
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650
CHRISTO ET ECCLESIAE
N. Hurd Sc.
BOSTON.

JUGEMENS DES SAVANS

SUR LES PRINCIPAUX OUVRAGES DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME QUATRIE'ME.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.



JUGEMENS DES SAVANS, SUR LES PRINCIPAUX OUVRAGES DES POETES.

TROISIE'ME PARTIE,

Contenant les Poëtes Modernes depuis la renaiſſance des Lettres juſqu'à preſent.

Parmi leſquels on trouve indifferemment ceux qui ont fait des Vers Grecs & Latins; & ceux qui ont écrit en Langues vulgaires, c'eſt-à-dire principalemen en Italien, en Eſpagnol & en François.

DANTE (1) ALIGHERI,

Ou *Alghieri*, *Florentin*, que nos Auteurs appellent quelquefois d'Audiguier, Poëte Italien, mort à Ravenne en 1321. ſelon Matth. Palmerius ſon compatriote & Papyre Maſſon, ou en 1325. ſelon pluſieurs autres Auteurs (2), âgé de 56. ans.

Dante. 1215. ON a coutume de mettre Dante à la tête de tous les Ecrivains Italiens, au préjudice même de ſon Maître Brunetto Latini, ſoit parce qu'il eſt un des premiers qui ſe ſoient appliqués à défricher la Langue du Pays ou du moins à en démêler les beautés, ſoit parce qu'on le conſidére comme le Maître de Petrarque.

Ses Ouvrages ſont recueillis enſemble & imprimés à Veniſe plus d'une fois avec les Com-

1. ¶. Il faut conformément aux Académiciens de la Cruſca, dire & écrire *Alighieri*. C'étoit le nom de famille. Le nom de batême étoit *Dante* abregé, comme le croit avec beaucoup d'apparence Volaterran, de *Durante*, ce que nul autre Ecrivain, que je ſache, n'avoit remarqué. *Dantes Poëta Florentinus*, dit-il, *è gente Aleghería*, *Durantes ab initio vocatus*, *interciſo deinde*, *ut fit in pueris*, *vocabulo*. En François nous ne diſons que *Dante*, mais nous prononçons à l'Italienne *Danté* quand nous y joignons *Alighieri*. Je doute qu'on ſe ſoit jamais aviſé de rendre ce mot en François par d'*Audiguier*, & qui s'en aviſeroit aujourd'hui ſe feroit ſiffler, quoique peut-être les Gentilshommes qui parmi nous ont porté ce nom, dont quelques-uns ſont connus par leurs écrits, n'étoient pas fachés qu'on les crût parens des Alighieri.

2. ¶. Ces Auteurs ſe trompent.

Commentaires de Christophe Landini. Avant son éxil il fit son premier Traité sur l'*Amour*; durant son exil il fit un autre Ouvrage sur le même sujet en vingt chants. Voulant ensuite profiter de sa disgrace, il s'en alla de Boulogne à Paris, où il devint habile Théologien dans les Écoles de la ruë au Foarre, & il en voulut donner des marques en publiant la fameuse Comédie de l'*Enfer*, du *Purgatoire* & du *Paradis*, divisée en cent chants: sans parler de sa *Monarchie* que nous avons en Latin; de quelques Traités de Physique que nous avons aussi (1); de son livre de l'*Office*, & *des devoirs du Pape & de l'Empereur*, que l'on retient supprimé quelque part avec grand soin (2); & de ses quatre Livres de l'*Eloquence vulgaire* dont il n'acheva que les deux premiers, parce qu'il fut surpris de la mort (3).

Jean Villani qui étoit de son pays & presque son contemporain, assure que personne jusqu'alors n'avoit écrit avec plus de noblesse & de majesté ni en Vers ni en Prose: mais comme il y avoit peu de gens qui eussent écrit avant lui, cette réputation n'a pas dû lui coûter beaucoup (4).

Petrarque qui l'avoit connu & étudié particuliérement, témoigne (5) qu'il parloit fort bien sa Langue vulgaire & qu'il avoit de l'éloquence, mais qu'il avoit fait paroître quelquefois trop d'entêtement & trop de cette liberté que les personnes délicates du siécle ne peuvent souffrir.

Bocace l'a loué en quelques endroits de ses Ouvrages comme un homme extraordinaire & comme un excellent Poëte (6). Effectivement Dante a été un des premiers qui, selon Messieurs du Port-Royal, a eu la gloire d'entreprendre en ces derniers siécles de faire des Poëmes héroïques: & il y a si bien réussi qu'il est encore aujourd'hui admiré des Savans pour ce sujet. De sorte qu'il ne s'est encore trouvé personne, dit le Chevalier Salviati (7), qui l'ait pû passer en ce genre, tant il est propre dans ses mots & dans ses expressions; quoique le sujet extraordinaire qu'il avoit choisi de parler de l'*Enfer*, du *Purgatoire*, & du *Paradis*, l'ait souvent obligé de se servir de mots & de façons de parler un peu singuliéres. Mais une des choses les plus estimables dans ce Poëte, au jugement de ces Messieurs, est que son Ouvrage est aussi pur pour les mœurs que pour le langage (8).

Quoique les Italiens ayent donné à ce Poëme le titre de Comédie, il doit pourtant passer pour un Poëme Épique au sentiment de Castelvetro: mais le P. Rapin dit que c'est un Poëme d'une ordonnance triste & morne, & que généralement parlant Dante a l'air trop profond (9).

Cet Auteur dit encore ailleurs (10) que les peensées de ce Poëte sont presque toujours si abstraites & si difficiles, qu'il y a de l'art à les pénétrer: que Dante n'a pas assés de feu (11); que pour l'ordinaire il n'est pas assés modeste, & qu'il a été trop hardi d'invoquer son propre esprit pour sa Divinité (12).

Le P. Gallucci a trouvé à redire à ses allégories, dont il dit qu'il est tout tissu, ajoutant que si on les lui ôtoit il ne lui resteroit plus rien de ce qui lui a acquis la réputation de Poëte (13). C'est, dit-il, toute son invention, c'est toute sa fiction, en quoi il est bien éloigné de l'air naturel qui se trouve par tout dans les Ouvrages de Virgile.

Les

1. ¶. *Disputatio de aqua & terra* imprimée in-4. à Venise l'an 1508.

2. ¶. Ce prétendu livre n'est autre que celui *de Monarchia* qu'il vient de dire que nous avons en Latin, & qui bien loin d'avoir été supprimé a été imprimé plus d'une fois.

3. ¶. Bocace dans sa Vie de Dante dit que des quatre livres que Dante avoit dessein d'écrire en Latin sur cette matiére il ne s'en trouve que deux, soit qu'étant surpris de la mort il n'ait pas eu le tems de composer les deux autres, soit qu'ils aient été perdus. Jean George Trissin ayant d'abord donné une Version Italienne des deux premiers sur l'unique manuscrit qu'on prétend qui en étoit demeuré, Jacques Corbinelli possesseur après le Trissin, de ce manuscrit, les fit imprimer en Latin à Paris in-8. avec ses notes l'an 1577. Le Crescimbeni pag. 378. de son Histoire *della Poësia volgare* croit que la prétenduë Version Italienne de ces deux livres est une composition originale du Trissin, & que le prétendu original donné par Corbinelli est une Version Latine de l'Italien du même Trissin. Mais quoi qu'il ajoute que telle est l'opinion de tous les Gens de Lettres d'Italie, ce n'est pourtant pas celle ni du Bulgarini contre le Zoppio, ni de l'Abbé Fontanini pag. 261. de son *Aminto difeso*, ni de Vincent Gravina l. 2. de sa *Ragion Poëtica* pag. 138. 139. & 140. & ce n'a pas même depuis été celle du Crescimbeni, comme il le reconnoit pag. 97. & 98. du 5. vol. des Commentaires qu'il a faits sur son Histoire *della volgar Poësia*.

4. Joan.

Dante. Les Gens de Lettres dans l'Italie, ont toujours été assés partagés sur le sujet de cette Comédie de nouvelle espéce. Si d'un côté Bocace en a voulu relever le mérite, en disant que (14) cet Ouvrage est écrit avec une industrie & un artifice admirable, & que l'Auteur n'est pas un Ecrivain fabuleux, mais un Théologien Catholique & un homme divin; & si Paul Jove qui appelle Dante le fondateur & le Pere de la Langue Toscane ou Italienne, dit que cette *triple Comédie* est pleine de belles maximes tirées de la Philosophie Platonicienne (15): on a vû d'une autre part des adversaires s'élever contre cet Ouvrage de Dante, & se récrier fortement contre cette partie du Public qu'ils en croyoient infatuée.

Un des plus échauffés semble avoir été ce Castravilla contre qui Jacques Mazzoni se crut obligé de prendre la défense de Dante au rapport de Vittorio Rossi, qui dit (16) que Mazzoni mit sur ce sujet deux volumes entiers (17) au jour qui ne sont pas moins un témoignage de son érudition qu'une Apologie de l'Ouvrage de Dante. Mais Mazzoni se brouilla avec le Patrizzi ou Patritius dont il avoit censuré quelque chose en passant, que celui-ci ne pût laisser passer. Ce différend nouveau leur fit prendre la plume l'un contre l'autre à diverses reprises, & divertit les forces de Mazzoni destinées à défendre le Dante.

Ugurgieri cité par le Crasso dans son Recueil des Poëtes Grecs (18), prétend que dans toutes les disputes que l'on a vû naître entre les Savans au sujet de la Comédie de Dante, ce fut ce Mazzoni de Cesene qui commença la querelle, en publiant un Livre en faveur de l'Ouvrage de Dante contre les calomnies de ses Censeurs. Belisario Bolgarini (19) fit quelques considérations sur cet Ouvrage de Mazzoni à la sollicitation d'Horace Capponi Evêque de Carpentras. Un galant homme prit ces considérations à Bolgarini, & les fit imprimer sous son nom avec le titre de *Dispute courte & ingénieuse contre l'Ouvrage de Dante*. Bolgarini se tint fort offensé de ce larcin, & il fit réimprimer son Ouvrage en y faisant mettre le nom du véritable Auteur de la piéce. Le Plagiaire se voyant découvert chanta une espéce de Palinodie, & publia en même tems une Apologie pour Dante contre Bolgarini. Mais ce dernier eut l'avantage sur cet adversaire, & il lui fit confesser son vol, après quoi il fit publier à Siene en 1588. un Livre sous le titre de *Défense contre la réponse de l'Apologie & la Palinodie d'Alexandre Cariero sur la Comédie de Dante*.

Un Ecrivain de Boulogne nommé Jerôme Zobbi (20), ayant vû les Ecrits des uns & des autres, voulut prendre parti dans la querelle, & l'an 1583. il fit paroître au jour un Livre sous le titre de *Dante & Petrarque défendus* contre leurs envieux. Le Bolgarini répondit à Zobbi dans un nouveau Livre qu'il fit imprimer à Siene; il y mit encore dans un plus grand jour le vol du Plagiaire de son premier Livre contre Dante, & y répliqua aux réponses que Capponi avoit fait pour Dante & son défenseur Mazzoni. Il continua toujours d'attaquer les uns & de se défendre contre les autres, & jamais en faveur de Dante; jusqu'à ce qu'enfin Bolgarini voulut bien finir par un septiéme Livre sur ce sujet, qu'il fit contre un Manuscrit qui couroit sous le nom de Sperone Speroni, afin

4. Joan. Villan. Hist. Florent. lib. 9.
5. Franc. Petrarcha lib. 4. rerum memor. & Jo. Boccat. de Casib. Vir. Illustr.
6. Jo. Papyr. Masson. Vit. Dantis pag. 23. tom. 2. edit. Balesdenii.
7. ¶. L. 2. de gli Avvertimenti c. 12.
8. Aut. Anonym. de la Gram. Ital. Préface pag. 4. 5.
9. Ren. Rapin, Refl. particul. sur la Poët. seconde part. Refl. xvi.
10. Le même dans la premiére partie des Refl. gen. pag. 69. edit. in-12. Reflex. 27.
11. Le même seconde part. Refl seconde.
¶. Citation fausse.
12. Reflexion xxix. du même Traité.
¶. Citation fausse.
13. Tarquin. Gallutius Oratione 3. de contextu Virgiliani Operis Allegorico pag 235. post Vindication. Virgil. edition.
14. Joh. Boccatius lib. 15. de Genealog. Deor. cap. 6. & ex eo Papyr. Masson in Vita ejusdem Boccatii pag. 214.
15. Paul Jov. Elog. 4.
16. Jan. Nicius Erythraeus Pinacothec. 1. pag. 68. num. 38. in Mazzonio.
17 ¶. Il n'en parut d'abord que le premiér en 1587. à Césène. Le second y fut imprimé cent ans après.
18. Lorenzo Crasso in Collect. Italic. Poët. Graecor. pag. 86.
19 ¶. Bellisario Bulgarini.
20. ¶. Zoppio, c'est ainsi que le nomme le Crescimbeni.

Dante.

afin d'avoir plus d'autorité, & de mériter plus de créance dans ce qui s'y trouvoit pour la défense de Dante. Et le Vittorio Rossi qui nous a raconté tout le détail de cette petite guerre, soutient (1) que Bolgarini eut l'avantage contre tous ces Antagonistes, que la Poësie de Dante en est demeurée flétrie, & qu'il est venu à bout de faire déclarer conformément aux maximes d'Aristote que cette Comédie si vantée dans le Monde ne mérite pas le nom de Poëme.

Voilà les démarches qu'ont faites ceux qui ont voulu juger de cet Ouvrage par les Régles de la Poëtique. Et ceux qui ne l'ont voulu éxaminer que sur celles de la Religion comme saint Antonin de Florence & le P. Possevin (2), semblent n'y avoir trouvé à redire que deux choses qui passeront sans doute pour des réfléxions singuliéres dans l'esprit de quelques personnes; la premiére est d'avoir omis *les Limbes des enfans morts sans Batême*; la seconde est d'avoir eu la hardiesse d'accuser saint Pierre Celestin V. Pape, de foiblesse d'esprit, lorsqu'il quitta son Siege & sa Tiare par un effet de cette crainte dans laquelle on nous recommande de travailler à notre salut.

Mais Bellarmin n'a point été si indulgent à l'égard de notre Dante dont il a censuré les Ouvrages avec beaucoup d'exactitude dans ses Opuscules qui servent d'additions à ses Controverses (3). On peut dire que de tous ces Ouvrages de Dante, il n'y en a point qui ait été traité plus sévérement que celui de la *Monarchie* en trois Livres, parce que non seulement il a été mis dans l'Index de Clement VIII. comme un Livre défendu d'un Auteur Catholique qui a erré, mais qu'il l'a encore fait considérer comme un véritable Hérétique au rapport du Volaterran & d'Olearius (4). Mais cela ne regarde pas directement notre sujet.

Dante.

* *L'Opere del Dante Alighieri con Comento di Christophoro Landino*, in-fol. *in Bresfia* 1487. —— *Comentate da Christ. Landino* in-4. *in Venetia* 1512. —— *Comedia del Poëta Dante, con la spositione di Landino* in-4. *in Venetia* 1536. — *Le terze rime di Dante Aligheri, cioè l'Inferno, el Purgatorio, el Paradiso* in-8. *Venet. Aldo* 1502. —— *L'amoroso Convivio, con la additione & molti savi notandi* in-8. *in Venegia* 1531.

BENEVENUTO,

De Campesanis,

Et FERRETO,

De Vicenze, Poëtes Latins, vivans entre Dante Aligheri & Petrarque, du tems de l'Empereur Louïs de Baviére.

1216. ON peut dire que ces deux Auteurs étoient des principaux d'entre les Poëtes qui étoient alors en grand nombre à la Cour de Cane de la Scala dit le Grand, Prince de Verone, nommé en Latin *Canis Scaliger*.

Beneve-nuto.

Benevenuto fit, entre autres Piéces, un Poëme sur les troubles arrivés entre la Ville de Padouë & celle de Vicenze, à l'honneur du Prince Cane de la Scala, & au mépris de ceux de Padouë. Cet Ouvrage lui acquit beaucoup de réputation, & par rapport à ces tems-là, il lui a mérité la qualité d'éloquent personnage & d'excellent Poëte dans l'Histoire que Pajarini a faite de la Ville de Vicenze, mais il lui a attiré une réponse en vers que Mussato fit contre lui pour ceux de Padouë.

FER-

1. Nic. Eryth. Pinacothec. secunda pag. 72. 73. num. 21. in Bulgarino.
2. Anton. Possevin. Apparat. Sacr. pag. 413. in Dante.
3. Rob. Bellarmin. Opusc. apud eumdem Possevin. ibidem loci.
4. Raphaël Volaterran. Commentar. Urbanor. lib. 21. 771. & ex eo Joh. Gotefrid. Olearius in Abaco Patr. & Script. Eccles. pag. 129.
5. Vossius de Historicis Latin. lib. 3. cap. 9. pag. 794. 795. ex Pajarino & Felice Osio.
6. Felix Osius, Laurentius Pignorius, Nicol. Villani, &c. Not. ad Mussat. Item Bern. Scardeon. in Hist. Rer. Patavin.
Gerard Joan. Vossius de Histor. Latin. lib. 3. cap. 9. pag. 793.
7. ¶. Lorenzo Pignoria en avoit un Manuscrit. Voyés sa Vie par Jaq. Phil. Tomasini.
8. ¶. Porcellius ayant eu Poge, Laurent Valle, Antoine de Palerme, François Philelphe, Nicolas Pérot, & d'autres savans hommes, tous vivans au delà de 1450. pour contemporains n'a pu l'être de Petrarque, ni de Bocace, dont le premier mourut, comme on sait, l'an 1374. le second l'année suivante, Vossius que Baillet suit s'est ici extrémement mécomp-

Ferretto.

FERRETTO ſemble avoir été encore plus loin que Benevenuto dans la Poëſie, auſſi s'y étoit-il éxercé davantage, comme on peut le conjecturer par la liſte que Voſſius donne de ſes Ouvrages, au Traité des Hiſtoriens Latins (5), où il rapporte le jugement de Felice Ofio qui faiſoit paſſer Ferretto pour un Poëte élégant, diſert, & digne d'être mis avec Pétrarque au rang des reſtaurateurs des belles Lettres.

Mais ce que je trouve de ſingulier dans Voſſius, c'eſt qu'il dit d'un côté que Ferretto a fait 155. vers ſur la mort de Benevenuto, & que Benevenuto a fait auſſi en vers la pompe funébre de Ferretto. C'eſt un miracle qui n'a de fondement que dans l'inadvertence ou le défaut d'attention de ce célébre Critique.

ALBERTINO MUSSATO,

De Padouë, mort l'an 1329. Poëte Latin.

Albertino Muſſato.

1217. NOus avons les Poëſies de cet Auteur jointes à la fin de ſon Hiſtoire. Les principales ſont la Tragédie ſur Ezzelin premier du nom, Tyran de Padouë, dans laquelle il ſemble qu'il a voulu s'élever au-deſſus de la médiocrité de ſon ſiécle, & qu'il s'eſt efforcé de marcher ſur les pas des Anciens. En effet quelques Critiques ont crû trouver dans cette piéce quelque choſe de l'air de Sophocle (6), & ils diſent qu'elle a de la gravité & de la douceur même, autant qu'on en pouvoit avoir pour lors.

Il a décrit auſſi les guerres de Padouë en vers Epiques dont il a fait trois Livres. C'eſt pour faire voir l'eſtime qu'on faiſoit de ſa Poëſie, que tous les ans au jour de Noël, les Docteurs, Régens, & Ecoliers des deux Colléges alloient en cérémonie & comme en proceſſion le cierge à la main avec une triple couronne, le ſaluer & l'haranguer chés lui. En effet ſi nous en croyons les Critiques Italiens, Muſſato paſſoit de fort loin tous les Poëtes Latins de ſon tems. Mais il ne faut pas prétendre juger de ſon mérite ſur celui des Anciens ou ſur celui qu'on a éxigé des Poëtes Modernes; & l'on doit ſonger qu'ayant été l'un de ceux qui ont travaillé fortement à décraſſer leur ſiécle de cette ignorance & de cette barbarie qui le couvroit, il n'a pû empêcher, non plus que les autres, qu'il ne lui demeurât quelque choſe de cette craſſe.

Albertino Muſſato.

Outre la Tragédie d'Ezzelin qu'il a appellée *Eccerinis* (7), il en a fait encore une autre qu'on nomme l'*Achilléide*; des Epitres ou Sermons en vers Elégiaques, pour la plûpart; des Elégies dont quelques-unes ſont en vers Héxametres; des Soliloques; & des Eglogues.

* *Albertini Muſſati, Bella populi Patavini adv. Canem Scaligerum Veronenſem, lib.* III. *extat in Opp.* in-fol. *Venet.* 1626.

PORCELLIUS,

Poëte Latin de Naples, quoiqu'il ſe dît de Rome, vivant en 1370. du tems de Petrarque & de Bocace (8).

Porcellius.

1218. CEt homme avoit merveilleuſement préoccupé Fréderic Duc d'Urbin en ſa faveur, juſqu'à le préférer à tous les autres Ecrivains du tems pour écrire ſon Hiſtoire ou chanter ſes louanges en Vers. Mais comme ce Prince, qui paſſoit pour le premier Capitaine du ſiécle, étoit plus habile dans l'Art militaire & dans la

compté. Il eſt ſurprenant qu'ayant lu dans Volaterran que Fédéric Duc d'Urbin étoit l'admirateur de Porcellius, il n'ait pas ſu que ce Duc d'Urbin mourut l'an 1482. Le Porcellius à qui Philelphe dans le treizième livre de ſes Lettres en adreſſe une datée de 1456. ne différe point comme ſe l'eſt imaginé Voſſius, de celui dont parle Volaterran. Poge pour faire dépit à Laurent Valle ſon ennemi contre qui Porcellius avoit fait des vers, affecte d'appeller ce Poëte *virum doctiſſimum*. Philelphe dans la Lettre citée ayant envie de retirer de ſes mains ce qu'il lui avoit prêté, le flate de même, juſqu'à le traiter d'habile homme en Latin & en Grec. Cantalycius Ecrivain d'ailleurs peu eſtimé, en a fait dans ce Diſtique un portrait plus reſſemblant:

Nil aliud Porcellus erat quam garrula cornix;
Grammata non norat Græca, Latina parum.

Sabellicus dans ſon Dialogue *de reparatione Latinæ Linguæ* ne lui trouve ni érudition, ni gravité. Il convient ſeulement que ſes Elégies, quoique l'amour y ſoit un peu trop nu, ne manquent pas d'agrément. Le Bandel, Nouvelle ſizième du Livre premier louë Porcellius de la facilité de ſa verſification: mais il fait enſuite une terrible peinture de ſes mœurs.

Porcellius. la Politique que dans l'Art Poëtique, on peut croire qu'un jugement si favorable faisoit plus d'honneur à Porcellius que ce Poëte n'en faisoit à ce Prince par ses Vers.

On peut dire qu'il n'avoit aucune qualité capable de le faire mettre au nombre des véritables Poëtes, quelque naturel & quelque inclination qu'il eût pour faire des Vers. C'étoit un homme, dit le Volaterran (1), qui n'avoit aucun fonds d'érudition, & qui n'aimoit point le travail; qui faisoit quelques Vers sur le champ & sans méditation, mais le plus souvent sans jugement & sans aucun goût. Le Giraldi paroît n'en avoir pas eu beaucoup meilleure opinion (2), puisqu'il dit, que s'il y a quelque chose qui puisse mériter quelque louange dans la versification de Porcellius, c'est plûtôt son inclination (3) que son industrie. Ses Vers furent imprimés autrefois à Paris par Simon de Colines, avec ceux de quelques autres Italiens (4).

PETRARQUE,

(*François*) Poëte Latin & Italien, natif d'Arezzo en Toscane, non pas au village d'Encise : originaire de Florence: né le Lundi vingtiéme jour de Juillet de l'an 1304. mort l'an 1374. le dix-huit Juillet, dans le Territoire de Padouë, à Arquade.

Petrarque. 1219. PEtrarque véquit jusqu'à l'âge de quarante ans (5) dans les amusemens agréables de la Poësie, & dans les passe-tems de la galanterie. Mais depuis ce tems-là soit qu'il fût fatigué ou déja usé dans les exercices de l'une & de l'autre, soit qu'il voulût bien se faire violence pour souffrir une séparation, il renonça généralement à la bagatelle & au plaisir qu'il y a d'être Poëte & galant (6) jugeant qu'il étoit tems de vivre en Philosophe & en Chrétien (7), quoiqu'on puisse dire qu'il traîna ses chaînes jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les rompre par la mort de sa chere Laure qui arriva l'an 1348 quatre ans après qu'il eut pris la résolution de changer de vie & d'études (8). Après quoi il abandonna la belle solitude de Vaucluse, & la France pour se retirer en Italie.

Petrarque. Nous avons de lui des Poësies en Latin & en Italien. Dans le premier genre nous avons son Poëme de l'*Afrique*, c'est-à-dire de la guerre Punique en neuf Livres, dont il témoignoit lui-même faire beaucoup de cas (9). Il dit qu'il y avoit travaillé avec tant d'impétuosité & de si grands efforts de l'Esprit, que lorsqu'étant déja assés avancé en âge il relisoit cet Ouvrage pour y repasser la lime, la hardiesse de l'entreprise & des traits qu'il lui avoit donnés lui faisoit encore peur en cet état.

Si nous en croyons même Paul Verger (10), tout cet Ouvrage est rempli de quantité de belles fictions Poëtiques, & pleins d'excellentes maximes. Il y paroît, dit cet Auteur, une grande connoissance de l'Antiquité & de la Nature, on y trouve beaucoup d'éloquence, & on y voit un grand fonds de prudence & de sagesse. En un mot c'est un Ouvrage capable de faire beaucoup d'honneur à un jeune homme, & qui ne sauroit faire de deshonneur à un vieillard, selon le raisonnement du même Critique, qui reconnoît pourtant, qu'il y a des demi vers & des fautes de prosodie ou de quantité, sans parler de quelques omissions considérables dans l'Histoire qu'il fait de la seconde guerre Punique: mais il ajoute que Petrarque a crû pouvoir agir comme un homme qui se rendoit le Maître de sa prosodie & de sa matiére.

Mais si le mérite de ce grand homme doit porter les Critiques indulgents à excuser

1. Raph. Volaterran Commentar. Urban. & ex eo Ger. Joh. Voss. de Histor. Latin. lib. 3. cap. 1. pag. 52?.

2. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poëtis suor. tempor.

3. ¶. Le mot *naturam* dont use *Gyraldus* auroit été mieux rendu par *naturel*.

4. ¶. De Basinius de Parme, de Trebanius, &c. in-8. 1539. c'est une fort mauvaise collection.

5. ¶. Ménage chap. 66. de l'Anti-Baillet a fait voir qu'il faloit dire jusqu'à l'âge de 54. ans, Pétrarque n'en ayant que 23. lorsqu'en 1327. le 6. Avril il devint amoureux de Laure.

6. Il ne laissa pas de faire encore quelques Poësies serieuses depuis.

7. Petrarch. Epistol. & ex eo passim Vitæ ipsius Scriptores, Verger. Squarzafich. &c.

Rosteau Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs pag. 57.

8. ¶. Bien loin de cesser d'être amoureux de Laure

Petrarque. ser en lui cette liberté, il ne leur est pas si aisé de la justifier, puisque quelque grand que soit le droit des Maîtres, il ne s'est jamais étendu jusqu'à la licence de pécher capitalement contre les régles essentielles de leur Art. C'est ce que l'on a remarqué dans ce Poëme de Petrarque, où il y a constamment d'autres fautes que celles de la quantité & des omissions historiques: & le Pere Rapin appelle énormes celles où il est tombé, pour n'avoir suivi d'autre guide que son génie & son caprice (11). Ainsi Paul Manuce (12) n'a point eu trop mauvaise raison de dire que Petrarque n'étoit pas un fort bon Poëte Latin.

Ce n'est pas qu'il n'eût beaucoup lû & fort bien étudié Virgile, puisque la lecture qu'il en faisoit pensa lui faire des affaires à Rome, lorsqu'un Cardinal, grand Canoniste d'ailleurs, l'ayant accusé de Magie devant le Pape Innocent VI. ne crût point devoir apporter d'autres preuves de ce crime que parce qu'il lisoit Virgile (13). Mais s'il n'a pû suivre cet excellent modéle, c'est plûtôt la faute du siécle où il vivoit, que celle du Génie que la Nature lui *avoit donné*. C'est au moins un *expédient honnête* que Vossius nous propose pour excuser un homme d'un si grand mérite, qui, au jugement de ce Critique, n'auroit pas pris tant de peine pour faire son Poëme de l'Afrique, s'il avoit sû que *Silius* Italicus que l'on a déterré depuis son tems avoit traité le même sujet. Car quelques défauts que l'on ait remarqués dans ce que j'ai rapporté de l'Ouvrage de cet ancien Poëte, on peut dire avec le même Vossius, que celui de Petrarque est fort peu de chose auprès de l'autre (14).

Mais il y a une grande différence à mettre entre les vers Italiens de Petrarque & les Latins dont je viens de parler. L'excellence de ceux-là lui a fait donner un rang aussi élevé sur les autres Poëtes de sa langue vulgaire, que la médiocrité de ceux-ci l'a mis au dessous des bons Poëtes des siécles florissans de la Latinité. Paul Jove Evêque Italien, louë extraordinairement ses Poësies Italiennes, & particuliérement ses piéces de galanteries & de ses amours (15), il en recommande sur tout la pureté, la candeur, la douceur & la noblesse, & s'il en étoit crû sur sa parole, Petrarque seroit tout à la fois *le premier & le dernier des bons Poëtes Italiens, & il auroit désespéré ou du moins détourné toutes les personnes de bon sens d'écrire après lui.* Mais Paul Jove étoit venu trop tôt dans le monde pour parler de la sorte, car s'il a voulu comprendre dans ce jugement le Bembe & l'Arioste, on peut du moins en excepter le Tasse, le Cavalier Marin, le Guarini & d'autres venus depuis lui, qui n'ont pas crû devoir s'épouventer de la menace de Paul Jove, & qui ont mieux aimé s'exposer à perdre le bon sens que de ne pas satisfaire leurs inclinations comme avoit fait Petrarque. Petrarque.

Les autres Critiques Italiens n'ont pas été si outrés dans les éloges de Petrarque. Jean de la Case Archevêque de Benevent s'est contenté de dire (16) qu'il est comparable aux meilleurs Poëtes d'entre les Grecs & les Latins; que ses vers ont beaucoup de douceur & de dignité; qu'ils sont remplis de beautés que l'excellence de son génie & la connoissance de l'Art y ont produites; & qu'ils ont la force de toucher les cœurs & de charmer les esprits, avec tant d'efficace & d'agrémens qu'il ne se peut trouver rien de plus tendre parmi les Poëtes Grecs de l'Antiquité.

Jacques-Philippe Tomasini Evêque de Citta Nova en Istrie, parmi divers éloges dont

re quatre ans avant qu'elle mourût il continua de l'aimer encore dix ans après qu'elle fut morte, c'est-à-dire depuis 1348. jusqu'à 1358. tems auquel il étoit dans la 54. année ci-dessus marquée de son âge.

9. Papyr. Masson. Elog. seu Vit. Petrarch. cap. 1. & apud Mart. Hanckium in additionib. ad Script. Rer. Romanas.

10. ¶. *Paul.* Verger. Vit. Petrarch. pag. 182. usque ad finem, apud Tomasin. in Petrarcha redivivo.

11. René Rapin, Réfléxions générales sur la Poëtique, page 24. edit. in-12.

12. Paul. Manutius Commentar. in Epistol. 2. libri 1. Ciceronis ad Quintum fratrem.

13. Papyr. Masson. Vit. Petrarch. pag. 124. tom. 2. elogior.

14. Gerard. Joh. Vossius de Histor. Latin. lib. 1. cap. 29. pag. 157. ubi de Silii Italici Hannibale seu bello Punico.

15. Paul. Jovius Nocer. Episcop. Elogio quinto.

16. Johan. Casa in Vita Cardinal. Bembi pag. 141. edition. Battesian. in-4.

Petrarque. dont il a fait un Traité entier sous le titre de *Petrarque ressuscité*, dit (1) que ses vers sont très-bien remplis, sans chevilles & sans mots inutiles, qu'ils sont fort nets, fort bien travaillés, & qu'ils sont même très-bien proportionnés au génie & à la capacité de tout le monde, en quoi sans doute il n'est point d'accord avec plusieurs autres Critiques. Il ajoute que l'éclat des Sentences que Petrarque employe dans ses Poësies, la force de ses expressions, & la variété surprenante des choses qu'il y traite font des effets merveilleux dans l'esprit du Lecteur & lui donnent un plaisir singulier.

Paul Manuce temoigne (2) que c'est le plus élégant de tous les Poëtes qui ont écrit en Italien. C'est un jugement qu'il faut expliquer comme celui de Paul Jove, parce qu'on pourroit dire que la vérité de ce sentiment n'a subsisté que jusqu'au tems auquel ce Critique écrivoit. Ce qui n'empêche pourtant pas que Petrarque ne doive passer pour le Pere de la Poësie Italienne & le Maître des Poëtes du Pays, au préjudice même de Dante qui avoit été son Maître (3).

Il ne l'a peut-être pas moins été de ceux qui ont voulu écrire en cette Langue avec pureté & politesse, puisque, selon Messieurs du Port-Royal, la noblesse & la beauté de ses vers l'ont toujours fait considérer comme un des principaux Maîtres de la Langue (4). Et s'il n'a pas été si exact que Dante dans la proprieté des mots, il l'a passé de beaucoup par les expressions relevées & hardies dont il a enrichi ses Ouvrages.

Au reste Petrarque s'est trouvé presque le seul qui ait bien voulu préférer ses vers Latins à ses Italiens (5). Il estimoit par exemple son *Afrique* beaucoup plus que ses Chants ou ses *Chansons* qu'il avoit coutume d'appeller de petites niaiseries. Papire Masson dit, que la Postérité n'a point voulu suivre son avis en ce point, & qu'elle s'est toujours déclarée en faveur de ses Chansons contre son Afrique. Il est visible que Masson a raison, si on a égard à la maniére d'écrire & à toutes les circonstances qui regardent la Langue & l'Art Poëtique. Mais Petrarque avoit des vûës plus relevées dans le jugement qu'il faisoit de ses Ouvrages, & il avoit grande raison de son côté de préférer le sérieux à la bagatelle. Toute imparfaite & toute irréguliére qu'est son Afrique, quelque bas & quelque impur qu'en soit le style, cet Ouvrage n'est point capable de lui produire devant les hommes sages, & moins encore devant Dieu une confusion pareille à celle dont ses Piéces galantes lui ont couvert la face depuis son changement de vie jusqu'à la fin de ses jours (6).

Il ne songeoit pas moins à sa propre réputation qu'à son salut éternel, lorsqu'il se mit en devoir de supprimer & de jetter au feu ces monumens de son premier libertinage; mais il n'en pût venir à bout (7), parce que la faute qu'il avoit faite de les rendre publics étoit irréparable par la multiplication des copies qui s'étoient repanduës dans le monde.

Plût à Dieu que les Poëtes d'aujourd'hui qui se disent Chrétiens, soit Laïcs soit Ecclésiastiques, voulussent au moins imiter Petrarque dans de pareils efforts, & qu'ils nous donnassent sujet de croire qu'il ne tient pas à eux que leurs vers scandaleux ne fussent supprimés, par des témoignages aussi publics que ceux de Petrarque. C'est une justice que doivent au moins à l'E-

1. Jacob. Philipp. Tomasini in Petrarcha redivivo. & apud Hanckium.

2. Manutius ut suprà in Comment. ad Epist. Ciceron. Ep. 2. l. 1. ad Q. fr.

3. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs.

4. L'Auteur anon. de la Grammaire Italienne de Port-R. Préface pag. 5.

5. Petrarcha ipse lib. 13. Rerum senilium Epistol. ad Pandulph. Malatest. 10.

Pap. Mass. in Vit. Petrarch. p. 98. & seqq.

P. Manut. in Ep. Cicer. ad familiar. ut sup.

Olaüs Borrichius Dissert. 3. de Poëtis Latin. recent. pag. 91.

6. Exemple pour nos Abbés qui font réimprimer leurs Poësies galantes sur la fin de leurs jours.

7. Fr. Petrarch. Epistol. ad Johan. Boccatium lib. 5. Rerum senilium Epistola 3.

Et Mass. in Vita Petrarch. pag. 100. 101. &c.

8. Idem Petrarch. Epistol. familiar. lib. 8. Epist. ad Olympium, &c.

Et Pap. Masson pag. 86. tom. 2. elogior.

9. Epistol. ad Pandulph. Malatestam lib. 13. senilium Rer. ut suprà.

Et Masson. pag. 98. & seq. ut supra. Rosteau dit au sujet de son style & de ses expressions, qu'il a quelquefois besoin d'Interprétes, &c. qu'il y a des Sonnets très-difficiles à entendre, même aux plus habiles. Claud. Verderius cension. in omnes Auctores

Petrarque.

l'Eglise ceux d'entre eux qui mangent son bien & celui des Pauvres de *Jesus-Christ* en qualité de Bénéficiers ou de Pensionnaires sur Bénéfices. Et c'est par une charité bien surprenante & bien forcée sans doute que l'Epouse de Jesus-Christ ait été obligée depuis quelques siécles de faire l'aumône à des Poëtes lascifs ou galants, & de leur donner du pain comme elle fait à ses Ministres & à ses Pauvres.

Petrarque ne s'est pas contenté de détester devant Dieu & devant les hommes les Poësies galantes qu'il appelle les folies de sa jeunesse, & d'en faire une longue & sincére pénitence, comme il l'a témoigné publiquement (8); il a voulu encore contribuer à les rabaisser & à en diminuer le prix devant ceux même qui les estiment si fort. Car il a tâché de leur faire croire que son style n'étoit pas beau, qu'il étoit trop rude, & qu'il avoit trop peu de gravité; que la précipitation dans laquelle il avoit composé ses vers en sa jeunesse, en ne suivant ordinairement que l'impétuosité de son naturel, ne lui avoit pas permis de les polir (9).

On peut dire qu'il a été assés bien secondé dans ces modestes desseins, par divers Critiques qui ne se sont pas bornés simplement à la censure de son style; mais qui se sont étudiés à rabaisser sa qualité de Poëte, ou à la lui disputer même entiérement. Le Pere Rapin témoignant d'ailleurs qu'il écrit fort purement en sa Langue, prétend (10) qu'il a l'air trop vaste pour mériter le nom de Poëte Héroïque.

Mais c'est encore peu de chose en comparaison de ce qu'a dit Alexandre Tassoni contre toutes ses Poësies Italiennes. Ce nouveau Critique qui étoit aussi Poëte Italien, n'a eu aucun égard au respect que toute l'Italie a toujours témoigné pour celui qu'elle a considéré & qu'elle considére encore, à ce que prétend le Vittorio Rossi (11) comme le Prince de tous les Poëtes Lyriques qui eussent jamais paru, non pas seulement parmi les Italiens, mais encore parmi les Grecs & tous les Latins de l'ancienne Rome.

Tassoni a donc fait sur Petrarque des Remarques dans lesquelles il le traite avec une séverité inéxorable. Il n'y a presque pas une locution ni un mot dans toutes ses Oeuvres Poëtiques auquel il veuille faire grace. Il y reprend généralement toutes choses (12). Il prétend que tout est plein d'absurdités, & de défauts inexcusables. Il tâche d'y tourner tout en ridicule, & de détruire entiérement sa réputation; quoiqu'elle soit universelle & profondément affermie dans les esprits de ceux qui ont lû Petrarque ou qui en ont ouï parler. Mais tous ces excès n'ont pas manqué de faire perdre créance à Tassoni, & ils n'ont servi qu'à relever encore davantage le mérite de Petrarque, parce qu'on s'est persuadé que ce Critique employoit tous ses talens à censurer les plus grands Poëtes de l'Antiquité, qu'il avoit entre autres choses pris la peine de recueillir jusqu'à cinq cens endroits d'Homere qu'il prétendoit faire passer pour impertinens & ridicules.

Tassoni n'en demeura point-là, mais voyant qu'un nommé Joseph Aromatarius (13) avoit entrepris la défense de Petrarque, il revint à la charge & il le poussa fort vivement. Il ne fut pas le seul de son tems qui écrivit pour détruire Petrarque. Nicolas Villani se déclara aussi son adversaire, suivant la résolution qu'il avoit prise de faire la guerre à tous les Poëtes Italiens, comme il avoit déja fait à Dante, à l'Arioste & au Tasse. JE

res pag. 70. ait: *Ternariis quaternos rhytmos inconcinnè ac minus apte interdum miscet.*

10. René Rapin, Reflexions particul. sur la Poëtiq. Reflex. XVI. seconde partie.

11. Jean Nicius Erythræus Pinacothec. 1. pag. 186. & 187. in Alexand. Tassono. & 188. 189. &c. in Nicol. Villano.

12. ¶. Le Tassoni ne blâme pas dans Pétrarque si généralement toutes choses, qu'il n'y trouve en divers éndroits de grandes beautés. C'est ce que Baillet auroit pû aisément reconnoitre, si, au lieu de s'en tenir à Nicius Erythræus, il eût consulté le livre-même du Tassoni.

13. ¶. Ménage se trompe lorsque p. 245. du tom. 1. de son Anti-Baillet ch. 67. il dit que Joseph degli Aromatarii écrivit sous le nom de Crescenzio Pepe contre le Tassoni: ce fut le Tassoni qui sous ce nom de Crescenzio Pepe repondit à l'Aromatari. Celui-ci étant revenu à la charge, sous le nom de Falcidio Melampodio, on prétend que le Tassoni sous le nom de Girolamo Nomisenti lui opposa la Réplique intitulée *La Tenda rossa*; & que l'Aromatari ne se rendant point, y fit une Réponse, non imprimée, si aigre qu'il auroit fallu pour y répliquer, se servir plûtôt du poignard que de la plume. Ce sont les termes du Crescimbeni, qui ayant d'abord douté que *la Tenda Rossa* fût du Tassoni, a depuis reconnu qu'elle en étoit véritablement.

Petrarque. Je n'ai pas crû devoir rapporter cette foule d'éloges que l'on trouve dans un grand nombre d'Ecrivains de toutes sortes de Professions au sujet de Petrarque, parce qu'ils regardent plûtôt ce qu'il a fait pour la perfection de sa Langue en général que sa Poësie en particulier.

* *Triomfi del Petrarca, con Commento del Bernardo da Monte Illicinio da Siena* in-fol. *Venetia* 1488. —— *Sonetti e Canzoni di Petrarcha, con la interpretatione del Poëta Franc. Philelpho, ibidem* in-fol. 1486. —— *Con l'Espositione di M. Gio. Andrea Gesvaldo* in-4. *Venet.* 1581.

Sonetti, Canzoni, e Triomfi di M. Francesco Petrarca con la spositione di Bern. Daniello da Lucca in-4. *in Vinegia* 1549. —— *Le Rime, sposte per Lodovico Castelvetro* in-4. 1582. *Con l'Espositione d'Alessandro Velutello* in-4. *Venet.* 1573.

BOCACE,

(*Jean*) Poëte Italien (1), né à Certaldo en Toscane, l'an 1313. mort l'an 1375. (2).

Bocace. 1220. Il semble qu'il y ait assés peu de choses à dire ici de Bocace, après ce que j'en ai rapporté au Recueil des Critiques Grammairiens, où j'ai crû pouvoir le placer parmi les Restaurateurs des belles Lettres dans l'Italie en qualité de Philologue.

A dire le vrai, on ne l'a jamais considéré comme un grand Poëte; car outre qu'il a fait fort peu de Poësies, c'est que, au jugement de Salviati (3) sa Prose est beaucoup plus belle, plus exacte, & plus naturelle que ses Vers. Paul Jove rapporte (4) qu'on disoit communément de son tems que Petrarque ne réussissoit pas bien en Prose & que Bocace ne faisoit rien qui vaillè en Vers. Bocace.

On doit reconnoître avec le Pere Rapin (5) qu'il écrit fort purement en sa Langue; mais on peut croire avec lui qu'il a l'air trop trivial & trop familier pour mériter le nom de Poëte Héroïque. Ce même Auteur dit ailleurs, que Bocace a l'esprit assés juste dans ses Poësies; mais qu'il est sans étenduë (6). Il l'accuse aussi d'avoir fait paroître trop de vanité & de parler sans cesse de lui-même (7), ce qui ne regarde pas moins sa Prose que ses Vers sans doute.

Papyre Masson dit (8) qu'il a fait son Poëme Bucolique à l'imitation de celui de Petrarque (9).

* *Ameto Comedia della Nimfe Fiorentine con la dechiaratione di Franc. Sansovino* in-8 *Venet.* 1545. —— *Ejusdem Eclogæ* XVI. in-8. *Basil.* 1546.

ALAIN CHARTIER

Normand, Poëte François, Secretaire des Rois Charles VI. & Charles VII. né l'an 1386. mort vers l'an 1458. où finit son Histoire.

Et de quelques-uns de nos anciens Poëtes François qui ont paru avant lui, & avec quelque distinction.

§. I.

D'HELINAND, Moine de Froimond, natif de Pron-le-Roi en Beauvaisis, vivant à la fin du douzième siécle & au commencement du treizième, mort l'an 1223.

1221. On peut mettre parmi nos plus anciens Poëtes François Helinand Helinand.

1. ¶. Il devoit ajouter: *& Latin*, puisque ses 16. Eglogues Latines contiennent au moins 5000. vers. Voici quel est le titre de l'Ouvrage dans un ancien manuscrit: *Joannis Boccacii Bucolicon ad insignem Virum Appenninigenam Donatum de Prato Veteri, dilectissimum amicum suum.*

2. ¶. Le 21. Décembre âgé de 62. ans.

3. V. la Préface sur la Gramm. Italienne de P. R. pag. 6.

4. Paul. Jovius elog. 6.

5. Ren. Rapin, Reflex. particul. sur la Poëtiq. seconde partie Reflex. XV.

6. Le même, premiére partie des Reflex. gener. Réflex. 2.

7. Le même, seconde partie, Reflex. XXXIX. sur la Poëtiq. &c.

8. Papyr. Mass. Vit. Boccacii pag. 118. 219. tom. 2. Elogior.

9. ¶. Les Bucoliques de Petrarque & de Bocace sont en vers Latins. Pétrarque a fait douze Eglogues, Bocace séze.

10. Vincent Bellovacens. lib. 29. Speculi Histor. cap. 108.

Helinand. nand de Froimond que l'Ordre de Cisteaux met au nombre de ses Saints, & dont la Fête est marquée au troisiéme jour de Fevrier dans le Ménologe de cet Ordre. C'étoit un des plus grands hommes de son tems pour la connoissance des saintes Ecritures & de l'Histoire; mais il étoit encore excellent Poëte, si on a égard au siécle où il vivoit. Mr. Loisel a publié un reste de ses Poësies Françoises [*in*-8. 1594.] par lesquelles il paroît qu'il avoit l'esprit fort beau, qu'il n'étoit pas un simple Versificateur, comme la plûpart des autres Poëtes du moyen âge, qu'il avoit du feu, de l'imagination & de l'invention, & qu'il ne lui manquoit que l'usage d'une Langue plus parfaite que n'étoit alors la nôtre (10). Il est loué par tous ceux qui ont eu occasion de parler de lui, soit parmi les Ecrivains Ecclésiastiques, soit parmi ceux de Cisteaux en particulier. Mais on ne peut pas nier qu'il n'ait été un peu satirique & hardi pour un Moine, & que son sel ne fût un peu acre & picquant, sur tout lorsqu'il vouloit reprendre les désordres de son tems, & particuliérement ceux de la Cour de Rome (11). Nous parlerons de lui plus amplement parmi les Historiens, & au Recueil des Auteurs déguisés.

Il étoit aussi Poëte Latin, comme le remarque la Croix du Maine, qui le fait natif de Beauvais (12).

§. 2.

De GUIOT de Provins Moine Bénédictin, au commencement du treiziéme siécle.

Guiot. C'Est l'Auteur du Roman appellé *la Bible Guiot*, dont on a des MSS. & dont on parle assés communément dans le Monde, sans que j'aie encore pû voir un éxemplaire des Imprimés (13).

Le Président Fauchet dit qu'on lui a donné le nom de *Bible*, parce que, comme disoit l'Auteur-même, ce Livre ne contient que des Vérités (14): mais qu'au reste c'est une sanglante Satire dans laquelle il reprend les vices de tout le Monde de quelque état qu'on pût être, sans épargner les Grands & les Princes plus que les Petits. Il ajoute que ce Guiot a été homme de grande expérience & qu'il a vécu long-tems.

§. 3.

CHRESTIEN DE TROYES; HUON DE MERI; HUON DE VILLENEUVE; GACE'S BRULE', qui aidoit THIBAUT Roi de Navarre dans la composition de ses Vers; BLONDIAUX DE NESLE, JACQUES DE CHISON; EUSTACE LI PEINTRE, &c.

ONt été les moins mauvais d'entre nos anciens Rimeurs & faiseurs de Romans, mais comme je ne les crois pas imprimés il est inutile de s'y arrêter. Il suffit de dire que Fauchet estime particuliérement Gacès Brulé, Blondiaux de Nesle, & les deux derniers, mais qu'il fait peu de cas de Huon de Meri, Auteur du Roman satirique de l'Antechrist.

§. 4.

10. où il loue beaucoup les vers François qu'Helinand a fait sur la Mort. Saint Antonin Florentin Chronic. part. 3. titul. 18. cap. 5.

Chrysostom. Henriquez in Menologio Cisterciensi pag. 42.

Voss. in Hist. Lat. & Christoph. Sandius not. ad Voss. Bellarm. Labb.

Carol. de Visch. in Biblioth. Cisterciens. & alii passim.

11. Ant. Loisel dans l'édit. de ces Poësies où on lit:

Rome est li mail qui tot assomme &c. . . .

. . . . Qui fait aux Simoniaux voile

De Cardonal & d'Apostoile &c.

12. Franç. de la Croix du Maine Biblioth. Franç. pag. 161. 162.

¶. La Croix du Maine dit bien qu'Helinand a fait plusieurs livres tant Latins que François, outre ses vers François de la Mort, & ses Chroniques, mais il ne dit point qu'il fût Poëte Latin.

13. ¶. Il n'y en a jamais eu.

14. Claud. Fauchet des anciens Poëtes & Rimeurs François livre 2. fol. 555.

§. 4.

De GUILLAUME de Lorris en Gastinois, vivant du tems de Saint Louïs:

Et de JEAN CLOPINEL ou le *Boiteux* de Meun sur Loire, que quelques-uns font Jacobin du tems de Philippes le Bel, au commencement du quatorziéme siécle.

Guill. de Lorris.

GUillaume de Lorris passoit pour un des meilleurs Poëtes François du treiziéme siécle. La passion déréglée qu'il avoit pour une Dame lui fit entreprendre la composition du fameux Roman de la *Rose*, où il semble qu'il ait voulu imiter les Livres d'Ovide touchant l'Art d'aimer, & qu'il en ait voulu étendre les pernicieuses maximes, sous prétexte d'y vouloir mêler un peu de Philosophie Morale.

Jean de Meun.

Mais la mort ayant empêché cet Auteur de continuer son Ouvrage, un Jacobin (1) Docteur en Théologie, nommé *Jean de Meun* ou *Clopinel*, se chargea quarante ans après de la commission de poursuivre ce Roman (2), & d'y mettre la derniére main; & il montra effectivement qu'il savoit aussi-bien que Guillaume la théorie de cet Art dangereux. Fauchet prétend (3) que de Lorris & Clopinel sont les plus renommés d'entre nos Poëtes anciens; & que ce Roman fut si bien reçû dans le Royaume, qu'il ne fut pas possible aux Théologiens de le décréditer par leurs Sermons & par leurs Ecrits. Ceux qui écrivirent avec plus de succès contre un si misérable Ouvrage, furent Martin le Franc, natif d'auprès d'Aumale, mais Prévôt & Chanoine de Lausanne en Suisse qui composa le *Champion des Dames*; & Jean Gerson Chancelier de l'Université de Paris qui fit un Traité Latin plus important & plus solide contre ce Roman, & contre l'Amour déréglé de la créature.

Guill. de Lorris, & Jean de Meun.

Les Rémontrances des Prédicateurs non plus que les Ecrits des Docteurs, n'ont point eu assés de force pour empêcher qu'on n'imprimât dans la suite le Roman de la Rose, & qu'on n'en ait fait même plusieurs éditions, dans lesquelles on a changé les expressions moins intelligibles (4).

* Le Roman de la Rose *in*-4. Paris 1519. —— Le Codicille & Testament de Maître Jehan de Meun *in* 4. Paris 1509.

§. 5.

D'ALAIN CHARTIER, au sujet duquel on a parlé des Rimeurs précédens.

Alain Chartier.

NOus avons les Poësies Françoises de cet Auteur, & elles sont la seconde partie de ses Oeuvres publiées par Mr. Duchesne le Pere l'an 1617. *in*-4. Mais il y a beaucoup de piéces inserées sous son nom parmi les siennes, qu'on lui a attribuées mal-à-propos dès le tems même de Clement Marot, qui nomme entre les autres, *la Contre-Dame sans merci*; *l'Hospital d'Amours*, *la plainte de Saint Valentin*; & *la Pastourelle de Granson*. Il dit (5) que ce sont des Ouvrages tout-à-fait indignes de son

1. ¶. Ménage chap. 127. de l'Anti-Baillet fait voir que Jean de Meun n'a point été Jacobin.

2. ¶. Si l'on en croyoit Fauchet feuillet 590. de ses Oeuvres, la continuation de Guillaume de Lorris par Jean de Meun commenceroit au 9. vers du 200. feuillet tourné de l'édition de 1529. mais il est évident que c'est au 13. vers du feuillet 78. tourné.

3. V. Fauchet des anciens Poëtes François fol. 589. & suivans.

De la Croix du Maine dans sa Biblioth. Françoise p. 245. 246.

Jean Gerson. tom. 4. Operum pag. 922. in-fol.

Ant. du Verdier de Vaupr. dans sa Bibl. Franç.

4. ¶. Quoique Paquier chap. 3. du 7. livre de ses Recherches, & page 86. du tom. 1. de ses Lettres dise que Clément Marot entreprit de rendre le vieux langage du Roman de la Rose plus intelligible, en l'accommodant à celui de son tems; il ne s'ensuit pas que d'autres avant Marot n'eussent deja extrémement changé le langage de ce livre, comme en font foi des éditions plus anciennes que celle de 1529. *in*-8. chez Galliot du Pré, laquelle suivant la remarque de Paquier, on pourroit juger être l'édition que Clément Marot a retouchée.

5. Clem. Marot, Epitre à Estienne Dolet du 31. Juillet 1538. citée par Duchesne dans ses Notes sur Al. Chart. pag. 867.

6. Marot.

7. Marguerite Stuart.

8. ¶. Voyés le Ménagiana page 205. du Tome 5.

9. Enguerrand de Monstrelet dans l'Hist. de Fr. & les Auteurs de l'Hist. de Charles VII.

Jean Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine, & Epit. 13. des Famil.

Estienne

Alain Chartier.

son nom, & qu'ils sont aussi peu de Chartier que *la Complainte de la Basoche* étoit de lui (6). On pourroit y ajouter encore *le Parlement d'Amours*; & le *Dialogue d'un Amoureux & de sa Dame*.

Après tout cet Auteur n'a jamais dû passer pour un fort excellent Poëte, quoiqu'on puisse dire que personne n'avoit encore mieux fait que lui jusqu'alors pour les Vers François. Il ne manquoit pourtant pas de génie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de son tems. Il faisoit même tout l'ornement de la Cour de Charles VII & on n'en peut pas douter après le témoignage public que la Princesse d'Ecosse (7) Dauphine de France lui donna par un baiser (8) qui a été consacré depuis dans nos Histoires (9).

Mais il faut avouer qu'Alain Chartier réussissoit mieux en prose qu'en vers; & s'il a été appellé *le Pere de l'Eloquence Françoise*, c'est plûtôt pour son *Curial*, & pour son Traité de l'*Espérance* qui est, selon Mr. Duchesne, le plus docte & le plus excellent de tous ceux qu'il a faits (10); que pour ses Poësies qui, selon Mr. Sorel, n'ont pas eu beaucoup d'approbation, & qui d'ailleurs sont fort obscures & fort ennuyeuses (11),

MAFFEO VEGIO,

Ou *Maphæus Vegius* de Lodi en Lombardie, Poëte Latin, né l'an 1407. vivant sous les Papes Eugene IV. & Nicolas V. mort l'an 1457. (12) ou 1459. ou même beaucoup plus tard selon d'autres.

Maffeo Vegio.

1222. Nous avons diverses Poësies de cet Auteur, dont on peut voir la Liste dans le Sieur Jerôme Ghilini & dans les autres Bibliothécaires. Elles sont toutes Latines, mais elles ne sont pas toutes dans un même genre de Poësie.

Jules Scaliger dit que (13) c'est un grand Poëte qui mérite d'être reçû favorablement & avec honneur des plus Savans, & qu'il est d'autant plus estimable qu'il vivoit en un siécle où le mérite des belles Lettres étoit encore peu connu. Vossius prétend même qu'entre tout le tems qui s'est écoulé depuis Petrarque jusqu'à Jovianus Pontanus, c'est-à-dire durant plus d'un siécle, il ne s'étoit point trouvé de meilleur Poëte que Vegius qui fut Dataire du Pape Martin V. (14) vers la fin de son Pontificat (15).

Les Poësies qui lui ont acquis le plus de réputation, sont sans doute ses Epigrammes, & son supplément de Virgile auquel il vouloit donner le nom de treiziéme Livre de l'Enéïde. Nous avons vû ailleurs que c'étoit sans aucun fondement qu'il s'étoit imaginé qu'il manquoit quelque chose à cet admirable Poëme, & que tout ce qu'il a prétendu y ajouter est renfermé dans l'Ouvrage même par anticipation, qui est une des maximes de l'Art Poëtique. C'est pourquoi le P. Gallucci blâmant l'excès de son industrie, n'a point trop mauvaise raison de le comparer à un ouvrier qui voyant un carosse fort accompli dans toutes ses parties, & qui jugeant néanmoins que quatre rouës ne lui suffiroient pas, voudroit lui en donner une cinquiéme (16).

Paul Jove n'a pourtant pas fait difficulté

Estienne Pasquier au livre 5. des Rècherches de la France chap. 18.

10. André Duchesne Préface sur les Oeuvres d'Al. Chartier, qui cite Pierre le Févre dans son Art de vraie Rhétorique, & J. Bouchet dans ses Annales.

11. Charles Sorel dans sa Bibliothéque Françoise, pag. 250. &c.

12. ¶. Il est dit dans la Vie de Vegius imprimée à la fin de son Traité de l'éducation des enfans, de l'Edition de Bâle in-8. 1541. qu'il mourut la premiére année du Pontificat de Pie II. d'où il s'ensuit que le Pontificat de Pie ayant commencé le 19. Août 1458. Vegius est mort cette année ou la suivante.

J'ai dit que Vegius etant mort la premiere année du Pontificat de Pie II. il faloit que ce fût en 1458. ou 59. Mais j'aurois pu décider que ce fut en 1458. parce que si ç'avoit été l'année suivante, Pie II. qui a remarqué dans ses Memoires pag. 57. de l'édition de Francfort 1614. que l'année 1459. fut fameuse par la mort de trois des plus éloquens hommes de ce tems-là, savoir Jean Aurispa, Poge Florentin, & Janot Manetti, n'auroit pas manqué, au lieu de trois, d'en compter quatre, par rapport à Vegius, qu'il avoit connu particulierement, & qu'il estimoit beaucoup.

13. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poëtices cap. 4. pag. 785. & seqq.

14. ¶. Il le fut du Pape Eugéne successeur de Martin. Il fut aussi Abbréviateur, & de plus dès l'an 1543. Chanoine de S. Pierre de Rome. Voyés parmi les Lettres d'Æneas Sylvius celle que lui écrit page 745. le nommé Joannes Campisius.

15. Ger. Joh. Vossius lib. sing. de Poëtis Lat. pag. 78

16. Tarquin. Gallutius Soc. J. Oration. 3. de Virgilii Allegoria pag. 246.

Maffeo Vegio.

té de relever cet Ouvrage au-dessus de tous les Poëmes qui avoient paru en Latin depuis la décadence de la Langue. Il prétend que (1) Vegius a effacé généralement tous les Poëtes qui avoient paru depuis mille ans jusqu'alors, c'est-à-dire depuis Claudien sans doute, & il témoigne qu'on n'en doit pas même excepter Petrarque, quoique couronné des Lauriers du Capitole. Il lui trouve l'esprit tout-à-fait Héroïque, & il dit qu'il a heureusement imité Virgile. Et Mr. Borrichius estime (2) qu'on ne doit point blâmer l'effort qu'il a fait, quoiqu'il soit fort éloigné de son modéle.

* *Maphaeus Vegius*, *Disputatio inter Solem*, *Terram*, *& Aurum* in-4. *Paris.* 1611. —— *De Perseverantia Religionis lib.* VII. — *De Educatione Liberorum lib.* VI. in-4. 1611. —— *Dialogus de Miseria & Felicitate* in-4. *Paris.* 1511.

MOMBRITIUS,

(*Boninus*) Milanois, Poëte Latin, vivant en l'année 1480. sous le Duc Galeace Marie (3).

Mombritius.

1223. LE Piccinelli rapporté par Laurent Crasso (4), dit que cet homme étoit un des plus signalés d'entre les Poëtes de son tems. Jules Scaliger dit qu'il a le style noble & réguliérement élevé, & qu'il garde fort bien l'égalité en traitant de diverses choses, dont la varieté ne l'empêche pas de se soutenir (5). Il a fait un Poëme sur la Passion de Jesus-Christ.

APOLLONIUS COLLATIUS,

(*Pierre*) Prêtre de Novare, que plusieurs ont pris pour un Ecrivain du septiéme siécle, vivant sur la fin du seiziéme (6).

Apollonius Collatius.

1224. CEt Auteur a l'honneur d'être dans la Bibliothéque des Peres sur la bonne foi de Margarin de la Bigne, qui l'a pris effectivement pour un ancien Pere de l'Eglise ou pour un Auteur Ecclésiastique, dont il marque le tems vers l'an 690. (7). C'est sans doute ce qui a porté divers Ecrivains fort habiles d'ailleurs à reconnoître son autorité comme celle des Anciens, selon que Vossius l'a remarqué (8). Et Barthius n'a point laissé de l'expliquer en cette qualité, quoiqu'il sût fort bien que c'est un Poëte moderne, sous prétexte que tant de grands hommes ont témoigné en faire du cas, par rapport au tems où ils l'ont fait vivre (9).

Le

1. Paul. Jovius elogio 107.

2. Olaüs Borrichius Dissertation. de Poët. Latin. pag. 107.

Vid. & Hieronym. Ghilin. Theatr. homin. literat. part. 2. pag. 188.

3. ¶. Il peut bien avoir vécu l'an 1480. mais non pas cette même année-là sous le Duc Galeas-Marie, assassiné, comme on sait, le 26. Décembre 1476. Mombritius, à la fin de sa Traduction en Vers Latins de la Théogonie d'Hésiode, est qualifié *Patricius Mediolanensis*, Gentilhomme Milanois. C'est le même qui a recueilli en deux gros volumes *in-fol.* les Vies des Saints, *Acta Sanctorum*, tirés des manuscrits qui étoient dans les archives de S. Jean de Latran. Il les fit imprimer sans marque de tems, ni de lieu. On présume néanmoins que c'est à Milan, & comme il les dédia par quelques vers Elégiaques à Cecco Simonetta (c'est-à-dire à François Simonetta) Secretaire d'Etat des Ducs, on juge que ce fut avant le mois de Septembre 1479. tems auquel Ludovic Sforce fit arrêter Simonetta, qui après un an de prison fut décapité le 30. Octobre 1480. Constantin Lascaris à la fin de sa Grammaire Grecque fait mention dès l'an 1463. de Boninus Mombritius, comme d'un homme constitué en dignité, où par erreur cependant au lieu d'*ἀξιώσει Βονίνε τȣ̃ Μομϐριτίȣ*, on lit *Βομϐριτίȣ*.

4. Lorenzo Crasso de Poët. Græc. pag. 93. ex Piccinell. in Athénæo Literator. Mediolanens. Italicè script.

5. Jul. Cæs. Scaliger lib. 6. Poëtices seu Hypercritic. cap. 4. pag. 790.

6. ¶. Il est hors de doute qu'Apollonius Collatius Auteur du Poëme de la ruine de Jérusalem en 4. livres est mort sur la fin du 15. siécle. Cet Ouvrage fut imprimé à Milan in-8. l'an 1481. & l'on en a vu un autre du même Poëte sur le combat de David & de Goliath en vers héroïques dédiés à Laurent de Médicis, mort l'an 1492. Platinus Platus que je ne crois pas être parvenu à 1500. & dont les Poësies, la plûpart de très-vieille date, furent imprimées l'an 1502. in-4. à Milan a fait ce distique à l'honneur de cet Apollonius.

Petrus Apollonius referens ab Apolline nomen
Carmina componit nomine digna suo.

J'ajoute à ceci qu'au 1. livre des Epigrammes de Lancinus Curtius imprimées l'an 1521. à Milan in-fol. il y en a une de dix Hendécasyllabes à un Andréinus Collatius de Novare qui étoit apparemment de la famille d'Apollonius Collatius. Tout cela fait voir que ce Poëte n'a non plus vécu sur la fin du 16. siécle, comme l'écrit Baillet, que sur la fin du 7. comme l'a cru Marguérin de la Bigne.

7. Margarin. Bignæus in Indice Chronol. Vett. Eccl. Script. præfix. tom. 1. Bibl. SS. PP.

8. Ger. Joh. Vossius de Histor. Latin. cap. 10. pag. 811. 812.

9. Gasp.

Apollonius Collatius.

Le Pere Briet juge par la mauvaise Poësie de cet Apollonius & par la bassesse de son style (10), qu'il a vécu au septiéme siécle plûtôt que dans celui de Politien, où la belle Poësie commençoit à revivre, & où l'on étudioit le Grec qu'Apollonius ne savoit pas. Il dit pourtant que son style est un peu meilleur que celui du tems de Charlemagne & que Vossius & Barthius le rabaissent avec excès.

Mais ce Pere pouvoit considérer que ces deux Critiques n'ont rien dit pour le tems d'Apollonius qui ne soit conforme à la maniére dont Jules Scaliger nous l'a fait connoître, & que celui-ci pouvoit avoir vû Apollonius ou ceux qui l'avoient hanté, comme il paroît par le rang qu'il lui donne au milieu de plusieurs Poëtes du même siécle. Et pour ce qui est de son style, ils en ont encore beaucoup moins dit que Scaliger qui juge que c'est un Ecrivain assés pieux, mais que c'est un Poëte un peu froid, & qu'il n'est pas heureux lorsqu'il quitte le genre Elégiaque (11). Mais Scaliger ne parle que des *Fastes* d'Apollonius (12), sans faire mention de ses quatre Livres en vers sur la ruine de Jerusalem.

Les deux VERINS ou VERRINS (13) de Florence, ou selon d'autres de l'Isle de Minorque.

UGOLIN, mort âgé de 75. ans, vers la 1490. de J. C. selon quelques-uns, mais après l'an 1505. selon d'autres, puisqu'il a survécu à Pierre Crinitus son Ecolier, qui mourut en cette année au plûtôt (14).

MICHEL, fils d'Ugolin, mort longtems devant son Pere, âgé seulement de 17. ans (15).

Ugol. Verin.

1225. UGOLIN VERIN a composé divers Ouvrages en Vers, entre autres la *Charliade* (16) ou les expéditions de Charlemagne, le *Siege & la prise de Grenade*, une *Silve* à la louange de Philippe Benita, quelque chose sur l'Astronomie, & diverses autres Poësies, sans parler de ce qu'il a fait en Prose. Mais il n'y en a point qui lui ait fait tant d'honneur que les trois Livres qu'il a faits à la louange de la Ville de *Florence*, où il demeuroit avec son fils, après avoir quitté son pays, & qu'il a depuis adoptée pour sa Patrie, selon l'opinion de ceux qui le font venir de Minorque (17).

Dans

9. Gasp. Barthius Adversarior. lib. 21. cap. 27. col. 1163.

10. Philipp. Brietius lib. 5. de Poëtis Latin. pag. 63. 64. præfix. Acutè dict. Poët.

11. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. pag. 797.

12. ¶. Personne depuis Scaliger n'a vu ces Fastes.

13. ¶. Ceux qui écrivent *Verrins* au lieu de *Vérins*, & ceux qui les font venir de Minorque se trompent également. On en peut croire Ugolin lui-même dans les neuf vers qui commencent: *Si quis forte meam prolem*, rapportés plus bas par notre Auteur. Pierre Dauphin qui a écrit plusieurs Lettres à Ugolin les adresse toujours à *Ugolino Verino Florentino*. On y trouve quelquefois *Verrino*, mais c'est ou une méprise de l'Ecrivain ou une faute de l'Imprimeur

14. ¶. Pierre Dauphin dans sa Lettre du 10. Juillet 1492. à Ugolin lui donne 50. ans: *Nondum adeo ætate processisti, cum sis modo quinquagenarius, ut emeritus censeri merearis.* C'est dans la 95. Lettre du l. 3. Sur ce pied-là en 1505. il n'en auroit eu que 63.

15. ¶. Michel Vérin mourut âgé d'environ 19. ans selon Pierre Dauphin Lettre 90. du l. 2. Pocciantius met la mort de Michel Verin en 1487. Le Ghilini la met en 1483. date préférée à toute autre par Baillet art. 26. de ses Enfans célébres, mais sans preuve suffisante.

Une bonne raison encore pour mettre en 1487. la mort de Michel Verin, c'est qu'au 8. Livre des Lettres de Marsile Ficin, il y en a une de consolation à Ugolin affligé de la perte qu'il venoit de faire de ce cher fils. Lettre à la verité sans date, mais qu'on doit presumer être de 1487 parce qu'elle se trouve entre une du 26. Juin, & une autre du 24. Decembre, toutes deux de cette même année, qui est aussi celle de la premiere Edition des Distiques de Michel Verin à Florence.

16. ¶. Il devoit plûtôt dire *la Carliade*, Poëme divisé en 15. livres. Le manuscrit s'en voit à la Bibliothéque du Grand Duc, & de plus 7. livres d'Epigrammes du même Ugolin écrits de la main de son disciple Petrus Crinitus alors fort jeune, l'an 1489.

17. Je serois tenté de croire que ceux qui font Vérin Espagnol se sont trompés, parce que Ugolin ne se contente pas d'appeller Florence sa Patrie sur la fin de son Poëme, en ces termes:

Hoc opus exegi, Patria mihi testis amoris
Duret ad extremos ventura in secla nepotes.

Mais qu'il parle de la famille des *Verini* comme d'une des plus anciennes de Florence, en ces termes, fol. 35. pag. 2.

Si vis forte meam, Lector, cognoscere prolem,
Percurram, quamvis alios memorare deceret,
Est Florentina Grevis amnis proximus urbi,
Verini unde suos primum duxere Penates
A quadringentis annis: & Brocculus auctor

His

Mich. Vérin.

Dans le premier Livre, il traite de la gloire & de la majesté de la Ville de Florence, & de tout ce qu'il a trouvé dans l'Histoire qui étoit propre à son dessein: dans le second, il rapporte les qualités & les actions des hommes illustres de la Ville: & dans le troisiéme, il parle des familles de Florence & de leurs origines, mais avec assés peu d'exactitude.

Il n'y a presque rien de Poëtique dans tout cet Ouvrage, la versification n'y est pas non plus fort délicate, & il étoit fort inférieur en ce point à Jovianus Pontanus, à Politien, & quelques autres Poëtes de son tems. Cependant la piété (1) avec laquelle il a tâché de servir sa patrie, mérite quelques louanges, dit G. Audebert (2), & cette considération peut contribuer à le rendre excusable d'une partie de ses fautes.

2. MICHEL VERIN a composé des Distiques moraux (3), qui pourront faire le sujet de l'admiration de ceux qui considéreront que c'est le fruit de sa premiére jeunesse. La facilité pour la versification y paroît extraordinaire, mais la sagesse qui éclate dans tous ses Distiques, est quelque chose de bien plus admirable: & elle nous fait assés juger qu'il étoit déja mûr pour l'éternité, lorsque l'amour de la continence l'enleva aux Médecins (4), qui ne faisoient point scrupule de vouloir sacrifier sa virginité pour la conservation d'une vie misérable.

Le P. André Schott Jésuite d'Anvers qui le fait natif de Minorque dit (5) qu'il a choisi les plus belles sentences des Philosophes Grecs & Latins, mais qu'il a pris particuliérement celles de Salomon pour les renfermer dans ses Distiques. Il ajoute que la netteté du style, l'élégance & la beauté du sujet, ont été cause qu'on a enseigné & fait apprendre ses Distiques publiquement dans les Colleges de divers pays; ce qui s'est pratiqué encore depuis le tems auquel Schott faisoit cette réfléxion à la gloire de Vérin.

Ugol. Vérin.

Jules Scaliger juge (6) que ses vers sont dignes de la maturité d'un homme consommé, mais je pense qu'il a eu plus d'égard à la morale de l'esprit & du sens de ces vers, qu'à la maniére de la composition & du style qui est simple, mais naturel & facile. Geraldini qui dit presque la même chose, ajoute qu'il est court, sans obscurité, qu'il a de la cadence, & qu'il est ingénieux sans fiel; mais c'est par une flaterie de Poëte qu'il a osé avancer que les Distiques de Vérin sont comparables aux Livres de l'Ecriture sainte (7).

Il est inutile après cela de rapporter les éloges que Politien & son Pere même lui ont donnés, puisqu'ils ne peuvent rien ajouter à ce qu'on vient de dire.

Ces Distiques ont été imprimés à Lyon chés les Frellons avec les Commentaires de Martin Ivarre Basque d'Espagne, que Schott appelle assés savans. On en a fait aussi une édition jointe à celle des Poësies d'Owen, mais le nom de Vérin n'y paroît pas; c'est ce qui porte le Lecteur à la séduction, & qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit un Ouvrage d'Owen (8). C'est une innocence ou plûtôt un artifice dont j'ai déja rapporté un éxemple dans les Imprimeurs d'Angleterre au sujet d'un Livre du Pere Labbe (9), qu'ils ont imprimé avec un Traité de Selden, sans y mettre le nom de ce Pere.

Il s'est fait une autre édition de ces Distiques à Beauvais, elle parut l'an 1616. par les soins de Philippes le Clerc qui étoit Principal du Collége de cette Ville, & qui chan-

His fuit: & primum appellata est Breccola proles.
A Verio sed post nomen sortita Verini
Non plebeïa domus, summos Ugolinus honores
Ipse meus spectatâ atavus virtute recepit.

1. ¶. *Pietas in patriam* se doit rendre par *zéle pour la patrie.*

2. German. Andebertus Aurelian. editor. carm. Ugolini Verini, seu quis alius auctor præfation. ad libros tres de Illustr. Flor. Gerard. Joh. Voss. lib. 3. de Histor. Lat. cap. 8. pag. 626. 627.

3. ¶. Ils furent pour la premiére fois imprimés l'an 1487. à Florence.

4. Voici une Epigramme de Politien qui explique toutes choses sur ce sujet.

Verinus Michaël florentibus occidit annis,
Moribus ambiguum major, an ingenio.
Disticha composuit docto miranda Parenti
Quæ claudunt gyro grandia sensa brevi.
Sola Venus poterat lento succurrere morbo,
Ne se pollueret maluit ipse mori.
*Hic jacet hou Patri * dolor & decus, unde juventus*
Exemplum, vates materiam capiant.

* Baillet lisoit *Patria* i. e. *Florentia.*

5. A. S. Peregrinus in Bibl. Hisp. tom. 3. classe 4.

Mich. Vé-ria.

changeant l'ordre & l'œconomie des autres éditions, les rangea selon les matiéres & sous des titres qui lui paroissoient les plus convenables. Mais Colletet a eu raison (10) de taxer de nouveauté & de bizarrerie le titre que le Clerc lui a donné de *Verrinus Belvacensis*. Car il n'est pas impossible que ceux qui ne connoissent pas Vérin ne s'y laissent surprendre, & qu'ils ne confondent le lieu de cette renaissance du Livre avec celui de la véritable & premiére naissance de l'Auteur.

Enfin pour faire voir combien ces Distiques ont paru utiles dans la France, on peut faire remarquer au Lecteur qu'ils ont été traduits en Vers François dans le siécle passé par Claude Odde de Triors (11), & en Prose Françoise dans celui-ci par Claude Hardy (12).

* *Hugolini Verini lib.* III. *Carm. de Illustratione Florentiæ* in-4. *Paris.* 1588.

LANCINUS CURTIUS,

De Milan, Poëte Latin, vivant sur la fin du 15. siécle (13).

Lancinus Curtius.

1226. CEt Auteur nous a laissé des Silves & des Epigrammes (14), qui ne lui ont pas acquis beaucoup de réputation. Jules Scaliger dit que c'est un Poëte froid, qui n'avoit pas le génie heureux pour l'invention, ni grand talent pour les vers (15). Ce ne sont point les sacrés Mysteres qu'il a renfermés dans sa Poësie, mais on peut dire que c'est sa Poësie qu'il semble avoir mise dans les fers, lorsqu'il l'a renfermée dans des faits tirés de l'Histoire sainte. De sorte que quand on les voit exprimés avec si peu de noblesse & si peu d'agrément, on aime toujours mieux les lire dans le style simple de l'Ecriture, que de les appercevoir dans une Poësie si peu naturelle.

Lancinus Curtius.

Il ne laissoit pas d'être fort habile dans la connoissance du Grec & du Latin, au sentiment de Paul Jove (16). Mais il avoit trop de légéreté & trop de vent dans la tête. L'inconstance de son esprit l'avoit empêché de réussir en tout ce qu'il avoit entrepris. Quelque grande que fût sa lecture, & quelque longue que fût l'habitude qu'il pouvoit avoir avec les bons Auteurs, elle ne lui avoit servi de rien pour se former un style raisonnable. Celui qu'il a employé, soit dans ses Silves, soit dans ses Epigrammes, est toujours dur & fort obscur. Il a préféré la gloire de paroître docte & grand Lecteur, à la qualité de véritable Poëte & d'Ecrivain poli.

Ses Silves sont de vraies Forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile, & par conséquent beaucoup d'embarras & beaucoup d'obscurité, sans parler des épines & des ronces qui empêchent un Lecteur timide & délicat d'y entrer & de les pénétrer.

Ses Epigrammes ne laissent pas de contenir quelquefois des plaisanteries assés agréables, qui portent le Lecteur à rire lors même qu'il se trouve choqué de la dureté de l'expression.

Mais il se plaisoit particuliérement à faire de ces vers qu'on appelle *Serpentins* (17), qui commencent & finissent par le même mot ou par la même phrase (18); il en faisoit de *Retrogrades* ou *Cancrins*, qui se rapportent à l'*Anastrophe* des Rhétoriciens, comme la premiére espéce se réduit à leur *Epanalepse*. Enfin il se faisoit une occupation fort sérieuse d'en faire de *quarrés* & de *cubiques*, que je ne saurois mieux ex-

Celtiberor. pag. 597. 598.
6. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poëtices cap. 4. pag. 791.
7. Ant. Gerald. apud Schot. p. 599.
8. Georg. Math. Konig. Bibl. Vet. & Nov. in Verino.
9. Voyés le tom. 2. part. 1. des Jug. des Sav. ou il est parle des Crit. Hist. art. 67. pag. 18.
10. Guill. Colletet Art Poët. Traité de la Poësie Morale nombre 41. pag. 117. & nombre 57. pag. 140.
11. En 1577.
12. En 1614.
13. ¶. Jacobus Julianus surnommé Antiquarius, de Pérouse, & non pas de Boulogne, comme Politien chap. 47. de ses Mélanges l'a cru, dit dans une de ses Epîtres, qui est la 20. du livre 1. que Lancinus Curtius mourut l'an 1511.
14. ¶. Imprimées in fol. en 20. livres l'an 1521. à Milan, dont on peut dire:
Nulla in tam magno est corpore mica salis.
15. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poët. pag 797.
16. Paul. Jov. Elog. num. 60.
17. *Anguinei.*
18. On peut voir des éxemples de toutes ces espéces de vers extraordinaires dans l'Encyclopédie d'Alstedius tom. 1. l. 10. de Poët. sect. 4. cap. 5. num. 10 pag. 550. num. 22. pag. 552. col. 2. num. 54. pag. 563. col. 1.

Lancinus Curtius.

expliquer qu'en empruntant les termes du Blason, & en disant qu'un vers héxamétre cube ou quarré ne doit contenir que six mots, & fait néanmoins six vers en *pal* & six vers en *fasce*, dont les plus admirables sont ceux qui sont non seulement retrogrades ou qui font encore six vers en reprenant les six mots de gauche à droit, mais qui font encore un double vers en *sautoir*, soit en montant du troisiéme quartier au second, & du quatriéme au premier, soit en descendant en *bande* du premier au quatriéme, & en *barre* du second au troisiéme quartier du vers quarré.

On pourroit appeller ces sortes d'Ouvrages *la question ou la torture de l'esprit.* Ceux qui s'y sont appliqués les premiers, ont été trompés lorsqu'ils ont vû que le Public avoit reconnu si mal leurs travaux, & qu'il s'étoit contenté de rire de ces efforts si extraordinaires, & de se divertir de leurs sueurs & de leurs veilles. C'est ce qui devoit rendre sages ceux qui sont venus depuis, & qui pouvoit leur apprendre qu'il est fort inutile de se tuer pour faire rire les autres, & acquerir à la fin une réputation de ridicule.

* *Lancini Curtii Poëmata* in-fol. *Mediol.* 1521.

POLITIEN,

(*Angelus Bassus*) (1) né l'an 1454. à Monte-Pulciano en Toscane, d'où lui est venu son nom de Politianus, Précepteur des Princes de Medicis, Chanoine de Florence, mort l'an 1494. âgé de 40. ans, Poëte Grec, Latin, & Italien.

Politien.

1227. J'Ai déja rapporté ailleurs ce que les Savans ont pensé des Ouvrages de ce Critique, & des Traductions de ce célébre Auteur. Et ceux qui auroient la curiosité de voir un Recueil fort ample de divers Eloges qui semblent lui donner la principauté sur les beaux esprits & les hommes doctes de son siécle, le trouveront dans les grosses & savantes compilations de Barthius, où il occupe entiérement le cinquiéme chapitre du quarante-septiéme livre (2).

Cet Auteur ne s'est pas contenté de bien établir la réputation de Politien en cet endroit, & de l'y défendre contre diverses accusations qu'on a formées de tems en tems contre lui. Il a fait voir encore ailleurs quel étoit son mérite (3) & les avantages qu'il avoit sur les autres dans la Poësie. Il ne fait point difficulté de dire qu'il avoit atteint au point de la perfection des Ecrivains de l'ancienne Rome dans ses Vers Latins, & qu'il avoit fort approché des meilleurs Auteurs d'Athénes dans ses Grecs. Il ajoute que Politien a passé de fort loin dans ses Vers Italiens les Poëtes du pays qui n'avoient point d'autre occupation que celle-là, & qui n'étoient point partagés comme lui.

Louïs Vivès dit en général de ses Muses, c'est-à-dire de ses Poësies dans les trois Langues que nous venons de marquer (4), qu'elles sont également agréables, remplies de mille beautés, pleines de charmes, accompagnées d'une douceur continuelle, & qu'on y trouve par tout le bon goût soutenu d'un sel qui n'a rien de trop acre.

C'est ce qui lui a fait donner par ses admi-

1. ¶. Depuis la remarque ci dessus faite art. 315. où j'ai dit que le nom de famille de Politien étoit *Cini* & non pas *Bassi*, j'ai reconnu avec d'habiles Italiens, que le mot *Cini* étoit corrompu de celui d'*Ambrogini*, en ce que le même Politien qui l'an 1493. le 1. de Septembre, Indiction XI. en qualité d'un des quatorze témoins du testament de Jean Pic de la Mirande, y signa le second en ces termes: *Ego Angelus Politianus filius Domini Benedicti de Cinis, Decretorum Doctor & Canonicus Florentinus &c.* huit ans auparavant dans un acte du 23. Décembre 1485. n'étant pas encore Chanoine de la Cathédrale de Florence, est dénommé *D. Angelus, filius egregii Doctoris D. Benedicti de Ambroginis de Monte Politiano, Prior sacularis & Collegiata Ecclesia Sancti Pauli Florentini &c.* Par où l'on voit que d'*Ambrogini*, en retranchant les deux premiéres syllabes, on a d'abord fait *Gini* & qu'en suite par le changement du G. en C. familier aux Florentins pour les noms de famille, on a de *Gini* fait *Cini*. Voyés le Crescimbeni pag. 395. 396. 397. du Commentaire sur l'Histoire *della volgar Poësia* Vol. 1.

2. Gaspar Barthius Adversarior. lib. 47. cap. 5. col. 2193. & seq.

3. Idem in eodem Opere lib. 19. cap. 17. col. 1055. & seq. où il donne une Version en Vers Latins de dix Epigrammes Grecques de Politien.

4. Johan. Ludov. Vives lib. 3. de tradend. Disciplin. & apud Barth. col. 2194.

¶. Les jugemens de Vivès touchant les Poësies de Politien, se bornent uniquement aux Latines.

5. Paul. Jov. l. 1. de Vita Leonis X. Papæ. Quoique cet Auteur ne lui soit pas fort favorable dans ses Eloges, comme nous l'avons déja remarqué ailleurs.

Item G. J. Voss. l. sing. de Poët. L. p. 79.

¶. Ce

Politien. mirateurs la qualité de Poëte divin, comme a fait Paul Jove (5), & qui d'un autre côté l'a rendu l'objet de la médisance de ses envieux, parmi lesquels Joseph Scaliger comptoit sans doute Marulle (6) qui croyoit pouvoir impunément se mocquer de Politien, qui non seulement étoit fort au dessus de lui, mais qui ne trouvoit même personne à qui il fut obligé de céder le rang de préséance (7).

Mr. Borrichius témoigne qu'il n'y a point de genre de Poësie dans lequel il ne réussît fort bien, comme dans le Lyrique, l'Elégiaque, & sur tout dans l'Epique. Il ajoute (8) que ses Epigrammes sont aussi fort travaillées & fort polies pour la plûpart; car il y en a de moindre prix selon Scaliger (9): mais qu'on y trouve néanmoins plus de fureur Poëtique que d'Art; plus d'esprit que de jugement, ce qui ne regarde pas moins les autres Poësies de Politien que celles-ci, selon la pensée même du Giraldi que Mr. Borrichius a suivie.

Mr. Konig témoigne faire tant de cas de ses Vers Grecs (10), qu'il ne les juge pas inférieurs à tout ce que l'Antiquité a produit de plus délicat dans le même genre, au moins pour ce qui regarde l'élégance & quelques agrémens particuliers (11).

Et pour ce qui regarde ses Poësies Italiennes, Messieurs du Port Royal nous apprennent que les Stances de huit vers qu'il composa en cette Langue vers l'an 1480. sont considerées encore aujourd'hui comme une merveille, & comme les plus belles piéces qu'il ait jamais faites (12). Cependant Jean de la Case Auteur de la Vie du Cardinal Bembe trouve dans ces Poësies de la Langue vulgaire trop peu de douceur & trop peu d'élégance pour croire que Politien eût lû les beaux vers de Petrarque (13). Du moins ne s'étoit-il pas assés formé sur cet excellent modéle. Il reconnoît pourtant qu'il étoit le Prince de tous les Poëtes Italiens qui ayent paru depuis Petrarque jusqu'à Bembe. Mais cette Principauté n'étoit pas de difficile acquisition en un siécle où le même Auteur assûre que tous ceux qui ont entrepris de faire des Vers Italiens durant l'espace de ces 150. années n'avoient rien fait que de bas, de trivial, de languissant, rien que de burlesque & de ridicule; en un mot, qu'ils ne méritoient pas le nom d'Auteurs.

Politien. Mais avant que de quitter Politien, il faut voir le jugement que Jules Scaliger a fait de la plûpart de ses Poësies Latines. Il dit (14) que généralement parlant on peut se persuader qu'il n'y a que le désir de faire paroître son érudition qui a porté Politien à prendre un style propre pour des Silves. C'est ce qui lui a donné assés de rapport & de conformité avec le Poëte Stace. Aussi voit-on qu'il a affecté de montrer par la varieté des choses qu'il traite, combien il avoit de lecture, qu'il n'a consulté que son naturel, à l'impétuosité duquel il n'a jamais apporté beaucoup de résistance, qu'il s'est donné souvent la liberté de sortir de son sujet, & qu'il semble avoir négligé d'observer l'harmonie & la belle cadence qui fait la douceur & la beauté des vers.

Ce Critique prétend que dans la piéce appellée *Nutritia*, c'est-à-dire, le payement ou la récompense des Nourrices, Po-

5. ¶. Ce n'est que par rapport aux Stances Italiennes de Politien, que Paul Jove, à qui les hyperboles ne coutent rien, l'a traité de Poëte divin.

6. Joseph Scaliger in Castigation. ad Catulli Carm. & ex eo idem Voss. de Poët. Lat. pag. 79. ut supra.

7. ¶. Il expose fort mal le sens des paroles de Politien. *Marullus*, dit Scaliger sur un endroit de la 67. piéce de Catulle, *ridet Politianum, virum non solum se majorem, sed & nullo nostra ætatis inferiorem.* Ce qui signifie: *Marulle se moque de Politien, homme non seulement fort au dessus de lui, mais qui n'étoit inférieur à qui que ce soit de nos Savans.*

8. Olaüs Borrichius Dissert. de Poët. pag. 103. & ante illum Lil. Greg. Gyrald. Dial. de Poëtis xvi sui.

9. ¶. Scaliger le pére n'a dit autre chose touchant les Epigrammes Latines de Politien, sinon que chacun pouvoit en faire un choix suivant son goût. *Epigrammata*, dit-il, *sibi quisque examinet.* Jugement, ce me semble, peu judicieux, chacun n'étant pas également capable de bien choisir.

10. ¶. Scaliger le fils dit que hors quelques-uns de ces vers en fort petit nombre le reste ne pouvoit passer qu'à la faveur de la grande jeunesse du Poëte. Voici ses termes pag. 51. de sa 1. Epitre. *Poteramus & edere nostra, appositis ætatis annis, ut fecit Politianus in suis Græcis Poëmatiis, quæ, præter pauca, digna erant quæ in adolescente potius amaremus quam quæ à seniore Politiano venditarentur.*

11. Georg. Math. Konig. in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 651.

12. L'Auteur Anon. de la Gram. Italienne pag. 7. de la Préface.

13. Joan. Casa in Vita Petri Bembi p. 141. edition. Batesii Angl. in-4.

14. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtices pag. 802.

Politien. Politien ne s'est soucié d'autre chose que de faire voir qu'il connoissoit ce qu'il y a de plus caché au commun des gens de Lettres, & qu'il avoit non seulement de l'inclination pour Lucain; mais encore de la sympathie avec ce Poëte; mais qu'il lui est fort inférieur aussi-bien qu'à Stace, & qu'il n'approche pas encore de la force & de la beauté de l'expression de l'un & de l'autre.

Il dit la même chose de son *Rustique* jugeant que c'est le même dessein, & que c'est du sang de la même veine. Néanmoins il reconnoît qu'il y a un peu plus de douceur & d'agrément, mais qu'il en a toute l'obligation à sa matiére.

Il avouë que parmi ses Elégies il y en a d'excellentes, fort ingénieuses, bien remplies, nombreuses & justes dans la cadence, fortes dans le sens & nobles dans l'expression; que celle qu'il a faite sur la mort d'une personne est très-digne d'un homme de sa réputation, & qu'elle vaut mieux que celle qu'Ovide a faite sur la mort de Drusus.

Après avoir parlé à peu près de la sorte des Vers Latins de Politien, il a voulu dire aussi son sentiment sur ceux qu'il a faits en Grec. Il le blâme d'avoir averti le Public qu'il n'étoit encore qu'un enfant lorsqu'il les composa, parce qu'il les juge si excellens qu'il ne croit pas qu'un homme tout fait en puisse faire d'aussi bons en Latin. Quoi que ce jugement de Scaliger le Pere puisse avoir quelque sens véritable, il est bon néanmoins de se souvenir de ce que j'ai rapporté ailleurs de son propre fils touchant la capacité & la qualité de sa Critique sur les Vers Grecs (1). Politien.

* *Stanze di Messer Angelo Politiano* in-8. *in Vinegia* 1544. — *Ejusdem Rusticus* in-8. *Basil.* 1539.

PHILELPHE

Le jeune (*Marius*) d'Ancone, fils de François, & d'une fille du célébre Chrysoloras de Constantinople, mort sur la fin du 15. siécle ou vers le commencement du 16. Poëte Latin (2).

1228. ON a imprimé les Epigrammes (3) de cet homme en Allemagne, dans lesquelles, comme dans les au- Philelphe.

1. ¶. L'endroit ci-dessus allégué de l'Epitre 1. de Scaliger le fils fait voir qu'il n'étoit pas d'accord avec son pére touchant l'estime qu'on doit faire des Epigrammes de Politien. Daniel Heinsius en a fort bien jugé dans l'Epitre dédicatoire de son *Peplus*.

2. ¶. François Philelphe ayant épousé à Constantinople Theodore Chrysolorine fille de Jean Chrysoloras, & petite-fille d'Emmanuel l'an 1426. en eut le fils dont il s'agit ici qu'il amena en Italie l'année suivante avec la mére agée seulement de 16. ans. Cela paroit par la 2. de ses Lettres datée du 11. Octobre 1427. où il dit que ce fils nommé Jean Marie Jaques avoit ce jour là un an 2. mois 17. jours. Il ne fut nommé dans la suite que Marius Philelphus, né comme on voit à Constantinople, & non pas à Ancone. Marius avoit de l'esprit, mais aimant le plaisir autant que les Lettres, il n'eut pas autant d'érudition que son pére, quoi qu'il écrivît en prose & en vers avec plus de facilité encore que lui. Sabellic au Dialogue *de Latina Lingua reparatione*, & après lui Gyraldus au Dialogue 1. des Poëtes de son tems, disent que cent personnes lui proposant chacune par ordre une matiére, il la leur rendoit en vers sur le champ dans le même ordre qu'il l'avoit reçuë, en quoi sa mémoire à retenir ne paroissoit pas moins admirable que sa facilité à composer. Baillet qui prétend qu'il ne faisoit que redire dans son ordre le vers que chacune de ces cent personnes lui avoit dicté, & que le tout n'étoit qu'un effet de sa mémoire n'a pas, selon sa coutume, entendu le Latin de son Auteur. *Fuit alioqui*, dit Sabellic parlant de Marius Philelphus, *prompto ingenio, memoriaque capacissima, quippe qui vestigio stans uno, centum ordine dictantibus, confestim cuique suam, eo quo acceperat ordine, complexam carmine redderet materiam.* Cela est clair, & Gyraldus, dont je vais rapporter les paroles, ne l'a pas conçu autrement. *Philelphi filii fuere Marius & Cyrus ex Chrysolora Græci hominis doctissimi filia, quorum Marius paratissimo fuit ingenio, & memoria quadam incredibili, nam ut ipse ex Cyro fratre audivi, uno pene stans vestigio, centum per ordinem materiam proponentibus, confestim cuique, quo proposita fuerat ordine, carmine referebat.* Ce double talent d'un esprit très vif joint à une merveilleuse mémoire, & le mot *materiam* ne souffrent pas une autre explication. Gyraldus au reste s'est trompé lorsqu'il a pris Cyrus pour le frére de Marius. Celui-ci, & Xenophon furent les seuls fils de François Philelphe, & de sa premiére femme Theodore Chrysolorine. Marius mourut en 1480. un an devant son pére dans la 55. année de son age, Xénophon dans sa 38. en 1470. Cyrus fils naturel de Xénophon étoit neveu & non pas frére de Marius.

3. ¶. Ce ne sont pas des Epigrammes, ce sont diverses piéces en Vers Elégiaques, les unes plus, les autres moins longues, mais toutes mauvaises & très-indignes du soin qu'on a pris à Wolfembutel de les imprimer. Je les ai parcourues. La facilité de cet Auteur qu'on a tant vantée, n'étoit qu'une facilité à mal faire. Il ne savoit ni parler ni penser. Dans 5000. & tant de vers qu'on a imprimés de lui on ne trouve pas un fait curieux touchant les gens de Lettres de son tems. Il y a seulement une invective grossiére contre George de Trebisonde. J'ai été surpris de son silence touchant François Philelphe son pére, dont il n'a pas dit un seul mot, quelque occasion qui se soit offerte à lui d'en parler.

4. Auc.

Philelphe. autres vers on ne trouve presque point d'autre qualité recommandable qu'une grande facilité. On dit qu'il dictoit une centaine de vers sans remuer d'une place. Mais pour ne pas tromper le Lecteur il faut découvrir l'artifice, & dire que ce n'étoit pas le fruit de la fécondité de son cerveau : mais seulement l'effet d'une mémoire prodigieuse. Car un Auteur Anonyme (4) ne dit pas qu'il composoit ce nombre de vers en cette posture ; mais seulement qu'il les recitoit de suite, & dans le même ordre qu'il les avoit oüi prononcer une fois.

Son Pere *François Philelphe* (5), qui mourut fort âgé en 1481. s'étoit mêlé aussi de faire des vers, mais sans beaucoup de succès. Ceux que nous avons de lui sont rudes sans doute & mal polis (6), mais ils ne laissent pas d'avoir quelque force (7). Ce sont des *Hecatostiches* compris en dix livres, & chacun contient dix Satires (8) ; mais Vossius remarque (9) qu'il péche souvent contre la Prosodie.

* *Franc. Philelphi Satyræ* in 4. *Mediol.* 1476. —— *Philelphi Poëtæ clarissimi Fabulæ* in-4 *Venet.* 1480.

Les deux STROZZA,

De Ferrare ; savoir *Tite* le pere, mort vers le commencement du seiziéme siécle, & *Hercule* son fils tué par un rival l'an 1508. Poëtes Latins (10).

1229. NOus avons leurs Poësies parmi les *Délices des Poëtes d'Italie* (11) publiées par Gherus ou Gruter. Strozza. Scaliger témoigne que le fils paroissoit meilleur Poëte que le pere (12) ; mais que ses Hymnes ne répondent pas assés bien à la beauté de son génie. Il ajoute qu'ils se sont appliqués tous deux à se distinguer de la populace des Poëtes de ces tems-là qui étoient en fort grand nombre. Mr. Borrichius dit (13) que les Elégies du pere sont d'un style net & agréable, mais qu'elles sont un peu trop tendres & trop amoureuses (14) ; & qu'on doit porter le même jugement sur ce qu'a fait son fils Hercule, qui a été encore plus loin que son pere, selon Paul Jove (15).

COT-

4. Auctor Dialog. de Ling. Lat. reparat. pag. 401. & ex eo

G. M. Konigius in Biblioth Vet. & Nov. pag. 631.

5. ¶. François Philelphe étoit de Tolentin dans la Marche d'Ancone, c'est ce qui a fait croire à Baillet que Marius fils de François étoit d'Ancone.

6. ¶. Il pouvoit ajouter peu Latins. Naudé, qui n'étoit pas trop difficile, les méprise extrémement pag. 224. de son Mascurat.

7. Olaüs Borrichius Dissert. de Poët. Lat. pag. 102.

8. ¶. Chaque Satire est de 100. Vers. Ainsi le tout fait 10000. Vers. Ces Satires, quoique méprisables par leur style, ne laissent pas d'être curieuses. Voyés touchant cet Ouvrage, & quelques autres du même Auteur le 4. volume du Menagiana pag. 54. & 55. Mais prenés garde qu'encore qu'il y soit dit que les cinq premiers Livres de Odes de Philelphe n'ont jamais été imprimés qu'à Bresse l'an 1497. in-4. la vérité est pourtant qu'il s'en trouve une édition in-8. chés Jean Granjon à Paris sans date.

9. Ger. Joh. Voss. lib. sing. de Poët. Lat. pag. 80. 81.

10. ¶. Tite Vespasien Strozzi, pére d'Hercule Strozzi, vivoit encore en 1502. puisque dans ses Epigrammes il fait souvent mention de Lucréce Borgia qu'Alfonse I. du nom, Duc de Ferrare épousa cette année-là. Hercule fils de Tite mourut l'an 1508. agé tout au moins de 36. ans, Tite étant mort plus qu'octogénaire, puisqu'il avoit 80. ans & se portoit bien, lorsque de son plein gré il remit sa Charge de Tribun de Ferrare à Hercule, qui exprime la chose en ces termes *in Epicedio Patris :*

Plebis erat nostra suprema ætate Tribunus,
Cui decus, & solis Ducibus cessura potestas,
Hæc mihi cum nondum quinta esset Olympias acta
Cessit, ad hoc ævi, senibus data munera tantum.
Non quod onus perferre animo, membrisque nequiret,
Cana bis octonis quanquam illi tempora lustris
Hoc amor, hoc pietas suasere, &c.

Cependant le Cordelier Augustin Superbi dans son *Apparato* des Hommes illustres de Ferrare a donné tout au rebours 74. ans de vie au fils, & 66. seulement au pére. Pour moi je fonde l'age que je donne au fils, sur ce que Domicilla Rangona sa mére mourut de l'aveu de Tite son mari, *inter Epitaphia*, le 26. Avril 1487. agée de 32. ans après seize ans & demi de mariage, d'où je présume qu'Hercúle Strozzi en ayant alors quinze ou quinze & demi, en avoit par conséquent du moins 36. lorsque, comme tout le monde en convient, il mourut l'an 1508.

11. ¶. Le Recueil intitulé *Italorum Poëtarum Deliciæ*, ne contient pas toutes les Poësies des deux Strozzi, telles qu'on les trouve dans l'édition d'Alde Manuce à Venise 1512. ou de Simon de Colines 1530. à Paris, toutes deux in-8.

12. Jul. Cæs. Scaliger Hypercrit. seu l. 6. Poëtic. cap. 4. pag. 792.

13. Olaüs Borrichius Dissert. de Poët. Lat. pag. 107.

14. ¶. Elles ne laisserent pas, au rapport de Sabellic, d'avoir place dans la Bibliothéque du Pape ; à quoi je pense, ne contribua pas peu la longue Elégie à l'honneur de Pie II. laquelle est à la tête du 5. Livre des *Erotica* de Tite Strozzi.

15. Paul. Jovius Elogior. num. 52.

COTTA,

(*Jean*) Italien d'auprès de Verone, mort âgé de 28. ans, vers le commencement du 16. siécle (1).

Cotta.

1230. QUoi qu'on ait perdu la plus grande partie des Poësies de Cotta, il en reste encore assés dans le Recueil des *Délices des Poëtes Italiens*, pour voir que c'étoit un esprit assés inégal. Paul Jove témoigne (2), qu'il s'étoit formé sur les Anciens, ce qui lui avoit été d'autant plus facile qu'il étoit fort bien secouru par une mémoire prodigieuse que la nature lui avoit accordée.

Jules Scaliger dit (3) qu'effectivement il avoit composé ses Epigrammes sur le modéle de celles de Catulle, mais qu'il en avoit voulu exprimer la mollesse avec trop d'affectation, pour ne rien dire de plus fâcheux. Il juge que ses Vers Lyriques sont trop durs, & en même tems trop lâches & trop mous: que ses Elégiaques sont si efféminés qu'on ne peut rien dire ni penser de plus lascif ni de plus pernicieux (4), de sorte qu'on voit assés qu'il a voulu découvrir la corruption de son cœur, & qu'il a voulu gâter les autres, en faisant entrer dans ses vers toutes les graces & les beautés qu'il a tâché de trouver dans son Art.

Le même Critique ajoute, que les Scazons de Cotta ne valent rien, qu'il n'y a rien de plus fade & de plus désagréable, & qu'ils ont été produits en dépit des Muses & d'Apollon.

Cotta.

Cependant Pierius Valerianus n'a point laissé de dire que les Poësies de Jean Cotta ont une élégance & une douceur incomparable, & qu'il y a renfermé les beautés qu'on trouve dans les Ouvrages des Anciens Poëtes (5).

MENA,

JEAN DE MENA de Cordouë, premier Poëte Espagnol de notre connoissance, vivant au quinziéme siécle vers la fin.

Mena.

1231. C'Est à Mena que les Poëtes Espagnols ont l'obligation de leur avoir fendu la glace pour passer à la connoissance de l'Antiquité & des belles Lettres, & pour chercher hors de leur pays de quoi enrichir & embellir leur Langue.

Mena avoit si bien imité Dante Alighieri & Petrarque, que s'il n'eût été traversé par la rudesse & la barbarie de son siécle, il auroit été capable de rendre à la Ville de Cordouë cette ancienne gloire qu'elle possedoit autrefois sous les Empereurs Romains. Mais les choses ayant changé de face au commencement du seiziéme siécle, & la Langue Espagnole étant venuë à se polir, Mena fut négligé & obscurci quand on vit paroître Boscan & Garsi-Laso.

Ses Poësies furent imprimées [in-8.] à Anvers l'an 1552. par les soins de Fernand Nugnez.

Mais je suis surpris (6) non pas de ce qu'André Schott l'a passé, puis qu'il ne parle pas des Auteurs en Langue vulgaire, mais de ce que Dom Nicolas Antonio ne l'ait

1. ¶. L'an 1509. Il étoit de Legnago sur l'Adige, & je suis persuadé que c'est lui qu'Erasme Epître 671. nomme par erreur *Pierre Cotta Venitien.*

2. Paul. Jovius Elogior. num. 54.

3. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poëtic. pag. 796.

4. ¶. Scaliger parlant de l'Epigramme Elégiaque de ce Poëte à sa Lycoris dit qu'*adeo molle est, ut vel conatum, vel etiam vota superarit*, que la délicatesse en est si grande, qu'on n'a ni la capacité, ni même l'esperance de la pouvoir attraper. On voit que Scaliger, bien loin d'avoir rien trouvé de pernicieux dans l'Elégie de Cotta, semble au contraire avoir essayé d'en faire une aussi délicate; à quoi il déclare qu'il n'avoit pu parvenir, & qu'on ne devoit pas même y aspirer.

5. Johan. Pier. Valerian. de infelicitate literator. lib. 1. pag. 70.

6. ¶. C'est dequoi Baillet ne devoit pas être surpris, lui qui a ci-dessus remarqué à l'article 128. que la Bibliotheque d'Espagne, qu'il cite, ne contient que les Auteurs qui commencent depuis 1500. d'où il s'ensuit que Jean de Ména Historiographe, & Secretaire de Jean II. Roi de Castille étant mort l'an 1456. âgé de 45. ans, a dû être renvoyé à la *Bibliotheca Hispana Vetus*, où Dom Nicolas Antoine promettoit de comprendre tous les Ecrivains d'Espagne depuis l'Empire d'Auguste jusqu'à l'an de Jesus-Christ 1500. Elle a été depuis imprimée en deux Tomes contenus en un volume *in-fol.* à Rome 1696. par les soins & les liberalités du Cardinal Dom Joseph Saens d'Aguirre. C'est effectivement là que pag. 175. du Tom. 2. depuis le nombre 412. jusqu'au nombre 427. inclusivement, il est parlé amplement de Jean de Ména. Cette Bibliothèque, surnommée *Vetus*, qui naturellement auroit du paroître la premiere, a pourtant été précedée de 24. ans par l'autre Bibliotheque, où sont contenus les Auteurs

n'ait pas mis dans sa Bibliothéque, & qu'il se soit contenté d'en dire un mot dans sa Préface (7).

RODRIGUEZ COTA,

(*Rodericus Cotta*) Poëte Espagnol surnommé *El Tio*, c'est-à-dire, l'Oncle, pour le distinguer d'un autre du même nom que l'on ne connoît plus, vivant au commencement du 16. siécle (8).

Rod. Cota. 1231. *bis*. C'Est ce Cota que les Critiques font Auteur de la fameuse piéce Espagnole appellée *La Celestine*, qui est une Tragi-Comédie de Calliste & de Melibée. Gaspard Barthius Allemand, mais grand amateur des Livres Espagnols, a traduit cet Ouvrage en Latin, & l'a publié sous le titre énergique de *Pornobosco-didascale*. Ce Traducteur que nous avons déja dépeint ailleurs, comme un Critique plein de tendresse & de bonne opinion pour les Auteurs sur lesquels il a travaillé, ne fait point difficulté de dire (9) que cet Ouvrage Espagnol est un Livre tout-à-fait *Divin*. C'est une espece de jeu comique, rempli de Sentences, d'avis moraux, d'éxemples & de figures très-propres pour instruire le Lecteur, & ce qu'il y a de remarquable, c'est que la Langue Espagnole a un avantage tout particulier sur les autres pour les Ouvrages de Morale, & celui-ci est un des mieux écrits en cette Langue au jugement du même Auteur, qui dans une Dissertation & dans un petit Commentaire qu'il y a fait, s'étend fort au long sur les avantages que la lecture de cette piéce peut produire à ceux qui voudront régler la conduite de leur vie.

Rod. Cota. Il dit que tout y contribuë merveilleusement à faire produire ces bons effets; que le style de la piéce est bien travaillé, poli, éxact, nombreux, grave & majestueux; qu'on y remarque une habileté & une prudence toute particuliére à bien garder les caractéres & les mœurs de ses personnages; & que si on l'en veut croire, nous n'avons rien dans ce que les Grecs & les Latins nous ont laissé qui en approche; de sorte que les Espagnols ont grande raison de compter cet Ouvrage parmi les meilleures productions de leur pays.

Voilà quel est le jugement de Barthius, qui malgré toute la solidité qu'il pourroit avoir, ne doit pas nous empêcher de nous tenir dans des précautions suffisantes pour la lecture de la Célestine.

On en a fait une Traduction Françoise imprimée plus d'une fois. Elle est de Jacques de Lavardin du Plessis Bourrot [in-8. Paris 1578.] mais elle ne contribuë pas beaucoup à conserver en nous la haute idée que Barthius a voulu nous donner de cet Ouvrage [dans le livre qui a pour titre *Porno-bosco-didascalus; seu Celestina Latine cum Comm. per Gasp. Barthium* in-8. *Francof.* 1624.]

HER-

teurs depuis 1500. jusqu'à 1672.

7. Nicol. Anton. Præfat. ad Bibl. Script. Hisp. pag. 23.

8. ¶. On doit le croire plus ancien, puisqu'on doute qui de Jean Mena ou de lui est Auteur de la Célestine, piéce constamment du 15. siécle. Elle étoit déja fort connuë en France du tems de Marot qui a dit dans son 2. Coc-à-l'âne:

> Or ça le livre de Flammette,
> *Formosum Pastor*, Célestine,
> Tout cela est bonne doctrine,
> Et n'y a rien de défendu.

Où l'on voit qu'il parle de la *Célestine* comme d'un Ouvrage aussi commun parmi les gens du monde que le *Formosum pastor* de Virgile, & la Flammette de Boccace. Agrippa en donne la même idée chap. 64. *de vanitate Scient.* où il fait cette énumération de quelques livres dont la lecture pouvoit être dangereuse, *Lancelloti*, par exemple, *Tristanni* (c'est ainsi qu'il faut lire) *Eurealis* (il devoit dire *Euryali*) *Pelegrini*, *Calisti & similium*. Endroit qui paroit copié d'après Vivès livre 1. de sa femme Chrétienne. *Lancelloti* dans Agrippa, c'est le Roman de Lancelot du Lac. *Tristanni*, c'est celui de Tristan de Léonnois. *Eurealis*, ou plutôt *Euryali*, c'est l'Historiette d'Euryale & de Lucréce par Æneas Sylvius. *Pelegrini*, c'est le livre Italien contenant les voyages de Jacques Caviceo de Parme pour la belle Genèvre dont il étoit amoureux, ce qui a donné lieu à l'Auteur d'intituler son livre *il Peregrino* dont j'ai vu une vieille Version sous le nom du *Pérégrin*. Enfin *Calisti* désigne la Célestine, parce que *Calisto* amant de *Melibea* est le principal acteur de la Comédie Espagnole intitulée *Celestina*.

9. Gaspar Barthius Dissert. & Comment. in Tragicomœd. *Porno-Bosco-Did.*

Et ex eo Nicol. Antonius tom. 2. Biblioth. Hispan. pag. 212. 213.

HERMIGO (1) GAJADO,

qu'Erasme appelle *Henri* Portugais, Poëte Latin, vivant en Italie, depuis 1495. jusqu'en 1501. (2).

Hermigo Gajado.

1232. LEs Eglogues, les Silves & les Epigrammes Latines de cet Auteur ont été imprimées à Boulogne la grasse in-4. où elles parurent dès l'an 1501.

Erasme juge qu'il a été heureux dans ses Epigrammes (3), & Beroalde l'aîné témoigne que ses vers font voir que Gajado avoit du génie, qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchés, de l'agrement & du sel; que ses expressions sont véritablement Latines, ses pensées tout-à-fait Poëtiques, & sa Versification éxacte & polie; enfin que ses Epigrammes sont fort réguliéres, qu'elles ont une fin heureuse, & que la pointe y est également juste & ingénieuse (4).

Pour achever le jugement ou plûtôt l'éloge de ce Poëte, il faut ajouter que le Pape Alexandre VII. en a fait donner à Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable par le savant & le vertueux Cardinal Bona, & que c'est à ce Souverain Pontife que l'on a l'obligation de le voir inseré dans la Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne (5).

MUTIO AURELLI,

(*Johan. Mutius Aurelius*) (6) de Mantouë, Poëte Latin, vivant au commencement du 16. siécle.

Mutio Aurelli.

1233. LEs Poësies de cet Auteur ont été imprimées dans le Recueil des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*. Jules Scaliger louë cet homme de l'éxactitude qu'il a apportée dans la structure de ses vers (7). Il dit qu'il a observé avec le dernier scrupule toutes les regles de la mesure & de la cadence, qu'il a eu un soin particulier de bien choisir les mots & de les placer fort à propos; qu'il s'est appliqué à limer son discours & ses pensées & celles des autres, ausquelles il donne un tour si naturel qu'on les prendroit aisément pour les siennes. Il ajoute que Mutius a mis en usage toutes les mignardises & les afféteries de Catulle, & qu'il a même un avantage considérable sur cet Ancien, qui est celui de n'avoir rien de grossier ni de rustique comme lui, & d'être par conséquent plus moderé, plus discret & plus composé que lui.

G A-

1. ¶. Gyraldus Dialog. 2. des Poëtes de son tems dit, parlant de cet *Hermicus*, qu'on l'appelloit en Portugal *Hericus*. Erasme au proverbe *angina vinaria*, & dans son Cicéronien, les deux seuls endroits où il ait parle de ce Portugais, ne l'a point nommé autrement qu'Hermicus. C'est Udalric Zasius Jurisconsulte Alemand qui dans une Lettre du 18. Décembre 1504. imprimée au devant des *Sermones convivales* de Conrad Peutinger, au lieu d'*Hermicus Caiadus*, a dit *Henricus Caiadus*. Il y auroit plus de vraissemblance à croire qu'*Hermigo* viendroit d'*Hemerigo* par corruption d'*Emericus*. Mais il est inutile d'user de conjecture, l'Auteur n'ayant jamais varié sur l'Orthographe d'Hermicus.

2. ¶. Il mourut à Rome l'an 1508. à force de boire, & voici comment. C'étoit un gros homme fort replet, & par là poussif. Etant tombé malade, un Anglois de ses amis nommé Christophle Fischer l'alla voir, & lui dit: veux-tu sans t'amuser aux ordonnances de tes Médecins, te guérir par un remede sûr? Prens-moi de bon vin. Et dans le moment lui ayant fait venir du Vin Corse de quatre ans, le bon Hermicus en but tant qu'il acheva d'en perdre la respiration & en mourut. De la maniére dont Erasme au proverbe cité conte la chose il semble parler *de visu*, & comme il étoit à Rome en 1508. j'ai daté par cette raison la mort d'Hermicus de cette année-là.

3. Erasmus in Dialogo Ciceroniano & ex eo Nic. Ant. &c.

4. Phil. Beroald. resp. ad Lud. Teixeiran apud eumdem.

5. Nicol. Anton. tom. 1. Biblioth. Hispan. Script. pag. 432. 433.

6. ¶. Il se nommoit *Arellius*, selon Gyraldus à qui étant fort jeune il lut son Hymne héroïque de S. Jean Baptiste, quelques Elégies & quelques Epigrammes. Pierius au Dialogue 1. *de Literat. infelic.* le nomme *Arelius*, & dit que peu de tems après avoir été fait Gouverneur d'une place par Leon X. il fut trouvé mort avec sa mule au fond d'un puits, ce qui arriva, comme on l'apprend de Gyraldus, parce que les Habitans que ce Gouverneur opprimoit, pour se tirer de ses vexations le tuérent.

7. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu l. 6. Poët. cap. 4. pag. 792.

8. ¶. On ne doit non plus dire d'*Altilius Altilé*, que de *Virgilius* Virgilé.

9. ¶. C'est dans la citérieure.

10. Paul. Jovius Elog. 125. pag. 268. edit. in-8. Basil.

11. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu l. 6. Poët. pag. 798.

12. ¶. Bayle au mot *Altilius* a remarqué (lettre E) que

GABRIEL ALTILE', (8)

Ou *Altilius*, natif de la Lucanie aujourd'hui la Basilicate, Evêque de Buxente, aujourd'hui Policastro, dans la Principauté ulterieure (9) au Royaume de Naples, sur la fin du 15. siécle & le commencement du suivant, mort âgé de plus de 60. ans.

Gabriel Altilius.

1234. PAul Jove dit que cet Altilius étoit délicat, tendre & admirable dans ses Elégies, & qu'il a excellé dans les vers héroïques (10) comme il l'a fait voir dans l'Epithalame d'Isabelle d'Arragon.

Jules Scaliger témoigne aussi (11) que cet Epithalame est très-bon; mais qu'il auroit été encore meilleur s'il eût eu la force de se modérer lui-même, mais que l'indiscrétion qu'il a euë de vouloir dire tout ce qu'il savoit, & de vouloir épuiser son sujet, fatigue & rebute son Lecteur.

Pontanus & Sannazar jugeoient si avantageusement de ses vers qu'ils ne le croyoient point inférieur aux meilleurs Poëtes de l'Antiquité, comme le rapporte Paul Jove, qui ajoute plaisamment qu'on n'auroit pas dû pardonner à Altilius l'ingratitude avec laquelle il avoit quitté les Muses & la Poësie, après qu'on l'eût fait Evêque, s'il n'eût apporté pour prétexte qu'il vouloit se mettre à l'étude de l'Ecriture Sainte. Les Poësies d'Altilius sont au premier tome des *Délices des Poëtes d'Italie* (12).

Gabriel Altilius.

CONRAD CELTES PROTUCIUS,

Allemand, Poëte Latin, natif de Swinfurt sur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, premier Bibliothequaire des Empereurs d'Allemagne, le premier des Poëtes du Pays qui furent couronnés, ou qui reçurent le Laurier Poëtique de la main de l'Empereur. Ce fut Frederic III. qui fit cet honneur à Celtes, à la sollicitation de Frederic Duc de Saxe. Celtes avoit alors 32. ans. Il étoit né l'an 1459. le premier de Février. Il mourut l'an 1505. selon l'opinion commune (13); mais l'an 1508. le quatriéme jour de Fevrier, selon Lambecius.

Conrad Celtes.

1235. POur bien juger du mérite de Celtes dont les Poësies furent imprimées en 1502. in-4. à Nuremberg & ailleurs depuis ce tems-là (14), il faut considé-

que le Commentateur anonyme de Sannazar, (c'est Jean Brouknsius) avoit pag. 185. &c. de son Commentaire, fait présent au public de trois ou quatre Piéces anecdotes d'Altilius: mais s'il avoit su que ces prétenduës Piéces anecdotes avoient paru dès l'an 1555. à la suite des Poësies de Basilius Zanchius imprimées à *Bâle* in-8. chés Oporin, n'auroit-il pas eu sujet de dire que ce Commentateur ou s'étoit trompé, ou avoit voulu tromper?

13. ¶. L'opinion commune au contraire est qu'il mourut en 1508. Car c'est celle de Fichard, suivie par Melchior Adam & depuis par Lambecius. C'est même celle de Vossius puisque convenant que Celtes né en Février 1459. mourut en Février à l'age de 49. ans complets, il s'ensuit nécessairement que Celtes mourut en 1508. & qu'il y a par conséquent erreur de chiffre dans Vossius.

14. ¶. Il s'est mal expliqué. Les Poësies de Conradus Celtès imprimées à Nuremberg l'an 1502. in-4. ne l'ont pas été depuis. Celles qui parurent du même Poëte l'an 1513. à Strasbourg aussi in-4. sont très-différentes. Ce sont toutes pieces Lyriques, au lieu que celles de l'édition de Nuremberg sont toutes Elégiaques. Elles contiennent quatre livres de ses amours pour quatre maitresses qu'il eut, Hasiline, Elsule, Ursule & Barbe. Il quitte au 2. livre Hasiline, de laquelle il n'avoit pas lieu d'être content, l'ayant surprise jusqu'à deux fois en flagrant délit. Il ne fut pas plus heureux avec Elsule, témoin l'Elégie 6. du 2. l. de laquelle il n'y a qu'à lire l'argument. Les Elégies suivantes sont des reproches continuels à cette Elsule de ses débauches. Le 3 livre a pour sujet les amours d'Ursule, des infidélités de laquelle il se plaint en plus d'un endroit. Il en parle comme d'une jeune fille, belle à ravir, qui n'avoit que 19. ans. Elle mourut de peste. Il en fut extrémement touché. On en peut juger par la 14 & derniére Elégie du 3. l. Le 4. est employé à chanter ses amours avec Barbe, un peu biberonne, & jalouse jusqu'à l'emportement. Tout cela est decrit avec beaucoup de naiveté ou plûtôt de grossiéreté. Il se laisse quelquefois échaper certaines boutades qui auroient peine à passer aux payis mêmes qui ne sont pas d'Inquisition. Tel est un endroit de l'Elégie 6. Il y en a un très-caustique contre la France, au sujet de Marguerite d'Autriche renvoyée à Maximilien son pére, après avoir été fiancée à Charles fils de Louïs XI. Le volume imprimé à Strasbourg contient 4. livres d'Odes, un d'Epodes, & un *Carmen seculare* Sapphique. L'Ode 9. du 3. livre fait l'eloge de l'Alemand inventeur de l'Imprimerie. On a inseré quelques-unes des piéces de Celtès dans le 2. volume de la Collection intitulée *Delicia Poëtarum Germanorum*, mais en si petit nombre, qu'elles ne font pas la huitiéme partie des Poësies de cet Auteur.

Conrad Celtes.

sidérer l'état de son siécle & celui de son Pays, dans lequel il peut passer pour un des restaurateurs des belles Lettres, & particuliérement de la Poësie. Sur ce pied on conviendra aisément qu'il n'étoit pas entiérement indigne des honneurs qu'il a reçus de ses Princes & de ses compatriotes. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Savans en Allemagne, ausquels il ne pût disputer le rang de préséance: mais il faut convenir que ce grand Pays a produit dans la suite des Poëtes plus habiles & plus sages que lui (1).

PIERRE CRINITUS,

De Florence, mort vers l'an 1505. (2) en la fleur de son âge, d'un saisissement qu'il eut d'une tasse d'eau fraiche, qu'un de ses Ecoliers lui avoit jetté au sortir de table, croyant se divertir avec lui, selon Paul Jove (*Elog.* 55.)

Il s'appelloit PIETRO RICCI dans son Pays, & il n'avoit pas 40. ans quand il mourut.

Pierre Crinitus.

1236. CRinitus s'est éxercé dans divers genres de Poësie. Ses vers ont été imprimés au premier tome des Délices des Poëtes Latins d'Italie. Le Giraldi témoigne (3) qu'ils ne sont pas entiérement à rejetter, mais qu'ils ne valent pourtant pas mieux que sa prose. On retrouve dans ses vers le même génie & les mêmes qualités d'esprit que dans ses autres compositions, beaucoup d'ostentation, & de riches promesses, conçûës en des expressions souvent magnifiques, mais toujours enflées, qui ne produisent que du vent ou de la bagatelle. Mr. Borrichius semble dire néanmoins (4) que ce jugement du Giraldi est un peu trop sévére, & qu'il auroit pû se contenter de nous persuader que les Poësies de Crinitus ne sont pas au goût de tout le Monde.

* *Petrus Crinitus de honesta disciplina, de Poëtis Latinis, & ejusdem Poëmata* in-4. *Basil.* 1532. *

JEAN JOVIEN PONTANUS,

(*Gio: Gioviano Pontano*) natif de la Terre de Corretto (5) dans l'Ombrie, autrefois *Ceres* & *Ceretum*, habitant de Naples dès sa premiére jeunesse, mort l'an 1505. selon Vossius (6) & les autres, à l'âge de 78. ans, ou plûtôt l'an 1503. à l'âge de 82. ans sur la foi de son Epitaphe.

Jean Jovien Pontanus.

1237. CEt homme excelloit dans plus d'une sorte de connoissances, & il ne s'est pas borné à un seul genre d'écrire. J'ai rapporté ailleurs ce que quelques Critiques ont pensé de quelques-uns de ses Ouvrages en prose, & je dirai ici en peu de mots ce qu'on a remarqué de plus important sur ses Vers, qui composent ordinairement le quatriéme tome de ses Oeuvres, [*in*-8. à Bâle 1556.] contenant son *Uranie*, ses *Météores*, ses *Jardins des Hesperides*, ses *Eglogues*, ses *Epigrammes*, ses *Baies*, son *Eridan*, ses *Amours*, ses *Tombeaux*, ses *Vers funébres*, &c.

C'est un sentiment assés commun (7) que Pontanus a mieux réussi dans ses vers que dans sa prose, du moins ne peut-on pas nier qu'ils ne soient plus travaillés & plus polis, comme le dit Paul Jove.

Si l'on en vouloit croire le Gaddi, il n'y auroit pas de genre de Poësie dans lequel

1. De Honorib. Celtæ redditis vid. præcipuè Petr. Lambecius Commentar. de Biblioth. Cæsar. Vindebon. lib. 1. num. 34. 35 pag. 31. 32.

Vid. & Voss. de Hist. Lat. lib. 3. cap. 10. pag. 641. ubi mortuus Celtes dicitur anno 1505. pridie Non. Febr.

2. ¶. La dédicace de ses Vies des Poëtes étant datée du 1. Novembre 1505. il y a grande apparence qu'il n'est mort que l'année suivante.

3. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poëtis avi sui, & ex eo Ger. Joh. Voss. de Histor. Latin. cap. 12. pag. 673. lib. 3.

4. Olaüs Borrichius Dissertation. de Poët. Latin. pag. 97.

5. ¶. L'Auteur apparemment avoit écrit *Cerretta*. L'usage est pour *Cereto*. Les Pontans tiroient leur nom de *Ponte* Bourg voisin de *Cereto*.

6. ¶ Je ne doute nullement qu'ici encore comme ci-dessus à l'article de Celtès, il n'y ait faute au chiffre dans Vossius, parce qu'ayant remarqué, après Paul Jove, que Pontan étoit mort au même mois qu'Alexandre VI. savoir au mois d'Août, il a vraisemblablement voulu donner à entendre qu'il étoit mort la même année, savoir l'an 1503. sans quoi la remarque du mois seroit extrémement frivole.

7. Paul. Jovius Elogior. numer. 47.

quel il n'eût surpassé les Anciens, & il auroit pû traiter les Maîtres & les Peres même qui ont donné la naissance à ce bel Art, comme Jupiter a traité Saturne (8), c'est-à-dire détrôner tous les autres & regner seul. Il prétend qu'il passe souvent Catulle dans ses Hendécasyllabes; qu'il a effacé tous ceux qui ont fait des piéces funébres par les siennes, qu'il y a peu de Poëtes à qui il devoit céder le pas pour ses Elégies, pour ses Jardins des Hespérides, & son Uranie, où il fait une alliance assés ingénieuse de l'Astrologie & de la Philosophie.

Mais quelque grand flateur que paroisse ce Critique, il n'a point laissé de reconnoître que Pontanus n'avoit passé personne dans le genre Lyrique, & c'est presque vouloir nous laisser croire qu'il n'y a pas fort bien réussi. Et pour ce qui regarde les Hendécasyllabes, Floridus Sabinus a jugé (9) que c'étoit faire encore beaucoup d'honneur à Pontanus de lui laisser prendre le rang d'après Catulle sur le Parnasse.

La modération de ce sentiment est d'autant plus remarquable que Sabinus étoit un de ces zélés admirateurs de Pontanus, qui *tâchoient* de le rendre égal aux plus *grands hommes* de l'Antiquité. Et l'on *doit* encore estimer la violence qu'il s'est faite pour excepter Virgile de ce nombre, & pour vouloir reconnoître que Pontanus a tâché de se former sur ce modéle, aspirant à la perfection du genre héroïque. Il dit qu'il n'y a rien dans la majesté, la mesure, la cadence, l'ingénuité, la douceur, la force, la gravité, l'élévation, la clarté, l'agrément & les autres qualités ou ornemens du *vers héroïque* dans Virgile, qu'il n'ait observé fort éxactement, & qu'il ne se soit rendu comme propre & naturel (10).

Le Giraldi parlant des Poëtes de son siécle, dit (11) qu'il a coutume de comparer notre Pontanus avec tous ceux de l'Antiquité; mais que ce Paralléle, qui ne mérite pourtant pas ce nom à cause de son inégalité, ne sert presque qu'à lui faire voir la différence qui se trouve entre le Poëte moderne & ceux d'entre ces Anciens principalement, qui sont au-dessus de toute comparaison. Il prétend que Pontanus se donne trop de liberté, qu'il n'a point assés de fermeté ni d'uniformité, & qu'il n'est pas même toujours fort régulier, soit parce qu'il n'a pas crû devoir s'assujettir à des régles qu'il ne jugeoit pas bien établies, soit parce qu'étant Sécrétaire d'Etat sous le Roi Ferdinand, & Président de la Chambre Royale ou de la Cour Souveraine de Naples, les affaires publiques lui ôtoient le loisir qu'il auroit souhaité donner aux Muses. Mais ces obstacles n'ont pû empêcher néanmoins qu'il ne devînt le plus docte, & le plus accompli des Poëtes de son siécle, selon le même Giraldi, & qu'il ne passât même Politien en élégance, en beauté & en politesse. C'a été aussi le sentiment de Mr. Borrichius (12), & le Sieur Lionardo Nicodemo qui a fait les additions à la Bibliothéque Napolitaine du Toppi, prétend (13) que Pontanus est à l'égard de Politien ce qu'Entellus avoit paru à l'égard de Dares.

Jules Scaliger reconnoît (14) que les Poësies de Pontanus ont du nerf, de l'harmonie, du naturel, & de la beauté (15); & que toutes ces qualités jointes ensemble, ont bien été capables de former le corps de ses vers, mais qu'elles n'ont pû leur donner l'ame qui consiste dans la belle médiocrité, & dans le juste tempérament qui est nécessaire à toutes choses. Il a fait, dit-il,

8. Jacob. Gaddius tom. 2. de Scriptorib. Non-Ecclesiast. pag. 164. 165. & sequentib. apud Leon. Nicod. in Addit. ad Nic. Topp.

9. Francisc. Florid. Sabin. Apolog. advers. calumniat. L. L.

10. Gerard. Joh. Vossius lib. singul. de Poëtis Latin. pag. 78. 79. ex eod. Flor. Sabino.

11. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poëtis sui ævi *pag.* 383. 384. &c.

12. Olaüs Borrichius Dissertation. de Poët. Latin. pag. 103. 104.

13. Leonard. Nicodem. add. ad Bibliothec. Neapolitan. Nic. Topp. in *Gioviano*.

¶. Léonard Nicodéme n'a fait en cela que copier mot à mot Gyraldus.

14. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poëtices cap. 807.

15. ¶. Ces deux mots *candorem & venustatem* qu'il rend par *du naturel & de la beauté*, devoient être rendus par *de la netteté, & de l'agrément*. Pontan n'avoit pas beaucoup de naturel pour la Poësie. Raphaël Volaterran qui l'avoit connu en rend ce témoignage, & le compare à Silius Italicus, moins Poëte par nature que par art; ajoutant qu'il étoit néanmoins parvenu en imitant les anciens à mettre dans ses vers une politesse qu'aucun de ses contemporains n'avoit égalée.

Pontanus. il, le contraire de ce qu'on raconte de Virgile, qui avoit coutume de produire un grand nombre de vers le matin que son esprit étoit plus libre, plus tranquile, & en même tems plus échauffé, & qui les réformoit l'après midi par des retranchemens qui réduisoient souvent ces productions du matin à la dixiéme partie de ce qu'elles étoient.

Au lieu que Pontanus jettoit sur le papier tout ce que son imagination lui fournissoit d'abord, & qu'en le relisant il avoit coutume d'y ajouter toujours quelque chose & d'y inserer de nouveaux vers. Ainsi il semble avoir eu pour ses vers plus de respect & de retenuë que pour sa propre réputation, à laquelle il a fait une brêche considérable pour n'avoir osé toucher à ceux-là. C'est ce qui l'a rendu trop diffus, & trop enflé dans les endroits même où l'on trouve des agrémens.

Mais il y a un défaut dans les Poësies de Pontanus, qui est encore plus considérable que ceux que nous venons de marquer. C'est celui de l'honnêteté & de la pudeur, qu'il n'a point fait difficulté de violer en divers endroits par des expressions lascives & par des obscénités. C'est ce qu'Erasme a remarqué principalement dans ses Epigrammes (1), ajoutant avec raison que cela en diminuë beaucoup le prix. Pontanus.

ACCIUS,

Poëte Moderne, vivant au commencement du seiziéme siécle, selon Jules Scaliger (2).

1238. ON attribuoit à cet Auteur une Paraphrase des Fables d'Esope en vers Elégiaques. Jules Scaliger dit (3) que c'est un Poëte tout-à-fait éxact & fort harmonieux. Il ajoute que ses Maîtres avoient remarqué qu'il n'avoit jamais fait une *Ecthlipse*, c'est-à-dire, une élision de l'*m* dans tous ses vers, mais que pour lui il en avoit pourtant trouvé une ou deux (4). *Mais voici*, dit ce Critique, *le jugement que je fais de cet Auteur. Il a si bien dit ce qu'il a voulu dire que je n'aurois pas pû mieux faire* MOI-MÊME. *C'est pourquoi les Poëtes novices doivent l'étudier & l'apprendre, non seulement à cause de l'utilité des fables, mais encore pour la netteté & la pureté des vers. Il ne faut pourtant pas s'assujettir si fort à l'imiter dans l'affectation qu'il fait paroître quelquefois à renfermer beaucoup de sens en peu de mots, & à employer des poin-* Accius.

1. Erasm. in Dialogo Ciceroniano pag. 204.

2. ¶. On a déja remarqué dans le Ménagiana pag. 172. & 173. du tom. 1. que Jule Scaliger se trompoit extrémement, soit dans le jugement trop avantageux qu'il faisoit de cet Auteur, soit dans le tems où il le faisoit vivre, le plaçant vers le milieu du seiziéme siécle, quoiqu'il fût aisé de prouver qu'il étoit plûtôt du treiziéme. Il se trompe encore & bien fort quand il l'appelle Accius, apparemment parce qu'il avoit vu une vieille édition de ces fables *in* 8. sans marque de tems ni de lieu, mais très-assurément d'Italie, le premier feuillet desquelles portoit ce titre: *Fabula de Esopo histori ate*, & celui-ci au revers: *Accii Zucchi Summa Campanee Veronensis viri eruditissimi in Æsopi Fabulas interpretatio per rythmas in libellum Zuccharinum inscriptum contexta feliciter incipit.* Ce titre que j'ai copié tout au long avec ses fautes d'orthographe, fait voir que Scaliger n'a pas pris garde qu'Esope est regardé comme le véritable Auteur de ces fables Latines en vers Elégiaques, & que cet Accius Zucchus né dans la *Campagna di Verona* est Auteur de la *Summa*; c'est-à-dire du Commentaire Italien sur ces fables. Ce Commentaire consiste en deux mauvais Sonnets à la suite de chaque fable, le premier intitulé *Sonetto materiale*, parce qu'il est comme une traduction litérale de la fable Latine; le second, *Sonetto morale*, parce qu'il expose le sens moral qu'elle contient. Rien au reste ne marque mieux le peu de goût de Scaliger en matiére de style que l'estime qu'il fait de la diction de ces fables, où l'on trouve comme Barthius même en convient, les façons de parler les plus barbares.

3. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. pag. 789.

4. ¶. Pour moi qui ai lu ces fables avec attention d'un bout à l'autre, j'ai reconnu que l'Auteur abhorroit si fort ces élisions que dans le seul endroit de ses vers qui en demandoit une, il n'avoit pas voulu l'admettre ayant mieux aimé dire:

In gallo stolidum, in jaspide pulchra Sophia
Dona notes,

que de manger devant *in* la derniére syllabe de *stolidum*. Barthius n'a rien fait qui vaille en lisant contre l'intention du Poëte;

In gallo stolidum, tu in Iaspide pulchra Sophia
Dona notes.

Il n'a pas pris garde que l'Auteur écrivoit & prononçoit *jaspis* comme *jam* & *jactare*, témoin ce 2. vers de la même fable qui est la premiére de toutes:

Dum stupet inventa jaspide, gallus ait.

5. ¶. Quelques-uns disent que son nom de famille étoit *Hungaret*. Il ne peut avoir vécu au commencement du 16. siécle, puisqu'il mourut avant Mathias Corvin Roi de Hongrie, mort l'an 1490. C'est ce que Pierius, cité ici par Baillet, atteste l. 1. *de Literat. infelic.*

6. ¶. Il étoit fils de Jean Huniade, mais il n'est appellé que Corvin: Mathias Corvin, & non pas Mar-

pointes & des jeux de mots comme on feroit dans l'Epigramme.

JANUS (5) PANNONIUS,

Evêque de la Ville de Cinq-Eglises dans la basse Hongrie, dite par les Allemans Funfkirchen, par les Hongrois Otegiafac, & par les Turcs Petscheu, vivant sous le Roi Mathias Huniade (6), au commencement du seiziéme siécle.

Janus Pannonius.

1238. *bis.* C'Etoit le premier homme de son pays pour les belles Lettres qu'il étoit venu cultiver en Italie auparavant que de les faire fleurir en Hongrie. On dit qu'il parloit & qu'il écrivoit en Latin comme un Romain du bon siécle, & en Grec comme un véritable Athénien.

Il a laissé des Elégies & des Epigrammes qui lui ont acquis de la réputation, au moins en son tems. Mais quelques-uns prétendent qu'il s'est surpassé lui-même dans les Annales d'Hongrie qu'il a mises en vers héroïques (7). En un mot il avoit trop de mérite pour avoir donné lieu à la disgrace dans laquelle Pierius dit qu'il finit ses jours (8).

* *Panegyricus, Elegiæ, & Epigrammata.* in-8. *Venet.* 1553. *

J. FRANC. QUINTIANUS STOA (9)

De Bresse, vivant vers l'an 1510. & plus tard (10) Poëte Latin.

Quintianus Stoa.

1239. CEt Auteur a fait diverses Poësies Chrétiennes sur les principaux Mysteres de notre Rédemption, & particuliérement sur la Naissance de J. C. sur sa Mort, sa Résurrection, son Ascension, & sur le Jugement qu'il doit faire des vivans & des morts. Elles parurent à Paris *in-fol.* en 1514. avec ses autres Ouvrages (11).

Jules Scaliger témoigne (12) qu'il est un peu plus exact dans ses vers que dans sa prose, ou du moins que ses affectations y sont plus supportables; mais qu'ayant suivi le génie des deux Beroaldes & de J. B. Pie (dont nous avons parlé aux Critiques Grammairiens), il a augmenté encore leurs fautes par la grandeur de son esprit (13).

Il ajoute que les Sommaires qu'il a faits des Métamorphoses d'Ovide, font assés connoître que rien ne lui manquoit que le jugement (14). Il reconnoît pourtant qu'il y en a un peu dans une Tragédie (15) que

Mathias Huniade.

7. ¶. Cet Ouvrage n'est point connu, & nul Auteur digne de foi n'en a parlé.

8. G. Math. Konigius Biblioth. Vet. & Nov. pag. 604.

Joh. Pierius Valerian. de infelicitate Literator. pag. 27. 28. &c.

9. ¶. Il quitta, dit le Ghilini, son nom de famille, qui étoit Conti, pour prendre celui de *Quintianus*, de Quinzano Bourg où il naquit dans le territoire de Bresse. Quintianus, lui, nous en donne une autre raison que sa vanité lui fait imaginer. Il dit que les Poëtes ses camarades le surnommérent ainsi, parce qu'il prenoit soin de les garantir des Plagiaires, à l'éxemple de ce Quintianus qui en garantissoit Martial, comme celui-ci le témoigne, Epigramme 53. du 1. livre. Cela est un peu tiré de loin. Un trait de vanité encore plus grande, lui a fait dire que ses mêmes camarades admirant sa prodigieuse facilité pour les vers, jusque là qu'il en faisoit quelquefois un millier par jour, s'écrioient en le voyant, qu'il étoit *Μουσῶν στοά*, le portique des Muses, d'où cet autre surnom de Stoa lui étoit demeuré. Tout cela se trouve en divers endroits de ses Epographies, c'est le titre d'un Traité de prosodie qu'il a composé, où voulant enseigner la juste mesure des syllabes, il enseigne souvent à faire bréves les longues, & longues les bréves.

10. ¶. Quintianus c. 21. de sa 1. Epographie dit qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit dans sa 25. année, & comme ce fut le dernier de Juin 1511. qu'il acheva ce Traité, on juge de là qu'ayant 25. ans en 1511. il étoit né l'an 1486. Jean Planerius Quintianus, dont il y a 57. Epitres Latines imprimées à Venise in-4. 1584. a écrit dans la 56. la Vie de ce Quintianus son compatriote, qu'il dit être mort d'esquinancie le 7. d'Octobre 1557. agé de 73. ans, d'où il s'ensuivroit que Quintianus seroit né en 1485. Cela n'est pas d'une grande conséquence, d'autant plus que le Ghilini ne donnant à Quintianus que 72. ans de vie, cet age s'accorde bien avec le tems de la naissance du Poëte placée en 1486. avant le mois de Juin, & avec le tems de sa mort placée en 1557. au mois d'Octobre.

11. ¶. Ce fut Badius qui imprima en 1514. à Paris *in-fol.* les Ouvrages ici spécifiés: mais ce fut Jean Gourmont qui la même année y imprima *in-4.* d'autres Poësies du même Auteur, savoir la Cléopolis, l'Orphée, les Distiques sur chaque fable des Métamorphoses d'Ovide &c. C'est ce qu'il étoit à propos de distinguer.

12. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. pag. 788. 789.

13. ¶. Il devoit dire par *l'extravagance de son esprit.*

14. ¶. Il faloit ajouter *& le style.*

15. ¶. Il y a deux Tragédies de Quintianus, l'une de la Passion *Theandrothanatos*, l'autre du Jugement final *Theocrisis*, dont la meilleure ne vaut rien.

Quintianus Stoa.

que Stoa avoit faite, & qui n'eſt pas tout-à-fait à rejetter ſelon lui, diſant que la difficulté de la matiére ne l'a point empêché de faire de bons vers.

JEAN AURELIUS AUGURELLUS,

De Rimini, ſurnommé *Le Petit-homme au grand Génie* (1), Poëte Latin, vivant vers l'an 1510. & 1515. mort âgé de 83. ans à Trevis.

Augurellus.

1240. ON a de cet Auteur des *Odes* & des *Elégies*, dans leſquelles Paul Jove dit (2) que l'on trouve une ſimplicité tout-à-fait Romaine, & des vers *iambes*, qui, ſelon le même Auteur, approchent aſſés de la perfection de ceux des Anciens; ce qui eſt d'autant plus eſtimable que perſonne d'entre les Modernes n'y avoit encore réuſſi.

Mais Scaliger prétend que les *iambes* qu'il a mêlés parmi ſes piéces Lyriques, ſont moins coulans & moins beaux que les autres, qu'ils n'ont ni liaiſon ni force pour ſe ſoutenir (3). Il a donc fait auſſi des piéces *Lyriques*, mais elles ne ſont preſque pas ſupportables au jugement du même Critique; parce que ce genre de Poëſie demande de la vivacité, de l'enjoument, de la force, de la délicateſſe, de la nobleſſe, de la grandeur, un tour aiſé, un air poli, & beaucoup de jugement. Cependant Aurelio Augurelli n'avoit preſque aucunes de ces excellentes qualités, & ſes Lyriques ſont dans le genre le plus bas & le plus rampant, & ils ſont ſans charnure, ſans couleur & ſans ame.

Augurellus.

Ses Diſcours ou Sermons ne ſont véritablement que des diſcours, c'eſt-à-dire des mots & du babil, les choſes y ſont débitées ſans ſolidité, on n'y trouve aucune ſolidité, tout y eſt trivial pour ne pas dire ſordide, enfin il n'y a mis ni ſel ni vinaigre, pour me ſervir des termes du Critique.

Augurelli étoit fou de la paſſion de ſouffler & de faire de l'or, & il en fit un Poëme ſous le titre Grec de Chryſopœie (4); ce qui a donné lieu à pluſieurs de le railler, comme l'a remarqué Lorenzo Craſſo (5). Cependant c'eſt la meilleure de ſes piéces, au jugement des Connoiſſeurs. Scaliger lui-même témoigne qu'elle eſt plus travaillée que les autres, mais il ajoute qu'elle n'a preſque rien de l'eſprit Poëtique, & qu'elle eſt ſi languiſſante, que vous diriés qu'elle n'eſt compoſée que de vers qui vont rendre l'ame.

* *Jo. Aur. Augurelli, lib.* III. *Chryſopœæ Carmin.* in-8. *Antuerpiæ* 1582. —— *Ejuſdem Poëmata quædam* in-8. *Venet.*

1. ¶. Ceci eſt avancé ſans preuve. On n'en ſait du moins aucune, ſi ce n'eſt que Baillet en liſant cet éloge d'Augurel dans Paul Jove: *Non eſt cur miremur in puſillo corpore vivaciſſimi hominis Aurelii Augurelli prealtum ingenium enituiſſe*, ait cru que ces paroles *in puſillo corpore prealtum ingenium* n'étoient pas de l'invention de Paul Jove, mais qu'il les avoit rapportées comme une façon de parler qui couroit alors en faveur d'Augurel, & qui avoit paſſé en Proverbe. Ce qui eſt une pure illuſion. Voyés touchant cette louange de *prealtum ingenium* donnée à Augurel, ce qu'en a dit Balzac dans ſes Entretiens pag 615. du tom. 2. *in-fol.*

2. Paul Jovius Elogior. num. 68. pag. 159. 160. edit. in-12.

3. Jul. Cæſ. Scaliger Hypercritic. ſeu lib. 6. Poëtic. pag. 785.

4. ¶. Il faloit dire *Chryſopée.* On a fait bien des contes d'Augurel à l'occaſion de ce Poëme: Entre autres que l'ayant préſenté à Leon X. le Pape en reconnoiſſance lui avoit donné une belle & grande bourſe toute vuide, diſant qu'un homme qui avoit le ſecret de faire l'or, la rempliroit aiſément. Ce qu'en rapporte Verville chap. 79. de ſon *Moyen de parvenir*, eſt fort plaiſant.

5. Lorenzo Craſſo de Poët. Græc. pag. 80.

6. ¶. Baillet, ce qui eſt remarquable pour un Bibliothécaire, ne connoiſſant point un Poëte auſſi fameux que le Pulci, & n'en pouvant rapporter que ce qu'il en avoit lu dans les Réflexions du P. Rapin ſur la Poëtique, ſe trouva extrémement embaraſſé touchant ce qu'il en devoit dire. Pour en avoir des nouvelles, au lieu d'aller à Florence, il prit le chemin de Naples. Il conſulta la Bibliothéque du Toppi, où, à la faveur de la Table, ayant démêlé un Aleſſio Pulci, Auteur d'un panégyrique du Roi d'Eſpagne Philippe IV. il s'eſt imaginé, parce que ce Pulci étoit d'Aquila au Royaume de Naples, que le Pulci Auteur du Morgante pouvoit bien en être auſſi. Jamais conjecture n'a été moins heureuſe que celle-là. Le Pulci dont il s'agit, nommé Luigi, étoit de Florence. Il entreprit ſon Morgante à l'inſtance de Lucrèce Tornabuoni mére de Laurent de Médicis, morte le 25. Mars 1482. C'eſt un Poëme en rime octave de 28. chants, d'un goût original. L'Auteur s'y eſt mis au deſſus des régles, non pas de deſſein, comme Vincent Gravina lui a fait l'honneur de le croire, mais parcequ'il les a entiérement ignorées. Fort en repos du jugement des Critiques, il a confondu les lieux & les tems, allié le comique au ſerieux, fait mourir burleſquement de la morſure d'un cancre marin au talon le Géant ſon Héros, & cela dès le 20. livre,

net. 1505. *Aldi*, & in-8. *Geneve* 1608.

LE PULCI (6),

Poëte Italien, dont je ne connois ni le tems ni le lieu natal, à moins qu'on ne dise qu'il étoit d'Aquila au Royaume de Naples, qui est le lieu de la naissance des Pulci de notre siécle.

Le Pulci.

1241. LE P. Rapin dit que le Pulci, dans son Poëme du *Morgante*, ne garde pas la bien-séance, & qu'il y confond le sérieux avec le plaisant (7).

Il écrit encore ailleurs que ce Poëte paroît s'être laissé gâter aux Livres de Chevalerie & aux Romans de son tems. Voyés ci-après au titre d'Arioste.

* *Morgante Maggiore, composto per Luigi Pulci*, in-4. *in Firenze* 1500. —— *Idem corretto per M. Lodovico Domenichi* in-4. *in Vinegia* 1545. —— *Girolfo Calvano di Luca Pulci, con la Giostra, del magnifico Lorenzo de Medici* in-4. *in Fiorenza* 1572. —— *Opere Poëtice di Luca Pulci, insieme con le Epistole composte del medesimo* in-4. *in Fiorenza* 1582.*

RICHARD BARTOLIN,

De Perouse, Ville de cette partie de la Toscane qui appartient au Pape, vivant vers l'an 1510. (8).

Richard Bartolin.

1242. IL a fait une espéce de Poëme en douze Livres sous le titre d'*Austriade*, à l'honneur de la Maison d'Autriche, & un *Itineraire*.

Gaspar Barthius témoigne (9) qu'il n'auroit point fait difficulté de le comparer à quelques-uns des Anciens, s'il eût bien sû ménager son esprit & ses forces, appliquer les régles que son jugement pouvoit lui prescrire, & faire un bon usage de son éloquence.

Janus Douza nous assure (10) que Bartolin avoit entrepris plus qu'il n'étoit capable d'éxécuter, & qu'ainsi on ne doit pas s'étonner de l'avoir vû succomber sous le fardeau, mais qu'il mérite au moins quelque louange pour avoir tâché de donner au Public des marques extraordinaires du respect & du zèle qu'il avoit pour son Prince qui étoit alors Maximilien I.

Il fut dix ans à travailler sur cet Ouvrage, dans lequel il a voulu décrire la guerre des Ducs de Baviere & des Comtes Palatins. Nous avons ce Poëme parmi les Historiens d'Allemagne, recueillis dans le tome qu'a publié Justus Reuberus. Nous l'avons encore séparément avec les Commentaires d'un Ecrivain d'Alsace, nommé Jacques Spiegel (11). Les

livre, ensorte qu'il n'en est plus parlé dans les huit suivans. La naïveté de sa narration a couvert tous ces défauts. Les amateurs de la diction Florentine font encore aujourd'hui leurs délices de la lecture du Morgante, sur tout quand ils en peuvent rencontrer un éxemplaire de l'édition de Venise 1546, ou 1550. accompagnée des explications de Jean Pulci neveu de l'Auteur. Quelques-uns comme Teofilo Folengo stance 20. du chant 1. de son Orlandino, & après lui Ortensio Lando dans sa *Sferza de gli Scrittori* ont voulu attribuer le Morgante à Politien, & dire qu'il en avoit fait don au Pulci, à quoi il n'y a pas d'apparence, tout ce que nous avons de Poësies Italiennes de Politien étant d'un style très-différent, outre qu'étant mort, comme on sait, à 40. ans & ayant travaillé en prose & en vers à tant d'autres Ouvrages qui demandoient une grande application, il n'auroit pas eu le loisir de composer un Poëme de si longue haleine. Le Morgante du Pulci, & ses stances à la villageoise *in lode de la Beca* ont place parmi les écrits classiques dans le Dictionnaire de la Crusca. Je le crois mort quelques 5. ou 6. ans avant Laurent de Médicis son patron qui mourut le 9. Avril 1492.

7. René Rapin, Réfléxions sur la Poëtique 1. partie Reflex. XXXIX. Item Réflex. XVI. 2. part.

8. ¶. Il falloit dire *vivant l'an* 1515. *&* *apparemment quelques années au-delà*, parce que dans le Recueil des cent Lettres Philologiques publiées par Goldast, il y en a une de ce Bartholin datée de Vienne le 27. Juillet 1515. & qu'il étoit plein de vie le 6. d'Octobre suivant comme en fait foi l'Epitre dédicatoire de Joachim Vadien au devant de l'Austriade.

9. Gasp. Barth. Comment. in Stat. Papin. ad lib. 2. Thebaïd. pag. 279.

Et ex eo G. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 88.

10. Janus Douza P. Præfat. secundâ Annal. Batavicor. carmine conscript.

Et ex eo Ger. Joh. Vossius lib. 3. de Histor. Latin. cap. 12. pag. 679.

11. ¶. C'est ce qui a fait prendre pour Allemand ce Poëte à l'Auteur de l'Art de penser, soit Mr. Arnaud, soit Mr. Nicole chap. 19. de la 3. part. dans cet endroit que je rapporterai tout au long parcequ'il contient une judicieuse Critique d'une faute d'autant plus répréhensible dans Bartholin qu'il étoit Ecclésiastique. „ Il y a même des Poëtes, dit l'Auteur „ de l'Art de penser, qui s'imaginent qu'il est de „ l'essence de la Poësie d'introduire des Divinités „ Païennes, & un Poëte Allemand aussi bon versificateur, qu'Ecrivain peu judicieux, ayant été re- „ pris

Les deux BEROALDES (1) de Boulogne,

(*Philippes*). Le Pere né l'an 1450. & mort l'an 1510. (ou 1504. selon d'autres, âgé de 51. ans). Le Fils paroissant principalement depuis l'an 1515.

Les Beroaldes.

1243. JE ne rapporterai ici que ce qui regarde leur Poësie, ayant parlé ailleurs de ce qu'ils ont fait concernant la Critique & la Philologie.

Le Pere étoit un fort médiocre Versificateur, & chacun (2) semble avoir conspiré à lui préférer son fils pour la Poësie. En effet, selon Paul Jove, le jeune Beroalde excelloit dans les vers Lyriques (3): & je crois que c'est de lui plutôt que du Pere, que Mr. Borrichius a voulu parler, lorsqu'il a fait les Eloges des Lyriques, des Iambes, des Hendecasyllabes, des Epigrammes, & des Elégies de Béroalde; & que c'est au Pere qu'appartiennent les vers Epiques (4), que le même Critique blâme comme des vers rampans (5). Mais parce que les vers de l'un & de l'autre paroissent confondus dans le premier tome des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*, comme s'ils n'étoient que d'un même Auteur, on peut dire que l'un & l'autre partagent également ce que ces vers ont pû leur produire de gloire ou de deshonneur.

Les Beroaldes.

MICHEL MARULLE,

De Trachanie ou Tarchanie (6) Grec, natif de Constantinople, Poëte Grec & Latin, noyé en Toscane dans la riviére de Cecina le 14. (7) Juin 1511.

Michel Marulle.

1244. PAul Jove ne fait point difficulté de dire que Marulle est admirable dans ses vers Grecs & dans ses Latins, ajoutant que ses Poësies ont eu du cours & du succès dans le Monde (8).

C'est un éloge un peu excessif, pareil à plusieurs de ceux que cet Auteur a donné à d'autres. Car Marulle n'a jamais passé dans l'esprit des Critiques (9) pour un merveilleux Poëte. Quoiqu'il fût Grec de naissance, il avoit néanmoins plus d'inclination & de facilité même pour les vers Latins. Mais Scaliger témoigne qu'on n'y trouve que de la dureté, du caprice, & du chagrin, qu'il n'a aucun agrément, & que Crinitus a suivi les mouvemens de son amitié plûtôt que les régles de la vérité, lorsqu'il lui a donné des louanges (10).

Scaliger ne s'est pas contenté de nous don-

„ pris avec raison par François Pic de la Mirande
„ d'avoir fait entrer dans un Poëme, où il décrit
„ des guerres de Chrétiens contre Chrétiens, tou-
„ tes les Divinités du Paganisme, & d'avoir mêlé
„ Apollon, Diane, Mercure, avec le Pape, les E-
„ lecteurs, & l'Empereur, soutient nettement que
„ sans cela il n'auroit pas été Poëte, en se servant
„ pour le prouver, de cette étrange raison, que les
„ vers d'Hésiode, d'Homére, & de Virgile sont
„ remplis des noms & des fables de ces Dieux,
„ d'où il conclud qu'il lui est permis de faire le
„ même.

1. ¶. J'ai ci-dessus à l'article 324. fait voir par de très-bonnes preuves que Beroalde surnommé le jeune mort l'an 1518, étoit neveu & non pas fils du Béroalde surnommé l'ancien mort le 17. Juillet 1705.

2. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poëtis ævi sui.

3. Paul. Jov. lib. 3. de Vita Leonis X. Pont. Rom. pag. 67. edition. 1549. & ex eo Voss. de Histor. Latin. lib. 3. cap. 11. pag 668.

4. ¶. Ces vers Epiques ne consistent qu'en deux piéces, en une version du Cantique de Pétrarque à la Vierge, *Vergine bella*, & dans une Lamentation pour le Vendredi Saint. C'est ce que Marot qui l'a traduite appelle les tristes vers de Béroalde.

5. Olaüs Borrichius Differt. de Poëtis Lat. pag. 95.

6. ¶. Que veut-il dire par ces mots de Trachanie ou Tarchanie, comme si c'étoit quelque payis ainsi nommé dont Marulle fût originaire. Il étoit de Constantinople. Michel est son nom de batême, & ses deux autres noms *Marullus Tarchaniota* signifient que du côté paternel il étoit de la famille des Marulles, & du maternel de celle des Tarchaniotes, noble l'une & l'autre. Son pere s'appelloit Manile Marulle, sa mére, Euphrosynê Tarchaniote. Bayle en a fait la remarque au mot *Marulle*.

7. ¶. Ce fut le XI. Avril 1500. Voyés Bayle au mot ci-dessus marqué, lettre F.

8. Paul. Jovius Elog. 28. pag. 66. 67. edit. in-12.

9. ¶. Il faloit dire *dans l'esprit de certains critiques*, car Marulle constamment soit pour l'expression, soit pour la pensée, a parfaitement réussi dans la plûpart de ses vers. On y trouve le τὸν ἀρχαῖον τύπον. Voyes Victorius sur l'Epitre 20. du XI. l. de Cicéron *ad familiar.*

10. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. cap. 4. pag. 769. & seqq.

11. Erasme in Dialog. Ciceronian. pag. 161. editio. Lugd. Batavor. Et in Epistola ad Joseph. Wimphelingum.

¶. Il n'y a dans l'édition des Oeuvres d'Erasme à Leyde, qui est la plus ample de toutes, qu'une seule Lettre très-courte à Wimphéling, dans laquelle il n'est parlé ni de Marulle, ni de Mantuan. J'avouë que le P. Cuper Carme dans son Epitre dédicatoire des

Michel Marulle.

donner une notion générale de la qualité des vers de Marulle, il a voulu nous faire voir encore par le détail d'un assés long éxamen qu'il en a fait, qu'il ne l'a point blâmé en vain, & qu'il auroit encore pû l'accuser de peu de jugement & de quelques autres défauts. Erasme faisoit si peu de cas de ce Poëte, qu'il dit qu'il aimoit mieux un demi-vers du Mantouan que dix mille vers des siens (11). Il veut croire pourtant qu'ils seroient assés tolérables s'il y avoit moins de Paganisme (12). C'est peut-être à quoi Vossius a voulu nous faire faire réfléxion, lorsqu'il dit que la Religion de Marulle étoit suspecte, & qu'il n'étoit pas fort bon Chrétien, quoiqu'il fût d'ailleurs assés savant (13).

Mais au reste Marulle avoit beaucoup meilleure opinion de lui-même que les autres. Il ne se croyoit inférieur à personne (14), & nous avons dit ailleurs combien il avoit mauvaise grace de mépriser & maltraiter Politien qui le passoit de fort loin (15).

* *Michael. Tarchaniotæ Marulli Epigrammata & Hymni* in-8. *Paris.* 1529. & in-12 1561. —— *Ejusdem Poëmata* in-8. *Spiræ* 1595. —— *Epigrammata & Hymni* in-4. *Argent.* 1509.

JEAN ANDRE' (16) LASCARIS,

Descendant des Empereurs de ce nom, Grec de Rhyndace, vivant en Italie & en France sous Leon X. (17) & Louïs XII. Poëte Grec & Latin, mort à Rome âgé de près de 90. ans.

Lascaris.

1245. LE Giraldi nous apprend que ce Lascaris a laissé un grand nombre d'Epigrammes en l'une & l'autre Langue, & que ce que l'on en a imprimé à Bâle, n'en est qu'une fort petite partie (18).

Erasme dit qu'il paroît vif, judicieux & harmonieux dans ses Epigrammes, mais que les emplois qu'il a eus dans l'Etat pour des Negociations & des Ambassades, l'ont empêché de faire quelque chose de meilleur (19).

QUINTIUS ÆMILIANUS CIMBRIACUS,

Poëte Latin d'Allemagne, vivant vers l'an 1515. (20).

Cimbriacus.

1246. LEs Poësies de cet Auteur ont paru à Francfort en divers tems & en diverses formes. Quelques Critiques

des Oeuvres de Mantuan imprimées en 4. volumes in-8. à Anvers 1576. cite la Lettre d'Erasme à Wimphéling, & en rapporte les termes que Baillet a indiqués: *Malim hemistichium Mantuani, quam tres Marullicas myriadas*, ce qui signifie trente mille vers de Marulle, & non pas dix mille, comme l'a interprété Baillet. Mais encore une fois cette Lettre, que je ne crois pourtant pas supposée, ne se trouve pas dans le corps des imprimées.

12 ¶. Erasme faisoit alors le dévot à contre-tems. Il s'agissoit, religion à part, de savoir qui faisoit le mieux des vers, de Marulle ou de Mantuan? J'avertirai ici par occasion qu'il y a une édition in-8. très-rare d'environ quatre ou cinq cens vers de Marulle lesquels je pense avoir été separés des autres comme n'étant pas dignes d'être imprimés. Ils l'ont pourtant été sous le titre de *Marulli Nænia* à Fano l'an 1515. par les soins de Marc Antoine Flaminius agé pour lors de 18. ans.

13. Vossius de Historicis Lat. lib. 3. cap. 8. pag. 616.

¶. L'irréligion de Marulle ne l'empecha pas de traduire en vers Latins la chanson de Petrarque *Vergine bella.* Le Crescimbeni pag. 192. du Commentaire sur son Histoire *della volgar Poësia* dit avoir vu cette traduction que Marulle fit apparemment pour contrecarrer celle de Philippe Beroalde l'ancien. Le même Crescimbeni ajoute que Marulle avoit aussi fait un Capitolo en rime tierce & un Sonnet, l'un & l'autre à l'honneur de la Croix, mais qui n'ont été ni l'un ni l'autre imprimés, & qui ayant été faits vers l'an 1490. se sentoient fort du mauvais goût de la Poësie Italienne de ce tems-là.

14. Idem G. J. Voss. lib. sing de Poët. Lat pag. 81.

15. ¶. Politien dans les vers de Marulle est designé par le nom d'Ecnomus, *ἔκνομος* irregulier ou méchant; & Marulle dans ceux de Politien par le nom de Mabilius *quasi mala bilis.*

16. ¶. André Jean. Voyés ci dessus l'Art. 323.

17. ¶. Il faloit dire sous Leon X. Hadrien VI. Clément VII. Paul III. Papes, & Louïs XII. & François I. Rois de France.

18. ¶. Il y a dans l'édition de Bâle in-8. 1537. douze Epigrammes Grecques de moins que dans l'Edition de Paris in 4. 1544. Daniel Heinsius dans l'Epitre dédicatoire de son *Peplus*, à quelques unes près qui lui paroissent fort bonnes, trouve dans le reste de la dureté & de l'obscurité.

Lil. Greg. Gyrald. Dialog. 1. de Poët. sui ævi, & ex eo Laurent. Crass. de Poët. Græc. pag. 257. Ital.

19. Erasm. Dialog. Ciceronian. pag. 159. edit. in-12. Lugd. Bat.

20. ¶. J'ai dit un mot de Cimbriacus page 33. du Menagiana tom. 2. où j'ai fait voir qu'il étoit un des personnages des Dialogues de Petrus Hœdus dont nous avons un Ouvrage intitulé *de amoris generibus*

Cimbriacus.

ques prétendent (1) qu'il n'étoit inférieur ni à Pontanus ni à Strozza pour l'Epigramme & l'Elégie; & que si on avoit voulu lui faire bonne justice, on lui auroit donné peut-être la préséance sur ces deux Poëtes.

Emilien a beaucoup d'agrémens, disent-ils, mais il a encore plus de gravité. Les plus estimées d'entre ses piéces, sont l'*Asteride* ou de la guerre de Rhode, & les *Encomiastiques* aux Empereurs Maximilien & Frederic jusqu'au nombre de cinq, entre lesquels il s'en trouve un à Frederic qui a enlevé la palme aux autres.

* *Poëmata Quintii Æmiliani* in-8. *Francofurti* 1612. —— *Ejusdem Encomiastica quinque ad Fridericum & Maximilianum* in-8. *ibidem* 1602.

LE MANTOUAN,

(*Battista Spagnolo*) Général des Carmes, né l'an 1448. sous le Pape Nicolas V. mort l'an 1516. sous Leon X. appellé par quelques-uns *Johannes Baptista Hispaniolus* (2) en Latin. Paul Jove qui parle fort mal de sa naissance (3) lui donne plus de 80. ans de vie, mais il se trompe aussi bien que ceux qui l'ont fait naître l'an 1444. (4).

Le Mantouan,

1247. QUoiqu'il y ait un grand nombre des Poësies du Mantouan qui ait vû le jour, nous ne pouvons pas néanmoins nous vanter encore de posséder par la gratification de l'Imprimerie toutes celles qu'il avoit composées, s'il est vrai, comme on le publie, qu'il avoit fait plus de cinquante-cinq mille vers (5).

Le Mantouan.

Le bon homme Tritheme n'a point fait difficulté de dire (6) que notre Mantouan a égalé Virgile pour les vers, & Ciceron pour la prose, il doute même s'il n'a point surpassé ce dernier. On doit l'excuser d'en avoir dit si peu sur la bonne volonté qu'il a eu de faire encore quelque chose de plus, & sur l'impuissance de rien ajouter à ce qu'il a dit. Mais au reste il n'étoit pas le seul homme de mauvais goût qui fût dans ce siécle, où la barbarie que les beaux esprits chassoient de la République des Lettres, ne laissoit pas de trouver encore quelque retraite chés les personnes simples & ignorantes.

Il faut qu'il y en ait eu un peu parmi tant de bien-veillance que ses compatriotes ont témoigné avoir pour lui, lorsqu'ils ont prétendu l'élever sur un degré de gloire aussi exhaussé que celui de Virgile, en lui dressant une Statuë de marbre couronnée du Laurier Poëtique, auprès, & à l'égal de celle de cet ancien Prince des Poëtes.

Si les Compatriotes du Mantouan s'applaudissoient d'avoir formé un si beau parallele, ses Confreres de Religion n'en devoient pas être, ce semble, trop mécontens, puisque la gloire de leur membre, & qui plus est de leur tête, pouvoit rejaillir sur

ribus ou *Anteroticorum libri* 3. Petrus Hœdus étoit un Prêtre de Pordenone, Bourg du Frioul, & j'ai opinion que Cimbriacus étoit d'un payis voisin. Ce qui m'y confirme, c'est que Sabellic Elégie 5. met Cimbriacus *in Cenomanis*, en ces termes:

—— *Cupidusque hunc plectra requiro.*
Cenomani multum sobria Cimbriaci.

Les *Cenomani* d'Italie sont les peuples de la Marche Trévisane contiguë au Frioul. Le voisinage de Cimbriacus & de Petrus Hœdus fit naitre leur liaison. Cimbriacus n'étoit donc pas Alemand. Il auroit du, s'il l'avoit été, avoir en qualité d'ancien le pas sur Conradus Celtès, celui-ci n'étant né qu'en 1459. au lieu qu'il feroit aisé de prouver par l'Elégie de Sabellic ci-dessus alléguée, que dès ce tems-là Cimbriacus étoit déja reconnu pour un Poëte contemporain d'Antoine de Palerme, qu'on sait qui mourut assés agé en 1467. Ce qu'on voit de Poësies de Cimbriacus ne va pas à 500. vers qui ont été imprimés non pas à Francfort, mais à Vienne en Autriche & à Strasbourg in-4. Ce sont 4. plaintes funébres en mauvais hexamêtres sur la mort de l'Empereur Frédéric III. arrivée en 1493. Elles ne virent le jour qu'en 1514. *Publicum modo accipiunt*, dit Jaques Spiegel qui les publia, *Æmiliani Cimbriaci Neniæ, jampridem pluteis pertæsæ*. Les Elégies, Epigrammes & autres piéces que Sabellic dans son Dialogue *de reparatione Latinæ Linguæ* a dit qu'on lisoit de lui, ne couroient qu'en manuscrit, ce qui a donné lieu à Gyraldus de dire que les gens qui les gardoient, s'imaginant que c'étoit quelque chose de rare, ne vouloient point, par cette raison, en faire part au public. C'est le sens que je donne à ces paroles: *ab iniquo hujus hominis scripta ab invidis dicuntur supprimi*. Cimbriacus, suivant toutes les apparences, n'a point passé le 15. siécle. Son nom dérivé ce semble des Cimbres a pu le faire passer pour Alemand. Gyraldus l'a même nommé *Cimbricus*, mais Sabellic dans ces mots que j'ai cites de lui,

—— *Cupidusque hunc plectra requiro*
Cenomani multum sobria Cimbriaci.

par

Le Mantouan.

sur tout le corps. Cependant ils n'en ont point paru tous également satisfaits, & Pierre Lucius entre les autres n'a pû s'empêcher de donner des marques publiques de la colere & de l'indignation où il étoit de voir la témérité de ces profanes, qui avoient eu la hardiesse de comparer le Poëte Païen au Poëte Chrétien, & pour dire plus, à un Poëte Religieux, tel que le Spagnolo, qui pour cette raison seule méritoit d'avoir la statuë beaucoup plus élevée que celle de Virgile (7).

A dire le vrai, Lucius auroit eu grande raison de se plaindre de la plaisante injure qu'il croyoit faite au Mantouan, si les statuës & les couronnes du Laurier Poëtique étoient des récompenses établies pour des Chrétiens, & si les habitans de Mantouë avoient eu dessein par cet acte d'amour & de reconnoissance de récompenser son Christianisme ou ses vertus Monastiques. Mais les habitans du Parnasse croyent être bien mieux fondés en raisons, lorsqu'ils prétendent que c'est leur Virgile qui souffre l'injure dans un parallele d'autant plus grotesque, que ces deux Auteurs n'ont eu rien de semblable que le surnom de Mantouan. De sorte que s'ils trouvent la plainte du Carme Lucius un peu risible, ils traiteroient aussi volontiers de ridicule la conduite de ceux qui ont donné lieu au parallele.

Jusqu'ici nous n'avons fait que nous divertir de notre Poëte dans le dessein de donner lieu au Lecteur de méditer sur l'industrie que peut avoir un Poëte Régulier, pour savoir allier les devoirs de la Vie Monastique avec les passe-tems de la Poësie. Il faut voir maintenant une partie des jugemens qu'on a faits de ses vers.

Le Mantouan.

On doit considérer la Muse du Mantouan comme sa vie, qui a passé par divers âges. Le Giraldi témoigne (8), que les vers que cet homme a faits dans sa jeunesse sont assés passables; mais que la chaleur de son imagination s'étant ralentie depuis, sa vivacité s'est dissipée avec les premiers feux de cet âge florissant. On ne lui trouve plus de force ni de vigueur, ni même de génie, sa veine est toute refroidie, elle est lâche, elle est languissante, & lorsqu'elle fait quelques efforts, vous diriés un ruisseau tout bourbeux, qui regorge & se répand par caprice, & qui sort presque toujours de son lit, ne pouvant se contenir dans ses bords.

Effectivement il n'est pas possible de lire long-tems les vers que le Mantouan a faits, lorsqu'il étoit un peu avancé sur l'âge, sans tomber dans le dégoût & dans l'impatience; & comme dans la fleur de son âge il étoit déja dépourvû d'une bonne partie de ce sens que nous appellons commun, comme il avoit dès lors plus de complaisance pour ses propres productions que de docilité, les personnes expérimentées n'ont point paru surprises de le voir sans solidité de jugement, & sans aucun goût

paroit y avoir fait une allusion Italienne de *sobrio* à *imbriaco*.

1. Auctor Dialog. de Lat. Ling. reparat. apud Obert. Gifan. pag. 404. & ex eo G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 192.

¶. De ces trois citations il n'y a que la premiére qui serve, puisque les deux autres ne font que la répéter. C'est au reste une grande négligence de citer Gifanius p. 404. comme s'il n'avoit fait qu'un livre, ou que toutes ses Oeuvres fussent imprimées de suite dans un seul volume.

2. ¶. Parce que ses ancêtres, à ce qu'il dit dans l'Epithalame de Ptolomée Spagnolo son frére, étoient originaires d'Espagne.

3. ¶. Paul Jove n'a rien affecté là-dessus. Il a dit naturellement ce qu'il en savoit, & j'ai fait voir pag. 273. du Ménagiana tom. 1. qu'en disant que Baptiste Mantuan étoit batard, il avoit dit la vérité.

4. ¶. Mantuan lui-même ayant dit dans l'abregé de sa Vie,

Ipsius accepi lucis primordia, quintus
In solio Petri cum Nicolaus erat,

ne peut pas être né l'an 1444. puisque ce fut le 6. Mars 1447. que Nicolas V. fut élu Pape. Une chose à remarquer c'est que Paquier dans son livre qui est à la suite de ses Epigrammes, intitulé *Icones*, appelle le Mantuan *Baptista Faustus Mantuanus* & lui consacre ce distique:

Mantua felicem generat foecunda Maronem,
Hac eadem faustis me tulit auspiciis.

Paquier se trompe, & son erreur peut venir de ce que Mantuan s'est désigné sous le nom de Faustus dans ses Eglogues.

5. Ap. Ger. Joh. Vossium de Histor. Lat. lib. 3. cap. 11. pag. 664. 665.

6. Joan. Tritthem. de Vir. Illust. Eccles. & apud Philip. Labbeum Dissert. ad Bellarm. de Scriptorib. Eccles. tom. 1.

7. Petr. Lucius Belga in Biblioth. Carmelitan. & apud Vossium, Jovium, &c.

8. Lil. Greg. Gyrald. Dialog. 1. de Poët. sui seculi. Item apud Vossium de Hist. Lat. ut suprà.

Le Mantouan.

goût pour les bonnes choses, dès que ses feux se sont éteints, & qu'il s'est trouvé destitué de ce brillant qui cachoit les défauts de sa jeunesse, ou qui les déroboit du moins à la vûë de ceux qui en étoient éblouïs.

Avec cette notion du Mantouan l'on doit être assés préparé, ce me semble, à entendre dire à Scaliger (1) qu'il n'a qu'une mollesse efféminée, qui est une véritable langueur; qu'il n'a ni régle, ni mesure, ni consistance, ni agrémens, & qu'il ne s'est point distingué de la Populace des Versificateurs. Il avouë néanmoins qu'il ne manquoit pas de génie, mais que l'Art & le jugement lui manquoient. C'est ce qui le portoit à répandre sur le papier tout ce que l'abondance de son cerveau lui faisoit pousser dehors, sans choix, sans discernement, sans méthode.

Mais quoique le Mantouan n'ait rien de cette délicatesse des maniéres, qui étant jointe à la politesse des expressions, forme cette rare qualité qu'on appelle *Urbanité*, ses vers ne laissent pas d'avoir leur prix, & selon le même Critique, il passera au moins pour un *Poëte de Village*, & il pourra plaire & produire même quelque utilité aux esprits rustiques, & aux personnes simples, ausquelles sa Muse est plus proportionnée.

Je ne sai si c'est en la personne de ces derniers qu'Erasme écrivoit à Wimphelinge, lorsqu'il témoignoit estimer si fort les Vers du Mantouan. J'aime mieux me persuader qu'il ne songeoit alors qu'à rabaisser Marulle dont nous avons parlé plus haut, ou à faire voir que le Mantouan n'est pas entiérement le dernier des Poëtes, puis qu'il croyoit un seul de ses hémistiches préférable à tout ce que ce Grec avoit fait de Vers Latins (2).

Le Mantouan.

Paul Jove prétend (3) que ce qui a gâté le talent que le Mantouan avoit pour la Poësie n'étoit autre chose qu'une passion insatiable d'apprendre l'Hebreu, jointe à l'ambition de paroître savant dans toutes les autres connoissances. De sorte que songeant à acquerir ou à soutenir cette réputation, il n'a pû donner à la Poësie toute l'application que demande cet Art, & qu'il n'a pû arriver à ses fins pour n'avoir pas voulu se borner.

Il a eu encore le malheur de paroître dans un siécle & dans un pays où l'on ne faisoit plus beaucoup d'honneur aux médiocres Poëtes. Mais ayant trouvé un aussi méchant Versificateur que lui, qui ne laissoit pas d'être en grande considération auprès du grand Capitaine Gonsalve Viceroi de Naples, il profita de l'avantage qu'il avoit sur lui, & de la disgrace qui arriva chés les connoisseurs à *la Gonsalvie* (4), c'est-à-dire, aux quatre livres du Poëme que cet Auteur appellé *Baptiste de Cantalice* avoit fait à l'honneur de Gonsalve. En effet Paul Jove remarque que le mauvais succès de cet Ouvrage fit qu'on tourna les yeux sur le Mantouan, & qu'il se mit en crédit aux dépens de Cantalicio (5). Cette bonne fortune subsista pour le Mantouan jusqu'à ce que ces deux concurrens furent ar-

1. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. cap. 4. pag. 788.

2. Desid. Erasm. Epist. ad Jacob. Wimpheling. & ex eo G. M. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 504.

3. Paul. Jov. Elog. numero 61. pag. 141. 142. edit. in-12.

4. ¶. Ce Poëme qui est fort long, commencé le 5. Février & fini le 20. Septembre de la même année, ne couta que sept mois quinze jours de tems à son Auteur.

5. ¶. Paul Jove dit néanmoins que Consalve fut très-content de Cantalice, & le recompensa magnifiquement. Il donne seulement à entendre que Mantuan qui entreprit de traiter le même sujet n'eut pas beaucoup de peine à remporter l'avantage sur un pareil concurrent.

6. De Clavigni de sainte Honorine, du discernement & de l'usage qu'on doit faire des livres suspects, chap. 3. pag. 30.

7. ¶. Ce n'est pas contre les abus de l'Eglise que Mantuan a déclamé, c'est contre les abus des Ecclésiastiques. Voyés Bayle au mot Sixte IV. Lettre (AΔ).

8. ¶ Touchant la fable de la Papesse Jeanne.

9. Index libb. prohibit. expurgat. Anton. Sotomay. classe secunda lit. B.

10. ¶. Il n'y a pas de Ville qu'on appelle la vieille Raguse. On dit simplement Raguse, l'Archevêque de Raguse. Mais l'Archevêche d'Epidaure que Paul Jove dit avoir été donné par Leon X. à Musurus n'étoit pas l'Archevêché de Raguse qui est l'Epidaure en Dalmatie, mais l'Archevêché de Malvasia qui est l'Epidaure dans la Morée. C'est ce que Bayle au mot *Musurus* a fort bien prouvé par le passage d'une Lettre de Bombasius du 6. Decembre 1517. à Erasme.

11. ¶. Cette pretenduë Epigramme est une piéce de deux cens Vers Grecs élégiaques, traduits en autant de Latins par Zenobius Acciaiolus, Vossius, que

Le Mantouan.

arrêtés & abbatus par un troisiéme qui étoit *Pierre Gravina*, & qui au jugement de Jovianus Pontanus & de Sannazar effaça la gloire que ces deux pretendus Poëtes avoient acquise avec assés peu de frais.

Mais s'il n'y a point d'Art Poëtique à louer dans le Mantouan, on peut au moins estimer la piété & le zèle qu'il a fait paroître dans quelques-unes de ses piéces pour la Discipline Ecclésiastique, le service & la gloire de Dieu. Néanmoins Mr. de Clavigny de sainte Honorine (6) écrit qu'il y a parmi ses Poësies des Satires contre les abus de l'Eglise qui ne devroient jamais paroître (7). Il y a sujet de s'étonner que l'Inquisition les ait laissé passer. On ne trouve rien de notre Mantouan, ni dans l'*Index* qui porte le nom du Concile de Trente & de Clement VIII. ni dans celui d'Alexandre VII. Et celui de Sotomayor ou des Rois d'Espagne, se contente de dire, qu'il faut effacer dans le troisiéme Livre de l'*Alphonse* de notre Poëte où il décrit les Enfers, tout ce qu'il y a (8) depuis *Hic pendebat adhuc* jusqu'à *Pontificalis adulter* (9).

* *Opera Poëtica* in-fol. *Bononiæ* 1501. —— *Poëma de calamitatibus temporum cum Comment. Ascensii.* —— *Contra impudice scribentes cum ejusdem Comment. de Patientia lib.* III. in-4. *Paris.* 1505. — *Opera omnia* 4. vol. in-8. *Antuerpiæ* 1576. *

MARC MUSURUS,

De l'Isle de Candie, Archevêque de la vieille Raguse (10) ou d'Epidaure sur les côtes de la Dalmatie, Poëte Grec; mort en 1517. de dépit de n'avoir pas été fait Cardinal.

Marc Musurus.

1248. SEs Epigrammes Grecques font connoître qu'il avoit le génie fort beau. Celle qui est à la tête des Oeuvres de Platon passe pour la meilleure qu'il ait jamais faite (11). Paul Jove témoigne qu'il étoit fort heureux en Poësie, & exact dans sa composition (12). Erasme reconnoît de son côté qu'il étoit fort savant dans toutes sortes de connoissances; mais qu'il est un peu obscur dans ses vers, & qu'il y fait paroitre un peu trop d'affectation (13).

* *Marci Musuri Carmen admirandum in Platonem; una cum versione Latina & elegantissima Zenobii Acciaioli Metaphrasi Poëtica, editum à Phil. Munckero* in-4. *Amst.* 1676.

Le Poëte ANDRELINI,

(*Publius Fr.* (14) *Faustus Andrelinus*) de Forli dans la Romandiole, mais Professeur à Paris sous Charles VIII. & Louïs XII. Poëte couronné Poëte du Roi, (& de la Reine, si l'on veut rire avec Erasme) mort l'an 1518.

Andrelini.

1249. LEs Poësies de Faustus Andrelinus ne sont point rares (15) premié-

que Baillet a copié, a eu tort pag. 84. *de Poëtis Græcis*, de donner le nom d'Epigramme à une piéce de cette étenduë. Gyraldus a cru pouvoir lui donner celui de *libellus*, & prenant occasion de louer l'Auteur en a fait une courte apologie contre ceux qui ont voulu dire que le chagrin de n'avoir pas été Cardinal avoit avancé sa mort. Cet homme, qu'il dit avoir été aussi modeste que docte, mourut d'hydropisie à l'age d'environ 36. ans.

12. Paul. Jov. Elog. num. 30. pag. 72. 73. edit. Basil. in-12.

13. Des. Erasm. in Dial. Ciceron. p. 161.

14. ¶. Ces deux lettres *Fr.* qui semblent signifier *Franciscus* devoient être supprimées, Faustus ne s'étant jamais nommé que Publius Faustus Andrelinus. Erasme ne lui a donné en riant la qualité de *Poëta Regius & Regineus*, que parce que ce Poëte lui-même la prenoit, sous les régnes non seulement de Charles VIII. & de Louïs XII. mais encore de François I. Voyés Chassenenz son contemporain dans son Catalogue de la gloire du Monde part. 10. consid. 45. Erasme n'a pas suivi une exacte Chronologie lorsqu'Epitre 307. de l'édition de Leyde, il a écrit que Faustus mourut la même année que Musurus, celui-ci étant mort pendant l'automne de 1517. & Faustus pendant l'hyver de 1518. le 25. Février, comme le marque en termes exprès Textor feuillet 210. tourné de ses Epithêtes imprimées l'an 1518. à Paris *in-fol.* où il dit l'avoir vu très-gai la veille, & avoir causé avec lui. Une chose qu'on doit ici observer, c'est que l'année qu'en France on comptoit alors avant Pâque 1518. étoit suivant le calcul Romain 1519.

15. ¶. Elles sont très-rares sur tout sa Livie, ou les 4. livres de ses amours, in-4. Paris l'an 1490. & les 3. livres de ses autres Elégies, la même aussi in-4. 1494. le tout en Gothique, mais très-aisé à lire. Ses 12. Eglogues ne sont guére moins difficiles à rencontrer. Voyés dans Bayle au mot *Andrelinus*, lettre G. ce que je lui ai autrefois écrit là-dessus.

Andrelini. miérement, parce qu'on les a imprimées en plusieurs endroits & en divers tems, secondement parce qu'elles ne sont pas fort excellentes ni fort recherchées.

Il ne se soucioit pas beaucoup de mettre du sens dans ses compositions pourvû qu'il y mît des mots bien choisis & de riches expressions, comme si les choses étoient faites pour les mots, au lieu d'assujettir les mots aux choses.

Vossius écrit (1) qu'on pourroit dire des Ouvrages de ce Poëte, que *c'est une riviere de paroles & une goutte d'esprit.* C'est ce que Theocrite de Chio disoit autrefois des Ouvrages de l'Orateur Anaximenes, comme le rapporte Stobée. Erasme en jugeoit encore plus sévérement, lorsqu'il semble avoir voulu soutenir qu'on ne trouvoit pas même cette *goutte d'esprit* dans tout ce qu'il a fait. C'est ce qu'il prétendoit nous faire entendre, lorsqu'il disoit qu'il ne manquoit qu'une seule syllabe aux Poësies de Faustus Andrelinus pour les rendre accomplies (2). Il paroît encore ailleurs n'avoir pas voulu laisser échapper les occasions de se mocquer de lui & de le tourner quelquefois en ridicule (3).

Mais je ne sai pas bien si c'est de notre Faustus ou d'un autre Poëte vivant en 1540. appellé Gerard Faustus (4) que Jules Scaliger a voulu parler, lorsqu'il a dit que sa facilité à faire des vers a été fort bien reçuë tant qu'il a vécu, mais qu'au reste il n'y a rien qui ne sente la poussiére de l'Ecole moderne (5).

Cependant nos François n'ont pas laissé de l'entretenir & de l'honorer en qualité de bon Poëte. Ils ont témoigné même en faire assés de cas pour tâcher de rendre ses vers immortels en plus d'une maniére. Car sans parler des Commentaires (6) qu'y a faits Josse Badius Ascensius étranger, mais Professeur & Imprimeur à Paris, ses Distiques ont été traduits vers pour vers par Etienne Privé Parisien d'une maniere fort propre à faire mépriser leur Original (7). Et long-tems auparavant Jean Paradin avoit mis en Quatrains François (8) une centaine des Distiques que cet Andrelinus adressa à Jean Ruzé Trésorier Général des Finances du Roi Charles VIII. pour le remercier d'une pension forte & honorable que cet aimable Prince lui faisoit payer avec des soins extraordinaires, & qui ne méritoit pas le deshonneur que ce plaisant Poëte a pensé lui faire, en nous donnant lieu de croire qu'on lui payoit ses vers au cartron ou au cent (9).

* *Fausti Andrelini Amorum lib.* IV. in-4. *Paris.* —— *Ejusdem Elegiæ.* —— *Ejusdem de virtutibus carmen.* —— *Ejusdem Elegiæ quædam castiores, sanctioresque* in-4. *Argent.* 1508. —— *Ejusdem in Annam Francorum Reginam Panegyricon de morte Francisci Britanniæ Ducis, & Annæ Reginæ patris Nænia* in-4. *apud Ascensium* 1519. —— *De obitu Caroli VIII. deploratio.* —— *Epitaphia varia.* —— *Carmen de congratulatione Urbis Parrhisiæ primi Franciæ præsidis Electionem Carmen* in-4. *Paris.* 1504. — *Ejusdem de secunda victoria Neapolitana Paris.* 1507. —— *Ejusdem Regia in Gennenses victoria* 1509. — *Ejusdem Bucolica Paris.* — *Ejusdem He-*

1. Ger. Joh. Vossius Institut. Poët. lib. 1. cap. 1. parag. 3. pag. 2.

¶. Ce que Vossius, dans l'endroit qu'on cite de ses Institutions Poëtiques, rapporte d'Anaximénès, est véritablement dans Stobée. Mais ce qu'il rapporte ensuite touchant Longueuil sur la foi de Luisin, & touchant Faustus sur la foi d'Erasme paroit apocryphe. Il ne marque en effet ni l'endroit de Luisin touchant Longueuil, ni l'endroit d'Erasme touchant Faustus. Il y a pourtant cette différence que s'il avoit marqué l'endroit où Luisin a dit que Constantin Lascaris comparoit Longueuil avec Anaximénès on prouveroit que le témoignage de Luisin est faux, parce que Constantin Lascaris est mort que Longueuil n'avoit pas dix ans, au lieu que s'il avoit marqué l'endroit d'Erasme touchant la syllabe qui manquoit aux écrits de Faustus, il n'y auroit nul moyen de contester.

2. Nöt.

3. Desid. Erasm. in Adagio *Mensa Syraousana.* Item apud Konig. in Biblioth. Vet. & Nov. & Vossium loc. cit.

4. ¶. Ce Gérard Faustus est imaginaire.

5. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. pag. 797.

6. ¶. Sur les Distiques moraux seulement.

7. Ils ont été imprimés l'an 1604.

8. L'an 1545.

9. Guil. Colletet, Art Poëtique, Traité de la Poësie Morale nombre 42. pag. 118. & nombre 45. pag. 125. 126. Voici la Traduction de l'endroit d'Andrelinus par Jean Paradin :

> Croissez mes vers, soyez en plus grand nombre,
> Car c'est aux frais & salaires du Roi.
> Seure richesse empeschant tout encombre
> Exige vers en copieux arroi.

10. A.

Andelinl. *Hecatodistichon Paris.* 1512. — *Ejusdem de gestis Legati, de captivitate Lud. Sphorciæ Triumphus Paris.* 1500. —— *Ejusdem de fuga Baldi ex urbe Parisia & Epistolæ proverbiales & morales* in-4. *apud Ascens.* 1516. —— *Claudii Bodini de laudibus Faustinis metricè* in-4. *Paris.*

ARIAS BARBOSA,

Qui aimoit mieux s'appeller Arius, Portugais, Poëte Latin, mort vers l'an 1520. vivant particuliérement sous les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle, Precepteur d'Alphonse & d'Henri freres de Jean III. Roi de Portugal, auparavant Regent à Salamanque.

Arias Barbosa.

1250. CE Barbosa fut un des principaux restaurateurs des belles Lettres en Espagne avec Antoine de Lebrixa & André de Resende. Il rétablit principalement l'honneur & l'usage de la Poësie dans son pays, tandis que les autres tâchoient de décrasser & de polir les autres Arts. André Schott dit qu'il étoit heureux dans la structure de ses Vers (10), & qu'il avoit pour cela un avantage particulier, en ce qu'étant né Musicien, pour le dire ainsi, comme la plûpart des Portugais qui excellent ordinairement en cette profession, il sembloit avoir naturellement l'harmonie & la cadence, qui étant jointe à l'étude ne pouvoit manquer de faire produire un bon effet à sa Muse. Effectivement Dom Nicolas Antoine témoigne qu'il réussissoit mieux que de Lebrixa ou de Nebrisse dans la Poësie (11).

Les Epigrammes & les autres Poësies de Barbosa ont été recueillies en un seul volume in-8. qui est assés petit.

TRANQUILLUS MOLOSSUS,

De Casal en Piémont (12), vivant vers l'an 1520.

Molossus.

1251. JUles Scaliger nous fait connoitre que cet homme avoit beaucoup de talent pour la Poësie, qu'il paroît du feu, de la noblesse & de l'élévation d'esprit dans ce qu'il a fait; mais qu'il ne s'est point assés appliqué à faire les retranchemens que demande la superfluité (13).

PIERRE GRAVINA,

De Catane en Sicile (14), vivant vers l'an 1520. (15).

Pierre Gravina.

1252. J'Ai déja rapporté plus haut l'avantage que ce Poëte avoit remporté sur Baptiste Mantouan & Baptiste de Cantalice, au jugement de Pontanus & de Sannazar. Il faut ajouter ici que ce dernier qui n'avoit point coutume de louer personne, lui donnoit le prix pour l'Epigramme au préjudice de tous les autres Poëtes de son tems, & que Paul Jove a remarqué dans ses Elegies beaucoup de tendresse & de génie (16).

PAUL

10. A. S. Peregrin. Biblioth. Hisp. tom. 3. pag. 472. in-4.

11. Nicol. Anton. tom. 1. Biblioth. Script. Hispan. pag. 132.

12. ¶. Il n'y a point de Casal en Piémont. Gyraldus parlant de Tranquillus Molossus le fait de Crémone, & Jâques Philippe Tomasin rapporte entre les Manuscrits qui se trouvoient dans la Bibliothéque de Laurent Pignoria *Tranquilli Molossi Cremonensis carmina.* Pignoria cependant inclinoit plutôt à le croire de Casal: *Cremonensem*, dit-il Epitre 33. *facit Gyraldus; ego Casalensem arbitror*, ce qui se doit entendre de Casal maggiore dans le Crémonois & non pas de Casal dans le Monferrat. Par le petit essai que Pignoria, dans l'Epitre alleguée, donne des vers de Molossus, on peut juger que ce n'étoit pas un Poëte du commun, & que ses Epigrammes, ses Odes, & ses Elégies méritoient fort de voir le jour.

13. Jul. Cæs. Scaliger. Hypercrit. seu lib. 6. Poët, cap. 4. pag. 790.

14. ¶. Paul Jove qui dans ses Eloges dit que *natus est Petrus Gravina Catina in Sicilia*, , avoit dit auparavant dans la Vie qu'il avoit écrite de ce Poëte un peu plus au long, *natus est Petrus Gravina Panormi in Sicilia.* Le Toppi qui d'abord l'appelle Napolitain, semble convenir ensuite qu'il étoit né à Palerme, mais qu'il étoit originaire de Gravina Ville du Royaume de Naples en la terre de Bari, d'où sa famille avoit pris le nom de Gravina.

15. ¶. Gravina mourut l'an 1528. dans sa 75. année. Il y a un recueil de ses vers imprimés à Naples in-4. 1532. parmi lesquels ne se trouve pas le Poëme à l'honneur de Consalve, l'Auteur par sa négligence l'ayant laissé périr faute d'avoir voulu prendre la peine d'y mettre la derniére main.

16. Apud Paul. Jov. elog. 74. ubi vid. utrumque & in elog. Bapt. Mantuani.

PAUL CERRATUS,

D'Alba dans le Monferrat, au Duc de Savoie, surnommée par les anciens Latins *Pompeia*; vivant en 1520. & peut-être depuis.

Paul Cerratus.

1253. Les Poësies de cet Auteur se trouvent parmi les *Délices des Poëtes Latins d'Italie*, & ses trois Livres de la Virginité imprimés à part in-8. à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne (1), qu'il s'étoit tellement accoutumé au grand style, qu'il ne lui étoit pas possible de descendre de cette élévation, lors même qu'il traitoit des matiéres basses par elles-mêmes : de sorte qu'il parloit d'une mouche d'un ton aussi magnifique qu'il auroit fait d'un Héros. Il ajoute qu'il est court, qu'il est plein, & que, comme la Poësie est composée de quatre parties qui sont le *nerf* ou la force, le *nombre* ou la mesure, la *candeur* ou l'air naturel, & cette beauté qui consiste dans les agrémens accompagnés de la douceur, il ne lui manquoit que la derniére de ces quatre qualités pour être bon Poëte. Mais cet obstacle venoit plûtôt du défaut de sa matiére que de celui de son génie ou de son jugement.

LE COMTE DE CHASTILLON,

(*Baltasar*) Baldessar Castiglione, dit en Latin, selon la fantaisie des Ecrivains, *Castellio*, *Castalionens*, *Castalio*, *Castilionæus*, &c. né à Mantouë, mari de la célébre Hippolyte Taurella (2), Evêque d'Avila en Espagne après diverses Ambassades, mort à Madrid après la prise de Rome par l'armée de l'Empereur Charles-Quint, âgé de 46. ans (3). Poëte Latin & Italien.

Le Comte de Chastillon.

1254. Cet Auteur s'est rendu célébre par ses vers aussi bien que par sa Prose. Ses Poësies Latines sont au premier Tome des *Délices des Poëtes d'Italie*, recueillies par le prétendu Ranutius Gherus; & ses Italiennes ont été imprimées diversement.

Parmi les Latines, il y a des Elégies d'une grande délicatesse. Jules Scaliger en louë une entre les autres qu'il ne fait point difficulté de préférer à toutes celles de Properce. Il dit (4), qu'il n'y a rien de plus élégant, de plus net, ni de plus agréable.

Sa *Cleopatre*, selon le même Critique, est capable de charmer toutes sortes d'esprits, & Paul Jove témoigne (5) que cette piéce est écrite dans un style tout-à-fait grand & héroïque. On y trouve, dit encore le même Scaliger, ce sublime des pensées que Lucain avoit affecté si fort & qu'il avoit cherché inutilement. Mais le Comte de Chastillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile avec cette grandeur qui lui étoit naturelle pour la composition de son sublime. C'est ce qui le fait aimer & rechercher d'autant plus volontiers qu'on est rebuté du faste & de l'aigreur de Lucain. De sorte que si de Chastillon avoit composé tous ses autres Ouvrages Poëtiques de la même force, on n'auroit point eu raison de lui disputer le second rang d'après Virgile.

Paul Jove écrit que cet Auteur a fait assés peu de vers Italiens; mais qu'ils n'ont pas laissé de lui acquerir la réputation d'excellent Poëte. C'est dommage que ces vers ne comprennent presque que des amours & de la galanterie.

ULRIC HUTTEN,

Gentilhomme Allemand de Franconie, mort l'an 1532. (6) Poëte Latin.

Ulric Hutten.

1255. On trouve une bonne partie des Poësies de Hutten au troisiéme Tome des *Délices des Poëtes d'Allemagne*;

1. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. pag. 798. 799.

2. ¶. Ce qui l'a rendu célébre est une fausse prévention de quelques gens de lettres qui ont cru que c'étoit véritablement d'elle qu'étoit l'Elégie imprimée sous son nom parmi les Poësies Latines de son mari. Voyés là-dessus le 2. tome du Menagiana pag. 96.

3. ¶. Agé de 56. ans l'an 1527.

4. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. pag. 797.

5. Paul. Jov. Elog. num. 77. pag. 178. edit. Basil. in-8.

6. ¶. De la vérole à l'âge de 36. ans.

7. ¶. Il ne l'a été en l'un ni en l'autre. On peut dire cependant que sa Prose avoit pour lui un avan-

Ulric Hutten. *gue*; & séparément en un corps rassemblé & imprimé à Francford. Quelques-uns ont cru pouvoir dire qu'il étoit plus heureux en Prose qu'en Vers (7). C'est le contraire, selon Erasme (8), qui témoigne que quelque éclat & quelque abondance qu'il paroisse dans sa Prose, elle n'a pourtant pas eu le succès de sa Poësie.

Mr. Borrichius dit (9) qu'il a beaucoup de sel dans ses Epigrammes, qu'il est vif & éloquent dans l'exhortation qu'il a faite à l'Empereur pour l'exciter à faire la guerre aux Venitiens; mais il ajoute qu'il n'a pû s'élever au dessus du genre médiocre dans le Poëme Epique qu'il a fait sur la pêche des Venitiens, ni dans celui qu'il a fait sur l'Allemagne; qu'il a fait paroître un peu plus d'élévation dans le triomphe de Capnion (10), & dans le Panegyrique de l'Archevêque de Maïence.

MARC ANTOINE CASANOVA,

Dit, de Como, quoique né à Rome, & mort dans la même Ville de la peste, qui succeda à sa prise en 1527.

Casanova. 1256. IL fut déclaré le Prince des Poëtes Epigrammatiques de son tems, par le jugement même des Romains, c'est-à-dire de ceux qui ne pouvant encore presque digérer la perte qu'ils ont faite de l'Empire du Monde, prétendoient du moins au siécle passé retenir une espéce de domination sur les esprits & sur les Lettres.

Effectivement il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme. Il étoit enjoué, plaisant & subtil: il étoit le maitre de sa fin, pour laquelle il avoit toujours des pointes & des rencontres ingénieuses, dont il étoit si sûr, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres.

Mr. Konigius nous apprend que quelques-uns l'appellent le Catulle de son siécle (11). Cependant Casanove, selon la remarque de Mr. Colletet (12) aimoit beaucoup moins ressembler à Catulle qu'à Martial. Mais Colletét se trompe fort, de croire que cette disposition retourne à la gloire de Casanove, ou de Martial contre Catulle. Car Paul Jove, qui est son unique garant, blâme Casanove du peu de raison qu'il faisoit paroître dans ce choix qui étoit la marque de son mauvais goût.

Il témoigne (13) qu'il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui fait le charme des vers de Catulle, qu'il est dur dans son style, & qu'il a contracté l'impureté de Martial en voulant devenir mordant comme lui. Il ajoute pourtant à l'avantage de Casanove qu'il a fait un mélange assés heureux des caractéres de ces deux Poëtes dans les éloges ou inscriptions en vers qu'il a faites pour les hommes illustres de l'ancienne Rome.

* Dans le tome 1. des *Délices des Poëtes d'Italie* on y voit son Epitaphe, ainsi que ses Epigrammes.

Comensis Casanova dum priores
Et Duces canit & canit Poëtas
Pracurtis Epigrammatis: perennem
Ac longam sibi gloriam paravit.

De Casanova. *

JEAN PEREZ,

Dit en Latin PETREJUS, Espagnol, Poëte Latin de Tolede, Professeur d'Alcala de Henarez, vivant vers 1530. mort à l'âge de 35. ans.

Jean Perez. 1257. CEt Auteur a composé un Poëme Héroïque sur la *Madeleine*, que André Schott dit être dans le grand style, & des Epigrammes d'une maniére fort élégante & fort nette au jugement du même Auteur (14). Il a laissé encore quatre

vantage particulier, en ce qu'elle l'exemtoit de faire des fautes de quantité.

8. Erasm. in Dial. Ciceronian. pag. 181. & apud Konig. pag. 419.

9. Olaüs Borrichius Differt. de Poët. Lat. pag. 131.

10. ¶. Piéce d'abord imprimée sous le nom d'Eleutherius Byzenius, du Grec ἐλευθέριος, libre, & de Βύζηνος nom, selon Erasme au proverbe *Byzeni libertas*, d'un homme qui disoit librement tout ce qu'il pensoit. Zénobe, d'où Erasme a tiré cela, écrit Βύζηνος.

11. G. M. Konig. in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 171.

12. Guil. Colletet, Art Poëtique, Traite de l'Epigramme pag. 60.

13. Paul. Jov. Elog. num. 76. pag. 276. edit. Basil. in-12.

14. A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. tom. 3. class. 3. pag. 577. 578.

Casanova. tre Comédies. Mais outre que ce n'eſt qu'une traduction Latine de l'Italien, c'eſt que l'Ouvrage n'eſt qu'en proſe.

Si l'on s'en rapporte à Matamore (1), Petrejus, loin d'avoir rien de bas & de trivial, n'a même rien d'humain dans ſa Poëſie. Tout y eſt ſurnaturel, tout y eſt divin. Quoiqu'il fût fort Cicéronien, on ne trouve néanmoins dans ſes Vers aucune marque de cette langueur que la douceur & l'abondance du diſcours, & particuliérement l'imitation de Ciceron, produit ordinairement dans ceux qui s'appliquent à la verſification. S'il avoit vécu, il ſeroit devenu le Maître des cœurs & des eſprits de ſes Lecteurs par cette élévation de génie, jointe à ce grand feu avec lequel il faiſoit ce qu'il vouloit, & il auroit peut-être accompli la prédiction que André Nauger, Ambaſſadeur de la République de Veniſe auprès du Roi d'Eſpagne, avoit faite de lui au déſavantage des Italiens (2).

SANNAZAR.

(*Jacques*) dit en Latin *A Sancto Nazario*, qui s'eſt nommé lui-même *Actius Sincerus*, Azzio ou Attio Sincero Sanazarro ou Sannazaro, Cavalier ou Gentilhomme de Naples, né au lieu appellé *Le Banc* ou *le Siége de la Porte Neuve*, l'an 1458. mort l'an 1530. âgé de 71. ans & quelques mois. Le Toppi met pourtant ſa mort en l'année 1533. (3) Poëte Latin & Italien.

Sannazar. 1258 LEs principales d'entre ſes Poëſies Latines, ſont les trois Livres du Poëme ſur les Couches ſacrées de la ſainte Vierge, trois Livres d'Elégies, une Lamentation ſur la mort de Jeſus-Chriſt, trois Livres des Epigrammes, & cinq Eglogues (4). Parmi les Italiennes on compte ſon *Arcadie*, divers Sonnets, & des Chanſons.

Les unes & les autres lui ont fait beaucoup d'honneur, & elles ont acquis à ſon pays la gloire d'avoir produit un homme qui a penſé faire revivre dans ces derniers ſiécles la plus belle Antiquité, ou qui du moins ſemble être celui des Modernes qui ait approché le plus près des Anciens, au jugement de quelques Critiques (5). Barthius & Boiſſard ont prétendu même qu'il pouvoit avec juſtice diſputer le rang à quelques-uns de ces Anciens qui ſont du premier ordre (6). Mais Floridus Sabinus ſe contente de dire (7) qu'il a preſque touché au point de leur élégance & de leur délicateſſe: & le P. de la Cerda a crû (8) qu'il ſuffiſoit de convenir qu'ayant ſurpaſſé tous les Poëtes de ſon tems, il a contribué à l'ornement de la ville de Naples plus que n'avoit fait autrefois le Poëte Stace.

Mr. Borrichius prétend qu'il a porté la Poëſie Latine juſqu'au plus haut degré qu'on la puiſſe faire monter, dans des ſiécles où la Langue qu'on employe n'eſt pas la vulgaire (9). Et Paul Manuce ne fait point difficulté de lui donner beaucoup d'encens, parce qu'il juge que ſes Poëſies dévoient le rendre immortel, & qu'il étoit unique à prétendre légitimement cet honneur (10). Il releve particuliérement le mérite de ſes Latines, en quoi il ſe faiſoit auſſi une eſpéce de plaiſir à cauſe du ſoin qu'il prenoit de les publier.

Manuce n'étoit pas le ſeul dans Rome qui rendoit de ſi glorieux témoignages

1. Alphonſ. Garſ. Metamor. de Claris Academ. & Vir. Illuſtr. Hiſpaniæ.

2. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hiſpan. tom. 1. pag. 579. 580.

3. ¶. Il eſt hors de doute qu'il mourut l'an 1530. Le Bembe parmi ſes Lettres Italiennes écrites aux Dames, remercie Veronica Gambara de deux Sonnets qu'elle lui avoit envoyés ſur la mort de Sannazar. Sa Lettre eſt du 16. Juin 1530. L'inſcription ſépulcrale rapportée par Sweertius marque la même époque, & de plus qu'il avoit vécu 72. ans, un mois 29. jours.

4. ¶. Quelques-uns n'ont compté que cinq Eglogues de Sannazar parce qu'ils n'y ont pas compris celle qui a pour titre *Salices* que Jule Scaliger ne laiſſoit pas de reconnoitre pour la ſizième, quoiqu'il la trouvât fort mauvaiſe. Sur quoi on peut voir Ménage page 178. de ſes Obſervations ſur l'Aminte du Taſſe.

5. Vid. Nicol. Topp. Bibl. Neapolit. in paucis, & Leon Nicod. addit. in multis.

6. Gaſp. Barthius Comment. in Eclog. quartam Nemeſiani pag. 215.

Item Jan. Jacob. Boiſſard. in Iconib. ſeu Elogiis pag. 211.

Et apud Georg. Math. Konigium in Biblioth. Vet. & Nov.

7. Franc. Floridus Sabinus Apolog. L. L. adv. calumn-

Sannazar. ges aux vers de Sannazar. Erasme dit (11) que les Citoyens de la ville les avoient reçûs avec des applaudissemens merveilleux, & que deux Papes même, savoir Leon X. & Clement VII. lui en avoient fait chacun un Bref de compliment & de congratulation.

C'est principalement le Poëme des Couches de la sainte Vierge qui a attiré tant de gratifications à Sannazar. On peut dire en effet qu'il y avoit employé tous ses talens. Jules Scaliger y trouve toutes les parties qui sont essentielles à la Poësie pour en faire un beau corps comme sont les nerfs, la juste proportion, l'air naturel, & la beauté; & toutes ces parties y sont animées, selon lui, par un admirable tempérament comme le corps l'est par son ame. Il ajoute que Sannazar a la veine très-pure & très-modérée, & qu'elle coule avec beaucoup d'égalité (12).

Joseph Scaliger y reconnoît aussi (13) une grande netteté & beaucoup de clarté, jointe à une fort belle invention. Erasme, témoignant (14) que son style est également éxact & agréable, comble son éloge, en disant qu'il est heureux dans les vers jusqu'au miracle. Et pour donner plus de jour à cette pensée d'Erasme, il faut s'imaginer avec Valentino Odorici (15) que la matiére que Sannazar avoit choisie pour le sujet de son Poëme, quelque noble & quelque sublime qu'elle fût par elle-même, ne laissoit pas d'être très-simple, & toute nuë, pour me servir de ses termes, c'est-à-dire, toute dépourvûë d'ornemens; & qu'il a fallu avoir la capacité de Sannazar pour savoir la revêtir si richement. Je parle selon le sens de ces plaisans Critiques qui croiroient une de nos Religieuses bien parée, s'ils la voyoient couverte des habits pompeux d'une Comédienne.

Je n'ai pas sujet de craindre d'être désavoué des plus judicieux dans cette comparaison, puisqu'ils conviennent que les ornemens dont Sannazar a prétendu embellir son sujet, sont entiérement profanes & indignes de la sainteté de sa matiére.

Erasme (16), Scipio Gentilis (17), Mr. de Balzac (18), & le P. Rapin (19) n'ont pas crû qu'on pût lui pardonner une si grande faute de jugement. Ce mélange qu'il a osé faire des fables du Paganisme avec les Mystéres de notre Religion, a toujours paru quelque chose de monstrueux aux personnes de bon sens.

Sannazar n'a point eu honte de remplir un Poëme Chrétien de Dryades & de Nereïdes; d'ôter d'entre les mains de la sainte Vierge les Livres des Prophétes & des Pseaumes pour y mettre les vers des Sibylles (20); d'introduire au lieu d'Isaïe, de David, ou de quelqu'autre Prophéte, le Protée de la Fable à l'antre du Jourdain, prédisant le Mystére de l'Incarnation; & par ce moyen de rendre fabuleuse, autant qu'il a pu, l'une des plus saintes & des plus importantes vérités de notre Religion. Il n'a pas même daigné nommer une seule fois le nom du Sauveur du Monde, ayant affecté visiblement, selon Scipio Gentilis, de ne jamais employer le nom de JESUS: Et lorsque quelques-uns entreprennent de l'excuser sur ce qu'il a crû que ce nom n'ayant pas été en usage parmi les anciens Latins, il auroit pû choquer les oreilles de ses Lecteurs, ils ne songent peut-être pas qu'ils appuyent une délicatesse qui est fausse

Imman. pag. 111.

8. Joan. Ludov. de la Cerda Commentar. in vers. 734. libri VII. Æneïd. &c

9. Olaüs Borrichius Dissert. tertia de Poët. Latin. pag. 105. numero 113.

10. Paul. Manut. in Epistol. dedic. Operum Lat. Sannaz. ad Carlon.

11. Des. Erasm. in Dialog. Ciceronian. pag. 205. 206.

12. Jul. Cæs. Scaliger. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtices pag. 812.

13. Joseph. Just. Scalig. in primis Scaligeranis pag. 132.

14. Erasm. iterum in Dialog. prædict.

15. Valentin. Odoricius in additionib. ad Biblioth. Neapolit. N. Topp. per Leonard. Nicodemum pag. 36. ubi & de Elogiis Sannazari.

16. Des. Erasm. pag. 207. 208. Dial. Ciceroniani edit. Lugd. Batav.

17. Scipio Gentilis in not. ad Epistol. D. Pauli ad Philemonem pag. 40.

Et ex eo G. M. Konigius pag. 723. Bibl. V. & N.

18. J. L. G. de Balzac, Dissert. sur la Tragedie de Dan. Heinsius sur Herode ou le Massacre des Innoc. pag. 29.

19. Ren. Rapin, Réflexions particul. sur la Poëtique seconde partie Refl. XIII.

20. ¶. Ceci est éxcusé pag. 342. d'un Glossaire imprimé à Dijon l'an 1720.

Sannazar. fausse, & qui semble tenir quelque chose de la folie & de l'extravagance.

Mais en récompense Sannazar ne sera pas accusé d'avoir péché par un excès pareil de circonspection & de scrupule, lorsqu'il a appellé la sainte Vierge l'*Espoir des Dieux*.

Une conduite si peu réguliére a fait croire à Erasme que Sannazar n'avoit pas songé à servir sa Religion, ni à travailler pour l'Eglise en faisant ses vers; & lui a fait dire que quand il s'agira de parler sérieusement, il préférera toujours une seule hymne de Prudence sur la Naissance de Jesus-Christ, à tous les trois Livres de Sannazar, étant sûr d'y trouver incomparablement plus de piété & de solidité Chrétienne.

Voilà le sentiment d'Erasme qui pour cette fois, comme en quelques autres occasions, a témoigné plus de sagesse que ces flateurs Italiens qui ont voulu nous persuader que ce seul Poëme de Sannazar suffisoit pour terrasser Goliath & pour appaiser le trouble de Saül: comme si c'eût été une fronde propre à fendre la tête au premier, & une lyre capable de charmer le Démon du second.

Car on peut dire que cette conduite est beaucoup moins tolérable dans Sannazar que dans ces autres Poëtes du Christianisme, qui dissimulant qu'ils sont Chrétiens, croyent pouvoir traiter les matiéres profanes en Ecrivains profanes: au lieu qu'on ne peut guéres excuser de sacrilége Sannazar, & ceux qui comme lui ont traité les choses saintes en Païens.

Ce défaut capital que nous venons de remarquer dans le Poëme des Couches, n'est pas le seul que les Critiques y ayent trouvé, quoiqu'il en soit le principal. Le P. Rapin y en a fait voir d'autres qui regardent l'ordonnance du Poëme & les maniéres de la composition. Il avouë de bonne foi (1) que la pureté du style de Sannazar est admirable, mais il prétend que la constitution de sa fable n'a nulle délicatesse, & que sa maniére n'est nullement proportionnée à la dignité de son sujet. Il dit ailleurs (2) que ce Poëte s'est contenté de copier les phrases de Virgile sans en exprimer l'esprit; qu'à la vérité il a quelques traits de ce grand air, mais qu'il en a trop peu; qu'il retombe dans son génie, & que parmi les vains efforts d'une imitation servile, il laisse de tems en tems échaper des traits de son propre esprit.

Paul Jove semble en avoir dit encore quelque chose de plus désavantageux en moins de mots, lorsqu'il semble se mocquer de la patience que Sannazar a euë de travailler vingt ans durant à acquérir sur cet Ouvrage une gloire à laquelle il n'a pourtant pas pû parvenir (3).

Le Giraldi qui donne d'ailleurs beaucoup d'éloges à Sannazar pour sa diligence, pour son éxactitude, & pour la solidité de jugement qu'il lui attribuë, n'a pû s'empêcher aussi de blâmer ce Poëte d'avoir fait gémir & crier son Poëme sous la lime durant un si long espace de tems, & de l'avoir trop usé & trop affoibli sous prétexte de le polir de plus en plus. (4)

Erasme trouvoit aussi que l'usage trop fréquent des Synalephes dont ce Poëme est rempli, ôte quelque chose à sa beauté; & il ajoute que toute la composition paroît plus digne d'un jeune homme qui a voulu éprouver ses forces sur la Poësie, que d'un homme grave & sérieux qui auroit voulu rendre service au Public (5).

Cependant si l'on considére encore ce Poëme par cet endroit, l'on trouvera qu'il sera encore beaucoup moins estimable que les

1. R. Rapin, dans la Réfl. XVI. de la même partie.
2. Réflex. générales sur la Poët. Réflex. XXXII.
3. Paul. Jovius Elogior. numero 80. pag. 186. & seq. edit. in-8. Basil.
4. Lil. Gregor. Gyraldus Dialog. 1. de Poëtis sui ævi pag. 384.
5. Erasm. loco supra citat. &c.
6. P. Jovius in Elogio Act. Sinc. Sannazari ut suprà.
7. Johann. Math. Toscan. in Peplo Italiæ lib. 2. pag. 47. & alii quidam à Leonardo Nicodemo citati in Additionib. ad Toppium F. V.

Remarques sur les Réflex. concern. la Poëtique pag. 103. 104.

8. ¶. Baillet confond ici ce que Paul Jove distingue en ces termes: *Scripsit tanquam ambidexter Etrusca simul, atque Latina carmina pari lepore, sale-que, arridentibus utrinque Musis quum multo felle odii subamarus, præpilata jacula Iambis intorqueret; aut amorum suorum dulcedine resolutus tenerrime lasciviret.* Les Poësies Italiennes de Sannazar étant toutes amoureuses il n'y faut pas chercher l'aigreur de ces vers mordans, ni ces

Sannazar.

les *Eglogues* du même Auteur, lesquelles, selon le sentiment de Paul Jove (6), ont obscurci & effacé généralement tous les autres Ouvrages de Sannazar, parce qu'il les avoit composées, ou plutôt, pour me servir de ses termes, qu'elles lui étoient échappées du cerveau parmi les bouillons de sa jeunesse, qui est l'âge auquel on est le moins scrupuleux & le moins difficile sur ses propres Ouvrages. Sannazar n'ignoroit pas ce qu'en pensoit le Public dès son vivant; & quoiqu'il eût de la confusion de voir que l'on reconnût si mal le mérite d'un Ouvrage de vingt années, qui étoit le fruit de la maturité de son âge & d'une longue expérience dans l'Art Poëtique, il ne laissoit pas de ressentir un plaisir secret de voir qu'on se déclarât pour ce qui faisoit l'objet de sa tendresse plûtôt que de son estime.

Paul Jove a été suivi dans cette opinion par d'autres Critiques assés connus, & particuliérement par le P. Vavasseur (7), qui veulent nous faire connoître par la réfléxion qu'ils y ont faite, qu'en matiére de Poësie les Ouvrages formés à la hâte dans la premiére chaleur de l'*imagination* & sans une longue méditation, enlévent quelquefois l'*estime* qui est dûë aux piéces les plus *travaillées*.

Pour ce qui regarde les Poësies Italiennes de Sannazar, on peut avancer avec le même Paul Jove qu'elles n'ont pas été moins estimées que les Latines par ceux du Pays. Elles ont, dit-il, le même sel, les mêmes agrémens, & elles portent le caractére de leur Auteur, particuliérement dans les excès qu'il y a commis, soit dans l'aigreur de ses vers mordans qui sont pleins de traits acérés & envenimés, soit dans la mollesse de ses vers galans, par lesquels il a fait voir le jour aux désordres que l'amour déréglé avoit causés dans son cœur (8).

La plus célébre de toutes ses Piéces Italiennes, est son Arcadie qui parut dès l'an 1514. Messieurs de Port-Royal disent qu'elle est écrite avec une délicatesse & une naïveté merveilleuse, soit pour les vers soit pour la prose (9).

* *Actii Sinceri Sannazarii de partu Virginis lib.* III. —— *Lamentatio de morte Christi*, & *piscatoria* in-8. *Paris.* 1527. —— *Idem Venet. apud Aldum* 1533. —— *Arcadia del Sannazario*, in-8. *Venet. apud Aldum* 1534. — *Ejusdem Opera omnia Latine scripta*, in-8. *Venet.* 1535 & 1570. —— *Ejusdem Elegiarum lib.* III. & *totidem Epigrammatum* in-8. *Venet.* 1535. —— *Sonnetti* & *Canzoni di Sannazaro* in-8. *in Venetia* 1533.

MARCEL PALINGENE,

Poëte Latin d'Italie, vivant en 1531. appellé le Poëte *Etoilé* (10) peut-être à cause du titre de son Ouvrage.

Palingene.

1259. LE principal Ouvrage de cet Auteur, est ce grand Poëme moral auquel il a donné le titre de *Zodiaque de la vie humaine*. Il est divisé en douze Livres qui portent chacun le nom d'un signe céleste, mais sans autre mystére que celui du rapport qu'il peut y avoir entre douze & douze, comme Hérodote avoit autrefois donné le nom des neuf Muses aux neuf Livres de son Histoire.

Jules Scaliger n'a pas laissé de blâmer ce titre, à cause qu'il n'y a rien dans l'Ouvrage qui nous marque quelque rapport avec ce que nous avons coutume d'entendre par le mot de Zodiaque & des douze signes (11).

Il juge que tout ce Poëme n'est qu'une Satire continuelle, mais qu'elle est sans aigreur, sans emportement, & qu'il n'y a rien

ces traits acérés & envenimés que Baillet croit qui s'y trouvent. Le mot seul *Iambis* devoit bien lui faire sentir que cela regardoit les Epigrammes Latines de Sannazar, parmi lesquelles, entre autres vers Satiriques dont le nombre n'est pas petit, se trouvent ces iambes contre César Borgia : *O taure &c.* & ceux-ci contre Politien: *Vanas gigantium iras &c.*

9. L'Auteur Anon. de la Préface sur la Gramm. Italienne nomb. 4. pag. 7.

10. ¶. Le titre de l'Ouvrage doit être ainsi ponctué, *Marcelli Palingenii Stellati, Poëta doctissimi, Zodiacus vita.* Ce qui signifie; Le Zodiaque de la vie par Marcel Palingéne de la Stellada, Poëte très-docte. Le mot *Stellati* marque le lieu de la naissance du Poëte, savoir la *Stellata* ou *Stellada* dans le territoire de Ferrare sur la rive du Pô au midi. Quelques-uns par cette raison l'ont au lieu de *Stellatus* appelé *Stellatensis*, entre autres Christophle Wirlungus Commentateur de Palingéne.

11. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. cap. 4. pag. 792. 793.

Palingene. rien de contraire à l'honnêteté ni à la bienséance. Il dit même que sa diction est pure, mais que son style est d'un caractére fort bas aussi-bien que sa versification. Il ajoute qu'il a fait connoître la légéreté de son esprit & le peu de solidité de son jugement en diverses rencontres, & que cela paroît particuliérement lorsqu'il traite un sujet. Il ne se contente pas de dire ce qu'il y a de nécessaire, mais il va toujours chercher une infinité de choses étrangéres au sujet (1), ou qui ne le regardent que de bien loin, & il ne finit point qu'il n'ait épuisé toute la matiére jusqu'aux moindres minuties. C'est sans doute ce qui a fait dire à l'Abbé d'Aubignac (2), qu'on pourroit bien ôter des Oeuvres de Palingene plusieurs milliers de vers, sans lui en ôter de nécessaires.

D'ailleurs Joseph Scaliger estime (3) que ce n'est pas un Poëte si fort à mépriser, & il reconnoît en lui une assés grande facilité. Mr. Borrichius dit même qu'il y a de l'industrie dans la conduite de l'Ouvrage, nonobstant la bassesse du style (4).

Mais ce qu'il y a de plus important à considérer, est la Morale qu'il a entrepris de nous enseigner dans tout cet Ouvrage. Le Sieur Colletet dit (5) que Palingene semble avoir voulu faire le plus grand effort qu'on eût encore essayé de faire dans une matiére si nécessaire à la conduite de la vie de l'homme. Et quoique dans la vaste étenduë de son Poëme il y ait des maximes qui semblent tenir un peu du libertinage & même de l'impiété, avec des traits picquans contre l'autorité des Papes & la vie des Moines (6); on ne laisse pas d'y trouver mille endroits remplis d'une doctrine assés bonne & assés solide (7). Palingene.

* *Marcelli Palingenii, Zodiacus vitæ* in-8. 1569. — *Ejusdem* in-8. *Lugd. apud Fornæsium* 1556. 1559. — *Ejusdem Zodiacus vitæ* in-8. *Amst.* 1698.

NICOLAS BOURBON, (8)

L'ancien, fils d'un Forgeron, natif de Vandeuvre en Champagne, entre Troyes & l'Abbaye de Clairvaux, Précepteur de la Reine de Navarre Jeanne d'Albret fille de Marguerite de Valois Niece de François I. & Mere d'Henri le Grand, vivant du tems d'Erasme, Poëte Latin.

1260. CEt Auteur a laissé huit Livres d'Epigrammes qu'il a appellées ses *Niaiseries* (9), dont un Allemand nommé Lundorpius tira les plus agréables, & en fit un Recueil qu'il publia à Francford il y en a environ soixante ans. On peut voir encore une partie des Poësies de ce Bourbon, au premier tome des *Délices des Poëtes Latins* de la France. Bourbon.

Erasme témoignoit faire un cas tout particulier de ses vers, dont la douceur & les agrémens l'ont rendu fort recommandable à la postérité (10). Paul Jove fait connoître aussi qu'il étoit dans les mêmes sentimens, ajoutant que Bourbon étoit fort tendre & fort agréable (11). Monsieur de Sainte

1. ¶. Le sens de ces paroles de Jules Scaliger: *Nam si quid semel arripuit ad dicendum, omnes illius rei vicinas, omnes excutit affinitates*, est que Palingéne, lorsqu'il entreprend de traiter un sujet, n'omet rien de tout ce qui le regarde près, ou loin.

2. Hedelin d'Aubignac de la pratique du Théâtre livre 1. chap. 8. pag. 71.

¶ Pourquoi renvoyer à l'Abbé d'Aubignac qui ne fait en cela, comme il le déclare lui-même, que copier Scaliger, dont il rapporte les paroles tirées du propre endroit que cite Baillet.

3. Joseph. Scaliger in primis Scaligeranis. pag. 118.

4. Olaüs Borrichius Dissertation. tertia de Poët. Latin. pag. 102.

5. Guill. Colletet, Art Poëtiq. Disc. de la Poësie Morale nombre 26. pag. 94. 95.

6. ¶. C'est pour cela que le cadavre de l'Auteur, quoique dans son Epitre dédicatoire il eût soumis ses vers à l'autorité de l'Eglise, fut déterré & brulé. On en rapporte une autre raison, mais fabuleuse, pag. 617. &c. du Journal des Savans 1703.

7. Voyés l'Index des livres défendus dans la prem. Classe, où on le fait passer pour un Lutherien.

8. ¶. On sait qu'il naquit l'an 1503. & qu'il vivoit l'an 1550. mais on ne sait pas quand il mourut.

9. ¶. En voici le titre tel que l'Auteur l'a donné. *Nicolai Borbonii Vandoperani Lingonensis Nugarum libri octo.*

Sur quoi Joachim du Bellai fit cette Epigramme qui est d'autant meilleure qu'elle dit vrai.

Paule, tuum inscribis Nugarum nomine librum;
In toto libro nil melius titulo.

Cette pensée se présentoit d'elle-même; celle-ci d'Owen a plus de finesse & de tour.

Quas tu dixisti Nugas, non esse putasti.
Non dico nugas esse, sed esse puto.

Voyés

Bourbon. Sainte Marthe dit que ce qu'il y a de plus louable en lui, c'est d'avoir joint à ses talens naturels une grande connoissance de l'Antiquité & de la Langue Grecque, qui lui a donné lieu de mêler du solide parmi le brillant de ses vers (12).

Un Ecrivain de Port-Royal reconnoît (13) qu'il a une belle cadence, & qu'il y a une certaine harmonie qui plaît beaucoup à l'oreille dans la plûpart de ses Epigrammes, mais il prétend en même tems qu'il y en a aussi beaucoup qui sont vuides de sens. Ce qui ne doit pourtant pas faire perdre à Bourbon la qualité de bon Poëte, que Joseph Scaliger semble avoir voulu lui refuser (14), en l'appellant avec assés de dureté un Poëte de nul nom & de nulle considération. Car si cela étoit, ceux qui ont fait des Commentaires sur sa Pædologie ou ses Distiques moraux, comme Jean Descaures d'Amiens, qui publia les siens l'an 1571. auroient travaillé assés inutilement (15).

§. 1.

LOUIS ARIOSTE,

Natif de Ferrare (16) originaire de Boulogne, Poëte Italien & Latin, mort le 6. Juin l'an 1534. âgé de 59. ans.

Arioste. 1261. L'Arioste a fait quelques Poësies Latines, que l'on a inserées (17) dans le premier tome des *Délices des Poëtes d'Italie*. Elles y sont confonduës, avec celles de plusieurs autres Poëtes de médiocre réputation: mais il n'en est pas de même de ses Poësies Italiennes, qui ont mérité d'être considérées avec beaucoup de distinction, & d'être mises à part.

Les principales de ce dernier genre sont 1. ses *Satires* qui ont fait quelque éclat dans leur naissance, mais qui ne sont plus grand bruit aujourd'hui (18): 2. ses *Comedies* dont les plus célébres sont *Il Negromante*, *la Cassaria*, *Gli Suppositi*, *La Lena*, & *La Scolastica* (19).

Bumaldi ou Montalbano dit (20) que toutes ces Comédies sont écrites avec un artifice admirable. Mr. de Balzac témoigne (21) qu'il y a dans ces Comédies de l'Arioste, comme dans celles de Térence, un juste milieu entre le sublime & le bas, & que c'est cette médiocrité toute d'or, toute pure, & toute brillante qui étoit si connuë & si estimée dans l'Antiquité. Le même Auteur nous fait connoître dans un autre de ses Ouvrages (22) qu'il n'étoit pas satisfait du P. Pallavicin, depuis Cardinal, sur les Comédies de l'Arioste, & qu'il n'entend pas ce *Grande Positivo* (ou cet air plus que médiocre) dans lequel il veut qu'on le croye. Il ajoute qu'il ne trouve pas le grand Poëme meilleur en son genre que les Comédies le sont au leur; & que pour la régularité il n'y a pas de comparaison.

Quoique toutes ces Comédies ayent fait avoir à leur Auteur l'estime & les applaudissemens du Public, néanmoins Paul Jove nous apprend que celle des *Supposés* a remporté

Voyés aussi Balzac dans sa Dissertation 7. addressée à Dom André, où ce livre d'Epigrammes dont il paroit si mal content n'est autre que celui des *Nugæ*. C'est à la page 598. du 2. tom. in-fol. *Bagatelles*, comme l'a fort bien remarqué Ménage, étoit le mot propre à rendre en François le Latin *Nugæ*, & non pas *Niaiseries*, d'autant plus que les *Nugæ* de Bourbon ne sont pas dans ce style niais dont Patris faisoit profession.

10. P. Pelisson, Relat. historique de l'Académie Françoise pag. 266.

Defid. Erasm. in Epistol. apud Konig. in Biblioth. pag. 124.

11. Paul. Jov. ad calcem Elogior. pag. 301. 302. edit. in-8. Basil.

12. Scævol. Sammarthan. Elogior. Gall. lib. 1. pag. 18. edit. in-4.

13. Delect. Epigramm. in Dissertation. præfix. Operi, &c.

14. Joseph. Scaliger in primis Scaligeranis pag. 75.

15. Guill. Colletet, Art Poëtique, Discours sur la Poësie Morale nomb. 42. pag. 118.

16. ¶. Il naquit à Reggio.

17. ¶. Elles avoient eté long-tems auparavant imprimées chés Valgrise avec celles de Pigna & de Calcagninus.

18. ¶. Elles sont autant estimées que jamais par les connoisseurs.

19. ¶. Il n'y a pas d'autres Comédies de l'Arioste que ces cinq.

20. Joan. Anton. Bumald. sive ut volunt Ovid. Montalban. in Minerv. Bonon. sive Anadem. Civ. Bonon. script. illustr. pag. 151. 152.

De Balzac Lettre xx. du 4. livre à Chapelain de l'an 1638.

21. J. L. Guez de Balzac Trait. du Caractére de la Comédie pag. 38. edit. d'Holl. & 511. du 2. vol. in-fol.

22. Le même Balz. Lettre 19. du 4. livre à Chapelain de l'an 1639. Voyés aussi Lettre 6. & Lettre 8. du même liv.

Arioste.

porté le prix sur les autres (1); & que si l'on en considére l'invention & les divers agrémens, on trouvera qu'elle ne céde presque à aucune de celles de Plaute.

2. Mais rien n'a mis l'Arioste en si grande réputation que son Poëme de *Roland le Furieux*. Le premier jugement qui fut rendu de cet Ouvrage à son Auteur, ne lui fut pas fort favorable. C'est celui du Cardinal Hippolyte d'Est, qui ayant reçû le Poëme en qualité de Patron, parce qu'il lui étoit dédié, se fit son juge après l'avoir lû. & lui dit en le lui rendant d'un ton assés cavalier, qu'il ne savoit où il avoit pêché tant de sottises (2). *Dove, Diavolo, Messer Ludovico, avete pigliate tante coglionerie*?

Cependant toutes ces fadaises bien arrangées, assaisonnées d'un goût un peu relevé, & débitées avec beaucoup d'agrémens, ont fait dire à Muret (3) & à Paul Jove que l'Ouvrage pourroit bien passer à l'immortalité avec son Auteur; & l'on peut dire qu'il en a assés bien pris le chemin, puisque le Bumaldi nous assure (4), qu'il n'y a presque point d'endroits dans le monde où il n'ait été imprimé, ni de Langues, sur tout en Europe, dans lesquelles il n'ait été traduit.

C'est une opinion assés commune dans l'Italie que ce Roland a terrassé tout ce qui avoit paru devant lui, & particuliérement le Roland du Bojardo & le Morgante du Pulci; ce dernier par la grandeur des choses & la majesté des vers, & l'autre en se saisissant de son titre, en réformant & en perfectionnant ses inventions (5). De sorte que selon Mr. Rosteau (6) Roland le furieux n'a eu de concurrent ou de superieur que le Godefroy du Tasse, qui est venu après lui dans le monde.

Jamais piéce ne fut remplie de tant de choses différentes, de combats, d'enchantemens, d'avantures bizarres, que ce Poëme de l'Arioste; & l'on dit qu'il partage encore aujourd'hui une partie des beaux Esprits de l'Italie, avec la Jerusalem délivrée dont nous venons de parler.

Arioste.

Il semble que ce soit un trophée composé des dépouilles des autres Auteurs Italiens, & il paroît qu'il n'a rien oublié de ce que son génie & son industrie lui ont pû suggerer pour rendre son Ouvrage accompli, & lui donner tous ses ornemens (7).

Messieurs de Port Royal disent qu'il a écrit avec une éxactitude merveilleuse, & qu'il peut être lû avec profit, si l'on en retranche quelques endroits qui peuvent blesser l'honnêteté (8). Il n'a pourtant pas donné un caractére de sublime & de grandeur à son style, & on y reconnoît aisément l'Auteur des Comédies dont nous avons parlé plus haut. Mais il ne laisse pas d'avoir de l'élévation dans son caractére enjoué & plaisant. C'est ce que Mr. Despréaux semble avoir jugé d'estimable en lui, lorsqu'il dit (9):

On peut être à la fois & pompeux & plaisant,
Et je hais un sublime ennuyeux & pesant.
J'aime mieux Arioste & ses fables Comiques,
Que ces Auteurs toujours froids & mélancholiques (10).

Mais avec tant de belles qualités les Critiques ne sont pas encore convenus de dire que le Roland est un Poëme parfait, ou même que c'est un véritable Poëme, si l'on en juge suivant les régles de l'Art.

Le Tasse trouvoit qu'il n'y avoit point d'unité de Fable ni d'Action dans ce Poëme. Jacques Mazzoni ayant entrepris la défense de l'Arioste, fit voir au Tasse qu'il se trompoit, & il le contragnit d'avouer que le sujet du Roland est simple, & qu'il n'y a point de multiplicité ni dans la Fable, ni dans l'Action (11), comme nous l'apprenons

1. Paul. Jovius Elogior. num. 84. pag. 198. edit. in-8. Basileens.

2. ¶. *Badineries* auroit été un mot plus propre. L'Aretin dans une Lettre au Dolce du 7. Décembre 1537. *un mio servitor*, dit-il, *sentendo leggere i mei salmi*. Il entend sa paraphrase des sept Pseaumes Pénitentiaux: *disse, mi non sò ù Diavolo il padron si catti tante bagatelle*.

3. Marc. Ant. Muret. variar. lection. lib. 18. cap. 8. edit. 1604. Francofurt. in-8.

4. Minerv. Bonon. Anadem. Bumaldi ut suprà pag. 152. &c.

5. Jovius in Elogiis ut suprà.

6. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs. pag. 59. MSS.

7. Paul Jov. ut suprà.

8. Aut. Anon. de la Gramm. Ital. Nouv. Method. Préface pag. 13. & 14. de P.R.

9. Des.

Arioste. nons de Victorio Roffi. Mais le P. Mambrun fans avoir eu connoiffance des raifons de Mazzoni, ou fans s'y être voulu arrêter, a décidé nettement, que l'unité de l'Action n'eft point dans le Roland, & que ce Poëme n'eft pas régulier (12) ni dans l'ordonnance, ni dans la proportion des parties.

Les autres Critiques François n'en ont pas jugé plus favorablement. Jacques Peletier du Mans y a trouvé beaucoup de chofes dignes de fa Cenfure (13). Il accufe d'abord le Titre du Poëme de peu de jufteffe. Où le titre n'eft pas bon, dit-il, ou le Poëte a mal fuivi fon fujet. Car ayant pris le titre de Roland, il ne parle de lui qu'en trois ou quatre chants. Après divers circuits & détours il veut finir fon Livre par Roger. Ce qui nous fait voir que le Poëme eft mal conçû, & que l'ordonnance en eft mal entenduë. S'il avoit deffein de rendre fervice ou de faire honneur à la Maifon d'Eft, il devoit le faire fous le Titre d'un Roger plutôt que d'un Roland.

Le même Auteur prétend qu'Ariofte n'a pas dû s'affujettir comme un efclave à *fuivre Virgile* dans toutes fes démarches, & qu'il a dû étudier davantage le génie de fon fiécle que de celui de cet Ancien, & avoir plus d'égard aux circonftances différentes. Qu'il débite d'ailleurs beaucoup de chofes frivoles & indignes du Poëme héroïque, & qu'il amaffe des tas de contes & de plaifanteries fort défagréables & fort mal placées.

Mr. de Balzac dit (14) que fi les Italiens ont raifon d'appeller Ariofte le Prince des Poëtes de fon pays, c'eft peut-être parce qu'il s'eft comporté dans fon Poëme comme un Prince dans fes Etats. C'eft, dit-il, en vertu de cette Souveraineté qu'il ne reconnoît point les Loix, & qu'il fe met au-deffus du droit commun. Il fait une partie de fes Fables de nos Myftéres, & il fe jouë de ce que nous adorons. Il traite la Religion avec des indignités étranges. Quoiqu'il arrive fouvent que le défordre foit divertiffant dans fes Ecrits, & que fa confufion nous caufe fouvent plus de plaifir & de délectation que d'embarras, ce n'en eft pas moins un défordre, & c'eft toujours une confufion. Il mêle prefque par tout le faux avec le vrai, & il forme quelquefois un compofé qui dégoûte même les profanes judicieux. Il fait jurer le vrai Dieu par l'eau du Styx, & lorfqu'il mêle & qu'il compare les Miracles & les Hiftoires de l'Ancien Teftament avec la Fable, il femble donner atteinte à la vérité de l'Hiftoire Sainte.

Le Pere Rapin n'a point été moins pénétrant que Mr. de Balzac dans la découverte des défauts du Roland de l'Ariofte. Il reconnoît en un endroit que ce Poëte a trop de feu; en un autre, qu'il eft trop rempli d'événemens prodigieux & furnaturels, qui font femblables aux imaginations creufes d'un malade, & qui font pitié à tous ceux qui ont du fens, parce qu'ils n'ont aucune couleur de vraifemblance (15).

Il dit ailleurs que fon deffein eft trop vafte, fans proportion, & fans jufteffe, que c'eft un méchant modéle du Poëme Epique (16); que fes Epifodes font trop affectés, jamais vrai-femblables, nullement préparés & fouvent hors d'œuvre (17), que fes Héros ne font que des Paladins; que fon Poëme refpire un air de Chevalerie Romanefque plûtôt qu'un efprit héroïque.

Il avouë (18) en d'autres endroits qu'Ariofte eft pur, élevé, grand, admirable dans l'expreffion; que fes defcriptions font des chefs-d'œuvre: mais qu'il n'a aucun difcernement, qu'il n'y a que la beauté de fes expreffions jointe aux autres charmes de fes vers qui ait pû impofer au monde, & qu'elle a tellement enchanté nos Poëtes qu'ils

9. Defpreaux Art Poëtiq. Chant 3.

10. ¶. Quiconque aura les Epitres de Barthelemi Riccius imprimées l'an 1560. in 8. à Boulogne y trouvera au 5. livre un bel & ample éloge de l'Ariofte dans l'Epitre *ad Virginium & Joannem Baptiftam fratres Ludovici filios.*

11. Jan. Nicius Erythr. Pinacoth. 1. Elogior. pag. 67. in Jac. Mazz.

12. Petr. Mambrun. Differtation. de Carmine Epico quæftion. 5. pag. 372.

13. Jac. Peletier, Art Poëtique livre 1. chap. 5. de l'Imitation, & dans du Verdier, &c.

14. Balz. Difcours Critiq. fur l'Infanticide de D. Heinfius.

15. Ren. Rapin, Réfléxions générales fur la Poëtiq. pag. 2. 11. & 23.

16. Seconde part. des Réflex. particul. Réflex. 3. du même Auteur.

17. Le même, Réfl. XVIII. de la feconde partie.

18. Réflex. XVI. feconde partie.

Arioste.

qu'ils n'ont pas assés reconnu les fautes énormes de jugement où il est tombé (1). Son esprit, dit-il ailleurs, paroît semblable à ces terres fertiles qui produisent des fleurs & des chardons tout ensemble : & quoique tous les morceaux de son Poëme soient très-beaux, l'Ouvrage tout entier ne mérite pas de passer pour un Poëme Epique.

Le Pere Mambrun avoit blâmé l'Arioste (2), d'avoir introduit trop indiscrétement les Femmes dans les armées. C'est ce que le Pere Rapin semble avoir aussi désaprouvé, lorsqu'il dit (3) que ce Poëte ôte aux Femmes leur caractere qui est la pudeur & la timidité, ajoutant qu'il a eu la même indiscrétion pour les Héros ausquels il ôte la noblesse de leur condition pour les faire badiner.

Enfin l'Arioste n'avoit pas étudié les régles d'Arioste, comme a fait depuis lui le Tasse, qui vaut mieux, dit ce Pere, que l'Arioste, quoique l'Académie de Florence en puisse dire. En quoi le goût du Pere Rapin est entiérement conforme à celui de l'Académie Françoise & de la plûpart des connoisseurs de deçà les Alpes, puisque, selon Mr. Godeau (4), l'on disoit communément que *le Tombeau de l'Arioste étoit dans le Tasse*.

Mais il a eu un grand nombre de Partisans dans l'Italie, & l'on peut dire qu'après Messieurs de la Crusca & le Mazzoni dont nous avons parlé, il n'y en a point eu de plus affectionnés que Simon Fornari qui a bien voulu y faire des Commentaires, Paul Beni qui en a fait la comparaison avec Homere ensuite de celle du Tasse avec Homere & Virgile, & Louïs Dolce qui a fait son Apologie.

* *Orlando Furioso di Lod. Ariosto da Girolamo Porro* in-4. *in Venetia* 1568. 1584. —— *La spositione di Simon Fornari, sopra l'Orlando Furioso dell' Ariosto* in-8. *in Fiorenza* 1549. —— *Parte secunda* in-8. *in Fiorenza* 1550. — *Le Satire di Lud. Ariosto* in-8. *Venet.* 1538. *

MATHIEU BOIARDO,

Dit, le Comte de Scandian (5), Poëte Italien, vivant au commencement du seiziéme siécle (6).

Mathieu Boiardo.

1261. *bis.* CEt Auteur a fait le Poëme des amours de *Roland & d'Angelique*, mais comme nous l'avons remarqué plus haut, il a été effacé ensuite par celui de l'Arioste, selon le sentiment de Paul Jove. En effet le P. Rapin (7) nous en donne une assés méchante idée en deux endroits de ses Réfléxions sur la Poëtique. Il dit dans l'un que l'Ouvrage de Boiardo est un très-méchant modéle pour le Poëme Epique: & dans l'autre que ce Comte paroît s'être laissé gâter aux livres de Chevalerie & aux Romans de son tems (8).

THOMAS MORUS,

Chancelier d'Angleterre, sous Henri VIII. mort pour des raisons d'Etat & de Religion, l'an 1535. Anglois, Poëte Latin.

Thomas Morus.

1261. *ter.* LEs Poësies de Morus ont paru en divers endroits de l'Italie, de l'Allemagne & de l'Angleterre en diverses formes, tantôt séparément, & tantôt avec quelques-uns de ses Ouvrages en Prose. Il a fait paroitre assés de naturel & de feu. Mr. Borrichius prétend même (9) qu'on

1. Réflex. particul. du même Traité R. 3. comme ci-dessus part. 2.

2. P. Mamb. Dissert. de Carm. Epic. præfix. Constantino ejusd. pag. 390. 391.

3. R. Rap. Réflex. gener. 25. sur la Poëtiq.

4. Ant. Godeau Ev. de V. Préface sur le Poëme de saint Paul &c.

5. ¶. Le Comté de Scandian étoit au territoire de Reggio dans le Modénois. Les noms de Mandricard, de Sacripant, de Gradasse, d'Agramant, &c. que le Bojardo a donnés aux Héros de son Roman, étoient les noms de famille de quelques payisans ses sujets au rapport du Castelvetro p. 22. de son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote de l'édit. de Bâle.

6. ¶. Je doute qu'il ait passé l'an 1490. Ses Eglogues, qui sont les seuls Vers Latins qu'on ait de lui, ne parurent qu'assés long-tems après sa mort, à la suite de ceux de Barthelemi Crottus en l'an 1500. Le manuscrit qu'en avoit laissé le Bojardo étoit si ancien que la cire dont il avoit couvert les endroits qu'il vouloit changer, & sur laquelle il avoit marqué avec un poinçon ces changemens s'étoit écailiée par la longueur du tems. *Si quid*, dit Crottus au Lecteur, *quod minus consonum reliquis tibi videatur carminibus offendes, noscas divinum hunc Poëtam istis correctiora alia eisdem, ut consueverat, cera super affixisse, quæ temporum injuria deperdita sunt.*

7. René Rapin, seconde part. des Refl. sur la Poët. Refl. III. & XVI.

Thomas Morus.

qu'on lui trouve quelque chose d'assés grand & d'assés agréable; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il n'avoit pas eu d'autre maître ni d'autre guide que son propre génie. Il s'est porté de lui-même à l'imitation des Anciens, autant qu'il a été possible, & il s'est montré un des plus zélés adversaires de ces Vers qu'on appelle *Léonins* (10), c'est-à-dire de ces sortes de Vers Latins qui ont une même consonance au milieu qu'à la fin, ou qui riment par hemistiches; ce qui est une invention des siécles du moyen âge.

* *Thomæ Mori Epigrammata* in-8. *Lond.* 1638.

GARCILAS ou GARCILASSO,

Ou pour parler plus correctement Garsilaso, dont le nom entier est, *Garsias Laso de la Vega*, Poëte Espagnol, né à Tolede, tué l'an 1536. d'un coup de pierre par un Paysan, au pied d'une Tour en Provence, portant les armes pour Charles-Quint, âgé de 36. ans.

Garcilasso. 1262. CE Garsillas (11), comme nous avons coutume de l'appeller, est un de ceux à qui la Poësie Espagnole a le plus d'obligation, non seulement parce qu'il l'a fait sortir de ses premiéres bornes, mais encore pour lui avoir procuré diverses beautés prises sur les Etrangers.

Il étoit effectivement le premier & le plus estimé des Poëtes Espagnols de son tems, selon le témoignage d'André Schott, & il réussissoit même assés bien en vers Latins (12).

Ayant jugé que c'étoit faire tort à la Nature de ne point employer l'Art pour cultiver le naturel qu'il pouvoit avoir pour la Poësie, il s'appliqua fortement à la lecture des meilleurs d'entre les Poëtes Latins & Italiens, & il se forma fort heureusement sur le modéle des Anciens & de quelques-uns d'entre les modernes. Ayant remarqué que Jean Boscan avoit réussi dans les efforts qu'il avoit faits pour faire passer la mesure & la rime des Italiens dans les vers Espagnols; il abandonna cette sorte de Poësie qu'on appelle *ancienne*, & qui est propre à la Nation Espagnole pour embrasser la *nouvelle* qui est imitée des Italiens.

Garcilas.

Il quitta donc les Couplets & les Rondelets (*Coplas y Redondillas*) qui répondent à nos Stances Françoises, sans vouloir même retenir ceux de douze syllabes, ou d'onze, quand l'accent est sur la derniére du vers, qui étoient fort estimés dans les commencemens, c'est-à-dire du tems de *Jean de Mena*, qui passe pour en être Auteur dans l'esprit de plusieurs personnes. Il renonça même aux Villanelles qui répondent à nos Ballades, aux Romances, aux Seguidilles & aux Gloses, pour faire des Hendécasyllabes à l'Italienne, qui consistent en des Octaves, des Rimes tierces, des Sonnets, des Chansons, & des vers libres. C'est ce qu'on peut voir dans la Bibliothéque de Dom Nicolas Antonio (13) & dans la nouvelle Méthode Espagnole (14).

Garcilas composa doctement en toutes ces sortes de Rimes nouvelles, & il réussit particuliérement en Rimes tierces, qui sont 1. des Stances de trois vers, dont le premier rime au troisiéme, le second au premier de la Stance suivante, & ainsi jusqu'à la fin, où ils ajoutent un vers de plus dans la derniére Stance pour servir de derniére rime: 2. des Stances dont le premier vers

8. ¶. Merlin Cocaie sur la fin de son Ouvrage Macaronique a dit parlant du Boiardo,

Mattheus Boiardus, dilleusque Maria Mathens
Plus sentimento facili quam carmine dives.

Le Boiardo avoit du talent pour la Poësie Lyrique autant qu'on en peut juger par quelques Sonnets qui restent de lui, d'un style plus châtié de beaucoup que celui de son *Orlando innamorato*. Il fit en rime tierce une Comédie en 5. actes, intitulée *il Timone* dont le sujet étoit tiré de Lucien. Elle est peu connuë & ses dix Eglogues Latines, imprimées à Reggio in-4. l'an 1500. ne le sont guére plus.

9. Olaüs Borrichius Dissert, 4. de Poët, Lat. pag, 154. num. 198.

10. ¶. Il fit en ce genre de vers, pour se divertir, l'Epitaphe d'un Musicien du Roi d'Angleterre Henri VIII. sur quoi Brixius dans son Anti-Morus l'a un peu chicané.

11. ¶. On écrit & on prononce Garcilas par une simple l.

12. A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. tom. 3. pag. 579. in-4.

13. Nicol. Anton Bibl. Script. Hisp. tom. 1. in-fol, pag. 393. 394

14. Nouvelle Methode Espagnole troisiéme partie de la Grammaire chap. 3. & 4. de la Poësie pag. 94. & suiv,

Garcilas. vers eſt libre, & les deux autres riment enſemble.

Cette nouvelle forme de Poëſie fut trouvée d'abord ſi étrange, que quelques-uns ſe mirent en devoir de la ruiner & de rétablir l'ancienne, comme étant propre & naturelle à l'Eſpagne. C'eſt ce qu'entreprit de faire particuliérement Chriſtophe ou Chriſtoval de Caſtillejo entre les autres. Mais ni lui ni les autres ne purent empêcher qu'elle ne devînt enfin victorieuſe de l'autre, à la gloire de Boſcan & Garcilas.

Au reſte, les Ouvrages de ce dernier ſont animés par tout de l'eſprit & du feu Poëtique, ſelon le même Antonio: ils ſont accompagnés d'une majeſté naturelle, & ſans affectation; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on y trouve de la ſubtilité jointe avec beaucoup de facilité. Paul Jove même ne fait point difficulté de dire (1) que ſes Odes ont la douceur de celles d'Horace.

Sanctius ou Sanchez de las Brozas, le plus ſavant des Grammairiens d'Eſpagne, a fait des Commentaires ſur toutes ſes Oeuvres, & il a eu ſoin d'y remarquer les endroits imités des Anciens & d'en relever les beautés par des Obſervations doctes & curieuſes. Thomas Tamayo de Vargas, & d'autres Critiques y ont fait encore des Notes.

* *Garcilaſſo de la Vega Obras Poëticas con annotationes de Franc. Sanchez* in-8. *Nap.* 1664.

DIDIER ERASME,

Holandois de Roterdam, né l'an 1465. le 28. Octobre, mort l'an 1536. le 11. de Juillet, âgé de 70. ans & de quelques mois à Bâle.

1263. SEs Epigrammes & ſes autres Poëſies ont été imprimées d'abord à la fin du premier tome de ſes Oeuvres in-folio de l'édition de Froben, [& dans celle d'Amſterdam] enſuite ſéparément en diverſes maniéres. Didier Eraſme.

Jules Scaliger dit (2) qu'il étoit fort heureux à tourner les Poëſies des Grecs en Vers Latins; mais que ſi ce qu'il a employé & pris de ces Anciens eſt de la véritable Poëſie, ce qu'il y a mis du ſien n'eſt que de la verſification. Auſſi n'y a-t-il point d'apparence qu'il ait voulu briguer la qualité d'excellent Poëte, à laquelle il pouvoit aſſés juger qu'il ne parviendroit pas. Mais ſi nous en croyons le même Critique, Eraſme ne laiſſoit point de faire paroître quelque jalouſie à l'égard de ceux qui le paſſoient dans la connoiſſance de cet Art, & il feignoit fort mal-à-propos de mépriſer une choſe dans laquelle il ne pouvoit réuſſir comme les autres.

JOANNES SECUNDUS,

Qui ſe nomma ainſi lui-même (3), & ajouta le ſurnom *Nicolajus*, à cauſe de ſon Pere Nicolas d'Everard, Préſident au Conſeil ſouverain de Malines. Secundus nâquit à la Haye en Hollande l'an 1511. & mourut à ſaint Amand en Hainaut l'an 1536. n'ayant pas encore 25. ans.

1263. *bis.* NOus avons de ce jeune Poëte trois Livres d'Elegies, un d'Epigrammes, deux d'Epitres, un d'Odes, un de Silves, un de Piéces funébres, un Secundus.

1. Paul. Jov. ad calcem Elog. pag. 303. edit. in-8. Baſil. ſeorſ.

2. Jul. Cæſ. Scalig. Hypercrit. ſeu lib. 6. Poët. pag. 797.

3. ¶. On ne voit pas bien pourquoi il a été nommé Jean Second, ſoit que ce ſoit lui qui ait pris ce nom de lui-même, ſoit que ce ſoit ſon pére qui le lui ait donné. Ses Hiſtoriens ſont partagés là-deſſus, les uns diſant que *Secundi nomen non ſine omine induit*, les autres que *Parentes, non ſine omine, Secundi nomen indiderunt.* Ils ne conviennent que ſur cet *omen*, ſur ce préſage attaché au nom de *Second*, parce que, diſent-ils, ce nom marquoit que l'enfant ainſi nommé ne trouveroit pas aiſément ſon ſecond. Je ne puis rendre en François plus intelligiblement leur Latin, que voici: *Secundi nomen non ſine omine induit*, ou *indiderunt ut cui ſecundum non facile reperias.* Il y a là, ce me ſemble, une eſpéce de galimatias. S'ils avoient dit qu'il fut appellé *Secundus quaſi nemini ſecundus*, comme *bellum minime bellum*, on auroit compris que ç'auroit été par antiphraſe, mais qu'il ait été appelé *Secundus quaſi neminem ſecundum habiturus*, c'eſt ce qu'il n'eſt pas aiſé de comprendre. Quant au ſurnom de *Nicolaï* que Baillet veut qu'ait pris Jean Second, c'eſt ce qui ne ſe trouvera point. Ni Jean Second ni ſes fréres, ne ſe ſont jamais ſurnommés *Nicolai*. Naturellement, puiſque leur pére s'appeloit Nicolas Evérard, & non pas d'*Evérard*, leur

Secundus. un de Piéces galantes & folâtres qu'il appelloit ses baisers, & quelques autres Ouvrages Poëtiques qui ne se peuvent point rapporter à aucune de ces espéces.

On voit par tous ces Ouvrages que Secundus avoit l'esprit fort beau, fort agréable, & fort enjoué. Ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il étoit né dans un climat qui ne paroît point favorable à la gentillesse d'esprit qui est necessaire à ceux qui veulent réussir dans la belle Poësie. Il n'y avoit rien de trouble & de bourbeux dans sa veine, quoi qu'elle fût fort abondante, qu'elle coulât avec la plus grande facilité du monde: & qu'il composât sur le champ tout ce qu'il vouloit.

Theodore de Beze dit qu'il a excellé si fort dans tous les genres de Poësie qu'il a justement mérité la Principauté sur les Poëtes Modernes (4). En effet on doit convenir avec Melchior Adam (5) qu'il est doux, tranquile & fort net dans ses Elégies; qu'il est subtil & délicat dans ses Epigrammes; qu'il est agréable & délicieux dans ses Vers Lyriques; qu'il est grave dans ses Piéces funébres, sans être enflé ni guindé; qu'il a le style plein, élégant & tendre dans tous ses Ouvrages généralement: & que s'il avoit eu le loisir de travailler & de se perfectionner dans l'Epopée ou le Poëme Epique, il auroit infailliblement effacé tout ce que l'Italie, la France & l'Allemagne ont produit de meilleur en ce genre depuis un siécle. C'est au moins ce qui a paru aux yeux de quelques Critiques de son pays qui ont vû les essais qu'il en avoit laissés à sa mort.

Enfin il ne lui manquoit que l'expérience, & que cette maturité d'âge qui produit celle de l'esprit (6). Et l'on ne peut lui pardonner la licence & le déréglement de sa Muse que sur la foiblesse de ses lumiéres & la force de ses passions dans une si grande jeunesse, quoi qu'il n'y ait point d'age ni de considérations de quelque autre chose que ce puisse être, qui doivent servir d'excuse aux mauvaises impressions, soit dans ceux qui font profession de les donner, soit dans ceux qui veulent bien les recevoir. Secundus.

L'incontinence & l'impureté de la Muse de Secundus n'est pas le seul défaut que les Critiques y ayent remarqué. Le Sieur Borrichius semble l'avoir voulu taxer encore de legereté (7), lorsqu'il dit qu'il ne pouvoit demeurer long-tems sur un sujet sérieux. Il reconnoît néanmoins que dans cet âge même, il ne manquoit ni de forces ni d'agrémens pour prendre un tempérament juste & honnête dans les choses qui demandent de la gravité.

* *Joannis Secundi Hagiensis Basia* in-4. *Lugd. apud Griph.* 1536. 1539. — *Ejusdem Opera* in-12. *Lugd.-Bat.* 1651. — *Ejusdem Regia Pecunia* in-4. *Lugd.* 1552. *

JEAN VOUTÉ,

Dit Vultejus, de Rheims, Poëte Latin, vers l'an 1537. (8).

1264. ON a de cet Auteur quatre Livres d'Epigrammes, avec un Recueil d'Etreines qui ont été imprimés à Lyon in-8. en 1537. [& à Paris chés Colines in-8. 1558.] & qu'on a mis depuis au troisiéme tome des *Délices des Poëtes Latins de France* (9). Mais Jules Scaliger ne nous en donne pas une idée fort avantageuse. Il dit que Vultejus embrassoit toutes Vultejus.

leur nom de famille étoit *Evérard*; mais comme ce Nicolas Evérard a été un homme illustre & par son merite personnel & par ses charges, ceux qui ont parlé de ses enfans leur ont donné le surnom de Nicolaï, tiré de Nicolas, nom de batême de leur pére, ce qui n'est pas sans exemple, comme je l'ai fait voir sur l'article de Poge Florentin.

4. Theod. Beza apud G. M. Konigium in Bibl. V. & N. pag. 744.

5. Melch. Adam Vit. Philosoph. Germanor. pag. 102. & seq.

6. Aubert. Miræus in Elogiis Belgicis pag. 200. Item Valer. Andr. Dessel. in Biblioth. Belgic. pag. 561. 562.

Item Isaac Bullart, de l'Academie des Sciences & des Arts, tom. 2. livre 5. pag. 334.

7. Olaüs Borrichius Dissertation. 5. de Poët. Lat. pag. 147.

8 ¶. Il fut tué le 30. Decembre 1542. fort jeune encore, quoi qu'on ne sache pas précisement à quel age, par un homme qui ayant perdu un procès contre lui, le querella dans une rencontre, & lui porta un coup sous la mammelle gauche, suivi d'une prompte mort. Voyés-en la relation dans une Lettre de Denys Faucher Religieux de Lérins au Cardinal du Bellai, & dans une autre à Paquier Clément. La premiére par une faute d'impression est datée de 1552 au lieu de 1542.

9. ¶. Il y a un volume entier de ses Hendécasyllabes, imprimé in-16. séparément.

Vultejus. tes sortes de sujets, sans consulter ses propres forces ; il le compare à ces femmes publiques qui n'ont de reserve pour personne. Il prétend que s'il s'étoit voulu contenter de la réputation d'un Poëte médiocre à laquelle il pouvoit légitimement aspirer, il auroit eu son prix; mais qu'ayant voulu porter son ambition plus haut, il a tout perdu (1).

GASPAR URSINUS VELIUS,

Poëte Latin de Swemnic (2) en Silesie, perdu le 5. Mai de l'an 1538. sans qu'on ait jamais ouï parler de lui depuis ce jour-là (3).

G. Ursinus Velius. 1265. URsinus Velius a laissé au Public des Silves, des Elégies & des Epigrammes, sans parler de ses Ouvrages en Prose. Erasme jugeoit qu'il étoit fort heureux en Poësie, qu'il a fait paroître du feu & du génie, & de cette délicatesse même que quelques-uns appellent *Urbanité* (4).

* Voyés au Tome 6. *des Délices des Poëtes d'Allemagne.* *

ALVARE GOMEZ,

Espagnol de Ciudad-Real, Poëte Latin, mort en 1538. âgé de 80. ans (5).

Alvare Gomez. 1266. CEt homme étoit un assés bon Poëte Latin, si nous en croyons les Critiques Espagnols. Erasme même louë fort son Poëme *de la Toison d'or*, qui en effet passe pour le Chef-d'œuvre de sa Muse, & qui n'a paru néanmoins qu'après sa mort en 1540. C'est le sentiment de Dom Nicolas Antonio, & s'il est véritable, il faut qu'Erasme ait vû l'Ouvrage manuscrit long-tems avant sa publication, puisqu'il mourut quatre ans auparavant.

Sa *Phalichristie* ou le Triomphe de Jesus-Christ, comprenant les Mystéres de notre Religion en 25. livres, a reçu beaucoup d'éloges d'Antoine de Lebrixa ou de Nebrissa, qui témoigne en nous recommandant ce grand Poëme que toutes les personnes considérables, & sur tout Pic de la Mirandole (6) avoient long-tems attendu & soupiré après cet Ouvrage, dans l'esperance de le voir égal à celui de Virgile.

Sa *Muse Pauline*, c'est-à-dire, les Epîtres de saint Paul en Vers Elégiaques, est un Ouvrage très-vaste, & qui bien que fort spirituel ne laisse pas de renfermer toutes les graces d'Ovide, au jugement de Nicolas Antonio.

Il a mis aussi les Proverbes de Salomon & les sept Pseaumes de la Pénitence en Vers Latins avec la même facilité.

On dit qu'il a fait encore diverses Poësies Espagnoles; mais nous ne voyons pas que ceux du Pays l'ayent compté parmi les illustres de leur Parnasse.

* *De Principis Burgundi Militia quam Velleris aurei vocant cum notis Vanegas in locos obscuriores* in-8. 1540. *

JEAN-BAPTISTE FIERA, (7)

De Mantouë, Poëte Latin, né l'an 1469. mort l'an 1538.

Fiera. 1267. FIera s'est rendu recommandable à la Postérité par des Ouvrages de Médecine, de Philosophie, & par diver-

1. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poët. cap. 4. pag. 790.

2. ¶. Schweidnitz.

3. ¶. Le bruit courut que comme il se promenoit au bord du Danube, cette partie du rivage où il étoit s'étant tout-à-coup affaissée sous ses pas, il étoit tombé dans le fleuve qui l'avoit emporté. Mais Hadrianus Marius frére de Jean Second & Poëte Latin comme lui, nous apprend dans l'Epigramme suivante imprimée pag. 60. de ses Poësies à Leyde que ce fut Gaspar Ursin lui-même qui de douleur de la mauvaise conduite de sa femme se jetta dans le Danube & y périt.

In mortem Ursini Velii.

Conjugis impatiens morum, se jecit in Istrum,
Et mortem cupido Velius ore bibit.
Siccine semper eris sacris infesta Poëtis
Femina & Orphaea non satiata nece es?
Nec sat erat sceleris vestri quod conscius Hebrus
Erubuit, lacrymis intumuitque suis,
Ni nunc Ursini infames nece volveret undas
Opprobrium vestri Danubius generis.

4. Erasm. in Ciceronian. pag. 183. edition. Lugduno-Batav. in-12.
Et ex eo G. M. Konig. in Biblioth. V. & N. pag. 835.

5. ¶.

verses Poëfies dont on peut voir la liste dans le Catalogue de la Bibliothéque Bodlejane d'Oxford, où l'on voit qu'il étoit fort sérieux & fort sage, soit dans ses Eglogues, soit dans ses Poëfies Epiques, s'étant voulu signaler même dans un Poëme qu'il a fait contre les Poëtes lascifs & contre les autres Ecrivains impudics.

Jules Scaliger dit (8) que c'est un Poëte fort savant & fort éxact, mais qu'il est dur. Il paroît aussi que d'autres ont fait beaucoup de cas de ses Poëfies, puisqu'on les a mises en plusieurs Langues, & que divers Critiques, comme Jean Corunno, Sebastien Murrhone, Badius Ascensius, &c. y ont fait des Commentaires.

Au reste il faut prendre garde de ne pas confondre ce Fiera (9) avec le Spagnuolo Général des Carmes dont nous avons parlé, sous prétexte qu'une bonne partie de ses Ouvrages paroît sous le nom de *Baptiste Mantouan.*

* *Joan. Bapt. Mantuani Opera* 2. *vol.* in-fol. *Mediolani.*

JACQUES ROGER,

De Tournay, Poëte Latin, vers l'an 1539.

1268. LEs *Neopægnies* ou les Divertissemens de la jeunesse de ce Poëte, se lisent au troisiéme tome des *Délices des Poëtes Latins de la France.*

Jules Scaliger qui le croyoit natif d'Orléans, dit (10) qu'il avoit vû de lui des Hendécasyllabes fort bons. Il prétend qu'il s'est beaucoup distingué de tous ces Poëtes de bale, qui font consister tout leur mérite dans la fluidité du style: au lieu que Roger s'est appliqué à rendre son style concis & nombreux, sans lui refuser les autres ornemens nécessaires à la belle Poëfie. Il est agréable, & sententieux; & ce qui doit le rendre plus recommandable, c'est qu'il est court & qu'il a toujours une pointe à sa queuë.

BENOIST LAMPRIDIUS,

De Cremone, Poëte Grec & Latin, mort vers l'an 1540 (11).

1269. ON a de cet Auteur des Epigrammes & des vers Lyriques, tant en Grec qu'en Latin, que l'on trouve séparément & parmi *les Délices des Poëtes d'Italie.*

Paul Jove dit que ses Odes sont graves & savantes, & qu'il a tâché d'imiter parfaitement Pindare (12). Mais il ajoute que c'est cette attache qui les a rendu moins agréables, parce que n'ayant point eu assés de force pour suivre Pindare, qui est assurément difficile à atteindre, il n'en a imité que les défauts. Il est devenu enflé & tortueux dans son cours comme lui, & parce que la Langue Latine n'a point les mêmes avantages que la Grecque pour la douceur de la Poëfie, on ne doit point s'étonner de voir dans ses Ouvrages des duretés qui ne sont point dans Pindare.

* *Bened. Lampridii, nec non Jo. Bap. Amalthei carmina in* 8. *Venet.* 1550.

5. ¶. Il mourut agé de 50. ans.

6. ¶. Quand on dit tout court *Pic de la Mirande*, on entend l'oncle, mais comme il s'agit ici du neveu, il faloit dire: *Jean François*, parce qu'Alvar Gomez étant mort en 1538. agé de 50. ans. n'en avoit que six dans le tems de la mort de Jean Pic arrivée, comme on sait, le 17. Novembre 1494.

Nicol. Anton. Biblioth. Script. Hisp. pag. 47. 48. tom. 1.

7. ¶. Baptiste Fiera de Mantouë ne s'est jamais appelé ni Jean Baptiste, ni simplement Baptiste de Mantouë. Qu'on voie toutes les éditions de ses livres, on trouvera par tout *Baptista Fiera Mantuani*, &c. Marulle écrit *Fara*, Gyraldus *Fera*, mais l'Auteur lui-même *Fiera*.

8. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. Poëtic. seu lib. 6. cap. 4. pag. 788.

9. ¶. C'est la faute qu'il vient de faire en attribuant à Fiera l'invective en vers contre les Poëtes impudiques, & en supposant que ce sont ses vers & non pas ceux du Carme qui ont été commentes par Badius, & par Murrho qu'il appelle Murrhone, comme si c'étoit un Italien, quoique ce fût un Alemand, Chanoine de Colmar sa patrie.

10. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. cap. 4. pag 789. 790

11. ¶. Il mourut cette année-là.

12. Paul. Jovius Elogior. numero 99. pag. 232. edit. in-12. Basil.

HELIUS EOBANUS

De Hesse en Allemagne, né au milieu des champs sous un arbre (1) l'an 1488. mort à Marpurg l'an 1540. le 4. Octobre, Poëte Latin.

Eobanus.

1270. IL paroît qu'on n'a point sû le nom ni le surnom véritable de cet Auteur (2), & qu'il l'a voulu supprimer lui-même en se donnant celui du *Soleil Levant*, qu'on lui a toujours conservé jusqu'ici, & qu'il a pris de la Langue Grecque.

C'est un des plus considérables d'entre les Poëtes Latins que l'Allemagne ait jamais produits. Ceux de son Pays ont été si favorablement prévenus de son mérite, que quelques-uns d'entre eux n'ont pas fait difficulté de le comparer à Homere même. En effet j'ai remarqué dans Melchior Adam (3) trois circonstances qui paroissent avoir rendu Eobanus Hessius (4) semblable à Homere. La premiére est celle du lieu de la naissance de ces deux Poëtes, qui selon la réfléxion de cet Auteur a été inconnu au Public jusqu'ici; de sorte que l'un & l'autre ont pû passer dans le Monde pour des Enfans trouvés. La seconde est celle de la disgrace où ils sont tombés tous deux par l'affoiblissement ou la perte de la vûë. Il y a pourtant eu quelque petite différence: & comme ces Critiques dont nous parlons conviennent qu'Eobanus Hessius n'étoit pas tout-à-fait aussi grand Poëte qu'Homere, ils ont eu soin aussi de nous avertir qu'il n'étoit pas si aveugle que lui, selon la supposition vulgaire, qui veut qu'Homére ait perdu la vûë entiérement; & qu'il n'avoit qu'une taye qui lui couvroit les yeux. La troisiéme est celle de l'indigence qui a été presque égale dans l'un & dans l'autre, mais qui ayant été accompagnée d'une mendicité publique dans Homere, doit lui conserver le pas devant Eobanus avec toute sorte de justice.

Eobanus.

Un homme qui ne ressembleroit à Homere que par ces endroits, passeroit plutôt pour le jouet de la fortune humaine que pour un grand Poëte. Aussi est-ce par d'autres voies qu'Eobanus a acquis cette qualité. La principale de ses perfections étoit cette facilité merveilleuse qu'Erasme admiroit en lui (5), & qui faisoit dire qu'il étoit né Poëte, & que l'ame d'Ovide étoit passée dans son corps. Cette heureuse facilité a porté d'autres Critiques à l'appeller tantôt l'Ovide Allemand, & tantôt l'Ovide Chrétien (6), & l'on croyoit ne l'avoir encore trouvée en pareil dégré dans personne; de sorte que Milichius n'a point fait difficulté de soutenir que les vers ne coutoient à Eobanus que la peine & le tems de les écrire (7) Il faut avouer néanmoins qu'il avoit quelquefois besoin pour cet effet de cette chaleur Bacchique qui réjouït l'esprit Poëtique. Eobanus s'en étoit persuadé le premier, & il n'étoit pas moins habile à boire qu'à faire des vers, puisqu'il désesperoit & mettoit sur le carreau les meilleurs beuveurs d'Allemagne, & qu'il vuidoit d'un seul trait une cruche de douze setiers de vin ou de biere.

Cela ne l'empêchoit pourtant pas de garder la retenuë & la sagesse dans ses vers. C'est ce qu'Erasme a loué particuliérement dans ses *Heroines Chrétiennes* (8), où il dit qu'on le trouve revêtu de l'esprit de Beatus Rhenanus, de Capnion, de Melanchthon, & de Hutten par dessus ses propres qualités Mr. Borrichius dit néanmoins que ses Elégies sont ce qu'il y a de plus estimable parmi tous ses Ouvrages (9), & il ajoute que généralement parlant Eobanus est naturel, aisé, ouvert, châtié, & que l'Allemagne n'avoit encore rien produit

1. D'autres disent dans les hayes d'un village.

2. ¶. Son nom de batême étoit *Elias* qu'il changea en *Helius*, aimant mieux un nom à la Grecque qu'à la Juive *Eobanus* étoit son nom de famille, *Hessus* celui de son payis. Ἥλιος au reste ne signifie pas *Soleil levant*, mais simplement *Soleil*.

3. Melch. Adam lib. de Vit. Philosophor. German. pag. 105. ac deinceps.

4 ¶. Eobanus, & généralement tous ceux qui ont parlé de lui, n'ont jamais écrit *Hessius*, toujours *Hessus*.

5. Erasm. Epistol. ad Mucian. Rufum pag. 177. post ejusd. Vit. edit. Lugd B.

6. Borrichius, Erasm & alii Critici passim.

7. Vita Eobani apud Melch. Adam pag. 110. ubi de Milichio.

8. Des. Erasm. Epistol. ad Jo. Draconem pag. 178. 180. post Vit. Eras.

9. Olaüs Borrichius Dissertation. 5. de Poëtis Latin pag. 129.

10. Lil.

Eobanus. duit jusqu'alors de plus agréable.

J'aurois pû rapporter encore des témoignages honorables que quelques Critiques étrangers ont rendus au mérite des Poësies d'Eobanus (10), mais je les ai crû d'autant plus inutiles qu'ils n'ajoutent rien à ce qu'on vient de rapporter, & qu'ils n'enchérissent point sur les Allemans.

Au reste il semble qu'il se soit plû davantage à tourner en vers Latins les Ouvrages des anciens Poëtes Grecs. Il a traduit entre autres les Bucoliques de Théocrite, l'Iliade d'Homere, le ravissement d'Helene par Coluthe; & il a mis les Pseaumes de David en vers Elégiaques.

On s'est plaint néanmoins qu'Erasme n'avoit pas assés bien connu le mérite d'Eobanus en d'autres occasions, ou qu'il l'avoit dissimulé (11).

* *Helii Eobani Hessi Opera Poëtica* in-8. *Hala* 1539.

ANDRE' NAUGER ou NAVAGERI,

Poëte Latin & Italien, Noble Venitien, Senateur, Ambassadeur pour la République vers Charles-Quint, & François I. mort à Blois en France d'une pleuresie contractée par la précipitation des relais qu'il avoit pris pour avancer son voyage auprès du Roi, qu'il eut la satisfaction de saluer avant que de mourir. Il n'avoit alors que 46. ans & quelques mois (12).

Nauger. 1271. Nous avons de cet Auteur un Livre d'Epigrammes & quelques Eglogues. Il a fait même des vers Italiens, dans lesquels on pretend qu'il n'a point eu moins de succès que dans les Latins.

Jules Scaliger juge (13) qu'il a le style tout-à-fait noble & élevé, & qu'il a grand soin de ne rien entreprendre au-delà de ses forces. Mais il dit que l'Eglogue qu'il a faite au Pape Jules, est moins agréable que le reste, parce qu'on n'y trouve rien de nouveau qui excite la curiosité ou l'appetit des Lecteurs.

Nauger. Paul Jove témoigne (14) que ses Epigrammes ont eu l'estime & l'approbation publique; que comme il s'étoit proposé d'imiter Ciceron dans sa prose, en s'opposant au mauvais éxemple que donnoient Hermolaüs Barbarus & Politien, par le mépris qu'ils faisoient de cet Orateur (15), de même il avoit pris Catulle pour le modéle de ses Epigrammes, pour faire voir par sa propre conduite le mauvais goût où il croyoit qu'étoient ceux qui lui préféroient Martial.

En effet on ne trouve point dans les Epigrammes de Nauger ces pointes dont l'usage ne s'est introduit que depuis que le goût du siécle d'Auguste s'est perdu, ni ces autres affectations de subtilités & de rencontres ingénieuses, qui sont devenuës à la mode depuis le tems des Seneques, des Plines, de Tacite, de Martial, &c. mais les Connoisseurs y remarquent quelque chose de cette tendresse, de cette douceur, & de cette délicatesse qui regnoit sur la fin de la République. C'est à ce jugement que l'on doit rapporter ce que nous avons dit ailleurs de la coûtume de Nauger, qui tous les ans au jour de sa naissance, qu'il appelloit la fête des Muses, sacrifioit un Martial à Catulle, selon le rapport de divers Auteurs (16).

Mr. Borrichius dit que Nauger a fait, outre ses Epigrammes & ses Eglogues qu'il appelle héroïques, des Elégies sur divers sujets, lesquelles ont été fort bien reçûës du Public (17).

Ainsi il paroît que Nauger pouvoit être le Maître du succès de ses Ouvrages, & il ne pouvoit manquer de réussir à quelque genre

10. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. de Poëtis ævi sui.

11. ¶. Eobanus lui-même quoiqu'à tort, s'en plaignit, mais il faut voir la belle & longue réponse qu'Erasme lui fit là-dessus, du 12. Mars 1531. C'est la 1164. Let. de l'Edit. de Leyde.

12. ¶. Il mourut l'an 1529.

13. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poetices cap. 4. pag. 796.

14. Paul. Jovius Elogio 78. pag. 181. 182. edit. in-12. Basil.

15. ¶. Paul Jove ne dit point qu'Hermolaüs Barbarus ni Politien eussent méprisé Cicéron, mais qu'ils sembloient ne l'avoir pas gouté, leur opinion étant que lorsqu'on avoit un certain fond de litérature, il étoit plus noble de se faire un style qui marquât le génie de l'Ecrivain, que de s'attacher à l'imitation servile de quelque Auteur que ce fût, même de Cicéron.

16. Nicol. lib. 7. Epigrammat. delect. pag. 365.

17. Olaüs Borrichius Dissertation. 3. de Poët. Latin. num. 107. pag. 102.

Nauger. genre de Poësie qu'il voulût s'appliquer, ayant autant de facilité & de génie qu'il en faisoit paroître. C'est ce qu'il est aisé de juger sur ce que Fracastor nous apprend de la fureur ou de l'enthousiasme, dont il dit que Nauger étoit souvent saisi, & qui lui faisoit faire ses vers sur le champ (1).

* Dans le 2. Tome des délices des Poëtes Italiens.

Epigrammatum lib. unus in-8. —— *Ecloga lib.* II. in-8. *Basil.* 1546.

ANGE BEOLQUE surnommé LE RUZANTE,

Agnolo Beolco, Bourgeois de Padouë, Poëte Italien, Comique, Burlesque & Bouffon, mort l'an 1542. le 17. Mars, âgé de quarante ans.

Le Ruzante. 1272. LE Ruzante ne pouvant espérer de parvenir à la gloire des premiers Ecrivains Italiens, tels qu'étoient alors le Bembo, le Speroni, & quelques autres qui excelloient dans le langage Toscan par des écrits sérieux, crût pouvoir en prendre le contrepied, aimant mieux se voir le premier dans le genre le plus bas d'écrire, que de se voir le second dans le plus sublime.

Pour se signaler, il rechercha tout ce qu'il y avoit de plus grotesque dans les gestes & le langage des Villageois; & s'étant mis à converser & à étudier les esprits les plus facétieux de la Campagne, il sût si bien trouver, dans l'air paysan qu'il se donna, le point du Ridicule & du plaisant qui en fait tout l'agrément, qu'il charma les Peuples par ses farces & ses Comédies rustiques, & qu'il se faisoit suivre par une foule incroyable de monde, sur tout au tems du Carnaval qu'il habilloit ses Acteurs en Villageois portant des masques, dont la figure contribuoit encore à rendre l'action plus bouffone & plus burlesque.

Ce qu'il y a de singulier dans les Piéces Comiques de Ruzante, c'est de voir que tout bas & tout populaire qu'est son style, il ne laisse pas d'avoir de la force, & de se soutenir avec une vigueur, qui étant jointe à l'agrément, n'a point laissé de plaire jusqu'au point de donner envie à de savans hommes de l'imiter pour acquerir de l'immortalité par ce moyen, comme l'a remarqué le Sieur Tomasini (2).

Il court par le Monde un grand nombre de vers de ce Beolque de diverses espéces. Les principales de ses Comédies, sont 1. *La Vaccaria*; 2. *L'Anconitana*; 3. *La Moschetta*; 4. *La Fiorina*; 5. *La Piovana*, &c.

JEROME ALEANDRE,

L'Ancien, natif de la Motte des Comtes de Landri dans le haut Frioul (3), sur les confins de la Seigneurie de Venise vers la Carniole, Professeur Royal de la Langue Grecque à Paris, Archevêque de Brindes au Royaume de Naples dans la Terre d'Otrante, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, mort à Rome par la bêtise de son Médecin (4) l'an 1542. âgé de 62. ans.

Aleandre, l'Ancien. 1273. C'Etoit un homme de grande réputation pour la connoissance des Langues Latine & Hébraïque, & particuliérement pour celle de la Grecque. Il en étoit redevable à la faculté de sa mémoire

1. Hieronym. Fracastor in Dialogo de arte Poëtic. cui nomen Naugerius Petr. Pet. Tract. de furore Poëtico pag. 76. præfix. carminib.

2. Jac. Philipp. Tomasini Elog. Viror. Illustr. pag. 11. 12. 13.

3. ¶. De la manière dont il s'explique, il n'y a personne qui n'ait lieu de croire que la Ville où naquit Aléandre s'appeloit *la Motte des Comtes de Landri*, pour la distinguer de quelque autre Ville ou Place du même nom. Mais ce n'est point cela. Baillet a voulu dire qu'Aléandre descendoit des Comtes de Landri &c. Il s'en disoit effectivement descendu, quoiqu'il n'en ait jamais fourni de preuves, & qu'Hutten le lui ait nié.

4. ¶. Paul Jove (comme l'a fort bien remarqué Bayle au mot Aléandre, Jerome, lettre C.) dit qu'Aléandre avoit ruiné sa santé pour s'être fait trop de remédes dont il n'avoit pas besoin, étant devenu par là pour lui-même un tres-malheureux, & très-peu sage Médecin. *Nimia tuenda valetudinis sollicitudine intempestivis medicamentis, sibi hercle insanus, & infelix medicus, viscera corrupit.* Voila sur quoi Baillet s'est fondé pour dire qu'Aléandre étoit mort par la bêtise de son Médecin.

5. Laur. Crass. de Poët. Græc. Italicè in-fol.

¶. Je ne sache pas qu'on voie d'autres vers Grecs de lui que ces deux de son Epitaphe qui sont véritablement fort bons.

Alcéadre, l'Ancien. moire qui étoit prodigieuse, & qui n'avoit pas moins de fidélité que d'étenduë.

Le Sieur Lorenzo Crasso l'a mis parmi les Poëtes Grecs (5), comme plusieurs autres qui paroissent l'avoir mérité aussi peu que lui. Car il ne suffit pas de faire en toute sa vie une Epigramme ou deux pour mériter cette qualité.

JEAN BOSCAN,

Gentilhomme de Barcelonne, Poëte Espagnol, mort vers l'an 1542. ou 1543.

Jean Boscan. 1274. IL faut rapporter à ce Boscan une bonne partie des choses que nous avons dites plus haut au sujet de Garsi-Laso de la Vega.

C'étoient deux amis qui s'étoient étroitement liés dans le dessein de perfectionner la Poëfie Espagnole. Ils ont été considérés comme les premiers qui ont donné de l'ordre & de la méthode à la Poëfie Espagnole, & qui ont commencé à mêler l'érudition avec la beauté du naturel. Ils ont introduit la forme de la Poëfie Italienne dans la Langue de leur pays, s'y étant formés les premiers par la communication qu'ils eurent avec les plus excellens Poëtes Italiens de leur tems, dans les voyages qu'ils firent à Naples & ailleurs (6).

Le Boscan (7) profita particuliérement de la conversation & des entretiens qu'il eut avec André Nauger, qui pour lors étoit Ambassadeur en Espagne pour la Republique de Venise auprès de Charles-Quint, & qui l'emmena avec lui à Venise. Il réussit mieux dans les Sonnets que dans les autres piéces de vers. Et quoique Garsi-Laso l'emporte sur lui dans la perfection de cet Art, néanmoins la gloire de cette invention ne laisse pas d'en être duë à notre Boscan, qui a beaucoup contribué à l'embellissement de la Langue Espagnole, comme nous l'apprenons de Dom Nicolas Antonio. (8)

Jean Boscan. Ambroise de Moralès prétend que Boscan n'est nullement inférieur à ceux d'entre les Italiens qui ont le plus contribué à la perfection de la Poëfie en Langue vulgaire, si l'on considére la majesté de son style, la variété des sujets & des vers, la subtilité des pensées, la facilité & la force des expressions (9). Il ajoute que c'est même le sentiment de Louïs Dolce Italien dans son Apologie pour l'Arioste.

Boscan voyant son ami mort, eut soin de recueillir ses Poëfies & de les garder avec les siennes dans son cabinet, où on les prit après sa mort, & elles furent imprimées ensemble à *Medine* l'an 1544. in-quarto, & ensuite à *Venise* l'an 1553. in-12. [augmenté par Garci-lasso de la Vega in-8. à Salamanque en 1547.]

CLEMENT MAROT,

Poëte François, natif de Cahors, fils d'un Poëte Normand nommé Jean Marot, Valet de Chambre du Roi François I. mort à Turin âgé environ de 60. ans, en l'année 1544. que les nôtres remporterent la victoire sur les Imperiaux à Cerisolles.

Clement Marot. 1275. MArot a été le Poëte des Princes, & le Prince des Poëtes de son tems dans la France, selon l'expression du Sieur de Vauprivas (10). Et quelques autres de nos Ecrivains François n'ont

Κάτθανον ὐκ ἄκων, ὅτι παύσομαι ἂν ἐπιμάρτυς
Πολλῶν, ὧνπερ ἰδεῖν ἄλγιον ἦν θανάτυ.

Et pour des Latins, hors une Epigramme de 22. vers imprimée dans le premier tome du Recueil de Mathieu Toscan, je n'en connois aucun. Son Epitaphe Greeque qui pourroit convenir à bien des gens, a été fort mal renduë en Latin tant en prose qu'en vers. La voici en François.

Je meurs. A la bonne heure. Un favorable sort
Ne veut pas que je continuë
A voir des choses dont la vuë
Est cent fois pire que la mort.

6. Préface de la Nouvelle Méthode pour la L. Espagnole de P. R.

7. ¶. On ne met point l'article devant les noms Espagnols. Ainsi c'est une faute à du Bartas, au 2. jour de sa 2. Semaine, d'avoir dit *Guévare, le Boscan, Grenade, & Garcilasse.*

8. Nicol. Anton. Biblioth. Script. Hispan. pag. 505. &c.

9. Ambr. Morales Tract. de Ling. Hisp. apud Nic. Ant.

10. Ant. du Verdier, Bibl. des Ecriv. Franç. pag. 220. & suivantes.

Clement Marot.

n'ont point fait difficulté de dire qu'il pourroit bien être encore le premier de ceux qui sont venus après lui (1). Mais ils ne nous ont donné pour garants de l'avenir que le zèle & l'affection qu'ils paroissent avoir euë pour leur compatriote. On croit néanmoins qu'il auroit pû parvenir aisément à cette Principauté, s'il avoit eu le secours des belles Lettres, & s'il avoit pû pénétrer dans l'Antiquité savante par la connoissance des Langues Grecque & Latine. C'a été du moins le sentiment de Mr. de Sainte Marthe (2), qui ajoute qu'il avoit le génie très-heureux, & qu'il a rendu un service signalé à la France, lorsqu'il a entrepris d'en purifier la Langue, de la débrouiller, de la rendre traitable & intelligible, & de lui donner de l'ordre & de la méthode.

Voila sans doute en quoi consiste le principal mérite de Marot qui joignit au malheur d'embrasser la nouvelle Réforme des Protestans, celui d'infecter la Cour de France par les ordures & les obscénités de ses vers. C'est ce dernier point qui a fait dire à Mr. Jurieu (3) que comme *Marot étoit un Poëte, & un Poëte de Cour, ce caractére est à peu près incompatible avec le grand mérite.* „ La Poësie, continue cet „ Auteur, amollit les ames, & les Poë„ sies de la Cour ont pour but de flater & „ d'embraser les cœurs des passions impu„ res. Les occupations de ces sortes de „ gens sont opposées à l'esprit du Christia„ nisme; & on peut compter les Poëtes „ de Cour entre les Ministres des volup„ tés, caractére qui est odieux dans l'E„ glise. La jeunesse pleine d'esprit, de feu „ & de passions emportées & souvent cri„ minelles, donne là dedans. Mais l'es„ prit de grace ne repose point dans les „ ames qui ne s'occupent qu'*à tourner un* „ *Sonnet en faveur de Philis, à composer* „ *une ballade, & à dire des sottises de bon*„ *ne grace.*

„ Ainsi Marot (c'est toujours Mr. Ju„ rieu qui parle) étoit assurément ce que „ sont tous ces honnêtes gens du monde „ qui s'érigent en Auteurs par des Romans, „ par des Comédies & par des Poësies ef„ féminées. Marot étoit un esprit libre „ & libertin, qui s'étoit nourri de vanités „ dans une Cour souverainement corrom„ puë.

Mr. Maimbourg a remarqué encore autre chose que de la dissolution & de la saleté dans les vers de Marot, il prétend aussi qu'on y découvre un caractére de libertinage & d'impieté, qui fait voir qu'il n'avoit pas l'esprit moins corrompu que le cœur. Il dit que ce Poëte étoit un de ces libertins qui ont de l'esprit, mais de l'esprit tourné à une certaine espéce de plaisanterie, qui donnant sur les choses les plus saintes d'une maniére beaucoup plus profane que fine & délicate, conduit droit à l'impiété & même à l'Athéïsme, comme il paroît dans plusieurs piéces qu'il nous a laissées de sa Poësie (4).

Mais par la grace de Dieu il n'est plus si dangereux aujourd'hui qu'il l'étoit alors, non seulement parce que le changement de notre Langue lui a ôté une bonne partie des agrémens exterieurs qu'on lui trouvoit de son tems, mais encore parce que le goût de notre siécle ayant un peu plus de finesse & de délicatesse que l'autre, la profanation qu'il semble avoir voulu faire des choses saintes, est plus capable de rebuter que d'empoisonner nos esprits, depuis que ses plaisanteries, qu'on faisoit passer pour spirituelles, ont paru grossiéres & bouffonnes aux personnes de bon goût.

Après ces considérations sur les sentimens & les mœurs que Clement Marot a exprimés dans ses vers, il faut voir quelque chose de ce qu'on a dit de ses maniéres, de son style & de la qualité de ses Poësies.

Le Sieur Naudé ou celui qui a travaillé conjointement avec lui (5) au Mascurat s'est trompé, s'il a cru lui faire honneur en le faisant passer pour un Poëte Burlesque. Il prétend même (6) qu'il est le premier

1. Franç. de la Croix du Maine, Biblioth. Franç. pag. 65. &c.

¶. La Croix du Maine est le seul qui ait dit cela de Marot, dont on ne peut pas dire qu'il fût compatriote.

2. Scævol. Sammarth. Elogior. lib. 1. pag. 16. edit. in-4.

3. Parallele du Calv. & du Pap. tom. 1. Apolog. pour les Reformat. chap. 7. pag. 55. & suivantes.

4. Histoire du Calvinisme par L. Maimbourg tom. 1. pag. 96. &c.

5. ¶. On n'a jamais dit que Naudé ait eu un coadjuteur

Clement Marot.

mier qui ait embrassé par profession ce genre d'écrire dans la France. Car quoique les *Cretins* & les *Villons* fussent dans le style bas, plaisant & approchant même du ridicule, c'étoit toutefois plutôt par nature, pour ne savoir pas mieux faire, & pour ne pouvoir s'élever au dessus des autres méchans rimeurs de leurs tems, que par affectation ou par quelque délicatesse d'esprit, comme a fait, à son avis, Clement Marot, depuis lequel nous n'avons eu personne, dit-il, jusqu'au petit Scarron, qui ait osé tenter l'explication des choses les plus sérieuses par des expressions plaisantes & ridicules.

Mais Mr. Despreaux nous a fait voir qu'il n'est nullement de ce sentiment. Il semble n'avoir rien reconnu de burlesque dans Marot, rien de plat ou de bouffon dans son style, mais seulement quelquechose de naïf dans sa maniére d'écrire, lorsqu'il dit (7):

> Imitons de Marot l'élégant badinage,
> Et laissons le burlesque aux plaisans du Pontneuf.

Néanmoins l'opinion qui met Marot parmi les Poëtes burlesques, n'est ni nouvelle ni particuliére aux Ecrivains de notre nation. Il y a plus de six-vingt ans qu'Antoine Lull (8) Espagnol de Majorque, un des plus célébres Rhéteurs de son siécle, en a parlé en ces termes. „ Il s'est intro„ duit de nos jours, dit-il, une espéce „ de Poësie satirique & burlesque en Fran„ ce, qui est une Nation tout-à-fait tour„ née à la raillerie & aux subtilités, où les „ bons mots & les rencontres ingénieuses „ semblent avoir pris leur naissance. Cette „ sorte de Poëme, ajoute-t-il, s'appelle *Cocq-„ à-l'Asne* dans le Pays, & il est constant „ que c'est Marot Poëte Epigrammatique, „ facétieux & plaisant, qui l'a mis en usa„ ge dans ses vers rimés en Langue vul„ gaire. Et c'est ce que les Italiens avoient „ déja appellé *Pasquils* du nom d'une sta„ tuë informe & brute à Rome, qui fait „ l'objet de la risée & du passe-tems du pe„ tit Peuple (9).

La chose du monde qui méritoit le moins de porter le caractére burlesque parmi les Ouvrages de Marot, est sans doute la traduction qu'il a faite en vers François de cinquante Pseaumes de David. Mr. Maimbourg n'a pas laissé de remarquer que ces vers ont un air burlesque. Mais quoique cela soit vrai par rapport à l'état présent de notre Langue, on ne peut pas dire raisonnablement que cela fût ainsi du tems de François I. & qu'il n'eût pas alors le dessein de faire un Ouvrage sérieux. Les Défenseurs de Marot n'ont pas manqué de mettre cette réfléxion dans tout son jour, & pour faire voir qu'on veut garder toute sorte d'équité à leur égard, & reconnoître que le Schisme & l'Hérésie en leur ôtant la véritable Religion, ne leur ôte pourtant pas toujours le sens commun, je rapporterai ici ce que deux Protestans en ont écrit pour éclaircir la remarque de Mr. Maimbourg.

Ces Messieurs (10) disent que s'il y a de l'air burlesque dans les Pseaumes de Marot, c'est moins la faute du Poëte que celle de notre siécle, qui, contre l'usage de la bonne Antiquité, ainsi que l'a fait voir le Pere Vavasseur (11) savant Jésuite, s'est abandonné à ce style avec une manie furieuse. Ce style burlesque s'étant chargé entre autres ornemens des mots & des phrases qui étoient à la mode sous François I. & ses Successeurs, a été cause que les Poësies composées en ce tems-là, ont acquis quelque conformité avec les Poësies burlesques. Mais si c'est une disgrace pour Marot, elle lui est commune avec tous les faiseurs de vers de son tems & d'avant lui, & il a encore aujourd'hui l'avantage sur la plûpart de ceux qui n'ont songé pour lors à rien moins qu'à prendre un caractére bouffon.

Au reste Marot excelloit particuliérement dans l'Art de faire des Epigrammes, com-

juteur dans la composition de cet Ouvrage, non plus que dans les autres qu'il nous a donnés.

6. Jugement de ce qui s'est fait contre le Cardinal Mazarin pag. 213. &c.

7. Despreaux Art Poëtique premier chant.

8. ¶. Il faloit écrire Antoine Lulle, comme on écrit Raimond Lulle.

9. Anton. Lullus Balearis l. 7. de Oratione cap. 5. & ex eo Gerard. Joan. Vossius Institution. Poët. lib. 3. pag. 45.

10. Critique générale de l'Histoire du Calvinisme, Lettre 15. pag. 281. & suivantes p. 286. &c. Item Apolog. pour les Reformés pag. 272. &c.

11. De Ludicra dictione.

Clement Marot.

comme l'a remarqué le Sieur Colletet (1), & il n'y avoit que Mellin de Saint Gelais qui pût lui disputer le premier rang, pour ce genre d'écrire durant ces tems-là.

Il y auroit même une espéce d'ingratitude de ne point reconnoitre que c'est à lui que nos Poëtes François sont redevables du *Rondeau*, & qu'ils doivent en quelque façon la forme moderne ou le rétablissement du *Sonnet* & du *Madrigal*, & de quelques autres espéces de petits vers négligés avant lui & Mellin de saint Gelais (2). C'est ce qui a fait dire à Mr. Despreaux que

> Villon fut le premier dans les siécles grossiers
> Débrouiller l'Art confus de nos vieux Romanciers.
> Marot bien-tôt après fit fleurir les Ballades,
> Tourna des Triolets, rima des Mascarades,
> A des refreins reglés asservit les Rondeaux,
> Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.

Le P. Rapin témoigne qu'il a excellé dans ces petits vers, & particuliérement dans le Rondeau, ayant su joindre pour cet effet la naïveté à la délicatesse. Il en a fait, selon lui, qui sont encore admirables aujourd'hui, & qui peuvent servir de modéles, & il ajoute que nous n'avons proprement point d'autre Original de ce caractére en notre Langue que ce Marot (3). Car bien qu'il ait souvent négligé de pratiquer les trois significations différentes de la chute où l'on met la perfection du Rondeau, néanmoins le tour qu'il leur donne est presque toujours fort heureux. Il se fait tantôt par une équivoque fine qui a du mystére dans son ambiguité: tantôt par un sens caché qui dit tout en feignant de ne vouloir rien dire: quelquefois par un trait fier & hardi sous un terme modeste : une autre fois par une plaisanterie débitée sous un air sérieux : ou bien enfin par une finesse de sentiment exprimée sous un mot simple & grossier. Tout cela y est ordinairement soutenu d'une grande simplicité sans aucune affectation. En un mot, il avoit le génie tout-à-fait tourné pour cette maniére d'écrire, & tous ceux qui y ont réussi depuis, l'ont copié (4), ou du moins ils ont tâché de prendre son air & son génie.

Ses Poësies ont été recueillies en un seul volume, & elles semblent être devenuës assés rares aujourd'hui, aussi bien que les 25. tomes des Amadis (5). Ce qui est plutôt un effet de la tendresse que les gens du monde conservent pour ces Ouvrages, que

1. Guillaume Colletet, Art Poëtique François. Traité du Sonnet, nombre 6. pag. 27. 31. 32. où l'on voit néanmoins que l'on est en France plus redevable du Sonnet à Mellin de saint Gelais & à Joachim du Bellai qu'à Clement Marot.

Le même Colletet, Traité de l'Epigramme, nombre 6. pag. 29. 32. où l'on voit qu'on a été partagé dans la préférence de Marot & de saint Gelais pour l'Epigramme.

2. ¶. On en faisoit auparavant d'aussi bons & d'aussi réguliers. Les Rondeaux de Jean Marot valent bien ceux de Clément son fils. Quant aux Sonnets, Marot & S. Gelais en ont fait en même tems. On a dit que S. Gelais à son retour d'Italie avoit apporté le Sonnet en France, on pouvoit ajouter qu'il y avoit aussi apporté le Madrigal, ou, pour me servir de son orthographe, le *Madrigale*. C'est ainsi que pendant plus de cent ans après lui on a écrit ce mot, & si quelques-uns disoient *Madrigaux*, d'autres, qui ne passoient pas pour mauvais Auteurs, disoient *Madrigales*. Baillet au lieu de *rétablissement* devoit dire *introduction*. Marot a un peu contribué à celle du Sonnet, mais nullement à celle du Madrigal, dont il ne paroit point par ses Poësies, qu'il ait connu le nom. Celui du Sonnet, je l'avouë, est très-ancien dans notre Langue, y signifiant une sorte de chanson dès le commencement du treiziéme siécle, & peut-être plutôt, mais que dès ce même tems il y ait signifié un Poëme de quatorze vers dont les deux quatrains en rime double, & les deux tercets fussent rangés, comme nous les rangeons, c'est ce que je ne croirai point sur la parole de Colletet, à moins qu'on ne m'en produise un éxemple tiré de quelque ancien manuscrit digne de foi.

3. René Rapin, Réfléxions sur la Poëtique seconde partie, Réflex. XXXII. pag. 168. 169. edition in-4.

4. ¶. Si l'on compte Voiture & Benserade parmi ses copistes, on sera bien fondé à dire que les copies ont surpassé l'original.

5. ¶. Elles le sont infiniment moins que les 25. tomes d'Amadis parce que de ces 25. tomes il n'y a qu'une seule édition, & qu'il y en a trente des Poësies de Marot.

6. ¶. On en pourroit indiquer plusieurs qui sont incontestablement de lui, & qui ont été jusqu'ici omises dans les plus amples éditions.

7. ¶. C'est un Poëme Italien, *dell'humanità di Christo*, en rime octave, dont la lecture fit, à ce qu'on dit, former à Sannazar le dessein de sa *Christeïde*, car c'est sous ce titre qu'il fit d'abord paroitre son Ouvrage, que depuis ayant augmenté & perfectionné il intitula *de partu Virginis*; titre qu'il faut bien se garder de croire qu'il ait emprunté de Théophilus Folengius, étant très-faux que celui-ci ait jamais fait en Vers La-

Clement Marot. que d'aucune suppression qu'on en ait jamais faite. On peut voir la liste des piéces de Marot dans la Bibliothéque Françoise d'Antoine du Verdier (6).

* Les Amours de Clement Marot in 8. Paris 1547. —— Les mêmes in-8. à Lion chés Dolet 1542. —— Les mêmes in-12. 2. vol. à Amsterdam 1700. —— Les mêmes, avec les Oeuvres de Michel Marot, fils dudit Marot in-8. à Niort 1596. —— Jean Marot de Caën sur les deux heureux Voyages de Genes à Venise par le Roi Louïs XII. in-8. à Paris 1532. *

THEOPHILE FOLENGI,

De Mantouë, Moine Benedictin, Poëte Macaronique, mort l'an 1544. le 9. de Décembre, âgé de plus de 50. ans, frére de Jean Baptiste Folengi.

Folengi. 1276. NOus ne connoissons presque plus Théophile Folengi, que sous le faux nom de *Merlin Coccaie*, quoi qu'il n'ait pas publié tous ses Ouvrages sous ce masque. On a de lui 1. un Poëme des *Couches de la Sainte Vierge* (7), & nous verrons ailleurs s'il est vrai que Sannazar le lui ait dérobé en qualité de Plagiaire. 2. La Macaronée ou l'Ouvrage *Macaronique*, qui porte le nom de Coccaïe. 3. Un autre Ouvrage en Vers Macaroniques appellé *Il libro della Gatta*. 4. Un autre qui n'est Macaronique qu'en partie, & qui s'appelle *Il Chaos del tri per uno*, ou le Dialogue des trois âges. 5. Un autre du tems, intitulé, *Il Giano*, qui est peut-être le même que le Poëme appellé le *Janus de Théophile* (8), que le Mascurat attribuë à Jean-Baptiste frére de notre Théophile. 6. Des Satires en Vers Macaroniques (9), sous le titre de *le Gratticcie*. 7. Un livre d'Epigrammes & d'Epîtres mêlées de mots Italiens & Latins. 8. Puis en style Berniesque ou empoullé (10) l'*Orlandino*, sous le nom de Limerno Pitocco (11). Il a fait aussi en style sérieux, outre l'Ouvrage Latin des Couches de la sainte Vierge (12), un Poëme de l'*Humanité de Jesus-Christ* en Vers Italiens. 10. Et une autre piéce sur la Passion du Sauveur en vers héxamétres Latins.

Voila ce que j'ai pû trouver des Ouvrages Poëtiques de Folengi. Il a écrit aussi en Prose, mais cela n'est pas du sujet présent.

Le Pignoria dit (13) qu'il réussissoit également dans le style sérieux & dans le burlesque; que l'un & l'autre genre le rendoit comparable aux Anciens pour l'air naturel; & que pas un des Modernes ne devoit

Latins un Poëme *de partu Virginis*. Jaquês Philippe Tomasini Evêque de Città nova, homme fort sujet à se tromper, a sur quelque oüi dire débité légérement cette fable, que Baillet a prise pour une verité. En quoi il a eu d'autant plus de tort que Tomasini lui-même cite ces vers de la 25. & derniére Macaronée, où Folengius fait l'éloge de l'Arcadie & de la Christeïde de Sannazar en ces termes:

Exiet Arcadicus per sdruzzola metra libellus
Nazzari, quo prata, greges, armenta, capellas,
Pastoresque canet, silvas, magalia, Nimphas;
Christeïdam post hac cantabit dignus Homeri
Laudibus; at cedet Vati quem protulit Andes.

La considération de Folengius pour Sannazar paroît encore dans cet endroit de la 2. Stance du 6. capitolo de son Orlandino:

Non tutti Sannazarri, ed Ariosti,
Non tutti son Boiardi, ed altri eletti.

8. ¶. Naudé a eu raison de l'appeler le *Janus de Théophile*, puisqu'il est véritablement de Theophilus Folengius, & non pas de Jean-Baptiste frére de Théophile. C'est à la suite de quelques Dialogues Latins de celui-ci, lesquels ont pour titre *Pomiliones* que ce Janus de Théophile a été imprimé in-8. l'an 1533. apparemment à Rome, car il y a *in promontorio Minerva, ardente Sirio*. Il est visible que cette piéce étant en Vers Latins n'a pas dû être appellée *Il Giano*.

9. ¶. Ce livre & le suivant n'existent que dans le Catalogue fabuleux du Tomasini à la suite de l'éloge de Theophilus Folengius.

10. ¶. Le style Berniesque étant un style goguenard, négligé en apparence, comme celui d'Horace, mais d'une négligence qu'il n'est pas aisé d'attraper, ne doit être rien moins qu'empoulé.

11. ¶. *Pitocco* c'est un gueux. *Limerno* par la transposition de la seconde syllabe c'est *Merlino*, nom sous lequel cet Auteur étoit plus connu que sous le sien propre. Ainsi *Limerno Pitocco da Mantoa* désigne parfaitement Teofilo Folengi, nommé *Limerno* par transposition pour Merlino. *Pitocco* gueux, à cause qu'en qualité de Moine, il faisoit vœu de pauvreté, & *da Mantoa* parce qu'il etoit de Mantouë.

12. ¶. Ce prétendu Ouvrage Latin des Couches de la sainte Vierge, ou *de partu Virginis*, est, comme je l'ai fait voir ci-dessus, une chimére, n'y ayant du Folengi autre chose sur ce sujet que le Poëme Italien *dell'Humanità di Christo*.

13. Laurent. Pignorius in Elog. apud Thomasinum pag. 76. tom. 2.

Folengi. voit prétendre d'arriver au point de sa perfection, non pas même de le suivre de près.

Je m'imagine que comme ce n'est pas le style sérieux qui a donné à Folengi l'avantage sur plusieurs bons Ecrivains, cet Eloge ne regarde que sa Macaronée & ses autres Ecrits du même genre.

La Poësie Macaronique, selon Mr. Naudé (1), est la troisiéme espéce du Burlesque Latin. Macarone chés les Italiens (2) veut dire un homme grossier & rustique (3). Les personnes aussi bien que les vers dont nous parlons ont pris leur nom des *Macarons* d'Italie, comme nous l'apprend le Sieur Tomasini (4). Ce sont de petites pâtes ou espéces de petits gateaux faits de farine non blutée, d'œufs & de fromage, qu'on sert sur table à la campagne, & que l'on compte parmi les principales douceurs des Villageois.

La Poësie Macaronique est pour ainsi dire un ragoût de diverses choses qui entrent dans sa composition; mais d'une maniére qu'on peut appeller Paysanne. Il y entre pêle-mêle du Latin, de l'Italien, ou de quelque autre Langue vulgaire, aux mots de laquelle on donnoit une terminaison Latine, on y ajoute du grotesque du village, & tout cela joint ensemble fait le fond ou la matiére de la piéce comme le Canevas d'une tapisserie. Mais il faut que tout soit couvert & orné d'une naïveté accompagnée de rencontres agréables, qu'il y ait un air enjoué & toujours plaisant, qu'il y ait du sel par tout, que le bon sens n'y disparoisse jamais, & que la versification y soit facile & correcte (5).

Mascurat prétend que si notre Theophile Folengi n'a point la gloire d'avoir inventé cette espéce de Poësie (6), il a du moins été le premier qui l'a cultivée, & que la Macaronée de Rimini publiée l'an 1526. en six livres par Guarino Capella (7) contre Cabri Roi de Gogue-magogue n'a point dû passer pour la premiére piéce en ce genre, puisque la Macaronée de Folengi avoit paru dès l'an 1520. (8) sous le nom de Merlin Coccaïe. Outre qu'elle a effacé toutes les autres Macaronées de son tems, soit pour le style, soit pour l'Histoire de Baldus qui est le Heros du Poëme (9). Folengi.

En effet le Sieur Tomasini estime que c'est une piéce de fort bon goût, remplie d'agrémens qui cache des sentimens & des maximes fort sérieuses sous des termes facétieux & sous les railleries apparentes d'un Rieur, & qui comprend un mélange artificieux du Plaisant avec l'Utile (10).

Il y tourne en ridicule les titres vains des Grands avec beaucoup d'adresse. Il y dépeint les mœurs des hommes sous diverses figures, il attaque les vices, & particuliérement la paresse, la curiosité frivole, l'une & l'autre débauche, l'envie. Il y fait paroître une grande connoissance des choses naturelles, des Antiquités, des Arts & des Sciences, des usages, rits & coutumes. Enfin son Ouvrage est une Satire de nouvelle espéce; mais qui est sans fiel & sans venin.

On dit que Rabelais a voulu imiter en partie cet Ouvrage, & qu'il en a tiré les plus beaux morceaux de son Pantagruel: mais ceux qui l'ont voulu traduire en notre Langue ont travaillé fort inutilement, & ils sont à plaindre s'ils ont crû pouvoir faire passer dans notre Langue les graces d'un Ouvrage de cette nature.

Les applaudissemens que Folengi reçut de ses piéces purement Macaroniques lui enflérent le cœur, & le portérent à tenter un autre genre d'écrire, qui fut celui de prendre un milieu entre le sérieux & le Ma-

1. Gabr. Naudé, Jugement de tout ce qui s'est imprimé contre le Cardinal Mazarin, depuis le 6. Janvier jusqu'au 1. Avril 1649. pag. 232. Idem iterum fusè ibid. pag. 273. 274.

2. Ludov. Cæl. Rhodigin. in Antiq. Lect. lib. 17 cap. 3. &c.

3. ¶. Par métaphore empruntée du mets rustique & grossier appelé *maccherone*.

4. Jac. Philip. Tomasini Elog. tom. 2. pag. 72. 73. & seq.

5. ¶. Facile, j'en conviens, mais *correcte*, non, puisque c'est l'incorrection, s'il est permis de parler ainsi, qui le plus souvent en fait l'agrément.

6. Ce sont deux piéces en une.

7. ¶. Il faloit dire conformément à Naudé par *Guarinus Capellus Sarsinas in Cabrinum Gagamagoga Regem.*

8. ¶. J'en ai vu une édition du 1. Janvier 1517. à Venise in-8. chés Alexandre Paganini, où il n'y a que 17. Macaronées, très-différentes de celles qui ont paru dans les éditions suivantes, lesquelles ont huit Macaronées de plus, & diverses autres Poësies.

9. Nau-

Folengi.

Macaronique. Il fit dans ce genre le Chaos des trois âges en Italien; mais il y échoua, & le chagrin qu'il eut du mauvais succès de cet Ouvrage le fit renoncer au style Macaronique pour prendre le Berniesque qu'il employa dans son Orlandin. Mais enfin las de se divertir, & de suivre son humeur plaisante & bouffone, il abjura le burlesque pour écrire sérieusement sur des matiéres de piété telles que sont celles que j'ai nommées au commencement (11).

SCIPIONE CAPECE,

En Latin, *Scipio Capicius*, Gentilhomme du Royaume de Naples en 1545. mort vers le milieu de ce siécle, Poëte Latin.

Scipione Capece.

1277. CEt Auteur a fait de la Prose & des Vers. Sa Prose traite des matiéres de Droit. Ses principales piéces en Vers Latins sont 1. deux livres des *Principes des choses*. 2. Trois *du grand Prophete*, c'est-à-dire saint Jean Baptiste. 3. Des Elégies. 4. & des Epigrammes.

Il a tâché d'imiter Lucrece dans ses livres des Principes des choses, & le Cardinal Bembe dit (12) qu'il en a pris le style, qu'il a même quelque chose de son élégance & du goût des Anciens. Mais comme c'est dans une Lettre qu'il lui écrit, il paroit peut-être un peu trop de compliment dans un jugement si honorable, si on veut le confronter avec celui de Giraldi.

En effet ce Critique n'en a point jugé si favorablement, non plus que de son Poëme du grand Prophéte (13), & il s'est contenté de dire que le Capece pouvoit mériter quelque rang parmi les Poëtes. Cet éloge a paru trop froid & trop rigoureux à plusieurs Italiens. Le Gaddi entre les autres & le Nicodemo l'ont jugé trop dur à digérer (14), & ce dernier n'a point fait difficulté d'accuser le Giraldi de mauvais goût ou de malignité.

Scipione Capece.

Paul Manuce n'a point été non plus dans le sentiment du Giraldi pour le Poëme de la Nature ou des Principes des choses. Car il dit à la Princesse de Salerne, en lui adressant l'édition qu'il avoit faite des Poësies de cet Auteur, que c'est un Poëme divin, rempli de beaucoup de lumiéres, travaillé avec beaucoup d'art & d'industrie, égal à celui de Lucrece, de la lecture duquel il s'est désacoutumé, dit-il, par celle qu'il a faite de ce Poëme (15). Mais les Connoisseurs ne trouveront peut-être pas moins d'excès dans ce jugement ou plutôt dans cet éloge que fait Manuce, que dans celui que nous avons rapporté de Bembe.

Pour ce qui est du Poëme du grand Prophéte, Gesner dit seulement (16) que c'est un Poëme savant, & qu'il mérite d'être comparé aux Anciens pour sa majesté.

* *Scip. Capici de Initiis rerum lib.* II. in-8. *Francof.* 1631. *

ESTIENNE DOLET,

D'Orleans, Imprimeur à Lyon, Poëte Latin & François, brûlé à Paris pour le fait de Religion l'an 1545. (17) à la Place Maubert, le jour de Saint Estienne, & dans la Parroisse de Saint Estienne dont il portoit le nom.

Estienne Dolet.

1279. LEs Poësies Latines de Dolet sont comprises en six Livres, & elles ont été imprimées à Lyon par lui-même & par Sebastien Gryphe.

Parmi ses Poësies Françoises, on trouve son *second Enfer*, qui est une piéce sur son

9. Naudé, Dialogue entre Saint Ange & Mascurat au jugement des Piéces contre Mazarin, comme ci-dessus.
10. Tomasini in Elog. ut suprà.
11. Jugement des Piéces comme ci-dessus.
12. Petr. Bemb. Epistol. ad Scip. Capicium. dat. 4. Non. Jul. anni 1545.
13. Lil. Greg. Girald. Dial. 2. de Poët. sui ævi pag. 417.
14. Jacob. Gaddius Flor. de Scriptorib. non Ecclesi. tom. 1. & apud Leon Nicod. Addition. ad Bibliothec. Neapolit. Toppii p. 226. col. 1. per Leonard. Nic.
15. Paul. Manut. Præfat. in Capicii Poëmata ad Isabellam Villamarinam, &c.
16. Conrad Gesner in Bibliothec. ejusque breviatores seu continuat. &c.
17. ¶. Bayle au mot *Dolet* fait voir par de très-bonnes preuves que ce fut le 3. d'Août jour de l'Invention S. Etienne 1546. que Dolet fut étranglé & ensuite brulé comme Athée, & non pas comme Lutherien.

Estienne Dolet.

son second emprisonnement (1), & qui fut imprimée à Troyes en 1544. avec quelques Dialogues de sa façon. Il a mis aussi en vers François le Poëme Latin qu'il avoit fait sur les actions du Roi François.

Il faut avouer que Dolet n'a jamais été un fort excellent Poëte, & que Joseph Scaliger (2) a eu quelque raison de le considérer comme un Versificateur d'assés petite considération. Mais les personnes de sens frais & rassis auront peine à juger que Jules Cesar son pere ait eu la tête libre, lorsqu'il l'a appellé le *chancre* ou *l'apostume* des Muses (3). Il dit (4) qu'il n'y a pas un grain de sel dans tous ses Ouvrages, & que cependant il a voulu faire le Tyran insensé dans la Poësie. Il devoit, ce semble, se contenter de reprendre en lui son style froid, languissant, insipide & l'accuser de trop de liberté, de licence, d'entêtement ou d'aveuglement sur ce qui regarde la Religion, sans passer à des injures capables de faire taire les crocheteurs & de faire rougir les harangéres.

* *Francisci Valesii, Gallorum Regis, facta, Steph. Doleto autore* in-4. *Lugd.* 1539.

Les Gestes de François de Valois Roi de France par Etienne Dolet in-4. à Lyon 1540. *

LE CARDINAL SADOLET,

(*Jacques*), né à Modene l'an 1478. Secretaire de Leon X. puis Evêque de Carpentras au Comtat d'Avignon, mort à Rome l'an 1547. âgé de 70. ans trois mois & six jours, Poëte Latin.

Sadolet.

1280. QUoique Sadolet excellât en Prose il n'a point laissé de réussir aussi en vers. Il semble que son *Curtius* & son *Laocoon* tiennent les principaux rangs parmi ses Poësies.

Joseph Scaliger dit qu'il est bon Poëte (5). Mr. de Thou témoigne qu'il a beaucoup de politesse dans ses vers, & qu'il a même un avantage au-dessus du Cardinal Bembe pour la Poësie, qui est celui d'être sérieux & grave (6). Mais le P. Rapin écrit (7) que Sadolet a copié les phrases de Virgile sans en exprimer l'esprit, & que parmi les efforts d'une imitation servile, il a laissé de tems en tems échapper des traits de son propre esprit.

LE CARDINAL BEMBE,

(*Pierre*) Venitien, né l'an 1470. Secretaire du Pape Leon X. Evêque d'Eugubio, puis de Bergame, mort l'an 1547. (8) Poëte Italien & Latin.

Bembe.

1281. ON peut dire avec Scaliger le fils, que Bembe est bon Poëte généralement parlant (9).

Jean de la Case dit (10) que ses vers Italiens ont de la gravité, de la plénitude & du corps, & que les autres Poëtes doivent se reconnoître inférieurs à lui pour ce point. Il ajoute qu'entre les autres, le Poëme qu'il a fait sur la mort de son frere Charles est quelque chose de si achevé, qu'on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau,

1. ¶. Francisc. Floridus dans un petit Livre *adversus Doleti calumnias* imprimé à Rome in-4. 1541. appelle la prison *Doleti patriam*. Marot & Dolet ont eu cela de commun qu'ils furent tous deux mis en prison, comme suspects d'hérésie. Marot prisonnier en 1525. fit la description de sa prison, & donna pour titre à cette description l'Enfer, ce qui a fait que depuis par maniére de proverbe, l'Enfer de Marot a signifié prison. Dans ce langage-là le premier Enfer de Dolet fut en 1533. à Toulouse où ayant été accusé de Luthéranisme, il fut arrêté par ordre du Juge-maje Dammartin, & de là promené par les carrefours, comme lui-même le dit dans son Ode satirique contre ce Juge. Il sortit de cet enfer de Toulouse, mais celui de Paris fut plus terrible pour lui, puisque comme je l'ai remarqué, il n'en sortit le 3. Août. 1546. que pour être conduit à la Place Maubert où il fut exécuté.

Depuis l'impression de cette Note, la Piece en Vers intitulée *le second Enfer de Dolet*, m'étant tombée entre les mains, j'y ai reconnu qu'il auroit bien pu l'intituler son *quatriéme Enfer*, puis que, sans parler de sa prison de Toulouse, il y fait mention de deux autres emprisonnemens de sa personne, l'un à Paris, l'autre à Lyon, car voici ses termes:

> Et me depite en moi-même trop plus
> Que quand je fus à l'autrefois reclus
> Tant aux prisons de Paris qu'à Lyon.

Feu Mr. Baluze qui a cru que ce qu'a dit Pierre Galland chap. 39. de la Vie de Pierre du Chatel, doit être entendu de la prison de Toulouse, s'est trompé. Il y avoit long-tems que Dolet étoit, quoique tres-igno-

Bembe. beau, rien de plus délicat, rien de plus tendre, ni enfin rien de plus passionné.

Le même Auteur dit que ses vers Latins sont doux & élégans, & qu'on sent presque le même plaisir à les lire, que lorsqu'on lit quelqu'un des Poëtes de l'Antiquité.

Mr. Costar estime (11), que ce qu'il y a de singulier dans ses Poëfies, c'est la pureté de style; mais on peut dire que c'est le caractére universel de tous ses Ouvrages, comme nous le verrons parmi les Epistolaires & les Historiens. Mr. de Thou lui attribuë la même politesse qu'à Sadolet; mais il ajoute qu'il s'est donné trop de licence, & qu'il n'a pû se mettre au dessus de la corruption de son siécle (12). C'est parler avec assés de retenuë de ce qu'il y a de desbonnête & scandaleux dans les Poëfies de Bembe, qui étoit d'autant plus obligé à se renfermer dans les bornes de la pudeur & de la pureté morale, qu'il s'étoit engagé dans l'état Ecclésiastique.

On ne peut pas nier que ce ne soit au moins une des régles de la bienséance, à laquelle il a manqué en chantant des amours dissoluës & profanes; & si nous en croyons Mr. Borrichius, il a pris assés l'air d'un Poëte *Ithyphallique* (13). Après quoi je ne crois pas qu'on puisse rien ajouter de plus humiliant pour la réputation de Bembe.

Quant à sa maniére d'écrire, Scaliger le Pere témoigne (14) que c'est l'uniformité de son esprit qui a produit en lui cette grande pureté de discours; mais qu'elle n'a pû lui donner de grandeur & d'élévation; & qu'après avoir trouvé assés heureusement le tour naturel & les nombres, il est facheux qu'il ait souvent manqué de beauté, & presque toujours de nerfs & de forces. Il le reprend ensuite d'une trop grande affectation qu'il a fait paroître, même en voulant imiter Ciceron dans ses vers. Il remarque de plus que le scrupule excessif qu'il a témoigné, dans la peur de blesser tant soit peu la pureté de la Langue Latine l'a rendu ridicule; & qu'il y a eu de la foiblesse d'imagination, pour ne pas dire de l'impertinence en lui, de n'avoir osé employer des termes qui n'étoient pas en usage dans la bonne Latinité, quoiqu'ils fussent nécessaires à son sujet. Enfin il a raison de blâmer en lui l'indiscrétion qu'il a euë d'appeller Jesus-Christ *un Héros* en quelque sens qu'il l'ait voulu faire entendre. C'est une injure qui tient quelque chose du blasphème, quelque liberté qu'on puisse permettre à un Poëte.

* Dans le 1. volume des Délices des Poëtes d'Italie.

Rime di M. Pietro Bembo in-4. *Roma* 1548. —— *Rime di Pietro Bembo*; in-12. *in Venetia* 1548. —— *Idem* in-8. *in Venetia* 1554.

FRANCESCO MARIO MOLZA,

Natif de Modéne, mort l'an 1548. (15) Poëte Latin & Italien.

1282. Molza. CEt Auteur s'est rendu assés célébre dans son Pays par ses vers Latins & Italiens qu'on a imprimés par-

ignominieusement, sorti de cette prison. Ce fut de celle de Paris que pour cette fois le credit de Pierre du Chatel le tira. Quant à la Pièce qu'il intitula son *second Enfer*, il ne lui donna ce titre que par rapport à Lyon, où il demeuroit, & où il fut une seconde fois emprisonné. C'est un petit *in-8.* imprimé uniquement à Lyon l'an 1544. chez l'Auteur, qui fit pourtant mettre dans une partie des Exemplaires, que c'étoit chez Nicole Paris à Troies.

2. Joseph. Scalig. in primis Scaligeran. pag. 75.
3. Carcinoma aut vomica.
4. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu lib. 6. Poëtic. cap. 4. pag. 791.
5. Joseph. Scaliger in primis Scaligeran. pag. 27.
6. Jac. Aug. Thuan. Histor. sui temp. ad annum 1547.
7. Ren. Rapin, Réflex. générales sur la Poëtiq. premiére part. pag. 87. édit. in-12.
8. ¶. Agé de 76. ans 7. mois 28. jours.
9. Joseph. Scalig. in primis Scaligeranis. pag. 27.
10. Joan. Casa in Vita Petri Bembi pag. 153. collect. Batesii in-4.
11. Costar, tome second de la Défense de Voiture pag. 61.
12. Jac. Auguft. Thuan. Histor. suor. tempor. ad annum 1547.
13. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poëtis Latinis pag. 94.
14. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. pag. 800.
15. ¶. On peut voir dans le Dictionnaire de Bayle un long & curieux article du Molza, mort, non pas l'an 1548. comme l'a dit Mr. de Thou, mais l'an 1544. comme je l'ai prouvé par les Lettres d'Annibal Caro citées dans l'article marqué.

Molza. parmi *les Délices des Poëtes d'Italie*. Mr. de Thou en a parlé en ces termes (1), & Mr. Borrichius dit (2) que ses Elégies sont nettes, nombreuses, claires, & qu'on estime particuliérement la piéce qu'il a faite sur le divorce d'Henri VIII. Roi d'Angleterre & de Catherine d'Aragon. Mais on peut dire que ses Poësies ont été peu lûës dans les Pays étrangers.

* *Rime di Franc. Maria Molza* in-8. *in Bologna* 1513. —— *La Nimpha Tiberina del Molza* in-8. 1549. *in Ferrara.*

MELLIN DE SAINT GELAIS,

Originaire du Poitou, natif d'Angoulême, Abbé de Reclus, Poëte Latin & François, fils du Poëte Octavien de Saint Gelais, Sieur de Lansac, Evêque d'Angoulême; mort du tems d'Henri II. vers le milieu du seiziéme siécle (3).

Mellin de S. Gelais. 1283. MEllin étoit beaucoup plus habile, plus éloquent & plus délicat que son Pere Octavien, qui sous Louïs XII. avoit mis en vers Gaulois assés élégamment pour son tems diverses rhapsodies d'Homere (4), de Virgile & d'Ovide, autant que le génie de son siécle put le lui permettre.

Mais le fils s'éleva fort au-dessus du langage populaire, & il contracta même quelque air de noblesse & d'élévation par la connoissance qu'il acquit des Langues Grecque & Latine, & des Mathématiques; ce qui servit beaucoup à le distinguer de Marot & des autres.

Mellin de S. Gelais. La plûpart de ses Poësies sont Françoises, elles consistent en Elégies, Epîtres, Rondeaux, Sonnets, Quatrains, Chansons, Epitaphes, & particuliérement en Epigrammes, sans parler de *Genievre* (5) qui est une imitation de l'Arioste, & de sa Tragédie de *Sophonisbe*, dont il n'y a que les chœurs qui soient en vers, & qui proprement n'est qu'une Traduction.

Il étoit estimable en son tems pour sa douceur, sa naïveté, & le tour aisé qu'il sembloit avoir pris des Anciens, & il partageoit avec Marot les Esprits de la Cour & du Royaume (6).

Plusieurs ont prétendu que c'est à Saint Gelais que l'on doit le *Sonnet* François, & que c'est lui qui l'a fait passer d'Italie en France (7). Mais il avoit un talent particulier pour l'Epigramme, dont Lazare de Baïf avoit introduit l'usage & le nom dans le Royaume (8). Il passoit pour l'esprit le plus raffiné de son siécle en ce point, selon Colletet (9), qui ajoute qu'on ne savoit auquel de Marot ou de lui adjuger le prix pour le genre Epigrammatique.

Néanmoins les Connoisseurs (10) qui donnent à Marot la gloire du *Rondeau* & à du Bellay celle du *Sonnet*, ont préféré S. Gelais à l'un & l'autre pour l'Epigramme.

Mais Mr. de Sainte Marthe dit (11) qu'autant que de S. Gelais étoit au-dessus de Marot, autant étoit-il inférieur à Ronsard, tout jeune qu'étoit alors ce dernier. La jalousie le prit, & le porta à traiter le Poëte naissant avec une fierté & une dureté qui ne fit tort qu'à lui-même. Il s'en ap-

1. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1548.

2. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. pag. 101.

3. ¶. Octavien de S. Gelais Evêque d'Angoulême mourut l'an 1502. Mellin fils d'Octavien vivoit encore le 21. Décembre 1557. comme il paroit pag. 20. de ses Oeuvres *in*-8. à Lyon 1574. ce qui fait voir que ceux qui le croient mort en 1554. se trompent. Il mourut en 1558. On voit sur sa mort plusieurs Epigrammes Latines imprimées chés Féderic Morel *in*-4. 1559.

4. ¶. Octavien n'a pu rien traduire d'Homére que sur des versions Latines.

5. ¶. C'est une imitation du 5. chant de l'*Orlando Furioso* où est racontée l'histoire de Genévre fille du Roi d'Ecosse. S. Gelais n'acheva pas cette piéce, où il n'y a que 310. vers de sa façon. Le reste est de Jean Antoine de Baïf. La Sophonisbe est une Tragédie de Jean George Triffin en vers Italiens non rimés, excepté les chœurs. S. Gelais en usa de même dans sa traduction. Le nommé Claude Mermet la mit toute depuis en vers François, & la fit imprimer à Lyon en 1584.

6. Ant. du Verdier Sieur de Vauprivas, & Franç. de la Croix du Maine dans leurs Bibliothéques Françoises, &c.

7. Guillaume Colletet, Art Poëtique Traité du Sonnet nomb. 6. pag. 29. 30. 31.

8. ¶. On faisoit des Epigrammes en France avant Lazare de Baïf, mais on les appeloit quatrains, sizains, huitains, dizains &c. suivant le nombre des vers dont elles étoient composées. Clement Marot qui en avoit fait plusieurs, les intitula Epigrammes, & fut en cela le premier qui mit en œuvre le mot qu'avoit introduit Lazare de Baïf, car, comme l'a fort bien remarqué Ménage, chap. 43. de l'Anti-Baillet, c'est le nom de l'Epigramme seulement que La-

Melin de S. Gelais. apperçût, & jugeant qu'il n'avoit plus rien à faire dans la Poësie Françoise, il retourna aux vers Latins qu'il avoit autrefois abandonnés. Il en fit jusqu'au dernier soupir; & l'on disoit que le Soleil levant l'ayant effacé ou fait fuir d'un horison, il s'en étoit allé sur l'autre.

* Oeuvres Poëtiques de Melin de S. Gelais *in*-8. Paris 1658. & Lyon in-8. 1574.*

PIERRE L'ARETIN (12) Natif d'Arezzo en Toscane.

ET NICOLAS FRANCO natif de Benevent, Poëtes satiriques.

L'Aretin mourut vers le milieu du siécle (13), & le Franco fut pendu à Rome l'an 1554. (14). Ils ont écrit tous deux en Italien.

Pierre l'Aretin & Nic. Franco. 1284. NOus pourrons parler ailleurs des Satires en prose que ces deux Auteurs ont faites contre presque tout le genre humain. Mais il faut au moins avertir qu'ils en ont fait aussi en vers, & d'autres Poësies dont la liste est dans le Crasso (15). Ils avoient l'un & l'autre l'esprit plaisant & ingénieux. Leur Poësie est délicate, mais étrangement acérée. Nous verrons ailleurs la différence de leurs caractéres, & comme après avoir lié amitié & société ensemble, ils ne purent se souffrir, & se séparérent. Il suffit de remarquer ici que bien que l'Aretin fît profession de n'épargner personne, non pas même les Princes dont il se disoit *le fleau*, & qu'on lui ait fait dire à sa mort qu'il n'avoit épargné Dieu, que parce qu'il ne le connoissoit pas; & qu'au contraire, quoique le Franco se fût fort bien ménagé auprès des Grands dont il avoit acquis l'amitié; la fin de l'Aretin fut assés paisible & commune, au lieu que celle de Franco fut violente & fort extraordinaire.

* *Quattro Comedie del divino Pietro Aretino, cioè il Marescalco, la Cortegiana, la Talanta, l'Ipocrito* in-8. 1588. —— *Il Filosofo, Opera di M. Pietro Aretino* in-8. *in Vinegia* 1549. —— *L'Horatia* in-8. *ibidem* 1546. —— *Capitoli di M. Pietro Aretino* —— *Lod. Dolce, Franc. Sansevino e di Altri* 1540. —— *Tre primi Canti di Marfisa, del Aretino* in-8. *Vinegia* 1544. —— *Il Marescalco* 1540. in-8. — *Il Cortegiano* 1539. in-8. *Ternali di Aretino in gloria di Giulio III. Pont. e della Reina Christianissima* in-8. 1551.

JEAN-GEORGE TRISSINO,

Gentilhomme de Vicenze, né l'an 1478. le 7. Juillet, mort à Rome l'an 1550. âgé de 72. ans, dépouillé de ses biens en Justice par un de ses enfans (16), Poëte Italien, & même Poëte Grec & Latin.

Trissino. 1285. IL est inutile de rechercher les Poësies Grecques & Latines du Trissino, puisqu'elles ne sont pas encore imprimées, & qu'elles ne sortent point du cabinet de quelques Curieux d'Italie.

Celles qu'il a faites en Langue vulgaire sont

Lazare de Baïf introduisit dans la Langue, & non pas l'usage.

9. Le même Colletet, au Traité de l'Epigramme nomb. 6. pag. 29. 30. 31. 32.

10. ¶. Les bons Connoisseurs diront toujours que S. Gelais n'a eu nul autre avantage sur Marot que celui de l'érudition, talent fort inutile pour le tour du vers.

11. Scævol. Sammarthan. Elogior. lib. 1. pag. 23. edit. in-4.

12. ¶. Le Crescimbeni pag. 287. de son Histoire *della volgar Poësia* ayant dit que Pierre Arétin étoit fils naturel de Louïs Bacci Gentilhomme d'Arezzo, a depuis déclaré pag. 215. de son Commentaire sur cette Histoire, vol. 2. part. 2. qu'il tenoit cette particularité d'un Ouvrage manuscrit intitulé *Glorie letterate di Valdichiana* de l'Abbé Jaques Marie Cenni, mort le 31. Mai 1692. Voyés le Ménagiana pag. 63. du tom. 4.

13. ¶. Il faloit au moins déterminer le siécle, & dire du 16. siécle. L'Aretin, comme je l'ai autrefois écrit à Bayle, mourut l'an 1556. agé de 66. ans.

14. ¶. Nicolo Franco s'étant brouillé avec l'Aretin, fit contre lui un Ouvrage satirique divisé en 5. parties, dont la premiére contient 41. Sonnets, la seconde 39. la troisiéme 52. la quatriéme 46. & la cinquiéme 40. en tout 218. Sonnets. Il s'avisa, étant déja vieux, de commenter les Priapées. Paul IV. en ayant fait brûler les copies, & l'original, Nicolo Franco déchira la mémoire de ce Pape, ce que Pie IV. son successeur ayant dissimulé à cause du Cardinal Moron protecteur alors de ce Poëte, l'injure faite au Pape Paul, fut sous Pie V. très-sévérement punie. Le Franco par ordre de ce Pape fut arrêté, & comme Auteur de libelles diffamatoires condamné à être pendu l'an 1569.

15. Laur. Craff. dans les Eloges Ital. des hommes de Lettres in-4. tom. 1.

16. ¶. Nommé Jule, qu'il avoit voulu deshériter, par prédilection pour Cyrus son fils d'une seconde femme.

Trissino. sont; 1. un volume d'*Odes* ou de *Chansons*, & de *Sonnets*; 2. la Comédie *des Simillimi*, ou *Très-semblables*, 3. la Tragédie de *Sophonisbe*; 4. la principale est le *Belisaire*, ou l'Italie délivrée de la domination des Gots, qui est un Poëme Epique.

Ces Poësies & ses autres Ouvrages le firent regarder par les Florentins, & particuliérement par les Académiciens de la Ville avec des yeux de jalousie; & ils ne pouvoient souffrir qu'un Etranger travaillât avec tant de succès & de gloire à perfectionner la Langue du pays, qu'ils se croyoient seuls capables d'enrichir & d'embellir. Mr. de Thou prétend (1) qu'il a été le premier dans l'Italie qui se soit servi de vers libres depuis Petrarque dans la Poësie vulgaire, & qui ne se soit point assujetti à la rime; qu'il s'est attaché uniquement à suivre les maximes d'Arioste, ayant fait pour l'expliquer un Commentaire qui est lû de beaucoup de personnes & entendu de peu de gens (2). Le même Auteur semble dire aussi qu'il a été le premier qui ait donné de véritables Comédies & de véritables Tragédies parmi les Italiens. Il ajoute que sa *Sophonisbe* a toujours été en fort grande considération dans le pays. Et Torquato Tasso témoignoit faire tant de cas de cette Tragédie (3), qu'il ne faisoit point difficulté de la comparer à celles des Anciens. Cependant le P. Rapin dit (4) que cette piéce n'atteint pas à la perfection du caractére tragique.

Mais le Trissino a fait connoître du moins qu'il étoit capable de quelque chose dans son Poëme de l'*Italie délivrée* [*in*-8. à Rome 1547.] Le Sieur Tomasini a voulu nous persuader qu'il avoit suivi la pratique d'Homere & la spéculative d'Aristote (5), ainsi il ne pouvoit pas aisément s'égarer sous la conduite de ces deux excellens guides. Trissino.

Aussi le P. Rapin témoigne-t-il (6) qu'il est le premier des Poetes Italiens qui a fait voir que l'Art de la Poëtique ne lui étoit pas tout-à-fait inconnu, & qu'il en a donné des preuves dans ce Poëme de l'Italie délivrée, qu'il composa sous le Pontificat de Leon X. & de Clement VII.

Il y a deux choses dans ce Poëme qui ont paru extraordinaires & d'une entreprise bien hardie: la premiére est la nouveauté de quelques Lettres qu'il avoit inventées pour la facilité & la perfection de la Langue; la seconde est l'usage des vers libres & sans rime dont nous avons parlé. Mr. de Thou dit (7) que la premiére invention ne lui réussit pas & qu'elle n'eut point d'approbateurs, mais qu'il n'en a pas été de même pour la seconde, dans laquelle il a eu des Sectateurs d'importance, tel que Louïs Alamanni & Torquato Tasso, qui a témoigné du regret de n'avoir pas composé sa Jerusalem en cette sorte de vers libres, & qui y a mis sa *Semaine divine* ou *les sept jours de la Création*. Poëme qui a été le dernier de ses Ouvrages & en même tems le plus sage.

* *Giovan. Georgio Trissino*, *la Sophonisba*, in-8. *Ven.* 1553. *

A N-

1. Jacob. August. Thuan. Histor. sui tempor. ad fin. anni 1550.

2. ¶. Voici les paroles de Mr. de Thou: *Et Poësim ad Aristotelicam normam exegit, luculento de ea ad interpretationem tam à multis triti, quam à paucis intellecti Operis scripto edito.* Il est aisé de voir que cet Ouvrage tant lu & si peu entendu n'est pas le Commentaire du Trissin sur la Poëtique d'Aristote, mais la Poëtique d'Aristote-même.

3. Torq. Tasso in Forno seu Dialogo della Nobiltà, & apud Thomasin. tom. 2.

4. Ren. Rapin, Reflex. partical. sur la Poët. seconde Part. Refl. XXII.

5. Jac. Phil. Thomasin. in eo tom. qui an. 1644. editus est pag. 55. & retro 50.

6. Refl. générales sur la Poëtiq. Réfl. XI.

7. Thuan. in Hist. ut suprà loc. laudat.

8. ¶. Naudé pag. 98. de son Mascurat avouë n'avoir jamais pu trouver le nom de famille d'Alciat, prétendant qu'Alciat étoit un nom de patrie, tiré d'Alzato Bourg du Milanez, d'où venoit Alciat. Pour moi, quoique je sois persuadé que ce nom, formé originairement du Bourg Alzato, étoit par la longueur du tems devenu le nom de famille des Alciats, je ne laisserai pas de déclarer qu'à la fin d'un petit livre intitulé *Ars brevis Quintiani Stoa de aliquibus metrorum generibus*, imprimé à la suite des Epographies de Quintianus, j'ai trouvé à la louange de ce Quintia-

ANDRE' ALCIAT (8) ou ALZIATO,

Jurisconsulte Milanois, Poëte Grec & Latin, mort l'an 1550. le douziéme jour de Janvier, âgé de 57. ans 8. mois, & 4. jours.

Alciat.

1286. C'Est à ses *Emblèmes* qu'il est redevable du rang qu'on lui donne parmi les Poëtes; & l'on peut dire que ce rang n'est pas un des derniers, quoiqu'il soit rare d'être tout à la fois grand Jurisconsulte & grand Poëte.

Jules Scaliger dit que (9) ses Emblêmes sont en état de tenir tête à toutes sortes de productions d'esprit; qu'ils ont de la douceur, de la pureté, de l'élégance, de la force & du nerf: & que les sentences y sont assés belles pour pouvoir servir à la conduite & au réglement de la vie.

Le (10) Toscan estime (11) que ces Emblêmes seuls suffisent pour faire voir qu'Alciat étoit heureux en Poësie, & qu'il auroit pû égaler les premiers Poëtes de son siécle. Il juge que ç'a été aussi le jugement du Public par le grand nombre des éditions & des versions qui en ont été faites.

En un mot le Bossi n'a point fait difficulté d'assurer (12) que si les Muses avoient voulu chanter avec une autre bouche que la leur, elles auroient selon toutes les apparences emprunté celle d'Alciat, tant ses vers Gres (13) & Latins sont charmans & soutenus d'érudition.

Mais il vaut mieux cesser de parler que de continuer à rendre ridicule un Poëte qui ne l'a point mérité, & qui ne doit recevoir que de sérieux éloges.

* *Andr. Alciati J. Cons. Emblemata in Tomo* 6. *Oper. Lugd.* in-fol. 1560. *

MARC-ANTOINE FLAMINIUS ou FLAMINIO,

Natif d'Imole dans la Romagne, fils du Poëte Jean-Antoine Flaminius, mort l'an 1550. au mois d'Avril, Poëte Latin.

M. Ant. Flaminius.

1287. NOus avons de cet Auteur un grand nombre de Poësies Chrétiennes & spirituelles sur divers sujets de notre Religion. Elles ont toutes été fort estimées, mais il n'y en a pas qui lui ayent acquis plus de réputation que la version des Pseaumes en vers. Quoiqu'il ait traité toutes choses fort sérieusement & d'une maniére conforme à la dignité de ses matiéres comme il le devoit, il n'a point laissé de faire voir par divers traits qu'il avoit l'esprit fort beau & très-fin, comme nous le marque le Sieur Ghilini (14). Mr. de Thou témoigne qu'il fut le premier de son pays qui mit le Pseautier de David en vers (15), ce qui est presque lui donner la gloire d'un original. Joseph Scaliger juge (16) qu'il ressemble assés à Buchanan pour la facilité du style & le tour de l'expression, & il ajoute qu'il est très-pur & très-agréable. *

* *M. Antonii Flaminii, Libri Psalmorum explanatio* in-12. *Typis Plant.* 1558. — *Ejusdem Epigrammatum libri* II. in 8. *Lugd.* 1561. *

JEAN

tianus un Echo en vers ïambiques dont l'Auteur est nommé *Andreas Alzatus Victor Mediolanensis Patricius.*

9. Jul. Cæs. Scaliger lib. 6. Poëtices sive Hypercritic. pag. 795. 796.

10. ¶. Remarqués ce *le* mis au-devant du nom d'un Auteur qui n'est connu que par des Ouvrages Latins, & qui à cause de ce *le* sera peut-être pris, quoique Lombard, pour un Ecrivain de Toscane.

11. Joan. Math. Tosc. in Pepl. Ital. & ex eo Laur. Crass. in Poët. Græc. Ital. descript. ord. alph. pag. 33. in-fol.

12. Bossius in Oration. Funeb. Andr. Alciati, & ap. Crassum, &c.

13. ¶. Il n'y a nuls vers Grecs d'Alciat, qui par conséquent n'a pas du être appellé Poëte Grec.

14. Girolam. Ghilini Teatro d'Huomini Litterati part. second. pag. 192.

15. Jac. August. Thuan. in histor. suor. tempor. ad ann. 1551. lib. 8.

¶. Mr. de Thou a dit que Flaminius *Divinam Davidicorum Psalmorum majestatem primus inter suos, cum aliqua laude, Latinis versibus expressit*; ce qui signifie *qu'il est le premier Italien qui ait exprimé avec quelque succès la majesté toute divine des Pseaumes de David*, mais non pas qu'il ait mis en vers le *Psautier*, c'est-à-dire tous les Pseaumes, car il n'en a paraphrasé que trente.

16. Joseph. Scalig. in primis Scaligeran. pag. 82.

JEAN DE DAMPIERRE (1)

Natif de Blois, Avocat au grand Conseil à Paris, puis Cordelier, & Directeur d'un Couvent de Religieuses près d'Orleans, mort vers le milieu du seiziéme siécle, Poëte Latin.

Dampierre. 1288. LEs Poësies de ce Pere se trouvent au premier tome des *Délices des Poëtes Latins de la France*. Elles ont fait dire à Mr. de Sainte Marthe que notre pays n'avoit plus sujet de porter envie à l'Italie pour les vers Latins, & que lui & Salmonius Macrinus avoient au moins fait partager la gloire de la Poësie entre la France & l'Italie (2). Il ajoute que Dampierre avoit encore plus de douceur & de mollesse que Macrinus, & qu'il approchoit fort près de Catulle.

Jules Scaliger nous assûre que ses Poësies ne sentent ni le froc ni le cloître, ce qu'il mettoit au nombre des raretés & des merveilles du Monde. Il admire principalement ce grand talent que Dampierre avoit pour joindre la facilité & la douceur avec la force & la cadence des nombres, ce qui paroissoit presque incompatible dans les autres Poëtes. Il dit que ses pensées sont si belles & si solides, qu'elles gagnent & attirent l'esprit sans lui faire trop de violence & qu'elles remplissent le Lecteur sans le dégoûter ou l'incommoder (3).

JEROME FRACASTOR,

De Verone, Médecin & Poëte Latin, mort d'apopléxie le sixiéme jour d'Août de l'an 1553. âgé de plus de 70. ans.

Fracastor. 1289. FRacastor n'est point du nombre de ces Poëtes qui n'ont fait profession d'écrire que pour acquérir de la gloire. Comme il avoit le naturel tourné à la Poësie, il ne fit que suivre son inclination qui sembloit avoir été prévenue des Muses qui se font ordinairement rechercher & prier par les autres.

Cette indifférence & ce désinteressement qu'il témoignoit avoir pour ses vers nous en ont fait perdre une bonne partie, & entre les autres ses Epigrammes, & ses Odes qui avoient été reçûës dans le Monde avec un merveilleux applaudissement de son vivant, sans avoir passé néanmoins par la Presse.

Il ne nous reste, ce me semble, que les trois livres de la *Syphilide* ou de la Verole, un livre de Poësies mêlées, & deux Livres du Poëme de *Joseph* qui n'est pas achevé, parce que l'ayant commencé sur la fin de ses jours, la mort ne lui en donna pas le loisir. Tous ces Ouvrages seroient péris comme les autres, si ses amis n'avoient eu soin de communiquer leurs copies. Ils sont imprimés à la fin des Traités que Fracastor a composés en prose. Mais il en faut excepter son *Alcon* ou du soin des chiens de Chasse, qui a paru à part.

Jules César Scaliger n'a point fait difficulté d'assûrer que Fracastor est le meilleur des Poëtes après Virgile (4), & non content de l'avoir considéré comme un homme parvenu au souverain dégré de la perfection, non seulement de la Poëtique, mais encore de la Philosophie, des Mathématiques, & de la Médecine, il semble l'avoir pris pour la Divinité qui préside à ces Sciences-mêmes, & il lui a dressé des autels si nous en croyons Mr. de Thou (5).

Cela suffit pour nous faire voir que les sentimens que Scaliger avoit de Fracastor tenoient quelque chose de l'idolâtrie au moins mentale, & que le jugement que nous

1. ¶. Theodore de Beze alors Catholique a fait l'Epitaphe de Dampierre, mort, comme je le présume, avant l'an 1540. Un Cordelier de Meun, nommé Olivier Conrard dont il y a des Poësies Latines, sur divers sujets pieux, imprimées in-8. l'an 1529. à Orleans, invitoit par quelques Hendécasyllabes Frére Jean Dampierre son confrére à mettre au jour au plutôt tant de beaux vers qu'il avoit faits à l'honneur de Jesus Christ & de ses Saints. Il n'en a cependant paru aucuns & tout ce qui nous reste de Dampierre, par les soins de Germain Audebert ne consiste qu'en de minces Hendécasyllabes, qui ne soutiennent guére les louanges qu'on a données à leur Auteur.

2. Scævol. Sammarth. Elogior. lib. 1. pag. 17. edition. in-4.

3. Jul. Cæs. Scalig. Hypercritic. seu lib. 6. Poëtic. cap. 4. pag. 789.

4. Jul. Cæs. Scaliger Hypercritic. seu lib. 6. Poëtices cap. 4. pag. 817.

5. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1553.

¶. Il

Jeunes. Fracastor.

nous venons d'en rapporter, doit être d'autant plus suspect que c'est un Poëte qui parle d'un Poëte, un Médecin, d'un Médecin, & un Citoyen de son Compatriote, selon la remarque de Vossius (6).

Mais quoiqu'il soit assés ordinaire aux éloges excessifs de nuire à ceux qui en font le sujet, l'impression que celui-ci a pû faire sur les esprits, a été d'autant moins dangereuse pour la réputation de Fracastor qu'elle n'a fait que pousser la vérité hors de ses bornes, sans la détruire entiérement ou lui substituer le mensonge. Car on ne peut pas nier qu'il n'ait été un des plus excellens d'entre les Poëtes modernes, & il étoit reconnu tel par Joseph Scaliger, un des Critiques qui ayent été les plus difficiles à contenter (7).

Mais il faut avouer qu'il n'y a que sa *Syphilide* qui lui ait mérité le rang glorieux qu'il occupe sur le Parnasse. L'Auteur de sa Vie (8), & Mr. de Thou après lui (9), écrivent que Sannazar homme très-réservé sur la louange d'autrui, & Censeur fort peu indulgent des Ouvrages des autres, ayant vû ce Poëme de Fracastor, prononça en sa faveur non-seulement contre Jovianus Pontanus, Politien (10) & les autres Poëtes Latins des derniers siécles, mais contre lui-même, quelque bonne opinion qu'il eût du Poëme qui lui avoit coûté vingt ans.

Le P. Rapin témoigne (11) qu'il a réussi dans cet Ouvrage avec un succès merveilleux, que c'est la plus belle piéce de Poësie qui ait été faite dans l'Italie en vers Latins depuis ces derniers siécles, & qu'il l'a composée à l'imitation des Géorgiques de Virgile. Il sera aisé de se le persuader, lorsqu'on conviendra avec Jules Scaliger que ce Poëme n'est dépourvû d'aucune des qualités essentielles à l'accomplissement d'un chef-d'œuvre, ni d'aucun des agrémens qui en composent la beauté. En effet on y trouve de la force, du nombre, de l'air naturel, & de la délicatesse jointe avec la douceur. Et toutes ces vertus Poëtiques y sont accompagnées d'une grande pureté, de beaucoup d'éxactitude, & de modération (12): de sorte que le même Scaliger jugeant qu'on n'y peut rien ajouter, a voulu nous faire conclure que c'est un Poëme *divin*.

Mais une des principales qualités de Fracastor, est celle de s'être parfaitement rendu le maître de son esprit & de sa matiére; c'est ce qui a fait que quelque élevé qu'il fût dans sa maniére ordinaire d'écrire, il n'a eu pourtant aucune peine à descendre & à s'abbaisser quand il l'a voulu, au jugement de Mr. de Balzac (13).

Il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'un bel Ouvrage mis en vers soit toujours un beau Poëme. Celui de Fracastor nous peut convaincre du contraire au jugement de plusieurs Critiques. Quelque chagrin que Castelvetro semble avoir fait paroître dans les sentimens qu'il avoit des Auteurs, il n'avoit peut-être pas fort mauvaise raison de refuser à Fracastor la qualité de véritable Poëte pour sa Syphilide même, & de ne lui donner que celle de Versificateur judicieux à cause de la matiére de ce Poëme qui est en effet moins Poëtique que Physique (14). Et c'est quelque chose d'assés consolant pour Fracastor de se voir traité par Castelvetro comme Empedocle, Lucrece, Nicandre, Serenus, Aratus, Manilius, Jovien Pontanus pour son Uranie, Hésiode & Virgile pour leurs Géorgiques.

Il n'a pas même senti la vertu de ce génie qui regne dans les Géorgiques de Virgile, qu'il s'est proposé de suivre généralement dans son Ouvrage; il n'en a pû prendre le caractére, & il n'a pû attraper ce point de perfection qu'on est bien aise de

¶. Il n'a pas vu que Mr. de Thou faisoit allusion au titre que Jule Scaliger a donné d'*Ara Fracastorea* à un livre de ses Poësies, composé de plusieurs petites piéces en divers genres de vers, toutes consacrées à la mémoire de Fracastor.

6. Gerard. Joan. Vossius Institution. Poëticar. lib. I. cap. 3. §. 2. pag. 24.

7. Joseph. Scalig. in primis Scaligeranis pag. 84.

8. Anct. Anon. Vitæ Fracastorii præfix. Operibus ejusdem.

9. Thuan lib. XII. ad finem anni 1553. iterum ut suprà.

10. ¶. Sannazar ne parle que de Pontan & de lui-même. Il méprisoit trop Politien pour le mettre au rang des bons Poëtes.

11. Ren. Rapin, Réflex. gener. sur la Poët. Réflex. 14.

12. Jul. Scaliger de Art Poët. ut suprà iterum pag. 817.

13. J. L. Guez de Balzac, Epitre XXI. Lettre 5. à Chapelain dattee de l'an 1640.

¶. Ces prétenduës paroles de Balzac ne se trouvent dans aucunes de ses Lettres à Chapelain.

14. Lud. de Castel. Com. in Poët. Arist.

Fracastor. de nous figurer comme imperceptible & presque insensible, afin de n'être pas obligé de nous le définir autrement que par la solution triviale du *Je-ne-sai-quoi*.

C'est peut-être ce qui a fait dire au P. Rapin (1) que Fracastor a copié les phrases de Virgile sans en exprimer l'esprit ; qu'il a pourtant quelque trait de ce grand air, mais peu ; & qu'il retombe dans son génie. Il ajoute que parmi les efforts d'une imitation servile, il laisse de tems en tems échaper des traits de son propre esprit.

Mais d'autres enchérissant encore sur cette Critique, ont prétendu que Fracastor avoit commis une faute capitale qu'il n'est pas possible d'expier même par un hécatombe. Ils disent qu'il a péché dans l'Imitation même qui est l'ame de toute la Poëtique ; qu'il a de tems en tems oublié son sujet quoiqu'il en fût fort bien instruit ; & que bien qu'il fût fort habile & fort capable, il n'a point laissé de commettre des négligences. Antoine Lull de Majorque dit (2) que sans ce grand défaut, il n'auroit point fait difficulté de le mettre au rang des plus grands Poëtes : mais qu'il lui a servi de peu de mêler des fonctions si agréables & si élégamment décrites dans un Ouvrage de Physique ou de Médecine.

Néanmoins Mr. Borrichius semble l'avoir voulu excuser sur ce qu'il a mieux aimé instruire son Lecteur que de lui plaire (3), c'est pour cela même que dans plusieurs endroits la cadence n'est pas si belle qu'il auroit pû la rendre s'il avoit voulu préférer l'agréable à l'utile.

C'est ce qu'il dit aussi de son Alcon ou de son Poëme des chiens de chasse qui tient le second rang parmi ses Poësies. Car pour son Joseph qui est un Poëme Epique qu'il avoit entrepris sur les avantures de cet ancien Patriarche, le P. Rapin l'a condamné comme une piéce fort imparfaite, d'un fort petit génie & d'un caractére médiocre (4). Aussi n'avoit-il entrepris cet Ouvrage que sur le déclin de son âge, lorsqu'il avoit perdu son premier feu & sa vigueur Poëtique & que sa veine étoit tarie & desséchée. Fracastor.

* *Hier. Fracastoris lib.* II. *de morbo Gallico* in-8. *Antuerp.* 1562. — *Ejusd. Alcon de Cura Canum venaticorum* in-8. *Genev.* 1637. — *Opera Medica Philosophica* 2. *part. tit. Genev.* 1637. — *Operum pars posterior continens Poëmata &c. de Morbo Gallico lib.* III. in-8. 1611. — *Syphilis sive Morbus Gallicus* in-4. *Veronæ* 1530. *

JEAN DE LA PEROUSE ou PERUSE (5),

Poëte François, mort en 1555.

1290. C'Est un de nos premiers Poëtes tragiques avec Etienne Jodelle qu'il surpassoit en pureté de style & en netteté d'esprit, & il commençoit déja de marcher sur les pas d'Euripide au goût des Savans de ce tems-là, lorsque la mort le prévint au milieu de ses plus belles résolutions, comme on le peut voir dans Mr. de Sainte Marthe (6). J. de la Peruse.

* Oeuvres de Jean de la Peruse, avec quelques autres Poësies de Cl. Binet in-16. à Paris 1573. *

JEAN DE LA CASA,

Natif de Florence, Secretaire des Brefs sous Paul IV. Archevêque de Benevent au Royaume de Naples, Poëte Latin & Italien, mort l'an 1556. (7)

1291. LA Casa a écrit en prose & en vers, en l'une & en l'autre Langue, comme chacun le sait. Il s'en est acquité avec tant de succès pour la Langue vulgaire au jugement de Mr. de Bal- Casa.

1. R. Rap. Réfl. sur la Poët. en gén. Réfl. 32.
2. Anton. Lullus Balear. de Oratione lib. 7. cap. 5. & apud Gerard. J. Vossium in Institution. Poëtices lib. 1. cap. 3.
3. Olaüs Borrichius Dissert. 3. de Poët. Lat. num. 102. pag. 99.
4. R. Rapin, Refl. sur la Poët. en gener. Refl. 14.
5. ¶. On ne l'a jamais appelé que *de la Peruse*.
6. Scævol. Sammarthan. elog. lib. 4. pag. 104. edit. in-4. in elog. Rob. Garnerii.
7. ¶. Il naquit le 18. Juin 1503. & mourut le 14. Novembre 1556. agé par conséquent de 53. ans 4. mois & 16. jours.
8. J. L. Guez de Balzac, Entret. 4. Dissert. Crit. chap. 7. pag. 114. 115. 116. édition d'Hollande ¶ ou p. 517. du 2. tom. in-fol.
9. Le même dans le même Entret. & pag. suiv. & au 1. tom. de l'Ap. pour les Refor. par Jurieu.
10. J. R. Batav. Confutation. Fabul. Burdonian. & dans Balz. &c.

Item

Casa. Balzac (8), qu'on le propose aujourd'hui pour exemple à ceux qui cherchent la pompe & la dignité du style, & qui veulent ajouter la force & l'éclat à la douceur & à la clarté.

Il fut admiré des Orateurs & des Poëtes de son tems, & ce n'étoit point sans raison, puisqu'il s'étoit élevé au dessus des uns & des autres aussi bien que le Cardinal Bembe son ami dont il nous a donné la Vie. Les Italiens reconnoissent aujourd'hui ces deux Auteurs pour la régle de leur Langue, de laquelle ils ont été les Réformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouvérent.

Nous parlerons ailleurs du Galatée de la Casa qui est le principal de ses Ouvrages en prose. Et pour nous renfermer ici dans ce qui regarde seulement ses Poësies, nous pouvons juger que celles qu'il a faites en Langue vulgaire ont été d'un grand prix, ou du moins que le célébre Torquato Tasso les a crû telles, puisqu'il a pris la peine de les expliquer par des Commentaires (9): & que celles qu'il a composées en Latin n'ont point été à mépriser, puisque P. Vittori ou Victorius, c'est-à-dire le premier des Critiques de son tems en Italie, a eu soin de les recueillir & de les publier à Florence après la mort de leur Auteur, avec ses autres monumens Latins qu'il a même recommandés à la posterité par une Préface de sa façon qu'on a mise à la tête du Recueil.

Janus Rutgersius ou plutôt Joseph Scaliger a prétendu que la Casa ne réussissoit pas bien en Vers Italiens (10), & qu'ayant été blâmé d'avoir fait un certain Poëme en sa Langue maternelle, il tâcha de se justifier, ce qu'il fit par des Iambes Latins assés froids & peu agréables. Mais Mr. de Balzac soutient qu'ils valent encore mieux que tous les Vers des deux Scaligers ensemble.

Il demeure d'accord néanmoins qu'ils ne sont pas dans le genre sublime. Ils n'ont, dit-il, rien de *tempestatif* & de foudroyant, comme parle le Docteur Capitan. Mais la Mer irritée & le Ciel en feu, ne sont pas toujours des objets fort agréables à voir. On ne doit pas mépriser la pureté des fontaines & la sérénité des beaux jours, parce qu'il y a des gens qui n'estiment que le trouble, l'orage & l'obscurité. Il ajoute qu'il aimeroit beaucoup mieux avoir fait ces Iambes de la Casa qui sont si faciles, si Latins & si modestes, que les Scazons que Scaliger a composés contre Rome, & qui sont si raboteux, si sauvages & si insolens,

Il est inutile dans le tems où nous sommes de cacher le nom, la matiére & la fortune de ce fameux & détestable Poëme dont l'Auteur a cru pouvoir se justifier devant les hommes, puisque le scandale en est fini, & que les Protestans n'ont pas jugé à propos d'en laisser périr la mémoire. Ce livre qui n'est plus, ou qui du moins mérite de n'être plus au Monde, avoit pour titre *De Laudibus Sodomiæ seu Pæderastiæ*. Il parut à Venise l'an 1550. chés Trajan Nævus (11). Ceux qui l'ont lû nous apprennent que ce misérable Poëte a prétendu faire voir qu'il n'y avoit rien que d'héroïque & de divin dans le plus horrible de tous les crimes, & qu'il en préféroit l'exercice à tout ce qu'il y a de plus abominable dans tous les autres péchés de cette nature, sans ajouter beaucoup de foi à ce que l'Ecriture sainte nous apprend de la punition des cinq Villes atteintes de ce crime (12).

Quoique Dieu ait souffert que ce Ministre d'iniquité se soit glissé parmi les Princes de son Eglise, & qu'il se soit revêtu d'une des principales d'entre les dignités Ecclésiastiques, il n'a pourtant pas permis que ce Poëme infame & sa défense Latine demeurassent long-tems dans l'impunité, même

Item Jos. Scalig. in posteriorib. Scalig. pag. 44. ¶ où les ïambes du Casa sont appellés Scazons.

¶. Joseph Scaliger n'a dit nulle part que le Casa ne réussissoit pas en vers Italiens, & si parlant du *Capitolo del Forno* il a dit qu'on avoit blamé le Casa d'avoir fait ce Poëme, il n'a pas entendu que c'étoit parce que les vers n'en étoient pas bons, mais parce qu'ils étoient scandaleux. Voici le passage du livre intitulé *Confutatio fabulæ Burdonianæ* auquel Baillet renvoie : *Hic* (Joannes Casa) *pæderastiam Etrusco carmine celebravit, & cum hoc nomine male audiret.* Baillet a cru que ces mots *cum hoc nomine male audiret* signifioient que cette Piece Italienne étoit cause que le Casa passoit pour un mauvais Poëte.

11. ¶. Il faloit dire *Trajano Navo*, associé de *Curtio Navo* son frére, qui dès 1538. avoit imprimé ce *Capitolo* du Casa & ceux de plusieurs autres Poëtes dans un même recueil in-8.

12. ¶. Ménage chap. 119. & 120. de l'Anti-Baillet a répondu amplement & solidement à cette déclamation.

Casa. même dès ce Monde. Il s'est servi de deux moyens assés opposés pour arriver à cette fin. Le premier est celui de la discrétion des Catholiques qui ont toujours été très-persuadés que la punition la plus humiliante pour un méchant livre, & en même tems la plus utile pour les Fidelles, est de l'accabler sous le silence & sous les horreurs d'une éternelle nuit, & qui expérimentent tous les jours que la réfutation ou la condamnation éclatante des écrits les plus méchans, est toujours dangereuse en ce qu'elle n'éteint pas en nous la curiosité de connoître ce qui a mérité la condamnation. Le second moyen dont Dieu s'est servi pour punir la Casa en ce Monde, est ce zèle extraordinaire que la plûpart des Protestans ont témoigné pour révéler la turpitude d'un homme dont la réputation pouvoit imposer à la postérité. Il a été suffisamment décrié par leurs soins dans toute l'Europe & dès sa naissance, en Allemagne par Jean Sleidan, Thomas Naogeorge, & Charles du Moulin Jurisconsulte François de Germanie qui étoit alors à Tubinge; en Suisse par Josias Simler Continuateur & Abbréviateur de Gesner; en France par Henri Estienne; en Angleterre par Jean Juvel ou Ivell (1): en Espagne par Cyprien de Valera; en Hollande par Gisbert Voet naturel du pays, par Joseph Scaliger, par André Rivet & quelques autres retirés de France, dont le plus signalé est sans doute Mr. Jurieu, qui a trouvé depuis peu des couleurs assés noires pour nous dépeindre cette production monstrueuse de l'esprit corrompu de la Casa dans un de ses Livres contre l'Eglise Romaine (2). Casa.

Quelque désobligeante qu'ait été l'intention de tous ces Censeurs à notre égard, nous leur avons toujours l'obligation de nous avoir inspiré une forte horreur contre un Livre (3) dont ils ont tâché de rétablir la mémoire, dans la pensée de nous humilier & de nous faire du déplaisir. Mais s'il m'étoit permis de me servir d'une des expressions du P. Labbe, j'oserois dire, que puisqu'il y a des Prophétes en Israël, il n'étoit pas fort nécessaire que nous allassions consulter l'Oracle d'Accaron ni le Béelsébud des Philistins (4). Car sans parler de ceux qui ont fait perdre à cet Auteur le Chapeau de Cardinal dont on avoit voulu couronner ce qu'il avoit de mérite d'ailleurs (5), nous n'avons pas manqué d'Auteurs Catholiques qui ont censuré cet Ouvrage & flétri le Poëte avec une sévérité aussi aigre, mais plus salutaire pour nous que celle de ces Messieurs. C'est même une espéce de consolation pour nous de voir qu'un Protestant ait vangé l'Eglise Catholi-

1. ¶. *Ivel* est le vrai nom.

2. Hist. du Cal. & du Pap. 1. part. Apol. pour les Reform. chap. 9. pag. 314. 315.

3. ¶. Ce n'est pas un livre, c'est un Poëme de 166. vers.

4. Dissert. de Script. Eccl. ad Bellarm. ubi de Crit. heterodox. minimè consulend.

5. Thom. Harding. in Confutat. Apolog. J. Ivelli pro Eccl. Anglican. & Balzac Entr. 4. pag. 115. & P. Jurieu p. 316. 317. 318. tom. 1.

¶. La véritable raison qui empêcha le Casa d'être Cardinal en 1555. C'est que Paul IV. en cette premiére Promotion, voulut, sans avoir aucun égard aux recommandations des Puissances, demeurer absolument le maitre de choisir pour cette dignité tels sujets que bon lui sembleroit. On voit pag. 620. des Mémoires de Ribier que les Cardinaux de Lorraine & de Tournon écrivant le 21. Décembre de la même année 1555. à Henri II. qui avoit demandé le Chapeau pour le Casa ne lui firent point d'autre excuse que celle-là de la part de sa Sainteté, ajoutant seulement qu'à la seconde Promotion le Pape assuroit le Roi de ne point oublier le Casa, qui en conséquence n'auroit pas manqué d'être Cardinal, s'il ne fût mort quatre mois avant cette Promotion, faite le 15. Mars 1557. Voila au vrai comment la chose s'est passée touchant le Casa, d'où l'on peut conclurre que ce qui lui a fait perdre le Chapeau, n'est ni le *Capitolo del forno*, ni comme quelques-uns l'ont prétendu, l'Epigramme Latine de la fourmi, dont le Casa n'est point l'Auteur, mais uniquement la raison que j'ai rapportée.

6. Paul. Colomesius in Gal. Oriental. pag. 142. ubi de Jos. Scalig. ubi citat adversus Casæ librum ex Lutheranis & Calvinianis,

Joh. Sleidanum in hist. ad ann. 1548.

Carol. Molinæum in Oratione habitâ Tubingæ, & ex eo Wolphium Lect. memorab. cent. 16.

Joh. Simlerum in Epit. Biblioth. Gesner.

Thom. Naogeorg. ad finem reg. Papist.

Henr. Stephanum cap. 13. l. 1. vernacul. Apolog. pro Herodot.

Cyprian. à. Valera in Tract. Hispanicè edito de Papa pag. 234.

Joh. Ivellum in Apolog. Eccl. Angl. pag. 69.

Andr. Rivet. sub finem cap. 3. castigat. not. in Epist. Molinæi ad Balzacium.

Gisb. Voetium in disputat. select. tom. 1. pag. 205.

7. Guill. Canterus Præfat. in Propert. edition. Plantinian. anni 1569. ex eodem Colomesio ejusque Parentis observatione. Canteri verba in Casam sic habent: *Quis ferat quod superioribus annis accidit, Casalem quemdam, summum propè dignitatis in Hierarchia gradum obtinentem, carminibus turpissimis infanda flagitia sua prædicare? En egregium familiæ divinæ columen, cui turpitudo per se magna satis non ducitur nisi ad eam impudentissima*

Casa. tholique de l'insulte de quelques-uns de ses confréres (6), lorsqu'il a fait voir que dès l'an 1569. un célébre Critique de la Communion Romaine avoit censuré le Poëme de la Péderastie ou Sodomie d'une maniére qui n'est guéres plus indulgente que celle des plus animés d'entre nos Adversaires (7).

* *Rime & prose di Giovani della Casa* in-4. *Ven.* 1558. —— *Idem & il Galateo* in-8. *Fiorenza* 1572. —— *Rime di Giovani della Casa con annotationi del Menagio* in-4. *Paris.* 1667.

ANDRE' FRUSIUS,

Jésuite de Chartres en France, mort à Rome l'an 1556. trois mois six jours après S. Ignace, Poete Latin (8).

Frusius. 1292. JE crois que cet Auteur est le premier de la Societé qui ait acquis de la réputation à faire des Vers. Le P. Alegambe prétend que sa Poësie a de l'élégance, de la pureté, de la douceur, & qu'il y a fait paroitre du jugement. On a estimé entre les autres Piéces l'*Echo* qu'il a fait sur les adversités de l'Eglise, & quelques Epigrammes contre les Hérétiques de son tems. [in-8. à Anvers 1582.] Mais dès que l'on voudra comparer Frusius avec les autres Poëtes célébres que la Societé a produits dans la suite, je ne doute presque pas que ce que je viens d'en rapporter, ne passe plûtôt pour un éloge que pour un véritable jugement.

Nous avons parlé ailleurs du service signalé qu'il a rendu au Public en corrigeant & purifiant Martial & les autres Poëtes de leurs obscénités, & comme le P. Edme Auger a purgé encore le même Poëte après lui, le P. Mathieu Rader après Auger, & le P. Rodeille après Rader.

JEAN SALMON,

Natif de Loudun entre le Poitou, la Touraine & l'Anjou, Poëte Latin, qui pour sa maigreur étoit souvent appellé en riant *Macrinus* par le Roi François I. & qui voyant que son nom de *Jean* ne plaisoit point à sa femme s'en défit, & s'appella pour toujours SALMONIUS MACRINUS, mort l'an 1557. (9).

Salmon. 1293. LEs Poësies de cet Auteur se trouvent au second Tome des Délices des Poëtes Latins de France (10). Il réussissoit particuliérement dans les Odes, pour lesquelles il avoit beaucoup de talent, selon l'aveu de tous les Critiques. Jules Scaliger témoignoit en toutes rencon-

tissima accedat gloriatio.

8. Phil. Alegambe Biblioth. Soc. Jes. pag. 26. 27.

9 ¶. J'ai vu des Epigrammes de lui imprimées l'an 1514. à la louange de Vivès & de Quintianus Stoa où il se nommoit Joannes Salmonius Maternus. Mais en 1516. à la tête des Hendécasyllabes qu'il fit sur le Poëme de le Pucelle de Valerandus Varanius, retenant *Joannes Salmonius*, il changea *Maternus* en *Macrinus*, & cela plusieurs années avant qu'il eût été à la Cour, ce qui fait voir que si c'est par rapport à sa maigreur qu'il a pris ce nom, il n'est pas vrai que ce soit François I. qui en riant le lui ait donné. Fauchet l. 4. de ses Antiquit. Franç. chap. 14. p. 133. l'appelle Salomon Maigret dit Macrin. Varillas l. 1. de son Histoire d'Henri II. pag. 34. année 1547. parlant de la Duchesse d'Etampes qui Catholique en apparence, étoit Huguenote dans le cœur, dit que si François premier eût su cela il l'auroit aussi peu épargnée qu'il fit son valet de chambre Mitron, qui ayant reçu de lui d'aigres reproches accompagnés de menaces sur ce sujet, en perdit l'esprit ; & au sortir du Louvre se précipita dans le premier puits qu'il rencontra. Par Mitron Varillas qui par tout affecte de dire des singularités a sans doute entendu Macrin, mais pour donner un air de vraisemblance à son conte, il devoit ajouter que des gens officieux retirérent Macrin du puits, & qu'il vécut encore très longtems, puisqu'il ne mourut qu'en 1557. Baillet dit que Jean Salmon voyant que son nom *Jean* déplaisoit à sa femme, s'en défit & s'appela pour toujours *Salmonius Macrinus*, en quoi il n'a pas entendu le sens des paroles de du Verdier qui page 754. de sa Bibliothèque dit que *Jean Salmon ayant laissé le nom propre Jean, qui par avanture lui fachoit à cause de sa femme, print pour nom propre Salmon, Macrin pour surnom:* ce qui ne signifie pas que le nom de Jean déplût à la femme de Macrin, mais que peut-être Macrin lui-même étant marié, ne voulut point garder son nom de Jean, & de *Salmon* qui etoit son nom de famille, en fit son nom propre. Il retint pour surnom *Macrinus*, au lieu de *Maternus* qu'il portoit originairement. On voit par le premier recueil de ses Poësies qui n'est que de 28. pag. in-8. chés Simon de Colines 1528. qu'il avoit déja épousé cette Gélonis qu'il a tant célébrée & vivante & morte. Il lui donna ce nom de Gélonis de γέλως, comme qui diroit *riante* par allusion à son nom propre François *Gillonne*, car à la fin de ce recueil de 1528. il y a un court Epithalame *Salmonii & Gillonoes*. Que Salmon fût le nom de famille de Macrin, la preuve s'en tire dès vers que ce Poëte pag. 118. de ses premiéres Hymnes imprimées in-8. l'an 1537. chés Robert Etienne, adresse *ad Pacificum Salmonium fratris filium*, à Pacifique Salmon son neveu.

10. ¶. Il ne s'y en trouve qu'une très-petite partie. Le nombre en est si grand, car je crois qu'il est tout au moins de 20000. vers, qu'elles auroient pu seules remplir les deux tomes entiers.

Salmon.

contres l'estime qu'il en faisoit. C'est son fils Joseph qui nous en assûre, & qui ajoute que Macrinus faisoit parfaitement des Odes, mais qu'il n'étoit pas toujours égal (1).

Il a voulu nous marquer par cette restriction, que l'on doit mettre de la difference entre les Odes de ce Poëte, parce que selon Mr. de Sainte Marthe, celles qu'il a fait dans la vigueur de sa jeunesse, sont sans comparaison plus excellentes que celles qu'il a faites étant déja avancé en âge; les premiéres lui ont acquis selon lui le premier rang parmi les Poëtes Lyriques après Horace; mais les derniéres qui sont en beaucoup plus grand nombre lui ont fait grand tort (2). Il en faut excepter néanmoins celles qu'il fit après avoir renoncé à la Cour & au Célibat, sur la beauté & les vertus de sa nouvelle Epouse, parce que selon Mr. de Thou (3), elles ont mérité l'estime & l'approbation publique.

Paul Jove l'appelle (4) un Poëte tendre, doux & agréable.

L'aîné de ses enfans qui s'appelloit CHARILAUS MACRINUS (5), & qui périt à la saint Barthelemi de Paris avec l'Amiral, étant Précepteur de la Princesse Catherine de Bourbon sœur d'Henri IV. ne cédoit point à son Pere pour la Poësie, & il le passoit pour la connoissance du Grec.

JACQUES MOLTZER, qui s'est appellé MICYLLUS, (6)

Natif de Strasbourg, mort l'an 1558. le 28. Janvier, âgé de 55. ans, Poëte Latin.

Micyllus.

1294. NOus avons les Elégies & les Epigrammes de cet Auteur publiées par son fils Jules, sous le nom de *Silves*, en cinq livres. Jules Scaliger dit, qu'il paroît avoir beaucoup du génie & du caractére d'Ovide; mais qu'il n'est pas égal ni uniforme. Ce qui fait voir qu'il n'avoit pas assés d'adresse pour se bien servir de ce qu'il empruntoit des Anciens (7).

On peut joindre *George Macropedius* de Boisleduc, qui mourut la même année au mois de Juillet. C'étoit un Poëte d'une facilité merveilleuse, & qui avoit pris le style Comique assés heureusement (8).

* *Ausonii Jacobi Micylli & Ursini Velii Icones Imperatorum* in-8. 1543. *

Les deux SCALIGERS, dits en Italie *De Burden* ou *de la Scala*, & en France *de l'Escale* (9).

JULES CESAR, né le 23. Avril, un Vendredi de l'an 1484. dans le Château ou plutôt le Village de Ripa au Veronese, sur le Lac de Guarda, mort le 21. Octobre de l'an 1558. en sa 75. année à Agen en Guyenne.

JOSEPH JUSTE son fils, né à Agen le 4. Août de l'an 1540. mort à Leyde en Hollande le 21. Janvier de l'an 1609. âgé de 68. ans cinq mois & dix-sept jours.

Les deux Scaligers.

1295. PUisque les Critiques ont pris plaisir de joindre les deux Scaligers dans les jugemens qu'ils ont faits des vers de l'un & de l'autre, je n'ai pas cru

1. Jos. Scalig. in primis Scalig. pag. 131. edit. Groning.

2. Scævol. Sammarth. Elog. Gall. lib. 1. pag. 14 edit. in-4.

3. Jac. August. Thuan. Hist. suor. temp. ad ann. 1557.

¶. C'est tout le contraire. Les Poësies de Macrin les plus estimées sont celles qu'il fit dans sa premiére jeunesse, à son entrée à la Cour après avoir épousé sa Gelonis. *Ex lyricis autem illis præcipuè laudantur, quæ cœlibis vitæ pertæsus, cum de uxore ducenda cogitaret, in Gelonidis suæ castissimos amores lusit.* Il fut choisi au sortir de l'Université pour être Précepteur de Claude & d'Honoré fils de René de Savoie Comte de Tende, & ce fut dans ce même tems là qu'il se maria. Il eut douze enfans de sa chére Gélonis, passa 22. ans avec elle, & lui survécut quoiqu'elle n'en eût pas dix-huit accomplis quand il l'épousa.

4. Paul. Jov. Elog. ad calcem pag 302. edit. in-12 Basileens.

5. ¶ C'est Charles. Salmon Macrin aimoit à donner un tour Grec à la plûpart des noms. Bonaventure chés lui est *Eutychus*, Nicole *Laonice*, Toussains *Panagius*, &c.

6. ¶. Ayant à jouer, étant écolier, le personnage de Micyllus dans la representation du Dialogue de Lucien, qui a pour titre le Songe ou le Coq, il s'en acquita si bien que le nom de Micyllus, qu'il voulut bien retenir, lui en demeura.

7. Jul. Cæs. Scalig. Hypercrit. seu Poët. lib. 6. pag. 788.

8. Melch. Adam Vit. Philosoph. German. pag. 181. 182. &c.

9. ¶. Gyraldus livre 2. des Poëtes de son tems parlant de Jule Scaliger a dit *Julius Scaliger qui prius Burdonis*

Les deux Scaligers.

cru les devoir séparer.

Les Poësies de Jules furent rassemblées en deux parties qui font un gros volume, & parurent à Heidelberg. l'an 1621. in-8. celles de Joseph furent aussi recueillies en un corps & imprimées ensemble l'an 1615. in-12. Les Hymnes & les Poësies sacrées du premier; les traductions en vers de l'Ajax de Sophocle, & de la Cassandre de Lycophron par le second; les Epigrammes de l'un & de l'autre se trouvent détachées du corps en diverses formes.

Lorarius.

Mais il ne faut pas s'imaginer que ces grands hommes tiennent parmi les Poëtes le même rang qu'ils possedent ailleurs, aussi n'ont-ils point été si fort entêtés de la Principauté du Parnasse que de celle de Verone.

Le P. Rapin témoigne qu'ils n'ont pas réussi ni l'un ni l'autre dans la Poësie (10), pour avoir commencé trop tard. Il dit qu'ils ne pûrent tous deux vaincre l'opiniâtreté de leur génie qui s'étoit déja tourné ailleurs, & que bien que le Fils eût plus de politesse que le Pere, il n'avoit toutefois rien de *gracieux en sa Poësie*. Mais je crois que ce jugement regarde plus particuliérement le Pere que le Fils, pour le tems auquel ils ont commencé de faire des vers. Car si nous en croyons Leo Allatius (11), Christianus Liberius (12), & Joseph Scaliger lui-même, il avoit fait dès l'âge de 16. ans la Tragédie de l'Oedipe avec tant de succès qu'il s'en faisoit encore un honneur dans sa plus grande vieillesse (13).

Ils ont fort bien connu tous deux la matiére de la Poësie, & ils n'ont manqué d'invention ni l'un ni l'autre. Mais n'ayant eu que cela ils n'ont pû, selon la réfléxion d'un Critique moderne (14) mériter la qualité de Poëtes accomplis, parce que quelque heureux qu'on soit dans l'invention & dans le choix de sa matiére, on n'est pas encore véritablement Poëte, si l'on n'a l'expression noble, élégante, & tout-à-fait Poëtique. Tout le monde, dit cet Auteur, est capable de penser; mais il y en a peu qui puissent s'exprimer noblement & *Poëtiquement*, s'il est permis d'user de ce terme. Cependant c'est la maniére d'exprimer sa pensée, qui distingue particuliérement les Poëtes d'avec les autres Ecrivains. Et quoique les deux Scaligers pûssent légitimement aspirer à tout ce dont l'esprit de l'Homme est capable pour les Sciences & les Arts, ils ne sont point parvenus à la perfection de la Poësie pour avoir négligé l'expression.

Les vers de *Jules* ont de grandes duretés, ceux de *Joseph* en ont un peu moins, mais il en est redevable à la Nature plutôt qu'à l'Art, puisqu'il ne travailloit pas plus que son Pere à polir ses vers.

Mr. de Thou n'a point fait difficulté de dire, que Jules excelloit également en Vers comme en Prose (15). Mais quoique cet Historien ait paru fort désinteressé à l'égard de tout le monde, il n'a pourtant pû obtenir de son désinteressement la liberté de dire toujours sa pensée des deux Scaligers, dont le dernier étoit son ami particulier.

Mr. Borrichius dit (16) que les Epigrammes de *Jules* sont doctement écrites à la verité, & beaucoup travaillées; mais qu'elles sont sans agrémens, qu'elles n'ont pas le

donis cognomine fuit, mots qui ont donné lieu aux ennemis de Joseph Scaliger d'accuser son pére d'avoir substitué à son vrai nom *Bordone* le faux nom *della Scala*. Joseph pour réponse a prétendu que Gyraldus au lieu de *Burdonis* devoit dire *Burdenis* ou *Burdenii cognomine*, parce que dans le Frioul *Burden* est le nom d'un territoire dont ses ancêtres étoient Seigneurs, & que son pére dans sa premiere jeunesse y étoit connu par le nom de Comte de Burden. Joseph a pu dire ce que bon lui a semblé, mais il est pourtant vrai que son pére dans les Lettres de naturalité qu'au mois de Mars 1528. il obtint de François I. s'appella *Julius Cesar de l'Escalle de Bordoms*, & non pas *de Burden* ni *du Burden*. Pour moi je crois que faute d'avoir mis un point sur l'i, on a lu de *Bordoms* au lieu de lire *de Bordonis*. Voyés ces Lettres citées pag. 517. des Origines Italiennes de Ménage *in-fol.* & representées tout au long dans le Dictionnaire de Bayle au mot *Vérone*. L'Abbé Baluze en avoit fourni la copie d'après le regitre original. La correction *de Bordonis* pour *de Bordoms*, est considérable & Scioppius dans son Scaliger hypobolimæus s'en feroit bien prévalu.

10. R. Rap. Refl. gener. sur la Poët. vers la fin de la première partie Reflex. 40. pag. 123. 124. edit. in-4.

11. Leo Allatius in Apib. Urbanis p. 147. in Joan. Argolo.

12. Christian. Liber. Dissert. de leg. & scribend. libris pag. 180.

13. Joseph. Scaliger in Vita Julii Cæsaris parentis à se scripta.

14. P. Petit, Medic. & Phil. Epist. ad Dan. Restitut. pag. 2.

15. Jacob. August. Thuan. Hist. suorum temp. ad ann. 114 pag. 106.

16. Olaüs Borrich Dissert. de Poët. Græc. num. 75. p. 32. & Dissert. 4. de Poët. Lat. num. 136. pag. 118. 119.

Les deux Scaligers.

le tour aisé, ni la délicatesse que demande cette espéce de vers, & qu'elles ont un air rude & sauvage, qui choque & qui rebute son Lecteur. Le P. Possevin a prétendu que (1) les Hérétiques de Geneve avoient eu la malice de supprimer les premiéres éditions de ces Epigrammes & des Poësies sacrées du même Auteur, & que dans celle qu'ils ont donnée, ils ont inseré des Piéces supposées, qui ne sont nullement de Jules Scaliger. C'est, dit-il, ce qui a fait mettre ses Poësies à l'*Index*.

Pour ce qui regarde les Poësies de *Joseph* Scaliger en particulier, on peut dire, qu'il les a jugées lui-même avec plus de rigueur qu'aucun autre. Car il n'a point été honteux de dire (2), qu'on se trompoit si l'on s'imaginoit qu'il faisoit bien des vers. S'il est croyable dans sa propre cause, & si son témoignage doit être reçu, il faut que Daniel Heinsius & ses autres Disciples soient de grands flateurs, lorsqu'ils prétendent que les vers qu'il a faits en Grec & en Latin (3), même dans sa plus grande vieillesse, sont excellens, & pareils à ceux des Anciens. Heinsius trouvoit mauvais (4) que Joseph Scaliger se plaignît de ce que ses vers languissoient & se sentoient de la pesanteur de ses années. Il dit que quelque répugnance qu'il témoignât pour en faire sur le déclin de son âge, & quoi qu'ils parussent plutôt arrachés par l'importunité de quelques personnes, que sortis de lui volontairement, il ne laissoit pas de leur avoir donné un caractére héroïque, & qu'on y trouvoit de la grandeur & de la gravité, ce qu'il nous veut faire remarquer particuliérement dans ses Iambes Moraux ou Gnomiques.

Scriverius dit que l'on ne peut montrer aucune de ses Poësies qui soit dépourvûë d'érudition & de bon sens, quoiqu'il ne se soit presque jamais donné le loisir de les revoir & de les polir: que la facilité de les composer sur le champ, comme il faisoit, doit être considerée comme quelque chose d'extraordinaire: & que si l'on songe au déplaisir qu'il avoit de ne pouvoir refuser une Epigramme ou quelque autre Piéce liminaire que les importuns avoient coutume d'exiger de lui pour mettre à la tête de leurs livres nouveaux en forme de recommandation, on excusera aisément la négligence qui s'y trouve, & les louanges fades & insipides qu'il n'avoit pû refuser à ces Fâcheux, qui faisoient de son nom une espece d'herbe pariétaire (5).

Nous avons vû en parlant de la Casa, combien Mr. de Balzac estimoit raboteux, sauvages & insolens les Scazons qu'il a faits contre Rome, & qui ont été souvent imprimés à part dans les Villes Protestantes (6). Et je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit au Recueil des Traducteurs Latins, de l'obscurité affectée & de l'air Gothique qu'il a donné aux Vers Iambes dont il a composé sa version de la Cassandre de Lycophron.

PHILIPPE SCHWARTZERDT, dit MELANCHTHON,

Né à Bretten, au Palatinat du Rhin, l'an 1497. le 16. Février, mort l'an 1560. le 19. Avril, Poëte Latin, Professeur à Wittemberg en Saxe.

Melanchthon.

1296 MElanchthon s'est mêlé de Poësie, comme de beaucoup d'autres choses. C'étoit un esprit aisé, étendu, capable & tourné à toutes sortes de disciplines, comme le témoigne Jules Scaliger, qui estimoit ses vers, & particuliérement ses Epigrammes, & ce qu'il a fait sur les Eclipses & sur la vicissitude des tems,

1. Ant. Possevin. in Apparat. Sacro Script. Eccl. pag. 988.
2. Jos. Scalig. in ipsis Scaligeranis pag. 213.
3. ¶. On peut voir pag. 325. &c. du Ménagiana tom. 1. la Critique de quelques Vers Grecs de Joseph Scaliger.
4. Dan. Heinsius Epist. de morte Joseph. Scalig. ad Casaub. in Collect. Bates.
5. Petr. Scriverius in Epistol. dedicat. Poëmaticon edit. 1640. &c.
6. Balzac Entretien 4. chap. 7. pag. 118. de l'édition d'Hollande in-12.
7. Jul. Cæs. Scalig Hypercritic. seu lib. 6. Poët. pag. 798.
8. ¶. Comme quelques-uns de ces Poëtes ont des noms qui leur sont communs avec d'autres Auteurs, il sera bon de les spécifier ici avec leurs noms de batême.
Joannes Stigelius.
Georgius Æmilius.
Melchior Acontius.
Hieronymus Volsius, car c'est Volsius qu'il faut lire, & non pas Volscius.
Joachimus Camerarius.

8. Olaüs

Melanchthon. tems, pour la netteté & la facilité du tour (7). Il ajoute que c'est sur ses pas qu'ont marché les plus considérables d'entre les Allemands qui sont venus après lui, comme Stigelius, Æmilius, Acontius, Volscius, Camerarius, &c. (8)

Mr. Borrichius dit que les Poësies de Melanchthon sont aisées & élégantes, & qu'elles ont même quelque délicatesse (9). [Voyés au Tome IV. des *Délices des Poëtes d'Allemagne*].

* *Philip. Melanchthonis Epigrammata* in-8. *Witt.* 1592.

C. ERASME MICHAELIS LÆTUS,

Du Dannemarck, Professeur de Copenhague, Poëte Latin, vivant vers l'an 1560. & depuis.

Lætus. 1296. *bis.* L'On trouve la Liste des Poësies de cet Auteur dans le Recueil qu'Albert Bartholin a fait des Ecrits Danois (10), entre autres:

1. Onze Livres des affaires de Dannemarck, faits pour les nôces de Frederic II. imprimés à Francford en 1573. *in*-4. 2. dix Livres des Margaretiques, concernant les différends entre Marguerite Reine de Dannemarck & Albert Roi de Suede, à Francford en 1573. *in*-4. 3. Quatre Livres de la Marine à Bâle en 1573. *in*-4. 4. Quatre Livres de la République de Nuremberg à Francford, en 1574. *in*-4. 5. Quatre Livres de Colloques Moraux à Bâle en 1573. *in*-4. 6. Les Bucoliques à Wittemberg en 1560. *in*-8. 7. Les Césars Italiens des Romains à Francford en 1574. *in*-4. 8. Une Congratulation sur le retour de Christiern III. à Copenhague en 1551. *in*-4.

Mr. Borrichius son compatriote (11) nous fait remarquer par ce grand nombre de Poësies qu'il avoit une grande facilité & une grande abondance, disant que ç'avoit été aussi le sentiment de Melanchthon (12). Mais il ajoute qu'il n'y a rien de digeré dans tous ces grands Ouvrages, que tout y est peu médité, mal poli, sans choix; qu'il avoit de l'élévation, mais par boutade & par caprice; en un mot qu'il s'étoit peu soucié de faire de bons vers, pourvû qu'il en fît beaucoup.

PETRUS LOTICHIUS SECUNDUS,

Du Comté de Nassau, né l'an 1528. le jour des Morts, Poëte Latin, mort l'an 1560. le septiéme jour de Novembre, âgé de 32. ans & cinq jours.

P. Lotichius. 1297. LEs Poësies de Lotichius ont été recueillies ensemble par Joachim Camerarius & par Jean Hagius de Franconie son ami, & on peut dire qu'elles en ont mérité la peine, puisque l'Allemagne n'avoit point encore eu de meilleur Poëte que lui, si on en excepte Eobanus de Hesse, dit Mr. de Thou (13). Il ne lui étoit pourtant inférieur en quelque genre de Poësie que ce fût & l'on peut dire qu'il le passoit pour le genre Elégiaque, pour lequel tous les meilleurs Poëtes du pays lui ont cédé volontairement la préséance, & nommément George Sabinus, Jean Stigelius, George Fabricius, Jean Postius, & Paul Melissus (14). En effet il avoit un talent tout extraordinaire pour l'Elégie, & quelques-uns prétendent que depuis Ovide personne n'y avoit encore mieux réussi. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il composoit ces vers parmi le tumulte du camp & sous les armes (15).

* J.

9. Olaüs Borrich. Dissert. 4. de Poët. Lat. num. 160. pag. 133.

10. Alb. Bartholin. Casp. Fil. de Scriptis Danor. pag. 40. edente Thoma fratre.

11. Olaüs Borrichius, Dissertat. ultima de Poëtis Latinis num. 221. pag. 168.

12. Philipp. Melanchthon. Epistol. ad Frederic. II. Daniæ Regem.

13. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. lib. 26. ad ann. 1560.

¶. *Omnium, meo quidem judicio*, dit Mr. de Thou, *qui secundum Eobanum Hessum in Germania Poëticam attigerunt præstantissimus.* Ce qui ne marque pas que Mr. de Thou préfére Eobanus à Lotichius, mais qui en bon Latin signifie que de tous les Poëtes qui depuis Eobanus avoient paru en Allemagne, Lotichius au jugement de Mr. de Thou étoit le meilleur.

14. Melch. Adam. de Vit. Philosoph. German. pag. 210. & Joach. Camerarius præf. ad edition. Carm. Petri Lotichii Secundi.

15. Gasp. Barthius & ex eo Georg. Math. Konigius in Bibl. V. & N. pag. 482. L. Joach. Fellerus præf. & not. ad Lotichii Eclog. de Saxon. & Palat. origin. Acta Eruditor. Lipsiensium anni 1682. pag. 55. 56. Item ead. anni 1684. tom. 3. pag. 542. ad fin. ubi de Brouchusio.

J. Lotichius.

* *J. P. Lotichii & Christiani Lotichii Poëmata* in-8. *Francof.* 1620. —— *Ejusdem Gynaicologia, sive de Nobilitate & perfectione sexus feminei*, in-8. *Rhint.* 1630. *

GEORGE SCHULER dit G. SABINUS,

Né dans la Marche de Brandebourg (ou dans la Ville même) l'an 1508. le 23. Avril, gendre de Melanchthon par sa premiére femme, mort l'an 1560. le deuxiéme jour de Décembre.

G. Sabinus.

1298. ON trouve parmi les *Délices des Poëtes Latins d'Allemagne* diverses Poësies de Sabinus comme de Lotichius, de Mélanchthon, &c. mais ce n'en est pas un recueil fort accompli, & il s'en trouve de Sabinus qui sont éparses de côté & d'autre, quoiqu'on ait tâché de les ramasser toutes dans l'édition de Leipsick de l'an 1597. *in*-8.

Il faut que ce Poëte ait eu de bonnes qualités pour se faire estimer par des connoisseurs aussi difficiles que les Italiens, & sur tout par les Cardinaux P. Bembo & G. Contarini, par Baptiste Egnace, Louïs Beccatelli, & quelques autres dont le goût n'étoit pas moins délicat (1). En effet Mr. Borrichius croit (2) qu'il y a peu de Poëtes Allemans que l'on doive préférer à ce Sabinus, sur tout si l'on considére comme sa diction est éxacte, son expression correcte & circonspecte, quoique, selon le même Auteur, elle n'en soit pas moins naturelle ni moins aisée. Il n'est point capricieux, il ne s'enfle & ne s'éleve point, sa veine coule avec autant d'égalité & de douceur que d'abondance. C'est aussi la pensée de Melchior Adam, qui ajoute que Sabinus a eu grand soin d'éviter les élisions & le concours des lettres qui sont rudes à prononcer, & qu'il a tâché sur toutes choses de se former sur les Anciens (3).

GEORGE DE MONTEMAJOR,

Portugais, Poëte Castillan, natif de Montemor près de Conimbre, Musicien de la Chapelle du Roi d'Espagne, mort vers l'an 1560. ou 1561.

G. de Montemajor.

1299. LEs Poësies rimées de cet Auteur en Langue vulgaire ont été imprimées plusieurs fois à Sarragosse, à Salamanque & ailleurs, en un volume qui a pour titre le *Chansonnier de George de Montemajor*; mais comme elles lui ont fait moins d'honneur que sa *Diane*, je reserverai à parler de lui plus au long parmi les faiseurs de Romans, c'est-à-dire, de Poësies en prose.

* *Las obras Poëticas de George de Montemayor* 2. *Tom.* in-8. *en Amberes* 1554. —— *Los siete libros de la Diana de Montemayor* in-8. *en Valencia* 1602.

Les quatre CAPILUPI,

De Mantouë; savoir, 1. Lælius; 2. Hippolyte; 3. Camille; 4. & Jules, tous freres, Poëtes Latins (4). Lælius vécut 62. ans & 15. jours & mourut l'an 1560. le 3. Janvier.

Capilupi.

1300. LE plus célébre des quatre, est Lælius Capilupus qui s'est distingué dans le Monde par ses Parodies & ses Centons sur Virgile [*in*-8. à Cologne 1601]. On y a remarqué tant d'adresse, d'artifice & de conduite, que, selon Mr. de Thou (5), il n'a pas seulement effacé Ausone & Proba Falconia, mais qu'il semble même que c'est Virgile qui a fait un Poëme sur les *Moines* & un sur la *Vérole*, quoiqu'il n'y eût de son tems ni Moines ni Vérole (6).

On

1. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1560. ad fin.

2. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. num. 165. pag. 135.

3. Melch. Adam de Vit. Philosoph. Germanor. pag. 230. 231.

4. ¶. Et Italiens. Camille mourut le premier des quatre. Hippolite fait Evêque de Fano en 1560. mourut l'an 1580. agé de 68. ans.

5. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1560.

Hieronym. Ghilin. in Theatro Homin. litterator. part. prima Italicè p. 145. 146.

6. C'est de la Grosse que nous appellons mal de Naples.

7. Olaüs Borrichius, Dissertatione 3. de Poët. Latin. num. 96. pag. 96.

8. ¶. Le 1. d'Elégies.
Le 2. d'Epigrammes.
Le 3. d'Odes.

Le

Capilupi. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire ; & que quelques-uns de ceux qui l'ont suivi, comme Alexandre Ross d'Aberdeen en Ecosse, & Pierre Ange Spera de Pomarico dans la Basilicate, ont beaucoup encheri sur lui dans cet Art de démembrer & de recoudre Virgile ; le premier dans sa *Psychomachie*, à laquelle quelques-uns ont prétendu joindre les treize Livres de son *Virgile Evangelizant* ; le second dans ses quatre Livres de la Passion de Jesus-Christ.

Les trois autres Capilupi se sont exercés à diverses sortes de Poësie, sans s'élever beaucoup au-dessus de la populace des Poëtes. On dit toutefois que leurs Elégies sont plus fleuries que le reste (7). Leurs Poësies se trouvent au premier tome des *Délices des Poëtes Latins d'Italie*.

* *Julii & Lælii Capiluporum fratrum Centones Virgiliani &c. ab Henrico Meibomio* in-4. *Helmestadii* 1600. —— *Eorundem Carmina* in-4. *Romæ* 1527. *

LE CARDINAL DU BELLAY,

(*Jean*) frere de Guillaume & de Martin Evêque de Paris, mort à Rome l'an 1560. Poëte Latin.

Le Card. du Bellay. 1301. ON a de ce Prélat trois Livres de Poësie Latine (8) qui feroient honneur à un homme qui n'auroit paru dans le Monde qu'en qualité de Poëte. Mais il en a eu d'autres qui l'ont rendu si recommandable dans l'Eglise & dans l'Etat, que celle de Poëte en a été presque obscurcie ou couverte.

Ses vers ont été loués par Messieurs de Thou (9) & de Sainte Marthe (10), qui disent qu'on y trouve cet air de noblesse, & les marques de ce grand cœur qu'il faisoit paroître ailleurs.

JOACHIM DU BELLAY,

Natif d'Angers, Archidiacre & Chanoine de Notre-Dame de Paris, Parent du Cardinal du Bellay, oncle de l'Evêque Eustache (11), Seigneur de Gonnor, mort l'an 1560. (12) le premier jour de Janvier, âgé de 35. ans, Poëte Latin & François.

Joachim du Bellay. 1302. DU Bellay fut un des premiers en France qui allérent au-devant des Muses que Ronsard y fit venir, & qui les embrassérent avec le plus d'affection, pour me servir des termes de Mr. de Sainte Marthe (13).

Il avoit pour les vers François, une abondance & une facilité presque semblable à celle d'Ovide, & Scaliger n'a point fait difficulté de dire (14) qu'il avoit même la douceur de Catulle autant dans les vers Latins que dans les vers François. Mr. Sorel prétend que ses vers avoient de la force qui étant jointe à cette douceur (15) lui avoit acquis l'estime des personnes de son siécle. Et Mr. Godeau dit que c'étoit une force de génie prodigieuse accompagnée de beaucoup de doctrine pour la Poësie (16), mais qu'il n'a point apporté tout le soin possible pour observer les régles de la Poësie. Ce défaut n'a pourtant pas empêché quelques Critiques étrangers de dire (17) que ses vers étoient assés travaillés & polis, & qu'ils faisoient paroître même une certaine élévation qui a quelque chose d'Héroïque.

Ces qualités véritables ou apparentes lui ont fait donner le second rang d'après Ronsard, parmi nos Poëtes qui ont précédé la réforme de notre Langue. Et ce rang lui a été donné assés généralement, même au préjudice de Remi Belleau par des Critiques de la premiére considération, par

Le tout imprimé in-8. chés Robert Etienne 1546. à la suite de 3. livres d'Odes de Salmon Macrin.

9. Jac. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1560.

10. Scævol. Sammarthan. Elog. Gallor. eruditor. lib. 1. pag. 10.

11. ¶. Joachim du Bellai étant fils de Jean du Bellai, *qui* étoit frere d'Eustache Evêque de Paris, étoit par conséquent non pas oncle, mais neveu de cet Eustache.

12. ¶. Que suivant le Calendrier François on comptoit alors 1559. avant Pâque.

13. Scævol. Sammarthan. lib. 1. Elogior. de Gall. erudit. pag. 37. edit. in-4.

14. Joseph. Just. Scalig. in primis Scaligeranis pag. 129. 130. au mot *Ronsardus*.

15. Charles Sorel dans la Biblioth. Françoise pag. 202.

16. Ant. Godeau dans son Discours sur les Oeuvres de Malherbe à la tête de l'édit.

17. Olaüs Borrichius, Dissertationum de Poëtis Latinis pag. 112. &c.

Joachim du Bellay.

par Mr. de Thou (1), par Joseph Scaliger (2), par Mr. le Cardinal du Perron (3), par Mr. de Sainte Marthe, & par d'autres encore de moindre trempe, quoique quelques-uns d'entre eux ayent remarqué beaucoup d'inégalité & d'autres défauts dans ses piéces.

Il avoit un talent tout particulier pour le Sonnet, comme l'a remarqué Mr. Colletet (4), qui dit que de tout ce grand nombre de Sonnets divers qui parurent dans le siécle passé, il n'y a guéres que les siens qui ayent forcé le tems. Il remarque que ceux qu'il a faits sur les Antiquités de *Rome*, & ceux qu'il a appellés ses *Regrets*, ont été estimés des personnes les plus intelligentes, & reçûs du Public avec des applaudissemens qui semblent durer encore aujourd'hui, à cause de quelques beautés naturelles qui n'ont pas vieilli comme a fait le langage.

Mais il n'avoit pas le même succès dans ses vers Latins que dans ses François. C'est ce qu'il éprouva avec assés de chagrin, lorsqu'étant à Rome avec le Cardinal du Bellay, il voulut faire changer de langage à sa Muse. Car comme elle étoit accoûtumée à la mollesse & aux maniéres de la Langue Françoise qui avoit même alors ses beautés particuliéres, elle ne pût s'accommoder aisément de la gravité & de la majesté de la Latine. On n'a point laissé d'estimer ce qu'il a fait sur *Veronide*, sur *l'enlevement d'une fille*, *quelques Epigrammes*, & d'autres piéces Latines (5).

La liste de ses Ouvrages se trouve en partie dans le Ghilini (6), & dans François de la Croix du Maine (7), mais elle est beaucoup plus accomplie dans du Verdier de Vauprivas (8), & l'édition qui en fut faite à Paris in-4. en 1561. est assés complette, aussi-bien que celle de l'an 1584. *in*-12. (9).

Mais pour faire honneur à sa mémoire, il ne faut pas oublier de dire qu'il avoit déja dit adieu à la galanterie, & qu'il ne songeoit plus qu'à prendre des occupations sérieuses & dignes d'un Ecclésiastique destiné pour être Archevêque de Bourdeaux, lorsqu'il mourut en la fleur de son âge, & l'on peut dire que ses Poësies lascives sont d'autant moins dangereuses aujourd'hui que le vieux style les met moins en état d'être lûës & goûtées dans notre siécle, qui ne sent plus si fort cette douceur admirable qui étoit le vrai caractére de ses Poësies, selon Estienne Pasquier (10).

* *Joachimi Bellaii Poëmatum libri* IV. *Elegiæ*, *amores*, *varior. Epigrammata*, *Tumuli*, in-4. *Parif.* 1558. —— *Tumulus Henrici II. Gall. Regis*, & *ejusdem Elegia* in-4. *Parif.* 1559. *

GABRIEL FAERNO,

De Cremone, Poëte Latin, mort l'an 1561. le 17. Novembre à Rome.

Faerno.

1303. CEt Auteur n'étoit pas seulement bon Critique pour la correction des Auteurs & le déchiffrement des Manuscrits, (ce que je suis bien aise de remarquer en passant, parce que je n'en ai point parlé au Recueil des Critiques Grammairiens): mais il étoit encore assés heureux en Poësie.

Nous avons de lui, outre quelques Elégies Latines, une centaine de Fables choisies parmi celles des Anciens, & sur tout d'Esope, mises en vers de diverse mesure, mais particuliérement en vers Iambes.

Mr. Borrichius a remarqué que bien qu'il ne soit pas toujours égal, il ne laisse pas de marcher pour l'ordinaire assés rondement, ayant le style conforme à la matiére qu'il traite, c'est-à-dire modéré & médiocre (11).

Mr. de Thou reconnoît (12) qu'il a rendu

1. Jacob. Aug. Thuan. Historiar. suor. tempor. ad ann. 1560. Sed præcipue ad annum 1577. ubi de Remigio Bellaqueo Poët. Gall.

2. Prim. Scaligeran. ut suprà Edition. Groningan. &c.

3. Perronian. Collect. pag. 30. in Joach. du Bellay, &c.

4. Guill. Colletet, Art Poëtique Traité du Sonnet, nombre 7. pag. 36. 37. nombre 8. pag. 43. 44. 45. & nombre 12. pag. 75. 76.

5. Sammarthan. in Elog. & Thuan. in Histor. ut suprà.

6. Girolam. Ghilini nel Theatro d'Huom. litterat. parte segond. pag. 115. 116.

7. Franç. de la Croix du Maine dans sa Bibliothéque Françoise.

8. Antoine du Verdier dans sa Biblioth. des Ecrivains de la France, &c.

9. ¶. La derniére est celle de 1592. à Rouen *in*-12.

10. Estienne Pasquier, Recherches de la France livre

Faerne. du fort bon service aux Ecoliers par ce travail, mais qu'il auroit encore beaucoup plus obligé le Public, s'il eût bien voulu faire à Phedre l'honneur de le nommer & de reconnoître qu'il s'étoit servi utilement de lui (13), ou qu'il l'avoit voulu imiter au lieu d'en supprimer l'éxemplaire qu'il avoit chés lui, & d'empêcher, s'il eût pû, que ce bel Auteur ne vît le jour, comme il a fait dans la suite par la grace de Mr. Pithou, de Mr. Rigaut & des autres.

* *Faerni (Gabrielis) Explicationes in centum Fabulas ex antiquis Scriptoribus delectas* in-8. *Bruxellis* 1582. —— *Gab. Faerni Fabulæ ex veteribus Auctoribus deprompta* in-4. *Romæ* 1515. *

JEAN STIGELIUS,

Allemand, natif de Gothe en Thuringe, mort le 21. Février 1562. en la quarante-septiéme année de sa vie, Poëte Latin.

Stigelius. 1304. LEs vers de cet Auteur se trouvent au sixiéme Tome des *Délices des Poëtes d'Allemagne*. On les a mis aussi en un volume à part qui comprend des Epithalames, des Epitaphes & des Epigrammes. Il avoit aussi tourné plusieurs Pseaumes en vers, il avoit même commencé des Fastes Chrétiens à l'imitation d'Ovide.

Mr. Borrichius dit (14) qu'il a le style serré, grave, & agréable; qu'il fait paroître du feu quand la matiére semble le demander; & que ses Elégies ont quelque chose de plus beau que le reste de ses Poësies.

* *Joh. Stigelii Elegia in Germaniam* in-8. *Isleb.* 1604. —— *Ejusdem Ecloga* I. in-8. *Basil.* 1546. *

ESTIENNE DE LA BOETIE,

Natif de Sarlat en Périgord, Conseiller de Bourdeaux, mort l'an 1563. le dix-huitiéme jour d'Août, âgé de 32. ans, 9. mois & 17. jours. Poëte François & Latin.

1305. NOus avons des Ouvrages de cet Auteur tant en prose qu'en vers, qui nous font juger qu'il auroit pû aller fort loin s'il avoit plû à Dieu de le laisser vivre. Michel de Montagne son ami eut soin de les recueillir après sa mort, & de les publier (15). Mr. de Thou témoigne qu'il avoit l'esprit fort beau, qu'il avoit du génie, de la doctrine, de la délicatesse même, & de l'éloquence (16). Mr. de Sainte Marthe dit (17) que ses Poësies ont beaucoup de grace, d'élégance & de facilité. Il ajoute même que la Boëtie a été le premier dans l'Aquitaine ou la Guienne, qui depuis Ausone ait traité la Poësie sérieusement & qui ait fait même quelque envie à l'Italie. On peut voir ses Eloges dans les Essais de Montagne, dans la Bibliothéque de la Croix du Maine & de du Verdier, &c. Etienne de la Boetie.

ADRIEN TOURNEBOEUF dit TURNEBE, (18)

Natif d'Andelis en Normandie, Professeur Royal en Langue Grecque à Paris, mort l'an 1565. le douziéme jour de Juin, âgé de 53. ans, Poëte Grec, Latin & François, appellé *Tourné-vous* par les Gascons & les Languedochiens, lorsqu'il régentoit à Toulouse. Turnebe.

1306. TUrnebe ne s'est point contenté de la réputation d'excellent Critique & de bon Traducteur, il a fait encore un grand nombre de vers en Grec, en Latin & en François (19), dont plusieurs n'ont pas vû le jour: mais ce que l'on en a imprimé a été suffisant pour faire dire à Scaliger (20) qu'il étoit laborieux & éxact dans sa versification (21), & à Mr. de

vre 7. chap. 7. pag. 622.
11. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. pag. 98. &c.
12. Jac. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1561. &c.
13. ¶. Voyés le Menagiana tom. 3. pag. 225. &c.
14. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin, pag. 136.
15. ¶. A Paris in-8. chés Fédéric Morel 1571.
16. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. lib. xxxvi.
17. Scævol. Sammarthan. Elogior. Gallor. erudit. lib. 2. pag. 40.
18. ¶. Voyés l'Art. 19.
19. ¶. Il ne nous en reste point en François, & presque point en Grec.
20. ¶. Il faloit dire *Joseph Scaliger*.
21. Lorenzo Crasso Histor. de Poët. Grec. pag. 11. de Scaligero.

Turnebe. de Sainte Marthe qu'il étoit sublime & subtil dans sa Poësie (1).

* *Adriani Turnebi Opera omnia* in-fol. 3. *Tom. Argent.* 1600. —— *Ejusdem Poëmata* in-8. *Paris.* 1580. *

AONIUS PALEARIUS, (2)

Natif de Veroli dans la Campagne de Rome, Poëte Latin, brûlé (3) à Rome l'an 1566. pour avoir dit que l'Inquisition étoit un poignard dont on vouloit assassiner les Gens de Lettres (4).

Aonius Palearius. 1307. CEt Auteur, outre quatre Livres d'Epîtres & d'Oraisons, a publié un Poëme sur l'immortalité de l'ame en trois Livres, qui a été imprimé en différens endroits de l'Italie & de l'Allemagne. Jules Scaliger qui avoit vû cet Ouvrage avant que de publier sa Poëtique, dit qu'Aonius a choisi un sujet aussi difficile à traiter en vers qu'il est illustre, & que c'est de cette difficulté que vient cette inégalité que l'on trouve dans son style. Car on voit que tantôt il s'éléve, qu'il devient figuré & fleuri; & que tantôt il rampe par terre, se contentant d'expliquer sa pensée d'une maniére toute nuë & toute simple pour la mieux faire entendre. Ce Critique ajoute qu'Aonius a été si scrupuleux & si superstitieux, qu'il n'a pas même osé achever les Hemistiches (5) qui ont un sens accompli (6).

* *Aonii Palearii Opera* in-8. *Basil.* 1540. —— *Ejusdem de animarum immortalitate lib.* III. in-8. *Lugd.* 1536. *

ANNIBAL CARO,

Commandeur de Malte, natif de *Civita nuova* dans la Romagne, Poëte Italien, mort à Rome l'an 1566. âgé de 59. ans, cinq mois & deux jours.

Annibal Caro. 1308. NOus avons parlé ailleurs de la belle Traduction qu'il a faite de l'Enéïde de Virgile en vers Italiens (7). On peut ajouter seulement que cet excellent Ouvrage est, au jugement de quelques Critiques (8), le plus célébre de tous ceux qui ont été composés dans l'Italie en vers *déliés* qu'on appelle *Sciolti*. Ce sont des vers de suite comme ceux de Virgile même; & la diversité de Stances y seroit fort inutile, puisqu'il n'y a pas de rime. Le corps de l'Ouvrage est de vers héroïques d'onze syllabes. Mais l'Auteur y mêle quelquefois des vers de douze syllabes appellés *Sdruccioli*, principalement quand il fait parler les Dieux. Il y mêle aussi des vers de dix syllabes, qui finissent par l'accent. Et c'est par cette pratique qu'il a plus facilement exprimé les beautés & les graces de son Original.

Ses autres Poësies en Langue vulgaire, ont été recueillies & imprimées ensemble à Venise l'an 1584. [*in*-4. 1572. chés Alde Manuce], & depuis encore ailleurs. On estime beaucoup ses *Sonnets*, dont le plus beau & le plus remarquable, au jugement du Caporali & de Mr. Ménage (9), est celui de la *Belle Matineuse*, qui a été imité depuis par plusieurs de nos Poëtes François.

Le Caro a fait une Comédie sous le titre de *Li Straccioni* (10). Mr. de Balzac dit (11) qu'elle paroît assés bonne & judicieuse, mais qu'il y en a encore de meilleures. Il témoigne ailleurs que l'on trouve dans cette Comédie quelque chose de moral qui plaît assés, & qu'il semble qu'on y voit

1. Scævol. Sammarthan. Elogior. lib. 2. pag. 45. 46. Item. La Cr. du Maine Bibl. Fr.

2. ¶. Voyés le Ménagiana tom. 1. pag. 215. &c.

3. ¶. Bayle qui au mot *Palearius* a repris Simler d'avoir dit dans son Abrégé de la Bibliothéque de Gesner que Palearius avoit été décapité à Rome en 1570. n'a pas pris garde que cetté double erreur ne tomboit pas sur Simler qui n'a continué Gesner que depuis 1545. jusqu'à 1555. mais sur Jean-Jaques Frisius qui a continué l'Ouvrage jusqu'à 1583.

4. Jac. Aug. Thuan. Histor. suor. temp. lib. 39. ad ann. 1566. pag. 812. edit. Parisiens.

5. ¶. Il n'y en a en tout que cinq, mais c'est trop, & s'il l'a fait à l'éxemple de Virgile, on peut dire qu'il ne l'a imité qu'en cela, sa versification n'étant rien moins que Virgilienne.

6. Jul. Cæs. Scalig. in Hypercrit. seu lib. 6. Poët. pag. 796.

7. ¶. Paul Béni pag. 153 de la comparaison qu'il a fait d'Homére & de Virgile, a observé que cette Traduction excédoit de cinq mille vers l'original.

8. Nouv. Méthode de la Langue Ital. 3. partie pag. 117. de Port Royal.

9. Gilles Ménage Dissertat. sur les Sonnets pour la Belle Matineuse, à la fin de ses Oeuvres de l'édit. in-4. pag. 107. 108. & suivantes.

10. Les Déchirés.

11. J. L. Guez de Balzac Lettre XVII. à Chapelain de l'an

Annibal Caro.

voit la grandeur modeste, & le bon ménage de la République Romaine.

Il a composé encore une autre piéce de Poësie, qui a fait beaucoup de bruit en Italie. C'est *La Canzone de' Gigli d'oro* (12), [*in-4.* à Florence 1568.] que le Cardinal Farnese lui fit faire à l'honneur de la Maison Royale de France. Elle fut censurée par Louïs de Castelvetro de Modene, Critique célébre pour sa capacité, mais plus fameux encore par son chagrin & sa bizarrerie. Il a parlé si mal de la piéce & de son Auteur, que les Académiciens des *Banchi* de Rome, se sont crûs obligés de prendre la défense de l'un & de l'autre, & ils publiérent une Apologie qui est forte pour la piéce du Caro & vigoureuse contre Castelvetro, comme nous l'apprend le Ghilini (13). Et c'est peut-être par rapport à ce sujet que Mr. de Balzac disoit à Mr. Chapelain (14) qu'il estimoit toujours le Caro plus honnête homme que son adversaire (15), quoique cet adversaire fût peut-être plus grand Docteur que lui.

Ce même Auteur témoigne qu'il préféroit le Caro à l'Arioste en bien des endroits, & l'on peut dire que la qualité dominante de toutes ses Poësies, est la gentillesse qui semble en être le caractére, selon la remarque de Mr. Costar (16).

BENEDETTO VARGHI,

Natif de Fiesoli (17) en Toscane, Poëte Italien (18), mort le 16. Novembre de l'an 1566. (19).

Varchi.

1309. LA prose de cet Auteur est fort éloquente, au jugement des Italiens, mais ses vers n'ont guéres moins de douceur, quoiqu'ils n'ayent pas la force ni la beauté de ceux des Poëtes du premier ordre (20).

On a ses Epigrammes, deux Livres de Poësies mêlées, des Idylles ou Pastorales, une Comédie appellée *La Suocera* ou *La Belle-Mere*, [in-8. *in Fiorenza* 1569].

* *Sonnetti di M. Benedetto Varchi* in-8. *in Fiorenza* 1555.

VIDA,

(*Marc Jerôme*) natif de Cremone, Evêque d'Alba au Montferrat; Poëte Latin, mort le vingt-septiéme jour de Septembre de l'an 1566.

Vida.

1310. CE Poëte, outre les trois Livres de l'Art Poëtique dont nous avons parlé ailleurs, a donné divers Ouvrages dont les principaux sont; 1. *La Christiade*; 2. *Les vers à Soie*; 3. *Le jeu des Echecs*; 4. *Des Hymnes*; 5. *Des Bucoliques*, & diverses autres piéces de moindre grandeur.

Si l'on s'étoit donné la peine de recueillir dans le Senat des Critiques, les voix de ceux qui ont été & qui sont encore pour Vida, lorsqu'il s'agit de donner au premier des Poëtes modernes le second rang d'après Virgile; on les auroit trouvées en si grand nombre, qu'il auroit été inutile à tout autre Poëte d'aspirer à cet honneur à son préjudice. Aussi étoit-il, selon Sixte de Sienne (21), l'imitateur incomparable de la Poësie de Virgile; & selon Boissard (22), c'est celui qui en a approché le plus près. C'est sans doute cette considération qui aura pu porter Joseph Scaliger à dire (23) que Vida est un Poëte très-grand & très-accompli, & que quiconque en jugeroit

l'an 1638. du troisiéme livre, & Lettre XVIII. au même du même livre.

12. Des Lys d'or.

13. Girolamo Ghilini Teatro d'Huomini Letterati parte prim. pag. 14.

14. Balz. livre cinquiéme lettre cinquiéme à Chapelain.

15. ¶. Balzac en cela se trompoit. Castelvétro alloit droit & fondoit sa critique sur de bonnes raisons. Le Caro n'en ayant pas de solides pour y répondre se sauva comme il put par le ridicule qu'il tâcha de donner à son adversaire.

16. Costar, Défense de Voiture tom. 2. p. 61. &c.

17. ¶. Il étoit de Florence comme lui-même le dit dans son Ercolano dont on peut voir les termes c. 35. p. 112. du tom. 1. de l'Anti-Baillet, où il est aussi remarqué qu'il faut dire *Fiésole* & non pas *Fiesoli*.

18. ¶. Il pouvoit ajouter, & Latin. Le livre intitulé *Carmina quinque Etruscorum Poëtarum* de l'impression des Giunti 1562. *in-8.* contient depuis la page 137. jusqu'à la 172. des vers Latins du Varchi.

19. ¶. Agé de 63. ans.

20. Girol. Ghilini tom. 1. Theatr. d'Huom. Letter. part. 1. pag. 30.

21. Franc. Sixt. Senens. in Biblioth. Sanct. lib. 4. &c.

22. Janus Jacob. Boissard. in Bibliothec. Calcograph. &c.

23. Jos. Scalig. in Confutatione fabulæ Burdon. p. 313.

Vida.

roit autrement, ne pourroit paſſer que pour un niais & pour un innocent. Jules Céſar ſon Pere nous apprend que la plûpart des connoiſſeurs de ſon tems le faiſoient paſſer pour le Prince des Poëtes de ce ſiécle-là (1), & ceux qui ont voulu lui diſputer cette principauté en lui oppoſant Buchanan, ont perdu leur cauſe, au jugement de tout le Monde (2).

Entre les divers Ouvrages qu'il a faits, il n'y en a point qui ait plus contribué à le mettre dans cette réputation que les deux Livres des *Vers à Soie*. Ce Poëme, dit Scaliger l'ancien (3), eſt le Roi des Ouvrages de Vida. Il eſt beaucoup plus correct & plus châtié que les autres, & l'on y trouve plus d'Art Poëtique.

Celui qui occupe le ſecond rang du mérite dans l'eſprit des Critiques, eſt le Poëme du *Jeu des Echecs*. Le même Auteur témoigne que l'invention en eſt belle, quoiqu'elle paroiſſe plûtôt venir d'un jeune homme que d'une perſonne de ſa gravité. Le tour des choſes y eſt ſi heureux, qu'il ſuffit ſeul pour nous convaincre qu'il avoit un génie admirable; & le ſtyle y reſſemble ſi fort à celui de Virgile, qu'on le prendroit volontiers pour une parodie de ce Poëte.

Ce ſont principalement ces deux Poëmes qui ont fait dire à Mr. Borrichius que Vida eſt fort éxact dans ſa diction, qu'il eſt réglé & juſte dans la diſpoſition & l'ordonnance de ſa Fable, égal & proportionné dans la diſtribution de ſes parties, qu'il a de la force par tout, qu'il a l'air noble & élevé même dans les moindres choſes, qu'il eſt même éloquent, abondant, & fleuri preſque par tout (4).

Les cinq Livres de la *Chriſtiade* lui ont fait auſſi beaucoup d'honneur, quelque choſe que les Critiques ayent faite pour en diminuer le prix, ou du moins pour en publier les défauts. Mais Mr. de Thou a cru que ce ſeroit faire ſon éloge ſuffiſamment de nous marquer ſeulement (5) que Vida a été le premier d'entre les Italiens après Sannazar, qui ſe ſoit aviſé de tranſporter l'Art Poëtique dans le Chriſtianiſme, & qui s'en ſoit acquitté avec tant d'élegance & de pureté.

Vida.

Ceux qui ſavent combien il faut de respect, de circonſpection, & de délicateſſe pour traiter dignement un ſujet de Religion, n'auront pas de peine d'un côté à concevoir que cet Ouvrage doit être le moins heureuſement éxécuté d'entre ceux de Vida; & de l'autre ils ſe porteront plus volontiers à excuſer les défauts de la Chriſtiade, que ceux qui pourroient ſe trouver dans les Poëmes des Vers à Soie, & du Jeu des Echecs.

C'eſt une indulgence qui ſemble être dûë à la piété de ſon Auteur, dont cet Ouvrage eſt un grand monument. Mais les Critiques ne ſe croyent pas obligés à tous ces égards, & ils n'ont pas manqué de nous dire au ſujet de ce Poëme, que ſachant fort bien diſtinguer le Poëte d'avec le Chrétien, ils ne s'appliquent qu'à l'éxamen de la Poëſie, ſans vouloir ſe rendre les Juges de la Piété. C'eſt dans cette diſpoſition que Jules Scaliger, le P. Rapin, le P. Friſon & les autres Critiques, ont crû pouvoir faire leurs réfléxions ſur ce Poëme.

Le premier après avoir témoigné qu'il ſeroit difficile de trouver quelqu'un qui fût plus régulier & mieux entendu que lui pour l'arrangement de ſa matiére, & qui ſût faire un choix plus judicieux de ce que l'invention peut produire pour les comparaiſons, dont perſonne après Oppien n'a fait un emploi plus fréquent que lui; après avoir auſſi remarqué en lui toutes les graces & les beautés, toute la force & l'énergie, toute la naïveté & la candeur qu'on peut attendre d'un habile ouvrier & de la qualité de cet Ouvrage, n'a point laiſſé d'y trouver quelque choſe de défectueux. Il prétend que ſon ſtyle n'eſt point égal ni uniforme; qu'il n'eſt point juſte ni diſcret dans quelques-unes de ſes comparaiſons, & entre autres dans celle qu'il fait de JESUS-

1. Jul. Cæſ. Scaliger in Hypercrit. ſeu lib. 6. Poëtices pag. 802. 803. 804.

2. L'Ab. de Saint Leu Lettre ſeconde MS. à Abel de Rantilly.

3. Cæſ. Scalig. in Poëtic. loco ſuprà laudato fuſè pag. 805. 806.

4. Olaüs Borrichius, Diſſertation. 3. de Poët. Latin. num. 117. pag. 107.

5. Jacob. Auguſt. Thuan. Hiſtor. ſuor. tempor. ad ann. 1566.

Ant. Teiſſier dans les Additions aux additions des Eloges de Mr. de Thou tom. 2.

Vida.

sus-Christ avec la riviére du Pô, qui est enflée de toutes les autres riviéres de Lombardie ; qu'il a inséré beaucoup de choses contraires à la simplicité de la Religion, qui pourroient passer pour des traits d'impiété dans la pensée des Dévots & des personnes graves, quoiqu'elles ne passent que pour des taches légéres dans l'esprit des Critiques. Il ajoute qu'on ne peut presque pas dire quel est le caractére de Vida, parce qu'il n'est pas le même par tout, & qu'il s'en est formé un tout-à-fait bizarre par le mélange qu'il a fait de ceux de Lucrece, de Catulle & de Virgile, qu'il a tâché d'imiter tout à la fois. C'est ce qui fait que sa Muse paroît tantôt toute nue, tantôt revêtuë de trop d'ornemens ; quelquefois trop précipitée, & quelquefois trop lente (6). Enfin il dit que Vida n'a point ménagé ses ombres & ses irrégularités comme font les habiles Peintres dans leurs tableaux, mais qu'il s'en trouve un si grand nombre que le corps de son Ouvrage en est tout obscurci & tout contrefait.

Le P. Rapin qui reconnoît que Vida est celui des Modernes qui a le plus de génie pour soutenir toute la noblesse d'une narration en vers héroïques & qu'il en a donné des marques dans son Poëme sur la mort de J. C. prétend (7) que s'il n'avoit quelquefois des bassesses d'expression & des duretés semblables à celles de Lucrece, son style seroit incomparable. Il dit en un autre endroit que la pureté du style de Vida est admirable, mais que l'ordonnance de sa Fable n'a nulle délicatesse, & que sa maniére n'est nullement proportionnée à la dignité de son sujet. Et dans la premiére partie de ses Réfléxions (8) il juge de lui, comme de plusieurs autres, qu'il a copié les phrases de Virgile sans en exprimer l'esprit; qu'il a quelques traits de ce grand air, mais en assez petit nombre, & que parmi les efforts d'imitation servile, il laisse de tems en tems échapper des traits de son esprit. Ce qui ne regarde pas moins les autres Poëmes de Vida que celui de la Christiade.

Enfin le P. Frizon a trouvé dans ce dernier diverses fautes contre les bien-séances (9), parmi lesquelles il compte deux discours aussi longs que celui d'Enée à Didon, faits par Saint Joseph & par Saint Jean, pendant que Jesus-Christ est conduit devant le Tribunal de Pilate pour y être condamné à mort. En quoi Mr. Bayle approuve la censure du P. Frizon (10), parce qu'effectivement il n'y a point d'apparence que ce Juge fût alors en état d'écouter tranquillement toutes les particularités de la naissance, de l'éducation, & de la Vie du Fils de Dieu.

Pour ce qui est des Hymnes, des Odes, des Eglogues & des autres petites piéces des vers que Vida a faites, Mr Borrichius avouë (11) qu'elles sont beaucoup inférieures à ses trois grands Poëmes. Jules Scaliger a osé dire même qu'elles sont puériles, & triviales, & qu'ayant voulu imiter Catulle mal à propos, au lieu des graces & des beautés naturelles de cet Ancien, il n'a que du fard & de l'afféterie qui le rend méprisable (12). Mais ceux qui jugent que cette Critique de Scaliger est excessive, peuvent se contenter de dire avec le P. Rapin (13) que Vida est trop contraint dans ces Piéces, parce qu'il s'est attaché avec trop de scrupule à la pureté de son Latin.

* *Marci Hier. Vida Cremonensis Poëmata omnia* in-8. *Cremonæ* 1550. —— *De Arte Poëtica*; *de Bombyce*, & *Ludo Scacchorum Libri. Hymni & Bucolica, ex antiquissima editione ipsius Auctoris*, in-4. *Romæ* 1527. *

LOUIS DOLCE,

Venitien, Poëte Italien, mort dans son pays l'an 1568. âgé de 60. ans, dans la derniére nécessité.

Louïs Dolce.

1311. ON compte parmi les Poësies du Dolce deux Poëmes héroïques; savoir, 1. Les premiéres expéditions ou *entreprises de Roland*, 2. *Le Sacri-*

6. Scaliger pag. 806. 807. lib. 6. Poëtices &c.
7. René Rapin, Réfléxions sur la Poëtique, séconde partie Réfléxion x. Item Réfléxion. xvi.
8. Le même aux Refl. générales de la Poët. pag. 87. edit. in-12.
9. Leonard Frizon in lib. 1. de Poëmate cap. quinto, pag. 41. 42. Item in Præfatione ad id operis.
10. Nouvelles de la Republ. des Lettres du mois d'Octobre de l'an 1684. pag. 230.
11. Ol. Borrich. ut suprà.
12. Jul. C. Scalig. ut suprà.
13. Ren. Rap. Reflex. xxx. de la seconde partie sur la Poëtique, &c.

Vida. *cripante.* Deux Tragédies, savoir, *Didon* & *Jocaste :* plusieurs Comédies, comme 1. le *Mari*, 2. le *Ragazzo* c'est-à-dire, le Valet ou le Goujat, 3. le *Capitaine*, 4. la *Fabrizia :* quelques Romans en Stances de huit vers, comme *Palmerin d'Olive* & *Primaleon de Grece*, sans parler d'un Recueil qu'il a fait des Poësies de divers Auteurs Italiens, & de quelques traductions des Anciens qu'il a publiées en vers.

Il avoit une grande facilité pour la Poësie ; mais il n'avoit pas l'esprit assés libre ni dégagé pour bien réussir, & l'on dit que ses vers se sentent un peu de la dureté de sa fortune.

Ils sont pourtant loués par le Ghilini (1), mais cet Auteur s'est fait un devoir de faire des éloges plutôt que des jugemens.

* *Lud. Dolce cinque primi canti di Sacripante* in-8. *Vinegia* 1535. & in-4. 1536. — *Tragedia intitulata Didone* in-8. *Vineg.* 1547. — *Ifigenia* in-8. 1551. — *Thyeste* in-8. *Venet.* 1547. —— *La Hecuba* in-8. *Venet.* 1549. —— *Comedia Fabritia* in-8. *Venet.* 1549. —— *Il Capitano & il Marito*, in-8. *Venet.* 1547. *Tragedia*, *Mariana* in-8. *Venet.* 1593. —— *Tragedia sito è forma dell Inferno* in-8. —— *Le Trojane* in-8. *Venet.* 1593. —— *Le Transformationi d'Ovidio, di Lud. Dolce, con gli argomenti & allegorie & al fine di ciascun canto* in-4. *in Venet.* 1551. 1557. — *Vita di Carlo Quinto* in-4. *Venet.* 1561. —— *L'Achille & l'Enea di Ludov. Dolce con allegorie & figur.* in-4. *Venet.* 1572.

DIEGO HURTADO DE MENDOZA,

Né à Grenade, ou selon Tamaïo à Tolede, Grand d'Espagne, Poëte Espagnol, mort l'an 1570. ou plutôt en 1575.

1312. CEt Auteur dont les Poësies parurent à Madrid en 1610. *in-4.* réussissoit particulierement en *Rondelets quartetes* ou quatrains, & en *Quintilles* ou Rondelets de cinq vers à deux rimes seulement. D. Hurtado de Mendoza.

Dom Nicolas Antonio témoigne (2) qu'ils ont de la subtilité, de la délicatesse & de l'érudition accompagnée de beaucoup d'ornemens, & qu'il a tâché d'imiter les Anciens, ce qui étoit assés rare alors en Espagne parmi les Ecrivains en Langue vulgaire.

On ne trouve point dans l'édition de ses Poësies les piéces Satiriques, Burlesques & Bouffones qu'il avoit faites pour se divertir, & le même Auteur nous apprend qu'on les en a excluës sagement, pour conserver la réputation d'un homme de cette qualité.

C'est à ce Seigneur Espagnol qu'on attribuë le fameux *Lazarillo de Tormes* (3), ou le Gueux de Castille.

JACQUES GREVIN,

Natif de Clermont en Beauvaisis, Médecin de la Duchesse de Savoie, mort à Turin le cinquiéme jour de Novembre de l'an 1570. âgé de 29. ans, & quelques mois, Poëte François & Latin.

1313. UNe bonne partie des Poësies Latines de Grevin est périe avec lui, parce que ses amis étant en France pour la plupart, ne purent les retirer des mains de sa veuve qui étoit en Italie. Jacques Grevin.

Les Françoises qui avoient déja paru avant que la Princesse Marguerite l'eût emmené avec elle, sont, 1. *son Olympe* en deux parties qu'il fit pour Nicole Estienne, fille de l'Imprimeur & Médecin Charles Estienne qu'il recherchoit alors, & qui épousa

1. Girolam. Ghilini Teatr. d'Huom. Letterat. part. 1. pag. 148.

2. Nic. Ant. tom. 1. Biblioth. Hispan. Script. pag. 224.

3. ¶. La premiere partie de Lazarille de Tormes passe en Espagne pour un chef-d'œuvre de la Langue. C'est uniquement cette premiére qu'on attribuë à Diego Hurtado de Mendoze. Il est accusé d'avoir volé, pendant qu'il étoit Ambassadeur à Venise, les meilleurs manuscrits de la Bibliothéque publique, transferés depuis à celle de l'Escurial, où ils sont demeurés. Sur quoi on peut voir une Lettre de Domenico Molino à Meursius parmi celles que Mr. Burman publia l'an 1697. à Utrecht, in-4. page 130. de la 1. partie.

4. P. de Ronsard Elégie à Jac. Grev. parmi ses autres Ouvrages.

5. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1570. in fine libri 47. pag. 554. edit. Paris. in-8.

Jacques Grevin.

poussa depuis Jean Liebaut. C'est un Recueil de Sonnets, Chansons, Odes, Pyramides, Villanelles, & autres piéces galantes faites à l'imitation des Italiens & des Espagnols. 2. Son *Théâtre* contenant la Tragédie de *Cesar*, & deux Comédies; savoir la *Trésoriére* & les *Ebahis*. 3. Sa *Gelodacrye*, c'est-à-dire, *Ris-pleurs*, composée de Sonnets & d'autres Piéces. 4. Des *Pastorales* & *Hymnes* sur divers Mariages des Princes & Princesses de son tems. 5. Les Oeuvres de *Nicandre* ancien Médecin & Poëte Grec qu'il a mises en vers François. 6. Un Dessein ou *Poëme* sur l'Histoire de France qu'il avoit composée, & les personnes illustres de la Maison de Médicis. 7. Et divers autres Ouvrages en vers.

Grevin étoit un des plus beaux esprits de son siécle, & ce qu'il y a d'assés surprenant, c'est de voir qu'il avoit fait la plûpart de ses Poësies & même de ses Ouvrages en Prose, en un âge où les autres sont à peine sortis du Collége. C'est ce que Ronsard n'a pû s'empêcher d'admirer en ces termes (4), avant qu'il se fût brouillé avec lui:

> Et toi Grevin, toi mon Grevin encor,
>
> Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or,
>
> A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années
>
> Tu nous a toutefois les Muses amenées,
>
> Et nous a surmontés qui sommes ja grisons
>
> Et qui pensions avoir Phebus en nos maisons.

Mr. de Thou, qui dit que Grevin avoit joint une rare érudition avec ce grand génie qu'il avoit reçû de la Nature, loüe particuliérement sa *Gelodacrye* & quelques autres de ses Piéces qu'il témoigne être de bon goût & comparables à ce que les premiers Poëtes de son tems avoient produit de meilleur (5). Il ajoute que ses vers de la Traduction de Nicandre sont fort élégans & qu'ils valent ceux de l'Original. Du Verdier témoigne que la Tragédie & les deux Comédies ravirent d'étonnement & d'admiration les plus habiles gens de son tems, sur tout lorsqu'on sût que des Ouvrages qu'on jugeoit alors si accomplis avoient été composés par un jeune garçon (6).

Mais on peut dire que tous ces jugemens avantageux nous sont devenus assés inutiles, puisque les vers de Grevin ont de nos jours le sort des Poësies qu'on ne lit plus, & que leur beauté s'en est allée avec le goût du siécle précédent.

GEORGE FABRICIUS,

Allemand, né à Kemnitz, dans la Misnie, Province de la haute Saxe, l'an 1516. le 24. Avril, mort l'an 1571. le 13. Juillet, Poëte Latin.

George Fabricius.

1314. CEt Auteur a fait un très-grand nombre de Poësies Latines, & il avoit une si grande passion pour les vers, qu'il y mettoit même les Histoires qu'il composoit. Ses Poëmes sacrés sont compris en vingt-cinq Livres, & ils parurent à Bâle en deux Volumes *in*-8. l'an 1567. Outre ce gros Recueil on a encore des Hymnes, des Odes contre les Turcs, sans parler de sa *Rome* (7), de ses *Voyages*, & des Histoires de son pays.

On remarque dans toutes ses Poësies beaucoup de pureté & de netteté. Il a le style facile, selon Melchior Adam (8), & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il est court sans être obscur. Il s'est appliqué particuliérement au choix de ses mots, & il a poussé le scrupule si loin, qu'il n'en a voulu

6. Ant. du Verdier Bibliothéque Franç. pag. 604. & 605. & la Croix du Maine, Bibliothéque Françoise où l'on voit aussi la liste de ses Ouvrages.

7. ¶. La Rome de George Fabrice, & les Histoires de son payis, étant des Ouvrages en prose, il ne faloit pas les mettre au nombre de ses Poësies. Il est vrai que Melchior Adam ou plutôt Mathieu Dresser que Melchior Adam a copié, dit, parlant de la Rome de Fabrice, que *pulcrè adversus vetustorum Poëtarum sic aptata est ut expressa ex illis, & effícta esse videatur*. Ce qui ne signifie pas, comme l'a cru Baillet, que cette Description de Rome étoit un Poëme où Fabrice avoit fait entrer si juste les expressions des anciens Poëtes, qu'il sembloit effectivement que ce fût l'Ouvrage d'un Ancien: mais que de la maniére dont Fabrice avoit su ajuster sa Description aux vers qu'il y avoit cités des anciens Poëtes, il sembloit qu'elle ne fût composée que de ces morceaux.

8. Melch. Adam Vit. Philosophor. Germanor. pag. 257.

Georg. Fabricius.

voulu employer aucun dans ses Poëmes sacrés qui sentît tant soit peu le Paganisme. Il ne se contentoit pas de condamner en lui même la liberté qu'il s'étoit donnée en sa jeunesse d'écrire en Poëte profane, mais il blâmoit encore tous les autres Chrétiens qui avoient recours aux Divinités du Parnasse & aux Fables de l'Antiquité pour fournir la matiére de leurs vers. Mais sa piété n'a point été assés forte pour le rendre Chef de secte.

Wellerus prétend que l'on trouve dans sa diction la douceur de son naturel & de ses mœurs, & dit qu'il a exprimé le caractére Attique dans son Latin (1). Barthius parle très-avantageusement de lui en plusieurs rencontres, il louë particuliérement sa Rome, qu'il appelle une Piéce excellente, admirable, & toute d'or (2). Il composa cet Ouvrage sur les observations qu'il avoit faites lui-même dans cette Ville; mais il se servit autant qu'il pût des expressions des anciens Poëtes qu'il tâcha d'accommoder à son sujet. En quoi il réussit si bien, qu'il semble que ce soit l'Ouvrage de quelque Ancien au jugement des Allemans (3).

ESTIENNE FORCADEL (4).

Appellé ordinairement FORCATULUS, natif de Beziers, Professeur en Droit à Toulouse. Poëte François & Latin.

Estienne Forcadel.

1314. *bis.* LE Recueil des Poësies Françoises de cet homme parut à Toulouse & à Paris dès l'année 1548. puis à Lyon en 1551. Ses Epigrammes Latines furent imprimées à Lyon l'an 1554. & il fit encore quelques autres Piéces depuis qui sont errantes. On dit que ses Vers avoient l'approbation du Chancelier de l'Hospital (5). C'est peut-être tout ce qu'on peut dire à leur avantage. Car ils étoient tombés dans le tems de sa mort; & ayant perdu la qualité de bon Poëte, c'est tout ce qu'il a pû faire que de conserver celle de médiocre Jurisconsulte, même après avoir supplanté le grand Cujas à Toulouse.

MICHEL DE L'HOSPITAL,

Chancelier de France, Poëte Latin, natif d'Aigue-Perse en Auvergne, mort en sa Maison de Bel-esbat, ou selon Mr. de Sainte-Marthe en celle de Vigny lieu de sa sépulture, l'an 1573. le treiziéme jour de Mars, âgé de 70. ans.

Michel de l'Hospital.

1315. NOus avons six Livres de ses Poësies qui consistent en *Epitres* ou *Sermons*, qui ont été imprimés chés Patisson [*in-fol.* 1585.] & ailleurs par les soins de Mr. Huraut de l'Hospital son petit-fils, de Mr. de Pybrac, de Mr. de Thou, & de Mr. de Sainte-Marthe. Ses autres Poësies ont été recueillies sous le titre

tre

1. Hieronym. Weller. in judicio de Georg. Fabricio apud Martin. Hanckium de Script. Roman. cap. 61. parte secund. seu additionib.

2. Gasp. Barthius in Adversariorum libris non semel, imò sexies.

Item Comm. in Statium Papin. in Rutilium Claud. Numatian. &c.

3. M. Ad. pag. 254. Vit. Fabricii ut suprà. Item ex eo Joseph And. Quenstedt de Patriis Viror. Illust. Math. Konig. Bibl. V. & N. &c.

Vid. & Olaüs Borrichius Dissert. de Poët. Lat. pag. 129. 130. num. 156.

4. ¶. Il mourut l'an 1573. Un homme qui composoit les Vies des Jurisconsultes, me demandant il y a quelques années des nouvelles d'Etienne Forcadel, je lui envoyai ce qui suit. Vous ne devés donner place à Etienne Forcadel parmi les Jurisconsultes que pour avoir occasion de venger Cujas de l'injure qu'on lui fit de lui préférer ce ridicule compétiteur. Du Moulin qui blame & louë quelquefois un peu trop légerément, n'y songeoit pas, lors que dans son *Extricatio labyrinthi*, citant le livre intitulé *Necyomantia Jurisperiti*, il use de ces termes : *Forcatulus inelegantissima & festivissima Necyomantia*, Il pouvoit dire *festivissima* dans un sens peu favorable, comme nous dirions en François *dans sa plaisante Negromancie*, mais il n'a du jamais dire *elegantissima*. Mornac à la fin de ses Observations sur le 4. livre du Code en a mieux jugé, & avant lui l'Auteur anonyme de ce Dizain:

> Quand Forcadel son livre publia
> Auquel il mit pour titre *Negromance*.
> Dame Thémis contre l'Auteur cria:
> C'est un sorcier, maitre en noire science.
> Tout doux Thémis, j'entreprens sa défense,
> Pour ce Docteur je demande quartier,
> Grand tort avés de vouloir chatier
> Un Ecrivain qui n'a grain de malice,
> En aucun art onc il ne fut sorcier,
> On le connoit, ce n'est pas là son vice.

Le Catalogue exact de ses Oeuvres est dans la Bibliothéque de du Verdier. Il consiste en Poësies Latines & Françoises, en livres de Droit, & en Histoires. Ses Poësies n'ont la plûpart ni style, ni sel; ses livres de Droit rien de solide, & ses Histoires ne sont que

des

Michel de l'Hospital.

tre de *Silves*. Elles ont paru souvent, soit dans le Royaume, soit dans les Villes voisines. Mais il y en a quelques-uns chés les Curieux qui n'ont pas encore vû le jour (6).

Si nous en croyons Joseph Scaliger, l'Hospital est un Poëte du nombre de ceux qui rampent au pied du Parnasse (7), qui n'a aucune élévation, & qui n'a rien de l'air d'Horace. Au contraire Mr. de Sainte-Marthe prétend qu'il a imité Horace plus qu'aucun autre Poëte, qu'il l'a non seulement égalé pour la beauté de l'expression & la gravité des Sentences : mais qu'il l'a surpassé même par la douceur de sa versification (8). Mr. de Thou semble donner encore du poids à ce dernier jugement qu'il appuye de son autorité, lorsqu'il dit (9) que les Vers du Chancelier de l'Hospital ont assés de pureté dans le style, de graces, de politesse & de subtilité dans l'expression, de solidité & de majesté dans les pensées, pour disputer le prix à tout ce qu'il y a de meilleur dans l'Antiquité. Cet Auteur ajoute que ce Chancelier s'est mieux dépeint dans ses Poësies que la Nature n'avoit dépeint Aristote sur son visage, (car on dit communément que l'Hospital ressembloit tout-à-fait au portrait que les Medailles & les Pierres nous ont conservé d'Aristote), parce qu'il ne s'est pas contenté d'y représenter la gravité de ce Philosophe, mais qu'il y a fait paroître encore toute la sagesse de Solon, de Lycurgue, de Charondas, de Platon & des autres vertueux personnages de l'Antiquité.

Michel de l'Hospital.

Quoique le Chancelier fût tel que Messieurs de Thou & de Sainte-Marthe nous le dépeignent dans sa conduite & ses mœurs, il ne le paroît pourtant pas toujours dans ses Vers, au contraire si nous en croyons Mr. Varillas (10) il a eu l'adresse d'y repandre un air de gaieté qu'on n'appercevoit ni sur son visage, ni dans ses mœurs.

Et quoique nous ne voulussions pas nier qu'il n'y eût un peu de flaterie ou de prévention de faveur dans le jugement de ceux qui l'ont estimé comparable aux Anciens, il faut néanmoins que ses Piéces ayent quelque goût de l'Antiquité, pour avoir sû imposer à un aussi bon connoisseur qu'étoit le Critique Marcus Zuerius Boxhornius (11), qui corrigea & commenta une Satire *De Lite* qu'il croyoit ancienne, & qui néanmoins est de ce Chancelier, comme nous l'apprend Mr. Colomiez (12).

ESTIENNE JODELLE,

Parisien, Sieur du Lymoudin (13), Poëte François & Latin, mort l'an 1573. âgé de 41. ans.

Estienne Jodelle.

1316. JOdelle a été celui d'après Ronsard qui a le plus travaillé à faire prendre le goût des Anciens à la Poësie Fran-

des fables. Il laissa un fils nommé Pierre, & avoit un frere de même nom, célébre Professeur Royal en Mathematique à Paris, si habile dans son art, qu'au rapport de Gassendi livre 2. de la Vie de Peiresc, il entendoit tous les livres de Mathematique écrits en Latin sans avoir appris cette Langue.

5. ¶. Forcadel de son côté avoit fait en toute occasion le panégyrique du Chancelier.

6. P. Colomiez Bibliothéque Choisie pag. 50. & suivantes, où l'on voit le Testament du Chancelier.

7. Joseph. Scaliger in Collectan. Scaligeran. prim. pag. 91.

¶. Les paroles de Joseph Scaliger dans l'endroit marqué sont mémorables. *Hospitalius Poëta fuit humilis*, comme si des discours à la maniére de ceux d'Horace, demandoient un style élevé. Il ajoute : *Nec ejus Opera sapiunt Stylum Horatianum*, voici le bon, *sed bene patris plurima, quod multi hactenus putarunt*. Il semble qu'il faille lire *non putarunt*, & qu'il ait entendu que les vers du Chancelier de l'Hopital ne tenoient rien de ceux d'Horace, mais que ceux de Jule Scaliger en tenoient beaucoup, chose à quoi jusques là bien des gens n'avoient pas pensé.

8. Scævol. Sammarth. Gallor. erud. elog. lib. 2. pag. 64. edit. in-4.

9. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. lib. 56. ad annum 1573.

10. Ant. Varillas, Avertissement sur son Histoire de Charles IX.

Louïs Maimbourg Hist. du Calvinisme.

11. ¶. C'est la question. Boxhornius n'a jamais passé pour tel. Henri Brienne l'avoit induit en erreur. Voyés là dessus la curieuse note de Jean Albert Fabrice pag. 676. de sa Biblioth. Latine de l'édit. de 1708.

12. Paul. Colomesius ex Isaaco Vossio in Opusculis pag. 124. &c.

13. ¶. L'Auteur de l'Anti-Machiavel, chap. 1. de la 2. partie dit que Jodelle après les débauches d'une vie toute Epicurienne, mourut de faim. Le nom de sa terre n'étoit pas *Lymoudin* mais Lymodin, comme Jodelle lui-même l'écrivoit, ou Limodin comme le portent les titres qu'en avoit Mr. de Gagnéres, ce qui est confirmé par cette Epigramme Grecque de Jean Antoine de Baïf, sur le genre de mort de Jodelle par rapport au nom de sa terre.

Ὅς σφέτερον θρέψαι τὸν κύριον ἀγρὸς ἔμελλεν,
Αἲ, λιμὸς δεινὸς κτεῖνεν Ἰωδέλλον.

Etienne Jodelle.

Françoise, selon du Verdier (1), quoiqu'avec assés peu de succès, comme l'expérience l'a fait voir dans le siécle suivant. Mr. de Sainte-Marthe dit (2) que c'est le premier de nos Poëtes Tragiques pour le tems, que c'étoit un homme d'un esprit très-vif & très-pénétrant; mais qu'il a le style trop dur & trop obscur; qu'au reste il devoit la meilleure partie de sa réputation à la nouveauté du Spectacle de la Tragédie (3), qui fit parler de lui par toute la France avec beaucoup d'éclat.

Du Verdier de Vauprivas que je viens d'alléguer, le louë d'avoir voulu écrire en notre Langue à l'imitation des anciens Poëtes Grecs & Latins (4). Il dit qu'il est le premier de tous les François qui donna dans sa Langue maternelle la Tragédie & la Comédie en la forme ancienne. Mais quoique Jodelle eût beaucoup lû & fort bien entendu les Anciens, comme il paroît par ses Poësies selon le même Auteur, néanmoins il avoit tant de présomption & de confiance en ses propres forces, qu'il ne voulut point s'assujettir à ces Anciens. Mais s'étant mis en tête de ne suivre que son propre génie, il s'est appliqué particuliérement à ne rien écrire qui pût donner lieu de croire qu'il l'eût fait par imitation, si ce n'est lorsqu'il s'est crû obligé de traduire quelques morceaux de quelques Anciens pour les insérer dans ses Tragédies, ce qui a été très-rare. De sorte que si l'on trouve des traits qui soient semblables à ceux des Anciens, c'est le hazard qui les a fait rencontrer.

Tel que nous voyons aujourd'hui son style, on ne laissoit point d'en être charmé de son tems. On y trouvoit la propriété des mots fort bien observée, les phrases & les figures judicieusement & adroitement placées: On y remarquoit, ou l'on croyoit du moins y trouver, de l'élégance & de la majesté dans son style, de la subtilité dans ses inventions, de la grandeur & de la noblesse dans ses conceptions, beaucoup de suite & de liaison dans son discours, de l'harmonie & de la gravité dans la structure de ses vers dans lesquels il avoit tâché d'éviter les chevilles.

Je n'ai rapporté ce jugement que pour faire mieux connoître la différence du goût de ce siécle-là d'avec celui du nôtre, si toutefois on doit attribuer à tout un siécle les défauts de quelques particuliers à qui la passion avoit gâté le goût. Car le Cardinal du Perron, qui n'étoit que de 24. ans plus jeune que Jodelle, avoit coutume de dire que cet Auteur ne faisoit rien qui vaille, & qu'il faisoit des Vers de *Pois pillés* (5).

Mr. Sorel dit que (6) Jodelle étoit de ces Poëtes qui ont voulu faire changer de forme à nôtre Langue; mais en la rendant à demi-Grecque, comme ont tâché de faire Ronsard & du Bartas. Ils firent si bien qu'ils gâtérent la Cour, & qu'ils introduisirent une espéce de Barbarie dans la Langue par leurs mots composés, leurs termes appellatifs, & leurs périphrases. Ils entrérent si avant dans l'esprit & dans le cœur des Grands de l'un & de l'autre séxe, que, sans les troubles du Royaume qui survinrent, ils auroient fait une infinité de Disciples & auroient perdu la Langue.

Jodelle mourut au milieu des applaudissemens que l'on donnoit à ses nouveautés (7); & comme il fut emporté dans la plus grande chaleur de ses Inventions, il ne vécut pas assés long-tems pour voir la vanité de cette entreprise. C'est ce qui a porté Mr. Gueret à nous représenter ce même Jodelle dans notre siécle; mais tout surpris de se voir enseveli dans l'oubli avec les autres Poëtes de son tems, & d'appren-

1. Ant. du Verdier Biblioth. Françoise pag. 285. 286.
2. Scævol. Sammarth. Elog. Gallor. lib. 4. pag. 104. edition. in-4.
3. ¶. Paquier liv. 7. de ses Recherch. c. 7. pag. 612.
4. ¶. Paquier pag. 613. dit que Jodelle les avoit peu lus.
5. Perronian. seu Collect. dictor. Perronian. pag. 31. sive alter. editio. 34. au mot *Belleau*.
¶. Il faut écrire *pois pilés*. On appelloit ainsi autrefois par maniére de proverbe les choses de néant, telles que sont des pois pilés quand on en a tiré la purée. Ces Comédies informes, mêlées de sérieux & de burlesque jouées en France du tems de François I. étoient vulgairement nommées *Jeux des pois pilés*, & de là le quolibet de *Reine des pois pilés*, pour marquer une Bourgeoise qui faisoit la Dame, comme qui auroit dit une Reine de Comédie.
6. Charles Sorel, Bibl. Franç. Trait. du Langage François pag. 139. chap. 4.

Estienne Jodelle.

prendre que ce tems qu'on pouvoit appeller l'âge d'or des Poëtes François, passe présentement pour un tems de barbarie & de ténébres. „ On nous respectoit, dit Jodelle par la bouche de cet Auteur, „ comme des hommes extraordinaires, on „ nous adoroit, la Cour nous prodiguoit „ l'encens que nous sommes aujourd'hui o- „ bligés de lui donner en tremblant, & „ l'on ne trouvoit point de bonheur égal „ à celui de posséder nos bonnes graces. „ Nous étions de la Faveur & du Cabinet. „ Les Rois eux-mêmes lioient commerce „ avec nous, nous leur apprenions à „ grimper sur le Parnasse, & souvent ils „ faisoient des vers à notre louange. Ain- „ si nous étions Maîtres du goût de la „ Cour. On ne se formalisoit pas de voir „ dans nos Poësies des *Epithétes* obscures „ & fabuleuses, des *Cacophonies* ni *des* „ *Hiatus* : & ce que nous appellons li- „ cences entre nous, passoit pour beauté „ dans le Public. Nous faisions de la „ Langue ce qu'il nous plaisoit, nous l'as- „ sujettissions à tous nos besoins, & quand „ la nécessité nous obligeoit de la violer „ dans ses termes, personne n'y trouvoit „ à redire. On croyoit au contraire que „ nous avions droit d'en user ainsi. D'ail- „ leurs le mystére nous faisoit valoir. „ Nous n'avions pas l'indiscrétion de di- „ vulguer comme on fait aujourd'hui les „ secrets de l'Art. Nous les cachions „ sous des ténébres savantes, & la doctri- „ ne étoit si généralement répanduë dans „ toutes nos Piéces, qu'on s'imaginoit „ que pour être Poëte, il falloit avoir u- „ ne connoissance universelle de toutes „ choses (8).

Au reste quoique Jodelle soit tombé dans la disgrace commune des Poëtes de son siécle, il ne laisse pas de mériter encore aujourd'hui une partie de la réputation qu'il a acquise pour la facilité étonnante avec laquelle il composoit ses Vers. Car du Verdier (9) nous assure qu'il ne méditoit rien, & que sa main ne pouvoit pas suivre la promptitude de son esprit. La plus longue & la plus difficile de ses Tragédies (10) ne l'a jamais occupé plus de dix matinées, & sa Comédie d'*Eugene* ne lui a couté que quatre traits de plume. Dans sa premiére jeunesse même on lui a vû composer & écrire par gageure en une seule nuit cinq cens vers Latins qui ont paru assés bons, quoi-qu'on lui eût prescrit une matiére à laquelle il n'étoit pas préparé. Il lui étoit fort ordinaire de prononcer des Sonnets sur le champ, & ceux de rencontre ne l'ont souvent occupé que le tour d'une allée de jardin.

Il ne voulut point souffrir qu'on imprimât ses Poësies de son vivant; mais dès l'année 1574. (11) on vit paroître à Paris *in*-4. le premier volume de ses mélanges qui consiste en Sonnets, Chansons, Elégies, Odes, Epithalames, deux Tragédies, savoir, *Cleopatre captive*, & *Didon se sacrifiant*, la Comédie d'*Eugene*, &c. La Croix du Maine dit que le Discours de César au passage du Rubicon, contient environ dix mille Vers (12). Mais il y a beaucoup d'autres Poësies de lui qui n'ont pas vû le jour.

ANDRE' DE RESENDE,

Portugais (*Lucius Andreas Resendius*) né à Evora l'an 1493. mort l'an 1573. Poëte Latin.

André de Resende.

1317. Les Poësies de cet Auteur composent le second volume de ses Ouvrages, & la principale Piéce est son Saint Vincent qui contient deux Livres en vers héroïques, ausquels il a fait lui-même des Commentaires.

Le

7. ¶. Jodelle reçut ces applaudissemens sous Henri II. & mourut plusieurs années après sous Charles IX. Voyés Paquier dans l'endroit ci-dessus allégué, & Brantome, Vie d'Henri II.

8. L'Aut. anon. de la guerre des Auteurs pag. 113. & 114. 115.

9. ¶. Ou plutôt Charles de la Mothe dans la préface ci-après mentionnée que du Verdier, sans la citer, n'a fait que copier mot à mot.

10. Du Verdier de Vauprivas pag. 286. de la Bibliothéque Françoise, &c.

11. ¶. Depuis en 1583. il en parut une plus ample in-12. par les soins de Charles de la Mothe Conseiller au Grand Conseil, qui mit au-devant une préface où il donne un abrégé de la Vie de Jodelle son ami.

12. Fr. de la Croix du Maine Biblioth. Franç. pag. 78. &c.

¶. La Croix du Maine devoit dire *contenoit*. Le Fragment qui en reste peut bien être de 2000. vers.

André de Resende.

Le P. Schott & Dom Nicolas Antonio disent qu'il a assés bien pris le caractére d'Horace dans ses Vers, que sa maniére d'écrire est assés fleurie & grave en même tems (1). Clenard lui trouvoit aussi beaucoup de majesté, de force & d'invention; de sorte que s'il eût voulu continuer & se perfectionner, il jugeoit qu'il auroit atteint Lucain (2). Mais on peut dire que Clenard songeoit moins à la ressemblance des esprits & des qualités de ces deux Auteurs dans cette comparaison, qu'à la proximité du lieu de la naissance de l'un & de l'autre (3); & que le principal rapport qu'il y a remarqué, n'est autre que la rencontre d'Evora & de Cordouë dans l'Espagne.

* *L. And. Resendii, Vincentius Jesuita & Martyr, Carmine* in-4. *Olyssipone* 1545. —— *Poëmata, Epistola historica, & Orationes* in-8. *Colon.* 1613.

Les trois freres AMALTHE'ES (4) du Frioul, nés à Oderzo, en Latin *Opitergium*, dans la Marche Trevisane. Poëtes Latins.

1. JEROME, mort en l'année 1574.
2. JEAN-BAPTISTE (5), mort la même année.
3. CORNEILLE, dont je n'ai pû trouver l'Obituaire.

Les Amalthées.

1318. LEs Poëfies de ces trois freres se trouvent au premier tome des *Délices des Poëtes Latins de l'Italie.* Nicius Erythræus dit (6) qu'elles ont fait le sujet de l'admiration de leur siécle, & qu'on les a jugé presque égales aux productions des Anciens pour leur douceur & leur netteté.

Mr. de Thou témoigne que Jerôme étoit si heureux à faire des Vers (7), que Muret, grand connoisseur en ce genre d'écrire, témoignoit vouloir lui accorder la palme au préjudice des autres Italiens. Il ajoute que Jean-Baptiste écrivoit bien en Italien.

* *Amaltheorum Fratrum Carmina* in-8. *Venet.* 1627.

JEAN VERZOZA,

Espagnol de Sarragosse, né l'an 1523. mort à Rome l'an 1574. le 24. Février, Poëte Latin.

Jean Verzoza.

1319. IL n'y a rien de fort extraordinaire dans les Vers héroïques de Verzoza, ni même dans ses Lyriques. Mais ses Epitres ont été plus estimées. Elles parurent à Palerme après sa mort l'an 1575. en quatre Livres.

Le Pere Schott dit (8) que les savans Critiques lui ont donné d'un commun consentement le premier rang d'après Horace, parce qu'ils n'ont remarqué personne qui eût approché plus près de cet Ancien pour ce genre d'écrire en vers par Lettres. Et parce qu'il y avoit des choses obscures & difficiles à entendre pour ceux qui

1. A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. tom. 3. pag. 481. edit. in-4. in class. Lusitan.

2. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 66. 67.

3. Joan. Vasæus in Chronico cap. 6. de Clenardo apud Nicol. Anton. &c.

¶. Sur le pied de la prétenduë proximité des lieux, la proximité des esprits n'étoit pas grande, & dire de Resendius *Lucano Musa proximus, ut patria.* C'étoit dire que Resendius n'approchoit pas de Lucain.

4. ¶. Grévius fit réimprimer leurs vers l'an 1619. à Amsterdam in-12. chés Wetstein & y mit une préface au devant qui contient l'éloge des trois freres, mais qui n'en apprend rien qu'on ne sût deja.

5. ¶. On trouve en divers Recueils plusieurs vers Italiens de Jean-Baptiste Amalthée, lesquels consistent en quelques Sonnets & Chansons qui lui ont donné rang parmi les bons Poëtes de sa Nation. On voit de sa main à Rome, dans la Bibliotheque du Cardinal Pierre Ottobon, un morceau d'une Tragédie intitulée Ino, qu'on dit qui auroit été digne d'être comparée aux plus belles des Anciens, si l'Auteur avoit eu le tems de l'achever.

6. Janus Nic. Erythr. Pinacothec. 1. pag. 45. 46. in Hier. Aleandri Elogio.

7. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. temp. ad ann. 1574.

8. A. S. Peregrin. Bibl. Hisp. in-4. tom. 3. pag. 589.

9. Nicol. Anton. Bibl. Script. Hispan. tom. 1. pag. 609. 610.

10. ¶. C'est tout le contraire. Il n'y a pas de payis d'où il nous soit venu plus de livres de plaisanterie que de la haute & basse Alemagne, témoin

Joannis Adelphi Mulingi Margarita Facetiarum, à Strasbourg 1509. in-4.

Henrici Bebelii Facetiarum libri 3. in-4. in-8. & in-12. en divers lieux d'Alemagne & à Paris.

Ottomari Luscinii Joci, à Ausbourg 1524. in-8. & ailleurs.

Hadriani Barlandi Joci ex variis auctoribus selecti in-8. Cologne 1529. & 1603.

Euricii Cordi Epigrammata. Francfort 1550. in-8.

Joannis Gastii, qui & Joannis Peregrini Petroselani

Jean Verzosa.

qui n'ont point vécu à Rome, on lui avoit persuadé d'y faire des explications que Louïs de Torres continua après sa mort (9).

PIERRE PAGANUS,

Allemand de Wanfriedt au Landgraviat de Hesse, mort l'an 1576.

Pierre Paganus.

1320. L'Opinion vulgaire veut qu'il soit plus rare de trouver de l'enjoument que de la gravité & du sérieux dans les esprits des Peuples Septentrionaux (10). Cette rareté doit contribuer à rehausser le prix de Paganus & à renchérir ses Poësies. C'étoit un homme tout-à-fait agréable & plaisant, qui étoit plein de rencontres ingénieuses, d'une humeur facétieuse, & toujours fourni de bons mots; qui ne disoit & n'écrivoit rien sans sel. Mais il faut avouer que ces qualités se rendoient plus sensibles dans ses conversations qu'elles ne le sont dans ses écrits, où l'on ne trouve plus ces graces, qui viennent de l'accent, ou du ton & du geste qui anime les entretiens (11).

Ses Poësies sont au cinquiéme tome des *Délices des Poëtes d'Allemagne*, elles sont élégantes au jugement des Allemans. La principale est l'Histoire des trois Horaces & des trois Curiaces en vers Epiques.

REMY BELLEAU,

Percheron, dit *Bellaqua* par les uns, & *Bellaqueus* par les autres, Poëte François, natif de Nogent le Rotrou, mort à Paris le sixiéme jour de Mars de l'an 1577. un des sept de la Pleïade Françoise.

Remy Belleau.

1321. SI l'on veut s'en rapporter au jugement de Mrs. de Thou, de Sainte Marthe (12 & 13) & de quelques autres Critiques de notre Nation, Belleau n'est pas un Poëte de si petite importance que quelques-uns ont voulu nous le persuader. Il s'est appliqué particuliérement à bien choisir ses mots, à donner de belles couleurs à ses pensées, & à polir son discours avec tant d'éxactitude, qu'on auroit pû attribuer ce soin à quelque affectation vicieuse, si l'on n'avoit sû que cela lui étoit naturel. C'est dans cette vûë que Ronsard avoit coutume de l'appeller *le Peintre de la Nature*. C'est particuliérement dans ses *Bergeries* ou Bucoliques, qu'il fait paroître son industrie & son art à peindre les choses. Mais il ne pût parvenir qu'au troisiéme rang de séance parmi les Poëtes François, après Ronsard & Joachim du Bellay. Et si nous en croyons le Cardinal du Perron (14), Belleau étoit encore au-dessous d'Etienne Jodelle qu'il mettoit fort bas, comme nous l'avons vû plus haut.

La version qu'il a faite en vers François des Ouvrages qui nous restent d'*Anacreon*, a été aussi estimée, parce qu'il étoit en réputation de savoir assés bien le Grec parmi ses égaux (15). Néanmoins Mademoiselle

lani in prioribus editionibus nomen assumpsit, Convivalium Sermonum tomi tres, uno volumine. Bâle in-8. 1561.

Joannis Hulsbusch Sylva Sermonum jucundissimorum. Bâle in-8. 1568.

Martini Lutheri Colloquia mensalia ab Henrico Petro Rebenstok edita 1571. Francfort in-8.

Sebastiani Schefferi Epigrammata.

Nicodemi Frischlini Facetiæ. Strasbourg 1625. in-12.

Othonis Melandri Joco-seriorum tomi 3. Francfort in-12. & plusieurs autres qui ne s'offrent pas à ma mémoire, ou que j'ignore, sans parler de la Vie de l'Espiégle en vers Latins Elégiaques par Ægidius Periander avec les figures in-8. à Francfort 1567. d'*Epistola obscurorum virorum* dont il y a une infinité d'éditions, de *Pasquillorum tomi duo* en un volume in-8. à Bâle, de *Nugæ venales*, de *Facetiæ Facetiarum*, &c. Jule Scaliger dans son Hypercritique parlant des Poësies Latines des Alemans, dit qu'il n'est pas jusqu'à Melanchthon qui n'ait voulu rire dans ses Epigrammes. Il ajoute que c'est assés le tour d'esprit des autres Poëtes de la Nation, mais il n'en parle pas si obligeamment.

11. Joh. Petrus Lotichius part. 3. Biblioth. Poëtic. pag. 96. & ex eo Georg. Math. Konigius in Biblioth. V. & N. pag. 598. 599.

12. Jac. Aug. Thuan. lib. 64. Histor. suor. tempor. ad ann. 1577.

13. Scævol. Sammarth. Elogior. lib. 3. pag. 2. edition. in-4.

14. Perronius seu potius Collectanea Perroniana pag. 81. seu 34. edit. Var.

15. ¶. C'est de quoi ne convenoient pas Malherbe & ses Disciples, que Régnier dans sa neuviéme satire sans les nommer, fait ainsi parler de Belleau, & de plusieurs autres Poëtes du même tems.

Ronsard en son métier n'étoit qu'un apprentif,
Il avoit le cerveau fantastique, & rétif.
Desportes n'est pas net. Du Bellay trop facile.
Belleau ne parle pas comme on parle à la Ville,
Il

Remy Belleau.

selle de Scudery remarque que Belleau a fait perdre aux Odes d'Anacreon la plus grande partie de leurs graces, & l'on peut dire que ce n'est pas moins la faute de notre Langue que celle du Poëte Traducteur.

On a considéré dans cet Ouvrage comme une chose assés singuliére de voir qu'un homme aussi frugal & aussi sobre qu'étoit Belleau, eût pris plaisir à traduire le plus grand ivrogne des Poëtes Grecs. Mais ce qu'il a fait de meilleur au sentiment de quelques Critiques, est l'Ouvrage de ses *Echanges* ou son Traité *des Gemmes & Pierres précieuses*; & la principale des qualités qui lui a acquis l'estime des autres, est la naïveté, selon le Sieur Sorel (1).

On peut voir la liste de ses Poësies dans les Livres de du Verdier de Vauprivas, & de la Croix du Maine (2).

* Les Oeuvres Poëtiques de Remy Belleau, *in*-12. Lyon 1592. —— Chant Pastoral de la Paix par le même *in*-4. Paris 1569. — Les amours & nouveaux échanges des Pierres prétieuses, vertus & propriétés d'icelles *in*-4. Paris 1576.

BRUNO SEIDELIUS,

Allemand, natif de Querfurt au Comté de Mansfeldt, Médecin & Poëte Latin, mort vers l'an 1577.

Bruno Seidelius.

1322. NOus avons sept Livres des Poësies de cet Auteur; savoir, deux d'Elégies, trois d'Odes, un d'Epigrammes, & un d'Idylles Epiques. Mais on n'estime guéres que ses Elégies, qui ont de la douceur & de la naïveté, au sentiment de Mr. Borrichius (3).

* *Brunonis Seidelii Poëmatum libri* VII. *scilicet Elegiarum* II. *Odarum* III. *Idylliorum* I. in-8. *Basileæ* 1554.

THOMAS NAOGEORGIUS (4) ou KIRCHMAIER en Alemand,

Poëte Latin, né l'an 1511. mort vers 1578.

Th. Naogeorgus.

1323. CEt Alemand a fait un assés grand nombre de Poësies; entre autres, cinq Livres de Satires, des Piéces héroïques, des Tragédies, dont les principales sont, *le Judas Iscarioth*, & *les Incendies* ou *Pyrgopolinice*, qui est une des plus envenimées des Piéces qu'il a faites contre l'Eglise Romaine.

Mais Mr. Borrichius témoigne (5) qu'il a entrepris au-dessus de ses forces, & qu'il n'a point réussi.

* *Thomæ Naogeorgii Regnum Papisticum*, *cui adjecta sunt quædam alia ejusd. argumenti* in-8. 1553. — 1559. *Basil.*

LOUIS DE CAMOENS,

Natif de Lisbonne, Poëte Portugais, mort l'an 1579. dans la derniére misére, agé d'un peu plus de cinquante ans.

Louïs de Camoëns.

1324. LE Camoëns passe dans le monde pour le Martial, l'Ovide, l'Horace, & le Virgile des Portugais. Ce qu'il a fait d'Epigrammes, d'Elégies & d'Odes, a été imprimé *in*-4. à Lisbonne. On auroit pû le prendre aussi pour le Plaute du pays, s'il suffit d'avoir fait des Comédies pour cela.

Mais nous ne le considérerons ici que comme un Poëte héroïque, & comme le veritable Virgile de sa Nation, à cause de son célébre Poëme *des Lusiades* (6), ou de la Conquête des Indes par les Portugais.

Dussé-je m'écarter un moment de mon institut,

Il a des mots hargneux, bouffis, & relevés,
Qui ne font aujourd'hui du vulgaire approuvés.

Car c'est ainsi que conformément aux anciennes éditions ce dernier vers se doit lire, & non pas comme dans les nouvelles qu'une main étrangére a retouchées.

Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

1. Charles Sorel Bibl. Franç. in-12. pag. 202.

2. Ant. du Verdier Bibl. Fr. pag. 1088. La Croix du Maine pag. 429.

Scudery Roman de Clelie tom. 8. pag. 859. sur la foi de Mr. Teissier tom. 1. des Eloges de Mr. de Thou.

3. Olaüs Borrichiüs, Dissertat. 4. de Poët. Latin. num. 166. pag. 136.

Joh. Andr. Quenstedt Dialog. de Patr. Viror. Illustr.

Melch. Adam Vit. Medicor. German. pag. 235. 236.

4. ¶. Plusieurs hommes doctes d'Alemagne sentant combien étoit rude la prononciation de leurs noms

institut, je dirai un mot de la fortune du Poëme & de l'état du Poëte, pour n'être pas toujours insensible au goût de ceux de mes Lecteurs, qui souhaiteroient que j'en usasse par tout de la même maniére.

Le Camoëns au sortir du Collége alla porter les armes en Afrique, où ayant perdu un œil contre les Maures, il quitta la garnison de Ceuta ou Septa sur le détroit de Gibraltar, où il demeuroit pour s'en aller aux Indes. Ce fut dans ces pays éloignés qu'il composa la plûpart de ses Poësies, qui lui valurent la bienveillance de son Capitaine, & de quelques-uns des Portugais qui avoient quelque teinture des belles Lettres. Mais ayant picqué par des vers satiriques & licentieux quelques Officiers qui ne connoissent point le privilége des Poëtes, il fut obligé de se sauver dans la Chine, jusqu'à ce que ses amis eussent ménagé sa paix. Comme il revenoit à Goa, il fut surpris d'une tempête qui lui fit faire naufrage, & lui fit perdre tout ce qu'il avoit. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assés présent pour sauver son Poëme des *Lusiades*, en le tenant de sa main gauche tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprès d'Aléxandrie.

Notre Camoëns voulant profiter de sa bonne fortune, obtint son congé pour revenir en Portugal, dans le dessein de présenter son Poëme au jeune Roi Dom Sebastien. Mais le mérite qu'il avoit acquis en travaillant ainsi pour la gloire de son Prince & de sa Nation, ne fut pas capable de le mettre à couvert des insultes & des mauvais traitemens de la Marâtre commune des Poëtes, je veux dire de la mauvaise Fortune qui le poursuivit jusqu'au tombeau, & qui non contente de l'avoir réduit à la besace, ne lui laissa la jouïssance & la possession paisible de sa réputation qu'après sa mort.

Si cette Belle-mere ne l'aimoit pas, ce n'est point tant à cause qu'il étoit rousseau & borgne, qu'il avoit un grand nés arrondi en globe par le bout, le front avancé & vouté; que parce qu'elle ne peut souffrir ceux des Poëtes qui veulent se distinguer & se tirer de la lie des autres.

En effet le Camoëns avoit un génie tout-à-fait extraordinaire; il étoit né Poëte; il avoit l'esprit vif, sublime, net, abondant, aisé, & promt à tout ce qu'il vouloit. Dom Nicolas Antonio qui nous apprend toutes ces circonstances, dit (7) qu'il réussissoit parfaitement dans les matiéres héroïques & galantes; & que non seulement les Connoisseurs du pays, mais encore toutes les personnes de bon goût répanduës dans le Monde lui ont rendu ce témoignage. Il ajoute que ce Poëte avoit un talent particulier pour faire des Descriptions des lieux & des Portraits des personnes, & qu'il y est si juste & si accompli, que son Art égale presque la Nature. Ses comparaisons sont riches, ses épisodes fort agréables & fort diversifiés, quoiqu'ils ne détournent pas le Lecteur du sujet principal de son Poëme. Il témoigne par tout beaucoup d'érudition, mais elle n'est pas affectée; & l'on trouve qu'il a le goût des Anciens, qui est tout le fruit qu'un Poëte puisse prétendre de retirer de la connoissance de l'Antiquité.

Voici les défauts que le P. Rapin a remarqué dans ce Poëme des *Lusiades*. Il dit dans la premiére partie de ses Réfléxions (8), que tout divin que soit le Camoëns, au jugement des Portugais, il ne laisse pas d'être blâmable en ce que ses vers sont si obscurs qu'ils pourroient passer pour des mystéres. Et dans la seconde partie il prétend que le dessein de ce Poëme est trop vaste,

noms en ont pris de Grecs de même signification. De là nous sont venus les Oecolampades, les Melanchthons, les Bibliandres, & tant d'autres. De là vient aussi *Naogeorgus*, savoir de *ναὸς* Temple, Eglise, & de *γεωργὸς* laboureur, en sorte que ces deux mots joints ensemble forment celui de *Naogeorgus* synonyme de l'Alemand Kirchmaier. Il étoit de Straubing Ville de la basse Baviére. Baillet l'a mal appellé *Naogeorgius*, & Bayle qui dit que le plus célébre des Poëmes de Naogeorgius étoit *Bellum Papisticum* devoit au lieu de *Bellum* dire *Regnum Papisticum* en vers Héxamétres, Ouvrage divisé en quatre livres.

5. Olaüs Borrichius, Dissertat. 4. de Poët. Latin. num. 163. pag. 134.

6. ¶. Les Lusiades sont les Portugais nommés Lusiades, disent les conteurs de fables, ou de Lusus dix-septiéme Roi d'Espagne, ou de Lusus fils, ou compagnon de Bacchus qui conquit les Indes.

7. Nicol. Anton. tom. 2. Biblioth. Script. Hispan. pag. 20. 21.

8. Ren. Rap. Refl. 27. sur la Poëtiq. prem. part. & part. seconde Reflex. 3. 13. 16. &c.

Louïs de Camoëns.

vaste, sans proportion, sans justesse d'expression, & que c'est un très-méchant modéle pour le Poëme Epique. Il ajoute en d'autres endroits que ce Poëte est fier & fastueux dans sa composition, qu'il n'a point de jugement; qu'il parle sans discrétion de Venus, de Bacchus & des autres Divinités profanes dans un Poëme Chrétien; & qu'il a même peu de discernement & de conduite pour le reste.

Nonobstant tous ces défauts, il est bon de savoir que le Public s'est obstiné à demeurer dans l'estime & dans l'amour qu'il a témoigné pour le Poëme des *Lusiades*. C'est ce qui l'a fait passer très-souvent par la Presse des Imprimeurs. C'est ce qui l'a fait aussi tourner en plusieurs Langues. On le mit en François il y a environ cent ans. Il y en a eu deux versions Italiennes, la premiére par un Anonyme, la seconde par Charles-Antoine Paggi de Genes, qui parut à Lisbonne l'an 1659. dédiée au Pape Alexandre VII. Il y en a eu quatre Traductions Espagnoles, c'est-à-dire, du Portugais en Castillan; la premiére de Benitez Caldera; la seconde de Louïs Gomez de Tapia, qui y ajouta des Notes & des Observations, la troisiéme d'Henri Garzès; mais Dom Nicolas Antonio ne nous apprend pas le nom du quatriéme Traducteur. Enfin il a été mis en Latin par un Carme nommé Thomas de Faria Evêque de Targa en Afrique, lequel ayant caché son nom, & n'ayant pas dit que c'étoit une version, a donné lieu à quelques-uns de croire que l'original des *Lusiades* avoit été composé en Latin.

Entre ceux qui ont fait des Commentaires sur ce Poëme, outre ce Gomez de Tapia dont nous avons parlé, l'on compte Emmanuel Correa, Pierre Mariz, Louïs Silva de Britto; mais le plus considérable, est sans doute Emmanuel Faria de Sousa, dont les Commentaires en Langue Castillane furent imprimés *à Madrid l'an* 1639. en deux volumes *in-folio*, qui ne laissent pas d'être savans, dit-on, quoiqu'ils soient un peu gros; avec un autre volume *in-folio* imprimé l'année suivante dans la même Ville pour défendre ces Commentaires; sans parler de huit autres volumes d'Observations que le même Faria de Sousa fit sur les Poësies diverses du Camoëns, qu'il laissa dans son cabinet en mourant l'an 1650.

FERDINAND DE HERRERA,

De Seville, Poëte Espagnol Castillan.

Ferdinand de Herrera.

1325. LEs Poësies de cet Auteur parurent à Seville l'an 1582. [*in*-4.] & depuis encore [en 1619.] On prétend que c'est un de ceux qui ont le mieux réussi dans le genre Lyrique pour la Poësie Espagnole. Il a le style net & fort châtié, il a sû joindre l'élégance avec l'abondance, & donner un tour honnête à la galanterie & aux passions qu'il a voulu exprimer; enfin son discours a tant de charmes, que ceux du pays n'ont pas fait difficulté de l'appeller un homme divin (1).

Ses vers héroïques ont aussi les mêmes beautés pour le style, mais il n'a pas si bien pris le caractére de ce genre que celui du Lyrique.

DIEGUE ou JACQUES XIMENE'S DE AILLON,

Natif d'Arcos de la Frontera en Andalousie, Poëte Espagnol Castillan, vers 1580.

Ximenès de Aillon.

1326. NOus avons de cet Auteur un Poëme héroïque en Langue vulgaire sur les expéditions de l'*Invincible Cavalier le Cid Ruy Dias de Bivar* ou *Vibar*. Le Poëme est composé en *Octaves* ou Stances de huit vers à la maniére des Italiens, imprimé à Alcala de Henarez *in*-4. [en 1568.] & 1579. dédié au Duc d'Albe, sous qui il avoit porté les armes aux Pays-bas.

Mais

1. Nicol. Ant. tom. 1. Biblioth. Hispan. pag. 288.
2. Ren. Rapin, sur la Poëtique seconde partie Réflex. III. & IX.
3. Joh. Andr. Quenstedtius in Dialog. de Patriis Viror. Illustr.
4. Olaüs Borrichius, Dissertation. 4. de Poët. Lat. numer. 166. pag. 136.
5. Prima Scaligerana pag. 37. ubi & lactea venæ parentem cultissimum appellat Buchananum.
¶. Il a ici confondu les deux Scaligers. Le fils dans le *Prima Scaligerana*, au mot *Buchananus*, a dit *unus est in tota Europa omnes post se relinquens in Latina Poësi*

Ximenès de Aillon.

Mais le Pere Rapin nous avertit que ce Poëme est essentiellement défectueux, en ce qu'il commence historiquement & non en épisode, ou en croisant la matiére. Il dit aussi que le dessein en est trop vaste, sans proportion & sans justesse; en un mot que c'est un fort mauvais modéle du Poëme Epique (2).

Ximenès a fait encore un volume de Sonnets imprimés à Anvers l'an 1569. *in*-8.

ADAM SIBERUS,

Alemand de Kemnitz en Misnie, né l'an 1515. Poëte Latin.

Adam Siberus.

1327. SEs Poësies sont en deux volumes, & au sixiéme tome des *Délices des Poëtes Latins d'Alemagne.* Il a fait des Hymnes, des Epigrammes, des Fastes Ecclésiastiques. Il paroît par Jean-André Quenstedt que cet Auteur est fort estimé dans toute l'Alemagne (3); & Mr. Borrichius dit que sa veine coule doucement & agréablement, qu'elle est réguliére & modeste: mais que son style ne plaira peut-être pas à ceux qui ne cherchent que l'élévation & la grandeur (4).

GEORGE BUCHANAN,

Ecossois, né dans un Village de la Province de Lenox (*in Levinia*) l'an 1506. au commencement de Février, mort à Edimbourg l'an 1582. le vingt-huitiéme jour de Septembre. Poëte Latin.

George Buchanan.

1328. PLusieurs personnes se persuadent encore aujourd'hui que Buchanan est le Prince des Poëtes Latins du 16. siécle. En effet si nous en croyons Joseph Scaliger (5), il n'y avoit alors personne en toute l'Europe qu'il ne laissât fort loin derriére lui pour la Poësie Latine. Aussi Beze l'appelloit-il le Pere de la Poëtique (6); & le P. Vavasseur disoit encore en ces derniers tems (7), que de tous ceux qui ont écrit en Latin, il ne connoissoit personne qui se possedât davantage, qui fût plus le maître de ses idées, & qui fît plus aisément ce qu'il lui plaisoit de son style & de ses expressions que Buchanan.

George Buchanan.

Il avoit le génie également heureux, fécond, & capable des plus grands efforts dans l'Art Poëtique. C'est ce qu'il a fait voir dans divers genres de Poësies, sur lesquels il s'est éxercé.

On divise ordinairement en trois parties les Ouvrages que nous avons de lui. La premiére contient la Paraphrase Poëtique des Pseaumes de *David*, la Tragédie de *Jephté* ou du Vœu, & celle de *S. Jean-Baptiste* ou de la Calomnie. La seconde comprend la longue Satire contre les Cordeliers, sous le titre de *Franciscanus*, & les Piéces diffamatoires qu'il a faites sous le titre de *Fratres Fraterrimi*, un Livre d'*Elégies*, un de *Silves*, un d'*Hendecasyllabes*, un d'*Iambes*, trois d'*Epigrammes*, un de *Mélanges*, & cinq de *la Sphére*. La troisiéme ne contient que deux Tragédies Latines traduites du Grec d'Euripide, savoir *Medée* & *Alcestis*.

Le plus louable de ses Ouvrages, est la *Paraphrase sur les Pseaumes* qu'il fit en prison dans un Monastére de Portugal, comme il le raconte lui-même dans sa Vie. On estime qu'elle est assés fidelle pour le sens qu'il a rendu en Vers, & qu'elle est fort heureuse pour la versification, dont il a employé les différentes espéces comme il l'a jugé à propos. Et c'est sur le grand succès de cet Ouvrage que Charles Utenhovius a fait cette célébre Epigramme Latine (8) qui a passé pour un jugement assés plausible dans l'esprit de plusieurs personnes :

Tres Italos Galli senos vicere, sed unum
Vincere Scotigenam non potuere virum.

Ces trois Poëtes François sont Michel de l'Hospital, Adrien Turnebe, & Jean Do-

Poësi. Mais c'est le pére qui dans des ïambes qu'on trouve à la suite des *Miscellanea* de Buchanan commence par ce vers,

Felix Georgi, lactea vena pater.

6. Theodor. Beza in Iconib. & in Elench. Script. in Bibl. Sacr. per Crow.
7. Remarq. anonym. sur les Réflex. touchant la Poëtique pag. 66.
8. Carol. Uten-hov. Epig. in Paraphr. Psalm Buchan. inter Prolegom. &c.

George Buchanan.

Dorat; & les six Italiens que l'on dit céder à ces trois François sont Sannazar, Fracastor, Flaminius, Vida, Nauger, & le Cardinal Bembe, comme nous l'apprenons d'Edouard Leigh, dans Crowæus (1).

Il faut avouer néanmoins qu'Uten-hovius étoit trop avant dans l'amitié de Buchanan, pour ne nous rendre pas son témoignage un peu suspect, & pour nous persuader qu'il auroit eu assés de lumiéres & de désinteressement pour en juger sainement. Quoiqu'il en soit, l'on doit convenir avec George Fabricius (2) que les Pseaumes de Buchanan ont effacé entiérement tous ceux qu'on avoit mis en Vers Latins avant lui, & qu'il a passé toutes les Paraphrases qu'on ait jamais faites de ce divin Ouvrage, autant par la variété des pensées que par la pureté du discours.

Il n'est pas possible que ceux qui veulent trouver le solide, joint à l'agréable dans les vers, veuillent préférer aucun des autres Ouvrages de Buchanan à cette Paraphrase. Elle passe avec raison pour son chef-d'œuvre dans l'esprit des personnes graves & judicieuses. On dit même que Nicolas Bourbon le jeune, bon Poëte & bon juge de Poësie, la préféroit à l'Archevêché de Paris (3), de même que Galand & Passerat préféroient au Duché de Milan l'Ode que Ronsard a faite pour le Chancelier de l'Hospital, & que Jules Scaliger témoignoit (4) qu'il auroit mieux aimé être l'Auteur de la neuviéme Ode d'Horace du troisiéme Livre, que d'être Roi de Perse; ou même avoir fait la troisiéme du quatriéme Livre, que d'être Roi d'Arragon, comme l'ont remarqué à l'envi Mr. Gueret, Mr. Dacier, Mr. Teissier, & d'autres personnes de Lettres.

George Buchanan.

Après la Paraphrase sur les Pseaumes, il semble qu'il n'y ait rien de plus digne de considération que ses quatre *Tragédies*. Il régentoit à Bourdeaux quand il les composa. Celle qu'il fit la premiére fut le *Baptiste*, qui néanmoins fut imprimée la derniére. Il n'avoit point d'autre vûë en y travaillant que de satisfaire au devoir de sa profession, qui l'engageoit à donner tous les ans une Piéce de Collége pour éxercer ses Ecoliers à la déclamation publique. Et parce qu'il leur vouloit ôter le goût des fades *Allégories* qui étoient alors en usage dans la plûpart des Colléges de France, il tenta de leur inspirer celui de l'Antiquité, & de les porter à l'imitation des Anciens par ce premier essai; & par la Traduction qu'il fit l'année suivante de la *Medée* d'Euripide. Le grand succès qu'eurent ces deux Piéces étant allé beaucoup au-delà de ses espérances lui enfla le courage, & voyant qu'elles se communiquoient dans le Monde, nonobstant le dessein qu'il avoit eu de les laisser ensevelir dans la poussiére de son Collége, il se mit à travailler avec plus de précaution & d'éxactitude, afin de mettre ses Piéces en état de voir le grand jour, & de pouvoir passer à la postérité avec honneur. C'est Buchanan lui-même qui nous avertit de ce changement, & qui dit (5) que ce fut dans cet esprit qu'il composa son *Jephté*, & qu'il fit la Traduction de l'*Alcestis* d'Euripide. Ainsi l'on ne devroit pas douter que ces deux derniéres Piéces ne fussent plus travaillées, plus polies & plus achevées que les deux premiéres: sur tout après que leur Auteur les a jugé telles deux ans avant que de mourir.

Il semble néanmoins que cette distinction n'ait pas été fort sensible aux Critiques,

1. Eduard. Leigh apud G. Croweum in Elench. Script. in sacr. Script. pag. 145. 146.

2. Georg. Fabricius Chemnicens. in testim. præfix. edit. Buchan.

3. Gill. Menage dans ses Observations sur le 3. Livre des Oeuvres de Malherbe pag. 295. & Ant. Teissier au 1. tome des Eloges de Mr. de Thou dans les Additions touchant Passerat, & au tome 3. pag. 30. Eloge de Ronsard, où il est parlé de Galland sur la foi de Balzac.

4. Gueret de la Guerre des Auteurs pag. 97. & suiv. Andr. Dacier, Remarques sur les Odes d'Horace pag. 86. du 4. tome.

Ant. Teissier, dans les Additions aux Eloges de Mr. de Thou tom. 1. pag. 578.

L'Ode qui au goût de Scaliger vaut mieux que le Royaume de Perse est la 9. du 3. livre. C'est un Dialogue d'Horace & de Lydia qui commence par *Donec gratus eram*. Celle qui vaut mieux que le Royaume d'Aragon est la troisiéme du quatriéme livre à Melpomene, qui commence par *Quem tu Melpomene*.

L'Ode de Ronsard qui vaut deux Duchés de Milan, selon Gallandius, commence par *Errant par les Champs, &c.*

5. Georg. Buchanan. in Vita sua à se conscripta biennio ante obitum præfix. Operib.

6. Gerard. Joh. Vossius lib. 2. Institution. Poëticæ,

George Buchanan.

ques, qui sans éxaminer les deux versions d'Euripide, se sont particuliérement attachés à censurer les deux Tragédies originales; & nous voyons que le *Jephté* n'a point paru beaucoup plus régulier ni plus accompli que le *Baptiste*, aux yeux de Vossius le Pere, de Mr. de Balzac, du P. Rapin, & de Grotius.

Vossius dit que Buchanan a péché essentiellement dans son *Jephté* contre les régles de l'Art qui regardent l'unité du tems, & qui veulent que l'Action du Poëme Dramatique soit renfermée dans l'espace d'un jour; au lieu que la durée du Jephté, est pour le moins de deux mois (6). Le même Auteur écrit encore ailleurs que le style de Buchanan est peu élevé & peu Tragique dans le *Jephté* aussi bien que dans le *Baptiste*, qu'on le trouve souvent rampant, & presque toujours dans le genre Comique.

Mr. de Balzac l'accuse d'avoir mal nommé ses Personnages dans son *Jephté*, & d'avoir fait en cela une faute de jugement contre la connoissance de l'Antiquité (7). En effet Buchanan ne devoit pas employer des noms Grecs, tels que ceux de *Storge* & de *Symmaque*, puisque le tems, le lieu, & la matiére ne souffroient pas cet usage.

Le Pere Rapin prétend (8) que ni son *Jephté* ni son *Baptiste* n'ont rien de considérable que la pureté dans laquelle ces Tragédies sont écrites. Enfin Grotius dit que Buchanan n'y a pas bien soutenu la gravité du Cothurne (9).

Après avoir vû le jugement que l'on fait des Tragédies de Buchanan, il est bon de dire un mot de ce que l'on pense de ses autres Poësies, dont la plus longue est le Poëme de la *Sphére* en cinq livres. C'est un Ouvrage fort estimable en son genre, selon le sentiment de Mr. Petit (10), qui témoigne que Buchanan y a fait voir la force de son génie, & qu'il s'y soutient dans plusieurs endroits avec beaucoup de vigueur. Mais il ajoute qu'il n'y est pas toujours égal ni uniforme. Ses deux derniers Livres ont été suppléés & achevés par J. Pincier Médecin.

George Buchanan.

Les *Odes* de Buchanan sont fort mêlées & fort inégales au jugement de plusieurs (11), il y en a beaucoup qui sont négligées, & d'autres qui sont fort achevées & dignes de l'Antiquité.

Pour ce qui est de ses *Epigrammes*, elles sont pour la plûpart vuides de sens, si l'on s'en rapporte au sentiment d'un Auteur anonyme du Port Royal (12), qui reconnoît qu'elles ont néanmoins du nombre & de la cadence, & qu'elles sont accompagnées de beaucoup de douceur.

Mais parmi le grand nombre des autres Piéces, il y en a qu'on auroit dû laisser périr pour conserver la réputation de Buchanan. Il faut mettre dans ce nombre son *Franciscanus* & le Recueil *Fratres fraterrimi*, qui sont des Satires ingénieuses à la vérité; mais trop injurieuses contre les Ordres Religieux, contre diverses personnes du Clergé, & contre l'Eglise Romaine même. On y doit aussi compter quelques Piéces mal-honnêtes & lascives qui se trouvent parmi ses Hendecasyllabes, & une Elégie impudente faite en faveur des Courtisanes publiques, & adressée à un Conseiller de Bourdeaux, appellé Briand de la Vallée (13).

Entre ceux qui jugent de toutes les Piéces de Buchanan en général, les uns prétendent

car. pag. 13. Item ibid. pag. 72.

7. J. L. Guez de Balzac, Discours sur l'Infanticide Traged. de Dan. Heinsius pag. 30. 31. 32.

8. Ren. Rapin, seconde part. des Réflex. en partic. Réflex. XXIII.

9. Hug. Grotius Epistol. ad Gallos. Epistol. 5. & ap. Ant. Teissier ut suprà.

10. Petr. Petit. Medic. Epistol. ad Albert. Idalian. MS.

11. L'*Abbé* de S. Leu Miscell. & Ren. Rap. Reflex. sur la Poët. part. 2. Réflex. XXX.

12. ¶. Pierre Nicole.

Auct. Anon. Delectûs Epigrammat. Latin. in Dissertat. prælimin. de pulcr. Poët.

13. Beze pag. 24. du tom. 1. de son Histoire Ecclésiastique l'appelle aussi Briand de la Vallée. Mais comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 70. de l'Anti-Baillet, le vrai nom de ce Conseiller étoit Briand de Vallée. Avant que d'être Conseiller au Parlement de Bourdeaux, il fut Président au Présidial de Saintes sa patrie. Rabelais qui le connoissoit dès ce tems-là, le nomme familiérement Briand Vallée chap. 37. de son quatriéme livre en ces termes: *J'en vis l'expérience à Xaintes en une profession générale, présent le tant bon, tant vertueux, tant docte, & équitable Président Briand Vallée, Seigneur du Douhet.* Il n'y a pas apparence que les Vallées d'Orléans fussent de cette famille.

George Buchanan.

tendent qu'elles sont presque toutes pleines d'esprit (1), qu'elles sont toutes assés élegantes (2), que son style est pur & net par tout (3), quoique d'autres le trouvent mêlé : qu'il est grand dans ses Vers Epiques, fleuri dans ses Lyriques, passionné dans ses Elégiaques, brillant dans ses Epigrammes; grave dans ses Tragédies, aceré dans ses Satires: qu'il n'a fait paroître aucune affectation nulle part: que ses Poësies sont comparables à ce que l'Antiquité a produit de meilleur (4), & qu'elles sont sans contredit (5) au-dessus de toutes celles qui ont paru depuis le siécle d'Auguste.

Les autres reconnoissant qu'il a beaucoup d'imagination, qu'il a l'esprit aisé, délicat & fort beau, qu'il a l'air tout-à-fait naturel (6) ne laissent pas de trouver en lui de certains défauts généraux, & l'accusent d'avoir peu d'élévation, de noblesse & de grandeur, de n'avoir pas senti l'agrément du nombre & de l'harmonie des paroles, ou du moins de l'avoir négligé: & supposant que ce défaut a beaucoup diminué le prix de ses Poësies, ils veulent nous persuader qu'il ne lui manquoit que cette perfection pour pouvoir mériter le nom de Poëte accompli.

Nous aurons encore lieu de parler de Buchanan au Recueil de nos Historiens, & dans celui de nos Ecrivains de Politique.

* *Georg. Buchanani Poëmata quæ extant* in-24. *Amst.* 1676. —— *Psalmorum Davidis Paraphrasis Poëtica: Tragœdia Jephthes* in-16. *Paris. apud H. Steph.* 1566. —— *Idem* in-8. *Rob. Steph.* 1566. *Franciscanus & Fratres, Elegiarum lib.* I. *Sylvarum lib.* I. *Hendeca-syllabon lib.* I. *Epigrammatum lib.* III. *de Sphæra lib.* V. *in*-8. 1594. *

ZACHARIAS URSINUS,

De Breslaw en Silesie, dit *Beer* dans sa famille, Poëte Grec & Latin, né le 18. Juillet de l'an 1534. un Samedi, mort le 6. Mars de 1583.

Zacharias Ursinus.

1329. Mélanchthon a témoigné par écrit qu'Ursinus étoit bon Poëte Grec & Latin, que sa versification est noble & magnifique, que le fond des choses qu'il traite est pris dans les sources mêmes, & que ses vers plaisent aux Savans tant à cause de l'élégance du style que par la gravité des matiéres.

Mais ce témoignage de Mélanchthon a plus de l'air d'un certificat d'amitié que d'un jugement véritable des Poësies d'Ursinus.

* *Zach. Ursini, Opera seu Tractationum præcipuè Theologicarum tomi* II. in-fol. *Heid.* 1612. —— *Ejusdem Tomus* III. *aliorum operâ Operibus Ursini adjunctus*, *&c.* in-fol. *

DE GUERSENS,

(*Cajus Julius*, auparavant *Julien*) natif de Gisors en Normandie, Sénéchal à Rennes; où il mourut de la peste le Jeudi cinquiéme Mai de l'an 1583. âgé de 38. ou 40. ans, Poëte François & Latin.

De Guersens.

1330. L'On trouve quelques-unes de ses Poësies Françoises dans les Bibliothéques de la Croix du Maine & de du Verdier, entre autres une Tragédie nommée *Panthée*, qui sur la foi du titre paroît tirée du Grec de Xenophon.

Joseph Scaliger dit (7), que ses Vers Latins & François sont de *moyenne étoffe*, & fort inférieurs à ceux de Scevole de Sainte-Marthe. Mais il ajoute que ce qui les faisoit trouver bons, c'étoit le tour, l'air & l'accent qu'il leur donnoit en les prononçant. C'étoit un excellent Poëte pour le tems présent auquel il vivoit, mais non pas pour l'avenir, parce que tout ce qu'il faisoit n'étoit point propre pour l'éternité, & qu'il empruntoit des autres tout ce qu'il donnoit au jour. C'étoit un esprit cynique;

1. Vitranesius in Epistol. 2. Vernac. ad Dan. Restit &c. ubi stylo Lucanum referre dicit.
2. Nicole in Delect. Epigr. lib. septimo pag. 177. edit. Paris. ap. Carol. Savr.
3. Olaüs Borrichius, Dissertation. 5. de Poët. Lat. numer. 192. pag. 150.
4. Johan. Andr. Quenstedt Dialog. de Patriis Vir. Illustr. pag. 102.

5. Jo

De Guersens. que, fort irrégulier, de peu de Religion, d'une mémoire prodigieuse, qui savoit beaucoup de choses, mais superficiellement, & qui éclatoit parmi les personnes d'un savoir médiocre.

Mr. DE PIBRAC,

(Gui du Faur, *Vidus Faber* ou *Fabricius*) de Conseiller & Juge Mage à Toulouse, devenu Avocat Général au Parlement de Paris, puis Président au Mortier, Chancelier du Duc d'Alençon, né à Toulouse l'an 1529. mort le vingt-septiéme jour de Mai de l'an 1584. Poëte François.

Pibrac. 1331. NOus avons de Mr. de Pibrac des Quatrains Moraux, qui ont procuré à la France des biens plus solides & plus importans que ne lui auroit été l'acquisition d'une Province entiére. Ils contiennent des Instructions également utiles & agréables. Le style en étoit fort beau & fort pur dans le tems de leur composition, la versification aisée & nombreuse; & l'on peut dire que cet Ouvrage de Pibrac a été le Maître commun de la jeunesse du Royaume jusqu'au tems de nos Peres, c'est-à-dire jusqu'au milieu de notre siécle qu'il s'est vû comme rélégué à la campagne par les Réformateurs de notre Langue.

Cette disgrace, qui lui est commune avec les meilleurs Livres écrits en notre Langue au siécle passé, n'a rien diminué du prix des choses qui sont contenuës dans ces Quatrains; & comme les Maximes de la Morale ne sont point sujettes à la vicissitude des tems, on ne doit pas douter que cet Ouvrage ne devienne immortel, & qu'il ne se distingue par cet endroit de tous les autres Livres écrits en Langue vulgaire, qui ne sont recommandables que par la beauté du style, & qui par conséquent n'ont ni défenses ni protection contre le caprice des hommes & l'instabilité des Langues vivantes.

Pibrac. On voit regner le bon sens & le jugement du Poëte dans ces Quatrains, on y trouve le goût des Anciens avec un fond de véritable érudition. Mais comme son dessein a été de dresser une morale purement humaine, pour former d'honnêtes gens dans le monde, on ne doit pas être surpris de n'y pas trouver toutes les régles du Christianisme dans la derniére sévérité & dans l'éxactitude de l'Evangile. Aussi ne s'est-il pas voulu borner aux sentimens que lui avoient inspiré les Livres de David, & de Salomon, dont il faisoit pourtant ses principales délices; mais il a pris aussi ce qu'il a trouvé de plus sain dans les anciens Poëtes Grecs, & Philosophes profanes, & il a suivi particuliérement Phocylide & Epicharme, desquels il a traduit les restes qu'on nous a conservés.

C'est sans doute ce qui a rendu ces Quatrains si conformes au goût de toutes sortes de personnes, comme il est aisé d'en juger par la multitude des éditions qui en ont été faites durant plus de quatre-vingts ans, depuis qu'ils commencérent à paroître pour la premiére fois en 1574. & par les diverses Traductions qui en ont été faites. Car Florent Chrétien les a mis en vers Grecs & Latins dont on vit deux éditions *in*-4. & *in*-8. tout-à-la fois l'an 1584. qui étoit celui de la mort de notre Auteur. Un Sécretaire du Roi nommé Augustin Prevost les publia en vers heroïques Latins dans la même année. L'an 1600. un Normand, nommé Christofle Loysel Régent à Paris, les mit en d'autres vers Latins. Pierre du Moulin le Ministre les traduisit en Grec & publia sa version à Sedan l'an 1641. Un Poëte Alemand de Silesie nommé Martin Opitius les mit en sa langue maternelle, & il y en a deux éditions de Francfort en 1628. & 1644. & une d'Amsterdam, en 1644. Enfin un Avocat du Parlement de Bourgogne & Sécretaire du Roi, nommé Nicolas Harbet, les traduisit en autant de Distiques

5. *Joseph.* Scaliger in prima collectione Scaligeranor. &c. ut suprà.

6. R. Rap. Réflex. générale XXXVII. sur la Poët. Réflex. particul. XVI.

7. Melch. Adam Vit. Theolog. Protestant. German. pag. 540.

8. Joseph. Scaliger in primis Scaligeran. Collection. pag. 87. 88. edit. Groning. au mot *Julius Guersensius*, après le mot γρύ.

Fleur. tiques Latins qu'il y a de Quatrains François & les publia à Paris l'an 1666. *in*-4. (1)

PIERRE DE LAMOIGNON(2),

Parisien, Originaire du Nivernois, frere aîné du Président au Mortier, oncle du premier Président de ce nom, Poëte Latin, mort l'an 1584. âgé de 24 ans (3).

Pierre de Lamoignon.

1332. LEs Poësies de ce jeune Auteur ont été imprimées à Paris *in*-4. & ensuite en Alemagne l'an 1619. au second tome du Recueil des *Délices des Poëtes Latins de la France*, par le prétendu Ranutius Gherus (4). Quoiqu'il les eût composées en un âge auquel les autres ont coutume de commencer les Elemens de la Grammaire, elles n'ont point laissé de remporter l'approbation publique sans même qu'il ait eu besoin de faveur. L'estime du Roi Charles IX. qui se mêloit de faire des vers & de juger de ceux des autres, lui a été fort glorieuse. Mais celle des premiers Connoisseurs du siécle, tels qu'étoient Jean Dorat le Maître commun des Poëtes du Royaume en ces tems-là, Theodore de Beze, Adrien Turnebe le jeune, le Baron de Morencé qui s'appelloit Joseph du Chesne, Jean-Bacquet, Charles Menard, Antoine Faye (5) & divers autres Auteurs, sera un témoignage solide du mérite de ce Poëte, que les uns nous dépeignent comme un rare génie formé de tous les avantages de la Nature, & les autres comme une merveille de Doctrine, dont un siécle entier n'est pas toujours capable de donner plusieurs éxemples.

Pierre de Lamoignon.

DE MURET,

(*Marc-Antoine*) natif de Muret, village du Limousin, mort à Rome le 4. Juin de l'an 1585. âgé de 59. ans & deux mois, Poëte Latin & François.

Muret.

1333. ON ne parle plus guéres des vers François de Muret (6), qui consistoient presque tous en chansons, dont plusieurs portent le nom de *spirituelles*: mais le goût de ses Poësies Latines n'est point encore passé, & il ne passera pas tant qu'il y aura dans la République des Lettres des Critiques judicieux qui en sauront faire le discernement. Ses Ouvrages Poëtiques ont été ramassés en deux Recueils divers; le premier comprend les fruits de sa jeunesse sous le titre de *Juvenilia*, & il renferme une Tragédie, des Elégies, des Satires, des Epigrammes, des Odes, &c. le second est composé d'Hymnes sacrées & de diverses autres piéces mêlées.

Il est aisé de voir dans la meilleure partie de ces Poësies des marques de la beauté de son esprit, de la finesse de son goût, de la délicatesse de ses maniéres, & de la douceur incomparable de son style. Le Sieur Vittorio Rossi prétend (7) qu'elles approchent beaucoup de l'élégance des Anciens. Il faut en effet que Muret ait sû bien parfaitement imiter les Anciens puisque Joseph Scaliger qu'il appelloit son frere

1. V. Carol. Paschasius in Vita Vidi Fabricii Pibrachii pag. 8. 9. & alibi.
Jac. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1584.
Scævol. Sammarth. Elogior. Gall. erud. libr. 3. pag. 82. 83. edit. in-4.
Guill. Colletet, Art Poëtiq. Trait. de la Poësie Morale nombre 15. pag. 69. 70. & nombre 53. pag. 133. 134. 136. du même Traité.
Henning de Witte Memor. Philosophor. nostri seculi tom. 1. pag. 477.

2. ¶. Qui auroit du s'appeler en Latin non pas *Lamonius* comme il a fait, mais *Lamonio*. Ménage dans ses Poësies Latines a dit *Lamonius*, *Lamonaus* & *Lamonio*, & en a varié la quantité comme il lui a plu pour la commodité de son vers; ce que je ne crois pas devoir être approuvé.

3. ¶. La généalogie des Lamoignons le faisant, comme le reconnoit notre Auteur, article 45. des Enfans célébres, naitre en 1555. il s'ensuivroit qu'en 1584. il seroit mort agé de 29. ans.

4. ¶. Il n'y a, comme Ménage l'a remarqué pag. 194. du tom. 1. de l'Antibaillet, c. 53. rien d'imprimé de Pierre de Lamoignon dans ce tome 2. des Délices, &c. qu'une seule Epigramme de douze vers à l'honneur de Germain Audebert d'Orleans.

5. ¶. Antoine de la Faye.
Miscellaneor. in-folio vol. 3. col. 32. in Bibliothec. Lamon. Pluteo G. Forulo 5.

6. ¶. On trouve en de vieux Recueils quelques Epigrammes Françoises assés libres de Muret alors fort jeune. Etant avancé dans l'age il fit quelques vers Grecs moraux d'une grande netteté & très-dignes d'être lus.

7. Janus Nicius Erythr. Pinacothec. 1. pag. 12. &c.

Mur. frere d'adoption (8) & qui connoissoit fort bien l'Antiquité, s'y laissa prendre lorsqu'il lui fit passer une Epigramme (9) qu'il avoit faite pour l'ouvrage d'un ancien Auteur.

Mr de Sainte-Marthe estime que les *Epigrammes* de Muret sont du nombre de ses meilleures piéces, & qu'il ressemble autant à Catulle que Catulle est semblable à lui-même (10).

Mr Petit semble se déclarer pour ses *Elégies* qu'il prétend n'être point inférieures à celles de Tibulle (11), mais il remarque que Muret n'avoit point assés de vigueur ni assés de feu pour un Poëte, & qu'il ne s'éléve presque jamais. Ces défauts se rendent plus sensibles dans la *Tragédie* qu'il a faite de *Jules Cesar*, où l'on ne trouve presque rien de la gravité & de la grandeur que demande ce genre d'écrire, & où le style paroît trop simple, trop languissant & trop semblable à de la Prose. Cela n'empêche pas que Muret ne soit sans comparaison plus poli & plus élégant dans ses vers que Jean Dorat, au sentiment du même Auteur.

Le Pere Rapin juge (12) qu'il est trop contraint dans ses *Odes*, & que ce défaut vient de l'attachement trop grand qu'il fait paroître pour la belle Latinité. Enfin l'on convient (13) que ses *Hymnes* sont écrites avec beaucoup de pureté & que tous ses vers généralement sont très-Latins; mais il y en a qui sont trop libres & trop licentieux, surtout ceux qui sont sortis des bouillons & des feux de sa jeunesse, dont il s'est repenti sérieusement dans un âge plus avancé. Ainsi on n'a point agi conformément à ses derniéres volontés, & moins encore aux régles de l'honnêteté, lors qu'on s'est mis en tête de traduire ses Poësies galantes en notre Langue. Muret.

* *Juvenilia*, *Tragœdia*, *Elegiæ*, *Satyræ*, *Epigrammata*, *&c.* in-8. 1590. *Bardi Pomeraniæ.* — *Juvenilia* in-8. *Paris.* 1553. — *Hymni in B. Virginem Mariam cum Paraphrasi Attica & parodia Fred. Morelli Gr. Lat.* in-4. *Paris.* 1621. *

JEAN SCHOSSERUS,

De Turinge (14), Poëte Latin, né en 1534. mort le 3. de Juillet de l'an 1585.

1334. LEs Poësies Latines de cet Auteur parurent en public l'année de sa mort, divisées en onze Livres [in-8. 1585.] Elles font voir qu'il avoit la veine féconde & heureuse, & Mélanchthon témoignoit une estime particuliére de ses vers, croyant y trouver beaucoup d'élégance, à laquelle Schosserus avoit eu soin de joindre la propriété des mots, la netteté de l'expression, & le poids des pensées. Les Italiens-mêmes, & entre les autres Sigonius, ont fait connoître en différentes occasions avec quelle distinction ils le considéroient au dessus du commun des Versificateurs & Poëtes d'Alemagne. Aussi Melchior Adam prétend-il (15) qu'il approchoit assés de l'air des anciens Latins dans ses Elégies. Jean Schosserus.

JEAN

8. C'est que dans le tems que Muret demeuroit à Agen en pension chez Jules Scaliger Pere de Joseph, Jules l'appelloit son fils. Joseph voulut se venger de la fourbe de Muret par une allusion assés froide (a) qu'il fit au supplice qu'on préparoit à Toulouse pour Muret accusé d'un crime détestable, & il fit cette Epigramme:

Qui flammas rigida vitaverat ante Tolosa
(b) *Rumetus, fumos vendidit ille mihi.*

¶. *a* Ménage a fait voir en cela le mauvais goût de Baillet.

b Il faut lire ainsi par Metathèse.

9. ¶. Ce n'étoit pas une Epigramme. C'étoient huit vers sententieux de Philémon imités en Latin de deux maniéres différentes avec tant de grace, que Scaliger à qui Muret dit qu'il avoit trouvé les premiers attribués à Trabeas, les seconds à Attius, donna dans le panneau, & les cita comme deux fragmens de ces anciens Comiques, pag. 212. de son Varron *de re rustica* de l'édition d'Henri Etienne 1573. Il faut voir Ménage qui rapporte la chose éxactement & avec toutes ses circonstances chap. 89. de l'Anti-Baillet.

10. Scævol. Sammarth. Elogior. Gall. erudit. lib. 3. pag. 85. edit. in-4.

11. Petr. Petit Medic. Observat. Epistolic. ubi de Mureto, &c.

12. Ren. Rapin Réflex. génér. sur la Poëtique Reflex. xxx.

13. Saint Leu dans ses Mémoires, & les autres Critiques dont il suit l'autorité.

14. ¶. *Æmilia in Turingia*, dit Melchior Adam.

15. Melch. Adam Vit. Philosoph. German. pag. 320.

JEAN POSTHIUS.

Jean Posthius.

1334. *bis.* Nous pourrions parler encore de Jean Posthius Médecin de Germersheim au Palatinat du Rhin, qui nâquit en 1537. & mourut en 1597. & de divers autres Auteurs Alemans qui faisoient leurs délices de la Poësie Latine au siécle passé, quoiqu'ils fussent engagés dans d'autres Professions que celle de faire des vers. On peut dire à la gloire de Posthius, que si on excepte Melissus de Franconie, il n'avoit peut-être point de supérieur dans toute l'Alemagne pour ce genre d'écrire (1).

* Ses Ouvrages se trouvent dans le cinquiéme volume des *Délices des Poëtes Alemans*.

PIERRE RONSARD (2),

Gentilhomme du Vendômois, né dans le Château de la Poissonniere, au Village de la Couture en la Varenne du bas Vendômois, le Samedi onziéme jour de Septembre de l'an 1524. mort le vingt-sept Decembre dans son Prieuré de saint Cosme lès Tours, dans la chambre du fameux Berenger l'an 1585. Poëte François.

Pierre Ronsard.

1335. Ronsard posséde encore aujourd'hui le titre de Prince des Poëtes François qui ont paru jusqu'à Malherbe. Les Ouvrages qui lui ont acquis ce glorieux titre se divisent ordinairement en dix parties. Les principaux de la premiére sont deux Livres de ses *Amours*, deux Livres de *Sonnets*, &c. de la seconde cinq Livres de ses *Odes*; de la troisiéme, quatre Livres de la *Franciade*, &c. de la quatriéme, les deux *Bocages* Royaux; de la cinquiéme, les *Eglogues*, les *Mascarades* & les *Cartels*; de la sixiéme, les *Elégies*, &c. de la septiéme, les *Hymnes* en deux Livres; de la huitiéme, les *Poëmes* divers en deux Livres, les *Epigrammes*, quelques *Sonnets*, &c. de la neuviéme, les *Discours* de la misére de son tems, &c. de la dixiéme, les *Epitaphes*, les derniers Ouvrages de Ronsard, divers fragmens; les Traités tant en prose qu'en vers qu'on a faits à son sujet, &c.

Pierre Ronsard.

Ces Ouvrages ont été imprimés plusieurs fois & en diverses formes, & si la réputation de ses Commentateurs peut contribuer à rehausser leur prix, il est bon de dire que Muret l'un des plus habiles Critiques du siécle & le Poëte Remi Belleau ont commenté les premiers Livres de la premiére partie; que Claude Garnier a fait des Commentaires sur toutes les piéces de la neuviéme; que Nicolas Richelet a commenté les deux Livres de Sonnets de la premiére partie, les cinq Livres des Odes qui font la cinquiéme & les deux Livres des Hymnes qui font la septiéme; & que Pierre de Marcassus, outre diverses piéces de la premiére partie, a commenté la Franciade qui fait la troisiéme, le Bocage Royal qui fait la quatriéme, les Eglogues, Mascarades & Cartels qui font la cinquiéme, les Elégies qui font la sixiéme, & les Poëmes qui font la huitiéme (3).

Si nous voulions nous arrêter au jugement des Etrangers qui ont eu occasion de parler de Ronsard, nous n'aurions pas d'exceptions à faire de l'estime générale dans

1. V. Joh. Petr. Lotichius part. 3. Biblioth. Poëtic. pag. 117. & alibi.

2. ¶. Le vrai nom de famille de Ronsard, ce que Claude Binet n'a pas remarqué dans sa Vie, étoit Roussart. Jean Bouchet de Poitiers, dit le Traverseur des voies perilleuses, parle souvent dans ses Epitres de Louïs de Ronsard pére de Pierre, & ne le nomme jamais autrement que Louis de Roussart. C'est ce qu'on peut voir Epitre 96. & 97. La 126. est adressée à Messire Louis Roussart Chevalier, Maitre d'Hotel de Monsieur le Dauphin, & Sieur de la Poissonniére, par l'entremise duquel Jean Bouchet avoit obtenu pour sa fille Marie une place gratuite dans le Monastére de sainte Croix de Poitiers dont Louise de Bourbon étoit Abbesse. On prononçoit encore Roussart en 1550, ce qui paroit par une Elégie de Salmon Macrin imprimée cette année-là parmi ses *Nenia* sur la mort de sa *Gelonis*, où pour dire qu'il auroit bien voulu que Mellin de Saint-Gelais & Ronsard l'eussent, à l'exemple de tant d'autres Poëtes, célébrée par leurs vers, il dit

Mellinum iis utinam, Roussartumque addere possem.

On sait par tradition que Ronsard étoit rousseau, & c'est apparemment parce que la plupart de ceux de cette famille naissoient roux, qu'ils eurent le nom de Roussart qu'on a depuis prononcé Ronsard.

3. ¶. Voici touchant les Commentateurs de Ronsard ce que Baillet en pouvoit dire plus succinctement & plus exactement.

Pierre Ronsard.

dans laquelle ils ont crû que ses Poësies demeureroient toujours, & la France devroit conserver pour son Poëte des sentimens aussi glorieux que le sont ceux qui paroissent s'être établis dans l'Italie, l'Allemagne & la Hollande (4).

Nous n'aurions pas sujet même de nous défaire des préjugés où l'opinion avantageuse de nos Ancêtres nous pourroit jetter en sa faveur, si nous voulions recevoir encore sans restriction les éloges & les témoignages honorables qui ont été rendus au mérite de Ronsard par les Ecrivains les plus considérables du Royaume qui ont eu occasion de parler de lui jusqu'au tems de Malherbe, c'est-à-dire jusqu'au milieu du regne de Louis XIII.

Car on peut dire qu'il n'y a point de finesse cachée dans la maniére dont les deux Scaligers, Adrien Turnebe, Papyre Masson, Etienne Paquier, le Président de Thou, Gaucher de Sainte-Marthe, & le Cardinal du Perron l'ont voulu faire passer pour le premier de tous les Poëtes de notre Nation, & le troisiéme (5) de tous ceux de l'Univers (6).

Etienne Paquier ne craint pas de dire (7) que jamais Poëte n'a tant écrit que Ronsard, c'est-à-dire avec tant de diversité, & que néanmoins à quelque espéce de Poësie qu'il se soit tourné, il a surmonté tous les Anciens, ou pour le moins égalé les premiers d'entre eux en les imitant. Il a, dit-il, heureusement represénté en notre Langue Homere, Pindare, Théocrite, Virgile, Catulle, Horace, & Petrarque, & pour cet effet il a trouvé le secret admirable de diversifier son style en autant de maniéres qu'il a voulu, & de lui donner un caractére tantôt sublime, tantôt médiocre, & quelquefois même bas & simple, comme il le jugeoit à propos. Enfin si nous en croyons ce Critique passionné, il n'y a aucun triage à faire dans tout ce que Ronsard a écrit, & tout y est d'une beauté & d'une force égale.

Mr. de Thou semble avoir pris le langage de Paquier son ami, lorsqu'il a dit (8) que Ronsard avoit lû avec tant d'application les Ouvrages des anciens Auteurs, & qu'il les a imités avec tant de succès dans ses vers, qu'il s'est élevé jusqu'au dégré des plus élevés & des plus grands d'entre les Poëtes de l'Antiquité, & qu'il en a passé plusieurs d'entre eux. Car comme il avoit reçû de la Nature une imagination très-vive & un jugement très-exquis, ce qu'il est très-rare de rencontrer dans une même personne; ces deux qualités jointes au talent merveilleux qu'il avoit pour la Poësie, & au soin qu'il prit de mêler adroitement l'Art avec la Nature, & le Génie des Muses Grecques & Latines avec celui des Françoises, le rendirent le plus accompli de tous les Poëtes qui ont paru depuis le siécle d'Auguste.

Mr. de Sainte-Marthe, qui étoit bon Poëte & bon Critique, ne s'est pas contenté de le préférer à tout ce que les siécles ont jamais produit de Poëtes après Virgile, & de n'en pas excepter même Homere; mais il s'est rendu encore son admirateur perpétuel, & il l'a fait passer pour le prodige de la Nature & le miracle de l'Art (9).

Mr. le Cardinal du Perron qui se mêloit aussi de juger des esprits, & qui se vantoit de savoir sur tout le prix des Poëtes François, avoit coutume de dire que Ron-

Muret a commenté le 1. livre des Amours.
Belleau le second.
Nicolas Richelet la 2. partie du 2.
Le même Richelet, & Jean Besly les Odes.
Jean Besly les Hymnes.
Pierre de Marcassus la Franciade.
Claude Garnier le reste.

4. Pierre Victorius, B. Bargæus, Spero Speronius: In Elog. Jac. Ph. Thomasini, & dans les Addit. d'Ant. Teissier. Gerard. Joh. Vossius in lib. de Institut. Poët. Martin. Opitius Germ. Poët. Olaüs Borrich. in Dissertat. de Poët. &c. Vid. & Claud. Binet in Vitæ Petr. Ronsardi vernacul. à se script. ad calcem Operum Ronsardi.

5. ¶. Homére, Virgile, Ronsard.

6. Jul. Cæs. Scaliger cujus Anacreontici versus de Ronsardo inter Poëmatia & in Vit. per Binet. Joseph Scaliger in Collectaneis Scaligeran. prim. pag. 130.
Adrian. Turneb. inter Poëmat. præfix. edit. Op. Ronf.
Papyr. Masson. in Elog. Ronsardi tom. 2. pag. 283. 284.

7. Etienne Paquier des Recherches de la France livre 7. chap. 7. pag. 622. & 623. & plus haut encore.

8. Jacob. August. Thuan. lib. 82. Historiar. suor. tempor. ad annum 1585.
Idem in Joannis Aurati elogio ad annum 1588.

9. Scævol. Sammarthan. in Elog Gallor. eruditor. lib. 3. pag. 86. edit. in-4.

Pierre Ronſard.

Ronſard, Cujas, & Fernel étoient les premiers hommes, les plus excellens, & les plus éminens Ecrivains de notre Nation (1). La choſe étant ainſi; perſonne n'étoit capable de diſputer à Ronſard la principauté ſur les Poëtes; & comme il ne ſongeoit point à troubler Cujas & Fernel dans la poſſeſſion de celle qu'ils avoient acquiſe chacun dans leur profesſion, ceux-ci l'ont laiſſé joüir de la ſienne ſur le Parnaſſe ſans jalouſie & ſans inquiétude.

Ce Cardinal témoigne encore ailleurs (2) que Ronſard avoit le plus beau génie que Poëte eût jamais eu, ſans excepter Virgile & Homere. L'avantage qu'ont eu ceux-là, eſt d'être venus dans une Langue toute faite, au lieu, dit-il, que Ronſard eſt venu lorſque la Langue étoit encore à faire; car c'eſt lui qui l'a miſe hors de l'enfance, & juſqu'alors nous n'avions point eu de Poëte véritablement Poëte que lui. Il ajoute qu'il eſt admirable en beaucoup d'endroits, qu'il employe les Fables ſi à propos, qu'il ſemble qu'elles ſoient à lui, outre qu'il y met toujours une queuë du ſien qui ne doit rien au reſte, qu'il réuſſit particuliérement aux Piéces de longue haleine, dans leſquelles on trouvera quelquefois dix ou douze vers qui paroîtront bas à la vérité, mais enſuite on eſt toujours infailliblement payé de quelque choſe d'excellent.

Mais il eſt tems de revenir de notre égarement, & de chercher des Critiques qui puiſſent nous informer des qualités de Ronſard avec plus de diſcernement qu'il n'en paroit dans tout ce que nous venons de rapporter à ſon avantage. Nous ne trouverons pas ce diſcernement dans les Ecrits de Zamariel, de Mont-Dieu, de la Baronnie (3) & de quelques autres Auteurs déguiſés que j'eſpére démaſquer ailleurs, parce que la cenſure qu'on a prétendu y faire de quelques Poëſies de Ronſard eſt moins le fruit de la liberté du jugement ou de la capacité de ces Auteurs, que de la jalouſie & des inimitiés qu'ils avoient conçûës contre lui.

Nous pouvons donc aſſurer que le Cardinal du Perron que nous venons de voir ſi avant dans les interêts de Ronſard, a été pourtant un des premiers clairvoyans qui ont découvert une partie de ſes défauts, & qui ont ſû diſtinguer l'apparent & le faux d'avec la véritable & la ſolide beauté. Mais il ſemble que la gloire de détromper entiérement le Public ait été particuliérement réſervée à Malherbe. Comme ce nouveau Réformateur de notre Langue & de notre Poëſie ſe l'étoit aſſés perſuadé de lui-même, il ne crût pas devoir faire la moindre grace à un homme qu'il n'accuſoit de rien moins que d'avoir gâté tous les eſprits de la Cour & du Royaume: & non content de s'être rendu par un éxemple inouï Partie, Accuſateur, Témoin, & Juge du pauvre Ronſard, il ne fut pas honteux de ſe faire encore ſon Boureau, parce que ſon zèle & ſa colére ne trouvoient pas leur compte dans l'indulgence des autres Critiques de ſon tems, qui ne jugeoient pas le crime de Ronſard ſi énorme.

En éffet Mr. de Balzac nous apprend en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages (4), que Malherbe eut le courage & la patience d'effacer de ſa propre main tous les Ouvrages de Ronſard, ſans en épargner une ſeule ſyllabe. Cette rigueur exceſſive a déplû à beaucoup de monde. Balzac témoigne auſſi qu'il ne l'a pû approuver, & l'on ne doit pas douter que Malherbe luimême ne ſe ſoit fait juſtice après être rentré dans la tranquillité de ſon ame, & qu'il n'ait reconnu que ceux qui par chaleur aiment mieux arracher toute la production d'une piéce de terre que d'y laiſſer un ſeul chardon, ne ſont pas moins blâmables que ceux qui par négligence aiment mieux laiſſer

1. Perroniana pag. 79. au mot *Fernel.*

2. Ibid. au mot *Ronſard.*

3. ¶. Il parut en 1563. un écrit in-4. contenant trois Réponſes en vers à Ronſard, la premiére par A. Zamariel, les deux autres par B. de Mont-Dieu. On ne doute point que cet A. Zamariel ne ſoit le Miniſtre Antoine de la Roche Chandieu, qui dans ſes ouvrages, par rapport à ſon nom François, compoſé de *Champ* ou de *Chant* & de *Dieu*, s'eſt appellé en Hebreu *Sadéel* & *Zamariel*. *Antonius Chandeus*, dit Mr. de Thou l. 100. de ſon Hiſtoire, *qui primum Zamariel, dein Sadeel nomine ex Hebraico detorto dici voluit.* Bayle au mot Ronſard, prétend mais ſans preuve, qu'A. Zamariel & B. de Mont-Dieu, que Claude Binet, la Croix du Maine & du Verdier prennent pour deux Auteurs différens n'en ſont qu'un

ser croître les chardons parmi le grain que de s'exposer à en arracher un seul épi. En effet Malherbe demeuroit d'accord qu'il y a dans les Poësies de Ronsard (5) de belles & de grandes fictions qui les soutiennent encore aujourd'hui, selon la remarque de Mr. Gueret, malgré la rudesse du vieux style de leur Auteur; que l'Invention qui est l'ame des vers ne manque point dans la plûpart des siens: qu'elle y paroît même encore avec beaucoup d'éclat & d'avantage, & qu'il a quelques beautés assés réguliéres qui seront de tous les siécles. Enfin il ne pouvoit nier que Ronsard n'ait été animé de la fureur Poëtique, & possédé de cet enthousiasme qui fait les véritables Poëtes. Mais il ne jugeoit pas à propos de rien relâcher de sa sévérité en sa faveur, pour n'être point obligé de faire grace aux autres, & pour faire un éxemple éclatant de réforme dans son nouvel établissement.

Le jugement que Mr. de Balzac a porté de Ronsard dans ses Entretiens, ne lui est pas plus favorable (6). Il le commence par le tort qu'il donne au Président de Thou & à Scévole de Sainte-Marthe d'avoir mis notre Poëte à côté d'Homere, vis-à-vis de Virgile, & je ne sai combien de toises au-dessus de tous les Poëtes Grecs, Latins, & Italiens. Il se récrie contre sa bonne fortune qui le faisoit encore admirer de son tems par les trois quarts du Parlement de Paris, & généralement par les autres Parlemens de France. Il trouve fort mauvais que l'Université & les Jésuites tinssent encore pour lors son parti contre la Cour & contre l'Académie.

Ce Poëte si célébre & si admiré, dit-il, à Mr de Pericard Evêque d'Angoulême, a ses défauts propres, & ceux de son tems. Ce n'est pas un Poëte bien entier, *c'est le commencement & la matiére d'un Poëte.* On voit dans ses Oeuvres des parties naissantes, & à demi-animées d'un corps qui se forme & qui se fait, mais qui n'a garde d'être achevé. C'est une grande source à la vérité, mais c'est une source trouble, remplie de bouë & que l'ordure empêche de couler.

Il a du naturel, de l'imagination & de la facilité tant qu'on veut; mais peu d'ordre, peu d'œconomie, & point de choix ni pour les paroles ni pour les choses; une audace insupportable à innover ou à faire des changemens extraordinaires; une licence prodigieuse à former de mauvais mots & de méchantes locutions, à employer indifféremment tout ce qui se présentoit à lui, fût-il condamné par l'usage, traînât-il par les ruës, fût-il plus obscur que la plus noire nuit de l'hyver, fût-ce de la rouille & du fer gâté. La licence des Poëtes Dithyrambiques, dit le même Critique, la licence même du menu Peuple à la fête des Bacchanales & aux autres jours de débauche, est moindre que celle de ce Poëte licentieux: & si on ne veut pas dire absolument que le jugement lui manque, c'est lui faire grace de se contenter de dire que dans la plupart de ses Poësies le jugement n'est pas la partie dominante, & qui gouverne le reste comme elle devroit faire.

Pour la doctrine & la connoissance des bons Livres qu'on a voulu attribuer à Ronsard, ceux qui en parlent se moquent de lui & des autres Poëtes de la vieille Cour, en la maniére qu'ils en parlent. Appellent-ils doctrine une lecture toute cruë & toute indigeste; de la Philosophie hors de sa place; des Mathématiques à contretems; du Grec & du Latin grossiérement & ridiculement travestis. Ces Poëtes étoient à proprement parler des *Frippiers* & des *Ravaudeurs.* Ils traduisoient mal au lieu de bien imiter. Ils barbouilloient, ils défiguroient, ils déchiroient dans leurs Poëmes les anciens Poëtes qu'ils avoient lûs; & n'y voit-on pas encore maintenant Pin-

qu'un, savoir ce même Antoine de Chandieu, ou de la Roche-Chandieu. A l'égard de François de la Baronnie, on convient généralement que c'est Florent Chrétien Auteur de diverses piéces en prose & en vers contre Ronsard, entre autres du Poëme intitulé *le Temple* auquel Binet croit que Grevin aussi eut part.

4. J. L. Guez de Balzac dans ses Entretiens & dans le 6. livre des Lettres à Chapelain.

5. Gueret dans le Parnasse réformé pag. 67. 68. & suivantes, pag. 77. &c.

6. Balz. treiziéme Entretien à Peric. Ev. d'Angoul. pag. 316. 317. & suiv. de l'édit. d'Hollande in 12. V. aussi les Add. d'Ant. Teissier aux Eloges de De Thou.

Gilles Menage Epit. dédicat. à Colb. des Oeuvres de Malherbe.

Pierre Ronsard.

Pindare & Anacreon écorchés tout vifs, qui semblent crier miséricorde à leurs Lecteurs, & qui font pitié à ceux qui les reconnoissent en cet état.

Mr. de Balzac ne s'est point démenti dans les autres témoignages qu'il a rendus aux Ouvrages de Ronsard. Il dit encore en plus d'un endroit de ses Lettres à Mr. Chapelain & ailleurs (1), que ce Poëte a du génie, mais peu de jugement : que dans le feu dont son imagination étoit échauffée, il y avoit beaucoup moins de flamme que de fumée & de suie. Il ne sauroit souffrir que l'on traite Ronsard comme un grand Poëte, mais il témoigne que pour lui, il ne l'estime grand que dans le sens du vieux Proverbe de Callimachus, qui dit qu'*un grand Livre est un grand mal*. Il faudroit, ajoute-t-il, que Mr. de Malherbe, Mr. de Grasse (2) & Mr. Chapelain fussent de petits Poëtes, si celui-là peut passer pour grand.

Mr. Godeau prétend (3) que jamais personne n'a apporté une force de génie si prodigieuse ni une doctrine si rare à la profession des vers que Ronsard & du Bellay. Mais il est certain aussi, dit-il, qu'ils n'ont pas eu tout le soin qu'on pouvoit désirer pour l'observation des régles de la versification, soit qu'ils la négligeassent, ou que les oreilles de leur tems fussent plus rudes que les nôtres, que les Juges fussent moins sévéres, & la Langue moins rafinée. La passion qu'ils avoient pour les Anciens étoit cause qu'ils pilloient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissoient; & que mesurant la suffisance des autres par celle qu'ils avoient acquise, ils employoient leurs Epithétes sans se donner la peine de les déguiser pour les adoucir, & leurs Fables sans les expliquer agréablement, & sans considérer d'assés près la nature des matiéres ausquelles ils les faisoient servir.

Le P. Rapin a parlé de Ronsard dans les mêmes sentimens que ce Prélat. Il dit (4) que ce Poëte voulant s'élever par de grands mots de sa façon composés à la maniére des Grecs, & dont notre Langue n'est pas capable, est tombé dans l'impropriété, & qu'il a paru comme un véritable Etranger. Il témoigne encore ailleurs que notre Ronsard & du Bartas ont eu à la vérité tout le génie dont leur siécle étoit capable: mais que (5) comme les Poëtes François de leur tems étoient ignorans pour la plupart, ils affectérent l'un & l'autre de faire les savans pour se distinguer du commun; & qu'ils se gâtérent l'esprit par une imitation des Poëtes Grecs trèsmal entenduë. Ils ne furent pas assés habiles pour mettre le genre sublime du vers héroïque dans les choses plutôt que dans les mots, ni assés intelligens pour concevoir que le génie de notre Langue ne sauroit souffrir ces compositions de noms qu'ils formoient sur le modéle de la Langue Grecque dont ils remplissoient leurs Poëmes, & ce fut par cette affectation indiscréte d'imiter les Anciens qu'ils devinrent tous deux Barbares.

Cette passion qu'on a remarquée dans Ronsard pour se rendre un homme extraordinaire, & pour s'élever au-dessus des autres Poëtes par une distinction nouvelle, lui a fait chercher tout ce qu'il y avoit de plus rare & de moins commun même dans l'Antiquité. C'est ce qui l'a exposé à la risée des vrais connoisseurs, lors même qu'il s'est rendu l'objet de l'admiration des ignorans.

Mr. Menage cité par Mr. Teissier (6), nous assure qu'il a acquis la réputation d'un véritable Pédant dans l'esprit des premiers, pour avoir employé trop de Fables qui ne sont connuës que des Savans; au lieu que quand un Poëte veut se servir de Fables, il ne doit prendre que celles qui sont connuës de tout le Monde.

Ronsard s'est trompé, selon Mr. Gueret, de croire qu'un Poëte devoit paroître savant (7). C'est ce qui l'a engagé mal-à-propos dans ce mauvais amas de Fables obscures & d'Epithétes recherchées, dont l'in-

1. Balzac Lettre XVII. de sixiéme livre à Chapelain de l'an 1641. pag. 305. in-12.
Item Lettre XX. du même livre pag. 310. édit. d'Holl.

2. Godeau.

3. Antoine Godeau, Discours sur les Oeuvres de Malherbe publié par Ménage.

4. René Rapin Réfléxions sur la Poëtiq. part. 1. Réflex. 30.

5. Partie seconde du même Traité. Réflex. 16.

6. G. Menage dans ses Remarques sur les Poësies de Malherbe, & Antoine Teissier dans ses Additions aux Eloges de J. A. de Thou tom. 2. pag. 10.

Pierre Ronsard.

l'intelligence dépend d'une profonde lecture des Livres Grecs & Latins: au lieu d'appeller les Personnes & les Choses par leur véritable nom, il a mieux aimé les exprimer par mille circonlocutions difficiles, embarassées, & qui demandent des Commentaires: & il s'est imaginé sans raison qu'un habile Poëte devoit s'enfoncer dans le labyrinthe des Antiquités les plus cachées, pour se dérober à la connoissance du Peuple.

C'est ce qui a fait dire que Malherbe avoit eu l'avantage sur Ronsard, quoiqu'il fût moins savant que lui, parce qu'il s'est humanisé davantage, & qu'il a beaucoup mieux étudié le goût du commun des hommes, & particuliérement des personnes de l'autre séxe, qui ne peuvent souffrir une érudition qui paroît recherchée avec trop d'affectation. C'est même ce qui porte encore aujourd'hui un tiers du monde à lire plus volontiers Marot que Ronsard, & qui a fait dire que ce dernier, quoiqu'incomparablement plus capable, est entiérement tombé, au lieu que Marot se soutient encore pour les choses qui sont de son invention, comme il paroît par la maniére dont en a parlé Mr. Despreaux dans l'Art Poëtique, où après avoir loué Marot, il ajoute (8):

> Ronsard qui le (9) suivit, par une autre Méthode
> Réglant tout, brouilla tout, fit un Art à sa mode;
> Et toutefois long-tems eut un heureux destin.
> Mais sa Muse en François parlant Grec & Latin,
> Vit dans l'âge suivant par un retour grotesque,
> Tomber de ses grands mots le faste Pédantesque.

Mais quand on n'auroit aucun égard à toutes ces affectations vicieuses de Ronsard, on ne pourroit pas encore raisonnablement soutenir qu'il eût mérité cette nuée d'éloges sur laquelle il semble que son siécle l'ait voulu élever jusqu'au Ciel. Car si l'on veut le considérer avec un peu d'attention, & l'éxaminer sur les régles de la véritable *Beauté Poëtique*, on jugera aisément que la sienne est fausse; & qu'étant toute fardée, elle a imposé à tous ses Panégyristes & à ses Admirateurs. En quoi on peut dire, selon la Réfléxion d'un Auteur Anonyme de Port Royal (10), que Ronsard a pû contribuer à réhausser encore le mérite de Virgile après tant de siécles, parce que lorsque les Connoisseurs sont venus à sonder le fond de Ronsard & à visiter ses qualités intérieures, ils n'en ont trouvé aucune qui fût fort solide; & l'ayant mis auprès de Virgile pour le mieux éprouver il est tombé devant lui, & il a paru avec lui par cette épreuve comme le bois avec l'or dans un même feu.

Mais quoiqu'on ne soit plus bien reçû dans notre siécle à dire que Ronsard est un excellent Poëte en général, il ne faut pas conclure que tout ce qu'il a fait ne vaille plus rien, il y a des Piéces qui auront leur prix malgré les changemens de la Langue & du goût des siécles.

Hymnes.

On peut compter ses *Hymnes* parmi ce qu'il a fait de meilleur. Étienne Paquier témoigne que c'est ce qu'il y a de plus admirable même entre tous ses autres Ouvrages. Il prétend que c'est Ronsard qui a introduit le premier ce genre de Poësie en France (11); & parmi ses Hymnes, il préfére celles des quatre Saisons de l'année aux autres. Papyre Masson a eu le même goût que Paquier pour les Hymnes, en nous faisant remarquer qu'elles sont les fruits de la jeunesse de Ronsard. Le Cardinal du Perron n'en a point eu d'autres sentimens, lors même qu'il a jugé que Ronsard avec toute son élévation, & sa force n'avoit point de politesse. Il dit en plus d'un endroit (12) que ses Hymnes sont d'excellentes Piéces, que celle de l'Eternité

7. Dans le Parnasse réformé pag. 69. &c. comme ce-dessus.
8. Nicol. Boileau Despreaux, Art Poëtique chant 1. Vers 123. & suiv.
9. Marot.
10. Nicole, seu quis alius (a) in Delectu Epigrammat. lib. 7. p. 395. edit. Car. Savr.
a ¶. Non est alius.
11. Eti. Paq. Rech. de la Fr. comme ci-dessus pag. 622.
12. Perronian. au mot *Ronsard*. V. aussi l'Oraison funébre prononcée par du Perron à l'honneur de Ronsard &c.

Pierre Ronsard.

nité est admirable aussi bien que celles des Saisons, que toutes les autres ne seroient pas moins merveilleuses si elles étoient retouchées en quelques endroits; & que ce seroit leur redonner la vie. Enfin Mademoiselle Scudery qui reconnoît d'ailleurs que Ronsard n'avoit pû donner à ses Ouvrages la perfection nécessaire pour pouvoir subsister long-tems dans l'estime & l'approbation publique, dit (1) que ses Hymnes ne laissent pas de nous faire juger que la Nature lui avoit donné beaucoup de talens, & qu'il avoit mérité la grande réputation qu'il avoit acquise.

Odes.

Après les Hymnes il semble que Ronsard n'ait rien fait de meilleur que ses *Odes* qui sont en très-grand nombre. Scaliger (2) dont le P. Rapin rapporte le témoignage (3), reconnoissoit que Ronsard avoit beaucoup de talent pour les vers Lyriques, & que c'est par ses Odes qu'il a rendu son nom célébre. Le même Pere avouë en un autre endroit (4) que ce Poëte a de la noblesse & de la grandeur dans ses Odes, mais il ajoute que cette grandeur devient fade & niaise par cette affectation de paroître savant, que nous avons remarquée plus haut. C'est pourquoi il semble que Mr. de Balzac auroit pû, sans faire tort à son jugement, distinguer ces Odes des Sonnets & de la Franciade du même Auteur, lorsqu'il a dit (5) que si tous ses Ouvrages étoient perdus, il n'auroit pas eu besoin d'être consolé de cette perte. Les plus belles de ces Odes, au jugement d'Etienne Paquier, sont celle que Ronsard a faite sur la mort de la Reine de Navarre, qui a pour titre *Hymne triomphal*, & celle qu'il adressa au Chancelier de l'Hospital (6). Et c'est cette derniére Ode que Passerat au rapport de Mr. Ménage (7), préféroit au Duché de Milan, comme nous l'avons dit ailleurs en parlant de Buchanan.

Sonnets.

Pour ce qui est des *Sonnets* de Ronsard, on peut dire qu'ils ont presque toujours eu jusqu'à présent l'estime de ceux qui ont eu du goût pour la galanterie grossiére. Le jeune du Verdier dans sa Censure générale (8), & même Etienne Paquier dans ses Recherches (9), n'ont point fait difficulté de préférer Ronsard à Petrarque pour ses Sonnets. Ce dernier dit qu'on ne peut nier que Petrarque ne se soit rendu admirable dans la célébration de sa Laure pour laquelle il fit plusieurs Sonnets; mais que ceux qui liront la Cassandre de Ronsard, y trouveront cent Sonnets qui prennent leur vol jusqu'au Ciel, avouant qu'il ne voudroit pas dire la même chose des secondes & des troisiémes amours de Marie & d'Helene, qui contiennent chacune deux Livres de Sonnets. Car dans les premiéres, c'est-à-dire, dans celles de Cassandre, il n'a songé qu'à satisfaire son propre esprit, au lieu que dans les secondes & dans les troisiémes il ne s'est appliqué qu'à donner du contentement aux autres, & particuliérement aux personnes de la Cour. Mr. Colletet pour réfuter ou expliquer la pensée de Paquier, dit que s'il y a d'un côté beaucoup de doctrine dans la Cassandre, il trouve de l'autre qu'il y a beaucoup plus de douceur & de délicatesse dans les Sonnets sur Marie & Helene. Il nous apprend que Ronsard avoit reconnu la même chose de lui-même, & qu'il s'étoit apperçu que sa Muse étoit blâmée dans les commencemens pour être trop savante & trop obscure, mais qu'il s'étoit depuis accommodé au goût & au sentiment du vulgaire avec plus de complaisance (10). On n'ignore pas que toute la Cour de Charles IX. n'ait été comme enchantée de ces Sonnets, & que leur charme n'ait fait encore de grands effets depuis ce tems-là sur les Esprits, selon le témoignage du Cardinal du Perron (11). Mais il faut être bien hardi pour assurer comme fait Colletet, après le changement du

1. Scudery dans le Roman de Clelie tom. 8. pag. 852. & sur le rapport d'Ant. Teissier.

2. ¶. C'est Jule Scaliger dans l'Ode dédicatoire de ses Anacréontiques à Ronsard, où il le traite de *sublimis fidicen lyra*.

3. R. Rapin, Refl. générales sur la Poëtiq. Réflex. 14.

4. Le même, Partie 2. des Refl. particul. Réflex, xxx. &c.

5. Balzac, Lettres à Chapelain, livre 6. pag. 110. comme ci-dessus.

6. Eti. Paquier livre 7. des Recherches chap. 7. &c.

7. Gilles Ménage, Observations sur le troisiéme livre des Poësies de Malherbe pag. 395.

8. Claud. Verderius Cension. in omn. Auct. libr. pag.

Pierre Ronsard.

du siécle & de la Langue de Ronsard (12), que le nom ni la mémoire de tous ses Sonnets ne devoient jamais périr, quoiqu'il n'ignorât point qu'on ne les trouvât déja fort rudes de son tems, & que quelques Critiques moins affectionnés que Muret qui a commenté une partie de ces Sonnets, avoient déja jugé que ce n'étoient point des Piéces achevées. Au reste le Cardinal du Perron qui l'admiroit d'ailleurs & qui savoit que le Monde étoit encore infatué de ces Sonnets après la mort de Ronsard, n'a point laissé de témoigner en diverses rencontres (13) que ce Poëte n'avoit rien fait qui vaille dans tous ces Sonnets d'amour. Tantôt il juge qu'il approche fort du ridicule dans ces sortes de Piéces, & qu'il y a quelquefois du galimathias: tantôt reprenant sa premiére tendresse, il dit pour excuser Ronsard qu'on ne doit pas s'étonner de ce qu'il n'a point réussi dans les Sonnets & les petits vers, parce que son esprit n'étoit porté qu'à représenter des guerres & des siéges de villes: qu'on doit lui pardonner ses rudesses d'autant plus volontiers que l'on sait assés que les grands génies ne peuvent s'assujettir à ces petites choses qui leur échappent aisément, parce qu'elles sont au-dessous de leur imagination. Enfin il conclud que le Sonnet n'étoit pas son talent, parce que la Langue n'étoit pas encore assés polie de son tems.

Eglogues.

Les Critiques de notre tems n'ont point parlé plus avantageusement de ses *Eglogues*, quoique ceux d'auparavant les eussent mises avec ses Elégies au nombre de ses Piéces admirables pour leur douceur. Le Pere Rapin dit (14) que Ronsard n'a rien de tendre ni de délicat dans toutes ses Eglogues. Et Mr. Despreaux qui les appelle des Idylles Gothiques, accuse leur Auteur de trop de bassesse & de grossiéreté, & il le blâme (15) d'avoir changé mal-à-propos *Lycidas en Pierrot & Phylis en Thoinon*, quoiqu'on ne voye pas bien en quoi les noms de nos Bergers & de nos Bergéres choquent l'oreille & le son plutôt que ceux des anciens Grecs & Latins. Du moins n'accusera-t-on pas Ronsard d'avoir pour cette fois trop affecté d'imiter l'Antiquité Païenne dans l'emploi des noms d'*Angelot*, de *Margot*, *Carlin*, *Aluyot*, *Fresnet*, *Bellin*, *Michau*, *Catin*, *&c.*

La Franciade.

Mais le moindre de tous les Ouvrages de Ronsard, selon les régles de l'Art, est le Poëme de la *Franciade*, au jugement de ses Amis & de ses Envieux. Claude Binet de Beauvais qui a fait sa Vie, avoit tâché de nous persuader que cet Ouvrage n'a point d'autres défauts que celui de n'être point achevé. Ronsard lui-même a voulu informer la Postérité de la raison de cette imperfection en ces termes (16):

> Si le Roi Charles eut vêcu,
> J'eusse achevé ce long Ouvrage.
> Si-tôt que la Mort l'eut vaincu,
> Sa mort me vainquit le courage.

Mais il paroît que Binet n'étoit ni assés libre des préjugés de l'amitié, ni assés versé dans la Critique pour en juger. Car le Pere Rapin nous apprend en plus d'un endroit de ses Réflexions (17), que non seulement il se trouve dans le Poëme de la Franciade un air dur & sec qui regne par tout, & qui tient peu de l'héroïque: mais aussi que l'ordonnance de la Fable du Poëme n'est pas naturelle, & que le genre de vers qu'il a pris n'est pas assés majestueux pour un Poëme héroïque (18). On s'étonnera moins des défauts de ce Poëme, lorsqu'on songera que Ronsard n'étoit presque plus que son ombre quand il se mit à le composer. Papire Masson nous fait connoître (19) qu'il étoit déja avancé en âge

pag. 64. &c.
9. Paquier, Binet, du Perr. & les autres comme ci-dessus.
10. Guill. Colletet, Art Poëtique, Traité du Sonnet nombr. 7. pag. 34. 35. &c.
11. Jacq. Davy du Perron, Oraison Funebre de Ronsard, à la fin de ses Oeuvres in-fol.
12. Colletet, pag. 37. nombr. 7. & nombr. 10. pag. 69. 70.
13. Perroniana au mot *Ronsard*.
14. Reflex. particul. seconde partie, Reflex. XXVII.
15. Despr. de l'Art Poët. Chant 2. vers 21. &c.
16. Claud. Binet, Vie de P. Ronsard pag. 1660. de l'edit. in-fol. de Rons.
17. R. Rapin, premiere Part. des Réflex. en géner. Reflex. 14.
18. Ces vers sont de dix syllabes au lieu de 12.
19. Joh. Papyr. Mass. tom. 2. Elogior. ut suprà.

Pierre Ronsard,

âge pour lors, & qu'il avoit perdu beaucoup de sa premiére chaleur, ajoutant que la Franciade a eu le même sort que l'Afrique de Petrarque.

Au reste c'est rendre un bon office à la mémoire de Ronsard, d'avertir le Public que dans ses derniéres années il a condamné ce que la licence & l'amour du libertinage lui avoient fait écrire contre l'honnêteté & la pureté des mœurs. Il avoit commencé même de reformer sa Muse, & il s'étoit reduit à ne plus composer que des Poësies Chrétiennes le reste de ses jours. Non content de pourvoir à la fureté de sa conscience pour l'avenir, il songeoit encore à l'expiation du passé par la suppression de plusieurs productions entiéres de sa jeunesse, & le retranchement de tous les endroits qu'il n'approuvoit pas dans les Piéces dont le fond n'étoit pas entiérement mauvais. Mais on peut dire qu'il s'y comporta plutôt en pere qui ne peut se dépouiller de la tendresse pour ses enfans, qu'en juge incorruptible.

Paquier écrit (1) que deux ou trois ans avant sa mort se voyant beaucoup affoibli par son grand âge, tourmenté de la goutte, rongé par les chagrins & abattu par des maladies presque continuelles, il eut encore le déplaisir de se voir abandonné de sa verve Poëtique. Il prétend que c'est ce qui le porta à réformer l'œconomie générale de ses Ouvrages, en les faisant réimprimer tous en un seul volume, qu'il y fit beaucoup de changemens, qu'il retrancha un très-grand nombre de Piéces galantes pleines d'esprit & d'agrémens, & qu'il leur en substitua d'autres de moindre force. Mais Paquier lui ôte tout le mérite de sa Pénitence, en l'attribuant à la foiblesse de son esprit, & à l'effet d'une mélancholie que sa vieillesse lui procura.

Il s'est trouvé encore d'autres Critiques qui n'ont pas trouvé que Ronsard eût été fort judicieux dans la correction de ses Oeuvres (2), comme l'a remarqué Binet. De sorte qu'on peut dire que Ronsard pour avoir voulu balancer & tenir le milieu entre le goût des débauchés & celui des personnes sages, n'a satisfait ni les uns ni les autres, qu'il s'est mis mal avec les premiers qui n'ont pû souffrir le retranchement des galanteries de sa jeunesse, & qu'il n'a pû se faire approuver des derniers qui ont jugé que c'étoit par une lâche complaisance pour ses vieux péchés qu'il avoit épargné les Piéces licentieuses que l'on voit encore par sa permission dans cette édition corrigée. Le Cardinal du Perron semble reconnoître aussi la répugnance que Ronsard avoit pour cette résolution (3), lorsqu'il nous dit que ce Poëte se considéroit en cette occasion comme un Pere infortuné que l'on veut obliger de couper les bras à ses enfans. Mais il attribuë à la perte de sa premiére vigueur & à la diminution des forces de son esprit, le peu de succès qu'il a eu dans ses corrections.

* Les Oeuvres de Pierre Ronsard *in-folio* Paris 1609.

LOUIS

1. Eti. Paquier Rech. de la Fr. &c.

2. Cl. Binet. pag. 1661. à la fin des Poës. de Ronsard.

3. Orais. Funebre de Rons. pag. 1677. 1678. & surtout dans les Perronianes pag. 284. &c.

4. Girolam. Ghilini nel Teatro d'Huomini letterati parte 1. carte 159.

Nicolo Toppi nella Bibliotheca Napoletan. a carte 197. & 346.

Lionardo Nicodemo nell' Addizioni alla Bibliot. Napolet. a carte 159. 160.

5. ¶. J'ai remarqué pag. 62. du Menagiana tom. 4. que ces trois Comédies étoient de l'Arétin, mais que toutes les Oeuvres de cet Auteur étant défenduës, on s'étoit avisé pour tromper l'Inquisition, de les imprimer sous des noms supposés, & sous d'autres titres. Qu'on avoit donné celui de *Finto* à *l'Hipocrito*, de *Cavallarizzo* au *Mariscalco*, & de *Sofista* au *Filosofo* sans changer autre chose que les deux ou trois premiéres lignes de ces trois piéces, qui ensuite pour mieux couvrir le jeu, avoient été publiées sous le nom de Luigi Tansillo.

6. ¶. Elle avoit d'abord paru sous le titre de *Stanze della coltura de gli Orti delle Donne*, & depuis sous celui de *Vendemmiatore*.

7. ¶. Il s'en acquita si mal que le Costo fut obligé

Louis Tansillo.

LOUIS TANSILLO,

De Nole, demeurant à Naples, sous Paul IV. Poëte Italien. D'autres le font natif de Venouse.

1336. LE Tansillo a composé divers Ouvrages en vers Italiens dont on trouve la liste dans le Ghilini, dans le Toppi & dans le Nicodemo (4). On y voit trois Comédies (5), des Stances, des Chansons & des Sonnets qui lui ont acquis de la réputation dans son pays. Mais rien ne l'a tant fait paroître que sa Piéce *du Vendangeur* (6); *& de la Culture des Jardins des Dames*, & son Poëme des *larmes de saint Pierre*.

Sa Piéce du Vendangeur lui donna beaucoup de chagrin, pour modérer un peu les applaudissemens qu'il en avoit reçûs. Comme il l'avoit remplie de divers traits du libertinage qui passe la galanterie ordinaire, Messieurs de l'Inquisition justement indignés ne se contentérent pas de condamner cet Ouvrage; mais ils envéloppérent encore toutes ses autres Poësies dans la même Censure, sans épargner son nom. Ce qui l'humilia tant, qu'il crût devoir ne rien oublier, non pas pour tirer son Vendangeur de l'Index où il convenoit qu'il avoit mérité son rang; mais pour délivrer ses autres Ouvrages, ou du moins pour faire effacer son nom qu'il croyoit en devoir être éternellement flétri. Il porta ses soumissions aux pieds du Pape Paul IV. qui se laissa fléchir, & fit effacer la tache qu'on avoit faite à son nom. L'esprit de pénitence joint au mouvement de reconnoissance, le porta à faire son *Poëme des larmes de saint Pierre*, & quoiqu'en ait dit le Toppi, la mort en fut jalouse, & ne lui permit pas de l'achever.

Il est pourtant, en l'état que nous le voyons, le plus considérable de ses Ouvrages. C'est ce qui a porté l'Attendolo à le revoir & à le corriger (7), le Costo à faire un discours sur le mérite de l'Ouvrage, Malherbe à le mettre en notre Langue, Sedegno à le traduire en Espagnol, comme nous l'avons rapporté ailleurs. Sur quoi l'on peut voir les Additions du Sieur Nicodemo à la Bibliothéque de Naples & les observations de Mr. Menage sur Malherbe (8).

Nous apprenons du Stigliani (9), que le bruit commun a donné durant quelque tems ce Poëme à Jacques Tansillo son neveu, parce qu'il tient peu du caractére de ses autres Piéces, & que l'on attribuoit deux (10) de ses Comédies à un homme de Vicenze peu connu & de peu de Lettres, parce qu'elles ne paroissent pas dignes de lui. Au reste si nous nous en rapportons au jugement de ce Critique, le Tansillo étoit meilleur Poëte Lyrique que Petrarque même, & son talent particulier selon Mathieu Toscan (11), consistoit dans une grande facilité accompagnée de beaucoup de subtilité.

* *Luigi Tansillo Sofista*, *Comedia* in-12. *Vicenza* 1601.*

JEAN

gé de revoir l'Ouvrage dont il donna une édition plus correcte.

8. Gilles Ménage, Observations sur le 1. livre des Poësies de Malherbe pag. 257. 258.

9. Tomaso Stigliani nelle sue Lettere a carte 118. 119. & ap. L. Nicod.

¶. Le Stigliani s'est trompé. On trouve dans la deuxiéme partie du Recueil de l'Atanagi *delle Rime di diversi* une belle Ode du Tansille au Pape Paul IV. où il compte en termes exprès parmi ses Ouvrages le Poëme des larmes de saint Pierre. Voici l'endroit:

Va r'è che volto a Dio lo stil e'l core
Canta l'amare lagrime, che sparse
Poiche'l gran Rever lui degnò girarse,
Il nocchier santo, il nobil pescatore.

10. ¶. J'ai remarqué plus haut que trois Comédies de l'Arétin l'*Hipocrito*, le *Mariscalco*, & le *Filosofo* avoient, sous les titres de *Fimo*, de *Cavalarizzo*, & de *Sofista*, été attribuées par la fourbe des Libraires à Louis Tansille, d'où il s'ensuit que les deux Comédies dont on parle ici ne sont ni de Louis Tansille, ni de Jaques Tansille son neveu.

11. Joh. Math. Toscan in Peplo Ital. pag. 104. &c.

JEAN DORAT (1),

Dit *Auratus*, Limousin, né aux sources de la Vienne, l'an 1517. mort à Paris l'an 1588. âgé de 71. ans, contre l'opinion commune qui lui a donné jusques ici plus de 80. ans (2). Poëte Grec, Latin, & François. (*Quoique la Croix du Maine soutienne que tous ceux qui l'ont crû si âgé se sont trompés; il est pourtant difficile de n'être pas du sentiment de Papire Masson, du Président de Thou & de Scevole de Sainte-Marthe qui l'avoient tous connu très-particuliérement.*)

Jean Dorat.

1337. DOrat n'étoit pas seulement considéré comme le Pere & le Maître commun des meilleurs Poëtes du Royaume durant son siécle ; mais il étoit aussi grand Poëte lui-même. Du Verdier de Vauprivas dit, que la quantité de ses Poësies Grecques & Latines passoit le nombre de cinquante mille vers. L'hyperbole paroît un peu trop forte pour être employée dans un fait historique, sur tout au sujet de Dorat qui a passé la meilleure partie de sa vie à enseigner publiquement plutôt qu'à écrire. Mais au reste le grand nombre de ses vers Grecs & Latins ne l'a point empêché d'en faire encore de François, dont quelques-uns ont été imprimés séparément (3).

Mr. Teissier nous a donné une liste de ses Poësies Latines (4) qui ont vû le jour. On y trouve cinq Livres de ses Poëmes, trois de ses Epigrammes, un de ses Anagrammes, un de ses vers Funébres & Epitaphes, deux de ses Odes, deux de ses Epithalames, un des Poësies diverses, l'Hippolyte d'Euripide, & Phocylide traduits en vers, les sommaires ou argumens des Pseaumes mis en distiques (5) ce qui fut réuni en un Recueil & publié à Bâle *in*-4.

Jean Dorat.

Joseph Scaliger qui faisoit passer Dorat pour un des plus fins & des plus délicats d'entre tous les Critiques (6) disoit qu'il étoit encore un très-excellent Poëte, & qu'il avoit un talent extraordinaire pour s'accommoder à toutes sortes de sujets, mais qu'il étoit un peu fantasque.

Papire le Masson dit (7), que le Portrait que saint Jerôme a fait d'Horace convient merveilleusement à notre Dorat, parce qu'on a trouvé en lui la subtilité ingénieuse jointe à la gravité & à la profonde érudition, par une rencontre qui est très-rare (8). Il ajoute que c'est Dorat qui a donné du cours & du crédit à l'Anagramme, & qui l'a remis en usage, s'il est vrai que les Anciens en ayent jamais fait aucun commerce (9). C'est une invention tout à fait ingénieuse. C'est un amusement de l'esprit qui paroît également innocent & divertissant, lorsqu'on ne prétend pas en tirer aucune conséquence; mais qui certainement est ridicule & extravagant, lorsqu'on tâche de nous faire croire qu'il y a du mystére dans le sens que produit la transposition des lettres. Aussi tous les Poëtes modernes qui ont eu le goût des Anciens ont-ils mieux aimé laisser l'Anagramme aux Ecoliers comme un véritable jeu de Collége que de s'exposer à passer pour des Poëtes puériles en s'y éxerçant.

Mr. de Thou témoigne, que comme ce n'est point Dorat qui a donné lui-même

1. ¶. Je ne dis rien de son nom de famille *Dinemandi* qui en langue Limosine signifie *Dine-matin*, ni des diverses raisons qu'on donne du nom qu'il prit de Dorat, parce que Bayle qui a rapporté tout ce que les Auteurs en ont dit, a épuisé la matiére, à une remarque près qui est de feu Mr. Baluze, savoir que Dorat tiroit son nom de la ville nommée le Dorat, capitale de la Basse-Marche au Limosin.

2. Cette opinion pourroit rendre un peu moins grande la licence Poëtique avec laquelle il épousa une fille de 19. ans sur la fin de ses jours. *Sainte-Marthe.*

3. Ant. Du Verdier de Vauprivas, Biblioth. Franc. &c.

4. ¶. Cette liste n'est rien moins qu'éxacte. Il étoit difficile d'en donner une qui le fût, les Poësies de Dorat ayant été imprimées très confusément, & très-peu correctement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y en a jamais eu d'autre édition que celle de Paris in-8. 1586. & qu'on n'y trouve ni la traduction de Phocylide, ni celle de l'Hippolyte d'Euripide.

5. Ant. Teissier Addit. aux Eloges de Mr. de Thou tom. 2. &c.

6. Joseph Scaliger in primis Scaligeranis pag. 13. 18. &c.

In posteriorib. etiam Scaligeran. pag. 21.

7. ¶. On dit ordinairement Papire Masson, mais il y a Papire le Masson pag. 591. de la liste des Avocats imprimée à la suite du Dialogue des Avocats de Loisel.

8. Papir. Masson. tom. 2. Elogior. pag. 288. & seqq.

Jean Dorat.

me le Recueil que nous avons de ses Poësies, on ne doit pas s'étonner qu'il y ait si peu de choix dans le ramas qu'en ont fait les Libraires, qui se soucient peu de la réputation d'un Auteur quand il s'agit de leurs propres interêts (10). Il dit que parmi ses vers il y en a plusieurs que Dorat a faits véritablement, mais qu'il n'auroit pas reconnus pour les siens, s'il en avoit pû disposer.

En effet les Critiques modernes ont remarqué dans ce Recueil (11) quantité de piéces négligées, qui n'ont souvent ni force, ni délicatesse, ni pureté, parce que la trop grande facilité avec laquelle il les composoit ne souffroit pas qu'il se donnât le loisir de les limer & de les polir. Quelques-uns prétendent même qu'il est difficile de trouver dans tout ce Recueil une Piéce ou deux qui arrêtent l'esprit, & qui puissent contenter ceux qui ont le goût fin & l'oreille délicate, & qu'il n'est jamais extraordinairement heureux, ni dans l'invention, ni dans l'expression, ni dans l'harmonie de la composition.

Mais je crois que ce jugement regarde plus particuliérement les Poësies qu'il a faites en sa vieillesse, dans lesquelles on ne trouve plus ces beautés & cette force que la vigueur de l'âge avoit données aux productions de sa jeunesse, & qui sont presque toutes fades & languissantes. Mais il faut convenir avec Mr. de Sainte Marthe, que tant qu'il a été possédé de la fureur Poëtique, personne n'a mieux réussi que lui dans le genre Lyrique, & qu'il a eu grande part à la gloire d'Horace & de Pindare (12).

NICODEME FRISCHLIN,

Né à Balinghen ou Paling en Souabe, au Duché de Wirtemberg, l'an 1547. tué d'une chûte en se sauvant par les fenêtres de sa prison d'Aurach, la nuit de Saint André, l'an 1590. âgé de 43. ans & quelques mois. Poëte Latin.

1338. ON a de cet Auteur seize Livres d'Elégies, sept Comédies, deux Tragédies, des Odes, des Anagrammes, sept Livres de vers héroïques sur le mariage de Louïs Duc de Wirtemberg, cinq sur les Ducs de Saxe, & d'autres Piéces dont on peut voir les noms dans la liste de tous ses Ouvrages que donnent Melchior Adam & Mr. Teissier (13).

Nicodeme Frischlin.

La Comédie de Rebecca lui valut une Couronne de Laurier d'or que l'Empereur Rodolphe voulut lui donner solennellement de sa propre main à la Diéte de Ratisbonne avec la qualité de *Poëte couronné*. Mais ceux qu'il fit pour le Duc de Wirtemberg n'eurent point d'autre récompense que la prison.

Il avoit le génie tout-à-fait tourné à la Poësie, & une facilité si grande que les vers se présentoient à lui avant même qu'il les eût cherchés (14), au jugement du même Adam. Mr. Borrichius remarque de la naïveté & de l'air naturel dans ses Comédies; de la netteté, du choix, & de la cadence dans ses Elégies (15).

* *Nicod. Frischlini Opera Epica.* in-8. *Argent.* 1598. —— *Ejusd. Opera Elegiaca* in-8. *ibid.* 1601. —— *Ejusd. Opera Scenica* in-8. *Ibid.* 1604. —— *Operum Poë-*

seqq. Aurati Eleg.

9. ¶. Voyés Tabourot chap. 9. de ses Bigarrures.

10. Jacob. August. in Histor. suor. tempor. ad ann. 1588.

¶. Ce ne sont pas les Libraires qui ramassérent les Poësies de Dorat. Il déclare lui-même dans la dédicace qu'il a mise au devant que ce sont ses Disciples qui les recueillirent sans le consulter. Bien loin cependant de leur en savoir mauvais gré, il reconnoît toutes ces Poësies pour siennes, & les présente à Henri III. comme des fruits précoces:

Tu quoque respueris mea ne praecocia poma,

ne faisant pas réfléxion que le mot *praecocia* ne convenoit pas à un Poëte décrépit, & qu'il péchoit d'ailleurs lourdement contre la quantité de *praecocia* dont il allongeoit la seconde syllabe, qui est brève.

11. P. M. & Ph. not. ad Aurati Poëmatia & aliorum.

12. Scaevol. Sammarthan. lib. 3. Elogior. Gall. erudit. pag. 100.

13. Melch. Adam Vit. Germanor. Philosophor. pag. 366. 367.

Antoine Teissier Addit. aux Eloges de Mr. de Thou tom. 2. pag. 146. 147.

14. M. Ad. pag. 360. ut suprà, & G. M. Konig. in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 319.

15. Olaüs Borrichius Dissertat. 4. de Poët. Latin. num. 157. pag. 130.

Nicodeme Frischlin. *Poëticorum Paralipomena* in-8. *Gera ad Elistrum* 1607. —— *Ejusd. Opera Poëtica* in 8. 1589.

DU BARTAS,

(*Guillaume de Salluste*) Gentilhomme, né au Bartas près d'Auch en Gascogne, mort l'an 1590. selon Mr. de Thou, & 1591. selon Mr. de Sainte-Marthe, âgé de 46. ans. Poëte François.

Du Bartas. 1339. LE Capitaine du Bartas a fait connoître par sa conduite le tort que les Poëtes de Robe, & particuliérement ceux de l'Ordre Ecclésiastique ont eu de vouloir nous persuader par leur éxemple que l'esprit Poëtique ne réside & ne fait bien ses fonctions que dans l'expression des passions honteuses que l'on se contente d'appeller aujourd'hui Tendresse & Galanterie. Du Verdier nous assure qu'entre tous les Poëtes François qui avoient paru jusqu'alors, il n'y avoit que le seul Ronsard à qui il cédât la préséance (1), mais il s'est trouvé des personnes qui le lui ont préféré, au moins pour le choix qu'il a fait des matiéres graves & sérieuses, pour occuper & entretenir sa Muse.

Entre ses Poësies nous avons 1. *La Semaine* ou la Création du Monde, en autant de Livres qu'il y a de jours. 2. *La seconde Semaine* ou l'enfance du Monde. 3. La Muse Chrétienne qui comprend *La Judith* en six Livres, *l'Uranie* ou Muse céleste, le *Triomphe de la Foi* en quatre chants, divers Sonnets, les *neuf Muses*, les *Peres*, la *Foi*, les *Trophées*, la *Magnificence*, *Jonas*, la *Bataille de Lepante*, la *Victoire d'Yvry*, le *Cantique de la Paix*, la suite *de la seconde semaine &c.*

Le plus célébre de tous ses Ouvrages est celui de la *Semaine* ou de la Création, & quoique ce soit un Livre en Langue vulgaire, on n'a pas laissé d'en faire en moins de cinq ou six ans plus de vingt éditions, selon le Sieur de Vauprivas, & plus de trente selon le Sieur de la Croix du Maine (2).

Du Bartas. Le plus considérable d'après l'Ouvrage de la Semaine est le Poëme de la *Judith*, dans lequel Joseph Scaliger dit qu'il a suivi le style de Lucain, qu'il s'est heureusement élevé, & qu'il s'est soutenu avec assés de force & d'égalité, quoiqu'il fasse paroître souvent des duretés dans son style (3).

C'est particuliérement à ces deux Ouvrages qu'il faut rapporter la plûpart des jugemens qu'on a faits de du Bartas. Ceux que les Critiques Etrangers en ont portés sont sans doute fort honorables à ce Poëte, mais leur poids & leur autorité est d'autant moins de conséquence qu'ils ont été moins en état de connoître le génie de notre Langue. C'est pour cela que si nous admirons encore du Bartas, ce n'est pas absolument parce que Gaspar Barthius (4) l'a appellé un Poëte admirable. Et sur ce que Gerard Jean Vossius a dit (5) que c'est un Poëte savant & élégant, on peut bonnement croire le premier sur sa parole; mais on peut aussi s'en rapporter à d'autres pour le second.

Mais parmi ceux du pays qui ont voulu faire connoître à la postérité les sentimens qu'ils ont eu des Poësies de du Bartas, on doit donner le premier rang à Ronsard pour reconnoître en quelque façon la générosité qu'il a euë de ne point traiter du Bartas comme il avoit été traité par Mellin de Saint Gelais, & de ne point user pour cette fois du Privilége que les Poëtes prétendent avoir de se vanger des uns sur les autres. Il faut donc savoir que Ronsard ayant lû l'Ouvrage de la Création de du Bartas, en conçût tant d'estime & d'admiration, que sans s'arrêter aux inspirations de la jalousie, il lui fit présent d'une plume d'or, en lui témoignant qu'il avoit plus fait en sa *Semaine* que lui-même, tout Ronsard qu'il étoit, n'avoit fait en toute sa vie (6).

Mr. de Thou de qui nous apprenons cette circonstance témoigne ailleurs (7) que du Bartas a mérité d'autant plus de gloire pour le grand succès de ses vers, qu'il

1. Ant. du Verdier de Vauprivas dans sa Bibl. Franç. au tit. Guill. de Salluste, &c.
2. Franç. de la Croix du Maine dans sa Biblioth. Françoise, &c.
3. Joseph. Scaliger in prim. Scaligeranor. Collectionib. pag. 87. 88.
4. Gaspar Barthius in Adversar. & apud Konig. Bibl. Vet. & Nov. voce Bartassin.
5. Ger. Johan. Vossius in libro de Arte Poëtica cap. 6. paragr. 4. pag. 32.
6. Jac. Aug. Thuan. lib. 99. Historiar. sui temp. &c. loco quasi peregr.

Du Bartas. qu'il a eu plus d'obstacles à surmonter pour y parvenir. Car sans parler des emplois militaires ausquels il s'est trouvé engagé par les devoirs de sa naissance, & de sa condition dès son enfance, il avoit trouvé dans le langage de son pays un grand éloignement pour la pureté de la Langue Françoise à laquelle il aspiroit. Ce qui ne l'a point empêché de passer pour ainsi dire sur le ventre à tous nos Poëtes François, pour aller prendre sur leur Parnasse le rang qui est immédiatement après celui de Ronsard.

Il y a des Critiques, dit le même Auteur, qui ont trouvé le style de du Bartas trop rempli de figures, trop enflé, trop ampoullé, & trop outré en hyperboles, en un mot trop Gascon. Mais si sa plume étoit infectée de l'air de son pays, on peut dire que son ame n'en avoit rien contracté, & qu'il avoit des sentimens très-modestes de lui-même, qui étoient accompagnés d'une simplicité honnête dans sa conduite, & d'une grande probité dans ses mœurs.

Mr. de Sainte-Marthe a reconnu aussi que c'étoit un Poëte d'un esprit grand, noble & généreux; mais que comme les jugemens des hommes sont divers, son Poëme de la Semaine Divine a rencontré parmi les applaudissemens de ses Approbateurs quelques Critiques savans & difficiles, qui ne lui ont pas été entiérement favorables. Ces personnes prétendoient (8) que ce Poëme n'étant qu'une narration simple & continuë des choses arrivées à la Création (comme il est certain que son sujet sembloit éxiger cela de lui) on devoit considérer son Auteur plutôt comme Historien que comme un véritable Poëte. D'autres même soutenoient que n'ayant point assés de connoissance de l'Antiquité, il s'est écarté du chemin que les Anciens ont tracé pour tous ceux qui voudroient réussir à leur imitation, & que pour n'avoir pas suivi leurs régles, il est tombé dans des imperfections, & dans de grandes irrégularités.

Il ne faut pas douter que Mr. le Cardinal du Perron n'ait été un des plus sévéres d'entre les Censeurs dont nous venons de parler, & qu'il ne soit d'autant plus à craindre pour la réputation de du Bartas, qu'il étoit grand connoisseur & bon Juge de Poësie. Il dit nettement que du Bartas est un fort méchant Poëte, & qu'il a toutes les conditions qu'un très-mauvais Poëte puisse avoir, soit dans l'invention, soit dans la disposition, soit enfin dans l'élocution (9). Du Bartas

Premiérement pour ce qui regarde l'*Invention*, chacun sait, dit ce Cardinal, que du Bartas ne l'a pas, qu'il n'a rien qui soit à lui, & qu'il ne fait que raconter une Histoire: ce qui est entiérement contraire aux régles de l'Art Poëtique, qui veulent que dans un Poëme on enveloppe les Histoires de Fables & que l'on dise toutes choses d'une maniére qui surprenne sans qu'on s'y attende ou qu'on s'y prépare.

2. Pour la *disposition*, il ne l'a pas non plus. Car il va son grand chemin sans se soucier d'observer ce que les anciens Maîtres ont écrit touchant l'ordonnance ou la constitution d'un véritable Poëme.

3. Pour l'*Elocution*, elle y est très-mauvaise, impropre dans ses façons de parler, impertinente dans ses métaphores, qui pour l'ordinaire ne se doivent prendre que des choses universelles, ou si communes qu'elles ayent passé comme de l'espéce au genre. Au lieu que du Bartas descend toujours du genre à l'espéce, qui est une maniére d'écrire fort vicieuse. Ainsi pour exprimer le Soleil, au lieu de dire *le Roi des lumiéres*, il dira *le Duc des chandelles*: au lieu de dire *les Coursiers d'Eole* il dira *ses Postillons*, & se servira de la plus sale & de la plus malhonnête métaphore qui pourra se présenter à son imagination.

Le P. Rapin n'a point été plus persuadé de l'excellence de ce Poëte que le Cardinal du Perron. Il le blâme en un endroit (10) d'avoir voulu faire consister l'essence de sa Poësie dans la grandeur & la magnificence

¶. Simon Goulart dans son Commentaire sur la Babylone de du Bartas, not. 32. est le premier qui ait rapporté ce mot de Ronsard, mais il n'a fait nulle mention du présent de la plume d'or. Mr. de Thou n'a parlé nulle part ni du mot ni du présent.

7. Idem Thuan. loc. propr. ejusdem Operis ad annum 1590. & tom. 2. Ant. Teissier.

8 Scævol. Sammarth Elogior. Gall. eruditor. lib. 4. pag. 114. edit. in-4.

9. Perroniana au mot *Bartas*.

10. René Rapin Reflex. gener. xxx. sur la Poëtique.

Du Bartas. ficence des paroles. En un autre il nous fait remarquer (1) que du Bartas pour avoir entrepris de s'élever par de grands mots de sa façon, composés à la maniére des Grecs, & dont notre Langue n'est pas capable, il est tombé dans l'impropriété, & qu'il est devenu tout barbare. Ailleurs il dit qu'il s'est rendu ridicule, lorsqu'il a voulu imiter Homere & Pindare dans l'invention des mots métaphoriques, & il le reprend de quelques autres vices qui lui sont communs avec Ronsard, & que j'ai rapporté plus haut à l'occasion de ce dernier.

Au reste la Semaine de du Bartas n'est point un Ouvrage tout-à-fait Original, si nous en croyons le Sieur Colletet qui prétend que c'est une imitation de l'Hexaëmeron de George Pisides Diacre de l'Eglise de Constantinople dont il a suivi le modéle (2).

On peut ajouter à la gloire de cet Ouvrage de du Bartas, qu'il a eu la fortune des Livres les plus célébres, c'est-à-dire des Traducteurs, des Commentateurs, des Abbréviateurs ou Imitateurs, & des Adversaires. Il a été mis en vers Latins par *Gabriel de Lerme* (3) Gentilhomme Languedochien, dont on voit la version au second tome des *Délices des Poëtes Latins de France*, & séparément de l'édition de Londres in-8. en l'an 1591. & de celle de Paris qui parut dès l'an 1584. puis en 1585. Il a été traduit en Italien par un *Anonyme* (4) dont l'Ouvrage parut à Venise in-8. l'an 1595. Il a été tourné aussi en Anglois par *Josué Silvester* qui fit imprimer sa Version à Londres l'an 1621. Il l'a été pareillement en Espagnol par *François de Cazeres* dont l'édition parut à Anvers chés Pierre Beller in-8. l'an 1612. ou plutôt pour ne point abuser le monde par Diegue ou Jacques de Carcerès Espagnol Juif, dont la Traduction parut à Amsterdam l'an du Monde 5372. selon le calcul des Juifs de ces quartiers-là, c'est-à-dire la 1612. de notre Epoque in-8. Enfin on l'a tourné aussi en Allemand, & on l'a imprimé en cette Langue à Leipsick & à Cothen dans la Principauté d'Anhalt, au rapport de Draudius.

Du Bartas. Il a été commenté par diverses personnes en François, par Simon Goulart de Senlis Ministre à Genève, & par Pantaleon Thevenin de Commerci en Lorraine, & en Latin par Valerius Hartungus qui fit imprimer ses Notes avec la Version Latine à Leipsick l'an 1635. in-8.

Jean Edoard du Monin de Gy en Bourgogne (5) en a fait un nouveau Poëme, ou plutôt une Version en vers Latins sous le titre de *Beresithiade*.

Et l'on a vû paroître à Lyon l'an 1609. in-8. un Ouvrage contre celui-ci composé par *Christofle de Gamon* sous le même titre de la Semaine ou Création du Monde (6).

ROBERT GARNIER,

Natif de la Ferté-Bernard au Maine, né l'an 1534. Lieutenant Genéral (*Criminel*) du Mans, puis Conseiller au grand Conseil, mort l'an 1590. Poëte François Tragique.

1340. Robert Garnier. CEt Auteur a passé pour un excellent Poëte dans ce Royaume jusqu'à la fin du seiziéme siécle, & l'on étoit alors si bien coëffé de son mérite, qu'on ne le jugeoit pas même inférieur aux anciens Poëtes Tragiques de la Grece (7). C'est ce qu'on peut voir dans les Eloges qu'en ont faits du Verdier de Vauprivas, & de la Croix du Maine.

Mr. de Thou estime (8) qu'il a arraché la palme à Jean de la Peruse & à Etienne Jodelle, dont nous avons parlé en leur lieu; & il ajoute que c'étoit le sentiment de Ronsard, qui ne mettoit personne au-dessus de Garnier pour ce genre d'écrire.

C'a été aussi celui de Mr. de Sainte-Marthe (9), qui nous apprend que cet Auteur

1. Réflex. particul. XVI & XXXIII.

2. Guillaume Colletet, de l'Art Poëtique au Discours de l'Eloquence pag. 32. 33.

3. ¶. Son nom s'écrivoit de Lerm. Samuel Benoît a aussi traduit la 2. Semaine en vers Latins. Jean Benoit son frere a parlé de cette Traduction dans l'Epitre dédicatoire de son Lucien de l'édition de Saumur.

4. ¶. Il n'est point anonyme. Son nom est Ferrante Guisone, sa version est plus belle de beaucoup que l'original.

5. ¶. Il faloit dire de Gy en Franche Comté.

6. Voyés les Bibl. de Thom. Hyde Oxon. Bodlei. de Matt. Lipenius Philosoph. de Georg. Draudius.

Robert Garnier.

Auteur s'étoit attaché plutôt à suivre Seneque que les Grecs; mais que d'ailleurs il avoit eu assés de jugement & de capacité pour observer les bien-seances, & faire garder éxactement les caractéres & les moeurs convenables à ses personnages; & que si on a eu raison de le comparer aux Anciens, c'est pour le grand nombre & la force de ses pensées & de ses sentences, & pour l'abondance & la beauté de ses expressions par rapport à son siécle.

Ses Tragédies ont été lûës avec beaucoup de plaisir par toutes sortes de personnes, & elles ont fait assés long-tems les Délices des curieux & des curieuses; & les uns & les autres y ont égalément admiré cette grande facilité qu'il avoit pour la versification, sur tout lorsqu'on consideroit combien il avoit d'éxercice & de distraction dans l'occupation pénible de sa Charge.

Ses Piéces ont paru en divers tems les unes aprés les autres. 1. La *Porcie* ou des Guerres Civiles de Rome l'an 1568. 2. L'*Hippolyte* l'an 1573. 3. La *Cornelie* l'an 1574. 4. Le *Marc-Antoine* l'an 1578. 5. *La Troade* l'an 1579. autrement la Destruction de Troye. 6. L'*Antigone* ou la Piété l'an 1580 qui est une invention de Stace dans sa Thebaïde. 7. La *Bradamante* Tragicomédie imitée du Roland de l'Arioste l'an 1582. 8. *Le Sedecias* ou les Juïves l'an 1583. Toutes ces huit Tragédies furent recueillies & imprimées ensemble la même année chés Mamert Patisson. Elles sont toutes fort approuvées & estimées d'Etienne Paquier (10); qui confirme les sentimens des autres Critiques que nous venons de rapporter. Il a fait encore depuis une neuviéme Tragédie, & d'autres Piéces de Poësie de différentes espéces imprimées séparément.

Garnier est donc un grand Poëte Tragique par rapport à son siécle. Mais aprés tout ce que j'ai remarqué ailleurs de la différence des goûts & des capacités de chaque siécle, de la révolution des choses, de la vicissitude des Langues, & de l'accroissement des Arts & des Sciences, il ne faut pas trouver mauvais que nous comprions au nombre des médiocres ou mauvais Poëtes ceux qui se sont contentés de l'égaler dans notre siécle sans aller plus loin, & que nous ne laissions pas de considérer comme de bons Poëtes quelques-uns de ceux des derniers tems, dont nous pourrons dire plus de mal que nous n'avons fait de Robert Garnier.

* Les *Tragédies de Robert Garnier* in-8. Lyon 1592. — *Hymne de la Monarchie* par le même, in-4. Paris 1568. *

LOUIS DE LEON, dit LEGIONENSIS,

Ermite de Saint Augustin, né à Madrid ou plutôt à Bel-Monte l'an 1527. Poëte Espagnol, mort l'an 1591. le 23. jour d'Aout, à Madrigal durant l'Assemblée de son Ordre.

Louïs de Leon.

1341. LEs Oeuvres Poëtiques de cet Auteur parurent à Madrid *in-*16. l'an 1631. par les soins de François Quevedo de Villegas qui les dédia au Comte Duc d'Olivarez. Dom Nicolas Antonio dit (11) qu'il avoit un naturel merveilleux pour la Poësie, & qu'il étoit né Poëte: mais qu'il avoit si heureusement cultivé ses talens, qu'outre le génie extraordinaire qui paroît dans ses vers, on y trouve une grande pureté de style qui est jointe avec la force & la douceur du discours.

Les principales de ses Poësies, sont les Paraphrases qu'il a faites de quelques Pseaumes, & de quelques Chapitres de Job.

JEAN-

tom. 3. des Ecrits Allemans. de Nic. Antonio des Auteurs Espagnols, De la Croix du M. des Escriv. Franç. de Konigius & des autres.

7. Biblioth. Franç. d'Ant. du Verd. & de Franç. de la Cr. du Maine.

8. Jacob. Aug. Thuan. Histor. suos tempor. ad ann. 1590.

9. Scaevol. Sammarthan Elogior lib. 4. pag. 104. 105. edit. in-4.

10. Etienne Paquier, Recherches de la France livre 7. pag. 618.

11. Nicol. Anton. tom. 2. Biblioth. Script. Hispan. pag. 36. 37. 38.

JEAN-ANTOINE DE BAIF,

Secrétaire de la Chambre du Roi. Originaire d'Anjou, né à Venise l'an 1531. (1) durant l'Ambassade de son Pere Lazare qui le légitima depuis: Poëte François, mort l'an 1592.

J. Antoine de Baïf.

1342. LE Catalogue des Poësies de Baïf se trouve dans de la Croix du Maine, mais plus amplement encore dans du Verdier (2); le nombre en est trop grand pour pouvoir être mis ici en détail. Il suffit de dire en général qu'il a fait neuf Livres de Poëmes divers; sept Livres d'Amours; cinq Livres des Jeux; cinq Livres des Passe-tems; plusieurs Traductions en vers tant du Grec que du Latin, entre autres celles des Pseaumes de David, de quelques Tragédies d'Euripide & de Sophocle, de quelques Comédies d'Aristophane & de Terence; & deux gros volumes d'Odes, d'Elégies, d'Iambes, de Chansons, &c. sans parler d'un Recueil d'Etreines contenant plusieurs Poësies en vers mesurés écrits dans l'Orthographe des Meigretistes, & d'un autre Recueil fort gros de Mimes, de Proverbes, & d'autres vers Moraux & sententieux.

Baïf étoit de la célébre Pleïade des Poëtes François qui vivoient sous Charles IX. & elle avoit été imaginée par Ronsard à l'imitation de celle des Poëtes Grecs dont nous avons parlé. Les six autres étoient Jean Dorat, Etienne Jodelle, Joachim du Bellai, Remi Belleau, Ronsard lui-même, & Pontus de Thiard, qui est le seul dont nous n'avons pas encore parlé.

Mr. de Sainte-Marthe témoigne que bien que le jeune Baïf sût fort bien faire des vers Grecs & Latins (3). il ne s'appliqua néanmoins qu'à la Poësie Françoise, qu'il tâcha de perfectionner en sa maniére, en cultivant notre Langue à l'imitation de Ronsard. Il ne voulut pas même se contenter de faire des vers rimés comme les autres, il tâcha aussi d'en introduire de mesurés à la mode des anciens Grecs & Romains; & dans le dessein de faire mieux réussir la chose, il avoit établi dans sa maison de plaisir qu'il avoit à un des Fauxbourgs de Paris une Académie de beaux Esprits, & particuliérement de Musiciens, pour prendre plus surement la Mesure, les Nombres, & la Cadence du vers François sans rime: Mais la brutalité des Gens de guerre ayant ruiné son Académie, les troubles publics & les difficultés particuliéres de son dessein, dissipérent tous ses beaux projets.

J. Antoine de Baïf.

Il ne pût même parvenir à se rendre bon Rimeur comme les autres. Mr. le Cardinal du Perron disoit qu'il étoit bon homme, mais fort mauvais Poëte (4), il témoigne pourtant en un autre endroit qu'il avoit commencé à faire quelque chose pour l'avancement de la Langue, mais que cela étoit fort imparfait (5). C'est ce qui a fait dire à Mr. Sorel qu'il n'a pû vaincre la rudesse de son style (6).

C'est pourquoi Mr. Colletet qui l'a voulu faire passer d'ailleurs pour un des plus savans hommes de son siécle, a eu raison de dire (7) qu'il n'étoit Poëte François que par étude & par contrainte, que ses Sonnets entre les autres Piéces sont extrémement durs & fort raboteux, & qu'il a fort mal rencontré dans le choix d'une Orthographe aussi bizarre qu'est la sienne, & d'une espéce de caractére dont la nouveauté a paru ridicule (8).

* Les Oeuvres de J. Ant. de Baïf *in*-8. Paris 1581. & *in*-12. 1573. — Les Mimes, Enseignemens & Proverbes du même IIII. livres *in*-12. Paris chés Patisson 1597. *in*-8. Paris 1581. — Les Amours de J. Ant. Baïf *in*-4. Paris 1576.

LE

1. ¶. La Croix du Maine met l'an 1592.
2. Fr. de la Cr. du Maine, & Ant. du Verdier dans leurs Biblioth. Franç.
3. Scævol Sammarthan. Elogior. lib. 1. pag. 11. in Lazaro Baïfo.
4. Perroniana au mot *Baïf*.
5. Item ibid. pag. 267.
6. Charl. Sorel dans sa Biblioth. Franç. pag. 202. &c. Poës. Franç.
7. Guill. Colletet, de l'Art Poëtique Traité du Sonnet

LE CARDINAL DE LA ROVERE ou DU ROUVRE,

Piemontois (*Hieronymus Ruvereus*, & quelquefois *Roboreus*) natif de Turin, Evêque de Toulon, puis Archevêque de Turin, mort l'an 1592. âgé de 62. ans ou environ. Poëte Latin.

Le Cardinal de la Rovere.

1343. LA Rovere fit dans sa premiére enfance des vers qui ne firent pas de deshonneur à sa vieillesse ni à sa pourpre, & qui n'en font pas encore aujourd'hui à sa réputation, pourvû qu'on lui pardonne quelques piéces de galanterie dont il faut rejetter la faute sur ses Maîtres, puisqu'il étoit au-dessous de dix ans lorsqu'il publia toutes ces Poësies, c'est-à-dire, en un âge auquel la malice de l'homme n'a point encore assés de force & de maturité pour produire des fruits de cette nature sans la suggestion & le secours d'autrui.

Les Poësies de la Rovere avoient été imprimées à Pavie dès l'an 1540. mais parce qu'il ne s'en fit que cette édition, la rareté des exemplaires porta les Curieux à les multiplier par des copies manuscrites, jusqu'à ce qu'un Allemand nommé le Sieur Joachim Hartlieb les fit remettre sous la Presse à *Ratisbonne* l'an 1683. *in*-8. pour la satisfaction du Public. Il y a des vers de différentes espéces, des Epiques, des Elégiaques, des Sapphiques, des Phaleuques, &c.

Messieurs de Leipsick témoignent qu'on n'y trouve aucune marque de l'âge de leur Auteur (9), mais qu'on y remarque par tout une facilité merveilleuse, une imagination heureuse & fertile, une force & une vigueur d'homme fait, avec une pureté de style & un choix de mots qui fait voir de la discrétion au-dessus de la portée ordinaire des Esprits, qui ayant commencé de si bonne heure, n'ont pas coutume de durer aussi long-tems que le sien.

Le Cardinal de la Rovere.

FRANCOIS BENCE ou BENCI,

Jésuite Italien, natif d'Aquapendente en Toscane (dite en Latin *Aquæ Taurinæ* ou *Aquila* (10), mort à Rome l'an 1594. âgé de 52 ans, le 6. Mai, Poëte Latin.

François Benci.

1344. LEs Poësies de ce Pere sont jointes avec ses Oraisons, en deux volumes, & elles ont été imprimées en Italie & en Allemagne. Il a fait encore un Poëme héroïque sur la mort de cinq Martyrs de la Société dans les Indes.

Joseph Scaliger prétendoit (11) que de son tems il n'y avoit que lui parmi les Jésuites qui sût bién faire des vers. Ce n'est pas, disoit-il par une espéce de correction, que Bencius en fit de bons effectivement, mais seulement, que ceux qu'il faisoit n'étoient pas méchans; & il concluoit à sa maniére que cet Auteur ne méritoit ni louange ni blâme, parce qu'il n'étoit ni bon ni mauvais Poëte. Mais Thomas Bosius en jugeoit autrement (12), lorsqu'il l'estimoit comparable aux Poëtes de l'Antiquité même; & le Cardinal Baronius nous faisant connoître qu'il avoit heureusement allié la Piété & l'Erudition avec l'Esprit Poëtique, dit à sa gloire qu'il avoit converti les Muses, & qu'en les rendant Chrétiennes, il les avoit rendu plus honnêtes & plus agréables.

* *Francisci Bencii Orationum ac Poëmatum volumina duo* in-8. *Lugd.* 1590. *Idem Ingolst.* in-8. 1599. —— *Ejusdem quinque Martyrum ex Societate Jesu in India, Poëma. Ibid.* *

LE-

net nombr. 7. pag. 35.

8. Le même au Traité de la Poësie Morale nombre 75. pag. 71.

9. Acta Erudit. Lipsiens. ann. 1683. tom. 2. pag. 359.

10. ¶. C'est *Aula* ou *Aquula*.

11. Joseph. Scalig. in Collectan. Scaligeranis posteriorib. pag. 29.

12. Thom. Bosius, Cæs. Baronius, Fam. Strada & alii apud Alegamb. & Sotwell in Biblioth. Societ. Jesu. voce *Franciscus*.

LEWIS VANDER-BEKEN,

Plus connu en Latin sous le nom de *Lævinus Torrentius* Flamand, natif de Gand, second Évêque d'Anvers, troisiéme Archevêque de Malines, mais désigné seulement, mort à Bruxelles le 26. Avril de l'an 1595. âgé de 70. ans. Poëte Latin.

Lævinus Torrentius.

1345. NOus avons un grand nombre de Poësies de cet Auteur, savoir, deux Livres d'Odes à ses amis, trois Livres sur les couches sacrées de la Sainte Vierge en Vers Lyriques, deux de la Vie de Saint Paul en Vers Héroïques, cinq Livres du sacrifice sanglant de Jesus-Christ, un Poëme sur la guerre des Turcs & la célébre bataille de Lepante; des Elégies, des Hymnes, &c. [*in*-8. à Anvers 1594.]

Les Critiques des Pays-bas se sont formé une grande idée du mérite de toutes ses Poësies, & ils ont voulu la communiquer au Public. Lipse dit (1) qu'il n'étoit pas seulement un grand & un vrai Poëte, mais qu'il n'avoit même personne au-dessus de lui pour les vers, & qu'il avoit eu une portion plus qu'ordinaire de cet esprit divin; c'est-à-dire de l'Enthousiasme qui fait les Poëtes. Aubert le Mire le fait passer pour le Prince des Lyriques après Horace, il nous assure que ç'a été aussi le sentiment des Italiens, & que dans la contestation que produisoit le Paralléle de son Poëme des couches de la Sainte Vierge avec celui de Sannasar, on a jugé que ce sont deux Ouvrages excellens chacun en leur genre, sans adjuger la palme à l'un au préjudice de l'autre (2). Valere André en a parlé conformément à cette opinion (3) & il l'appelle l'Horace des Catholiques, ajoutant qu'il s'est rendu tout-à-fait semblable à celui des Romains pour la pureté, la douceur & la beauté de ses Vers.

VALENS ACIDALIUS,

Allemand, natif de Wistock, dans la Marche de Brandebourg, mort l'an 1595. à Neissz en Silesie, mais d'une maniére moins extraordinaire que Barthius & quelques autres Protestans nous l'ont voulu persuader; âgé de 27. ans & quelques mois. Poëte Latin.

Valens Acidalius.

1346. LEs Poësies de cet Auteur parurent en un volume à Lignitz, ou Hegetmatz en Silesie, l'an 1603. *in*-8. puis à Francfort, l'an 1612.

Mr. Borrichius dit (4) que ses Odes, ses vers Epiques, & ses Epigrammes paroissent assés supportables, mais qu'il est sans force, sans nerf, & souvent sans nombre & sans cadence. Il ne faut pas contester que cette censure ne soit équitable ou du moins qu'elle n'ait du fondement. Mais la maniére obligeante dont Mr. Borrichius parle de divers Poëtes Hétérodoxes d'un mérite moindre que celui d'Acidalius, & le mauvais tour que quelques Protestans ont voulu donner à sa conversion, nous font juger qu'il auroit pû être meilleur Poëte & meilleur Auteur dans la bouche, & les écrits de ces Messieurs, s'il avoit voulu mourir dans leur Communion.

TOUSSAINS D'USSEL,

Ou plutôt du Sel de S. Omer, dit en Latin *Panagius Salius*, mort l'an 1595. le 28. Janvier. Poëte Latin.

Toussains d'Ussel.

1347. CE Poëte n'a point encore reçû du Public toute la reconnoissance qui lui est dûë, pour l'avoir enrichi de ses travaux, car il y a un certain tems de maturité pour la réputation des Auteurs qu'il faut attendre sans impatience. Les Poësies de Salius n'ont point eu grand éclat dans leur commencement, parce qu'apparemment, elles devoient durer plus long-tems que les Ouvrages qui font

1. Just. Lipsius lib. 2. Elector. cap. & apud Val. Andr.
2. Aub. Miræus in Elog. Belgic. p. 7. &c.
3. Valer. Andr. Dessel. in Biblioth. Belgic. pag. 610. edition. poster.

4. Olaüs Borrichius Dissertat. 4. de Poët. Latinum. 148. pag. 125.
G. M. Konig. in Bibl. V. & N. & Casp. Barth. in Claudian. & lib. 50. Adversf.
5. Olaüs Borrichius, Dissertat. 5. de Poët. Latinum.

Toussains d'Ussel.

sont d'abord tout leur fracas, & qui tombent ensuite faute de soutien. Il se peut faire aussi que la négligence de Salius ait un peu contribué à le faire confondre parmi la Populace des Poëtes médiocres, quoique selon les Critiques (5), il eût le génie excellent, & le jugement plus sain & plus solide que le commun des Poëtes, parce qu'effectivement il ne s'étoit pas donné la peine de revoir ses Ouvrages ni d'y repasser la lime.

Il a donné au jour un Poëme héroïque en cinq Livres sous le titre de la *Vedastiade ou de la Gaule Chrétienne*, à la louange de S. Vaast [*in*-4. à Douai 1591]. 2. un autre Poëme en vers Héroïques, touchant la fin de l'homme appellé la *Telanthropie*, contenant deux Livres: 3. quatre Livres d'Elégies: 4. un de Silves: 5. une Tragédie sur le *Prince d'Orange ou de Nassaw*, une Parodie sur *l'Epithalame de Catulle*, &c.

LE TASSE.

(*Torquato Tasso*) fils du Poëte Bernardo Tasso de Bergame, né à Sorrento au Royaume de Naples le 10. jour d'Avril l'an 1544. Poëte Italien, mort à Rome l'an 1595. le 27. de Mars. D'autres disent qu'il n'avoit pourtant pas encore 45. ans lorsqu'il mourut.

Le Tasse.

1348. La contestation qui s'étoit émuë en Italie sur la fin de l'autre siécle, & le commencement de celui-ci entre les Partisans du Tasse & ceux de l'Arioste, touchant la préséance au Parnasse Italien, semble être entiérement éteinte; & malgré le jugement de Messieurs de la Crusca & de quelques particuliers de moindre considération, le Tasse est aujourd'hui en possession du premier rang sur tous les Poëtes de sa Langue; & ce qui fait le point le plus solide de sa gloire, c'est qu'il n'y est point arrivé par la faveur.

Les Ouvrages qui lui ont acquis cette principauté, sont 1. dans le genre Héroïque ou Epique, sa *Jérusalem délivrée* ou le *Godefroi*, sa *Jérusalem conquise*, son *Rinaldo* ou *Renaud*, & les *sept journées de la Création du Monde*; dans le genre Dramatique, la Tragédie de *Torismond*; dans le Bucolique, la Pastorale d'*Amynte* (6); & dans les autres genres, un grand nombre de vers qu'on appelle de petite espéce, & qui consistent en Chansons, Sonnets, Madrigaux, Epigrammes & autres Rimes, dont le recueil se divise en neuf parties; sans parler d'un grand nombre de Poësies en prose qu'il a composées.

Le Tasse.

Mais ceux qui voudront trouver le Catalogue de tous ses Ouvrages généralement, le verront au moins en cinq endroits différens, sans m'obliger d'en faire ici un sixiéme. Ils le trouveront; 1. dans le tome des Eloges de Tomasini, qu'on ne peut distinguer de l'autre qu'en l'appellant de *petit papier*, ou en le dattant de l'an 1630. 2. dans le Théâtre de Ghilini; 3. dans le premier tome des Eloges de Lorenzo Crasso; 4. dans la Bibliothéque Napolitaine du Toppi; 5. dans les Additions de Teissier, aux Eloges de Mr. de Thou, au tome second.

La *Jérusalem délivrée* a donné matiére de parler & d'écrire à un nombre infini de personnes tant en Italie qu'en France, & dans quelques autres parties de l'Europe. La plûpart ont jugé qu'elle devoit avoir son rang parmi les productions de l'esprit humain immédiatement après l'Iliade & l'Enéide, quelques-uns ont estimé même que c'étoit lui faire une espéce d'injure de ne lui donner que le troisiéme rang, ils ont prétendu qu'il faloit du moins mettre trois siéges égaux sur le Parnasse pour Homere, Virgile & le Tasse, afin qu'ils pussent prendre leur place sans conséquence, & sans donner atteinte aux prétentions que l'un pourroit avoir sur les deux autres.

C'est ce qu'il est aisé de voir dans les écrits de divers Italiens, & particuliérement dans un Traité exprès que le Beni d'Eugubio a fait de la comparaison du Tasse

num. 185. pag. 146.

Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belgic. pag. 716.

6. ¶. Le mot *Bucolique* ne donnant l'idée que d'Eglogue, & non pas de Comédie, l'Amynte qui est une vraie Comédie, quoique Pastorale, devoit plutôt être comprise sous le genre Dramatique en général, que sous le Bucolique en particulier. Ainsi l'Auteur se feroit mieux expliqué, si en supprimant ces mots *dans le Bucolique*, il avoit dit que les Ouvrages du Tasse dans le Dramatique sont la Tragédie de Torismond, & la Pastorale d'Amynte.

Le Tasse.

Tasse avec Homere & Virgile, & même dans les Commentaires qu'il a donnés sur son Godefroi (1).

Les sentimens que nos Critiques François en ont eus, n'ont été gueres moins magnifiques, quoiqu'ils n'ayent point paru si éblouïs de son éclat. Mr. de Balzac n'a point fait difficulté de dire que ce Poëme est l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on eût encore vû depuis le siécle d'Auguste (2); qu'en ce genre excellent d'écrire, Virgile est cause que le Tasse n'est pas le premier; & le Tasse, que Virgile n'est pas le seul (3).

Mais on est revenu un peu de ces hautes idées en ces derniers temps: & Mr. Rosteau n'a point fait difficulté d'accuser de mauvais goût ceux qui ont parlé comme le Beni & les autres Italiens, & comme Mr. de Balzac même (4). Et Mr. Despreaux par une licence Poëtique a traité de *Sots de qualité* tous les Courtisans & les Marquis connoisseurs qui semblent préférer ou opposer *le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile* (5).

Néanmoins cet Ouvrage du Tasse ne laissera pas de paroître excellent dès qu'on ne nous le presentera plus auprès de ceux de Virgile & d'Homere. Le Cardinal du Perron dit (6) qu'il est admirable en soi, mais qu'il y auroit souhaité un autre discours, parce que son Ouvrage a plutôt l'air d'un tissu d'Epigrammes que d'un Poëme Epique. Il convient d'ailleurs que le Tasse étoit un bel esprit, qu'il avoit le génie grand & vaste, & qu'il étoit capable d'une telle entreprise.

Il n'avoit encore que XXII. ans lorsqu'il commença ce merveilleux Poëme, & il étoit pour lors à la Cour de France en qualité d'Ecuyer ou Gentilhomme du Nonce Louïs d'Este Cardinal, mais il ne l'acheva qu'après son retour en Italie. Il y a renfermé des beautés qu'on ne se lassera peut-être jamais d'admirer (7). On peut dire qu'elles sont confusément répanduës, soit dans la construction générale de l'Ouvrage, soit dans le tour de ses expressions, soit enfin dans l'emploi des Episodes qu'il y a fait entrer.

Mr. Godeau écrit (8) qu'il y a exprimé les mouvemens des passions d'une façon si merveilleuse, qu'encore qu'il soit toujours demeuré dans les termes de la Religion Chrétienne, son Poëme ne laisse pas d'avoir autant d'agrément que s'il eût employé tous les Dieux & les Déesses de l'Iliade & de l'Enéïde.

On convient qu'il y a des endroits plus brillans que dans Virgile, & plusieurs prétendent que ceux qui contiennent les avantures d'Olinde & de Sophronie, de Tancrede & de Clorinde, de Renaud & de Tancrede, sont sans comparaison; & que l'Ambassade d'Argante & d'Alète, leurs harangues & les réponses de Godefroi, sont des efforts d'esprit presque inimitables.

D'un autre côté on peut reconnoître avec le Vittorio Rossi (9), qu'il merite d'être approché près d'Homere pour la grandeur de son style & la noblesse de ses expressions. Il dit que le Tasse fait paroître tant de dignité, tant de majesté & de grace dans sa diction, lors même qu'il parle au desavantage de quelqu'un, qu'il n'y a personne de bon sens qui n'aime mieux être Tersite dans son Poëme que d'être Achille dans ceux des autres, & qui ne doive préferer la maniére d'être blâmé de lui avec tous ses agrémens, à l'avantage d'être loué par plusieurs autres Poëtes.

Il a fait paroître dans ce merveilleux Poëme une éloquence achevée, au sentiment du Mascardi (10), qui fait voir qu'il s'y

1. Paul. Beni Fr. de Compar. Torq. Tass. cum Hom. & Virg. & Ariost. cum Hom. Nicol. Toppi in Biblioth. Neapolit. Laur. Crass. tom. 1. Elogi or. Ital. Girol. Ghilini Theatr. d'Huom. Lett. & alii passim, in quib. Jac. Phil. Tomasini de Vita ejusdem.

2. J. L. Guez de Balzac, Discours sur la Tragedie d'Herode par Heinsius pag. 37. 38.

3. ¶. Cette pensée : *Virgile est cause que le Tasse n'est pas le premier, & le Tasse que Virgile n'est pas le seul*, avoit été employée par Nicolas le Fèvre lorsqu'il avoit dit que *Cujas étoit cause que Pierre Pithou n'étoit pas le premier, & P. Pithou que Cujas n'étoit pas le seul*. On a cherché qui le premier avoit usé de ce tour ingenieux de paroles. Laurent Valle l. 5. de l'élégance de la Langue Latine, c. 83. a dit que c'étoit Cicéron dans l'Oraison *pro Gallo*, & d'habiles gens l'en ont cru. C'est S. Jérome qui dans son Epitre à Népotien *de vita clericorum*, en renvoyant à certain endroit de l'Oraison de Cicéron *pro Q. Gallio*, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Gallo*, a rapporté par occasion cet éloge donné à Cicéron : De-

Le Tasse. s'y est comporté en Maître qui sait parfaitement l'art de parler; qu'il a pour l'ordinaire le caractére magnifique & sublime; mais qu'il a eu la discrétion & la force de l'abaisser & de le reduire quelquefois au médiocre, lorsqu'il a jugé que son sujet le demandoit; qu'il est fort, grave, & sérieux dans ses discours & les conseils de guerre, dans la description des batailles & dans ses narrations; qu'il est en même tems délicat, tendre & passionné quand il s'agit de dépeindre les inclinations, les plaisirs, les passions & les mouvemens des cœurs; mais qu'il est également héroïque par tout, & qu'il n'y a point d'endroits où il ne soit élégant, poli, nombreux, agréable, & où son style ne soit toujours dans les termes de la véritable élocution.

Messieurs de Port-Royal semblent pourtant le reconnoître inférieur à l'Arioste pour ce style si vanté par le Mascardi, & ils disent (11) qu'il s'est donné plus de liberté pour ce qui est de la Langue, quoiqu'il ait d'ailleurs surpassé l'Arioste de beaucoup dans la grandeur du sujet & la beauté du Poëme héroïque. Et Mr. Borrichius qui avouë conformément aux réfléxions du Mascardi que le Tasse est magnifique dans ses termes & l'appareil de ses discours (12), se mocque du Vittorio Rossi & il tourne en ridicule avec assés de raison l'éloge que nous venons d'en rapporter. Il ajoûte que le Tasse, tout habile qu'il étoit, n'a point connu les régles de la bienséance qui doit accompagner l'Epopée, suivant les maximes d'Aristote.

C'est une querelle que le Castelvetro, Censeur général en titre d'office sur tous les sujets d'Apollon, fait au Tasse dans les Rélations du Parnasse que le Boccalini nous a laissées pour nous divertir (13): On fait répondre au Tasse que ce n'avoit point été un esprit d'indocilité, de malice ou de rébellion qui l'avoit porté à négliger les régles d'Aristote; mais que n'ayant suivi que son propre génie & les inspirations de la Muse qu'il avoit invoquée, il n'avoit point crû devoir prendre d'autres guides; qu'au reste ne sachant point qu'Aristote eût fait des régles pour des esprits libres & pour un Art qu'il croyoit n'en pouvoir recevoir que d'enhaut, c'étoit moins par mépris que par ignorance qu'il en avoit usé de la sorte, & qu'il ne savoit pas qu'il y eût un autre Maître qu'Apollon pour les Poëtes. Apollon jaloux de son autorité se trouva tout émû à ces paroles, & non content d'excuser le Tasse, il fit venir Aristote pour lui faire rendre compte de la hardiesse de son entreprise. Ce Philosophe se voyant appréhendé par la Garde Prétorienne ou plutôt par la Maréchaussée des Poëtes Alemans, ne put tenir devant sa Majesté; de sorte qu'ayant perdu toute sa contenance & sa gravité, il fit tourner la sévérité de son Juge en compassion; & on ne lui pardonna la témérité qu'il avoit euë de faire son Art Poëtique, qu'en considération de son antiquité & de sa Philosophie. Le Boccalini ajoûte qu'Apollon approuva le Poëme de la *Jérusalem délivrée*, & qu'il le constitua même comme la régle & le modéle de ceux qui viendroient après lui.

Mais parce que la foi du Boccalini est un peu suspecte dans ses Rélations, & que n'ayant pas été le témoin oculaire des choses qu'il rapporte, on ne le croit appuyé le plus souvent que sur des Mémoires incertains ou forgés à plaisir, les Critiques ont eu raison de douter que ce fût là le Jugement d'Apollon, ou du moins qu'il n'eût été fort alteré. Aussi le P. Mambrun n'a-t-il point crû devoir s'y arrêter, quoiqu'il ait reconnu en quelques endroits de ses Disser-

Demosthenes tibi præripuit ne esses primus Orator; tu illi, ne solus. On voit comme ce qui a été dit originairement de Demosthéne & de Cicéron touchant l'Eloquence, a été appliqué par le Fèvre à Cujas & à Pithou pour la Jurisprudence, & par Balzac à Virgile & au Tasse pour la Poësie.

4. Rosteau, Sentim. sur quelques livres d'Aut. qu'il a lûs pag. 60.

5. Nicol. Boil. Despr. Satir. 9. Vers 176.

6. Perroniana au mot *Poësie*.

7. Rosteau, Teissier, Menage, & les autres Auteurs.

8. Ant. Godeau, Préface sur son Poëme de saint Paul.

9. Jan. Nicius Erythræus Pinacoth. 1. num 42. pag. 74. tom. 1.

10. Agostino Mascardi dell' Arte historica, Trattato 4. Particella 4. pag. 429. 430. 431.

11. Aut. Anonym. de Port-Royal dans la Préface sur la Gramm. Italienne pag. 14.

12. Olaüs Borrichius in Dissertation. de Poët. Latin. num. 109. pag. 109. iterum pag. 10.

13. Trajan. Boccalini Centur. 1, Raguagl. XXVIII. pag. 95. tom. 1. di Parn.

plaisir intérieur qu'il en ressentoit le porta à le réformer, & l'on a même imprimé parmi ses Oeuvres posthumes un Traité qu'il avoit fait avant sa mort, *du Jugement* sur la *Jérusalem délivrée*, *réformée par lui-même*. C'est aussi dans la même pensée & sur le même sujet qu'il composa depuis un autre Poëme sous le titre de la *Jérusalem conquise*, qui, selon Lorenzo Crasso, n'est que son premier Poëme refait, & raccommodé sur les objections de ses Censeurs & sur ses nouvelles lumieres (1).

Après le *Godefroi* du Tasse, il n'y a aucun de ses Ouvrages qui soit plus célébre que son *Amynte* [in-4. à Venise 1590]. Mr. Rosteau témoigne (2) que cette Piéce renferme toutes les délicatesses possibles, & qu'elle ne tient pas un rang beaucoup moins considérable en son genre que la Jérusalem même dans le sien. Bien plus, les Critiques ont jugé pour la plûpart que c'étoit un chef-d'œuvre, & le modele de toutes les Comédies Pastorales (3), comme l'a remarqué Mr. de Moreri (4). C'a été le premier Ouvrage où l'on ait introduit les Bergers sur le Théâtre (5). Et le goût que l'on a témoigné pour cette Piéce a été si public & si universel, qu'on l'a traduite en François, en Espagnol, en Anglois, en Allemand, & en Flamand. Le Tasse lui-même s'étoit, dit-on, declaré pour son Amynte au préjudice de toutes ses autres Poësies, sans en excepter sa Jérusalem.

Quoi qu'il en soit, il est certain, dit Mr. Teissier (6), que l'Amynte a été imitée par la plûpart des Poëtes Italiens, & sur tout par le Cavalier Guarini, & par le Comte Guido Ubaldo Bonarelli, de sorte que le *Pastor fido* & la *Filli di Sciro* ne sont que des copies de cette excellente Piéce. C'est ce qui a porté le Boccalini (7) à feindre que les Poëtes Italiens ayant rompu les cofres du Tasse, lui volérent son Amynte qu'ils partagerent entre eux; & que pour se mettre à couvert de ce larcin, ils se réfugiérent dans l'azyle de l'imitation. Mais avant que de quitter l'Amynte du Tasse, il ne faut pas oublier de dire que Mr. Ménage y a fait une Dissertation (8) capable d'en faire encore mieux connoître le prix aux Italiens même, & à ceux qui savent leur Langue.

Mais on ne peut pas dire autant de bien de la Tragédie de *Torismond* [in-4. à Ferrare 1587.], sur tout si l'on s'en tient au jugement du Tasse même, puisqu'il l'a déclarée le plus imparfait de tous ses Ouvrages.

Il commença à travailler & à se faire connoître par son Poëme de *Rinaldo* [in-4. à Venise 1562.] qui fut la premiere production de son merveilleux génie, & qui selon Mr. Teissier lui acquit l'estime de tous ceux qui avoient le goût délicat pour ces sortes de choses. Il n'avoit que dix-huit ans quand il le commença, & il n'en avoit pas vingt quand il l'eut achevé. Mais quoique ce Poëme ne soit que l'Ouvrage d'un jeune homme, il mérite d'être distingué des fruits ordinaires de la jeunesse, & il faut considérer avec Mr. Ménage & le même Mr. Teissier, que ce jeune homme étoit Torquato Tasso.

Enfin le plus sérieux de ses Ouvrages est le Poëme des *sept jours* ou de la Création du Monde; il étoit revenu de sa folie quand il le composa, & il étoit pour ainsi dire, délivré de la possession de ce Démon Poëtique que l'on appelle *Apollon*, & qui cause l'*Enthousiasme* & la *fureur Poëtique*. Il le mit en vers libres & déliés, témoignant à ses amis qu'il eut souhaité que ses autres

1. Lorenz. Crasso Elog. d'Huom. Letterati tom. 1. pag. 83. & seq.

2. Sentim. Mss. de Rost. sur quelques livres qu'il a lûs, comme ci-devant.

3. Dictionn. Historiq. de Louïs Moreri de la premiere édit. pag. 1299. Et Théâtr. d'Huom. Letter. per Girol. Ghilini Abb.

4. ¶ Il ne s'est jamais lui-même nommé que *Moreri* sans *de*.

5. ¶ Agostino Beccari en avoit fait un vingt ans auparavant, intitulé *il sacrificio*, ce que Ménage n'a pas manqué de remarquer chap. 54. du tom. 1. de son Anti-Baillet. Mais l'Abbé Fontanini chap. 7. de son *Aminta difeso* prétend que ce n'est ni au Tasse ni au Beccari qu'est duë l'invention de la Pastorale. Il dit que Dom Garcias de Tolède fit représenter une Piéce de cette espèce à Messine de la composition du Tansille le 27. Décembre 1529. sur quoi il cite les paroles de l'Abbé Maurolycus tirées du 2. tom. des *Miscellanea* de Mr. Baluze. Comme cette Piéce n'éxiste point, il avoit parlé auparavant de l'Eglé de Jean Baptiste Giraldi Cinthio, jouée en 1545. du *Tirsi* du Comte Baltasar de Chatillon, de la *Catrina* du Berni, & même de l'*Orfeo* de Politien, Ouvrages, qui ont tous, quoique très-différens entre eux, quelque idée de la Pastorale. D'autres Critiques ne font

Le Tasse.

autres Ouvrages qui ne sont pas de petits vers, & particuliérement sa Jérusalem eussent été composés en cette espéce de vers sans rime (9).

Le Poëme de la Création fut si bien reçu à Rome, où le Cardinal Aldobrandin avoit fait venir le Poëte, qu'il étoit sur le point d'y recevoir avec les solemnités accoutumées la Couronne & le Laurier, lors qu'il lui falut passer à l'autre monde.

Comme cette Fureur Poëtique nous a laissé dans la personne du Tasse l'éxemple le plus éclatant & peut-être le plus convainquant que l'on ait jamais vû des effets qu'elle produit dans le cerveau des Poëtes, je ne puis me dispenser de dire quelque chose de ce que les Auteurs en ont écrit, sur tout voyant qu'elle sert de fondement à plusieurs de ceux qui veulent faire le jugement de ses Ouvrages.

Mr. de Thou dit que dès sa jeunesse son esprit qui étoit déja prodigieux & fort extraordinaire d'ailleurs, étoit saisi d'une fureur incurable pendant qu'il étoit à la Cour de Ferrare (10). Néanmoins il avoit de bons intervalles, durant lesquels il fit plusieurs de ses Ouvrages avec tant de jugement, tant d'élégance, tant de politesse, & tant de pureté de style, que la compassion qu'on avoit de son malheur se tourna enfin en étonnement. En effet la phrénésie qui rend les gens farouches & hébetés, sembloit ne faire autre chose en lui que d'épurer son esprit, que d'échauffer & de préparer son imagination pour lui faire inventer les choses plus promptement. Il en disposoit ses matiéres plus judicieusement & plus réguliérement, & le mal lui fournissoit des pensées plus nobles, des expressions plus fortes & des termes plus choisis. Ce qu'il y avoit de surprenant c'étoit de voir que le Tasse au sortir des accès de sa fureur & du trouble de son esprit composoit ses vers avec la plus grande tranquillité du monde, de sorte qu'il n'auroit pas été possible aux personnes les plus sensées, qui auroient eu la tête la plus libre & la plus reposée de faire la même chose dans leur plus grand loisir, dans leur sens le plus frais, avec toute leur application & toute la force de leur esprit. Et lors qu'on ne considéroit l'esprit du Tasse que dans ses productions, on ne pouvoit s'imaginer qu'il pût avoir été hors de lui-même, quelques égaremens que l'on remarquât dans ses conversations & ses maniéres d'agir, & il n'a paru aucune chose dans ses écrits qu'on n'ait pû fort bien attribuer aux effets de cet enthousiasme que les Poëtes croyent recevoir de la Divinité.

Mr. d'Aubignac prétend que le Tasse n'attendoit pas les intervalles de tranquilité que sa phrénésie lui accordoit de tems en tems pour travailler à ses Poësies; mais il veut nous faire croire qu'il faloit qu'il fut même au milieu de ses transports pour faire ses vers; & qu'il ne réussissoit jamais mieux que lors que l'enthousiasme le tenoit actuellement en fiévre chaude (11). Mais quand cette circonstance seroit aussi peu véritable qu'elle est difficile à croire, les compositions du Tasse n'en seroient pas moins l'effet de la Fureur Poëtique, comme nous l'avons vû dans Lucrece.

Il n'est point nécessaire pour le sujet que je traite d'éxaminer la cause de la folie de ce Poëte, il suffit que tout le monde convienne de son effet. Ceux qui voudront la rechercher pourront consulter les Additions de Tollius aux Dialogues de Pierius Valerianus sur le malheur des Gens de Lettres, la Vie du Tasse & les Eloges de Tomasini, ceux de Crasso, le Théâtre de

sont cependant pas de cet avis. L'*Orfeo* selon eux, le *Tirsi*, la *Catrina* & semblables compositions sont des ébauches imparfaites, trop éloignées de la régularité que demande le genre dramatique pastoral, l'*Eglé* même, quoique divisée en cinq actes réguliers, n'est à le bien prendre, disent-ils, qu'une imitation de ces Comédies Satyriques anciennes, telles que le Cyclope d'Euripide, d'où ils concluent qu'il n'y a point eu de véritables Pastorales avant le *Sacrificio* d'Agostin Beccari en 1553. l'*Aretusa* d'Alberto Lollio en 1563. & l'*Aminta* de Torquato Tasso en 1573. au premier desquels on ne peut refuser l'honneur de l'invention, non plus qu'au troisiéme celui de la perfection.

6. Ant. Teiss. sur les Elog. de M. de Thou, comme ci-devant.

7. Traj Boccalin. centur. 1. Ragguagl. 58. pag. 260. quoique ni le Guarini ni le Bonarelli n'y soient pas nommés.

8. Egidio Menagio Discorf. sopr. l'Aminta del Tasso prefat.

9. Traité de la Poësie Ital. de P. R. au sujet d'Annibal Caro &c.

10. Jacob. August. Thuan. Historiar. suor. tempor. ad ann. 1595.

11. Hedelin d'Aubignac, de la Pratique du Théâtr, liv. 3. chap. 10. pag. 347.

La Tasse. de Ghilini, les Questions Epistol. de Fortunio Liceti, le Traité de la Fureur Poëtique de Mr. Petit, les Additions de Mr. Teissier aux Eloges de Mr. de Thou, la Dissertation de Mr. Ménage sur l'Amynte du Tasse, où ils verront que les uns l'attribuent à son naturel mélancholique, les autres à son emprisonnement, quelques-uns à une operation de Chirurgie qu'on lui fit au nés, plusieurs à la censure que les Académiciens de la Crusca firent de son Poëme de la Jérusalem délivrée: quelques autres à des remédes que les Médecins l'obligérent de prendre malgré lui, prétendant le guérir de son enthousiasme qu'ils prenoient pour une folie réelle (1): & d'autres enfin à la violence d'une passion honteuse qu'il conçut pour la sœur du Duc de Ferrare (2).

* *La Jérusalemme di Torquato Tasso, figurata da Bernardo Castello* in-fol. *in Genova* 1617. *in Venetia* in-4. 1583. —— *Il Godofredo, overo la Jerusalemme liberata di Torquato Tasso*, in-fol. *in Parigi nella Stamperia Reale* 1644. —— *Il Re Torrismondo, Tragedia* in-4. *in Ferrare* 1587. —— *l'Aminta favola* in-4. *Parigi* 1656. —— *Rime & Prose* 3. vol. in-12. *Ferrare* 1589. *Poësie varie* in-4. *in Roma* 1666.*

PIERRE ANGELI DE BARGA,

(*Angelius Bargæus*), natif de Barge village au Duché de Toscane, Poëte Latin & Italien, mort l'an 1596. agé de 78. ans (3).

Angelius Bargæus. 1349. Outre cinq livres de vers Latins que l'on a recueillis de cet Auteur, l'on trouve encore diverses Poësies au premier tome des Délices des *Poëtes Latins d'Italie*, comme un Epithalame, des Eloges, des Epigrammes; mais les Epîtres sont d'un autre Angelius Bargæus nommé Antoine.

Angelius Bargæus. Mais les plus considérables d'entre les Oeuvres Poëtiques de Pierre sont la *Syriade* ou des Expéditions de Godefroi de Bouillon dans la Terre-Sainte en douze livres, ses *Cynegetiques*, & ses *Ixeutiques*, ou quatre livres de la Chasse, & un de la Fauconnerie.

On peut assurer que tous les Connoisseurs & les Savans ont donné leur approbation à la plûpart des Poësies de cet Auteur, & qu'il n'y a presque personne qui n'en ait parlé avec éloges. Le Giraldi (4) & Barthius (5), le louent comme un Poëte plein de feu & de courage, qui a de la noblesse & de la force. Paul Manuce prétend même (6) qu'il n'y avoit personne de son tems qui le passât pour le génie, auquel il avoit joint une grande doctrine avec une éloquence merveilleuse; de sorte que selon lui Bargæus étoit tout à la fois excellent Poëte & grand Orateur.

Le Pere Possevin le loue pour sa pureté, & dit (7) qu'il est d'autant plus estimable qu'il a su joindre celle des sentimens à celle du style, & de l'expression ayant eu un soin particulier de garder l'honnêteté par tout. Le même Auteur releve ailleurs le mérite des *Cynegetiques* de Bargæus (8), disant que c'est un Ouvrage inimitable, auquel il avoit travaillé avec tout le soin possible, & qu'il le considéroit comme le meilleur de tous ceux qu'il avoit faits. C'étoit aussi l'opinion de Denys Lambin (9).

La *Syriade* de Bargæus a été aussi fort considerée, & quoi qu'il l'eût composée dans sa vieillesse, on ne laisse pas d'y remarquer

1. Varii Autores ex supra memoratis, quibus addesis Fort. Licet. cap. 12. Quæsit. per Epist. 3. cap. 12. & Petr. Petit, de Fur. Poët. pag. 77.

2. ¶. Il pouvoit dire *extravagante* ou *peu sensée* à cause de la disproportion des qualités, mais *honteuse* est ici fort impropre.

3. ¶. De 79: comme le marque son Oraison funébre imprimée parmi les proses Florentines de Carlo Dati.

4. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 2. de Poëtis avi sui &c.

5. Gasp. Barthius, Adversarior. lib. 50. cap. 1. col. 2325.

6. Paul. Manutius lib. 4. Epistol. 19. item lib. 8. Epistol. 21.

7. Ant. Possevin. Biblioth. select. lib. 16. section. 3. cap. 1. pag. 310.

8. Idem in eod. Opere lib. 17. cap. 25. & Teiss. in addit. ad Thuan.

9. Dionys. Lambin. in Epist. ad P. Ang. Bargæum in Collect. Epistol. Claror. Viror. edition. Lugdunens. ann. 1561. & ap. Ant. Teiss. in add.

10. Antoine Teissier tome second, des Additions aux Eloges de Mr. de Thou pag. 223.

11. Jac. Aug. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1596. quib. addesis Martin. Hanckium Rer. Rom. Scriptor. parte secunda pag. 168. & G. Math. Konigium in Biblioth. Vet. & Nov. voce *Bargæus*.

Angelus Bargæus.

marquer beaucoup de pureté dans l'expression, de la cadence dans les vers, & une abondance de choses qu'il décrit avec beaucoup d'élégance & d'agrémens, selon Monsieur Teissier qui rapporte le témoignage des Critiques précédens (10).

C'est pourquoi Mr. de Thou dit (11), que c'est avec raison qu'on a fait cette distinction des Cynegetiques & de la Syriade d'avec les autres excellens Ouvrages de ce Poëte.

P. Angelius Bargæus a fait aussi quelques Poësies Italiennes; mais je n'ai connoissance que d'une Tragédie, qui est l'*Oedipe Tyran* de Sophocle, qu'il a mis en cette Langue (12).

* *Petri Angelii Bargæi*, *Syriados lib.* 11. in-fol. *Paris.* 1582. —— *Poëmata*, in-4. *Lugd. apud Gryph.* 1561. —— *Ejusd. de Auspicio ad Fr. Medicem: ejusdem Elegia de Radagasi & Getarum cæde ad urbem Florentiam* in-4. *Florentiæ* 1566. *

LOUIS ALEAUME,

(*Alealmus*) Lieutenant Général d'Orleans, mort l'an 1596. Poëte Latin & François.

Louis Aleaume.

1350. ON trouve quelques Poësies Latines de cet Auteur au commencement du premier Tome des *Délices des Poëtes de France* (13). Mr. de Sainte-Marthe dit, qu'on y admire particuliérement ce grand talent qu'il avoit de faire paroître une abondance extraordinaire dans les matiéres les plus stériles, & de donner des graces & des beautés aux sujets les plus secs & peu agréables d'eux-mêmes (14).

CHRISTOFLE,

ou CHRISTOV. DE CASTILLEJO,

Natif de Ciudad-Rodrigo, Moine de l'Ordre de Cîteaux, Poëte Espagnol, mort vers l'an 1596.

Christofle de Castillejo.

1351. LES Oeuvres Poëtiques de cet Auteur en Langue vulgaire parurent à *Anvers* in-12. l'an 1598. & à *Alcala de Henarez* l'an 1615. in-8.

Il avoit beaucoup de génie pour la Poësie; mais il n'avoit d'inclination que pour ces petits vers de six syllabes ou de cinq, quand l'accent est sur la derniere, que nous appellons *Villanelles de petits Rondelets*, & qu'il jugeoit si propres & si particuliers à sa Langue & à sa Nation, qu'il croyoit que les Espagnols devoient s'en tenir à cette espéce de vers pour la gloire du pays, sans recourir aux maniéres des autres Nations, pour admettre & cultiver de nouvelles espéces de vers (15). On doit moins s'étonner qu'il y ait si bien réussi après s'être prescrit ces bornes à lui-même, & avoir appliqué tous ses talens & son industrie à ce genre d'écrire.

FLO-

12. ¶. Il y a une Traduction en vers Italiens non rimés de l'Oedipe Tyran de Sophocle par Orsatto Giustiniano Noble Venitien, imprimée l'an 1585. in-4. à Venise, & representée solennellement cette même année à Vicence. Le Traducteur n'y a point parlé de celle du Bargeo, laquelle n'a peut-être jamais paru. Jean Albert Fabrice du moins p. 622. du t. 1. de sa Bibliothéque Grecq. n'a point rapporté d'autre version Italienne de l'Oedipe Tyran de Sophocle que celle du Giustiniano. Mais depuis cette note écrite, j'ai appris du Crescimbeni que l'Oedipe du Bargeo & ses autres Poësies Italiennes avoient été imprimées conjointement avec celles de Mario Colonna. Un Célébre Académicien de Florence nommé Bernardo Segni avoit vers le milieu du 16. siécle traduit de même en vers non rimés cette Tragédie de Sophocle comme en fait foi pag. 34. le livre intitulé *Notizie letterarie ed istoriche intorno agli Uomini illustri dell' Accademia Florentina* imprimé à Florence 1700. in-4. Cette Traduction du Segni est demeurée manuscrite.

13. ¶. Et separément aussi en un petit in 8. avec une préface du fils de l'Auteur.

14. Scævol. Sammarthan. Elogior. lib. 4. pag. 125. edition. in-4.

15. Nicol. Anton. tom. 1. Biblioth. Hispan. Scriptor. pag. 185.

FLORENT CHRESTIEN,

Natif d'Orleans, fils de Guillaume, pere de Claude, Poëte Grec, Latin, & François, Précepteur du Roi Henri le Grand, & son Bibliothécaire à Vendôme. Il s'est appellé en Latin, *Quintus* (1) *Septimius Florens Christianus*. *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des enfans de ses pere & mere, *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Il mourut l'an 1596. âgé de 56. ans. Mr. de Thou le fait naître d'une famille noble de Bretagne.

Florent Chrestien.

1352. IL y a peu de Poësies Grecques de Chrétien qui ayent été imprimées, on n'en trouvera pas beaucoup davantage de ses Latines qui ayent vû le jour. Mais on ne peut pas dire la même chose de ses Françoises, quoi que ce soient celles qu'on lit le moins aujourd'hui.

On peut voir la liste de ces trois espéces de Poësies dans le Catalogue de ses Ouvrages que nous avons en divers endroits. 1. Dans une Lettre de Claude Chrétien son fils à Scaliger. 2. A la fin du Traité de Casaubon, *De Satyrica Graecorum Poësi*. 3. Dans les Additions de Mr. Teissier aux Eloges de Mr. de Thou. 4. Et celle des Françoises dans la Bibliothéque de la Croix du Maine. Mais nous parlerons ailleurs de quelques-unes de celles qu'il fit en la même Langue contre Ronsard dans sa jeunesse sous des noms empruntés.

Scaliger dit (2) que Chrétien excelloit dans toutes les trois espéces de vers avec un avantage égal, & qu'il ne s'étoit encore trouvé personne dans la France qui l'eût surpassé dans aucune de ces trois Langues.

Florent Chrétien.

Mr. de Thou témoigne (3) que ses vers Grecs & Latins étoient si beaux qu'ils étoient comparables à tous ceux des Anciens. Il ajoûte que Chrétien avoit l'ame si noble & si élevée, qu'il étoit incapable de rien écrire par une complaisance basse & servile, & contre son propre sentiment, comme font plusieurs, dont la plume semble être vénale. Eloge qui ne quadre pas entierement avec les reproches que lui fait Scaliger son ami, aussi bien que Mr. de Thou, de n'avoir pas mené une vie irréprochable.

Mr. de Sainte-Marthe & le même Mr. de Thou avouent qu'il étoit un peu mordant & satirique, mais que ses traits n'étoient jamais envenimés (4), jamais ses pointes n'étoient acérées, quoiqu'elles fûssent d'une trempe très-fine & très-délicate (5); de sorte que ceux même contre lesquels il avoit écrit le plus vivement, ne laisserent pas de rechercher son amitié, & que de son côté il se raccommodoit très-facilement avec eux, comme on l'a vû au sujet de Ronsard & de Mr. de Pibrac, auquel il voulut laisser des marques de son estime & de ses respects, en traduisant ses Quatrains moraux en vers Grecs & Latins.

Sainte-Marthe loue beaucoup le style & le tour des vers de cette Traduction, & il dit que c'est le style des Anciens mêmes. Néanmoins Scaliger trouve mauvais (6) qu'il ait fait cette Traduction en vers Iambes, vû que le style est comme de vers héroïques. Il devroit être, dit-il, du genre que les Grammairiens appellent Λεκτικόν, c'est-à-dire en *devis familiers*, comme le marque Aristote dans son Art Poëtique.

Au reste ce sens droit, ce jugement exquis, & cet air éloquent que Casaubon (7) & les autres Critiques ont reconnus dans Chrétien ne se trouvent pas moins dans ses vers que dans sa prose.

* *Vidi*

1. ¶. Scioppius pour se moquer l'appelle *Quintus Septimius Florens Tertullianus Christianus*.

2. Prima Scaligeran. au mot *Christianus*.

3. Jac. August. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1596. & Addit. Ant. Teissier, &c.

4. ¶. Ses écrits sous le nom de François de la Baronnie & de l'homme Chrétien, contre Ronsard sont très-envénimés.

5. Scaevol. Sammarthan. Elog. Gall. erudit. lib. 4. pag. 124. 125. edit. in-4.

6. Posterior. Scaligeran. quae prioris tamen sunt editionis.

¶. Scaliger ne trouvoit pas mauvais que Florent Chrétien eût traduit les Quatrains de Pibrac en ïambes, mais qu'il eût donné un air ampoulé à ces ïambes, qui demandoient un style familier.

7. Isaac Casaubon Prolegomen. in Antholog. Martial. Voyés aussi le Recueil des Critiques Gramm.

8. Nicol. Anton. Bibl. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 163.

9. Petr. de Valentia, & ex eo Possevinus lib. 17. Biblioth. Selectae cap. 29. pag. 454. edit. Colon.

Florent Chrestien.

* *Vidi Fabri Pibracii Tetrarticha, Græcis & Latinis versibus expressa: Auth. Florente Christiano* in-4. *Paris.* 1584.

BENITEZ ARIAS MONTANO,

De Seville, natif de Frexenal, ou Frechenal de la Sierra, Poëte Latin, mort en 1598. (quoique D. Nic. Ant. mette sa mort en 1611.) au mois de Juin, âgé de près de 80. ans.

Benitez Arias Montano.

1353. QUoique la Poësie ne fût peut-être pas son principal talent, il ne laissa pas de s'en tirer avec honneur jusqu'à meriter la couronne de Poëte, qui lui fut donnée à Alcala de Henarez avec toutes les cérémonies & les solemnités établies pour cet effet (8).

Il a mis en vers Latins; 1. les Pseaumes de David; 2. les Monumens du salut de l'homme; 3. le Miroir de la Vie & de la Passion de Jesus-Christ; 4. les Hymnes, & les Siécles ou Poëmes sacrés en quatre tomes; 5. & même une Rhétorique qui comprend quatre livres aussi en vers; 6. il a fait encore l'Ecclésiaste de Salomon; 7. & des Hymnes sacrées.

Pierre de Valence & Antoine Possevin disent (9) qu'il s'est plus étudié à l'utile qu'à l'agréable dans ces Poësies; qu'il a ajouté aux ornemens de la Poësie les termes de chaque Profession ou discipline dans leur signification propre & figurée; qu'on n'y trouve point tout cet attirail de fictions & de contes forgés à plaisir; mais toutes choses solides & pleines d'un grand sens. De sorte que tous ses discours ne sont que sentences, que définitions, que divisions, que raisonnemens. En un mot que c'est un artifice continuel dans tous ses vers.

* *Benedicti Ariæ Montani Psalmi Davidis Carmine Latino cum elucidationibus* in-8. *Antuerp.* 1573. —— *Ejusdem Hymni & Secula* in-8. *Antuerp.* 1593. — *Ibidem liber Ecclesiastes, Carmine.* — *Dictatum Christianum.* in-8. *Antuerp.* 1575.

JEAN BAPTISTE LALLI,

De Norsia en Ombrie, Poëte Burlesque Italien, mort vers le commencement de notre siécle, âgé de 64. ans.

Jean Baptiste Lalli.

1354. CEt Auteur étoit Jurisconsulte de sa Profession, mais comme il avoit le naturel enjoüé & plaisant, il voulut se divertir à tourner en vers Burlesques les *Eglogues* & l'*Enéide* de Virgile. Il en fit autant de la *Jérusalem ruinée* de l'Anti-Tasse. Le Vittorio Rossi témoigne que l'Italie n'avoit encore vû rien de pareil dans ce genre d'écrire, que le caractére bouffon y est très-naturel, qu'il y a fort bien observé le naïf & le ridicule, & qu'il y a mis un sel qui rend la facétie & la plaisanterie de bon goût (10).

Antoine Bruno écrivant à Jean François Loredano Senateur Venitien (11), lui fait de grands éloges de l'*Enéide travestie* de Lalli; & il lui marque que cet Ouvrage a eu un sort fort différent de celui des piéces Burlesques ordinaires qui ne manquent jamais de tomber dans le mépris, dès que leur nouveauté est passée, au lieu que cet Ouvrage a des graces, & je ne sai quelle solidité intérieure qui le soutiendra longtems.

Mr. Naudé prétend que c'est l'Enéide travestie de Lalli qui a donné occasion à Mr. Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour son modéle (12).

Au reste Lalli étoit né Poëte. Il avoit fait dans sa premiére jeunesse un Poëme Italien sur Saint Eustache Martyr, & des Poësies Latines au Duc de Ferrare. Il étoit porté aux vers avec tant d'impétuosité, qu'il ne lui étoit souvent pas possible de se retenir; & ce fut en vain que son Oncle qui lui tenoit lieu de Pere, voulut l'appliquer à l'étude du Droit pour le détourner de la Poësie. Car bien qu'il ait toujours porté par considération la qualité de Jurisconsulte, & qu'il ait composé même *Le Verger des Matiéres Praticables* en l'un & l'autre Droit, on peut dire qu'il n'y a point

10. Janus Nicius Erythr. Pinacothec. part. 1. num. 73. pag. 130. 131.

11. Ap. Leonem Allatium in Apibus Urbanis pag. 248. ubi de Torquato Perotto.

12. Mascurat ou Jugement des Ecrits contre Mazarin pag. 216.

Jean Baptiste Lalli.

point réussi comme dans les vers, & l'on remarque assés dans son mauvais style & sa mauvaise méthode que son naturel étoit forcé dans cette Profession (1).

* *Gio. Battista Lalli*, *Eneide travestita*, in-12. *Roma & Maurata* 1615. 1625. —— *Il Tito, overo la Gierusalemme desolata* —— *Moscheide overo Domiziano Moschicida*, *Poëma* —— *Franceide*, *overo del mal Francese*, *Poema giocoso* in-8. *Venet.* 1629.

PAUL GUIDOTTO BORGHESE,

Peintre & Poëte Italien, mort de faim & de misére avec ses quatorze métiers (2).

Paul Guidotto Borghese.

1355. CEt homme ne devint habile pour toutes les professions qu'il embrassa que dans son imagination, il acheva de se rendre ridicule & insupportable, voulant se faire passer pour Gentilhomme & pour un Cavalier d'importance.

Mais pour nous renfermer dans la Poësie, il faut reconnoître avec le Rossi qu'il y avoit beaucoup de disposition naturelle, & qu'il faisoit des vers avec une facilité toute extraordinaire : qu'il n'avoit pourtant ni art, ni méthode, ni érudition, ni aucune autre des qualités qu'on acquiert par l'étude pour polir le talent. Il a fait, à la vérité, un fort grand nombre de vers, mais qui n'ont pû trouver d'Approbateurs que pour la bonne volonté qu'il avoit euë de bien faire (3).

Paul Guidotto Borghese.

Dans le dessein de se signaler par quelque Acte extraordinaire, il attaqua le Tasse par un Poëme entiérement opposé au sien, auquel il donna le titre de *Jérusalem ruinée* (4). Il prétendoit effacer cet Ouvrage & ruiner la réputation de son Auteur. Mais il s'en acquitta comme il pût, c'est-à-dire très-mal. Il y a néanmoins une chose assés singuliere à remarquer dans cet Ouvrage; c'est qu'il a tellement imité ou contrefait son Adversaire, qu'il a pris le même genre & la même mesure de vers, & qu'il s'est renfermé dans la même espéce de Stances (5); de sorte qu'il n'y a pas plus de vers ou de lignes dans la Jérusalem délivrée que dans la Jérusalem ruinée. En quoi l'on pourroit dire que le Borghese n'est pas tout-à-fait indigne de la qualité de Poëte : & qu'il pourroit être dans les vallées du Parnasse l'ombre du grand Torquato Tasso, que Phebus éclaire sur le sommet.

CA-

1. ¶. Je rapporterai ici mot-à-mot la critique de cet Article, telle qu'en 1715. elle parut dans le Ménagiana tom. 1. pag. 186. &c.

I. Baillet dit que Lalli mourut vers le commencement du 17. siécle, ce qui en bon François signifie que ce fut sur la fin du 16. La vérité cependant est qu'il mourut le 3. Février 1637. suivant le témoignage de Louïs Jacobilli dans sa Bibliothéque d'Ombrie.

II. Il oublie de compter parmi les Compositions burlesques du Lalli, sa Moschéïde, ou défaite des mouches par Domitien, & sa Francéïde, c'est-à-dire son Poëme de la Vérole, appellée en Italie mal François.

III. En récompense il dit que Lalli tourna en vers burlesques *la Jerusalem ruinée de l'Anti-Tasse*. Il devoit dire que ce Poëte fit l'Anti-Tasse, ou la Jérusalem ruinée, Poëme héroïque intitulé : *Tito Vespasiano* ou *Gierusalemme disolata*. Ce Poëme est trés-sérieux, & lorsque Vittorio Rossi, plus connu par le nom de *Janus Nicius Erythraus*, a dit dans l'éloge du Lalli : *Multa tum graviter, tum jocose composuit, in his Jerosolymorum excidium. Virgilii Bucolica, & Æneidos libri Etrusco carmine, miro lepore, ac venustate, facetis amœnisque sententiis in ridiculum conversi.* Il faut rapporter *Jerosolymorum excidium* à *graviter* & le reste à *jocose*. Faute de cette distinction Baillet a tout confondu, & a donné dans la chimére.

IV. Après avoir rapporté le sentiment trop avantageux de Vittorio Rossi, & d'Antonio Bruno touchant le burlesque du Lalli, il étoit à propos de rechercher quelle a été sur ce point l'opinion de quelques gens de meilleur goût. Ménage à la fin de sa *Lezione* sur le Sonnet de Pétrarque *La gola e'l sonno*, s'en est expliqué en ces termes : *Questo Lalli, è quel Lalli da Norcia che scrisse più cose nell' istesso stile, e frà le altre l'Eneïde travestita. Ma scrisse tutte queste cose con poco successo.*

V. Il dit que Naudé dans son Mascurat prétend que c'est l'Eneïde travestie du Lalli qui a donné l'occasion à Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour son modèle. Mais si l'on consulte Naudé dans l'endroit cité, on trouvera qu'il n'y dit autre chose, sinon qu'un nommé *Giovan Battista Lalli*, ce sont ses paroles, *a peut-être donné sujet par son* Eneïde travestita, *au petit Scarron d'en faire une semblable en notre Langue.* Ce n'est pas là dire, ce me semble, que Scarron a pris le Lalli pour son modèle. Au titre près rien n'est moins ressemblant que l'Ouvrage François & l'Italien.

VI. *Le Lalli*, dit Baillet, *avoit dans sa prémiére jeunesse fait des Poësies Latines au Duc de Ferrare.* Il y a ici plusieurs fautes. Cette expression : *avoit fait des Poësies au Duc de Ferrare*, donne l'Idée d'un Maitre qui fait le thême à son Ecolier. Il semble d'ailleurs, de la maniére dont il est ici parlé de ces Poësies,

qu'el-

CAPOLEO GUELFUCCI,

De Cita di Castello sur les confins de l'Ombrie & de la Toscane, appellée autrefois *Tifernum Tiberinum* (6), né l'an 1544. mort l'an 1600. Poëte Italien (7).

Capoleo Guelfucci.

1356. CEt homme au milieu des douleurs d'une longue maladie, composa un grand Poëme sous le titre de *Rosaire de la Sainte Vierge*, en Italien, divisé en xv. Livres, que ses enfans firent imprimer après sa mort à Venise, à Turin & ailleurs.

Possevin qui l'avoit connu particuliérement, dit (8) qu'il avoit choisi pour son dessein tout ce qu'il y avoit de meilleur dans toutes sortes de Poëtes anciens & modernes, & qu'il y avoit si bien réussi, que sans faire tort à tous les bons Poëtes des derniers siécles, on pouvoit assurer que personne ne s'étoit encore trouvé dans un plus haut point de perfection, soit que l'on considére la sublimité des pensées, la force & la majesté du style, soit que l'on ait égard aux sentimens de pieté qui sont répandus par tout cet Ouvrage.

Il ajoûte que ce Poëme n'est pas seulement capable de faire faire le procès à toutes les Poësies de galanterie & d'obscenités, mais qu'il a encore au dessus de la plûpart des livres Ascétiques ou de devotion des avantages tout particuliers, qui consistent dans les charmes secrets qui en rendent la lecture toujours nouvelle & toujours agréable.

Le Guelfucci a fait encore des Hymnes en Italien, & quelques autres Ouvrages Poëtiques sur les Saints.

ANDRE' HOY,

De Bruges, Professeur Royal à Douay, mort vers le commencement de notre siécle, âgé de plus de 80. ans, Poëte Latin.

André Hoy.

1357. NOus avons de cet Auteur des Tragédies sacrées, des Elegies, une Paraphrase Poëtique du Livre d'Ezechiel, & quelques autres piéces qui ont fait connoître qu'il ne manquoit pas de génie pour la Poësie (9). Valere André témoigne (10) qu'il a assés bien pris le caractére de Catulle, que son style a de la pureté & de l'élevation, & qu'on doit le distinguer de la populace des Poëtes qui rampent au pied du Parnasse.

* Ma-

qu'elles aient été en grand nombre. Cependant le Rossi ne parle que d'une seule piéce Latine en vers héroïques sur la mort d'Alexandre Farnése Duc, non pas de Ferrare, mais de Parme & de Plaisance. Cette derniére méprise de *Ferrare* au lieu de *Parme* ne peut venir que d'une grande précipitation.

VII. Le Lalli, Jurisconsulte aussi bien que Poëte, a fait un Ouvrage intitulé *Viridarium practicabilium materiarum in utroque jure, ordine alphabetico*, en trois volumes. Le Rossi en parle, & dit simplement que le titre en est peu Latin, conformément à la diction rude, & mal polie des Jurisconsultes praticiens. Mais bien loin de mépriser le livre, il témoigne tout au contraire qu'on peut juger par là du grand progrès que son Auteur pendant cinq années d'études en l'Université de Pérouse avoit fait dans la connoissance de l'un & de l'autre Droit. On ne va pas chercher la belle Latinité dans les répertoires de pratique. Le Lecteur n'y cherche que son instruction. Les matiéres y étant traitées par Alphabet, l'ordre n'en est que plus commode pour les trouver, & Baillet n'a pas dû tirer de là des conséquences desavantageuses contre la méthode du *Viridarium*, qui constamment est des Ouvrages du Lalli le plus estimé.

VIII. Baillet n'ayant pas fixé l'époque de la mort du Lalli, je dirai avec le Crescimbeni qu'étant né le 1. de Juillet 1572. à Norcia il y mourut le 5. de Février 1637. dans la 65. année de son age.

2. ¶. Vers le milieu du dix-septiéme siécle.

3. Jan. Nicius Erythr. Pinacothec. 1. num. 68. pag. 122. &c.

4. ¶. Je doute que cet Ouvrage ait jamais été imprimé. Vittorio Rossi ou Nicius Erythræus, qui n'est pas un garant fort sûr, est le seul qui en fasse mention, & qui, je pense, ait daigné parler de ce Guidotto.

5. ¶. Il faloit dire: dans la même espéce & dans le même nombre de Stances, & sur tout ne pas manquer d'ajouter qu'il s'étoit d'un bout à l'autre assujetti aux mêmes rimes, ce qui faisoit un bout-rimé de belle longueur. Ces paroles d'Erythræus: *Et quod incredibile dictu videatur, totidem plane versibus eodem metro rhythmoque conservato*, ne peuvent avoir d'autre signification.

6. Pour la distinguer de *Tifernum Metaurum*.

7. ¶. Les Academiciens de la Crusca trouvérent mauvais qu'Adriano Politi eût osé préférer le Guelfucci à Dante. Bastiano de' Rossi l'un d'entre eux, sous le nom de l'Inferigno, étoit celui qui en faisoit le plus de bruit. Il faut voir la réponse du Politi là-dessus pag. 363. de ses Lettres, dans celle qu'il écrit à Nicolo Sacchetti.

8. Ant. Possevin, Apparat. Sacr. tom. 1. pag. 296.

9. ¶. Il a traduit en vers Latins la plûpart des Poësies Grecques de Fédéric Jamot de Bethune Médecin, & excellent Poëte Grec moderne.

10. Valer. Andr. Dessel. Bibl. Belgic. pag. 50. 51.

André Hoy.

* *Mathæus ac Machabæus, sive constantia, Tragœdia sacra, cum Elegiis aliquot* in-8. *Duaci* 1587. —— *Ezechiel Propheta, Paraphrasi Poetica illustratus* in-4. *ibid*. 1598.

GASPARE CELIO,

Peintre & Poëte Italien, de Rome, mort âgé de 70. ans, vers le commencement du siécle.

Gaspare Celio.

1358. CEt Auteur a fait divers Ouvrages en vers, dans lesquels le Rossi (1) témoigne qu'il a fait paroître beaucoup de génie, mais peu d'éxactitude, peu d'art & peu de politesse (2). Son principal Ouvrage est un Poëme Héroïque qu'il a fait sur la prise de Rome par les Gots sous Alaric. C'est une piéce qui fut jugée admirable pour l'invention & pour l'abondance des choses & des pensées, mais le style en est rude, la disposition peu réguliére, & la piéce peu travaillée. Il a composé aussi en vers les Vies des Poëtes illustres qui ont été assés approuvées. Entre les Comédies qu'il a faites, il y en a une qui passe les autres en artifice & en élégance. C'est celle dans laquelle il a représenté diverses personnes de son tems qui étoient fort connuës dans le pays, dont il a exprimé les mœurs en perfection.

JEAN JACQUES BOISSARD,

De Besançon, mort l'an 1602. Poëte Latin.

Jean Jacques Boissard.

1359. BOissard n'étoit pas un Poëte fort excellent. Les *Distiques* mis au bas de ses Hommes illustres [*in*-fol. *Francf.* 1597.] n'ont ni sel, ni agrément, ni pointe, ni force; enfin ils ne sont pas de bon goût (3).

Ses autres Vers ne valent pas beaucoup mieux. Néanmoins Mr. Borrichius juge (4) qu'il n'y a rien de plus travaillé, de plus élégant, & de plus poli que ses Elégies. Il dit que l'on doit estimer particuliérement sa *Pandore*, ses *Epitres* à Melissus, son *Vigneron*, & son *Berger*, prétendant qu'on y retrouve presque tout l'esprit d'Ovide.

* Dans le 1. Tome des Délices des Poëtes François. —— *Jani Jacobi Boissardi Poëmata* in-8. *Metis* 1589.

PAUL MELISSUS SCHEDIUS,

Alemand né à Melrichstat en Franconie l'an 1539. le 20. de Décembre, mort à Heidelberg l'an 1602. le 3. jour de Février. Poëte Latin & Alemand.

Paul Melissus Schedius.

1360. MElissus passe pour un des meilleurs Poëtes Latins que l'Alemagne ait jamais produits. Entre ses Ouvrages nous avons huit livres de *Pensées ou Considérations*, deux de *Paranetiques ou* d'Exhortations; deux de *Parodies* ou d'Imitations, un Recueil de *Schédiasmes* ou Billets Poëtiques en trois parties, un grand nombre d'*Epigrammes*, d'*Odes*, de *Chansons* & de quelques autres Piéces [qui sont dans le Tome quatriéme des Délices des Poëtes d'Allemagne.]

On peut dire que la plupart de ces Ouvrages ont eu autant d'approbateurs qu'il y a eu de bons connoisseurs dans l'Allemagne, l'Italie, la France & par tout où ils ont paru. Il a reçu en Allemagne la Couronne du Laurier Poëtique avec toutes les cérémonies accoutumées; en Italie il a été fait Citoyen Romain; en Angleterre la Reine Elizabeth lui a fait donner des marques de son estime & de sa bienveillance; en France il a été honoré de divers éloges des Savans, & particuliérement

1. ¶. C'est le seul qui en ait parlé, ce qui me fait croire qu'il en est du Celio, comme du Guidotto, c'est-à-dire qu'il n'y a ni de l'un ni de l'autre absolument rien d'imprimé.
2. Janus Nicius Erythræus Pinacoth. 1. num. 127. pag. 231.
3. Joh. Hallervord. in Biblioth. Curios. seu Supplem. Gesnerian. Georg. Math. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 119.
4. Olaüs Borrichius, Dissertation, 3, de Poët, Latin. num. 125. pag. 113.
5. Additions aux Elog. de Mr. de Thou par A. Teissier tom. 2. pag. 318.
6. Melch. Adam. Vit. Philosoph. Germanor. pag. 452.
Georg. Math. Konigius, in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 528.
Item varii Poëtæ ætatis æqual. in Epigramm. passim.
7. Figure par laquelle on imite une maniére de parler

Paul Melissus Schedius.

ment de Scaliger, de Beze, & de Sainte Marthe (5).

C'est particuliérement à ses Vers Lyriques qu'il étoit redevable de tant d'honneurs. Melchior Adam témoigne (6) qu'il a travaillé à ce genre de Poësie avec un soin tout particulier, & que le succès en a été si grand & si universellement reconnu, que de son tems il n'y a eu dans toute l'Europe personne qui ait approché plus près de Pindare & d'Horace.

On ne voit point dans ses Vers ces beautés fardées ou étrangéres dont tant d'autres Poëtes ont fait souvent leurs plus beaux ornemens, tout y est naturel, & les graces qu'il leur a données sont prises de lui-même, c'est-à-dire, du fonds de son génie & de celui de sa matiére. Il avoit une adresse particuliére pour bien placer ses Archaïsmes (7), il ne s'en servoit qu'avec beaucoup de reserve & de retenuë; & lorsqu'il voyoit que cela devoit faire un ornement. Il s'est appliqué sur toutes choses à rendre son style élégant & à bien choisir ses mots, & l'on peut dire que sa principale qualité est la douceur que Mr. Borrichius appelle inimitable (8).

Melissus a fait aussi des Vers Allemans, dont les principaux sont ceux de la Traduction qu'il a faite des Pseaumes suivant la mesure des Vers François, comme nous l'apprend Mr. Teissier.

* *Pauli Melissi Nenia, Epigrammata, &c. —— in mortem Joh. Casimiri Heidelb.* 1592. — *Schediasmata Poëtica III. partes* in-8. *Paris.* 1586. —— *Alia Schediasmata Poëtica* in-8. 1625.

JEAN PASSERAT,

De Troyes en Champagne, né le jour de Saint Luc de l'an 1534. mort le jour de l'Exaltation de sainte Croix (9) de l'an 1602. Poëte Latin & François.

Jean Passerat.

1361. Papire Masson & le Président de Thou disent (10), que Passerat étoit également heureux à faire des Vers Latins & François. Nous avons une partie des uns & des autres en deux Recueils de l'impression de la veuve Patisson de l'an 1602. & 1603. [*in*-8.]

Les Poësies Françoises que nous ne lisons presque plus à cause que l'esprit Poëtique qui y reside toujours se trouve abandonné de la Langue, consistent en quatorze *Elégies*, un *Sonnet*, deux *Odes*, & neuf Piéces de Poësie Epique dont les principales sont celles de la *Chasse* & de la *Divinité des Procès*. Il se trouve encore divers Sonnets & quelques autres Piéces imprimées séparément ou avec les Poësies des autres, comme Ph. Desportes, &c. Mais la plûpart de ses Ouvrages nous font assés connoître que Passerat n'écrivoit pas toujours d'une maniére conforme à la gravité de sa Profession.

Les Latines comprennent des Epigrammes, des Epitaphes, & d'autres Piéces dont les plus importantes sont les *Etreines* du premier jour de l'an qu'il avoit coûtume de présenter à son illustre Mecene Henri de Mesmes depuis l'an 1570. jusqu'en 1597. qu'il tomba dans sa longue maladie dont il mourut cinq ans après. On trouve quelquefois des Epigrammes attachées à ces Etreines, qui sont pour l'ordinaire des Remercimens à celles que Mr. de Mesmes lui faisoit à son tour, & souvent indépendemment de ses Vers. La plus remarquable, quoique la plus petite, est celle qu'il fit pour le remercier des cinquante Pistoles qu'il lui avoit envoyées en Etreines pour une fois. Passerat voulant nous persuader son desinteressement en disant dans ses Vers qu'il fit reporter cette bourse, nous a beaucoup mieux fait voir la générosité du Mecene qui la lui renvoya pour ne point se laisser vaincre par son inférieur. Il

parler qui est ancienne.

8. Olaüs Borrichius, Dissertation. 4. de Poëtis Latin. num. 162. pag. 133.

¶. Il est parlé de Melissus sous le nom de Myrtilus dans le *Pransus paratus*, Satire en Prose de Vincent Fabrice Allemand, bon Poëte Latin, qui a rendu justice à ce Myrtilus en le traitant de mauvais versificateur.

9. ¶. Passerat, selon Scévole de Sainte-Marthe, mourut *Pridie Idus Septembres*, c'est-à-dire le 12, de Septembre & non pas le jour de l'Exaltation de Sainte Croix qui est le 14.

10. Joh. Papirius Masso, de Vita Passeratii tom. 2. Elogior. pag. 352 353.

Jacob. August. Thuan. Histor. suor. tempor. & addit. Teiss. pag. 329. tom. 2.

Franç. de la Croix du Maine dans la Bibl. Franç.

P. P. Ph. & M. in Observat. Miscel. Mss.

Varii Auctores in Prolegomenis ad Oration. & Præfation. Passeratii.

Jean Passerat.

Il faut avouer que Passerat faisoit fort bien des Vers Latins. Nous n'avons rien de plus pur, ni peut-être rien de plus naïf. Outre ces deux belles qualités, on peut dire que ces Vers ont encore beaucoup d'érudition, & quelque politesse même qui les distingue de ceux des Poëtes du commun. Mais après tout ils n'ont rien de cette vigueur celeste que nous appellons Fureur Poëtique ou Enthousiasme, ni de ce tour admirable qui gagne & qui arrête un Lecteur intelligent. De sorte que nous pouvons dire de ses *Etreines* en particulier qu'elles contribuënt moins à la réputation du Poëte qu'à la gloire de son Patron dont on sait que non seulement la personne, mais encore les Ancêtres & les Descendans ont mérité jusqu'à présent quelque chose de plus que cet encens du Parnasse pour s'être toujours déclarés les Fauteurs des Lettres, & pour avoir pris particuliérement les Savans sous leur Protection.

* *Joan. Passeratii Kalendæ Januariæ & varia quædam Poëmata* in-8. *Paris.* 1606. —— Recueil des Oeuvres Poëtiques de Jean Passerat in-8. Paris 1606.

NICOLAS REUSNER,

De Silesie, Poëte Latin, né en 1545. mort en 1602.

Nicolas Reusner.

1362. CEt Auteur a laissé des Emblêmes, des Enigmes, des Epigrammes, des Elégies & des Piéces Epiques, dont les unes ont été imprimées séparément, & les autres recueillies au 5. tome des Délices *des Poëtes Latins d'Allemagne.*

Mr. Borrichius (1) témoigne que ses Poësies Epiques sont d'un caractére fort bas, & que ses Elégies & ses Epigrammes valent un peu mieux.

EMMANUEL PIMENTA,

Portugais natif de Santaren, Jésuite, né l'an 1542. mort le premier jour d'Octobre de l'an 1603. Poëte Latin.

Emmanuel Pimenta.

1363. LEs Poësies de cet Auteur ont été recueillies en deux volumes, mais il ne voulut jamais souffrir qu'on les mît au jour de son vivant. Cependant le P. Alegambe & D. Nic. Antonio (2) prétendent qu'il mérite son rang parmi les meilleurs Poëtes de son siécle, & que ses Vers ont de l'abondance, de l'élégance, & du génie.

Il a fait encore des Epigrammes sur les Rois de Portugal, une grande Elégie sur la Purification de la Sainte Vierge avec une Paraphrase sur l'Histoire de l'Evangile.

* *Epigrammata in Reges Lusitaniæ* in-8. *Antuerp.* 1621.

LES DEUX DOUZA,

d'Hollande, pere & fils, tous deux portans le nom de (*Jean Vander-Does*) Sieurs de Nortwick. Poëtes Latins. Le pere mort le 12. d'Octobre l'an 1604. âgé de 59. ans. Le fils mort l'an 1597. âgé de 25. ans 11. mois & 4. jours.

Les deux Douza.

1364. LEs Poësies du pere sont 1. deux Livres d'Epodes en Iambes purs. 2. Deux Livres d'Epigrammes, de Satires, d'Elegies & de Silves jointes ensemble. 3. Cinq autres Livres d'Epigrammes, 4. deux Livres d'Elégies à part, 5. un Livre particulier de Silves. 6. ses Annales d'Hollande en vers Elégiaques, 7. quelques autres Piéces détachées.

Celles du fils ont couru en feuilles volantes de son vivant, mais on les rassembla en un Recueil qui parut à Leide dix ans après sa mort in-8. [1607.] Il y a des vers de divers genres de Poësie, mais il n'y

1. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Lat. pag. 134.

2. Philipp. Alegamb. Bibl. Societ. Jes. pag. 192. edit. Sotwel. &c.

Nicol. Anton. Bibl. Scriptor. Hispan. tom. 1. &c.

3. Valer. Andreas Dessel. in Biblioth. Script. Belgicor.

Joan. Meursius seu quis alius in Athenis Batavis tom. 2.

Jacob. Aug. Thuan. ad ann. 1604. & retrò ad ann. 1597. ubi de filio.

Ant. Teissier, Additions aux Eloges de Monsieur de Thou tom. 2. pag. 226. & 246.

Olaüs Borrichius, Dissertation. 5. de Poëtis Latin.

et deux Douza.

n'y en a point suffisamment pour les spécifier sous des Titres généraux.

Ils ont eu l'un & l'autre du talent pour la Poësie. Mais on peut dire que le pere composoit ses vers en suivant moins son génie que celui des autres. Car comme il savoit par cœur un grand nombre de Poëtes anciens, leurs pensées & leurs expressions se présentoient plutôt devant lui que les siennes propres.

Quant à Douza le fils, Grotius cité par Mr. Teissier nous assure que ses Poësies sont fort au dessus de celles de son pere, quoique celui-ci ait acquis beaucoup de réputation par les siennes. Mr. Borrichius dit néanmoins que le jeune Douza n'a point assés vécu pour pouvoir arriver au sommet du Parnasse; qu'à dire le vrai son Livre des *Choses célestes* en Vers Epiques est un fruit qui a même trop de maturité pour son âge; qu'il n'y a rien de sauvage dans ses *Silves*, qu'il y a beaucoup de beaux endroits dans ses *Elégies*, ses *Odes*, & ses *Iambes*: mais que le reste a besoin de l'indulgence du Lecteur (3).

* *Jani Douzæ Epodon lib.* II. *ex puris Iambis* in-8. *Antuerp.* 1584. — *Epigrammata, Satyræ, Elegiæ, & Sylvarum lib.* II. *apud Silvium* in-8. 1570. —— *Echo, sive, Halcedonia: Salinarum sive Epigrammatum libri* V. *Elegiarum lib.* II. *& Sylvarum liber* in-4. *Hag. Comit.* 1603. — *Annales Hollandiæ Carmine Elegiaco lib.* IV. in-4. *Lugd. Bat.* 1617. *

LOUIS DE LA CRUZ ou CRUCIUS,

Jésuite de Lisbonne, né en 1532. mort l'an 1604. à Coïmbre, le 18. de Juillet. Poëte Latin.

Louis de la Cruz.

1365. OUtre le Pseautier de David que ce Pere a mis en Vers & qui a été imprimé à Ingolstadt, à Naples, à Milan, à Lyon & ailleurs, on a encore de lui diverses Tragédies & Comédies, ou Piéces Dramatiques que Cardon imprima à Lyon en 1605. *in*-8.

Louis de la Cruz.

Il a choisi des sujets pieux, conformément à ses inclinations & à la sainteté de sa Profession. Mais il n'a point su les régles du Théâtre, ni les maximes des Maîtres de l'Art. Néanmoins Possevin le juge digne des éloges & de l'estime publique pour avoir fourni aux jeunes gens les moyens de se passer des Piéces profanes & lascives (4). Il seroit à souhaiter que l'on voulût se payer des raisons de ce Critique telles qu'elles sont & que l'on s'attachât à suivre les intentions de notre Poëte & de tous ceux qui comme lui ont cru pouvoir sanctifier le Théâtre. Mais pour produire de si bons effets, il faut au moins faire quelque chose de régulier, & cacher si l'on peut sous des agrémens innocens, le dessein qu'on a d'instruire & de porter son Lecteur ou son Auditeur à la vertu & à la piété.

THE'ODORE DE BEZE ou BES-ZE,

(*comme il avoit coutume de signer lui-même*) (5)

Né à Vezelay en Bourgogne, le 24. de Juin de l'an 1519. mort le 13. d'Octobre de l'an 1605. âgé de près de 87. ans (6). Poëte Latin & François.

Théodore de Beze.

1366. LEs principales d'entre les Poësies Françoises de cet Auteur sont: 1 la Tragi-comédie du *Sacrifice d'Abraham*. 2 La continuation des *Pseaumes* de Marot (7), qui n'avoit traduit que les cinquante premiers. 3 Et tous les *Cantiques* qui sont dans l'ancien & le nouveau Testament.

Ses Latines sont: 1 le Livre des *Pseaumes* en vers de différentes espéces. 2 Le *Cantique des Cantiques* de Salomon en vers Lyriques. 3 Des *Silves*. 4 des *Epigrammes*. 5 des *Elegies*. 6 des *Portraits*. 7 des

tin. num. 177. pag. 141. 142.

4. Anton. Possevin, Apparat. Sacr. tom. 2. pag. 38. Nicol. Anton tom. 2. Bibliot. Scriptor. Hispan. Item Alegamb. Sotwel.

5. ¶. Au commencement il signoit *de Besze*, mais non pas *de Bes ze*. Voyés le 4. tom. du Menagiana pag. 232. & l'Indice expurgatoire du Menagiana pag. 46. & 47. Depuis il signa de Beze.

6. ¶. Il pouvoit compter juste: & dire agé de 85. ans 3. mois & 19. jours.

7. ¶. Les cinquante Pseaumes qu'a traduits Marot, ne sont pas les cinquante premiers. Il les a choisis dans les 150. comme il lui a plu sans garder l'ordre où ils se trouvent dans le Pseautier.

Théodore de Beze.

des *Epitaphes*. 8 des *Emblêmes*. 9 & son *Caton le Censeur* qu'il a surnommé le *Chrétien*.

Personne n'a contesté à Beze la gloire d'avoir été un Poëte des meilleurs de son siécle (1). C'est ce que de la Croix du Maine, Mr. Colomiés & divers autres Critiques ont suffisamment remarqué. Estienne Pasquier dit (2) que les Poësies qu'il fit en sa jeunesse furent fort bien reçuës par toute la France, & particuliérement les Epigrammes Latines, dans lesquelles il célébroit les louanges de sa Maitresse sous le nom de Candide. Néanmoins un Auteur de Port-Royal n'a point laissé de soutenir (3) que de tant d'Epigrammes qu'il a faites, à peine s'en trouve-t-il trois ou quatre qui ayent une véritable élégance, quoique l'Auteur eût l'esprit assés bien tourné vers ce genre d'écrire, & qu'il semblât être né pour la Poësie plutôt que pour incommoder l'Eglise Catholique.

C'est un témoignage que l'on peut appuyer par le jugement de Joseph Scaliger l'ami particulier de Beze. Cet Auteur qui nous avertit en un endroit que Beze, de grand Poëte s'étoit fait Prédicateur d'*Impromptu sur des Chroniques* (4), nous assûre en un autre (5) qu'il y a quelques défauts dans ses Vers, & beaucoup de Gallicismes, n'étant pas d'ailleurs fort entendu dans les Langues.

Mais il y a dans les Poësies de Beze d'autres défauts incomparablement plus choquans que ces bagatelles, & l'on y a fait des réfléxions d'autant plus profondes, que leur Auteur passe dans le monde pour un des plus importans d'entre les Réformateurs qui ont entrepris de changer la Religion de nos Ancêtres. Mr. Maimbourg les a marqués avec des couleurs assés vives, dans le portrait qu'il nous a fait de Beze. Il dit que ses Poësies sont toutes remplies d'ordures & de saletés qu'il appelle *les divertissemens de sa jeunesse* (6), & qu'elles sont des preuves de sa dissolution, & du déréglement de ses mœurs.

Les Auteurs Protestans, & particuliérement ceux de sa Communion, conviennent généralement du premier point, & contestent fortement le second, c'est-à-dire, que la justice de ce reproche ne peut tomber que sur les Poësies de Beze, sans toucher à ses sentimens & à sa conduite.

Melchior Adam & Antoine Faye avant lui, disent qu'après avoir pris toutes sortes de teintures durant sept ans à l'école de Melchior Volmar Allemand de Rotweil, qui enseignant les Lettres à Orleans, se faisoit un devoir tout particulier d'inspirer l'hérésie nouvelle à ses écoliers, il se laissa aller à la forte inclination qu'il avoit pour la Poësie plutôt que de s'attacher à l'étude épineuse du Droit, mais que s'étant proposé d'imiter Catulle & Ovide, il n'en prit que le style sans vouloir rien contracter de la corruption de leurs mœurs (7). D'autres Auteurs Protestans ont reconnu de bonne foi que le libertinage de sa Muse n'a été que l'effet du déréglement de sa jeunesse, mais ils ajoutent qu'il en témoigna un repentir sincére dans la suite de sa vie.

Estienne Pasquier qui n'avoit pas les mêmes interêts de Religion que ces Messieurs, s'est contenté de dire (8) que Beze *fit contenance de mépriser* ces Poësies licentieuses. Mr. Jurieu suivant les pas de Faye & d'Adam que j'ai déja cités, nous a voulu faire voir que c'étoit tout de bon. Il reconnoît (9) que ces *Poësies Latines où il y a de l'esprit & beaucoup d'impureté, sont les péchés de la jeunesse de Beze; que ce sont des jeux d'esprit, qu'il en a fait pénitence*,

1. Franç. de la Croix du Maine dans sa Bibliothéque Françoise & Paul Colomiés dans sa Biblioth. Choisie vers la fin pag. 206.

2. Estienne Pasquier dans ses Recherches sur la France, livre 7. chap. 11. pag. 649.

3. Anonym. Auct. in Delect. Epigrammat. Lat. lib. 7. pag. 375.

¶ Pierre Nicole.

4. Jos. Scalig. in primis Collectionibus Scaligeranor. pag. 27.

¶. Il est dit dans *Scaligerana prima*, au mot *Beza* que Beze *olim Poëta, erat nunc Concionator extemporaneus*; & dans *Scaligerana secunda* qu'il prêchoit sur les Chroniques, c'est-à-dire sur les Paralipoménes. De ces deux passages cousus ensemble Baillet a conclu qu'au rapport de Scaliger *Beze de grand Poëte s'étoit fait Prédicateur d'Impromptu sur des Chroniques*, ce qui est un galimatias où l'on ne peut rien comprendre, si ce n'est que Baillet n'a pas entendu ce qu'en cet endroit signifioit le mot *Chroniques*.

5. Posterior. Scaligeran. Collect. pag. 32. & in prim. Scalig. &c.

6. Louïs Maimbourg, Hist. du Calvinisme livre 3. à l'année 1561.

Théodore de Beze.

tence, qu'il a condamné ces Ouvrages, & qu'il les a éteints autant qu'il lui a été possible. Jusques-là on peut dire que Mr. Jurieu a travaillé solidement pour la réputation & la gloire de Beze & pour la sienne propre. Mais j'ai peur qu'il n'ait fait tort à l'une & à l'autre, lorsqu'il dit : qu'il *pourroit ajouter que Beze a fait ces Vers étant encore dans le sein du Papisme & Prieur de Lonjumeau; & que ceux de son parti ne se croyent pas tout-à-fait interessés à justifier tous les déréglemens d'un jeune Ecclésiastique de l'Eglise Romaine.* Car quel moyen de ne pas accuser la mémoire ou la bonne foi de Mr. Jurieu dans cette Réfléxion? Et comment est-il possible qu'il ait ignoré que Beze n'étoit plus de l'Eglise Catholique, lorsqu'il composa ses Poësies lascives, & qu'il n'y restoit alors extérieurement que pour pouvoir manger en sûreté les revenus de son Bénéfice. N'a-t-il pas lu dans la Vie que ses Confréres de Religion en ont faite eux-mêmes, que Beze ayant été envoyé dès l'âge de cinq (10) ans à l'école de ce Volmar dont nous avons déja parlé, apprit de cet Allemand Luthérien du Grec & du Latin, & quelques autres connoissances; mais que ce qu'il y a *de beaucoup plus important* selon eux, c'est qu'il fut soigneusement imbu par Volmar de toutes les maximes de la nouvelle Réforme, & élevé jusqu'à l'âge de douze ans (11), dans le désir de quitter la Religion Romaine, & dans cette aversion pour l'Eglise Catholique qui la lui fit enfin abandonner, comme nous l'assurent ces mêmes Auteurs (12). De sorte que son esprit s'étant revolté contre l'Eglise de Dieu, dès l'âge de douze ans, sa chair s'est revoltée contre son esprit dès que la malice s'est trouvée appuyée de l'âge, étant certain, suivant les maximes du Christianisme, que l'orgueil de l'esprit est ordinairement puni par l'orgueil de la chair.

Mr. Jurieu se méfiant du fondement dans lequel il a voulu rejetter sur l'Eglise Catholique, les obscenités des Vers de Beze, a pris ensuite le parti de les excuser en galant homme. *Hé bien*, dit-il, *Beze a fait des Vers de galanterie; c'est une tentation à laquelle un bel esprit né Poëte, & qui a une belle connoissance de la Poësie Latine, a bien de la peine à resister. Mais puisque ses Poësies galantes ont été composées en Latin, c'est une preuve évidente qu'elles ne partoient pas de l'impureté de son cœur. Quand on veut se servir de la Poësie pour gâter l'esprit & le cœur des femmes que l'on veut séduire, on n'écrit guéres en une langue qui n'est entenduë que des Savans. Beze, comme les autres jeunes hommes versés dans les Poëtes Latins, étoit idolâtre de son Catulle & de son Horace: tout rempli de leurs idées, il n'a pu s'empêcher de les mettre sur le papier.*

Mais si l'on veut s'en tenir à l'esprit de l'Evangile, il est très-difficile de justifier ou même d'excuser Beze, à moins que de dire qu'il n'entendoit pas le Latin, & qu'en faisant des Vers en cette langue, il parloit innocemment, sans savoir ce qu'il disoit ou ce qu'il écrivoit. Car si c'est avec connoissance que ses pensées lui sont échappées, il ne nous est pas permis de nier qu'elles n'ayent souïllé le cœur & l'esprit d'où elles sont sorties. D'ailleurs il n'est pas nécessaire que Beze ait voulu corrompre des femmes, qui n'entendent pas le Latin, pour devenir pernicieux. C'est assés que ses Vers puissent infecter ceux qui les lisent & qui les entendent. Et quoique dans tout ce raisonnement je ne songe qu'à parler pour la conservation de l'innocence, & de la pureté des mœurs dans les jeunes gens qui ont de l'étude, & qui peuvent être du nombre des Lecteurs de Beze;

7. Melchior Adam, in Vit. Theologor. Protest. Exteror. addit. decad. pag. 202. 203. & seqq. Anton. Fay. Hypomnemat. de Vita Theod. Bezæ.

8. Pasq. des Recher. de la Fr. liv. 7. comme ci-dessus.

9. Hist. du Calvinisme & du Papisme mis en Parallele, tom. 1. de l'Apologie pour les Reformateurs, la Reformation & les Reformés, chap. 8. pag. 291. & suiv.

10. ¶. Beze avoit alors 9. ans 5. mois 11. jours puisque, comme il le raconte lui-même, étant né le 24. Juin 1519. il fut mis le 5. Decembre 1528. entre les mains de Volmar.

11. ¶. Beze ayant demeuré sept ans sous la discipline de Volmar tant à Orleans qu'à Bourges, il s'ensuit qu'y ayant été mis à neuf ans cinq mois il étoit dans sa dix-septiéme année, lorsqu'il en sortit. *Hoc enim vere possum affirmare, nullum esse nobilem Græcum vel Latinum Scriptorem quem ego intra Septennium quo apud te vixi, non degustarim.* Ces paroles de Beze, tirées de sa Confession de foi adressée à Volmar le 12. Mars 1560. n'auroient pas peu fortifié la preuve de Baillet.

12. Melch. Adam. & Ant. Fayus initio Vitæ Theod. Bezæ, Decad. exteror. 1. pag. 203.

Théodore de Beze.

ze; je ne laisse pas de me persuader que tant qu'il y aura des Abailards dans le monde, il pourra s'y trouver aussi des Héloïses.

Les autres Protestans ont cru que l'unique moyen de sauver l'honneur de Beze, étoit de donner à ces Poësies le titre de *Juvenilia* & de travestir leur Auteur, en faisant passer son nom du Grec en Latin, & en renversant son surnom par une espéce d'Anagramme ou de Metathése; comme nous le verrons au titre d'*Adeodatus Seba* parmi les Auteurs déguisés (1).

Mais il faut avoir bien envie de médire des Catholiques, comme font Melchior Adam & Antoine Faye (2) pour les accuser d'avoir voulu découvrir la turpitude de Beze, malgré les Protestans qui ont tâché de plus en plus de la couvrir, & d'avoir fait faire les éditions de ces Vers, à mesure que Beze & ceux de sa Communion travailloient à leur suppression. Car enfin qui est-ce qui a donné le jour à toutes ces Poësies, si ce n'est Janus Gruterus, Henri Etienne, George Sigismond de Zastrisell, qui tous ont été Protestans? Et ne lisons-nous pas que Beze donna lui-même à ses amis de la meilleure grace du monde, tous ses Vers pour les faire imprimer avec les plus beaux caractéres que l'on pût trouver chés les Etiennes? Et que Beze devoit être alors un vieillard consommé en sagesse, puis qu'il avoit 78. ans accomplis, lorsque se fit cette édition volontaire en sa présence l'an 1597. (3).

Mais il faut rendre à Beze toute la justice qui lui est duë, & reconnoître qu'il y a aussi parmi ses Poësies Latines des Piéces fort sérieuses & fort sages, entre lesquelles il faut compter son *Caton le Censeur*. Sa version ou Paraphrase sur le *Cantique des Cantiques* a été censurée par divers Catholiques, mais enfin Genebrard qui avoit été un des plus éclairés & des plus zelés sur ce point, a reconnu dans la suite qu'on pouvoit relâcher à Beze certaines libertés que la Poësie prétend avoir sur la Traduction. Il avoit quatre-vingt-deux ans quand il cessa de faire des Vers Latins & sa derniére piéce est le Poëme qu'il fit à l'honneur du Roi Henri IV.

Ses Poësies Françoises ont eu aussi assés de cours dans le Royaume. Estienne Pasquier dit (4) que la Tragi-comédie du *Sacrifice d'Abraham* est une représentation si vive, qu'en la lisant même sur le papier, il ne put retenir ses larmes, quoique la piéce ne fût animée ni du geste, ni du ton des Acteurs. Cet Ouvrage a été imprimé plusieurs fois, & il a été mis en Latin par deux personnes différentes, savoir Jean Jacomotius & Jacques Bruno.

Ce fut à la sollicitation de Calvin qu'il acheva les *Pseaumes* de Marot en Vers. Pasquier reconnoît qu'il y a de la différence entre ces deux Auteurs, & que Beze est fort inférieur à Marot pour le tour, la fidélité, & l'expression du sens de l'Ecriture (5). Cependant cet Ouvrage s'est imprimé fort souvent en France avec l'autorité du Magistrat & le Privilége de nos Rois (6).

* *Theod. Bezæ Poëmata varia* in-4. *apud Stephanum* 1548. 1597. —— *de Juvenilibus Poëmatis Epistola* in-16. 1683. *

PON-

1. Adeodati Sebæ Juvenilia extant tom. 3. Deliciar. Poët Gall per Ran. Gh.

2. Testes Fayus & Adam. &c. in Vit. Bezæ pag. 232. ubi de edition. Poëmat.

3. ¶. Cela est très-faux. Beze n'eut pas plutôt fait profession de la Religion prétenduë réformée qu'il supprima dans les éditions de ses vers, tous les endroits licentieux de la premiére. C'est ce que Baillet lui-même a été obligé de reconnoitre sur la fin du chap. 56. de ses Enfans célebres.

4. Est. Pasq. livre 7. chap. 7. des Recher. de la Fr. pag 615. & apud Melch. Ad. pag. 205. 206. in ext. 1. Decad.

5. ¶. Pasquier ne donne l'avantage à Marot sur Beze que pour le tour du vers, & nullement pour ce qui regarde la fidélité de la traduction. Voyés ses Recherches l. 7. c. 6. & 7. de l'édit. in-fol. 1665.

6. ¶. Je ne connois nul autre privilége du Roi que celui de Charles IX. du 26. Décembre 1561. en faveur d'Antoine Vincent Libraire à Lyon pour l'impression des Pseaumes dont il s'agit.

7. ¶. Ce nom se doit écrire *Tyard*. Pontus l'écrivoit ainsi.

¶. On a quelquefois donné aux enfans des noms de Héros fabuleux comme d'Amadis & de Pontus, témoin Amadis Jamin, & Pontus de Tyard Poëtes contemporains. Le Roman d'Amadis dont il y a tant de volumes n'est ignoré de personne. Celui de Pontus fils du Roi de Galice est très-peu connu, quoique ce soit de là qu'a été tiré ce nom de batême.

Voyés

PONTUS DE THIARD (7),

Evêque de Châlon sur Saone, né à Bissy, dans le Diocèse de Mascon, l'an 1521. mort en son Château de Bragny, le 23. Septembre de l'an 1605. trois semaines devant Beze, âgé de 84. ans. Poëte François.

Pontus de Thiard.

1567. PONTUS de Thiard fut le dernier vivant de la Pléïade Françoise qui parut sous les Rois Henri II. & Charles IX. Parmi les fruits de sa jeunesse on trouve 1. trois Livres d'*Erreurs amoureuses* qu'il appella ainsi par allusion à son nom de Pontus, 2. un Livre de Vers Lyriques, 3. un Recueil de Poësies mêlées, 4. quelques Piéces sur l'Astrologie, 5. & d'autres qu'on peut lire dans le Catalogue de ses Ouvrages que le Pere Loüis Jacob de S. Charles a donné au premier Livre de ses Ecrivains illustres de Châlon, où l'on voit que de Thiard étoit un homme de conséquence, dont l'érudition étoit peut-être un peu trop profonde pour un Poëte & trop universelle pour un Evêque (8).

Il ne faut pourtant pas s'imaginer que cet Auteur ait été Poëte & Evêque en même tems. Il y avoit déja un tems considérable qu'il avoit renoncé à la Poësie & qu'il avoit pleuré les pechés de sa jeunesse & de sa Muse, lorsqu'en 1578. il fut fait Evêque par le Roi Henri III. Et il témoignoit les grandes connoissances qu'il avoit de plusieurs Langues, de la Philosophie, des Mathématiques & des autres Sciences, à l'usage de la Théologie.

Pontus de Thiard.

Pour revenir aux Poësies de Thiard, Estienne Pasquier témoigne qu'elles furent reçuës d'abord avec beaucoup de plaisir dans le monde, & que Ronsard même lui attribuoit la gloire d'avoir été l'introducteur des Sonnets en France: mais que la fortune ne leur a point été aussi riante dans la suite du tems. Il a contribué lui-même à les faire disgracier par le mépris qu'il en fit, & qu'il en inspira aux autres, par une espéce de réparation qu'il prétendoit faire du désordre qu'elles avoient pu causer dans les cœurs de ses Lecteurs (9).

La vertu de bien boire & la pratique de s'échauffer le cerveau par les fumées du bon vin, paroissoient autrefois être inséparables de la qualité de Poëte (10). Il semble donc que Mr. de Thiard en se défaisant de la qualité de Poëte ait dû se défaire en même tems de l'habitude de bien boire : mais il n'en fit rien, & il voulut la retenir jusqu'à la fin de ses jours, jugeant qu'elle lui étoit nécessaire pour autre chose que pour faire des Vers. En effet il avoit un estomach capable de faire tarir les plus grandes caves: & les meilleurs vins de toute la Bourgogne étoient encore trop grossiers pour la subtilité du feu qui le devoroit. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que ce fût par aucun effet d'intempérance, puisqu'il étoit reglé dans ces excès & qu'il a joüi d'une santé robuste, jusqu'à l'âge de 80 ans, quoique tous les jours en se couchant, outre les prises ordinaires de la journée où il ne souffroit point d'eau, il eut coutume de boire encore un pot de vin pur (11) avant que de s'endormir.

PHI-

Voyés touchant les allusions qu'on y a faites le Menagiana tom. 1. pag. 236. & tom. 2. pag. 130.

8. Ludovic. Jacob. à S. Carol. Carmel. de Claris Scriptorib. Cabillonens. pag. 54. 55.

L'illustre Orbandale ou Hist. de Challon sur Saone tom. 2. aux Evêques, & aux Gens de Lettres.

Franç. Grud. de la Cr. du M. dans sa Bibl. Fr.

Paul. Colomes. in Gall. Oriental. p. 101. 102.

9. Est. Pasquier, Recherch. de la Fr. livre 7. chap. 7. pag. 612. & chap. 11. pag. 649. 650. du même livre.

Jacob. August. Thuan. ad ann. 1605. & Scævol. Sammarthan. in Elog.

10. Horat. lib. 1. Epist. 19. ad Mæcenat. initio.

Nulla placere diu nec vivere carmina possunt
Quæ scribuntur aquæ potoribus: ut male sanos
Adscripsit Liber Satyris Faunisque Poëtas.
Vina ferè dulces oluerunt manè Camenæ.
Laudibus arguitur vini vinosus Homerus.
Ennius ipse Pater nunquam, nisi potus, ad arma
Prosiluit dicenda: forum putealque Libonis
Mandabo siccis, adimam cantare severis.
Hoc simul edixi, non cessavere Poëtæ
Nocturno certare mero, putere diurno.

11. ¶. Il y a bien de la différence entre boire un grand verre de vin pur, comme a dit Mr. de Thou que faisoit Pontus en se couchant, & en boire un pot entier. Voyés encore le Menagiana tom. 2. pag. 279.

PHILIPPE DESPORTES,

Natif de Chartres, Chanoine de la Sainte Chapelle à Paris, Abbé de Tiron & de Josaphat, mort l'an 1606. Poëte François.

Philippe Desportes.

1368. L'Histoire de la jeunesse de Mr. Desportes n'est pas moins galante que celle de Pontus de Thiard & de Beze. Elle nous produit 1. *des Amours de Diane*, 2. *des Amours d'Hippolyte*, 3. *des Amours de Cleonice*, 4. *des Imitations de l'Arioste*, 5. un livre de *Mélanges*, 6. une *Satire* contre un Trésorier & quelques autres Piéces.

Il ouvrit pourtant les yeux de bonne heure, & voyant que s'il alloit plus loin dans cette carriére, il exposeroit sa réputation, & son salut à de grands dangers, il fit changer d'objet à sa Muse, & il nous donna les *Pseaumes* en Vers, des *Poësies Chrétiennes*, des *Priéres Chrétiennes*, &c. Mais enfin l'appréhension de passer pour un vieux Poëte, le porta même à renoncer à la Poësie legitime quelque tems avant que de pouvoir être pris pour un vieillard (1), & il ne voulut retenir avec ses Bénéfices que la qualité d'honnête homme & celle de savant Critique (2).

C'étoit constamment un des plus beaux & des plus rares génies de son siécle. Mr. le Cardinal du Perron & Mr. de sainte Marthe nous assurent qu'il avoit l'esprit excellent, le jugement admirable, & le discernement très-fin. Le premier dit (3) qu'il étoit le meilleur Ecrivain de son siécle, & que tous ses écrits généralement sont pleins de douceurs, de fleurs, de délicatesses, & de mignardises. Le second nous apprend qu'il fut le premier de ceux de notre nation qui trouva des routes inconnuës à nos Poëtes anciens (4). La bonté de son goût ne se termina pas à lui faire rejetter la rudesse & la barbarie de ces Anciens, elle lui fit encore sentir les défauts qui se trouvoient dans les nouveaux établissemens qu'avoient faits Ronsard & les autres Modernes à son imitation, sur tout après avoir goûté les maniéres des Italiens durant le sejour qu'il fit dans leur Pays (5).

Philippe Desportes.

Il fut donc le premier qui tâcha de se débarasser de tout ce grand attirail de *Grecisme*, de Fables Païennes, d'Epithétes obscures, & d'expressions contraintes, que l'on avoit entrepris d'introduire dans la Poësie Françoise, depuis le Regne d'Henri II. Et plutôt que de travailler sur aucun de ces faux modéles des anciens Poëtes Grecs & Latins que chacun s'étoit forgés à sa mode, il aima mieux suivre l'air de la Poësie Italienne qu'il avoit pris en ses voyages (6).

Cette nouvelle méthode ne manqua pas de lui susciter des envieux & de lui attirer des ennemis. Ceux-ci le traiterent injurieusement comme un homme nouveau, qui ne tendoit qu'à ruiner la réputation des Poëtes d'avant lui. Ceux-là le voulurent faire passer pour un imitateur servile des maniéres effeminées des Poëtes de de-là les Monts. Mr. Colletet dit, qu'il eût le déplaisir de voir un Livre fait de son vivant contre lui-même, sous le titre de *la conformité des Muses Italiennes & Françoises*, où plusieurs de ses Sonnets François, traduits ou imités se trouvoient d'un côté, & l'original des Sonnets Italiens de l'autre (7). C'est peut-être un même fait que Mr. Teissier rapporte d'une maniére différente lorsqu'il dit (8) qu'un Poëte du tems de Desportes fit un Livre intitulé *la Rencontre des Muses*, où il prétendit faire voir que cet Auteur avoit pris des Poëtes Italiens ce qu'il y avoit de bon dans ses Poësies. Desportes prit cela en galant homme, ajoute-t-il, & ayant vu cet Ouvrage, il dit : „ en vérité, si j'eusse su „ que

1. ¶. Desportes, quoiqu'en ait dit la Croix du Maine, a, comme l'a fort bien remarqué Ménage, fait des vers toute sa vie. Il est vrai qu'en 1584. tems auquel la Croix du Maine mit au jour sa Bibliothéque, Desportes avoit renoncé à la Poësie galante, & qu'il se passa encore quelques années avant qu'il entreprit la traduction des Pseaumes, mais tant de piéces Chretiennes qu'il composa depuis font bien voir qu'il n'avoit pas dit adieu aux Muses.

2. Franc. Grud. de la Croix du Maine dans sa Bibl. Franç. où il parle amplement du renoncement de Desportes à la galanterie.

3. Perroniana au mot *Ronsard*.

4. Isaac Bullart de l'Academie des Arts & des Sciences tom. 2. livre 5. pag. 362.

5. Gueret, au Traité de la Guerre des Auteurs, pag. 115. 116. &c.

6. Perroniana, au mot *Portes*, *des Portes*, & dans les Addit. de Teissier aux Elog. de M. de Thou pag. 276.

7. Guill. Colletet de l'Art Poëtique au Traité du Sonnet.

Philippe Desportes.

„ que l'Auteur de ce Livre eût eu dessein „ d'écrire contre moi, je lui aurois donné „ de quoi grossir son Ouvrage; car j'ai „ pris beaucoup plus de choses des Italiens „ qu'il ne pense.

Mais quelque grand qu'ait été le secours que Desportes a reçu de l'Italie, il ne faut pas s'imaginer qu'il n'ait rien contribué de son fonds au nouveau genre de Poësie qu'il introduisit en France. Il avoit suffisamment de quoi se faire chef de Secte au Parnasse, & il l'auroit infailliblement été s'il n'eût point été suivi de si près d'un Malherbe, & d'un établissement d'une nouvelle Academie pour la reforme & l'embellissement de notre Langue. Il fit paroître, dit Mr. Bullart (9), une Poësie toute naturelle, mais revêtuë pourtant de nouveaux ornemens dont il n'étoit redevable qu'à la fecondité de son esprit. Sa Muse étoit naïve sans être languissante. La simplicité de son style selon Mr. de Sainte-Marthe (10) étoit accompagnée de tant de graces, que non seulement il charma toute la Cour d'Henri III. les Dames & la Noblesse du Royaume, mais que les Savans mêmes s'y laisserent prendre d'autant plus volontiers qu'ils trouverent le caractére de Tibulle fort bien exprimé dans ses Vers; ce qui les porta à proclamer Desportes *Le Prince des Poëtes Erotiques de la France*.

En effet, il passoit pour le Poëte le plus tendre de son tems, comme nous l'assure Mr. de Balzac (11), & Mr. Gueret témoigne que c'est par les effets de cette tendresse & par la facilité de ses Vers qu'il trouva le moyen de s'accommoder à la foiblesse des Courtisans (12).

Son talent principal, au jugement du même Auteur, consistoit à bien faire une *Elégie*. Mais il ne réüssissoit pas beaucoup moins dans le *Sonnet*. Mr. Colletet dit (13) qu'il effaça tous ceux qui l'avoient précedé & ceux de son tems dans ce genre d'écrire: & que rien ne plût tant aux beaux Esprits de la Cour que les Sonnets qu'il fit pour *Diane*, pour *Hippolyte* & pour *Cleonice*, à cause de la douceur & des graces dont il avoit su les accompagner, sans recourir aux ornemens étrangers, que les autres empruntoient des Langues Grecque & Latine, & des Fables des Anciens qui n'étoient entenduës que des personnes d'étude.

Mais on peut assurer que les facultés de Desportes ne s'étendoient pas au-delà des sujets Erotiques pour lesquels il avoit une délicatesse achevée. Car Mr. du Perron nous apprend (14) qu'il ne réüssissoit point dans le genre Tragique. On n'a pas jugé même dans ces derniers tems (15) qu'il eût trouvé véritablement le fin du Sonnet, ni le point de perfection dans l'Elégie. Et Mr. de Malherbe témoignoit généralement un grand mépris pour tous les Vers de Desportes (16). Mais avec toute son humeur dédaigneuse il n'est point allé jusqu'à dire, comme a fait Mr. de Thou (17) que Desportes est à la vérité le premier des Poëtes François, mais après Ronsard, du Bellay & Belleau. Car on ne l'a point crû inférieur à ces Poëtes de notre nation au moins à ces deux derniers. Et quoique le premier eût plus de feu Poëtique, plus d'imagination, plus de force & de grandeur, le mauvais usage qu'il a fait de tant d'excellentes qualités a donné lieu à Desportes de profiter de ses fautes & de la mauvaise fortune qui commençoit dès lors la disgrace de ce Prince de nos Poëtes. C'est ce que Mr. Despreaux semble avoir voulu remarquer lorsqu'il a dit (18):

> La chûte de Ronsard trébuché de si haut
> Rendit plus retenus Desportes & Bertaut.

Tout ce que nous venons de rapporter ne regarde proprement que les Poësies galantes de Desportes, & l'on peut ajouter, moins pour rehausser leur prix que pour admirer

Sonnet pag. 40. nombr. 7.

8. Antoine Teissier Av. de N. aux Additions sur les Eloges de Mr. de Thou pag. 377.

9. Bullart au second tome de ses Hommes illustres dans les Arts & les Sciences, comme ci-dessus.

10. Scævol. Sammarthan. Elog. Gall. Eruditor. lib. 5. pag. 148. edit. in-4.

11. J. L. Guez de Balzac dans ses Entretiens.

12. Gueret, de la Guerre des Auteurs, voyés ci-dessus.

13. Colletet au Traité du Sonnet pag. 38. 39. num. 7.

14. Perronian. au mot *des Portes*.

15. Guerre des Auteurs pag. 119. 116.

16. Parnasse reformé pag. 76. du même Auteur.

17. Jac. August. Thuan. ad ann. 1606. Histor. temp.

18. Boileau Despreaux, Art Poëtique premier chant, Vers 129.

Philippe Desportes.

admirer les libéralités de nos Rois, que Charles IX. lui donna huit cens écus d'or pour la petite piéce du *Rodomont* (1), & Henri III. dix mille écus d'argent comptant pour un très-petit nombre de Sonnets (2). Mais je ne crois pas que l'on puisse honorer du nom de véritable libéralité les trente mille livres de rente qu'il reçut de l'Amiral Duc de Joyeuse pour un Sonnet ou pour quelqu'autre piéce de Vers d'aussi petite importance comme l'ont rapporté Mr. de Balzac, Mr. Menage, Mr. Gueret, Mr. Teissier (3), & quelques autres, puisque cette profusion n'est point venue toute de sa bourse, & qu'il en a chargé l'Eglise sans scrupule, & sous le titre spécieux de simple Benéfice.

Peut-être que Desportes aura mieux été récompensé de Dieu pour ses *Pseaumes* & ses autres Poësies spirituelles, quoiqu'au jugement des hommes elles soient fort inférieures à ses piéces profanes. Mr. le Cardinal du Perron dit (4) que le moins estimable de tous les Ouvrages qu'il ait fait est celui des *Pseaumes*. Ce n'étoit plus alors Mr. de Tiron, ajoute-t-il, le Poëte commençoit déja à vieillir, & il traduisoit sur l'Hébreu, qui est une langue assés sterile & fâcheuse. D'ailleurs quoique Mr. de Tiron écrivît fort poliment, & qu'il fût le Maître de la langue de son tems, il n'avoit pourtant pas la force & la vigueur nécessaire pour soutenir ses Ecrits, selon le même Critique qui avoit été son ami particulier & son admirateur perpetuel d'ailleurs. Mais Mr. de Sainte-Marthe a parlé plus favorablement de cette Version du Pseautier. Il jugeoit (5) que la gravité & l'exactitude de cet Ouvrage le rendoit immortel, disant qu'il avoit été reçu du Public avec d'autant plus de joie & d'avidité qu'on y trouvoit la vérité Hébraïque observée avec une fidélité inviolable & jointe avec une facilité merveilleuse pour la Versification. Et Mr. Bullart témoigne (6) que de tous les Vers qu'il a faits sur des sujets de piété & de Religion, ses Pseaumes ont été les plus estimés à cause qu'on y trouve plus de majesté, d'éloquence, & d'érudition.

* Les premiéres Oeuvres Poëtiques de Philippe Desportes in-4. Paris chés Patisson 1579. —— Les Oeuvres Poëtiques de Philippe Desportes in-8. Paris 1600. & 1611. à Rouen. —— Les premiéres Oeuvres de Philippe Desportes in-8. Paris 1600.

LA

1. Claude Garnier dans sa Muse infortunée de l'édition de 1624. & dans Colletet.

> *Et toutesfois Desportes,*
> *Charles de Valois étant bien jeune encor,*
> *Eut pour son Rodomont huit cent Couronnes d'or.*
> *Je le tiens de lui-même: & qu'il eut de Henri*
> *Dont il étoit nommé le Poëte favori*
> *Dix mille écus pour faire*
> *Que ses premiers labeurs honorassent le jour.*

2. Franç. Ogier Apolog. pour Balzac, & dans Colletet pag. 118. du Sonnet.

¶. Il n'a pas bien entendu les vers qu'il rapporte de Claude Garnier quoique très-intelligibles. Garnier a dit qu'Henri III. avoit fait don de dix mille écus à Desportes pour le mettre en état de publier ses premiers Ouvrages. Colletet dans l'endroit marqué dit la même chose plus au long, & en termes encore plus clairs. Baillet qui n'avoit qu'à copier dit qu'Henri III. donna *pour un très-petit nombre de Sonnets à Desportes dix mille écus d'argent content.* Il devoit du moins écrire *comptant.* Ce prétendu très-petit nombre de Sonnets alloit à près de 200. contenus dans les Amours de Diane & d'Hippolyte, sans parler de plusieurs Elégies, Chansons & autres piéces qui les accompagnoient.

3. Balzac dans ses Entretiens pag. 168. de l'édition d'Hollande.

Menage au tome second de ses Observations sur la L. Fr. pag. 26.

Gueret de la Guerre des Auteurs pag. 126.

Teissier au 2. tom. des Additions de Mr. de Thou.

¶. Balzac dans sa 22. Dissertat. Chrétienne & morale, pag. 400. de l'édit. in-fol. n'a dit autre chose, sinon que *l'Amiral de Joyeuse donna une Abbaye pour un Sonnet.* Il ajoute: *La peine que prit Desportes à faire des*

LAURENT RHODOMANNUS ou RHODOMAN,

Saxon, Professeur de Wittemberg, né l'an 1546. mort le 12. Janvier de l'an 1606. Poëte Grec & Latin, Poëte couronné.

Laurent Rhodomannus.

1369. NOus avons de cet Auteur un grand nombre de Poësies Grecques & Latines, 1. l'Histoire de l'Eglise ou la Police & discipline du Peuple de Dieu en Vers Grecs avec le Latin à côté, 2. le Poëme Chrétien de la Palestine ou de l'Histoire Sacrée en Grec & en Latin contenant neuf Livres. 3. Les exercices de la Théologie Chrétienne contenans cinq Livres en Vers héroïques Grecs & Latins, 4. les Argonautiques, les Thébaïques, les Lesbiaques, la petite Iliade, 5. les Epithalames sacrés, 6. l'Histoire & la doctrine de Luther en Vers Héroïques.

Joseph Scaliger (7) jugeoit que Rodoman faisoit fort bien des Vers Grecs, mais que ses Latins sont pitoyables. Les Critiques Allemans (8) ont paru acquiescer par leur silence au jugement de ses Vers Latins, mais ils ont encore encheri sur Scaliger pour les Grecs, dont ils ont eu si grande opinion qu'ils n'ont point fait difficulté de le comparer aux meilleurs Poëtes de l'ancienne Gréce & de l'égaler à Homere même.

* *Troica, seu Historiæ Trojanæ Epitome Carmine Græco-Latino ex variis Autoribus* in-8. *Hanoviæ* 1604. —— *Historia Ecclesiæ ejusque Politiæ carmine Græcè* in-8. *Lend.* 1582. & *Gr. Lat.* in-8. 1581. —— *Catechismus Geminus Græco-latinus carmine* in-8. *Lips.* 1626.

JULES CESAR BAGNIOLO,

Natif de Bagna-Cavallo dans la Romandiole, mort vers le commencement de ce siécle. Poëte Italien.

Jules Cesar Bagniolo.

1370. C'Etoit un homme de beaucoup d'exactitude & d'une grande justesse d'esprit. Il appliqua ses talens à la Poësie Italienne, à laquelle il réussit autant qu'aucun autre Poëte de son tems, mais comme il étoit trop difficile & trop scrupuleux, on peut dire qu'il gâta & qu'il affoiblit ses écrits pour avoir voulu trop les limer. Il savoit donner à ses Ouvrages le lustre & les autres qualités qui leur étoient nécessaires, mais il ne savoit pas les finir.

Les principaux & les plus estimés de ses Ouvrages sont la Tragédie des *Arangeois* & le *Jugement de Paris*, dans lesquels selon le Rossi (9) on ne peut trouver rien à redire que cette éxactitude excessive qui les a rendus trop polis & trop achevés, car les pensées & les mots y sont dans un si grand jour qu'il n'y a point de place pour la moindre ombre.

FRAN-

des vers lui a acquis un loisir de dix mille écus de rente. Teissier confondant ces idées a dit, comme d'après Balzac, *que le Duc de Joyeuse faisoit tant de cas des vers de Desportes qu'il récompensa un de ses Sonnets d'une Abbayie de dix mille écus de rente.* Gueret sans faire aucune mention de Mr. de Joyeuse dit simplement que la Poësie avoit procuré 10000. écus de rente à Desportes. C'est ce que Balzac avoit dit en d'autres termes, & que Régnier qui en pouvoit savoir des nouvelles, comme neveu de Desportes, avoit longtems auparavant publié dans sa 9. Satire. Pour Ménage cité tom. 2. de ses Observ. sur la Langue Fr. pag. 26. il a eu raison de s'inscrire en faux contre la citation. Baillet auroit eu un peu moins de tort de le citer pag. 381. de ses *Miscolanze* où voulant montrer combien il est rare de trouver un *Poëta divenuto ricco per via de' versi*, il ajoute : *Si dice appresso di noi Francesi che Filippo delle Porte il quale per questa via avea acquistato dodici mila scudi d'entrata*, (il augmente de 2000. écus le revenu du Poëte) *avesse avuto la remmunerazion de' Poëti presenti, passati, e futuri.* Ce qu'il a tiré de Maizet qui dans sa Lettre au Duc d'Ossone a dit que Desportes *avoit lui seul recueilli les récompenses de tous les Poëtes ses devanciers, ses contemporains, & ses successeurs.*

4. Perron. au mot *des Portes.*

5. Scev. Sammarth. ut supra.

6. Is. Bullart de l'Acad. des Arts & des Sciences, &c.

7. Posterior. Scaligeran. Collect. pag. 209.

Jacob. Mast. lib. 1. de trib. Elohim. c. 4.

Daniel Sennert in Orat. funebr. Laur. Rhodomanni apud Henning. Witten. tom. 1. Memor. Philosophor. nostri sæculi p. 23.

8. Gaspar. Barthius in Adversarior. lib. 52. cap. 1. col. 2460.

G. M. Konigius in Bibl. V. & N. & alii passim.

9. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. 1. num. 45. pag. 80.

FRANCOIS BERNIA ou BERNI (1),

Natif de Bibiena (*è foro Vibii*) en Piémont (2), Chanoine de Florence. Poëte Italien & Latin.

François Bernia.

1371. LE Ghilini témoigne que cet Auteur avoit un talent tout particulier pour la Poësie Burlesque, & qu'il avoit le caractére parfaitement bouffon.

Nous avons de lui en ce genre d'écrire un Poëme de l'*Etat des Bouffons* en Octaves ou Stances de huit Vers (3), l'*Orlando inamorato* de l'Arioste (4) dans les mêmes Stances & quelques autres Ouvrages sans parler de quelques Poësies Latines. L'Auteur que nous venons de citer prétend que personne avant lui n'avoit encore mieux réussi dans le Burlesque (5), & Mr. Naudé dit (6) que son *Orlando* reçut l'approbation & les applaudissemens de ceux du Pays, de sorte qu'on a crû lui faire honneur de donner son nom à une des espéces du genre Burlesque qui est en usage chés les Italiens, & qu'on appelle *Berniesque* à cause de lui.

Le Boccalini nous represente ce Poëte comme un des plus grands Satiriques & des plus mordans que l'Italie ait jamais portés, & il feint qu'ayant présenté le defi à Juvenal pour faire voir par un essai de Satires, laquelle des Langues Latine ou Italienne auroit le dessus en ce genre d'écrire, ce Poëte ne voulut pas l'accepter (7).

Il y a un autre *François Bernia* de Ferrare postérieur au nôtre & que quelques Auteurs confondent avec lui mal-à-propos.

* *Opere Burlesche di Franc. Berni, di Gio: della Casa, del Varchi, del Mauro, di M. Bino, del Molza, del Dolce, e del Firenzuola*, 3. *vol.* in-8. *in Firenze* 1548. *Bern. Giunta.* —— *Orlando inamorato dal sign. Math. Maria Boiardo & rifatto di nuovo da M. Fr. Berni* in-4. *Venet.* 1545. *appresso Junti.*

LE CAVALIER CASONI,

(Gui) de Serravalle dans la Marche Trevisane (8), Poëte Italien vers le commencement de ce siécle.

Le Cavalier Casoni.

1372. ON a de cet Auteur un *Théâtre Poëtique*, des *Emblêmes Poëtiques*, la *Magie d'Amour* & quelques autres Ouvrages en Vers Italiens. Mais il n'y en a point de si considérables que ses *Odes* dont le Recueil est divisé en cinq parties. On voit par les témoignages des Italiens (9) qu'il étoit fort estimé, & qu'on le considéroit comme un des meilleurs Poëtes Lyriques de son Pays & de son siécle.

* *Guido Casoni Ode, Aggiuntovi il Teatro Poëtico* in-12. *Treviso* 1612.

JEAN

1. ¶. François Berni, Bernia, ou Berna, car on l'a nommé de ces trois différentes maniéres, n'est pas ici placé dans son ordre Chronologique, auquel Baillet par le peu d'attention qu'il y a eu, ne paroit pas avoir voulu réguliérement s'astraindre. Paul Jove dans une Lettre du 31. Mai 1535. écrivant à l'Evêque de Faenza Nonce en France, c'étoit Rodolfe Pio de Carpi, depuis Cardinal, lui manda pour nouvelle qu'*il Berna, Vicario Poëta d'Aretino. mori apopletico.* Cependant Nicolo Franco dans l'Epitre que par maniére de jeu il adresse à Pétrarque datée de 1538. lui parle du Bernia comme d'un homme encore vivant que les Médicis à cause de ses Capitoli avoient depuis peu chassé de Florence. *Hora del Bernia non vi posso dar altro avviso se non che havendo fatti non sò che capitoli, e baie de gli orinali, i Medici l'han mandato via di Firenza. Dove egli si trove mò non si sà.* Le sens néanmoins de ces paroles étant équivoque on pourroit par *i Medici* entendre plus vraisemblablement les Médecins, qui appelés par le Bernia étant malade, l'avoient par leurs ordonnances envoyé de Florence en l'autre monde, s'étoient ainsi vengés de ses railleries; d'où il s'ensuivroit que ce seroit en 1538. que le Bernia seroit mort, & qu'il n'auroit pas vécu au de-là comme l'a dit le Crescimbeni pag. 207. de son Commentaire sur son Histoire *della volgar Poësia*, vol. 2. part. 2.

2. ¶. C'est de Bibiena dans la Toscane qu'étoit le Bernia. Baillet qui cite le Ghilini a-t-il pu n'y pas lire ces mots de la 1. ligne? *Nacque Francesco Bernia in Bibiena Castello posto sù la cima dell' Alpi nel Fiorentino.* Le Bernia pourtant chant 7. du 3. livre de son *Orlando innamorato*, après avoir dit que son pere prit femme à Bibbiena & s'y établit, ajoute que pour lui, *all' Amporecchio nacque, ch'è famoso castel per quel Masetto.*

Aussi passoit-il pour Florentin, & le Varchi dans son Hercolano exalte *la Fiorentinità* du Bernia.

3. ¶. Anton. Francesco Doni est le premier qui ait fait mention de ces Stances du Bernia. Elles étoient alors

JEAN DE BONNEFONS,

Le Pere, natif de Clermont en Auvergne, Avocat au Parlement de Paris, Poëte Latin & François, mort du tems d'Henri IV (10).

Jean de Bonnefons

1373. BOnnefons étoit un des plus excellens Poëtes Latins de son siécle, mais c'est de la molesse la plus lascive, & de la galanterie la plus efféminée. Le Sieur Grudé de la Croix du Maine dit qu'il a fort heureusement imité Jean second de la Haye célébre Poëte Hollandois dans ses *Baisers* (11). Mr. Borrichius ne fait point difficulté de dire (12) que ce sont des piéces toutes d'or & d'une douceur qui passe celle du miel. Il témoigne aussi que ses piéces *héroïques* sont fort de son goût & dans son approbation.

Le P. Rapin assûre (13) qu'il a composé ses baisers en Vers Phaleuques Latins, d'un air le plus tendre & le plus délicat qu'on puisse avoir pour écrire. Le même Pere parlant ailleurs de ses Poësies Françoises (14) juge que Bonnefons a tout le bon sens de Marot pour le Rondeau & le Madrigal, & qu'il a plus de pureté dans l'expression. Il ajoute qu'on n'a rien écrit dans ces derniers tems de plus délicat ni en Latin ni en François.

Bonnefons eut un fils de même nom que lui qui se mêla aussi de faire des Vers Latins, & nous en avons une piéce de sa façon sur la mort d'Henri IV.

* *Joan. Bonefonii Pancharis* in-12. *Parif.* 1588. *

S. G. DE LA ROCQUE,

Gentilhomme d'Agnès près de Clermont en Beauvaisis, vivant sous Henri IV. Poëte François.

S. G. de la Rocque.

1374. LEs Poësies de cet Auteur parurent à Rouen in-12. l'an 1599. & 1600. Elles sont rassemblées en un Recueil divisé en six parties, qui ne comprennent presque que les Amours de diverses personnes qu'il avoit connues tant à Paris que dans son Pays. Les Sonnets y tiennent le rang le plus considérable, ils sont accompagnés de diverses Stances & Chansons, de quelques Elégies & d'autres piéces Erotiques. On y trouve une continuation de l'Angélique d'Arioste, une Pastorale de la chaste Bergére, & quelques Poësies Chrétiennes en petit nombre.

Mr. Colletet dit (15) que ses Sonnets ne cedent guéres en mérite à ceux de Desportes, quoique sa réputation n'ait pas été si grande. Il paroît même qu'il les a jugés préférables à ceux de divers Poëtes François de son Pays (16), tels qu'étoient Jacques Grevin, Louis le Caron, dit Charondas, Lieutenant Général de Clermont, & Claude Binet Lieutenant Général de Beauvais, mais encore à ceux d'Olivier de Magny, de Jean de la Peruse, Claude de Pontous, Nicolas Rapin & Scevole de Sainte Marthe même.

Le même Auteur témoigne que les Poësies

alors manuscrites, & quoique le Ghilini, assés souvent faux témoin, en parle comme si elles avoient été imprimées, je n'en croirai rien, qu'on ne m'en produise l'exemplaire.

4. ¶. Il faloit dire du *Boiardo*. Voyés le Ménagiana tom. 3. pag. 5. &c.

5. Girolamo Ghilini nel Theatro d'Huomini letterati parte 1.

6. Mascurat ou Jugement des piéces qu'on a écrites contre le Cardinal Mazar. pag. 216.

7. Trajan. Boccalin. Ragguagli di Parnasso Centur. 1. Ragg. 60. pag. 264. e seg.

8. Il y a une autre Serravale dans la Romagne.

9. Anton. Brunus in Epist. ad Francisc.

Lauretan. seu Loredan. Apud Leon. Allatium in Apib. Urbanis pag. 247.

Lorenzo Crasso nell. Elog. d'Huomini letterati tom. 1. pag. 93. 94.

10. ¶. Il mourut l'an 1614. comme en fait foi l'Epitaphe que lui fit cette année-là Jean Pinon Conseiller au Parlement de Paris suivant la date qui en est marquée dans la 2. édit. de ses Poësies.

11. Franç. Grud. de la Croix du M. dans sa Biblioth.

12. Olaüs Borrichius Dissertation. 3. de Poët. Latinum. 125. pag 113.

13. Ren. Rapin, Réflexions générales sur la Poët. pag. 44 45. edit. in 12.

14. Seconde Partie du même Traité Reflex. particul. xxxii. &c.

¶. Il n'y a aucunes Poësies Françoises de Bonnefons, touchant lequel on trouvera un ample & curieux article dans le Menagiana tom. 2. pag. 367. jusqu'à 374.

15. ¶. Guill. Colletet, Art Poëtique, Traité du Sonnet, nombre 7. pag. 37. 38. 40 &c.

16. ¶. C'est-à dire du payis de la Rocque, Louïs le Caron n'en étoit pourtant pas. Il étoit Parisien,

S. G. de la Rocque.

sies de la Roque sont à peu près de la force de celles d'Isaac Habert & de Gilles Durant de la Bergerie; mais qu'il y avoit pourtant quelque différence en ce que ces deux-ci avoient puisé dans les sources des Grecs & des Latins, comme avoient fait Ronsard, du Bartas, &c. au lieu que la Rocque s'étoit appliqué entiérement à l'imitation des Italiens comme Desportes, en quoi il avoit mieux réussi. Et cette délicatesse de goût servit encore à le garantir en partie des nouvelles affectations que le prétendu Olenix du Mont-Sacré (1), Beroalde de Verville, Antoine de Nervese & quelques autres Ecrivains ridicules prétendoient introduire à la ruine de notre langue & du bon sens.

On peut dire encore à la louange du Sieur de la Rocque, que ses Vers lui ont attiré l'estime & les éloges des meilleurs Poëtes du Royaume, & particuliérement de Florent Chrétien, Précepteur du Roi Henri IV. du Cardinal du Perron, & de Philippe Desportes Abbé de Thiron avec lequel il entretenoit un commerce de Vers fort étroit.

Mais après tout de la Rocque pour faire plus d'honneur à son Pays devoit faire meilleur usage de sa Muse. Le fruit que l'on peut retirer de la lecture de ses Poësies Chrétiennes n'est rien en comparaison des mauvais effets que peut produire celle de tous ses autres Ouvrages. Et pour un peu d'encens qu'il offre à Dieu, il faut voir avec quelle profusion il en donne aux Idoles de Cupidon & de Venus, pour me servir des termes d'un Auteur Moderne qui juge que la Rocque a le style assés agréable pour son siécle, qu'il a le tour assés aisé, & qu'on trouve certaines douceurs au milieu des duretés du langage de ces tems-là qui nous font songer au *Miel des Pierres*, & à l'*Huile des Cailloux* dont parle l'Ecriture (2).

OTTAVIO RINUCCINI,

Florentin, Poëte Italien, mort au commencement du siécle.

Ottavio Rinuccini.

1375. CEt homme est connu en France par le plus vilain endroit du monde (3), parce qu'il eut la folie & l'indiscrétion de découvrir les motifs qui l'avoient porté à se mettre à la suite de la Reine Marie de Médicis.

C'étoit un Comédien de très-grande réputation à Florence (4). On prétend qu'il fut le Restaurateur des *Opera* dans l'Italie (5), c'est-à-dire, de l'ancienne mode de représenter en Musique les Comédies, les Tragédies & les autres piéces Dramatiques, quoique d'autres attribuent ce rétablissement à un Senateur Romain (6) nommé Emilio Cavaleri.

Toute l'Italie a donné son approbation & ses applaudissemens à quatre de ses piéces: savoir, *Daphnis* (7), *Eurydice*, *Arethuse*, & *Ariadne*. Les liberalités des grands Ducs & des autres personnes qualifiées com-

1. ¶. C'est l'Anagramme du nommé Nicolas de Montreux.

2. Leon d'Arcagny Lettr. Ms. du 25. Mars 1686. à l'Aut. du Recueil des Jugem. des Sav.

3. ¶. Il devoit dire par le plus risible endroit, &c.

4. ¶. Rinuccini étoit un Gentilhomme Florentin qui faisoit des Comédies accompagnées de musique, & de danses, mais qui n'y ayant jamais joué aucun rolle, n'a pas du être appelé Comédien.

5. Il faloit dire l'*Inventeur*, parce que *Restaurateur* supposeroit une chose ridicule même à penser: savoir que parmi les Anciens, dans la représentation des piéces, les Acteurs chantoient les vers d'un bout à l'autre, comme on les chante dans nos Opéra. Si le Pere Menetrier pag. 155, &c. de son Traité des Représentations en musique & Bayle après lui au mot *Sulpitius Verulanus*, ont, comme il le semble, cru que ce Sulpice avoit du tems d'Innocent VIII. introduit à Rome les Opera, ils ont été dans une grande erreur. Lorsque ce Grammairien, dans l'Epitre dédicatoire de son édition de Vitruve, se vante d'avoir dans une Tragédie qu'il avoit fait jouer, rétabli l'usage de la musique, discontinué pendant plusieurs siécles, il n'a entendu autre chose sinon qu'à la maniére des Anciens il avoit admis dans cette représentation l'usage du chant à l'entrée, & à la fin, dans les choeurs & dans les intermédes. C'est le véritable sens des paroles de l'Auteur. *Tragœdiam nos, juventutem excitandi gratia, & AGERE & CANTARE primi hoc ævo docuimus, nam ejusmodi actionem jam multis sæculis Roma non viderat.* Ces mots *agere & cantare* ne peuvent raisonnablement être expliqués de l'action entiére de la piéce, mais seulement du prologue, des choeurs, & autres endroits que j'ai marqués; autrement ce n'auroit pas été la pratique ancienne rétablie, ç'auroit été une introduction nouvelle, puisqu'il n'y a persone qui ose dire que l'usage parmi les Anciens fût de déclamer toute une Piéce en chantant.

6. ¶. Le *Patricius Romanus* de Vittorio Rossi que cite Baillet, ne signifie pas Senateur Romain, mais Gentilhomme Romain. Celui-ci ne composoit pas les Piéces de théatre, il en faisoit seulement la musique, & les mettoit en état d'être représentées avec tous les ornemens dont on accompagne les Opéra.

Il

Ottavio Rinuccini.

contribuérent beaucoup à ce grand éclat. Car ce fut par ce moyen qu'il attira les plus excellens Musiciens de toute l'Italie, & il n'épargna rien pour les machines & les autres décorations de son Théâtre où il représentoit tout ce qu'il vouloit, c'est-à-dire, tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de naturel & de surnaturel depuis les Cieux jusqu'aux Enfers. Et comme il ne songeoit guéres moins à la satisfaction des Esprits qu'à celle des yeux & des oreilles, il composoit ses Vers avec beaucoup d'exactitude, il les polissoit & leur donnoit toute la douceur & toute la netteté possible.

Il faut ajouter pour sa réputation qu'il changea de vie & d'occupations sur la fin de ses jours, que la vertu & la sagesse de notre Reine dont son cœur avoit été fort mal satisfait, lui fit ouvrir les yeux, & que s'en étant retourné en Italie avec un repentir sincére & une honte fort salutaire, il se jetta dans des éxercices de Piété qu'il ne quitta qu'avec la vie (8).

* *L'Euridici d'Ottavio Rinuccini* in-4. *in Fiorenza* 1600.

NICOLAS RAPIN

Gentilhomme Poitevin, natif de Fontenai, Grand Prevôt de la Connétablie, mort à Poitiers l'an 1608. (9) vers le 13. Février âgé de 68. ans, Poëte Latin & François.

Nicolas Rapin.

1376. CEt Auteur laissa en mourant le soin de faire imprimer ses Poësies à Mr. Gillot Conseiller au Parlement & à Mr. de Sainte-Marthe. On trouve une bonne partie de ses Vers Latins au troisiéme tome des Délices des Poëtes Latins de France (10). On a estimé particuliérement ses Epigrammes à cause de leur sel, & du tour aisé qu'il leur a donné, comme on le voit dans Scevole de Sainte-Marthe (11).

Rapin voulut aussi se tourner à la Poësie Françoise, mais il y affecta une singularité que la Postérité n'a point voulu autoriser. Car ayant négligé la rime il entreprit de faire des Vers comme les anciens Grecs & Romains sur la mesure de leurs pieds. En quoi le Cardinal du Perron dit (12) qu'il a beaucoup mieux réussi que Jean Antoine de Baïf. Mais on s'est contenté de louer ses efforts, & la bonne volonté qu'il a eu d'orner sa Patrie.

Entre ses Vers François on a considéré particuliérement *les Plaisirs du Gentilhomme Champêtre* qui parurent en 1583. & ce qu'il fit l'année précedente sur la fameuse *Puce* qu'on trouva sur la fille de Madame des Roches (13), & qui fournit la matiére à tant de Vers que fit la troupe des Poëtes qui connoissoient le mérite de cette savante fille qui étoit Poëte aussi-bien que sa mere (14).

* *N. Rapini Ecloga & de carmine Pastorali* in-4. *Paris.* 1659. *

SE-

Il lui étoit aisé de prouver qu'il en avoit donné un èn 1600. à Rome dix mois avant qu'à l'occasion du mariage d'Henri IV. avec Marie de Médicis l'Eurydice de Rinuccini eût paru à Florence. Emilio del Cavaliere, c'est le nom du Gentilhomme Romain, avoit dès l'an 1595. & même cinq ans auparavant fait voir au grand Duc à Florence plusieurs de ces sortes de réprésentations. Rinuccini qui étant alors sur les lieux ne pouvoit ignorer ces choses, ne laissoit pas de prétendre que l'invention lui en étoit duë. Honneur que vraisemblablement il n'auroit pas eu le front de s'attribuer, si quelqu'une des piéces qu'on a de lui, sa Daphné, par éxemple, n'avoit été jouée avant l'an 1590. avec toute cette symphonie tant de voix que d'instrumens, avec ces machines, ces décorations, & toute cette magnificence qui convient aux Opéra. C'est le raisonnement du Crescimbeni de qui je tiens ces particularités.

7. ¶. *Daphné.* C'est ainsi qu'il faloit dire. Le texte d'Erythræus, dans l'endroit que Baillet cite, est très-peu correct. On y lit qu'Ottavio Rinuccini *magno Italiæ totius plausu dedit Daphium, Eurydicem, Arethusam, Ariadnam.* Je veux croire que *Daphium* est une faute de l'imprimeur, mais Baillet en a fait une autre en lisant *Daphnim* pour *Daphnem.* C'est aussi une négligence à lui d'avoir cru sur la foi d'Erythræus qu'il y avoit une Piéce du Rinuccini intitulée *Arethuse.*

8. ¶. Pierre François Rinuccini fit imprimer à Florence *in-*4. chés les Giunti en 1622. le Recueil des Poësies d'Ottavio son pere, mort peu de tems auparavant & les dédia au Roi Louïs XIII.

Janus Nicius Erythræus Pinacothec. 1. num. 34. pag. 61. 62.

9. ¶. C'est plutôt l'année suivante 1609. sur la foi de Boteseius, du Mercure François, & du Continuateur de M. de Thou, cités tous trois, & suivis par Bayle au mot Rapin (Nicolas).

10. ¶. Toutes les Oeuvres tant Latines que Françoises de Nicolas Rapin ont été imprimées in-4. à Paris 1610.

11. Scævol. Sammarthan. Elogior. Gall. eruditor. lib. 5. pag. 159.

12. Perronian. Collection. Dict. pag. 267. 268.

13. Fr. de la Croix du Maine & Ant. du Verdier dans leurs Biblioth. Franç.

14. Madelaine Neveu, Catherine des Roches, mortes toutes deux à Poitiers l'an 1587.

SEBASTIEN ACERNE ou ACKIERN,

Polonois né l'an 1551. mort l'an 1608. Poëte Latin & Polonois.

Sebastien Acerne.

1377. IL a composé en Vers Latins trois Poëmes ; savoir, 1. celui de *la Victoire des Dieux* qui lui coûta dix ans, 2. celui de la *Roxolanie* ou de la Russie Polonoise, 3. celui de la *Susanne* ; & il a fait en Langue vulgaire, 1. *La Bourse de Judas*, ou des diverses espéces de fourbe, d'avarice & de friponneries, 2. *le Nocher de Dantzick* ou de la Navigation sur l'Ocean Septentrional.

Starovolski (1) a voulu nous faire considérer Acerne comme l'Ovide de la Pologne, à cause de la facilité toute extraordinaire qu'il avoit pour la versification, de sorte qu'il ne pouvoit même s'empêcher de parler en Vers dans ses conversations. Il ne laissoit pas néanmoins d'en faire de fort bons, & ceux qui ne connoîtroient pas l'Auteur, ne pourroient s'imaginer en lisant plusieurs endroits, que ce fût un Poëte Moderne né dans un climat froid & nourri d'un air grossier.

LE COMTE BONARELLI,

(*Guido Baldo ou Ubaldo*) (2).

Comte de la Rovere, né dans la Marche d'Ancone, selon le Rossi, & dans le Duché d'Urbin selon d'autres, le 25. Décembre de l'an 1563. mort le 8. Janvier de l'an 1608. âgé de 45. ans, Poëte Italien.

Le Comte Bonarelli.

1378. LE Comte Bonarelli a partagé sa vie d'une maniére un peu différente de la conduite des autres Poëtes qui ont commencé pour la plupart par les amusemens de la Poësie, & qui ont fini par des éxercices plus graves & plus sérieux. Bonarelli ayant fait ses Etudes à Paris passa sa jeunesse dans la réputation d'un Philosophe & d'un Théologien aussi profond qu'on est capable de le devenir dans l'Ecole d'Aristote & de S. Thomas. Ayant perdu son pere à Modene après son retour de France en Italie, il fut employé par le Duc de Ferrare en seize Ambassades différentes qui le firent passer encore pour un Politique & pour un Homme d'Etat. Mais jamais personne ne s'étoit avisé de croire qu'il fût Poëte, & lui-même ne se l'étoit pas encore imaginé jusqu'à ce qu'il en fit l'épreuve par la composition qu'il donna d'une Piéce Pastorale sous le titre de la *Philis de Scire*, comme nous l'apprenons du Sieur Vittorio Rossi (3).

Filli di Sciro.

Ce fut à cet essai qu'on le reconnut soudainement pour un grand Maître en Poësie. Il remplit cette Eglogue (4) de tant de fleurs & de beautés Poëtiques ; il y mêla tant de graces & tant de traits de la plus grande délicatesse, qu'on a jugé que c'étoit la seule Piéce parmi tant d'autres de ce genre que l'Italie a produites, qui put marcher de pair avec le *Pastor fido* de Guarini, & l'*Aminte* du Tasse même.

Il n'eût pas plutôt mis cette Fable au jour qu'il attira sur lui les yeux de toute l'Italie, & que tout le monde témoigna beaucoup de curiosité pour savoir par quel moyen il étoit devenu Poëte tout d'un coup. Les flateurs ne manquérent point de rapporter cet effet imprévû à l'Etoile des Princes de la Maison d'Este, & joignans les éxemples du Boiardo, de l'Arioste, du Giraldi (5), du Guarini, de Bombasio, de Fontanella & de divers autres Poëtes qui étoient nés dans les terres des Ducs de Ferrare, ou qui étoient venus respirer l'air de la Cour de ces Princes, ils publiérent que cette impression extraordinaire de l'esprit Poëtique ne pouvoit venir que d'un climat particuliérement favorisé du Ciel pour verser l'enthousiasme dans les cervelles qui sont préparées pour cet effet.

Mais

1. Ex Simone Starovolscio in Hecatonde seu centum Polon. script. pag. 125.

Georg. Math. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 5.

Girol Ghilini part. 2. Teatr. d'Huomini Letterat. pag. 225.

2. ¶. Bonarelli est appelé *Anconitano*, quoique né à Urbin, parce que son pére Pierre Bonarelli étoit Comte d'Orzano dans la Marche d'Ancone.

3. Janus Nicius Erythæus Pinacoth. 1. num. 6. pag. 15. 16.

4. ¶. Ceux qui appellent Eglogue une Pastorale divisée en actes & composée selon les régles du théatre, parlent très-improprement.

5. C'est Jean-Baptiste.

6. Rosteau, Sentimens sur quelques livres qu'il a lûs.

Le Comte Bonarelli.

Mais le Bonarelli ne put empêcher qu'il ne se glissât dans la foule de ses admirateurs un bon nombre de jaloux qui étant pour la plupart les plus beaux esprits du tems, craignoient apparemment que ce nouveau venu sur le Parnasse ne les fît descendre chacun d'un degré. Cet interêt commun les porta à examiner sa Piéce avec exactitude, ils y trouvérent diverses choses à redire. Mais le Public ayant été charmé d'abord, il ne fut pas possible de le faire revenir de son enchantement, & il n'eut point d'oreilles pour écouter ces Censeurs.

Ceux d'entre eux qui sont d'ailleurs les plus friands des matiéres Erotiques n'ont pû lui pardonner une nouveauté dont ils disent qu'on n'avoit point encore vû d'exemple jusqu'alors. Je ne puis en parler sans faire violence aux sentimens de la pudeur que je dois avoir: mais comme il s'agit d'inspirer au Lecteur un juste dégoût pour une Piéce dangereuse, j'en serai quitte pour un peu de confusion, si je dis après Mr. Rosteau, le Sr. Crasso (6), le Sr. Rossi, & les autres, qu'on a blamé le Bonarelli d'avoir introduit dans sa Piéce une Nymphe nommée *Celie* qui aime également deux *Bergers* tout à la fois, mais avec tant de passion & de fureur même qu'elle ne trouve que la mort qui puisse terminer le différend

Le Bonarelli se sentit piqué d'honneur, & voulant faire voir qu'il savoit fort bien défendre ses fautes, il entreprit de prouver que le point qu'on lui reprochoit n'en étoit pas une. Il prétendit même justifier toute sa Piéce par un Traité Italien qu'il fit exprès pour la défense de ce double amour sous le titre de *Discorsi in difesa del doppio amore della sua Celia*. C'est une Piéce pleine d'esprit & d'érudition, & elle a paru si polie & si doctement travaillée, qu'on a crû que la faute qu'il avoit faite touchant les deux amours étoit un peché de pure malice, & qu'il l'avoit voulu commettre exprès pour avoir occasion de montrer au Public jusqu'où pouvoit aller sa capacité pour défendre des Paradoxes.

Le Comte Bonarelli.

Ce n'est pas que les Censeurs ne soient retournés à la charge, & voyant qu'ils ne pouvoient attaquer la forme de la Piéce ils se sont jettés sur la matiére, & ont dit qu'il y avoit trop de Philosophie & trop de Recherches pour un sujet d'amour. A dire le vrai, le Bonarelli a donné dans cet Ouvrage des preuves de son habileté & de la beauté de son génie, mais il n'a pas suffisamment prouvé ce qui étoit en question. De sorte que l'on considérera toujours cet endroit de sa Philis comme une faute de jugement très-importante, & toute la Piéce en général comme un piége dressé contre l'innocence & la pureté des mœurs.

Pour ce qui regarde les maniéres & les expressions dans cet Ouvrage, le Pere Rapin a remarqué que l'Auteur pensoit toûjours moins à dire les choses naturellement qu'à les dire avec esprit (7).

* *C. Guidubaldo de Bonarelli, Phillis de Scyros, à Pastorall* in-4. *Lond.* 1655. *

JEAN BOCHIUS,

De Brusselles, né l'an 1555. le 27. Juillet, mort à Anvers le 13. Janvier de l'an 1609. Greffier de la Ville d'Anvers Poëte Latin.

Jean Bochius.

1379. Les Poësies de cet Auteur se trouvent rassemblées en un Recueil qui parut à Cologne, l'an 1615. Ce sont des Epigrammes, des Elégies, des piéces héroïques & d'autres espéces qui ont fait dire aux Critiques des Pays-bas que Bochius avoit arraché la palme à tous les Poëtes Latins de son tems & qu'ils lui ont acquis parmi eux la qualité de *Virgile Belgique* (8).

Nous parlerons ailleurs de quelques autres Ouvrages plus importans de ce Bochius qui semblent être devenus plus rares ou du moins plus considérables, depuis qu'il

pag. 64. dans la Bibliothéque de sainte Genevieve.

Lorenzo Crasso nell' Elog. d'Huom. Letterat. tom. 2 pag. 99. 101. &c.

7. René Rapin, Reflex. general. sur la Poët. pag. 91. edition in-12.

8. Aubert. Miræus in Elogiis Belgic. pag. 209. ubi vocat *Grandiloquum Poëtam & in heroico versu regnantem*.

Valer. Andr. Dessel, in Biblioth. Belgic. pag. 462. 463. secund. edition.

¶. Nul de tous les Auteurs qui ont parlé le plus avantageusement de Bochius, n'a dit que ses Poësies lui eussent acquis la qualité de Virgile Belgique. Valére André, comme le remarque Bayle, a seulement témoigné qu'on pourroit lui donner ce titre.

Jean Bochius.

qu'il a servi de modèle & d'original à un Auteur de nos jours.

PUBLIO FONTANA,

Prêtre de Bergame, natif de Bresse selon Girolamo Ghilini; ou plutôt de Palusco au Bergamasc, selon Vittorio Rossi, mort l'an 1609. âgé de 62. ans. Poëte Latin & Italien.

Publio Fontana.

1380. SI cet Auteur avoit été plus curieux de la gloire que les Poëtes ont coutume de chercher dans ce monde par le moyen de leurs Vers, nous aurions un assés grand nombre de Poësies qu'il a faites en l'une & en l'autre Langue & qu'il a défaites ou tenuës suprimées de son vivant. De sorte que ce n'est qu'à sa mort que nous sommes redevables du reste que Marc Antoine Foppa de Bergame a tâché de recueillir & qu'il publia pour faire honneur à son Pays.

Le principal de ces Poëmes est sa *Delphinide* Latine divisée en trois livres, Ouvrage beaucoup plus travaillé que les autres. Il a de la grandeur, de la noblesse & de l'élévation dans son style qui semble avoir été plus propre pour décrire des combats & des victoires que pour des sujets ordinaires de la vie civile & commune. La beauté se trouve jointe à la force dans ses pensées; & les Critiques (1) jugent que s'il s'agissoit d'examiner lequel d'entre les Poëtes Modernes a le plus approché de Virgile, on trouveroit dans Fontana dequoi faire de la peine à Jovianus Pontanus, à Sannazar, à Vida, à Fracastor, & par conséquent à tous les autres.

* *M. Publius Fontana*; *Formica, seu de divinâ providentiâ.* —— *Imago, seu D. Magdalena à Titiano depicta.* —— *Damon, seu Virgini Matri sacrum.* — *Delphinis* in-4. *Bergomi* 1594.

PORFIRIO FELICIANO,

Natif de Foligno en Ombrie, vivant sous le Pape Paul V. Poëte Italien (2).

Porfirio Feliciano.

1381. FEliciano n'avoit personne au dessus de lui de son tems, pour la Poësie Italienne, & ses égaux étoient en fort petit nombre. Comme il étoit déja sur l'âge, au lieu de continuer à faire des Vers, il songea sérieusement à conserver ce qu'il avoit acquis de réputation. Pour cet effet, il fit un choix de ses Piéces & particulierement de celles qu'il avoit composées sur le modéle de Petrarque, & il ne voulut publier que celles-là, ayant fait une espéce de desaveu pour les autres.

CONSTANTIN ou CONSTANCE PULCHARELLO,

Jésuite Italien, natif de Massa près de Naples, surnommée de Sorrento ou de Lubre, pour la distinguer des autres du même nom, mort le 13. Janvier de l'an 1610. à Naples, âgé de 41. ans. Poëte Latin.

Constantin Pulcharello.

1382. LEs Poësies de ce Pere sont comprises en cinq Livres imprimés avec deux Livres de l'Iliade, qu'il a traduits en Vers Latins Héroïques à Naples, l'an 1618. in-8. réimprimés dans le Parnasse de la Societé à Francfort, l'an 1654. in-4. & encore ailleurs.

Le Sieur Toppi, & les Peres Alegambe & Sotwel disent (3) que ses Poësies sont écrites dans un style fort net. Et Mr. Borrichius prétend (4) que ce qu'il a composé sur des sujets de Religion vaut mieux que ce qu'il a fait de prophane; qu'il a donné le dernier coup de lime à ses Poëmes sur la *Naissance de Jesus-Christ*, sur la venuë

1. Janus Nicius Erythræus in Pinacoth. 1. num. 43. pag. 75. & seqq.
Aubert. Miræus in Biblioth. Eccles. Supplement. in Scriptorib. xvi. sæculi cap. 260. pag. 177.
Girol. Ghilini nel Teatr. d'Huom. Let. part. 1. pag. 202. où l'on voit la liste de ses Ouvrages.
2. ¶. Il mourut l'an 1632. dans sa 70. année.
Jan. Nicius Erythr. Pinacothec. 1. n. 75. pag. 134.
3. Nicolo Topp. Biblioth. Napolitan. pag. 68.
Phil. Aleg. & Nath. Sotw. in Biblioth. P. Societ. Jesu.
4. Olaüs Borrichius, Dissertation. 3. de Poët. Latin. num. 11. pag. 104.
5. Joan Antonid. Vander Linden in libr. de Scriptis Medicis, pag. 140.
6. *C'est en vain*, dit Mr. Huet chap. 24. de ses Origines de Caen n. 37. *que l'on a voulu dérober à la Ville de Caen l'honneur de la naissance de Jean Bertaud, & l'attribuer à Condé sur Noireau. Il naquit à Caen, & il*

Le Cavalier Guarini. *venu des Mages*, sur la *Passion du Sauveur*, & même à ses *Panegyriques* & à ses *Eglogues*; mais que son Iliade Latine est une Piéce encore brute & fort imparfaite.

Il y eut dans le même tems un Poëte du même nom, de même surnom, & du même Pays, ce qui a donné lieu à Mr. Borrichius de les confondre ensemble. Mais ce second étoit Médecin de Profession, & il a publié en Vers Héroïques un Poëme *de la maniere de conserver la santé*, divisé en deux livres qui parurent à Naples, avec les Ouvrages du Jésuite Pulcharello qui apparemment étoit son oncle, ou son cousin. Mais Vander Linden dit que le Médecin ayant été surpris de la mort, il n'eut pas le loisir de mettre la derniere main à son Ouvrage (5).

Monsieur BERTAUD,

(Jean) Evêque de Seez, natif non de Caen en Normandie, mais de Condé au Perche (6), mort l'an 1611. le 8. Juin. Poëte François.

Bertaud. 1383. MR. Bertaud a fait diverses Poësies Françoises, sur des sujets de Pieté, qui sont venuës jusqu'à nous. Il en a fait aussi quelques-unes de galantes en sa jeunesse qu'il n'a point eu honte de publier en sa vieillesse sans deviner que Mr. Menage allegueroit un jour son exemple pour autoriser une semblable conduite (7).

Il faut remarquer pourtant que Bertaud étoit un Poëte fort retenu & fort reservé, si on le considére auprès de tous ceux de son âge. C'est un reproche que lui faisoit même Ronsard, ou l'Abbé Desportes, si nous en croyons Regnier neveu de cet Abbé qui dit dans la 5. Satire (8) qui est adressée à notre Bertaud, lorsqu'il étoit Evêque:

Bertaud. Mon Oncle m'a conté que montrant à Ronsard

Tes Vers étincelans & de lumiere & d'art,
Il ne sût que reprendre en ton apprentissage,
Sinon qu'il te jugeoit pour un Poëte trop sage.
Et ores au contraire, on m'objecte à peché
Les humeurs qu'en ta Muse il eût bien recherché.
Aussi je m'émerveille au feu que tu recelles
Qu'un esprit si rassis ait des fougues si belles.

Il faut se mettre au siécle d'Henri IV. pour bien juger de sa Poësie, & dans cet état l'on n'aura aucune peine à croire le Cardinal du Perron, qui nous assure que c'étoit un Poëte fort poli, & que ses Vers étoient ingenieux (9). Les jumeaux de Sainte-Marthe témoignent (10) qu'il avoit la veine heureuse, facile, & pure. Mr. Despreaux remarque (11) qu'il a profité de la disgrace de Ronsard, que son exemple l'a rendu plus retenu que les autres Poëtes de son siécle, & qu'il a évité le faste pedantesque qui étoit à la mode sous Charles IX. & Henri III.

Mr. Sorel dit (12) qu'il avoit rendu sa Poësie surprenante par ses pointes. Mr. Colletet avoit déja fait la même observation, ajoûtant que c'est dans Seneque que Bertaud avoit puisé, & que s'étant formé sur ce modéle, il avoit appris à toucher vivement les Esprits (13).

* Les Oeuvres Poëtiques de Mr. Bertaud in-8. à Paris 1620. & 1633. *

Monsieur GUIJON,

(Jacques) Bourguignon de Saulieu (14) en Auxois, né l'an 1542. mort l'an 1625. âgé de 83. ans. Poëte Latin.

Guijon. 1383. *bis.* CEt Auteur n'étoit pas le seul homme de lettres dans sa famille, mais il se trouvoit à la tête de trois autres

il se dit de Caen dans la signature du Sonnet qu'il a adressé à Mr. de Bras sur ses recherches. Ce Mr. de Bras étoit Charles de Bourgueville, Seigneur de Bras, connu par son livre des Antiquités de Caen, à l'occasion duquel J. Bertaud âgé pour lors de 18. ans lui écrivit en 1570. ce Sonnet.

7. Ægid. Menagius in Epistol. dedicator. Poëmat. ad Ill. Duc Montaus.

8. Regnier, Satire 5. pag. 20.

9. Perroniana au mot *Bertaud*.

10. Sammarthan. fratres in Gallia Christiana tom. 3. ubi de Episcopis Sagiensib.

11. Nicol. Boil. Despr. dans l'Art Poëtique Chant 1. Vers 130.

12. Charles Sorel dans sa Biblioth. Franç. Traité des Poësies, pag. 203.

13. Guill. Colletet, Discours sur l'Eloquence Françoise à la fin de l'Art Poëtique pag. 33.

14. ¶. Les quatre freres Guijons, Jacques, Jean, André, & Hugue naquirent tous quatre à Autun. On en peut croire Mr. de la Mare qui a écrit leurs Vies, imprimées au devant de leurs Oeuvres.

Guijon.

autres Freres qui étoient d'un merite distingué parmi les Savans de leur Pays, & qu'il devançoit dans l'Art de faire des Vers aussi-bien que dans l'ordre des tems pour la naissance.

Comme il avoit eu soin de cultiver par toutes sortes de belles connoissances le beau talent qu'il avoit pour la Poësie, on s'étonnera moins qu'il y ait si bien réussi, & qu'il ait mérité un des premiers rangs parmi les Poëtes Latins de France qui paroissoient alors. Car outre l'érudition que l'on remarque dans ses Vers & qui semble donner effectivement plus de lustre à la Poësie Latine qu'à celle des Langues vulgaires, il a le style grand & majestueux, il a l'expression fleurie & facile (1). Ses Vers sont nombreux, ils semblent couler d'une source vive & pure, & ils sont accompagnés d'une clarté qui donne beaucoup de jour à ses autres qualités.

Entre un assés grand nombre de Poësies qu'il a composées, on a estimé particuliérement la version qu'il a faite du commencement du Poëme Géographique de *Denys le Periegete*, qui contient une description de l'*Ocean*, & l'on ne sauroit trop admirer le succès avec lequel il a exprimé son Auteur vers pour vers & quasi mot pour mot sans être tombé dans aucun des défauts qui sont ordinaires à ceux qui traduisent en Vers, & à ceux même qui suivent pied à pied les Auteurs qu'ils tournent en Prose.

L'on est redevable de l'édition de ses Ouvrages & de ceux de ses trois autres freres à Mr. de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon qui publia aussi sa Vie l'an 1658. [in-4] (2).

LE CAVALIER GUARINI,

(*Battista* ou *Jean-Baptiste*)

Gentilhomme de Ferrare, Poëte Italien, né à Ferrare l'an 1538. mort l'an 1613. au lieu de sa naissance, selon le Ghilini, ou plutôt à Venise selon le Crasso (3) & le Rossi, âgé de 75. ans.

Le Cavalier Guarini.

1384. NOus avons de Baptista Guarini un Recueil de *Rimes* ou de Vers Italiens, contenant des Sonnets & des Madrigaux, nous avons aussi une Comédie appellée l'*Hydropique*. Mais la plus considérable de ses piéces est le *Pastor Fido*, que les Italiens font passer pour une Tragicomédie, & qui est une espéce nouvelle d'Idylle ou de Fable de Bergerie.

C'est un Ouvrage qui a fait connoître à toute la terre que son Auteur étoit naturellement Poëte, & qui a confirmé certains spéculatifs dans l'opinion que le climat dont il avoit respiré l'air en sa naissance & dans sa jeunesse, a une vertu particuliére pour les impressions de l'esprit Poëtique. C'est une piéce qui a répandu dans les principales parties de l'Europe, la réputation de Guarini, soit par des versions en Langues vulgaires, soit par des imitations Poëtiques. On dit même qu'elle a passé les mers, & qu'elle est allée jusqu'à l'autre monde.

C'est une Pastorale Dramatique contenant des amours de Bergers & de Bergéres. Mr. Rosteau dit (4) qu'elle est inimitable & qu'elle renferme la plus belle galanterie que les Italiens ayent jamais mise en usage. On y remarque toutes les délicatesses de la Langue, & il a tâché d'y rassembler toutes les douceurs, toutes les graces, & tous les charmes qu'il a pu rencontrer dans les Poëtes de son Pays, & dans les conversations des ruelles. De sorte que quand les Prédicateurs & les Directeurs de conscience seroient venus à bout de bannir du monde, toutes les tendresses de l'amour illicite, on les retrouveroit presque toutes dans ce pernicieux Poëme. Per-

1. Petrus Petitus Philosophus & Doctor Medicus in Observat. ad nonnullos Poëtas Latin. M.

2. Philebert de la Mare fort connu parmi les Savans, de qui nous attendons encore la Vie de Mr. de Saumaise & d'autres Ouvrages curieux.

¶. Philibert de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon, avoit du génie pour écrire l'Histoire & les éloges des Savans, son style formé sur celui de Mr. de Thou y étoit propre. On en peut juger par les Vies des Guijons. Celle du Docte Saumaise divisée en sept livres, auroit fait seule un juste volume. Il y en avoit une Copie toute prête à être envoyée à Utrecht pour être imprimée au devant de la nouvelle édition des Exercitations Pliniennes sur Solin. J'ai su de bonne part qu'une reflexion de Philippe de la Mare fils de l'Auteur empêcha l'execution de ce dessein, il apprehenda que le soin de publier la Vie d'un grand homme de Lettres à la verité, mais Huguenot, ne lui nuisit & aux siens dans l'esprit de Louïs XIV. destructeur zelé du Calvinisme.

Le Cavalier Guarini.

Personne n'a encore mieux réussi à diminuer l'horreur du vice, personne ne l'a coloré d'un fard plus délicat & plus trompeur. On n'a point encore vu de Poëtes lascifs, ni d'Auteurs de Romans qui ayent su déguiser plus agréablement l'infamie des passions honteuses. En un mot, personne n'a rendu un service plus signalé au Demon de l'impureté, pour s'insinuer adroitement dans les esprits & les cœurs les plus éloignés de lui, & il y a peu de livres qui ayent séduit plus de monde.

Car quoiqu'il y ait de l'hyperbole à dire, comme fait le Sieur Vittorio Rossi (5) qu'il n'y a point de mains dans le monde qui ne l'ayent feuilleté, point d'yeux qui ne l'ayent lû, point d'âge depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, qui ne l'ait voulu apprendre, point de séxe qui ne l'ait voulu garder dans son sein ou dans sa poche, point de Nation qui ne l'ait voulu avoir en sa Langue, ni enfin point d'état ou de condition dont il n'ait fait les délices: il est toujours constant qu'il a eu trop de Lecteurs, & nous pouvons l'en croire, lorsqu'il nous assure que le Pastor Fido a été le corrupteur général de la jeunesse, qu'il a jetté une infinité de jeunes filles dans la prostitution, & qu'il a causé des désordres pitoyables dans les familles entre les personnes mariées (6).

On peut encore ajouter au nombre des effets pernicieux de la production du Guarini, celui d'avoir servi d'éxemple & de modéle avec l'Aminte du Tasse, à cette foule extraordinaire de Fables *Bocagéres*, ou Pastorales Dramatiques que l'on a vu sortir de l'Italie avec tant de licence, depuis plus de quatre-vingts ans.

C'est par ces endroits que les Censeurs devoient attaquer cette Piéce plutôt que par les régles de l'Art (7). Car enfin dès que le Guarini leur a fait connoître qu'il ne reconnoissoit point la jurisdiction d'Aristote, & qu'il se moquoit de ses maximes, leurs raisonnemens sont devenus assés inutiles, & le Guarini s'est sauvé de leurs mains, après en avoir appellé au peuple, pour le dire ainsi.

Il n'a pourtant pas refusé de se défendre dans les formes, contre un de ses Censeurs nommé Jason Denorès, homme de Chypre, mais originaire de Normandie, qui avoit attaqué généralement toutes les Tragicomédies Pastorales, que l'Italie avoit inventées dans le siécle précedent. Ce Jason, dit Mr. de Thou (8), avoit entrepris de faire voir que ces productions sont de véritables monstres dans l'Art Poëtique, & que l'on n'en voyoit aucun exemple dans toute l'Antiquité, de sorte qu'il ne faisoit point difficulté de taxer d'ignorance & de témérité, ceux qui introduisoient, ou qui suivoient ces nouveautés. Cela arriva justement dans le tems que le Pastor Fido commençoit à paroître, & quoique la rencontre n'eût peut-être point été meditée auparavant, le Guarini qui étoit encore dans la chaleur de ses premiéres représentations & dans le bruit des applaudissemens, crût que les remarques de Jason le regardoient personnellement, & il dressa une véhémente Apologie en peu de tems, qu'il publia sous le nom de *Verato*. Denorès y fit une réponse; & il refuta le Guarini d'une maniére qui ne servit qu'à l'aigrir encore davantage & à lui faire faire une replique furieuse, qui auroit peut-être donné bien de l'éxercice à la patience de Denorès, s'il eût vécu plus long-tems. Car on prétend que ce qu'avoit fait autrefois Archilochus pour faire prendre le licoû à Lycambe étoit peu de chose en comparaison de ce que Guarini avoit renfermé dans son second *Verato*.

Les Critiques François semblent avoir été plus modérés dans les remarques qu'ils ont

me. Philibert de la Mare, car c'est Philibert & non pas Philebert, qu'il faut dire, mourut l'an 1687. On peut voir la liste de ses Ouvrages à la fin de son *Conspectus Historicorum Burgundiæ* imprimé in-4. à Dijon 1689

3. ¶. Ce fut très-certainement à Venise, comme en font foi, toutes les Poësies imprimées sur sa mort, à la fin des siennes.

4. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs, pag. 62. B de S. G.

5. Janus Nicius Erythræus Pinacoth, 1. num. 51. pag. 95. 96.

6. ¶. Le Marquis Orsi a répondu à cette censure outrée pag. 683. & 707. de ses *Considerazioni sopra la Maniera di ben pensare ne' pensieri ingegnosi*, & dans sa 4. Lettre à Madame Dacier.

7. Lorenzo Crasso, Elog. d'Huom. Letterati tom. 2. pag. 116. e seg.
Girolamo Ghilini, Teatro d'Huom. Letterati parte 1. pag. 27. 28.

8. Jacob. August. Thuan. Histor. suor. tempor. ad ann. 1590. ubi de Jasone Denores.

Le Cavalier Guarini.

ont faites sur le Pastor Fido. Mr. Costar paroît n'y avoir point découvert d'autres singularités, ni d'autres affectations que celles des pointes (1) Mr. l'Abbé d'Aubignac l'a trouvée irréguliére dans le genre Dramatique, & il dit qu'on n'a rien vu de plus ennuyeux que cette Piéce dans la représentation qu'on en a faite sur le Théâtre, à cause qu'elle y a duré trop long-tems, & que ce Poëme qui ravit ceux qui le lisent, parce qu'on le quitte & qu'on le reprend quand on veut, n'a produit que du dégoût quand on a entrepris de le représenter de suite (2).

Enfin le Pere Rapin qui dans la premiére partie de ses Réfléxions a mis le Guarini au nombre des Poëtes Italiens qui ne se sont point tant soucié de parler naturellement, que de le faire avec esprit, l'accuse dans la seconde, de donner des mœurs disproportionnées à la qualité des Bergéres qui y paroissent trop polies (3).

* *Il Pastor Fido Tragicomedia Pastorale di Batt. Guarini* in-4. Paris 1656. — *Il Pastor Fido, aggionto le Rime dello stesso Autore & di figure adornata* in-4. *Venet.* 1621. *

DOMINIQUE BAUDIUS,

Né à Lille en Flandres, l'an 1561. le 8. d'Avril, mort à Leiden, l'an 1613. le 22. d'Août. Poëte Latin.

Dominique Baudius.

1385. Les Poësies de Baudius ne valent point ses Lettres au jugement de plusieurs Critiques. Elles ne laissent pas d'être assés considérées. Il y en a de diverses espéces & sur divers sujets. On les recueillit en un corps & on les imprima pour la premiére fois à Leiden en 1607. puis à Amsterdam & ailleurs, mais ce qu'il fit à l'honneur d'Ambroise Spinola ne parut que l'an 1609. in-4. à Leiden.

Mr. Borrichius témoigne qu'il a mieux réussi dans les *Iambes* que dans ses *Odes*, ses *Elégies*, & ses Piéces *Epiques*; qu'il est grave & nombreux, sur tout dans ses Gnomiques, & que ses sentimens y sont plus beaux qu'ailleurs (4). Mais Valere André remarque que les gens de bien ont été choqués des Vers qu'il a faits contre le Pape & le Roi d'Espagne (5).

FREDERIC TAUBMANN,

Né à Wonses ou Wonseisch, Bourgade de Franconie, l'an 1565. le 15. de Mai, mort l'an 1613. le 24. de Mars, Professeur de Wittemberg. Poëte Latin.

Frederic Taubmann

1386. Taubmann n'étoit pas seulement Commentateur de Poëtes, mais il étoit Poëte lui-même. Entre ses Poësies diverses nous avons une *Paraphrase* sur la Prédication que S. Paul fit à Athénes, la *Melodæsie* ou le Banquet de Musique, & deux Recueils de Poësies diverses qui parurent à Wittemberg en différentes années. Il passoit pour un des bons Poëtes Latins de l'Allemagne après Melissus, & il acquit quelque réputation par ses Vers Epiques & ses Elégiaques, mais rien ne lui fit tant d'honneur, selon Mr. Borrichius, que ce qu'il a fait en Vers Lyriques, dont quelques-uns même valent ceux d'Anacréon (6).

Les esprits délicats n'ont pourtant pas pu souffrir la hardiesse qu'il a euë de forger des mots nouveaux, qui n'avoient jamais été en usage chés les Latins. Mais du moins a-t-on dû lui pardonner cette licence dans les Piéces facétieuses, qu'il n'a faites

1. Costar tom. 2. de la Défense de Voiture in-4. pag. 61.
2. Hedelin d'Aubignac, de la Pratique du Théatre, livre 2. chap. 7. pag. 14.
3. Ren. Rapin, Reflex. sur la Poëtique part. 1. pag. 91. édit. in-12. & part. 2. Reflex. xxxix. &c.
4. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. pag. 192.
5. Valer. Andr. Dessel. in Biblioth. Belg. pag. 192.
6. Erasm. Schmidt in Oration. Funebr. in memor. seu laud. Freder. Taubman. tom. 1. Memor. Vit. Philosophor. Henn. Witten. pag. 83. & sequ. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Lat. num. 168. pag. 134.
7. ¶. Il mourut l'an 1628.
8. Georg. Math. Konigius, In Biblioth. Vet. & Nov. pag. 656.
9. Olaüs Borrichius, in Dissertation. ultim. de Poët. Lat. num. 199. pag. 155.
10. Gasp. Barlæus, Epist. 828. quem citat. & Konig. ut supr.
11. ¶. Il péche peu contre la quantité, & contre la Latinité, ou quand cela lui arrive, c'est de gayeté de cœur dans la vuë de quelque pointe d'esprit.
12. Joan. Audoenus inter Epigrammat.
13. ¶. Antoine Wood dans son Hist. de l'Université d'Oxford l. xi. pag. 141. rapporte touchant Owen un fait assés singulier. Owen, dit-il, avoit un Oncle

Taubmann. faites que pour rire & pour divertir les autres.

* *Frid. Taubmanni Melodæsia, seu Epulum Musarum in-8. Lipsiæ 1622. — Ejusd. Schediasmata Poëtica in-4. Wittemb. 1604.*

JEAN OWEN dit en Latin AUDOENUS,

Anglois de la Principauté de Galles, ou selon d'autres d'Oxford, sous le Roi Jacques premier Roi de la Grand'-Bretagne. Poëte Latin, demeurant dans l'Université d'Oxford au Collége nouveau (7).

J. Owen. 1387. NOus avons de cet Auteur dix Livres d'Epigrammes Latines imprimées à Londres plusieurs fois & en Hollande. C'étoit un des beaux esprits de son siécle, & ce qui est assés rare pour un Poëte, il a eu le jugement & la discrétion de voir que son talent & ses facultés étoient bornées à l'Epigramme, & il a eu assés de force sur lui-même pour se renfermer dans ces bornes. Aussi voyons-nous qu'il y a réussi au sentiment de tout le monde, & particuliérement des Anglois qui connoissent peut-être son mérite de plus près, & qui en font effectivement plus de cas que les autres Nations (8).

Il faut tomber d'accord avec les Critiques qu'il y a bien du génie dans la plûpart de ses Epigrammes, qu'on y trouve de la force & du nerf, de la cadence & de l'harmonie, de la douceur & de l'enjouement. Il ne s'enfle point, il ne s'éleve point trop, il n'est point gêné dans la recherche & l'application de ses pointes, il n'est point forcé dans le sens de ses paroles ni dans le tour de ses expressions, & l'on peut dire que ses pensées se présentent à lui fort naturellement (9).

J. Owen. Mais comme l'a remarqué Gaspar Barlæus, toute sa monnoie n'est pas de bon aloi (10); & Owen lui-même en a été si persuadé, qu'il s'est cru obligé de se faire justice sur ce point, & de prononcer son propre jugement en ces termes,

Qui legis ista, tuam reprehendo, si mea laudas
Omnia, stultitiam: Si nihil, invidiam.

On lui trouve quelques fautes de prosodie ou de quantité, & quelques-unes aussi contre la pureté de la Langue Latine (11), mais ce sont des taches legéres incapables d'obscurcir tant de beautés & d'effacer tant de graces répanduës parmi ses Vers, selon le témoignage de Mr. Borrichius (12).

Il n'en est pas de même des ordures dont ils sont infectés en une infinité d'endroits. On n'ose toucher à la plûpart de ses Epigrammes sans se gâter, elles sont sales au dernier point, & il n'est presque pas possible de les lire sans se noircir l'imagination. Vous diriés que ce Poëte est né dans l'obscénité, & que son esprit y a pris sa trempe & sa teinture. Il triomphe sur l'infamie d'une ame abandonnée. On voit sa rate s'épanoüir & son cœur se répandre en des effusions de joie quand il a trouvé une pointe dans le péché d'autrui (13).

Il s'est fait aussi un plaisir singulier, comme le témoigne Lorenzo Crasso (14) de piquer & de mordre les Moines, les Mendians, les Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers, & généralement les Catholiques attachés à l'Eglise Romaine. Mais il nous donne grand sujet de craindre qu'il n'ait trouvé avec surprise,

A brieve canto lagrime eterne (15).

* *Joh. Owen, Epigrammatum Lib. III.* in-8. *Londini* 1612. *Oxonii* 1670. *

RE-

Oncle Catholique fort riche, dont il attendoit la succession, qui ne lui auroit pas manqué si ayant fait cette Epigramme, V. 8.

An Petrus fuerit Romæ sub judice lis est.
Simonem Romæ nemo fuisse negat.

son Oncle qui la vit, indigné contre l'Auteur, n'eût pour le punir, fait choix d'un autre héritier. Mais cela m'a toute la mine d'un conte. Quand l'Oncle en effet n'eût jamais vu l'Epigramme, eût-il pu ne pas savoir que son Neveu étoit Calviniste, & le sachant, conserver quelque bonne volonté pour lui? Eût-il pu ignorer aussi les autres médisances de son Neveu contre Rome?

14. Lorenzo Crasso nell' Elog. d'Huom. Letterat. tom. 2. pag 96. 97.

Index libb. Expurg. Sotomayor Class. 1. pag. 642. 643. ubi expungenda notantur, ubi parcitur quibusdam veru & obelo figendis.

15. ¶. A le voir se déchainer comme il fait contre le pauvre Owen on diroit que ce seroit le plus criminel de tous les Poëtes. Mais qu'on examine ses Epigrammes les plus libres, on n'y trouvera que des riens en comparaison des infamies de l'Arétin, du Franco, du Molza & du Bernia desquelles Baillet n'a dit mot dans les articles de ces Auteurs *excolans culicem, & glutiens camelum.* On doit cependant lui pardonner, il n'a fait que copier Lorenzo Crasso.

REGNIER (1),

Poëte François, neveu de Philippe Desportes, Abbé de Tiron, vivant au commencement de ce siécle, mort l'an 1613. selon quelques Auteurs.

Regnier.

1388. Regnier est le premier parmi nous qui ait su l'Art de la Satire Françoise, & l'on peut assurer même qu'il a été l'unique jusqu'à Mr. Despreaux, qui l'a détruit entiérement (2).

Nous avons dix-sept Satires de lui & quelques autres Piéces qui ont été imprimées à Rouen l'an 1614. puis en Hollande plus d'une fois avec celles de Sigogne, de Berthelot, & de quelques Poëtes lascifs.

Mr. Rosteau prétend (3) que Regnier a l'air & les maniéres de Juvenal, & que ses compositions sont dans un caractére véritablement Satirique. Mais il ajoute qu'il ne s'est pas assujeti toujours à sa matiere avec un scrupule égal, c'est pourquoi il ne faisoit pas difficulté de traduire quelquefois des Piéces entiéres des Anciens (4) qu'il croyoit avoir du rapport au sujet qu'il avoit entrepris de traiter, & pour en donner un exemple, nous voyons une Elégie d'Ovide qui est presque mot pour mot dans la Satire treiziéme de Regnier.

Mais on peut dire qu'il avoit rendu la Satire haïssable par la difformité qu'il lui avoit donnée & par les ordures dont il l'avoit couverte. C'est ce que le Pere Rapin semble avoir voulu insinuer lorsqu'il s'est contenté de dire que (5) Regnier dans ses Satires n'est point conforme à l'honnêteté du siécle où nous vivons, qu'il est trop effronté & qu'il ne garde nulle bienséance, quoique d'ailleurs il ait fait paroître beaucoup de génie. C'est un sentiment que nous pouvons confirmer par celui de Mr. Despreaux qui en parle en ces termes:

Regnier.

> De ces Maîtres savans Disciple ingénieux,
> Regnier seul parmi nous, formé sur leurs Modéles,
> Dans son vieux style encore a des graces nouvelles;
> Heureux si ses discours craints du chaste Lecteur
> Ne se sentoient des lieux où frequentoit l'Auteur.
> Et si du son hardi de ses rimes cyniques,
> Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques (6).

Le même Auteur dit dans sa Prose (7) que Regnier a paru un peu plus discret dans le ménagement des personnes que n'avoient été autrefois les Satiriques Latins, mais que cette réserve ne l'a point porté jusqu'au point d'épargner ceux de son tems qu'il a cru pouvoir montrer au doigt pour les tourner en ridicules.

ESTIENNE PASQUIER,

Parisien, Avocat Général de la Chambre des Comptes, mort en se fermant les yeux lui-même (8), âgé de 86. ans le 31. jour d'Août de l'an 1615. Poëte Latin & François.

Estienne Pasquier.

1389. Les Poësies Françoises de cet Auteur ne sont pas fort importantes, ses Latines le sont un peu davantage. Elles comprennent 1. un Livre de Portraits, 2. six Livres d'Epigrammes, 3. un Livre d'Epitaphes, [*in*-8. *Paris*. 1582].

Mr. de Sainte-Marthe témoigne que tous ces Ouvrages sont pleins de génie, de sel, d'agremens, & de ce qu'on appelle *Urbanité*, & qu'il sembloit avoir été également formé pour le Parnasse & le Barreau des mains de la Nature même (9).

Les autres Auteurs n'en ont point parlé beaucoup moins avantageusement, mais comme

1. ¶. Son nom de batême étoit Maturin.

2. ¶ Rien n'est plus faux. Régnier se maintient toujours, & l'on peut dire que ce qu'il a fait pour son tems doit plus surprendre, que ce qu'a fait Despreaux pour le sien.

3. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs pag. 73. Ms. B. de S. G.

4. ¶. *La* 13. *Satire* ou la Macette de Regnier est effectivement presque traduite de la 8 Elégie du 1. livre des Amours d'Ovide.

La 7. *Satire* est une copie de la 4. Elégie du second livre des mêmes Amours.

Il pille aussi quelquefois les Italiens. Il a rassemblé dans sa sizième Satire sur les deux *Capitoli* du Mauro *in disonor. dell' Onore*; & dans la dizième deux longs endroits du Caporal, l'un du *Pedante*, l'autre *della Corte* parte 1. Ce sont plutôt des versions que des imitations.

5. Ren. Rapin, Réflexions particul. sur la Poëtique.

6. Despréaux Chant. 2. Vers 168. & suiv.

7. Le même au Discours sur la Satire Tom. IV. pag. 17. Ed.

Estienne Pasquier.

comme ils l'ont fait en Vers, ils ont diminué quelque chose de l'autorité qu'auroit leur témoignage s'ils l'avoient voulu exprimer en une Langue plus simple que n'est celle des flateurs. Ceux qui voudront les chercher les trouveront dans un Recueil qui a pour titre *La Main de M. Estienne Pasquier* [*in* 4. à Paris 1583].

On trouve dans ses *Portraits* une breveté de style qui n'est point désagréable, & il y a mêlé divers traits d'Antiquité qui leur tiennent lieu d'ornement (10). Et quoique les belles qualités que Mr. de Sainte-Marthe attribuë à ses Vers regardent particuliérement ses *Epigrammes*, il faut convenir pourtant qu'elles ne sont point toutes de la même force ni d'une beauté égale (11). Il s'en trouve même plusieurs qui portent les marques du libertinage de sa *Jeunesse*, & qui auroient mérité leur place dans le volume de ses badineries qui porte ce titre. Un homme de sa gravité & de sa réputation ne devoit point entreprendre de les défendre, & moins encore s'échauffer contre ses Censeurs pour leur prouver que l'Epigramme est insipide si l'amour n'entre dans sa composition.

Ses Poësies Françoises se trouvent jointes avec sa Prose licentieuse, c'est-à-dire, son Monophile, ses Colloques & ses Lettres qu'on a bien fait de mettre à part en un volume (12), afin de donner lieu à ceux qui ont du cœur & de l'honnêteté de pouvoir jetter le volume au feu & sauver en même tems ce qu'il a fait de bon d'ailleurs. Ces Poësies consistent en des *Jeux Poëtiques* & une Pastorale, mais on peut conserver avec sureté son Poëme de la Paix, ses Sonnets, ses Epitaphes, ses Versions Poëtiques.

On peut faire la même grace à sa *Puce* & à sa *Main*, c'est-à-dire, à deux Recueils de Vers François & Latins de diverses Personnes qui sont à la fin du volume. Le premier qui a pour titre *la Puce des grands jours de Poitiers*, contient diverses Poësies qu'on a faites sur cette fameuse Puce que Pasquier apperçut sur le sein de la savante, mais encore plus sage fille Catherine de Roches fille de la savante Madame des Roches Madelaine Neveu, ausquelles il étoit allé rendre visite durant les grands jours de Poitiers de l'an 1579. Tout le Parnasse François & Latin du Royaume voulut prendre part à cette rare découverte, sur tout après qu'on eut reconnu que la Fille entendoit raillerie. De sorte que cette Puce s'est attiré les Vers, non seulement d'Etienne Pasquier & de Catherine des Roches qui étoit Poëte dans les deux Langues aussi-bien que sa Mere, mais encore ceux d'Achilles de Harlay depuis premier Président, de Barnabé Brisson depuis Président au Parlement, de Jean Binet de Beauvais, de René Choppin d'Angers (13), de Joseph Scaliger d'Agen, de Jacques Courtin de Cissé, d'Antoine Loisel de Beauvais, de Pierre Pithou de Troyes, de Scevole de Sainte-Marthe Trésorier de France, de Jacques Mangot Avocat Général au Parlement de Paris, de Claude Binet de Beauvais neveu de Jean, d'Odet Tournebû Conseiller fils de Turnebe, de Nicolas Rapin Grand Prevôt de la Connêtablie, de Raoul Caillier Poitevin, de Laurent Bouchel de Senlis, de Pierre de Lommeau de Saumur, de Pierre de Soulfour Président au Parlement de Paris, du Pere Jules Cesar Boulanger Jésuite (14), de François d'Amboise, & de quelques autres personnages moins connus.

La Main de Pasquier est un Recueil de près de cent-cinquante Piéces de Vers à son honneur, sur ce qu'étant aux grands Jours de Troyes en Champagne l'an 1583. & s'étant fait tirer par un Peintre, celui-ci avoit oublié de faire des Mains à ce Tableau. On peut dire comme de l'autre Re-

17. Ed. de la Haye 1722.

8. ¶. Joly sur le Dialogue des Avocats de Loisel pag. 580.

9. Scævol. Sammarthan. Elogior. lib. 5. ad fin. Operis pag. 162.

10. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs pag. 239. 240.

11. Guill. Colletet, Art Poëtique, Traité de l'Epigramme nombr. 5. pag. 27.

12. ¶. On n'y a pas mis les *Ordonnances d'Amour* que Paquier Lettre 5. du l 2. reconnoit avoir composées, & qui étant beaucoup plus licentieuses que toutes les Pieces dont Baillet fait ici mention, lui auroient donné un plus juste sujet de Critique. La Croix du Maine pag. 79. de sa Biblioth. parle de ces Ordonnances. Elles furent imprimées in 8. l'an 1574. au Mans, quoiqu'on ait mis à Anvers.

13. ¶. Il etoit du Bailleul en Anjou à six lieues d'Angers. Menage pag. 113. & 114. du Tom. I. de l'Anti-Baillet.

14. ¶. Il ne l'étoit pas alors.

Estienne Pasquier.

Recueil, que ce sont des témoignages de la fécondité & de la diversité des Esprits sur les sujets les moins considérables. Les Auteurs de toutes ces Piéces ne sont pas moins qualifiés que ceux qui ont travaillé sur la Puce, & l'on voit par leur nombre aussi-bien que par leur rang en quelle considération étoit Pasquier parmi tout ce qu'il y avoit de gens de mérite & de qualité répandus dans le Royaume (1).

AURELIUS URSUS,

Romain, Poëte Latin du commencement de ce siécle.

Aurelius Ursus.

1390. CEt Auteur a réussi particuliérement dans ses Epigrammes Latines, qui au jugement du Sieur Vittorio Rossi, sont écrites avec tant d'élégance, de pureté & de netteté, qu'il n'y a rien dans toute l'Antiquité qui puisse leur être préféré en ce genre (2) : sur tout si l'on considére comme la force & la subtilité des pensées se trouve jointe avec la beauté du style & le choix des mots. Aussi le Pape Urbain VIII. qui étoit lui-même un grand Poëte faisoit-il gloire d'avoir appris son Art sous cet Ursus. Néanmoins il n'eut point de succès dans le Poëme Héroïque qu'il fit à l'honneur du Duc Alexandre Farnese, & il vit à sa confusion qu'il avoit entrepris quelque chose de supérieur à ses forces.

MONSIEUR DE THOU,

Parisien, Président au Mortier, né l'an 1553. le 8. Octobre, mort l'an 1617. Poëte Latin.

J. Aug. de Thou.

1391. MR. de Thou étoit Poëte aussi-bien qu'Historien. Ceux qui en voudroient douter pourront s'en convaincre par la lecture 1. de son Poëme de la *Fauconnerie* divisé en trois Livres, imprimé à Paris en 1612. & ailleurs, 2. de ses Poësies diverses sur le *Chou*, la *Violette*, le *Lys* & diverses autres fleurs imprimées à Paris l'an 1611. & de quelques Versions ou Paraphrases Poëtiques de quelques Livres de l'Ecriture Sainte, comme l'*Ecclésiaste*, les *Lamentations de Jérémie*, & la *Constance de Job*. Ce qui fut imprimé à Tours dès l'an 1588.

Vossius loue le Poëme de la Fauconnerie (3), & il dit que les Vers en sont fort élégans. Mr. Borrichius témoigne aussi (4) que cet Ouvrage l'a fait mettre au rang des meilleurs Poëtes de son siécle, & il ajoute qu'il n'y a rien de plus travaillé, rien qui sente moins la réverie, & qui marque plus de présence d'esprit que le *Songe Epique* qu'il a fait au Chancelier de Chiverny.

MR. LE CARDINAL DU PERRON,

(Jacques Davy) Normand, de Saint Lô, né le 15. Novembre de l'an 1556. Précepteur d'Henri III. Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, mort le Mercredy 5. de Decembre de l'an 1618. Poëte François.

Le Cardinal du Perron.

1392. QUoique les Vers ne soient que la partie inférieure des compositions de ce Cardinal, il n'a point laissé d'y mettre toute sa complaisance, & d'aimer même sous sa pourpre celles de ses Piéces où regne la passion de l'amour, jusqu'à ne pouvoir s'empêcher selon Mr. Ménage (5) de les publier encore dans sa vieillesse & sur les premiers rangs de l'Eglise, faisant assés connoître que ce n'étoit point ce qui le faisoit rougir.

Mais il est constant du moins que les Piéces sérieuses qu'il a faites ne lui ont point

1. Additions de Mr. Joly au Dialogue des Avocats de Paris par Antoine Loisel pag. 580. 581.
Paschasius Epistol. ad Christoph. Thuan. P. Pr. præfixa Epigrammatis Latin.
Le même Pasquier dans son Apologie Françoise de la Main pag. 690. & 691. ou plutôt au 5. livre de ses Epigrammes Latines, où il dit sur ce qu'il s'étoit rencontré avec les Anciens dans les mêmes pensées,

——— ——— *Dii male perdant Antiquos, mea qui præripuere mihi.*

¶ Paquier en se plaignant des Anciens qui lui avoient volé ses pensées, a volé lui-même cette pensée à Donat dont S. Jerome sur cet endroit de l'Ecclésiaste *Nihil sub sole novum*, rapporte ce mot : *Pereant qui ante nos nostra dixerunt.*

2. Jan.

Le Cardinal du Perron.

point fait de deshonneur, & qu'on y trouve de la disposition & du génie pour la Poësie. Il a fait lui-même son jugement lorsqu'il a dit que les Vers de Bertaut Evêque de Séez étoient ingénieux ; mais que les siens avoient un peu plus de nerf & plus de vigueur (6). En quoi il paroît qu'il s'est rendu assés bonne justice, puisque le Pere Vavasseur a reconnu la même chose (7), lorsqu'il dit qu'il a soutenu l'abondance de ses paroles par la force de ses pensées. Au reste du Perron n'est pas encore entiérement tombé aujourd'hui nonobstant les révolutions arrivées sur le Parnasse François de son tems, & l'on estimera long-tems le Poëme qu'il a fait après la mort du Duc de Joyeuse qui l'avoit honoré particuliérement de son amitié (8).

JANUS LERNUTIUS,

De Bruges, né le 13. Novembre de l'an 1545. mort dans son Pays le 29. Septembre de l'an 1619. Poëte Latin.

Janus Lernutius.

1393. NOus avons de cet Auteur un assés grand nombre de Poësies qui consistent en Elégies, en diverses Piéces de galanterie, en Eloges, en Epitaphes, & en Idylles faites à l'honneur de Jesus-Christ & de la Sainte Vierge sa Mere. Ces Ouvrages ont été imprimés en différentes formes & en divers tems de son vivant à Anvers, à Louvain, à Bruges, & à Leyden.

Mr. Borrichius témoigne (9) que toutes ces Poësies sont fort mêlées, mais que généralement il n'en a jamais eu beaucoup d'applaudissemens de la part des connoisseurs ; que son Poëme *de la Paix des Pays-Bas* est fort médiocre ; que celui de la création du Monde est plus une preuve de sa piété que de sa capacité ; qu'il est froid & insipide dans ses Epigrammes ; & que l'on trouve même quelquefois des solescismes dans les autres Piéces qui valent mieux d'ailleurs.

* *Jani Lernutii Poëmata quædam* in-8. *Lignicii* 1603. —— *Ejusdem plura Poëmata* in-8. *Lugd.* 1614. & dans le troisiéme Tome des Délices des Poëtes Belg.

ANNIBAL GUASCO,

D'Alexandrie de la Paille en Lombardie, Poëte Italien, mort le 4. jour de Février de l'an 1616 (10).

Annibal Guasco.

1394. LE Guasco avoit une grande facilité pour la Poësie, & c'est presque tout ce que l'on a dit à l'avantage de ses Vers, en quoi on ne l'a point distingué de la plûpart des Italiens à qui cette facilité est comme naturelle. A dire le vrai, cette qualité orneroit davantage un Poëte Septentrional, parce qu'on la croit plus rare dans des climats qui sont plus froids.

Nous avons un assés gros volume des Madrigaux de Guasco sur divers sujets, un Livre de Piéces Lyriques qui semblent lui avoir acquis plus de réputation, une Traduction en Stances de huit Vers d'une Nouvelle du Decaméron de Boccace qui traite de Rosemonde. On peut voir son éloge & ses autres Ouvrages dans la premiére partie du Théâtre de l'Abbé Ghilini.

BER-

2. Jan. Nicius Erythr. in Pinacothec. 1. num. 95. pag. 165.
3. Gerard. Johan. Vossius, lib. de Philosophia cap. 7. pag. 58.
4. Olaüs Borrichius, Dissertation. 4. de Poëtis Latin. num. 137.
5. Ægidius Menagius Epist. dedic. ad Ill. Ducem Montauserium præfixa Poëmatis.
6. Perronianor. Collection. per ff. Putean. pag. 33.
7. Francisc. Vavassor. lib. de Ludicra dictione pag. 457.
8. Louis de Moreri, Diction. historiq. au mot Davy, &c.
9. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. num. 182. pag. 144.
10. ¶. Ce fut l'an 1619. comme le marquent le Ghilini & le Crescimbeni.

BERNARDIN STEPHONIUS,

Jésuite Italien de la Terre Sabine, né l'an 1506. mort le 8. de Décembre de l'an 1620. Poëte Latin.

Bernardin Stephonius

1395. LE Vittorio Rossi qui avoit été son Ecolier en Grammaire, son camarade en Philosophie, & son ami le reste de sa vie, nous apprend qu'il passoit pour un des bons Poëtes Latins du siécle, & qu'on avoit reçu avec beaucoup d'estime & d'applaudissemens ses trois Tragédies de *Symphorose*, de *Crispe*, & de *Flavie* qui avoient été représentées sur le Théâtre avec des appareils & une magnificence toute extraordinaire. Il ajoute que son Crispe avoit effacé par l'éclat & la beauté des pensées & du style tout ce qui avoit paru en Latin dans le genre Tragique depuis Seneque.

Stephonius a fait encore d'autres Poësies qui parurent après sa mort contre sa propre volonté: parce que, selon le P. Sotwel, se voyant sur le point de mourir, il avoit engagé le P. Recteur de supplier son Général de faire jetter tous les Vers qu'il avoit faits au feu, ne les jugeant pas dignes de la lumiére par un sentiment de modestie & d'humilité.

Le Rossi dit qu'il avoit fait encore une Piéce Macaronique qui a couru sous le titre de *Macaronis Forza*. Il prétend qu'il ne se pouvoit trouver rien de plus beau & de plus agréable dans cette espéce de Burlesque (1).

Stephonius n'étoit pas moins bon Orateur que Poëte, mais l'Auteur que nous venons d'alleguer ajoute que ses harangues étoient un peu trop couvertes de fard, de fleurettes, & de beautés étrangéres (2).

* *Bernardini Stephonii Flavia dicta Tragœdia* in-8. *Paris*. 1622. *

PIERRE LOPEZ ou LOBO,

Natif d'Avis en Portugal, Poëte Latin.

Pierre Lopez.

1396. CEt Auteur a donné six Livres de la *Poësie Philosophique* à l'imitation de Lucréce, dont les Vers sont fort élegans au jugement de Dom Nicolas Antonio (3). Ces Vers sont en partie héroïques, en partie Elégiaques. Mr. Borrichius dit (4) que son style n'est pas fort poli, mais qu'il ne laisse pas d'avoir de la cadence & du nombre qui le soutient & qui lui donne de la grace dans une matiére qui n'en a pas trop d'elle-même.

Cet Ouvrage parut à Coïmbre l'an 1618. in-4.

ANTOINE MORNAC,

Avocat au Parlement de Paris, natif de Tours, mort vers l'année 1619 (5).

Antoine Mornac.

1397. CEt Auteur n'avoit jamais passé pour Poëte de son vivant si ce n'est dans l'esprit de quelques amis. Mais un Recueil posthume de Vers de sa façon qu'on imprima l'an 1619. fit voir qu'il savoit quelque chose de plus que son Droit, & que le chemin du Parnasse ne lui étoit gueres moins connu que celui du Palais.

Ce sont les Eloges des Gens de Robe qui avoient paru avec éclat dans la France depuis l'an 1500. Il leur a donné le titre *Feriæ Forenses* à cause que c'étoient les divertissemens ausquels il s'étoit amusé durant les vacations du Palais.

Quoique Mr. Joly dise (6) qu'ils n'ont été imprimés qu'après sa mort, il est constant qu'il vivoit encore l'année même de cette édition, puisque l'Epître dédicatoire qui

1. ¶. Naudé pag. 275. de son Mascurat dit que cette Piéce n'a pas été imprimée.

2. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. 1. num. 92. pag. 159. 160. Phil. Alegamb. & Nathanael Sotwel. in Biblioth. Soc. Jes.

3. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hisp. tom. 2. pag. 166.

4. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latinis pag. 122. 123.

5. ¶. Il mourut cette année même.

6. Cl. Joly Addit. au Dial. des Avoc. du Parl. de Paris, par A. Loysel p. 592. 593.

7. ¶. D'où vient donc qu'il a d'abord dit que ce Recueil fit voir que le chemin du Parnasse n'étoit guére moins connu à Mornac que le chemin du Palais.

Antoine Mornac.

qui est de lui, se trouve dattée du mois de Juillet de l'an 1619.

Au reste, quoique ces Eloges & quelques autres Piéces de Vers qui y sont jointes, ne répondent pas tout-à-fait à l'idée avantageuse que les Doctes du Palais veulent nous en donner (7), on peut dire qu'ils sont toujours beaucoup au-dessus de celle que l'Auteur témoignoit en avoir, & qu'ils ne sentent point du tout le *Legiste Praticien*, quoiqu'il en ait dit.

Mais il avoit fait encore quelque chose de plus important, dont le Public a été frustré jusqu'à present. C'étoit un Poëme Epique, divisé en neuf Livres qu'il avoit composé sur les troubles & les guerres civiles du Royaume. Cet Ouvrage devoit être excellent, puisque sur la foi de Mornac même, il avoit eu l'approbation de Joseph Scaliger, de Scevole de Sainte-Marthe, de Nicolas Rapin, du jeune Turnebe le Conseiller, du premier Président de Harlay, & de diverses personnes de marque, d'érudition, & de bon goût à qui il l'avoit fait voir (8).

JEAN BARCLAY,

Camerier du Pape Gregoire XV. originaire d'Ecosse, né le 28. Janvier de 1582. mort le 6. d'Août 1621. Poëte Latin.

Jean Barclay.

1398. LEs Vers de Barclay que l'on a recueillis en trois Livres, ne valent pas sa Prose, au jugement de beaucoup de personnes, mais la beauté de son esprit n'y éclate pas moins. Quelques Critiques disent, que comme il s'est voulu proposer Petrone pour modéle dans son Argenis, il a tâché aussi de l'imiter dans ses Vers: mais que bien qu'il en ait pris le tour assés heureusement, il ne l'a pourtant pû tellement suivre par tout, qu'il n'y ait aussi mêlé quelque chose de l'air qu'il avoit contracté de Lucain & même d'Apulée. Mais d'ailleurs il n'y est pas moins fertile en inventions que dans son Argenis, il n'est pas moins fleuri, & l'on n'y trouve peut-être guéres moins d'agrémens que dans sa Prose (9).

M. Borrichius témoigne qu'il n'y a rien parmi les Ouvrages des Poëtes de son tems, qui paroisse plus éxact, plus nombreux & quelquefois même plus sublime (10). Mais il nous assure ailleurs que ses Poësies ne sont pas écrites par tout dans la derniére pureté de la Langue en laquelle il écrivoit, & qu'il y a même de legéres fautes de Prosodie contre la quantité.

* *Regi Jacobo primo, Carmen gratulatorium, Auctor. Joan. Barclai* in-4. *Paris.* 1603. — *Joan. Barclai Poëmata* in-4. *Lond.* 1615.

ANSALDO CEBA,

Senateur de Génes, mort dans son Pays le 12. jour d'Avril de l'an 1623. âgé de 58. ans, Poëte Italien.

Ansaldo Ceba.

1399. CEt Auteur a fait un grand nombre de Poësies qui n'ont point empêché les Critiques de dire qu'il y avoit réussi nonobstant leur multitude.

Il a donné entre les autres Piéces, trois Poëmes Héroïques. 1. *La Reine Esther*, 2. *le pauvre Lazare*, 3. *le Camille Romain*, trois Tragédies, 1. *la Princesse Sylandre*, 2. *l'Alcippe de Lacedemone*, 3. *les Jumelles*, un Volume de Poësies galantes faites en sa jeunesse, un autre Volume de Poësies diverses, morales, spirituelles, indifférentes, & quelques autres Piéces détachées.

Toutes ces Poësies sont louées généralement par l'Abbé Ghilini (11), par l'Abbé Michel Giustiniani (12) & par Raphaël Soprani (13), c'est-à-dire, par des Gens qui sont pro-

lais?

8. Ant. Morn. Epist. ad Gilbert. de Preaux præfix. Feriis Forensibus.

9. Smickr. Med. in Observat. aliquot de Poëtis quibusdam, &c.

Vid. & Ghilini & L. Crassi Elog. Italicè &c.

10. Olaüs Borrichius, Dissertat. 5. de Poët. Latinis num. 190. pag. 149.

Item numer. 199. pag. 155. au sujet d'Owen.

11. Girolamo Ghilini nel Theatr. d'Huom. Letter. part. 1. pag. 15.

12. Michele Giustiniani Abb. gli scrittori Liguri pag. 80. 81.

13. Raffaele Soprani &c. gli Scritt. della Liguria pag. 28. 29.

Ansaldo Ceba.

profession de ne faire que des Eloges. Le Vittorio Rossi témoigne (1) qu'étant passé de l'état de sa jeunesse dans un âge plus mûr, il entra dans une haine parfaite de lui-même, & conçût une horreur merveilleuse contre les Poësies galantes que la foiblesse de l'âge jointe à l'ardeur des premiéres passions lui avoit laissé faire. Mais sachant que le simple repentir n'est qu'un commencement de réparation, il se mit en devoir de les supprimer pour prévenir les mauvaises impressions que leur lecture pourroit donner aux esprits. Voyant que ses efforts devenoient inutiles, il crut ne pouvoir mieux remédier au mal qu'en prenant le contrepied & en faisant de la Poësie de dévotion, dans la pensée de pouvoir effacer, ou couvrir, ou même accabler ses premiers vers par le poids & la multitude de ces derniers.

Le principal des Poëmes de cette derniére espéce, est sans doute celui d'*Esther*, qui reçut l'approbation du commun, c'est-à-dire des personnes d'un goût commun & sans finesse. Mais la Piéce étant tombée entre les mains du Cardinal Doria Archevêque de Palerme en Sicile, il y remarqua une infinité de choses défectueuses, & sans examiner même l'Ouvrage sur les régles de l'Art, il y trouva un grand nombre d'absurdités contre le sens commun. Ceba ne fut pas satisfait de cette censure, & sans consulter sa raison, ou le respect qu'il devoit à son Eminence, il lui écrivit de Carignan en Piémont, une Lettre de vrai Poëte, dans laquelle il prétend, que lorsqu'un Poëte dit quelque chose qui n'est point ordinaire, ni conforme au sens commun des hommes, on doit considérer ce qu'il dit comme des Mystéres qui passent l'intelligence des peuples; que la licence Poëtique n'est pas du ressort de la Jurisdiction des Censeurs; que le pouvoir que les Poëtes ont de tout dire & de tout entreprendre, ne reçoit point de restriction; en un mot que tout ce qui paroît irrégularité ou extravagance n'est qu'un pur effet de cette fureur que l'on qualifie d'enthousiasme, & qui n'est pas sujette aux régles ou aux caprices de la Raison humaine: & qu'ainsi il le prioit de le vouloir laisser écrire à sa mode.

Le Cardinal le lui permit volontiers, en lui marquant dans sa réponse, que nonobstant le privilége des Poëtes & la divinité de la fureur Poëtique, les extravagances que l'on excuse par ces considérations n'en sont pas moins extravagances. Mais la Lettre de Ceba ne fut pas reçue aussi galamment des Inquisiteurs & de Messieurs de la Congrégation *dell' Indice*. Elle fut cause qu'ils condamnérent son Poëme auquel ils n'auroient jamais songé sans elle, qu'ils se moquérent ouvertement des ménaces d'Apollon & de l'autorité souveraine que le Senat du Parnasse prétend avoir sur tous ses sujets, & qu'ils ne se crurent point obligés d'apporter d'autres raisons de cette condamnation dans leur Decret, que parce que Ceba avoit deshonoré & souillé la vérité de l'Histoire Sainte, par un tas de petits contes.

ALFONSE DE LEDESMA,

Natif de Segovie, Poëte Espagnol, mort l'an 1623. âgé de 71. ans.

Alfonse de Ledesma.

1400. DOm Nicolas Antonio témoigne (2) que Ledesma étoit un Poëte fort ingénieux & fort élégant, & qu'il a si bien réussi dans les petits Vers qui sont particuliers aux Espagnols qu'il a employés pour décrire des sujets importans, pris de l'Ecriture Sainte, qu'il en a mérité le surnom de Poëte *Divin* d'un commun consentement de sa Nation.

Ses Poësies sont comprises en trois parties, sous le titre de *Conceptos Espirituales*. Elles ont été imprimées plus d'une fois, en différentes années, & en diverses Villes de l'Espagne. Il a donné encore les divertissemens de la Bonne-Nuit, sous le titre de *Juegos de Noche buena*, la

1. Janus Nicius Erythræus Pinacotheca. num. 90 pag. 124. & seqq.
2. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 25.
3. Petr. Ronsardus in Epistol. Latin. ad Janum Anton. Bayfium præfix. Operib. Scævol. Sammarthan. & alibi.
4. Olaüs Borrichius, Dissertat. de Poët. Latin. Diss. 4. num. 135. pag. 118.
5. Joseph. Scal. in Collect. Prior. Scalig.

Alfonse de Ledesma.

la représentation du Monstre, sous celui d'*El Monstro imaginado*, des *Epigrammes* & des *Hieroglyphes* sur la vie de Jesus Christ, les Fêtes de Notre-Dame, l'excellence des Saints, & la grandeur de la Ville de Segovie.

Son plus grand talent consistoit principalement dans les inventions Metaphoriques, & dans l'Art d'exprimer noblement une même chose par divers Synonymes, en quoi consiste la principale richesse de la Langue Espagnole, de sorte que ceux qui connoissent la gravité, la force & les beautés de cette Langue prennent un plaisir merveilleux à lire les Poësies de cet Auteur.

MR. DE SAINTE-MARTHE,

(*Scévole* ou *Gaucher*)

Trésorier de France, & Président à Poitiers, né à Loudun l'an 1536. au commencement du mois de Février, mort le 29. de Mars de l'an 1623. Poëte Latin & François.

Sainte-Marthe.

1401. Nous avons toutes les Poësies de Scévole de Sainte-Marthe & celles d'Abel son fils, recueillies en un volume *in*-4. de l'édition de Paris de 1632.

Les Latines de Scévole sont: 1. trois Livres de la *Pædotrophie* ou de l'éducation des enfans, 2. deux Livres de *Lyriques*, 3. deux Livres de *Sylves*, 4. un d'*Elegies*, 5. deux d'*Epigrammes*. 6. & des *Poësies sacrées*. Les Françoises sont: 1. les *Métamorphoses sacrées*, avec quelques autres Poësies Chrétiennes, 2. la *Poësie Royale*, 3. la *Poësie mêlée*, 4. *Bôcage de Sonnets mêlés*, 5. les *Epigrammes*, 6. les *Vers d'Amour*, 7. les *Alcyons*, 8. & les *Imitations*. Ce double Recueil est suivi d'un troisiéme qui contient, sous le titre de *Scæv. Sammarthani Tumulus*, les Pièces differentes d'un grand nombre d'Auteurs à la louange de ce Poëte, en Grec, en Latin, & en François.

Les Poësies Latines d'Abel de Sainte-Marthe se divisent en trois parties, dont la premiére comprend un Livre du Laurier, sous le titre de *Daphné*, un de la *Loi Salique*, un de *Sylves*, un d'*Eglogues*, un d'*Epigrammes*; la seconde contient un livre d'autres *Sylves*, un d'*Elégies*, un d'*Odes*, deux de *Poësies diverses*, deux d'autres *Epigrammes*, un d'*Hendecasyllabes*, un de *Pseaumes de David*, un de *Poësies sacrées*. La troisiéme comprend un Livre d'*Hymnes*, un d'autres *Sylves*, un de *Piéces mêlées*, & un d'autres *Elégies*.

Sainte-Marthe.

Scévole étoit un merveilleux Poëte Latin, au jugement de tous les Critiques. Comme Ronsard n'avoit point de part à cette gloire, il en a parlé sans envie, & s'il en est cru (3) on doit accorder que Sainte-Marthe a mérité d'être preferé à tous les Poëtes de son siécle, & qu'il n'y a point de Bembe, point de Nauger, point de Fracastor même tout divin que fût ce dernier, qui puisse entrer en paralléle avec lui. C'est dans la même pensée que Mr. Borrichius appelle aussi Scévole de Sainte-Marthe un Poëte *Divin* (4). Effectivement Joseph Scaliger témoignoit estimer extraordinairement sa Poësie Latine (5), & en d'autres endroits il dit que de Sainte-Marthe étoit un homme disert, qui écrivoit bien en Latin, & qui parloit bien François (6). Enfin le Bibliographe Allemand n'a point fait difficulté de dire que ç'a été le Prince des Poëtes Latins de son Pays & même des autres de son siécle (7). C'est aussi ce qu'a prétendu le faux Ranutius Gherus pour tous les genres de Poësie Latine. Car il a jugé par une distinction fort honorable d'avec tous les autres Poëtes qu'il n'y avoit rien à rejetter de toutes ses Poësies, dans le choix qu'il a fait des meilleures d'entre celles des autres, & qu'il a publié sous le titre de *Délices des Poëtes*, &c. (8)

Plusieurs ont écrit au rapport du Sieur de Rochemaillet (9) que notre Poëte a representé à peu près la majesté de Virgile dans sa Pædotrophie; la douceur de Tibulle & d'Ovide dans ses Elégies; la gravité

6. Idem in aliis Collectan. Posthum. Scaligeranis pag. 211.
7. Anonym. Bibliograph. curios. Histor. Philolog. pag. 54.
8. Vid. Deliciæ Poëtar. Gallicor. Lat. Collect. per Ranut. Gher. seu J. Grut.
9. Gabriel Michel de Rochemaillet (Rupimallæus) dans la Vie de Scévole de Sainte-Marthe, pag. 209. parmi ses Oeuvres, & en Latin dans la Collect. de Batesius, in-4.

Sainte-Marthe.

vité de Stace dans ses Silves; les pointes de Martial dans ses Epigrammes, & dans ses Odes le génie d'Horace, & qui plus est celui de Pindare qu'on estime inimitable.

Quoique tout cet éloge ne soit qu'une figure de Rhétorique, on peut dire néanmoins que la Pædotrophie, entre les autres Piéces, n'y est point flatée. Tout le monde s'est trouvé animé par la justice à louer ce merveilleux Poëme. Un Critique Anonyme des Pays étrangers y a remarqué une éloquence merveilleuse (1). Raoul le Maître premier Médecin de Gaston de France, assure que Virgile, tout Virgile qu'il est, ne pourroit pas regarder cet Ouvrage de la Pædotrophie sans honte & sans jalousie (2). Le Pere Rapin s'est contenté de dire que (3) de Sainte-Marthe a un peu approché dans ce Poëme de ce tour admirable de Virgile, qui le rend si majestueux. D'autres Critiques faisant réflexion sur les diverses qualités de cet Ouvrage, estiment qu'on ne sauroit assés louer la douceur de ses Vers, la facilité & la politesse qui y regne presque également par tout (4).

Comme ces vertus étoient naturelles à notre Poëte elles ont dû paroître aussi dans ses autres Poësies Latines. On les y trouve effectivement, mais non pas toujours dans la même égalité ou dans la même proportion : & quoique Raoul le Maître ait prétendu que ses Odes sont douées de toutes les beautés & des graces de Pindare & d'Horace, néanmoins celles qu'il a composées à l'imitation de Pindare par Strophes & Antistrophes sont plates, au jugement de quelques autres personnes, & l'on n'y remarque presque rien de l'ardeur & de la majesté de ce Poëte Grec.

Quant aux Poësies Françoises de Scevole de Sainte-Marthe, on peut dire qu'elles ne sont aujourd'hui d'aucune considération, quoiqu'il parlât sa Langue des mieux de son tems, & que le génie de la Poësie ne l'ait pas même abandonné dans ce genre d'écrire.

ABEL DE SAINTE-MARTHE a fait des Poësies Latines qui ont aussi leur mérite, mais nous les avons mises trop près de celles de son Pere, pour pouvoir éclater autant qu'elles feroient si nous en avions parlé à part.

En effet Mr. Rigaut semble avoir reconnu dans la plûpart de ses Poësies, non seulement de la fécondité & de la facilité qui sont des qualités communes aux bons & aux méchans Poëtes; mais encore de la délicatesse, des beautés naturelles, & des agrémens qui ne se trouvent guéres que dans les bons Poëtes. C'est aussi le sentiment que témoignoient en avoir Pierre Lætus ou Joyeux Medécin de Loudun (5), Paul Thomas d'Engoulesme, Gabriel Michel de la Rochemaillet, & d'autres personnes de Lettres.

On a estimé particuliérement le Poëme du *Laurier*, & celui de la *Loi Salique*. Les autres ont aussi leur prix indépendemment du mérite de son Pere, quoique quelques-uns semblent avoir voulu dire qu'il avoit mêlé quelque chose de la réputation paternelle avec la sienne, par le droit de la succession.

Ce qu'il y a de constant, c'est que la nature ne s'étoit point bornée au grand Scevole dans la distribution qu'elle a faite des talens pour la Poësie, à la savante famille de Messieurs de Sainte-Marthe. Car outre notre Abel son fils, on ne peut pas nier que *Charles de Sainte-Marthe* Lieutenant Criminel d'Alençon, oncle de Scevole, & second fils de Gaucher Medécin du Roi François I. ne fût un Poëte d'importance pour son tems, puisqu'il a été honoré de la bien-veillance & de l'estime toute particuliére de la Reine de Navarre Marguerite sœur de François I. qui étoit Poëte elle-même; & qu'on nous a conservé quelques-unes de ses Poësies Latines & Françoises. Et sans parler du Sieur de Chant-d'oyseau, Jacques frere puîné de Charles, ni des deux jumeaux *Louis* & *Scevole* le jeune, freres d'Abel, qui n'ont fait des Vers que pour leur satisfaction particuliére, & celle de quelques-uns de leurs amis, sans vouloir prendre la

1. Anonym. Bibliograph. ut supra.
2. Rodolph. le Maître, Ducis Aurelian. primar. Medic.
3. Ren. Rapin, 2. partie des Reflex. partic. sur la Poëtique Refl. XXXVIII.
4. P. P. sive Smickr. in Observat. ad nonnull. Poët. Latin.
5. P. Le Joyeux, dont Scevole de Sainte-Marthe a fait

Sainte-Marthe.

la qualité de Poëtes: nous pouvons nous contenter de citer *Pierre de Sainte-Marthe*, Sieur de la Jalletiere, Trésorier de France à Poitiers, leur frere, dont les Poësies n'ont point fait de deshonneur à la famille, d'où l'on prétend que le génie Poëtique n'est pas encore sorti aujourd'hui, & qu'il y réside même dans quelques personnes de l'autre sexe.

VIRGINIO CESARINI,

Romain, Poëte Latin & Italien, né le 20. jour d'Octobre de l'an 1595. Maître de la Chambre du Pape Urbain VIII. mort sur le point d'être Cardinal, le 1. d'Avril l'an 1624.

Virginio Cesarini.

1402. CEsarini étoit un merveilleux homme qui savoit presque toutes sortes de connoissances spéculatives en un âge auquel les autres en ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faisoit point difficulté de le comparer avec Pic Comte de la Mirandole, & l'on trouva taut de conformité dans les mœurs, les études, les qualités de l'ame, & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une Médaille, où d'un côté l'on voit leurs têtes jointes ensemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux Phenix.

Cesarini a fait des Vers Latins & Italiens qui ont été séparés & imprimés en deux Volumes, un de chaque espéce. Les Poësies Latines ont été réimprimées depuis, & jointes aussi avec celles des six autres Poëtes de la Pléïade Latine de ce tems-là, dont la seconde édition parut à Amsterdam l'an 1672. in-8.

Le Sieur Favoriti qui a fait sa Vie, dit (6) qu'il avoit une adresse & un talent tout particulier pour la Poësie Latine, & qu'il a exprimé fort heureusement, tout l'esprit de Tibulle & de Properce dans ses Elégies, au jugement des Savans.

Les Critiques ont estimé aussi la Satire qu'il fit contre quelques personnes de qualité, & deux autres Poëmes l'un sur la victoire de Maximilien de Boheme, l'autre à la louange d'Isabelle Gesualde, femme de Nicolas Ludovisio. Mais le Rossi qui considére beaucoup le premier, à cause de l'élégance de ses Vers, témoigne (7) que le second est un peu ennuieux à cause de sa longueur.

Virginio Cesarini.

Comme Cesarini commença de bonne heure à se mettre au rang des Poëtes, on doit être moins surpris de voir dans ses Vers quelque libertinage & des marques d'une jeunesse mal conduite, mais on peut dire à sa louange, qu'il n'a point tardé à se corriger & à mettre sa Raison au-dessus de ses passions. De sorte qu'il n'étoit pas encore sorti de l'âge que les Latins appellent l'*Adolescence*, qu'il renonça sérieusement à la galanterie, sans néanmoins se défaire de la Poësie en général & sans quitter le Parnasse, & l'on peut dire qu'il commença si-tôt à devenir sage que sa vieillesse se trouva achevée lors même qu'il finit sa course & qu'il mourut en la 29. année de sa vie.

C'est particuliérement dans ses Vers Italiens que sa veine a fait paroître les bouillons de sa premiére jeunesse. Ce fut le Ciampoli qui le débaucha & qui voulut lui servir d'éxemple. Mais quoiqu'ils fissent des Vers à l'envi ou à l'imitation l'un de l'autre, ils avoient les caractéres fort différens. Cesarini étoit uni, égal, temperé, net, grave & simple, & il gardoit un sérieux pareil à celui des anciens Latins: au lieu que le Ciampoli prenoit toujours un air libre, élevé, surprenant & presque toujours extraordinaire.

Mais il ne faut pas refuser au Ciampoli la gloire d'avoir aussi retiré notre Cesarini des premiers déréglemens de sa Poësie. Car ce fut lui qui le porta à réformer sa Muse & à la rendre toute Philosophe & toute Chrétienne, dans un tems même où toutes les Muses Italiennes passoient pour des Courtisanes, des Coureuses, & des Prostituées. Ce fut en conséquence de ce changement, selon le Sieur Favoriti, que Cesarini entreprit de donner une

a fait l'Eloge.

6. Augustin. Favoritus de Vita Virg. Cæsarini tom. 1 Memoriar. Philosoph. nostri sæculi per Henning. Witten. pag. 167. 174. 175. 189.

7. Jan. Nicius Erythr. Pinacothec. n. num. 33. pag. 59. 60.
Lorenzo Crasso Elog. d'Huom. Letterat. tom. 1. pag. 272. &c.

Virginio Cesarini.

une Philosophie morale en Vers. C'est ce qu'il fit en deux façons, 1. par des Odes ou Chansons propres pour exciter les esprits à la vertu & les retirer agréablement du vice; & ensuite par des Satires, qui devoient faire le même effet que les Odes, mais avec un sel plus acre & plus piquant.

HENRI MEIBOMIUS,

Allemand de Lemgou en Westphalie, né l'an 1555. mort l'an 1625. Poëte Latin.

Henri Meibomius.

1403. ON trouve une bonne partie des Poësies de cet Auteur, au quatriéme tome des *Délices des Poëtes Latins d'Allemagne*. Le Sieur Borrichius témoigne que ses Vers Lyriques ont de la douceur, que ses Elégies sont nombreuses & mesurées, & que ses Centons Epiques sont ingénieux (1).

Meibomius aimoit tant à faire des Vers, qu'il les voulut employer pour faire des Chroniques (2).

* *Henr. Meibomii, Notæ ad Chronicon Comitum Schawenburgensium, Chronicon Mindense Carmine* in-4. *Francof.* 1620. *

LE CAVALIER MARIN,

(*Gio Battista Marino*)

Gentilhomme Napolitain, né à Naples, le 18. d'Octobre de l'an 1569. mort l'an 1625. âgé de 56. ans. Poëte Italien.

Le Cavalier Marin.

1404. IL n'y a point de Poëte qui ait fait plus de Partis, qui ait remué & échauffé plus d'esprits, & qui ait donné plus d'exercice aux Controlleurs du Parnasse que le Cavalier Marin. Les Principaux d'entre les Ouvrages qui ont fait le sujet de tant de bruit sont, 1. le Poëme de l'*Adonis*: 2. la *Lyre de Marini* divisée en trois parties, dont la premiére contient des Rimes amoureuses, maritimes, bocagéres, héroïques, lugubres, morales, sacrées, & mêlées de sujets divers: la seconde comprend des Madrigaux & des Chansons: la troisiéme consiste en des amours, des louanges, des larmes, des dévotions, & des caprices, 3. des *Panegyriques* aux Princes & aux Princesses sous divers titres, 4. un grand nombre d'*Epithalames* sur les mariages des Princes & Princesses arrivés de son tems en France & en Italie, 5. un Recueil de *Sonnets Epithalamiques*, 6. la *Sampogna* ou la Flute, contenant des Idylles fabuleuses & pastorales, 7. la *Gallerie* divisée en Peintures & en Sculptures, 8. le massacre des *Innocens* (3), 9. des *Rimes nouvelles*, qui consistent en Sonnets, Madrigaux & Billets, 10. des *Eglogues Bocagéres* avec des *Chansons* sur la Foi, l'Espérance, la Charité, les Etoiles, l'Amant convalescent, &c. 11. la *Murtoleide* ou le Murtola sifflé, 12. l'*Italie affligée*, 13. & d'autres Vers qu'on a recueillis depuis, parmi lesquels on en a inséré aussi qui ne sont pas de lui.

Le Cavalier Marin.

Il faut convenir que le Cavalier Marin étoit un des plus beaux génies de son siécle, qu'il avoit des talens admirables, qu'il avoit un naturel entiérement formé à la Poësie, & une facilité incroyable pour faire des Vers. Tous ses Ouvrages Poëtiques sont généralement remplis d'agrémens, selon le Vittorio Rossi (4). La variété des fleurs qu'il y a semées avec profusion fait qu'on s'y plaît infiniment & qu'on en trouve toujours la lecture nouvelle. Les mots y sont toujours choisis, les pensées y sont presque toujours délicates, les graces accompagnées de Venus y regnent presque par tout, & tout y est tellement enchanté, qu'il n'est presque pas possible de trouver d'endroits qui ne soient dangereux, & où l'on puisse se défendre du charme sans précautions & sans préservatifs. Mais

1. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Lat. num. 161. pag. 133.

2. Chronicon Mindense carmine exarat. ab Henr. Meibom.

3. ¶. Le Marin dans une de ses Lettres, pag. 214. de l'edition du Baba 1673. ne fait pas difficulté de dire qu'il estimoit sans comparaison beaucoup plus sa *Strage degl' Innocenti*, que son *Adone*.

4. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. 1. num. 16. pag. 34. 35.

Idem num. 15. pag. 33. ubi de Elogio Gaspar. Murtulæ.

Idem num. 23. pag. 46. ubi de Elogio Hieronym. Aleandr. Junioris.

Idem ibid. pinac. 1. num. 111. pag. 189. 190. ubi de Nicol. Villani élog.

5. Guill.

Le Cavalier Marini.

Mais avec tous ces avantages il n'a pourtant pu arriver à la gloire des Anciens, parce qu'il n'a point su se rendre le Maître de son propre esprit, & qu'il a suivi ses inclinations avec trop de foiblesse.

Entre tant d'Ouvrages on a estimé particuliérement sa *Lyre* à cause de la diversité de la composition, & l'on prétend que les Madrigaux qui y sont compris valent plus que toutes les autres Piéces de la Lyre. On fait aussi du cas de ses Panégyriques & de sa Gallerie. Et quant à ses Idylles fabuleuses & bocagéres, Mr. Colletet prétend (5) qu'elles ont des graces & des beautés capables de ravir les personnes intelligentes & les Maîtres de l'Art. Cet Auteur rapporte que le Cavalier Marini étant à Paris, & lui faisant present de cet Ouvrage lui dit qu'il croyoit n'avoir jamais rien fait de mieux.

Mais le plus gros & le plus important de ses Ouvrages est le Poëme de l'*Adonis*. Il semble, au sentiment de Tollius & de ceux qui aiment ce genre de composition, qu'il n'y ait point eu sur le Parnasse assés de Laurier (6), point assés de Lierre, ni assés de Myrte, pour faire une couronne capable d'entourer la tête qui avoit produit tant de choses sur un même sujet. En effet il a fait entrer toutes les beautés véritables & apperentes que l'imagination puisse representer à l'esprit de l'homme, & pour faire voir sa double fécondité, il y a fait glisser encore plus d'ordures que de beautés. Mais comme il a eu la méchanceté d'attacher la saleté à ses mots & à ses expressions aussi-bien qu'à ses pensées, il a procuré par ce moyen une espéce de petit bien dans le monde sans y songer, & contre son intention: car au moins a-t-il donné de l'horreur aux honnêtes gens, & il a détourné de la lecture de tant de sottises ceux qui n'aiment pas l'obscenité grossiére. Voyons pourtant ce qu'on a pû dire à l'avantage de ce gros fatras d'amourettes qui comprend vingt Chants ou vingt Livres, cinq mille cent quatre vingt & une Stance d'Octaves, & quarante & un mille quatre cens quarante-huit Vers.

Mr. Chapelain qui passoit pour un de nos meilleurs Maîtres dans l'Art Poëtique, prétend que l'*Adonis* est un bon Poëme; qu'il est conduit & tissu dans sa nouveauté selon les regles générales de l'Epopée, & que c'est en son genre le meilleur qui puisse jamais paroître en Public. C'est une opinion à laquelle il a tâché de donner de l'autorité & de la couleur par un grand Discours (7) à Mr. Favereau, dans lequel il éxamine la nouveauté de l'espéce, le choix du sujet, & la foi qu'on y peut ajouter.

1. Il dit que la nouveauté de cette invention n'a rien de contraire à la nature du Poëme Epique, & qu'elle a pu licitement être introduite comme une nouvelle espéce composée sous le genre de l'Epopée, qu'elle blesse moins l'unité d'action, & qu'on n'y trouve point, par éxemple, un mélange d'Histoire Sacrée avec la Poësie Profane. Il soutient qu'une Action Pacifique ou qui est arrivée en tems de paix, peut devenir le sujet d'un Poëme Epique aussi bien qu'une guerre ou une expédition militaire, quoiqu'il avoue qu'il n'en avoit pas encore vû d'éxemple jusqu'alors: & qu'ainsi la Poësie aura des obligations infinies au Marini d'avoir introduit chés elle une nouveauté si louable, d'avoir étendu ses bornes si heureusement, & d'avoir augmenté son domaine & son ressort sous de fort bons titres.

Mr. Chapelain non content de faire de si belles suppositions en faveur du Cavalier son ami, a bien voulu fabriquer lui-même cette nouvelle espéce d'*Epopée Pacifique* qu'il oppose à l'*Héroïque* dans le même genre qui est l'*Epique*, de même que le *Comique* & le *Tragique* sont deux espéces différentes contenuës sous le genre *Dramatique*: de sorte que le *Pacifique* sera

5. Guill. Colletet, de l'Art Poëtique, Traité du Poëme Bucolique num. 13. pag. 30. 31.

6. Cornel. Tollius in Appendic. ad Pierium de Litterator. Infelicit. pag. 36. 37.

Je n'ai pas cru devoir mettre au rang des jugemens avantageux sur l'Adonis de Marini la gratification que lui en fit la Reine Marie de Medicis qui lui donna cent mille Florins pour cet Ouvrage qu'il lui avoit dédié. Si c'étoit un témoignage honorable, on peut dire qu'il fut contredit & refuté peu de tems après par l'Action de ceux qui lui volerent tout cet argent, & qui jugerent sans doute qu'il ne l'avoit pas mérité.

7. Jean Chapelain, Lettre ou Discours à Favereau, portant son opinion sur l'Adonis de Marini, imprimé en François à la tête du Poëme de l'édition in-fol. de Paris.

Le Cavalier Marin.

sera inferieur à l'*Héroïque* dans l'Epopée, comme le *Comique* l'est au *Tragique* dans le Drame.

Il faut, dit cet Auteur, pour former l'idée de cette nouvelle espéce, que l'action qui en doit faire le sujet & le fondement soit *Illustre*, arrivée durant la paix sans aucun mélange de Guerre. Il faut qu'elle soit illustre pour les personnes autant qu'on le peut, mais elle le doit être indispensablement pour l'évenement: que le trouble particulier y soit aussi grand que le sujet le peut permettre, mais sans s'éloigner du rapport qu'il doit avoir au repos de la paix & à ses événemens ordinaires: que la Constitution ou l'Ordonnance du Poëme tienne par conséquent de la simplicité plus que du trouble, & que les accidens y soient considérés principalement par rapport à la nature de la paix qui ne fournit point de substance, c'est-à-dire, de diversité d'Actions: qu'ainsi tous les efforts soient employés aux descriptions & aux particularités singuliéres, mais qui regardent plutôt les choses qui se font durant la paix que durant la Guerre, comme sont les Palais, les Jardins, l'Architecture, les Jeux & les autres éxercices du corps & de l'esprit, & que les autres n'y soient traitées qu'en passant & d'une maniére qui paroisse forcée.

Il faut sur toutes choses, continuë-t-il, que l'Amour y ait la plus grande part, que tout en sorte, que tout y retourne; que les autres matiéres n'y soient reçuës que comme accessoires à celle-là, qu'elles lui servent, & qu'elles y ayent du rapport; enfin que les Faceties mêmes puissent y avoir leur place, pourvû qu'elles soient modestes & dans un appareil qui soit simple.

Voila quelles sont les régles de cette nouvelle espéce d'Epopée que Mr. Chapelain a cru pouvoir tirer sur la Pratique du Cavalier Marin dans l'Adonis, comme Aristote avoit formé les siennes sur le modéle d'Homere & de Sophocle. Marin ne peut donc manquer d'avoir été très-régulier dans son Poëme, puisqu'il est lui-même la régle que Mr. Chapelain a voulu donner aux autres. Et le Critique ne laisse pas de dire que quand la Constitution du Poëme seroit irréguliére, vicieuse, & faite au hazard, sans aucun fondement appuyé sur la raison, on seroit obligé de reconnoître que le dessein de donner au Public un genre de Poësie pareil à celui qu'il a introduit où toutes choses pussent heureusement être employées, ne pourroit être que très-louable, très-beau, & très-utile.

Le second point que Mr. Chapelain a entrepris de justifier dans l'Adonis est le choix du sujet qu'il appelle en termes de l'Art *Election de la Fable*. Il prétend que cette Election est fort bien proportionnée au dessein de Marin, & que tout ce qu'il y emploie, tend parfaitement à la fin qu'il s'est proposée. Il conclud sur ces deux suppositions que l'Election de la Fable d'Adonis est très-bonne & très-judicieuse, & il passe jusqu'à l'excès de dire que le Cavalier ne pouvoit trouver ni choisir aucun autre sujet plus plausible, ni plus convenable à cette nouvelle idée de *Poëme de Paix* où il doit avoir butté. En effet, si nous l'en croyons, l'Action de ce Poëme est *illustre* dans les deux maniéres prescrites par les loix de l'Art, c'est-à-dire, pour les personnes principales & pour les évenemens. Elle est *Pacifique*, c'est-à-dire, que c'est un des fruits de la Paix, elle est *plus simple qu'intriguée*, elle est *toute d'Amour*, elle est *assaisonnée des plus douces circonstances de la Paix*, *& du sel moderé des Faceties*: enfin c'est un véritable Poëme Epique qui tient le milieu entre l'Héroïque & le Roman, c'est-à-dire, entre les extremités de l'excellence de la premiére espéce & de l'imperfection de la derniére.

Le troisiéme point que Mr. Chapelain appelle la *Foi* ou la créance qu'on peut donner au sujet n'est autre chose que ce que les Maîtres appellent la vrai-semblance, qui se trouve toute entiére dans l'Adonis selon lui, puisqu'on peut assurer que cette fable est appuyée sur un fonds de verité après ce que l'Ecriture Sainte a dit des pleurs répandus pour *Adonis*, outre que les anciens Rhapsodistes ou Interpretes des Poëtes & les Mythologistes nous apprennent qu'il n'y a aucune Fable sur tout de celles qui regardent les fausses Divinités, qui n'ait eu son fondement sur quelque évenement véritable. D'ailleurs le Poëme de Marin ne laisseroit pas d'être régulier, & ne devroit pas perdre même la foi

&

& la créance, quand la vérité qui n'est nullement de l'essence de la Poësie ne se rencontreroit point dans sa Fiction, parce que la vrai-semblance peut subsister dans la seule imagination des Lecteurs, indépendemment de la vérité, & sans être appuyée sur aucun fondement solide. Et il n'est pas fort rare de trouver des Fables invetérées qui semblent avoir acquis dans les esprits d'autant plus de probabilité qu'elles sont plus éloignées de la vérité de l'histoire.

Voilà l'éclaircissement de trois Points qui pouvoient empêcher le Poëme d'Adonis d'être un véritable Poëme, & Mr. Chapelain, après avoir fait voir qu'ils ne peuvent lui en faire perdre la nature, examine ceux qui le peuvent rendre tel. Et il fait tous ses efforts pour prouver qu'il a toutes les principales conditions des Poëmes Epiques qui sont reçûs universellement; & que pour celles dont on le trouve dépourvû, il ne les pouvoit pas avoir sans aller contre les régles de la convenance & de la bien-séance que demande ce genre d'écrire. C'est une démonstration qu'il a voulu faire, 1. par la constitution de la Fable d'Adonis qui renferme non seulement l'invention & la disposition du Poëme, mais encore les habitudes & les passions, 2. par le style ou l'expression de toutes ces choses qui comprend les conceptions & les locutions.

1. Il prétend que l'invention de ce Poëme n'a pas moins de *Diversité* & de *Merveille* que ceux qu'on appelle Héroïques, mais qu'il y a de la différence en ce que ces deux choses dans l'Héroïque partent de la nature même du sujet, au lieu que dans cette nouvelle espéce de Poëme Pacifique, ces deux qualités de la belle invention consistent plus en accidens qu'en substance. Quant au nœud de la Fable & à son dénoument que Mr. Chapelain nous explique par les termes d'*Enlevement* & de *Développement*, qui sont les parties du Poëme qu'on appelle de *Quantité*, & qui se reduisent à l'invention, il avoue que ces parties ne sont pas dans l'Adonis, en ce qui est de l'action principale, pareilles à celle du Poëme Héroïque, c'est-à-dire avec merveille (qui est le terme dont il a voulu sans doute exprimer les maniéres de la *Peripetie* & de l'*Anagnorisme* d'Aristote): mais qu'elles ne laissent pas d'y être, & que si elles y sont moins parfaitement, c'est le défaut de la matiére qui en est cause.

La disposition de l'Adonis qui fait la seconde partie de l'ordonnance de cette Fable n'est pas à la vérité dans les régles du Poëme Héroïque, qui demandent, selon le sentiment de plusieurs Critiques, que le commencement de la narration ne se tire point *ab ovo*, que l'on n'aille point rechercher la premiére cause de l'action, & que l'on ne se conduise pas scrupuleusement selon l'ordre des tems ausquels les choses sont arrivées, comme ont fait Lucain, Stace, Silius Italicus, &c. Mais Mr. Chapelain prétend que le Cavalier Marin n'a point pû observer cette maxime, & qu'il ne l'a pas même dû faire à cause de divers inconveniens où il se seroit jetté. Il estime que cette *Transposition de Matiéres* que l'on cherche dans les Poëmes est en elle-même plutôt un recours & un expédient qu'une beauté & une nécessité; que c'est plutôt un embarras qu'une merveille; que les plus judicieux d'entre les Anciens s'en sont servis, non pas pour causer expressément cette suspension que l'on recommande si fort, & qui néanmoins est différente de la Merveille, mais seulement pour rappeller la mémoire de ce qui s'est passé avant l'année qui est l'intervalle de l'action qu'on représente dans le Poëme Epique, & pour n'être pas obligé de passer les bornes de l'année par la longueur d'une narration historique. Car lorsque l'action du Poëme n'a pas plus d'un an de durée naturelle, lorsqu'elle n'a pas plus de matiére qu'il en est nécessaire pour sa perfection, & qu'elle ne renferme pas d'autres actions, qui d'ailleurs sont séparées d'elles, il paroît qu'on n'y doit point quitter l'ordre de la nature pour croiser ou renverser les matiéres, comme Claudien l'a fait voir par son propre éxemple. Ainsi comme toute la Fable de l'Adonis ne s'étend pas audelà d'une année, que la masse des choses n'y est pas si grande, & que ce qui précede l'amour de Venus n'est pas défuni de l'action proposée, le Marini n'a point été obligé de recourir à la transposition & au renversement des matiéres pour éviter ces inconveniens.

Le Cavalier Marin.

Par les *Habitudes* qui font partie de l'Ordonnance d'un Poëme, Mr. Chapelain entend ce que nous appellons les caractéres des personnages qui consistent dans les quatre conditions qui nous sont marquées par les Anciens; savoir, la bonté, la convenance, la ressemblance & l'égalité. Mais il ajoute que le Poëte a observé ces habitudes & ces caractéres avec toute l'exactitude possible sans jamais s'écarter des bienséances. Il dit la même chose des *Passions*, mais il ajoute que celle de l'amour y est pourtant la dominante, & qu'elle y est par tout si efficacement & si savamment animée, que l'Auteur a laissé fort loin derriére lui tous ceux qui avoient couru la même carriére avant lui: & que quelques efforts qu'on veuille faire dans la suite des tems pour en approcher, on ne pourra le suivre que de fort loin.

2. Mais il releve particuliérement le style de l'Ouvrage, dont la premiére partie qui consiste dans les Pensées ou *Conceptions* est si sublime & si noble à son sens, qu'il ne peut s'imaginer qu'il en soit encore venu de semblables dans l'esprit humain. C'est en cette partie, dit-il, que le Marini a véritablement transporté la *Diversité* & la *Merveille* que les autres Poëtes se contentent de rechercher dans l'invention des choses seulement; & la longueur qui dans les autres Poëtes a coutume de rassasier & de dégoûter le Lecteur, est accompagnée dans tout cet Ouvrage de tant de charmes & d'agrémens, que ceux qui ont du sentiment pour ces sortes de lectures, trouveront toujours ce Poëme trop court.

Pour ce qui est de l'expression ou de la *Locution* qui fait l'autre partie du style, il prétend que la diction en est si pure, si naturelle, si Toscane, & si choisie, qu'il n'y a jamais eu de Poëte en quelque Langue que ce soit, qui ait eu le don de la parole & de l'expression plus accompli que lui; & qu'il n'a point encore trouvé son pareil dans ces derniers siécles, soit pour la douceur, soit pour la gravité, soit pour les saillies & les boutades vraiment Poëtiques. Il est vrai, dit-il, que c'est un style libre & diffus, mais ce qui ne seroit point recevable en d'autres, ne peut être que louable en lui, parce que la nature de son sujet éxigeoit cela de lui. Comme il regne particuliérement dans les descriptions, il a dû choisir un style dont la qualité principale & perpetuelle soit la clarté, c'est-à-dire, le style mixte qui est entre le grand ou le magnifique, & le bas ou le rampant: de sorte qu'on peut dire effectivement que son style est également éloigné des extrémités du Tragique & du Comique, & qu'il est toujours dans une juste & louable médiocrité. Ce qui est un genre parfait auquel peu de gens peuvent parvenir.

Voilà une partie des sentimens que Mr. Chapelain témoignoit avoir de l'*Adonis*, & ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il n'a point prétendu faire un Eloge, & qu'il n'a pu approuver le Cavalier Marin lui-même lors qu'il *lui a dit & redit qu'il n'étoit pas satisfait de son propre Ouvrage, & que s'il eût eu à le recommencer il lui eût donné une autre forme.*

Si Marin avoit dit quelque chose d'approchant au Pere Rapin, il n'en auroit pas reçu le démenti, car ce Pere n'a point eu pour cet Auteur une amitié aussi aveugle, aussi interessée que Mr. Chapelain. C'est pourquoi il ne fait point difficulté de dire (1) que son Adonis est un trop méchant

1. Ren. Rapin, Refléxions particuliéres sur la Poëtique, seconde partie, Refléxion XVI. & dans la Refléxion III. & dans les Refléxions générales, premiére partie, Refléxion XXXIX.

Item part. 1. Réflex. 2. 11. 18.

2. ¶. Voici la rélation succinte mais éxacte du fait, que ni Baillet ni Ménage, ni le Marin lui-même n'ont pas bien circonstancié. Gaspar Murtola de Génes, Secretaire de Charles Emmanuel Duc de Savoie, ne pouvant souffrir qu'avec chagrin la considération où étoit le Cavalier Marin à la Cour de Savoie, ne laissoit passer aucune occasion de parler de lui en mauvais termes. Le Marin pour s'en venger fit un Sonnet fort piquant contre le Poëme du Murtola *del Mondo creato*, imprimé peu de tems auparavant à Venise l'an 1608. Le Murtola de son côté publia en abregé l'histoire medisante de la Vie du Marin, qui pour réponse lui addressa les *Fischiate* en 81. Sonnets sous le titre de *Murtoleïde*. Le Murtola ne tarda pas à y opposer sa *Marineïde*, Ouvrage qui consistoit en 30. Sonnets. Mais sentant bien que ses *Risate*, car c'est ainsi qu'il avoit intitulé ses Sonnets, étoient inferieures en force, comme en nombre aux *Fischiate*, il délibera, pour finir la querelle, de tirer un coup de pistolet à son ennemi. De cinq bales dont le Marin dit qu'étoit chargé le pistolet, *la Pistolletta*, c'est son mot, trois allerent donner contre la porte d'une boutique, les deux autres ayant passé sous le bras gauche du Marin, blessérent côte à côte de lui un de ses amis, qui heureu-

Le Cavalier Marin.

chant modéle pour le Poëme Epique, quoiqu'il ait autant & peut-être plus d'esprit qu'aucun autre Poëte Italien. Mais c'est, dit-il, un esprit évaporé qui dans tous ses Ouvrages s'abandonne si fort aux endroits brillans & agréables, qu'il semble n'avoir aucun goût pour les solides. Il nous assure en un autre lieu que le dessein de son Poëme est trop vaste, sans proportion & sans justesse, qu'il est tombé dans des fautes énormes de jugement, & que la beauté de ses expressions jointe aux autres charmes de ses Vers a tellement enchanté nos Poëtes, qu'ils n'ont point été assés libres pour reconnoître ses défauts. Il parle encore de lui en trois autres endroits de ses Réfléxions, où il l'accuse d'avoir eu trop d'imagination & trop peu de pudeur.

Ce n'est pas seulement en France qu'on a vû paroître des Censeurs & des Défenseurs du Marini. On peut dire qu'il n'y a point eu d'endroits considérables dans l'Italie où il n'ait fait parler de lui avec beaucoup d'éclat, mais principalement à Turin, à Génes, à Florence, & à Naples. Je crois qu'il est assés inutile de rapporter ici les bruits qu'il a excités par une simple bévuë qu'il fit dans une Piéce de Vers pour avoir appellé le Lion de Nemée *la bête de Lerna*, & tout ce qui s'est écrit à ce sujet pour & contre lui par Ferrante Carli, Lodovico Tesauro, Francesco Dolci, Girolamo Clavigero ou Giovan Capponi, Sulpizio Tanaglia Incaminato, Forteguerra, Valesio & d'autres Critiques de grand loisir. Je me contenterai d'en dire un mot seulement au Recueil des Auteurs déguisés sous le titre *Del Conte Andrea dell' Arca*.

Je ne parlerai pas non plus d'une querelle plus importante qu'il eut à la Cour du Duc de Savoie, où un Poëte de Ligurie nommé Gaspar Murtola ne pouvant souffrir qu'il fît mieux des Vers que lui, & qu'il s'élevât en le rabaissant, lui tira un coup d'Arquebuze dont il blessa un Gentilhomme qui étoit à ses côtés au lieu de lui (2).

Il suffit de savoir en général que cette inimitié avoit commencé par une simple jalousie. Le Murtola prétendant empêcher le nouveau venu de s'insinuer dans les esprits, commença par faire sa Vie. C'étoit une Satire dans laquelle il déchiroit sa réputation & tâchoit de décrier ses Vers aussi bien que ses actions. C'est peut-être ce que l'on appelle la *Marinéide*, *Risate*, si nous suivons le Crasso. Le Cavalier Marin fit pour lui répondre la *Murtoléide Fischiate* qu'il remplit d'un sel fort âcre & fort piquant. De sorte que bien que le Murtola eût fait une replique, qui selon le Ghilini & le Justiniani, n'est autre que la *Marinéide* qu'ils prétendent avoir été précedée de la Murtoléide, il ne laissa pas de demeurer aussi ridicule que le Marini l'avoit fait. C'est ce qui l'obligea de recourir à l'Arquebuze. D'autres Auteurs Italiens donnent un autre ordre à toutes ces Piéces satiriques. Ils disent que l'Arquebuzade produisit la *Murtoléide*, & que le Murtola s'étant sauvé à Rome au sortit de la prison, répondit de loin par la *Marinéide*, ce qui paroît plus vrai-semblable.

Mais je ne puis m'empêcher de toucher au moins legerement la guerre que lui déclara le Cavalier Stigliani par le Livre de l'*Occhiale* ou de la Lunette (3), qui est une censure fort aigre au goût des Italiens, & qui attaque vivement tout le Poë-

reusement n'en mourut pas. Le Murtola mis en prison étoit en grand danger d'être sévérement puni, si le Cavalier Marin n'avoit génereusement sollicité sa grace qu'il obtint. Quelque obligation que le Murtola lui eût d'une si noble action, il garda toujours au fond du cœur un vif ressentiment de l'injure qu'il prétendoit avoir reçuë; sur quoi l'on dit qu'à Rome où il s'étoit retiré, comme le Pape Paul V. lui parloit un jour de cette affaire: *E vero*, dit-il, *Santissimo Padre*, *hò fallito*. Par où il témoignoit que c'étoit moins d'avoir tenté le coup qu'il se repentoit, que de l'avoir manqué.

3. ¶. L'*Occhiale* du Stigliani ne parut qu'après la mort du Marin, avant laquelle ils eurent ensemble un démêlé, sur ce qu'en 1617. le Stigliani dans quelques Stances de son *Mondo nuovo* décrivant le poisson appellé l'homme marin, avoit fait dans cette description une peinture très-maligne, mais très-ressemblante du Cavalier Marin. Celui-ci promt à la risposte lui rendit bientôt son change en certains Sonnets qu'il intitula *le Smorfie*, & en divers traits piquans qu'il répandit dans ses Lettres, sur tout dans celle qui précéde *la Sampogna*. Le Stigliani connoissant les suites fâcheuses que pouvoit avoir une dispute si frivole, prit le parti d'écrire en 1619. au Marin qui étoit alors à Paris, pour se justifier du mauvais sens qu'on avoit voulu donner à ses Stances contre son intention. La Lettre, à ce qu'on prétend, fit son effet, le Marin s'étant contenté de cette satisfaction. Le Stigliani cependant ne laissa pas de tenir prête sa Critique de l'*Adone* intitulée l'Oc-

Le Cavalier Marin.

Poëme de l'*Adonis* du Cavalier Marini. Ce fut alors que l'on s'apperçut combien l'Italie étoit infatuée de l'Adonis. Car le Stigliani se vit attaqué de tous les côtés par un grand nombre des Défenseurs du Marini qui prirent la plume contre lui, & ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est de voir que la plupart des adorateurs de l'infame Adonis étoient des Prêtres, des Religieux, & des plus honnêtes gens de l'Italie. Les principaux d'entre tant de braves combattans furent Jerôme Aleandre le jeune, Nicolas Villani, Scipion Errigo ou Henri, le Pere Angelico Aprosio, & le Marini lui-même, qui s'étant défendu de son vivant, ne fut point le spectateur de toutes les disputes suivantes (1).

Aleandre entreprit la défense de l'Adonis & de son Auteur contre le Stigliani peu de têms avant sa mort à deux reprises différentes, & les deux Ouvrages qu'il fit sur ce sujet ou plutôt les deux parties d'un même dessein, furent imprimées à Venise en 1629. & 1630.

Le Villani ne voulant point combattre à découvert, prit deux masques différens pour attaquer la Lunette du Stigliani. Il ne se contenta point de défendre le Poëme de l'Adonis & de soutenir que le Cavalier Marin avoit effacé généralement tous les Poëtes qui avoient paru jusqu'alors: mais il tourna encore son style contre tous ces Poëtes & se mit à les censurer d'une maniére plus plaisante que sérieuse. De sorte que les Dantes, les Petrarques, les Ariostes, & les Tasses à qui le Parnasse rend tous les honneurs imaginables, ne sont au sentiment du Villani que des ignorans, des gens sans adresse, sans industrie, qui n'avoient pas le sens commun, de vrais Paysans, des buches mouvantes, en un mot des bêtes qui passoient pour des hommes. Il a donné le titre d'*Uccellatura* ou de la *Chasse aux Oiseaux* au premier Traité qu'il a fait contre le Stigliani; & celui de *Considérations* (2) à la replique qu'il fit au second Ouvrage du même Auteur.

L'Errigo publia son Traité en forme d'Entretiens en faveur du Marini l'an 1629. à Messine sous le titre d'*Occhiale appannato* ou Lunette obscurcie du Stigliani. Mais personne ne temoigna plus de zèle pour l'Adonis ni plus de feu contre les ennemis de ce Poëme, que le P. Aprosio de Vintimiglia Ermite de S. Augustin & Vicaire Général de sa Congrégation. Il eut pourtant la prudence de se mettre à couvert, & ne point exposer la sainteté de sa profession à l'insulte des Critiques. Pour cet effet il cacha son froc, se travestit en Cavalier, & s'habilla en Masque sept ou huit fois pour aller attaquer le Stigliani, comme j'espére le faire voir ailleurs. Il suffit de dire presentement que c'est de ce Religieux Protée que nous sont venus: 1. la *Lunette brisée en piéces* imprimée à Venise en 1641. ou plutôt 1642. chés Pasoni, 2. le *Fouet & la Ferule Poëtique* contre la prémiére Censure du Stigliani à Venise en 1643. chés Guerigli, 3. l'*Ellebore* en deux prises, c'est-à-dire, en deux Traités différens contre la seconde Censure du Stigliani à Venise en 1645. & 1647. chés Leni & Vecelli, 4. la *Grillonniere* ou le nid des Grillons: & quelques autres Traités qui ne regardent pas directement la défense du Cavalier Marin, quoique publiés contre le Stigliani, mais qui ont donné quelque sujet à la contestation sur l'Adonis, tels que sont 5. le *Crible Critique sur le Nouveau Monde* du Cavalier Stigliani à Rostock (ou Venise) en 1637. in-12. chés Wallop. 6. *le Bluteau* pour son Moulin, à Venise en 1642. chés Pasoni, 7. *le Vaisseau* pour aller découvrir les vols & les malversations du Stigliani au nouveau Monde, &c. Ce Pere a fait encore sur le même sujet d'autres Ouvrages qui n'ont peut-être pas encore vû le jour. Et l'on peut dire que son exemple anima plusieurs autres Ecrivains Italiens, les uns à la défense, les autres à la Censure de l'Adonis, de sorte que les Partis différens

l'*Occhiale* & divisée en quatre parties, trois desquelles il supprima, n'ayant voulu publier la quatriéme qu'après la mort du Marin, & pour faire voir qu'il ne l'avoit pas attenduë pour commencer son Ouvrage, il mit à la tête une declaration de plusieurs hommes de Lettres au nombre de neuf, qui certifioient tous avoir lu cette quatriéme partie, long-tems avant la mort du Marin, & même l'un d'entre eux de les avoir luës toutes quatre. Voila les préliminaires de l'édition de cet *Occhiale* dont parle Baillet.

1. Lorenzo Crasso t. 1. Elog. d'Huom. Letterat. pag. 213. 214.

Girol. Ghilini, tom. 1. Teatr. d'Huom. Letter. pag. 100. 101.

Le Cavalier Marin.

rens que cette querelle a formés ne font pas encore accommodés, & ils pourront bien subsister tant que durera la guerre entre l'Eglise & le Siécle.

Il suffit de remarquer que le Stigliani étoit presque le seul à soutenir le choc de tant d'Adversaires, que ce n'étoit pas même l'interêt du bien public qui lui faisoit prendre la plume, & qu'il ne songeoit peut-être qu'à se vanger du Cavalier Marini depuis qu'il s'étoit brouillé avec lui après une assés longue amitié qu'ils avoient entretenuë ensemble, même par des témoignages qui sont encore publics aujourd'hui dans leurs Ecrits. Quoiqu'il en soit, le Stigliani ne demeura point muet & sans replique; & pour faire voir qu'il ne succomboit point à la multitude de ses Antagonistes, il ne se contenta pas d'augmenter son *Occhiale*, mais il en fit une Apologie, & répondit non seulement à Aleandre, à Villani, & à Errigo, mais il laissa encore d'autres Ouvrages en mourant contre les autres défenseurs de Marini & les commit aux soins du Prince de Gallicano.

Voilà une partie des troubles que l'*Adonis* du Cavalier Marin a déja causés dans la République des Lettres, mais on peut dire que c'est peu de chose auprès de ceux qu'il excite tous les jours dans les esprits de ses Lecteurs, & des désordres qu'il met dans leurs cœurs.

Les autres Ouvrages de Marini ont eu aussi leurs Censeurs, sa Galerie a été examinée séparément dans un Livre particulier qui fut publié en Italie à Pise en 1648. sous le titre de la *Galleria dell' inclito Marino* par Paganino Gaudenzio Suisse de Nation, mais Professeur à Pise, qui avoit neuf ans auparavant publié un Discours Apologétique pour la Poësie du même Marini à Florence, & qui se trouve dans son *Instar Academicum*. Et le Sieur Nicodemo témoigne que Gaudenzio a remarqué un grand nombre de fautes dans cette Gallerie (3).

* *L'Adone Poëma del Cavalier Marino* in-fol. *in Parigi* 1623. —— *Del medesimo la Galeria* in-12. *Venetia* 1635. — *La Lira, nel Rime*, in-12. *Venetia* 1616. —— *La Sampogna, divisa in Idillii, favolosi, & pastorali*, in-12. *Paris.* 1620. *

THEOPHILE VIAUT,

Connu seulement sous le nom de Theophile. Poëte François mort l'an 1625.

Theophile Viaut.

1405. C'Etoit ici naturellement sa place, mais il s'est glissé je ne sai comment ci-après, dans ce même volume *numero* 1418. où je prie le Lecteur de l'aller chercher.

ANDRE' SALVADOR,

Poëte Italien, sous Gregoire XV. & Urbain VIII.

André Salvador.

1406. SAlvador est un des plus excellens Auteurs d'Opéra qui soient jamais monté sur le Théâtre des Italiens. On n'avoit encore rien vû de plus doux ni de plus délicieux que les Piéces qu'il composa, qu'il mit en musique, & qu'il fit representer par le fameux Loredo Vittorio de Spolete, qui seul étoit capable de donner la vie aux piéces les plus inanimées. C'est ce qui releva extrémement le goût des Piéces de Salvador qui étoient déja excellentes d'ailleurs; parce qu'il sembloit avoir été formé de la nature tout exprès, pour cette espéce de Poësie Dramatique (4).

Les principales de ses Piéces sont, *Medore*, *Flore*, & sainte *Ursule*, mais la derniére a remporté le prix sur les deux autres, Salvador s'y est surpassé lui-même: & l'on peut dire qu'il s'y étoit épuisé après y avoir fait entrer toutes les graces, les beautés & les délicatesses dont l'esprit humain est capable.

JE-

Nicol. Toppi Biblioth. Napolitan. & Leonard. Nicodem. in Additionib. ad eam. De Alexandro Leo Allatius lib. de Apib. Urban. ubi de Gasp. de Simeonib.

De Angelico Aprosio Mich. Justiniani & Raph. Sopran. in Scriptorib. Ligur.

2. ¶. C'est dans ce livre intitulé *Confiderazioni di Maestro Fagiano &c.* qu'il a traité avec la pétulance qu'on a dite Dante, Pétrarque, l'Arioste, & le Tasse.

3. Leonard Nicodem. Addizioni copios. alla Biblioth. Napolit. pag. 115. col. 1.

4. Janus Nicius Erythr. in Pinacothec. 1. cap. 53. pag. 64.

JEROME PRETI,

De Boulogne, Secretaire du Cardinal François Barberin durant l'Ambassade d'Espagne, mort à Barcelone, l'an 1626. le 6. d'Avril. Poëte Italien.

Jerôme Preti.

1407. CEt Auteur tient encore aujourd'hui son rang parmi les bons Poëtes d'Italie. Le Bumaldi témoigne (1) qu'il est un des plus connus & des plus frequentés d'entre les Modernes; que tout le monde a été curieux de le lire; qu'on l'a traduit en diverses Langues, & qu'on l'a imprimé en diverses Villes de l'Europe.

Effectivement il étoit né Poëte, de sorte que quelques efforts qu'il fit, il ne pût venir à bout de tourner son inclination vers l'étude du Droit, c'est pourquoi il suivoit son génie, qui se portoit aux Vers. Le Rossi trouve qu'il est un peu trop hardi dans ses figures & dans l'expression de ses pensées, & qu'il donne trop de licence à son imagination (2).

La plus estimable de toutes les piéces de son Recueil au jugement des connoisseurs, est l'Idylle de *Salmacis*. C'étoit aussi celle pour laquelle l'Auteur se déclaroit ouvertement au préjudice de tout le reste.

BERNARD DE BALBUENA,

Castillan, natif de Val-de-Pennas au Diocèse de Tolède, Evêque del Puerto-Rico, ou Port-Riche, aux Isles de l'Amerique, mort devant Lopé de Vega (3). Poëte Espagnol.

Bernard de Balbuena.

1408. BAlbuena est peut-être un des meilleurs Poëtes que l'Espagne ait produits, quoiqu'il soit un des moins connus. L'on a de lui un Poëme Heroïque imprimé à Madrid in-4. l'an 1624. sous le titre d'*El Bernardo, ô Victoria de Roncesvalles*; des Bucoliques, au nombre de dix Eglogues, à Madrid l'an 1608. in-8. sous le titre de *Siécle d'or dans les bois d'Eriphile*; & un autre Ouvrage mêlé de Vers & de Prose, sous le titre de la *Grandeur du Mexique* à Madrid en 1604. in 8.

Ces Ouvrages sont aujourd'hui ensevelis dans la poussiére des Boutiques & semblent être destinés à la pâture des vers. C'est ce que Dom Nicolas Antonio (4) ne peut considérer sans concevoir une juste indignation contre le mauvais goût ou la negligence du siécle. Car si l'on examine sur tout son *Bernard*, l'on y trouvera, dit-il, de la majesté & de l'élevation dans les Vers, de la fécondité & de l'invention, une varieté qui plaît infiniment, une netteté & une pureté de style qui ne le rend inférieur à aucun Ouvrage de ce genre. Ses comparaisons sont justes, ses descriptions riches & élégantes, ses traits de Géographie & d'Astronomie si exacts qu'on s'imagine voir les objets de ses propres yeux, & qu'on n'a plus de question à faire sur ces points. De sorte qu'on peut dire qu'il a passé tous les Poëtes Espagnols de fort loin, dans l'art de representer les choses au vif.

BELMONTE CAGNOLO,

Poëte Italien, de la Romandiole (5).

Belmonte Cagnolo.

1409. LE Rossi qui l'avoit connu fort particuliérement, nous le dépeint (6) comme un fou achevé, plein d'idées extravagantes, qui changeoit continuellement d'opinions, d'état de vie, & de résolutions, mais qui ne laissoit point d'avoir de l'esprit & de l'invention.

Les Poësies que nous avons de lui ont quelques impressions de ce caractére. Elles sont mêlées de bien & de mal; on y trouve du ridicule & du grave, de l'impertinence & de la justesse, de la sotise & de la sagesse; mais on y voit presque partout regner la vanité & la légéreté de son

1. Jo. Anton. Bumald. Minerval. Bonon. Civium Academ. seu Biblioth. Bononiens. pag. 91. 92. ad ann. 1610.

2. Janus Nicius Erythræus Pinacoth. 1. num. 24. pag. 47. 48.

Girolam. Ghilini part. 1. Teatr. d'Huom. Letterat. pag. 125. 126.

Lorenzo Crasso, Elog. d'Huom. Letterat. tom. 2. p. 140. 141. &c.

3. ¶. L'an 1627.

4. Nic.

Belmonte Cagnolo.

son esprit, dont ses Poësies saintes ne sont pas même exemtes.

Il se croyoit égal & supérieur même au Tasse pour les Vers, il se moquoit de Petrarque & de tous les Poëtes Toscans qu'il regardoit sous ses pieds. Il ne croyoit pas qu'on pût rien trouver de comparable à son Poëme sur la *Destruction d'Aquilée*, qu'il fit à la vérité en Vers héroïques, mais il se fit sifler d'un commun consentement dans l'Académie Romaine des Humoristes.

Il y a pourtant quelque érudition & quelques sentimens de piété dans les Vers qu'il a faits sur saint *Julien* Martyr, le B. *Laurent Justinien* Patron de Venise, saint *Alexis*, sainte *Madeleine*, la *fin différente du Juste & du Pécheur*, les cinq *Mystéres du Rosaire*, qui sont l'Annonciation, l'Assomption de la sainte Vierge, la Fête de Noël, sa fuite en Egypte, l'entretien de Jesus-Christ au Temple avec les Docteurs à l'âge de douze ans.

Mais la meilleure Piéce qu'il ait fait est son *Testament*. Ce qui fait voir que son esprit ne faisoit que meurir, lors qu'il fut enlevé du monde, âgé d'environ 74. ou 75. ans.

J'oubliois presque de dire, que Mr. Menage a remarqué une chose assés particuliére dans son Poëme d'*Aquileja distrutta*, où il dit qu'il n'y a pas une rime qui se trouve repetée en aucun des chants, quoiqu'il soit composé de vingt chants (7).

JANUS GRUTERUS,

D'Anvers, né l'an 1560. le 3. de Decembre, mort en sa maison de Bernheld, près d'Heidelberg au Palatinat, l'an 1627. le 20. de Décembre, âgé de 66. ans 9. mois & dix-sept jours. Poëte Latin.

Janus Gruterus.

1410. LEs Vers Latins de Gruterus ont été recueillis sous le titre d'*Essais Poëtiques*, & ont été publiés à Heidelberg l'an 1587. in-8. On y trouve entre les autres, quatre livres d'Elégies, un d'Epigrammes, & d'autres Piéces de diverses espéces.

Baltasar Venator témoigne (8) que comme ce sont des productions de différent âge, elles sont aussi d'un mérite différent, mais qu'elles portent pourtant toutes le caractére de leur Auteur qui est une douceur naturelle.

Quoiqu'il ne fît point profession particuliére de la Poësie, & que ses Vers ne soient que les fruits de ses divertissemens, ils ne laissent pas d'être accompagnés de quantité des traits de cette sagesse qu'il faisoit paroître dans sa conduite & dans ses occupations les plus sérieuses.

* *Mr. Baillet auroit du parler ici des Recueils des Poëtes Latins que* Gruter *a compilés sous le titre de* DELITIÆ POETARUM, *après les avoir cité en tant d'endroits dans ses* Jugemens sur les Poëtes. *Il savoit sans doute que* Janus Gruterus *avoit déguisé son nom sous l'Anagramme* Ranutius Gherus (9), *ainsi que sous les quatre lettres initiales* A. F. G. G. *qu'il a mises à la tête des* Delitiæ Poëtarum Germanorum, *lesquelles lettres doivent signifier* Antuerpianus Filius Guillelmi Grutheri: *ou en les lisant à rebours* Grutherus Guillelmi Filius Antuerpianus. *Comme la plus grande partie des Poëtes qui composent ces Recueils ne se trouvent point ailleurs, j'en donne ici la liste dans l'ordre observé par Gruter, & je renvoie à la page du Recueil où ils se trouvent.* *

DE-

4. Nic. Anton. Bibl. Scriptor. Hisp. Tom. 1. pag. 372. 173.
5. ¶. Vers l'an 1630.
6. Janus Nicius Erythr. Pinacoth. 1. num. 8. pag. 19. 20. & seqq.
7. Gilles Menage, Additions & changemens aux Observations sur Malherbe pag. 592.
8. Baltasar Venator. in Panegyric. Gruteri pag. 258. 259. tomo 1. Memor. Philosoph. nostri seculi per Henning Witten.
9. Voyés le Diction. de Bayle au mot Gruterus Remarque I.

DELITIÆ ITALORUM POETARUM hujus superiorisque ævi Illustrium, Collectore Ranutio Ghero.

PARS PRIMA.

Fri-

Omnes in-16. *Francofurti*. 1608.

PARS SECUNDA.

Omnes in-16. *Francofurti.* 1608.

NB. *Tous les Auteurs du* Carmina Illustrium Poëtarum Italorum *de* Matth. Toscanus 2. *vol.* in 18. Lutetiæ 1577. *sont compris dans la liste ci-dessus.*

DELITIÆ C. POETARUM GALLORUM, hujus superiorisque ævi Illustrium, collectore Ranutio Ghero.

PARS PRIMA CONTINENS OPERA

Francofurti 1609.

PARS SECUNDA.

Mem-

Francofurti 1609.

PARS TERTIA.

Omnes Francofurti in-16. 1609.

DELITIÆ C. POETARUM BELGICORUM hujus superiorisque ævi Illustrium Collectore Ranutio Ghero.

PARS PRIMA.

PARS SECUNDA.

Omnes in-16. *Francofurti*. 1614.

PARS TERTIA.

PARS QUARTA.

Juſti

DELITIÆ POETARUM GERMANORUM hujus superiorisque ævi Illustrium Collectore A. F. G. G.

PARS PRIMA.

PARS SECUNDA.

PARS TERTIA.

PARS QUARTA.

PARS QUINTA.

Georg.

PARS SEXTA.

Omnes in-16. *Francofurti.* 1612.

DELITIÆ POETARUM HUNGARICORUM, *à Joh. Philippo Pareo.*

Francofurti in-16. 1619.

DELITIÆ POETARUM SCOTORUM hujus ævi Illustrium, Arturo Jonstono Collectore.

PARS PRIMA.

David

PARS SECUNDA.

Amsterdami in-12. 1637.

DELITIÆ QUORUMDAM POETARUM Danorum collecta & in II. Tomos divisa à Frederico Rostgaard.

PARS PRIMA.

PARS SECUNDA.

NB. *On a encore* Deliciæ Poëtarum Anglicanorum in Græcum vers. *in*-8. Oxoniæ 1658. *

In-12. 2. *vol. Lugduni-Batavorum.*

Mr. DE MALHERBE,

(*François*) Gentilhomme Normand, natif de Caen, marié en Provence, mort l'an 1628. âgé de 73. ans, Poëte François.

Malherbe. 1411. MR. de Malherbe est considéré comme le Pere de la Poësie Françoise, & on peut dire que tous les Poëtes de notre Langue qui ont paru avant lui ont trouvé leur tombeau dans ses vers. Ses Ouvrages Poëtiques ne sont pas un gros volume, quoiqu'on les ait divisés en six Livres. Ils consistent en quelques paraphrases de Pseaumes, en Odes, Stances, Sonnets, & en quelques Epigrammes; & ils ont été imprimés en diverses formes jusqu'en 1666. que parut l'édition de Mr. Menage.

Il faloit à la France un Homme d'une résolution aussi ferme que lui, pour entreprendre de reformer la Poësie Françoise & la remettre dans les bornes de la simplicité & de la modestie; & tout autre qui auroit eu moins bonne opinion de sa propre suffisance y auroit perdu le courage.

Malherbe prévoyoit qu'il auroit presque autant d'envieux & d'ennemis qu'il y avoit de Poëtes vivans de son tems, & de Partisans pour ceux qui étoient morts: mais loin de se rebuter, il se trouva soutenu & animé par le désir d'acquerir de la gloire ou de la distinction dans le monde, & s'étant assuré du goût de son siécle, c'est-à-dire de la portion la plus pure des honnêtes gens de son tems, il ne douta plus du succès de son entreprise. Dans l'espérance de remporter une victoire importante sur la barbarie, il travailla d'abord à purifier notre Langue & à la fortifier (1), ce qu'il éxécuta par le retranchement qu'il fit des vieux mots qui la rendoient impure & fort imparfaite.

Malherbe. Se voyant suivi & appuyé dans cet essai par diverses personnes judicieuses, il tourna sa Critique sur la Poësie, & afin que ses vers pussent servir de témoignage à sa doctrine, il s'appliqua à les garantir de cette dureté & de cette rudesse qui se trouve dans ceux des meilleurs Poëtes d'entre ses Prédécesseurs.

Ronsard & du Bellay qui avoient joint d'ailleurs une force de génie prodigieuse & une rare doctrine à la profession des vers, n'avoient pas eu tout le soin nécessaire pour se rendre agréables; & comme la fin de la Poësie est de plaire autant que d'instruire, il semble qu'ils ne s'étoient attachés qu'à l'une de ces deux parties, & qu'ils avoient crû pouvoir négliger l'autre avec d'autant plus d'assurance qu'ils savoient que les oreilles de leurs tems n'étoient pas fort délicates (2), ni des Juges fort sévéres. La passion qu'ils avoient pour les Anciens étoit cause qu'ils pilloient leurs pensées plutôt qu'ils ne les choisissoient, & que mesurant la suffisance des autres par celle qu'ils avoient acquise, ils employoient leurs Epithétes sans se donner la peine de les déguiser pour les adoucir, & leurs Fables sans les expliquer agréablement, ne considérant pas d'assés près la nature des matiéres ausquelles ils les faisoient servir.

Malherbe sût bien profiter de ce mauvais éxemple. Il se rendit plus circonspect sur la suite facheuse qu'avoient eu leurs fautes, & il devint plus scrupuleux en ce point qu'ils n'avoient été. Il remarqua aussi, dit M. Godeau (3), que Desportes, Bertaut, & le Cardinal du Perron ayant apporté à la Poësie toute la politesse dont ils étoient capables, ou qu'ils jugeoient necessaire pour la mettre dans l'état de sa perfection, il pouvoit bien à leur éxemple chercher de nouvelles graces pour parer

1. Char. Sorel, Traité de la connoissance des bons Livres pag. 375. de la L. Fr. & Tr. du nouveau Langage François Chap. 4. pag. 395.

2. ¶. Les Poëtes qui ont précédé Malherbe ont mis dans leurs vers toute la politesse alors connuë. C'est une chimére de dire que Ronsard, par éxemple, savoit que les oreilles de ses Lecteurs n'étoient pas fort délicates. Il ne pouvoit juger de cette délicatesse que par la sienne propre. Le tems d'écrire avec plus d'élégance, de douceur & d'agrément n'étoit pas encore venu. Ronsard & du Bellay n'ont pas senti la dureté de leur élocution.

3. Discours de M. Godeau Ev. de G. & de V. sur les Oeuvres de Malherbe.

Malherbe. parer nos Muses qu'il voyoit si cruellement deshonorées, & les retirer d'entre les mains de tant de petits monstres qui leur faisoient insulte.

Les licences qu'il a évitées, soit pour l'addition, soit pour le retranchement des syllabes dans les mots; la sévérité qu'il a gardée dans l'emploi des Rimes & tant d'autres régles dont on lui reproche l'invention, sont des chaînes à la vérité; mais on doit les appeller plutôt des ornemens convenables à leur séxe, que des marques honteuses de leur servitude. Et quand l'on avoueroit qu'elles sont captives, il est certain que cette nouvelle prison leur est plus avantageuse que leur ancienne liberté. Il n'y a eu que ceux qui les ont voulu faire parler comme des Filles débauchées, qui ont voulu condamner cette sévérité dont elles font profession depuis cette réforme de Malherbe que Mr. Despreaux nous a dépeinte en ces termes (1):

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence:
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux régles du devoir.
Par ce sage Ecrivain la Langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le Vers sur le Vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidéle
Aux Auteurs de ce tems sert encor de modéle.
Marchés donc sur ses pas, aimés sa pureté,
Et de son tour heureux imités la clarté.

Cette vigoureuse éxactitude que Malherbe a observée dans sa maniere d'écrire, a obligé ses plus grands ennemis d'avouer qu'il étoit au moins excellent versificateur. C'est toute la louange qu'il a pû obtenir de leur courtoisie, & ils n'ont point fait difficulté de lui refuser la qualité de véritable Poëte; en quoi ils ont fait connoître leur aveuglement, leur injustice & leur mauvais goût, puisqu'au jugement de Mr. Huet (2) il n'y a jamais eu de Poëte, même parmi les Grecs & les Romains qui ait mieux mérité ce titre que lui, soit à cause de son génie qu'il appelle *divin*, soit à cause de l'heureux tour qu'il a fait prendre à notre Langue pour la renfermer dans la mesure des vers, après l'avoir purgée des taches & l'avoir tirée des grossiéretés de sa premiére barbarie.

Malherbe. Mr. Godeau ne s'est pas contenté de dire la même chose que Mr. Huet, mais en examinant les injustes reproches de ses adversaires, il a fait voir que Malherbe a été non-seulement un véritable Poëte, mais encore un des plus excellens d'entre les véritables. Car s'il est vrai que l'Art de la Poësie n'est qu'une imitation de la Nature, il n'est pas aisé de trouver dans le genre de vers, qu'il a embrassé un autre Poëte qui l'ait mieux imitée. Il represente toutes choses avec une naïveté toute singuliere, il observe la bienséance très-religieusement, il explique les anciennes fables de fort bonne grace & d'une maniére plus couverte & plus fine que ceux qui avoient passé parmi nous pour de véritables Poëtes avant lui; il employe même des fables de sa propre invention avec un merveilleux artifice. Outre cela il rend son style si éclatant par les figures qui l'embellissent, lorsque son sujet le demande; & si délicat, quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut reconnoître que jamais homme ne modera la chaleur de son esprit avec plus de jugement, & ne mérita mieux la qualité d'excellent Poëte Lyrique (3).

Mr.

1. Nic. Boil. Despreaux de l'Art Poëtique chant 1. Vers 131. & suiv.
2. Petr. Dan. Huetius, lib. de Claris Interpretib. pag. 185.
3. Ant. God. au Discours de ci-dessus à la tête de l'édition de Malh. par M. Ménage.
4. Gill. Ménage, Préface sur les Ouvrages de Malherbe avec ses Observ.
5. Jean L. Guez de Balzac, Entretien XXXI. pag. 319. de l'édit. in-12. d'Hollande.

6. Go-

Malherbe.

Mr. l'Abbé Ménage n'a point été d'un sentiment different de celui des deux Prélats que nous venons de rapporter. Il dit (4) que la justesse des pensées de Malherbe, la noblesse de ses expressions, la varieté de son style, & sur tout ce *je ne sai quoi*, qui se voit, qui se sent, & qui ne se peut exprimer, lui donnent le premier rang parmi les Poëtes François.

Quoique Malherbe ne se soit pas rendu l'idolâtre ni l'esclave des Anciens comme avoient fait Ronsard, du Bartas, du Bellay & les autres, il n'a point laissé de prendre leur ordre & leur artifice, & il a encheri même sur leurs pensées, & les a mises au goût de notre nation sans leur faire perdre aucune de leurs graces. Il s'est enrichi de leurs dépouilles, il s'est paré de leurs ornemens, mais avec tant d'adresse, qu'il faut avoir bonne vuë pour les distinguer d'entre ceux qui sont à lui. En un mot il les a pris pour ses guides, jugeant sans doute que pour être capable de produire quelque chose d'excellent, il en faut prendre les semences dans les livres de ces Anciens, les lumiéres des Modernes auprès des leurs ne pouvant passer souvent que pour de véritables ténébres dans ces sortes d'exercices où ils ont été nos Maîtres.

Aussi Mr. de Balzac nous apprend-il que Malherbe les imitoit fort volontiers; mais il ajoute (5) que ses imitations ne sont pas violentes, qu'elles sont fines & adroites, & qu'il ne gâte point les inventions d'autrui en se les appropriant. Ce qui n'étoit que simplement bon dans le lieu de son origine, dit-il, devient meilleur dans Malherbe par le transport qu'il en fait. Il va presque toujours au-delà de son éxemple, & dans une Langue inférieure à la Latine, son François égale ou surpasse le Latin.

Mais il n'y a personne parmi tous ces Anciens qu'il ait plus heureusement imité qu'Horace dont il a parfaitement representé le génie & le caractére dans ses Odes & dans ses Stances, qui méritent aussi le nom d'Odes, puisqu'elles semblent avoir été faites pour être chantées (6). Et ce n'est point le flater de dire, que sous prétexte de vouloir imiter un ancien Poëte, il l'a surpassé en divers endroits comme l'ont remarqué Mr. de Balzac, Mr. Ménage & quelques autres Critiques (7). On peut dire aussi qu'on lui trouve l'esprit de Seneque en divers endroits; il l'avoit beaucoup étudié & traduit même en notre Langue, c'est ce qui lui avoit rendu ses sentimens plus familiers, & qui a contribué beaucoup sans doute à rendre sa Poësie si touchante, si animée & si consolante lors qu'il parle de la mort ou des adversités de la vie. Enfin Malherbe n'a pas dédaigné même d'imiter les Modernes, parmi lesquels Mr. Colletet a remarqué quelques Italiens & quelques Espagnols (8). Mais il en usoit partout avec son choix & sa discretion ordinaire; de sorte qu'il n'étoit pas moins le Maître de ses Auteurs que de son Art, & l'on peut dire qu'il a fait plus d'honneur aux Auteurs qu'il a imités qu'il n'en a reçu de secours. Je n'en excepterois pas même le Stace Auteur de la Thebaïde, s'il étoit bien constant que Malherbe se le fût proposé comme un modéle qu'il eût voulu suivre. Mr. de Racan son ami & son disciple l'a dit dans les Memoires qu'il a laissés pour faire sa Vie. Mr. Ménage nous l'a confirmé dans ses Observations, & il en rapporte deux éxemples dans ses Additions & ses Corrections. Cependant Mr. Mosant de Brieux écrivant à Mr. Turgot de Saint Clair, nous fait assés connoître que la chose a peu de fondement. Le caractére de Malherbe, dit cet Auteur, est éloigné de celui de Stace autant que le Ciel l'est de la Terre, & il n'est pas aisé de comprendre comment Mr. de Ra-

6. Godeau, Disc. Balzac pag. 319. de ses Entr. Ménage & divers autres Critiques François de ce siécle.

7. Entretiens de Balzac de la comparaison de Ronsard & de Malherbe. Observat. de Ménage pag. 541. &c.

8. Guillaume Colletet au Discours de l'Eloquence & de l'imitation des Anciens pag. 33. 34. à la fin de son Art Poëtique &c.

9. Colletet dans l'endroit cité ne nomme aucun Auteur Espagnol que Malherbe ait imité.

Malherbe. Racan a pû dire (1) que notre Poëte François faisoit de ce Poëte Latin son modéle & ses délices. L'un est Poëte Lyrique, l'autre est Poëte Heroïque; l'un jouë du luth, l'autre bat le tambour. Malherbe est doux & réglé; Stace est emporté & violent. Le premier est une riviére qui coule paisiblement dans son lit; le second est un torrent qui se précipite parmi les rochers. Celui-là est animé d'un feu pur & tout céleste, continuë l'Auteur; celui-ci, dit Scaliger, est un furieux & un phrénétique. Ce n'est pas que Stace n'ait ses charmes, mais ses beautés & celles de Malherbe sont toutes différentes, car l'on voit en celui-ci un visage serain, & une Majesté douce & tranquile; au lieu que Stace n'a rien que de terrible, & qu'il a mis tous ses charmes dans un certain air belliqueux & plein de fierté.

Il est donc hors d'apparence que Malherbe eût voulu choisir Stace pour son Maître & son Directeur, & quoiqu'il ne se soit point borné à un seul Auteur pour s'en faire un éxemple à suivre, on peut dire après Mr. de Brieux qu'Horace étoit son unique Patron & le seul modéle sur lequel il vouloit se former. C'étoit, dit-il, l'ami du cœur de notre Poëte, il ne se contentoit pas de l'avoir dans son cabinet, il l'avoit encore sous le chevet de son lit, sur sa toilette, aux champs, à la ville, & il l'appelloit ordinairement son Bréviaire, comme le racontoit souvent Mr. de Grentemesnil qui l'avoit connu particuliérement (2).

C'est donc principalement à Horace que Malherbe étoit redevable de ce qu'il avoit acquis hors de son propre fonds. Mais outre l'avantage qu'il a eu quelquefois sur son Maître, on peut dire qu'il y a une gloire qui lui est propre & particuliére, à laquelle les étrangers ou ceux qu'il a pû imiter n'ont point eu de part. C'est celle qui fait la distinction & la différence essentielle de sa Poësie d'avec celle de tous les autres. Mr. de Breves, ou Mr. de la Fontaine (3) nous marque assés bien cette différence (4). Elle consiste, dit-il, en trois choses qui font son caractére particulier. La premiere est le tour & la chûte de ses Stances; la seconde est l'arrangement des paroles d'où procéde l'harmonie & la netteté de ses vers; la troisiéme est l'expression qui non-seulement est noble, mais Poëtique & hardie, sans qu'on y puisse remarquer rien d'étrange, rien qui choque l'oreille ou l'imagination, ni rien qui déplaise. Ce sont ces excellentes qualités plus que toutes les autres qui ont élévé Malherbe au-dessus de tous nos Poëtes François, & peut-être ne seroit-il pas aisé de nous faire voir parmi les Nations étrangéres un Poëte en qui elles se trouvassent en pareil dégré.

L'Auteur que je viens de citer, ajoute que toutes ces qualités jointes à la beauté de la Rime dans Malherbe, causent un plaisir sensible aux personnes même les plus grossiéres, & qu'on ne peut s'empêcher de l'admirer, lorsqu'on voit dans tous ses vers de la Majesté & de la force accompagnée d'une douceur perpetuelle, d'une beauté qui n'a rien que de mâle, & de graces qui n'ont rien d'efféminé.

Mais après avoir accompagné ceux qui ont publié les excellentes qualités de Malherbe, il faut voir si nous pourrons suivre ceux qui ont tâché de découvrir les parties foibles & les endroits défectueux de ce Poëte.

On peut accorder à ses envieux qu'il a fait paroître trop de vanité dans ses vers, sans pourtant convenir avec eux qu'il en étoit moins bon Poëte. Au contraire si nous en croyons Mr. Ménage (5), cette vanité est tout-à-fait, sinon essentielle, au moins bienséante aux Poëtes. Malherbe avoit dit de lui-même en parlant au Roi Louis XIII. dans un Sonnet:

Mais

1. ¶. Il l'a dit parce qu'il savoit la chose d'original. Malherbe trouvant dans Stace plusieurs de ces pensées brillantes qu'aime la Poësie Françoise, pouvoit fort bien les habiller à la Françoise, & se les approprier par le tour. C'est par cette même raison que le Grand Corneille préféroit Lucain à Virgile.

2. Mosanti Epist. ad calcem 2. partis Poëmatum pag. 109.

3. ¶. Pierre le Petit en 1671. imprima un Recueil de Poësies Chrétiennes & diverses en 3. vol. in-12. Messieurs de Port-Royal, qui sous le nom de Lucile Hélie de Bréves avoient fait ce Recueil, y mirent une Préface. La Fontaine le dédia au Prince de Conti

Malherbe.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayés pour témoin,

Connoissés-le, mon Roi, c'est le comble du soin

Que de vous obliger ont eu les Destinées.

Tous vous savent louer, mais non également.

Les Ouvrages communs vivent quelques années,

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Malherbe avoit parlé à la Reine Marie de Medicis dans des sentimens semblables:

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifferemment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes,
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes:
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Il avoit dit encore en s'addressant au Roi dans une Ode:

Quelle sera la hauteur

De l'Hymne de ta victoire,

Quand elle aura cette gloire

Que Malherbe en soit l'Auteur?

Enfin, soit qu'il parlât à nos Rois, soit qu'il parlât aux premiéres personnes de la Cour, il n'avoit pû s'empêcher souvent de vanter ses vers, de se préférer à tous les autres Poëtes, & de se faire l'Auteur de l'immortalité de ceux dont il chantoit les louanges. Mr. Ménage qui en a rapporté divers éxemples, dit que bien que Malherbe mérite toutes les louanges qu'il se donne lui-même, il ne se les donne pas tant à cause qu'il les mérite, que parce qu'il sied bien aux Poëtes de se louer, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes étant un effet de leur enthousiasme.

Malherbe.

Mais ce privilége de Poëte auquel Mr. Ménage a voulu avoir grande part pour lui-même, ne paroît pas encore assés autorisé ni universellement reconnu. C'est ce que Mr. Gueret (6), Mr. Pradon (7) & quelques autres Critiques nous ont fait connoître, & le premier de ces Auteurs n'a point jugé Malherbe excusable de ce que, sans se contenter d'être le premier Maître de notre Langue & le premier de nos Poëtes qui avoient paru jusqu'alors, il vouloit encore le publier lui-même, au lieu de laisser aux autres la liberté d'en penser ce qu'ils voudroient.

C'est par un mouvement de cette vanité Poëtique, qu'il traitoit Ronsard & Desportes avec la derniere hauteur, il ne pouvoit s'empêcher de les maltraiter de paroles tout morts qu'ils étoient, il les deshonoroit par tout à cause de leurs fautes, il tâchoit d'abolir leur mémoire par une ingratitude d'autant plus lâche que ces Auteurs infortunés ne lui avoient fait jamais que du bien. Et il faut que cet orgueil qui lui faisoit mépriser tous les autres Poëtes, ait été bien public, puisqu'il a été même remarqué par les étrangers (8).

La vanité n'est point le seul défaut moral qu'on ait remarqué dans les Poësies de Malherbe. Quelques-uns ont voulu y trouver encore des marques de quelque bassesse d'ame & de quelques attaches trop intéressées, qui lui ont même ôté quelquefois les sentimens naturels de l'humanité. Mais je pense que ce reproche n'a point d'autre fondement que l'Epitaphe d'un de ses parens nommé Mr. d'Is (1), dont

Conti par une trentaine de vers, & y ajouta en prose l'Avertissement qui suit la Préface.

4. Avertissement, mis à la tête du Recueil de Poësies Chrétiennes & diverses, fait par de la Fontaine ou de Breves in-12.

5. Gill. Ménage dans ses Observations sur les Poësies de Malherbe pag. 331.

6. L'Auteur anonyme du Parnasse reformé pag. 77. item 79. 80.

7. Pradon dans ses nouvelles Remarques anonym. contre les Ouvr. de D.....

8. Johan. Jacob. Hofman in Lexico Universali pag. 975. & ex eo Georg. Math. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov.

Malherbe. (1), dont il étoit héritier, dans lequel il a témoigné souhaiter de voir toute sa parenté au tombeau pour avoir tout le bien de sa famille; voici les vers de Malherbe sur ce sujet:

> Ici dessous gît Monsieur d'Is.
> Plût or à Dieu qu'ils fussent dix!
> Mes trois sœurs, mon Pere, & ma Mere,
> Le grand Eleasar mon Frere;
> Mes trois Tantes, & Monsieur d'Is.
> Vous les nommé-je pas tous dix?

Mais comme nous nous soucions peu des défauts des Auteurs qui ne font tort qu'à eux-mêmes, & qui ne se gagnent pas ordinairement par la lecture de leurs Ouvrages, nous ne devons compter parmi ceux de Malherbe qui peuvent être préjudiciables à nos mœurs que cette galanterie qui se trouve répanduë dans plusieurs de ses vers, & quoiqu'elle y soit plus honnête & moins choquante que dans la plupart des autres Poëtes, elle n'y est peut-être pas moins à craindre, & ses impressions guéres moins dangereuses.

On s'est attaché davantage à la recherche des defauts de sa composition, & plusieurs ont voulu se signaler dans la censure des fautes qu'il a faites contre les régles de l'Art Poëtique. Le P. Rapin qui reconnoît d'ailleurs (2) qu'il a eu un génie merveilleux pour l'Ode, qu'il a été le premier de nos Poëtes François qui ait joint la pureté au grand style, & qu'il est encore aujourd'hui le modéle que doivent suivre ceux qui veulent réussir, dit que comme c'est lui qui a commencé la reforme de notre Poësie, c'est-à-dire, la maniére de lui donner sa véritable forme, il n'a pû la porter jusques dans sa perfection, & qu'il y a bien de la prose dans ses vers (3).

D'autres n'ont pas goûté ce tour trop aisé, & sa maniére de parler qui leur a paru trop naïve, & si on le peut dire, trop naturelle. L'Historien de la guerre des Auteurs, dit que la facilité que Malherbe affectoit dans ses vers & la simplicité de ses expressions remplirent la Cour de Rimeurs. Chacun à son éxemple vouloit être Poëte, & le devenoit sans peine. On avoit crû jusqu'alors qu'il falloit être savant & mysterieux pour faire des vers. Ronsard & les autres avoient rendu la Poësie inaccessible aux ignorans. Mais Malherbe en la remettant dans un état naturel a donné lieu à ceux qui n'avoient pas son talent de passer à des extrémités opposées, sous prétexte de le vouloir imiter (4).

Le Cavalier Marin étant en France avoit eu quelques habitudes avec Malherbe, & sur la connoissance qu'il avoit de sa Poësie, il sembloit l'accuser de trop de sécheresse. Mr. de Balzac qui est notre garant de la pensée de Marin, assure (5) que Malherbe disoit les plus jolies choses du monde; mais qu'il ne les disoit point de bonne grace & qu'il étoit le plus mauvais *Recitateur* de son tems; qu'il gâtoit ses beaux vers en les prononçant, outre qu'on ne l'entendoit presque point à cause de l'empêchement de sa Langue & de l'obscurité de sa voix. Il crachoit pour le moins six fois en recitant une Stance de quatre vers. Ce qui fit dire au Cavalier Marin, qu'il n'avoit jamais vû *d'Homme plus humide, ni de Poëte plus sec.*

Mr. Ménage prétend néanmoins que cette sécheresse que Marin qui étoit la fécondité même attribuë à Malherbe, ne se trouve point dans ses Ouvrages. Car ce n'est pas, dit-il, être stérile que de se servir deux fois d'une même pensée dans un si grand nombre de vers (6). Homére & Virgile répétent souvent, non-seulement les mêmes choses, mais les mêmes vers. Il faut pourtant avouer que Malherbe aimoit beaucoup les répétitions d'un même mot & d'une même Epithéte dans une même phrase, quelquefois aussi d'une même rime & d'une même locution, comme l'a remarqué le même Mr. Mé-

1. ¶. C'est une assés froide plaisanterie qui ne doit pas être prise à la lettre.
2. René Rapin, premiére partie des Réfléxions sur la Poëtiq. Réflex. xxx. &c.
3. Le même aux Réfléx. partic. n. 30.
4. Gueret de la guerre des Auteurs pag. 117. &c.
5. Balzac, Entretien xxxvii. pag 360. de l'édition in-12. d'Hollande.
6. G. Ménage, Observat. sur le second Livre des Poësies de Malherbe pag. 329.

7. Ob-

Malherbe. Ménage dans divers endroits de ses Observations sur notre Poëte.

On a compté encore parmi les défauts de Malherbe le peu de goût qu'il avoit pour le chant des vers, ce qui ne convient nullement aux qualités nécessaires à un véritable Poëte Lyrique comme il étoit. Mr. de Racan avoit appris autrefois à Mr. Ménage, qu'effectivement Malherbe n'avoit point d'oreille pour la Musique, & qu'il n'a jamais pû faire de vers sur les airs que les Musiciens lui donnoient (7); aussi ne s'est-il fait de beaux airs sur ses chansons qu'on a tant estimées qu'après sa mort (8). C'est sans doute par une suite de ce peu de disposition pour les doux airs qu'on l'a accusé de n'être point assés touchant ni assés pathétique. L'Auteur que je viens de louer, dit (9) que Malherbe étoit sans doute un grand Poëte, & de qui l'on pouvoit dire, comme Quintilien l'a dit de Stésichore, qu'il soutenoit avec sa Lyre le poids de la Poësie Epique; mais qu'il n'étoit *ni tendre ni passionné*. Il a pourtant remarqué quelques endroits de notre Poëte qui font voir qu'il pouvoit l'être, s'il le vouloit, & qui ont toute la tendresse & la passion possible.

Quelques-uns ont publié aussi que Malherbe n'avoit pas le discernement excellent pour les choses qui nous sont venuës de la bonne antiquité: que c'est par ce défaut qu'il a été accusé, quoiqu'un peu trop legérement, de préférer le Poëte Stace à tous les autres Latins, d'avoir eu plus d'inclination pour lui, & de l'avoir imité même plus volontiers que les autres. On n'a point goûté non plus cette affectation qu'il a fait paroître pour les termes étrangers & les noms propres des lieux & des personnes de l'Antiquité dont il prenoit plaisir de faire des rimes nouvelles, & dès ce tems-là Théophile se mocquoit avec assés de raison de certains Poëtes qui s'étudioient à l'imiter en ce point. Il disoit:

Ces esprits mandians d'une veine infertile, Malherbe.
Prennent à tous propos ou sa rime ou son stile;
Et de tant d'ornemens qu'on trouve en lui si beaux,
Joignent l'or & la soye à de vilains lambeaux.....
Ils travaillent un mois à chercher comme à *Fils*
Pourra s'apparier la rime de *Memphis*,
Ce *Liban*, ce *Turban*, &c.

Il seroit ennuyeux de parcourir dans le détail les autres défauts qu'on a imputés à Malherbe. Ceux qui voudront s'en instruire pourront consulter le Livre des Remarques que Mr. Chevreau a fait sur notre Poëte (10). Mr. Rosteau témoigne qu'ayant communiqué ces Remarques ou plutôt ces Censures à Mademoiselle Scudery, elle lui fit connoître après les avoir lûës qu'elle étoit fort surprise. Cette docte & judicieuse Demoiselle avouoit qu'il pourroit bien y avoir quelque chose de répréhensible en quelques endroits des Poësies de Malherbe, mais elle ne pouvoit s'imaginer sérieusement, que ce célébre Poëte eût donné matiére à tant de corrections, & qu'en tout cas Malherbe ne devoit pourtant rien perdre des louanges qu'il avoit justement méritées d'ailleurs.

L'indulgence avec laquelle Mr. Pellisson considére les fautes de Malherbe, n'est pas moins raisonnable que la conduite de cette Demoiselle. Il dit (11) que s'il est permis de faire comparaison des choses saintes avec les prophanes, on peut rapporter les fautes de Malherbe comme des éxemples, de même que l'Ecriture rapporte celles des Saints pour consoler ceux qui ont trop de régret de faillir, & les empêcher de perdre le courage.

Qui doutera donc que ce n'est qu'afin de nous rendre sages aux dépens de Malherbe, que Messieurs de l'Académie Françoise entreprirent d'éxaminer ses fautes? Ils

7. Observ. sur le troisiéme Livre pag. 401.
8. Observ. sur le cinquiéme Livre p. 436.
9. Observ. sur le même cinquiéme Livre, pag. 480. 485.
Item pag. 582. 583. 368. 369. 321. &c.
10. *. Remarques sur les Oeuvres Poëtiques de Mr. de Malherbe par Mr. Chevreau in-4. à Saumur 1660. Voyés aussi le *Chevraana*, & les Oeuvres mêlées du même. *
11. P. Pelliss. Font. Rélation histor. de l'Académ. Franç. pag. 173. &c.

Malherbe. Ils s'y occupérent avec une application digne de leur gravité dans le tems de leur loisir : mais ce loisir ne leur permit pas d'éxaminer plus d'une de ses piéces, qui les occupa seule depuis le neuviéme jour d'Avril, jusqu'au sixiéme de Juillet de l'an 1638. c'est-à-dire, près de trois mois. Ce tems même ne leur suffit pas pour voir toute la piéce, & de vingt & une Stances de six vers qu'elle contient, ils furent obligés de laisser les quatre derniéres, à cause qu'ils furent surpris des Vacations qui survinrent bientôt après, comme nous l'apprend le même Auteur.

Cette piéce que ces Messieurs ont renduë encore plus célébre par leur censure est la premiére du second Livre de Malherbe, & c'est *la Priére qu'il fit pour le Roi Henri le Grand allant en Limousin*. Ils ne furent point long-tems sans se persuader que s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois „ que les vers „ n'étoient jamais achevés, c'est sans „ doute dans la lecture de ceux de Mal- „ herbe „. A peine y a-t-il une Stance où ils n'ayent rencontré quelque chose qu'ils eussent bien souhaité de changer, si cela leur eût été possible en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, & ce tour inimitable de vers qu'on trouve par tout dans ces excellens Ouvrages. Il n'y eût qu'une Stance des dix-sept qu'ils examinérent, à laquelle ils ne trouvérent rien à redire. Mr. Pellisson a remarqué qu'il est pourtant échappé quelque chose à leur éxactitude & à leur Critique judicieuse, & toutes les réfléxions que ces Messieurs firent durant trois mois sur une piéce de cette importance, tombérent sur quelque locution impropre; sur une faute d'impression dont ils ont bien voulu charger le pauvre Malherbe, & dont ils ont fort bien découvert le mal, sans en avoir pû trouver le remède, ni même la source, & sur quelque adjectif en *é* masculin mal placé (1). Tous ces Messieurs ne témoignérent pourtant pas toujours une fermeté d'Aréopagites ni un désintéressement uniforme & propre à des juges incorruptibles durant tous les trois mois que dura l'éxamen de la piéce. La tendresse pour Malherbe amollit le cœur à quelques-uns d'entre eux, l'impatience en saisit quelques autres, & Mr. Pellisson nous fait connoître que Mr. de Gombaud & Mr. de Gomberville particuliérement, ne pouvoient souffrir qu'avec une espéce d'indignation que la Compagnie censurât ainsi les Ouvrages d'un grand personnage après sa mort. En quoi ces deux Messieurs trouvoient quelque chose de cruel & d'inhumain, malgré les témoignages que leurs trente-huit Confréres donnoient de leur modération & de l'innocence de leurs intentions.

Innocence *pour* Insolence.

Mr. Ménage rapporte une chose qui peut servir à confirmer la vérité d'un fait si mémorable, & à faire voir la fidélité des Registres de l'Académie d'où Mr. Pellisson l'a tiré. Il témoigne (2) qu'il avoit ouï dire à Mr. Gombaud que durant son Directorat ces Messieurs ayant opiné plusieurs jours avec parade pour condamner une des Stances de cette piéce, quand son tour vint pour opiner, ce qu'il devoit faire le dernier en qualité de Directeur, il ne dit autre chose, sinon, *Messieurs, je voudrois l'avoir faite.*

Après tout, Messieurs de l'Académie n'ont pas choisi la piéce la plus importante d'entre celles de Malherbe pour en faire le sujet de leurs occupations critiques, quoiqu'elle puisse passer pour une des belles, & qu'elle ait mérité à son Auteur la bienveillance du Roi Henri le Grand. S'ils eussent voulu choisir la plus belle ils auroient pris sans doute l'Ode sur *le Voyage du Roi Henri IV. à Sedan*, du moins est-elle l'une de celles que Malherbe estimoit davantage ; comme Mr. Ménage l'avoit appris de Mr. de Racan (3). En effet elle est fort belle, dit cet Auteur. Les vers de sept à huit syllabes dont elle est composée sont éxtrémement harmonieux; & quoiqu'ils soient petits, ils sont beaucoup plus propres à exprimer de grandes choses dans le genre Lyrique, que ceux de huit à neuf, de dix à onze, & de douze à treize.

Mais si ces Messieurs eussent voulu choisir

1. Le même Auteur pag. 180. 181. & dans les pages précédentes.
2. G. Ménage, Observ. sur le 2. Livre de Malherb. piéce 1. pag. 292.
3. Le même, Observ. sur le 3. Livre pag. 304. &c.
4. Guill. Colletet, au Disc. de l'Eloquence pag. 34. &c.

Malherbe. choisir la plus répréhensible & la plus propre à la censure d'entre les Piéces de Malherbe, ils n'auroient pas manqué de prendre le Poëme *des larmes de saint Pierre*, qui est une imitation ou une traduction de celui du Tansille dont nous avons parlé en son lieu. Il est vrai que la Piéce au rapport de Mr. Colletet (4) fit pleurer toute la Cour du Roi Henri III. avec saint Pierre, mais après tout, l'Auteur n'y est pas si poli que dans ses autres Ouvrages. Aussi le composa-t-il étant encore fort jeune, dans un tems auquel le bon goût n'étoit pas encore devenu le maître du siécle, & où notre Langue n'étoit pas encore dans sa liberté naturelle. Mr. Ménage avoit ouï dire à Mr. Guyet & à Mr. de Racan, que Malherbe desavouoit ce Poëme (5). On ne peut pas nier, dit cet Auteur, qu'il n'y ait beaucoup de belles choses: & comme Longin a dit de l'Odyssée, que c'étoit un Ouvrage de vieillesse, mais de la vieillesse d'Homere, on peut de la même maniére assurer de la piéce sur les larmes de saint Pierre, que c'est un Ouvrage de jeunesse, mais de la jeunesse de Malherbe. Néanmoins il y a remarqué ailleurs une faute de jugement qui lui est commune avec plusieurs Poëtes Chrétiens de ces derniers tems qui ont eu l'indiscrétion de mêler les choses profanes dans des sujets qui sont purement de notre Religion.

* Poësies de Malherbe avec les Observations de Mr. Ménage, nouvelle édition augmentée des Remarques de Mr. Chevreau, de la Vie de Malherbe, de ses Lettres, de sa Traduction du XXXIII. Livre de Tite-Live, & de son Eloge par Mr. Godeau, *sous presse*. *

LOUIS DE GONGORA ET D'ARGOTE,

Natif de Cordouë, Poëte Espagnol, mort dans son pays le 23. Mai 1628. âgé de 55. ans.

Louïs de Gongora. 1412. GOngora étoit sans contredit le plus beau génie que l'Espagne eût jamais produit pour la Poësie jusqu'alors. Mais par une humeur bien differente de celle des Poëtes du commun, il ne se fit connoître qu'après sa mort.

Ses Ouvrages sont posthumes, on en a recueilli ce que l'on a pû, & on les a publiés à Madrid plus d'une fois in-4. en 1654. à Bruxelles en 1659. in-4. & ailleurs; ils comprennent des Sonnets, des Chansons, des Romances, des Dizains & des *Letrilles*, quelques piéces de longue haleine, des vers Lyriques, quelques-uns d'Héroïques, une Comédie, & quelques morceaux d'Ouvrages commencés.

Il n'y a point de Poëte de quelque espéce que ce soit, auquel, selon le sentiment de Dom Nic. Antonio (6) Gongora n'ait pû donner de la jalousie, parce qu'au lieu qu'ils ont partagé entre eux les excellentes qualités que demande la Profession du *Divin* Art de la Poësie, il avoit réuni en sa personne toutes ces perfections ensemble avec tant de bonheur, qu'il en porte encore aujourd'hui la qualité de Prince des Poëtes Espagnols.

Jusqu'alors on n'avoit vû dans l'Espagne, dit le Bibliothecaire du pays, que des Poëtes bornés, & pour ainsi dire des *demi-Poëtes*. Les uns n'avoient eu que de l'abondance & de la facilité; les autres s'étoient retranchés dans la seule pureté du langage: quelques-uns avoient tâché d'acquérir de l'érudition & de se former sur le modéle des Anciens; & quelques autres ne s'étoient distingués que par la force & par les nerfs de leurs discours.

Gongora se laissa passer volontiers dans quelques-unes de ces qualités, & sur tout dans celle que chacun d'eux possédoit éminemment, jugeant par éxemple que la trop grande abondance & la facilité excessive est souvent contraire à l'enthousiasme & à la Majesté Poëtique, & que la pureté trop scrupuleuse ne s'accommode pas facilement avec le désir qu'un Ecrivain doit avoir d'augmenter & d'enrichir sa Langue maternelle. Mais il a pris un caractére d'écrire si nouveau & si extraordinaire, & il est parvenu à un genre de sublime si particulier, que ses ennemis même

4. après l'Art Poëtique.
5. G. Ménage, Observ. sur le 1. Livre de Malh. pag. 257. Item 278. 279.
6. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 2. pag. 29. 30.
Item in Præfation. ejusdem Operis p. 23.
Item in tomo 1. Biblioth. ejusd. p. 192. & alibi non semel.

Louis de Gongora.

même n'ont pû lui faire l'injustice de le rabaisser jusqu'à le réduire à l'égal des autres, & qu'ils ont reconnu qu'ils n'avoient personne à lui opposer, soit pour sa noblesse, son élévation & sa force dans ce qu'il a fait d'Héroïque, soit pour la beauté du génie, la délicatesse & les agrémens qui charment les Lecteurs dans ses piéces Lyriques, soit enfin pour le sel, la naïveté, l'enjoument, l'air naturel & les rencontres ingénieuses qui se trouvent dans ses piéces Satiriques & Comiques.

Il a fait peu d'Ouvrages par rapport à sa grande capacité Poëtique, mais il a fait ce peu avec une exactitude achevée, & toutes les piéces ausquelles il a eu le loisir de mettre la derniére main, sont limées & fort polies. Il a introduit quantité de mots Latins dans sa Langue, & il les a employés fort à propos; de sorte que ceux de sa nation comptent encore aujourd'hui parmi les obligations dont ils lui sont redevables, celle d'avoir étendu les bornes de la Langue Espagnole, & de l'avoir enrichie de beaucoup de choses nouvelles.

Quelques-uns ont voulu nous persuader qu'il étoit tombé dans l'obscurité & dans l'embarras par l'affectation qu'il a fait paroître pour remplir ses vers de figures, & de tous les artifices que la Rhétorique peut suggérer, & par le fréquent usage des fables qu'il y a fait entrer. C'est ce que Mr. Rosteau nous a voulu marquer sans doute, lorsqu'il a dit dans ses Mémoires (1) que Gongora s'est engagé à un certain style que les Espagnols appellent *Culto*, qui veut dire, relevé & poli, mais qui tombe tout en pointes, en métaphores & en transpositions qui pour la plupart sont obscures & difficiles, même aux Espagnols naturels les plus entendus. Il ajoute que le Prince d'Esquilache dont les Oeuvres Poëtiques ont été imprimées depuis environ cinquante ans a trouvé beaucoup à redire à cette maniére d'écrire.

Mais D. N. Antonio estime que c'est ce caractére extraordinaire qu'il a pris, qui fait toute sa distinction & toute sa gloire; qu'on doit moins s'étonner qu'il se soit élevé si fort au-dessus du langage ordinaire des hommes, lorsqu'on se laisse persuader qu'il y a de la divinité dans l'art des Poëtes; & qu'à juger de ce qu'auroient fait les Dieux vivans sur la terre au siécle d'or par les marques qu'il a laissées de son enthousiasme dans ses écrits, il est très-probable que ces Dieux auroient pris le langage de Gongora pour le leur, & l'auroient parlé tout Espagnol qu'il est, sans craindre qu'on le confondît avec celui des hommes, & qu'on les prît pour des Espagnols.

Louis de Gongora.

Les grands hommes de la force & de l'élévation de notre Gongora sont si fort au-dessus du commun, qu'il est plus aisé de les admirer que de les imiter. Il en coûte toujours à ceux qui ont la folie de les vouloir suivre, lors même qu'ils ont le bonheur de les atteindre, car nous n'avons pas coutume d'admirer ceux qui deviennent fous par imitation, ils sont souvent l'objet de notre risée dans le tems même que les premiers fous qui leur ont donné l'exemple de s'égarer, & de s'écarter si fort de la Raison humaine, sont le sujet de notre admiration. Il est encore arrivé pis aux foibles imitateurs de Gongora, puisqu'ils n'ont pas même pû suivre son ombre.

Au reste on peut dire que la partie dominante de Gongora est le caractére Satirique, comme l'ont remarqué les deux Critiques que j'ai déja cités, & il a fait connoître par la maniére dont il a attaqué les têtes couronnées qu'il étoit incapable de foiblesse & de lâcheté. Dom Nicolas dit dans la Préface de sa Bibliothéque, que si cet heureux génie se fût tourné au genre Epique, l'Espagne n'auroit pas sujet de porter envie à la Gréce pour Homere, au pays des Latins pour Virgile, ni aux Italiens pour le Tasse.

Comme il a eu beaucoup d'ennemis ou d'envieux, il a eu aussi des défenseurs en grand nombre. Un des premiers, & des plus zélés, fut Dom Joseph Pellizer de Sala-

1. Rosteau, Mem. ou Sentimens sur quelques Ouvrages qu'il a lûs pag. 71.

2. ¶. Il mourut à Modéne le 28. d'Aout 1646. non pas en prison, comme dit Baillet, mais *Onorevolmente qual visse*, toujours honoré & estimé, malgré les mauvais offices que ses ennemis avoient tâché

Louis de Gongora.

Salazar, qui bien qu'encore fort jeune alors, entreprit la défense de ses Poësies & de sa personne dans un livre en Langue vulgaire, qui a pour titre *Leçons solemnelles sur les Ouvrages de D. Louis de Gongora.*

Christofe de Salazar Mardonès, fit la même chose dans les Commentaires qu'il donna en 1636. sur la Tragédie de *Pirame & Thisbé* de notre Auteur; dont il fit aussi une Paraphrase avec une Défense fort ample.

Mais il n'y a personne qui ait rendu un service plus signalé à Gongora, que Dom Garzia de Salcedo Coronel qui donna une édition fort correcte de ses grands Vers, c'est-à-dire, de tout ce qu'il a fait hors les Vers de huit syllabes, & qui les expliqua par de doctes Commentaires. C'étoit la premiére édition qu'on eût vû correcte, toutes les précedentes avoient été pitoyables, parce que la premiére étant posthume & remplie de fautes, leur avoit servi de modéle. Et quoique l'édition de Bruxelles soit belle pour le papier & les caractéres, elle n'est pourtant pas assés fidélement imitée de celle de Salcedo, & il y manque quelques piéces.

Dom Nicolas Antonio compte encore parmi ceux qui ont entrepris la défense & la justification du style figuré de Gongora Dom François d'Amaia, Dom Martin d'Angulo & Pulgar, Martin Vasquez Sirvela, & Jean-François André Ustarroz, qui a donné aussi une longue liste de tous ceux qui ont fait les Eloges de Gongora & qui en ont jugé avantageusement.

LE COMTE FULVIO TESTI,

De Modene, fils d'un Fripier, mort dans la prison de son Pays, accusé d'intelligence avec les Espagnols (2).

Fulvio Testi.

1413. LE Testi passe aujourd'hui pour le Prince des Poëtes Lyriques de toute l'Italie. Ses Odes sont renfermées en un Recueil qui se divise en trois parties; on voit aussi une Tragédie de lui, sous le titre d'*Isola d'Alcina*, un Drame ou un Opera sur le jour de la naissance, un Poëme de l'*Italie*, l'Arsinde, ou la Généalogie des Princes d'Este qui n'est point achevée, un Poëme sur la conquête des Indes qui n'est que commencé.

C'est celui de tous les Italiens qui s'est approché le plus près des Anciens pour le genre Lyrique, qui est entré le mieux dans leur esprit, & qui s'est le plus heureusement imprimé leur caractére, comme nous en assure le Crasso (3).

Le Sieur Vittorio Rossi, dit que le Testi a fait voir par son exemple, combien la nouveauté du style accompagnée de la raison & du jugement, est capable de gagner le cœur des hommes & de s'insinuer dans leurs esprits. Il prétend (4) que c'est le premier qui ait entrepris de faire passer dans la Langue Italienne les Odes des meilleurs Poëtes d'entre les Grecs & les Latins, & qu'il y a parfaitement réussi, ayant sû joindre à toute l'élégance dont sa Langue maternelle est capable, toute la gravité & la magnificence de l'expression qu'on a trouvée dans le Poëte Stace.

Comme il avoit un génie tout extraordinaire pour la Poësie, il crut qu'il devoit le faire connoître en évitant de prendre les routes ordinaires que les autres Poëtes ont coutume de suivre. Il se fraya donc un nouveau chemin, qui n'avoit jamais été batu de personne, au sentiment du Rossi. La nouveauté de son style & de ses maniéres, frappa d'abord toute l'Italie, mais comme elle étoit accompagnée de mille agrémens, & soutenuë par la solidité des choses, elle fut reçuë sans obstacle & approuvée sans déliberation par les Académies, les Universités & les Savans, répandus dans le Pays. Ce qui fit un préjugé si favorable pour le Testi, que tout ce qui venoit de lui ou qui portoit son nom depuis ces premiers essais, étoit embrassé aussi-tôt avec des témoignages d'étonnement & de joie toute extraordinaire,

ché de lui rendre auprès de son Prince, dit le Crescimbeni pag. 424. de son Commentaire sur son Hist. de la Poësie vulgaire part. 2. du 2. vol.

3. Lorenzo Crasso, tom. 1. Elog. d'Huom. Letterat. pag. 386. 387.

4. Jan. Nicius Erythræus Pinacothec. 3. num, 57. pag. 213. 214. 215.

Fulvio Testi.

naire, & que les jeunes gens sur tout se faisoient un devoir de prendre pour leur guide & leur modéle celui qui n'en avoit pas pris pour lui.

La sympathie joignit au Testi quantité de gens de mérite, comme le Cesarini, le Ciampoli & plusieurs autres beaux esprits de ce siécle qui donnérent si fort dans ces nouveautés, qu'ils rejettoient presque tout ce qui n'étoit pas écrit dans ce style, & ne faisoient point difficulté de condamner de mauvais goût, de bassesse, & de trop de simpl cité les Auteurs Anciens & Modernes qui avoient écrit naturellement, avec pureté, sans obscurité & sans faste. Ils gâtérent ainsi la plupart des gens de Lettres qui s'addonnoient à la Poësie dans l'Italie, & comme ils s'étudioient particuliérement à gagner les personnes les plus distinguées, ils osérent publier que le Pape Urbain VIII. étoit entré dans leur parti. Mais il paroît aujourd'hui que c'étoit simplement pour se faire honneur qu'ils en usoient ainsi, car nous ne trouvons rien dans les Poësies de ce Pape qui se sente de ces affectations nouvelles.

Au reste les Sectateurs du Testi ne furent pas aussi heureux que lui. Ils purent bien imiter ses défauts, mais ils ne purent passer plus loin, ni atteindre à ce point d'excellence qui faisoit tout son mérite; de sorte que quelque esprit qu'il paroisse dans leurs Ouvrages, ils n'ont jamais été dans l'approbation publique, au lieu que les Ouvrages du Testi se font encore admirer aujourd'hui: & on les lit avec autant de plaisir qu'on ait jamais fait, parce que toutes ses affectations & ses irrégularités sont comme cachées sous diverses beautés, & qu'il y a une véritable grandeur sous son air fastueux.

Ce qu'il y a encore de remarquable dans les Poësies du Testi, c'est que les sujets sérieux y sont traités d'une maniére plaisante & fort agréable, & qu'au contraire les matiéres joyeuses & galantes s'y trouvent ménagées avec quelque sorte de gravité, & dans un air de majesté qui est capable de surprendre un Lecteur qui s'imagineroit qu'il n'y a que la maniére simple & grossiére de débiter une galanterie qui pourroit lui faire du tort.

* *Fulvio Testi*, *Raccolta Generale delle Poësie* in-12. *Modana* 1653. —— *Poësie Liriche del Fulvio Testi* in-4. *Modana* 1627. *

HERMAN HUGUES ou HUGON,

Jésuite, né à Bruxelles, l'an 1588. mort de peste à Rhinberg, le 10. Septembre de l'an 1629. âgé de 41. ans, Poëte Latin.

Herman Hugues.

1414. CEt Auteur est plus connu par le petit volume de ses Vers, que par le grand nombre des autres Ouvrages qu'il a faits en Prose, quoiqu'il y en ait parmi ces derniers qui lui ont acquis la réputation de bon Ecrivain.

Nous avons ses Vers sous le titre de *Pieux Desirs*, divisés en trois Livres, dont le premier contient *les gemissemens de l'Ame Penitente*, le second *les Vœux de l'Ame sainte*, le troisiéme *les soupirs de l'ame amante*. L'Ouvrage est accompagné d'Emblêmes assés ingénieuses & de réfléxions touchantes des Peres de l'Eglise.

Ce sont des Vers Elégiaques pleins de piété & de tendresse, & l'Ouvrage pourroit peut-être servir d'objection aux maximes de nos prétendus Maîtres de l'Art Poëtique qui veulent nous persuader qu'il n'y

1. Ol. Borrich. Dissert. de Poët. Lat. 5. n. 161. pag. 144. & alii passim.

2. Nicol. Boil. Despr. Art. Poëtiq. Chant 4. Vers 88. & suiv.

3. Nouvell. de la Rep. des Lettres de l'an 1684. au mois d'Octobre, Article 5.

4. ¶. Si Baillet qui n'avoit que 57. ans quand il est mort, en eût vécu onze ou douze de plus, il auroit eu le plaisir de voir le Commentaire qu'il souhaitoit, du mérite duquel on peut juger par l'amitié & l'estime qu'un aussi bon connoisseur qu'étoit Despréaux avoit pour le Commentateur. L'explication de l'endroit où il est parlé de Motin, fait voir que ce n'est pas l'Abbé Cotin, comme l'a cru Baillet, mais le véritable Pierre Motin de Bourges que le Poëte a eu en vuë. Cependant Motin étant alors un Auteur enseveli, à vrai dire, dans l'oubli, & qu'on ne pouvoit pas dire qui glaçât ses Lecteurs, n'en ayant point, d'ailleurs excusable par les défauts de son siécle; on croit qu'il y auroit eu plus de sel d'avoir par Motin désigné Cotin, d'autant plus que Cotin & Bergerac ayant été contemporains,

Herman Hugues. n'y a que l'amour profane ou de la créature qui puisse entrer dans la belle Poësie, & y dominer.

La Versification y est assés heureuse; on y remarque de la facilité & de l'abondance qui peut aider principalement les jeunes gens à amplifier les sujets qu'ils ont à traiter (1); les fréquentes digressions y font une variété agréable, & le style en est assés rond & assés plein; mais le tour des Vers n'est pas toujours naturel, l'expression n'y est pas égale, tantôt il est élevé & tantôt il tombe & rampe fort bas, ce qui ne s'accorde pas bien avec le caractére de la matiére qu'il a choisie & qui veut être toujours exprimée noblement.

On juge aussi qu'il a fait trop d'honneur aux Divinités & aux Personnages de la Fable Païenne de les representer quelquefois soit dans ses Vers, soit dans ses Emblêmes sous prétexte d'embellir son sujet.

* *Hermanni Hugonis Pia Desideria Emblematibus, & Elegiis illustrata* in-8. *Antuerpiæ* 1624. *

Mr. MOTIN,

Poëte François, du tems de Malherbe & du Satirique Regnier.

Motin. 1415. Motin n'étoit pas un Poëte tout-à-fait méprisable, mais il avoit un peu trop de flegme & trop peu de feu. Mr. Despréaux en parle comme d'un Poëte froid & morfondu en ces termes (2).

— Un froid Ecrivain ne fait rien qu'ennuyer.

J'aime mieux Bergerac, & sa burlesque audace

Que ces Vers où Motin se morfond & nous glace.

Ce passage me fait songer à ce que Mr. Bayle a dit quelque part (3) du sel de la Satire qui demande qu'on ne s'explique pas toujours clairement. „ Les allusions „ un peu cachées, dit-il, y ont une gra„ ce merveilleuse pour les gens d'esprit ". En effet qui auroit cru que Mr. Despreaux en voulant désigner un Poëte vivant de son tems ait rencontré si fort-à-propos par le changement d'un C. en une M. un autre Poëte dans la même Langue, dans le même siécle, & peut-être dans le besoin de subir un jugement semblable. Cependant le mystére sera cause un jour que le veritable Motin pourra passer pour un autre, si l'on ne le révéle, aussi-bien que les autres de la même nature, dont Mr. Despréaux a voulu remplir une partie de ses Satires, c'est ce qui a fait souhaiter à quelques-uns d'y voir des Commentaires du vivant de l'Auteur, & de sa main même pour plus grande fureté (4).

Mais pour revenir au véritable Motin, il paroît par une Satire de Regnier (5), qu'il n'étoit pas un de ces *Poëtes à la douzaine* de son tems (6), ni de ceux qui

Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse;

qu'il étoit Poëte sans pourtant être fou, ce qu'on pouvoit mettre alors au nombre des raretés les plus singuliéres; & qu'il n'étoit pas de ces Poëtes sauvages qui offusquoient la nature & l'art de la véritable Poësie par leurs figures & leurs expressions ampoullées.

AL-

porains, le paralèle auroit été plus juste, & qu'après tout, quand Cotin n'auroit pas effectivement été un rimeur froid, on ne laissoit pas de le croire tel, sur l'idée que dans ses Satires Despréaux en avois donnée.

5. Regnier, Satire 4. à Motin, en différens endroits.

6. ¶. Balzac dans une de ses Lettres à Chapelain qui est la 5. du 6. livre dit qu'Henri IV. sur le récit qu'on lui avoit fait des Vers Latins du P. Théron Jésuite sur la naissance du Dauphin, commanda à Motin de les traduire. Ce qui fait voir que ce Poëte étoit en quelque considération à la Cour. Il étoit même un des Auteurs que l'Académie Françoise avoit dessein de citer dans le corps de son Dictionnaire suivant le premier projet. On pourroit croire qu'il auroit vécu au delà de 1640. sur ce que Paul Boyer pag. 592. de sa Bibliothéque Universelle imprimée en 1649. le qualifie *très-excellent Poëte François*. Ce qu'on peut dire de plus vrai de Motin, c'est que du tems que la Poësie Cynique étoit tolerée en France, on a vu de lui des Epigrammes assés divertissantes.

ALFONSE JEROME DE SALAS BARBADILLO,

Natif de Madrid, Poëte Espagnol, mort vers l'an 1630. (1).

Alfonse Jerome de Salas.

1416. SAlas étoit un des ornemens de la Cour d'Espagne sur la fin du regne de Philippe III. & le commencement de Philippe IV. C'étoit le tems le plus florissant pour la Langue Espagnole qui étoit alors dans son plus grand éclat, & au point le plus proche de sa perfection. Salas contribuoit à l'y maintenir par la beauté naturelle de son génie, par son éloquence & par son savoir. C'est ce qui paroît assés par le grand nombre de ses Poësies dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque Espagnole de D. Nicolas Antonio (2). Je me contenterai de remarquer qu'outre le Recueil de ses *Rimes Castillanes*, il a donné quelques *Poësies héroïques* sur des sujets de piété, & beaucoup de *Comédies* imprimées séparément en diverses années.

C'est principalement dans ces derniéres Piéces qu'il a fait paroître son génie & le grand talent qu'il avoit pour exposer au jour la difformité des vices des Espagnols, & pour réformer les mœurs en divertissant agréablement. Car il avoit pour cet effet une adresse fort grande, le goût bon, & quelque chose de cette qualité si rare qu'on appelle *Urbanité*. Dom Nicolas Antonio ajoute que son style est net, clair, sans affectation, plein de sel, de douceur & d'agrémens.

LELIO GUIDICCIONI NOBLE LUCQUOIS,

Poëte Latin & Italien, vers l'an 1630. (3)

Alfonse Jerome de Salas.

1417. CEt Auteur a donné au Public diverses Poësies dont on trouve le catalogue dans *les Abeilles Urbaines* de Leon Allacci. Les principales d'entre ses Latines sont diverses *Elégies*, dont plusieurs ont été rassemblées en un volume particulier, un volume d'*Epigrammes*, une *Poëtique* en vers à l'imitation d'Horace & de Vida, & quelques Piéces volantes. Les Italiennes sont des *Octaves* ou Stances de huit vers, un Recueil de Poësies diverses en trois parties, & une traduction de l'Enéide de Virgile en Vers libres ou déliés sans rime, comme avoit fait le Commandeur Caro.

Lauro & Vittorelli ont parlé (4) avantageusement de lui comme d'un Poëte plein d'esprit, le premier dit que sa Poësie est assés ronde & assés coulante, le second le juge poli dans les Vers Latins, & savant dans les Italiens.

* *Lelio Guidiccioni Rime*, in-12. *Roma* 1637. *

THEOPHILE,

Surnommé VIAUT, Poëte François, mort à Paris après deux ans de prison dans la Conciergerie du Palais, l'an 1625. (5).

Theophile.

1418. LEs Poësies de Theophile parurent separément de son vivant, mais elles furent rassemblées après sa mort en deux Recueils différens qui ne renferment pas encore tout ce qu'il a fait, & ceux qui sont curieux de ces sortes de Monumens en conservent encore assés pour faire un autre volume, en y joignant ce que ses amis lui envoyoient dans sa prison.

Theophile pouvoit compter au nombre de ses disgraces celle d'avoir vécu en même tems

1. ¶. *Obitus Auctoris*, dit Dom Nicolas Antoine, *ante annum contigit* 1635. *quo anno scilicet CORONARUM illud opus jam laudatum* (c'est celui qui a pour titre Coronas del Parnaso, y Plato de las Musas) *posthuma ejus proles lucem typorum aspexit*.

2. Nicol. Ant. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 22.

3. ¶. Il mourut le 7. Juillet 1643.

4. Laurus in Orchestra & Victorellus in Recensione apud Leon. Allatium lib. de Apib. Urb. pag. 173. 174.

5. ¶. Baillet fort sujet aux expressions équivoques, semble avoir voulu dire que Théophile étoit mort à la Conciergerie du Palais de Paris après deux ans de prison; cependant il est sûr, comme Ménage l'a remarqué p. 359. du tom. 1. de l'Anti-Baillet c. 90. qu'il mourut à l'Hôtel de Montmorency. Le Mercure François dit que ce fut le 25. Septembre 1626. Il n'avoit que 36. ans. Mairet son intime ami fit imprimer en 1642. à Paris un Volume in-8. de ses Lettres Françoises & Latines, au-devant desquelles est son portrait avec la qualité de Gentilhomme de la Cham-

Theophile. tems que Malherbe qui l'obscurcissoit, au lieu qu'il auroit brillé un demi siécle auparavant. Ce n'est pas qu'il n'éblouît quelques personnes de son tems, & qu'il ne se trouvât dans Paris (6)

—— —— Des sots de qualité
Pour juger de travers avec impunité:
A Malherbe, à Racan préferer Theophile, &c.

En effet, Mr. Pellisson a remarqué (7) que Théophile avoit plus d'esprit que de jugement. Et le P. Rapin dit en un endroit de ses Réfléxions (8) que ce Poëte ne s'est piqué que d'esprit, & qu'il a fait son capital de son imagination. En un autre, il témoigne que par une trop grande affectation du style aisé, il tomba dans le puérile; que le fonds de son caractére étoit plutôt une fertilité d'imagination qu'une vraie fécondité d'esprit.

Le même Pere écrit encore ailleurs, que Théophile a des hardiesses heureuses à force de se permettre tout, & qu'il a le sens aussi petit qu'il a l'imagination grande (9).

Mr. Gueret estime qu'il avoit plus de talent pour les Stances que pour les autres espéces de vers (10), mais il n'en a pourtant pas trouvé le tour entiérement.

Il est inutile de parler du mauvais usage qu'il a fait des facultés qu'il avoit reçues de la nature pour la Poësie, ses Adversaires nous l'ont assés fait connoître, soit dans leurs écrits, soit dans leurs Prédications. Il mettoit dans leur nombre le P. Garasse, & c'est particuliérement contre les accusations de ce Pere, qu'il a fait l'Apologie que nous avons aujourd'hui au Recueil de ses Piéces de l'an 1627. avec sa Pasiphaë, &c. (11). Theophile.

GREGORIUS PORTIUS,

Italien, Poëte Grec & Latin, vers l'an 1630. ou 1631.

1419. CEt Auteur a fait un assés grand nombre de Poësies dans les deux Langues des Savans. Elles consistent en Odes, en Elégies, en Epigrammes, en Piéces diverses. Mais il réussissoit parfaitement dans le genre Lyrique (12). Gregorius Portius.

Jacques Biderman rapporté par Allatius, loue quelques-unes de ses Odes en vers Saphiques. Il dit qu'elles sont fort nettes, fort correctes; que ses vers sont limés, châtiés & polis, qu'ils sont agréables & nombreux, qu'il y a de l'érudition & de la bonne latinité: qu'il prend ordinairement des sujets capables de relever encore la dignité de sa Poësie. Quoique ses vers soient pleins, ils ne sont point enflés. Ce qui est d'autant plus remarquable qu'il vivoit dans un tems & dans un pays où c'étoit la mode d'écrire en style bouffant & ampoullé. Sa maniére est toute naturelle, sans contrainte & sans embarras, quoiqu'il soit exact jusqu'au scrupule pour observer les régles de la versification, & il paroît tant de facilité dans ses vers qu'il semble que les choses se sont présentées à lui d'elles-mêmes sans avoir été recherchées (13).

JE-

Chambre du Roi.
6. Nicol. Boil. Despr. Satire 9. Vers 173.
7. Paul Pelliss. Fontan. Relat. de l'Hist. de l'Acad. Franç. pag. 288.
8. René Rapin, Réfléx. génér. XVIII. sur la Poëtique, & dans le même Traité. XXXI.
9. Le même Auteur 2. Partie ou Réfléxion XXX. &c.
10. Gueret de la guerre des Auteurs, pag. 177. &c.
11. Mr. Pradon après Mr. Sorel témoigne que sa Tragédie de *Pirame & Thisbé* a bien réussi, & qu'elle lui a fait honneur.
12. ¶. Janus Nicius Erythræus Pinacoth. 3. n. 32. n'en parle pas si avantageusement à beaucoup près. Il dit que ce Portius, quoique né Grec, devint pour s'être trop attaché à l'étude de la Langue Latine entiérement incapable, soit en prose, soit en vers, de réussir dans la Greeque. Qu'à l'égard du Latin quoique l'on eût vu de lui des Poëmes d'une grande élégance, on n'avoit pas laissé d'y trouver des fautes de quantité.
13. Jac. Biderm. apud Leon Allat. in lib. de Apib. Urban. pag. 127. 128. 258. 250.

JEROME ALEANDRE,

Le jeune, natif de Frioul, Sécrétaire du Cardinal François Barberin, mort à Rome de la trop grande chére qu'il fit en France avec ses amis, lorsque son Maître y étoit Légat du S. Siége, Poëte Latin & Italien. Sa mort arriva l'an 1631. (1).

Jerome Aleandre. 1420. ON ne peut pas douter qu'Aléandre n'ait acquis de la gloire à faire des vers en l'une & l'autre Langue dont Leo Allatius a loué particuliérement les *Anacréontiques*, ou les divertissemens licentieux de sa jeunesse pour leur élégance & leur douceur (2). Mais il a fait des Ouvrages plus sérieux & plus capables de le rendre immortel, quoiqu'on puisse mettre au nombre de ses occupations les plus solides, la version ou Paraphrase qu'il a faite en vers Italiens des sept Pseaumes de la Pénitence. Le Rossi témoigne que ses Poësies aussi-bien que sa Prose ont beaucoup de pureté, d'élégance & de netteté (3).

On a diverses Piéces Latines de sa façon parmi celles des freres Amalthées dans l'édition de l'an 1627. Il s'en trouve encore ailleurs, & quelques-unes séparément, mais ses Poësies Italiennes sont recueillies en un volume.

ANTOINE MARIE SPELTA,

Né à Pavie le 19. de Mai de l'an 1559. mort dans son Pays, l'an 1632. au mois de Mars. Poëte Latin.

Antoine Marie Spelta. 1420. *bis.* CEt Auteur étoit assés estimé de son tems pour la Poësie Latine. on trouvoit dans ses vers de la douceur & de la gravité tout à la fois. (4) Ses vers Italiens n'ont pas eu le même succès.

NICOLAS VILLANI,

De Pistoie en Toscane, mort vers l'an 1632. ou quelques années après. Poëte Latin & Italien.

Nicolas Villani. 1421. LE jeune Villani qui descendoit de l'Historien de même nom, a acquis quelque réputation par ses vers Latins & Italiens qui sont pleins de génie & de feu Poëtique. Parmi ses Latins on estime ses Hendécasyllabes pour la pureté du style. Meursius loue généralement tous les vers qu'il a faits en cette Langue, & il dit qu'ils sont suffisans pour faire connoître qu'il étoit excellent Poëte & bon Philosophe (5).

La principale des Piéces Italiennes est le Poëme de *Florence défenduë* contre les Goths. Mais la mort l'empêcha de l'achever & de le polir. Ses proches le donnérent au jour, & en l'état qu'il est, il ne laisse pas de porter les marques de son Auteur, & l'on peut dire qu'outre les qualités qui sont communes à ce Poëme avec les autres Ouvrages du Villani, on y trouve de la grandeur & de la noblesse. Ce qui fait voir que l'esprit de cet Auteur étoit

1. ¶. Ce fut le 11. Mars 1629. selon le Crescimbeni pag 291. de la 2. part. du 2. vol. de son Commentaire sur l'Histoire de la Poësie vulgaire. Mais qu'il soit mort l'an 1629. ou l'an 1631. la difficulté de savoir s'il mourut de la trop grande chére qu'il fit à Paris, ou de celle qu'il fit à Rome. subsisteroit toujours selon Bayle, qui prétend que de la maniére dont Erythræus a rapporté la chose, il y a autant & plus de raison de croire que ce fut la trop grande chere qu'Aleandre faisoit à Rome qui le tua. Voici les termes d'Erythræus: *Sed qui itineris tam longi*, il entend le voyage d'Aléandre en France, lorsqu'il suivit le Cardinal François Barbérin Légat, *labores fortiter constanterque subiisset, pertulissetque, vim morbi ferre non potuit, ex frequentibus concænationibus compotationibusque cum amicis, & contubernalibus aliquot suis contractis, quos inter convenerat, ut tertio quoque die mutuis se conviviis exhilararent. Ces conventions*, dit Bayle, *de se régaler deux ou trois fois la semaine, sentent mieux des gens qui sont en repos chés eux que des Voyageurs: outre que le voyage que le Légat François Barbérin fit en France l'an 1625. ne dura que peu de mois & qu'Aléandre ne mourut qu'en 1631.* Pour moi je trouve fort juste l'explication de Baillet: qu'Aléandre ruina tellement sa santé pour avoir fait trop grande chére à Paris, qu'il lui en resta une indisposition, dont il mourut à Rome quelques années après. Les paroles d'Erythræus conduisent naturellement à ce sens: dire en effet qu'Aléandre qui avoit soutenu la fatigue du voyage de Rome à Paris ne put soutenir l'indisposition que lui causérent ses grands & fréquens répas avec ses amis: n'est ce pas dire qu'à la fin de ce voyage Aléandre se trouvant dans une Ville telle que Paris où la cuisine est excellente y fit un peu meilleure chére avec ses amis qu'il n'auroit dû, ce qui dans la suite altéra considérablement sa santé, & lui abrégea ses jours? Il y a, ce me semble, plus d'apparence à cela, qu'à supposer, comme fait Bayle, que ces Messieurs ne s'avisérent de se régaler tour à tour, que précisement après leur retour en Italie,

Nicolas Villani.

étoit propre à tout, & que s'il eût vécu plus long-tems il auroit pû rendre des services tout autrement considérables au Public (6).

Mais comme il étoit naturellement tourné à la critique, on n'est pas surpris de voir que ce qu'il a fait en ce genre tienne le premier rang parmi tous ses écrits, & ce qu'il y a de remarquable c'est que nonobstant la violence de son inclination qui le portoit à la censure & à la raillerie, il ne laissoit pas de disposer de son sel & de se rendre le maître de ses expressions. C'est ce qui paroît non-seulement dans les deux Piéces Italiennes qu'il a faites sous des noms supposés contre le Stigliani pour la défense de l'Adonis de Marin; mais encore principalement dans les deux Satires Latines & anonymes (7) sous les titres de *Nos canimus surdis*, & de *Dii vestram fidem*, dans lesquelles il reprend les vices de son siécle, & particuliérement les mœurs corrompuës de la Ville de Rome où il demeuroit, d'une maniére délicate, mais en même tems fort vive & fort piquante (8).

ANTOINE QUERENGHI,

Ou *Quærengius* de Padouë, Référendaire de l'une & l'autre signature, né l'an 1546. mort à Rome le 1. jour de Septembre de l'an 1633. âgé de près de 87. ans. Poëte Latin & Italien. Le Rossi lui donne plus de 90. ans, mais sans fondement.

Antoine Querenghi.

1422. IL y a peu de Savans qui ayent été dans une estime plus universelle des Gens de Lettres, & qui ayent fait plus d'amis parmi eux que Querenghi.

Le Catalogue de ses Ouvrages se trouve dans le livre des *Abeilles Urbaines* de Leo Allatius, dans le Théatre de Ghilini, & dans le second tome des Eloges de Thomasini. On y remarque six livres de vers Héxametres Latins, cinq de Rhapsodies de Poësies diverses dans la même Langue; un volume de Poësies Italiennes, & un Recueil d'autres Piéces de Vers dans la même Langue qu'il laissa parmi ses papiers manuscrits en mourant.

Tous ses amis ont donné tant d'encens à ses Poësies qu'elles en ont été comme offusquées; de sorte qu'il n'est presque pas possible d'en découvrir les traits distinctement, quand on les regarde à travers de cette fumée.

On peut dire après quelques-uns d'entre eux que Querenghi y a fait paroître assés de naturel & de facilité, que son style y est châtié, poli & fleuri, & que la beauté de ses pensées s'y trouve jointe avec les ornemens ordinaires de la versification; de sorte qu'il mériteroit son rang parmi les Anciens, & que ses seules Piéces Latines mêmes seroient capables de l'y conserver (9).

AN-

Italie, comme s'ils n'avoient pû s'en aviser avant que d'en être partis. De plus, Alexandre homme de Lettres de profession, bien loin de songer aux festins étant à Rome, où comme l'on sait, on vit fort sobrement, s'y appliquoit uniquement à la lecture & à la composition, au lieu qu'à la suite d'un Légat qui le défrayoit, il n'est pas surprenant que dans une Ville de bonne chére ses amis & lui n'ayant autre chose à faire qu'à se divertir, soient convenus de se régaler de trois jours l'un, pendant les trois mois entiers du séjour que le Légat fit à Paris.

2. Leo Allatius lib. de Apib. Urban. in elogio Gasp. de Simeonib. pag. 123. 124. 125.

3. Jan. Nicius Erythr. Pinacothec. part. 1. num. 23. pag. 45. 46. &c.

4. Gerolam. Ghilini Teatro d'Huom. Letterat. part. 1. a carte. 20. 21.

5. Laurus in Orchestra, Joh. Meursius in Epist. ad Dominic. Molin. ap. Leon. Allat. in lib. de Apib. Urb. pag. 204. 205.

6. Jan. Nicius Erythræus in Pinacothec. 1. num. 111. pag. 189. 190.

Lorenzo Crasso Elog. d'Huom. Letterat. tom. 2. pag. 262. 263.

7. Joh. Rhodius in Autorib. supposit. & Vincent. Placcius in lib. de Script. Anonym.

8. Le Villani a fait encore des Discours sur la Poësie facetieuse & burlesque, avec des vers dans ce genre d'ecrire, qui sont tout-à-fait plaisans & agréables, & qui sont soutenus même d'erudition.

9. Janus Nicius Erythr. Pinacothec. 1. num. 37. pag. 63. 64.

Jacob. Philipp. Thomasin. in Elogior. tomo majore seu secundo pag. 137. 138.

Laurent. Pignorius in Encom. Anton. Quærengi. Vid. & Vit. Peir. per Gass.

Leo Allatius lib. de Apib. Urbanis pag. 44. & seqq. usque ad 50.

Girolam. Ghilini nel Teatr. d'Huom. Letterat. part. 2. a cart. 26. 27. & alii non pauci apud Allatium, Thomasinum.

ANDRE' BAJANUS,

Prêtre Indien de Goa, qui se faisoit passer pour un Portugais de Coimbre, Maître de Pension à Rome apprenant le Latin aux enfans. Poëte Grec & Latin.

André Bajanus.

1423. CE Versificateur a tourné l'Eneïde de *Virgile* en vers Grecs, & la Lusiade du *Camoëns* en vers Latins. Il a traduit la Doctrine du Cardinal *Bellarmin* en vers Elégiaques. Il a composé diverses *Acrostiches* & d'autres Puerilités de Collége en vers au Pape Paul V. & à divers Cardinaux. Il a fait aussi la *Cardiographie* ou un Poëme en forme de cœur à l'honneur de saint Charles qui est composé d'Acrostiches contenant des Anagrammes, par lesquelles le Cardinal Frédéric a loué la piété & le zéle de l'Auteur pour la gloire de son Oncle.

Il a fait encore un grand nombre d'Epigrammes & d'Odes à la louange de divers Auteurs; deux livres d'éloges parmi lesquels il se trouve aussi de la Prose; deux volumes de Poëfies diverses; le voyage de Lorette en vers Elégiaques; la Galatée en vers Elégiaques; mille vers Elégiaques (1) sur la naissance d'Homere & diverses autres Piéces sur les Saints disposés selon le Calendrier.

Il a été loué par quelques Auteurs de l'Italie, mais le Rossi témoigne un grand mépris pour tout ce qu'il a fait. Il dit qu'il n'y a rien que de trivial, ni presque rien que de badin dans ses vers; de sorte qu'il n'y trouve de louable qu'une certaine facilité d'arranger les pieds de ses vers, & la bonne volonté qu'il a euë de rendre la Poësie Chrétienne (2).

FABIO LEONIDA,

De Santa-Flora en Toscane, mort d'apopléxie. Poëte Latin & Italien sous Urbain VIII.

Fabio Leonida.

1424. CE Leonida passoit pour un des meilleurs Poëtes de l'Italie durant son siécle, sur tout pour la Poësie Latine. On a de lui en cette Langue le *Gémissement du Pénitent* divisé en sept Odes, qui sont comme autant de Paraphrases des sept Pseaumes de la Pénitence; des Paraphrases sur quelques autres Pseaumes & quelques Cantiques, & deux volumes de Poësies Latines.

Tous les vers Lyriques qu'il a composés en Italien, se divisent en deux parties, outre lesquelles il a fait encore un petit Poëme à la louange de saint Grégoire le Grand, en Stances de huit vers, sous le titre de *Rome délivrée de la peste*.

Le Vittorio Rossi prétend (3) que ses vers tant de l'une que de l'autre Langue, sont tous fort travaillés, châtiés, limés & polis. Il avoit le goût extrémement difficile, il repassoit fort souvent la main sur un Ouvrage, & il ne le laissoit point paroître au jour qu'il ne l'eût revû & corrigé plus de dix fois, parce qu'il avoit toujours grand soin de joindre la clarté & la netteté de style à une grande élégance.

Ses Odes Latines ont passé pour des Piéces achevées aux yeux de ses Confréres les Humoristes, & on ne voyoit rien de son tems qui à leur jugement fût si près de la perfection de celles d'Horace. On ne parloit pas moins avantageusement de ses Poësies Italiennes, & on ne lui trouvoit point de supérieur dans tout le pays pour la beauté & la délicatesse de ses vers. Il travailloit à mettre tous les Pseau-

1. ¶. Traduits vers pour vers de l'Elégie Grecque de Leo Allatius, intitulée Ὁμήρου γοναὶ à la suite du Traité *de Patria Homeri*.

2. Lorenz. Crasso lib. de Poët. Græc. in-fol. pag. 84. Voc. *Andrea*.

Leo Allat. in Apib. Urbanis pag. 30. 31. 32. 33. 34. & Victorell. ibid.

Janus Nicius Erythr. Pinacoth. tom. 1. num. 144. pag. 258.

3. Janus Nicius Erythr. Pinacoth. 1. num. 29. pag. 49. & 50.

Leo Allatius 7. de Apib. Urbanis, pag. 84. 85.

4. ¶. Sur les plaintes que par des Ecrits imprimés le Cavalier Marin avoit faites, qu'on lui avoit dérobé un volume de *Pistole Toscane* en vers, bien des gens crûrent, lorsque le Recueil des Epitres Héroïques du Bruni parut, que ce pouvoit bien être celles du Marin, & ce qui fondoit ce soupçon, dit le Crescimbeni, c'est qu'on trouvoit une assés grande différence entre le style de ces Epitres & celui des

Fabio Leonida.

Pseaumes en vers Latins, lorsqu'il fut surpris de la mort.

ANTOINE BRUNI,

Ou LE BRUN de Casal-nuovo dans la terre d'Otrante, en Latin *Mandria*, autrefois *Rudiæ*, pays d'Ennius, originaire d'Asti en Piémont, mort le 24. de Septembre de l'an 1635. Poëte Italien.

Antoine Bruni.

1425. IL y a peu d'Italiens qui ayent fait plus de Poësies en Langue vulgaire dans ce siécle que le Bruni. Nous avons de lui 1. un Recueil d'*Epîtres Héroïques* en deux livres (4). 2. Un autre de Piéces mêlées, sous le titre de *Parnasse de Bruni*. 3. Un qui a pour titre *les trois Graces*. 4. Un autre intitulé les Amours ou *le Veneri*.

Il a fait encore des *Métamorphoses* en Octaves ou Stances de huit vers; le *Mossée* (5) ou *Cabinet des Muses*, qui est un Recueil de vers Lyriques; les *Fastes* aussi en vers Lyriques; trois Tragédies appellées, *Radamiste*, l'*Annibal* & le *Roi Darius*; deux Pastorales sous le titre d'*Amour prisonnier*, & du *Berger malheureux*: & diverses autres Piéces qui n'ont pas encore vû le jour.

Le Vittorio Rossi dit que tous ces Ouvrages font assés connoître quels étoient les talens naturels de Bruni, & qu'il auroit fait des merveilles s'il eût pû modérer l'impétuosité de son génie & le rendre plus régulier. Il avoit l'humeur fort différente de celle de Leonida, dont nous venons de parler. Il ne pouvoit obtenir de son esprit la patience de revoir ses Ouvrages, & l'amour de ses plaisirs lui faisoit concevoir cet assujettissement comme un supplice, de sorte qu'on pourroit mettre au rang de ses débauches cette profusion de vers que le naturel & l'inclination lui faisoient produire sans le gêner (6).

Antoine Bruni.

Cependant Paul Bombino ne laisse pas de dire (7) qu'il n'y a rien de plus élégant que ces vers, rien de plus fleuri ni rien de plus agréable; ce qui n'est pas incompatible avec cette facilité merveilleuse & cette beauté de génie que les autres (8) ont remarquée en lui. Mais quand le Bombino ajoute que ce Poëte nous donne dans ses Poësies de beaux éxemples de modération & de frugalité, des préceptes de sagesse, d'excellentes maximes pour régler nos mœurs: il veut sans doute nous jetter dans l'étonnement, & nous persuader que nous n'avons pas assés d'esprit pour concevoir les vérités des Paradoxes les plus incroyables. Mais ce jugement ne peut séduire que ceux qui ignorent la matiére des vers de Bruni & qui ne connoissent pas l'intempérance & les autres déréglemens de sa vie aussi-bien que de sa plume.

PIERRE SCHOLIER ou SCHULLER,

Dit *Scholirius*, Conseiller d'Anvers, né l'an 1582. mort d'apopléxie le 16. de Novembre de l'an 1635. Poëte Latin.

Pierre Scholier.

1426. NOus avons de cet Auteur trois livres de Satires Latines ou de *Sermons familiers*, qui après quelques éditions d'Anvers, parurent pour la derniére fois l'an 1683. avec les Commentaires du P. le Roy Ermite de St. Augustin.

Messieurs de Leipsick disent (9) qu'il a tâché d'éviter comme deux extrémités également fâcheuses, le caractére & l'air de Déclamateur qu'a pris Juvenal, & l'obscurité dans laquelle Perse s'est enveloppé; & qu'il a pris le chemin du milieu, en tâchant de suivre Horace pas à pas, même

des autres Poësies du Bruni.

5. ¶. Au lieu de *Musée* de l'Italien *Museo* conformément au titre rapporté par le Ghilini & par le Crasso. Erythræus *Pinacoth.* 1. num. 138. a écrit *Mossæus*, mais c'est une faute ou de l'Auteur ou de l'Imprimeur.

6. Jan. Nicius Erythræus Pinacothec. 1. num. 13. pag. 250. 251.

7. Paul. Bombin Epist. ad Leon. Allat. ubi de Bibl. Ambros. & Torq. Tass. Opere. Allatius ipse in lib. de Apib. Urban. p. 38, & sequentibus.

8. Girolam. Ghilini, nel Teatr. d'Huom. Letterat. part. 1. a carte 16.

Nicolo Toppi nella Bibliotheca Napoletan. a carte 25.

Lorenzo Crasso nell' Elog. d'Huom. Letterat. a carte 274. e segui.

9. Acta Eruditor. mens. Junii ann, 1684. pag. 262. 263. per Lipsiens. &c.

Valer. Andr. Dessellius in Biblioth. Belgic. pag. 759. 760.

Pierre Scholier.

même dans son style agréable & enjoué. Mais il n'a pas pû parvenir à cette éxactitude du style, à cette pureté de mots, & à cette naïveté des expressions que nous admirons dans Horace. On peut juger même qu'il y a de l'obscurité par la peine que le Commentateur a prise de les expliquer. Mais il faut avouer qu'il y a du génie, du sel & de l'adresse dans la maniére dont il reprend les vices qu'il avoit remarqués dans son siécle.

ALEXANDRE TASSONI,

De Modene (1), Poëte Italien. Mort l'an 1635.

Alexandre Tassoni.

1427. LE Tassoni passoit pour un trés-bel esprit parmi les Italiens, mais l'inclination qu'il avoit pour la Critique le faisoit considérer comme un brouillon & un homme inquiet, qui s'étoit fait le Censeur des Poëtes de sa propre autorité.

Mais nous ne l'envisageons ici que comme un de ces Poëtes soumis à la censure pour son Poëme Héroï-comique du *Seau dérobé* (2), qui paroît sous le titre de *Secchia rapita*.

Il est dans un nouveau genre de composition dont il se vantoit d'être l'Auteur, comme nous l'apprend le Rossi qui avoit été son ami particulier, sans vouloir être du nombre de ceux qui approuvoient la démangeaison qu'il avoit de trouver à redire à tout ce qu'avoient écrit Homere, Petrarque & les plus considérables d'entre les Poëtes anciens (3).

Ce Poëme du Tassoni est un Ouvrage mêlé du sérieux & du plaisant, d'une maniére fort agréable. Il ne se peut trouver rien de plus ingénieux, ni de plus récréatif au jugement de Mr. Naudé (4). Mais la Piéce a mérité dans l'esprit du Public un rang plus honorable que les Ouvrages purement comiques & facétieux; parce qu'elle est soutenuë par quelque chose de solide, & le style n'en est pas tellement comique qu'il ne soit aussi mêlé de quantité d'expressions nobles & élevées pour répondre avec plus de conformité à cette partie de la matiére du Poëme qui est grave & sérieuse: & l'on peut dire que ce style a été si bien reçu dans le Pays, que selon Battiste Lauro & Allacci (5) l'Ouvrage du Tassoni est un des beaux monumens de la Langue Italienne.

Alexandre Tassoni.

Le véritable sujet de ce Poëme, comme l'a remarqué aussi l'Auteur du Journal des Savans (6) est la guerre que les Modenois déclarérent à ceux de la Ville de Boulogne, sur le refus que ces derniers avoient fait de leur rendre quelques Villes du tems de l'Empereur Frederic II. Mais comme il s'étoit proposé de mêler dans un même Ouvrage le sérieux & le burlesque, pour voir si l'on pourroit avec quelque succès joindre ensemble deux caractéres qui sont d'ailleurs si contraires l'un à l'autre, il a déguisé les véritables motifs de cette guerre qui ne pouvoit lui fournir que des matiéres graves & sérieuses sous cette fiction d'un *seau de bois*, qu'il suppose que ceux de Modene ont enlevé aux Boulonnois. Cette fiction est fondée sur une tradition populaire, suivant laquelle on publioit dans le Pays qu'un certain seau de bois qu'on gardoit à Modene dans la chambre du trésor de la Cathédrale venoit de Boulogne, & qu'il avoit été pris par les Modénois.

Le Tassoni ayant construit son Ouvrage sur ce fondement, y a si bien conduit & soutenu ces deux différens caractéres que la nouveauté de l'entreprise n'a choqué personne, non pas même les plus chagrins d'entre les Critiques qui ne veulent pas qu'on soit plus ingénieux qu'Aristote, & qu'on innove rien dans l'Art Poëtique.

Le Rossi témoigne que ce Poëme fut reçu avec des applaudissemens universels dès qu'on le vit paroître, & que rien ne contribua tant à lui donner l'estime & l'approbation publique, que la Peinture délicate qu'il y a faite des mœurs & de la con-

1. ¶. Il parut en 1678. à Paris une édition de la *Secchia rapita* en 2. volumes *in*-12. avec la traduction en prose Françoise à côté par Pierre Perrault frére de Claude & de Charles, où le Traducteur, chose assés singuliére, dit par-tout que le Tassoni étoit de Boulogne.

2. ¶. Il faloit dire *enlevé*.

3. Janus Nicius Erythr. Pinacoth. part. 1. num. 110. pag. 185. 186. &c.

4. Mascurat ou Jugement des Ecrits qui se font faits

Alexandre Tassoni.

conduite de certaines personnes vivantes que chacun connoissoit fort bien alors.

C'est dommage qu'un Poëme si agréable d'ailleurs, soit infecté de la corruption ordinaire du Parnasse profane, & que le Tassoni n'ait point compris les honnêtes gens & les Lecteurs délicats, parmi ceux à qui il a voulu rendre service en composant son Ouvrage.

LOPE' DE VEGA,

(*Lupus Felix de Vega Carpio*)

Né à Madrid l'an 1562. Prêtre Bigame du Tiers Ordre de S. François, Docteur en Théologie & Chevalier de Malthe, Poëte Comique Espagnol, mort le 27. d'Août de l'an 1635. âgé seulement de 73. ans, non pas de 80. comme quelques-uns l'ont écrit.

Lopé de Vega.

1428. LOpé de Vega étoit Poëte dès le ventre de sa mere, mais il n'en a éxercé la Profession que quatre ou cinq ans après en être sorti pour voir le jour. Il récompensa assés bien les heures perduës (7), car depuis ce tems-là il a tant fait & tant écrit de Vers, jusqu'à la fin de ses jours, que si nous l'en croyons sur son ingénuité & sa bonne foi, il n'y avoit pas un de ces jours dans toute sa longue vie depuis le premier moment de sa naissance, auquel on ne pût attribuer cinq feuilles pleines écrites de sa main. C'est-à-dire, que sans compter ce qu'il a pû faire durant tous les dix-huit Bissextes de sa vie, il avoit écrit la valeur de 133225. feuilles, ou 532900. pages *in-folio*, selon notre maniére de parler.

Il n'a pourtant composé que dix-huit cens Comédies & quatre cens Piéces Dramatiques ou *Actes Sacramentels* representés à l'air dans les places publiques de Madrid à la fête du S. Sacrement. Mais il a fait divers autres Ouvrages en Vers soit dans l'autre espéce Dramatique qui concerne la Tragédie, soit dans le genre Héroïque & dans le Lyrique. Les principaux de ces Ouvrages sont, 1. la *Filomene*, l'*Andromede*, la *Tapade* ou description de la Maison du Duc de Bragance, diverses *Epitres*, & des *Nouvelles* sur les avantures de Diane. 2. Les *Rimes humaines* en deux parties, imprimées en différens tems & en formes diverses. 3 La *Dragontée* qui fait la troisiéme partie des Rimes, & qui contient les expéditions de François Drak Amiral des Anglois. 4. La *beauté d'Angelique*, Poëme divisé en vingt Livres ou Chants. 5. La *Jérusalem conquise* qu'il appelloit une Epopœie Tragique. 6. La *Couronne Tragique*, ou la vie & la mort de la Reine d'Ecosse Marie Stuart. 7. La *Circé* qui fait aussi son volume à part in-4. avec quelques autres Rimes & quelque Prose. 8. Le *Laurier d'Apollon* contenant les Eloges de tous les Poëtes Espagnols, avec la *Silve sans amour* & quelques autres Vers. 9. L'*Enlevement de Proserpine*. 10. La *Matinée de S. Jean*. 11. La *Rose blanche*. 12. *Quatorze Romances* à la Passion de Jesus-Christ. 13. La *Vierge de l'Almodene*, qui est un Poëme Historique imprimé avec les Triomphes divins. 14. L'*Isidore*, Poëme Castillan, fait en Quintilles ou Stances de cinq vers de la petite espéce. 15. Les *Rimes sacrées*. 16 Les *Pasteurs de Bethleem*, tant en vers qu'en Prose. 17. L'*Arcadie*, à l'imitation de Sannazar. 18. La *Gatomachie*, ou des amours & des combats des chats. 19. Diverses *Eglogues* & d'autres Ouvrages mêlés de Vers & de Prose, dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque de Dom Nicolas Antonio & dans les Eloges de L. Crasso.

Lopé de Vega.

Toutes ces Poësies font assés connoître que l'esprit de Lopé de Vega étoit une production monstrueuse de la Nature, ou pour parler comme les Espagnols, un véritable miracle de la puissance divine. C'est ce qui a paru particuliérement dans la composition d'un si grand nombre de Comédies, ayant eu un génie tout-à-fait tourné à ce genre d'écrire, dont il semble avoir été

faits au sujet du Cardinal Mazarin, pag. 216. par G. Naudé, &c.

5. Joh. Baptist. Laurus in Orchestra, & ex eo Leo Allatius in lib. de Apib. Urbanis pag. 23. 24.

Georg. Matth. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 792.

6. Journal des Sávans du 5. Septembre de l'an 1678. &c.

7. Nicol. Antonius in Bibliothec. Script. Hispan. Præfation. pag. 23.

Item tom. 2. ejusd. Bibliothec. pag. 60, 61. &c. suiv.

Lopé de Vega.

été le premier Auteur, ou du moins le Restaurateur dans l'Espagne. Il est vrai que Lopez de Rueda & quelques autres semblables avoient tenté auparavant de faire representer sur le Théâtre Espagnol, quelque chose sous le titre spécieux de la Comédie, mais c'étoit quelque chose de si grotesque, de si barbare, de si brute & de si impertinent, que cela n'avoit pas même l'ombre d'une farce de village. C'est pourquoi Lopé de Vega passe sans contestation pour l'Architecte du Théâtre Espagnol & pour le pere de la Comédie Castillane.

Il ne se contenta pas de lui avoir donné la naissance, il l'entretint lui seul, il la fortifia, & il la polit, en lui donnant ses accroissemens. Enfin, pour achever le miracle, il la poussa lui-même jusqu'au point de la perfection, où les Espagnols croyent qu'elle est présentement. De sorte qu'ils ont eu raison au moins pour ce point d'élever leur Lopé au-dessus de tous les Modernes, & même de tous les Grecs & les Romains qui ont écrit des Comédies.

Tout étoit comique en lui, ses pensées, ses paroles, ses gestes, sa posture, son visage, de sorte qu'il ne savoit presque ouvrir la bouche, ni remuer le bras qu'on ne crût aussi-tôt que c'étoit pour faire ou déclamer quelques Vers Comiques. En un mot, on peut dire, sur la maniére de parler des Espagnols, que tout ce que touchoit Lopé se tournoit en Comédies, & qu'il n'y a point eu d'évenemens tant soit peu considérables dans toute l'Histoire non seulement d'Espagne, mais de la Gréce, de la République & de l'Empire Romain, & des Nations étrangéres, qu'il n'ait représentés sur son Théâtre.

Il avoit celles des qualités Poëtiques qui sont nécessaires pour plaire aux peuples qui se font ordinairement les juges des Piéces de Théâtre, & qui en jugent suivant leur goût, & sur la mesure de de leur plaisir. Il avoit l'humeur agréable, plaisante, & assés enjouée pour un Espagnol, il parloit un des mieux du Royaume, son style étoit correct, net, & fort facile; quoique Messieurs de Port-Royal semblent avoir jugé que sa prose est dans une approbation plus universelle que ses Vers pour la beauté du style & l'excelence de la Langue (1).

Le Pere Rapin dit (2) que son nom seul faisoit l'éloge de ses Piéces, tant sa réputation étoit établie; & que c'étoit assés de savoir qu'un Ouvrage étoit sorti de ses mains pour mériter l'estime publique. Mais il témoigne ailleurs que Lopé suivoit plutôt son génie que la nature, & qu'il s'est trop abandonné à son propre esprit en formant son imagination dans tout ce qu'il a fait (3).

Ce même Pere avouë que jamais personne n'a eu un plus grand talent pour la Comédie que notre Lopé, & qu'il avoit une admirable fécondité d'esprit jointe à une grande beauté de naturel & à une facilité inconcevable de produire & d'exprimer ce qu'il vouloit. Mais il prétend en même tems qu'il avoit l'esprit trop vaste pour pouvoir l'assujettir à des régles, & pour lui donner des bornes. C'est ce qui l'obligea de ne suivre point d'autre guide que lui-même, & de mettre toute sa confiance dans ses propre forces.

Le même Auteur remarque que ce Poëte Comique ne consultoit que le goût de ses Auditeurs, & qu'il se régloit plus sur le succès de ses Piéces que sur la raison: que c'est ce qui le porta plus volontiers à se défaire de tous les scrupules de l'unité d'action, de lieu, & de tems, & des superstitions de la vrai-semblance. Mais que, comme il veut d'ordinaire rafiner sur le ridicule, & être trop plaisant, ses imaginations sont souvent plus heureuses qu'elles ne sont justes; plus folles & plus bizarres qu'elles ne sont naturelles; qu'il est trop subtil sur la plaisanterie; que son enjoument devient faux à force d'être trop délicat; & que ses graces paroissent froides & languissantes pour être trop finies.

Le Pere Rapin n'est pas le seul ni le pre-

1. Nouv. Method. pour la Gramm. Espagnole dans la Préface par le P. R.

2. Ren. Rapin, Reflex. gener. sur la Poëtique premiére partie, Refl. xxxix.

Le même dans la 2. partie des Reflex. particul. Reflex. xxvi.

3. ¶. Je crois qu'au lieu de ces mots: *en formant son imagination dans tout ce qu'il a fait*, lesquels ne paroissent pas avoir de sens, il faut lire *en fourrant ses imaginations dans tout ce qu'il a fait*, conformément aux

Lopé de Vega.

premier qui ait remarqué les irrégularités & les nouveautés capricieuses de frere Lopé de Véga. Le Sieur Laurent Crasso témoigne (4) que les Critiques n'ont point été satisfaits de toutes les licences qu'il a prises, & du mépris qu'il semble avoir fait des régles de l'Art comme s'il s'en étoit voulu rendre le Maître; & que tout le monde le blâme de n'avoir songé uniquement qu'à donner du plaisir au public & à plaire à la populace. Mr. de Balzac même ne trouvoit pas qu'on fût raisonnable dans le plaisir qu'on y prenoit (5). „ Est-„ il possible, dit-il, qu'avec une goutte „ de sens commun on puisse préferer les „ Poëtes Espagnols aux Italiens, & pren-„ dre les visions d'un certain Lopé de „ Vega, pour des compositions raison-„ nables?

Dom Nicolas Antonio n'a point fait difficulté de reconnoître & d'avouer ces défauts de Lopé. Mais il estime qu'ils ne doivent point passer pour de véritables défauts dans un homme qui ne s'étoit proposé aucun modéle à suivre, & qui avoit entrepris de former lui-même un éxemple pour ceux qui viendroient après lui. C'est sur ce pied qu'il faut juger de la liberté qu'il a cru pouvoir prendre, pour faire glisser pêle-mêle sur son Théâtre, les Histoires avec les Fables, les choses Tragiques avec les Comiques, les burlesques avec les sérieuses; pour faire chausser le cothurne à des tabarins, & pour confondre sans scrupule, le son de la musette, du luth, de la lyre & de la trompette avec les voix du chœur.

Il étoit né Poëte libre, & jamais il ne voulut tenter de se défaire de son caractére, il pensoit sans se gêner, il parloit & écrivoit toutes choses sans contrainte, & il considéroit comme une servitude lâche & indigne d'un véritable Poëte l'assujettissement où sont les autres pour observer les loix prétenduës que l'on a prescrites à la durée de l'action sur le Théâtre, & aux autres pratiques que l'on y a introduites (6).

Ceux qui sont venus après lui ont été plus éxacts & plus réguliers parce qu'ils se sont bornés à une ou deux Piéces de Théâtre, qu'ils ont tâché de limer toute leur vie, & qu'ils ont tâché de profiter des fautes dont on a repris Lopé, aussi-bien que de ses excellentes qualités; mais selon le même Auteur, ce petit avantage ne les a point égalés à ce Prince des Dramatiques, qui sera toujours considéré comme le Poëte naturel; c'est-à-dire, formé par la Nature même, au lieu que les autres ne sont Poëtes que par art & par machines.

Il faisoit ordinairement une Piéce de Théâtre par jour, & quand une Comédie lui en coûtoit trois, elle étoit fort longue, & il faloit alors que quelque affaire étrangére eût présenté un obstacle au desir qu'il avoit de donner tous les jours un plaisir nouveau à ses Spectateurs. Il les accoutuma tellement à son goût & à ses maniéres, qu'on ne trouvoit presque plus rien de bon en Espagne que ce qui venoit de lui. De sorte, que si nous en croyons le Bibliothéquaire Espagnol, lorsque dans la suite des tems l'on a trouvé quelque chose de bien fait dans l'Espagne, on ne pouvoit pas mieux témoigner l'estime qu'on en faisoit, qu'en disant en Proverbe commun que *c'étoit l'Ouvrage de Lopé*, ce qui a été depuis ce tems-là la formule ordinaire des louanges & des acclamations qu'on a données à ce qu'on a jugé de meilleur & de plus parfait dans les productions de l'esprit humain, chés les Espagnols.

C'est ce que nous trouvons confirmé dans la Pompe funébre de Voiture, où Mr. Sarazin dit (7) que les Espagnols de l'autre monde, qui assistoient au convoi de Voiture sur le Parnasse, chantoient une Piéce que ce Poëte François avoit composée en Castillan, & que

> Ces gens ravis de la beauté
> De ces Vers pleins de majesté
> Admiroient un si noble Ouvrage,
> Et chacun au style trompé
> Crioit tout haut en son langage
> *Es de Lopé, és de Lopé.*

Au

aux paroles du P. Rapin qui a dit dans l'endroit où Baillet renvoie que Lopé de Véga *s'abandonne trop à son esprit*, & *fourre ses imaginations par tout*.

4. Laur. Crassus in Elogiis Hominum Litteratorum tom. 2. pag. 109. & seqq.

5. J. L. Guez de Balzac lettre 12. du livre 4. de celles à Chapelain de l'an 1639.

6. D. Nicol. Anton. ibidem loci tom. 2.

7. Pompe funebre de Voiture par Sarazin dans ses Oeuvres, & parmi les enfans adoptifs de Mr. Ménage.

Lopé de Vega.

Au reste, il est bon d'avertir le Lecteur que lorsque Lopé de Vega vouloit écrire des plaisanteries & des bouffonneries, il se cachoit sous un nom emprunté; c'est ce qui a fait qu'on a attribué à un fantôme appellé *Thomé de Burgillos* un volume de Poësies sous le titre de *Rimas humanas y divinas* qui est de Lopé, & il est constant aussi que c'est lui qui a composé sous le même nom la *Gatomachie* (1), ou le combat des chats, qui a passé sur le ventre à tout ce qu'il y a eu d'écrits en ce genre, depuis son tems jusqu'à la Batrachomyomachie d'Homere.

* *Comedias de Lopez de Vega Carpio*, 3. *vol.* in-4. *

Mr. HABERT,

(Philippe) Parisien, Commissaire de l'Artillerie, de l'Académie Françoise. Mort l'an 1637. devant le Château d'Emery en Hainaut, entre Mons & Valenciennes, âgé de trente-deux ans. Poëte François.

Habert.

1429. LE principal Ouvrage que nous avons de Mr. Habert est *le Temple de la Mort*, qui est une des plus belles Piéces de notre Poesie Françoise selon Mr. Pellisson (2). Il a reçu l'approbation & les éloges de la plupart des Critiques qui ont eu occasion d'en parler & entre les autres du P. Mambran Jésuite & de Mr. Gueret (3).

Il a laissé diverses autres Poësies manuscrites, dont quelques-unes ont vû le jour depuis, si l'on en croit Mr. Sorel (4). Mais le même Mr. Pellisson que je viens de citer, témoigne qu'elles ne sont pas tout-à-fait de la même force, soit qu'on ne puisse pas travailler toujours avec un bonheur égal, soit qu'il n'eût pas le loisir de les corriger & de les polir, comme il avoit fait son Temple, dont il avoit changé & rechangé les Vers durant trois ans, pour les porter à cette perfection où nous les voyons.

Il fit ce bel Ouvrage pour le Maréchal de la Meilleraye, Grand-Maître de l'Artillerie, sur la mort de sa premiére femme fille du Maréchal d'Effiat.

LE Pere JONIN,

(Gilbert) Jésuite d'Auvergne, né l'an 1596. mort à Tournon le 9. de Mars de l'an 1638. Poëte Grec & Latin.

Le Pere Jonin.

1430. C'Est dommage que ce Pere n'ait vécu plus long-tems. Nous aurions eû encore d'autres Poësies que les quatre livres des *Odes*, avec le cinquiéme des *Epodes* en vers Latins; les trois livres des *Elégies*, les deux des *Hendécasyllabes*, les deux des *Scazons*, & les trois des *Iambes*; la *Poësie Morale* en treize Centuries de Distiques.

Il auroit aussi donné encore d'autres Poësies Greeques, outre son livre des *Enigmes*, celui des *Beatitudes*, celui des *Miracles*, celui des *Astrées*, celui des *Pleiades*, celui des *Hyades*, celui des *Muses* & des *Graces Religieuses*, celui de l'*Anthologie sacrée*, celui de son *Bion Chrétien*, & son *Anacreon Chrétien* en trois livres, avec une version Latine en vers.

Les Bibliothécaires de la Societé disent qu'il y a fait paroître de la vivacité d'esprit, & que nonobstant sa facilité & sa promtitude à composer, sa Poësie ne laisse pas d'être élégante & savante (5), d'autres Critiques ont remarqué qu'il avoit plus de disposition & de talent pour le genre Lyrique, que pour le reste (6). Mais ils publient qu'il s'y est un peu trop négligé aussi-bien que dans ses autres Poësies, & c'est ce que le P. Jonin avoit reconnu lui-même avant eux (7).

GA-

1. ¶. Ménage chap. 55. de l'Anti-Baillet remarque fort bien que la Gatomachie de Lopé faisant partie des piéces contenuës dans le Recueil intitulé *Rimas humanas y divinas*, ne devoit pas être rapportée comme un Ouvrage imprimé séparément. Il pouvoit aussi reprendre Baillet d'avoir écrit *Thomé de Burgillos* pour *Tomè de Burguillos*.

2. Paul Pelliss. Font. Relat. Hist. de l'Academ. Franç. pag. 255.

3. Petr. Mambrun in Epist. dedic. Poëm. ad Habert. fratr. & Gueret de la Guerre des Auteurs.

4. Charles Sorel Biblioth. Franç. Traité des Poëtes, pag. 204.

5. Philipp. Alegamb. & Nathan. Sotwel. in Biblioth. Soc. J. &c.

GABRIEL CHIABRERA,

Conseiller de Savone, sur les côtes de la Riv. de Genes, né le 18. de Juin de l'an 1552. Mort le 14. d'Octobre de l'an 1638. âgé de 86. ans (8) Poëte Italien.

Gabriel Chiabrera.

1431. ON dit que le Chiabrera étoit un des plus beaux esprits & un des plus laids visages de toute l'Italie. Ce qu'il y a de constant, c'est qu'il étoit un des plus féconds & des plus laborieux Poëtes de son siécle. En voici la preuve.

Il a fait plusieurs Poëmes *Heroïques* & entre les autres 1. *La Gotthiade* ou *l'Italie délivrée*, autrement de la guerre des Gots. 2. *Florence*, Poëme divisé en neuf livres ou chants, composés en vers *sciol-tes* ou déliés. 3. *L'Amedeide* à Charles Emanuel Duc de Savoie. 4. *Il Foresto*, ou le Sauvage. 5. Le *Baptiste*, divisé en trois livres écrits en huitains ou Stances de huit vers. 6. La *Fiesole*. 7. *Scio*, Poëme adressé à Pierre Joseph Justiniani. 8. *La Judith*, &c.

Il en a fait aussi un grand nombre de *Lyriques*, qui sont compris en sept ou huit volumes de diverses espéces, imprimés en différens lieux & en différens tems, tantôt sous le titre de *Rime*, tantôt sous celui de *Poësies mêlées*. On doit aussi rapporter au genre Lyrique un grand nombre de *Chansons* en deux livres, un autre volume de *Chansons* morales, & quelques *Hymnes* sur les Saints, *les Fêtes de l'année Chrétienne*, *le Vivier de Boboli*, *la Galatée*, ou *les Grottes de Fassolo*.

Dans le genre *Dramatique* ou *Scenique* il a composé la Tragédie d'*Erminie*; diverses Pastorales ou Fables bocagéres, comme sont l'*Alcippe*, la *Gelopée*, la *Meganire*, l'Idylle du *Ravissement de Cephale*, un grand nombre d'*Opéra*, ou de Drames en Musique dont les principaux sont *le Bal des Graces*; *l'Amour banni*; *le deuil & les pleurs d'Orphée*; *l'Oritbye*; *le Polyphème jaloux*, &c. représentés sous le nom de Veilles.

Gabriel Chiabrera.

On met encore parmi ses Poëmes de divers genres *le Romulus* au Sieur de Brignolles; *la chasse des Bêtes*; *le Chiron*; *l'Irolde*; *le Présage des jours*; *le Siécle d'Or*; *la chasse du Vautour*; *le Trésor*; *l'Hiver*; Diverses *Eglogues*; *la Judith*, qui est une espéce d'Eglogue différente du Poëme qui porte le même titre; *la défaite de Goliath*; *la délivrance de S. Pierre*; *le lion de David*; *le Deluge*; *la conversion de sainte Madelaine*; *les cinq Tyrans de Gabaon*; *la Piété de Michol*; *le Ravissement de Proserpine*; *les Météores*; *l'Amethiste*; *les Traits & les Fléches de l'Amour*; *le Jaspe*; *le Mariage du Zéphyre*; *les Perles* pour divers Saints & Saintes; *les Eloges des Héros*; *les jeux & passe-tems des Bergers*; trois autres livres de *jeux & divertissemens*; *les Vendanges du Parnasse*; *l'Alcine prisonniére*; *les Larmes*; *les Chansons* à la maniére de *Pindare*; d'autres *Chansons* à la façon d'*Archilochus*; un autre Recueil de *Chansons* diverses; des Poësies *Dithyrambiques*; un grand nombre de *Sonnets*, & d'autres Ouvrages encore, dont la liste pourra bien devenir suspecte par sa longueur, outre que j'ai été obligé de la composer de divers Auteurs qui pourroient bien avoir multiplié ses Ouvrages sans nécessité, ou nous avoir représenté quelquefois une même piéce sous de différens titres. Mes garants sont le Soprani, le Giustiniani, le Ghilini, le Crasso (9).

Le Public ayant eu à choisir entre un si grand nombre de Poësies, dont plusieurs sont en vers libres ou déliés, a trouvé que ses Lyriques étoient plus à son goût que le reste. Le Sieur Vittorio Rossi prétend qu'on n'avoit encore rencontré personne dans toute l'Italie qui eût atteint Pindare comme lui (10), & que ses vers qu'il appelle excellens & presque divins, en feront foi à toute la Postérité. Les autres

6. Claud. Stilius seu Van Stile in appendicibus & alii hodieque.
7. Gilbert Jonin. Soc. J. Præfation. carmin. &c.
8. ¶. Ou, comme l'a remarqué Ménage, de 87. selon l'Imprimeur des Poëmes Héroïques posthumes du Chiabrera.
9. Raffaele Soprani Scritt. della Liguria e particolarmente della Maritima a carte 109, 110. Gli Scrittori Liguri dell' Abbate Michele Giustiniani, a carte 253. e segui. Girolamo Ghilini nel Teatr. d'Huom. Letterat. part. 2. a carte 98. Lorenzo Crasso nell' Elogii d'Huom. Letter. tom. 2. a carte 155. &c.
10. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. part. 1. num. 36. pag. 63.

autres Critiques du pays ont été dans les mêmes sentimens (1). Mais personne ne les a publiés avec tant d'éclat & de gloire pour le Chiabrera, que le Pape Urbain VIII. qui par un *mouvement propre & particulier*, par un désir d'encourager ceux qui font des vers pour la gloire de Dieu & l'utilité de la jeunesse, & peut-être par une inclination de Poëte à Poëte, & par la suggestion du Ciampoli Sécrétaire des Brefs qui étoit aussi Poëte & l'ami particulier de notre Chiabrera, lui adressa un Bref non-seulement pour lui donner un gage de son estime & de son affection, mais pour le recompenser encore de ses beaux vers en le distinguant des autres Poëtes & Gens de Lettres, par un honneur que sa Sainteté a coutume de ne rendre qu'aux Princes, comme portent les termes du Bref.

Le Saint Pere dit entre autres choses obligeantes (2) que le Chiabrera a conquis toute l'Italie savante par les armes de la Sagesse, & qu'il est devenu le Roi des beaux esprits dans tout le pays: Que les autres Potentats de la terre ont coutume de maintenir leur autorité & de conserver leurs Etats par des Citadelles, des garnisons & des armées; mais que le Chiabrera se contente de l'Empire qu'il a sur les jeunes gens, & qu'il n'aspire à d'autre domination sur les esprits des Etudians que de se rendre leur modéle, sachant que le véritable moyen de rendre son nom immortel, est de leur proposer ses vers à imiter. Il ajoute qu'il est de l'intérêt public de vouloir multiplier le nombre des imitateurs de ses études & de ses occupations Poëtiques, parce qu'il avoit heureusement changé l'objet & la matiére de la Poësie Lyrique, qui jusqu'alors sembloit n'avoir eu de retraite que dans les cabarets & dans les lieux destinés aux débauches les plus infames, & ne consister que dans l'art de faire des Chansons à boire, & de chanter aux carrefours & aux coins des rues, les saletés les plus sécrétes & les plus honteuses. Que pour cet effet il avoit transporté la belle Poësie de la Gréce en Italie, qu'il avoit enrichi le Capitole des dépouilles de ces anciens Grecs si fameux pour les beaux Arts, & qu'avec la lyre de Pindare, il avoit chanté les triomphes de la vertu sur le vice, les louanges des Saints, & les grandeurs de Dieu. Mais que ce qu'il y avoit de plus singulier dans ses Poësies, c'est qu'il avoit montré enfin, par son propre exemple, qu'on peut être Poëte sans être vicieux, & que si la vertu n'a pû trouver de logement au Parnasse, ce n'est point tant par aucune aversion qu'elle ait conçue contre cette montagne, que par l'horreur que lui ont fait & lui font encore la plûpart de ses Habitans.

Voilà un jugement magnifique venant d'un grand Pape qui connoissoit toutes les finesses de la Poësie, il seroit à souhaiter que celui qui a dressé le Bref eût eû la bonté de nous spécifier les Ouvrages du Chiabrera, dont on y a recommandé la lecture, pour ne nous point exposer au danger de prendre un Ouvrage pour un autre, ou d'appliquer ces louanges généralement à tout ce qu'il a fait.

Mais au moins peut-on dire en faveur des Poësies qui ne mériteroient pas d'être comprises dans le Bref, qu'elles ne sont pas écrites avec moins de délicatesse que les autres, puisque selon Mr. Costar (3) cette qualité faisoit le caractére propre du Chiabrera, & qu'il a dû par conséquent l'exprimer dans tous ses Ouvrages.

Il auroit encore mieux fait s'il avoit sû les régles de l'Art, ou s'il avoit voulu les observer avec plus d'exactitude. C'est une négligence qu'on a remarquée particuliérement dans ses Poëmes Héroïques. Le P. Rapin a prétendu (4) que son *Amedeide* ou le Poëme sur la conquête de Rhodes, par Amé de Savoie, est en quelque façon défectueux par l'action qui ne dure que quatre jours. Et ce Pere dit encore ailleurs que cet Ouvrage est un très-méchant modéle pour le Poëme Epique.

* *Gabriello Chiabrera*, *Poësie nuove raccolte da Piet. Gierolamo Gentile*, *in-12. Vene-*

1. Ren. Rapin, Réfléxions particuliéres sur la Poëtiq. part. 2. Réfl. xxx.
2. Breve Apostolic. Urbani VIII. P. M. datum die 23. Novemb. ann. 1624, Scribâ Joan. Ciampolo, apud Mich. Justinian. de Script. Ligur. pag. 254.
3. Défense de Voiture contre Balz. par Costar tom. 2. pag. 61. in-4.
4. R. Rap. Réfléxion vj. de la seconde partie de

Gabriel Chiabrera. *Venetia* 1608. —— *Del Medesimo*, *Amor deida*, in-12. *Neapoli* 1635. *

Mr. DE MEZIRIAC,

(Claude Gaspar Bachet) Gentilhomme de Bourg en Bresse, de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1638. (5) âgé de 47. ans, Poëte Latin, Italien & François.

Meziriac. 1432. Nous avons de cet Auteur un petit livre de Poësies Italiennes qu'il fit étant à Rome à l'envi de Mr. de Vaugelas qui s'y trouvoit en même-tems. Il y a dans ce Recueil des Imitations des plus belles comparaisons qui sont dans les huit premiers livres de l'Eneïde.

Il a fait aussi un livre de Poësies Latines, & un assés grand nombre de vers François, dont quelques-uns ont été imprimés l'an 1621. dans le Recueil des Délices de la Poësie Françoise, & d'autres dans celui de 1627.

Il a traduit aussi une partie des Epîtres d'Ovide en vers François, mais les vers ne valent pas les Commentaires qu'il y a ajoûtés. Et (6) l'on peut dire que les Poëtes qui sont venus depuis Mr. de Meziriac l'ont tellement effacé, qu'il ne paroît presque plus de lui que ce qui est soutenu de son érudition. [Voyés les num. 496. & 945.]

PIERRE FRANCOIS PAULI,

De Pezaro en Ombrie, ou plutôt au Duché d'Urbin, *Sécrétaire* du Prince Sabelli, vivant du tems du Pape Urbain VIII. Poëte Italien.

Pierre François Pauli. 1433. Cet Auteur a donné au public deux volumes de *Rimes Italiennes* & deux autres de *Poësies choisies* en même Langue; mais les uns & les autres ont paru en différentes années, & l'on voit aussi séparément quelques *Epithalames* & quelques *Chansons* qu'il a faites sur divers sujets.

Pierre François Pauli. On dit qu'il étoit un des bons Poëtes de son siécle & de son pays. Jean-Baptiste Lauro témoigne (7) que c'est un des plus adroits & des plus heureux Courtisans des Graces & des Muses Italiennes, qu'il a paré ses vers de toutes les beautés dont la Poësie est capable, les a polis avec soin, & qu'il en a relevé le goût avec un sel très-agréable. Il ajoute que les Odes de Pauli n'ont rien que de sain, quoique tout y soit enjoué; que tout y est correct, quoiqu'il soit plaisant; & que l'élégance jointe à l'exactitude les a distinguées des Ouvrages de divers Poëtes du commun de la troupe.

Et pour fortifier un témoignage si favorable à Pauli, il suffit d'employer le préjugé que forment en nous l'amitié & l'estime que les Cavaliers Marini & Guarini, c'est-à-dire, les premiers Poëtes du pays, avoient pour sa personne & pour sa Poësie.

LE BRACHOLIN,

(Francesco Bracciolini) aussi de Pezaro, comme le Pauli dont on vient de parler, vivant en même tems que lui, & Poëte Italien comme lui. Néanmoins le Crasso le fait de Pistoia en Toscane, domestique de Maffée Barberin, depuis Urbain VIII. & dit qu'il a vécu plus de 80. ans.

Bracciolini. 1434. Le grand nombre des Poëtes Italiens a fait quelque tort à plusieurs d'entre eux, qui méritant d'être distingués des autres & d'être tirés de la masse, n'ont pas laissé d'y demeurer mêlés & confondus dans la multitude. On peut dire aussi que la réputation qu'a l'Italie d'être la Mere des bons Poëtes, n'est point favorable à ceux qui n'y peuvent pas éclater dans la foule, & qui brilleroient merveilleusement en d'autres pays, où la rareté est plus grande & où il y a cherté même pour les médiocres Poëtes.

Le Bracholin embrassant la profession des Poëtes, auroit pû tomber dans l'un de

de son Traité.

5. ¶ Il mourut, selon Samuel Guichenon dans son Hist. de Bresse, le 26. Févr. 1638.

6. On peut voir Mr. Pellisson Relat. de l'Hist. de l'Acad. p. 262.

7. Laurus in Orchestra, & ex eo Leo Allatius in Apib. Urbanis, pag. 223, 224. ubi Scipionis Tolomai & aliorum de Paulo elogia memorantur.

Bracciolini.

de ces deux inconveniens ; mais il y a pourvû autant par la qualité de ses Ouvrages que par leur quantité.

L'on compte parmi ceux qu'il a composés un très-grand nombre de Poëmes Epiques, de Tragédies, de Comédies, de Pastorales ou Fables Bocagéres, de Drames irréguliers, & Poësies Lyriques, de Satires & quelques Piéces burlesques. Parmi ses Poëmes Héroïques ou Epiques, l'on met celui de la *Croix reconquise*, qui parut d'abord en xv. chants ou livres, puis en xxxv. en diverses villes de l'Italie, de la France & de quelques autres pays. 2. Celui de la *Bulgarie convertie* à la Foi. 3. celui *de la Rochelle prise* par le Roi Louis XIII. en vingt chants. 4. Le *Trebelo* en vingt chants. 5. *La Judith* en dix chants. 6. *L'Endymion* en quatre chants. 7. La *Sapho* en quatre chants. 8. *La Converfion de la Madelaine* en cinq chants. 9. L'*Election du Pape Urbain VIII.* en vingt-trois livres, ausquels Julien Bracciolini a fait des argumens & Jules Rospigliosi un discours. 10. *La mocquerie, ou raillerie des Dieux du Paganisme*, Poëme héroï-comique qui a été imprimé fort souvent à Florence, à Venise & ailleurs. 11. *Le Départ & la separation d'Enée d'avec Didon.*

Parmi les Tragédies, les Comédies & les autres Piéces Dramatiques on met 1. l'*Evandre*, 2. la *Pentesilée*, 3. l'*Arpalice*, 4. le *Monserrat*, 5. l'*Olympie*, 6. l'*Erminie*, 7. la *Tisbé*, 8. le *S. Julien*, 9. l'*Oisiveté ensevelie*, 10. l'*Angelique*, 11. l'*Herilie*, 12. la *Philis*, 13. l'*Oreste*, 14. le *Tite*, 15. le *Pied foulé*, 16. le *Banquet de l'aveugle Antoine*, 17. la *Mort de l'Orvietan*, 18. le *Batino*, 19. le *Ravanello*, &c.

Les Piéces facétieuses & burlesques sont aussi en assés grand nombre, la principale est la *Guerre des Geants*, en deux chants.

Il a fait encore beaucoup de Sonnets & de Chansons qui composent le volume de ses Piéces Lyriques: Des *Capitoli* ou Tercets dont il a formé ses Satires; la Fable maritime d'*Hero & de Leandre*; la Pastorale ou Fable Bocagere du *Dedain amoureux*, qui a été traduite en François en trois versions différentes, dont celle qui est en vers est d'Isaac de la Grange.

Il n'est pas possible, que toutes ces Piéces soient également bonnes, quoique George Coræus & Leon Allatius après lui ayent dit (1) que le Bracciolini avoit été si heureux dans l'alliance qu'il avoit faite en sa personne de tous les agrémens du style comique avec la gravité du Cothurne, & la majesté même du genre Héroïque, qu'on ne trouvoit de son tems pas un Poëte de ceux qui réussissoient dans quelqu'un de ces trois genres qu'on pût raisonnablement mettre au-dessus de lui. Ils ajoutent que le Poëme dans lequel il a entrepris de railler le Paganisme & de tourner tous les Dieux en ridicule, est une si belle Piéce, qu'on ne trouve rien sur le Théatre des Anciens & des Modernes qui soit plus délicat, plus agréable & mieux entendu.

Le Poëme qu'il fit sur l'Exaltation d'Urbain VIII. au souverain Pontificat, se trouva si fort au goût de ce Pape, qu'il ne trouva point d'autres marques de son estime & de son approbation, ni de récompense plus glorieuse à donner au Poëte que le surnom des mouches qui composoient les armes de sa famille. Il lui permit de le porter comme un de ces noms de conquête, que les anciens Romains ajoutoient au leur après avoir subjugué une Province; de sorte que notre Poëte s'est appellé depuis ce tems-là *Bracciolino dell' Api*, comme on le voit aujourd'hui à la tête de ses Livres & des monumens que les Savans ou Faiseurs d'Eloges ont dressés à sa gloire.

Mais de toutes ses compositions, il n'y en a point de plus considérable ou qui ait été mieux reçue que le Poëme de *la Croix reconquise*, qui, au sentiment du Sieur Crasso, a mérité à son Auteur le troisiéme rang d'après l'Arioste & le Tasse (2).

* *Bracciolino dell' Api, Scherno de gli Dei; con l'aggiunta de sei Canti*, in-12. *Venet.*

1. Georg. Coræus Præfat. ad Lector. in libr. de duplici Statu Religionis apud Leon. Allat. de Apib. Urban. pag. 105, 106.

2. Lorenzo Crasso nell' Elogii d'Huom. Letterat. tom. 2. pag. 187, 188. &c.

3. Girolamo Ghilini Teatr. d'Huom. Lett. part. I. pag. 218. 219.

Nicol. Toppi nella Biblioteca Napolitan. pag. 293.

Inticioli-ni

Venet. 1627. —— *Del Medesimo Hero & Leandro favola maritima, &c.* in-12. *Roma* 1630. *

THOMAS STIGLIANI,

Chevalier de Malte, de Matera dans la Basilicate, au Royaume de Naples, mort sous le Pontificat d'Urbain VIII. Poëte Italien.

Thomas Stigliani.

1435. NOus avons aussi du Stigliani un assés grand nombre de Poësies Italiennes qui l'ont fait considérer comme un des ornemens de son pays, quoiqu'il n'ait pas fait beaucoup d'honneur à son Ordre. On dit qu'il a le style fort agréable & qu'il a de la douceur. Ce qui n'empêche pas que d'un côté son sel ne soit un peu âcre, sur tout dans ce qu'il a fait contre quelques personnes; & que de l'autre il n'ait aussi paru trop moû & trop efféminé. *Son Chansonnier* se divise en huit Livres, dont les quatre premiers ne comprennent que des Amours de différentes espéces, & les quatre derniers des sujets 1. héroïques, 2. moraux, 3. funébres, 4. familiers. Il semble que le Stigliani ait voulu desavouer l'édition de Venise de l'an 1601. sur tout après la condamnation qui en fut faite à Rome le 16. Décembre. Il parut un peu étourdi de ce coup, & pour effacer la tache que cette censure fit à son nom & à son Livre, il se mit en devoir de retrancher ses obscénités les plus grossiéres qui en défiguroient toute la beauté: & son Chansonnier reformé parut à Venise, l'an 1605 Il put bien appaiser Messieurs de l'Inquisition & retirer son nom de la liste des personnes notées dans l'Index; mais il ne put pas entiérement satisfaire les honnêtes gens qui n'ont pû encore gouter toutes ces libertés scandaleuses, ni la galanterie dont il a laissé beaucoup de traits dans cette nouvelle édition.

Nous avons encore du Stigliani un autre Poëme fort grand, touchant le *Nouveau Monde* dont les vingt premiers chants parurent d'abord à Plaisance, l'an 1617. Mais l'Ouvrage fut réimprimé depuis à Rome, l'an 1628. augmenté jusqu'au nombre de 34. Livres. Nous avons vû ailleurs que ce Poëme a eu quelques ennemis. Nous pouvons ajouter que le Manso, ou le Marquis de Ville en a augmenté le nombre, lorsqu'il a fait brûler 300. exemplaires de cet Ouvrage, qui en est devenu beaucoup plus rare depuis cet accident.

Thomas Stigliani.

Son Polyphème est une espéce de Pastorale en Stances (3).

MARTIN OPITIUS,

De Breslaw en Silesie, mort l'an 1639. Poëte Latin & Alleman.

Martin Opitius.

1436. OPitius a été considéré comme un des premiers d'entre les Poëtes Latins d'Allemagne, depuis la mort de Melissus, mais il a acquis une autre gloire qu'il ne partage avec personne, & qui ne se renferme pas dans son siécle seulement. Car il passe pour le Prince de tous les Poëtes Allemans en Langue vulgaire, & l'on dit (4) que c'est lui qui a débrouillé cette Poësie, qui lui a donné ses régles, sa mesure, ses accroissemens, qui l'a renduë fixe & qui l'a mise en l'état où nous la voyons aujourd'hui. De sorte qu'on doit l'honorer plûtôt comme le véritable pere, que comme un simple Restaurateur de la Poësie Allemande, si nous en croyons Colerus, qui nous a fait valoir le bonheur & le succès avec lequel Opitius a surmonté les obstacles qui se sont presentés à son dessein (5).

Le Recueil de ses Poësies Allemandes parut à Francfort en 1628. & 1644. & à Amsterdam en 1646. Mais son Poëme du *Vesuve* a été imprimé séparément en 1633. in-4. à Breslaw, aussi-bien que les *Distiques de Caton*, in-8. Quelques-uns disent aussi qu'il avoit tourné les *Pseaumes de David*, & les *Proverbes de Salomon:* mais c'est à ceux du Pays à nous instruire plus parfaitement de toutes ces choses.

Les

299. 300.
Leonard. Nicodem. Addizion. alla Bibl. Napolit. pag. 239. 240.
Francisco Balducci nella Lettera al Lettore o vero præfat. ed. Stiglian. op.

4. Ex Morhoffio in Actis Eruditor. Lipsiens. Item G. M. Konigius in Biblioth. vet. & nov. & alii.
5. Christophor. Colerus Oration. funebr. in Laud. Opitii apud Henning. Witten. t. 1. Memor. Philosophor. nostri sæculi à pag. 439. ac deinceps.

Martin Opitius.

Les Poësies Latines d'Opitius ne sont pas aussi à rejetter. Elles consistent en deux Livres de Silves, & un d'Epigrammes qui parurent ensemble à Francfort l'an 1631. in-8. outre un autre Recueil d'Epigrammes choisies, qui fut imprimé à Dantzic, en 1640. in-8.

JACQUES BIDERMAN,

Jésuite Allemand, natif d'Ehingen, près de Tubingue en Souabe, mort d'apoplexie à Rome le 20. d'Août de l'an 1639. Poëte Latin.

Jacques Biderman.

1437. CE Pere étoit un des meilleurs Poëtes qui parussent de son tems dans la Société. Nous avons de lui diverses Poësies, entre lesquelles on compte 1. trois livres d'*Epigrammes* imprimées à Dillingue & à Rome, plus d'une fois, 2. trois livres de *Délices sacrées* à Rome & à Anvers, 3. trois livres d'*Hendécasyllabes* imprimés à Rome, 4. trois livres d'*Epitres des Heros* à Rome & à Munich; 5. trois livres d'*Epitres des Héroïnes*, à Rome; 6. le Poëme Epique, dit l'*Hérodiade* ou le Massacre des Innocens en trois livres à Dillingue, 7. les *Tragi-comédies* au nombre de dix, divisées en deux parties, qui ne parurent que long-tems après sa mort à Munich l'an 1666. Et l'on dit qu'on en garde encore d'autres qui n'ont pas vû le jour.

Si nous en voulions croire Mr. Borrichius (1) il n'y auroit aucun d'entre les meilleurs Poëtes de toute l'Antiquité, auquel le P. Biderman ne pût legitimement disputer le premier rang sur le Parnasse. Il dit qu'il s'est rendu admirable dans le genre Epique & dans l'Elégiaque, & qu'il suffit de produire le Poëme de l'Hérodiade pour le premier point, & les Epitres des Héros pour le second. Il ajoute qu'il est assés heureux dans ses Hendécasyllabes, mais qu'il ne s'est pas assés bien soutenu dans ses Epigrammes où on le trouve quelquefois au-dessous de lui-même.

Jacques Biderman.

Les Peres Alegambe & Sotwel nous avertissent (2) que l'édition d'Anvers que l'on fit l'an 1634. des Epitres des Héros, des Epigrammes & du Poëme de l'Hérodiade passent pour des adultérins & pour désavoués par leur Pere, parce que ces Piéces sont défectueuses & mutilées en plus de mille endroits, quoique l'impression en soit très-belle, très-nette & très-capable de séduire ceux qui sont plus sensibles à la beauté superficielle qu'à la bonté intérieure.

JULES CESAR STELLA,

Romain, vivant du tems de Clement VIII. & des Papes suivans jusqu'à Urbain VIII. Poëte Latin.

Jules Cesar Stella.

1438. STella est un de ces sujets que la nature a choisis pour faire voir au monde ce dont elle est capable, quand elle veut faire quelque miracle. Elle lui forma l'esprit dès sa plus tendre enfance, & lui inspira un grand amour pour les Lettres & les Sciences. Il s'avança si fort qu'on le jugea meur, même dès l'entrée de son printems. Ce fut en ce tems-là qu'il composa ses deux Livres de la *Columbéide*, ou des expéditions de Christophe Colomb dans le nouveau Monde. Les premiers connoisseurs de ces tems-là & particuliérement Muret, Victorius, Bargæus & de Magny (3) prirent ce Poëme pour l'Ouvrage d'un vieillard consommé, & furent long-tems sans pouvoir revenir de leur étonnement quand ils apprirent que l'Auteur n'étoit qu'un jeune garçon, beaucoup au-dessous de vingt ans, & le P. Bencius lui-même, quoique son Maître, publioit par tout que cet écolier s'étoit rendu son supérieur par cet Ouvrage.

Mais Stella ne put durer long-tems dans

1. Olaüs Borrichius Dissertation. 4. de Poët. Latin. num. 130. pag. 125. 126.

2. Phil. Aleg. & Nathan. Sotw. in Bibl. Societ. Jes. &c.

3. ¶. Il faloit dire de *Pietro Magno*. Les Italiens n'usent jamais d'y Grec dans leur orthographe. Pietro Magno étoit Poëte Latin, ce qui fait qu'il est plus connu par son nom Latin *Petrus Magnus*.

4. Janus Nicius Erythræus Pinacothec. part. 1. num. 17. pag. 35. 36.

5. Nic. Topp. nella Bibliothec. Napolit. pag. 280. 281.

6. ¶. Il faloit au lieu de *Blancat* mettre à la marge *&* *Blancat* de même que ci-devant: il a mis à la marge

Jul. Cesar Stella. dans un état si violent. Ce n'est pas que la nature qui l'avoit élevé si haut, n'eût assés de courage pour l'y maintenir, mais ce jeune sot crut en avoir assés fait pour le reste de ses jours, & il ne voulut rien contribuer du sien pour avancer plus loin, c'est pourquoi la nature se trouva obligée de l'abandonner & de le laisser vieillir dans la fainéantise, l'oisiveté, & l'amour de ses plaisirs, qu'il termina par un mariage où il s'engagea sur la fin de ses jours, & par un grand verre de vin qui l'envoya dormir en l'autre monde (4).

* *Jul. Cæsar. Stellæ Columbeidos libri II. priores* in-4. *Lond.* 1585. *

SCIPION ERRICO, ou ENRIGO ou HENRI,

De Naples selon quelques-uns, ou de Cosenza selon quelques autres, mais de Messine en Sicile selon la vérité, Poëte Italien, vivant sous Urbain VIII.

Scipion Errico. 1439. CEt Auteur a fait diverses Poësies en sa Langue, parmi lesquelles on considére particuliérement 1. les *Portraits des belles Dames* en Sixains, 2. les Idylles de l'Endymion & de l'Ariadne, 3. *la voye lactée* ou le chemin de saint Jacques au Ciel en Sixains, 4. un volume de Poësies Lyriques, 5. le Poëme héroïque de la *Babylone détruite*, 6. un autre Poëme héroïque de *la Guerre de Troye*, 7. deux Comédies, l'une sous le titre de la *Revolte du Parnasse*, & l'autre sous celui des *Procès du Pinde*, 8. les *Guerres du Parnasse* en deux parties, 9. *la Croix étoilée*, en Huitains ou Stances de huit Vers, 10. un petit Poëme sur la *Lettre* prétenduë de la *sainte Vierge*, Mere de Dieu aux *Habitans de Messine*, 11. un Opera ou Drame en Musique sous le titre de la *Deïdamie*, 12. *l'Autriche victorieuse* qui n'est qu'une espéce d'Epithalame. On peut encore ajouter à ses Poësies *des Metamorphoses* qu'il a faites à l'imitation de celles d'Ovide, & le *Passage de Moïse*, qui est une Paraphrase Poëtique en Prose.

Scipion Errico. Le Sieur Toppi dit (5) qu'on admiroit particuliérement dans tous ses Ouvrages la facilité du style, la vivacité du genie & des pensées, la douceur des expressions, la délicatesse des maniéres, de l'invention & diverses autres qualités propres à s'attirer des Lecteurs.

LE SIEUR DE S. BLANCAT,

Poëte Latin, vivant sous le Roi Louïs XIII.

Blancat. (6) 1440. LEs Silves du Sieur de S. Blancat parurent à Toulouse in-4. l'an 1635. avec ce qu'il a fait sur notre Histoire. Mr. de Balzac dit (7) que le modéle qu'il s'est proposé d'imiter dans ses Vers en suivant le Stace (8), n'est pas moins dangereux que celui qu'il a pris pour la Prose en choisissant Tacite. Il témoigne pourtant en une autre occasion qu'il ne méprise ni le Poëte ni les Vers.

Saint Blancat fit encore depuis un nouveau Poëme à la naissance du Dauphin que le Ciel donna à la France l'an 1638. L'Auteur que je viens de citer accorde à Mr. Chapelain qu'il est dans l'idée du genre sublime, si ce n'est qu'il va quelquefois au delà, & tombe dans l'extrémité vicieuse. Il en rapporte pour éxemple deux Vers, qui l'étonnérent, dit-il, pour la premiére fois, & qui le firent rire la seconde. Ces deux Vers sont,

Illo ore horrendum lituis respondet aperto;
Obscuratque tubas mugitu, & tympana terret.

C'est une représentation un peu terrible d'un-

marge *S. Marthe*, & non pas *Marthe*, & plus bas *S. Amant*, & non pas *Amant*; quoiqu'à la Table pour trouver *Sainte-Marthe*, *S. Amant* il renvoie à *Marthe* & à *Amant*.

7 J L. Guez de Balzac, Lettre XIV. du 3. Livre à Chapelain du 20. de Decembre 1638. pag. 122, & 123. de l'Edit d'Holl. Item Lettre XVI. pag. 125.

8. ¶. Il a déja dit plus haut *le Stace*, mais comme je n'entreprens pas de remarquer ses fautes de Langue, je n'en aurois point fait encore ici de remarque, n'étoit qu'on pourroit croire que Balzac qu'il cite auroit dit *le Stace*, ce qui n'est pas.

S. Blancat. d'un Dauphin au berceau qui ne devoit pas être moins l'amour de ses Sujets que la terreur de ses ennemis. Et l'on peut dire après Mr. de Balzac que si Rabelais eût voulu faire un Poëme héroïque de son Gargantua (1) ou de son Pantagruel, il n'auroit pas pû trouver de mots plus épouvantables pour leur faire mettre en fuite toutes leurs nourrices. Personne n'en a jamais tant dit ni d'Hercule au berceau, ni d'Aléxandre, ni d'Annibal; quoique Silius Italicus ait dit du dernier, qu'on voyoit renaître dans ses cris la colére de son pere contre les Romains. Cependant ces trois fameux Guerriers n'ont eu de toutes les qualités de notre Monarque que celle qui auroit pû donner quelque lieu à des expressions approchantes des termes de saint Blancat. *

C'étoit un Poëte Gascon, plein de zéle & de feu, tout transporté de la joie publique & de son enthousiasme particulier, & qui vouloit peut-être contrefaire la Sibylle pour faire le Prophéte. Mais quoique l'on ne trouve pas mauvais que les Barbares se servent de leurs maniéres pour chanter les loüanges de Louïs le Grand, comme nous faisons; il ne faut pas s'imaginer que ce qui a paru pardonnable à S. Blancat, devienne tolérable aujourd'hui dans ceux de nos Poëtes qui ne se trouvant secourus que de leur propre présomption, ni animés que de leur zéle indiscret, ne laissent pas d'entreprendre de louer le plus grand Roi de la Terre.

ALEXANDRE DONAT,

Jésuite Italien de Sienne, né l'an 1584. mort l'an 1640. le 23. Avril à Rome. Poëte Italien.

Alexandre Donat. 1441. NOus avons de ce Pere un volume de Poësies Latines en trois Livres, une Tragédie des *Sueves* ou de la *Souabe* qui se trouve dans le Recueil en deux volumes des Tragédies des Jésuites imprimé à Anvers l'an 1634. Mais son principal Ouvrage est *le Constantin* ou *Rome délivrée*, Poëme Epique. Mr. Borrichius dit (2) qu'il écrit avec assés de pureté & de choix, qu'il y a même des endroits où il imite assés bien les Anciens. Il paroît pourtant que le P. Mambrun a crû qu'il n'étoit pas impossible de mieux faire encore, & nous verrons que pour en faire l'épreuve il a choisi le même Héros que le P. Donat, quoique l'action y ait souffert quelque changement.

* *Alexandri Donati, Constantinus Romæ Liberator, Poëma Heroïcum*, in-4. *Rom.* 1640. ——— *Ejusdem Carminum vol.* & *Suevia Tragœdia*, in-8. *Colon.* 1630.

ANTOINE HURTADO DE MENDOZA,

Natif du Diocése de Burgos dans la vieille Castille, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Sécrétaire du Roi Philippe IV. & Conseiller à la Chambre de l'Inquisition. Poëte Espagnol.

Antoine de Mendoza. 1442. HUrtado de Mendoza n'avoit point d'études de Collége, ni aucune connoissance d'autres Langues que de la sienne. Mais ces obstacles ne l'empêchérent point de passer de fort loin la plupart des faiseurs de Vers qui remplissoient la Cour de Philippe IV.

Ses maniéres enjouées & pleines d'esprit plûrent fort aux Courtisans & au Roi même. Il avoit le génie aisé & tourné particuliérement au genre Comique & au Lyrique, & l'on publioit par toute l'Espagne qu'il ne s'étoit point encore trouvé jusqu'alors de Poëte Espagnol plus parfait au moins

1. C'est l'Argantoine de l'histoire.

¶. Que veut-il dire avec son Arganthoine de l'Histoire? On sait qu'Arganthonius ancien Roi des Tartessiens a vécu selon Hérodote 120. ans, & même selon Anacréon, Pline, Phlégon & Lucien 150. Mais quel rapport d'Arganthonius au Gargantua de Rabelais? Il est question ici d'une voix de tonnerre & non pas d'une longue vie.

2. Ol. Borrichius in Dissertationib. de Poët. Latin. pag. 98. & 116.

3. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 103.

4. ¶. Le Chilini, le Rossi, & le Crasso disent que Claudio [illegible]illini étoit petit-fils d'Alexandre Achilini; mais ils se trompent: Claudio lui-même se dit petit-neveu de cet Alexandre, dans une Lettre à Girolamo Accarisio.

5. Jan. Nicius Erythræus Pinacothec. part. 1. num. 54. pag. 161. 162.

6. Guill. Colletet, Art Poëtiq. Traité du Sonnet, pag.

Antoine de Mendoza. moins pour le genre Lyrique. Dom Nicolas Antoine dit (3) qu'il avoit acquis cette réputation par le poids qu'il donnoit à ses pensées, par la majesté & la force de son discours, par le sel de ses pointes, de ses bons mots & de ses rencontres ingénieuses, & par la gentillesse de ses facéties.

Il a laissé sept ou huit Comédies, qui, selon le même Auteur, servent de modéle en Espagne à ceux qui veulent s'appliquer à ce genre d'écrire.

CLAUDE ACHILLINI,

De Boulogne, petit-fils (4) du fameux Averroïste Aléxandre Achillini; mort l'an 1640. âgé de 66. ans. Poëte Italien.

Claude Achillini. 1443. CEt Achillini étoit Théologien, Philosophe, Mathématicien, Jurisconsulte & Orateur; mais nous ne le considérons ici que comme un Poëte Italien, dont les Poësies furent recueillies & imprimées à Boulogne l'an 1632. [in-8.] Ce qu'il y a de plus rare dans cet Auteur, c'est de voir que nonobstant la diversité de tant de Professions différentes qu'il avoit embrassées, il n'a point laissé de réussir dans la Poësie. Le Vittorio Rossi dit (5) qu'il a le style grand & élevé, & les pensées nobles, vives, perçantes & insinuantes. Il ajoute qu'on étoit tellement persuadé de l'excellence de tout ce qu'il faisoit, qu'on lui enlevoit ses moindres Sonnets & ses plus petites Epigrammes dès qu'il les avoit dictées la premiére fois, & qu'il étoit surpris de voir répandu sous son nom par toute l'Italie ce qu'il ne se souvenoit plus d'avoir jamais composé.

Au reste s'il falloit juger du mérite des Poëtes par leur bonne fortune & par les gratifications & les récompenses dont leurs Vers ont été reconnus, il n'y auroit point de Petrarques, point d'Ariostes, point de Tasses comparables à notre Achillini qui acquit de grands biens de fortune par le moyen de ceux de son esprit. Mais de toutes ses Piéces de Vers il n'y en eut point de mieux récompensées que le Sonnet qu'il fit à la louange du Roi de France Louis XIII. sur la réduction de la Rochelle, selon le Sieur Colletet (6), ou sur la délivrance de Casal, selon Vittorio Rossi. Car le Cardinal de Richelieu lui donna pour cette seule Piéce mille écus comptans (7) qui lui furent portés jusques sur sa table avec une exactitude & une promtitude qui valoit une seconde récompense. Le Sonnet selon le même Colletet commence ainsi: Claude Achillini.

Ardete fuochi à lequefar Metalli:

Et selon le Sieur Lorenzo Crasso (8).

Sudate e fochi à preparar Metalli.

Mais ce dernier & le Sieur Rossi ont remarqué que ce célébre Sonnet qu'on admira dans toute l'Italie & la France fut si ingénieusement renversé en Vers Burlesques par un Poëte du Milanès attaché aux intérêts des Espagnols, que la Piéce en devint ridicule, & qu'elle fit rire ceux qu'elle avoit surpris d'étonnement.

JEAN ARGOLO,

Fils de l'Astronome André, natif de l'Abbruzze, Poëte Latin & Italien, vivant sous le Pape Urbain VIII.

Jean Argolo. 1444. ON compte parmi les Poësies Latines de cet Auteur trois Livres d'*Epigrammes*, un Livre d'*Elegies*, d'au-

pag. 120. à la fin.

¶. C'est sur la prise de Suse, & sur la délivrance de Casal en 1629.

7. ¶. Il pouvoit encore parler de la chaine d'or que Lorenzo Mancini cousin du Cardinal Mazarin, remit de la part du même Cardinal de Richelieu à ce Poëte pour son Ode sur la naissance du Dauphin, & il devoit ajouter que ces éxemples font bien voir que les Alemans ne sont pas les seuls qui récompensent magnifiquement de méchantes Piéces.

8. Lorenzo Crasso nell. Elog d'Huom. Letterat. tom. 2. pag. 162, 163.

Joan. Anton. Bumald. Minerval. Bonon. civ. Academ. seu Biblioth. pag. 53.

Augustin. Favoriti in Vita Virginii Cæsarini apud Henning. Witten. Memor. Philosophor. nostr. Sæcul. tom. 1. pag. 174. ubi Achillinus dicitur Maximus totius Galliæ Cisalpinæ Poëta.

Girolam. Ghilini nel. Teatr. d'Huom. Letterat. tom. 1. pag. 38.

Jean Argolo.

d'autres petits Poëmes sur les *Epousailles de la Ville de Venise avec Neptune*, & sur divers autres sujets: & parmi les Italiennes, *la Discorde de Petrone* en huitains, des *Sonnets*, des *Chansons* & des *Madrigaux*, une *Idylle sur la Soie*, quelques Métamorphoses Pastorales. Mais le plus considérable d'entre ses Ouvrages est le Poëme de l'*Endymion* divisé en douze chants. Argolo n'avoit pas dix-sept ans lorsqu'il le composa. Il le fit en moins de sept mois par une émulation que lui donna l'Adonis du Cavalier Marin, & malgré la foiblesse de son âge & son peu d'expérience, il y réussit si bien que le Public ne voulut pas croire que ce fût l'Ouvrage d'un jeune homme, & qu'on l'accusa de l'avoir volé à son Pere André; quoique celui-ci ne fût nullement Poëte, qu'il ne fût versé que dans la Philosophie & les Mathématiques en général, & qu'il n'eût composé que des Ouvrages de Géométrie & d'Astronomie en particulier. Ce qui ne servit pas de peu pour justifier le fils, & à lui faire enfin la justice qui lui étoit dûe (1).

LE P. MATHIAS CASIMIR SARBIEWSKI,

Jésuite Polonois, natif de la Mazovie, né l'an 1595. mort l'an 1640. à Warsovie le 2. Avril.

Mathias Casimir Sarbiewski.

1445. LE P. Casimir est un de ceux qui peuvent donner le démenti ou du moins faire une exception à la maxime qu'Aristote & quelques autres Anciens ont voulu établir pour nous empêcher de rien attendre d'ingénieux & de délicat du côté du Septentrion.

Car quand il ne nous seroit resté de tous ses Ouvrages que les quatre Livres de ses Odes avec celui de ses Epodes, & celui de ses Epigrammes, cela suffiroit pour pouvoir l'opposer à plusieurs d'entre les beaux esprits que la Gréce & l'Italie ont produits dans le tems même de leur plus grande fécondité. C'est ce qui paroît assés par l'*Epicitharisme*, c'est-à-dire par le Recueil des Poësies que quatorze ou quinze Jésuites célébres ont faites à son honneur, à la tête desquelles on a mis une Epigramme d'Erycius Puteanus par humilité.

Mathias Casimir Sarbiewski.

En effet, il ne paroît pas bien par toutes ces piéces quelle différence nous pourrions mettre entre le P. Casimir & l'Horace des anciens Romains. Et ceux à qui tous ces glorieux témoignages pourroient être suspects, pourront consulter les plus intelligens d'entre les Critiques qui ont vécu dans une Communion où l'on n'est point accusé de flater excessivement les Jésuites. Grotius n'a point fait difficulté de dire (2) que Casimir n'avoit pas seulement égalé, mais quelquefois même surpassé Horace. On assure (3) que Daniel Heinsius étoit dans les mêmes sentimens, & qu'il s'en expliquoit assés souvent à ses amis. Mr. Borrichius s'est contenté de dire, comme plusieurs autres (4) que c'étoit un second Horace ou l'ancien ressuscité.

Mais le P. Rapin y a pourtant reconnu quelque différence, puisqu'il a remarqué que Casimir a véritablement du feu & de l'élévation dans ses Odes, mais qu'il est sans pureté (5). Nous voyons même d'autres Critiques d'aujourd'hui qui reconnoissent dans plusieurs endroits de cet Auteur de la confusion & des obscurités qui en gâtent la beauté; & quelques-uns jugent qu'il s'est quelquefois laissé emporter trop loin, sous prétexte de suivre l'impetuosité de l'esprit Poëtique, & qu'il a des figures outrées & des expressions trop fortes. D'autres prétendent qu'il est quelquefois Africain dans son style: & tout le monde convient que ses Epigrammes ne répondent pas à ses Odes.

Mais on ne peut pas nier que Mr. Ménage n'ait traité le P. Casimir avec un peu trop de sévérité pour une petite vanité de Poëte que cet Auteur a fait paroître dans une Ode au Pape Urbain VIII. (6) Le pauvre

1. Leo Allatius lib. de Apib. Urbanis pag. 144, 145, 146.
Girolam. Ghilini. Teatr. d'Huomin. Letterat. part. 2. pag. 15. & 16.
2. Memoires de L. Aubery Sieur du Maurier, Vie de Grotius, pag. 397.
3. De Dan. Heinsio Claud. Van-Stilen seu Stilius in Memor. sæculi nostri, &c.
4. Olaüs Borrichius in dissertationib. de Poët. Latin. pag. 162. &c. in-4.
5. Ren. Rapin, Réflexions particuliéres sur la Poëtiq. ou part. 2. Refl. xxx.

6. Gill.

pauvre Pere, pour avoir dit par une licence Poëtique qu'il *iroit à l'autre monde avec Horace, & qu'il seroit le compagnon de son immortalité*, & pour nous avoir promis qu'il feroit parler de lui sur le Caucase, sur l'Atlas, & par tout l'Océan, a-t-il mérité que Mr. Ménage fît à son occasion une régle génerale pour tous les Religieux qui se mêlent de faire des Vers, & qu'il dît, *que ceux même qui font profession d'humilité sont tous bouffis d'orgueil* (7)?

Pour moi je croirois le Pere Casimir moins exposé à notre envie qu'à la compassion des personnes sages, si je savois qu'il eût été exaucé dans un vœu aussi leger que celui qu'il a fait d'avoir part à la fortune d'Horace pour l'éternité.

Au reste Casimir ne s'étoit pas tellement épuisé en inclinations & en amitiés pour Horace, qu'il n'en eût un peu reservé pour Virgile; puisqu'il s'appliquoit actuellement à l'imiter dans un Poëme Epique sous le titre de la *Lesciade* qu'il avoit déja distribué en 12. Livres comme l'Enéide, lorsqu'il fut emporté en l'autre mondd dans la plus grande vigueur de son âge (8).

* *Matthiæ Casimiri Sarbivii*, *Lyricorum lib.* III. in-8. *Col-Agrip.* 1625. *

ANASTASE PANTALEON DE RIBERE,

Natif de Madrid, Poëte Espagnol, vivant sous Philippe IV.

1446. Les Poësies de Ribere furent imprimées ensemble à Sarragosse en 1640. puis à Madrid en 1648. Dom Nic. Antonio témoigne (9) que c'est un des plus agréables & des plus facétieux Poëtes de l'Espagne. Il avoit l'esprit fort aisé & tout-à-fait tourné à la plaisanterie comme à la Poësie. Ses Vers sont élégans & polis, ils sont remplis d'un sel qui fait que ses bons mots & ses railleries ne sont jamais fades. C'est ce qui fait qu'on s'étonne moins qu'il ait été si fort au goût des gens de la Cour.

JEAN ISAACIUS PONTANUS,

D'Helsingor en Danemarck, mort l'an 1640.

1447. Quoique la Profession particuliére de cet Auteur fût celle de l'Histoire, il ne laissa point de vouloir aussi faire des Vers. Mr. Borrichius prétend qu'il n'a point mal réussi dans quelques-uns, mais que selon J. Fred. Gronovius il est froid dans ses Epigrammes. On pourroit même assurer que toute sa Poësie en général ne lui a point fait d'honneur, sur ce que dans une célébre assemblée en Hollande où se trouvoient entre autres Heinsius, Rutgersius, Grotius, &c. on prononça d'une commune voix la Sentence de notre Poëte (10), en ces termes:

Pontano demas carmina, major erit.

Ce qui étoit une réponse à la question qu'on y avoit faite de savoir, quelle étoit la chose qui étoit d'autant plus grande qu'on lui faisoit plus de retranchemens (11).

* *Isac. Pontani Poëmatum lib.* VI. in-12. *Amst.* 1634. *

LE SR. JEAN DELINGENDES,

Sous Louis XIII. Poëte François Mr. DES YVETEAUX, Mr. DE MONTFURON, & d'autres.

1448. Si les François étoient portés à louer leurs Compatriotes comme font ordinairement les Critiques étrangers à l'égard de ceux de leur pays, Deligen-

6. Gill. Ménage, Observ. sur le 2. Livre des Poësies de Malherbe, pag. 334. 335.

7. ¶. En cet endroit, *sont tous bouffis d'orgueil*, signifie, *paroissent tout bouffis d'orgueil*; savoir en qualité de Poëtes.

8. Pater ex Nathan. Sotwelo in Biblioth. Societ. Jes. pag. 600. col. 2.

9. Nicol. Anton. Biblioth. Script. Hisp. pag. 54.

10. ¶. Voyés le tom. 1. du Menagiana, pag. 43. & 44. de l'Edit. de Paris 1715.

11. Olaüs Borrich. Dissertation. ultim de Poët. Latin. num. 225. pag. 171.

Albert. Barthelin. ne parle pas de ses vers dans la liste de ses écrits.

Jean Delingendes, &c.

lingendes, des Yveteaux, & divers autres Faiseurs de Vers, qui parurent sous Louïs le Juste, pourroient passer pour bons Poëtes sur leur rapport, sur tout ayant écrit dans le tems que notre Langue commençoit à s'épurer. Mais on ne leur fait plus cet honneur, quoiqu'ils ayent eu constamment quelques bonnes qualités qui leur ont attiré l'estime de la plupart des habiles gens de leur siécle : & Mr. Colletet n'a point eu honte de dire de Delingendes en particulier (1) qu'à force d'imiter Politien, il se rendit enfin plus poli que Politien même, dans quelques-unes de ses Piéces.

OCTAVIEN CASTELLI,

De Spolette, Poëte Italien sous Urbain VIII. mort au mois de Mai de l'an 1642. (2).

Octavien Castelli.

1449. CEt Auteur ayant embrassé tout à la fois la profession de plusieurs Arts & de diverses Sciences, ne pût exceller parfaitement en aucune. Il ne se mit à faire des Vers qu'après s'être lassé de porter les sacs & de plaider, en quoi il suivit ses premiéres inclinations. Depuis ce tems-là il ne manqua point de donner une Comédie ou deux tous les ans, & souvent aussi quelque Opéra ou Drame de Musique. A voir ce qu'en écrit le Sieur Rossi (3) il semble que ses Piéces devoient plus à la représentation & à l'appareil du Théatre qu'à l'esprit de leur Auteur, de sorte que se trouvant destituées de ces soutiens & de ces ornemens elles n'ont point manqué de tomber pour la plûpart. La moins mauvaise est celle qu'on appelle l'*Intemperie d'Apollon*, soit pour le sujet, soit pour la beauté du style & des pensées.

Il étoit d'ailleurs assés enjoué, plaisant, facétieux & assés commode; il avoit une grande facilité pour l'expression : mais il avoit particuliérement l'art d'imiter les mœurs de ceux qu'il vouloit représenter.

Mr. DE PORCHERES D'ARBAUD,

(François) Provençal demeurant en Bourgogne, de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1642. ou 1643. Poëte François.

1450. CEt Auteur a fait un assés grand nombre de vers dont quelques-uns ont été imprimés, comme les *Pseaumes Graduels* & quelques autres. Mr. Pellisson dit (4) qu'il avoit fort imité Malherbe son Maître, dans sa façon de tourner les vers, & qu'il étoit un de ses principaux Sectateurs.

LE CARDINAL DUC DE RICHELIEU,

(Jean Armand du Plessis) Evêque de Luçon, Grand Aumonier de la Reine, Ministre d'Etat sous Louïs XIII. mort à Paris le 4. Décembre de l'an 1642. âgé de 58. ans. Poëte François.

Le Cardinal de Richelieu.

1450. *bis*. IL ne nous est pas aisé de découvrir toutes les Piéces de Vers que nous avons de la façon du Cardinal de Richelieu, parce qu'il n'a pas voulu les honorer de son nom, ni les revêtir de sa pourpre.

Il est certain, dit Mr. Pellisson (5), qu'une partie du sujet & des pensées de la Tragi-comédie de *Mirame* qui court sous le nom de Mr. Desmarets de saint Sorlin est de ce Cardinal, & de là vint qu'il témoigna des tendresses de pere pour cette Piéce dont la représentation lui coûta deux ou trois cens mille écus, & pour laquelle il fit bâtir cette grande sale de son Palais, qui a encore servi depuis à ces spectacles (6).

Per-

1. Guill. Golletet Art Poëtiq. Discours de l'Eloquence, pag. 33. à la fin du vol.

¶. Ce qu'a dit Colletet touchant Delingendes imitateur de Politien, regarde une Elégie de ce dernier sur l'exil d'Ovide. Celle que Delingendes fit en vers François sur le même sujet en faveur de son ami Renouard Traducteur des Métamorphoses d'Ovide en prose Françoise, peut fort bien être appellée une paraphrase de cette Elégie Latine. J'ai remarqué autrefois pag. 24. de l'Indice expurgatoire du Menagiana, faisant le dénombrement des Piéces de Politien omises dans toutes les éditions de ses Oeuvres, que cette Elégie étoit du nombre. Ce seroit dommage qu'elle eût été perdue. Crinitus Disciple de l'Auteur nous l'a conservée dans la Vie d'Ovide qu'il a écrite avec celles des autres Poëtes Latins.

2. ¶. Il n'y a rien d'imprimé de lui.

3. Janus Nicius Erythr. Pinacoth. part. 1. num. 132.

Le Cardinal de Richelieu.

Personne ne doute aussi qu'il n'eût lui même fourni le sujet de trois autres Comédies, qui sont; *les Tuileries*, *l'Avengle de Smyrne*, & *la grande Pastorale*. Dans cette derniére il y avoit jusqu'à cinq cens Vers de sa façon; mais elle n'a point été imprimée comme les deux autres, parce que lorsqu'il fut dans le dessein de la publier, il voulut que Mr. Chapelain la revît & qu'il y fît des observations éxactes. Ces observations furent rapportées par Mr. de Boisrobert au Cardinal, & bien qu'elles fussent écrites avec beaucoup de discrétion & de respect, elles le choquérent & le piquérent tellement, ou par leur nombre ou par la connoissance qu'elles lui donnoient de ses fautes, que sans achever de les lire, il les mit en piéces. Mais la nuit suivante comme il étoit au lit & que tout dormoit chés lui, ayant pensé à la colere qu'il avoit témoigné, il fit une chose sans comparaison plus estimable que la meilleure Comédie du monde. C'est qu'il se rendit à la raison, car il commanda que l'on ramassât & que l'on collât ensemble les piéces de ce papier déchiré, & après l'avoir lû d'un bout à l'autre & y avoir fait grande réfléxion, il envoya éveiller Mr. de Boisrobert pour lui dire qu'il voyoit bien que Messieurs de l'Académie s'entendoient mieux que lui en ces matiéres, & qu'il ne faloit plus parler de cette impression.

Il faisoit composer, continuë Mr. Pellisson, les Vers de ces Piéces qu'on nommoit alors *les Piéces des cinq Auteurs*, par cinq personnes différentes, distribuant à chacun un Acte, & achevant par ce moyen une Comédie en un mois. Ces cinq personnes étoient Messieurs de *Boisrobert*, *Corneille*, *Colletet*, de l'*Etoile*, & *Rotrou*, ausquels outre la pension ordinaire qu'il leur donnoit, il faisoit quelques liberalités considérables, quand ils avoient réussi à son gré.

Il faisoit représenter ces Comédies des cinq Auteurs devant le Roi, & devant toute la Cour avec des décorations de Théâtre très-magnifiques. Ces Messieurs avoient un banc à part, en un des endroits les plus commodes. On les nommoit même quelquefois avec éloge, comme on fit à la représentation des *Tuileries*, dans un Prologue fait en Prose, où entre autres choses l'invention du sujet fut attribuée à Mr. Chapelain, qui pourtant n'avoit fait que le réformer en quelques endroits. Mais le Cardinal le fit prier de lui prêter son nom en cette occasion, ajoutant *qu'en récompense il lui prêteroit sa bourse en une autre*.

Au reste, comme les personnes élevées aux premiers rangs de l'État ou de l'Eglise donnent ordinairement le branle à tout le Pays où s'étend leur credit ou leur autorité, on aura peu de peine à croire que la passion que le Cardinal de Richelieu avoit pour la Poësie Dramatique, l'avoit mise sous le regne de Louïs XIII. au plus haut point où elle eût encore été jusqu'alors. De sorte que s'il n'étoit pas bon Poëte Comique lui-même (7), malgré la démangeaison qu'il avoit de faire des Comédies, on peut dire au moins, que c'est lui qui a fait une bonne partie de nos bons Poëtes Comiques & Tragiques. Tous ceux qui se sentoient quelque génie ne manquoient pas de travailler pour le Théâtre. C'étoit le moyen d'approcher des Grands, & d'être favorisé de ce premier Ministre, qui de tous les divertissemens de la Cour ne goûtoit presque que celui-là. Il s'y attachoit avec une passion qui tenoit quelquefois de la manie. Car non seulement il assistoit avec plaisir à toutes les Comédies nouvelles, mais il étoit encore bien-aise d'en conférer avec les Poëtes, de voir leur dessein en sa naissance, & de leur fournir lui-même des sujets. Et s'il connoissoit un bel esprit qui ne se portât point par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'y engageoit insensiblement par toutes sortes de soins & de caresses.

* La

159. pag. 295.

4. Relation Historique de l'Académie Françoise, pag. 265.

5. P. Pellisson Font. Relat. Histor. de l'Academie Françoise pag. 113. 114. & suivant & dès devant pag. 110. 111.

6. ¶. Le Cardinal devoit affectionner aussi beaucoup la Tragi-comédie de Roxane, ayant sans doute bonne part à cette Piéce, à laquelle il est visible que Voiture dans sa belle Epitre Latine *Butillerio Chavinio* n'a donné tant de louanges que par rapport au Cardinal qu'il semble en avoir cru l'Auteur. *Roxanam*, dit-il, *bis diebus diligentissime legi. Quid de ea sentiam quaris? Nihil meherenle usquam elegantius, nihil ornatius, nihil sublimius: dignam denique Alexandro & Armando.* Les cinq ou six lignes qu'il ajoute sont de la même force.

7. ¶. Il faloit dire *Dramatique*.

Le Cardinal de Richelieu.

* La Comédie des Tuilleries, par les cinq Auteurs *in*-4. Paris 1638. —— Europe, Comédie héroïque, par Mr. le Cardinal de Richelieu *in*-4. Paris 1643. *

JEAN CIAMPOLI,

De Florence, Secretaire des Brefs sous le Pape Urbain VIII. (1) & Chanoine du Vatican, né l'an 1589. mort l'an 1643. le 8. jour de Septembre. Poëte Italien.

Jean Ciampoli.

1451. NOus avons du Ciampoli deux Recueils de Vers en Langue vulgaire, le premier comprend ceux qu'il a faits sur des sujets de piété & de religion, le second renferme ses Poësies mêlées sur des matiéres différentes; & peut-être encore quelques autres Piéces détachées dont parle Allatius parmi ses *Abeilles Urbaines* (2).

La plûpart de ces Ouvrages qui furent imprimés à Venise l'an 1662. nous font assés connoître que le Ciampoli n'étoit guéres moins extraordinaire en Poësie qu'en Philosophie. Mais pour faire connoître davantage le caractére du personnage, il faut dire après tous les Critiques qui l'ont connu, que c'étoit un vrai *Animal de Gloire*, faisant le capable, suffisant, présomptueux, & tout rempli d'estime de son propre mérite. Le Sieur Vittorio Rossi dit (3) qu'il se croyoit si excellent Poëte, que non content de s'élever au-dessus de ceux de son tems, il faisoit paroître publiquement un souverain mépris pour tous ceux qui avoient éclaté jusqu'alors dans la profession, tant parmi les Latins anciens, que depuis l'usage de la Poësie Italienne. Il prétendoit que tous ceux qui avoient fait des vers avant lui en l'une ou en l'autre de ces deux Langues, n'avoient été que des esprits grossiers, sans art, sans étude, sans politesse; que tout ce qu'ils ont fait n'a rien que de bas, de foible & d'insipide; en un mot, qu'ils n'ont fait paroître ni force d'esprit dans leurs pensées, ni choix dans leurs mots, ni aucun goût pour la véritable beauté Poëtique.

Jean Ciampoli.

Que si Virgile & Petrarque avoient passé jusqu'ici pour les Princes des Poëtes chacun en leur Langue, c'étoit un bonheur qu'ils ne devoient qu'à la bizarrerie de la fortune & au mauvais goût des siécles; que l'un & l'autre étoient des gens sans aucun mérite & que leurs écrits n'avoient rien que de trivial, rien que de fade & de puérile en comparaison des siens, de ceux du Testi & de quelques autres de ces Poëtes qui avoient introduit sous Gregoire XV. & vers le commencement du Pontificat d'Urbain VIII. ces nouveautés dans le style dont nous avons parlé ailleurs au sujet du Testi.

Le Ciampoli traitoit Horace & généralement tous les autres Anciens avec la même hauteur, comme l'a remarqué aussi le Sieur Crasso (4) & ne faisoit point difficulté de leur ôter à tous la qualité de véritables Poëtes qu'il s'attribuoit hautement à lui seul. A dire le vrai on ne peut nier qu'il n'ait eu quelque talent naturel pour la Poësie, il avoit beaucoup de feu & de vivacité, il étoit quelquefois surpris de cette espéce d'enthousiasme, qui passe pour une phrénésie Poëtique. L'Imperial (5) témoigne aussi qu'il avoit de la grandeur de style, beaucoup de fécondité, & une facilité merveilleuse pour donner le tour à ces expressions, mais il reconnoît en même tems que cette abondance avoit beaucoup de superfluités, & l'on peut ajouter que cette élévation apparente qu'on remarque dans les Poësies du Ciampoli n'est qu'une véritable enflure. Il est toujours ampoullé, jamais naturel. Il affecte continuellement de n'employer que des pensées extraordinaires & surprenantes, il est plein de figures outrées, il est hardi jusqu'à l'insolence, & craignant d'avoir quelque chose de commun avec les autres Poëtes qui ont écrit pour se faire entendre par les

1. ¶. L'étant déja auparavant sous Grégoire XV.
2. Leo Allat. lib. de Apib. Urban. pag. 156. 157.
3. Janus Nicius Erythr. Pinacoth. part. 2. num. 19. pag. 63. 64. & seqq.
4. Lorenzo Crasso, Elog. d'Huom. Letterat. tom. 1. pag. 271. e segui.
5. Joh. Imperialis in Musæo pag. 201. Et ex eo Konigius in Biblioth. vet. & nov. pag. 191.
6. Augustin. Favorit. in Vita Virg. Cæsarini in Memor. Philosophor. nostr. secul. tom. 1. pag. 174. per

Jean Ciampoli.

les Lecteurs même de médiocre intelligence, il s'est rendu souvent obscur & embarrassé. En quoi il s'est trompé lui-même, & s'il l'a fait exprès, il a été puni avec justice d'une affectation si ridicule ; puisqu'il a dégoûté la meilleure partie de ses Lecteurs, qui en matiére de Poësies & d'écrits divertissans n'aiment pas qu'on les fatigue & qu'on les gêne pour entrer dans la pensée d'un Auteur. Le Sieur Rossi dit que notre Poëte s'en apperçut assés de son vivant même & qu'un jour, comme on chantoit une de ses Piéces en Musique, dans l'Eglise des Stigmates de saint François, tout le peuple se mit à murmurer si hautement contre l'obscurité & les expressions choquantes dont elle étoit pleine, qu'il en arriva un grand scandale dont il fut lui-même le témoin.

Mr. Favoriti a parlé des Poësies du Ciampoli dans les mêmes sentimens, quoiqu'avec moins d'étenduë ; & il n'a trouvé personne parmi les Anciens, à qui il ait cru pouvoir le comparer que Pindare ; dont il semble reconnoître que les défauts sont peu de chose auprès des excès de notre Ciampoli. Il ajoute que son éxemple a eu des suites dangereuses, & que ceux qui ont prétendu l'imiter, sont tombés dans des erreurs si absurdes & si grossiéres, que de toutes les diverses corruptions qui ont gâté la République des Lettres depuis l'autre siécle, il n'y en a point qui ait plus honteusement infecté la jeunesse Italienne que celle-là (6).

Après ces jugemens que les Critiques Italiens ont portés sur les Ouvrages du Ciampoli leur compatriote, on doit être moins surpris que nos François ayent parlé de cet Auteur avec tant de mépris (7).

* *Giovani Ciampoli, Rime* in-4. *Roma* 1648. —— *Del Medismo Poësie funebri e morali* in-12. *Bologne* 1653.

CESAR CAPORALI,

De Perouse en Toscane, (quoique le Toppi le fasse Napolitain) Gouverneur d'Atri au Royaume de Naples, mort à Castiglione, près de son Pays, vers la fin du Pontificat d'Urbain VIII (8). Poëte Italien.

Cesar Caporali.

1452. LE Caporali a laissé au Public un Recueil de Poësies, qui parut à Venise, in-12. l'an 1656 avec les observations de Charles Caporali [& en 1662.]; deux Comédies, savoir le *Fou*, & la *Berceuse* ou l'*Enfant bercé*, que Bonafede ou Bonnefoi publia à Venise l'an 1605. & quelques autres Ouvrages de même nature, c'est-à-dire, en Vers Burlesques, ou Berniesques qui est le genre d'écrire auquel le Caporali s'étoit abandonné tout entier.

Il avoit le caractére tout-à-fait plaisant & enjoué, comme l'a reconnu Mr. Naudé (9), il étoit extrémement naturel ; il savoit imiter & contrefaire parfaitement les maniéres d'agir & de parler des autres, & il avoit une adresse toute particuliére pour en trouver le ridicule, qu'il exposoit ensuite le plus naïvement du monde.

La plus belle de toutes ses Piéces au jugement du Sieur Vittorio Rossi est celle où il tourna la Cour & les Courtisans en ridicules, en faisant voir plaisamment la servitude & les miséres de ceux qui veulent y vivre dans la pensée de s'avancer, & d'y faire leur fortune. La Piéce fut reçuë avec tant d'applaudissement qu'elle se multiplia & se répandit en peu de tems par toute l'Italie ; de sorte qu'au bout de quelques années il ne se trouva presque pas de maisons dans les Villes & à la Campagne, où l'on ne fût curieux d'en avoir un éxemplaire, ce qui fit connoître le Caporali dans les lieux même où l'on n'avoit point entendu parler du Tasse, de l'Arioste, ni de Petrarque. Ce qu'il y a de constant c'est qu'il effaça le Berni, le Molsa (10), & générale-

per Henn. Witten.

7. J. L. Guez de Balzac, dans ses Lettres & plus d'une fois.

8. ¶. Le Caporali mourut l'an 1601. dans sa 71. année, 22. ans avant le Pontificat d'Urbain VIII. Voyés Ménage tom. 1. de l'Anti-Baillet pag. 266.

ch. 71.

9. Gabriel Naudé ou le Mascurat dans le Jugement sur les écrits faits contre le Cardinal Mazarin, pag. 216.

10. ¶. Voyés encore ici Ménage chap. 76. de l'Anti-Baillet.

Cesar Caporali.

néralement tous ceux qui jusqu'alors s'étoient éxercé dans quelqu'une des espéces du genre Burlesque (1). C'est au moins le sentiment du Rossi que nous venons d'alléguer.

C'est aussi dans le même genre que le Caporali a composé *la Vie de Mecenas* qu'il a distribuée en 12. Livres, mais la mort l'empêcha d'y mettre la derniére main. Il paroît par cet Ouvrage, aussi-bien que par celui qu'il a intitulé le *Pédagogue*, que le nombre des années avoit diminué quelque chose de l'enjoument de son humeur, car quoiqu'il y soit plaisant & facétieux comme ailleurs, on n'y trouve plus le même sel ni les mêmes agrémens qui paroissent dans ses autres Piéces, & sur tout celle qu'il a faite contre les Courtisans.

MAFFE'E BARBERIN dit depuis URBAIN VIII. Pape.

Natif de Florence, mort le 29. Juillet de 1644. âgé de 76. ans. Poëte Latin & Italien.

Maffée Barberin.

1453. LEs Poëtes d'aujourd'hui & principalement ceux qui sont dans l'Eglise Catholique, ne veulent pas que nous separions le Poëte Maffée Barberin d'avec le Pape Urbain VIII. c'est peut-être afin de nous faire croire que les Muses n'ont point d'*irrégularité Canonique* qui les empêche de loger au Vatican comme au Parnasse, & qu'elles peuvent distribuer des Tiares à leurs Favoris, aussi bien que des Couronnes de Laurier. Quoiqu'il en soit, Maffée Barberin a fait de fort belles Poësies en l'une & l'autre Langue qu'Urbain VIII. ne désavoua pas dans la suite de sa vie.

En effet on peut dire qu'elles ne l'ont jamais fait rougir & qu'elles ne font encore aujourd'hui aucune honte à sa mémoire.

Quoiqu'il parût avoir des dispositions égales pour la Poësie Latine & Italienne, il sembloit néanmoins avoir plus de talent pour la Latine, & bien qu'il eût pu réussir en tous les genres de celle-ci, il aima mieux tourner toutes ses inclinations vers le Lyrique & s'y appliquer plus particuliérement.

Les plus considérables de ses Piéces sont des *Paraphrases sur quelques Pseaumes & sur quelques Cantiques de l'ancien & du nouveau Testament*; *des Hymnes & des Odes sur les Fêtes de Notre Seigneur*, *de la sainte Vierge & des autres Saints*, & *des Epigrammes sur divers Hommes illustres*.

Mr. Borrichius loue ses Vers Elégiaques, comme étant nets & fleuris (2), mais Urbain VIII. n'a rien fait d'approchant de ses Odes au sentiment de tout le monde. Le Sieur Vittorio Rossi dit (3) qu'elles l'ont fait parvenir à la gloire des Anciens. Il ajoute qu'elles sont si pures, si élégantes, si Latines, si remplies de toutes les graces Poëtiques, en un mot si fort au goût des Jésuites, que ces Peres n'ont pas crû pouvoir mieux faire que de les expliquer & les faire apprendre à leurs Ecoliers, du vivant même de ce Pape, comme si c'eût été un Auteur Classique: honneur qu'il prétend n'avoir été rendu à personne jusqu'alors. C'est en quoi il seroit fort aisé de faire voir qu'il se trompe par plus d'un éxemple, qu'on pourroit prendre dans la France seule.

Au reste Urbain VIII. auroit encore mieux établi sa réputation Poëtique s'il ne se fût point mêlé de faire des Vers Italiens. On peut dire, selon le même Rossi, qu'il y échoua, puisqu'il n'y excella point, & que la Poësie passe pour mauvaise dès qu'elle ne paroît que médiocre. Il n'est pourtant pas juste de le mettre de la cabale de ces Poëtes Italiens qui depuis le commencement du siécle jusqu'à son Pontificat, avoient voulu introduire un nouveau genre d'écrire, & un style extraordinaire pour s'opposer à la simplicité naturelle des Anciens.

Il

1. Jan. Nicius Erythræus in Pinacoth. part 3. num. 72. pag. 274. 275. &c. Vid. & Nicol. Topp. in Bibl. Neapol. & Leon. Nicodem. in Additionib.

2. Olaüs Borrichius Dissertation. 3. de Poët. Latin. num. 118. pag. 108.

Girolamo Ghilini, Teatr. d'Huom. Lett. part. 1. pag. 160. 161.

3. Janus Nicius Erythræus in Pinacothec. part. 2. num. 49. pag. 152. 153. 154.

4. Idem part. 3. Pinacothec. num. 57. pag. 214. in Elog. Fulvii Testæ.

5. Guy Patin, Lett. 43. du XXI. Octobre 1653. pag. 145. du Recueil.

6. P. Pelliss. Fontan. Relation. Historiq. de l'Acad. Franç.

Maffée Barberin.

Il est vrai que le Testi & le Ciampoli se vantoient de l'avoir attiré dans leur parti, mais c'étoit afin de donner plus de credit à la nouveauté de leurs entreprises. Car on ne remarque rien dans toutes ses Poësies Italiennes qui se sente de ces affectations ridicules dont ces nouveaux Docteurs faisoient leurs délices. Au contraire (4) on n'y trouve rien qui ne soit pur, simple & naturel, & l'on dit même, pour faire voir combien il avoit d'éloignement & d'aversion pour ces nouveautés, qu'ayant vu une Piéce faite dans le style & les maniéres de Virgile, il se consola, en disant qu'il falloit remercier Dieu de ce qu'il se trouvoit quelqu'un encore, au milieu de cette corruption qui devenoit presque universelle, qui conservoit le bon goût des Anciens.

* *Maphæi Barberini Poëmata* in-folio *Paris.* 1623. —— *Idem* in-4. *Romæ* 1631. *

Mr. BOURBON,

(Nicolas) de Bar-sur-Aube en Champagne, petit-neveu d'un Poëte de même nom, qui vivoit cent ans auparavant, Professeur Royal à Paris, Chanoine de Langres, de l'Académie Françoise, puis Pere de l'Oratoire, mort l'an 1644. le même jour que le Pape Urbain VIII. selon quelques-uns, ou plutôt le 6. jour d'Août, selon d'autres, âgé d'environ 70. ans. Poëte Grec & Latin.

Bourbon.

1454. MR. Bourbon (car il n'a pas voulu que nous l'appellassions *Pere*) a été sans contredit un des plus grands Poëtes Latins que la France ait jamais produits, & quoique Mr. Patin (5) ait prétendu que Mr. Pellisson s'étoit trompé dans l'Eloge qu'il a fait de cet Auteur, je ne crois pas que cette refléxion désobligeante ait dû tomber sur ce qu'il dit, que Bourbon *fut estimé du Public le meilleur Poëte Latin de son siécle* (6), puisque c'étoit l'opinion commune de son tems, & que les Critiques lui ont rendu un semblable témoignage d'un consentement assés universel (7).

On lui trouve un caractére de noblesse dans tous les genres de Poësie dont il a laissé des monumens, une élévation qui vient de la véritable grandeur, une vivacité d'esprit qui paroît dans toutes ses pensées, & un style proportionné à toutes ces qualités (8). C'est ce qui a porté Mr. Naudé à le préférer avec Buchanan & Casimir, à tous les Poëtes de ces deux derniers siécles (9); Mr. Halley de Caen, à l'opposer aux meilleurs de ceux que l'Italie a mis au monde (10) & un autre Critique à lui chercher des égaux parmi les Anciens (11).

Il ne pouvoit manquer de bien réussir, ayant tous les secours que l'étude peut fournir à un esprit disposé naturellement à toutes choses: & il auroit été moins excusable qu'un autre s'il n'eût réussi que médiocrement, étant d'ailleurs un des grands Maîtres en l'art d'écrire, si nous en croyons Paul Romain (12) qui assure que personne ne connoissoit mieux que lui les styles & les caractéres, que personne n'étoit plus pénétrant, plus judicieux, plus fin, plus délicat que lui dans le discernement des écrits de bon & de mauvais goût, & que personne n'étoit en même tems plus enclin à censurer les autres, & à trouver à redire à tout, quoiqu'il fût grand approbateur des Ouvrages d'autrui en présence de leurs Auteurs. Mais il avoit la discrétion de renfermer ordinairement la demangeaison qu'il avoit de juger les autres dans les bornes de la Poësie, dont il savoit parfaitement les régles.

Ce n'est pas que Mr. de Balzac ne l'ait accusé d'être tombé plus d'une fois dans les mauvais pas qu'il avoit marqués aux autres

Franç. pag. 270. & devant.

7. Jac. Davy du Perron in Collectan. Perron. pag. 37. J. L. Guez de Balzac, Franc Vavass. Soc. J. Claud. Lantusius, Petr. Smicrelius, &c.

8. Observat. Stilii seu Van-Stile ad recentior. Poëmat. Carm.

9. Gabr. Naud. ou Mascurat avec S. Ange au Jug. des Ecrits contre Mazarin, pag. 152.

10. Anton. Hallæus Profess. Cadomeus inter Poëmat. ubi Borbonii elogium visitur

11. Hadrian. Scaur. Smick. in memor. viror. aliquot. hujus Sæculi, &c.

12. Paul. Romanus sive ut aliis placet Franc. Var. Dissertation. advers. Anton. Godellum Elogii Aurel, Auctorem pag. 26.

Bourbon.

autres (1), & d'avoir quitté son Virgile pour le Lucain & le Claudien des autres. Mais il se peut faire que ce jugement désavantageux ait été un effet des mauvaises impressions que la mésintelligence entre Bourbon & lui avoit laissées dans son esprit avant leur reconciliation.

Ses Poësies Latines parmi lesquelles il y en a quelques-unes de Grecques, parurent à Paris l'an 1630. in-12. par les soins d'une personne à qui la satisfaction du Public n'étoit pas si indifférente qu'à lui. Et quoique la plûpart des Piéces que ce Recueil renferme soient bonnes, il faut avouer pourtant que l'*Imprécation contre le Parricide d'Henri IV.* passe toutes les autres, & que c'est son chef-d'œuvre (2).

Il se trouve aussi parmi ces Vers quelques Piéces de Prose, comme des Prefaces & des Lettres (3), & Mr. Pellisson dit qu'encore qu'elles ayent fait moins de bruit que ses Poësies, elles ne méritent peut-être pas moins de louanges que ses Vers.

CORNELIUS LUMINEUS DE LA MARCK,

Bénédictin, natif de Gand en Flandres, mort vers l'an 1644. ou 1645. Poëte Latin.

Cornelius de la Marck

1455. NOus avons de cet Auteur diverses Tragédies sacrées, savoir le *Mauvais riche*, la *Captivité de Babylone*, *Jephthé*, *l'Embrasement de Sodome*, *Abimelech*, *Samson*, *Saül*, *Amnon ou l'Inceste de Thamar*, *Sedecias*; & d'autres Ouvrages comme les *Eloges*, les *Fleurs* ou *le Journal des Saints*, diverses *Poësies mêlées*, &c. Mais selon Valere André (4) il a mieux réussi dans les Tragédies que dans le reste. La majesté de ses pensées & la gravité de son style s'y font remarquer par-dessus toute autre chose, & cet Auteur prétend que c'est quelque chose de si admirable qu'il ne paroît redevable de rien aux Anciens, & que sans le respect dû à l'Antiquité on pourroit hardiment le leur préférer en divers endroits & le laisser dans un dégré paralléle au leur pour le reste. Mais il faut remarquer que c'est un témoignage d'amitié plutôt qu'un véritable jugement que Valere André a voulu rendre au P. de la Marck.

Cornelius de la Marck

* *Cornelii Luminaei à Marca, Tragœdiæ* III. *Dives Epulo.* &c. in-8. *Dormalii* 1613. —— *Ejusdem Musæ lacrymantes, seu Pleias Tragica, id est Tragœdiæ sacræ* VII. *Bustum Sodomiæ*, &c. in-4. *Duaci*, 1628. —— *Stemmata & Flores sive Diarium Sanctorum versibus Iambicis.* in-4. *Duaci*, 1628. *

LE MANSO MARQUIS DE VILLE,

(Jean-Baptiste) Gentilhomme de Naples, Prince de l'Academie des *Oziosi de Naples*, mort le 28. Décembre de l'an 1645. âgé de 84. ans.

Le Manso.

1456. C'Etoit l'ami intime des plus grands Poëtes de son siécle, & particuliérement du Cavalier Marin & du Tasse dont il nous a donné la Vie, mais il ne les valoit point pour la Poësie, quoiqu'on ne le comptât pas entiérement parmi les Poëtes médiocres de son pays. Je pense que c'est un honneur qu'on vouloit rendre à son mérite, & qu'on lui vouloit témoigner par ce moyen la reconnoissance que l'on avoit des services signalés qu'il rendoit aux Lettres, & à tous ceux qui en faisoient profession; car il s'étoit rendu le Pere & le Fauteur des Lettres, le Protecteur & le Nourrissier même des Savans. Ainsi on a crû lui faire un double honneur de l'appeller le *Mecene des Virgiles & le Virgile des Mecenes.*

On dit (5) qu'il étoit fort intelligent dans l'Art Poëtique, mais que ses censures n'étoient pas goûtées également de tout le monde, surquoi il eut quelque différent à démêler avec Joseph Baptiste Poëte célébre

1. J. L. Guez de Balzac livr. 3. des Lettres familiéres à Chapelain Lettr. 1. pag. 140. de l'édition d'Hollande in-12. dattée du 2. Janvier 1638.

2. L'Abbé de S. Leu, le Sieur Pierre Petit le Médecin, & les autres Critiques de ce tems.

3. ¶. Au devant & à la suite des Voyages de Charles Ogier, écrits en Latin, & imprimés in-8. à Paris chés Pierre le Petit en 1656. Il y a quelques Lettres & quelques Vers du même Bourbon.

4. Valer. Andr. Dessel. Biblioth. Belgic. pag. 150.

Le Manso. lébre de ces derniers tems, qui a travaillé depuis sur les régles de l'Art.

Nous avons les Poësies Pastorales du Manso qui parurent à Venise en 1635. in-12. Elles se divisent en trois parties, dont la premiére comprend les Piéces galantes, la seconde les sacrées, & la troisiéme les morales. Il a fait divers autres Ouvrages sur l'Amour profane, & l'on peut dire que sa prose est presque toute Erotique. Cependant le Manso étoit un des grands devots de son siécle. Il étoit de toutes les Confréries de Notre-Dame, le plus zélé des Confréres pour les éxercices extérieurs, pour se prosterner, confesser ses fautes en public, baiser la terre ou les pieds de ses freres, & pour toutes les postures les plus humiliantes & les plus capables d'attirer sur lui la risée des spectateurs. C'étoit un homme fort extraordinaire, s'il a trouvé le secret de bien ajuster toutes les choses devant Dieu comme devant les hommes. Car il ne paroît pas qu'il les ait séparées comme font la plupart des autres Poëtes qui donnent leur jeunesse à l'amour, & leur vieillesse à la dévotion.

JEAN ROUSSEL, dit *RUXELIUS*,

Professeur Royal en Eloquence & Philosophie à Caen en Normandie, vivant sur la fin du Regne de Louïs XIII. Poëte Latin.

Jean Roussel. 1457. CEt Auteur avoit quelque talent pour l'Elégie, au moins fait-il voir de la facilité dans ses Vers; & il est sans doute un de ceux qui nous font dire aujourd'hui que la Normandie n'est pas moins féconde en Poëtes que dans les autres espéces de Savans dont on peut dire qu'elle a toujours été la mere ou la nourrisse. [*Joan. Ruxelii Poëmata* in-8. *Rothom.* 1600.]

C'est ce qu'elle a fait voir à l'égard des Poëtes & des Versificateurs depuis Alain Chartier, en donnant à la République des Lettres tant bons que mauvais Ouvriers:

Poëtes Normans.

Jean *Marot* Pere de Clement, natif de Caen, ou plutôt de Mathieu, village à deux lieues de Caen, Poëte François.

Anne *des Marquets* (6), native de la Comté d'Eu, Religieuse à Poissi, Poëte Françoise.

Les deux *Chevaliers d'Agneaux*, Robert & Antoine fréres, natifs de Vire en Basse-Normandie, PP. Fr.

Les trois *le Févre de la Boderie*, Guy, Nicolas & Antoine, fréres, natifs de Falaise, Poëtes Fr. & Lat.

Antoine *de Surie*, natif de Rouen, dont les Vers François sont imprimés avec les Ruisseaux de Charles de la Fontaine.

Julien ou Caye Jules de *Guersens*, natif de Gisors, P. Fr. & Lat.

Charles de *Bourgueville Sieur du Bras*, natif de Caen, Lieutenant Général, P. Fr.

Charles *Toutain Sieur de Mazurie*, natif de Falaise, P. Fr. & Lat.

Claude *Chapuis*, natif de Rouen (7), Valet-de-Chambre de François Premier, P. Fr.

Adrien *Turnebe*, natif d'Andelis, Professeur à Paris, P. Grec & Latin.

François le *Picard*, natif de Caudebec, ou d'un autre lieu du pays de Caux, P. Fr.

François *Sagon*, dit l'Indigent de Sapience, natif de Rouen, P. Fr.

Germain *Forget*, Avocat, d'Evreux, P. Lat. & Fr.

Guillaume *Gueroult*, natif de Rouen, demeurant à Lyon, P. Fr.

Guillaume *Saulnier* Normand, P. Lat. & Fr. dont on ne sait point le lieu de la naissance.

Jacques *Mainfant* (8), natif de Dieppe, P. Fr.

Jean le *Blond*, Sieur de Branville, natif d'Evreux, P. Fr.

Mathurin *Cordier* Normand, ou selon d'autres Percheron, P. Fr. & Latin.

Nicolas *Filleul*, dit *Fillelius Quercetanus*,

5. Nicolaüs Toppi Bibliothecarius Napoletanus, pag. 135.

Janus Nicius Erythr. Pinacoth. 3. num. 13. pag. 57, 58.

6. ¶. *De Marquets*: La Croix du Maine & du Verdier ne la nomment pas autrement.

7. ¶. Il étoit Tourengeau: Voyés touchant ce Claude Chapuis une note fort curieuse au chap. 8. du liv. 1. de Rabelais n. 19.

8. ¶. Il faut écrire, ou *Minfant* avec Clement Marot & La Croix du Maine, ou *Miffant* avec du Verdier qui nomme aussi un David *Miffant* de Dieppe.

Poëtes Normans.

nus, natif de Rouen, P. François & Latin.

Nicolas du *Guernier* ou *Grenier* Normand, P. François.

Paul *Angier* de Carentan, & Nicolas *Osbert*, Avocat du Roi au même lieu, Poëtes François.

Pierre l'*Eguillart* ou le *Guillard*, Avocat, de Caen, P. Fr.

Jacques le *Gras*, natif de Rouen, P. Grec Lat. & Fr.

Guillaume *Alexis* ou le *Moine de Lyre*, Gilbert le *Fèvre*, *Prince du Puy* à Rouen, Poëtes François. Et divers autres Rimeurs du siécle passé qui constamment ne font point tant d'honneur à la Normandie que les Poëtes qu'elle a produits dans le nôtre, dont les principaux sont au jugement du Public:

Le Cardinal du *Perron*, natif de Saint-Lo dans la Basse-Normandie, Poëte François.

Jean *Bertaud*, Evêque de Seez, mais qui étoit pourtant de Condé au Perche plutôt que de Caen en Normandie, quoiqu'en dise Mr. de Brieux (1).

François de *Malherbe*, Gentilhomme de Caen, marié en Provence; Poëte François.

Le Sieur *Des-Yveteaux* aussi de Caen, Poëte François.

François *Cauvigny de Colomby*, de Caen, qui ne mérite pas néanmoins le nom de Poëte.

Le Sieur de *Chandeville* de Caen, Poëte François.

Mr. *Sarrazin* aussi de Caen, Poëte François.

Mr. *Bardou* (2), Curé de Cormeilles, Poëte François.

Mr. de *Peti-ville*, Conseiller, de Rouen, Poëte Latin.

Mr. *du Perron*, Procureur du Roi au Baillage d'Alençon, P. Fr.

Mr. de *Grente-Mesnil*, Poëte Grec, Latin, Italien, Fran. (Jacques Paumier).

Mr. *Mosant de Brieux* (Jacques) Conseiller à Mets, demeurant à Caen, Poëte Latin.

Mr. *Halley* (Antoine) Professeur Royal en Eloquence dans l'Université de Caen, Poëte Latin.

Mr. *Huet* aussi de Caen, nommé à l'Evêché de Soissons, Poëte Latin (3) de l'Académie Françoise.

Mr. de la *Luzerne d'Estienne-ville*, Poëte Satirique François.

Mr. de *Brebeuf* de Rouen, Poëte François.

Mr. de *Saint Amand* (Marc Antoine Gerard) natif de Rouen, Poëte François.

Mr. de *Boisrobert* (François Metel) Abbé de Chatillon-sur-Seine, de l'Académie Françoise, natif de Caen, Poëte François.

Mr. de *Scudery* (George) natif du Havre-de-Grace, & Mademoiselle sa sœur, Poëte François.

Messieurs *Corneille*, Pierre & Thomas, freres, natifs de Rouen, de l'Académie Françoise, Poëtes François.

Mr. de *Segrais* (Jean Renaud) de Caen, Gentilhomme ordinaire de Mademoiselle, de l'Acad. Fr. P. Fr.

Mr. *Cottin* (Charles) Chanoine de Baïeux, mais Parisien de naissance, ce me semble, de l'Acad. Fr. P. Fr.

Mr. *Savary* (Jacques) natif ou habitant (4) de Caen, si je ne me trompe, Poëte Latin.

Mr. de *Benserade* (Isaac) Gentilhomme, de l'Académie Françoise, P. Fr. passe aussi pour un des fruits de la Normandie (5).

Et si nous voulions suivre la Géographie de certaines gens qui mettent la Ville de Dreux en Normandie, nous serions obligés de compter aussi Mr. *Godeau*, Evêque de Vence, parmi les Poëtes Normans.

MAI-

1. ¶. Mr. Huët, comme je l'ai remarqué plus haut à l'art. 1383. le réclame aussi.

2. ¶. Il étoit Parisien de naissance, mais originaire de Caen, Il est mort Curé de Cormelle le 16 Novembre 1668. Despreaux Sat. 7. le met au nombre des froids Rimeurs.

3. ¶. Il a fait aussi beaucoup de Vers François, non-imprimés, dont il parle dans son Livre *de rebus suis*.

MAITRE ADAM,

Surnommé *Billaut*, Menuisier de Nevers, vivant sur la fin du Regne de Louïs XIII. Poëte François, appellé communément le VIRGILE-AU-RABOT (6).

Maître Adam.

1458. MAître Adam nous a laissé ses *Chevilles* [in-4. Paris, 1644.], son *Villebrequin* [in-12. Paris, 1663.], son *Rabot*, & ses autres outils, qu'il s'est avisé de vouloir immortaliser en les consacrant aux Divinités du Parnasse. Ce sont les Titres qu'il a prétendu donner à ses Poësies pour avertir la Posterité qu'il n'étoit qu'un simple Artisan, & que les Muses s'arrêtent quelquefois à folâtrer dans les Boutiques comme dans les Cabinets.

A moins que de savoir que c'étoit un Menuisier sans Lettres & sans études, on le fera passer pour un Poëte médiocre, & peut-être pour un *Goujat du Parnasse*. C'est aussi avec ces égards qu'il faut recevoir & considérer les éloges que lui ont donné Mr. Maynard le Poëte & diverses autres Personnes de son tems, afin de ne nous point tromper en pensant élever ce Poëte au-dessus de son rang & de sa condition. Car il faut tomber d'accord que c'est aux Menuisiers & aux autres Artisans que Maître Adam fait honneur plutôt qu'aux Poëtes & Muses.

OLIVIER MASSIAS,

Orfévre d'Angoulême.

Olivier Massias.

1458. *bis*. IL y avoit encore dans le même tems un autre Artisan en France qui faisoit aussi le Poëte. C'est M. Olivier Massias, Orfévre d'Angoulême, qui ne faisoit pas moins bien des Vers que Maître Adam, si nous voulons nous en rapporter au Feuillant Dom Pierre de S. Romuald, qui le dit dans sa Rhapsodie Chronologique en l'année 1654.

BERTILUS (7) ou BARTOLUS CANUTI,

De Danemarck, Ministre dans la Scanie, vivant sous Christiern IV. &c. jusques en 1645. ou environ. Poëte Latin.

Bertilus Canutus.

1459. NOus avons un grand nombre de Poësies Latines de la façon de ce Canuti, mais la plupart ne sont que les passe-tems de sa jeunesse, qui sont compris en plusieurs Recueils différens qui nous font connoître qu'il a été jeune fort long-tems : on en peut voir la liste dans le livre postume qu'Albert Bartolin a laissé des Ecrits des Danois (8).

On convient qu'il a trop écrit pour avoir eu le loisir de bien faire, & que ses Poësies ne sont ni polies ni même achevées. Le Poëme Epique de 300. Vers qu'il a fait en un seul jour sera un monument de sa précipitation tant qu'il durera. Mr. Borrichius son Compatriote reconnoît qu'il y a des épines parmi ses roses, & que l'issuë de ses entreprises n'a pas toujours été heureuse (9).

GROTIUS (HUGUES),

Né à Delft en Hollande le 10. jour d'Avril de l'an 1583. Ambassadeur pour la Reine de Suéde en France; mort à Rostock Ville Hanséatique de la Basse Saxe au Duché de Mecklembourg à son retour de Suéde le 18. jour d'Août (selon le vieux style, c'est-à-dire, selon ceux qui ne reçoivent point la Réformation du Calendrier Grégorien) de l'an 1645. Poëte Grec & Latin.

Grotius.

1460. LA Poësie est une des Professions qui ont fait distinguer Grotius d'un grand nombre de Savans de la premiére trempe, & qui l'ont élevé au-dessus des Lipses, des Casaubons, des Saumaises & des Vossius.

Le Recueil de ses Vers fait par les soins de son frére Guillaume, a été imprimé plu-

sius, pag. 410. & 411.
4. ¶. Il en étoit natif.
5. ¶. Il étoit de la petite Ville de Lions proche de Rouen.
6. ¶. Il mourut le 19. Juin 1662.

7. ¶. Bertilius Canutus.
8. Albert. Bartolin. de Scriptis Danor. Catalog. pag. 14. & 15.
9. Olaüs Borrichius, in Dissertationib. de Poët. Lat. pag. 164.

Grotius. plusieurs fois à Leiden, à la Haye, à Amsterdam, à Paris & ailleurs, & il est composé de Piéces mêlées de différentes espéces. Entre les Ouvrages Poëtiques qui ont paru séparément l'on compte trois Tragédies; savoir, 1. *Adam banni du Paradis terrestre*, 2. *Sophompaneas*, ou Joseph Viceroi d'Egypte, JESUS-CHRIST *souffrant la Mort*; une Traduction en Vers Latins des *Pheniciennes* & de quelques autres Tragédies d'*Euripide*; des Extraits ou fragmens des Tragédies & Comédies des Grecs qui sont perduës, traduits en vers Latins; l'Eloge ou la recommandation de l'*Anneau*: un Recueil de *Silves sacrées*, quelques Epigrammes de l'Anthologie (1) traduites en vers Latins, &c.

Grotius étoit fort bon Poëte, non-seulement en Latin, mais en Grec même, comme nous l'assûre Mr. du Maurier (2) après Vossius l'aîné (3) & plusieurs autres Critiques, & il seroit fort inutile de vouloir le prouver par des témoignages & des autorités, puisque nous ne trouvons personne qui ait paru en disconvenir, si ce n'est peut-être le P. Rapin qui veut bien reconnoître d'abord (4) que Grotius écrit en vers Latins assés noblement: mais il prétend que cette grande literature dont il s'est chargé, l'empêche de penser les choses d'une certaine maniére délicate, qui en fait, dit-il, toute la beauté. Néanmoins Mr. Sarrau Conseiller au Parlement de Paris, dit nettement (5) que si Grotius a paru grand Homme dans tous ses autres Ouvrages, comme il l'a été en effet, il s'est rendu incomparable & tout-à-fait divin dans ses vers.

Les Allemans qui aiment l'érudition, ont admiré la profondeur de la sienne jusques dans ses plus petites Piéces de Poësie (6). Vossius qui nous a laissé dans la plupart de ses Ouvrages des marques de l'estime extraordinaire qu'il faisoit de tout ce qui venoit de Grotius, dit dans son Art Poëtique (7) qu'il a fait la Paraphrase du titre des Institutes de Justinien touchant la *Division & le Domaine des choses* en vers héroïques d'une maniére très-élégante; ce qui est d'autant plus rare & plus estimable que la matiére est plus épineuse & moins compatible avec la Poësie.

Grotius. Le même Auteur dans ses Institutions Poëtiques parle avec autant d'avantage des vers dont Grotius a composé la Traduction de la Tragédie des Pheniciennes d'Euripide (8).

Mr. Borrichius Danois dit (9) qu'il n'y a rien de plus limé & de plus compassé, ni rien en même tems de plus mâle & de plus vigoureux que les Vers Epiques dont il a fait l'*Histoire de Jonas*. Il prétend aussi qu'il n'y a rien de plus châtié ni de plus pur que les Elégiaques qu'il a fait sur le sujet de *Susanne*; & il ajoute qu'il ne se peut trouver rien de plus grave ni de plus majestueux que les deux Tragédies de *Jesus-Christ souffrant*, & de *Sophompaneas* ou Joseph, quoiqu'elles n'ayent pû se mettre à couvert de la censure ou du chagrin de quelques Critiques.

Ces deux Tragédies sont pourtant d'un mérite & d'un prix différent, & si nous en croyons le Bibliographe anonyme d'Allemagne (10) le Sophompaneas est une Piéce incomparable, & il mérite d'être préféré à l'autre pour beaucoup de raisons. Vossius (11) paroît avoir été du même sentiment, ajoutant que cet Ouvrage a des douceurs, des agrémens & des beautés admirables. Cependant le Pere Rapin dit (12) que Grotius est froid, ennuyeux, & forcé dans cette Tragédie de Joseph.

Les autres Poësies de Grotius ont eu aussi presque autant d'approbateurs que de Lecteurs. Le Sieur Borrichius a remarqué pourtant qu'elles ne sont pas toutes d'une égale force & que toutes ses Epigram-

1. ¶. Il en a fait la traduction entiére. Elle existe, & à en juger par les morceaux qu'on en a vus, c'est un Ouvrage incomparable, mais qui apparemment ne verra le jour qu'à l'occasion d'une nouvelle édition de l'Anthologie Grecque.

2. Louïs Aubery Sieur du Maurier dans ses Mémoires pour la Vie de Grotius & pour l'Hist. d'Hollande depuis la p. 992.

3. Ger. Johan. Vossius, lib. sing. de Poëtis Latinis, pag. 82.

4. Ren. Rapin, Réfl. sur la Poëtiq. second. part. ou Refl. particul. XVI.

5. Cl. Sarravius præfation. in edition. Epistolar. Grotii ad Gallos, &c.

6. Borrich. Differtat. de Poët. Lat. & Bibliogr. cur. Philolog. Histor. &c.

7. G. Joh. Vossius, de Art. Poët. p. 34. &c.

8. Idem Voss. in Institution. Poëticar. lib. 2. pag. 54.

Grotius. grammes, ses Silves & ses mélanges n'ont pas le même feu.

Quoiqu'il en soit, ceux qui ont le goût fin & qui savent bien faire le choix des Epigrammes, en ont trouvé d'admirables parmi celles de Grotius qui a fait paroître dans les unes la subtilité de son génie & la fecondité de son imagination, & dans les autres l'artifice & le tour qu'il donne à ses pensées & à ses expressions.

La plus célébre d'entre toutes ces Epigrammes est sans doute *La Prosopopée d'Ostende* sur le Siége de trois ans que cette Ville souffrit au commencement de ce siécle. Elle fut traduite en vers François par trois personnes différentes & toutes trois d'un mérite fort distingué ; savoir, par du Vair le Garde des Sceaux, par Rapin le grand Prevôt de la Connétablie, & par Malherbe. Il y en a encore une qui est d'Etienne Pasquier; mais Mr. Ménage dit que les *Vers* en sont plutôt Gaulois que François (13).

Grotius étoit encore alors dans sa premiére jeunesse, & comme il ne s'étoit pas déclaré Auteur de l'Epigramme, chacun la crut de Joseph Scaliger, c'est-à-dire, de celui qu'on estimoit le plus capable du siécle. Mr. de Peiresc y fut trompé comme les autres, mais Scaliger eut assés de modestie pour le desabuser (14). D'autres l'attribuérent à Baudius & d'autres enfin cherchérent encore quelqu'un plus habile que ni Scaliger ni Baudius pour lui en faire les honneurs : & personne ne l'auroit trouvé, si Grotius lui-même ne l'eût découvert en se montrant (15).

* *Hugonis Grotii Sylvæ Sacræ, & Sylvæ ad Augustum Thuanum* in-8. *Paris* 1622. — *Tragœdiæ, Sophompaneas, Christus Patiens.* in-4. *Amst.* 1635. — *Ejusdem Poëmata.* in-8. *Lugd. Bat.* 1617. *

LE P. ANTOINE MILIEU,

Jésuite de Lyon, né l'an 1574. mort le 14. Février de l'an 1646. à Rome. Poëte Latin.

1461. LE P. Milieu se défit tout d'un coup de près de vingt mille vers avec autant de facilité pour le moins qu'il en avoit eu pour les composer. Le généreux mépris qu'il témoigna pour tant de productions de son esprit est d'autant plus considérable qu'il n'a pû partir que d'un détachement qui est encore plus rare dans les Auteurs que dans le reste des hommes. Il est vrai, dit le P. Sotwel, qu'il croyoit être à l'article de la mort (16) quand il fit ce grand sacrifice au milieu de son lit. C'est ce qui l'a rendu sans doute excusable devant Dieu de n'avoir pas fait un holocauste entier, comme c'étoit son intention. Car la maladie l'ayant empêché de s'y trouver en personne, les éxécuteurs de cette grande action, à la bonne foi desquels il avoit tout confié, ne crurent pas faire un sacrilége d'épargner quelque victime par pure compassion pour le Public, & ils sauvérent du feu *le Moïse Voyageur* ou, *l'Image de l'Eglise Militante, figurée dans les divers évènemens arrivés aux Israëlites sous la conduite de Moïse.* Antoine Milieu.

C'est un grand Poëme divisé en XXVIII. Livres qui nous fait assés connoître tout seul quelle étoit la facilité & la fécondité de son Auteur, quand nous n'aurions pas ouï parler des 20000. Vers qu'il fit brûler. Les treize premiers Livres de cet Ouvrage furent imprimés à Lyon l'an 1636. in-8. & les quinze derniers ne parurent que trois ans après au même lieu & dans la même forme.

Le P. de Bussieres témoignoit beaucoup estimer ce Poëme. Il dit qu'on n'avoit encore vû rien en ce genre de plus beau,

54. &c.

9. Olaüs Borrichius, Dissertation. 5. de Poëtis Latin. num. 178. pag. 142.

10. Anonym. Bibliograph. cur. Philolog. Historic. pag. 64.

11. Vossius Senior in Instit. Poëtic. lib. 1. ut supr. pag. 47.

12. R. Rap. Réflex. XXXI, de la seconde partie du Traité de la Poëtique.

13. Gilles Ménage, Observ. sur le 4. livre des Poësies de Malherbe pag. 423. 424.

14. P. Gassendus in Vit. Nic. Fabric. Peireskii lib. 2. ad ann. 1604. pag. 45.

L. A. du Maurier dans la Vie de Grotius, &c. à la fin de ses Mémoires.

15. Hugo Grot. ad Guillelm. Grot. fratrem & apud Menagium, &c. ut supr.

16. Nathan. Sotwel, Biblioth. Societ. Jes.

Antoine Milieu.

beau, de plus agréable ni de plus élégamment écrit: qu'il a merveilleusement embelli & égayé par le grand nombre de ses fleurs & de ses ornemens Poëtiques (1), une matiére grave, sérieuse, assés sombre & assés triste d'elle-même, & qui ne paroît nullement propre à la Poësie (2).

Le même Pere reconnoît ailleurs que ce Poëme n'est pas une véritable Epopée, & que les régles de l'Art n'y sont point pratiquées, comme on le doit faire dans le genre Epique; mais qu'on peut prendre cet Ouvrage pour une nouvelle espéce de Poësie dont on trouve peu d'exemples, & que nous lui avons au moins l'obligation d'avoir comme exorcisé le Parnasse profane, de l'avoir ensuite consacré, après en avoir banni le faux Apollon, pour y substituer le Dieu de la vérité.

LOUIS VELES de GUEVARE & de DUEGNAS,

Natif d'Ecija en Andalousie, mort vers l'an 1646. Poëte Espagnol.

L. Veles de Guevare.

1461. *bis*. CEt homme se rendit fort agréable à la Cour de Philippe IV. par son humeur enjouée, par ses plaisanteries, par ses discours & ses écrits facétieux.

Son principal talent consistoit à donner un air ridicule aux choses les plus sérieuses, à tourner en risée les chagrins, les mouvemens de colére, & les douleurs les plus sensibles, & à reduire en comique, pour ne pas dire en burlesque, les accidens les plus tragiques, de sorte que la haute réputation de Lopé de Vega ne fit pas même d'obstacle à la sienne, & que quelque grande que fût l'ombre de celui-là, il n'en fut pourtant pas entiérement couvert. On a de lui plusieurs Comédies qui ont été imprimées en diverses Villes d'Espagne, & une Piéce facétieuse, sous le titre d'*El Diabolo cojudo* (3), *novela de la otra vida*, à Madrid en 1641. in-8.

L. Veles de Guevare.

Mr. MAYNARD,

(François) natif de Toulouse, Président, non à Toulouse comme son Pere & son Frere aîné (4), mais au Présidial d'Aurilhac en Auvergne, mort l'an 1646. le 28. jour de Décembre, âgé de 64. ans. Poëte François & Latin.

Maynard.

1462. LEs Poësies Latines de Mr. Maynard n'ont peut-être pas encore vû le jour, mais ses Françoises parurent l'an 1646. à Paris in-4. peu de tems avant sa mort, & elles consistent en *Sonnets*, en *Epigrammes*, & en *Odes*, avec quelques *Chansons*.

Mr. Pellisson semble dire que c'est une justice qu'on doit à ce Poëte de reconnoître en général (5) que ses Vers ont une facilité, une clarté, une élégance, & un certain tour que peu de personnes sont capables d'imiter. Il y a deux choses, ajoute cet Auteur, qui ont produit principalement ce bel effet.

Premiérement, il affecte de détacher tous ses Vers les uns des autres; d'où vient qu'on en trouve fort souvent cinq ou six de suite, dont chacun a son sens parfait.

En second lieu il observe par tout dans ses expressions une construction simple, naturelle, ou il n'y ait ni transposition ni contrainte. De sorte qu'encore qu'il travaillât avec un soin incroyable, il semble que tous ses mots lui sont tombés fortuitement sous la plume, & que quand il eût voulu, il auroit eu peine à les ranger autrement.

Et si nous en croyons Mr. de Gomberville qui avoit entrepris dans une Préface fort étudiée, de nous rendre, s'il eût pu, les partisans & les admirateurs de M. Maynard

1. ¶. On pourroit croire que le P. Millieu au 5. l. de son *Moses Viator* ayant, comme dit le Poëte Satirique, mis les poissons aux fenêtres pour voir passer la mer rouge aux Israëlites,

Hinc inde attoniti liquido stant marmore pisces,

auroit donné cette idée à Saint-Amant qui a dit depuis l. 5. de son Moyse sauvé:

Et là près des remparts que l'œil peut transpercer
Les poissons ébahis les regardent passer.

Mais comme Saint-Amant ne savoit pas le Latin, il faut attribuer la rencontre au pur hazard.

2. Joan. de Bussieres Prolegomen. ad summ. Scanderberg. uno & altero loco.

3. ¶. Comment un homme qui fait tant le modeste & le réservé, a-t-il pu écrire un mot tel que celui-là?

Maynard. nard son ami particulier, ses Vers ont toutes les graces & toutes les lumiéres qu'ils pouvoient recevoir d'une imagination fort vive, & d'un jugement fort délicat (6). Il ne s'est point avisé de nous louer son style, qui, bien qu'un peu ancien en quelques endroits, ne laisse pas d'avoir de la pureté avec les autres qualités que nous avons vûes ci-dessus. Peut-être étoit-il entré dans les sentimens de son ami, qui parlant de ses Vers au Cardinal Mazarin, dit (7) que notre Langue avoit reçu tant de nouveaux ornemens, & qu'elle avoit été mise dans des justesses si réguliéres, depuis que l'âge l'avoit rendu incapable d'apprendre, que sa façon d'écrire est du nombre de celles qui méritent plutôt des excuses que des louanges.

Si néanmoins Mr. Maynard a mérité comme il en faut convenir, une bonne partie des louanges qu'il a reçuës des Critiques, on peut dire que c'est plutôt pour ses *Epigrammes*, que pour le reste de ses Ouvrages. C'est ce que Mr. de Balzac avoit en vûe (8) lorsqu'il témoignoit faire tant d'estime de ses Vers, dans une Lettre qu'il écrivit au premier Président de Toulouse. Et l'on peut dire que Mr. de Malherbe songeoit aussi plus particuliérement à ses Epigrammes, lorsqu'il disoit (9) que Maynard étoit celui de tous ses Ecoliers qui faisoit le mieux des Vers. C'est ce que Mr. Pellisson & Mr. Ménage ont rapporté des Mémoires que Mr. de Racan a laissés pour la Vie de son Maître Malherbe. Mais selon ces Mémoires, Malherbe ajoûtoit que Maynard n'avoit point de force dans ses Vers, & qu'il s'étoit adonné à un genre d'écrire auquel il n'étoit pas propre, voulant dire l'Epigramme; & qu'il n'y réussiroit point, parce qu'il n'avoit pas assés de pointe: mais que de Racan & de lui on feroit un grand Poëte (10).

Ce jugement de Malherbe, dit Mr. Pellisson, est conforme à celui de beaucoup de personnes intelligentes. Il faut avouer Maynard. pourtant, continue cet Auteur, que Maynard a merveilleusement réussi dans plusieurs Epigrammes. C'est en ce genre d'écrire particuliérement que consistoit son principal talent, selon Mr. Gueret (11). Le Président de Caminade à Toulouse, qui lui donnoit tous les ans pour étreines un Martial, étoit sans doute de ce sentiment. Et le Poëte Theophile, quoique mieux pourvû d'esprit que de jugement, n'a point laissé de dire que les Epigrammes de Maynard *sembloient avoir de la Magie*.

Il est bon de savoir que Maynard fut le premier en France qui s'apperçut que l'observation de la pause au troisiéme Vers pour les Epigrammes ou Stances de six, & au septiéme ou le quatriéme pour celles de dix étoit nécessaire pour la perfection de ces Stances. Et c'est peut-être ce qui a porté Malherbe à le considérer comme l'homme de France qui savoit le mieux faire des Vers, & à lui donner cette marque de sa reconnoissance pour l'avoir prévenu dans cette découverte & lui avoir montré ce chemin, quoiqu'il ne fût que son disciple.

Mais la principale gloire que Mr. Maynard a du retirer de ses Epigrammes, est justement celle que son ami de Gomberville a voulu lui faire perdre, pour avoir fait un discernement & un triage un peu trop scrupuleux à son goût, des Epigrammes qu'il a retranchées de son Recueil, à cause qu'elles étoient trop libres & trop mal honnêtes. J'aurois souhaitté que cet Auteur eût employé son éloquence plus utilement, qu'à vouloir nous persuader que Mr. Maynard a supprimé un grand nombre d'excellentes Piéces, parce qu'il étoit devenu séxagenaire, & que par un excès de scrupule, il avoit passé de la crainte de scandaliser quelque ame foible jusqu'à l'injustice de persecuter l'innocence.

Il

Niccl. Anton. Biblioth. Script. Hisp. tom. 2. pag. 55.

4. ¶. Le pére & le frére de François Maynard n'étoient pas Présidens au Parlement de Toulouse, ils n'y étoient que Conseillers. Voyés Pellisson pag. 275. & 276. de l'Hist. de l'Acad. Franç. Edit. in-12. 1672.

5. P. Pellisson, Relat. Histor. de l'Academ. Franç. pag. 273. & suiv. 283. &c.

6. Marin le Roi de Gomberv. Préface sur les Oeuvres de Maynard.

7. Franç. Maynard Epitre dedicat. de ses Poësies au Card. Mazarin.

8. J. L. Guez de Balzac, Epitre XI. du 2. livre de la seconde partie de celles qu'on appelle choisies de l'édit. de Hollande.

9. Gilles Ménage dans ses Observations sur le 6. livre des Poësies de Malherbe pag. 518.

10. Mem. du Marquis de Racan dans Pelliss. pag. 284. 288.

11. Gueret, de la Guerre des Aut. p. 177. &c.

Maynard.

Il eſt un peu étrange qu'un auſſi honnête homme qu'étoit Mr. de Gomberville, qui déclare que ces Epigrammes étoient *charmantes*, *délicieuſes*, *capables de tenter l'eſprit*, *& de faire du déſordre dans la partie inférieure de l'homme*, ſoutienne enſuite qu'il n'y a rien que de très-innocent dans toutes ces qualités: que l'art de *brûler*, de *bleſſer*, & de *faire des captifs*, n'a rien que de très-conforme à la nature; qu'il fait toute la gloire & l'ornement des Villes; que les Cloîtres ne ſont point pour les Belles, non plus que les Epigrammes tendres pour les Cloîtres.

Mais tous ces plaiſans raiſonnemens ne nous feront jamais croire que Mr. Maynard ait eu tort de ſe vanger des déplaiſirs que ſes Epigrammes trop libres lui avoient cauſés, par leur ſuppreſſion.

Ses SONNETS n'ont pas été reçus avec la même approbation que ſes Epigrammes. A peine Mr. Deſpreaux en a-t-il trouvé deux ou trois entre un ſi grand nombre, qui ſoient à ſon goût (1). Si néanmoins on vouloit prendre l'éloge qu'en a fait Mr. de Gomberville pour un jugement, on pourroit s'imaginer avec lui, que ces Sonnets ſont comme autant de petits Panegyriques conſacrés à l'immortalité des premiéres perſonnes de notre tems; qu'il n'a regardé ni la naiſſance ni la fortune de ceux pour qui il les a faits; qu'il n'a eu égard qu'à leur vertu; qu'il n'a loué que ce qu'il a trouvé de louable, & qu'il n'en a fait des couronnes que pour les têtes illuſtres.

Il reconnoît avec les autres Critiques (qu'il appelle pourtant des *Juges corrompus*) que la forme de ces Sonnets n'eſt pas réguliére, & que la conformité des Rimes ne s'y trouve pas obſervée comme dans les Sonnets de tous les autres Poëtes. Mais bien reſolu de mettre tout en uſage pour la juſtification de ſon ami, il répond que Mr. Maynard n'eſt pas l'Auteur de cette innovation, qu'il y en a des éxemples dans Malherbe même, & que quand il auroit manqué en ce point, il trouve ſes excuſes & ſes immunités dans la gloire d'imiter un ſi grand homme.

Maynard.

Mais ſi Mr. Maynard avoit voulu ſuivre Malherbe dans la compoſition des Sonnets licentieux, pourquoi l'a-t-il abandonné dans la ſuite, lorſque celui-ci s'eſt corrigé? Pourquoi diſſimuler le tort d'un Ecolier qui refuſe de ſuivre ſon Maître dans les bons éxemples qu'il lui donne, après l'avoir imité dans ſes défauts? Car enfin, ſuivant les Mémoires de Mr. de Racan rapportés par Mr. Pelliſſon, il eſt difficile de ne pas prendre pour un entêtement ou une attache à ſon propre ſens la conſtance avec laquelle il voulut continuer juſqu'à la mort à faire de ces ſortes de Sonnets, quoiqu'il eût devant ſes yeux des preuves du changement & de la reforme de ceux de Malherbe.

Mr. Pelliſſon nous aſſure pour appuyer ce que dit Mr. de Racan, qu'il avoit connu Maynard de cette humeur dans les derniéres années de ſa vie. Il dit que ce Poëte, non content de faire toujours de ces Sonnets licentieux (2), les ſoutenoit par tout & déclamoit contre la tyrannie de ceux qui s'y opposoient. Il ſe fâchoit même, ajoute cet Auteur, quand, pour défendre ſon opinion, on alleguoit l'éxemple de Malherbe, diſant qu'il n'en avoit pas beſoin; qu'avec la raiſon & avec ſa propre autorité il ſe trouvoit aſſés fort, & qu'enfin perſonne ne le pouvoit empêcher de faire des *Epigrammes de quatorze Vers*.

Mr. de Gomberville témoigne qu'il alleguoit cette derniére raiſon pour couper tout d'un coup la racine aux différends que ſa conduite faiſoit naître ſur la nature & le nom du Sonnet, aſſurant qu'il n'avoit point d'autre deſſein que de faire de petits Poëmes de XIV. Vers, qu'il laiſſoit à chacun la liberté d'appeller Madrigaux, Epigrammes, ou tout ce qu'on vouloit, puiſqu'on n'étoit point d'avis de leur donner la qualité de Sonnets.

Le même Auteur a bien jugé qu'il ne ſe peut trouver rien de plus odieux que de dire comme Mr. Maynard, qu'*avec la raiſon & ſa propre autorité*, il ſe trouvoit aſſés fort contre l'envie. C'eſt ce qui l'a obligé

1. Nic. Boileau Deſpréaux dans l'Art Poët. chant 2. Vers 97.

2. C'eſt-à-dire, dont les deux quatrains ne ſont pas ſur les mêmes rimes.

3. On fait paſſer pour Gaſcons la plûpart des Auteurs du Languedoc & de la ſeconde Aquitaine ou Guienne.

4. Fr. Mayn. dans le Sonnet qu'il a mis à la tête de

Maynard. obligé de le faire parler autrement, & de lui faire avouer qu'il a eu tort d'avoir violé les anciennes coûtumes, mais qu'il ne l'a fait que par l'impuissance où il se trouvoit de les suivre. Il fait dire à Maynard, qu'étant né Gascon (3), & qu'ayant presque toujours été renfermé dans les bornes du Quercy & de l'Auvergne, il n'a pu si bien corriger sa nature, ni apprendre si parfaitement la Langue de la Cour qu'il ne lui soit échappé quelquefois des phrases de son Pays.

Il paroît que Mr. de Gomberville étoit de concert avec Mr. Maynard pour parler de la sorte. Car celui-ci s'addressant à son livre que l'autre alloit publier, l'apostrophe en ces termes:

> Il n'est point de malheur que tu ne doives craindre
> La Cour estime peu ce qu'elle a vu de toi.
>
> On dit que les Savans qui charment les ruelles
> Ne trouvent dans mes Vers ni le bon ni le beau;
> Que mes expressions ne sont pas naturelles
> Et qu'il faut que mon nom aille sous le tombeau (4).

Mais je ne crois pas que ces deux amis fussent d'intelligence ensemble, lorsqu'ils ont parlé des intentions & des motifs dans lesquels ces Vers ont été composés. Le premier s'est bien échauffé pour nous faire voir dans les Poësies de son ami le plus grand désintéressement du monde (5) accompagné d'une rare modestie & d'une humilité sincére, qui l'ont porté à un grand mépris pour tout ce qu'il faisoit, & qui l'ont fait cacher aux yeux de la Cour, de ses amis, & souvent même du reste des hommes.

Mais le Poëte nous a fait connoître lui-même (6) que ce n'étoit point là le véritable caractére qui auroit pû servir à nous le faire distinguer d'avec les autres Poëtes ses confréres. Il semble au contraire qu'il ait voulu passer pour un des plus foibles, des plus intéressés & des plus dévoués Idolâtres de la Divinité Poëtique de Richelieu. C'est lui qui a dit à ce Cardinal dans une de ses Odes: Maynard.

> Au point où l'on te voit paroître,
> Je te regarde comme un *Dieu*,
> Qui pour se faire méconnoître,
> A pris le nom de *Richelieu*.

Et pour faire voir qu'il ne se méprisoit pas si fort, qu'il n'avoit pas si méchante opinion de ses Vers, & en même temps que son cœur n'étoit pas si désintéressé, ni son encens si gratuit que Mr. de Gomberville nous l'a voulu persuader; il ne faut qu'écouter les plaintes qu'il fait lui-même à l'Idole qui n'avoit point eu d'oreilles pour exaucer ses vœux, ni de mains pour remédier à ses besoins & à sa mauvaise fortune (7):

> Trente Avrils ont sur nos Montagnes
> Fondu le Crystal des glaçons;
> Rendu la verdure aux Campagnes,
> Et rajeuni les vieux buissons,
> Depuis que les Muses sont vaines
> De m'avoir montré les Fontaines,
> Qui leur donnent tant d'amoureux,
> Mais les efforts de mon étude
> Dans l'état que tu rends heureux,
> Ne trouvent rien qu'ingratitude.
>
> C'en est fait, mon Automne passe;
> Il est bien avant dans son cours;
> Et déja la Parque se lasse
> De me filer de nouveaux jours.
> Le Cercueil attend ma descente,
> Il est tems que je me ressente
> Des bienfaits de mon jeune Roi (8);
> Et qu'on sache au siécle où nous sommes
> Qu'il est aussi juste pour moi,
> Que pour tout le reste des hommes.

On

de ses Oeuvres.

5. Mr. le Roi de Gomberville dans la suite de la *Préf.* comme ci-devant.

6. Maynard, dans une Ode au Cardinal de Richelieu, pag. 243. de ses Oeuvres.

7. Dans une autre Ode qui est sur l'heureux succès du voyage de ce Cardinal en Languedoc, pag. 355. 356. 357.

8. C'étoit pourtant Louïs XIII.

Maynard.

On dit que j'ai tort si j'aspire
A tirer jamais autre fruit
Des charmans accords de ma Lyre
Qu'un peu de laurier, & de bruit;
Et que la Muse est importune
Aux oreilles de la Fortune,
Quand Mars regne dans l'Univers.
Mais ton Ame est trop genereuse,
Pour souffrir que l'art de mes Vers
Soit une vertu malheureuse.

Plus je me sonde, & plus je pense
Au Nectar que je t'ai versé,
Plus je crois qu'en ma récompense
Ton nom se trouve intéressé.
Que dira la Race future
Qui viendra voir ma sépulture,
Comme celle d'un Demi-Dieu;
Si l'Histoire un jour lui découvre
Que la faveur de Richelieu
Ne m'acquit point celle du Louvre (1)?

Mais le pauvre Mr. Maynard n'étoit pas assés bien instruit pour un Poëte, qui vouloit faire le Courtisan du fonds de *sa solitude & de ses rochers*. Il ne savoit peut-être pas bien la différence du culte qu'on doit rendre au Dieu unique du Ciel, & de celui qu'on rend ordinairement aux Divinités de la Terre & de l'Enfer. Celui-là ne sauroit être trop prié, il n'y a point de mesures à garder pour lui demander toutes choses, ni de contre-tems à craindre de sa part; celles-ci au contraire ne veulent point être tant importunées, & ne veulent pas qu'on pénétre si avant dans leurs foiblesses & leur impuissance, sous prétexte de tenter leurs facultés & leur bonne volonté.

En effet, le Cardinal de Richelieu qui répandoit ses graces avec profusion, sur quantité de Poëtes qui lui étoient fort inférieurs, ne lui fit jamais de bien, & Mr. Pellisson nous apprend (2) que ce fut en partie parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien, & qu'on lui laissât la gloire de donner de son propre mouvement. Tant-y-a qu'il rebuta cette belle Epigramme de Maynard (3) qui commence

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,

& même, à ce que l'on dit, fort brusquement, contre sa coutume. Car ayant ouï la fin qui dit;

Mais s'il (4) demande en quel emploi
Tu m'as tenu dedans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi;
Que veux-tu que je lui réponde?

Il répondit en colére, *Rien*. Ce qui fut cause des Vers que Maynard fit contre lui, après sa mort.

C'est ainsi que la plupart des Poëtes ont souvent changé leurs vœux en imprécations suivant leurs interêts, & qu'ils défont de leurs propres mains tous ces beaux Dieux qu'ils ont faits eux-mêmes, lorsqu'ils les voyent hors d'état de satisfaire leurs passions.

MR. REMY (*Abrahamus Remmius*).

Natif de Remy, village du Beauvaisis du côté de Compiegne, Professeur Royal en Eloquence, né le 6. jour de Mars de l'an 1600. mort à Paris le 1. de Décembre de l'an 1646. Poëte Latin. Son surnom étoit *Ravaud*.

Remy.

1463. NOus avons de cet Auteur un Poëme Epique sur les expéditions militaires du Roi Louïs le Juste, divisé en quatre livres, sous le titre de la *Bourbonide*. Mr. Borrichius dit (5) que les Vers en sont assés bons, mais qu'il n'y est point égal par tout (6), & qu'il ne se soutient

1. Modestie & desintéressement des Poëtes.
2. Pellisson, Relat. pag. 278. 279. &c.
3. Maynard dans ses Oeuvres, pag. 204. &c. Epigramm. au Card. de Richelieu.
4. François I. en l'autre monde, ou Maynard dit qu'il l'alloit bien-tôt trouver, pour lui raconter les belles actions de Richelieu.
5. Olaüs Borrichius, in Dissertation. 4. de Poët. Latin. num. 134. pag. 118.
6. ¶. Pag. 260. du Tom. 1. des Piéces satiriques imprimées l'an 1715. à la Haye in-8. contre le Parasite Montmaur, il s'en trouve une attribuée au Poëte Remi sous le titre de *Metamorphosis Parasiti in Caballum*, vers la fin de laquelle, tout au haut de la page 268. on lit ce Vers contre les Philosophes Hibernois

Gens

Remi. soutient point avec cette force qui doit être encore plus uniforme dans le Poëme Epique que dans les autres.

Remi a fait encore d'autres Poësies Latines, dont il publia le Recueil en deux livres, l'an 1646. in-12. à Paris.

On trouve dans ce Recueil diverses Piéces fort bien travaillées, qui ont fait considérer leur Auteur comme un des meilleurs Poëtes Latins de son tems. Mais entre tant d'excellentes Poësies, les Critiques n'ont point hésité de donner le prix à celle qu'il a faite sur le Château de Maisons, près de S. Germain en Laye, appartenant aux Présidens de ce nom, sous le titre de *Masonium*. Cette seule piéce a été jugée suffisante pour acquerir à son Auteur la qualité de véritable Poëte.

C'étoit un heureux Génie, il avoit l'esprit fort beau & fort net, l'imagination vive & féconde, beaucoup d'invention, de vigueur, & de feu, une facilité merveilleuse, & il s'étoit assés bien rendu le maître de ses expressions, & des fleurs dont on a coutume de composer les ornemens de la Poësie. De sorte qu'on auroit sujet de s'étonner de ce que les Ouvrages de Remi paroissent si fort négligés aujourd'hui, si l'on ne savoit que des Poëtes Modernes qui ont écrit en Latin, il n'y a presque plus que les Vivans qui ayent l'honneur d'être lûs.

Mr. DE MALLEVILLE,

(Claude) Parisien, Sécrétaire du Roi & du Maréchal de Bassompierre, de l'Académie Françoise. Poëte Latin & François, mort vers l'an 1647. (7) âgé d'un peu plus de 50. ans.

Malleville 1464. Les Poësies Latines de cet Auteur sont en fort petit nombre, & l'on n'en a peut-être publié que celles qu'il a faites contre le fameux Pédant Parasite Montmaur. Mais ses Françoises ont été imprimées après sa mort à Paris en un volume in-4. (8) [en 1649.] dont la plus grande partie consiste en Sonnets.

Malleville. Mr. Pellisson reconnoît (9) que ses Poësies ont toutes de l'esprit, du feu, beaucoup de délicatesse & de douceur, qu'elles marquent une grande fecondité, & que le tour des Vers en est beau : mais il ajoute qu'il y a peu de ces Piéces qui soient bien achevées.

En effet, quelque génie que Malleville eut pour les Vers, il ne lui étoit pas aisé de réussir parfaitement dans l'espéce de Poësie qu'il avoit embrassée. Il s'étoit donné entiérement au Sonnet, quoiqu'il n'ignorât point que c'est la piéce la plus difficile de toute la Poësie Moderne. Peut-être avoit-il manqué de prudence dans ce choix, & sa principale faute est de n'avoir pas consulté ses propres forces, c'est lui plus qu'aucun autre, qui a fait dire à Mr. Despreaux (10) :

> Un Sonnet sans défauts vaut seul un long Poëme:
> Mais en vain mille Auteurs y pensent arriver,
> Et cet heureux Phénix est encore à trouver.
> A peine dans Gombaut, Maynard, & *Malleville*
> En peut-on admirer deux ou trois entre mille.
> Le reste aussi peu lû que ceux de Pelletier
> N'a fait de chés Sercy qu'un saut chés l'Epicier.

Parmi ce petit nombre des bons Sonnets qui paroissent mêlés dans la foule de ceux de Malleville, on a donné le prix à celui qui est le XXIX. (11) selon l'ordre de l'édition. Il fut fait par émulation & par concurrence avec celui de Voiture, & quelques autres des beaux Esprits de ce tems-

Cous ratione furens, & mentem pasta Chimaeris:

Vers qu'au rapport de Gui Patin dans une Lettre à Charles Spon du 3. Juillet 1663. Ménage estimoit si fort, qu'il auroit voulu en être l'Auteur, & avoir donné le meilleur de ses bénéfices. Le même Ménage trouvoit aussi pag. 322. du Ménagiana tom. 2. que ce Poëte avoit fort bien réussi dans cette description d'un coq au-dessus d'un clocher.

——— ——— Ubi summo in culmine gallus
Aereus adverso flantem bibit aëra rostro.

7. ¶. Il mourut cette année-là.

8. ¶. Elles ont été aussi imprimées *in-12.*

9. P. Pellisson Font. Relat. Histor. de l'Academ. Franç. pag. 292. & suiv.

10. Nic. Boileau Despreaux, Art Poëtique chant. 2. Vers 94. & suiv.

11. Sur la belle Matineuse.

Malleville. tems-là qui travaillérent sur le même sujet, & Malleville eut l'avantage sur les autres au jugement des plus habiles connoisseurs. Mr. Rosteau qui nous apprend cette singularité, ajoute que (1) Malleville étoit ennemi des pointes & des *arguties* d'esprit, & que la pureté du style est principalement ce qu'il y a à considérer dans ses vers après la beauté de son esprit.

D. FR. DE QUEVEDO DE VILLEGAS,

Chevalier de S. Jacques, Castillan, né à Madrid l'an 1570. mort à Ville-neuve de l'Infantado, l'an 1647. (2) Poëte Espagnol.

Fr. de Quevedo de Villegas. 1465. CEt Auteur n'étoit ni moins fecond ni moins ingénieux en Vers qu'en Prose.

Il ne réussissoit pas dans une seule espéce de Poësie : mais comme il avoit l'esprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aisé de se former dans toutes les finesses de l'Art Poëtique. En effet, si nous en croyons Dom Nicolas Antonio (3), toutes ses Piéces *Héroïques* ont du nerf & de la sublimité ; les *Lyriques* ont de la beauté & de la douceur ; les *bouffones* même ou *facétieuses*, ont un certain air enjoué, accompagné de plaisanteries pleines d'esprit, de rencontres ingénieuses, & d'un sel qui empêche le dégoût du Lecteur. Enfin il a fait paroître dans les sujets les plus secs, les plus stériles, les plus bas, une adresse admirable jointe à une fécondité inépuisable de productions pour embellir & enrichir sa matiére, & pour la relever par des couleurs & d'autres ornemens dont la fiction peut avoir besoin pour imposer & pour se faire recevoir.

Tous ces genres de Poësies dans lesquels Quevedo s'est exercé, sont renfermés dans son *Parnasse Espagnol*, qui a été imprimé souvent & en diverses Villes d'Espagne & des Pays-bas Catholiques. Il avoit été recueilli d'abord par les soins de Dom Joseph Gonzales de Salas, qui, outre les petites notes qu'il y a mises, y a encore fait des Dissertations sur chaque genre de ces Vers.

Fr. de Quevedo de Villegas. Mais ce Parnasse ne contient que six Muses ou Livres. La mort ayant empêché Gonzales d'y faire entrer les trois derniéres.

Quevedo avoit déja donné long-tems auparavant en Vers Espagnols la Traduction ou la Paraphrase de l'*Epictete*, & du *Phocylide*, & quelques *Comédies* au Peuple, dont plusieurs n'ont pas encore vû le jour. Nous espérons parler de cet Auteur avec plus d'étenduë dans la suite du Recueil.

* *El Parnasso Espagnol y Musas Castellanas de Don Francesco de Quevado* in-4. *en Madrid* 1650. *

GASPAR BARLÆUS,

Natif d'Anvers, Professeur en Logique à Leyden, puis de Philosophie Morale à Amsterdam, mort l'an 1647. ou plus tard, selon quelques autres (4). Poëte Latin.

Gaspar Barlæus. 1466. LEs Poësies de Barlæus furent imprimées à Leyden dès l'an 1628. puis en 1631. Elles contiennent trois livres de Piéces *Héroïques*, deux d'*Elégies*, & un de *Mélanges*, qui consistent en divers *Scazons*, *Iambes*, *Epigrammes*, *Eloges*, *Enigmes*, &c.

Mr. Borrichius nous le représente comme un Poëte achevé dans tous les genres ausquels il s'est appliqué. Il prétend qu'on ne trouvera personne parmi les Anciens à qui on ne le puisse opposer, soit pour l'artifice de ses inventions, soit pour la pureté & l'ornement de sa diction ; qu'il pourra bien arracher la palme à Claudien, dès que

1. Rosteau, Sentim. sur quelques Auteurs qu'il a lûs pag. 72. 74. manusc.

2. ¶. Il est dit dans la Vie de Dom Francisco de Quevedo imprimée in 8. à Madrid 1663. qu'il mourut le 8. Septembre 1645. âgé de 65. ans. L'Auteur de cette Vie est Dom Pablo Antonio de Tarsia.

3. Nicol. Anton. tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 352. 354. & tom. 2. ejusdem Operis in addend. pag. 659. &c.

4. ¶. Savoir le 14. Janvier 1648. comme le marque Bayle sur la foi de Jean Arnold Corvin dans l'Oraison funébre de Barlæus.

5. Olaüs Borrichius, Dissertation. 5. de Poët. Latin. num. 175. pag. 140.

Gaspar Barlæus.

que l'on aura seulement mis ses Vers auprès de ceux de cet Auteur. Il ajoute qu'il est mâle, noble & élevé dans ses héroïques, qu'il y paroît prudent, judicieux, qu'il garde par tout les bienséances de son Art aussi-bien que celle des mœurs, qu'il est naturel, aisé, abondant, majestueux, éloquent, poli & délicat même. De sorte que la nature, dit-il, semble avoir voulu faire voir dans Barlæus que le Phebus du Parnasse n'a point encore usé toutes ses forces & qu'il conserve sa jeunesse dans le déclin & la vieillesse du Monde (5).

Mr. Sorbiére raconte un fait au sujet de ce Barlæus qui nous fait connoître que Mr. de Saumaise l'estimoit beaucoup; mais qu'il s'est néanmoins trouvé des gens qui n'ont pas témoigné pour lui toute l'estime dont il attendoit des marques en une occasion éclatante. Il dit qu'ayant fait une Oraison funébre en Vers sur la mort du Prince d'Orange, & le Docteur Spanheim en ayant prononcé une en Prose, il supporta très-impatiemment l'inégalité de leur récompense, voyant qu'il n'avoit reçu que cinq cens livres, au lieu qu'on présenta cinq cens écus à Mr. Spanheim. Mr. de Saumaise l'appuya encore davantage dans son mécontentement lorsqu'il publia qu'on *avoit fait une étrange bévûe en donnant la paye du Cavalier au Fantassin, & celle du Fantassin au Cavalier*. Mais ceux qui savent jusqu'à quel point Mr. de Saumaise haïssoit Mr. Spanheim qui étoit un des plus célébres Théologiens qu'eussent alors les Protestans, auront peine à prendre pour un jugement le paralléle qu'il en a fait avec un Poëte qu'il aimoit particuliérement (6).

Au reste la haine de Mr. de Saumaise contre Mr. de Spanheim pere de Messieurs Spanheim d'aujourd'hui, ne finit qu'à la mort de ce Théologien hétérodoxe. Et l'on disoit lorsqu'il fut décédé que *Saumaise l'avoit tué, & que Morus avoit été le poignard*. C'est que pour mortifier Mr. Spanheim dont la capacité & la réputation lui faisoit peine (car c'étoit toute la source de cette haine, dit Sorbiere); il fit appeller en Hollande Mr. Morus dont il ne connoissoit que le nom, mais qui étoit le fléau & l'aversion de son Collégue. Le Docteur remua ciel & terre pour empêcher Morus de venir, & il mourut de la nouvelle qu'il eut que son Adversaire étoit en chemin (7).

GASPAR SIMEONI ou DE SIMEONIBUS,

D'Aquila au Royaume de Naples, Chanoine de sainte Marie Majeure, Sécrétaire du Pape Innocent X. Poëte Latin & Italien.

Gaspar Simeoni.

1466. *bis.* NOus avons de cet Auteur un volume de Poësies Lyriques en Latin, & un de vers Italiens, sans parler d'un troisiéme de Piéces mêlées, qui sont en l'une & l'autre Langue, & des Eloges Latins des Héros de son siécle.

C'étoit un homme de grande réputation parmi les Savans de son tems, & l'on peut dire qu'il a tâché de sauver dans ses Ecrits les restes de la véritable Poësie Latine qui sembloit être bannie d'Italie & n'avoir trouvé de véritable azyle que chés les Jésuites. L'éxemple de Simeoni anima quelques autres Particuliers, & particuliérement Fabio Chigi, dit depuis Aléxandre VII. & ceux qui composérent la Pléiade Latine de ce Pape, à la remettre dans son ancienne vigueur, & comme il s'étoit rendu extrémement aimable à toutes sortes de personnes, il n'eut aucune peine à faire passer cette qualité dans la Poësie qu'il avoit embrassée.

Leo Allatius dit que ses Vers ont de la force, du nombre & de l'harmonie, de la douceur & des beautés qui ne peuvent être insensibles qu'à des buches & à des pierres (8).

MR.

6. Samuel Sorbiere, Lettre à Mr. Patin, d'attée d'Orange, pag. 442. & suiv. de l'édition de ses Lettres où il semble dire que Barlæus mourut de mélancholie & de chagrin de s'être vû préférer le Sieur Spanheim dans la distribution de la récompense.

7. Paul. Colomes. Gall. Oriental. pag. 207. 208.

8. Hipolyt. Maraccius, in Bibliotheca Mariana part. 1. pag. 470.

Leo Allatius in lib. de Apib. Urbanis, pag. 117. in elogio Gabrielis Naudei. Item in elog. ejusd. Gasp. de Simeonib. pag. 121. 122. 123.

Nicol. Topp. in Biblioth. Neapolitan. pag. 103. 104.

Et Gassend. in Vita Peireskii.

Mr. DE VOITURE (VINCENT),

Natif d'Amiens, Maître d'Hotel chés le Roi, Introducteur des Ambassadeurs chés Monsieur le Duc d'Orleans, mort âgé de 50. ans ou environ vers l'an 1648. (1). Poëte François, Latin, Italien, Espagnol.

Voiture. 1467. VOiture est considéré en France comme le Pere & l'Auteur d'un nouveau genre de Poësie qui tient le milieu entre le sérieux & le burlesque; & qui étant également éloigné de la gravité & de la bouffonnerie, semble consister particuliérement dans le mélange de la badinerie avec la galanterie.

La Poësie Françoise, dit un Auteur Anonyme (2), avoit été gaye & folâtre du tems de Marot & de Mellin de Saint-Gelais, & quoique depuis elle eût encore paru quelquefois avec le même visage, néanmoins les grands génies de Ronsard, de du Bellay, de Belleau, de Desportes, de Bertaud, du Cardinal du Perron & de Malherbe étant plus graves & plus sérieux, l'avoient emporté par-dessus les autres, & nos Muses commençoient à être aussi sévéres que ce Philosophe de l'Antiquité qu'on ne voyoit jamais rire.

Les choses étoient en cet état sur le Parnasse François lorsque Voiture y vint avec un esprit très-galant & très-délicat, & une mélancholie douce & ingénieuse, du nombre de celles qui cherchent sans cesse à s'égayer. Il se souvenoit de la liberté de notre ancienne Poësie. Il avoit devant les yeux celle de quelques Italiens, & les finesses des Auteurs les plus polis de Rome & de la Gréce. De tout cela ensemble sans s'attacher à suivre personne, mais éclairé seulement par ceux qui l'avoient précédé, il se fit lui-même un genre d'écrire qui ne charma pas moins par ses graces que par sa nouveauté. Il dégoûta même en quelque sorte la Cour & les Dames Voiture. des choses plus fortes & plus sérieuses. Et les honnêtes gens trouvérent dans cette nouvelle espéce de Poësie un divertissement simple & naturel qu'ils ne pouvoient sentir ni dans la gravité ni dans la bouffonnerie qui sont les deux extrémités de la Poësie.

Nos vieux Poëtes depuis la reforme de Malherbe étoient tombés dans un oubli presque universel, & l'on ne rappelloit plus leur mémoire que pour les traiter avec le dernier mépris & pour les tourner en ridicules comme de véritables Bouffons. Voiture qui sentoit en lui-même une grande sympathie avec plusieurs d'entre eux entreprit de les remettre en vogue par ses Ballades, ses Triolets, & ses Rondeaux. Il y réussit d'une maniére qui surprit toutes les personnes qui se piquoient de connoître un peu le génie différent des siécles, & l'on peut dire que c'est lui principalement qui fit revenir le goût qu'on avoit perdu pour Marot, qu'il voulut bien prendre même pour le modéle de ses badineries & de ses enjoumens. C'est ce que nous apprenons principalement de Mr. Sarasin qui fait parler Marot en ces termes (3):

> Maître Vincent nous avoit retirés
> Par ses beaux Vers faits à notre maniére
> Des dents des Vers nos ennemis jurés,
> Du long oubli, d'une sale poussiére.

La différence qu'il apporta dans l'imitation de Marot & des autres Anciens ne consiste que dans le changement qui se fit de l'air sérieux que leurs Poëtes avoient de leur tems, en un caractére badin qu'il se donna en les convertissant à son usage; & ce caractére se trouvant joint avec la délicatesse naturelle de son esprit & la galanterie qu'il avoit acquise à la Cour & dans la Maison de quelques Grands, il engagea fortement dans ses intérêts l'Apollon

1. ¶. Il mourut cette année-là au commencement du mois de Juillet, comme le marque Sarasin dans sa Pompe funébre de Voiture.

2. Discours sur les Oeuvres de Sarazin que l'on dit être de Mr. Pellisson chap. 14. pag. 49. 50. imò & pag. 47.

¶. On a toujours su que cet Anonyme étoit Pellisson.

3. Pompe funébre de Voiture par Sarasin, pag. 269. de ses Oeuvres ou pag. 95. du livre adoptif de Mr. Ménage in-4. Item Sarasin, pag. 254. & Ménag. pag. 76.

4. René Rapin, Réflexions particul. sur la Poëtiq. ou part. 2. Réflex. XIV.

pollon & les Muses du Parnasse qui au lieu de lui donner leur esprit, furent obligées de prendre le sien & de se tourner à ses maniéres. C'est ce que le même Sarasin semble avoir voulu nous persuader lorsqu'il a dit:

> Voiture qui si galamment
> Avoit fait je ne sai comment
> Les Muses à son badinage.

En effet, si l'on peut acquerir quelque gloire à badiner, on peut dire qu'il y a eu peu de gens qui ayent sû l'art de le faire comme Voiture, & que cette gloire lui est tellement propre & particuliére qu'on ne voit pas encore avec qui il auroit pû la partager, de sorte qu'on ne doit point accuser d'hyperbole l'inscription de son Tombeau ou plutôt du Mausolée qu'on lui a dressé sur le Parnasse, où l'on a mis:

Vetturius nulli nugarum laude secundus.

Comme il étoit sûr de son esprit, & de l'événement de tout ce qu'il entreprenoit, il ne faisoit aucune difficulté de tourner les choses les plus sérieuses en badineries, & la singularité de son génie lui avoit obtenu dispense auprès des Princes & des plus grands Seigneurs de la Cour pour ne point garder de mesures avec eux, & quoiqu'il n'ait chanté les louanges de ses Héros qu'en badinant, on est persuadé qu'il y a incomparablement mieux réussi que plusieurs de ceux qui ont fait des Panegyriques & des Eloges heroïques.

Et pour faire voir qu'il n'est pas aisé de badiner d'une maniére aussi délicate & aussi spirituelle que faisoit Voiture, c'est que ceux qui l'ont voulu imiter depuis n'y ont pas réussi aussi parfaitement que lui, comme l'a remarqué le P. Rapin (4), qui n'a pourtant pas fait difficulté de lui associer Sarasin dans un autre endroit (5) où il dit que l'un & l'autre ont des choses tout-à-fait jolies dans leurs Odes, parce qu'ils ont tous deux l'art de badiner agréablement dans les petits sujets, & qu'ils se soûtiennent fort bien dans ce caractére-là.

Le même Pere reconnoît encore ailleurs (6) que Voiture avoit un naturel admirable pour ce caractére; mais il ajoute qu'il s'étoit un peu gâté l'esprit par la lecture des Espagnols & des Italiens. Mais les autres Critiques ont tourné à sa louange, non-seulement les Vers qu'il faisoit tant en Italien (7) qu'en Espagnol, mais encore les habitudes qu'il avoit faites avec ces deux Nations, tant par la lecture de leurs Livres que par les voyages qu'il fit dans leur Pays. Et nous apprenons de Mr. Pellisson & de Mr. Sarasin qu'étant à Madrid il composa des Vers Espagnols que tout le monde croyoit être de Lopé de Vega, tant la diction en étoit pure (8).

Il prit même tant de goût à la Poësie Espagnole qu'il essaya de le communiquer aux François à son retour d'Espagne, & qu'il introduisit dans notre Langue deux espéces Espagnoles de composer des Vers, que l'on appelle *Romances & Gloses*, en quoi il fut secondé par Mr. Sarasin, comme nous l'apprenons de Mr. l'Abbé Furetiére (9).

Voiture ne s'étoit pas borné à la lecture & à l'imitation des Modernes seulement, il aimoit aussi beaucoup les anciens Poëtes Latins. Il a fait même quelques Vers en leur Langue que l'ancienne Rome auroit approuvés au sentiment de Mr. Sarasin, & l'on remarque dans sa maniére d'écrire qu'il avoit affecté de ressembler à ces Anciens. Il n'en est pas de même des Poëtes Grecs, dont apparemment Voiture ne savoit point la Langue, du moins ne les avoit-il pas lûs. Il avoit coûtume d'excuser son ignorance avec sa galanterie ordinaire, disant que *Tout François de par Francus descendoit d'Hector, & qu'il avoit toûjours haï les Grecs comme les ennemis de ses Peres.*

Mr.

5. Le même au même Traité Réfléx. xxx.
6. Réfléx. xxxII. du même Traité, &c.
7. ¶. Balzac qui ne s'assujettit pas toujours à une exacte vérité, dit lettre 45. du liv. 7. que Voiture avoit fait un Sonnet en Espagnol qui avoit passé à la Cour d'Espagne pour être de Lopé de Vega, & un autre en Italien que le Marin croyoit avoir lu dans Pétrarque.
8. Rélation Historique de l'Académie Françoise, pag. 297. par M. D. P.
Jean Franç. Sarasin dans la Pompe funebre de Voiture, pag. 264.
9. Ant. Furetiere Nouvell. Allegoriq. des troubles du R. d'Eloq. pag. 70. 71.

Voiture.

Mr. Pellisson pretend que (1) c'est sur la lecture de ces Anciens Latins & de ces Modernes de France, d'Espagne & d'Italie qu'il a formé *je ne sai quel caractére nouveau*, qu'il n'a imité de personne, & que personne presque ne peut imiter de lui.

Au reste Voiture est un des premiers qui, selon la remarque du P. Rapin (2), ait entrepris de retrancher le faux brillant des grands mots & l'affectation du grand style dans les Vers. Mais il l'accuse aussi d'être passé à une autre extrémité par un soin trop scrupuleux de la pureté du langage. Il prétend que c'est sans raison qu'il a voulu retrancher l'usage des métaphores, & de toutes ces figures qui donnent de la force & de l'éclat aux paroles; qu'il ne s'est presque étudié qu'à renfermer toute sa Poësie dans les bornes d'un discours pur & châtié sans l'exposer au péril des expressions fortes & hardies. Ce Pere avoüe pourtant dans la suite que cette maniére avoit du bon sens & de la politesse, & qu'elle étoit selon le goût du siécle; & rien au monde ne paroît plus propre pour la justification de Voiture que de voir qu'il a été suivi par tous ceux qui ont aspiré à la gloire de bien écrire & de bien parler.

Toutes ces considérations ont attiré à Voiture une foule d'admirateurs & de censeurs. Nous pouvons mettre au nombre des premiers Mr. Despreaux, qui nous fait connoître en plus d'un endroit de ses Satires avec quelle distinction il a prétendu l'élever au-dessus des Poëtes médiocres, jusqu'à l'approcher même d'Horace (3).

Ses Censeurs n'ont pas été écoutés si favorablement, si on en excepte ceux qui n'ont pû approuver ce libertinage qui regne dans toute la galanterie de Voiture, & qui n'est guéres moins pernicieux pour les jeunes gens que les obscénités des autres Poëtes. Mais les autres Censeurs qui ont voulu attaquer sa Versification, ont été considérés comme des chicaneurs, des chagrins, & quasi comme des ridicules.

Ce n'est pas qu'ils eussent tort de soutenir que ses Vers n'étoient pas tout-à-fait éxacts ni réguliers, mais ils devoient concevoir que ce sont des Vers négligés exprès, qu'ils ont été faits par leur Auteur dans le dessein de les faire passer pour tels dans toute la Postérité, & qu'ainsi il n'y a ni fourbe ni impuissance dans sa conduite. Il méprise souvent les régles, mais en Maître, dit Monsieur Pellisson, comme un homme qui se croit au-dessus d'elles, & qui ne daigneroit pas se contraindre pour les observer; en un mot ses Poësies sont plutôt des originaux que des copies.

Il faut quitter Voiture jusqu'à ce que nous soyons arrivés à nos Epistolaires, & finir en avertissant ceux qui l'ignoreroient, que c'est à lui que le Parnasse François est redevable du rétablissement des Rondeaux, dont l'usage étoit comme perdu depuis le tems de Marot.

On peut voir sur ce sujet une de ses Lettres non pas dans le corps des autres parmi ses Ouvrages, mais dans la Rélation Historique de l'Académie Françoise par Mr. Pellisson.

* Oeuvres de Voiture, *in*-4. Paris 1656. *

LE SR. DE CERISANTES. (MARC DUNCAN)

Natif de Saumur en Anjou, originaire d'Ecosse, mort au Siége de Naples vers l'an 1648. (4) Poëte Latin.

Cerisantes.

1468. MR. du Maurier qui a connu cet homme à fond, nous assure qu'il avoit un génie tout particulier pour la Poësie Latine, & qu'il faisoit des Vers en cette

1. P. Pelliss. Relat. Hist. &c.

2. Réfl. générales ou Partie premiére des Réfl. sur la Poët. Réfl. 31.

3. Nicol. Boileau Despreaux Satir. 9. Vers 27.

4. ¶. Cerisantes, dit son Apologiste dans le Dictionnaire de Bayle, fit son Testament le 27. Février 1648. & mourut le lendemain, ou le jour suivant, c'est-à dire, le 28, ou le 29, & non le 15, comme le marquent les Mémoires publiés sous le nom du Duc de Guise.

5. Louïs Aubery du Maurier dans ses Mémoires pour servir à l'Hist. d'Hollande, Vie de Grotius pag. 425. & suivantes.

6. ¶. Je doute qu'elle ait été imprimée.

7. Ren. Rapin, Refléxions sur la Poëtique, Part. 2. Réflex. xxx, &c.

¶. Il

Cerisantes. cette Langue qui tenoient beaucoup du caractére des meilleurs ouvriers de l'Antiquité (5).

Il y a quelques-unes de ses Odes qui ont été jugées par les connoisseurs égales aux plus belles qu'Horace ait jamais faites. On admira entre les autres celle (6) dont il accompagna le Tableau de la Reine de Suéde qu'il présenta au Cardinal Mazarin, où cette Princesse étoit représentée dansant de fort bonne grace.

Le Pere Rapin a parlé des Odes de Duncan de Cerisantes d'une maniére assés conforme au jugement des autres Critiques. Il reconnoit que ce Poëte a le caractére noble & élevé, & que son style est assés pur, mais qu'il n'a pourtant pas tant de feu que le P. Casimir Jésuite (7).

Je ne veux pas résister à la tentation que j'ai de sortir un moment des termes de mon institut pour délasser mes Lecteurs par un recit abrégé des avantures de ce Cerisantes (8), & je me persuade que cette legére digression leur sera d'autant moins désagréable que cet Auteur leur est peut-être moins connu.

Il étoit fils du célébre Médecin & Philosophe Marc Duncan Ecossois, habitué à Saumur, Gentilhomme de naissance. Il avoit l'esprit fort beau, & le corps fort bienfait. Il étoit naturellement vain, ambitieux, fier, fanfaron, hardi, courageux, & il se donna le nom de *Cerisantes* pour avoir quelque titre de distinction.

Mr. du Maurier fils de l'Ambassadeur en Hollande à qui je suis redevable de cette histoire, le donna au Marquis du Vigean pour en faire le Précepteur du Marquis de Fors son fils aîné. Son Ecolier étant devenu dans la suite Mestre de Camp ou Colonel du Regiment de Navarre, il voulut prendre parti dans les troupes pour faire voir qu'il étoit brave, & le Colonel se souvenant qu'il avoit été son Maître, le fit Lieutenant de sa Compagnie par voie de reconnoissance. Ils se trouvérent ensemble à la bataille de Thionville l'an 1639 (9). Mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année suivante au Siége d'Arras, Cerisantes assuré de n'avoir pas sous un autre Mestre de Camp l'autorité qu'il avoit sous son Ecolier, vendit sa charge 2000. écus dont il vécut quelque tems. Après avoir tout mangé, il alla chercher une nouvelle fortune en Suéde avec des Lettres de recommandation que Mr. du Maurier lui avoit fait avoir de Mr. Grotius Ambassadeur de cette Couronne en France, de Mr. le Duc de Longueville, & de Mr. le Comte d'Avaux. Cerisantes.

Le Chancelier de Suéde qui aimoit les belles Lettres ayant vû ses Vers & sa Prose en fut si charmé qu'il le députa en France en qualité d'Envoyé, où d'abord il fut estimé du Cardinal Mazarin. Mais il commença à perdre son crédit & sa fortune par l'incivilité ou plutôt l'insolence qu'il eut à un dîner chés le Maréchal de Châtillon de se placer brusquement & sans cérémonie au-dessus du Marquis du Vigean Seigneur âgé & considéré dans la Noblesse, dont il avoit été domestique plusieurs années à 50. écus de gages. Il acheva de se ruiner en France par l'imprudence & la hardiesse qu'il eut d'envoyer appeller le Duc de Candale jusques dans l'Hôtel d'Epernon, prétendant qu'il lui avoit fait la grimace au Cours. Le vieux Duc d'Epernon pere de celui qui avoit reçu le défi, à force de menacer Cerisantes de le faire jetter par les fenêtres de sa maison, & de solliciter les Puissances, fit si bien que la Cour en fit ses plaintes en Suéde & que l'Envoyé fut rappellé de son emploi.

Cerisantes s'en alla ensuite en Pologne où il ne pût rien faire. De là il passa à Constantinople dans l'espérance d'y devenir Bassa, bien resolu de traiter de sa Religion avec le Grand Seigneur pour cet effet. Mais n'ayant point trouvé de faveur à la

¶. Il ne nous reste des Odes de Cerisantes que les deux qui sont imprimées à la fin des Lettres Latines de Balzac, & qui l'ont depuis été pag. 294. du Ménagiana de 1715. tom. 2. Le P. Rapin n'a pu juger du talent de Cérisantes pour les Odes, que par ces deux-là, dans lesquelles le feu de Casimir n'auroit pas été en sa place.

8. ¶. On lit pag. 292. du Ménagiana de 1715. tom. 2. un recit assés semblable à celui-ci. Mais pag. 28. de l'Indice expurgatoire du même Ménagiana, on a été obligé d'avertir qu'avant que de se déterminer sur ce qu'on doit croire là-dessus, il seroit bon de consulter l'Apologie citée dans le Dictionnaire de Bayle au mot *Cerisantes*.

9. Cerisantes a fait en fort belle Prose Latine la Relation du Combat à Thionville, & du Siége d'Arras.

Cerisantes

à la Porte, il s'en vint chercher une autre fortune à Rome où il n'espéroit rien moins que le Cardinalat dont il n'avoit dessein de se servir que comme d'un moyen sûr & abrégé pour arriver à la Papauté, où il vouloit bien terminer son ambition.

Sur ces entrefaites la revolte de Naples étant arrivée, il crut qu'il auroit le loisir d'y faire un voyage en attendant que la Providence disposât du Pape. Il se jetta dans la place avec Mr. de Guise auprès duquel il voulut passer pour Ambassadeur de France, & sans en rien communiquer avec ce Prince, il composa secrettement avec Gennaro Annese pour être Mestre de Camp général des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque générale des Postes des Espagnols, il reçut un coup de mousquet dans le talon dont il mourut.

Il fit son testament dans lequel il laissa à ses fréres ses terres, ses meubles, & son argent comptant, quoiqu'il n'eût pas un seul pouce de terre, ni un sou vaillant. Mr. le Duc de Guise dit dans ses Mémoires qu'il eut l'effronterie de le faire son Exécuteur Testamentaire, & qu'il laissa pour vingt-cinq mille écus de legs pieux, quoiqu'il n'eût pas un seul denier.

EMMANUEL FARIA DE SOUSA,

Portugais, mais Poëte Castillan, mort l'an 1650.

Emmanuel Faria de Sousa.

1469. Nous avons déja dit ailleurs que cet Auteur avoit préféré pour ses compositions la Langue Castillane à la Portugaise qui lui étoit maternelle. Ses Poësies diverses ont été ramassées en sept volumes, & elles courent par le monde sous le titre *De la Fontaine d'Aganippe*. Les quatre premiéres Parties parurent à Madrid en 1644. & 1646. & elles renferment le volume qui avoit été publié dès l'an 1624. sous le titre de *Nuits claires*. Le reste n'a peut-être vû le jour qu'après la mort de l'Auteur.

Emmanuel Faria de Sousa.

Dom Nicolas Antonio témoigne (1) qu'il a par tout le style mâle, vigoureux, qu'il est disert & plein de nerfs, qu'il fait paroître en toutes rencontres beaucoup de génie & de jugement.

Il parle aussi d'un autre Poëme de Faria, qui a pour titre l'*Albanie*, & qui est appellé *Poëme Lyrique Portugais*, mais il ajoute qu'il est écrit en Prose.

Cet Auteur a fait encore un Art Poëtique, & huit volumes de Commentaires sur les Poësies du Camoens. Mais nous parlerons de lui plus au long au Recueil des Historiens.

LOUIS D'ULLOA de TAURO,

Espagnol, sous Philippe IV. Poëte Espagnol Castillan.

Louis d'Ulloa de Tauro.

1470. C'Etoit un de ces Poëtes plaisans & facétieux, pour ne pas dire bouffons dont la Cour du Roi Philippe IV. étoit remplie, & dont nous avons déja rapporté quelques-uns. Ils avoient chacun leur agrément particulier, & ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'ils ne se nuisoient pas les uns aux autres. Ulloa ne laissoit pas de faire quelquefois des Vers sérieux, & l'on tient qu'il ne réussissoit pas moins dans le Comique ou le Burlesque (2); mais son grand talent consistoit particuliérement à bien faire des Son-

1. Nicol. Anton. Bibliot. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 266.

2. ¶. Puisque c'étoit un Poëte facétieux de profession, il faloit ce me semble dire, pour parler conséquemment, qu'Ulloa nonobstant son talent pour le comique ou le burlesque ne laissoit pas de s'exercer quelquefois dans le sérieux, & d'y réussir.

3. Nicol. Anton. Bibliot. Scriptor. Hisp. tom. 2. pag. 56.

4. ¶. Il faut qu'il soit mort au plus tard sous Urbain VIII. puisqu'Antonio Querenghi mort en 1637. fit des vers à sa louange desquels Erythræus fait mention pag. 197. de sa *Pinacotheca* 3.

5. Rosteau, Sentim. sur quelques Auteurs qu'il a lûs, pag. 61. Manusc.

6. ¶. Il naquit le 3. Novembre 1590. & mourut le 17. Janvier 1654.

7. Leo Allatius, lib. de Apib. Urbanis p. 203. 204.

8. ¶. Jean de Montreuil mort il y avoit 34. ans est ici confondu avec Mathieu de Montreuil son cadet, plein de vie lorsque Baillet écrivoit. Les deux vers de la 7. Satire de Despréaux doivent être entendus de ce Mathieu très-innocent néanmoins de l'affectation dont il est accusé. Elle est entiérement de Sercy, qui pour multiplier les volumes des Poësies choisies qu'il imprimoit, ne mettoit dans la plûpart

Louis d'Ulloa de Tauro.

Sonnets. Ses Ouvrages furent imprimés en Espagne in-4. (3).

JULES STROZZI,

Poëte Italien, vivant vers le milieu de notre siécle sous Innocent X. (4).

Jules Strozzi.

1471. *JUles Strozzi* a fait la *Venetia edificata*, ou de l'origine de la Ville de Venise, qui passe pour une des belles Poësies Italiennes.

Mr. Rosteau dit que la diction en est belle, les pensées agréables, & le sujet grand & digne d'un Poëme Héroïque (5).

* *Barbarigo, overo l'amico sollevato, Poëma Heroico di Giulio Strozzi; con figure* in-4. *Venet.* 1628. *

NICOLAS STROZZI,

Aussi Poëte Italien, Florentin, vivant en même tems (6).

Nicolas Strozzi.

1471. *bis.* ON parle aussi avec assés d'estime des Poësies Italiennes du Sieur *Nicolas Strozzi*. Il a composé un grand nombre de *Silves du Parnasse* qui consistent en *Lauriers*, *Palmiers*, *Myrtes*, & *Cyprès*; deux Tragédies, savoir, 1. *David de Trebizonde*, 2. & le *Conradin d'Allemagne*. On a aussi de lui diverses Idylles, dont les principales sont le *Leandre*, l'*Erminie*, l'*Alcine*, *Armento*, &c. outre cent *Sonnets moraux avec le corps de l'Histoire*, & un grand nombre d'autres Vers en Piéces volantes & fugitives, qui auront peut-être été ramassées depuis ce tems-là (7).

Mr. DE MONTREUIL ou MONTEREUL,

(Jean) Parisien, Sécrétaire d'Ambassades à Rome & en Angleterre, Resident en Ecosse, puis Sécrétaire du Prince de Conti. Mort vers l'an 1651 âgé de 37. ou 38 ans. Poëte François de l'Académie Françoise (8).

Montreuil.

1472. CE que l'on a de Vers de Montreuil n'a paru qu'après sa mort, mais quoique le nombre en soit assez grand, il n'a point été capable de lui faire donner une place parmi les premiers de nos Poëtes François.

Mr. Despreaux qui l'a pris pour un de ces Poëtes qui se soucient moins de la qualité que de la quantité des Vers, se vante (9)

> qu'On ne voit point ses Vers à l'envi de Montreuil
> Grossir impunément les feuillets d'un Recueil.

Mr. DE L'ETOILE Sr. DU SAUSSAY,

(Claude) Gentilhomme Parisien de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1652. (10) Poëte François.

L'Etoile.

1473. ON a de Mr. de l'Etoile deux Piéces de Théatre; savoir, *la Belle Esclave* & *l'Intrigue des Filoux*. Il en achevoit une troisiéme, quand il mourut, qu'il appelloit *le Sécrétaire de S. Innocent*. On trouve aussi diverses *Odes* ou *Stances* fort belles de lui dans les Recueils des

plûpart des pages, qu'un Madrigal seul de six vers, & souvent de quatre, avec le nom de Montreuil au Bas en grosse lettre. Barbin en usa de même lors qu'en 1666. il imprima les vers du même Auteur à la suite de ses Lettres. Les Madrigaux de Montreuil ne sont pas d'une versification guindée comme ceux des Italiens. Ils sont clairs, faciles, naturels, & renferment d'ordinaire un joli sens. Ménage en a rapporté quelques-uns chap. 32. de son Anti-Baillet, mais il a omis le plus beau qui est celui-ci.

> *Pourquoi me demandés-vous tant*
> *Si mes feux dureront, si je serai constant?*
> *Jusques à quand mon cœur vivra sous votre empire?*
> *Ah Philis, vous avés grand tort.*
> *Comment pourrois-je vous le dire?*
> *Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort.*

La raison de cette omission c'est qu'il avoit inséré la Traduction Italienne qu'il en avoit faite, parmi ses Vers Italiens, sans avertir que c'étoit une Traduction. Mathieu de Montreuil mourut au mois de Juillet à Valence l'an 1692. agé de 72. Ceux qui avec Richelet datent sa mort de 1682. se trompent.

9. Nic. Boil. Desp. Satire 7. Vers 83. 84.

10. ¶. Il mourut l'an 1652. & ce fut au 1. de Juin de cette année-là qu'Armand du Cambout Marquis de Coislin fut reçu en sa place.

L'Etoile.

des Poësies imprimés, & particuliérement dans celui des Délices de la Poësie Françoise, de l'édition duquel il a eu soin lui-même: & il étoit un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu employoit pour travailler à ses Comédies.

Mr. Pellisson dit (1) qu'il avoit plus de génie que d'étude & de savoir; qu'il s'étoit principalement attaché à bien tourner un vers, à quoi il réüssissoit fort bien, comme à la pratique des régles du Théatre qu'il connoissoit éxactement, & qu'il faisoit profession d'avoir apprises de Mr. de Gombaut & de Mr. Chapelain. Il travailloit avec un soin extraordinaire, & il repassoit cent fois sur les mêmes choses. C'est ce qui fait que nous avons si peu d'Ouvrages de lui.

Quand il vouloit travailler, s'il se rencontroit que ce fut de jour, il faisoit fermer les fenêtres de sa chambre, & apporter de la chandelle. Et lorsqu'il avoit composé un Ouvrage, il le lisoit à sa servante, (comme on a dit aussi de Malherbe (2)) pour connoître s'il avoit bien réussi, croyant que les vers n'avoient pas leur perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes mêmes les plus grossiéres.

Mais comme Mr. de l'Etoile a été troublé presque tout le tems de sa vie par la passion déréglée de l'amour, il ne faut pas espérer de trouver dans ses Poësies des Leçons fort éxactes de la continence.

LE PERE PETAU,

(Denys) Jésuite, natif d'Orléans, né l'an 1583. mort à Paris, le 11. de Décembre de l'an 1652. âgé de 69. ans. Poëte Grec & Latin, & même Hébreu.

1474. Le Petau.

IL semble qu'il auroit manqué quelque chose à l'accomplissement de la gloire que le P. Petau avoit acquise dans le monde savant, & qu'il ne lui auroit pas été possible de fermer ou de faire rejoindre les deux bouts de son Encyclopédie, sans le secours de la Poësie.

Il n'étoit point né Poëte à la vérité, mais il trouva bien le moyen de le devenir, sans s'abbaisser jusqu'à faire sa cour à Phebus ni aux Muses, c'est-à-dire, au Menêtrier & aux Danseuses du Parnasse.

Il n'eut recours qu'à sa propre érudition, & comme elle s'étendoit aussi parfaitement sur les anciens Poëtes Grecs & Latins, que sur le reste des Auteurs, il crut pouvoir profiter de leurs dépouilles par un droit de pure conquête sans en avoir obligation à personne.

Voilà la réponse que je voudrois faire à ceux qui ont paru surpris jusqu'ici de voir que le P. Petau, malgré les obstacles de ses études sérieuses & sévéres, n'ait pas laissé de faire fort bien des Vers dans toutes les espéces de la Poësie au jugement de Mr. Valois, de Mr. Grotius, & des plus grands Connoisseurs de notre tems.

Le Recueil de ses Poësies parut à Paris pour la quatriéme fois, l'an 1642. in-8. Les Critiques Allemans aussi-bien que ceux de notre pays ont témoigné beaucoup d'estime pour la *Paraphrase* qu'il a faite en Vers Grecs de tous les *Pseaumes* & de tous les *Cantiques* de l'Ecriture [in-8. Paris, 1637.], ils n'ont point fait difficulté de la préférer à celle d'Apollinaire de Laodicée qu'il a entiérement effacée quoique celui-ci fût un Grec naturel & un Poëte de profession.

Les *Tragédies* qu'il a composées ont eu aussi leur prix; & leur principal mérite consiste dans la majesté de leur style & la gravité de leurs maniéres.

Ses

1. P. Pellisson Font. Relat. de l'Hist. de l'Academ. Franç. pag. 331. 334. &c.

2. ¶. Despréaux, Refl. 1. sur Longin a écrit la même chose de Moliére.

3. ¶. Sidronius Hosschius ne dit nullement cela, mais seulement qu'ayant promis un remerciment de sa guérison à la Vierge Marie, dont il avoit imploré le secours étant malade, il ne vouloit pas différer l'accomplissement de son vœu, de peur d'être puni de sa négligence comme l'avoit été de la sienne le Pere Petau, qui n'ayant pas satisfait à la promesse qu'il avoit faite d'un pareil remerciment à sainte Geneviéve, par l'intercession de laquelle il avoit été guéri, retomba malade un an après, ce qui lui fit renouveller son vœu, dont ensuite d'une seconde guerison il ne manqua pas de s'acquiter par un beau Poëme. Voilà ce que dit Sidronius.

Le P. Petau fit imprimer son Poëme intitulé *Soteria*

Le Pere Petau.

Ses autres Poësies dont il est inutile de faire ici le détail, ont été si généralement goutées, que nous disons encore aujourd'hui qu'il n'y a rien à rejetter, ni dans ses Vers Latins, ni dans ses Grecs. Ce qui doit passer pour une rareté & une merveille dans un siécle où la Critique veut exercer son empire par tout.

Peut-être n'en seroit-il pas de même à l'égard des Vers Hebreux qu'il a faits, si nous avions quelque Asaph ou quelque Eman, ou si nous pouvions trouver quelqu'un des descendans de Coré parmi nos Critiques. C'est pourquoi les personnes sages, qui estiment le Pere Petau en qualité de Poëte Grec & Latin, doivent se contenter de l'admirer en qualité de Poëte Hébreu.

Je veux finir par la recommandation des beaux Vers qu'il a faits à l'honneur de *Sainte Geneviéve*. Plusieurs estiment que c'est ce qu'il a produit de meilleur & de plus achevé. Le P. Sidronius Hosschius Jésuite célébre de Flandre, n'y a trouvé rien à redire, que la négligence avec laquelle il prétend qu'il s'est acquité du vœu qu'il en avoit fait à la Sainte, pour le rétablissement de sa santé ; & si nous voulons l'en croire, cette négligence a coûté la vie au P. Petau, dont la punition, dit-il, a été, ou a paru être l'effet de la juste sevérité de sainte Geneviéve (3).

Nulla laborantem teneat mora. Magne Petavi,
Terreor exemplis, erudiorque tuis.
*Distuleras Diva * promissum solvere carmen,*
Hei mihi, quàm vindex illa severa fuit!
Ecce furens iterum febris depascitur artus:
Aut fuit, aut visa est hæc tibi pœna moræ.

* Ste. Geneviéve.

Mais je ne sai si ce n'est point parler un peu trop humainement & trop curieusement de la conduite de Dieu sur nous, & du pouvoir de ses Saints auprès de lui.

VITUS BERING,

Danois, Professeur en Poësie à Coppenhague & Historiographe du Roi, vers le milieu du siécle. Poëte Latin.

1475. Albert Bartolin nous apprend que le Sieur Bering a laissé un très-grand nombre de Poësies de toute espéce (4).

Vitus Bering.

Mr. Borrichius dit (5) que personne n'a porté plus haut la gloire de l'*Epigramme*; que ses *Elegies* ont beaucoup de feu, d'éclat, de force, d'ornemens, qu'elles sont pleines de belles Sentences, & qu'elles se soutiennent toujours dans la même vigueur, sans en excepter mêmes celles qu'il a faites sur la fin de sa vie. Il ajoute que ses *Epiques*, qui sont en assés petit nombre, ont de la magnificence, mais que son esprit s'y est relâché & qu'il y est devenu languissant; parce que la longueur de cette sorte de Poësie l'ayant mis hors d'haleine, lui a fait perdre quelquefois la patience, & l'a fait ramper sur la fin, quoiqu'il se fût fort élevé dans les commencemens. Mais pour les *Lyriques*, ils ont beaucoup de douceur & de force en même tems, selon le même Critique, qui remarque que Bering avoit plus de génie que d'étude, & qu'il avoit tant de penchant pour la Poësie, qu'il faisoit le Poëte même dans sa prose, sans y songer.

* Voyés au tome 2. *des délices des Poëtes Danois*, pag. 1. jusq. 212. *

SI-

vis l'an 1620. & ne mourut que le 11. Décembre 1652. par où l'on voit qu'il a vécu plus de 32. ans après avoir accompli son vœu, bien loin, comme dit Baillet, d'être mort pour avoir tardé à l'accomplir. Voyés les preuves de tout ceci dans l'Anti-Baillet de Ménage, chap. 56.

Catalog. Operum Poëticor. Petavii extat apud Alegamb. & Sotwell. &c.

Henric. Valesius in Orat. Funeb. Dion. Petav. & eo citante Hug. Grotio in collection. Batesian. pag. 681.

Bibliograph. Anonym. Historico-Philolog. curios. pag. 51. edition. Cemano-politan. & Claud. Stilius in Observationib.

Sidronius Hosschius libro 2. Elegiar. pag. 30. edition. Antuerp.

4. Albert Bartholin, in Catalogo Scriptorum Danorum, pag. 149. &c.

5. Olaüs Borrichius, Dissertation. in ult. de Poët. Latin. num. 217. pag. 165.

SIDRONIUS HOSSCHIUS,

Jésuite Flamand, natif de Marque au Diocése d'Ipres, né l'an 1596. mort à Tongres le 4. jour de Septembre de l'an 1653. Poëte Latin.

Hosschius. 1476. C'Est par nécessité plutôt que par bien-séance que j'ai crû devoir marquer le tems de la naissance & de la mort aussi-bien que la qualité & le pays de Sidronius Hosschius, de peur qu'on ne s'y trompât, en le croyant né aux siécles les plus heureux de Rome florissante, sous prétexte qu'il égale les premiers d'entre les anciens Poëtes Latins qu'elle a produits, & que ses écrits semblent nous porter à le confondre avec eux.

Ses Poësies furent recueillies après sa mort & imprimées in-8. à Anvers l'an 1656. par les soins du P. Jacques de Wall son confrere & son ami, célébre Poëte comme lui, & qui est peut-être encore vivant.

Elles consistent en six livres d'*Elégies*, & une *Silve* contenant des *Odes*, quelques *Eglogues* & quelques autres petites Piéces de Vers. L'édition est accompagnée de celles des Oeuvres Poëtiques du Pere Guillaume Becanus Jésuite d'Ipres, & elle contient huit Idylles sacrées avec deux livres d'Elégies.

Il nous importe peu de savoir si Hosschius étoit né Poëte, comme la plûpart des autres; ou s'il avoit été inspiré comme Hesiode dans sa premiére enfance, lorsque son Pere le menoit avec lui garder les brebis de son village. Il suffit de reconnoître que la conformité de leur premiére condition n'a point fait l'égalité de leurs esprits, & que le P. Hosschius s'est élevé au-dessus d'Hesiode, avec une distance qui n'est guéres moins considérable que celle que la nature a mise entre le siécle de l'un & de l'autre.

Il n'y a rien de plus net, rien de plus exact, ni rien de plus élégant que toutes ses Poësies, au jugement de Mr. Borrichius Professeur en l'Université de Copenhague (1), qui semble adjuger le prix à la belle Elégie qu'il a faite à l'honneur du Poëte Casimir Sarbiewski Jésuite, & qu'il apelle une Piéce *divine*. Hosschius.

Le P. Rapin dit (2) qu'il a joint la pureté à l'élévation. Ce sont deux qualités rares & excellentes qu'il est fort difficile d'allier ensemble, & c'est ce qui ne se trouve point dans Casimir, ni dans Cerisantes, ni dans Madélenet, ni dans plusieurs autres Poëtes Latins qui passent pour les premiers du siécle.

Mais quand tous les Critiques se seroient tûs à l'égard de Sidronius Hosschius, l'autorité seule du Pape Aléxandre VII. auroit été capable de nous faire croire qu'il devoit être un grand Poëte.

Il l'avoit connu très-particuliérement lorsqu'il n'étoit que Nonce du S. Siége au Cercle du Rhin, & il étoit entré si avant dans le goût de ses Poësies, que non content de lui donner son approbation, il fit consacrer sa Muse incontinent après sa mort, & employa pour cet effet, celle des plus illustres Poëtes de sa connoissance qui en ce tems-là étoient entrés pour la plupart dans sa Maison & qui composoient la célébre *Pléiade Latine*, que l'on a surnommée *Aléxandrine*, à cause qu'ils étoient la plûpart domestiques de ce Pape. Il ne se peut rien de plus magnifique pour la réputation Poëtique d'Hosschius, que les Vers que ce Pape, qui étoit encore alors le Cardinal Chigi, fit faire par cinq Poëtes de la Pleïade, sans compter le P. de Wall Jésuite. Ces cinq Auteurs méritent d'être nommés pour leur réputation.

Le 1. est Augustin *Favoriti* de Luna, Sécrétaire d'Aléxandre VII. pour les Lettres Latines, & qui est mort Sécrétaire des Chiffres sous Innocent XI. depuis trois ou quatre ans.

Le 2. est Natale ou Noël *Rondinini*, Romain, Sécrétaire des Brefs sous Aléxandre VII.

Le 3. est Ferdinand de *Furstenberg*, Camérier

1. Olaüs Borrichius, Dissertationib. 3. de Poët. Latin. num. 179. pag. 143.

2. Ren. Rapin, dans son Traité des Réfléxions sur la Poëtique, &c.

3. ¶. Les deux autres Poëtes de cette Pleïade étoient *Virgilio Cesarini* & *Alessandro Pollini*, de Florence, déguisé sous le nom d'*Apollonius Florens*.

4. ¶. Borrichius que Baillet cite éternellement n'etoit pas difficile à contenter. Balzac plus délicat a rendu justice à Guinisius lorsque sans le nommer il a dit dans sa 19. Lettre du 4. Livre à Chapelain: *Et ce n'est pas à dire qu'il suffise d'être Italien pour être Dicta-*

Hildesheim. mérier du même Pape, Chanoine d'Hildesheim & de Paderborn, mort Evêque de Paderborn & de Munster depuis peu d'années.

Le 4. est Etienne *Gradi*, de Ragouse, qui est mort aussi depuis peu, Sous-Bibliothécaire du Vatican, Abbé de Saint-Cosme & de Saint-Damien.

Le 5. est Jean Rotger *Torck*, Allemand, Chanoine de Munster & de Minden (3).

VINCENT GUINISIUS,

Jésuite Italien, de Lucques, né l'an 1588. mort l'an 1653. le 4. de Mars. Poëte Latin.

Vincent Guinisius. 1477. LEs Poësies mêlées de cet Auteur furent imprimées à Rome en 1627. in-8., à Anvers en 1633. in-24. puis avec des accroissemens, entre lesquels est le *Drame de S. Ignace*, l'an 1638. in-12. & à Paris in-12. l'an 1639.

Mr. Borrichius estime particuliérement ses *Elégies* & ce qu'il a fait en Vers héxamétres, sur des sujets sacrés (4). Il dit que ces Piéces sont pleines de feu, mais d'un feu qui n'a point de fumée, ni les imperfections des chaleurs étrangéres. Il juge aussi que ses Vers Lyriques ne sont pas tout-à-fait à mépriser.

ANGELIN ou ANGELOT (5) GAZEAU,

(Gazæus) Jésuite, natif d'Arras, né l'an 1586. mort à Valenciennes, le 1. de Mars 1653. Poëte Latin.

Angelin. 1478. NOus avons de cet Auteur deux Tomes de *Pieuses Recréations* en Vers Iambes & Scazons, sous le titre de *Pia Hilaria*. Le premier Tome parut à Douai l'an 1619. & souvent encore depuis, avec quelques Elégies qu'on a jointes à la fin. Et le second ne parut que l'an 1638. in-8. à Lille.

Angelin. Valere André témoigne qu'il y a du génie dans ses inventions, & du sel dans son style (6). Le P. Sotwel dit (7) qu'il a joint la subtilité avec l'élégance. Cependant l'Ouvrage n'a point autant de cours qu'il mériteroit d'en avoir, si le Public y avoit reconnu effectivement toutes ces bonnes qualités. On ne doit pourtant pas nier qu'elles ne s'y rencontrent, au moins jusqu'à un certain dégré: mais on n'a point jugé que le P. Gazeau eût assés heureusement gardé le juste milieu entre le caractére grave ou sérieux, & le Comique, ou facétieux. C'étoit néanmoins le tempérament qu'il s'étoit proposé de prendre pour tâcher de nous divertir utilement.

LES DEUX ARGENSOLA D'ARRAGON,

Fréres, natifs de Balbastro, originaires de Ravenne, morts dès devant 1634. Poëtes Espagnols.

1. LUPERCIO ou LOBERGO LEONARD, l'aîné, Gentilhomme de la Chambre du Cardinal Albert d'Autriche, Archevêque de Tolede & Sécrétaire de l'Impératrice Marie d'Autriche, qui mourut à Madrid, parmi les Sœurs déchaussées de S. François.

2. BARTHELEMI LEONARD, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Sarragosse, Aumônier de la même Impératrice & Recteur de Villa-Hermosa.

Les deux Argensola. 1479. LEs Poësies de ces deux Auteurs furent imprimées ensemble après la mort de l'un & de l'autre à Sarragosse, l'an 1634. in-4., par les soins de Gabriel Leonard d'Albion & Argensola fils de Lupercio, à la mort duquel j'ai eu plus d'égard qu'au tems inconnu de celle de nos deux Poëtes pour les placer dans ce Recueil. (En 1653 ou 1654.)

D. Nicolas Antonio prétend que les Poësies de ces deux fréres sont beaucoup au-

Dictateur de la République des Lettres. Témoin ce Poëte de Lucques dont Camusat a imprimé un Livre de vers, qui à mon gré ne valent pas le papier de l'impression.

Olaüs Borrichius, Dissertation. 3. de Poët. Latin. num. 4. pag. 99.

5. ¶. *Angelinus*, nom de Batême, est en François *Angelin*. C'est ainsi qu'il est rendu dans la Traduction Françoise des *Pia Hilaria* de ce Pere.

6. Valer. Andr. Desselius, in Biblioth. Belgic. pag. 59.

7. Phil. Alegamb. & Nathan. Sotwel, in Biblioth. Soc. Jesu, &c.

Les deux Argensola.

au-dessus de tous les éloges qu'on en pourroit faire, soit que l'on considére la pureté de leur style, la beauté & la richesse de leur expression, leur facilité, leur douceur, leurs agrémens, & en même tems la force & les nerfs de leurs discours; soit qu'on veuille avoir égard à l'érudition & au jugement qui regne dans leurs Vers.

Il dit qu'ils ont communiqué à l'Espagne tout ce que les anciens Poëtes Latins ont de plus délicat & de plus précieux, & qu'ils sont si égaux dans leurs qualités & leurs perfections, qu'on ne peut rien dire de l'un que l'on ne doive entendre de l'autre en même tems. Vous diriés, que tous ces Vers sont sortis d'un même cerveau, & d'une même plume. C'est le même génie, le même tour de pensées par tout, tant la Nature & l'Art les avoient rendus semblables.

Le même Auteur ayant dit encore dans un autre endroit que Barthelemi étoit le véritable Horace de l'Espagne pour l'éxactitude du style châtié, pour l'élégance, & pour cette qualité si rare, à qui l'on cherche en France un nom équivalent à *Urbanité*, ajoute qu'on ne trouvera personne dans toute l'Espagne qu'on puisse lui comparer en ce genre, si ce n'est son propre frere, & que la parfaite ressemblance qui les fait confondre ensemble, les a fait prendre par ceux du Pays pour deux jumeaux d'Apollon & de quelque Muse (1).

MR. DE ROTROU (2),

Poëte François.

Rotrou.

1480. J'Ai déja omis un grand nombre de petits Poëtes de Théâtre dont la mémoire perit insensiblement, mais je n'ai pas cru devoir oublier Mr. de Rotrou, parce qu'il s'est beaucoup distingué, & que les Maîtres de l'Art en font encore aujourd'hui beaucoup d'estime, en ce qui concerne la pratique réguliére du Théâtre.

On prétend qu'il a fait plus de vingt Piéces tant Comédies que Tragédies, & Poësies mixtes, dont les principales sont apparemment, *Antigone*, *Cleagenor & Doristée*, *Venceslas*, *Amarillis*, qui est une Pastorale, *Laure persecutée* avec les *Sosies* & les *Menecmes* à l'imitation de Plaute, & quelques autres dont je n'ai connoissance que par le recit ou les écrits d'autrui.

Quoique l'Antigone soit une des plus considérables de toutes celles qu'il a faites, elle n'est pourtant pas dans les régles étroites du Théâtre, comme l'a remarqué Mr. Racine (3). Il fait mourir les deux freres d'Antigone Eteocle & Polynice enfans de Jocaste, dès le commencement de son troisiéme Acte. Le reste est en quelque sorte le commencement d'une autre Tragédie, où l'on entre dans des intérêts fort nouveaux. Il a réuni en une seule Piéce deux actions différentes, dont l'une sert de matiére aux Phéniciennes d'Euripide & l'autre à l'Antigone de Sophocle. C'est une duplicité d'actions qui nuit à la perfection de sa Piéce, qui d'ailleurs est remplie de quantité de beaux endroits.

MR. MAIRET (4),

Poëte François.

Mairet.

1480. *bis.* IL faut retirer aussi du nombre des méchans Poëtes de Théâtre Mr. Mairet dont la Sophonisbe [in-4. Paris 1635.] a eu grand succès. Nous en dirons un mot dans la suite à l'occasion de la Tragédie que Corneille fit sur le même sujet. Nous nous contenterons de dire ici, que si la principale qualité d'une Piéce

1. Nicol. Anton. Biblioth. Script. Hispan. tom. 1. pag. 153. 154. & tom. 2. pag. 58. 59. Item in Præfation. Oper. pag. 24.

2. Paul Boyer, pag. 923. de sa Bibliothéque universelle nomme plusieurs autres Piéces de Théatre de Rotrou qu'il dit avoir été Lieutenant particulier à Dreux.

¶. Rotrou mourut en 1648. au plus tard. Ce qui me le fait croire, c'est que Paul Boyer pag. 923. de sa Bibliotheque universelle imprimée en 1649. en parle comme d'un homme qui n'étoit plus.

3. J. Rac. Préf. sur la Tragédie de la Thébaïde ou des Freres ennemis.

4. ¶. Mairet étoit de Besançon. Voyés ce qu'en rapportent l'Anti-Baillet vers la fin du chap. 90. & le Menagiana de 1715. pag. 245. du tom. 1.

5. S. Evrem. Dissert. sur la Traged. d'Alexandre par Racine Tom. II. de ses Oeuvres, pag. 449. Ed. d'Amst. 1724.

6. ¶. Mairet méritoit bien une place dans le livre des

Mairet. ce de Théâtre est de plaire aux Spectateurs, Mairet a eu l'avantage sur Corneille, quoique celui-ci soit venu le dernier. La raison selon Mr. de S. Evremond est que Mairet a tâché de rendre les mœurs de ces personnages conformes à celles de son siécle, & qu'ainsi il a rencontré le goût des Dames, & le vrai esprit des gens de Cour: au lieu que Corneille qui presque seul a eu le bon goût de l'Antiquité, a eu le malheur de ne plaire pas à notre siécle pour être entré dans le génie de ces nations, & avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable caractére (5).

Mr. Mairet a fait encore d'autres Poësies de Théâtre qui n'ont point paru tout-à-fait méprisables, telles sont la *Sylvie*, la *Sidonie*, la *Virginie*, l'*Illustre Corsaire*, *Roland le Furieux*, le *Duc d'Ossone*, &c (6). Mr. Sorel dit que la *Sylvie* fut une des premiéres Piéces qui mirent le Théâtre François en réputation (7).

MR. OGER ou OGIER l'Avocat, (CHARLES)

Surnommé le Danois à cause de ses Voyages, frere du Prieur Oger célébre Prédicateur, mort l'an 1654. Poëte Latin.

Oger. 1481. NOus avons diverses Poësies de Mr. Oger, dont quelques-unes parurent à Paris l'an 1645. Elles sont toutes assés estimées. Je crois que c'est faire tout d'un coup leur jugement & leur éloge d'ajouter que Mr. Patin le Pere (8) qui ne savoit presque dire du bien de personne, le jugeoit très-bon Poëte Latin, estimant qu'il excelloit particuliérement en cette partie, quoiqu'il fût encore d'ailleurs très-savant dans les Langues Grecque & Latine, dans toutes sortes d'Humanités, dans le Droit, dans l'Histoire, dans la Géographie & même dans la lecture des Peres de l'Eglise.

DANIEL HEINSIUS,

Professeur de Politique & d'Histoire à Leyden & Bibliothécaire de l'Université, né à Gand en Flandres au mois de Mai de l'an 1580. mort le vingt-cinq de Février de l'an 1655. Poëte Grec, Latin, & Flamand ou Teutonique (9).

Daniel Heinsius. 1482. LEs Poësies d'Heinsius le Pere ont déja été imprimées plus de dix fois en Hollande, soit à Leyden, soit à Amsterdam en diverses formes.

1. Celles qu'il a faites en Grec consistent en un Recueil d'*Epigrammes* qui renferment les éloges & les opinions des anciens Philosophes de la Gréce; & en diverses autres Poësies sur des sujets mêlés.

2. Ses Latines sont, trois Livres d'*Elégies*, un autre Recueil d'Elégies qu'il a appellé *Monobible*; les Manes de Scaliger, de Lipse & de Douza qui comprennent un assés grand nombre de Vers de diverses espéces, & quelques-uns même en Grec; l'*Hipponax* sur l'état des gens de Lettres; trois Livres de *Silves*; un Recueil d'*Elégies* & d'autres Piéces qu'il fit en *sa premiére jeunesse*, qu'on a mises à part comme pour demander grace aux Critiques, & pour n'être point traitées avec la même rigueur que le reste; des traductions de Poësies Grecques en Vers Latins, deux Tragédies, dont l'une a pour titre *Auriacus*, ou le Prince d'Orange, & l'autre *Herodes Infanticida*, ou le Massacre des saints Innocens; les Livres sur le *mépris de la Mort*, qui est un sujet qu'il a traité aussi en Prose; le Recueil de ses Iambes tant moraux que familiers à ses amis; on y pourroit peut-être ajouter les trois Satires Ménippées qui courent sans nom d'Auteur

des Enfans célébres puisque dans son Epitre dédicatoire des galanteries du Duc d'Ossone, à Antoine Brun Procureur général au Parlement de Dole, il dit qu'il étoit, quoiqu'il n'eût alors que 26. ans, le plus ancien Poëte Dramatique de son tems. Il n'avoit que 16. ans lors qu'au sortir de Philosophie il composa sa premiére Piéce de Théatre intitulée *Chryseïde*, Sa *Sylvie* parut l'année suivante. Il fit la *Sylvanire* à 21. ans, le *Duc d'Ossonne* à 23. *Virginie* à 24. *Sophonisbe* à 25. *Marc Antoine*, & *Soliman* à 26. en sorte qu'il auroit pu se vanter d'avoir, sinon égalé, du moins précédé Rotrou, Scudéry, Corneille, & du Ryer, *qu'il nomme*, dit-il, *dans l'ordre du tems qu'ils avoient commencé d'écrire après lui.*

7. Charl. Sorel, Biblioth. Franç. Trait. de la Poësie pag. 204. Item pag. 208.

8. Guy Patin Lettre 51. du xv. Août de l'an 1654. pag. 171.

9. ¶. Le Teutonique ne signifie pas le Flamand, mais l'Alemand.

Daniel Heinsius.

teur sous les titres, 1. *Hercules tuam fidem*, 2. *Virgula divina*, 3. *Cras credam, hodie nihil*.

3. Il a fait encore un assés grand nombre de Poësies en Langue vulgaire sur des sujets de piété, d'amour ou de galanterie, & de choses indifférentes, & on les voit imprimées à Amsterdam, à Roterdam, à Rostock & dans quelques autres Villes d'Allemagne.

Heinsius passe dans le monde savant pour un des plus grands Poëtes que les Pays-bas ayent jamais portés, non seulement à cause de la facilité & de la multitude de ses Vers, mais encore pour leur beauté & leur excellence qui sont deux qualités rarement d'accord avec les deux premiéres. Il peut entrer même en paralléle avec ceux des autres Nations qui depuis deux siécles ont occupé les premiers rangs; & il y en a peu parmi ceux qui ont écrit en Latin à qui il ne puisse disputer la préséance au jugement de quelques Critiques. C'a été aussi le sentiment de Mr. Borrichius (1) qui pour appuyer celui des autres témoigne qu'il n'y a rien de bas, rien de sec, rien de stérile dans tout ce qu'Heinsius a fait generalement; mais que tout y est solide, bien travaillé, exact & nombreux. C'est ce que l'Abbé Ghilini avoit déja pensé de tous les Ouvrages Poëtiques d'Heinsius (2), & supposant qu'il avoit réussi également dans la versification Grecque, Latine & Flamande, il conclud qu'il devoit être né Poëte, & il juge qu'à ne considérer que ses Vers, il devoit ce semble n'avoir de talent que pour la Poësie.

Thysius soutient (3) qu'il n'a eu personne au-dessus de lui pour la Poësie Latine dans son siécle, ni personne même qui lui fût égal pour la Grecque, si on en veut excepter Joseph Scaliger.

Il prétend qu'on ne peut rien trouver de plus *divin* que ses Epigrammes Grecques, où il décrit les actions, les sentimens & les dogmes des Anciens Philosophes: qu'il n'y a rien de plus élégant que sa *Pandore*, & que depuis les siécles heureux des Poëtes Grecs on n'a rien vû de plus achevé ni de plus approchant de leur caractére que ce qu'a fait Heinsius en leur Langue.

Le même Auteur nous a voulu donner une idée pour le moins aussi avantageuse de ses Vers Latins. Il tâche de nous persuader qu'il n'y a rien de plus touchant ni de plus harmonieux que ses Elégiaques dans lesquels il a représenté selon lui tout le génie & toutes les graces d'Ovide, & il nous assure que Casaubon croyoit lire Ovide ou Properce lorsqu'il lisoit ses Vers Latins sans songer à lui, & voir Homere lorsqu'il voyoit ses Grecs, tant il trouvoit de conformité entre Heinsius & ces Anciens.

Un Anonyme de Port-Royal (4) a parlé de ses Epigrammes avec assés d'estime, si ce n'est qu'il les a jugées trop métaphoriques & trop chargées d'Epithétes, ajoutant qu'elles sont devenuës obscures & quelquefois absurdes même par cette affectation.

Le P. Rapin a porté un jugement assés conforme à celui-là, mais il l'a étendu sur toutes les Poësies Latines d'Heinsius. Il dit d'abord (5) que cet Auteur a fait des Vers en cette Langue d'une maniére assés noble; mais il prétend que cette grande literature dont il s'est chargé, l'empêche de penser les choses avec cette délicatesse qui fait toute la beauté des Vers.

D'autres Critiques dont le nom m'est échappé, estiment que le seul Ouvrage qu'il a fait sur le *mépris de la Mort* a du lui acquerir ou du moins lui mériter l'immortalité, & que ses Iambes Moraux ne devoient point avoir d'autre récompense que l'éternité bien-heureuse, si son pere ne l'avoit entraîné dans son malheur, en lui faisant abandonner son Pays & la Religion de ses Ancêtres.

Mais entre toutes les Oeuvres Poëtiques d'Heinsius, il n'y en a point qui ait fait tant de bruit que la Tragédie de l'*Infanticide* tou-

1. Heinsii Elog. in Athen. Batavis seu de Vir. Illustr. Leidensib. Meursii.
In Biblioth. Belgic. Valerii Andr. Desselii pag. 170. 171.
In Libro Laurentii Crassi tom. 7. p. 216. Elog. Homin. Litterator.
In Dissertationib. Olai Borrichii de Poëtis Latinis num. 179. pag. 143. Dissert. 5.

2. Hieronym. Ghilini, in Theatr. Homin. Litterat. part. 2. pag. 65.

3. Anton. Thysius, in Oration. funebr. Dan. Heins. in Memoriis Philosophor. nostri sæculi per Henning. Witten. tom. 2. pag. 180. 181.

4. Anonym. Auctor. Delectûs Epigramm. in Disserta-

Daniel Heinsius.

touchant la cruauté inouïe qu'eut Herode de faire massacrer les Innocens de la Ville & du Territoire de Bethléem au sujet du Messie nouvellement né. C'est une Piéce de Théâtre qui a eu des partisans & des ennemis de grande réputation.

Le Sieur Thysius dont j'ai déja parlé prétend que cette Tragédie produit dans l'esprit de ceux qui la lisent des effets si grands & si sensibles qu'il n'y a personne qui ne s'y croye interessé, & qui n'y prenne parti comme s'il s'y agissoit de lui-même.

Casaubon ne pouvoit se lasser d'admirer & de relire souvent cette Piéce, trouvant dans sa lecture un plaisir toujours nouveau. Il la préféroit sans hésiter à toutes celles qui avoient paru dans le même genre depuis plusieurs siécles. Il n'en pouvoit assés louer le dessein, il témoignoit être surpris de l'artifice & de la disposition des matiéres: il disoit que le sujet étoit choisi avec un jugement très-exquis, que l'invention en étoit fort ingénieuse par tout; que les passions y étoient representées avec une prudence & une naïveté presque inconcevable; en un mot que la Latinité en est très-pure (6).

Mais cette Tragédie a rencontré dans la personne de Mr. de Balzac un Censeur qui n'est nullement à mépriser, & qui par son autorité & par le moyen de ses amis a su de son sentiment particulier faire une cause publique de la République des Lettres. Il en a fait un Discours entier qui est entre les mains de tous les curieux. Il ne trouve pas à redire qu'Herode paroisse autant Païen que Juif dans cette Piéce, mais seulement qu'un Poëte Chrétien paroisse tel contre la nature de son sujet, & que de son chef il entreprenne de mettre sur le Théâtre les Anges avec les Furies, & Jesus-Christ avec les fausses Divinités (7).

Ces libertés, selon lui, ne peuvent se souffrir que dans des Ouvrages mêlés, ou de matiéres indifférentes; mais comme la matiére de l'Infanticide est toute Chrétienne & qu'elle est toute nôtre, l'Auteur de la Piéce n'a pu sans imprudence user de ces libertés.

D'ailleurs il déchire la réputation de Mariamne, & il la fait damner dans les Enfers, quelque innocente qu'elle ait été, quoique l'Histoire l'ait justifiée, & que seize siécles consécutifs ayent rendu témoignage à sa vertu, sans qu'il s'y soit présenté aucun obstacle. Outre cela l'Auteur de la Tragédie rend cette Princesse inégale, & la met hors de bien séance dans le poste qu'il lui fait garder. Il lui donne Tisiphone pour compagnie, & il lui fait parler du Styx.

Mr. de Balzac reconnoit pourtant qu'Heinsius invente avec succès, & qu'il imite si heureusement, que quand il emprunte quelque chose, il la rend sienne, ou la rend quelquefois meilleure qu'elle n'est dans l'original. Il témoigne même dans un autre écrit (8) que l'œconomie de la Tragédie est dans les régles, & selon l'intention d'Aristote; que la bienséance n'y pouvoit être plus réligieusement observée; & que les Vers en sont magnifiques & dignes d'un *Théâtre d'yvoire.*

Heinsius ne crut pas qu'il fallût négliger les objections de ce Censeur, & craignant que les choses qu'il approuvoit dans sa Piéce ne donnassent lieu de penser que les reproches qu'on lui faisoit d'ailleurs étoient bien fondés en raisons, il fit une Dissertation exprès pour y répondre, s'étant persuadé qu'il suivoit en ce point l'exemple des anciens Poëtes Chrétiens qui n'ont point fait difficulté d'user de ces termes profanes. Ce qu'il y a de plus curieux dans ce Traité, est l'explication allégorique & mysterieuse qu'il fait du mot de *Furies*, par tout ce qu'il y a d'agréable & de bien recherché dans l'Antiquité sur ce sujet.

Cette Dissertation que Zuerius Boxhornius a publiée, n'est pas la seule Piéce apologétique que nous ayons vûë de l'Infan-

sertation. prælimin. de Epigramm.

4. On a déja remarqué plusieurs fois que cet Anonyme étoit Pierre Nicole.

5. Ren. Rapin. Reflex. particul. ou part. 2. touchant la Poëtique Reflex. XVI.

Le même au même Traité Réflex. XXIII. où il dit qu'*Heinsius est froid, ennuyeux & forcé dans la Tragédie d'Herode.*

6. Isaac Casaub. apud Thysium in Orat. funebr. pag. 182. &c.

7. J. L. Guez de Balzac, Dissertation sur la Tragédie de l'Infanticide pag. 15. 16. Item pag. 12. 18. 19. & suivantes. Item pag. 70. 71. & 104. &c.

8. Le même Balzac, dans une Lettre sur le même sujet pag. 140.

Daniel Heinsius.

fanticide. Heinsius a trouvé encore d'autres Défenseurs que lui-même, & je n'en connois pas qui méritent d'être observés de plus près que le Sieur de Croy Protestant natif d'Usez Ministre à Beziers, qui bien qu'adversaire déclaré de notre Heinsius dans ses autres Ouvrages, n'a point laissé de mettre au jour une *Réponse au Discours & à la Lettre de Mr. de Balzac sur la Tragédie d'Herode l'Infanticide par Heinsius*. Cette Piéce parut sans nom d'Auteur sur la fin de l'an 1641. mais avec la datte de l'année. Mr. Sarrau écrivant à Mr. Morus (1) nous assûre qu'elle est de Mr. de Croy, il ajoûte qu'il y a beaucoup d'érudition, mais que le style en est si mauvais, qu'il a donné sur lui un grand avantage à Mr. de Balzac qu'il n'étoit pas sûr d'attaquer en François: qu'ainsi il pouvoit louer l'Ouvrage, mais non pas l'ouvrier. Ce qui est une réponse presque semblable au jugement qu'un grand Pape faisoit des Oeuvres de Prosper Farinacci célébre Jurisconsulte.

Il n'étoit presque pas possible que Mr. de Saumaise regardât ce petit combat entre les gens de Lettres avec des yeux indifférens. Il y avoit déja long-tems qu'Heinsius étoit tombé dans le malheur de lui déplaire, & qu'il en étoit considéré comme un ennemi, auquel il vouloit donner des exercices continuels. La bien-séance & l'honnêteté extérieure demandoient qu'il se contentât du plaisir secret de le voir bien battu par Mr. de Balzac sans faire connoître l'interêt qu'il prenoit à la cause. En effet il fut assés-bien se contenir, jusqu'à ce que se trouvant doucement obligé de répondre à ceux qui lui en demandoient son sentiment, il fit suivant cet engagement une Dissertation fort savante à son ordinaire, & l'on peut dire même assés moderée par rapport au caractére de son esprit.

Il convient du droit avec Heinsius qui avouoit lui-même qu'un sujet purement pris de l'Ecriture ou de la Religion des Juifs, ne pouvoit point être revêtu de la superstition Païenne, ni servir de matiére à une Piéce de Théâtre à la Grecque. Mais ils ne sont point d'accord pour le fait. Daniel Heinsius, selon Mr. de Saumaise (2) avouoit qu'il avoit introduit des choses contraires les unes aux autres dans sa Piéce, & qu'il avoit fait un mélange de Société entre les Anges qui sont de la Religion Juive & les Furies qui sont du Paganisme; mais il soutenoit qu'il n'y avoit pas d'incompatibilité dans ces choses, & qu'elles pouvoient subsister ensemble dans un même sujet. C'est principalement sur ce point qu'il entreprend son Adversaire, & l'on ne doit pas nier qu'il n'ait eu l'avantage sur lui, quoique quelques-uns l'accusent d'être tombé lui-même dans une partie des inconvéniens qu'il réproche à son ennemi, lors qu'il l'accuse de faire des définitions impropres & ineptes, des digressions qui ne font rien au sujet, des étymologies fades & ridicules qu'il tire des Langues Orientales, de troubler & d'embarasser la question pour se sauver: & de mettre tout en usage pour empêcher que le tort ne lui demeure.

JEROME CANCER,

Officier de la Cour de Philippe IV. mort à Madrid au mois de Septembre de l'an 1655. Poëte Espagnol.

Jerome Cancer.

1483. CE Poëte a eu peu d'égaux au jugement de Dom Nicolas Antonio (3), dans l'art d'écrire des Facéties, & dans la facilité de faire des Vers plaisans & propres à divertir, quoiqu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roi Catholique fût remplie de son tems de Poëtes Comiques & bouffons. Son grand talent consistoit à bien faire des Equivoques, qui étoient du grand usage pour lors parmi ceux du pays, & outre ses jeux & ses plaisanteries qu'il a mis en Vers, il a fait encore des Comédies

1. Claud. Sarravius, in Epistol. ad Alex. Morum dat. Lutetiæ idibus Januar. anni 1642. pag. 54. Epistolar. Sarrav.
Et fuse apud Paul. Colomesium in Galliâ Oriental. pag. 184. 185.
2. Vid. Dissertation. singular. Claud. Salmasii ad Tragœd. Infanticid. Heinſ. &c.
3. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag. 436. 437.
4. Gasp. Barlæus, in Epistol. 201. & ex eo G. M. Konigius in Biblioth. Vet. & Nov. pag. 322. Nous avons parlé ailleurs du Gaddi.

5. Guy-

Jerome Cancer. mêdies qui sont estimées chés les Espagnols. Ses Ouvrages parurent à Madrid l'an 1651. in-4.

JACQUES GADDI,

Florentin, vers l'an 1655. Poëte Latin.

Jacques Gaddi. 1484. GAspar Barlæus & le Sieur Konig après lui semblent avoir eu beaucoup d'estime pour les Poësies du Gaddi. Ils disent (4) qu'il n'y a rien de bas ni de trop commun; & qu'il a particuliérement réussi dans les Epigrammes; que ses *Silves* sont aussi d'un grand prix, & sur tout les Vers qu'il a faits à la façon de Pindare en divers genres de Poësies.

Mr. L'ABBE' DE CERISY,

(*Germain Habert*) Parisien, de l'Académie Françoise, mort l'an 1656. Poëte François.

L'Abbé de Cerisy. 1485. NOus n'avons pas tous les Vers qu'a faits Mr. Habert le jeune Abbé de Cerisy. Il n'étoit pas même nécessaire pour nous le faire considérer comme un grand Poëte & un bon Ecrivain qu'on imprimât autre chose de lui que *la Métamorphose des yeux de Philis en Astres*, qui a passé jusqu'ici pour une Piéce fort délicate & fort achevée, & qui nonobstant sa petitesse a comblé son Auteur d'une gloire, dont des milliers entiers de Vers n'ont pû acquerir l'ombre même à quantité de Poëtes médiocres. C'est le sentiment de Mr. Gueret dans sa Relation de la Guerre des Auteurs (5) où il fait le même jugement d'une autre Piéce de Poësie qui a pour titre le *Temple de la Mort*, qui selon le Pere Mambrun Jésuite est de notre Abbé, quoique Mr. Sorel l'attribue à Mr. Habert Commissaire de l'Artillerie (6).

Le P. Mambrun ne fait point difficulté de dire que les Poësies de Mr. de Cerisy ont enfin reprimé le faste des Italiens (7), & qu'elles ont mis des bornes fort étroites à l'audace de certains Etrangers qui pensoient insulter aux Ecrivains de notre Pays par la montre de leurs Vers. Il ajoute que la Métamorphose des yeux de Philis est préférable à toutes les Métamorphoses d'Ovide; que le Temple de la Mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plû si fort à la Mort même, qu'elle s'est hâtée de l'enlever après avoir fait ce bel Ouvrage, quoiqu'il ne fût encore qu'à la fleur de son âge, de peur que si elle lui donnoit le loisir de vivre davantage, il ne lui prît envie de dresser un aussi beau Temple à la Vie. Quoique cela fût dit alors à la maniére des Poëtes, ce Pere ne laisse pas d'assurer qu'il ne se peut rien trouver parmi les anciens Auteurs qu'on puisse raisonnablement préférer à ces deux Piéces de Poësie. Il est vrai que ce témoignage du P. Mambrun se trouve dans une Epitre dédicatoire au Frere de Mr. de Cerisy, c'est-à-dire dans une Piéce suspecte de flaterie; mais il est assés vrai-semblable que des Critiques désintéressés auroient parlé comme lui en cette occasion.

Mr. L'Abbé de Cerisy a fait encore d'autres Vers qui sont imprimés dans quelques Recueils de diverses Poësies faites par différens Auteurs; & pour faire voir qu'il a songé quelquefois aux devoirs de sa condition, il faut dire que sa Muse n'a pas toujours été inutile à l'Eglise, puisqu'il l'a employée durant quelques momens à faire quelques *Paraphrases de Pseaumes* en Vers.

Mr. DU RYER,

(Pierre), Parisien, de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1657. ou à la fin de 1656.

Du Ryer. 1486. MR. du Ryer a beaucoup travaillé en vers comme en Prose; & l'on voit encore un grand nombre

5. Gueret, de la Guerre des Auteurs pag. 178. & tom. 1. des J. D. S.

6. Charles Sorel, Biblioth. Franç. Traité de la Poësie pag. 204.

6. La Piéce intitulée *le Temple de la Mort* est communement de Philippe Habert, frére de l'Abbé de Cerisy, & Baillet après l'avoir donnée ci-devant, article 1429. à son véritable Auteur, a tort d'en parler ici comme d'un fait douteux.

7. Petr. Mambrun. Dissertation. de trib. Poëmatib. causæ dictione Epistol. dedicat. ad Habert. Montmor. &c.

V. aussi P. Pellisson Font. Relat. Hist. de l'Acad. Fr. pag. 342.

Du Ryer. bre de Piéces de Théatre qu'il a composées. On dit qu'il en a fait 19. ou 20. savoir, *Lysandre & Calliste*; *Argenis*, premiére partie; *Argenis*, seconde partie; *les Vendanges de Suresne*; *Alcimedon*; *Cleomedon*; *Lucrece*; *Clarigene*; *Alcionée*, *Saul*; *Ester*; *Scevole*; *Themistocle*; *Nitocris*; *Dinamis*; *Amaryllis* qui fut imprimée autrefois sans son consentement, dit Mr. Pellisson; *Aretaphile*; *Clitophon & Leucippe*; *Anaxandre*, *&c.* sans parler d'une Tragi-Comédie en prose qu'il a faite sous le titre de *Berenice*.

La plûpart de ces Piéces sont en paix maintenant, & l'on peut dire même que le bruit qu'elles ont fait n'a point été de longue durée. Du Ryer avoit pourtant du talent pour la Poësie, mais il devoit paroître sur le Théatre en un autre tems que Corneille pour n'en être point effacé comme la plupart des autres. Mr. l'Abbé d'Aubignac voulant nous persuader que les petits sujets entre les mains d'un Poëte ingénieux & qui sait parler ne sauroient mal réussir, nous donne l'éxemple de l'*Alcyonée* (1) de du Ryer pour le prouver. Il dit que c'est une Tragédie qui n'a point de fonds, & qui néanmoins a ravi le monde par la force du discours & des sentimens (2).

Le même Auteur témoigne ailleurs (3) que la Tragédie d'*Esther* est ornée de divers événemens, fortifiée de grandes passions, & composée avec beaucoup d'art; mais il ajoûte que le succès en fut beaucoup moins heureux à Paris qu'à Rouen. On s'en étonna sans en connoître la cause. „ Mais pour moi, dit d'Aubignac, „ j'estime que la Ville de Rouen étant „ presque toute dans le trafic, est remplie „ d'un grand nombre de Juifs, & qu'ainsi „ les Spectateurs prenoient plus de part „ dans les intérêts de cette Piéce toute Ju„ daïque par la conformité de leurs mœurs „ & de leurs sentimens. Opinion qu'on peut mettre au nombre des imaginations de cet Abbé. D'autres ont estimé avec plus de probabilité, que c'est parce qu'on n'est peut-être pas si difficile ni si délicat dans les Provinces qu'à Paris, & que le médiocre d'ici peut quelquefois passer pour le meilleur de ces pays-là.

Mr. DE BALZAC,

(Jean Louïs Guez), Gentilhomme François, natif d'Engoulême, de l'Académie Françoise, mort en 1654. Poëte Latin.

1487. MR. de Balzac a mérité une place au Parnasse des Latins pour un recueil de Vers en leur Langue. Mr. Ménage en a fait paroître trois Livres au jour sur des sujets divers. Ce sont des Piéces mêlées de différentes espéces de Vers. Quelques-uns estiment que les *Epiques* & les *Elégiaques* sont ce qu'il y a de meilleur (4); & ils donnent le prix entre les Epiques, à son *Christ victorieux*, & à son *Amynte* entre les Elégies. Balzac.

Mr. Borrichius trouve une hardiesse heureuse dans le tour de ses Vers, il dit qu'il n'y a rien de trop sec, rien d'inutile, ni rien qui soit tiré de trop loin. Il rapporte un témoignage de Mr. Sarrasin pour nous faire connoître jusqu'à quel point il estimoit ces Vers de Mr. de Balzac, disant qu'il étoit au-dessous de peu de gens dans des sujets communs, mais qu'il n'avoit personne au-dessus de lui pour traiter les matiéres les plus graves & les plus sublimes.

Si Mr. Borrichius avoit vû une Lettre de vingt-six pages, que Mr. Costar a écrite à Mr. de Balzac sur le sujet de ses Poësies Latines (5), il en auroit dit sans doute encore davantage. Du moins y auroit-il

1. ¶. Voyés le Menagiana de 1715. tom. 1. pag. 233. & 234.

2. Hedelin d'Aubignac, Traité de la Pratique du Théatre livre 2. chap. 5. pag. 110.

3. Le même, au chap. 1. du livre 2. pag. 89. &c.

4. ¶. Balzac n'a fait que de ces deux sortes de vers.

5. Lettres de Mr. Costar tom. 2. Lettre 24. depuis la page 569. & suiv.

6. Olaüs Borrichius, Dissertation. de Poët. Latin. pag. 111, 112. num. 123. *&* alii etiam Critici sed Anonymi.

Ajoutés-y le témoignage de la voix publique.

7. ¶. Tout ce que nous avons de vers Latins de Sarrasin ne passe pas 40. Hexamétres, & 12. Phaleuques. Ces vers & ceux de Balzac sont d'un gout très-différent. L'unique chose où ils se sont rencontrés, c'est qu'ils ont l'un & l'autre écrit contre le Parasite Montmaur, que Sarrasin a désigné par le nom d'*Orbilius* & Balzac par celui de *Theo*.

8. ¶. Il mourut l'an 1652. Quelques-uns disent que ce fut en 1656, mais ce qui me fait préférer la pre-

Balzac. il lû qu'il n'y a point d'esprit Poëtique, qui ait eu plus de part à la Divinité d'Apollon, ni de Poëte qui ait eu la bouche plus grande & plus forte que Mr. de Balzac, & pour tout dire en un mot, il auroit vû que notre Poëte a fait fondre dans ses Vers Apollon tout entier, toutes les neuf Muses, Venus avec toute sa suite, les trois Graces ordinaires, avec *dix autres dizaines de Graces*; & il auroit eu le plaisir de le voir *mourir* par compliment, sur ce qu'*avec tout son Latin*, *tout son Grec*, *& toutes ses pièces ramassées d'Horace*, *de Virgile*, *de Martial*, *& d'Aristænet*, *il n'a pû dire la moitié de ce qu'il pensoit*.

Mais les beautés que Mr. Borrichius a trouvées dans les Vers de Mr. de Balzac, sans le secours de Mr. Costar & des autres Critiques de ses amis, ne l'ont point empêché d'y découvrir des taches & des imperfections assés considérables (6).

Il prétend sur tout, que Mr. de Balzac ne donne pas assés de liaison ni de suite à sa Poësie; qu'il y a de certains chocs de mots & des élisions trop rudes, & qu'il paroît n'avoir pas mis la derniére main à toutes ses Piéces.

D'autres ont trouvé, ou crû trouver quelque conformité entre ses Vers & ceux de Mr. Sarrasin (7), mais ils nous auroient fait plaisir de nous dire à quoi on pourroit attribuer cette merveille.

MR. TRISTAN, (*François Tristan l'Hermite*),

Auvergnac, Gentilhomme ordinaire de Mr. le Duc d'Orleans, né au Château de Souliers, dans la Province de la Marche. Poëte François (8).

1488. Tristan. NOus avons de Mr. Tristan trois volumes de Poësies Françoises, dont le 1. contient *ses Amours*; le 2. *sa Lyre*; & le 3. *ses Vers Héroiques*. Nous avons encore de lui l'*Office de la Vierge en François*, qui contient diverses Piéces spirituelles, tant en vers qu'en prose. Car il n'est pas rare de voir sur notre Parnasse François, des Poëtes galants touchés quelquefois de tendresse pour la dévotion (9).

Mais les Piéces qui ont donné plus d'éclat au nom de Mr Tristan dans le monde, sont celles qu'il a faites dans le genre Dramatique, telles que sont les Tragédies de *Mariamne*, (10), de *Panthée*, la *Mort de Sénéque*, *celle de Crispe*, *celle du grand Osman*, *la Folie du Sage*, &c.

Quoique toutes ces Piéces ayent fait croire au Public, que Mr. Tristan étoit des mieux entendus dans la pratique du Théatre (11), qu'il avoit fort bien pris le caractére Tragique, il faut avouer pourtant qu'il n'y a presque que la *Mariamne* qui ait mérité de bon droit les applaudissemens qu'elle a reçûs, & qui ait bien soutenu la réputation de son Auteur, jusqu'à présent. Cependant Mr. d'Aubignac prétend y avoir trouvé des défauts considérables (12), quoiqu'il reconnoisse en un autre endroit qu'il y a de beaux endroits & fort bien touchés.

Le P. Rapin remarque (13) que quand le célébre Acteur *Mondory* (14) jouoit la *Mariamne* de Tristan, le Peuple n'en sortoit que rêveur & pensif, faisant réfléxion sur ce qu'il venoit de voir, & pénétré en même tems d'un grand plaisir. En quoi, dit-il, on a vû quelque crayon grossier des fortes impressions que faisoit la Tragédie des Anciens Grecs.

FRAN-

premiére époque c'est que dans le Recueil des Discours de Mrs. de l'Académie, le Discours de Mr. de la Mesnardiére successeur de Mr. Tristan est placé entre celui de Mr. le Marquis de Coislin du premier Juin 1652. & celui de Mr. Pellisson du 30. Décembre de la même année.

9. Corneille, Benserade & les autres.

10. ¶. Quand on parle de cette Tragédie de Tristan on doit écrire & prononcer *Mariane*.

11. Gueret, de la Guerre des Auteurs, pag. 117. &c.

12. Hedelin d'Aubignac, de la Pratiq. du Théatre au livre 2. & au livre 3. chap. 5. pag. 302.

13. R. Rap. Réfléx. particul. sur la Poëtiq. ou partie seconde, Réfléx. XIX. pag. 146. édition in-4.

14. Mondory en créva.

¶. Gueret l'écrit ainsi dans son Parnasse réformé, & nous donne de plus à entendre que Montfleury mourut de même des violens efforts qu'il avoit faits en jouant le Rolle d'Oreste dans l'Andromaque.

FRANCOIS LOPEZ DE ZARATE,

Natif de Logrono en Espagne, mort le 5. jour de Mars de l'an 1658. Poëte Espagnol.

François Lopez de Zarate.

1489. CEt Auteur étoit consideré en Espagne, comme le premier des Poëtes de son tems, qui écrivissent en Langue vulgaire. Il publia son Poëme Héroïque de l'Invention de sainte Croix sous Constantin, l'an 1648. in-4. à Madrid, & le Recueil de ses Poësies diverses parut l'an 1651. in 4. dans le même lieu.

On voit peu de Poëtes moins attachés que lui à son sens, ou aux productions de son esprit. Il travailloit à ses Vers avec une grande exactitude, il les polissoit & les retouchoit sans cesse. Mais il faut avouer que ce scrupule lui a fait du tort. Car souvent son éponge en effaçoit plus qu'on ne vouloit, & sa lime usoit ses Oeuvres, & les affoiblissoit sous prétexte de les perfectionner.

Il faisoit assés bien des Vers Lyriques & Héroïques; mais il réüssissoit beaucoup mieux dans les Vers moraux, graves & sentencieux, ausquels il donnoit un style qu'il tâchoit de rendre convenable aux Maximes de la Sagesse, qu'il a voulu inculquer à ses Lecteurs. Mais comme il n'étoit pas si enjoué que la plûpart de ces Poëtes Galants & Comiques, dont la Cour de Philippe IV. étoit remplie, & comme on n'aime pas que les Muses soient si sérieuses, on doit être moins surpris qu'on ne lui ait pas rendu toute la justice qui lui étoit dûe, & qu'on ne l'ait pas estimé toujours ce qu'il vaut. Il faut avouer aussi que ses vers ont plus de force que d'agrémens, quoiqu'il n'ait pas même négligé l'art de plaire.

François Lopez de Zarate.

Il a fait quelques *Silves* composées de Vers Lyriques qui ne sont guéres inférieures à ce que les Anciens ont fait de meilleur en pareil genre. Mais si on veut suivre le goût de l'Auteur même, on donnera le prix à la Tragédie d'*Hercule* qui a été généralement estimée de tous ceux de son pays (1).

* *Obras varias de Francisco Lopez de Zarato*, in-4. *en Alcala* 1651. *

LE SR. JEAN DE LA PEYRAREDE,

Gascon, Poëte Latin (2), &

MR. DE LA ROCHEMAILLET,

(René Michel), Parisien, fils de Gabriel Michel, Curé de Champlant, mort l'an 1658. Poëte Latin.

Jean de la Peyrarede.

1490. J'Ai joint ces deux Poëtes ensemble, parce que j'ai peu de choses à dire de l'un & de l'autre.

§. 1. La *Peyrarede* est un peu plus connu parmi les Gens de Lettres, que la *Rochemaillet*; parce qu'il a éxercé la Critique avec assés de capacité. Il a fait des Poësies Latines qui sont assés estimées, & Mr. Petit témoigne qu'il réüssissoit particuliérement dans l'Epigramme (3), c'est-à-dire, dans un genre des plus difficiles de toute la Poësie au jugement de Mr. de Balzac (4) & d'un autre Auteur qui a fait connoître qu'il savoit fort bien quelle est la nature de l'Epigramme, par celle-ci (5).

Malim

1. Nicol. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 3. pag. 335.

2. ¶. C'est dommage que les Poësies de la Peyrarède n'aient pas éte recueillies en un corps & imprimées. Ses Hemistiches Latins faits pour achever ceux que Virgile a laissés imparfaits, marquent tout ensemble, & de la justesse d'esprit, & de la vivacite. Mr. Huet pag. 168. *de rebus suis*, en parle comme d'un homme qui avoit beaucoup de talent pour les vers Latins. La Peyrarède n'a guére vécu au-delà de 1660. ou 61.

3. Pierre Petit, Médecin & Poëte dans ses Observ. MSS. sur quelques Poëtes Lat. de sa connoiss.

4. Jean Louis Guez de Balzac, Entretien XXXII. pag. 324. de l'Edit. d'Hollande.

5. ¶. Elle est de Cælius Calcagninus dont les Poësies ont été imprimées avec les Latines de Pigna & de l'Arioste in-8. à Venise 1553. Balzac qui dans l'endroit que cite Baillet rapporte cette Epigramme dont il ne nomme point l'Auteur, en a changé quelques expressions sans nécessité.

6. Mademoiselle Colletet, dans un Madrigal sur les Vers du Curé de Champlant.

7. Les femmes ne contredisent pas toujours leurs

Jean de la Peyrarede.

Malim Elegos, *malim longas componere* Silvas.

O quam difficilis res, Epigramma *mihi est!*

Nempe illic possum spatioso excurrere campo;

Hic angusto agilem flectere cogor equum.

Sat fueris scripsisse alibi castè, atque latinè:

Hic lepor, & brevitas mixta lepore decet.

Ni lectum legisse juvet, ni pruriat auris,

Judice me, Versus, non Epigramma voces.

Car il est certainement plus aisé aux Poëtes de s'étendre, que de se resserrer.

La Rochemaillet.

§. 2. On ne pourra peut-être point dire que Mr. de la *Rochemaillet* ait parfaitement réüssi en ce genre d'écrire. Aussi ce qu'il a fait, doit-il passer moins pour des *Epigrammes* que pour une *Silve* dont le Recueil parut à Paris in-8. l'an 1658. La piété est sans doute la principale qualité qu'on y voit regner. Si pourtant l'on veut prendre le témoignage de Mr. Colletet & de Mademoiselle Claudine sa femme, pour un jugement plutôt que pour une marque d'amitié : Voici ce qu'en a dit celle-ci (6).

Mais quant à la beauté de sa Muse Latine,
Comme c'est un secret ignoré de Claudine,
Claudine en dit ce qu'en dit son Epoux,
Le Génie en est fort, & le style en est doux (7).

Mr. COLLETET,

(Guillaume), Parisien, Avocat au Parlement & au Conseil, de l'Académie Françoise, mort en 1659. Poëte François.

Colletet.

1491. NOus avons un assés grand nombre de Vers de la façon de Mr. Colletet. Il s'en trouve de lui dans le Recueil appellé *les Délices de la Poësie Françoise*, outre plusieurs *Odes*, *Stances*, *Sonnets*, & autres Poësies faites & publiées en diverses occasions sur les affaires du tems ; un autre Recueil de Poësies qui parut en 1642. *Les Divertissemens*, qui est encore un Recueil de Poësies divisé en six parties; la Tragi-Comédie de *Cyminde*; les *Desespoirs amoureux*; un *Discours en Vers contre la Traduction*; *la nouvelle Morale*, *contenant plusieurs Quatrains Moraux & Sententieux*, qu'il a faits sur les Distiques Latins d'Antoine Loisel de Beauvais, Avocat au Parlement, pour l'usage de son fils, & quelques autres Piéces encore, parmi lesquelles on dit que sa femme a fait glisser les siennes.

Mais cette grande multitude de Vers n'a point paru encore suffisante pour lui faire obtenir un rang parmi nos meilleurs Poëtes, quoique les Etrangers lui ayent donné de grands éloges (8), & que le P. Louis Jacob Carme ait dit (9) qu'il étoit sans comparaison le plus excellent de tous ceux qui de son tems faisoient des Vers en France de la maniére la plus correcte & la plus châtiée. Ce n'est pas, sans doute, le sentiment des personnes de bon goût, & particuliérement de Mr. Furetiére (10) qui témoigne que ses Vers sentoient le vieux, quoiqu'il eût gagné par leur moyen dequoi faire un fonds, & vivre à son aise (11).

Cela étant de la sorte, je ne sai par quelle inadvertance son nom s'est glissé à la place de celui de Pelletier, dans le Dictionnaire de Mr. Richelet, en deux endroits differens, où l'on cite la Satire

leurs maris.

8. Georg. Math. Konigius in Biblioth. V. & N. pag. 203.

9. Ludov. Jacob. à S. Carolo Cabill. Carm. Elog. Illustr. Fœminar. in M. A. Schurman.

10. Ant. Furetiére de l'Académie Françoise Nouvell. Allegor. des troubles du R. d'Eloq. pag. 72. 73.

11. ¶. Furetiére ne donne pas cette idée des facultés de Colletet lorsqu'il en parle en ces termes dans sa nouvelle Allégorique: *Enfin de diverses contrées du Royaume force vieux Soldats se vinrent ranger sous la conduite de Colletet leur Mestre de camp, dont il forma plusieurs corps, fameux pour avoir fait quelques campagnes dans les terres d'Imprimerie. Là ils lui avoient acquis beaucoup de réputation, & donné le moyen de vivre en Bourgeois de Parnasse de ses revenus Poëtiques.* Ce droit de bourgeoisie au Parnasse, & ces revenus Poëtiques, allégoriquement pris comme ils devoient l'être dans le style de Furetiére, signifient purement & simplement le rang honorable que Colletet, grand imitateur des anciens Poëtes, s'étoit acquis parmi eux, par divers Ouvrages de sa façon.

Colletet. tire de Mr. Despréaux, en ces termes (1):

> Tandis que *Colletet*, crotté jusqu'à l'échine,
>
> Va mandier son pain de cuisine en cuisine.

Voilà le malheur des noms qui peuvent entrer dans les Vers desobligeans sans en rompre la mesure, & voilà ce que produit l'Art de faire des lieux communs sur les Poëtes. Ce n'est pas que Mr. Despréaux ait fait de son chef beaucoup plus d'honneur à Colletet, puisqu'il l'a compté dans un autre endroit parmi les Poëtes crottés, & qu'il l'a mis à la compagnie des Bursauts, des Titrevilles & des Pelletiers mêmes (2).

Mais il faut laisser aux personnes équitables la liberté de juger s'il y a beaucoup de modération dans la maniére dont Mr. Jurieu a censuré & condamné les *Cantiques spirituels* de Colletet (3), imprimés à Paris l'an 1660. où il nous donne avis que l'on trouve des Noëls, sur le chant des Vaudevilles les plus infames (4). On ne prétend pas justifier la conduite de Colletet, ni moins encore approuver la plûpart de ces Cantiques pour plus d'une raison; mais on pourroit demander à Mr. Jurieu (5), si l'on seroit aujourd'hui plus coupable de prendre la mesure & le ton indifférent des chansons les plus dissoluës, pour en honorer Dieu, que ne l'ont été les Gregoires de Nazianze, les Prudences, les Damases, & les Poëtes Chrétiens de l'ancienne Eglise, lorsqu'ils ont fait leurs Hymnes & leurs Odes sur la mesure & sur l'air des plus infames d'entre celles de Sappho, d'Anacreon, d'Horace, & des autres Païens les plus déréglés. Si Mr. Jurieu ne veut pas le pardonner à Colletet, il faut au moins qu'il tache qu'il n'y a ni équité, ni vérité à soutenir comme il fait, que, *ce sont les plus bonnêtes*, & que, *voilà de quoi l'on entretient le peuple de Dieu & la congregation des Elûs*.

* L'Ecole des Muses, par le Sieur Colletet *in*-12. Paris 1652. *

LE COMTE GIROLAMO GRAZIANI,

Originaire de Perouse, né au Château de Pergola, dans le Duché d'Urbin, mort vers l'an 1660. ou peu après (6). Poëte Italien.

Le Comte Girolamo Graziani. 1492. LE Comte Graziani a fait beaucoup de Poësies en sa Langue, dont les principales sont le Poëme Heroïque de la *Conquête de Grenade*, celui de *la Cleopatre*, un Recueil de divers *Sonnets*, & une Tragédie sur *Cromwel*, qui est apparemment demeurée manuscrite jusqu'à présent.

Le plus célébre sans contredit, & le meilleur de tous ses Ouvrages est le Poëme de la Conquête de Grenade au jugement des Critiques d'aujourd'hui. Mr. Chapelain en a loué hautement la *richesse* (7), & pour faire voir combien il a été au goût du Public, il suffit de considérer qu'il a déja été imprimé très-souvent, tant en Italie qu'en France, à Modene, à Naples, à Boulogne, à Paris, &c. (8).

MR.

1. Pierre Richelet au Dictionn. François, pag. 262. au mot *Echine* & pag. 202. au mot *crotté*. Et Despréaux Satire 1.

¶. Richelet lui-même à la fin du chap. 25. de son Traité de la Versification Françoise auroit pu apprendre à Baillet que Despréaux dans la 1. édition de ses Satires avoit d'abord mis Colletet, mais que dans la 2. à la priére de Mr. Ogier, savoir François frére de Charles, on substitua Pelletier. Depuis cependant, la raison du changement ayant cessé, le nom de Colletet a été remis en sa place. Une chose sur tout que Baillet n'auroit pas du ignorer, c'est qu'y ayant eu deux Colletets, Guillaume, & François fils de Guillaume, c'est François que Despréaux ici & Sat. 7. a eu en vuë, & non pas Guillaume qui n'étoit ni Poëte du dernier ordre, ni Parasite. Voyés Ménage chap. 32. de l'Anti-Baillet, & le tom, 1. du Chevræana, pag. 29. &c.

2. Nicol. Boil. Despréaux Satire 7.

3. ¶. Ceci regarde encore François Colletet Auteur des Cantiques dont a parlé Jurieu.

4. Hist. du Calv. & du Pap. mises en parallele 1. partie ou de l'Apologie pour les Reformateurs chap. 7. pag. 273. 274.

5. ¶. Jurieu & d'autres n'ont allégué les Noëls de Colletet qu'en recriminant à cause des railleries que les Catholiques ont faites de quelques airs des Pseaumes de Clement Marot & de Théodore de Beze.

6. ¶. Le

Mr. DE S. AMANT,

(*Marc-Antoine Gerard*),

Natif de Rouen, de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1660. ou 1661. (9). Poëte François.

S. Amant. 1493. Nous avons de cet Auteur trois volumes de Poësies diverses, dont la plupart sont comiques ou bouffones, galantes ou lascives. On y en trouve aussi quelques-unes qui font voir qu'il ne s'étoit pas entiérement abandonné à la débauche, ou au déréglement de son esprit, & on dit qu'il est devenu même parfaitement sage dans ses dernieres années, mais dans l'impuissance d'effacer tant de sottises, & de réparer ses fautes. On prétend que c'est à sa misére qu'il est redevable du retour de son esprit, & de sa derniére sagesse, & que la crainte de mourir de faim l'a fait préparer à une mort plus réguliére que n'avoit été sa vie.

Un Auteur Anonyme que nous prenons pour Mr. Desmarêts de Saint-Sorlin met entre ses plus belles Piéces (10) *la Solitude* qui est à la tête de ses Oeuvres, *l'Andromede*; & il nous apprend qu'il y a des gens qui estiment *sa Rome ridicule*, prétendant qu'elle vaut mieux toute seule, que toutes les autres ensemble (11).

Mr. Rosteau reconnoît aussi qu'il a produit d'assés bonnes choses, parmi tant d'autres qui sont très-médiocres & très-fades (12), & qu'il a fait voir ce que peut un esprit libre & facile, sans le secours de l'étude, & sans la connoissance des Langues. En effet Saint-Amant se vanta de n'avoir jamais passé par la ferule (13), dans la pensée que ses Lecteurs y auront égard, & qu'ils considéreront ses fautes avec plus d'indulgence. En quoi quelques-uns de nos Critiques lui ont fait voir qu'il s'est trompé.

S. Amant. L'Ouvrage qui devoit lui acquerir le plus de réputation est le *Moïse sauvé*, qui est une espéce singuliére de Poëme qu'il a appellé Idylle héroïque. Effectivement il éblouït & prévint d'abord un assés grand nombre de personnes. Les Connoisseurs même, ou ceux qui ont travaillé pour être crûs tels, en ont dit du bien, sans en excepter même Mr. Chapelain, qui appelle cet Ouvrage une *Peinture parlante* (14). Mais il a été censuré en quatre ou cinq endroits des vers de Mr. Despréaux (15), & l'on voit peu de dispositions dans les esprits pour faire lever cette censure, quoique cet Auteur reconnoisse ailleurs (16) qu'il y a de l'esprit dans ses Vers (17).

* Oeuvres de S. Amant, *in*-4. Paris 1629. *

LE P. MAMBRUN,

(Pierre), Jésuite d'Auvergne, né au Diocése de Clermont, l'an 1581. mort à la Flêche en Anjou, le dernier jour d'Octobre de l'an 1661. Poëte Latin.

Mambrun. 1494. Le P. Mambrun est un des plus parfaits & des plus accomplis d'entre les imitateurs de Virgile, autant qu'il paroît par la forme extérieure de ses Vers, par le nombre de ses Livres, & par les trois genres de Poësie ausquels il s'est appliqué. Nous avons de lui des *Eglogues*, des *Georgiques* ou IV. livres de la *Culture de l'Ame & de l'Esprit*, [in-12. 1661. à la

6. ¶. Le contraire se prouve par ce que dit le Crescimbeni pag. 137. du 1. volume de son Commentaire sur l'Histoire *della Volgar Poësia*, que le Graziani fit imprimer en 1666. à Modéne un Panegyrique en Vers, sous le titre *dell' Ercole Gallico* à l'honneur de Louïs XIV.

7. Jean Chapelain dans la Préface sur son Poëme de la Pucelle.

8. Lorenzo Crasso, tom. 2. Elog. Huom. Letterat. pag. 324. & seqq.

9. ¶. Ce fut l'an 1661.

10. Défense du Poëme Héroïque, contre Mr. Despréaux, pag. 95.

11. ¶. Desmarêts n'a pas dit que la *Rome ridicule* de S. Amant valut mieux elle seule que toutes les autres Piéces du même Poëte, mais *que toutes les Satires ensemble*. Il entendoit *toutes les Satires de Despréaux*.

12. Rosteau, Sentim. sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lûs, pag. 75.

13. M. A. Gerard de S. Amant, dans la Préface de son Moïse, &c.

14. Jean Chapelain, dans la Préface du Poëme de la Pucelle.

15. Nicol. Boileau Despréaux. Satir. 1.
Item Satir. 9.
Item 1. chant de l'Art Poëtiq.

16. Item Préface de ses Oeuvres.

17. ¶. Voyés touchant S. Amant le tom. 1. du Chevræana, pag. 33. & 34.

Mambrun. à la Fléche] & un Poëme heroïque en XII. livres appellé *Constantin* ou l'*Idolâtrie terrassée*. [in-12. à Amster. 1659.]

Il seroit à souhaiter qu'il eût aussi bien imité l'esprit ou l'ame de son modéle qu'il a bien pris son œconomie, & suivi sa route. Peu de gens étoient plus capables de le faire que lui; car il avoit constamment de grands talens pour la Poësie, & il les avoit cultivés avec beaucoup de soin. Il possedoit le fonds de son Virgile, & il savoit parfaitement les régles de l'Art Poëtique, comme il l'a fait voir dans la Dissertation Peripatétique qu'il a faite du Poëme Epique; de sorte que ce n'est point sans fondement que Mr. Ménage l'appelle *grand Poëte & grand Critique tout ensemble* (1).

En effet, il a de la facilité, du tour, & de l'élévation même dans son Poëme de Constantin; Mr. Chapelain donne à cet Ouvrage (2) une *gravité magnifique*, & si l'on a égard au Latin, on peut dire que la pureté y est grande, que le style y est châtié, & que la versification même y est éxacte & correcte, quoiqu'il fût fort bien d'ailleurs que la véritable Poësie ne consiste point proprement dans le soin scrupuleux d'éviter les duretés des mots, les élisions, les rudes concours des voyelles & des consones, les épithétes non nécessaires, les cesures, les fautes legéres de quantité, & les autres choses qui occupent souvent les Versificateurs.

On peut dire même que le P. Mambrun n'a point péché dans l'action de son Poëme; parce qu'elle est dans l'*unité*, qu'elle est *entiére*, & *illustre*. Cependant toutes ces bonnes qualités n'ont pû faire avouer aux Connoisseurs que son Ouvrage est un Poëme Epique fort accompli.

Il est vrai qu'ils ne s'expliquent pas assés nettement sur ses défauts, & qu'ils se contentent de nous dire pour la plupart, qu'ils n'en sont pas satisfaits, qu'il y a je ne sai quoi, dans tout le corps de l'Ouvrage, qui les arrête, qui les tourmente, & qui les rebute, & quelque chose qui empêche les Critiques d'éxaminer profondement ses défauts (3).

Le P. Mambrun nous a fait connoître lui-même quelques-uns de ceux qu'on lui a objectés de son vivant (4). Il dit 1. qu'on l'a accusé de peu de jugement pour avoir commencé son Poëme par le sacrifice de Vénus & d'Adonis plutôt que par quelque action de Constantin. 2. Qu'on a trouvé mauvais que son Exorde fût Episodique, & qu'il soit sorti si-tôt de son sujet, sans avoir presque entamé l'Action principale du Poëme: Mais il s'est justifié sur ce point, disant qu'il ne pouvoit s'empêcher de représenter l'idolâtrie dont il chantoit la ruine. 3. Qu'on lui a reproché diverses fautes contre la connoissance de l'Histoire, & des affaires de l'Etat de ces tems-là, contre la prudence, la bien-séance & la vrai-semblance. Mais il a tâché de répondre à une bonne partie de ces réproches, dans une Dissertation qu'il a appellée *le Procès des trois Poëmes*.

Mr. MADELENET,

(Gabriel), natif de Saint-Martin du Puy, sur les confins de la Bourgogne, vers le Nivernois, né vers l'an 1587. mort le 20. de Novembre de l'an 1661. à Auxerre, âgé d'environ 74. ans Poëte Latin & François.

Madelenet. 1495. LEs Poësies de cet Auteur furent recueillies par les ordres & les soins de Louis Henri de Lomenie, Comte de Brienne & Sécrétaire d'Etat. Elles parurent à Paris l'an 1662. en un fort petit volume, qui ne contient presque que des vers Lyriques, où il fait les Eloges de nos Rois Louïs XIII. & XIV. de leurs Mi-

1. Gilles Ménage, Réponse au Discours sur l'Heautontimoroumene de Terence, pag. 37. edition in-4.

2. Jean Chapelain, dans la Préface sur le Poëme de la Pucelle.

3. *Facilius est de Arte, quàm ex Arte scribere.*

4. Petr. Mambrun, in Prolegomen. Dissertat. ad Poëmata sua.

5. Mascurat, ou jugement des Ecrits qui se sont faits sur le Cardinal Mazarin pag. 236.

6. Petr. Petitus in Elog. Gabr. Madelen. præfix. carminibus ejusdem.

7. Ludovic. Henric. Lomenius in admon. ad Lector. edition. hujus. Item Joh. Madelenetus in Præfation. ad Patrui Carmin. editionem.

8. Il y en a pourtant un à la fin de ses Poësies.

9. Nouv. Allegor. des troubles survenus au R. d'Eloq. pag. 161.

10. Par-

Madelenet.

Ministres, & des principales personnes de la Cour.

Mr. Naudé l'appelloit l'unique Horace de son siécle (5). L'Eloge est excessif s'il a voulu donner l'exclusion à Casimir, à Cerisantes & à Jonin.

Mais il est constant que Madelenet n'est point éloigné d'Horace, & qu'on ne peut lire l'éloge que Mr. Petit en a fait sans en convenir (6). Mr. de Brienne dit qu'il n'y a rien dans tous ses Vers (7) qui ne soit bien travaillé, limé & poli; qu'il est éxact & correct, & qu'il ne laisse pas d'être fort châtié, quoiqu'il n'ait pas revû ses Oeuvres, qui n'ont paru qu'après sa mort. Il ajoûte qu'il avoit plus d'art & d'étude que de génie, qu'il étoit ennemi capital des *In promptu* (8), qu'il étoit lent à produire ses pensées, parce qu'il étoit difficile, fort judicieux & très-éxact: mais que ce qu'il y a de plus rare & de plus estimable dans ses Vers, c'est qu'il a eu autant de soin de la pureté des mœurs que de celle du style, & qu'on ne trouve dans tout ce qu'il a fait rien d'impur, de malhonnête, ni de trop libre, & qu'il n'y a même rien de mordant ni de satirique.

Mr. Petit n'a point manqué de remarquer tant d'excellentes qualités dans l'Ecrit que j'ai cité plus haut, & il y en a encore ajouté beaucoup d'autres qui nous rendent la Memoire & les Poësies de Mr. Madelenet d'autant plus aimables & précieuses, qu'une alliance de tant de vertus Morales & Poëtiques se trouvent rarement en une seule personne. J'ajoûterai seulement deux choses qu'il nous apprend, dont la premiére nous fera connoître que Madelenet avoit grand peur de passer pour un Poëte croté, & la seconde, qu'il n'étoit nullement de l'humeur de ces Poëtes de bale qui faisoient des Vers à *quatre francs le cent quand ils étoient grands, ou à quarante sols quand ils étoient petits* (9). Car pour le premier point il étoit dans toutes les régles & dans la forme prescrite aux Poëtes de qualité par Apollon, conformément à l'Article VIII. de la Réforme du Parnasse rapporté par Mr. Gueret (10): & il étoit toujours fort propre en linge, en habits & dans tout ce qui regarde le soin du corps, dans sa chambre, dans les compagnies, & dans les ruës, mais par tout sans affectation. Et pour le second il suffit de savoir qu'il n'étoit nullement curieux de cette gloire que tant d'autres Poëtes croyent trouver dans la multitude des Vers, qu'il travailloit long-tems sur les plus petites Piéces, qu'il limoit toujours & retranchoit sans cesse ce qu'il faisoit, & qu'il ne savoit presque jamais finir.

Ce n'est point là le seul défaut qu'on ait remarqué en lui. Le Pere Rapin reconnoît (11) qu'il n'a point d'élévation, quoiqu'il avoue qu'il est fort pur dans son style, & qu'il s'est distingué du commun des Poëtes Lyriques. D'autres Critiques trouvent (12) qu'il n'a point assés de feu ni de vigueur.

Et pour faire voir le talent qu'il avoit pour la Poësie Françoise il suffit de lire ce que Mr. de Balzac en écrivoit à Mr. Chapelain (13), auquel il dit que Madelenet faisoit des Odes Latines comme Horace, & des Vers François comme du Monin (14), c'est-à-dire, fort mal, c'est pourquoi il eut la prudence de désister d'en faire, comme l'a remarqué Mr. Petit.

Nicolas Bourbon grand Poëte & grand Critique, quoique d'un goût très-difficile, s'écria la premiére fois qu'il vit de ses Vers *ubi tamdiu latuisti*?

M A-

10. Parnasse reformé, pag. 153. 154. & 81.

11. Ren. Rapin, Reflex. sur la Poëtiq. 2. partie Refl. xxx.

12. L'Abbé de S. Leu dans ses remarques sur quelques Ouvr. d'Aut. Mod.

13. J. L. Guez de Balzac, Lettre xxi. du iv. Livr. à Chapelain, &c.

14. ¶. Jean Edouard du Monin natif de Gy en Franche-Comté, Poëte Latin & François, affecté dans ses expressions jusqu'à s'en être rendu ridicule. Cette affectation paroît dans sa *Beresithias*, c'est ainsi que du mot Ebreu *Bereschit* il a intitulé sa traduction en vers Latins de la premiére Semaine de du Bartas. Mais la liberté qu'il y a prise de forger de nouveaux mots, n'approche pas de celle qu'il s'est donnée dans ses Poësies Françoises. Il en avoit déja fait imprimer cinq ou six volumes, lorsqu'il fut tué a Paris le 5. Novembre 1686. dans sa 27. année.

Mr. DE BREBEUF,

Natif de Rouen (1), Gentil-homme Normand, mort l'an 1661. âgé de 43. ans seulement. Poëte François.

Brebeuf. 1496. Mr. de Brebeuf a composé ses plus beaux Ouvrages, non pas dans les intervalles d'une phrénésie Poëtique pareille à celle du Tasse, de Lucrece & des autres Enthousiastes furieux, mais dans ceux d'une fiévre maligne & opiniâtre qui le travailla durant vingt ans entiers.

Ces Ouvrages sont la *Pharsale de Lucain* [in-12. Paris 1682.], & les *Entretiens Solitaires* [in-12. Paris 1661.] outre lesquels il a fait encore des *Eloges Poëtiques*, & des Oeuvres diverses qui comprennent des *Stances*, des *Sonnets*, des *Epigrammes*, &c. [in-12. Rouen 1662.] Mais il ne faut pas oublier qu'il a fait aussi deux Piéces de Poësie Burlesque; savoir, le *septiéme Livre de l'Enéide*, & le *Lucain travesti* (2) [in-8. Rouen 1656.]

§. 1. De tous ces Ouvrages il n'y en a point qui ait eu tant d'éclat dans le monde que la Pharsale. C'est elle qui l'a fait déclarer Poëte & de tous les Critiques intelligens, les uns l'ont fait égal à son Original (3), les autres l'ont mis au-dessus (4), & personne ne l'a mis au-dessous. Tout ce que les uns & les autres ont publié à l'avantage de ce fameux Ouvrage se trouve assés bien rassemblé dans la Dissertation que Mr. du Hamel a faite sur les Ecrits de ce Poëte (5).

Il dit d'abord que jamais Ouvrage n'a tant mérité de louanges, & que jamais Ouvrage n'en a tant reçu que la Pharsale de Brebeuf. Que c'est le premier présent qu'il ait fait au Public, & qui le surprit d'autant plus agréablement qu'il n'avoit point été annoncé; qu'il voulut commencer par où les autres achevent, & nous donner pour son coup d'essai un chef-d'oeuvre de la Poësie, & le dernier effort de l'esprit & de l'imagination.

Brebeuf. La beauté des sentimens, la force des expressions, la richesse & la fécondité des pensées, les transports que la fureur Poëtique est capable de produire sans déréglement, la justesse & la solidité du jugement, la chaleur & la vivacité de l'imagination, la pompe & la majesté du style, sont les principales qualités qu'il attribue à cet Ouvrage qu'il appelle très-pénible & très-laborieux, mais en même tems très-achevé.

Il témoigne qu'on a particuliérement admiré la netteté de ses narrations, & l'excellence de ses descriptions dans lesquelles il peint les choses avec un artifice merveilleux; que par tout il s'abandonne à son imagination, mais que cette imagination paroît par tout judicieuse & n'abandonne jamais le bon sens.

Il prétend ailleurs que l'inégalité qu'on reproche à Lucain ne se trouve point dans Brebeuf, qui s'étant attaché à cet Auteur, n'a pas laissé de faire un Ouvrage qui se soutient mieux qu'aucun Poëme que nous ayons dans toutes les Langues.

Mr. du Hamel auroit laissé l'Eloge de son ami imparfait, s'il ne l'avoit poussé aux derniéres extrémités, en prétendant que cet Ouvrage de Brebeuf est non seulement de la Poësie, comme tout le monde en convient; mais que c'est un Poëme parfait, & un véritable Poëme Epique.

C'est dans cette intention qu'il prend sa défense contre ces Critiques importuns qui lui reprochent les libertés qu'il a prises contre les devoirs d'un véritable Traducteur. Il leur fait connoître que cet Auteur n'a pas eu dessein de suivre Lucain pas à pas, que souvent il s'en écarte à dessein, & qu'il nous en donne plutôt une imitation libre qu'une traduction servile; que s'en étant expliqué lui-même, on a tort de vouloir éxiger de lui quelque chose qui soit au-de-là de sa promesse, & qu'on ne doit pas trouver mauvais que sa copie soit incomparablement plus belle que l'original.

Il tâche aussi de répondre à ceux qui considérant la grandeur du génie de Mr. Bre-

1. ¶. Il est dit dans le *Segraisiana* que Brebeuf étoit de basse Normandie, sans que le lieu de sa naissance soit plus précisément marqué.

2. ¶. Pour ne pas donner lieu de croire que Brébeuf a travesti la Pharsale entiére, il faloit dire *qu'il a fait aussi deux Piéces de Poësie burlesque: savoir le septié-*

Brebeuf. Brebeuf qui pouvoit tout entreprendre & tout éxécuter, s'étonnent du choix qu'il a fait. Ces personnes prétendent faire grace à la Pharsale Latine de la mettre au nombre des Ouvrages médiocres que l'Antiquité nous a donnés; ils disent que Lucain a choisi un sujet sur lequel il est impossible de bâtir un Poëme heroïque, parce que l'action de Cesar est mauvaise, selon le tour même que cet Auteur lui donne, que l'éxemple qu'il a laissé est pernicieux au genre humain. Ils ajoûtent que Lucain a voulu seulement écrire une Histoire, & non pas composer un Poëme; & que la Fable, qui est comme la forme & l'ame de ces sortes de Poësies manquant à son Ouvrage, on doit se contenter de le mettre au nombre des Historiens ou des Déclamateurs.

Mr. du Hamel dit que l'Action de Cesar, quoique blâmable, n'en est pas moins propre pour le Poëme Epique; que le Poëte enseigne aussi-bien les actions qu'il faut fuir comme celles qu'il faut imiter, & que la Morale traite aussi-bien des vices que des vertus. Il fait voir qu'il n'y a rien dans l'Action de Cesar qui soit plus odieux que dans la colere du Héros d'Homere, ou dans la perfidie avec laquelle celui de Virgile abuse sa nouvelle Epouse, & dans la lâcheté avec laquelle il assassine Turnus. Il prétend que ces Actions sont incomparablement plus basses, & par conséquent moins héroïques que celle de Cesar.

Il entreprend ensuite de montrer que la Fable n'est pas toujours de l'essence du Poëme Epique, suivant même la définition que les Maîtres de l'Art lui donnent. Ils conviennent que la Fable n'est autre chose que la fabrique du Poëme qui doit être artificielle & de l'invention du Poëte & que c'est un assemblage de divers moyens qui concourent à l'Action principale, & qui font comme un corps dont elle est le fondement. Si l'on peut donc trouver dans l'Histoire une action hardie & grande qui remplisse notre esprit d'une idée pompeuse & magnifique, & si elle nous fournit en même tems divers événemens véritables qui servent à nous donner une connoissance plus parfaite de l'action principale, & qui soient comme les moyens pour y arriver: le Poëte sera-t-il obligé de quitter ces intrigues véritables pour courir après des chimères? Ne lui suffit-il pas de les embellir de discours de Morale, de Politique, de divers sentimens d'ambition, d'amour, de tendresse, de jalousie, & de mille autres ingénieuses inventions qui sont une des grandes beautés des Poëmes heroïques, & qui devroient passer, selon lui, pour les véritables Episodes, plutôt que les faits étrangers qu'on a coûtume d'enclaver dans le principal sujet.

Voilà une partie des satisfactions que les Censeurs de Mr. de Brebeuf ont reçuës de Mr. du Hamel, qui a crû devoir aussi répondre à ceux qui lui réprochent la hardiesse de ses expressions. C'est, dit-il, à des esprits du premier ordre, tels que celui de notre Auteur, à travailler à l'embélissement des Langues vivantes. Elles sont dans un changement perpétuel, & il faut les faire mourir pour les fixer. Il y a une infinité de façons de parler, lesquelles étant douteuses & s'étant gâtées dans la bouche de la plus vile Populace, ne se disent plus parmi les honnêtes gens. Si ces Esprits plus éclairés que les nôtres ne travaillent à nous rendre ce que le tems nous dérobe, notre Langue deviendra la plus pauvre & la plus stérile de celles de l'Europe, quelque richesse & quelque fécondité qu'on lui attribuë. Ce n'est donc point à ces esprits sublimes à s'attacher à une infinité de loix que le caprice des hommes a inventées. Ces Critiques de profession croyent que tout le bon sens est renfermé dans leurs régles, & que ce qui n'y est pas conforme, ne peut être que dans le désordre & dans la confusion. Mais ces Grammairiens ne savent peut-être pas que le bon sens est un grand abime, dont ils ne connoissent ni la profondeur ni les bornes. Celles qu'ils lui prescrivent ne sont que pour les foibles qui n'osent marcher hardiment, sentant en eux-

septiéme livre de l'Enéïde, & le premier de Lucain.

3. Charl. Sorel, Biblioth. Françoise Traité des Traductions pag. 231.

4. Rosteau, Sentim. sur quelques Livres qu'il a lûs, pag. 76. MS.

5 Guillaume du Hamel, Dissertat. sur les Oeuvres de Brebeuf pag. 6. 8. 9. 10. 24. & suivantes.

Brebeuf. eux-mêmes qu'ils ont besoin d'une conduite étrangére. Aussi voit-on que ces gens qui se rendent esclaves de toutes sortes de loix, & qui travaillent sur des plans si réguliers, y travaillent souvent si mal & employent de si mauvais matériaux, qu'ils voyent périr leurs Ouvrages avant que de les voir achevés.

C'est peut-être de la condamnation & du mépris qu'on fait de ces sortes de gens que Mr. de Brebeuf & les autres Esprits libres tireront leur justification & leur principale gloire; & l'on peut dire que si tous les Poëtes irréguliers avoient trouvé des défenseurs aussi capables & aussi zélés que Mr. du Hamel, ils auroient bien donné de l'exercice aux Critiques, & auroient bien fait des affaires à nos Maîtres. Mais la Dissertation de Mr. du Hamel n'a point dû leur donner d'alarmes, depuis que Mr. Sallo d'Hedouville leur a fait connoître (1) que cet Ouvrage n'est proprement qu'un Eloge où l'hyperbole peut être reçue, & que cette Piéce contribue davantage à la réputation de celui qui l'a écrite, qu'à la gloire de celui pour qui elle a été faite.

Les Critiques peuvent donc demeurer en repos & continuer leurs fonctions à l'égard de la Pharsale sans craindre de s'y voir troublés. Le Pere Rapin peut dire hardiment (2) que la Pharsale de Brebeuf a bien gâté de la jeunesse, qui s'est laissé éblouïr à la pompe de ses Vers qui ont effectivement de l'éclat selon lui. Et quoiqu'on puisse accorder à Mr. Chapelain (3) que les vigoureuses expressions de cet Ouvrage ne cédent rien à celles de son original, & qu'une si brillante copie a fait voir jusqu'où Brebeuf pouvoit porter son vol, s'il ne se fût point borné à une moindre élévation que n'étoit la sienne: cela ne doit pas nous empêcher de reconnoître que ce grand éclat extérieur a un peu imposé au monde dans les commencemens. Car selon le P. Rapin que j'ai déja allégué, ce qui parut grand & élevé dans ce Poëme, quand on y regarda de près, ne passa parmi les personnes intelligentes que pour un faux brillant plein d'affectation. Les petits génies se laissérent transporter au bruit que fit alors cet Ouvrage, qui dans le fonds n'a presque rien de naturel. Il semble même que le grand nombre de ces derniers l'ait emporté sur l'autorité des autres, & que malgré les soins que l'on a apportés soit dans la Critique, soit dans la Satire pour décrier cet Ouvrage & pour exposer ses défauts à la lumiére, il ne laisse pas de plaire, & de se faire lire avec autant d'avidité & d'empressement que si c'étoit une Piéce nouvelle ou un original. C'est pourtant ce qui fait un peu mal au cœur à Mr. Despreaux qui s'en plaint au Roi en ces termes: Brebeuf.

> En tous lieux cependant la Pharsale approuvée
>
> Sans crainte de mes Vers va la tête levée (4).

§. 2. Après la Pharsale on ne trouve rien de plus considérable parmi les Oeuvres Poëtiques de Brebeuf que ses *Entretiens solitaires* ou ses Poësies pieuses, qu'il fit imprimer un peu avant sa mort [in-12. à Paris 1661.] Si l'on s'en rapporte à Mr. du Hamel (5), on croira aisément qu'il s'est autant surpassé lui-même dans ses Entretiens, qu'il avoit passé la plupart des Poëtes tant Anciens que Modernes dans ses autres Ouvrages. L'enthousiasme ou plutôt l'extase divine l'élevant au de-là de son vol ordinaire a séparé, pour ainsi dire, son ame de ses organes, afin qu'elle pût former des idées toutes spirituelles des choses qu'elle concevoit. C'est particuliérement dans cet Ouvrage, dit-il, que Brebeuf ne pouvant trouver dans notre Langue des termes assés forts & assés justes pour exprimer toute la beauté de ses idées, il a fallu nécessairement que son expression, quoique noble, pompeuse, & hardie, soit demeurée au-dessous de sa pensée. De là vient que plus on lit ses Entretiens solitaires, plus on les trouve admirables (pour-

1. Journal des Savans du XIX. jour de Janvier de l'an 1665.

2. René Rapin, Réfléxions générales ou premiére partie sur la Poëtiq. Réflex. 36.

3. Jean Chapelain dans la Préface de son Poëme de la Pucelle.

4. Nicol. Boil. Despréaux dans l'Art Poëtique chant I. Vers 99.

Le même dans l'Epître VIII. au Roi, Vers 53. 54.

5. Le sens de ces deux vers n'est pas que la Pharsale

Brebeuf. (pourvû qu'on soit de son goût): on y découvre toujours de nouveaux charmes: car leur beauté n'est point sur la surface, mais dans la profondeur; elle ne consiste point dans l'arrangement des mots, ni dans la justesse de l'expression, mais dans la force & dans la vigueur des pensées: & quoiqu'il dise merveilleusement les choses, il les pense encore mieux.

Mais ceux qui ont lû ces Entretiens avec d'autres yeux que ceux de Mr. du Hamel, n'y ont point apperçû tant de beautés. Ils ont cru trouver au contraire une grande différence entre cet Ouvrage & les autres: de sorte qu'il leur a fait dire qu'il est infiniment plus difficile de se faire recevoir *Poëte Devot* que *Poëte Galant*, & de se maintenir en cette qualité avec l'approbation publique; parce que les sujets de piété ne peuvent souffrir diverses licences que l'esprit de la galanterie ne fait point scrupule de prendre (6). Ainsi on se contente de louer la matiére de l'Ouvrage, & d'en considérer l'éxécution comme un des fruits de sa conversion.

§. 3. Les autres Poësies qui paroissent dans le *Recueil de ses Oeuvres posthumes imprimées l'an* 1664. lui ont produit peu de choses pour la gloire de ce monde, comme a fait la Pharsale, ni pour celle de l'autre même, comme ont pu faire les Entretiens solitaires. Elles ne sont, dit Mr. Sallo, que la moindre partie de ce qu'a fait Mr. de Brebeuf. Il paroit beaucoup de feu dans ses Piéces, & l'on n'y peut assés admirer la fécondité surprenante de son esprit: mais il n'y a rien qui approche des beautés qui brillent dans sa Pharsale. Il faloit à cet Auteur un grand sujet pour s'occuper dignement & se faire valoir, il avoit l'esprit trop grand & trop élevé pour le renfermer dans de petites Piéces de Vers: & il eût sans doute acquis plus de gloire au jugement du même Critique, s'il en fût demeuré à sa Pharsale.

Cependant si nous voulions flater Mr. de Brebeuf, nous pourrions dire avec Mr. du Hamel, que ce Poëte s'est fait admirer dans ses Oeuvres diverses comme dans le reste, que ses Stances sont galantes & qu'on remarque par tout une veine facile & aisée soit dans ses Sonnets, soit dans ses Epigrammes; que ses plaintes sont tendres sans que rien y blesse la pudeur; & qu'il n'y a point de Catulle ni de Martial qui eût été capable de faire par gageure comme lui cent cinquante-deux Epigrammes sur un même sujet. En effet il n'y a point de jaloux qui puisse se défendre de louer en Mr. de Brebeuf une si belle variété dans une si grande abondance.

Sur le Fard d'une Femme.

§. 4. Il ne faut pas oublier les Piéces Burlesques de Mr. de Brebeuf, puisqu'il y a acquis quelque réputation, autant que ce genre d'écrire en peut produire. Les Muses de notre Poëte étoient encore dans leur enfance lorsqu'elles mirent au jour le septiéme de l'*Enéide enjouée*. Néanmoins on y remarque tant d'art, tant d'esprit, & tant de bon sens, que l'Auteur de l'Art de connoître les hommes le jugea dès lors capable des plus belles élévations.

Son *Lucain travesti* est une Satire ingénieuse qui peut égaler ce que l'Antiquité nous a laissé de plus parfait en ce genre. Le sujet est fort bien choisi. Son dessein est de railler ces grands Seigneurs qui ne se séparent jamais de leur fortune, & qui ne se regardent jamais qu'avec ces ornemens & cet attirail qui les suit. Il attaque en même tems ces ames basses & ces esprits foibles qui s'attachent à leur grandeur, & qui les croyent capables d'amitié lorsqu'ils leur vendent leur liberté ou leurs services pour une caresse. La Piéce est remplie d'une raillerie enjouée, galante & spirituelle, mais en même tems modeste, chaste, & quelquefois même sérieuse. J'avouë que c'est le jugement que Mr. du Hamel en fait, mais il ne doit point être suspect après que d'autres Critiques en ont dit presque autant de bien (7).

Mr.

sale malgré la Satire ne laissoit pas de se maintenir: mais que sur ce qu'il sembloit que Despréaux eût alors renoncé à la Satire, la Pharsale, par là hors de danger, reprenoit courage, & approuvée comme auparavant, alloit par tout la tête levée.

5. G. du Hamel pag. 36. 37. de sa Dissert.

6. V. Rosteau, comme ci dessus & les autres Critiques d'aujourd'hui.

7. Gueret dans le Parnasse Réformé pag. 35. & suiv. &c.

Mr. DE BOISSAT,

(*Pierre*) Gentilhomme du Dauphiné, de l'Académie Françoise, mort vers le commencement de l'an 1662. Poëte François.

Boissat. 1497. NOus avons de Mr. de Boissat un Recueil de Poësies Françoises qui sont peu lûës aujourd'hui. Son *Charles Martel* (1) lui a coûté du tems & du travail, mais quoiqu'il ait travaillé pour le Public, il semble qu'il n'en ait point reçu grande reconnoissance; & quoique Mr. Chapelain ait loué la gravité magnifique de ce Poëme (2), cela n'a point paru suffisant pour lui mériter l'approbation publique. Aussi Mr. Costar nous marque-t-il (3) qu'il n'étoit pas au goût de tous les Critiques.

Mr. DE BOISROBERT,

(*François de Metel*) Normand natif de Caën, Abbé de Châtillon-sur-Seine, Conseiller d'Etat, &c. de l'Académie Françoise, mort l'an 1662. Poëte François.

Boisrobert. 1497. *bis*. MR. de Boisrobert a fait aussi diverses Poësies Françoises dont quelques-unes se trouvent en divers Recueils de Vers faits par plusieurs Auteurs. Outre cela nous avons de lui un Livre d'*Epitres* ou *de Discours en Vers* à la maniére d'Horace (4): plusieurs Poëmes dramatiques. Une Tragédie intitulée *Didon chaste* ou *les Amours d'Hiarbas*. Deux Tragi-comédies qui sont, *Palene*, & le *Couronnement* de Darie. Trois Comédies, la premiére qui est de son invention, intitulée *les trois Orontes*, & les deux autres qui sont *la Jalouse d'elle-même*, & *la Folle gageure*, tirées de l'Espagnol de Lopé de Vega. Il y a aussi de son travail parmi les Piéces dramatiques du Cardinal de Richelieu, car il étoit un des cinq Ouvriers de son Eminence pour le Théâtre. Il en étoit même *le bel Esprit* (5).

Au reste sa Mémoire est en bénédiction dans l'Académie, quoique ses Vers n'y soient guéres estimés. Mais ceux qui disent peu de bien de ses Poësies, avouent au moins qu'il a fait faire beaucoup de bien aux Poëtes, par son crédit auprès du Cardinal.

JACQUES MASENIUS,

Allemand, de Dalen, au Duché de Juliers, né l'an 1606. qui se fit Jésuite, l'an 1619. Poëte Latin, du Collége de Trèves.

Jacques Masenius. 1498. CEt Auteur est moins excusable, que plusieurs autres, s'il n'a point réussi à faire des Vers, parce qu'outre qu'il a donné de fort bons préceptes de la Poësie, il savoit fort bien quelle est la témérité de ceux qui s'y exposent malgré Minerve, & sans le secours d'Apollon.

Il a laissé diverses Poësies de différentes espéces. Mr. Borrichius y louë la force de son style, les nerfs de son discours & la gravité de ses pensées. Mais il nous fait connoître en même tems, qu'il n'a pas entiérement réussi, & particuliérement dans ses Vers Epiques (6). De sorte que Masenius mérite d'être mis au nombre de ces Maîtres de l'Art Poëtique, qui n'ont pas su réduire en pratique les Maximes qu'ils ont enseignées aux autres, & qui n'ont pu produire leurs propres exemples pour servir de preuves & de confirmation à leurs préceptes.

Mr.

1. ¶. Il n'a pas été imprimé, ni peut-être achevé.
2. Jean Chapelain dans la Préface de son Poëme de la Pucelle.
¶. Sans l'avoir vu.
3. Lettres de Costar au second tom. in-4. &c.
4. ¶. Il y en a deux; l'un in-4. à Paris 1647. l'autre in-8. aussi à Paris 1659.
5. P. Pelliss. Font. Relat. Histor. de l'Academ. Fran-

Mr. SCARRON,

(*Paul*), Parisien, fils d'un Conseiller de la Cour, Poëte François (7).

Scarron. 1499. L'Esprit de Mr. Scarron fait encore aujourd'hui le sujet de notre admiration, lorsque nous considérons qu'ayant été renfermé dans un corps misérable & tout-à-fait indigne de lui, il a trouvé le moyen de changer une si triste prison en un théatre de joie & de divertissement, où il s'est joué de sa fortune & de ses propres disgraces.

C'est ce qu'il a entrepris de faire choisissant le genre Burlesque, dans lequel il a composé diverses Poësies, dont les principales sont l'*Eneide de Virgile travesti*, en huit livres, le *Typhon* ou la *Gigantomachie* en cinq chants; diverses Comédies, comme le *Jodelet* ou le *Maître valet*, *le Jodelet Duelliste*, *le Jodelet souffleté*, *Dom Japhet d'Arménie*, l'*Héritier ridicule* ou la *Dame intéressée*, *le Gardien de soi-même*, *le Marquis ridicule*, *l'Ecolier de Salamanque*, *la Fausse apparence*, *le faux Aléxandre*, Comédie imparfaite, *le Prince Corsaire* Tragicomédie, sans parler de trois ou quatre autres Tragicomédies en prose (8); & plusieurs autres Piéces de petits vers qu'on a ramassées en un volume à part, dont la plus remarquable est la *Requête* qu'il fit au Cardinal de Richelieu sur l'éxil de son Pére, qui étoit Conseiller à la grand'Chambre. Les applaudissemens qu'il en reçut lui enflérent le cœur, lui firent juger qu'il y avoit plus d'un bout, & plus d'une extrémité au Parnasse, & qu'il pourroit regner sur la canaille & sur tous les méchans Poëtes qui sont dans le fonds des vallées, ne pouvant point tenir un rang considérable sur le sommet.

Ce dessein lui réussit, & ayant rempli lés Théatres, les Ruelles & les Carrefours de ses Oeuvres, il obtint du Public non-seulement cette souveraineté sur les Poëtes bouffons de toute espéce, mais encore un privilége qui excluoit les autres de l'indulgence qu'on vouloit bien avoir pour lui, & de la permission qu'on lui donnoit de se divertir en ce genre d'écrire. Scarron.

Car on doit savoir, & on peut s'en instruire amplement dans le beau livre que le P. Vavasseur en a fait (9), que le genre Burlesque a toujours été condamné dans toutes sortes de tems & parmi toutes les Nations; & lors même que vers le milieu de notre siécle on l'a vû regner avec tant de licence & d'effronterie dans la Ville, dans les Provinces, dans les Troupes même, &, si on l'ose dire, à la Cour; le caractére bouffon qu'on lui a donné, n'a jamais pû trouver d'Approbateurs parmi les Esprits raisonnables, quoique plusieurs se soient laissé emporter d'abord au torrent de la nouveauté, & qu'ils s'en soient divertis quelque tems comme les autres. Apollon lui-même s'étoit mis de la partie, & s'étant travesti en Tabarin, il fit débiter du style plat & bouffon pour du naïf, & il parut n'avoir plus d'inclinations & de forces que pour inspirer les Plaisans du Pont-neuf. C'est ce que nous apprenons de Mr. Despréaux, en ces termes (10):

> Au mépris du Bon-sens le Burlesque effronté,
> Trompa les yeux d'abord, plût par sa nouveauté,
> On ne vit plus en vers que pointes triviales.
> Le Parnasse parla le langage des Hales.
> La licence à rimer alors n'eut plus de frein,
> Apollon travesti devint un Tabarin.
> Cette contagion infecta les Provinces
> Du Clerc & du Bourgeois passa jusques aux Princes.
> Le plus mauvais Plaisant eut ses Approbateurs,
> Et jusqu'à Dassoucy, tout trouva des Lecteurs.
> Mais de ce style enfin la Cour desabusée,
> Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
> Distingua le naïf du plat & du bouffon,
> Et laissa la Province admirer le Typhon.

Néan-

Françoise, &c.

6. Olaüs Borrichius, Dissertat. 4 de Poët. Lat. num. 26. pag. 133.

7. ¶. Mort le 14. Octobre 1660.

8. ¶. Elles sont inconnuës.

9. Franç. Vavass. lib. de Ludicra dictione &c.

10. Nic. Boil. Despréaux Art. Poëtiq. chant 1. Vers 81. & suiv.

Scarron.

Néanmoins cette licence est devenuë pardonnable & presque supportable dans Scarron, soit parce qu'on crût qu'il lui étoit permis de chercher des divertissemens quels qu'ils fussent pour soulager ses douleurs, soit parce qu'on remarqua qu'il avoit un génie particulier pour ce genre d'écrire.

En effet plusieurs ont jugé (1) qu'il avoit donné à l'Enéïde dans le genre Burlesque le même rang qu'elle tient dans le sublime; & que style pour style, il a des graces folâtres & goguenardes, qui valent presque les beautés graves & sérieuses de Virgile. Les Critiques des Pays étrangers n'en ont pas été moins charmés, & ils ont crû retrouver dans ses Ouvrages les *Silenes d'Alcibiade* & les *Mimes de Sophron* (2).

A dire le vrai, le caractére de Scarron, quelque aisé qu'on le trouve, n'a point laissé de paroître inimitable; & tous ceux qui ont voulu marcher sur ses traces, sont tombés tous généralement dans le bourbier, & sont devenus l'objet du mépris & de la risée publique. C'est ce qui a contribué encore davantage à sa distinction, & qui lui a donné un nouveau lustre. De sorte qu'on le fait passer encore aujourd'hui pour un original singulier que personne n'a pû copier jusqu'à présent.

On ne peut donc pas nier qu'il ne soit quelquefois fort plaisant & très-naïf: & que son enjoument ne soit admirable en des endroits; mais il n'est pas continuel. Il a des sottises & des fadaises très-plates & très-insipides, & il est plein de bouffonneries triviales dont il gâte sa véritable plaisanterie. Mais ce qu'il y a de moins excusable en lui, c'est l'obscénité & le libertinage qui empêchent que le plaisir que les enfans prendroient à sa lecture puisse être innocent, & qui ont été capables de lui faire perdre une partie des fruits de ses souffrances dans l'autre monde.

Au reste il n'est pas si parfaitement original que quelques-uns de nos Critiques ont voulu nous le persuader, s'il est vrai, comme le dit Mr. Rosteau (3), qu'il n'a été que l'imitateur de Jean-Baptiste Lalli Poëte Burlesque Italien dans son Virgile travesti (4).

* Oeuvres de Scarron, 2. vol. *in*-4. Paris 1645. —— *Idem* 10. vol. *in*-12. à Paris 1685. *

LE P. SAUTEL,

(*Pierre Juste*) Jésuite de Valence en Dauphiné, Poëte Latin, né l'an 1613. mort à Tournon le 8. de Juillet de l'an 1662.

Le P. Sautel.

1500. CE Pere a fait en vers Latins *l'Année sacrée Poëtique*, c'est-à-dire des Epigrammes sur tous les jours & les fêtes de l'année, selon l'ordre où elles sont dans le Calendrier Romain. Cet Ouvrage fut imprimé après sa mort à Paris l'an 1665. in-16.

Mr. Gallois dit (5) que la Latinité en est pure, que le style est net & facile, que les vers sont fort naturels. Il ajoûte qu'ils ont cela de commun avec ceux de tous les meilleurs Poëtes, qu'ils sont d'autant plus travaillés qu'ils semblent ne l'être pas.

Le même Pere a fait encore un autre Ouvrage appellé *les Jeux Poëtiques Allegoriques*, c'est-à-dire, des Elégies faites pour divertir les Lecteurs en les instruisant utilement & en leur formant les moeurs. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en la même année & en la même forme que le précédent, & il l'avoit déja été à Lyon dès l'an 1656. in-12. avec un autre Ouvrage Poëtique du même Auteur, qui a pour titre *les Feux sacrés & les pieuses larmes de la Magdelaine*, & qui est un tissu d'Epigrammes & d'Eloges.

Mr. Gallois a parlé aussi des Jeux Allégoriques (6), & il témoigne que quelques Critiques en ont trouvé les vers si beaux, & la diction si pure, qu'ils n'ont point

1. Gueret dans le Parnasse reformé pag. 25. & suiv. 30. &c.
Charles Sorel dans sa Biblioth. Franç. Tr. des Poës. pag. 213. 214.
2. Olaüs Borrichius, Dissertation. 4. de Poët. Latin. num. 139. pag. 120.
3. Rosteau, Sentim. sur quelques Livres qu'il a lûs, pag. 76. 77. MS.
4. ¶. Scarron n'a été l'imitateur du Lalli que dans le dessein, mais nullement dans les maniéres.
5. Jean Gallois Journal des Savans du 11. jour de Janvier de l'an 1666.
6. Le même au Journ. du XXII. jour de Février de la même année.

7. ¶. Cet

Le P. Mambrun.

point fait difficulté de les comparer à ceux d'Ovide.

LE P. LE BRUN,

(*Laurent*), Jésuite Bréton, né à Nantes l'an 1607, mort à Paris le premier Septembre de l'an 1663. Poëte Latin.

Le Brun.

1500. *bis.* IL faut dire du P. le Brun ce que nous avons déja remarqué du P. Mambrun, pour l'affectation qu'il a fait paroître dans l'imitation extérieure de Virgile. Nous avons les Poësies qu'il a composées dans cette vue sous le titre de *Virgile Chrétien*; elles consistent en Eglogues, en Georgiques spirituels, & en un Poëme Héroïque. [in-8 Paris, 1661.]

Il a fait douze *Eglogues* sur divers sujets de piété; il a appellé ses Georgiques *Psychurgique* ou de la culture de l'ame, & il ne les a point divisés en IV. livres, comme Virgile & le P. Mambrun, mais en douze Chapitres selon l'ordre de l'Ecclesiaste de Salomon, dont il a fait la Paraphrase dans cet Ouvrage. Son Poëme héroïque a pour titre l'*Ignatiade*, il comprend en XII. livres le Pélerinage de saint Ignace à Jérusalem & la fondation de la Société à Paris, qu'il prétend avoir pû se faire en une même année.

Nous avons encore douze Opuscules Poëtiques du même Pere; savoir, *les sept Pseaumes pénitentiaux* ou le *David Pénitent*, avec diverses autres petites Piéces qui y sont jointes; l'*Ovide Chrétien* qui comprend, 1. le livre des *Fastes* ou l'*Hexaëmeron*, contenant l'Ouvrage des six jours; 2. *de Tristibus* ou les *Lamentations de Jérémie*, avec les siennes sur la mort de Bertrand d'Eschaux Archevêque de Tours; 3. *de Ponto* (Occidentali scil.) ou *de la Barbarie des Peuples de Canada*; 4. *Epitres d'Héroïdes* (7) (non pas d'Héroïnes) qui sont le second livre de sa Franciade, & qui ne sont que des Elégies comme les Ouvrages précédens. 5. Il devoit s'y trouver aussi des *Métamorphoses*, mais l'Auteur nous avertit qu'il les a inserées dans son Traité de l'*Eloquence Poëtique*. Enfin il a fait encore les Vêpres de la Vierge en vers, & un petit recueil d'Epigrammes choisies.

Tous ces Ouvrages font voir deux choses dans le P. le Brun, la premiére qu'il avoit voulu proportionner l'Art Poëtique au génie des Enfans, pour la conduite desquels il avoit du talent & beaucoup d'inclination. C'est ce qui fait que pour savoir les estimer leur véritable prix, il faut se donner de garde de les peser contre les Hosschius, les Rapins, les Vallius, & les autres Poëtes de cette force, qui sont sortis de la même Societé.

Quand je dis que le P. le Brun semble avoir voulu travailler pour les jeunes gens, en se proportionnant à leurs maniéres d'agir, particuliérement par cette imitation puérile des titres des Livres d'Ovide: je ne prétens pas insinuer que ce soit un modéle excellent pour former la jeunesse dans la belle Poësie, autrement je pourrois bien être le seul de mon opinion.

MR. LE CHEVALIER HUYGENS,

Gentilhomme Hollandois, originaire du Brabant, Sieur de Zulichem (*Constantinus Hugenius*) Poëte Latin (8).

Le Chevalier Huygens.

1501. NOus avons les Poësies Latines de cet Auteur sous le titre de *Momenta desultoria*. Elles se divisent en XIV. livres, savoir XII. d'*Epigrammes*; un de Piéces diverses sous le titre de *Farrago*; & un des divertissements de sa jeunesse sous celui d'*Otiorum juvenilium resegmina*. L'édition de l'an 1655. in-12. qui est fort complette, fut faite à la Haye par les soins de Louis Hugenius son fils.

La plupart de ces Piéces font connoître que Mr. Huygens conservoit au milieu de l'embarras des affaires & du bruit des armes tout le calme & toute la douceur des Muses.

7. ¶. Cet Ouvrage en François doit être appellé, non pas *Epitres d'Héroïdes*, mais *Epitres des Heroïdes* ou simplement *les Heroïdes*. Comme en Latin, ou *Heroïdes*, ou *Epistola Heroïdum*. On n'use du mot *Heroïde* en François qu'en parlant de ce livre d'Ovide. On ne diroit pourtant pas: Didon est une *Heroïde* vertueuse dont Virgile a injustement terni la réputation. Mais Didon est une *Heroïne*, &c. Ce qui n'empêche pas que Furetiére ne se soit trompé lorsqu'il a dit que par ce mot: *les Heroïnes* on entendoit *les Epitres d'Ovide à des Heros & des Heroïnes*. Il est hors de doute qu'en ce sens il faut dire: *Les Heroïdes*.

8. ¶. Né à la Haie le 4. Septembre 1596. mort l'an 1687, agé de 90. ans & demi.

Le Chevalier Huygens.

ses. On croiroit, dit Mr. Borrichius (1) que ses vers ont été travaillés & limés dans une longue suite d'années, & qu'ils sont les fruits d'une profonde étude & de beaucoup de méditations. Mais il les faisoit sur le champ, aussi polis & aussi achevés que ce que les autres travailloient le plus.

Sa veine est abondante, heureuse, aisée, & ses vers paroissent d'autant plus estimables aux yeux des connoisseurs, que leur Auteur les jugeoit méprisables. Gaspar Barlæus qui en fait presque le même jugement, ajoute qu'on trouve dans tous ses vers un caractére d'honnête homme qui en rend l'Auteur aimable, qu'il fait paroître par tout un bon cœur pour ses amis, une vivacité merveilleuse contre le vice, une piété filiale envers sa Patrie, une reconnoissance sincére envers ses Maîtres & ses Patrons, un courage intrépide contre les ennemis publics, une gayeté honnête dans les bonnes avantures, un sérieux modeste dans les facheux accidens; de sorte que ce n'est pas un Poëte ordinaire qui chante à tort & à travers, sans savoir souvent ce qu'Apollon lui inspire, mais c'est un bon Citoyen, qui fait fort judicieusement de bons vers. (2).

J'aurois pû rapporter ici la foule des témoignages glorieux que les Savans ont rendu à ses vers, si je ne les avois trouvés un peu trop semblables à des Eloges; mais afin qu'on puisse juger de leur autorité & de leur valeur, je me contenterai de rapporter les noms des Principaux d'entre eux, tels que sont Mr. de Saumaise qui fit des vers exprès pour lui, ce qui peut passer pour une rareté (3); Mr Spanheim le Pere qui s'en expliqua en François, le Sieur Vander Burgh, le Sieur Jean Fréderic Gronovius, Marc Zuerius Boxhornius, Pierius Winsemius, Ewaldus Schrevelius, Mr. Descartes, Jacques Golius, Samuel Desmarets, Valere André l'Auteur de la Bibliothéque Belgique, Mr. Sorbiére, le P. de Mersenne, Erycius Puteanus, Godefroy Wendelinus, & plusieurs autres dont on a fait un recueil à la tête de l'édition des Poësies de Mr. Huygens, sous le titre de *Rescripta de Monumentis* (4).

Mr.

1. Olaüs Borrichius, in Dissertationib. de Poët. Latinis, pag. 144.

2. Gaspar Barlæus, in Præfat. ad Constant. Hugen. Moment. Desult.

3. ¶. Saumaise n'auroit pas manqué de talent pour la Poësie soit Grecque, soit Latine, s'il s'y étoit exercé. On en peut juger par les petits essais qu'on a de lui en ce genre. Il traduisoit fort bien les vers Latins en vers Grecs, & les vers Grecs en vers Latins. Pour des François, s'il lui est arrivé de faire un Sonnet en Hollande, l'Auteur qui sous le nom de Vigneul-Marville l'en a raillé, a eu tort. Peut-être l'auroit il excusé s'il avoit bien lu l'Epitre qui précéde ces quatorze vers. Saumaise ne les hazarda que parce qu'il ne pût s'en dispenser, & que d'ailleurs il ne prévoyoit pas qu'ils seroient un jour imprimés.

4. ¶. Constantin Huygens étoit Secretaire des Commandemens, & Président du Conseil du Prince d'Orange. Ce poste qui le mettoit en état de rendre service à beaucoup de personnes, lui a seul attiré tous ces éloges, que la lecture de son Livre détruit. Le Menagiana tom. 1. pag. 318. en a mieux jugé. Si Bayle au mot *Zuylichem* l'a nommé un des bons Poëtes du 17. siécle, ce ne peut être que par rapport à ses vers Flamans.

5. Je l'ai appellé *Jean Antoine* dans l'Art Poëtique.

6. ¶. Il étoit de Caen, & mourut l'an 1655. Richelet pag. 161. de son Recueil d'Epigrammes choisies de l'édition de 1698. semble ridiculement lui donner deux péres, lors qu'il dit: *Jean-François Sarasin natif de Caen, fils d'un Avocat du Roi, & d'un Trésorier de France de la même Ville.* Cette faute a été corrigée dans l'édition d'Amsterdam 1720. Mais on y a laissé l'erreur de calcul touchant l'année 1657. qu'on dit avoir été celle de la mort de Sarasin, quoique le privilége accordé pour l'impression de ses Oeuvres qu'on dit n'avoir été publiées qu'après sa mort, soit daté du 23. Février 1655.

7. ¶. Comme si *Auteur* & *honnête homme* étoient incompatibles; ce qui tireroit à conséquence pour lui-même.

8. ¶. Un Gentilhomme Hollandois, amateur des belles Lettres, & de qui nous tenons divers Recueils intitulés *Memoires de Litérature*, ayant dessein de procurer en 1716. une nouvelle edition de Sarasin plus ample que les précédentes, me pria de vouloir bien lui envoyer jusqu'aux moindres fragmens de cet Auteur. Je prendrai l'occasion d'insérer ici la Réponse que je lui fis. A. M. de Salengre.

Il ne tiendra pas à moi Monsieur, que vous ne nous donniés un Sarasin bien conditionné. Ses *fragmens*, que vous me demandés, furent imprimés à Paris en deux volumes in-12. l'an 1675. sous le titre de *Nouvelles Oeuvres*. Vous les appellés *posthumes*, pour les distinguer, ce semble, de celles qui parurent en 1655. Mais à le bien prendre, hors l'Histoire du Siége de Dunkerque, le Discours sur la Tragédie, la Pompe funebre de Voiture, l'Ode de Callio-

Mr. SARASIN,

(Jean-François) (5) Normand, Secrétaire de Mr. le Prince de Conty, Poëte François, mort apparemment dès devant l'année 1658 (6).

Sarasin. 1502. MR. Sarasin a marché sur les pas de Voiture, & s'il ne l'a pas suivi d'assés près pour le toucher, on peut dire qu'il ne l'a point perdu de vuë, & qu'il ne s'est pas écarté de sa route. Il avoit évité la qualité d'Auteur, tant qu'il avoit vécu, & il lui avoit préféré celle d'honnête homme (7). Mais après sa mort Mr. Ménage prit soin de ses Ouvrages, & fit publier ses Vers avec sa Prose l'an 1656. [*in*-4.] avec un Discours de Mr. Pellisson sur les Oeuvres de cet Auteur, comme il en a mis un de Mr. Godeau dans son édition de Malherbe.

Ces Vers de Mr. Sarasin consistent en un fort petit nombre d'*Odes*, d'*Eglogues*, d'*Elégies*, de *Stances*, de *Sonnets*, d'*Epigrammes*, de *Chansons*, de *Vaudevilles*, de *Madrigaux*, d'*Etreines*, de *Lettres* & de *Recits* avec la *Défaite des Bouts rimés* ou *Dulot vaincu* en quatre chants. On y peut ajouter aussi quelques Ouvrages mélés de Prose & de Vers qui sont véritablement de la Poësie, comme *la Pompe funebre de Voiture*, *l'Ode de Calliope sur la Bataille de Lens*, & la *Lettre écrite de Chantilly à Mademoiselle de Monpensier* (8).

Sarasin. Mr. Pellisson prétend, que c'est de ses Vers que Mr. Sarasin a tiré sa plus grande réputation dans le monde, & que ce n'est pas sans raison, car soit qu'on parle, dit-il, de la Poësie galante & enjouée, à laquelle il s'est principalement occupé, ou de la plus sérieuse qu'il ne laissoit pas d'aimer passionnément : on ne peut pas sans injustice lui refuser un des premiers rangs entre les Poëtes de notre siécle. Il n'est presque pas possible de se défendre des charmes de sa *Souris*, de sa *Glose*, de ses *Stances* à Mr. le Duc d'Enguien, de son agréable *Prosopopée* de la riviére de Seine, de son *Epitre* au Comte de Fiesque, de son ingénieuse *Défaite des Bouts rimés*, &c.

Toutes ces Poësies font assés connoître la délicatesse & la beauté extraordinaire de son génie.

Quoiqu'il se soit moins appliqué à la Poësie sérieuse, ses *Odes* sur la prise de Dunkerque & sur la bataille de Lens, l'*Eglo*-

Calliope sur la bataille de Lens, & quelques menuës Poësies en petit nombre, toutes les Oeuvres de Sarasin sont posthumes, avec cette différence, que de ces posthumes, Ménage à qui leur Auteur son intime ami les recommanda en mourant, fit uniquement imprimer celles qu'il jugea les plus dignes de voir le jour, supprimant les autres comme moins finies, & la plûpart produites dans la premiére jeunesse de Sarasin. Celles-ci étant demeurées entre les mains de Ménage, le nommé Fleuri son Secretaire en fit à son insçu une copie, dont long tems après, n'étant plus au service de Ménage, il traita pour une légére somme avec Barbin. Despréaux consulté sur l'édition de ces Piéces, ne les ayant pas trouvées indignes de leur Auteur, Barbin les redigea en deux volumes *in*-12. intitulés, comme j'ai dit, *Nouvelles Oeuvres de Sarasin*. Je les appelle moi des *fragmens*, parce que ce sont effectivement des Ouvrages qu'on voit bien qui ne sont pas achevés, des morceaux de Poësie, plutôt que des Poëmes, jusque là que le sens & la rime manquent en certains endroits, qu'au défaut de l'Imprimeur, j'ai été obligé de marquer avec des étoiles dans l'éxemplaire qu'un ami commun doit vous faire tenir incessamment de ma part. Le premier volume commence par une Apologie de la Morale d'Epicure. C'est un Discours en prose asses long, puisqu'il est de 178. pages. Il y a de beaux endroits, & ce n'est pas un mauvais signe pour l'Ouvrage d'avoir été, quoique faussement, attribué à Saint-Evremond. Le reste de ce volume & le second tout entier ne contiennent que des Piéces en vers, les plus longues desquelles, & en même tems les meilleures, au nombre de trois, sont l'Eglogue *Myrtil* imitée du *Myrtilus* de Hugues Grotius, & deux essais de Poësie Héroïque, savoir la *Guerre Espagnole*, imitée du Poëme de Pétrone *Orbem jam totum*, & *Rollon conquerant* pareillement imité tant de divers livres de l'Enéïde de Virgile, que du chant 16. de la Jérusalem du Tasse. Essais où régne d'un bout à l'autre une narration coulante, un sublime sans enflure, un art de paroître original en copiant, essais en un mot qu'a l'exception de la *Défaite des Bouts-rimés*, & à la réserve du *Lutrin*, je préfererois à tout ce que depuis un peu plus de soissante ans on nous a donné dans le genre Epique. De quoi un si heureux naturel n'auroit-il pas été capable, si une plus longue vie lui eût donné le loisir de perfectionner ses ébauches? Ajoutez à cet éloge le témoignage de Mr. Huët pag. 371. de la seconde édition de ses Origines de Caen, mais n'écrivez pas comme lui *Sarrasin*, ni comme d'autres *Sarrazin*, ou *Sarazin*, mais *Sarasin*. Je me fonde en cela sur Ménage homme éxact en ces matiéres, qui a écrit ainsi ce nom toute sa vie, & qui ayant eu par devers lui les Originaux n'a pu ignorer l'orthographe dont il s'agit. Ce n'est pas tout-à-fait une minutie que cela. On ne doit pas écrire le nom d'un homme autrement qu'il ne l'écrit lui-même, & je crois par cette raison que c'est toujours *Pellisson* qu'il faut écrire, non pas *Pelisson*.

Sarasin. l'*Eglogue* d'Orphée & quelques autres Piéces qui paroissent parmi les autres, montrent assés qu'il en connoissoit fort bien le caractére, & qu'il étoit très-capable de le remplir.

Mr. Sarasin possedoit éminemment les deux principales qualités des Poëtes qui sont l'Invention & la Facilité. Pour ce qui est de l'Invention, on peut dire que ses Poësies ont toujours quelque chose d'ingénieux, de nouveau, de particulier, qu'il n'a point pris d'ailleurs & qu'il ne doit qu'à lui-même. Quant à la Facilité des Vers, il l'a très grande. Il n'y a rien de plus net, de plus libre, de plus aisé, de plus coulant. Non seulement la Nature y paroît par tout; mais elle y paroît par tout à son aise (1).

Personne n'ignore que la Pompe funébre de Voiture n'ait passé dans le tems de sa nouveauté, pour une des plus galantes & des plus ingénieuses Piéces du siécle (2), & qu'elle n'ait encore aujourd'hui les mêmes agrémens qu'on lui trouvoit alors. On peut ajouter même qu'elle a reçu un nouvel éclat, lors qu'on lui a opposé, ou qu'on a fait à son imitation d'autres Pompes funébres comme celles de Scarron, & de la Calprenede.

La Défaite des Bouts-rimés n'est dans le fonds qu'un jeu d'esprit; la Poësie ne laisse pourtant pas d'y être assés sérieuse. Car comme on y voit une imitation presque Burlesque du Poëme Epique, il y a divers endroits qu'on pourroit heureusement transporter à ce genre sublime qui est le chef-d'œuvre de la Poësie. C'est un Ouvrage qu'il composa en quatre ou cinq jours contre la manie des Bouts-rimés qui s'étoit reveillée en 1654. depuis l'invention de cette badinerie qui n'étoit point ancienne de plus de huit ou dix ans, il ne se donna pas même le tems de le corriger. Comme il a voulu imiter d'une maniére plaisante & comique le Poëme héroïque ou du moins ses principales parties, il s'attache sur tout à deux choses où les Poëtes Sarasin. Epiques font d'ordinaire un effort particulier: l'une est la *Revûe* ou le dénombrement des troupes & de leurs chefs, & l'autre, la description du combat. Sarasin feint que le Poëte *Dulot* (à qui il donne pour pere le Herty fou célébre des petites Maisons) ayant essayé autrefois en vain de détruire la bonne Poësie (3), s'avise de faire revolter la Nation des Bouts-rimés (4), & de les amener sous les armes aux portes de Paris. Il les représente conduits par quatorze chefs qui sont les quatorze Rimes du Sonnet. Il décrit ensuite l'armée des bons vers, la bataille dans la plaine de Grenelle, la défaite des Bouts-rimés, les peines imposées aux vaincus, & la mort de Dulot. Mr. Pellisson qui en a composé l'argument que nous voyons à la tête du Poëme dit (5) que Sarasin a rempli cet Ouvrage de tant de choses agréables, qu'elles doivent faire excuser aux plus sévéres Critiques celles que l'Auteur y eût changées lui-même s'il eût vécu. Mais surtout il y a quantité d'allusions très-ingénieuses qui sont expliquées en marge, suivant l'intention qu'il avoit de le faire lui-même, en faveur de plusieurs personnes qui ne sont pas obligées de les entendre.

Si Mr. Sarasin eût rencontré un Apologiste moins important que Mr Pellisson, il couroit grand risque de se voir rejetté parmi les Poëtes accusés sans défense & condamnés sans appel. On a formé trois principaux chefs d'accusation contre lui.

Le premier est de s'être amusé à des choses inutiles & qui n'ont eu pour but que le divertissement. On n'y répond qu'en prétendant que ceux qui travaillent pour la récréation des autres ne travaillent pas inutilement.

Le second, que quand on se mêle de faire des Piéces galantes & divertissantes, les petits défauts même y sont insuportables. C'est-à-dire, que comme il n'y a point

1. Discours sur les Ouvrages de Sarasin pag 20. & suivantes.

2. Gueret de la Guerre des Auteurs, G. Men. P. Pel. &c.

Rosteau, Sentim. sur quelques livres, &c. pag. 77. 78.

3. Voyés aussi Mr. Gueret touchant Dulot.

4. Le Perroquet en faisoit alors le sujet.

5. Sujet du Poëme de la défaite des Bouts-rimés pag. 117. des Poës. de Sar.

6. Reflex. gener. sur la Poëtique ou premiére partie pag. 82 83. 84. de la premiére édit. in-12. ou 53. 54. de la seconde édition &c.

7. A. Fur. Nouvel. Allegor. des troubles du R. d'Eloq. &c. pag. 70. 71.

8. ¶. Il mourut l'an 1674. agé de 80. ans. Ceux qui

Sarasin. point de genre médiocre, tout ce qui n'est point excellent est mauvais & inexcusable. Le Défenseur tombe d'accord de ces petits défauts, mais il soutient qu'ils sont couverts & effacés même par les grandes beautés dont ces Oeuvres sont pleines.

Le troisiéme point d'accusation vient des admirateurs de Voiture, qui prétendent que Sarasin n'est qu'un assés mauvais imitateur, & un médiocre copiste de leur Héros. L'Auteur du Discours prétend que c'est faire injure à Sarasin, que c'est le traiter avec indignité: & qu'encore que Voiture mérite la premiére place en plusieurs choses, il y a plus d'un laurier & plus d'une couronne sur le Parnasse.

Mais Mr. Pellisson ayant satisfait dans son Discours à tout ce que les devoirs de la bien-veillance, de l'honnêteté, de la bien-séance, & de l'équité pouvoient demander de lui, ne s'est point tenu obligé de passer les bornes qui lui étoient prescrites, ni par conséquent de répondre à ceux qui accusent Mr. Sarasin des libertés excessives qu'il a prises dans la galanterie, & qui blâmant la licence avec laquelle il mêloit quelquefois des sujets de Religion avec ses badineries, auroient souhaité que ceux qui ont eu soin de l'édition de ses Poësies en eussent retranché la Piéce scandaleuse appellée *le Directeur*, l'*Epigramme sur le Curé*, & quelques autres faites dans le même esprit.

Au reste il faut reconnoître avec le Pere Rapin (6) que Mr. Sarasin fut de ceux qui se défirent de l'affectation & du faux brillant des grands mots, des métaphores & des figures qu'on avoit introduit dans les Vers, qu'il s'étudia particuliérement à la pureté du discours, sans rechercher les expressions fortes & hardies. Mais cet Auteur qui avoue d'ailleurs que cette maniére avoit du bon sens & de la politesse, & qu'elle étoit selon le goût du siécle, prétend que cela n'étoit pas suffisant pour mériter le titre de véritable Poëte, non plus que cet Art de faire de petits Vers aisés, dans lesquels il s'est contenté de renfermer de la délicatesse, & d'exprimer des sentimens doux & passionnés, & où consistoit son principal talent, selon Mr. Furetiere (7). Sarasin.

Mr. DE GOMBERVILLE,

(*Marin le Roy*) Parisien, de l'Académie Françoise. Poëte François (8).

1503. Les Poësies Chrétiennes & spirituelles de Mr. de Gomberville se sont fort estimées, comme le témoigne Mr. de la Fontaine (9), qui n'est en cette occasion que l'organe du Public (10). Son Sonnet sur le *Saint Sacrement*, & celui sur la *Solitude* sont excellens. Son *Noël* peut passer, selon le même Auteur, pour un Chef-d'œuvre, encore que l'Auteur n'y ait pas mis la derniére main, & que la premiére & la troisiéme parties soient imparfaites. Gomberville.

C'est à lui qu'on est redevable de l'édition des Poësies Latines de Mr. de Lomenie de Brienne (11), qu'il suffit d'avoir nommées pour en faire connoître le prix.

Mr. DE GOMBAUD,

(*Jean Ogier*) né en Saintonge à saint Just de Lussac près de Brouage, de l'Académie Françoise, mort vers l'an 1666. Poëte François (12).

1504. Les Oeuvres Poëtiques de Mr. de Gombaud sont l'*Endymion*, l'*Amarante* Pastorale, un volume de *Poësies diverses*, les *Danaïdes* Tragédie, *Cydippe* Tragicomédie, trois livres d'*Epigrammes*, & plusieurs autres Poësies. Gombaud.

Il a fait des Vers dans sa jeunesse & dans sa vieillesse. Son *Endymion* est le fruit du premier âge, & l'approbation qu'il en reçut

qui mettent sa mort en 1675. se trompent, comme il paroit par le Discours que Mr. Huet son successeur à l'Académie, y prononça le 13. Août 1674.

9. ¶. Ce témoignage n'est pas de la Fontaine, mais de l'Ecrivain de Port-Royal qui dans le Privilége pour l'impression du Recueil a pris le nom de Lucile Hélie de Bréves.

10. De la Fontaine pag. 200, 201, du premier tome des Poësies imprimées en 3. vol. in-12. chés Pierre le Petit 1671.

11. ¶. Il faut donc croire que Gomberville qui, si l'on en croit Ménage dans sa Requête des Dictionnaires, ne savoit pas de Latin, se reposa sur un tiers du soin de cette édition.

12. ¶. Il mourut l'an 1666. agé, dit-on, de près de 100. ans.

Gombaud. çut du Public lui augmenta le courage que le succès de ses autres Poësies entretint presque jusqu'à la fin de ses jours.

Mr. Rosteau dit (1) qu'il y a peu d'exemples de Poëtes qui ayent fini leurs travaux par des *Epigrammes*, qui pour l'ordinaire sont formées de pointes d'esprit, & d'un feu qui convient mieux à un jeune homme qu'à des Poëtes usés & avancés en âge. Mais il ajoute qu'on peut excuser Mr. de Gombaud de s'être appliqué à ce genre d'écrire dans la derniére partie de sa vie, sur ce que la plupart de ses Epigrammes sont plutôt des censures des vices & des mœurs corrompuës de son tems, que de ces galanteries qui se font ordinairement pour les Dames.

Quoique les Epigrammes soient les derniéres de ses Poësies, elles ne laissent pas d'en avoir le premier rang dans l'esprit de plusieurs personnes, & Mr. Furetiére témoigne qu'elles sont si belles qu'elles ont fait tort même à celles du Président Mainard (2). Le même Auteur fait aussi beaucoup d'estime des Sonnets de Gombaud, & Mr. Gueret juge (3) qu'il y réussissoit assés bien. Cependant Mr. Despréaux ne les trouve pas fort à son goût, & il prétend qu'il n'y en a pas plus de deux ou trois parmi le grand nombre qu'il en a fait qui méritent l'approbation publique (4). Il dit même en un autre endroit, que Gombaud garde encore la boutique malgré les Eloges qu'il a reçus (5).

* Les Poësies de Jean Ogier de Gombault, *in*-4., Paris. 1646. —— Les Epigrammes du même, *in*-12. Paris. 1657. —— L'Endymion ou les Amours de la Lune est un Roman en Prose, je ne sai pourquoi Mr. Baillet le donne pour une Poësie, il a été imprimé *in*-8. à Paris 1636. *

Mr. DE SCUDERY,

(*George*) Normand, Natif du Havre de Grace, Gouverneur de Notre-Dame de la Garde en Provence, de l'Académie Françoise, mort d'apopléxie, vers l'an 1667. (6), Poëte François.

1505. Quoique le nom de Scudery sous lequel le Public a reçu plusieurs Ouvrages en vers & en prose soit commun à deux personnes de séxe différent, & qu'il faille par conséquent faire un partage pour éviter la confusion & pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il en restera toujours assés au frére de Mademoiselle de Scudery pour le faire mettre au nombre des plus féconds Ecrivains de l'Académie. C'est dans sa portion que sont échûes seize Piéces de Théatre, savoir; l'*Amour Tyrannique*, *Arminius*, *Orante*, *Lygdamon*, *le Vassal généreux*, *le Trompeur puni*, *la Mort de César*, *l'Amant liberal*, *Didon*, *Eudoxe*, *Andromire*, *Axiane*, *le Fils supposé*, *le Prince déguisé*, la Tragicomédie de l'*Illustre Bassa*, & la *Comédie des Comédiens* en vers & en prose; quantité de *Poësies mêlées*, imprimées ensuite de ses Piéces de Théâtre jusqu'au nombre de dix ou douze mille vers [in-4. Paris, 1649.]; *le Cabinet*, qui est un Recueil de Poësies sur des Tableaux, un volume de *diverses Poësies*, in 4. [Paris, 1646.] & le Poëme héroïque intitulé *Alaric* ou *Rome vaincue*. [*in-folio*, à Paris 1654.] Scudery.

Mr. de Balzac a dit en quelque endroit, que l'*Arminius* est le chef-d'Oeuvre de Mr. de Scudery. Le même Auteur écrivant à Mr. Chapelain parle de l'*Amour Tyrannique* avec assés d'éloges (7). Il dit pourtant qu'il y a quelque chose dans cette Piéce qu'il eût souhaité de voir reformer; mais que le reste est incomparable à son gré; qu'il remue les passions d'une étrange sorte; qu'il l'a fait pleurer en dépit de lui-même, & qu'il a si bien agi sur son esprit que le Cid & le Scipion (8) n'étoient plus ses délices. Mais il ajoute que quand il a porté son jugement sur cette Piéce de Mr. de Scudery, il étoit encore tout

1. Rosteau, Sent. sur quelques Livres qu'il a lûs, p. 74.
2. A. Furet. Nouvell. Allegor. des troubl. du R. d'Eloq. pag. 70.
3. Guer. de la Guerre des Auteurs, p. 177.
4. Nicol. Boil. Despréaux dans l'Art Poëtiq. chant 2. Vers 97.
5. Chant quatriéme de l'Art Poëtique Vers 48.
6. ¶. Il mourut le 14. Mai 1667. Le Marquis de Dangeau ne fut reçu à sa place qu'en 1668.
7. J. L. Guez de Balzac Lettre 1. du 5. Livre à Chapelain, dattée du 8. de Janvier de l'an 1640. pag. 204. de l'édit. d'Hollande in-12.

8. ¶. Le

Scudery *tout ému* & *tout agité* de sa lecture, & que s'il l'avoit comparée au Cid & au Scipion, *c'est peut-être parce qu'on juge ordinairement en faveur des choses & des personnes présentes, & qu'il ne se souvenoit pas bien du passé.*

Le Sieur d'Arbois, c'est-à-dire Mr. Sarasin, a fait des Remarques sur cette Tragédie de l'Amour Tyrannique de Mr. Scudery en forme de Discours, dont le début semble vouloir nous persuader que c'est un Poëme si parfait & si achevé, que si le tems n'eût point envié à son siécle la naissance d'Aristote, ou que Mr. de Scudery eût écrit sous Aléxandre le Grand, il y a apparence que ce Philosophe auroit réglé une partie de sa Poëtique sur cette excellente Tragédie, & qu'il en auroit tiré d'aussi beaux éxemples que de celle d'Oedipe (9) qu'il estimoit singuliérement.

Il prétend (10) qu'il y a peu de Poëtes Dramatiques qui ayent si bien profité des remarques de ce Philosophe, ni si fidélement suivi ses préceptes que Mr. de Scudery. Néanmoins il ajoute que comme il n'a point prétendu faire la Critique de cette Piéce; mais seulement travailler pour la gloire de son Ami & pour la justification de son Poëme, il s'est contenté de faire voir les beautés de son Ouvrage qu'il appelle plutôt une Tragédie qu'une Tragicomédie. De sorte que ceux qui pourront s'imaginer que Mr. Sarasin a été aussi libre & aussi désintéressé dans ce Discours qu'il étoit intelligent dans l'Art Poëtique & la pratique du Théatre, seront obligés de lui accorder qu'il est impossible de trouver une action plus propre pour la Tragédie que celle de l'Amour Tyrannique, & que Mr. de Scudery a fait un chef-d'œuvre en inventant ce merveilleux sujet.

Mais Mr. Sarasin s'est trompé, lorsqu'il a crû que l'autorité de celui qu'il appelle *le divin Cardinal*, *le Dieu Tutelaire des Lettres*, *la honte des siécles passés*, & *la merveille de ceux qui sont à venir*, étoit plus puissante que son Discours ou son Panegyrique pour mettre la Tragédie de l'Amour Tyrannique à couvert de la censure & de l'envie. Et l'on peut dire que la conduite que les Censeurs & les Envieux de cet Ouvrage ont gardée n'a pas peu contribué à faire voir l'ambiguité de l'*Oracle de cette Divinité*, lorsqu'elle a prononcé que L'AMOUR TYRANNIQUE *étoit un Ouvrage qui n'avoit point besoin d'Apologie*, & *qu'il se défendoit assés de soi-même.*

L'Alaric de Mr. de Scudery merite aussi d'être considéré. Mr. Chapelain en a loué l'abondance & la pompe (11), qui sont deux qualités qu'il reconnoissoit en lui d'autant plus volontiers qu'il ne devoit y rien prétendre. Car les connoisseurs ont crû trouver ces deux Poëtes aux deux extremités opposées, les vers de Chapelain sont trop forcés & trop génés; ceux de Scudery ont paru trop faciles & trop peu travaillés. Mr. Bayle dit (12) que le Poëme de l'*Alaric* fit échouer en quelque façon celui de la *Pucelle*, parce qu'il donna du goût pour les vers Epiques aisés & coulans.

Mais après tout l'Alaric est un Poëme fait à la hâte, selon la remarque de Mr. Furetiére (13), & l'empressement que Mr. de Scudery avoit sans doute d'honorer la Reine de Suéde qui compte Alaric parmi ses Ancêtres, & de lui donner du plaisir en la surprenant & en prévenant son attente, ne lui a point permis de limer & de polir ses Vers.

Quelques-uns prétendent qu'il s'étoit voulu rendre le Singe du Tasse (14), & qu'il avoit tâché d'imiter jusqu'à la duplication de son Titre, qui est un défaut que plusieurs des Maîtres de l'art ont trouvé à redire dans la plupart des Poëtes Epiques modernes qui ont voulu exprimer dans leur titre l'Action & le Héros du Poëme. Mais il est aisé de justifier Mr. de Scudery de ce reproche, pour la différence sensible qu'il y a entre la *Rome vaincuë* & la *Jérusalem délivrée*.

Mais

8. ¶. Le *Scipion* est de Desmarests.
9. ¶. Celle de l'*Oedipe Tyran*.
10. Sillac d'Arbois ou J. Fr. Sar. Discours sur l'Amour Tyrannique de Scudery parmi ses Oeuvres &c.
P. Pelliss. Font. Disc. sur les Oeuvres de Sarasin à la tête de l'édition.
11. Jean Chapelain, Préface sur le Poëme de la Pucelle, &c.
12. Nouvelles de la Republ. des Lettres du mois de Février de 1685. pag. 219.
13. Ant. Furetiére Nouvell. Allegor. des troubl. sur l'Eloq. pag. 68.
14. Rosteau, Sentim. sur quelques livres, &c. pag. 64. Mss. de la B. de sainte G.

Scudery. Mais Mr. Despréaux ayant voulu comprendre non-seulement l'Alaric, mais toutes les Piéces de Théatre, & toutes les autres Poësies de Mr. de Scudery dans la Censure de nos Poëtes François, lui a reproché divers défauts que ce Poëte eut bien voulu sans doute faire passer dans nos esprits pour des vertus. C'est à lui qu'il en veut (1) quand il parle d'un Auteur qui se trouvant quelquefois,

—— —— Trop plein de son objet
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet:

qui employe de longs discours à décrire les moindres choses, & qui s'arrête par tout. Et il n'a pû s'empêcher de lui parler ailleurs le masque levé, & de lui dire sa pensée avec une naïveté satirique en ces termes (2):

Bien-heureux Scudery! dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un Volume.
Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens.
Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,
Un Marchand pour les vendre, & des sots pour les lire.
Et quand la Rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?

Le P. Mambrun appelle la facilité de Mr. de Scudery une *fécondité admirable* (3). Mr. Despréaux l'appelle une *abondance stérile* (4). Celui-ci sans doute a marqué la cause, & celui-là l'effet: car je ne trouve rien de plus *admirable* qu'une fécondité & une abondance qui est *stérile*.

LE PAPE ALEXANDRE VII.

(*Fabio Chigi*) de Siene, né vers l'an 1598. élevé au saint Siége l'an 1655. mort l'an 1667. Poëte Latin.

1506. Nous avons les Poësies Latines de ce Pontife, dont l'édition la plus magnifique fut faite au Louvre aux dépens de sa Majesté in-folio, l'an 1656. sous le titre de *Philomathi Musæ Juveniles* (5).

Le Pape Alexandre VII.

Ce sont des vers de toute espéce, Epiques, Elégiaques, mais les Lyriques y occupent la plus grande place. L'on trouve à la fin une Tragédie sous le titre de *Pompée*, que l'Auteur fit à la Campagne, l'an 1621. sur le modéle de Sénéque, dont il imita la méthode, tant pour l'œconomie de la Piéce que pour la mésure des vers.

Mr. l'Evêque de Munster & de Paderborn qui n'étoit encore que Chanoine de Treves & de Munster, lorsqu'il en fit l'Epître dédicatoire, nous assure que ce fut contre son gré qu'on mit ces Poësies au jour, & que s'étant laissé vaincre pour l'édition, il ne voulut point souffrir qu'on y mît d'autre nom que celui d'Académicien de Siéne qu'il portoit, ni d'autre titre que celui qui nous fait connoître que ce ne sont que les fruits de sa jeunesse.

Il nous apprend néanmoins que tout n'est pas de cet âge, mais qu'il s'en trouve beaucoup qu'il composa étant déja homme fait, chargé des emplois les plus importans, durant ses voyages & dans les intervalles de ses occupations sérieuses; & qu'il n'y a rien pourtant en tout ce qui paroît qui ait dû lui faire honte, non pas même au milieu des dignités Ecclésiastiques dont il étoit revêtu.

Il témoigne que l'Auteur s'étoit heureusement formé sur l'esprit des Anciens, & qu'il a bien représenté celui de Virgile dans ses vers Epiques, celui d'Horace dans ses Lyriques, de Sénéque dans ses Iambes, de Martial & de Catulle dans ses Epigrammes, d'Ovide & de Properce dans ses Elégies; mais qu'il n'a point imité ceux d'entre eux, dont les libertés & les obscénités choquent les bonnes mœurs.

Ceux qui ne seront point contens de ces Eloges moderés, pourront satisfaire leur passion dans le Recueil des *Acclamations*

1. Nic. Boil. Despréaux Art Poëtique, chant 1. Vers 49.
2. Le même dans la Satire seconde Vers 77. &c.
3. Petr. Mambrun. Præfat. ad Constantin. Poëm. pag. 20. 21. edit. in-4.
4. Desp. Vers 59. du Chant. 1. de l'Art Poët. comme ci-devant.
5. ¶. Il a pris ce nom parce qu'il étoit de l'Académie

Le Pape Alexandre VII.

tions Poëtiques, qu'on a recueillies à la fin de l'édition, où ils trouveront des louanges outrées de plus d'une espéce (6).

Mr. Borrichius faisant la comparaison des Poësies d'Urbain VIII. avec celles d'Aléxandre VII. estime que le premier fait paroître plus de génie pour la Poësie, plus de naturel & plus d'art même; & que le dernier fait voir plus de travail & plus d'industrie; qu'il a néanmoins de grandes duretés dans ses Epiques, & sur tout dans ses Voyages ou *Itineraires* de Rome à Ferrare, de Ferrare à Cologne, de Malte à Rome, de Cologne à Munster, de Munster à Aix-la-Chapelle, de cette Ville à Treves, & de son retour au même lieu, &c. Mais il ajoute que ses Lyriques n'ont rien qui choque les Esprits délicats, & qu'il y a des Elégies qui coulent avec assés de douceur (7).

LE PERE BALDE,

(*Jacques*) Jésuite Allemand, d'Ensisheim, né l'an 1603. mort à Neubourg le 9. jour d'Août de l'an 1668. Poëte Latin & Allemand.

Le Pere Balde.

1507. CEt Auteur s'est mis au rang des premiers Poëtes Latins de ce siécle, par la qualité & par le grand nombre de ses Ouvrages, dont les principaux sont,

1. *La Batrachomyomachie d'Homere entonnée avec la trompette Romaine.* C'est un Poëme héroïque divisé en six livres, auquel il a joint une Interprétation du petit Poëme facétieux d'Homere, & ajouté une explication de l'usage que l'on peut faire de ce passe-tems de sa Muse pour l'utilité de la vie humaine.

2. L'*Hecatombe*, ou une *Ode extraordinaire touchant la vanité du Monde*, composée de cent Strophes Latines, & d'autant de Stances en vers Allemands. Il a mis aussi le même Ouvrage en d'autres vers, & l'a fait imprimer sous d'autres titres.

3. *Le Temple d'Honneur bâti par les Romains, ouvert par la vertu & le courage de Ferdinand III.*

Le Pere Balde.

4. *L'Agathyrse* qui est une espéce d'Ode en vers Allemands, touchant la *Consolation des Maigres*.

5. *La gloire de la Medecine* contenue en vingt-deux Satires, avec l'Eloge de *la Torvité* ou de l'art de regarder de travers d'une mine fiére & affreuse, & de l'*Antagathyrse contre les Maigres*.

6. Quatre livres de *Poësies Lyriques*, & un cinquiéme d'*Epodes*.

7. Neuf livres de *Silves*.

8. Diverses Poësies héroïques, contenant des *Génethliaques*, des *Epithalames*, &c.

9. Un Recueil d'*Odes Parthéniennes* à l'honneur de la Sainte Vierge.

10. L'*Uranie victorieuse*, ou les *Combats de l'Ame Chrétienne contre les charmes & les tentations des cinq sens du corps*. C'est un Poëme en vers Elégiaques.

11. La Tragédie de *Jephté*.

12. La *Poësie Osque*, *Drame Georgique* ou Rustique en vieux vers Latins, sur le style des anciennes *Atellanes*, & le jargon qu'on appelloit *Osque* & *Casque*, touchant les maux de la Guerre, & les biens de la Paix.

13. Un grand nombre de Piéces détachées, la plupart en vers Lyriques, & quelques-unes en Epiques & en Elégiaques.

14. C'est lui aussi qui a fait le *Maximilien premier d'Autriche*, sans y avoir mis son nom. C'est un Ouvrage composé d'une maniére extraordinaire, & dont j'espere parler plus à propos dans un autre Traité sous le fameux titre de *Thewrdanck*.

Le Pere Nathanaël Sotwel nous apprend que tous ces Ouvrages Poëtiques ont été très-bien reçûs par toute l'Europe, qu'ils ont été dans une approbation universelle, & qu'ils ont plû fort aux Protestans mêmes qui ont appellé le P. Balde dans leurs livres l'*Horace d'Allemagne* (8).

Le Pape Aléxandre VII. fut si charmé de son *Uranie*, qui est un de ses derniers

démie des *Philomathi* de Siéne.

6. Ferdin. Furstemberg in Epistol. dedicat. ad Flav. Chisium Nepot. & in fin. edit. Augustin. Favorit. Natal. Rondin. Joan. Torck. Rorger. Alex. Pollini, Jac. Wall. &c.

7. Olaüs Borrichius, Dissertation. 3. de Poët. Latin. num. 118 pag. 108.

8. Nathan. Sotwel, in Biblioth. Societatis Jesu, pag. 356. 357.

Le Pere Balde.

niers Ouvrages, qu'il ne put s'empêcher de la louer publiquement; & qu'en reconnoissance du plaisir que sa lecture lui avoit donné, il lui envoya sa Médaille d'or.

Il y eut même une célébre contestation entre les premiers Magistrats de Nuremberg à qui auroit sa plume après sa mort, & celui à qui elle échut la conserva dans un bel étui d'argent fait exprès pour elle. Mais je ne sai s'il ne commit pas un sacrilége, parce qu'il me semble que le P. Balde l'avoit consacrée à la Sainte Vierge, & que son intention étoit qu'elle fût pendue à quelqu'une de ses Images ou au lambris d'un de ses Autels, comme Lipse avoit fait autrefois dans le mouvement d'une pareille dévotion (1).

On peut dire que tous ces honneurs sont peu de chose au prix de la récompense que ce Poëte a pû recevoir du bon usage qu'il a fait de ses talens pour la Poësie, puisque le même Sotwel nous assure que l'utilité qu'on a retiré de ses Ouvrages n'est pas moins grande que sa réputation, & que les uns y ont appris les vérités de la foi Orthodoxe, & les autres le mépris des choses de ce monde.

Ce Pere n'est pas le seul qui ait dit du bien des Poësies de Balde, les autres Critiques n'en ont jugé guéres moins favorablement. Ils trouvent dans ses vers beaucoup de feu, & des pensées assés extraordinaires. Ils disent (2) qu'il a assés bien imité Pindare, & qu'il lui ressemble aussi dans quelques-uns de ses défauts; qu'il ne paroît point assés lié non plus que lui, qu'il n'est pas tout-à-fait pur, & qu'il a des fougues qui ne reviennent pas à tout le monde (3).

* *Jac. Balde Soc. Jesu Opera Poëtica* in-12. 2. *vol.* 1643. *Monach.* —— *Idem, Editio* 2. *auctior*, in-12. *Col.* 1645. *

DOM ANTOINE DE SOLIS,

Espagnol, natif de Plaisance ou Placenza dans la vieille Castille, Secretaire du Comte d'Oropesa, fait Archichronographe des Indes Occidentales l'an 1661. Poëte Espagnol.

Dom Antoine de Solis.

1508. CEt Auteur étoit un des plus signalés d'entre ces Poëtes Comiques, dont la Cour de Philippe IV. étoit remplie, & personne n'avoit encore si bien réussi au gré des Espagnols depuis la mort de Lope de Vega.

Il a composé plusieurs Comédies Espagnoles, dont la principale est celle des *Triomphes d'Amour & de Fortune*, &c. qu'il fit jouer à la naissance du Prince Philippe Prosper (4).

Dom Nicolao Antonio témoigne qu'il (5) excelloit particuliérement dans cette partie du genre Comique que l'on donne à jouer en Espagne aux Tabarins & aux Bouffons du Théatre, qu'il étoit plein de ces rencontres burlesques qui dépendent de plusieurs mots d'une même sorte, & qui se trouvent plus ordinairement dans la Langue Espagnole que dans toutes les autres Langues de l'Europe.

* *Comedias de D. Antonio de Solis*, in-4. *Madrid*. 1681. —— *Varias Poësias Sagradas y Profanas, que dexo escrittas Don Antonio de Solis*, in-4. *Madriti* 1716. *

Mr. CHAPELAIN,

(*Jean*) Parisien, Conseiller du Roi, &c. de l'Académie Françoise, Poëte François (6).

Chapelain.

1509. NOus avons de la veine de Mr. Chapelain des *Odes*, des *Sonnets*, une *paraphrase* sur le MISERERE, les *derniéres paroles du Cardinal de Richelieu*, quelques autres *Piéces de Poësie*, & enfin le Poëme héroïque de *la Pucelle* ou de *la France délivrée*.

Mr. Chapelain sembloit avoir succédé à la réputation de Malherbe depuis la mort de cet Auteur, & l'on publioit hautement par toute la France que c'étoit le Prince des

1. ¶. Sur quoi vous pouvés voir le Menagiana, pag. 222 du tom. 4.

2. Claud. Van Stile seu Stilius.
Item Calvid. Lantusius, l'Abbé de Saint Leu, &c.

3. ¶. Voici une Epigramme Grecque addressée à Horace touchant les imitateurs de Pindare.

Πρὸς Φλάκκον περὶ Πινδάρου.

Πίνδαρον, εἶπες, ὅτις μιμήσεται, Ἴκαρος ἔσται.
Ναὶ Φλάκκ', αὐτὸς γὰρ Πίνδαρος Ἴκαρος ἦν.

4. ¶. D'où Quinaut en 1657. tira sa Tragicomédie des *coups de l'Amour & de la Fortune*.

5. Nic. Anton. Biblioth. Scriptor. Hispan. tom. 1. pag 127.

6. ¶. Mort à Paris le 22. Février 1674. agé de 79. ans,

7. Petr.

Chapelain.

des Poëtes François, & qu'il avoit même autant d'avantage sur Malherbe que le Poëme Epique en a sur le Lyrique & sur les autres genres de Poësie. C'est ce qui paroît par les témoignages de diverses personnes qui ont observé ce qui se disoit sous le Ministére des Cardinaux de Richelieu & Mazarin. Mr. Gassendi qui étoit son ami, en a parlé dans les mêmes sentimens (7), disant que les Muses Françoises avoient trouvé leur consolation & une réparation avantageuse de la perte qu'elles avoient faite à la mort de Malherbe dans la personne de Mr. Chapelain, qui s'étoit mis dès lors à la place du défunt, & rendu l'Arbitre de la Langue & de la Poësie Françoise. Mr. de Sorbiére n'a point fait difficulté d'avancer qu'il étoit parvenu à la gloire de Virgile pour le Poëme héroïque (8). Mr. de *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers*, pour me servir de l'hyperbole Poëtique (9), & l'on peut dire que plusieurs ont crû que c'étoit parler à la mode de parler comme lui au sujet de Mr. Chapelain.

La chose qui a le plus imposé au Public, est l'opinion où l'on étoit de la rare connoissance qu'il avoit des régles de l'Art Poëtique & du génie de notre Langue, jointe à beaucoup d'érudition, à un grand fonds de probité qui étoit accompagnée de toutes les qualités qui composent l'honnête homme dans le Monde. Quoiqu'il en soit, Mr. Chapelain a vécu près de trente ans entiers dans cette glorieuse réputation, sans que ses petites Piéces de vers y eussent donné la moindre atteinte; & peut-être y seroit-il encore aujourd'hui, s'il ne s'étoit point lassé d'impatienter le Public dans l'attente de sa Pucelle, & s'il n'avoit été vaincu par le désir d'acquiter sa parole.

Ce fameux Poëme vit enfin le jour [in-folio, à Paris en 1656.] après une infinité de vœux & d'importunités, qui l'obligérent de n'avoir plus d'égard aux difficultés & aux obstacles que sa prudence lui avoit formés jusqu'alors. Mais ce Poëme est plus célébre dans les prophéties que dans l'histoire. Je veux dire qu'avant sa naissance il avoit été prédit par divers Prophétes, (c'est la qualité que se donnent les Poëtes) comme un fruit de perfection, & comme l'accomplissement de toutes les promesses qu'Apollon & les Muses pouvoient faire au genre humain (10); nous voyons des Préfaces, des Poëmes Epiques qui ont paru durant le long intervalle de la conception de la Pucelle, retentir des louanges dont leurs Auteurs ont voulu prévenir ce miracle futur de l'Art, & ce dernier effort de l'Esprit humain assisté de toutes les Divinités du Parnasse.

Mais après l'heureuse délivrance de Mr. Chapelain, lorsqu'il fut question de le complimenter, d'encenser son fruit, & de rendre des hommages à la Pucelle nouvellement née, les Poëtes à *cent bouches* disparurent, & à peine cent Poëtes purent-ils fournir une bouche pour lui rendre ces devoirs.

Mais la voix de ceux qui se mirent en devoir de publier ses beautés fut bien-tôt étouffée par les clameurs de divers Critiques, qui jugérent aisément sur le témoignage de leurs yeux que ces prédictions glorieuses que Mr. Chapelain appelle des *louanges anticipées*, n'étoient proprement que des Oracles, dont l'ambiguité les avoit trompés, comme c'est l'ordinaire d'Apollon d'en suggérer aux Poëtes qui sont ses *Prêtres & ses Prophêtes*, selon l'expression de Mr. Godeau (11).

Mr. Chapelain qui avoit des tendresses de Pere pour la Pucelle, contrefit le Philosophe pour voir tout le désordre que les Censeurs causérent dans l'esprit des Lecteurs; & il en parut d'autant moins surpris qu'en qualité d'homme sage, il s'étoit préparé de longue main à tous les événemens imaginables. Il s'est contenté de représenter „ modestement à ces Mes-„ sieurs, que la bonne opinion qu'ils pou-„ voient avoir conçue de sa Pucelle, ne „ leur

7. Petr. Gassend. de Vit. Peireskii lib. 4. ad ann. 1628. pag. 198.
8. Samuel Sorberius in Epistol. ad Mommor. de Vit. & mort. Gassendi.
9. J. L. Guez de Balzac Entretien IX. pag. 184. edit. d'Hollande in-12.
N. B. Desp. Satir. IX. Vers 205.
Balzac Entretien XXXII. p. 233. &c.
Voyés aussi les six livres de ses Lettres à Chapelain, &c.
10. Ant. Godeau, Préface sur le Poëme de saint Paul, &c.
11. Le même Aut. dans la même Préface.
Item Antonius Borremansius in Tractat. singulari de Poëtis & Prophetis, & alii passim.

Chapelain. „ leur avoit point été inspirée par lui ; & „ que la faveur excessive qu'ils lui avoient „ faite avant que de voir son Poëme, ne „ devoit être imputée ni à ses persuasions „ ni à ses priéres ; qu'il avoit toujours eu „ de lui-même des pensées modestes ; qu'il „ n'avoit souffert qu'avec beaucoup de peine les Eloges dont on avoit prévenu son „ Ouvrage, & qu'il avoit toujours appréhendé qu'ils ne l'engageassent à soutenir une réputation plus grande que „ ses forces ne le pouvoient permettre (1).

Si Mr. Chapelain a été sincére dans ce discours comme il étoit homme d'honneur en toutes rencontres, je ne vois pas sur quels fondemens on a pû dire que (2)

> Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile
> Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.

Comme on ne peut pas nier qu'il n'ait eu une partie des qualités nécessaires à un véritable Poëte Epique, il y auroit de l'injustice à ne vouloir pas les reconnoître ; & pour l'estimer ce qu'il vaut on doit convenir, 1. Qu'il a apporté à l'éxécution de son projet une connoissance suffisante de ce qui y étoit nécessaire, & une persévérance assés ferme pour ne s'en laisser divertir ni par les charmes du plaisir ni par les tentations de la Fortune. 2. Qu'il a conduit son dessein avec beaucoup de jugement. 3. Qu'il a été sage de ne point employer la Machine de la Magie, dont les autres Poëtes Epiques de son tems semblent avoir voulu faire leurs délices ; & de s'être retranché dans l'emploi des Saints, des Anges, des Démons, & de quelques Personnes Poëtiques ; & d'avoir suivi dans le reste les mouvemens de la nature réglée plutôt que ceux de la vague imagination, en quoi il a été plus prudent & plus régulier que le Tasse, & tous ces autres Poëtes modernes qui ne se sont point soucié de choquer la Nature & la créance des Peuples. 4. Qu'il a le style pur, châtié, & la diction correcte. 5. Que sa Narration est claire, nette & bien suivie. 6. Que dans l'expression des Mœurs & des Passions, il s'est attaché plutôt aux sentimens de la Nature qu'aux subtilités de la Déclamation 7. Que ses pensées sont nobles, graves, & qu'il y en a peu qui ne soient point de son sujet. 8. Enfin qu'il a quelquefois des figures assés grandes & assés fortes, mais qu'elles sont sans extravagance, & qu'il n'y est pas guindé. Chapelain.

Toutes ces bonnes qualités sont en Mr. Chapelain comme autant de membres qui composent un beau corps de Poëte : mais c'est dommage que ce corps est inanimé, & que celui qui avoit eu l'adresse de le former n'avoit point eu autant de crédit ou d'artifice que Promethée, pour dérober au Ciel ce *Feu Divin* propre à lui donner la vie.

Ainsi la Pucelle est un Poëme à la vérité, mais un Poëme froid, languissant, & géné au dernier point. Ses vers ont des duretés insupportables, & plus ils paroissent étudiés & limés, plus ils sont effectivement foibles & rampans ; en quoi on peut dire qu'il a eu le sort du Tasse & de Ronsard, qui ont gâté leurs Ouvrages pour avoir voulu les retoucher, quoiqu'il n'eût jamais eu ce beau feu ou cet enthousiasme dont l'un & l'autre avoient été animés dans la composition (3).

En un mot la versification de la Pucelle est platte, & quoiqu'elle soit sans faute, on ne peut pas se persuader qu'elle soit bonne, puisqu'elle fait perdre le courage à son Lecteur. Et c'est sans doute tout ce que Mr. Despréaux a voulu dire dans quatre ou cinq de ses Satires, où il nous fait connoître que Mr. Chapelain s'est fatigué très-mal à propos pour tâcher de rimer lorsqu'il pouvoit écrire en prose (4).

Je

1. ¶. Ce sont les paroles de Chapelain dans la Préface de sa Pucelle.

2. Nic. Boil. Despréaux Satire IV. Vers 93. 94.

3. ¶. Chapelain prétendoit que pour bien juger de son Poëme, il falloit en voir la suite, qui étoit en douze chants comme la premiére partie. Mr. le Duc de Montausier & Mr. Conrart éxécuteurs du Testament de l'Auteur, n'ayant pas meilleure opinion de ces derniers chants que des précédens, crurent les devoir supprimer, en quoi Mr. Huët pag. 162. & 163. *de rebus suis*, est persuadé qu'ils n'ont pas rendu justice à ce Poëte, dont il fait amplement l'éloge, & dont il avoit pardevers lui l'Ouvrage entier ; sur quoi l'on peut voir le tom. 1. du Menagiana, pag. 124. & 125.

4. Satire III. Vers 179. Satire IX. Vers 206. & suiv.

Et Satire IV. Vers 90. & suiv.

Chapelain.

Je ne crois pas qu'il faille faire tomber sur lui la censure que le P. Mambrun a faite de tous ces Poëtes qui employent les femmes dans les armées, & qui en composent le Héros d'un Poëme (5), sous prétexte que cela ne peut se faire ordinairement sans machine, & que c'est pécher capitalement contre l'Art. Mr. Chapelain a répondu suffisamment à cette objection, & l'on doit être content de la maniére dont il a levé la difficulté, outre que le P. Mambrun a déclaré que s'il avoit une exception à faire, ce seroit en faveur de la Pucelle d'Orléans. Ce qui ne regarde pas moins Mr. Chapelain que *Valeran de Varane* dont il parle (6).

Mais pour faire voir que nos Poëtes modernes n'ont rien tant à cœur que d'imiter Homere & Virgile, jusques dans les choses mêmes ausquelles ils n'ont peut-être jamais songé, & que l'industrie de nos Maîtres qui travaillent à notre utilité, a bien voulu leur imputer, je veux choisir l'éxemple de Mr. Chapelain entre les autres, pour faire voir l'obligation que nous avons à ces Messieurs de nous avoir finement debité des Théologies Morales sous les apparences grossiéres de leurs divertissemens.

Voici comme Mr. Chapelain nous a révélé lui-même son Mystere, & comme il nous a expliqué ses Allegories (7).

1. *La France*, représente l'Ame de l'Homme en guerre avec elle-même, & travaillée par les plus violentes de toutes les émotions.

2. *Le Roi Charles VII.* la Volonté, maîtresse absoluë & portée au bien par sa Nature, mais facile à se laisser porter au mal sous l'apparence du bien.

3. *L'Anglois & le Bourguignon Sujets & Ennemis de Charles*; les divers transports de l'Appetit irascible qui altérent l'Empire légitime de la Volonté.

4. *Amaury & Agnès, l'un Favori & l'autre Amante du Prince*; les différens mouvemens de l'Appetit concupiscible qui corrompent l'innocence de la volonté par leurs inductions & par leurs charmes.

5. *Le Comte de Dunois, Parent du Roi, inséparable de ses intérêts, & champion de sa querelle*; la vertu qui a ses racines dans la Volonté, qui maintient les semences de la Justice qui sont en elle, & qui combat toujours pour l'affranchir de la Tyrannie des Passions.

6. *Tanneguy Chef du Conseil de Charles*; l'Entendement qui éclaire la Volonté aveugle.

7. *La Pucelle, qui vient assister le Monarque contre le Bourguignon & l'Anglois, & qui le délivre d'Agnès & d'Amaury*; la Grace Divine, qui dans l'embarras ou dans l'abattement de toutes les Puissances de l'Ame, vient raffermir la Volonté, soutenir l'Entendement, se joindre à la Vertu; & par un effort victorieux, assujettissant à la Volonté les Appetits Irascible & Concupiscible qui la troublent & l'amolissent, produire cette Paix intérieure & cette parfaite Tranquilité, en quoi toutes les opinions conviennent que consiste le souverain Bien.

MR. LE MARQUIS DE RACAN,

(*Honorat de Beuil*), né à la Roche-Racan en Touraine, de l'Académie Françoise, mort en 1670. Poëte François.

Racan.

1510. MR. de Racan est un de ceux qui ont fait le plus d'honneur aux Muses Françoises, tant par sa qualité que par ses Ouvrages. Nous avons de lui une Pastorale intitulée *les Bergeries*, *Diverses Piéces de Vers* dans le Recueil de l'an 1627. *les sept Pseaumes Penitentiaux*, les *Odes sacrées sur les Pseaumes*.

C'est principalement à ce dernier Ouvrage qu'il est redevable de l'immortalité de son nom, quoique ses Bergeries lui ayent acquis beaucoup de réputation dans le

5. Petr. Mambrun Dissertation. Peripatet. de Epico Poëmate, quæstion. ultim. num. 4. pag. 38. Item pag. 396.

Idem Mambrun mirè laudat Capellani Puellam in Præfation. ad suum Constantin. Poëm. Heroïc. pag. 21.

Voyés aussi Ant. Furetiére, Nouvell. Allégoriq. des troubles du R. d'Eloq. pag. 68.

Et Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs, pag. 65. MS.

6. ¶. Valerand de Varagnes, en Latin *Valerandus Varanius*, ou *de Varanis* d'Abbeville, Docteur de Sorbonne, Auteur du Poëme en 4. livres *de gestis Joanna Virginis Franca*, in-4. chés Jean de la Porte, 1516.

7. ¶. Dans la Préface ci-dessus marquée.

Racan. le monde : & on convient qu'il a réussi parfaitement dans le genre Lyrique de notre Poësie. Aussi étoit-il le véritable disciple de Mr. de Malherbe, auquel il ne cedoit pour la Poësie qu'en érudition.

„ Celui qui a du génie, dit le Pere Ra-
„ pin (1), paroît Poëte jusques dans les
„ plus petites choses par le tour qu'il leur
„ donne, & par l'air qu'il a de les dire.
„ Tel fut Racan parmi nous. Ce rayon
„ étoit tombé dans son esprit. Il ne sa-
„ voit rien, mais il étoit Poëte. Il eut
„ bien des concurrens, & peu de sem-
„ blables.

Le même Auteur témoigne ailleurs que Malherbe & Racan ont eu un génie merveilleux pour l'Ode; que Malherbe a plus de pureté, & Racan plus d'élevation; & que les Ouvrages de l'un & de l'autre sont encore aujourd'hui des modéles (2).

Mr. Despréaux qui témoigne en plusieurs rencontres l'estime qu'il faisoit de ses Vers, semble prendre plaisir de le comparer aussi à Malherbe, soit quand il veut faire la distinction du genre médiocre d'avec ce qu'il y a d'excellent dans la Poësie (3), en leur opposant Théophile; soit quand il veut faire voir la diversité des talens que la Nature distribuë aux beaux Esprits (4) qu'elle a fait naître Poëtes. Et quoiqu'il semble marquer que son principal talent consistoit dans l'art de bien faire des Pastorales, lorsqu'il dit:

> Malherbe d'un Héros peut vanter les exploits
> Racan chanter Philis, les Bergers & les Bois.

Il assure pourtant ailleurs (5) qu'il étoit très-capable du genre Héroïque, & qu'il n'y avoit rien de difficile ni de trop élevé pour lui. Racan.

> Tout Chantre ne peut pas sur le ton d'un Orphée
> Entonner en grands Vers, la Discorde étouffée,
> Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts,
> Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts.
> Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
> Racan pourroit chanter au défaut d'un Homere.

Mr. Ménage a loué aussi Racan en plusieurs endroits de ses Observations sur les Poësies de Malherbe, dans l'un desquels il dit (6) que Malherbe après Ronsard, & Racan après Malherbe se sont élevés dans le genre Lyrique ou de l'Ode Françoise à un si haut dégré de perfection, que non-seulement ils ont laissé au-dessous d'eux tous leurs prédécesseurs; mais que selon toutes les apparences ils ont encore ôté à leurs successeurs l'espérance de les égaler ou du moins de les surpasser.

Il semble qu'il n'y ait que Malherbe qui n'ait pas jugé si favorablement de Mr. de Racan, peut-être parce qu'il le connoissoit à fonds; & qu'en qualité de son Maître & de son ami, il n'étoit pas sur le pied de louer ce qui paroissoit admirable à d'autres. Malherbe disoit donc, au rapport de Mr. Pellisson (7), que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assés ses Vers; que le plus souvent il prenoit de trop grandes licences pour mettre une bonne pensée: mais que de lui & de Maynard on feroit un grand Poëte.

Mr.

1. Ren. Rapin, Refléxions gener. sur la Poëtique ou premiere partie, &c. Réflex. VI.

2. Le même aux Reflex. particul. ou seconde partie, Réflex. XXX.

3. Nicol. Boil. Despr. Satire IX. Vers 175.

4. Le même Auteur dans l'Art Poëtique chant I. Vers 18.

5. Item Vers 39. & suiv. de la neuviéme Satire, comme ci-devant.

6. Gilles Ménage aux Additions & changemens de ses Remarques sur les Poësies de Malherbe pag. 562. 563. ou plutôt 568. 569.

Item pag. 367. 370. où l'on voit comme il imite Malherbe, &c.

7. P. Pelliss. Relat. Historique de l'Académie Franç. pag. 284.

8 ¶. Il mourut l'an 1661. comme le fait présumer cet endroit que j'ai vu d'une Lettre manuscrite de Ménage à Mr. Huët, datée du 16. Septembre de cette année-là. *Quillet est moribond, Il m'a laissé tout*

Mr. L'ABBE' QUILLET DE CHINON,

(*Claude*) dit en Latin par une espéce d'Anagramme *Calvidius Lætus*. Poëte Latin (8).

L'Abbé Quillet.

1511. CEt Abbé voulant apprendre aux hommes à faire de beaux enfans, a tâché de réduire tous les Préceptes de ce nouvel Art en quatre livres de Vers Latins, sous le titre de *Callipédie* [*in*-4. à la Haie 1655.]. Quoiqu'il n'ait point dit au Public où il avoit appris tant de raretés, on ne laisse pas de remarquer que pour un Abbé (9), il en savoit plus que les plus experimentés d'entre les Laïcs, & qu'il étoit capable de donner des leçons à la Nature même.

Quelques-uns s'imaginent qu'il s'étoit proposé la Pédotrophie de Mr. de Sainte Marthe pour modéle de son Ouvrage, mais il s'en est beaucoup écarté, soit pour la matiére, soit pour la forme; de sorte que le fonds de son Ouvrage a été généralement réprouvé par les honnêtes Gens, dont quelques-uns n'ont pas laissé d'estimer la versification de l'Ouvrage qui paroît aisée, quoiqu'il y ait beaucoup d'expressions triviales (10).

On dit qu'il y a des endroits bien touchés, mais que l'on y trouve aussi des descriptions sur le sujet de la génération, qui sont tout-à-fait infames & indignes d'un homme qui a quelques sentimens d'honnêteté; & qu'il semble par-tout s'être fait honneur de la lecture de Pétrone (11).

C'est pourquoi il faut prendre pour de simples complimens de civilité les Eloges que Mr. Costar fait de la Callipédie, dans une Lettre qu'il a écrite à l'Auteur (12).

L'Abbé Quillet.

* *Cl. Guilleti Callipædia seu de pulchræ prolis habendæ ratione Poëma juxta editionem Parisiensem, adjectis Versibus aliquot ex Lugduno-Batavâ, simul —— Scævolæ Sammarthani Pædotrophiæ, sive de puerorum educatione libri III.* in 8. *Londini* 1708. *

Mr. DESMARESTS SIEUR DE SAINT SORLIN,

(*Jean*) Parisien, Controlleur général de l'extraordinaire des Guerres, Sécretaire Général de la Marine de Levant, de l'Académie Françoise. Poëte François (13).

Desmarets.

1512. MR. Desmarests n'auroit peut-être jamais su qu'il étoit Poëte si le Cardinal de Richelieu ne le lui eût fait connoître; & l'indifférence où il étoit pour la Poësie nous fait juger que l'inclination n'est pas toujours immuable dans l'homme, & qu'il n'est pas impossible de faire tourner la pente de l'esprit d'un autre côté que celui où la Nature le fait pancher d'abord.

Mr. Pellisson nous apprend (14) que Mr. Desmarests, quoique bel esprit, n'étoit nullement porté par sa propre inclination à travailler à la Poësie; mais qu'il s'y est trouvé insensiblement engagé par les caresses du Cardinal, qui le voyant très-éloigné de la Poësie commença d'abord par *le prier d'inventer du moins un sujet de Comédie*, *qu'il vouloit donner*, disoit-il, *à quelque autre pour le mettre en vers.* „ Mr. Desmarests lui en porta quatre „ bien-tôt après. Celui d'*Aspasie* qui en „ étoit l'un, lui plut infiniment; mais „ après lui avoir donné mille louanges, „ il ajoûta, *Que celui-là seul qui avoit* „ *été capable de l'inventer seroit capable* „ *de le traiter dignement*, & obligea Mr. Des-

tous ses papiers par son testament, avec 500. écus pour l'impression de son Poëme d'Henri IV.

9. ¶. Quillet n'étoit ni Bénéficier, ni engagé dans aucun Ordre sacré, lors qu'il fit sa Callipédie.

10. ¶. Voyés les Additions au tom. 3. du Menagiana pag. 214 &c.

11. ¶. La lecture de Pétrone, dit Bayle au mot *Quillet*, éclate moins dans la Callipédie que la lecture de Lucrèce. Il est faux, ajoute-t-il, que ce Poëme contienne des descriptions indignes d'un homme qui a quelques sentimens d'honnêteté, n'y ayant rien dans ces descriptions, qui ne se trouve dans plusieurs livres de Médecine composés par des Auteurs graves.

12. C'est la 250. Lettre du second tome de Costar, pag. 598. 599.

13. ¶. Il mourut l'an 1676. agé de 80. ans.

14. P. Pellisson Font. Relat. Historique de l'Académie Franç. pag. 111, 113.

„ Desmarests de l'entreprendre lui-même, „ quelque chose qu'il pût alleguer.

„ Ensuite ayant fait répresenter solem- „ nellement cette Comédie devant le Duc „ de Parme, il pria encore Mr. Desma- „ rests de lui en faire tous les ans une „ semblable. Et lors qu'il pensoit s'en ex- „ cuser sur le travail de son Poëme Hé- „ roïque de *Clovis* qui regardoit la gloire „ de la France & celle du Cardinal mê- „ me: le Cardinal répondoit qu'il aimoit „ mieux jouïr des fruits de sa Poësie au- „ tant qu'il lui seroit possible, & que ne „ croyant pas vivre assés long-tems pour „ voir la fin d'un si long Ouvrage, il le „ conjuroit de s'occuper pour l'amour de „ lui à des Piéces de Théâtre, dans les- „ quelles il pût se délasser agréablement „ de la fatigue des grandes affaires.

Voilà ce qui a produit dans le monde outre l'*Aspasie* dont nous avons parlé, cinq autres Piéces de Théâtre de la façon de Mr. Desmarests, savoir, *Les Visionnaires*, *Roxane*, *Scipion*, *Mirame*, où le Cardinal étoit de moitié, & *l'Europe*. Outre ces Piéces, on a encore de lui diverses *Oeuvres Poëtiques*, un livre de *Priéres en vers*. Le Poëme des *Vertus Chrétiennes* en huit chants; une Traduction ou Paraphrase Poëtique de l'*Imitation de Jesus-Christ* (1); *Clovis ou la France Chrétienne*, Poëme Héroïque en vingt livres (2); *Marie Magdelaine* ou le *Triomphe de la Grace*, Poëme de nouvelle espéce en dix chants. Mr. Pellisson dit qu'il avoit fort avancé deux autres Piéces de Théâtre que la mort du Cardinal de Richelieu lui fit abandonner: savoir l'*Annibal* & le *Charmeur charmé*; & qu'il y en a encore une autre de lui achevée & toute Comique en petits vers, appellée *le Sourd* (3). Il a fait aussi des Poësies en Prose, comme l'*Erigone* qui est une Comédie, sans parler du Roman de l'*Ariane*, & de celui de *Rosane* dont il est l'Auteur. J'oubliois presque de dire qu'il a fait encore deux Poëmes assés considérables dans sa pensée, celui d'*Esther*, & celui de *Protée* & de *Physis*, & diverses autres petites Piéces de Vers, comme des *Sonnets* & des *Epigrammes*, quelques *Odes*, &c. de sorte que ce n'est point sans raison que Mr. Rosteau disoit (4) que les Théâtres, les Ruelles des Dames, & les Couvents de Religieuses ont été remplis des Vers de Mr. Desmarests aussi bien que de sa Prose.

Cette variété surprenante des matiéres qu'il a embrassées a persuadé le Public de la facilité de son esprit & de la fecondité de son imagination, dont on trouve des marques dans tous ses Ouvrages. Mais plusieurs estiment encore aujourd'hui que son chef-d'œuvre est la Comédie des *Visionnaires*, que Mr. Pellisson appelle *inimitable*, & qui a été comme le sceau du véritable caractére de son esprit qu'il a gardé inviolablement dans tous ses autres Écrits & durant tout le reste de sa vie. C'est à quoi ses Censeurs devroient avoir fait réflexion, lors que sans examiner d'où pouvoient venir ces *hautes contemplations*, ces *anéantissemens*, ces *sommeils spirituels*, ces *tressaillemens d'ame*, ces *gouts divins*, cette *yvresse spirituelle*, ces *extases*, ces *ravissemens*, & ces *liquefactions* ausquelles il a été si sujet, ils ont pris toutes ces choses pour des nouveautés qu'on ne doit pas souffrir dans les commencemens d'une conversion véritable, prétendant que c'est une usurpation de Néophyte ou de Pénitent trop zélé, & que ces mouvemens de l'ame ne sont que les fruits de la dévotion la plus consommée, & le partage des Vétérans de la spiritualité.

Ils devoient considérer que les dispositions que l'esprit de Mr. Desmarests avoit pour la vision étoient naturelles & faisoient partie de ses inclinations; & qu'ainsi ils devoient être contens de voir qu'il en avoit changé l'objet en changeant de vie & d'occupations, puis qu'il lui étoit plus aisé de s'arracher les yeux de la tête que

1. ¶. Cette Paraphrase n'a jamais été imprimée. On ne connoit que celle de Corneille.

2. ¶. Il y a eu trois éditions à Paris du Poëme de Clovis, la 1. in-4. 1657. la 2. in-12. 1666. Elles contenoient 26. livres chacune. La 3. qui parut in-8. l'an 1673. est réduite à 20. livres, dans lesquels il a fait entrer plusieurs endroits des six livres prétendus retranchés.

3. ¶. Il y en avoit un éxemplaire écrit à la main à la Bibliothéque Mazarine, d'où avec les autres manuscrits de cette même Bibliothéque il a été transferé à celle du Roi.

4. Rosteau, Sentimens sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lûs pag. 66. MS. de la Bibl. de S. G.

5. Préface du livre des Délices de l'Esprit par Jean Des-

Desmarets. que cette qualité de son esprit.

Le plus considérable de ses Poëmes est le *Clovis* ou la *France Chrétienne*. Il l'avoit commencé fort peu de tems après que le Cardinal l'eût déterminé à se déclarer Poëte, & il en avoit déja fait deux livres devant même qu'il eût commencé la Comédie des Visionnaires, mais il fut traversé par je ne sai combien d'obstacles qui s'opposérent long-tems à sa continuation & à son accomplissement: de sorte qu'il falut que Dieu fît un miracle pour les lever; & il nous assure lui-même (5), que *Dieu l'a si sensiblement assisté pour lui faire finir ce grand Ouvrage de son Clovis, qu'il n'ose dire en combien peu de tems il a achevé les neuf livres de ce Poëme qui restoient à faire, & repoli les autres.*

Si saint Augustin a eu raison de dire en quelque endroit qu'il vaut encore mieux s'adresser à Dieu pour les choses mêmes qui sont indignes de lui, que de les demander au Diable qui n'est le maître de quoi que ce soit: je ne doute presque pas que Mr. Desmarests n'ait mieux fait de reconnoître que c'est à Dieu qu'il est redevable de l'accomplissement de son Poëme que d'en attribuer la gloire à l'Apollon des Poëtes, qu'il considéroit comme un vrai Diable des Enfers, depuis qu'il avoit entrepris de rendre la Poësie toute Chrétienne. Cependant il faut voir avec quelle délicatesse de religion Mr. de Damvilliers (6) releve cette pieuse illusion de notre Poëte, qui croyoit ingénûement que *c'étoit l'esprit de Dieu qui lui avoit fait composer ces neuf livres, qui lui avoit fait repolir les autres, & qui l'avoit porté à publier cet Ouvrage.* „ C'est donc, dit „ cet Auteur, l'esprit de Vérité qui a as„ sisté Mr. Desmarests pour lui faire dé„ biter & répandre parmi les Chrétiens „ tant de Fables impertinentes & ridicu„ les? C'est donc l'esprit de Dieu qui l'a „ porté à tenter les Fidéles par tant d'ima„ ges dangereuses, & par la représenta„ tion de tant de passions criminelles? Desmarets. „ C'est donc enfin l'esprit de Dieu qui lui „ a fait faire un Roman qui n'est différent „ des autres que parce qu'il est plus ex„ travagant, & qu'il est en vers (7)?

Quoiqu'il en soit, ce Poëme a été loué de tous les amis de Mr. Desmarests, qui ne se sont pas mis en peine de savoir par l'inspiration de qui il l'avoit composé. Mr. Chapelain (8) en a loué la diversité & les agrémens; le P. Mambrun (9), l'invention & l'industrie; les autres, la beauté des Descriptions, & les ornemens du Poëme.

Mais Mr. Furetiere témoigne que c'est un Poëme fait à la hâte, & que c'est ce qui fait que les Vers n'en sont pas polis & luisans (10). Mr. Despréaux dit que c'est un *Poëme ennuyeux à la mort*, pretendant que pour confondre son Auteur il suffit de le lire (11). Mr. Rosteau juge qu'il a gâté son Poëme par la flaterie excessive dont il use à l'égard du Cardinal de Richelieu, qui, contre les régles du bon sens, de la bien-séance, & de l'Art même, paroît avoir la principale part dans ce Poëme, & semble en être presque le Héros (12).

L'ordonnance du Poëme a déplu à beaucoup de connoisseurs qui cherchent la régularité: & d'autres ont trouvé à redire à son style, qu'ils n'ont pas jugé plus pur ni plus châtié que sa Prose.

Il n'y a peut être que lui-même qui en ait été parfaitement content, & qui lui ait applaudi avec fincérité, aussi personne ne connoissoit-il mieux l'intention qu'il avoit euë de bien faire. Il ne méditoit rien moins que la destruction totale du Parnasse profane, dans le dessein de son Ouvrage; & pour en venir à bout avec plus de facilité, il crut devoir mêler ce Poëme de Christianisme & de Paganisme.

Il prétend (13) que c'est le plus grand & le plus beau sujet qu'un Poëte François puisse jamais traiter, & qu'il peut recevoir toutes

Desmarests.

6. ¶. C'est Pierre Nicole.

7. Damvilliers, Lettre 1. du 2. tome des Imagin. & Visionn. pag. 57.

8. Jean Chapelain, Préface sur le Poëme de la Pucelle.

9. Petrus Mambrunus in præfat. ad Constantin. Poëm. pag. 21.

10. Antoine Furetiere Nouvell. Allegor. des troubles du R. d'Eloq. pag. 68.

11. Nicol. Boil. Despréaux dans ses Oeuvres de la derniére edition, Epigramme II.

12. Rosteau au lieu cité, & divers autres Critiques encore vivans.

13. Jean Desmarests, Traité des Poëtes Grecs, Latins, François, chapitre XXXIII. pag. 97. de l'édition in-8. de l'an 1673. & dans l'addition à ce Traité édit. in-12. pag. 94. 95.

Desmarets. toutes sortes d'ornemens, tant de la vérité que de la Fable, l'une & l'autre entrant nécessairement dans son dessein, l'une pour sa ruine & l'autre pour son établissement. Tout y est de son invention & de sa tête, & il assure que l'on ne pourra jamais l'appeller en Justice au nom d'Homere, ou de Virgile, ou du Tasse pour restitution ni d'emprunt ni de larcin.

Cela étoit vrai du Poëme de Clovis qui parut l'an 1657. [*in*-4.] Mais les jugemens que ses amis, ses ennemis, & les personnes indifférentes firent de cet Ouvrage lui ouvrirent les yeux, ou lui firent joindre les lumiéres d'autrui aux siennes, & il n'a pu s'empêcher même de leur en témoigner sa reconnoissance, quoiqu'il fît profession de n'en avoir obligation qu'à Dieu seul. „ Je sai bien, dit-il, (1) que „ toute la gloire de mon Poëme n'appar- „ tient qu'à Dieu, qui pour l'honneur de „ la Religion m'a donné le courage de „ l'entreprendre, & la force de l'achever; „ mais il y a une seconde gloire qui est „ duë aux bons avis que j'ai reçus.

Ces avis joints à ceux qu'il s'est donné lui-même, ont produit un nouveau Poëme de *Clovis*, comme le Tasse refit une nouvelle *Jerusalem* sur les remontrances des Censeurs, car on peut dire que les changemens & les additions que fit Mr. Desmarests à son premier Ouvrage sont si considérables qu'il n'est presque plus reconnoissable dans la moitié du Poëme qui parut l'an 1673.

Les autres Poëmes qu'il a faits sur *Esther* & sur la *Magdelaine*, & celui de *Protée & Physis* sont encore les fruits de la dévotion & du zèle qu'il a témoigné pour la Réforme du Parnasse. Il ne seroit pas mort satisfait de lui-même, s'il ne se fût assuré par ces Ouvrages de la Victoire qu'il se vantoit d'avoir remportée sur tous les Poëtes profanes & sur l'Antiquité Païenne, tant par son Clovis que par son Traité des Poëtes Grecs, Latins, François, & par le Discours qu'il fit pour prouver que les sujets Chrétiens sont seuls propres à la Poësie Héroïque. Il n'eût pas été possible d'en venir à bout, s'il n'eût batu en ruine la Poëtique d'Aristote, & renversé les régles des autres Maîtres de l'Art. C'est ce qu'il a tâché de faire de toute sa force dans le Poëme de la *Magdelaine*, qu'il nous donne comme un nouveau, mais excellent modéle du véritable Poëme héroïque (2), reléguant ceux qui ont osé le traiter d'irrégulier parmi les Gens de *Cabale* & les *Défenseurs du Paganisme*. Desmarets.

Ses desseins n'ont pas été moins héroïques ni moins Chrétiens en apparence dans son *Esther*. Il prétend qu'il n'a jamais rien composé de si fort que la Préface en vers qu'il y a faite, „ & qu'elle s'y éléve *en force de vers*, à proportion de la „ force de sa matiére, & de l'indignation „ qu'il avoit contre ceux qui préférent le „ faux éclat des Fables aux brillantes lu- „ miéres de nos vérités (3); & il dit ail- „ leurs, que cette Préface a été le prélu- „ de & doit être la conclusion de tout ce „ qu'il avoit à dire pour nos Ouvrages „ contre ceux des Anciens.

Il nous a pourtant fait remarquer en d'autres occasions (4). „ Que parmi les „ admirables vérités sur lesquelles il a fon- „ dé ses fictions magnifiques, il n'a pas „ laissé de traiter en passant ce que les Fa- „ bles ont de plus agréable & de moins ri- „ dicule. C'est ainsi qu'il triomphe des „ Poëtes Païens, dit-il, & qu'en qualité „ de vainqueur il se revêt de leurs dé- „ pouilles, qu'il les traite en Esclaves, „ qu'il les foule aux pieds, & qu'il s'en „ sert pour s'élever audessus d'eux; *tout* „ *ainsi que le Grand Tamerlan fouloit aux* „ *pieds Bajazeth, pour servir à son éléva-* „ *tion & à sa gloire* (5).

Tel est l'Abrégé des expéditions de notre grand Tamerlan, & rien ne nous empêche de juger de l'excellence & de la solidité des avantages qu'il croit avoir remportés sur tous ces Bajazeths de l'Antiquité Grecque & Romaine, & particuliérement sur Homere & Virgile qu'il a pris plaisir d'humilier & de reduire sous ses pieds plus que tous les autres.

Mr.

1. Discours de J. D. pour prouver que les sujets Chrétiens sont les seuls propres à la Poësie Héroïque.

2. Préface du Poëme de Marie Magdelaine par le même Auteur.

3. Conclusions du Discours sur les Poëtes Grecs, Latins

Mr. DE MAROLLES,

(*Michel*) Tourangeau, Abbé de Villeloin, mort l'an 1681. Poëte François.

Marolles. 1513. Mr. de Marolles devint jaloux de la gloire de nos Poëtes François sur la fin de ses jours, & voyant que tant de gens d'un moindre mérite que le sien se mettoient de leur nombre, il crut aussi que sa compagnie ne leur feroit pas deshonneur. Pour cet effet il composa des Vers François, ou du moins il s'avisa de faire des lignes de douze à treize syllabes en forme de Vers, avec la même exactitude ou le même scrupule qu'il avoit eu pour ajuster les mots de ses Traductions Françoises à ceux de ses Originaux Latins. Mais comme il prit le chemin du Parnasse dans un âge où les autres songent sérieusement à en déloger, il fut assés mal reçû des Muses, qui étant toujours jeunes, & toujours dans la joie, n'aiment pas les caresses des Barbons, à moins qu'ils n'ayent été élevés chés elles dès leur premiére jeunesse, encore se contentent-elles de les souffrir & de leur faire la grimace extérieure sans les aimer.

Mais parce qu'elles n'avoient jamais connu Mr. de Marolles, & que personne de leurs Amis ou de leurs Favoris ne les avoit jamais informées de son mérite, elles lui tournérent le dos, & je ne doute pas que sur la moindre instance qu'il eût voulu leur faire pour les obliger à le recevoir, elles n'eussent pris la fourche pour le culbuter du haut de leur Rocher, comme Mr. Ménage dit qu'elles firent au fameux Mommor. C'est pourquoi les Poëtes qui le rencontrérent au pied du Parnasse le regardérent comme un loup blanc parmi eux, & ils l'y laissérent, jugeant bien qu'à l'âge de 70. ans il n'étoit pas capable de leur faire beaucoup de mal.

Nous avons de sa Versification l'*Eneïde de Virgile traduite en vers* [in-4. Paris 1671.] C'est le titre d'un amas de divers morceaux de l'Ouvrage de Virgile qu'il a fait ramasser jusqu'au nombre de dix mille vers qu'il a contés lui-même (6). Si on y ajoute les *Epigrammes de Martial*, il y a, dit-il, en tout quarante mille sept cens vers, que „ j'ai faits, & qui est peut-être „ le plus grand nombre qui se soit vû jus- „ qu'ici après ceux des anciens Poëtes. *Mais ce n'est pas encore assés*, ajoute-t-il, *s'il plait à Dieu de me donner encore un peu de vie & de santé, il faudra essayer d'achever le reste des Oeuvres de Virgile, &c.* Marolles.

Je ne sai pas si Mr. de Marolles s'est acquité de sa parole, mais je sai bien que six ans après, en 1677. il donna un nouveau Poëme François, qui est une *Traduction en Vers de l'Apocalypse*.

LE SIEUR DU PELLETIER,

(*Pierre*), Avocat à Paris.

1514. Du Pelletier est le nom d'une Oye criarde qui s'est glissée parmi les Cygnes de la Seine. Je n'en aurois point parlé sans cela, non plus que des autres Oysons de sa bande, qui ont fait tant de bruit dans les fossés du Parnasse François, depuis le Ministére du Cardinal de Richelieu. Ceux qui seront curieux de connoître ceux que j'ai crû devoir passer, n'auront qu'à consulter les VII. & IX. Satires de Mr. Despréaux avec son Art Poëtique, & le cinquiéme Chant du Lutrin; les Livres de Mr. Sorel, de Mr. Gueret, de Mr. Furetiére, & les catalogues des Libraires du Palais. Pelletier.

Quant à du Pelletier qui avoit fait quatre Centuries de Sonnets, Mr. Despréaux a pris plaisir de le citer par tout comme l'exemple des mauvais Poëtes: dans le Discours au Roi, dans les Satires, I, II, III, VII, IX. Mais lorsqu'il nous l'a représenté en un endroit comme un Poëte Parasite & croté, il se peut faire qu'il ait voulu user de la liberté que les Poëtes pensent avoir de changer les caractéres des personnes selon leur caprice, & de donner un air historique aux fables qu'ils inventent. Cela suppose néanmoins qu'on n'ait

Latins & François, pag. 88. 89. 90. &c.

4. Traité pour juger des Poëtes &c. chap. 33. pag. 96. & aux additions, &c.

5. Ces paroles sont du Sieur Desmarests.

6 Voyés son avis au Lecteur sur la Traduction de l'Eneïde.

Pelletier. n'ait point fait une autre fable, lorsqu'on a fait dire à du Pelletier dans la Guerre des Auteurs.

> On me traite de Parasite,
> Moi qui plus reclus qu'un Hermite
> Ne mangeai jamais chés autrui.

LE P. LE MOINE,

(*Pierre*), Jésuite, de Chaumont en Bassigny, né l'an 1602. entré dans la Société à Nancy, le quatriéme d'Octobre de l'an 1619. mort à Paris le 22. d'Août en 1671. Poëte François.

Le P. le Moine. 1515. LA Société des Jésuites se trouvant engagée par son institut à former la jeunesse dans les belles Lettres & les connoissances divines & humaines, & se voyant destinée pour l'instruction de toutes les Nations, avoit crû long-tems ne devoir employer pour la composition des Livres, qu'une Langue qui pût être commune à toutes les Nations, & qui n'est autre que celle de l'Eglise Catholique. Ce n'est pas que quelques-uns de ses Ecrivains n'ayent mis de tems en tems en Langue vulgaire des Livres pour l'utilité des Peuples. Mais comme ceux qui en ont usé de la sorte en notre Langue songeoient plutôt à se faire entendre qu'à se faire admirer, ils reservoient leurs soins & leurs talens pour autre chose que la pureté du style & les ornemens du Discours. De sorte que si elle a produit quelques *Chrysostomes François* au commencement du siécle, on peut dire que c'étoient des Chrysostomes parmi des Nervezes (1).

Elle a été par conséquent encore plus éloignée de cultiver la Poësie Françoise, comme étant beaucoup moins nécessaire à ses fins. Ainsi on ne s'étonnera pas de nous entendre dire que le P. le Moine est le premier de tous les Poëtes François de la Société qui ayent acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire.

Nous avons de lui divers Ouvrages en vers *Le triomphe de Louis XIII.*, *la France guérie* dans le rétablissement de la santé du Roi, les Hymnes *de la Sagesse* & de l'*Amour Divin*; *les Peintures morales en partie*; *des Epitres héroïques & morales*; un volume ou recueil de *Vers Théologiques*, *Héroïques & Moraux*; diverses Piéces détachées, comme le *Portrait du Roi*, l'*Eloge du Prince de Condé*, &c. Mais le plus considérable de tous ses Poëmes est *le saint Louis* ou la *sainte Couronne reconquise* sur les Infidelles.

Le P. le Moine. C'est au sujet de ce dernier Poëme que Mr. Costar écrit au P. Briet en ces termes: „ Le grand & le bel Esprit que vo„ tre Pere le Moine! Quelle fécondité „ d'invention! Quel choix de paroles! „ Mais plutôt quelle fougue, quelle fu„ reur, quel enthousiasme! Que de pom„ pe, que de majesté, que de hardiesse, „ que de grandeur égale & constante!

„ Il a trouvé le secret de faire une Pié„ ce réguliére de l'Histoire d'un Héros, „ dont le malheur ne fut pas moindre que „ la vertu, & qui par cette raison ne pou„ voit apparemment servir de matiére à „ un Poëme Epique. En cela il a eu l'am„ bition d'imiter ces Riches magnifiques, „ qui forçant la nature des lieux, affectent „ de faire en des situations desagréables & „ incommodes, des maisons délicieuses, „ & d'y élever des bâtimens superbes, „ où la symmétrie est éxactement ob„ servée.

„ D'ailleurs il a eu l'adresse & l'inven„ tion d'agrandir un petit sujet, en le „ remplissant d'Episodes ingénieux, agréa„ blement attachés à la principale action „ par les lieus naturels du Nécessaire & „ du Vraisemblable. Mais ils ne s'y *en„ tr'étouffent* point à force d'être pressés, „ & ils ne languissent point à force d'être „ étendus.

„ Tout y est suffisamment deployé, „ continue cet Auteur; tout y est ache„ vé, tout y est ardent, tout y brille. On „ n'y voit point de harangues qui ne soient „ vives & animées, ni de comparaisons „ qui ne soient nobles, qui ne soient jus„ tes, qui ne soient de véritables Peintu„ res parlantes. Mais sur tout, son imita„ tion est si heureuse, que tout ce qu'il „ em-

1. Le Pere Richeome a été appellé le Chrysostome François.
2. Costar, Lettre 289. au tom. 2. de ses Lettres, pag. 735. & suiv. jusqu'à la 747.
3. Le même, Lettre 306. pag. 801. 803. du même tome.
4. Costar au même tome Lettre 321. p. 859.
5. Nathanaël Sotwel, in Biblioth. Societ. Jesu.

Le P. le Moine.

„ emprunte augmente de prix & devient „ beaucoup meilleur entre ses mains.

„ L'Auteur invente encore sans com„paraison plus heureusement qu'il n'imi„te, & il va bien plus loin quand il se „laisse emporter à son Génie, que quand „il s'assujettit à suivre celui d'un au„tre (2).

Le même Critique écrivant à Mr. l'Abbé Quillet, s'est mis un peu plus en liberte, pour lui dire (3) que le Poëme du P. le Moine est plein *d'expressions hazardeuses & approchantes de l'audace & de la témérité*. Il lui marque que quelque dessein qu'il eût fait de ne se point déclarer sur cet Ouvrage avant que d'avoir sû le sentiment de Messieurs de l'Académie, il ne pouvoit pourtant s'empêcher de lui témoigner l'émotion & le transport où il en étoit. Mais qu'au reste il trouvoit dans ce Poëme une grandeur, une sublimité, une force par tout égale, & une diction noble & magnifique s'il en fut jamais.

Mr. Costar avoit déja mis le *Votre très-humble* à sa Lettre, lorsque le scrupule le saisit d'avoir expliqué sa pensée avec un peu trop de naïveté. C'est pourquoi voulant se mettre à couvert de *toutes les gloses, & de toutes les interprétations malicieuses de la chicane*, (ce sont ses termes) il ajoute que quand il a dit que le P. le Moine a des expressions *entreprenantes & hazardeuses*, il n'a prétendu autre chose que de louer *sa bravoure & sa résolution*.

Enfin Mr. Costar assure dans une autre Lettre au même Abbé (4), qu'il a lû ce Poëme trois fois de suite avec un goût merveilleux, & qu'il n'a pû s'empêcher de publier que tout lui en a plû, l'œconomie du dessein, la variété des événemens, la noblesse des pensées, & la magnificence de la diction.

Nous pourrions finir ici le jugement qu'on peut faire du Poëme de saint Louïs, si l'ambiguité de quelques-unes des pensées de Mr. Costar ne nous obligeoit d'en chercher ailleurs des éclaircissemens.

Il a voulu dire sans doute que le P. le Moine étoit un vrai Poëte, qu'il étoit né tel, & qu'il avoit trouvé peu de ses égaux sur le sommet du Parnasse François, lorsqu'il y fut élévé par son Génie. C'est ce que le P. Sotwel nous a marqué en termes plus clairs & plus simples (5).

Mr. Costar a voulu peut-être donner un sens double à sa pensée, lorsqu'il a parlé de la *bravoure & de la résolution* du P. le Moine; mais Mr. Chapelain n'y a point entendu d'autre finesse que de prendre toutes les merveilleuses qualités de ce Poëte, pour une simple *hardiesse* & une simple *vivacité* (6).

Mr. Costar a voulu apparemment nous faire entendre que le P. le Moine est un Poëte outré & excessif en toutes choses, lorsqu'il prétend qu'il est plein de choses *approchantes de l'audace & de la témérité*: mais le P. Rapin nous a dit presque la même chose avec plus de modération & de retenuë, lorsqu'il a écrit, „ qu'à la véri„té nous n'avons aucun Ouvrage en no„tre Langue, où il y ait tant de Poësie „que dans le Poëme de saint Louïs: mais „que l'Auteur *n'est pas assés retenu*, qu'*il* „*se laisse aller à son esprit*; & que *son* „*imagination le méne toujours trop loin* (7).

Quand Mr. Costar parle des Episodes ingénieux agréablement attachés à l'action principale, & quand il rapporte les émotions & les transports où il s'est vû par la lecture de l'Ouvrage, il n'a peut-être osé aller plus loin par le respect qui étoit dû à la sainteté de la Profession de l'Auteur: mais Mr. Rosteau s'est expliqué un peu plus ouvertement, lorsqu'il dit que le P. le Moine n'a point exclu de son dessein les Episodes qui ont quelque sujet de galanterie; qu'il a fait voir par son exemple qu'un Religieux peut, sans tomber entiérement dans l'irrégularité, composer un Poëme Héroïque accompagné de tous ses agrémens (8).

Mais je n'ai point encore remarqué la conformité de l'opinion de Mr. Costar sur l'égalité & l'uniformité qu'il semble attribuer au P. le Moine avec celle de quelques Critiques modernes, ausquels cette égalité ne s'est point encore renduë sensible. Ils conviennent volontiers que ce Pere

6. Jean Chapelain, dans la Préface de son Poëme de la Pucelle, &c.

7. René Rapin, Réfléxions générales, ou premiére partie sur l'Art Poëtique pag. 85. de la premiére édition in 12.

8. Rosteau, Sentim. sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lûs, pag. 67. MS, &c.

Le P. le Moine. Pere eſt plein de boutades comme un autre du Bartas, & qu'il a de fréquentes saillies; mais qu'elles ne peuvent être *boutades* ou *saillies* qu'il n'y ait du haut, & du moins haut dans leurs mouvemens, & quelquefois du bas dans leurs rechûtes (1).

D'autres au contraire y ont trouvé une égalité trop entiére & trop ferme, lorsqu'ils se sont plaints que le Pere parle toujours d'un ton Martial, qu'il a toujours l'air Cavalier; & que la fumée qui a coutume d'envelopper le beau feu dont il brûle par tout, eſt preſque toujours auſſi épaiſſe en un endroit qu'en un autre ſans s'éclaircir.

Les autres Poëſies du P. le Moine n'ont point eu le même éclat, quoi qu'on y trouve par tout le génie de leur Auteur, cette vivacité, cette hardieſſe, & cette beauté d'imagination qui ne l'a jamais abandonné. Ce n'eſt pas qu'il n'ait été ſoupçonné en quelques endroits d'avoir voulu donner des couleurs un peu trop fortes à des beautés périſſables. Et le Sieur de Montalte (2) a prétendu en donner un éxemple, en produiſant une Ode du ſeptiéme livre des *Peintures Morales* de ce Pere, où faiſant l'Eloge de la pudeur, il montre que *toutes les belles choſes ſont rouges, ou ſujettes à rougir* (3).

* Les Oeuvres Poëtiques du P. le Moine, *in folio*, Paris 1661. *

Mr. GAUMIN,

(*Gilbert*) Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, natif de Moulins en Bourbonnois, mort depuis près de 20. ans, âgé de plus de 80. ans (4). Poëte Latin.

Gaumin. 1516. ON dit qu'il y a peu de connoiſſances dans leſquelles Mr. Gaumin n'ait excellé. Nous avons vû ailleurs qu'il étoit un des premiers Critiques du ſiécle; & nous ſommes obligés de reconnoître ici qu'il étoit encore un excellent Poëte Latin, quoiqu'il ait donné à ſes vers un tour fort différent de celui de Virgile (5).

Il avoit le génie élevé, grand, & vaſte, il étoit plein de feu & de vigueur, & il avoit même une vivacité qui a ſubſiſté aſſés long-tems avec ſes cheveux blancs. L'Invention qui paroît dans ſa Poëſie, eſt de la production d'un fort beau génie & d'une imagination fort féconde. Ses expreſſions ſont nobles, la cadence de ſes vers eſt fort nombreuſe, & la diction en eſt aſſés pure (6).

Il a fait diverſes Piéces de Poëſies en différentes eſpéces, mais particuliérement des *Epigrammes*, des *Odes*, des *Hymnes*, & une Tragédie appellée *Iphigenie* (7), qu'il a formée ſur le caractére d'Æſchyle (8).

Tous ces Ouvrages ont convaincu le Public que Mr. Gaumin étoit grand Poëte, & il y en a quelques-uns même qui nous font voir qu'il étoit fort attaché au Cardinal Mazarin, & zélé Cenſeur du Parlement, contre lequel il a fait des Epigrammes de *feu & de ſang*; & l'on en peut voir deux tout-à-fait ſanglantes dans les Lettres de Mr. Patin (9).

Mr. GODEAU,

(*Antoine*), natif de Dreux, Evêque de Vence & de Graſſe, puis de Vence ſeulement, de l'Académie Françoiſe. Poëte François, mort vers l'an 1672. (10).

Godeau. 1517. ON doit compter parmi les plus grandes raretés du ſiécle l'avantage qu'a eu Mr. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnaſſe François, ſans faire en même tems le moindre deshonneur à l'Egliſe de JESUS-CHRIST. Et l'on peut, ſans commettre d'injuſtice à l'égard de du Perron, de Bertaud, & de quelques autres Poëtes mitrés, le propoſer

1. L'Abbé de Saint-Leu Cl. de Viltanes dans ſes Memoires.
2. ¶. Blaiſe Paſcal Auteur des Provinciales.
3. Louïs de Montalte, Lettre XI. du XVIII. Août 1656. pag. 233. 234.
4. ¶. Il mourut l'an 1667.
5. ¶. Voyés la note qui eſt au bas de la page 296. du Menagiana tom. 1.
6. Petr. Statil. Micr. in Obſervat. & G. M. Konig. in Bibl.
7. ¶. Elle n'a pas été imprimée.
8. Paul. Colomeſ. in Gallia Oriental. pag. 230. & ſeqq. & in additionib. pag. 264. Item ex eo Jacob. Humius Epiſt. præfat. ad Gaulminum

Godeau. ser comme le premier des Prélats de l'Eglise Gallicane, qui a tâché de restituer à Dieu pleinement, sans reserve, & sans mélange la Poësie Françoise qui avoit eu presque le même sort que la Grecque & la Latine, & qui avoit été consacrée aux Idoles du siécle & aux Démons du Parnasse par la plûpart de nos Poëtes profanes.

Mr. Godeau étoit très-persuadé (& il nous l'a marqué en plus d'un endroit de ses Ouvrages) que la Poësie n'est pas un simple jeu d'esprit, qui ne doive être employé que dans les Fables & les divertissemens des hommes. Il s'est trouvé confirmé dans cette pensée par des éxemples tirés de la conduite de plusieurs grands Prélats de l'Eglise Grecque & Latine, Grégoire de Nazianze Archevêque de Constantinople(11), Synesius de Ptolemaïde, Damase de Rome, Ambroise de Milan, Paulin de Nole, Alcime Avite de Vienne, qui se sentant animés de l'Esprit de Dieu, ont crû pouvoir sans le secours d'Apollon faire utilement des vers qui fussent Saints, pour expliquer les choses qui sont Saintes, à l'imitation des Auteurs sacrés qui ont composé les Pseaumes, les Cantiques, les Hymnes, & qui ont énoncé en vers les Oracles du saint Esprit.

Il a jugé sagement que la véritable Poësie est un Art tout divin, & le plus élevé de tous les genres d'écrire. Et voyant que les Poëtes n'ont rien trouvé dans la Nature qui répondît à la noblesse & à la majesté de leur style, quoique pour cet effet ils soient montés dans le Ciel; qu'ils se soient fait un nouveau Monde & de nouveaux Dieux; qu'ils ayent inventé des choses toutes extraordinaires & prodigieuses pour être proportionnées à la magnificence de leurs paroles, & à l'élévation de leurs expressions hardies & figurées: il a crû avec raison que ce n'est que dans la véritable Religion que la Poësie peut trouver véritablement ce qu'elle a recherché en vain dans le Paganisme.

Godeau. En effet depuis qu'il a fait prendre ce parti à sa Muse, elle lui a fait découvrir dans la Religion Chrétienne un concours d'événemens plus admirables sans comparaison que toutes les fictions imaginaires: elle lui a fait trouver dans la vérité un nouveau Monde, de nouveaux hommes, le Ciel joint à la terre, les choses divines mêlées avec les humaines, un Dieu devenu homme, des hommes devenus Dieux, & enfin une infinité de merveilles si extraordinaires & si incroyables, qu'il n'y a eu que Dieu seul qui ait pû les persuader aux hommes.

Il n'est pas aisé de spécifier tous les Ouvrages que Mr. Godeau a fait en vers François, & l'on dit même que tous n'ont point encore été imprimés. Entre ceux qui ont vû le jour, on remarque *la Paraphrase* de tous les Pseaumes, le Poëme de l'*Assomption*, le Poëme de *saint Paul* en cinq livres, l'*Institution du Prince Chrétien*, un volume d'*Oeuvres Chrétiennes* de diverses espéces, le Poëme de *sainte Magdeleine*, celui de *la Vierge d'Antioche*, celui de *S. Eustache*, celui de la *Sorbone*, celui de *la grande Chartreuse*, un Recueil d'*Hymnes* qui sont des Piéces de Poësie assés longues, chacune de quatre ou cinq cens vers, un Recueil d'*Odes sacrées*, un Poëme *contre la mauvaise Morale du tems*, un Recueil d'*Eglogues sacrées*, un Recueil de *Sonnets sur la Vie, sur la Mort & sur les Mystéres de notre Seigneur Jesus-Christ* divisé en deux parties, un autre Recueil de *Sonnets sur le saint Sacrement*, & un autre sur *divers sujets de Religion*; un Recueil d'*Epitres Morales*, quelques Piéces détachées comme celle de son *Eloignement de Paris*, celle qu'il adresse à *son Desert*, à *sa Bibliothéque*, &c.

Tous ces Ouvrages de Mr. Godeau ressemblent si fort à de la Poësie, que je me crois fort excusable de m'y être laissé tromper comme les autres; & quoique je me souvienne de les avoir lûs la plupart plus d'une & deux fois dans la même pensée, je crois qu'une quatriéme fois ne m'au-

minum, ad calcem Poëmat. edit. Paris. 1639.

Joan. Croïus in specimin. Observat. ad quædam SS. PP. loca pag. 15.

9 Guy Patin, Lettre 74. du 25. Octobre de l'an 1658. pag. 242. & Lettre 39. du 5. Mars de l'an 1652. pag. 134. où il rapporte l'Epigramme que fit Gaumin contre le Parlement sur la vente de la Bibliothéque Mazarine.

10. ¶. Il mourut le 21. Avril 1672. dans la 67. année de son age.

11. ¶. On n'a point dit Archevêque de Constantinople, mais seulement Evêque dans le siécle où saint Grégoire de Nazianze a vécu.

Godeau. m'auroit pas encore dessillé les yeux, sans le secours imprévû d'un Critique d'importance appellé Candidus Hesychius (1); qui est un nom d'autant plus rare qu'il est peu usité dans la Nation Critique.

Ce candide & pacifique Censeur a mis en question de savoir si Mr. Godeau est un Poëte ou non? & il en a publié une Dissertation Latine sous le titre, *Godellus utrum Poëta*?

Il dit (2) qu'outre Mr. Godeau qui croyoit être Poëte, il y a encore deux sortes de personnes qui sont dans la même pensée que lui; les premiers sont les Savans qui ne lisent point les livres François, les seconds sont les Ignorans qui n'entendent rien aux vers ni à l'Art Poëtique; & que les uns & les autres aiment mieux lui accorder cette qualité que d'avoir un procès.

Mais il veut que les uns & les autres sachent de sa part que Mr. Godeau, selon lui, n'avoit reçu de la Nature aucun talent pour la Poësie: qu'il n'avoit point de génie, point de veine, point de cette fureur qu'on appelle enthousiasme; mais qu'il n'avoit pour partage que les deux vices qui y sont contraires, & qui sont la bassesse & la sécheresse.

1. Pour nous persuader de sa bassesse, il dit qu'on ne trouve rien de grand, de magnifique, de sublime, ni rien d'éxageré dans ses pensées; mais qu'il n'a rien au contraire qui ne soit rampant, bas, méprisable, & trivial, dont les esprits les plus médiocres ne soient très-capables, pourvû qu'ils sachent la mesure de nos vers. Il prétend qu'il n'a point de style; mais il veut bien néanmoins lui faire grace & avouer qu'il a de la propriété dans les mots, &, parce qu'il n'en peut pas nier la conséquence, reconnoître qu'il a de la netteté & de la clarté; mais que loin d'avoir cette élévation que demande le style Poëtique, il ne peut même atteindre à celle qu'on employe dans la simple prose des Orateurs; & qu'il doit passer pour un usurpateur téméraire du langage des Dieux, lui qui ne savoit pas seulement parler comme les hommes.

2. Il prétend que sa sécheresse ou sa stérilité est encore beaucoup plus grande que sa bassesse, & que l'habitude qu'il a prise de répéter toujours les mêmes choses, fait assés voir qu'il manquoit d'invention & d'imagination. De sorte qu'il étoit devenu, selon lui, ennuyeux & dégoûtant à son Lecteur, en faisant revenir souvent les mêmes pensées, & souvent aussi les mêmes termes & les mêmes expressions dans la plupart de ses Piéces, de quelque genre qu'elles fussent; & pour joindre l'insulte à la censure, il l'appelle le *Poëte au Soleil*, & le *Poëte aux Roses*, à cause qu'il employe le terme de Soleil & de Roses en une infinité de rencontres, par la disette où il se trouve à l'égard des Synonymes.

Comme ces deux défauts étoient nés avec lui, au sentiment de notre Censeur, il fallut vaincre sa propre nature pour s'en défaire. Mr. Godeau, dit-il, tâcha effectivement de se défaire de l'un & de l'autre; mais il s'y prit fort mal; & parce que, pour parler toujours comme lui, ce Prélat manquoit de lumiére & de conduite, il prit la chose de travers. Après avoir paru bas, sec & plat dans ses vers Epiques, on l'a vû élevé, enflé, & presque tout tragique dans ses *Eglogues*, & ses autres Piéces qui ne demandoient que de la simplicité; pour avoir affecté de paroître abondant mal-à-propos, il est tombé dans des superfluités qui sont encore plus insupportables que la secheresse qu'il a fait paroître ailleurs.

Mais quoique Mr. Godeau, selon lui, n'ait été Poëte ni par Nature ni par Art, il veut pourtant bien lui donner cette qualité pour un moment au sujet du Poëme de l'*Assomption*, afin d'avoir plus de lieu de le censurer à son aise sur les régles de l'Art Poëtique, ausquelles il auroit eu tort d'ailleurs de vouloir assujettir un homme qu'il n'eût pas voulu reconnoître pour un Poëte. Il l'accuse d'avoir été le Singe ou l'imitateur de Vida dans cet Ouvrage, mais de l'avoir été de bien en mal, & d'avoir fait une très-méchante copie sur un Original assés bon. Il blâme particuliérement

1. ¶. C'est le P. François Vavasseur Jésuite.

2. Candid. Hesych. ad Paul. Roman. Dissertat. seu Disquisition. Godell. utrum Poëta, pag. 61. & sequentib.

3. In ead. Dissert. pag. 76. 77. & seqq. 81. 82. &c.

4. Ibidem pag. 87. 88. & seqq. & cap. 3. ejusd.

5. Hesych. in ead. Dissert. cap. 4. & pag. 127.

6. Gill.

Godeau. ment ce grand discours qu'il y fait tenir à saint Jean sans interruption; il l'accuse de faire des Prédications par tout plutôt que de courtes Exhortations, & de débiter au Public une Oraison funébre au lieu d'un Poëme: & il ose bien soutenir que cet Ouvrage est plein de choses contraires aux régles de la Bien-séance, & de ce qu'on appelle le Vrai-semblable dans la Poësie (3).

Il prétend que les *Hymnes* n'ont rien de plus recommandable, que, ni ce Poëme de l'Assomption, ni ses Eglogues, ni enfin le reste de ses Poësies, dans lesquelles il se plaint de n'avoir trouvé que du babil, des inutilités, des contradictions, des négligences, & une ignorance universelle de tout ce qu'un Poëte doit savoir (4).

Ceux qui connoissent un peu le caractére des mauvais Critiques, ont pû écouter sans impatience & sans émotion toutes les duretés que nous venons de rapporter, sur tout s'ils ont supposé que la Dissertation de Candidus Hesychius est une antiphrase perpetuelle, aussi-bien que le nom de son Auteur. Mais y a-t-il dans le monde quelqu'un de ceux qui ont quelque sentiment d'équité ou seulement d'humanité, fût-il aussi muet que le fils de Crœsus, qui puisse se taire, lorsqu'il voit Mr. Godeau attaqué jusques dans la pureté de ses mœurs par le prétendu Candide, qui a eu la hardiesse de vouloir nous le faire passer pour un Poëte lascif, & de le comparer à Beze pour l'infamie des vers, & qui a opiné dans son Sénat qu'il falloit bannir le Prélat au Pont Euxin, & l'enfouïr à Tomes dans le tombeau d'Ovide (5). Si Mr. Godeau doit aller aux extrémités de la petite Scythie, je serois curieux de savoir où Messieurs nos Critiques pourront releguer la plus grande partie des Poëtes de notre siécle, & s'ils pourront trouver au-delà de la grande Scythie quelqu'Isle assés déserte dans la mer glaciale pour les y transporter avec leur Parnasse.

Mais il est tems de revenir des égaremens où nous a jettés la Critique d'Hesychius, & de lui opposer le jugement du Public qui a décidé que Mr. Godeau est un véritable Poëte; & qui plus est, un Poëte très-Chrétien, c'est-à-dire très-religieux, très-chaste, & très-propre pour prononcer en une Langue divine les Oracles du véritable Dieu. C'est ce que Mr. Ménage a voulu dire (6) lorsqu'il nous a assuré: „ Qu'il étoit aussi bon Evêque „ qu'il étoit bon Poëte, qu'il avoit l'es„ prit aussi humble qu'il avoit l'ame éle„ vée, & qu'enfin il étoit inséparablement „ grand Poëte & grand Prélat. C'est ce que Mr. de Balzac avoit dit auparavant en d'autres termes & plus d'une fois (7). C'est aussi ce que les autres Critiques ont pensé, sans avoir trouvé beaucoup d'opposition à leur sentiment, si ce n'est de la part de deux ou trois personnes qui ont bien voulu seconder la passion d'Hesychius, ou se vanger de la prose de notre Poëte.

Godeau. Les principales qualités de sa Poësie sont la fécondité, la netteté, & la facilité; elles ne se quittent nulle part, & elles sont accompagnées par tout d'un style fleuri. Il est inutile de faire remarquer la beauté & l'exactitude de sa Morale qui regne dans tous ses Ouvrages. Mais comme, selon les régles que je me suis prescrites, je n'ai pas coutume de rien dissimuler de ce qui pourroit être venu à ma connoissance; je déclare qu'au sentiment des Connoisseurs, Mr. Godeau n'est souvent héroïque que par rapport à sa matiére, & qu'il n'a pû que très-rarement communiquer cette qualité à la forme qu'il a donnée à ses Ouvrages qui en devroient porter le nom. Il est aussi pour l'ordinaire sans beaucoup d'élevation, & son style n'est point châtié. Et si Hesychius s'étoit contenté de nous dire, sans nous céler d'ailleurs ses bonnes qualités, qu'il est sujet à des repétitions fréquentes, quoique ce soit le vice d'Homere, de Virgile, du Tasse & des plus grands Poëtes; qu'il est quelquefois enflé, & négligé dans une même Piéce; & qu'il a des expressions un peu trop vulgaires & trop approchantes de la prose: nous n'aurions point fait difficulté de souscrire à son opinion.

Son

6. Gill. Menag. dans ses Observ. sur le 2. livre des Poësies de Malherbe pag. 337. 338.

7. J. L. Guez de Balzac, dans plusieurs Lettres du Volume à Conrart, & sur tout la Lettre 7. du 4. livre pag. 259. de l'édition d'Hollande in douze. Le même Balzac dans sa Lettre vingt troisiéme du 1. livre au même Conrart, dit que *le Poëme de la Chartreuse est très-beau & très-égal; qu'il a de la force quoiqu'elle manque d'ordinaire à la facilité, & que cette force est soutenue depuis le commencement jusqu'à la fin.*

Godeau.

Son *Poëme de saint Paul* est un Poëme Chrétien [in-12. Paris 1655.] suivant le titre qu'il lui a donné pour le rendre conforme à sa matiére: mais ce n'est pas un Poëme Epique parfait comme il l'a reconnu lui-même. Et quoique saint Paul soit des plus grands Héros du Christianisme, il témoigne n'avoir jamais consideré cet Ouvrage comme un Poëme héroïque, qui est le dernier effort de la Poësie. Le genre de la mort de saint Paul est fort Vrai-semblable, mais il n'a rien de ce Merveilleux qui accompagne le Vrai-semblable; c'est sans doute ce qui l'a porté à finir par son triomphe ou sa reception au ciel plutôt que par sa mort, afin de ne pas trop s'écarter des régles du Poëme Epique. Il ne s'est point servi de la Fable, quoiqu'elle fournisse d'ailleurs des ornemens fort agréables quand elle se trouve bien mêlée avec la vérité, & il n'a introduit aucune machine de la Religion Païenne. Il n'a pas même crû devoir employer toutes les inventions que le Poëme Chrétien peut souffrir selon la décision de quelques-uns des Maîtres de l'Art; ni faire entrer dans le sien des Guerres & des Amours qui sont les Episodes les plus agréables, & qui donnent plus de lieu d'étaler les richesses de la Poësie dans les peintures des choses, dans les harangues, & dans les mouvemens des passions. On y trouve pourtant un assés grand nombre d'Episodes qui sont un peu longs, comme celui de l'Histoire Judaïque dans le 4. livre, celui de l'histoire des Persécutions de l'Eglise & des Hérésies dans le 5. & l'on y peut joindre cette grande Apologie qu'il a faite pour la Religion Chrétienne, qui est plus dogmatique que Poëtique. Sa versification y paroît un peu plus forte ou plus pompeuse que dans ses autres Ouvrages; s'il y a de l'inégalité, il la faut attribuer aux diverses réprises avec lesquelles il a composé son Poëme, & aux corrections qu'il y a faites dix ans après l'avoir fait la premiére fois (1). Mr. Chapelain a loué la pureté, la facilité & la Majesté de ce Poëme qu'il met au nombre des Epiques (2).

La Paraphrase des Pseaumes passe maintenant pour la plus importante de ses Poësies, quoiqu'il s'y trouve quelques taches & quelques inégalités. Comme la carriére étoit longue, on ne doit pas s'étonner qu'il n'ait pas toujours couru avec la même force. Tous les Pseaumes ont des sujets differens, les uns étant beaucoup plus magnifiques que les autres. Les expressions en sont aussi fort diverses; & comme il y en a de fleuries & de pompeuses, il s'en trouve quelquefois qui sont simples, rudes aux oreilles délicates, & fort éloignées de nos maniéres. Je ne sai si c'est par hazard ou par dessein médité que la copie ressemble quelquefois à l'original, & que l'élocution de la Paraphrase de Mr. Godeau n'est pas toujours également forte ou agréable (3). C'est ce qu'on doit attribuer particuliérement à la diversité des tems ausquels il a composé ou corrigé cet Ouvrage: & cette inégalité qui seroit inexcusable dans une Piéce courte & suivie, est beaucoup moins sensible & plus supportable dans une si grande varieté de Piéces détachées.

Mr. Jurieu prétend (4) qu'il a tellement enveloppé la pensée de Dieu de ses propres pensées, qu'on perd le sens du S. Esprit, *ou à peu près* dans de certains endroits. On ne peut pas nier que cette reflexion n'ait quelque apparence de vérité; mais celui qui l'a faite, devoit considérer que ce n'est pas une version des Pseaumes, telle qu'avoient eu dessein de faire Marot & Beze.

Mr. Godeau a eu soin de nous en avertir lui-même, & Mr. Jurieu n'a rien remarqué dans toute son observation qui soit contre les régles de la *Paraphrase*, dont le caractére est de souffrir un mélange harmonieux des pensées du Paraphraste avec celles de son Original.

* Oeuvres Chrétiennes de Godeau, *in*-12. Paris 1635. 1646. —— Paraphrases sur les Pseaumes en vers François, *in*-4., Paris 1650. —— *Idem in*-12. Paris 1649. —— *Idem* mis en chant par Thomas Gobert, *in*-12. Paris 1698. *

MR.

1. Ant. God. dans la Préface de son Poëme de Saint Paul.
2. Jean Chapelain, dans la Préface de son Poëme de la Pucelle.
3. A. God. dans la Préface de la Paraphrase en vers sur les Pseaumes.
4. Parallele du Calvinisme & du Papisme, prem. part. Apol. pour les Reform. ch. 7. pag. 278. & suiv.

Mr. SAVARY,

(*Jacques*), de Caen en Normandie (5). Poëte Latin dans ces derniers tems.

Savary. 1518. MR. Savary a fait divers Ouvrages en vers Latins qui lui ont acquis de la réputation. Je n'en ai vû que deux, dont le premier traite de la Chasse du liévre sous le titre de *Album Dianæ Leporicidæ* en sept livres, imprimé à Caen en 1655. le second est un Poëme en trois livres sur le Manége ou l'Hippodrome qui a pour titre *Album Hipponæ* seu *Hippodromi leges* en 1662. in-4. Il a fait encore l'*Odyssée* en vers Latins; les *Triomphes de Louis XIV.* dit *le Grand*, depuis son avénement à la Couronne; un volume de *Poësies mêlées*; & il a peut-être accompli du moins en partie la promesse qu'il faisoit de donner au Public un corps entier de toutes *les Chasses* qui se font avec les chiens courans.

Les Critiques conviennent qu'il y a beaucoup d'invention dans les Poëmes de la Chasse du liévre & dans celui du Manége. Il a eu soin de mettre à la marge les termes de ces Arts en notre Langue, pour la commodité de ceux qui ne pourroient les deviner sur son Latin. Mais il nous a fait voir en même tems combien il est difficile de traiter les Arts en vers, & de garder la politesse, & la netteté de l'expression avec la propriété des mots qui sont particuliers aux Arts (6).

Mr. MOSANT,

Sieur de Brieux (*Jacques*) aussi de Caen (7), Conseiller au Parlement de Mets. Poëte Latin dans ces derniers tems.

Mosant. 1518. *bis*. MR. Mosant de Brieux a publié deux volumes ou parties de ses Poësies Latines, dont la seconde parut à Caen en 1669. in-12. Elles sont de différentes espéces & sur divers sujets. Son Poëme sur le *Cocq* a été fort estimé des Connoisseurs; le reste de ses Ouvrages Poëtiques est d'un caractére qui paroît approcher davantage du genre médiocre que de l'excellent. Il en faut pourtant excepter quelques Epigrammes qui sont fort belles, & qui méritent d'être distinguées & separées de la masse des autres.

DOM PEDRO CALDERON,

De la Barca, Chevalier de Saint Jacques, Chapelain de l'Eglise Métropolitaine de Tolédc. Poëte Espagnol.

Dom Pedro Calderon. 1519. DE tous les Comédiens de la Cour de Philippe IV. Dom Nicolao Antonio nous assure qu'il n'y en avoit point qui eût hérité si pleinement du génie de Lopé de Vega, que Calderon de la Barca qui l'a égalé pour la gloire du Théatre, & qui l'a passé en délicatesse au jugement de ceux de son tems. Il avoit un talent particulier pour bien nouer une intrigue & pour la dénouer encore plus heureusement. Et comme il s'étoit étudié particuliérement à connoître le génie de son siécle, il savoit parfaitement l'art de toucher & de remuer les esprits & les cœurs, & il s'étoit rendu agréable au Roi plus que tous les autres Poëtes de Théatre.

Il a fait un assés grand nombre de Comédies qu'on a recueillies en plusieurs volumes, dont le troisiéme parut l'an 1664. à Madrid in-4.

* Le tout parut à Madrid, *in*-4., 9. vol. 1685. *

⊙ Mr. DE MOLIERE (8),

(*Jean-Baptiste Pocquelin*), Parisien, mort en Comédien, vers l'an 1673. (9). Poëte François.

Moliére. 1520. MR. Moliére est un des plus dangereux ennemis que le Siécle ou le monde (10) ait suscité à l'Eglise de JESUS-CHRIST: & il est d'autant plus redoutable qu'il fait encore après sa mort

5. ¶. Mort agé de 63. ans, le 21. Mars 1670.

6. ¶. Voyés Mr. Huet. pag. 382. &c. de ses Orig. de Caen, 2. édit.

7. ¶ Mort agé d'environ 60. ans, l'an 1674. son nom étoit *Moisant*.

8. ¶. C'est Moliére qu'il faut dire, & non pas de Moliére.

9. ¶. Il mourut le 17. Février 1673. agé de 53 ans, ou, suivant quelques-uns, de 51. ans & demi

10. J'entens ce Monde que Jesus-Christ appelle son Adversaire.

Moliere. mort le même ravage dans le cœur de ses Lecteurs, qu'il en avoit fait de son vivant dans celui de ses Spectateurs. Mais pour ne rien entreprendre sur les devoirs de nos Pasteurs & des Prédicateurs de l'Evangile, j'abandonne le Comédien pour ne parler ici que du Poëte Comique, & pour rapporter de la maniére la plus succinte & la plus seche qu'il me sera possible, quelques-uns des jugemens que nos Critiques Séculiers & Réguliers en ont porté.

Mr. Moliére a donc fait un grand nombre de Comédies, tant en Vers qu'en Prose que l'on a partagées en sept volumes, dont le premier en comprend quatre, savoir, les *Précieuses Ridicules*, *le C. imaginaire* (1), ou *Sganarelle*, l'*Etourdi* ou *les Contretems*, & le *Dépit amoureux*. Le second en comprend quatre (2), savoir, les *Fâcheux*, l'*Ecole des Maris*, la *Critique de l'Ecole des Femmes*, la *Princesse d'Elide*, *ou les Plaisirs de l'Isle enchantée*. Le troisiéme aussi quatre, le *Sicilien ou l'Amour Peintre*, l'*Amphitryon*, le *Mariage forcé*, l'*Avare*. Le quatriéme quatre, *George Dandin*, le *Tartuffe* ou l'*Imposteur*, le *Médecin malgré lui*, l'*Amour Médecin*. Le cinquiéme trois, le Sieur de *Pourceaugnac*, le *Misanthrope*, le *Bourgeois Gentilhomme*, qui est une Comédie Balet. Le sixiéme trois, *Psyché*, Tragédie Balet, les *Femmes savantes*, les *Fourberies de Scapin*. Le septiéme n'en contient que deux, savoir le *Malade imaginaire* & l'*Ombre de Moliere*. On ajoute une autre Comédie qui porte le titre du *Festin de Pierre* (3); mais elle ne paroît plus au monde, du moins n'a-t-elle pas été mise dans le Recueil des autres: de sorte qu'elle doit passer pour une Piéce supprimée, dont la mémoire ne subsiste plus que par les observations qu'on a faites contre cette Piéce & celle du Tartuffe (4).

Il faut convenir que personne n'a reçu de la Nature plus de talens que Mr. Moliere pour pouvoir jouer tout le genre humain, pour trouver le ridicule des choses les plus sérieuses, & pour l'exposer avec finesse & naïveté aux yeux du Public. C'est en quoi consiste l'avantage qu'on lui donne sur tous les Comiques modernes, sur ceux de l'ancienne Rome, & sur ceux même de la Grece: de sorte que s'il se fût contenté de suivre les intentions de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui avoit dessein de purifier la Comédie, & de ne faire faire sur le Théâtre que des leçons de Vertus Morales, comme on veut nous le persuader, nous n'aurions peut-être pas tant de précautions à prendre pour la lecture de ses Ouvrages.

Pour devancer les autres comme il a fait, il s'est cru obligé de prendre une autre route qu'eux. Il s'est appliqué particuliérement à connoître le génie des Grands, & de ce qu'on appelle le beau monde, au lieu que les autres se sont souvent bornés à la connoissance du peuple. Les Anciens Poëtes, dit le Pere Rapin (5), n'ont que des valets pour les plaisans de leur Théâtre; & les plaisans du Théâtre de Moliere sont les Marquis & les gens de qualité: les autres n'ont joué dans la Comédie que la vie bourgeoise & commune; & Moliere a joué tout Paris & la Cour. Ce même Pere prétend que Moliere est le seul parmi nous qui ait découvert ces traits de la Nature qui la distinguent & qui la font connoître. Il ajoute que les beautés des Portraits qu'il fait, sont si naturelles qu'elles se font sentir aux personnes les plus grossiéres: & que le talent qu'il avoit à plaisanter s'étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit de contrefaire.

C'est par ce moyen qu'il a sû réformer, non pas les mœurs des Chrétiens, mais les défauts de la vie civile, & de ce qu'on appelle le train de ce monde, & c'est sans doute

1. ¶. Baillet qui a si souvent écrit *pédérastie* tout au long, n'a osé écrire *Cocu*.

2. ¶. Il devoit dire *en comprend* cinq: & ne pas omettre *l'Ecole des femmes*.

3. ¶. On est surpris que Baillet n'ayant donné au public son Recueil de Jugemens sur les Poëtes qu'en 1686. ait pu ignorer qu'il avoit paru quatre ans auparavant, savoir en 1682. une édition des Oeuvres de Moliére en 8. volumes, dans le septiéme desquels se trouve le Festin de Pierre,

4. ¶. Moliére avoit d'abord appellé Panulphe, & non pas Tartuffe, l'Imposteur représenté dans sa Piéce. Il parut du moins sur cette Comédie en 1667. une Lettre apologétique *in*-12. dont l'Auteur qui dit avoir assisté à la premiére représentation, & qui en rend un compte exact à un ami, ne donne par tout à l'Hypocrite que ce nom de Panulphe. On croit que Moliére a depuis changé Panulphe en Tartuffe, par rapport à Montufar, imposteur ainsi nommé dans une Nouvelle que Scarron a tirée de l'Espagnol,

Molière. donne tout ce qu'a voulu louer en lui le P. Bouhours, par le jugement avantageux qu'il semble en avoir fait dans le Monument qu'il a dressé à sa mémoire, où après l'avoir appellé par rapport à ses talens naturels (6),

> Ornement du Théâtre, incomparable Acteur,
> Charmant Poëte, illustre Auteur,

il ajoute pour nous précautionner contre ses Partisans & ses admirateurs, & pour nous spécifier la qualité du service qu'il peut avoir rendu aux Gens du Monde,

> C'est toi dont les plaisanteries
> Ont gueri des Marquis l'esprit extravagant.
> C'est toi qui par tes momeries
> As reprimé l'orgueil du Bourgeois arrogant.
>
> Ta Muse en jouant l'Hypocrite
> A redressé les faux Dévots.
> La Précieuse à tes bons mots
> A reconnu son faux mérite.
> L'Homme ennemi du Genre Humain,
> Le Campagnard qui tout admire
> N'ont pas lû tes Ecrits en vain:
> Tous deux s'y sont instruits en ne pensant qu'à rire.
> Enfin tu reformas & la Ville & la Cour.
> Mais quelle en fut la récompense?
> Les François rougiront un jour
> De leur peu de reconnoissance.
> Il leur falut un Comédien (7)
> Qui mit à les polir son art & son étude.
> Mais, Moliere, à ta gloire il ne manqueroit rien
> Si parmi leurs défauts que tu peignis si bien,
> Tu les avois repris de leur ingratitude.

Voilà peut-être tout ce qu'on peut raisonnablement éxiger d'un Critique judicieux qui n'a pu refuser la justice que l'on doit à tout le monde, & qui n'a point cru devoir blâmer des qualités qui sont véritablement estimables, non seulement parce qu'elles viennent de la Nature, mais encore parce qu'elles ont été cultivées & polies par le travail & l'industrie particuliére du Poëte.

Mr. Despréaux persuadé de cette espéce de mérite de Moliere, du moins autant que le P. Bouhours, semble n'avoir pas été du sentiment de ce Pere sur le peu de reconnoissance que le Public a témoigné pour tous ses services après sa mort. Il prétend au contraire que l'on n'a bien reconnu son mérite qu'après qu'il eut joué le dernier rôle de sa vie, & que l'on a beaucoup mieux jugé du prix de ses Piéces en son absence, que lors qu'il étoit présent. C'est ce qu'il marque à Mr. Racine, lors qu'il lui dit que (8)

> Avant qu'un peu de terre obtenu par priére
> Pour jamais sous la tombe eût renfermé Moliére.
> Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
> Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
> L'Ignorance & l'Erreur à ses naissantes Piéces
> En habit de Marquis, en robes de Comtesses
> Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
> Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
> Le Commandeur vouloit la Scene plus exacte.
> Le Vicomte indigné sortoit au second Acte.
> L'un défenseur zélé des Bigots mis en jeu,
> Pour

gnol, & qu'il a intitulée les Hypocrites. A ne prendre en effet que les deux derniéres syllabes de Montufar, il est aisé, par la transposition des lettres de faire *artuf*, & de là par une légére addition *Tartuffe*. C'est uniquement ce qu'en son Dictionnaire au mot *Tartuffe* auroit du dire Furetiére, & non plus que la Comédie de Moliére est imitée de la Nouvelle Espagnole, ce qui est très-faux.

5. Ren. Rapin, Reflex. particul. ou secondepart. de la Poëtiq. Reflex. XXVI.

6. Gill. Menage dans ses Observations sur la Langue Françoise, seconde partie chapitre 4. pag. 15. de l'édit. de l'an 1676.

7. ¶. Comment Ménage qui a produit & critiqué ces Vers du P. Bouhours, ne s'est-il pas apperçu que *Comédien*, qui n'est ici que de trois syllabes, devoit être de quatre?

8. Nicol. Boil. Despréaux, Epitre VII. à Racine Vers 19. & suiv.

Moliére.

Pour prix de ses bons mots le condamnoit au feu.

L'autre, fougueux Marquis, lui déclarant la guerre,

Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre,

Mais si-tôt que d'un trait de ses fatales mains

La Parque l'eût rayé du nombre des Humains,

On reconnut le prix de sa Muse éclipsée.

Toute la Comédie avec lui terrassée,

En vain d'un coup si rude espera revenir,

Et sur ses brodequins ne pût plus se tenir.

Jusques-là nous n'avons encore trouvé rien de trop favorable à ceux qui nous vantent si fort la Morale de Mr. Moliere, & qui publient hautement dans Paris, qu'il *a corrigé plus de défauts à la Cour & à la Ville lui seul que tous les Prédicateurs ensemble*. Il faut avoir une envie étrange de se munir du nom des Auteurs graves, & de se donner des garants d'importance, pour vouloir nous persuader par l'autorité de quelques Critiques de réputation qui ont eu de l'indulgence pour Moliere, que ces vices qu'il a corrigés fussent autre chose que des maniéres extérieures d'agir & de converser dans le monde. Il faut être bon jusqu'à l'excès pour s'imaginer qu'il ait travaillé pour la discipline de l'Eglise & la réforme de nos mœurs. Tous ces grands défauts à la correction desquels on veut qu'il se soit appliqué, ne sont pas tant des qualités vicieuses ou criminelles que quelque faux goût, quelque sot entêtement, quelques affectations ridicules, telles que celles qu'il a reprises assés à propos dans les Prudes, les Précieuses, dans ceux qui outrent les modes, qui s'érigent en Marquis, qui parlent incessamment de leur noblesse, qui ont toujours quelque Poësie de leur façon à montrer aux gens.

Voilà, dit Mr. Bayle (1), les désordres dont les Comédies de Moliere ont un peu arrêté le cours. Car pour la galanterie criminelle, l'envie, la fourberie, l'avarice, la vanité, & les autres crimes semblables; il ne faut pas croire, selon l'observation du même Auteur, qu'elles leur ayent fait beaucoup de mal. Au contraire il n'y a rien de plus propre pour inspirer la coquéterie que ces sortes de Piéces, parce qu'on y tourne perpétuellement en ridicule les soins que les Peres & Meres prennent de s'opposer aux engagemens amoureux de leurs enfans. La galanterie n'est pas la seule science qu'on apprend à l'école de Moliere, on apprend aussi les maximes les plus ordinaires du libertinage, contre les véritables sentimens de la Religion, quoi qu'en veuillent dire les ennemis de la Bigoterie, & nous pouvons assurer que son Tartuffe est une des moins dangereuses pour nous mener à l'*irréligion*, dont les semences sont répanduës d'une maniére si fine & si cachée dans la plupart de ses autres Piéces, qu'on peut assurer qu'il est infiniment plus difficile de s'en défendre que de celle où il jouë pêle & mêle Bigots & Devots le masque levé.

Moliére.

Mais il faut laisser encore une fois à ceux que Dieu a choisis pour combatre la Comédie, & les Comédiens le soin d'en faire voir les dangers & les funestes effets, & renvoyer ceux qui voudront s'en instruire plus à fond aux Traités qu'en ont écrit, je ne dis pas seulement Mr. le Prince de Conty, Mr. de Voysin, Mr. Nicole, &c. Mais encore le Pere Dominique Othonelli, Jésuite Italien, Fréderic Cerutus, François Marie del Monacho, & le Sieur B. A. (2) qui a écrit en particulier contre Moliere. Ainsi il ne me reste plus qu'à dire un mot de sa maniére d'écrire, & de représenter ses Piéces de Théâtre.

Mr. Rosteau prétend qu'il étoit également bon Auteur & bon Acteur, que rien n'est plus plaisamment imaginé que la plupart de ses Piéces; qu'il ne s'est pas contenté de posséder simplement l'art de la bouffonnerie, comme la plupart des autres Comédiens; mais qu'il a fait voir, quand

1. Nouvelles de la Republ. des Lettres d'Avril 1684. pag. 203. 204.

2. ¶. Peut-être est-ce notre Auteur, qui pour se mieux déguiser s'est désigné par B. A. de peur, s'il se fût désigné par A. B. qu'on n'eût trop aisément reconnu *Adrien Baillet*.

3. Rosteau, Sentim. sur quelques livres d'Auteurs, qu'il a lûs pag. 69.

4. Anne-

Moliére. quand il lui a plu, qu'il étoit assés serieusement savant (3). Mademoiselle le Fevre trouve qu'il avoit beaucoup du génie & des maniéres de Plaute & d'Aristophane (4).

Mr. Despréaux, qui par une prudence toute particuliére ayant commencé son portrait de son vivant, ne voulut l'achever qu'après sa mort, releve extraordinairement cette facilité merveilleuse qu'il avoit pour faire des vers, & s'adressant à lui-même, il lui dit avec une franchise des premiers siécles (5),

> ————— Que sa fertile veine
> Ignore en écrivant le travail & la peine;
> Qu'Apollon tient pour lui tous ses trésors ouverts
> Et qu'il sait à quel coin se marquent les bons Vers.....
> Que s'il veut une Rime, elle vient le chercher
> Qu'au bout du Vers jamais on ne le voit broncher
> Et sans qu'un long détour l'arrête ou l'embarrasse
> A peine a-t-il parlé qu'elle-même s'y place.

Le même Auteur voyant Moliere au tombeau, dépouillé de tous les ornemens extérieurs dont l'éclat avoit ébloui les meilleurs yeux, durant qu'il paroissoit lui-même sur son Théâtre, remarqua plus facilement ce qui avoit tant imposé au monde, c'est-à-dire, ce caractére aisé & naturel, mais un peu trop populaire, trop bas, trop plaisant & trop bouffon. Ce Comédien, dit-il (6),

> Peut-être de son Art eût remporté le prix,
> Si, moins ami du Peuple en ses doctes Peintures,
> Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures;
> Quitté pour le bouffon l'agréable & le fin,
> Et sans honte à Terence allié Tabarin.
> Dans ce sac ridicule où Scapin s'envelope,
> Je ne reconnois plus l'Auteur du Misanthrope.

Moliére. Mr. Pradon qui s'est imaginé que par cette légére censure on avoit voulu profiter de la mort du lion pour lui tirer les poils, prétend (7) que Moliere n'est pas si défiguré dans le *Scapin* qu'on ne l'y puisse reconnoître. Il dit qu'il n'a pas prétendu faire dans Scapin une Satire fine comme dans le *Misanthrope*. Scapin, selon lui, est une plaisanterie, qui ne laisse pas d'avoir son sel & ses agrémens, comme le *Mariage forcé*, ou *les Medecins*. A dire le vrai, ces Piéces sont fort inférieures au *Misanthrope*, à l'*Ecole des Femmes*, au *Tartuffe*, & à ces grands coups de Maîtres: mais elles ne sont pourtant pas d'un Ecolier, & l'on y trouve toujours une certaine finesse répanduë que le seul Moliere avoit pour en assaisonner les moindres Ouvrages.

Mr. Despréaux & Mr. Pradon ne sont pas les seuls qui ayent parlé dans leurs écrits du *Misanthrope* de Moliere comme de son chef-d'œuvre. Le P. Rapin nous fait connoître qu'il est aussi dans le même sentiment, & il est allé même encore plus loin que ces deux Critiques, lors qu'il dit, qu'à son sens c'est le plus achevé & le plus singulier de tous les Ouvrages Comiques qui ayent jamais paru sur le Théâtre (8)

Nous avons vû la plus célébre des Piéces de Moliere; mais ceux qui souhaiteront voir la plus scandaleuse, ou du moins la plus hardie, pourront jetter les yeux sur le *Tartuffe*, où il a prétendu comprendre dans la jurisdiction de son Théâtre le droit qu'ont les Ministres de l'Eglise de reprendre les Hypocrites, & de déclamer contre la fausse dévotion. On voit bien par la maniére dont il a confondu les choses, qu'il étoit franc Novice dans la dévotion dont il ne connoissoit peut-être que le nom, & qu'il avoit entrepris au-dessus de ses forces. Les Comédiens & les Bouffons publics sont des personnes décriées de tout tems, & que l'Eglise même par voie

4. Anne le Fevre, Dissertat. sur les Comed. préf. d'Aristoph.

5. N. B. Despréaux, Satir. seconde, Vers 1. & suiv.

6. Le même Auteur dans l'Art Poëtiq. chant. 3, Vers 394. & suiv.

7. Pradon, Nouvelles Remarques sur les Oeuvres de D.... pag. 36.

8. Ren. Rapin, au lieu cité ci-dessus, partie seconde des Refl. sur la Poëtique.

Moliere. voie de droit considére comme retranchées de son corps, parce qu'elle ne les croit jamais dans l'innocence. Mais quand Moliere auroit été innocent jusqu'alors n'auroit-il pas cessé de l'être dès qu'il eut la présomption de croire que Dieu vouloit bien se servir de lui pour corriger un vice répandu par toute l'Eglise, & dont la réformation n'est peut-être pas même reservée à des Conciles entiers? Si Tertullien a eu raison de soutenir que le Théâtre est la Seigneurie ou le Royaume du Diable, je ne vois pas ce qui nous peut obliger pour chercher le reméde à notre hypocrisie & à nos fausses dévotions *d'aller consulter Beelzebut*, tandis que nous aurons des *Prophetes en Israël*.

Au reste, quelque capable que fût Moliere, on prétend qu'il ne savoit pas même son Théâtre tout entier, & qu'il n'y a que l'amour du Peuple qui ait pû le faire absoudre d'une infinité de fautes. Aussi peut-on dire qu'il se soucioit peu d'Aristote (1) & des autres Maîtres, pourvû qu'il suivît le goût de ses Spectateurs qu'il reconnoissoit pour ses uniques Juges.

Le Pere Rapin prétend, que l'ordonnance de ses Comédies est toujours défectueuse en quelque chose, & que ses dénoumens ne sont point heureux.

Il faut avouer qu'il parloit assés bien François; qu'il traduisoit passablement l'Italien: qu'il ne copioit point mal ses Auteurs, mais on dit peut-être trop legerement, qu'il n'avoit point le don de l'invention, ni le génie de la belle Poësie (2), quoique ses amis même convinssent que dans toutes ses Piéces *le Comédien avoit plus de part que le Poëte, & que leur principale beauté consistoit dans l'Action.*

LE PERE COSSART,

(*Gabriel*) Jésuite, de Pontoise au Vexin François, né le jour des Morts de l'an 1615. mort à Paris l'an 1674. le 10. Septembre. Poëte Latin.

1521. Nous n'aurions pas encore les Vers du P. Cossart s'il avoit vécu jusqu'à présent. On ne put venir à bout de les lui arracher qu'après sa mort, qui donna lieu au Pere de la Ruë de les ramasser avec sa prose, & de les publier l'année suivante *in*-12. à Paris. Elles contiennent un petit nombre de Piéces diverses, dont la plus grande partie est de vers héxamétres.

Le Pere Cossart.

Si le P. Cossart avoit l'esprit tourné à la Poësie, il en étoit, ce semble, moins redevable à la Nature qu'à ses études & à son industrie particuliére. N'ayant point apporté à ce genre d'écrire aucun caractére propre à se faire distinguer parmi les autres Poëtes, il semble qu'il se soit étudié à prendre indifféremment, & selon les occasions, celui des Auteurs qu'il a tâché d'imiter. C'est ce qui a fait dire au Pere de la Ruë qu'on le voit tantôt grave comme Virgile, tantôt enflé comme Stace, quelquefois négligé comme Horace, & quelquefois coulant comme Ovide.

L'inégalité qui paroît dans tous ses Vers fait connoître qu'il ne faisoit pas une profession particuliére de la Poësie, & que lors même qu'il se trouvoit engagé à composer quelque Piéce, ce n'étoit point pour satisfaire son inclination qu'il s'y appliquoit, mais seulement pour remplir quelques devoirs à l'égard de ses écoliers ou de ses amis. (3) C'est ce qui a obligé ceux qui ont eu soin de l'édition de marquer le tems auquel chaque Piéce avoit été faite, & quelquefois même le style de ceux des Anciens qu'il s'étoit proposé de contrefaire.

Ce sont les moyens dont on s'est pourvû contre la nation farouche des Critiques qui ont souvent l'inhumanité de traiter un Livre posthume mis au jour contre l'intention d'un Auteur qui n'est plus, avec autant de dureté que ceux qu'on expose volontairement au Public, dans le dessein de se faire un nom dans le monde, & d'en obtenir la qualité d'Auteur.

Ceux qui voudront faire quelque choix parmi

1. ¶. Il ne paroît pas avoir voulu donner de lui cette idée, lors qu'il a dit dans sa préface sur les *Facheux*, qu'il ne desespéroit pas de faire voir un jour en grand Auteur, qu'il pouvoit citer Aristote, & Horace.

2. Observation sur la Comédie de Moliere, intit. le Festin de Pierre pag. 5. &c.

3. Carol. Ruæus de vit. & obit. Cossart. præfix. ejusd. oration. & carmin. edit.

4. ¶. Ce fut le 27. de Septembre 1674. dans la 86. année de son age.

Lettres Cossart.

parmi les Piéces du Pere Cossart, doivent savoir que les deux Lettres qu'il a écrites en style Horatien, sont celles qu'il jugeoit les meilleures de toutes celles qu'il a faites, ou *les moins mauvaises*, pour parler conformément à sa modestie.

MR. D'ANDILLY,

(*Robert Arnaud*) Sieur de Pompone, mort vers la fin de 1674. (4). Poëte François.

D'Andilly. 1522. Nous avons de Monsieur d'Andilly quelques Poësies Françoises qui ne lui feront jamais de déshonneur. Telles sont entre les autres, les *Stances sur les vérités Chrétiennes*, le *Poëme sur la Vie de Jesus-Christ*, quelques Piéces sur la *délivrance de la Terre Sainte*, *sur la Solitude*, *&c.*

Mr. Cospean Evêque de Lisieux, estimoit les Stances sur les vérités Chrétiennes, un chef-d'œuvre de Poësie & de Piété tout ensemble, pour le succès avec lequel il avoit su allier étroitement ces deux Professions sans que l'une ait fait le moindre tort à l'autre (5).

Le Poëme sur la Vie de *Jesus-Christ* n'a point été fait sur les régles d'Aristote, aussi la nature de l'Ouvrage ne le demandoit-elle pas. Pierre de la Bastide ou celui qui s'est appellé *Bastidæus Tausianus*, témoigne avoir été fort persuadé de l'excellence de cet Ouvrage, puisque ne s'étant pas contenté d'en admirer la majesté du style, la gravité de ses pensées, la beauté de l'expression, la pureté du discours, & les agrémens dont il a orné un sujet si noble & si sérieux, il a pris la peine de le traduire en vers Latins, avec une éxactitude & une fidélité si heureuse qu'on ne devineroit pas que c'est une copie, si on n'avoit eu soin de l'imprimer à côté de l'Original François (6).

Cette Version Latine qui a été imprimée à Paris in-12. n'est point la seule qu'on ait faite de ce Poëme de Mr. d'Andilly. Il en parut encore une autre l'an 1682. in-8. par le Sieur Gaspar de Varadier Archidiacre d'Arles. Ce qui peut passer encore pour une nouvelle marque de l'estime que les particuliers ont euë pour cet Ouvrage.

D'Andilly.

Mais il est bon de savoir que l'on a fait une injure considérable à Mr. d'Andilly, lors qu'on lui a attribué des Vers qui paroissent effectivement sous son nom dans un Recueil intitulé, *Sentimens d'amour tirés des meilleurs Poëtes modernes par le Sieur Corbinelli*, (qu'il ne faut pas confondre avec Mr. Corbinelli, dont le mérite est assés connu parmi les Savans de l'un & de l'autre sexe, que l'on appelle du beau Monde.) C'est ce que nous apprenons de celui qui a donné le Recueil des Poësies Chrétiennes de divers Auteurs en trois volumes in-12. soit que c'ait été Mr. de Brèves ou Mr. de la Fontaine (7).

Cet Auteur nous dit qu'on ne s'est point contenté dans ce Recueil de changer les titres de quelques Stances sur les vérités Chrétiennes, mais qu'on a aussi attribué à Mr. d'Andilly des choses qu'il n'a point écrites; & qu'il ne lui tomba jamais dans l'esprit d'en écrire aucune où il entrât de l'amour profane (8).

En effet Mr. Godeau ayant entrepris de faire le jugement ou plutôt l'éloge des Poësies de Mr. d'Andilly, nous fait assés connoître que cet Auteur avoit un grand mépris pour tout ce qu'on appelle galanterie, & pour tout ce qui sent la fable de l'Antiquité Païenne. C'est par cet endroit principalement que Mr. Godeau reléve l'excellence de ses Vers, qui n'ont eu aucun besoin de ce secours, que tous les autres Poëtes implorent pour se soutenir. Il veut nous persuader qu'il auroit été difficile de décrire tant de belles vérités à un autre qui en auroit été moins pénétré; que ses Poësies ont eu cet avantage qu'ayant Dieu pour objet, il n'a point pu tomber dans l'excès des hyperboles, qui sont insupportables dans ces autres Poëtes

5. Philipp. Cosp. Ev. de L. à la tête de l'édit. des Stances in-4.

6. Petr. Bastidæus Tausianus Sacerdos Epistol. ad Arn. Andill. &c.

7. ¶. Je pense avoir déja dit que la Fontaine n'a nulle autre part à ce Recueil que de l'avoir dédié en une trentaine de vers l'an 1671. au Prince de Conti.

8. Avertissem. du Recueil des Poësies par de Breves ou de la Fontaine.

D'Andilly. tes qui les appliquent à des créatures & à des objets périssables (1).

* Ses Poësies sont dans le Tome 2. des Oeuvres diverses *in-folio* imprimées chés Petit. *

LE SIEUR JOSEPH BATTISTE,

Prêtre Italien, natif de Grotailles terre du Royaume de Naples dans la Province d'Otrante, entre Brindes & Tarante, mort à Naples le 6. de Mars en 1675. (2). Poëte Latin & Italien.

Joseph Baptiste.

1523. NOus avons du Sieur Battiste trois Centuries d'Epigrammes Latines, imprimées à Venise, où l'on a vû paroître aussi ses Poësies Italiennes divisées en quatre parties, & quelques autres Ouvrages séparés, dont quelques-uns ont paru après sa mort par les soins du Sieur Simon Antoine Battiste son neveu.

Il passoit pour un des meilleurs Ecrivains de ces derniers tems en l'une & en l'autre Langue, & l'on dit qu'il réussissoit mieux dans les Hexamétres & les Pentamétres que dans les Lyriques. Il avoit sur toutes choses une aversion presque insurmontable des Anagrammes qu'il traitoit avec raison d'amusemens puériles, & il ne pouvoit même souffrir que les autres y perdissent leur tems.

Le Sieur Crasso qui étoit son ami particulier, témoigne qu'il avoit joint dans ses Vers Italiens & Latins l'érudition avec la délicatesse, la noblesse des pensées avec la magnificence, la netteté & la politesse du style (3).

LE P. DE BUSSIERES,

(*Jean*), Jésuite du Beaujolois au Gouvernement du Lyonnois, né l'an 1607. Poëte Latin & François (4).

Le P. de Bussieres.

1524. NOus avons de ce Pere des *Descriptions Poëtiques* en vers François, imprimées à Lyon en 1648. in-4. Mais leur réputation a été trop courte pour être venuë jusqu'à nous.

Ses Poësies Latines sont allées plus loin, & particuliérement ses Poëmes de *Rhea délivrée*, & de *Scanderberg*; ses *Idylles*, ses *Eglogues*, &c. [in-12. à Lyon 1658.]

Son Scanderberg, qui contient huit livres, est le plus célébre, mais il n'est pas entiérement dans les régles du Poëme Epique. C'est ce qu'il a reconnu lui-même sur les avis que lui en donna Mr. Chapelain; & il témoigne avoir mieux aimé renoncer à la gloire d'avoir fait un Poëme régulier, que de se donner la peine de le reformer dans les éditions suivantes (5).

Son style n'est pas égal par tout, & il n'a point toujours le tour heureux de l'expression; mais en récompense il a du feu, du cœur, du génie, & beaucoup de cette fureur Poëtique qui éléve les Poëtes audessus de la populace de leurs Confréres. C'est le témoignage du Pere Mambrun, qui en eût dit encore davantage si ce Pere l'eût touché de moins près (6).

Mr. HEINSIUS,

(*Nicolas*), fils de Daniel, Hollandois de naissance, mais originaire de Gand en Flandres, mort l'an 1681. Poëte Latin.

Nicolas Heinsius.

1525. MR. Heinsius le jeune avoit assés hardiment marché sur les pas de son Pere pour arriver au sommet du Parnasse Latin; & il paroît par diverses Poësies qu'il a faites, qu'il n'étoit pas trop écarté de lui, quoiqu'il n'ait peut-être pas eu toute la finesse d'esprit & toute l'élégance de son Pere, au jugement de quelques Critiques. On peut juger de l'estime que le Public a euë pour ses Poësies

1. Voyés la XVI. des Epitres Morales d'Ant. God. au 3. tome de ses Poës. p. 95.

2. ¶. Cette époque marquée par le Crasso & par le Toppi qui étoient tous deux à Naples lorsque Joseph Baptiste y mourut est sure. Le Crescimbeni a tort de la contester dans son Commentaire sur l'Histoire *della Volgar Poësia*, vol. 2. part. 2. pag. 425. Mais pag. 162. de cette même Histoire il a raison de blâmer le style enflé de ce Poëte, sa hardiesse à faire de nouveaux mots, & ses trop fréquentes hyperboles.

3. Nicol. Toppi nella Biblioth. Napolitan.

Laur. Crass. tom. 1. Elogior. part. 1. pag. 335. 336. &c.

4. ¶. Mort le 26. Octobre 1678.

5. Joan. de Bussieres, Præfat. ad Lector. posterior.

Nicolas Heinsius.

fies par l'empressement qu'on a témoigné en Hollande, en France, en Italie & en Allemagne pour les lire, & par les éditions qui en ont été faites à Amsterdam, à Paris, à Padouë, à Francfort, &c.

Les Auteurs du Journal des Savans de Leipsick, prétendent (7) que ces vers sont au-dessus de la portée de notre siécle, qu'ils approchent de la perfection de ceux des Anciens; & que Mr. l'Evêque de Munster & de Paderborn, qui étoit également bon Poëte & bon Juge de Poësie, les préféroit à toutes les Poësies modernes de quelque Auteur que ce pût être. Enfin ils ajoutent qu'Heinsius auroit eu l'honneur d'être le dernier des bons Poëtes Latins de la Hollande, sans Mr. Francius qui soutient aujourd'hui presque toute la gloire de cette profession dans le Pays.

En effet on remarque dans les vers de Mr. Heinsius beaucoup de pureté & de politesse, & ils font voir qu'il avoit l'esprit aisé & le naturel heureux, selon la remarque de Mr. de la Rocque, qui témoigne (8) que ses Elégies semblent tenir le premier rang parmi toutes les autres espéces. C'est aussi le sentiment de Mr. Borrichius (9), qui ajoute que le Panegyrique en vers Epiques à la Reine Christine, ne céde en beauté à aucun des Ouvrages modernes, ni à ceux des Anciens même de cette nature.

LE P. VAVASSEUR,

(*François*) Jésuite, du Diocèse d'Autun, né dans un Bourg appellé Paroy ou Paradin (10) au Comté de Charollois, l'an 1605. mort à Paris l'an 1681. le 14. ou le 16. jour de Décembre. Poëte Latin.

1526. Le P. Vavasseur.

PErsonne ne doit refuser au P. Vavasseur la gloire d'avoir été un des bons Poëtes Latins de la Société, soit qu'on ait égard à la qualité de ses vers, soit qu'on veuille considérer leur nombre. Nous avons de lui un Poëme héroïque *de Job* [in-12. 1638.]; le *Théurgicon* ou 4. livres des Miracles de JESUS-CHRIST; un livre d'*Elégies*; un livre de *Piéces Epiques*; trois livres (11) d'*Epigrammes*. Le reste de ses Poësies parut après sa mort l'an 1683. in-8. à Paris par les soins du P. Lucas; & cela consiste en des Elégies, quelques Piéces Epiques, & quelques Epigrammes qu'il avoit faites depuis l'édition des autres.

On peut dire que de tous ses Ouvrages, il n'y en a aucun qui soit indigne d'avoir le P. Vavasseur pour Auteur. Leur premier & leur principal caractére, est la pureté du langage qui y paroît même quelquefois jusqu'au scrupule. En effet ce Pere pouvoit se vanter de savoir le génie & le fonds de la Langue Latine autant qu'homme du siécle. Mais cette grande éxactitude qui a paru quelquefois excessive, a fait dire à des Critiques que le P. Vavasseur a des rudesses dans ses vers, qui ne peuvent être que le fruit de ce scrupule & de cette délicatesse qui lui faisoit craindre de blesser la pureté Latine, & qu'il a mieux aimé ne point s'élever que de quitter sa Grammaire.

Son Ouvrage sur Job est proprement une Paraphrase Poëtique de ce livre de l'Ecriture. On peut dire que c'est par où il commença, & par où il finit ses travaux Poëtiques. Car après l'avoir donné dès l'an 1637. il le revit, & l'ayant raccommodé il le redonna l'an 1679. avec son Commentaire sur ce livre de l'Ecriture. Mr. Borrichius témoigne (12) qu'il est plus fleuri dans les vers qu'il a faits sur les Miracles du Fils de Dieu que dans son Job, où il prétend qu'il s'étoit prescrit des bornes

dior. edition. ann. 1658. alterâ parte auctioris.

6. Petr. Mambrun, in præf. seu supplement. ad Dissertat. de Epico Poëmat præfix. Constantin. in-4. pag. 21. &c.

7. Acta Eruditor. anni 1682. tom. 1. pag. 359.

8. Journal des Savans de Paris du XXIII. de Mars de l'an 1682.

9. Olaüs Borrichius, Dissertation. 5. de Poët. Latin. num. 179. pag. 143.

10 ¶. On écrit & on prononce Paray. On ne dit plus Paroy, & l'on n'a jamais dit Paradin.

11. ¶. Il y en a 4. dans l'édition d'Amsterdam 1709. in-fol.

12. Olaüs Borrichius, Dissertat. 4. de Poët. Latin. num. 138. pag. 120.

Le P. Vavasseur.

nes trop étroites; mais qu'il est uni, châtié & correct par tout. Quelques-uns néanmoins se déclarent (1) en faveur de ses Epigrammes au préjudice du reste de ses Poësies.

Mr. FAVORITI,

(*Augustin*), de Luna en Toscane du côté de la Riviére de Genes (quelques-uns le font de Lucques (2), Secretaire des Chiffres sous Innocent XI. mort le 13. Novembre de l'an 1682. Poëte Latin.

Favoriti. 1527. MR. Favoriti est un des principaux Poëtes de la Pléïade Latine qui parut à la Cour Romaine sous les Papes Urbain VIII. & Aléxandre VII. dont ils ont été les Officiers. Les six autres sont *Alexand. Pollinus Florentin. Natale Rondinini*, *Virginio Cesarini* Italiens; *Ferdinand de Furstenberg*, mort Evêque de Munster, *Jean Rotger Torck*, Allemans; *Estienne Gradi* Ragousan. On imprima leurs Ouvrages joints ensemble à Rome, puis à Anvers par les ordres du Pape Aléxandre VII. qui donna occasion de former cette Constellation Poëtique, mais ce fut par les soins de Mr. de Furstemberg, depuis Evêque de Paderborn & de Munster.

A ce compte-là, il faut dire de cette Pléïade la même chose que de celle de Ptolomée Philadelphe; & convenir que si l'on appelle quelquefois cette derniére la *Pléïade Aléxandrine*, à cause du nom de ce Pape, ce n'est pas qu'ils ayent tous vécu ou servi sous lui, & qu'ils ayent été en même-tems, comme il paroît par la place que nous avons donnée à Virginio Cesarini dans notre Recueil. Ceux qui la veulent ramasser en un même-tems, retirent de cette Pléïade non-seulement Cesarini, mais encore Apollonius Florens (3) pour y mettre à leur place deux Jésuites célébres & fort dévoués au Pape Aléxandre VII. savoir Sidronius Hosschius, & Jacques Wallius, de sorte que cette contestation même sert à lui donner de la conformité avec cette Pléïade Grecque des Rois d'Egypte.

Favoriti.

Ce mystérieux nombre a rendu les sept premiers plus remarquables qu'ils n'auroient été, si on les avoit considérés séparément; & Mr. Borrichius ayant voulu regarder leur mérite en particulier, dit qu'il ne leur manquoit peut-être pour réussir parfaitement, que ce loisir qu'on ne trouve point à la Cour des Grands, ni dans les emplois qui demandent qu'on y soit attaché dans des occupations continuelles & contraires au repos des Muses (4).

A l'égard de Mr. Favoriti, on dit qu'il a du feu, des nerfs & de la gravité dans ses pensées, de la force & de la netteté dans ses expressions (5).

Mr. DE FURSTEMBERG,

(*Ferdinand*) Evêque de Paderborn & de Munster, auparavant Camérier d'Aléxandre VII. & Chanoine d'Hildesheim, de Paderborn & de Munster, né à Bilstein le 21. d'Octobre de l'an 1626. mort l'an 1683. Poëte Latin.

Furstemberg. 1528. LEs Poësies de Mr. de Furstemberg qui paroissent parmi celles des Septemvirs, qui composent la Pléïade dont nous avons parlé plus haut, nous font connoître qu'il ne s'étoit point contenté de gouter de l'Hippocrene du bout des lévres comme font la plupart des Grands, mais qu'il s'en étoit abreuvé pleinement, & qu'il s'y étoit plongé avec autant d'inclination que ceux qui n'ont point eu d'autre occupation. Ses vers sont élégans, polis, nombreux; les pensées en sont belles, & l'on trouve dans son style le goût de la bonne Latinité. On dit même qu'il a imité parfaitement Tibulle dans ses Elégies, & Horace dans ses autres vers.

J'en dirois bien encore davantage si j'avois crû qu'il eût été de quelque utilité, même pour divertir le Lecteur, de copier tous ces témoignages magnifiques qu'on a rendus à ses vers dans cette foule d'Epîtres dédicatoires, de Préfaces, & de Panegyriques en prose & en vers qui lui ont été dressés.

„ C'est-là que j'ai lû que ses vers pas-„ sent

1. Act. Erudit. Lipsiens. anni 1683, tom. 2. pag. 268.

Vid. & Johan. Lucas & alii.

2, 5. Il en étoit,

Furstemberg.

„ sent en excellence tout ce qui s'est fait
„ depuis plusieurs siécles, qu'il est plus
„ aisé de les admirer que de les imiter,
„ qu'on défie les Critiques les plus clair-
„ voyans d'en découvrir le foible, qu'ils
„ mettent en desordre tout le Parnasse,
„ qu'ils jettent les Muses dans la conster-
„ nation, qu'ils troublent les plus expéri-
„ mentés & les plus consommés d'entre les
„ Ouvriers de l'Art; en un mot, qu'ils
„ portent tous les beaux Esprits au deses-
„ poir.

C'est le langage que tenoient, au moins du vivant de Mr. de Munster, ceux dont il gouvernoit lui-même la langue & la plume par des ressorts que la renommée n'a point tenus long-tems cachés.

Mais quand cet illustre Prélat n'auroit jamais fait de vers; son nom ne seroit pas en moindre vénération sur le Parnasse, pour s'être rendu le Pere ou le Nourissier des Muses, le Protecteur de la Poësie, & le Mecene des Poëtes. Ce sont ces excellentes qualités qui ont porté ceux-ci à lui dresser des temples & des autels, pour consacrer sa mémoire de son vivant, & l'assurer dès lors de l'immortalité. C'est aussi ce qui a produit cet empressement merveilleux, & cette noble émulation que les Poëtes ont témoigné à l'envi, pour se mettre sous sa protection & pour lui dédier leurs Ouvrages; les uns pour suivre, & les autres pour prévenir les effets de sa bien-veillance. On en trouve des éxemples, non seulement dans la conduite du Sieur de Rottendorff, du Sieur Gronovius, de Mr. Petit, de Mr. Heinsius, de Mr. Francius, de Mr. Rotger Torck, de Messieurs Holtermann, Théodore de Plettenberg, Corvin, &c. mais particuliérement dans celle de plusieurs Jésuites, comme du P. Clairé, du P. de la Rue, du P. Commire, du P. Albert Daugiéres, du P. Rapin, du P. Frizon, du P. Lucas, du P. Masenius, du P. Wallius, du P. Cossart par le ministére du P. de la Rue, du P. Vavasseur, par le ministére du P. Lucas, &c. sans parler d'un très-grand nombre d'Ecrivains en prose, parmi lesquels je n'oublierois pas Holstenius ni Allatius, si j'avois dessein d'en faire le dénombrement.

* *Ferdinandi de Furstemberg Poëmata*, in-folio, *è Typ. Regia.* 1684.

Mr. D'HEAUVILLE,

Abbé de Chante-Merle, Poëte François.

D'Heauville.

1529. JE ne connois de cet Auteur que le *Catechisme en vers*, dans lequel on trouve les vérités Chrétiennes, expliquées d'une maniére si intelligible & si éxacte, que toutes sortes de personnes s'en peuvent servir utilement.

Mr. l'Evêque d'Angoulême dit „ qu'ou-
„ tre la bonne & solide doctrine qu'il
„ contient, les vers y sont faciles & bien
„ tournés; qu'en peu de paroles il expri-
„ me beaucoup de choses, & qu'on peut
„ assurer sans éxagération que c'est un
„ chef-d'œuvre en son espéce. Mr. l'Evêque de Baïeux en a jugé d'une maniére aussi avantageuse, ajoutant que „ les Chré-
„ tiens se fortifieront avec douceur & fa-
„ cilité dans les connoissances des vérités
„ de notre foi, par la lecture de cette Poë-
„ sie toute remplie d'une doctrine très-or-
„ thodoxe. C'est aussi le sentiment de Mr. l'Evêque de Coutances.

Messieurs les Curés de Paris & les Docteurs en Théologie au nombre de près de trente, nous répondent de cette Poësie qu'elle sera estimée dans toute la postérité pour avoir su traiter dignement de si hauts mystéres, sans altérer la simplicité, la pureté & la vérité de notre Religion, & ils en jugent par le succès avec lequel les Quatrains de Mr. de Pibrac avoient servi autrefois à imprimer les vérités Chrétiennes dans la mémoire des enfans.

Quelques-uns d'entre eux témoignent que Mr. l'Abbé d'Heauville explique ces vérités si fortement que l'esprit en est convaincu, & avec tant de charmes & d'onction spirituelle que la volonté en est merveilleusement persuadée. D'autres disent qu'il accorde si saintement la Poësie avec l'Evangile, & les saillies de cet Art avec la pureté de la doctrine de l'Eglise, qu'on peut dire que la Poësie qui est profane dans les Ouvrages des autres, est devenuë sainte,

3. ¶. C'est-à-dire Alessandro Pollini Florentin.

4. Olaüs Borrichius, in Dissertationib. ad Poët. Latin. num. 118. pag. 108.

5. Alii quoque Critici etiamnum in viv. deg.

D'Heauville.

te, Chrétienne, & savante dans son Catechisme : & d'autres enfin nous assurent que les maximes les plus importantes & les plus salutaires de notre Religion, y sont traitées avec tant de breveté, de clarté, & d'exactitude, qu'on n'en peut pas souhaiter davantage même dans la prose.

Mais pour ne rien dissimuler, il faut accorder de bonne foi aux Critiques que la Poësie n'y est peut-être pas aussi délicate, ni la versification aussi belle que celle qu'ils pourroient éxiger des Poëtes profanes qui ne travaillent que pour plaire, qui sont les Maîtres absolus de leur matiére, & qui peuvent choisir les fictions les plus agréables. Mais il faut qu'ils avouent aussi qu'un Ecrivain obligé d'enchaîner ensemble la Rime, la Raison, & la Foi, mérite bien quelque excuse, s'il fait quelques fautes legéres contre les régles éxactes de la Poësie; si n'étant pas soutenu de sa matiére, il tombe quelquefois; & s'il ne s'exprime pas toujours d'une maniére aussi noble & aussi délicate que le pourroient faire ceux qui ne sont pas indispensablement obligés de se servir des termes consacrés à l'explication des Mystéres & des Vérités de la Religion (1).

J'Aurois occasion de parler ici de Mr. de SACI (*Isaac le Maistre*) comme d'un Poëte François pour la traduction des Hymnes de l'Eglise & pour celle du Poëme de saint Prosper, que quelques personnes lui attribuent; mais j'aime mieux renvoyer le Lecteur à ce que j'en ai dit au Recueil des Traducteurs François.

Mr. DE CORNEILLE (2),

(*Pierre*) Normand, né à Rouen l'an 1606. Avocat Général à la Table de Marbre de cette Ville, de l'Académie Françoise, mort l'an 1684. la nuit d'entre le dernier de Septembre & le premier d'Octobre (3). Poëte François.

P. Corneille.

1530. MR. Corneille est un de ces heureux Génies des derniers siécles, qui ont contribué beaucoup à fermer la bouche à ces Idolâtres de l'Antiquité, qui publient injurieusement pour les tems postérieurs que la Nature s'est épuisée dans ces grands Hommes qu'elle a comblés de tous ses dons pour les faire paroître avec honneur dans l'état le plus florissant de la Gréce & de l'ancienne Rome. Il a fait voir pour sa part que loin d'avoir perdu rien de sa premiére fécondité, elle n'a jamais été si liberale aux Romains dans toute l'étenduë de leur Empire, ni plus prodigue à tous les Grecs ensemble dans la distribution de ses talens, qu'elle le fut à lui seul. J'ai dit pour sa part, c'est-à-dire, pour toutes les connoissances que nous appellons Dramatiques, & pour tout ce qui se peut renfermer dans le ressort & la Jurisdiction de l'un & de l'autre Théâtre. C'est ce qui paroît suffisamment par les Ouvrages qu'il a laissés à la Postérité. Ils sont compris en quatre ou cinq volumes, ou parties qui composent tout ce qu'on appelle le *Théatre de Corneille*.

Les Piéces contenues dans le premier volume sont *Melite*, Comédie; *Clitandre*, Tragédie; *la Veuve*, Comédie; *la Galerie du Palais*, Comédie; *la Suivante*, Comédie; *la Place Royale*, Comédie; *Medée*, Tragédie; *l'Illusion*, Comédie. Dans le second se trouve *le Cid*, Tragédie; *Horace*, Tragédie; *Cinna*, Tragédie; *Polyeucte*, Tragédie Chrétienne; *Pompée*, Tragédie; *Théodore*, Tragédie Chrétienne; *le Menteur*, Comédie; *la suite du Menteur*, Comédie. Dans le troisiéme sont *Rhodogune*, Tragédie; *Heraclius*, Tragédie; *Andromède*, Tragédie en machines; *Dom Sanche d'Arragon*; *Nicoméde*, Tragédie; *Pertharite*, Tragédie; *Oedipe*, Tragédie. Dans le quatriéme sont *Sertorius*, Tragédie; *la Toison d'Or*, Tragedie en machines; *Sophonisbe*, Tragédie; *Othon*, Tragédie; *Attila*, *Berenice*, *Pulquérie*, & *Surena*, qui sont quatre Piéces (4) qu'il a faites encore depuis, & qui se trouvent dans l'édition qu'on a publiée de toutes ses Oeuvres dramatiques à Paris en 1682. où l'on a joint celles de Mr. son frére qui consistent en trente Piéces, & qui

1. Voyés les Approb. 1. des Prélats, 2. des Pasteurs du second ordre, 3. des Docteurs &c. Voyés aussi la Préface au Lecteur par d'Heauville, &c.

2. C'é-

P. Corneille.

qui font toutes ensemble dix volumes.

Et pour faire voir qu'il ne s'étoit pas restraint à orner le Théâtre seulement, il a voulu faire quelques présens de sa Poësie à l'Eglise, comme la Traduction des livres de l'*Imitation de Jesus-Christ* [in-8. à Paris 1665.] l'*Office de la Sainte Vierge*, tant en vers qu'en prose, avec *les sept Pseaumes*, *les Vêpres & Complies des Dimanches*, & toutes *les Hymnes du Bréviaire Romain* [in-12. à Paris 1670.]

§. 2.

Louanges dues à Mr. Corneille.

Une infinité de Gens se sont mêlés de louer Mr. Corneille, mais personne ne l'a fait avec plus de bien-séance que Mr. Racine. Il l'avoit étudié attentivement, & l'avoit observé de plus près qu'aucun autre, depuis qu'il étoit entré dans la même carriére; de sorte que tout ce qu'il a pû dire à sa gloire, est d'autant moins suspect de flaterie & de fausseté, qu'on sait qu'il a peu d'intérêt de donner sur lui-même quelque avantage à ceux qui travaillent au parallele de deux Auteurs de même profession. Mr. Racine donc se trouvant à la tête d'une Compagnie composée de Personnes éclairées, critiques, & capables de juger de sa sincérité, dit dans une solemnité publique que pour connoître parfaitement quel a été le mérite de Mr. Corneille, il faut savoir l'état pitoyable où étoient reduites les affaires du Théatre François, lorsqu'il commença à travailler. „ Tout „ y étoit en desordre, c'étoit une irrégu- „ larité universelle. On n'avoit nul goût, „ nulle connoissance des beautés du Dra- „ me. Les Auteurs étoient aussi ignorans „ que les Spectateurs. La plupart des su- „ jets que l'on représentoit étoient extra- „ vagans, & denués de Vraisemblance. „ Point de Mœurs, point de Caractéres.

„ La diction étoit encore plus vicieuse „ que l'action, les pointes & les miséra- „ bles jeux de mots faisoient son princi- „ pal ornement. En un mot toutes les „ régles de l'Art, celles même de l'hon- „ nêteté & de la bien-séance, étoient vio- „ lées par tout.

„ Dans cette enfance, ou pour mieux „ dire, dans ce chaos du Poëme dramati- „ que parmi nous, Mr. Corneille, après „ avoir quelque-tems cherché le bon che- „ min, & lutté contre le mauvais goût „ de son siécle, enfin inspiré d'un génie „ extraordinaire, & aidé de la lecture des „ Anciens, fit voir sur la Scene la Rai- „ son, mais la Raison accompagnée de „ toute la pompe & de tous les ornemens „ dont notre Langue est capable. Il ac- „ corda heureusement le Vrai-semblable „ & le Merveilleux, & laissa bien loin „ derriére lui tout ce qu'il avoit de Ri- „ vaux, dont la plupart desesperant de „ l'atteindre, & n'osant plus entreprendre „ de lui disputer le prix, se bornérent à „ combattre la voix publique déclarée pour „ lui, & essayérent en vain, par leurs dis- „ cours & par leurs frivoles Critiques, de „ rabaisser un mérite qu'ils ne pouvoient „ égaler.

„ Il n'est pas aisé de trouver un Poëte „ qui ait possedé à la fois tant de grands „ talens, tant d'excellentes parties, l'art, „ la force, le jugement, l'esprit. On ne „ peut trop admirer la noblesse, l'œcono- „ mie dans les sujets, la véhémence dans „ les passions; la gravité dans les senti- „ mens; la dignité & en même tems la „ prodigieuse variété dans les caractéres.

„ Il a représenté les Rois, les Princes „ & les Héros de toutes sortes de Na- „ tions, toujours tels qu'ils doivent être, „ toujours uniformes avec eux-mêmes, „ & jamais ne se ressemblant les uns aux „ autres. Parmi tout cela il a une magni- „ ficence d'expression proportionnée aux „ Maîtres du Monde qu'il fait souvent „ parler, capable néanmoins de s'abbaisser „ quand il veut, & de descendre jusqu'aux „ plus simples naïvetés du Comique, où „ il est encore inimitable.

„ Mais ce qui lui est sur tout particu- „ lier, c'est une certaine force, une cer- „ taine élévation qui surprend, qui enlé- „ ve, & qui rend jusqu'à ses défauts, si „ on

2. C'étoit d'abord Corneille; c'est maintenant de Corneille.
¶. On ne doit dire que *Corneille*.

3. ¶. Agé de 78. ans.

4. ¶. Il auroit dû compter l'*Agésilas*, & dire: *qui sont cinq* Piéces, &c.

P. Corneille.

„ on lui en peut reprocher quelques-uns, „ plus estimables que les vertus des au„ tres (1).

Mr. d'Aubignac qui sembloit être destiné pour avoir l'inspection sur les Ouvrages de Mr. Corneille, pour l'obliger à marcher droit, le tenir en haleine & dans des précautions continuelles, dit (2) que ce qui a si hautement élevé toutes ses Piéces au-dessus de toutes les autres que notre siécle a produites dans le même genre, n'a pas tant été l'artifice de l'intrigue que la force du discours. Il estime que leur beauté ne dépend pas des Actions dont elles sont bien moins chargées que celles des autres Poëtes, mais de la maniére d'exprimer les violentes passions qu'il y introduit; jusques-là même qu'on y voit des Actions défectueuses si bien environnées d'entretiens ingenieux & puissans, qu'elles n'ont été reconnues que des plus habiles. Elles ont, dit-il, tant de lumiéres dans les discours qu'elles éblouïssent, & elles plaisent si fort qu'elles ôtent la liberté de juger du reste.

Cet Auteur témoigne ailleurs (3) que Mr. Corneille excelle particuliérement dans la composition, qui consiste à bien disposer les Actes & les Scénes, & à placer judicieusement les Episodes qui se doivent ajouter à la constitution de la Fable, pour la remplir & lui donner sa juste grandeur. Il prétend que c'est ce qui fait pour l'ordinaire la plus grande beauté du Poëme, comme c'est le plus grand art du Poëte; que dans l'arrangement des Actes & des Scénes il insere le plus à propos du monde des incidens dont il tire des passions toutes brillantes sans changer rien au sujet, & que d'autres mettroient en des lieux où ils ne produiroient aucune beauté considérable.

Le même Critique nous veut persuader encore en d'autres endroits, que ce qu'il y a de plus éclatant dans toutes les Piéces de Corneille, & particuliérement dans celles qu'on a le plus admirées, ce sont les délibérations qu'il fait faire à ces Personnages (4). Il faut joindre à ces observations de Mr. d'Aubignac le témoignage que Mr. de Saint Evremond rend à Corneille d'avoir parfaitement bien gardé le caractére de ses Héros en toutes rencontres, & d'avoir eu aussi beaucoup d'égard à celui des Femmes illustres, qui est un point où les autres Poëtes de Théatre ont coutume de faire paroître leur foiblesse, ou leur ignorance, & où Corneille a fait voir qu'il étoit judicieux & discret, & qu'il savoit éxactement les régles de la bienséance (5).

C'est une des principales parties de l'imitation des Auteurs qui l'a rendu égal à eux; & quelques Critiques même ont estimé qu'il les avoit laissé au-dessous de lui en ces rencontres, parce que s'il avoit emprunté quelque chose d'eux, il leur avoit donné de son côté des beautés & d'autres qualités qu'ils n'avoient pas; & que c'est faire plus d'honneur à ces Anciens qu'à Corneille, d'accorder qu'il avoit bien voulu mêler quelques-unes de leurs inventions parmi la multitude des siennes (6).

Il a cela de commun avec les anciens Grecs, & de singulier sur tous les Modernes au sentiment de Mr. Pradon (7), qu'il porte & conserve par tout, même hors de son Théatre, les ornemens solides dont il embellissoit ses représentations, c'est-à-dire, qu'on retrouve dans ses Livres les graces & les beautés du Théatre: au lieu qu'elles ¶ sont toutes péries dans les Piéces de la plupart de nos autres Poëtes Dramatiques,

1. Jean Racine au Discours prononcé dans l'Académie dont il étoit Directeur le 2. de Janvier en 1685. pag. 28. 29.

2. François Hedelin Abbé d'Aubignac, Traité de la Pratique du Théatre livre 4. chap. 2. pag. 372. 373. &c.

3. Le même Auteur au 3. livre du même Ouvrage chap. 5. pag. 294.

4. Livre 4. du Tr. de la Prat. du Théatre chap. 4. pag. 402.

5. Oeuvres de Saint Evremond Tom. II. Dissertat. sur la Trag. du grand Alexandre pag. 449. &c. Ed. d'Amst. 1724.

6. Rosteau dans ses Mémoires ou Sentimens sur quelques Auteurs qu'il a lûs, p. 68.

Gueret dans le Parnasse reformé p. 83. &c.

A. Furetiére Nouvell. Allegor. des troubles du R. d'Eloq. pag. 66. 67. &c.

7. Nouvelles Remarques de Pradon sur les Oeuvres de D... pag. 73.

8. Nic. Boil. Despréaux, Disc. au Roi, Satir. IX. Epître VII. à Racine, &c.

¶. On sait pourtant qu'il commença dès 1666. à lui donner une atteinte, lors qu'ayant vu représenter l'Agésilas, il s'écria:

J'ai vu l'Agésilas
Hélas!

P. Corneille.

tiques, dont le mérite & la réputation dépendoient de l'habileté des Acteurs qui les animoient devant les spectateurs. Ainsi personne ne trouvera étrange que Mr. Despréaux ait toujours parlé de lui avec tant de distinction, qu'il l'ait considéré comme le plus accompli de nos Poëtes, qu'il l'ait opposé à tous ceux qui ont avili la Profession, & qu'il l'ait proposé comme le véritable modéle de ceux qui veulent y réussir (8).

§. 3.

De ce qui n'a point été généralement approuvé dans les Ouvrages de Mr. Corneille.

Tout le monde convient que le génie de Mr. Corneille est hors d'atteinte, & que toutes les rares qualités qui composent le véritable Poëte, sont à l'épreuve des Critiques les plus formidables. Aussi n'a-t-on attaqué que le mauvais usage qu'il en a pu faire, & qui consiste dans deux sortes de libertés qu'il a prises de pleine autorité, les premiéres regardent sa Morale, & les derniéres concernent les régles de l'Art ausquelles il n'a point cru devoir s'assujetir, non plus qu'aux caprices d'autrui. Je parlerai de ces derniéres dans le jugement particulier que je rapporterai de chacune de ses Piéces à part, & je ne traite ici que des premiéres, au sujet desquelles je suis bien aise d'avertir mes Lecteurs, que je *comprens dans cette réfléxion tous les Poëtes vivans, tant ceux des Théatres que ceux des Ruelles, de la Cour & de l'Ecole même, en quelque Langue & en quelque genre de Poësie qu'ils se soient divertis, ou qu'ils ayent diverti les autres. Ils ne douteront pas que ce ne soit le respect que j'ai pour leur mérite qui me porte à ces considérations, pour n'être pas obligé de faire les mêmes remarques, lors qu'il sera question de leurs Poësies; & cette reserve leur ôtera tout sujet de me soupçonner de vouloir confondre les qualités de leurs mœurs avec celles de leur style. Ils auront encore cette obligation à Mr. Corneille, tout mort qu'il est, de le voir chargé du blâme qui devroit leur être commun avec lui. J'ai cru, au hazard de me tromper, que c'étoit un moyen honnête de leur faire plaisir, sans néanmoins faire le moindre tort à Mr. Corneille, qui n'en sera pas plus chargé que pour sa part seule. Je dis que c'est leur faire plaisir au moins à ceux d'entre eux qui, bien que profanes dans leur Poësie, ne sont pas encore allés jusqu'à l'excès d'appliquer le caractére de la Bête sur celui de leur Batême, & qui sont persuadés que le véritable Dieu qu'ils reconnoissent traitera les belles Divinités de leur Parnasse comme les autres Démons, & qu'il jugera leurs Poësies aussi-bien que nos paroles inutiles.*

Ceux qui ont entrepris d'attaquer la Comédie & les autres répresentations dangereuses du Théatre, conviennent (9) que Mr. Corneille n'a pas seulement surpassé en esprit & en génie tous les Poëtes de son siécle; mais qu'outre cela il a tâché de purifier le Théatre autant qu'il a pu des vices qu'on lui a le plus reprochés. Ils reconnoissent qu'on ne trouve point dans ses Ouvrages ces défauts grossiers qui sont si ordinaires dans ceux des autres; & que si les Comédies pouvoient s'accorder avec les régles du Christianisme, ce seroient sans doute celles de Mr. Corneille. Ainsi lors qu'ils ont fait voir que les Comédies de cet Auteur sont contraires à l'Evangile, & qu'elles sont capables de corrompre l'esprit

Et qu'il lui en donna une seconde l'année suivante, à l'occasion de l'Attila, en ces termes:

> Après l'Agésilas
> Hélas!
> Mais après l'Attila,
> Hola!

A la fin de son Art Poëtique, ce souhait en faveur de Louïs XIV.

> Que Corneille pour lui rallumant son audace,
> Soit encor le Corneille & du Cid, & d'Horace,

marque, ce semble, assés intelligiblement qu'en 1674. Corneille avoit besoin de reprendre de nouvelles forces. Je ne citerai point l'endroit des Réflexions sur Longin, où Despréaux, quoique plein d'estime pour Corneille, en réduit néanmoins tout le mérite Poëtique à huit ou neuf Piéces de théâtre, dans lesquelles encore il insinuë qu'il ne seroit pas difficile de trouver matiére à Critique. Baillet dont l'Ouvrage a été imprimé en 1686. a pu voir les trois premiers passages de Despréaux, imprimés long-tems auparavant, mais non pas les Refléxions sur Longin, qui n'ont paru qu'en 1694.

9. Damvilliers (¶ C'est Pierre Nicole.) Avertissem. des Visionnaires pag. 22.

P. Corneille.

l'esprit & le cœur par les sentimens païens & profanes qu'elles inspirent; c'est plutôt pour prouver le danger qu'il y a dans toutes les Comédies en général, que pour censurer en particulier Mr. Corneille, qui passe même dans l'esprit de ces Messieurs pour le plus modeste & le plus retenu de tous les Poëtes Comiques.

Voici donc précisément en quoi consiste tout le mal qu'auroit pu faire Mr. Corneille, & avec lui les plus spirituels & les plus sages d'entre nos Poëtes de Théatre qui l'ont précédé & suivi. Mr. Corneille jugeant bien que si nous avions l'idée du vice dans sa difformité naturelle, nous ne pourrions pas en souffrir l'image, s'est imaginé qu'on lui sauroit gré en ce monde & en l'autre d'avoir eu égard à la delicatesse des personnes scrupuleuses. Et ayant remarqué lui-même qu'une de ses plus belles Piéces n'avoit pas été agréable sur le Théatre, parce qu'elle frappoit l'esprit des Spectateurs de l'idée horrible d'une prostitution à laquelle une sainte Martyre avoit été condamnée, il a prétendu par cet éxemple justifier la Comédie (1) en la maniére qu'il croyoit l'avoir reformée, disant que le Théatre étoit devenu si chaste de son tems, que l'on n'y pouvoit souffrir les sujets deshonnêtes. Mais on dit que ce que Mr. Corneille a voulu conclure de-là en faveur de ses Comédies, est ce qui les condamne manifestement. Car on peut apprendre par cet éxemple que l'on approuve en quelque sorte tout ce que l'on souffre & que l'on voit avec plaisir sur le Théatre, puis qu'on se contente de ne point souffrir ce que l'on a en horreur: qu'on ne se met point en précaution contre les effets que peuvent produire les expressions des passions vicieuses qui restent dans les Comédies les plus innocentes (2).

Quoique la vertu de Mr. Corneille ait été tout autrement solide que la plus solide de celle des Anciens Poëtes du Théatre Grec ou Romain, & qu'il ait eu un soin particulier de pourvoir à la pudeur de ses Spectateurs & de ses Lecteurs, on prétend néanmoins que ses Comédies & ses Tragédies sont encore beaucoup plus dangereuses que celles de tous les Anciens. Ces derniéres, dit-on (3), en parlant de celles de Corneille, nous émeuvent d'ordinaire tout autrement, parce qu'elles sont prises sur notre air & sur notre tour; que les personnes qu'elles nous représentent sont faites comme celles avec qui nous vivons, & que presque tout ce que nous y voyons, ou nous prépare à recevoir les impressions de quelque chose de semblable que nous trouverons bien-tôt, ou renouvelle celles que nous avons déja reçuës.

Le Pere Rapin qui prétend que nos Tragédies les plus graves ne sont que des *Comédies rehaussées*, nous explique les raisons de cette différence du Théatre des Anciens d'avec le nôtre, & quoiqu'il semble vouloir excuser Mr. Corneille & ceux qui l'ont suivi, on verra néanmoins par ce que j'en rapporterai qu'il n'a point eu dessein de les justifier; mais de faire voir au contraire qu'ils se sont écartés de la voie naturelle qui leur avoit été tracée par les Anciens.

Tout le merveilleux du Poëme Dramatique chés les Grecs, dit ce Pere (4), resulte de ce qu'il y a de *Pitoyable* & de *Terrible* dans les objets qu'il représente: la *Terreur* & la *Pitié* sont les deux grands ressorts de leur Tragédie. „ Celle des „ Modernes roule sur d'autres principes. „ Peut-être que notre Nation qui est naturellement galante, a été obligée par „ la néceffité de son caractére à se faire „ un systême nouveau de Tragédie pour „ s'accommoder à son humeur. Les „ Grecs qui étoient des Etats populaires, „ & qui haïssoient la Monarchie, prenoient plaisir dans leurs spectacles à „ voir les Rois humiliés & les grandes „ fortunes renversées, parce que l'élévation les choquoit. Il n'en est pas ainsi „ de nous, la galanterie est plus selon nos „ mœurs; & nos Poëtes ont cru ne pouvoir plaire sur le Théatre que par des „ sentimens doux & tendres: *en quoi ils* „ *ont peut-être eu quelque sorte de raison.* „ Car en effet, *ajoute cet Auteur*, les „ pas-

1. Il faut toujours entendre la Tragédie avec la Comédie.

2. Chanteresse au 3. tom. des Essais de Morale, Traité de la Comédie nombre XII. pag. 224. ¶ C'est encore Pierre Nicole.

3. Réponse à la Lettre adressée à l'Auteur des Héré-

P. Corneille.

„ passions qu'on représente deviennent fades, & de nul goût, si elles ne sont fondées sur des sentimens conformes à ceux du Spectateur. C'est ce qui oblige nos Poëtes à privilégier si fort la galanterie sur le Théatre, & à tourner tous leurs sujets sur des tendresses outrées, pour plaire davantage aux femmes qui se sont érigées en arbitres de ces divertissemens, & qui ont usurpé le droit d'en décider.... Mais c'est dégrader la Tragédie de cet air de majesté qui lui est propre, que d'y mêler de l'amour, *qui est d'un caractére toujours badin & peu conforme à cette gravité dont elle fait profession*. Ce qui fait que les Tragédies mêlées de galanteries ne font pas ces impressions admirables sur les esprits que faisoient autrefois les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. Car toutes les entrailles étoient émuës par de grands objets de terreur & de pitié que ces Auteurs proposoient.

„ C'est aussi pour cela que la lecture de nos Tragédies modernes ne divertit pas tant que celle des Tragédies Grecques qui plaisent encore à ceux qui s'y connoissent après deux mille ans: parce que ce qui n'est pas grave & sérieux sur le Théatre, quoiqu'il plaise d'abord, est sujet toutefois à devenir fade dans la suite; & que ce qui n'est pas propre aux grands sentimens & aux grandes figures dans la Tragédie ne se soutient pas. Les Anciens qui s'en étoient apperçus, ne méloient la galanterie & l'amour que dans la Comédie. Car l'amour est d'un caractére qui dégénére toujours de cet air héroïque dont la Tragédie ne se défait jamais. Rien n'est aussi d'un plus petit sens que de s'amuser à badiner par des tendresses frivoles, lors qu'on peut être admirable par tout le merveilleux des grands sentimens & des grands spectacles. Au reste, *conclud ce Pere*, l'innocence du Théatre se conserveroit bien mieux selon l'idée de l'ancienne Tragédie: parce que la nouvelle est devenuë trop effeminée par la mollesse des derniers siécles.

Quoi qu'on ne puisse pas exempter entiérement les Piéces de Mr. Corneille de ces défauts que le Pere Rapin vient de nous marquer: il faut avouer pourtant qu'il a affecté par tout plus de retenuë que la plupart des autres Poëtes du Théatre François. Mais il y a encore d'autres mauvais effets plus à craindre de la représentation ou de la lecture de ses Ouvrages, que n'est celui de donner des pensées contraires à la pureté. Car selon Mr. de Chanteresne ses Piéces sont encore nuisibles, en ce qu'elles nous inspirent aussi d'autres vices dont nous sommes également susceptibles. Il semble, dit-il, qu'il n'ait affecté cette modestie apparente, & qu'il n'ait évité de représenter des objets entiérement deshonnêtes que pour en peindre d'autres aussi criminels & qui ne sont guéres moins contagieux.

Toutes ces Piéces ne sont que de vives représentations des passions d'*Orgueil*, d'*Ambition*, de *Jalousie*, de *Vengeance*; & principalement de cette *Vertu Romaine*, qui n'est autre chose, qu'*un furieux Amour de soi-même*. Plus on colore ces vices d'une image de grandeur & de générosité, plus on les rend dangereux & capables d'entrer dans les ames les mieux nées: & l'imitation de ces passions ne nous plaît que parce que le fonds de notre corruption excite en même tems un mouvement tout semblable qui nous transforme en quelque sorte, & nous fait entrer dans la passion qui nous est représentée (5).

Tous ces reproches, quoique très-raisonnables & très-conformes aux maximes de notre Religion, n'ont pas été également bien reçus parmi les gens du Monde qui n'aiment pas qu'on les trouble dans leurs inclinations. C'est ce qui nous fait croire que le nombre des Défenseurs de Mr. Corneille ne doit pas être fort petit, quoi qu'il y en ait eu assés peu qui ayent pris la plume pour lui. Mais je ne crois pas que personne voulût se rendre l'Apologiste de la liberté qu'il a prise de représenter sur son Théatre les Saints & les Saintes du Christianisme, & de jouer les choses

Hérésies imaginaires pag. 449.

4. Ren. Rapin, Réflexions sur la Poëtique 2. partie nombre XIX. & XX. p. 146. 147. de l'édit. in-4.

5. Chanteresne nomb. XIV. & suiv. pag. 226, & suiv. du Tr. sur la Comédie.

P. Corneille.

choses dont il nous est expressément défendu de faire un jeu.

La Religion, la Raison & l'Expérience même nous font assés connoître que la plupart des vertus Chrétiennes sont incapables de paroître sur le Théatre. Le silence, la patience, la modération, la sagesse contraire à celle du siécle, la pauvreté Evangélique, la pénitence ne sont pas des vertus dont la représentation puisse divertir les Spectateurs; & sur tout on n'y entend jamais parler de l'*humilité* ni de la *souffrance des injures*. Il faut quelque chose de grand & d'élevé, selon les hommes, ou du moins quelque chose de vif & d'animé: ce qui ne se rencontre point dans la gravité ni dans la sagesse Chrétienne.

C'est pourquoi Mr. Corneille, & ceux qui comme lui ont voulu introduire les Saints sur le Théatre, ont été contraints de les faire paroître orgueilleux, & de leur mettre dans la bouche des discours plus propres à ces Héros de l'ancienne Rome qu'à des Saints & à des Martyrs. Il faut aussi que la devotion de ces Saints de Théatre soit un peu galante. C'est pourquoi la disposition au Martyre n'empêche pas la *Théodore* de Mr. Corneille de parler galamment, & l'humilité de Théatre souffre qu'elle réponde avec hauteur & avec un air plein de faste & de grandeur.

Mr. Corneille ne savoit peut-être pas en composant sa Théodore & son Polyeucte que les Conciles (1) défendent de représenter sur le Théatre ou en quelque autre lieu que ce soit, le Martyre ou les autres actions des Saints. Ou plutôt parce que Mr. Corneille n'étoit pas un ignorant, il connoissoit assurément les intentions & les Ordonnances de l'Eglise; mais il jugeoit peut-être que toutes ces loix n'étoient bonnes que pour ceux qui écrivent en prose. Il croyoit sans doute qu'en qualité de Poete il n'étoit point obligé de reconnoître d'autre autorité que celle d'Apollon. Il avoit lû dans les Livres du P. le Moine (2), *Que la Sorbonne n'a point de jurisdiction sur le Parnasse*, & *que les erreurs de ce Pays-là ne sont sujettes ni aux Censures ni à l'Inquisition*; & l'on peut douter qu'il eût voulu avoir plus de déférence pour les décisions des Conciles, que ce Pere n'en témoignoit pour les Decrets de Sorbonne.

Mais quand l'Eglise n'auroit rien ordonné contre la représentation des choses qui la regardent, & quand il seroit possible de représenter des Histoires saintes d'une maniére qui répondît à la dignité du sujet, le P. Mariana célébre Jésuite soutient (3), que la Comédie en cet état ne seroit pas moins opposée à la sainteté de notre Religion, ni moins préjudiciable à l'honneur du Gouvernement Politique. „ Car il ne convient pas, dit-il, à des per„ sonnes infames (4) de représenter ou de „ faire le Personnage des Saints. C'est „ mêler ce qu'il y a de plus précieux dans „ le Ciel avec la boue de la Terre; de „ sorte que si on avoit un choix à faire, „ il vaudroit encore mieux souffrir des Fa„ bles profanes sur le Théatre que des „ Histoires sacrées. Un autre Espagnol „ cité par Mr. de Voisin (5), est encore „ plus sévére que Mariana. Il veut que „ ce soit un artifice du Démon d'employer „ ainsi des sujets saints & religieux sur le „ Théatre pour parvenir plus finement à „ ses fins. Il prétend que ce n'est joindre „ le mal avec le bien qu'afin de l'autori„ ser. Le mal, dit-il, n'a pas assés de „ force pour s'établir & pour se soutenir „ par lui-même dans les esprits de ceux „ qui aiment le bien, c'est pourquoi il „ s'attache au bien pour se mieux main„ tenir.

Enfin quelque belle que soit la morale Poëtique de Mr. Corneille, des autres Poëtes Modernes, & des Auteurs Romanesques, nous voyons des Critiques qui veulent nous persuader (6) qu'il n'y a rien de plus pernicieux, parce, disent-ils, que ce n'est qu'un amas de fausses opinions qui naissent

1. Concil. Mediolanens. I. sub sancto Carolo de Actionib. & Repræsentationib. sacris artic. VIII. ad ann. 1565. *Sanctorum Martyria & actiones ne agantur, sed ita piè narrentur ut auditores ad eorum imitationem, venerationem & invocationem excitentur.*

Joseph de Voisin, seconde Refutation du 12. chap. de la Dissertation sur la condamnation du Théatre; & de la défense du Traité du Prince de Conti contre la Comédie, pag. 275. 276. 277. édit. in-4. &c.

2. P. le Moine, liv. 1. des Peintures morales; & dans la Lettre XI. de Louïs de Mont. pag. 234. &c. in-12. édit. de Cologne.

3. Joan.

P. Corneille.

naissent des trois sources ordinaires de la corruption de l'homme, & qui ne sont agréables qu'en ce qu'elles flattent les inclinations corrompuës des Lecteurs. Et quoiqu'au jugement des mêmes Auteurs, Monsieur Corneille donne souvent à ses Personnages des sentimens qu'on ne sauroit excuser de brutalité, de barbarie & de crime: néanmoins on n'y trouve rien à redire, & on y prend plaisir, parce qu'on croit qu'il est permis aux Poëtes de proposer les plus damnables maximes, pourvû qu'elles soient conformes au caractére de leurs personnages. Ce qui rend encore plus dangereuse l'image des passions que l'on nous propose dans les Piéces de Théâtre, c'est que pour les rendre agréables, on est obligé non-seulement de les exprimer d'une maniére fort vive, mais aussi de les dépouiller de ce qu'elles ont de plus horrible, & de les farder tellement par l'adresse de l'esprit, qu'au lieu d'attirer la haine & l'aversion des Spectateurs, elles attirent au contraire leur affection: de sorte qu'une passion qui ne pourroit causer que de l'horreur, si elle étoit représentée telle qu'elle est, devient aimable par la maniére ingénieuse dont elle est exprimée.

Voilà, ce me semble, les défauts qu'on a pû le plus raisonnablement objecter à Mr. Corneille. Mais on peut ajouter pour faire honneur à son mérite, que ce sont plutôt les défauts de la Poësie dramatique que les siens, & qu'ils sont encore beaucoup plus sensibles & plus nombreux dans les Poëtes qui ont couru la même carriére jusqu'à présent. Comme ces vices sont inséparables de la Comédie & de la Tragédie, on ne peut pas dire qu'ils soient incompatibles avec la pratique la plus éxacte des régles de l'Art, & Mr. Corneille en a donné presque des éxemples continuels; au moins dans les Piéces qui ont suivi celles de son premier volume. Et je ne doute pas que de tous nos Poëtes de Théatre que le P. Rapin accuse généralement d'irrégularité (7) il ne soit un des moins coupables, & qu'il ne faille songer à d'autres qu'au Grand Corneille, lorsqu'il dit sans éxception: „ Que les sujets „ qu'on choisit sont petits & frivoles, que „ les Fables n'y sont pas construites, que „ l'ordonnance n'y est pas réguliére, „ qu'elles sont trop chargées d'épisodes, „ que les caractéres n'y sont pas soutenus, „ que les incidens n'y sont pas préparés, „ que les machines y sont forcées, que le „ merveilleux n'y est pas assés vrai-semblable, que la vrai-semblance y est trop „ unie & trop languissante, que les surprises y sont mal ménagées, les nœuds „ mal intrigués, les dénoumens peu naturels, les catastrophes précipitées, les „ sentimens sans élevation, les expressions sans majesté, les figures sans grace, les passions sans couleur, les discours sans ame, les narrations froides, „ les paroles basses, le langage impropre, „ & toutes les beautés fausses; qu'on ne „ parle pas assés au cœur des Spectateurs „ qui est le seul art du Théatre; qu'on ne „ connoît point cette Rhétorique qui fait „ développer les passions par tous les dégrés naturels de leur naissance & de leur „ progrès; qu'on ne met point en usage „ cette morale qui est propre à mêler des „ intérêts différens, des vuës opposées, „ des maximes qui s'entrechoquent, des „ raisons qui se détruisent les unes les „ autres pour fonder les incertitudes & les „ irrésolutions qui seules animent le Théatre; enfin qu'on ne comprend point assés que ce ne sont pas les intrigues admirables, les événemens surprenans & „ merveilleux, ni les incidens extraordinaires qui font la beauté d'une Tragédie, mais que ce sont les discours quand „ ils sont naturels & passionnés.

Mais c'est à Corneille comme aux autres que le P. Rapin reproche que „ leurs Tragédies ne font pas sur nos esprits ces merveilleux effets que celles des „ Anciens faisoient sur les Grecs (8); „ qu'on

3. Joan. Mariana, lib. 3. de Rege & Regis institutione cap. 16.

4. C'est-à dire les Acteurs & non pas les Auteurs, sur lesquels le mot d'infames ne tombe pas.

5. Pedre de Guzman, Traité des Avantages du travail honnête, disc. 6 §. 8. & dans le livre de Jos. de Voisin, p. 276. 277. &c.

6. Nicole, Tr. des Comed. sous les noms de Damvilliers & de Chanterelne, &c.

7. Ren. Rapin, part. seconde ou Réfléx. particul. nombr. XXI. pag. 148. 149.

8. Il en a excepté la Mariamne de Tristan, au nombre XIX.

„ qu'on n'y ressent point ces réveries a-
„ gréables qui font le plaisir de l'ame;
„ qu'on n'y trouve plus ces suspensions,
„ ces ravissemens, ces surprises, ces ad-
„ mirations que causoit la Tragédie an-
„ cienne: parce que la Moderne n'a pres-
„ que plus rien de ces objets étonnans &
„ terribles qui donnoient de la frayeur aux
„ Spectateurs en leur donnant du plaisir,
„ & qui faisoient ces grandes impressions
„ sur l'ame par le ministére des plus for-
„ tes passions. On sort, dit ce Pere, à
„ présent du Théatre aussi peu ému qu'on
„ y est entré: on remporte son cœur chés
„ soi, comme on l'avoit apporté.

§. 4.

Jugement des Piéces de Mr. Corneille en particulier.

I.

De la Comédie appellée Mélite.

Mr. Bayle dit (1) que Mr. Corneille ne songeoit à rien moins qu'à la Poësie, & qu'il ignoroit lui-même le talent extraordinaire qu'il avoit pour cet art, lorsqu'il lui arriva une petite avanture de galanterie, dont il s'avisa de faire une Piéce de Théatre, en ajoutant quelque chose à la vérité. Il fut tout étonné de se voir Auteur d'une Comédie qui étoit alors d'un genre nouveau. On ne connoissoit qu'un Tragique languissant, ou un Comique tout-à-fait bas. Mr. Corneille avoit pris une autre route, sa Piéce étoit d'un enjoument assés naturel & assés poli. Aussi fut-elle représentée avec un succès prodigieux. Elle fut cause même qu'il se fit une nouvelle troupe de Comédiens, parce qu'on vit que le Théatre alloit être plus occupé qu'il n'avoit été jusqu'alors. C'est cette Comédie qui est à la tête de toutes ses Piéces & qui s'appelle *Mélite*.

Mr. Corneille qui par un éxemple très-rare de la justice & de la sévérité qu'on se doit à soi-même, s'est fait le Censeur de ses propres Ouvrages, témoigne que cette Comédie n'est point dans les régles du Théatre, parce qu'il ne savoit pas alors qu'il y en eût. Il n'avoit, dit-il, pour guide qu'un peu de sens commun avec les éxemples de Mr. Hardy (2), dont la veine étoit plus féconde que polie, & de quelques Modernes qui commençoient à se produire, & qui n'étoient pas plus réguliers que lui.

Ce sens commun qui étoit toute sa régle, lui avoit fait trouver l'unité d'Action pour brouiller quatre Amans par une seule intrigue, & lui avoit donné assés d'aversion de ce déréglement grossier dans lequel on mettoit sans distinction Paris, Rome, & Constantinople sur le même Théatre, pour réduire le sien dans une seule Ville.

La nouveauté de ce genre de Comédie, dont il prétend qu'il n'y a point d'éxemple en aucune Langue, & le style naïf qui faisoit une peinture de la conversation des honnêtes gens, furent cause de ce succès imprévû qui fit alors tant de bruit. On n'avoit jamais vû jusques-là que la Comédie fît rire sans personnages ridicules. Celle-ci fit son effet par l'humeur enjouée de gens d'une condition au-dessus de ceux qu'on voit dans les Comédies de Plaute & de Terence qui n'étoient que des Marchands. C'est ce qui lui attira les applaudissemens de ses Auditeurs, & l'approbation publique de ces tems-là, quoique d'ailleurs le nœud de cette Piéce n'eût aucune justesse, pour me servir de ses termes.

Tout le cinquiéme Acte peut passer pour inutile. Quant à la durée de l'Action, il est visible qu'elle passe l'unité du Jour: il y a de plus une inégalité d'intervalle entre les Actes qu'il faut éviter, & quelques autres irrégularités qui n'ont pas empêché le public d'avoir de l'estime pour cette Pié-

ce;

1. Bayle, Nouvell. de la Rep. des Lettres de Janvier 1685. pag. 81. & suivantes.

¶ Ce n'est pas Mr. Bayle qu'il faloit citer, mais l'Eloge de M. Corneille par un Anonyme de qui Mr. Bayle pag. 81. de ses Nouvelles de la République de Janvier 1685. dit l'avoir reçu si bien dressé qu'il s'en est rendu l'Editeur sans y avoir changé quoique ce soit. Ainsi cette remarque doit servir pour tous les endroits de cet Article, où Mr. Bayle est cité.

2. ¶. On ne doit non plus dire aujourd'hui Mr. Hardy, que Mr. Ronsard. Aléxandre Hardy fameux par le grand nombre de ses Piéces de théatre, en faisoit souvent deux en moins d'un mois, & les faisoit la plupart suivant les régles que propose Sestiane dans les Visionnaires. Il ne nous reste que cinq gros *in-Octavo* des Comédies de Hardy, mais on

croit

ce; & si l'aveu généreux que son Auteur a fait publiquement de ses défauts n'en augmente pas le prix, on peut dire au moins qu'il contribue beaucoup à sa gloire, & qu'il servira à le distinguer de ces grands Hommes qui savent bien faire des fautes comme lui, mais qui ne sont point capables de les reconnoître comme il a fait.

II.

Jugement de la Tragédie de Clitandre.

Mr. Corneille voyant que les gens du métier blâmoient la Comédie de Mélite de peu d'effets, n'étant pas dans les bornes des XXIV. heures (3); & qu'ils en reprenoient le style comme étant trop familier, fit la Tragédie de *Clitandre* dans les régles des XXIV. heures, pleine d'incidens, & d'un style plus élevé, mais qui ne valoit rien du tout. Il en usa de la sorte exprès pour faire une espéce de bravade aux Censeurs de Mélite, & pour montrer que ce genre de Piéces tout simple & tout naturel qu'il étoit, avoit les vraies beautés du Théatre.

Le style de Clitandre est véritablement plus fort que celui de Mélite, mais c'est tout ce qu'on y peut trouver de supportable. Il est encore mêlé de pointes comme dans la premiére Piéce, mais ce n'étoit pas alors un si grand vice dans le choix des pensées qu'il a paru depuis dans la suite du tems, que le Théatre s'est perfectionné. La constitution en est si mal ordonnée, qu'on a de la peine à deviner qui sont les premiers Acteurs. Les Monologues sont trop longs & trop fréquens, mais c'étoit une beauté en ce tems-là. Le goût ayant changé depuis, la plupart de ses Ouvrages suivans n'en ont aucun, comme il paroît dans le Pompée, la suite du Menteur, la Théodore, le Nicoméde, & le Pertharite; on n'en trouve point aussi dans l'Héraclius, l'Andromède, l'Oedipe, & la Toison d'Or, à la reserve des Stances.

Pour ce qui regarde l'unité du lieu dans la Piéce de Clitandre, Mr. Corneille reconnoît qu'il y a encore plus de liberté que dans Mélite, & qu'elle est bien éloignée de l'éxactitude que les Critiques sévéres y demandent.

III.

Jugemens des Comédies de la Veuve, de la Gallerie du Palais, de la Suivante, & de la Place Royale.

1. La Comédie de *la Veuve* n'est pas plus réguliére que celle de Mélite, en ce qui regarde l'unité de lieu, & elle a le même défaut au cinquiéme Acte. Elle a quelque chose de mieux ordonné pour le tems en général, en ce qu'il n'est pas si vague, & que ses intervalles sont mieux proportionnés par cinq jours consécutifs. C'est le tempérament qu'il croyoit alors le plus raisonnable entre la rigueur des XXIV. heures qu'il ne pouvoit encore goûter, & cette étenduë libertine qui n'avoit aucunes bornes. Mais elle a ce même défaut dans le particulier de la durée de chaque Acte, que souvent celle de l'Action y excéde de beaucoup celle de la représentation. Le style n'en est pas plus élevé que dans Mélite, mais il est plus net & plus dégagé des pointes, dont l'autre est semée, qui ne sont, à dire le vrai, que de fausses lumiéres, dont le brillant marque bien quelque vivacité d'esprit, mais sans beaucoup de solidité de raisonnement. L'Intrigue y est aussi beaucoup plus raisonnable que dans Mélite. L'Auteur dit qu'on peut reconnoître par cette Comédie l'aversion naturelle qu'il a toujours eu pour les *à parte*, c'est-à-dire, pour les discours qui se font à part par des personnes qui d'ailleurs sont ensemble,

croit qu'il en resteroit bien une vingtaine de volumes si elles avoient été toutes imprimées. Théophile contemporain de ce Poëte l'a loué ou peut-être l'a raillé de cette fécondité, lors qu'il a dit:

> Hardy, dont le plus grand volume
> N'a jamais su tarir la plume,
> Pousse un torrent de tant de vers,
> Qu'on diroit que l'eau d'Hippocrene
> Ne tient tous ses Vaisseaux ouvers
> Qu'alors qu'il y remplit sa veine.

3. ¶. Ces paroles *Mr. Corneille voyant que les gens du métier blâmoient la Comédie de Mélite de peu d'effets, n'étant pas dans les bornes des 24. heures*; ne me paroissent pas intelligibles.

P. Corneille.

ble, mais qui ne veulent pas se communiquer certaines choses ou certains sentimens dont ils veulent faire des mystéres les uns aux autres (1).

2. La Comédie de la *Gallerie du Palais*, est dans le même ordre que celle de la Veuve, touchant la durée du tems, c'est-à-dire dans les cinq jours consécutifs. Le style en est plus fort & plus dégagé des pointes. Le titre de la Piéce ne regarde proprement que le premier Acte, mais c'est une licence autorisée par l'éxemple des Anciens, qui ne donnoient souvent à leurs Comédies que le titre des Chœurs qui n'étoient que les témoins de l'Action, & quelquefois même celui des Chœurs encore plus bizarres, comme ceux qui ont été introduits par Aristophane (2).

3. Celle de la *Suivante* est assés réguliére en comparaison des précédentes, mais le style en est plus foible. L'unité du lieu y est assés bien gardée; & la durée de l'Action n'y passe celle de la représentation, que parce que l'heure du dîner sépare les deux premiers Actes. L'Auteur y a observé une singularité qui est à remarquer, quoiqu'elle ne produise aucune beauté sensible, c'est qu'il s'est assujetti à faire les Actes si égaux, qu'il n'y en a pas un qui ait un vers plus que l'autre. On doit à la vérité les rendre les plus égaux qu'il est possible, mais cette éxactitude n'est pas nécessaire. Il suffit qu'il n'y ait point d'inégalité considérable qui fatigue l'attention de l'Auditeur en quelques-uns, & ne la remplisse pas dans les autres (3).

4. Celle de *la Place Royale*, n'est pas si réguliére que celle de la Suivante. Les vers en sont plus forts, mais il y a une duplicité d'Action qui la rend irréguliére, outre que les caractéres n'y sont pas observés assés éxactement.

Toutes ces Piéces sont fort au-dessous de ce que Mr. Corneille a fait depuis, mais fort au dessus de ce que le Théatre avoit alors de plus beau, comme l'a remarqué Mr. Bayle (4).

IV.

Jugement de la Tragédie de Médée.

La Médée est la premiére Piéce qu'il ait faite pour s'élever au-dessus de soi-même. Ayant vaincu les autres Poëtes de Théatre, par ce qu'il avoit fait jusqu'alors, il ne lui restoit plus que lui-même à surmonter. C'est à quoi il semble avoir voulu travailler dans cette Piéce. Mais cet avantage étoit reservé au Cid & aux Ouvrages suivans.

L'Auteur avoit néanmoins assés bonne opinion de celle-ci. Il dit avec naïveté qu'elle a quelque chose de plus juste, que ni celle d'Euripide ni celle de Seneque, quoiqu'il semble avoir pris l'un & l'autre pour modéles, sans néanmoins s'y assujettir aveuglément.

Le style de la Piéce est fort inégal, & ce que l'Auteur y a mêlé du sien approche peu de ce qu'il a traduit de Senéque. Il a mieux réussi à copier des Originaux depuis qu'il s'est perfectionné. C'est pour cela que la différence n'est pas si sensible dans le *Pompée*, où il a beaucoup pris de Lucain, & qu'il ne paroît pas même au-dessous de lui dans les endroits où il l'a quitté.

V.

Jugement de l'Illusion Comique.

Mr. Corneille après l'effort qu'il avoit fait dans la Médée, retourna à son premier génie pour la Comédie libre & irréguliére, & reprit dans l'*Illusion Comique* sa premiére maniére d'écrire. Il nous apprend lui-même que cette Piéce est une galanterie extravagante, qui a tant d'irrégularité qu'elle ne vaut pas la peine d'être considérée, quoique la nouveauté de caprice en ait rendu le succès assés favorable. L'Action n'y est pas complete, puisqu'on ne sait ce que deviennent ses principaux Acteurs, & qu'ils se dérobent plutôt au péril qu'ils n'en triomphent. Le lieu y est assés régulier, mais l'unité de jour n'y est pas observée.

VI.

1. P. Corneille, Examen des Poëmes de la prem. part. p. 43. à la tête de ses Comédies.

2. Le même dans la suite de la Critique qu'il a faite de ses propres Ouvrages.

P. Corneille.

VI.

Jugement de la Tragédie, ou Tragicomédie du Cid.

Jusqu'ici Mr. Corneille n'avoit paru que comme un des premiers Poëtes du Théatre François; & s'il n'avoit point eu de supérieur, du moins s'étoit-il laissé donner des égaux. Mais le Cid l'éleva si fort au-dessus d'eux, qu'il n'a été possible à aucun d'eux, ni à toute la troupe des Poëtes Dramatiques jointe ensemble, de l'atteindre depuis ce tems-là.

L'émulation de ceux qui avoient été ses concurrens jusqu'alors, se tourna en une jalousie qui donna encore un nouvel éclat à l'Ouvrage de Mr Corneille, & l'inutilité des efforts qu'on fit contre lui, quoiqu'appuyés de toute l'autorité du Ministére, ne servit qu'à l'affermir dans sa nouvelle supériorité, & à lui assurer pour toujours la principauté du Théatre.

Mr. Pellisson dit qu'il n'est pas aisé de s'imaginer avec quelle approbation le Cid fut reçu de la Cour & du Public (5). On ne pouvoit se lasser de le voir, on n'entendoit parler d'autre chose dans les Compagnies, chacun en savoit quelque partie par cœur, on la faisoit apprendre aux enfans; & il s'est fait dans les Provinces du Royaume une espéce de Proverbe de la maniére de dire, *beau comme le Cid*.

Tout le monde ne voulut pas joindre sa voix parmi ces bruits & ces acclamations, & les envieux du Cid, non contens de se taire, cherchérent dès lors les moyens d'imposer silence au Public. Leur parti se trouva fortifié par le grand Cardinal de Richelieu, qui voulut bien honorer Mr. Corneille de sa jalousie, & qui sans perdre son caractére de Ministre liberal, en continuant toujours ses gratifications à un homme qu'il considéroit comme Poëte en général, entreprit en qualité d'Auteur & de bel esprit de lui faire des affaires comme à l'Auteur du Cid, par un pur déplaisir qu'il avoit de voir toutes les Piéces de Théatre des autres, & sur tout celles où il avoit quelque part, entiérement effacées par celle-là.

Celui qui commença, dit Mr. Pellisson, fut Mr. de Scudery qui publia ses *Observations* contre le Cid, premiérement pour se satisfaire lui-même, & ensuite pour plaire au Cardinal qui forma de toutes ses créatures, tant à la Cour qu'à la Ville, un parti pour l'opposer à celui des Approbateurs du Cid. Ce Cardinal ravi d'avoir trouvé en Scudery un homme qui voulût être partie de Corneille, le porta à soumettre ses Observations au jugement de l'Académie, & il obligea cette Assemblée malgré toute sa répugnance & toutes ses raisons, d'éxaminer juridiquement la Tragicomédie & les Observations, & d'en faire une Censure dans les formes ordinaires.

L'Académie assemblée le 16. Juin 1637. nomma Messieurs de Bourzey, Chapelain, & Desmarests, pour éxaminer le Cid & les Observations. La tâche de ces trois Commissaires n'étoit que pour l'éxamen du corps de l'Ouvrage en gros, & quinze jours après on commit quatre autres Académiciens pour celui des Vers en particulier. Ces derniers qui étoient Messieurs de Cerisy, Gombaud, Baro, & l'Etoile, s'acquittérent de leur commission, de quelque maniére que ce fût; & l'Académie ayant déliberé en diverses conférences ordinaires & extraordinaires sur leurs remarques, Mr. Desmarests eut ordre enfin d'y mettre la derniére main.

Mais l'éxamen de l'Ouvrage en gros ne fut pas une chose si facile à ces Messieurs. Mr. Chapelain l'un des trois Commissaires fit un corps de ses Réfléxions qui fut présenté au Cardinal, qui n'en fut pas entiérement satisfait, & qui y fit des apostilles, par lesquelles il faisoit connoître qu'il eût souhaité qu'on eût déclaré la Piéce du Cid entiérement irréguliére. Il manda néanmoins que la substance en étoit bonne, mais qu'il faloit y jetter quelques poignées de fleurs. L'Ouvrage fut donné à polir par délibération de l'Académie à Messieurs de Serizay, Cerizy, Gombaud, & Sirmond. Cerizy le coucha par écrit, & Gombaud fut nommé pour la derniére revision du style. Tout fut lû & éxaminé par la Compagnie en diverses Assemblées ordinaires

3. Le même dans la suite de la Critique qu'il a faite de ses propres Ouvrages.

4. Nouvell. de la Republ. des Lettres de Janvier 1685, comme ci dessus.

5. Paul Pellisson Fontan. Relat. Historiq. de l'Académ. Franç. p. 118, 119. & suiv.

res & extraordinaires, comme s'il eût été question de la ruine ou du salut de l'Etat, & on le mit enfin sous la presse.

Le Cardinal ayant vû les premiéres feuilles n'en fut point content & sous prétexte que Mr. de Cerizy, y avoit mis trop de fleurs, il fit arrêter l'impression. S'étant expliqué ensuite sur la maniére dont il vouloit qu'on écrivît cet Ouvrage, il en donna la charge à Mr. Sirmond qui ne le satisfit point encore. Il falut enfin que Mr. Chapelain reprit tout ce qui avoit été fait tant par lui que par les autres. Il en composa le petit livre que nous avons sous le titre de *Sentimens de l'Académie Françoise sur la Tragicomédie du Cid*; Ouvrage qui couta cinq mois de travail à l'Académie & au Cardinal, sans que durant tout ce tems-là ce Ministre qui avoit toutes les affaires du Royaume sur les bras & toutes celles de l'Europe dans la tête, se lassât de ce dessein, & relâchât rien de ses soins pour cet Ouvrage, comme nous l'apprenons de Mr. Pellisson.

Voici en gros quels sont les principaux sentimens de l'Académie sur le Cid. Mr. de Scudery & les autres Adversaires de Mr. Corneille n'ont point eu raison d'accuser cette Piéce d'irrégularité, & de dire que le sujet n'en vaut rien, qu'on n'y trouve ni nœud ni intrigue (1), & qu'on en devine la fin aussi-tôt qu'on en a vu le commencement. Ce qu'il y a à dire, c'est que l'intrigue n'est pas vrai-semblable (2). Ainsi le sujet du Cid est défectueux, au jugement de cette Assemblée, en sa plus essentielle partie, parce qu'il manque de l'un & de l'autre vrai-semblable, que prescrit Aristote, du commun & de l'extraordinaire (3). L'Art lui a manqué, lorsqu'il a compris tant d'actions remarquables dans l'espace de vingt-quatre heures, & pour avoir fait consentir Chimène à épouser Rodrigue le jour même qu'il avoit tué le Comte son Pere (4).

L'Académie condamne aussi les mœurs attribuées à Chimène, qui contre la bienséance de son séxe paroît Amante trop sensible & fille trop dénaturée (5), & elle juge qu'il a mis d'ailleurs trop d'inégalité dans ses mœurs.

En un mot elle a remarqué diverses fautes de jugement dans toute la conduite de l'Ouvrage, elle s'est déclarée particuliérement contre tout l'épisode de l'Infante (6); elle prétend que le Théatre est très-mal entendu dans ce Poëme, & qu'une même Scéne y représente plusieurs lieux (7). C'est un défaut que l'on trouve dans la plupart de nos Poëmes Dramatiques qui avoient paru jusqu'alors. Mais l'Auteur du Cid s'étant resserré si étroitement pour y faire rencontrer l'unité du jour, devoit aussi s'efforcer d'y faire rencontrer celle du lieu, dont le défaut ne peut produire dans l'esprit du Spectateur que de la confusion & de l'obscurité.

L'Académie a censuré aussi plusieurs endroits de la versification, qui servent au moins à nous persuader qu'il y a peu d'Ouvrages en Vers, dont la diction soit parfaitement correcte (8). Mais sur ce qu'on accusoit l'Auteur de plusieurs larcins, elle témoigne qu'il y a bien peu de choses imitées où il soit demeuré au-dessous de son original; qu'il en a rendu quelques-unes meilleures qu'elles n'étoient; & qu'il y a ajouté beaucoup de choses de son propre fonds, qui ne cedent en rien à celles du premier Auteur (9).

L'Académie ne se feroit acquitée que de la moitié de ses fonctions, si après avoir montré les défauts du Cid, elle n'eût découvert en même tems la cause & la source de cette approbation si extraordinaire, dont le Peuple l'avoit prévenu. Il semble même qu'elle auroit dû commencer à ruiner les fondemens de cette approbation avant que d'établir sa censure. Quoiqu'il en soit, elle dit (10) „ Que les passions violentes bien exprimées, font „ souvent dans ceux qui les voyent une „ partie de l'effet, qu'elles font en „ ceux qui les ressentent véritablement; „ qu'elles ôtent à tous la liberté de l'esprit, & font que les uns se plaisent à „ voir

1. Sentim. de l'Académie Françoise sur la Tragicoméd. du Cid pag. 25. 26. &c.
2. Le même Ouvrage pag. 30.
3. Ibid. pag. 36.
4. Ibid. pag. 49.
5. Ibid. pag. 58. 59.
6. Ibid. pag. 74. 75.
7. Ibid. pag. 122. 123. & suivantes.
8. Ibid. pag. 124. & suivantes jusqu'à 178.
9. Ibid. pag. 179.

10. Ibid.

P. Corneille.

„ voir représenter les fautes que les autres „ se plaisent à commettre. Ce sont ces „ puissans mouvemens, selon ces Messieurs, qui ont tiré des Spectateurs du „ Cid cette grande approbation, & qui „ doivent aussi la faire excuser. L'Auteur „ s'est facilement rendu maître de leur „ ame, après y avoir excité le trouble & „ l'émotion; leur esprit flaté par quelques endroits agréables, est devenu aisément flateur de tout le reste, & les „ charmes éclatans de quelques parties „ leur ont donné de l'amour pour tout le „ corps. S'ils eussent été moins ingénieux, ils eussent été moins sensibles, „ ils eussent vû les défauts de cette Piéce, „ s'ils ne se fussent point trop arrêtés à „ en regarder les beautés. Mais d'un autre côté les Savans & les Experts de „ l'Art doivent souffrir avec quelque indulgence les irrégularités d'un Ouvrage qui n'auroit pas eu le bonheur d'agréer si fort au commun, s'il n'avoit „ des graces qui ne sont pas communes.

Voilà quel a été le sentiment de l'Académie sur le Cid; mais si nous en croyons Mr. Corneille ou celui qui a pris son nom, ce n'a point été celui de la Ville ni du Peuple (11). Ce n'est pas qu'il ne convînt lui-même de l'équité qui paroît dans une bonne partie de ces censures, mais il prétendoit avoir remporté le témoignage de l'excellence de sa Piéce par le grand nombre de ses représentations (12), par la foule extraordinaire des Spectateurs de tout état & de toute condition, & par les acclamations générales qu'elle avoit reçues. Et quoiqu'il ait défié l'Académie entiére de donner jamais à sa censure autant de réputation que sa Piéce en avoit déja acquis, il ne laissoit pas de convenir que ce Poëme avoit des défauts; mais qu'il „ avoit tant d'avantages du côté du „ sujet, & des pensées brillantes, dont „ il est semé, que la plupart de ses Auditeurs n'ont pas voulu voir ces défauts, „ & ont laissé enlever leurs suffrages au „ plaisir que leur a donné sa représentation, quoique ce soit celui de tous ses „ Ouvrages reguliers, selon lui, où il se „ soit permis le plus de licence; & qu'il „ passoit encore vingt-cinq ou trente ans „ après pour le plus beau de ses Ouvrages, auprès de ceux qui ne s'attachent „ pas à la derniére sévérité des régles (13).

C'est dans la même pensée que Mr. de Balzac écrivant à Mr. de Scudery, dit que quelques irrégularités qu'ait commises Mr. Corneille dans le Cid (14), comme ses Censeurs avoient prétendu le montrer; cette Piéce ne laisseroit pas d'être toujours admirable, en ce qu'elle avoit reçu les applaudissemens de ses Spectateurs & les approbations de toute la France, puisque la fin des Piéces de Théatre n'est autre que la satisfaction des Spectateurs; & qu'ainsi elle avoit triomphé des raisonnemens de ses adversaires, quoiqu'elle eût violé les régles de l'Art, selon l'opinion même de Seneque, qui dit que quand il s'agit des Ouvrages qui éblouïssent les yeux d'abord, & qui préoccupent les esprits en leur faveur, celui qui a enlevé l'approbation publique, l'emporte sur celui qui l'a méritée, quoique dans la suite une recherche éxacte dût y faire voir quelques défauts.

C'est aussi ce qui a fait dire à Mr. Despréaux (15):

En vain contre le Cid un Ministre se ligue;
Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue (16).

L'Académie en corps a beau le censurer,
Le Public révolté s'obstine à l'admirer.

Tant il est vrai que le Peuple a ses régles aussi-bien que les Savans pour juger d'un Ouvrage fait pour son contentement, qu'un Poëte peut impunément pécher contre l'Art & les Maximes d'Aristote, sans manquer aux moyens de plaire; & que quand une Piéce de Théatre a eu tout le succès que son Auteur pouvoit espé-

10. Ibid. pag. 182. & suivantes.
11. Dans la Rel. histor. de l'Academ. Fr. par Pellisson, pag. 132. 133.
12. Le Cid fut représenté plus de trente fois en deux ou trois ans.
13. P. Corneille au 2. tom. de son Théatre Exam. des Piéces.
14. J. L. Guez de Balzac Lettre xx. à Scudery livre 3. des Epitres choisies p. 124. 126. Senec. *Major ille est qui judicium abstulit quam qui meruit.*
15. N. Boil. Despréaux, Satir. ix. Vers 231. & suiv.
16. ¶. Voyés Tom. 1. pag. 2. Not. 3.

P. Corneille.

espérer dans la fin qu'il s'est proposée de satisfaire ceux pour qui elle est faite, il importe peu que ce soit réguliérement ou contre les régles qu'il a réussi, c'est-à-dire, suivant un caprice plutôt qu'un autre.

VII.

Jugement sur la Tragédie d'Horace.

Le génie de Mr. Corneille s'étant une fois déclaré par le Cid, dit Mr. Bayle (1), on ne vit presque plus que des chefs-d'œuvres nouveaux qu'il fit paroître durant cinq ou six années consécutives. C'est le tems précis qu'on peut marquer, selon le même Auteur, pour celui où le Théatre François a été au plus haut point de sa gloire; & assurément il étoit alors bien au-dessus de l'ancien Théatre d'Athénes, si nous en croyons ce Critique & les autres Connoisseurs.

Horace fut pour le tems le premier de tous ces Ouvrages admirables qui suivirent le Cid. Cette Piéce pourroit passer pour la plus belle des siennes, si les derniers Actes répondoient aux premiers. C'est le jugement qu'en fait l'Auteur lui-même, qui ajoute que la mort de Camille gâte la fin de ces Actes, non pas à cause qu'elle se fait sur le Théatre, mais parce que cette Action qui devient la principale de la Piéce est *momentanée*, & n'a point cette juste grandeur que demande Aristote, & qui consiste en un commencement, un milieu & une fin. Cette Action surprend tout d'un coup, faute d'une préparation suffisante que le Poëte devoit y donner.

L'Auteur y a trouvé encore un autre défaut considérable, en ce que cette mort fait une Action double, à cause de deux périls qui font autant d'Actions; & il compte aussi pour une grande imperfection l'inégalité qui paroît dans la dignité des Personnages comme Camille & Sabine, quoiqu'il y ait égalité dans les mœurs. Il ajoute que ce défaut en Rodelinde a été une des principales causes du mauvais succès de son Pertharite.

Le second Acte de la Piéce est un des plus pathétiques qui ayent encore paru sur la Scéne, & le troisiéme est un des plus artificieux. Mais le cinquiéme donne assés peu de satisfaction, parce qu'il est tout en plaidoyers, & que ce n'est point là la place des harangues ni des longs discours (2).

Mr. Pellisson dit que sur le bruit qui courut qu'on feroit encore des observations & un nouveau jugement sur cette Piéce, comme on avoit fait sur le Cid, Mr. Corneille n'en parut pas fort ému. *Horace*, dit-il, *fut condamné par les Duumvirs, mais il fut absous par le Peuple*, faisant allusion au Cardinal de Richelieu & à une autre personne de la premiére qualité, qui avoient demandé la censure du Cid avec empressement (3).

VIII.

Jugement de la Tragédie de Cinna.

C'est à cette Piéce que d'une commune voix on a adjugé le prix sur toutes celles de notre Poëte. Il juge que cette approbation si forte & si générale ne peut venir que de ce que la vrai-semblance s'y trouve si heureusement conservée aux endroits où la vérité lui manque, qu'il n'a jamais besoin de recourir au nécessaire. Rien n'y contredit l'Histoire, quoique beaucoup de choses y soient ajoutées, rien n'y est violenté par les incommodités de la représentation, ni par l'unité de jour ni par celle de lieu. Il est vrai qu'il s'y rencontre une duplicité de lieu particulier; mais il prétend que c'étoit une nécessité indispensable de le faire.

Au reste Cinna est la derniére Piéce où l'Auteur se soit pardonné les longs Monologues. Comme les Vers de la Tragédie d'Horace ont quelque chose de plus net & de moins guindé pour les pensées que ceux du Cid; on peut dire que ceux de Cinna ont quelque chose de plus achevé que ceux d'Horace; & qu'enfin la facilité de concevoir le sujet, qui n'est ni trop chargé d'incidens ni trop embarrassé des

1. Bayle, Nouvelles de la Rep. des Lettres de Janvier 1685. comme ci-dessus.

2. Corneille, Examen des Piéces du 2. tome

3. Pellisson pag. 138. Relat. histor.

4. Pag. 70. & suiv. de l'Examen des Piéces du 2. tome de son Théatre.

des recits de ce qui s'est passé avant le commencement de la Piéce, est une des causes sans doute de la grande approbation qu'elle a reçuë (4).

IX.

Jugement sur la Tragédie de Polyeucte Martyr.

Nous avons déja fait voir que Mr. Corneille étoit tombé dans la censure des Auteurs graves pour la liberté qu'il a prise de faire monter les Saints sur son Théatre, & pour y avoir corrompu les vertus chrétiennes. Il a prétendu pouvoir justifier sa conduite non seulement par l'autorité du Critique Minturne (5), qui semble opposé à ceux que nous avons rapportés plus haut, mais encore par les exemples d'Heinsius, de Grotius, de Buchanan, qui ont composé des Tragédies saintes. Mais il devoit au moins suivre un peu plus religieusement ces modéles sur lesquels il dit qu'il a hazardé le Poëme de Polyeucte. Quand il auroit pû obtenir de son esprit cet assujettissement, je doute que les Critiques eussent voulu lui être aussi favorables qu'ils ont paru l'être à ces Poëtes Latins, à moins qu'il ne se fût renfermé dans les mêmes circonstances.

Il avouë lui-même qu'il s'est donné des licences que ces trois Auteurs n'ont pas prises, de changer l'histoire en quelque chose, & d'y mêler des Episodes d'invention; mais il prétend avoir eu plus de liberté qu'eux, sous prétexte que son sujet n'est pris que de l'Histoire Ecclésiastique, qui ne peut être que l'objet d'*une croyance pieuse*; au lieu que la matiére choisie par les autres est tirée de l'Ecriture sainte, à laquelle nous devons *une foi Chrétienne & indispensable*, qui ne laisse aucune liberté d'y rien changer. Mr. Corneille auroit bien fait aussi de répondre à ceux qui n'ont pas crû qu'en qualité de Poëte même il eût le privilége de corrompre l'Esprit du Christianisme, & d'en altérer les maximes sur son Théatre.

Nonobstant le tort qu'il a eu d'en user ainsi, le succès de la Tragédie de Polyeucte a été très-heureux pour lui. Le style n'en est pas si fort, ni si majestueux que celui de Cinna & de Pompée, mais il a quelque chose de plus touchant, & les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mélange avec la fermeté du divin (c'est le langage de l'Auteur), que sa représentation a satisfait tout ensemble les Devots (à la mode) & les gens du Monde.

Mr. Corneille ajoute qu'à son gré il n'a point fait de Piéce où l'ordre du Théatre soit plus beau, & l'enchainement des Scénes mieux ménagé. *L'unité d'Action, celle de Jour, & celle de Lieu* y ont leur justesse.

X.

Jugement sur la Tragédie de Pompée.

On voit peu de Piéces de Théatre où l'Histoire soit plus conservée & plus falsifiée tout ensemble que dans celle de Pompée. Les événemens historiques n'y sont pas changés, mais on les fait arriver autrement qu'ils ne sont effectivement arrivés. La maniére dont l'Auteur a profité de Lucain y est un peu plus délicate & moins visible que celle dont il avoit imité Sénéque dans la Médée, il ne lui est inferieur nulle part, & il n'y a point de comparaison à faire entre eux dans les endroits où le François s'est passé du secours du Romain.

Le style de cette Piéce est plus élevé que celui de tous les autres Poëmes du même Auteur, & ce sont sans contredit les vers les plus pompeux qu'il ait jamais faits. Il y a quelque chose d'extraordinaire dans le titre de ce Poëme, qui porte le nom d'un Héros qui n'y parle point: mais il ne laisse pas d'en être en quelque sorte le principal Acteur, puisque sa mort est la cause unique de tout ce qui s'y passe.

XI.

5. ¶. Autorité d'autant plus considérable dans la question dont il s'agit que, Minturne, c'est à-dire Antonio Sebastiani de Minturne, étoit Evêque d'Ugento dans la terre d'Otrante, & le fut ensuite de Cotroné dans la Calabre ultérieure.

P. Corneille.

XI.

Jugement sur la Tragédie de Théodore Vierge & Martyre.

Mr. l'Abbé d'Aubignac dit que la Théodore de Corneille n'a pas eu tout le succès ni toute l'approbation qu'elle méritoit (1). Il estime que c'est une Piéce dont la constitution est très-ingénieuse, où l'intrigue est bien conduite & bien variée, où ce que l'histoire donne est fort bien manié, où les changemens sont fort judicieux, où les mouvemens & les vers sont dignes du nom de l'Auteur. Mais parce que le Théatre tourne sur la prostitution de Théodore, le sujet n'en a pû plaire. Ce n'est pas, ajoute cet Auteur, que les choses ne soient expliquées par des maniéres fort modestes, & des adresses fort délicates: mais il faut avoir tant de fois dans l'imagination cette fâcheuse avanture, qu'enfin les idées n'y peuvent être sans dégoût.

Mr. Corneille nous témoigne aussi (2) que c'est pour cette raison que cette Piéce n'a point eu grand éclat, & qu'elle n'a point fait d'honneur à son Auteur. Il ajoute que c'est encore à cause de quelque froideur qu'on a remarquée dans les caractéres languissans qu'il donne à ses Personnages.

Mais la Piéce est si réguliére & si bien conduite d'ailleurs, que Mr. d'Aubignac n'a point fait difficulté de dire en une autre occasion (3), que la Théodore est le chef-d'œuvre de Corneille. Car, nonobstant l'idée affreuse du supplice de la Sainte, & les mauvaises imaginations que sa prostitution laisse au spectateur, tout ce qui dépend de l'art & de la prudence du Poëte, est dans sa derniére régularité, selon le même Critique: & si le choix de la matiére eût répondu à la conduite de l'Ouvrier, on pourroit proposer, dit-il, cette Piéce comme un modéle achevé. Néanmoins l'Auteur nous assure lui-même (4), qu'il est difficile d'y remarquer l'Unité de l'Action, quoique celles du jour & du lieu y paroissent très-sensiblement.

Il est inutile de rien ajouter ici à ce que nous avons rapporté ailleurs de la censure de ceux qui n'ont pas crû son sujet propre pour le Théatre.

XII.

Jugement des Comédies du Menteur, & sa suite.

1. Le Menteur est une Piéce en partie traduite, en partie imitée de l'Espagnol de Lopé de Vega, ou plutôt de Jean d'Alarcon. Mr. Corneille dit que le sujet lui semble si spirituel & si bien tourné, qu'il eût voulu avoir donné les deux plus belles Piéces qu'il ait jamais faites, & qu'il fût de son invention. Il l'a réduit à notre usage & dans nos régles; mais il y a un peu forcé son aversion pour les *A parte* dont il n'auroit pû se dispenser, sans lui faire perdre une partie de ses beautés.

La suite du Menteur est une autre Comédie dont l'effet n'a pas été si avantageux que celui de la précédente. L'Original est de Lopé sans contredit. Elle a ce défaut, que ce n'est que le Valet qui fait rire, au lieu que dans l'autre les principaux agrémens sortent de la bouche du Maître. La diversité du succès a fait voir la difference qu'il y a entre les railleries spirituelles d'un honnête homme de bonne humeur, & les bouffonneries froides d'un plaisant à gages. L'obscurité que fait en celle-ci le rapport à l'autre, a pû contribuer quelque chose à sa disgrace, parce qu'il y a beaucoup de choses qu'on ne peut entendre, si l'on n'a l'idée présente du Menteur. Elle a encore quelques défauts particuliers qu'on peut voir dans l'examen que l'Auteur en a fait lui-même.

Quoique cette Piéce n'eût point eu beaucoup d'approbation d'abord, la Troupe du Marais la remit quatre ou cinq ans sur le Théatre avec un succès plus heureux, mais aucune des Troupes qui courent les Provinces ne s'en est chargée. Le contraire est arrivé de Théodore que les Trou-

1. D'Aubignac, livre 2. chap. 1. de la Pratique du Théatre.

2. Corn. tom. 2. Exam. comme ci-dessus.

3. D'Aubignac, liv. 2. chap. 8. p. 170. 171.

P. Corneille.

Troupes de Paris n'y ont point rétablie depuis sa disgrace, mais que celles des Provinces y ont fait assés passablement réussir.

XIII.

Jugement de la Tragédie de Rodogune Princesse des Parthes.

La Piéce de Rodogune est celle qui au jugement du Public a mis Mr. Corneille à son Periode & à son Solstice, pour le dire ainsi, & Mr. Bayle dit (5) que depuis ce tems il ne fit plus que se maintenir dans le dégré de perfection où il étoit parvenu. L'on convient qu'il ne fit plus rien dans la suite qui égalât tout-à-fait *Rodogune* ou *Cinna:* car il faut choisir entre ces deux Piéces pour avoir la plus belle des siennes, au jugement du même Auteur. Il est certain que Mr. Corneille donnoit lui-même sa voix à Rodogune; mais il semble que le Public panche plus du côté de Cinna.

Mr. Corneille recherchant la cause de cette tendresse toute particuliére qu'il avoit pour Rodogune au préjudice des autres, dit (6) que cette préférence étoit peut-être en lui un effet de ces inclinations aveugles que beaucoup de Peres ont pour quelques-uns de leurs enfans plus que pour les autres; & qu'il pouvoit s'y trouver aussi un peu d'amour propre, en ce que cette Tragédie lui sembloit être un peu plus à lui que celles qui l'ont précédée, à cause des incidens surprenans qui sont purement de son invention, & n'avoient jamais été vûs sur le Théatre. Mais il ne dissimule pas qu'il y avoit aussi un peu de vrai mérite, qui faisoit que cette inclination n'étoit pas tout-à-fait injuste.

Certainement on peut dire que toutes ses autres Piéces ont peu d'avantages qui ne se rencontrent en celle-ci. Elle a tout ensemble la beauté du sujet, la nouveauté des fictions, la force des vers, la facilité de l'expression, la solidité du raisonnement, la chaleur des passions, les tendresses de l'amitié & de l'amour: & cet heureux assemblage est ménagé de sorte qu'elle s'éleve d'Acte en Acte, le second passe le premier, le troisiéme est au dessus du second, & le dernier l'emporte sur tous les autres.

L'Action y est une, grande, complette; sa durée ne va point, ou fort peu, au-delà de celle de la Représentation; le jour en est le plus illustre qu'on puisse imaginer: & l'unité du lieu y est pratiquée suffisamment, mais non pas à la rigueur.

La Piéce n'est pourtant pas entiérement sans taches; mais elles y sont rares, & ce n'est que dans quelques circonstances legéres qui regardent la bienséance & le caractére de certains personnages. Le sujet est pris d'Appien.

XIV.

Jugement sur la Tragédie d'Héraclius.

Cette Piéce, au jugement de son Auteur, fait paroître encore plus d'effort d'invention que Rodogune, & on peut dire selon lui, que c'est un parfait Original dont il s'est fait beaucoup de belles copies, si-tôt qu'il a paru.

On a trouvé le Poëte un peu hardi d'avoir fait une Piéce de pure invention sous des noms véritables; mais cela n'est point sans éxemple parmi les Anciens. Effectivement, Mr. Corneille n'a conservé ici pour toute vérité historique que l'ordre de la succession des Empereurs Tibére, Maurice, Phocas & Heraclius, ayant falsifié tout le reste.

L'unité de lieu n'y est pas tout-à-fait observée à la rigueur, non plus que dans Rodogune, dans Andromède, dans Nicoméde, dans Oedipe, dans Pertharite, & dans quelques autres de ses Piéces. Mais ce Poëme d'Heraclius est si embarrassé, qu'il demande une merveilleuse attention, & que la premiére représentation a pû passer plutôt pour une étude que pour un divertissement.

XV.

4. Corneille tom. 2. Examen comme ci-dessus.
5. Mois de Janvier 1685. &c.
6. Tom. 3. Exam. pag. 341.

P. Corneille.

XV.

Jugement sur la Tragédie d'Andromède.

L'Androméde de Corneille est devenuë singuliére & célébre par les machines. Mr. d'Aubignac témoigne (1) que toutes les décorations merveilleuses & les actions extraordinaires qui sont dans le troisiéme & le cinquiéme Actes sont fort adroitement expliquées, & avec une délicatesse digne du Théatre des Grecs. Il prétend néanmoins qu'il eût mieux fait d'expliquer les décorations par les vers pour joindre le sujet avec le lieu, & les actions avec les choses, & pour faire un Tout bien ordonné par une liaison de toutes les parties qui le composent.

L'Auteur dit (2) que les Machines & les Décorations de cette Piéce lui ont donné lieu d'user d'un peu plus de liberté que les régles ordinaires n'en permettent. Aussi la nouveauté de la représentation méritoit-elle, selon lui, de se mettre audessus, ou d'en établir de nouvelles.

La diversité de la mésure & de la *Croisure* des vers, & sur tout l'emploi des Stances n'avoient pas plû à tout le monde; mais l'Auteur paroît avoir pleinement justifié sa conduite, & satisfait le Public.

XVI.

Jugement sur la Comédie Héroïque de D. Sanche d'Aragon.

Cette Piéce est composée ou du moins imitée de deux Espagnoles. Elle eut d'abord grand éclat sur le Théatre; mais une disgrace particuliére fit avorter toute sa bonne fortune. Le refus d'un illustre suffrage (3) dissipa les applaudissemens que le Public lui avoit donnés trop libéralement, & anéantit si bien tous les jugemens que Paris & le reste de la Cour avoient prononcé en sa faveur, qu'au bout de quelque tems elle se trouva releguée dans les Provinces, où elle conserve encore son premier lustre. Ce sont les paroles mêmes de l'Auteur.

P. Corneille.

XVII.

Jugement sur la Tragédie de Nicoméde.

Cette Tragédie est d'une constitution assés extraordinaire. Le Poëte dit qu'après avoir fait réciter sur le Théatre 40000. vers en xx. Piéces, il lui étoit bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau sans s'écarter un peu du grand chemin, & se mettre au hazard de s'égarer.

La tendresse & les passions que les nouveaux Maîtres de l'Art Poëtique prétendent devoir être l'ame des Tragédies, n'ont aucune part en celle-ci; la grandeur de courage y régne seule. Elle y est combattuë par la Politique, & n'oppose à ses artifices qu'une prudence généreuse.

La représentation n'en a point été désagréable, & ce ne sont pas les moindres vers que Mr. Corneille ait faits.

Son principal dessein est de peindre la Politique des Romains au dehors. Cette Piéce est une de celles pour qui l'Auteur avoit le plus d'amitié, & il n'y reconnoissoit point d'autres défauts, sinon que la fin va trop vîte, & qu'il y a quelque inégalité de mœurs en Prusias & Flaminius.

XVIII.

Jugement sur la Tragédie de Pertharite Roi des Lombards.

Cette Piéce auroit pû faire honneur à un Poëte du commun; mais elle a été la honte du grand Corneille, qui apprit enfin que les plus grands Conquérans ne sont pas toujours victorieux dans toutes leurs rencontres. L'Auteur nous apprend lui-même que le succès de cette Piéce fut fort malheureux pour lui. Ce qui la fit avorter sur le Théatre, fût l'événement extraordinaire qui la lui avoit fait choisir, & l'inégalité de l'emploi des Personnes. Nonobstant sa disgrace, les sentimens en sont assés vifs & nobles, les vers assés bien tournés, & on ne laisse pas d'y appercevoir quelque artifice & quelques agrémens.

XIX.

1. D'Aubign. livr. 1. chap. 6. pag. 75. 76.
2. Corn. tom. 3. comme ci-dessus.
3. ¶. De Louïs de Bourbon, Prince de Condé.
4. L. D. Remarques sur la Sophonisbe pag. 7. & suiv.

XIX.

Jugement sur l'Oedipe de Corneille.

L'heureux succès de l'Oedipe rendit au Poëte le courage que Pertharite lui avoit fait perdre. Car il est bon de savoir que la mauvaise fortune de cette Piéce l'avoit si fort dégouté du Théatre que dans les premiers mouvemens de son dépit il s'obligea à faire retraite, & à s'imposer le silence. Mais comme il n'est pas aisé d'être Poëte & de s'empêcher de faire des vers, son chagrin s'étant tourné en dévotion, il entreprit de mettre l'Imitation de Jesus-Christ en vers. Il n'avoit pas encore achevé, que l'amour & le désir de son Théatre se réveillant peu à peu, il écouta avec moins de répugnance les propositions que lui fit Mr. Fouquet d'y remonter, & que pour cet effet il travailla sur un des sujets qu'il lui avoit présentés à choisir. C'est ce qui a produit l'Oedipe, *dont le bonheur*, dit-il, *l'a bien vangé de la deroute de l'autre, puisque le Roi en fut assés satisfait pour lui faire recevoir des marques solides de ses approbations par ses libéralités, qu'il a prises pour des Commandemens tacites de consacrer aux divertissemens de sa Majesté ce que l'âge & les vieux travaux lui avoient laissé d'esprit & de vigueur.*

Il a trouvé son sujet dans Sophocle & dans Sénéque, & l'on peut dire qu'il les a suivis sans s'assujettir à leur ordonnance & à leurs maniéres, parce que ce qui avoit passé pour merveilleux en leurs siécles, auroit paru horrible au nôtre.

XX.

Jugement sur la Tragédie de Sertorius.

Quoique cette Piéce n'ait point les agrémens qu'on recherche ordinairement au Théatre, qu'on n'y trouve ni tendresse d'amour, ni emportemens de passions, ni descriptions pompeuses, ni narrations pathétiques : elle n'a pourtant pas laissé de plaire, parce que la dignité des noms illustres, la grandeur de leurs intérêts, & la nouveauté de quelques caractéres ont suppléé à ces graces.

XXI.

Jugement sur la Tragédie de la Toison d'Or, & sur celle d'Othon.

1. La Tragédie de la Toison d'Or est peut-être celle qui a fait le plus d'éclat pour les machines & la décoration, mais l'Auteur n'en a point fait le jugement particulier comme des autres, & les refléxions que les Critiques y ont pû faire ne sont pas encore venuës entre mes mains. Je remarquerai seulement un éxemple singulier de la licence Poëtique, dont l'Auteur a crû pouvoir user pour se contredire lui-même au sujet d'Absyrte frére de Medée, qu'il représente ici comme un homme fait, & comme l'aîné de cette Princesse, après l'avoir dépeint dans la Tragédie de Medée comme un enfant, selon l'opinion commune.

2. Celle d'Othon égale ou surpasse la meilleure de celles qu'il a faites au jugement de plusieurs personnes. En effet il y a de la justesse dans la conduite de la Piéce, & du bon sens dans le raisonnement. Pour ce qui est des vers, on n'en a point vû de lui qu'il ait travaillés avec plus de soin.

Le sujet est pris de Tacite, & il n'avoit encore mis rien sur le Théatre où la fidélité de l'Histoire eût paru plus entiére, & où il se fût trouvé en même tems plus d'invention. Les caractéres de ceux qu'il y fait paroître y sont les mêmes que dans cet Historien. Il y a conservé les événemens, mais il y a pris la liberté de changer la maniére dont ils arrivent.

XXII.

Jugement sur la Tragédie de Sophonisbe.

Le sujet de cette Tragedie avoit déja été représenté sur le Théatre François par Mr. Mairet, qui y avoit réussi au gout de la plupart du Monde. C'est ce qui a fait, dit un Critique anonyme (4), que plu-

4. Dont les Remarques sur la Sophonisbe de Corneille furent imprimées à Paris in-12. chés Jaques du Breuil 1663. Voyés la note 3. de la pag. suivante.

P. Corneille.

plusieurs personnes considérables par leur esprit ou par leur qualité n'approuvérent pas le dessein de Mr. Corneille, qui en retouchant la matiére sembloit vouloir montrer qu'elle n'étoit pas consommée. Mr. Corneille témoigne pourtant (1) avoir été très-persuadé que Mairet avoit très-bien fait. *Depuis trente ans*, dit-il, *que Mr. Mairet a fait admirer sa Sophonisbe sur notre Théatre, elle y dure encore, & il ne faut point de marque plus convaincante de son mérite que cette durée qu'on peut nommer une ébauche ou plutôt des arrhes de l'immortalité qu'elle assure à son Auteur, certainement elle a des endroits inimitables, & qu'il seroit dangereux de retâter après lui.*

C'est sans doute ce qui a augmenté en lui la difficulté de réussir, sans marcher sur les traces de Mairet. Il s'est trouvé chargé d'un double travail, de tâcher d'éviter les ornemens qu'avoit employés celui qui l'avoit dévancé, & de faire ses efforts pour en trouver d'autres qui pussent tenir leur place. Il a tâché de ne lui faire aucun larcin, & de respecter sa gloire en s'étudiant à en acquerir une autre; de sorte que s'il a conservé les circonstances que Mairet avoit changées, & changé celles qu'il avoit conservées, il nous assure que ç'a été par le seul dessein de faire autrement, sans ambition de faire mieux. Le Critique que nous avons allégué n'en a rien voulu croire; mais condamnant entiérement sa conduite, il prétend que la justice a vangé Mr. Mairet, & que Mr. Corneille qui voyoit tout le Parnasse au-dessous de lui, a donné sujet de le mettre au-dessous d'un autre auquel on ne pensoit plus. Il dit que la Sophonisbe du premier est plus judicieuse & mieux conduite que celle-ci; que les personnages y sont plus héroïques, & la bien-séance mieux observée.

Mr. de saint Evremond n'est pas entiérement d'accord sur ce point avec cet Auteur. „ Un des grands défauts de notre „ Nation, dit-il, (2) c'est de ramener „ tout à elle, jusqu'à nommer étrangers „ dans leur propre pays ceux qui n'ont „ pas bien, ou son air, ou ses maniéres. De là vient qu'on nous reproche justement de ne savoir estimer „ les choses que par le rapport qu'elles „ ont avec nous, dont Corneille a fait „ une injuste & fâcheuse expérience dans „ sa *Sophonisbe*. Mairet qui avoit dépeint „ la sienne infidéle aux yeux de Siphax, „ amoureuse du jeune & victorieux Massinisse, plût quasi généralement à tout „ le monde, pour avoir rencontré le gout „ des Dames, & le vrai esprit des gens de „ la Cour. Mais Corneille qui fait mieux „ parler les Grecs que les Grecs, les Romains que les Romains, & les Carthaginois que les Citoiens de Carthage ne „ parloient eux-mêmes; Corneille qui „ presque seul a le goût de l'Antiquité, a „ eu le malheur de ne plaire pas à notre „ siécle, pour être entré dans le génie de „ ces Nations, & avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable caractére. „ Ainsi à la honte de nos jugemens, celui qui a surpassé tous nos Auteurs, & „ qui s'est peut-être ici surpassé lui-même „ à rendre à ces grands noms tout ce qui „ leur étoit dû, n'a pû nous obliger à lui „ rendre tout ce que nous lui devions, „ asservis par la coutume aux choses que „ nous voyons en usage, & peu disposés „ par la raison à estimer des qualités & „ des sentimens qui ne s'accommodent „ pas aux nôtres.

Il faut avouer pourtant que toutes les Refléxions de l'Anonyme (3) contre cette Piéce de Corneille ne sont pas à mépriser; mais elles sont trop longues, & elles n'ont pas été assés considérées pour nous donner

1. Corn. préfac.

2. Saint Evremond, T. II. de ses Oeuvres. Dissertat. sur le grand Alexandre pag. 449. 450. Ed. d'Amsterd. 1724.

3. ¶. Cet Anonyme qui n'est autre que l'Abbé d'Aubignac a mis au bas de sa Dissertation une apostille par laquelle il avertit que Corneille profitant des avis de son Censeur, avoit corrigé en faisant imprimer sa Sophonisbe les fautes qu'on y avoit remarquées dans les réprésentations ausquelles on avoit assisté.

4. Bayle tom. 3. des Nouv. de la R. des L. pag. 85.

5. ¶. Corneille ne se porta pas de lui même à entreprendre la paraphrase en vers François des trois livres de l'Imitation. Voici l'occasion qui l'y engagea, telle que je l'ai luë dans un manuscrit, qui a pour titre CARPENTERIANA dont on m'a dit que les articles avoient été dressés par feu Mr. Charpentier, mort Doyen de l'Académie Françoise. Il

P. Corneille.

donner lieu de les rapporter, & nous empêcher de finir.

XXIII.

Jugement des derniéres Piéces de Corneille.

Mr. Bayle témoigne que notre Poëte ne fut pas tout à fait content du Public touchant ses derniers Ouvrages. Il dit (2) qu'il se trouva un homme, qui soutenu de beaucoup de mérite, & d'un parti considérable qu'il s'étoit fait à la Cour & parmi les Femmes, prétendoit être son Rival : que pour cet effet il étudia avec soin & avec beaucoup de succès le goût que l'on avoit pour la tendresse, au lieu que Mr. Corneille dédaignoit d'avoir cette condescendance pour le Public, & ne vouloit point sortir de sa noblesse ordinaire ni de la grandeur Romaine.

Ainsi *Attila*, *Berenice*, *Pulcherie*, *Surena*, quoique pleines de choses inimitables, n'eûrent pas l'éclat du Cid, ou de l'Horace. C'est par Surena que Mr. Corneille a fini, & selon l'Auteur que je viens de citer, le seul avantage qu'il ait tiré de ses talens est une réputation qui le mettra au-dessus de tous les Poëtes Tragiques qui ayent jamais été.

XXIV.

Jugement sur les Poësies dévotes.

Je ne doute pas que les vers que Mr. Corneille a faits pour Dieu ne lui fassent plus de bien au lieu où il est, que ceux qu'il a faits pour le Monde ne lui en ont fait, & ne lui en feront jamais au lieu où il n'est pas. Mais il est toujours fâcheux pour sa mémoire qu'il ait donné sujet de dire qu'il a présenté à pleines mains le plus beau & le meilleur de son encens à l'idole du siécle, & que le Seigneur n'en a eu que des miettes qui pouvoient passer pour son reste, & pour le rebut de ce qu'il avoit employé à des usages profanes. En effet ceux qui ne veulent pas juger de son *Imitation* (3) & de son *Office de la Vierge* par les mouvemens de sa piété, estiment que si on en avoit ôté le nom de l'Auteur, il ne seroit pas possible d'y reconnoître ce faiseur de merveilles, qui a mis au jour Cinna, Rodogune, & les autres chefs-d'œuvres de la Poësie Dramatique.

Si néanmoins on étoit obligé de choisir entre ces deux Ouvrages de la Muse Chrétienne de Corneille, on ne seroit pas libre de ne pas se déclarer en faveur de l'Imitation, qui a été sans doute beaucoup mieux reçue dans le Monde que toute sa Poësie Liturgique, quoiqu'au jugement d'un des Approbateurs de ce dernier Ouvrage (4), on y trouve *le vin de la doctrine Orthodoxe*, & *le laict de la dévotion Evangélique*; que les vers n'y soient point la *Lettre qui tuë :* & qu'ils n'y fassent perdre *ni le prix ni le poids de leur matiére.*

* Le Théatre de P. Corneille, 2. vol. *in-folio*, Rouen 1663. *

LE PERE WALLIUS,

(*Jacques*) Jésuite Flamand, né à Courtrai l'an 1599. mort depuis fort peu de tems, Poëte Latin.

Le Pere Wallius.

1531. SI la réputation étoit toujours proportionnée au mérite, ce Pere en devroit avoir sans mesure sur le Parnasse Latin, & il y seroit aussi parfaitement connu que le premier Poëte du siécle. Nous avons de lui diverses Poësies que l'on peut reduire à trois espéces de vers, aux Héroïques, aux Elégiaques, & aux Lyriques. Je ne sai pas précisément aus-

Il y est rapporté que Corneille ayant dans sa premiére jeunesse fait une Piéce un peu licencieuse, intitulée *L'occasion perduë recouvrée*, l'avoit toujours tenuë fort secrette, mais qu'en 1650. plus ou moins, diverses copies en ayant couru, Mr. le Chancelier Seguier, Protecteur alors de l'Académie, surpris d'apprendre que ces Stances peu édifiantes dont la premiére commence *Un jour le malheureux Lysandre*, étoient de Corneille, le manda, & après lui avoir fait une douce réprimande, lui dit qu'il le vouloit mener à confesse ; que l'ayant mené de ce pas au P. Paulin Tierçaire du Couvent de Nazareth, le Confesseur ordonna par forme de pénitence à Corneille de mettre en vers François le premier livre de l'Imitation : ce premier livre étant achevé, la Reine Anne d'Autriche, à qui le Poëte le présenta, en fut si contente l'ayant lu, qu'elle lui demanda le second, ensuite de quoi, dans une dangereuse maladie, qu'il eut quelque tems après, il promit le reste & le donna.

4. Loisel Curé de S. Jean en Gréve Approb. à la tête, &c.

Le Pere Wallius.

ausquels des anciens Poëtes Latins ceux qui aiment les paraléles pourroient le comparer, mais je me persuade aisément que dans toute sa Société, il n'a trouvé que le Pere Casimir Sarbiewski pour l'Ode, & le Pere Sidronius Hosschius pour l'Elégie; qui pussent avoir quelque avantage sur lui. Car plusieurs prétendent que pour le genre Héroïque, il n'y a pas même trouvé son égal.

Ses Poësies sont recueillies en un volume, & divisées en neuf livres, savoir deux de Piéces *Héroïques*, un de *Paraphrases* en vers Héxamétres sur Horace, deux d'*Elégies*, un autre sous le titre d'*Olivier de la Paix*, qui est aussi composé d'Elégies, & trois d'*Odes*. Elles furent imprimées à Anvers en 1656. in-8. en 1657. in-12. en 1669. in-12. &c. Il se trouve encore quelques autres Piéces volantes de lui imprimées au même lieu & à Bruxelles.

MESSIEURS HALLEY,

(*Antoine* (1) & *Pierre*) Normans, le premier, Professeur Royal en Eloquence dans l'Université de Caen: le second, Professeur Royal en Eloquence dans l'Université de Paris (2), Cousins, Poëtes Latins.

Messieurs Halley.

1532. ANtoine étoit un merveilleux Poëte en Langue Latine. Ses Poësies parurent à Caen lieu de sa naissance l'an 1675. in-12. Tout le monde est très-persuadé qu'il n'étoit pas de l'avis de ses amis qui l'obligérent contre son gré & son inclination de ramasser ses Piéces, & de les mettre au jour. Mais l'accueil favorable que le Public leur a fait, montre que sa répugnance étoit plutôt l'effet de sa timidité ou de sa modestie, que d'aucun mauvais témoignage que lui rendît sa conscience.

En effet les Connoisseurs jugent que sa Poësie est bien soutenuë, & fort pure, si on en excepte quelques termes; qu'il a pris assés bien le style de Virgile, mais qu'il tient un peu du caractére de Claudien.

Il a remporté fort souvent le prix de la Conception de la Sainte Vierge, établi à Caen avec les solemnités que chacun sait. On trouva qu'il s'accoutumoit à la fin à les enlever tous les ans à l'exclusion de tous les Poëtes de la Province & du Royaume. C'est pourquoi il fut prié de désister d'écrire pour ces sortes de prix, afin de ne plus mettre les autres au desespoir.

2. Les Poësies de Mr. *Halley* de Paris, ont aussi des qualités qui se feront remarquer avec plus de liberté & de désintéressement, lorsqu'on aura lieu de détacher l'idée qu'on a d'un homme vivant de la personne de leur Auteur. C'est pour lors qu'on pourra juger si après avoir acquis dans une profession honorable une gloire solide, il doit abandonner celle de la Poësie à son Cousin, ou s'il a eu raison de renoncer à la profession des vers, sous prétexte d'en embrasser une plus sérieuse, pour ne point commettre l'honneur de son Université contre celui d'un autre, s'il avoit donné lieu de faire un paralléle achevé entre deux Poëtes d'une même origine, qui ont fait l'ornement de deux Universités & de deux Provinces différentes.

Ces Poësies de Mr. Halley de Paris parurent dans cette Ville avec ses Oraisons. l'an 1655. in-8. Elles se divisent en cinq livres, & finissent par la Tragédie Latine d'*Osman*. Elles sont de diverses espéces, mais les Héxamétres y dominent.

LE PERE CLAIRE',

(*Martin*) Jésuite, Picard de S. Valeri sur mer au Diocése d'Amiens dans le Vimeux, né l'an 1612. Poëte Latin.

Le Pere Clairé.

1533. NOus avons de ce Pere un Recueil d'*Hymnes Ecclésiastiques* qui furent imprimés à Paris en 1673. in-4., puis

1. ¶. Antoine Halley né à Bazanville proche le bourg de Creuilly l'an 1593. mourut agé de 83. ans le 3. Juin 1676. Pierre Halley qui n'étoit ni son parent ni son compatriote, naquit à Bayeux le 8. Septembre 1611. & mourut à Paris le 27. Decembre 1689. agé de 78. ans.

2. ¶. Il n'étoit que Régent de Rhétorique au Collége d'Harcourt, & a depuis été Professeur en Droit en l'Université de Paris. Il a été aussi successeur d'Abraham Remy dans la dignité de Poëte Royal.

3. Journal des Savans du 4. Janvier 1676. &c.

Le Pere Clairé.

puis en 1676. in-12. avec l'augmentation d'une seconde partie

Son principal dessein a été d'entrer dans l'esprit de l'ancienne Eglise, qui certainement n'avoit pas affecté d'employer une Latinité barbare, ni une Prosodie vicieuse dans la composition des Hymnes, quoique par le malheur des siécles ausquels elle les fit faire, il ne se soit presque point trouvé d'ouvrier chés elle qui fut capable de se garantir de ces deux défauts, ausquels le Pere Clairé a voulu remédier.

C'est ce qu'il a fait d'une maniére qui lui a été d'autant plus pénible, qu'il a tâché de ne se point écarter de ses originaux: de sorte que celles de ses Hymnes qui paroissent les plus semblables avec ces anciennes, sont souvent celles qui lui ont le plus coûté. L'Auteur du Journal des Savans (3) témoigne que malgré les difficultés qu'il a trouvées à rétablir dans ces Hymnes l'élégance, la netteté, & la pureté de la Langue Latine, il n'a point laissé d'y réussir au gré du Public. Il dit que ce qui rend ce Pere plus estimable, c'est qu'il n'a point eu de modéle à imiter, comme on en trouve dans les autres genres de Poëfie; & qu'au contraire en matiére d'Hymnes Ecclésiastiques nous n'avons point d'éxemple qu'il n'ait dû éviter.

Le Pere Clairé a pourtant eu une commodité que n'ont point tous les Poëtes en chef, qui est qu'il n'a point été obligé de fournir l'invention, mais seulement de réformer quelques pensées, d'ôter la dureté, l'ambiguité & l'obscurité des termes, de rétablir la mésure éxacte des pieds avec la pureté de la Langue, sans traduction & sans paraphrase, & d'éviter les élisions de voyelles & de l'*m* pour la commodité du chant, qui est une chose à laquelle les anciens Auteurs des Hymnes avoient aussi pourvû.

Mr. DE BENSERADE,

(*Isaac*) Gentilhomme Normand, de l'Académie Françoise, Poëte François, aujourd'hui vivant (4).

Benserade.

1534. Il y a long-tems que Mr. de Benserade vit dans le monde en qualité de noble Poëte, mais il s'est long-tems borné à ne cultiver que la Poësie galante, dans laquelle on ne peut pas nier qu'il n'ait fort bien réussi avec les seules forces de son propre génie & de la Nature *pure*, sans avoir eu besoin d'aucun secours surnaturel, ni de rien de ce qui peut venir d'en-haut, à l'enthousiasme près.

Je crois que c'est dans cette notion qu'il faut prendre les divers éloges qu'il a reçus pour ses vers, dans lesquels il n'y a personne qui ne reconnoisse une grande facilité, une grande beauté de génie, une grande délicatesse, des graces toutes particuliéres, & un caractére fort aisé. Mr. Ménage loue en lui les tendresses & toute la gentillesse dont les Muses Françoises sont capables (5). Mr. Despréaux nous a fait connoître l'estime qu'il en a, en nous le représentant comme un Poëte tendre & propre pour les Ruelles (6); & Mr. Sorel semble avoir voulu nous dire que Mr. de Benserade avoit si bien pris l'air & l'esprit de la Cour, qu'on avoit été long-tems sans rien trouver de plus galant, de plus naturel, ni rien de plus juste, & de plus convenable aux inclinations des Courtisans (7). C'est peut-être ce qui a servi de fondement à un Critique tout recent pour dire (8), qu'après avoir fort bien étudié dans sa jeunesse, il s'étoit érigé en Galant dans la vieille Cour par des *Chansons* & des *vers de Balet* qui lui avoient acquis de la réputation pendant le regne précédent, qu'il appelle le regne du mauvais goût, des équivoques, & des pointes, dont il prétend que Mr. de Benserade ne s'est pas encore entiérement défait, quoiqu'il ait d'ailleurs fort bien pris le goût du regne present en passant d'une Cour à une autre, & qu'il soit entré très-facilement dans l'esprit de ces derniers tems. Le même Auteur

G. Bouss. Edm. Pirot DD. de Sorb. Approb. de l'Ouvrage, &c.

4. ¶. Né à Lions proche Rouen, mort à Paris au mois d'Oct. 1691. agé de 78. ans.

5. Ægid. Menagius in Var. Poëmat. Lat. Epigramm. 109. pag. 115.

6. Nic. Boil. Despréaux, de l'Art Poët. chant 4. Vers 200.

7. Ch. Sorel de la Biblioth. Franç. Traité des Poësies, pag. 212.

8. Second Fact. d'Ant. Furetiere contre ceux de l'Acad. qu'il appelle ses parties, pag. 12.

Benserade. Auteur ajoute que Mr. de Benserade est fort en *Proverbes*, & que leur fonds fait une bonne partie de sa literature; que sa passion s'est déclarée d'abord pour les *Rondeaux*, dans lesquels il a démembré les Métamorphoses d'Ovide [*in*-4. Paris 1676.], mais que depuis il s'est retranché dans les *Bouts-rimés*.

Quoiqu'il en soit, la conduite postérieure de notre Poëte nous donne lieu pour sa gloire de distinguer deux Benserades, dont le premier peut passer pour le vieil homme, dont quelques-uns de ses amis prétendent qu'il s'est dépouillé en renonçant à toutes les galanteries & les licences de sa jeunesse, & en réformant sa Muse; l'autre est ce nouvel homme dont on présume qu'il s'est revêtu, & dont il pourra nous donner des marques édifiantes dans la Traduction ou Paraphrase Poëtique qu'il nous prépare, dit-on, de l'*Office de la Sainte Vierge*. En quoi on ne peut pas nier qu'il ne suive de quelque maniére que ce puisse être les traces du grand Corneille. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'il fasse mieux que lui, ou du moins qu'il ait plus de perséverance à continuer dans le bon chemin.

Mr. L'ABBE' COTTIN,

(*Charles*) Parisien, Chanoine de Bayeux, de l'Académie Françoise, Poëte François (1).

L'Abbé Cottin. 1534. *bis*. POur ce qui est de Mr. Cottin, il n'est pas si aisé de découvrir les sentimens qu'en a eus cette partie du Public, qui passe pour la plus saine & la plus épurée. C'est pourquoi il y a plus de mesures à prendre lorsqu'on en veut dire le bien qu'on en pense, & le mal que les autres en publient. Car si l'on prétend le louer comme un Poëte des plus galants d'entre ceux qui ont lû & su par cœur la legende des Ruelles, on est en danger de confondre avec lui un célébre Prédicateur connu sous le nom de Mr. l'Abbé Cottin; & dès qu'on aura trouvé dans un Abbé Séculier un sujet capable tout-à-la fois d'occuper la Chaire & le Parnasse, on se verra embarrassé par cette alliance extraordinaire qu'il a pu faire des délices de la galanterie avec la sévérité des maximes de la Pénitence, du renoncement à soi-même, & des autres vertus Evangéliques.

De tous les Critiques qui se sont mêlés de juger de sa conduite, soit de vive voix, soit par écrit, je n'en ai encore vû qu'un qui ait entrepris de nous faire voir à découvert quel en a été le succès, & ceux qui l'ignoreroient, pourroient l'apprendre dans la Satire (2).

* Oeuvres mélées de Mr. Cottin in-12. Paris 1659. *

Mr. L'ABBE' MENAGE,

(*Gilles*) Angevin, Originaire de Sablé, né vers le tems de la mort d'Henri IV. Poëte Grec, Latin, Italien & François, aujourd'hui vivant (3).

Ménage. 1535. MR. Ménage ne s'est pas contenté de se voir le Maître & le Pere nourrissier d'une certaine race de Poëtes qu'il a élevés dans un des quartiers du Parnasse où il s'est retranché (4): mais il s'est fait Poëte lui-même pour fortifier les leçons qu'il leur a données de son Art Poëtique, par des éxemples pris de lui-même, afin de les rendre plus efficaces & plus proportionnés à ses Disciples.

Pour cet effet il a régalé le Public d'une Poësie des quatre façons composée de Grec, de Latin, de François & d'Italien. Chaque façon comprend encore plusieurs espéces de vers sortis d'une même source, que Mr. Costar (5) a nommée *Bouche à douze*

1. ¶. Mort au mois de Janvier 1682. & non pas en 1673. comme l'a écrit Richelet.

2. N. B. Despréaux Satire VIII. Vers 239. Satir. IX. Vers 45. &c. 83. 130. 198. 276. 291. 305. &c. Item Epigramm. 5. 6.

3. ¶. Il naquit à Angers le 23. Août 1613. & mourut à Paris le 23. Juillet 1692. dans sa 79. année.

4. Etienne Martin de Pinchesne pag. 139. de ses Sonnets, &c.

5. Costar dans le 1. Vol. de ses Lettr. &c.

6. ¶. Les ïambiques d'Hipponax & les Scazons sont la même chose.

7. ¶. Les ïambiques de Ménage sont ou dimêtres ou trimêtres, il n'y en a point de *redondans*. Il n'y a pas d'Alcmaniens non plus.

8. L'Abbé de saint Leu dans les Memoires de C. D. S. A. N. T.

Ménage. *douze Fontaines* pour honorer son ami. En effet pour montrer qu'il n'y a ni prestige ni charlatanerie dans ce miracle, nous pouvons remarquer qu'il se trouve au moins douze espéces de vérs dans ses Poësies Grecques & Latines seulement; on y voit des Hexamétres purs, des Pentamétres, des Iambiques d'Hipponax ou trimétres (6), des Scazons, des Phaleuques, des Archilochiens de deux espéces, ou Iamb. dimetr. & redond. (7) des Anacréontiques, des Adoniens, des Saphiques, des Alcaïques & des Alcmaniens. Il ne seroit pas difficile de faire voir autant d'espéces différentes dans ses Françoises & ses Italiennes, s'il étoit besoin de prouver à quelqu'un la facilité ou la disposition universelle que l'esprit de Mr. Ménage s'est acquise pour faire plusieurs sortes de vers (8). Mais pour ne pas oublier les genres ordinaires ausquels on a coutume de reduire les espéces de vers, il faut savoir que les Poësies de Mr. Ménage se divisent en Héroïques, Lyriques, Elégies, Epigrammes, Silves ou Mélanges de Piéces diverses, Eglogues & Idylles, Stances, Epitres, Sonnets, Madrigaux, Balades, &c. Enfin Mr. Ménage non content d'avoir eu tant d'enfans naturels, en a voulu avoir encore d'adoptifs à l'imitation d'Heinsius; & ayant ramassé un Recueil de Poësies d'autrui adressées à lui ou faites à son sujet, il les adopta sous le titre d'*Ægidii Menagii liber adoptivus*, & les fit imprimer avec les siennes à Paris in-4. l'an 1652. accompagnées d'un très-beau Portrait de la main de Nanteuil (9).

Ceux qui savent estimer les livres par la multitude des éditions, seront bien aises d'apprendre qu'il s'en est déja fait sept des Poësies de Mr. Ménage, six à Paris, & une à Amsterdam, les unes plus amples que les autres, & enrichies de quelques nouvelles Piéces que sa Muse lui faisoit produire après coup, & souvent malgré lui, comme il l'a témoigné plus d'une fois (10); & que l'Auteur travaille depuis longtems à en donner une huitiéme en Hollande, augmentée encore de quelques nouveautés (11). Ménage.

Cette multitude d'éditions auroit dû naturellement produire le grand débit des Poësies de Mr. Ménage: mais considérant d'ailleurs qu'il n'y a rien qui nuise tant à la rareté d'un livre que la multiplication des exemplaires, jointe à ce grand débit qui n'est guéres souhaité que des Ecrivains du commun, il a pourvû à cet inconvenient par la prudence qu'il a eue de n'en faire tirer qu'un fort petit nombre d'exemplaires de chaque édition de Paris, afin que la Postérité puisse dire avec plus de vérité, que, *nonobstant la multitude des éditions, les Poësies de Mr. Ménage ne laisseront pas d'être un livre rare.* Mais comme sous prétexte de conserver cette rareté, il n'en auroit pas pû ruiner le grand débit, sans incommoder en même tems ses Libraires, sa générosité lui a fait trouver encore un remede immanquable à ce mal: de sorte que ces belles éditions pourront être des monumens durables de ses liberalités, aussi bien que de ses autres vertus Poëtiques.

Voilà quel a été jusqu'à présent l'état des Poësies de Mr. Ménage, & l'on peut dire qu'elles font toute la seconde partie du Modéle, qu'il a presenté à ses disciples, dont nous avons déja parlé pour bien faire des vers. J'avouë que j'aurois été un peu incrédule sur ce dernier point, si un des amis particuliers de Mr. Ménage ne m'y avoit confirmé en me faisant part d'une singularité qu'il avoit apprise de Mr. Boileau de l'Académie Françoise, non pas de celui qui vit aujourd'hui, mais de celui qui s'appelloit Gilles comme notre Auteur. Ce Mr. Boileau dans le tems qu'il se comptoit encore au nombre des Disciples de M. Ménage, lui ayant demandé comme à son Maître, ce qu'il falloit faire pour devenir bon Poëte, Mr. Mé-

9. Il les a retirées dans les éditions suivantes de ses véritables Poësies.

10. Dans ses vers Latins. J'ajouterai à cette occasion, que pour bien juger des différentes Poësies de Mr. Menage, il faut distinguer leur datte, & ne point confondre les tems ausquels elles ont été composées. Celles qu'il a faites depuis l'âge de 50. ans ne doivent pas être confondues avec les autres, parce que sa veine etoit sechée alors, & que sa Muse l'avoit abandonné. C'est ce que nous n'aurions pas osé dire, si Mr. Ménage ne l'eût dit le premier, comme on le peut voir dans une de ses Piéces Latines.

11. Voyés ce qui est dit au sujet de Lanc. Curtius, & de quelques autres au Recueil des Poëtes Latins, & dans la seconde partie de la Préface.

¶. Elle a paru en 1687. à Amsterdam chés Henri Wetstein *in*-12.

Ménage.

Ménage lui répondit, *Lisés Virgile & mes vers* (1).

Ceux qui savent les obligations que les Maîtres ont de parler souvent d'eux-mêmes à leurs Ecoliers, & de leur proposer leurs propres éxemples, n'auront garde de soupçonner Mr. Ménage de la moindre vanité dans un paralléle si juste & si utile à ceux qui veulent apprendre également à faire de bons vers, & à n'en point faire de méchans. Personne n'est plus capable de leur ôter cette pensée que Mr. Ménage lui-même, puisque dès qu'il trouve la moindre occasion de se détacher d'avec Virgile, il ne fait point difficulté de se mal-traiter lui-même, pensant attaquer un méchant Poëte; de rabaisser sa Poësie; & de *traiter tous ses vers de Wisigots.*

En effet dans toute la foule des Censeurs qui controllent encore aujourd'hui ses Poësies, je n'en trouve pas de plus injuste, ni peut-être de plus impitoyable que Mr. Ménage lui-même, depuis qu'il s'est avisé de vouloir décrier ses vers en plus d'une rencontre, sans avoir prévu qu'une si grande sévérité lui seroit infailliblement préjudiciable, dès que l'on considérera qu'il est homme de probité, de bon discernement, & digne de foi.

Tantôt pour nous faire voir combien il est d'un caractére différent de celui des véritables Poëtes, il dit que de tous les Ouvriers qui ont de l'amour & de la tendresse pour leurs propres Ouvrages, il n'y en a pas de plus sensibles ni de plus infatués que les Poëtes, qui ne sauroient comprendre comment on peut faire mieux qu'eux, & qui voudroient faire passer leur Muse pour une belle Dame, ne fût-elle qu'une vilaine Grenouille (2). Mr. Ménage nous apprend que c'est principalement par cet endroit qu'il a reconnu qu'il n'étoit point Poëte (3), parce qu'il croyoit qu'on ne pouvoit pas trouver un homme qui fît si peu d'estime, & qui fît paroître tant de mépris pour ses Poësies que lui. En effet, continuë Mr. Ménage, parlant toujours de lui-même „ il faut bien d'autres qualités & d'autres talens pour mériter le nom de Poëte: Et de simples „ Versificateurs qui ne savent autre chose „ que mettre de la prose en vers, changer quelques vers d'autrui d'une Langue en une autre, & faire de petites Piéces sans force & sans élevation, doivent „ laisser cette gloire à ceux qui sont favorisés d'enhaut, & qui ont été remplis „ dans leur naissance de ce feu divin qui „ fait l'enthousiasme. Il ajoute qu'il n'a „ connu personne qui eût reçu de la Nature moins de faveurs que lui pour la „ Poësie, & qui eût eu moins d'accès auprès d'Apollon & des Muses; de sorte „ qu'il ne s'étoit jetté sur la Poësie que „ pour avoir le plaisir de dire qu'il en avoit voulu goûter comme les autres.

Mr. Ménage ne s'est point contenté de nous dire tant de belles choses en Latin, il a voulu nous apprendre encore en François (4), *qu'il a peu de naturel à la Poësie, & qu'il ne fait des vers qu'en dépit des Muses.*

Enfin pour nous mieux inculquer cette vérité, & pour faire voir en même tems qu'il sait l'art de dire une même chose en plusieurs façons, après s'être bien humilié en prose Latine & Françoise, il nous assure que c'est de lui-même qu'il a dit ce vers dans une de ses Eglogues (5).

> Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux (6).

Mr. Ménage a témoigné être un peu surpris de se voir applaudir par le P. Bouhours (7), qui n'a point jugé à propos de le contredire en ce point, & qui en condamnant d'ailleurs le mot desagréable de *gra-*

1. M. L. O. G. E. témoignage tiré de la bouche de Gilles Boileau de l'Académie.

¶. Ménage dans la Préface de son Anti-Baillet nie avoir jamais dit cela. Mais notre Auteur persuadé du contraire a continué de le railler cruellement là-dessus, comme on le remarquera sur l'article 44. des *Anti.*

2. *Ranam putat esse Dianam.*

3. Ægid. Menag. Epist. præfix. Poëmatis, *omnes artifices, teste Philosopho, opus suum adamant, Poetæ autem præcipuè quibus sua maximè placent præ cæteris, ac nemo unquam Poeta fuit qui quemquam præstantiorem quam se crederet, quique se non libenter cæteris anteferret.* * *Ipse vel hoc uno me non esse Poetam intelligo: qui enim carmina mea minus probet quam ipse facio, inveniri vix quemquam posse arbitror. Nec certè Poeta tantum & tam divinum nomen meretur is qui scribit uti nos brevia quædam & pauca & sermoni propiora, & quæ rarò assurgunt & quæ motu carent, in quibus nulla inflammatio animi, nullus Numinis afflatus.*

* Voyés aussi Ciceron de Oratore.

Im-

Ménage. *gracieux*, n'a point laissé de convenir que Mr. Ménage s'en étoit servi en cette occasion fort à propos avec la negative. Notre Auteur assure que ce Pere a voulu dire, que ses vers n'ont point d'agrémens (8). Il ajoute „ qu'il ne se pique point d'être „ Poëte, quoiqu'il ait fait des vers en „ Grec & en Latin, en Italien & en Fran- „ çois : & que s'il a parlé avantageuse- „ ment de ses vers dans ses vers, ç'a „ été par le privilége qu'ont les Poëtes „ de se louer ; mais que personne ne lui „ en a ouï parler avantageusement dans le „ discours familier.

C'est le dénoument de la difficulté que nous avions de concevoir comment Mr. Ménage a pû faire servir une même bouche & une même Langue pour louer & blâmer ses vers, selon les occasions qu'il a jugé convenables & utiles à ses fins. Mais comme sa bouche n'a point paru suffisante toute seule pour pouvoir chanter toutes les louanges qu'il pouvoit avoir méritées, il s'est crû en droit d'employer aussi celle de ses amis pour cet effet. C'est une curiosité qu'il a bien voulu nous apprendre lui-même, lorsqu'il prétend que „ s'il est permis aux Poëtes de se louer „ eux-mêmes, comme ont fait Virgile, „ Horace, & Ovide parmi les Païens ; „ Malherbe, Casimir, &c. parmi les Chré- „ tiens ; à plus forte raison leur est-il per- „ mis de se faire louer par les autres, com- „ me j'ai fait, dit-il, dans mon Eglogue „ intitulée *Christine*, où m'étant introduit „ sous le nom de *Menalque*, de la mê- „ me façon que le Guarini s'est intro- „ duit sous le nom de Carino dans son „ Pasteur Fidelle, je me suis fait don- „ ner ces louanges par le Berger Daph- „ nis :

On estime tes vers, on les chante, on les louë
A l'égal des chansons du Pasteur de Mantouë.
Menalque parmi nous, parmi les Etrangers
Est l'arbitre aujourd'hui des plus doctes Bergers.
De ces aimables lieux les Nymphes, les Bergeres
Pour toi seul aujourd'hui cessent d'être legeres (9).

Je ne trouve pas étrange que Mr. Ménage, après s'être loué lui-même, se fasse louer par d'autres comme un excellent Poëte : mais la difficulté est de se faire aussi mépriser par d'autres, comme il s'est méprisé lui-même. Il paroît avoir voulu se reserver à lui seul le droit de se mépriser. Si quelqu'un vouloit se joindre à lui pour coopérer avec lui dans le même dessein, & si on lui demandoit seulement son consentement pour publier, autoriser ou amplifier ces mépris : je parie contre l'égalité ou la sincérité de son cœur. Je doute qu'il voulût recevoir de la part d'un autre les mépris ou le blâme avec la même tranquilité que les louanges qui lui viendroient aussi d'un autre : quoiqu'il n'ait peut-être qu'une même disposition d'esprit, un même cœur, & une même fin, lors qu'il entreprend de se louer ou de se blâmer lui-même.

Ainsi ce mépris volontaire, que l'Ecole appelleroit sans doute plutôt *actif* que *passif*, paroît être une maniére de parler figurée & mystérieuse, qui a beaucoup de rapport intérieur avec le desir secret de la louange, & qui part peut-être d'un même principe. De sorte que cette maniére de se mépriser pourroit bien être comprise dans la définition d'une nouvelle espéce d'humilité que l'Ecriture sainte nous a donnée dans un des livres de la Sagesse (10).

Puis donc que Mr. Ménage par cette double

Ingenium cui sit, cui mens divinior &c. *Horat.*

Adeo verum est quod aiunt mediocres Poetas non esse. Nascuntur Vates, non fiunt. Quis vero unquam ad scribendos versus minus quàm Ego naturâ valuit ? Quis magis adversa Poeseos numina expertus est ? Poeticen solum attigi, ne illius expers essem suavitatis, ut ait Nepos de Pomp. Attico.

4. Gill. Men. Préface sur l'Edit. des Oeuvres de Malherbe au commencement.

5. Observations du même Auteur sur le second livre des Poësies de Malherbe page 336. édit. *in-8.*

6. Poësies Françoises de G. Men. Eglog. & Idyll. pag. 179.

7. Domin. Bouh. Remarques sur la Langue Françoise, &c.

8. Observ. de G. Ménage sur la Langue Franç. 2. part. chap. 4. pag. 11. de l'édit. de 1676.

9. Rem. sur les Oeuv. de Malh. pag. 335. 336. Item Ménage dans ses Poësies p. 176. de l'édition de Paris in-12. de l'an 1680.

10. C'est le livre de l'Ecclésiastique au chap. 19. vers 23. *Est qui nequiter humiliat se &c.*

Ménage. double conduite nous a donné lieu de croire qu'il s'étoit voulu jouer de notre crédulité, & qu'il avoit songé plutôt à se divertir qu'à nous apprendre ce que nous devons penser de ses Poësies, il faut chercher d'autres Critiques qui ayent agi plus sérieusement que lui dans les éloges qu'il a mérités.

Mr. Rosteau témoigne (1), qu'il a fait voir au moins qu'il savoit les quatre Langues qu'il a employées pour énoncer ses vers, & qu'il en possede jusqu'aux plus grandes délicatesses. Mais c'est comme je voudrois louer un bon Grammairien.

Les Auteurs du Journal de Leipsick nous disent quelque chose de plus précis (2), lors qu'ils nous assurent, que ceux qui savent mettre le prix aux Ouvrages des Poëtes, & qui jugent de leur excellence, non par leur antiquité, mais par leur élegance, & par ce qu'ils ont de propre & de naturel, seront d'autant plus aises de voir multiplier les éditions des Poësies de Mr. Ménage qu'ils appellent *le plus savant & le plus poli des Abbés de France*; qu'ils sauront qu'il n'y a rien de plus doux, & de plus agréable, ni même rien de plus proche de la gloire des Anciens.

Ces Messieurs ne sont pas les seuls d'entre les Allemans qui ont parlé avantageusement des Poësies de notre Auteur (3), & il s'est trouvé parmi les autres Nations plus d'un Critique pour en publier autant de bien (4). Nous pouvons assurer même que tous les François n'ont pas toujours été également insensibles aux beautés des Poësies de Mr. Ménage, & il seroit aisé d'alléguer les Balzacs, les Costars, les Sarasins, les Feramus, les Desmarests, les Halleys, les Moisants de Brieux, les Valois, les Heinsius, les Mambruns, & quelques autres encore, pour faire voir du moins que la sympathie & l'amitié mutuelle des Poëtes est bien capable par la vertu de l'invention Poëtique de trouver dans un des leurs, les plus belles qualités qui sont imperceptibles à des Critiques farouches & intraitables. Mais nous n'en pourrions pas produire un plus zélé pour la gloire de Mr. Ménage, que l'Auteur du Songe appellé *Asinus in Parnasso*, si toutefois l'on peut dire que Mr. Ménage ne nous ait pas trompé en nous révélant son nom, & en voulant nous persuader que c'est un François. Cet Auteur adjuge à Mr. Ménage le premier rang d'après Phebus immédiatement sur le Parnasse (5), & lui donne la préséance généralement sur tous les Poëtes sans exception. Mr. Ménage, dont la modestie a souffert prodigieusement en cette rencontre, s'est cru obligé d'aller promptement au devant de la colére de Mr. de Santeuil & de Mr. du Perier à qui on faisoit une injure si visible, & pour les appaiser, il fit cette Epigramme Latine qui est encore un nouveau monument de sa vertu (6).

Sacro in vertice qui Chorus sedebat
Vatum, ultro mihi, detulisse primas
Dixit Commirius. Quid invidetis
Santôli, Pereique? Somniabat.

Nous avons toujours ouï dire qu'on ne témoigne jamais mieux que l'on mérite une dignité ou un rang de distinction que lors qu'on le refuse par un véritable sentiment de modestie. Mais on n'a point donné lieu à Mr. Ménage de mettre cette belle vertu dans tout son jour, puis qu'il n'a point souffert de tentation, & qu'on ne lui a presenté ce premier rang qu'en songe.

Voila en général ce que j'ai cru qui pouvoit contribuer à nous donner une idée juste du mérite de Mr. Ménage, à ne le considérer que comme un Poëte, c'est-à-dire en détachant de sa personne l'idée de Grammairien, & celle de Critique, que j'ai tâché de donner ailleurs; celle d'Historien, & celle de Jurisconsulte que j'es-

1. Rosteau, Sentim. sur quelques livres qu'il a lûs pag. 68. &c.
2. Acta Eruditor. Lipsiens. tom. 1. anni 1682. pag. 160.
3. G. M. Konigh. Biblioth. V. & N. pag. 527. où il cite Chimentel de Hon. Bis. pag. 177. Item Ol. Borrich. in Dissert. de Poët. Lat. &c.
4. Principalement en Italie & en Hollande.
5. C'est une Piéce Latine d'environ 65. vers Iambiques, que Mr. de la Rocque appelle un jeu d'esprit dans le dernier Journal de l'an 1685.
6. Mr. Menage avoit fait auparavant une autre Epigramme contre le même Auteur, intitulée, *In Somnium Joannis Commirii Soc. J.* dont les deux derniers

Ménage. j'espére de donner dans la suite de ce Recueil. Il faut voir maintenant ce que l'on peut trouver de particulier dans ses Poësies qui soit capable de les caractériser.

Ceux qui ont éxaminé les qualités de sa versification trouvent que sa diction est pure, que son style est châtié & poli, que sa lime a laissé dans les éditions postérieures plus de ses traces qu'il n'en paroît dans les premieres. Quoiqu'il n'ait pû s'élever au-dessus du caractére médiocre (7), il a pourtant cet avantage au-dessus de Malherbe & de Victorius, c'est-à-dire, deux des plus célébres Ecrivains de France & d'Italie, qu'on n'a point encore dit de ses écrits, que ce n'est que du *bouillon d'eau claire*, ou *du vin à huit deniers le pot* (8). Je crois que ceux qui auroient la même pensée de lui, ne voudroient pas la publier, s'ils considéroient que Mr. Ménage ne se sentant point animé du feu divin ou de la fureur Poëtique, a suppléé au defaut de forces & d'élévation par beaucoup de bon sens & d'érudition, & par un agréable mélange de toutes sortes de sujets, traités avec assés d'adresse, & capables de divertir des Lecteurs de différent goût. Il s'est appliqué particuliérement à célébrer les beautés de quelques-unes de ses amies, & à chanter les louanges de ceux de ses amis qu'il a crus en état de pouvoir contribuer à sa réputation par leurs louanges reciproques, ou lui faire honneur par leur dignité ou par les autres qualités qui les ont mis dans des rangs de distinction.

Ce qu'il y a de plus surprenant & de plus estimable sans doute dans les vers de Mr. Ménage, c'est de voir qu'il en ait pu faire de bons en quatre Langues différentes.

1. Pour ce qui est de ses Poësies *Grecques*, le Sieur Lorenzo Crasso Italien (9), dit qu'elles ont une pureté admirable de style.

2. Personne ne doit disconvenir de la beauté de ses *Latines*, [in-8. Paris 1680.] puis qu'on peut dire que c'est son fort, que c'est où son génie domine le plus, & que c'est aussi où il s'est le plus éxercé. Ménage.

3. Les *Italiennes* ont été louées par Mr. Borrichius Ecrivain du fonds du Septentrion, & sur ce qu'il a dit qu'elles sont bien polies (10), je ne crois pas que Messieurs de la Crusca confréres de Mr. Ménage voulussent lui donner le démenti.

4. Ses *Françoises* ont aussi leurs beautés, quoiqu'en puissent dire les connoisseurs. J'avoue que nous les admirerions encore davantage si l'Auteur s'étoit avisé de les mettre en une Langue étrangére qui nous fût moins connuë. Car on sait que c'est le propre de l'admiration de diminuer à proportion que la connoissance augmente.

Ceux des Critiques qui ont recherché les moyens de savoir en quel genre de Poësie Mr. Ménage a le mieux réussi, estiment que c'est dans l'*Elégie* & dans l'*Epigramme*. A dire le vrai, Mr. Ménage paroît avoir eu plus d'inclination & de talent même pour ces deux genres d'écrire que pour les autres, puisqu'il s'y est appliqué davantage. C'est ce que l'on peut assurer au moins de ses Epigrammes, parmi lesquelles il s'en trouve de fort belles dans un assés grand nombre de plates & d'insipides.

Ces deux genres de Poësie ne sont pas les seuls où Mr. Ménage ait fait des merveilles, on peut dire qu'il est encore brave en *Iambes*, & s'il en est crû sur sa parole (11), il en fait qui sont capables d'envoyer faire pendre les gens : c'est ce dont il nous assure en ces termes.

Quales Archilochus vibravit olim
Qui suspendia suadeant pudenda,
Et mî Musa dedit vibrare Iambos.

Il fait aussi des *Phaleuques* bien châtiés & bien troussés, comme il les appelle lui-même

niers vers étoient les mêmes que dans celle-ci, & les deux premiers renfermoient le même sens en d'autres termes.

7. Notre Auteur nous l'apprend lui-même, & Gill. Boileau dans son Avis, &c.

8. Malherbe disoit le second de P. Victorius Florentin, & la Demoiselle de Gournay (Marie le Jars) disoit le premier de Malherbe. V. le Rec. des Critiq. Gr. & des Grammair. Fr.

9. Lor. Crass. de Poët. Græc. in addition. pag. 535.

10. Olaüs Borrichius, Danus, Dissertation. de Poëtis Latin. pag. 116.

11. Ægid. Men. in libro Epigrammat. 35. pag. 79. 80. edition. in-12. 1680.

Ménage. même (1), mais si nous l'en croyons encore, ils ne sont pas si formidables ni si terribles que ses Iambes.

Ses *Eglogues* & ses *Idylles* ont été assés bien reçues de ceux & de celles qui en ont fait le sujet, & pour qui elles ont été faites. Quelques-uns donnent le prix à celle qui porte le titre de *Christine*, qui est parfaitement belle au jugement de Mr. Boileau (2). Les pensées y sont nobles & hautes, les vers pompeux & magnifiques, & plus même que cette sorte de Poësie ne le permet ; parce que le véritable caractére de l'Eglogue doit être simple & proportionné à la portée des Bergéres & à la bassesse des cabanes, au lieu que Mr. Ménage le rend superbe & somptueux, jusqu'à le rendre propre pour les Héroïnes & pour les Palais, en quoi l'on prétend qu'il a abusé de l'exemple de Virgile, parce qu'encore que ce Poëte soit élevé dans sa quatriéme, sa sixiéme & sa dixiéme Eglogue, il y a toujours gardé une médiocrité qui se fait beaucoup distinguer de l'Enéide. Le Critique que j'ai déja cité trouve mauvais que Mr. Ménage ait donné le titre de *Christine* à cette Eglogue plutôt que celui de *Menalque*; parce qu'outre que *Menalque* en est le principal personnage, il s'y agit particuliérement de son départ; & qu'il y est pour le moins autant loué que la Reine de Suéde. De la censure du titre il a passé à celle de toute la Piéce qu'il accuse de diverses irrégularités, & d'un bon nombre de défauts dont il a formé un *Avis* assés gros pour porter le nom de livre. Mais quoi qu'il y fasse voir dans cette Eglogue des enflures presque égales à celles des Pharsales, des Thébaïdes, & des autres Ouvrages les plus guindés de ceux qui ont mal pris le genre héroïque, & quoiqu'il y montre diverses bigarures venant de plusieurs Auteurs différens dont Mr. Ménage a fait servir les vers à ses fins, il faut avouer qu'il paroît de l'excès dans la sévérité avec laquelle il a prétendu le faire passer pour un Plagiaire universel des Auteurs anciens & modernes.

Comme Mr. Ménage a toujours fait profession publique d'imiter les autres & qu'il a bien voulu ne point passer pour un Auteur en chef dans toutes ses Poësies, on n'a point dû lui faire un crime d'en avoir imité de toutes les sortes parmi les Anciens & les Modernes. Et la liberté qu'il s'est donnée de choisir dans leurs Ecrits ce qu'il a jugé de plus commode pour lui, nous fait assés connoître qu'il ne doit pas être compris dans l'espéce de ces *Imitateurs* qu'Horace appelle des *Esclaves* & des *Animaux à la chaîne* (3).

C'est au contraire cette heureuse imitation qui fait la plus grande partie du mérite de Mr. Ménage (4). Car dans la résolution qu'il a prise de ne rien inventer, de ne rien dire de nouveau, & de n'employer que des matériaux tout taillés, & souvent des vers tout faits, il s'est signalé particuliérement dans l'Art de les disposer selon toute l'étenduë de son industrie. De sorte que ceux même qui ont la dureté de refuser à Mr. Ménage la qualité de Poëte ou d'Auteur Original en Poësie, ne peuvent nier sans injustice que l'ajustement de toutes ces *Piéces de rapport* ne soit tout entier de lui, & ils sont obligés de reconnoître qu'il ne partage avec personne la gloire qu'il a de les avoir ramassées & de les avoir si bien placées, qu'on peut dire que c'est de la *Poësie à la Mosaïque*.

On trouvera peut-être un peu étrange que je n'aye point parlé des matiéres *Erotiques* dont notre Abbé paroît avoir voulu faire ses délices, & qu'il a choisies préférablement aux autres pour en faire le sujet de ses Poësies: mais on doit avoir égard à la résolution que j'ai faite en parlant de Mr. Corneille l'aîné, de me tenir dans une

1. *Comptos Phaleucos* vocat in eodem Epigramm. 35. ibidem loci.

2. Avis à Ménage (par Gilles Boileau in-4. 1656.) p. 7, 8. 10, 11. 12. Cet Avis avoit deja été imprimé trois fois l'an 1657. lorsque les Poësies de Mr. Ménage ne l'avoient encore été que deux.

3. Horat Epistol. 19. lib. 1. *O Imitatores servum pecus*, &c.

4. Les sources d'où nous sont venues ses Poësies Latines, Françoises & Italiennes ne sont pas si profondes qu'on ne les puisse aisément découvrir. Celles d'où ses Grecques se sont écoulées paroissent un peu plus cachées, parce qu'elles ne viennent pas toutes des Anciens Poëtes Grecs, & qu'il s'en trouve qui sont traduites des Poëtes Latins, anciens & modernes. Et je ne puis celer le plaisir que j'eus l'hyver dernier de voir un enfant âgé de neuf ans*, qui, en lisant les Poësies Grecques de M. Ménage pour son divertissement, y remarqua de lui-même quelques Epigrammes de Martial & de Buchanan, &

Ménage. ne grande réserve à l'égard de nos Poëtes licentieux qui sont encore vivans. D'ailleurs je ne vois pas pourquoi l'on voudroit m'obliger à mettre Mr. Ménage parmi les Poëtes les plus libres, sous prétexte qu'il a employé toutes sortes de vers & quatre sortes de Langues pour publier sa galanterie par tout l'Univers. Car enfin on n'y trouvera peut-être pas de ces obscénités grossiéres, ni de ces brutalités qui ont fait appeller Catulle, Martial & les autres modéles de Mr. Ménage *Caprimulgi* & *Fossores*, par quelques Critiques délicats de ces derniers tems.

Mr. Ménage a voulu nous expliquer lui-même quelle est l'espéce de cette galanterie qu'il a tant cultivée & qu'il a ornée selon les talens qu'il avoit reçus de la Nature. Ce sont, dit-il, des amourettes en vers, ce sont des amours que je chante, mais des amours *pudiques*. Cela veut dire, ce me semble, que ce sont des Amours où la pudeur de l'Auteur est intéressée, & où la pudeur du Lecteur est jouée. Quoiqu'il en soit, notre Auteur ajoute, que ce n'est pas „ lui qui a fait l'exemple, que „ tous ceux qui se sont mêlés de faire des „ vers ont pris ce parti, & qu'on a re- „ marqué effectivement qu'Apollon, tout „ Soleil qu'il est, n'est qu'une vraie statuë „ de glace hors de la compagnie de Venus. *Amatorios versus*, ce sont ses termes, *pudicos licet, hic excusarem, si meum esset exemplum. Sic scripsit, quicumque versus scripsit. Et profectò sine Venere friget Apollo* (5).

Sur ces principes il faudra conclure que Mr. Ménage est un excellent Poëte, & qu'au contraire on n'a trouvé jusqu'ici que des Versificateurs froids & languissans dans toute la Société des Jésuites, fussent-ils des Casimirs, des Hosschius, des Mambruns, des Wallius, des Rapins, des Commires, ou d'autres Poëtes de cette force, qui bien qu'ils ayent fait des vers, n'ont pourtant pas jugé à propos d'y mêler des amourettes ni aucun amour profane que pour en inspirer de l'aversion, & pour en découvrir la difformité, & qui n'ont point voulu souffrir que jamais Venus vînt échauffer leur Apollon.

* *Ægidii Menagii Poëmata* in-8. *Paris.* 1658. —— *Mescolanze d'Egidio Menagio*, in-8. *Paris.* 1678. —— *Ejusdem Miscellanea*, in-4. *Paris.* 1652. *

Mr. FRANCIUS,

(*Pierre*) Hollandois, Poëte Latin, aujourd'hui vivant, Professeur à Utrecht (6).

Francius. 1536. MR. Francius publia l'an 1682. in-12. à Amsterdam le Recueil de ses Poësies qui ont fait juger à plusieurs que la perte qu'on avoit faite depuis peu de Mr. Heinsius le jeune étoit suffisamment reparée, & qu'on avoit trouvé en lui de quoi soutenir dignement la gloire du Pays procurée par ceux des grands hommes de Lettres, qui s'étoient signalés dans la Poësie Latine depuis plus d'un siécle.

Ce sont des vers de diverses espéces, & sur divers sujets. Messieurs de Leipsick disent que ses *Héroïques* ont de la gravité, & quelque chose de grand & d'assés bien proportionné à la dignité de ses sujets; que ses *Elégies* ont de la douceur & de la facilité; ses *Eglogues* une simplicité naturelle sans bassesse; ses *Epigrammes* beaucoup d'élégance, de naïveté, des rencontres ingénieuses, mais qui ne sont pas forcées ni tirées par les cheveux (7).

On n'en juge pas moins avantageusement en France qu'en Hollande ou en Allemagne. Il s'y trouve néanmoins quelques Critiques qui estiment qu'il a mieux réussi dans ses Elégies & dans ses Epigram-

& m'en convainquit par la confrontation qu'il me fit sur le champ des Originaux Latins avec les copies Grecques.

\+ ¶. Le fils de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Voyés encore P. Colomiés dans ses Opuscules pag. 29. 30.

Mr. Ménage a fait aussi le même honneur à quelques-uns de nos Poëtes Latins qui sont encore vivans, & l'on fait entre autres à qui il doit l'Epigramme Grecque sur la fontaine de Goussainville.

5. Menag. in Epistol. Latin. præfix. omnib. editionib. Poëmat. circa finem.

6. ¶. Mort l'an 1704. le 19. Août à Amsterdam, où il étoit né le 19. Août 1645. [Il étoit aussi Professeur à Amsterdam, & non à Utrecht comme le dit ici Baillet. Add. *de l'Ed. d'Amst.*]

7. Acta Eruditor. Lipsiens. Novemb. anni 1682. pag. 559. 860.

Francius. grammes que dans le reste, & que la plupart de ses Epigrammes sur tout sont excellentes & dignes des Anciens: mais que dans ses Héroïques il n'est ni assés grand, ni assés châtié, qu'il amplifie trop, & qu'il semble s'être étudié plutôt à multiplier ses vers qu'à les polir.

Mr. BROUKHUSIUS,

(*Jean*) aussi Hollandois, Poëte Latin, aujourd'hui vivant (1).

Brouckhusius. 1536. POur les Poësies de Mr. *Broukhusius*, elles parurent à Utrecht l'an 1684. in-12. Elles ont été fort bien reçues du Public, qui n'a point crû pouvoir leur faire plus d'honneur que de leur donner immédiatement le rang d'après celles de Mr. Francius. Mais on les considérera peut-être encore davantage, lorsqu'on saura que leur Auteur les a composées sous les armes, en pleine mer, parmi les cris militaires, & dans les troubles ordinaires qui accompagnent la Profession des soldats. Circonstances qui ne serviront qu'à nous faire admirer la beauté de son génie & la liberté de son esprit, que l'on compare pour cet effet à ce Lotichius, qui dans le siécle passé étoit en réputation du meilleur Poëte Latin d'Allemagne, suivant les Troupes. Mais il faut avouer que ces Poëtes étrangers ont pris quelquefois trop de libertés dans leurs vers aussi bien que les nôtres.

LE PERE RAPIN,

(*René*) Jésuite de Tours, né l'an 1621, vivant à Paris. Poëte Latin (2).

Le P. Rapin. 1537. QUoique le P. Rapin paroisse maintenant dégouté de la qualité de Poëte qu'il a long-tems portée pour faire honneur à la Profession & au Parnasse, & qu'il témoigne avoir déja foulé aux pieds le lierre dont les autres Poëtes tâchent de faire reverdir leurs cheveux blancs: nous pouvons néanmoins le considérer à l'ombre de ses lauriers, & parler de lui comme de tous les grands Poëtes qui ne sont plus, & qui ne laisseront pas de vivre jusqu'à la fin des siécles en cette qualité.

Certainement il faudroit être dépourvu du sens commun, & de cette lumiére qui distingue l'homme d'avec la bête, pour douter que le P. Rapin ait été un grand Poëte, après avoir vû ses *Eglogues sacrées & diverses*, ses quatre livres *des Jardins*, ses deux livres de *Piéces Héroïques*, ses *Elégies*, & ses *Odes*.

Tous ces Ouvrages avoient paru longtems en diverses formes imprimés en des tems différens, mais ils furent ramassés ensemble, & publiés en deux volumes in-12. à Paris l'an 1681. Et je ne connois de notre Auteur que deux Piéces qui ne sont point renfermées dans ce Recueil, parce qu'elles ont été composées depuis. La premiére, sous le titre de *Description d'Auteuil*, est un Eloge de Mr. Gorge d'Entraigues, ou un Remerciment que lui fait ce Pere pour le rétablissement de sa santé qu'il avoit recouvrée dans sa maison de campagne. Et je suis ravi d'avoir cette occasion d'avertir le Lecteur que c'est sans fondement que j'avois dit ailleurs sur le bruit commun, que le P. Bouhours étoit Auteur de la Traduction de cette Piéce en prose Françoise qui est à côté (3): puisque le P. Rapin m'a assuré que ce Pere n'y a point d'autre part que celle de la revision, telle qu'en peut avoir un ami particulier à qui on communique toutes choses. L'autre Piéce est un Panegyrique à Mr. le Procureur Général, ou un Remerciment à ce Magistrat pour avoir prévenu ses besoins par ses libéralités, en lui entretenant le foyer qui lui a été accordé durant l'hiver pour ses infirmités. C'est une Ode Alcaïque que l'Auteur même a traduite en vers François, & réduite en Stances de dix vers.

Ce grand détail n'est peut-être pas fort nécessaire pour ceux de notre pays qui con-

1. ¶. Mort l'an 1708.
Acta Eruditor. Lipsiens. Novemb. anni 1684. pag. 542. &c.
2. ¶. Mort le 27. Octobre 1687. agé de 66. ans.
3. Tom. 2. au Recueil des Trad. Franç. pag. 462.
4. H. Sca. P. P. Cl. Lant. D. S. P. D. H. & d'autres Critiques vivans.
5. Jean Bapt. de Santeuil Chan. de S. Victor. Lettre du Mardi 26. Avril de l'an 1686. à Adrien Baillet.
6. ¶. Je crois devoir copier ici ces paroles de Bayle

connoissent l'Auteur & ses Ouvrages, mais on ne peut pas dire qu'il ne soit point assés important pour ceux des pays étrangers qui tombent souvent sur des livres défectueux qui les jettent dans l'erreur. En voici un éxemple tiré de la Bibliothéque de Mr. Konigius, qui n'a été mise au jour en Allemagne in-folio que depuis huit ans. Cet Auteur coupe le P. Rapin en deux, & dit, 1. *Henricus Rapinus quatuor libros Hortorum anno* 1671. *edi curavit.* Il parle ensuite de Nicolas Rapin du Poitou, qui est le grand Prévôt de la Connétablie dont nous avons fait mention en son lieu; puis il ajoute, 2. *Renatus Rapinus Medicus anno* 1659 *claruit. Opera ejus Medica prodierunt anno* 1672. *Extant ejusdem Eglogæ sacræ: item Hortus Epigrammatum.* Voyés la page 678. Ce qu'il appelle des Ouvrages de Medecine n'est autre chose que les 4. livres de Jardins, dont il n'avoit vû que le titre de l'édition d'Utrecht qui parut en l'année qu'il a marquée. Il est aisé de découvrir la source des autres bévuës. Ce n'est pas que d'autres Auteurs étrangers, comme Mr. de Beughem en Hollande & Mr. Lipenius en Allemagne, n'ayent mis aussi le P. Rapin parmi les Medecins. Mais on ne peut pas les accuser d'erreur tant qu'ils ne se sont pas trompés dans le nom, la personne, & l'Ouvrage de l'Auteur, & qu'ils ne se sont pas expliqués sur sa profession. Ce n'est pas que j'aye eu aucun dessein de relever un défaut d'éxactitude dans Mr. Konigius, qui n'a rien fait en cette occasion que ce qui est assés ordinaire aux Bibliothécaires qui parlent des livres étrangers qu'ils n'ont point vûs, mais pour faire voir au contraire combien cette considération rend excusables ceux qui entreprennent de semblables Ouvrages, & qui ne peuvent éviter les inconveniens de cette nature.

C'est une opinion établie aujourd'hui dans Paris, dans les Provinces, & peut-être même hors du Royaume, que toute la Société des Jésuites n'a point de Poëte dans toute son étenduë qu'elle puisse comparer au P. Rapin (4), ou du moins qu'elle puisse lui preférer, puisqu'il nous faut prendre des précautions pour prévenir la jalousie des particuliers. Et comme il n'y a rien à craindre de semblable hors de la Société, nous pouvons nous imaginer sur la foi publique que de tous les Poëtes Latins qui sont encore au monde, il n'y en a peut-être pas un qui refusât de déférer à ce Pere; de sorte que si nous suivions le zèle d'un des plus célébres d'entre eux (5), nous devrions nous contenter de dresser ici un Monument de la consécration future de notre Poëte, avec cette seule Inscription,

ARA RAPINO,

Et laisser par respect trois feuillets blancs, pour rendre notre culte plus simple & plus majestueux, & pour apprendre aux faiseurs d'Eloges qu'on ne peut mieux honorer le mérite du P. Rapin que par le silence, supposant que toutes les louanges qui pourroient servir à élever les autres seroient toujours infiniment au-dessous de lui (6).

Si je faisois profession de ne donner que des Eloges, je devrois finir ici suivant la régle que l'on pratique dans tous les Arts, où il est défendu de rien ajouter à une Piéce achevée. Mais mon devoir me rappelle à mon institut, & m'oblige de dire quels sont les jugemens que les Critiques ont faits de son Esprit & de ses Poësies; & pour commencer par l'esprit, je marquerai d'abord son caractére, tel que quelques-uns des Connoisseurs de ce Monde se le figurent, ensuite je dirai quelque chose de ce que l'on a pensé sur ses Eglogues & sur les Poësies qui composent le second volume, & je finirai par les sentimens qu'on a eu de ses Jardins.

§ I.

le pag. 3184. col. 1. de la 2. édit. de son Dictionn. *Il y a des gens qui disent qu'il* (le P. Rapin) *a été un peu trop flaté dans les jugemens de Mr. Baillet, & que les Jésuites pretendent que ses vers n'approchent pas de la délicatesse, & de la pure Latinité de ceux du P. Commire, ni de la grandeur & de la majesté de ceux du P. de la Rue, ni de la facilité & de la netteté de ceux du P. Cossart, pour ne rien dire de ceux du P. Hoschius, & du P. Vallius. Que ses Jardins sont le meilleur de ses Poëmes, & qu'après cet Ouvrage il avoit vécu sur sa reputation.*

Le P. Rapin.

§. 1.

Caractére de l'Esprit du P. Rapin pour la Poësie.

Ce qui a donné lieu à plusieurs de distinguer dans le P. Rapin un nouveau caractére de Poëte différent de celui que l'on se représente ordinairement, c'est qu'on ne l'a jamais surpris dans l'ivresse ni dans la phrénesie Poëtique que produit l'enthousiasme, & qu'il n'en a pourtant pas été moins véritable Poëte. Effectivement il a le génie heureux & le naturel grand pour la Poësie; l'esprit juste, pénétrant, solide & fertile; l'intelligence droite, assurée, & pure; l'imagination nette, vive, & agréable. Toutes ces belles qualités paroissent soutenues de beaucoup de sens & de jugement pour régler la Poësie, & la retenir dans les bornes que demandent chaques genres différens dans lesquels il s'est exercé: & le grand tempérament de toutes ces qualités, est peut-être ce qu'il y a de plus remarquable en lui. Car si d'un côté il employe son jugement pour penser murement les choses, on lui voit de l'autre assés de vivacité pour les exprimer avec une certaine grace & une abondance qui en fait la beauté. Et si d'une part son génie empêche son jugement d'y rien laisser de trop froid & de trop languissant; on peut dire de l'autre que son jugement modére si bien son génie, qu'on ne doit pas craindre d'y rien trouver d'extravagant ni d'aveugle, comme il est arrivé souvent en ceux qui n'ont point eu ces parties dans une mesure égale. De sorte qu'on ne peut point parler plus juste des Poësies du P. Rapin, qu'en disant, que c'est un mélange assés temperé d'esprit & d'imagination, de force & de douceur, de pénétration & de délicatesse. Voilà peut-être l'essentiel du caractére du P. Rapin; & quoiqu'avec cela il fût capable des entreprises les plus hardies, néanmoins, de l'humeur que j'ai l'honneur de le connoître, je puis dire qu'il n'est pas de ces faiseurs d'*Inpromptu*, ni de ces présomptueux Poëtes qui ne croyent rien au-dessus de leurs forces. Il médite beaucoup, il prévoit, puis il polit sa matiére. Il n'est pas de ces génies impétueux qui n'ont que du feu, & qui le font paroître d'abord; qui jettent leurs premiéres pensées sur le papier, & qui admettent tout ce que leur cerveau leur produit sur le champ, sans faire aucun choix & sans rien rejetter. Il commence ordinairement par disposer son esprit à se rendre entiérement le maître de son sujet, ensuite il songe long-tems à bien penser les choses avant que de les exprimer, étant persuadé que les expressions viennent assés facilement, quand on est une fois devenu le maître de sa matiére par une longue méditation, suivant cet avis qu'il a reçu d'Horace comme les autres:

Verbaque provisam rem non invita sequentur (1).

§. 2.

Des Eglogues du P. Rapin.

Les Critiques jugent que ses Eglogues portent le véritable caractére du genre Bucolique; qu'on y trouve la simplicité ancienne, un style bas, mais point rampant. Mr. Borrichius témoigne (2) qu'elles sont toutes travaillées avec un jugement exquis; & Mr. de la Roque prétend (3) qu'encore que ces Eglogues ne soient pas les principales ni les plus estimées de ses Poësies, on ne laisse pas d'y trouver quelque air de sublime secret & caché, que Virgile a répandu dans les siennes.

Mais Mr. de Santeuil de Saint Victor enchérissant encore au-delà, nous assure qu'il n'y a rien dans toutes ces Piéces qui ne soit digne de Virgile, & il se déclare pour le sentiment d'un savant Prélat (4), qui a jugé, dit-on, celles qui ont été faites sur la Sainte Vierge préférables à tous les autres Ouvrages du P. Rapin.

Mais de tous les Critiques dont j'ai vû vû

1. Horatius de Arte Poëtica.
2. Olaüs Borrichius, Dan. in Dissertationib. de Poët. Latin. pag. 117. &c.
3. De la Roque, Journal des Savans du xxx. Mars de

Le P. Rapin.

les jugemens sur les Eglogues de notre Auteur, je n'en ai point trouvé de plus étendus ni de plus éloquens pour nous en publier le mérite que Mr. Costar. Cet Auteur prétend (5) que le P. Rapin après cet Ouvrage, doit porter la qualité de *Théocrite Second* du nom, mais qu'il est plus chaste, plus modeste & plus poli que le premier. Il dit que s'il étoit réduit à choisir entre lui & les trois Poëtes de l'Antiquité, à qui on a donné la qualité de *Grace*, il noyeroit sans balancer Anacréon, Philetas, & Callimaque pour avoir le plaisir & la gloire de sauver ses excellentes Idylles. Il ajoute que ce Pere ne ressemble point à ce Berger d'Italie qui rompoit tous ses chalumeaux, parce qu'il poussoit son haleine de toute sa force sans discrétion & sans mesure; mais qu'il n'est rien de mieux ménagé ni de plus judicieusement dispensé que son feu. On prendroit, dit-il, tous ces Pasteurs pour être du siécle d'or, à voir leur vertueuse innocence, & leur ingénieuse simplicité. *Jonathas*, *Atys*, *Thyrsis*, & les autres ne s'expliquent pas avec moins d'élégance & de pureté au bord de leurs fontaines, & à l'ombre de leurs buissons, que faisoient dans le Palais d'Auguste Asinius Pollio, Cornelius Gallus, & les autres personnes les plus délicates de cette Cour. J'omets à dessein diverses autres choses que ce Critique écrit à l'avantage de ces Eglogues, parce qu'elles ont encore plus l'air d'éloge que ce que je viens de rapporter.

§. 3.

De ses Poësies Héroïques, Elégiaques, & Lyriques.

Toutes ces Piéces ont aussi leur prix, & elles nous font voir particuliérement que le P. Rapin n'a ignoré aucun des genres de la Poësie. Il y a quelques-unes des Piéces *Héroïques* ausquelles il a tâché de donner un caractére passionné, d'autres où il s'est étudié à devenir pathétique; & il a montré dans celles où il traite quelque mystére de notre Religion, qu'il savoit bien la distinction qu'on devoit faire d'un Poëme purement Chrétien d'avec un autre qui seroit prophane: car il n'y a point mêlé d'autre Fable que celle de la constitution du Poëme, c'est-à-dire ce qui sert simplement à faire la véritable Poësie. Mais entre toutes ces Piéces, il semble que les Critiques seroient d'humeur à préférer le *Christ souffrant*, & le *Temple de la Renommée* aux autres, s'ils avoient à choisir.

Dans les *Elégies* il a pris plutôt le caractére d'Ovide que celui de Tibulle ou de Properce, si nous en croyons Mr. de la Rocque (6), parce qu'il est bien plus juste dans ses desseins, & que sa narration est plus circonstanciée, quoique les deux autres ayent écrit plus élégamment, & d'un air plus harmonieux pour la versification.

Et pour ses *Odes*, on peut dire, selon le même Auteur, que le Poëte y a mêlé à quelques sujets héroïques d'autres qui ne sont que tendres, pour suivre les deux caractéres de ce genre d'écrire, qui sont le Délicat & le Sublime.

§. 4.

Des quatre Livres des Jardins.

Rien n'a tant distingué le P. Rapin du reste des Poëtes modernes que ces livres des Jardins, qui passent parmi les Connoisseurs pour un chef-d'œuvre de la Poësie Physique. Il y avoit près de dix-sept cens ans que Virgile attendoit un Continuateur, & le tems de l'espérer sembloit être expiré, lorsqu'on vit ce Pere passer sur le ventre à tous les Poëtes de tant de siécles pour aller joindre son chef.

Cette entreprise a paru extrémement hardie, mais elle a été si heureuse, & elle s'est trouvée suivie d'un si grand succès, que les Critiques auroient eu raison de dire qu'il y a dans ce dessein quelque chose qui passe le raisonnement de ceux qui ont crû y trouver des défauts.

Si la multitude des éditions n'est pas toujours une preuve convaincante de l'excellence

de l'an 1682.

4. P. Dan. Huet. Abb. d'Aunai nommé à l'Evêché de Soissons.

5. Costar, tom. 2. de ses Lettres, Epitre 330. pag. 878. & suivantes.

6. Journal du 30. Mars de l'an 1682, comme ci-dessus.

Le P. Rapin.

cellence d'un livre, on ne peut pas douter qu'elle n'en soit une de son éclat & de sa réputation ; & lorsque ces éditions ne se font pas toutes dans un même lieu, & qu'elles se multiplient dans les pays étrangers, sans la participation de l'Auteur ou de ses Amis, il faut certainement qu'il y ait dans le livre quelque chose de plus qu'une simple préoccupation qui en soutienne l'éclat & la réputation. Il est vrai que les Jardins du P. Rapin n'ont encore été imprimés que quatre fois à Paris depuis environ vingt ans [la premiere in-4. 1665]; mais ils l'ont été trois fois en Hollande, sans compter l'édition d'Utrecht, une fois à Naples, une fois à Macerata dans la Marche d'Ancone, une fois en Angleterre, où ils ont été traduits aussi en Anglois: il n'est pas croyable qu'ils ne l'ayent pas été aussi en Allemagne, lorsqu'on songe au goût que cette Nation témoigne avoir pour les belles Lettres.

Mais en matiére d'édition, nous n'aurions sans doute eu rien de comparable à celle que préparoit il y a six ans le célébre Daniel Elzevier, que Mr. Ménage appelle *Typorum Pater elegantiorum* (1). Il songeoit à lui donner la forme des *Variorum* d'Hollande; & le P. Rapin pour seconder les soins & la curiosité de ce genéreux Imprimeur, se disposoit à lui envoyer des Notes & des Commentaires qui ne pouvoient manquer d'être excellens, puisqu'il n'y a point de Scholiaste ni de Commentateur qui puisse mieux entendre & mieux expliquer la pensée d'un Auteur que l'Auteur même. Mais la mort d'Elzevier nous a envié cette belle édition, avec les Remarques du P. Rapin.

Voilà quelle a été la fortune & l'état de cet Ouvrage jusqu'à présent; & nous pouvons ajouter encore pour en donner une connoissance plus entiére, que dans la seconde édition qui parut à Paris in-12. l'an 1666. l'Auteur fit plusieurs changemens considérables qui la rendent beaucoup plus parfaite que la premiére, mais il ne toucha pourtant qu'à l'expression : car pour ce qui est du dessein du Poëme, il se contenta de faire une Préface nouvelle pour satisfaire ceux qui auroient souhaité d'y voir quelque changement.

Après tout ce détail on doit être, ce me semble, assés préparé pour entendre tous les éloges qu'on a faits de cet Ouvrage de quelque part qu'ils viennent, mais je me donnerois trop d'affaires si j'entreprenois de les rassembler ici. Il faut se contenter de remarquer que les Critiques (2) jugent que ce Pere s'est surpassé lui-même dans ses Jardins ; qu'ils tiennent lieu du chef-d'œuvre le plus accompli de la Poësie Latine, dont notre siécle puisse se glorifier ; que l'Auteur y explique d'une maniére qui seroit intelligible aux anciens Romains, des choses qui n'ont été en usage que bien du tems après eux; qu'il parle des Espaliers dont on n'avoit pas entendu parler à Rome du tems de Virgile & d'Horace ;& que cependant si ces deux grands hommes revenoient au Monde, ils entendroient tout le Latin qu'ils ont fourni ; qu'il mêle si ingenieusement la fable aux plus curieuses recherches de la Philosophie (3), & qu'il a traité cette matiére avec tant d'agrément qu'il y a lieu de moins regretter que Virgile ait laissé son Ouvrage des Georgiques imparfait en cette partie, puisque ce Pere a si heureusement suppléé à ce défaut ; que Virgile lui-même ne le desavoueroit pas s'il revenoit au Monde; & qu'on a d'autant moins sujet d'en douter qu'il en a pris l'esprit dans ses idées, dans ses expressions, dans ses figures, & particulierement dans ses transitions, comme Virgile avoit imité les transitions de Lucrece pour exprimer son esprit.

Mais le P. Rapin auroit moins ressemblé à Virgile, s'il n'eût point été mis à l'épreuve des Censeurs comme lui, comme Homere, & généralement tous ceux qui ont mérité cet honneur: & s'il est vrai que l'empressement qu'ont eu les Critiques pour découvrir les défauts de son Ouvrage, n'ait fait autre chose que de lui donner un nouveau lustre, on ne doutera plus que ce ne soit un Ouvrage comparable à ceux des Anciens qui ont été épurés par tant de

1. Ægid. Menag. Epigrammat. 106. inter Latin. pag. 114. edit. 1680.

2. Sallo d'Hedouville, Journal des Savans du 9. Février de l'an 1665. Jean Gallois, Journal du 10. de Mars de l'an 1666. &c. De la Rocque, Journ. du 30. de Mars de 1682. comme ci devant.

Pierre Petit Philosophe & Poëte, l'Abbé de S. Léu,

Le P. Rapin.

de Critiques. De toutes les objections qu'on a pû faire contre ces livres des Jardins, je n'en connois que deux qui ayent fait quelque bruit dans le Monde.

Ceux qui ont fait la premiére, prétendoient blâmer la conduite de notre Auteur sur ce qu'ayant entrepris de continuer Virgile, il auroit réussi contre son devoir & ses intentions, lorsqu'il a pris plusieurs choses de Virgile même, & qu'il en a copié des pensées, des expressions, & des endroits considérables. La raison qu'ils croyoient avoir de trouver à redire à ce procédé, est que si Virgile avoit continué son Ouvrage comme il en auroit eu dessein, il ne se seroit sans doute pas copié lui-même. Mais je n'ai point encore pû me persuader de la solidité de cette raison, 1. parce que nous voyons que Virgile se repete lui-même assés souvent dans ses autres Ouvrages, & que c'est une pratique qu'il a reçuë d'Homere, qui est bien un autre *Répetiteur*; 2. parce que les Critiques qui prétendent que le *Ceiris* (4) est un Ouvrage de Virgile, tâchent de le prouver par les vers qu'ils y trouvent de cet Auteur: & quoique cela ne prouve autre chose sinon que le Ceïris est d'un homme qui a imité Virgile, cela fait toujours voir que ces sortes de personnes n'ont point crû Virgile incapable de se repéter. D'ailleurs le P. Rapin n'a pas voulu tellement passer pour Virgile, qu'il n'ait été bienaise même d'y faire mettre cette distinction, quoiqu'il ait pû s'imaginer aussi, qu'il n'y avoit point de meilleur expédient pour arriver au point de la perfection de Virgile.

L'autre objection semble avoir eu plus d'éclat, parce que le nombre de ceux qui l'ont formée, a été sans doute plus grand. Ils ont trouvé à redire aux Fables & aux Opérations des Divinités du Paganisme que notre Auteur a mêlées dans son Ouvrage comme peu conformes à la Religion Chrétienne, & à la profession Religieuse qu'il a embrassée. Ils ont crû même tirer de ses Refléxions sur la Poëtique un grand avantage sur lui, sous prétexte qu'il y a censuré Sannazar, le Camoëns, & les autres Poëtes Chrétiens qui ont parlé en Païens dans leurs Poësies. Mais ces Critiques devoient considérer qu'il y a une grande différence à observer entre tous ces Poëtes & le P. Rapin. Les Poëmes de ceux-là étant des Ouvrages de Religion dont le sujet étoit tout-à-fait Chrétien, on n'a pû excuser ce mélange indiscret qu'ils ont fait des fables & des autres folies du Paganisme ancien avec des matiéres toutes saintes.

Mais le P. Rapin n'ayant entrepris autre chose que la continuation de Virgile, a crû sans hésiter que pour mieux entrer dans l'esprit de son Auteur, il pouvoit se dépouiller de son Christianisme, jusqu'à la fin de son Ouvrage, & faire toujours le Personnage d'un Poëte Païen pour n'être point obligé de faire changer de systême à la Poësie qui avoit été commencée par un Païen.

Cette raison a dû satisfaire les esprits raisonnables, qui sont convenus qu'il falloit de l'uniformité entre les deux Auteurs des huit livres des Georgiques, & que le dernier devoit suivre dans une exactitude scrupuleuse les traces du premier. Mais il leur est resté dans l'esprit une difficulté qui ne paroît pas tout-à-fait à mépriser. C'est de voir que notre Poëte parlant par tout son Ouvrage en bon Païen, qui ne connoît point d'autre Religion que la sienne, n'a pas laissé d'y faire glisser le nom de JESUS-CHRIST, & d'y parler des instrumens de sa Passion (5), après avoir invoqué les fausses Divinités, & employé leur ministére en toute rencontre. Ils appréhendent qu'il ne se soit departi de son premier institut en ce point, & qu'on ne dise qu'il auroit joint J. C. avec Belial sans y songer. L'envie que j'aurois de répondre à ces Messieurs, me feroit volontiers dire que J. C. paroît dans cet endroit sans action & sans conséquence, & qu'il ne s'agit que de décrire une fleur qu'il a fallu désigner par le nom qu'on lui a donné de *la Passion*. Mais parce que j'ai sujet de me défier de la solidité de ma Réponse;

Leu, Jean-Baptiste de Santeuil, &c.

3. L'Auteur Anonyme de la Réponse à la Lettre sur le *Tumulus Cossartii* de Mr. de Santeuil de S. Victor, pag. 34. &c.

¶. François Charpentier de l'Acad. Françoise.

4. ¶. Κεῖρις & Ciris étant un mot féminin de deux syllabes tant en Grec qu'en Latin, pourquoi le faire en François de trois syllabes & masculin?

5. Ren. Rapin, lib. 1. Hortorum, ubi de Granadillâ, &c.

Le P. Rapin. ponse ; & comme d'ailleurs l'Auteur est encore vivant je crois qu'il est plus à propos de lui laisser la gloire d'expliquer lui-même la difficulté.

LE PERE COMMIRE,

(*Jean*) Jésuite vivant à Paris. Poëte Latin (1).

Le P. Commire. 1538. CE Pere est compté parmi les meilleurs Poëtes Latins qui vivent aujourd'hui dans la Société des Jésuites. C'est pourquoi je ne le puis presque pardonner au P. Nathanaël Sotwel de ne lui avoir pas donné de rang parmi les Ecrivains de la Société, vû qu'il n'a point refusé cet honneur à plusieurs autres qui sont sans doute plus jeunes & moins connus que lui. Mais il se peut faire qu'encore que le P. Commire fût déja assés vieux Poëte, lorsque le P. Sotwel publia son Ouvrage, son nom n'ait été connu que parmi quelques habitans du Parnasse, ne s'étant répandu dans le reste de la République des Lettres que deux ans après par la publication d'un Recueil de Poësies Latines de sa façon qui parurent à Paris in-4. l'an 1678.

Elles se divisent en trois livres, dont le premier comprend une *Paraphrase de l'histoire de Jonas* en vers Héxamétres, une *Paraphrase* semblable *sur le quatorziéme chapitre de Daniel*; quelques Piéces Héroïques sur la *Sainte Vierge*, & une espéce de Drame sur sa *Conception immaculée* sous le titre d'*Amour Prodrome*. Le second contient d'autres Piéces *Héroïques* à diverses personnes illustres & quelques *Eglogues*. Le troisiéme comprend ses *Odes* & quelques *Epigrammes :* & l'on trouve à la fin un Discours *touchant l'art d'acquerir de la réputation en ce monde*, que ce Pere avoit prononcé à Rouen l'an 1662.

On dit que l'Auteur a fait encore depuis ce tems-là diverses Piéces volantes de Poësie, dont il ne nous est pas aisé de parler, soit parce qu'elles sont anonymes, soit parce qu'elles sont errantes & fugitives, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en Recueil. Le P. Commire.

Mais nous pouvons au moins dire ce que le Public juge des autres. Il faut reconnoître d'abord que le P. Commire est un véritable Poëte, ce qui n'est pas un petit éloge dans un siécle qui a produit tant de Versificateurs. Et quoiqu'il n'ait peut-être pas toutes les parties d'un Poëte accompli, ou que les ayant toutes, elles n'y soient peut-être pas dans une mésure égale & dans un juste tempérament, on doit croire avec Mr. de la Rocque & quelques autres Critiques, qu'il a de la force & de l'élévation dans ses Piéces *Héroïques*, qu'il a la versification grande & noble dans ce qu'il a fait de *Dramatique*: mais que toutes ces Piéces sont au-dessous de ses *Odes*, qui sont ce qu'on estime le plus dans tout son Recueil (2). En effet on prétend qu'il a assés bien pris le génie & le tour d'Horace, & quoique personne ne l'ait encore accusé jusqu'ici d'avoir rien volé à Pindare, on ne laisse pas d'y appercevoir quelque chose de la hardiesse & de l'ardeur de cet ancien Poëte.

On n'a point eu si bonne opinion des *Epigrammes*, & ce n'est peut-être qu'à leur inégalité qu'on doit attribuer celle du goût public pour elles. Car on ne peut pas nier qu'il n'y en ait de belles, & qu'il n'y ait même de l'esprit dans plusieurs de celles qui n'ont pas été généralement approuvées.

Au reste nous ne devons pas douter que le P. Commire n'ait beaucoup gagné à la résolution que le P. Rapin a prise de déloger du Parnasse, parce que se voyant presque sans concurrent dans la Société depuis que le P. de la Ruë, quoique beaucoup plus jeune que lui, s'en est retiré entiérement, il semble avoir tout lieu d'aspirer seul à la place que le P. Rapin y a occupée avec tant de suffisance. Il la remplira sans doute, quoique d'une autre maniére que lui. Car encore que la Poësie du P. Commire ne soit pas fort éloignée de l'excellence de celle du P. Rapin en plusieurs de ses parties, il y a néanmoins une fort grande différence de caractére entre ces deux Peres.

Ils

1. ¶. Le Pere Jean Commire Tourangeau mourut à Paris le 25. Décembre 1702. dans la 77. année.

2. Journal des Savans du 23. Mai de l'an 1678. & plusieurs Critiques vivans.

Le P. Commire.

Ils sont nés l'un & l'autre dans un climat très-favorable aux Muses, & sur une riviére dont les Nymphes ont été quelquefois nourrices des Poëtes, s'il m'est permis de parler leur langage. Ainsi il y a beaucoup d'apparence qu'ils sont nés Poëtes tous deux, quoique la Nature ne leur ait pas tourné le génie de la même maniére.

Ils ont l'un & l'autre de la vivacité, mais celle du P. Rapin est environnée d'un flegme qui la modére, au lieu que celle du P. Commire semble conserver toujours son ardeur ordinaire.

Le P. Rapin est plus doux & plus tempéré: le P. Commire est plus impétueux, & il garde encore presque tout son feu sous la neige de ses cheveux.

Le P. Rapin paroît avoir moins de rapidité: & le P. Commire moins de plénitude. Celui-là ressemble plutôt à une riviére paisible qui coule toujours également, & sans fracas: celui-ci semble tenir davantage de la nature du torrent ou de l'eau tournoyante.

Le P. Rapin s'attache particuliérement à faire paroître son jugement par tout, & fait profession de lui donner le premier rang en toutes choses: le P. Commire semble aimer mieux suivre son imagination, & se rend volontiers aux premiéres sollicitations que lui fait son génie.

Le P. Rapin médite long-tems ce qu'il veut produire, il étudie ses forces, il consulte sa Muse, il écoute Apollon, & ne laisse pas encore de délibérer après les inspirations, en un mot il ne fait rien à la légere: le P. Commire assuré de son esprit, & de la fidélité de ses pensées, se met d'abord en campagne, il marche le premier; & se contentant de l'imagination pour guide ou pour compagne, il se fait suivre ordinairement des autres secours, que d'autres Poëtes sont bien aises quelquefois de voir devant eux.

Le P. Rapin revoit, retouche, polit, & repolit souvent ses Ouvrages avant que de les exposer: le P. Commire produit tout d'un coup, & l'on dit qu'il a une grande facilité pour concevoir des pensées & pour les exprimer.

Le P. Rapin est uniforme dans son style, & l'on n'y trouve que du Virgile, & tout au plus du Vida si bien digéré, qu'on peut dire que c'est un style qui lui est propre, & qui tient le milieu entre ceux de ces deux Auteurs: le P. Commire a donné lieu à quelques spéculatifs de croire qu'il avoit une tabatiére pleine de Virgile, d'Horace, de Lucain, de Stace, & de Claudien pulvérisés & mêlés ensemble. Mais cette imagination vient peut-être de ce que ces prétendus connoisseurs n'ont pas encore pu attraper le caractére du style de ce Pere, soit parce qu'il n'est pas le même par tout, soit parce que n'ayant pas encore pu s'en former un qui lui soit propre & particulier, il prend indifferemment & sans le savoir les maniéres que sa lecture & ses habitudes peuvent lui fournir de ces Anciens.

Enfin le P. Rapin ne reconnoît point de fureur Poëtique, & il paroît n'en avoir jamais senti les accès. Il a prétendu même contre Platon & contre plusieurs autres Auteurs (3), Qu'il n'est nullement „ vrai, „ comme la plupart du monde le croit, „ qu'il doive entrer de la fureur dans le „ caractére de la Poësie. Que bien qu'en „ effet le discours du Poëte doive en quel„ que façon ressembler au discours d'un „ homme inspiré, il est bon toutefois d'a„ voir l'esprit fort serain, pour savoir s'em„ porter quand il le faut, & pour régler „ ses emportemens. Que cette sérénité „ d'esprit qui fait le sang froid & le juge„ ment, est une des parties les plus essen„ tielles du génie de la Poësie, & que c'est „ par là qu'on se posséde. Enfin que cette „ fureur que Platon donne au Poëte n'est „ qu'une pure vision, & une chimére qu'il „ s'étoit formée pour décrier la Poësie à „ laquelle il n'avoit pu réussir. Je m'imagine aisément que le Pere Commire ne voudroit pas souscrire non plus que beaucoup d'autres Poëtes au sentiment du Pere Rapin, & peut-être seroit-il d'humeur à se considérer comme une preuve vivante de l'opinion contraire. Aussi est-on assés persuadé dans le monde qu'il est souvent rempli de la fureur Poëtique, & plein de l'enthousiasme qui emporte les Poëtes au-dessus

3. Ren. Rapin, Réflexions sur la Poëtique Refl. 5. première partie pag. 89. 90.

Le P. Commire.

sus des autres hommes. Il paroît même avoir le caractére assés propre pour le genre Dithyrambique. Mais dès que ce Poëte se trouve dépourvû de cette fureur divine, vous diriés un *Samson tondu* (1) qui a la Langue & la main liée.

Mr. PETIT,

(*Pierre*) Parisien, Docteur en Médecine & Philosophe, aujourd'hui vivant, Poëte Latin (2).

P. Petit. 1539. MR Petit est un des sept illustres Poëtes Latins qui vivent aujourd'hui dans Paris, & dont on se met en tête de vouloir faire une nouvelle Pléïade depuis qu'on a vu éclipser ou disparoitre celle d'Alexandre VII. dite *la Romaine*, par la mort de Mr. Favoriti & de Mr. de Furstemberg Evêque de Munster.

Cette constellation Poëtique s'appelle la *Pléïade Parisienne*. Elle est composée de trois Jésuites, savoir le P. Rapin, le P. Commire & le P. de la Ruë; d'un Chanoine Regulier Mr. de Santeuil de saint Victor; d'un Abbé séculier, Mr. Ménage; & de deux Laïcs, Mr. du Perier, Gentilhomme, & Mr. Petit Médecin. C'est la seconde qu'on ait vu former à Paris, & elle différe de la premiére qui étoit de l'invention de Ronsard, & qui parut au siécle passé, en ce qu'elle n'est que de Poëtes Latins tous vivans, au lieu que l'autre n'étoit que de Poëtes François (3).

Mais comme une Pléïade seule ne fait pas tout l'ornement du Ciel, il ne faut pas s'imaginer aussi que la France n'ait pas encore d'autres excellens Poëtes Latins qui lui font autant d'honneur que ces sept. C'est ce qui fait que ce nombre n'est pas encore si bien établi, que quelques personnes ne puissent se donner la liberté d'y faire des changemens, & d'en retirer ceux qui ne leur plaisent pas, pour y en substituer d'autres selon leur fantaisie. Ces personnes veulent absolument que Mr. Huet soit du nombre des sept, parce qu'il n'y a point de rang d'honneur qu'il ne mérite pour sa Poësie comme pour le reste de ses Ecrits. Mais ce Prélat a bien un autre Olympe à orner que celui de Thessalie, ni qu'un Ciel exposé aux insultes des Geans: il a bien d'autres Terres à éclairer que le Parnasse d'Apollon.

P. Petit.

Les discoureurs du tems qui savent que dans la Pléïade celeste il y a une des sept étoiles plus obscure & moins honorée que les autres pour avoir épousé un homme mortel, & qui se souviennent de la Pléïade Grecque de Ptolomée Philadelphe (4), où Lycophron a tenu parmi les six autres Poëtes le rang de l'étoile disgraciée, sont assés persuadés qu'il doit aussi se trouver un Poëte dans nôtre Pléïade Parisienne qui est moins brillant & moins divin que les six autres; mais comme je ne suis point chargé d'en faire le discernement, je me contenterai de dire que ce n'est pas Mr. *Petit*, & que le Public en a été très-persuadé dès qu'il a vû paroître le Recueil de ses Poësies Latines à Paris in-8. l'an 1683.

Ce Recueil comprend deux livres de Piéces choisies, qui sont mêlées de diverses espéces dans le premier, mais le second ne comprend que des Piéces Héroïques.

Messieurs de Leipsick témoignent (5), que dans toutes ses Poësies on ne trouvera rien de bas, rien de trivial, rien d'affecté, rien d'inutile, rien de forcé, rien de tiré de trop loin, ni rien enfin qui ne soit très-naturel: enfin ils jugent que l'Auteur a toutes les parties que demande Horace pour un Poëte accompli. Mais ce n'est pas de ce seul témoignage qu'il faut prendre le commencement de la réputation Poëtique de Mr. Petit, puis qu'elle étoit déja bien établie long-tems auparavant, & que dès l'an 1653. nous voyons que

1. ¶. Les cheveux apparemment étoient revenus à ce Samson lors qu'il fit l'*Asinus in Parnasso*, l'*Asinus index*, & l'*Asinus ad lyram*.

2. ¶. Mort le 13. Décembre 1687. dans sa 71. année.

3. ¶. Dorat, comme l'a fort bien remarqué Ménage, étoit, quoique de la Pléïade de Ronsard, Poëte Latin de profession.

4. Ainsi appellée, quoiqu'elle n'ait point paru toute entiére sous ce Prince.

5. Acta eruditor. Lipsiens. anni 1684. mense Julio pag. 328. 329 &c.

6. Gui Patin, Lettre 43. dattée du XXI. Octobre de 1653. pag. 145.

7. ¶. Le nom Grec de cette femme Philosophe étant ἱππαρχία devoit être rendu en François par *Hipparquia*.

P. Petit. que sa Poëfie étoit estimée de Mr. Patin le Pere (6), c'est-à-dire d'un homme très-avare d'éloges, qui avoit l'odorat délicat pour sentir les bonnes & les mauvaises productions; mais qui avoit une inclination particuliére pour taire les premiéres & publier les secondes.

On remarque dans la plupart des Piéces qui sont dans le Recueil de Mr. Petit un certain goût des Anciens qui en rehausse le prix, on lui trouve aussi beaucoup de cette fureur Poëtique dont il a donné une savante Dissertation au Public, & c'est elle qui produit dans ses vers tous ces nobles transports que l'on y voit, accompagnés de beaucoup de force & d'élévation.

On estime particuliérement le Poëme appellé *Codrus* ou de l'*Idée d'un bon Roi*, tout y est magnifique, les pensées & les expressions y sont véritablement grandes & heureuses: la versification y est naturelle, éxacte & correcte, comme dans tout le reste. Celui de la *Cynogamie ou du Mariage du Philosophe Crates avec Hipparchê* (7), est rempli de beaucoup de beaux endroits qu'on ne peut se lasser de lire (8). On peut mettre encore celui de la *Boussole* intitulé *Gilbert*, au nombre de ses meilleures Piéces. Il y traite de la Physique en vers avec une facilité merveilleuse, en quoi il a imité la plupart des Philosophes de l'Antiquité, qui jusqu'au tems de Pythagore ou de son Maître, ont presque tous mis en vers ce qu'ils ont composé touchant la Nature ou la Morale.

On dit que cet Auteur se dispose à donner encore un autre Recueil de Poësies qui sont répanduës dans son cabinet, & dont quelques-unes ont déja vû le jour. Celle qu'il fit sur le *Thé* l'an 1685. sous le titre de *Thia Senensis* en fera sans doute le principal ornement. C'est un Ouvrage qui a été reçu avec approbation, non seulement en France, mais encore en Hollande, en Allemagne, & en Italie. En effet Mr. Grævius célébre Professeur d'Utrecht mande d'Hollande, qu'on ne P. Petit. trouve rien de plus noble ni de plus limé en ce genre que l'est ce Poëme (9). Mr. Carpzovius écrit d'Allemagne, que l'Ouvrage est estimé parmi les Savans du Pays, & que Mr. Fellerus Professeur célébre de Leipsick n'a point fait difficulté de l'enseigner publiquement à ses Ecoliers (10). Honneur qui n'est dû qu'aux Auteurs du premier ordre, & qui nous fait juger, si l'on continue, que Mr. Petit pourra bien être un jour du nombre des Auteurs Classiques. Enfin pour marquer aussi les sentimens qu'on en a eus en Italie, nous avons sujet de croire que c'est le Poëme du Thé qui a porté principalement Messieurs les *Ricovrati* de Padouë à incorporer Mr. Petit dans leur Académie (11).

Mr. DU PERIER,

(*Charles*) Gentilhomme Provençal, natif d'Aix, Poëte Latin, aujourd'hui vivant (12).

1540 NOus n'avons peut-être pas de Du Perier. Poëte Gentilhomme, outre Mr. de Benserade, qui fasse plus d'honneur à sa noblesse que Mr. du Perier, dûssions-nous en chercher même parmi les Cavaliers Italiens. On prétend qu'il n'étoit point né pour la Poësie, mais que la belle Ode que Malherbe fit à son Oncle sur la mort de sa fille (13) eut tant de charmes pour lui, & qu'elle fit tant d'impression sur son esprit, qu'elle le tourna à la Poësie avec d'autant moins de repugnance qu'il étoit encore fort jeune alors.

Mais on peut dire que Mr. du Perier pour ne point faire diversion de ses forces, s'est voulu renfermer dans les bornes de la Poësie Latine, quoique plusieurs estiment qu'il entend aussi fort bien la Françoise, & qu'il en ait même reçu des témoignages authentiques par quelques prix de l'Académie qu'il a remportés. Nous pour-

parquie, & en Latin par *Hipparchia*. Pierre Petit l'a changé sans nécessité en *Hipparchê*, puis qu'*Hipparchia*, dont les trois derniéres syllabes font en Latin un dactyle, auroit pu trouver place en ses vers. J'ajoute à cela qu'on ne peut non plus faire d'Hipparchia *Hipparchê*, que de Monarchia *Monarchê*, Sitarchia *Sitarchê*, Phylarchia *Phylarchê*; & ainsi du reste.

8. Extrait d'une Lettre écrite à M.., le 18, d'Avril 1685.

9. Johan. Georg. Grævius, Epist. ad Pet. Pet. Parisiens.

10. Carpzovius junior B. F. Epist. ad eumd.

11. Nous avons vu un remerciment de l'Auteur en vers à ces Messieurs qui en fait foi.

12. ¶. Mort à Paris le 28. Mars 1692.

13. C'est cette belle Piéce sur la mort qui est au 6. livre des Poësies de Malherbe sous le titre de *Consolation*.

Du Perier. pourrions ajouter de plus, qu'il n'a pas voulu même embrasser tous les genres de la Poësie Latine, & qu'il a jugé à propos de se restraindre dans le Lyrique. En quoi il a fait voir qu'il connoissoit parfaitement ses propres forces; & qu'il a été incomparablement plus sage qu'un tas de Poëtes téméraires qui se croyent capables de tout faire, & qui embrassent tous les sujets qui se présentent à eux & qui les tentent.

Ces circonstances ne servent pas peu à diminuer l'étonnement que nous pourrions avoir du succès avec lequel il a réussi en ce genre, & elles nous persuadent assés que Mr. Ménage ne s'est pas trop éloigné de la vérité (1), lors qu'il l'a appellé le Prince des Poëtes Lyriques. Mais tant que Mr. du Perier laissera ses Piéces écartées sans les rassembler en un Recueil, comme font les autres Poëtes, il ne sera pas facile aux Critiques de juger de cette principauté, ni de faire ce juste parallèle de sa Poësie avec celle de Mr. de Santeuil, que le Public attend avec d'autant plus d'impatience qu'il a pris de part au fameux défi que cés deux illustres concurrens se sont donné à la vuë de toute la Ville & de la Cour, pour décider des prétentions qu'ils ont euës au préjudice l'un de l'autre sur le sceptre Poëtique.

Tant que durera cette indifférence de Mr. du Perier pour ses propres Ouvrages, & tant que ses Odes seront fugitives, elles pourront bien éviter les jugemens des Critiques, & nous envier une connoissance parfaite du caractére de leur Auteur, mais au moins celles qu'on a vûës suffiront pour nous faire connoître que ses vers ont de la noblesse, de la force, & en même tems une douceur qui n'a rien de badin, qu'ils sont bien travaillés, qu'ils sont plutôt les fruits d'un bon jugement que d'une grande fécondité, & que s'il s'est borné à l'étude d'Horace, de Virgile & de Vida, comme quelques-uns le publient, c'est afin de rendre sa Poësie plus pure, sachant que le mélange de beaucoup de choses est souvent suivi de corruption.

J'avertirai seulement ici, que les Imprimeurs de Geneve voulant peut-être profiter de l'absence ou du moins de la facilité de Mr. Richelet, ont eu la hardiesse de substituer le nom de Mr. *du Perier* à celui de *Pelletier*, dans un vers de Mr. Despréaux rapporté dans le Dictionnaire de cet Auteur en ces termes (2).

——— ——— Et j'ai tout du Perier
Roulé dans mon office en cornets de papier.

La faute d'impression est trop malicieuse pour n'être pas remarquée, & elle fait injure à trois personnes tout-à-la fois, sous prétexte de tirer un méchant Poëte d'un mauvais pas, par la commodité de la mesure & de la rime.

Mr. DE PINCHESNE,

(*Estienne Martin*) *d'Amiens*, qu'on dit être neveu de feu Mr. de Voiture, Poëte François.

1541. On peut dire que Mr. de Pinchesne est un des plus connus d'entre les disciples de Mr. Ménage pour la Poësie Françoise, du moins ne peut-on pas nier qu'il ne soit un des plus reconnoissans, puis qu'il en a voulu laisser au milieu de ses Ecrits des marques éternelles à la postérité, lorsqu'il lui parle en ces termes: Pinchesne.

Souffre que l'amitié te rende en ces écrits
Ce que je dois au soin que tu pris de mes rimes;
Et ce qu'en te lisant dans les tiennes j'appris (3).

Nous serions injustes d'accuser Mr. de Pinchesne d'une négligence pareille à celle de Mr. du Perier, puis qu'il a bien voulu ramasser toutes ses Piéces, & les donner au Public in-4. [en 1670.] sous le titre de *Poësies Héroïques où se voyent les Eloges du Roi, des Princes & Princesses de son sang & de toute sa Cour.* Ce sont des Sonnets faits à plaisir, dont la principale qualité est l'éxactitude de la rime, de sorte que sans

1. Ægid. Menagius Ode ad Car. Pererium pag. 21. Idem Elegia XIV. pag. 37. & Eleg. XV. ubi Santolium cum Pererio de sceptro Poëtico disceptantes conciliare nititur pag. 59. 60. &c. Ren. Rapin, Ode pag. 170.
2. P. Rich. Dict. Fr. p. 86. au mot *Office*.
3. Est. Mart. de Pinch. Sonnet à l'Abb. Ménage pag. 139.

Pinchesne. sans faire injure à la mémoire du Président Maynard, on peut dire que Mr. de Pinchesne a eu l'avantage sur lui en ce point, puis que celui-là ne faisoit souvent que des Epigrammes de quatorze vers, au lieu que celui-ci fait de la versification de quatorze lignes accrochées par cinq rimes. Car il faudroit être dépourvû de sens commun pour oser nier que tous ces Sonnets sont autant de Piéces de vers où l'on trouve,

— Qu'en deux Quatrains de mesure pareille
La Rime avec deux sons frappe huit fois l'oreille;
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Y sont en deux tercets par le sens partagés.

Voila ce que Mr. de Pinchesne a crû *pouvoir faire de plus recommandable pour l'honneur de son siécle*, comme il nous le témoigne dans ses Ecrits (4). Ceux qui ne seront point contens de cela pourront chercher dans les Sonnets des autres de quoi se satisfaire.

Ceux-ci ont pourtant encore une vertu assés singuliére qui a été remarquée par l'Auteur du Lutrin (5). Car il paroît, par ce qu'il en rapporte, que la fureur Poëtique qui donne souvent la fiévre chaude aux autres Poëtes, avoit dégénéré en fiévre lente dans la veine de notre Auteur, & que ses vers en communiquent les effets qui sont la pâleur & le dégoût dans l'esprit de ceux qui les lisent.

Le désir de finir ce Recueil joint au peu d'utilité qu'il y a dans la Lecture des Poësies médiocres, me fait resoudre à ne point parler d'un grand nombre de Poëtes Versificateurs François de nos jours, & de quelques faiseurs de vers Latins. Mais je prie ceux qui ne sont pas de ce nombre, & dont je ne parlerai pourtant pas, de croire qu'il n'y a point d'autre cause de mon silence & de mes omissions que le défaut de connoissance où je suis à leur égard; & que je ne manquerai pas de publier leur mérite dès que j'aurai eu l'avantage de voir leurs Poësies, ou d'apprendre dans les Ouvrages des Critiques, les jugemens que l'on en fait ou les sentimens qu'on en doit avoir. Pinchesne.

Mr. CORNEILLE LE JEUNE,

(*Thomas*) Frere de Pierre, de l'Académie Françoise, Poëte François, aujourd'hui vivant (6).

1542. T. Corneille. Le célébre nom de Corneille vit encore aujourd'hui avec honneur dans l'Académie & dans la République des Lettres, par le moyen de celui qui le porte: & nous pouvons dire au moins, qu'il n'est guéres inférieur à son frere pour le nombre des Piéces de Théatre qu'il a composées. Nous avons de lui la Comédie des *Engagemens du Hazard*, celle du *Feint Astrologue*, celle de *D. Bertrand de Cigaral*, celle de l'*Amour à la mode*; la Pastorale Burlesque du *Berger extravagant*, la Comédie des *charmes de la voix*, celle du *Geolier de soi-même*, celle des *Illustres ennemis*; la Tragédie de *Berenice*, celle de *Timocrate Roi de Crete*, celle de l'*Empereur Commode*; celle de *Darius*, celle de *Stilichon*; la Comédie du *Galant double*; la Tragédie de *Camma Reine de Galatie*, celle de *Maximien Hercule*, celle de *Pyrrhus Roi d'Epire*; celle de *Persée & Demetrius fils de Philippe Roi de Macedoine*, celle d'*Agésilas Roi de Lacedemone* (7), qui est en vers libres rimés; celle d'*Antiochus*, le *Baron d'Albikrac*, la *Mort d'Annibal*, *Ariane*, *Theodat*. Il a fait encore six ou sept autres Piéces qui se trouvent dans l'édition de l'an 1682. que l'on fit à Paris de toutes les Oeuvres Dramatiques de son frere & des siennes en neuf volumes [in-12.]

Mr. Rosteau dit (8), que ces Poësies ne sont pas indignes du grand nom de Corneille; mais qu'elles sont dans la Republique des Lettres à l'égard de celles de Mr. son frere, ce qu'un cadet est à l'égard de l'aîné dans la maison du Pere. Mr. Racine a loué (9) en lui la conformité qu'il a avec ce célébre frere, & il ne fait point difficulté de dire, que c'est cette conformité que Messieurs de l'Académie ont eu en

4. Le même dans la Préface de ses Poësies.
5. Chant cinquiéme du Lutrin Vers 163. 164.
6. ¶. Mort l'an 1709. dans sa 84. année.
7. ¶. L'Agésilas est de Corneille l'aîné.
8. Rosteau, Sentim. sur quelques Ouvrages d'Auteurs qu'il a lûs, pag. 69.
9. Rac. Discours prononcé à l'Acad. Franç. le 2 Janvier 1685. pag. 32.

T. Corneille. en vuë, lors qu'ils l'ont reçu pour remplir sa place, dans l'espérance de retrouver en lui, outre le nom, l'esprit & l'enthousiasme du frere. Cette attente paroît être datée de l'an 1684. de sorte qu'il faut nous disposer à faire une grande différence entre ce que Mr. Corneille le jeune aura produit depuis cette année, & ce que nous avons vu de lui auparavant.

Mr. QUINAUT,

(*Philippe*) Parisien, Auditeur des Comptes, de l'Académie Françoise, aujourd'hui vivant. Poëte François (1).

Quinaut. 1543. MR. Quinaut n'est pas de ces Poëtes qui sont redevables de toute leur réputation à la Satire, & l'on peut dire qu'il étoit déja très-connu dans le monde en qualité de Poëte Comique agréable & divertissant, lorsque Mr. Despréaux & Mr. Furetiére se sont avisés de nous en faire un nouveau portrait. Il avoit déja représenté diverses Comédies & quelques Tragédies sur le Théatre, & l'on avoit vu au jour, entre les autres Piéces, les *Sœurs Rivales*, la *généreuse ingratitude*, l'*Amalasonte*, l'*Etourdi*, l'*Alcibiade*, la *Comédie sans Comédie*, les *Coups de l'Amour & de la Fortune*, le *Mariage de Cambyse*, la *Mort de Cyrus*, le *Fantôme amoureux*, la *Stratonice*, le *Pausanias*, l'*Agrippa ou le faux Tiberinus*, le *Bellerophon*, l'*Iris* (2), l'*Astrate*, & d'autres encore, depuis même que son Théatre parut à Amsterdam, imprimé en deux volumes in-12. l'an 1667. & ceux qui ont soin d'apprendre aux autres les nouvelles du Théatre, veulent nous persuader que la source n'en est pas encore tarie.

Comme il paroît que Mr. Quinaut a travaillé plutôt pour le plaisir des personnes de joie que pour l'instruction de ceux qui souhaiteroient faire un bon usage de toutes choses, nous n'avons pas sujet de nous étendre long-tems sur ses éloges, d'autant plus qu'il doit savoir que ce n'est point tant de ses Lecteurs que de ses Spectateurs que lui viennent les applaudissemens qu'il reçoit ; & qu'ainsi il pourra bien emporter toute la gloire de son Théatre avec lui, à l'imitation de ces grands hommes de l'Histoire & de la Fable, qui ont entraîné & enseveli avec eux la gloire de leurs personnes, de leurs familles & de leur pays.

On dit que la principale qualité des Piéces de cet Auteur, est la tendresse qu'il fait exprimer de la maniére du monde la plus touchante. Et Mr. Sallo faisant l'éloge de la Tragédie d'*Astrate* dit (3), que l'on découvre dans la simple lecture de cette Piéce les mêmes graces qui l'ont fait admirer sur le Théatre. Il nous apprend que cette Piéce a de la tendresse par tout, & de cette tendresse délicate qui est toute particuliére à Mr. Quinaut. L'on y remarque aussi, selon le même Auteur, plusieurs maximes nouvelles de Politique & d'Amour qui sont poussées dans toute leur étenduë : les vers en sont magnifiques & bien tournés, & les incidens, tout surprenans qu'ils paroissent, se démêlent sans peine & sans violence.

Suivant ce jugement de Mr. Sallo qui étoit assés bon connoisseur, l'on pourroit à l'avantage de Mr. Quinaut remettre l'ironie du Poëte Satirique dans la réalité, & prendre dans le sens naturel les termes qu'il a employés pour dire de l'Astrate,

> C'est-là ce qu'on appelle un Ouvrage achevé
> Sur tout l'*Anneau* Royal me semble bien trouvé

Son

1. ¶. Mort le 29. Novembre 1688. agé de 53. ans.
2. ¶. Il n'y a pas de Piéce de Quinaut connuë sous le nom d'Iris, mais au lieu de l'*Iris* c'est *Lysis* très-assurément qu'il faut lire, parce que le 9. Décembre 1660. il y eut une Pastorale de Quinaut representée au Louvre sous le titre des Amours de *Lysis* & d'*Hespérie* sur le sujet de la négociation de la Paix, & du mariage de Louïs XIV. Il est dit dans la Vie de Quinaut imprimée par maniére de Préface au devant du premier tome de ses Oeuvres, que cette Piéce pour de certaines raisons n'a pas été renduë publique, & que l'original apostillé de la main de Mr. de Lyonne est à la Bibliothéque de Mr. Colbert.
3. Journal des Savans du 23. de Mars de l'an 1665.
4. Nic. Boil. Despréaux Satire III. Vers 195. &c.
5. Item Satire II. Vers 20.
6. Préface sur ses Ouvrages de l'édition de 1683 1685. &c. pag. xxxix. de la Préface de l'Auteur de l'Ed.

Quinaut.

> Son sujet est conduit d'une belle maniére,
> Et chaque Acte en sa Piéce est une Piéce entiére (4).

Il semble que le même Auteur ait voulu nous persuader ailleurs (5) que Mr. Quinaut est aussi puissant en rime que Virgile l'est en raison: mais il s'est expliqué depuis d'une maniére qui n'exclud pas entiérement les autres qualités qui paroissent nécessaires à un Poëte, lorsqu'il nous a protesté qu'il n'a point prétendu dire qu'*il n'y eut point d'esprit ni d'agrément dans ses Ouvrages, quoique si éloignés de la perfection de Virgile* (6).

Entre les Piéces de Mr. Quinaut dont nous n'avons pas fait mention, il y en a une qui a fait beaucoup de bruit, & qui a partagé les esprits. C'est la Tragédie ou l'*Opéra* qui a pour titre *Alceste ou le Triomphe d'Alcide*. Et il faut avouer qu'elle auroit encore eu plus de réputation, si elle n'avoit rencontré un Censeur un peu trop intelligent dans les régles de l'Art. Ce Critique prétend (7), que la Piéce est défectueuse, tant pour la conduite du sujet que pour la versification. L'Auteur écrit que Mr. Quinaut a tout gâté, en ne mettant pas dans sa Piéce ce qu'il y a de plus beau dans Euripide, & y ajoutant des épisodes peu nécessaires, mal liés, & mal assortis au sujet; que ces épisodes ne servent qu'à faire remarquer la pauvreté de chaque endroit, où l'on ne voit que redites de certaines rimes, & quantité de choses qui semblent ne pouvoir s'accorder entiérement avec le jugement & le bon sens en général, ni avec les maximes de l'Art de la Poësie moderne en particulier (8).

Voilà l'inconvenient que l'on trouve à faire imprimer les Piéces de Théatre, dont la principale beauté consiste dans l'Action ou la Représentation qui fait presque tout leur prix. Et l'on peut dire, suivant la pensée des autres Critiques, que lorsqu'elles sont destituées de cet ornement, on ne les considére plus sur le papier que comme de la chaux éteinte, ou comme le corps d'une Comédienne dépouillée de ses habits somptueux & ensevelie dans le cercueil (9).

Mais cet inconvenient ne laisse pas d'avoir son utilité, puisqu'il peut contribuer beaucoup à diminuer le nombre des Lecteurs de ces Piéces, qui certainement pourroient être plus dangereuses à l'innocence & à la pureté des mœurs, si elles conservoient quelques-uns de ces charmes, dont elles ont enchanté les yeux & les oreilles des Spectateurs sur le Théatre.

Et c'est aussi une espéce de soulagement pour la conscience de Mr. Quinaut, qui dans la généreuse résolution qu'il a faite de se défaire d'un métier si périlleux pour son salut, & de ne plus mal édifier son prochain, aura du moins la consolation de voir que si ses Piéces ne sont point en état de faire du bien à personne, elles ne seront point aussi capables de faire grand mal.

Je ne me suis point arrêté à faire les éloges des *Opera* de Mr. Quinaut, quoiqu'ils lui fassent assurément plus d'honneur que ses Comédies, à cause que j'aurois eu sujet d'appréhender de louer encore quelqu'autre avec lui, parce qu'effectivement la gloire qu'il a acquise, lui est commune avec quelques autres personnes (10).

Mr.

l'Ed. de la Haye 1722.

7. Charles Perrault dans la Critique de l'Opera de l'Alceste, à la fin de ses Oeuvres mêlées de prose & de vers.

8. ¶. Charles Perrault étoit trop ami de Quinaut pour le critiquer quand il l'auroit pu faire avec justice. Aussi bien loin d'avoir blâmé quoique ce soit dans l'Opera d'Alceste, il a tout au contraire fait un Dialogue exprès entre Aristippe & Cléon, où sous le nom de Cléon il a répondu aux objections d'Aristippe Censeur de cet Opera, & tout ce que Baillet prétend qu'a dit Perrault contre Quinaut dans ce Dialogue est justement, comme le remarque Ménage chap. 78. de l'Anti-Baillet, ce que Perrault y a réfuté.

9. Ant. Furetiére sec. Fac. pag. 8. 9.

Voyés aussi le 3. tom. cont. les Traduct. touchant les versions des Poësies en prose.

10. ¶. Il entend *avec Lulli, & les plus belles voix de l'Opera.*

Mr. DE SEGRAIS,

(*Jean Renaud*) ci-devant Gentilhomme ordinaire de Mademoiselle, natif de Caen, Poëte François, aujourd'hui vivant (1).

Segrais. 1544. LA belle Traduction que cet Auteur a faite de l'Eneïde en vers François (2) étoit suffisante pour le mettre en réputation, & pour le confondre avec Virgile dans l'esprit de tous ceux qui n'ont point d'égard à la divertité des Langues. Cependant il n'en est point demeuré-là ; & sans parler de ses compositions en prose, il a voulu nous donner encore des vers dans un autre genre de Poësie.

Ce sont des *Eglogues Françoises*, un Poëme Pastoral sous le titre d'*Athis*, & quelques autres Piéces qui ne sont point encore venues à ma connoissance. Ses Eglogues ont attiré les Eloges des meilleurs Connoisseurs de nos jours, tels que sont Mr. Ménage (3), Mr. Despréaux (4), & quelques autres qui ne veulent pas être nommés, peut-être de peur de se donner une réputation de Critiques.

Ils conviennent tous que Mr. de Segrais a bien pris le caractére de l'Eglogue, & qu'il a su atraper ce point de la simplicité & de la pudeur que les Anciens avoient sû exprimer, sans pourtant avoir rien de la bassesse & des maniéres niaises où sont tombés plusieurs de nos faiseurs d'Eglogues Françoises, qui ont voulu imiter cette naïveté ancienne pour ne pas sortir du caractére Bucolique. Ses figures sont douces, ses mouvemens y sont temperés, & formés sur les mœurs que doivent avoir les personnages qu'il employe. Les pensées y sont ingénuës, la diction y est pure & sans affectation, les vers y sont coulans. Ce sont des maniéres toutes unies & des discours tous naturels. Enfin on juge qu'il est difficile de rien écrire en ce genre avec plus de douceur, de tendresse, & d'agrément.

Nous aurions peut-être la simplicité de croire que le mérite & la suffisance de Mr. de Segrais seroient bornés à la qualité de Poëte, de Romancier, & de galant Ecrivain (5) : si nous n'avions sû que l'étenduë & la profondeur de l'un & de l'autre, l'ont rendu le centre de la célébre Académie de Caen, qui après avoir passé de la maison de Mr. de Brieux dans celle des Intendans, des Lieutenans Généraux & Gouverneurs de la Province, a trouvé enfin une retraite sure & glorieuse chés lui. Mais si l'Université de cette Ville de son côté a constitué Mr. de Segrais son Bibliothécaire, nous pouvons juger que c'est moins par un mouvement de sa jalousie envers l'Académie, que par un effet de sa prudence & par une espéce de nécessité. En effet, Messieurs de l'Université n'ayant pas dû espérer pouvoir retirer leur Bibliothéque de sa tête où elle est presque toute renfermée, à la reserve de quelques papiers, on ne peut pas ne pas louer l'artifice dont ils se sont servis pour lui en confier la direction.

* Virgile de Segrais *in*-4. Paris, 2. vol. 1678. 1681. —— Athis Poëme Pastoral *in*-4. Paris, 1653. —— Diverses Poësies du même *in*-4. Paris 1658. —— Ses *Eglogues*, avec le *Segraisiana* & son *Opera*, ensemble la Rélation de l'*Isle Imaginaire*, & l'Histoire de *la Princesse de Paphlagonie*, in-12. à Paris 1721. mais supprimé à cause du *Segraisiana*. *

Mr. DE LENGLET,

(*Pierre*) de Beauvais, Professeur Royal en Eloquence à Paris, Syndic de l'Université, Poëte Latin, aujourd'hui vivant (6).

1545. CEt Auteur mit au jour l'an 1673. un petit Recueil de Poësies

Lenglet.

1. ¶. Mort à Caen le 25. Mars 1701. agé de 77. ans.

2. ¶. Cette Traduction de Virgile en vers François me fait prendre ici l'occasion de réclamer l'Epigramme qui au mois d'Avril de l'an 1701. fut envoyée de ma part à Mr. Foucault alors Intendant de la Généralité de Caen, aujourd'hui Conseiller d'Etat. Les Editeurs d'un recueil d'Epigrammes, imprimé l'an 1720. en 2. volumes in-12. à Amsterdam, où elle est je ne sais pourquoi, attribuée à l'Abbé Testu de l'Académie Françoise, sont invités à la restituer à son légitime possesseur. La voici:

Quand Segrais affranchi des terrestres liens
Descendit plein de gloire aux champs Elysiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue;

En

Lenglet. sies héroïques pour la plûpart [*in*-8.], qu'il choisit parmi un grand nombre de Piéces diverses, que les occasions différentes avoient fait naître dans son cabinet. On peut dire que le choix des Piéces n'est pas moins l'effet du jugement de l'Auteur que la compôsition des vers. Et quoique cette belle qualité soit ordinairement accompagnée d'un flegme qui communique le froid ou la tiédeur aux productions de l'esprit, on n'a pourtant pas encore découvert ces deux défauts dans ses vers. On y trouve même assés de feu pour nous empêcher de deviner que ce Poëte n'est qu'un beuveur d'eau : & si Voiture avoit témoigné autant de vigueur que lui, il n'en faudroit pas davantage pour refuter Horace, & quelques Allemans en Latin & François.

La diction de Mr. de Lenglet est fort pure & fort Latine, ses expressions ont aussi beaucoup de gravité & de noblesse. Mais il paroît qu'il doit plutôt sa qualité de Poëte à son industrie particuliére & à ses études, qu'à sa naissance ou aux faveurs gratuites des Muses; & que la grande finesse du goût dans lequel on dit qu'il excelle, l'a empêché de publier un plus grand nombre de Poësies.

* *Pet. Lengleti Carmina*, 2. *Editio* in-8. *Paris*. 1692. *

LE P. FRIZON,

(*Leonard*), Jésuite du Perigord, né l'an 1628. vivant au Noviciat de Bourdeaux, Poëte Latin (7).

Le P. Frizon. 1546. NOus avons divers Ouvrages du P. Frizon en vers Latins, entre autres, quatre livres de *Silves*, quatre livres de *Muses Virginales ou Parthéniennes*, *le Triomphe de la Foi*, divers Poëmes sur les *avantures les plus importantes de ces derniers temps*, six livres d'*autres Poëmes*, quelques *Odes*, & diverses autres Piéces, qui après avoir été imprimées en diverses formes à Paris, à Poitiers, & à Lyon, furent enfin rassemblées & reduites en vingt-quatre livres, qui parurent à Paris en quatre volumes in-8. l'an 1676.

Mr. de la Rocque témoigne que ces Poësies furent assés bien reçues du Public, soit à cause de la grandeur des sujets qui y sont traités, soit à cause de quelques délicatesses qu'on a trouvées dans les pensées. Il ajoute qu'il y a outre cela de l'élégance dans l'expression de ce Pere, & de la douceur dans les nombres de ses vers (8).

D'autres Connoisseurs, & même de sa Société, jugent que la principale qualité des Poësies du P. Frizon, est la fécondité de l'invention jointe à la facilité de l'expression : mais que la multitude de tant de vers paroît lui avoir été onéreuse, & qu'elle ne lui a point permis de les polir & de les rendre châtiés. Ceux qui croyent se connoître en caractéres, prétendent qu'il a pris quelque chose de celui de Lucain (9).

LE P. LUCAS,

(*Jean*) Jésuite, ci-devant Professeur de Théologie à Paris, maintenant Recteur de la Maison d'Orléans, Poëte Latin (10).

Le P. Lucas. 1547. JE ne pense pas que ce Pere soit comparable au P. Frizon, si l'on n'a égard qu'à la multitude des vers : & quoiqu'il soit croyable qu'il en ait fait de plus d'une espéce, je ne connois de toutes celles qu'il a fait imprimer que le Traité en vers Hexamétres Latins, touchant l'*Action de l'Orateur*, ou *du geste*, & *de la Voix* pour parler en Public, divisé en deux livres, qui parurent à Paris l'an 1675. in-12.

Comme cet Ouvrage est du genre des Poë-

Et comme à ce discours Segrais parut surpris :
Si je sais, lui dit-il, le fin de votre Langue,
C'est vous qui me l'avés appris.

3. Ægid. Menagius Epigrammat. 53. p. 90.
4. Nic. B. Despréaux, Art Poëtiq. chant 4. Vers 201.
5. On peut dire que les Nouvelles ou Conversations de Saint Fargeau, ont acquis cette troisiéme qualité à Mr. de Segrais.

6. ¶. Mort le 28. Octobre 1707.
7. ¶. Mort au Collége de Bourdeaux le 21. Février 1700.
8. Journal des Savans du 13. Avril 1676.
9. Le Sieur de Saint L. C. D. S. Le P. N. J. P. A. R. & divers autres Crit. vivans.
10. ¶. Mort à Paris le 3. Janvier 1716 agé de 78. ans.

Le P. Lucas.

Poësies Didascaliques, il aura toujours beaucoup d'avantage sur toutes les Poësies des autres qui ne tendent qu'à plaire & à divertir agréablement; & sur les Traités en prose qui enseignent l'art de la Déclamation d'une maniére séche, rebutante & sans agrément. Il nous sera permis de prendre cet Ouvrage pour de la Poësie, tant que nos Maîtres seront en dispute touchant la véritable fin de la Poësie. Je sai que ceux qui veulent absolument que cet Art n'ait pas d'autre fin que celle de plaire, ne seront pas de notre avis: mais enfin je puis en faveur du P. Lucas abandonner leur parti pour m'attacher à celui des autres qui prétendent que la fin principale de la Poësie est de profiter agréablement, c'est-à-dire de n'être agréable qu'à dessein de se rendre utile, & de n'employer le plaisir que comme un moyen fort propre pour profiter & pour instruire.

C'est à quoi l'on prétend que le P. Lucas a réussi avec assés de succès. Car sans parler ici de la solidité de ses maximes qui ne regardent pas notre sujet présent, nous pouvons dire que sa Versification est agréable, sa Latinité pure: & Mr de la Rocque a remarqué (1) qu'il a tâché de joindre la cadence & le tour de Virgile avec la délicatesse des pensées d'Horace. Les autres Critiques témoignent qu'il y a de l'esprit dans cette composition, mais qu'il n'y a pas beaucoup d'élevation. Aussi la matiére n'en demandoit-elle pas tant, non plus que la maniére de la traiter, puisqu'il s'agissoit de s'insinuer dans les esprits d'une maniére facile, claire & distincte, & qu'il a imité ces Maîtres sages qui aiment mieux se faire entendre que se faire admirer dans leurs instructions.

Mr. HUET (2),

(*Pierre Daniel*) de Caen, en Normandie, nommé à l'Evêché de Soissons, de l'Académie Françoise, Poëte Latin (3).

1548. P. D. Huet.

Il paroît assés par la rélation qu'il y a entre le Parnasse & Mr. de Soissons, que l'amour n'est pas toujours reciproque, & que l'on peut aimer sans être aimé. Car encore que celui-ci semblât s'être détaché de l'affection des Muses, & s'être défait de la qualité de Poëte en quittant leur séjour: on peut dire qu'elles n'ont jamais rien relâché de la tendresse qu'elles ont toujours euë pour lui, ni de l'ardeur avec laquelle elles ont tâché de le retenir auprès d'elles. Mais depuis qu'elles l'ont vû élevé aux premiéres dignités de l'Eglise, il semble que leurs inclinations se sont converties en interêt, & qu'elles ne lui font plus la cour que pour rechercher sa protection.

Il faut avouer que depuis la mort de Mr. de Furstemberg Evêque de Munster & de Paderborn, elles ne pouvoient point se vanter de voir aucun de leurs éléves sur le siége des Apôtres; & lors qu'elles y ont vu monter celui-ci, elles s'en sont trouvées tellement honorées, qu'elles n'ont pu dissimuler l'empressement avec lequel elles lui ont voulu faire porter le titre de Poëte avec les solemnités accoutumées. En effet je ne puis attribuer qu'à leurs sollicitations & à leurs instances la proposition que Mr. Grævius d'Hollande, & quelques autres personnes de mérite lui ont fait faire de ramasser toutes ses

1. Journ. des Savans du 3. Février 1676.
Et quelques autres Critiques encore vivans.

2. ¶. Né le 8. Février 1630. nommé l'an 1685. à l'Evêché de Soissons, qu'en 1689. il permuta contre celui d'Avranches, dont il se démit l'an 1699. mort le 26. Janvier 1721. agé de 91. ans.

3. ¶. Baillet auroit pu ajouter *& François*, s'il avoit su que ce Prélat a composé un asses grand nombre de vers François pour en mettre au jour un juste volume, pareil à celui de ses Poësies Latines. Le Recueil en est entre les mains de Mr. Foucault Conseiller d'Etat. On peut voir là dessus l'Auteur lui-même pag. 411. des Mémoires qu'il a écrits *de rebus suis*.

4. ¶. On ne sait pas bien ici duquel des deux on doit le plus s'étonner, ou de Ménage, d'avoir fait du Pape Jule II. un Poëte, ou de Baillet, de n'avoir pas relevé une telle bévuë. Jule II n'a jamais pensé à faire de vers, soit Latins, soit Italiens. Ménage très assurément a voulu dire Pie II. qui dans sa jeunesse a été, & s'est appellé Poëte, *Æneas Sylvius Poëta*. Qu'on voie ses premiéres Epitres, il n'y prenoit pas d'autres qualités. Nous aurions de lui plusieurs milliers de vers, tant Italiens que Latins, la plupart d'amour, si par une sage prévoyance il ne les avoit supprimés, au moment qu'il se vit prêt à parvenir aux dignités Ecclésiastiques. Nous n'avons point vu par cette raison l'Ouvrage intitulé *Nymphiplexis*, dont il parle dans la trente-quatriéme de ses Lettres. Ce titre qu'il avoit tiré de Νύμφη &

P. D. Huet. ses Poësies en un juste Recueil, & de les faire imprimer ensemble suivant la coutume louable des autres Poëtes. Nous n'avons pas assés bonne opinion de la complaisance de Mr. de Soissons envers le Parnasse, pour esperer qu'il veuille jamais prendre cette peine dont le succès lui seroit d'autant moins facile, qu'il ne sait plus lui-même ce que sont devenuës la plupart de ses Poësies, & que plusieurs ont été imprimées en Allemagne & en Hollande sans sa participation.

Mais quand il en pourroit venir à bout, nous n'aurions pas sujet de craindre que Mr. Ménage pût faire un mauvais usage de son exemple; & que pour se justifier & s'autoriser il pût l'ajouter dans la nouvelle édition de ses Poësies, comme il a fait le Pape Jules Second (4) dans la précédente édition au nombre des Prélats qui ont publié, la mître en tête, & sur la fin de leurs jours, les galanteries & les Poësies licentieuses qu'ils avoient faites en leur jeunesse (5). Car l'on ne trouvera aucune Poësie de Mr. de Soissons, je dis même parmi celles qu'il a faites étant Laïc & dans ses premiéres années, qui ne soit autant un témoignage de la solidité de sa vertu, que de la beauté de son génie, & de l'étendue de son érudition; & quoiqu'il en ait fait sur divers sujets, on n'en verra pas une qui soit jamais capable de lui faire honte en quelque poste que la Providence le veuille établir, fût-ce sur le Saint Siége.

Parmi toutes ces Poësies égarées, on trouve des *Odes* d'un côté, des *Elégies* de l'autre, ici quelques Piéces *Héroïques*, là quelques *Lettres*, quelques *Idylles*, un Poëme sur *le Sel*, *son Voyage en Suede*, &c. Mais l'on cherche encore la plus foible de toutes ces Piéces, & celle qui soutiendroit mal le caractére de son genre. P. D. Huet.

* *Petri D. Huetii Poëmata Latina & Græca* in-8. *Ultraject.* 1694. —— *Poëmata*, *& notæ ejus in Anthologiam* in-8. ibid 1700.

Mr. DE SANTEUIL,

(*Jean Baptiste*) Parisien, Chanoine Regulier de Saint Victor, Poëte Latin, aujourd'hui vivant (6).

1549. IL semble que la Nature ait pris plaisir à former Mr de Santeuil sur le modéle le plus extraordinaire de la Poësie & le plus approchant de la divinité d'Apollon: & qu'elle lui ait versé dans les os & dans les veines ce feu d'enhaut qui produit la fureur Poëtique & l'enthousiasme, & qui l'a si fort distingué d'avec le reste des Poëtes de son tems par un caractére tout particulier qui n'a pas moins paru dans les mouvemens de son corps que dans ceux de son esprit. C'est ce caractére qui l'a rendu *Poëte privilegié*, & qui l'ayant mis dans la faveur des Muses plus avant que les autres semble l'avoir dispensé des observations & cérémonies extérieures, dont les autres ne sont pas exemts. Et ceux qui l'ont connu avant qu'il eût reformé sa Muse, l'ont toujours jugé libre, dégagé, incapable de lâcheté & de bassesse, & quelquefois même, dans le tems de sa joie, d'humeur à se faire porter la queuë sur le Parnasse par des Marquis Poëtes, par des Princes de la République des Lettres, & par les pages d'Apollon même. Santeuil.

Un

& de πλῆξις désignoit la blessure que sa Nymphe, c'est à dire sa Maitresse lui avoit faite au cœur. Il ne nous est pas demeuré la moindre trace de ces vers. Ainsi Ménage auroit du toujours excepter Æneas Sylvius du nombre de ces Prélats, qui dans un age avancé n'ont pas fait scrupule de publier les galanteries de leur jeunesse. L'Historiette que nous avons de lui en prose Latine des amours d'Euryale & de Lucrèce, ne nous seroit pas restée, si les copies qui en avoient couru, s'étant multipliées à l'infini, n'avoient rendu inutiles toutes les diligences qu'il fit pour la supprimer. Je suis donc persuadé que c'est uniquement Pie II. que Ménage avoit en vuë, mais qu'étant depuis entré de lui-même dans les raisons que je viens d'alléguer, il n'avoit pas jugé à propos de le substituer à Jule, ayant seulement rayé celui-ci de son Epitre dédicatoire, dans la huitiéme & derniére édition qu'il nous a donnée de ses Poësies. Cependant, comme on ne s'avise jamais de tout, les mots *Julius II. Pontifex Maximus*, *in Episto'a Nuncupatoria* qu'il a laissés par megarde à la table de l'édition seront toujours contre lui un témoin de sa bévuë.

5. Sic habet Menagius pag. ult. Epistol. præfix. edition Carmin. ann. 1680. *Sed cui non sit venia post Julium II. Pontificem Maximum; post Cardinalem Perronium; Bertaldum Sagiensem Episcopum; Porteum Tironensem Abbatem; qui amatoria qua juvenes fecerant carmina, etiam seniores publicare non dubitaverunt?*

6. ¶. Mort à Dijon le 5. Août 1697. dans la 66. année de son age.

Santeuil. Un autre qui auroit été soutenu d'un moindre mérite, n'y auroit pas réussi; & je doute qu'il se puisse trouver un Poëte assés présomptueux pour oser se faire un exemple de Mr. de Santeuil, & pour se croire capable de le suivre sur le Parnasse par les routes qu'il a prises.

Quoiqu'il en soit, il y est arrivé jusqu'au sommet, & il y est encore aujourd'hui un des principaux Tenans de la Poësie Latine, à laquelle il a apporté un naturel élevé, un esprit grand, un cœur noble, une imagination hardie. Tous ses Ouvrages sont pleins de feu, ses pensées sont vives, ses expressions sont fortes; & ce qui est assés remarquable, c'est que ses vers sont fort travaillés, sa diction correcte & fort châtiée, & son style fort pur.

Ce sont toutes ces belles qualités qui ont porté un célébre Critique de nos jours à dire que Mr. de Santeuil, le P. Commire, & quelques autres Poëtes d'une force approchante de la sienne, poussent les derniers soupirs de la Poësie Latine qu'il suppose être aux abois (1). Je doute qu'on puisse trouver des agonizans d'un plus grand courage que Mr. de Santeuil, & qui fussent plus capables de faire revenir la Poësie Latine dans sa premiére vigueur, si son étoile n'étoit à son couchant, comme quelques-uns veulent nous le persuader.

Il a toujours assés bien connu ses propres forces, & quoique la Société des Jésuites soit encore maintenant très-abondante en Poëtes Latins, comme elle l'a toujours été depuis plus d'un siécle, néanmoins il n'a jamais fait difficulté de dire que de tant de Poëtes, il ne craint que le P. Rapin. Mais s'il le craint effectivement, il faut que ce soit d'une crainte purement filiale, puisqu'il fait profession publique de le considérer comme son Maître, d'écouter ses leçons avec une docilité & une soumission qui n'a point de reserve, & de recevoir tout ce qui vient de lui, soit par écrit, soit de vive voix, avec un respect capable d'en imprimer aux autres. C'est une rélation entre deux Poëtes qui ne manquera pas d'être bien observée par ceux qui connoissent la différence de leurs génies & de leurs caractéres: & si nous trouvons dans quelques-unes des Poësies de Mr. de Santeuil de certains traits plus modérés, plus doux, & plus tranquilles que dans les autres, cette disposition nous donne lieu de penser qu'il pourroit bien avoir pris un peu du flegme du P. Rapin, pour tempérer son feu & les bouillons de sa veine.

Santeuil. On peut diviser toutes les Poësies de Mr. de Santeuil en deux espéces, en séculiéres ou profanes, & en Ecclésiastiques ou sacrées. Celles de la premiére espéce ne sont pas encore ramassées en un Recueil, & si quelque ami ou quelque traître ne s'en mêle, elles sont en danger de n'être jamais recueillies, depuis le renoncement solemnel que l'Auteur a fait au Parnasse profane, à toutes ses pompes, & à toutes ses Oeuvres. Cette maniére de parler pourroit peut-être donner à quelqu'un une idée basse ou désavantageuse de tant de belles Piéces qu'il a plû à Mr. de Santeuil d'appeller profanes, & de traiter avec le dernier mépris depuis quelque tems. Mais quand son zéle, son industrie, sa piété, & toutes ses vertus ensemble viendroient à bout de supprimer toutes ces Poësies; le Public saura toujours que loin de contenir rien de lascif ou de cette galanterie dont les Poëtes séculiers font toutes leurs délices, elles n'ont jamais eu rien que de très-conforme à l'honnêteté & à toute sorte de bien-séance: mais parce qu'elles n'ont point été faites directement pour la gloire de Dieu, de son Eglise ou de ses Saints, c'est l'unique sujet qui le porte à vouloir les exterminer comme des profanes.

Une des plus belles Piéces de cette nature, est sans doute *le Tombeau du P. Cossart Jésuite*. Un Critique anonyme (2) reconnoît que la versification en est excellente, que les idées de son imagination y sont justes & naturelles, que la cadence en est harmonieuse, & l'expression nette & Latine. Mais les maniéres en sont païennes & fabuleuses, c'est assés pour la faire considérer comme un Ouvrage

1. Mr. Bayle, Nouvelles de la Rep. des Lettres d'Août 1684. pag. 64.

2. Réponse à la Lett. sur le Poëme de Santeuil intitulé *Cossartii Tumulus* pag. 8.

Item ibid. p. 31. 32.

¶. François Charpentier de l'Acad. Fr.

3. Ægid. Menagius Elegia xv. pag. 59. edition. ann. 1680.

Santeuil. ge tout-à-fait profane. C'est un défaut ou plutôt une manie qui lui étoit commune alors avec Sannazar, Buchanan, Heinsius, le Tasse, l'Arioste, Malherbe même, & les autres Poëtes Chrétiens dans des Poësies Chrétiennes; d'ailleurs le zèle qu'il avoit pour la gloire de son Maître, & pour lui rendre les derniers devoirs, pouvoit entrer encore en considération pour faire excuser la Piéce. Cependant Mr. de Santeuil veut bien la condamner maintenant avec les autres. Il épargne encore moins cette autre Piéce curieuse qu'il a faite sous le titre de *la Défense des Fables*, & il désavouë feu Mr. Corneille qui tâcha de l'appuyer de toute son autorité, & qui l'honora même d'une belle Traduction en vers François. De sorte qu'il se trouve parfaitement réüni de sentimens & d'inclinations sur ce sujet avec Mr. l'Abbé de Santeuil son frere, homme d'un mérite fort connu parmi toutes sortes de Savans; & qui n'étant pas autrefois moins bon Poëte que plusieurs de ceux qui en ont fait profession toute leur vie, avoit écrit en vers en faveur des Muses Chrétiennes, pour faire voir qu'on pouvoit, & qu'on devoit même retrancher toutes les Fables & toutes les marques de l'ancien Paganisme des Poëtes, où notre Religion a quelque part, & qu'il étoit même de la bienséance de les abolir dans toute sorte de Poësie, faisant voir qu'elle peut fort bien subsister sans ce secours.

C'est une vérité dont notre Poëte le Chanoine de Saint Victor est présentement si persuadé, qu'il ne fait point difficulté de présenter à tous ceux qui en douteroient les deux belles Piéces qu'il a faites l'une à Mr. le *Chancelier le Tellier*, & l'autre à Mr. le *Controlleur Général*, qui se soutiennent très-bien sans le secours de la Fable.

Quoiqu'on puisse comprendre aussi parmi les Poësies séculiéres de Mr. de Santeuil *ses Inscriptions & ses Epigrammes*, il n'est pas en son pouvoir de les décrier, & encore moins de les abolir, tant que dureront le bronze, le marbre, la Ville de Paris, la maison de Chantilli, & les autres monumens du Royaume les plus durables. Il est inutile de dire que ces Inscriptions ont été reçûes avec les applaudissemens du Public, & l'approbation des Connoisseurs, (3), après qu'elles sont devenuës des Monumens publics consacrés à la postérité par l'autorité des Puissances. J'ajouterai seulement que si nous en voulions croire l'Auteur Anonyme, qui a publié la Description nouvelle de la Ville de Paris (4), Mr. de Santeuil seroit presque le seul de tout le Royaume qui fût parfaitement bien entendu dans l'art de faire des inscriptions en vers pour les Monumens publics. Santeuil.

Ses autres *Epigrammes* sont aussi fort belles, il paroît qu'il a attrapé le tour, & trouvé le caractére de ce genre d'écrire; qu'il n'aime point les fausses subtilités, qu'il n'affecte pas les pointes, ni les jeux puériles, qu'il écrit rondement, & en homme de bon sens. C'est ce qu'on peut dire particuliérement de celle qu'il fit pour le Roi au sujet de la fameuse affaire des Fossés de la Ville, & qui mérite d'être à la tête de toutes les autres, pour avoir loüé dignement une action qui est infiniment plus glorieuse à notre Monarque que toutes les Victoires & les Triomphes qu'il a remportés sur ses ennemis (5).

Voila quelles sont les Poësies séculiéres & profanes de Mr. de Santeuil, voila ce qu'il veut faire périr pour sauver son autre espéce de Poësie que l'Eglise a bien voulu adopter, & employer au culte divin. Ce sont des *Hymnes* (6) faites pour le Breviaire ou l'Office de l'Eglise de Paris, & pour celui de l'Ordre de Cluni; elles ont été recueillies en un volume séparé qui parut à Paris in-8. l'an 1685. Ainsi voila notre Poëte assuré de l'immortalité de son nom, de la maniére du monde qui lui est la plus glorieuse, & qui lui sera infiniment plus utile que toutes ces récompenses frivoles & chimériques du Parnasse profane, pourvû qu'il puisse ménager la réputation qui lui en revient, selon le même esprit de Dieu qui les lui a fait entreprendre.

Il est visible que ce n'est point l'Apollon

4. Description nouvelle de la Ville de Paris, pag. 246.

5. Antoine Arnauld, Apologie pour les Catholiques contre le livre de la Politique du Clergé.

6. ¶. Voyés la Critique de ces Hymnes dans le 2. tom. du *Menagiana* de 1715. depuis la page 249. jusqu'à la 277. On ne croit pas qu'il soit aisé d'y bien répondre.

Santeuil. lon de la fable qui l'a inspiré, mais que c'est l'esprit saint qui n'a pourtant parlé immédiatement au cœur du Poëte qu'après l'avoir disposé par le ministére de Mr. Pellisson. Il a fallu combattre d'abord contre son génie, qui n'étoit pas d'avis de rien diminuer du faste Poëtique, auquel il étoit accoutumé, ni de rabatre cette élevation que produit l'enthousiasme; mais enfin il en devint victorieux, & il le reduisit à prendre un style & des maniéres conformes à la majesté & à la simplicité auguste de notre Religion. C'est pourquoi il s'est appliqué sur toutes choses à parler purement, à se rendre clair & intelligible, & à éviter soigneusement tout ce qui pouvoit altérer les vérités de la Religion. Souvent il n'a point voulu prendre le grand tour d'Horace qui auroit fait peine aux Chantres, & il paroît qu'il a rompu exprès la cadence des vers qui aiment à enjamber sur les autres. Il a évité aussi les élisions qui incommodent la mesure du chant, & qui font toujours de l'embarras, comme nous l'avons remarqué plus haut au sujet du P. Clairé.

Mais quoiqu'il se soit vu dans de grandes contraintes pour s'accommoder à la nécessité de toutes ces pratiques, ses vers ne laissent pas d'être élégans, fleuris; & qui plus est, aisés & polis, remplis de très-beau sens, & d'une cadence nombreuse. De sorte que Mr. de Santeuil après avoir fait un Ouvrage de cette conséquence, ne doit pas songer à changer sa fortune contre celle d'Horace. Il ne lui reste plus qu'à prendre des précautions suffisantes contre le Démon de l'orgueil, après s'être défait si glorieusement de celui du Parnasse, dont il avoit été si long tems possédé & tyrannisé comme les autres.

* Les Oeuvres de Santeuil, Paris 3. vol. *in*-12. 1698. *

LE P. DE LA RUE,

(*Charles*) Jésuite Parisien, né l'an 1643. admis dans la Société l'an 1659. Poëte Latin, aujourd'hui vivant.

1550. Ceux qui connoissent les grands talens que le Pere de la Ruë avoit pour la Poësie, ne doutent nullement que nous n'eussions eu de lui beaucoup plus d'Ouvrages de cette espéce que ceux à qui il a laissé voir le jour; s'il ne s'étoit point retiré de cette occupation de si bonne heure. Le P. de la Rue.

Mais ceux que nous avons sous son nom suffisent pour nous persuader qu'il a mérité la réputation qu'il a acquise dans cette Profession; qu'il étoit capable de la porter encore plus loin; & que ce n'est pas sans sujet que Messieurs de Leipsick l'ont mis au rang des plus excellens Poëtes que la Société des Jésuites ait produits de notre tems (1).

Ses Oeuvres Poëtiques furent recueillies & partagées en quatre livres, qui parurent à Paris in-4. l'an 1680. Le premier livre comprend ses Piéces *Dramatiques*, qui sont la Tragédie de Lysimachus Roi de Thrace, & celle de Cyrus Roi des Perses. Le second contient les *Panegyriques*, dont les principaux sont les deux au Roi, avec deux Traductions en vers François par feu Mr. Corneille. Le troisiéme livre s'appelle *Symbolique*, à cause des Devises héroïques, qui sont suivies des Inscriptions prosaïques de ce Pere. Le quatriéme comprend diverses Piéces *mêlées*, dont les principales sont quelques Paraphrases sur des Odes d'Horace en vers Héxamétres.

Mais les trois derniers livres avoient déja paru séparément sous le titre extraordinaire d'*Idylles* à Rouen l'an 1669. in-12. puis à Paris l'an 1672. avec augmentation. On lui attribuë encore trois ou quatre Piéces de Théatre en vers François, que l'on dit avoir été représentées publiquement à Paris; mais nous ne serons pas obligés de les reconnoître, tant qu'elles ne porteront ni le nom ni le caractére de leur Auteur, & qu'elles n'en seront pas avouées: outre qu'il n'est pas incroyable qu'on ait voulu lui imposer.

Mr.

1. Acta Eruditor. Lipsiens. anni 1682. tom. 1. pag. 359.

2. ¶. Mort à Paris le 13. Avril 1695. agé de 76. ans.

3. Pierre Cureau de la Chambre, Discours du 2. Mai de l'an 1684. à la reception de la Fontaine dans l'Académie.

4. D. L.

Mr. DE LA FONTAINE,

(*Jean*) De Château-Thierri de l'Académie Françoise, Poëte François, âgé de plus de 60. ans (2).

La Fontaine.

1551. **M**R. de la Fontaine est un de ces Poëtes choisis que l'on considére comme unique dans leur espéce. On ne peut pas dire qu'ils ayent encore été deux de la sienne dans le Royaume depuis qu'on se mêle d'y faire des vers François; & il ne sera peut-être pas aisé de lui trouver un second.

Nous avons de lui des *Contes*, & des *Fables* en plusieurs volumes, qui ont fait dire à l'Académie Françoise par la bouche de Mr. l'Abbé de la Chambre (3), que l'on reconnoît en lui un génie aisé, facile, plein de délicatesse & de naïveté; quelque chose d'Original, & qui dans sa simplicité apparente & sous un air négligé renferme de grands tresors & de grandes beautés.

Ce n'est que dans les maniéres qu'il a prises & dans ce tour heureux qu'il donne aux choses qu'il doit passer pour Original. Car on ne peut pas nier qu'il ne doive beaucoup de ses inventions aux anciens Auteurs de la Gréce & de l'Empire Romain, & qu'il n'en ait pris même quelques-unes dans les faiseurs de contes qui ont écrit en notre Langue avant lui, & dont il a changé la prose en vers: mais il y mêle tant de choses du sien qu'on peut dire que c'est son bien propre. C'est ce qui a fait dire à Mr. de Longe-pierre, que Mr. de la Fontaine ne s'est pas attaché trop fort à ses Originaux, & qu'il n'a point voulu se rendre le Traducteur, mais seulement l'Imitateur des Poëtes Grecs & Latins, & des autres anciens Auteurs (4).

Au reste, quelques grands que soient les agrémens de ses *Contes*, on prétend que ses *Fables* sont son chef-d'œuvre, & ce qui seul méritera de lui survivre. On y admirera toujours cette beauté de génie, & cette facilité merveilleuse à faire des vers réguliers & irréguliers; & l'on aimera cette négligence, qui bien qu'affectée ne laissera pas de plaire beaucoup plus que les Ouvrages de la même nature qui sont les plus étudiés. Ses premiéres Fables sont plus estimées que les derniéres, & les unes & les autres ont plus de pureté & d'exactitude que ses *Contes*.

La Fontaine.

Mais on dit que ses Contes ont d'ailleurs des agrémens & des tours inimitables: de sorte que nous ne saurions assés nous vouloir de mal, de voir que cet Ouvrage ne puisse être à l'usage de la jeunesse & des honnêtes gens. Nous avons le déplaisir de le compter au nombre des livres perdus, ou de compter pour perduë l'innocence & la pureté des mœurs des jeunes gens, qui ne seront point assés scrupuleux pour en éviter la lecture.

Certainement il valoit mieux ne nous point faire de présent absolument, que d'empoisonner ce qu'on vouloit nous donner; & nous n'avions pas desobligé Mr de la Fontaine jusqu'au point de l'obliger à se vanger de nous d'une maniére si artificieuse.

Un de ses Confréres (5) de l'Académie qui l'a qualifié d'*Arétin mitigé* (6), nous donne lieu par cette comparaison un peu extraordinaire de compter néanmoins Mr. de la Fontaine au nombre des Poëtes Pénitens (7), qui songent sur le retour de leur âge à pleurer les fautes de leur jeunesse, & si nous en avions voulu croire ses amis depuis plus d'un an, il étoit disposé à effacer la memoire & l'impression de ses Contes avec ses larmes, & avec son sang, s'il en eût été besoin. Mais nous avons sujet de douter que ces Amis eussent parole de lui pour faire de si grandes avances. Il est vrai qu'il a témoigné quelque repentir dans une Piéce adressée à Madame de la Sabliére, & que se voyant chargé de rendre compte de l'emploi qu'il avoit fait de plus de soixante années, il s'étoit reconnu pécheur par humilité, ou plutôt, pour parler en Poëte comme lui, *Papillon du Parnasse* pour sa legereté.

Mais soit qu'il se soit lassé de sa pénitence,

4. D. L. Remarques sur les Oeuvres d'Anacreon, pag. 17. 18.
5. ¶. Antoine Furetiére.
6. A. F. Fact. second pag. 13. contre une partie des Académiciens, &c.
7. ¶. L'Arétin n'a jamais été *l'Aretino pentito* que dans le titre de sa paraphrase des sept Pseaumes pénitentiaux.

La Fontaine.

tence, soit qu'elle n'ait pas été fort intérieure, il n'a point jugé à propos d'imiter l'Arétin jusqu'à la fin, & de ne faire comme lui que des livres de piété le reste de ses jours (1). Il est retourné à ses Contes malgré toutes ses belles protestations, & il en mit encore au jour l'an 1685. avec d'autres Piéces galantes de sa façon, & un volume de Traductions de Mr. de Maucroix son ami. Il prétend même avoir eu raison d'en user ainsi, & il excuse dans un de ses derniers Contes son parjure en ces termes (2):

> J'ouvre l'esprit & rends le sexe habile
> A se garder de ces piéges divers.
> Sotte ignorance en fait trébucher mille
> Contre une seule à qui nuiroient mes vers.

Qui auroit crû que Mr. de la Fontaine n'a point eu d'autre intention dans ses Contes que d'instruire des filles & des femmes, & de les porter au bien, en se faisant ainsi leur Prédicateur & le Directeur de leur conscience?

Je crois qu'il a parlé un peu plus franchement dans un autre Conte de son dernier livre, lorsqu'il a dit (3):

> O combien l'homme est inconstant, divers,
> Foible, leger, tenant mal sa parole!
> J'avois juré hautement en mes vers
> De renoncer à tout Conte frivole.
> Et quand juré? c'est ce qui me confond,
> Depuis deux jours j'ai fait cette promesse:
> Puis fiés-vous à Rimeur qui répond
> D'un seul moment.

Et peut-être auroit-il voulu tourner sa pénitence en ridicule, lors qu'il a dit (4):

> Desormais que ma Muse, aussi bien que mes jours,
> Touche de son déclin l'inévitable cours,
> Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre,
> Irai-je en consumer les restes à me plaindre?
> Et prodigue d'un tems par la Parque attendu,
> Le perdre à regretter celui que j'ai perdu?

* Recueil de Poësies par la Fontaine, 3. vol. *in*-12. 1671. —— Fables *in*-4. Paris 16.. —— *Idem* 2. vol. *in*-12. 1670. —— Contes, Amsterdam, *in*-12. 2. vol. 1669. —— Poëme du Quinquina, &c. *in*-12. 1682. Paris. —— Captivité de S. Malch du même, Paris, 1673. *

Mr. DESPREAUX,

(*Nicolas Boileau*), Parisien, *Fils*, *Frere*, *Oncle*, *Cousin*, *Beau-frére de Greffier* (5) du Parlement, Historiographe du Roi, de l'Académie Françoise. Poëte François (6).

Despréaux.

1152. Il semble que le jugement qu'on doit faire des Ouvrages de Mr. Despréaux ne soit point sujet à des opinions problématiques, & je ne crois pas qu'il se trouve en France de Critiques assés présomptueux, ni assés aveugles pour refuser de se soumettre parfaitement à l'esprit de discernement qui préside à toutes les actions du Roi en général, & qui a produit en particulier le jugement que sa Majesté a fait de cet Auteur qu'elle n'a connu que par ses vers. Ce Monarque ayant souvent entendu dire à ceux qui ont l'honneur de l'approcher, que son Histoire deviendroit incroyable à cause que le Vrai qui se trouve dans ses Actions surpasse le Vraisemblable de toutes les Fictions que l'on a pû inventer dans l'Antiquité; & qu'il étoit en danger de passer pour un Héros fabuleux dans l'esprit de la Postérité la plus reculée, n'a point crû pouvoir prévenir plus surement cet

1. ¶. Rien n'est plus faux comme je l'ai fait voir dans une note que j'ai autrefois envoyée là-dessus à Bayle & qu'il a inserée dans son Dictionnaire au mot *Arétin* (*Pierre*) lettre H.

2. Jean de la Fontaine au Conte du Fleuve Scamandre pag. 144.

3. Le même au Conte de la Clochette pag. 147.

4. Le même dans son Discours à Madame de la Sabliére pag. 126.

5. Epitre cinquiéme à Guilleragues Vers 112.

6. ¶. L'opinion commune a été long-tems qu'il étoit né le 1. Novembre 1637. fondée sur ce qu'il s'étoit fait un honneur de dire au Roi qu'il étoit venu au monde un an avant sa Majesté pour annoncer les

Despréaux. cet inconvenient, qu'en choisissant pour écrire son Histoire celui des Poëtes de nos jours qui sembloit s'être déclaré le plus contre la flaterie & la dissimulation. Je dis un Poëte, c'est-à-dire, un de ces Ecrivains à qui on attribuë un langage divin propre pour louer les grandeurs de Dieu ou les actions de ses Christs: & j'ajoute un Poëte Satirique, c'est-à-dire un homme jugé incapable de bassesse, de lâcheté, de fausse indulgence, ni d'aucune de ces impressions que fait la peur du vice quand il est sur le Trône.

C'est dans ce choix glorieux que l'on trouve le jugement de Louïs le Grand sur les Ouvrages de Nicolas Boileau Despréaux, qui peut après cela consentir hardiment à la suppression de tout ce qui s'est dit d'avantageux à son sujet, & s'en tenir à cet unique témoignage, dans la persuasion que ceux des autres lui sont assés inutiles.

C'est pourquoi si j'entreprens ici d'y en ajouter quelques autres, c'est simplement pour entretenir ou divertir le Lecteur, c'est pour lui donner quelque chose de surérogation. C'est enfin pour faire plaisir aux curieux & aux Censeurs de notre Poëte en leur suggerant un moyen d'éluder, s'ils peuvent, l'accusation du crime de leze-Majesté, lorsque le Public voyant leurs censures si capitalement opposées au jugement du plus grand Roi de la Terre, ou pour parler plus conformément à notre sujet, du plus judicieux Prince du Monde, ils auront lieu de feindre que c'est à d'autres qu'ils en ont voulu, quand ils ont trouvé à redire au dessein qu'a eu Mr. Despréaux, & aux maniéres d'exécuter ce dessein dans ses *Satires*, c'est-à-dire généralement dans toutes ses Poësies, puisque, selon Mr. Desmarests, il n'y a dans tout ce qu'il a fait ni *Epitres*, ni *Art Poëtique*, ni *Lutrin*, il auroit ajouté, s'il l'avoit prevû, ni *Epigrammes* qui ne soient Satiriques (7).

Mr. Spanheim Envoyé de l'Electeur de Brandebourg près de sa Majesté, reconnoissant que c'est sur le modéle des anciens Auteurs Latins, tels que Lucilius, Horace, Perse, & Juvenal, que les Satiriques (8) modernes dans la France, dans l'Italie & ailleurs ont formé leurs Ouvrages, a prétendu faire un acte de justice de dire, „ que non-seulement la „ France l'emporte sur ses voisins pour „ la Satire; mais qu'elle le dispute avec „ l'ancienne Rome. Il ajoute que si la „ gloire de l'invention en est duë à Lucilius, celle de l'avoir égalé ou surpassé, à ceux qui le suivirent: la gloire d'y „ avoir excellé, soit par la beauté & la „ facilité des vers, soit par un sens droit „ & juste, soit par une licence qui a ses „ bornes & ses bien-séances requises, n'en „ peut être contestée à Mr. Despréaux.

Si l'avantage que la France a remporté sur les autres Nations pour la Satire est reconnu des Etrangers, je ne vois pas comment on pourra lui conserver cette gloire en ruinant celle de Mr. Despréaux, à moins qu'on ne dise que l'une n'est pas attachée à l'autre, & que ce n'est pas lui qui a procuré cet avantage à sa Nation. Mais ce qu'il y a d'incommode & de chagrinant pour ses Censeurs, c'est qu'ils n'ont pas trouvé un second Satirique dans tout le Royaume sur qui ils ayent pu rejetter cette gloire, qui est une disette de Poëtes qui ne se rencontreroit pas dans les genres Epique, Tragique, Comique, Lyrique, Bucolique, &c. dont la France n'a point manqué jusqu'à présent; & qu'ils n'ont osé produire ou substituer Regnier en sa place, de peur d'être lapidés.

Quoiqu'il en soit, voila Mr. Despréaux égalé aux Anciens par un Critique de grand poids, & par un Savant du premier ordre (9): voyons-en un autre qui l'a préferé à eux tous, & qui l'a mis au-dessus d'eux d'une maniére fort embarrassante

les merveilles de son régne. La vérité néanmoins suivant la remarque du Commentateur, est qu'il naquit le 1. Novembre 1636. D'autres, & ceux ci seroient plus croyables, disent que le Registre Baptistére porte que ce fut le 6. Décembre 1636. A l'égard du tems de sa mort, il n'y a pas de contestation. Tout le monde sait que ce fut le 13. Mars 1711.

7. Préface de Desmarests sur son livre de la Défense du Poëme Héroïque.

8. ¶. Le mot *Satire* venant du Latin *Satira* & non pas du Grec Σάτυρος Baillet auroit du par tout, quand il a parlé d'Ouvrages Satiriques, écrire *Satire* & *Satirique* comme ici.

9. Ezechiel Spanheim, Préface sur sa Traduction Françoise de Julien Emp. p. 15.

Despréaux. sante pour ceux qui voudroient y répondre. Cet Auteur a voulu nous persuader (1) que „ notre siécle est plus poli „ & plus honnête extérieurement que „ tous ceux qui l'ont précédé, quoiqu'il „ ne soit pas plus chaste ; que les loix de „ la bien-séance sont maintenant plus sévéres, & plus étenduës qu'elles n'ont „ jamais été, que les Auteurs qui ont „ voulu plaire au beau monde n'ont jamais été obligés d'écrire si honnêtement, & qu'on en trouve des exemples „ dans toutes les espéces de galanteries „ que nos derniers Poëtes ont mis en usage. Et pour ne faire exception d'aucun genre, il dit que „ les Satires mêmes qui avoient toujours été un égoût „ de saletés, ont pris par le moyen de „ Mr. Despréaux un caractére de pudeur, „ qui est pour le moins aussi admirable „ que l'esprit, le tour, le sel, & les agrémens que ce Poëte y a fait glisser, & il ajoute que „ Juvenal & Horace sont „ bien éloignés de ce dégré de perfection.

„ Cette pudeur, selon la remarque du „ même Auteur, fut la principale chose „ qui frappa Mr. le Premier Président de „ Lamoignon, & qui lui fit aimer le Poëte qui avoit composé des Satires si modestes. En effet Mr. Despréaux dit, que ce Magistrat ne s'effraya point du nom de Satires que portoient ses Ouvrages, où il ne vit en effet que des vers & des Auteurs attaqués : & qu'il le loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de Poësie de la saleté qui lui avoit été comme affectée jusqu'à lors (2). Il ajoute, qu'il commença à le connoître dans le tems que ses Satires faisoient le plus de bruit ; & que l'accès obligeant qu'il lui donna dans sa maison fit avantageusement son Apologie contre ceux qui vouloient l'accuser alors de libertinage & de mauvaises mœurs. Enfin il dit que ce Magistrat étant admirateur passionné de tous les bons livres de l'Antiquité, il n'eut aucune peine à souffrir ses Ouvrages, parce qu'il crut y entrevoir quelque goût des Anciens.

Despréaux. Quoique le genre d'écrire que Mr. Despréaux avoit embrassé, joint au caractére qu'il s'étoit donné, parût n'avoir aucun besoin de l'approbation universelle du Public, voyant néanmoins qu'il avoit reçu celle des Personnes qualifiées à la Cour, à la Ville, & dans les Provinces, celle des personnes d'esprit & des honnêtes gens, & celle même de la Populace qui a coutume de se divertir de la folie la plus grave & la plus sérieuse des Poëtes, il prit une contenance si assurée contre ses Adversaires, & ceux qui prétendoient être intéressés dans ses Ecrits, qu'on n'a peut-être point encore vû d'Ecrivain qui ait tiré plus d'avantage & plus de gloire des efforts de ses Censeurs. Il s'étoit si bien accoutumé à l'indifférence, qu'on peut dire qu'il n'a point eu besoin d'autre chose pour se défaire de ses ennemis : & comme la confiance qu'il avoit en sa bonne fortune lui faisoit compter autant de victoires qu'on lui suscitoit de nouveaux Adversaires, il a toujours paru plus zélé pour ramasser & publier les écrits qu'on a faits contre lui de tems en tems, que les autres ne le font pour recueillir ou écouter les louanges qu'on leur donne. Le nombre de ces libelles est devenu si grand, qu'il fut soupçonné d'en avoir forgé plusieurs lui-même, pour décréditer encore ses ennemis d'une maniére plus certaine, & pour se defaire d'eux-mêmes par leurs propres mains (3). Et quoique plusieurs de ces Ecrits faits contre lui soient allés à d'autres usages que ceux pour lesquels ils ont été faits, Mr. Despréaux ne laisse pas de se vanter encore d'en pouvoir amasser de la mesure de plus d'un pied dans les trois dimensions.

Il n'est pourtant pas croyable que tout ce qui se trouve concernant la Critique séparée des injures dans cette foule d'écrits

1. Bayle, Nouvelles de la Republique des Lettres de Juin 1684. pag. 363. 364.

On peut ajouter aussi le témoignage de Saint Evremond, qui témoigne avoir assés bonne opinion des Satires de Despréaux pour espérer qu'il nous défera à la fin des méchants Poëtes, & souhaite qu'il en pût faire autant des méchans Orateurs. Traité de l'Eloquence pag. 195. [Cet Ouvrage n'est pas de M. de Saint Evremond, mais de M. de la Valterie. Il est inséré, sous le titre de *Fragment de Petrone, de l'Eloquence*, dans le *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à M. de Saint-Evremond.* ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

2. Préface de Despréaux sur l'édition de l'an 1683. & 1685. de toutes ses Oeuvres. [pag. 221. du Tom. IV. de l'Ed. de 1722.]

3. Le Premier Président de Lamoignon ne vouloit pas

Despréaux. crits puisse être également déraisonnable: & quoiqu'en veuillent dire les admirateurs perpétuels de Mr. Despréaux, nous pouvons distinguer des autres Mr. Desmarests & Mr. Pradon, qui dans la chaleur & dans l'amertume de leurs ressentimens, n'ont pas laissé de mêler quelques difficultés plausibles parmi beaucoup d'inutilités (4). Mais il faut avouer que l'un & l'autre, pour me servir des termes du Cardinal du Perron, n'ont frappé que *les girouettes* de l'édifice, quelques efforts qu'ils ayent faits pour l'attaquer dans toutes ses parties, & pour en sapper les fondemens.

Ils ont trouvé à redire à quelques mauvaises césures, à quelques expressions impropres, à quelques rimes moins riches que les autres. C'est à mon avis tout ce qu'on pourroit accorder à ces Censeurs, sans rien exposer de la haute réputation de notre Poëte: & comme c'est une affaire de nulle conséquence, il n'est pas croyable qu'il n'ait eu quelque condescendance pour eux, & qu'il n'ait voulu profiter dans les éditions postérieures de quelques-unes des remarques de Mr. Desmarests, comme le prétend Mr. Pradon (5). Du moins pouvons-nous assurer qu'il a toujours été dans cette disposition à l'égard de ses ennemis, qui ont eu la bonté de vouloir lui rendre leur chagrin utile, en prétendant lui marquer ses fautes. Et nous n'en devons pas douter après l'avoir ouï parler en ces termes (6):

> Moi qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis
> De bonne-heure a pourvû d'utiles ennemis:
> Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avouë,
> Qu'au foible & vain talent dont la France me louë.
> Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
> Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
> Je songe à chaque trait que ma plume hazarde,
> Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
> Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
> Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
> Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
> C'est en me guerissant que je sai leur répondre.
> Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
> Plus croissant en vertu je songe à me vanger.

Despréaux.

Il ne faut pas s'imaginer que le P. Rapin en louant la Prose de Mr. Despréaux, ait songé à se mettre au nombre de ces Censeurs de sa Poësie, lorsque ce Pere semble avoir voulu préférer à tous ses vers la traduction qu'il a faite de Longin, estimant (7) que c'est le chef-d'œuvre de cet Auteur, & qu'elle a plus l'air d'Original que de Traduction. Mais il en a peut-être usé de la sorte, non pas pour rien diminuer du prix de la Poësie de Mr. Despréaux; mais pour contredire & confondre quelques écrits desobligeans (8) publiés depuis un an, dans lesquels on a prétendu faire dire à Mr. Dacier contre Mr. Dacier, que cette version est défectueuse, puisqu'après le témoignage magnifique que ce célébre Critique en a rendu publiquement, comme nous l'avons rapporté ailleurs (9), il n'est nullement probable qu'il voulût maintenant se donner un démenti.

Outre les neuf *Satires*, le *Discours* au Roi, les neuf *Epitres* en vers, les deux *Epitres* en Prose qui sont deux Satires très-fines contre Balzac, Voiture & les Partisans de l'un & de l'autre, & cinq ou six *Epigrammes*, nous avons encore de lui deux autres Ouvrages considérables en vers,

pas recevoir celui de l'Abbé Cottin que lui présentoit Despréaux, parce qu'il l'accusoit en riant de l'avoir fait lui même, comme Cottin de son côté fit une méchante Satire qu'il publia sous le nom de Despréaux.

4. Defense du Poëme Héroïque par Desmarests contre Despr. en divers endroits.

5. Nouvelles Remarques de Pradon sur tous les Ouvrages de Despréaux, pag. 4. 8. 28. 37. 41. 51. 66.

6. Despréaux Epitre VII. à Rac. Vers 57. &c.

7. Ren. Rapin, Traité du Grand & du Sublime dans les mœurs & les actions pag. 2.

8. Pradon dans ses Nouvelles remarques, comme ci-dessus.

Bonne-Corse dans son Poëme Héroï-comique de Lutrigot, & dans ses remarques.

9. Au Recueil des Jugemens des Savans sur les Traducteurs François, art. 976.

Despréaux. vers, savoir l'*Art Poëtique* en IV. chants dont nous avons parlé ailleurs, & le Poëme Héroï-comique du *Lutrin* en six chants, qui est peut-être celui de ses Ouvrages qui a été le moins à l'épreuve des dents des Critiques. Il faut avouer qu'il y a quelques traits qui paroissent un peu trop Comiques, comme celui de la Bénédiction Episcopale, qui est tout-à-fait Burlesque, & qui divertit un peu trop les Rieurs & les Libertins. Mais personne n'a réussi à nous faire voir que c'est une mauvaise Piéce, non pas même *Lutrigot* ou le Héros Burlesque qu'on a prétendu lui opposer.

On dit qu'outre le sujet dominant de la Piéce qui est satirique, il y a encore une nouvelle Satire contre quelques Poësies, Romans & autres Livres. C'est la description qu'il fait dans le cinquiéme chant de cette mêlée des deux partis sur le perron de la Sainte-Chapelle, où l'on se jette à la tête les Livres de la boutique de Barbin. C'est une invention ou plutôt une imitation de Dom Quichotte, à qui notre Auteur n'a point fait plus de tort qu'à Horace & à Juvenal qu'il a fait gloire d'imiter en toutes rencontres, mais en les rendant souvent meilleurs, soit par ses propres inventions, soit par le simple tour qu'il leur a donné. C'est ce qu'on peut dire aussi de quelques Modernes dont il a tiré quelque chose (1). En quoi il a été pour le moins aussi louable que Terence, Virgile & les autres Latins qui n'ont été riches que des dépouilles d'autrui.

* Oeuvres de Boileau Despréaux avec les Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même, Genève *in*-4. 2. vol. 1716. [Amst. 1718. in-fol. & in-4. & à la Haye en 1722. 4. vol. in-12.]

Mr. RACINE,

(*Jean*) Tréforier de France dans la Généralité de Moulins, Historien du Roi, de l'Académie Françoise, Poëte François (2).

1551. NOus n'avons rien dit du jugement avantageux & des marques glorieuses de distinction, dont sa Majesté a honoré Mr. Despréaux, qui ne puisse aussi s'appliquer à Mr. Racine avec la même justice : puisque toute la France est très-persuadée que le choix que ce Monarque a fait de lui pour le dépeindre tel qu'il est à toute la postérité, n'est qu'une suite de l'approbation qu'il a donnée à ses Ouvrages. Racine.

Ce sont des Piéces de Théâtre renfermées en deux volumes. Dans le premier, sont *la Thébaïde* ou *les Freres ennemis*, Tragédie; *Alexandre le Grand*, Tragédie; *Andromaque*, Tragédie; *Britannicus*, Tragédie; *les Plaideurs*, Comédie. Le second volume comprend les Tragédies de *Berenice*, de *Bajazet*, de *Mithridate*, d'*Iphigenie*, de *Phedre & Hippolyte*. Toutes ces Piéces furent recueillies ensemble & imprimées en deux volumes à Paris l'an 1676. [& Esther, & Athalie *in*-4. 1689.]

Tout le monde est très-persuadé que depuis que Mr. Racine a paru sur le Théatre, on s'est trouvé tout consolé de l'absence de Mr. Corneille: mais comme il a pris pour y monter une route un peu différente de la sienne, cette différence a formé deux partis, qui ne sont pas encore réunis, quoiqu'il semblât que la mort de Mr. Corneille dût faire cette réünion. Les premiers sont ceux qui soutiennent que Mr. Racine ne s'est pas contenté d'occuper la place du grand Corneille, mais qu'il l'a encore parfaitement remplie, & qu'on l'a vû au même dégré d'élévation : les seconds sont ceux qui ne lui donnent que le second rang, mais un rang néanmoins qui touche celui de Corneille de fort près, & qui est fort au-dessus de celui des autres; de sorte qu'on ne puisse pas dire qu'il soit au milieu, ni que les autres Poëtes Dramatiques du Théatre François, l'approchent d'aussi près qu'il est de Corneille.

Je crois que le différent subsistera tant que l'on aura décidé la question de savoir si l'on doit conserver aux Héros & aux

1. Despr. a fait à Regnier ce que Virgile a fait à Ennius en tirant l'or de son fumier. C'est de la quatriéme Satire de Regnier qu'il a pris ce vers,

Après cela Docteur va pâlir sur la Bible.

2. ¶. Il naquit l'an 1640. à la Ferté-Milon dans le Valois, & mourut à Paris dans la 59. année de son

Racine. aux autres personnages de l'Antiquité le caractére & les mœurs de leurs siécles, comme a fait Mr. Corneille, ou si l'on doit les ramener à nous, les rendre conformes à nos mœurs, & leur donner des qualités, & des sentimens qui s'accommodent aux nôtres, comme l'a pratiqué Mr. Racine.

Ceux qui prétendent qu'il suffit de rechercher à plaire dans le Drame, semblent portés plutôt à embrasser la première opinion; mais ceux qui veulent que l'on joigne l'instruction au plaisir, aiment mieux suivre la seconde dans la pensée qu'il doit se trouver du rapport entre les spectateurs & ceux que l'on jouë. Ces derniers soutiennent même que c'est un moyen plus sûr pour plaire, que n'est la méthode de ceux qui prétendent conserver les caractéres extraordinaires, & les maniéres étrangéres à leurs personnages.

Mr. Perrault dit (3) que la régle du Théatre veut qu'on se conforme aux mœurs du siécle où l'on écrit, en supprimant ou déguisant les choses qui y sont contraires; parce que le Peuple à qui le Poëte doit s'efforcer de plaire, est un peuple malade & même furieux, qui ne veut voir ni entendre que ce qui flate ses passions, à qui on ne doit point parler comme on feroit à des hommes bien raisonnables, & dont il est dangereux, si l'on recherche ses applaudissemens, de choquer les préjugés & les inclinations. C'est pour cela que les Poëtes Grecs n'ont presque osé mettre sur le Théatre que des Rois malheureux persecutés du Ciel & de la Terre; qu'ils ont coupé par morceaux les enfans de Thyeste, & crevé les yeux à Oedipe pour donner un spectacle agréable à ce peuple Républicain & ennemi de la Royauté. Cette complaisance des Poëtes pour leurs spectateurs, leur a été toujours d'une nécessité indispensable, & les maximes en sont si bien établies, qu'on n'ose presque plus blâmer les plus célébres Auteurs de notre tems, lorsqu'on ne regarde en eux que le devoir de Poëte Dramatique, d'avoir altéré le caractére des plus grands Héros de l'Antiquité, & de leur avoir ôté cette fierté noble & hautaine, qui ne leur permettoit de regarder l'Amour que comme un amusement frivole, & où ils auroient eu honte d'être surpris, pour leur donner une tendresse démésurée, dont le siécle s'est avisé de faire une qualité héroïque & dominante. Racine.

Je ne sai si c'est au mérite extraordinaire de Mr. Racine, ou plutôt à la corruption des mœurs de ces derniers siécles, qu'il faut attribuer l'autorité & le grand cours où nous voyons aujourd'hui cette opinion, qui veut que dix-sept siécles de Christianisme ne puissent pas prescrire contre notre déreglement, en faveur de la retenuë & de la continence de l'Antiquité Païenne dans les Tragédies, dont le but n'étoit point d'exciter les tendresses de l'Amour dans les cœurs (4). Je n'ajouterai rien à ce que j'ai rapporté sur ce sujet dans le jugement qu'on a fait de Mr. Corneille; mais quelque grand que soit le nombre & le crédit des Défenseurs de cette conduite de nos Modernes, je ne puis dissimuler le plaisir que j'ai de voir que Mr. Racine ait pu servir lui-même d'exemple pour prouver que les choses ne sont pas encore tout-à-fait désespérées, & que l'on peut faire de belles Tragédies sans amour, c'est-à-dire du moins sans cet amour tendre & passionné des Amans. C'est ce que Timante (5), a entrepris de faire voir en proposant même l'Iphigénie de notre Auteur, & en l'appuyant de beaucoup de raisonnemens, sans se croire même obligé d'employer pour cet effet ni les maximes de notre Religion ni l'autorité des Saints Peres. Et quoique nous eussions grand sujet de douter que ce Critique eût pû réussir dans l'hypothèse qu'il a prise, nous ne devons pas hésiter sur la vérité & la solidité de la thèse qu'il a établie, à moins que d'exposer toutes sortes de Tragédies à la censure de tous les honnêtes gens, de faire jetter l'interdit sur leur simple lecture, & d'en faire condamner jusqu'à l'institut.

Mais quoiqu'il en soit, toutes les personnes

son âge 1699. le 21. Avril ou, selon Charles Perrault, le 22. à 5. heures du matin.

3. Charles Perrault, Epist. prelimin. du Poëme de Saint Paulin.

4. De Saint Evremond dans sa Dissertation sur Alex. Rap. dans ses Reflex. &c.

5. Le P. de Villiers ou un autre dans son Entretien sur les Tragédies, pag. 4.

Racine. sonnes équitables conviennent que Mr. Racine a eu d'ailleurs le bon sens & le bon goût des Anciens, & plusieurs estiment qu'il a heureusement réuni en sa personne les excellentes qualités de Sophocle & d'Euripide. Il fait paroître dans tous ses Ouvrages un jugement merveilleux, une connoissance exquise de la foiblesse humaine & de l'état de notre nature, beaucoup de force jointe à une grande beauté de génie, une vivacité très-bien réglée. Ses pensées sont ordinairement grandes, nobles, fortes & douces; & ses expressions égalent la noblesse & la force de ses pensées. Mr. Pradon même témoigne reconnoître *avec toute la France* (1) que ses Ouvrages ont un très-grand mérite, quoiqu'il prétende donner une part de sa gloire aux Acteurs de ses Piéces (2).

Mais pour mieux voir en quoi consiste ce mérite, il faut tâcher de mettre les qualités de Mr. Racine dans un plus grand jour. C'est ce qu'on ne peut mieux faire qu'en les opposant à celles de Mr. Corneille. Le peu d'expérience que j'ai du Théatre François, où je n'ai jamais mis le pied, & que je n'ai vû que dans les livres, m'a porté à demander le paralléle de ces deux grands hommes à une personne que je considére beaucoup (3), & que je ne puis faire connoître ici par d'autres marques que par la Traduction en Vers d'Anacréon qui parut l'année derniére, & par celle de Bion & Moschus qui va paroître. Cet Auteur n'est point demeuré insensible à ma priére, & j'ai cru pouvoir publier ici la Lettre qu'il m'a adressée avec le Paralléle, afin de rendre ma reconnoissance plus publique.

Lettre de N.... à N:... du 23. Février 1686.

Je ne sai, Monsieur, si j'oserois vous le dire: mais il est certain que je me suis repenti plus d'une fois de vous avoir fait une promesse au-dessus de mes forces; & que j'ai peine à me pardonner une complaisance si téméraire & si dangereuse, je n'ai pu, je l'avouë, résister à vos priéres: elles m'ont séduit, & le plaisir de faire ce que vous désiriés de moi, ne m'a pas laissé envisager de sang froid le pesant fardeau, que vous m'imposiés. Mais à présent que les premiers mouvemens ont fait place à la raison, j'en sens tout le poids; & rien ne me déguise ma foiblesse. N'auriés-vous pas dû, Monsieur, la ménager davantage, & ne pas m'exposer à la fâcheuse nécessité de vous désobliger par un refus, ou de faire un paralléle de Mr. Corneille, & de Mr. Racine? Il suffit du nom de ces deux grands hommes, pour faire concevoir les périls d'un pareil dessein: & plus leur mérite est extraordinaire & connu, plus on doit craindre d'en entreprendre la comparaison. Que de lumiéres, que de pénétration, que de délicatesse, que de discernement, que de bon goût ne faut-il pas pour une telle entreprise? & que je me sens éloigné de posséder toutes ces perfections! Une personne même qui les posséderoit, ne seroit pas encore au-dessus de toutes les difficultés, & il en resteroit toujours assés pour rendre le succès presque impossible. Peut-être n'est-il pas fort mal-aisé de se tirer avantageusement du paralléle de deux grands Rois, de deux fameux Capitaines, de deux habiles Politiques, &c. mais non pas de celui de deux Auteurs. L'agrément de ces sortes de compositions consiste dans une certaine vivacité, qui doit tout son éclat à la brèveté d'un style serré & concis; de même que la flamme qui dans un petit lieu brille & frappe davantage; ou comme l'eau qui renfermée dans des bornes plus étroites en paroit plus belle, & en devient plus rapide. Cette brèveté de style est aisée à garder, lorsqu'on compare deux Rois, deux Conquerans, &c. parce qu'on compare alors inclination à inclination, vertu à vertu, action à action: choses connuës au Lecteur, & qu'il n'est besoin par conséquent que de rapporter, & d'opposer. Mais lorsqu'on met deux Auteurs en paralléle, ce n'est pas de leurs personnes, mais de leurs Ouvrages dont il faut parler, ou plutôt raisonner; ce qui ne peut se faire en peu de mots: & l'on se trouve engagé dans une espéce de Critique qui ne peut avoir ni l'agrément d'un paralléle, ni la solidité d'une Dissertation, sans qu'on puisse satisfaire un Lecteur inquiet, qui en rencontre toujours trop

1. Despréaux Epit. 7, Pradon Nouv. Remarques sur ses Oeuvres pag. 73.

2. Il est vrai qu'*Andromaque* a fait crever Monfleuri, comme Mariamne avoit fait Mondori, & que la *Cham-*

Racine. *trop pour son plaisir, jamais assés pour son instruction. Cette difficulté s'augmente, lorsqu'il s'agit de deux Auteurs aussi connus de tout le monde que Mr. Corneille & Mr. Racine. Il n'y a personne qui ne se mêle d'en juger; & peu sont capables de le faire par leurs propres lumiéres. Ainsi les trois quarts & demi des gens se laissant entraîner ou par quelque habile homme prévenu, ou par quelque demi-savant ébloui, ou enfin par quelque ignorant présomptueux, condamnent ou approuvent sans savoir pourquoi, & ne sont que les Echos des jugemens d'autrui. Il faudroit donc quelquefois des pages entiéres pour essayer à les défaire de leurs préjugés sur un seul article; ou du moins pour en prouver la fausseté; ce qui passe les bornes d'un paralléle. Quel succès pourrois-je donc raisonnablement attendre d'un Ouvrage dans lequel je ne puis donner de la grace à mes sentimens, en les proposant nuement; & où il ne m'est pas permis d'en établir la solidité, en raisonnant avec les esprits prévenus? Ce n'est pas tout. J'ai à faire la comparaison d'un mort & d'un vivant: chose délicate d'elle-même, pour ne pas dire odieuse; & qui seule suffit pour exposer à la censure, & pour donner prise à l'envie. En effet, qui craindra de m'accuser, lorsque par malheur mes sentimens ne s'accordant pas avec les siens, il en voudra prendre pour juge son caprice & son entêtement, plutôt que sa raison, & la vérité? Qui craindra, dis-je, de m'accuser de vouloir faire ma cour au vivant aux dépens du mort; ou d'aimer au contraire à rendre justice au mort aux dépens du vivant, me laissant entraîner à ce penchant formé & nourri par l'amour propre, qui nous porte naturellement à n'admirer que le mérite enseveli, & à n'encenser la vertu, que lorsqu'étant dans le tombeau, son éclat ne nous blesse plus les yeux de trop près? Que de périls! que d'écueils! & que de témérité à moi de m'y exposer avec tant de foiblesse! Cependant, Mr., me voila résolu à passer pour l'amour de vous pardessus toutes ces difficultés; & sans consulter mon interêt, je veux bien vous faire voir par cette complaisance aveugle combien j'ai d'estime pour............ & de reconnoissance pour le jugement avantageux que vous avés rendu en faveur d'un Ouvrage, qui doit beaucoup à la maniére obligeante dont vous avés bien voulu en parler dans un tems, où je n'avois pas même l'avantage d'être connu de vous. Je suis, &c.*

Racine.

PARALLE'LE

De Mr. Corneille, & de Mr. Racine.

I.

Mr. Corneille & Mr. Racine, tous deux d'un mérite infini, quoique d'un caractére différent, à la gloire de leur Pays, ont su porter parmi nous la Tragédie à ce haut dégré d'élévation, où la firent monter autrefois les Grecs; & où jamais les Romains avec toute leur grandeur de génie n'ont pu atteindre. C'est à ces deux grands hommes que la France est redevable de l'honneur d'égaler l'ingénieuse Athénes, & de triompher de la superbe Rome; dont la premiére a fait plus de dépenses pour la représentation des Tragédies, & pour la récompense de ceux qui y réussissoient, que dans toutes les guerres qu'elle a euës à soutenir; & dont la seconde a vû ses Cesars jaloux d'ajouter à tant d'augustes titres, la qualité glorieuse de Poëte Tragique (4).

II.

Ils sont tous deux grands; tous deux riches, élevés, pompeux; tous deux remplis de cette noblesse majestueuse qui fait le caractére propre de la Tragédie.

III.

Tous deux d'un génie extraordinaire & surprenant; tous deux d'un naturel heureux; d'une imagination brillante & féconde; d'un jugement solide, & d'un discernement exquis; tous deux pleins de ce beau feu, qui a la vertu de r'animer véritablement les morts; semblable au feu du Ciel, dont Prométhée se servit autrefois pour donner la vie à l'homme.

IV.

Chanmêlé s'est fait admirer sous le masque d'*Iphigenie*.
3. ¶. Mr. de Longepierre.
4. ¶. Jule César avoit fait l'Oedipe. Auguste commença l'Ajax, mais il ne l'acheva pas. *Suetone.* Auguste avoit aussi fait l'Achille. *Suidas.*

IV.

Tous deux heureux à inventer; tous deux habiles à bien peindre, tous deux exacts à conserver les caractéres, les bienséances, le vrai-semblable. Jamais accablés par les difficultés; toujours au-dessus de leur matiére; enfin tous deux grands maîtres dans leur art, & originaux en leur maniére.

V.

Celle de l'un est bien opposée à celle de l'autre, & peut-être jamais deux personnes n'ont pris des routes si différentes pour parvenir à un même but.

VI.

Mr. Corneille a plus de pompe, plus d'éclat, plus de force; mais cet éclat est quelquefois faux; & cette force est quelquefois dure ou obscure.

Mr. Racine a plus de tendresse, plus de grace, plus de douceur; mais cette grace est par tout accompagnée de grandeur; & cette douceur n'est jamais dépouillée de noblesse.

VII.

On trouve quelque chose de plus héroïque, de plus extraordinaire, de plus surprenant dans le premier.

On sent dans le second quelque chose de plus vrai, de plus agréable, de plus touchant.

VIII.

Il paroît plus d'art dans Mr. Corneille, peut-être parce qu'il y a moins de naturel, si cela se peut dire.

Il paroît plus de naturel dans Mr. Racine, sans doute parce qu'il en a encore plus que d'art.

IX.

Mr. Corneille a un talent extraordinaire pour peindre. On diroit qu'il tient la Nature au-dessous de lui; & que méprisant les idées qu'elle lui peut offrir, il ne veuille puiser que dans son génie, qui lui fournit en abondance ces traits singuliers, & plus grands que nature. Ce qui fait que ses portraits sont toujours merveilleux, & ne sont pas toujours ressemblants; & qu'ils brillent, & se font admirer par ce qu'ils ont de rare & d'extraordinaire.

Quelque confiance que Mr. Racine dût avoir en son génie, il n'a pas cru qu'il lui fût permis de le suivre toujours, & de le prendre pour guide au mépris de la Nature. Il est persuadé que dans le plus rapide essor, on ne la doit jamais perdre de vuë; & qu'il faut toujours la consulter réligieusement, comme l'oracle de la Vérité, & la seule pierre de touche du Vrai & du Faux. Aussi l'a-t-il toujours devant les yeux; & l'embellissant sans la déguiser, outre la ressemblance, on remarque, & on sent dans tous ces tableaux ce que les Peintres appellent, *belle Nature*. Ce qui fait qu'ils touchent, & qu'ils frappent tous, par ce qu'ils ont de vrai & de beau.

X.

Mr. Corneille s'est persuadé que pour aller au cœur il falloit aller à l'esprit.

Mr. Racine a cru au contraire qu'il falloit aller à l'esprit par le cœur: & c'est là la source de la diversité de leurs caractéres.

Mais souvent l'esprit est frapé sans que le cœur soit émû; & le cœur n'est jamais touché, que l'esprit ne se laisse entraîner. Ainsi, à parler en général, la seconde de ces routes est bien plus sûre que l'autre. Combien cela est-il plus vrai dans ces sortes d'Ouvrages dont le but est d'émouvoir, & qui sont faits pour toutes sortes de gens? Il n'y a personne qui n'ait un cœur pour sentir; & tout le monde n'a pas de l'esprit pour connoître: outre que le cœur est un juge bien plus sincére & bien meilleur que l'esprit. Ce dernier est sujet à se laisser éblouïr par de faux brillans; mais le cœur ne peut sentir dans chaque chose que ce qui y est.

XI.

Chés Mr. Corneille l'esprit du Spectateur s'éléve avec satisfaction en même tems que celui du Poëte. Il est charmé de prendre un essor si impétueux, & de s'élever ainsi au-dessus de lui-même; toujours dans le mouvement, toujours dans la surprise, toujours dans l'admiration.

Chés Mr. Racine le cœur est touché avec plaisir au gré du Poëte, qui en est le maitre absolu. Ce cœur cédant à la force du charme, lui abandonne avec sa liberté

tous

Racine. tous ses mouvemens, toutes ses passions, qu'il sent flattées avec tant d'art, & dont il ne pourroit faire un si doux usage. Il ne se connoit plus lui-même; & sans pouvoir distinguer la feinte d'avec la vérité, il croit que la Nature l'échauffe quand ce n'est que le Poëte qui agit, & des choses feintes excitent en lui de véritables passions. Il se sent amollir ou troubler quelquefois malgré lui souvent avec surprise, jamais sans douceur & sans plaisir, s'applaudissant toujours de sa foiblesse, & faisant trophée de sa défaite.

XII.

Pour connoître que le but principal où vise Mr. Corneille est l'esprit, & qu'il en fait le premier objet de son étude & de son application; on n'a qu'à examiner la maniére dont il en démêle les vûës, les détours, les finesses.

Pour être convaincu que Mr. Racine s'attache principalement au cœur, il n'y a qu'à voir son habileté à en peindre au vif tous les mouvemens. Il le tourne au gré de ses désirs: il en dévelope tous les replis: il en sonde toute la profondeur: il en perce tous les détours, & ce labyrinte obscur & impénétrable n'en a aucun qui échape à sa pénétration.

XIII.

Le premier met de l'esprit, c'est-à-dire, du brillant & des pensées par tout. Il en mêle ainsi qu'a fait Lucain, jusques dans les endroits les plus pathétiques, & les plus passionnés: ce qui rallentit l'effet qu'ils font sur le cœur. Ces maniéres brillantes ne sont plus de sa sphére, elles sont de celle de l'esprit; & cette diversion qui se forme alors entre ces deux puissances de l'ame, fait en la partageant, qu'elle n'a plus toute sa force ni toute son étendue: le cœur se refroidit, tandis que l'esprit s'échauffe: en un mot l'on ne peut toucher vivement les deux tout-à-la fois. La vrai-semblance même est blessée par ces maniéres trop spirituelles. Une véritable douleur, une véritable tendresse, une véritable colere s'expriment plus nuement, & ne songent pas à se parer d'ornemens étrangers. Souvent même ces passions, lorsqu'elles sont bien vives, demeurent Racine. muettes, ou ne s'expriment que confusément. Comment pourroient-elles mettre en œuvre des pensées brillantes & ingénieuses, qui ne partent que d'un esprit libre avec le secours du tems & de la réflexion?

Le second ne fait paroître du brillant, que dans les endroits où il est à propos de le faire suivant le précepte de cette ingénieuse Bœotienne (1), il séme avec la main, & non pas avec le sac, sans vouloir jamais être plus spirituel qu'il ne doit être. Dans les endroits pathétiques, vous le voyés s'abandonner tout entier à la seule nature, & à la passion: il en fait une peinture vive, naïve, & touchante, sans se soucier de la faire brillante & spirituelle, par tout il offre des images vraies, naturelles, suivies, bien placées, ainsi qu'ont fait Terence & Virgile. En un mot, ce n'est plus le Poëte, c'est la Nature ellemême qui s'exprime: faut-il s'étonner de l'impression que le cœur en reçoit?

XIV.

On est ébloui du beau feu qui éclate dans les Ouvrages de Mr. Corneille, mais ce beau feu, tel que celui des éclairs, brille souvent sans échauffer. Le feu de Mr. Racine échauffe toujours, semblable à celui du Soleil; qui éclaire & qui échauffe en même tems.

XV.

Mr. Corneille est admirable à bien peindre la grandeur d'ame, la vertu, la fierté, &c. Rien n'est plus grand, plus noble, plus héroïque que les sentimens qu'il étale. On est charmé de voir le Poëte ajouter un nouvel éclat à ces vertus si brillantes d'elles-mêmes: cet éclat rejaillit jusques dans l'ame du Spectateur; & l'esprit frappé d'une admiration proportionnée, jouït d'un si bel objet avec tout le plaisir dont il est capable.

Mr. Racine n'est jamais plus lui-même, que lors qu'il touche les passions douces, telles que sont l'amour, la pitié, la tendresse, &c. C'est là sur tout où il triomphe (2). Que de délicatesse! que de vivacité! que de naturel! quel talent à mettre au

1. ¶. Corine, *Plutarque.*

2. Dangereux avantage.

Racine. au jour tous les divers mouvemens de cette passion qui enferme seule toutes les autres, je parle de l'amour? Comment le cœur qui se reconnoît si aisément dans ces portraits animés & vivans; n'en seroit-il pas touché? Aussi n'a-t-il ni le pouvoir ni la volonté de résister. Il échange sa liberté avec joie contre un si agréable esclavage, il se laisse saisir avec plaisir à ces mouvemens qui lui sont les plus doux: il avoue même sa foiblesse par des larmes, ces témoins sincéres, ces gages infaillibles du trouble de l'ame, c'est une espéce de tribut qu'il paye avec satisfaction à un vainqueur, qui n'employe contre lui que de si douces armes (1).

XVI.

Mr. Corneille a des saillies éclatantes qui frappent vivement les yeux: mais il est inégal, & il ne se soutient pas toujours. C'est un torrent qui dans son cours peu reglé, quelquefois fait beaucoup de bruit, & se précipite avec impétuosité, ou s'éleve avec violence; quelquefois coule lentement & paroît beaucoup moindre que lui-même.

Mr. Racine est plus uni. Vous n'y trouverés point d'endroits qui traînent, qui languissent, qui fassent méconnoître l'Auteur: il agit presque toujours avec moins de bruit, & jamais sans effet. Il employe des ressorts que peu de gens sont capables de connoître, loin de les pouvoir admirer (2), & que tout le monde est capable de sentir. C'est une riviére, grande & belle, qui dans un cours réglé & paisible roule majestueusement ses ondes; & qui entraîne en tout tems, tout ce qui se rencontre sur son passage.

XVII.

Chés Mr. Corneille les fins connoisseurs remarquent avec admiration, & tous les autres sentent avec plaisir une grande intelligence du Théatre. Il regne dans toutes ses Piéces une belle œconomie. On discerne aisément qu'elles sont conduites par une main de maître, qui manie son sujet à son gré, qui paroît s'en jouer, & qui est toujours fort au-dessus.

Mr. Racine n'entend pas moins bien le Racine. Théatre, quoi qu'on veuille dire au contraire. Bien des gens ne lui rendent pas là-dessus toute la justice qu'il mérite; & prononcent hautement en faveur de Mr. Corneille. Mais il ne faut pas toujours se laisser entraîner au torrent de l'opinion; & il est bon de ne pas asservir sa raison aux préjugés d'autrui. N'en déplaise à ceux qui sont d'un sentiment opposé, les choses me paroissent assés égales, pour ne rien dire de plus en faveur de Mr. Racine. Au moins est-il certain que j'y trouve souvent plus d'union dans l'action; & que mon attention n'y est point détournée avec violence par ces Scénes coupées, désunies, & hors d'œuvre, telles qu'il y en a plusieurs, par éxemple dans le Cid. Veut-on juger par ses yeux si Mr. Racine entend le Théatre, qu'on éxamine la premiére Scéne de Bajazet. Qu'on y envisage comment dans un sujet inconnu, & qui s'est passé dans un Pays où les mœurs & les coûtumes sont toutes différentes des nôtres, dans un sujet où ces mœurs & ces coûtumes sont même violées quelquefois par la nécessité de la répresentation: qu'on envisage, dis-je, comment le Poëte instruit & développe toutes ces choses insensiblement & sans affectation. Qu'on éxamine attentivement le progrès de cette scéne; comment le plan de la Piéce se trace, s'ordonne & s'arrange naturellement, & sans qu'il paroisse que le Poëte s'en mêle; comment toutes les difficultés s'applanissent d'elles-mêmes; comment les demandes & les réponses d'Acomat & d'Osmin, ou pour mieux dire, les lumiéres nécessaires à l'intelligence de la Piéce naissent du fond de la chose, comment ces deux Acteurs narrent sans narrer, & instruisent sans qu'ils semblent vouloir instruire; on tombera aisément d'accord de la vérité de ce que je dis; & plus on aura de jugement, plus on sera charmé de l'art qui entre dans cette Scéne.

XVIII.

Non seulement pour l'intelligence du Théatre; mais aussi pour tout le reste vous trouverés beaucoup d'art, beaucoup de

1. Adresse de l'esprit humain à déguiser le vice, à flater ses défauts, à embellir les passions honteuses, & à tirer gloire de ses propres foiblesses.

2. L'admiration en cet endroit est prise pour un des

Racine. de finesse, beaucoup d'esprit dans Mr. Corneille. Il tire presque toujours des choses tout ce qu'on en peut tirer de ce côté-là. Souvent les plus grands obstacles lui fournissent les plus grandes beautés; & les épines se changent en roses entre ses mains. Quels effets ne produit point cet art dans le 3. Acte des Horaces, & dans cette Scéne de l'Oedipe, où ce malheureux Prince s'avouë lui-même Auteur du meurtre de Laïus, en croyant convaincre un de ses assassins.

Même avantage, même talent dans Mr. Racine. Je n'en veux pour garand que l'admirable caractére de Phédre, ce chef-d'œuvre de l'art, & cet effort de l'esprit humain. A parler sincérement, je doute, qu'il y ait quelque chose je ne dis pas parmi nous, mais parmi les Anciens, qu'on puisse lui préférer avec justice.

XIX.

On ne peut exprimer avec combien de dextérité Mr. Corneille conduit une intrigue de Cour; ni avec combien d'habileté il dévoile un mystére de cabinet. Que de profondeur, que de rafinement dans les raisonnemens, & dans la Politique qu'il étale! Mais, le dirai-je, ces refléxions & ces raisonnemens, quoiqu'admirables, me paroissent convenir mieux à un Historien qui auroit choisi Tacite pour modéle, qu'à un Acteur à qui on demande toute autre chose. On veut du pathétique sur le Théatre, & cela nuit un peu à ces beautés trop recherchées de Mr. Corneille.

Mr. Racine songe plus à donner de la passion à ses personnages, qu'à les faire raisonner. Il sait que la meilleure politique, le plus grand art qu'on puisse étaler sur le Théatre, est celui de remuer les passions. Chés lui, les raffinemens, les délicatesses du cœur sont préférables à celles de l'esprit; & il semble éviter avec soin tous ces ornemens ambitieux qui plaisent sans échauffer.

XX.

Les Anciens faisoient de fort belles Tragédies sans y mêler d'amour. Mais parmi Racine. nous l'usage, notre goût, & peut-être même la raison (1), ont donné à cette passion tant de cours, qu'elle est à présent l'ame du Théatre, & le principal ressort de la Tragédie. Mr. Corneille n'a pas été toujours heureux à la mettre en œuvre; & il l'a peinte rarement dans tout son naturel, sur tout dans les derniéres de ses Piéces. Il n'y trace que de fausses images d'un amour toujours imaginaire & sans chaleur. Ce ne sont que des ombres, & des phantômes qui portent bien le nom d'amour, mais qui n'ont aucune ressemblance avec lui (2).

Jamais personne au contraire n'a mieux manié cette passion que Mr. Racine, foiblesses, ardeur, transports, crainte, ruses, artifice, inquiétude, emportement, langueur, délicatesse, &c. rien n'échappe à sa vuë. Les traits les plus fins, & les plus naturels; les détours les plus cachés; les mystéres les plus passionnés & les plus secrets, tout est dévoilé par lui naturellement, à propos, d'un air tendre: l'amour respire lui-même dans ses Piéces, & y échauffe véritablement.

XXI.

Pour le style, Mr. Corneille a de l'élevation & de la pompe; mais ce n'est pas toujours. Il a de la grandeur & de la noblesse; mais elles sont quelquefois mêlées de dureté, quelquefois dans ces endroits même où il s'éleve au-dessus de la portée du reste des hommes, il employe des expressions basses & indignes de la beauté des sentimens, de l'élevation des pensées, & de la grandeur de génie du Poëte. L'esprit est frappé de cette disproportion; & s'indigne de cet assemblage bizarre des choses les plus hautes & des paroles les plus communes. Il m'est arrivé souvent d'admirer, comment cela se pouvoit allier, & comment un génie tel que celui de Mr. Corneille pouvoit ramper ainsi dans le plus haut point de son élévation.

Le style de Mr. Racine est plus égal & plus beau. Il est magnifique, noble, plein; &

des fruits de la connoissance.

1. Ou plutôt, selon mon sens, l'affoiblissement de la Raison humaine, qui (la Religion à part) pourroit être un peu dégénerée dans la vieillesse du Monde, depuis les siécles de ces Anciens.

2. Disgraces heureuses.

Racine.

& est en même tems doux, agréable & naturel. La beauté de ses expressions ne céde point à celle de ses pensées. Rien d'enflé, de dur, de guindé. Rien de foible, de sec, de rampant. L'oreille, l'esprit, le cœur sont toujours également satisfaits. Ajoutons qu'il a employé, dans ses derniéres Piéces, sur tout, certaines expressions figurées & sublimes, qui ont autant de beauté que d'éclat; & qui répondent admirablement au caractére pompeux de la Tragédie.

XXII.

La Versification de Mr. Racine est de même goût que son style. Elle est aisée & nombreuse, naturelle & magnifique, douce & noble. Dans sa maniére d'écrire, toute grande qu'elle est, on ne trouve rien d'obscur ni d'embarassant, rien qui bandant trop l'esprit fasse payer sa noblesse par une pénible application.

La versification de Mr. Corneille ne sauroit être mise raisonnablement en paralléle: elle lui céde sans difficulté, quoiqu'elle soit belle en plusieurs endroits; il faut avouer aussi qu'elle ne se soutient pas. Souvent elle est dure, ou guindée; ailleurs elle est décharnée & rampante. Quelquefois le Poëte s'abandonnant à l'enthousiasme, prend à perte d'haleine un essor si impétueux, & s'éleve si haut, qu'on le perd entiérement de vuë.

XXIII.

Mr. Corneille n'a pas été heureux dans le choix de la plupart de ses sujets. A peine souvent le nom en est-il connu: tout le reste est enseveli dans une obscurité dont il est difficile de tirer un grand éclat. L'action même qu'il choisit est quelquefois peu tragique, & peu propre à exciter des mouvemens bien vifs. On diroit que ce grand homme a manqué de goût ou d'adresse en ces occasions: ou plutôt qu'il a méprisé ce qui lui paroissoit trop facile; & que se confiant en ses forces, il a voulu chercher à augmenter sa gloire par les difficultés; & devoir tout à son génie & rien à sa matiére.

Mr. Racine au contraire a réussi admirablement dans le choix de ses sujets. Il a eu tout le bon goût & toutes les lumiéres nécessaires pour faire un discernement avantageux: & sans trop présumer de lui-même, il a mieux aimé devoir quelque chose à son sujet, que de risquer la réussite d'une Piéce, dont le mauvais succès retombe infailliblement sur l'Auteur sans qu'on s'en prenne jamais au sujet. Mais parmi les roses il naît des épines, & les sujets les plus heureux ne laissent pas d'avoir leurs difficultés, qui sont quelquefois très-grandes. La gloire de les applanir n'est pas médiocre; & en un mot, pourvu qu'on fasse bien, il n'importe comment. Le Spectateur qui se sent touché d'une Piéce ne s'informe pas si elle doit une partie de sa beauté au sujet; ou s'il s'en informe, le plaisir qu'il ressent le porte à louer en cela même l'adresse & le discernement de l'Auteur.

XXIV.

Mr. Corneille a sur Mr. Racine l'avantage de l'avoir précédé. Tous ceux qui excellent les premiers en quelque chose, attirent & attachent bien plus les regards; de même que le soleil des jours sombres paroît plus brillant, & que la lumiére a plus d'éclat au milieu des ténébres. Sans les belles Piéces de Mr. Corneille nous aurions été frappés bien plus vivement de celles de son rival. Les regards déja accoutumés à un éclat si vif, ne s'éblouïssent plus si aisément, Mr. Racine s'est soutenu par ses propres forces contre ce desavantage involontaire. Il n'a pû empêcher que Mr. Corneille n'ait écrit avant lui; il a tâché d'empêcher qu'il n'ait écrit mieux que lui. Ainsi il a tourné l'injustice du hazard à son avantage; & il a su tirer une gloire nouvelle du caprice du Tems. En effet, plus il a été dangereux d'entrer dans une carriére où un autre triomphoit depuis long-tems, & sembloit être en sureté contre l'incertitude de l'avenir par les succès du passé, & par la préocupation des Spectateurs; plus il y a eu de gloire à l'atteindre en si peu de tems, & à lui disputer le prix. En vérité il faut que les Piéces de Mr. Racine soient d'une beauté extraordinaire, pour avoir produit tout l'effet qu'elles ont produit après celles de Mr. Corneille. Qu'auroit-ce donc été, si elles avoient paru auparavant?

XXV.

Ce n'est pas le seul ni le plus considérable

Racine. dérable avantage dont Mr. Corneille soit redevable au Tems. Il lui en doit encore un autre qui impose bien plus : c'est qu'ayant devancé Mr. Racine, il paroît Original à son égard. Je sai qu'on pourroit dire la même chose de Mr. Corneille lui-même, par rapport à ceux qui l'ont précédé : mais cependant, comme il a passé de bien loin tous ceux qui avant lui avoient couru dans cette carriére, il faut avouer à sa gloire qu'il peut passer pour modéle, & le seul sur quoi l'on auroit pû se mouler, si Mr. Racine n'eût point écrit.

Mr. Racine n'a paru qu'après Mr. Corneille; mais il ne l'a point copié : il a couru après lui dans la même carriére; mais sans marcher sur ses pas. Il a pris une autre route pour arriver au même but. Ce sont deux Originaux de différente maniére. La seule diversité de leurs caractéres conserve là-dessus à Mr. Racine toute sa gloire. Autrement il faudroit dire qu'Aristophane a été Original à l'égard de Menandre; & qu'Euripide n'est qu'une copie de Sophocle, auquel même Æschyle auroit servi d'Original si l'ancienneté en décidoit. Disons donc qu'il y a pour le moins autant de gloire à être second Original en quelque chose, qu'à être le premier; & que la difficulté de trouver des choses nouvelles dans ce qui ne l'est plus, & de s'empêcher de donner dans ce qu'on a de beau devant les yeux, ne céde en rien à la peine d'inventer. Qui ne voit pas que le premier travaille dans un champ bien plus vaste & bien plus fertile; & qu'on pourroit dire en quelque maniére que le second ne peut plus que glaner où l'autre a recueilli une abondante moisson?

XXVI.

Les derniéres Piéces de Sophocle soutinrent dignement la réputation qu'il s'étoit acquise par les premiéres. On dit qu'il mourut fort vieux de la joie que lui donna le succès d'une de ses Tragédies; & son Oedipe détruisant glorieusement pour lui l'injuste accusation de son fils, lui gagna hautement les suffrages de tous ses Juges. Mr. Corneille n'a pas eu une destinée si heureuse. Ses derniers Ouvrages n'ont pas attiré tant d'applaudissemens que les premiers; & si sa réputation n'avoit pas été au plus haut point, peut-être en auroit-il perdu une bonne partie pour Racine. avoir travaillé trop long-tems. On diroit, à voir ses derniéres Piéces, que le génie vieillit & s'use avec le corps. Il y regne bien encore un certain air de grandeur & de conduite, acquis par une longue habitude; mais pour du génie & du naturel, on n'y en sent plus du tout; & ces Tragédies ne sont, si je l'ose dire, que des squelétes secs & décharnés, sans vie, sans ame, sans mouvement, en comparaison du Cid, des Horaces, de Cinna, de Polyeucte, &c. On n'y voit presque que de faux objets, que de feintes passions, que des mouvemens imaginaires. Enfin on y remarque un grand homme qui cherche à se soutenir par l'artifice, & par l'esprit, quand son génie l'abandonne, & à réparer par le secours de l'Art la Nature défaillante & éteinte. Je suis persuadé même que ces derniéres Piéces lui ont bien plus couté que celles qui lui ont acquis tant de gloire; & que si le succès se regloit sur la peine, la destinée de ses derniers Ouvrages auroit été plus heureuse. Il auroit été lui-même plus heureux s'il avoit su se borner à la gloire qu'il avoit si justement méritée: & l'on pourroit dire de lui, comme Apelle disoit autrefois, qu'il n'a pas su connoître ce qui suffisoit.

Mr. Racine a été plus heureux en ce point. Il a cessé de travailler lorsqu'il étoit dans sa plus grande force, & dans sa plus haute réputation; dans un tems où sa gloire pouvoit s'étendre sans s'augmenter; & où il pouvoit soutenir tant de réputation, sans y pouvoir ajouter: & au lieu qu'il eût été à souhaiter que Mr. Corneille eût abandonné plutôt la carriére, Mr. Racine a eu le plaisir de voir que la France, quelque amour qu'elle ait pour son Roi, & quelque intérêt qu'elle prenne à sa gloire, n'a pu voir sans regret, qu'on lui enlevât ses délices, pour faire passer à la posterité les merveilles de ce regne. Heureux de pouvoir jouir lui-même des regrets du Public, (bonheur qui n'est pas fait pour les vivans) & de devoir à l'emploi glorieux qui l'a tiré du Théatre ce premier gage d'immortalité.

XXVII.

Enfin pour donner quelque legére idée de l'un & de l'autre, comparons les beautés

Racine. tés de Mr. Corneille à celles d'une belle statuë. Il y a plus de grandeur, plus de force, plus de majesté; quelque chose de plus mâle, de plus hardi, de plus hors d'œuvre: c'est une beauté plus fiére, plus grave, plus vénérable, qui frappe davantage & qui se fait plus admirer.

Comparons les beautés de Mr. Racine à celles d'un excellent tableau. Il y a plus de grace, plus de douceur, plus de délicatesse; quelque chose de plus tendre, de plus naturel, de plus plein de vie. C'est une beauté toute agréable, toute engageante, qui charme les yeux, & qui touche le cœur; enfin qui se fait aimer davantage.

XXVIII.

Et pour les comparer aux deux plus grands hommes que l'Antiquité ait produits en ce genre d'écrire pour la Tragédie, disons que Mr. Corneille approche davantage de Sophocle, & que Mr. Racine ressemble plus à Euripide. Les Ouvrages des deux grands hommes dont je parle, font les délices & l'admiration de leur siécle, ainsi que ces Poëtes Grecs l'ont été du leur: & la postérité la plus reculée n'aura pas moins de vénération pour Corneille, & pour Racine, que pour Sophocle, & pour Euripide. Ces grands noms triomphans de l'oubli, & victorieux de l'envie sont assurés d'une immortalité glorieuse; & tant qu'il restera quelque amour pour les belles choses, on parlera avec admiration de Mr. Corneille & de Mr. Racine.

Si ce paralléle ne satisfait pas entiérement les partisans de Mr. Corneille, il fera connoître du moins aux personnes indifférentes, que le parti de Mr. Racine ne manque point d'habiles défenseurs: & que le préjugé pourroit bien avoir préoccupé en faveur de celui qui est venu le premier, ceux qui disent que Mr. Corneille, au lieu de s'amuser à enfanter de nouveaux fruits dans sa vieillesse, devoit plutôt adopter Mr. Racine; qu'il devoit lui donner le bon goût de l'Antiquité; qu'il devoit le faire entrer dans le génie de ces Nations mortes, & lui faire connoître sainement le caractére des Héros qui ne sont plus (1).

Racine. Car enfin après ce que nous avons entendu, nous pouvons conclure que Mr. Racine n'a point eu besoin de Mr. Corneille; & que Mr. Corneille a pû faire du tort à Mr. Racine en le prévenant dans le monde, & paroissant devant lui sur le Théatre.

Mais puisque Mr. Racine est devenu un Modéle pour la Tragédie, aussi bien que Mr. Corneille, il faut voir en peu de mots ce que les Critiques ont cru trouver de singulier ou de défectueux dans les principales de ses Piéces qu'on nous propose comme aprochant le plus près du chef d'œuvre.

§. 1.

De la Thebaïde ou des Fréres ennemis.

De la maniére que Mr. Racine parle de cette Piéce, il semble qu'il faudroit nous persuader qu'elle est moins reguliére que les suivantes, parce qu'il étoit encore jeune quand il la fit. Il juge que la catastrophe de la Piéce pourroit paroitre un peu trop sanglante, parce qu'effectivement on n'y voit presque pas un Acteur qui ne meure à la fin. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'amour à qui il a donné tant de part dans ses autres Tragédies, n'en a presque pas dans celle-ci. Il ajoute qu'il ne lui en donneroit pas davantage si c'étoit à recommencer. Marque évidente que selon lui l'amour n'est pas une passion essentielle ou absolument nécessaire à une Tragédie que l'on feroit sur les régles du Théatre moderne (2).

Mais quelque chose que Mr. Racine ait voulu dire contre la régularité de sa Piéce, il s'est trouvé un Auteur anonyme (3) qui n'a pas laissé de reconnoître que les *beautés en sont réguliéres*.

§. 2.

De l'Aléxandre le Grand.

C'est la lecture de cette Piéce qui a fait dire

1. Saint Evremond, Tom. 2. de ses Oeuvres, Dissert. sur l'Alexandre de Racine, pag. 444. Ed. d'Amst. 1724.
2. Racine, Préface sur la Thébaïde, &c.
3. L'Anonym. Auteur de la Dissertat. sur les deux Trag. de Phedre & Hippol. p. 6.
4. Dissertat. sur la Tragédie d'Aléxandre pag. 444. &c. Ed. de 1724.

Racine.

dire à Mr. de saint Evremond, que la vieillesse de Corneille ne lui donnoit plus tant d'alarmes, & qu'il n'appréhendoit plus de voir finir avec lui la Tragédie. Le même Auteur s'étant fait le Censeur de cette Tragédie, soupçonne (4) Mr. Racine d'avoir voulu donner une plus grande idée de Porus Roi des Indes que d'Aléxandre. Mr. Racine répond à cette objection, qu'il a représenté Aléxandre plus grand que Porus dans la bataille & dans la victoire; qu'il n'y a pas un vers dans la Tragédie qui ne soit à la louange d'Aléxandre; que les invectives mêmes de Porus & d'Axiane sont autant d'éloges de la valeur de ce Conquerant; & que tout ce qu'on peut dire, c'est que Porus a peut-être quelque chose qui intéresse davantage, parce qu'il est dans le malheur (5). Mr. de saint Evremond insiste à dire que les caractéres ne sont pas bien observés dans la Piéce, qu'on y trouve bien le nom d'Aléxandre; mais rien du génie, de l'humeur, ni des qualités de ce Prince; qu'on ne voit rien d'étranger dans Porus, quoique tout dût paroître étranger en lui; en un mot, qu'il a habillé tous les Anciens à notre mode, en quoi il prétend qu'il a mal gardé les bien-séances, & mal profité de l'éxemple de Corneille, comme s'il eût dû le considérer comme son Maître, & le prendre pour son modéle. Il ne paroît pas que Mr. Racine ait voulu répondre à ces difficultés; mais on peut dire qu'elles se trouvent levées par les raisons que nous avons rapportées plus haut, lors que nous avons parlé de l'engagement qu'ont les Poëtes Tragiques de se conformer aux mœurs du siécle où ils écrivent.

§. 3.

De l'Andromaque & du Britannicus.

On a toujours considéré l'*Andromaque* comme une des plus héroïques & des plus majestueuses d'entre les Piéces de Mr. Racine (6). On y trouve les passions exprimées avec beaucoup de force, & l'on fait dire à Monfleury Acteur de la Piéce dans le Parnasse reformé, (7) qu'Andromaque deviendra plus célébre par la circonstance de sa mort; & que desormais il n'y aura plus de Poëte qui ne veuille avoir l'honneur de créver un Comédien en sa vie.

Cette Piéce fit grand bruit, & elle attira à l'Auteur beaucoup d'Envieux & quelques Censeurs mêlés parmi eux. Les uns & les autres n'ont point été inutiles à la Piéce qui en reçut plus d'éclat, ni au Poëte qui s'encouragea de plus en plus à se perfectionner, & qui prit encore de plus grandes précautions dans la composition des Piéces suivantes. C'est ce que Mr. Despréaux paroît avoir voulu nous dire lorsqu'il semble comparer la fortune de l'Andromaque de Racine à celle du Cid de Corneille, & celle du *Britannicus* de l'un, à celle du Cinna de l'autre, en ces termes (8):

> Le mérite en repos s'endort dans la paresse.
> Mais par les envieux un génie excité
> Au comble de son art est mille fois monté.
> Plus on veut l'affoiblir, plus il croît, & s'élance.
> Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance;
> Et peut-être ta plume aux Censeurs de Pyrrhus
> Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus (9).

En effet Mr. Racine témoigne que Britannicus est celle de ses Tragédies qu'il a le plus travaillée (10). Cependant le succès ne répondoit pas d'abord à ses espérances. A peine parut-elle sur le Théatre qu'il s'éleva quantité de Critiques qui sembloient la devoir détruire. Mais les censures se sont évanouïes & la Piéce est demeurée. C'est maintenant de toutes ses Piéces celle que la Cour & le Public revoient le plus volontiers: de sorte que les Connoisseurs semblent lui donner le prix sur toutes les autres.

§. 4.

5. Racine, Préf. sur son Alex. p. 70. du premier tome.
6. Differt. sur Phédre & Hippolyte, comme ci-dessus.
7. Gueret Parnasse reformé p. 87. 88. &c.
8. Nic. B. Despr. Epitre VII. Vers 48.
9. Il parle à Mr. Racine.
10. Racine, Préface sur la Tragédie de Britannic. pag. 221. du 1. tom.

§. 4.

De Berenice, Bajazet & Mithridate.

1. La Tragédie de *Berenice* a toujours paru nouvelle toutes les fois qu'on l'a représentée; & il y en a peu qui ayent coûté plus de larmes aux Spectateurs. Les Critiques qui n'ont pas le cœur si tendre, ont reproché à l'Auteur la simplicité qui leur a paru trop grande dans la Piéce croyant qu'une Tragédie qui étoit si peu chargée d'intrigues ne pouvoit être selon les régles du Théatre. Mr. Racine leur a fait connoître que cette simplicité est la premiére vertu d'une Piéce de Théatre, que l'invention consiste principalement à faire quelque chose de rien; & que le grand nombre d'incidens a toujours été le réfuge des Poëtes qui ne sentoient dans leur génie, ni assés d'abondance, ni assés de force pour attacher durant cinq Actes leurs Spectateurs par une action simple, soutenuë de la violence des passions, de la beauté des sentimens, & de l'élégance de l'expression.

2. Celle de *Bajazet* a passé sans difficulté, quoiqu'on eût pû en former une assés raisonnable sur l'histoire qui fait le sujet de la Piéce & qui paroît trop recente pour être mise sur le Théatre; parce que ce Bajazet étoit oncle du Grand Seigneur d'aujourd'hui. Mais la distance des lieux, la différence des mœurs, jointe au peu d'habitude & de connoissance que l'on a ici de ce qui se passe en Turquie, fait le même effet que l'éloignement des tems.

3. Je sai que l'on vante dans celle de *Mithridate* la force & la vigueur que l'Auteur a donnée à ses principaux personnages, & qu'on l'a loué d'avoir mis dans un très-beau jour les mœurs & les sentimens de ce Prince, c'est-à-dire sa haine violente contre les Romains, son grand courage, sa finesse, sa dissimulation, & sa jalousie: mais je n'ai point encore pû savoir ce qu'on y auroit trouvé à redire.

§. 5.

De la Tragédie d'Iphigenie.

Mr. Racine n'a point suivi Eschyle ni Sophocle (1), qui veulent qu'Iphigenie ait été sacrifiée par Agamemnon, ni Euripide qui l'a fait enlever par Diane & substituer une biche en sa place. Mais il suppose, après quelques Historiens, qu'elle étoit demeurée à Mycene, afin de ne pas quitter le Vrai-semblable dans le dénoument de sa Piéce. Mais quoiqu'il se soit un peu éloigné de l'œconomie & de la fable d'Euripide, il l'a suivi assés éxactement pour ce qui regarde les passions, & il témoigne lui être redevable de quantité d'endroits qui ont été les plus approuvés. Ce qui fait voir non-seulement qu'il est entré dans l'esprit des Anciens; mais aussi que le bon sens & la raison sont les mêmes dans tous les siécles, puisque le bon goût de Paris s'est trouvé conforme à celui d'Athènes.

C'est une des plus belles Piéces de toutes celles de l'Auteur, Timante & Clearque témoignent dans leur Entretien (2) qu'on en a été charmé, & que les personnes les plus graves & les plus Stoïques n'y ont pû retenir leurs larmes comme les autres. Le premier ajoute que le grand succès de cette Piéce a desabusé le Public de l'erreur où il étoit, qu'une Tragédie ne pouvoit se soutenir sans un violent Amour: que tout le monde a été pour cette Tragédie, hors deux ou trois coquettes de profession, qui n'en ont pas été contentes, parce que l'Amour n'y regne pas comme dans le Bajazet ou la Berenice. Il dit qu'encore qu'Eriphile, Achille, & Iphigenie paroissent dans cette Piéce comme des personnages amoureux, néanmoins les endroits qui ont le plus touché ne sont pas ceux où Achille, Iphigenie & Eriphile parlent de leur passion, qu'Agamemnon & Clytemnestre y intéressent bien plus l'Auditeur ou le Lecteur, & que ce sont leurs sentimens qui semblent l'avoir ému davantage. C'est aussi ce que Mr. Racine paroit avoir reconnu (3), lorsqu'il dit que sa Piéce a fait les mêmes effets sur ses Spec-

1. Æschyl. in Agamemnone: Sophocl. in Electra.
2. Entr. de Vill. ou Timante avec Clearque dans le commencement.
3. Racine dans la Préface sur son Iphigénie, &c.
4. L'Aut. Anonym. de la Dissertat. sur les Trag. de Rac. & de Prad. pag. 16. 18, 45. &c. Jugement de

Racine. Spectateurs, que celle d'Euripide sur les Athéniens, c'est-à-dire, qu'elle a excité en eux la compassion & la terreur, qui font, dit-il, *les véritables effets de la Tragédie*. Endroit remarquable, pour ceux qui veulent qu'on rétablisse la Tragédie moderne sur les principes de l'ancienne, & sur les régles du Théatre des Grecs.

§. 6.

De Phedre & Hippolyte.

Il semble que l'Auteur ait eu une tendresse particuliére pour cette Piéce, & qu'il ait été tenté de nous la faire passer pour la meilleure de ses Tragédies. Il prétend qu'il n'en a point fait où la vertu soit mise en son jour plus que dans celle-ci; que les moindres fautes y sont sévérement punies; que la seule pensée du crime y est regardée avec autant d'horreur que le crime; que les foiblesses de l'amour y passent pour de vraies foiblesses; que les passions n'y sont présentées aux yeux que pour montrer tout le desordre dont elles sont cause; que le vice y est peint par tout avec des couleurs qui en font connoître & haïr la difformité; & que c'est là proprement le but que les Poëtes Tragiques se doivent proposer.

Le sujet est pris d'Euripide. Il s'est trouvé des Critiques qui ont jugé qu'il n'étoit guéres propre pour le Théatre François: & pour des Spectateurs Chrétiens qu'on suppose avoir plus d'horreur du crime de Phedre que n'en avoient les Païens du tems d'Euripide & de Séneque. Un d'entre eux (4) a fait une longue Dissertation pour en examiner toutes les parties & le style même depuis le premier Acte jusqu'à la fin du dernier, où il a crû découvrir quelques défauts sous mille beautés qui les cachent agréablement, & où il a prétendu trouver diverses choses à redire aux caractéres des personnages, disant que Thesée y paroît trop crédule & trop imprudent; qu'il donne trop d'amour, trop de fureur, & trop d'effronterie à Phedre; qu'il souille l'innocence d'Hippolyte contre l'opinion de tous les tems, &c. Mais comme ce Censeur a joint à cette Critique le jugement qu'il a fait aussi de la Tragédie de Mr. Pradon sur le même sujet, il faut différer d'en parler davantage, & en remettre le paralléle à l'article suivant qui traitera de cet Auteur.

Mr. PRADON,

Poëte François, aujourd'hui vivant (5).

Pradon. 1554. Quoique la Satire n'ait pas toujours parlé favorablement des Tragédies de Mr. Pradon, nous pouvons dire qu'elles n'ont pas laissé d'avoir leurs admirateurs, & que Mr. Despréaux même nous le fait assés connoître (6) en voulant nous marquer le caractére des esprits ausquels cet Auteur semble s'être proportionné.

Entre les Piéces que Mr. Pradon a données au jour, je ne connois encore que la Tragédie de *Pyrame & Thisbé*, celle de *Tamerlan* ou *de la mort de Bajazet*, celle de la *Troade*, celle de *Phedre & Hippolyte*, & celle de *Statira* fille de Darius & veuve d'Aléxandre.

Depuis que Mr. Corneille a introduit parmi les Poëtes de Théatre la mode de se juger soi-même, il semble qu'on puisse se dispenser de chercher ailleurs le jugement de leurs écrits, parce qu'ils ont l'avantage d'être encore les témoins du succès de leurs Piéces, pourvû qu'ils puissent donner caution de leur sincérité & de leur desintéressement. Sur ce pied l'on pourra croire Mr. Pradon (7), lors qu'il nous assure de l'approbation que le Public a donnée à la Tragédie de *Pyrame & Thisbé*, quoique, selon lui, ç'ait été plutôt un coup d'essai qu'un de ses chef-d'œuvres; qu'on eût pû y tourner mieux les choses; & qu'il se soit attaché plutôt à plaire qu'à suivre les régles d'Aristote.

Il témoigne aussi que son *Tamerlan*, qui est la seconde Piéce, a eu le bonheur de plaire au Roi & à la Cour, & il se sert en plus d'un endroit de ses Ecrits de ce glorieux avantage, pour se mettre à couvert de la censure des Critiques qui se sont élevés

de celle de Racine, pag. 70. & suivantes.

5. ¶. Mort à Paris d'apopléxie au commencement de Janvier 1698.

6. Despréaux, Epitre VII. sur la fin & Epit. 8. Item. Epit. 6. &c.

7. Pradon dans les diverses Préfaces de ses Piéces.

Pradon. élevés contre lui (1). Mais d'autres que lui nous apprennent que Tamerlan est tombé promptement, soit par le défaut de la Piéce, soit par la bonne fortune de Mr. Racine (2).

Dans sa *Troade* il a suivi l'ordre de Sénéque ou de l'Auteur Latin qui a fait une Tragédie sous ce nom, en rassemblant les deux qu'Euripide avoit composées sous les titres d'Hercule & de Troade. Ce n'est pas la plus agréable de ses Piéces, cependant elle a été représentée devant le Roi.

A l'égard de *Statira*, il reconnoît que s'il avoit mêlé un peu plus de politique dans les sentimens des Grands, le sujet en eût été mieux traité; mais qu'il s'est laissé emporter un peu trop loin à la tendresse. Quoique sa représentation n'eut pas eu assés de succès, il ne laisse pas d'espérer que sa lecture ne sera point desagréable, sur ce que la Piéce a paru assés bien écrite aux plus délicats, si nous l'en voulons croire.

Mais il n'y en a point qui ait fait plus de fracas que celle de *Phedre & Hippolyte*, qui est la troisiéme de ses Piéces de Théatre. On a trouvé un peu étrange qu'un sujet traité autrefois par Euripide, par le jeune Sénéque, & en notre Langue par Garnier, par Gilbert, mais tout fraichement par Mr. Racine, eût été doublé par Mr. Pradon, qui n'a point assés considéré la réputation de celui qui paroissoit & qui jouoit sa Piéce actuellement, ni le danger où il exposoit sa propre réputation, qui n'étoit pas encore établie. Mr. Pradon a grande raison de soutenir qu'il a pû entreprendre le même sujet qu'un autre, tant qu'il n'y a point eu d'Arrêt pour le défendre; il a encore eu raison, s'il l'a fait pour rehausser la gloire d'autrui aux dépens de la sienne. Mais s'il a voulu lui-même acquérir de la gloire, & s'il n'y a point réussi, on ne peut pas dire qu'il ait eu raison de l'entreprendre.

Car sans examiner s'il y a eu de l'intrigue entre les deux concurrens pour se nuire mutuellement, & si la disgrace de Mr. Pradon a été l'effet du préjugé, nous pouvons dire avec un Auteur anonyme (3) que la fortune n'a point voulu quitter Mr. Racine à qui elle avoit été si favorable jusqu'alors. Cet Auteur qui a fait une Dissertation exprès pour examiner les deux Piéces, ne fait point difficulté de dire que Mr. Pradon a violé les régles du Théatre & du bon sens dans le caractére qu'il donne à ses Personnages, & particuliérement à sa Phédre. Il dit en général que la Piéce n'est point remplie de ces grandes intrigues, soutenuë de ces hautes pensées, ni écrite de ce sublime que demande la majesté du Cothurne tragique. Il estime néanmoins qu'elle est mieux intriguée que celle de Mr. Racine, qu'elle suspend davantage les esprits, & qu'elle excite un peu plus la curiosité: mais que les incidens n'en sont point d'une belle invention, ni d'un succès heureux, qu'ils ne donnent point les hautes espérances, ni les grandes idées dont il faut que la Tragédie entretienne ses Auditeurs: en un mot, qu'il y a des fautes de jugement sensibles & en fort grand nombre, & que sa Piéce est fort au-dessous de celle de Mr. Racine pour toutes sortes de raisons. Il conclud néanmoins, que c'est toujours beaucoup pour Mr. Pradon d'avoir pu „ au moins „ parmi le peuple, soutenir quelque tems „ le paralléle avec Mr. Racine, & que „ comme les efforts obscurs de ce jeune „ Auteur ont donné de l'éclat au travail „ de ce dernier, on peut dire que la Piéce „ de Mr. Racine a fait valoir celle de Mr. „ Pradon, quoiqu'il n'y ait aucune com„ paraison entre eux.

Au reste, si Mr. Pradon n'a point été du nombre de ces jaloux qui ne travaillent que pour enlever la palme à ceux qui peuvent la leur disputer, & pour s'élever à un dégré supérieur de gloire: on peut dire qu'il est assés de l'humeur de ces Ecrivains infortunés qui cherchent de la consolation dans la disgrace de ceux qu'ils voyent au-dessus ou à côté d'eux. Je crois que c'est dans ce sentiment qu'il nous avertit de ne nous pas allarmer de voir des fautes dans une Piéce dont les vers ne lui ont coûté que trois mois, puis qu'il

1. Le même dans ses Nouv. Remarq. contre les Oeuvres de D... pag. 70. item pag. 68.

2. Dissertation sur les Tragédies de Phedre & Hippol. pag. 6. 16. 18. &c.

3. Dissert.

Pradon. qu'il en trouve bien dans celles qu'on a été deux ans à travailler & à polir (4).

LE P. DE VILLIERS,

(*Pierre*) Jésuite, Poëte François, vivant à Paris, aujourd'hui l'Abbé de Villiers.

L'Abbé de Villiers. 1555. NOus sommes présentement tout accoûtumés à confondre ce Pere avec l'Auteur anonyme d'un Poëme qui a pour titre l'*Art de prêcher* [*in*-12, Paris 1692. 17. édition] & qui se divise en quatre chants. On ne peut pas nier que ce ne soit un Ouvrage satirique, mais on n'y trouve point les excès que bien des Gens se croyent obligés de blâmer dans les Satires outrées, où on leve le masque pour reprendre le desordre, & où l'on passe souvent du vice au vicieux.

L'Auteur en veut visiblement aux jeunes Abbés & aux Ecoliers de Théologie qui s'érigent en Prédicateurs sans Mission intérieure, qui profanent la sainteté du Ministére de la Parole de Dieu, & qui avilissent la dignité d'une fonction si relevée qui est originairement celle des Apôtres & des Evêques leurs successeurs. Mais son Poëme ne laisse pas de regarder généralement tous ces téméraires de tout âge, de toute robe, & de tout institut, à qui le S. Esprit adresse le seiziéme verset du Pseaume quarante-neuviéme.

Il a fait voir que les instructions les plus sérieuses ne sont point incapables d'enjouement. L'adresse avec laquelle il insinuë les vérités les plus fortes & les plus nécessaires contre ceux qui n'apportent pas à cet emploi les dispositions de l'esprit & du cœur qu'il exige, a du produire des effets merveilleux, s'il est vrai qu'il n'y a que l'aigreur qui retarde ou qui fait perdre les fruits des reprimandes les plus justes. Car il est difficile de rien produire en ce genre d'écrire où l'on puisse joindre plus d'agrément à la solidité des choses, & donner plus de délicatesse aux maniéres de débiter ses maximes, & au tour de l'expression.

L'Abbé de Villiers. Il faut avouer que le style de l'Ouvrage n'est pas dans cette grandeur & cette élévation que demande le genre sublime dans le discours, mais il faut reconnoître en même tems que c'est une des marques les plus sensibles du jugement & du bon goût de cet Auteur; parce que soit qu'on prenne son Poëme pour un Ouvrage Didactique, soit qu'on le considére comme une pure Satire, il n'a pu se soutenir également par tout ni conserver son caractére qu'en prenant un style qui n'est ni trop simple ni trop élevé, & qui tient le milieu entre le Comique & l'Héroïque. On ne laisse pourtant pas de remarquer de tems en tems des traits d'un esprit capable encore d'autre chose, & si l'on y trouve quelques endroits qui paroissent plus négligés que les autres, il semble qu'il en faut attribuer la cause à l'indifférence que l'Auteur auroit euë pour son Ouvrage & pour ses Lecteurs.

Ce Poëme suivant la fortune des Ouvrages de conséquence a été honoré du chagrin de divers Adversaires, & il semble que son prix ait été rehaussé, comme c'est l'ordinaire, par les censures des Critiques interessés ou jaloux.

La principale objection que ces Messieurs ayent formée sur ce sujet regarde plutôt l'entreprise & le dessein de l'Ouvrage que son éxécution, & ils trouvent mauvais qu'on ait voulu prendre un caractére satirique pour réformer les méchans Prédicateurs, prétendant que la majesté & la sainteté de notre Religion ne souffre pas que l'on traite un sujet de cette importance par voie de Satire. Si les autres objections n'ont rien de plus difficile à résoudre que celle-là, il faut avouer que notre Auteur ne sera jamais fort à plaindre. Car pour le point qui est en question, il lui est aisé de se munir de divers éxemples des Peres de l'Eglise & d'autres Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ont point fait difficulté d'employer ce genre d'écrire pour reprendre les désordres, & tourner quelquefois les vicieux en ridicule. Et si nous en croyons le P. Rapin (5), ce fut par une espéce de Satire que Saint Jerôme décria les erreurs de Vigilance & de Rufin, & que

3. Dissert. de l'Anonym. pag. 20. 58. 59. & suivantes.

4. Pradon dans ses Préfaces, comme ci-dessus.

5. Ren. Rapin, Réfléxions sur la Poëtique part. 2. Réflex. XXVIII. pag. 162. in-4.

L'Abbé de Villiers.

que Saint Bernard reprima l'insolence d'Abailard.

Au reste l'Auteur de cet Ouvrage n'auroit fait que la moitié de son devoir, s'il s'étoit contenté de faire voir aux Prédicateurs leurs défauts sans leur proposer en même tems le moyen d'y remédier. C'est ce qu'il a eu intention de faire en leur presentant pour se réformer le modéle qu'il a cru le plus accompli de notre tems: il en a même formé le Héros de son Poëme, & quoiqu'il ne lui ait pas donné de nom, on n'est pourtant guéres en danger de se tromper en le devinant (1), dans la persuasion où nous sommes qu'il n'a point eu à choisir.

Mr. PERRAULT,

Parisien de l'Académie Françoise (*Charles frere de Claude*) Médecin (2) & premier Commis de la Surintendance des Bâtimens de France, aujourd'hui vivant (3), Poëte François.

Perrault.

1556. QUand Mr. Perrault auroit des excuses plausibles pour ne se pas distinguer de la populace de nos Poëtes François je ne crois pas que la Postérité puisse jamais les juger recevables après la distinction où nous voyons sa famille au milieu de tant de maisons savantes qui font profession des Lettres dans Paris. Je ne doute pas qu'il n'y ait fait une forte réflexion, puisqu'il a voulu même se distinguer de Messieurs ses freres en prenant une route différente, de la leur pour arriver à la même gloire. Et pour faire voir combien il a été délicat sur les reproches qu'on auroit pu lui faire d'avoir voulu profiter des éxemples domestiques, il s'est mis dans un chemin qu'ils ne lui ont pas montré, & qui l'a conduit directement au Parnasse.

C'est là qu'il a composé son Recueil de *Poësies diverses*, où il a mêlé aussi quelque Prose; & le Poëme de *Saint Paulin* [*in*-4. Paris 1675.]

Le Recueil comprend diverses Piéces de différent genre, dont les principales sont le Poëme de la *Peinture*, & le *Labyrinthe de Versailles*. Mr. le Laboureur n'a trouvé rien à rejetter dans toutes les autres, & pour faire valoir le présent qu'il en a fait au Public, il dit (4) que Mr. Perrault a tout-à-fait bien parlé des Victoires de Louïs le Grand, & qu'on ne sauroit exprimer avec plus de génie & de succès le caractére de ses vertus Royales. Tout ce qu'écrit ce Poëte (ajoute le même Auteur) sur les grandes Actions de ce Prince ne plaît pas moins qu'il persuade. On y trouve la vérité jointe avec la varieté; le bon sens en soutient tous les ornemens, & ses expressions conviennent parfaitement aux sujets qu'il traite. Il en est de même selon lui, de tous ses autres Ouvrages: il instruit & recrée en même tems, il va heureusement à ses fins par tout & ne prend jamais sur sa route que ce qui peut servir à son dessein.

Rien n'est, dit-il, plus juste ni plus châtié que sa Prose, rien n'est plus Poëtique ni plus fleuri que ses Vers: mais il prétend que ce qu'il y a de particulier en lui, c'est que tous ses Ecrits ont une certaine nouveauté qui les lui a fait regarder comme autant d'originaux chacun en son genre. En effet ils ont toute la hardiesse, tout l'air de la beauté, & toutes les graces des Originaux, qui ne se trouvent pas même dans les imitations les plus parfaites des Ouvrages des Anciens. Il nous donne sa parole que tout y est d'après Nature comme dans les plus beaux Tableaux des Peintres; qu'on n'y voit rien d'après les autres; qu'il ne dresse point son plan sur ce que les Anciens ou les Modernes ont fait en pareille rencontre; qu'il ne suit que ses propres idées, & s'il s'agit de donner le caractére de quelque passion il ne va point consulter les Livres, il n'étudie que le cœur qui lui dicte toujours quelque chose de nouveau.

Il faut que l'Auteur d'un jugement si magnifique ait été bien persuadé de l'excellence de ces Piéces pour s'exposer à commettre un sacrilége en les dérobant au Roi,

1. ¶. Le Pere Bourdaloue.

2. ¶. On a remarqué ci-devant que le nom de *Charles* avoit deux fois été mal donné à *Claude Perrault* Traducteur de Vitruve & *Medecin*. Ici le Poëte *Charles Perrault*, premier Commis de la Surintendance des bâtimens de France, est mal qualifié Médecin, au préjudice de Claude Perrault son frére, à qui cette qualité appartenoit. Le mot *Médecin* devoit

Perrault. Roi, afin de s'en faire un mérite auprès du Public. Mais comme on l'a vû survivre à la peine duë à un crime de cette nature, le jugement qu'il a fait de ces Piéces & le prix qu'il y a mis, m'avoient paru suspects, jusqu'à ce que j'ai trouvé l'un & l'autre confirmés par les Critiques intelligens que j'ai consultés sur ce point. Ils m'ont appris même une chose qu'on ne manquera pas de mettre au nombre des Fables dans la suite des siécles, si jamais elle vient à perdre ses témoins & ses garans contemporains. C'est que Mr. Perrault a fait en une seule nuit toutes les inscriptions Françoises pour Versailles, c'est-à-dire, quarante Epigrammes, outre la Prose qui compose avec les Vers trente-huit Fables d'Esope.

Il paroît quelques Piéces de galanterie dans ce Recueil qui demandent des Lecteurs aussi honnêtes gens que leur Auteur, afin qu'ils puissent au moins les lire avec un œil aussi simple qu'a été, dit-on, le cœur de celui qui les a composées.

Mais le plus important de tous les Ouvrages Poëtiques de Mr. Perrault est le *Poëme de saint Paulin* divisé en six chants, touchant la charité qu'eut ce Saint Evêque d'engager sa liberté pour racheter celle d'un de ses Diocésains, si nous en croyons Saint Gregoire le Grand dans ses Dialogues.

Les Critiques trouvent dans ce Poëme beaucoup de noblesse, d'élévation, & de feu; & ce qui est plus considérable encore, une grande connoissance de l'Art Poëtique qu'il a réduite en une pratique éxacte: enfin on ajoute que le corps de l'Académie dont l'Auteur est Membre, a jugé que ce Poëme est une Piéce achevée. Si cela est, ceux de nos Maîtres qui ont voulu exclure les sujets Chrétiens de la Poësie Epique auront bien à réformer dans les régles qu'ils en ont voulu prescrire, & l'éxemple de Mr. Perrault nous donne lieu d'esperer qu'il se trouvera enfin quelque Modéle sur lequel on pourra quelque jour former les maximes solides de l'Art Poëtique à l'usage des Chrétiens.

Ceux qui ont eu peur qu'on ne prît ce Poëme de saint Paulin pour le véritable modéle de cet Art qui est en question, ont cherché toutes les objections qu'on pouvoit faire pour tenter Mr. Perrault & sonder jusqu'où pouvoit aller la connoissance de l'Art qu'on lui attribuë. Mr. Perrault a été assés bon pour donner dans le panneau, mais en se soumettant à la peine de répondre à ces objections, il nous a fait connoître qu'il n'est pas impossible, quoiqu'il soit très-rare, de trouver un Poëte Epique qui sache heureusement joindre la pratique à la connoissance éxacte des régles de l'Art.

On lui a objecté d'abord que le point de l'histoire qu'il traite n'est point estimé véritable par les Savans, & qu'ainsi il l'a mal choisi pour être le sujet d'un Poëme Chrétien, lequel peut bien être de pure invention dans quelques-unes de ses circonstances, mais non pas dans la substance de l'Action, qui doit être cruë vraie pour toucher fortement le cœur, & aller ainsi à la fin que le Poëte doit s'être proposée. On a ajouté que quand même cette avanture seroit reçue de tout le monde, le sujet ne laisseroit pas d'être défectueux, parce qu'il manque de vrai-semblance; n'étant point croyable qu'un S. Evêque abandonne son Eglise & se fasse captif pour faire recouvrer la liberté à un jeune homme. Enfin, que quand l'histoire seroit vraie, & vrai-semblable tout ensemble, elle seroit encore très-mal choisie, parce qu'elle ne peut être proposée comme un éxemple à imiter, ce qui est pourtant essentiel à la véritable Poësie.

Mr. Perrault fait voir dans sa réponse, que le fait est assés appuyé, & qu'il a eu des garans assés importans pour être crû véritable par tous ceux qui pourront lire son Poëme; que supposant la substance de l'Action véritable & assurée, il faut convenir pourtant que les circonstances en sont douteuses & incertaines, & que c'est tout ce qui se peut souhaiter pour le sujet d'un Poëme, où il faut que l'Action principale soit estimée véritable pour toucher davan-

voit donc être renfermé dans la parenthése: (Charles frére de Claude Médecin).

3. ¶. Il mourut agé de 70. ans le 17. Mai 1703.

4. Le Laboureur. Epistr. dedic. des Oeuvres mêlées de Perrault.

Ch. Perrault Epist. dedic. du Poëme de saint Paulin.

On dit qu'il se trouve quelques Hymnes de l'Abbé de Santeuil frére du Chanoine Régulier parmi celles qu'il a traduites.

Perrault. davantage, & où il est bon que les circonstances soient revoquées en doute, afin que le Poëte ait la liberté d'orner son Ouvrage de tous les incidens agréables que son génie lui peut fournir sans craindre d'être démenti. Il fait voir ensuite que comme cette action n'est pas du nombre des vrai-semblables qui ne sont pas vraies, elle n'est pas aussi tout-à-fait de celles qui pourroient être vraies, sans être vrai-semblables, si l'on considére la charité du saint Evêque & l'état des affaires de ce tems-là, qui sont aussi deux considérations qu'il apporte pour faire voir qu'il n'est pas impossible d'imiter cette action extraordinaire, au moins en quelques-unes de ses circonstances, ce qui suffit pour faire la matiére d'un Poëme.

D'autres lui ont objecté, qu'encore qu'il soit vrai que Théralie femme de saint Paulin l'ait suivi dans tous ses voyages, jusques dans le fond des deserts, lors même qu'il étoit Evêque: & qu'il soit aussi très-constant qu'il n'étoit pas extraordinaire en ces tems-là que des Evêques mariés vécussent encore avec leurs femmes, mais comme avec leurs sœurs, il devoit supprimer cette circonstance, parce qu'elle est contraire à nos mœurs, qui veulent présentement que dès qu'un homme marié s'engage dans les Ordres sacrés, sa femme se retire dans un Monastére. Il leur a répondu que la régle qui veut qu'on se conforme aux mœurs du siécle où l'on écrit en supprimant ou en déguisant les choses qui y sont contraires, est très-bonne pour les Piéces de Théatre: mais qu'il n'en est pas de même pour les autres Ouvrages qui sont d'autant plus agréables que les évenemens, les coutumes, & les usages des tems qu'ils représentent sont différens des nôtres.

Mais je ne sai s'il en faut croire Mr. Perrault, lorsqu'il ajoute que quelques-uns de ses amis lui ont dit que sa versification étoit un peu négligée en quelques endroits, & que souvent ses expressions ne sont pas assés vives ni assés relevées. Je crois que c'est pour nous surprendre à son tour qu'il n'a point voulu répondre à cette derniére objection: mais si sa modestie l'a empêché d'y chercher une réponse, je ne doute presque pas que la justice n'en fasse trouver à tous ceux qui voudront se rendre ses Lecteurs.

Perrault.

On dit que cet Auteur prépare encore au Public un Recueil d'*Hymnes* qu'il a traduites en François, & le *Cabinet des Arts*, dont la renommée parle déja fort avantageusement.

Mr. DE LONGE-PIERRE, (1)

Gentilhomme de Bourgogne, vivant à Paris. Poëte François.

1557. NOus n'avons encore de la Poësie de Mr. de Longe-pierre que la Traduction Françoise d'Anacréon & de Sappho, dont Mr. Bayle trouve les Vers *fort coulans & assortis de leurs nombres & de leurs cadences* (2). Ce qui n'est pas un éloge médiocre pour cette espéce de Poësie, qui est obligée de se défaire du caractére de sa liberté pour s'assujettir non seulement à l'esprit & aux pensées, mais encore à tous les caprices d'autrui, & pour les faire passer du goût d'un siécle ou d'un Pays en celui d'un autre qui est tout différent. Les difficultés qui se trouvent dans ce genre de *Poësie rigide* semblent nous persuader que ceux qui sont assés heureux pour y réussir au goût des véritables connoisseurs, sont préférables aux Poëtes ordinaires qui se contentent d'imiter les Anciens. Ces derniers conservent toute leur liberté dans cette imitation, & ils ne reçoivent que du soulagement de leurs Auteurs dont ils prennent ce qu'ils jugent à propos. Ils les suivent, ils les abandonnent & ils les reprennent quand ils veulent; & nous avons grand sujet de douter que Terence eût pu réussir aussi parfaitement à nous donner un Ménandre Latin accompli dans toutes ses parties, qu'il a fait en se contentant de l'imiter, & en disposant comme il a voulu, de la forme & de la matiére de ses desseins. On peut dire que c'est la liberté qui se trouve dans cette imitation qui a fait réussir

Longe-pierre.

1. ¶. Hilaire Bernard de Requeleyne, Seigneur de Longepierre né à Dijon, est mort à Paris le 31. Mars 1721.

2. B. Nouvelles de la Republ. des Lettres de Novembre 1684. pag. 392.

3. ¶. Bernard de la Monnoye, de l'Académie Fran-

Longepierre.

réussir généralement tous les Poëtes qui ne sont pas originaux, sans en excepter Virgile.

Il n'en est pas de même des Poëtes qui traduisent d'autres Poëtes. Ils sont obligés de se dépouiller d'eux-mêmes pour se revêtir de leurs Auteurs, s'il m'est permis d'user de ces expressions; de les représenter parfaitement dans toutes leurs parties, sans qu'ils puissent même leur ôter leurs défauts, sous prétexte de les rendre meilleurs; de leur conserver tout leur esprit, toutes leurs beautés, & toutes leurs maniéres; en un mot, de faire que lorsqu'on les fait changer de pays, il n'y paroisse point d'autre changement que celui de la Langue, de sorte qu'on puisse dire, comme nous disons d'*Anacreon*, & comme nous dirons bien-tôt de *Moschus & Bion* que ces Anciens qui étoient autrefois *Poëtes Grecs* sont aujourd'hui véritablement & naturellement *Poëtes François*.

Cet avantage qu'il communique à ses Auteurs n'est pas du nombre des choses communes ni de celles qui semblent être faciles, comme il paroît par un grand nombre de Poëtes Traducteurs qui ont échoué la plupart pour n'avoir pas su s'écarter également des deux extrémités que Mr. de Longepierre a évitées avec une adresse singuliére, & pour n'avoir pu tenir ce juste milieu qu'il a pris entre la servitude d'une Version literale, & la licence d'une Paraphrase. Plusieurs même de ceux qui avoient vû avant lui que c'étoit le chemin qu'il falloit prendre, n'ont pu s'en acquitter d'une maniére digne de leurs Originaux, soit pour avoir été gênés, soit pour n'avoir pas eu une connoissance parfaite du génie de ces Anciens & de celui de notre siécle; soit pour avoir manqué de cette grande érudition qui est absolument plus nécessaire à ce genre de Poësie qu'à celui de la Poësie libre; soit enfin pour n'avoir pas eu cette facilité & cette douceur, cette délicatesse du tour & des maniéres au même dégré que notre Auteur.

Ce qu'il va publier de nouveau, & particuliérement les *Idylles* de sa façon dont il doit accompagner la Version de *Bion & de Moschus*, nous fourniroient plus de matiére de parler, si le Public en avoit joui plutôt: mais comme les jugemens que je tâche de representer sont établis sur des faits arrivés, non pas sur de simples prédictions, il faut laisser à d'autres la satisfaction d'en discourir dans leur tems, & se contenter de dire sans prévenir le Public, que s'il y a en France plusieurs Poëtes de vingt-quatre à vingt-cinq ans qui soient de la force de Mr. de Longepierre, nos vieux Poëtes peuvent sans inquiétude se hâter de jouer leurs derniers rôles, & se retirer en paix.

*** L'OCCASION que j'ai eue de dire un mot de Mr. Longepierre réveille en moi le désir que j'aurois eu de pouvoir parler en son lieu de Monsieur de la MONNOYE de Dijon (3). Le Public est si favorablement prévenu pour tout ce qui vient de sa veine, & l'Académie a jugé si avantageusement de celles de ses Poësies qui ont subi son éxamen, qu'on ne sauroit trop distinguer de la masse des Poëtes celui qui enléve la Palme aux autres, & qui tout éloigné qu'il est dans une Province reculée, ne laisse pas de remporter les prix de la Poësie au préjudice de ceux qui ne bougent du séjour des Muses & qui les assiégent éternellement pour faire leur cour. Mais tant que ses Poësies ne seront pas ramassées en un Recueil, il ne nous sera pas possible de nous donner cette satisfaction; parce que, comme dit le P. Rapin au commencement de ses Réfléxions, une seule Piéce détachée qu'on aura vuë n'est point capable de faire un Poëte.

Je dirois volontiers la même chose de Mr. l'Abbé FURETIERE (4), si je n'avois appris depuis peu de jours, que quelques-unes de ses Poësies Françoises ont été recueillies en un volume, dont j'ai ouï loüer les Epigrammes par de bons connoisseurs. Je n'en ai point parlé, parce que je ne suis pas encore parvenu à les voir, ou à savoir ce qu'en ont publié les Critiques.

C'est

Françoise, Correcteur à la Chambre des Comptes de Bourgogne & Bresse, nasquit à Dijon le 16. de Juin 1641.

4. Antoine Furetiére Parisien, de l'Académie Françoise mourut le 14. Mai 1688.

C'eſt ce qui m'a obligé pareillement à ne rien dire de Mr. l'Abbé de TORCHE, dont on eſtime entre autres choſes les Traductions qu'il a faites en vers François des trois fameuſes Paſtorales qui renferment preſque toute la galanterie des Italiens, ſavoir l'*Aminte* du Taſſe, le *Paſtor fido* du Guarini, & la *Filli di Sciro* du Bonarelli. Mais j'aurai occaſion de parler plus à propos de Mr. Furetiere au Recueil que j'eſpére donner des Satires en Proſe dans la ſuite de cet Ouvrage.

* Poëſies de Mr. de la Monnoye, avec ſon éloge *in*-8. à la Haye 1716. & 1721. Editions par lui déſavouées dans le Journal des Savans du Mois d'Avril 1717. pag. 479. Ed. d'Amſt. *

De quelques Poëtes de l'autre Sexe.

1558. JE ne me ſuis point aſſujetti à recueillir les jugemens que l'on a portés des Poëſies des Dames dans ces derniers ſiécles, ſoit parce que je n'y ai preſque remarqué que des Eloges, ſoit parce que les qualités qu'on louë en elles viennent ordinairement plutôt de la Nature que du travail. Mais ſi j'avois entrepris de le faire, je n'aurois pas manqué de nommer parmi celles de ma connoiſſance que je crois dignes d'une eſtime particuliére:

1. *Fulvia Olympia Morata* (1), Italienne, fille de Peregrinus Moratus, femme de Gunther Alemand, &c. dont parle Lil. Gregor. Gyraldi dans ſon Hiſtoire des Poëtes.

* *Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera* in-8. *Baſil.* 1580. *

2. *Hippolyte Taurelle* (2) de Mantouë, femme du célébre Comte Balthaſar de Châtillon, à qui elle adreſſa une belle Poëſie en forme de Lettre que Mr. Colomiés nous a donnée parmi les raretés de belles Lettres.

3. Les Dames *Des Roches* de Poitiers, *Magdelaine Neveu* la mere, & *Catherine des Roches*, la fille, dont Mr. de Sainte Marthe fait l'Eloge (3).

* La puce de Me. des Roches *in*-4. Paris 1583. —— Les Oeuvres de Meſdames des Roches de Poitiers, mere & fille, *in*-4. à Paris 1579. & *in*-8. *in*-12. 1604. — Les ſecondes Oeuvres des mêmes *in*-4. à Poitiers 1583. *

4. *Modeſta Pozzo* ou *du Puy*, Venitienne, femme d'un Avocat Général de Veniſe. La Vie de cette Savante ſe trouve au ſecond tome des Eloges de Jacques Philippe Tomaſini (4).

5. Mademoiſelle *de Gournay*, Marie le Jars (5), dont les Poëſies Françoiſes ſe trouvent avec ſes autres Ouvrages.

* Le Promenoir de Mr. Montagne par ſa fille d'alliance avec quelques Poëſies d'elle-même *in*-12. Paris 1601. —— Les Advis ou Preſens de Mademoiſelle Gournay & autres Oeuvres *in*-4. 1634. *

6. Mademoiſelle *de Schurman*, Anne Marie (6), Hollandoiſe d'Utrecht, dont les Poëſies en pluſieurs Langues ſont imprimées avec ſes autres Oeuvres.

* *Annæ Mariæ Schurman Opuſcula Hebræa Gr. Lat. & Gal.* in-8. *Ultraject. ad Rhenum* 1603. —— *Eadem edente Spanhemio* in-8. *Lugd. Bat.* 1648. —— *Ejuſdem Opuſcula de ingenii muliebris ad doctrinam*

1. ¶. Olympia Fulvia Morata, car c'eſt ainſi que ſes trois noms doivent être rangés, fille d'Andrea Fulvio Peregrino Morato Ferrarois, & femme d'André Grunthler Médecin Alemand, étoit de Ferrare, Ses Oeuvres tant en proſe qu'en vers, imprimées in-8. à Bâle 1580. par les ſoins de Cælius Secundus Curio font voir qu'elle étoit ſavante en Grec & en Latin, où elle auroit fait encore de plus grands progrès, ſi une mort promte ne l'avoit enlevée le 26. Octobre 1555. dans la 29. année de ſon age.

2. Morte l'an 1525.

¶. Celle-ci ne faiſoit nulle profeſſion de litérature. On n'a pas laiſſé de la mettre au rang des Savantes, à la faveur d'une Elégie que lui ont attribuée ceux qui n'ont pas ſu que le Comte ſon mari en étoit le véritable Auteur. Le Bembe ne ſe ſeroit pas contenté de dire dans l'Epitaphe de cette Dame: *qua in ambiguo reliquit utrum pulchrior an caſtior fuerit:* il auroit ajouté ſans doute *eruditior* à *pulchrior*, ſi elle avoit eu le talent de faire de ſi beaux Vers Latins. Voyés la raiſon de la mépriſe de Colomiés, & par conſéquent de celle de Baillet, pag. 96. du Menagiana de 1715. tom. 2.

3. Mortes de la peſte en un même jour 1587.

4. Morte en couche l'an 1592.

5. ¶. Morte le 13. Juillet 1645. agée de 80. ans.

6. ¶. Mariée depuis avec le Miniſtre Jean de Labadie, mourut l'an 1678.

7. ¶. Voyés le tom. 2. du Menagiana de 1715. pag. 83. 84. & 85.

8. ¶. Henriette de Coligny mourut le 10. Mars 1673.

9. ¶. Madeléne de Scudery mourut le 2. Mai 1701. agée de 93. ans.

10. ¶. Antoinette de la Garde femme de Guillaume de la Fon, Sieur *des Houliéres*, mourut le 17. Février

trinam & meliores Litteras aptitudine in-8. *Lugd.* 1641. —— Question célébre s'il est nécessaire, ou non que les filles soient savantes *in*-8. Paris 1646. — *La fama trionfante, panegerico a la Signora Schurman da D. Guelberto de Lesena* in-8. 1642.*

7. Mademoiselle *Colletet*, dont nous avons parlé à l'occasion de son mari qui la considéroit comme Lucain faisoit Polla Argentaria. Elle réussissoit en Madrigaux, si nous n'aimons mieux croire que Colletet les faisoit lui-même, & les publioit sous le nom de sa *Claudine* (7).

8. Madame la *Comtesse de la Suze* (8), qui a fait des Elégies Françoises fort touchantes, comme l'a marqué Mr. Richelet page 272. de son Dictionnaire, au mot *Elégie*.

* Recueil de Piéces galantes en Prose & en Vers de Madame la Comtesse de la Suze 2. vol. Paris 1684. *

9. Mademoiselle *de Scudery* (9), sœur de George l'Académicien, Auteur des Romans qui ont paru sous le nom de son frére. On dit qu'elle a fait assés peu de vers, mais qu'ils sont fort beaux: qu'elle y fait paroître une grande délicatesse d'esprit, & qu'elle leur donne un tour aisé & naturel.

* Artamene ou le grand Cyrus, 10. vol. *in*-8. Paris 1641. —— Clelie *in*-8. —— Almathide ou l'Esclave Reine. —— Malthide d'Aquilar *in*-8. Paris 1702. —— Celanire ou Promenade de Versailles *in*-12. Paris 1669. —— Entretiens de Morale *in*-12. 2. vol. Paris 1688. — Conversations de Morale 2. vol. *in*-12. Paris 1688. —— La Morale du monde 2. vol. *in*-12. Paris 1686. —— Conversations nouvelles sur divers sujets dédiées au Roi *in*-12. Paris 1684. 1688. —— L'Apothéose de Mademoiselle Scudery par Mr. l'Heritier *in*-12. Paris 1702. *

10. La Demoiselle *Aurelia Fedeli*, célébre Comédienne d'Italie, fort connuë dans ce Royaume & sur tout à Paris, où l'on imprima l'an 1666. ses Poësies Italiennes dédiées au Roi sous le titre de *Rifiuti di Pindo*, *in*-12.

11. Madame *des Houlieres* (10), dont on vante beaucoup les talens pour la Poësie. On dit qu'elle a une facilité merveilleuse; mais que la bienséance devoit la porter à mettre des bornes plus étroites à certaines libertés qu'elle a prises, & qui ne s'accordent point parfaitement avec la pudeur du Séxe.

* Poësies de Madame des Houliéres 2. vol. *in*-12. Paris 1702. *

12. Mademoiselle *de la Vigne*, dont Mr. Pellisson a publié à la fin de ses Ouvrages en Prose, une Ode à la louange de Mademoiselle de Scudery (11).

13. Et plusieurs autres personnes qualifiées du même Séxe, qui font encore actuellement des vers dans la derniére délicatesse, mais qui ne veulent point passer pour Poëtes.

De quelques Poëtes en Langues vulgaires parmi les Allemans, les Danois, les Flamans, & les Anglois.

1559. QUoique le peu d'usage que l'on fait parmi nous de la Poësie Allemande & de celle des autres Langues qui

vrier 1694. L'Académie d'Arles la premiére qui en France ait reçu des femmes en son corps, lui envoya en 1689. des Lettres d'Académicienne. Les Poësies de cette Dame sont les plus belles du monde, ses Stances morales sur tout, dans lesquelles on admire la beauté du sens, celle de l'expression, la cadence du vers, & la disposition des rimes. Le seul Ouvrage où l'on ne trouve pas qu'elle ait réussi, est une Piéce de Théatre intitulée *Genseric*. Ce qui a donné lieu à cette Epigramme Latine faite par un de ses amis.

HULLERIÆ.

In Venere ut quærens Momus quid carpere posset,
Sandalium carpsit, prætereaque nihil.
Sic in te si quæram aliquid quod carpere possim,
Aut nihil, aut unus forte Cothurnus erit.

Mademoiselle sa fille, nommée Antoinette Thérése, qui a tâché de l'imiter dans le tour de la versification, est morte le 29. Août 1718.

11. ¶. Mademoiselle de la Vigne née à Vernon petite Ville de la haute Normandie, mourut à Paris vers l'an 1684. Nous n'avons qu'un très-petit nombre de ses Poësies, insérées dans quelques Recueils. Sa belle Ode à la louange de Mademoiselle de Scudéry est imprimée à la fin de l'Histoire de l'Académie Françoise in-12. 1672. Son Ode intitulée *Monseigneur le Dauphin au Roi* *, faite la même année sur le Passage du Rhin, est aussi fort belle, de même que d'autres petites Piéces qu'on voit d'elle en quelques Recueils, lesquelles font souhaiter qu'on pût en avoir un plus grand nombre.

* Voyés un petit Recueil de Piéces que cette Ode a fait naître in-8. Paris 1673. chés Seb. Mabre Cramoisy.

qui n'ont pas leur origine dans la Latine, ait été un prétexte suffisant pour me dispenser de parler de leurs Poëtes : j'avoue que c'est plutôt le défaut de connoissance que j'en ai, que la vue de leur inutilité qui m'a empêché de le faire. Mais comme nos François ont assés le bruit de ne vouloir point souffrir de bornes à leur curiosité, & de vouloir tâter de tout, je puis au moins en faveur de ceux qui seront curieux de lire des Poësies en ces Langues, rapporter ici les noms de ceux d'entre ces Poëtes qui sont les plus estimés au jugement des Critiques de leur Pays.

§. 1.

Des Poëtes en Langue Allemande.

Entre les Poëtes Allemans dont le style est vieux, on compte *Hugues Trymberg*, *Freydanck*, *Sebastien Brandt*, *Melchior Pfinzing*, *Burchard Waldis*, *Rollenhagius*, & *Hans-Sachsens*, qui de Savetier se fit Maître d'Ecole à Nuremberg, & qui fit plus de six mille Piéces de Vers.

Mais la Poësie Allemande ne s'est proprement démêlée & arrangée que depuis le tems de *Martin Opitius*, dont nous avons parlé en son lieu, & qui mourut l'an 1639. C'est ce qu'on peut voir dans ce que le Sieur Morhofius a écrit sur ce sujet chap. 9. & dans ce que Messieurs de Leipsick en ont rapporté au premier tome de leurs Actes, pag. 275. C'est depuis ce tems qu'on a vû paroître les plus excellens Poëtes de la Langue, entre autres *André Tscherning*, Professeur de Rostock, mort en 1659. dont parle Mr. Borrichius dans ses Dissertations. *Simon Dache* Professeur en Poësie à Konigsberg en Prusse, mort l'an 1659. dont l'éloge est dans les Mémoires de Mr. de Witte : *Augustin Buchner*, mort en 1660. dont on trouve aussi l'éloge & la liste des Ouvrages dans les Mémoires de Mr. de Witte ; *Philippe Cæsius* ; *Jean-Pierre Titius*, Professeur en Poësie à Dantzic, *Salomon von Golaw* ; *Paul Flemming* ; *Adam Frid. Werner* ou *Werder* selon d'autres ; *Harsdorffer*, *Ristius*, *Colerus*, *Gryphius*, *Hoffmannus*, *Casparus*, *Rolingius*, *Francus*, *Clajus*, *Schirmerus*, *Betulius*, *Henriette-Catherine Gersdorff* de Frise, & d'autres encore dont parlent Alstedius, Borrichius, Henning Witte, Morhofius, & les Auteurs du Journal de Leipsick, qui ont fait un éloge particulier & fort ample des Poësies Allemandes de *Chrétien Weisens* ou *Weisins*, qu'on peut voir dans les Actes de l'année 1682. qui est celle où les Poësies de cet Auteur parurent à Leipsick in-8.

On peut ajouter aux Poëtes Allemands un Polonois qui s'est signalé dans la Poësie en sa Langue maternelle. C'est *Samuel Skrzypny*, qu'on veut faire passer pour le Virgile de la Pologne. Mais c'est un Historien ou un Versificateur plutôt qu'un véritable Poëte, comme on le peut voir plus au long dans les Actes des Savans de Leipsick (1) dont les Auteurs ne laissent pas de louer beaucoup Skrzypny d'avoir vaincu la rudesse de sa Langue, & de l'avoir rendue assés flexible & capable de nombre & de mesure.

§. 2.

Des Poëtes Danois & Suédois.

Sur la foi du Sieur Olaüs Borrichius Professeur de Coppenhague, d'Albert Bartholin & de quelques autres Critiques du Pays de la Scandinavie, nous pouvons compter parmi les meilleurs Poëtes qui ont écrit en leur Langue, *André Chrétien Arreboë*, *Jean Michel Corvin*, *Severin Paul Gothland*, *Severin Torchill*, *André Bording*, *Jean Wilhelm*, *Thomas Kingo*, *Jean Schested*, *Matthias Wormius*, *Jean Petræus*, *André Claudien*, *Claude Lundius*, *Henri Gernher*, &c. Ils ont tous écrit avec beaucoup de pureté en leur Langue, & si nous en croyons Mr. Borrichius, cette Langue est maintenant dans un état si florissant qu'elle ne céde presque à aucune de celles de l'Europe pour la facilité & l'abondance.

§. 3.

Des Poëtes Flamans & Hollandois en Langue Teutonique.

Janus *Douza* ou *Vander-Doës*, Daniel *Heinsius*, Constantin *Hugenius* ou *Huyghens*, dont nous avons parlé ailleurs pour leurs Poësies Latines, ont fait aussi des Vers en Langue vulgaire de leurs Pays.

(1) An. 1683. Tom. 2. pag. 53.

Pays. On peut leur joindre Mademoiselle *Schurman* & quelques autres, comme Jacques *Catsius* qui a de la force & du feu, quoiqu'il ne soit pas égal; *Jost van Vondel* qui a de la subtilité, de l'artifice, & du génie; *Hoofdius*, estimé pour sa gravité & la noblesse de ses pensées; Jacques ou Henri *Westerban*, dont l'Enéide Flamande est écrite d'un style net, châtié, accompagné de beautés naturelles, & d'ornemens qui ne paroissent pas affectés; *Jean de Voss*, qui n'étant qu'un simple Vitrier, faisoit de si beaux vers en sa Langue, que Gaspar Barlæus fut accusé de les avoir composés, & de les avoir publiés sous le nom de Voss.

Le Sieur Morhofius qui nous apprend cette particularité par le moyen de Messieurs de Leipsick, met encore au nombre des bons Poëtes de la Langue Teutonique ou Flamande, *Henry Brunoos*, *Jean Adolphe*, *Dans*, *Matthieu van Merwede*, *Jean Vanderveen*, *Bodicher Banning*, *Daniel Jonctys*, *Anne Tesselsch*, &c.

§. 4.

Des Poëtes Anglois.

Si nous finissons par les Anglois, c'est uniquement pour suivre l'ordre des Géographes, qui mettent les Isles après le Continent, car on ne peut pas dire que cette Nation soit inférieure, même pour la Poësie, à plusieurs de celles du Nord. Les Principaux Poëtes des Isles Britanniques en Langue vulgaire, selon les Auteurs que j'ai déja cités, sont *Abraham Cowley*, *John Doune*, ou Jean Donne, *Cleveland*, *Edmond Waller*, *Jean Denham*, *George Herbert*, le Chancelier *Bacon*, *Shakespeare*, *Fletcher*, *Beaumont*, Ben. *Johnson*, *Suckling*, *Jean Milton*, &c.

Fin du Recueil des Poëtes.

TABLE GENERALE
POUR LES
POETES ET LES AUTEURS
qui ont traité de l'Art Poëtique.

Les chiffres ne sont pas ceux des pages, mais ceux des Articles, qui dans tout le Corps de l'Ouvrage sont placés à côté de la première lettre de chaque Article.

3. T. 1047.
4. T. 1215.

3. T. 1047.
4. T. 1215.

Bernia

Folengi,

Men-

Fin de la Table des Poëtes.

JUGEMENS DES SAVANS SUR LES PRINCIPAUX OUVRAGES DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par Mr. GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME CINQUIEME.

Les Enfans celebres.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

DES ENFANS
DEVENUS CELEBRES
PAR LEURS ETUDES
&
PAR LEURS ECRITS.

A MONSIEUR DE

LAMOIGNON

FILS

DE MONSEIGNEUR

L'AVOCAT GENERAL.

MONSIEUR,

Il s'agit de laisser voir le jour au Recueil des AUTEURS DEGUISE'S, dont la découverte avoit fait jusqu'ici le sujet de votre divertissement. Je serois peut-être mal reçu du Public & de Vous-même, si j'entreprenois de publier quelques-uns des fruits de vos études. Mais j'ai tout sujet d'esperer que personne ne trouvera mauvais que je mette vos jeux en lumiére, lorsqu'on voudra considérer que vous êtes encore renfermé dans les termes de l'enfance, & que les jeux font l'occupation la plus ordinaire & la plus éclatante des Enfans. Ce que vous avés bien voulu appeller vous-même *le jeu des Masques d'Auteurs* n'a point été un divertissement moins agréable pour vous que les autres jeux le pourroient être pour la plûpart des Enfans de votre âge. Mais je me trompe, ou il a quelque chose de plus solide & de plus utile : & sans le respect ou le ménagement qui est dû à une infinité de personnes de tout âge, de tout séxe & de toute condition, j'ajoûterois qu'il est incomparablement moins pénible & moins accablant que les

jeux des Echets, du Trictrac, des Dames, & que la plûpart de ceux des Cartes.

Je prévois l'objection que les Joueurs ordinaires nous préparent. Ils vont nous alleguer sans doute que les Maîtres qui ont établi les jeux, qui les ont réduits en Art, & qui en ont prescrit des régles, n'ont pas remarqué que l'instruction devoit entrer dans la définition du jeu. Mais nous sommes venus trop tard pour répondre à ces Messieurs, & ils devroient être satisfaits de ce qui leur a été dit sur ce sujet par ceux qui ont inventé les jeux de Blason, de Chronologie, de Géographie, de Généalogie & d'Histoire. Car si nous avions l'indiscrétion d'en appeller au jugement des Sages de l'Antiquité pour leur faire déclarer que l'on doit toujours joindre l'utile à l'agréable dans les divertissemens : que savons-nous s'il ne prendroit point envie à ces Messieurs de traiter d'*enfans* & d'*idiots* les Quintiliens, les Horaces, les Cicerons, & les Platons, comme la femme du Théatre de Moliere (1) a traité Aristote?

Nous pouvons donc tenir ces Joueurs ordinaires pour duëment réfutés par ceux qui sont venus avant nous: mais j'appréhende que nous ne puissions pas avec la même facilité nous défaire de certains esprits chagrins parmi les gens d'étude qui voudront nous chicaner sur ce que nous faisons passer pour un *jeu d'Enfant* ce qu'ils croyent devoir faire l'occupation la plus sérieuse des Savans du cabinet. Ces personnes s'imagineront nous faire grace de nous accorder que la *découverte des Auteurs déguisés* peut passer pour un jeu, pourvû que nous voulions reconnoître avec eux qu'il n'appartient qu'à des Maîtres consommés en âge & en lectures de jouer à pareil jeu. Du reste ils soutiendront que c'est une étude à laquelle il n'y a point d'Enfant qui puisse prétendre, avant que d'être au moins au-dessus de l'âge à qui les Romains ont donné le nom d'*adolescence* : de sorte que si de pareils Censeurs pouvoient devenir nos Juges, il faudroit nous résoudre à passer condamnation, & supprimer votre éxemple, de peur qu'il ne fût d'une trop dangereuse conséquence contre leur jugement.

Je crois, Monsieur, que pour bien vivre avec eux nous pourrions leur abandonner une partie de ce qu'ils nous demandent pour sauver le reste, & leur accorder que nous nous abstiendrons dorénavant d'appeller la découverte des Auteurs déguisés votre *jeu* ou votre *divertissement*, pourvû qu'ils ne nous ôtent pas de la pensée que cette occupation, qu'ils qualifient d'*étude sérieuse*, n'a rien de trop disproportionné avec la portée des Enfans de votre âge & de votre inclination. Il semble qu'elle n'éxige autre chose qu'un peu de cet amour que vous faites paroître pour l'Histoire des Lettres & de ceux qui les ont cultivées. Quand il s'agiroit de quelque chose de plus, nous pourrions avancer que cela seroit toujours au-dessous de diverses espéces d'études plus laborieuses & plus longues dont il faut avouer que les Enfans sont capables.

La connoissance de l'Histoire en général, & celle de l'Histoire des Lettres en particulier, dont la découverte des Auteurs cachés ne fait qu'une très-petite partie, est sans comparaison plus bornée & plus facile que celle des Belles Lettres même, de la Philosophie, des Mathématiques, du Droit & de la Théologie. Si ces Messieurs refusent de reconnoître que ces grandes connoissances avec toute leur sublimité & toutes leurs difficultés puissent se trouver renfermées dans les bornes de l'esprit des Enfans, sans infusion, & par l'assiduité seule d'une étude bien conduite : nous tâcherons de leur faire voir que leur refus n'a point de fondement. Et si nous venons à bout de les persuader sur toutes les autres Sciences : jugés, Monsieur, s'ils pourront s'empêcher de conclurre en votre faveur pour ce qui re-

(1) ¶ Martine dans le Médecin malgré lui Act. 1. Sc. 1.

2 Nous n'avons point d'autres termes pour exprimer ceux que les Latins appellent *Pueri* & *Adolescentes*. Mais nous ne parlerons ici que de ceux d'un âge au-dessous de 20. ans.

3 ¶ Bayle, Critique générale de l'Hist. du Calvin. Lettre 1. & 2.

4 Platon & les Academiciens.

5 Suid. Lex. col. 350.

regarde une connoissance aussi bornée qu'est celle des Auteurs cachés.

Ils savent très-bien que nous n'avons que deux moyens que nous puissions employer pour leur prouver que les Enfans (2) peuvent se rendre très-savans dans les connoissances qui font toute l'étude de l'âge viril & de la vieillesse, & que ces moyens sont celui du Raisonnement & celui de l'Expérience. Nous ne pourrions rien faire de meilleur que d'employer le Raisonnement : mais si vous avés remarqué la maniére dont ces Messieurs ont déja commencé à douter de ce que nous entreprenons de leur prouver, vous aurés sujet de craindre que nous n'ayons affaire à des Pyrrhoniens qui diront adieu à tous nos raisonnemens, & se mocqueront de nous. Il vaut donc mieux recourir à l'Expérience, & leur montrer par divers éxemples des doctes Enfans qui ont paru de tems en tems, que ce qui s'est trouvé en usage dans tous les siécles d'avant nous, n'est pas devenu impossible dans le nôtre, & ne le sera point apparemment dans la posterité.

J'apprens que nous sommes encore menacés de ce côté-là, & les nouvelles que nous recevons de jour en jour de divers endroits de la République des Lettres semblent nous assurer que le Pyrrhonisme las de se voir resserré dans les bornes de la Philosophie, tâche de se répandre insensiblement sur tout ce qui est du ressort de l'esprit de l'homme; qu'il fait des progrès surprenans sur toutes les Sciences; & qu'il vient même déja gâter les plus belles de nos Histoires (3). Saisissons-nous au moins de quelques éxemples Historiques ausquels il n'a pas encore touché; & tâchons de ne point avancer de faits ausquels il puisse trouver à mordre.

GRECS.

EUPOLIS.

1. IL faut premiérement qu'on nous passe la certitude où nous sommes, que dès que le genre humain a commencé de se décrasser un peu, & dès que la politesse des mœurs & des lettres s'est trouvée à la place de la grossiéreté & de l'ignorance, on a sondé l'étenduë & les forces de l'esprit des Enfans; & que l'on s'est apperçu qu'ils étoient capables d'autre chose que de jouer & de garder des Troupeaux. C'est sur ces expériences que Socrate avoit fait comprendre à ses Disciples que les Enfans qui savent parler & qui commencent à faire paroitre du discernement ne sont point trop jeunes pour les Sciences (4). *Eupolis.*

Il n'est pas croyable qu'EUPOLIS d'Athènes, Poëte de l'ancienne Comédie, ait été élevé sur d'autres maximes, s'il est vrai qu'à l'âge de *dix-sept* ans il avoit déja composé dix-sept Comédies, qui furent toutes représentées sur le Théatre avec l'applaudissement des Athéniens (5). On ajoute qu'il y en eut sept qui remportérent le prix. Vous savés que ce Poëte vivoit du tems d'Artaxerxès Longuemain, lorsqu'Athénes conservoit encore toute la gloire qu'elle avoit acquise par les armes aussi-bien que par les lettres; & que s'il n'est pas mort de vieillesse, ce n'est pas aux efforts des études de sa jeunesse qu'il faut s'en prendre, mais à l'accident funeste qui lui arriva sur l'Hellespont, lorsqu'il portoit les armes contre les Lacedemoniens.

MENANDRE.

2. VOus connoissés un peu mieux MENANDRE. Il étoit aussi d'Athènes, mais venu dans le monde un siécle plus tard *Menandre.*

Timq. de jure primigenior. pag. 457.

L. Gr. Gyr. Hist. Poët. &c.

Il paroit que Suidas n'a voulu dire autre chose sinon qu'Eupolis commença de representer ses Comédies à 17. ans.

¶ Il y a dans Suidas οὗτος ἐτῶν ιζ γεγονὼς ἤρξατο ἐπιδείκνυσθαι. Ce qui ne signifie autre chose sinon qu'il commença dès l'age de 17. ans à se faire connoitre. Gyraldus a très-mal traduit ce passage

Menandre tard que lui, & il est consideré comme le chef de la nouvelle Comédie. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature a coutume de distribuer aux plus beaux esprits, & il avoit cultivé ses talens de si bonne heure, que ce qui devoit faire la principale partie de sa gloire pensa le jetter dans la disgrace de ses compatriotes. Dès son enfance, il avoit acquis par l'opiniâtreté de son travail & le succès de ses études toutes les Sciences nécessaires à un excellent Poëte. Mais le désir de ménager un peu le grand nombre des envieux que son avancement lui avoit suscités, le porta tout jeune qu'il étoit à vouloir supprimer toutes ses belles acquisitions, & à s'excuser même en public d'avoir tant reçû de la Nature (1). Il employa pour cet effet un sophisme, qui fut une nouvelle preuve de la maturité de son esprit. Il pria donc les Athéniens de considerer que ce qui faisoit en lui le sujet de l'admiration des uns & de l'envie des autres, étoit moins un effet de l'art ou de son industrie particuliere que de la Nature; que cette excellente maîtresse, à prendre la chose à toute rigueur, étoit encore plus admirable dans la production des animaux que dans celle des hommes; & que s'ils avoient resolu d'admirer des productions hâtives de la Nature, ils devoient plutôt tourner les yeux sur les petits des animaux qui se perfectionnent chacun dans leur espéce beaucoup plus promptement qu'il n'avoit fait lui-même avec tous les soins qu'on avoit pris de son éducation.

Au reste Menandre jouït un peu plus long-tems des fruits de sa premiére jeunesse que n'avoit fait Eupolis, & quoi qu'il ait eu le malheur de se noyer comme lui, l'accident ne lui est arrivé qu'après cinquante ans de vie. Mais s'il

Fut du Théatre Grec applaudi rarement (2),

quel préjudice sa réputation a-t-elle souffert de la bizarrerie populaire? Ne sait-on pas qu'en ce tems-là, comme dans le nôtre, l'intrigue des Amis faisoit souvent remporter les prix, & que celle des Envieux les faisoit perdre?

ALEXANDRE.

3. SI nous n'avions point d'autres éxemples à produire, on en prendroit peut-être l'occasion de nous dire que des Etudes avancées pourroient être au plus de la bien-séance des Gens de Théatre ou de ceux qui veulent vivre de la Profession des Lettres; mais que cela ne regarde pas les Enfans des Grands, ni ceux dont la vie doit être indépendante de ces sortes d'éxercices. Il me semble que nous pourrions opposer à ce raisonnement l'éxemple d'ALEXANDRE LE GRAND. Personne ne peut se vanter d'avoir étudié plus jeune que lui. A peine fut-il venu au monde que le Roi Philippes son pere retint Aristote pour être son Précepteur, & lui en écrivit en ces termes: „ Vous saurés qu'il m'est né „ un fils, & si j'en rends graces aux Dieux, „ ce n'est pas tant pour me l'avoir donné „ que pour l'avoir fait naître de votre tems. „ Les soins que vous prendrés de son éducation me répondent qu'il sortira de votre école digne de vous & de moi, & „ qu'il sera capable de gouverner un jour „ les Peuples. Hors cela j'estime qu'il „ vaudroit mieux n'avoir point d'enfans, „ que de contribuer par la génération au „ deshonneur de sa famille, &c. (3) Philippes fut assés bien récompensé d'une si sage prévoyance, & l'on peut dire que l'enfance d'Alexandre n'a été qu'une suite continuelle de merveilles sous la conduite d'Aristote, de Leonide, & de Lysimaque. Jamais il ne fut surpris dans l'oisiveté hors des bras de sa nourrisse, & depuis qu'on se fut avisé de convertir tous ses divertissemens en études, jamais on ne remarqua une bassesse dans la moindre de ses occupations. Il auroit bien souhaité de faire le même usage du tems destiné au repos de la nuit: & quoique ce fût un tems nécessaire pour la conservation & pour la réparation des forces de son corps & de son esprit, il le rendoit toujours le plus court qu'il lui étoit possible. Vous n'oublierés pas à ce sujet l'Histoire de la balle d'argent, & du bassin mis au bas de son lit pour la recevoir en cas d'assoupissement. Une affi-

1 Theod. Priscian. lib. 4. ad Euseb. de Physic. ap. Gyrald. de Poët. Dial. 7. pag. 155.

2 Perrault dans son Siécle de Louïs le Grand.

3. A. Gell. Noct. Att. lib. 9.

Alexandre. affiduité & une application fi conftante produifit au moins en lui les deux principaux effets que nous attendons de l'étude, la modération de fes paffions qui étoient violentes, & l'érudition qui fut fi grande que fi on lui avoit laiffé le loifir de prendre la plume pour fe rendre Auteur, il auroit facilement obtenu de la Poftérité le rang des plus grands Philofophes ou des premiers Savans de l'Antiquité (4). Il étoit tel avant l'âge de *vingt* ans. Il avoit déja fait connoître aux Ambaffadeurs de Perfe dans fon enfance qu'il étoit entendu dans la Politique, lorsqu'il entreprit de leur donner audience pour le Roi fon Pere. Il lui couta peu d'années pour fe rendre habile dans l'Art Oratoire, la Médecine, la Phyfique; mais rien ne fut fi favorable à fon ambition que la connoiffance de la Géographie. Il eft aifé de comprendre que fuivant la cupidité ordinaire des Enfans qui voudroient avoir tout ce qu'ils voyent, Alexandre brûla du defir de conquerir tout le Monde à mefure qu'il avançoit dans cette connoiffance. Mais on ne comprend pas aifément la raifon qui a pû empêcher Ariftote de refferrer cette ambition de fon Disciple dans des bornes légitimes. Ce n'eft peut-être pas la feule faute que ce grand homme ait faite dans une éducation fi importante. Comme les Disciples contractent auffi aifément les mauvaifes qualités de leurs Maîtres que les bonnes, Alexandre avoit appris d'Ariftote à être jaloux, & de Leonide fon Gouverneur à marcher trop vîte. Il ne faut presque pas douter que la jaloufie avec laquelle on dit qu'Ariftote avoit tâché de fupprimer ou d'obscurcir la mémoire & les écrits des Philofophes qui l'avoient précedé, n'ait fait quelque impreffion fur fon Eleve pour n'avoir pas eu la prudence de lui cacher ce défaut. Car c'eft par une jaloufie affés femblable à celle-là, qu'Alexandre ayant appris de lui les connoiffances les plus fublimes que les perfonnes de la profeffion appellent Acroamatiques, trouvoit mauvais qu'il en fit part au Public. Et ce qui eft honteux pour la réputation de ce Philofophe, c'eft qu'il a eu la foibleffe de condescendre à ces défordres déréglés d'un Enfant, non pas en privant le Public de Alexandre. fes travaux, car il avoit trop de vanité pour n'aimer pas à paroître, mais en les envelopant dans des nuages d'obscurités affectées, & quelquefois de galimathias volontaires pour tâcher de fe fouftraire à la cenfure des Critiques à venir (5).

S'il n'y avoit eu que des vices comme la jaloufie & l'ambition qui euffent donné de l'éclat aux études & à l'érudition d'Alexandre dans fa jeuneffe, nous n'aurions pas grand fujet de nous le propofer ici comme un modéle d'éducation. Mais lorsque nous confidérons qu'un jeune homme de fa qualité & de fon tempérament, non content de fe voir Philofophe de fpéculation comme fon Maître & les autres qui nous ont laiffé leurs Ecrits, eft encore allé beaucoup plus loin que la plûpart d'entre eux par la pratique des vertus Morales & Politiques que la Philofophie nous enfeigne: nous fommes obligés d'avouer qu'il faut être purement Poëte (6) pour faire d'un véritable Philofophe & d'un fage Legislateur un phrénétique que l'on auroit dû lier ou renfermer. Plutarque (7) paroît avoir été toujours fort éloigné d'une penfée fi nouvelle, & quand on voudroit éluder l'autorité d'un Auteur de ce poids, il nous fuffiroit de fuivre Alexandre dans toutes les démarches qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans, pour y remarquer des preuves presque continuelles de ce qu'il avoit appris avant cet âge. Jamais Capitaine ne fe mit en campagne avec plus d'instructions ni plus de provifions fpirituelles; la prudence, la tempérance, & la véritable magnanimité étoient fes principales munitions de guerre; toutes fes belles connoiffances fuivoient toujours ce premier appareil, & vous favés quel rang même y tenoit Homere, quoi qu'il ne dût fervir qu'à la récréation. Enfin c'eft tout dire, qu'Alexandre l'épée à la main publioit hautement qu'il avoit reçu pour la conquête du Monde infiniment plus de fecours de fon Precepteur que du Roi fon Pere. Si nous avons tant d'eftime pour Pythagore, pour Socrate, pour Carneade, quoique ces célébres Philofophes n'ayent jamais rien

4 Plutarch. de Fortun. Alex. tract. 2.
5 Suppl. Curt. per Freinsh.
6 ¶ Il défigne Boileau Sat. VIII.
7 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 799.

Alexandre. rien écrit selon Plutarque (1), que ne devons-nous pas penser d'Alexandre qui n'affectoit pas même la qualité de Philosophe? Pythagore, Socrate & les autres sont-ils jamais venus à bout de civiliser des Rois barbares, d'introduire la politesse des Grecs parmi des Nations sauvages, & d'établir la police & les réglemens d'une bonne discipline parmi des Peuples qui n'avoient jamais ouï parler de loix, d'ordre, ni même de société? C'est pourtant ce que le jeune Alexandre a fait à la honte de tous les Pédans de l'Antiquité. Si l'on prétend relever la gloire de Pythagore & de Socrate par le nombre & la qualité de leurs Disciples, seroit-on assés peu judicieux pour les mettre en ce point au-dessus d'Alexandre, qui a fait presque autant d'Ecoles qu'il a conquis de Provinces, & qui a rempli l'Asie & une partie de l'Afrique de ses Disciples, qui lui ont fait un peu plus d'honneur qu'un Alcibiade, un Critias, un Clitophon n'en ont fait à leurs Maîtres. C'est de lui que ceux d'Hircanie avoient appris l'Art de contracter, & les devoirs de la société conjugale; ceux d'Arachosie tenoient de lui l'Agriculture; ceux de la Sogdiane les devoirs des enfans envers leurs parens; les Indiens la Religion; les Scythes la piété envers les morts; les Perses les dégrés de consanguinité & diverses obligations de la vie civile. C'est à-lui que les Enfans de la plûpart des Peuples de l'Empire de Darius eurent l'obligation des Lettres & des Sciences des Grecs. De sorte qu'Alexandre a fait beaucoup plus que Platon & Zenon n'avoient pû imaginer dans les idées qu'ils s'étoient données de la plus excellente forme de gouvernement. Plutarque (2) a donc quelque raison de soutenir que le dessein de ce jeune Conquerant n'a point été d'exercer un brigandage comme un Bandit (3) qui n'auroit point de retraite, ou de laisser par toute la Terre des marques de sa folie & des monumens de ses crimes: Mais de *rendre tous les hommes de la terre habitable comme citoyens d'une même ville, réduits dans une même police, & sous un même gouvernement; de procurer une paix universelle à tout le genre humain, & de rassembler tous les esprits & les cœurs dans une concorde & une union qui auroit fait la félicité de cette vie* (4). Il faloit avoir une Philosophie d'une prodigieuse étenduë pour de si vastes projets: & celui qui étoit capable de les concevoir devoit être le plus homme de bien qui fût sous le Ciel. J'avouë sans prendre l'avis de Plutarque (5) pour cette fois, qu'Alexandre n'étoit pas tel: mais il faut convenir d'un côté que c'est aux Poëtes & à ses lâches Flateurs qu'on doit attribuer la plûpart des folies dont on l'accuse ou qu'on lui a attribuées; & de l'autre qu'après avoir calculé tous ses vices & toutes ses vertus, ce qui lui reste de bon nous fait douter s'il étoit plus mal-honnête homme hors des irruptions de son tempérament & des saillies de sa jeunesse, que les autres Legislateurs & Philosophes de la Grece, & en particulier plus que Pythagore, que Socrate, que Platon, que Zenon, & plus qu'Aristote son Maître, dans leur vieillesse (6). Il vous est aisé, Monsieur, de comprendre que tant de merveilles n'ont pû être que les fruits qu'avoient produits les excellentes études d'Alexandre depuis son enfance; & qu'elles auroient produit encore autre chose, si l'on avoit jugé à propos de lui laisser atteindre l'âge viril.

PRAXAGORAS.

Praxagoras. 4. Voilà quelques exemples de la Gréce florissante, nous en ajouterons un de la basse Gentilité, pour faire voir au moins que ce n'est point par la négligence ni par le mépris de l'éducation & de l'étude des Enfans, que les Grecs ont commencé à décheoir. PRAXAGORAS Athénien, dont Photius (7) nous a conservé la mémoire, vivoit du tems des enfans du Grand Constantin & de Julien. S'il avoit toutes les qualités nécessaires à un bon Historien, on conviendra qu'il étoit devenu savant fort jeune; puisque selon l'Auteur que

1 De Fortun. Alex. Tract. 1. fol. 794.
2 Ibid. fol. 797. 798. in-12.
3 ¶ Boileau dans l'endroit cité.
4 Plutarc. ibid.
5 Ibid. & seqq.
6 Il fut éxemt des crimes qu'on leur impute, & l'on fait qu'il refusa de suivre les mauvais conseils d'Aristote, & que ce Maître dénaturé contribua à le faire mourir. *Plin. Histor. Nat. lib. 30. cap. 16. ad fin.*
7 Phot. cod. 62. col. 63.
8 Item Paul. Colom. Not. ad Quintil.
9 De Caus. corrupt. Eloq. pag. 781. & 782. Dialog.

Praxagoras. que nous venons d'alléguer, il avoit donné au Public une Histoire des Rois & des Archontes d'Athènes, en deux Livres de sa composition à l'âge de *dix-neuf* ans (8). Cet Ouvrage n'étoit pas le fruit d'un travail passager, mais d'une érudition suivie & appuyée sur de bons fondemens; puisqu'il continua de produire des Oeuvres semblables assés près les unes des autres. Car les deux Livres qu'il donna depuis de l'Histoire du Grand Constantin parurent trois ans après; & il étoit encore dans les termes de l'âge que nous appellons jeunesse, lorsqu'il publia les six Livres qu'il avoit composés de l'Histoire d'Alexandre le Grand. Si je vous avertis que Praxagoras étoit Païen de Religion, ce n'est que pour vous faire remarquer que tous les Ecrivains de la même Secte en ce tems-là n'étoient pas aussi passionnés que Zosime, lorsqu'il s'agissoit de parler de Constantin, & de l'accroissement de notre Religion; & que Praxagoras avoit eu assés d'équité pour reconnoître que ce Prince a effacé tous les Empereurs Romains d'avant lui par l'éclat de ses vertus.

ROMAINS.

5. PAssons des Grecs chés les Romains, & voyons quelle étoit la suffisance & l'érudition des Enfans de ces Maîtres du Monde, aux siécles les plus florissans de la République & de la Monarchie. Leurs Histoires nous font assés connoître qu'au tems de Sylla, il n'étoit pas extrémement rare de voir la fleur de leurs Enfans revenir d'Athènes & de Marseille chargée des dépouilles de la Grèce & des Nations étrangéres, & triompher pour ainsi dire avant l'âge prescrit pour la milice. Ils avoient épuisé de bonne heure les Poëtes, qui étoient presque les Théologiens uniques de ces tems-là, les Philosophes, les Historiens, les Orateurs & les Jurisconsultes, puisque dès l'âge de vingt ans ils paroissoient dans le Sénat & devant le Peuple avec tout l'éclat des Orateurs les plus consommés (9). L. CRASSUS n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il plaida la cause de C. Carbon: & Quintilien (10) assûre que de son tems, cette harangue faisoit encore l'admiration des premiers Maîtres du Barreau Romain. Il dit la même chose de celles de CESAR pour Dolabella, d'ASINIUS POLLIO pour C. Caton, & de CALVUS pour Vatinius. Il faut avouer que ces derniers avoient bien *vingt* ou *vingt & un* ans lorsqu'ils prononcérent leurs belles compositions, mais il faut aussi se souvenir qu'on n'étoit point admis à ces Actions publiques qu'on ne fût savant dans les belles Lettres, dans la Philosophie, & dans la Jurisprudence, dont l'étude est un travail de plusieurs années. En quoi consiste l'une des principales différences qui se trouvent entre ces illustres Orateurs & nos Avocats, qui prétendant pouvoir se produire aussi jeunes, réservent l'étude pour le tems auquel ils n'auront plus de loisir.

HORTENSIUS.

Hortensius. 6. LE célébre HORTENSIUS Gendre de Catulus, n'avoit pas encore *dix-huit* ans lorsqu'il acquit la réputation d'excellent Orateur. Ciceron fait dire à Crassus qu'*il le jugeoit tel dès-lors: & qu'il en avoit déja fait le même jugement, lorsqu'étant Consul il l'entendit plaider la cause de la Province d'Afrique* (contre les Préteurs) *& depuis encore celle du Roi de Bithynie.* Que ce n'étoit ni flater Catulus, ni favoriser Hortensius, que de reconnoître qu'*il ne manquoit rien à ce jeune homme ni de la part de la nature, ni du côté de l'érudition* (11).

CICERON.

Ciceron. 7. CICERON étoit encore plus jeune que tous ces jeunes Orateurs, lorsque non content d'être devenu savant pour lui-même & pour ceux qui pouvoient l'entendre, il voulut se rendre Auteur pour être

10 Suivant l'opinion de ceux qui le font Auteur du Dialogue *de Causs. Corr. Eloq.*

11 *Ego vero esse jam judico* (laudibus Eloquentiæ excellentem), *& tum judicavi cum, me Consule, in Senatu caussam defendit Africæ* (contra Prætores), *nuperque etiam magis cum pro Bithyniæ Rege dixit. Quamobrem recte vides Catule. Nihil enim isti adolescenti neque à natura, neque à doctrina deesse sentio.*
Cicer. lib. 3. de Orat. ad fin.
Audom. Tal. in Comm.

Ciceron. être utile à ceux qui ne pouvoient l'approcher ou qui viendroient après lui. Il ne devoit pas avoir plus de *douze à treize* ans (1) lorsqu'il composa un Traité de l'Art de parler, *De Ratione dicendi*, qu'il divisa même en deux Livres, où il avoit tâché de réduire en méthode l'*Invention* qui fait la principale partie de l'Art Oratoire. Il avoit dressé cet Ouvrage sur les instructions de ses Maîtres. C'est ce qui a fait dire à Quintilien (2), que l'on ne devroit pas lui imputer ce que l'on auroit pû rencontrer de faux ou de trop extraordinaire dans ses maximes. Nous ne rougirons pas de reconnoître que cet Ouvrage n'étoit qu'un fruit de jeunesse, pourvû qu'on nous accorde que c'étoit de la jeunesse de Ciceron, qui valoit presque la vieillesse d'Hortensius. Il n'y avoit que Ciceron qui fût capable d'en rougir; encore a-t-il fallu pour cela qu'il ait été dans un âge d'homme parfait, & qu'il ait vû son esprit au période de sa force. Il étoit actuellement dans ce glorieux état lorsque sa modestie, assistée d'un peu d'amour propre, le porta à dire que cet Ouvrage lui étoit tombé des mains dans son enfance, que ce n'étoit qu'un essai fort grossier & fort imparfait, que cela ne répondoit pas à la réputation qu'il avoit acquise depuis, & qu'on le sollicitoit de retoucher les mêmes matiéres afin de les traiter avec plus de délicatesse & de solidité (3). Il est inutile de vous dire que Ciceron ne s'est point rendu infléxible à ces instances, & que c'est aux réfléxions qu'il y a faites que nous devons les trois Livres ou Dialogues *de l'Orateur*, qui ne cédent à aucun de ses autres Chef-d'œuvres d'Eloquence & de Philosophie.

AUGUSTE, TIBERE, CALIGULA, &c.

8. OCTAVIUS, qui fut depuis l'Empereur AUGUSTE, n'avoit que *douze* ans lorsqu'il fit l'Oraison funébre de son Aïeule maternelle Julie (4). Et TIBERE n'en avoit que *neuf*, lorsqu'il fit celle de son Pere (5). Mais pour faire voir à ceux qui se font un plaisir de douter de tout, combien nous sommes sincéres, nous ne ferons pas difficulté de douter avec eux que ces deux Empereurs fussent savans par eux-mêmes, lorsqu'ils s'acquitérent de ces devoirs. Et nous pouvons supposer qu'on étoit alors comme aujourd'hui dans l'usage de faire prononcer aux Enfans des Discours dans des cérémonies publiques: mais qu'il n'y avoit peut-être que leur mémoire qui y travailloit, sans que l'esprit y eut beaucoup de part. Ce n'est pourtant pas en ce sens que le docte Tiraqueau (6) a voulu que nous entendissions ce que Suetone en a écrit. Auguste à son compte n'a pas moins été l'Auteur de l'Oraison funébre qu'il a prononcée à douze ans, que Ciceron l'étoit de l'Oraison pour Sextus Roscius qu'il fit en sa jeunesse. Suetone remarque néanmoins qu'Auguste se remit à l'étude sept ou huit ans après; mais on peut dire que c'étoit moins en Ecolier qu'en Homme de Lettres qui feroit ses délices de l'étude au milieu de ses autres occupations. Il sera difficile d'en penser autrement, lorsqu'on considérera qu'Auguste étoit alors employé depuis deux ans dans les troupes de son grand Oncle, & qu'au lieu même où il étudioit (7) il étoit occupé à faire les préparatifs de la guerre que Cesar méditoit contre les Parthes. L'érudition que Tibere pouvoit avoir acquise à *neuf* ans n'est pas si incontestable que celle d'Auguste à douze. Si nous joignons à leurs exemples celui de CALIGULA, qui fit aussi l'Oraison funébre de l'Imperatrice Livie sa Bisaïeule, lorsqu'il portoit encore la robe des Enfans (8), nous jugerons aisément que c'étoit plutôt par la suite d'une coutume établie chés les Romains, que dans la vuë d'aucune érudition extraordinaire qu'on faisoit haranguer les Enfans aux funérailles de leurs Proches. Mais nous conviendrons au moins que ces éxercices publics peuvent nous répondre des soins que les Romains prenoient des études de leurs Enfans dans leurs premiéres années, qu'ils étoient fort éloignés de sacrifier au jeu, à la mollesse ou à l'oisiveté.

NER-

1 *Puer aut adolescentulus.*

2 Lib. 3. Instit.

3 *Vis enim quoniam quadam Pueris aut Adolescentulis nobis ex Commentariolis nostris inchoata atque rudia exciderunt, vix hac atate digna & hoc usu quem ex caussis quas diximus tot tantisque consecuti sumus, aliquid iisdem de rebus politius à nobis perfectiusque proferri.* Cicer. lib. 1. de Orat.

4 Sueton. Vit. Aug. cap. 8.

5 Item Vit. Tiber. cap. 6.

6 Tiraquell. de jure Primigen. pag. 457.

7 Dans la ville d'Apollonie.

8 Sueton. Vit. Calig. cap. 10. Tacit. Annal. lib. 5. initio. *Pratextatus.*

NERVA.

Nerva. 9. SI la Providence vous conduit jamais au Barreau, vous y sentirés bien-tôt la bonne odeur du nom de Nerva. M. Cocceius, homme Consulaire, qui étoit une merveille d'érudition, de sagesse & de probité, qui avoit succédé à Antistius Labeo dans la réputation du premier Jurisconsulte de son siécle, qui étoit l'ami particulier & le confident de Tibere, tant que ce Prince fut honnête homme, & qui au rapport de Tacite (1) aima mieux se retirer volontairement de ce monde que d'y rester pour voir ou pour apprendre les désordres de cet Empereur; ce grand homme, dis-je, fut pere de M. COCCEIUS NERVA, & il le fit l'héritier de ses vertus & de sa profonde érudition. Celle-ci parut en lui dès l'âge de *dix-sept* ans (2). Ulpien doit passer pour un garant très-authentique sur un fait de cette nature, & ce célébre Jurisconsulte nous apprend que le jeune Nerva expliquoit le Droit publiquement en cet âge, & répondoit déja aux consultations. Ce n'est pas là le seul endroit par où il s'est fait considérer dans le monde, s'il est vrai qu'il ait donné la vie à l'Empereur Nerva, comme l'a écrit Rutilius (3).

PUDENS (4).

Pudens. 9. *bis* LE Lecteur trouvera bon que je lui fasse part de la découverte d'un jeune Poëte Romain de *treize ans*, nommé LUCIUS VALERIUS PUDENS, qui vivoit selon toutes les apparences du tems de Domitien & de Trajan, & qui étoit de la ville d'*Histonium*, ou *Histonium* (5), qui s'appelle aujourd'hui *Guasto*, dans l'Abbruze citérieure sur la côte de la Mer Adriatique. Cette découverte est du jeune Mr. de Lamoignon, à qui cet Ouvrage est adressé. Elle vient d'une ancienne Inscription qu'il a trouvée parmi celles de Gruter (6), de la lecture desquelles il fait ses récréations, & qu'il a retrouvée dans les Institutions Poëtiques de Vossius (7). Elle porte:

L. VALERIO L. F.
PUDENTI (8).
HIC. CÙM. ESSET. ANNORUM
XIII. ROMÆ. CERTAMINE
JOVIS. CAPITOLINI. LUSTRO
SEXTO. CLARITATE. INGENII
CORONATUS. EST. INTER
POETAS. LATINOS. OMNIBUS
SENTENTIIS. JUDICUM.
HUIC. PLEBES. UNIVERSA
HISCONIENSIUM. STATUAM
AERE. COLLATO. DECREVIT
CURAT. R. P. (9)

Il

1 Tacit. Annal. lib. 6. cap. 6 pag. 217.

2 Ulp. l. 1. Digest. Infortiat. (a) De postul.

a ¶ Baillet en citant la loi 1. D. de postul. auroit pour deux raisons sagement fait de supprimer le mot *Infortiat*; l'une, que l'usage immémorial, quand on cite une loi du Digeste est de désigner simplement le Digeste ou par la lettre D. ou à l'antique par ff. sans marquer si la loi citée est du Digeste nommé le vieux, de l'Infortiat, ou du Digeste nouveau; l'autre, que ce n'est pas de l'*Infortiat*, qui ne commence qu'au 25. livre des Pandectes, qu'est tirée la loi 1. *de postul.* mais du Digeste nommé le vieux qui comprend les 24. premiers livres de ces Pandectes, suivant la division introduite dans le XII. siécle.

3 Bern. Rutil. pag. 212.
Andr. Tiraq. de jure Primig. p. 457.
Fr. Hotom. Jurisc. descript. p. 446.

4 Cet article dans l'édition précedente, étoit à la fin du volume, Mr. de Lamoignon l'ayant communiqué un peu trop tard pour pouvoir être inseré à son rang dans le corps de l'Ouvrage.

5 In Samnio apud Frentanos.

6 Gruter. Inscript. pag. 332. n. 3.

7 Voss. Instit. Poët. lib. 2. cap. 10. §. 24. pag. 44.

8 ¶ Gyraldus Dialog. 5. de son Hist. des Poëtes, l'appelle mal *Prudentius*. Le Toppi dans sa Bibliothèque Napolitaine pag. 195. rapporte cette Inscription autrement figurée, moins correcte & plus ample qu'elle n'est ici, où au lieu de ces mots ANTONINO AVO PIO. par où il la finit, il est visible qu'il faut lire ANTONINO AUG. PIO. Cette même Inscription est différemment rapportée par d'autres Auteurs que cite le même Toppi. Cette Inscription pourroit bien être du nombre de celles qu'Antoine Augustin accuse certains Antiquaires Italiens, tels que Cyriaque d'Ancone, Pomponius Lætus, & quelques autres, d'avoir supposées. Le quinzième siècle, tems de sa découverte, est précisément celui auquel vivoient ces faussaires ingenieux. Ils se sont plu à donner de l'exercice aux Savans. Notre Baillet en est ici une preuve authentique. Il a poussé plus loin ses recherches qu'on ne se seroit imaginé. C'est seulement dommage que la Bibliothèque Napolitaine du Toppi lui étant très-familiere, il ne se soit pas souvenu de la copie figurée qui s'y voit de l'Inscription dont il s'agit. Les deux lignes par où elle finit, omises dans tous les autres Auteurs qui l'ont raportée, lui auroient apris que ce sizième lustre qu'il cherchoit, tomboit sous l'Empire d'Antonin dit le Pieux. De savoir ensuite à quel tems de cet Empire il auroit ajusté ce prétendu sizième lustre, c'est ce que je n'entreprens pas de deviner.

9 Curator Reipubl.

Pudens.

Il y a bien de l'apparence que le jeune Pudens ne s'est pas beaucoup soucié de perpétuer sa mémoire par la communication de ses Poësies à la Postérité, ni qu'il ait jamais affecté la qualité d'Auteur. Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun de ceux qui ont recueilli les Ecrivains en général, où les Poëtes en particulier, ayent jamais fait mention de lui. Cependant nous apprenons par le témoignage incontestable de cette Inscription qu'il remporta le prix de la Poësie Latine aux Jeux Publics du *Lustre* ou de la *Lustration* de la Ville (1), qui se donnoient tous les cinq ans à Rome; qu'il n'avoit alors que treize ans de vie; & qu'il fut honoré d'une statuë dans son pays pour cette action & pour la beauté de son esprit, qui avoit déja paru sans doute en d'autres occasions (2).

Il reste une difficulté sur le tems auquel Valerius Pudens a vécu précisément, & sur l'année en laquelle il a remporté le prix de la Poësie. Le *sixiéme Lustre* dont il est parlé dans l'Inscription ne léve pas entiérement la difficulté. L'Empereur Auguste a fait divers *Lustres* ou divers dénombremens des Habitans de la Ville de Rome, après une interruption de XLI. ans depuis celui des Censeurs L. Gellius & Cornelius Lentulus, qui se fit l'an de la Ville 684. (3). Mais on ne voit pas qu'il eût établi de prix dans ces solemnités pour des compositions en Vers ou en Prose. D'ailleurs ces *Lustres* n'ont point été marqués dans l'Histoire ou dans les autres monumens de l'Antiquité par des nombres que nous appellons *Ordinaux*, pour en faire une suite réglée, de telle sorte qu'on en puisse compter cinq qui auroient été désignés chacun par leur nombre pour avoir lieu de les faire suivre de celui dont il est parlé dans l'Inscription de Valerius Pudens. Nous pourrions dire la même chose de ceux qui se sont faits sous les Empereurs suivans jusqu'à Neron.

Mais ce Prince qui aimoit extraordinairement les spectacles, ayant établi des Jeux réglés pour les solemnités du *Lustre* qui se renouvelloient tous les cinq ans, y constitua aussi des prix pour la Musique, l'Eloquence & la Poësie. Cet établissement se fit selon Tacite (4) sous le quatriéme Consulat de cet Empereur avec Cornelius Cossus Lentulus vers le commencement de la septiéme année de son Regne. C'étoit la 813. de la fondation de Rome (5), & la soixantiéme de notre Epoque, selon ce calcul. On lui donna le nom de *premier Lustre*, & il fut renouvellé cinq ans après sous le Consulat de Silius Nerva & d'Atticus Vestinus, selon le même Auteur, si l'on n'aime mieux dire, pour rendre la chose plus vrai-semblable, de Plautius Lateranus & d'Anicius Cerealis, qui furent subrogés à Nerva & à Vestinus le premier jour de Juillet de cette année, suivant la coutume que chacun sait, parce que ces Jeux furent celébrés fort peu de tems avant le Consulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Telesinus qui entrerent en charge au mois de Janvier de l'année suivante. C'est ce que Tacite appelle le *second Lustre* dans ses Annales (6), où il dit, „que le „ Sénat, pour empêcher Neron de monter „ sur le Théatre, lui décerna le prix de „ Musique, auquel il ajouta celui de l'E„ loquence pour adoucir en quelque sor„ te l'infamie: mais que cela ne put arrê„ ter ce Prince qui y monta, y récita un „ Poëme, prit la Lyre, &c. Il est fait encore mention du *second Lustre* dans diverses Inscriptions (7), mais elles ne nous donnent pas assés de lumiére pour nous faire juger si c'est celui de Neron.

Le *troisiéme Lustre* se fit la premiére année de Vespasien, mais il ne nous est pas plus aisé de dire si c'est celui dont il est parlé dans une Inscription de Julius Hermes, qui est aussi rapportée par Gruter (8). Je n'ai rien à dire des *IV. & V. Lustres* suivans, parce que je n'en ai encore rien trouvé dans les Auteurs, si ce n'est qu'on prenne pour le quatriéme celui que fit Vespasien, comme nous le dirons après.

Le *sixiéme Lustre* dont il est ici question, tombe sur le commencement de la cinquiéme

1 C'est-à-dire la revûë ou le dénombrement du Peuple.

2 ¶ Je connois un homme qui a remporté cinq fois le prix de Poësie par le Jugement de l'Académie Françoise; mais qui bien loin d'avoir reçû la moindre reconnoissance de sa patrie, pour l'honneur qu'en cela il lui a fait, a été au contraire forcé d'y payer en 1709. une somme de 431. livres, 8. sous, 9. deniers qu'il ne devoit pas, sans qu'elle lui ait été jusqu'ici restituée.

3 Ancyran. Lapid. pag. 230. Inscr. Grut.

4 Lib. 14. Annal.

5 Ann. V. C. Varronian.

Pudens. me année de l'Empire de Domitien, & il ne seroit pas juste de supprimer la conjecture du jeune Mr. de Lamoignon sur ce sujet, puisqu'elle a été goûtée par quelques Savans qui se trouvérent chés Mr. l'Avocat Général son Pere, lorsqu'il nous parloit de Valerius Pudens. Mr. de Lamoignon estime qu'on peut entendre de ce *sixiéme Lustre* ce qu'il se souvient d'avoir lû de Suetone dans la Vie de Domitien (9), où cet Auteur dit *Instituit & quinquennale certamen, Capitolino Jovi triplex, Musicum, Equestre, Gymnicum.* Les tems conviennent merveilleusement. Cet établissement de Domitien se fit sous le douziéme Consulat de ce Prince avec Cornelius Dolabella, comme nous l'apprenons de Censorin (10). C'étoit l'an de la Ville 839. & de notre Epoque 86. qui étoit la cinquiéme année du regne de cet Empereur. Les termes dont se sert Suetone semblent insinuer que c'étoit une Institution nouvelle de ces Jeux publics; c'est ce qui pourroit nous faire croire qu'il y auroit eu quelque interruption depuis le *second Lustre* dont a parlé Tacite à la douziéme année de Neron, un peu avant le Consulat de Suetonius Paullinus & de Pontius Telesinus. Il est vrai que selon Censorin, que nous avons déja cité, il s'en fit un sous Vespasien l'an de la Ville 827. de notre Epoque 74. lorsqu'il étoit Consul pour la cinquiéme fois, & son fils Tite pour la troisiéme (11); mais il paroît que ce *Lustre* ne consista que dans la revûë de la Ville & le dénombrement du Peuple sans Jeux publics, ou du moins sans Prix proposés pour la Musique & la Poësie; & d'ailleurs ce n'étoit point l'année destinée au *Lustre.* Il faut avouer qu'on ne s'étoit pas toujours assujetti à garder les interstices de cinq ans pour cette cérémonie, & qu'on ne s'étoit pas fait beaucoup de scrupule de l'omettre lorsqu'on étoit occupé à des guerres ou à d'autres affaires importantes. C'est ce qui fait que depuis le Roi Servius Tullius qui fut le premier instituteur du *Lustre* jusqu'à cette année de Vespasien qui étoit la cinquiéme de son Empire, il n'y avoit eu que LXXV. *Lustres*, quoiqu'il se fût écoulé près de 650. ans selon Censorin, ou plutôt 640. selon la correction de Scaliger (12), qui a besoin lui-même ou son Imprimeur d'être corrigé lorsqu'il marque que cette année du *Lustre* de Vespasien étoit la 806. de la Ville de Rome, au lieu de la 827. suivant la maniére de compter introduite par Varron, ou de la 828. selon le calcul de Pline l'ancien (13), lequel à ce compte fait tomber ce *Lustre* de Vespasien & de Tite dans l'année en laquelle devoit échoir naturellement le *quatriéme Lustre* de l'établissement de Neron; ce qui nous conduit assés droit au *sixiéme Lustre* qui quadre avec le renouvellement de cette institution fait par Domitien en la cinquiéme année de son Empire (14). Pudens.

Censorin dit, que ces *Lustres* finirent à celui de Vespasien; cependant il est assés visible par l'Histoire qu'ils subsistérent jusqu'au tems de Constantin. Je crois qu'on peut favorablement expliquer cet Auteur, en disant, que comme la maniére de faire le *Lustre*, établie par le Roi Servius Tullius, avoit fini du tems d'Auguste, qui en avoit introduit un autre; de même celle d'Auguste avoit trouvé sa fin dans le *Lustre* de Vespasien, & dix ans après Domitien le rétablit, en y ajoutant quelques nouvelles cérémonies comme avoit fait Neron pour les Jeux & l'émulation des Prix (15). C'est ce que Censorin nous fait assés connoître d'ailleurs, puisqu'il nous apprend, que lorsqu'il écrivoit ce que nous rapportons de lui on célébroit le trente-neuviéme *Lustre* (16), qu'il appelle *Agon Capitolinus*, & *Annus Magnus*, comme cela se nommoit auparavant Domitien.

Dans cette supposition, & sur ce que Suetone marque positivement que les Poëtes & les Orateurs avoient part à ces Jeux publics, & qu'on y avoit constitué des Prix pour les Vers & pour la Prose, tant en Grec qu'en Latin, on peut raisonnablement conjecturer que ce fut dans cette Fête publique que le jeune Valerius Pudens

6 *Quinquennale ludicrum secundo Lustro celebratur.* Tacit. Annal. lib. 16. c. 2. & 4.
7 Gruter. pag. 116. n. 1. p. 194. n. 9.
8 Gruter. pag. 194. n. 9.
9 Cap. 4. pag. 364.
10 De die Natali cap. 18. pag. 131. 132.
11 Suet. in Vesp. c. 8. & in Tit. c. 6. Item Censorin. loc. cit.
12 De emend. temp. lib. 2. pag. 173. 174.
13 Plin. lib. 3. Hist. cap. 5. pag. 42. col. 2.
14 V. & Lævin. Torrent. in Sueton. ad Vit. Domit.
15 V. Scalig. & alios.
16 Remarq. le tems auquel vivoit Censorin.

Pudens. dens remporta le Prix de la Poësie *tout d'une voix*, comme il est marqué dans son Inscription ; qu'ayant été couronné de la main de ses Juges il fut mis au rang des Poëtes Latins, quoiqu'il n'eût alors que *treize* ans ; & qu'on lui dressa une statuë dans la Ville d'Hisconie qui étoit son pays.

Il est bon d'ajouter une singularité qui pourra contribuer à faire paroître davantage Valerius Pudens. On sait assés que ce fut à ces Jeux du Lustre de Domitien que le célébre Poëte Stace Auteur de la Thébaïde perdit le prix de la Poësie (1) ; & ce Poëte n'a pas voulu que nous en doutassions après les assurances qu'il nous en a données dans une piéce de Vers qu'il a adressée à sa femme Claudie, & dans une autre qu'il a faite sur la mort de son Pere, où il s'excuse d'avoir mal réussi dans sa Composition pour le Prix, sur ce qu'il étoit alors occupé à sa Thébaïde. Il n'est pas hors d'apparence que ç'ait été par le jeune Valerius Pudens qu'il aura été vaincu ; avantage qui serviroit beaucoup plus à rehausser le nom d'un Enfant Poëte si peu connu, qu'à rabaisser celuï de Stace qui s'est fait connoître par d'autres endroits.

On nous objectera peut-être, que le *sixiéme Lustre* auquel il est dit, que Valerius Pudens remporta le Prix de la Poësie, doit se compter depuis l'Institution de Domitien plutôt que depuis celle de Neron ; & qu'ainsi Valerius Pudens n'étoit pas encore né du tems de Domitien. Mais nous pourrons répondre, qu'il y avoit deux maniéres de compter les *Lustres*, & que nonobstant l'Institution de Domitien, celle de Neron n'a point laissé de passer pendant quelque tems pour la véritable époque de ces Jeux Capitolins de cinq ans. C'est ce que nous pourrions confirmer par une Inscription ancienne faite à l'honneur de l'Impératrice Sabine femme d'Adrien, qui commence par ces mots dans la Collection de Gruter (2) :

SABINÆ
AUGUST.
MAGISTRI. QUINQUENNALES
COLLEGI. FABRUM. TIGNAR.
LUSTR. XIII.

Pudens. Et le reste qui ne comprend que les noms des Commissaires de ces Jeux.

Le treiziéme *Lustre* dont il est parlé dans cette Inscription tomberoit sur le commencement de la neuviéme année du regne de l'Empereur Antonin le Pieux, si l'on prétendoit ne faire commencer la suite des *Lustres* qu'à l'Institution de Domitien : au lieu que si l'on veut remonter jusqu'à l'établissement de Neron, le treiziéme *Lustre* tombe justement sur le commencement de la cinquiéme année d'Adrien, qui est le tems du crédit, & de la plus haute fortune de Sabine. On ne pourra pas répliquer, que l'Inscription auroit été faite à l'Impératrice du tems d'Antonin, puisque non-seulement elle n'étoit plus regnante pour lors, mais qu'elle étoit morte même long-tems auparavant dès le vivant de son Mari, comme nous l'apprenons d'Aurelius Victor (3), qui témoigne qu'elle avança ses jours de bonne heure, parce qu'elle ne pouvoit souffrir les mauvais traitemens d'Adrien.

J'ajouterai pour rendre encore la chose plus vraisemblable l'Epitaphe dont un nommé Flavius Hilarion fut honoré après sa mort par sa Femme & sa Fille (4) :

T. FLAVIO T. L. HILARIONI
DECUR. COLL. FABR. EX.
LUSTRO. XV.
UNGUENTO AD PUB. FAG.
LUSTRO XVI.
MAG. QUINQ. COLL. FABRUM
TIGNARIORUM
LUSTRO XVII. HONORAT.
ET LUSTRO. XVIII.
CENSOR. BIS. AD. MAG. CREANDOS.
LUSTRO XIX. ET XX.
JUDEX. INTER. ELECTOS XXI AB
ORDINE LUST. XXII.
CLAUDIA TI. F. PRISCA
VIRO OPTIMO
ET FLAVIA T. F. PRISCILLA
PATRI OPTIMO.

On

1 Casaubon. in Suet. Domit. pag. 217. Voss. Instit. Poët. lib. 2. pag. 43.
2 Grut. pag. 252. num. 6.

3 Aur. Vict. Epitom. Hist. in Adrian.
4 Grut. pag. 411. n. 2.
5 V. Onuph. Panvin. Comm. in Fast. V. & Cas. &c.

Sulpicius. On peut juger par le *prénom* & le nom de cet Hilarion qu'il étoit né du tems de Vespasien ou de ses enfans, suivant la coutume qui s'introduisit alors de donner le nom de *Flavius* aux enfans qui naissoient & aux autres personnes qui avoient quelque rapport avec ces Empereurs, comme on a affecté de donner en suite celui d'*Ælius* depuis le tems d'Adrien & des Antonins. Si nous supposons qu'il est né du tems de Domitien, le nombre & la suite de ces *huit Lustres* qui sont spécifiés dans son Epitaphe quadrent fort bien avec notre opinion.

Je sai qu'on peut nous faire une objection très-forte de l'autorité des Fastes, où l'on trouve une suite de Jeux Capitolins qu'on peut prendre pour autant de *Lustres*, dont le commencement ne remonte pas plus haut que le douziéme Consulat de Domitien (5). Mais je sai aussi qu'il y a de l'embarras & de la confusion dans cette suite des Jeux Capitolins, aussi-bien que dans l'ordre de quelques Consulats, quand il n'y auroit que l'omission ou le changement d'une paire de Consuls (6) pour l'année du XXVII. (ou peut-être du XVII.) *Lustre* (7), comme on peut le rectifier par une Inscription faite à l'honneur de l'Impératrice Faustine par les Commissaires de ce *Lustre* le *premier jour de Janvier sous les Consuls C. Manlius Torquatus, & Cornelius Messalinus*, dont il n'est fait aucune mention dans les Fastes Consulaires. J'avouë qu'à compter les Lustres de ces tems-là de quatre en quatre ans comme les Olympiades, suivant la pratique introduite depuis Domitien, le XIII. *Lustre* tombe sur la 18. année d'Adrien. Mais l'Impératrice Sabine étoit déja morte alors, & l'Inscription que nous avons rapportée d'elle au sujet du XIII. *Lustre*, n'est pas de la nature de celles qu'on dressoit pour des Morts.

Nous ne sommes pas au reste tellement attachés à notre opinion, que nous ne soyons tout prêts d'y renoncer, lorsqu'on nous aura expliqué nos difficultés. Il nous est très-indifférent que L. VALERIUS PUDENS ait été couronné Poëte en la cinquiéme année de Domitien ou en la neuviéme année de Trajan, comme nous le reconnoîtrons volontiers, si nos conjectures précédentes ne se trouvent pas assés bien appuyées. Il doit suffire au Lecteur, que Mr. de Lamoignon le Jeune lui ait fait connoître un jeune Poëte Latin de l'Antiquité âgé de treize ans dont il n'avoit peut-être jamais ouï parler.

Pudens.

PLINE le jeune.

10 NOus trouverons quelque chose de plus proportionné à vos dispositions présentes, dans l'éxemple de PLINE *le jeune*. Vous connoissés un peu quelle étoit la beauté de son génie, la passion surprenante qu'il avoit pour l'étude, la multitude & la variété de ses belles connoissances, le commerce & l'amitié étroite qu'il entretenoit avec tous les Savans de l'Empire, son humeur bienfaisante & ses libéralités envers les Gens de Lettres, en un mot le rang qu'il tenoit auprès des Empereurs Nerva & Trajan, de qui son mérite l'avoit approché. Il avoit achevé sa Rhétorique sous Quintilien, & sa Philosophie sous Nicete avant que de se voir hors de l'enfance; & il nous a fait connoître lui-même qu'il n'avoit que *seize* ans (8), lorsqu'il composa une Tragédie Grecque. Ses Elégies & ses Epigrammes peuvent passer pour les fruits des deux années suivantes, puisqu'il les fit à son retour de la milice & du vivant de son Oncle, qu'il perdit à l'embrasement du Vesuve, lorsqu'il n'avoit encore que *dix-huit ans*. Il nous assûre lui même (9) que dans la plus grande maturité de son âge, & au milieu des premiéres Charges de l'Empire qu'il possédoit, il ne se repentoit pas d'avoir fait ces vers; que non seulement ils avoient mérité l'approbation des Romains, mais que les Grecs même les faisoient copier & distribuer dans leurs Provinces, & qu'ils les chantoient sur la guitarre & sur le luth. On ne pourra point

Pline.

Sigon.

6 Grut. p. 261. num. 4.

7 L'Inscription porte XXVII. pour XVII.

8 Lib. 7. Epist. 4. ad Pontium.

¶ Pline lui-même dans la Lettre citée dit qu'il n'avoit alors que quatorze ans.

9 Lib. 6. Epist. 20. Item 16.

Pline. point dire que Pline ne sût faire que des vers dans sa premiére jeunesse (1), puisque dès cet âge il composoit des Harangues & des Actions publiques, dans lesquelles il faloit faire entrer outre l'Eloquence, beaucoup de Jurisprudence & de Philosophie, sans y épargner l'Histoire & les Belles Lettres. Vous avés lû ce qu'il en écrit à Suetone son ami pour l'encourager à se produire, & pour le fortifier contre la vanité d'un songe que celui-ci avoit eu du mauvais succès qu'il craignoit pour une cause qu'il avoit à plaider. „ Je ne suis point d'avis, lui „ mande-t-il (2), de solliciter le délai „ que vous souhaités pour votre cause: „ & pour vous faire voir que loin de „ vous épouvanter du mauvais songe „ que vous avés eu, vous devés en ti„ rer une conséquence toute contraire à „ celle qu'il sembloit vous prédire; je „ vous dirai qu'il m'en est arrivé un de „ la même nature, & que son présage „ n'a produit qu'une contre-vérité. Je „ m'étois chargé de la cause de Jules „ Pastor & je me préparois à la plaider, „ lorsque durant le repos d'une nuit je „ vis en songe ma Belle-mere qui se jet„ toit à mes pieds, & me conjuroit de „ ne point entreprendre cette cause. Vous „ remarquerés que j'étois encore alors „ très-jeune, & que je n'étois qu'à l'en„ trée de cet âge que nous appellons *A„ dolescence* (3). Tout contribuoit d'ail„ leurs à me détourner de cette entre„ prise. La difficulté de la cause étoit „ grande, les incidens y étoient fort em„ barrassans, & la discussion en devoit „ être longue & épineuse. J'avois outre „ cela les plus puissans de la Ville pour „ adverses parties. J'étois averti que „ les premiers Officiers de la Cour, les „ Favoris & les Amis de l'Empereur de„ voient solliciter contre ma partie. Je „ ne perdis pourtant pas tout-à-fait le ju„ gement à la vûë de tant d'écueils. „ Sans m'amuser à délibérer je passai par„ dessus toutes ces considérations, & je „ n'eus pas plus d'égard pour mon son„ ge que pour le reste. Je plaidai ma „ cause, & je la gagnai avec un succès „ qui eut tant d'éclat & de suite, que „ j'ai toujours considéré cette action „ comme le fondement de ma réputa„ tion & la porte de ma fortune. Nous venons de voir que Pline n'étoit encore alors qu'un *petit garçon*, & qu'il ne laissoit pas d'avoir une femme puisqu'il avoit une Belle-mere; terme qui n'étoit pas équivoque en sa langue (4). On pourroit donc sur cette réflexion former une objection plausible contre ce qu'il dit de son peu d'âge; & loin de vouloir y répondre, je rapporterois plutôt pour la fortifier ce qu'il dit ailleurs dans une Lettre à Capiton (5), qu'il avoit *dix-neuf ans* quand il commença à plaider & à faire des Actions publiques. Mais nous n'avons rien à perdre en accordant ce point, puisqu'on ne nous conteste pas la grande capacité ni l'érudition extraordinaire que Pline avoit acquise à XIX. ans, par l'application & l'assiduité des études de son enfance.

QUINTILIEN le fils.

Quintilien. 11 IL n'est pas possible qu'en entendant parler d'un des plus illustres Ecoliers de QUINTILIEN, vous n'ayés pas songé à son fils, après avoir témoigné tant de tendresse pour lui, & si je l'osois dire, jusqu'aux larmes, lorsque vous lisiés le Prologue que ce célébre Rhéteur a mis à la tête du sixiéme Livre de ses Institutions. Nous ne prétendons pas pouvoir entrer dans les sentimens dont Quintilien fut touché quand il perdit cet aimable Enfant: mais nous tâcherons au moins d'exprimer ici une partie de ceux qu'il a voulu faire connoître au Public. „ Je n'avois plus dans le monde, *dit ce „ pere infortuné* (6), d'autre espérance ni „ d'autre plaisir que celui que je trouvois „ dans mon fils *Quintilien*. Il suffisoit „ lui seul pour me consoler de la perte „ que

1 Adolescentulus.
2 Lib. 1. Epist. 18.
3 *Eram acturus adolescentulus adhuc.*
4 Socrus, *non* Noverca.
5 Lib. 5. Epist. 8.
6 *Unâ Quintiliani mei spe ac voluptate utebar, & poterat sufficere solatio* (uxoris & alterius filii qui prius decesserant). *Non enim ingenii igniculos tantum aut flosculos sicut prior, sed jam decimum ætatis ingressus annum certos atque deformatos fructus ostenderat. Juro per mea mala, per infelicem conscientiam, per illos Manes Numina doloris mei, has me in illo vidisse virtutes ingenii, non modo ad per-*

Quintilien. „ que j'avois faite de sa mère & de son „ frere. Il ne se contentoit pas de faire „ paroître du brillant & de la vivacité, „ comme avoit fait son frere, & la fécondité de son esprit n'en étoit pas demeurée aux boutons & aux fleurs. A „ peine étoit-il entré dans la dixiéme année de sa vie, qu'on voyoit déja cet „ esprit porter des fruits tout développés, tout formés, & hors des dangers qu'on auroit pû craindre pour leur „ maturité. Faut-il que je prenne mon „ propre malheur à témoin, pour trouver créance dans l'esprit de ceux qui „ se contenteront de me plaindre, sans „ vouloir se fier à ma parole? N'est-ce „ point assés que je sois si cruellement „ affligé, sans me voir encore suspect au „ milieu des témoignages de ma propre „ conscience? Puisque l'on veut de moi „ un serment, *je jure par les Manes* même de mon Fils, c'est-à-dire, par *les Divinités de ma douleur*, que je n'ai „ encore rien vû de comparable à l'excellence de son esprit, qui avoit pour „ acquérir les Sciences, outre la force „ & la beauté, une solidité que j'avois „ mise à l'épreuve. Il étoit déja capable d'étudier seul, & de suivre ses propres lumiéres. Quand la pudeur pourroit me faire taire en cette occasion, „ ses Maîtres ne voudroient pas souffrir „ que je dissimulasse une vérité qu'ils „ connoissent encore mieux que moi. „ Tout le monde remarquoit en lui un „ fonds de probité, de piété, de douceur „ & d'honnêteté qui captivoit tous ceux „ qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il „ avoit reçû de la nature diverses faveurs „ de surérogation, qui servoient d'ornement extérieur aux qualités admirables „ de son esprit & de son cœur, une délicatesse charmante dans les traits de son visage, des attraits merveilleux dans ses „ regards, une modestie composée sans „ affectation dans ses gestes, un ton de „ voix accompagné d'une clarté & d'une „ netteté d'organe, en un mot tous les „ agrémens d'un corps bienfait. Non „ content d'avoir acquis une connoissance „ parfaite des deux langues, il avoit une Quintilien. „ grace toute extraordinaire pour les parler. Il avoit l'expression des termes dans „ leur propriété & dans toute leur force, „ & savoit la véritable prononciation des „ Lettres. Tous ces talens nous prometoient un homme accompli pour l'avenir. Mais on sait que ses vertus présentes dont nous jouissions actuellement „ en possédant un si précieux gage, étoient „ encore tout autrement estimables que „ tous ces talens. Il avoit une gravité & „ une constance telle que les Philosophes „ la chercheroient dans leur Sage. Il s'étoit déja rendu le maître des passions „ qui assujettissent les autres, & il s'étoit „ particuliérement fortifié contre la crainte & la douleur. Quel courage & quelle „ grandeur d'ame n'a-t-il pas fait voir pendant une maladie de huit mois entiers? „ Combien de fois a-t-il jetté ses Medecins dans l'étonnement? Quelle presence d'esprit, & quelle force de raisonnement ne faisoit-il point paroître dans les „ derniéres heures de sa vie pour me consoler, pour me relever de mon abatement, & pour tâcher de me résoudre à „ sa perte? Voilà dequoi satisfaire les Philosophes qui ne manqueront pas de nous dire qu'un si beau commencement de vie devoit se terminer par une aussi belle mort; que le monde n'en méritoit pas davantage; que Quintilien le Pere étoit heureux, & que son fils avoit assés vécu. Plut à Dieu que les Ennemis de l'Etude fussent aussi raisonnables, & qu'ils voulussent comprendre qu'ils ne peuvent attribuer la mort d'un tel Enfant à des efforts d'étude, sans voir tout leur raisonnement à bas par la seule considération de la personne de Quintilien. C'étoit le plus judicieux des Maîtres d'étude qui fussent alors dans tout l'Empire Romain. Cette qualité jointe à une tendresse paternelle pareille à celle que nous venons de voir, ne pouvoit manquer de lui faire prendre tous les égards & tous les ménagemens nécessaires pour la conservation d'un Fils unique qui lui tenoit lieu de toutes choses dans le monde.

CEL-

percipiendas disciplinas, quo nihil præstantius cognovi, plurima expertus, studiique jam tum non coacti, sciunt Præceptores, sed probitatis, pietatis, humanitatis, liberalitatis. Etiam illa fortuita aderant omnia, vocis jucunditas, claritasque, oris suavitas, & in utracumque lingua, tanquam ad eam demum natus esset, expressa proprietas omnium literarum. Sed hæc spes adhuc. Illa majora constantia, gravitas, contra dolores etiam ac metus robur. Nam quo ille animo, qua Medicorum admiratione mensium octo valetudinem tulit? ut me in supremis consolatus est? &c. Quintil. lib. 6. Institut. orat. in Procem.

CELSE.

Celse. 12 PUBLIUS JUVENTIUS (1) CELSUS le jeune, fils d'un célébre Jurisconsulte de même nom, vivoit du tems de l'Empereur Adrien, & il fut même deux fois Consul sous ce Prince. Il se rendit si habile dès sa première jeunesse, que le surnom d'*Adolescens* lui est demeuré jusqu'à notre tems, pour nous faire souvenir de l'âge qu'il avoit lorsqu'il enseignoit publiquement le Droit (2). Vous verrés, Monsieur, dans quelques années que la Jurisprudence n'est pas du nombre des Sciences infuses, & que si Celsus étoit capable de la professer avec tant de réputation dans sa jeunesse, on peut conjecturer qu'il l'aura étudiée dès son enfance. Si les Ennemis de l'étude prétendoient tirer avantage de ce que nous ne pouvons pas leur dire combien Celsus a vécu, & s'ils vouloient sur ce pied accuser l'étude d'avoir été sa meurtrière : nous pourrions les prier de juger de la longueur de sa vie par le nombre des Livres qu'il a composés. Il en avoit fait quatre-vingt-quatre sur le Droit seul (3), sans compter ceux qu'il avoit écrits sur d'autres sujets.

MARC AURELE.

Marc Aurele. 13 MARC AURELE qui a élevé la Philosophie sur le trône de l'Empire Romain, a fait voir en sa personne ce que peut produire l'amour de l'étude dans l'Enfance pour porter un homme à sa perfection. L'Historien de sa Vie (4) nous apprend qu'il ne fut pas plutôt retiré des bras de ses nourrisses, qu'on le mit sous la discipline des Précepteurs, & que dès lors il se donna à l'étude de la Philosophie avec tant de passion qu'à l'âge de *douze* ans, non content de se voir Philosophe aussi savant que tous ceux qui portent cette qualité, & qui savent penser, parler & écrire en Philosophes; il voulut faire une profession extérieure de la Philosophie (5). Il renonça en cet âge aux plaisirs ordinaires de la vie, & à la mollesse qui accompagne ordinairement la jeunesse des Grands; il prit dès lors le manteau de Philosophe, non point par hypocrisie ou par aucun faste comme plusieurs, mais pour faire connoître qu'il vouloit joindre l'austérité de la vie à la gravité de ses mœurs & de ses sentimens; enfin il continua pendant toute sa jeunesse de renforcer son application & son assiduité à l'étude d'une grande simplicité dans les habits, d'une merveilleuse sobrieté dans les nourritures & d'une dureté surprenante dans le repos de la nuit qu'il passoit sans lit couché sur la terre toute nuë, lors même qu'il étoit destiné à l'Empire. Si ce grand Prince & ce grand Philosophe n'a point passé la 59. année de son âge, je ne crois pas qu'on ait l'injustice d'en rejetter la faute sur ses études. Il n'y eut que le déplaisir de voir que son fils Commode ne suivoit pas ses traces, qui le fit mourir. Les inclinations corrompuës de ce misérable Enfant le dégoutérent si fort de la vie, qu'il s'abstint de manger pour la finir; & l'on peut dire qu'il aima mieux mourir en Philosophe Stoïque comme il avoit vécu, que de continuer de vivre en qualité de Pere malheureux.

PAPINIEN.

Papinien. 14 LES Jurisconsultes (6) nous vantent la jeunesse savante de leur PAPINIEN, une jeunesse employée non dans les enchantemens ou les exercices agréa-

bles

1 D'autres l'ont appellé *Julius*.

¶ Il est ainsi appellé dans les manuscrits les plus anciens, mais tous les Critiques conviennent que c'est une faute de Copiste, & qu'il faut lire *Juventius*.

2 A. Tiraq. de jure primig. pag. 457.
Bertr. Biinomic. lib. 1. pag. 59.
Bern. Rutilius pag. 250.

3 ¶ Au compte du Président Bertrand, que Baillet cite, ces livres de Celse sur le Droit, ainsi rapportés pag. 60.
Digestorum libri 39.
Institutionum 20.
Epistolarum 13.
Quæstionum 19.
Commentariorum 6.
auroient fait le nombre de 97. & auroient du même aller à 98. puisque dans la loi 19. D. *de auro, argento legat.* §. 6. Ulpien cite le septième livre des Commentaires de Celse. Pancirole qui livre 1. *de claris Legum Interpr.* chap. 34. attribuë au même Celse un Traité *de Usucapionibus*, sur la foi de la loi 47. D. *de adquir. poss.* s'est mépris manifestement, n'étant point là fait mention de Celse le fils, mais de Nerva le fils.

4 Jul. Capitolin. Vit. Marc. c. 2.

5 Item alii Script. Hist. Rom.

6 Tiraq. de jure primigen. pag. 437.
Hotoman. Jurisconsul. descript. p. 448.
Rutilius pag. 240.
Bertrand. pag. 10.
Cujac. Prolegom. ad Papinian.

Papinien. bles de la Poësie ou des Belles Lettres, mais dans les études laborieuses du Droit. Ils prétendent qu'on vit paroître en lui une connoissance exquise de la Jurisprudence, avec une sagesse consommée avant les premiers poils. A dire le vrai il sera difficile de se défendre de cette opinion, si l'on considére que Papinien n'avoit que trente-six ans lorsque Caracalla lui fit couper la tête; qu'il avoit déja passé par les premieres charges de l'Empire, dont le comble étoit alors celle de Prefet du Pretoire, qu'il avoit éxercée avec beaucoup d'éclat & de suffisance sous l'Empereur Severe; qu'il étoit déja consideré depuis plusieurs années comme l'*asyle & le tresor des Loix & de tout le Droit Romain*; & que ce fut par un effet d'une constance intrepide & d'une équité inviolable acquise de longuemain, qu'il aima mieux perdre la vie que d'excuser ou pallier le parricide (1) de l'Empereur Caracalla.

SEVERE & GORDIEN l'aîné.

Severe & Gordien. 15 JE n'ai point affecté de vous faire valoir les études de la jeunesse de l'Empereur SEPT. SEVERE Pere & prédecesseur de ce Prince dont je viens de vous parler, quoique Spartien (2) ait remarqué dans sa Vie qu'il faisoit des Déclamations ou des Actions Publiques à *dix-huit* ans, & qu'il ait été depuis l'un des plus savans des Empereurs Romains. Mais je serois le premier à condamner ma négligence & mon mauvais choix, s'il m'étoit arrivé d'omettre l'éxemple de l'Empereur GORDIEN *l'aîné* dans un Recueil de Doctes Enfans. Ce Prince ayant eu une éducation conforme à la grandeur de sa naissance, dont l'origine remontoit par un très-grand nombre de Consuls & d'autres Magistrats jusqu'aux Gracques du côté de son Pere, & jusqu'à l'Empereur Trajan du côté de sa Mere, voulut faire voir au Public avec combien de soins & de succès sa premiére Enfance (3) avoit été cultivée. Il fit en cet âge divers Poëmes, qui se conserverent au moins jusqu'au tems de Jules Capitolin. Parmi ces Ouvrages Poëtiques il y en avoit quelques-uns qu'il prétendoit, tout enfant qu'il étoit, pouvoir opposer aux vers de Ciceron: Et quoiqu'il n'ait point réussi à décrier les *Archaismes* (4) & les autres prétendus défauts de cet Auteur, il pourroit avoir atteint & passé Ciceron dans la gloire de faire des vers, qui n'étoit que la gloire de son Enfance (5). La plus laborieuse des productions qu'il eût fait paroître en cet âge, étoit le Poëme historique de l'*Antoniniade* divisé en trente livres, dans lesquels il avoit compris la vie publique & privée des Empereurs Antonin le Pieux & Marc Aurele-Antonin, avec la description des guerres arrivées de leurs tems. Voilà quels furent les fruits de l'enfance de Gordien; ceux de son *adolescence* furent divers Plaidoyers, Harangues, & autres Actions Publiques qu'il fit soit dans les Ecoles de Droit pour s'exercer, soit dans le Barreau où les Empereurs se faisoient un plaisir de l'aller entendre. Les ennemis du travail n'auront pas l'imprudence de le compter parmi ceux à qui l'application continuelle à l'étude auroit pû abréger les jours. Autrement ils ignoreroient que Gordien avoit quatre-vingts ans lorsqu'il parvint à l'Empire, & qu'il ne finit que par une mort violente.

Gordien.

CHRETIENS.

16 TOus ces éxemples contribuent assés ce me semble à nous faire voir que le promt assujettissement des Enfans à l'étude n'est pas de l'invention des Peuples Barbares, mais qu'elle a fait une des

1 ¶ *Fratricide* auroit été plus clair, parce que rien de ce qui précéde ne fait connoître que par le mot *parricide* il faut entendre le meurtre commis en la personne de Geta par son frére Caracalla.

2 Æl. Spartian. Vit. Sev. cap. 1. pag. 94.

3 Adhuc puerulus, *dit Capitolin.*

4 ¶ Il faudroit pour en juger que l'Ouvrage de Gordien fût venu jusqu'à nous.

5 Capitol. Vit. Gord. cap. 3. pag. 226. 227.

des principales parties de la politesse tant vantée des Grecs & des Romains. Voudroit-on nous objecter que ce n'étoit qu'une politesse Païenne & que la gloire que l'on prétendoit tirer d'une érudition acquise dans la jeunesse n'étoit qu'une vanité propre à des Gentils, un avantage frivole, & l'ombre d'un bien inutile pour l'avancement des affaires dans ce monde & plus encore pour l'état de l'autre vie? J'avouë qu'on a pû faire cette objection tant qu'il n'y a point eu de Chrétiens dans le monde. Je veux même que la plupart des Théologiens & des Philosophes Chrétiens des deux premiers siécles de l'Eglise ayent été redevables de l'érudition séculiére & des Sciences profanes qu'ils avoient acquises dans leur premiére jeunesse à des Parens ou à des Maîtres Gentils, puisque presque tous ceux de notre connoissance en ces tems-là n'avoient embrassé la Foi de JESUS-CHRIST qu'après leurs études. Mais peut-on nier que les Chrétiens ayent mis cette pratique au nombre de leurs obligations dès qu'ils ont eu la liberté d'avoir des Ecoles? Celle d'Alexandrie qui peut passer pour la premiére de toutes les Universités des Chrétiens, n'a-t-elle pas produit un grand nombre de doctes Enfans dans l'un & l'autre séxe, sous la discipline de l'illustre Philosophe Saint Panténe dès le tems de Marc Aurele? Saint Clement d'Alexandrie disciple & successeur de Panténe dans cette chaire, n'a-t-il point transporté dans cette célébre Ecole toutes les richesses d'Athénes sa patrie, & ce que les Peres de l'Eglise appellent les dépouilles de l'Egypte, pour les attribuer avec discernement aux Ecoliers à qui il enseignoit les Saintes Ecritures?

ORIGENE.

Origene. 17 AUriés-vous oublié, Monsieur, l'un des plus beaux traits de l'Histoire Ecclésiastique, qui regarde la personne d'ORIGENE? Il vint au monde vers l'an 185. & il eut pour Precepteur son pere Leonide, c'est-à-dire un Homme de Belles-Lettres, un Philosophe, un Théologien, & plus que tout cela un illustre Martyr de JESUS-CHRIST (1). Leonide ne se contenta pas de l'appliquer fortement à l'étude des Belles-Lettres & à la lecture de toutes sortes d'Auteurs profanes dans son enfance: mais il le mit encore avec un soin tout particulier dans celle de l'Ecriture Sainte, qu'il lui fit préférer de bonne heure à toutes les Sciences des Grecs. Il se trouva parfaitement bien secondé par l'inclination de ce merveilleux Enfant, qui se portoit avec une ardeur toute extraordinaire à cette étude (2). Eusébe écrit qu'Origene en cet âge, non content du premier sens de l'Ecriture qui se présentoit à son esprit, s'efforçoit dès lors de pénétrer de lui-même & d'approfondir le sens le plus caché & le plus spirituel des Livres Saints. Quelque savant que fût son Pere il l'embarassoit souvent, en lui demandant l'explication de quelques endroits fort obscurs. Leonide, soit pour trouver des défaites, soit pour arrêter la curiosité démésurée de son fils, se donnoit souvent une contenance de sévérité apparente devant lui, & lui disoit par voie de réprimande & de correction, qu'il ne devoit pas ainsi s'élever au-dessus de la portée de son âge, mais se contenter du sens clair & naturel de l'Ecriture qui se presente le premier à l'esprit. Néanmoins il sentoit en lui-même une joie extraordinaire que lui donnoit cette belle disposition de son fils, & il remercioit Dieu de tout son cœur de la grace insigne qu'il lui avoit faite de l'avoir rendu le Pere d'un tel Enfant. On dit même que très-souvent lorsque le petit Origene dormoit, Leonide entroit doucement dans sa chambre, & lui découvroit le sein qu'il baisoit avec respect comme un sanctuaire où reposoit le Saint Esprit, ne pouvant se lasser d'admirer le bonheur qu'il avoit de lui avoir donné la vie. Après cela nous ne nous étonnerons plus que Saint Jerôme ait reconnu si hautement qu'Origene avoit été *un grand Homme dès sa première Enfance* (3), lors même qu'il se déclaroit ouvertement son Adversaire, & qu'il écrivoit actuellement contre lui.

L'*Adolescence* d'Origene ne fût guéres moins merveilleuse. Il n'avoit que *seize* à *dix-sept* ans lorsqu'il fit ses preuves d'une

1 Euseb. Histor. Eccles. lib. 6. cap. 2.

2 Voyés la Mothe, Hist. de Tertull. & d'Orig. chap. 3. pag. 177. 178. & suiv.

3 *Magnus vir ab infantia.* Hieron. Epist. ad Pammach. de

Origene. ne Philosophie Chrétienne, où toute la sagesse des Grecs n'étoit point capable de l'élever. Je veux dire qu'à cet âge il voulut faire voir qu'il ne se contentoit pas d'une connoissance purement spéculative des maximes de la Philosophie, & de celles du Christianisme : mais que se sentant transporté de beaucoup d'ardeur pour le martyre, il mit tout en œuvre pour ne point échapper la belle occasion que la persécution de l'Empereur Severe lui présentoit pour se satisfaire. Poussé de cette noble passion il cherchoit tous les jours les dangers les plus presens, & tâchoit de se présenter & de se faire connoître aux Persécuteurs. Il auroit perdu la vie dès ce tems-là, s'il avoit plû à Dieu d'en accepter le sacrifice. Mais la Providence qui le reservoit à d'autres choses, lui suscita sa mere pour s'opposer à ses desseins. Ses priéres & ses instances le retardérent pour quelque tems. Mais rien n'étoit plus capable de le retenir, quand il apprit que son pere Saint Leonide avoit été arrêté & fait prisonnier. Il ne pensoit plus qu'à s'aller jetter entre les mains des bourreaux pour prévenir son Pere dans la gloire du martyre, lorsque sa mere pour arrêter le coup se trouva obligée de cacher tous ses habits & de les tenir sous la clef. Origene ne pouvant sortir de sa chambre voulut au moins faire ce qui dépendoit de lui, & il écrivit à son Pere une Lettre admirable & toute remplie de feu pour l'exhorter puissamment au martyre, & pour lui donner encore de nouvelles preuves de l'excellente éducation qu'il avoit reçuë de lui. Ainsi Origene ayant fortifié dès son bas âge son esprit & son cœur par l'étude des Livres Saints, & ayant pris feu aux vérités qu'il y avoit apprises, se trouvoit assés fort, non-seulement pour vouloir souffrir le martyre lui-même en cet âge, mais encore pour encourager les autres à le souffrir. Saint Leonide martyrisé, & ses biens confisqués, Origene fut réduit avec sa mere & six petits freres dans la derniére pauvreté. Mais la Providence l'en retira par le ministére d'une Dame fort riche qui l'assista de toutes choses, & lui donna une chambre chés elle. Il y tint pendant quelque tems des Conférences savantes, ausquelles une multitude de Catholiques & d'Hérétiques même s'empressoient d'assister, à cause de l'éloquence extraordinaire qui accompagnoit ses discours. Comme il avoit l'esprit fort généreux, & qu'il craignoit d'être à charge à son hotesse, il se résolut de se servir d'un art innocent pour subsister indépendemment de cette Dame. Il ouvrit pour cet effet une Ecole de Grammaire & d'Humanités dans la ville d'Alexandrie. Il n'avoit encore alors que *dix-sept* ans : mais Saint Clement qui avoit été son Maître pour l'Ecriture Sainte, comme Ammonius pour la Philosophie, étant venu à mourir quelques mois après, ou du moins s'étant retiré par l'ordre ou la violence des Persécuteurs, il fut chargé des Instructions Chrétiennes de la Ville en qualité de Théologal par l'Evêque Demetrius, après diverses épreuves, qui lui avoient fait voir que son esprit, sa capacité & sa vertu surpassoient de beaucoup la portée naturelle de son âge. Ce Prélat à qui il appartenoit de pourvoir à l'emploi de Saint Clement, y confirma Origene en l'établissant seul Professeur des Lettres saintes (4). Aussi-tôt il se défit de la Profession de la Grammaire qu'il avoit exercée près d'un an, & qu'il jugeoit incompatible avec celle qu'il entreprenoit. Ce n'est pas tout, la générosité qui l'avoit fait renoncer aux libéralités de la Dame dont nous avons parlé, le porta encore à chercher les moyens de ne point dépendre pour sa nourriture & son entretien de l'assistance d'autrui, & de pouvoir enseigner tous ses Disciples gratuitement avec plus de liberté & de désinteressement. Ce fut dans cette vûë qu'il vendit presque tous ses beaux Livres qui traitoient des Sciences profanes, & il se contenta pour toutes choses de quatre oboles par jour que lui donnoit celui qui avoit acheté ses livres.

DI-

de erroib. Orig.

4 Euseb. lib. 6. Hist. Eccl. c. 3.

DIDYME.

Didyme. 18 LA ſavante & vertueuſe jeuneſſe d'Origene, me fait ſouvenir de celle de l'un de ſes plus illuſtres ſucceſſeurs dans l'Ecole d'Alexandrie. C'eſt le fameux DIDYME dont je veux parler. Vous ſavés, Monſieur, que ce Grand Homme avoit perdu la vuë à l'âge de cinq ans, & que cette datte peut paſſer pour l'époque de la prodigieuſe érudition où il étoit parvenu dans la ſuite de ſa vie, qui ne ſe termina qu'au bout de quatre-vingt-treize ans (1). L'aveuglement du corps, qui dans l'eſprit des perſonnes du commun paſſe pour une des plus terribles disgraces de la vie, fut pour lui une occaſion & une commodité pour lui faire tourner toutes ſes vuës & tous ſes ſoins à la culture de ſon eſprit (2). Son application n'étant pas en danger de ſe voir partagée par la diſtraction des objets étrangers, fut toute entiére pour l'étude des Sciences: & il devint ſi docte en ſe faiſant lire tous les Auteurs ſacrés & profanes, qu'il paſſa pour le prodige du quatriéme ſiécle de l'Egliſe dans toutes les connoiſſances divines & humaines, & ce qui eſt encore plus remarquable, dans les Mathématiques qui ſemblent ne pouvoir ſe paſſer abſolument de l'uſage de la vuë (3). La parole & la bonne foi des Auteurs qui ont publié cette merveille, n'auroient pas été ſeules ſuffiſantes pour la cautionner : mais quand on ſe repreſente le grand nombre des beaux Livres que Didyme avoit composés, il ſemble qu'il ne faudroit point d'autres témoignages pour la garantir. Ses longues études n'étoient pas de ſimples amuſemens d'eſprit ou des occupations ſtériles ou inutiles au bien de ſon ame, comme il arrive à ceux qui n'étudient que dans des vuës purement humaines. Il n'avoit pas moins de piété que d'érudition. Sa vie qui avoit toujours été innocente depuis ſon bas âge, & qu'il avoit ſanctifiée par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes, avoit encore plus de Didyme. force que ſa doctrine pour perſuader les Hommes, & les obliger à ſuivre ſes ſentimens. Mais ſouvenés-vous toujours, Monſieur, que nous ne parlons que de la jeuneſſe des Savans, & croyés que s'il prend envie à quelqu'autre de faire l'Hiſtoire de la vieilleſſe des mêmes Savans, il ne parlera peut-être pas ſi avantageuſement de celle de Didyme & d'Origene même pour quelques ſentimens touchant la Foi Orthodoxe, à moins qu'il ne ſe donne un caractére d'Apologiſte. Mais au moins ſera-t-il obligé de reconnoître qu'elle a toujours également bien répondu à leur jeuneſſe pour ce qui regarde l'érudition, la vertu morale & la préſence de l'eſprit.

S. AUGUSTIN.

19 JE ne puis diſſimuler l'envie que je S. Auguſtin. porte à cet Hiſtorien futur de la Vieilleſſe ſavante, pour le beau champ que lui préſentera celle de SAINT AUGUSTIN. J'avouë que je ne puis prétendre à un pareil avantage en parlant de ſa Jeuneſſe, qui n'a certainement pas été auſſi vertueuſe que celle de Didyme & d'Origene; oſerai-je le dire ? moins vertueuſe encore que celle de Marc Aurele & du jeune Quintilien. Je douterois même qu'elle eût été auſſi ſtudieuſe & auſſi ſavante que quelques Auteurs ſemblent avoir voulu nous le perſuader. L'humilité avec laquelle il a tâché de nous détromper de cette opinion eſt ſi édifiante & ſi inſtructive, que je n'ai point de précautions à prendre contre les Libertins & les Dévots outrés, en rapportant quelque choſe de ce qu'il en a écrit lui-même. Vous ſavés, Monſieur, que ce Saint parloit alors à Dieu immédiatement; & c'eſt ce qui fait ſon Apologie contre le menſonge & la momerie. Ce Saint nous fait connoître aſſés rondement & ſans équivoque, l'averſion qu'il avoit pour l'étude dans ſon enfance (4). Ce n'étoit point ſans doute par vertu

qu'il

1 83. ans, ſelon d'autres.
2 Pall. Hel. Lauſ. Hiſt. cap. 38.
Hieronym. de Script. Eccleſ. cap: 109.
3 Ruf. Hiſto. Eccl, cap. 7.
Socr. lib. 1. c. 3.
Sozom. lib. 7. cap. 14.
Theodor. lib. 4. cap. 27.
& ex recentiorib. prope innumeri.

S. Augustin. qu'il refusoit de suivre alors les conseils & les instructions de ceux qui ne travailloient qu'à lui inspirer le desir de paroître un jour avec éclat dans le monde, & d'exceller dans l'Art de cette Eloquence qui fait acquerir de l'honneur parmi les hommes, & des richesses fausses dont la possession est dangereuse. Quand il témoignoit de la répugnance pour apprendre seulement à lire, dirons-nous que c'étoit un effet de la force de son raisonnement, parce qu'il (5) ignoroit en cet âge dequoi ce travail & cette étude pouvoit lui servir? Etoit-ce pour se distinguer, & pour s'élever au-dessus de la coutume des Gens du commun qu'il se récrioit dès lors contre l'exemple & contre le grand nombre de ceux qui dans leur enfance avoient passé par ces chemins âpres & difficiles? Nous n'aurons pas la simplicité de prendre pour un trait de sagesse le dégoût & la paresse qu'il faisoit paroître pour l'étude (6). Sa désobéissance envers ses Parens & ses Maîtres ne venoit pas du choix qu'il eût fait de quelque éxercice plus excellent. Il nous assure qu'elle n'avoit point d'autre source que la passion du jeu, & le plaisir qu'il trouvoit dans le recit de quelques Fables ou de quelques avantures de Romans, qui après lui avoir charmé l'oreille redoubloient l'ardeur de sa curiosité, en lui faisant souhaiter d'en voir la répresentation sur le Théatre. Il ne faut donc pas avoir l'imprudence de contredire Saint Augustin, lorsqu'il dit tout net qu'il n'avoit point d'affection pour l'étude des Lettres Humaines, & qu'il n'entendoit point raillerie sur la sévérité avec laquelle on le pressoit de s'y appliquer (7). On lui fit pourtant le plaisir de ne point s'arrêter à son inclination & à sa molesse, & on procedoit souvent contre elle par des voies de fait. Etant enfin parvenu à savoir lire, écrire & compter, il commença de gouter la Langue Latine, & l'aima peu à peu jusqu'à la passion, depuis qu'on lui eût expliqué les Poëtes dont il goûtoit les fictions (8). S. Augustin. Il n'en fut pas de même de la Langue Grecque, pour laquelle il conçut une aversion étrange, quoique les Auteurs de cette Langue soient pleins de semblables contes, & que la Latine que le Vulgaire ne parloit pas en Afrique, lui eût été aussi étrangere & aussi inconnuë que la Grecque (9). Ajoutons une chose qui doit nous surprendre après tout ce que nous venons de dire de sa répugnance & de sa paresse. Il avoit appris le Latin avant que de savoir lire, & il témoigne lui-même qu'il n'avoit point eu d'autres Maîtres pour cela que ses nourrisses, dont les caresses & les souris avoient eu sur lui plus de force & de crédit que toute la sévérité de ses Précepteurs & de ses Régens n'en eût depuis qu'il fut plus avancé en âge (10). Mais comme il prétend que cette connoissance ne lui a rien coûté, il semble que nous devions chercher quelque autre prétexte pour le mettre au nombre des Enfans studieux & devenus savans de bonne heure par leur travail. ,, Nous aurions dequoi nous satisfaire, s'il étoit vrai qu'à l'âge de ,, *douze* ans il eût étudié & compris tout ,, seul sans le secours d'aucun Maître ,, tous les livres d'Aristote qui concernent la Logique & la Théorie, & qu'il ,, eût dans le même âge composé d'excellens Ecrits pour découvrir & refuter les erreurs de beaucoup d'Auteurs. C'est ce que Leo Allatius n'a point fait difficulté d'assurer dans un de ses Ouvrages (11); c'est aussi ce qui a été publié depuis, par l'Auteur qui s'est appellé Christianus Liberius (12). Mais comment est-il possible que Saint Augustin fût si savant & si grand Philosophe à *douze* ans, lui qui avec toute la vivacité & la pénétration de son esprit qui étoit admirable d'ailleurs, ne savoit que sa Grammaire à *seize*, & qui en avoit *dix-sept* lorsqu'il alla faire sa Rhétorique à Carthage?

4 Confess. lib. 1. cap. 9.
5 ¶ Il faudroit, ce semble, *puisqu'il ignoroit*.
6 Confess. lib. 1. cap. 10.
7 Confess. lib. 1. cap. 12.
8 Cap. 13.
9 Ibid. cap. 14.
10 Ibidem.
11 Ap. Urban. pag. 146.
12 De scrib. & leg. lib. pag. 178.

S. Augustin. thage? Défions-nous donc du témoignage d'Allatius & de Liberius, & croyons que ceux qui les ont trompés pourroient avoir lû *douze* pour *vingt* dans l'endroit où S. Augustin en a parlé (1). Ce Saint reconnoît qu'il avoit près de *vingt* ans lorsqu'il lui tomba entre les mains un Traité d'Aristote qu'on nomme les Dix Catégories, dont il avoit entendu parler à Carthage avec beaucoup d'ostentation & de pompe à son Maître en Rhétorique, & à d'autres qui passoient pour fort habiles. Ce souvenir lui fit souhaiter ardemment de le lire, dans la créance que ce devoit être quelque chose de fort extraordinaire. Il le lut seul, & l'entendit parfaitement. De sorte qu'en ayant conferé depuis avec ceux qui disoient l'avoir appris avec beaucoup de peine d'excellens Maîtres qui le leur avoient expliqué, non-seulement de vive voix, mais aussi par des figures qu'ils en avoient tracées sur le sable, ils ne lui en purent dire davantage que ce qu'il en avoit compris de lui-même en particulier. Il témoigne aussi qu'à cet âge il lut & entendit sans le secours de personne, tous les livres des Arts Libéraux qu'il put rencontrer. Il dit la même chose des Mathématiques, & nommément de la Géométrie, de la Musique & de l'Arithmétique.

A dire le vrai Saint Augustin avoit reçû de la Nature des talens d'un prix presque infini pour l'étude, une mémoire qu'il n'a pû s'empêcher d'admirer lui-même, une beauté de génie & une pénétration d'esprit qui épuisoit ses Maîtres en peu de tems. Il a été assés juste dans la suite du tems pour reconnoître que cela même l'a rendu moins excusable, & pour s'accuser devant Dieu de n'avoir pas cultivé tant de beaux talens dès son enfance (2). Ce n'est donc pas, Monsieur, pour compter Saint Augustin parmi les modéles qu'on peut présenter aux Enfans qui aspirent à la sagesse & à l'érudition, que nous lui avons donné un rang parmi les Enfans illustres. C'est uniquement pour faire comprendre à ceux de votre âge les écueils qui les attendent au passage, s'ils sont assés malheureux pour prendre un autre chemin que celui de la vertu & de l'étude. C'est en un mot S. Augustin. pour les porter à vouloir profiter des perils de Saint Augustin, dont l'éxemple ne peut être utile qu'à ceux qui faute de lumiéres ou de conducteurs, ayant fait le même naufrage que lui, se trouveroient par une bonne fortune semblable à la sienne, je veux dire par la miséricorde de Dieu, dans un état pareil à celui où il se vit après son Batême.

ADEODAT.

20 L'Une des plus considérables productions de la jeunesse déréglée de Saint Augustin, a été sans doute ADEODAT ou *Dieudonné* son fils, quoi qu'il ait eu l'humilité de confesser publiquement que rien ne lui appartenoit dans cet illustre Enfant que le Péché (3). Dieu le fit naître avec des inclinations excellentes, & on peut dire que son Pere s'étant rendu son Maître, tâcha de réparer les défauts de sa jeunesse par la belle éducation qu'il lui procura. Adeodat.

Adeodat n'avoit que *quinze* ans lorsque son Pere fut batisé; mais il étoit alors si avancé, & son esprit avoit déja reçu tant de lumiéres qu'il passoit bien des personnes âgées, & beaucoup de ceux que l'on considére dans le monde pour leur gravité & leur literature. Saint Augustin composa vers le même tems un livre en forme de Dialogue, intitulé *Du Maître*. Adeodat & lui sont les deux Personnages qui s'y entretiennent, & il prend Dieu à témoin que tout ce qu'il fait dire à son fils dans cet Ouvrage est entiérement de lui, quoi qu'il n'eût alors que *seize* ans. Saint Augustin ajoute qu'il avoit vû de cet Enfant plusieurs choses encore plus admirables que ce que nous venons de rapporter. Enfin tout Esprit fort qu'il étoit, il déclare que la grandeur de l'Esprit de son Fils l'épouvantoit (4). Adeodat reçut la grace du Batême avec son Pere, & il mourut peu de tems après. Saint Augustin prétend que c'est Dieu qui voulut l'enlever de ce monde pour le préserver des fautes où il auroit pû tomber s'il avoit vécu plus long-

1 Confess. lib. 4. cap. 16.
2 Confess. lib. 1. cap. 10.
3 Confess. lib. 9. cap. 6.
4 Horrori mihi erat.
5 Hist. de l'Egl. 4. siécl. liv. 4. an. de J. C. 388.
6 Barbare marquoit d'abord tout ce qui n'étoit point Grec,

Adeodat. long-tems. C'est, Monsieur, la réponse que nous ferons à ceux qui viendront nous alléguer l'exemple d'Adeodat pour nous persuader que l'étude assassine les Enfans, & qui voulant pindariser avec Mr. Godeau (5) nous objecteront en style de Balzac, que *ce fruit ne pouvoit pas se conserver, parce qu'il étoit devenu trop tôt mur*.

ARABES ou MAHOMETANS.

20 bis. PArmi les différences qui se trouvent entre la véritable Religion & les Sciences, vous devés compter que celle là ne se borne point au choix d'un Peuple ou d'une Nation à l'exclusion d'une autre; mais qu'elle se répand indifféremment parmi les Barbares, comme sur les Etats bien disciplinés: au lieu que celles-ci ne trouvant point d'accès ni de retraite chés les Barbares, suivent ordinairement la police des pays que les Loix & le bon ordre rendent florissans. C'est en quoi les anciens Grecs & les anciens Romains nous ont fait voir le défaut de leur raisonnement, lorsqu'ils prenoient pour Barbare tout ce qui n'étoit point Grec ou Romain (6). La véritable Religion, suivant la situation où nous voyons le Genre Humain, est un établissement de Rédemtion plutôt que de Création: mais les Sciences sont du nombre de ces libéralités naturelles que le Créateur a répanduës indifféremment sur tous les Peuples qui ont voulu les recevoir. Nous en avons vu des éxemples dans le Paganisme, nous en pouvons voir aussi dans le Mahométisme: c'est-à-dire devant & après l'établissement de la véritable Religion. Dès que les Mahometans se sont tirés de la Barbarie par le succès de leurs armes, on les a vûs cultiver toutes les connoissances humaines qui peuvent perfectionner l'esprit avec tant d'ardeur & de progrès, que l'on doute présentement si les Grecs & les Romains sont allés plus loin que les Arabes, & s'il y a moins de Livres écrits en la Langue de ces derniers qu'en celles de ces premiers. Il n'est pas croyable que parmi tant de belles lumiéres, il n'y en ait pas une qui leur ait fait voir l'importance qu'il y a d'appliquer de bonne heure l'esprit des Enfans à l'étude.

AVICENNE.

21 LE seul ABO-ALI fils de Sina, que nous appellons par corruption AVICENNA, pourroit peut-être nous répondre pour les autres. Ce célébre Personnage, dont nous ne parlerons ici que sur la foi d'Abu'l-Faraje (7), étoit de Bochar en Asie (8), où son pere qui demeuroit à Belche étoit venu s'habituer. Il nâquit pourtant dans le village d'Aphshana, où Sina étoit allé épouser sa mere qu'il ne mena à Bochar qu'après ses couches. Il étoit encore petit Enfant lorsque son pere le mit sous la conduite d'un Précepteur qui le fit si-bien étudier, qu'à l'âge de *dix* ans il savoit tout l'Alcoran & la plus grande partie de ce que nous appellons les Humanités. Son pere l'envoya ensuite chés un célébre Jardinier, qui étoit en réputation de savoir parfaitement l'Arithmétique des Indiens, outre l'Astronomie, la Géométrie & les autres parties des Mathématiques qui s'éxerçoient parmi ces Peuples. Le petit Avicenne acquit en peu de tems toutes les connoissances du Jardinier. Peu de tems après un Philosophe de profession nommé Abu Abdalla de Natel étant venu à Bochar, Sina le reçût chés lui, & le logea dans l'espérance qu'il apprendroit la Philosophie à son fils. Il ne fut point trompé. Avicenne prit d'abord des leçons de Logique sous lui. Mais l'Ecolier non content de rafiner en subtilités sur le Maître, voulut se mettre à la lecture des Originaux de Philosophie sans le secours de son Maître; il les étudia seul, il lut encore leurs Commentateurs par-dessus, & en usa de même à l'égard d'Euclide après que son Maître lui eut montré les cinq ou six premiéres Propositions de cet Auteur qu'il comprit, & expliqua fort bien tout seul. Il passa ensuite à l'Almageste ou Gran-

Avicenne.

Grec, & n'étoit pas contradictoire à la politesse.

7 Greg. Abul-Phar. Histor. Dynast. ex vers. Eduard. Pococh. pag. 229. & seqq.

8 Bochar ou Bachara est une ville au-delà de la mer Caspienne ou de Bacchu dans le Zagathay, entre la grande Tartarie & la Perse.

Avicenne. Grande constru&ion de Ptolemée (1), & ce fut alors que son Maître Abdalla l'abandonna, comme ne lui pouvant plus rien montrer. Avicenne se donna ensuite à la Médecine, il lût les Livres qui en traitoient, & pour joindre l'expérience à l'étude, il se mit à visiter les malades. Tout cela est bien surprenant sans doute, mais il est encore plus surprenant d'apprendre qu'Avicenne n'avoit alors que *seize* ans. Il continua depuis d'étudier avec la même force & la même persévérance. Il avoit reçû de la Nature pour cela une grande santé, & une compléxion bien robuste. Après avoir employé la meilleure partie du jour à l'étude, il passoit encore bien avant dans la nuit: & il nous apprend lui-même que lorsqu'il étoit attaqué du sommeil ou qu'il sentoit un peu ses forces diminuer, il avoit coutume de prendre un verre de vin pour se remettre, & continuoit son étude comme auparavant. Il ajoute, que s'il arrivoit quelquefois qu'il succombât au sommeil, il ne manquoit jamais de réver en dormant sur la difficulté où le sommeil l'avoit surpris, & en trouvoit souvent la solution à son réveil. Bien plus, admirés la piété d'un jeune Mahometan! Quand il voyoit que son esprit n'avoit plus rien à faire pour la recherche d'une vérité à la poursuite de laquelle il avoit épuisé ses forces, il avoit recours à la Vérité éternelle, il s'en alloit droit au Temple, se prosternoit devant Dieu, & lui faisoit sa priére pour en obtenir les lumiéres qui lui étoient nécessaires pour l'intelligence de ce qu'il cherchoit. Si l'on s'en rapporte à ce qu'il en a écrit, il n'en revenoit jamais mal satisfait, & remportoit toujours l'effet de sa priére. Lorsqu'il voulut étudier la Théologie, il commença par la Métaphysique d'Aristote, qu'il lût quarante fois sans l'entendre, & il la savoit toute par cœur, sans savoir néanmoins de quel usage elle pouvoit être. Il désespéroit d'y pouvoir jamais rien comprendre, lorsqu'allant chés les Libraires, il trouva un Marchand qui lui présenta un Livre dont il souhaitoit de se défaire. Avicenne voyant que c'étoit de la Métaphysique, le rejetta avec quelques sentimens de mépris & d'indignation, dans la pensée qu'il n'y avoit rien de plus obscur ni de plus inutile que cette connoissance. Le Marchand redoubla ses instances, & pour l'engager à prendre son Livre, il le mit à un prix fort bas. Avicenne l'eut pour trois drachmes, & il reconnut que c'étoit un Traité d'Al-Farabe touchant la fin & l'objet de la Métaphysique. Etant retourné chés lui, il le lût, & le comprit fort bien; de sorte que tout joyeux de sa bonne fortune, il fit l'aumône aux Pauvres en esprit de reconnoissance envers Dieu. Vous voyés, Monsieur, qu'il n'est pas impossible de trouver parmi les Mahometans comme parmi les Païens, de quoi former à la jeunesse Chrétienne des modéles, non-seulement d'étude & de science, mais encore de piété & de vertus morales; & qu'il est fort à craindre, que Dieu ne suscite un jour les enfans des Gentils & des Infidéles contre les enfans des Chrétiens en la maniére que Jesus-Christ a dit, que les Habitans de Tyr & de Sidon s'éléveroient au jour du jugement contre ceux de Galilée & de Judée. Pour finir ce que nous avons à dire d'Avicenne, nous remarquerons, qu'il n'étoit encore âgé que de *dix-huit* ans, lorsqu'il mit fin à toutes les études dont nous venons de parler; qu'il perdit son pere vers le même tems; que n'ayant plus rien à étudier que le train du monde, il voulut bien entrer dans les affaires & dans les emplois, & qu'il se mit pourtant dès-lors à faire des Livres sur toutes sortes de sujets. Il mourut l'an de l'Hegire 428. qui revient à 1036. de notre Epoque, à commencer l'année le 25. jour d'Octobre, comme faisoit alors la 428. de l'Hegire, si l'on n'intercale point d'Embolimées solaires (2). Avicenne avoit pour lors cinquante-huit ans: il fut enterré à Hamdan, dans la Province d'Ayrack, en Perse.

MO-

1 Je pense avoir déja remarqué qu'en François il faut dire *Ptolomée*.

2 C'est l'an Lunaire.

MODERNES.

22 PAssons en Europe, & voyons si l'on a été moins curieux dans cette partie de la Terre qu'en Asie ou en Afrique de cultiver l'enfance par les travaux de l'Etude. L'obscurité & l'incertitude de l'Histoire que nous avons pour les tems qui ont précédé le rétablissement des Lettres & des beaux Arts ne nous permettent pas de faire beaucoup de fonds sur ce qu'elle nous a pû débiter touchant ce qu'il y a eu d'extraordinaire dans les études & l'éducation de la jeunesse, jusqu'au siécle de Petrarque. Nous pourrions encore, sans nous faire beaucoup de tort, abandonner aux ennemis de l'Etude tout ce qui s'est pû rencontrer dans la suite jusqu'au tems du Prince de la Mirande & de Politien.

HELIOT.

Heliot. 23 IL est vrai que l'on apperçoit sur cette route un NICOLAS HELIOT, que l'on promenoit par la France comme le prodige du quatorziéme siécle. Il n'avoit pas vingt ans (1), lors qu'en 1343. (2) on le fit monter sur le Théatre des Sciences le plus exhaussé de l'Europe, qui étoit alors l'Université de Paris, pour le faire voir au Public. La salle du Collége de Navarre fut choisie pour recevoir les preuves de sa capacité & de son savoir. Il les donna dans des disputes & dans des réponses, qui parurent si extraordinaires, qu'au rapport de Mr. Naudé (3) toute l'Université au milieu de son étonnement se trouva convaincuë, qu'Heliot étoit un homme fait, consommé dans la connoissance des Langues, de tous les Arts liberaux & méchaniques, un Philosophe achevé, un Médecin, un Jurisconsulte, un Canoniste, un Théologien. Plus nous en dirons, plus nous travaillerons pour les Pyrrhoniens. Heliot auroit mieux fait d'écrire (4) que de parler, pour rendre la Postérité aussi crédule que son Auditoire semble l'avoir été sur sa prétenduë érudition. Quand les premiers garans d'un fait de cette nature auroient été contemporains, nous aurions toujours à leur objecter leur facilité, & nous aurions lieu

1 Adolescentulus.

2 ¶ Ce Nicolas Héliot que, sur la foi de Léon Allacci, Baillet suppose avoir vécu l'an 1343. vivoit l'an 1628. comme je le vais incontestablement prouver. Nous avons de Gabriel Naudé un Traité panégyrique *de antiquitate & dignitate Scholæ Medicæ Parisiensis*, in-8°. à Paris chés Jean Moreau, à la suite duquel sont neuf paranymphes composés par le même Naudé à l'honneur de neuf Licenciés en Médecine reçus Docteurs le 2. Juillet de la même année 1628. en la Faculté de Paris. De ces neuf le sizième en nombre est justement ce Nicolas Héliot Parisien dont il s'agit. Naudé en général le représente très-jeune, sans néanmoins spécifier quel âge précisément il avoit; du reste il l'éxalte à sa maniére autant qu'il peut, le comparant au Soleil par une allusion puérile d'Héliot à ἥλιος, & l'opposant seul à plusieurs jeunes Savans plus célébres, tels que Pie de la Mirande, Tibére Russilien, Paul Scalik, Jaques Critton, Edouard du Monin, même à celui que Paquier, dont il cite en marge les Recherches, dit être venu l'an 1445, à Paris, où il disputa dans la salle du Collége de Navarre sur toutes sortes d'Arts & de Sciences, & s'y fit admirer par les Maitres les plus habiles. *Efferant*, ce sont les termes de Naudé, *Itali Picum Mirandulanum, Calabri Tiberium Russilianum, Germani Paulum Scaligium, Scoti Jacobum Crittonium, Galli Edoardum Moninum. Stupescant alii ad istius juvenis dæmonium potius quam ingenium, quem 20. circiter annos, in aula Navarraa disputantem anno 1445. Philosophum, Medicum, J. V. prudentem, Theologum, Linguarum peritum, Artium omnium cum liberalium, tum mechanicarum scientem; Parisiensis Academia vidit & admirata est. Ego Heliotum unum his omnibus miraculis tanquam Deum opponam.* On ne comprend pas comment, nonobstant des paroles si claires, Leon Allacci page 146. de ses *Apes Urbanæ* avoit pu écrire ce qui suit. *Nicolaus Heliotus (ut tradit Gabriel Naudæus in Panegyri de antiq. & digni. Scholæ Medicæ Paris. pag.* 111.) 20. *circiter annos natus, in aula Navarraa disputans anno* 1343. *Philosophus, Medicus, J. V. prudens, Theologus, Linguarum peritus, Artium omnium, cum liberalium, tum mechanicarum, sciens, cum summa Academiæ Parisiensis admiratione compertus est.* Naudé, qui étoit alors à Rome, s'étant apperçu de cette bévuë en avertit son ami Leon, ce qui donna lieu à la correction qui se voit à l'*errata*, où au mot *Nicolaus Heliotus*, on a substitué *Alius juvenis.* A quoi Baillet n'ayant pas pris garde a retenu tout au long cette faute qui est énorme.

3 G. Naud. paneg. de ant. & dign. Schol. Med. Paris. pag. 111. Item ex eo L. All. Ap. Urb. pag. 146.

4 ¶ Si Baillet avoit su que le jeune homme, mal nommé ici Héliot, étoit un Espagnol appellé Ferdinand de Cordouë, il auroit pu apprendre qu'on lui attribuë divers écrits, & consulter là dessus tout au moins son Moreri.

Heliot. lieu de nous pourvoir contre leur autorité par les éxemples de ce que nous voyons arriver au dix-septiéme siécle, où certainement il est plus difficile qu'il n'étoit au quatorziéme, de se laisser dupper sur le jugement d'une Science dont on se contente d'exposer les dehors, ou les apparences sur un Théatre ou dans une Chaire.

L'ANONYME de l'an 1445 (1).

L'Anonyme. 24 Cent ans après l'on vit paroître dans la même ville un autre prodige, qui devoit faire un peu plus de peur aux bonnes ames, s'il eût été vrai que ce fût le fils du Diable. C'étoit un jeune garçon, au moins selon tout son extérieur, & il avoit passé pour venir en ce monde par la porte ordinaire à tout le genre humain (2). On auroit eu quelque raison de le soupçonner d'être quelque chose de plus qu'un homme, s'il eût été clair qu'il savoit *parfaitement tous les Arts & toutes les Sciences à vingt ans.* Mais ceux qui en portoient ce jugement ne faisoient pas grand honneur à leur Raison, lorsqu'ils concluoient de-là qu'il falloit que ce jeune homme fût *l'Antechrist, & qu'il n'eût point eu d'autre pere que le Diable.* Si nous allions donner les mains à des sentimens si burlesques, il n'en faudroit peut-être pas davantage pour vous épouvanter, & pour vous détourner d'aspirer à la connoissance de tous les Arts & de toutes les Sciences, de crainte que vous ne devinssiés l'Antechrist. Mais graces à Dieu, la lecture du Nouveau Testament, qui étoit peut-être une chose inconnuë à ces plaisans Critiques, vous a donné d'autres marques ausquelles vous pourrés reconnoître l'Antechrist. D'ailleurs nous ne sommes plus au siécle des Sots qui prenoient pour des Démons ou pour des Magiciens ceux qui, pour se tirer de l'ignorance & de la barbarie de leur tems, vouloient s'ériger en Savans (3). Nous ferions bonne justice à celui dont nous parlons ici, si nous trouvions quelqu'un qui voulût nous apprendre quelque chose de ce qui regarde sa naissance, son éducation, ses emplois, ou quelques autres circonstances de sa vie. Mais avés-vous remarqué, Monsieur, qu'on ne nous dit pas seulement quel étoit son nom: & comprenés-vous bien ce que c'est que de ne pas savoir même le nom de celui qui savoit tous les Arts & toutes les Sciences? Nous pouvons donc abandonner en toute sûreté aux Pyrrhoniens l'éxemple d'un jeune Savant si inconnu, & laisser aux Ennemis de l'étude le plaisir de décharger leur mauvaise humeur sur cet Antechrist prétendu, qui n'étoit apparemment qu'un fantôme de Science que l'on vit paroître à Paris l'an 1445.

PIC DE LA MIRANDE.

Pic de la Mirande. 25 Nous trouvons quelque chose de plus certain & de plus propre pour votre satisfaction depuis deux cens ans, & si l'on considére l'abondance des éxemples de jeunes Savans qu'ils ont produits, on sera plus curieux de voir si nous avons du discernement pour les trier & les choisir, que de nous demander de la diligence & de l'éxactitude pour les ramasser. Nous ne pouvons pas en user plus judicieusement, qu'en mettant à leur tête le célébre Pic *Prince de la Mirande & de Concorde*, qui vint au monde l'an 1463. La Princesse sa mere, qui l'avoit eu en dernier lieu après quatre autres enfans (4), s'étoit imaginée aux apparences d'un Phénoméne de lumiére qu'on avoit apperçû sur le toit de sa chambre durant ses couches (5), que cet enfant pourroit un jour être quelque chose d'extraordinaire. Une assurance si flateuse, qui n'étoit frivole & ridicule que dans son fondement, porta la Princesse à se charger de tous les soins que les meres ont coutume de partager avec d'autres, jusqu'à ce qu'elle le mit sous la discipline des Maîtres (6). Il y fit des progrès

1 ¶ Cet Anonyme de l'an 1445. n'est autre que le faux Heliot de l'article précédent, ou que le véritable Ferdinand de Cordouë nommé dans ma derniére remarque. Voyés avec attention Paquier c. 39. du 6. l. de ses Recherches, édit. de 1665. Laurent Valle dans une Epitre qui ne se trouve que dans le Recueil intitulé *Epistola Principum*, est, je pense, le premier qui ait parlé de ce jeune Espagnol, & qui l'ait nommé.

2 Col. Not. ad Quint.

3 G. Naudé Apol. pour les grands Hommes accusés de Magie.

4 Varill. Anecdot. de Flor. *dit qu'il fut l'aîné*: chanson que cela.

5 ¶ Ce ne fut pas durant tout le tems de ses couches:

Pic de la Mirande.

grès si prodigieux qu'on fut tout surpris de le voir au nombre des premiers Poëtes & des premiers Orateurs de son siécle dans son enfance. Il devint outre cela profondément savant dans toutes sortes de belles connoissances, par le moyen de deux excellentes qualités qu'il possédoit au souverain dégré, quoiqu'elles se trouvent très-rarement ensemble. La premiére étoit la pénétration d'esprit qui le faisoit marcher à pas de géant dans la carriére des études, la seconde étoit la mémoire qu'il avoit si vaste & si fidéle, qu'elle ne lui laissoit rien échaper de ce qu'il lisoit & de ce qu'il entendoit de vive voix. De sorte que si son esprit se faisoit admirer par les conquêtes immenses qu'il faisoit de jour en jour, sa mémoire ne méritoit pas moins d'éloges pour conserver si-bien tant de riches acquisitions. Sa mere le destinoit pour l'Eglise, car ce n'est pas d'aujourd'hui que les Parens par transaction tacite veulent bien donner les Cadets de leurs Maisons à Dieu, à condition qu'il leur conservera leurs Aînés pour le Monde. Le jeune Prince pour suivre la vocation de sa mere, voulut bien aller à Boulogne étudier le Droit Canon, qui est la grande Science du Clergé d'Italie. Il l'acquit en si peu de tems & si parfaitement, qu'il fit un Abregé des Décrétales où il renferma tout ce qu'elles peuvent avoir de bon avec tant d'adresse & de jugement, que les Professeurs les plus consommés jugérent que c'étoit un Ouvrage d'importance (7). Son neveu Pic à qui nous sommes redevables de l'Histoire de sa Vie, nous aprend qu'il n'étoit encore qu'un *petit enfant* (8) lorsqu'il composa cet abregé. Il avoit pourtant *quatorze* ans selon lui lorsqu'il se mit à l'étude du Droit Canon. Mais cette Science ne lui paroissant pas assés solide sous prétexte qu'il ne la croyoit appuyée que sur de simples traditions, il tourna ses vûës ailleurs au bout de deux ans, & alla s'enfoncer dans les secrets de la Nature & des choses surnaturelles avec tant d'ardeur, qu'il ne tarda gueres à se faire passer pour un Magicien dès qu'on le vid hors du chemin ordinaire au commun des Savans. La maniére dont il triompha de l'Envie & de l'Ignorance lui fut très-glorieuse, aussi-bien que la générosité avec laquelle il renonça à toutes les Sciences vaines ou profanes (9) pour se donner plus particuliérement à Dieu, après avoir surmonté toutes les tentations dangereuses que la beauté de son corps & de son esprit lui avoit suscitées. Mais comme cela se trouve au-delà des bornes que je me suis prescrites, je retournerai sur mes pas pour ne vous pas donner sujet de croire que je voulusse oublier les Poësies du Prince de la Mirande. Elles étoient les fruits de son adolescence, & il en avoit composé cinq Livres de Latines, en vers Elégiaques. Il en avoit fait aussi un très-grand nombre d'Italiennes : mais touché du repentir de leur avoir donné un caractére de galanterie, il en fit à Dieu un sacrifice universel d'expiation, & fit périr les unes & les autres par le feu sans aucune réserve, de peur de s'attirer une malédiction semblable à celle de Saül (10). Voila, Monsieur, de quoi satisfaire à la demande que vous me fites il y a quelque tems, lorsque vous me témoigniés souhaiter que j'eusse parlé des Poësies de Pic de la Mirande dans le Recueil des Jugemens des Savans sur les Ouvrages des Poëtes. Je vous fis souvenir alors que je n'avois pas entrepris de parler des Ouvrages perdus, & plût à Dieu que le Public eût été assés heureux pour faire de pareilles pertes depuis ce tems-là, j'aurois été dispensé de parler de beaucoup d'autres Poëtes modernes, qui par le ministére de l'Imprimerie sont venus à bout d'infecter une infinité de belles Ames, & de perdre les deux tiers de la jeunesse.

Pic, après s'être purifié de la sorte, pouvoit

ches, mais durant le tems seul de l'accouchement, *visa enim circularis flamma*, dit Jean François Pic, *supra parientis matris astare cubiculum, moxque evanescere*; présage, comme il le reconnoit, d'une vie brillante, mais courte.

6 Joh. Franc. Pic. in Vit. Patrui.

7 Varill. Anecdot. de Florence dit qu'*il n'avoit alors que dix ans*, mais sans garant.

8 Puer & quidem tenellus.

9 C'est-à-dire à l'usage vain & profane de toutes les Sciences.

10 Vit. Joh. Pici ut suprà.

Il ne reste plus de lui qu'une petite Elégie.

¶ Politien qui avoit lu les poësies de Pic, dit que *nihil erat tersius, dulcius, ornatius*. Mais cela m'a tout l'air d'un compliment.

Pic de la Mirande. voit en toute confiance aspirer à la plus sainte de toutes les études ; aussi lisons-nous qu'il n'avoit que l'amour de Dieu dans le cœur, lorsqu'il se donna tout entier à l'étude des Livres sacrés, & vous ne devés pas douter qu'il n'eût les mains très-pures, lorsqu'il offrit à Dieu les premiers fruits d'un travail si sanctifiant. Il n'avoit point encore pour lors *dix-huit* ans accomplis, & ces prémices ne sont autres que le Traité qui porte le nom d'*Heptaple*, que nous voyons aujourd'hui à la tête de ses Oeuvres. Ce sont des Dissertations sur les sept premiers jours du Monde, contenant ce que Dieu a operé dans la Création, & la qualité du repos que l'Ecriture lui attribuë au septiéme jour. Cet Ouvrage peut passer pour l'un des plus solides fondemens de sa haute réputation. Ce qu'il a fait depuis n'a été qu'une suite de semblables merveilles, dont la plus grande étoit celle d'avoir trouvé les moyens de faire un saint usage de toutes les Sciences des Gentils, des Arabes & des Juifs qu'il avoit apprises par le secours de douze ou treize Langues qu'il savoit (1), & de les faire servir à la Théologie qu'il prétendoit perfectionner. Mais Dieu l'appella au milieu des vastes projets d'un dessein fort extraordinaire qu'il méditoit contre les ennemis de la véritable Religion. Ce fut l'an 1494. le jour même que le Roi Charles VIII. entra dans la ville de Florence (2). Si les Ennemis de l'étude savent compter, ils ne manqueront pas de nous avertir qu'ils ne trouvent pas trente-deux ans de vie complets depuis 1463. jusqu'en 1494. & d'en prendre occasion de faire passer les études pour les meurtriéres de la jeunesse. Mais les derniéres années de Pic ont valu des siécles, & il avoit assés vécu puisqu'il étoit mûr pour l'éternité.

VERIN (3).

Verin. 26 MICHEL VERIN étoit deux ans & demi plus jeune que Pic de la Mirande ; mais il est son ancien d'onze ans entiers dans l'autre monde. Qu'il soit né dans l'Isle de Minorque ou dans la Ville de Florence dont je le crois au moins originaire, c'est une question que je n'ai osé décider lorsque j'ai eu occasion de parler de lui ailleurs. Il est toujours constant, que ce n'est point au lieu de sa naissance, mais à la ville de Rome, qu'il fut redevable de son éducation & de ses études. Son pere Ugolin qui étoit homme de Lettres, le mena fort jeune en cette Ville, & le mit sous la discipline de Paolo Sassia de Ronciglione, qui conduisit ses études avec tant de diligence & de succès, qu'il le rendit docte & homme de Lettres dans son enfance. Il avoit le génie tourné vers la Poësie; & il en a laissé à la Postérité des témoignages qui ne sont pas moins des marques de la maturité de son esprit que de l'abondance de sa veine. Ce sont des distiques moraux formés sur les pensées les plus exquises, & les sentimens les mieux choisis des anciens Philosophes de la Gréce & de l'ancienne Rome. Mais on peut dire, que la Sagesse & les Proverbes de Salomon en ont fourni la meilleure partie. Quoique ce ne fût que l'Ouvrage d'un Enfant de *quatorze* à *quinze* ans, il a pourtant été jugé très-digne de la peine que quelques doctes vieillards ont prise de les expliquer, d'y faire des Commentaires, & d'en multiplier les éditions. En un mot, on l'a substitué dans divers Colléges d'Espagne, des Pays-Bas, & peut-être de l'Italie à celui des Distiques anciens qui portent le nom de Caton; & si j'osois mettre mon propre témoignage à la suite de celui du célébre Schott, j'ajouterois qu'on a fait à Verin le même honneur en France qu'ailleurs, & qu'il a porté pendant quelque tems la qualité d'Auteur classique dans une Ville qui n'est pas des derniéres du Royaume. (Beauvais.) Une si belle réputation ne passera jamais pour un bien mal acquis, lorsqu'on fera réflexion sur l'excellente morale que ce jeune Auteur a débitée avec tant de facilité ; mais après tout, elle ne peut passer que pour la seconde gloire de Verin. La premiére & la plus importante

1. Varill. Anecdot. de Flor. dit qu'*il savoit vingt-deux langues à dix-huit ans*. C'est trop.
2. Pic mourut à Florence.

3. ¶ Voyés les Notes sur l'article 1225.
4. A. S. Peregr. Bibl. Hisp. tom. 3. pag. 397. 398. V. & Hier. Ghil. Theatr. Litter. part. 2. pag. 171. 172.

Verin. te est celle que l'intégrité de ses mœurs & l'innocence de sa vie lui ont procurée. Comprenés-vous bien, Monsieur, ce que c'est que d'être tout à la fois Poëte de profession, Jeune, & Chaste? Vous avés entendu les clameurs avec lesquelles quelques vieux Poëtes se sont récriés contre un pareil assemblage comme si c'étoit une étrange nouveauté, & un horrible attentat contre les Statuts de leur Parnasse. Verin pourra bien un jour venir en témoignage contre eux; mais jusqu'à ce qu'ils ayent reçû leur jugement, nous tâcherons avec modestie de leur soutenir que si, en conséquence de leur propre éxemple, ils viennent à bout de persuader au Public qu'il est impossible d'allier la Chasteté & la Poësie avec la Jeunesse, il vaut mieux en tout cas que la Jeunesse se défasse de la Poësie que de la Chasteté. Verin est bien allé plus loin que cela, & il a fait voir même contre les Médecins, nation un peu plus terrible mais plus honorable que celle des Poëtes, que la vie, quoique plus précieuse que la Poësie, n'est pas même préférable à la Chasteté. Il auroit pû au jugement des Connoisseurs parvenir en peu de tems à la gloire de Catulle, de Properce, & de Martial, & il auroit entiérement triomphé d'eux tous, après avoir courageusement arraché la Poësie d'entre les mains des profanes (ce sont les termes d'André Schott) pour la restituer à Dieu & la consacrer à JESUS-CHRIST (4). Mais une gloire qui lui étoit proposée à des conditions aussi cruelles que celles de vivre aux dépens de sa chasteté, ne lui paroissoit qu'une véritable infamie auprès de la gloire qu'il y a de se mettre à la suite, non pas d'un Apollon ridicule & chimérique sur le mont Parnasse, mais *de l'Agneau sur la montagne de Sion avec des millions de victimes innocentes & sans taches marquées de son sceau sur le front* (5). Verin a donc pris le parti d'abandonner aux profanes, &, si je l'ose dire, aux impudiques; le Parnasse & la vie, pour aller triompher des uns & des autres à l'autre monde: & ayant été assés heureux pour sauver les deux palmes de sa virginité & de son martyre d'entre les mains de ses Médecins, qui avoient tâché de les lui dérober, il alla lui-même les planter au pied du Trône de Dieu, pour faire hommage de sa victoire à JESUS-CHRIST (6). Verin.

Après cela, Monsieur, nous pouvons avouer hardiment sans craindre les insultes des ennemis de l'étude, que Michel Verin n'a point vécu dix-huit ans entiers. Nous leur offrirons même, s'ils en ont besoin, la datte de sa naissance qui est de 1466. & celle de sa mort qui est de 1483. & nous les renvoyerons à Salamanque en Espagne, pour y voir son tombeau.

POLITIEN.

27 LA jeunesse de POLITIEN n'a pas été moins illustre que celle de Pic & de Verin, du côté des Etudes & des Lettres, quoiqu'elle n'ait pas été si belle du côté de la vertu. Il étoit plus âgé que l'un & que l'autre, & il étoit né le quatorze de Juillet de l'an 1454 à Monte-Pulciano (7), petite ville de Toscane, qui a comblé cette premiére gloire par celle d'avoir encore donné Bellarmin au jour depuis ce tems-là. C'est aux premiéres années de l'adolescence de Politien, qu'il faut rapporter le beau Poëme qu'il fit pour célébrer le Tournois de Julien de Medicis, & qu'il eut la joie de voir préféré tout d'une voix à celui que Luca Pulci Poëte renommé de ce tems-là avoit fait pour paranympher un autre Tournois où Laurent avoit remporté le prix avant Julien son frere (8). Politien ne se contenta pas d'imiter le commun des Poëtes, qui n'ayant qu'une érudition superficielle, se bornent à leurs propres inventions. Il avoit remarqué, que l'Ouvrage du Pulci étoit de cette nature; & pour s'élever plus facilement au-dessus de lui, il crut devoir mettre en œuvre les richesses dont il avoit fait une grande provision dès son enfance dans la lecture des Anciens. Il plaça celles de leurs plus belles pensées qui pouvoient revenir à son sujet, avec tant d'adresse & de suc- Politien.

5 Apocalyps. c. 14. v. 1. Item v. 4. 5.
6 *Sequuntur Agnum, virgines enim sunt*, &c.
7. Varill. Anecdot. de Flor. dit qu'*il étoit de Florence*, Sur quel fondement?
8 Jov. Elog.

Politien. succès dans les endroits de son Poëme où il se croyoit le moins heureux, qu'à la premiére lecture qu'il en fit: le Pulci voulut supprimer le lien de honte & de dépit. Julien de Medicis ayant été assassiné quelque tems après dans la conjuration des Pazzi, Politien trouva cette occasion propre pour faire voir que sa jeunesse n'étoit pas moins fortement éxercée dans la Prose que dans les vers. Il publia dans cette vûë une Rélation Historique de cette conjuration: Elle parut si belle aux Doctes de son tems, qu'ils la jugérent digne des honneurs que l'on rend aux Ouvrages du bon siécle (1).

Voilà des fruits de l'adolescence de Politien, que la considération de son âge rend très-estimables, lorsqu'on les regarde seuls, ou lorsqu'on les compare avec les Ouvrages des autres Savans: & rien ne doit diminuer l'étonnement qui nous en reste, que les fruits de l'enfance du même Politien. Il n'avoit pas *douze* ans, qu'il savoit faire toutes sortes de vers en Latin & en Grec, non pas à l'Ecoliére, autant qu'on oseroit en espérer des plus jolis esprits des Colléges, mais comme l'un des bons Poëtes de l'ancienne Gréce & du siécle d'Auguste. Il s'étoit accoutumé (2) de si bonne heure au goût des Anciens, que le discernement des plus doctes & des plus judicieux de son tems, ne pouvoit être à l'épreuve de sa ruse & de ses artifices, lorsqu'il s'avisoit de vouloir leur imposer en supposant des Piéces de sa façon à celui de ces Anciens qu'il jugeoit à propos. Il avoit souvent la malice de composer quelque Epigramme ou quelque Ode en l'une ou en l'autre Langue, lorsqu'il savoit qu'il devoit aller à la Bibliothéque de Medicis: & à son retour il faisoit passer ces productions de son Esprit pour des Politien. fragmens d'Anacreon ou de Catulle, qu'il se vantoit d'avoir trouvé par rencontre dans de vieux Manuscrits de la Bibliothéque, avec tant d'adresse & de succès, que les meilleurs connoisseurs en étoient la duppe. Mais pour nous porter à croire que ses plus belles Poësies Grecques sont aussi les productions de son enfance, il étoit besoin d'un témoignage aussi peu récusable que celui de Politien même. Scaliger le pere prétend (3), qu'il s'est fait quelque tort par cet aveu, ou du moins que c'étoit faire honte à lui-même pour la suite de sa vie, puisque les vers Latins qu'il a faits dans un âge d'homme ne valent pas à son avis ces Poësies Grecques.

Politien mourut le 24. de Septembre (4) de l'an 1494. près de deux mois avant Pic de la Mirande, avec lequel il avoit lié une société étroite pour le commerce des Etudes & des Lettres. Si je n'apprehendois de sortir de mon sujet, je vous dirois un mot de l'injustice que l'on a faite à sa mémoire, lorsque l'on a chargé sa mort de circonstances très-diffamantes, mais très-peu vrai-semblables (5).

BARBARO.

28 HERMOLAÜS BARBARUS Sénateur Barbaro. de Venise (6), & Ambassadeur de la République à Rome (7), vint au monde en la même année que Politien, mais le 21. de Mai. C'étoit un jeune Savant qui n'affectoit rien moins que de paroître tel. Depuis son enfance il s'étoit trouvé dans une application presque continuelle à l'étude, sans avoir fait le moindre dommage aux belles dispositions de son esprit ou de son corps. Ce qui est une rareté

1 ¶ Elle n'a été imprimée pour la premiere fois qu'*in-folio* chés Nicolas Episcopius 1553. à Bâle.

2 ¶ Ces mots: *il s'étoit accoutumé*, & ce qui suit jusqu'à ceux-ci: *en étoient la dupe*, sont une pure fable inventée par Varillas.

3 Jul. Scal. Poët. lib. 6. pag. 802.

4 ¶ Le 25.

5 ¶ Jaques Constance Poëte Latin de Fano contemporain de Politien lui a fait une Epitaphe de dix Hendécasyllabes dont les deux derniers déclarent qu'un philtre fut la cause de sa mort:

Si mortis genus ejus edoceri
Poscis: scito hominem perisse philtro.

Ce bruit là se repandit par toute l'Italie, immédiatement après la mort de Politien. C'est ce que Sabellic intime ami du défunt ne dissimule point dans une Lettre à Daniele Raïnerio livre 10. *Doleo mortem hominis amicissimi, sed multo magis doleo causam, quae non magis miserabilis fuit, ut mihi dicitur, quam pudenda.* Pierius Valerianus a voulu dans son l. 2. *de Litterator. infelicit.* justifier la mémoire de Politien, & soutenir qu'il n'étoit mort que du chagrin qu'il conçut, voyant la décadence de la Maison de Medicis. Ce sont les termes de Bayle au mot *Politien*, lettre F. Mais il faut avouer que cette justification est venuë un peu bien tard.

6 ¶ On a voulu dire qu'il n'avoit point fait la fonction de Senateur à Venise. Il dit cependant lui-même dans une Lettre que je citerai plus bas qu'il avoit

Barbaro. reté que les ennemis de l'étude voudront faire passer pour un miracle incroyable. Quoiqu'il n'y eût presque point de momens dans sa vie qui ne fussent employés à l'étude, il étoit difficile de l'y surprendre ou de l'en convaincre, à l'entendre parler de ses occupations & à voir sa contenance. Tout jeune qu'il étoit, on ne l'avoit jamais vû embarassé de son travail. Il étoit de toutes les conversations & de toutes les parties horsmis de celles de la débauche & du jeu. Il fournissoit à toutes sortes d'entretiens, & discouroit si à propos sur toutes les matiéres qui se présentoient, qu'on étoit convaincu qu'il n'y avoit rien de superficiel, ni rien de trop borné dans ses connoissances. En un mot, sa jeunesse n'empêchoit pas qu'on ne le prît pour le plus savant homme de son tems, sans excepter personne que Pic de la Mirande son ami particulier. A l'âge de *dix-huit* ans il avoit lû & étudié tous les Livres qui avoient passé par l'Imprimerie, mais qui n'étoient pas en fort grand nombre pour lors. Il en avoit fait autant de tous les Manuscrits qu'il avoit pû rencontrer (8). De sorte qu'avec de si bons secours il se rendit Auteur dès la même année. Non content de produire de son fonds, il songea dès lors à rendre la vie aux Anciens, jugeant avec raison que c'étoit le moyen de faire encore mieux sa cour au Public & à la Posterité. La commission étoit onéreuse. Sans parler de l'intelligence parfaite qu'il falloit avoir des Langues & des matiéres traitées par les Auteurs, il avoit encore à combattre l'ignorance & les bévûës des Copistes, les injures du tems écoulé le long de plusieurs siécles, les dégâts des vers & des rats. Pline, Dioscoride, & Themistius peuvent seuls nous répondre de la grandeur de ses travaux, & du succès dont ses entreprises étoient suivies. Mais ce qu'il a fait audelà de vingt ans ne regarde plus notre sujet : contentons-nous de remarquer qu'il ne vécut point trente-neuf ans (9), parce qu'il fut enlevé par la contagion le 20. de Mai (10) de l'an 1493. lorsqu'il étoit déja tout accablé & à demi tué de la disgrace où l'avoit réduit la République qui avoit pris la nomination que le Pape Innocent VIII. avoit faite d'Hermolaüs au Patriarchat d'Aquilée, pour un attentat de la Cour de Rome sur les droits de la Seigneurie Vénitienne. Barbaro.

BEROALDE l'ancien.

29 PHILIPPE BEROALDE étoit encore plus âgé que Pic, & que Politien même. Il nâquit à Boulogne le treiziéme jour de Novembre l'an 1450. ou plutôt l'an 1452 (11). & il devint dès son bas âge un prodige d'érudition, par une lecture immense de presque toutes sortes d'Auteurs. Les éloges qu'il a reçus des plus grands Hommes de son siécle, n'étoient pas moins des témoignages que des récompenses pour son savoir extraordinaire. Mais vous allés être surpris d'une chose encore plus extraordinaire, & qui semble être contre les régles que la Nature a prescrites pour les différens dégrés de l'avancement & de la perfection de l'esprit humain : c'est d'apprendre que Beroalde avoit plus de jugement & de sens commun dans son enfance que dans les âges suivans du reste de sa vie. Bumaldus (12), ou si vous voulés Montalbano, nous Beroalde.

avoit rendu de grands services à sa République, & qu'il y avoit exercé deux Magistratures très-pénibles. C'est dans sa Lettre au Carme Arnoldus Bostius datée du 1. de Juin 1485. où l'on voit de plus qu'uniquement de son bon gré il avoit entrepris d'expliquer publiquement à ses concitoyens dans le cours de 4. années la Logique, la Physique, la Théologie, la Rhétorique, & la Poëtique d'Aristote.

7 ¶ Auprès d'Innocent VIII. l'an 1491.

8 V. P. Bemb. Hist. Venet. Item in Epist. ad Dan. Barbar. lib. 6. Item initio lib. de Culice.

Pier. de Infelic. Literat. initio.

Voss. de Hist. Lat. Liv. 3.

Varill. Anecd. Flor. livr. 4.

P. Jov. Elog.

¶ Tout ceci, quoique très-vraissemblable, n'étant rapporté que sur la foi du Romancier Varillas, il auroit mieux valu spécifier d'autres particularités tirées d'Hermolaüs lui-même dans la Lettre ci-dessus alléguée : *Octavo decimo ætatis anno*, ce sont ses termes, *de Cælib[illegible] libros pueriliter conscripsimus. Unde vigesimo Themistium convertimus.*

9 Il ne s'en falloit qu'un jour.

10 ¶ Il paroît par l'Epitre 70. & 72. du 3. livre de Pierre Dauphin, que ce fut au mois de Juillet de l'an 1493. qu'Hermolaüs mourut, *servato virginitatis flore.*

11 ¶ Il nâquit, selon Barthelemi Bianchino Auteur contemporain qui a écrit sa Vie, le 7. Novembre 1453.

12 J. A. Bumald. Minerval. Bonon. pag. 197. Ex Bum. Bon. Illustr.

Beroalde l'ancien.

nous dit sur la foi d'un Auteur de son pays nommé Buttius, qu'il n'étoit encore qu'un enfant fort tendre (1) lorsqu'il fit une Critique des Commentaires de Servius sur Virgile, & qu'il censura *très-judicieusement* les fautes de cet Auteur, après en avoir fait un Recueil qui compose un petit volume (2). Il paroît par l'Epitaphe de cet Auteur, qu'il n'a vécu que 51. ans & 8. mois, & qu'il mourut en 1504 (3). Les dattes de ces sortes de monumens ont quelque caractére de certitude plus grande que les Rélations Historiques. Ainsi nous pouvons sur ce calcul réformer l'opinion de ceux qui lui donnent 54. ans de vie, en mettant sa naissance l'an 1450. & celle de ceux qui le font vivre jusqu'en 1510. Ajoutons y, si vous le jugés à propos, celle de l'Auteur des Anecdotes de Florence (4), qui dit, qu'il mourut à 50. ans.

Beroalde le jeune.

Il eut un fils de même nom que lui (5), qui s'éleva sur les rangs des beaux esprits & des Savans de fort bonne heure. Il excelloit particuliérement en Poësie & en belle Latinité, en quoi il prit une route fort différente, mais plus suivie & plus louable que celle de son pere. Je ne vous arrêterai pas davantage sur son sujet, parce que je n'ai encore pû rien découvrir de précis sur l'âge auquel il a commencé à paroître (6). Mais si on jette les yeux sur le nombre de ses Ouvrages, & si l'on songe en même tems qu'il est mort à 28. ans, peu de tems après avoir été fait Bibliothécaire du Vatican par Leon X. il sera difficile de croire qu'il n'ait pas été Auteur avant l'âge de vingt ans. Il faut vous munir en passant contre un endroit des Anecdotes de Florence; où vous avés lû que le jeune Philippe Beroalde dont il s'agit ici, n'étoit que le neveu de celui dont nous venons de parler. C'est une erreur qu'il n'est pas juste d'attribuer à l'Auteur de cet Ouvrage, puisqu'il l'a empruntée des autres, & particuliérement de Paul Jove, quoi qu'il ne s'assujettisse guéres à citer ses garants. Comme il est amateur des piéces originales, il sera peut-être bien aise d'apprendre que ce jeune Philippe se dit *fils & héritier* de cet autre Philippe avec son frére Vincent, dans l'Epitaphe qu'ils lui ont fait dresser à Boulogne (7).

STROZZA.

Strozza.

30 CE n'est point sans quelque scrupule que je laisse HERCULE STROZZA de Ferrare dans la Liste des doctes Enfans, où il ne s'agit que de présenter des mo-

1 ¶ Il étoit dans la 26. année de son age, comme il le dit lui-même à la fin de sa Critique: *Quid si aliquando Servii Commentarios videor culpare vehementius, danda est venia ætati juvenili, cum sexto & vigesimo ætatis anno nondum exacto, longius fortassis quam par fuerat, spiritus ferociores me provexerint.*

2 Vid. & P. Jov. Voss. Hist.

3 ¶ Il mourut, suivant le même Bianchino, le 17. Juillet 1505. âgé par conséquent de 51. ans, 8. mois, & dix jours.

4 Livre 7. pag. 320.

5 ¶ Je pense avoir ci-dessus à l'article 324. invinciblement prouvé que Philippe Beroalde, dit le jeune, étoit neveu & non pas fils du précédent.

6 ¶ La quatriéme Epitre de Codrus Urceus datée du 15. Avril 1498. fait foi que Philippe Béroalde le jeune avoit déja commencé à faire la fonction de Professeur à Boulogne, ce qui ne permet pas de douter qu'il n'eût alors tout au moins 20. ans, d'où il s'ensuit qu'il en avoit au moins 40. lorsqu'il mourut en 1518. On a trouvé de lui une Traduction Latine de l'Oraison d'Isocrate à Démonicus. De courtes notes sur les cinq premiers livres des Annales de Tacite, trouvés de son tems en Allemagne sous Léon X. à qui Béroalde les dédia avec ses notes, lesquelles avec l'Epitre dédicatoire qui mérite fort d'être luë, ne composent pas plus de quatre feuillets in-8. de l'impression de Sébastien Gryphe 1542. Il y a une Epitre de lui au-devant des Oeuvres de Codrus, & une autre à la fin. Il y en a aussi deux parmi celles des hommes illustres à Reuchlin. Mais ce qu'il y a de considérable ce sont trois livres d'Odes, & un d'Epigrammes Latines de sa façon, qui bien qu'ils n'ayent pas reçu la derniére main, se font pourtant lire avec plaisir, & marquent du génie & de la vivacité. L'édition, qui est très-belle, & très-rare, en parut à Rome l'an 1530. 12. ans après la mort de l'Auteur.

7 ¶ On m'a écrit de Boulogne par ordre du Cardinal Origo Legat du Pape Clément XI. que le tombeau de Béroalde l'ancien a été transféré de l'Eglise de l'Annonciade où il étoit originairement, à celle de S. Martin, avec cette inscription.

D. O. M.

Philippo Beroaldo seniori Civi Bonon. Viro omnium quos ætas tulit eruditissimo atque eloquentissimo eidemque humaniores litteras Parmæ, Lutetiæ, atque in patria summa cum ingenii laude atque audientium admiratione professo Vincentii filii heredes ex ipsius testamento P. P. Vixit ann. LI. *Mens.* VIII. *Obiit anno* MDIIII.

On voit par cette inscription fidélement rapportée qu'il n'y est fait mention que de Vincent Béroalde fils de l'ancien, & nulle du prétendu Philippe. Il est vrai que l'année de la mort y est mal marquée 1504. au lieu de 1505. ce qui vient de ce que cette date ayant été mise après coup, ceux qui l'y ont mise, trouvant que les Auteurs varioient, n'ont pas su reconnoitre la vérité. Ils l'auroient reconnuë s'ils eussent consulté le petit Livre *de vita & morte Philippi Beroaldi*, imprimé le 22. Septembre 1505. à Boulogne où Jean de Pins, *Joannes Pinus*, qui en est l'Auteur, atteste que cette mort étoit arrivée le 17. du précédent mois de Juillet.

Strozza. modéles aux autres. Il faut avoüer qu'il passoit pour l'un des plus beaux génies du siécle, & qu'il éclatoit à la Cour des Ducs de Ferrare par la délicatesse de son esprit, & par des airs enjoués & galants qu'il s'étoit donnés au-dessus des autres Poëtes, dont cette Cour étoit toujours fort remplie. On convient même que dès l'âge de *seize à dix-sept* ans il faisoit des vers d'une si grande beauté, qu'ils donnérent de la jalousie à son propre Pere Tite Strozza, qui avoit fait jusqu'alors la profession de Poëte avec quelque réputation, & qui eut le déplaisir de se voir entiérement éteint par ce fils (1). Mais lorsqu'on considére que ce jeune Poëte a fait un mauvais usage de ses talens, on doit nous savoir gré de n'en rien dire davantage. Un Poëte qui s'étoit mêlé de joindre la qualité de Pere à celle de Courtisan, n'étoit pas capable de procurer à son fils une éducation fort excellente en le retenant auprès de lui : & une Cour aussi galante, pour ne pas dire aussi débauchée, qu'étoit alors celle des Ducs de Ferrare, n'étoit pas une Ecole fort propre pour un Enfant dont il auroit falu régler les passions en cultivant ses talens. C'est tout dire qu'Hercule Strozza peut servir de preuve pour l'un & pour l'autre. Il fut tué misérablement au retour de chés un ami où il avoit soupé, par des assassins apostés soit par un Rival particulier, soit par le Duc même, qui étoit irrité de ce que celui-ci lui avoit enlevé ou épousé secrétement une personne qu'il aimoit (2). Et pour comble de mortifications en ce monde, sa mort demeura impunie.

LONGUEIL.

31 NOus pouvons laisser aux Flamans & aux Hollandois le soin de vuider les différens où ils sont sur le lieu de la naissance de CHRISTOFLE DE LONGUEIL. Quelque part qu'il soit né, ç'a toujours été parmi les étrangers. La disgrace n'est pas grande pour lui, non plus que celle d'être venu au monde hors des liens d'un légitime mariage. Car si nous avons raison de nous mocquer de ceux qui n'ont point d'autre mérite que celui de leurs Parens & de leurs Ancêtres, & qui sont assés vains & ridicules pour en vouloir tirer avantage, comme si ce leur étoit un bien propre : nous aurions tort de faire retomber sur la tête des Enfans le blâme que leurs Parens ou leurs Ancêtres ont mérité pour leur avoir procuré une naissance défectueuse, ou pour quelque autre mauvaise conduite. Une tache de cette nature sur un Enfant innocent n'est pas un obstacle à la vertu & à l'érudition. Longueil étoit fils d'un Evêque, mais il pouvoit se consoler de cette confusion avec Mellin de Saint Gelais, qui étoit redevable de sa vie à un pareil hazard. Il étoit fils d'un Ambassadeur de France & d'une Demoiselle étrangére, mais il auroit trouvé s'il eût vécu plus long-tems dans la personne de Jean-Antoine de Baïf dequoi se vanter de n'être pas l'unique Savant de son espéce dans la République des Lettres. Il a eu aussi un avantage qui lui a été commun avec Saint Gelais & Baïf, c'est d'avoir eu un Pere qui non content de le recon- Longueil.

1 ¶ Tout ce que rapporte ici Baillet de la facilité avec laquelle Hercule Strozzi faisoit de beaux vers à l'âge de seze à dix-sept ans, & de la jalousie que par là il donnoit à Tite son pére, est très-faux. Hercule Strozzi mort l'an 1508. âgé de 36. ans n'a pas du être mis entre les Enfans célebres, ses poësies n'ayant été recueillies qu'après sa mort par Alde Manuce en 1512. & n'ayant jamais passé pour des fruits de sa premiere jeunesse. Bien loin d'avoir été trop promt à donner des marques de son esprit, son pére, dans l'Elégie *ad Herculem filium*, le reprend de son peu d'inclination à l'étude, & de sa lenteur à répondre aux soins des maitres qu'il lui avoit choisis. Quant au talent poëtique des deux Strozzi, je n'ai garde de convenir avec Jule Scaliger, que le fils l'emportât sur le pére, je tiens seulement, que quand cela auroit été, le pére en auroit plutôt eu de la joie que du chagrin. C'est dequoi Baillet auroit pu s'instruire, si au lieu de copier les fables de Varillas, il avoit consulté cet endroit d'Hercule Strozzi dans l'*Epicedium* de son pére :

Quanta piam, memini, mulcebant gaudia mentem
Cum quid ego aut Elegis, aut grandi efferre sonore
Auderem, & gressus sua per vestigia ferrem :
Quis credat ? Vinci optabat, longe-que relinqui.

P. Jov. Elog. 52.
J. Pier. Valer. de infelicit. Litterat. p. 38.
Var. Anecdot de Flor. liv. 7. pag. 321.

2 C'étoit une veuve nommée Torelli ou Taurella, mais ce n'étoit pas la vertueuse Hippolyta Taurella, qui mourut fort jeune en 1525.

¶ La veuve qu'Hercule Strozzi épousa nommée Barbe Torelli étoit de la même famille qu'Hippolyte épouse de Baltasar de Chatillon, & n'avoit pas moins de mérite. Les Ecrivains de ce tems-là en ont parlé avec estime.

Longueil. connoître, a pris encore tous les soins nécessaires pour une belle éducation & pour d'excellentes études. Dans cette vuë il le retira de la Ville de Malines où il lui avoit donné le jour, & où il l'avoit laissé auprès de sa mere jusqu'à l'âge de *huit* ou *neuf* ans, & il le fit venir à Paris tant pour lui faire prendre dans la famille de Messieurs de Longueil les éxemples édifians de ses illustres Ancêtres, que pour donner d'abord à son esprit les meilleures teintures des Lettres & des Sciences qui fussent dans le monde, dont Paris étoit déja le racourci. La premiére preuve que le petit de Longueuil donna de l'excellence de son esprit, fut d'avoir compris tout d'un coup l'importance de cette double commodité, & la seconde fut d'en avoir fait un si bon usage, qu'il effaça en très-peu de tems les esprits les plus vifs & les plus brillans de la jeunesse Parisienne.

Avec un Génie dont rien n'étoit capable d'arrêter la pénétration & une mémoire qui ne laissoit rien perdre, il fit des progrès immenses dans les Sciences. Jamais on ne l'a vû prendre un Auteur pour le laisser à demi lû lors même qu'il n'étoit qu'un Enfant, & on ne s'est jamais apperçu que l'obscurité des uns ou la prolixité des autres l'ayent rebuté. Il avoit une facilité admirable pour dénouer les difficultés, & il entroit toujours dans la pensée de ses Auteurs sans les forcer. Toute prodigieuse qu'étoit sa mémoire, il ne laissoit pas de faire des Recueils de tout ce qu'il lisoit, & s'accoutumoit ainsi de bonne heure au discernement du bon & du mauvais (1). Ce qu'il fit par cette voie sur l'Histoire Naturelle de Pline, sans le secours même d'Hermolaüs Barbarus dont il n'avoit pas encore ouï parler, lui fut enlevé comme si ç'eût été quelque toison d'Or, & on le fit imprimer tel qu'il étoit sans sa participation (2). On peut dire Longueil. qu'il fut confus des applaudissemens que cet Ouvrage lui attira. Mais comme il avoit déja le jugement de prévoir qu'un Ouvrage qui faisoit la gloire de son Enfance cesseroit de devenir admirable à mesure qu'il avanceroit en âge, il conçut le desir d'y travailler de nouveau, & de le mettre autant qu'il pourroit en état de lui faire une réputation aussi grande & aussi solide que les vieillards les plus consommés en doctrine pourroient le souhaiter. C'est ce qu'il entreprit tout de bon après avoir quitté la robe & la profession du Droit, pour se donner avec plus de loisir à la lecture des Anciens de l'une & l'autre Langue.

A peine étoit-il sorti de l'enfance que ses Parens & ses Amis enflés du succès de ses études, & particuliérement de ses premiers travaux sur Pline lui inspirérent le desir de parvenir aux Charges de la Robe, & ils l'envoyérent à Valence en Dauphiné étudier le Droit sous Philippe Decius célébre Professeur. Il se trouva fort habile Jurisconsulte en très-peu de tems, & il s'en revint à Paris pour en donner des preuves au Parlement. Il plaida, & fit des Ecritures en qualité d'Avocat avec tant de réputation, qu'on le fit Conseiller au bout de deux ans, si nous en croyons les Auteurs de sa Vie. La chose paroîtra d'autant moins croyable, qu'on étoit alors plus difficile sur la dispense d'âge, & qu'on étoit un peu plus curieux qu'aujourd'hui de ne laisser remplir des places de cette importance qu'à des personnes graves & vénérables par le nombre de leurs années. Vous saurés pourtant que Longueil n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsqu'on fit cet honneur à son mérite. Il vaut encore mieux croire cela que d'aller publier avec les mêmes Auteurs (3) que *le Roi d'Espagne*

1 Scæv. Samm. lib. 1. Elog. pag. 4. 5.
Melch. Ad. Vit. Philos. Germ. pag. 45.
Ead. in Collect. Bates. sed suppres. Auct. nomine.

2 Il est vrai que dans la Vie de Longueil il est écrit qu'on avoit imprimé en France à son insçu des remarques de sa façon sur l'Histoire naturelle de Pline. Mais en cela le Cardinal Polus Auteur, comme on fait, de cette Vie a été mal informé. Ces prétenduës remarques sont absolument inconnuës, & n'ont jamais vu le jour. On a long-tems ignoré qui étoit le véritable Auteur de cette Vie de Longueil. Comme elle est fort bien écrite, quelques-uns croyoient qu'elle étoit de Longueil lui-même. D'autres la donnoient à Simon Villanovanus. Enfin André Duditius a pris soin de nous apprendre dans la Vie du Cardinal Polus que celle de Longueil étoit de ce Cardinal. Melchior Adam qui faisoit profession de copier mot à mot les Vies qu'il a rassemblées, n'a pas manqué de copier celle-ci d'après Fichard copiste de Duditius. Elle a depuis été inserée dans la collection de Guillaume Batesius in-4. à Londres 1681. sans y avoir indiqué le nom de l'Auteur, que Baillet croit bonnement ici être

Longueil. *gue Philippe le choisit à dix-huit ans, pour remplir l'une des premiéres places de son Conseil, & pour le faire Ministre d'Etat* (4). Ce n'est pas que Longueil n'ait toujours été un peu Espagnol dans le cœur, & qu'il ne se soit long-tems senti des premiéres impressions que sa mere lui avoit données à Malines ; mais enfin il n'étoit pas encore sorti de la France alors, & le Roi Philippe dont il s'agit mourut justement en l'année que l'on suppose ce fait, c'est-à-dire en 1506. Longueil n'avoit pas prescrit de bornes à l'ambition qu'il avoit de tout savoir, & de s'élever au-dessus de tous les Savans de son siécle. Il auroit peut-être eu cette satisfaction, s'il n'avoit point eu à sa rencontre Budé en France, pour le Grec ; les Cardinaux Bembe & Sadolet en Italie, pour le Latin. Budé l'ayant jetté dans le desespoir de pouvoir jamais arriver jusqu'à lui, il tourna ses vuës du côté de Bembe, qu'il lui fut plus aisé d'atteindre. Ce Cardinal charmé de lui, se fit son ami, son hôte, & son conseiller. C'est sur ses avis que Longueil s'habitua en Italie, qu'il réforma le style de sa Latinité sur le modéle de Ciceron, & qu'il devint le premier Orateur de son tems. Il mourut le 7. de Septembre (5) de l'an 1522. âgé de 34. ans (6), après avoir été honnoré du Titre de Citoyen Romain dès l'an 1516 (7).

QUIRINUS.

Quirinus. 32 LE Cardinal Bembe nous a fait connoître un autre de ses Amis nommé QUIRINUS, qui n'étant encore qu'un Enfant, proposa & soutint publiquement quatre mille cinq cens Théses dans la Ville de Rome : & il prétend, qu'il ne se trouva pas un Philosophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne se sentît satisfait de ses réponses, & qui ne s'en retournât convaincu, que Quirinus dans un si bas âge possédoit parfaitement la Philosophie dans toute l'étenduë de ses espéces & de ses Sectes différentes (8). Nous lui accorderons aisément, qu'une action aussi publique que celle-là, representée sur le plus grand & le plus beau Théatre de la Terre, avec le concours d'un aussi beau monde que Rome & l'Italie ont coutume de produire ou d'attirer chés elles, devoit avoir un éclat extraordinaire, & faire des effets merveilleux pour la réputation du jeune Quirinus. Cependant nous n'avons presque pas ouï parler de lui depuis ce tems-là, & nous ne savons ce qu'il est devenu (9). Il faut qu'il ait été du nombre de ces prodiges qui sont envoyés pour paroître & disparoître presque en même tems. Les uns passent devant les yeux, les autres font du bruit, & c'est tout. L'étonnement qui nous en reste dure un peu plus qu'eux, mais enfin tout s'efface jusqu'à leur souvenir. Ainsi, Monsieur, si vous m'en croyés, vous vous accoutumerés sur des éxemples pareils à celui de Quirinus à ne vous plus épouventer de ces sortes de Phénomènes, & particuliérement de ceux qui paroissent sur les Théatres des Ecoles par le pur artifice des Maîtres, & par des machines qui ne subsistent qu'un jour.

CANTERS.

Canters. 33 PUisque nous en sommes sur des éxemples douteux, nous en rapporterons encore deux à qui nous n'attribuerons de certitude qu'autant que leurs garants peuvent avoir d'autorité sur nos esprits.

Le premier est de quatre enfans de Frise, trois garçons & une fille. C'étoient trois freres, nommés *André*, *Pierre*

être Melchior Adam.

3 M. Ad. pag. 51. & seq.

4 ¶ Baillet n'a pas vû que c'étoit un pur titre honoraire.

5 ¶ Le *III. Id. Septemb.* n'est pas le septième, mais le onzième Septembre.

6 ¶ S'il est vrai qu'il soit né l'an 1490. il est sûr qu'en 1522. au mois de Septembre, il ne pouvoit être tout au plus qu'en la trente-troisiéme année de son âge.

7 ¶ Il fut reçû Citoyen Romain à l'âge de 28. ans : *Vicesimo vero octavo ætatis anno Civitas ei Romana ultro est oblata*, d'où il s'ensuit que s'il est né en 1490. ce n'a pas été l'an 1516. mais l'an 1518. qu'il fut reçû Citoyen Romain.

8 P. Bemb. De Cul. Virg. initio, &c.

9 ¶ C'étoit un Noble Vénitien nommé Vincenzo Quirino. Le Bembe lui a écrit deux Lettres Latines, & deux Italiennes, datées du commencement du seiziéme siécle, par lesquelles il paroit qu'ils étoient liés d'une amitié fort étroite, & que la Philosophie étoit la grande étude de Quirino.

Canters. ne & *Jacques* CANTERS. La petite fille qui étoit leur sœur, n'est pas nommée. Mr. Colomiés (1) rapporte sur la foi de Paul Schalichius (2), que ces Enfans savoient ou paroissoient savoir toutes choses à l'âge de *dix ans*, & que leur pays étant trop petit pour l'étenduë de leur réputation, & pour leur fournir assés d'admirateurs intelligens, ils passérent en Allemagne, puis en France, & ensuite en Italie, où ils laissérent des preuves de ce savoir universel avec l'étonnement général de toutes ces nations, & particuliérement de la Ville de Rome, où ils n'ont pas manqué d'allet exposer leur marchandise en vente. Mais il est surprenant que tant de rares connoissances ayent procuré une réputation si courte à ces Enfans qui ne sont pas aujourd'hui beaucoup plus connus que Quirinus.

CRITTON.

Critton. 34 LE second de ces éxemples suspects est celui de CRITTON ou CREYGTON (3), transplanté d'Ecosse en Italie au siécle passé, & qui est plus connu que les autres, au moins par une circonstance de sa mort, qui est, qu'il fut tué par l'ordre du Duc de Mantouë (4) à l'âge de vingt & un ans. Après des témoignages d'aussi grand poids que le sont ceux de Paul Manuce (5) & de Joseph Scaliger (6), nous pourrions croire, que ce Critton savoit jusqu'au nombre de douze Langues dès son Enfance; qu'il avoit lû les Peres de l'Eglise, & les Poëtes; qu'il étoit parvenu à la connoissance de presque toutes les Sciences; qu'il répondoit & disputoit *de omni scibili*, & qu'il faisoit le plus souvent ses réponses en vers & sur le champ dans cet âge. C'étoit un de ces Génies monstrueux, disoit le même Scaliger, desquels on a coutume de nous faire peur. Aussi pouvés-vous juger, Monsieur, que l'on seroit toujours fort éloigné de vous proposer de semblables modéles à suivre. Je ne fais ici paroître ce Critton sur les rangs que pour le faire servir à votre divertissement, & à celui des Enfans de votre âge, qui ont de meilleurs éxemples à imiter: & pour épouventer les autres, qui se laissant éblouir à ce faux éclat, seroient tentés de suivre ces lumieres trompeuses par des chemins remplis de précipices. Vous comprenés bien, Monsieur, que nous aurions parlé autrement de ce prodigieux Enfant, si nous avions été persuadés qu'il n'y eût point eu d'imposture sous une montre si magnifique de tant de belles connoissances. Ces esprits superficiels, ou superficiellement universels, sont bons pour les Cours & près des Grands; & l'on a remarqué dans toutes sortes de tems, qu'il n'y a presque qu'eux dans la Republique des Lettres qui fassent leur fortune, tandis que les vrais Doctes tout retranchés qu'ils sont dans leurs cabinets, & tout munis qu'ils paroissent de leur fierté, deviennent le jouet des ignorans, & se font passer pour des gens incommodes & sans adresse.

CRINITUS.

34 *bis.* NOus pouvons hardiment joindre à ce Critton un autre jeune Savant de même âge & de même nature que quelques Critiques appellent CRINITUS. Un Auteur moderne qui s'est donné le nom de Liberius (7), & qui n'a peut-être point su- Crinitus.

1 P. Col. Not. ad Quintil.

2 ¶ C'est tout au commencement du 12. livre de son *Epistemon Catholicus*, pag. 544. de l'édition de Cologne 1571. in-4. que Paul Scalichius parle des trois fréres Canters & de leur sœur en ces termes: *Quid dicam de Andrea, Petro, Jacobo, germanis fratribus, natione Frisonibus, cognomine Canteris, qui unica cum sorore, pueri adhuc decennes in omni disciplinarum genere egregie disseruere, quos non modo Germania & Gallia, sed tota pene Italia ipsaque Roma & novit, & admirata est. Alter eorum hujus artificii extitit Cornelii Agrippa praceptor. Is quanta fuerit eruditionis nemo ignorat, quod & ille ipse iisdem quasi verbis & de se, & de cateris jam enumeratis testatur.* L'Art dont il parle, & qui selon lui avoit rendu ces trois fréres si savans, n'étoit autre que l'Art de Raimond Lulle. C'est ce qu'Agrippa que Scalichius a ici, comme souvent ailleurs, fidélement copié, déclare dans l'Epitre dédicatoire de son Commentaire sur cet Art de Raimond Lulle. Il y avouë que c'est André Canter, l'ainé apparemment de ces trois fréres, qui le lui enseigna. *Horum Andreas mihi hujus artificii praceptor contigit.* Il faut cependant convenir que si la science de cette famille n'avoit été fondée que sur cet Art, elle n'auroit pas été fort solide. Erasme en donne une autre idée dans sa Lettre à Jaques Canter pag. 1786. de l'édition de Leyde, où il attribuë l'habileté des fils aux instructions qu'Antoine leur pére leur avoit donnée. *Verum quod magis ad rem attinet, tua mihi cognita probitas, tuum mihi perspicuum ingenium, & si nihil horum in te esset, quod te nobilem redderet, parentis tamen fama redderet conspicuum. Cujus enim auribus celebre illud Antonii nomen non insonuit,*

Crinitus. sû qu'il y eût dans le monde un Critton approchant de celui dont nous venons de parler, prétend, que ce Crinitus avoit acquis la connoissance de dix Langues, celles de la Philosophie, des Mathématiques, de la Théologie, en un mot, celles de tous les Arts & de toutes les Sciences, avant que d'avoir achevé la vingtiéme année de sa vie. Mais j'espére qu'avec le discernement dont vous êtes capable à votre âge, il vous sera aisé de remarquer, que ce prétendu Crinitus n'est que le Critton alteré ou corrompu. Voici les marques que vous en pourrés donner à ceux qui n'auroient pas la même pénétration. 1. Le nom de Crinitus est peu différent de celui de Critonius; & il est aisé de juger, que l'un aura donné la naissance à l'autre par sa corruption. 2. Tous deux sont appellés *Jacques*. 3. Tous deux Ecossois; 4. Vivans en même tems. 5. Sachant presque les mêmes choses. 6. Tous deux caractérisés par la vingt-uniéme année de leur vie. De sorte que l'on peut conclurre, que le Crinitus de Liberius est une copie assés peu fidelle du Critonius de Manuce & de Scaliger.

SECUNDUS.

Secundus. 35 SI nous avons quelque chose de moins à dire de l'Enfance de JEAN SECOND, c'est qu'elle ne tenoit pas tant du prodige, & qu'elle a eu quelque chose de plus humain & de plus accessible pour ceux qui voudront s'en faire un modéle. C'étoit un jeune Hollandois né à la Haye l'an 1511. fils d'un Président du Conseil Souverain de la Province, nommé Nicolas d'Everard, frére de quatre Savans & d'une Religieuse savante (8). Le moindre bien que l'on puisse dire de Nicolas Everard pére de tant d'illustres enfans, est, qu'il a trouvé le moyen de changer sa Maison en une excellente Ecole; & de se rendre lui-même le premier Maître de sa Famille, c'est-à-dire le Directeur & le Précepteur de chacun de ses Enfans en particulier (9). Il eut Jean Second lorsqu'il exerçoit encore la premiére Magistrature des Etats de Hollande & de Zélande: Mais les affaires publiques qui sembloient multiplier de jour en jour entre ses mains s'étant encore beaucoup augmentées lorsque Charles V. l'eut fait aller à Malines pour être Chef du Conseil de tous les Pays-bas, l'obligérent de partager les soins de l'éducation de Second avec des Précepteurs particuliers, qui furent Jacques Wolcard pour la Haye, & Rumold Stenemeulen pour Malines. Second répondit à ces soins avec tant de promtitude qu'il se trouva plein d'érudition dans un âge où les autres enfans commencent à peine les élémens de la Langue Latine. Son génie s'étant tourné d'abord du côté de la Poësie, il suivit cette inclination avec tant d'ardeur, qu'on peut dire, qu'il se rencontra trop tôt au bout de sa vie, pour s'être avancé dans cette carriére avec trop de précipitation, & pour n'avoir pas voulu reserver ses talens pour des occupations qui demandent un homme fait & meuri par la longueur des années. Ce n'est pas qu'il n'eût fort bien étudié le Droit en France sous le célébre Alciat Jurisconsulte Milanois, & qu'il ne s'acquitât dans la suite avec beaucoup d'habileté de la Charge de Se-

nuit, viri tum probitate tum literis ornati, ut non hac tempestate, sed ut vel eruditissimo illo Ciceronis seculo? Volitant per omnium ora vestræ familiæ laudes, quæ ferunt teneram ætatem recens editam, una & materno lacte & Latinis literis imbui solitam, & le teste qui mérite fort d'être lu.

3 ¶ Criton, Critton, & Creyghton sont trois noms différens, distingués par leur orthographe. Criton Κρίτων est un nom Grec ancien fort connu. Critton, quand on parle soit de Jaques, soit de George Critton deux Ecossois renommés par leur savoir doit réguliérement être écrit avec un double t. Creyghton est le nom de Robert Creyghton Anglois qui a traduit en Latin du Grec de Sylvestre Syropule l'Histoire du Concile de Florence.

4 ¶ Ce ne fut point du tout par l'ordre du Duc Guillaume de Mantoüe qu'il fut tué. Le Duc l'aimoit & l'estimoit. Ce fut son fils le Prince Vincent qui tua brutalement Jaques Critton.

5 Manut. Epist. seu Præf. in Paradox.

¶ Ce n'est point Paul, c'est Alde Manuce fils de Paul, & ce n'est point dans une Préface sur les Paradoxes de Cicéron, c'est dans l'Epitre dédicatoire de ses notes sur les Paradoxes qu'il a fait l'éloge de Jaques Critton.

6 Scaligeran. pag. 58.

7 Christ. Liber. de leg. & scrib. lib. pag. 179.

¶ C'est Guillaume Salden.

8 ¶ Voyés-en les noms dans Valére André au mot *Nicolaus Everardi filius*, pag. 625. de sa Bibliothèque Belgique de l'édition de Louvain 1643. in-4.

9 Val. Andr.
Aub Mir.
Melch. Adam.

Secundus. Secretaire, qu'il eût premiérement sous le Pape Paul III. (1) après sous l'Archevêque de Tolède qui étoit le Cardinal Tavera, & ensuite sous l'Evêque d'Utrecht George d'Egmont. Mais enfin son cœur étoit tout entier pour la Poësie, & son esprit n'étoit pas libre de resister à son penchant du cœur qui l'entraînoit par son poids. Voilà ce qui a produit depuis la *douze* ou *treiziéme* année de son âge toutes les belles Poësies que nous avons de lui. La délicatesse, l'élégance & les autres beautés que l'on y trouve ont tant fait d'honneur aux Hollandois, qu'on peut dire, que c'est au jeune Second qu'ils sont redevables de l'anéantissement d'un sot proverbe qui couroit du tems de Martial (2) au deshonneur de la Nation, & qui faisoit entendre, qu'avoir l'*oreille Batave*, n'étoit autre chose qu'*être grossier*, & *n'avoir point de discernement ni de délicatesse.* Il est vrai que Second mourut avant vingt-cinq ans accomplis. Ce qui semble être la fortune assés ordinaire d'un esprit précoce, & qui apparemment ne manquera pas d'être mis en œuvre par ceux qui n'aiment pas les Etudes avancées dans les Enfans. Mais il ne seroit pas juste de les laisser joüir d'un plaisir si mal acquis: & pour les en défaire il suffit de leur dire, que le jeune Second ne devoit point l'avancement de ses jours à celui de ses études; mais qu'ayant perdu sa santé à l'expédition de Tunis en Afrique, où il étoit allé porter les armes, & que n'ayant pû même la recouvrer à son retour dans son air natal, il se fit mourir inconsidérement par la précipitation dont il avoit usé pour aller en Hainaut joindre son nouveau Maître l'Evêque d'Utrecht dans l'Abbaye de S. Amand.

BOURBON.

Bourbon. 36 JE ne doute pas que l'enfance & l'adolescence de NICOLAS BOURBON l'ancien natif de Vandeuvres en Champagne n'ayent été encore plus laborieuses & plus dures, parce que sa condition ne lui fournissoit peut-être pas toutes les commodités & toutes les douceurs qui se trouvent dans des Maisons aisées, qui subsistent indépendemment du travail des mains. Mais les incommodités de sa premiére fortune n'ont point apporté d'obstacle à la gentillesse de son esprit, ni à l'avancement de ses études (3). Il donna des preuves de l'un & de l'autre aussi jeune que Jean Second & dès l'âge de *quatorze* ans il fit un Poëme de *la Forge*, pour faire honneur à la Profession de son Pere. Il s'étoit rendu très-habile dans la connoissance des Lettres humaines, & particuliérement des Antiquités & de la Langue Grecque; & il s'en fit un si grand mérite, que Marguerite Reine de Navarre, Princesse savante & connoisseuse, ne trouva personne plus propre que lui pour élever la Princesse Jeanne sa fille (4) dans l'étude des belles Lettres. Après s'être acquitté de cet emploi durant plusieurs années, il se retira dans le lieu de son bénéfice qui étoit à Candes sur le confluant de la Loire & de la Vienne, où il mourut dans une grande vieillesse.

GHILINI.

Ghilini. 37 PErsonne ne s'avisera de douter que ce ne soit un grand avantage pour des Enfans destinés pour l'étude, d'être nés de parens savans & gens de Lettres; mais il n'est pas impossible que cet avantage même ne puisse être quelquefois préjudiciable à leur réputation, lorsqu'ils sont en état d'en acquerir par eux-mêmes avant le tems de leur majorité ou de leur émancipation. Un Enfant qui sous un Pere savant se hâte de produire des fruits de ses études avant l'âge, est souvent en danger de perdre la récompense de ses travaux, parce qu'on se trouve porté volontiers à les attribuer à son Pere, qui dans ces cas-là ne manque pas de se rendre suspect de trop de bonne volonté, & d'une liberalité trop officieuse. Nicolas Bourbon dont nous venons de parler ne seroit pas propre pour nous ser-

1 Ou peut-être *Clement VII.*
2 Lib. 6. Epigr. 82.
3 Colom. Not. ad Quintil. pag. 236. Sammarth. Elog. lib. 1. pag. 18.
4 Elle fut Mere de Henri le Grand.
5 ¶ Il faloit ajouter *&* *des Modernes.*

Ghilini. servir d'éxemple en ce point, & il n'avoit rien à craindre de la part de son Pere pour sa réputation.

Nous n'en pourrions peut-être pas dire autant de CAMILLE GHILINI Milanois Fils de Jacques Ghilini, sur ce que l'on vit paroître à Milan en 1509. in-folio un *Recueil Historique des Actions & Paroles remarquables des Anciens* (5), divisé en neuf Livres, & mis en Latin par *Camillus Ghilinus*, réimprimé depuis à Bâle en 1555. & ailleurs. Le premier Auteur de cet Ouvrage étoit Baptiste Fulgose, que d'autres appellent Fregose (6), Doge de la République de Génes, qui s'étant vû dépossédé du Dogado (7) par son oncle en 1483. fut obligé de se retirer à la campagne. Pour tâcher de faire un bon usage de sa mauvaise fortune, il se tourna du côté des Livres, & se donna entiérement à l'étude (8). Ce fut dans sa retraite que pour l'instruction de son fils Pierre il recueillit les plus beaux éxemples qu'il put trouver dans les Auteurs. Il les tourna en Italien, & les rangea dans une méthode qui approchoit assés de celle de Valere Maxime. Ghilini ayant senti du plaisir à la lecture de cet Ouvrage, crut qu'il se feroit un mérite dans le monde, s'il pouvoit en rendre l'usage plus universel. C'est dans cette vûë qu'il entreprit de traduire cet Ouvrage en Latin, & d'y ajouter quelques-unes des Observations qu'il avoit déja faites dans le cours de ses études. Il n'étoit pas encore sorti pour lors des termes de l'Enfance (9), & il pouvoit avoir au plus *treize* ou *quatorze* ans. Cette considération pensa lui faire tort; & la réputation où son Pere étoit d'être savant se trouvant jointe à la déclaration que Camille avoit faite des soins que ce Pere avoit pris de ses études, donna lieu de soupçonner celui-ci d'avoir travaillé lui-même à cet Ouvrage, & Camille de n'avoir prêté que son nom. On ne prétendoit pas en faire un crime au Fils, mais seulement remettre la chose dans les bornes de la vraisemblance, pour n'être pas obligé de multiplier les miracles sans néceffité, & ne point prodiguer l'admiration mal-à-propos. A dire le vrai, ç'auroit été une espéce d'injustice de vouloir faire passer Camille pour le Plagiaire de son Pere, puisqu'il ne peut avoir volé ce qu'on suppose néceffairement lui avoir été donné, soit que la donation eût été entre-vifs, soit que l'Ouvrage se fût trouvé dans la succeffion qu'il avoit légitimement recueillie. On ne laissoit pas de plaisanter sur ce sujet parmi les gens de Lettres & de traiter la chose de larcin domestique. Camille qui étoit d'ailleurs fort galant homme, voulant faire voir qu'il entendoit raillerie, se rangea lui-même du côté des rieurs, & au lieu de recourir aux excuses ou à la justification, il prit le parti de soutenir que c'étoit un tour d'adresse & qu'il y avoit quelque sorte de mérite à dérober un Pere qui étoit trop riche, & qui n'avoit point de dommage à craindre. Nonobstant cela les Auteurs Milanois n'ont pas laissé de soutenir dans la suite des tems, que Camille étoit le véritable & l'unique Auteur de l'Ouvrage. Mr. l'Abbé Picinelli en a parlé d'une maniére si générale & si vague, qu'on voit bien qu'il ne s'est pas soucié de faire des recherches fort éxactes sur l'Auteur, la fortune & la qualité de l'Ouvrage. L'Abbé Ghilini petit-neveu de notre Camille en a dit quelque chose qui est un peu plus spécifique, mais qui ne contribuë rien à la découverte de la vérité que nous cherchons. Nous ne pouvons donc mieux faire que d'écouter ce qu'en a dit Camille lui-même lorsqu'il a voulu parler sérieusement. C'est dans l'Epître préliminaire servant de Préface à son Ouvrage. „ Mon Pere, dit-il, avoit „ connu très-particuliérement Baptiste „ Fulgose de son vivant, & avoit toujours beaucoup honoré & respecté son „ mérite. C'est ce qui porta les Parens „ de Fulgose à lui confier l'Ouvrage qu'il „ avoit Ghilini.

6 *Fulgosus* ou *Fulgosius* en Latin, *Fregoso* en Italien.
7 ¶ *Doges* en François, *Dogato* en Italien.
8 Paul Jov. Elog. 162.
Voss. Hist. Lat. lib. 3. pag. 612.

Hier. Ghilin. Théatre part. 1.
Picinell. Athen. Milan. pag. 102.
Thomas de Plag. Literar. §. 443.
9 Nondum pueritiæ metas egressus.

Ghilini. „ avoit fait en Italien d'éxemples d'Actions & de Paroles remarquables pour „ le revoir. Mon Pere trouva que Fulgose avoit souhaité passionnément que „ son Ouvrage fût mis en Latin, & que „ son dessein étoit d'y faire travailler lorsqu'il mourut. Il crut qu'il étoit du de„voir de l'amitié de satisfaire les manes „ de l'Auteur, & d'éxécuter sa derniére „ volonté, quoi qu'il n'en eût pas eu la „ commission. Mais voyant que person„ne ne se présentoit pour entreprendre ce „ travail, il voulut bien s'en charger lui„même; & au lieu de prendre la plume, „ il m'ordonna de traduire l'Ouvrage de „ Fulgose en Latin, pour me tenir lieu „ d'un devoir de Classe, & eut soin de „ me distribuer ma tâche par jour.

Cet éclaircissement doit nous suffire, Monsieur, pour nous faire connoître que Camille Ghilini est l'Auteur de la Traduction Latine de l'Ouvrage de Fulgose; & pour rendre un peu plus sensible & plus croyable le rapport qu'il pouvoit y avoir entre l'importance de ce travail & la foiblesse de son âge, nous pouvons dire que cette Traduction n'est qu'une suite bien liée & bien nette des Thémes que son Pére lui donnoit premiérement, & qu'il prenoit ensuite la peine de corriger & de mettre au net.

Jean Jacques Ghilini étoit Secretaire & Conseiller d'Etat des Ducs de Milan, Jean Galeas & Louis Sforze. Camille son fils tint le même rang auprès du Duc François II. fils de Louis, & il fut employé dans les plus grandes négociations de l'Etat de son Maître. Ce Prince l'envoya en Ambassade auprès de Charles-Quint en Espagne; mais étant allé trouver cet Empereur en Sicile au retour de l'expédition de Tunis, il mourut dans cette Isle l'an 1535. ayant été empoisonné comme on l'a crû par l'ordre d'Antoine de Leve, l'un des Généraux de Charles-Quint.

FELICIUS ou FELICE.

37 Disons un mot d'un autre Italien, Felice. contemporain de Ghilini & de Bembe. Il s'appelle dans ses livres CONSTANTIUS FELICIUS *Durantinus*; mais chés lui c'étoit COSTANZO FELICE nâtif du bourg de Durance (1) dans la Marche d'Ancone. Il paroît qu'on ait voulu nous persuader d'une chose qui est de difficile créance à l'égard de ses études, d'avoir fait ses Humanités en deux ans dans l'Université de Perouse, & d'être passé incontinent après à l'étude du Droit (2). Quoiqu'il en soit, il n'avoit que *dix-huit* ans lorsqu'il fit paroître divers Ouvrages d'érudition Romaine, & entre les autres, 1°. l'Histoire de la Conjuration de Catilina, 2°. deux Livres de l'Histoire de Ciceron, le premier sur son bannissement, le second sur son retour (3). On peut assurer même qu'il étoit encore plus jeune que nous ne l'avons dit lorsqu'il composa ces Ouvrages, puisque, s'il en faut croire Cochlée qui les publia à Leipsick l'an 1535 (4), à peine étoit-il alors sorti de l'âge de l'enfance pour entrer dans celui de l'*adolescence*. Et c'est principalement par la considération de cet âge qu'il tâcha de rehausser le prix de ces Ouvrages qui sont écrits avec netteté, & avec assés de pureté & d'ornement.

BEMBE.

38 LE Cardinal BEMBE né l'an 1470. Bembe. dans la Ville de Venise le 28. de Mai, mort à Rome le 16. de Janvier de l'an 1547. (5) n'est point accusé d'avoir ruiné sa santé ou d'avoir abrégé ses jours par les excès des études de sa jeunesse, quoiqu'il les eût commencées de très-bonne heure. Son Pere Bernard ayant été envoyé en Ambassade à Florence, qui n'étoit pas encore sous la domination des Grands Ducs, voulut le mener avec lui, quoique son emploi ne dût être que de deux ans. Il prétendoit avoir trouvé par cet expédient une occasion très-favorable pour

1 ¶ Il faloit dire, *natif* de Castel Durante petite Ville &c.

2 J. Cochl. Epist. ded. ad Marck.

3 M. Hank. De Script. Rom. pag. 122.

4 ¶ La premiére édition est de Rome 1518. in-4°.

5 ¶ Le 18. Janvier, âgé de 76. ans, 7. mois, 29. jours.

Bembe. pour procurer à ſon fils la plus belle éducation du monde. La Ville de Florence avoit encore alors les mœurs Républicaines, & par conſéquent beaucoup de conformité avec celle de Veniſe; elle étoit outre cela en réputation de poſſéder les plus beaux Esprits de l'Italie, & de parler la Langue du pays dans toute ſa pureté: avantage dont la ville de Veniſe ne pouvoit pas ſe vanter en ce tems-là. Ainſi l'Ambaſſadeur qui par ſa qualité donnoit encore une nouvelle conſidération à ſon fils avoit lieu de tout espérer de lui, & il n'eut pas le déplaiſir de ſe voir trompé (1). Le jeune Bembe n'avoit alors que *dix* ans ſelon l'Abbé Ghilini (2) mais il fit voir qu'il étoit déja capable de profiter de toutes choſes par la diſpoſition où il étoit d'étudier tout ce qui pourroit lui tomber ſous les ſens. Il ne tarda guéres à ſe former ſur les Esprits les plus délicats & les mieux choiſis du pays, & il ſût ſi-bien ſe perfectionner dans les compagnies du monde & dans les converſations ſavantes, qu'il devint le premier homme de ſon tems pour la pureté & la politeſſe de la Langue Italienne, & qu'il n'eut point de ſupérieur pour la beauté du Latin. Si nous en croyons Jean de la Caſe qui a écrit ſa Vie, il ne fut pas longtems ſans faire connoître l'un & l'autre au Public, & à peine étoit-il ſorti de l'enfance qu'il compoſa & mit au jour divers Ouvrages tant en Latin qu'en Italien, dans lesquels il a raſſemblé toute l'élégance, toute la délicateſſe & tous les agrémens dont ces deux Langues ſont capables. Les ſoins merveilleux qu'il prit pour rétablir le goût des Anciens dans l'Italie, & pour y faire revivre les bons Auteurs Latins qu'on ne liſoit plus, ſont encore une partie de la gloire de ſon adoleſcence, quoiqu'il n'ait fait qu'ébaucher à cet âge ce qu'il porta depuis à ſa perfection. Je ne vous parle pas du Livre Latin qu'il fit en forme de Dialogue ſur les embraſemens du mont Etna pendant ſon ſéjour en Sicile, où il étoit allé étudier le Grec ſous Conſtantin Lascaris. Il n'avoit apparemment que *dix-huit* ans (3) lorsqu'il compoſa cet Ouvrage, quoique quelques Auteurs lui en ayent donné vingt deux: mais nous apprenons que dans ſa vieilleſſe il témoignoit n'être pas ſatisfait de cet Ouvrage. Bembe.

ALCIAT.

39 RIen n'a tant donné d'éclat à la grande réputation du Juriſconſulte ALCIAT, que les études de ſa jeuneſſe. La diſtinction glorieuſe que l'on a faite de lui d'avec tous ceux qui l'avoient précédé dans la Profeſſion du Droit, n'a de fondement que ſur le ſuccès avec lequel il étoit venu à bout de délivrer la Jurisprudence de la barbarie & de l'esclavage où elle étoit encore de ſon tems ſous la petite tyrannie des *Légiſtes Praticiens*, qui n'avoient qu'un jargon de Latinité. Et ce ſuccès n'eſt venu que des grands ſecours qu'Alciat avoit retirés des belles Lettres, dont il avoit acquis la connoisſance dès ſon enfance. Il commença ſes eſſais par un petit Livre qu'il fit pour rétablir & expliquer tous les termes Grecs qui ſe trouvent dans le Digeſte. Ce Livre qui parut d'abord en Italie, & quelques années après à Strasbourg en 1515. fut trouvé fort utile pour les tems & les lieux où l'on n'avoit rien de meilleur, & ſi le célébre Budé n'eût point été au monde il auroit eu plus d'éclat. Alciat fit un autre Ouvrage plus important & de plus longue durée avant l'âge de *vingt* ans. C'eſt celui que nous avons ſous le titre de *Paradoxes du Droit Civil* qu'il diviſa en ſix Livres, & qu'il dédia au Chancelier du Prat étant à Bourges en 1529. douze ans après l'avoir publié dans ſon pays en prenant le bonnet de Docteur, mais dix-ſept ou dix-huit Alciat.

1 J. Caſa Vit. Petri Bembi.
2 Girol. Ghilin. Teatr. part. 1.
3 On a pris *duo & viginti* pour *duodeviginti*.
¶ il en avoit tout au moins 24. puisque de ſon aveu il n'écrivit le Dialogue *de Ætna* qu'à ſon retour de Sicile où lorsqu'il arriva il n'avoit pas moins de 22. ans accomplis. C'eſt de quoi ſa Lettre à Bernard Bembo ſon pére datée de Meſſine le 30. Mai 1492. ne permet pas de douter; & comme, ſuivant le Caſa, il ne partit de Sicile qu'après un ſéjour de trois ans, ce que j'interpréte de la troiſiéme année après y être arrivé, ſavoir 1494. je crois avoir raiſon de conclurre qu'il avoit tout au moins 24. ans lorsqu'il commença cet Ouvrage.

Alciat. huit ans après l'avoir composé (1). C'est un Ouvrage qui donne encore aujourd'hui de l'admiration aux plus doctes de nos Jurisconsultes, & Tiraqueau qui est celui qui nous apprend que son Auteur étoit au-dessous de vingt ans, & qui étoit l'homme de son tems qui se connoissoit le mieux en fait de mélange des Belles Lettres avec le Droit, n'a pû s'empêcher de rendre son étonnement public. Alciat nous apprend lui-même qu'il portoit encore le Porte-feuille lorsqu'il entreprit cet Ouvrage, & qu'il n'osa même y travailler qu'aux heures perduës (2). Il étoit difficile que la politesse que lui avoit donnée sa belle Literature lui enflant le cœur, & lui donnant un peu trop bonne opinion de lui-même n'eût contribué à le dégoûter de la qualité & de la figure d'Ecolier. Il ne s'étoit point entêté de l'autorité de ses Maîtres. La persuasion où il étoit de savoir du Grec & du Latin, & de parler mieux qu'eux, lui ayant fait secouer le joug de la soumission & de la docilité, il s'étoit mis sur le pied d'éxaminer dans son cabinet tout ce qu'il avoit entendu d'eux dans la classe, & il avoit grand soin de remarquer tout ce qu'il croyoit avoir besoin de réfutation. Les Recueils qu'il en fit, servirent à la composition des Paradoxes du Droit. Les vieux Docteurs regardérent cet Ouvrage avec des yeux de jaloux, & n'osant se plaindre de ce qu'il n'étoit pas conforme à leurs préjugés, ils se contentérent de dire qu'ils en trouvoient le Latin trop beau, que le style étoit trop poli, qu'il y paroissoit trop de Belles Lettres; que rien n'étoit plus pernicieux à un Jurisconsulte que tant de Literature; que l'Auteur de ces Paradoxes étoit un Prévaricateur des anciennes coûtumes & de la maniére ordinaire d'écrire; que c'étoit un Traître d'avoir voulu introduire les Humanités dans le Droit; qu'on devoit se précautionner contre le charme de ses discours comme fit Ulysse contre le chant des Sirenes. Je n'en dis pas davantage, de crainte que l'excès de rire ne vous incommode.

Alciat nâquit à Milan l'an 1492. (3). Il mourut à Pavie le douziéme jour de Janvier de l'an 1550. âgé de 57. ans, huit mois & quatre jours.

MELANCHTHON.

40 Nous voyons bien des gens, surtout dans la Communion de l'Eglise Catholique, qui doutent que PHILIPPE MELANCHTHON ait mérité le Titre glorieux de Précepteur commun de toute l'Allemagne dont il a été honoré par les personnes de son pays & de sa Secte; Mais je ne crois pas que personne voulût lui ôter la gloire d'avoir été fort bon Ecolier, & un Enfant très-studieux. Il étoit né le 16. Février de l'an 1497. & la Nature ne lui avoit refusé aucun des talens nécessaires à l'étude. Son Pere qui dans les engagemens où le métier des armes le retenoit (4), ne laissoit pas de faire une profession particuliére de dévotion, crut s'acquitter de la principale de ses obligations en veillant à son éducation, en quoi il se trouva heureusement secondé par sa femme qui se faisoit aussi distinguer par sa piété. Ces deux mariés étoient très-bons Catholiques, simples & irréprochables dans leurs mœurs, édifians dans leur conduite, entretenans leur famille dans la crainte de Dieu & l'observation de ses commandemens, marchant devant la face du Seigneur avec une simplicité, une fidélité & un zéle presque semblable à celui des Chrétiens de l'Eglise primitive. Voilà des particularités dont je me crois obligé de vous informer, afin que vous vous souveniés d'attribuer à l'excellente éducation de Melanchthon tout ce que vous lirés ou que vous entendrés dire de sa douceur, de son honnêteté, de sa frugalité, de sa modestie,

1 Tiraq. de jur. primigen. pag. 158:
Ghilin. Theatr. Litterat. p. 1.
Picinell. Athen. Milan. pag. 26 28.

2 ¶ Nevizan à la fin du premier livre de sa Forest nuptiale dit aussi qu'Alciat encore adolescent lui avoit écrit qu'outre divers livres de Droit, il en avoit composé plusieurs d'Humanités, entre autres, une Histoire du Milanès jusqu'au tems de Charlemagne, dix livres d'Epitres, trois de Discours à la louange du Droit civil, trois d'Epigrammes, & la Comédie des Nuées d'Aristophane en vers Latins. Ces Ouvrages ne sont point venus jusqu'à nous, & Nevizan est le seul qui en ait fait mention.

3 ¶ Il faloit ajouter *le 1. de Mai*. Parmi les Lettres tirées du Cabinet de Marquardus Gudius il s'en trouve une d'Alciat dattée du 3. Septembre 1530. où il dit qu'à peine avoit-il 37. ans; d'où Bayle conclud qu'à ce compte Alciat ne naquit qu'en 1493 ou 1494. A quoi je répons, qu'il est rare quand les Auteurs parlent ainsi de leur age en gros, qu'ils en parlent exacte-

Melanchthon. destie, & des autres vertus qui lui ont attiré les éloges des Protestans ; & que vous les considériés comme des qualités acquises ou cultivées dans le sein de l'Eglise Catholique. Melanchthon perdit son pere à l'âge de douze ans (5), après quoi sa mere de l'avis de son Aïeul maternel l'envoya continuer ses études à Phortzein en Suaube, & le mit chés une Cousine qu'elle avoit en cette Ville, & qui étoit Sœur du célébre Reuchlin. Ce fut là qu'il commença à donner au Public des marques de la beauté de son génie & du succès de ses études. Il n'avoit que *treize* ans, lorsque voulant témoigner la reconnoissance qu'il avoit de toutes les amitiés que lui faisoit Reuchlin toutes les fois qu'il venoit voir sa Sœur, il lui dédia une Comédie qu'il avoit composée tout seul (6). Reuchlin charmé de ses belles inclinations & de son amour pour l'étude, avoit pour lui toutes les tendresses d'un pere & tous les soins d'un Maître : & pour le faire souvenir qu'il devoit travailler de plus en plus à se défaire de la rudesse naturelle à ceux du pays, pour parvenir à la politesse des Anciens par l'étude des Belles Lettres, il lui changea son nom de Schwartzerdt en celui de Melanchthon, à l'imitation d'Hermolaüs Barbarus, qui lui avoit autrefois changé le sien en celui de Capnion. Au bout de deux ans on l'envoya faire sa Philosophie dans l'Université de Heidelberg au Palatinat, qui étoit le lieu de la naissance de son pere. On le fit passer Bachelier à quatorze ans & Docteur à dix-sept. La premiére cérémonie se fit en cette Ville le 10. de Juin de l'an 1511. & la seconde à Tubingue le 25. de Janvier de 1514 (7). La réputation où il étoit déja dans Heidelberg parmi ses Maîtres & ses Compagnons d'être le plus sçavant & le plus bel esprit de l'Université lui fut un peu onéreuse, elle fut cause qu'il se trouva chargé de faire la plûpart des Harangues & des autres Discours d'éloquence qui se prononçoient en Public. Il n'avoit encore que seize ans lorsque sa mere le retira de cette Université pour le faire passer en celle de Tubingue, où incontinent après avoir pris le Bonnet de Docteur, il se vit en état d'enseigner publiquement. Les soins qu'il donnoit en cet âge à l'instruction des autres, ne lui firent pas oublier ceux qu'il se devoit à lui-même, & il s'enfonça dans l'étude plus profondément que jamais. Il fit même un emploi très utile au Public des heures qu'on appelle perduës, les donnant à la correction de l'Imprimerie du lieu dont il faisoit sa récréation. C'est à de semblables passe-tems que nous sommes redevables entre autres du Naucler de l'édition de Tubingue. C'étoit un fatras de Chroniques & de Fables entassées parmi des Histoires, dans une confusion étrange. Melanchthon prit la peine de le purger, de faire un triage de ce qui pouvoit passer, & de lui donner de l'ordre : de sorte qu'on peut dire, que ce Livre est l'Ouvrage de Melanchthon. Il étoit encore alors au-dessous de vingt ans, & sous l'œil de Reuchlin, jusqu'à ce qu'ayant été appellé à Wittemberg en Saxe l'an 1518. qui étoit le 22. de son âge, il tomba entre les mains de Luther, qui abusa de sa facilité & de tous ses beaux talens qui étoient dûs au service de l'Eglise Catholique, il mourut le dix neuviéme d'Avril de l'an 1560.

LA

tement.

4 ¶ Il est dit dans la Vie de Mélanchthon que son pére étoit *Magister armorum*, c'est l'expression de Melchior Adam, prise ici par Baillet dans la signification de Soldat, d'homme de guerre, mais qu'il vaudroit mieux sur l'idée qu'en donne Joachim Camerarius dans la Vie de Mélanchthon, expliquer d'un Artisan qui entendoit la fabrique & l'usage de toutes sortes d'armes offensives, & défensives.

5 Melch. Adam in Philos. Vit. Item in Theolog. Germ. Vit.

Pantaleon Prosopogr. part. 3.

Teiss. Addit. aux Elog. de De Thou. part. 2.

6 ¶ Il ne dédia point de Comédie à Reuchlin, ni n'en composa aucune, il prit seulement soin de faire apprendre les rolles d'une Comédie de Reuchlin à ses camarades afin qu'ils fussent en état d'en donner une répresentation à l'Auteur. C'est le sens de Camerarius dans la Vie de Mélanchthon.

7 ¶ Melchior Adam dit 1513.

LA BOETIE.

La Boëtie. 41 ESTIENNE DE LA BOETIE Gentil-homme de Sarlat en Perigord, & Conseiller au Parlement de Bordeaux, étoit l'un des plus beaux Esprits & des plus doctes en son Enfance que l'on pût rencontrer parmi la jeunesse Françoise du seiziéme siécle (1). Il s'étoit formé dès son bas âge sur les plus belles maximes de la Philosophie morale, & avoit cultivé de bonne heure les grands talens qu'il avoit reçûs de la Nature par l'étude des Belles Lettres & des autres connoissances humaines. Les vers qu'il fit tant en Latin qu'en François dans son enfance, ont tant de délicatesse & d'élégance, que personne depuis Ausone n'a fait tant d'honneur à son pays. Les Auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, nous apprennent, que la plupart des qualités de son ame & de son esprit étoient celles qui font pour l'ordinaire toute la gloire & tout le mérite d'une vieillesse consommée en sagesse & en érudition. Ils prétendent qu'il avoit l'ame aussi grande que l'esprit, & qu'il étoit capable nonobstant sa jeunesse de gouverner un Etat entier. Il faut avouer néanmoins qu'il auroit été plus propre pour une République que pour une Monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de *seize* ans, selon Montagne (2), dans un Traité qui auroit fait une tache éternelle à son nom, s'il l'avoit composé dans une intention semblable à celle des Personnes qui le donnérent au jour après sa mort. C'est le Traité de la *Servitude volontaire*, que Mr. de Thou appelle *Anthenoticon*, & les Auteurs qui ont écrit en notre Langue, le *contre-un* (3). C'est un Ouvrage qui a reçû de grands éloges de la part de quelques Auteurs de conséquence, & nous n'y trouverions peut-être rien à redire, si le Sieur de la Boëtie avoit été quelque Athenien vivant du tems de Xerxès ou de Philippe, ou bien quelque Romain vivant sous Sylla ou Cesar. On l'auroit pû même pardonner à quelque étranger qui l'auroit composé à Venise ou à la Haye. Mais pour nous, nous pouvons nous contenter d'en louer l'érudition qui y paroît toute extraordinaire pour un jeune homme de seize ans. Il mourut de la dyssenterie l'an 1563. âgé seulement de 33. ans.

STELLA.

Stella. 42 ON rapporte quelque chose d'aussi surprenant d'un jeune Régent de l'Université d'Orléans nommé LOUIS STELLA (4), vivant vers le milieu du siécle passé. On veut qu'à l'âge de *quinze* ans seulement (5) il se soit fait admirer dans la chaire, & qu'il ait enseigné avec un grand concours & un succès extraordinaire les Auteurs Grecs, & particuliérement Lucien, Aristophane, la Grammaire Grecque de Theodore Gaza. Si l'on s'étoit contenté de dire que Stella s'étoit rendu assés habile dans le Grec à quinze ans pour *pouvoir entendre & traduire seul sans le secours d'autrui toutes sortes d'Auteurs Grecs*, on auroit beaucoup rabatu de notre étonnement. Il paroît que Ringelberg son Maître n'a point voulu dire autre chose (6), quoique ce soit de cet Auteur qu'on a voulu tirer ce premier témoignage. Il est inutile pour notre sujet d'éxaminer si Stella auroit jamais été Régent ou Professeur: il suffit de remarquer qu'il ne pouvoit l'être à quinze ans, puisqu'à cet âge il étoit actuellement Ecolier de Joachim Sterck dit Fortius de Ringelberg (7), qui n'a rendu qu'en cette occasion le témoignage

1 Montagne Ess. livr. 1. ch. 27. 28.
Thuan. ad ann. 1563.
Sammarth. Elog. lib. 2.

2 D'autres disent à 18. ans.

3 Il se trouve au 3. vol. des Mémoires de Charles IX.

4 ¶ Louis de l'Etoile, en Latin *Ludovicus Stella*, n'a jamais été Régent ni en l'Université d'Orléans, ni ailleurs. C'est Pierre de l'Etoile son Pére qui étant Professeur en Droit à Orléans y eut l'an 1517. Charles du Moulin pour écolier, & l'an 1527. Calvin. Il fut depuis reçû Conseiller au Parlement de Paris l'an 1531. au mois de Novembre, & Président aux Enquètes le 25. Juin 1535. Son fils Louis de l'Etoile, dont il s'agit ici fut reçu le 30. Mars 1537. Conseiller au Parlement de Paris, & le 22. Juin 1554. Président aux Enquètes. Il mourut l'an 1559. mari de Marguerite de Montholon fille de François Président au même Parlement, Garde des Seaux de France.

5 P. C. Opusc. Not. ad Quintil.

6 Joach. Sterck seu Fortius Ringelberg in Vit. per Melch. Ad. pag. 84.

Stella. gnage de Louis Stella comme de l'un des meilleurs ſujets de ſa Claſſe, & qui ſavoit fort bien le Grec. La choſe doit être aujourd'hui auſſi eſtimable qu'elle l'étoit alors ; mais elle ceſſe d'être une merveille auſſi ſinguliére; & vous ne pouvés plus ignorer la raiſon qui a fait depuis diminuer le prix de cette rareté.

Je n'ai encore pû rien découvrir de ce qui concerne la vie & l'état de ce jeune Stella (8). Je ne ſai s'il étoit l'Etoile, ou l'Eſtele, ou Stiern. Je ſai ſeulement qu'il étoit fils d'un Juriſconſulte appellé Pierre, dont nous avons quelques Ouvrages Latins imprimés à Lyon; & qu'il ne peut avoir étudié à Orleans ſous Fortius de Ringelberg après l'an 1535.

FOX MORZILLO.

Fox Morzillo. 43 L'Espagne n'eſt point accuſée d'avoir jamais été trop abondante en esprits précoces; mais d'un autre côté l'on n'aura pas raiſon de croire qu'elle ſoit demeurée dans une ſtérilité continuelle à l'égard des beaux esprits que l'étude a meuris & perfectionnés de bonne heure, lorsqu'on ſe ſouviendra de SEBASTIEN FOX MORZILLO. Il étoit né à Seville vers l'an 1528 (9). & il ſe diſoit originaire de l'illuſtre Maiſon de Foix, l'une des plus nobles & des plus anciennes Familles de France ; & l'on peut dire que le cours de ſa vie auroit été trop court, s'il n'eût commencé dès ſa premiére enfance à courir une carriére où il eſt fort ordinaire de trouver des vieillards (10). Je veux dire qu'il ſe mit dès-lors à la ſuite des Rhéteurs & des Philoſophes, & qu'il lui fallut très-peu de tems pour atteindre & paſſer les plus habiles de ſon tems (11). Les éxercices de ſes études étoient continuels, & on l'a toujours trouvé infatigable malgré la tendreſſe de ſon âge & la délicateſſe de ſa complexion. Après avoir appris la Grammaire & les Humanités en Espagne, on l'envoya aux Pays-Bas, pour ſe perfectionner ſous de meilleurs Maîtres. Il eut pour l'Eloquence Pierre Nannius, & après lui Cornelius Valerius, & pour les Mathématiques Gemma de Friſe. Mais ces ſavans Hommes ſe trouvérent obligés de le conſidérer bien-tôt comme leur égal & comme leur Compagnon plutôt que comme leur Disciple. Et Valerius entre les autres avoit coutume de conférer avec lui pour les Ouvrages qu'il méditoit de donner au Public. Mais ce qu'il y avoit de remarquable en lui, c'eſt que pour avoir acquis une érudition prodigieuſe il n'avoit rien perdu de la beauté de ſon génie, ni de la juſteſſe de ſon esprit. On peut dire qu'il avoit épouſé la Philoſophie, & qu'il lui avoit conſacré tous ſes talens. C'eſt à elle qu'il rapportoit toutes les autres connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & il les avoit aſſujetties à ſon ſervice comme ſi elle eût été leur Maitreſſe. Il s'étoit propoſé particuliérement de ſuivre dans cette conduite l'éxemple de Ciceron, & touché du pitoyable état où les Barbares & les Scholaſtiques avoient réduit la Philoſophie, il avoit entrepris de lui rendre ſa premiére beauté, employant comme avoit fait l'Orateur Romain la pureté & les ornemens du diſcours pour cet effet. Il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia ſa Paraphraſe & ſes Scholies ſur les Topiques de Ciceron. Ce qu'il fit dans la ſuite a paru de plus grande importance, mais il n'étoit plus alors au-deſſous de vingt ans. Il périt dans un naufrage qu'il fit à ſon retour des Pays-Bas pour l'Espagne, comme il alloit prendre poſſeſſion du Préceptorat de l'In-

¶ Ringelberg, que Baillet devoit conſulter, dit véritablement que pendant quelque deux mois qu'il demeura à Orléans il y eut entre autres auditeurs Louis de l'Etoile, mais il dit auſſi qu'il ne fut pas peu ſurpris lorsqu'il y fut arrivé, d'entendre ce même Louis expliquer publiquement Lucien & la Grammaire de Théodore Gaze, à quinze ans. Voyés Ringelberg pag 305. & 730. du Recueil de ſes Oeuvres in-8°. à Bâle 1541. chés Barthelemi Weſthemer. Ringelberg ſe rendit de Paris à Orléans au mois de Novembre 1529. & partit d'Orléans le mois de Décembre ſuivant pour Lyon, d'où eſt datée le 1. de Janvier 1530. l'Epitre dédicatoire de ſa Rhétorique à Pierre de l'Etoile pére de Louis.

7 Fortius enſeignoit alors à Orléans.

8 ¶ Les remarques précédentes ſerviront de ſupplément à ce que Baillet confeſſe avoir ignoré.

9 A. S. Peregr. Bibl. Hiſp. tom. 3. p. 453.

10 ¶ On n'entend point ce galimatias, qu'il rend encore plus obscur en le voulant expliquer.

11 Nic. Ant. Bibl. Hiſp. tom. 2. p. 225. 226.

Fox Morzillo. l'Infant Dom Carlos fils du Roi Philippe II.

GREVIN.

Grevin. 44 IL faut que Jacques Grevin ait fait des progrès bien extraordinaires dans les études, pour s'être mis sur les rangs des Poëtes François dès le commencement de son *adolescence*. Il suffit pour en convenir de savoir quelle a toujours été l'œconomie & la Pratique de l'Université de Paris, & des autres Collèges de France jusqu'à-présent. Un Cours d'Humanités & un Cours de Philosophie y font pour l'ordinaire toute l'occupation de la jeunesse pendant neuf ou dix ans. Ce long espace de tems est destiné, moyennant la coopération des Ecoliers, à l'acquisition de la Langue Latine & de la Greeque. Il n'y a que ces deux Langues qui soient en usage pour s'éxercer dans les Arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique & de la Dialectique. La Langue vulgaire y passe pour une Langue étrangére, que l'on bannit même très-souvent des Entretiens & des Récréations Scholastiques: mais sur tout, tel seroit pris pour un traître de Collége, & seroit déclaré ennemi de la Patrie, qui y laisseroit introduire de la Poësie Françoise. Ainsi un jeune François n'ose pas espérer la liberté d'étudier sa Langue ou de la bien parler, ni par conséquent celle de s'éxercer à la Poësie Françoise qu'après être sorti du Collége. S'il faut juger de la capacité de Grevin sur ce pied-là, nous avouërons qu'il s'est rendu habile dans la connoissance du Latin & du Grec, des Humanités, & de tout ce qui est renfermé sous le terme des Belles Lettres dès son enfance, puisqu'à l'âge de *treize ou quatorze* ans (1), il fit paroître au Public une Tragédie & deux Comédies Françoises qui firent le sujet de l'étonnement de l'Université & de la Ville de Paris, lorsqu'on vint à reconnoître l'Auteur (2). Ces trois Piéces furent suivies assés immédiatement de Pastorales, d'Hymnes & d'un Recueil de Sonnets, auquel il avoit donné le nom Grec de Gelodacrie, où l'on trouve tant d'érudition jointe avec la fécondité des inventions & de la délicatesse du génie, qu'il est aisé de comprendre que Grevin s'étoit rendu savant dans les Livres des anciens Grecs & Romains avant que de s'être réduit aux vers François. La Traduction de Nicandre en est une autre preuve encore plus sensible. Et quand tous ces monumens seroient péris, on pourroit pour s'en persuader se contenter de l'Histoire de la jalousie que Ronsard conçût contre lui (3). Le goût que le jeune Grevin avoit pour les Anciens ne lui avoit point donné de mépris pour les Modernes; & il a fait voir combien il étoit judicieux dans le discernement qu'il en savoit faire dans un âge si peu avancé. On peut sur cela produire son Olympe, qui est un Recueil de Piéces faites à l'imitation des Italiens & des Espagnols.

Grevin étoit né à Clermont en Beauvaisis l'an 1541. Sa profession ordinaire étoit la Médecine, qu'il commença d'éxercer fort jeune. La Duchesse de Savoie le choisit pour être son Médecin ordinaire, il se trouva engagé de la suivre & de s'établir dans ses Etats. Il mourut à Turin le cinquiéme jour de Novembre de l'an 1570.

LA-

1 A pueritia.

¶ Il en avoit bien dix-sept, puisque ce fut en 1558. que sa Tragédie parut pour la première fois. Ses deux Comédies furent jouées deux ans après, tems auquel Grevin avoit 19. ans.

2 Du Verd. Biblioth. p. 604. 605.
La Croix du Maine Bibl. Franç.
Thuan. Hist. ad ann. 1570. &c.

3 ¶ Ronsard n'a jamais été jaloux d'aucun des meilleurs Poëtes de son tems, & bien loin de l'avoir été de Grevin, il l'a au contraire hautement loué dans une Elégie qu'il lui adresse, où il ne fait nulle difficulté de le mettre, quoiqu'il n'eut alors que 22. ans, fort au-dessus de Jodelle & de lui, déja vieux en comparaison. Il est vrai que lui ayant autrefois adressé, dans le 2. livre de ses Amours, le Sonnet qui commençoit

A Phébus, mon Grevin, tu es du tout semblable
De face, & de cheveux, & d'art & de savoir.

il raya depuis le nom de Grevin, & fit mettre à la place dans les éditions suivantes

A Phébus, Patouillet, &c.

Mais si Baillet a cru que le motif de cette vengeance

LAMOIGNON.

Lamoignon. 45. JE ne songe point à vous proposer ici l'exemple de PIERRE DE LAMOIGNON, comme de l'un de vos Ancêtres ou comme de l'un des plus beaux ornemens de votre Famille. Puisqu'il n'est maintenant question d'autre chose que d'un choix de doctes Enfans devenus célébres par leurs Etudes & par leurs Ecrits, il ne s'agit pas de le considérer autrement que les Etrangers qui ne nous touchent que par le côté des Lettres & des Sciences. Par ce moyen je puis parler de lui avec toute la liberté que peut prétendre un homme qui ne craint pas d'être récusé; & vous pouvés de votre part le considérer avec autant d'indifférence que vous feriés un Avicenne, ou quelque autre Arabe éloigné de nos moeurs.

Pierre de Lamoignon étoit fils de Charles Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat & d'Honneur au Parlement. Il nâquit à Paris l'an 1555. avec un corps très-foible & très-délicat, parce que la Nature s'étoit presque épuisée pour son esprit, ne s'étant, pour le dire ainsi, occupée qu'à le former & à le combler de ses libéralités. Son Pere ne fut pas long-tems sans faire cette observation, & jugeant aisément que cet Esprit pourroit remplir sa carriére en peu de tems, & finir en diligence la course d'une vie que les esprits du commun ont coutume de conduire jusqu'aux termes de la vieillesse, il crût qu'il falloit suivre les ordres de la Providence & les intentions de la Nature, qui après avoir fait son Ouvrage s'étoit déchargée sur lui du soin de faire le reste. Il se mit donc de fort bonne heure à la culture de ce merveilleux Esprit, ayant d'ailleurs tous les égards nécessaires pour la fragilité du vase qui renfermoit tant de précieuses semences de la vertu. Ses autres occupations l'obligérent de partager les soins d'une éducation si importante avec les Maîtres les mieux choisis, & ces excellens Ouvriers furent fort surpris de voir cette plante croître sous leurs mains en prévenant leur travail & leurs espérances, & produire presque tout à la fois ses fruits avec une abondance qui leur faisoit craindre pour la tige. Je veux dire, Monsieur, que l'on trouva l'esprit de Pierre de Lamoignon perfectionné dès son bas âge par une étude continuelle, mais bien conduite dans toutes les régles de la prudence. Toutes les grandes connoissances qu'il acquit en si peu d'années donnérent un merveilleux lustre à la qualité de Bel Esprit qu'il avoit déja: & l'on ne fut point trompé lorsqu'on jugea que sa vivacité n'en souffriroit pas, après qu'on se fût assuré de sa solidité & qu'on eût sondé sa pénétration. Il eut donc le contentement de voir que n'étant pas d'une complexion à durer long-tems dans le monde, la divine Providence avoit avancé toutes choses en sa faveur, afin qu'il ne fût privé d'aucunes des satisfactions que les Savans & les Gens de bien peuvent souhaiter & rechercher dans le cours & les âges différens de la plus longue des vies. Ainsi tout Enfant qu'il étoit il se vit honoré, sans faveur & sans flaterie, de la qualité d'Homme de Lettres & d'Homme de bien. Il soutint toujours l'une & l'autre avec beaucoup de dignité, & avec une égalité qui doit être comptée pour l'une des principales merveilles de sa vie. La Nature qui dans la profusion des talens qu'elle lui avoit prodigué sembloit n'avoir rien omis de ce qui dépendoit d'elle pour l'avancer, & pour l'approcher au plutôt du point de sa perfection, l'avoit rendu Poëte & Orateur; & il lui couta peu de tems & peu de peines pour cultiver ce double fonds par la lecture des Anciens, & pour l'orner ensuite de celle des plus excellens d'entre les Modernes (4). La Philoso-

ce ait été la jalousie qu'avoit Ronsard de la réputation que s'étoit acquise ce jeune Poëte, il s'est extrèmement trompé, & n'a pas su que Grevin qui étoit Huguenot, oubliant toutes les louanges dont Ronsard l'avoit honoré, n'avoit pu lui pardonner son *Discours des misères du tems*, où les Sectateurs de la nouvelle Religion étoient maltraités, en haine de quoi il avoit de concert avec la Roche-Chandieu, Florent Chretien & d'autres, travaillé à la composition d'une satire sanglante contre Ronsard, intitulée *le Temple*. Que c'étoit cette ingratitude qui avoit donné lieu au changement du nom de Grevin dans le Sonnet que j'ai cité, & à la suppression entiére de l'Elégie dont j'ai aussi parlé, qui n'a été rétablie, sous le titre de discours à Jaques Grevin, qu'après la mort de Ronsard, à la fin de la derniére partie de ses Oeuvres.

4 Joan. Bacquet Noviom.
Guy Cocquille de Romen.
Andr. Turneb. Senat. jun.
Carol. Menard. Senat.
Georg. Lullier.
Theod. Beza.
Joan. Aurat.
In Miscell. Bibl. Lamon.

Lamoiguon. losophie qu'il avoit apprise étoit une Philosophie de source, & il la faisoit éclater également dans ses mœurs comme dans ses sentimens. Comme il l'avoit puisée dans les Livres de Platon, d'Aristote, de Ciceron, de Seneque & de Plutarque qui étoient ses Auteurs favoris, il eut beaucoup de violence à se faire pour ne pas mépriser celle des Scholastiques, & il n'y eut que le désir de n'ignorer rien qui le porta à vouloir au moins savoir ce que ceux-ci pouvoient avoir trouvé de nouveau, ou ce qu'ils ont dit de contraire aux Anciens. La connoissance de l'Histoire dans tous les tems & dans tous les lieux étoit aussi l'un des principaux objets de ses amitiés, & il ne dissimuloit pas qu'il en fût redevable en partie à l'heureuse mémoire dont il étoit doué, & qui ne l'obligeoit pas de réïterer ses lectures (1). L'inclination particuliére qu'il avoit fait paroître tout jeune pour la Musique & pour l'Astronomie s'étant toujours fortifiée au milieu de ses autres éxercices, il acquit ces deux Sciences par surérogation sans interrompre le cours de ses études ordinaires, & il trouva le moyen de remplir ses heures perduës de ces louables occupations.

Jusques-là, Monsieur, l'on pourroit nous objecter que le jeune de Lamoignon ne s'étoit rendu savant que pour son plaisir; & nous répondrions fort bien qu'il étoit impossible de trouver des moyens plus efficaces & plus innocens pour charmer sa mauvaise santé & pour éluder les fréquentes attaques de ses maladies, étant bien persuadé qu'il n'appartient qu'à des Ames héroïques d'employer les douceurs des Belles Lettres, de la Philosophie, & des Mathématiques pour divertir un Bel Esprit renfermé dans un corps bien-fait, mais toujours affligé, toujours valétudinaire. Mais l'objection se ruine sans nos réponses, lorsqu'on considére que Pierre de Lamoignon avoit embrassé la Profession du Droit comme le capital de ses obligations, & qu'il faisoit servir toutes ses autres connoissances à la perfection de la Jurisprudence, dans laquelle il s'étoit rendu très-habile au jugement des premiers Jurisconsultes de son tems. Vous saurés bien-tôt, Monsieur, que c'est une Science épineuse, difficile, de longue étude, & qui demande de tems en tems quelques intermissions. Messieurs du Palais entendent par le mot d'intermissions ce que nous appellons relâche & récréation, & ils la croyent à tout le moins aussi nécessaire & aussi essentielle à leur Jurisprudence, que le Principe de la Privation l'est à la Physique d'Aristote. Vous comprenés bien qu'ils ne sont guéres sujets à pécher par oubli ou par omission, dans un devoir de cette nature. Mais je me sens porté à vous dire franchement que le goût de Pierre de Lamoignon n'étoit pas tout-à-fait semblable à celui de ces Messieurs, & qu'au lieu d'employer les interstices du Palais à la chasse, au jeu, aux promenades & aux conversations inutiles, il avoit des récréations & des divertissemens qui lui étoient propres. C'étoient pour l'ordinaire ou les éxercices de la Poësie, ou les Entretiens des Sages, ou les Expériences de Physique & de Mathématique. S'il avoit eu moins d'indifférence pour la Postérité nous aurions sans doute le plaisir de voir subsister encore les monumens de son éloquence & de son érudition, mais sa modestie les a fait presque tous périr dans les ténébres, & sans la curiosité de ses amis & de ses Maîtres qui ont tâché de conserver & d'immortaliser l'honneur qu'il leur avoit fait dans ses vers, nous aurions encore perdu le peu qui nous reste de ses Poësies. Elles sont les fruits des douze, treize, quatorze, & quinziéme années de sa vie. Mais après tout ce que nous venons de rapporter de cet illustre Enfant, vous m'avouerés, Monsieur, que c'étoit une grande indiscrétion à l'un de ses Maîtres d'avoir osé employer le serment (2) pour protester au Public qu'il en étoit l'Auteur. Il n'avoit que quinze ans lorsque son Pere lui fit un équipage pour le voyage d'Italie, sa compagnie étoit toute de Gens de Lettres (3). Il en étoit le plus jeune, mais ses doctes Compagnons rapportérent des choses surprenantes sur ce qu'il dit, qu'il écrivit, & qu'il remarqua dans sa route & dans tous les lieux où il séjournoit. Enfin c'en est assés de dire qu'étant à Rome il y fit de nou-

1 Pasq. ou Loys. Dial. des Avoc. par Joly pag. 700. Blanch. des Prem. Presid. &c.

2 Juro tua.

3 Ant Fayus in Epist. &c.

Lamoignon. nouvelles piéces de vers tant Grecs que Latins (1), & y eut de si belles conversations avec les Savans du Pays qu'il vainquit la fierté Romaine, & remporta l'estime de ceux qui ne savoient presque estimer qu'eux-mêmes.

Les qualités de son ame n'étoient peut-être guéres inférieures à celles de son esprit, & il n'avoit pas beaucoup moins de vertu que d'érudition. L'innocence & l'intégrité de ses mœurs, la droiture & la bonté de son cœur, sa douceur, sa fidélité & son affabilité prévénante lui avoient acquis une infinité d'amis à Paris & dans plusieurs autres lieux du Royaume; sa modération & sa tempérance l'avoient rendu le Maître absolu de lui-même; l'amour de la justice éternelle l'avoit toujours retenu dans la crainte de Dieu. Il lui auroit été difficile de se maintenir avec uniformité dans une pratique éxacte de tant de vertus au milieu des distractions du siécle, s'il n'y avoit pourvû par l'étude journaliére de l'Ecriture Sainte, qu'il avoit commencée dès son enfance, pour ne l'interrompre jamais de sa vie (2).

Après cela, Monsieur, pourrons-nous regarder de bon œil ceux qui voudroient se plaindre de la briéveté de la vie de Pierre de Lamoignon? Sa vie a été sagement conduite dans toute la longueur qu'il a plû à Dieu de lui prescrire. A dire le vrai, cette longueur a été réduite en un juste abrégé, parce que Dieu avoit voulu en retrancher toutes les inutilités qui rendent les plus longues vies ennuyeuses, pour ne pas dire criminelles. Par ce moyen il eut tous les avantages de la vieillesse sans en avoir les incommodités. C'est ce qui rend la Mort plus excusable de s'y être trompée elle-même, en le prenant pour un vieillard consommé, lorsqu'au lieu de compter ses années, elle considéra seulement que son esprit étoit mûr & son corps usé. Il mourut en 1584. après 29. ans d'une vie languissante, mais toujours tranquile & toujours prudemment conservée par une grande sobriété (3). Quelques personnes d'autorité veulent qu'il n'ait point passé 24. ans, & conviennent de l'Epoque de sa mort qui est incontestable. Sur leur calcul il faudroit réformer le point de sa naissance, & croire qu'il y auroit quelque confusion dans l'arrangement généalogique des premiers enfans de Charles de Lamoignon.

FRISCHLIN.

46 NICODEME FRISCHLIN est un Allemand qui dans son enfance avoit donné à ses Parens de grandes esperances appuyées sur la vivacité de son esprit & sur l'inclination qu'il faisoit paroître pour l'étude. Il nâquit à Baling en Suabe au Duché de Würtemberg (4) le 22. Septembre de l'an 1547. année remarquable par les troubles d'Allemagne. Son Pere qui avoit quelque érudition, & qui étoit Ministre ou Prédicant dans son pays, le fit d'abord étudier chés lui, & l'envoya ensuite à Tubingue. Il fit de si grands progrès, qu'à l'âge de *douze* ans il mérita une des dix bourses que le Duc de Würtemberg entretenoit dans le Collége de Konisbronn ou Fontaine-le-Roi, qui avoit été auparavant une Abbaye de Bernardins (5). Ce fut-là où Frischlin se perfectionna dans la connoissance du Grec & du Latin avec tant de promtitude, qu'il se vit Poëte en l'une & l'autre Langue dès l'âge de *treize* ans. Il continua de faire profiter ses talens dans des éxercices de prose & de vers jusqu'à l'âge de vingt ans qu'on le fit Professeur dans l'Université de Tubingue. Le reste de sa vie ne regarde plus notre sujet. Disons seulement, qu'il périt misérablement le 29. Novembre de l'an 1590. en voulant se sauver de la prison.

LA

1 Le beau Poëme qui se trouve parmi les Poësies de Beze est du nombre de ceux que P. de Lamoignon fit à Rome.

2 Car. Menard.

3 Beze lui dressa une Epitaphe magnifique, mais très-véritable.

4 ¶ Pourquoi ne pas écrire Wirtemberg, comme à l'article 1338. des Jugemens des Savans? C'est ainsi que dans les Volumes suivans, il affecte d'écrire Würzbourg contre notre usage, au lieu de Wirzbourg.

5 Melch. Adam Vit. Frischl. pag. 358.

LA ROVERE (1).

La Rovere. 47 NOus avons encore quelque chose de plus merveilleux à considerer dans la personne du Cardinal JEROSME DE LA ROVERE Archevêque de Turin, qui vint au monde l'an 1530. & en sortit l'an 1592. Qu'un Enfant après six ou huit ans d'études fasse paroître à douze ou à quatorze ans de son âge des fruits de son genie Poëtique, c'est ce qui n'est pas tout-à-fait incomprehensible, quand ce genie est heureux & bien cultivé; Mais que la Rovere ait fait imprimer un Recueil de ses propres Poësies à l'âge de *dix* ans (2), c'est ce qu'on ne voudra concevoir qu'après qu'on se sera persuadé qu'il étoit Poëte dès l'âge de *sept* à *huit* ans. Vous comprenés bien, Monsieur, que pour s'être trouvé capable de faire des vers dans tous les genres de Poësie, & de les faire si bons, qu'on se soit avisé de les faire réimprimer plus de cent quarante ans après leur première édition (3), il faut avoir eu au moins la connoissance de la Langue Latine, celle de l'Art Poëtique, & quelque usage dans la lecture des bons Auteurs (4). On ne sauroit exiger moins d'un Poëte, dût-il n'être qu'un simple Versificateur. Mais lorsque les connoisseurs prétendent avoir remarqué dans les Poësies du Cardinal de la Rovere, outre une grande connoissance des Humanités, une facilité qu'on n'acquiert ordinairement que par un long éxercice, une force & une vigueur qui semble n'appartenir qu'à l'âge d'Homme, & un choix de mots qui marque un grand usage de discrétion, ils nous donnent lieu de réfléchir un peu sur nos jugemens, & de nous accuser nous-mêmes d'un peu trop de précipitation & de témérité, lorsque nous jugeons l'enfance incapable de ces sortes de merveilles, quand même l'Art se joindroit à la Nature, pour y travailler ensemble sous les ordres de la Providence divine. La Rovere ne devoit guères survivre à tant de productions précoces de son esprit; mais quand les ennemis de l'Etude en devroient créver de dépit, je vous dirai qu'il a encore vécu cinquante-deux ans depuis ces grands efforts. Ajoutons pour les tirer de leurs derniers retranchemens, qu'il a vécu jusqu'à la fin dans une force d'esprit qui a toujours augmenté à proportion, ou du moins parfaitement répondu à ces beaux commencemens; qu'il en a donné des preuves dans son Evêché de Toulon, dans son Archevêché de Turin, dans son Ambassade en France, dans son Cardinalat, jusqu'à se voir en danger de devenir Pape après Urbain VII. La Rovere.

BAIF.

48 JEAN ANTOINE DE BAÏF né à Venise l'an 1531. mais originaire d'Anjou, étoit fils d'un très-savant homme nommé Lazare de Baïf Ambassadeur à Venise pour le Roi François I. Son Pere ne fut pas d'avis de l'abandonner, comme il arrive souvent à ceux qui ont de la confusion d'avoir produit leurs semblables contre les Loix de l'Etat & de l'Eglise. Non content de l'avoir reconnu & de l'avoir rétabli dans tous les droits & toutes les prétentions de Famille que sa mere sembloit lui avoir ôtés, il lui procura encore une éducation si heureuse, qu'elle couvrit avantageusement les défauts de sa naissance. Il véquit assés (5) pour en goûter les fruits, & il eut la satisfaction avant que de mourir de voir son fils si bien instruit dans les Langues, les Humanités, & dans tout ce qui compose la belle & solide érudition, qu'on n'eut point d'égard à son enfance lorsqu'il fut question de lui accorder un rang parmi les Doctes de son siécle (6). On ne peut pas nier qu'il ne l'ait toujours conservé, & il y auroit paru avec encore plus d'éclat, s'il eût voulu se contenter de cultiver les champs des Latins & des Grecs. Vous avés sû au moins par occasion les merveilleux progrès qu'il avoit faits dans la connoissance des Arts, des mœurs & de la Langue Baïf.

1 ¶ Voyés l'Article 1343. des Jugemens des Savans.

2 A Pavie en 1540.

3 En 1683. à Ratisbonne.

4 Act. Erudit. Lipf. an. 1683. pag. 389.

5 ¶ Lazare de Baïf pére de Jean Antoine mourut en

Baïf. gue des derniers, & les mouvemens de la reconnoissance ne vous ont pas laissé oublier l'obligation que vous avés au célébre Mr. du Cange, de vous avoir communiqué un très-joli Manuscrit de son Cabinet, qui vous a confirmé dans la persuasion où vous étiés déja de tout ce que nous venons de dire. C'est un Recueil d'Extraits que le jeune Baïf avoit faits de vingt-trois anciens Poëtes Grecs pour son usage particulier. Quoi que les vûës qu'il avoit euës dans ce travail ne puissent pas être d'une aussi grande utilité pour les autres qu'elles l'étoient pour lui, ç'a toujours été un plaisir très-sensible pour vous de revoir dans ce Recueil des morceaux excellens d'Auteurs que vous aviés déja lûs & étudiés pour la plupart. Il n'étoit âgé pour lors que de deux ans plus que vous n'êtes maintenant. Mais vous ne devés pas lui envier un petit surcroît de gloire auquel il me semble que vous ne devés pas prétendre. C'est qu'il a écrit tout ce Recueil de sa main avec tant d'exactitude, tant de justesse & tant de délicatesse, que Henri Estienne ni même le fameux Ange Vergece n'auroient peut-être osé se vanter de mieux faire. Les ponctuations sur tout, & les accens, peuvent cautionner l'intelligence qu'il avoit de la Langue, quand même il se seroit assujetti à les emprunter toujours de ses originaux. Il a eu grand soin de marquer à la tête de ce Recueil qu'il n'étoit que dans la *quatorziéme* année lorsqu'il l'écrivit. Depuis ce tems-là le desir d'honorer & de servir sa Patrie, lui fit porter tous ses talens à la perfection de notre Langue, & sur tout de la Poësie Françoise. Mais le succès ne répondit pas à ses intentions, comme on l'a remarqué ailleurs. Il mourut en 1592.

DOUZA.

Douza. 49 SI JANUS DOUZA, ou *Jean vander Does* ne se fût point trouvé enveloppé dans les tristes engagemens de la nouvelle Religion de son Pays, nous n'aurions pas d'exception à mettre dans la préference qu'il semble avoir meritée sur Jean *Secundus* dont nous avons fait mention plus haut. Il étoit fils d'un Pere de même nom, qui avoit cela de commun avec le Pere de Secundus, qu'il avoit beaucoup d'érudition & de capacité, & qu'il avoit possedé les premiéres Charges du Pays. Il nâquit l'an 1572. & avant que de se voir hors de l'enfance il se trouva par les soins de son Pere & le travail de ses études non-seulement excellent Humaniste ou Philologue & bon Poëte comme Secundus, mais encore grand Philosophe & habile Mathématicien. Il y ajouta depuis une connoissance exquise de toute la Jurisprudence & celle de l'Histoire. Outre les Poësies diverses qu'il fit dans son bas âge, nous avons des Commentaires de lui sur divers Poëtes Latins, qui font voir que l'opinion qu'on avoit de son savoir n'étoit pas fausse. Ceux qu'il fit sur les Comédies de Plaute sont les fruits de la *seiziéme* année de sa vie, & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il publia son Livre des Choses Céléstes, & sa Dissertation de l'Ombre. Ses Commentaires sur Catulle, Tibulle & Properce sont de la même année. Mais toute sa science & toutes les belles qualités de son esprit ont paru encore moins estimables & moins rares en cet âge que ses vertus morales. Les sentimens intérieurs de la justice que nous devons à tout le monde, m'obligent de reconnoître publiquement dans ce jeune Protestant ce que je voudrois de tout mon cœur qui se rencontrât dans tous les jeunes Catholiques. Il n'y a que le desir de sauver l'honneur ou d'épargner la confusion à ces derniers, qui m'empêche de faire ici le dénombrement de toutes ces vertus. La mémoire de Douza ne souffrira point d'injustice dans cette reserve, puisqu'on peut renvoyer les curieux à ce qu'en ont publié les Auteurs de sa Communion qui se sont chargés du soin de nous les faire connoître (7). Contentons-nous de dire, que le

en 1546.

6 Du Verd, Du Maine, de Sainte Marthe, Colletet, &c.

7 Joh. Meursf. in Ath. Bat. lib. 2. p. 152. Vid. & Val. Andr. & Franc. Swert.

Colom. pag. 237. Not. ad Quintil.

Douza. le mérite de ce jeune homme l'emporta sur les considérations de sa jeunesse, lorsqu'il fut choisi pour être le Précepteur de H. Frederic de Nassau Prince d'Orange, & pour être le premier Bibliothécaire de Leyde. Il mourut au retour d'un voyage d'Alemagne, qui fit peut-être les mêmes effets sur sa santé que celui de Haynaut sur celle de Secundus; & sa vie ne fut que d'un an plus longue que celle de celui-ci. Sa mort arriva à la Haye l'an 1597. après avoir vécu vingt-cinq ans, onze mois & quatre jours.

ESTIENNE.

Henri Estienne. 50 HENRI ESTIENNE Fils de Robert mourut à Lyon en 1598. âgé de près de soixante & dix ans. Cependant on dit des choses assés extraordinaires des travaux que l'étude lui fit essuyer dès son enfance, quoique la forte inclination qu'il avoit pour apprendre contribuât beaucoup à les adoucir. Ce qui lui couta le moins fut la connoissance des Langues Grecque & Latine, & l'usage de la Poësie. L'amour dont il se trouva saisi dans son bas âge pour la Poësie étoit devenu si violent, que non content de le rendre passionné pour tous ceux qui en faisoient Profession ou qui aimoient les vers, il lui avoit aussi donné de l'aversion pour ceux qui ne s'y portoient pas ou qui ne l'estimoient pas assés à son goût. Cet amour fit naître en lui une passion pour le Grec dont le Public retira plus d'utilité. Son Pere ne pouvant vacquer à son éducation comme il l'auroit pû faire sans les distractions continuelles que lui donnoient l'occupation de ses Presses & la correction des Livres dont il entreprenoit l'impression, le mit sous la conduite d'un Maître habile, mais dont les autres Ecoliers étoient beaucoup trop avancés pour la portée du petit Henri Estienne. Cependant leurs éxercices ne lui furent pas inutiles, quoiqu'ils ne fussent pas pour lui. Le Maître leur expliquant la Medée d'Euripide prenoit plaisir à la leur faire déclamer, avec toute la grace dont leur prononciation & leurs gestes étoient susceptibles. L'Enfant charmé de ces nouveaux spectacles étoit ravi de voir & d'entendre, quoiqu'il n'y comprît rien, mais ses oreilles sur tout se trouvérent tellement enchantées par la douceur & les agrémens de la Langue Grecque, que les restes de l'harmonie de la prononciation faisant de profondes impressions dans son esprit, il repetoit souvent divers endroits qu'il en avoit retenus sans savoir ce qu'il disoit. Il s'agitoit même la nuit en rêvant, & on l'entendoit déclamer de réminiscence. Sa passion augmentoit à mesure qu'on réïteroit la représentation de la Tragédie, & le Maître voyant que non content d'en être le Spectateur, il vouloit à quelque prix que ce fût en être aussi l'Acteur, fut obligé de lui dire que cela ne se pouvoit à moins que de savoir le Grec. Aussi-tôt sa passion se tourna contre cette Langue avec tant d'impétuosité, qu'il ne voulut plus entendre parler d'autre chose. On lui opposa de nouveaux obstacles, & on lui fit entendre qu'on ne pouvoit prétendre de parvenir à la connoissance de la Langue Grecque sans savoir auparavant la Latine, qui en est comme la porte & l'interpréte suivant l'usage établi dans le pays. L'Enfant se récria contre ces instances, & soutint qu'il savoit le Latin. Et de fait il faut remarquer, qu'encore qu'il n'eût jamais vû de Grammaire ni entendu de Maîtres pour cette Langue il n'avoit pas laissé de l'apprendre, & de la parler aussi facilement que la maternelle. Pour mieux comprendre comme il a pû faire, il faut vous souvenir, Monsieur, de ce que vous avés autrefois ouï dire de la belle œconomie de la savante Maison de Robert Estienne. Vous savés qu'il ne recevoit dans sa célébre Imprimerie que des Ouvriers habiles en Grec & en Latin, & capables d'être Maîtres ailleurs. Il avoit outre cela des Valets & des Servantes à qui il étoit défendu, aussi-bien qu'à tous les Ouvriers de l'Imprimerie, de parler autrement que Latin. Sa Fem-

1 Henr. Steph. ad Paul. fil. Præf. in Agell.
2 Idem in Præfat. Princip. Heroïci Carm.
3 Paul. Colom. in Gall. Orient. pag. 24.
Theod. Janss. ab Almelov. de Vit. Steph. pag. 80. 81.
4 H. Estienne aimoit fort à aller à cheval.

¶ Henri Etienne dans la préface qu'il a mise au-devant de son Recueil des anciens Poëtes héroïques Grecs dit parlant de ses vers soit Grecs, soit Latins, que ceux qui ont paru ou les meilleurs, ou les moins mauvais, sont précisément ceux qu'il a faits *allant à cheval*. Voici ses termes: *Hoc profiteor, qui inter meos versus Græcos pariter, Latinosque magis probantur, vel potius minus improbantur, eos à me equitante scriptos omnes fuisse*. On voit que bien loin d'avoir été assés ridicule

Henri Estienne.

Femme & sa fille Catherine l'entendoient fort-bien, & étoient de concert avec tous les Domestiques pour ne point parler autrement ; de sorte que les magasins, les chambres, la boutique, la cuisine, en un mot depuis le toit jusqu'à la cave, tout parloit Latin chés Robert Estienne. Ce généreux Imprimeur avoit ordinairement chés lui dix hommes de Lettres tous des Pays étrangers, la plupart faisant sous lui l'office de Correcteurs des impressions (1). Ces dix hommes étoient libres de parler chacun leur Langue : ce qui faisoit de la Maison de Robert une espéce d'Académie pour les Langues, & qui avoit son utilité pour ceux qui étoient bien aises de profiter de cette occasion (2). Mais pour s'entendre entre eux, & se faire entendre aux autres, ils étoient obligés de se servir de la Langue commune, c'est-à-dire du Latin, qu'ils entendoient parfaitement. Et parce qu'ils ne savoient pas le François il leur étoit facile de redresser ceux du pays en corrigeant les Gallicismes que les Ouvriers & les Domestiques du logis de Robert faisoient asses souvent dans leur Latin (3). Jugés donc, Monsieur, si le petit Henri Estienne avoit grand tort au sortir de la Maison de son Pere de soutenir à son Maître qu'il savoit le Latin, & s'il n'auroit pas pû fort plausiblement se vanter de ne point savoir d'autre Langue, n'en ayant presque pas ouï parler d'autre depuis le berceau. Cependant le Maître n'en voulut rien croire, & il lui fallut avoir recours à Robert pour obliger son fils à se mettre aux Rudimens de la Langue Latine. Robert se déclara en cette occasion pour l'inclination de son fils avec d'autant plus de facilité qu'il étoit de l'opinion de ceux qui estiment qu'il seroit plus à propos d'apprendre le Grec avant le Latin. Henri fort satisfait de lui-même, dévora la Grammaire Grecque en peu de jours, & il n'eut point de repos qu'on ne lui eût remis la Médée d'Euripide entre les mains. Il témoigne qu'il eut un plaisir singulier à l'entendre expliquer à son Maître plutôt en François qu'en Latin, comme on faisoit par tout ailleurs. Enfin l'ayant apprise toute par cœur, il se donna tout à loisir le contentement qu'il avoit tant recherché, & la déclama autant de fois qu'il voulut. Voilà l'Epoque de la passion qu'il a toujours témoignée depuis pour les vers & pour le Grec. Les plus beaux de ses vers sont ceux qu'il fit dans ses voyages en courant le galop (4). Pour le Grec il n'en demeura pas-là : il apprit à l'écrire ou à le peindre mieux que les caractéres-mêmes de l'Imprimerie du Roi ; & il acheva de se perfectionner dans sa connoissance sous la discipline de Pierre Danès & de Jacques Toussains les deux premiers Grecs de leur siécle & Disciples du grand Budé. Après cela l'on ne doutera plus qu'il n'ait été capable de tourner des livres Latins en Grec dès son Enfance, comme il fit le Catechisme de son nouveau Patriarche de Genève pour lequel il eut l'approbation de Melanchthon (5) : ou de redonner la vie aux anciens Auteurs Grecs ensevelis dans l'oubli & la poussiére, comme il fit dans sa premiére adolescence à l'égard d'Anacreon, dont il corrigea le texte quoique fort corrompu, & qu'il publia pour la premiére fois avec une version qu'il fit en vers Latins (6).

MANUCE.

Alde Manuce, le jeune.

51 La condition d'Alde Manuce le jeune fils de Paul & petit-fils d'Alde, ne devoit pas être fort différente de celle de Henri Estienne. Ils étoient l'un & l'autre fils de Savans & fils d'Imprimeurs. Leur vie quoique par des emplois assés différens aboutit à une fin assés semblable, & même assés proche l'une de l'autre, Alde n'étant mort que peu de mois devant Henri (7). Alde ne fut pas si curieux de Grec que Henri, & il voulut se con-

cule pour dire qu'il eût fait ces vers en courant le galop, il a eu au contraire la précaution, évitant le mot *fusos* d'employer celui de *scriptos*, pour donner à entendre qu'il avoit des tablettes où il les écrivoit étant à cheval, à mesure qu'il les faisoit. Du reste la note de Baillet qu'Henri Etienne alloit volontiers à cheval, est extrèmement hors d'œuvre. Il alloit volontiers à cheval non pas comme aimant cet exercice, & comme habile écuyer, mais uniquement comme aimant à voyager, ce qui chagrinoit fort Casaubon son gendre qui s'en plaint en plus d'un endroit de ses Lettres.

5 P. Colom. Opuscul. pag. 236.

6 Sammarth. Elog. lib. 4. pag. 131.

7 Mais en 1597.

Alde Manuce, le jeune.

contenter d'exceller dans le Latin. C'étoit le fort de son Pere Paul, qui n'ayant pas autant d'occupation dans l'Imprimerie que Robert Estienne, trouva assés de loisir pour vacquer lui-même à l'instruction de son fils. L'Enfant répondit si bien aux soins de son Pere par son application à l'étude, qu'il devint tout Ciceronien en très-peu de tems, & qu'il se vit dès son enfance très-habile dans toute l'Antiquité Romaine. Il n'avoit que *quatorze* ans lorsqu'il fit son Commentaire de l'Orthographe; & n'en avoit que *dix-neuf* lorsqu'il composa le petit Livre des Notes des Anciens (1).

J'oubliois presque de vous faire remarquer une singularité qui pourroit encore entrer dans le parallele d'Alde Manuce & de Henri Estienne. C'est que tout occupés qu'ils étoient à travailler sur des Langues mortes & étrangéres, ils ne laissoient pas l'un & l'autre de faire paroître une passion extraordinaire pour cultiver, polir & orner leur Langue maternelle. Ils ne se sont pas contentés de composer divers Ouvrages en Langue vulgaire de leur fonds, ou de traduire, l'un des Livres Latins en Italien, l'autre des Livres Grecs en François; mais ils ont encore écrit chacun des Traités sur les origines, les progrès & les propriétés de leur Langue, pour en faire voir les beautés.

STREINN.

Streinn. 52

JE tâche, Monsieur, de vous garder la parole que je vous ai donnée, de ne vous parler que des jeunes gens qui se sont signalés par leurs Etudes ou leurs Ecrits jusqu'à l'âge de vingt ans. Je ne prétens point la rompre en vous proposant l'exemple de RICHARD STREINN parmi les autres modéles que l'on peut suivre en sûreté. C'étoit un Allemand d'Autriche, Baron de SCHWARZENAW, & Conseiller de l'Empereur. Il nâquit vers l'an 1538. mais il nous est moins facile de parler de son éducation & de ses Etudes, que des fruits qu'elles ont produit. Il paroît qu'il s'étoit réduit d'abord à l'étude simple & séche de la Jurisprudence, après avoir terminé le cours de ses Humanités & de sa Philosophie à la maniére des Ecoles, qui étoit alors comme aujourd'hui toujours assés leste & assés légére. Mais étant allé étudier à Strasbourg sous François Hotman Jurisconsulte François, il trouva dans ce nouveau Maître d'autres lumiéres que celles qu'il avoit suivies jusqu'alors; & voulant profiter de ses avis, il se résolut de joindre la Science de la belle Antiquité à celle du Droit, & de le prendre lui-même pour son guide dans cette nouvelle entreprise. Il y donna près de vingt mois, pendant lesquels il composa diverses Dissertations sur les Comices ou Assemblées, sur les Loix, sur les Magistratures, sur les auspices & cérémonies, sur la Milice des Romains (2). Mais rien ne lui réussit mieux que ce qu'il fit sur les Maisons & Familles de Rome, qui est, ce me semble, le seul Ouvrage qu'il ait rendu public concernant les Antiquités Romaines (3). Il y travailla en 1557. & l'acheva vers le mois d'Avril ou de Mai de l'an 1558. quoiqu'il ne parût en Public qu'au milieu de Fevrier de l'année suivante chés Henri Estienne (4). Vous voyés, Monsieur, que Streinnius étoit au-dessous de vingt ans, lorsqu'il fit cet Ouvrage. Mais je suis obligé d'ajouter à son avantage, que ce n'est point seulement la lecture du Livre qui peut vous le faire connoître. Vous en avés déja senti vous-même l'utilité toutes les fois que vous avés été curieux d'y chercher quelques Familles Romaines pour en débrouiller la Généalogie. Mais d'autres que vous y ont bien trouvé d'autres qualités qu'on ne devroit ce semble espérer de rencontrer que dans les Ouvrages des Vieillards consommés en érudition. Streinnius mourut incontestablement l'an 1600. le huitieme jour de Novembre, quoique Mr. de Thou n'ait mis sa mort que l'année suivante (5).

ZA-

1 Col. Not. ad Quint. Opusc. pag. 236.
2 Strein. Epist. ad Carol. Archid. Austr.
3 Franc. Hotom. & Theodor. Beza in Epist.
4 Georg. Fabric. de Rom. c. 1.
N. Reusner.
G. Voss.
J. A. Thuan.
M. Hanck. Script. Rom. &c.
5 Thuan Hist. ad ann. 1601.
6 ¶ C'est plutot Zamoski.
7 Sbaras est à la Maison de Koributh, & il y auroit peut-être confusion entre ces deux noms.

ZAMOYESKI le jeune.

Zamoski. 53 JEAN ZAMOYESKI ou ZAMOISKI (6) Polonois, s'étoit donné en Latin le nom de *Joannes Sarius Samoscius*, peut-être à cause de la Duché de Zharaz (7) appartenant à la Maison de Zamoiski qui porte aujourd'hui le titre de Principauté dans la Pologne. Il étoit fils d'un Senateur du Royaume nommé Stanislas, Castelan de Chelm. Après avoir ébauché ses études à Crasnoslaw, il vint les perfectionner en France, où il eut pour Maître Turnebe & Lambin pour les Humanités, & notre Carpentier (8) pour la Philosophie. Il passa ensuite dans l'Université de Padouë où il goûta Sigonius, & le préféra à tous les autres Professeurs. Sigonius de son côté le prit en affection, & pour lui rendre une partie de l'honneur qu'il lui faisoit, il publia sous son nom un Traité divisé en deux Livres touchant le Senat Romain (9). A son retour en Pologne il fut fait Vice-Chancelier du Royaume, puis Ambassadeur en France l'an 1573. pour prier de la part des Etats Henri frere de Charles IX. d'accepter le Sceptre de Pologne. Peu de tems après il fut choisi pour être Grand-Chancelier le reste de ses jours, & Grand Général du Royaume. C'est en ces deux qualités qu'il fit tant valoir sa capacité dans le Conseil & dans les armées, & qu'il acquit la réputation de l'un des premiers Politiques & de l'un des premiers Capitaines de son siécle. Ce furent sa tête & son bras qui maintinrent & affermirent Etienne Bathori & Sigismond III. sur le trône. Ce fut lui qui batit l'Archiduc d'Autriche Maximilien élu Roi de Pologne par une partie de la Noblesse, & concurrent avec Sigismond, & qui le prit prisonnier l'an 1588. Il n'eut pas moins de succès contre les Moscovites & les Tartares, & dans toutes les autres occasions qu'il eut de signaler son courage, mais il eut grand soin d'allier toujours la gloire des Lettres à celle des Armes. Il établit une belle Université dans sa ville de Zamoiski l'an 1594. & il n'oublia rien pour y faire fleurir les beaux Arts & les Belles Lettres (10). Enfin l'amour de la retraite & de ses Livres lui fit abandonner la Cour, & on le trouva mort d'apopléxie dans son fauteuil lorsqu'on croyoit qu'il méditoit enfoncé dans quelque pensée profonde l'an 1605. qui étoit sa grande année climacterique. Zamoski.

Vous m'allés demander, Monsieur, de quelle utilité pourroit être ici tout ce discours, puisque Zamoiski n'est pas le véritable Auteur de l'Ouvrage qui porte son nom, & que je ne vous ai point marqué l'âge auquel Sigonius auroit voulu laissé croire que Zamoiski l'auroit composé? Mais je vous préviens en vous avertissant que je n'en ai usé de la sorte que pour vous faire voir de quel pere étoit fils THOMAS ZAMOISKI, que vous n'auriés peut-être pas assés bien connu sans tout ce détail. Il suffit de vous dire qu'il étoit fils unique pour vous laisser le reste à deviner, & pour vous faire concevoir sur les études & l'excellente éducation de Thomas des idées conformes à ce que vous pouvés penser d'un aussi grand homme qu'étoit son pere (11). Après cela contentons-nous d'ajouter que Thomas n'ayant encore que *treize* ans savoit parfaitement le Grec, le Latin, le Turc, l'Allemand, l'Esclavon (12), le Tartare, & qu'il parloit toutes ces Langues avec une facilité merveilleuse. Il étudioit actuellement l'Arabe en cet âge, & Joseph Scaliger de qui nous tenons ces particularités, nous apprend que le Grand-Chancelier de Pologne lui fit l'honneur de lui écrire pour lui demander son Lexicon Arabe, afin de faciliter la connoissance de cette Langue à son Fils.

PA-

8 ¶ Il faloit écrire Charpentier. Jacques Charpentier de Clermont en Beauvaisis mourut le 1. Février 1574.

9 Thuan. Hist. lib. 134. & lib. 1. Vitæ suæ pag. 10. ad ann. 1573.

10 Neugebaver, Starovolski. Hanckius, &c.

11 Scaligeran. posterior. pag. 257.

12 ¶ *L'Esclavon* n'est pas dans le Scaligerana au mot Zamoski.

PARENT, & quelques autres.

Parent. 54 §. 1. IL m'eſt tombé entre les mains un petit Livre dédié au Roi Henri le Grand & imprimé à Paris *in*-8°. l'an 1600. ſous le titre *De la Nature & propriété des Animaux ; Livre traduit du Grec en Latin, & en vers François par* ANNE (1) PARENT *âgé de* quatorze *ans*. Je ſouhaiterois pouvoir vous dire quelque choſe de plus de ce jeune Auteur, mais la recherche que j'ai faite de ce qui le regarde s'eſt trouvée inutile jusqu'ici. Je ne connois que trois Auteurs avec celui-ci qui ayent porté le nom de *Parent*, ſavoir, François, Daniel, & Guillaume. Les deux derniers ſont trop modernes, pour pouvoir joindre Anne Parent de près. Il n'en eſt pas de même de François Parent, qui étoit un Profeſſeur Royal vivant à Paris ſur la fin du ſiécle dernier. Il avoit liaiſon avec les autres Savans du pays, & nous avons de lui un Diſcours prononcé au Collége de Cambrai ou des trois Evêques l'an 1595. Il nous ſera donc permis de le croire Pere ou Oncle d'Anne Parent, jusqu'à ce que nous ayons reçu d'autres lumiéres ſur ce ſujet.

§. 2. ON pourroit vous repréſenter ici une foule de Savans plus connus que Parent. En Allemagne un VALENS ACIDALIUS (2) de Wiſtoc qui travailloit ſur Plaute à *dix-ſept* ou *dix-huit* ans, ſans parler de diverſes Poëſies Latines que nous avons de lui, & qui ſont du même tems. Un JANUS GUILLELMUS (3) de Lubeck, dont les Ouvrages ſont les fruits d'une Adolescence très-laborieuſe & très-docte.

En Hollande deux freres d'Utrecht, le premier nommé GUILLAUME CANTERE (4 dont l'enfance & l'adolescence n'ont été qu'une ſuite continuelle de travaux, lesquels par les fruits prodigieux qui nous en reſtent nous paroiſſent encore aujourd'hui inconcevables ; le ſecond nommé THEODORE CANTERE (5) qui travailloit au Recueil de ſes diverſes Leçons au-deſſous de *vingt* ans.

En France Mr. DU PUY, (6) Pere des ſavans Meſſieurs DU PUY, qui donna ſes Commentaires ſur Patercule avant l'âge de *vingt* ans ; Meſſieurs PITHOU, Meſſieurs de SAINTE-MARTHE, & pour finir ſans hyperbole, un tiers de la jeuneſſe Françoiſe, que l'on a eu ſoin de cultiver par de promtes & ſolides études tant pour la Robe que pour l'Epée, jusqu'à la fin du Régne de Henri le Grand.

MAZZONI.

55 JACQUES MAZZONI étoit né à Ceſene en Italie, avec tous les talens que la Nature peut donner pour acquérir les Sciences. Ayant épuiſé ſon premier Maître à Boulogne, & s'étant rendu plus ſavant que lui pour les Humanités, il paſſa à Padouë pour y apprendre la Philoſophie & la Jurisprudence. Il ſortit de cette Univerſité à *dix-huit* ans, & ce fut à ſon retour qu'il dreſſa un Syſtème en forme de Livre, où il renferma cinq mil cent quatre-vingt dix-ſept Théſes ou Propoſitions tirées des Livres de Platon & d'Ariſtote, dont il avoit étudié les Livres avec une diligence & une éxactitude toute extraordinaire. Son deſſein étoit de les expliquer de vive voix, & de les défendre publiquement contre tous les Philoſophes de la terre qui voudroient les attaquer ; & il leur marqua par des affiches le rendés-vous dans la Salle de l'Univerſité de Boulogne deſtinée aux Actions Publiques. Il fit trembler par cette entrepriſe tous ceux qui le connoiſſoient, & il fit rire ceux qui ne le connoiſſoient pas. Mais étant arrivé à Boulogne, on lui fit dire qu'il n'étoit permis à perſonne de diſputer en Public avant que d'avoir reçû le bonnet de Docteur, & le pouvoir d'enſeigner publiquement la Philoſophie & la Théologie. Mazzoni ſans ſe rebuter ſe préſenta avec les autres Poſtulans pour prendre des Lettres de Doc- Mazzoni.

1 En Latin *Annas* ou *Annaus* ou *Anaus*.
2 Mort en 1595.
3 Mort en 1584.
4 Mort en 1575.
5 Mort en 1617.
6 Il s'appelloit Claude.

Mazzoni. Docteur en Théologie. L'un des Examinateurs qui étoit un Servite nommé Cyrille, grand Théologien, lui demanda combien il avoit employé de tems à l'étude de la Théologie? Mazzoni lui répondit, *six mois*. Cyrille se mit en colere, & pour lui faire connoître sa témérité, il lui dit, qu'il venoit de donner le billet d'exclusion à un homme qui avoit étudié la Théologie pendant sept ans entiers, & qu'il ne la savoit pas encore suffisamment. Mazzoni répliqua, qu'il vouloit bien subir l'éxamen le plus rigoureux, & qu'il consentiroit aussi à son exclusion en cas d'indignité. Il fut mis à l'épreuve par des gens qui n'avoient pas envie de le flater: en un mot il fut reçû Docteur avec l'admiration de tous ceux qui l'avoient interrogé ou qui l'avoient entendu (1). Depuis ce tems-là Mazzoni professa la Philosophie à Macerata, à Cesene, à Pise & à Rome, en un âge où les autres sont encore sous la férule des Maîtres, si nous en croyons le Sieur Vittorio de Rossi, qui n'a point fait difficulté de soutenir, que Mazzoni avoit lû tout ce qui s'étoit jamais écrit dans le monde jusqu'à son tems, qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit lû, & qu'il en faisoit tel usage qu'il vouloit sur le champ, avec une liberté & une présence d'esprit admirable. Il s'est rendu sans doute plus digne de foi, lorsqu'il dit, que Mazzoni ayant toujours sû conserver sa santé par une grande frugalité (2) jusqu'à ce qu'il fut appellé à Rome, la perdit en cette Ville par la bonne chere & les autres délices qu'il trouva dans la maison du Cardinal Aldobrandin, & qu'il mourut à sa suite dans la Ville de Ferrare n'ayant encore que cinquante ans (3).

BEZE.

Beze. 56 THEODORE DE BESZE étoit fils d'un Gentil-homme de Bourgogne, & nâquit à Vezelay le 24. de Juin de l'an 1519. Son oncle Nicolas de Besze Conseiller au Parlement de Paris voulut prendre soin de son éducation, & le fit venir à Paris dès qu'on l'eut ôté à la nourrice. A cinq ans (4) on le mit sous la conduite d'un Maître Allemand nommé Melchior Wolmar, qui enseignoit pour lors à Orleans & depuis à Bourges. Il fut entre ses mains jusqu'à l'âge de douze ans (5), pendant lesquels Wolmar lui fit lire la plûpart des bons Auteurs Grecs & Latins. L'Ecolier joignoit à une vivacité & à une pénétration d'esprit beaucoup d'amour pour l'étude & une grande application au travail: de sorte qu'il devint savant & Homme de Lettres en peu de tems par la connoissance des arts de la Grammaire, de la Poëtique, de la Rhétorique, & de la Dialectique. Il lui montra même ce qu'il pouvoit savoir de la Philosophie & quelque chose du Droit, à l'étude duquel on voulut l'appliquer tout sérieusement après que Wolmar eut quitté la France (6). Il est inutile de vous dire ce que nous avons déja remarqué ailleurs, que Beze n'eût point assés de goût pour la Jurisprudence, & que se laissant emporter au poids de sa passion qui l'entrainoit vers la Poësie, il composa des Epigrammes & d'autres Piéces de Vers Latins qui lui acquirent la qualité d'un bon & d'un galant Poëte. On peut dire même à l'avantage de sa jeunesse, que ceux qu'il a faits audessous de vingt ans ont quelque chose de plus vif & de plus aisé que ceux qu'il fit depuis. Je ne finirois pas si-tôt, si je trouvois quelqu'autre chose à louer dans sa jeunesse; mais je veux bien pour la réhabilitation de sa mémoire devant les gens de ce monde, consentir à l'exception qu'un Savant a mise sur le total de ses Poësies licentieuses (7), qui suivant ce que j'en ai dit autre part, sembleroient s'être retrouvées dans l'édition de 1597. par la volonté

1 Nic. Erythr. Pinac. 1. n. 38.

2 Il témoigne que la sobriété soutient la santé au milieu des études les plus longues & les plus violentes.

3 ¶ L'an 1603.

4 ¶ Beze lui-même dans l'Epitre dédicatoire du 12. Mars 1550. de sa Confession de Foi à Melchior Volmar dit que ce fut le 5. Décembre 1528. que son oncle le fit conduire à Orléans, tems auquel il est évident que Beze etant né le 24. Juin 1519. étoit dans la dixiéme année de son age.

5 ¶ Jusqu'à l'âge *de* 17. *ans*, puisqu'il fut sept ans sous la discipline de Volmar, & qu'avant que d'y entrer il en avoit dix commencés.

6 Jugemens des Savans IV. Partie des Poëtes Modernes Art. 1366.

7 Pierre Bayle, Nouvelles de la République des Lettres

¶ Voyés le même Bayle au mot *Beze*, lettre X. & l'art. 1366. des Jugemens des Savans.

Beze. té ou les soins même de Beze âgé pour lors de 78. ans. Ce qui ne s'accorderoit pas assés bien au louable repentir qu'il témoignoit, d'avoir abusé de ses talens. Les Protestans diront ce qu'il leur plaira de sa pénitence : pour nous, nous la croirions très-véritable & très-solide, si Beze avoit voulu imiter l'Enfant prodigue jusqu'à la fin, & revenir dans la maison du l'Eglise. Pere. Mais il n'en fit rien : car vous savés qu'il mourut à Genève dans les bras d'une seconde femme, âgé de 86. ans le 13. Octobre de l'an 1605.

LIPSE.

Lipse. 57 Les flateurs & les idolatres de JUSTE LIPSE ont eu tant d'envie de rendre son Enfance toute miraculeuse, que non contens d'avoir fait précéder sa naissance de prodiges servant de présage pour ce qu'il devoit faire un jour (1), ils ont encore osé avancer, qu'il s'étoit rendu Auteur & Ecrivain dès le premier jour de sa vie. Voilà deux miracles dont la solidité devroit être bien cautionnée. Le premier ne nous regarde pas, étant arrivé la nuit de devant sa naissance; & nous laissons volontiers aux Physiciens le soin d'en faire voir l'impertinence. Pour le second, nous aurions quelque intérêt de montrer qu'il n'a rien de ridicule, s'il étoit véritable au moins dans le sens énigmatique que Nicius Erythræus a tâché de lui donner (2). Cet Auteur dit, que pour comprendre comme Lipse a pû composer un Ouvrage le premier jour de sa vie, il faut s'imaginer que ce premier jour n'est pas celui de sa naissance charnelle, mais celui auquel il a commencé d'user de la raison. Il veut que ç'ait été à l'âge de *neuf* ans, & il nous veut persuader que ce fut en cet âge que Lipse fit un Poëme. Le tour est ingenieux & fort commode pour ceux qui auront à faire les éloges des Savans, & qui voudront prouver que leurs Héros auront été Auteurs dès le premier jour de leur vie, quand ils n'auroient eu l'usage de la raison qu'à trente ans. On peut dire à l'avantage de Lipse, que Nicius Erythræus ne s'est trompé que de trois ans, & que si le Poëme dont il s'agit est Lipse. le premier essai ou le premier fruit de la raison de Lipse, ce grand Homme n'a point eu l'usage de la raison avant l'âge de douze ans. Aubert le Mire nous apprend (3), qu'il avoit six ans lorsqu'il commença l'étude de la Grammaire. Il employa près de quatre ans à rebattre les Rudimens de Despautere. Ce n'est pas la plus glorieuse expédition de sa vie, & l'on en peut rejetter la faute sur son Regent, qui n'étoit qu'un Maître de petites Ecoles à Bruxelles. Mais au moins doit-il être loué d'avoir sû dès lors proposer le petit Lipse à ses autres Ecoliers pour leur servir de modéle de docilité, & d'avoir bien voulu souffrir qu'il apprît dès lors le François dans les Livres. A l'âge de dix ans ses Parens l'envoyérent au College d'Ath en Hainaut, parce qu'il avoit de la réputation. Là on le remit tout de nouveau à la Grammaire sous prétexte de détruire les méchans fondemens de ses Etudes, & d'en jetter de nouveaux qui fussent plus solides. A dire le vrai, c'est une fatalité assés ordinaire aux Enfans qui changent de Maîtres, de changer aussi de méthode, & de se voir la victime de la vanité, ou de l'interêt, ou même de la malignité de ceux qui viennent après les autres. Le dernier venu est toujours plus honnête homme & toujours plus capable que son prédécesseur, si les Parens de l'Enfant n'ont pas été satisfaits de celui-ci. Jamais l'Enfant n'a tort d'avoir été indocile, indisciplinable, butord; ni les Parens d'avoir été capricieux, bourrus, préoccupés, injustes, présomptueux & entêtés des belles dispositions de leur Enfant, & sur tout de l'*avantage qu'il a d'être leur sang*. Le nouveau Maître survient là-dessus, & s'il a tant soit peu de l'esprit du tems, il a soin de se donner un air composé de modestie, pour insinuer ce qu'on doit attendre de lui. Il commence par une petite louange de l'Enfant, dont la physionomie lui promet quelque chose. Il continuë par un éloge fort court de Monsieur son Pere, mais sur tout de Madame sa Mere, & il se garde bien d'oublier Mademoiselle sa Sœur s'il en a une. Après il vient à plaindre l'Enfant de n'avoir pas été

1 De deux Enfans blancs vûs par sa mere s'embrassant, & marquant la Philologie & la Philosophie future de Lipse.

2 Nicius Erythr. Pinacoth. 2.

Lipse. été élevé conformément aux intentions louables de ses Parens, & de n'être pas aussi avancé que la vivacité de son esprit & ses belles inclinations sembloient le demander. Il voit le mal, il remonte jusqu'à sa source; mais à Dieu ne plaise qu'il aille accuser le Maître de l'Enfant son Prédécesseur. Bon Dieu! ce seroit la premiére fois qu'il auroit dit du mal de personne. Il prend bien plutôt le parti de l'excuser. Car, dit-il, „ vous savés, Monsieur & „ Madame, & vous, Mademoiselle, vous „ n'ignorés pas combien c'est une chose „ rare & difficile à trouver qu'un bon Maî- „ tre. C'est beaucoup qu'il s'en trouve „ un entre dix mille, comme disoit un „ Saint de l'ancienne Eglise en presence „ d'une grande Imperatrice, & de la pre- „ miére Cour du monde. Ah, ah! cet „ homme-ci est bien autre chose que l'au- „ tre, disent les Parens en eux-mêmes: „ nous voyons bien qu'il est très-savant, „ puisqu'il cite de si belles choses. Cer- „ tes il sait ce que c'est, & voilà ce qu'il „ nous faut. Le nouveau Maître qui lit son approbation sur le front de Monsieur & dans les yeux de Madame, continuë d'excuser son prédécesseur sans déconcerter son extérieur de modestie. „ Je ne suis „ pas surpris, dit-il, que Mr. N. n'ait pas „ réussi: l'Art de cultiver & d'élever les „ esprits, n'est pas un talent communi- „ qué à toutes sortes de personnes. N'a- „ yant peut-être pas reçû lui-même une „ trop bonne éducation, il n'étoit pas „ possible qu'il pût donner à Monsieur „ votre Fils une chose qu'il n'avoit pas. „ Quand on manque de principes, d'ex- „ périence & de méthode, ce n'est pas „ le moyen.... Mais il vaut mieux cacher „ les défauts des autres que de les décrier. „ Nous tâcherons de rectifier toutes cho- „ ses, & il faut commencer par détruire „ les fondemens ruineux, & par effacer „ les mauvaises teintures, avant que de „ dresser un édifice solide. C'est le tour qu'une nouvelle Secte de Plagiaires parmi les Pédans a trouvé, pour profiter des travaux de ceux qui ébauchent les études des Enfans. Un premier Maître a-t-il fait faire des progrès à son Eleve? Son Successeur, s'il est du nombre de ces Pédans Plagiaires, ne manque pas de se saisir de ces progrès, & de s'en attribuer la gloire par un artifice de quelques mois, en détruisant la réputation du prédécesseur par un double crime, qui consiste à *tuer un homme après l'avoir volé* (4). Lipse.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, de notre digression, les Regens du College d'Ath voulurent détruire dans l'esprit du petit Lipse ce qu'il avoit appris à Bruxelles; & pour faire quelque chose de mieux, ils lui firent apprendre une nouvelle Grammaire. Il faut voir dans Aubert le Mire la maniére dont ils y réussirent. Je vous rapporterois en notre Langue ce qu'il en dit, si je n'avois sujet de craindre que les Femmes qui l'entendroient n'allassent mettre le feu à tous nos Colleges. C'est donc pour ne point réveler un mystére d'Ecoles aux Femmes & au petit Peuple, que je me sers d'une Langue qui leur est étrangere, pour vous rapporter ce qu'en dit cet Auteur dans ses propres termes (5): *Hic* (Athi) *iterum Grammatica Puero* (Lipsio) *sunt inculcata, pravo illius & nostri ævi usu sive abusu. Hærent nimirum Magistelli in regulis aut quæstiunculis, & meliorem ferè ætatis partem in aditu Humaniorum Artium distinent, adita vero earum nunquam penetrant. Torquent, imò detorquent rectissima ingenia, & præter fructum, tollunt quoque venustatem. Quò fit ut amœniores non rarò adolescentes ad illa tam inamœna non veniant, imò fugiant cum advenerint, atque haurire non injuriâ spernant absinthium illud disciplinarum. Alios ista Grammaticarum Institutionum varietas absterret quâ apud Belgas præsertim peccatur in juventute erudiendâ.*

Lipse passa deux ans entiers dans Ath, & quoi qu'on les lui eût fait perdre à rebattre la Grammaire, son esprit par sa bonté ne laissa point de se faire jour à travers de tant d'embarras & de prendre son vol jusqu'à la Poësie. Il fit, avant que de sortir de ce College, un Poëme Latin, & voilà ce qu'on auroit pû compter pour un vrai miracle de Lipse, qui dans toute sa vie n'a point fait paroître qu'il fût excellent Poëte.

3 Aub. Miræus Elog. Belgic.

4 Un Plagiaire véritable est voleur & assassin tout à la fois.

5 Aub. Miræus pag. 339, 340.

Lipse. te. Cependant ce Poëme ne fut pas une caution suffisante de sa capacité, & l'on se crût obligé de l'envoyer à Cologne pour y faire de meilleures études. Mais comme la Grammaire qu'il avoit apprise à Bruxelles n'avoit pas été jugée bonne à Ath, parce qu'elle étoit differente de celle qu'on y voyoit: De même lorsqu'il fut à Cologne il lui fallut quitter & désapprendre celle d'Ath pour les mêmes raisons, & on lui en fit voir une autre. Rien n'étoit plus propre pour rebuter l'esprit du petit Lipse que cette conduite, & il a bien sû s'en plaindre hautement depuis ce temslà (1). Il n'a point fait difficulté de traiter ce qu'on lui avoit fait voir jusqu'à treize ans de *bagatelles* dégoutantes; nonobstant les trois Grammaires différentes que ses trois transmigrations lui firent étudier, il a prétendu n'avoir appris rien de nouveau *depuis l'âge de huit ans jusqu'à treize*, & le Mire soutient que c'est avec raison qu'il a déploré la perte de ces cinq années dont on auroit pû lui faire faire un plus bel usage. Enfin les Jésuites chés qui il étudioit à Cologne, firent si bien qu'ils le dispensérent d'aller voir ailleurs une quatriéme Grammaire, & le rendirent capable de faire même dès le commencement de sa treiziéme année des Oraisons ou Harangues qui paroissoient être beaucoup au-dessus de son âge. Il apprit le Grec sous Kampen (2), la Rhétorique sous Oran, & la Philosophie sous Havens, qui quitta depuis la Société pour se faire Chartreux. Mais n'ayant pas de goût pour la Scholastique, il se déclara avec passion pour la Morale & la Politique.

Voilà, Monsieur, quelles ont été les Etudes de Lipse en sa jeunesse. Elles n'ont rien eu de trop extraordinaire pour se faire ici remarquer parmi celles des doctes Enfans. Il n'y a eu que le dessein de répondre à ceux qui en ont voulu faire un prodige dès neuf & douze ans, lequel m'ait engagé d'en parler avec cette étenduë. Sans cela je me serois contenté de vous dire que Lipse avoit commencé à *dix-neuf ans* à se mettre sur les rangs des Auteurs, & que l'Ouvrage qu'il fit alors sous le titre de *Diverses Leçons* étant écrit en style Ciceronien, & rempli d'érudition, peut être compté pour le fondement de la haute réputation qu'il s'est acquise depuis: il mourut le 23. de Mars l'an 1606. âgé de 59. ans.

SCALIGER.

58 JOSEPH SCALIGER en faveur de qui bien des Gens avoient conspiré de changer la République des Lettres en Monarchie, mérite bien qu'on lui cherche une place parmi les Doctes Enfans. Ce n'est pas pour avoir commencé ses études de fort bonne heure. Il avoit onze ans lorsque son Pere l'envoya étudier avec deux de ses fréres au College de Bourdeaux, où il fut trois ans entiers à voir les Rudimens de la Langue Latine (3), tant il avoit l'esprit bouché & pésant pour lors. La peste qui survint dans la Ville de Bourdeaux obligea son Pére de le retirer. Il le retint auprès de lui, mais au lieu de lui faire continuer ses études à la maniére du College, il prit la voie qui lui parut la plus courte & la plus facile. On ne nous dit pas quelle elle étoit, & l'on s'est contenté de remarquer qu'il éxigeoit une petite déclamation de son fils par jour. Mais comme rien n'est capable de faire plus d'impression sur l'esprit d'un Enfant bien né qui a du naturel, que ce qu'il entend dire & qu'il voit faire à son Pére, on se persuade aisément que Joseph Scaliger n'a jamais si bien appris à étudier qu'en voyant étudier son Pere. Il fut son Copiste au moins pour les Poësies qu'il composoit, & cette assiduité avec laquelle il copioit les vers qu'il lui dictoit lui donna du goût pour cet Art, le rendit versificateur, & lui inspira le desir de faire connoître un jour au Public s'il étoit Poëte ou non. Une des premiéres épreuves qu'il en fit fut la Tragédie d'Oedipe, qu'il composa n'étant encore âgé que de *seize* ans. Cette considération servit beaucoup à augmenter l'admiration que méritoit une piéce, où nonobstant son peu d'expérience il avoit fait entrer non-seulement tous les ornemens de la Poësie, mais encore un choix de

Joseph Scaliger.

1 Cent. 1. Miscell. Epist. 94.

2 ¶ Gérard de Kempen.

3 Triennium primis elementis operam dedit.

4 Joh. Meurs. in Athen. Batav. lib. 2.

P. Colom. in Gall. Orientali.

Prior. Scaligeran.

Joseph Scaliger. de termes dont peu d'Auteurs de ces tems-là étoient capables (4). C'est pour cela que Scaliger dans sa plus grande vieillesse, loin de se repentir d'avoir fait cette piéce, faisoit gloire de la reconnoître, & la croyoit capable de lui faire encore honneur sur la fin de ses jours (5). Ayant perdu son Pere à l'âge de dix-neuf ans, il s'en vint à Paris dans le dessein d'apprendre le Grec. Il fut deux mois sous Turnebe, après quoi il se renferma dans son Cabinet, résolu de se passer de Maîtres pour le reste de ses jours. Il ne fit qu'effleurer légérement les Conjugaisons Grecques, & il se mit tout d'un coup sur Homere avec une interprétation. Il l'apprit par cœur tout entier en moins de trois semaines, & sur cette lecture il se fit une Grammaire à sa mode, & n'en eût jamais d'autre. Il ne lui fallut que quatre mois pour en faire autant de tous les autres Poëtes Grecs, & l'on peut dire qu'il les dévora plutôt qu'il ne les apprit. Les Langues ne lui coûtérent pas beaucoup plus que les Poëtes. Il en savoit douze ou treize, pour lesquelles il ne s'étoit jamais servi de Dictionnaire ni de Grammaire. Mais cela n'est plus de notre sujet. Contentons-nous de dire qu'il étoit né à Agen le 4. d'Août de l'an 1540. & qu'il mourut d'hydropisie le 21. de Janvier de l'an 1609. âgé de 68. ans 5. mois & 17. jours.

DELRIO.

Delrio. 59 Nous conviendrons sans contester que la réputation de MARTIN ANTOINE DELRIO n'a point tout l'éclat de celle de Scaliger & de celle de Lipse même son ami particulier, soit qu'il ait eu plus d'humilité qu'eux, soit que ceux-ci ayent eu plus d'esprit & d'érudition que lui. Mais nous pouvons avancer que s'étant rendu plus laborieux dans son enfance, & que ses premiéres études ayant peut-être été mieux réglées dans les commencemens, on a lieu de lui donner au-dessus de Lipse & de Scaliger l'avantage de pouvoir servir d'un modéle plus juste & plus proportionné aux dispositions des Enfans, dont on doit promtement assujettir l'esprit aux travaux de l'étude. Delrio n'avoit pas été beaucoup moins favorisé de la Nature que ces deux autres Savans. Il faisoit paroître dans ses premiéres années une vivacité d'esprit admirable, un génie aisé, une conception pénétrante, une humeur docile & très-douce, beaucoup d'amour pour le travail & d'aptitude pour les Lettres. Ses Regens de Grammaire n'ayant plus rien à lui apprendre dans les Pays-Bas, il fut envoyé à Paris où il fit sa Rhétorique & sa Philosophie sous les Jésuites. Après avoir perfectionné ce qu'il avoit acquis d'éloquence au College Royal sous Lambin, il alla étudier le Droit dans la nouvelle Université de Douay. Mais étant passé à Louvain il y acheva l'étude de la Jurisprudence, & reprit celle des Humanités avec tant de passion & de succès, qu'on fut fort surpris de lui voir publier à *dix-neuf* ans un Livre de bonnes Remarques sur les Tragédies de Seneque, & qui plus est, citer dans cet Ouvrage près d'onze cens Auteurs avec toute l'assurance d'un homme qui les a lus tous éxactement, & qui a éxaminé leurs sentimens avec beaucoup de jugement (6). Il a bien encheri depuis sur l'opinion qu'il avoit donnée de lui par ce premier essai de son érudition. Il savoit au moins dix Langues. Il avoit lû toutes les Histoires anciennes & modernes qu'il avoit pû rencontrer dans les Pays-Bas. Il fit bien d'autres expéditions depuis dans la lecture des Livres. Mais dix ans après avoir fait son premier Livre il se rendit Jésuite : & la plus étonnante des merveilles de sa vie dans l'étude, c'est qu'un Savant, qui pour l'ordinaire n'est qu'un orgueilleux, un Auteur de plusieurs Livres, un Docteur en Droit, renonça tellement à lui-même en se dépouillant de toutes ces qualités, qu'il se remit à l'Alphabet de toutes choses par une humilité plus que de Novice, & recommença ses études avec les Enfans dans les Ecoles publiques.

Il étoit né à Anvers de Parens Espagnols le

Christ. Liberius pag. 180.
Leo Allat. Ap. Urb. pag. 147.
5 ¶ Il l'a pourtant supprimée.

6 Alegamb. & Sotwel in Bibl. Scrip. Soc. J.
Aub. Mir. in Elog. Belg.

le jour de la Pentecôte l'an 1551. & il mourut à Louvain le 19 d'Octobre de l'an 1608. trois mois devant Scaliger, & deux ans & demi après son ami Lipse.

LALLI.

Lalli. 60 JE ne suis pas assés instruit de la conduite qu'on a gardée dans les études de JEAN-BAPTISTE LALLI natif de Norcia en Ombrie, pour juger s'il a mérité de faire un éxemple d'application & d'assiduité au travail pour les Enfans. Mais nous pouvons au moins le produire ici pour former une exception à la maxime de ceux qui soutiennent que le vif & le brillant des Enfans ne manque jamais de s'éteindre promtement soit par la bétise, soit par la mort. Lalli auroit vécu plus de soixante-quatre ans, s'il n'eût pas été sujet à l'apoplexie, dont les attaques réïterées l'emportérent hors de ce monde. Il y étoit venu assorti de tout ce que la Nature a coutume de fournir aux Génies les plus heureux. C'est ce qui a donné lieu sans doute à la plaisanterie de Nicius Erythræus (1), qui dit que les Muses par un pressentiment infaillible se trouvérent aux couches de sa mere, & qu'après lui avoir servi de Sage-femmes, elles se firent les nourrices de l'Enfant dont elles firent un Poëte. L'enthousiasme qu'elles lui distilérent dans les veines y alluma un feu qui le rendit fort sujet à cette espéce de phrénésie qu'on a honorée du nom de Fureur Poëtique. Elle produisit pendant l'enfance & l'adolescence de Lalli beaucoup de bons & de mauvais effets. Parmi ces bons effets l'on peut compter deux Poëmes qu'il fit dans ce bas âge, l'un en Italien contenant les avantures & le martyre de Saint Eustache; l'autre en Latin sur la mort d'Alexandre Farnese pere de Ranuce, alors Duc de Parme & de Plaisance. Ce Prince ayant entendu cette derniére Piéce fut charmé de l'esprit de l'Enfant, & lui fit une pension de cent pistoles pour faire ses études de Droit à Perouse, où il l'envoya dans le dessein de le mettre ensuite auprès de lui & de s'en servir dans son Conseil. Lalli ne parut pas assés bien répondre à tant de bontés, parce que le poids de ses inclinations l'entraînoit à la Poësie. Il ne pouvoit s'empêcher de faire des Vers, & s'il avoit à écrire ou à répondre à quelqu'un, ses Lettres se trouvoient en vers. C'est ce qui obligea son oncle qui étoit Conseiller du Duc de Parme de lui défendre absolument de plus faire de vers dans la suite, jugeant sagement que cette passion ne manqueroit pas de le détourner des études & des occupations plus sérieuses & plus importantes. Mais l'oncle vit bien-tôt qu'il avoit voulu défendre à un boiteux de clocher. Lalli.

LOPE' DE VEGA.

61 NOus joindrons à Lalli LOPE' FELICE DE VEGA CARPIO pour les mêmes raisons qui nous ont fait parler de lui. Il ne fut pas moins favorisé de la Nature & des Muses, & il fit voir d'aussi bonne heure que lui ce qu'il savoit faire en Poësie. Il étoit né à Madrid dès l'an 1562. mais à peine avoit-il appris à parler, qu'il voulut montrer au Public des essais de ses facultés Poëtiques, & que sans attendre que sa main fût assés forte pour tenir une plume & apprendre à écrire, il dictoit aux autres des vers de sa composition (2). Quoi qu'il eût l'esprit extrémement libre, il ne laissa pas de s'assujettir à l'étude des Humanités & de la Philosophie avec autant d'application que ceux qui ne sentent rien de la violence que la passion des vers éxerce sur un homme qui s'est trouvé Poëte en venant au monde. Mais il ne laissa point pendant le cours de ses Etudes de publier diverses Poësies qu'il adressoit tantôt à Jerôme Manriquez Evêque d'Avila, & Inquisiteur Général, son Patron, tantôt à d'autres Seigneurs d'Espagne. Après ses Etudes il passa dans des conditions & des genres de vie bien différens les uns des autres, mais il n'y en eût pas qui fût capable d'arrêter le cours de ses Compositions Poëtiques & Prosaïques, qu'il ne cessa point de produire jusqu'en l'an 1635. qui fut celui de sa mort. Lopé de Vega.

LEN-

1 Pinacoth. 1. num. 73.
2 Nicol Anton. Bibl. Hisp. tom. 2.
3 Ap. Urb. pag. 167.
4 Erythr. Pinacoth. 1. pag. 46.
5 Allat. Ap. Urb. pag. 124.
6 ¶ S'il étoit sûr, comme le suppose Baillet, qu'Aléandre

LENTO.

Lento. 62 JOSEPH LENTO est un Auteur Italien natif d'Ascoli dans la Marche d'Ancone, que Leon Allacci a mis au nombre des *Abeilles Urbaines*, c'est-à-dire parmi les Hommes Illustres qui se sont trouvés à Rome depuis l'an 1630. jusqu'en 1632. inclusivement, & qui ont porté la qualité d'Auteurs (3). On n'en trouvera pas beaucoup dans tout ce curieux Recueil d'Allacci qui ayent mérité ce titre plus jeunes que Lento. Il ne nous a point précisément spécifié l'âge qu'avoit cet Enfant, lorsqu'il mit en lumiére un Livre contenant les Eloges & les belles Actions des Hommes Illustres de la Ville d'Ascoli, qui fut dédié au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622. in-8°. André Bajanus, dont il rapporte le témoignage, nous fait connoître que Lento étoit pour lors au-dessous de *dix-sept* ans, & que l'Ouvrage est d'autant plus admirable qu'il se sent au moins de cet âge & de la foiblesse qui s'y trouve ordinairement attachée. Cela suppose que le Public soit du goût de Bajanus, qui trouvoit dans l'Ouvrage de Lento de la netteté, de la grace, de la cadence, de la gravité, & du choix dans les mots, & qui vouloit que ce Recueil d'Eloges de ses Compatriotes en fût un continuel de sa personne.

ALEANDRE le jeune.

Aleandre, le jeune. 63 IL est aisé de conjecturer que l'on n'a donné au jeune ALEANDRE le nom de Jerôme que pour l'engager plus particuliérement à suivre les traces de son grand Oncle autrefois Cardinal Archevêque de Brindes, plus distingué encore par son érudition & son mérite, que par sa dignité. Ses Parens en conséquence de cette premiére vûë ne manquérent pas de lui procurer l'éducation qu'ils jugérent la plus convenable pour le faire réussir dans cette généreuse entreprise. On peut assurer qu'il a parfaitement répondu à leurs soins, & qu'il a dû aller même au-delà de leurs espérances, puis qu'à peine avoit-il *quinze* à *seize* ans, que non content d'avoir déja fait beaucoup de belles Poësies à cet âge, & entre les autres un Recueil de Vers Anacréontiques, il fit encore un Commentaire sur les Institutions de Cajus Jurisconsulte Romain (4). La chose paroîtroit d'autant moins croyable qu'elle supposeroit qu'Aleandre auroit au moins achevé dès ce tems-là le cours des Humanités, celui de la Philosophie & celui de la Jurisprudence (5). Mais pour empêcher que la posterité ne doutât d'une érudition si avancée, Aleandre eut soin de faire imprimer dès lors ce Commentaire, comme nous l'apprenons d'Erythræus. Je n'ai encore pû découvrir le tems de la naissance d'Aleandre le jeune qui arriva au Frioul; mais celui de sa mort arriva en 1631 (6).

ARGOLI.

Jean Argoli. 64 JEAN ARGOLI étoit fils du fameux Astronome André Argoli de Tagliacozzo dans l'Abbruzze, mais comme il n'avoit pas hérité de ses inclinations, il semble que c'est moins à la bonne éducation qu'il lui avoit procurée qu'à l'éxemple du Cavalier Marin, qu'il a dû rapporter l'occasion qui l'a rendu Auteur avant l'âge de vingt ans. Le Poëme de l'Adonis faisoit alors tout le sujet de l'entretien des Curieux par toute l'Italie, & l'on y parloit de son Auteur comme d'un nouveau Héros à qui l'on alloit dresser des Autels, lorsque le jeune Argoli poussé d'une nouvelle ardeur pour acquerir de la gloire, & voulant s'élever au-dessus de soi-même, conçût le desir d'imiter le Cavalier Marin (7). Il crut que pour se rendre entiérement le Maître de lui-même, & que pour donner à son esprit toute la liberté & toute l'étenduë nécessaire au dessein qu'il avoit de réussir, il faloit se retirer du monde. Il se renferma donc dans une prison volontaire, & interdit à tout le monde l'entrée

léandre n'eût que quinze à sèze ans lorsqu'il fit imprimer son Commentaire sur les Institutions de Caius, on pourroit conclurre qu'il nâquit en 1484. ou 85. puisque ce fut à Venise in-4°. l'an 1500. que ce Commentaire parut.

7 Allat. Ap. Urb. pag. 144. 145.

Jean Argoli. trée de son Cabinet, hormis à un Valet qui avoit soin de lui apporter à manger (1). Là il se mit à travailler à un Poëme dont la composition ne lui coûta que sept mois. Il le nomma l'Endymion (2), le divisa en douze chants & le dédia au Prince Philippe Colonna. Mais parce qu'il n'avoit alors que *dix-sept* ans, le bruit que fit son Poëme partagea les esprits. Ceux qui le connoissoient particuliérement ne se contentant pas de l'admirer comme les autres, ne pouvoient se lasser de rehausser le prix de l'Ouvrage par la considération de l'âge de son Auteur, & par celle du peu de tems qu'il avoit employé à sa composition. Mais ceux qui ne le connoissoient pas étant prévenus que tout le mérite d'un bel esprit de dix-sept ans ne peut consister que dans de belles promesses pour l'avenir, se trouvoient portés à croire que c'étoit un Ouvrage dû à son Pere, d'autant plus volontiers qu'il étoit fils d'un Homme de Lettres, qui étant grand Mathématicien auroit eu quelque honte de paroître Poëte Italien à son âge. Mais cette opinion s'est dissipée par le crédit des témoins oculaires, & plus encore par la suite des tems, lorsqu'on a vû le jeune Argoli continuer dans des éxercices Poëtiques, & produire diverses autres Piéces en l'une & l'autre Langue, pour soutenir la réputation que l'Endymion lui avoit acquise.

PEIRESC.

Peiresc. 65 MOnsieur DE PEIRESC (3) dont vous avés lû la Vie avec tant de plaisir, & plus d'une fois dans l'intervalle de vos récréations, est pour vous & pour les autres Enfans de qualité qui feroient paroître autant de bonne volonté pour les Gens de Lettres, un modéle plus digne & plus proportionné que tous ceux que nous avons vû approcher de la nature du prodige, & qui par conséquent n'ayant pû donner que de l'étonnement & de la terreur au reste des hommes, n'ont pas été si propres pour l'utilité du Genre humain. Il faut avouer que Mr. de Peiresc n'a point été Auteur dans son enfance: & si c'est la Presse d'un Imprimeur qui donne cette qualité, on peut dire qu'il ne l'a pas même été en toute sa vie, quoiqu'il eût beaucoup écrit. Mais son Enfance n'en a point été moins studieuse. A peine fut-il sévré & arraché du sein de la nourrice, qu'il fit paroître ses inclinations & son génie (4). On lui voyoit, pour le dire ainsi, les rayons de son esprit sortir par l'organe des yeux & par celui des oreilles; & l'on peut juger que l'attention surprenante qu'il avoit à tout ce qu'il voyoit ou qu'il entendoit, étoit une véritable étude. Dès qu'il eut appris à parler il se servit de cet avantage pour faire connoître également sa curiosité & sa docilité. Le désir qu'il avoit de tout savoir, lui faisoit envisager dès-lors toutes les personnes qu'il rencontroit, comme autant de Maîtres de qui il vouloit apprendre tout ce qu'il ne savoit pas; & la douceur de son naturel captivoit si agréablement tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient, que personne ne pouvoit lui refuser la satisfaction qu'il souhaitoit, ou dissimuler le déplaisir qu'on avoit de ne pouvoir le satisfaire lorsqu'il embarassoit les gens par des questions qui étoient au-dessus de leurs connoissances. Les plus embarassés étoient pour lors sa gouvernante, son laquais, son Maître à lire, son Pere, & son Oncle, parce qu'il ne manquoit jamais de leur présenter tout ce qui lui tomboit sous la main, pour les obliger de lui en dire la nature, la cause, la fin, l'usage: en un mot, il demandoit la raison de toutes choses. Il fut si sensible dans ce bas âge à la peine qu'il causoit particuliérement à son valet & à sa gouvernante par ses propositions, que s'en souvenant encore lorsqu'il fut à lui, l'un de ses principaux soins fut de ne rien épargner pour faire en sorte que ses valets de chambre & ses laquais sûssent écrire le Latin & le Grec comme le Fran-

1 Hier. Ghilin. Theatr. part. 2. pag. 18.
2 ¶ Imprimé à Terni en Ombrie l'an 1616. in-4°.
3 Nicolas-Claude Fabri Sieur de Peiresc, Conseiller d'Aix, Abbé de Guistres.
4 Vit. Peiresc. per Gassend.

Peiresc. François, dessiner, graver, relier les Livres, copier des Manuscrits, lever des plans, décrire & dépeindre même les Pierres, les Plantes, & les Animaux (1).

A l'âge de sept ans le petit de Peiresc, qui dans tout le cours de sa vie ne s'est jamais donné le moindre air de suffisance ou de présomption, se crut assés savant, assés prudent, & assés sage, pour prendre la direction d'un frere puisné qu'il avoit, & qui s'est fait connoître depuis sous le nom du Sieur de Valavès. Il demanda à son Pere la conduite de ce Frere qui n'avoit que deux ans moins que lui. Il ne prétendoit pas seulement présider à ses études ; mais encore veiller sur ses mœurs & régler ses actions. Je ne puis pas vous dire comment son Pere lui accorda sa demande ; si ce fut sérieusement ou non : mais on prétend qu'il s'acquitta si dignement de cette commission, que depuis ce tems-là il tint lieu de Précepteur & de Pere à son Cadet. C'est ce qu'il fit sans doute moins par des préceptes ou des instructions de vive voix que par les éxemples qu'il lui donna en toutes rencontres pour conserver l'innocence des mœurs, pour pratiquer les vertus qui sont de la bien-séance de l'enfance, & pour aimer le travail de l'étude. Un des principaux points de la discipline des Colléges, est, de ne point souffrir que les Enfans s'écartent de la pratique ordinaire de ce qui est prescrit à tous les autres, sous prétexte de suivre en particulier quelque louable inclination pour ce qui ne s'apprend pas dans le Collége. On n'a rien à dire sur la prudence & sur la droiture des intentions qu'ont euës ceux qui ont fait ces Statuts. Les Colléges étant de petits Etats Monarchiques ou Aristocratiques, il faut que leur police soit réglée sur des maximes de Politique. Mais il est constant que plusieurs enfans ont à souffrir sous des régles qui assujettissent également les esprits dont la portée & les inclinations se trouvent différentes. C'est une des sources du dégoût que tant de personnes sorties des Colléges témoignent pour les Livres & les Lettres. Parce qu'il n'y a point de Statut pour le discernement des esprits. Les uns se voyent contraints d'apprendre ce qu'ils n'aiment pas & ce pour lequel ils n'ont point de disposition ; les autres ont le déplaisir de voir incultes & inutiles les talens que la Nature leur a accordés pour des Sciences ou des Arts qui ne sont pas du ressort des Colleges. Peiresc.

Quoique le petit Mr. de Peiresc ne fût point de qualité à rien souffrir de ces inconvéniens, à cause de la commodité des Précepteurs particuliers qui pouvoient suppléer aux défauts des Colléges ; il étoit pourtant en danger de s'en ressentir le reste de ses jours, par le peu de lumiéres d'un Oncle qui s'étoit voulu charger de son éducation, & qui sous prétexte de la contagion l'avoit fait promener de Ville en Ville, & de Collége en Collége par la Provence depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix. Mais sa bonne fortune l'ayant fait enfin passer à Avignon, il tomba entre les mains des Jésuites qui fixérent ses études ambulantes, & prévinrent fort à propos les inconveniens dont nous venons de parler. Car ayant remarqué que l'esprit du jeune de Peiresc avoit déja pris un vol beaucoup plus élevé que le reste de leurs Ecoliers, & qu'il s'enfonçoit déja dans la lecture de toutes sortes d'Historiens anciens & modernes, ils s'appliquérent non pas à détruire ou détourner ailleurs cette pente comme on feroit dans les autres Colléges, mais à la bien conduire de loin & à la fortifier jusqu'à vouloir même relâcher quelque chose de leur discipline Scholastique pour cet effet (2). Il n'eut besoin d'aucune de leurs dispenses, enchérissant toujours sur les autres par sa diligence & son activité, & sur tout ne diminuant rien des éxercices de la Poësie & de la Langue Grecque. Il n'est pas juste de supprimer le nom des Maîtres à qui il témoignoit lui-même dans le cours de sa vie avoir eu l'obligation d'une si sage conduite. Mr. Gassendi appelle l'un, le Pere Colombat, & l'autre le Pere Valladier. Il les juge très-dignes de louanges de n'avoir pas voulu assujettir un esprit si noble & si libre à un esclavage dont la

1 Paralipom. ad Vit. Peiresc.

2 *Non tam gressum illius regere, quàm eminus viam demonstrare.* Gass.

Peiresc. la dureté ne sert qu'à rendre les études odieuses comme sa bassesse les rend méprisables (1).

Mr. de Peiresc, pendant les quatre ou cinq années qu'il fut chés les Jésuites d'Avignon, depuis la dix jusqu'à la quinziéme année de sa vie, voulut enchérir encore sur la liberté qu'il avoit reçûë de ses Maîtres : & le tems destiné à l'étude lui paroissant trop court pour satisfaire la passion qu'il avoit de tout lire & de tout remarquer, il voulut tirer avantage de l'aversion qu'il avoit conçûë contre les jeux & les divertissemens, pour employer tous les momens de la récréation légitime aux études de la plus grande application. C'est un excès que nous ne prétendons pas proposer comme un éxemple à suivre, mais il me semble qu'on pourroit le rejetter sur le peu de conduite ou l'inadvertance de ceux qui avoient sa direction, & qui ne savoient peut-être pas qu'il y a de légéres études qui ne sont que des passe-tems utiles & d'honnêtes récréations, & qui sont les véritables divertissemens des Génies extraordinaires qui ne sauroient se souffrir sans quelque occupation digne d'eux. Mr. de Peiresc, qui étoit le plus docile & le plus modeste des Enfans de son siécle, n'auroit pas eu moins de considération pour leurs remontrances qu'il en eut pour son Oncle, qui le mit à l'Académie à quinze ans. Ce fut uniquement pour lui obeïr qu'il voulut bien apprendre à faire des armes, à monter à cheval, & à danser. Mais persuadé qu'il en est de ces éxercices comme de certaines Loix humaines qui n'obligent qu'à l'extérieur, pour certains tems, ou pour certains lieux, il crût ne devoir les faire que pour donner des marques de son obeïssance, il leur donnoit toujours le moins de tems qu'il lui étoit possible : de sorte que sans vouloir jamais entendre parler de répétitions pour ces éxercices, dès-qu'il étoit hors de la présence de ceux qui l'éxerçoient, il se mettoit à lire, à écrire, & à faire des observations savantes sur toutes choses.

L'amour des Antiquités occupoit déja beaucoup de place dans son cœur, & il n'avoit pas encore achevé son Cours de Philosophie Scholastique qu'on le considéroit déja comme un habile Antiquaire, comme un Médailliste connoisseur, & comme un Mathématicien fort expert. L'étude de la Jurisprudence ne mit point d'obstacle au dessein qu'il avoit pris de s'avancer de plus en plus dans la connoissance de la nature de toutes choses par les expériences Physiques qu'il faisoit lui-même ou faisoit faire tous les jours devant ses yeux. Il trouva même les moyens d'égayer son Droit par la connoissance des Médailles & de l'Histoire ancienne, & il fit à *dix-sept* ans une suite Chronologique des Législateurs, c'est-à-dire, des Empereurs, des Consuls & des autres Magistrats qui avoient porté les Loix, ayant recherché avec grand soin toutes leurs Médailles pour y servir de preuves & d'ornement. Enfin le désir de se perfectionner lui fit souhaiter de voyager par toute l'Europe, tant pour en découvrir toutes les singularités, que pour lier une correspondance étroite avec tous les Savans répandus dans toutes ses Provinces. Il commença par l'Italie l'an 1599. qui étoit la dix-neuviéme de son âge, & c'est à vous que je voudrois demander si tous ses pas & toutes ses démarches ne furent pas autant de dégrés qu'il faisoit dans les Sciences. Il fut plusieurs mois à visiter & éxaminer les côtes de la mer, la qualité de ses eaux & les richesses qu'elle renferme, les productions des terres par où il passoit, les mines, les minéraux, les pierres, les plantes, les monumens d'Antiquité, & les curiosités de Gènes, de Lucques, de Pise, de Florence, de Boulogne, de Ferrare, & de Venise, où il reçût beaucoup de marques de l'estime dont le fameux Fra-Paolo, & l'illustre Dominique Molini voulurent l'honorer. Mais il ne s'arrêta nulle part tant qu'à Padouë, parce que la réputation de son Université sembloit y avoir rassemblé la fleur des Savans de l'Italie, dont il recherchoit principalement la compagnie. Sa réputation qui avoit pris le devant les avoit déja tout préparés à le bien recevoir; & l'on ne peut bien exprimer l'empressement qu'ils témoignérent les uns pour lui demander son amitié, les autres pour lui of-

1 *Laudandi quod nobile pectus ea servitute non opprimeret, quâ plerique aut odium rerum bonarum contrahunt, aut humilibus nimis assuefiunt.* Pag. 7.

Peiresc. offrir leurs services. Il s'en trouva même qui voulurent dresser dès lors des monumens publics à son mérite, & rendre sa docte & vertueuse Adolescence immortelle. Je puis sans sortir de mon dessein en rapporter ici deux Inscriptions Latines, puisqu'il n'avoit que dix-neuf ans & quelques semaines quand elles lui furent dressées. La première est de Thomas Seget, dont Lipse a parlé avec éloge dans ses Lettres, & elle porte:

Genio Galliæ Narbonensis,
Ingenio, & maturæ, ævo immaturo,
Nicolai Fabricii Virtuti,
Sacrum.
Patavii.
Prid. Natal. Christi CIϽ. IϽ IC.

L'autre est d'Erycius Puteanus Auteur célébre des Pays-Bas Catholiques, qui étoit alors destiné pour professer l'Histoire & l'Eloquence à Milan. Il la fit en ces termes:

Lare secreto:
Cui Gratiæ Adolescentiam ornant,
Eruditio juventam,
Prudentia senectam;
Is Adolescens voluptatem amicis creat,
Juvenis honorem Patriæ,
Senex utrumque sibi.
Tu vero, Nicolae Fabrici, cuncta simul
Amicis, Patriæ, Tibi,
In spe ætatis
Et florum Juventæ, & fructuum Senectæ
Professus
Patavii CIϽIϽC. *Calend. Februar.*

Mais de tous les Savans qui recherchérent alors l'estime & l'amitié de Mr. Peiresc, personne ne fit une liaison plus étroite avec lui que le Seigneur Pinelli Gentilhomme de Naples originaire de Gènes, qui s'étoit retiré à Padouë avec sa belle Bibliothéque & le Trésor de ses Raretés, pour y goûter les douceurs de la vie en toute tranquilité, pour y servir les Savans & les studieux, & pour travailler à la gloire des Lettres de toutes ses facultés & de toute son industrie. Pinelli crut se retrouver dans Mr. Peiresc, & tout transporté de joie de se voir renaître avec tant d'avantage & de gloire dans ce jeune homme, il passa tout d'un coup de l'estime qu'il faisoit de son érudition & de son mérite à un amour si violent, qu'il ne pouvoit être Peiresc. l'effet que d'une grande sympathie. Vous savés, Monsieur, quel homme c'étoit que ce Seigneur Pinelli, c'étoit assurément le Pere des Lettres de son tems, & il faisoit profession publique d'assister tous les Gens de Lettres qui travailloient à quelque Ouvrage, non-seulement de ses conseils & de ses lumiéres qui étoient grandes, mais encore de ses Livres & de son argent. Mr. de Peiresc fut la seule cause qu'il fut moins regretté à sa mort, parce qu'il dédommagea le Public de sa perte avec usure. Sans la nécessité où je me suis réduit d'en demeurer à la vingtiéme année de sa vie, je ne pourrois m'empêcher de faire voir qu'il est allé bien au-delà de Pinelli, & que tout Particulier qu'il étoit il a effacé les Medicis, les Alphonses, & les Princes les plus généreux envers les Lettres & les Savans, j'y ajouterois hardiment Mecenas, quand tous nos Poëtes devroient se jetter sur moi. Comme je ne fais point profession de pénétrer dans l'avenir, je n'aurai pas la témérité de deviner à quoi aboutira l'estime ou l'inclination que vous avés conçûë pour Mr. de Peiresc qu'une premiére lecture de sa Vie vous a fait connoître, mais qu'une seconde vous a fait aimer. Je me contente de vous proposer ici son éxemple comme celui des autres, & de vous faire remarquer que Dieu n'ayant pas voulu que des Héros comme les Peirescs, les Pinelli, &c. fussent plus immortels que les autres Hommes; les Lettres en les perdant sont sujettes à tomber dans la disgrace des Pupilles, à qui la mort enléve les Parens. Elles languissent dès qu'elles se trouvent arrachées du sein de telles nourrices. Tout se refroidit pour elles, si elles ne trouvent dans quelque Successeur non-seulement la tendresse & les entrailles d'une Mere, mais encore le soûtien d'un Pere & l'appui d'un Protecteur. Mr. de Peiresc a été suivi par quelques Grands Hommes dans cette noble générosité. Mais ces bienfaiteurs des Lettres sont déja passés avec lui; d'ailleurs la suite des années & l'expérience nous a fait connoître qu'ils n'étoient que des Demi-Peirescs, & qu'un Peiresc entier seroit l'Ouvrage de plusieurs siécles. La plûpart semblent avoir partagé sa succession & sa tendresse pour les Lettres. Ceux-ci n'ont voulu entretenir que des Poëtes; ceux-là que des Physiciens: quel-

Peiresc. ques-uns n'ont temoigné du penchant que pour des Antiquaires; quelques-autres pour les Voyageurs seulement : Tel n'a voulu donner accès chés lui qu'à des Jurisconsultes; un autre n'a voulu souffrir que des Mathématiciens; d'autres enfin ne se sont déclarés qu'en faveur de ceux qui cultivent les Arts Liberaux. Mais nous cherchons quelqu'un qui veuille avoir une tendresse universelle pour toutes les Lettres, & qui se rende digne de porter le titre de Pere commun & de Protecteur général de tous les Savans, & pour tout dire, de légitime Successeur de Mr. Peiresc. Peut-être vous souviendrés-vous un jour que ces vœux vous regardent.

Mr. de Peiresc nâquit dans son Château de Beaugensier en Provence l'an 1580. le premier jour de Décembre sur les sept heures du soir. Il prit le Gouvernement de la République des Lettres l'an 1601, à la mort de Pinelli. Il fut reçû Conseiller au Parlement d'Aix par la résignation de son Oncle l'an 1604. Il fut pourvû de l'Abbaye de Guistres en Guyenne l'an 1618. Il mourut à Aix le 24. de Juin de l'an 1637. sur les trois heures de l'après midi après cinquante-six ans six mois, douze jours & vingt-heures de vie.

MEURSIUS.

Meursius. 66 CE n'est point sans fondement que JEAN MEURSIUS passe pour l'un des plus laborieux hommes & des plus infatigables Auteurs de la République des Lettres. Il s'étoit si bien accoutumé au travail de l'étude dès son Enfance, qu'il ne lui fut pas possible d'en perdre l'habitude dans tout le reste de sa vie. Il nâquit à Leusden ou Loosde près de la Haye en Hollande l'an 1579. son Pere lui donna les premiéres teintures du Latin jusqu'à sept ans qu'il l'envoya à la Haye. Au bout de quatre ans il passa à Leyden, où à peine fut-il arrivé qu'on lui vit faire des Oraisons & des Harangues qui subsistent encore aujourd'hui, si l'on s'en rapporte au témoignage de quelques personnes, quoique Meursius n'en ait fait aucune mention dans la liste de ses propres Ouvrages, s'étant contenté de dire dans l'abregé qu'il nous a donné de sa vie qu'il les avoit composées à *douze* ans.

Il fit connoître de fort bonne heure l'inclination particuliére qu'il avoit pour la Langue Grecque, & pour les Antiquités de la Grece. A *treize* ans il fit des vers Grecs qu'un Auteur Moderne prétend être d'un prix presque égal aux Anciens (1).

A *seize* ans il fit un Commentaire sur le Lycophron, c'est-à-dire sur le plus obscur & le plus difficile des Poëtes Grecs.

A *dix-sept* ans il travailla sur les Idylles de Théocrite, & recueillit beaucoup de belles choses qui étoient échappées à la diligence d'Henri Estienne, d'Isaac Casaubon, & de Joseph Scaliger même qui l'avoient précédé dans le même travail. Après cela il lâcha la bride à son esprit, & le laissa parcourir toutes sortes d'études, ne laissant pas de suivre toujours son inclination particuliére pour l'Histoire & l'Antiquité Grecque qu'il avoit entrepris de déterrer, & de faire revivre avec honneur dans notre siécle.

Il se souvint pourtant de son Latin parmi ses enchantemens, & il se remit après coup sur l'étude des Auteurs de cette Langue, en quoi il prétendoit avoir suivi le Conseil de S. Jerôme & l'éxemple de Joseph Scaliger. Il auroit pû y ajouter celui de Henri Estienne que nous avons rapporté plus haut, & se munir encore de l'autorité de Robert Estienne & de Guillaume Budé, pour se justifier de ne s'être appliqué au Latin qu'après s'être consommé dans le Grec (2). Il voulut procéder dans cette nouvelle étude avec ordre, & ayant commencé par les plus anciens Auteurs de la Langue, il vint en suite à ceux qui ont écrit dans l'état le plus florissant de la République & de la Monarchie Romaine. Cette méthode lui réussit avec tant de certitude & de bonheur, qu'il se vit en état de mettre au jour en 1598. deux Ouvrages de Critique fort estimés : l'un sur Minutius Felix, & l'autre sur Arnobe. C'étoient les fruits de la dix-huitiéme année de sa vie. Et pour faire voir combien il s'étoit rendu habile dans l'étude des anciens Auteurs, il publia l'année suivante ses

1 Var. Pref. sur les Revolut. de l'Europe, &c.
2 Athen. Bat. lib. 2. pag. 192. 193.
3 Bernardino Telesio de Cosenza, dont le Livre contre Aristote parut à Rome l'an 1565. touchant la Nature.
4 J. Nic. Eryth. Pinac. I. pag. 41.

Meursius. ses remarques sur Plaute, & un Recueil de Mélanges ou d'Observations mêlées sur divers Auteurs. Il travailla aussi vers le même tems à ses Traités sur les Funérailles & sur le luxe des Romains, quoiqu'il ne les fît imprimer que quelques années après.

Meursius continua toujours de s'appliquer au travail avec la même force sans altérer sa santé; & sa vie, quoiqu'assés longue, n'eut pas assés d'étenduë pour pouvoir fournir le tems nécessaire à l'impression de tous ses Ouvrages. Il fut Professeur de la Langue Grecque à Leyde pendant 14. ans entiers, jusqu'à ce qu'en 1625. Christiern IV. Roi de Danemarck le fit venir dans son Université de Sore, où il le fit Professeur de l'Histoire & de la Politique, outre la qualité de son Historiographe qu'il lui donna. Il mourut de la pierre le 20. Septembre de l'an 1639.

CAMPANELLA.

Campanella. 67 JE ne m'arrêterai pas à vous faire un grand détail des choses merveilleuses qui ont éclaté dans l'Adolescence de THOMAS CAMPANELLA Religieux Italien de l'Ordre de S. Dominique, parce qu'elles paroissent tenir un peu plus du prodige que de ce que nous cherchons, pour pouvoir servir de modéle dans les Etudes. Ce Pere devenu presque aussi fameux par l'envie & la cruauté de ses Adversaires, que par la multitude de ses Ouvrages & la nouveauté de sa méthode, étoit entré dans le Cloître des Dominicains dès la treiziéme année de sa vie, ou plutôt âgé de quatorze ans & demi, comme il l'a remarqué dans le Traité de ses propres Ouvrages. Mais au lieu de marcher par les dégrés ordinaires qui élévent les esprits des autres aux Sciences, il ne garda aucunes mesures dans la passion qu'il avoit pour tout apprendre. Le feu de son esprit ayant dévoré en très-peu de tems toutes les épines dont les Scholastiques ont environné la Philosophie & la Théologie, rien ne fut plus capable de l'arrêter dans la poursuite des Sciences, & son impétuosité ne tarda guéres à lui faire rompre & emporter les barriéres qui avoient servi jusqu'alors à retenir l'esprit humain dans les bornes que S. Thomas & Aristote n'avoient pû franchir. Son premier Couvent, où d'Ecolier il étoit devenu Maître en très-peu de tems, étoit trop étroit pour pouvoir servir de champ à ses expéditions. Il courut bien-tôt toute la Province de Calabre & tout le Royaume de Naples, laissant par tout des marques éclatantes des victoires qu'il remportoit par ses Disputes ou quelquefois par ses Ecrits. Il avoit déja répandu la terreur dans toutes les Ecoles, lorsque le Lecteur de son Couvent qui s'étoit préparé pour aller disputer dans la Ville de Cosenza étant tombé malade tout d'un coup, Campanella fut prié d'y aller à sa place, quoiqu'il ne fût point préparé. Il s'en acquitta avec son succès ordinaire; mais ayant remarqué parmi l'étonnement & les acclamations de son Auditoire, que l'on disoit, que l'esprit du grand Telesius (3) étoit passé dans son corps: Campanella qui n'avoit jamais ouï parler de Telesius n'eut point de repos qu'il n'eût lû son Livre. Cette lecture ne lui couta que fort peu de jours, & il le posséda si-bien, qu'étant entré dans ses principes, il entreprit de refuter Jacques-Antoine-Marta, qui avoit pris la défense d'Aristote contre Telesius, & il ne mit qu'onze mois à composer son Ouvrage contre celui que Marta n'avoit pû faire qu'en onze ans. Voilà l'époque du changement de Campanella. Depuis ce tems-là il employa tout son esprit à renverser le systéme de l'ancienne Philosophie, à combattre tous les Scholastiques modernes, & à réformer la méthode des Sciences (4). Mais cela ne regarde plus notre sujet; & n'ayant commencé à écrire suivant ces nouvelles lumiéres qu'à l'âge de vingt ans, selon le témoignage de divers Auteurs, tout ce qui pourroit lui être revenu de louange ou de blâme pour ce sujet n'entre point dans notre dessein. Il suffit de s'en tenir à ce dont il a voulu informer le Public lui-même, *touchant le tems & l'occasion qu'il a eu d'écrire des Livres dans son Adolescence & dans la premiére ferveur de ses Etudes.* C'est ce que l'on trou-

L. Allat. Ap. Urb. pag. 240.
Toppi & Lionardo in Bibl. Napo I.

Lor. Crass. in Eloq. tom. 2. pag. 243.

Campanella. trouvera dans le Catalogue de ses propres Ouvrages, qu'il adressa à Mr. Naudé son Ami (1).

Campanella étoit né dans la petite Ville de Stilo dans la Calabre ultérieure vers l'an 1564. Après ce que nous avons rapporté de lui jusqu'à l'âge de vingt ans, nous ajouterons, que ses disgraces commencérent par la persécution des Inquisiteurs,. qui s'attendoient de le brûler en qualité de Magicien, parce qu'on l'avoit accusé d'avoir trop d'esprit, & de savoir trop de Théologie; prétendant qu'il n'y avoit que le Diable qui eût été capable de lui en tant apprendre. Après on en fit un Criminel d'Etat, & on le jetta dans les cachots de Naples comme s'il eût conspiré contre l'Espagne. Le récit des supplices inouïs qu'on lui fit souffrir, nous fait encore fremir d'horreur. Il avoit les membres tout disloqués, les artéres & les veines rompuës, & le corps brisé & tout défiguré d'une torture cruelle de trente-cinq heures, lorsqu'au bout de vingt-cinq ans de prison, quelques Amis trouvérent moyen de le faire sortir sécrétement. Il se sauva en France, où Mr. de Peiresc lui rendit la vie avec tous ses avantages. En suite il vint à Paris, où il reçût toutes les caresses imaginables des Grands & du Roi Louis XIII. qui l'honora même du Titre de Conseiller de son Etat, si nous en croyons Le Toppi. Il mourut en cette Ville l'an 1639. âgé d'environ 75. ans.

GROTIUS, ou DE GROOT.

Grotius. 68 HUGUES GROTIUS Pensionnaire de Roterdam, Ambassadeur de Suéde en France, nâquit à Delpht en Hollande le dixiéme d'Avril de l'an 1583. avec les plus heureuses inclinations du monde. La Nature les lui avoit données pour servir de bonne heure à la grandeur de son ame & à la force de son esprit. C'est ce qui porta son Pere qui étoit Homme de Lettres, à le seconder le plutôt qu'il lui fut possible par la meilleure éducation dont il put s'aviser. C'est pourquoi ne croyant pas que ses soins fussent suffisans pour un Enfant qui alloit déja plus vîte que lui, il voulut encore lui donner des Précepteurs avant même qu'il eut atteint l'âge de sept ans. Hugues endurcit dès lors son petit corps au travail de l'étude, & il s'en fit une si forte habitude, qu'il ne put s'en défaire qu'avec la vie. Ses progrès furent si extraordinaires même dans les commencemens, qu'à l'âge de *huit* ans il se trouva Poëte Latin, & fit de lui-même des Poësies fort jolies dès l'an 1591. Mais il eut dès lors assés de jugement pour voir qu'il ne devoit pas s'en tenir à cette espéce de Literature, où le naturel a souvent plus de part que le travail. Il s'enfonça si profondément dans la lecture des Auteurs par la permission ou la tolérance de son Précepteur & de son Pere, qu'il se rendit très-habile dans les Humanités, & dans tout ce qu'on appelle Philologie en moins de deux ans & demi. Il n'avoit pas encore douze ans lorsqu'on l'envoya à Leyde pour faire d'autres Etudes dans l'Université de cette Ville. Il employa trois ans seulement à la Philosophie; à l'Astronomie; aux Mathématiques; à la Théologie, telle qu'on l'enseignoit dans le pays; & à la Jurisprudence. Si nous jugions de toutes ces Etudes par la coutume ou par le petit espace du tems qui leur fut accordé, nous aurions lieu de croire qu'elles auroient été aussi superficielles que celles des autres Etudians. Mais si l'on veut s'arrêter sur lui-même, & joindre la suite avec ces commencemens on sera obligé de reconnoître, qu'une aussi haute réputation que la sienne n'a pû s'élever & s'étendre que sur des fondemens très-profonds & très-solides. On peut dire, que Grotius étoit profondément & universellement savant dès l'âge de quinze ans, quoique dans toute la suite de sa vie il ait toujours trouvé de nouveaux moyens pour aggrandir de plus en plus la profondeur & l'étenduë de son érudition. Dans ce tems-là le Sieur (En 1598.) de Barneveld, Avocat Général de la République de Hollande, fut nommé par les Etats pour être Ambassadeur en France auprès du Roi Henri le Grand. Grotius qui se voyoit hors de tout éxercice, voulut profiter de cette occasion pour connoître le beau Monde & pour en être connu, &

1 Art. 1. cap. 1. Indicul. Oper. propr.
2 A Leyde in-8°, en 1599.
3 ¶ Il en avoit 17. lorsqu'il le fit imprimer en 1600.

Grotius. & il se mit à la compagnie de l'Ambassadeur pour venir à Paris. Il venoit d'achever l'édition de son Martianus Capella (2) qu'il dédia au jeune Prince de Condé Henri de Bourbon, qui n'avoit alors que dix ans. Il est bon, Monsieur, que nous disions un mot de ce travail, pour vous faire voir la différence que l'on doit reconnoître entre ce jeune Auteur & la plûpart des autres doctes Enfans dont je vous ai fait le dénombrement. Capella étoit un ancien Auteur du cinq ou du sixiéme siécle qui avoit enveloppé beaucoup de choses savantes & curieuses dans les embarras de l'Allégorie & dans un style Africain ou demi barbare. Son Ouvrage à qui il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou du Mariage de la Philologie avec Mercure, n'avoit pas été assés heureux pour rencontrer des Copistes intelligens & éxacts, & pour comble de mauvaise fortune la longueur du tems en avoit rendu les éxemplaires très-défectueux, tant par la pourriture que par les dégâts des vers. Quelques Critiques des quinze & seiziéme siécles, soutenus d'une érudition acquise par une longue suite d'années avoient tenté d'apporter quelques remédes à ses maux. Le peu de succès dont leur travail fut suivi, nous donne quelque lieu de croire, que la Providence en réservoit la gloire à un Enfant de *quatorze* ans (3); mais un Enfant qui sût parfaitement les sept Arts Liberaux dont Capella avoit traité dans son Ouvrage, & qui outre la Philologie qui comprend seule un très-grand nombre de connoissances particuliéres, possédât encore la Philosophie, l'Histoire & la Jurisprudence Romaine. Tout cela s'est heureusement rencontré dans Hugues Grotius en cet âge, au jugement des plus célébres Critiques de ce tems-là, qui auroient été aussi incrédules que les Ignorans sur ce point, sans l'éxamen qu'ils firent de son édition de Capella. Je me contenterai de vous en alléguer deux des plus autorisés dans la République des Lettres, & de vous rapporter leurs témoignages, quoique d'espéce différente dans la même Langue qu'ils les ont donnés. L'un en Prose, qui est de Gerard-Jean Vossius (4): *Martianum Capellam adolescentulus adhuc annorum xiv. felicissime passim restituit, annoque uno altero post divulgavit Hugo Grotius, quo Batavo, altero ejus terra cum magno Erasmo lumine, nihil nunc undique eruditius vel Sol videt, vel Solum sustinet.* L'autre en vers, qui est de Joseph Scaliger (5): Grotius.

Hugo sobeles Grotius optimi Parentis
Qui limina nondum tetigit puberis ævi;
Sed mente senili teneros prævenit annos,
Magnum meditans, auspiciis noluit illis
Præludere quæ vesticipum postulat ætas;
Sed maluit à grandibus inchoare cœptis.
Nam qui penus est, omnis & arca disciplinæ,
Sed quem horridulum injuria squallore vetustas
Omni studiorum nitido abdicarat usu,
Illius ab incude profectus, atque amœno
Splendore micans, purpurea veste decorus;
Cultusque novo pumice Martianus exit.
Cernis-ne ut orantem lepido flore juventæ;
Commendet eum gratia luminis recentis?
Quem sive habuit, restituit Grotius illi:
Seu non habuit, contulit hanc Grotius illi.

Ceux qui ont un peu de goût n'auront garde de prendre cette Piéce de Scaliger pour un Eloge Poëtique. Le témoignage qu'il a tâché de rendre à la verité est si désintéressé, si pur, & si simple, qu'on ne l'accusera jamais d'avoir voulu faire le Poëte pour la déguiser, à moins que de l'accuser en même tems de n'avoir pas sû ce que c'est que vraye Poësie.

Grotius n'arriva pas assés tôt à Paris pour y prévénir sa réputation. Le nouveau Martianus Capella avoit déja pris le devant: de sorte que Grotius trouva sa réputation déja établie dans cette grande Ville qui passoit dès-lors pour l'Abrégé de ce Monde. Le Roi Henri le Grand voulut lui donner des marques publiques de son estime & de son affection particuliére. Il lui fit présent d'un grand Collier & d'une double Chaîne d'or avec sa Médaille de même, en considération de *son grand sa-*

4 De Hist. Latin. lib. 3. pag. 713.
5 Int. Poëm. Jos. Scal. & præfix. Mart. Cap.

Grotius. *savoir*, & de *son érudition incomparable* (1). Grotius comblé de gloire & tout transporté de joie, se fit tirer sur le champ avec le Collier, la Chaîne & la Médaille: & pour rendre sa reconnoissance aussi publique que son Livre, il envoya promtement son portrait en Hollande, pour être gravé par l'excellent Ouvrier à qui il avoit déja fait graver le jeune Prince de Condé. Le portrait se trouva assés tôt fait pour être mis à la tête des savans Commentaires qu'il ajoûta à son édition de Capella, avec ce Distique au bas de la taille-douce marquant son âge:

Quem sibi quindenis Astræa sacravit ab annis
Talis Huguejanus Grotius ora fero.

Mr. du Maurier prétend qu'il plaida à cet âge en plein Barreau, & qu'il s'en acquitta dès-lors avec tant d'éloquence, de force, & de ce que l'on appelle suffisance, à la Cour de Hollande; qu'on ne se contenta pas de le recompenser d'approbations & d'encens: mais qu'on le fit Avocat du Fisc de la Province tout jeune qu'il étoit. Mais nous devons supposer que tout cela ne se fit qu'après son retour de France en son pays, & après qu'il se fut fait recevoir Avocat au Parlement de Paris avec les formalités ordinaires. On ne peut pas nier qu'il ne prît les mêmes dégrés au Conseil souverain des Etats de la Haye dès l'an 1599. & qu'il n'ait commencé dès le même tems à éclater par ses Harangues & ses Plaidoyers; mais il ne fut Avocat du Fisc qu'en 1607. Quelque occupation que lui donnassent les éxercices du Palais, il ne voulut jamais renoncer aux douceurs des Muses, ni se priver des plaisirs que lui donnoient les Belles Lettres. Il n'en fit pas moins de vers, & ne s'appliqua pas avec moins d'assiduité & de ferveur à composer des Livres de la plus fine érudition. Plusieurs de ses belles Epigrammes, & sur tout celles qu'il fit à l'honneur de Mr. de Buzanval Ambassadeur de France en Hollande, qui étoit Homme de Lettres & grand amateur des beaux Esprits, sont de la seize & de la dix-septiéme année de sa vie. Dans le même tems l'on vit Grotius. paroître la Tragédie Latine qu'il fit d'Adam disgracié & banni: elle fut imprimée à la Haye l'an 1601. avec diverses autres Poësies de même genre. Dès l'an 1599. il avoit fait imprimer deux autres Ouvrages dans la Ville de Leyde: le premier sur les alliances de quelques Puissances de l'Europe, sous le titre Latin de *Pontifex Romanus*, *Rex Galliarum*, *Rex Hispaniarum*, *Albertus Cardinalis*, *Regina Angliæ*, *Omnes Fœderati.* Le second sur la recherche ou la maniére de trouver les Ports, sous le titre Grec de *Limeneuretique*, ayant pris pour l'original de son dessein un Livre Flamand composé sur le même sujet par Simon Stevin ou S. Etienne de Bruges Mathématicien célébre du Prince d'Orange. Il faut avouer que ce dernier Ouvrage n'est qu'une espéce de Traduction, ou, pour parler comme son Auteur, une simple Métaphrase. Mais si l'on considére qu'un Traducteur doit posséder parfaitement la matiére traitée par l'Auteur qu'il traduit, on conviendra aisément, que Grotius avant l'âge de *quinze* ans devoit savoir toutes les Mathématiques en général, & en particulier les Méchaniques, dont la *Statique*, la *Nautique*, & la *Limeneuretique* sont des espéces.

Il n'avoit que *dix-sept* ans, lorsqu'en 1600. il donna au Public un autre Ouvrage d'érudition intitulé *Syntagma Arateorum.* Ce sont des Commentaires sur les Phénoménes d'Aratus, & sur les trois Versions Latines de cet Ouvrage faites par Ciceron, par Germanicus & par Avienus avec des supplémens & les figures gravées des Constellations. Grotius y fait voir jusqu'où alloit dès-lors la connoissance qu'il avoit des Antiquités Grecques & Romaines, & de l'Astronomie. Enfin il travailla pendant les dix-huit, dix-neuf, & vingtiéme années de sa vie à divers autres Ouvrages dont je ne vous parlerai pas ici, parce qu'il ne les fit imprimer que quelques années après.

Tous ces travaux, non plus que les disgraces de l'illustre Barneveld & des Arminiens, ausquelles il eut beaucoup de part,

1 Vit. Hug. Grot. per Anon. in Coll. Bat. p. 421.

Grotius. part, ne l'empêcherent pas de passer jusqu'à la vieillesse. Etant allé à Stokholm rendre raison de son Ambassade à la Reine de Suéde, il fut attaqué d'une maladie que quelques chagrins, la rigueur du climat, les horreurs d'un naufrage qu'il fit à son retour, la dureté des voitures & les fatigues des méchans chemins rendirent mortelle dès qu'il fut arrivé à Rostock, où il rendit l'esprit l'an 1645. le dix-huitiéme jour d'Août, selon le vieux style de ceux qui ne suivent pas notre Calendrier.

Il eut un fils nommé Pierre, qui étoit le second de ses enfans mâles (1): c'étoit un aussi parfait Politique & un aussi grand homme d'Etat, que son Pere étoit grand homme de Lettres. Quoiqu'on ne parle pas de lui comme d'un Auteur qui s'est amusé à faire des Livres, sur tout dans les premiéres années de sa vie; c'est pourtant une chose très-digne de vos remarques & de votre estime, que par la bonté de son esprit & par l'excellence de ses études, il se soit avancé fort jeune dans la connoissance de toutes les affaires qui rendent un homme habile dans toutes sortes de négociations, & qui composent toute l'expérience des Ministres les plus consommés (2). On prétend que c'est lui qui faisoit toutes les affaires de l'Ambassade sous son Pere en France, quoique son peu d'âge empêchât qu'on eût alors cette pensée. Il fut depuis Ambassadeur de Hollande en Suede, puis en France où il étoit encore lorsqu'on fit la déclaration de la guerre, & où le Roi lui fit l'honneur de l'assurer que sa Majesté étoit très-contente de lui, quoique très-mal satisfaite des Etats. Il se trouva depuis enveloppé dans la disgrace de Messieurs de Wit, & ce fut dans ces adversités qu'il parut avoir l'ame encore plus grande que jamais, faisant revivre dans son éxemple tout ce que nous admirons dans les plus grands hommes de l'Antiquité.

SCIOPPIUS.

69 Une belle description que l'on feroit de la Vie du fameux Gaspard Scioppius, feroit peut-être la peinture la plus bizarre que l'on pût faire d'un savant Barbare que la Science auroit rendu plus fier & plus farouche que la Nature ne l'auroit produit en naissant. Scioppius.

Il faut avouer que les Humanités & les Belles Lettres qui ont coutume de former & de polir les Esprits bien nés avoient eu peu de vertu pour civiliser ou seulement humaniser le sien. Mais laissant les qualités de son ame & ses mœurs à part, nous pouvons envisager l'amour qu'il a témoigné pour l'étude des Lettres, & son travail infatigable que Dieu a presque toujours récompensé d'un grand succès comme un éxemple qui mérite d'être proposé aux jeunes Gens. Ottavio Ferrari Milanois célébre Professeur de Padouë semble nous assurer qu'il étoit Homme de Lettres dès son enfance, & il ajoute, que dès l'âge de *seize* ans il publia des Livres qui ont mérité l'admiration des Vieillards (3). Dieu ne permit pas que le travail excessif de ses études le fît mourir, ou qu'il fût nuisible à sa santé: mais il voulut le souffrir dans le monde pendant une vingtaine d'Olympiades & peut-être plus, pour l'éxécution de ses desseins & pour l'éxercice de bien des gens.

Je n'ai pu encore savoir nettement le tems de sa mort. Mr. Patin le pere (4) l'a marquée en 1649. Mr. Lambecius (5) témoigne qu'il faisoit encore des Livres en 1652. D'autres semblent avoir prolongé sa vie au-delà de l'an 1660. Mr. Galois (6) parlant de lui en 1665. témoigne qu'il étoit mort depuis peu de tems. Mr. Konigius (7) écrivant en 1678. dit de lui *Paucis abhinc annis vivere desiit* (8).

PE-

1 Ses quatre enfans furent 1. Cornelius, 2. Petrus, 3. Theodoricus, & sa fille Cornelia qui étoit la Comtesse de Montbas.

2 *Non annis, sed praeoci ingenio ac judicio, rebus agendis maturior.*

3 Prolusion. pag. 202.

4 Dans ses Lettres.

5 Tom. 1. Bibl. Vind. Cef. cap. 50. l. 1.

6 Journal des Savans.

7 Bibl. vet. & nov.

8 ¶ Il mourut surement l'an 1649. à l'âge de 73. ans comme je l'ai prouvé art. 162. des Jugemens des Savans Tom. 2.

PETAU.

Petau. 70 IL seroit à souhaiter pour l'utilité des Enfans destinés aux études que le Pere DENYS PETAU eût laissé à la Posterité le plan de la méthode qu'il a suivie dans les siennes; ou que ceux qui ont entrepris de parler de lui nous eussent donné un détail bien circonstancié de l'éducation qu'il avoit reçûë dans son enfance. On auroit par ce moyen un modéle qui ne seroit peut-être pas inimitable ; & quand il ne se trouveroit pas d'Esprits capables de le suivre & d'arriver au terme d'érudition où il s'est vû, on n'auroit pas sujet de s'excuser sur ce que les chemins & les ponts par où il a passé ont été rompus après lui. Il en est donc maintenant de la vaste érudition du Pere Petau comme d'un bâtiment superbe & très-élevé dont nous ne voyons pas les fondemens, quoique nous soyons persuadés qu'ils doivent être bien profonds & fort solides. Quoique nous n'ayons donc pas la satisfaction de savoir quelle a été la méthode du Pere Petau dans l'ordre & la suite de ses études, nous sommes obligés de reconnoître par les grands effets qu'elle a produits qu'il en a tenu une, & qu'elle a été admirable selon Mr. Valois (1). Ayant reçû de la Nature beaucoup de force & de vivacité d'esprit, avec une mémoire extraordinairement féconde & fidelle, il se trouva saisi d'une passion violente pour l'étude dès sa plus tendre enfance. Il entreprit de l'assouvir dès lors par une application au travail, qui augmenta tellement dans la suite qu'elle l'auroit apparemment fait périr, si dans l'ordre de ses études il ne se fût assujetti à cette heureuse méthode que nous voudrions savoir. Il en reçût tous les secours qu'il pût souhaiter, elle lui applanit toutes les difficultés, elle lui abregea les chemins, elle lui servit de soulagement, & souvent même de récréation dans son travail. En un mot elle lui fit si bien ranger toutes ses idées & toutes ses connoissances différentes dans sa tête, qu'elle n'en parut ni plus chargée ni plus confuse. C'est ce qui a mis tant de distinction entre lui & plusieurs autres personnes aussi laborieuses que les grandes lectures & l'érudition ont coutume de gâter, ou d'accabler par le défaut de cette méthode. Que l'on fasse maintenant le dénombrement de tout ce que l'esprit de l'homme est capable de comprendre, depuis le premier des Arts jusqu'à la derniére & la plus haute des Sciences ; & que l'on vienne nous assurer tant qu'on voudra que toutes ces Sciences se sont trouvées dans la tête du P. Petau de telle sorte, qu'il en ait toujours été le maître pour la liberté de l'usage ; nous n'y trouverons rien d'impossible dès que nous nous souviendrons que c'étoit un Esprit prodigieux, appliqué continuellement à des travaux immenses, mais toujours gouverné par cette belle méthode dont Mr. Valois s'est contenté de nous faire l'éloge sans nous la spécifier.

Je ne puis vous faire aucun détail des fruits que tant de belles dispositions lui ont fait produire pendant son enfance & son adolescence, parce qu'il n'a point été curieux de les communiquer au Public avant l'âge de vingt ans. Je vous dirai seulement sur la foi du Pere Sotwel (2), qu'il faisoit des vers avec une merveilleuse facilité dès l'âge de *neuf* ans, ou pour me servir de ses termes, dès l'entrée de sa *dixiéme* année ; qu'il passoit les jours entiers sur les Livres dès sa premiére enfance ; & qu'étant parvenu à l'âge de l'adolescence où les passions commencent à remuer le cœur, il se rendit tellement le maître des siennes qu'il passa même jusqu'à l'excès de se retrancher des plaisirs innocens & des jeux honnêtes & modérés que l'on permet à la jeunesse pour la récréation, afin de multiplier encore les heures qu'il donnoit à l'étude.

Il étoit de même âge que Hugues Grotius son ami, il nâquit à Orleans en 1583. & il avoit déja vingt-deux ans lorsqu'il quitta le monde pour se rendre Jésuite. Il mourut à Paris le 11. jour de Décembre de l'an 1652. courant la 70. année de sa vie.

RI-

1 Orat. in Ob. D. Petav.
2 Bibl. Soc. J. pag. 178.
3 Christ. Lib. de libr. leg. & scrib.

RIGAUT.

Rigaut. 71 LA premiére jeuneſſe de Monſieur RIGAUT ne m'eſt pas beaucoup plus connuë que celle du Pere Petau. Mais ſi l'on veut en raiſonner par voie de rétrogradation, l'on jugera aiſément par les fruits qu'elle a produits, qu'elle n'a pû être ni beaucoup moins laborieuſe, ni peut-être beaucoup moins ſavante. Liberius (3) prétend qu'il n'avoit que *dix-ſept* ans lorsqu'il publia un Livre Latin ſous le titre de *Funus Paraſiticum*. C'eſt une Satire pleine d'eſprit, & qui fait voir l'érudition qu'avoit alors ſon Auteur. Mais ce ſeroit faire trop peu d'honneur à l'adoleſcence de Mr. Rigaut, d'en demeurer-là. Les autres Ouvrages auſquels il a travaillé dans une auſſi grande jeuneſſe ſervent encore aujourd'hui de preuve au Public, qu'il avoit dès ce tems-là toute l'érudition d'un homme fait, & d'un Savant rompu ſur les Livres. Il ſuffit pour en rendre un témoignage certain, de produire la Verſion & les Notes qu'il fit ſur le *Stratégique d'Onoſandre*, & ſur l'*Invention d'Urbicus* (4), Ouvrage qui parut à Paris l'an 1599. On peut y joindre les Remarques ou Commentaires qu'il fit ſur les quatorze Livres des *Epigrammes de Martial*, que l'on imprima en la premiére année de notre ſiécle dans la même Ville. Et l'on ſera obligé de reconnoître, que ſon Gloſſaire *Mixobarbare*, ou de Grec corrompu a été pareillement une production de ſon adoleſcence, ſi l'on ſe ſouvient qu'il fut imprimé dès la même année de 1601. & que ces ſortes d'Ouvrages qui dépendent de la lecture d'un très-grand nombre de Livres ſont des Recueils & des Obſervations qui ſuppoſent toujours beaucoup de tems avant leur compoſition & leur publication. Après cela je penſe qu'il eſt inutile de vous parler de ſes Poëſies Latines que l'on a réimprimées au troiſiéme Tome des Délices des Poëtes Latins de la France, quoique je ſois très-perſuadé que ce ſont encore des productions de ſa premiére jeuneſſe.

Je finirai cet article, Monſieur, avec le chagrin que j'ai de ne pouvoir vous ſatisfaire ſur la curioſité que vous avés euë de me demander de tems en tems les occupations & les principales circonſtances de la vie de Mr. Rigaut, ſuivant l'habitude que vous vous êtes donnée de vous enquerir de tout ce qui concerne les Savans de tous ſiécles & de toutes profeſſions. Je vous avouë que je n'ai pû encore trouver les moyens de m'en inſtruire moi-même. Mais juſqu'à ce que quelqu'un ait pris la peine de nous donner ſon Eloge ou ſa Vie, vous ſaurés toujours le peu que j'en ſai. Mr. Rigaut étoit Pariſien, ſoit de naiſſance ſoit d'habitation. Il étoit de quelque année plus âgé que Mr. Du Puy (Pierre.) le Conſeiller d'Etat qui vint au monde l'an 1582. Il ſe trouva trop jeune pour avoir la connoiſſance de Mr. Pithou l'aîné qui mourut en 1596. mais on peut dire qu'il fut le bien-aimé de Mr. Pithou le (François.) puiné. Ce fut lui qui le produiſit parmi les illuſtres Savans dont la Ville de Paris étoit remplie au commencement du ſiécle. Il le mena chés Mr. le Préſident de Thou, qui le reçût dès-lors au nombre de ſes Amis les plus particuliers, il en fit de même à l'égard des jeunes Meſſieurs Du Puy avec leſquels Mr. Rigaut demeura dans une très-étroite liaiſon le reſte de ſes jours, c'eſt-à-dire pendant un demi ſiécle entier, comme il nous l'apprend lui-même dans ſes Ouvrages (5). Ce fut à la faveur de ces noms heureux de Pithou, de Thou & de Du Puy, qu'il fut reçû & aimé par tout ce qu'il y avoit alors de plus grand dans la Robe & dans les Lettres; ſpécialement par Mr. le Premier Préſident de Harlai, par Mr. l'Avocat Général Servin, par Mr. le Procureur Général de la Gueſle, par Mr. Gillot Conſeiller de la Grand'Chambre, & par divers autres Magiſtrats qui faiſoient alors la gloire & l'ornement du Parlement. Il eut auſſi le plaiſir de jouïr pendant quelques années de l'amitié de Lipſe, de Scaliger, de Mr. Le Févre Précepteur du Roi Louis XIII. & de Caſaubon, tous Amis fort âgés qu'il perdit étant encore très-jeune, conſidération qui doit encore vous faire mieux juger de ſon mérite. Il ſucceda à Caſaubon dans la garde de la Biblioté-

4 ¶ Il faloit dire *Urbicius* du Grec Ὀυρβίκιος. Quelques MSſ. ont Ὀρβίκιος.

5 Nic. Rig. Vit. Petr. Putean.

Rigaut. bliothéque du Roi, & s'étant acquitté de cet emploi pendant vingt ans entiers, il le remit entre les mains de Messieurs Du Puy, pour aller éxercer sa Charge de Conseiller au Parlement de Mets. Ce qui n'empêcha pas qu'il ne demeurât la meilleure partie de l'année à Paris, comme au centre du commerce qu'il entretenoit avec les Savans de la France & du reste de l'Europe. La Vie qu'il a faite de Mr. Du Puy l'aîné est dattée du 1. de Mars de l'an 1652. à Toul en Lorraine. Il paroît qu'il ne survéquit pas de beaucoup à cet intime Ami, & je crois qu'il mourut vers la fin de la même année, & assés près du Pere Petau (1).

SAUMAISE.

Saumaise. 72 De tous les âges differens de la vie de Mr. de Saumaise, je n'en ai pas trouvé qui mérite plus d'être remis à l'éxamen des Critiques que son enfance, à commencer depuis le point de sa naissance jusqu'à sa vingtiéme année. Plus je relis l'Histoire que nous en a donnée le Sieur Clement, moins je suis persuadé de l'éxactitude de cet Ouvrage. Et si feu Mr. De la Mare Conseiller de Dijon (2) a fait languir le Public pendant vingt-cinq ou trente ans par l'attente d'une nouvelle Vie de Mr. de Saumaise que nous ne tenons pas encore, il est à croire qu'une lenteur si mystérieuse tendoit à nous faire sentir davantage les grands besoins que nous avions de voir quelque chose de meilleur que ce qu'a fait Clement. Puisque cet Ouvrage important n'est pas du nombre de ceux que nos cris & nos vœux pourroient avancer, & que nos sommations réïterées n'ont servi de rien jusqu'ici pour le faire paroître, contentons-nous pour cette occasion de ce qu'a fait Clement, afin de ne point paroître plus difficiles que plusieurs Savans, qui ont établi sur ce fondement, ce qu'ils ont voulu nous dire de Mr. de Saumaise.

Le Sieur Clement soutient, que Mr. de Saumaise vint au monde l'an 1596. qui fut celui auquel Mr. Pithou l'aîné en sortit (3). Il ajoute qu'il ne peut comprendre les raisons qu'ont euës ceux qui ont prétendu qu'il étoit né dès l'an 1588. & qu'encore que ces Personnes fussent d'honnêtes gens, il n'a pas crû devoir suivre leur sentiment, tant parce que toute la suite de la vie de Mr. de Saumaise est une réfutation continuelle de leur opinion, qu'à cause des témoignages fréquens que Mr. de Saumaise a rendus lui-même du contraire.

Saumaise. Il eut pour Pere & pour premier Maître un homme de grande probité & de beaucoup d'érudition nommé Benigne de Saumaise, Conseiller au Parlement de Bourgogne. Le succès de l'éducation que Benigne donna à son Fils, a fait voir le rapport qu'il y avoit entre les âges differens de la vie de notre illustre Mr. de Saumaise & l'état de ce Monde depuis la création; & l'on peut dire, que son Enfance ayant été proprement son âge d'or, elle a mérité d'être comparée avec le siécle de Saturne, ou pour ne nous point appuyer sur la Fable Païenne, avec la tête de la Statuë dont le Prophête Daniel nous a donné la description. Nous laissons à d'autres l'avantage & le plaisir qu'ils trouveront à continuer la comparaison & à la pousser jusqu'à l'âge de fer. Pour nous, il nous suffit de considérer maintenant cette heureuse enfance qu'il a passée dans l'Eglise Catholique sous la discipline d'un Pere qui joignoit la Pieté de l'ame aux lumiéres de l'Esprit. Le Sieur Clement n'a jamais mieux rencontré, que lorsqu'il a dit que le jeune Saumaise *ne pouvoit être nulle part mieux que sous la conduite & les auspices de son Pere*, & les progrès surprenans qu'il fit sous un Maître qui connoissoit parfaitement la portée de son esprit, la mesure de ses forces, la distance de son point de vûë & les qualités de son tempérament peuvent nous persuader que c'étoit la véritable Ecole que la Nature conduite par les ordres de la Providence lui avoit desti-

1 ¶ Nicolas Rigault mourut le 23. Février 1653 à l'age de 75. ans.

2 ¶ Philibert de la Mare Conseiller au Parlement de Dijon mourut l'an 1687. Sa Vie de Claude Saumaise étoit achevée il y avoit déja du tems. J'en ai lu le manuscrit. Il y est dit que Saumaise nâquit l'an 1588. ce qui lui donnoit souvent lieu par rapport au Duc & au Cardinal de Guise tués aux Etats de Blois sur la fin de cette année-là, de s'appliquer ce vers de Tibulle tout ensemble & d'Ovide nés l'année que les deux Consuls Hirtius & Pansa périrent dans la bataille donnée contre Marc Antoine devant Modéne:

Saumaise. destinée. Après cette réfléxion il ne nous paroîtra pas incroyable que le jeune Mr. de Saumaise ait fait une version éxacte de Pindare à *dix* ans (4) ; qu'il ait composé beaucoup de Vers Grecs & Latins, & même quelques Satires contre ce qu'il ne trouvoit pas à son goût dès le même tems. Son Pere l'avoit élevé jusqu'alors dans les Humanités, & le trouvant mûr dès l'âge de onze ans pour la Philosophie, il songeoit à l'envoyer chés les Jésuites de Dijon où il demeuroit. Son dessein étoit de ne le point perdre de vûë, & de veiller sur ses mœurs & sur ses études avec la même méthode qu'auparavant. Il ne s'agissoit que de l'envoyer deux heures le matin & autant l'après-midi pour aller écouter ces Peres, & prendre d'eux les Leçons & les Ecrits qu'il devoit étudier au logis. Cependant il ne put avoir cette satisfaction, & il ne trouva plus dans son fils la docilité nécessaire à la suite de son éducation. Il étoit déja gâté par les impressions secrettes de sa Mere qui étoit Huguenote (5), & qui lui avoit dès lors inspiré tant d'aversion contre les Jésuites, que non seulement elle l'excitoit à cet âge à les déchirer par de petites Satires qu'il faisoit tantôt en Grec & tantôt en Latin, mais qu'il en conçût contre toute la Societé une haine implacable sujette à divers transports, qui ne purent s'appaiser qu'avec sa vie. Ce fut par l'instinct de sa Mere qu'il demanda à son Pere d'aller plutôt faire sa Philosophie à Paris. Le dessein de cette Dame n'étoit pas de lui faire prendre les teintures de nos Ecoles, elle cachoit d'autres vûës sous le prétexte spécieux de lui faire prendre le grand air, & de lui procurer des connoissances & des habitudes utiles avec les Savans & les célébres Personnages qui étoient dans la Ville. Elle ne songeoit qu'à en faire un Pelerin de Charenton & un Disciple des Docteurs de l'Ecole de Calvin. Elle fit donc son affaire de celle de son fils, & elle sût si bien profiter de la complaisance de son mari, qu'elle obtint pour son fils la liberté d'aller à Paris. Elle ne fut point trompée dans ses esperances ; & il fit encore beaucoup plus de progrès dans la nouvelle Religion que dans les Sciences humaines : de sorte qu'à l'insû de son Pere, & contre sa propre volonté, il fit sa Profession publique au Prêche de Charenton. C'est ici que le Sieur Clement s'érige en Prédicant, pour rehausser le mérite de cette expédition. Il témoigne n'avoir point assés d'éloges pour combler la désobéïssance de son *jeune Héros*, à l'égard d'un *Pere plein de bontés, de tendresse, à qui il avoit toutes les obligations imaginables* ; car il faut bien employer ses termes (6). La pensée toute cruë auroit été paradoxe, s'il n'avoit pris le parti de dire, que le jeune Mr. de Saumaise n'avoit désobéï à son Pere que pour obéïr à Dieu. Mais il s'est bien gardé de nous dire que ce Dieu étoit Madame sa Mere : on lui auroit objecté sur l'heure l'expérience contraire, qui nous apprend, que pour l'ordinaire c'est l'Enfant qui est l'Idolatre. Le Sieur Clement pousse sa pointe contre Mr. de Saumaise le Pere, & il veut, que son Fils à qui il avoit si bien appris le Grec, ait su & ait voulu pratiquer à son égard la parole divine de JESUS-CHRIST qui dit : Ὁ φιλῶν πατέρα, ἢ μητέρα ὑπὲρ ἐμὲ, οὐκ ἔστι μου ἄξιος. *Celui qui aime son Pere ou sa Mere plus que moi n'est pas digne de moi....* Clement est assés aveugle pour ne pas voir que cet avis divin tomboit perpendiculairement sur la Mere du jeune Mr. de Saumaise, qui n'est pas en danger de se voir accusé d'excès dans l'amour & la soumission qu'il rendoit à son Pere. C'est donc à sa Mere qu'il devoit désobéïr, pour obéïr à Dieu. Vous n'en doutés pas, Monsieur ; mais ceux qui en voudront douter n'ont qu'à voir lequel du Pere ou de la Mere du petit Mr. de Saumaise avoit le plus de lumiéres & de vertu, & qui par conséquent connoissoit le mieux la volonté de Dieu. Clement qui étoit bon Protestant, aussi bien que Madame de Saumaise, dit de Monsieur de Saumaise le Pere qu'il étoit un Homme *de mœurs très-saintes & très-réglées* (7), & d'une érudition si rare, qu'elle

Cum cecidit fato Consul uterque pari.

3 Ant. Clem. de Laud. & Vit. Cl. Salmas. pag. 18.

4 Ibid. pag. 19.

5 Ibid. Vit. per Clem.

6 *Parenti quantumlibet optimo, benevolo atque adeò benemerenti.*

7 *Sanctissimis moribus.*

Saumaise. le l'élevoit glorieusement au-dessus des autres Conseillers du Parlement. Il rapporte le témoignage d'un autre Protestant (1) qui reconnoît que Benigne étoit un Magistrat admirable par sa *probité*, par son *innocence*, par son *intégrité*, & qui s'étoit acquitté de sa Charge jusqu'à la fin de ses jours avec *une fidélité inviolable*; ayant même apporté pour faire *honneur à la Robe beaucoup plus d'érudition & de savoir qu'il n'en étoit nécessaire pour ses éxercices.* Voilà quel étoit ce Magistrat Catholique qui servoit Dieu & son Prince avec une grande connoissance de sa Religion, & un amour très-pur & très-désintéressé pour la justice. Pour ce qui est de Madame de Saumaise, tous les éloges que lui donne le Sieur Clement, se réduisent uniquement à dire, qu'elle étoit *la fille de Guillaume Virot Sieur de Biry Conseiller au Parlement de Dijon.* Ainsi, Monsieur, je laisse à juger à un Enfant d'onze à douze ans comme vous, qui étoit plus en état de Monsieur ou de Madame de Saumaise de connoître la véritable Religion, & de marquer à leur fils la volonté du Seigneur. Nous conclurons donc avec la permission des Protestans, que Dieu se voyant méprisé par le petit Mr. de Saumaise en la personne de son Pere, punit sa désobéissance par la plus terrible des peines, c'est-à-dire par l'abandon à ses désirs, à ceux de sa Mere, & par la perte de la Religion de son Pere & de ses Ancêtres (2).

Le Proselyte de Charenton songeant moins à faire sa Philosophie qu'à satisfaire son zèle ou sa curiosité, récrivit à son Pere au bout de quelque tems pour obtenir de lui la permission d'aller étudier en Droit à Heidelberg. C'étoit un artifice de ses nouveaux Directeurs, qui jugeant qu'il ne seroit point en sureté dans la compagnie des Catholiques savans dont son Pere tâchoit de lui donner la connoissance, lui avoient mis en tête que Paris ne valoit pas Heidelberg où étoit le célébre Denys Godefroi, & où il y avoit une belle Bibliothèque. Mr. de Saumaise le Pere fut long-tems sans vouloir entendre parler de cette proposition. Il ne savoit encore rien de l'enrôlement de son fils dans la milice des Calvinistes, mais il craignoit tout du séjour d'une Ville toute Calviniste. C'est pourquoi voyant son fils continuer dans son entêtement pour sortir de Paris, il lui proposa la ville de Toulouse où tout étoit Catholique, & où la Faculté de Droit étoit encore plus célébre qu'à Heidelberg par la réputation de Jean de la Coste, de Guillaume Maran, de Vincent Chabot, de Guillaume Cadan, &c. Mais ce n'étoit pas ce que cherchoit le jeune Mr. de Saumaise. Les remontrances paternelles furent toujours inutiles, il fallut céder à l'opiniâtreté, & ce fils prit pour une permission de faire sa volonté, ce qui dans un Enfant bien né auroit passé pour une veritable menace, lorsque, selon le Sieur Clement (3), son Pere lui écrivit en ces termes: *Allés donc; je veux vous montrer en cela que je suis plus indulgent Pere que vous n'êtes obéissant Fils.* Cependant comme il le croyoit encore Catholique, il ne laissoit pas de prendre des mesures pour pourvoir à la sureté de son ame & à la pureté de sa Religion & de ses mœurs, au milieu d'une Ville qu'il considéroit comme une mer pleine d'écueils & toujours orageuse; & songeant à mettre auprès de lui quelque personne d'une fidélité & d'une vertu éprouvée pour veiller sur lui, il lui manda *de passer par Dijon*, & qu'il le feroit *conduire à Heidelberg par la Suisse.* Mr. de Saumaise, pour finir une bonne fois la déférence & la soumission qu'il devoit à son Pere, se mocqua de cet ordre, & se mit avec des Marchands qui alloient à la Foire de Francfort, qui se tient au mois de Septembre. Si bien qu'il arriva à Heidelberg vers le mois d'Octobre Saumaise.

1 Did. Heraud Avoc. au Parlement.
2 *Non sunt fraudati à desiderio suo.*
3 Pag. 21.
4 ¶ Il en avoit 20.
5 γεῦμα lucubrationum.
6 Epist. CXI. pag. 259.
7 ¶ J'ai vu sur la Lettre à Gronovius, ici alléguée, une note Critique conçuë en ces termes: *Certe, aut causa favens, ætatem suam, quod fieri amat, plus nimio extenuavit, aut non vix XV. sed vix tum XX. annorum se fuisse scripserat, arithmeticis notis utens, ex quibus, quod properante calamo posterioris denariæ pars ima negligentius formata esset, typographica opera non XX, ut decuit, sed XV. legerunt, & nullo notarum compendio confidenter expresserunt.*

Saumaiſe. d'Octobre *de l'an* 1606. *âgé de quatorze ans.* C'eſt le calcul du Sieur Clement, que l'on ne peut rectifier qu'en mettant la naiſſance de Mr. de Saumaiſe en 1592. parce qu'on ne peut pas reculer cette arrivée jusqu'en 1610.

Il entra d'abord dans la connoiſſance de Godefroi, de Gruter, & de Lingelsheim trois Savans de reputation, par des Lettres de recommandation que Caſaubon lui avoit données pour eux avant ſon départ de Paris. La paſſion qu'il avoit toujours conſervée pour les Belles Lettres ſe trouvant augmentée par l'éxemple de ces Savans, & par le libre uſage de la Bibliothèque, il ne tarda guéres à ſe faire connoître par la qualité d'Auteur, quoiqu'il eût été attaqué d'abord par une maladie fâcheuſe que le changement de climat lui avoit cauſée. Et quoiqu'il eût déja fait diverſes remarques ſur Callimaque, Théocrite, Athenée, Heſychius, Florus, &c. il aima mieux commencer par la publication du Traité de Nile & de Barlaam ſur la Primauté du Pape, qu'il corrigea à la perſuaſion de Mr. Bongars d'Orléans, Envoyé du Roi de France près du Prince Palatin. Il fit imprimer cet Ouvrage avec ſes Notes à Heidelberg l'an 1608. & le Sieur Clement nous aſſure que Mr. de Saumaiſe avoit à peine *quatorze* ans pour lors (4). Il faudroit à ce compte réformer encore une fois ſon calcul, & mettre la naiſſance de Mr. de Saumaiſe en 1594. Mais toutes ces irrégularités Chronologiques ne doivent pas faire perdre à notre jeune Auteur la gloire d'avoir donné cet Ouvrage au Public dès l'entrée de ſon Adoleſcence. Auſſi liſons-nous qu'étant déja dans le déclin de ſa vie, loin de ſe repentir d'avoir fait cet Ouvrage, il le jugeoit capable de faire encore honneur à ſa vieilleſſe.

Mr. de Saumaiſe après avoir ainſi ſignalé ſon zèle contre l'autorité du Pape, & avoir conſacré ſa plume par ce premier eſſai au parti des Proteſtans (5), ſe crut libre de travailler enſuite ſur des Auteurs profanes, & dès l'année ſuivante il donna le jour à ſon Florus accompagné de ſes Commentaires, que l'on vit ſortir de la boutique de Commelin l'an 1609. L'Auteur n'avoit alors que *quinze* ans. C'eſt ce qu'il a témoigné depuis dans une Lettre à Gronovius (6) datée de Leyde le 30. d'Août de l'an 1637. dont voici les termes (7). *Nihil erat cauſæ cur mihi Florum in memoriam revocares. Scio me Auctorem illum olim in Germania curaſſe edendum, cum vix quindecim eſſem annorum. Præter mea errata tot alia de ſuo accumularunt operæ, ut fœtum illum nunquam pro meo agnoverim.* Voilà un témoignage où je m'imagine voir imprimé le caractére de la ſincérité. C'eſt pourquoi il nous eſt inutile de demander dorénavant au Sieur Clement & aux autres ſi c'eſt en 1588. ou en 1592. ou en 1596. que Mr. de Saumaiſe eſt venu au monde plutôt qu'en 1594 (8). Vous avés pû remarquer auſſi dans le même témoignage, que notre Auteur étant devenu plus âgé ne ſe trouva pas ſi ſatisfait de ſon Florus que de ſon Nilus. C'eſt ce qui le porta depuis à revoir cet Auteur, & à en faire un Ouvrage qui fût plus digne de lui. Le terme de trente-neuf ans qu'il prit pour le remettre ſous la Preſſe lui donna tout le loiſir de le polir & de l'enrichir de l'érudition qu'il avoit acquiſe depuis tant de tems, & le Public lui a ſû gré d'avoir ſi bien montré la différence que nous devions mettre entre l'Ouvrage d'un jeune Garçon de quinze ans & celui d'un homme de cinquante-quatre (9).

Ce n'eſt pas tout ce que Mr. de Saumaiſe a fait au-deſſous de vingt ans, & l'on prétend que c'eſt encore à la *quatorziéme* année (10) de ſa vie qu'il faut rapporter ſon travail ſur le *Stephanus De Urbibus*, c'eſt-à-dire ſur l'Extrait ou le Dictionnaire des Villes que nous avons d'Etienne

8 ¶ Voyés mes additions ſur la page 128. du tome 1.

9 *Quid interſit inter puerilia rudimenta & maturioris ætatis curam.* Clem. Ibid.

10 ¶ Il y travailloit en 1607. tems auquel étant né l'an 1588, il étoit dans ſa dix-neuviéme année. Il n'a pourtant rien donné ſur *Stephanus* & je doute qu'il éxiſte de lui ſur cet Auteur rien de fort conſidérable, quoiqu'entre les anecdotes poſtumes de Saumaiſe on ait rapporté un manuscrit intitulé *Commentarius & emendationes in Stephanum de Urbibus, unà cum interpretatione Latina.*

Saumaise. d'Etienne de Bysance. Ce n'est pas pour la version Latine de cet Auteur faite par Mr. de Saumaise que nous voudrions prodiguer tous nos éloges, puisque la version d'un Auteur si aisé passeroit plutôt pour l'Ouvrage d'un Enfant de sept ans médiocrement instruit de sa Grammaire Grecque que pour une opération digne d'un Saumaise, mais sur tout d'un Saumaise qui traduisoit Pindare à dix ans. Ce qui doit donc faire le principal sujet de notre admiration & de nos éloges dans ce travail du jeune Mr. de Saumaise sur le *Stephanus*, est principalement la vertu critique par laquelle il a sû corriger six cens (1) ou plutôt un millier de fautes dans le texte de cet Auteur, dont il a heureusement rétabli divers endroits défectueux. Ce qu'il n'a pû éxécuter sans faire voir qu'il étoit dès-lors très-habile dans la Philologie, la Géographie, l'Histoire, & les Antiquités.

Mr. de Saumaise mourut aux eaux de Spa le troisiéme jour de Septembre de l'an 1652. selon le Sieur Clement. Mr. Patin remet cette mort à l'année suivante, mais il est toujours constant que Mr. de Saumaise a vécu plus de 58. ans, & moins que 59 (2).

LICETI.

Liceti. 73 VOici, ce me semble, de quoi égorger la bête dont on fait éternellement peur aux jeunes étudians. Voici de quoi dissiper les craintes & les frayeurs des Parens qui n'ont pas assés bonne opinion de l'esprit de leurs Enfans, lorsqu'ils n'ont pas réussi à leur former un corps convenable. Voici enfin de quoi mettre en déroute les Ennemis de l'étude, lesquels après toutes les démarches que nous venons de faire contre eux & tous les éxemples que nous leur avons opposés sembloient n'avoir plus d'autre retranchement que du côté de la constitution du corps qui doit servir de retraite à l'esprit. C'est l'éxemple de FORTUNIO LICETI, Liceti. l'un des plus célébres Philosophes de notre siécle, & l'un des plus laborieux Ecrivains de la République des Lettres. Il nâquit sur la côte de Gènes le troisiéme jour d'Octobre de l'an 1577 à deux heures après minuit, dans un voyage que ses Parens faisoient de la petite ville de Recco leur patrie à celle de Rapallo, où son Pere alloit s'établir pour y éxercer la Médecine (3). La fatigue & les ébranlemens de ce transport, joints aux orages d'une tempête qu'ils virent passant près du Cap de Portofino furent si violens, que la Mere qui ne paroissoit pas grosse de beaucoup de mois fut surprise & tomba en travail sur les lieux. Le Pere ne douta nullement que ce ne fût une couche fausse & précipitée, quoique la Mere pût lui alléguer pour lui faire croire que ce fruit n'étoit pas éloigné de son septiéme mois. Ce Fœtus n'étoit pas plus grand que la paûme de la main; mais son Pere l'ayant éxaminé en qualité de Médecin, & ayant trouvé que c'étoit quelque chose de plus qu'un Embryon, le fit transporter tout vivant à Rapallo, où il le fit voir à Jerôme Bardi & à d'autres Médecins du lieu. On trouva qu'il ne lui manquoit rien d'essentiel à la vie; & son Pere pour faire voir un essai de son expérience dans son nouvel établissement à Rapallo, entreprit d'achever l'Ouvrage de la Nature, & de travailler à la formation de l'Enfant avec le même artifice que celui dont on se sert pour faire éclorre les Poulets en Egypte. Il instruisit une Nourrice de tout ce qu'elle avoit à faire, & ayant fait mettre son fils dans un four proprement accommodé: il réussit à l'élever & à lui faire prendre ses accroissemens nécessaires, par l'uniformité d'une chaleur étrangére mesurée éxactement sur les dégrés d'un Thermométre ou d'un autre instrument équivalent (4). On auroit toujours été très-satisfait de l'industrie d'un Pere si expérimenté dans l'Art de la génération, quand il

1 Sexcentis amplius locis *est un terme indefini.*

2 ¶ Claude Saumaise né le 15. Avril 1588 jour du grand Vendredi à dix heures du matin, mourut le 3. Septembre 1653. à midi, âgé de 65 ans, 4. mois, & 19. jours.

3 Lorenzo Crasso l'a fait naître sur mer, mais il s'est trompé.

4 Mich. Giustinian. ne gli Scritt. Liguri à Cart. 283. 488.

Liceti. il n'auroit pû prolonger la vie à son fils que pour quelques mois ou pour peu d'années. Mais quand on se represénte que l'Enfant a vécu près de quatre-vingts ans, & qu'il a composé quatre-vingts Ouvrages différens, tous fruits d'une longue lecture & d'une érudition acquise par des travaux extraordinaires, il faut convenir que tout ce qui est incroyable n'est pas toujours faux, & que la vraisemblance n'est pas toujours du côté de la vérité.

Un Pere moins intelligent que Joseph Liceti se seroit bien gardé d'appliquer à l'étude, au moins si-tôt, un Fils élevé par de telles machines, & il auroit toujours été dans l'appréhension que le travail d'esprit n'eût détruit en peu de tems la santé & les forces d'un corps que la Nature avoit rendu si fragile. Il suivit des vûës plus élevées, & ayant voulu que son Fils portât le nom de *Fortunio*, pour ne point laisser périr la mémoire de l'accident survenu à sa naissance, il se rendit lui-même son Maître, & le forma dans la connoissance des Belles Lettres & de la Philosophie même. Personne ne pouvoit se vanter de mieux réussir que lui dans cette éducation : personne ne connoissoit mieux que lui les qualités de son corps & de son esprit; il étoit doublement le second Auteur de sa vie, & le Gouverneur unique de sa santé & de son tempérament. De sorte que joignant heureusement la tendresse d'un Pere avec l'expérience d'un Médecin & l'habileté d'un Maître, il fit faire des progrès extraordinaires à son Fils Fortunio. Il l'envoya depuis à Boulogne pour se perfectionner sous la discipline de Castro & de Pendasio, deux célébres Professeurs de ce tems-là. Fortunio ne fut pas long-tems sans faire connoître combien il étoit déja profond dans les Sciences & particuliérement dans la Physique & dans la Médecine, & il n'avoit que *dix-neuf* ans lorsqu'il composa un Traité assés important sur l'origine de l'Ame. Le Livre auroit passé tout d'une voix pour l'Ouvrage d'un Vieillard, si Fortunio, pour faire voir qu'il n'étoit encore qu'un jeune garçon, n'eût voulu faire paroître un peu d'affectation dans le Titre pompeux de *Gonopsychanthropologia de origine Animæ humanæ*. Fortunio voulant donner à son Pere des marques de sa reconnoissance & de sa capacité, lui envoya son Livre. Le Pere, après l'avoir lû & l'avoir trouvé admirable, ne put s'empêcher dans les transports de sa joie de s'en rendre le Panégyriste. Rien ne devoit être plus suspect que son témoignage, & l'on auroit toujours été en droit de le recuser, sur l'idée qu'on peut avoir d'un cœur de Pere. Mais toutes les personnes à qui il eut la curiosité de le faire lire se trouvérent si bien d'accord avec lui sur le jugement qu'il en faisoit, qu'ils ne voulurent pas croire qu'un jeune homme de dix-neuf à vingt ans pût en avoir été l'Auteur. Une conjecture si désobligeante avoit besoin de quelque couleur pour ne point paroître un effet de jalousie ou d'incrédulité. La mort du Professeur Castro, l'un des Maîtres du jeune Liceti, parut assés propre pour donner quelque vraisemblance à la chose. Castro n'avoit pas toujours vécu dans une fort grande union avec Pendasio son Collégue : de sorte qu'on crut pouvoir dire que celui-ci avoit trouvé le moyen de dérober le Traité de l'origine de l'Ame aux héritiers de Castro, & de le faire imprimer sous le nom de Fortunio Liceti pour en ôter la gloire à son véritable Auteur. Le tour n'étoit pas mal imaginé, mais l'injustice qu'on faisoit à Fortunio ne subsista tout au plus que jusqu'en l'an 1600. que le Livre parut avec toutes les marques de son Auteur, dont le Pere n'eût peut-être pas la consolation de l'en voir triompher, étant mort à Gènes dès le mois d'Octobre de l'an 1599.

Fortunio mourut à Padouë vers l'an 1656 (1).

HEINSIUS.

74 LE grand nom que DANIEL HEINSIUS s'est fait parmi les Gens de Lettres, mérite que nous arrêtions notre vûë un moment sur les études de sa jeunesse, puisqu'il est devenu Auteur avant l'âge de vingt ans. La seule précaution que je vous demande, Monsieur, consiste à ne point juger de la suite de ses Etudes par les commencemens, & à ne pas croire que je voulusse faire un modéle à suivre de l'irrégularité de la conduite qu'il a observée dans sa maniére d'étudier. Il étoit né

Daniel Heinsius.

1 ¶ Il mourut l'an 1656. âgé de 79. ans.

Daniel Heinsius.

né à Gand en Flandres l'an 1581. selon Meursius, ou dès le mois de Mai de l'année précédente, selon Thysius. Sa premiére enfance se trouva sujette à diverses transmigrations, jusqu'à ce qu'ayant été arrêté en Zelande avec ses Parens, on tâcha de lui faire faire ses Humanités & sa Philosophie. Il entra assés bien dans les principes de la Morale & de la Politique; mais on ne lui fit point voir de Logique. Il avoit une répugnance presque invincible pour la Grammaire, & les Régles de cet Art qu'on tâchoit de lui inculquer, ne servoient qu'à le rebuter de plus en plus. La gêne qu'on lui faisoit souffrir pour ce sujet lui auroit infailliblement émoussé l'esprit, & l'auroit rendu hébété, sans l'inclination que la Nature lui avoit donnée pour la Poësie, & qui lui servoit de contrepoids pour l'empêcher de tomber. En effet il fit connoître qu'il étoit Poëte avant que de savoir les premiers élémens de la Versification, & dès l'âge de *neuf* ans il faisoit des vers sans connoître la mesure ni la quantité des syllabes. Ses Maîtres ne purent trouver que cet endroit pour l'attacher à l'étude, pour tâcher de modérer la passion démesurée qu'il avoit pour le jeu, & pour vaincre peu à peu son aversion pour le travail. Quand ils vouloient corriger son libertinage, sa désobéïssance, sa paresse, ils n'avoient point d'autre punition à lui imposer que le *pensum* des vers, parce que toutes les autres peines ne leur réussissoient jamais. Ils vinrent à bout de lui apprendre par ce moyen la prosodie ou les quantités, à cause de la liaison de cette partie de la Grammaire avec l'Art Poëtique. De sorte qu'à *dix* ans il fit un Poëme régulier sur la mort d'une petite Demoiselle avec laquelle il avoit souvent joué dans sa premiére enfance. Il nous reste encore diverses Epigrammes de lui qui sont du même âge & des deux années suivantes, & qui font voir la facilité & la beauté de son génie. A quatorze ans son Pere l'envoya étudier en Droit dans l'Université de Franecker en Frise sous le célébre Schotanus. Mais l'esprit de contradiction qui l'avoit fait résister aux trois Régens de Zelande qui avoient tâché de lui apprendre la Grammaire & les Humanités, prit le change en Frise, & au lieu de suivre les intentions de son Pere & de son nouveau Maître pour l'étude du Droit, il se mit dans le goût des Belles Lettres, & s'appliqua au Grec dont il n'avoit jamais voulu entendre parler en Zelande. La passion qu'il conçût pour cette belle Langue s'alluma prodigieusement par la lecture des Poëtes Grecs dans lesquels il trouvoit de quoi satisfaire son inclination pour la Poësie, & il n'avoit pas encore quinze ans, que s'étant donné la peine de copier de sa main le Poëme Grec de Musée le jeune contenant le Roman de Leandre & d'Hero, il se trouva en état quelques mois après d'enseigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre. Au bout d'un an & demi on le fit passer à Leyde, où il employa encore à l'étude du Droit un an entier, pendant lequel il voulut lire les Livres de Platon, d'Aristote & de leurs Interprétes, au lieu de faire son devoir. Ce qu'il fit de meilleur dans cette Ville, fut de s'insinuer chés Joseph Scaliger, à la conversation duquel il reconnoissoit depuis être redevable de toute sa capacité. Ce grand Homme lui fit tant d'amitiés & tant d'ouvertures, qu'il s'accoûtuma peu à peu à l'aller voir tous les jours. Jamais il n'en revenoit que transporté d'une joie qui ne se dissipoit souvent que par des larmes, & toujours animé d'une nouvelle ardeur pour l'étude. Le désir d'enchérir encore sur ce que Scaliger éxigeoit agréablement de lui, le fit bien-tôt renoncer à tous ses passetems, & à passer les nuits à veiller sur les Livres. Scaliger vouloit tout voir, Heinsius se picquoit d'honneur de ne lui rien montrer que de bien fait. Scaliger affectoit de ne juger qu'entre le bon & le meilleur, & il laissoit à Heinsius à juger du reste avec une adresse qui étoit plus éloquente que toutes les exhortations étudiées. Heinsius retourné chés lui, se représentant continuellement Scaliger devant les yeux, répétoit tout ce qu'il lui avoit entendu dire, & s'éxerçoit toujours de nouveau comme en sa présence, soit à composer, soit à interpréter. Scaliger n'avoit pas toujours le loisir de vaquer à lui. Heinsius ne laissoit pas de profiter de ses empêchemens : il lui suffisoit d'avoir

Daniel Heinsius. voir simplement salué son bon Maître, ou de l'avoir seulement regardé sans lui parler, pour s'en retourner enflammé d'une nouvelle passion d'apprendre. Un seul mot ou un simple regard de Scaliger étoit un trait porté jusqu'au fond de son cœur qui lui réveilloit tous les sens, & servoit d'aiguillon à son esprit. La réprimende n'auroit pas été un moyen propre pour produire tant d'effets, un seul terme d'aigreur ou de sévérité auroit été un coup de foudre qui l'auroit tué: & pour une fois que Scaliger l'avoit appellé Négligent, quoiqu'en riant, pour n'avoir pas achevé à l'heure qu'il s'étoit prescrite une version du Latin en Grec-Dorique, il pensa tomber dans le désespoir, & il voulut au moins se punir pendant quelques jours par une abstinence totale de manger, qui l'incommoda considérablement. Scaliger l'avoit accoûtumé peu à peu à la parfaite imitation des Anciens, ce qui le perfectionna si bien, que s'étant enfin surmonté lui-même, rien ne l'empêcha plus d'égaler les plus grands Hommes de son siécle.

Nous n'avons d'Ouvrage solide concernant l'érudition qu'il ait composé au-dessous de vingt ans, que des Commentaires sur Silius Italicus. Ils furent imprimés à Leyde l'an 1600. sous le Titre de *Crepundia Siliana* (1), qu'il leur avoit donné, pour nous faire souvenir que c'étoit un fruit de sa jeunesse. Il mourut le vingt-cinquiéme jour de Février de l'an 1655.

BIGNON.

Jerôme Bignon. 75 MEssire JEROME BIGNON, Avocat Général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, est l'un de ceux que les plus grands Hommes de l'Antiquité ont eu le plus à craindre dans ces derniers siécles, pour leur réputation. Tant qu'ils n'ont eu que de foibles Imitateurs, on peut dire que le désespoir a porté les uns à croire que tout ce que nous lisons d'eux n'est que des Fables ingénieusement inventées pour nous exciter à la Vertu & à la Science par des modéles faits à plaisir; & que les autres qui se sont déclarés leurs Partisans ont prétendu les faire triompher de tous nos Modernes, dont les plus grands efforts n'auroient servi qu'à les faire paroître encore plus inimitables qu'auparavant. Mais dès que Monsieur Bignon a paru, il a mis les uns & les autres dans leur tort: & si en se montrant au monde il a fait voir d'un côté, que tout ce qu'on dit de plus avantageux des Anciens peut n'être point fabuleux, n'y ayant plus rien d'incroyable après lui; de l'autre, il a donné lieu à leurs Partisans de craindre que quelque dernier venu ne puisse enfin obtenir le triomphe sur ceux qui ont triomphé de tant de siécles. Leur appréhension ne nous paroîtra point panique, si nous comprenons une bonne fois, que Monsieur Bignon ne s'est pas contenté, comme plusieurs autres illustres Modernes, d'enchérir sur ce que les Anciens pouvoient avoir acquis d'érudition qui étoit beaucoup plus bornée que celle des derniers tems: mais qu'ayant fait encore en lui-même un heureux assemblage de toutes leurs vertus morales, il les a rehaussées & sanctifiées par toutes les vertus Chrétiennes qui leur ont été inconnuës.

C'est ce Grand Homme, Monsieur, que vous pouvés compter aujourd'hui parmi vos illustres Ancêtres, par une espéce d'adoption, qui l'a porté à considérer la famille de feu Monsieur le Premier Président votre Aïeul comme la sienne propre, & qui a obligé Monsieur le premier Président de le proposer à Monsieur l'Avocat Général votre Pere comme l'objet perpétuel de sa vénération & de ses études, & comme l'unique Modéle qu'il devoit suivre dans l'administration d'une Charge qu'il avoit si dignement éxercée.

Vous avés souvent oui dire à Monsieur votre Pere que Monsieur le Premier Président ne croyoit pas pouvoir rendre un meilleur service à sa Postérité qu'en tâchant de perpétuer dans sa famille deux meubles qu'il estimoit les plus précieux de sa maison, savoir sa Bibliothèque & le Tableau de Monsieur Bignon, afin que la vûë du Tableau fût un aiguillon perpétuel pour y faire cultiver

1 ¶ Dom Claude Dausquey Commentateur de Silius a parlé très-desavantageusement.

Jerôme Bignon.

ver la Vertu & la Science, & que l'usage de la Bibliothèque en fournît les moyens. Il jugea que pour en prendre de plus grandes assurances il devoit confier ces deux dépôts singuliers aux Aînés de la maison, ou à ceux des mâles qui suivroient; en cas que les Aînés ne fussent pas Hommes de Lettres. Il reconnut dans Monsieur votre Pere l'homme qu'il cherchoit pour ce dessein, & retrouvant en lui tous les grands sentimens dont il étoit animé sur cela, il lui transporta ces deux héritages avec cette différence que lui ayant passé sa Bibliothèque dans le contrat de son mariage, il ne put se résoudre à lui céder le Tableau de Monsieur Bignon qu'à la mort, & voulut le lui faire considérer comme le plus beau legs de son Testament. C'étoit une pure substitution, & comme elle vous regarde immédiatement, c'est à vous d'apprendre de la bouche de Monsieur votre Pere les intentions de Monsieur le Premier Président, sur le tour & la maniére d'imiter ce grand Homme.

Vous devés donc, Monsieur, compter avec certitude, que ce merveilleux Modéle vous sera un jour transporté par voie de succession avec une obligation fort étroite de vous former sur lui dans quelque état qu'il plaise à Dieu de vous établir. Mais il y en a une partie qui vous regarde dès à-présent, & il ne vous sera pas aisé de l'atteindre jamais, quand il sera question de marcher sur ses pas dans un âge d'homme, si vous ne tâchés dès maintenant de vous mettre à sa suite par les dégrés de son enfance & de son adolescence. Il faut pour cela vous remettre devant les yeux l'entrée & les commencemens de la carriére qu'il a fournie avec tant de suffisance & de gloire.

Il vint au monde l'an 1590. & il eut pour Pere un Homme célébre par son érudition & par sa probité nommé Roland Bignon, qui s'étant contenté du rang d'Avocat au Parlement de Paris pour toute sa vie, étoit devenu par sa vertu le Censeur tacite de l'ambition de ceux qui tâchoient de s'élever aux premiéres Magistratures avec moins de mérite que lui. Comme R[illegible]nd étoit plus éclairé que la plûpart de ceux qui se mêlent de contribuer à la propagation du Genre humain, il conçût bien qu'il ne seroit Pere qu'à demi non plus que les autres, s'il se contentoit d'avoir mis son Fils au monde sans continuer à perfectionner son Ouvrage, sans s'efforcer à rendre Homme celui qu'il avoit fait Enfant. Pleinement persuadé & parfaitement instruit de ses obligations, il ne crut pas devoir confier l'éducation de son fils à d'autres qu'à lui-même; ce qui lui auroit été permis s'il eût trouvé quelqu'un qui en eût été plus capable.

Monsieur Bignon n'eut donc pas d'autre Maître que Monsieur son Pere, & il ne fut point obligé de sortir de cette excellente école pour aller apprendre ailleurs les Langues, les Humanités, l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, l'Histoire, la Jurisprudence, & la Théologie. Il répondit si bien aux soins de cet admirable Pere, qu'il se vit à la fin de ses Etudes en un âge où les autres Parens commencent presque à déliberer sur les moyens de faire étudier leurs enfans. Dès l'âge de *dix* ans il donna au Public des essais de son érudition qui lui firent mériter dès-lors la qualité d'Auteur. C'est une *Chorographie, ou Description de la Terre-Sainte*, qui fut une bonne preuve de la connoissance qu'il avoit déja de l'Histoire, de la Géographie, & de l'Ecriture Sainte. Il n'en demeura point-là, & l'on fut encore surpris de voir trois ans après paroître deux autres Ouvrages de sa composition, dont l'un étoit un Traité des *Antiquités Romaines*, & l'autre un Traité *Du Droit & de la maniére d'élire les Papes* (1). Ces Ouvrages achevérent de le faire connoître à tout ce qu'il y avoit de Personnes habiles & considérables dans la France. Chacun s'avança & se pressa pour avoir réciproquement l'honneur d'en être connu, & sur tout les Savans âgés, qui croyoient n'avoir plus guères à vivre, se hâtérent de lui offrir leur amitié, en lui demandant la sienne. On vit au nombre de ces derniers le célébre Scaliger, Mr. Casaubon, Mr. le Févre, Mr. Pithou, Mr. de Thou, Mr. le Cardinal du Perron, Mr. Leschassier, Mr. de Sainte-Marthe, Mr. Marion, tous grands Personnages dont la plûpart étoient encore plus avancés en âge que Monsieur son Pere. N'oublions pas le Pape Paul V. qui ayant appris à Rome quel

1 Append. ad Marculph. pag. 252. 253. 254. Item Elo. Histori. ad caput postrem. edition.

Jerôme Bignon.

quel Enfant c'étoit que le jeune Monsieur Bignon, voulut honorer son érudition & sa vertu d'un témoignage glorieux, & le fit assûrer de l'affection toute particuliére que Sa Sainteté avoit conçûë pour lui. Mais vous ne serés sur tout point fâché d'apprendre l'occasion qui le fit connoître au Pere Sirmond qui avoit alors plus de quarante ans, & qui n'avoit commencé que depuis peu de tems à faire rouler les Presses sur ses Ouvrages. Ce Pere étoit dans la boutique de Cramoisy, qui avoit succédé à Nivelle, discourant avec le Libraire sur quelque matiére de Livre, & il y avoit de l'autre côté de la boutique un jeune Garçon qui feuilletoit & lisoit, lorsqu'un homme de la connoissance du Pere Sirmond ayant apperçû ce Pere en passant dans la ruë, entra dans la boutique pour lui proposer quelque difficulté dont il souhaitoit l'éclaircissement. Le jeune Garçon ayant entendu la question, s'approcha, & y répondit avec tant de présence d'esprit, tant d'érudition, de suffisance, & de modestie en même tems, que le Pere Sirmond en fut extraordinairement surpris, & après avoir demandé son nom, il s'en retourna chés lui tout rempli d'étonnement. Quelque tems après ayant eu occasion de voir Mr. le Févre qui fut depuis Précepteur du Roi Louïs XIII. après Mr. des Yveteaux, il lui fit part de cette avanture, ajoutant pour lui causer plus d'admiration, que le jeune homme dont il lui parloit ne lui avoit point paru avoir plus de *quatorze* ans. Mr. le Févre lui laissa tout dire, puis il lui répondit : *Quoi, mon Pere, vous êtes le seul des Savans à qui le jeune Bignon ne soit pas connu ? Vous ne vous êtes pas trompé de beaucoup dans la conjecture de son âge : c'est un Vieillard de douze ans, c'est un Docteur consommé dans l'enfance. Si nous vivons & lui aussi, nous le verrons infailliblement le Maître des plus doctes & des plus sages de notre siécle.*

Son Livre de l'Election du Pape ayant fait beaucoup de bruit dans sa naissance, ne tarda point à porter son nom à la Cour, qui étoit alors très-florissante en toutes maniéres. Les premiers Seigneurs & les Princes témoignérent de l'empressement pour le connoître, pour lui donner leur table, & pour jouïr de ses entretiens. Enfin le Roi Henri le Grand voulut le voir, l'ayant vû il l'aima, & le fit mettre au rang des jeunes Seigneurs ou des Enfans d'honneur de Monsieur le Dauphin, afin d'accompagner ce jeune Prince par tout, & de lui donner lieu de profiter de ses éxemples & de ses discours. Le jeune Mr. Bignon étoit l'un de ces beaux Esprits que la science ne sauroit gâter ; il n'étoit point accablé de la multitude de ses lectures, ni embarrassé de son érudition : de sorte qu'il parut à la Cour aussi aisé & aussi poli que s'il n'eût jamais respiré d'autre air, ni étudié d'autres maximes. Mais sa vertu le suivoit par tout, & elle le mettoit à couvert de tout. Sa science pour être devenuë d'une plus grande communication, ne diminuoit pas, & il en donna de grandes preuves peu de tems après dans un nouveau Livre qu'il fit incontinent après être revenu d'Orleans, où il étoit allé passer quelques semaines pour faire quelques éxercices de Droit dans l'Université, & prendre les degrés ordinaires. Il étoit dans la *dix-neuviéme* année de sa vie lorsqu'il publia ce Livre, qui est un Traité *De la Préséance des Rois de France sur les autres Rois*, écrit contre un Auteur Espagnol nommé Diegue Valdès Conseiller de la Chambre Royale de Grenade, qui avoit mis au jour dans cette Ville l'an 1602. un Livre *in-folio*, De la Dignité des Rois d'Espagne. Mr. Bignon recevoit encore les complimens de la Cour & de la Ville pour ce dernier Ouvrage, lorsque la France se vit plongée dans les malheurs causés par la perte du Roi. La part qu'il prit dans la disgrace commune l'avoit fait résoudre à ne plus sortir de son Cabinet que pour le Palais, lorsque Mr. le Févre ayant été choisi pour être Précepteur de Louïs XIII. il fut obligé de retourner à la Cour pour la satisfaction du jeune Roi qui avoit été charmé de lui jusqu'alors, & qui vouloit profiter encore de sa compagnie. Il y demeura jusqu'à la mort de Mr. le Févre (2), sans néanmoins s'assujettir à une trop grande assiduité. Cependant il acheva son travail sur Marculphe, qui fut le

Item Dancellus in tumul. Bignon. ad Guillelm. de Lamoignon.

2. ¶ Arrivée le 4. Novembre 1612.

Jerôme Bignon. le chef d'œuvre & le dernier de ses Ouvrages imprimés, si je ne me trompe. Mais quoi qu'il l'eût commencé dès l'âge de vingt ans, il ne le rendit public néanmoins que deux ou trois ans après, ainsi cette affaire ne regarde plus notre dessein. Je me contenterai de vous representer ici les termes dont il a fait la conclusion de ce bel Ouvrage, pour rendre immortelle la reconnoissance qu'il avoit de tous les soins que Mr. son Pere avoit pris de son éducation & de ses études. *Supereſſe videtur, ut saltem in extremo operis profitear, cum multos in his notis* (ad Marculphi Formulas) *meritò lubensque nominaverim per quos profeci, nullum tamen esse cui plus tribuendum sit quam Rolando Bignonio Jurisconsulto Patri optimo atque amantissimo, qui mihi inter maximas difficultates quæ toties occurrerunt hærenti manum præbuit, fulsit, & digitum ad fontem intendit, licet audendi auctor non extitisset. Sed à quo consilium de tanta re non petiissem, subsidium tamen petere non dubitavi. Is est cui non tantum vitam ut Parenti, sed institutionem ut Præceptori, & quidquid in me est, debeo. Qui mores & ingenium formavit, literis & ingenuis artibus excoluit, atque etiam ad Jurisprudentiam & Auctores adeò facilem aditum præbuit; ut hæc studia nullo* (1) *non modo labori, sed voluptati mihi fuerint. Nec alio Antecessore opus, aut quærendus Scævola à cujus latere nunquam discederem: de quo non est animus quidquam amplius dicere, ne videar suffragari mihi. Tantum volui hoc extare grati animi indicium, Deum Hominesque testatus, nihil mihi magis esse in votis quàm ut talem tantumque paternum affectum pari pietate possim compensare.*

Mr. Bignon fut fait Avocat Général du Grand Conseil l'an 1620. puis Avocat Général du Parlement l'an 1625. (2) après Mr. Servin. Il se démit ensuite de sa Charge en faveur de Mr. Briquet son gendre, & fut fait Conseiller d'Etat. Après la mort de Mr. Briquet il rentra dans la charge d'Avocat Général pour la conserver à Mr. son Fils, & l'exerça encore onze ans depuis. Il mourut l'an 1656.

BARTHIUS, RAMIREZ, USSERIUS, HOBBES.

76 Vous avés pû remarquer, Monsieur, par plusieurs éxemples que je vous ai rapportés, que la curiosité que l'on a fait paroître en France pour appliquer de bonne heure les Enfans à l'étude des belles-Lettres, & pour les assujettir à un travail réglé & proportionné à leurs forces, n'est pas le fruit d'une émulation qui se soit renfermée dans les bornes du Royaume. Les Pays étrangers n'ont pas fait paroître beaucoup moins de disposition & de bonne volonté, & ils n'ont peut-être pas été beaucoup moins heureux en beaux éxemples. De sorte que si nous nous trouvons obligés de les considerer comme étrangers à notre égard, ce n'est pas tant pour l'éloignement des lieux ou la difference des mœurs & du gouvernement, que pour le peu de connoissance que nous pourrions avoir de ce qui les regarde. Il n'y a que cette raison qui ait pû me réduire à vous produire si peu d'Allemans, & encore moins d'Espagnols & d'Anglois. Mais pour ne leur point donner lieu de nous soupçonner de négligence affectée ou de partialité, nous en proposerons encore ici un de chacune de ces Nations.

BARTHIUS.

§. 1. Les Allemans ont donné à la République des Lettres GASPARD BARTHIUS Gentilhomme Saxon, selon la maniére de parler de quelques Auteurs. Il étoit pourtant né à Küstrin dans la nouvelle Marche de Brandebourg; mais il faisoit sa demeure ordinaire à Leipsick. Sa naissance est marquée au 22. jour de Juin de l'an 1587. & quand je n'aurois rien de particulier à vous dire sur son éducation & ses premiéres études, il seroit pourtant aisé de juger par leurs suites qu'elles ont été excellentes & fort avancées. Nous apprenons de lui-même que n'étant encore que dans la *seiziéme* année de son âge

Barthius.

1 ¶ *Nullo* pour *nulli* à l'antique.
2 ¶ L'an 1626. Louis Servin mourut le 19. Mars 1626.
3 Il se trouve au 50. Livre de ses Adversaires.

Barthius. âge il fit un Traité (3) ou une Dissertation en forme de Lettre sur la maniére de lire utilement les Auteurs de la Langue Latine, à les commencer depuis Ennius jusqu'à la fin de l'Empire Romain, & à les continuer depuis la décadence de la Langue jusqu'aux Critiques de ces derniers tems qui ont rétabli les anciens Auteurs. C'est une composition que l'Auteur assure ne lui avoir coûté qu'un jour de vingt-quatre heures, mais elle est si serrée & si bien remplie, qu'elle nous fait juger que Barthius devoit avoir dès lors une lecture prodigieuse, & que cette lecture, loin d'être indigeste ou confuse, étoit accompagnée du discernement nécessaire pour le bon usage de tant d'Auteurs dont il prétendoit donner la connoissance à l'Ami à qui il adressoit sa Dissertation. Barthius auroit pû se rendre suspect sans la publication des soixante Livres de ses Adversaires. Il faut avouer qu'il avoit plus de trente ans quand il les fit imprimer, mais c'est un Ouvrage de tant d'années & d'un si grand travail, qu'on ne doit pas douter qu'il ne l'eût commencé dès son enfance, & qu'il n'eût été très-laborieux dès ce tems-là. Il n'auroit pû faire de si grands progrès s'il n'avoit apporté que de l'amour pour l'étude, & de l'assiduité au travail. Il avoit d'ailleurs l'esprit fort beau, vif, aisé, pénétrant & la mémoire très-heureuse; de sorte qu'à l'âge de *neuf* ans il récita toutes les six Comédies de Terence devant son Pere, sans y manquer une seule faute (4). A dix ans il perdit son Pere qui n'en avoit que cinquante, & qui avoit présidé à ses études jusqu'alors avec un Précepteur particulier qu'il avoit subrogé pour les tems ausquels il étoit empêché ou absent. Cet accident fut cause qu'on l'envoya continuer ses études à Isenach. A *douze* ans il mit tout le Pseautier de David en Vers Latins de toute espéce, & il fit imprimer dès la même année d'autres Poësies en la même Langue : Enfin le Recueil de Silves, de Satires ou Sermons, d'Elégies, d'Odes, d'Epigrammes & d'Iambes qu'il fit imprimer à Wittemberg l'an 1607. comprend toutes les Poësies qu'il a faites depuis *treize* ans jusqu'à *dix-neuf* (5). Barthius.

Après divers voyages il se maria pour la premiére fois en 1630. & pour la seconde en 1645. Il mourut le 17. Septembre de l'an 1658.

RAMIREZ.

§ 2. L'Espagne a produit Dom LAURENT RAMIREZ DEL PRADO, qui étoit presque de même âge que Barthius, & qui mourut la même année que lui au mois d'Octobre le 22. jour. Cet Auteur étoit encore fort jeune lorsqu'il composa ses Commentaires sur Martial, que l'on fit imprimer à Paris l'an 1607. (6). Joseph Scaliger vêquit assés longtems pour les lire, & tout vieux qu'il étoit il fut surpris d'admiration pour l'érudition de ce jeune Auteur, & d'indignation contre Musambert ou Marcilly qui n'avoit point eu égard à son âge dans la Critique qu'il avoit faite de cet Ouvrage. Je ne puis pas précisément vous marquer l'âge auquel Ramirez travailloit à cet Ouvrage, ni vous spécifier rien de particulier concernant l'avancement de ses études : mais il suffit que vous sachiés qu'il étoit dans son adolescence au tems de la publication de l'Ouvrage, & que ses études n'ont point pû n'être pas fort bonnes, ayant été faites sous le célébre Sanctius. On a eu même si bonne opinion des autres Ouvrages de la jeunesse de Ramirez, qu'il lui a été dangereux de s'être rendu savant de trop bonne heure, & d'avoir eu un Maître si habile; parce que cela a donné lieu à diverses personnes de le soupçonner d'avoir un peu trop profité des leçons & des cahiers de son Maître; ce qui regarde particuliérement le *Pentecontarque*, dont j'aurai peut-être occasion de vous parler ailleurs. Ramirez.

Dom Laurent Ramirez del Prado fut Conseiller des Rois d'Espagne Philippe III. & Philippe IV. dans diverses Cours ou Chambres de leurs Etats, & il fut Ambassadeur en France pour le dernier auprès du Roi Louïs XIII.

US-

4 Au lieu de, *sans* y faire une seule faute.

5 ¶ Lesquelles ne valent toutes rien, non plus que celles qu'il a faites depuis.

6 Nic. Ant. Bibl. Hisp.

USSERIUS & autres.

Usserius. §. 3. L'Angleterre n'a peut-être pas fourni moins d'éxemples de jeunes Enfans devenus savans de bonne heure par l'application à l'étude que les autres Nations de l'Europe. Je ne vous ai point parlé du Chancelier *Bacon*, du Poëte *Owen*, de Richard de *Montagu*, de Jean *Selden*, de Thomas *Gataker*, du jeune *Barclay*, & de quelques autres que l'on sait s'être rendus habiles dans leur jeunesse, soit parce que je ne suis pas suffisamment instruit de la méthode de leurs études ni du succès de leur éducation, soit parce qu'ils ne sont pas devenus Auteurs avant l'âge de vingt ans. Je n'ai pas même cru devoir vous proposer l'éxemple du célébre Jacques USSERIUS, quoique dès sa plus tendre enfance il ait pû passer pour un modéle de piété & de vertu parmi les personnes de la Secte où il s'étoit trouvé engagé par sa naissance. J'avois sujet d'apprehender que cette conduite ne fût point agréable aux personnes délicates de notre Communion qui auroient raison de se plaindre qu'on allât chercher des éxemples de Religion & de piété solide hors de l'Eglise Catholique, & qu'on voulût imiter le Roi d'Israël, qui envoya consulter l'Oracle des Philistins ayant des Prophêtes de Dieu sur les lieux. J'aurois eu beau dire, que je ne voudrois vous présenter ces vertus que comme des actions humaines & purement morales, & que je ne vous vanterois le petit Usserius Protestant, que comme j'ai fait le petit Marc Antonin Païen & le petit Avicenne Mahométan. Le danger auroit toujours paru plus présent & l'indiscrétion plus grande : & je vous avouë, que je suis moi-même si délicat & si difficile sur ce sujet, que je me suis résolu pour cette considération de supprimer ce que j'aurois eu à vous dire du progrès extraordinaire de ses Etudes dans les Langues, la Poëtique, l'Eloquence, les Mathématiques, mais sur tout dans la Chronologie, l'Histoire Sacrée & Prophane, & la Théologie *Hétérodoxe*, pour laquelle il s'étoit rendu Controversiste public dès l'âge de *dix-huit* ans.

HOBBES.

Hobbes. §. 4. Je me contenterai donc de vous dire un mot de Mr. HOBBES (Thomas) l'un des plus grands Philosophes que l'Angleterre ait jamais portés avec le Chancelier Bacon. Ses études n'ont eu rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'il se distingua par sa docilité, & par sa facilité à comprendre toutes choses dès l'âge de huit ans (1). Il n'avoit pas plus d'*onze* à *douze* ans lorsqu'il fit une Tragédie Latine qui n'étoit autre chose qu'une Traduction de la Medée d'Euripide, par laquelle il fit voir qu'il possédoit déja les deux Langues & la Versification. Mais à dire le vrai, ce n'est point ce qui a fait le fondement de sa réputation. Ce n'est qu'après vingt ans qu'il s'est mis à bâtir de nouveau. Il nâquit à Malmesbury le 5. jour d'Avril de l'an 1588. Après avoir fait toutes ses Etudes au Collége, il entra à vingt ans chés le Baron de Hardwick Comte de Devonshire, & accompagna son Fils dans ses voyages de France & d'Italie, où s'étant apperçu qu'on se moquoit de lui parmi les honnêtes gens, lorsqu'il vouloit faire le Philosophe à la Scholastique, & déployer avec parade la Logique dans laquelle il croyoit briller, il renonça pour toujours à la Philosophie de l'Ecole, & s'étant remis à l'étude du Latin & du Grec qu'il avoit oublié, il cultiva les Belles Lettres pendant quelque tems, jusqu'à ce que la connoissance de Mr. Descartes, de Mr. Gassendi & du Pere Mersenne Minime lui eût fait appétit de philosopher à sa mode, en se donnant une liberté semblable à celle qu'il leur avoit vû prendre. Il mourut à Hardwick le 4. jour de Decembre l'an 1679. âgé de plus de quatre-vingt-onze ans.

PASCAL.

Pascal. 77 IL y a dans l'enfance de Mr. PASCAL le jeune & dans la méthode de ses premiéres études beaucoup de choses qu'il faut se contenter d'admirer. Il y en a d'autres aussi qui toutes extraordinai-

1 Vit. Hobb. per Anonym.

Pascal. ordinaires qu'elles paroissent, ne sont pas si éloignées de nos maniéres, qu'elles ne puissent servir d'éxemple aux Enfans. Il étoit né dans l'Auvergne au mois de Juin l'an 1623. & il n'eut jamais d'autre Maître que son Pere, singularité que nous avons remarquée aussi dans la personne de Mr. Bignon. " Mr. Pascal le Pere „ (1), crut ne pouvoir mieux employer „ le loisir qu'il s'étoit procuré en quittant „ sa Charge de Président en la Cour des „ Aides de Clermont, qu'en instruisant „ lui-même son Fils, dont la vivacité „ lui faisoit concevoir des espérances très-„ avantageuses. Ce fut la principale rai-„ son qui l'obligea de quitter la Provin-„ ce pour s'établir à Paris, dont le séjour „ lui paroissoit plus favorable pour son „ dessein. On remarquoit sur tout dans „ cet Enfant une intelligence admirable „ pour pénétrer le fonds des choses, & „ pour discerner les raisons solides de „ celles qui ne consistent qu'en mots. „ De sorte que lorsqu'on lui en alleguoit „ de cette derniére sorte, son esprit étoit „ incapable de se satisfaire, & demeuroit „ dans une continuelle agitation jusqu'à „ ce qu'il en eût découvert les vérita-„ bles raisons. Une fois entre les au-„ tres, lorsqu'il n'avoit encore qu'*onze* „ ans, quelqu'un ayant à table sans y „ penser frappé un plat de fayence avec „ un couteau, il prit garde que cela ren-„ doit un grand son, mais qu'aussi-tôt „ qu'on mettoit la main dessus, ce son „ s'arrêtoit. Il voulut en même tems en „ savoir la cause, & cette expérience „ l'ayant porté à en faire beaucoup d'au-„ tres sur les sons, il y remarqua tant „ de choses, qu'il en fit un Traité qui „ fut jugé très-ingenieux & très-solide.

„ Cette étrange inclination qu'il avoit „ pour les choses de raisonnement, cau-„ sa une juste défiance à Mr. son Pere, „ qui étoit un des habiles hommes de Fran-„ ce dans les Mathématiques, que s'il „ lui donnoit quelque entrée dans la Géo-„ métrie, il ne s'y portât plus qu'il ne „ voudroit, & que cela ne l'empêchât „ d'apprendre les Langues. Il se résolut „ donc de lui en ôter autant qu'il pour-„ roit toutes sortes de connoissances. Il „ serra tous les Livres qui en traitoient, Pascal. „ & il s'abstenoit même d'en parler en „ sa présence avec ses Amis. Mais ces „ précautions ne firent qu'exciter la cu-„ riosité de son Fils, de sorte qu'il con-„ juroit souvent son Pere de lui appren-„ dre les Mathématiques, & ne le pou-„ vant obtenir, il le pria au moins de „ lui dire ce que c'étoit que cette Scien-„ ce. Mr. le Président Pascal lui répon-„ dit en général, que c'étoit une Scien-„ ce qui enseignoit le moyen de faire des „ figures justes, & de trouver les propor-„ tions qu'elles ont entre elles, & en „ même tems lui défendit d'en parler & „ d'y penser davantage. Mais c'étoit „ commander une chose impossible à un „ esprit tel que son Fils. Aussi sur cet-„ te simple ouverture il se mit inconti-„ nent à rêver à ses heures de récréa-„ tion; & étant seul dans une salle où „ il avoit accoutumé de se divertir, il „ prenoit du charbon & faisoit des figu-„ res sur les carreaux, cherchant les moyens, „ par éxemple, de faire un Cercle parfai-„ tement rond, un Triangle dont les cô-„ tés & les angles fussent égaux, & au-„ tres choses semblables. Il trouvoit tout „ cela facilement, en suite il cherchoit „ les proportions des figures entre elles. „ Mais comme le soin que Mr. son Pe-„ re avoit eu de lui cacher toutes ces „ choses avoit été si grand qu'il n'en sa-„ voit pas même les noms, il fut con-„ traint de se faire lui-même des défini-„ tions. Il appelloit un Cercle, *un Rond*, „ une Ligne, une *Barre*; & ainsi des au-„ tres. Après ces définitions il se fit des „ axiomes, & enfin il fit des démonstra-„ tions parfaites; & comme l'on va de „ l'un à l'autre dans cette Science, il „ poussa ses recherches si avant qu'il en „ vint jusqu'à la trente-troisiéme Propo-„ sition du premier Livre d'Euclide.

„ Comme il en étoit là-dessus, son „ Pere entra par hazard dans le lieu où il „ étoit, & il le trouva si fort appliqué, „ que l'Enfant fut long-temps sans s'ap-„ percevoir de sa venuë. On ne peut „ dire lequel fut le plus surpris, ou le „ Fils de voir son Pere; à cause de la „ défense expresse qu'il lui avoit faite; „ ou

1 Préf. du Traité de l'Equilibre des Liqueurs &c.

Pascal. „ où le Pere, de voir son Fils au milieu „ de toutes ces figures. Mais la surpri- „ se du Pere fut bien plus grande, lors- „ que lui ayant demandé ce qu'il faisoit; „ il lui dit, qu'il cherchoit *telle chose*, „ qui étoit justement la trente-deuxiéme „ Proposition du premier Livre d'Eucli- „ de. Il lui demanda ensuite ce qui l'a- „ voit fait penser à cela, & il répondit „ que c'étoit qu'il avoit trouvé *telle au- „ tre chose*, & ainsi en rétrogradant & ex- „ pliquant toujours par ses noms de *barre* „ & de *rond*, il en vint jusqu'aux défi- „ nitions & aux axiomes qu'il s'étoit for- „ més.

„ Mr. Pascal le Pere fut tellement é- „ pouvanté de la grandeur & de la for- „ ce du génie de son fils, qu'il le quitta „ sans pouvoir dire un mot, & il alla „ sur l'heure chés Mr. le Pailleur son a- „ mi intime, qui étoit aussi très-habile „ dans les Mathématiques. Lorsqu'il y „ fut arrivé, il y demeura immobile com- „ me un homme transporté. Mr. le Pail- „ leur voyant cela, & s'appercevant mê- „ me qu'il versoit des larmes en fut ef- „ frayé, & le pria de ne lui pas céler „ plus long-tems la cause de son déplai- „ sir. Je ne pleure pas, lui dit Mr. Pas- „ cal, d'affliction, mais de joie. Vous „ savés les soins que j'ai pris pour ôter „ à mon fils la connoissance de la Géomé- „ trie, de peur de le détourner de ses au- „ tres études; cependant voyés ce qu'il a „ fait. Sur cela il lui conta tout ce que „ je viens de dire, & lui dit tout ce que „ son fils avoit trouvé de lui-même. Mr. „ le Pailleur n'en fut pas moins surpris „ que le Pere même, & lui dit qu'il ne „ trouvoit pas juste de captiver plus long- „ tems cet esprit, & de lui cacher ces „ Sciences; qu'il falloit lui laisser voir les „ Livres qui en traitoient sans le con- „ traindre davantage. Mr. Pascal se lais- „ sa vaincre à ces raisons, & donna les „ Elemens d'Euclide à son Fils qui n'a- „ voit encore que *douze* ans. Jamais En- „ fant ne lut un Roman avec plus d'avi- „ dité & de facilité qu'il lut ce Livre, „ lorsqu'on le lui eut mis entre les mains. „ Il le vit & l'entendit tout seul sans a- „ voir jamais eu besoin d'aucune explica- „ tion, & il y entra d'abord si avant, qu'il Pascal. „ se trouvoit à cet âge réguliérement aux „ Conférences qui se faisoient toutes les „ semaines, où tous les plus habiles gens „ de Paris s'assembloient pour y porter „ leurs Ouvrages, ou pour éxaminer ceux „ des autres. Le jeune Mr. Pascal y tint „ dès-lors sa place aussi-bien qu'un autre, „ soit pour l'éxamen, soit pour la pro- „ duction. Il y portoit aussi souvent que „ personne des choses nouvelles, & il est „ arrivé quelquefois qu'il a découvert des „ fautes dans des propositions qu'on éxa- „ minoit dont les autres ne s'étoient pas „ apperçûs. Cependant il n'employoit à „ l'étude de la Géométrie que les heures „ de récréation, apprenant alors les Lan- „ gues que son Pere lui montroit. Mais „ comme il trouvoit dans ces Sciences „ la vérité qu'il aimoit en tout avec une „ extrême passion, il y avançoit tellement „ pour peu qu'il s'y occupât, qu'à l'âge „ de *seize* ans il fit un Traité des Co- „ niques qui passa au jugement des plus „ habiles pour un des plus grands efforts „ d'esprit qu'on se puisse imaginer. Aussi „ Mr. Descartes qui étoit en Hollande „ depuis long-tems l'ayant lû, & ayant „ ouï dire, qu'il avoit été fait par un en- „ fant de seize ans, il aima mieux croire „ que Mr. Pascal le Pere en étoit le vé- „ ritable Auteur & qu'il vouloit se dé- „ pouiller de la gloire qui lui appartenoit „ légitimement, pour la faire passer à son „ Fils, que de se persuader qu'un enfant „ de cet âge fût capable d'un Ouvrage „ de cette force, faisant voir par cet é- „ loignement qu'il témoigna de croire u- „ ne chose qui étoit très-véritable, qu'el- „ le étoit en effet incroyable & prodi- „ gieuse.

Pour finir ce que Mr. Pascal le jeu- ne a fait sur les Mathématiques au-des- sous de vingt ans, nous ajouterons qu'il n'en avoit que *dix-neuf* lorsqu'il inventa la Machine d'Arithmétique que l'on con- serve au Cabinet du Roi, & dans celui de quelques autres personnes de considé- ration (1). C'est une machine d'une in- vention admirable, on l'a estimée l'une des choses les plus extraordinaires qu'on eût encore vûe jusqu'alors: plus nous la consi-

1 Pens. de Pasc. Préf.

2 Vie de Bl. Pascal par Madame Perier.

Pascal. considérons, moins nous pouvons nous empêcher d'admirer l'effort prodigieux qu'il a fait faire à son imagination & à son esprit pour une telle production. Il fit outre cela diverses expériences de Physique, & particuliérement sur le vuide, tant à Paris qu'à Rouen, lorsque Mr. son Pere y étoit Intendant de Justice. Mais vous remarquerés, Monsieur, que tous ses exercices n'étoient que l'occupation du tems que le jeune Pascal étoit obligé de donner à la récréation (2). L'Etude des autres Arts & des autres Sciences remplissoit toutes les heures de la journée qui sont ordinairement destinées au travail. Son Pere lui en faisoit un devoir réglé qu'il prétendoit éxiger de lui à point nommé, si l'Enfant n'eût toujours eu grand soin de le prévenir, & de le satisfaire avant terme pour se le rendre plus facile dans l'indulgence qu'il lui demandoit pour les Mathématiques. Ainsi il se rendit fort habile en très-peu de tems dans la connoissance des Langues, des Humanités, de la Philosophie ancienne & moderne. Je ne vous parle point de diverses autres Sciences qu'il continua d'étudier après vingt ans, quoiqu'il les eût commencées auparavant. Il suffit de vous dire, que jusqu'à ce qu'il se fût borné à l'étude de ce qui concerne uniquement la Religion Chrétienne, il ne s'étoit pas soucié d'arrêter la passion qu'il avoit toujours eüe de tout savoir. Mais ce qui est assés extraordinaire à un esprit aussi curieux qu'étoit le sien, il ne s'étoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles (3). Je vous ai rapporté l'Acte que Mr. Bignon avoit donné publiquement de sa reconnoissance envers Mr. son Pere, pour les soins qu'il avoit pris de le former lui-même dans l'étude & dans la vertu. Mr. Pascal a souvent fait paroître les sentimens d'une semblable reconnoissance. On lui a entendu dire plusieurs fois qu'à toutes les obligations qu'il avoit à Mr. son Pere, il joignoit celle d'avoir réduit sa curiosité dans les bornes nécessaires & d'en avoir prévenu le mauvais usage; qu'il lui avoit donné pour „ maxime que tout ce qui est l'objet de „ la Foi ne sauroit l'être de la Raison, „ & beaucoup moins y être soumis.

„ Ces instructions qui lui étoient réitérées par un Pere pour qui il avoit „ une très-grande estime, & en qui il „ voyoit une grande science accompagnée „ d'un raisonnement fort & puissant, faisoient tant d'impression sur son esprit, „ que quelques discours qu'il entendît „ faire aux Libertins, il n'en étoit nullement émû & quoiqu'il fût fort jeune, „ il les regardoit comme des gens qui étoient dans ce faux principe que la „ Raison humaine est au dessus de toutes „ choses, & qui ne connoissoient pas la „ nature de la Foi.

Mr. Pascal (Blaise) mourut à Paris le 19. jour d'Aoust de l'an 1662. âgé de trente-neuf ans & deux mois.

VERJUS.

Verjus. 78 MOnsieur l'Abbé VERJUS que Mr. de Launoy a compté parmi les Docteurs de Navarre, & qui est appellé néanmoins Docteur de Sorbonne dans le Privilége de ses Panégyriques, étoit d'une des bonnes & des anciennes familles de la Robe dans Paris. Il vint au monde l'an 1630. né d'un Pere Sécrétaire du Roi, & aîné de trois freres célébres par leurs professions & par leurs capacités. L'Extrait que je vais vous donner de ce que l'on a écrit touchant son éducation & ses études, vous fera voir si c'est au hazard ou à la Providence qu'il faut attribuer l'occasion que le tems de sa mort m'a donnée de le joindre immédiatement à Mr. Pascal. Vous jugerés aussi si l'opposition qu'on pourroit faire de l'un & de l'autre est capable de former un Paralléle qui soit juste, égal, & bien continué. L'Auteur de sa Vie prétend que le portrait qu'il nous en a fait peut être considéré comme *une méthode particuliére pour devenir savant*, c'est ce qui m'oblige de le copier en l'abrégeant aussi fidellement que j'ai fait celui qui nous a fait l'abrégé de la Vie de Mr. Pascal.

„ Les premiéres inclinations sont les „ présages les plus certains du reste de „ la vie. Si celles que Mr. Verjus a fait „ paroî-

3 Préf. des Pens. de B. Pasc.

Verjus. „ paroître dès sa plus tendre Enfance ne „ sont des traits nécessaires à son portrait, elles peuvent être une assés belle ébauche d'un mérite plus formé & „ d'une vertu plus achevée qu'on y veut „ peindre. L'inclination qu'il a euë pour „ les Lettres parut aussi-tôt qu'il pût les „ connoître. Dès l'âge de *cinq* à *six* ans „ la Danse & le Luth & les autres honnêtes divertissemens ausquels on vouloit commencer dès-lors de le former, „ lui paroissoient des études difficiles: au „ lieu que l'étude lui sembloit un jeu & „ un divertissement. Il avoit de l'adresse & de la disposition pour ces sortes „ d'éxercices du corps, mais il n'en trouvoit déja pas le loisir, tant son inclination le portoit à ceux de l'esprit, & à „ aimer les Livres & le Cabinet (1).

Mr. Verjus n'avoit pas mauvaise raison de considérer la Danse & le Luth comme une véritable étude. Elle passe maintenant pour l'un des traits de la politesse de notre Nation, qui se vante de s'être élevée au dessus des Romains par cet endroit, & d'avoir cette conformité avec les anciens Grecs dans le tems qu'ils faisoient la portion la plus délicate & la plus polie du Genre Humain. Vous savés, Monsieur, que la Danse entroit autrefois dans le culte extérieur que les Hébreux rendoient à Dieu, & qu'elle faisoit partie du service divin, au moins du tems de David & de Salomon aussi-bien que les instrumens. On la considéroit comme une troisiéme espéce de Musique, consistant dans la mesure des gestes & de l'Action, comme les deux autres consistent dans celle du son des Instrumens, & du chant de la Voix. Assurés sur les belles dispositions de Mr. Verjus dans sa premiére enfance, qu'il n'a point fait de la Danse & du Luth le mauvais usage qu'en font les autres, nous pouvons légitimement le louer d'avoir sû cette double Musique dès son bas âge. Nous ajouterions même qu'il auroit passé le célébre Epaminondas dans la gloire de ces éxercices, si Mr. de Launoy (2) pouvoit en être un bon garant.

Mr. Verjus ayant commencé dès le „ même âge (3) d'apprendre avec une facilité incroyable les principes de la Langue Latine, & ses Maîtres ne pouvant „ presque suivre l'activité de cet Enfant „ ni satisfaire le désir ardent qu'il avoit „ de savoir beaucoup de choses, il fut „ mis ensuite entre les mains des Peres „ Jésuites à l'âge de huit ou neuf ans, „ & il n'y eut pas été plusieurs mois „ qu'on le vit profiter si heureusement „ des soins & de la conduite de ces Peres, qu'il surpassa bientôt tout ce qu'on „ en eût pû espérer, & ne manqua presque jamais de remporter tous les avantages dont on a coutume de picquer l'industrie & le courage des Enfans.

„ Si ces petits succès entretenoient sa „ passion pour l'étude, son ardeur s'accrut bien davantage un ou deux ans „ après. Car trouvant déja quelque facilité à l'intelligence des Auteurs, dont „ les enfans de cet âge n'ont pas accoutumé de savoir encore les noms, „ il s'y appliqua si heureusement aidé de „ quelques Commentaires, & de l'industrie de ses Maîtres, qu'on le vit bientôt aussi versé dans tous les Ecrivains „ du siécle d'Auguste, que s'il y eût employé plusieurs années d'étude & une „ parfaite maturité de jugement. De sorte que ceux qui avoient soin de sa conduite, voyant un petit Enfant faire des „ progrès si extraordinaires dans les Lettres, n'en parloient que comme d'un „ prodige d'esprit, de mémoire, & de jugement.

„ C'est par une belle suite de leurs „ soins qu'il se mit de si bonne heure à „ lire & à éxaminer avec un choix judicieux tous les bons Auteurs Latins: „ & qu'un Enfant de *douze* ans sût juger des Génies, des différens styles; „ qu'il tint un compte éxact des années „ & des choses remarquables de chaque „ Historien, des endroits les plus éloquens des Orateurs, & des plus belles „ pensées des Poëtes. Il ne lisoit aucun „ Historien dont il ne fît un abregé pour „ le soulagement de sa mémoire, dont „ il n'étudiât l'esprit, la politique, & les „ divers interêts qui l'avoient fait parler, „ & dont il ne remarquât la conduite. „ Il

1 Préf. de l'Anonym. sur les Panegyr. de Mr. Verjus.

Verjus. „ Il ne lisoit aucun Poëme ni aucune „ piéce de vers dont il ne mît le dessein & la suite sur le papier; dont il „ n'éxaminât la Fable & l'industrie; dont „ il ne jugeât à la rigueur suivant les régles de ceux qui en ont donné des „ préceptes; & dont il n'apprît par cœur „ les vers les plus ingénieux & les plus „ instructifs. Il ne lisoit enfin aucune „ piéce d'Eloquence qu'il n'en fît l'analyse, qu'il n'en remarquât soigneusement tout l'artifice, & qu'il ne prît soin „ d'en retenir les plus beaux endroits. „ On a trouvé après sa mort encore une partie de ces remarques & de ces „ recueils qu'il faisoit alors: & il n'y a „ personne qui ne soit surpris du jugement qui y paroît & du travail dont cet „ Enfant étoit capable.

„ Il avoit commencé dès ce tems-là „ de pratiquer ce qu'il garda toujours depuis jusqu'à sa derniére maladie, de ne „ passer aucun jour sans apprendre par „ cœur quelque chose de ces endroits „ choisis à une heure qu'il s'étoit prescrite pour cela. De sorte que s'étant „ rempli la mémoire de tout ce qu'il y „ avoit de meilleur dans les Auteurs: & „ son choix étant aussi solide que curieux, il sembloit qu'il n'y eût rien à „ desirer de chaque Auteur au delà de ce „ qu'il en savoit. C'est ce qui lui donna depuis cette facilité abondante de „ traiter de toutes sortes de sujets différens & de chaque Science avec la même profondeur & la même solidité que „ s'il n'avoit employé toute sa vie qu'à en „ étudier une seule.

„ Cette prudence qui avoit avancé sa „ jeunesse de tant d'années se faisoit remarquer principalement dans l'ordre, „ la disposition & la conduite de ses études, & elle eut pû lui servir de régle pour le reste de sa vie: mais sa modération ne parut pas également à retenir sa passion pour les Lettres, & à „ l'empêcher de faire avec excès ce qu'il „ faisoit toujours avec beaucoup de méthode. Ses veilles indiscrétes lui attirérent une fluxion sur le genouil qui „ pensa dès lors le faire mourir entre les „ mains des Médecins & des Chirurgiens, „ qui éxercérent sur lui pendant deux ans „ toutes les cruautés de leur art & de „ leurs remédes. Les grandes douleurs „ qu'ils lui faisoient souffrir ne purent lui „ faire oublier les plaisirs qu'il goûtoit „ dans l'étude. Il lût pendant cette maladie Ciceron entier par diverses fois, „ de la maniére que Quintilien veut qu'on „ lise les livres excellens, le prenant premiérement par petites parties & proportionnées à l'étenduë de sa mémoire, „ répétant ensuite ces endroits, les considerant & les éxaminant plusieurs fois, „ & relisant après tout de suite l'ouvrage entier dont ils étoient tirés. Il relut aussi pendant ces deux années tous „ les anciens Poëtes & Historiens Latins, „ dont les délices charmoient si fort ses „ maux, que c'étoit les augmenter que „ de le priver de ces lectures. Verjus.

„ Ayant été guéri de cette indisposition, il fut envoyé à l'âge de treize „ ans à ses éxercices du College, où se „ sentant assés établi dans l'usage de la „ Langue Latine, il se mit fortement à „ étudier la Langue Grecque, & à éxercer „ son style dans l'une & l'autre avec tant „ de succès, qu'il ne composoit rien qui „ ressentît la foiblesse d'esprit & de jugement, ou le défaut de connoissance, „ ou quelque autre des imperfections ordinaires à ceux de cet âge. Ses Amis „ ont gardé des productions de cet esprit „ d'Enfant si achevées, qu'il y auroit peut-être peu de doctes qui dûssent avoir „ honte de les avoir produites dans la „ plus parfaite maturité: & leur pureté „ pourroit encore être admirée de plusieurs, „ comme autrefois elle étonna souvent „ les Personnes savantes qui lui voyoient „ faire ces Piéces d'esprit. Il inventoit „ lui-même les desseins qu'il éxécutoit „ ensuite en leur donnant tous les agrémens dont ils étoient capables: de sorte que le Pere Petau disoit de lui, „ que c'étoit un Enfant dans les Ouvrages duquel on ne pouvoit rien remarquer de puerile, & que c'étoit un Ecolier qui pouvoit passer pour un Maître fort habile, si l'on en jugeoit par „ ses productions. Ces Etudes des Auteurs anciens Grecs & Latins, ne l'empêchoient pas de voir aussi les Oeuvres „ de ceux des derniers siécles qui ont „ bien

2 Hist. Coll. Navarr. cap. 115. pag. 841.

3 Préf. de ses Panegyr.

Verjus. „ bien écrit en Latin & en notre Langue. Il en faisoit d'ordinaire, ou on „ entendoit lire au sortir de table, lorsqu'il se croyoit moins propre à de plus „ fortes études ausquelles il vouloit apporter une application entiére. Il ne „ paroissoit aussi aucun Ouvrage nouveau „ qui eût quelque chose de recommandable, qu'il ne parcourût dans ces mêmes heures perduës. Et quoique ces „ lectures fussent presque son unique jeu „ & son seul divertissement, il ne laissoit „ passer aucun de ces presens que tant „ d'illustres Auteurs font au Public, qu'il „ n'en fît une Critique dont ils eussent „ peut-être pû tirer le même profit qu'il „ en prétendoit pour lui seul. Il croyoit „ comme Quintilien, qu'il n'est pas à „ propos que les jeunes gens ne lisent „ que ce qui est dans la derniére perfection; mais qu'il y a quelquefois plus „ de profit à reconnoître & à condamner les fautes des autres, qu'à admirer „ sans cesse tout ce qu'ils ont de beau „ & de ravissant, pourvû qu'on ait auparavant pris le bon goût de ce qu'il y „ a de plus parfait, & qu'on se soit solidement établi dans l'usage des meilleurs Auteurs.

„ En effet cette maniére de se divertir lui fut si utile, qu'elle lui donna une facilité incroyable à bien juger de „ toutes sortes d'Ouvrages, à écrire en „ notre Langue dans une grande pureté, & à faire des Vers François fort „ aisés & fort spirituels, qu'on pourroit „ mêler avec ceux qu'il fit depuis en diverses occasions, sans craindre qu'on „ s'apperçût du bas âge de leur Auteur. „ Ayant été mis ensuite sous un savant „ Professeur de Philosophie, il voulut „ suivre la maxime qu'il avoit déja prise „ pour régle de sa conduite, de commencer toujours l'étude d'une chose „ par la lecture des Auteurs qui y ont „ le plus excellé, & de consulter les Originaux devant que de s'être accoutumé aux défauts des Copies. Il commença ses études de Philosophie par une lecture exacte d'Aristote, de Platon „ & d'Euclide, dont il acquit une intelligence si particuliére par sa méditation „ & par l'aide de Pacius sur Aristote, „ de Marcile Ficin sur Platon, & de „ Clavius sur Euclide, qu'il s'en fit lui-même comme un Cours entier de Philosophie qu'il appliquoit à toutes les „ questions de ses Professeurs. De sorte „ qu'il étoit dans l'Ecole autant le Disciple de l'Academie & du Lycée, que „ de ceux dont il prenoit les Leçons. Verjus.

„ Il profita tant de l'entretien reglé „ de ces trois grands Maîtres des Sciences qu'il lisoit & dont il faisoit des Recueils en Grec sans l'aide d'aucun Traducteur, qu'il avouoit lui-même lorsqu'il les relisoit plusieurs années après, „ qu'il avoit fait à la verité cette premiére lecture de ces Auteurs sans avoir „ une partie de toutes les vûës & de „ toutes les lumiéres qu'il avoit acquises depuis; mais qu'il avoit aussi en partie l'obligation de toutes ces vuës & „ de ces lumiéres à cette premiére lecture. Il reconnoissoit qu'elle l'avoit „ accoutumé à accompagner ses études „ de beaucoup de réfléxions & à former „ sur toutes choses ces doutes par où „ commencent toujours les Sciences les „ plus certaines: qu'elle l'avoit affermi „ dans plusieurs principes où il auroit sans „ cesse chancelé, faute de les méditer: „ qu'elle l'avoit rendu curieux de la véritable Philosophie, & lui avoit fait souhaiter de n'ignorer aucune des opinions „ des autres.

„ On ne doit pas s'étonner, que s'établissant de si bonne heure dans les belles connoissances, il commença à déplorer souvent la maniére assés ordinaire de composer des Traités sans en „ avoir étudié les matiéres, & d'enseigner „ des Sciences sans les avoir jamais approfondies, de piller impunément d'autres Auteurs, & s'approprier des biens „ qui ne sont pas même souvent à ceux „ chés qui l'on fait ces larcins. Il disoit, que c'étoit de-là que venoit le „ désordre & l'embarras de la plupart de „ ces *Cours de Philosophie* imprimés & „ manuscrits dont on pourroit remplir de „ grandes Bibliothéques, que les Auteurs „ de ces compilations sont rarement renfermés dans les bornes de leur sujet; „ que ce n'est pas eux, mais toujours „ quelque autre qui parle pour eux; qu'ils „ prennent des conclusions tirées de principes tout-à-fait opposés & se contredisent

Verjus. „ disent en mille endroits pour n'avoir „ pas dérobé avec assés de suite & de „ méthode; & que n'ayant pas la force „ de se former eux-mêmes leurs opinions „ & d'établir leurs sentimens sur leur mé„ ditation, il se trouve enfin qu'ils sont „ Epicuriens dans leur maniére de philoso„ pher, lorsqu'ils y pensent le moins; „ puisque le propre de cette Secte étoit „ d'avancer quantité de fort belles choses „ & fort subtiles, mais souvent tout-à„ fait opposées, & dont les unes détrui„ sent les autres.

J'étois résolu, Monsieur, de ne vous présenter que cette premiére moitié du Portrait de Mr. Verjus, la croyant suffisante pour notre dessein, & j'en ai usé de même à l'égard de Mr. Pascal que j'ai laissé au milieu de la course de ses études. Mais je trouve tant d'autres choses qui toutes sublimes qu'elles sont, semblent avoir fait encore l'occupation de son âge d'adolescence; & j'ai remarqué dans la maniéré dont il les a étudiées, tant de conformité avec ce que j'ose esperer de vous, que je ne puis me dispenser de vous en entretenir au moins en général, quand notre Lecteur devroit tomber dans l'impatience.

Vous pouvés être d'une profession qui n'exigera pas de vous une étude aussi particuliére de la Théologie que celle que son état lui avoit fait embrasser. Mais quelle que puisse être cette profession, elle ne vous dispensera jamais de l'obligation de joindre les Sciences Divines & Ecclésiastiques aux Sciences Humaines & Profanes; obligation qui est commune à ceux qui sont destinés aux Magistratures & à ceux qui sont appellés aux fonctions Ecclésiastiques. Ainsi, Monsieur, vous trouverés autant de profit que de plaisir à remarquer que Mr. Verjus ayant pris „ tant de soin pour se disposer aux con„ noissances profanes de la Sagesse humai„ ne, crut qu'il ne devoit pas approcher „ du Sanctuaire ni entrer dans les con„ noissances Divines sans s'y préparer. „ Il le fit par une recherche particuliére „ du mérite & des Ecrits des meilleurs „ Ecrivains Ecclésiastiques, & par une é„ tude exacte de quelques abregés de Chro„ nologie, des Conciles & des Decrets, „ ajoutant à cela une étude & une mé„ ditation assiduë de l'Ecriture Sainte, & „ sur tout du nouveau Testament, qu'il „ avoit appris auparavant presque tout par „ cœur, aussi bien que les Pseaumes & „ les Livres de la Sagesse. Il ne voulut jamais se donner la peine d'écrire les Traités ou Cahiers que dictoient ses Professeurs, ni perdre à si grands frais un tems dont on pourroit faire un meilleur usage. Les raisons qu'il avoit d'en user ainsi sont si importantes & si judicieuses, que l'Auteur de sa Vie n'a pas cru devoir les dissimuler. Mais je les supprime ici d'autant plus volontiers qu'il est plus aisé de les supposer. Voici donc comment Mr. Verjus prenoit les Traités de ses Professeurs. " Après qu'il leur avoit en„ tendu expliquer une question, il se re„ tiroit en sa chambre pendant qu'il en „ avoit encore la mémoire toute récen„ te, il écrivoit en abregé ce qu'ils a„ voient d'ordinaire dicté & expliqué fort „ au long, & y ajoutoit les raisons que „ sa méditation ou sa lecture lui four„ nissoit. De sorte que ces Traités em„ bellissoient souvent entre ses mains, & „ qu'ils étoient ainsi presque autant de „ lui que de ceux qui lui en fournissoient „ le fonds & qui en étoient les premiers „ Auteurs. Cette conduite n'étoit pas „ l'effet d'aucun mépris qu'il eût pour „ ses Docteurs ou ses Professeurs. Il se „ les choisissoit lui-même sur sa propre „ expérience, sans se fier trop à la répu„ tation de brigue ou au bruit commun, „ qu'il savoit n'être pas toujours un té„ moin fort fidelle du mérite. Verjus.

Il faut avouer que ce ne fut qu'après l'étude de la Théologie Scholastique qu'il s'enfonça tout de bon dans les vastes Sciences de l'Histoire Ecclésiastique & Profane, des Conciles, des Controverses, des Peres & des Interprétes de l'Ecriture: Mais il en avoit jetté les fondemens long tems auparavant, & les commencemens qu'il en avoit étoient si grands, que ce qu'il fit après, tout prodigieux que cela fût, en paroissoit moins immense. Il étoit pourvû de longue main de toutes les dispositions nécessaires à l'Histoire Ecclésiastique; & il avoit acquis de fort bonne heure une connoissance éxacte de la Géographie; une *Science fort fidelle* de la Chronologie, dont il s'étoit fait

Verjus. fait lui-même divers petits abrégés fort accomplis sur les meilleurs Ecrivains; & enfin un usage très-grand de tous les Auteurs dont il a eu besoin dans la suite. Il appliqua à toutes ses lectures l'ordre & la méthode d'étudier qu'il s'étoit prescrite dès son enfance: de sorte que si les lectures infinies qu'il a faites depuis l'âge de vingt ans jusqu'à trente-trois ne sont pas de notre sujet, au moins ne pourra-t-on pas nier que la méthode de toutes ces lectures n'en soit. C'est par un effet ou par une conséquence de cette métho„ de, qu'en lisant, par éxemple, les An„ nales de Baronius, il recherchoit tou„ jours les sources à mesure, & vérifioit „ chaque chose sur les Originaux. Il se „ fit ainsi deux Abrégés différens de l'His„ toire Sacrée & Ecclésiastique, dans l'un „ desquels il suivoit Baronius, & dans „ l'autre sa propre méthode, choisissant „ à sa maniére dans tous les Auteurs „ qui ont écrit en chaque siécle, soit pour „ l'Histoire Ecclésiastique, soit pour la „ Profane, ce qu'il jugeoit de plus con„ sidérable ou de plus vrai-semblable. Il „ mettoit dans une colomne ce qui re„ gardoit les affaires temporelles, & dans „ l'autre les affaires de l'Eglise; le tout avec tant de clarté, de fidélité & d'éxactitude, que le Public auroit eu lieu d'en esperer beaucoup de soulagement & d'utilité, si on avoit continué dans le dessein de lui faire part de ces travaux.

„ Mr. Verjus fit de semblables Re„ cueils & Abrégés de tous les Conciles gé„ néraux & particuliers; des Grecs en „ Grec, & des Latins en Latin. Et l'on „ peut dire qu'il n'y a presque aucune „ difficulté d'Histoire Ecclésiastique qui „ ait donné sujet de contestation entre „ les Savans, sur laquelle il n'eût fait „ une Critique & des Disquisitions fort „ curieuses, où il n'omettoit rien de ce „ qui se pouvoit dire de plus fort & de „ plus recherché de part & d'autre. Il „ y auroit encore de quoi s'épouvanter „ davantage de tout ce qu'il avoit fait sur „ les Peres & sur l'Ecriture.

„ Mais quelque passion qu'il eût pour „ ces grandes Etudes, il n'abandonna ja„ mais les Lettres Humaines au tems „ qu'il nommoit ses heures perduës & ses „ promenades, qu'on pouvoit plutôt ap„ peller des changemens d'étude que des Verjus. „ divertissemens. On nous assure qu'il „ n'y a aucun des anciens Auteurs Grecs „ & Latins, ni même aucun des Fran„ çois, Italiens & Espagnols, qui ont „ le plus de réputation, qu'il n'ait con„ féré avec ceux qui étoient sur les mê„ mes sujets, sans oublier les Mémoires „ & tous les Manuscrits curieux qu'il „ pouvoit recouvrer. Mais il en reve„ noit toujours aux principaux Auteurs „ des bons siécles qu'il a tous marqués „ de savantes Notes, même jusqu'à plu„ sieurs fois.

„ Après avoir lû des Livres de raison„ nement, & sur tout les Polémiques, „ sur des sujets agités de part & d'autre, „ il avoit coutume de mettre en abrégé „ à sa maniére l'ordre de l'Ouvrage & „ chaque raison dans sa force. De sor„ te qu'on a vû quelquefois ceux que de „ gros volumes écrits par d'excellens „ Hommes n'avoient pû persuader d'une „ vérité, ou désabuser d'une erreur, se „ rendre à la lecture d'une simple feuille „ de papier, où il avoit mis ainsi dans „ un jour avantageux tout ce qui pou„ voit servir au dessein d'un long Traité. „ On étoit surpris de trouver dans ces „ petits réduits plus de beauté qu'on n'en „ avoit pû découvrir dans de grands pays, „ & de rencontrer la force des raisonne„ mens & la résolution des plus grandes „ difficultés en quatre pages, qu'un savant „ Auteur n'avoit pû expliquer en quatre „ Livres.

„ Il avoit acquis assés de connoissance „ de la Physionomie superstitieuse, de la „ Chiromantie, des Talismans & de l'As„ trologie judiciaire, pour les mépriser „ & pour désabuser ceux qui y avoient „ quelque créance, à qui il faisoit voir „ sans peine la vanité de leurs régles & „ de leurs figures. Mais il faisoit si peu „ d'état de ces connoissances, qu'il vou„ loit qu'on les comptât presque ponr „ rien dans un Homme docte. Il disoit „ d'ordinaire, qu'elles sont les plus aisées „ à acquerir, & les plus propres aux Es„ prits fort bornés & incapables des au„ tres Sciences; qu'elles sont aussi cel„ les qui font le plus perdre de tems, „ qui donnent le plus de bonne estime „ de soi-même à ceux qui les possédent,

„ &

Verjus. „ & qui leur acquiérent le plus d'admi„ ration populaire & le moins de mé„ rite & de considération parmi les Sa„ vans.

„ Il en disoit presque autant de ces „ parties les plus légeres mais les plus „ spécieuses de la Mathématique qui sont „ autant le partage des Charlatans que „ des Philosophes. Il croyoit qu'elles sont „ de ces choses qu'il n'est presque pas „ permis d'ignorer ; mais qu'il n'est pas „ aussi fort avantageux de savoir, & qui „ contribuent à divertir un Homme de „ Lettres, plus qu'à le rendre savant. „ De sorte que s'il tiroit une figure d'Ho„ roscope, s'il dressoit un Cadran au So„ leil, s'il faisoit quelque tour de cette „ Magie innocente des Méchaniques, qui „ n'est surprenante & miraculeuse que pour „ le Peuple, il falloit qu'il y fût poussé „ par une Compagnie pour laquelle il „ eût la derniére déférence, & il ne pou„ voit souffrir qu'on lui en témoignât „ plus d'estime.

La connoissance qu'il avoit de la Médecine est encore une des acquisitions de son Adolescence. Il ne s'étoit pas contenté de la posséder dans la mesure ordinaire des grands Philosophes *dont la science se termine où celle des Medecins doit commencer.* " Mais il en avoit éxaminé „ solidement les questions les plus cu„ rieuses, & sur tout celles de l'Anato„ mie, dans laquelle il s'étoit appliqué „ dès son plus bas âge à chercher les „ principes des Passions de l'Ame & des „ maladies les plus ordinaires du corps. „ Depuis il avoit lû & étudié soigneuse„ ment tous les Ouvrages d'Hippocrate, „ comme il a paru par un Hippocrate „ Grec tout marqué de sa main & tout „ chargé de ses Notes de la même ma„ niére qu'il avoit fait sur divers Peres „ de l'Eglise & sur plusieurs éxemplaires „ de la Bible d'éditions différentes.

Il avoit aussi une science fort particuliére non seulement de toutes les Sectes & de toutes les Héréfies différentes en matiére de Religion, mais encore de toutes les opinions des Philosophes, tant anciens que modernes, & de toutes les Divisions qu'on a vûës en divers siécles entre les Savans. Il admiroit particuliérement les Fondateurs & les Chefs de chaque Secte ; & il étoit si bien entré dans leur esprit & dans leurs sentimens, qu'il se rendoit leur disciple ou leur adversaire quand il le jugeoit à propos, & savoit également les défendre & les combattre. C'est ce qu'il n'auroit pû faire avec toute la profondeur & l'étenduë de son érudition, s'il n'avoit possédé au souverain degré la Dialectique & la Rhétorique, qui se rencontrent fort rarement ensemble dans une même tête. " Il sa„ voit trop bien quel doit être l'enchaî„ nement des Sciences pour séparer ces „ deux Arts où les Maîtres reconnois„ sent une si étroite alliance & une res„ semblance si parfaite. Il avoit lû soi„ gneusement les Commentaires sur la „ Rhétorique d'Aristote ; il avoit mis par „ tables tout ce que Ciceron a écrit de „ cette Science, & en savoit par cœur „ les endroits les plus instructifs aussi bien „ que de Quintilien, dont il avoit fait „ pour son usage un bel Abrégé que l'on „ destinoit après sa mort à l'usage du Pu„ blic. Il n'avoit pas même négligé de s'instruire de la méthode de Raimond Lulle, & de ce que Ramus & les autres y ont voulu innover. Toutes ces connoissances lui servirent à composer un Traité François de la *Rhétorique*, qu'on a eu dessein de faire imprimer depuis : mais je ne vous dirai pas s'il avoit composé cet Ouvrage avant que d'être entré dans les Ecoles de Théologie. Verjus.

„ Il entendoit également bien la Poë„ tique dont il avoit appris les Regles „ d'Aristote, d'Horace, de Picolomini, „ de Castelvetro, de Vossius & du Pere „ Donat. Il s'étoit fait en même tems „ des éxemples de tous les Préceptes de „ ces Auteurs sur les Ouvrages des Poë„ tes anciens & modernes de diverses „ Langues, par l'éxamen éxact qu'il en „ faisoit, en mettant d'ordinaire ses sen„ timens par écrit après les avoir lûs.

„ Il avoit toujours joint à toutes ses „ études un soin très-grand à marquer „ tout ce qu'il apprenoit des gens savans „ qu'il fréquentoit, & une précaution fort „ rare pour ne s'en point trop fier au „ raport des autres, & pour chercher tou„ jours dans les sources ce qu'il enten„ doit citer en conversation ou par ceux „ qui parloient en Public : de sorte que „ s'il

Sorel. *Les Nouvelles Françoises* qu'il y contoit ayant passé sous la presse pour la seconde fois avec quelques augmentations de leur Auteur, furent appellées *Nouvelles choisies*. C'étoient de vrais Ouvrages d'enfant, mais tout n'y étoit pas puérile, au moins l'Auteur croyoit-il y avoir employé la vrai-semblance, & avoir sû accommoder son style au sujet qu'il vouloit traiter. Il nous parle d'un autre Ouvrage qu'il dit être plus relevé, & qui a pour titre *L'Orphise de Chrysante*, Histoire Cyprienne écrite sur le modéle des Histoires Grecques. C'est de la Prose mêlée de Poësie avec quelques Remarques sur l'Antiquité. Il fait mention de quelques autres Romans qu'il met encore au rang des fruits de sa jeunesse, quoiqu'il semble en faire un peu plus de cas que des piéces que nous avons rapportées. Mais il a eu honte de les reconnoître dans la suite, prétendant que ce n'étoient que les premiers *Essais de ses forces*, qu'il n'étoit point obligé de se dire l'Auteur de ces Ouvrages qu'il avoit désavoués en les donnant, & qu'il ne les avoit donnés que comme des Livres étrangers, des sentimens & de la méthode desquels on ne demeure point d'accord.

Dans l'ordre & l'examen des Livres qu'il a avoués & qu'il a crus capables de lui faire honneur, il fait mention d'un qu'il composa à l'âge de *dix-sept* ou *dix-huit* ans, & qu'il publia sous le titre des *Vertus du Roi*. C'est une espéce de Panégyrique de Louis XIII. & son dessein étoit de donner l'*Exemplaire d'un Monarque Parfait*.

CARAMUEL.

Caramuel. 81 IL seroit un peu surprenant que Mr. CARAMUEL, qui a fait tant de bruit dans le monde par le nombre & la grosseur de ses Livres, & qui a joué tant de personnages sur divers théatres de l'Europe n'eût rien eu de singulier & de remarquable dans son enfance, ayant à devenir un homme tout extraordinaire dans les autres âges de sa vie. Il étoit né à Madrid le vingt-troisiéme jour de Mai de l'an 1606. A peine s'apperçût-on des inclinations de son esprit, qu'on les vit tournées toutes vers les Mathématiques. Un homme qui se trouva tout à propos en Espagne pour les augmenter & pour les fortifier, fut un Maronite de Syrie nommé Jean Esronite Archevêque ou Patriarche du Mont-Liban, qui s'étoit chargé de l'instruire. Il ne s'étoit point avisé de mettre des bornes à l'ardeur de son disciple, & la passion devint si violente qu'on auroit eu sujet de craindre qu'elle ne le mît hors d'état d'apprendre autre chose si son Pere n'y eût pourvû de bonne heure. Il ne savoit pas encore parler Latin lorsqu'il dressa de lui-même des Thèses sur les mouvemens des Planétes, dont il avoit tiré les propositions du Traité de Sacrobosco (1) sur la Sphére. Ce fut là le premier essai qu'il donna au Public de ce qu'il savoit faire sur l'Astronomie, mais je ne puis vous dire si cet Ouvrage est le même que celui à qui Dom Charles de Visch donne pour titre *Tables des mouvemens célestes* (2). Caramuel fit encore des *Ephémérides* dans son bas âge; & s'il étoit vrai qu'il ne sût pas encore le Latin lorsqu'il fit paroître son premier travail sur les mouvemens des Planétes, comme l'assure Dom Nicolas Antonio, on seroit obligé de reconnoître que c'étoit autre chose, puisque les deux derniers Ouvrages sont en Latin.

On le mit ensuite à l'étude des Langues & des Humanités, & il courut cette carriére avec tant de rapidité qu'en moins d'un an il se vit au bout de la Grammaire & de la Poëtique; & qu'il se trouva en état d'entrer aussi-tôt dans le cours de la Rhétorique. Ceux qui ont vû les projets qu'il fit depuis d'une nouvelle Grammaire (3), & qui ont bien compris jusqu'où alloit la hardiesse de cette entreprise, ne l'accuseront pas d'avoir mal étudié en Grammaire pour avoir donné si peu de tems à cette étude. On ne le soupçonnera pas non plus d'avoir trop

1 Nic. Ant. Bibl. Hisp. tom 1.
2 Car. Visch. Bibl. Cisterc. pag. 178.

3 Dialectico-Metaphysique, &c.
4 Avec la durée de la prononciation.

Caramuel. trop superficiellement effleuré la Poëtique ou la versification, lorsqu'on saura que dès-lors il faisoit cent vers en une heure, & qu'il savoit imiter la facilité d'Ovide.

On prétend, que ce ne furent point là les seules productions de son Enfance, c'est-à-dire du tems qui a précédé l'étude de la Philosophie Scholastique qu'il alla faire à Alcala au sortir de la Rhétorique. On y comprend encore quelques autres Ouvrages ingénieux ausquels il voulut donner quelque accroissement ou quelque dégré de perfection dans un âge plus avancé. Ces Ouvrages sont pour parler comme lui 1°. *l'Art Métamétrique*, 2°. *l'Art Rhythmique*; 3°. une *Grammaire Latine* réduite en une méthode nouvelle qui est fort différente de ces projets de Grammaire Dialectique dont nous venons de parler, & de sa Grammaire Audacieuse. Par le terme de *Métamétrique* il entendoit la partie la plus sublime de la *Métrique* (4), ou de la Quantité des syllabes, qu'on appelle *Mesure* ou *Métre* pour des Vers. C'est un Ouvrage qu'il estimoit lui-même fort rare & fort nouveau. Il avoit prétendu y faire un tissu de Labyrinthes formés par les diverses combinaisons des mots, & y donner les Régles des Vers Retrogrades, Symphoniaques, Amœbées, Isogrammatiques, Protées, Tautogrammatiques, & d'autres espéces curieuses, mais vraiment puériles. Vous comprenés, Monsieur, fort aisément ce que Caramuel a voulu dire, & quel a été son dessein, si vous vous souvenés du divertissement que je vous procurai il y a quatre ans de tous ces Vers d'artifices & de ces jeux de versification dont vous vîtes la structure ingénieuse dans Alstedius. Mais vous n'avés pas oublié, que je vous fis remarquer alors, que ces amusemens se souffroient volontiers dans un Enfant de huit ans pour lui servir de recréation, lorsque possédant sûrement son Virgile & son Horace, il n'est plus en état de se laisser gâter. L'Art *Rhythmique* que Caramuel ébaucha aussi dans son enfance, est à l'égard de l'Art *Métamétrique* ce que l'Arithmétique est à l'égard de la Géométrie, je veux dire, qu'il regarde la Quantité *discréte* des syllabes, & represente les idées des nombres. Pour ce qui est de la *Grammaire Latine*, si elle n'a pas eu tout le succès qu'il en attendoit, on peut au moins lui savoir gré de la compassion qu'il a témoignée pour les Enfans qui sont servilement attachés aux Classes des Colléges pendant sept ou neuf ans pour n'apprendre que leur Grammaire; & l'on peut se contenter de louer les efforts qu'il a faits pour racheter ces innocens Forçats, & pour leur faire expédier en un mois ce qui leur coûte tant d'années. Il vaut mieux vous le faire parler lui-même pour expliquer son dessein tel qu'il l'avoit conçû après avoir retouché son Ouvrage long-tems depuis: *Grammaticam Latinam scripsi pueris nostris condolens, septem aut novem etiam annorum dispendio condemnatis. Puto formam totius Linguæ Latinæ à clari ingenii juvene posse horâ unâ intelligi, & mense uno addisci, si istæ novæ Institutiones admittantur* (5).

Caramuel mourut l'an 1682. dans son Evêché de Vigevano au Milanez, n'ayant pû posséder paisiblement l'Archevêché d'Otrante auquel il avoit été nommé lorsqu'il étoit Evêque de Campagna & de Satriano au Royaume de Naples, où le Pape Aléxandre VII. son ancien Ami l'avoit envoyé, après lui avoir fait quitter un riche Evêché qu'il possédoit en Bohéme, dans l'espérance de toute autre chose.

COTELIER.

82 Cotelier. Mr Cotelier n'étant plus de ce monde, nous a laissé par sa mort la liberté de parler de lui. Mais je ne puis vous dire autre chose de lui, sinon, que son Pere, après l'avoir parfaitement bien instruit dans les Langues, les Belles Lettres & les Mathématiques, vint le présenter à l'Assemblée du Clergé de France l'an 1640. pour le faire connoître, &

5 J. Caram. in Curs. Liberal. pag. 179. ap. Visch. & in Catal. suor. Oper.

Cotelier. & pour engager les Prélats de l'Eglise Gallicane à lui faire du bien (1). L'enfant n'avoit alors qu'environ *douze* ans, & l'on donna commission à quelqu'un de „ lui faire faire ses preuves d'érudition. Il „ expliqua facilement la Bible en Hébreu „ à l'ouverture du Livre, & rendit rai„ son des difficultés qui lui furent for„ mées tant sur la construction de la „ Langue que de ce qui dépendoit des „ usages des Juifs. Il expliqua *couram„ ment* le Nouveau Testament Grec, & „ fit quelques démonstrations de Mathé„ matique (2). C'est ce qui fut cause que l'Assemblée ordonna que la Pension de son Pere qui n'étoit que de 600. livres seroit augmentée de 400. francs, & qu'on lui payeroit comptant la somme de cent écus pour l'aider à acheter les Livres nécessaires.

Mr. Cotelier étoit né vers l'an 1628. (3) d'un Pere qui étoit Ministre à Nimes en Languedoc, & qui se convertit depuis. Il devint Licentié en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, & il fut Professeur en Langue Grecque à Paris. Il y mourut le douziéme jour d'Août de l'an 1686.

DES VIVANS *qui sont sur l'âge.*

83 Quoiqu'il y ait beaucoup de rapport entre l'éxercice des Etudes & la pratique des Vertus, nous sommes obligés de reconnoître, que les termes que Dieu nous a prescrits pour les jugemens que nous pouvons faire des unes & des autres, ne sont pas les mêmes. La fin des Vertus est la Béatitude, & la fin des Etudes est la Science. La béatitude n'étant point pour cette vie, il ne nous est ni permis ni possible même de juger de la solidité ou de la fausseté des vertus d'une personne vivante qu'après sa mort. Mais la Science étant l'un des biens que Dieu accorde aux hommes en ce monde pour les consoler de leurs miséres, & pour les éclairer dans le chemin de la Vertu, il semble qu'il nous est libre d'en porter notre jugement dès qu'elle se fait paroître vraie ou apparente par elle-même ou par ses effets.

Comme il ne s'agit pas ici d'une Science d'infusion, mais de cette Science qui fait le mérite de ceux à qui il en coûte pour l'acquerir, je ne crois pas que le tems de la jeunesse & moins encore celui de l'enfance, puisse être un terme propre à nous faire juger du mérite des jeunes Savans qui sont au milieu de nous & qui ont encore à vivre. Il faut être parvenu à un âge d'homme, & souvent même à l'âge de la vieillesse: & il faut se voir confirmé dans une réputation acquise par dégrés, pour nous donner lieu de considérer si la douceur des fruits de l'Automne répond bien à la beauté des fleurs du Printems.

Cette réfléxion suffiroit sans doute pour mettre à couvert les beaux éxemples que je pourrois vous produire d'un assés grand nombre d'illustres Savans, qui dans l'arriére-saison de leur vie joüissent à nos yeux des glorieux travaux de leur jeunesse, qui comblent avec avantage les espérances qu'on avoit conçûës sur le succès des Etudes de leur enfance, & qui accomplissent de plus en plus les promesses qu'ils ont faites au Public dans les Essais de leur érudition, de lui faire voir quelque chose de plus mûr & de plus achevé à proportion de l'avancement de leur âge. Mais la crainte de les avoir pour Lecteurs & pour Témoins de ce que nous dirions d'eux, & le déplaisir que nous aurions de voir que leur modestie pourroit les rendre nos Adversaires, m'obligent de supprimer ici leurs noms, & de m'en tenir aux entretiens particuliers de notre Cabinet. Je me contenterai de vous en donner ici trois, qui me tromperont s'ils entendent jamais parler de nous. L'éloignement des Pays, &

1 Proc. Verb. de l'Assembl. de 1641.

2 Bayl. Nouvell. de la Rep. des Lett. du mois d'Août 1686. pag. 977.

3 ¶ Au commencement de Décembre 1627. il fut batisé le 5. à Beaucaire. D'où il s'ensuit qu'il étoit dans la 59. année de son âge, & non pas comme porte son Epitaphe dans la 58. lorsqu'il mourut le 12 Août 1686. Voyés Ancillon dans ses Memoires sur la Vie de Jean Baptiste Cotelier.

4 ¶ Les plus Savans ne le nomment pas autrement,

& leur grand âge, sans parler de leurs occupations, nous préservent de l'appréhension de tomber entre leurs mains; & je prie ceux qui ne veulent pas entendre parler des Vivans, de les considerer déja comme des Morts.

VOSSIUS.

Isaac Vossius.

§. 1. Le premier est Mr. VOSSIUS, nommé *Isaac*, Fils du célébre Gerard Jean, Hollandois habitué en Angleterre, où il est Chanoine de Windsor depuis plusieurs années.. Il vint au monde l'an 1618. & il eut trois Freres qui parurent au nombre des Savans dès leur premiére jeunesse, & qui ont laissé à la Postérité des Ecrits qui ne périront qu'avec le Monde, au jugement de François Junius ou du Jon le jeune leur Cousin germain. Isaac ne fut pas plus mal élevé que le reste de ses Freres qui ont eu leur Pere pour leur Maître; & nous concluons de-là, que son éducation & ses premiéres Etudes ont été excellentes. Son érudition s'est fait connoître de fort bonne heure, & le Public n'a point paru mal satisfait des premiéres preuves qu'il en a faites: mais je ne puis vous dire s'il avoit publié quelque chose avant le Traité de Géographie d'un ancien Auteur Grec qu'il a pris pour Scylax (4). Si les corrections & les Commentaires qu'il y a faits sont le premier de ses Ouvrages, il faut avouer, qu'il n'est point devenu Auteur avant l'âge de vingt ans, parce que cet Ouvrage ne parut à Amsterdam qu'en 1639 (5).

SARNELLI.

Sarnelli.

§. 2. Le second est le Sieur POMPEO SARNELLI, Prêtre Italien natif de Polignano dans la Terre de Bary, Docteur en Droit & Protonotaire Apostolique. Le Toppi nous apprend, qu'il n'étoit encore qu'un petit Enfant lorsqu'il composa son Poëme de Sainte Anne en Langue vulgaire. Il est vrai qu'il ne l'a fait imprimer que plusieurs années après l'avoir fait (6). Mais c'est une marque qu'il ne le jugeoit pas méprisable même dans un âge plus avancé. Sarnelli ne s'étoit pas moins éxercé en Prose qu'en Vers, ni en Latin qu'en Italien. Les Ouvrages qu'il a fait paroître depuis ont fait voir qu'il n'y avoit rien de faux dans les signes qu'il donna si jeune de ce qu'il devoit être dans la suite de sa vie.

RANCE'.

Rancé.

§. 3. Le troisiéme est Mr. BOUTHILIER DE RANCE' Abbé de la Trappe (7), que nous pouvons considérer dans son désert comme un homme encore plus éloigné de nous que Vossius & Sarnelli, & qui dès le commencement de sa retraite a bien voulu déclarer, que *le monde étoit mort pour lui*, afin que nous sussions que dès-lors *il étoit mort pour le monde* (8). Il étoit né avec tous les avantages de la Nature & de la Fortune, & pour nous renfermer dans les seules qualités de son esprit, nous nous contenterons de dire, qu'il étoit admiré dès son enfance pour la beauté de son génie, pour sa vivacité & sa délicatesse. On eut soin de cultiver de bonne heure ses beaux talens par la meilleure éducation qu'on pût lui procurer, & il sût si bien cooperer avec ses Maîtres par l'assiduité & l'application qu'il apporta à l'étude, qu'à l'âge de *dix* ans, il savoit fort bien les Poëtes Grecs, & Homére sur tous les autres, & qu'à peine avoit-il *douze* ou *treize* ans lorsqu'il publia une nouvelle édition des Poësies d'Anacreon avec des Remarques en Grec qui furent admirées des Savans. Cette édition parut *in* 8°. à Paris 1639. & le tems n'a rien diminué jusqu'ici de l'étonnement

(4) ment: Ils doutent seulement, comme il y a en plus d'un Scylax, auquel le *περίπλους τῆς Εὐρώπης καὶ Ἀσίας καὶ Λιβύης* doit être attribué.

5 ¶. Isaac Vossius mourut le 20. Février 1688. & non pas 1689. ni 1691. comme d'autres l'ont dit.

6 ¶ Il naquit à Paris le 9. Janvier 1626.

7 En 1668.

8 Ad Galat. c. 6. v. 14.

Rancé. ment que ces Remarques donnent encore tous les jours à ceux qui les conférent avec la tendresse de l'âge où étoit alors leur Auteur (1). Je ne vous parle pas d'une Traduction Françoise qu'il fit alors du même Poëte, quoiqu'elle se trouvât fort au goût de ceux qui travailloient en ce tems à la perfection de notre Langue, & qu'elle fit voir qu'il n'avoit pas moins de politesse pour elle que d'éxercice & d'habitude pour la Grecque & la Latine (2).

Une maturité d'esprit si extraordinaire devoit être bientôt suivie d'une extinction de brillant, selon le calcul des ennemis de l'étude, qui sont toujours prêts à parier pour la perte des Esprits de cette nature, qu'ils appellent précoces, ou pour celle de la vie ou du moins de la santé, qu'ils estiment usée par les travaux de l'étude. Mais ils n'eurent pas la satisfaction de voir tomber Mr. l'Abbé de Rancé dans un pareil accident pendant tout le cours de sa vie séculiére: & lorsqu'il sembloit leur préparer quelque nouveau triomphe par la résolution surprenante d'aller à la mort par le sacrifice d'une vie qu'il n'avoit point perduë dans le monde, on peut dire qu'il nous a fourni encore dans cette occasion de nouveaux sujets de les confondre. Dieu l'auroit sans doute confondu lui-même, s'il avoit usé de collusion avec ces ennemis de l'étude & du travail: & peut-être n'a-t-il pas été moins trompé qu'eux, de voir que Dieu lui ait prolongé la vie par l'austerité & par les autres moyens qu'il croyoit devoir la lui ôter. Il s'étoit relégué dans son Monastére, *non pour y vivre*, *mais pour y mourir* (3). Son dessein étoit de se consumer en peu de jours au service & pour la gloire de JESUS-CHRIST: Enfin il ne méditoit rien moins que de se défaire promtement, en tournant contre lui-même les armes de la Pénitence. Mais outre qu'il a eu le même sort que les Antoines, les Palemons, les Pacomes, les Hilarions, les Simeons, les Macaires & plusieurs autres Anciens à qui les austérités excessives n'ont rien diminué de la longueur d'une belle vie: le Public a retrouvé, quoiqu'avec un peu d'étonnement, dans les derniers Ouvrages de Mr. l'Abbé de Rancé toute la politesse, tout le beau feu, toute la noblesse & toute la force d'esprit qu'on avoit remarquée dans sa jeunesse, avec cette différence que ces excellentes qualités se trouvent purifiées par une longue pratique de saintes maximes qu'il y enseigne, & sanctifiées par l'Esprit de Dieu qui les lui a dictées (4). Rancé.

DES VIVANS qui sont encore jeunes.

84 Les raisons qui me portent à mettre au nombre des modéles de la Jeunesse studieuse les Savans d'aujourd'hui, qui malgré leur érudition précoce n'ont pas laissé de parvenir à une vieillesse heureuse, sont toutes les mêmes que celles qui doivent nous empêcher de prononcer sur ceux qui n'ont pas encore évité tous les dangers que leur réputation naissante peut courir dans la suite de leur vie. La mort précipitée est le moindre des Ennemis que cette réputation auroit à craindre. Ses principaux Adversaires sont l'interruption ou la discontinuation du travail, le relâchement, le découragement, la paresse ou la fainéantise; une sotte présomption; une bonne opinion de soi-même trop tôt conçûë; une confiance appuyée sur des fondemens ruineux & sujets à être sappés à tous momens; une ressource ridicule dans l'artifice des flateurs, dans l'indulgence des connoisseurs, dans l'aveuglement & la prévention du Public.

DE

1 ¶ On convient qu'il y auroit lieu d'être surpris qu'un enfant de 13. ans eût été capable de donner une pareille édition, mais on est persuadé qu'elle est moins de cet enfant que de son précepteur.

2 ¶ Cette traduction Françoise n'a jamais été imprimée, ni peut-être jamais faite.

3 De la sainteté & des devoirs de la Vie Monastique, Chap. 22. Quest. 5.

4 ¶ Armand Jean Bouthillier de Rancé Abbé de la Trappe mourut le 27. Octobre 1700. agé de 75. ans.

DE BURTA.

De Burta. §. 1. NOus pourrons cependant nous laisser persuader qu'il est survénu quelques autres obstacles plus honnêtes & plus raisonnables, qui nous ont empêché d'entendre parler depuis dix ou onze ans d'un jeune Rhétoricien de *treize* à *quatorze* ans (5) étudiant à Toulouse, où il publia l'an 1677. *in-folio* un Livre Latin qu'on disoit être de sa composition, & qui avoit pour titre, " *De* „ *l'Histoire Universelle* tant sacrée que pro„ fane, commençant depuis la Naissance „ de JESUS-CHRIST & continuant sur „ la suite des Papes, des Empereurs d'Oc„ cident & d'Orient, & des Rois de „ France (6). Si ce jeune Auteur est encore dans le monde, il doit avoir beaucoup avancé dans l'érudition depuis tant d'années, & il a eu le loisir de faire voir par d'autres Ouvrages postérieurs qu'il n'y avoit rien d'emprunté, rien de mandié dans ce premier essai. Qu'est-il donc devenu? Pourquoi n'avons-nous rien vû de lui depuis ce tems-là; & pourquoi n'avons-nous pas l'honneur de le connoître plus particuliérement?

D'ASPE & de MEILHAN.

D'Aspe & de Meilhan. §. 2. NOus aurons peut-être sujet de nous plaindre quelque jour d'une semblable indifférence dans la conduite d'un autre petit Auteur, qui a paru dans la même Ville depuis quelque tems (7). Il y a trois ou quatre ans qu'on mit au jour un projet de ce qu'il savoit sous le titre Latin d'*Exercitatio triplex*, *Oratoria*, *Poëtica*, *&* *Mathematica* (8). Il n'étoit âgé pour lors que de *douze* à *quatorze* ans, & il s'offrit en même tems de satisfaire publiquement les plus Critiques, comme on dit qu'il fit effectivement, sur ce qui concerne l'Art Oratoire, l'Art militaire, & sur les Poëtes Grecs, Latins, Italiens & Espagnols. Il faut suspendre le jugement que l'on en pourroit faire jusqu'à ce que l'on ait les assurances nécessaires de la suite de ces beaux commencemens, & que l'on se trouve confirmé dans cette premiére opinion par quelque nouvel Ouvrage d'une érudition qui n'ait plus besoin du ministére d'autrui.

D'Aspe & de Meilhan.

DE COURT, FATIO, DE LONGEPIERRE, DE LOUVOIS,

MR. LE DUC DU MAINE.

§. 3. SI les Ennemis de l'étude prétendoient tirer quelque avantage contre nous du repos ou du désistement de ces jeunes Messieurs qui semblent s'arrêter à l'entrée de la carriére, & qui nous donnent occasion de leur dire aux termes de l'Apôtre *Currebatis bene, quis vos impedivit* (9)? Nous aurions toujours à leur opposer d'autres éxemples très-propres à leur fermer la bouche. Nous leur ferions voir d'excellens sujets déstinés à remplir un jour les premiers rangs de la République des Lettres, des Personnes qui après avoir comblé leurs Parens & leurs Maîtres de joie & d'étonnement par les premiéres productions de leur *enfance*, après avoir vigoureusement travaillé dans leur *adolescence* pour élever & étendre de plus en plus cette érudition sur les fondemens solides qu'ils en avoient jetté dans leur bas âge, nous montrent à l'entrée d'une *jeunesse* florissante combien un bel esprit peut recevoir de forces & d'ornement par une application continuelle à l'étude, & combien le Public a sujet de se féliciter de cette louable opiniâtreté qu'ils ont à continuer leurs travaux pour son service, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis les Priviléges des Véterans.

NOUS leur opposerions de jeunes Abbés qui sachant plus de vingt Langues différentes au-dessous de vingt ans, & s'y étant éxercés durant quelque tems par

5 Gabr. de Burta.
6 Journ. des Sav. du 13. Juin. 1678.
7 Bern. d'Aspe & de Meilhan.
8 Journ. des Sav. 19. Mars 1685.
9 Galat. c. 5. v. 7.

par des compositions ou des versions devenuës publiques pour notre utilité, ont fait voir dans la suite une érudition assortie de tous ses accompagnemens, & se signalent encore de jour en jour par le service qu'ils tâchent de rendre à l'Eglise, soit dans les Langues saintes, soit dans la Théologie. Nous trouverions aussi parmi la Noblesse de jeunes Gentilshommes domtés & rompus pour ainsi dire par les pénibles éxercices de l'étude dès leur bas âge, qui soutiennent avec dignité l'honneur & les interêts des Belles Lettres à la Cour, à la Ville, & dans les Provinces, qui ont sû joindre la politesse des maniéres avec ce qu'il y a de plus difficile & de plus étranger à nos mœurs, & de plus inaccessible dans les Sciences; qui marchent hardiment sur les pas de leurs Peres & de leurs Aïeux, mais des Aïeux qui ne sont rien moins que des Saumaises (1) dont ils font glorieusement revivre les bonnes qualités parmi nous, en laissant les autres ensevelies avec leurs dépouilles mortelles parmi les Etrangers.

Nous leur en produirions d'autres (2) qui, après avoir fait voir dans leurs plus tendres années de grandes dispositions aux Mathématiques, & en avoir fait quelques essais, ont bien pû obtenir de leur esprit la suspension de ces éxercices pour vacquer à l'étude des Langues, des Humanités & de la Philosophie pendant leur Enfance, afin de reprendre ensuite celle des Mathématiques avec plus de fruit & plus d'ardeur même qu'auparavant (3). Qui dès l'âge de *dix-huit* ans ont communiqué aux Savans des pensées nouvelles sur la Planéte de Saturne, sur la grandeur du Soleil & de la Lune, & sur leur distance de la Terre. Qui loin d'en demeurer là sont venus fortifier par leur présence leur réputation naissante dans l'Académie Royale des Sciences; qui ont remporté l'estime, la considération & l'amitié des plus savans & des plus consommés de cet illustre Corps; qui n'étant encore âgés que de vingt-quatre ans continuent d'enrichir le Public de plus en plus par des Observations célestes & des expériences Physiques; & qui nous montrent à mesure qu'ils augmentent en âge ce que peut un esprit juste, solide & pénétrant lorsqu'il est secouru de beaucoup de savoir.

Nous leur ferions remarquer des Membres de cette illustre Académie qui ont éclaté plusieurs années avant que d'y être incorporés, & qui soutiennent encore aujourd'hui ce premier éclat avec une réputation égale à celle des plus grands Mathématiciens de tous les siécles; qui étoient presque nés Géométres, & qui savoient à *huit* ans la Perspective avec tant de certitude & de netteté, qu'ils se trouvoient dès lors en état de la démontrer & de l'enseigner aux autres.

Nous n'oublierions pas de leur en faire voir d'autres qui ayant expédié à *douze* ou *treize* ans le cours ordinaire des études des Colléges avec une activité étrange, ont été abandonnés à leur propre conduite depuis cet âge par des Parens éclairés; qui ayant été envoyés des Provinces à Paris sous leur bonne foi sans Maître & sans Directeur, se sont enfoncés d'eux-mêmes dès l'âge de *quatorze* ans dans le Cabinet sans écouter les sollicitations de plaisirs & de passe-tems que la Volupté fait sans cesse à la jeunesse dans tous les quartiers de cette grande Ville; qui mal-satisfaits de leurs premiéres études ont entrepris d'eux-mêmes & sur leurs seules lumiéres de jetter d'autres fondemens, & de puiser l'érudition dans toutes les sources; qui après avoir lû & digeré les meilleurs Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine ont commencé dès l'âge de *dix-huit* ans à recueillir les fruits de leurs travaux, & à les faire goûter au Public dans leurs Poësies, leurs Traductions & leurs Remarques sur les Poëtes Grecs. Mais quelque assurance que le succès de leurs premiers Ouvrages leur ait donnée d'une réputation immortelle, ils n'ont pas crû devoir se reposer sur une confiance qui ne

1 ¶ Il désigne Charles Caton de Court arriére-neveu de Claude Saumaise. C'étoit effectivement un jeune Gentilhomme au dessus de tous les éloges. Il mourut dans sa 41. année le 16. Aout 1694.

2 ¶ Mr. Fatio (qu'on prononce *Facio*) de Duilliers Genevois agé en 1685. de 20. à 21. ans.

3. Nouvelles de la Rep. des Lettres Mars 1685.

4 ¶ Hilaire Bernard de Requeleyne de Dijon, Seigneur de Longe-pierre, connu tant par les éditions d'Anacréon, de Bion, de Moschus, & de Théo-

ne pourroit convenir qu'à des esprits superficiels. Nous les voyons continuer avec une ardeur toujours égale dans la résolution de perfectionner les Ouvrages des Anciens, & de produire cependant toujours quelque chose de nouveau de leur propre fonds : & entreprendre, pour se distinguer de bonne heure des faux savans & des demi-doctes, des Traités Apologétiques des Anciens, par la reconnoissance qu'ils témoignent pour les lumiéres qu'ils en ont reçûës (1).

NOUS les embarasserions du spectacle nouveau que l'on vient de nous donner dans la Bibliothéque du Roi, où les Belles Lettres semblent être enfin remontées sur leur trône en la personne d'un jeune & illustre Abbé de *douze* ans (5). Le Public a reçû avec étonnement les preuves éclatantes qu'il lui a données d'une literature fort avancée, mais en même tems fort solide & soutenuë sur d'excellens fondemens. On avoit choisi pour être les Témoins & les Juges d'une érudition si extraordinaire la fleur des Savans & l'élite des Gens de Lettres répandus dans Paris, c'est-à-dire, tous Gens difficiles dans leur goût, peu accoutumés à l'indulgence, bien résolus de ne se point laisser imposer ni par la naissance du jeune Abbé, ni par sa qualité glorieuse de Bibliothécaire du Roi, ni par le grand Nom d'un Premier Ministre qui honoroit l'Action de son Fils de sa présence. Vous savés, Monsieur, vous qui fûtes appellé à ce spectacle, & qui fûtes chargé de la commission honorable de faire l'ouverture d'une Action si fameuse ; vous savés, dis-je, qu'on ne fit point de grace à l'illustre Répondant, & que les plus critiques d'entre les Savans qui y étoient entrés dans la résolution de n'y rien admirer, en sortirent tout interdits, bien heureux de pouvoir recouvrer la parole pour publier leur admiration. Il ne s'agissoit de rien moins que de se rendre l'Interpréte & le Défenseur du Prince des Poëtes, du Chef des Théologiens & des Philosophes Païens, du Maître de toute l'Antiquité ; & de déployer tous les trésors de la plus belle & de la plus riche de toutes les Langues. Mr. L'Abbé de LOUVOIS avoit pour agresseurs les plus doctes & les plus aguerris d'entre les Prélats & les Magistrats ; & personne ne peut mieux qu'eux raconter la surprise & le contentement qu'ils ont eu de se voir désarmés avec tant de force, tant d'adresse & tant d'honnêteté par un Enfant de *douze* ans. Cela seroit presque suffisant pour établir la réputation d'un Esprit du commun ; mais Mr. l'Abbé, loin d'en vouloir demeurer là, prétend bien nous faire voir de plus en plus que ce qui pourroit être le terme de l'érudition d'un autre, n'est que le commencement de la sienne. Ceux qui sauroient la confiance avec laquelle il a bien voulu vous honorer de son amitié, pourroient s'adresser à vous comme à un témoin fort sûr des desseins héroïques qu'il conçoit déja pour procurer l'avancement des Lettres par toutes sortes de moyens, pour donner de l'appui & du cœur à tous les Savans, & pour exciter tout le monde à l'amour de l'Etude & des Sciences, par son propre éxemple.

ENFIN nous les accablerions sous le poids de l'éxemple le plus instructif & le plus puissant que ces derniers tems ayent été capables de produire en notre faveur. C'est celui d'un jeune Prince (6) à qui la Nature & la Fortune n'auroient pas manqué d'inspirer du mépris pour l'Etude dans la haute élévation où elles l'ont fait naître, s'il se pouvoit faire que l'Etude eût quelque chose de méprisable, ou qu'elle fût entiérement inutile à la Nature & à la Fortune. Un Prince sorti du plus auguste Sang de la Terre, que l'on suppose par les droits de sa naissance favorablement prévenu & comblé de tous les avantages que le Ciel puisse communiquer à l'Homme, sembleroit n'avoir plus besoin de l'Etude dès qu'il se seroit trouvé en état de laisser cultiver ses talens naturels par les seuls éxemples domestiques qui sont les véritables Leçons que la Providen-

Mr. le Duc du Maine.

Théocrite qu'il a traduits en Vers François & commentés, que par un Discours en Prose sur les Anciens ; par de très belles Idyles de sa façon ; & par des Tragédies dans le gout de celles d'Euripide & de Sophocle.

5 ¶ Camille le Tellier de Louvois, mort le 5. Novembre 1718. agé de 44. ans.

6 ¶ Louis Auguste Duc du Maine.

Mr. le Duc du Maine.

Providence lui donne. Il lui suffiroit de s'instruire & de tâcher de se perfectionner sur le modéle d'un Pere & d'un Monarque, qui, pour me servir de l'expression de l'Ecriture, a fait taire toute la Terre au seul bruit de son nom (1), & qui se fait observer par tout le genre humain avec des yeux pleins de respect & d'étonnement. Cependant le jeune Prince a bien voulu, pour l'éxemple des Enfans de votre âge, c'est-à-dire pour la confusion des uns & pour la justification des autres, s'assujettir à l'étude de toutes sortes de connoissances étrangeres dès son plus bas âge. Vous savés, Monsieur, quels ont été les fruits de ces excellentes Etudes, & vous en avés été informé avec le Public par un Livre qui parut il y a trois ans sous le titre d'OEUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS, *Recueil des Oeuvres de* MONSIEUR LE DUC DU MAINE; *qu'il a faits pendant l'année* 1677. *& dans le commencement de* 1678. Un Ecrivain moderne (2) a pû dire en toute liberté & sans se soucier de la censure des autres qu'il n'a point prétendu *se faire honneur d'une fausse modestie en supprimant son nom* à la tête de son Livre; que *c'est un peu par vanité qu'il s'est caché*, & qu'il étoit *trop fier pour se montrer*. Personne que je sache ne s'est encore avisé de le contredire dans son opinion. Mais nous ne pourrons plus lui passer ce qu'il ajoute, *que dans un siécle aussi éclairé & aussi critique qu'est le nôtre, on s'humilie dès qu'on se déclare Auteur*. Voici un Prince venu tout-à-propos pour rassurer par son éxemple ceux qu'une Sentence si terrible auroit pu effrayer. Il a bien voulu porter la qualité d'Auteur avant celle de Conquérant, parce qu'il a jugé que l'étude des Sciences & des Arts doit précéder le gain des batailles & la conquête des Provinces. Et si je l'ose dire, le Public ne s'est point apperçu qu'il se soit humilié en se déclarant Auteur, puisque cette qualité n'a servi qu'à faire connoître son mérite sans le faire descendre de son rang.

Dix ou douze ans qui se sont écoulés depuis que le Prince de *sept* ans a composé, ses *Maximes* & ses *Billets* n'ont été qu'une suite & un enchaînement de semblables merveilles. Ce n'est que la crainte de tomber dans quelque omission qui m'empêche de vous faire le dénombrement des belles connoissances qu'il a acquises, & dont il donne de jour en jour de nouvelles preuves dans la premiére Cour du Monde, c'est-à-dire dans une Ecole où toute la Terre pourroit venir prendre des Leçons de politesse.

DES ENFANS de l'autre Sexe.

85 APRE'S tant d'illustres éxemples, il me paroît assés inutile de rien ajouter pour l'instruction des Enfans de votre âge, ou pour la réfutation de ceux qui se mêlent d'opiner contre le promt avancement des Enfans dans les Etudes solides & suivies. Nous ne travaillerions plus que pour leur confusion & pour la nôtre, si nous voulions recourir à des éxemples pris dans le bas âge de l'autre Sexe. La seule appréhension de trouver de jeunes Filles savantes, mais sûr tout d'en trouver qui se soient avancées de bonne heure dans les Sciences par des études laborieuses qui demandent de l'application & de l'assiduité, devroit rendre ces Messieurs plus discrets, ou leur faire au moins tourner leurs raisonnemens sur leur Sexe, au lieu d'attaquer le nôtre avec si peu de circonspection. Nous les écouterions de sang froid, s'ils venoient nous dire, que la foiblesse ou la délicatesse de l'autre Sexe ne permet pas aux petites Filles d'entrer de si bonne heure dans la carriére des Etudes; parce qu'après avoir gagné notre cause il nous seroit permis de témoigner quelque indifférence pour celle d'autrui. Mais l'interêt que nous devons prendre au bon ordre de ce monde pourroit bien nous faire rire de leur seconde défaite, si quelque zèlé Partisan de l'honneur du Sexe entre-

1 Siluit Terra in conspectu ejus. *Maccab.*
2 Instr. ou Refl. sur l'Hist. Pref.
3 Fleury Du choix des Etudes pag. 266.
4 Porph. in Vit. Pythagor. & Jambl. in Vit. ejusd.

entreprenoit de les combattre ſur ce point. La victoire ſeroit infaillible: elle ſeroit auſſi d'autant plus facile à remporter ſur eux, qu'il ſuffiroit de leur faire voir que les jeunes Filles ont été presque de tout tems aſſujetties à l'étude des Langues, des Belles Lettres, de l'Eloquence, de la Poëſie, de la Philoſophie, des Arts Libéraux, & quelquefois même des Mathématiques dès leur enfance auſſi bien que les Garçons. Car il faut dire à l'avantage de ce Sexe, que c'eſt presque la même choſe chés les Dames qu'étudier & être ſavante. De ſorte que, comme, ſelon l'uſage introduit parmi nous, ce n'eſt pas le beſoin, mais l'inclination ſeule ou la ſeule curioſité, qui porte les jeunes Filles à l'étude, nous pouvons hardiment compter autant de ſavantes que d'étudiantes, en quoi conſiſte leur différence d'entre les Garçons, dont plus des trois quarts ne prennent le parti de l'Etude que par interêt ou par néceſſité: & ſuivant cette conſidération, l'on devroit être moins ſurpris de voir les jeunes Filles avancer encore plus que les Garçons dans les Sciences & dans les Arts. C'eſt ce que vous comprendrés encore plus aiſément, Monſieur, ſi vous voulés entrer dans le ſentiment de ceux qui eſtiment que les Filles ont plus *de vivacité d'eſprit & de pénétration* que les Garçons (3), comme il eſt conſtant qu'elles ont pour l'ordinaire plus de douceur & de modeſtie, & par une ſuite néceſſaire, plus de docilité.

Nous laiſſons à ceux qui voudront s'éxercer ſur un ſujet ſi abondant l'avantage de faire voir, que ce que nous avons rapporté comme des raretés & des faits extraordinaires parmi les Enfans ſtudieux de notre Sexe, ſeroit ce qu'il y a de plus commun & de plus ordinaire dans l'autre, & que le nombre des Filles qui ayant entrepris d'étudier ne ſeroient point devenuës ſavantes au deſſous de vingt ans, ſera toujours le plus petit.

Ils trouveront dans la ſeule Ecole de Pythagore beaucoup de jeunes Philoſophes qui n'avoient pas encore ſubi le joug du Mari (4). Ils en trouveront auſſi dans celles des Stoïciens & des Académiciens, & il ne leur ſeroit pas plus difficile de produire de jeunes Epicuriennes, puisqu'Epicure n'étoit pas moins curieux d'enſeigner ſa Philoſophie aux Filles que Zenon & Platon. On peut dire, qu'ils ſeroient accablés de leur abondance, s'ils vouloient ramaſſer tout ce que les Auteurs ont dit des jeunes Grecques qui ont excellé dès leur bas âge dans les autres connoiſſances, ſur tout dans les Arts libéraux & dans les Mathématiques, quand ils voudroient ſe renfermer dans la ſeule Ville d'Athènes. Celle de Rome ne pourra jamais ſe vanter d'un pareil avantage: cependant elle n'eſt point entiérement dépourvûë de ſemblables éxemples, comme l'avoueront aiſément ceux qui ont ouï parler de la Fille de Lælius, & de celle d'Hortenſius (5). Et ſi l'on veut donner quelque choſe à la conjecture, on ſe trouvera porté à croire, que la plupart des Dames Romaines qui ont été en réputation d'être ſavantes, comme la Mere des Gracques, la Femme de Varus, la Sœur de Cornificius, ſe ſont renduës habiles de fort bonne heure.

Les Ecoles Chrétiennes n'ont pas été moins fertiles en jeunes Savantes. On ſait ce que l'Hiſtoire nous rapporte de celle d'Alexandrie ſous Origene & les autres Profeſſeurs qui lui ont ſuccedé. Les Filles en ſortoient ſi ſavantes, auſſi bien dans les Lettres Humaines & la Philoſophie, que dans les Saintes Ecritures, qu'elles pouvoient tenir tête aux plus ſavans des Gentils; & que non contentes de confondre le Paganiſme par la force de leurs raiſonnemens, elles pratiquoient la véritable maniére de mépriſer la mort, & alloient de l'Ecole droit au Martyre en Philoſophes Chrétiennes (6). Et ſi nous n'étions retenus par les régles du diſcernement, nous pourrions pour la ſatisfaction de ceux à qui toutes Vies des Saints ſont bonnes, propoſer en particulier l'éxemple de l'illuſtre Vierge Sainte *Catherine*, qui n'avoit que *dix-huit* ans, lorsqu'elle mit en déroute cinquante Philoſophes.

Lactant. lib. 3. Inſt. cap. 25.
5. Quintil. lib. 1. cap. 1.

6. Euſeb. Hiſt. Potam. Orig. diſc. &c.

losophes. Elle les convainquit tous, & elle en persuada une bonne partie sur la vérité de la Religion Chrétienne. Il seroit à souhaiter pour la garantie d'un fait si mémorable, que ses Actes fussent un peu plus autorisés (1): mais les circonstances des tems & des lieux où elle vivoit, nous portent naturellement à croire, qu'elle étoit du nombre de ces jeunes Savantes qui sortoient de tems en tems de l'Ecole d'Alexandrie. L'Ecole de S. Jerôme a produit entre plusieurs autres Sainte *Eustochie* Fille de Sainte Paule Dame Romaine. Elle avoit sû les Langues Hébraïque, Grecque & Latine de fort bonne heure, & avec ces grands secours elle se consomma depuis dans l'étude des Saintes Ecritures, qu'elle ne discontinua qu'à la mort. Je n'ai pas dessein de vous retracer ici ce que vous savés de la jeune *Athenaïs*, qui de fille d'un simple Philosophe, fut jugée digne pour son rare savoir & pour son bel esprit de devenir Impératrice sous le nom d'Eudocie; de la célébre *Hypatia* fille d'un habile Mathématicien d'Alexandrie, qui passoit dans l'Empire pour une merveille d'érudition & de sagesse, sous Théodose le Jeune, & que Synesius appelloit souvent Philosophe, par excellence; d'*Amalasunthe* Reine des Gots en Italie, qui dès le vivant de son Pere Theodoric se rendit très-habile dans la connoissance de plusieurs Langues & de diverses Sciences, & que Cassiodore n'a point fait difficulté de mettre à la place de Salomon, pour persuader aux Princes contemporains de cette Princesse de faire la figure de la Reine d'Ethiopie auprès d'elle (2).

Les soins que l'on a pris dans plusieurs Monastéres de Filles, d'appliquer à l'étude des Lettres les petites Pensionnaires & les jeunes Religieuses, nous font aussi voir, que les siécles les plus barbares ne s'étoient point aveuglés jusqu'au point de croire, que le bas âge du Sexe ne fût point capable d'érudition. Si l'on vouloit objecter, que tous ces éxemples sont trop éloignés de nos mœurs, & que la distance des tems & des lieux qui les ont produits n'a rien de commun avec nos usages. Il seroit aisé de répondre par une infinité de nouveaux éxemples tirés du siécle précédent & du nôtre. Mais il faudroit se résoudre à remplir de grands Regiſtres, s'il faloit tirer des Ouvrages de ceux qui ont recueilli les Femmes illustres, ou qui en ont traité à part, ce qui ne regarde que notre sujet.

EXEMPLES PERNICIEUX.

86 IL est tems maintenant de laisser à nos Parties adverses la liberté de parler à leur tour. Je vous croi trop bien muni contre la fameuse objection que l'on vous prépare, pour avoir sujet de rien craindre de cette part. L'objection seroit tombée & anéantie depuis longtems, si les Adversaires de l'Etude qui travaillent éternellement à la faire revivre & à la mettre en œuvre sans cesse, avoient assés de bonne foi ou assés de discernement pour ne pas confondre l'*Esprit précoce* avec l'*Etude avancée*. Nous nous tournerions de leur côté avec plaisir, s'ils n'attaquoient que les Esprits qui étant reconnus de bonne heure pour faux, ou superficiels, ou foibles, ou extraordinairement petits, méritent tous les ménagemens possibles, ou pour mieux dire, l'exclusion totale des Etudes, qui ne sont que pour des Esprits solides & durables. Nous voilà emparés du principal de leurs retranchemens, les autres sont beaucoup moins en état de nous resister, si nous prenons garde qu'ils veulent nous surprendre en s'efforçant malicieusement de rendre les Etudes coupables des bizarreries capricieuses de la Nature, des impostures dont les Maîtres & les Parens se servent quelquefois pour faire paroître les Enfans par des artifices & des machines plus spirituelles à la verité, mais beaucoup moins innocentes que celles de Brioché; des maladies procurées par la foiblesse

1 ¶ Voyés Ménage *Hist. Mulier. Philosoph.* cap. 1. voce *Sancta Catharina*.

2 Cassiod. lib. 10. Variar. Epist. 4.

lesse du temperament; des accidens qui ruinent la santé ou abrégent la vie par le déréglement ou l'excès dans les nourritures ou dans les éxercices du corps; de la stupidité & même de l'extinction causée par le relâchement, l'indolence, l'oisiveté, qui est souvent la suite de la discontinuation des Etudes. Voyons cependant de quelle nature sont les éxemples qu'ils peuvent nous opposer, & quels pourroient être les avantages qu'ils prétendroient en tirer. Avec tout le soin que j'ai eu de les ramasser, je n'en ai pû rencontrer encore que six ou sept, & l'on déclare aux Adversaires de l'Etude que s'ils n'en produisent un aussi grand nombre de cette espéce qu'est celui que l'on vient de rapporter des Enfans dont les études les plus avancées ont été comblées de succès, ils sont en danger de ne pouvoir point faire de contrepoids.

PISON.

Pison. §. 1. Le premier que j'aye pû trouver est celui de M. PISON Orateur Romain, dont Ciceron nous a conservé la mémoire. On dit que Pison ayant paru avec assés d'éclat & de réputation durant son *adolescence* diminua dans la suite de sa vie, & perdit l'estime qu'on avoit euë de lui, *Cum satis floruisset adolescens, minor haberi cœptus est postea* (3). Nous avouons le fait, mais on nous permettra de répondre que Pison n'étoit tombé que pour s'être relâché & rebuté du travail. Ainsi cet éxemple est tout entier pour nous, puisque dans tout ce que nous avons dit, nous n'avons établi le succès des études que sur l'assiduité continuelle au travail. On ne doutera point que cet éxemple ne nous soit favorable, si l'on se souvient de l'histoire de Pison. Ciceron témoigne qu'il s'étoit rendu habile dans les Sciences & particuliérement dans celles des Grecs, mais qu'il étoit uniquement redevable de ce qu'il savoit à l'étude & au travail, quoiqu'il eût reçu de la Nature un Esprit assés subtil; *quidquid habuit, habuit ex disciplina*. Il ajoute qu'il ne put pas longtems supporter le travail, tant à cause de ses infirmités que parce qu'il n'avoit pas assés de patience & de douceur pour écouter & digérer toutes les sottises qui se débitoient au barreau. Il se rebuta donc, il tomba dans un si grand relâchement qu'il en pensa perdre tout ce qu'il avoit acquis de réputation dans sa premiére jeunesse. Mais les éloges qu'il reçut de la bouche des Enfans, des Filles & des Servantes le réveillerent dans la suite, & lui firent tant de confusion qu'il reprit ses études & se remit au travail avec le même succès qu'auparavant. Ciceron nous assure qu'il tint encore son rang fort dignement tant qu'il put supporter le travail, mais qu'il perdit autant de sa gloire qu'il relâcha encore de son assiduité à l'étude & au travail. *Ex eo tempore quasi revocatus in cursum, tenuit locum tam diu, quàm ferre potuit laborem: postea, quantum detraxit ex studio, tantum amisit ex gloria.*

Pison.

HERMOGENE.

§. 2. Le second est celui du fameux HERMOGENE, dont j'avouë que je me suis servi moi-même lorsque j'ai eu occasion de parler du Préjugé de l'âge des Auteurs (4). Tout ce qui a été rapporté en cet endroit ne sert de rien aux Adversaires de l'Etude contre nous. Il est vrai que quand les ouvrages que l'on fait dans l'enfance & dans la premiére jeunesse sont véritablement au dessus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les compte parmi les fruits précoces. Il est vrai qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'est pas pour l'ordinaire d'une longue durée. Mais c'est abuser du terme de *précoce*, ce n'est point savoir faire le discernement des Esprits, c'est en un mot ne point comprendre ce que c'est qu'un Préjugé, que de faire une maxime générale de ce qui n'en doit être qu'une exception. C'est une vision de prendre pour une *maturité trop avancée & trop préci-*

Hermogene.

3 Cicer. in Bruto cap. 67.

4 Chap. 5. pag. 127. tom. 1. des Jug. des Sav.

Hermogene.

précipitée la simple culture d'un Esprit que l'on a éprouvé auparavant & dont l'on a fondé la solidité. Quoiqu'il en soit, les Adversaires de l'Etude n'oublieront pas qu'Hermogene de Tarse qui vivoit à la fin du second siécle de l'Eglise, après avoir enseigné la Rhétorique à *quinze* ans avec beaucoup de réputation ; après avoir composé les livres que nous avons de lui à *dix-huit*, oublia tout ce qu'il savoit à *vingt-quatre* (1). Mais il faudroit être étrangement préoccupé contre l'Etude, pour croire qu'elle eût été la cause de cette disgrace. L'érudition d'Hermogene n'avoit jamais été fort étenduë, ni peut-être jamais fort profonde. Il ne pouvoit pas se vanter d'être savant & laborieux comme un Varron, comme un Nigidius Figulus, comme un Pline, comme un Plutarque, comme un Athenée; & l'on a grand sujet de douter qu'il sût autre chose que l'Art oratoire. Ce ne fut donc pas l'Etude qui le fit tomber dans la stupidité. Tous les Physiciens, tous les Médecins, & toutes les personnes raisonnables en ont été pleinement persuadées sur l'histoire qu'on nous a conservée de sa mort & de l'ouverture qu'on fit de son corps. On trouva qu'il avoit le cœur velu & d'une grandeur prodigieuse. Ce seroit une grande puérilité de vouloir employer l'équivoque en cette occasion pour dire que la *Science enfle le cœur*. Non, Monsieur, il ne s'est encore trouvé personne qui fût assés extravagant pour publier que l'Etude ait jamais grossi le cœur d'un Etudiant, & qu'elle lui ait fait pousser du poil. Ainsi vous pourrés soutenir à ces Messieurs que la capacité précoce d'Hermogene étoit l'effet d'un pur caprice de la Nature, qui ne se divertit quelquefois pas moins dans les esprits que dans ses autres regnes. Ce qu'Hermogene dit à Marc Aurele (lorsqu'âgé seulement de seize ans il fut appellé pour lui enseigner la Rhétorique) en le complimentant en ces termes : *Venio ad te, Imperator, Pædagogo indigens Rhetor, quem etiamnum ætas moratur*, étoit sans doute une petite fanfaronade dans sa bouche, mais à dire le vrai, c'étoit une vérité qu'il auroit suivie s'il avoit eu plus d'esprit & plus de jugement. Concluons donc, Monsieur, que c'est avec quelque sorte de justice qu'Hermogene fut condamné à faire l'enfant dans sa vieillesse, pour avoir voulu contrefaire le vieillard dans son enfance (2).

MARQUISET, ou MARGHISETTI.

Marquiset.

§. 3. Les autres éxemples que j'ai pû trouver n'ont paru que depuis cent ans, & je vous en citerai trois d'Italie de suite. Le premier est celui de JACQUES MARQUISET ou MARGHISETTI *de Pezaro*. Le Sieur Vittorio de Rossi dit (3), que s'il faut juger de la hauteur d'un édifice par la profondeur de ses fondemens, rien ne devroit être plus élevé que Marquiset, s'il eût voulu continuer sur ses commencemens. Il avoit une si grande vivacité d'esprit, qu'il prévenoit toujours ses Maîtres ; & comme il étoit pourvû d'une prodigieuse mémoire, il parut savant en très-peu de tems, & à moins de frais que ceux à qui il faut de la méditation. Par cette voie il parloit comme les Orateurs anciens & comme les Poëtes, mais sur tout il faisoit paroître une éloquence en un dégré où les plus consommés dans l'éxercice peuvent difficilement atteindre. Il sembloit avoir donné couleur à cette opinion par des Harangues qu'il fit dans son enfance, & qui furent jugées dignes de l'âge le plus avancé & l'on ne doutoit point qu'elles ne fussent de sa composition. A l'âge de *treize* ans il possedoit si parfaitement toute la Philosophie d'Aristote, à l'étude duquel la vie entiere d'un homme peut-elle à peine suffire, qu'il s'offrit à la dispute pour le défendre dans toutes ses parties. Le Sieur de Rossi ajoute sur le témoignage de ses propres yeux, qu'il composa deux ans après un volume de Thèses ou de Propositions Théologiques au nombre de près

1 Capitol. Vit. Marc.
Philostrat. Eunap. &c. Vit Soph.
Voss. Rhet.
Claud. Clem. Mus. inscr.

2 ἐν παισὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς.
Ex Antiocho Sophist.

3 Pinacoth. 12, num. 72.

Marquiset. près de deux mille Articles. Il se disposa à les soutenir publiquement, & à répondre aux objections de ceux qui voudroient disputer pendant trois jours de suite. Il choisit pour le lieu de l'Action publique le Collége des Jésuites de Rome: honneur dont il se vanta hautement dans une Lettre au Cardinal Evangeliste Palotte, qui étoit en grand crédit auprès de Sixte V. en lui marquant, qu'il n'étoit encore arrivé à personne. Voilà le point de l'élévation du jeune Marquiset. La suite de sa vie ne répondit pas à ces beaux commencemens, & il trompa le Public, qui attendoit de lui des choses immenses, infinies, & surnaturelles. Mais la Nature l'abandonna au milieu de ses efforts, & laissa son Ouvrage imparfait. Marquiset fut pourtant depuis Sécrétaire du Cardinal Aldobrandin neveu de Clement VIII. & l'on prétend qu'il ne laissa pas de *conserver* dans ce poste, & d'*augmenter* même encore la réputation qu'il avoit acquise par son éloquence & par ses harangues (4). Le Cardinal ayant été envoyé Légat en France pour réconcilier le Duc de Savoie avec le Roi; Marquiset accompagna son Maître, & fit un compliment au Roi où il l'appella *Roi des Rois*, comme Homere avoit traité Agamemnon. L'expression plut au Roi, qui lui fit donner sur l'heure *cinq cens pistoles d'or* (5). Marquiset fit un peu le Giesi en cette rencontre: car nonobstant la défense que le Cardinal avoit faite à tous ses Gens sans exception, de jamais rien prendre du Roi, il n'eut point la force de retirer sa main. Cela fit sa disgrace auprès du Cardinal, & il mourut de déplaisir à son retour en Italie. Jugés, Monsieur, si c'est l'étude qui l'a tué. Quand nos Adversaires nous objecteroient, qu'il étoit deja passé lorsqu'il se donna au Cardinal Aldobrandin, nous ne nous en étonnerions pas, puisqu'il paroît par la maniére dont on nous parle de ses premiéres Etudes, qu'elles étoient pleines de confusion, & que la confusion est la peste des Etudes. D'ailleurs, on ne nous a point dit qu'il ait jamais sû autre chose que l'Art Oratoire, & l'Art de disputer en Philosophie & en Théologie. Marquiset. Ainsi rien ne nous empêche de comprendre qu'il ait fait grand bruit d'abord, & que les fatigues de la dispute ne l'ayent lassé de l'Etude. Il a eu le sort des Esprits brillans & vifs, mais superficiels, ausquels nous ne prenons pas d'intérêt, puisqu'il ne s'étoit point formé par l'assiduité & la continuation du travail.

STELLA.

§. 4. L'Exemple de JULE-CESAR STELLA, qui étoit Romain, n'a rien de plus embarassant pour nous. Stella. Il étoit né avec un bel esprit, & il avoit les dispositions les plus belles du monde pour l'Etude (6). Son génie étoit tourné à la Poësie, & il y réussit dès l'enfance. Son Poëme de la Columbeïde fut admiré par Muret, par Vettori, par Bargée, & par Magni, c'est-à-dire par les premiers connoisseurs du tems, & fut pris pour l'Ouvrage d'un homme fait, quoique l'Auteur n'eût pas *vingt* ans. Le Pere François Benci Jesuite étoit son Maître, & il eut assés de bonté pour se joindre à tant d'Approbateurs, jusqu'à vouloir bien publier qu'il se connoissoit inférieur à son Ecolier. Après cet Ouvrage Stella voulut se reposer, & crut avoir assés travaillé pour sa réputation. Appuyé de cette vaine confiance, il relâcha son application à l'étude, il tomba dans l'oisiveté; & devint tellement l'esclave de ses passions, qu'il succomba sous leur tyrannie & devint leur victime d'une maniére assés misérable, comme vous savés que nous l'avons touché au Recueil des Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes. Ce n'est donc pas l'étude, mais le défaut d'assiduité à l'Etude qui l'a perdu.

ENFANT ITALIEN.

§. 5. CElui d'un autre ENFANT ITALIEN dont on n'a point Enfant Italien. jugé à propos de nous faire connoître le nom, nous fait encore moins peur. Je me contenterai de vous répéter à son sujet

4 Erythræus Ibid. pag. 129.

5 ¶ Il y a dans Erythræus *Quingentos aureos*, cinq cens écus d'or, la moitié de 500. pistoles.

6 Nic. Eythr. Pinac. I.

Enfant Italien. jet une partie de ce qui en a été rapporté au Chapitre du Préjugé touchant l'âge des Auteurs, sur la foi de Mr. Godeau Evêque de Vence qui étoit contemporain de l'Enfant. Ce Prélat en a parlé comme d'un fait tout récent, lorsqu'il écrivoit son Histoire Ecclésiastique. Il témoigne, que la Ville de Rome n'étoit pas encore revenuë de l'étonnement où elle avoit été d'entendre cet Enfant de *dix* à *onze* ans répondre sur toutes les Sciences, *avec une clarté d'esprit & une mémoire si prodigieuse, qu'on a cru qu'il y avoit du miracle ou du sortilége.* Il n'en faut pas davantage, Monsieur, pour absoudre l'Etude. Ajoutons, pour continuer l'histoire de l'Enfant, qu'il avoit eu pour Maître un Religieux Servite qui l'avoit instruit dès son enfance. Il falloit que cet homme fût admirable, sinon dans toutes les Sciences, au moins dans l'artifice qu'il avoit trouvé pour faire si bien jouer cette machine. La mort du Maître fit bien voir que toute la Science de l'Ecolier n'étoit qu'une pure machine. Car soit que ce fût une Divinité Poëtique qu'il eût introduite sur le Théatre de Rome, pour donner de la probabilité à ce qui paroissoit au-dessus de la Nature dans l'Enfant; soit que ce fût un assemblage de plusieurs instructions artistement disposées pour faire agir les facultés ou les forces mouvantes de l'esprit de cet Enfant, s'il m'est permis d'employer ces expressions; la machine se trouva dissoute dès qu'il n'y eût plus de Servite pour la conduire, & le Maître ne fût pas plutôt mort, que l'Ecolier oublia tout ce qu'il favoit, & tomba dans la stupidité.

BEAUCHATEAU.

Beauchateau. §. 6. Il faut avouer que l'exemple du petit Beauchateau n'a rien de si extraordinaire, & qu'au lieu de surprendre le monde en lui apprenant que nous n'avons plus ouï parler de lui depuis qu'on a vû sa *Muse naissante*, on aura sujet de nous dire, qu'il n'est rien de plus commun que de voir des Enfans, de petits Animaux, & d'autres productions de la Nature mourir peu après leur naissance. Il nous est fort inutile de rechercher le sort qu'a eu cette petite Muse: je n'ai encore pû savoir si elle avoit la figure de quelque monstre & si cette raison auroit été cause qu'elle fut promptement étouffée. Mais pour l'honneur de la Poësie & des Poëtes, nous voulons bien avoir pour elle des sentimens plus favorables & plus honnêtes. Nous croyons donc volontiers, que cette Muse ayant fait sur le Théatre de ce monde le Personnage pour lequel elle étoit née, se retira dès qu'elle eut joué son petit rôle. Si nous consultions les Poëtes sur un sujet de cette nature, où certainement ils pourroient être meilleurs Juges qu'en plusieurs autres occasions, au lieu de nous représenter ces sortes d'esprits comme de jeunes plantes ou de jeunes herbes qui se séchent peu de tems après être levées, parce qu'elles n'ont point d'humidité (1); ils nous persuaderoient peut-être que le génie du petit Beauchateau étoit de la qualité des fleurs qui sont sans fruit, & dont le prix consiste dans la seule beauté; & que sur ce pied nous devons être contens de savoir, que

Ce genie *a vécu ce que vivent les roses,*
L'espace d'un matin (2).

Ce que l'on a remarqué dans l'Antiquité & dans les derniers siécles sur la nature de ce qu'on appelle *le brillant* de l'esprit m'a toujours paru également judicieux & solide, & rien n'est plus propre à faire triompher la cause des Etudes contre l'intention de ceux qui veulent rejetter sur elles ce que l'on doit attribuer au Brillant. On a grande raison de dire, que ce feu passe souvent en très-peu de tems; mais on devroit ajouter pour l'instruction des Adversaires de l'Etude, que l'extinction de ce feu ne vient le plus souvent que de la négligence que l'on apporte à l'entretenir. La nourriture naturelle de ce feu est uniquement l'étude, mais l'étude réglée, judicieusement

1 Et natum aruit quia non habebat humorem. *Luc.* 6.

2 Malh. Liv. VI. Consol. à Mr. du Perier.

3 Il y a grande apparence que ces lettres initiales L. D. G. & B. D. M. désignent quelques Seigneurs

Beauchateau. ment conduite sans discontinuation; soutenuë d'une égalité toujours uniforme; diversifiée non seulement par les tems des récréations nécessaires, mais encore par une variété bien entenduë des éxercices; jamais gênée, toujours volontaire, & agréable autant qu'il est possible. J'ai cru, Monsieur, que c'étoit là l'unique moyen de conserver un esprit, de le fortifier de plus en plus, de tourner son brillant en une veritable vivacité. Et si notre Langue aimoit les comparaisons & les expressions figurées qui étoient du goût des Anciens, nous ne ferions pas difficulté de dire, qu'un esprit vif & brillant qui n'est point secouru de l'étude, est semblable à une méche séche allumée, dont la lumiére est toujours fort petite, fort foible, & fort impure, dont le feu passe promtement, & finit de même par l'extinction de sa lumiére & la consomption de sa matiére. Mais qu'un esprit vif & brillant soutenu de bonnes & de fortes études, est une méche allumée au milieu de sa cire ou de son huile, qui mérite la qualité de flambeau ou de lampe ardente, qui se rend utile à ceux qui veulent s'éclairer, & qui dure dans la même égalité jusqu'au terme légitime de sa mesure.

Voilà sans doute de quoi faire quelque confusion & de quoi fermer la bouche aux Adversaires de l'étude, si nous avions quelque interet à leur faire de la peine. Mais après la satisfaction que nous avons euë de mettre par une longue suite de faits tous leurs raisonnemens hors d'état de nous nuire, nous pouvons sans danger leur laisser celle de les continuer s'ils le souhaitent, pourvu qu'ils veuillent se persuader de leur inutilité, & qu'ils se contentent de les débiter pour se divertir: comme ils témoignent assés que c'est leur intention, lorsqu'ils alléguent les grands éxemples de Monsieur le L. D. C. & de Monsieur le B. D. M. (3). Ces grands noms peuvent bien attirer nos respects & notre vénération sur les Familles illustres qui les portent; mais ils ne sont point capables de nous épouvanter, & il s'en faut bien qu'ils soient aussi terribles que les éxemples d'Hermogene, de Stella, & de l'Ecolier du Servite, qui ne nous ont pas fait peur. Beauchateau.

DE L'IMPATIENCE *de faire paroître les Enfans.*

87 LA premiére démarche que demande de l'éducation d'un Enfant, est le discernement qu'on doit faire de son esprit d'abord. Après qu'on a sû prendre le point de sa portée, il n'est point trop tôt, ce me semble, de lui faire commencer ses Etudes dès qu'il sait parler, pourvû qu'on ne s'allarme pas du mot d'Etudes, & qu'on ne comprenne sous ce terme que les éxercices dont l'Enfant est capable, comme pourroient être les choses les plus sensibles dont la premiére connoissance dépend de la vûë, de l'ouïe, ou des autres sens. A ces Etudes, qu'on peut appeller de Raisonnement pour un Enfant, il est toujours utile de joindre les éxercices de la mémoire; mais de ne lui faire apprendre que des choses qu'il puisse entendre, qu'il ne doive jamais oublier, & qui soient par conséquent excellentes & fort choisies. Je m'imagine que sur de tels fondemens un Enfant se peut trouver bientôt en état d'élever un grand édifice, quand il n'auroit l'esprit que médiocre, pourvû qu'on ait grand soin d'en garder toujours les proportions, de régler l'augmentation de son travail sur l'accroissement de ses forces, & d'éviter sur toutes choses l'interruption ou le relâchement dans l'harmonie de ses exercices. J'ajouterois, si je l'osois, qu'on devroit s'appliquer à lui rendre tous ses divertissemens utiles pour l'esprit comme pour le corps, puisque si l'on vouloit quitter ou suspendre le préjugé où plusieurs sont sur ce qui porte le nom de Jeu, & sur ce qui fatigue l'esprit, il seroit aisé de comprendre que les éxercices-mêmes qui ont l'instruction pour but, peuvent passer pour jeux, lorsqu'on peut les tourner en recréations agréables, & qu'on

gneurs Alemans; que par éxemple la Lettre L. signifie *Landgrave* & le B. *Baron*. Ajoute le reste qui voudra.

qu'on eſt venu à bout de les faire conſidérer comme tels aux Enfans. Suivant cette méthode on peut dire, qu'un Enfant aidé de ſa mémoire & de ſon imagination, ſans avoir beſoin de jugement, peut ſe rendre ſavant en peu de tems dans les connoiſſances qui dépendent des ſens, même avant que de ſe voir en état de commencer l'étude de la Grammaire: & quelque choſe qu'on puiſſe dire contre la fidélité des ſens, qui nous jettent d'ailleurs aſſés ſouvent dans l'erreur, il faut avouer que c'eſt dans le bas âge qu'ils forment des idées plus nettes & plus diſtinctes. Par le miniſtére des yeux ils peuvent apprendre la Géographie en Cartes, les Plans des Villes & des Fortifications, les Armes & les Machines de Guerre parmi les Anciens & parmi nous, les figures de divers Edifices & des Vaiſſeaux, les Portraits des Hommes Illuſtres ou autrement connus dans l'un & l'autre Séxe; les formes différentes des habits d'hommes & de femmes dans tous les tems & tous les lieux; les figures des Animaux, des Plantes, &c. l'Anatomie du corps humain, de toutes ſortes d'Animaux & de Plantes; le Blazon, &c. Par celui de l'oreille ils peuvent apprendre la Muſique, & généralement ce qui regarde l'harmonie des ſons. Un Enfant qui joindroit à toutes ces jolies habitudes une connoiſſance générale de l'Hiſtoire ancienne & moderne, de la Fable des Anciens, de l'Etat préſent du Gouvernement ſous lequel on vit, des Charges & Offices, de la Généalogie des Familles les plus connuës; & qui ſauroit quelques-unes des Langues mortes & vivantes qui peuvent être du plus grand uſage parmi nous, ſeroit ſans doute un grand ſujet de tentation à ſes Parens. Le plaiſir qu'ils ont de ſe reproduire dans le monde en la perſonne de leurs Enfans, me donne lieu de craindre qu'ils ne vouluſſent me traiter comme un Auteur de Paradoxes, ſi j'oſois propoſer ma penſée ſur le déſir que pluſieurs d'entre eux témoignent de produire leurs Enfans devant le monde avant le tems. L'admiration que donneroit un Enfant qui auroit acquis à *neuf* ou *dix* ans toutes les connoiſſances dont nous venons de parler, feroit ſans doute qu'on le pardonneroit à ſes Parens s'ils ſe trouvoient touchés du déſir de faire paroître à tous venans la merveille & la benediction de leur ſociété conjugale dans leur Enfant, quelque réſerve qu'on dût leur ſouhaiter ſur ce point. Mais on ſe tromperoit de croire que la plupart des Parens fuſſent auſſi difficiles que les autres hommes ſur le nombre des qualités, & ſur le dégré de capacité néceſſaire pour produire ou prôner un Enfant. Leur indulgence naturelle les empêche d'éxiger presque autre choſe de lui qu'une hardieſſe de parler devant ceux qu'il ne connoit point comme devant les autres. S'il eſt doué d'un peu de vivacité & de quelque gentilleſſe avec cela, il a tout ce qu'il lui faut pour devenir l'idole de la Parenté: & s'il commence à ſavoir quelque choſe, c'eſt un ſurcroît de perfection qu'on tâche de faire valoir en toutes rencontres. On veut qu'il ſoit presque de toutes les Compagnies, ſur tout de celles où il y a des Femmes & des Abbés. On compte pour rien l'interruption de ſon étude & la ſéparation d'avec ſon Maître, qui ſe feroit une affaire criminelle de ne pas rompre l'éxercice ſur l'heure, & de ne pas envoyer l'Enfant dans le moment qu'il eſt mandé. Quoique je n'en parle que ſur la foi d'autrui, & comme un Hiſtorien qui n'a point eu de part aux événemens qu'il raconte, ni été témoin de ce qu'il écrit, je ne crains pourtant pas de me tromper, ni de ſurprendre perſonne en éxagerant la joie & le plaiſir que ſentent les Parens, lorsque d'un côté une Dame de la compagnie careſſe l'Enfant, qu'elle le cajole ſur ſon viſage, ſa taille, ou ſon habit; qu'elle le fait jaſer ſur ſes petites inclinations: & que de l'autre un Abbé ou quelqu'autre perſonne grave lui demande la ſignification d'un mot Latin, & lui fait dire par cœur une Régle de Despautere. L'exclamation ſe leve par tout le cercle, l'applaudiſſement réjaillit ſur les Parens, dont on a ſoin de tempérer l'excès de la joie par la crainte que la compagnie témoigne que l'Enfant ne ſoit trop avancé pour ſon âge, qu'il ne ſoit trop ſavant, & que l'étude ne le tuë. La maiſon eſt un théatre trop petit pour expoſer l'Enfant. On n'eſt point ſatisfait ſi on ne le produit dans les ruelles, & ſi on ne

le

se proméne de grille en grille. C'est là principalement qu'on juge de son savoir, c'est là qu'il est obligé de parler malgré qu'il en ait. Quoique les Parens soient véritablement dignes de compassion dans une conduite si aveugle & dans cette sorte complaisance qu'ils ont pour leur sang, il faut pourtant avouer, que l'Enfant qu'ils prétendent produire si mal à propos est beaucoup plus à plaindre qu'eux. Ils abusent du tems destiné à sa retraite & à ses études, ils l'élevent insensiblement dans leur vanité, ils l'accoutument peu à peu à leurs maniéres vicieuses, ils veulent qu'il raisonne avant que d'avoir appris à bien penser; & pourvû qu'il parle toujours ils ne se soucient pas de quelle maniére. Il seroit bon qu'ils eussent de vrais Amis ou pour les désabuser, ou pour leur apprendre que les hommes de bon sens qui suivant la méthode corrompuë du beau monde les félicitent sur leur Enfant en leur présence, sont les premiers à les siffler & à se moquer d'eux, lorsqu'ils sont sortis de leur compagnie. Nous ne réussirions pas, sans doute, à vouloir guérir l'esprit de ces Parens par les maximes austéres de Pythagore & des autres anciens Philosophes & Précepteurs de la Jeunesse. Mais ils devroient au moins profiter agréablement de l'avis qu'une personne de qualité leur a donné d'une maniére également douce & délicate. Vous connoissés, Monsieur, assés particuliérement celui dont je vous parle (1), puisque c'est vous qui voulés à quelque prix que ce soit qu'on lui garde l'un des premiers rangs parmi nos Poëtes Lyriques. Il n'est pas de ces Philosophes farouches & misanthropes que les Parens des Enfans gatés puissent si fort appréhender, mais il peut passer pour un Médecin excellent & fort propre pour guérir les maladies épidémiques, qui se glissent souvent dans les compagnies du beau monde. L'instruction qu'il donne aux Parens sur notre sujet n'est pas indigne de la Paternité la plus grave. Voici comme il leur parle dans l'une de ses Chansons:

. . . .
. . . .

Jusqu'à ce que l'Enfant soit grand,
Faites-le taire en Compagnie:
Car rien ne donne tant d'ennui
Que d'écouter l'Enfant d'autrui.

Le Pere aveuglé croit toujours
Que son Fils dit choses exquises:
Les autres voudroient être sourds,
Qui n'entendent que des sottises.
Mais il faut de nécessité
Applaudir à l'Enfant gâté.

Si l'on vous dit, qu'il est bien né,
Qu'il est joli, qu'il est bien sage;
Qu'on le caresse à votre né,
N'en éxigés pas davantage.
Faites-lui faire serviteur,
Et renvoyés-le au Précepteur.

Peres charmés de vos Enfans,
Recevés cet avis sincére.
Etant seuls, prenés votre tems
Pour jouïr des plaisirs de Pere;
Mais en Public en vérité,
Suspendés la Paternité.

Cet abus ne vient pas tant de la demangeaison que les Parens auroient de faire paroître au-plutôt les progrès de leur Enfant, ou de l'amour qu'ils auroient pour lui que de leur amour propre. C'est eux-mêmes qu'ils considérent les premiers dans toute cette parade qu'ils font de l'esprit & du savoir de l'Enfant. Ils sont si bien persuadés que c'est leur ouvrage, qu'ils oublient volontiers que Dieu y ait eu quelque part, & qu'ils ne laissent aux Maîtres pour leur partage que les défauts de l'Enfant, s'ils lui en connoissent quelqu'un. Nous n'aurions pas voulu troubler ces sortes de Plagiaires dans le plaisir qu'ils trouvent à jouïr de leurs usurpations, si nous n'avions eu interêt de découvrir aux Adversaires de l'Etude l'une des principales sources du malheur des Enfans.

1 ¶ Coulange pag. 158. du tom. 2. de ses Chansons.

Enfans. Il étoit nécessaire que les uns & les autres sûssent que ce n'est pas l'Etude: mais le défaut d'Etude qui éteint le brillant des Enfans; que la passion que l'on a de les produire devant le tems qu'ils doivent paroître, & avant qu'ils ayent acquis par l'assiduité de leur travail des connoissances solides & durables, leur est toujours pernicieuse. On use leur esprit à des bagatelles. Leur feu venant à manquer d'aliment tombe aussi-tôt que la raison leur vient, & ce qui leur peut rester de vivacité dégénére en une langueur d'esprit qui n'a plus de quoi se soutenir. Je vous ferai remarquer en passant que voilà peut-être l'origine de l'erreur où sont les Provinciaux & les Etrangers sur les Enfans de Paris. On publie par tout qu'il n'est rien de plus vif, de plus enjoué, de plus rempli d'esprit & de gentillesse que les petits Parisiens: mais qu'ils n'en ont que pour le tems de leur Enfance, & qu'à peine sont-ils entrés dans l'âge de l'adolescence qu'ils deviennent sots ou stupides par la perte de leur brillant. Quand il se trouveroit quelque chose de plausible dans cette réflexion, on auroit toujours grand tort d'attribuer à la Nature ou au climat ce qui ne seroit que la faute de l'éducation.

EXEMPLES CONTRAIRES

tirés des Etudes tardives.

88 QUelques remarques que j'aye pû ajouter aux traits Historiques que j'ai employés pour tâcher de rendre plus sensible l'importance qu'il y a d'avancer les études de bonne heure, je n'ai pas eu sujet de craindre le sort ordinaire de ceux qui voulant détruire une opinion qui leur est contraire, se laissent emporter dans l'ardeur de leur combat à d'autres extrémités aussi dangereuses. En considérant l'Enfance comme le premier terme des Etudes, j'ai eu grand soin de ne rien dire dont il fallût conclure qu'il seroit trop tard de les commencer dans les âges postérieurs de la vie; & je n'ignore pas qu'en raisonnant de l'Ame à l'Esprit on ne puisse appliquer au travail de l'Etude la Parabole Evangélique des Ouvriers que le Maître a employés dans sa vigne les uns plutôt les autres plus tard, & qu'il a récompensés également quoique leur travail eût été inégal.[1] J'avouë que je ne puis me défaire de l'opinion de ceux qui estiment que les Sciences toutes environnées qu'elles sont d'épines & de précipices, toutes retranchées qu'elles paroissent dans des rochers inaccessibles, se laissent néanmoins approcher plus facilement des Enfans que du reste des Hommes. Elles trouvent dans l'esprit des enfans, outre l'innocence, un grand vuide très-propre à occuper. Rien ne s'est encore emparé de la place. Les passions n'y sont pas encore éveillées, ou elles sont si foibles qu'elles ne la peuvent assiéger. Les dispositions ne se trouvent jamais plus belles en aucun autre tems de la vie.

Mais il n'est pas impossible de conserver cet heureux état jusqu'en un âge plus avancé, & l'on a vû souvent de Savans Hommes qui ayant laissé écouler les premiéres années de leur vie sans les avoir données à l'étude, ont fort bien sû retrouver toute l'innocence ou la simplicité, toute la docilité & toute l'aptitude de leur Enfance, lorsqu'étant plus *adultes* ils se sont jettés dans le parti des Etudes. On peut dire même qu'ils ont eu un avantage particulier au-dessus des Enfans studieux, en ce que leur jugement s'étant trouvé tout formé lorsqu'ils ont conçû l'importance des Etudes, ils ont fait par l'application au travail des progrès quelquefois plus grands que ceux qui avoient commencé leurs courses dès leurs premiéres années.

De

1 Daniel Bartoli, Caract. d'Huom. Lette. pag. 234. 235.

2 ¶ Tout ceci est dit sans fondement. On ne trouve nulle part que Socrate ait appris la profession de Sculpteur malgré lui. Porphyre a eu tort de l'accuser d'ignorance dans l'art de Sculpture. Les Athéniens n'auroient pas fait l'honneur à ses Statuës des trois Graces de les placer au devant du vestibule de l'Acropolis, si elles avoient été telles qu'on affecte de les représenter ici.

De tous ceux qui ont commencé tard l'étude des Sciences, les uns s'en étoient d'abord éloignés par d'autres engagemens, n'ayant pas assés bien étudié leur vocation ; les autres en avoient été détournés par des obstacles suscités par quelque mauvaise fortune ; quelques-uns en avoient été rebutés par le peu d'ouverture ou par la pesanteur de leur esprit, & d'autres avoient été retardés par la négligence ou par l'indulgence de leurs parens.

SOCRATE ET PLATON.

Socrate. §. 1. SOCRATE & PLATON avoient passé leur premiére jeunesse à d'autres Professions que celle qu'ils ont exercée depuis. Le premier avoit embrassé d'abord la Sculpture, moins par inclination que par l'engagement où on l'avoit mis de choisir un métier (1). Il y dura pendant quelques années dans la contrainte qu'il donnoit à son génie, pour éprouver si le tems pourroit changer ses dispositions. Mais ayant fait trois Statuës dans le dessein de representer les trois Graces, & voyant qu'on les prenoit pour les trois Furies, il perdit l'esperance de réussir dans son art, il renonça à son métier, & se mit à l'étude de la Philosophie où il s'étoit senti appellé dès son enfance (2).

Platon. Platon avoit pris d'abord un train de vie assés semblable aux commencemens de Socrate. Il s'étoit fait Peintre sans avoir beaucoup plus de dispositions pour la Peinture que son Maître n'en avoit eu pour la Sculpture. Mais jugeant qu'il ne pourroit arriver qu'à la gloire d'un médiocre barbouilleur (3), il changea de parti, & vous savés que pour s'être donné un peu tard à la Philosophie il n'y fit pas moins de progrès que plusieurs autres Philosophes qui n'avoient point fait d'autre exercice en toute leur vie.

Le même Socrate persuadé qu'il n'est jamais trop tard d'apprendre ce qu'on ignore, se mit à l'étude de la Musique dans sa vieillesse, & le succès qu'il y eut fit voir qu'il avoit raison (4). Socrate.

CATON.

§. 2. PArmi les Romains CATON l'ancien a fait connoître qu'il étoit dans la même maxime ; & il n'a point crû que ce fût une chose honteuse pour lui de commencer à étudier la Langue Grecque dans sa vieillesse (5). Et Ciceron nous apprend que P. *Licinius Crassus*, P. *Scipion* le Souverain Pontife, & M. *Cethegus* se sont mis à l'étude dans un âge aussi avancé, les deux premiers à l'étude de la Jurisprudence, & le dernier à celle de l'Eloquence (6). Caton.

SERVIUS SULPITIUS.

§. 3. SERVIUS SULPITIUS qui a passé pour le plus habile des Jurisconsultes Romains, n'étoit point de leur Profession dans sa jeunesse, & il ne s'étoit appliqué à cette étude qu'assés tard : cependant vous ne pouvés ignorer ce qu'on a dit de la multitude & de l'excellence de ses Ouvrages (7). Servius Sulpitius.

EURYDICE.

§. 4. NOus pourrions avant que de quitter les Anciens ajouter un exemple pris dans l'autre Sexe, rareté d'autant plus remarquable, que les Femmes ne s'avisent presque jamais de se captiver & de se réduire à l'étude des Sciences, si elles ne s'y sont données dans leurs premiéres années. C'est celui d'une Dame de la Grece nommée EURYDICE, qui au rapport de Plutarque (8), se voyant déja fort âgée & chargée en même tems de l'éducation de ses Enfans, se Eurydice.

3. ¶ Ceci est encore dit sans fondement.
4 Κρεῖττον ὀψιμαθῆ εἶναι ἢ ἀμαθῆ.
Quintil. lib. 1 cap. 10.
Cic. de Senect.
¶ Sextus Empir. lib. 6. adversus Mathemat. pag. 129.

5 Quintil. Instit. Orator. ad fin.
6 ¶ Cic. de Senect.
7 Cic. in Brut. Item in Digest.
8 Plut. lib. de Liber. educ.

Eurydice se résolut d'apprendre les Lettres, & de commencer même par les premiers élémens des Arts & des Sciences, afin de se rendre capable d'instruire ses Enfans elle-même, sans être obligée de les confier à d'autres.

ACCURSE.

Accurse. §. 5. PArmi les Modernes on a remarqué comme une singularité particuliére, que le célébre ACCURSE Jurisconsulte Italien (1) se soit avisé à l'âge de près de quarante ans (2) de commencer l'étude de la Jurisprudence, c'est-à-dire de commencer généralement toutes ses études, puisqu'il ne savoit que son Droit, & qu'il ne jugea point apparemment devoir apprendre autre chose.

BALDE.

Balde. §. 6. QUelques Auteurs ont avancé, que le Jurisconsulte BALDE (3) Disciple de Bartole qui vivoit plus de 150. ans après Accurse, étoit encore plus âgé que lui lorsqu'il se mit à fréquenter les Ecoles de Droit. D'autres se sont contentés de dire qu'encore qu'il eût commencé assés tôt, il avoit néanmoins l'esprit si lent & si pesant, qu'il se laissa passer par la plûpart de ceux de son âge, & qu'il donna lieu à son Maître Bartole & à ses Camarades de le railler sur ses progrès de tortuë, & de lui dire, qu'il *sauroit quelque chose dans cent ans, & qu'il pourroit bien être Avocat en l'autre siécle.* Mr. de la Mothe le Vayer & le Pere Bartoli semblent avoir adopté cette opinion comme si le fait étoit fort averé (4). Mais le Président Tiraqueau a soutenu dès le siécle passé, que c'étoit un conte fait à plaisir (5). A dire le vrai, ce recit n'a point beaucoup de rapport avec l'idée que Paul Jove nous a donnée de Balde (6). Il prétend qu'il a effacé Bartole son Maître tant par la subtilité que par la varieté de sa Doctrine : & loin de nous parler de sa prétenduë lenteur d'esprit, il dit qu'il avoit eu l'esprit *précoce* & extraordinairement avancé dès son enfance, & que par une merveille assés rare de la Nature, cette maturité précipitée ne l'avoit pas empêché de parvenir à une extrême vieillesse, ayant conservé son esprit dans toute sa force jusqu'à l'an 76. de son âge, qui fut le dernier de sa vie.

S. THOMAS.

S. Thomas d'Aquin. §. 7. JE ne vous arrêterai pas sur la réfutation d'une autre imagination qu'on avoit euë touchant les Etudes tardives de saint THOMAS d'Aquin Religieux Italien de S. Dominique Docteur de la Faculté de Paris du tems de S. Louis. Il faut avouer que tant qu'il fut en pension chés les Moines du Mont Cassin, il n'y apprit presque autre chose qu'un peu de piété & quelques élémens de notre créance; que les Humanités qu'il fit ensuite à Naples furent assés pitoyables suivant le malheur de ces tems-là ; que n'ayant eu qu'un Hibernois pour Maître en Philosophie, il n'en avoit pû tirer autre chose que l'Art de la Dispute ou de la Chicane, qui commençoit déja de s'introduire dans les Ecoles ; & qu'étudiant en Théologie à Cologne sous Albert le Grand, ses Compagnons avoient coutume de le railler, d'en faire le ridicule de leur Classe, de le faire passer pour un stupide, & de l'appeller le *Bœuf muet* (7). Sa mine extérieure contribuoit un peu à l'opinion qu'on avoit de sa lenteur & de la pesanteur de son esprit. C'étoit un grand corps, assés peu fléxible, soutenu de gros os & d'une pâte fort massive, paroissant ne faire presque qu'une piéce. Il se donnoit

1 De Florence au commencement du 13. siécle.
2 37. ans.
3 De Perouse.
4 Le Vayer Lett. 32. pag. 420. Dan. Bartol. Caract. Hom Lit. pag. 248.
5 Andr. Tiraq. de Jure Primigen. n. 206. pag. 475.
6 Paul. Jov. Elog. 8.
7 Andr. Maurocen. Vit. S. Th. pag. 18. *Procera statura, pleno corporis habitu, ossium grandiori compage; tardioris hebetiorisque ingenii esse arbitr. ideoque mutum illum bovem vocare consueverant*, &c.

8 ¶ C'est-à-dire du Bourg entre Crémone & Mantouë nommé en Italien *Piadena*, en Latin *Platina*, d'où il prit le nom de *Platina* au lieu de *Sacco*, nom de sa Famille. Philelphe Lettre 36. du 13. livre l'appelle *Barthelemaum Platinensem*, ce qui non seulement

noit peu de mouvement & avoit le tempérament froid & flegmatique. Il n'étoit pourtant rien moins que ce qu'on publioit de lui. Cette prétenduë stupidité n'étoit autre chose qu'une taciturnité accompagnée d'une véritable modestie. Je veux que son esprit ait été retardé quelque tems, soit par un défaut de ce brillant qui donne le mouvement à celui des autres, soit par les obstacles de ses premiéres études Mais le Public s'est trouvé bien récompensé depuis par sa solidité, sa force & sa profondeur.

PLATINE.

Platine. §. 8. PLATINE de Cremone (8) l'Auteur des Vies des Papes, est devenu Homme de Lettres & savant dans un âge encore beaucoup plus avancé que n'étoit celui de S. Thomas. Il ne s'étoit point déterminé à l'étude dès sa jeunesse, mais il avoit embrassé la profession des Armes, & avoit pris parti dans les Troupes. Le métier de la Guerre lui déplut dans la suite, & il ne fut point honteux de quitter l'épée pour prendre les Rudimens de la Grammaire. Il réussit si bien dans ses nouveaux éxercices, qu'il se rendit capable en peu de tems d'écrire sur divers sujets, & qu'il mérita ensuite de devenir le Bibliothécaire du Vatican sous le Pape Sixte IV (9).

ERASME.

Erasme. §. 9. ON peut compter ERASME au nombre des Savans dont les Etudes ont été retardées ou traversées par la bizarrerie de la Fortune, & qui n'ont pas laissé de parvenir à une grande érudition, après être venus à bout de rompre les obstacles qu'elle leur avoit opposés. Ayant été Enfant de Choeur dans la Cathedrale d'Utrecht jusqu'à neuf ans, on l'envoya étudier à Deventer (10). Au bout de quatre ans ses Tuteurs le firent entrer malgré lui dans une Maison de Chanoines Réguliers, & il y fit Profession. Il étoit déja dans les Ordres sacrés lorsque l'Evêque de Cambrai Henri de Bergues le prit pour être son Secretaire par la permission de l'Evêque d'Utrecht & du Général de son Ordre. Mais le desir de se mettre tout sérieusement à l'étude des Lettres, lui fit demander son congé pour venir à Paris où il fut Boursier au College de Montaigu. Une maladie fâcheuse le fit revenir à Cambrai, où l'Evêque le fit penser. Après un voyage qu'il fit en Hollande il voulut retourner à Paris continuer ses Etudes. Il y passa quelques années dans une assés grande pauvreté, qui lui fut au moins utile, en ce qu'elle l'obligea de s'assujettir au travail ; & c'est à cet assujettissement que l'on peut attribuer le grand succès des études qu'il fit dans la suite de sa vie.

BUDE'.

Budé. §. 10. GUILLAUME BUDE' qui étoit avec Erasme l'ornement des Lettres dans son siécle, ne fut pas plus heureux que lui dans sa jeunesse, ni plus avancé dans les études. Il étoit né de Parens fort riches & d'une des plus nobles familles de Paris On ne voulut pas négliger le soin de son éducation & on lui donna des Maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque chose. Comme on vivoit encore au tems que les Ecoles étoient toutes barbares, toutes remplies d'ignorance, de mauvais termes, & de méchantes maximes, le petit Budé ne tarda guéres à se rebuter du Collége: & n'étant pas encore en état de juger de l'utilité de l'étude par lui-même, il demeura dans une espéce d'éloignement pour elle jusqu'à ce qu'on l'envoya dans l'Université d'Orléans pour étudier en Droit. Il y employa trois ans qu'il perdit entiérement,

ment fait connoître que *Platine* étoit le nom du payis de cet Auteur, mais que son nom de batême étoit *Barthelemi*, & non pas *Baptiste*, comme l'ont cru quelques uns, trompés par la lettre initiale B. qu'ayant trouvée seule dans les manuscrits, ils ont mal interprétée *Baptista*. Platine lui-même dans ses Lettres inserées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie s'est nommé *Barthelemi*.

9 Raph. Volaterr. Comm. Urb. &c.

10 ¶ Beat. Rhenau. Epist. ad Carol. V. quæ præmittitur Operib. Erasmi.

rement, n'ayant rien compris dans les Ecrits ni dans les explications verbales de ses Professeurs. Et lorsque ses Parens l'eurent rappellé à Paris, on trouva que son ignorance étoit aussi universelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orleans une répugnance plus grande pour l'Etude, & une passion plus forte pour le jeu & les autres plaisirs de la jeunesse. On ne lui parla plus d'études, parce qu'on crut que c'en étoit fait. On se résolut de le laisser vivre sans emploi, & on l'abandonna à son génie & à ses inclinations d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particuliérement à la Chasse, dont il se fit une occupation ordinaire, & mit son plaisir à nourrir des Chiens & des Oiseaux. Mais enfin les bouillons de la jeunesse commençant un peu à se ralentir en lui, & l'amour des plaisirs n'agissant plus sur lui avec sa premiére force, il se sentit saisi tout d'un coup d'une passion si ardente pour l'étude, qu'il lui fut impossible de résister à ses mouvemens. Elle se trouva beaucoup plus forte que n'avoit jamais été celle de ses plaisirs, & elle la surmonta avec tant d'avantage, que non content de s'être défait de ses Chevaux, de ses Chiens & de ses Oiseaux, il voulut encore se retrancher de toutes ses affaires, pour se renfermer & se donner tout entier à l'étude des Sciences. Un changement si extraordinaire & si peu attendu, surprit presque toute la Ville; mais les excès qu'il commit dans ses premiéres ardeurs pour l'étude étoient incomparablement plus grands que n'avoient jamais été ceux qu'on auroit pû remarquer dans ses premiers divertissemens, ils donnérent matiére de parler à bien du monde (1). Les uns se plaignirent de ce qu'il se bannissoit des compagnies, de ce qu'il préféroit les morts aux vivans, de ce qu'il ne tenoit plus table, de ce qu'il ne faisoit plus de parties. Les autres craignirent pour sa santé & pour sa vie, voyant qu'il refusoit à son corps les besoins les plus ordinaires des alimens, du repos de la nuit, des exercices de la récréation, & des autres rafraichissemens qu'on estime nécessaires pour le rétablissement de ses forces. Mais l'événement fit voir que les uns & les autres se précipitoient trop dans leurs raisonnemens. Il sût conserver toute sa santé, & ayant pris une démarche de Géant dès l'entrée de cette illustre carriére, il passa les plus avancés en très-peu de tems. Il n'y avoit plus de moment dans toutes ses heures qu'il ne fît servir à l'étude, & il comptoit perdu tout ce qu'il étoit obligé d'employer à autre chose. Mais ce qu'il y avoit de bien remarquable, c'est qu'il n'avoit reçu de personne ni instruction ni exemple à suivre dans une résolution si héroïque. Personne ne lui montroit les chemins, personne ne marchoit devant. Il s'étoit contenté d'écouter les inspirations intérieures de son cœur, & c'est à cette source de feu qu'il avoit allumé le flambeau qui l'éclairoit dans cette course.

J. C. SCALIGER.

§. 11. JULES CESAR SCALIGER fut aussi fort long-tems dans le monde sans se déterminer à suivre la Profession des Lettres. Il avoit appris à lire & à décliner de Frere Jean Gagliardo ou Gaillard de Verone (2), qui se nomma *Joannes Jocundus Veronensis* en Latin, & que nous connoissons à Paris pour avoir fait le Pont Notre-Dame. Mais il n'avoit pas encore douze ans lorsque son Pere le retira pour l'aller présenter à l'Empereur Maximilien I. Ce Prince le reçut au nombre des Cadets (3) qu'il faisoit élever parmi ses Gardes, & il apprit à monter à cheval, à faire des armes, à danser, & à parler Latin comme a coutume de faire la Noblesse d'Allemagne. Il fut dix-sept ans dans les Gardes de l'Empereur, à ne faire presque autre chose que l'exercice des armes. Il se mit ensuite dans les Troupes

J.C. Scaliger.

1 Lud. Regius Constant. in Vit. Bud.

2 Il ne se fit Religieux de S. François que depuis. Ce Frere Jean *Gagliardo* ou *Gaillard* pour Fra Giovanni Giocendo est aussi ridicule que Frére Thomas *Clochette*, pour Frére Thomas Campanella. J'ai prouvé dans le Menagiana pag. 97. &c. que le Religieux Jean Joconde étoit Jacobin.

3 L'Auteur de sa Vie appelle cela *Enfant d'Honneur*.

J. C. Scaliger.

pas à la guerre que l'Empereur eut contre les Venitiens, & il se trouva à la fameuse bataille de Ravenne du jour de Pâque de l'an 1512. où son Pere & son Frere furent tués. Pour lui il n'y fut pas blessé, mais étant tombé de son cheval il fut tellement foulé sous les chevaux qui lui marchérent sur le corps, qu'on le crut mort pendant quelques jours. Les Venitiens ayant fait saisir le peu qu'il pouvoit avoir de patrimoine à Ripa sur les confins du Veronese, il tomba dans une si grande pauvreté que sans la compassion du Duc de Ferrare Alphonse d'Este qui lui fit une pension, il eût été en danger de mourir de faim. Le mauvais état de ses affaires ne lui permettant pas de rien espérer de la Fortune du côté du Monde, le descspoir lui fit tourner les yeux du côté du Cloître, & s'en alla à Boulogne dans le dessein de se faire Cordelier. Il prit l'habit de S. François, & avec la connoissance légére qu'il avoit du peu de Latin qu'il avoit appris autrefois, il se mit à lire la Philosophie de Scot, & à s'exercer dans la Dispute. Ce fut tout de bon qu'il tâcha de se rendre habile dans la Logique & la Théologie Scholastique; & le motif qu'il avoit dans cette étude, tout plaisant qu'il est, ne mériteroit peut-être pas d'être découvert, s'il ne paroissoit propre à divertir les autres autant qu'il vous fit rire il y a près de trois ans, lorsque vous faisiés vos récréations de la lecture des Scaligeranes. Son dessein étoit donc au rapport de son Fils Joseph (4), " de „ devenir Pape pour avoir le moyen de „ faire la guerre aux Venitiens, & reti- „ rer de leurs mains sa Principauté de „ Verone. Il esperoit de Cordelier devenir Cardinal & de Cardinal Pape. Sa ferveur ne dura point jusqu'au bout, & ne s'étant point accommodé de l'humeur de quelques-uns de ses Fréres, il quitta l'Institut & l'Habit de saint François pour reprendre l'épée & la vie Martiale, & par le moyen de quelques Amis qu'il avoit faits dans l'Université de Boulogne, il fut fait Capitaine de Cavalerie en Piémont. Il battit même en une rencontre quelques Compagnies de l'Armée du Duc de Savoye avec beaucoup d'avantage, & prit entre autres Prisonniers la Maîtresse du Duc qui s'appelloit Anne, & son Prédicateur nommé le Pere Thomas Cordelier. Enfin las des distractions que son humeur guerriére lui avoit données, & rebuté des indifférences que la Fortune avoit eués pour lui jusqu'alors, il comprit qu'il seroit plus heureux dans la Profession des Lettres, qui demandent une vie tranquille. Il retourna à Boulogne, & comptant pour rien ce qu'il avoit vû de Scholastique chés les Cordeliers, il commença ses Etudes par la lecture d'Aristote, d'Hippocrate, & de Galien. Il avoit pour lors 35. ans, & l'année suivante il se mit à l'étude du Grec, dont il n'avoit pas connu une seule lettre jusqu'alors. On peut dire néanmoins avec l'Auteur de sa Vie, que le véritable commencement de ses Etudes ne doit se prendre que du tems qu'il se défit de sa Charge de Capitaine, c'est-à-dire après l'âge de 40. ans. Et cet Auteur prétend, qu'il ne se donna tout-à-fait aux Lettres qu'à 47. ans, deux ans aprés s'être marié à Agen, où il éxerça la Médecine. Cet éxemple seul suffiroit pour faire voir à toute la Postérité qu'il ne sera jamais trop tard de se mettre à l'étude; mais pour le rendre plus efficace on doit sur tout ne pas dissimuler que l'érudition de Jules Scaliger devint prodigieuse, quoiqu'il n'eût plus que vingt ans à vivre.

RINGELBERG.

Ringelberg.

§. 12. JE devois joindre à l'exemple d'Erasme celui d'un autre Savant des Pays-bas nommé RINGELBERG natif d'Anvers, qui mourut la même année que lui, ou l'année suivante, selon d'autres (5). Il ne s'étoit point destiné à l'étude des Belles Lettres & des Sciences dans les commencemens de sa vie. Il suivit la Cour de

4 Prim. Scalig. pag. 134.

5 En 1537.

¶ A ce compte il seroit mort agé de 38. ans au plus étant né l'an 1499. puisqu'en 1529. tems auquel il travailloit à son livre *de ratione studii*, il se dit agé de 30. ans. Il mourut de la pierre.

Ringelberg. de Maximilien I. jusqu'à l'âge de dix-sept ans, mais il la quitta ensuite pour venir étudier à Louvain. Il commença par les Rudimens de la Langue Latine, où il ne fit point beaucoup de progrès non plus que dans la Dialectique & la Physique d'Aristote (1). Ce n'étoit pas entiérement par la faute de ses Maîtres, ou par le défaut de la méthode d'enseigner & d'apprendre, quoiqu'elle ne fût pas excellente dans ces tems-là : mais il devoit particuliérement s'en prendre à ses propres distractions; puisqu'au lieu de s'assujettir à son devoir il cherchoit à s'occuper de quelque autre amusement qui lui fût agréable (2). Il se plut d'abord à l'Ecriture: il s'y forma si bien la main, que personne de son tems ne pouvoit se vanter de mieux faire; & il se fit admirer sur tout pour la dextérité avec laquelle il avoit appris à contrefaire jusqu'à quinze sortes de caractéres differens. Cette passion fut suivie de celle de la Peinture, où il s'exerça pendant quelque tems: après il passa à la Gravure, & enfin il revint aux Belles Lettres, étant devenu plus sage par la vûë de ses égaremens. Les réfléxions qu'il fit sur la perte de tant d'années loin de le décourager l'animérent à reprendre ses études de nouveau, & le firent aller aux sources pour puiser sans le ministére d'autrui la pureté & la politesse du Latin. Il apprit en même tems l'Arithmétique, l'Astronomie, & la Langue Grecque; il passa ensuite au reste des Mathématiques, à la Physique, & à tout ce qui peut faire l'objet des éxercices de l'Esprit humain. Il s'étoit mis en tête qu'il ne pourroit parvenir à une connoissance parfaite des Sciences & des Arts, s'il ne se mettoit en état de pouvoir les enseigner aux autres, & d'en écrire pour l'usage du Public. Il fit l'un & l'autre avec une ardeur incroyable La passion qu'il eut pour enseigner les autres étoit si violente, que non content d'instruire familiérement ses Ecoliers douze heures par jour, il faisoit encore des Disputes générales, & déclamoit des Discours dans la même journée. Il ne vouloit rien perdre de ces habitudes au milieu de ses plus grandes distractions. Ses voyages ne l'empêchoient pas d'enseigner tantôt dans les Vaisseaux, tantôt dans les Coches, & toujours dans les Hôtelleries. S'il séjournoit pendant quelque tems dans les Villes, c'étoit pour aller aux Colléges prendre la place de quelque Professeur. On étoit ravi de la lui céder, parce que toutes ses peines étoient gratuites & désinteressées. C'est ainsi qu'il en usa dans diverses Villes de l'Allemagne & de la France, où il régenta deux mois dans l'Université d'Orléans & un dans celle de Bourges. Il prenoit la nuit pour étudier & pour composer ses Livres, & donnoit tout le jour à ses Ecoliers depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher, sans autre interruption que celle d'un repas unique auquel il employoit une demie heure du midi. Sa méthode d'enseigner étoit toute particuliére. Il enseignoit la Logique entiére en moins de quinze jours, mais il voulut que ses Ecoliers conférassent ses cahiers avec d'autres Livres ou d'autres Maîtres, & qu'ils prissent ensuite quelque tems pour s'y éxercer. Lorsqu'il remarquoit quelques esprits plus lents que les autres il leur faisoit commencer un nouveau Cours de Logique pendant quinze autres jours; s'il voyoit qu'il leur restât encore après cela quelque embarras ou quelque obscurité dans l'esprit, il s'offroit de leur faire un troisiéme & un quatriéme Cours. Il montroit toutes choses à la baguette, & persuadé que nous n'avons pas de sens plus promt que celui de la vûë, il mettoit presque tout en planches, & remplissoit les murailles de sa classe de figures; ainsi il avoit bien-tôt expliqué une Science, & l'on ne s'étonnera point qu'il ait enseigné en sa vie plus de cent cinquante Cours d'Astronomie. Les éxercices qu'il donnoit à son corps au milieu de ses occupations, tant pour conserver sa santé que pour maintenir toujours son esprit dans la même vigueur, n'étoient pas moins surprenans. Vous me faites souvenir, en dis-

1 Vit. Joach. Fortii Ringelb per M. Adam. pag. 82. Voss. de Scient. Mathem. pag. 182.

2 Ringelberg. in lib. de Ratione studii.

3 Corn. Nep. Vit. Eumen.

Ringelberg.

discourant sur ce sujet, de l'invention d'Eumenes l'un des célébres Capitaines de l'ancienne Gréce (3), qui se voyant assiégé dans une Place trouva un moyen ingénieux de faire éxercer ses chevaux sans sortir de leur Ecurie. Ringelberg ne fit point paroître beaucoup moins d'industrie pour éxercer son corps sans se lever de son siége; mais nous n'en dirons rien ici parceque nous avons sujet de douter qu'un pareil éxercice fût propre à d'autres qu'à lui (4).

Sa maniére de composer des Livres (5) n'étoit pas moins divertissante ni moins singuliére que celle d'enseigner. Dès qu'il se fut apperçû de la bénédiction que Dieu versoit sur son travail & sur ses études, il conçût des desseins magnifiques & se tailla de la besogne pour le reste de ses jours. Cette besogne consistoit en mille Traités ou Opuscules qu'il devoit ensuite assembler en un corps sous le nom de Chiliade. Quand il vouloit composer un Ouvrage, il en traçoit d'abord un plan général dans son imagination: il prenoit ensuite une planche sur laquelle il arrangeoit les titres des Chapitres qu'il vouloit donner à son Ouvrage. Il s'appliquoit ensuite à les enchaîner les uns aux autres dans une suite qui en pût faire voir la dépendance mutuelle. S'il en remarquoit quelqu'un où cettte liaison nécessaire ne fût pas assés sensible, il l'ôtoit & en remettoit un autre à la place, ou bien il se contentoit de le transposer ou simplement de le retoucher. Quand il avoit trouvé toute l'harmonie de son Ouvrage par la disposition de ses Chapitres, il les mettoit sur autant de feuillets de papiers séparés dans le même ordre qu'il les avoit crayonnés sur sa planche, & tandis qu'il avoit encore l'imagination échauffée il écrivoit sous chaque titre ce qu'il avoit dessein de traiter, il donnoit ces feuillets l'un après l'autre à l'Imprimeur à mesure qu'il les remplissoit. Ils travailloient l'un & l'autre au jour la journée, & l'Auteur faisant scrupule de devancer l'Imprimeur l'Ouvrage n'étoit pas si-tôt composé qu'il se trouvoit imprimé.

PIERRE DE LA RAME'E

Ramus.

§. 13. PIERRE DE LA RAME'E, dit *Ramus*, a fait assés de bruit dans la République des Letres, pour exciter notre curiosité à rechercher le tems auquel il y étoit entré. Il étoit Fils d'un pauvre Laboureur du Village de Cuthe en Vermandois & petit-Fils d'un Charbonnier, qui étant Gentilhomme de naissance au Liégeois, & ayant été dépouillé de ses biens & chassé de son Pays par l'armée des Bourguignons, s'étoit refugié au Vermandois, & s'étoit réduit à travailler dans une Charbonniére, pour gagner du pain. La misére de Ramus fut encore plus grande que celle de son Pere & de son grand Pere. Il nous apprend lui-même, que dans sa premiére enfance il fut attaqué deux fois de la Peste (6). Après avoir été garanti de ce double fleau, son Pere n'ayant pas du pain à lui donner, il fut obligé d'en aller chercher ailleurs, & il se mit en service pendant plusieurs années pour en gagner (7). Se voyant en un âge auquel on a coutume de prendre le parti qu'on doit garder le reste de sa vie, & de s'engager dans la vacation d'un état permanent, il se sentit pressé plus que jamais du désir qu'il avoit toujours eu d'apprendre quelque chose, & sans se rebuter de son âge ni de sa mauvaise fortune, il s'en vint à Paris où il acquit en peu de tems toute la Science des Colléges par des veilles & des travaux inconcevables. Non content d'avoir atteint les Savans qui avoient commencé leurs Etudes dès leur premiére enfance, & ceux qui s'étoient trouvés prévenus de tous les secours & de toutes les commodités de la vie, il voulut les passer encore par une connoissance exquise des Mathématiques. Il en avoit fait assés jusques-là pour se faire admirer, mais il étoit peut-être le moins satisfait de lui-même, voyant qu'il étoit bien éloigné d'avoir épuisé les forces de son Esprit. Il

4 ¶ Il faut voir le 34. chap. du livre *de ratione studii*.
5 ¶ Chap. 25. du même livre.

6 In Præf. suæ Regiæ Professionis.
7 Thom. Freigius in Vit. P. Rami.

Ramus. Il voulut bien compter pour rien toute la Philosophie Scholastique qu'il avoit apprise; il fit ce qu'il pût pour la désapprendre & pour la faire perdre aux autres. En un mot il se crût encore allés jeune & allés courageux pour commencer ses études de nouveau, & pour jetter les fondemens d'une nouvelle Philosophie par une entreprise qui lui fut funeste (1).

G. POSTEL.

G. Postel. §. 14. GUILLAUME POSTEL est encore un des Savans du siécle passé, qui ayant terrassé la mauvaise Fortune ont fait voir que les obstacles & les retardemens de leurs Etudes n'ont servi qu'à les rendre plus fortes. Il étoit né de pauvres Parens au Village de Barenton dans la basse Normandie, du côté d'Avranches. Il perdit à huit ans son Pere & sa Mere, qui moururent de peste. La misére le chassa de son Village & de sa Province; mais ayant appris à lire & à écrire, je ne sai par quelle voye, il trouva moyen de se faire recevoir Maître d'Ecole dans un village nommé Sagi en Vexin, à quelques lieuës de Pontoise, n'ayant guéres plus de treize à quatorze ans (2). Il y passa quelque tems dans une si grande œconomie, qu'ayant amassé quelque argent il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir entrer dans quelqu'un des Colléges de l'Université, il fut obligé de prendre une chambre pour passer la nuit, & de s'associer avec d'autres pour ménager sa dépense. C'étoient des fripons qui l'ayant trouvé dans ce peu d'expérience & dans cette simplicité assés ordinaire aux jeunes Provinciaux qui arrivent à Paris, lui volérent son argent & son habit la premiére nuit qu'il coucha en leur compagnie. Il se trouva réduit tout d'un coup dans une disette extrême, & dans une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuse; si-bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers à l'Hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti il retomba dans une autre misére, à cause de la cherté des vivres qui étoit extraordinaire cette année. La nécessité l'obligea de sortir de Paris, & lui inspira le dessein d'aller glaner en Beausse au tems de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent les moyens de recueillir de quoi non seulement se nourrir le reste de l'année, mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris qu'il méditoit pour le commencement du mois d'Octobre suivant. Ce fut à son retour que s'étant mis en service dans un des Colléges de l'Université il trouva

1 Il étoit né l'an 1515. & fut tué l'an 1572.

2 And. Thevet tom. 8. Vir. ill. cap. 4.

3 Ceux qui lui ont donné cent ans de vie ont été trompés par ses prestiges.

¶ Le mot de *prestiges* est un peu fort pour un homme tel que Postel qu'on a eu raison de croire fou, mais nullement Magicien. On a extrèmement varié sur l'age auquel il est mort. Si son Testament que j'ai vu, daté du 2. Décembre 1567. étoit véritablement écrit de sa main, comme m'en assuroit feu Mr. Baluze qui connoissoit l'écriture de Postel, ce seroit une piéce décisive pour le fait dont il s'agit. Le Testament dès les premiéres lignes dit que le 25. Mars de cette année 1567. il étoit entré dans la 57. de son age; d'où il s'ensuivroit qu'étant mort le 6. Septembre 1581. il étoit né le 25. Mars 1510. & qu'il n'a par conséquent vécu que 71. ans 5. mois, 12. jours. Ce qui est bien éloigné de ce qu'en écrit la Croix du Maine, dont le témoignage seroit pourtant préférable si la citation qu'il produit d'Humbertus Monsmoretanus étoit reconnuë bien authentique. Elle consiste en deux distiques, prétendus faits à la louange de Postel dès l'an 1512. le premier desquels est ainsi conçû:

Et jura & leges, nostique, Guilelme, Poëtas,
Hisque viros unus tres superare potes.

Voici le second, où les trois talens, qui sont le sujet de l'éloge, sont mieux distingués:

Legistam si quis, si quis reperire Poëtam,
Philosophumve cupit, te petat omnis homo, &c.

La Croix du Maine avoit raison de présumer qu'un homme qui en 1512. étoit Poëte, Jurisconsulte, & Philosophe, avoit tout au moins 25. ans, & que ce même homme mourant en 1581. pouvoit bien en avoir par conséquent 94. ou 95. Ayant d'abord, qui plus est, à cause de cette grande habileté attribuée à Postel en 1512. cru qu'il pouvoit être né en 1475. il devoit conséquemment lui donner en 1512. trente-sept ans, & de là conclurre qu'il n'en avoit pas moins de 106. étant mort l'an 1581. Le grand point étoit de prouver que c'étoit véritablement à l'honneur de Postel qu'avoient été faits en 1512. les distiques rapportés. L'idée, soit de Poëte, soit de Jurisconsulte, ne lui convenoit nullement. Aussi n'est ce

G. Postel. trouva le moyen de faire ses études, & se rendit en peu de tems très-habile dans la connoissance des Langues, des Arts & des Sciences, s'étant distingué particuliérement par celles des Langues Orientales. Les derniéres années de sa vie ne lui firent point tant d'honneur, & il seroit devenu plus dangereux sur la Religion que Ramus ne l'avoit paru aux Péripatéticiens sur la Philosophie, s'il n'avoit été déclaré fou & renfermé en cette qualité par Arrêt du Parlement dans le Prieuré de S. Martin des Champs à Paris, où il mourut le 6. Septembre à neuf heures du soir l'an 1581. âgé de 76. ans trois mois neuf jours (3).

S. IGNACE.

S. Ignace. §. 15. Vous venés de voir l'exemple d'un Savant tardif à qui l'érudition prodigieuse & la multitude des connoissances avoit sottement enflé le cœur & gâté l'esprit. Des modéles de cette nature pourroient être dangereux, & ils seroient capables de rendre odieuse l'Etude des Lettres, qui est la chose la plus aimable de ce monde après la Vertu, si l'on n'avoit soin de leur en opposer d'autres plus édifians pour arrêter ou corriger les mauvais effets qu'ils pourroient produire. Celui de S. IGNACE DE LOYOLA me paroît l'un des plus propres à ce dessein. Vous savés qu'il est S. Ignace. le Fondateur d'un Ordre très-considérable dans l'Eglise, qui n'a point d'autres bornes que celles du Royaume de JESUS-CHRIST sur la Terre, & qui a toujours fait une profession particuliére des Lettres, que ce Saint a toujours eu grand soin d'entretenir l'esprit de l'étude, & de faire fleurir les Sciences dans sa Compagnie depuis le commencement de son établissement ; & qu'*il a regardé l'Université de Paris comme le principal Seminaire de son Ordre* (4). Ignace étoit Fils d'un Gentilhomme Espagnol de Biscaye, qui l'ayant destiné pour le monde l'envoya de bonne heure à la Cour, & le fit Page du Roi Ferdinand (5). L'oisiveté qui se trouvoit dans ce genre de vie n'étant pas conforme à son humeur, il se dégoûta bientôt de la Cour, & l'amour de la gloire joint à l'exemple de ses Freres qui se signaloient dans l'armée de Naples le fit songer à la Guerre. Il passa par tous les degrés de la Milice, ne songeant qu'à remplir les fonctions d'un brave Soldat, & à vivre en galant Homme, jusqu'à l'âge de vingt-neuf ou trente ans, qui fut l'année de sa conversion. Ayant été dangereusement blessé l'an 1521 à la prise de Pampelune, qu'il tâchoit de défendre contre les François, il se fit transporter dans sa maison de Loyola, où la lecture qu'il fit

n'est-ce pas lui qu'avoit en vûë Humbert de Montmoret. On n'a pû quelque recherche qu'on ait faite dans les plus nombreuses Bibliothèques de Paris, trouver ni son Herveïde, ni son Poëme de la guerre de Ravenne, mais on en a deterré un troisiéme intitulé *Fratris Humberti Montsmoretani Poetæ, Oratorisque clarissimi, Bellorum Britannicorum à Carolo Francorum Rege eo nomine VII. in Henricum Anglorum Regem felici ductu auspice Puella Franca gestorum prima pars.* Mr. le President Bouhier dont le nom seul est un grand éloge, m'a donné avis que dans l'exemplaire qu'il a de ce livre, imprimé chés Badius *in* 4. le 27. Février 1512. il y a diverses Epigrammes qui précédent l'Ouvrage principal ; celle ci entre autres adressée à Guillaume non pas POSTEL, mais POTET, en ces termes:

Ad Magistrum Guilelmum
POTET.

Floruit eloquio Ciceronis lingua Latino.
Floruit insignis relligione Numa.
Floruit eximii sapientia summa Catonis.
Quod Numa, quod Cicero, quod Cato, solus habes.

Il est visible que le prétendu Guillaume *Postel* de la Croix du Maine homme très-sujet à se tromper, n'est autre que le véritable Guillaume *Potet* à qui ce quatrain est adressé. On y reconnoit le même genie des distiques ci-dessus allégués, dans lesquels je suis invinciblement persuadé que si jamais on parvient à voir les éditions que la Croix du Maine en a citées, on trouvera le nom de *Potet* bien imprimé, il faut donc en revenir à l'époque marquée dans le testament que j'ai vu. La piéce subsiste. Elle est actuellement à la Bibliothéque Royale, où les manuscrits de Mr. Baluze ont été transférés. C'est uniquement sur cette date que toutes les autres doivent être rectifiées, & en particulier celle de Thevet, suivie aveuglément par Dom Marrier en son Histoire du Monastère de S. Martin des Chams, & par notre Auteur en cet article.

4 Le P. Bouh. Vie de S. Ign. l. 4. p. 327.
5 Ibid. pag. 4. 5.

S. Ignace. fit d'une Vie des Saints le changea si bien, qu'après sa guérison il se défit de son air Cavalier pour prendre celui d'un Pénitent. Il entreprit ensuite divers Pélerinages tant à Notre Dame de Montferrat & à l'Hopital de Manreze en Espagne, qu'à Jérusalem dans la Terre Sainte. Ce fut à son retour qu'ayant conçu le dessein de travailler à la conversion des Ames, il considéra, que pour ce dessein il falloit avoir des connoissances qui lui manquoient, & qu'*il ne pourroit jamais rien faire de solide sans le fondement des Lettres Humaines.* Il quitta donc Venise où il avoit débarqué sur la fin de Janvier de 1524. & prit le che-„ min de Barcelone, où il avoit fait con-„ noissance avec celui qui tenoit Ecole „ publique, & où il espéroit trouver de „ quoi subsister pendant ses Etudes (1).

Pour empêcher, Monsieur, que cette maniére de parler ne vous surprenne, il faut vous souvenir de la distinction que nous mettons dans notre Religion entre la Pauvreté & l'Indigence. Le Pauvre, selon saint Basile, est celui qui des richesses a passé volontairement dans la necessité; & l'Indigent, selon le même Pere, est celui qui dans le commencement a été en necessité. S. Ignace étoit né dans l'abondance des biens de la Fortune: mais ayant été touché de Dieu au tems de sa conversion, il s'en étoit généreusement dépouillé pour suivre de plus près JESUS-CHRIST Pauvre avec les Apôtres & les autres Heros du Christianisme. C'est donc d'une Pauvreté toute Evangelique, non pas d'une Indigence naturelle, qu'il faut entendre l'état où S. Ignace se trouva lors qu'il fut question de pourvoir à sa subsistance pour le tems de ses études.

„ Ignace avoit alors *trente trois* ans, „ & n'avoit presque point d'inclination „ naturelle pour l'étude (2). L'amour „ des armes qui avoit occupé tout son „ esprit avant sa conversion, l'avoit dé-„ goûté du Latin dans un siécle où les „ Gens de qualité se faisoient honneur „ de leur ignorance. Il n'y avoit gué-„ res d'apparence de commencer si tard „ à apprendre une Langue qui ne s'ap-„ prend que dans le bas âge & qui de-„ mande un esprit d'enfant, selon la réflexion du célébre Auteur de sa Compagnie qui a écrit sa Vie, & qui sera notre garant dans tout ce recit (3). „ Malgré ces considerations Ignace étu-„ die les premiers Principes de la Lan-„ gue Latine à l'âge de trente-trois ans „ & va tous les jours en Classe avec de „ petits Enfans. Le desir de se rendre „ utile au Prochain, & la vuë de la plus „ grande gloire de Dieu qu'il se propo-„ soit déja pour sa régle lui facilitoient „ des commencemens si épineux, en lui „ faisant vaincre ses dégoûts & ses ré-„ pugnances. Mais l'Ennemi du salut „ des hommes qui prévit où aboutiroit „ la Science d'Ignace, usa d'artifice pour „ empêcher ses Etudes.

„ Cet Esprit de ténébres qui se trans-„ forme quelquefois en Ange de lumiére, „ portoit sans cesse le nouvel Ecolier à des „ pratiques de piété, le remplissoit de „ consolations, & lui inspiroit de si ten-„ dres sentimens pour Dieu, que tout le „ tems de l'étude se passoit en aspira-„ tions dévotes. Quand il étoit dans la „ Classe, son esprit s'envoloit au Ciel. „ Ainsi il n'apprenoit rien, ou le peu „ qu'il apprenoit étoit bien effacé par „ d'autres idées plus vives & plus for-„ tes dont il ne pouvoit se défaire. S'il „ se fût arrêté aux apparences, ou qu'il „ eût suivi les mouvemens de l'amour „ propre, il auroit crû que Dieu ne l'ap-„ pelloit qu'au repos de la vie mystique, „ & que l'étude étoit un obstacle à sa „ perfection. Mais considérant la chose „ selon la lumiére qu'il avoit pour le „ discernement des esprits, & reglant tout „ par la plus grande gloire de Dieu, il „ n'eut pas de peine à comprendre que „ le malin Esprit le trompoit. Il dé-„ couvrit la tentation à son Regent, il fit „ vœu au pied des Autels de continuer „ ses Etudes, & de s'y attacher davan-„ tage. C'est merveille que depuis qu'I-„ gnace eut combatu de la sorte les il-„ lusions de l'Enfer, elles s'évanouïrent „ si bien, qu'elles ne revinrent jamais.

„ Lors

1 Liv. 2. pag. 76.
2 Ibid. pag. 80.
3 ¶ Le P. Bouhours.
Ibid. pag. 80.

S. Ignace.

„ Lors que les douceûrs céleſtes dont „ Dieu le combloit ordinairement venoient „ à manquer, il s'en conſoloit par le „ fruit qu'il ſe promettoit de ſes Etu- „ des ; & diſtinguant bien la ſécheresſe „ d'avec la tiédeur, il diſoit, que la per- „ te qu'on faiſoit des goûts ſpirituels en „ étudiant purement pour la gloire de „ Dieu, valoit mieux que toutes les dé- „ lices de la dévotion ſenſible, pourvû „ que le cœur fût rempli de l'Amour „ Divin.

„ Au bout de deux ans (4) il alla „ faire ſon Cours de Philoſophie en l'U- „ niverſité d'Alcala, & l'impatience qu'il „ avoit de ſe donner tout entier à la „ converſion des ames, lui fit embraſſer „ cette nouvelle étude avec une extrê- „ me ardeur. Comme il crut avancer „ beaucoup en abrégeant les matiéres, à „ peine eut-il commencé ſon Cours, que „ ne ſachant encore que les termes, il „ ſe jetta dans la Philoſophie naturelle & „ dans la Théologie Scholaſtique. On „ expliquoit aux Ecoles de l'Univerſité „ la Logique de Soto, la Phyſique d'Al- „ bert le Grand & la Théologie du Maî- „ tre des Sentences. Il prenoit ces trois „ Leçons l'une après l'autre, & étudioit „ ſans relâche jour & nuit: mais tant „ de différentes espéces lui mirent bien „ de la confuſion dans l'esprit, & tout „ ſon travail aboutit à ne rien ſavoir, „ ainſi qu'il arrive presque toujours quand „ on étudie ſans méthode, & qu'on em- „ braſſe tout en même tems. Du reſte „ la Providence, qui vouloit qu'Ignace en- „ ſeignât Jesus-Christ dans l'Univerſi- „ té d'Alcala au lieu d'y apprendre A- „ riſtote & S. Thomas, ne lui donna „ aucune lumiére ſur le déſordre de ſes „ études, & ne permit pas même que „ ſon bon ſens ſervît à le redreſſer.

Rebuté donc du peu de progrès qu'il faiſoit dans les Sciences, il s'appliqua entiérement aux bonnes Oeuvres (5) juſqu'à ce que les injuſtes perſécutions qu'on lui fit ſouffrir dans le pays le portérent „ à quitter l'Espagne, pour venir en Fran- „ ce continuer ou plutôt recommencer „ ſes Etudes dans l'Univerſité de Paris, „ qui étoit alors la plus célébre de l'Eu- „ rope. Comme il reconnut que le peu „ de progrès qu'il avoit fait dans les „ Lettres à Alcala & à Salamanque, „ venoit en partie de ce qu'il perdoit beau- „ coup de tems à chercher de quoi vi- „ vre chaque jour, il crut, qu'avant que „ d'entrer dans un Royaume étranger il „ pouvoit faire en conſcience un petit „ fonds qui lui aidât à ſubſiſter durant „ ſes Etudes. Après cette prévoyance, il ſe mit en chemin, & arriva à Paris en 1528.

S. Ignace.

Le premier de ſes ſoins fut de ſe remettre à l'étude. Il ſe logea dans l'Univerſité avec des Ecoliers Espagnols; „ & pour mieux poſſéder la Langue La- „ tine, il reprit les Humanités au Col- „ lége de Montaigu, étant âgé pour lors „ de *trente-ſept* ans. Il avoit confié tout „ ce qu'il avoit d'argent à un de ſes Com- „ pagnons de chambre qui ne lui fut pas „ fidele, & qui en ayant diſſipé une par- „ tie, s'enfuit avec le reſte. Ignace fut très-incommodé de ce vol, & n'ayant aucune reſſource, " il fut contraint de ſe „ retirer à S. Jacques de l'Hopital où „ les Espagnols étoient reçus. Il n'avoit „ que le couvert à l'Hopital, & il falloit „ que pour vivre il mendiât ſon pain de „ porte en porte. Ce changement s'accommodoit bien avec ſon humilité & ſon amour pour les humiliations; " mais il „ nuiſit fort à ſes Etudes: car il perdoit „ beaucoup de tems à chercher des au- „ mônes par la Ville, & demeurant loin „ de Montaigu, il ne pouvoit pas ſe ren- „ dre éxactement aux heures de la Claſ- „ ſe. Il eut bien voulu ſervir un des „ Profeſſeurs du Collége; mais quelques „ diligences qu'il fît, il ne put jamais „ obtenir une place de Valet. En quoi ſans doute il fut moins favoriſé de la Fortune que Pierre Ramus & que G. Poſtel dont nous avons rapporté les éxemples auparavant, quoique la pauvreté de ceux-ci ne fût pas ſi volontaire ni ſi précieuſe devant Dieu que celle du Saint.

La neceſſité obligea Ignace d'aller en Flandre durant les Vacances, pour tirer quelque

4 Pag. 90. 91. 92.

5 Ibid. pag. 111. 112. 113.

S. Ignace. quelque subsistance des Marchands Espagnols (1). Le secours qu'il en reçut le fit vivre deux années, " après quoi pour „ n'être pas importun aux mêmes gens, „ il alla chercher des aumônes en Angleterre auprès de quelques autres Espagnols qui étoient à Londres. Mais „ il ne continua pas ces voyages les années suivantes, parce que des Marchands des Pays-bas lui firent tenir à „ Paris ce qu'ils vouloient lui donner, „ & qu'il reçut dans la suite de nouveaux „ secours de ses Amis de Barcelone.

„ Ainsi se trouvant en repos du côté „ du vivre (2), il commença à faire de „ grands progrès dans les Lettres. Après avoir étudié les Humanités près „ de dix-huit mois au Collége de Montaigu, il fit son Cours de Philosophie „ au Collége de Sainte Barbe L'étude „ étoit son occupation principale, & il „ s'y attachoit d'autant plus qu'il connoissoit davantage les desseins de Dieu „ sur lui.

Sur la foi d'un recit si plein d'instructions, je crois avoir eu raison de choisir S. Ignace parmi ceux dont les Etudes ont été tardives, comme un modéle incomparablement plus édifiant que ceux qui n'ont eu que des vûës basses, intéressées & purement humaines, pour passer de leur premier genre de vie à la profession des Sciences. Il seroit difficile de trouver des éxemples d'une patience plus longue & d'un courage plus Chrétien pour surmonter les obstacles de la Fortune & ceux même de la Nature, lorsqu'il s'agit de faire tourner à l'étude une inclination qui avoit pris son penchant d'un autre côté. Il étoit assés à propos que celui qui devoit être le Fondateur & le Chef de la plus studieuse des Sociétés Réguliéres qui soient dans l'Eglise, commençât ses fonctions héroïques de son nouvel Institut par un attachement éxemplaire à l'étude, quoiqu'il ne se sentît point appellé à cette érudition profonde qu'il a eu la satisfaction de voir dans plusieurs de ses Disciples.

1 Pag. 117. 118
2 Pag. 119.

GOULART: Et SPELMAN.

Simon Goulart. §. 16. APrès tous ces éxemples, il vous seroit difficile de trouver rien de nouveau ou d'extraordinaire dans ceux que l'on voudroit y ajouter. On pourroit vous parler d'un SIMON GOULART de *Senlis* retiré à Genève, qui s'est avisé fort tard de se mettre à l'Etude, & qui n'a point laissé de publier un grand nombre d'Ouvrages tant des siens que de ceux d'autrui. Mais après avoir loué la générosité de sa résolution, son application au travail & sa persévérance, nous n'aurions plus rien à dire de lui.

Spelman. Je crois néanmoins que vous trouverés bon que l'on vous dise un mot du Chevalier SPELMAN qui s'est acquis quelque nom dans les Lettres. Les Auteurs du Journal des Savans de l'an 1665. (3) prétendent qu'il *n'avoit commencé à étudier qu'à cinquante ans*. S'il falloit entendre cette opinion à la lettre, il nous seroit difficile de comprendre par quelle voye il auroit pû apprendre tant de Langues, tant d'Antiquités Ecclésiastiques & Profanes, tant d'Histoire & tant de Jurisprudence ancienne & moderne: & nous ne pourrions croire que le peu de tems qui lui restoit à vivre lui eût donné outre cela le loisir de lire & d'éxaminer des monceaux de Chartes, & tous les Manuscrits qu'il a pû recouvrer. Mais voici en abrégé ce que Spelman a bien voulu nous apprendre sur ce sujet. Il n'étoit point destiné pour les Lettres ou pour les Emplois de la Robe (4). A quinze ans on le retira du Collége pour le transporter à Cambridge, non pour étudier dans l'Université, mais pour monter à cheval & faire des armes dans l'Académie. Il perdit son Pere au bout de deux ans, ce qui obligea sa Mere à le rappeller auprès d'elle pour la consoler & prendre soin de la maison. Quelque année après elle ne laissa pas de l'envoyer à Londres pour y apprendre le Droit; mais il se trouva bientôt rebuté de cette étude, parce que la Langue qu'on employoit pour enseigner le Droit lui étoit étrangére; que la maniére dont on s'ex-[pliquoit

3 Du Lundi 5. Janvier 1665.
4 Archaiolog. Præfat.

Spelman. pliquoit en Langue vulgaire lui paroissoit barbare; & que la méthode dont on usoit ne lui sembloit pas bonne. Il se retira donc chés lui, & s'étant marié au bout de trois ans, il voulut vivre en Gentilhomme de campagne & faire valoir ses terres. Il fut pourtant employé dans diverses Commissions pour l'Irlande, mais elles ne furent pas de longue durée. Il avoit cinquante ans, lorsque fatigué des affaires du monde, il délibera de prendre un genre de vie plus libre & plus tranquile, & de couper la racine aux chagrins qui commençoient déja de lui rendre la vie ennuyeuse. Il se défit donc de l'embarras des affaires. Il se déchargea même de tous les soins de sa maison & de son bien: il abandonna toutes choses à des Fermiers & des Procureurs, quitta la campagne & se retira à Londres avec sa femme & ses enfans. Il se fit une Bibliothèque nombreuse & bien choisie, & réveillant en lui le desir qu'il avoit eu autrefois de bien étudier, il se mit à la lecture des Peres, des Conciles, & généralement de tous les Auteurs qui ont écrit en quelque Langue que ce soit depuis l'établissement de la Religion Chrétienne. Quoi qu'il témoigne avoir toujours eu de l'amour pour les Lettres, & n'avoir jamais renoncé à la lecture, il ne fait pourtant pas difficulté de s'appeller *Senex elementarius*, & de nous faire entendre qu'on auroit quelque raison de croire qu'il n'auroit commencé ses études qu'à 50. ans.

DE THOU.

De Thou. §. 17. IL manqueroit quelque chose à notre liste de Studieux tardifs, si après avoir rapporté des éxemples du retardement causé à l'étude par le choix ou l'engagement d'un autre état, par la pesanteur ou le peu d'ouverture de l'esprit, & par les traverses d'une mauvaise fortune, nous n'en rapportions quelques-uns de ceux dont les études ont été retardées par un autre obstacle plus commun encore que les précédens, & qui se forme ordinairement de la précaution scrupuleuse ou de l'indulgence des Parens. Je veux me contenter de vous en proposer deux, mais qui sont choisis & tirés de deux des plus grands hommes du Parlement de Paris.

De Thou. Le premier est celui de Mr. *le Président* DE THOU, l'Auteur de l'Histoire (5). Son Pere Christophe Premier Président au Parlement, qui passoit pour un Magistrat incomparable, & qui étoit homme de Belles Lettres en même tems, ne jugea point à propos de lui permettre si-tôt l'usage des Livres. Il se garda bien de découvrir le principal motif de cette précaution, de crainte de se voir mis au rang de ces Peres Savans qui appréhendent que leurs Enfans venant à les passer ne les effacent dans la suite. Mais il allégua pour prétexte de cette conduite la foiblesse de la compléxion de son fils, & les difficultés qu'on avoit euës à l'élever & à lui conserver sa santé. A dire le vrai, il ne s'étoit pas encore vû beaucoup d'enfans qui eussent ressenti plus vivement que lui les miséres de cette vie dès leur naissance. Il avoit été cruellement tourmenté par de fréquentes convulsions dans son berceau, & il avoit passé presque toutes les nuits dans des insomnies & des douleurs internes (6). Il avoit été très-difficile à nourrir & la nécessité qu'on avoit euë de le sévrer avant le tems l'avoit rendu si foible, qu'on étoit dans l'appréhension de le perdre de jour en jour. Il véquit dans ce pitoyable état jusqu'à l'âge de cinq ans, qu'on le vit changer presque tout d'un coup & passer dans un embonpoint, qui fut un grand sujet d'étonnement à toute sa famille. La beauté de son esprit se fit paroître dès qu'il se trouva dégagé de ces calamités corporelles, & il ne demandoit qu'à se faire cultiver par l'étude. Mais le souvenir de ses maux passés avoit fait de si fortes impressions sur l'esprit de son Pere, qu'il ne voulut pas souffrir qu'on lui parlât de lecture ou d'étude, disant qu'il le trouveroit toujours assés savant tant qu'il le verroit en pleine santé. L'Enfant ne raisonnoit pas comme son Pere, il ne pouvoit souffrir sans indignation qu'on le retînt dans l'oisiveté

5 Né l'an 1553.

6 Thuan. de Vit. sua lib. 1. pag. 4.

De Thou. siveté malgré lui. Mais son impatience lui fut inutile, & tout ce qu'il put obtenir fut d'apprendre à peindre depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix. La Peinture étoit la récréation favorite de la famille de Messieurs de Thou. La plupart s'y éxerçoient actuellement, & ceux qui ne conduisoient pas le pinceau avoient au moins le goût des Tableaux. Le petit de Thou témoignoit avoir une inclination particuliére pour cet Art, & elle se trouvoit fortifiée par les éxemples de l'un de ses Oncles & de deux de ses Fréres qui y excelloient sur tous les autres. C'est ce qui porta son Pere à le laisser faire, dans l'espérance que cet amusement serviroit à le divertir & à rallentir la passion qu'il témoignoit pour apprendre les Lettres. L'Enfant devint habile en peu de tems dans la peinture, mais il passa les intentions de son Pere sans y songer. Car s'étant formé sur le modéle du célébre Peintre Albert Durer, & s'étant accoutumé à imiter tous ses traits à la plume, il sût écrire avant que de savoir lire. C'est ce qui obligea son Pere à lui laisser aprendre au moins les lettres de l'Alphabet. Quelque tems après il souffrit qu'on le menât au Collége de Bourgogne à cause de la commodité du voisinage, plutôt pour le divertir que pour lui faire apprendre réguliérement les principes de la Langue Latine. Mais il ne fut pas un an dans cet éxercice qu'il tomba dans une maladie si dangereuse qu'il fut abandonné des Médecins, & mis au nombre des morts pendant trois jours de suite. Ayant été rétabli au bout de sept mois on le mit sous la discipline d'un Professeur Ramiste nommé Henri de Monanteuil, qui lui fit voir l'Arithmétique & les élémens de Géométrie : on lui fit aussi prendre les leçons de quelques Péripatéticiens. Il fit aussi peu de progrès sous les uns que sous les autres, parce que son zèle n'étoit pas également secondé de tous les côtés. Son Pere s'étant contenté de lui donner un Précepteur tel que la recommandation d'Amis ou de Parens a coutume de les faire trouver, ne s'étoit plus soucié du reste. Le jeune Mr. de Thou avoit alors assés d'âge & de jugement pour voir qu'on se jouoit de ses bonnes dispositions, & qu'on le retardoit indignement dans l'ardeur qu'il avoit de s'avancer & de récompenser la perte de tant d'années. Tout bon fils qu'il étoit il ne pût s'empêcher de se plaindre de l'indulgence de son Pere, & de l'excès de la confiance qu'il avoit euë en un Précepteur de nom, sur la bonne foi duquel il s'étoit reposé trop légérement, au lieu d'éxaminer lui-même la suffisance de cet homme & de se reserver l'inspection qu'un Pere intelligent doit avoir sur l'éducation & les études de son fils. Si l'amour qu'il avoit toujours eu pour les Lettres ne trouva point dans tout le cours des classes dequoi se satisfaire, il eut au moins la consolation de ne l'avoir point perdu quand il sortit du Collége. Cet amour se communiqua dès lors sur les Personnes de Lettres, & il rechercha particuliérement la connoissance de ceux qui étoient le plus en réputation, par de fréquentes visites qu'il commença de leur rendre. C'est à cette heureuse connoissance des Savans, & à leurs doctes conversations, qu'il témoignoit être redevable de ce qu'il savoit. Il ne faisoit presque point remonter plus haut les commencemens ou les vrais fondemens de ses études.

DE LAMOIGNON.

De Lamoignon. §. 18. LE second est celui de Mr. le *Premier Président* DE LAMOIGNON votre Aieul (1). On peut dire que l'une des principales vertus de sa vie privée & domestique étoit la piété, ou le culte dont il avoit toujours honoré ses Parens. Cependant il ne laissoit pas de se plaindre quelquefois, quoique d'une maniére toujours respectueuse, de ce qu'ils paroissoient avoir traité l'affaire de ses études avec un peu trop d'indifférence. Il étoit né avec tous les avantages que la Nature peut accorder à l'esprit humain, & il fit paroître jusques dans les bras de sa Nourrisse un naturel si heureux, qu'on n'auroit pû s'y prendre trop tôt pour commencer à cultiver un fonds si excellent. A peine sût-il parler qu'il fit connoître le desir ardent qu'il avoit de voir tous

1 Né le 20. Octobre 1617.

De Lamoignon.

tous ses talens mis en œuvre, & de se faire conduire à l'étude de toutes les choses dont la connoissance peut être utile ou bienséante à l'homme : mais on prit ce desir pour une passion qu'il falloit arrêter ou modérer en lui de bonne heure, comme si les suites en eussent été autant à craindre que celles des autres passions des Enfans qui passent pour vicieuses, & dont on avoit la joie de le voir éxemt à cet âge. Un Enfant qui n'avoit point d'autre passion à dompter que celle-là, n'avoit, ce semble, guéres de part à la corruption du genre humain : & puisqu'il étoit vertueux de si bonne heure, il étoit inutile de garder tant de mesures pour le laisser approcher de l'étude dont on ne devoit point appréhender qu'il eût jamais l'ame ou l'esprit gâté à la vuë de tant de belles dispositions. Cependant on raisonnoit alors sur son sujet un peu autrement que nous ne faisons aujourd'hui. Il avoit un Pere qui joignant des lumiéres très-pures & une grande expérience à une intégrité incorruptible remplissoit tous les devoirs de sa Charge, c'est-à-dire de l'une des premiéres Magistratures du Royaume (2), avec une assiduité, une éxactitude, une application, & une fidélité inviolable : toutes ses actions étoient marquées d'un caractére de probité qui sautoit aux yeux de tout le monde, & elles étoient toujours accompagnées d'un désintéressement qui ravissoit le Prince & donnoit de l'admiration au Ministre & aux Peuples. Ce Pere avoit reçu du Ciel le trésor inestimable tant vanté dans l'Ecriture pour sa rareté & pour son prix. Ce trésor étoit une Femme douée de toutes les vertus Chrétiennes, & formée sur les maximes du Sage & sur celles de l'Apôtre. Le Pere qui connoissoit assés bien son propre bonheur, crut par une suite de sa bonne fortune pouvoir abandonner à cette excellente Mere l'éducation de leur Fils commun. Quoique cette Dame eût adopté tous les Pauvres de JESUS-CHRIST, & qu'elle fût devenuë par cette fécondité héroïque la mere d'un nombre infini de personnes, elle ne laissa point de donner à l'éducation du jeune Mr. de Lamoignon autant de soins & d'application que si elle n'eût eu que lui d'enfant. Mais elle n'avoit pas trouvé dans l'Evangile ni dans les Lettres de l'Imitation de JESUS-CHRIST qu'il fallût être savant pour gagner le Ciel, & elle s'imaginoit qu'elle auroit satisfait à ses obligations lorsqu'elle auroit élevé ce cher fils pour le Ciel. C'est pourquoi elle ne s'appliqua presque qu'à le former dans la piété, & dans les autres vertus du Christianisme. On ne fit en cela que suivre les inclinations que Dieu lui avoit données, c'est ce qui fit que l'éducation ne coûta presque rien, & que personne ne fut trompé ni même trop surpris de voir les grands progrès qu'il fit dans la vertu. Il avoit reçu comme de surérogation à toutes les qualités de l'ame & de l'esprit toutes celles du corps, qui bien que peu nécessaires servent néanmoins tellement à l'accomplissement d'un homme achevé, que personne, de quelque goût que l'on soit, ne puisse plus y trouver rien à desirer pour sa perfection. L'harmonie & les proportions admirables de toutes ces qualités spirituelles & corporelles composoient en lui une beauté qui le rendoit aimable à tout le monde & tout le monde se tuoit de l'aimer. Ses Parens sur tous les autres en étoient charmés, & ne songeoient presque plus qu'à le posseder seuls, & à jouir de lui. Il les retenoit dans un enchantement qui approchoit si fort de l'extase, qu'ils paroissoient endormis sur la partie de son éducation qui concernoit ses études. L'Enfant étoit le seul qui ne dormoit pas, & qui refusoit d'entendre raillerie sur son peu de progrès dans les Lettres. Il étoit ravi de pratiquer la vertu, & il vouloit bien même mériter les amitiés & les caresses qu'il recevoit de tout le monde : mais comme son esprit s'étoit meuri de bonne heure par une sagesse qui produisoit des fruits merveilleux en un âge où les autres n'ont pas encore de discernement, il comprit bientôt le tort que lui faisoit l'amour de ses Parens, & il ne pouvoit s'empêcher de témoigner de tems en tems la peine qu'il avoit de voir écouler ses années dans une indolence forcée, & retarder les mouvemens qui le portoient à l'étude des Scien-

(2) De Président au Mortier.

De Lamoignon.

Sciences. Il faut avouer qu'on n'avoit pas oublié de lui donner un Précepteur, mais on n'avoit peut-être pas pris garde si ce Précepteur avoit autre chose que de la probité. Cet homme reçut tous les émolumens, je veux dire, tous les honneurs & tous les plaisirs de son emploi sans en avoir les fatigues. Car son Disciple clair-voyant qui ne pouvoit en conscience lui accorder son estime, le combla de toute sa bienveillance, & il l'aima jusqu'à trouver mille moyens ingénieux pour cacher son peu d'expérience & sa médiocrité aux yeux de Mr. son Pere. Rarement avoit-il besoin de lui, n'ayant ni éclaircissement ni secours à espérer de lui pour l'avancement de ses Etudes, où le Précepteur le suivoit plus souvent qu'il ne marchoit devant. Et lorsque Mr. son Pere lui donnoit avis de se préparer pour lui rendre compte de son devoir, le Fils, pour couvrir encore plus surement l'honneur du Précepteur, envoyoit querir secrettement le Curé de S. Josse qui demeuroit dans le voisinage (1), pour l'instruire & le mettre en état de subir plus dignement l'examen de Mr. son Pere. Quelquefois aussi il se donnoit la peine d'aller avec lui consulter quelque Professeur de Collége ou d'autres personnes de la Ville capables de lui expliquer les difficultés qui passoient la portée du Précepteur. Les choses étoient en cet état, lorsque Mr. son Pere se voyant sur l'âge, & songeant à se faire revivre dans la personne de son Fils, le fit recevoir par dispense Conseiller au Parlement à dix-huit ans. Le jeune Mr. de Lamoignon fut épouvanté d'abord d'une résolution si soudaine; mais voyant que c'étoit tout de bon, il ne voulut pas commencer si tard à désobéir à un si bon Pere à qui il avoit toujours été soumis en toutes choses. Il conçut les besoins qu'il avoit d'étudier tout sérieusement, & quoiqu'il ne fût averti qu'un mois ou six semaines avant sa reception, il satisfit tout le monde d'une maniere qui surprit son Pere & les Amis de la maison qui avoient été témoins du triste état de ses Etudes. L'approbation universelle qu'il reçut du Discours qu'il prononça en cette occasion, loin de l'aveugler, lui ouvrit les yeux, & lui fit voir combien il est plus important de mériter les applaudissemens que de les recevoir. La confusion qu'il eut de voir qu'on en avoit été si prodigue à son égard, lui fit prendre sur l'heure la résolution de commencer ses Etudes tout de bon par la permission de Mr. son Pere, qui étant mort un mois après (2) fut privé de la satisfaction de voir les progrès inouïs de cet aimable Fils. La Providence qui vouloit seconder les bonnes intentions du jeune Conseiller & le dédommager d'une partie de la perte qu'il venoit de faire, lui pratiqua une liaison étroite avec l'incomparable Mr. Bignon, à qui il découvrit son cœur & communiqua ses grands desseins. Ce Magistrat, qui le connoissoit d'ailleurs, lui fit des ouvertures reciproques, & s'offrit avec une joye extraordinaire de lui tenir lieu de Maître & de tout ce qu'il voudroit. Voilà ce qu'on peut appeller la véritable époque des Etudes de Mr. votre Aïeul. Depuis ce tems-là on peut dire qu'il ne fit point de pas dans la carriére des Lettres, qui ne fût une expédition, & que toutes ses actions furent autant de conquêtes sur les Sciences. Il avoit vingt ans lorsqu'il conçut le dessein d'apprendre le Grec; mais soit qu'il voulût faire voir qu'il avoit sur la maniére d'étudier, d'autres lumiéres que le reste des hommes, soit qu'il fût déjà tout accoutumé à ne produire que des prodiges ou des choses extraordinaires, il commença l'étude de cette Langue par les deux Auteurs de la Gréce qui finissent ordinairement les Etudes des autres Savans dans cette Langue, l'un pour la Prose, l'autre pour les Vers. Le premier fut *Thucydide*, qu'il avoit vû loué par Ciceron au second de l'Orateur comme celui qui avoit surpassé en grandeur & en noblesse de style, en force, en éloquence, tous les autres Ecrivains, qui étoit plein de grands sentimens, qui avoit presque rendu le nombre de ses pensées égal à celui de ses mots & qui étoit profond dans ses raisonnemens. L'autre fut *Pindare*, sur lequel un certain Marcellin (3) prétend que Thucydide s'étoit formé;

1 C'étoit le Sieur l'Eguillier.

2 En Janvier 1636.

De Lamoignon. formé; & il avoit voulu commencer par ce Poëte pour voir s'il étoit aussi inimitable qu'Horace & Quintilien nous l'ont voulu representer: ou si son obscurité, son élévation, & ses expressions extraordinaires pourroient le lui rendre incompréhensible. Après s'être rendu le maître de ces deux Auteurs en peu de tems, l'acquisition de tous les autres lui fut très-facile, étant secouru d'une mémoire qui a passé pour la plus heureuse de son siécle. Ses prodigieux succès le portérent à ne mettre point de bornes à son érudition: de sorte que n'ayant presque rien oublié de ce qu'il avoit lû, & ayant lû infiniment, on ne doit pas s'étonner qu'il sût par cœur tous les Poëtes Grecs & Latins, & qu'il possedât si parfaitement tous les Auteurs de la Gréce, de l'ancienne Rome, & de presque tous les Pays Occidentaux qui avoient vécu jusqu'à son tems. Son Mariage, qui survint quelques années après s'être engagé dans cette vaste carriére, ne fit aucune diversion à son assiduité: loin de cela, son ardeur pour l'étude redoubla d'une maniére bien surprenante. Il trouva dans la maison de Mr. Potier d'Ocquerre Secretaire d'Etat, dont il avoit épousé la Fille, un Savant de son âge à qui il donna son amitié & sa confiance pour se l'associer plus étroitement dans une communication d'études. Ce qu'ils firent ensemble soit à Paris, soit à Bâville, où ils étudioient quatorze heures par jour, ne fut peut-être pas ce qui contribua le moins à rendre Mr. le Premier Président, l'un des plus Grands Hommes de Lettres, l'un des plus grands Magistrats du Royaume, & l'un des plus parfaits Chrétiens de son siécle.

Ce sont les trois principaux Personnages qu'on lui a vû representer pendant sa vie sur le théatre de ce Monde avec une suffisance qu'on a jugée inimitable jusqu'à présent. D'autres que moi pourront parler plus dignement de la maniére dont il s'est acquité des deux derniers. Mais pour le premier, il devoit être un merveilleux Homme de Lettres, puisque le feu Pere Rapin, qui l'avoit soigneusement observé pendant près de vingt ans, & qui l'avoit étudié jusqu'au fond du cœur, a soutenu, en plus d'un endroit de ses Ouvrages, que jamais homme n'avoit été plus universellement ni plus profondement savant que lui: & puisque ceux des Doctes qui vivent encore & qui s'assembloient réguliérement chés lui toutes les semaines pour y tenir des Conférences sur toutes sortes de Sciences, publient encore tous les jours qu'il n'ignoroit rien; qu'il savoit dans un détail & dans une éxactitude inconcevable les moindres minuties concernant les personnes, les lieux, les tems les plus éloignés de lui & les plus inconnus des autres; & qu'il parloit sur le champ de toutes sortes de sujets de litérature avec tant d'érudition, tant de suite, & tant d'abondance, que l'on croyoit souvent, quoique toujours faussement, qu'il avoit étudié tout récemment la matiére dont il discouroit, quoiqu'il n'en eût point ouï parler depuis plusieurs années.

CONCLUSION.

Conclusion. 89 VOilà, ce me semble, de quoi persuader à tout le monde, que je suis homme de bonne foi; & que j'ai tâché d'aller droit à mon but dans tout ce que je vous ai dit. Un autre moins sincere qui auroit eu la même cause à soutenir, auroit voulu supprimer tout ce qu'il auroit cru capable de lui nuire, & il auroit dissimulé les difficultés, pour n'être pas obligé d'y répondre. Pour moi qui me suis fait un devoir de reconnoître les choses telles qu'elles sont, ou qu'elles me paroissent, je me suis contenté de les mettre dans leur jour, afin de montrer qu'elles ne forment point de difficulté contre notre sentiment sur l'avancement des Etudes. Je vous ai répresenté les éxemples les plus forts que j'aye pû trouver des Savans qui ont commencé tard à étudier. Mais nous n'en avons pas remarqué un seul qui n'eût été bien aise d'avoir commencé de bonne heure.

1 ¶ Auteur Grec de la Dissertation qu'on a coutume de mettre au devant de Thucydide touchant la Vie & le style de cet Historien. Voyés le second livre *de Historicis Græcis* de Vossius c. 18.

Conclusion.

heure. Si leur conduite nous a persuadé qu'il n'est jamais trop tard de commencer, quand on a les talens avec les secours nécessaires, leurs desirs & leurs regrets nous ont fait connoître, qu'ils estimoient comme nous, qu'il n'est jamais trop tôt, lors qu'on sait proportionner les choses à la portée des esprits; & qu'ils portoient envie à tant d'illustres Savans qui avoient fait un bon usage de leur Enfance. Il suffiroit d'observer sur ce sujet les sentimens & la conduite de trois des plus savans d'entre ceux que nous avons rapportés parmi les Etudians tardifs: de Caton l'ancien, du tems de la République Romaine; de Monsieur le Président de Thou, du tems de Henri IV; & de Monsieur le Prémier Président votre Aïeul, du tems de Louïs le Grand. Ces trois célébres Personnages par une pure bonté de cœur, & par une générosité d'ame toute particuliére, n'accusoient personne qu'eux-mêmes du retardement qu'on avoit causé à leurs études; & quelque sujet qu'ils témoignassent avoir de se plaindre, ils excusoient volontiers leurs Parens à qui ils protestoient avoir d'ailleurs toute l'obligation après Dieu de ce qu'ils étoient & de ce qu'ils savoient. Mais ils prirent de sages précautions pour réparer dans la personne de leurs Enfans ce qu'ils avoient trouvé de défectueux dans leur propre éducation (1). Suivant ces vuës ils concurent le dessein de se rendre eux-mêmes les Maîtres de leurs Enfans, jusqu'à vouloir pour cet effet se dépouiller, s'il étoit besoin, de leurs Charges qui les assujettissoient au service des Peuples. Ils comprenoient, que c'étoit suivre les intentions de la Nature, que de préférer leurs Enfans aux Etrangers. Ils jugeoient cette obligation d'autant plus étroite & plus indispensable qu'ils y trouvoient toutes les apparences de la volonté de Dieu, qui semble n'avoir point voulu détacher la qualité de Maître d'avec celle de Pere. C'est une vérité dont la connoissance ne s'est point effacée de l'esprit de l'homme lors même qu'il a perdu celle de toutes les autres qui concernent la veritable Réligion. Il n'y a point eu de Païen, quelque aveugle qu'il ait été dans le reste, qui s'étant vû Pere n'ait senti aussi tôt l'obligation qu'il avoit de vacquer par lui-même à l'éducation de son fils selon son pouvoir & son peu de lumiéres. C'a toujours été une pratique dont on ne s'est dispensé que par raison d'incapacité ou d'empêchement légitime. Les Anciens y ont été si éxacts & si réligieux, que, quand le Pere venoit à manquer, c'étoit le premier d'après lui ou le plus ancien de la Famille qui devenoit le Maître de l'Enfant, selon Pline. *Olim suus cuique Parens pro Magistro, aut cui Parens non erat, Maximus quisque & vetustissimus pro Parente* (2). On a toujours été persuadé, qu'un Maître venu de dehors, quelque capable qu'il puisse être, ne vaut jamais un Pere, sur tout lors que celui-ci a du savoir, & qu'il entreprend d'élever son Fils dans la Profession qu'il éxerce. Il est constant que personne ne connoît mieux le temperament d'un Enfant, que son Pere, qui l'a observé depuis le tems de sa naissance: personne n'est plus capable de s'insinuer dans son esprit. La sévérité qui est souvent nécessaire pour garder l'éxactitude & pour soutenir un Enfant, se trouve toujours temperée par une douceur & une bonté Paternelle qui chasse de l'esprit le trouble & la crainte, qui sont des obstacles à l'avancement des études. La tendresse porte un Pere à s'abbaisser jusqu'à son Fils pour l'élever jusqu'à lui; à bégayer avec lui pour lui apprendre à parler. *Repuerascere nos pietas jubet*, dit Symmaque au nom de tous les Peres, *ut Litterarum dulcedinem Liberis nostris labor participatus insinuet* (3). C'est par de tels dégrés qu'Origene est devenu habile sous la discipline de son Pere Leonide; Adeodat, sous celle de S. Augustin; Jean Douza, Thomas Zamoiski, Joseph Scaliger avec deux ou trois de ses Freres, Isaac Casaubon, Hugues Grotius, Claude de Saumaise, Fortunio Liceti, Jerôme Bignon, Blaise Pascal, & divers autres jeunes Savans, dont nous avons

1 Si Deus hunc votorum cumulum addidisset, in filiorum educatione majorem, quàm in se factum esset, diligentiam adhibendi cura incessit. *Th. Vit. propr. lib.* 1.

2 Plin. lib. 8. Epist. 74.

3 Symmach. lib. 4. Epist. 20.

Conclusion.

avons parlé, chacun sous celle de leur Pere.

Celui des hommes qui a paru le plus persuadé de cette obligation des Peres étoit peut-être Monsieur le Prémier Président votre Aïeul. Son esprit s'étoit imprimé si fortement l'image de Mr. Bignon & celle de Mr. Grotius qui l'avoit prévenu de son amitié étant Ambassadeur en France pour la Suéde, qu'il se résolut de procurer à Messieurs ses Enfans l'avantage que ces deux Grands Hommes avoient reçu de leurs Peres. Il étoit déja devenu par une érudition profonde & une sagesse consommée tout ce que les Panegyristes ont publié de lui depuis, & il songeoit actuellement à se donner à Messieurs ses Enfans dans les intervalles de loisir que lui laissoit sa Charge de Maître des Requêtes, lors que la haute opinion de sa suffisance le leur enleva pour les besoins de l'Etat. Dans la nécessité où il se vit de sacrifier tout son tems, ses veilles & ses soins au Public, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de chercher des Maîtres capables de tenir sa place pour leur confier cette partie de l'éducation de Messieurs ses Enfans à laquelle il ne pouvoit plus vacquer. Les Maîtres ne les lui eurent pas plutôt remis entre les mains, après les avoir bien instruits dans les Belles Lettres & les avoir formés dans l'Eloquence & la Philosophie, qu'il les mit à son Ecole. La plus utile & la plus nécessaire de leurs études, étoit de l'observer & de s'accoutumer peu-à-peu à suivre ses pas. Son éxemple étoit pour eux une Leçon plus que suffisante, puis qu'elle étoit continuelle: néanmoins comme il s'agissoit principalement de les former pour l'Etat, il sut leur faire une étude reglée de ses propres occupations, sans apporter aucune distraction à ses fonctions. L'application & l'assiduité dans laquelle il les entretenoit, étoit toujours soulagée par les douceurs & les agrémens des Belles Lettres, qu'il avoit soin de leur faire répandre sur tout ce qu'ils faisoient; & non content de leur rendre agréables les questions les plus épineuses du Droit par la varieté admirable de sa literature, c'étoit encore pour eux qu'il avoit fait de sa maison une Académie réguliere de toute sorte de Savans.

Il y avoit plus de dix-huit ans qu'il se voyoit à la tête du premier Parlement du Royaume, lors qu'après avoir assuré à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle la succession de sa suffisance pour leurs Charges, de sa fidélité & de son zèle pour le service du Roi & de la Patrie, ne se croyant plus si nécessaire à l'Etat, il conçut le dessein de se charger immédiatement de votre éducation & de celle de Messieurs vos Cousins ses autres Petits-Fils. Dans cette vûë il méditoit sa retraite tout sérieusement; & songeant aux moyens de rentrer dans la vie privée dont il n'avoit jamais solidement goûté les douceurs, il s'étoit déja fait sur la butte d'une solitude qu'il avoit choisie au bout de son Parc un rétranchement dont il reste encore un monument exposé à nos yeux. Là il se promettoit un repos après lequel il soupiroit ouvertement au milieu des vœux que les Peuples faisoient pour engager le Ciel & le Prince à le retenir dans sa Charge. Cette résolution, outre plusieurs excellentes qualités, lui avoit été commune avec l'Empereur Auguste (4), l'homme le plus favorisé d'enhaut qui eût jamais été dans le monde, selon les Romains. Ils ont encore eu cela de commun, que ni l'un ni l'autre n'ont eu la satisfaction de voir leurs désirs accomplis. Mais je serois injuste, si je dissimulois la différence qu'il y avoit d'ailleurs entre l'un & l'autre, & si je supprimois l'avantage que Mr. le Premier Président a eu sur cet Empereur en cette occasion. Auguste ne songeoit qu'à se décharger du fardeau de l'Empire pour respirer à son aise, & ne vivre plus que pour lui seul: Mr. votre Aïeul en qualité de Chrétien portoit toutes ses vûës au Ciel, vouloit travailler plus

4 Divus Augustus non desiit quietem sibi precari, vacationem à Republica petere. Omnis ejus sermo ad hoc semper revolutus est, ut sibi speraret otium. Hoc labores suos etiamsi falso, dulci tamen oblectabat solatio, aliquando se victurum sibi..... Tanta visa est res illi otium, ut illam, quia usu non poterat, cogitatione præsumeret. *Senec. de Brevit. Vit. cap. 5.*

Conclusion.

plus particuliérement que jamais à sa propre sanctification, & se faire un devoir capital de votre éducation. Auguste avoit encore des restes du chagrin que ses Enfans lui avoient donné, & il sembloit ne pouvoir résister au déplaisir qu'il avoit d'entendre dire qu'il étoit aussi malheureux dans sa famille qu'il paroissoit heureux au dehors : Mr. le Premier Président joüissoit paisiblement du bonheur que toutes les bénédictions du Ciel & de la Terre peuvent apporter dans une maison, & il avoit la joie de voir sa famille florissante dans l'un & l'autre séxe. S'il est vrai que toutes les familles sont comme autant de petites Monarchies, on peut dire que la sienne étoit le Royaume de la Paix. Il y donnoit les Loix par sa sagesse, les enseignoit par ses éxemples, & les faisoit observer par l'uniformité merveilleuse de ses actions. Toutes les vertus s'y pratiquoient sans confusion, mais il y en avoit une qui sembloit présider à toutes les autres, qui se trouvoit répanduë sur tous les membres de la famille, & qui étoit comme le ressort de tous leurs mouvemens. C'est elle qui tournoit le cœur du Pere vers les Enfans, & celui des Enfans vers le Pere, & qui faisoit regner une correspondance si parfaite dans leurs sentimens & dans leurs inclinations, que l'harmonie des parties du corps humain n'a rien de mieux concerté que celle qui se trouvoit dans cette heureuse famille.

C'étoit dans le dessein de perpétuer ce bonheur dans sa postérité qu'il méditoit de prendre congé du Public, pour pouvoir se donner à ses Petits-Fils avec plus de liberté & de loisir, & pour les élever de bonne heure dans la pratique des Vertus & dans l'étude des Sciences. C'est pour l'amour de vous qu'il vouloit descendre de ce haut dégré d'élévation où son mérite, beaucoup plus que sa Charge, l'avoit retenu jusqu'alors exposé à la vûë de toute la France & de l'Europe. Peu de gens savoient sa résolution, & peu l'auroient voulu croire alors. La chose ne paroissoit pas possible pour un Homme si extraordinaire, mais elle auroit été bien incompréhensible pour ceux qui l'avoient vû dans les Fonctions sublimes qui avoient pour objet le repos & la felicité des Peuples, la perfection du Genre Humain, la gloire de Dieu, & la satisfaction de son Roi. C'est à vous qu'il vouloit découvrir les ressorts de cette sagesse dont on admiroit les effets. C'est pour vous qu'il vouloit tourner en vertus domestiques toutes les qualités admirables dont les Peuples avoient retiré tant d'utilité. C'étoit sans y songer son propre modéle qu'il vous destinoit pour vous former quoique cela fût fort éloigné de ses intentions. Il passoit à Mr. votre Pere & à Mr. votre Oncle ce qui se trouvoit en lui de plus sublime & de plus éclatant qui pouvoit être à leur bienséance, & il vous réservoit ce qu'il avoit de plus caché & de moins connu, pour commencer en vous les fondemens d'une grandeur semblable à la sienne. Il savoit par sa propre expérience, que les Vertus les plus intérieures & les plus obscures ne sont pas moins nécessaires que les autres pour la véritable Sagesse; qu'elles sont les premiéres qu'il faut mettre en œuvre; que les unes servent de fondement & les autres de colomnes à l'édifice qu'on veut élever; qu'en vain travailleroit-on à le rendre grand, si les fondemens ne sont égalément profonds & solides, qu'une grandeur qui ne consiste que dans l'élévation du faîte ne résiste pas long-tems au vent ni à son propre poids; que sa chûte est infaillible, parce que ses extrémités ne sont pas proportionnées; mais que la véritable grandeur ne sait où tomber, puisqu'elle est égale par tout, qu'elle occupe tout, & que n'ayant rien de plus haut qu'elle, elle n'a aussi rien de plus profond. Il comptoit donc déja sur le plaisir qu'il se promettoit de vous inspirer tous les sentimens & toutes les maximes qui fussent conformes aux desseins de Dieu sur vous. Il sembloit que vous dussiés servir d'un nouvel ornement à sa belle vie. Vous deviés faire le sujet du repos & de la satisfaction de son esprit. En un mot, s'il en eût été crû, vous deviés être la gloire, &, si je l'ose dire, la couronne de sa vieillesse.

Mais Dieu ayant accepté ses désirs, s'est contenté de sa disposition, qui semble

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

*Le Traité que je vous donne ici devoit, suivant sa première destinée, servir d'Epitre Dédicatoire à un plus grand Ouvrage, comme vous le verrés aisément par la lecture de son commencement. Mais l'Auteur l'ayant insensiblement laissé grossir sous sa main, j'ai cru qu'il méritoit de faire un volume à part, d'autant plus volontiers, que la matiére qu'il contient est toute différente de celle dont il s'agit dans le Recueil des déguisés. L'Auteur s'est rendu lui-même à cette raison, lorsqu'il a été question d'obtenir son consentement pour cette séparation. Ainsi vous pourrés considérer tout ce qui précéde le premier nombre du Traité qui fait l'article d'*Eupolis*, comme une Préface véritable servant de préparation ou d'entrée au Recueil des* ENFANS DEVENUS CELEBRES PAR LEURS ETUDES *ou* PAR LEURS ECRITS. *Je ne prétens pas vous prévenir sur la lecture de ce petit Ouvrage, puisque c'est de vous que l'Auteur & moi devons en attendre le jugement. Je vous avertirai seulement qu'il a tâché de ne point passer l'âge de* vingt *ans dans les jeunes Savans dont il a fait le dénombrement, pour ne rien perdre de l'agrément qui se trouve dans une rareté de cette nature, & pour garder autant qu'il seroit possible la justesse du dessein qu'il a eu d'exciter les Enfans à l'Etude des Lettres & à l'amour des Sciences par des éxemples de toute espece.*

TABLE

Des Personnes des Etudes desquelles il est parlé dans cet Ouvrage.

Les Chiffres sont ceux des Pages, & non ceux des Articles.

A.

B.

C.

D.

E.

Felicius,

TABLE

S.

T.

V.

Z.

A MON-

Conclusion. ble avoir été le comble de ses mérites. A peine aviés-vous vingt mois de vie qu'il se retira du monde, ne voulant pas que Mr. votre Pere & Mr. votre Oncle fussent dispensés de l'éducation de leurs Enfans au milieu des Fonctions publiques de leurs Charges. Je vous sai bon gré de compter cet enlévement précipité pour la premiére & la plus grande des disgraces qui puissent vous arriver dans cette vie: Mais croyés-vous, Monsieur, que ce grand Homme n'ait rien fait pour vous, lorsqu'il s'est formé des successeurs si capables de remplir le vuide qu'il a fait au Monde? La conduite de Dieu dans cette privation a dû nous persuader qu'il vous suffiroit de recevoir de ceux qui vous ont donné la vie une éducation semblable à celle qu'ils ont reçûë de Mr. le Premier Président. Les mêmes vertus, les mêmes qualités qui faisoient le rapport & la liaison étroite qu'il y avoit entre lui & eux, par le moyen de cette éducation & de l'exemple qu'il leur donnoit, vous doivent tenir étroitement attachés à eux comme ils le sont à vous par les liens de l'affection & du devoir. La grandeur de la tendresse mutuelle qui se rencontroit entre lui & eux, doit être la mesure & la régle de celle qui doit se trouver entre eux & vous, & la pente en doit être aussi égale de tous les côtés.

Dans cet heureux état, Monsieur, pour ne parler plus que de vous en particulier, il ne vous est plus libre de ne pas continuer les démarches que vous avés faites jusqu'ici sur les pas que l'on vous a tracés dans votre famille pour la Vertu & pour l'Etude. D'autres que moi pourront peut-être avec plus de bienséance vous féliciter un jour d'avoir surmonté dès votre premiére enfance les obstacles qui s'étoient trouvés à l'entrée de votre carriére avec un succès presque égal à celui que la Fable attribuë à ce Héros qui étouffa dès le berceau les serpens qui lui avoient été suscités par la Déesse sa marâtre. A dire le vrai, ces obstacles n'avoient rien de trop nouveau, & on les avoit formés, comme c'est l'ordinaire, sur la crainte de ruiner ou d'affoiblir une santé délicate qui se trouvoit attaquée d'ailleurs par divers accidens. On les avoit grossis, on les avoit multipliés sur les scrupules de quelques personnes de peu de lumiéres, ou prévenuës contre l'Etude. Tous les raisonnemens d'un Maître bien intentionné appuyés même de l'autorité d'un Pere très-éclairé, n'auroient pas été suffisans contre ces obstacles, si vous n'étiés allé de vous-même au-devant pour les lever & les dissiper vous seul malgré la foiblesse de votre âge. Vous aviés dès le commencement envisagé l'Etude par le côté agréable; & l'Etude vous ayant attiré par ses charmes dans son parti, vous commenciés dès-lors à considérer ses ennemis, comme s'ils étoient les vôtres, & à vous liguer avec ses partisans. Vous saviés encore mieux que ces Adversaires, que cette glorieuse Milice demande une forte santé & une grande liberté d'esprit. Vous avés pour leur confusion rendu votre santé robuste, en pratiquant avec plaisir une sobriété toujours égale, & en bannissant avec joye la mollesse, qui est pernicieuse à tant d'Enfans de votre qualité: & vous avés le contentement de voir la liberté de votre Esprit augmenter de jour en jour avec ses forces. Voilà ce que ma discrétion & votre modestie me permettent de publier de vous présentement. J'aurois pourtant rapporté ici une partie des réponses que vous avés faites de tems en tems aux prédictions frivoles de ceux qui veulent que l'Etude abrége les jours, si je n'appréhendois de vous faire considérer comme un Philosophe précoce. Combien de fois m'avés-vous dit avec votre gayeté ordinaire pour vous railler de ces ridicules Astrologues, que *c'est en étudiant qu'on apprend à vivre*? Combien de réfléxions m'avés-vous faites à cette occasion sur les beaux endroits du Traité de Ciceron touchant la vieillesse, & de celui de Seneque touchant la briéveté de la vie?

Je ne finirois pas, si je ne commençois à m'appercevoir que le Cœur se rend insensiblement le Supérieur de l'Esprit, & qu'il ne lui laisseroit presque plus rien à faire. C'est lui que vous pourrés consulter toutes les fois que vous serés en

Conclusion. peine de savoir jusqu'à quel point je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-affectionné (1) serviteur

ADRIEN BAILLET.

Addition de deux ou trois jeunes Princes Savans.

90 J'Ai crû que rien ne me devoit être plus libre dans ce petit Ouvrage, que la disposition & le choix des éxemples que j'avois à proposer pour exciter les Enfans à l'étude sur le modéle de leurs semblables; & qu'ainsi je ne serois point obligé de répondre à personne sur leur nombre ni sur les vûës qui m'auroient pû porter à en omettre quelques-uns plutôt que d'autres. Cette pensée m'a fait retrancher les éxemples des jeunes Filles qui ont paru extraordinairement studieuses & qui ont passé pour savantes dans leur bas âge. C'est aussi cette même pensée qui m'a porté à en retrancher quelques-uns des Enfans de notre Sexe, parce que cela m'auroit fait passer les bornes d'un juste Volume auquel j'ai crû devoir me réduire.

Quelques-uns de mes Amis à qui je m'en étois expliqué de la sorte n'ont pas jugé à propos d'approuver ma conduite entiérement; & sur le dénombrement que je leur ai fait de ceux que je voulois omettre, ils ont souhaité que je remisse à tout le moins *Julien l'Apostat* & *Edouard VI. Roi d'Angleterre*, à cause du rang que ces deux Princes ont tenu dans le Monde.

JULIEN *l'Apostat.*

§. 1. IL faut avouer que l'on ne nous a pourtant rien fait remarquer dans les Etudes de JULIEN qui ait paru assés extraordinaire pour ressembler à des prodiges, ou assés éxemplaire pour pouvoir servir de modéle. Il devint habile dans la Grammaire étant encore fort jeune sous l'Eunuque Mardonius & dans la Rhétorique sous Ecebolius (2). On prétend même qu'il passa ces Maîtres habiles & ceux qu'il eut ensuite pour la Philosophie. Mais ce que l'on peut tirer d'instructif & qui n'a point de rapport nécessaire avec ses impiétés que nous devons détester, c'est qu'il aima les Lettres & les Sciences, qu'il les cultiva avec beaucoup de soin & beaucoup d'inclination dès sa premiére enfance; qu'il y joignit le travail & l'application, & un détachement merveilleux de ce qui amusoit & occupoit les Enfans de son âge & de sa fortune; qu'il alla chercher les Savans par tout où il pût les découvrir; que par leurs conversations & par son étude il se remplit l'esprit de toutes les lumiéres qui rendent un homme savant, & qu'il se perfectionna particuliérement dans la Philosophie & dans l'Eloquence (3). Nous ne prétendons point par cette peinture effacer l'horreur que nous pouvons avoir de sa mémoire: mais au moins pourrons-nous avouer qu'il a eu assés bonne grace de nous avoir lui-même découvert les inclinations de son enfance, lorsqu'il dit que *De tous les Enfans, les uns aiment les chevaux, les autres les oiseaux, ceux-ci la chasse avec les chiens, ceux-là d'autres divertissemens; mais que pour lui il avoit été prévenu & possédé dès son bas âge d'une passion violente pour les Livres & pour les Lettres* (4). Il étoit fils de Jules Constance frere du Grand Constantin; il mourut le 26. de Juin de l'an 363. le 31. de son âge, après un an & sept mois de regne.

Julien l'Apostat.

1 z rasta-pis.

ARTUS,

1 ¶ Baillet en qualité de Précepteur du jeune Mr. de Lamoignon a eu raison d'user plutôt du *très-affectionné* que du *très-obéïssant* serviteur. Mais on s'est avec justice moqué de Furetiére qui en 1684. dédiant l'Essai de son Dictionnaire au Roi, s'est dit à la fin de l'Epitre dédicatoire le *très-affectionné* serviteur de Sa Majesté.

2 Julian. ipse.
Item Jamblic.
Baron.

ARTUS, *Prince de Galles.*

Le Prince Artus.

§. 2. HEnri VII. & Henri VIII. Rois d'Angleterre, ont eu des Enfans fort savans aussi bien que Jacques V. d'Ecosse, Jacques de la Grand-Bretagne & Charles Pere de deux Rois savans. Le fils de Henri VII. étoit ARTUS Prince de Galles, qui étoit encore au dessous de *seize* ans lorsqu'il se vit consommé dans la lecture de toutes sortes d'Auteurs. Les Historiens du Pays (5) prétendent qu'il avoit lû en cet âge tous les Auteurs généralement qui ont écrit en Latin, sans parler d'un grand nombre d'Ouvrages écrits en d'autres Langues. Mais c'est un fait que je n'entreprendrai pas de garantir. Artus mourut du vivant de son Pere & laissa sa femme Catherine & ses droits sur la Couronne à son puisné qui fut Henri VIII.

EDOUARD VI. *Roi d'Angleterre.*

Le Roi Edouard.

§. 3. EDOUARD VI. Roi d'Angleterre naquit le 12. jour d'Octobre de l'an 1537. de Henri VIII. & de Jeanne Seymour ou de Saint Maur, qui mourut en couche. A l'âge de six ans on le mit entre les mains du Docteur Cox & du Sieur Cheek, dont l'un devoit prendre soin de polir ses mœurs & de lui donner la teinture de la Philosophie & de la Théologie: l'autre devoit lui enseigner les Mathématiques & les Langues (7). Ces Maîtres trouvérent en lui beaucoup de penchant pour les Belles Lettres & un grand fonds de probité. La soumission qu'il eut pour eux lui fit faire de si grands progrès dans les Sciences, qu'avant l'âge de *huit* ans il écrivoit au Roi son Pere des Lettres en Latin, qui sans doute étoient de lui, parce que Henri, farouche & inflexible comme il étoit, n'eût pas souffert qu'on eût fait passer pour l'ouvrage de son fils ce qui eût été composé par d'autres. Edouard écrivoit aussi dans la même Langue à l'Archevêque de Cantorberi son Parrain, & son Oncle maternel. Jerôme Cardan Italien, qui lui avoit dédié son livre de la *Varieté des choses* de son vivant, témoigne écrivant après sa mort qu'il possedoit parfaitement à l'âge de *quinze* ans les Langues Latine & Françoise, qu'il les écrivoit & les parloit dans une grande éxactitude; qu'il savoit aussi la Grecque, l'Italienne & l'Espagnole. Il ajoute que ce jeune Prince étoit capable de tout dès ce temslà; qu'il avoit appris la Logique, la Musique, les principes de la Physique (6). On remarquoit dans ses discours une douceur extraordinaire, & dans son port une gravité bienséante à un Roi. De sorte que si ce jeune Prince avoit été assés heureux pour être instruit par des Précepteurs Catholiques, nous n'aurions sans doute rien eu à souhaiter dans son éducation, & nous aurions peut-être vû l'Angleterre dès l'an 1547. retourner pour toujours dans le sein de l'Eglise Catholique.

Le Roi Edouard.

Il mourut l'an 1553. âgé de seize ans après six de regne, avec la réputation d'un Prince savant dans les Langues, les Arts Liberaux, la Philosophie, les Mathématiques & sur tout dans la Politique. Depuis l'an 1552. il avoit eu la rougeole, puis la petite verole, ensuite divers rhumatismes, après cela une fâcheuse fluxion sur la poitrine irritée de plus en plus par une longue suite de remédes plus violens les uns que les autres: s'il étoit vrai que par dessus tout cela il eût été empoisonné comme plusieurs Auteurs l'ont écrit, on s'efforceroit en vain de nous persuader que l'Etude l'auroit fait mourir.

FIN.

TABLE

Spanheim.
Liberius.
Libanius.
3 Span. ad Jul. de Cæs.
4 Liberius pag. 116.

5 Richard. Back. Chron. Reg. Angl. pag. 708. & Liber. pag. 118.
7 Burn. Hist. de la Ref. tom. 2. pag. 2. 3. &c.
6 Cardan. Excerpt.
Burn. tom. 3. num. C.

TABLE DES CHAPITRES

Des Enfans célébres par leurs Etudes.

AUTEURS DE'GUISE'S.

Sous des noms étrangers, empruntés, ſuppoſés, feints à plaiſir, abrégés, chiffrés, renverſés, retournés ou changés d'une Langue en une autre.

AU LECTEUR.

La nature de l'Ouvrage que je vous présente demandoit que vous fussiés averti dans le Titre qu'il s'agit non seulement du Déguisement, mais encore de la Découverte *des Auteurs cachés. Cette persuasion m'avoit porté d'abord à lui donner pour titre,* Découverte d'Auteurs déguisés. *Mais craignant que ce qui ne me plaisoit pas ne vint à vous déplaire, & souhaitant que vous fussiés content de moi jusqu'aux moindres choses, j'ai fait prier quelques personnes intelligentes de vouloir me changer mon mot de* Découverte, *& de m'en fournir un qui fût de meilleur usage pour exprimer ma pensée. On comprit aisément ce que je demandois, mais on ne pût me l'accorder, & on s'excusa sur la disette de notre Langue, qui ne s'accommode ni de* découvrement *comme au siécle passé, ni de* révélation, *ni d'*apocalypse, *termes qu'elle a empruntés des Latins & des Grecs pour d'autres usages. J'ai donc retranché le mot de* Découverte, *mais je ne lui en ai point substitué d'autre, parce qu'il ne me restoit que des expressions figurées qui ne valent rien pour les personnes de bon goût* (1.) *Ce scrupule ne regarde que le Titre qui a coutume de frapper d'abord l'imagination de vos semblables, & qui les prévient souvent pour ou contre un Auteur. Mais j'ai cru que vous souffririés plus volontiers le mot de* Découverte *dans le corps de l'Ouvrage où il s'est glissé, quoique rarement: soit parce qu'il y sauve les périphrases, soit parce qu'il y forme un sens moins impropre. Mr. Placcius* (2) *au mérite duquel je ferai justice en toute rencontre, ayant jugé à propos de rendre publique une conversation secrete que j'avois euë avec Mr. Lipstorpius qui m'avoit engagé de sa part à lui faire voir ce que j'avois sur les Auteurs déguisés, a exposé au jour le titre d'*Elenchus Apocalypticus Script. Cryptonym. &c. *que j'avois mis à la tête d'un Ouvrage composé en Latin depuis environ douze ans. Quoique ce titre fût plus tolérable en Latin qu'il ne seroit en François, j'aurois maintenant quelque confusion de le reconnoître, quand même il seroit question de publier cet Ouvrage que je prétens anéantir tant pour ses imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui semble devenir de plus en plus étrangére en France.*

Je réserve à vous informer plus au long de ma conduite dans une Préface que j'espere mettre à la tête du Recueil François des Auteurs déguisés. Quant au Traité que je vous donne présentement, il n'a pas besoin d'autre Préface que la Table des Chapitres. Je prens seulement la liberté de vous dire que si j'ai parlé quelquefois du changement des noms dans des personnes qui n'ont pas été Auteurs, ç'a été par la nécessité de prouver

1 *v. g.* Pseudonymes Démasqués, &c.

2 *Invitatio amica ad Magliabecchium & alios* pag. 27. 29.

¶ Ce fut en 1689. que Vincent Placcius fit imprimer à Hambourg in 8. l'*Invitation* que Baillet cite, & dont parle plus amplement Jean Albert Fabrice sur la fin de sa Préface du Théatre publié à Hambourg in fol. l'an 1608. des Anonymes & Pseudonymes recueillis & découverts par les soins de Placcius, & de plusieurs autres hommes de Lettres.

prouver le particulier par le général. Je n'en excepte pas même les Chapitres XIII. & XIV. de la troisiéme Partie de ce Traité, où j'ai été obligé d'entrer dans un assés ample détail des noms vulgaires défigurés par des terminaisons Latines, & par la suppression ou la mauvaise expression des Articles. C'est ce qu'il a fallu donner aux instances de quelques amis qui ont demandé quelque remede au désordre que les Latinistes *ont introduit dans la connoissance des noms propres : Si dans ces deux Chapitres on rencontre Mr. de Thou un peu plus souvent que les autres Ecrivains, il faut s'en prendre à la haute réputation de cet incomparable Historien, dont les taches, quoique petites, méritent d'autant plus d'être remarquées, que son Ouvrage sera de plus longue durée.*

AUTEURS DÉGUISÉS,

Sous des noms étrangers, empruntés, supposés, feints à plaisir, abrégés, chiffrés, renversés, retournés, ou changés d'une Langue en une autre.

TOME PREMIER.

Contenant un Traité préliminaire (1) *sur le changement & la supposition des noms parmi les Auteurs.*

A MR. DE LAMOIGNON, Marquis de Baville.

UNE des raisons, Monsieur, qui vous ont fait concevoir de l'amitié pour les Auteurs & de l'amour pour leurs Livres, a été la bonne opinion qu'on vous avoit donnée de leur ingénuité dès votre enfance. On avoit tâché de profiter des petits déplaisirs que vous témoigniés dès lors de voir que le déguisement & la dissimulation fussent de toutes les bonnes compagnies, & que la sincérité se trouvât rarement dans les discours ordinaires des vivans. On vous avoit laissé croire que cette belle vertu pourroit s'être refugiée dans les Livres comme dans des lieux de fureté. Avec une préoccupation si favorable vous aviés déja fait quelques démarches dans la lecture des Livres que l'on vous avoit mis entre les mains pour vos premiéres études. L'esprit de reconnoissance vous avoit porté ensuite à vouloir connoître ceux à qui vous étiés redevable de ce que vous appreniés, afin de payer au moins de votre estime des gens qui étant morts depuis plusieurs siécles n'étoient plus en état de recevoir aucun autre bien de vous. La chose ne réussit point mal d'abord au gré de ceux qui avoient interêt de conserver en vous la bonne opinion que vous aviés de la sincérité & de la franchise de ces Auteurs, & de vous les faire considérer comme des Maîtres incapables d'abuser de votre confiance.

Lorsqu'on en vint à Térence, on avoit heureusement pris le devant, pour vous ôter la pensée que cet Africain eût voulu vous tromper, en s'attribuant sous de faux titres les Ouvrages de quelques illustres Romains, & qu'il eût entrepris sans fondement de substituer son nom à ceux de Lélius & de Scipion à la tête de ses Comédies. Lorsqu'il fut question de vous faire voir les Vies des grands Capitaines de la Gréce par Cornelius Nepos, & les Hommes illustres de l'ancienne Rome par Aurelius Victor, on n'avoit pas eu de peine à vous faire comprendre que les faux noms d'Emilius Probus & de Plinius Secundus ne donnoient aucune atteinte à l'ingénuité de Nepos & de Victor; & qu'il n'y avoit eu

1 * Ce Traité n'a pas eu d'autre suite, & a été imprimé pour la première fois in 12. en 1690.

eu que la négligence des siécles suivans qui eût pû donner occasion à l'imposture (1).

Vous ne rencontrâtes rien dans la suite des démarches que vous faisiés parmi les anciens Auteurs, qui fût capable de vous faire perdre ou de diminuer la disposition où vous vous étiés trouvé jusques alors à leur égard. Rien ne troubloit encore la bonne foi avec laquelle vous rendiés vos respects & vos reconnoissances à ceux que vous croyiés Auteurs de l'Enéide, de l'Iliade, de certaines Odes, de certaines Oraisons, de certaines Annales. Vous étiés persuadé que Virgile, Homere, Horace, Ciceron, Tite-Live, Tacite n'étoient pas des noms de chiméres ni des titres de Faussaires.

Les Auteurs des livres seroient peut-être encore en réputation de candeur & de sincérité chés vous, si vous aviés voulu vous borner à la lecture des Anciens, & sur tout de ceux qui portent le nom de Classiques. Mais ils n'ont pas tous également trouvé leur compte au désir que vous avés témoigné de vouloir passer aux Modernes.

Lors qu'après Sannazar, Vida, Buchanan, & quelques autres de ce rang, il fallut vous mettre sur votre bureau la foule des Poëtes Latins d'Italie, de France & des Pays-bas, pour vous en faire faire le choix, on crut les avoir assés bien ramassés en vous présentant les volumes du gros Recueil de Ranutius Gherus. La premiére question que vous fites à la vuë de tant de Poëtes recueillis ensemble, fut de savoir quel étoit ce Ranutius Gherus, parce que sur la réputation que cet Auteur auroit acquise d'ailleurs, vous prétendiés juger du bon ou du mauvais discernement qu'il auroit apporté dans le triage de tant de Poësies. On fut obligé de vous avouer que ce Gherus n'étoit pas connu dans la République des Lettres: mais que vous connoissiés assés d'ailleurs un Janus Gruterus (2), parce que c'étoit un Humaniste, qui avoit fait des corrections & des notes sur des Auteurs Classiques que vous aviés lûs, & qui avoit ramassé les Inscriptions anciennes en un corps que vous aviés parcouru depuis peu de tems. Je me souviens que vous ne sûtes pas alors fort bon gré à cet Auteur d'avoir voulu essayer de vous surprendre sous le faux nom de Gherus, & que vous ne jugeâtes point sa dissimulation du goût & du caractére des Anciens, avec lesquels vous aviés eu tant d'habitudes jusques alors.

La curiosité vous ayant porté depuis à lire les Poësies du Pape Urbain VIII. on crut par une suite de convenance pouvoir vous présenter ensuite celles de *Philomathus*. Vous fûtes en peine de savoir qui étoit ce Philomathus. On vous répondit que c'étoit un Pape (3) aussi bien qu'Urbain VIII. Vous vous récriâtes là-dessus & vous repliquâtes que dans la liste des successeurs de saint Pierre, que vous aviés apprise par cœur, vous n'aviés vû ni Pape ni Anti-pape du nom de Philomathus.

Quand on vous parla des Poësies du Comte d'Alsinois, vous cherchâtes en vain le Comté d'Alsinois dans la Géographie, ne sachant pas que cette Seigneurie ne subsistoit que dans l'anagramme du nom de l'Auteur (4).

Enfin lorsqu'on vous dit un jour qu'entre ceux qui avoient traité le plus au long de l'art d'écrire par chiffres, les plus connus étoient Trithéme, Caramuel, Jean-Baptiste à Porta, Gaspar Schott, Heidel & Gustavus Selenus (5), vous répondites qu'il n'y avoit que le dernier qu'on ne vous eût pas encore fait connoître. On vous repliqua que c'étoit néanmoins le plus célébre & le plus qualifié de tous; que c'étoit un Prince d'Alema-

1 ¶ Voyés Ger. J. Vossius l. 1. c. 14. *de Hist. Lat.* touchant Cornelius Nepos, & Aurelius Victor. On y apprend à ne pas donner à Cornelius Nepos le nom d'Emilius Probus, ni à cet Aurelius Victor le nom ou de Cornelius Nepos, ou de Pline le jeune, ou de Suetone, ou de Tacite.

2 ¶ *Ranutius Gerus* auroit fait une anagramme plus éxacte que *Ranutius Gherus*, puisqu'on écrit *Janus Gruterus*, & non pas *Janus Grutherus*.

3 ¶ Alexandre VII. Voyés l'article 1506. de Poëtes.

4 ¶ Nicolas Denisot Manceau, Peintre & Poëte, ami de Ronsard, de du Bellai, Muret, Jodelle & autres hommes célébres ses contemporains, ayant trouvé sur son nom l'anagramme de *Conte d'Alsinois*, (car c'est *Conte* que l'on écrivoit alors, & non pas *Comte*) se fit un plaisir d'ajouter à son nom cette qualité imaginaire, ensorte qu'il étoit autant & plus connu par ce titre que par son nom propre. C'est dequoi ses livres, & ceux de ses amis font foi. Il est rarement nommé en Latin autrement que

lemagne de la Maison de Brunswick, un Duc de Lunebourg. Vous fûtes curieux de consulter plus d'une Généalogie des Brunswick-Lunebourg, mais vous ne trouvâtes nulle part ce *Gustavus Selenus*.

Ces petits traits de dissimulation joints à une espéce de contestation que vous aviés euë sur l'orthographe de *Phyllarque*, que vous prétendiés alors corriger & changer en *Philarque*, parce que vous n'étiés pas obligé de savoir qu'un Pere Goulu s'étoit appellé *Prince des Feuilles*, pour dire *Général des Feuillans* (6) ; ces petits traits, dis-je, commencérent à vous mettre en précaution contre les Modernes. Ils servirent aussi à vous faire rehausser le prix de ceux d'entre eux qui ont conservé ou fait revivre la simplicité des Anciens.

Le déguisement, disiés-vous, passera chés moi tant qu'on voudra pour bagatelle & pour puérilité dans des Poëtes, des Grammairiens & des Humanistes. Mais à quoi en serons-nous réduits, si cette licence se communique aux autres? Que penserons-nous de la sincerité d'un Historien qui entreprendra de nous tromper d'abord par de faux noms? Comment traite-t-on au Parlement un Jurisconsulte qui produit de faux titres?

Vous n'aviés pas mauvaise raison, Monsieur, de tout appréhender dès lors d'une semblable licence. Vous en auriés dit encore autre chose, si vous aviés sû en ce tems-là que les Hérétiques avoient eu recours à cet artifice, pour surprendre les Catholiques ; que les Faussaires employoient ces moyens pour troubler l'ordre de la vie civile, & que la plupart des gens de Lettres sans vertu, n'avoient pas trouvé d'expédient plus commode pour se traiter en loups, pour se déchirer impunément, & se manger les uns les autres sans scrupule.

Mais sans savoir tous ces désordres produits par le déguisement des Auteurs, vous ne laissiés pas d'aller droit à leur condamnation en général. Qui voudra me répondre, disiés-vous, qu'un Auteur, qui se donne la liberté de cacher son visage, n'aura point eu dessein de cacher encore autre chose? Comment saurons-nous que le changement du nom de celui que l'on croit honnête homme, ne sera pas une marque ou un préjugé du changement de mœurs ou de sentimens dans la même personne?

C'étoit donc déja fait de la réputation des Auteurs déguisés dans votre esprit, lorsque je me mis en devoir de me rendre leur Avocat auprès de vous. J'abandonnai d'abord à votre indignation les Hérétiques, les Faussaires & les mal-honnêtes gens de Lettres, dont je viens de vous parler. Je ne voulus point parler non plus ni pour les Plagiaires, ni pour les Imposteurs, ni pour aucun de ceux dont la conduite n'étoit pas innocente. Je vous passai même les inconvéniens que vous appréhendiés, & qui sont effectivement arrivés, de l'indiscrétion de ceux dont l'intention n'avoit pas été d'ailleurs criminelle. Mais je plaidai pour ceux dont le déguisement étoit indifférent à tout le monde, & pour ceux aussi qui avoient eu des motifs légitimes & honnêtes pour changer de nom & pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils avoient eu interêt de ne se pas faire connoître.

Ce fut en faveur de ces derniers que je vous promis une Dissertation sur la conduite des uns & des autres dans le changement ou la supposition de leurs noms, avec le Recueil de ceux de ma connoissance qui s'étoient déguisés de quelque maniére que ce fût. Vous verrés par le Recueil de quelle importance il est que tous les masques soient levés, afin que l'on connoisse les Auteurs à découvert,

que *Comes Alcinoüs*, où il s'en faut pourtant bien que se trouve *Nicolaüs Denisotus*. Maurice de la Porte dans ses Epithétes a mal écrit *Alcinois* pour *Alsinois*, ce qui gâte l'anagramme.

5 ¶ Voyés touchant ces six Auteurs l'article 614. & l'art 615. des Jugemens des Savans, où l'on ne marque pourtant pas que *Gustavus*, d'où par transposition de lettres se forme *Augustus*, joint à l'allusion de *Selenus* à σελήνη *Luna*, désigne le Duc Auguste de Lunebourg.

6 ¶ Il est dit pag. 310. du Menagiana de 1715. tom. 1. que ce Feuillant avoit pour pére Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec, & se nommoit Jean Goulu, ensuite Jean de S. François lorsqu'il fut en Religion & qu'écrivant contre Balzac il prit le nom de Phyllarque, parce qu'il étoit alors Général de sa Congrégation, φύλλων ἀρχὸς par allusion de feuilles à Feuillans.

vert, & que l'on puisse juger de leurs Ouvrages, & en savoir l'histoire avec plus de facilité. Mais vous allés voir par la Dissertation, 1° Quel a été l'usage des changemens de nom dans le monde ; 2° Les motifs que les Auteurs ont eu ou pû avoir pour changer leurs noms & pour se déguiser ; 3° Les maniéres différentes dont ils ont usé dans ces changemens ; 4° Les inconvéniens que ces changemens de noms d'Auteurs ont causés dans le monde, & quelquefois dans l'Eglise, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

PREMIERE PARTIE,

Contenant quelques réfléxions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

CHAPITRE I.

Les noms sont sujets à la vicissitude commune des choses de ce monde. Exemple de cette vicissitude dans les noms différens du premier de tous les Ecrivains.

JE veux croire, Monsieur, qu'il ne s'est encore trouvé personne qui ait eu la témérité de trouver à redire à la sagesse avec laquelle le premier Homme donna des noms à toutes les créatures que Dieu présenta à sa vûë. Mais toute infuse que cette sagesse étoit immédiatement du Créateur, elle n'a point garanti ces noms des effets de la vicissitude, à laquelle il semble que les choses de ce monde se trouvent assujetties. Loin de leur avoir communiqué un état immuable, il semble que ce soit par son ordre & par sa disposition qu'ils sont toujours prêts au changement.

Les noms n'ayant été employés que pour marquer les choses, il semble que dès que les choses sont venuës à changer de nature ou de qualités, il ait fallu par une suite nécessaire que les noms suivissent leur sort.

Malgré cette nécessité, il faut avouer que cette permutation de noms auroit toujours pû passer pour une rareté, si elle n'avoit été attachée qu'à la nature ou aux qualités principales des choses. Elle ne se seroit peut-être pas étenduë au-delà de leurs formes: de sorte que la variation de ces formes auroit pû en être la régle ou la mesure.

Mais pour ne parler ici que des hommes dont la nature semble être immuable, & qui changent assés rarement de qualités, l'on sait assés qu'un simple changement de condition, de demeure, d'habitude, d'occupation, d'action, de quelque autre accident ou de quelque autre caprice, leur a paru suffisant pour les porter à changer de nom.

Sur une considération si génerale, ceux qui font profession de tout réduire à leur éxamen, se donneront peut-être la liberté d'accuser le genre humain d'inconstance & de légéreté, & ils seront ravis de trouver cette occasion d'augmenter nos scrupules & de nous faire de nouveaux cas de conscience. Mais il est à propos de prévenir leur jugement de bonne heure, & de les avertir que celui qui a fait la nature de l'homme, ne s'est pas contenté de permettre ces changemens de noms dans diverses personnes qui s'étoient mises avec une soumission toute particuliére sous la conduite de sa Providence: mais qu'il les a autorisés lui-même dans quelques Patriarches & quelques Justes de l'ancien Testament, & dans quelques Apôtres de l'Evangile.

Ce n'est pas toujours l'instabilité ou la variation d'une personne qui fait celle de son nom. Ce sont souvent les idées & les notions différentes sous lesquelles on se represente la personne sans sa participation. De sorte qu'une même personne, sans changer d'état, d'habitude, de lieu & de profession, ne laisse pas d'être quelquefois nommée fort différemment, je ne dis pas seulement par des Peuples différens qui sont obligés de s'exprimer suivant la diversité de leur Langue, mais encore par des gens d'un même pays, vivans sous le même gouvernement & les mêmes coutumes, & demeurans quelquefois ensemble

Ceux qui ſe piquent de ſavoir un peu l'état de l'Antiquité la plus reculée, ne s'étonneroient peut-être pas d'apprendre que le premier de tous les Auteurs, que nous ne connoiſſons proprement que ſous le nom de *Moyſe*, eût été appellé *Shemeja* par les Iſraëlites ; *Taaut*, *Adonis*, *Thammuz* par les Pheniciens de divers endroits ; *Marnas* par ceux de Gaze en Paleſtine, ou par les Philiſtins ; *Azizus* & *Monimus* par ceux d'Emeſe en Syrie ; *Theut*, & *Thoyt*, *Oſiris*, *Oſarſiph* ou *Arſaphes*, *Serapis* & *Apis*, *Mnevis* ou *Mneuès*, *Orus* & *Anubis*, *Phthas* ou *Aphthas* par les Egyptiens, ſelon la diverſité de leurs cantons ; *Admoſis* ou *Tetmoſis*, *Tiſithes*, &c. par quelques Peuples de l'Arabie & de la côte voiſine de l'Egypte ; *Typhon*, *Zoroaſtre*, *Pan*, *Apollon*, *Bacchus*, *Vulcain*, *Priape*, *Promethée*, *Minos*, *Orphée*, *Eſculape*, *Protée*, *Tireſias*, *Janus*, *Evandre* (1), & tout ce qu'on voudra, par les Peuples différens de l'Aſie Mineure, de la Gréce & de l'Italie. Mais il ſeroit difficile de ne point faire paroître quelque ſurpriſe, de voir que cet homme ait porté au-dedans des quatre murailles de ſa maiſon presque autant de noms différens, qu'il y avoit de perſonnes dans ſa famille : qu'il ait été nommé *Chabar* par ſon pere Amram, *Jecothiel* par ſa mere Jochabed, *Jared* par ſa ſœur Marie, *Abizannach* par ſon frere Aaron, *Abigedur* par ſon grand-pere Caath, & *Abizuc* par ſa nourriſſe.

Cet exemple que je vous produis des différentes dénominations de celui que nous conſidérons comme l'Auteur des Auteurs, le chef & le modéle des Théologiens, des Politiques, des Juriſconſultes, des Hiſtoriens, & des Poëtes-mêmes, pourra vous perſuader que la fixation des noms n'a point été reçûë au nombre des établiſſemens de la ſociété humaine. Mais la crainte de trouver des Cenſeurs qui n'auroient pas autant de déférence que nous pour l'autorité des ſavans hommes qui ont avancé ce que je viens d'alléguer ſur les noms différens de Moyſe, m'oblige à chercher encore ailleurs des marques de ce peu de ſtabilité. Vous me permettrés de vous faire faire une revûë ſuccincte par le monde, pour vous montrer par l'uſage des Nations les plus anciennes & les plus célébres de la terre, que les noms n'ont rien eu de fixe ; & qu'encore qu'ils ayent été appliqués ordinairement comme des caractéres qui devoient ſervir à diſtinguer les hommes, ils n'ont pas laiſſé de contribuer ſouvent à les faire confondre.

CHAPITRE II.

L'uſage de changer les noms eſt fort ancien. Exemples divers de cette pratique en général.

S'Il eſt vrai que Moyſe n'ait pas été le premier des hommes à qui l'on ait changé le nom, les Auteurs qui ne font qu'une fort petite portion du genre humain, n'auront pas ſujet de ſe vanter d'avoir introduit l'uſage de ce changement des noms parmi le reſte des hommes. Les exemples que nous avons de ce changement dans la perſonne d'Abraham & de Sara, doivent leur faire connoître qu'il faut remonter jusqu'à Dieu comme au premier Auteur de ce changement, & comme à celui qui par la ſouveraineté de ſa domination ſur les hommes auroit pû ſe réſerver le droit de leur diſtribuer & de leur changer les noms. S'il ſe trouvoit quelqu'un qui voulût chercher encore quelque origine plus haute de ce changement, on pourroit le conduire peut-être jusqu'à la fameuſe entrepriſe des hommes à la Tour de Babel, & y fixer l'époque de ce changement. Il n'eſt pas probable qu'il ſe ſoit fait alors une révolution générale dans la dénomination des créatures & des choſes deſtinées à l'uſage des hommes, & que cette révolution

1 ¶ Tous les différens noms appliqués ici à Moyſe, ſont tirés de la Démonſtration Evangélique du ſavant Mr. Huët, à qui on adreſſa autrefois une Epigramme Grecque là-deſſus, par laquelle on lui paſſoit toutes ces dénominations à une près, que le Poëte enjoué lui conteſtoit en ces termes :

Ἡμῖν μυριόμορφον ἀπέπλασας, ὦ 'γαθὲ, Μωσῆν,
Ἐς Λῖνον, ἐς Φοῖβον, κεῖνον ἀμειψάμενος.

Kai

lution ne se soit point étenduë jusqu'aux noms des mêmes hommes. Ceux qui ne voudront pas y faire d'exception, seront au moins obligés de reconnoître que Dieu aura encore été l'Auteur de ce changement, en jettant la confusion sur les Langues des particuliers, & que la volonté des hommes y aura eu moins de part que n'y en eut celle d'Abram, de Saraï & de Jacob, lorsqu'il fut question de les faire appeller *Abraham*, *Sara* & *Israël*.

Mais il n'est pas croyable que Dieu ayant si libéralement abandonné à l'homme son droit de nommer les créatures ait voulu retenir celui de changer les noms. Et nous ne voyons pas que lorsque les hommes se sont mis en possession de ce droit, ils en ayent été repris comme des usurpateurs par les Prophétes, ou par aucun autre Ministre du Seigneur.

Les Hébreux qui se sont toujours vanté d'être son Peuple choisi, n'ont donc jamais eu de scrupule sur le changement des noms, sur tout lorsqu'il n'a point été question de déguisement ou d'imposture. Mais ils ont rarement usé de cette liberté sans quelque raison honnête ou légitime, ou du moins sans autorité; souvent aussi la raison & l'autorité se sont-elles trouvées unies ensemble pour faire ces changemens, comme il est aisé de le remarquer dans la personne de Benjamin le Patriarche, & comme on peut raisonnablement le conclure de la varieté des noms de l'ancien Testament jusqu'au tems des Maccabées (2).

L'usage en étoit encore assés commun parmi les Juifs du tems de Jesus-Christ. Quelques-uns de ses Apôtres avoient déja changé de nom avant que de se mettre à sa suite; & ce divin Sauveur voulut bien lui-même ajouter son autorité à la raison, lorsqu'il changea les noms de saint Pierre & des enfans de Zebedée. Il y auroit presque toujours de quoi traiter un point de Morale sur les raisons différentes de ces changemens, parce qu'il n'y avoit point de nom qui n'eût son sens particulier. Mais je me contente de vous renvoyer au Livre que Philon le Juif a fait sur ce sujet.

Nous avons encore des preuves de cette ancienne pratique touchant le changement des noms parmi les Nations étrangéres, où nous voyons que l'on a presque toujours joint l'autorité à la raison. Parmi les Egyptiens je vous allégue l'éxemple du Patriarche Joseph, à qui Pharaon donna le nom de Psonthomphanech, ou plutôt de Sophompanea (3). Je ne vous parle pas des Philistins & des Cananéens, parmi lesquels Esaü n'étoit connu que sous le nom d'Edom; ni des Arabes, de la pratique desquels le beaupere de Moyse pourroit être le témoin pour la diversité des noms qu'il portoit. Les Assyriens & les Babyloniens n'étoient pas moins dans cet usage, comme il paroit par les noms de plusieurs de leurs Rois. Ils l'étendoient même jusqu'aux étrangers, soit par un droit de conquête, soit pour leur bon plaisir, autant qu'on peut le conjecturer par le changement des noms de Daniel, d'Ananie, d'Azarie & de Misaël. Il seroit inutile de vouloir attribuer cela au changement de pays ou à la différence des Langues, parce qu'on ne s'assujettissoit pas pour l'ordinaire à conserver dans le nom substitué la signification de celui que l'on faisoit quitter.

Le changement des noms n'étoit pas moins fréquent parmi les Phéniciens, les Arcadiens, les Perses; & il ne regardoit pas moins les femmes que les hommes, autant qu'il a paru par l'éxemple des Reines Esther, Didon, Tanaquil, & par celui de Nicostrate mere du Roi Evandre. Au moins seroit-on mal reçu des Savans, si l'on osoit avancer qu'Edisse & Elise, Cæcilia & Carmenta ne sont pour la signification qu'une même chose avec Esther & Didon, avec Tanaquil & Nicostrate dans des Langues différentes (4). Le commerce des Perses avec les Grecs nous a appris la coutume qu'avoient

Καὶ μὲν ἐποίησας Μίνωά τε, Τειρεσίαν τε,
Γαπετιονίδην, ἠδὲ Πρίαπον ἔτι.
Αὐτὰρ ὁ μὲν Μωσῆς ἔσω Φοῖβός τε, Δῖνός τε,
Μίνως, Τειρεσίας, Γαπετιονίδης.

Μὴ δ' αὖ μὴ δὲ Πρίαπος, ἐπεὶ τόγε μᾶλλον Ἀδάμου,
Ὃς πρότερος πάντων ἔπλετο κηποφύλαξ.

2. V. Jerobaal, Isaï, &c.
3 Zaphotpanoah.
4 Ctesias ap. Herod. Justin. l. 10.

voient les premiers de faire changer de nom aux perſonnes qu'ils élevoient à la Royauté. Le nom qu'on leur donnoit ne paſſoit pas moins pour une marque de leur nouvelle dignité, que le ſceptre & le diadème.

Il ſeroit aſſés inutile de paſſer aux Grecs & aux Romains, pour donner une ſuite continuée de cette liberté de changer les noms. Perſonne n'a plus fait valoir cette pratique que ces peuples : mais il eſt aſſés rare de trouver parmi eux aucun changement de nom qui n'ait été la marque ou la ſuite de quelque changement précédent dans la perſonne, ſoit pour la condition, ſoit pour le lieu d'un nouvel établiſſement. La choſe ſeroit infinie, s'il falloit la déduire par un détail. Souvenés-vous, Monſieur, qu'une apothéoſe pour faire paſſer les gens à l'immortalité, qu'une adoption pour faire changer de famille, qu'un affranchiſſement, une réception aux droits de Citoyen ou aux Charges, enfin qu'une ſimple transmigration de lieu, un teſtament fait en faveur de quelqu'un, une ſucceſſion pure & ſimple, étoit un prétexte ordinaire pour le changement des noms (1). Je ſouhaiterois que l'on pût retrouver le Livre qu'un Grammairien d'Alexandrie, nommé Nicanor (2), avoit compoſé ſur ces divers changemens de noms parmi les Grecs. Ce ſeroit avec plaiſir que je pourrois vous y renvoyer, comme j'ai fait au ſujet de Philon pour ce qui regarde l'uſage des Hébreux.

Les Chrétiens n'ont rien retranché de la liberté des Grecs & des Romains ſur ce ſujet, ſi l'on en excepte peut-être le cas de l'apothéoſe, dont ils n'ont pas jugé à propos de ſuivre la méthode dans la canoniſation des Saints pour des raiſons très-importantes. Il faut avouer néanmoins que l'on n'a point fait difficulté de changer les noms à divers Africains, Perſans, & autres Saints des pays où les Langues Grecque & Latine n'étoient point en uſage. Mais on n'a point eu d'autre vûë en cela, que d'ôter l'air de la barbarie qui ſe trouvoit dans leurs noms & qui embarraſſoit la prononciation des Fidéles. Il ſe trouvera ſans doute d'autres Saints encore, à qui les noms ont été changés dans les derniers ſiécles : mais cela n'eſt guéres arrivé qu'à des Martyrs dont les noms s'étoient perdus dans les Catacombes ou dans d'autres ſépulchres communs, où la confuſion étoit presque inévitable.

Si les Chrétiens paroiſſent avoir uſé de cette liberté avec encore plus d'étenduë que ces Anciens, dans leur batême ou leur adoption divine qui comprend auſſi l'uſage de la Confirmation, dans leurs Profeſſions Religieuſes, dans leur élévation à l'Epiſcopat & au ſouverain Pontificat ; on peut dire qu'ils en ont reçû les premiers éxemples des Romains, des Grecs, ou des Juifs dans quelqu'un des cas que je vous ai rapportés.

CHAPITRE III.

Uſage particulier des Auteurs dans la pratique de changer leurs noms. De la mode de mettre ſon nom au commencement du texte ou dans le titre du Livre. Différence des Anonymes, des Plagiaires & des Impoſteurs d'avec les Pſeudonymes.

JUsques ici nous n'avons rien remarqué qui puiſſe regarder en particulier les Auteurs à l'excluſion du reſte des hommes dans l'uſage de changer ſon nom. On ne peut point nier qu'il n'y en ait eu pluſieurs de leur nombre dont les noms n'ayent éprouvé les effets de la viciſſitude & de l'inſtabilité commune. Mais il faut avouer que ce n'a point été en qualité d'Auteurs qu'ils ont ſouffert du changement, ou qu'ils ont adopté de nouveaux noms.

Meleſigene paſſoit déja dans le monde pour un excellent Poëte, pour un grand Théologien parmi les ſiens, avant qu'on ſe fût aviſé de lui donner le nom d'*Homere*. Ce n'eſt point par aucune relation à

1 Jupiter, Indiges, Quirinus, Archias, Antipater, Demetrius, Lucumo, Tarquinius.

2 ¶ Le Grammairien Nicanor dont il eſt parlé là, étoit de Cyrene, & non pas d'Alexandrie. Νικάνωρ

à ses Ecrits qu'il s'est trouvé qualifié de ce nouveau nom. Sans la perte ou l'affoiblissement de sa vûë, ou même sans l'avanture qui le fit prendre en ôtage à la guerre qui se fit de son tems entre ceux de Smyrne & de Colophon; ou enfin sans la confiance avec laquelle il fit le Prophéte & se rendit caution de l'Oracle pour cette guerre, nous l'appellerions peut-être encore aujourd'hui Melesigene.

Aristocles ne songeoit à rien moins qu'à se faire connoître sous un autre nom que le sien. L'équivoque du nom de *Platon*, qui tombe pour le moins autant sur la dimension de certaines parties du corps, que sur l'étenduë de l'esprit, ne doit pas nous déterminer légérement à croire qu'on ne lui a ôté le nom d'Aristocles pour celui de Platon, qu'afin de nous prévenir d'abord sur la grandeur de son courage & la majesté de son discours.

J'ajouterai qu'Aristote n'a point eu intention de se départir de l'usage commun à toute la terre, lorsque l'affection & l'estime qu'il avoit pour son cher Disciple Tyrtamus le portérent à lui changer son nom en celui d'*Euphraste*, & ensuite en celui de *Theophraste*. J'avouë que la grace qu'il avoit à parler & que la beauté de style qui paroissoit dans ses écrits, ont servi de prétexte à ce changement. Mais Aristote ne prétendoit pas le déguiser sous ces nouveaux noms. Loin de vouloir le dérober à la connoissance du Public, son dessein étoit de le faire connoître plus qu'il ne l'avoit été sous son vrai nom, & de renfermer dans un mot toute l'idée qu'il prétendoit nous donner de son mérite.

Si Caton l'ancien que l'on n'avoit connu que sous le nom de Priscus tant qu'il étoit demeuré dans son pays, étoit redevable à sa prudence & à son expérience dans les affaires du nom nouveau qu'il porta toujours depuis son établissement dans la Ville de Rome, on ne dira point qu'il faille attribuer la chose à sa qualité d'Auteur. Ce n'étoit point dans la composition de ses Livres, mais dans sa conduite particuliére, & dans le maniement des affaires publiques qu'il avoit fait principalement remarquer cette capacité & cette prudence qui lui valut le nom de *Caton*.

Enfin, Monsieur, je suis persuadé que quand le Philosophe Malchus ne se seroit jamais fait Auteur il n'auroit pas été moins tenté de se faire connoître aux Grecs & à toute la Postérité sous le nom de *Porphyre*. L'on trouvera quelques Auteurs qui l'ont appellé *Basile* dans l'intention peut-être d'approcher le nom de ce Philosophe plus près de la signification naturelle du mot original de son pays (1). Mais la prédilection qu'il a fait paroître pour le nom de Porphyre n'a jamais persuadé personne qu'il eût songé à demeurer caché sous ce nouveau nom.

Ces exemples pris dans des siécles différens sont très-capables de nous faire comprendre que les changemens arrivés dans les anciens Auteurs n'avoient rien pour l'ordinaire soit dans leur motif, soit dans leur maniére qui fût destiné à les distinguer d'avec ceux des Personnes qui n'étoient pas Auteurs. Si le déguisement & l'imposture étoient en usage, on cherchoit souvent autre chose que des noms pour les faire valoir.

Les Anciens persuadés encore plus que nous qu'il y a de l'illusion dans la pensée de ceux qui prétendent qu'il suffit de savoir ce que l'on écrit sans se soucier de connoître celui qui écrit, avoient soin avant toutes choses de mettre leur nom à la tête de leurs Ouvrages. C'étoit une espéce de caution pour ce qu'ils vouloient débiter. Dans ceux dont on n'avoit pas encore ouï parler, c'étoit un moyen de les faire connoître : dans ceux qui étoient déja connus, c'étoit le fondement du préjugé dans lequel on devoit lire l'Ouvrage, & l'indice de ce qu'on pouvoit esperer de sa lecture.

Nous aurions une infinité d'exemples de cette pratique des Anciens, & en même tems plus de preuves de leur ingénuité & de leurs précautions, si nous n'avions point tant perdu de leurs Livres.

κάνωρ ὁ Κυρηναῖος ἐν Μετωνομασίαις, dit Athenée VII. 12.

1 Malch. Melech. Roi.

vres. Mais parmi le peu de monumens qu'il nous est resté de l'Antiquité savante, l'on trouvera toujours de quoi se persuader suffisamment de cette conduite dans les éxemples que nous voyons d'Herodote, de Thucydide, de Timée, &c. L'Histoire d'Herodote commence indépendamment de son titre par les termes de Ἡροδότου Ἁλικαρνασσέος ἱστορίης ἀπόδεξις ἥδε. Celle de Thucydide par ceux de Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον, &c. Le Livre que Timée l'un des Maîtres de Platon avoit composé sur la Nature commençoit par les mots de Τιμαῖος ὁ Λοκρὸς τάδε ἔφα, sans qu'on pût dire que ce fût le titre de son Ouvrage.

Je sai qu'il s'est trouvé quelques Critiques (1) dans notre siécle & dans le précédent qui jugeant du génie & du goût de ces Anciens par celui de leur temps n'ont pas fait difficulté de les soupçonner d'un peu de vanité & de trop de complaisance pour leurs Ouvrages. Sur ces sortes de début, ils les ont crûs susceptibles de la crainte de tomber dans l'oubli, ou de donner lieu aux Plagiaires de s'attribuer des Ouvrages sans nom dans la suite des tems, parce qu'ils n'auroient été reclamés de personne. Mais ces Critiques auroient eu des pensées plus favorables touchant la pratique de ces Anciens s'ils avoient été mieux informés du caractére de leur esprit. On n'étoit pas encore entiérement déchû de cette simplicité ancienne que l'on avoit vû regner dans les Ecrits des premiers âges; & cet usage pouvoit trouver son apologie dans la conduite même des Auteurs sacrés, comme il seroit aisé de vous le faire remarquer par les éxemples de Salomon, d'Isaïe, de Jeremie, des petits Prophétes, & de Nehemie qui ont commencé leurs Livres par la déclaration de leurs noms & de leurs qualités.

Ce caractére d'ingénuité ne s'étoit point mal conservé dans le siécle où la Philosophie humaine sembloit avoir passé des Barbares ou des Orientaux chés les Grecs, je veux dire depuis la captivité de Babylone jusqu'à la guerre du Peloponese, depuis les Prophétes jusqu'à Socrate. Les Philosophes vivoient encore alors sans affectation, ils parloient & écrivoient encore sans artifice. Quand nous accorderions à Ciceron (2), que c'est le desir de vivre après la mort qui a porté les Philosophes postérieurs à mettre leur nom à la tête des Livres mêmes qu'ils composoient pour inspirer le mépris de la gloire, nous serions toujours obligés de reconnoître dans l'expression de leur nom cette franchise qui ne se trouve pas dans l'expression de leurs sentimens.

Cette pratique de commencer son Ouvrage par son nom indépendemment du titre est devenuë plus rare dans la suite, quoiqu'on en trouve encore des éxemples dans les Grecs du bas Empire de Constantinople (3). Il semble qu'elle ait été laissée aux Princes pour commencer les Ordonnances à leurs Peuples, aux Peres pour commencer les Instructions à leurs enfans, aux Papes & aux Evêques pour leurs Bulles & leurs Mandemens; en un mot, à tous ceux qui ne pouvoient devenir suspects de cette vanité dont on a commencé de taxer les Auteurs depuis le siécle d'Alexandre ou celui des Ptolomées. C'est peut-être par la même raison que les Particuliers se sont maintenus encore dans cet usage pour les Lettres qu'ils adressoient à leurs amis, où ils ont toujours été en droit de mettre leur nom devant celui de la personne à laquelle ils écrivoient à la tête de leurs Lettres sur tout dans les Langues Grecque & Latine. On a toujours été si éloigné du soupçon de la vanité pour ce point, que les Inferieurs n'avoient rien à craindre de ce côté-là en se nommant les premiers lorsqu'ils écrivoient à leurs Supérieurs.

On peut dire que la mode de commencer la premiére période de son texte par son nom, est devenuë odieuse par l'abus de quelques particuliers, avant que d'avoir eu le tems de vieillir. C'est pour cela sans doute que les Auteurs n'ont point attendu qu'elle fût cessée pour introduire celle de joindre leurs noms aux titres de leurs Livres. Il n'y a jusqu'ici point

1 Fr. Port. comm. in Thuc. &c.

2 Tusc. lib. 1.

point eu de prétexte de vanité, point d'usurpation de Plagiaires, point de suppositions d'Imposteurs qui ait été capable de faire abolir cette derniére mode.

Si le mépris de la gloire ou la fuite de la vanité qu'on peut tirer de la composition d'un Livre a porté quelques Auteurs parmi les Anciens à retrancher leur nom de leur Ouvrage, on peut dire qu'ils n'ont jamais prétendu nous donner le change, puisque cette suppression n'a jamais passé pour un déguisement, & qu'ils ont mieux aimé ne se point faire connoître du tout, que de se faire connoître mal, ou d'une autre maniére qu'ils n'auroient dû.

Si l'amour de cette même gloire a fait commettre aux Plagiaires l'injustice de supprimer les noms des vrais Auteurs pour y substituer les leurs & de se saisir des fruits des travaux d'autrui; on ne peut pas dire qu'il soit question dans leur conduite du changement des noms de la maniére que nous l'entendons Leur intention n'a point été de déguiser les véritables Auteurs, mais de les détruire ou d'empêcher au moins qu'ils ne viennent bien ou mal à notre connoissance.

Enfin si l'esprit de fourbe a inspiré aux Imposteurs la malice de supposer à d'autres leurs propres Ouvrages, ou de les munir des noms spécieux de quelques personnes connuës & autorisées, afin de donner du cours & de l'autorité à leurs compositions; ce n'a point été pour nous persuader que ces noms ne fussent pas ceux des vrais Auteurs des Ouvrages qu'ils produisoient.

Aucune de ces trois espéces, ni les Anonymes, ni les Plagiaires, ni les Imposteurs n'ont eu dessein d'abolir la mode de joindre le vrai nom du véritable Auteur au titre de son Ouvrage, quoiqu'ils ayent gardé une conduite fort contraire à cette pratique. Les premiers, je veux dire les Anonymes, n'ont pas prétendu se proposer pour des éxemples: s'ils ont fait faire une exception à la régle, ils ont eu la prudence de juger qu'elle n'étoit que pour eux. Les autres, soit Plagiaires, soit Imposteurs, n'ont eu en vûe que le plaisir secret de nous faire croire qu'ils avoient religieusement suivi cette mode de publier son nom, & de traiter avec nous comme s'ils nous avoient persuadé que les Ouvrages qu'ils nous proposoient étoient effectivement des Auteurs dont les noms étoient à la tête.

La chose est incontestable du côté des Plagiaires & des Imposteurs; & si quelqu'un venoit à bout de nous prouver le contraire, il nous prouveroit en même tems qu'il n'y auroit point de Plagiaires ni d'Imposteurs. Mais s'il faut une caution pour les Anonymes, je n'en ai point d'autre à donner qu'un homme de bien & de créance, un Auteur Ecclésiastique qui a eu l'honneur d'être assés long-tems confondu avec saint Cyprien pour son mérite. Arnaud de Bonneval (c'est le nom de cet Auteur) convient avec le Public de la mode de mettre son nom à la tête de son Ouvrage. Il n'en blâme point la coutume parce qu'il la trouve appuyée non seulement sur un usage invétéré de plusieurs siécles, mais aussi sur la raison, en ce que le nom d'un Auteur à la tête de son Livre fait que le Livre donne de la réputation à l'Auteur dont on voit le nom; que d'une autre part le nom donne du poids & du crédit au Livre lorsque l'Auteur est déja connu; & qu'enfin le nom & le Livre se soutiennent mutuellement par cette communication de gloire. Si l'Abbé de Bonneval se départit d'une mode si générale & si autorisée, ce n'est qu'avec des excuses très-humbles que le Public semble n'avoir reçûës que sur les titres de la modestie & de l'humilité de cet Auteur. Je veux que vous l'entendiés parler en sa Langue afin que vous puissiés être vous-même le Juge de sa pensée (4). *In capite libri sui quisque auctorem se posuit, ut & stylus Auctori, & stylo Auctor famularetur, & auctoritate altrinsecâ communis gloria muniretur. Hoc virorum illustrium præclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quæ ab eis dicta sunt, sen-*

3 Niceph. Callist. &c.

4 De operib. Christi Cardin.

su & eloquentiâ omnino iis impares, si quid aliquando scribimus, indignum Titulo judicamus, ne forte nobilis materia cujus explanationi studium adhibemus, decoloratam potius quàm ornatam nostrâ præsumtione queratur.

Il n'y a donc que les *Pseudonymes* qui soient venus de sang froid dans la République des Lettres pour y troubler l'ordre établi dans la coutume de mettre le vrai nom d'un Auteur à la tête de son Livre. Nous appellons *Pseudonymes* ceux que vous trouverés quelquefois qualifiés ailleurs d'*Allonymes* ou d'*Heteronymes*, ou même de *Cryptonymes* selon la fantaisie des Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler. Vous m'objecterés sans doute que les *Plagiaires* & les *Imposteurs* à qui je viens de donner l'exclusion semblent se trouver aussi compris sous le nom de *Pseudonymes*; puisque les uns & les autres commettent de la fausseté dans les noms des Livres. Mais je vous répondrai qu'entre Gens de Lettres on est convenu depuis ces derniers tems de restraindre le terme générique de *Pseudonymes* à une seule espéce, & de ne plus donner ce nom qu'à ceux qui n'imposent à personne, en quoi les Pseudonymes sont distingués des *Imposteurs*; & qu'à ceux qui ne volent & ne pillent personne, ce qui fait la différence des mêmes Pseudonymes d'avec les *Plagiaires*.

L'espéce des Pseudonymes de la maniére que nous la comprenons, c'est-à-dire, des Auteurs qui changent de nom purement pour se déguiser, semble être la plus récente de toutes. Les Anonymes contre lesquels Tertullien a déclamé (1), & dont Salvien de Marseille a voulu prendre la protection peuvent faire remonter leur origine jusqu'à Moyse, & se renforcer de l'éxemple des Evangelistes. Les Plagiaires s'étoient déja rendu formidables au siécle de Ptolomée Philadelphe : & les Imposteurs s'étoient déja multipliés dans le monde lorsqu'on s'est apperçû de la fiction des Pseudonymes. A peine trouvons-nous un de leurs masques outre celui de *Conchlax* (2) avant le siécle d'Auguste. A peine en trouvons-nous depuis ce tems-là jusqu'à celui de Charlemagne si on excepte un *Peregrin*, (3), un *Timothée* (4), & quelque autre nom de fiction que l'industrie de quelques Auteurs Ecclésiastiques a inventés pour satisfaire leur humilité.

Le déguisement étant devenu une espéce de vertu sur la fin du huitiéme siécle, les beaux Esprits, je veux dire les Studieux, qui se trouvoient animés à écrire par l'éxemple & les libéralités de Charlemagne, crûrent que rien n'étoit plus à leur bienséance. Chacun se travestit de gaieté de cœur pour paroître en public : rarement vit-on monter quelqu'un sur le théâtre sans son masque. Alcuin (5), les Prélats, le Prince lui-même ne voulurent pas s'en dispenser : de sorte qu'on peut dire que toute la face de l'Empire en ce qui regarde les Lettres étoit double sous Charlemagne, lorsqu'on la vouloit envisager dans les Livres, après l'avoir considérée au naturel dans le commerce ordinaire de la vie.

Ce caprice de l'imagination des Gens de Plume joua encore pendant quelque tems sous les deux regnes suivans, mais sans concert. On l'a vû cesser peu à peu & disparoître presque entiérement jusqu'au tems du Pape Paul II. sous lequel on le vit renaître avec tant d'éclat & de mouvement parmi les Savans de ce tems-là que ce Pape en conçût de la jalousie (6), & que ce changement de noms assés innocent en soi, & fort indifférent d'ailleurs à l'Etat pensa être fatal à ceux qui s'étoient travestis à la Grecque ou à la Romaine dans leurs noms.

CHA-

1 Lib. 4. contr. Marcion. c. 3.
Voy. tom. 1. des Jug. des Sav. pag. 159. 162.

2 ¶ Baillet dans sa Liste des Auteurs déguisés croit que par Conchlax il faut entendre Pamphile d'Alexandrie, savoir ce Grammairien que Suidas dit avoir travaillé sur Nicandre. Mais ce n'est point Pamphile, c'est au rapport de Galien l. 6. *de medicam. simpl.* Nicandre lui-même dont l'Ouvrage avoit été publié sous le faux nom de Conchlax.

3 ¶ C'est Vincent de Lérins dont le *Commonitorium* suivant les Manuscrits cités par Mr. Baluze, commence par *Incipit Tractatus Peregrini pro Catholica fidei antiquitate, & universitate adversus profanas omnium novitates Hæreticorum.* Notre Auteur parle plus amplement

CHAPITRE IV.

L'usage de changer son nom devenu trop fréquent dans les derniers tems. Cause & occasion d'une partie des abus qui s'y sont glissés. Dans quelles personnes & dans quelles professions ces abus ont été tolérés plus volontiers.

LA rigueur avec laquelle le Pape Paul II. fit traiter les Gens de Lettres qui avoient changé leur nom de son tems, & les tourmens qu'il fit souffrir à quelques-uns d'entre eux sous prétexte que ce changement auroit pû être quelque effet de cabale & de conspiration contre son Etat ou sa Personne purent bien dissiper l'union ou la société qui avoit formé parmi eux une espéce d'Académie de beaux Esprits dans Rome. Mais ces moyens ne furent point capables de détruire parmi ceux qui se sauvérent de ses mains cette maniére de déguisement que les Grecs nouvellement venus de Constantinople qualifioient de *Metonomasie.* Quelques-uns s'étant réfugiés en Lombardie, en France, en Allemagne, & même en Pologne, y portérent avec eux la fantaisie qu'ils avoient eu de se déguiser ou de tourner leur nom de leur Langue vulgaire en celles des Savans, & ils la communiquérent à tout ce qu'ils purent gagner de disciples. Elle se répandit en peu de tems dans toutes les Ecoles où l'on introduisit le Grec & la belle Latinité, & elle a passé jusqu'à notre siécle avec tant de licence & d'impétuosité, que la *Métonomasie* a mérité de se voir comptée parmi les choses les plus communes de la République des Lettres.

C'est peut-être par cette vûë que vous pourriés réussir à sauver ou à adoucir l'hyperbole qu'un inconnu écrivant contre un autre inconnu sur les Commendes & les Abbés Commendataires a avancé à ce sujet (7). " Je m'étonne, dit cet " Auteur, qu'on ne s'apperçoive pas que " dans ce tems où l'on se plaît à emprunter des noms étrangers ou à s'en " faire de nouveaux, les plus sages ne " se croyent pas mieux cachés que chés " eux, & ne paroissent jamais moins " qu'avec leur nom & leurs qualités, " tant l'on est fait au déguisement.

Personne n'auroit peut-être trouvé à redire à la licence de feindre les noms & de travestir les personnes, si elle étoit demeurée dans ses bornes anciennes. Elle avoit presque toujours été renfermée dans la Poësie, & rarement l'avoit-on vû passer le théatre. Les Poëtes & les Comédiens avoient reçû le privilége de se déguiser, & de déguiser les autres sans que personne eût parû leur porter envie. Il n'y avoit point d'abus ou de désordres à craindre de leur part dans ces sortes de fictions, parce qu'on étoit persuadé qu'ils ne prétendoient abuser de la bonne foi de qui que ce fût, & qu'ils n'imposoient à personne. On a toujours été tellement préparé au déguisement lorsqu'il a été question de les voir ou de les entendre, qu'on auroit pris pour une fourbe & pour une véritable tromperie, la liberté que ces sortes de personnes se seroient donnée de découvrir la vérité à nud, de représenter les visages le masque levé, & d'appeller les Gens par leur nom.

On n'a jamais crié contre les Poëtes & les Comédiens pour avoir associé les Auteurs de Romans à leur privilége. Les liaisons étroites & les rapports merveilleux qui se trouvent entre leur profession & celle de ces derniers, demandoient qu'ils les laissassent entrer en communication d'un droit dont l'usage leur est indispensable. La fiction des personnes ne leur est pas moins nécessaire que celle des choses pour faire regner le Vrai-semblable & le Merveilleux dans leurs compositions. Ceux même qui ont eu dessein de renfermer l'Histoire des choses vérita-

de ce nom *Peregrinus* chap. 3. de la 2. part. de ce Traité.

4 ¶ C'est Salvien Prêtre de Marseille, touchant lequel, & les raisons qui lui firent prendre le nom de Timothée voyés plus bas le chap. 9. de la 2. part. Voyés aussi Placcius *de Pseudonymis* n. 2704

5 ¶ Placcius *de Pseudonym.* n. 88. touchant Alcuin, & n. 562. touchant Charlemagne.

6 ¶ Ce ne fut pas de la jalousie que ce Pape en conçut, ce fut de la défiance, sur ce qu'il s'imagina que ce changement de noms cachoit un dessein de conspiration, comme Baillet lui-même le reconnoit dans le chapitre suivant.

7 Réponse au Livre intitulé l'Abbé Commendat. pag. 314.

véritables dans leurs Romans, auroient infailliblement été blamés du Public, s'ils n'avoient eu recours à la fiction des noms pour envelopper leurs vérités.

Il semble qu'on ne puisse nier qu'on n'ait encore laissé étendre le privilége de changer les noms par voie de déguisement jusqu'aux Auteurs satiriques. J'entens seulement ceux qui ont connu l'usage légitime de la satire, & qui ne s'en sont pas écartés; ceux qui se sont contentés d'exposer les défauts au jour pour leur donner un tour ridicule plutôt que pour déchirer ou détruire ceux qui en étoient coupables; & ceux qui ont eu la discrétion de cacher les personnes en découvrant leurs vices.

Enfin, la petite figure que les faiseurs d'Almanachs & de Prognostics ont toujours faite dans le monde n'a peut-être pas peu contribué à l'indulgence dont on a toujours usé à leur égard touchant la liberté qu'ils se sont donnée pour la supposition des noms, comme pour celle des choses. Les Poëtes ne leur ayant jamais intenté de procès pour avoir usurpé leur privilége, le Public n'a pas crû s'y devoir interesser plus qu'eux. Ils ont eu lieu de feindre impunément tout ce qui leur a plû. Personne n'ayant formé d'obstacle à leur manie, on peut dire sur la maniére dont du Verdier de Vauprivas en a parlé (1), qu'elle a inondé le siecle passé, & que la liberté qu'on lui a donnée de passer sans l'arrêter a été cause qu'elle s'est dissipée dans la suite, & qu'il ne s'en trouve plus que des restes peu considérables dans notre siécle.

Tant que la licence de feindre ou de changer les noms n'a point passé au-delà des Poëtes, des Comédiens, des Romanciers, des Trouverres, des Satiriques, & des Astrologues, le Public n'a point formé de plaintes sur l'abus de cet usage. Les Actions & les discours de ces personnes ont presque toujours été jugés de nulle conséquence dans la vie civile.

Mais soit que leur éxemple ait fait espérer l'impunité aux autres, soit que l'on se soit laissé emporter à l'inclination particuliére que les hommes ont toujours fait paroître pour la fiction & pour la dissimulation, il est certain qu'il n'a plus été question de scrupule & de reserve parmi les autres Auteurs sur le changement des noms, & qu'ils y ont eu recours dans la suite avec autant de licence que les Poëtes & les Comédiens.

Il n'y a point de Profession parmi les Lettres où l'on ne voye des légions entiéres de ces sortes de *Pseudonymes*, qui ont mieux aimé porter de faux noms que de n'en point avoir du tout.

S'ils en ont usé de la sorte aux dépens de la vérité, s'ils ont blessé les régles de la sincérité, c'est ce qu'il vous sera aisé de reconnoître par le Recueil de ces Pseudonymes en particulier. Voyons maintenant comment leur changement de nom a pû devenir innocent ou criminel dans les circonstances de leur déguisement.

CHAPITRE V.

Des rencontres où l'usage de changer son nom étant indifférent de lui-même peut devenir innocent ou criminel dans ses circonstances.

Je suis un peu surpris que Tertullien qui mettoit tout en usage sans beaucoup de scrupule lorsqu'il étoit question d'attaquer quelqu'un, ou de défendre quelque chose, n'ait pas fait valoir le changement des noms pour justifier le changement qu'il avoit fait de la robe au manteau. Il a oublié à mon sens l'un des plus beaux éxemples qu'il eût pû alleguer pour montrer que le changement d'habit n'étant certainement pas moins indifférent en soi que le changement de nom pourroit devenir aussi innocent & aussi honête dans l'usage. Je me persuade volontiers que sur le raisonnement qu'il en auroit pû faire, il auroit sû tirer une conséquence plus juste que la plupart de celles qu'il a voulu tirer de la vicissitude de ce monde par des argumens cornus, & par de vrais sophismes. Nous n'aurions pas le même avantage.

1 Page 27. de la Préf. de sa Bibl.

tage si nous prétendions employer ses raisonnemens ou son autorité en faveur du changement des noms. Comme il est moins ordinaire de changer de nom que d'habit il seroit aussi plus aisé de conclure contre nous que la chose est moins utile & moins nécessaire, & de-là il n'y auroit plus qu'un pas à faire pour prouver contre nous qu'elle est souvent ou qu'elle doit être moins innocente.

Un Orateur du siécle passé nommé Marc-Antoine Majoragius ayant été accusé juridiquement, du moins a-t-il voulu le faire croire, par Fabius Lupus & par Macrinus Niger pour avoir changé son nom d'Antonio Maria Conti, & ayant été cité au criminel, soit par feinte, soit tout sérieusement devant les Juges de Milan, entreprit de se défendre par un grand Plaidoyer Latin qui a passé pour une des belles Piéces d'éloquence de son tems. Il avoit entrepris d'abord de se purger du crime prétendu dont on chargeoit ce changement par un détail des actions innocentes de sa vie. Cela ne tendoit, ce semble, qu'à porter les Juges à faire une exception en sa faveur, ou à ne juger que du fait. Mais il entreprit ensuite de traiter la chose par le droit, & de faire voir qu'il n'y a rien dans le changement des noms qui soit contraire ni à la Loi divine ou humaine, ni à la coutume ou à l'usage ordinaire, sur tout des gens de Lettres, ni enfin à l'honnêteté ou à la bienséance.

En effet, il n'est plus difficile de faire voir qu'une chose est conforme à l'honnêteté & à la bienséance, lorsqu'on a montré qu'elle ne blesse point la loi & qu'elle n'innove rien contre la coutume. Il est aisé de nous faire comprendre qu'elle est innocente lorsqu'elle n'est point opposée à la droite raison, ni à l'autorité légitime. La loi & la coutume se trouvent heureusement unies avec la raison & l'autorité en faveur de la verité pour condamner ensemble tout ce qu'il y a de faux & de trompeur dans nos actions & nos sentimens. De sorte que de tous les changemens qui peuvent arriver aux noms des Auteurs, il n'y aura d'innocens que ceux où la fourbe & le déguisement n'ont point de part, pourvû que l'on veuille s'en tenir à la droiture de la raison & à l'équité de la loi.

Les autres changemens n'ayant aucuns titres de justification qui puissent leur mériter une entiére absolution, seront toujours à la verité fort éloignés de participer à la louange qui n'est duë qu'à la sincerité: mais au moins se trouvera-t-on disposé à les excuser & à les souffrir selon que le déguisement y paroîtra moins important, & que les raisons de se déguiser seront jugées plus recevables.

Il n'y a point de motif aussi spécieux, aussi juste, aussi honnête qu'il puisse être, qui soit capable de leur mériter autre chose que le pardon; point de modestie, point de prudence, point de necessité qui puisse en rectifier le fond jusqu'à leur communiquer l'innocence, & jusqu'à faire une véritable vertu de ce déguisement. C'est en quoi consiste la principale différence que nous devons établir entre les Auteurs que nous appellons Anonymes & les Pseudonymes dont nous traitons. Un Auteur veut-il n'être pas connu, veut-il tout sérieusement demeurer caché? Qu'il prenne le parti de se faire Anonyme: il n'y a rien dans cette conduite que de fort indifférent, je dis plus, rien que de fort innocent tant que sa conscience ou ses devoirs ne l'obligeront pas de se produire & de comparoître. Mais qu'un Auteur qui aura les mêmes vûës, les mêmes intentions, veuille se rendre Pseudonyme, c'est vouloir au moins se faire connoître d'une certaine maniére en se cachant de l'autre; c'est se jouer de la bonne foi de son Lecteur & lui donner le change. C'est se montrer mal & se cacher mal tout à la fois, & par conséquent pécher doublement contre la sincerité du cœur.

Il me semble que Mr. Cujas (2) n'est point mal entré dans cet esprit de discernement lorsqu'il a voulu se distinguer d'un Pseudonyme du nombre de ses Adversaires, en se rendant simplement Anonyme dans l'écrit qu'il a fait contre le prétendu Zacharie Furnester pour la défense

2 Tom. 8. Operum col. 1260. &c.

fenſe de Monluc Evêque de Valence. „ On ne ſait ce que c'eſt, dit-il, qu'un „ *Zacharie Furneſter* (1). C'eſt quelqu'un „ ſans doute qui s'eſt adopté lui-même „ pour paſſer ſous un nouveau nom à „ une licence plus grande de dire des „ injures. C'eſt un masque que l'Ad- „ verſaire a pris pour faire impunément „ ce qu'il n'auroit oſé faire à découvert. „ Puisque ce n'eſt point ſon nom qu'il „ a mis à ſa piéce, je ne me crois pas „ obligé de mettre le mien à ma répon- „ ſe. Je n'ai pas jugé à propos d'oppo- „ ſer impoſture à impoſture, & j'ai mieux „ aimé ne me point donner de nom que „ de m'en donner un qui ſoit faux à „ l'imitation de cet Adverſaire. C'eſt u- „ ne étrange indiſcrétion à un Auteur „ d'uſer de ſuppoſition dans ſon nom s'il „ a quelque choſe de bon à débiter dans „ ſon Livre. C'eſt le moyen de lui fai- „ re perdre créance, & de faire douter „ au Lecteur ſi la fiction regne moins „ dans l'ouvrage que dans ſon titre & „ dans le nom de ſon Auteur. Tel é- toit le ſentiment de Mr. Cujas lorsqu'il ſe poſſedoit, & qu'il avoit le ſens frais, parce qu'il avoit à combattre un Pſeudonyme. Mais ceux qui ſavent qu'il a eu lui-même recours aux moyens qu'il eſtimoit ſi criminels dans ſon Adverſaire, & qu'il s'eſt rendu à ſon tour Pſeudonyme ſous le nom de Mercator (2), pourroient ſe divertir des embarras où il ſe ſeroit jetté par ſes raiſonnemens, s'il avoit trouvé dans Robert un homme en humeur d'objecter au prétendu Mercator, ce qu'il avoit allégué contre le masque de Furneſter.

J'avouë avec quelques Auteurs, que la répréſentation d'un objet ſous une image étrangére, eſt capable de flater notre esprit. Mais cela doit ſuppoſer qu'il n'en ſoit pas la duppe. Je conviens que nous aimons volontiers à voir une choſe dans un autre. Mais il faut pour cet effet que nous l'y reconnoiſſions. Enfin je ne nie pas que ce qui ne frappe pas de ſoi-même ni à face découverte, ne ſurprenne quelquefois aſſés agréablement dans un habit emprunté, & ſous un masque. Mais cette ſurpriſe ne peut dépendre que d'une

1 ¶ Cujas ne vouloit pas qu'on crût qu'il auroit fait l'honneur à Furneſter d'écrire contre lui, s'il avoit ſu que ce Furneſter n'étoit autre qu'Hugue Doneau.

2 ¶ Voyés plus bas chap. 3. de la 3. part.

3 ¶ Le Concile de Trente.

4 ¶ George Hamartole *ἁμαρτωλὸς*, Pécheur, que Voſſius dans ſes Hiſtoriens Grecs confond avec George Syncelle, eſt poſterieur de plus de 50. ans. Allatius dans ſon Traité *de Georgiis* a parlé de lui amplement & de ſa Chronique qu'il a traduite de Grec en Latin, quoique ni le Latin ni le Grec n'aient point encore vu le jour.

5 ¶ *Idiota* eſt le nom ſous lequel avoit voulu ſe cacher Raimond Jordan Chanoine régulier de S. Auguſtin, dont la fin du 14. ſiécle eſt la vraie époque.

6 ¶ *Incognitus* eſt Michel Angriani ou Aignani Carme Boulonnois, Général de ſon Ordre, mort l'an 1416. Baillet l'appelle Ayguanus qu'il interprete en François d'Aygue, ne faiſant pas réfléxion que l'Orthographe Italienne n'admet point d'y Grec, & que tout nom propre ou conſerve la terminaiſon de la langue du payis, ou la terminaiſon Latine quand il en a une, & n'en doit point prendre d'étrangére qui le défigure. On ſe rendroit par exemple ridicule ſi au lieu de *Jovianus Pontanus*, ou de *Gioviano Pontano*, on s'aviſoit de dire *Jovien du Pont*.

7 ¶ Jean Gerſon, à cauſe de ſon *Teſtamentum quotidianum Peregrini*, où *Peregrinus* eſt Gerſon lui-même.

8 ¶ *Aſceta*, c'eſt le P. François Macedo Jéſuite, & depuis Cordelier, Auteur du livre intitulé *Humberti Aſceta Carthuſienſis Germanitas dogmatum Janſenii Epiſcopi Iprenſis, & Henrici Noris.*

9 ¶ *Dacrianus*, Le Docteur Marguerin de la Bigne l'a pris pour un Ecrivain du 8. ſiécle, & c'eſt par ſes ſoins que les deux livres de *Dacrien*, l'un intitulé *Speculum Monachorum*, l'autre *Documenta vitæ ſpiritualis* ont trouvé place dans la Bibliothèque des Péres. Mais de plus fins Critiques ont reconnu que ces Ouvrages étoient de l'Abbé Louis de Blois, qui voulant ſe donner le nom de *pleureur* ſans l'exprimer trop ouvertement prit celui de *Dacrianus* tiré du Grec *δάκρυ pleur*, ayant peut-être même affecté, pour mieux cacher ſon deſſein, d'écrire *Dacrianus* au lieu de *Dacryanus*.

10 ¶ *Chriſtodulus*, Serviteur de Jeſus-Chriſt. C'eſt le nom que prit l'Empereur de Conſtantinople Jean Cantacuzéne lorsqu'il ſe fit Moine, & comme il changea auſſi en *Joaſaph*, c'eſt-à-dire en *Joſeph*, ſon nom de batême *Jean*, il s'eſt au titre de ſon Hiſtoire appellé *Joaſaph Chriſtodule*.

11 ¶ *Pécheur penitent*. Baillet dans ſa Liſte des Auteurs déguiſés a expliqué ce titre par N.... Patrix ou Patris. Cela ſe doit entendre de Pierre Patrix de Caen qui étant venu à Paris entra au ſervice de Gaſton Duc d'Orleans, & s'y diſtingua par ſon esprit. C'eſt de lui qu'on voit la Plainte des Conſones qui n'avoient pas l'honneur d'entrer au nom de Neuf-Germain, à laquelle Voiture a répondu, & qui par cette raiſon a été inſerée parmi les Poëſies de Voiture. Ayant fait dans ſa jeuneſſe pluſieurs piéces galantes, & quelques-unes même de licentieuſes, il les ſupprima toutes dans un âge plus avancé, & ne compoſa dans la ſuite que ſur des ſujets de piété. Il fit imprimer à Blois en 1650. un recueil de ſes Poëſies dévotes ſous le titre de *La miſericorde de Dieu ſur la conduite d'un Pécheur pénitent*, & mourut à Paris le 6. Octobre 1671. agé de 88. ans. Mr. Huet en parle fort

ne prévention ou d'une connoissance antérieure au déguisement. En un mot on n'est point surpris tant qu'on est trompé ou qu'on est dans l'erreur, ce n'est en ces occasions que la découverte de la tromperie qui doit produire la surprise.

Il n'y a donc pas d'Auteur Pseudonyme de quelque espéce que soit son déguisement, dont la conduite puisse être absolument innocente quoiqu'elle soit souvent excusable. S'il y avoit une exception à la régle, elle seroit sans doute en faveur de ceux qui s'étant persuadé de la néceffité de mettre son nom à la tête d'un livre, conformément à l'esprit d'un Concile Oecumenique (3), & à la pratique de la plupart des Anciens, ont pris des termes appellatifs pour tenir la place de leurs propres noms. Mais on peut dire qu'en ces rencontres ils ne sont plus véritablement Pseudonymes, & qu'ils n'imposent point à ceux de qui ils ne veulent être connus que fort généralement, & seulement par quelque qualité qui leur est commune avec beaucoup d'autres personnes. Nous avons une infinité de livres dont les Auteurs n'ont pas d'autres noms à leur tête, que les appellatifs d'*Abbé*, d'*Academicien*, d'*Avocat*, de *Chanoine*, de *Conseiller*, de *Docteur*, de *Gentilhomme*, d'*Officier*, de *Philosophe*, de *Prêtre* ou de *Théologien*. Ces appellations ne peuvent être que très-innocentes, lorsqu'elles sont véritables, quoiqu'elles ne contribuent pas beaucoup plus à faire connoître les Auteurs, que de faux noms. Rien ne nous empêche d'étendre le même privilége sur ceux qui peuvent passer pour des termes appellatifs de modestie, d'humilité, ou de quelque autre vertu que ce soit, tels que seroient les noms d'*Hamartolus* (4), d'*Idiota* (6), d'*Incognitus* (5), de *Peregrinus* (7), d'*Asceta* (8), de *Dacrianus* (9), de *Christodulus* (10), de *Pécheur Pénitent* (11), de *Fidelis Subditus* (12), de *Discipulus* (13), *&c.* On pourroit y ajouter même ceux de *Philadelphe* (14), de *Timothée* (15), de *Christian. Sincerus* (16), de *Simplicius* (17), de *Verus* (18), de *Modestus* (19), &c. si la lecture des Ouvrages qui les portent persuadoit qu'il n'y a point

fort au long dans ses Origines de Caen, & écrit *Patris* avec une s. quoique Patrix y mît un x. qui pourtant se prononce comme une s. & même ne se prononce que devant une voyelle.

12 ¶ *Fidelis Subditus.* C'est, dit Baillet, *Jereme Moscovius.* Placcius n'en fait pas davantage.

13 ¶ *Discipulus.* Ce mot qui n'est ni expliqué, ni même spécifié dans la Liste de Baillet, désigne un vieux Sermonaire intitulé *Sermones Discipuli*, parce que l'Auteur ne se croyant pas digne de la qualité de *Magister*, se rabatit à celle de *Discipulus.* A sa suite de ces Sermons est un ample recueil d'exemples où l'on trouve des histoires fort naïves, entre autres une que Rabelais l. 3. c. 33. &, suivant quelques éditions, 34. en a extraite, pour faire voir combien les femmes sont peu capables de garder un secret. Simler & après lui Frisius, abbréviateurs & continuateurs de la Bibliothèque de Gesner, attribuent les Sermons du Disciple au Jacobin Jean Hérold. D'autres le nomment Jean Herlot. Il paroît par le Sermon 85. qui est *de luxuria* qu'il écrivoit en 1418.

14 ¶ *Philadelphe.* Baillet en propose trois dans sa Liste. Le premier est *Eugenius Philadelphus Romanus*, qu'il dit être le P. François Annat Jésuite, touchant lequel à la fin du 3. chap. de la 4. partie, il remarque la méprise de Prosper Mandosi. Le second, *Eusébe Philadelphe Cosmopolite*; c'est le nom que prend l'Auteur du *Réveil-matin des François & de leurs Voisins*, en 2. Dialogues imprimés à Edimbourg, c'est-à-dire à Genève en 1574. On les donne à Théodore de Beze, ou plus vraisemblablement au nommé Nicolas Barnaud de Crest en Dauphiné, qui sous le nom de Nicolas de Montand a fait le *Miroir des François*, aussi en Dialogues imprimés l'an 1582. in 8. & que je crois encore Auteur *du Cabinet du Roi de France où se trouvent trois perles d'une valeur inestimable.* Le troisiéme *Philadelphe* de Baillet c'est Louïs du Moulin, qui aidé du Ministre Pierre du Moulin son pére composa le *Commentarius rerum sui temporis in Scotia gestarum* imprimé l'an 1641. à Dantzic (lieu supposé) in 8. Il y a d'autres *Philadelphes*, mais il me suffit d'éclaircir ceux de Baillet.

15 ¶ *Timothée.* On a ci-dessus parlé suffisamment de Salvien caché sous le nom de Timothée. Quelques-uns ont dit que *Jean Thierri* ou *Joannes Theodoricus* s'étoit caché sous le même nom, mais Baillet le nie dans sa Liste. Surquoi je renvoie à Placcius n. 2704. de ses Pseudonymes.

16 ¶ *Sincerus Christianus.* Le Prince Ernest Landgrave de Hesse.

17 ¶ *Simplicius.* Le Socinien Jonas Schlichtingius prit le nom de *Joannes Simplicius* dans les Notes qu'il publia in 8. en 1643. sur le 2. chap. de la 2. aux Thessaloniciens commentée par Grotius.

18 ¶ *Verus.* Chrysostome Eggenfeld Conseiller d'Etat du Duc de Mekelbourg a fait sous le nom d'*Amandus Verus*, trois divers Traités imprimés in 12. l'an 1661. Placcius en rapporte les titres dans ses Pseudonymes n. 137. Guillaume Goës a écrit sous le nom de *Lucius Verus* contre Saumaise touchant la question de l'aliénation dans le prêt. Quant à Jean Rhodius célébre Professeur en Médecine, mort à Padouë l'an 1659. le livre où il a pris le nom de *Verus* m'est inconnu.

19 ¶ *Modestus.* George Cassander savant Theologien, & grand pacificateur en matiére de Religion, ayant fait *incognito* dans cette vuë le petit livre *de officio viri pii in dissidio Religionis*, eut le malheur de ne

point de présomption dans l'usurpation de ces titres.

Enfin l'inclination que nous devons avoir pour diminuer toujours le nombre des coupables, & d'avoir des pensées favorables de la conduite d'autrui, me porte à ne considerer le changement des noms comme criminel, que lorsqu'on prend des noms destinés à mentir ou à nuire. Si les noms feints ou supposés ne sont pas faits pour rendre aucun de ces mauvais offices soit à la vérité, soit à la charité, je ne puis approuver la severité de ceux qui veulent qu'on les laisse enveloppés dans la condition des autres. Quelque plausible que paroisse le raisonnement de Richard de Montaigu, Evêque Protestant d'Angleterre, qui prétend qu'on ne peut quitter son nom de Batême, sans donner lieu de croire qu'on renonce à son Batême, de même qu'un Chrétien ne peut quitter le nom de Chrétien, qu'il ne soit censé avoir renoncé au Christianisme; quelque raison qu'ait euë Mr. de Marolles de blâmer ceux qui n'ont pas assés de vénération pour le nom qu'ils ont reçu au Batême: je ne consentirois pas légérement à la censure que ce dernier fait de la pratique de certains Couvens où l'on fait changer le nom de Batême au tems de la Profession Religieuse.

Je serois encore plus éloigné du sentiment de Thomasius (1) & de Spizelius (2), qui voulant bien confondre les Pseudonymes de la maniére que nous les entendons, avec les Plagiaires & les Imposteurs, ne font pas difficulté de les rendre tous coupables d'un même crime sans discernement. En un mot je voudrois m'en rapporter aux termes de la Loi (3), dont la sagesse & la modération paroît nous tenir lieu de régle dans toutes les espéces & dans toutes les rencontres où il s'agit de changer de nom.

C'est suivant la maxime établie dans cette Loi, qu'Erasme (4) a raisonné contre le Luthérien Leon de Jude, & qu'il l'a mis hors d'état de justifier ou d'excuser la supercherie qui se trouve dans ces sortes de déguisemens.

C'est d'un autre côté par la même maxime que Papyre Masson a sû se défendre contre Hotman, qui prétendoit lui faire un crime de la liberté qu'il avoit prise de changer son nom (5).

CHAPITRE VI.

Ce qu'il y a de permis & de défendu par les Loix séculiéres & les Ordonnances des Princes touchant le changement des noms.

La Loi que nous venons d'alléguer concernant le changement des noms, a eu pour Auteurs les Empereurs Diocletien & Maximien, qui nonobstant la cruauté avec laquelle ils ont tourmenté les Chrétiens, n'ont pas laissé de faire quantité de Réglemens très-utiles à l'Etat. Cette Loi porte que comme l'imposition des noms est libre aux particuliers lorsqu'il s'agit de nommer quelqu'un pour la premiére fois: de même le changement de ces noms n'a rien de dangereux ni rien de fâcheux à craindre, lorsqu'il se fait innocemment, c'est-à-dire, dans la bonne foi. Elle ajoute qu'il est permis à un homme libre qui est maître de soi-même, de changer de nom lorsqu'il lui plaît pourvû que cela se fasse sans fraude. Ce n'étoit point la considération seule des Auteurs qui avoit donné lieu à la Loi, leur corps n'étoit pas assés considérable alors pour se distinguer jusqu'au point de se faire donner des Statuts & des Priviléges à part. Mais on peut dire à leur avantage, pour la confusion de ceux des derniers siécles, que s'il s'en est

ne plaire ni aux Catholiques ni aux Protestans. Calvin chef des prétendus nouveaux Réformés, mal content de ce livre anonyme, se déchaina contre François Baudouin qu'il en crut l'Auteur. Cassander eut le loisir de reconnoître la méprise, & quelque tems après, sous le nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, réfuta sans s'émouvoir la censure trop aigre qu'on avoit faite de son écrit. C'est ce que Baillet n'a nullement bien démêlé, en ce que dans les deux endroits où il raconte le fait, savoir à la fin du 3. chap. de la 2. part. & du 4. de la 4. il témoigne avoir cru que c'étoit sous ce nom de *Veranius Modestus Pacimontanus*, qu'originairement le livre *de officio viri pii* avoit paru.

1 Thom. de plag. Lit. præfat.

2 Spizel. infel. Lit. pag. 451.

est trouvé quelqu'un dans ces tems-là qui ait usé de la liberté commune & de la permission donnée à toutes les personnes libres de l'Empire, ce n'a point été pour se déguiser ou pour imposer au Public qu'ils ont changé de nom.

Les Auteurs auroient d'ailleurs quelque raison de prétendre que l'exception que les Empereurs ont mise à la Loi, n'a point été faite pour eux, puisqu'ils n'ont point d'Esclaves dans leur société, & que la qualité d'Auteur nous donne ordinairement la notion d'un homme libre, à tout le moins pour la liberté d'écrire ou de ne pas écrire. En un mot la République des Lettres est un Etat où l'on ne doit point souffrir de domination ni d'esclavage, pourvû qu'il n'y ait point d'abus ou d'illusion dans le nom qu'on lui donne de République.

L'ancien usage de la France touchant le changement des noms, nous fait assés connoître que la liberté n'y étoit pas moins entiére que dans l'Empire Romain. Nos Histoires particuliéres nous présentent une infinité d'éxemples de ceux qui ont usé de cette liberté. Les Chartes & les Titres Généalogiques des Familles sont pleins de noms nouveaux substitués aux anciens, & l'on y trouve aussi des noms anciens restitués par la suppression des nouveaux. Ces changemens se sont pratiqués long-tems sans solemnité & sans Acte public, jusqu'à ce que l'abus qui s'y est glissé, a obligé nos Rois d'y remédier.

Les désordres survenus dans les Familles, & particuliérement parmi la Noblesse, ont fait juger aisément qu'il ne suffisoit pas de renfermer cette licence dans les bornes que les Empereurs Romains lui avoient prescrites. C'est dans cette considération qu'on doit moins s'étonner des termes de l'Ordonnance donnée sur ce sujet par le Roi Henri II. à Amboise le 26. de Mars avant Pâques, de l'an 1555. selon la maniére de compter de ce tems-là. L'Ordonnance porte que, *pour éviter la supposition des noms, défenses sont faites à toutes personnes de changer leurs noms, sans avoir obtenu des Lettres de dispense & permission, à peine de mil livres d'amande, d'être punis comme faussaires, & d'être exauthorés & privés de tout degré & privilege de Noblesse* (6). A juger du fond de la chose par son écorce, il semble que cet Edit seroit venu pour vanger les personnes réduites en roture ou en servitude des personnes libres & qualifiées, à qui il paroit que l'Edit des Empereurs avoit laissé uniquement la liberté de changer de nom à l'exclusion des autres. Mais à l'éxaminer selon l'esprit & l'intention du Prince, on remarque aisément qu'encore que la défense de changer son nom ne tombe que sur la Noblesse, les autres n'en sont pas plus libres touchant la fraude & la supposition dans les noms, & que la Noblesse n'en est pas plus à l'étroit pour les changemens qui sont indifférens.

Nous connoissons diverses personnes, & particuliérement des gens destinés par la Providence à être chefs de Famille, qui ont eu toute la soumission nécessaire pour l'Ordonnance, & qui ont eu soin de prendre des Lettres du Prince portant permission expresse de *commutation de nom*. Mais nous ne voyons pas qu'aucun Auteur de ceux qui se sont déguisés sous des noms étrangers depuis l'an 1555. ait pris l'Ordonnance pour lui. C'est un assujettissement dont ils ne paroissent pas avoir voulu s'accommoder, dans la pensée que rien n'étoit plus diamétralement opposé au dessein de se cacher & d'imposer au Public, que l'obligation de prendre des Lettres Patentes pour autoriser leur changement; ce qui auroit été la même chose que le rendre public, & par conséquent mettre leur supposition à découvert contre leur intention.

Il est vrai que parmi les *Boïreaux* (7), les

3 Cod. lib. 9. tit. 25.
4 Tom. 9. Oper. pag. 1280.
5 Thuan. in Vit. P. Mass.
6 Art. 9. de l'Ordonnance de 1555.
7 ¶ Il y a *Boireau* & *Bouhéreau*. Jaques Boireau Jésuite a écrit la Vie de S. Clair Prêtre, Moine & Martyr, imprimée *in* 12, à Paris chés Gaspard Meturas 1656. Elie Bouhereau Médecin à la Rochelle a fait une traduction Françoise de la Réponse d'Origéne à Celse; traduction fort estimée qui parut l'an 1700. avec des notes à Amsterdam *in*-4. Baillet donne lieu de croire que le nom des *Boireaux* étoit originairement un nom voisin d'odieux que le Prince leur permit de changer.

les *Paulins* (1), les *Beauharnois* (2), & quelques autres qui ont changé de nom, plusieurs se sont trouvés gens de Lettres, & mis au rang des Auteurs ; mais ce n'est pas en qualité d'Auteurs ni de gens de Lettres qu'ils ont pris des Lettres du Prince. Ils n'ont eu en vuë que les devoirs des bons & fidéles sujets parfaitement soumis à la volonté du Roi, & ils n'y ont point entendu d'autre finesse que la bonne foi sur laquelle ils ont souhaité se faire connoître sous un nouveau nom qu'ils croyoient plus honnête ou plus avantageux, ou enfin plus glorieux que celui dont ils désiroient de se défaire par la permission & sous le bon plaisir de leur Souverain.

Il y a donc cette différence entre ceux qui ne se trouvant Auteurs que par hazard, se munissent des Lettres du Prince pour changer de nom, & les autres Auteurs que nous appellons Pseudonymes, que les premiers renoncent sincérement & pour toujours à leur ancien nom, & retiennent le nouveau, sans qu'on puisse dire qu'ils en soient déguisés ou moins connus qu'auparavant : & que les derniers n'adoptent un nom nouveau que pour un livre, conservant toujours leur nom ordinaire pour le reste du commerce de la vie, où il n'est point question du déguisement.

Un Jurisconsulte de ces derniers tems (3), touché également du bon ordre que la vie civile reçoit de l'Ordonnance de nos Rois sur le changement des noms, & du désordre que la licence de ce changement cause parmi les Lettres pour la connoissance des Auteurs, n'a pû dissimuler son déplaisir sur ce dernier point. „ Il n'est pas content que les mêmes „ Loix qui défendent la supposition de „ nom en général, n'ayent pas été étenduës à la supposition particuliére en „ matiére de livres, & même à la suppression du nom des Auteurs, qu'il „ n'estime pas beaucoup plus innocente „ que la supposition.

Il faut avouer que la plainte de notre Jurisconsulte n'est pas entiérement injuste. Mais peut-être auroit-il fait un peu trop de cas de ce que la Loi semble avoir estimé méprisable, ou indigne de faire un article à part dans l'Ordonnance, qui défend en général le changement des noms où il entre de la fraude & de la supposition. Peut-être aussi le désordre que les Pseudonymes ont causé dans le commerce des Lettres, n'étoit-il pas monté jusqu'au degré où ils l'ont porté depuis.

Mais si l'obligation que nos Rois ont imposée par leurs Edits aux Auteurs & aux Imprimeurs, de mettre leurs noms aux livres, ne regarde pas moins les Pseudonymes que les Anonymes, comme j'ai dessein de vous le faire voir dans le chapitre suivant : nous ne douterons plus que des plaintes de cette nature ne soient inutiles, à moins qu'elles ne tombent sur le peu de soin qu'on a toujours eu d'executer ces Edits.

En tout cas, ceux qui trouvent à redire à la douceur des Loix civiles & à l'indulgence des Puissances séculieres pour les Auteurs qui trompent le Public par leurs déguisemens, pourront recevoir satisfaction du côté des Puissances spirituelles & des Loix Ecclésiastiques. Leur sévérité s'est étenduë également sur les Anonymes & sur les Pseudonymes, qui ont voulu porter le déguisement dans les matiéres de Religion : & ceux qui comptent les Inquisiteurs & les Compilateurs d'Indices pour une Puissance spirituelle, pourront voir qu'ils ont tâché en quelques rencontres de suppléer au défaut des Puissances séculieres pour des livres qui n'étoient pas du ressort de leur Jurisdiction & qui ne regardoient pas les matiéres Ecclésiastiques.

CHA-

1 ¶ Il est ridicule de croire que le nom *Poulin* ou *Poulain* ayant déplu à ceux qui le portoient, ils obtinrent des Lettres pour le changer en *Paulin*, y ayant plusieurs bonnes familles en France du nom de Poulain qui n'ont pas eu cette fausse délicatesse. Voyés la page 157. des Epitres Françoises à Joseph Scaliger.

2 ¶ On sait ce que Ménage dans la premiére édition de ses Origines Françoises au mot *Hasteclair* a écrit touchant les Beauharnois d'Orleans, à quoi il auroit bien fait d'ajouter que leur nom n'avoit autrefois rien que de beau & d'honnête puisqu'il signifioit *beau visage*, mais que le mot dont on usoit encore sur la fin du quinziéme siécle pour dire *visage* ayant dans la suite donné lieu à une équivoque obscéne,

CHAPITRE VII.

Le changement ou la suppofition des noms défendus aux Auteurs des Livres en particulier par les Loix Eccléfiaftiques & Séculiéres. Réglement ou Decret du Concile de Trente fur ce fujet. Edit de nos Rois fur ce même fujet. Du peu d'éxécution de ces Edits & du Decret du Concile.

IL femble que ce foit à l'induftrie ou à l'artifice des Hérétiques anciens, que nous fommes redevables des réglemens que l'Eglife a été obligée de faire contre la fuppofition & la fuppreffion des noms des Auteurs dans les Livres, fi toutefois on peut faire paffer pour un vrai réglement un fimple projet, à l'éxécution duquel on n'a jamais tenu la main avec éxactitude ni avec uniformité. Les Hérétiques, qui avoient interêt de s'infinuer dans les esprits pour faire recevoir la nouveauté de leurs dogmes, avoient befoin de furprendre la fimplicité des uns & d'éluder la bonne foi des autres. Ils ne pouvoient espérer d'en venir à bout paroiffant le vifage découvert, & fe montrant au Public tels qu'ils étoient. C'eft pourquoi ils ont eu recours aux deux moyens ordinaires que les Ecrivains ont mis en ufage, lorsqu'ils ont eu deffein de fe fouftraire à la connoiffance du Public, c'eft-à-dire, qu'ils ont fupprimé leur nom à leurs Ouvrages, ou qu'ils y en ont mis de faux.

Cet abus étoit plus que fuffifant pour fournir la matiére d'un Réglement, auquel il n'y auroit pas eu un Ecrivain Catholique qui n'eût voulu fe foumettre, pour ôter cette reffource d'impofture aux Hérétiques. Quelques Peres de l'Eglife, & particuliérement ceux qui dans leurs Ecrits Polémiques s'étoient avifés de découvrir la fourbe, avoient facilité les moyens de le faire. Cependant nous ne voyons pas ni que le Concile de Laodicée, ni le Pape Gelafe, ni aucune autre Puiffance Eccléfiaftique en ait fait un article dans aucun de fes Decrets, jusqu'à ce que l'invention de l'Imprimerie ayant multiplié l'engeance des Anonymes & des Pfeudonymes, fur tout depuis la naiffance des nouvelles Héréfies, le Concile de Trente en voulut faire un Réglement dans les formes, pour tâcher d'arrêter le cours de ce mal.

Le Réglement fut inféré dans le Decret qui fut donné le treiziéme jour d'Avril 1546. touchant l'édition & l'ufage des Livres faints. Il porte, que pour arrêter la paffion démefurée que les Libraires ont d'imprimer toutes fortes de Livres indifféremment, fans fe foucier d'en demander la permiffion aux Puiffances, fans s'affujettir à mettre le véritable nom de l'Auteur ou de l'Imprimeur: le Concile ordonne qu'il ne s'imprimera plus dorénavant aucun Livre concernant la Religion ou les chofes facrées, fans le nom de l'Auteur, fous peine d'anathème & d'une amende pécuniaire, telle qu'elle a été prescrite dans le Canon du dernier Concile de Latran fous Leon X.

Le Decret du Concile ne fut pas plutôt dreffé à Trente, qu'on en envoya une copie à Paris. La nouvelle ne put qu'elle ne causât quelque mouvement dans la Faculté de Théologie, dont les Membres eurent quelque interêt de faire voir que ce Decret ne devoit pas tomber fur eux, & que le Concile ne trouveroit rien à réformer dans la discipline qui fe pratiquoit en France fur le nom des Auteurs dont on imprimoit les Livres. Ces petits mouvemens n'aboutirent qu'à faire folliciter un Edit auprès du Roi Henri II. pour autorifer la pratique qui s'obfervoit fur ce point dans l'Univerfité de Paris, ou pour l'établir dans les lieux de fon obéïffance, où elle n'étoit

obfcéne, avoit caufé le changement de nom.

§ M. Men. præfat. ad Dion. Carth. pag. 7.

¶ On croit que cette citation qui n'eft pas aifée à déchiffrer, doit être ainfi luë & expliquée: *Martinus Menardus præfationis ad Dionyfium Carthufianum pagina feptima:* parce que Martin Ménard habile Avocat, fur tout pour les matiéres bénéficiales, fit, dit-on, réimprimer fur la fin du 16. fiécle, avec une Préface de fa façon, le Traité de Denys le Chartreux *de pluralitate beneficiorum*, & que c'eft cette Préface que Baillet cite. On peut voir touchant ce Martin Ménard la note de Claude Joly à la page 705 des Opufcules de Loifel.

toit point encore en usage.

Ce Prince fit donc une Ordonnance à Fontainebleau, datée du onze de Décembre, & publiée le dix-neuviéme du même mois de l'an 1547. par laquelle il défend d'imprimer aucun Livre concernant l'Ecriture sainte, & autres matiéres de Théologie, qui n'ait été éxaminé & approuvé par la Faculté de Théologie de Paris, & d'en débiter aucuns *commentés & scholiés, que le nom & le surnom de celui qui l'aura fait, ne soit exprimé & apposé au commencement du Livre, & aussi celui de l'Imprimeur avec l'Enseigne de son domicile.*

L'Edit de Chasteaubriant, donné par le même Prince le vingt-septiéme Juin & publié le troisiéme Septembre de l'an 1551. réïtére les mêmes défenses dans son article huitiéme, & ajoute encore celle de supprimer l'année de l'impression, ou de la falsifier ; ce qui est un genre de supposition qui accompagne assés ordinairement la supposition des noms de l'Auteur & de l'Imprimeur. L'article suivant de la même Déclaration soumet à la peine dûë aux Faussaires les Imprimeurs qui supposéront le nom d'autrui : mais il paroît que l'article ne tombe pas sur les Auteurs, & qu'il n'a été fait que pour prévenir la fourbe des Imprimeurs & Libraires qui supposent les noms & les marques les uns des autres.

L'an 1572. le dixiéme jour de Septembre le Roi Charles IX. donna une nouvelle Déclaration à Paris sur l'Edit de la Réformation de l'Imprimerie qu'il avoit fait l'année précédente. Cette Déclaration, qui ne fut enregistrée au Parlement & publiée que le dix-septiéme Avril de l'an 1573. (1) porte une défense *de déguiser le nom, ou le lieu auquel les Livres seront imprimés.* Mais on peut remarquer à travers l'obscurité & l'équivoque des termes, que le sens de l'Ordonnance ne regarde que le déguisement du nom de l'Imprimeur. De sorte que si cette Ordonnance s'étend généralement à des Auteurs & à des Livres de toute profession & de tout sujet, sacré & profane; les Pseudonymes qui n'ont pas porté leur déguisement sur l'Ecriture sainte, où sur d'autres matiéres de Religion, ont pû nier qu'il y eût encore eu jusqu'alors aucune Loi, tant Ecclésiastique, que Séculiére, qui condamnât leur conduite, & qui leur défendît d'user de supposition, ou de se masquer.

Mais il n'y a point d'Auteur que l'on puisse excepter de l'Edit du Roi Louis XIII. qui fut donné au mois de Janvier de l'an 1626. si l'on s'en tient aux termes de cette Ordonnance, qui semble n'avoir été faite que pour renouveller l'Edit de Charles IX. de l'an 1563. Cette Ordonnance de Louis XIII. porte défense expresse à toutes sortes de personnes *d'imprimer ou de faire imprimer aucuns Livres, Lettres, Harangues, ni autres Ecrits, soit en rime, soit en prose, traitant de la Foi, des Mœurs, ou de quelque autre chose que ce soit, que premiérement telle composition n'ait été vûë & considérée par le Roi en son Conseil, & qu'il n'ait accordé Lettres de permission, &c...... de laquelle, ensemble du nom de l'Auteur il sera fait mention au commencement & à la fin de chaque Livre, &c.* Elle étoit conçûë en des termes universels, & comprenoit tous les sujets qu'on peut traiter dans les Livres. Mais lorsqu'il fut question de la publier & de l'enregistrer au Parlement, elle fut restreinte à ce qui concerne seulement *la Religion, & les affaires de l'Etat.*

Il ne manquoit rien à tous ces Edits de nos Rois pour être mis en éxécution, soit dans le fond, soit dans les formalités dont ils devoient être revêtus. Le dernier même a été qualifié d'*Edit perpétuel & irrévocable* par Louis XIII. qui l'avoit porté. Cependant nous ne voyons pas qu'on en ait jamais pressé l'éxécution pour le point qui regarde l'obligation de mettre le nom & le surnom des Auteurs. Une pratique contraire souvent réïtérée à la vûë & par la connivence de ceux qui étoient en droit de tenir la main à l'éxécution des Edits, semble avoir formé une coutume capable de leur être opposée pour ce point. Cette coutume de ne

1 Article 101.

2 ¶ Le nom de *Gui de Pui.* Scaligerana 2. au mot *Pontac.*

ne point mettre de noms d'Auteurs, ou d'en mettre de ſuppoſés, eſt aujourd'hui toute conſtante & toute notoire; elle peut être marquée par la ſuite de plus d'un ſiécle, & prouvée par une infinité d'éxemples dans tous les genres d'écrire. En un mot, l'on ne trouvera pas aujourd'hui quatre perſonnes qui vouluſſent douter ſérieuſement que cette coutume ait prescrit contre un point qui n'eſt dans le fond qu'un ſimple réglement de Police.

L'on ne peut pas dire que nos Rois n'y ayent pas conſenti, puisqu'il n'y a rien de plus ordinaire dans les derniers Regnes que des Priviléges donnés à des Livres ſans nom, ou ſous des noms qui ſont viſiblement feints & ſuppoſés, ſans qu'on ait encore conſidéré cet uſage comme une infraction des Ordonnances, ou un abus; ou que perſonne le trouve mauvais.

Vous voyés, Monſieur, que la juſte ſévérité des Edits de nos Rois, qui a toujours ſubſiſté touchant l'éxamen & l'approbation des Livres, où la Religion & l'Etat peuvent être intereſſés, n'a point formé d'obſtacle à leur indulgence, qui a porté les interprétes de leur volonté à ſe relâcher pour le point qui regarde le nom & le ſurnom des Auteurs. Les Loix Ecclésiaſtiques, ou les Conſtitutions Canoniques, qui, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, ſe trouvent preſque toutes réduites à l'unique Decret du Concile de Trente, n'ont pas été beaucoup mieux éxécutées.

Premiérement, pour ce qui regarde l'uſage où l'on a été en France ſur ce ſujet, il ſuffit de vous dire que ce Decret n'a jamais été reçû, & que les Compagnies ſouveraines, qui repréſentent le Roi, ont toujours eu grand ſoin que les Décrets de ce Concile, qui ne ſont que de police & de diſcipline, n'y fuſſent pas reconnus ni éxécutés comme tels au préjudice de la Puiſſance Royale & des Libertés de l'Egliſe Gallicane. On ne peut point nier que ce Decret n'ait été allégué de tems en tems en France par quelques Particuliers contre des Ouvrages anonymes ou pſeudonymes. Mais ces ſortes d'allégations n'ont été conſidérées que comme des ornemens de leur diſcours & de ſimples témoignages de leur zèle. L'on a vû même quelques Prélats de l'Egliſe Gallicane recourir à l'autorité de ce Decret du Concile pour condâmner des Livres dont ils n'étoient pas ſatisfaits d'ailleurs: mais cette autorité ne ſe trouve ordinairement alléguée que ſous les termes généraux de *Conſtitutions canoniques*.

A dire le vrai, nous ne voyons pas que ce Decret ait jamais épouventé ni détourné les Auteurs en France, qui ont jugé à propos de ne ſe point donner de nom, ou d'en ſuppoſer par fiction. Lorsque l'Evêque de Bazas Arnaud de Pontac écrivit contre du Pleſſis Mornay, il prit un faux nom (2), ſans que perſonne lui en ait jamais fait un crime, quoiqu'il ſe fût mis dans le cas ſpécifié par les Peres du Concile de Trente dans leur Decret.

Le Concile de Sens tenu à Paris l'an 1612. (3) ſous la direction du Cardinal du Perron, fut aſſemblé uniquement pour condamner un Livre anonyme qui avoit le Docteur Richer pour Auteur & pour Titre *de Eccleſiaſtica & Politica Poteſtate*. Les Prélats aſſemblés diſent poſitivement que c'eſt un Livre *ſans nom d'Auteur & d'Imprimeur*, ils le caractériſent par cette marque & par ſon Titre, afin qu'on n'y ſoit pas trompé en prenant un Livre pour un autre. Mais ils n'ont point remarqué la ſuppreſſion du nom comme un défaut qui dût contribuer à ſa cenſure. Le Concile d'Aix en Provence aſſemblé la même année (4) pour le même ſujet n'a point oublié de marquer que le Livre en queſtion avoit été imprimé l'an 1611. ſans *nom d'Auteur & d'Imprimeur*, comme le Concile de Sens: mais ce n'a été que pour indiquer aux Fidéles de leur Province un Livre qu'ils avoient deſſein de condamner ſur d'autres chefs.

L'an 1615. (5) l'Aſſemblée du Clergé fit de grandes inſtances auprès du Roi, pour la réception & la publication du Concile de Trente en France, & lui préſenta pour cet effet une Requête ſignée de

3 Le 9. de Mars 1612.
4 Le 24. de Mai 1612.
5 Le 7. de Juillet.

de trois Cardinaux François, & de cinquante autres Prélats. Ces instances ne firent pas grande impression sur les esprits, sur tout pour l'article qui concerne le Decret du Concile contre les Anonymes & les Pseudonymes. Les Prélats qui se trouvérent à Paris l'an 1631. au nombre de trente-quatre, ne jugérent point à propos d'employer ces moyens dans la Lettre circulaire qu'ils envoyérent le 10. de Février à tous les autres Prélats de l'Eglise Gallicane, touchant la condamnation de quelques Ecrits d'Auteurs Pseudonymes, dont la censure ne fut pas fondée sur la supposition de leurs noms. L'Assemblée du Clergé de l'an 1635. & celle de l'an 1646. voulant reconnoître les services que les Evêques croyoient avoir été rendus à leur Corps par un Auteur Pseudonyme qu'ils ne connoissoient pas, n'estimérent point que la supposition de son nom, toute visible & toute incommode qu'elle étoit, dût former un obstacle aux témoignages qu'ils vouloient lui donner de leur reconnoissance.

Ce seroit une chose infinie de rechercher les éxemples des bons & des méchans Livres anonymes & pseudonymes qui ont été approuvés & condamnés en France, sans qu'on ait jamais fait l'honneur à ce Decret du Concile de Trente de se souvenir de lui & de sa disposition, soit pour s'y conformer, soit pour s'en écarter exprès. Mais afin qu'on ne croye pas que ce soit en vertu de quelque privilége, ou de quelqu'une des Libertés de l'Eglise Gallicane qu'on auroit affecté en France de n'avoir aucun égard à ce Decret, il n'est pas hors de propos de vous faire remarquer que les Pays où le Concile de Trente semble avoir été reçû sans réserve, ne se sont pas distingués de la France par cet endroit. Les personnes les plus soumises à l'autorité de ce Concile, ont été souvent celles qui se sont soucié le moins de lui obéïr en ce point.

Il n'y avoit que huit ans (1) que le Decret avoit été donné par les Peres du Concile, lorsqu'on vit paroître le premier de tous les Ouvrages de la Compagnie de Jesus (après les Exercices de S. Ignace). Son Auteur Canisius ayant préféré ce que lui dictoit son humilité à ce que lui prescrivoit le Decret, ne crut pas devoir y mettre son nom (2). Cette suppression n'empêcha pas S. Ignace son Supérieur, de lui donner son approbation dans les formes, quoique ce Saint ne pût ignorer le Decret. Ferdinand Roi des Romains lui en accorda le Privilége sans l'obliger à déclarer son nom. Le Livre a été réïmprimé fort souvent depuis ce tems-là, & a fait des fruits infinis dans l'Eglise, au sein de laquelle sa lecture a ramené plusieurs Protestans, & particuliérement le Prince Wolffgang Guillaume Duc de Neubourg. Jamais la qualité d'Anonyme n'a causé la moindre affaire à son Auteur, & il n'y a eu que le desir de lui rendre la justice qui étoit dûë à l'utilité & à l'excellence de l'Ouvrage, qui fut cause qu'on y mit son nom dans les éditions postérieures.

Deux ans auparavant (3), c'est-à-dire six ans après le Decret du Concile, & cinq-ans après l'Edit du Roi Henri II. qui ordonnoit la même chose, on imprima dans Paris & on débita publiquement le Livre Pseudonyme d'Estienne Gardiner Evêque Catholique d'Angleterre contre les Protestans, & on le réïmprima deux ans après à Louvain, sans que la qualité de son Auteur qui étoit Chancelier d'Angleterre depuis un an, eût été capable d'y faire remettre le nom véritable de Gardiner, au lieu de celui de Constantius qu'il avoit pris (4).

La plupart des Missionnaires d'Angleterre, Réguliers & Séculiers, usoient de supposition dans leurs noms du tems de la Reine Elizabeth, pour des raisons très-légitimes qui sautent aux yeux de tout le monde. Le Concile qui n'avoit pas pû ne les pas prévoir en général, n'avoit pourtant pas fait d'exception en faveur de ces prudens Pseudonymes.

Le Cardinal Bellarmin n'a point fait paroître plus de soumission ou de déférence que

1 En 1554.

2 ¶ Ce Livre intitulé *Summa doctrinæ Christianæ* parut pour la premiére fois à Anvers chés Plantin 1554. Le *Catechismus Canisii* en est un abrégé.

3 En 1552.

que les autres pour le Decret du Concile, lorsqu'il se déguisa sous le faux nom de *Matthæus Tortus* contre le Roi de la Grand-Bretagne, sous celui d'*Adolphus Schulckenius*, sous celui de *Franc. Romulus*, &c. Nous en pourrons dire autant du Cardinal Pazmani Archevêque de Strigonie, qui a publié divers Ouvrages de Religion quelquefois sans son nom, & souvent sous des noms supposés ou empruntés. Pratique qui a été aussi observée sans scrupule par les Cardinaux Bona, Pallavicin, des Ursins, Sirlet, du Perron, & par un grand nombre de Prélats depuis le Concile de Trente.

Sans nous arrêter à la recherche des Particuliers de tout état & de toutes professions qui seroit infinie, on peut alléguer l'éxemple des Ordres Religieux & des Sociétés réguliéres les plus célébres, qui nous donnent des témoignages continuels de leur parfaite soumission aux Ordonnances de l'Eglise. Combien voyons-nous d'Anonymes, combien de Pseudonymes dans la Congrégation de l'Oratoire, dans le Corps des Chanoines Réguliers, mais particuliérement dans la Compagnie des Jésuites, parmi lesquels les Bibliothécaires de la même Compagnie ont déja découvert près de 500. Anonymes & près de 200. Pseudonymes, sans compter ceux qui nous sont connus d'ailleurs & ceux qu'il n'a pas encore été possible de découvrir.

Enfin nous ne pouvons mieux finir les éxemples du peu de cas qu'on a fait du Decret du Concile pour les noms des Auteurs : que par celui du Pape Alexandre VII. Il est vrai qu'il n'étoit encore que Nonce du S. Siége à Cologne & à Munster, lorsqu'il écrivit contre la paix des Protestans sous le nom supposé d'*Ernestus de Eusebiis*. Mais s'il avoit cru faire un crime de désobéïr au Concile par ce déguisement, il en auroit demandé sans doute l'absolution avant que de se laisser élever sur le saint Siége, & peut-être nous auroit-il donné pendant son Pontificat une Bulle de Rétractation, à l'imitation du Pape Pie II. afin que l'éxemple du faux Ernestus de Eusebiis ne fût d'aucune conséquence contre l'autorité de l'Eglise.

En effet la pratique de supprimer son nom, ou de le changer à la tête des Livres ne pouvant être qu'indifférente de soi ; on peut juger que le Concile par sa défense n'a pû la rendre criminelle que dans les circonstances qui l'avoient obligé à porter ce Decret. Ces circonstances ne se trouvant point dans la conduite de tant d'hommes célébres qui ont déguisé ou suprimé leurs noms, ils n'étoient plus obligés à l'observation de ce réglement. Il est visible que la défense d'imprimer des Livres Anonymes ou Pseudonymes n'a été faite par le Concile qu'à cause de l'abus qui s'étoit glissé alors plus que jamais parmi les Auteurs, particuliérement sur les matiéres de Religion. L'Europe étoit remplie de gens que l'amour des nouveautés chatouilloit : mais la demangeaison qu'ils avoient d'écrire ne se trouvant pas accompagnée par tout de la liberté nécessaire pour le faire, elle ne pouvoit être satisfaite que par l'adresse qu'ils apportoient à se cacher, en publiant leurs Ecrits. Les uns se déguisoient dans l'espérance de l'impunité, les autres dans la crainte de perdre les fruits qu'ils attendoient de la Lecture de leurs Ouvrages, s'ils venoient à être reconnus. Les Hérétiques, les Indifférens & les Libertins par cet artifice tendoient des piéges fort dangereux à la simplicité des Catholiques.

D'un autre côté il y avoit dans l'Eglise beaucoup de personnes de piété, qui étant en état de servir les Fidéles par leur plume, souhaitoient de ne se voir pas exposés à la tentation de la vanité, & ne savoient pas d'autre moyen pour le faire, que de supprimer leur nom, dans l'espérance de demeurer cachés, & de recevoir de Dieu plutôt que des hommes la paye de leur travail.

Il étoit de la prudence des Peres du Concile, de remédier aux désordres que cau-

4 Il fit encore imprimer à Londres un Livre de Controverse l'an 1553. qui étoit celui de son élévation à la dignité de Chancelier sous le faux nom de J. Wittus.

causoient les premiers : mais ils ne trouvérent pas de reméde plus efficace, que l'obligation qu'ils enjoignirent à tous ceux qui se méleroient d'écrire sur des matiéres de Religion, de mettre leur nom & leur surnom à leurs Livres. C'étoit sans doute une violence que l'on faisoit à la modestie des seconds. Mais les Peres du Concile avoient assés de sagesse pour juger que l'inconvénient qu'il y a d'ôter aux humbles les moyens de se cacher, n'est pas comparable à celui de laisser aux esprits dangereux une retraite, d'où ils pourroient porter leurs coups, sans qu'on en pût découvrir la main.

La défense fut donc générale pour les uns & pour les autres, puisqu'il ne plut pas aux Auteurs du Decret d'y faire une exception : & si l'on avoit suivi le zèle de ceux qui ont dressé les Instructions de l'*Indice* des Livres défendus, cette défense auroit été étenduë beaucoup au-delà des bornes de la Religion (1). Mais on ne fut pas long-tems sans reconnoître qu'elle étoit encore trop universelle; & les Deputés de l'Inquisition pour les *Indices* des Livres défendus, ont été des premiers dans la suite à reconnoître la nécessité de modifier le Decret, sur tout après que le Pape Clement VIII. y eut bien voulu déroger par une Bulle en faveur des Auteurs qui voudroient demeurer cachés sans fraude. „ On ne doit pas condamner, dit ce Pape (2) ou ceux qui ont dressé les Instructions de son *Indice* par son autorité, „ tous les Livres qui ne „ portent point le nom de leur Auteur, „ parce que l'on sait que souvent des personnes doctes & saintes ont publié de „ très-bons Livres sans y mettre leur „ nom, afin que l'Eglise en tirât du fruit, „ & qu'eux évitassent la vaine gloire. Et „ ainsi pour ce qui regarde les Livres qui „ sont sans nom d'Auteur, les Députés (3) n'ont mis au rang des condamnés que ceux qui contiennent une „ doctrine, ou manifestement mauvaise, „ ou suspecte en la foi, ou pernicieuse „ aux mœurs. Mais c'est à cause de la „ malice de ce tems que le Concile de „ Trente avoit ordonné que dans la suite „ on n'imprimeroit plus de Livres sans „ nom d'Auteur. Que désormais donc, „ ajoute ce Pape, il ne s'imprime plus „ aucun Livre qui ne porte le nom de „ l'Auteur, son surnom & son pays. „ Que si l'on n'en sait pas l'Auteur, ou „ que l'Evêque ou l'Inquisiteur juge „ pour quelque cause juste que l'on peut „ publier le Livre en cachant le nom de „ celui qui l'a fait, il faut au moins „ que l'on marque le nom de celui qui „ l'aura éxaminé (4).

Voilà quelle a été à peu près la fortune du Concile de Trente touchant les Anonymes & les Pseudonymes dans les Pays d'Inquisition. Il semble que l'on ait appréhendé de ne pouvoir pas assés tôt prévenir les inconvéniens qui pouvoient naître de son éxécution, puisque les précautions dont nous venons de parler en faveur des innocens qui suppriment leur nom, se trouvent même à la tête de l'*Indice* des Livres défendus qui porte le nom de ce Concile, & qui a été dressé par ses ordres.

Les Inquisiteurs qui sont venus après, les Cardinaux députés & les Consulteurs de la Sacrée Congrégation *de l'Indice* sont entrés dans les mêmes sentimens d'équité & de modération. Ils ont eu soin de faire dresser une classe à part dans les *Indices* pour les Anonymes qui devoient être corrigés ou défendus en tout ou en partie, après avoir signifié leur intention dans la Régle sixiéme de leurs Instructions préliminaires. Ils témoignent être fort éloignés de trouver à redire à la conduite de ces judicieux Anonymes d'entre les Auteurs Catholiques, qui vivant parmi des Hérétiques qu'ils avoient dessein d'instruire, avoient jugé à propos de supprimer leur nom, ou d'en supposer un autre qui ne leur seroit pas suspect, afin de travailler avec plus de succès. Que n'auroient-ils pas dit des dispositions favorables où ils étoient à l'égard de tous les autres Anonymes & Pseudonymes qui n'ont pas traité la Controverse ni même les autres matiéres de Religion, s'il en avoit été question? Ils se sont contentés de ramasser dans la troisiéme

1 Prælim. Ind. sub nom. Pii IV.

2 Bull. ad cap. Ind. libb. proh. Clem. VIII. & ad cap. Ind. Alex. VII.

3 De l'Index qu'il approuve.

siéme classe de leurs *Indices*, ceux d'entre les Anonymes dans les Ouvrages desquels ils ont trouvé autre chose à censurer que la suppression du nom; & au regard des Pseudonymes, ils ont mêlé ceux qu'ils ont crû Hérétiques dans la première classe, & ceux qu'ils ont trouvés Catholiques dans la seconde sans se soucier de condamner la fiction ou la supposition qui se trouve dans leurs noms.

En effet on ne peut nier que ce ne soit souvent une chose indifférente & quelquefois fort inutile de savoir le nom d'un Auteur dont on lit l'Ouvrage. Il y a plus à dire, car il faut avouer de bonne foi que quand il s'agit de la recherche ou de la défense de la Vérité, de la bonne ou de la mauvaise Morale, & généralement de quelque autre connoissance que ce soit, il nous importe peu de connoître celui à qui nous avons affaire, ou celui qui nous parle dans son Livre. Il arrive même assés souvent que la connoissance que nous avons d'ailleurs de la personne, est un obstacle à la liberté que nous devrions avoir pour juger sainement ou pour profiter utilement de son Livre. On remarque ordinairement que le préjugé qui s'est formé de cette personne dans notre esprit, nous fait avoir plus d'égard à celui qui nous parle qu'aux choses qu'il nous dit, & que son autorité l'emporte sur ses raisons.

A dire le vrai, nous aurions de la peine à prouver contre des Sociniens & des Protestans, que l'empressement que nous témoignons pour connoître un Auteur qui se cache sous un faux nom, n'est pas une véritable foiblesse (5). Mais outre que cette foiblesse nous est presque inévitable, c'est que Dieu permet qu'elle ne nous soit pas toujours pernicieuse, ni même entiérement inutile: & que c'est peut-être dans cette vûë que les Peres du Concile de Trente ont eu de la condescendance pour elle dans leur Decret contre les Anonymes & les Pseudonymes.

Si j'avois à justifier le Concile en ce point contre Socin, Chemnitius & ses autres Adversaires, je pourrois dire, comme j'ai tâché de le faire voir ailleurs, que le nom d'un Auteur sert assés souvent de préjugé pour son Livre, & que les personnes qui en sont prévenuës ont coutume de faire tout d'un coup le jugement d'un Ouvrage sur l'idée qu'elles ont déja de la personne.

Il n'y a point de Pseudonymes, point d'Anonymes qui puissent éluder cette fatalité. On ne peut presque se défendre de tourner ses inclinations ou de régler son estime sur la notion que l'on se forme de l'inconnu que l'on sait ou que l'on devine être l'Auteur d'un Ouvrage, & alors il semble que cette notion nous tienne lieu de son nom.

S'il arrive qu'on ne puisse pas connoître l'Auteur d'un Livre qui porte un faux nom, ou qui n'en porte pas du tout, cette ignorance est capable de produire dans les esprits deux effets assés différens selon la difference de leur disposition. Dans les personnes qui sont accoutumées à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit cette indifférence & ce froid qu'elles sentent pour tout ce dont elles ne sont pas prévenuës. Car nous voyons bien des gens qui n'aiment guéres à lire un Livre dont ils ne savent point par avance l'histoire, l'occasion & le sujet, & qui ne veulent point s'exposer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui se sentent libres, & qui se trouvent assés dégagés de préoccupation pour ne s'attacher qu'à la matiére & au sujet que traite un Livre, l'ignorance du nom de l'Auteur produit un effet dont les suites peuvent être beaucoup plus dangereuses. C'est ce qui paroît particuliérement dans les Livres hérétiques dont on a eu soin de cacher ou de déguiser les Auteurs, pour ne pas détourner de leur lecture ceux qui s'en donneroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

On peut juger au moins sur cette derniére considération, si les Peres du Concile de Trente avoient tort de vouloir que

4 En France les Docteurs en Théologie tiennent lieu des Inquisiteurs pour l'approbation des Livres.

5 F. Soc. Resp. ad Wujeck. Præf. pag. 529.

que les Auteurs missent dorénavant leur nom à la tête de leurs Ouvrages touchant la Religion. Prétendra-t-on qu'ils excédoient leurs pouvoirs en demandant cette espéce de caution & cette assurance publique de la doctrine que les Auteurs enseignent?

Mais d'un autre côté voudroit-on nous porter à l'autre extrémité de croire que la suppression & la supposition des noms fussent toujours un mauvais préjugé contre les Livres? N'est-on pas assés persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place? Voyons au moins quels pourroient avoir été les principaux de ces bons & de ces méchans motifs qui ont porté & qui portent encore tous les jours les Auteurs à vouloir se déguiser.

SECONDE PARTIE,

Des Motifs que les Auteurs ont eus ou pû avoir pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

CHAPITRE I.

Des motifs ou raisons de changer en général.

SOuvenés-vous, Monsieur, que je vous ai fait considérer le changement des noms en général, comme une des choses indifférentes de ce monde ; & qu'en cette qualité, si c'est la raison qui les fait imposer, c'est aussi la raison qui les fait changer. Il semble même que nous ne puissions rien trouver de fixe, rien d'immuable parmi nous, que ce qui ne nous est pas indifférent.

Si la raison nous porte à donner des noms qui ayent du raport à l'état présent des choses ou des personnes, on ne peut pas dire qu'il soit contraire à cette même raison de changer ces noms, lorsque l'état de ces choses ou de ces personnes se trouve changé. Nous pouvons donc compter au nombre des principaux motifs qui portent les hommes à changer de nom, les divers changemens qu'ils souffrent en eux-mêmes. Changent-ils de Religion, changent-ils de pays & de demeure, changent-ils d'emploi & de condition, changent-ils d'habitudes? ce sont presque autant de raisons ou de prétextes pour changer de nom.

Mais pour nous tenir renfermés dans le ressort des Lettres, il suffira de vous faire remarquer parmi les principaux motifs qui ont porté les Auteurs à changer de nom, l'*amour* de l'Antiquité prophane qui a excité plusieurs de nos Modernes à prendre des noms qui étoient de l'usage de l'ancienne Gréce ou de l'ancienne Rome; la *prudence* qui fait chercher aux Auteurs les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus ; la *crainte* des disgraces & des peines de la part des Adversaires qui ont le crédit & l'autorité en main: la *honte* que l'on a de produire ou de publier quelque chose qui seroit indigne de son rang ou de sa profession; & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier; le *dessein* de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, & sujet à être bien ou mal reçû; la *fantaisie* de cacher la bassesse de sa naissance ou de son rang, & celle de rehausser quelquefois sa qualité ; le *desir* d'ôter l'idée que pourroit donner un nom qui ne seroit pas d'un son agréable ou d'une signification heureuse.

Il ne faut pas oublier d'y ajouter la *modestie* de ceux qui ne se soucient pas de paroître ni de recueillir les fruits passagers de leurs travaux; la *piété* de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie; la *fourbe* & l'imposture pour séduire les simples & les ignorans qui ne peuvent juger du fonds que par la surface; la *vanité* qui donne quelquefois le change à la modestie au sujet du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent en écrivant ; la *médisance* ou l'envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise ; l'*impiété* & le libertinage d'esprit, dont le motif a beaucoup de rapport avec la crainte d'être découvert & de s'attirer quelque tempête ; enfin le *mouvement* d'une pure gaieté de cœur excitée par quelque rencontre, ou par un simple caprice de l'imagination.

Il ne faut pas douter que l'on ne puisse trouver encore beaucoup d'autres motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes au changement ou à la supposition des noms. Mais il ne sera peut-être pas difficile de les rapporter à quelqu'un de ceux que je viens de vous alléguer.

CHAPITRE II.

I. Motif. *L'amour de l'Antiquité prophane, qui a porté divers Auteurs Pseudonymes à quitter leur nom pour en prendre selon l'usage de l'ancienne Gréce & de l'ancienne Rome.*

Lorsque l'amour des Lettres se réveilla dans l'Occident après plusieurs siécles d'assoupissement, & que les Grecs fuyant la domination Ottomane, vinrent en Italie & en France rétablir la mémoire des Anciens & l'étude de leurs Ouvrages: on a vû aussi-tôt les esprits faits pour les Sciences, s'animer à l'envi, & s'exciter mutuellement à suivre ces Anciens. L'ardeur y fut si grande, que plusieurs croyant se revétir plus facilement de l'esprit de ces Anciens, ne firent point difficulté de prendre leurs noms. Ils estimérent ce moyen si efficace pour allumer en eux une louable émulation, qu'ils en introduisirent la mode dans leurs Academies nouvelles, premiérement à Rome du tems de Paul II. puis dans quelques autres Villes d'Italie.

Quelques-uns d'entre eux prétendirent justifier cette nouveauté par l'exemple de quelques Réguliers qui quittent à la porte du Cloître le nom qu'ils avoient eu dans le siécle, pour prendre celui de quelque Saint de l'Eglise que l'on se propose d'imiter particuliérement (1). De même nos zelés amateurs de l'Antiquité s'ingéroient de changer le nom à leurs Disciples ou à leurs Confréres, lorsqu'ils les admettoient dans leurs Ecoles ou dans leurs Assemblées, après leur avoir les premiers donné l'éxemple de ce changement. Mais comme les fondemens de ces nouveautés n'avoient pas la même solidité que ceux sur lesquels est appuyée la pratique des Couvens

1. Sodalitium Esquilinæ Pomp. Læti.

¶ Il a corrompu l'inscription qui se lisoit au dessus de l'entrée de la maison en ces termes, rapportés par Gérard Jean Vossius d'après Laurent Pignorius témoin oculaire: POMPONII LÆTA ET SODALITATIS ESCULINAI, quoique Féderic Ubaldini pag. 47. de la Vie d'Angelus Colotius prétende que c'étoit ESCUILINALIS.

2 ¶ Tout ce qu'il dit ici & dans la suite touchant Pomponius Lætus est amplement & éxactement réfuté dans la Dissertation curieuse qui sert de correction à l'article 313. des Jugemens des Savans, où j'ai néanmoins omis une chose, que tous ceux qui ont parlé de Pomponius, ont aussi omise. Ils ont bien rapporté ce qu'il répondit à ses Juges quand ils lui demandérent pourquoi il changeoit le nom à ses Académiciens; mais ils n'ont pas remarqué en quoi consistoit la plaisanterie de sa réponse. *Quid ad vos & Paulum*, lui fait dire Platine dans la Vie de Paul II. *si mihi fœniculi nomen indo, modo id sine dolo ac fraude fiat?* Pour l'intelligence de quoi il faut faire attention à deux choses, l'une, que ce ne fut pas en Latin, mais en Italien que Pomponius fut interrogé; l'autre, qu'en Italien *popone* signifiant melon, & *finocchio* fenouil, très-communs l'un & l'autre en Italie, Pomponius prit de là occasion de plaisanter en disant à ses Juges, que le choix des noms, pourvu qu'on n'ait pas de mauvais dessein, étant libre, il auroit pu sans conséquence, soit pour eux soit pour le Pape, s'appeller aussi-bien *finocchio*, qu'il s'étoit appellé *Pomponio*, faisant équivoque de *Pomponio* à *poponio*, comme venant de *popone*, melon. Nous avons dit en France très-longtems *pompon* pour melon, *pompon sucrin* pour melon sucrin.

3 ¶ Ce Callimaque étoit de San-Geminiano bourg de Toscane, mal nommé San Gemini par Bayle, qui du reste au mot *Experiens* a ramassé tout ce qu'on peut savoir de cet Auteur, excepté qu'il n'a point parlé du talent qu'il avoit pour la Poësie Latine, quoique Sabellic dans son Dialogue de la Reparation de la Langue Latine, Tritheme dans son Catalogue, & Gyraldus au Dialogue 1. des Poëtes de son tems, en aient fait mention. Politien a inséré une Lettre de Callimaque parmi les siennes. C'est la 2. du 3. livre.

4 ¶ Scaliger le pére dans son Hypercritique parle d'un Poëte qu'il nomme T. Alexander, qu'on ne connoit pas plus que s'il n'en avoit point parlé. Il n'est pas sûr que le T. qui précéde *Alexander* doive être intepreté *Titus* plutôt que *Thomas*, *Theodorus*, *Theophilus*, &c.

5 ¶ Fabius Vigil de Spolète étoit dès le commencement du siécle un homme célebre par son savoir. Il fut après son veuvage fait Evêque de Foligno en 1539. par Paul III. & l'an 1540. ayant le 23. Septembre été nommé par le même Pape à l'Evêché de Spolète, il mourut à Rome la même année revêtu de cette dignité. Pierius Valerianus en a parlé comme d'un très-docte Antiquaire, jusqu'à le traiter de Varron dans l'Epitre liminaire par laquelle il lui dédie le 9. livre de ses Hiéroglyphiques. Nous n'avons pourtant de ce Fabius Vigil aucun Ouvrage qui fasse foi de son érudition tant vantée. A peine nous reste-t-il de sa façon quelques

vens touchant le changement des noms, cette fantaisie ne dura presque pas plus d'un siécle. Elle n'alla guére au-delà du Pontificat de Clement VII. & il semble que les Italiens ayent passé peu de tems après à une autre extrémité encore plus bizare dans l'élection de leurs Académies de beaux Esprits, dont les Membres ont pris des noms d'un goût fort moderne, & qui ne font ici envie à personne de les suivre.

Ceux d'entre les Amateurs de l'Antiquité qui en ont pris des noms, pourroient être rangés dans trois classes différentes, autant que je l'ai pû remarquer par la conduite des particuliers.

LES PREMIERS, sont ceux qui ont supprimé entiérement leurs noms & leurs surnoms pour prendre tout des Anciens, comme a fait Pierre de Calabre (2) que nous ne connoissons que sous le nom de *Julius Pomponius Lætus* qu'il a retenu jusqu'à la mort, & qu'il conserve encore dans ses Livres. S'il a changé ce nouveau nom en quelques rencontres, comme il a paru à des Savans de notre siécle, ce n'a point été pour reprendre ni son nom de *Pierre*, ni son surnom de *Bernardini* ou de *Ferrandini*; ç'a été pour se déguiser de nouveau ou pour diversifier son premier déguisement qu'il s'est nommé *Julius Pomponius Sabinus*. D'autres ont si bien réussi à se défaire de leurs surnoms & des noms de leur famille, qu'on ne sait plus maintenant qui ils étoient, pour s'être obstinés à porter leur nouveau nom dans le commerce de leur vie aussi-bien que dans leurs écrits. C'est ce qui a paru dans la personne de *Philippus Callimachus Experiens* (3), *Titus Alexander* (4), *Fabius Vigil* (5), *P. Apollonius Collatius* (6), *M. Antonius Coccejus Sabellicus* (7), dont quelques-uns n'ont retenu au plus que leur prénom, ou le nom de leur Baptême.

On peut réduire à la même classe d'autres personnes de Lettres, qui n'ont quitté leurs noms que pour un tems & pour de certaines occasions, & qui n'ont pris le masque des Anciens que pour un Acte passager de Comédie, tels qu'ont été *Octavius Cleophilus* (8) au 15. siécle, *Marcus Licinius* (9) qui est encore vivant, *Papyrius Censor*, (10), *Quintus Januna-*

quelques Epigrammes assés mediocres pour ne nous pas faire regretter celles que nous avons perduës. Il s'en voit dans le recueil intitulé *Coryciana*, où il est appellé *Fabius Agathidius Vigil Spoletinus*. On ne peut rendre en Latin cet *Agethidius* diminutif d'ἀγαθὶς ou ἀγαθίς. Mais pour ce qui est de *Vigil* le mot Italien qui, comme nous l'apprend Majoragius, étoit *della Veglia*, signifiant également *anus* vieille, & *Vigilia* veille, on voit aisément pourquoi Fabius étant libre de choisir l'une des deux significations de l'Italien *della Veglia*, aima mieux être nommé en Latin *Vigil*, qu'*Anilis*.

6 ¶ Je n'ai rien à dire de nouveau touchant Petrus Apollonius Collatius, après ce qui en a été remarqué à l'art. 1224. des Jugemens des Savans.

7 ¶ Marcus Antonius Coccius Sabellicus dont nous avons les Oeuvres, toutes presque historiques, imprimées à Bâle chés Hervagius en 3. volumes in-fol. 1560. mourut de la vérole le 18. Avril 1506. Des 4. noms qu'il portoit, les deux premiers étoient du Batême. Le troisiéme, savoir *Coccius* & non pas *Cocceius*, comme l'écrit mal Baillet, étoit de famille. Pour le dernier, qui étoit un nom Académique, ce fut Pomponius Lætus qui le lui donna.

8 ¶ Octavius Cléophilus né à Fano l'an 1447. s'appelloit *Franciscus Octavius*; ce ne fut qu'à Rome que par le conseil de Pomponius Lætus il prit le surnom de *Cleophilus*, amateur de la gloire, & quitta le nom de *Franciscus*, ne retenant que le paternel, savoir Octavius, qu'il joignit à Cleophilus. Ayant passé de Rome à Viterbe, il y enseigna les belles Lettres, & comme il châtioit un peu sévérement ses Ecoliers, quelques-uns d'entre eux l'ayant fait attaquer en trahison, il reçut à la main une blessure dont il fut estropié. Il passa ensuite à Corneto, & s'y maria richement. Peu de tems après, une Chaire d'Humanités lui étant offerte à Fano sa patrie, dans le moment qu'il montoit sur la mule qu'on lui avoit amenée pour le voyage, il tomba en défaillance, & ne survécut que 3. jours, mourant à l'âge de 43. ans le 26. Decembre 1490. non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son avare beau-pére, qui s'éxemtoit par là de lui payer la grosse dot qu'il lui avoit promise. Nous avons diverses poësies amoureuses & autres de Cleophilus, imprimées.

9 ¶ *Marcus Licinius* est le nom que s'est donné Gilles Menage dans l'édition de la Vie de Pierre de Montmaur, en ces termes, *Vita Gargilii Mamurræ parasito-pædagogi : Scriptore Marco Licinio.*

10 ¶ *Papyrius* non pas *Censor*, mais *Carpitanus* est le nom que prit Charles Feramus à la tête de son poëme satirique intitulé *Macrini parasito-grammatici* HMEPA. Un Gentilhomme Hollandois, connu par ses Mémoires de Litterature, m'ayant en 1715. prié de lui faire part de ce que je savois touchant Féramus, je lui envoyai ce qui suit. Charles Féramus Avocat au Parlement de Paris, étoit de Boulogne sur mer. Outre son Elégie sur la mort de Pierre du Puy, on a encore son Epigramme sur les Origines Françoises de Menage dans les *Miscellanea* de ce dernier, pag. 45. de son *Liber adoptivus*. Il avoit aussi fait sur la Coutume de Boulonnois des Commentaires non imprimés, doctes & curieux au sentiment de Ménage qui le cite aux mots *aban* & *flégard* des Origines

nuarius Fronto (1), *Julius Pomponius Dolabella* (2), *Atticus Secundus* (3), *Horatius Gentilis* (4), & d'autres beaux Esprits déguisés qui se sont fait connoître d'ailleurs le visage découvert du tems des Cardinaux de Richelieu & Mazarin.

LES SECONDS sont ceux qui n'ont pas jugé à propos de quitter leur nom de Batême ni le surnom de leur famille, mais qui se sont contentés d'ajouter un nom Romain ou Grec quelquefois à la tête, & quelquefois à la fin de ceux qu'ils portoient. Entre ceux qui se sont nommés à la Romaine en forme de *prénom* avant leur nom ordinaire, on peut remarquer deux célébres Espagnols Antoine de Lebrixa & André de Resende, qui vivoient au commencement du seiziéme siécle. Le premier est nommé *Ælius Antonius Nebrissensis Grammaticus* (5). Il a préféré le nom d'*Ælius* aux autres, à cause que ce nom étoit fort fréquent dans la Bétique du tems des anciens Romains, & qu'il se trouvoit encore de son tems gravé dans plusieurs Inscriptions de marbre ou de bronze dans l'Andalousie. Dom Nicolao Antonio prétend qu'il en avoit usé de la sorte à l'imitation de plusieurs Savans qui vivoient de ce tems-là sur tout en Italie, & *que la passion pour l'Antiquité rendoit plus curieux de paroître Romains, ou Paiens, Grecs ou Gentils, que Chrétiens ou disciples de Jesus-Christ.* L'autre s'est appellé *Lucius Andreas Resendius* dans le même esprit, si nous en croyons le même Auteur; mais la tendresse respectueuse pour sa mere Angelique Eleonor lui a fait permuter quelquefois le prenom de *Lucius* avec celui d'*Angelus*, quoique celui de *Lucius* lui ait été plus ordinaire. C'est peut-être à son imitation qu'un autre Espagnol nommé Cristoval de Escobar s'est donné le nom de *Lucius Christophorus Escobarius*.

Nous en voyons d'autres qui ont porté la licence jusqu'à se donner deux noms d'Antiquité avant celui de leur Batême & le surnom de leur famille. Mais je n'en ai pas trouvé dans cette derniére espéce, qui m'ait paru plus spirituel, & qui mérite plus de considération que Florent Chrétien d'Orléans, autrefois Précepteur du Roi Henri le Grand & son Bibliothécaire à Vendôme. Cet Auteur pour tâcher de se rendre plus semblable aux Anciens, se fit appeller *Quintus Septimius Florens Christianus*. Il prit le nom de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme des Enfans de ses pére & mere; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né au septiéme mois de la grossesse de sa mere. Néanmoins on peut remarquer à son avantage que sa passion pour l'Antiquité semble n'avoir eu rien de profane, non-seulement parce qu'il a eu soin de conserver son surnom de *Christianus*, mais encore parce qu'il a pû se proposer, pour l'éxemple des autres noms, un célébre Auteur de l'Antiquité Ecclésiastique. Car vous pouvés vous souvenir, Monsieur, que Tertullien s'appelloit aussi *Quintus*

Origines ci-dessus allégüées. Voyés encore le même Ménage dans la 18. & dans la 34. de ses Epigrammes de l'édition de Wetstein. L'Abbé de Marolles pag. 190. de la 1. partie de ses Mémoires, après avoir parlé de la mort de Pierre du Puy arrivée le 14. Décembre 1651. ajoute que Nicolas Rigault, Charles Ogier, & Charles Féramus ne le survécurent pas long-tems, ce qui fait croire que N. Rigault étant mort l'an 1653. & C. Ogier en 1654. il y a grande apparence que Féramus sera mort en 1655. au plus tard. Parmi les Lettres Latines de Roland Desmarest frére du fameux Saint-Sorlin, il y en a une à Féramus sur ce qu'il cherchoit dans la poësie à se délasser des occupations du Palais, en composant ou quelque Ode, *in quo genere excellis*, lui dit-il, ou quelque autre petit poëme. Nous n'avons que je sache, aucune de ses Odes, à juger desquelles par l'Ἡμέρα *Macrini*, elles devoient être fort éloignées du gout de celles d'Horace. L'Ἡμέρα est lâche en divers endroits. *Magnatum* dont il use pag. 7. n'est pas Latin, non plus qu'*infernalibus* & *infernalis*, pag. 18. & 30. *obice* pag. 10. au lieu d'un dactyle feroit un tribraque, si on ne prend soin de substituer *objice*. Il a fait pag. 29. (trompé par Laurent Valle 1. Eleg. 2.) la premiére de *lotium* brève, qui constamment est longue, comme l'autorité de Catulle ne permet pas d'en douter. J'ai cru, ces remarques étant de moi, pouvoir les employer ici, quoiqu'imprimées en 1715. à la Haie dans la Préface du livre intitulé *Histoire de Pierre de Montmaur*.

1 ¶ Hadrien de Valois dans un in 4. que pour se moquer de Montmaur il fit imprimer à Paris l'an 1643 avec ce titre *Petri Montmauri Opera in duos tomos divisa*, prit le nom de *Quintus Januarius Fronto*, de *Quintus*, dit il lui-même pag. 38. du *Valesiana* parcequ'il étoit le cinquiéme de ses fréres; de *Januarius* parcequ'il étoit né en Janvier, & de *Fronto* parcequ'il avoit le front large & élevé. Par où l'on voit que Baillet qui a interpreté *Quintus Januarius Fronto* de *Jean Sirmond*, s'est trompé.

2 ¶ *Julius*

Quintus Septimius Florens.

Au reste on peut dire que ce n'est pas sans quelque raison que l'on considére les Italiens comme les Auteurs de cette pratique capricieuse. Dès que les Grecs fugitifs de l'Empire de Constantinople leur ont ouvert les yeux, ils se sont regardés parmi les autres Peuples de l'Occident, comme les successeurs légitimes & les héritiers les plus proches des anciens Romains. A dire le vrai, ceux qui connoissent un peu l'Histoire des Lettres de ce tems-là conviendront qu'il est plus ordinaire de trouver des Savans en Italie qu'ailleurs, sur tout des Humanistes qui ayant été nommés simplement *Antoine* au Batême, se sont nommés dans la suite *Marc-Antoine*, & d'autres qui se sont donnés sans beaucoup de nécessité les prénoms d'*Aulus*, de *Caius*, de *Cnæus*, de *Publius*, de *Titus*, *&c.* Mais il y auroit de l'injustice & de la partialité contre les gens de Lettres de l'Italie, si l'on vouloit les charger seuls d'une affectation qui leur est commune avec le reste de la Nation. J'avouë qu'il n'est rien de plus commun parmi leurs Ecrivains; que de voir des prénoms pris des Païens, comme *Theseus*, *Jason*, *Hercules*, *Dædalus*, *Paris*, *Achilles*, *Hector*, *Ulysses*, *Cinthius*, *Ascanius*, *Silvius*, *Numitorius*, *Amulius*, *Romulus*, *Pompilius*, *Tarquinius*, *Tullius*, *Apollonius*, *Mutius*, *Camillus*, *Virginius*, *Curtius*, *Decius*, *Attilius*, *Fabricius*, *Ptolemæus*, *Torquatus*, *Annibal*, *Fabius*, *Flaminius*, *Æmilius*, *Pyrrhus*, *Plautus*, *Scipio*, *Lælius*, *Terentius*, *Pompeius*, *Sempronius*, *Hortensius*, *Cæsar*, *Lepidus*, *Octavius*, *Virgilius*, *Horatius*, *Manilius*, *Domitius*, *Ovidius*, *Tiberius*, *Vespasianus*, *Trajanus*, *Tacitus*, *Livius*, *&c.* Mais tous ces noms sont devenus propres aux particuliers dès leur naissance ou leur batême; & l'on en sera moins étonné, si l'on considére que de tous les Peuples de la Chrétienté, les Italiens sont peut-être les moins curieux de porter des noms de Saints, ou des noms qui soient d'un usage commun dans le Christianisme.

D'autres ont jugé plus convenable de ne mettre leur nom d'Antiquité qu'après le nom de leur batême. Je me contente de vous en produire deux exemples, que je tire de deux Savans de nos quartiers, l'un & l'autre devenus célébres & distingués dans leur profession. L'un est un Docteur de Sorbonne nommé *Demochares* de Ressons au Diocèse de Beauvais; l'autre est un Jurisconsulte François, nommé *Charondas*, Lieutenant général de Clermont au même Diocèse. Demochares & Charondas sont des noms Grecs qui ont été portés autrefois par quelques Anciens. Le premier s'appelle dans la plupart de ses livres, *Antonius Demochares Monchiacenus Ressonæus*, & le second *Louis Charondas le Caron*; & pour peu qu'on voulut donner quelque chose à la conjecture, on s'imagineroit peut-être que *Demochares* n'a été pris que pour représenter le surnom *de Mouchy* (6) à

sa

2 ¶ *Julius Pomponius Dolabella* dans l'Epigramme *in Pamphagum* pour le coup est Jean Sirmond, comme Baillet aussi l'a reconnu.

3 ¶ *Atticus Secundus.* La Satire intitulée *Attici Secundi Orbilius Musca*, *sive bellum parasiticum* est de Jean François Sarrasin, à la fin des Oeuvres duquel elle est imprimée.

4 ¶ *Horatius Gentilis.* On ne connoit point l'Auteur dont il y a sous ce nom des Hendécasyllabes & des Scazons contre Montmaur; depuis la pag. 280. jusqu'à la 284. du tom. 1. des Piéces imprimées à la Haye l'an 1715. in 8. contre ce Parasite.

5 Vivès l. 2. de caus. corr. art

¶ Vivès qu'il semble que Baillet cite par rapport au prénom *Ælius* dont il est parlé dans le texte n'en dit pas le moindre mot. Il louë seulement la modestie de *Nebrissensis*, qui tout universel qu'il étoit, s'est contenté de la qualité de Grammairien. Il ne le nomme même nulle part *Ælius*, mais, ou *Antonius Nebrissensis*, ou simplement *Nebrissensis*.

6 Ou *Des Mouchards.*

¶ Ce surnom s'écrivoit de Monchy & se prononçoit de Mouchy. Le Docteur Antoine de Mouchy voulut toujours être appellé Demochares. Il ne faut pas croire avec Baillet que ce surnom ait jamais été *Des Mouchards*. Il est bien vrai qu'on a cru que le mot *mouchard* dans la signification d'*espion* venoit de ce qu'Antoine de Mouchy envoyoit sous main des gens dans les maisons pour observer s'il ne s'y disoit ou faisoit rien en faveur des Huguenots. Mais cette opinion ne me paroit pas fort sure, n'ayant nul Auteur contemporain pour garant. Mezeray, mort plus de cent ans après de Mouchy, est le premier qui l'ait rapportée dans l'Abregé de son Histoire en la Vie de François II. & cela seulement à la marge, comme par maniére d'acquit. Il y a donc bien plus d'apparence, qu'à la maniére des Latins qui ont dit *emungere* dans le sens d'attraper, duper, filouter, nous avons de même appelé *mouchards*,

sa maniére, & *Charondas* pour exprimer aussi celui de *Le Caron* à la sienne.

LES TROISIEMES enfin qui passeront sans doute pour les moins innocens, sont ceux qui ont défiguré leur nom de batême, pour lui ôter l'idée du Christianisme & lui communiquer celle du Paganisme par un changement leger.

Pierre. C'est ainsi que Pierre de Valere, ou *Petrus Valerii*, a changé son nom de *Pietro*, ou plutôt *Pier*, en *Pierius* (1), & son surnom de *Valerio* en *Valerianus*; comme si ayant été adopté par les Muses du mont Pierius, il avoit voulu retenir & tourner de la sorte le surnom de sa famille, comme il se pratiquoit dans l'adoption parmi les anciens Romains. D'autres Auteurs du nom de Pierre se sont appellés *Petrejus* par une légére alteration du mot Latin *Petrus*, comme nous le remarquons dans Petrejus Thiara. Nous voyons aussi quelques Espagnols du nom de Perez s'appeller en Latin *Petrejus*, comme il est arrivé à J. Perez de Tolede, que l'on ne connoît presque que par le nom de *J. Petrejus* Toletanus.

Jean. L'artifice est encore plus grossier dans ceux qui portant le nom de *Jean*, ont eu honte de s'appeller en Latin *Joannes*, parce qu'il est commun parmi les Chrétiens, & ils lui ont préferé celui de *Janus*, parce que c'est celui d'une Divinité Païenne. Nous voyons dans les Pays-bas *Janus* Douza, pere & fils, *Janus* Lernutius, *Janus* Gruterus, *Janus* Drusius, *Janus* Bodecher, *Janus* Rutgersius, *Janus* Hautenus, &c. en France *Janus* Passeratius (2), *Janus* Ant. Baifius, *Janus* Morellus, &c. en Allemagne *Janus* Guillelmius, *Janus* Chunradus, *Janus* Cornarius, *Janus* Antoniatus (3), *Janus* à Swola, *Janus* Dubravius, *Janus* Pannonius, &c. en Italie *Janus* Anysius, *Janus* Damiani, *Janus* Pintius, *Janus* Theseus, *Janus* Vitalis, *Janus* Lacinius, *Janus* Nicius, *Janus* Parrhasius, *Janus* Pagninus, ausquels on peut ajouter *Janus* Lascaris depuis sa transmigration de la Grece en Italie. Mais de tous ces Amateurs de la Gentilité, celui que je trouverois le moins excusable, est ce Parrhasius que je viens de vous nommer parmi les Italiens. Il s'appelloit de son vrai nom en Latin *Joannes Paulus Parisius* Paul. ou *de Parisiis* (4). Qu'a-t-il fait pour se travestir à la Payenne? Il a pris son second nom de *Paulus*, & en a fait son *prénom* à la Romaine, après en avoir retranché la prémiére lettre du *prénom* de *Joannes* il a fait un nom de maison (*gentis*) & de son surnom *de Parisiis*, il a fait un nom de famille originaire de l'ancienne Gréce, venant du fils de Lycaon, qui s'appelloit Parrhasus, ou de quelque autre Arcadien de la ville de Parrhasie. De sorte qu'il s'est fait connoître sous les noms d'*Aulus Janus Parrhasius* (5), quoique ç'ait été inutilement qu'il a tâché de supprimer pour toujours ceux de *Joannes Paulus de Parisiis*. Il faut que sa passion pour des noms profanes l'ait étrangement aveuglé, si elle l'a empêché de voir que *Paulus* qu'il rejettoit étoit l'un des plus beaux noms de l'Antiquité Romaine: mais il vouloit peut-être nous persuader en lui préférant celui d'*Aulus*, qu'il faisoit gloire de considérer les faux Dieux du Paganisme comme ses nourrissiers (6).

Marie. Après vous avoir montré parmi les plus beaux noms de batême défigurés à la Païenne ceux de Pierre, de Jean & de Paul transformés en *Pierius*, *Janus* & *Aulus*, vous ne serés pas fâché que l'on vous fasse voir aussi le peu de respect qu'ils ont eu pour le nom de *Marie*, qui est en vénération à toute la Chrétienté

chards, ces délateurs couverts qui nous escroquent notre secret pour nous rendre un mauvais office. Le proverbe *tirer les vers du nés*, confirme cette étymologie, ce qui est si vrai que Monet dans son Dictionnaire dit, pour expliquer la signification de *mouchard*, que c'est celui qui tire les vers du nés à quelqu'un pour lui faire dire son secret.

1 ¶ Il nous apprend dans l'Epitre dédicatoire du 18. livre de ses Hiéroglyphiques que ce fut Marc-Antoine Sabellic son Maître qui lui changea le nom de *Petrus* en celui de *Pierius*. Quant à son surnom qui étoit *de Valerii* en Italien, il étoit naturel d'en faire en Latin *Valerianus*. Voyés l'article 256. des Jugemens des Savans.

2 ¶ Passerat ne s'est nommé *Janus* que dans l'Epitaphe qu'il s'est faite:

Hic situs in parva Janus Passeratius urna.

où l'on voit que c'est par la seule nécessité du vers qu'il

tienté. Vous savés qu'il n'est point rare de voir les hommes porter le nom de *Marie* en Italie. Les Auteurs & autres personnes de Lettres, à qui ce nom est échu, n'ont pas cru que *Maria* fût d'une terminaison convenable à leur séxe. C'est ce qui en a porté plusieurs à le tourner en celui de *Marius*, qui est un nom fort connu dans l'Histoire Romaine. On en a fait la remarque dans le jeune Philelphe, qui s'appelle ordinairement *Marius* & quelquefois *Joannes Marius*, dans Galeotta, dans Nizolius, dans Grapaldus & dans divers autres Italiens, que le prétexte de la terminaison masculine a pû rendre excusables, comme dans ceux qui ont tourné *Margarita* en *Margarinus*, *Catharina* en *Catharinus*, *Magdalena* en *Magdalenus*, *Anna* en *Annæus*, *Annius*, *Annas*, *Ananus*, &c.

Nous trouvons une autre maniére de changer le nom de *Marie*, qui a beaucoup de rapport avec ce que nous avons rapporté de Parrhasius au sujet du nom de Paul. C'est une chose assés commune en Italie de donner aux enfans le nom de leur mere avec celui de leur pere; & il est fort ordinaire même parmi leurs Ecrivains de trouver des surnoms précédés de Philippes Marie, Jean Marie, Antoine Marie, Joseph Marie, &c.

Nous en connoissons à qui le nom de *Marie* n'a point paru assés digne d'un homme de Lettres, & qui n'ont point fait difficulté de le changer en celui de *Marcus*, pour s'en faire un *prénom* à la Romaine. C'est ce qui est arrivé à *Antonius Maria Comes*, ou en Italien, *del Conte*, ou *de i Conti*, & à *Antonius Maria de Flaminiis*. Le premier s'est fait appeller *Marcus Antonius Majoragius*, qui est le nom ordinaire sous lequel il est connu maintenant, & l'autre *Marcus Antonius Flaminius*, qui semble avoir donné l'éxemple de cette licence à Majoragius & à d'autres (7).

L'on voit encore d'autres noms de batême, tant des Apôtres & des Hommes Apostoliques, que d'autres Saints de l'Eglise, qui ont été corrompus ou alterés du moins pour la terminaison par les Savans, afin de leur donner un air plus profane. C'est dans cette imagination, selon un Savant d'Espagne, qu'un Auteur de Sicile, nommé *Lucas de Marinis*, s'est fait appeller *Lucius Marinæus Siculus*. Un autre, dont le surnom m'est échapé, a changé son prénom de *Jacques* en celui d'*Iacchus*, qui est l'un des noms d'une fameuse Divinité, & celui d'un ancien Auteur dont Pline (8) avoit lû les Ouvrages. Un autre fort connu dans le monde savant sous le surnom de Calderinus, s'appelloit *Dominique* dans le commerce ordinaire de la vie. Ce nom ne lui parut pas assés beau, nonobstant le rapport qu'il peut avoir avec la grande Fête des Chrétiens, ou avec le Patriarche d'un Ordre Religieux de l'Eglise. Il changea donc le nom de *Dominicus* en celui de *Domitius*, qui a l'air un peu plus Païen: de sorte que depuis ce tems-là nous appellons *Domitius Calderinus*, celui qui selon Paul Jove se nommoit auparavant Dominicus de Caldariis (9).

Jacques.

Domini-que.

En Espagne les Iñigo, que nous prononçons *Ignigo*, se sont appellés quelquefois *Enecus* en Latin, & plus ordinairement *Ignatius*. C'est le nom d'un Homme Apostolique & d'un illustre Martyr, que les Amateurs de l'Antiquité Romaine auroient pû changer légérement en celui d'*Egnatius*. Mais il y a apparence que le Cardinal de Mendoza, vivant du tems de Charles-Quint, n'a pas crû que le nom d'*Egnatius* fût encore d'une Antiquité assés profane pour lui. Il

Ignace.

qu'il a été obligé de changer *Joannes* en *Janus* & *Passeratius* en *Passertius*.

3 C'est Jean Guinther d'Andernach, Médecin Allemand.

¶ Il faloit dire *Antoniacus*, d'*Antonacum* un des trois anciens noms Latins de la ville d'Andernac. *Antoniatus*, qu'on lit dans Simler Abbréviateur de Gesner est une faute de l'Imprimeur que Baillet a copiée.

4 Majorag. Orat. X. pag. 243.

5 ¶ Je croirois plutôt que par rapport à ses décisions critiques, souvent un peu bien hardies, il auroit pris ce nom de Parrhasius, du mot παῤῥασία dit à la Dorique pour παῤῥησία comme de notre tems Mr. le Clerc nous donna en 1699. & 1701. ses *Parrhasiana*.

6 Aulus Diis alentibus natus.

7 ¶ Voyés Majoragius *Orat.* 10.

8 ¶ Livre 37. ch. 10.

9 ¶ Paul Jove n'en dit rien. C'est Majoragius dans l'endroit cité.

Il se fit appeller *Inachus* (1), du nom du premier Roi d'Argos, pere de la fameuse Io, plus ancien que la plupart des Divinités Païennes. Nous avons un livre de Sentences morales imprimées à Bâle en 1539. dédiées à cet Inachus de Mendoza par Janus Anysius.

Mais il est juste de faire une exception pour les noms, qui étant modernes ou particuliers à de certains pays, n'ont pas encore reçu d'éclat de ceux qui les ont portés les premiers, & sur tout qui n'ont pas encore honoré nos Calendriers. Je me contenterai de vous alléguer en éxemple le nom de *Tanneguy*, que je crois particulier à notre nation, & qui a été porté par un célébre Humaniste de ces derniers tems (2). Je ne crois pas qu'on ait jamais dû lui faire grand scrupule sur ce que sa passion pour l'Antiquité Romaine lui a fait quitter ce nom pour celui de *Tanaquil*, qui ne lui ressemble pas mal, & qui est connu depuis deux mille quatre cens ans, pour avoir servi à nommer la femme du cinquiéme Roi de Rome. Nos autres Auteurs du nom de Tanneguy, qui ont été Normans pour la plupart, se sont contentés de se nommer *Tanigius* en Latin.

Mais tous ceux qui avoient eu dessein de faire perdre entiérement la mémoire de leur nom de Batême, après l'avoir changé ou corrompu, n'y ont pas toujours réussi. Quelques-uns de ceux qui s'en sont apperçus, n'ont pû se défendre de le reprendre : mais pour ne point échapper l'occasion de se mettre au rang des Gens de qualité, qui portent trois noms, selon le Poëte (3), ils ont aussi retenu celui qu'ils lui avoient substitué. C'est ainsi que Jean Pontanus après s'être donné le nom de *Jovianus*, qui paroissoit d'abord n'être qu'une légére altération de celui de Jean, *Gioviano* n'étant pas fort éloigné de *Giovanni*, semble avoir repris dans la suite celui de Jean, sans renoncer à celui de Jovien, qui tire son origine du nom de Jupiter. De sorte que nous l'appellons encore communément *Joannes Jovianus Pontanus*. J'y ajouterois volontiers l'éxemple d'un autre Italien célébre Philosophe, nommé Thomæus, qui a paru vingt ou trente ans après ce Jovianus Pontanus, si j'étois persuadé qu'il eût eu recours au même artifice pour se faire appeller *Leonicus* au lieu de *Nicolaüs*. J'avouë que *Leonicus* n'est autre chose que *Nicolaüs* retourné par une simple transposition avec le changement d'une dialecte en une autre : de même que l'Historien Nicolas Chalcondyle, ou plutôt Chalcocondyle, s'est fait appeller *Laonicus*, en conservant la dialecte dans la transposition. J'avouë aussi que ce Philosophe s'appelle encore de ces trois noms *Nicolaüs Leonicus Thomæus* : mais je suis trompé si *Leonicus* n'étoit pas le nom de sa famille, parce qu'il avoit un frére savant comme lui, nommé Barth. Fuscus qui portoit aussi les trois noms de *Bartholomæus Leonicus Fuscus* (4).

Enfin nous pouvons mettre le Poëte Sannazar au nombre de ceux qui n'ont pas réussi à supprimer leur nom de batême, pour adopter des noms profanes de l'Antiquité. On prétend que ce fut à l'imitation de son Maître Pontanus, qu'il voulut se défaire du nom de *Jacques*. Il se donna celui d'*Actius Sincerus*, auquel il ajouta celui de *Parthenopæus*, à cause de la Ville de Naples. C'est tout ce qu'il avoit pû faire pour se donner l'air d'un ancien Auteur. Néanmoins il reprit ensuite le surnom de sa famille, & se fit appeller *Actius Sincerus Sannazarius Parthenopæus*. Mais tous ses soins n'ont pas empéché que le Public ne lui ait enfin rendu son nom de *Jacques*.

CHA-

1 ¶ C'est Anysius qui de lui même croyant bien raffiner, donna ce nom d'Inachus au Cardinal, & non pas le Cardinal qui s'avisa de le demander, ni de le prendre. Janus Anysius Napolitain & Cosmus Anysius son frére étoient deux très mauvais Poëtes Latins du 16. siécle.

CHAPITRE III.

2. Motif. *La Prudence, qui a porté les Auteurs à se cacher, & qui leur a fait chercher les moyens d'arriver à leurs fins sans être reconnus.*

SI j'employe le mot de Prudence pour marquer l'un des Motifs qui ont porté les Auteurs Pseudonymes à se déguiser, & les Anonymes à supprimer leurs noms, ce n'est pas que je veuille prétendre que la Prudence en la maniére que l'entendent précisément les Philosophes, puisse devenir un motif. Je ne comprens sous ce terme que les vuës que peuvent avoir euës ces Auteurs pour conduire sûrement leur dessein dans le secret, sans éxaminer par quelle passion ils peuvent y avoir été poussés. Je considére ces vuës sans m'arrêter à la qualité de leur objet, comme de simples motifs qui leur ont fait chercher les moyens dont ils devoient se servir pour arriver à la fin qu'ils se sont proposée.

On peut bien au reste nous permettre d'appeller Prudence cette qualité ou cette habitude qui leur a fait trouver ces moyens, qui leur a fait juger quel pouvoit être le meilleur, & qui après ce discernement les a portés à se le prescrire dans l'éxecution de leurs entreprises. Il vous sera aisé de voir dans le Recueil historique de nos Pseudonymes, que tous n'y ont pas réussi. Vous pourrés remarquer dans la plupart, que ce n'est pas le Génie qui leur a manqué, lorsqu'il a été question de trouver les expédiens; vous trouverés même que l'Intelligence ne les a point abandonnés, lorsqu'il a été besoin de pénétration pour le fond & de dénoument pour les difficultés. Mais vous reconnoîtrés dans ceux dont les vuës ont été ou fausses ou trop courtes & trop bornées, que leur Prudence s'est trouvée imparfaite par le défaut de quelqu'une des parties qui étoient nécessaires pour faire heureusement répondre la fin de l'éxécution au commencement du dessein qu'ils avoient formé de se cacher. Aux uns vous auriés souhaité plus de Prévoyance, pour voir de plus loin le cours & les suites; aux autres plus de Circonspection pour mieux éxaminer les circonstances; & à d'autres plus de Précaution pour considérer davantage les inconveniens qui pouvoient naître de cette dissimulation.

Il semble que les Peres de l'Eglise (5) ayent eu dessein de nous proposer les Évangelistes, & particuliérement l'Apôtre saint Paul, comme des modéles d'Anonymes, à qui on n'a pû trouver rien à redire pour les vuës que l'on doit avoir lorsqu'on veut être caché en se rendant Auteur. Ils nous font observer sur tout qu'il n'y a eu rien à désirer à la Prudence de saint Paul, lorsqu'il conçut le dessein d'écrire aux Hébreux, sans mettre son nom à la Lettre qu'il leur destinoit.

Cet Apôtre écrivoit à des gens qui, bien que convertis du Judaïsme à la foi de Jesus-Christ, ne laissoient pas de conserver beaucoup de leurs anciennes habitudes, & quelques restes des inclinations qu'ils avoient euës pour les pratiques de la Loi & des observations Mosaïques. Il étoit difficile que plusieurs de ces nouveaux convertis ne fussent prévenus contre lui, non seulement parce qu'il avoit changé son nom, qui étoit Hébreu, en un nom qui étoit étranger & par conséquent Gentil: mais encore parce qu'il sembloit avoir abandonné le Judaïsme par une espéce de prédilection pour les Gentils convertis, dont il se déclaroit l'Apôtre, plutôt que des Juifs. Le dessein de sa Lettre, qui mérite plutôt le nom de juste Traité, étoit de faire voir que la Loi de Moïse, à laquelle les Juifs convertis paroissoient encore si fort attachés, ne justifie point par les sacrifices, comme il avoit montré dans l'Epitre aux Galates, qu'elle ne justifie point par les cérémonies & par la circoncision. Pour en rendre la lecture plus utile & le succès plus certain, il prit toutes les mesures qui lui parurent nécessaires, afin de ne rien gâter dans l'esprit de ceux qui

2 Mr. le Fevre.
3 Tria nomina nobiliorum.
4 Ex Pierio Valer. & Paul. Jovio.

5 Clem. Alex. & ex eo Euseb. l. 6. Hist. Eccles. c. 18. Hieron. de Script. Ecclesiast. Chrysost. hom. 61. Tom. 5. edit. Grec.

qui étoient prévenus. Il supprima son nom, afin de ne point faire connoître, ou de laisser au moins dans le doute qu'il fût l'Auteur de cet Ecrit. On croit même qu'il porta son déguisement jusqu'à vouloir changer le style ordinaire dont il usoit dans ses autres Epitres, quoique ce soit le même caractére d'esprit & le même fond de doctrine. C'est ce que la Précaution lui fit faire par rapport à luimême. A l'égard des autres, on peut dire que ce fut la Circonspection qui le porta à supprimer aussi le nom de ceux à qui il adressoit sa Lettre, afin de ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis, & qui l'avoient connu autrefois sous le nom de Saul. Enfin ce ne peut être que par un effet de la Prévoyance, que la chose fut conduite jusqu'à sa fin selon les régles de cette Sagesse qui ne l'abandonnoit jamais. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si la Lettre eut tout l'effet qu'il s'étoit promis, sans en avoir laissé connoître l'Auteur qu'à ceux à qui le caractére d'esprit qui y regnoit, & le fond de la doctrine qu'elle contenoit, ne pouvoient pas ne le pas découvrir, je veux dire, à ceux qui avoient sa confiance, d'ailleurs, & qui étoient aussi parfaitement instruits que lui de la difference de la Loi de Moïse d'avec celle de Jesus-Christ.

Le changement du style & la suppression du nom ont formé une espéce de voile, qu'il a bien voulu jetter sur les yeux des autres, en travaillant à leur ouvrir l'entendement. C'est principalement sur ceux de cette sorte que s'étoient étenduës les vuës de cet Apôtre, & l'on peut dire qu'ils avoient été les objets particuliers du Motif que nous venons d'expliquer, puisque plusieurs années après la Lettre écrite aux Hébreux, quelques-uns de ceux mêmes qui la trouvoient divine & digne de saint Paul, n'ont pû d'ailleurs se résoudre à l'en reconnoître Auteur, & qu'ils ont mieux aimé l'attribuer à saint Luc, à saint Barnabé, à saint Clement de Rome, ou à quelque autre homme Apostolique, que de la donner à cet Apôtre.

Nous trouvons dans la conduite des Peres de l'Eglise peu d'éxemples que nous puissions joindre à celui de saint Paul. Quelques Critiques (1) ont prétendu que les vuës de Vincent de Lerins n'étoient pas fort différentes de celles de cet Apôtre, lorsqu'il entreprit d'écrire contre les Nouveautés que les Hérétiques avoient introduites dans l'Eglise. Ils veulent que les motifs qui l'ont porté à se cacher, soient presque les mêmes dans le genre des Pseudonymes, au rang desquels il s'est rangé, qu'avoient été ceux de saint Paul dans le genre des Anonymes. Sixte de Sienne porte ce sentiment jusqu'à s'imaginer que le nom supposé de *Peregrinus*, que nous prenons pour la marque du détachement qu'avoit son Auteur à l'égard de cette vie passagére, n'étoit qu'un leurre pour attirer les Hérétiques & les autres Amateurs de nouveautés & de choses étrangéres par un titre qui leur fût agréable, & les pût porter à la lecture de son livre en flattant leur curiosité. On ne peut attribuer qu'aux effets de la Prudence des vuës si louables & si éloignées des Motifs que fournissent ordinairement les passions en ces rencontres. Mais si vous vous souvenés des raisons que je vous ai alleguées pour vous faire voir combien les Anonymes sont préférables en matiére de sincérité aux Pseudonymes les plus innocens, vous jugerés aisément de la différence que l'on peut mettre entre la prudence de Vincent de Lerins, qui s'est fait Pseudonyme, & la sagesse de saint Paul, qui s'est contenté du rang des Anonymes.

C'est à ces deux modéles différens de la Prudence chrétienne dans l'Antiquité Ecclésiastique, que l'on peut rapporter la plupart des éxemples que nous avons d'une conduite approchante parmi plusieurs de

1 Sixt. Sen. l. 4. p. 321.

2 ¶ Placcius nomb. 2515. de ses Pseudonymes dit que le livre qui parut en 1650, sous le nom de *Simplicius Christianus*, ou plutôt de *Simplicius Christiano-Catholicus*, est d'un Médecin d'Utrecht nommé Timannus Gesselius qui le reconnoit lui-même dans un autre livre où il a mis son nom, savoir en deux endroits de son Histoire profane & Ecclésiastique, imprimée l'an 1659. in 4. à Utrecht. Je rapporterai ici le premier, tel que Placcius l'a produit. *Videatur*, dit Gesselius, *nostra Synopsis quam publici juris fecimus anno* 1650. *sub nomine Simplicii Christiano-*

de nos Modernes, qui ont pris le parti de ſupprimer leurs noms, ou d'en ſuppoſer de faux dans des matiéres de controverſe, pour ménager la confiance des Hérétiques que l'on entreprenoit de faire revenir à l'Egliſe. Il ne ſeroit pas même trop difficile de réduire à un ſemblable principe les vuës qu'ont euës tant d'Auteurs Catholiques Anonymes & Pſeudonymes dans la prévoyance, dans la circonſpection & dans les précautions dont ils ont uſé à l'égard des autres Catholiques ſur des ſujets conteſtés entre eux.

Mais il ſemble que le beſoin de cette Prudence n'ait jamais plus éclaté que dans la conduite de ceux qui ſe ſont mêlés d'arbitrage en matiére de Religion. Il a été queſtion; de concilier des partis oppoſés, ſans ſe faire connoître des uns ni des autres. L'importance étoit de prévenir adroitement tous les préjugés, & d'ôter tous les ſoupçons de partialité: & rien ne paroiſſoit plus propre à ces fins, que de demeurer inconnu aux uns & aux autres. Il s'agiſſoit de cacher la main qui devoit s'étendre également ſur les uns & ſur les autres, & ſe faire ſentir à tous ſans être apperçuë de perſonne. Le peu de ſuccès de ces entrepriſes nous a fait voir dans la plupart de ces prétendus Arbitres, qu'il faut encore autre choſe que de l'habileté pour conduire des affaires de cette délicateſſe. On a pû remarquer par les démarches d'un *Simplicius Chriſtianus* (2), d'un *Sincerus Chriſtianus* (3), & de divers autres *Conciliateurs* cachés des Communions étrangéres que la plupart n'avoient pas prévû toutes les ſuites, ou qu'ils n'avoient peut-être pas éxaminé toutes les circonſtances, ou enfin qu'ils ne s'étoient pas ſuffiſamment précautionnés contre les obſtacles.

Les Proteſtans de leur côté n'oubliérent pas de nous objecter que les *Conciliateurs* Catholiques, qui avoient entrepris d'accommoder les partis de Religion, n'ont pas été plus heureux dans l'éxecution de leurs deſſeins. Perſonne, diront-ils, n'a paru plus prudent & mieux précautionné que le prétendu *Veranius Modeſtus Pacimontanus* (4), qui avoit les qualités néceſſaires à un Arbitre. Cependant aucun des partis qu'il tâcha de contenter, ne ſe trouva ſatisfait de lui. Mais les Proteſtans ne pourront au moins disconvenir que les meſures de Veranius Modeſtus n'ayent été judicieuſement priſes, puiſque l'Auteur qui s'étoit voulu rendre l'arbitre des différens de la Religion ſous ce maſque, leur eſt demeuré inconnu, même long-tems après s'être démis de ſa commiſſion; & que Calvin y fut trompé lui-même, lorſque voulant écrire contre Veranius Modeſtus, il crut avoir affaire à François Baudouin, qu'il prenoit inconſidérément pour George Caſſander.

CHAPITRE. IV.

3. Motif. *La crainte de tomber dans quelque diſgrace, ou d'encourir des peines de la part des Adverſaires qui ont le credit & l'autorité en main.*

Il ſera difficile que je vous faſſe comprendre que la Crainte eſt un des Motifs qui portent les Auteurs à ſe cacher, lorſqu'ils ſe voyent ménacés de quelque danger, s'il faut s'en tenir à l'idée que la plupart des Philoſophes ont voulu nous donner de cette paſſion.

Si la Crainte n'étoit autre choſe que l'*attente du mal*, comme on prétend que Platon l'a voulu définir (5), jamais on ne vous perſuaderoit que c'eſt l'attente d'un mal qui fait changer ou ſupprimer le nom d'un Auteur à la tête de ſon livre. C'eſt ce que vous concevrés encore moins, ſi vous vous repreſentés cette Crainte comme une *certaine douleur de l'Ame venant*

tiano-Catholici, ubi per plurima Scriptura Sacra loca, & plures Patrum primitivæ Eccleſiæ, & recentiorum Theologorum ſententias demonſtratur, quam pauca ad ſalutem ſint abſolute neceſſaria.

3 ¶ Erneſt Landgrave de Heſſe.

4 ¶ Voyés la note ſur le nom *Modeſtus* à la fin du chap. 5. de la 1. part.

5 Plat. de Leg.

venant de l'imagination qu'on a d'une affliction importante ou de quelque autre mal à venir, selon la définition qu'Aristote en a donnée (1).

L'Aversion que notre Ame se forme contre quelque mal difficile à éviter.

La Fuite d'un mal où notre Ame se croit prête de tomber.

L'Emotion que l'imagination d'un mal que l'on croit ne pouvoir éviter, forme dans l'appetit que l'Ecole appelle irascible.

Enfin l'*Imagination qu'on a d'un mal qui s'approche*, sont autant de définitions différentes que les Philosophes nous donnent de la Crainte. Mais il ne seroit pas aisé de vous marquer parmi ce grand nombre, celle qui pourroit convenir à ce mouvement qui se forme dans l'ame des Auteurs Pseudonymes, lorsqu'ils s'étudient à se cacher en publiant leurs Ouvrages.

Si ce Mouvement que j'appelle la *Crainte*, n'étoit autre chose que le *Trouble*, l'*Aversion*, l'*Attente*, ou la *Fuite d'un mal*, loin d'être un Motif capable de faire prendre la plume aux Auteurs avec les expédiens de se cacher, il pourroit en être un très-efficace pour les empêcher d'écrire, & il leur fourniroit avec beaucoup plus de certitude & beaucoup moins de frais les moyens d'éviter le danger & de se procurer le repos en demeurant en paix & en silence.

La crainte d'un Auteur déguisé est donc d'une espéce différente de toutes celles dont vous venés d'entendre les définitions. C'est une crainte accompagnée de la Prévoyance qui est nécessaire pour éviter le danger auquel on s'expose en écrivant, de sorte que le mal qu'on appréhende ne paroisse ni trop prêt d'arriver, ni absolument inévitable. C'est une crainte qui ne se trouve presque jamais sans la Prudence qui la doit conduire, & sans l'Esperance qui la doit soutenir. C'est une crainte clairvoyante, qui porte les Auteurs jusqu'au pressentiment des disgraces les plus éloignées. Les maux les plus trompeurs, ceux même qui semblent les plus cachés sous des apparences flateuses, n'échappent point à ses yeux ni à ses soins; & l'on peut dire qu'en faisant prendre le masque à un Auteur qu'elle porte à se cacher, elle lui fait lever le masque qui couvre le danger qui le menace & qui renferme quelque malheur déguisé sous une autre apparence.

Ce n'est pas au reste par les Auteurs des livres que la Crainte des dangers a commencé d'inspirer le déguisement. L'Ecriture sainte (2) ne dissimule pas que ce n'ait été la crainte de la mort qui avoit porté David fuyant Saül, à se déguiser le visage pour se sauver des mains du Roi de Geth. Achis.

Ulysse menacé d'un danger encore plus present chés un Tyran que la Fable nous a representé sous le nom & l'apparence d'un Cyclope, changea de nom & se servit avantageusement de l'équivoque de celui qu'il s'étoit donné. Et vers le milieu de notre siécle nos peres ont vû un jeune Roi de la Grand-Bretagne fuir devant les Bourreaux & les parricides du Roi son Pere, déguisé sous le faux nom de Guillaume Jonas (3).

Si la conduite de ces Princes peut faire l'Apologie du Motif de la Crainte qui porte les hommes à se cacher, pour se soustraire aux dangers dans le commerce ordinaire de la société humaine: elle peut servir aussi à justifier les Auteurs qui emploient de semblables moyens à leurs fins, pourvû que ces fins soient aussi honnêtes & aussi légitimes, & que la Prudence ne soit jamais séparée de cette crainte.

Je n'ai pas tort de demander pour la justification des Auteurs Pseudonymes, que leurs fins soient honnêtes & légitimes, parce qu'encore que les moyens soient presque les mêmes dans ceux à qui la crainte d'être découverts fait supposer des noms faux ou étrangers, nous ne laissons pas de remarquer que leurs fins sont souvent fort différentes.

Souvenés-vous, Monsieur, de l'état de l'Eglise Catholique en Angleterre sous le regne d'Edouard VI. & particuliérement sous celui de la Reine Elizabeth. Les Missionnaires & les Controversistes de l'Eglise

1 Arist. de Rhet.
2 1. Reg. cap. 21.
3 Godef. Schulkenius chron. ad an. 1651. pag. 261.

l'Eglise Romaine n'auroient certainement pas suivi les régles de la Prudence, s'ils avoient mis leur confiance dans la bonne volonté ou dans l'indulgence de ceux qui étoient alors les Maîtres du gouvernement. La plupart jugérent fort sagement qu'il y avoit peu de fruit à faire, s'ils marchoient dans les Missions la tête levée, & s'ils traitoient la controverse le visage découvert. Ils conçurent qu'il y avoit même de la témérité à exposer la liberté ou la vie des personnes qui pouvoient faire d'ailleurs un excellent usage de cette liberté & de cette vie, en agissant ou en écrivant, soit pour maintenir les Catholiques, à qui toute indiscrétion auroit été pour lors très-nuisible; soit pour réfuter les Hérétiques, de qui il étoit très-dangereux d'être reconnu.

La fin de ces Ecrivains ne pouvoit être plus légitime ni plus honnête, & nous n'avons que des éloges à donner aux moyens qu'ils ont employés pour se cacher sous des noms qui les mettoient à couvert des dangers, dans le tems qu'ils travailloient pour rendre leurs services utiles à l'Eglise. C'est donc le Motif de la crainte, mais d'une crainte judicieuse dont la fin étoit très-légitime qui a fait prendre à la plupart des Anglois Catholiques de ces tems-là deux noms & deux surnoms, selon les usages différens qu'ils en vouloient faire afin d'agir surement, tantôt avec les Catholiques, & tantôt avec les Hérétiques.

Il semble qu'il n'y ait en ces occasions que la fin que se proposent les Auteurs cachés, de quelque profession qu'ils soient, qui les distingue dans notre esprit, & qui nous fait connoître s'ils méritent notre approbation. Tant que nous ne les considérerons que par le Motif de la Crainte qui les a conduits, difficilement pourrons-nous nous défendre de les regarder également, & nous ne les estimerons en qualité de Pseudonymes, qu'autant que la précaution leur aura fait faire un bon usage de leur crainte, & que la prudence aura fait réussir l'industrie qu'ils auront fait paroître à se cacher.

Dans cette vuë je douterai si l'adresse d'un Socinien a moins mérité notre estime que celle d'un Catholique, lorsqu'elle a été suivie du succès qu'il s'en étoit promis. Si nous mettons à part la fin qu'un Socinien Pseudonyme s'est proposée en se cachant dans ses livres, & qui ne peut être que très-pernicieuse dans son déguisement, lorsqu'il a entrepris de défendre sa Religion, ou d'attaquer la nôtre : il n'y a presque rien dans le Motif de la Crainte qui a fait cacher les Catholiques en écrivant, que l'on ne puisse attribuer également à un Socinien, qu'on suppose n'avoir pas été en pays de liberté lorsqu'il a pris la plume.

Si l'avantage qu'ont les Catholiques de se voir membres de la véritable Eglise, ne peut empêcher qu'ils ne soient aussi susceptibles que le reste des hommes de toutes les passions humaines en général, & particuliérement de celles de la Crainte dont il s'agit ici, il n'est pas moins vrai de dire que le malheur de tous ceux qui ne sont pas dans la vraye Eglise, ne peut les empêcher en qualité d'hommes d'acquerir les vertus morales, & nommément celle de la Prudence, qui doit conduire la passion de la Crainte, pour lui faire déguiser un Auteur avec succès.

Mettons un Socinien en Pologne, où il s'est effectivement trouvé plusieurs Auteurs déguisés de cette secte par le Motif de la Crainte; & voyons s'il y a quelque chose de ce que nous avons dit d'un Catholique Pseudonyme & déguisé en Angleterre, que nous ne puissions pas dire aussi de ce Socinien, à sa fin près.

N'avons-nous pas sujet de dire qu'un Socinien dans cette disposition, auroit peché contre les regles de la Prudence, s'il avoit présumé de la bonté, pour ne pas dire de la facilité du Prince & des Etats d'un Royaume où les Sociniens n'étoient pas plus tolerés que les Catholiques en Angleterre? Un Socinien avisé & prévoyant a pû juger du peu de progrès qu'il y avoit à esperer, s'il entreprenoit de répandre ses opinions à découvert dans un pays Catholique. Il a dû concevoir qu'il y alloit quelquefois de la perte de sa vie, ou pour le moins de celle de sa liberté ou de ses biens, dont il avoit besoin pour avancer ou pour maintenir les affaires de son parti, dont la conservation dépendoit de mille précautions difficiles à prendre.

Si un Socinien dans toutes ces conjonctures, poussé par le Motif de la Crainte de se perdre soi-même, ou de perdre son parti entier, réussit à se cacher sous de faux noms, pourrons-nous refuser au moins à sa crainte circonspecte & prévoyante les éloges qui sont dûs à toute action humaine qui aura été conçuë avec esprit, & executée avec prudence? Pour moi je ne trouve point cette conduite beaucoup moins louable que celle de l'œconome infidéle de l'Evangile (1), qui nonobstant son iniquité & ses malversations n'a point laissé d'attirer des louanges de la bouche du Sauveur du Monde pour sa prudence & son industrie.

On peut en sureté se servir de la même régle pour mesurer l'estime que l'on peut faire de la plupart des Ecrivains d'iniquité, qui ont pris le masque par la crainte d'être découverts dans leurs mauvaises intentions. C'est dans ce rang que je voudrois mettre ces Pseudonymes infortunés que nous avons vû mourir en ces derniéres années, après s'être couverts de divers masques par la crainte des supplices qu'ils n'auroient pû éviter s'ils avoient été reconnus pour les Auteurs des défenses Apologétiques & de la justification de la Polygamie. J'y rangerois aussi ces Auteurs séditieux qui ont employé leurs talens pour écrire contre le gouvernement légitime de l'Etat auquel ils étoient soumis, & qui ont osé soulever les esprits par leur plume, pour tâcher de les porter à la revolte. Enfin j'y comprendrois tous ceux qui se sont hazardés à traiter des sujets odieux, & qui ont eu affaire en même tems à des Adversaires également puissans & vindicatifs. Le nombre de ces derniers s'est trouvé si grand jusqu'à present, qu'on ne doit point s'étonner qu'il s'en soit vû quelques-uns à qui la crainte n'ait pas été salutaire, pour n'avoir pas toujours été soutenuë par le jugement, & pour n'avoir pas été conduite jusqu'à la fin par la discrétion ou la prudence nécessaire à ces sortes de secrets. C'est pourquoi il leur arrive souvent d'expier sous un nom les fautes qu'ils ont faites sous un autre, comme on a pû le remarquer en la personne des prétendus Alcinio Lupa & Ginifacio Spironcini (2), qui se trouvérent n'avoir qu'une tête à deux, lorsque le bourreau d'Avignon abatit celle de l'Auteur anonyme du Divorce céleste de dessus les épaules de Pallavicin.

CHAPITRE V.

4. Motif. *La honte que l'on a de produire, ou de publier quelque chose qui ne seroit pas digne du rang que l'on tient dans le monde, ou de la Profession qu'on éxerce : & la confusion qui pourroit revenir des Ecrits, du succès desquels on a quelque raison de se défier.*

LE Motif de la Honte qui empêche les Auteurs Pseudonymes de paroître sous leur nom, n'est pas beaucoup moins ordinaire que celui de la crainte, dont je viens de vous entretenir. On peut dire même qu'il y a du rapport de l'une à l'autre; & que si la Honte est une véritable passion, comme nous en devons être convaincus par la connoissance que nous avons des divers mouvemens de nôtre ame, elle n'est autre chose que la crainte même, mais une crainte déterminée à la fuite de quelque infamie.

La crainte ne suffit pas seule pour former la Honte; il faut qu'il y ait encore quelque mélange de Douleur, qui est une autre passion aussi simple que la crainte. De sorte que si nous avons raison de considérer l'Impudence qui est la passion opposée à la Honte, comme un mouvement de l'Ame formé du Plaisir & de la Hardiesse que l'on a de faire les choses

1 Luc. 16. 8.

2 ¶ Alcinio Lupa est l'anagramme de *Pallavicino*; mais j'ignore le mystere caché dans Ginifacio Spironcini, s'il y en a.

3 Pænul. Act. 5. Scen. 3. v. 20. 21.

4 ¶ Ce sont des noms injurieux que certains Poëtes Grecs, la plupart satiriques, ont donné en général aux prostituées, & non pas en particulier à aucune d'entre elles, pour la distinguer des autres filles ou femmes de même profession. La maniére dont ces noms s'écrivent en Grec fera connoitre celle dont ils devoient être écrits en Latin.

Μυσάχνη, *Mysachne*, & non pas *Myrachne*.

Βορβορόπη, *Borborope* selon Eustathius, plutot que Borbe-

ſes deshonnêtes ; nous pouvons auſſi raiſonnablement nous repréſenter la Honte comme une paſſion composée de la Douleur & de la Crainte de rien commettre contre le devoir ou la bien-ſéance, ou de tomber dans le deshonneur que produiſent les actions deshonnêtes.

Quelle que puiſſe être la fin des Auteurs qui ſuppriment ou qui changent leur nom par le Motif de la Honte, il ſemble qu'il ſoit difficile de trouver jamais ce motif ſans quelque honnêteté qui lui tient ordinairement lieu de raiſon ou de fondement. La premiére obligation, je dis plus, la principale gloire d'un homme qui ſe mêle d'écrire, eſt de ſe propoſer une fin qui ſoit au moins utile à quelque choſe, & qui ſoit glorieuſe à quelqu'un : s'il manque dans ce point eſſentiel à ſon entrepriſe, il ſemble qu'il ne reſte plus de reſſource à ſa réputation que dans l'art de ſe déguiſer pour éviter l'infamie.

Mais quoiqu'on puiſſe dire que lorſque la fin que ſe propoſe un Auteur n'eſt ni utile ni honnête, le Motif de la Honte, qui le porte à ſe cacher, ne peut manquer d'être honnête en quelque ſorte, ou du moins utile pour lui : il eſt toujours fâcheux qu'un tel Auteur ne puiſſe éviter la comparaiſon qu'on peut faire de lui avec une fille qui s'abandonne, & de ſon Livre avec un bâtard qui a honte de ſa naiſſance.

Il n'étoit point rare parmi les Anciens de voir des filles, même celles de condition libre & de famille honnête, ſe perdre d'honneur volontairement, & s'abandonner au déſordre de gayeté de cœur. Les Romains s'étant apperçûs de bonne heure que cette licence ne pouvoit avoir que de très-pernicieuſes ſuites, & que ces débordemens ne pouvoient produire que des inondations & des ravages ſur les mœurs du Peuple, avoient tâché d'y pourvoir par un réglement de Police. Le deſſein de renfermer cette licence dans quelques bornes leur avoit fait ordonner que toute fille ou femme qui auroit conçû le deſſein de ſe deshonorer, & qui auroit réſolu de ſe rendre publique, ſeroit obligée d'aller ſe faire inſcrire chés le Commiſſaire ou l'Edile, & changeroit de nom. Nous avons un éxemple de cette pratique dans une des Comédies de Plaute, qui fait voir combien elle étoit ancienne. *Namque*, dit ce Poëte, *hodie earum mutarentur nomina, facerentque indignum genere quæſtum corpore* (3).

Mais pour mieux ſentir la juſteſſe de cette comparaiſon, vous devés ſavoir que lorſqu'il s'agiſſoit de faire une autre figure parmi le monde dans les intervales de leurs honteuſes habitudes, ou de renoncer entiérement au commerce de cet infame métier, elles reprenoient leur véritable nom, & rentroient, pour ainſi dire, dans leur famille & dans la ſuite généalogique de leurs Ancêtres, qu'elles étoient cenſées avoir interrompuë. C'eſt ce qui fait que nous conſidérons aujourd'hui les noms de pluſieurs femmes de l'Antiquité, tels que ſont ceux de *Myrachne*, *Borboropis*, *Anaſyrtopolis*, *Pandoſia*, *Leophoris*, *Maniocepus*, *Ilipus* (4), &c. rapportés par Athenée, Suidas & d'autres Auteurs Grecs, comme de vrais masques, ſous leſquels elles ont été déguiſées dans tout le tems de leur proſtitution.

Les Auteurs, de telle condition qu'ils puiſſent être dans le monde, ſont conſidérés comme autant de perſonnes libres dans la République des Lettres. Cette conſidération doit les retenir dans la crainte de ſe deshonorer, & de tomber dans l'infamie. S'il s'en trouve qui veuillent bien ſe réſoudre à proſtituer leur honneur à l'imitation de ces filles de condition libre & honnête dont on vient de parler, je crois que la Police, (s'il y en a dans cette eſpéce de République) auroit dû les obliger

Βορβορῶπις ſelon Suidas.
Ἀνασυρτόπολις, *Anaſyrtopolis* ſelon Suidas, plutot qu'Ἀνασύρτολις ſelon Euſtathius.
Πανδοσία, *Pandoſia*.
Λεωφόρος, *Leophoros*, & non pas *Leophoris*.
Μανιοκηπος, *Maniocepos*, & non pas *Maniocepus*.
Εἰλίπους, *Ilipus*.

On ne trouve aucun de ces mots dans Athénée que Baillet par cette raiſon pouvoit ſe paſſer de citer. L'Auteur où ils ſe trouvent tous & pluſieurs autres ſemblables, c'eſt Euſtathius ſur l'Iliade, & ſur l'Odyſſée, où tout Archevèque qu'il étoit il n'a fait nul ſcrupule de les expliquer. Nos Inquiſiteurs modernes ne me paſſeroient pas une pareille liberté.

obliger à changer de nom, quand ils n'y auroient pas été portés par leur propre inclination.

Je crois qu'on peut réduire principalement à deux espéces ceux de ce genre à qui le motif de la Honte a fait changer de nom pour se déguiser. Les premiers sont ceux qui voulant divertir les autres de ce qui les divertissoit eux-mêmes en écrivant, n'ont osé publier leurs bagatelles, leurs fadaises & leurs badineries sous leur nom par l'appréhension de se deshonorer.

Les seconds sont ceux qui croyant que leur Prose galante ou leurs Vers amoureux pourroient être de quelque utilité dans le monde, ont eu honte de leur laisser porter leur nom, de peur d'être reconnus pour leurs peres, & de nous laisser envisager ces productions comme les fruits de leur passion déréglée.

Les uns & les autres ont eu interêt de ne point paroître à la tête de ces sortes d'Ouvrages, tels qu'ils étoient ailleurs. Il leur étoit important pour la conservation d'une réputation qui leur étoit necessaire dans leurs emplois de prévenir la pensée qu'on auroit euë qu'ils eussent rien fait qui fût indigne de la profession qu'ils éxerçoient, ou du rang qu'ils tenoient dans le monde.

Il n'étoit pas de la gravité d'un Conseiller de Bretagne de paroître Auteur des *Baliverneries* d'*Eutrapel*, ni d'un autre Ouvrage intitulé *les Ruses ou les Tromperies de Ragot Prince des Gueux*, quoique ces Ouvrages fussent les fruits de sa jeunesse. La honte qu'il eut de les avouer le porta à les exposer sous le nom de Leon Adulfi, afin de réserver son nom de Noël du Fail (1) pour son *Recueil d'Arrêts*, pour son *Histoire de Bretagne*, & pour d'autres Ouvrages capables de lui faire quelque honneur. On peut avoir la même opinion du prétendu Mathieu de Boutigny, qui a eu honte de faire paroître sous le nom de François Sagon (2) *le Rabais du Caquet de Frippelippes*, &c. du Sieur des Accords à l'égard des *Bigarrures* & des *Escraignes* de Tabourot (3): du Musicien du Roi de Norvegue, & du Gendre du Roi Alcofribas, pour les Facéties des deux Fumées freres d'un Prélat Pair de France, dont l'un étoit Chevalier de l'Ordre du Roi (4), & l'autre Maître des Requêtes de l'Hôtel (5).

Je ne puis attribuer aussi qu'au Motif de la Honte les Maccaroniques du prétendu Merlin Coccaïe, parce que ces piéces ne paroissent pas assés graves ni assés dignes de la Profession Monastique, à

1 ¶ Noël du Faill, dont l'Anagramme est Léon Ladulfi, composa sous ce nom étant fort jeune le livre des *Propos rustiques*, comme il le reconnoit lui-même à la fin de ses *Contes d'Eutrapel*, lesquels dans les premiéres éditions avoient paru sous le titre de *Baliverneries*. Mais il n'est pas vrai que *les Tromperies de Ragot Prince des Gueux* soient, comme le dit la Croix du Maine page 288. de sa Bibliothèque, la même chose que les *Propos rustiques* Celui-ci est tout différent. Paquier Lettre 8. du l. 1. parle de ces *Propos rustiques* avec mépris, en ces termes : „ Il „ n'y a celui de nous qui ne sache combien le docte „ Rabelais en folatrant sagement sur son Gargantua „ & Pantagruel, gagna de graces parmi le peuple. „ Il se trouva peu après deux singes qui se persuadérent d'en pouvoir faire tout autant; l'un sous „ le nom de Léon Ladulfi én ses Propos rustiques; „ l'autre sans nom en son livre des Fanfreluches. „ Mais autant y profita l'un que l'autre, s'étant la „ mémoire de ces deux livres perduë. Le livre des *Fanfreluches* (pour le dire en passant) étoit de Guillaume des Autels qui étant Ecolier en Droit à Valence le fit imprimer à Lyon in 8. en 17. chapitres, sous le titre „ de Franfreluche & Gaudichon, My- „ thistoire baragouine de la valeur de dix atomes „ pour la recréation de tous bons Franfreluchistes, Ant. du Verdier pag. 468. de sa Biblioth.

J'oubliois de remarquer que la prétenduë Histoire de Brétagne de Noël du Faill n'a jamais été imprimée, & n'est connuë que sur ce qu'en a dit La Croix du Maine, Auteur très-peu sûr touchant ces sortes de faits.

2 ¶ François Sagon Secretaire de l'Abbé de S. Evroul ayant attaqué Clément Marot par une piéce de poësie qu'il intitula son coup d'essai, Marot ne voulant pas lui faire l'honneur de lui répondre par lui-même, lui répondit sous le nom de son valet Fripelippes, auquel Sagon répliqua sous le nom de son prétendu page Mathieu de Boutigni, car alors en plusieurs Provinces de France le nom de page se donnoit à des valets du commun. Ces deux piéces & plusieurs autres, touchant la querelle de Marot & de Sagon sont imprimées chés Charles l'Angelier *in*-16. dans le recueil qui en fut fait l'an 1539.

3 ¶ Comme les Tabourots ont pour armes, par allusion à leur nom, un tambour, anciennement appellé *tabour*, avec la devise *à tous accords*, plusieurs ont cru que c'étoit pour cela qu'Estienne Tabourot s'étoit nommé le Seigneur des Accords, mais la véritable raison, comme il nous l'apprend, au chapitre des observations sur les vers François, est qu'ayant une fois envoyé un Sonnet à Mademoiselle Begat, au bas duquel, au lieu de son nom, il avoit mis sa devise *à tous accords*, la Demoiselle prit de là occasion,

à leur Auteur Theophile Folengi Moine de S. Benoît (6). Les Berniesques de Buonchier, parce qu'il étoit question de ne point deshonorer l'habit du Pere Cherubin Bozzome (7): & même le combat des chats ou la Gatomachie de Thomé de Burgillos, parce qu'encore que l'Auteur ne passât dans l'esprit de tout le monde que pour un franc Comédien, il ne laissoit pas d'être un Religieux du Tiers-Ordre de S. François, un Prêtre & un Docteur en Théologie connu sous le nom de Lopé de Vega (8).

Dans l'autre espéce de Pseudonymes que le motif de la Honte a obligés de se cacher, on peut louer au moins la discrétion des Religieux, des Prêtres, & des autres Ministres Ecclésiastiques, qui n'ont pas eu le front de se déclarer Auteurs des galanteries, ou des obscénités qu'on ne peut s'empêcher de blâmer dans de simples Laïcs, & qui font rougir les moins difficiles d'entre les honnêtes gens du siécle.

Le Pere Jerôme de Savone auroit infailliblement deshonoré son Couvent, & scandalisé tous les Fidéles de dehors, s'il avoit publié ses Poësies amoureuses sous son nom. La Honte l'a fait recourir à la Prudence pour se déguiser sous le faux nom d'Olmerio de Micheli (9). Si la même Honte avoit pû le porter à les supprimer entiérement, il auroit épargné à sa réputation ce qu'elle en souffre depuis sa découverte : ç'auroit encore été toute autre chose pour son avantage si la même Honte l'avoit efficacement empêché de les composer. Il faut dire la même chose de Gabriel Tellez Religieux de la Merci & Docteur en Théologie, qui a fait paroître ses Comédies sous le nom de Tyrso de Molina (10). Voilà quelques éxemples tirés des Religieux d'Espagne & d'Italie, où il faut avouer que cette industrie est beaucoup plus à la mode qu'en France pour ces sortes de licences. Il n'est pas extraordinaire en France non plus qu'ailleurs de trouver de jeunes Ecrivains infatués de l'amour du siécle, qui se laissent aller à des productions licentieuses. Mais lorsqu'il leur est arrivé de renoncer au siécle pour embrasser la Profession Religieuse, ils ont commencé leur sacrifice par l'holocauste de leurs productions profanes & criminelles. Du moins ne m'a-t-il pas encore été possible de trouver un éxemple de Pseudonymes parmi les Religieux François que je pusse joindre à tant d'Italiens & d'Espagnols, qui ont pris le parti de se travestir en personnes séculiéres pour voir paroître leurs écrits libertins ou licentieux,

occasion, dans la réponse qu'elle lui fit, de le qualifier Seigneur des Accords, & que le Président Bégat l'ayant aussi plusieurs fois nommé de la sorte, Tabourot lui-même avoit depuis adopté ce nom. Il a au-devant de ses Bigarrures déclaré qu'il n'avoit que dix-huit ans, quand il les fit, mais il en avoit plus de trente-cinq, & étoit Procureur du Roi au Bailliage de Dijon lorsqu'il revit & augmenta cet Ouvrage. S'il n'y mit pas son nom à découvert Estienne Tabourot, il le cacha du moins dans les lettres initiales des quinze premiers chapitres. Nous avons plusieurs autres Ouvrages de sa façon, les uns sans nom les autres sous des noms supposés, tels que celui de Jean Desplanches Libraire & Imprimeur à Dijon, sous le nom duquel l'an 1567. il publia le livre intitulé *Synathrisie* (Συνάθροισις) ou *Recueil confus.* Il mourut en 1590. agé seulement de 43 ans à Dijon, où son Epitaphe se voit en l'Eglise de S. Benigne en ces termes :

D. M.

Et memoriæ æternæ Stephani Taborotii Accordii, qui Fisci Procurator apud suos, tum meritis, tum liberalitate Regia, effectus, inter publicas patriæ discordias, animam quietam & concordem, non sine animorum dolore, exhalavit.

4 Avant l'Instit. de celui du S. Esprit.

5 ¶ Martin Fumée Chevalier des Ordres du Roi, & Adam Fumée Maitre des Requêtes, freres de Nicolas Fumée Evêque de Beauvais, tirérent le nom burlesque d'Alcofribas du 2. livre de Rabelais, chap. 32. où Alcofribas cependant n'est pas un Roi, mais simplement Rabelais lui-même dont le nom & le surnom se trouvent par anagramme dans *Alcofribas Nasier.*

6 ¶ Touchant ce Bénédictin, fameux Poëte Macaronique voyés les remarques sur l'art. 1276. des Jugemens des Savans.

7 ¶ Le nom de *Buonchier*, qu'il prit pour se déguiser, n'est autre chose que l'anagramme de *Cherubino.* C'est un Jacobin Génois du 17. siécle.

8 ¶ Voyés l'article 1428. des Jugemens des Savans.

9 ¶ *Olmerius Michaelis aliàs Hieronymus Savonensis, Ordinis Minorum Sectator, initio præsentis sæculi* (decimi septimi) *Italicè edidit opus sub titulo* VERIS AMOROSÆ, *consecratum Thomæ Principi Sabaudo.* Ce sont les paroles du P. Augustin Oldoino Jesuite pag. 440. de son *Athenæum Ligusticum*, lesquelles ne donnent pas bien à entendre le titre Italien des Poësies d'Olmerio de' Micheli.

10 ¶ Il étoit de Madrid où il mourut vers l'an 1650. Ses Comédies divisées en 3. parties ont été imprimées en autant de volumes in-4.

centieux, plutôt que de les supprimer ou de les pleurer sous l'habit Religieux.

Il semble que les Séculiers d'Espagne & d'Italie ayent voulu prendre le contre-pied des Réguliers. Si la Honte a empêché ceux-ci de mettre leur nom à la tête de leurs Piéces profanes & deshonnêtes; vous diriés que ce feroit par une Honte opposée, que ceux-là, après avoir fait trophée d'Ouvrages de galanteries, d'obscénités & d'impiété, publiés hautement sous leurs vrais noms, ayent fait difficulté de faire paroître leurs Livres de piété sous les mêmes noms. C'est ce qu'on a remarqué en la personne du Marquis d'Offera, qui après s'être amusé à composer des Piéces indignes de son nom, & les avoir néanmoins publiées sous son vrai nom de Dom Jacinte de Villalpando, semble avoir été honteux de paroître Auteur d'une Vie de Sainte Elisabeth de Hongrie, qu'il fit imprimer sous le nom de Fabio Clement (1).

Pour joindre quelque Italien à cet Espagnol, je vous alléguerai l'éxemple du fameux Aretin qui paroît avoir eu honte de mettre à la tête de ses Livres de piété un nom aussi décrié qu'étoit le sien. C'est peut-être la plus favorable des raisons qu'on pourroit apporter pour expliquer le changement de Pietro Aretino en celui de Partenio Etiro, qui paroît Auteur d'une Paraphrase sur les Pseaumes de Pénitence, & de quelques Vies des Saints (2).

Enfin il semble que l'on pourroit attribuer encore au motif de la Honte le peu de cas que les Princes font de paroître Auteurs, quoiqu'ils estiment & qu'ils cultivent souvent les Sciences avec autant de soin que les Auteurs les plus laborieux & les plus avides de la gloire d'écrire. On a vû l'Empereur Adrien qui affectoit la réputation d'être le plus savant homme de son Empire, mépriser celle qu'il pouvoit espérer de la peine qu'il avoit prise de composer des Livres, & emprunter les noms de ses Affranchis ou de ses Domestiques pour les mettre à la tête de ses propres Ouvrages, au lieu du sien (3), & dans le commencement de notre siécle les Allemans nous ont vanté l'un des plus savans de leurs Princes, comme le modéle même de la science, mais d'une science qu'il n'avoit pas prétendu adopter, ni par conséquent qualifier de son nom. Il auroit pû le faire avec justice pour la science du jeu des échecs, & pour l'art des chiffres & des écritures secretes. Mais il semble qu'il n'y ait eu que la honte d'avoir écrit sur ces sujets qui l'ait porté à déguiser son nom d'Auguste de Lunebourg (4); quoique, à dire vrai, il ne paroisse rien de trop indigne des Princes dans l'art des chiffres qui sont d'un grand usage dans la politique & l'administration des Etats, & qu'il n'y ait rien aussi de trop bas dans la connoissance des échecs, qui ont souvent fait la matiére du *passe-tems* des Grands.

Les éxemples d'un grand nombre d'autres Princes savans qui n'ont pas eu cette délicatesse en écrivant, nous font assés connoître que tous n'ont pas crû se deshonorer en prenant la qualité d'Auteur. Que dirions-nous donc de ceux qui sans se donner la peine de prendre la plume, n'ont pas laissé de vouloir honorer les Ouvrages d'autrui de leur nom, afin d'en recevoir quelque honneur à leur tour? Cela n'est que trop suffisant pour faire voir que la Honte de paroître Auteur n'a jamais été générale parmi les Princes. Et afin de nous persuader d'ailleurs qu'elle ne leur a jamais été particuliére, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur une infinité d'Ecrivains sans rang ou de condition privée, en qui cette honte a passé au moins pour une véritable indifférence ou pour un mépris de la vaine réputation qui s'acquiert en écrivant. Mais pour mettre cette honte, cette indifférence & ce mépris dans une plus grande évidence, plusieurs ont mieux aimé ne point prendre de noms, que d'en prendre de faux à la tête de leurs Livres.

CHA-

1 ¶ Dom Nicolas Antoine tom. 1. Scriptor. Hisp. pag. 466.

2 ¶ C'est, comme je pense l'avoir déja remarqué, une erreur de croire que les livres de piété composés par l'Arétin aient paru de son vivant sous un autre nom que celui de Pietro Aretino. Ce ne fut qu'assés long-

CHAPITRE VI.

5. Motif. *La Fantaisie de cacher la bassesse de sa naissance ou de sa condition : & celle de rehausser quelquefois sa qualité.*

IL ne faut pas douter que la Fantaisie qui porte les Ecrivains à quitter leur nom dans le dessein de cacher la bassesse de leur naissance ou de leur condition, plutôt que pour se cacher eux-mêmes, ne soit l'effet de quelque passion, comme les autres Motifs dont on vient de parler. Je vous permets de donner à cette nouvelle passion un nom tel que vous le jugerés à propos, si vous n'aimés mieux la réduire à quelqu'une de celles que les Philosophes appellent Passions mêlées. Pour n'en pas multiplier le nombre sans nécessité, vous pourrés la prendre pour une simple émulation, ou pour une espéce de Honte approchant de la qualité de celle dont il a été question dans le Chapitre précédent, ou enfin pour un mélange d'émulation & de honte. Car on ne peut pas disconvenir qu'un homme qui cherche les moyens de cacher sa bassesse, n'ait quelque apprehension de tomber, ou plutôt de demeurer dans cette espéce d'infamie qu'il s'imagine y être attachée ; & cette crainte n'est qu'un effet de la Honte. D'un autre côté un homme dans cette situation, sensible à la peine de n'avoir pas les avantages qu'il considére dans ceux qu'il voit au-dessus de lui, ne désespére pas de les pouvoir acquérir en changeant de nom pour tâcher de s'élever ; & cette espérance jointe à sa peine ne peut qu'elle ne forme cette espéce d'Emulation qui se trouve accompagnée de la Honte.

Il seroit à souhaiter que les Auteurs ne se trouvassent point sujets à ce mélange de passions, qui ne peut être à la bien-séance de ceux qui par les lumiéres & les connoissances qui les distinguent du commun des hommes, sont censés être plus convaincus que les autres du peu de réalité qu'il y a dans l'inégalité des conditions.

Messieurs les Ecrivains sont les premiers à publier que la qualité d'Auteur les rend tous égaux & les annoblit tous par le ministére de la Renommée. Ils font profession de ne mettre aucune distinction entre un Esope, un Plaute, un Terence, un Cecilius Statius, un Epictete, un Ammonius d'une part, & un Cesar, un Adrien, un Marc-Aurele & un Julien de l'autre ; C'est-à-dire entre des Esclaves, des Manœuvres & des Crocheteurs, pourvû qu'ils ayent été Auteurs, & les plus grands Princes de la terre qui ont eu le même sort.

Il n'est pas nécessaire que les Auteurs & les Gens de Lettres ayent raison d'avoir cette opinion de leurs semblables, pour leur faire sentir le tort qu'ils ont de se laisser aller au torrent ordinaire du caprice des hommes, qui se trouvent presque tous naturellement excités à s'élever les uns au dessus des autres, à cacher ce qu'ils trouvent de bas & d'humiliant en eux-mêmes, & à se rehausser au moins dans l'imagination des autres.

C'est une vanité triviale & populaire, que les Gens de Lettres, pour se maintenir dans la réputation de leur état, devroient laisser à des Maltôtiers & à des Laquais nouvellement dépouillés de livrées. C'est en faveur de ces sortes de gens, que la bonne Police tolére qu'il se fasse du changement dans les noms, pour leur faire cacher la bassesse de leur naissance, & pour effacer la mémoire de leur premiére condition, lorsqu'elle peut faire obstacle à leur élévation.

Les Auteurs qui font profession d'un schisme public avec le reste des hommes en ce point, n'ont rien à craindre de ce côté-là, tant qu'ils ne se feront considérer qu'en qualité de Gens de Lettres. Mais ils ont beau se contraindre, il leur est toujours difficile d'accorder leur cœur avec leur esprit, & les mouvemens du prémier démentent souvent les sentimens du second. S'ils affectent de paroître Philoso-

long tems après sa mort que les Libraires craignant qu'un nom si diffamé ne rebutât les dévots, le changérent en Partenio Etiro, qui en est l'Anagramme.

3 ¶ Spartianus in Adriano n. 16.

4 ¶ Sous celui de *Gustavus Selenus.*

Philosophes dans leurs discours, c'est sans affectation qu'ils montrent presque toujours qu'ils sont hommes dans leurs desirs & dans leurs actions.

Ils prêcheront tant qu'on voudra les honneurs & les avantages de leur prétenduë République des Lettres: mais quand il est question de se contenter de ces honneurs & de ces avantages, c'est alors qu'ils sont tentés sécrétement de penser comme le reste des hommes, que ces honneurs & ces avantages ne sont pas moins imaginaires que leur République, qui passe pour une vraie chimére dans l'esprit des gens du monde.

A dire le vrai, on ne peut pas s'imaginer que ceux d'entre eux qui ont recherché les moyens de se tirer de la bassesse du rang où ils étoient selon le monde, fussent fort persuadés de la solidité des honneurs que leur donnoit la qualité d'Auteurs, ni de la réalité des avantages qu'ils pouvoient recevoir de la réputation qu'ils avoient d'être Gens de Lettres.

Mais d'un autre côté l'on reconnoîtra à leur confusion que la plupart ont été trompés dans l'espérance qu'ils avoient euë que le changement de leur nom seroit suffisant pour couvrir l'obscurité de leur naissance, ou pour leur attirer quelque considération dans le monde.

Ces moyens ont été assés inutiles à Pomponius Lætus, à Sabellicus (1) & à d'autres Italiens de la fin du quinziéme siécle. Le changement de leur nom ne les a pas empêché de passer pour ce qu'ils étoient, & pour ce qu'ils ne vouloient point paroître du côté de leur naissance & de leur premiére condition. Quelque considération qu'ils ayent tâché de se procurer dans le monde par cet expédient, il n'a pû les garantir de la misére dans laquelle ils sont morts, exposés la plupart à la risée & au mépris de ceux qui avoient été témoins des efforts inutiles qu'ils avoient faits pour se rehausser en changeant de nom.

On peut dire que la même fatalité est venuë chercher en France ceux qui ont voulu suivre ces Italiens dans de semblables fantaisies. Je n'en veux point d'autre éxemple que celui du fameux Guillaume Postel. Vous savés, Monsieur, qu'il étoit né de la lie du petit peuple en basse Normandie, & que rien n'étoit plus obscur que sa naissance, ni rien presque plus inconnu que ses parens. L'indigence & les miséres qui l'environnérent dans son enfance & dans sa jeunesse, ne lui donnérent pas la pensée de s'élever au-dessus de sa condition. Mais la fortune ayant enfin favorisé l'industrie & les travaux de ses études, il se laissa enfler le cœur par ces succès, & se voyant assés riche des pensions du Roi François I. & des appointemens de sa Charge de Lecteur du Roi, il songea aux moyens de s'annoblir. Il voulut d'abord se prévaloir du nom de Postel, à cause de sa ressemblance avec celui des Pôtels ou Postels Gentils-hommes d'ancienne race en Normandie. Voyant peut-être que la chose ne réüssissoit pas à son gré, soit qu'il n'eût pas le consentement de Messieurs Pôtels, soit que ses compatriotes ou ses amis se mocquassent de lui, il se fit appeller *Dolerie* du nom d'une Seigneurie qui appartenoit effectivement aux Pôtels, & qui étoit d'ailleurs le lieu de sa naissance, dépendant de la Paroisse de Barenton au Diocèse d'Avranches (2). Il auroit mieux fait d'employer ses talens pour acquérir de la sagesse plutôt que de la noblesse. Mais sa vanité devoit être punie

1 ¶ Pomponius Lætus, & Sabellicus étoient les hommes du monde qui avoient le moins de vanité. Il faut voir ce qu'écrit de leur candeur chap. 1. du 23. livre de ses Hiéroglyphiques Piérius, qui ayant été disciple de Sabellicus & étant agé de 30. ans lorsque Pomponius mourut, les avoit connus particuliérement l'un & l'autre. Pomponius n'avoit pas lieu, quoique batard, de changer son nom de famille pour en cacher la bassesse, puisqu'il étoit fils d'un Prince de la maison de Sansévérin. J'en ai ci-devant produit la preuve à l'article 313. des Jugemens des Savans. Personne n'en pouvoit être mieux instruit que Jean Jovien Pontan d'où je l'ai tirée chap. 4. du 6. livre *de Sermone*. Comme je n'ai rapporté que le sens de ses paroles dans l'endroit où je l'ai cité, & qu'elles méritent d'être luës, tout au long, je les représenterai d'autant plus volontiers, qu'elles contiennent une description du caractère de Pomponius, bien différente de l'idée qu'en donne ici notre Auteur. *Julius Pomponius exactissimus ætatis nostra Grammaticus, Romanaque vetustatis perpensor quam maxime diligens, nobilitatem generis ita dissimulavit, cum è familia esset Sanseverinia, qua haud quaquam exigua parti Lucania imperitaret ac Brutia, ut neque ipse genus fateretur, & cum illis quibus notum id esset, ita loqueretur, ut videri posset nobilitatem contemnere. Cognitionem vero*

punie de la peine des insensés, & ce fut par une espéce d'indulgence que la justice qui l'avoit encore convaincu d'autre chose, se contenta de le faire renfermer.

Il n'étoit rien de plus commun parmi les Gens de Lettres des siécles passés, que de prendre le nom de leur pays; & sans la connoissance que nous avons du caractére dont le génie de Postel étoit marqué, nous n'aurions pas attribué à sa vanité ou au désir de cacher sa bassesse, la liberté qu'il a prise de se nommer du lieu de sa naissance. C'est ce qui fait que je suis fort éloigné d'approuver la précipitation, pour ne pas dire la témérité de quelques personnes de notre tems, qui ont voulu rendre feu Mr. de Roberval suspect de cette foiblesse d'esprit. Quelque chose qu'on ait voulu dire de la singularité de son humeur, & de l'opinion qu'il avoit d'autrui, je suis néanmoins persuadé qu'il n'étoit pas moins honnête homme qu'habile Mathématicien. Loin de vouloir jamais dissimuler la bassesse de sa naissance & la pauvreté de ses parens, l'on sait qu'il en faisoit gloire au milieu de ses amis, qu'il racontoit avec une naïveté charmante par quel accident il étoit né dans les champs durant la moisson, & qu'il attribuoit l'inclination qu'il avoit eu pour la Géometrie & l'Astronomie à l'habitude qu'il avoit euë de regarder le ciel & de tracer la terre de son bâton, lorsqu'il gardoit les bestiaux en sa jeunesse. Il s'appelloit Gilles Personne, & s'il a pris dans la suite le nom de Roberval qui est un petit village du Beauvaisis au deça de l'Oise sur les confins du Valois & du Soissonnois, il ne l'a fait que du consentement du Seigneur du lieu qui s'est trouvé fort content & fort honoré de voir prendre son nom à une personne de ce mérite.

Nous ne nous interesserons pas tant à la justification de Nicolas Davy Auteur du siécle passé, qui avoit honte de passer pour Manseau parmi les Picards. Aussi a-t-il été blâmé avant nous par la Croix du Maine (3), de s'être appellé *Dany* par le changement d'une seule lettre de son nom pour cacher son extraction qui étoit des plus basses & des plus obscures.

Mais pour finir par où nous avons commencé, je veux dire par la conduite des Italiens qui paroissent avoir communiqué aux autres Savans de l'Europe cette pratique de cacher la bassesse de sa naissance ; il semble qu'ils se soient étudiés à faire revivre une des coutumes de l'Antiquité Romaine en supprimant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque maison plus noble & plus ancienne. C'est au moins le prétexte que nous ont donné ceux d'entre eux qui ont été obligés de se défendre du soupçon d'avoir changé de nom par vanité.

Les uns se sont mis en tête de feindre des chiméres d'adoption sur le modéle des adoptions usitées parmi les Romains, & de persuader à la posterité qu'ils étoient veritablement entrés dans les familles illustres dont ils avoient pris les noms. Les autres ont prétendu se proposer l'éxemple des jeunes Romains qui briguoient les Charges, & qui en qualité d'aspirans prenoient les noms des familles Patriciennes pour tâcher de se les rendre plus favorables, pour y trouver des protecteurs, & pour s'insinuer plus agréablement dans l'esprit du Peuple (4).

Il

vero rerum plurimarum, quæ in eo erat non mediocris, ita præ se tulit, ut docens ipse, vetustosque auctores interpretans declararet qui & quantus in docendo esset, atque interpretando, cæterum in conventibus, familiarique in consuetudine, ac sermone, mirum est quam verecunde, nedum modeste de se aut sentiret, aut loqueretur, cumque aliis plurimum tribueret, in se ipsum maxime parcus erat.

La conclusion de tout ceci doit être que l'amour seul de l'Antiquité engagea Pomponius à prendre un nom à l'antique, & à en donner de pareils à ses disciples, du nombre desquels étoit Marc-Antoine Coccius, qu'il surnomma Sabellicus. Celui-ci bien loin d'avoir eu l'ambition de changer en *Cocceius*, comme il en a été accusé, son nom de famille *Coccius*, l'a retenu dans l'Inscription sépulcrale qu'il se fit lui-même en ces deux vers :

Quem non res hominum, non omnis ceperat ætas
Scribentem, capit hac Coccion urna brevis.

Où s'il paroît quelque air de vanité, c'est uniquement par rapport au mérite personnel dont une noble confiance donne, ce semble, droit de faire parade en ces sortes d'occasions.

2 La Cr. du Maine pag. 483.

3 La Croix du Maine pag. 340.

4 Majorag. Orat. X. pag. 244.

Il n'y avoit rien de plus illuſtre dans Imole ville de la Romandiole que la famille des Flaminiens au commencement du ſiécle paſſé. Un petit Maître d'Ecole dans cette ville, nommé Jean Antonio, eut la fantaiſie de vouloir ſe faire conſiderer encore par un autre endroit que celui des Lettres, dont la connoiſſance lui avoit déja acquis quelque réputation. Il ſe procura de l'accès auprès de Flaminius chef de l'illuſtre famille dont il s'agit par le moyen de ſes enfans qu'il inſtruiſoit, & ſous prétexte de lui faire honneur au moins comme les Affranchis de l'Antiquité, qui prenoient le nom de leurs Maîtres, il ſe fit appeller Flaminius (1). De ſorte qu'ayant ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & lui ayant ſubſtitué celui d'Antoine qui étoit le ſurnom qu'il avoit reçu de ſon Pere, il ne voulut plus être connu que ſous le nom d'*Antonius Flaminius* (2), & ſe fit toujours paſſer depuis pour une perſonne de qualité de la famille des vrais Flaminiens. Vanité qui fut encore augmentée & fort bien ſoutenuë par ſon fils (3) qui étant paſſé de Boulogne à Rome, après avoir changé ſon ſecond nom de Maria contre le prénom de Marcus, comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs, s'eſt fait conſidérer dans cette grande ville ſous le nom de *Marcus Antonius Flaminius* non ſeulement comme le rejetton, mais encore comme la gloire & l'ornement de cette illuſtre famille d'Imole (4).

Mais rien ne me paroît plus propre à faire regarder cette fantaiſie des Savans dans tout ſon jour que l'éxemple d'Alde Manuce l'ancien. Cet homme ne ſe rendoit pas moins recommandable par ſon érudition particuliére & par ſes Livres, que par les ſervices ſignalés que ſa belle Imprimerie rendoit à la République des Lettres. La premiére démarche qu'il fit pour cacher la baſſeſſe & l'obſcurité de ſa naiſſance (5) fut de quitter le ſurnom de ſa famille, qui par ce moyen nous eſt inconnu, pour prendre celui du lieu de ſa naiſſance. Il ſe fit donc appeller d'abord *Aldus de Baſſano* qui eſt le nom d'une petite ville de la Seigneurie de Veniſe aſſés près de Padouë. Ce lieu ne lui paroiſſant pas aſſés illuſtre dans la ſuite, il en quitta le nom lorſqu'il ſe fut transporté à Rome, & voulant faire croire au Public qu'il étoit véritablement né dans cette derniére ville qu'il adoptoit pour ſa Patrie, il ſe fit nommer ſimplement *Aldus Romanus*, & il ne ſignoit point ſes lettres autrement, juſqu'à ce que la fantaiſie lui vint de ſe faire de famille. Il n'en trouva point de plus facile à prendre ni de plus propre à le rehauſſer que celle des Manucci, dont il ſe donna le nom qu'il retint toujours depuis, en ſe qualifiant *Aldus Manucius Romanus*. Enfin s'étant inſinué dans la connoiſſance, puis

1 Jean Antoine prit de ſon chef le nom ancien de Flaminius, ſans l'emprunter d'aucune famille illuſtre qui de ſon tems portât ce nom, ſoit à Imola, ſoit ailleurs. Il le prit même apparemment ſur ce qu'étant d'Imola il étoit né dans la Romagne nommée anciennement *Flaminia*. Il ne ſe trouvera nulle part que Jean Antoine pére de Marc Antoine Flaminius ait été précepteur des enfans d'aucun Seigneur Italien nommé Flaminius. Il eſt ſeulement vrai que pendant un tems conſidérable il tint école à Boulogne où ſes Poëſies furent imprimées in 4. l'an 1515. & où, ſelon Léandre Albert, il mourut l'an 1536. date qui ne s'accorde point avec celle d'une Lettre du 1. Mai 1537. prétenduë écrite par ce Jean Antoine Flaminius à Léandre Albert au devant de l'Italie duquel elle eſt imprimée.

2 ¶ Quoique Majoragius dans l'endroit que cite Baillet, ſe ſoit exprimé en ces termes touchant Jean Antoine père de Marc Antoine Flaminius: *Nam ejus* (M. Antonii) *pater Joannes Antonius, cum eſſet Imolæ natus obſcuro loco, ſe in Flaminiorum gentem inſeruit, & Antonius Flaminius dici voluit*, il faut pourtant obſerver deux choſes, l'une que Jean Antoine, n'a, comme je viens de le dire, nullement uſurpé le nom de *Flaminius* ſur aucune famille Italienne pour lors ainſi nommée; l'autre qu'il eſt faux qu'en prenant le nom de *Flaminius* il ait ſupprimé entiérement le prénom de Jean, & n'ait plus voulu être appellé qu'*Antonius Flaminius*. Les Poëſies de ſa façon, un diſcours *de Origine Philoſophiæ & Philoſophorum ſcriptis*, & la Lettre dont j'ai parlé adreſſée à Leandre Albert: le tout imprimé ſous le nom de *Joannes Antonius Flaminius*, font foi du contraire. Auſſi Majoragius par ces mots *& Antonius Flaminius dici voluit*, n'a-t-il entendu autre choſe, ſinon que Jean Antoine joignit à ſon nom *Antonius* celui de *Flaminius*, & non pas qu'il ne voulut plus être appellé autrement qu'*Antonius Flaminius*.

3 ¶ Le 26. Avril 1514. Jean Antoine Flaminius dédiant le recueil de ſes vers au Cardinal Marc Cornaro, fait dans l'Epitre dédicatoire mention de Marc Antoine Flaminius n'ayant alors que 16. ans, & déja Auteur de pluſieurs Poëſies entre autres de quelques livres de Sylves, leſquels, au rapport de Jean Antoine ſon pére, il avoit eu l'honneur de préſenter à Léon X. Il eſt aiſé par là de préſumer qu'au moment

puis dans l'amitié d'Albert Pio Prince de Carpi, il voulut s'incorporer à sa famille, & dans cette vuë il prit la liberté de se nommer *Aldus Pius Manutius Romanus*, sans que le Prince ou aucun autre s'y opposât (9). Mais ses enfans & ses petits-fils se sont contentés du nom de Manuce, dont les vrais Manucci ne leur ont jamais fait un procès.

Il faut avouer néanmoins que la pratique de se donner des noms illustres pour cacher l'obscurité de sa naissance ou la bassesse de sa condition, n'étoit pas universelle en Italie parmi les gens de Lettres. Nous connoissons des Savans qui avoient réussi à supprimer leur nom & la connoissance de leur extraction, en se donnant d'autres noms sur lesquels aucune noblesse ni aucune famille illustre n'avoient rien à revendiquer, & où il ne se trouvoit pas même la moindre apparence de vanité. Nous en pouvons fournir un éxemple en la personne de Barthelemi Ferrinus, Conseiller & Ministre de l'Etat de Ferrare au siécle passé. Il n'étoit rien de plus vil, rien de plus obscur que sa naissance, ni rien de plus misérable que sa premiére condition. Mais la beauté de son esprit & l'inclination qu'il témoigna pour l'étude, lui ayant fait trouver les moyens d'apprendre les belles Lettres & le Droit, il parvint à se faire connoître au Prince Hercule Ateste (7) Duc de Ferrare qui le fit son Secretaire (8). Ce Prince le trouvant de plus en plus à son gré, & voulant en même tems le tirer de la pauvreté où il étoit sans être obligé de lui ouvrir sa bourse, lui fit épouser la fille d'un Marchand de fer qui étoit très-riche. De sorte que Barthelemi par reconnoissance envers son beaupere porta toujours depuis le surnom de Ferrinus après la suppression entiére du sien, pour marquer plus particuliérement que c'étoit la marchandise du fer qui l'avoit enrichi par sa femme, comme c'étoit la bonté du Prince qui l'avoit annobli par ses Charges. Ainsi le nom de Ferrini effaça en peu de tems par son éclat, celui des plus illustres familles de Ferrare (9).

CHAPITRE VII.

6. Motif. *Le désir d'ôter l'idée que pourroit donner un Nom qui ne seroit pas d'une signification heureuse, ou qui n'auroit pas un son assés agréable à l'oreille.*

Il ne nous est pas difficile de sentir que le Motif qui a pû porter les Auteurs à vouloir effacer de l'esprit des autres l'idée ou les impressions que leur auroit pû donner un Nom qui n'auroit pas été d'une signification assés heureuse, ou qui n'auroit pas formé un son assés agréa-

moment que Jean Antoine se nomma Jean Antoine Flaminius, il fit dans le même tems prendre à son fils le nom de Marc Antoine Flaminius. J'ai vu dix Odes & une Eglogue de ce dernier, qui les a fait imprimer à Fano *in*-8. & les a dédiées *Ludovico Sperantia* par une courte Epitre datée d'Urbin le 11. Septembre 1515. Lui & son pére étoient gens d'une simplicité de mœurs extrèmement éloignée de tout esprit de vanité. C'est d'ailleurs inutilement qu'ils auroient voulu imposer sur l'article de leur extraction: l'obscurité en étoit notoire.

4 ¶ On ne sauroit prouver qu'au commencement du 16. siécle il y ait eu à Imola des Flaminius de qualité dans la famille desquels Jean Antoine prenant le nom de Flaminius ait trouvé moyen de s'introduire.

5 ¶ C'est à quoi le bon homme Alde ne pensoit pas. Le séjour qu'il fit à Rome pour ses premieres études lui donna occasion de s'intituler *Romanus*. Dans l'Epitre qu'il écrivit à Politien le 28. Octobre 1485. il s'appelle *Aldus Manutius Romanus*. Alde étoit son nom de batême, Manuce pouvoit être son nom de famille, car comment prouvera-t-on qu'il l'a emprunté d'ailleurs? Du reste il s'appelloit indifféremment tantot *Romanus*, tantot *Bassianus Romanus* dans une Epitre dédicatoire d'un volume d'Aristote au Comte Alberto Pio de Carpi datée de 1497. douze ans après celle où il s'étoit qualifié simplement *Romanus* écrivant à Politien. Il s'appelle même simplement, Ἄλδος Μανούκιος Βασσιανὸς à la fin de la Grammaire de Théodore Gaza qu'il imprima en *1495*. ce qui fait voir qu'il n'avoit pas une si grande prédilection pour Rome qu'il ne se souvînt de Bassino sa patrie.

6 ¶ On peut bien s'imaginer qu'Alde ne prit le nom de *Pius* qu'avec l'agrément du Prince.

7 ¶ Le Prince appellé *Hercules Atestius* par Majoragius dans l'endroit cité est le Prince Hercule d'Est II. du nom, Duc de Ferrare. Traduire *Hercules Atestius*, par *Hercule Ateste*, c'est comme qui traduiroit *Franciscus Valesius*, par *François Valèse*.

8 Major. ibid. pag. 270. 271.

9 ¶ Barthelemi Ferrino Poëte Latin & Toscan, Secretaire d'Alfonse I. & d'Hercule II. Ducs de Ferrare, mourut en 1545. agé d'environ 38. ans.

agréable à l'oreille, est une véritable passion aussi bien que les Motifs dont nous avons déja parlé.

Sans éxaminer si cette passion est un désir mêlé de Honte & d'Orgueil, je me contente de la considérer comme une simple foiblesse qui s'est beaucoup accruë par la suite des tems, & qui s'est fait remarquer parmi les Modernes beaucoup plus sensiblement que chés les Anciens.

On ne peut pas disconvenir que ce ne soit l'un des points qui nous font préférer les Anciens aux Modernes, en ce que ceux-ci n'ont pas témoigné autant de force d'esprit que ceux-là contre les impressions que les noms peuvent faire lorsqu'ils frapent l'imagination par ce qui se rencontre d'extraordinaire ou de choquant dans leur sens ou dans leur prononciation.

Il est certain qu'il n'y a rien de plus bizarre, ni peut-être rien de moins raisonnable que les conséquences que de certains Ridicules de ces derniers siécles ont entrepris de tirer des noms des Auteurs à leur préjudice ou à leur avantage. On doit trouver un peu étrange que les gens de Lettres qui se croyent presque tous plus éclairés que le reste des hommes semblent avoir été moins persuadés que les autres de la bassesse & de la puérilité de ceux qui s'arrêtent à ces badineries. Et il est assés surprenant que malgré la connoissance qu'ils ont euë, ou qu'ils ont fait paroître de l'usage & du goût des Anciens sur ce point, ils se soient rendus quelquefois plus sensibles que les autres à cette fausse délicatesse, jusqu'à vouloir changer leurs noms [2], & renoncer, pour ainsi dire, à leur famille, sous prétexte de vouloir ôter ou détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû former de ces noms.

Je ne doute pas que les Adorateurs ou les Partisans de l'Antiquité ne veuillent attribuer l'avantage que les Anciens semblent avoir en ce point sur les Modernes à la simplicité & à l'innocence de leurs tems, ausquels il faut avouer que l'ingénuité paroissoit plus grande que dans les siécles postérieurs.

On peut dire qu'il y avoit encore alors moins de malice que de naïveté dans l'imposition de certains noms qui servoient à marquer, je ne dis pas seulement les défauts du corps, mais encore ceux de l'esprit, & les vices de la volonté. Nous ne voyons pas que ceux à qui on faisoit porter ces noms à Rome en ayent jamais conçû beaucoup de chagrin, & qu'ils ayent témoigné la moindre inquiétude pour se défaire de ces noms, ou pour les changer en une Langue inconnuë au commun du peuple.

Les Modernes au contraire, soit qu'ils ayent crû la malice de leurs tems montée trop haut pour pouvoir s'élever au-dessus, soit qu'ils ayent voulu faire plus de cas de la médisance & de la raillerie que n'en faisoient les Anciens, semblent n'avoir rien oublié de ce qui pouvoit dépendre d'eux, pour ôter à la malice ou à la raillerie toute occasion de se jouer de leurs noms.

La remarque en pourra recevoir plus d'évidence par l'opposition qu'il est aisé de faire des uns aux autres.

Parmi les anciens Romains le nom de *Lurco* n'étoit pas capable de faire honneur à aucun de ceux qui le portoient (1). Il ne marquoit autre chose qu'un vice, mais, qui pis est, un vice qui ne pouvoit être de la nature de ceux dont les gens du siécle ont coutume de tirer vanité. Rien n'étoit plus propre pour attirer le mépris & l'infamie sur ceux qu'ils appelloient de ce nom: cependant nous ne voyons pas un de ceux de la famille des Aufidiens à qui il servoit de surnom, qui aît jamais tenté de le supprimer ou de le changer contre un autre.

Parmi

1 *Lurco*, Gourmand.

2 ¶ Nicolas Goulu Professeur Royal en Grec mort l'an 1598. pére de Jean Goulu Général des Feuillans mort l'an 1629.

3 ¶ Au lieu de *c'est ce qui a donné lieu*, l'éxactitude vouloit qu'il mit: *C'est, comme l'a remarqué La Croix du Maine, ce qui a donné lieu &c.* autrement il n'y a personne qui voyant La Croix du Maine désigné à la marge ne le prenne pour cet Ecrivain François dont on releve la bévuë, au lieu que si l'on consulte La Croix du Maine dans l'endroit marqué, on trouvera que c'est lui-même qui a découvert la bévuë, & qui a tâché en même tems de faire voir comment on pouvoit l'éviter. Il a eu raison de se moquer du nommé *Pian* qui s'étant appellé en Latin *Pius* mettoit hors d'état le plus habile homme du

Parmi les Modernes nous voyons au contraire qu'un de nos Auteurs qui ne s'appelloit ni *Gourmand* ni *Glouton*, mais seulement *Disne-mandi*, c'est-à-dire en Limousin, qui *dîne du matin*, n'a pû vaincre l'imagination qu'il avoit du deshonneur qu'il croyoit recevoir de ce surnom. Il voulut le changer en celui de *Dorat*, & en Latin *Auratus*, à cause de l'un de ses Ancêtres qui fut appellé Dorat ou Doré, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Mais ce qu'il y a de remarquable dans l'éxemple que je vous représente, c'est que ce même Dorat qui paroissoit honteux & dégoûté du nom de *Disne-mandi*, ne fit point difficulté de donner sa fille Madelaine Dorat à un autre Savant du nom de *Goulu* (2), qui marque encore quelque chose de moins honnête que celui de *Disnemandi*, & qui ne vaut guéres mieux que le *Lurco* des Latins. Après ce qu'il avoit fait pour son nom, il y a lieu de s'étonner qu'il n'eût point fait insérer dans le Contract de mariage pour sa fille qu'on changeroit le nom de Goulu, & qu'il ait bien voulu que non seulement son gendre, mais encore ses petit-fils ayent conservé ce nom, & l'ayent rendu même immortel dans la Postérité, sans avoir pris d'autre liberté que celle de le tourner assés mal en Latin par le mot de *Gulonius*.

Nous pouvons dire la même chose du nom de *Gurges*, & même de celui de *Nepos* chés les mêmes Romains. Quintus Fabius fils de Rullianus porta celui de *Gurges* jusqu'à la mort, & l'on peut ajouter qu'il le portera tant qu'on parlera de lui dans le monde.

Il s'en faut beaucoup que le nom d'*Ouate-blé* soit aussi odieux parmi nous que celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*, qui laissent dans notre esprit l'idée de la friponnerie & de la prodigalité la plus vicieuse, & qui semblent ne marquer autre chose qu'un homme qui a mangé ou dissipé son bien dans les débauches. Cependant un de nos Modernes, & de ceux même qui ont remporté le plus de réputation pour la probité & pour la doctrine, nommé François *Ouateblé* s'est rendu plus sensible au sens de ce nom qu'aucun des anciens Romains ne l'avoit paru pour celui de *Gurges*, ou celui de *Nepos*. S'il avoit suivi l'éxemple des Savans de son siécle qui, pour ôter au vulgaire la connoissance de la signification de leurs noms, avoient coutume de les tourner en Latin, il se seroit nommé peut-être *Vasta-bladus*, ou de quelque autre maniére capable d'exprimer le nom de *Gaste-bled*, ou bien *Ouate-bled*, selon les Picards qui disent *ouater* de *vastare* pour *gâter*, comme *Ouespe* de *Vespa* pour *Guespe*. Mais il a jugé à propos d'en détruire tout le sens & toute l'idée en se nommant *Vatablus*, qui ne veut rien dire en aucune Langue, & qui n'a rien qui puisse paroître imité ou figuré sur la Grecque, comme seroit *Vatabulus*, ou sur la Latine comme pourroit être *Vastabilis*.

Les Anciens portoient sans scrupule les noms des animaux, & de ceux-même qui n'étoient ni de bonne augure ni d'heureux symbole. Nous ne voyons pas qu'un *Minutius Pica* parmi les Romains ait jamais eu honte de son surnom. Chés nous un Auteur du siécle passé, nommé *Pierre Piau* honteux du sien voulut le supprimer, ou du moins faire perdre l'idée de sa signification en le tournant par le mot Latin de *Pius*. C'est ce qui a donné lieu (3) à la bévûë d'un Ecrivain François qui l'appelle en le citant, *P. le Debonnaire*, pensant traduire le mot de *Pius*; erreur où il ne seroit pas tombé si ce *Piau* s'étoit appellé *Piculus*, qui est le diminutif de Picus. Il étoit plus court & plus naturel de conserver son surnom en sa Langue, comme a fait un autre de nos Auteurs, nommé François de

La Croix du Maine p. 414.

du monde de pouvoir deviner le nom François. L'erreur d'avoir expliqué *Pius* par *Debonnaire*, étoit d'autant plus excusable, que ce Roi de France nommé en Latin, *Ludovicus Pius*, n'est pas autrement nommé en François que *Louis le Debonnaire*. C'est une erreur bien plus grossiére tant à la Croix du Maine, qu'à Baillet, d'avoir cru que si *Piau* se fût appellé *Piculus*, le traducteur auroit deviné plus juste. Ont ils ignoré que *Picus* signifiant non pas le mâle de la pie, mais un pivert, *Piculus* ne pouvoit par conséquent signifier qu'un petit pivert, & non pas le petit d'une pie, ou, comme on parle au payis du Maine, *un piau*?

de la Pie, qui a été ſage de ne déguiſer ſon ſurnom ni en Latin ni en François.

Voulés-vous que nous raprochions le *Pomponius Vitulus* & le *Manilius Vitulus* de l'Antiquité Romaine auprès de *Théophile Viaud* de notre ſiécle? Les premiers qui ont toujours conſervé leur ſurnom, ne ſerviront dans ce paralléle d'oppoſition qu'à faire voir la mauvaiſe délicateſſe du ſecond. Théophile ne portoit pas le ſurnom de *Veau*, & il n'avoit rien à craindre de l'idée que pouvoit donner la ſignification de celui de *Viaud*, qui étoit déja devenuë obſcure & preſque inconnuë. Néanmoins la proximité de l'un à l'autre lui faiſant appréhender d'être ſouvent traduit en ridicule par des gens auſſi peu ſérieux que lui, & de ſe voir expoſé à la raillerie & aux brocards des rieurs de ſa ſorte, il ſe porta à le ſupprimer entiérement, ſans en ajouter d'autre à ſon nom de batême. Vous voyés que le Poëte Théophile étoit fort éloigné du goût des Anciens, puiſque la ſeule ombre ou la proximité d'un nom qui ne lui plaiſoit pas, étoit capable de lui faire peur. Mais ce goût pour la ſimplicité & pour l'indifférence n'étoit pas encore perdu parmi nous au quatorziéme ſiécle, puiſque nous avons au nombre de nos Poëtes de ce tems-là un homme de qualité nommé Guillaume *Veau* (1), qui n'a point jugé à propos de ſupprimer ou de changer ſon ſurnom.

On a porté à Rome ſans deshonneur les ſurnoms divers de *Verres*, de *Scrofa*, de *Porcius*, de *Suillius*, ſans que la crainte des inſultes ait fait ſonger ceux qui les portoient à les changer ou à les ſupprimer. Aujourd'hui s'il y a un honnête homme qui ait reçû un nom d'une ſemblable ſignification parmi ſes parens, il ſe trouve obligé ou de le quitter, ou de joindre l'article ſi près du nom, qu'il ne paroiſſe faire qu'un ſeul mot, pour tâcher de détourner l'idée qu'on y attache, quand ces noms ſervent à marquer autre choſe, & pour ôter tout ſujet d'y faire de ſottes alluſions.

Dans les dix & onziéme ſiécles il y avoit à Rome une famille conſidérable qui portoit le nom de *Bocca-porci*, c'eſt-à-dire, Groin de porc, ſans que perſonne s'aviſât de repréſenter l'importance qu'il y auroit eu de le changer. Le monde ſe ſoutenoit encore alors dans une ombre de la ſimplicité ancienne, & il ſemble que les noms de la ſignification la moins heureuſe étoient encore en ſûreté contre la médiſance ou la riſée. J'avouë que le Pape Serge IV. que Poſſevin met au nombre des Auteurs, & qui a été ſans doute le principal ornement de cette famille, quitta le ſurnom de *Bocca-porci* (2) lorsqu'il fut élevé au Pontificat. Mais il faut ignorer la pratique qui s'étoit introduite à Rome depuis quelque tems touchant le changement des noms lorsqu'on devenoit Pape, pour s'imaginer que ç'ait été le ſimple déſir d'ôter l'idée du ſens de ce ſurnom, qui auroit été cauſe de ſa ſuppreſſion. Il ſuffit pour détruire cette imagination de faire remarquer qu'il quitta en même tems ſon nom de Pierre, qui ne lui pouvoit être qu'honorable d'ailleurs, pour prendre celui de Sergius.

P. Decius Mus ne remplit pas un des moindres endroits de l'Hiſtoire Romaine, & le ſurnom de *Mus* n'a jamais fait de tache au nom de ſa famille. Ceux qui ont été nommés *le Rat* parmi nous, n'ont peut-être pas jugé ſi favorablement de ce nom. Les uns par la jonction de l'article ſe ſont fait appeller *Lerat*, & les autres par l'addition d'une lettre *Lesrat*. Mais au ſujet de ces derniers je ne prétens pas m'oppoſer à l'autorité de ceux qui rejettent le témoignage d'un Auteur de notre tems (3), qui ſoutient que Meſſieurs de Lesrat célébres Magiſtrats dans Angers & dans Rennes au ſiécle paſſé & en celui-ci, ont eu recours à cet

1 ¶ Voyés p. 255. du tom. 2. de Vigneul-Marville l'Epitaphe d'un Treſorier de l'Epargne nommé *Alain Veau*, dit *le Treſorier ſans reproche*, mort le 10. Juin 1575.

2 ¶ Il faloit dire ou *Bucca-porci*, ou *Bocca di porco*.

3 La Roq. de la Lontiere pag. 96 des noms.

4 ¶ Mr. Huet dans ſa Lettre à Mademoiſelle de Scudery touchant Honoré d'Urfé, a parlé d'un *Paillard d'Urfé* député au Traité d'Arras en 1435. *Paillard*, ſelon lui, lorsqu'il eſt conſidéré comme un nom propre eſt un diminutif de Paul, d'où l'on a fait *Paulard*, *Pauliard*, & par corruption *Paillard*. On voit bien par cet éxemple quelle eſt l'origine de *Pallard*. Pour *Cuin*, l'Auteur d'un Formulaire récréatif

cet artifice, pour changer & déguiser leur surnom.

Les noms de *Capra* & d'*Hircus* n'ont point été rejettés des anciens Romains, & ils ont été employés pour la distinction des branches de quelques familles qui sont encore aujourd'hui fort connuës dans l'Histoire. Parmi nos Modernes il semble que les Gens de Lettres sur tous les autres ayent fait difficulté de porter en Langue vulgaire des noms de même nature. Nous voyons un Jerôme le Bouc, qui a déguisé en Grec un surnom qui ne lui plaisoit pas en sa Langue maternelle, & qui s'est fait appeller *Hieronymus Tragus*. Nous avons eu aussi quelques Chevreaux & quelques Chevreuils, qui ont employé le nom de *Capreolus* pour changer leurs surnoms en une Langue que le vulgaire n'entend pas. Mais nous avons d'ailleurs d'autres exemples d'Auteurs de même nom, qui n'ont pas eu la même foiblesse, quoiqu'ils ayent écrit en Latin, & nous pouvons nous contenter d'alléguer celui de Simon le Bouc, Conseiller à Valenciennes, pour tous les autres.

'Anniol. &c.

Bock en Allemand.

Parmi les Romains nous voyons des personnes arrivées aux premiéres Charges de la République ou de l'Empire sous les noms de *Taurus*, de *Caballus*, d'*Asinus*, & d'*Asina* même, nonobstant la différence du sexe, sans qu'il ait paru que ces personnes fussent deshonorées par ces sortes de noms. Dans ces derniers tems on a remarqué parmi nous des familles du nom de *Poullain & de Cheval*. Les Savans qui se sont trouvés de la premiére, n'ont pas goûté le surnom qu'ils avoient reçu de leurs peres. Les uns ont changé le nom de *Poullain* en *Paulin*, en Latin *Paullinus*, qui étoit fort connu & fort honorable dans l'Empire & dans l'Eglise. Les autres ont travesti *Poullain* en *Pavillon*, par l'artifice de l'anagramme. Mais pour la famille du nom de *Cheval*, au lieu de recourir à l'industrie de quelques Savans qui auroient pû tourner ce nom en quelque Langue étrangére, ou le déguiser de quelque autre maniére que ce fût, elle s'est addressée aux Puissances, & elle a obtenu des Lettres du Prince, portant pouvoir de le changer, ou de le supprimer entiérement, pour en prendre un autre. Ce qu'elle a fait avec succès.

Corn. Scipio Asina.

Les Anciens portoient avec plaisir le nom de *Brutus*, qui est l'expression même de la folie; celui de *Bellutus*, qui marque la ressemblance de la bête, & même celui de *Bestia*, qui étoit affecté à l'une des familles de la Maison des Calpurniens, au lieu que s'il se trouve parmi nous un nommé *la Beste* ou *la Bete*, il devient honteux de son nom dès que la science le rend un peu curieux de gloire. Nous en connoissons parmi nos Auteurs, qui non contens de vouloir détourner la signification de ce mot en se donnant le nom Latin de *Labitus*, ont pris aussi la liberté de se nommer en François *de la Bite*, croyant que le changement d'une seule lettre seroit capable d'ôter l'idée que nous avons du nom de la Bête. C'est par un semblable artifice que quantité d'honnêtes gens de notre pays en ces derniers tems sont venus à bout de se faire appeller *Pallard*, *Cotu*, *Bodin*, *Collin*, *Pousse-motte* (4), *&c.* sans avoir fait autre chose que retrancher, ou ajouter, ou seulement changer une simple lettre.

Les Anciens avoient quelquefois des noms pris des professions & des métiers les plus bas & les plus vils. Celui de *Bubulcus* étoit attaché à la famille des Juniens, celui de *Fullo* étoit pour les Apustiens. On ne parloit point dans ces familles de les changer ou de les supprimer. Le nom de *Tourne-bœuf* n'a rien, ce me semble, qui soit plus humiliant que celui de *Bubulcus*: neanmoins un Savant du siécle passé a jugé à propos de le supprimer, en se faisant appeller *Turnebus*, & en François *Turnebe*, jusqu'à ce qu'ayant découvert une noble &

créatif de Notaires n'a fait nulle difficulté de prendre ce nom sans déguisement, & de s'intituler *Bredin le Cocu*. Le nom *Bodin* est exposé aux allusions soit de *boudin*, soit de *badin*. Je passerai vite sur *Collin* à cause de la diphtongue qu'on a eu raison d'y supprimer, & je trouve fort à propos qu'on écrive *Pousse motte* à la maniére de Messieurs de l'Académie qui écrivent *convent* & *monstier*, quoiqu'ils déclarent qu'il faut prononcer autrement.

& assés ancienne famille de Normandie du nom de *Tournebû* (1), il s'est enfin donné ce nom pour le commerce de notre Langue, & l'a fait passer à ses enfans & à sa postérité. Nous avions eu avant lui, & même parmi les gens de Lettres, des *Le Bouvier* & des *Le Vacher*, qui n'avoient point paru si difficiles.

Nous pouvons continuer la même réfléxion à l'avantage de quelques Savans du nom de *Porquier* & de *Porcher*, qui n'ont pas cru devoir changer, puisque leur conduite semble blâmer la fausse délicatesse d'un Moderne, qui a prétendu détourner l'idée de ce nom en le tournant d'une maniére étrangére, & en s'appellant *Choeroboscque*.

A l'égard du nom de *Foullon*, qui n'a rien de trop avilissant, nous connoissons un Auteur contemporain de Turnebe, qui a mieux aimé s'appeller *Gnaphens* à la Grecque, que de prendre des Latins le nom de *Fullo*, parce que ce dernier ne paroissoit pas assés étranger pour faire perdre l'idée du sens de ce nom au vulgaire. Nous pouvons dire la même chose de ceux d'*Hamaxurgus*, de *Lithodomus*, d'*Artopæus*, & autres noms de métier que les Auteurs ont emprunté des Grecs.

Celui de *Bourreau* sert à marquer des personnes d'une profession plus odieuse à la vérité, & il ne s'est pas rencontré d'homme de bon sens qui ait dû trouver mauvais qu'une famille honnête & considérée dans la Touraine ait pris le parti de le changer en celui de *Boireau* (2), qui a été porté depuis par quelques Auteurs. Il ne se peut rien alléguer de plus propre pour la justification de ce changement, que l'approbation des Puissances légitimes & l'autorité des Lettres patentes du Prince que ceux de cette famille ont obtenuës pour cela. Cependant celui de *Latro*, qui paroît incomparablement plus diffamant que celui de *Bourreau* n'a point été changé par ceux des Anciens qui l'ont porté; & qui plus est, nous connoissons un Moderne qui n'a point été honteux de se faire appeller dans le monde & dans ses Livres *Hector Capycius Latro*.

Portius Latro.

Les Anciens ne faisoient aucune difficulté de porter des noms qui marquoient les défauts du corps. Rien n'est plus commun parmi eux que les surnoms de *Capito*, *Cilo*, *Tuditanus*; de *Calvus*, de *Fronto*; de *Naso*, *Silus*, *Simus*; de *Strabo*, *Luscus*, *Cocles*, *Pætus*; de *Labeo*, *Chilo*, *Balbus*, *Dentatus*; de *Blæsus*, *Varus*, *Valgus*, de *Verrucosus*, &c. Parmi les Modernes un Savant s'appelle-t-il *Le Borgne*, *Gaucher*, *Têtu*, *Grosse-tête*, &c.? aussi-tôt vous le voyés transformé en *Strabo*, en *Scævola*, en *Cephalus*, en *Capito* &c. autant par honte pour un nom de famille que par amour pour l'Antiquité. Ne croyons pourtant pas que tous nos Modernes se soient laissé aller à un semblable caprice. Nous en avons connu de notre tems, à qui le bon goût & la droite raison ont fait retenir les surnoms de *le Bossu*, de *le Camus*, de *Fronteau*, de *Têtu*, &c. qu'ils avoient de leurs peres, quoiqu'ils sussent assés de Grec & de Latin pour y trouver des noms équivalens aux leurs.

Id. Neapolit.

Enfin un Consul Romain, sans se soucier de savoir si le jonc tient le dernier rang parmi les herbes & les plantes, n'a point porté d'autre surnom que celui de *Juncus* (3), pour distinguer sa famille d'avec les autres familles de la Maison des Emiliens (4). Dans ces derniers tems un grave Ministre, un Théologien Réformé, nonobstant les maximes d'humilité & de détachement qu'il devoit avoir trouvées dans sa Religion, semble avoir eu honte de porter le nom de Du Jonc, qu'il avoit reçû de son pere avec les premiéres teintures de la Foi Catholique. Lorsqu'il se défit de ces impressions, il voulut aussi changer de nom, & se garda bien de s'appeller *Juncius*, de crainte de se faire reconnoître par ceux qui auroient sû un peu de Latin; mais il se donna celui de *Junius*, qu'il savoit être celui d'une ancienne famille Romaine. Il n'avoit pourtant pas entiérement oublié son nom, lorsqu'il publia son prétendu

m Du Jon.

1 ¶ Ceci ne devoit pas être avancé sans preuve. Voyés le 4. tome du Menagiana pag. 6. & 7.

2 ¶ Voyés ci-dessus 1. part. chap. 7.

3 Æmilius Juncus.

Georg. Codin. tendu Curopalate, dont il ne favoit pas même le nom, fous le masque d'*Agmonius*, qui ne veut dire autre chose que du jonc en Langue Hébraïque.

On ne doit pas au reste attribuer à aucune défense qu'il y eut à Rome de changer de nom cette attache fcrupuleufe que les anciens Romains témoignoient pour conserver leurs noms de famille, tels qu'ils fussent. Il étoit libre à chaque particulier d'en user comme il lui plaisoit. Mais ils ne croyoient pas que l'usage de cette liberté pût se trouver sans ingratitude envers leurs peres, ou du moins sans quelque indifférence vicieuse pour le nom & la gloire de leur famille. C'est ce qui paroît principalement par la fermeté que témoigna Ciceron pour retenir son nom, lorsqu'il fut sollicité de le changer. Plutarque témoigne que ce fut dans le tems de son élevation aux Charges de la République, que ses amis lui firent instance sur ce point, ne jugeant pas que son nom, qui ne marquoit qu'une espéce de légume, fût capable de répondre aux honneurs qu'il avoit à soutenir. Il ajoute que Ciceron leur répondit d'une maniére fort éloignée de leur pensée, & que par un mouvement de présomption, qui convenoit assés à un jeune ambitieux de sa sorte, il leur promit de rendre ce nom de Ciceron, qui leur paroissoit si bas & si obscur, plus relevé & plus éclatant que *celui des Scaures*, *des Catules*, &c.

Il y avoit sans doute plus de modestie dans la conduite d'un de nos Auteurs du siécle passé, qui s'étoit rendu d'ailleurs assés conforme à l'esprit des Anciens, tant pour le bon goût des choses, que pour la probité des mœurs. Cet Auteur étoit le célébre Denys Boutillier, grand destructeur des chiméres & des erreurs populaires, & l'un des principaux ornemens des Cours souveraines. Il s'étoit trouvé engagé d'écrire sur le privilége prétendu de la Fierte de Saint Romain contre le Chapitre de Rouen. Mais le défenseur du Chapitre ayant eu l'indiscrétion de le jouer, ou de lui insulter sur son nom de Boutillier, il se contenta de répondre à cet Adversaire en ces termes: „Si mon nom lui déplaît, dit-il, „je n'ai pas délibéré de le changer à sa „fantaisie, l'ayant reçu de mes Prédé„cesseurs, ausquels je ne voudrois pas „faire cette injure. Je dirai seulement „qu'il a été célébre en ce Royaume par „plusieurs grands Personnages qui l'ont „porté depuis plus de deux siécles (5).

CHAPITRE VIII.

7. Motif. *Le dessein de sonder les esprits sur quelque chose qui pourroit paroître nouveau, ou dont le succès seroit incertain.*

Ceux qui connoissent le caractére de la Défiance, peuvent entrer tout d'un coup dans la pensée que j'ai euë en désignant ce septiéme Motif de supprimer ou de déguiser son nom par le dessein de sonder les esprits sur ce qui pourroit paroître nouveau dans un Ecrit qu'on rend public, ou qui pourroit être suivi d'un succès douteux. On peut dire que c'est une Défiance dont les regards sont doubles. Elle ne se contente pas de s'arrêter sur la capacité & les forces d'un Auteur, elle regarde encore les dispositions fâcheuses ou favorables d'un Lecteur.

Un Auteur qui se défie de ses propres forces, sans songer aux dispositions d'un Lecteur, n'a de la hardiesse que jusqu'à un certain degré. Il faut qu'il en ait pour se résoudre au milieu de ses appréhensions, à exposer son Ouvrage au jugement public, mais il n'en a point assés pour vouloir courir en personne le même hazard que celui qu'il fait tenter à son livre. Celui qui ne se défie que de la disposition des Lecteurs, n'a point lieu d'un autre côté d'espérer grand secours de sa présomption. Toute la connoissance qu'il peut avoir de sa propre suffisance n'est point capable de lui tenir lieu de caution en cette rencontre.

C'est

4 ¶ Il a préféré la leçon d'Ulpien l. 28. D. *de fideicom. libertat.* à celle de Lampridius *in Commodo*, où au lieu de *Juncus* il y a *Junctus*.

5 Loisel. Dial. des Avoc. pag. 590.

C'est pourquoi de quelque côté que se tourne cette défiance, elle peut être considerée comme un trait de sagesse, lorsqu'elle porte un Auteur à se mettre dans la précaution de retirer de son livre son nom, & les autres marques qui pourroient servir à caractériser sa personne.

Il y a deux maniéres de se dérober au Public dans le motif de sonder les esprits des autres, & de laisser aller ses écrits au jour sans s'y exposer soi-même. La premiére est celle de considérer son propre Ouvrage comme celui d'un étranger qui nous seroit inconnu, de se mêler sous le masque dans la foule des censeurs pour contrefaire l'indifférent, & de se mettre en devoir de se juger soi-même avec une liberté qui ne soit point gênée ni suspecte d'affectation.

L'autre est celle de ne se point montrer sous quelque apparence que ce soit, mais de se tenir caché, pour ainsi dire, derriere son Ouvrage, afin d'être toujours en état d'écouter les jugemens différens que l'on en pourroit porter.

On peut dire que c'est selon la premiére de ces maximes que saint Gregoire de Nazianze se mit autrefois au nombre des Auteurs inconnus. Après avoir composé son Livre de la Foi, il témoigna être en peine de savoir les jugemens qu'on en devoit faire (1). Mais il s'imagina qu'il s'en feroit peu de sincéres, sur tout parmi les ennemis de la Foi qu'il combattoit, & parmi ses amis particuliers, à qui ses interêts pourroient être plus sensibles que ceux de l'Eglise & du Public, s'il laissoit son nom à la tête de son Ouvrage. Afin de laisser une liberté entiére aux uns & aux autres, & de ne donner aucun lieu à leurs préventions, il jugea à propos de se dépouiller d'abord de la propriété de son Livre, & de l'envoyer à un de ses amis, à qui seul il devoit confier le secret de cette affaire pour le publier sans faire connoître le nom de l'Auteur. Il le chargea en particulier de le faire lire à des personnes éclairées & prudentes, parce qu'estimant le jugement de ces personnes infiniment plus que celui des autres, il étoit d'autant plus important de leur dérober la connoissance de l'Auteur que le jugement qu'il en attendoit devoit être plus libre & plus désinteressé. Vous comprenés aisément que cet expédient ne pouvoit manquer de réussir à saint Grégoire, & qu'il lui donna les moyens d'affecter autant d'indifférence & d'éloignement qu'il voulut pour recueillir les jugemens qu'il pouvoit souhaiter.

La seconde maniére de sonder les esprits sans se faire connoître, ne peut être mieux representée que par l'exemple du célébre Apellès, qui ne voulut point d'autre masque ni d'autre voile pour se couvrir que son Ouvrage même, & qui se cacha derriére son tableau pour entendre de près les sentimens divers de ceux qui viendroient l'examiner sans être obligé de paroître.

Cet exemple plut si fort au Pere Scheiner Jésuite & Mathématicien d'Allemagne, qu'il en voulut faire le titre d'un Livre qu'il publia à Ausbourg l'an 1612. sous le nom d'*Apelles post tabulam*. Son dessein étoit d'exposer au jour une découverte qu'il avoit nouvellement faite des taches du Soleil, & de quelques Astres nouveaux, ou plutôt de petites Lunes à Ingolstad l'an 1611. Comme il doutoit du succès de la chose, ou du moins de la maniére dont elle pourroit être reçuë, à cause que la nouveauté semble avoir toujours quelque chose de choquant & d'odieux, il eut la précaution de se cacher pour sonder les esprits avec plus de sureté, & recueillir les jugemens qu'on en feroit en toute liberté. Il ne voulut point imiter Apellès à demi: ayant entendu les jugemens que plusieurs Ignorans & quelques Savans portérent de son Ouvrage, il ne daigna point se remuer pour les premiers, mais il voulut bien se découvrir pour satisfaire les derniers, & sur tout pour répondre à Galilée avec lequel il fallut disputer de l'honneur de l'invention touchant les taches du Soleil & les Satellites de Jupiter.

Au reste, on ne peut nier que le motif de se cacher pour sonder la pensée de ceux dont on recherche les sentimens, ne soit l'un des plus honnêtes & des plus

1 Præf. ad lib. de Fid.

plus louables de ceux qui peuvent mouvoir un Auteur Anonyme ou Pseudonyme. L'expérience a dû nous persuader qu'il n'est quelquefois rien de plus préjudiciable à un livre que le nom de son Auteur, ou ce qui peut servir à le faire reconnoître.

L'on sait qu'il n'y a guéres de préjugé qui soit plus fort sur notre esprit que celui qui nous est venu de la bonne ou de la mauvaise réputation d'un Auteur quand il s'agit de lire son Ouvrage. On a beau nous prêcher le dégagement, la liberté, l'indifférence. On a beau blâmer l'acceptation des personnes, & la soumission aveugle à l'autorité. Le préjugé que nous avons par la connoissance de l'Auteur, qui nous est venuë d'ailleurs, fait un contrepoids à toutes ces considérations, & il nous entraîne ordinairement contre tous les efforts de notre propre Raison. Il semble donc qu'il n'y ait pas de moyen plus propre pour remédier à cet inconvénient, que de dérober au Lecteur la connoissance de la personne dont il doit voir l'Ouvrage, afin qu'il ne songe qu'à la vérité ou à la solidité des choses qui y sont traitées. Ainsi l'on n'aura jamais lieu de trouver à redire à la judicieuse précaution des Auteurs qui suppriment ou déguisent leur nom à la tête de leurs Ouvrages lorsqu'ils jugent que sa connoissance est capable de nuire à la liberté des jugemens qu'on doit faire de leurs Ouvrages.

CHAPITRE IX.

8. Motif. *La Modestie dans ceux qui ne cherchent pas à paroître par leurs Livres, qui se soucient peu de la gloire imaginaire qu'on peut acquerir par la plume, & qui négligent de recueillir les fruits passagers de leurs travaux.*

LEs mouvemens que la véritable Modestie a coutume de produire dans l'esprit des Auteurs, ne manquent guéres de les porter au mépris des flateries & de l'encens qui est recherché avec tant d'empressement & d'avidité par les idolâtres de la réputation. S'il n'y avoit eu d'Ecrivains modestes que ceux qui ont supprimé ou changé leurs noms en publiant leurs Ouvrages, nous serions obligés de reconnoître que la Modestie seroit l'une des qualités les plus rares de celles qui peuvent se rencontrer dans les Ecrivains. Il faut pour l'honneur de la profession des Auteurs reconnoître que la déclaration ingénuë de son nom à la tête d'un livre n'est pas toujours un obstacle à cette belle vertu. On peut dire même qu'il se trouve quelquefois plus de véritable Modestie dans un Auteur qui n'auroit point la présomption de croire que la gloire viendroit le chercher au seul bruit de son nom, que dans celui qui feroit semblant d'appréhender un pareil inconvenient s'il déclaroit son nom.

Il y a pourtant cette différence entre deux Auteurs dont l'un exprime & l'autre supprime son nom; que le premier ne peut échapper à la gloire qu'il prétendoit fuir, parce qu'elle s'attache à son nom; au lieu que l'autre trouve toujours moyen de se sauver à la faveur de son obscurité, & qu'il peut faire tomber cette gloire à terre, ou du moins la détourner de lui tant qu'il demeure inconnu, & qu'il ne lui donne point de prise.

Mais pour ne vous entretenir que de ceux de la derniére espéce, il faut vous faire remarquer que cette Modestie qui les porte à se cacher par la suppression ou le déguisement de leur nom peut être considérée de deux maniéres selon la diversité des vuës ou de la fin que les particuliers ont coutume de se proposer dans ce Motif. On peut la considérer comme une vertu Chrétienne, ou simplement comme une vertu Morale & purement humaine. J'appelle Modestie humaine & morale cette vertu que nous considérons comme une espéce de modération pour les sentimens de l'esprit, comme il y a une autre modération qui regarde la direction des sens du corps, & comme une qualité qui tient une espéce de milieu entre l'Ambition & la mauvaise Honte que les Grecs appelloient *Dysopie*.

La Modestie Chrétienne est une vertu qu'il est assés difficile de séparer d'une autre vertu que nous qualifions du nom d'*Humilité*. L'on peut dire qu'elle a les mêmes

mêmes extremités à fuir qui sont l'orgueil & la bassesse ; elle a la même affectation à craindre & la même profanation à éviter. Elle doit être ménagée à peu près de la même maniére, & dispensée avec la même discrétion, & pour me servir des termes de l'Ecriture, par le même nombre, au même poids, & sur la même mesure. S'il y avoit quelque différence à mettre, je crois qu'on pourroit la faire consister en ce que l'Humilité établit ordinairement son siége dans le cœur de l'homme, selon les maximes de nos Maîtres en spiritualité, au lieu que la modestie dont il est question, semble résider principalement dans l'esprit. Mais je trouve même par cet endroit que cette Modestie rentre dans la même notion de l'Humilité, puisqu'elle n'est autre chose que cette *Pauvreté d'esprit* tant vantée & tant recommandée dans notre Religion: à laquelle il a plû à JESUS-CHRIST d'assigner les premiers rangs de la Béatitude.

On peut assurer même que cette Modestie ou Pauvreté d'esprit libre & volontaire mérite d'autant mieux la qualité d'humilité qu'elle semble être encore plus contraire que l'humilité simple du cœur à l'orgueil, dont la tyrannie s'éxerce particuliérement dans l'esprit comme dans le poste le plus commode & dans le centre naturel de sa domination. C'est une humilité qui doit être d'autant plus grande qu'elle se forme dans la partie la plus éminente de l'ame.

Voilà peut-être l'idée la plus avantageuse que l'on puisse se former de la Modestie, lorsqu'elle est véritable & Chrétienne dans ceux qui ne cherchent point à paroître par leurs livres, qui méprisent sincérement la gloire imaginaire que la plume peut produire, & qui négligent sérieusement de recueillir les fruits passagers & périssables de leurs travaux. C'est de cette Modestie & de cette humilité qu'on a prétendu louer Moïse & la plupart des autres Ecrivains sacrés tant de l'ancien que du nouveau Testament, qui se sont rendus Anonymes, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail.

Il faut avouer que les éxemples de cette conduite sont devenus assés rares depuis la mort de saint Jean l'Evangeliste; & quoi qu'on puisse attribuer cette rareté à diverses autres occasions que les Auteurs Ecclésiastiques ont eues de faire usage de leur Modestie & de leur humilité, il est vraisemblable qu'ils auroient plus volontiers & plus souvent pris le parti de supprimer leurs noms, comme un des moyens de pratiquer cette vertu en écrivant, s'ils n'avoient eu lieu d'appréhender que les Hérétiques n'abusassent de leur éxemple, comme il est arrivé à ceux qui ont mis cet artifice en usage pour surprendre les Fidelles.

De tous les éxemples que l'on en pourroit produire je n'en connois pas de plus éclatant que celui de l'Auteur Anonyme des quatre Livres admirables de l'Imitation de Jesus-Christ. On peut dire que la modestie & l'humilité de ce fameux inconnu ont triomphé jusqu'à present de tous les vains efforts que nos Critiques ont faits pour tâcher de le découvrir. Cette affaire mérite d'être mise au rang des plus petits sujets qui ont allumé les plus grandes guerres. Celle que les Bénédictins & les Chanoines Réguliers se sont déclarée à cette occasion est une des plus longues & des plus mémorables qu'on ait encore vuës dans la République des Lettres. Il n'y a pas d'apparence qu'elle finisse si tôt; & quoique la situation des esprits de part & d'autre paroisse assés tranquile, il est visible que ce calme est plutôt l'effet d'une simple tréve que le fruit d'une bonne paix.

Je ne fais point difficulté de rapporter au motif de cette modestie Chrétienne la conduite de tous les Ecrivains qui se sont cachés lorsqu'il a été question de publier leurs Ouvrages, pourvû que d'un côté il n'y ait eu ni témérité ni présomption dans l'épreuve qu'ils ont voulu faire de leurs forces & de leurs talens; & que de l'autre ils n'ayent traité que des sujets nécessaires ou utiles pour l'instruction du Public ou des Particuliers. Je mets en ce rang tous les Ouvrages généralement qui tendent à conserver ou à exciter

‡ ¶ Voyés la note qui est vers la fin du chapitre 5. de la premiére partie au mot *Hamartole*.

exciter la charité & toutes les vertus avec leurs dépendances, tels que sont les Ouvrages que nous appellons *Parænetiques*, concernant les Exhortations ou Instructions à la fuite du mal & à la pratique du bien; *Ascetiques* ou Livres spirituels pour les exercices de piété; *Mystiques*, ou Livres de Méditations & de Prieres. Je mettrois aussi dans le même rang tous les Ecrits Anonymes faits pour l'explication, l'éclaircissement ou la défense des Vérités Théologiques, si nous ne savions que la crainte & d'autres passions ont souvent pris le masque de cette Modestie pour remuer les plumes.

Mais il faut avouer qu'il n'est pas aussi facile de découvrir la Modestie des Pseudonymes que celle des Anonymes. Ceux-ci ne se montrent au Public en aucune maniére que ce soit : de sorte que s'ils réüssissent à demeurer parfaitement inconnus, comme on le doit supposer, ils rendent inutiles les éloges & la reconnoissance de ceux qui profitent de leurs livres. C'est en quoi ils font éclater leur Modestie, tandis qu'ils ont soin de cacher tout le reste. Ceux-là se montrent au Public d'une maniére différente de celle qui leur est naturelle; en quoi l'on ne peut pas dire que consiste la Modestie, à moins qu'on ne veuille la confondre avec le déguisement & la supercherie. S'il est glorieux parmi les hommes d'avoir quelque nom dans le monde, celui qui méprise cette espéce de gloire, semble être l'homme qui ne veut point porter de nom, plutôt que l'homme qui s'en donne un faux: parce que ce dernier n'évite pas la gloire qui s'attache à ce faux nom, lorsqu'elle y est attirée par le mérite de son Ouvrage.

Il en faut excepter néanmoins les noms qui semblent n'être faits que pour l'humiliation & le mépris. Rien n'est plus propre à conserver la Modestie que ces sortes de noms, parce qu'il n'est rien dont la véritable Modestie s'accommode mieux que l'humiliation & le mépris : & l'on peut dire que l'humiliation dans ce cas-là est au Pseudonyme ce que l'obscurité est à l'Anonyme, n'étant pas beaucoup plus avantageux à un homme d'être mal connu que de n'être point du tout connu. J'appelle des noms faits pour l'humiliation & le mépris ceux qui pourroient être de la nature de celui d'*Idiota*, qui a servi long-tems à cacher Raimond Jordani; & de *Dacrianus* ou de *Pleureur* emprunté par Louis de Blois, dit Blosius. On ne fera point difficulté de rapporter l'invention de ces noms à la Modestie ou à l'humilité ingénieuse de ces deux célébres Abbés, lorsqu'on fera réfléxion sur la piété qui a paru dans leurs actions, & qui éclate encore dans leurs Ouvrages.

C'est un usage qui n'étoit point inconnu aux Chrétiens de l'Asie & de la Gréce du moyen âge, comme il paroît par le nom d'*Hamartole*, ou Pécheur, qui n'est autre que George Syncelle (1), de qui nous avons la Chronique, & par celui de *Tapinus* (2), & en Latin de *Minimus*, qui sert à déguiser saint Jean Damascene, si toutefois l'on peut dire que nos Critiques ne se trompent pas, quand ils soutiennent que c'est le nom ordinaire que ce Saint prenoit, lorsque sa modestie l'empêchoit de vouloir paroître Auteur de quelque nouvel Ouvrage (3).

Le nombre des modestes Pseudonymes seroit trop petit, s'il falloit le réduire aux Auteurs qui se sont déguisés seulement sous des noms d'humiliation. Avouons qu'il s'est trouvé beaucoup d'autres Ecrivains encore, qui n'ayant pour but que la gloire de l'utilité de son Eglise, ont été portés à écrire par le motif d'une véritable Modestie, sur tout lorsqu'ils ne se sont point donné des noms de trop grande confiance, ou de trop bonne opinion, comme pourroient être ceux de *Verus*, de *Sincerus*, d'*Optatus Ductor*, de *Firmianus*, de *Nathanaël Nezeckius*, d'*Eubulus*, d'*Evangelus*, de *Fulgentius*, de *Flore de sainte Foi*, d'*Eugenius*, d'*Eusebius*, d'*Athanasius Vincentius*, & de divers autres qui semblent renfermer l'idée de quelques sentimens un peu trop avantageux, que les Pseudonymes auroient voulu

2 Le nom de *Tapinus* a été pris aussi par un Patriarche de Constantinople nommé Jean.

3 Labb. Nova Bibl. MSS. pag. 387. & 388.

voulu témoigner pour eux-mêmes en se cachant. Mais il y a d'autres noms qui ne détruisent point la Modestie de ces sortes d'Auteurs, quoi qu'ils n'ayent rien d'humiliant. Je suis persuadé que les noms qui ne marquent autre chose que l'amour de la retraite, de la vertu, de la paix, de la vérité, &c. n'ont point fait d'obstacle à la Modestie dans ceux qui les ont employés, quoique l'abus que plusieurs ont fait des noms de *Philarete* & de *Philalethe* semble les avoir rendus autant suspects de présomption par rapport à la vertu & à la vérité, que l'est devenu celui de *Philosophe* par rapport à la sagesse, nonobstant la Modestie de ceux qui l'avoient pris d'abord au lieu de celui de *Sophus*, après qu'il fut devenu suspect de vanité.

En un mot je croi que la Modestie Chrétienne n'a eu rien à souffrir sous la plupart des noms que nous considérons comme simplement *Appellatifs*, lorsqu'on n'y remarque rien de contraire à la vérité; ni par conséquent sous ceux qui paroissent conformes à la profession d'un Chrétien & au caractére du Christianisme, tels que pourroient être un *Simplicius*, un *Peregrinus*, un *Anastasius*, un *Renatus Christianus*, un *Philadelphe*, un *Phileremе*, un *Eremicola*, un *Thanatophraste*, un *Christodule*, & même un *Theophile*, si son Ouvrage traite de l'Amour de Dieu; & un *Timothée*, s'il parle de la crainte de Dieu, ou s'il travaille visiblement pour l'honneur de Dieu.

Car on peut dire que c'est principalement par cette considération qu'un célébre Auteur Ecclésiastique du cinquiéme siécle a persuadé au Public & en particulier à un Evêque de France nommé Salonius, qu'il n'avoit été porté à prendre le nom de *Timothée*, que par un motif de Modestie Chrétienne. Cet Auteur qui est connu dans toute l'Eglise sous le nom de Salvien de Marseille, ayant été découvert & reconnu par Salonius, qui avoit été autrefois son disciple, pour le véritable Auteur des quatre Livres qui couroient le monde sous le titre de *Timothei libri quatuor ad Ecclesiam Catholicam toto orbe diffusam, &c.* & qui taxoient principalement l'avarice des Ecclésiastiques de son tems, se trouva obligé de répondre de sa dissimulation à ce Prélat, & de remédier à quelques scrupules que cette conduite lui avoit fait naître dans l'esprit.

Salonius lui avoit demandé l'explication & le sujet du nom de Timothée, en lui faisant connoître que s'il n'en rendoit compte au Public, l'Ouvrage seroit mis au nombre des Apocryphes, & l'Auteur au nombre des Imposteurs, pour avoir supposé faussement un Ouvrage à un ancien Ecrivain du nom de Timothée. Salvien lui répondit qu'il n'avoit rien à craindre par cet endroit, ni pour l'Ouvrage, ni pour la personne du nouvel Auteur qui avoit pris le masque de Timothée. Qu'il seroit aisé de juger par la nouveauté de la matiére & par d'autres caractéres de l'Ouvrage, qu'il ne pouvoit regarder que les affaires du tems présent (c'est-à-dire l'état de l'Eglise du cinquiéme siécle) & qu'ainsi on ne pouvoit soupçonner l'Auteur de l'Ouvrage d'avoir eu intention de l'attribuer à un ancien Ecrivain, sans l'accuser en même tems d'avoir perdu le jugement. Il ajoute que l'Ouvrage ne pourroit encourir la disgrace des Apocryphes que dans la supposition que son Auteur auroit voulu imposer à l'Apôtre Timothée: mais que si on lui fait justice on reconnoîtra qu'il a été très-éloigné de cette pensée, & qu'il n'y a rien dans tout cet Ouvrage qu'on puisse raisonnablement soupçonner d'avoir été imputé à cet Apôtre.

Il est bon néanmoins de remarquer en passant, que Salvien a répondu en cette occasion un peu trop affirmativement en faveur de la justice qu'il espéroit de la Postérité pour ce point, & qu'il paroît avoir eu un peu trop bonne opinion du discernement de ses Lecteurs; parce que malgré la justesse de son raisonnement, on n'a point laissé dans la suite des tems d'attribuer son Ouvrage à Timothée Evêque d'Ephese, disciple & cooperateur de Saint Paul dans le ministére de l'Evangile (1). Mais il n'est pas juste de rendre

1 Gesner. Sixt. Sen. Possev.

rendre Salvien responsable de la bêtise d'autrui.

S'il a réussi à faire voir qu'il n'y avoit point d'imposture dans la supposition du nom de Timothée, il n'a pas moins bien raisonné sur l'inutilité des questions que Salonius lui faisoit touchant ce nom: parce, dit-il, qu'en matiére de Livres on doit moins s'intéresser au nom de son Auteur, qu'au sujet qu'on y traite, & d'où dépend tout le fruit qu'on en doit tirer. Mais ce raisonnement ne l'a point empêché de satisfaire d'ailleurs la complaisance qu'il avoit pour Salonius, qu'il considéroit comme son fils parce qu'il avoit été son Maître, & comme son Pere parce qu'il lui étoit inférieur depuis que ce disciple étoit devenu Evêque. Il voulut donc répondre à deux questions qu'il lui avoit faites, 1° pourquoi il s'étoit donné un nom étranger, 2° pourquoi il avoit choisi celui de Timothée plutôt qu'aucun autre.

Il dit pour répondre au premier point, que sa vûë avoit été premiérement d'obéïr à Dieu, qui nous ordonne d'éviter la fumée de cette gloire vaine & périssable, qui vient de la terre, afin de ne point perdre les fruits de la gloire céleste; & de ne pas briguer sottement auprès des hommes ce que nous devons uniquement attendre de Dieu. Dans la rélation qui doit se trouver entre un Auteur & ses Lecteurs, il semble qu'il veuille bien comparer celui-là à la main droite, & ceux-ci à la gauche, afin d'insinuer que les Livres étant les largesses & les véritables aumônes de l'esprit, c'est à leurs Auteurs que Jesus-Christ s'adresse, lorsqu'il dit: *Que votre main gauche ne sache point ce que fait votre main droite, afin que votre aumône se fasse en secret: & votre Pere, qui voit ce qui se passe en secret, vous en rendra lui-même la récompense.*

Cette considération seule étoit plus que suffisante pour porter l'Auteur à se cacher, en supprimant son nom. Il avouë néanmoins que la raison principale de cette conduite venoit du souverain mépris qu'il faisoit de sa propre personne, & de la persuasion sincére qu'il avoit d'être le dernier des hommes, & qui plus est, un homme de néant, non point par un sentiment d'humilité, mais par l'évidence de la vérité. C'est pourquoi voulant passer dans l'esprit des autres pour tel qu'il se connoissoit en lui-même, il s'étoit abstenu de mettre le nom d'une personne qu'il voyoit si méprisable, à la tête d'un Ouvrage fait pour la gloire de Dieu, de peur que sa bassesse & son néant ne diminuassent quelque chose de l'autorité d'un Ecrit, qui contenoit d'ailleurs une doctrine fort saine & fort utile, selon la perversité de ce tems-là, où il remarque que l'on étoit malheureusement accoutumé à ne peser les paroles & les écrits qu'au poids de la personne qui en étoit l'Auteur. Il parle si mal du goût de son siécle, qu'au lieu de reconnoître simplement qu'il étoit corrompu & gâté, il se trouve tenté de n'en point reconnoître du tout, en ce que l'on se soucioit moins alors de ce qu'on lisoit dans les Livres, que de celui qui les faisoit lire, & qu'on s'arrêtoit moins à ses discours qu'à sa personne. Il étoit donc question, dit-il, d'ôter au Lecteur la connoissance de cet Auteur, pour ne point détourner son attention de dessus les choses dont il souhaitoit de l'instruire, & pour ne point laisser avilir le prix de son Ouvrage par le peu de considération que méritoit son Auteur. C'est la raison qu'il donne à Salonius de la suppression & du déguisement de son nom.

Il répond ensuite à l'autre question, de savoir pourquoi il avoit pris le nom de Timothée plutôt qu'un autre. Il va recourir encore à la premiére de toutes les causes, & il remonte jusqu'à Dieu, comme il avoit fait pour répondre à la premiére question. Comme c'est à la fuite de la vanité ou de la gloire humaine qu'il avoit voulu faire attribuer la suppression de son véritable nom; c'est à la crainte d'offenser Dieu qu'il souhaite qu'on attribuë la supposition de celui de Timothée: parce, dit-il, qu'il avoit toujours été environné de diverses appréhensions en composant son Ouvrage, pour ne rien écrire qui fût indigne de la matiére qu'il traitoit ou de la fin qu'il se proposoit. Outre que la moindre ombre du men-

ſonge lui ayant toujours fait peur, il auroit crû pécher contre la ſincérité, & contre la vérité même, s'il avoit ſubſtitué à ſon vrai nom un autre nom qui ne lui eût pas été convenable, & que par conſéquent il ſe feroit expoſé au danger de perdre les fruits de ſon travail. C'eſt ce qui arrive ſouvent aux Pſeudonymes, à qui le motif de la Modeſtie Chrétienne a ſû inſpirer de ſe cacher à la maniére des Anonymes, mais qui pour vouloir paſſer outre ont tout gâté en ſe donnant de faux noms, & en altérant ainſi leur humilité par une apparence d'impoſture.

Salvien n'avoit, ce ſemble, rien à craindre de ce côté-là, puiſque le nom de Timothée, qu'il avoit mis à la tête de ſon Ouvrage, ne devoit marquer autre choſe qu'un homme qui avoit la crainte des jugemens de Dieu, qui eſt une diſpoſition dans laquelle tout homme, & particuliérement un Chrétien, ſe doit trouver à tous momens. Mais parce que le nom de *Timothée* ſignifie auſſi-bien *l'honneur de Dieu* que la *crainte de Dieu*, il ſe ſert encore de cet avantage, afin d'entrer en paralléle avec Saint Luc, ou (pour parler d'une maniére plus conforme à ſa modeſtie) afin de ſuivre l'éxemple de cet Evangéliſte. Saint Luc n'a point fait difficulté de feindre un nom à la perſonne à qui il adreſſe ſon Evangile & ſes Actes, & il l'appelle *Théophile*, voulant marquer qu'il écrivoit pour tout homme qui auroit l'amour de Dieu. Salvien détourne un peu cette penſée pour nous perſuader que l'Evangéliſte craignant qu'on ne s'imaginât qu'il auroit adreſſé ſes deux Ouvrages à un homme, les avoit adreſſé à l'Amour de Dieu même par un mouvement de reconnoiſſance, comme à celui qui avoit remué ſa langue & gouverné ſa plume. Il veut qu'il en ſoit à peu près de même du prétendu Timothée dont il eſt queſtion. C'eſt, dit-il, *l'honneur de Dieu*, que cet Auteur s'eſt propoſé dans ſes écrits, comme Saint Luc s'eſt propoſé l'*Amour de Dieu* dans les ſiens. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'il feigne que c'eſt l'*Honneur de Dieu* même qui eſt l'Auteur de ſon ouvrage ſous le nom de Timothée, de même que c'eſt à l'Amour de Dieu que Saint Luc adreſſe ſes écrits ſous celui de Théophile.

Voilà, Monſieur, le raiſonnement d'un Pere de l'Egliſe qui faiſoit honneur à ſon ſiécle & à ſon pays. On pourra juger par ſon éxemple que la modeſtie n'eſt pas toujours incompatible avec la ſuppoſition des noms dans un Auteur déguiſé. Je me ſuis contenté d'expliquer ſa penſée ſans m'aſſujettir à le ſuivre pas à pas. Mais le reſpect qui eſt dû à un Auteur de ce poids me porte à vous repreſenter ici ſes propres termes pour vous donner lieu de vous ſatisfaire par vous-même en le traduiſant à la lettre.

Quæris à me, dit-il à Salonius, *cur libellis nuper à quodam hujus temporis homine ad Eccleſiam factis*, Timothei *nomen inſcriptum ſit? Addis præterea quod niſi rationem vocabuli evidenter expreſſero, dum nominatur Timothei, inter Apocrypha ſint fortaſſe reputandi. Ago gratias atque habeo, quod de me ita judicas, ut pertinere hoc æſtimes ad fidei meæ curam, ne quid Eccleſiaſtici operis vacillare permittam; ſcilicet, ut res ſummæ ſalubritatis non ſit minoris pretii per opinionis incertum. Sufficere itaque ad excludendam penitus Apocryphi ſtyli ſuſpicionem etiam hoc ſolum poterat, quod ſuperius indicavi libros neotericæ diſputationis eſſe, & à præſentis temporis homine divinarum rerum ſtudio atque amore conſcriptos. Carent enim Apocryphi ſuſpicione, qui agnoſcuntur Timothei Apoſtoli non fuiſſe. Sed requirit forſitan aliquis, quis ille auctor ſit, ſi Apoſtolus non eſt? & utrum ſuum libellis ipſis, an alienum nomen inſcripſerit? Verum eſt, poteſt hoc quidem quæri. Et certe quæritur, ſi inquiſitio valet ad fructum aliquem pervenire. Cæterum ſi infructuoſa eſt, quid neceſſe eſt ut laboret curioſitas? In omni enim volumine profectus magis quæritur lectionis quam nomen Auctoris. Et ideo ſi profectus eſt in lectione, & habet quiſquis ille eſt quod poteſt inſtruere lecturos, quid ei cum vocabulo quod juvare non poteſt curioſos? .... Tria ſunt quæ in libellis iſtis de quibus loquimur quæri poſſunt. Cur is qui ſcripſit, ad Eccleſiam ſcripſerit; & utrum alieno nomine, & an ſuo? Si non ſuo, cur alieno? Et ſi alieno, cur Timothei potiſſi-*

potissimum nomen quod scriberetur elegerit? Après avoir satisfait à la premiére de ces questions, il continuë en ces termes: *Nunc illud dicimus quod secundum est, scilicet, cur in titulo libellorum non sit nomen Auctoris? Cujus rei licet una sit causa maxima, multæ tamen, ut reor, esse potuerunt. Ac prima illa veniens à mandato Dei, quo præcipimur vitare omnibus modis terrestris gloriæ vanitatem; ne, dum humanæ laudis inanem auculam quærimus, præmium cæleste perdamus. Ex quo etiam illud est quod & orari Deus & donari occulte jubens, vult nos fructum boni operis commendare secreto; quia nulla fit major fidei devotio, quam quæ conscientiam vitat hominum Deo teste contenta.* Nesciat enim, *inquit Salvator*, manus tua sinistra quid faciat dextera tua, & pater tuus qui videt in absconso reddet tibi. *Et ideo scriptori illi ad subtrahendum è titulo nomen suum atque celandum sufficere hæc tantummodo causa potuit, ut quod in honorem Domini sui fecerat, divinæ tamen conscientiæ reservaret & res commendabilior Deo fieret, quæ famam publicam devitasset.*

Sed tamen quod confitendum est, præcipuum illud fuit, quia scriptor ille, ut legimus, humilis est in oculis suis, ac vilis sibi, exiguum se penitus atque ultimum putans, & hoc quod majus est, mira fide, non officio humilitatis assumptæ, sed judicii simplicis veritate. Unde est quod jure se etiam ab aliis talem habendum putans qualis à semetipso haberetur, rectè libellis suis alienum nomen inseruit; scilicet ne autoritatem salubribus scriptis personæ suæ parvitas derogaret. Omnia enim amodo dicta tanti æstimantur quantus est ipse dixit. Siquidem tam imbecilla sunt judicia hujus temporis ac pæne tam nulla; ut qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant, nec tam dictionis vim atque virtutem quam dictatoris cogitent dignitatem.

Idcirco igitur scriptor ille abscondi & latitare omnibus modis voluit, ne scripta quæ in se habent plurimum salubritatis, minora forsitan fierent per nomen Auctoris. Habet itaque quisquis ille est qui requirit cur alienum nomen adsumptum sit. Restat dicere, cur Timothei.

Quod ut dicamus, ad Auctorem denuo reversuri sumus. Is enim caussarum omnium caussa est, qui est: qui sicut humilitati præstitit ut alienum, sic timori atque cautelæ ut Timothei nomen scriberet. Pavidus quippe est & formidolosus, ac nonnunquam etiam levium mendaciorum fugax, atque in tantum peccare metuens ut interdum & non timenda formidet. Cum ergo subtrahere è titulo nomen suum & inserere vellet alienum, timuit in hac nominum commutatione mendacium, nequaquam scilicet admittendam putans etiam in officio sancti operis maculam falsitatis.

Positus itaque in hoc ambiguæ opinionis incerto optimum fore credidit ut beati Evangelistæ sacratissimum sequeretur exemplum, qui in utroque divini Operis exordio Theophili nomen inscribens, cum ad hominem scripsisse videatur, ad amorem Dei scripsit: hoc scilicet dignissimum esse judicans, ut ad ipsum affectum Dei scripta dirigeret, à quo ad scribendum impulsus esset. Hoc ergo etiam Scriptor hic, de quo loquimur, usus est argumento atque consilio. Conscius enim sibi sic se omnia in scriptis suis pro Dei honore, sicut illum pro Dei amore fecisse, qua ratione ille Theophili, hac etiam hic Timothei nomine scripsit. Nam sicut Theophili vocabulo amor, sic Timothei honor Divinitatis exprimitur. Itaque cum legis Timotheum ad Ecclesiam scripsisse, hoc intelligere debes pro honore Dei ad Ecclesiam scriptum esse, imò potius ipsum Honorem Dei scripta misisse; quia recte ipse scripsisse dicitur, per quem factum est ut scriberetur. Hac causa igitur in titulo libellorum Timothei nomen inscriptum est. Congruum siquidem Scriptor ille existimavit, ut cum in honorem Dei libellos scriberet, ipsi Divinitatis Honori titulum consecraret.

CHA-

CHAPITRE X.

9. Motif. *La piété de ceux qui veulent laisser des marques extérieures de leur changement de vie, ou de leur renoncement au monde.*

IL semble qu'entre la Modestie Chrétienne dont je viens de vous entretenir, & la Piété dont il s'agit, il n'y ait pas d'autre différence que celle du genre à l'espéce, sur tout lors qu'on la considére telle qu'elle a été représentée dans la conduite de Salvien.

La Modestie se contente souvent de déterminer les Auteurs à se cacher simplement: mais lorsqu'elle les porte à se cacher pour l'amour de Dieu, afin de faire quelque chose à sa gloire, ou à l'avantage de son Eglise, il me semble qu'on peut alors prendre cela pour un motif de Piété ou de Religion.

En ce cas-là nous pouvons accorder que la Piété rentre dans la notion générale de la Charité, & reconnoître avec quelques pieux Pseudonymes qu'on peut se déguiser par charité, afin de servir les Fidéles avec plus de facilité ou de sûreté selon la diversité des occasions.

Mais lorsqu'on ne prend ce parti que pour cacher la main qui veut distribuer des largesses spirituelles, le motif de la Piété, dont on se sent animé, ne doit plus être distingué de celui de la Modestie Chrétienne. Si c'est uniquement pour empêcher que la connoissance de la personne ne forme quelque préjugé contre l'Ouvrage, & que cette prévention ne fasse perdre le fruit qu'on en espére, on peut rapporter ce motif à celui de la Prudence, ou à celui de la Crainte dont il a été parlé ailleurs.

Il y a une autre espéce de Piété que nous avons coutume d'appeller Dévotion, dont on ne peut pas douter que les mouvemens n'ayent souvent fait changer de nom aux Gens de Lettres. C'est ce qui est arrivé particuliérement à ceux qui étant déja dans un âge avancé lorsqu'ils ont reçû le Baptême ou la Confirmation, ont pris cette occasion pour quitter leur nom, & pour en prendre de plus conformes à la Religion. C'est aussi ce qui arrive encore tous les jours à la Profession de la Vie Religieuse dans une grande partie des Monastéres de l'un & l'autre séxe. C'est ce qui arrivoit autrefois dans l'Eglise à plusieurs de ceux que l'on élevoit à l'Episcopat, & qui semble être réduit présentement à la pratique qui s'observe au sujet des Souverains Pontifes à Rome.

Quoique la plupart de ces personnes semblent avoir eu intention dans ces changemens de noms, de donner des marques extérieures du changement de leur intérieur ou de leur renoncement au monde, il n'est pas raisonnable d'attribuer cette conduite à aucun déguisement, puisqu'il n'est point question de dissimulation en ces occasions.

D'ailleurs il est vrai de dire que le Motif de Piété qui porte les personnes à changer de nom dans les cas que l'on vient de marquer, ne regarde pas plus les Auteurs ou les Ecrivains que les autres, & que le nombre de ces derniers est incomparablement plus grand que celui des premiers.

C'est une considération suffisante, pour ne me point étendre davantage sur ce sujet: quoique Mr. Naudé (1) ait prétendu que tous ces noms de Religion soient autant de masques, & les Religieux qui écrivent sous d'autres noms que ceux de leur famille, autant d'Auteurs déguisés, en leur attribuant sans discernement le mot de Seneque, *Personam malunt quam faciem.* C'est un sentiment qu'on peut mettre au nombre de ses Paradoxes.

CHA-

1 Masc. p. 90. 91. &c.

CHAPITRE XI.

10. Motif. ***La Fourbe & l'Imposture pour séduire les simples qui ne peuvent juger du fonds que par la surface, & pour abuser de la bonne foi des autres.***

IL y a peu d'Auteurs Pseudonymes qu'on ne puisse accuser de supposition & de fausseté ; mais on ne peut pas dire de tous sans distinction qu'ils soient coupables de mensonge & qu'ils ayent été animés de l'esprit de fourbe & d'imposture dans la supposition des noms qu'ils ont pris. C'est ce que je crois devoir avancer de tous ceux qui n'ont point eu dessein de séduire leurs Lecteurs, & qui n'ont point prétendu profiter de leur déguisement pour abuser de la bonne foi & des autres dispositions de ceux qu'ils ont entrepris d'instruire.

Il n'y a donc guéres que l'intention de ces Auteurs qui puisse nous régler dans la distinction que nous devons faire des uns d'avec les autres. Ils ont l'extérieur assés semblable ; ce sont à peu près les mêmes maniéres de se travestir, c'est le même tour de déguisement, particuliérement dans ceux qui, au lieu de feindre des noms chimériques que personne ne puisse revendiquer, aiment mieux prendre des noms d'autrui, afin de se faire passer pour ceux même qui ont porté ces noms avec réputation. Mais leurs vûës sont entiérement opposées, & cette opposition vient de la différence de leur fin & de leur objet.

Ceux qui se servent des noms d'autrui pour imposer au Public, & sur tout pour débiter des opinions pernicieuses & des discours empoisonnés sous les noms des personnes de mérite & de crédit ne ressemblent point mal aux Esprits de ténébres, aux associés du Pere du mensonge, qui se travestissent quelquefois en Anges de lumiére, ou en Hommes de Piété ou de savoir, pour nous séduire. Mais ceux qui n'en usent de la sorte que pour faire le bien que l'on pourroit espérer de la part de ceux dont ils prennent le nom, peuvent être comparés aux Esprits de lumiére qui se transforment en hommes pour s'acquitter de leurs commissions célestes, & pour nous faire du bien en prenant des mesures plus proportionnées à notre nature ou à notre portée.

Vous ne m'accuserés pas, Monsieur, d'être le premier qui ait considéré les Anges travestis en hommes comme les modéles de nos Pseudonymes, qui prennent la forme d'autrui dans de bonnes intentions. C'est une pensée qui est tombée dans l'esprit de Salvien Prêtre de Marseille il y a plusieurs siécles. Cet Auteur, pour se mettre à couvert du blâme d'avoir supposé un faux nom à l'un de ses Ouvrages, & pour montrer aussi que ce n'est pas au nom d'un Auteur qu'il faut s'arrêter quand on lit son Livre, allégue l'éxemple de l'Ange Raphaël dont il est parlé dans le Livre de Tobie.

Cet Ange, non content de s'être donné une apparence humaine comme les autres Ministres du Seigneur, avoit encore pris un nom supposé non pas de chimére & de fiction, mais celui d'une personne connuë & estimée parmi ceux à qui il vouloit rendre service sous ce masque. Tobie le pere eut la curiosité de demander à l'Ange de *quelle Famille il étoit*, *de quelle Tribu*, & par une suite ordinaire, quel étoit son nom ? Raphaël lui répondit : *Est-ce la famille du Mercenaire* (ou du Guide) *qui doit conduire votre Fils*; *ou le Mercenaire lui-même que vous cherchés* (2) ?

Vous voyés déja, Monsieur, que cette belle réponse peut servir d'éxemple pour celles que les Pseudonymes sont quelquefois obligés de faire lors qu'on leur demande leur vrai nom, comme si c'étoit de la connoissance de ce nom que dépendît le profit qu'on doit tirer de leurs Livres. *Mais*, continua Raphaël parlant à Tobie (3), *pour ne vous point donner d'inquiétude*, *je vous dirai que je suis* Azarias *fils du grand Ananias. Ha!* lui répondit Tobie, *vous êtes d'une race illustre. Mais je vous prie de ne vous point fâcher si j'ai desiré de connoître votre race.*

Les Écrivains qui entreprennent de nous

2 *Genus quaris Mercenarii, an ipsum Mercenarium?* Tob V. 17.

3 Tob. V. 18.

nous inſtruire & de nous conduire à quelque connoiſſance utile & honnête, peuvent paſſer pour les guides de notre eſprit dans les démarches qu'ils lui font faire, comme Raphaël l'étoit de la perſonne du jeune Tobie. Et ceux d'entre eux qui peuvent régler leurs intentions ſur ce modéle, ou qui peuvent entrer dans des vûës auſſi louables en ſe déguiſant, ne tomberont pas dans le ſoupçon de la Fourberie ou de l'impoſture. Le paralléle que l'on peut faire de leur conduite avec celle de l'Ange, donnera encore plus d'évidence & plus de facilité à leur juſtification.

L'Ange Raphaël ayant pris véritablement la forme d'Azarias fils du grand Ananias, il pouvoit dire qu'il étoit cet *Azarias* en étant vraiment l'image ; de même que nous voyons dans les Livres de l'ancien Teſtament que l'Ange de Dieu qui s'apparoiſſoit à Jacob, aux autres Patriarches & aux Perſonnes juſtes, prenoit lui-même le nom de Dieu, à cauſe qu'il repréſentoit ſa perſonne ; & dans l'uſage ordinaire de la vie que les ſtatuës & les tableaux portent le nom des perſonnes qui y ſont repréſentées. Il en eſt à peu près de même de nos Pſeudonymes cachés ſous les noms d'autrui, ſur tout lorsqu'ils repréſentent fidélement dans leurs écrits les ſentimens & l'eſprit de ceux dont ils prennent les noms. C'eſt ainſi que l'on peut ſauver la réputation de Vigile de Tapſe qui a pris le nom de *Saint Athanaſe* pour écrire contre les ennemis de la Sainte Trinité ; & que les Catholiques abandonnent de bon cœur celle de Bullinger Miniſtre Zuinglien qui a pris le même nom de *Saint Athanaſe* pour dreſſer un piége aux Fidéles de l'Egliſe Romaine. C'eſt ainſi que nous excuſerions Eraſme d'avoir pris le masque de *Saint Cyprien* pour traiter du double Martyre s'il ne s'étoit point démenti dans certaines circonſtances qui ont bleſſé le vraiſemblable dans ſon écrit (1), faute de prendre garde aux lieux & aux tems, quoiqu'il ſoit toujours vrai de dire que ces éxemples ſont d'une conſéquence dangereuſe, ſur tout dans les choſes qui concernent la Religion ou l'interêt public. Car lorsqu'il ne s'agit que d'une affaire de particulier à particulier & d'une choſe indifférente d'elle-même, il ſemble qu'on ne doive pas s'intereſſer avec tant de chaleur à pourſuivre le crime d'impoſture dans un Auteur qui n'auroit ſuppoſé ſon Ouvrage à quelque Ancien ou à quelque homme d'autorité, que pour éxercer ſon ſtyle ou pour tâcher de l'imiter & de prendre ſon eſprit. C'eſt peut-être le tour qu'on pourroit prendre pour excuſer Sigonius d'avoir ſuppoſé un de ſes Traités à Ciceron (2).

On peut ajouter de plus, que l'Ange Raphaël a parlé d'une maniére figurée ; lorsqu'il a dit qu'il étoit *Azarias fils du grand Ananias* : de ſorte que ces noms doivent être pris plutôt comme des ſignes qui expriment certains Myſtéres que ſelon leur ſignification propre dans laquelle ils ſemblent déſigner deux perſonnes d'une famille fort connuë dans leur Nation. *Azarias* veut dire ſecours de Dieu : *Ananias*, ou plutôt, ſelon le Texte original, *Hananeel* ſignifie, grace & don de Dieu. Ainſi l'Ange peut fort bien avoir voulu marquer ſimplement l'aſſiſtance Divine, comme un effet de la grace de Dieu. De même lorsque les Auteurs qui ſe cachent prennent des noms étrangers qui ont été propres à des perſonnes célébres ou connuës d'ailleurs, cette liberté ne doit point paſſer pour une uſurpation frauduleuſe. Et quoique l'on ait vû des Timothées, des Irenées, des Théophiles, des Euſebes, &c. devenus célébres dans l'ancienne Egliſe, on peut aſſurer néanmoins que les Ecrivains qui ont pris de ſemblables noms, ſur tout dans ces derniers ſiécles, n'ont presque tous ſongé qu'au ſens literal de ces mots, pour marquer tantôt la Crainte ou l'Honneur de Dieu, & tantôt la Paix de l'Egliſe & de l'Etat : quelquefois l'Amour de

1 ¶ On convient généralement que l'Ouvrage n'eſt pas de S. Cyprien ; mais on a peine à convenir qu'il ſoit d'Eraſme, ennemi capital de ces ſortes de ſuppoſitions, & capable d'ailleurs de ſuppoſer plus finement. Quelle apparence en effet, s'il avoit eu deſſein de faire paſſer S. Cyprien pour Auteur de ce Traité, qu'il y eût parlé de la guerre de Ceſar contre le Turc c'eſt-à-dire de Charles-Quint contre Soliman ?

2 ¶ On ne ſauroit par là juſtifier Sigonius, parce que, quand on l'accuſa d'avoir voulu impoſer au public,

de Dieu, & quelquefois la Piété.

Voilà, ce me semble, ce qu'on peut alléguer de plus plausible pour excuser la dissimulation de ces Auteurs sur la droiture de leurs intentions. C'est aussi ce qui peut contribuer à la condamnation de ceux qui ont eu recours au même artifice avec des intentions opposées. Ces Ouvriers du mensonge & de l'imposture trouvent pareillement leurs modéles & leurs guides parmi les Anges, mais les Anges réprouvés. *On ne doit pas s'étonner*, dit Saint Paul (3), *si les faux Apôtres se transforment en Apôtres de* JESUS-CHRIST; *puisque Satan-même se transforme en Ange de lumiére. Il n'est donc pas étrange que ses Ministres se transforment aussi en Ministres de la justice & de la vérité.*

Les grands noms des Patriarches & des Prophétes, ceux des Apôtres & des Peres de l'Eglise ont laissé dans les siécles qui les ont suivis la mémoire des personnes, dont l'autorité n'a pû être que d'un très-grand poids, parce que la vérité de leur doctrine s'est trouvée confirmée, tantôt par des miracles, tantôt par des actions de sainteté. Il n'en a point fallu davantage aux Imposteurs, qui ont crû qu'en prenant ces grands noms, ils pourroient impunément substituer leurs erreurs & leurs réveries à la saine doctrine de ces Saints, & en avoir le débit sous ces belles apparences. Ce qui a été remarqué par les Critiques à ce sujet touchant les Hérétiques de presque tous les âges de l'Eglise, qui ont tâché de renfermer leur esprit sous ces masques spécieux, doit servir à nous convaincre de l'empressement que les Ministres de l'erreur ont toujours eu de faire entrer l'Imposture dans les matiéres de Religion. Si elle a été d'un moindre usage dans les Sciences humaines, c'est peut-être parce que les vérités n'en sont pas si importantes que celles de la Religion. Car il suffit de connoître une partie des artifices de l'Esprit du mensonge pour juger que plus les vérités sont de conséquence, plus il fait d'effort pour leur substituer la fausseté en la couvrant de leur apparence.

Mais on peut dire qu'en fait de supposition d'ouvrages, jamais l'Imposture n'a eu d'occasion plus favorable pour supplanter la Vérité, que celle de la renaissance des Lettres, qui s'est faite dans les derniers siécles. Il s'agissoit de faire revivre les illustres Morts de l'Antiquité, & de déterrer leurs Ouvrages que la Barbarie avoit tenus ensevelis. Les Imposteurs ne manquérent pas de profiter de la passion que le Public témoignoit pour voir ressusciter ces morts par le bénéfice de l'Imprimerie. Les uns se mirent en tête, qu'après les recherches inutiles qu'ils avoient faites des vrais Auteurs, il ne seroit plus possible de découvrir la fourbe, & qu'ils pourroient sûrement faire passer les fantômes ou les masques de ces Auteurs pour eux-mêmes. Les autres ayant trouvé les squeletes, pour ainsi dire, ou les cadavres pourris de ces Auteurs, ont cru qu'il suffiroit pour les faire paroître vivans, de les animer de leur propre esprit, & d'entrer eux-mêmes dedans, pour les faire penser & les faire parler selon leur fantaisie. En quoi je trouve qu'ils n'imitent point mal ces *Brucolaques*, ou ces *Faux Ressuscités*, dont nous voyons des histoires assés étranges dans les Rélations qu'on nous a données en ces derniers siécles de la Gréce & des Isles de l'Archipel (4). On veut nous persuader que ces Brucolaques ne sont autre chose que des démons qui déterrent les corps morts, qui entrent dedans pour les animer, & qui les conservent dans un embonpoint trompeur, pour suspendre les effets de la corruption & de l'infection des corps. On ajoute que ces démons n'usent de cet artifice que pour imposer aux personnes de la connoissance de ces morts, & pour nuire au genre humain, non seulement par des séductions honteuses, mais par

public, il ne chercha point à s'excuser sur le dessein qu'il avoit eu d'exercer son style, il persista au contraire à soutenir hardiment que la piéce étoit de Cicéron, & ce ne fut, dit-on, qu'à l'article de la mort, qu'il avoua la vérité.

3 2. ad Cor. c. 11. v. 13. 14. 15.

4 Relat. de l'Isle de S. Iren. ou Therasie ch. 15. par Fr. Richard.

par des violences qui vont souvent jusqu'au meurtre des vivans. On prétend enfin qu'il n'y a point de remede plus sûr pour se garantir de ces cruelles & pernicieuses illusions, que de brûler ces corps morts, dont ces Esprits malfaiteurs abusent, & de dissiper leurs cendres au vent. Mais on peut dire que ce que nous estimons être fabuleux à l'égard des *Brucolaques*, s'est passé réellement à l'égard de cette espéce d'Imposteurs, qui ont cru que sous les noms spécieux des Auteurs véritables, & sous l'apparence de quelques restes de leurs Ouvrages, ils pourroient nous imposer en toute assurance.

CHAPITRE XII.

11. Motif. *La Vanité, qui donne quelquefois le change à la Modestie, lorsqu'il s'agit du mépris qu'on peut faire de la gloire à laquelle les autres aspirent par le moyen de leurs Ecrits.*

12. Motif. *La Médisance ou l'Envie de médire avec impunité, & d'injurier à son aise.*

13. Motif. *L'Impiété & le Libertinage.*

14. Motif. *Le Mouvement d'une pure gayeté de cœur.*

§. I. S'il y a de la différence entre la gloire d'être Auteur, & celle de le paroître ou d'en porter la qualité, on ne peut disconvenir que ceux qui ne sont touchés que de la premiére, ne puissent se cacher par Vanité, en fuyant la seconde. C'est ainsi que la Vanité donne le change à la Modestie, de même que l'Orgueil à l'égard de l'Humilité en la contrefaisant. A ce compte-là nous pouvons dire que c'est la vanité qui contrepese ordinairement les foibles des Auteurs qui exposent leurs Ouvrages au Public. D'un côté elle les porte à se produire, lorsqu'ils font paroître leur nom & leurs qualités, ou qu'ils donnent d'autres marques qu'ils jugent nécessaires pour se faire connoître; de l'autre, elle forme en eux une complaisance sécréte, lorsqu'ils se cachent, afin qu'ils puissent se glorifier d'être cachés. Et il faut avouer que cette espéce de gloire, toute extraordinaire qu'elle paroît, a ses charmes & ses douceurs particuliéres, puisque le rafinement la fait attacher même à son ennemie, qui est l'obscurité.

Un Auteur (1) de ces derniers tems n'a pû s'empêcher de remarquer que c'est un motif de pure Vanité qui anime ceux qui prétendent se faire honneur d'une fausse Modestie, en supprimant leur nom. Il estime d'ailleurs que la fierté, qui empêche certains Auteurs de se montrer, n'est pas toujours malséante, principalement dans un siécle aussi éclairé & aussi critique qu'est le nôtre, où il semble qu'on a vû commencer le dédain des Princes & des autres Personnes distinguées du commun par leur rang, lorsqu'ils ont pris les noms de leurs domestiques, ou de quelques autres inférieurs, pour publier des Ouvrages qu'ils ne jugeoient pas capables de rien ajouter à leur gloire. Voyés ci-dessus.

§. II. III. Nous ne pouvons presque rien remarquer dans le motif que forme l'Envie de médire & de dire des injures impunément, qui ne se rapporte facilement au motif de la Crainte d'être découvert & puni. On en peut dire autant du motif de l'Impiété, qui porte les Athées & les Auteurs libertins à se cacher. Quand l'usage de toutes les Nations & de tous les âges du Monde seroit inconnu aux Ecrivains de ce caractére, il ne seroit pas possible que leur conscience les abandonnât jusqu'au point de les tenir dans l'insensibilité des dangers qu'ils pourroient courir, s'ils étoient découverts & reconnus.

§. IV. Enfin il peut y avoir un autre Motif de se cacher que je ne saurois appeller autrement qu'un Mouvement d'une pure gayeté de cœur. Souvent il est excité par un simple caprice d'imagination, & quelquefois par une rencontre formée du hasard. Il ne nous seroit pas aisé de rendre raison de ce Motif, parce que les Auteurs qu'il porte à se cacher, n'en ont pas ordinairement, ou ne la

1 Le Pére Rapin Instruct. sur l'hist. dans la Préface.

la connoiſſent pas eux-mêmes, & que la fantaiſie leur tient lieu de raiſon. Ils ne ſongent qu'aù plaiſir qu'ils trouvent à faire voir une choſe dans une autre; ils n'ont point d'autre intention que de flater leur propre esprit en le repréſentant ſous une espéce étrangére, s'imaginant que ce qui n'auroit point la force de frapper l'esprit des autres par ſoi-même & à face découverte, ſeroit plus capable de le ſurprendre & de le toucher ſous le masque & dans un habit emprunté.

TROISIEME PARTIE,

Contenant les maniéres différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

CHAPITRE I.

1. Maniére. *Changer son nom de famille en celui de quelque lieu, 1. en celui du pays natal; 2. en celui du lieu de la demeure; 3. en celui d'un fief ou seigneurie; 4. en celui du lieu du bénéfice qu'on posséde.*

Du nom du Pays natal.

§. I. Quoi qu'il n'y ait pas eu de déguisement dans la plupart des Auteurs qui ont quitté le nom de leur famille pour celui du lieu de leur naissance : il faut avouer néanmoins que ce changement a été l'une des plus grandes sources des erreurs où l'on est tombé touchant la connoissance des Auteurs. La raison qu'on en peut apporter vient du grand usage de cette pratique répandu parmi presque toutes les Nations civilisées. Avant l'établissement des surnoms, que nous pouvons appeller les noms de Familles, on n'avoit imaginé rien de plus commode pour la distinction des personnes, & sur tout des Auteurs d'un même nom, que le surnom du pays de leur naissance. Mais il est arrivé que ce qui devoit servir à distinguer les Auteurs, en a fait confondre quelques-uns, pour avoir été de même pays, & en a fait multiplier d'autres mal-à-propos, lorsqu'on leur a fait porter tantôt le nom de leur pays, & tantôt celui de leur famille.

Celui du pays est tellement devenu propre à certains Auteurs, que les endroits où on les trouve appellés de celui de leur famille, peuvent passer pour des piéges, qui sont quelquefois inévitables, même à ceux qui se croyent connoisseurs.

Ils connoîtront *Platine*, *Gerson* (1), *L. Argtin* (2), *Volaterran* (3), *Rhodigin* (4), *Politien*: mais ils ne connoîtront peut-être pas *Saccus*, *Charlier*, *Brunus*, *Maffæus*, *Richier*, *Bassus*; parce que Saccus a pris le nom de son village, qui est *Platine* (5); comme Charlier celui de *Gerson*, & les autres de la même maniére.

Des

1 ¶ Jean Charlier est infiniment plus connu par le nom de Jean Gerson à cause du village nommé Gerson où il naquit en Champagne près de Reims le 14 Décembre 1363. Il mourut à Lyon le 12. Juillet 1429.

2 ¶ Léandre Albert dans sa Description d'Italie est un des premiers qui nous ait appris que Bruno étoit le nom de famille de Léonard surnommé vulgairement d'Arezzo. Vivès pourtant, qui écrivoit quelques années auparavant, a dit en deux endroits *Leonardus Brunus Aretinus*.

3 ¶ On pourroit croire que *Massei* seroit le nom de famille de Raphaël Volaterran, sur l'autorité de Léandre Albert qui compte parmi les Savans de Volterre *Rafaël Massei*. Mais Naudé & plusieurs autres l'appelant *Maffei*, on opine que *Massei* est une faute d'impression.

4 ¶ Voyés la note sur l'article 325. des Jugemens des Savans.

5 ¶ Un des premiers qui nous ait appris le nom de famille de Barthelemi Platine, c'est Octavio Ferrari dans la 9. de ses Déclamations, intitulées *Prolusiones*, où parlant de ces fameux Humanistes à qui sous le Pontificat de Paul II. l'amour de l'antiquité fit prendre des noms illustres, *ita Bartholomaus Saccus*, dit-il, *sive ab hoc instituto, sive aliunde, Platina est dictus*, en quoi néanmoins, si d'un côté il a fait plaisir aux curieux de leur indiquer ce surnom *Saccus*, qu'ils ne connoissoient point, il se trompe de l'autre lorsqu'il a cru que le Barthelemi, dont il s'agit, trouvant le surnom *Platina* plus illustre que le surnom *Saccus*, avoit mieux aimé par cette raison être surnommé *Bartholomaus Platina* que *Bartholomaus Saccus*. Ce fut sans affectation & purement à l'exemple de

Des Auteurs, que nous appellerons communément *Majoragius*, *Trithême*, *Rhenanus*, *Scot*, *Anglus*, *Carolostad*, *Chastillon*, ou *Castiglione*, *Campanus*, *Remy*, *Roberval*, *&c.* du nom de leur patrie, seront long-tems en danger de passer pour des Auteurs différens de *Maria Comes* ou *Conti*, de *Jean Heidenberg*, de *Beatus Bildius*, de *Jean Duns*, de *Thomas Whitte*, d'*André Bodenstein*, de *Lapus Biragus*, de *Jean Rousselet*, d'*Abraham Ravaud*, de *Gilles Personne*, *&c.* parce qu'on n'a pas eu assés de soin pour supprimer leurs noms de famille.

Les Auteurs Infidéles ou Mahométans ne donnent pas moins d'éxercice aux connoisseurs par la pratique d'un semblable usage qu'ils ont introduit entre eux. Ceux que l'on connoit sous les noms d'*Alcasvinus*, d'*Alfarabius*, d'*Alfraganus*, &c. nous font assés juger que c'est aux villes de Casbin, de Farab, de Fergan, &c. qu'ils en sont redevables, aussi-bien que de leur naissance: mais lorsqu'on trouve le premier appellé *Zacharie Ibn Muhammed* le second *Muhamed Abu-Nasr* ou *Abunasra*, le troisiéme *Muhammed Ibn Cothair* ou *Ketir*; on ne se souvient pas toujours d'Alcasvin, d'Alfarabe, d'Alfragan, &c. J'en dis autant des Auteurs Juifs que l'on trouve dans le même cas. L'éxemple du Rabin *Alphes* que la mémoire me fournit maintenant nous tiendra lieu de production pour les autres de la même catégorie. On sait que le Rabin Isaac ne porte ce nom qu'à cause de la ville de Fez en Mauritanie dont il étoit natif.

Les embarras que produit cette diversité de surnoms peuvent contribuer à faire moins regretter la perte qu'on a faite des vrais noms d'un grand nombre d'Auteurs que nous ne connoissons plus que par celui de leur pays. Il semble qu'on soit en sûreté contre l'erreur lorsqu'on sait qu'on n'est point en danger de trouver marqués de deux noms différens des Auteurs, tels que *R. de Sorbonne*, *P. de Apono*, *Guill. Ockam*, *Pierre d'Ailly*, *Nic. de Clemangis*, *Gabriel Byel*, *le Cardinal Cusan*, *Ambroise Calepin*, *Antoine de Nebrisse*, *André Alciat*, *J. Cardan*, *Sleidan*, *P. Marsus*, *Seb. Minturne* (1), *M. A. Muret*, *G. Cassander*, & tant d'autres qui se présentent en foule, mais seulement sous le nom du lieu de leur naissance, après avoir entiérement supprimé celui de leur famille.

Mais cet usage qui n'a rien que de très-indifférent en soi n'a pas laissé de donner lieu au déguisement de plusieurs de nos Pseudonymes. Ceux qui n'ont été connus que sous le nom de leur famille, & qui ont eu envie de se cacher dans quelques-uns de leurs Ouvrages, ont jugé qu'ils ne risqueroient rien en prenant le nom de leur pays, parce qu'un nom de cette espéce n'étant propre à personne en particulier, convient également à tous ceux d'un même pays. C'est ce qui a donné occasion à tant de masques d'Auteurs du nom de *Gallus*, de *Francus*, de *Celta*, de *Belga*, de *Parisius*, de *Vanden-Brugge*, de *Germanus*, de *Bohemus*, de *Pannonius*, de *Rhætus*, de *Britannus*, d'*Hibernus*, sous lesquels divers Auteurs sont demeurés couverts étant connus sous d'autres noms. Comme tous ces noms de pays sont d'un usage commun à plusieurs

de plusieurs Auteurs ses contemporains qu'il quitta son nom de famille pour prendre celui du lieu de sa naissance. C'étoit un village proche de Crémone nommé en Latin *Platina*, qui n'est devenu illustre que parce que Barthelemi Saccus l'a rendu tel en voulant être nommé uniquement *Platina*. Philelphe dans une de ses Lettres, c'est la 36. du 13. livre, pour marquer l'origine du nom que s'étoit donné Platine, a cru devoir plutôt dire *Bartholomæus Platinensis* que *Bartholomæus Platina*. Naudé pag. 97. de la 2. édition de son Mascurat a fait mention du surnom *Saccus*, & dès l'an 1608. il parut à Francfort un Ouvrage de Platine in-4. *de Viro principe*, à la tête duquel l'Auteur est nommé *Baptista Saccus Platina*. Sur quoi je conviens que *Saccus* étoit son nom de famille, comme *Platina*, en Italien *Piadena*, celui de son payis, mais que *Baptiste* ait été son nom de batême, c'est dequoi je ne conviens nullement. La méprise vient de ce que le B. initial, trouvé seul dans la plupart des manuscrits, a été mal interprété *Baptiste*, au lieu de *Bartholomæus*. Platine lui même en deux de ses Lettres, insérées parmi celles de Jaques Cardinal de Pavie, prend le nom de Barthelemi. A l'égard de *Bassus*, qu'on a pris mal-à-propos pour le nom de famille de Politien, je ne répéterai point ce que j'en ai dit plus haut dans quelqu'un des articles où il est parlé de ce grand homme.

6 ¶ Baillet en écrivant *Seb. Minturne* fait voir qu'il a cru que *Sébastien* étoit le nom de batême de *Minturne*, en quoi il s'est trompé *Antonio* étoit le nom de batême de cet Auteur, *Sebastiani* son nom de famille, *Minturno* un surnom tiré de *Minturna* lieu de sa naissance. Voyés la note sur l'art. 1057. des Jugemens des Savans.

sieurs, de même que les termes appellatifs, on ne s'étonnera point que les Auteurs qui les ont employés, ayent été moins suspects de déguisement que ceux qui y ont cherché de la singularité ou du rafinement. Si le jeune Barclay s'étoit appellé simplement *Scotus*; si le Pere Van Teylingen s'étoit appellé *Batavus* ou *Hollandus*, l'un & l'autre auroient sans doute frappé moins fortement l'imagination de leurs Lecteurs. Mais parce que l'un s'est appellé *Lusinius*, & l'autre *Amstelius*, la curiosité a fait enfin découvrir qu'il y avoit eu de l'affectation & du tour d'esprit dans cette maniére d'exprimer leur pays.

Du nom de la demeure.

§. II. Les Auteurs qui se sont appellés du nom des lieux où ils faisoient leur demeure ordinaire n'ont peut-être jamais songé à mettre le trouble dans la République des Lettres. Mais on peut dire que sans leur participation, & peut-être même contre leur intention, il s'est trouvé quelquefois du désordre & de la confusion dans la maniére de les faire connoître au Public, sur tout lorsqu'ils ont été surnommés différemment, tantôt du lieu de leur naissance, & tantôt de celui de leur demeure. C'est un inconvénient auquel les Anciens n'ont pas moins donné d'occasion que les Auteurs du moyen âge.

Nous voyons que *Theodorus Rhodius* est appellé aussi *Theodorus Gadaræus*; Gadare étoit le lieu de sa naissance & Rhode celui de son séjour (1). Sans cette connoissance, on est en danger d'en faire deux Auteurs différens comme il est arrivé au sujet d'*Apollonius Rhodius* l'Auteur des Argonautiques. Il est surnommé l'*Egyptien* par Théophile Evêque d'Antioche (2), *Alexandrin* par Suidas, *Naucratique* par Elien & Athenée. Le dénoument de ces difficultés est qu'Apollonius étoit natif de Naucratis en Egypte, qu'il avoit demeuré quelque tems à Alexandrie, & qu'il s'étoit enfin retiré à Rhode où il professa la Rhétorique, & acquit le droit de Bourgeoisie (3). Quel moyen de se mettre à l'épreuve de la surprise dans une si grande confusion, puis qu'un homme aussi clairvoyant qu'étoit Meursius dans la connoissance des Auteurs Grecs, n'a pû s'en dféendre, lorsqu'il a pris *Apollonius Alexandrinus* & *Apollonius Rhodius* pour deux Auteurs différens? J'ajouterai encore l'éxemple de Denys le Grammairien dont Suidas fait mention dans son Lexicon. Cet Auteur s'appelle indifféremment *Dionysius Thrax*, *Dionysius Alexandrinus*, & *Dionysius Rhodius*. Si Strabon n'y a pas été trompé, ce qu'il en a dit a été capable d'en tromper d'autres, lorsqu'il a écrit (4) de ce Denys & d'Apollonius, qu'ils étoient tous deux *Alexandrins*, mais que l'on ne laissoit pas de les nommer *Rhodiens*. Parmi les Chrétiens nous voyons que *Clement Alexandrin* est appellé quelquefois *Clement Athenien*, parce qu'Athénes étoit le lieu de sa naissance.

Les Auteurs & particuliérement les Sophistes qui semblent être plus susceptibles de vanité que les autres quittoient volontiers le nom qu'ils avoient reçû d'abord du lieu de leur naissance pour prendre celui de quelque ville célébre dans la pensée que cela pouvoit donner un nouvel éclat à leur réputation. C'est pourquoi Nicolas de Damas prétendoit se faire un mérite de la modestie qu'il avoit eüe de ne pas prendre un nom d'une ville plus illustre qu'étoit celle de sa naissance (5). Il se moquoit des Sophistes de son tems qui achetoient le droit de pouvoir se nommer *Atheniens* ou *Rhodiens*, à cause de l'obscurité de leur patrie. Il ajoute dans ce qui nous reste de ses Ouvrages que quelques-uns avoient porté la folie & la vanité jusqu'à

1 Quintil. lib. 3. Instit. c. 1.

2 Lib. 3. ad Autolyc. post Just. M. Opera.

3 Voss. de Histor. Græc. l. 1. c. 16. p. 101.

4 Lib. 161. Geogr.

5 Excerpta per Constantin. Porphyrogen. de vitiis & virtut. p. 422. édition. Vales.

6 Lib. 2. contra Apion.

7 Voss. de Hist. Græc. l. 2. c. 7. Jons. de Phil. Hist. l. 1. c. 2.

8 Drand. & alii.

9 ¶ Savoir Nicolas Pithou Sieur de Changobert, fils de Pierre Pithou, du premier lit, & le celébre Pierre Pithou Sieur de Savoie fils aussi de Pierre Pithou, mais d'un second lit.

10 ¶ Il entend Jaques de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Il est dit pag. 226. du Menagiana tom. 2. que ce Jaques de Sainte-Marthe est appelé dans la 52. Epitre de Nicolas de Nancel datée du 22. Septem. 1587.

qu'à compoſer des Livres entiers pour perſuader au Public qu'ils n'étoient point du lieu où on les avoit vû naître, mais de quelqu'une des premiéres & des plus anciennes villes de la Gréce, & il ne met point de différence entre ceux qui renoncent leur patrie pour ſon peu de nom & ceux qui ont honte d'avouer leurs parens pour leur pauvreté. Auſſi voyons-nous que Joſeph l'Hiſtorien des Juifs (6) vouloit faire un crime à ſon Adverſaire Apion le Grammarien de ce qu'étant d'Oaſie en Egypte, il ſe faiſoit nommer *Alexandrin* du lieu de ſa demeure comme s'il eût voulu abjurer ſa patrie & ſa parenté.

Les Auteurs du moyen âge (7) n'ont pas été plus ſcrupuleux ſur cette pratique; & perſonne ne s'eſt encore aviſé de les taxer de vanité ou d'ingratitude envers la Patrie. On n'a jamais eu cette penſée ni de *S. Antoine de Pade* ou *Padoue*, ni de *Vincent de Beauvais*, ni de pluſieurs autres Religieux, qui n'ont point fait difficulté d'adopter les noms des lieux de leur demeure ; & l'on n'a point dû obliger ces pieux Perſonnages à ſe rendre garants de l'erreur de ceux qui ont pris *Ant. Ulyſſiponenſis*, & *Vinc. Burgundus* pour des Auteurs différens de S. Antoine de Pade & de Vincent de Beauvais.

Du nom de Fief ou de Seigneurie.

§. III. La maniére de ſe nommer du nom des Terres que l'on poſſéde n'étoit point connuë aux anciens. C'eſt un uſage que la multiplication des enfans & la propagation des familles ont établi dans les ſiécles poſtérieurs. Depuis on a vû de ſimples acquiſitions, de ſimples contrats de vente produire le même effet, & donner le droit de prendre le nom avec la jouïſſance ou les prétentions de la Terre. Les Auteurs ne ſe ſont pas diſtingués du reſte des hommes en ce point, & ceux de France plus que tous les autres, pour ſe conformer à l'uſage de la Nation, ont toujours eu ſoin de mettre à la tête de leurs Livres les noms de Fief & de Seigneurie qui ſervoient à les faire connoître dans le monde. Mais pluſieurs pour s'être contenté de mettre en d'autres rencontres le nom ſeul de leur famille, ou pour n'avoir pas toujours été uniformes dans la maniére d'énoncer les deux noms enſemble, ont donné lieu à diverſes mépriſes, ſur tout parmi les étrangers, qui ont été obligés de les citer en Latin, ou qui n'ayant pas une connoiſſance ſuffiſante de nos uſages, ont pris le nom moins connu pour celui qui ſervoit ordinairement à nommer ces Auteurs. C'eſt ce qui fait que dans les écrits de ces étrangers (8), on trouve par éxemple comme deux Auteurs différens l'un de l'autre, *Monſieur du Pleſſis* & *Philippus Mornæus*; *Monſieur de Meziriac* & *Claudius Gaſpar Bachetus*; *Monſieur des Bordes* & *Joſias Mercerus*; *Monſieur de Boisrobert* & *Franciſcus Metellus*; *Monſieur de la Chambre* & *Marinus Curæus*; *Monſieur du Cange* & *Carolus Freſnæus*; & grand nombre d'autres noms; dont la duplicité eſt un piége pour les étrangers, quoique les Auteurs qui les ont portés n'ayent jamais ſongé à ſe cacher ou à ſurprendre les autres. Quelques-uns de nos François, quoique plus accoutumés à cet uſage, n'ont pas laiſſé de ſe trouver quelquefois la duppe de cette diverſité. Ils n'ont pas ſû tous que Mr. de *Champ-Gobert* & que Mr. de *Savoie* fuſſent les mêmes que deux de Meſſieurs *Pithou* (9); que Mr. de *Chant-d'oiſeau* fût l'un de Meſſieurs de *Sainte Marthe* (10); que le Sieur *des Eſſarts* fût le même que le Sieur *Herberay*; que le Sieur *du Foſſé* fût le même que *Robert Eſtienne* le jeune (11); que le Sieur *de Beſſy*

1587. Mr. de Sainte-Marthe de la Guéritiére. On ne l'appeloit donc plus alors de *Chandoiſeau*: c'eſt ainſi que ce mot doit être écrit, parce qu'il vient de l'ancien mot Gaulois *Cande* qui de même que *Candé* & *Condé* marque la ſituation de quelque lieu près d'un confluent. *Candoiſeau* eſt un diminutif formé de *Cande* par extention. Au lieu de *Candoiſeau* on a dans la ſuite prononcé *Chandoiſeau*. La Roche-Maillet dans la Vie de Scévole de Sainte Marthe n'écrit pas autrement ce mot, qui ne vient pas du *chant des oiſeaux* comme l'a cru Baillet. Ménage fondé ſur un paſſage de l'Auteur de la Vie de S. Romain le dérive du Latin *Condere*, parce que dans un confluent une riviére ſe cache dans l'autre. Mais *Cande*, *Candé* & *Condé*, dans les endroits où il n'y a point de confluent, ne viendroit-il pas de *Candetum* ancien mot Gaulois mentionné dans Columelle?

11 ¶ Robert Etienne 2. du nom, frére de Henri, fut

Bessy fût le même que Mr. *Frenicle*; que le Sieur *du Sanssay* fût le Sieur *de l'Etoile*; que le Sieur *de la Popeliniere* fût le Sieur *Voysin*. Et nous avons vû en ces derniéres années diverses personnes qui ont fait difficulté de vouloir confondre Mr. *de S. Amant* avec Mr. *Tristan* (Jean); Mr. *de S. Sorlin* avec Mr. *des Marests* (Jean); Mr. *de Gomberville* avec Mr. *le Roy* (Marin); Mr. d'*Andilly* avec Mr. *Arnaud* (Robert); Mr. *Despreaux* avec Mr. *Boileau* (Nicolas), &c. parce qu'effectivement il s'est trouvé d'autres Tristans, d'autres des Marests, d'autres le Roy, d'autres Arnauds & d'autres Boileaux qu'eux qui ont vécu en même tems dans la République des Lettres.

Nos Auteurs déguisés ont cru pouvoir profiter de la liberté où l'on est de prendre de ces noms de Fief ou de Seigneurie pour se cacher, principalement lorsqu'ils n'étoient connus dans le monde que sous le nom de leur famille. C'est ainsi que le Jurisconsulte Fr. Hotman s'est appellé Fr. *Villierius*, quoique son fils se soit appellé depuis *de Villiers* sans déguisement. C'est ainsi qu'on a vû Henri Estienne caché sous le nom du Sieur *de Griere*; Noël du Fail sous celui du Sieur *de la Herissaye*; Guillaume de la Taissonniere sous celui du Sieur *Chanein de la Tour des Moles*; Mr. Tristan de S. Amant sous celui du Sieur *Crapin*; Mr. le Roy sous celui du Sieur de *la Tour*; Mr. Thomas sous celui du Sieur *de la Motte*, &c.

Du nom du lieu de Bénéfice.

§. IV. Enfin l'on peut compter parmi les noms de lieux ou de pays substitués à ceux de la famille ceux que les Auteurs ont retenus du lieu de leurs Bénéfices. Mais ces noms loin de contribuer à cacher ces Auteurs, semblent n'avoir été pris que pour les faire connoître encore avec plus d'éclat que n'auroient fait ceux de leur famille, sur tout lorsque ceux-ci se sont trouvés de moindre renom que ceux des Evêchés ou des Abbayes considérables.

Mais parce qu'il n'en est pas des Bénéfices comme des Fiefs & des Terres héréditaires, il sera toujours à craindre que ceux des Prélats, des Abbés & des Prieurs qui n'ont pas eu soin de joindre le nom de leur famille à celui de leur Bénéfice, ne donnent occasion à quelque désordre dans le discernement des Auteurs. C'est ce qu'il sera plus difficile d'éviter à l'égard des Bénéfices qui ont été possédés par plus d'un homme de Lettres de l'espéce de ceux qui se mettent au rang des Auteurs.

Il en pourroit aussi arriver principalement chés les Etrangers, tant par la permutation que par la pluralité de ces Bénéfices. Car enfin les étrangers qui ne sauront pas l'Histoire Ecclésiastique de France en ces derniers tems, ne devineront peut-être pas que Mr. *du Puy*, Mr. d'*Evreux*, & Mr. *Maupas du Tour* ne font qu'un seul Auteur; que Mr. *de Grasse*, Mr. *de Vence*, & Mr. *Godeau* n'en sont pas trois; non plus que Mr. *de Conserans*, Mr. *de Toulouse* & Mr. *de Marca* qui est mort Archevêque de Paris. Ils ne seront pas obligés de savoir que Mr. *de Thiron* n'est autre que Philippes des Portes Abbé de deux autres lieux différens de Thiron. Pour Mr. l'Abbé *de Villeloin* on n'est pas fort en danger de le diviser d'avec Mr. l'Abbé de Marolles: mais nous connoissons des gens qui ont cru sur la foi de la diversité des noms que l'Abbé d'*Aubignac* étoit différent de l'Abbé Hedelin, l'Abbé de *S. Germain* de l'Abbé de Morgues, le Sieur *Melrose* du fameux Caramuel, le Sieur de *S. Laurent* de Hugues Feuillet, &c. Ces Auteurs nous auroient garantis de cet embarras s'ils ne s'étoient fait appeller que d'un seul nom. Conrad de Lichtenau a été plus de trois cens ans inconnu parmi les gens de Lettres, quoiqu'il ait passé durant tout ce tems pour un des Historiens d'Allemagne les plus connus sous le nom de l'Abbé d'*Ursperg* (1). Personne ne l'a coupé en deux, parce

fut pére d'un autre Robert, & d'un Henri, qui fut pére d'un Henri Etienne Ecuier Sieur des Fossez, Auteur d'un mauvais livre intitulé l'*Art de faire des Devises*, imprimé à Paris in-8. chés Jean Paslé 1645. Cet Henri Etienne Sieur des Fossez, étoit, comme on voit, petit-fils de Robert 2. & neveu de Robert 3. lesquels Roberts n'ont point eu le nom de *des Fossé*.

1 Avesperg. Abb. de Prémontré Diocèse d'Ausbourg.

parce que personne n'avoit ouy parler de *Conrad de Lichtenau*. Mais d'un autre côté *Philippus ab Eleemosynâ*, qui d'Archevêque de Tarente étoit devenu Moine de Clervaux sous S. Bernard, puis Abbé de l'Aumône au Diocèse de Chartres (2), a été confondu long-tems avec *Philippus ab Eleemosynâ* Abbé de Bonne-Espérance aux Pays-bas de l'Ordre de Prémontré, parce qu'il n'a point pris d'autre nom qui fût propre à le distinguer d'avec celui-ci (3).

Mais ces inconvéniens ne nous empêcheront pas de reconnoître que les noms pris du lieu des Bénéfices que l'on posséde, n'ont jamais été commodes pour déguiser les Auteurs, sur tout lorsqu'ils sont assés considérables pour donner quelque rang de distinction. Néanmoins lorsque ces lieux sont obscurs ou sans éclat, les Auteurs n'ont point fait difficulté de les prendre, pour se cacher en supprimant ceux qu'ils portent ordinairement. Par cette raison Mr. *le Prieur de Bolleville*, qui vient de se mettre au rang des Auteurs, n'auroit peut-être jamais trahi Mr. Simon, si ses Lecteurs n'avoient pas trouvé encore autre chose que le Prieuré de Bolleville au pays de Caux, qui convînt à Mr. Simon dans le livre qui porte ce nom inconnu.

CHAPITRE II.

2. Maniére. 1. *Prendre le nom d'autrui pour se déguiser, sans faire injure à la personne dont on l'emprunte.* 2. *Défense de cette pratique contre un Auteur déguisé.* 3. *Emprunter des noms heureux, des noms de crédit & d'autorité.* 4. *Prêter son nom aux Auteurs pour de l'argent.*

§. I. Il semble que les noms d'autrui, qui servent à cacher les Ecrivains, ne doivent point passer pour des masques d'Auteurs, lorsqu'on ne les employe pas contre le gré de ceux dont on les emprunte, s'ils sont encore vivans, ou pour faire tort à leur mémoire, s'ils sont morts. Je parle suivant la pensée de ceux qui veulent que l'on traite le terme de masque avec la derniére rigueur, & qui prétendent que l'usage des masques n'a été inventé que pour avoir la licence de médire & de déchirer impunément la réputation des autres (4). Mais depuis que l'usage en est devenu plus honnête, on peut dire qu'il n'y a plus de deshonneur à prêter son visage & son nom pour des sujets légitimes, lorsqu'il n'y va point du préjudice de la vérité, ou de la charité, ou même de la bienséance.

§. II. Un Auteur déguisé sous le nom de P. Aurelius, que le Pere Sirmond a pris pour Mr. Aubert, s'est beaucoup échauffé à nous persuader qu'il est moins permis de prendre le nom d'autrui pour se cacher, que d'en feindre un qui ne convienne à personne (5). On ne peut nier qu'il n'ait eu raison de soûtenir qu'un Auteur n'est pas moins masqué sous un nom emprunté & fait pour un autre, que sous un nom forgé à plaisir & par quelque caprice d'imagination. Mais c'est par un zèle outré qu'il a prétendu blâmer cette pratique dans ses Adversaires, & l'on ne doute pas qu'il n'ait poussé sa Rhétorique trop loin, lorsqu'il a fait tourner ses Antithèses contre eux à l'avantage de ceux qui en ont usé autrement pour se déguiser. *Hoc enim*, dit-il, *inter vos & alios interest, quod aliorum larvæ inanes & emortuæ sunt: vestræ vivunt & spirant. Aliæ indicant nescio quam veritatis imaginem habent: vestræ homines ipsas in larvas vertunt, & ad fallendum ipsâ quodammodo veritate abutuntur.*

Si cet Auteur a prétendu blâmer cette pratique sans distinction des motifs & sans examen des raisons, il s'est jetté lui-même dans le tort où il a voulu faire tomber

---

2 Aujourd'hui le petit Cisteaux.

3 Il étoit d'autant plus aisé de confondre ces deux *Philippes ab Eleemosyna* qu'ils étoient contemporains. Cet inconvénient a cessé depuis l'an 1620. que les Oeuvres *Philippi Abbatis Bonæ Spei* furent imprimées à Douai *in-fol.*

4 Sirm. Antirrh. 2. pag. 4.

5 Orthod. part. 1. pag. 504.

ber ses Adversaires. Il devoit considérer qu'il y a souvent eu des raisons très-honnêtes & très-légitimes d'emprunter les noms d'autrui.

Combien a-t-on vû de Parties parfaitement instruites de leur procès, ayant le talent d'écrire, dresser leurs Mémoires & leurs Factums, & les publier sous le nom de leurs Avocats? S'est-on jamais avisé d'y trouver à redire? En a-t-on discontinué l'usage jusqu'ici?

Combien de Controversistes, qui après avoir travaillé avec succès à la conversion des Grands de l'un & de l'autre séxe, ont publié sous les noms de quelques-uns de ces illustres Convertis les Motifs de leur retour à l'Eglise, les Expositions de leur Foi, ou les Rélations de leurs conversions?

Combien d'occasions s'est-il trouvé ausquelles les Défenseurs de la vérité, ou d'une bonne cause, auroient couru risque de la liberté, ou de la vie même, s'ils n'avoient eu recours à cet artifice innocent? Je ne veux alléguer à P. Aurelius que l'éxemple de Nicolas Harpsfeldt, retenu dans les prisons d'Angleterre pour la Foi Catholique. Il lui en auroit coûté la vie, s'il avoit fait imprimer son livre (1) sur les lieux; & il ne lui auroit peut-être pas été possible d'en cacher l'Auteur, quand il se seroit rendu Anonyme. Il ne se seroit pas rendu moins suspect en feignant un nom qu'on n'eût pû attribuer à personne. Mais ayant trouvé moyen d'envoyer son ouvrage à son ami Alanus Copus, qui étoit en éxil hors de l'Angleterre, il le pria de le faire imprimer sous son nom dans un pays Catholique, afin que le nom de Copus, qui étoit connu en Angleterre, pût détourner le soupçon de sa personne. Ce qui lui réussit.

Blâmera-t-on des Auteurs qui voulant laisser voir le jour à des ouvrages qui n'ont pas de rapport à leur profession, ont emprunté les noms des personnes qui étoient de la profession; sur tout lorsqu'on avoit leur consentement, & qu'il s'agissoit de leur faire honneur? S'est-il trouvé rien de plus innocent que la conduite de deux Magistrats illustres (2), qui ont mis le nom d'un Jardinier à un livre du jardinage, qu'ils avoient fait durant leurs récréations?

Mais s'il falloit justifier cet usage par les éxemples de ceux qui ont pris le nom d'autrui avec des raisons légitimes, on peut dire que leur nombre & leur poids seroit capable d'accabler ceux de l'opinion contraire. Nous ne leur alléguerions pas l'éxemple de Jacob, qui prit le nom d'Esaü en une occasion qui étoit la plus importante de sa vie pour recevoir la bénédiction paternelle: parce qu'ils nous repliqueroient sur l'heure, que Jacob n'avoit pas pris le consentement de son frére, & que cet éxemple seroit inutile à notre sujet. Mais que pourroient-ils opposer aux éxemples d'une infinité d'Auteurs anciens & modernes, Séculiers & Réguliers, & en particulier à ceux des PP. Jésuites, des PP. de l'Oratoire, de MM. de Port-Royal, qui ont mis sans scrupule le nom de leurs confréres, de leurs parens ou de leurs amis à la tête de leurs Ouvrages, sans que ceux-ci ayent formé aucune plainte contre cette liberté.

§. III. S'il y avoit quelque chose à redire dans la conduite des Auteurs qui se couvrent du nom d'autrui, il semble que cela ne devroit arriver que dans le cas de supposition ou d'imposture. Mais il y auroit de la dureté à faire passer toutes les suppositions de cette nature pour autant de crimes.

Emprunter des noms heureux, &c.

Lorsque la supposition est de nulle importance pour la réputation de la personne dont on prend le nom, ou pour la matiére de la chose qui lui est supposée.

Lorsqu'on n'employe le nom de quelque personne de mérite ou de réputation, que pour tâcher de l'imiter, ou de representer ses sentimens.

Lorsqu'on n'a point eu d'autre intention

1 ¶ C'étoient six Dialogues. Alanus Copus les publia sous son nom in-4. ches Plantin 1566. mais afin de ne point passer pour un plagiaire, il fit mettre au bas du siziéme dialogue dix lettres capitales: A. H. L. N. H. E. V. F. A. C. qui ont été ainsi expliquées: *Auctor hujus libri Nicolaus Harpesfeldus; edidit vero eum Alanus Copus.* Voyés Pitseus pag. 780. & 781.

2 ¶ Guillaume de Lamoignon premier Président du Parlement de Paris, & Olivier le Févre d'Ormesson Maitre des Requêtes Intendant d'Amiens & de Soissons,

tion que de donner à son Ouvrage quelqu'un de ces noms heureux des Anciens, qu'on croit pouvoir tenir lieu de bons augures.

Lors enfin qu'on n'a songé qu'à procurer plus de crédit & d'autorité à son Ouvrage, sans abuser d'ailleurs ni du nom qu'on emprunte, ni de l'attente d'un Lecteur: on peut dire que la supposition d'un nom d'autrui n'a rien de plus criminel que la fiction d'un nom qui n'appartiendroit à personne.

C'est par quelqu'une de ces considérations que j'ai crû devoir ôter du nombre des Imposteurs divers Auteurs déguisés sous les noms des Anciens dans le Recueil des Pseudonymes; lors qu'il m'a paru que leur conduite n'avoit pas été tout-à-fait sérieuse sous ces apparences trompeuses, & que leur dessein n'avoit pas été d'imposer jusqu'à la fin aux esprits des Lecteurs qu'ils vouloient tenir dans la suspension.

Les égards que j'ai eus pour le mérite d'un célébre Mathématicien de nos jours (3), m'ont porté à le considérer sous le nom d'*Aristarchus Samius*, de la même maniére que nous envisageons d'autres Mathématiciens de ces derniers siécles sous les noms d'*Apollonius Gallus* (4), d'*Eratosthenes Batavus* (5), &c. quoique notre Mathématicien eût dû à leur imitation appeller son Aristarque, *Gallus* plutôt que *Samius*, pour aller au devant de l'imposture.

Il est encore moins difficile de justifier un Auteur moderne qui nous a voulu représenter la Morale de Gerson sous le nom de *Joann. Charlierius.* Quoi qu'il ait emprunté ce nom de Gerson même, il suffit qu'il n'en ait pas emprunté le tems ni les autres circonstances qui auroient pû servir à le faire confondre avec le vrai Gerson.

Nous en pourrons dire autant en faveur d'un *Jean Reuchlin* second du nom (6), qui sort actuellement de la presse. Il n'y a point d'apparence que son Auteur ait voulu supposer au vieux Reuchlin, dit Capnion, qui vivoit à la fin du quinziéme siécle (7), les choses qu'il a écrites contre un Adversaire qui pourra vivre, Dieu aidant, plusieurs années dans le dix-huitiéme siécle. Il suffira, pour nous faire demeurer dans cette pensée, de remarquer que le jeune Reuchlin n'a écrit ni en Allemand ni en Latin: mais que son original est en une langue que le vieux Reuchlin ne savoit point parler.

§. IV. Depuis que l'interêt est entré parmi les considérations qui ont fait prendre la plume aux Auteurs, on ne doit plus être surpris que l'Amour de l'argent ait pû faire des transactions avec l'Amour de la gloire. Il n'est point sans exemple que des gens curieux de cette prétenduë gloire qui s'attache à la qualité d'Auteur ayent négocié avec les véritables Auteurs pour acheter des Ouvrages tout faits, & payer le droit d'y mettre leur nom. On ne peut nier que les personnes qui sont entrées dans un commerce de cette nature, n'en ayent usé au moins avec plus de conscience que les Plagiaires, qui ne font pas difficulté de voler les Ouvrages d'autrui, & de les payer en injures. C'est en quoi je les trouve plus heureux qu'une Dame de qualité, à qui j'ai oüi désirer il y a quelques années qu'il lui fût permis d'acheter des enfans pour s'épargner la peine d'en faire.

Préter son nom pour de l'argent.

Un Auteur qui se dépouille volontairement de la propriété de son Ouvrage en vendant sa qualité d'Auteur, ne reçoit aucune injure lorsqu'il en reçoit l'argent: & je ne doute pas que plusieurs de nos Ecrivains mal-aisés ne donnassent souvent des preuves de ce que je dis, s'ils trouvoient souvent des Traitans pour écouter efficacement leurs propositions.

S'il étoit vrai que Nic. An. Stelliola eût reçû 100. piastres de *Ferrante Imperato* pour donner à celui-ci la permission de mettre son nom à l'Histoire naturelle

Soissons, mirent le nom de Le Gendre Jardinier au livre qu'ils avoient fait du jardinage.

3 ¶ Gilles Personne dit Roberval.

4 ¶ François Viete.

5 ¶ Willebrordus Snellius.

6 ¶ Richard Simon.

7 ¶ Il vivoit encore en 1522. étant mort le 30. Juillet de cette année-là, comme en font foi les Inscriptions de Pierre Apien page 459.

le qu'il avoit composée touchant les métaux, les minéraux, les pierres, les plantes & les animaux, Stelliola auroit eu tort de vouloir revendiquer son Ouvrage, à moins que de restituer les 100 piastres. Les Critiques feroient de leur côté une injustice à l'Imperato de le troubler dans la possession de ce livre où il se trouveroit être de bonne foi par sa convention (1). Leur censure auroit plus de lieu sur ceux qui achétent les Ouvrages manuscrits des Auteurs après leur mort, afin de les publier sous leur nom, après avoir transigé de la réputation des défunts avec leurs héritiers. Il n'en est pas toujours de ces sortes de Postumes comme des Orphelins à qui la bonne Police ne manque pas de procurer des Tuteurs capables de leur tenir lieu de Peres. Si l'Auteur défunt n'a point d'autres amis que des héritiers qui sont sans Lettres, & qui ne sont occupés que de la vûë de leurs propres interêts, ses Ouvrages postumes courent risque de ne connoître jamais leur Pere, & de porter le nom d'un étranger s'ils viennent à voir le jour.

Mais toute irréguliére que paroît la passion de porter la qualité d'Auteur en achetant le droit de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui, elle n'est pas encore si extraordinaire que celle qui soutient les Auteurs dans la composition d'un Ouvrage jusqu'à sa fin, mais qui les abandonne lorsqu'il s'agit d'y mettre leur nom. Quand des Ecrivains de ce caractére réussissent à faire des livres, ils rencontrent toujours des personnes assés généreuses pour leur prêter leur nom gratuitement. Mais il faut avoir l'ame aussi haute qu'étoit celle du Cardinal de Richelieu pour vouloir acheter même le nom d'autrui.

Donner de l'argent pour paroître Auteur d'un livre qu'on a fait c'est une double misére qui ne manque pas d'être souvent filée par ceux qui trouvent encore la condition d'un Auteur trop misérable lorsqu'ils n'y donnent que du tems. Mais recevoir de l'argent pour paroître Auteur d'un Livre qu'on n'a pas fait, c'est une bonne fortune qui paroîtra double à ceux qui font consister le bonheur de ce monde à recueillir les fruits des travaux d'autrui. Le dernier des hommes pour le rang, & le plus ignorant pour la capacité peut arriver tous les jours à ce double bonheur sans passer par aucun dégré, pourvû qu'il ait un nom qu'il puisse prêter, & une main pour recevoir de l'argent.

Mr. Chapelain qui étoit Parisien, de l'Académie Françoise, & qui portoit la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils, n'étoit assurément ni le dernier ni le plus ignorant des Hommes. Il n'avoit besoin ni du travail ni de la bourse d'autrui pour s'établir dans la réputation que son mérite personnel lui avoit acquise. Cependant il eut un jour la confusion de se voir tenté sur ce sujet par le Cardinal de Richelieu, qui le fit prier de lui prêter son nom pour une Piéce de Théâtre de sa composition (2), ajoutant *qu'en récompense il lui prêteroit sa bourse* (3).

Mr. d'Ablancourt dans le tems qu'il étoit du nombre des Catholiques en usa aussi généreusement, & peut-être plus charitablement que le Cardinal à l'égard d'un de ses amis qui s'étoit trouvé dans le besoin après être sorti de son Couvent (4). La nécessité d'assister cet ami le surprit dans un tems où il manquoit d'argent. N'ayant donc pas de bourse à lui offrir, il lui dit à peu près ce que saint Pierre dit au Pauvre qui lui demanda l'aumône; & il s'avisa de lui donner une Traduction Françoise des Sermons du P. Narni pour en disposer comme de son bien, & d'en tirer ce qu'il pourroit des Libraires. L'ami pouvoit traiter avec le Libraire pour son profit en conservant le nom de Mr. d'Ablancourt. Mais celui-ci poussa la générosité jusqu'au bout, en permettant à son ami d'y mettre son nom, afin qu'il pût avoir encore

1 ¶ Placcius page 579. *de Pseudonymis* n. 1430. rapporte sur ce fait toutes les opinions pour & contre.

2 ¶ L'invention du sujet étoit du Cardinal, mais les cinq Actes de la piéce étoient de cinq Poëtes differens, chacun desquels faisoit un Acte. Ces cinq Poëtes étoient Rotrou, l'Etoile, Colletet, Boisrobert & Corneille.

encore l'honneur du Livre avec le profit (5).

CHAPITRE III.

Suite de la maniére de prendre le nom d'autrui pour se déguiser. Usage de cette maniére entre les Parens, les Alliés & les autres personnes unies ensemble par des engagemens & des rélations particuliéres.

1. *Des Peres qui prennent le nom de leurs Enfans.*
2. *Des Freres qui prennent le nom de leurs Freres, & des Sœurs qui prennent le nom de leurs Freres.*
3. *Des Femmes qui prennent le nom de leurs Maris, & des Maris qui prennent celui de leurs Femmes.*
4. *Des Maîtres ou Seigneurs qui prennent le nom de leurs Domestiques; & des Domestiques qui prennent celui de leurs Maîtres.*
5. *Des Maîtres ou Précepteurs qui prennent le nom de leurs Ecoliers; & des Ecoliers qui prennent celui de leurs Maîtres.*

LEs Rélations particuliéres qui sont formées par la Parenté, par l'Alliance, & par d'autres liaisons de société qui font dépendre les hommes les uns des autres, méritent qu'on mette de la distinction entre l'emprunt des noms qui se fait parmi ces Rélations, & celui qui se fait avec des Etrangers. Il semble que le déguisement est moins grand, & que ce n'est changer de nom qu'à demi, à cause de l'usage commun de plusieurs choses, qui est comme une suite de la communauté des biens.

Prendre le nom de ses Enfans.

§. I. Ainsi il s'est trouvé des peres qui n'ont point fait difficulté d'emprunter les noms de leurs enfans, sur tout lorsqu'il a été question de publier quelque Ouvrage plus capable de faire honneur au fils qu'au pere.

Il n'est pas surprenant qu'un homme avancé en âge, meuri par l'expérience des affaires, & placé en quelque rang où la gravité ne doive pas le quitter, puisse recourir à un artifice de cette nature, lorsqu'il veut publier quelque Ouvrage de jeunesse. Mais je crois que c'est par d'autres considérations que le Marquis de Trocifal, l'un des grands Seigneurs de Portugal, qui a eu les premiéres Charges de la Cour d'Espagne sous le Roi Philippes IV. a pris le nom de son fils aîné Dom Antoine Suarez de Alarcon, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, pour publier ses *Rélations Généalogiques* de son illustre Maison & de ses alliances (6).

L'Envie, qui va quelquefois chercher les grands hommes jusqu'au berceau, & qui poursuit le mérite dès qu'elle le voit naître, n'a point manqué de profiter de ce prétexte, lorsqu'elle a eu occasion de faire rejetter sur les peres la gloire qui devoit revenir à leurs enfans pour des Ouvrages où l'on voyoit les noms de ces derniers. Lorsque les enfans studieux & savans ont eu l'avantage d'avoir des gens de Lettres pour peres, l'Envie a souvent trouvé le moyen de rendre cet avantage préjudiciable à leur réputation naissante. On a vû de doctes enfans, qui, pour s'être hâtés de produire les fruits de leurs études avant l'âge, se sont trouvés en danger de perdre la récompense de leurs travaux, parce que l'Envie les a fait attribuer à leurs peres, toutes les fois que ceux-ci ont pû devenir suspects avec quelque vrai-semblance.

J'espére vous en produire quelques éxemples, Monsieur, dans un Traité historique que je vous prépare pour l'Eté prochain touchant les Enfans devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits (7). Vous y verrés un Jacques Ghilini Milanois soupçonné d'avoir pris le nom de son fils *Camille*, pour publier un Recueil historique des Actions & des Paroles remarquables des Anciens, traduit

3 Hist de l'Acad. Franç. pag. 117.
4 Le P. du Bosc Cordel. Prédic.
5 ¶ Tiré de la Bibliothéque choisie de Colomiés.
6 En 1656. à Madrid in-folio.
7 Il a été imprimé depuis.
* *C'est le Traité précédent.* *

duit de l'original d'un Doge de Génes (1).

Vous y trouverés aussi l'Astronome André Argoli, accusé sans raison d'avoir fait imprimer le Poëme de l'Endymion sous le nom de son fils, sous prétexte qu'il n'auroit pas été de la bienséance d'un Mathématicien de paroître Poëte & Auteur d'un Ouvrage de jeunesse à son âge (2).

Enfin je vous y ferai remarquer que Mr. Descartes ayant vû le Traité des Coniques, fait par le jeune Mr. Pascal (3), se moqua de ceux qui voulurent lui persuader que c'étoit l'Ouvrage d'un enfant de seize ans, parce que le jeune Pascal étoit fils d'un pere savant dans les Mathématiques; & qu'il aima mieux soupçonner Mr. Pascal le pere d'avoir voulu faire passer cet Ouvrage sous le nom de son fils, que de croire une chose, qui, bien que véritable, ne paroissoit pas vraisemblable.

Prendre le nom du Frére.

§. II. Les freres n'ont pas été plus scrupuleux que les peres dans l'usage de prêter leur nom pour la publication des livres. Il faut avouer que la liberté qu'ils ont prise à ce sujet, peut être une dépendance du droit que la parenté leur donne mutuellement les uns sur les autres. Mais il semble que cette liberté n'ait pas dû dispenser celui qui prêtoit le nom de reconnoître par des marques publiques qu'il n'étoit pas le véritable Auteur de l'Ouvrage. C'est ce qui a été pratiqué d'assés bonne foi par Christophle Besoldus Jurisconsulte Allemand, lorsqu'il a prété son nom aux Mémoires de son frere; & par un Canoniste Espagnol, nommé Valentin de la Hera, qui a mis son nom à un Traité d'Astronomie composé par son frere. Mais nous ne pourrons pas nous empêcher de considérer les freres qui n'ont pas eu la même sincérité comme de véritables Plagiaires, si nous avons lieu de douter que les freres ayent sur le bien des freres le même droit que les enfans sur celui de leurs peres (4).

Il y a une maniére d'emprunter le nom d'un frere, qui paroît d'autant plus digne d'approbation, qu'elle semble avoir plus de fondement sur les maximes de la modestie, ou de la prudence. Nous en trouvons l'usage beaucoup plus grand parmi les Réguliers que parmi les Séculiers, parce que l'état de ceux-ci ne les obligeant pas à des égards semblables à ceux que ceux-là doivent avoir, il leur a été libre de produire sous leur propre nom ce que les autres auroient eu scrupule de faire par respect pour leur profession. Il s'en est trouvé même plusieurs que le mépris de la gloire a fait recourir à cet artifice par la crainte de recevoir dans ce monde, & de la part des hommes, une récompense vaine & passagére au lieu de celle qu'ils attendoient de Dieu pour l'autre vie. C'est ce qui m'a paru particuliérement dans la conduite de divers Jésuites de l'Espagne & de l'Italie. Le Pere Jean Gondin Jésuite d'Aragon n'a point eu d'autre vûë lorsqu'il a publié sous le nom de son frere *Laurent*, qui étoit dans le monde, la Guide spirituelle pour vivre & mourir dans la grace & dans l'amitié de Dieu. On en pourroit dire autant du Pere Jean Antoine Xarque Jésuite de la même Province, pour ce qu'il a publié sous le nom de son frere *François* touchant la Vie de quelques Peres de sa Compagnie, & sur l'état misérable de la Maison d'Autriche: & d'un autre Jésuite Portugais nommé François Freyre, qui a pris le nom de son frere *Blaise de Pigna-Freyre*, pour publier en Latin & en Portugais l'Histoire & l'Office de sainte Elizabeth Reine de Portugal (5). Voila les traits de la modestie de ces Espagnols; mais le Pere Baltasar Gratian en a donné un de sa prudence, lorsqu'il a pris le nom de son frere

1 Enfans célébres n. 37, pag. 38.

2 Ibid. n. 64. p. 63.

3 Ibid. n. 77. p. 90.

4 ¶ Voyés l'exemple d'Octavius d'Isa dans le Toppi pag. 230. & 231. de sa Bibliothèque Napolitaine, où il est dit que ces quatre Comédies *la Flaminia, la Fortunia, la Ginevra, e la Malmaritata,* imprimées sous le nom d'Ottavio d'Isa passoient pour être véritablement de Francesco d'Isa son frére, Prètre mort à Rome, dans l'Epitaphe duquel, *se mal non mi ricordo*, dit le Toppi, *si fà mentione di tutto questo*.

5 ¶ Touchant lesquels on peut voir Placcius *de Pseudonymis*, n. 411. 1219. & 2906.

frere *Laurent*, selon Nic. Antonio, pour ne point voir le sien au catalogue des Auteurs profanes (6).

Cette pratique n'est guéres moins ordinaire en Italie, comme il paroît par les éxemples des Jésuites qui ont pris les noms de *Laurent* Mirabel, *Marc-Antoine* Martinengue, *Octave* Panciról, *Paul* Bisciola (7), &c. c'est-à-dire, des freres qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant.

Mais hors les considérations que nous avons marquées, il faut avouer que le zéle pour la réputation de son frere en a porté peu d'autres à employer ces moyens, pour en faire revivre la mémoire après la mort du frere. Les Auteurs de qui les générations sont toutes spirituelles, n'ont jamais pris pour eux la loi du Deuteronome (8), qui ordonne d'épouser sa belle-sœur lorsqu'elle est devenuë veuve sans enfans, & qui veut qu'au moins le premier né de cet engagement porte le nom du frere défunt, c'est-à-dire qu'il soit reputé pour son fils.

Il s'est trouvé dans la République des Lettres des freres d'une autre espéce, & qui pour mieux se déguiser ont employé la fraternité au sens du Christianisme, où l'on peut dire que ceux qui ont Dieu pour Pere, peuvent se traiter mutuellement de freres. Mais on en a vû qui sous ce prétexte n'ont pas laissé de feindre une fraternité charnelle, en prenant le surnom même de leurs adversaires pour réussir plus sûrement dans le dessein de se déguiser. C'est ainsi qu'un Jésuite d'Allemagne s'est appellé *Cunradus Andreæ, Jacobi frater*, quoique ce Jacobus Andreæ, dont il s'est dit le frere, fût un Protestant; & qu'un autre Jésuite de France a pris le nom d'*Andreas Scioppius Gasparis frater*, quoique Gaspar Scioppius ne fût point alors l'ami des Jésuites (9).

Enfin l'on a remarqué des sœurs qui ont emprunté le nom de leurs freres, pour laisser voir le jour à leurs Ouvrages, soit pour favoriser leur propre modestie, soit pour tâcher par une véritable dissimulation de rendre moins extraordinaire une merveille qu'on admireroit davantage dans le séxe des femmes, que dans le nôtre. Néanmoins les éxemples en sont si rares, que je n'en ai pas encore trouvé que je puisse joindre à celui de Mademoiselle de Scudery, qui a fait l'honneur à Mr. son frere de laisser paroître quelques Romans sous son nom.

Prendre le nom de son mari.

§. III. Quant à ce qui regarde les femmes mariées, il faut avouer que depuis qu'on a laissé introduire dans le monde l'usage de leur faire porter le nom de leurs maris, celles qui sont devenuës Auteurs, n'ont pas dû réussir à vouloir se déguiser sous ces noms. Mais celles même qui en ont usé avec la plus grande ouverture de cœur, n'ont pas toujours eu soin de prévenir une espéce de confusion qu'elles ont causée dans la République des Lettres, lorsqu'elles ont commencé à paroître dès le tems qu'elles n'étoient encore que filles. Parce qu'on parloit de Mademoiselle de Parthenay Dame de Soubize, de Mademoille Deschamps, de Mademoiselle Seguier, de Mademoiselle de Clermont, de Mademoiselle de l'Aubépine, &c. avant qu'on eût connu dans le monde Madame de Rohan, Madame Servin, Madame de la Vergne, Madame de Retz, Madame de Villeroy, &c. la diversité des noms a été un sujet de trouble dans l'esprit de ceux qui ne songeoient point à déveloper la naissance des Demoiselles d'avec le mariage des Dames.

Il a plû aux Dames savantes d'augmenter encore la confusion & l'embarras, lorsqu'elles ont jugé à propos de passer à de secondes noces. Mais on ne doit pas leur faire l'injustice de les accuser de ne s'être remariées que pour tromper les connoisseurs en changeant de nom. C'est

6 Ce n'est pas le sentiment de Mr. Amelot.

7 ¶ Le même Placcius n. 408. 1780. 2014. parle de Bisciola, Mirabel & de Pancirol, mais il ne dit rien de Martinengue.

8 Deuteron. cap. 25. v. 5.

9 ¶ Baillet dans sa liste dit que c'est François Garasse Jésuite. Bayle au mot *Scioppius* lettre S. dit la même chose & rapporte le titre de deux livres de ce prétendu frére de Scioppius. Baillet en avoit aussi déja parlé dans ses *Anti* sur la fin de l'art. de l'*Anti-Coton*.

C'eſt une malice dont on n'a jamais dû ſoupçonner celles du caractére de Mademoiſelle des Jardins, qui après s'être laſſée de porter le nom de Madame de Villedieu, a trouvé le moyen de le changer contre celui de Madame de Chatte.

Un Auteur de ce ſéxe qui aura porté ſucceſſivement le joug de ſept maris, trouvera toujours dans l'Evangile de quoi répondre à ceux qui lui feroient des queſtions de Sadducéens pour l'état de l'autre monde. Mais ſi cet Auteur a compoſé des Ouvrages dans tous les intervalles de ces cataſtrophes, on peut dire qu'il s'eſt expoſé au danger de ſe voir couper en autant d'Auteurs différens, qu'il a pris de noms; ou de laiſſer prendre les ſept noms qui lui ſeront échus depuis ſes premieres noces pour autant de maſques ſervant à déguiſer le nom de ſa famille, qu'on lui avoit vû porter avant le premier des ſept engagemens.

Néaumoins la conduite des femmes ſavantes, toute embarraſſante qu'elle paroît dans le changement de leur nom en celui de leur mari, ne doit point paſſer pour un déguiſement, à moins qu'elles n'ayent vécu dans les lieux & dans les tems où les femmes, nonobſtant la ſocieté conjugale, retenoient le nom de leur famille. Telle pourroit avoir été la célébre Polla Argentaria, dont quelques Critiques croyent que nous liſons les vers en pluſieurs endroits de la Pharſale ſous le nom de ſon mari. C'eſt une opinion qui paroît n'avoir de fondement que ſur la réputation qu'elle avoit d'aider ſon mari dans ſes vers, & d'avoir retouché, corrigé & changé ſes Poëſies & particulierement ſa Pharſale après ſa mort (1).

Cette conduite ne paroitra pas ſi ſurprenante que celle des femmes qui ſe ſont déguiſées ſous les noms des hommes étrangers, & ſur tout des Dames ſéculieres qui ont emprunté celui des Religieux, comme on prétend qu'a fait l'illuſtre Comteſſe d'Aranda en Eſpagne (2), lorſqu'elle engagea un Ex-provincial des Auguſtins du Royaume d'Aragon (3) à lui prêter ſon nom pour le mettre à la tête de ſes Ouvrages.

Mais il n'eſt rien de plus rare que de voir des maris emprunter le nom de leurs femmes pour paroitre Auteurs; & ſans ce qu'on a publié des complaiſances de Mr. Colletet pour ſa Claudine (4) qui ſe piquoit de faire des vers, nous pourrions nous perſuader que la choſe ſeroit encore ſans éxemple.

Prendre le nom des Domeſtiques ou des Maîtres.

§. IV. Les Princes & les autres Perſonnes qui ſe ſont trouvées ſur les premiers rangs dans le monde, n'ont pas toujours crû que les Sciences & la profeſſion des Lettres fuſſent à leur bienſéance. Parmi ceux qui ont établi le contraire par leur propre expérience, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui n'ont pas eu le loiſir, ni ſouvent même la volonté d'acquerir la qualité d'Auteur. Dans le petit nombre de ceux qui n'ont pas dédaigné de prendre la plume, on en a remarqué quelques-uns qui n'ont pas eu honte de ſe couvrir du nom de leurs Domeſtiques pour publier leurs Ouvrages, ſur tout lorſqu'ils y étoient perſonnellement intereſſés. C'eſt ainſi que l'Empereur Adrien en a uſé à l'égard de l'un de ſes Affranchis, nommé *Phlegon* que l'on prétend n'avoir été en réputation d'Auteur que par le travail de ſon Maître (5). C'eſt peut-être de la même maniére que *Jean Gobelin*, que quelques Auteurs ont pris mal-à-propos pour Gobelinus Perſona, a prêté ſon nom au Pape Pie II. ſon Maître

1 ¶ Cela n'eſt fondé que ſur une conjecture aſſés foible tirée de Sidonius Apollinaris 2. Epiſt. 10.

2 Luiſia de Padilla.

3 Petr. Henr. Paſtor.

4 ¶ Voyés le Menagiana pag. 83. 84. & 85. du tome 2.

5 ¶ On ne doute point que les Ouvrages de Phlegon rapportés par Suidas de quelques-uns deſquels il nous reſte des fragmens que Meurſius a recueillis ne ſoient véritablement de Phlegon. L'expreſſion trop générale de Spartien ne doit pas faire conclure que tous les livres publiés ſous le nom de Phlegon fuſſent d'Adrien, mais que ceux d'Adrien avoient paru ſous le nom de Phlegon. Tels, par exemple, pouvoient être ceux de la Vie de cet Empereur, qu'on citoit toujours comme d'Adrien, parce qu'on ſavoit fort bien qu'ils étoient de lui, quoiqu'il eût fait mettre à leur tête le nom de ſon Affranchi.

6 ¶ François Bandini Archevêque de Siéne, neveu du Cardinal Jean Piccolomini auſſi Archevêque de Siéne, ayant, parmi les livres que ſon oncle lui laiſſa, trouvé le manuſcrit intitulé *Commentarii Pii 2. Pontificis maximi*, où eſt contenuë la rélation de beaucoup

Maitre pour les Commentaires Historiques de ce qui s'est passé sous son Pontificat (6).

On sait assés maintenant que *Matthæus Tortus* étoit le Chapelain du Cardinal Bellarmin, & que *Gu. du Puy* (7) étoit l'Aumonier d'Arnaud de Pontac Evêque de Bazas. Mais Tortus & du Puy ne sont que des noms empruntés par Bellarmin & de Pontac, pour tenir lieu d'Auteurs à des Ouvrages de controverse. Mr. Cujas en a usé de même à l'égard de *Marchand* son valet, dont il s'est contenté de tourner le nom en Latin (8).

On veut que le Sieur de *Heaouville*, que les Etrangers font passer pour le premier Auteur des Journaux des Savans n'ait été autre que le serviteur de Mr. de Sallo Conseiller au Parlement en la quatriéme des Enquêtes (9): & l'on prétend que *Pierre Bessin*, qui est consideré comme l'Auteur de l'*Index* des noms propres qui se trouvent Latinisés dans l'Histoire de Mr. de Thou, n'étoit que le domestique du fils du Président de Thou, quoique cet Ouvrage passe pour le travail de l'un de Messieurs du Puy (10).

Du reste il ne faut pas douter que la fourbe ne soit quelquefois entrée dans cet usage par les pratiques serviles des domestiques des Savans. C'a été quelquefois sans la participation des Maitres, que leurs Ouvrages ont porté le nom de leurs Valets ou de leurs Sécrétaires. En un mot il semble que cet usage ait donné lieu à des vols domestiques. C'est de ce nom que quelques Auteurs modernes (11) ont qualifié l'action de *Cnæus Flavius* Sécrétaire d'Appius Claudius du tems de la République Romaine, quoique la chose soit contestée entre les Critiques, & que plusieurs estiment que les dignités de Tribun du Peuple, de Senateur & d'Edile, dont on a crû devoir honorer le livre qui portoit son nom, étoient plutôt la récompense de son travail, que de son vol. On ne s'interessera pas tant à la réputation de *Pierre Belon* Manseau, valet du savant mais infortuné Pierre Gilles. Mais comme il ne s'agit pas ici des Plagiaires, il n'est point à propos d'entrer dans la discussion de l'affaire de ces voleurs domestiques.

Après tout il est beaucoup moins rare de voir les Domestiques écrire sous le nom de leurs Maitres & particuliérement ceux qui ont fait la fonction de Sécrétaires ou d'Hommes de Lettres. Mais on auroit eu tort d'y chercher matiére de déguisement, puisque c'est un usage généralement établi & reçu du Public dans toutes sortes de tems. On est assés persuadé que les Princes sur tout, & les personnes publiques n'ont contribué souvent que de leur consentement & de leur autorité aux Ouvrages qui portent leur nom. *Theodoric* Roi des Ostrogots n'a trompé personne en employant la plume de Cassiodore; & le nom de l'Empereur *Frederic II.* n'a point empêché qu'on ne reconnût le style de Pierre des Vignes.

Ce n'étoit point par un esprit de dissimulation que Pierre de Damien mettoit le nom du Pape *Alexandre III.* à ce qu'il écrivoit sous lui & par son ordre: & l'on peut dire que lorsque le Bembe s'étudioit à polir ce qu'il écrivoit sous le nom du Pape *Leon X.* il esperoit de la fidelité de son style qu'il feroit toujours assés reconnoitre celui à qui étoient dûs les fruits & la gloire de son travail. Saint *Charles Borromée*, à qui les fonctions Episcopales

beaucoup de choses glorieuses à la mémoire de Pie 2. crut qu'il étoit de la modestie de faire paroître le livre plutôt sous le nom de Jean Gobellin Sécrétaire de ce Pape que sous le nom du Pape même. L'Ouvrage néanmoins est constamment de Pie 2. Platine & Campanus, témoins l'un & l'autre irréprochables, l'ont ainsi attesté dans la Vie qu'ils ont écrite de ce Pape dont ils étoient contemporains. On peut même voir l'ample & honorable jugement qu'a fait Campanus *de Commentariis Pii 2.* dans son éloquente Lettre au Cardinal de Pavie. C'est la 1. du liv. 1.

7 ¶ Baillet dans sa Liste explique ce nom par *Gui* ou *Guillaume* du Puy.

8 ¶ Le livre de Cujas sous le titre de *Notata Antonii Mercatoris ad libros Animadversionum Joannis Roberti*, fut pour la premiére fois imprimé à Bourges in-4. 1581. Robert y a répondu.

9 Frere du Conseiller de la premiere.

10 ¶ Voyés Ménage tome 1. de l'Anti-Baillet pag. 109. ch. 33.

11 Apud Tomas. ex Pompon. & aliis p. 187.

piscopales ne laissoient pas le loisir d'écrire, s'est contenté de donner son nom au Botero, en lui abandonnant le reste.

Il faut néanmoins excepter les Maitres qui ont été en réputation de doctrine, & qui ont affecté de porter la qualité d'Auteur par eux-mêmes. S'il est vrai que *Charlemagne*, qu'*Alfonse* Roi de Castille, que *Henri VIII.* Roi d'Angleterre ayent employé la plume de leurs domestiques pour des Ouvrages qu'ils ont honoré de leur nom, le droit qu'ils ont eu d'en user de la sorte, n'ôte pas cet air de déguisement qui s'est trouvé dans la volonté qu'ils avoient eue de faire croire au Public qu'ils en étoient les véritables Auteurs.

Prendre le nom de son Ecolier ou de son Maitre.

§. V. La liberté que les Maitres ont presque toujours prise de couvrir leurs compositions du nom de leurs Ecoliers, est une des moins surprenantes d'entre les maniéres de se déguiser sous le nom d'autrui. Ils ont tant d'occasions d'en user ainsi sans déguisement, qu'il est assés difficile de les trouver véritablement déguisés sous le masque de leurs disciples; sur tout lorsqu'il n'est question que de piéces de Collége, faites pour réduire en pratique les régles de la Grammaire, de l'Art Poëtique, ou de l'Art Oratoire. On est tout accoutumé à confondre la part du Maitre avec celle de l'Ecolier; & s'il faut attribuer le tout à l'un des deux, on est bien moins porté à donner une piéce à l'Ecolier seul, quand elle est mauvaise, qu'à l'adjuger toute entiére au Maitre, quand elle est bonne.

Mais le déguisement dont les Maitres sont capables à l'égard du Public, regarde principalement les Ouvrages d'érudition ou de raisonnement, sur tout lorsqu'ils choisissent le nom d'un Ecolier, qui peut mettre la chose en doute par l'opinion où l'on est de sa capacité ou de son esprit.

Les uns ont eu recours à cet artifice, lors qu'ils se sont trouvés engagés à la défense de leurs personnes ou de leurs propres Ecrits, persuadés qu'on en auroit meilleure opinion de leur désinteressement & qu'il seroit aisé de faire attribuer la chose au zèle que les disciples ont témoigné de tout tems pour l'honneur de leurs Maitres. C'est dans cette vuë que Gisbert Voet fut accusé par Mr. Descartes d'avoir pris le nom de *Martin Schoockius* son disciple, pour écrire en sa faveur contre la nouvelle Philosophie. *Godefroy Driell* de Nimégue préta son nom à son Maitre Busée pour la publication de l'Apologie que ce Pere avoit faite du livre qu'il avoit composé en faveur du Chapelet. Et le Pere Augustin Vasquez emprunta celui de son Ecolier *Louis de Salvatierra* en Espagne, pour défendre les droits du Collége des Jésuites de Cadiz en Andalousie.

Les autres y ont été portés par l'affection qu'ils avoient pour leurs disciples, soit qu'ils ayent été curieux de faire voir que leurs leçons ne leur avoient pas été inutiles, soit qu'ils ayent crû que la gloire des Ouvrages qu'ils vouloient leur faire attribuer, fût plus à la bienséance de leurs Ecoliers, qu'à la leur. C'est ainsi que le Pere Hortense Scamacca avoit voulu publier d'abord ses Tragédies Italiennes sous le nom de *Martin la Farina*, & de quelques autres de ses disciples, qui avoient eu soin de ramasser & de conserver ces Piéces (1). C'est ainsi que le Pere Darius Tambourelli a fait passer ses Questions Philosophiques pour l'Ouvrage de son Ecolier *Octave Farnese* fils du Duc de Parme; & que le Pere Honorat Fabri a publié quelques parties de sa Philosophie Démonstrative sous le nom de *Pierre Mousnier*, qui avoit été son Ecolier. On a soupçonné d'une pareille tendresse le célébre Sanctius, ou son gendre Balthasar de Cespede à l'égard de *Laurent Ramirez de Prado*, qui avoit étudié sous l'un & sous l'autre: & l'on a cru que le livre intitulé *le Pentecontarque*, qui porte le nom de Ramirez, étoit l'Ouvrage de Sanctius ou de Cespede, ou même de tous les deux ensemble.

Mais de tous les Maitres affectionnés à leurs

1 ¶ Le Pere Hortense Scamacca Jésuite Italien a fait près de 50. Tragédies Italiennes, toutes sur des sujets pieux. Il s'en voit, dit-on, 44. d'imprimées par les soins & sous le nom de Dom Mario la Farina. C'est ainsi qu'est appellé dans le Crescimbeni le Disciple du P. Scamacca. Léon Allacci

leurs Disciples on n'en a peut-être pas vû qui ayent été plus zélés que Charles Sigonius pour leur acquérir de la reputation par la voie des livres. Ce que nous avons touchant l'état & l'histoire de la Pologne sous le nom de *Joan. Crassinus*; ce que nous avons touchant les droits ou les titres de Philippe d'Autriche, second du nom, Roi d'Espagne, sous le nom de *Jacob. Mainoldus Galeratus*; ce que nous avons touchant le Sénat Romain sous le nom de *Joan. Sarius Samoscius*; ce que nous avons sur les Epitres de Ciceron sous le nom d'*Hieronymus Ragazonius*; enfin ce que nous avons de Scholies sur les Oraisons du même Ciceron sous le nom de *Bernardinus Lauretanus*, sont autant d'Ouvrages composés par Sigonius: & Craffini, Menoldo, Ragazzoni, Loredano & Zamoieski étoient autant d'Ecoliers de ce bon Maitre.

Mais pour prendre le change des Maitres aux Ecoliers, on peut remarquer que ces derniers ont fait quelquefois par respect & par reconnoissance pour leurs Maitres ce que les premiers ont fait par affection pour leurs Ecoliers. Plusieurs ont crû qu'Arrianus de Nicomedie avoit pris le nom de son Maitre *Epictete*, pour en publier les sentimens, tels que nous les avons. On sait ce qu'ont fait les Ecoliers du célébre *Vatable*, qui n'a point écrit ce que ces zélés disciples ont recueilli & publié sous son nom. Enfin on n'ignore pas la peine que Melanchthon s'est donnée pour faire vivre la mémoire de son Maitre *Jean Carion*. Il semble qu'il n'y ait guéres que le respect ou la reconnoissance qui l'ait dû porter à mettre son nom à un Ouvrage, dont il ne restoit presque plus que le dessein qui pût appartenir à Carion après les soins qu'il avoit pris de le refaire entiérement.

CHAPITRE IV.

3. Maniére. *Se former des noms Patronymiques, à la façon des Anciens, sur le nom du pere, de la mere, du grand-pere, ou de quelque autre d'entre les Aieux. Usage des Auteurs parmi les Peuples de différens lieux.*

LEs gens de Lettres qui ont crû que, pour mieux se maintenir dans la réputation de Savans, ils devoient affecter une grande connoissance de l'Antiquité, n'ont pas oublié de faire revivre les usages des Anciens touchant la maniére de se donner des noms. C'est peut-être ce qui a donné lieu à une partie des noms *Patronymiques*, dont plusieurs Auteurs se sont qualifiés dans ces derniers siécles. Ce seroit nous resserrer dans les termes d'une éxactitude trop scrupuleuse, si par les noms *Patronymiques* on prétendoit nous réduire à ne comprendre que les noms formés à la Grecque sur le nom propre d'un pere ou d'un grand-pere, tels que pourroient être ceux d'*Alcides*, de *Tydides*, d'*Æacides*. On nous permettra de rassembler sous ce terme les noms que les enfans ou les autres descendans ont pris de ceux dont ils tenoient la vie immédiatement, ou non, quelque infléxion & quelque terminaison qu'il ait plû à ceux qui les ont portés de leur donner dans leur langue.

Les anciens Grecs avec leurs terminaisons en *ides* ou leurs cas obliques (2); les anciens Romains avec leurs terminaisons en *ius* pour les noms qui marquoient la *Maison* (3), & non pas la famille, n'ont apporté aucun trouble par leurs noms *Patronymiques*. Mais après la décadence de la République, & sur tout depuis le siécle des Antonins, le changement de cette methode a mis de la confusion dans ces sortes de noms. Ce qu'ils appelloient *Prénoms*, devint inutile pour les distinguer dans la parenté. Les surnoms qui avoient servi à discerner les familles

lacci pag. 416. de sa *Drammaturgia* parle fort au long de ce Pére qui mourut âgé de 86. ans à Palerme le 26. Février 1648.

2 *Genit. v. g.* Plato Aristonis.
3 *Gentis.*

familles d'une même Maison, vinrent à se confondre. Les noms propres même des Maisons, quoique communs à plusieurs familles, vinrent à se perdre & à se dissiper, ou du moins à se disperser dans des races d'Etrangers, d'Affranchis ou de Clients.

Dans les siécles suivans, & sur tout du tems des Empereurs Chrétiens, on fut plus curieux de noms *Patronymiques*: mais le zèle qu'on témoignoit pour en porter plusieurs à la fois, sans en changer la terminaison ni l'infléxion, donna lieu à de nouveaux embarras. Les uns se sont contentés de celui du pere, & de celui du grand-pere, comme saint Fulgence Evêque de Ruspe, dont le nom propre étoit Fabius, & qui s'appelloit *Claudius* du nom de son pere, & *Gordianus* de celui de son grand-pere. Les autres ont porté celui de l'oncle paternel & du grand-pere maternel, comme le jeune Symmaque fils du célébre Symmaque, dont nous avons les Ouvrages (1). Il s'appelloit Quintus, du nom qui lui étoit propre, mais il s'appelloit encore *Flavianus*, du nom de son oncle, & *Memmius* de celui de son grand-pere. D'autres ont eu des noms pris de parens encore plus éloignés, mais il est trop tard dans notre siécle de vouloir démêler ces différences, dont on a perdu la connoissance de bonne heure.

Depuis le tems de ces Anciens il ne s'est peut-être pas trouvé de peuples qui ayent mis l'emploi des noms *Patronymiques* en si grand usage que les Arabes. On peut dire au moins d'une très-grande partie de leurs Auteurs, qu'ils nous sont beaucoup plus connus sous les noms de leurs peres, de leurs grands-peres, ou de quelque autre de leurs Ancêtres, que sous leurs noms propres. *Avicenna* & *Averroës*, qui sont si souvent dans la bouche & dans les Ecrits de nos Scholastiques Péripatéticiens, ne sont que des noms *Patronymiques*, qu'ils ont corrompus, pour en faciliter peut-être la prononciation. Le premier ne marque autre chose que le fils de *Sina*, mais dont le nom étoit Abo Ali Al Sheich Al Raïs; le second ne veut dire que le fils de *Rush'd*, mais qui s'appelloit de son vrai nom Abu'l'walid Muhammed. De même le nom d'*Abdamir*, ou *Damir*, sous lequel on nous cite souvent un Auteur assés célébre nommé Kemal Eddin Muhammed fils de Musa, étoit celui de son grand-pere: & ainsi de plusieurs autres *Patronymiques*, à la connoissance desquels on s'intéresse peu parmi nous, hors ceux qui font profession d'une érudition Arabe.

Les Auteurs Juifs n'ont peut-être pas donné moins d'éxercice aux connoisseurs par leurs noms *Patronymiques*, lorsqu'ils en ont pris encore d'autres que ceux de leurs peres en différentes rencontres, comme a fait le Rabin Abraham *Aben-Azaz*, qui s'est fait appeller quelquefois *Aben-Burghil*. Un autre Rabin nommé Moyse *Aben-Chabib* ou Chaviv, n'a point porté ce surnom *Patronymique* par la même raison que les Rabins Jacob *Aben-Chabib*, Levi *Aben-Chabib*, *&c.* Il étoit fils du Rabin Shem-Tobh, & Chabib n'étoit que l'un de ses Ayeux assés éloigné. Le nom de *Maimonide*, que nous donnons ordinairement au Rabin Moyse ben Maimon, est un *Patronymique* formé à la Grecque par les Auteurs modernes qui ont écrit en Latin ou en Langues vulgaires de l'Eglise Occidentale.

Les Espagnols & les Italiens semblent avoir introduit, ou du moins pratiqué plus qu'aucune autre nation, l'usage d'une autre espéce de *Patronymiques*, si le nom des femmes doit entrer dans ce genre. Il n'est rien de plus ordinaire parmi les Espagnols que de leur voir porter le nom

1 Not. Sirm. ad Sidon. pag. 2.

2 ¶ Nous apprenons de Majoragius (*Orat.* 10) que son pére, dont le nom étoit *Julianus Comes*, en Italien *Giuliano de' Conti*, fut nommé Majoragius *à vico Majoragio* où il demeuroit. Giuliano épousa Maddalena de' Conti, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Antoine*, & que sa mére par un esprit de piété, nomma de son coté *Maria*, uniquement parce qu'elle avoit une dévotion particuliére à la Vierge. Cet enfant fut donc nommé *Antonio Maria de' Conti*, mais on ne peut pas dire qu'en ces trois noms, il en eût aucun de sa mére. Elle étoit, je l'avouë, de la famille des *Conti*, mais Giuliano son mari, nommé *Giuliano de' Conti*, en étoit aussi, & l'on doit présumer que c'est du côté paternel que l'enfant tenoit ce nom. Elle ne s'appelloit

nom de la mere, & quelquefois celui de l'aïeule avec celui de leur pere. C'est ce qui produit souvent une suite de quatre ou cinq noms. Mais cette suite se trouve embarrassante pour la connoissance des Auteurs, lorsqu'elle est dérangée, ou lorsque les Auteurs mêmes ne sont pas uniformes dans la maniére de les employer. Dans un Ouvrage on verra une file de noms, comme *Joseph Pellizer de Salas Ossau de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Vasconcelos y Cabedo*; dans un autre on trouvera *Joseph de Salas de Tovar*, ou *Gonçalo de Vasconcelos*; dans un troisiéme on ne verra que *Joseph Pellizer de Tovar*, ou *Gonçalo Mendez de Cabedo*, & dans un autre enfin qui sera Latin, on ne trouvera que *Josephus Pellicerius*, ou *Gundissalvus Mendesius*. Cette diversité n'est-elle pas un piége capable de prendre les plus clair-voyans? Ceux même qui en ont usé plus simplement, & qui ne se sont donné qu'un surnom à la fois, ont été soupçonnés d'avoir voulu nous tromper en gardant leur simplicité, lorsqu'ils ont changé de nom. C'est pour cela que *Pierre Guevarra*, qui s'est appellé ainsi du nom de sa mere dans quelques Ouvrages, s'est fait mettre au rang des Auteurs déguisés, pour avoir pris dans une autre édition le nom de *Pierre Alagona*, qui étoit celui de son pere.

Au reste il n'est pas fort extraordinaire que les enfans en Espagne portent le surnom de leurs meres, à l'exclusion même de celui de leurs peres. C'est un usage que nous trouvons pareillement établi en Italie: & Majoragius, qui a porté plus de vingt ans durant le nom de *Maria Conti* ou *Comes*, qui étoit celui de sa mere, peut suffire pour nous en laisser un exemple (2). Mais on ne pourra pas dire que les gens de Lettres ou les Auteurs ayent voulu user de singularité dans cette pratique, puisqu'ils n'ont fait que s'accommoder à l'usage public introduit dans diverses Nations. Dès le tems d'Herodote les Lyciens étoient tout accoûtumés à souffrir que leurs enfans portassent le nom de leurs meres (3). Et pour ne nous point tant écarter de notre tems, nous pouvons remarquer qu'encore que les Ecrivains en France ne paroissent pas avoir quitté à dessein le nom de leurs Peres pour prendre celui de leurs Meres, ils ont pû trouver des exemples infinis de cet usage dans nos Histoires Généalogiques, où nous voyons que la noblesse du sang, ou les richesses venuës de l'alliance des femmes, ont été les motifs ordinaires qui ont fait prendre aux enfans le nom de leurs Meres, & aux Maris celui de leurs femmes (4).

Cet usage n'est pas inconnu en Allemagne; & pour ne parler que des Auteurs, on sait que le Poëte Melissus qui n'est mort que dans le commencement de notre siécle, ne s'appelloit ainsi que par sa mere Otilia Melissa, quoiqu'il portât aussi quelquefois le nom de son pere Balthasar Schedius.

Le grand usage des Pays-bas pour les noms *Patronymiques* dans les Auteurs comme dans le reste des Habitans, a été jusqu'ici de prendre le nom de Batême ou le *prénom* du Pere, & de s'en faire un surnom au cas oblique, comme on le pratiquoit autrefois parmi les Grecs (5). Ainsi ces Auteurs au lieu de porter le surnom du Pere ou de la Famille, ont été contens de s'appeller Henricus *Adriani*, Adrianus *Adriani*, Jacobus *Antonii*, Guillelmus *Bernardi*, Martinus *Constantini*, Joannes *Cornelii*, Gerardus *Eligii*, Gerardus *Gerardi*, Petrus *Gerardi*, Joannes *Guillelmi*, Everardus *Nicolai*, Petrus *Godefridi*, &c. En quoi il ne s'est trouvé de confusion que lorsque ces mêmes Auteurs

pelloit pas non plus *Maria*, puisque son nom étoit simplement *Maddalena*, & que ce fut par un motif de piété qu'au nom d'*Antonio* que portoit son fils elle ajouta le nom de *Maria*. Dans la suite du tems ce fils à qui le féminin *Maria*, & le masculin *Antonius* ne paroissoient pas quadrer, changea *Maria* en *Marcus*, & parce que son nom Latin de famille *Comes* donnoit lieu à de fréquentes équivoques, se faisant, à l'exemple de son pére, appeller *Majoragius*, il devint par là *Marcus Antonius Majoragius*.

3 Lib. *Clio* n. 173.

4 La Lontiere, Origine des Noms ch. 3. *suiv.*

5 Alexander Philippi, Ptolomæus Lagi.

Auteurs se sont avisés de reprendre le surnom de leur famille, ou de donner le change à leur Pere; ce qui est arrivé au sujet de deux Magistrats célébres, Présidens du Conseil souverain de Brabant à Malines. Le Pere s'appelloit *Nicolaus Everardi*, parce qu'il étoit fils d'Everard; le Fils ayant repris le *prénom* de son grand-pere, dont son pere s'étoit fait un surnom, mit le *prénom* de son Pere en cas oblique pour lui servir de surnom, & s'appella *Everardus Nicolai*.

Mais les Italiens semblent avoir usé d'un autre raffinement dans l'art des *Patronymiques*. Au lieu de tourner le *prénom* du Pere en surnom, ils se sont fait du surnom du Pere un *prénom*, & un surnom pour eux-mêmes, comme il paroît dans les noms de *Latino Latini*, de *Mutio Mutii*, de *Galileo Galilei*, d'*Oddo Oddi*, de *Sperone Speroni*, d'*Alessio Alessii*, de *Viviano Viviani*, de *Baldo Baldi*, de *Vinciolo Vincioli*, &c. qui sont tous noms d'Auteurs connus dans la Republique des Lettres. Et lorsqu'il a été question de s'exprimer en Latin, ils se sont contentés de la terminaison des anciens Romains pour les Patronymiques en s'appellant Latinus *Latinius*, Spero *Speronius*, comme ont fait aussi la plupart des Flamans que j'ai nommés *Adrianius*, *Nicolaius*, *Guillelmius*, &c.

D'autres ont fait revivre celle des anciens Grecs, & se sont fait appeller *Stephanides* pour Fitz-Steven, ou fils d'Etienne; *Simonides*, *Johannides*, *Andreades*, *Nicolaides*, *Antonides*, &c. pour fils de Simon, de Jean, d'André, de Nicolas, d'Antoine: & nous reservons à parler dans le Recueil des Auteurs déguisés de ceux d'entre ces derniers qui ont prétendu user de déguisement sous ces noms.

CHAPITRE V.

4. Maniére. *Prendre des noms Apellatifs pour être substitués aux noms propres. Apellatifs de Dignités, de Professions, de Conditions, de Pays, de Dispositions d'esprit ou de cœur.*

Vous venés de voir, Monsieur, que les noms *Patronymiques* ont été peu commodes aux Auteurs pour se déguiser, & qu'ils n'ont presque pû jetter personne dans l'erreur que par leurs variations, & le peu d'uniformité dans leur emploi. Nous n'en pouvons pas dire autant des noms *Appellatifs*. Quoi qu'ils n'ayent été inventés que pour qualifier les hommes, on peut dire que rien n'est plus propre à les déguiser lorsqu'ils se trouvent détachés des noms propres. Mais le déguisement qu'ils peuvent produire est peut-être le seul de tous les déguisemens que l'on doive considérer comme entiérement innocent, parce qu'il est le seul qui puisse servir à cacher un Auteur sans blesser la vérité. L'*Appellatif* étant commun à plusieurs personnes, déguise l'Auteur qui s'en sert en ce qu'il le confond dans la multitude, & qu'il ne le peut distinguer d'avec tous ceux à qui il convient. Mais il le retient en même tems dans les termes de la sincerité, lorsqu'on ne le prend point à faux; & cette fausseté est d'autant plus rare qu'elle est inutile au déguisement que l'on cherche. Il est inutile par exemple à un Avocat de mentir en se qualifiant *Abbé*, lorsqu'il peut se cacher aussi facilement sous le nom d'*Avocat*, que sous celui d'Abbé: Un Religieux qui ne se donne que le nom de *Religieux* à la tête de son Livre, est souvent mieux caché que lorsqu'il s'y donne celui d'*Officier de l'Armée*.

De

1 ¶ Touchant ces deux *Quens*, c'est-à-dire *Comtes*, voyés Fauchet l. 2. des anciens Poëtes François chap 62. & 76.

2 ¶ Antoine du Verdier & la Croix du Maine s'accordent à dire que Michel d'Amboise Sieur de Chevillon, Poëte du tems de François I. prenoit le nom de l'Esclave fortuné.

3 ¶ L'Espérant-mieux, selon les mêmes Auteurs, est le nommé Jean le Blond contemporain de Michel d'Amboise. Je ne connois point l'*Amant sans parti*. Quant au *Traverseur des voies perilleuses*, personne n'ignore que c'est Jean Boucher. Lui-même dans sa 61. Epitre familiére reconnoit que c'est un Ouvrage de sa façon, intitulé *les Renars traversans & Loups ravissans*, qui lui acquit le surnom de *Traverseur*. Voici l'endroit.

Autre plaisir n'ai guére prins au monde
Depuis trente ans, & ne fais chose immonde

Avoir

De tous les termes *Appellatifs* dont les Auteurs sont en droit de se servir, ceux qui marquent une dignité éminente ou un raug de trop grande distinction, sont les moins susceptibles de déguisement. Il y en a même qui par leur singularité ne peuvent convenir qu'à une seule personne à la fois; & l'on peut dire qu'ils tiennent lieu du nom propre tant que la personne est vivante. Tant que Mr. le Prince de.... Mr. le Duc de... Mr. l'Archevêque de.... Quens d'Anjou, Quens de Bretagne (1) ont été dans le monde, il n'y avoit point d'équivoque à craindre pour ceux de leur tems. Mais les mêmes noms ayant passé à leurs successeurs, qui n'ont pas été Auteurs de Livres, ou qui n'ont pas composé les mêmes Ouvrages, ils ont été considérés comme des *Appellatifs* embarrassans pour la Posterité, parce qu'ils sont devenus communs à plusieurs personnes successivement.

Lorsque les Dignités, les Emplois, ou les rangs marqués par un nom *Appellatif* ne sont pas uniques ou singuliers, on peut en sureté les employer sans craindre d'en être trahi. C'est ce qu'ont éprouvé la plupart des Auteurs cachés qui ne se sont fait connoître au Public que sous les noms *Appellatifs*, de *Conseiller du Roi en ses Conseils*, d'*Officier des Armées*, d'*Aumônier du Roi*, de *Curiale di Roma*, de *Docteur en Theologie*, *en Droit*, *en Médecine*, d'*Abbé*, de *Chanoine*, de *Curé*, &c.

Il y a d'autres *Appellatifs* que nous pouvons appeller de condition ou d'état, & qui ne servent pas moins à cacher les Auteurs. C'est ce qu'on a remarqué dans ceux qui n'ont employé que les noms de *Nobilis Francus*; *Nobile Francés*; *Gentilhomme François*; *Eques Polonus*; *Seigneur de la Cour*; *Dame de qualité*; *Dame pénitente*; *Bourgeois de Paris*; *Fidelis Subditus*; *Fidelis Servus*; &c.

D'autres marquent le Pays, comme *François Picard*; *Germanus Bavarus*, qui sont des noms communs à des Nations entiéres, & par conséquent incapables de trahir ceux qui se les sont appropriés.

Mais il n'y a point d'*Appellatifs* que les Auteurs déguisés ayent plus fréquemment employés à la tête de leurs Ouvrages anonymes, que ceux de profession.

La Librairie est remplie de Livres, qui ne font connoître ceux qui les ont écrits ou publiés que par les noms vagues d'*Avocat*, de *Jurisconsulte*, de *Médecin*, de *Philosophe*, de *Théologien*; par celui d'*Historiographe*, de *Poëte*; par celui d'*Ecolier*, de *Studiosus*, de *Professeur*, de *Lecteur*; par celui de *Religieux*, d'*Asceta*, d'*Ecclésiastique*, de *Prédicateur*; par celui d'*Académicien* ou *Academicus*, qui ne veut pas toujours dire un Membre de quelque Académie de beaux Esprits, mais quelquefois un simple Suppôt de l'Université, & quelquefois aussi un Platonicien de ces derniers tems.

Enfin il y a d'autres *Appellatifs* formés sur les Dispositions de l'esprit ou du cœur, comme celui d'*Amicus*, *Irresolutus*, l'*Aggirato*, *Philomathus*, *Instabilis*, *lo Smarrito*, & la plupart des *Sobriquets* que les Particuliers portent dans les Académies d'Italie. On y peut aussi rapporter ceux que plusieurs de nos Ecrivains Galants se sont donnés au lieu de leurs noms propres, comme l'*Esclave fortuné* (1), l'*Esperant mieux* (2): l'*Amant sans parti*: le *Traverseur des voies périlleuses*, & d'autres du même genre, dont je n'ai pas crû devoir charger le Recueil de nos Auteurs déguisés.

Voyés la Liste.

CHA-

Avoir écrit, fors en l'an mil cinq cens
Que fol amour avoit surpris mon sens,
Qui contraignit ma fole main écrire
L'Aymant transi, voulant Amour décrire,
Dont, non à tort, me repentis soudain
Par un livret faisant d'amour dedain.
Depuis me mis, pour au mal satisfaire,
A mes Renars & Loups ravissans faire,
Où je conquis le nom de Traverseur.

La Croix du Maine dit que Jean Bouchet a été surnommé non seulement *le Traverseur*, mais aussi *l'Esclave fortuné*, en quoi il se trompe, de même que dans la qualité qu'il lui donne d'Avocat, au lieu de celle de Procureur à Poitiers. Il n'y a certainement eu que Michel d'Amboise qui ait été connu par ce nom d'*Esclave fortuné*.

CHAPITRE VI.

5. Maniere. *Prendre des noms de Communautés ou de Sociétés; tels que sont ceux de Colléges, d'Académies, de Facultés de Corps ou Assemblées, de Maisons Réguliéres, & même d'Associations feintes ou passagéres. Et de la pratique contraire, lorsque des Societés se donnent le nom d'un Particulier.*

Les noms de Communautés ou de quelque Société que ce puisse être ne paroissent pas plus susceptibles de déguisement que les Appellatifs. L'on est assés persuadé qu'une Communauté entiére dont on voit le nom à la tête d'un Livre, a dû, selon l'usage ordinaire, n'employer le ministére que d'un particulier; soit de l'un de ses membres, soit de quelque autre qu'elle ait voulu reconnoître pour Sécrétaire de sa Compagnie. Mais ce Particulier qui a gouverné, pour ainsi dire, la plume de la Communauté, n'en est pas moins caché. Et si d'un côté la gloire de son travail (quand il en acquiert) doit retourner à toute la Communauté, il est juste de l'autre que toute la Communauté soit chargée des périls du Livre adopté, & de la fortune de l'Auteur qu'elle a avoué.

Les Communautés où l'on se soucie le moins d'avouer les Particuliers qui en prenent le nom, sont ordinairement les Colléges, les Universités & les autres Ecoles de la Jeunesse. La liberté pour ce point y est d'autant plus grande & d'autant moins dangereuse que les choses y sont de moindre importance en ce qui concerne les interêts du Public. Lorsque les Particuliers travaillent de bonne foi pour l'utilité de leurs Colléges, on doit présumer qu'il n'y a que la gloire des mêmes Colléges qui les porte à en faire porter le nom à leurs compositions.

Ceux de cette derniére espéce n'ont pas tous réüssi à demeurer cachés sous les noms de leurs Colléges, & plusieurs se sont vûs obligés de leur vivant, de reprendre une partie de la gloire qu'ils avoient acquise à leur Communauté dès qu'ils ont été découverts. Ainsi la gloire d'un Ecrit publié sous le nom de *Collegium Anglicanum* est retombée de bonne heure sur la personne de *Robert Personius* Jésuite qui l'avoit composé au nom du Collége établi à Rome pour les Anglois. L'on n'a point tardé à nous faire savoir que l'honneur des Ouvrages qui portent les noms de *Bruxellense Collegium*, de *Coloniense Coll.* d'*Augustanum Coll.* de *Constantiense Coll.* de *Molsheimensis Academia*, de *Crosense Coll.* de *Monachiense Coll.* d'*Eystettense Coll.* de *Dillinganum Coll.* de *Paderbornense Gymnasium*, de *Pragense Coll.* de *Romanum Coll.* de *Rhedonense Coll.* de *Salamanticense Coll.* de *Braidensis Academia* à Milan, &c. est dû au P. Andries, au P. Leurenius, au P. Schellemberch, au P. Bisselius, au P. Coccius, au P. Casimir, au P. Brunner, au P. Stengel, au P. Curtzius, au P. Horrion, au P. Soliman, au P. Cardulus, au P. de Cressol, au P. de la Mere de Dieu, au P. Bisdomini, &c. lesquels ont tous été Jésuites, connus d'ailleurs parmi les Gens de Lettres, hormis le P. de la Mere de Dieu, qui étoit de l'Ordre des Carmes.

La découverte de ces Particuliers n'a point toujours été sans embarras & sans confusion, sur tout lorsqu'il s'en est trouvé plus d'un qui ont pris le nom d'une même Communauté sans se nommer. *Ingolstadiense Collegium* veut dire Georg. Strengelius, à la tête d'une Piéce; mais il veut dire Albert Curtzius, à la tête d'une autre, & il signifie Joann. Bisselius en une autre occasion. *Cracoviense Collegium* est tantôt Paul Kuhn, & tantôt Severin Karvat. Ce que nous avons sous le nom de *Conimbricense Collegium* est dû non seulement au P. Côme Magailhan, mais encore au P. Manuel Goez, & au P. Sebastien Couto Jésuites Portugais. Ce que nous avons sous celui de *Complutense Collegium* a été travaillé non seulement par un Carme François nommé Blaise de la Conception, mais par deux autres Carmes Espagnols, savoir Michel de la Trinité & Antoine de la Mere de Dieu. Mais si l'on s'étoit mis en devoir de découvrir les Auteurs des Piéces de Poësie & d'Eloquence, qui se sont publiées sous les noms de quelques Classes particuliéres de Colléges, & sur tout de celle

dès

des Rhétoriciens de divers endroits, on peut dire que les recherches en seroient infinies, & la peine assés inutile.

Il est aussi fort ordinaire à des Facultés entiéres d'une Université, de prêter leur nom aux Particuliers, & les Ouvrages où se trouvent ces noms, doivent être d'un poids d'autant plus grand, que la circonspection & les mesures qu'on a coutume d'y prendre, sont plus éxactes, Lors qu'un Ecrit porte le nom d'une Faculté de Théologie comme de celle de Paris, de celle de Louvain, de Douai, l'Ecrit acquiert autant d'autorité qu'en peut avoir toute la Faculté, quoique celui qui l'a dressé n'en ait que très-peu par lui-même. Le Docteur Sinnigh à Louvain & le Docteur Randour à Douai n'en avoient qu'autant que la doctrine & la vertu peuvent en donner à un Auteur particulier. Mais les Ecrits qu'ils ont faits l'un contre l'autre semblent avoir quelque chose de plus qu'une autorité privée, parce qu'ils les ont publiés sous le nom & de l'aveu de leurs Facultés. Les Théologiens des Facultés Protestantes n'en ont pas usé autrement, lorsqu'il a été question de donner plus de poids à leurs Ecrits. C'est ce qui a paru dans la conduite de Zacharie Ursin, de Jacques d'André, de Juste Fewrborne & de quelques autres hétérodoxes, qui ont écrit sous le nom commun de *Théologiens de Heidelberg*, *de Wirtemberg*, *de Hesse-Darmstad*, *&c.* C'est aussi ce que l'on a vû pratiquer aux Anti-Trinitaires, qui ont souvent affecté de ne paroître qu'en corps, pour mieux se fortifier. Blandrate, Pauli, Vitrelini, Stoinski, &c. n'ont guéres écrit que sous les noms communs de *Théologiens ou Ministres* de *Transilvanie*, de *Racovie*, de *Pinczovie*; *&c.* Ceux qui chercheront une exception à ces éxemples, la trouveront dans celui d'un Savant de nos jours (1) qui vient de se cacher sous le nom des *Théologiens de Hollande*, pour écrire contre l'Histoire critique du vieux Testament. Il lui auroit été assés inutile de recourir à l'autorité de ses confréres rassemblés en corps, dans une affaire où le Public ne devoit éxiger que du raisonnement & de l'érudition.

Les Facultés des autres Sciences n'ont pas été moins en usage de prêter leurs noms aux Particuliers. Celle de Droit dans diverses villes d'Allemagne & des Pays-bas a prêté le sien à des personnes même qui n'étoient pas du corps ni du pays. Celle de Médecine en Italie a laissé prendre celui de *Schola Salernitana*, à Jean de Milan, celui de *Collegium Bononiense*, à Ulisse Aldrovando, &c.

Mais lorsque des Sociétés entiéres ont travaillé en commun à quelque Ouvrage qui en porte le nom, le petit nombre de ceux d'entre les membres de ces Sociétés qui n'y ont pas eu de part, ne fait pas que les autres soient véritablement déguisés sous le nom qui est commun à toute la Société, & qui en ce cas-là leur appartient plus légitimement qu'à ceux qui n'ont pas travaillé à l'Ouvrage. Cela regarde particuliérement les Académies libres & volontaires, où l'on ne s'associe que pour travailler ensemble, ou pour se communiquer mutuellement ce que l'on fait. C'est une vérité si commune, qu'il me paroît superflu d'alléguer en témoignage les éxemples de l'Académie de la Crusca pour son Vocabulaire, & de l'Académie Françoise pour la censure du Cid & le Dictionnaire qu'elle nous prépare.

Les Communautés Réguliéres servent aussi assés souvent de voile aux Religieux particuliers qui se dépouillent de la gloire de leur travail pour la rendre commune à tout l'Ordre. C'est ainsi que sous le nom de *Religieux Bénédictin de la Congregation de S. Maur* nous voyons paroître de jour en jour divers Ouvrages qui n'appartiennent souvent qu'à un ou à deux Auteurs de cette Congrégation. Il est même arrivé quelquefois que des Communautés Régulieres ont prêté leur nom à des Auteurs qui n'étoient ni de leur Maison, ni même d'aucune Profession Reli-

1 ¶ C'est Mr. Le Clerc dont pour la premiére fois le Livre parut en 1685. comme le reconnoit Mr. Le Clerc lui-même page 50, de sa Vie, imprimée l'an 1711. à Amsterdam. [D'ailleurs ce n'est pas sous le nom *des Théologiens* &c. mais *de quelques Théologiens* &c.]

Religieuſe. C'eſt ce qu'ont fait les *Religieux Dominicains* d'une des Maiſons de Paris, ſous le nom deſquels Mr. de Saci a publié la Vie de Dom Barthelemi des Martyrs. Mais on ne dira pas la même choſe des *Solitaires de l'Egypte* à l'égard de Jean Caſſien Auteur du cinquiéme ſiécle, puiſque Caſſien ne leur demanda point permiſſion de publier ſous leur nom ce qu'il prétendoit avoir appris d'eux.

Les Corps des Sociétés générales, je veux dire les Aſſemblées Ecléſiaſtiques & Politiques, hors des tems même auſquels elles ſe tiennent actuellement, autoriſent tous les jours ce que des Particuliers font en leur nom après qu'ils en ont mérité l'approbation.

Le Corps Ecléſiaſtique de la Religion en France s'exprime tantôt par le terme *des Evêques de France*; Mr. de Marca l'a employé pour quelque compoſition qu'il avoit faite au nom des Prélats du Royaume; tantôt par celui de *Clergé de l'Egliſe Gallicane*, qui eſt celui que Mr. Godeau a mis à la tête d'une Piece d'éloquence. Mais ſi je vous faiſois remarquer un Auteur qui s'eſt couvert du nom pompeux *des Egliſes de France*, vous porteriés peut-être vos conjectures ſur quelque Prélat illuſtre de notre Communion, ſi je ne vous avertiſſois en même tems que c'eſt Calvin qui a pris ce nom.

Il en arrive autant à des Corps Politiques & à des Aſſemblées d'Etat. Un Aggæus Albada (1) s'eſt caché plus d'une fois ſous le nom du *Cercle de Bourgogne*; Dominique Baudius ſous celui des *Etats des Provinces Belgiques* (2); ſans parler de divers Penſionnaires & Syndics de Villes, de Républiques, & d'autres Communautés, dont les fonctions ne regardent pas proprement le deſſein que nous avons de ne traiter ici que des Auteurs cachés.

Il ſe fait quelquefois des Sociétés, que nous pouvons appeller *Paſſagéres*, parce qu'elles ne ſubſiſtent qu'autant que durent les aſſemblées ou les délibérations qui s'y font. Mais il eſt arrivé quelquefois que ces Sociétés n'ont été qu'imaginaires, & qu'elles ont été feintes par des Auteurs qui ont crû que l'on auroit plus d'égard au nom d'une multitude, qu'à celui d'un ſeul. C'eſt ainſi qu'un Auteur de ce ſiécle ayant été repris, puis arrêté par les Inquiſiteurs pour avoir parlé & écrit indignement de la ſainte Vierge, crut que ſa Requête au Pape ſeroit reçuë plus favorablement, ſi elle lui étoit préſentée au nom de toute la Nation des Basques (3).

Enfin il y a des Corps qui ne faiſant pas de Société particuliére, & qui ne pouvant pas tenir d'aſſemblées réelles, ne laiſſent pas de fournir le nom à des Auteurs inconnus: comme ſi on vouloit perſuader au Public que ces Corps auroient voulu dépoſer leurs interêts entre leurs

1 ¶ Voyés touchant cet Albada qui vivoit ſur la fin du 16. ſiécle, & qui étoit Swenckfeldien, l'Epitre de Daniel Heinſius à Corneille Vander Myle au devant des deux Centuries de Lettres Latines d'hommes illuſtres, imprimées à Leyde in 8. 1617.

2 ¶ Dans le Diſcours à Jaques I. Roi d'Angleterre *de non ineundo fœdere cum Hispano.*

3 *Natio Cantabrica.*

4 ¶ Voici comme il s'en explique dans ſon Epitre du 15. Octobre 1633. à Jean des Cordes Chanoine de Limoges: *Ut ad Canonem Arauſicanum veniam, non video quid in Sirmondum tam acriter inſurgat Aurelius, ſive is unus eſt homo, ſeu, quod magis credo, conſtans ex plurium contributa opera, alio forte bonarum literarum & eloquentiæ ſubſidia, alio Eccleſiaſtica notitiam hiſtoriæ, alio ſpinoſam illam de Schola Theologiam conferente.* Il y a long tems qu'on ne doute plus que *Petrus Aurelius* ne ſoit l'Abbé de S. Cyran, nommé Jean du Verger de Hauranne. C'eſt ſurquoi dans ſa Liſte Baillet n'auroit pas du héſiter.

5 ¶ L'*Ami*, ſuivant Baillet dans ſa Liſte eſt Antoine le Maitre. On a ci-devant ſuffiſamment éclairci les noms *Le Bon*, *de Trigny*, & *Antoine Godefroy.* Reſte *Des Periers*, ſavoir Bonaventure des Périers que Baillet dans ſa Liſte dit être Jaques Peletier. Cette explication eſt trop imparfaite pour n'avoir pas beſoin d'un ſupplément. Une preuve convaincante que les Contes attribués à Bonaventure des Périers ne peuvent pas être tous de lui, c'eſt qu'il mourut avant l'an 1544. & que dans quelques-uns de ces Contes il eſt fait mention de certaines choſes poſtérieures de pluſieurs années. Que Des Périers ſoit mort avant l'an 1544 la préface miſe au devant du recueil de quelques-unes de ſes Oeuvres tant en proſe qu'en vers, imprimées cette année-là chés Jean de Tournes *in-8.* ne permet pas d'en douter. Dans le Conte cependant qui a pour titre: *De l'Avocat qui fit abattre ſa barbe pour la pareille*, il eſt parlé de la mort du premier Préſident Liſet, qu'on ſait n'être arrivée qu'en 1554. dix ans après celle de Dés Périers. Je pourrois à cette preuve en ajouter d'autres ſemblables qui font voir que La Croix du Maine pag.

leurs mains. C'est ainsi que depuis le tems de la Ligue jusqu'à la fin de nos dernieres guerres civiles, on a vû paroitre divers Ecrits anonymes publiés au nom *des bons François* contre les ennemis du gouvernement & du repos de la France. Les *Pauvres* ont eu aussi leurs Avocats particuliers, qui ont dressé leurs Requêtes & d'autres Ecrits en leur nom, sans être jamais convenus ensemble pour en délibérer & sans y avoir eu la moindre part. Et de nos jours, les Fidéles du Royaume, qui se sont nouvellement réünis au corps de l'Eglise Catholique, viennent de voir plus d'une Réponse faite comme de leur part à leurs anciens Ministres par quelques Evêques & par quelques Abbés sous leur nom général de *Nouveaux Convertis*.

Voila, Mr., beaucoup de maniéres différentes de se couvrir du nom commun des Sociétés, lorsque les Auteurs ne doivent ou ne veulent point paroitre sous leur nom particulier. Vous ne trouverés pas à la tête des livres d'autres noms de Communautés, soit dans l'Eglise comme ceux des *Confréries*, soit dans le monde comme ceux des *Compagnies*, que vous ne puissiés réduire à quelqu'une de ces maniéres. Mais il est bon de vous faire remarquer qu'il s'est aussi introduit parmi les Auteurs une pratique toute contraire à celle-là, qui toute opposée qu'elle paroit à son égard, ne laisse pas d'être aussi commode pour les tenir cachés. C'est celle des Sociétés qui prennent le nom de quelque particulier à la tête d'un Ouvrage composé conjointement ou séparément par plusieurs personnes.

Quelquefois on affecte de ne prendre le nom des personnes qu'après leur mort, soit parce qu'elles ont eu la meilleure part à l'Ouvrage, soit parce qu'elles ont été d'un rang plus élevé que les autres qui y ont travaillé. C'est ce que nous avons vû pratiqué au sujet des cinq livres des Pseaumes qui portent encore aujourd'hui le titre de *Pseautier de David*, quoiqu'il y ait beaucoup de Pseaumes faits par d'autres Auteurs. Dans notre siécle nous avons vû des Ouvrages faits par quelques PP. de l'Oratoire, ne porter que le nom du Pere *Gondren* qui avoit été Général de sa Congrégation, parce que les autres Auteurs étoient encore vivans, ou peut-être parce qu'ils n'avoient été que de simples particuliers de la Congrégation. Quelquefois les Associés se contentent de prendre un nom qui paroisse étranger aux uns & aux autres, soit qu'il paroisse emprunté de quelqu'un, ou qu'il soit feint, comme Grotius l'a cru au sujet d'*Aurelius* (4), & comme on peut encore le remarquer dans les noms de *l'Amy*, *le Bon*, *de Trigny*, *des Periers*, (5) &c. Tantôt les Associés forment un nom de leurs prénoms, comme on le peut voir dans le prétendu *Antoine Godefroy*; & tantôt ils sont convenus que l'un des Associés mettroit son nom renversé dans

pag. 36. 193. & 341. de sa Bibliothèque a eu raison d'ajuger la meilleure partie de ces Contes à Jaques Peletier & à Nicolas Denisot. Il pouvoit en savoir des nouvelles étant Manceau comme eux, & je l'en croirois plutôt que Paquier, qui dans une de ses Lettres (c'est la 12. du 8 livre) reprend Tabourot d'avoir fait Jaques Peletier Auteur de ces Contes. Paquier ne prenoit pas garde qu'ils roulent la plupart sur des gens de l'Anjou, du Maine, & du Poitou, payis peu connus de Bonaventure Des Périers, mais très-fréquentés & pratiqués par Peletier & par Denisot. La premiére edition de ces Contes est de Lyon *in*-8. l'an 1558. par Robert Granjon en caractères qui imitent l'écriture de ce tems-là. Elle ne contient en 107. feuillets que 90. Contes. Ceux qu'on y a depuis ajoutés, sont tirés du Recueil des plaisantes & facétieuses Nouvelles imprimées *in*-16. à Lyon 1555. du Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote, &c. A quoi n'ont pas fait attention ceux qui ont cru qu'Henri Etienne Auteur de ce Traité préparatif nommé vulgairement l'Apologie d'Hérodote y avoit inséré mot à mot plusieurs Contes de Des Périers. On voit que c'est tout le contraire. Il y a eu aussi diversité d'opinions touchant le lieu de la naissance de Des Périers. Etienne Tabourot chap. 7. de ses Bigarrures le dit être d'Arnai le Duc petite ville de Bourgogne dans l'Aussois. La Croix du Maine ayant sans doute ouï dire que Des Périers étoit Bourguignon, l'a fait natif de Bar sur Aube en Bourgogne, mais ayant depuis reconnu que Bar sur Aube étoit en Champagne, il a corrigé cette faute dans son *Errata*. La Croix du Maine apparemment n'a pas été si bien instruit que Tabourot, & ce qui me le persuade, c'est que Dolet ami intime de Des Périers, de la main duquel en 1534. ou 35. il s'étoit servi pour mettre au net le 1. tome de ses Commentaires de la Langue Latine, l'appelle dans le 2. tome col. 535. *Joannem Eutychum De Perium Heduum Poëtam*, où *Eutychus* est le synonyme Grec de Bonaventure, & *Heduus* la preuve évidente que Tabourot ne s'est point mépris.

dans un anagramme, comme il a paru par le nom de *Clouset* (1).

CHAPITRE VII.

6. Maniére. *Prendre des noms de guerre. Des Religieux qui se travestissent en Cavaliers ou gens d'épée, pour se déguiser dans leurs Ouvrages.*

J'Ai été long-tems sans vouloir me persuader qu'il y eût eu des Auteurs déguisés qui se fussent avisés de recourir à l'éxemple des soldats pour se donner des noms de guerre. Mais ayant consulté un Auteur de nos jours sur les raisons qu'il avoit euës de se faire appeller tantôt *la Chevre*, & tantôt *la Lueur*, pour se déguiser dans quelques-uns de ses Ouvrages : je n'ai pas eu lieu d'en douter davantage après qu'il m'eût répondu que c'étoient des noms de guerre, tels que l'on s'en donnoit sous les Ministéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, pour publier des Piéces volantes & des Opuscules du tems. C'est ce qui m'a fait juger depuis, que les masques de plusieurs de nos Pseudonymes qui se sont appellés *la Riviere*, *la Fontaine*, *la Tour*, *la Tourelle*, *la Montagne*, *la Vallée*, *la Fleur*, *la Verdure*, *la Forest*, *Maitre Tiburce* (2), *Thrasybule*, *Holoferne*, (3), *Nicanor*, *Passavant* (4), *du Pescher*, *&c.* ne seroient peut-être que de simples noms de guerre.

Nos Pseudonymes ne se vanteront pas pour cette fois d'avoir voulu imiter les Anciens dans cette pratique. Les soldats de la Gréce ne leur ont pas fait l'éxemple, & quoique nous ne lisons pas qu'il leur fût défendu de changer de nom dans la profession des armes, nous ne voyons pas qu'ils se soient mis en peine d'user de la liberté qu'on pourroit leur avoir laissée sur ce point.

Les Soldats Romains sont encore plus éloignés de pouvoir leur servir de modéle. Loin d'avoir été dans l'usage de changer leurs noms lorsqu'ils se faisoient enrôler, on prétend qu'ils étoient obligés de représenter leurs vrais noms sans déguisement, & de les faire graver même sur leurs boucliers, afin qu'ils pussent être reconnus & notés, s'ils venoient à les abandonner.

Il n'y a donc que la Soldatesque moderne qui puisse leur avoir inspiré cette émulation : & lorsque nos Pseudonymes nous auront prouvé qu'il n'y a rien que de louable dans cette émulation, nous pourrons les obliger de reconnoître que l'honneur en est dû aux goujats & aux soldats de la derniére condition, puisqu'il n'y a guére que ceux du dernier ordre de la milice, qui s'avisent de changer de nom.

Il semble qu'il y ait quelque distinction à faire en faveur des Religieux Pseudonymes, qui ont affecté de se travestir en Cavaliers à la tête de leurs Ouvrages. Mais auparavant il faudra qu'on nous persuade qu'il y a quelque chose de plus noble & de plus relevé dans leur déguisement, lors qu'au lieu de prendre des noms serviles & destinés pour la lie des soldats, ils se sont qualifiés Gentilshommes ou Officiers de l'armée. Si le Public ne les en a estimés ni plus braves, ni

1 ¶ Vo[illegible] la Liste.

2 ¶ Le [illegible]mé Jean d'Abondance Bazochien, & Notaire du Pont S. Esprit, a composé vers le milieu du 16. siécle divers Ouvrages de plaisanterie en rime, entre autres quelques-uns sous le nom de Maitre Tiburce de Papetourte. Du Verdier en rapporte les titres pag. 634. & 635. de sa Bibliothèque.

3 ¶ Le même du Verdier pag. 1185. rapporte sous le nom, apparemment supposé, de *Tubal Holoferne*, un Almanac burlesque intitulé *Prognostication nouvelle & joyeuse pour trois jours aprés jamais*, dont il cite deux quatrains assés plaisans. L'édition est datée de 1478. à Paris. Mais cette date pourroit bien être fausse. Baillet dans sa Liste a raison de douter que cet Almanac soit ou de Geoffroi Vallée (c'est ainsi qu'il devoit dire, & non pas de la Vallée) ou de Bonaventure des Périers. Le premier n'a rien composé de tel ; & pour ce qui est du second sa *Prognostication des Prognostications pour tous tems à jamais*, est un Ouvrage très-different, contenant une invective très-plate de près de 300. vers de cinq pieds contre les prédictions des Astrologues. Du Verdier pag. 1026. fait encore mention d'un Pierre de Nogerolles Auteur d'une *Prenostication pour toujours & à jamais en rime*, que je crois aussi très-different de Tubal Holoferne.

4 ¶ Le nom de Passavant n'a pas toujours été un faux nom. Il y avoit sur la fin du 14. siécle un Iacopo Passavanti Jacobin Toscan, Auteur du *Specchio di penitenza*, si souvent cité par les Académiciens

ni plus nobles ; il a pû au moins faire quelque cas de la prudence de ceux d'entre ces Religieux qui ne se sont déguisés sous des noms de Cavaliers ou d'autres personnes séculiéres, que pour publier des choses qui leur paroissoient n'avoir pas assés de conformité avec la sainteté de leur Profession.

Un Religieux Espagnol de notre siécle n'ayant pû obtenir de son esprit que ses Comédies fussent entiérement supprimées, a fait au moins quelque chose pour sauver l'honneur de sa robe, lorsque sa prudence lui a inspiré le dessein de prendre le nom d'un Avanturier. C'est ce que vous pourrés remarquer en la personne d'un Religieux de Notre-Dame de la Merci, quand il sera question de vous montrer dans notre Recueil le masque du Capitaine *Molina*. Vous y verrés aussi un Carme Espagnol prendre le nom d'un Centurion de soldats ; un Cordelier pareillement Espagnol prendre celui d'un *Almirante* ou Amiral de Castille.

Les Religieux Italiens n'ont pas été moins discrets que les Espagnols dans les occasions de même nature. On sait combien de postures Cavaliéres a prises le célébre Pere Aprosio Génois de l'Ordre des Augustins, en se travestissant pour défendre l'Adonis du Cavalier Marin. Un autre Italien mais Cordelier de Profession, pour ne point laisser perdre ses galanteries, & ne point s'exposer en même tems à la correction de ses Supérieurs s'est caché sous le masque du Sieur *Micheli* séculier.

Il s'est trouvé néanmoins des Religieux, lesquels, après avoir fait des Ouvrages qui n'avoient rien que de sérieux & d'honnête, n'ont pas fait difficulté de les publier sous des noms de Cavaliers & de gens d'épée. J'aurai occasion dans la suite du Recueil de nos Pseudonymes de vous produire des Capucins sous le masque du Sieur *de Saint Marcel* (5), sous celui du Sieur *de la Motte* (6), &c. & de vous représenter encore d'autres Religieux sous celui de *Gentilhomme Provençal*, de *Chevalier Polonois*, de *Chevalier Anglois*, &c. Mais on aura quelque lieu de justifier cette conduite tant que l'on sera obligé d'approuver celle des Missionnaires Réguliers qui se déguisent en Cavaliers dans leurs habits & dans le reste de leur extérieur pour vivre en sureté dans les lieux où regnent l'Hérésie ou l'Infidélité.

CHAPITRE VIII.

7. Maniére. *Prendre ou donner des surnoms burlesques que le peuple appelle ordinairement* Sobriquets. *Masques injurieux & passifs que les Auteurs jettent sur le visage de ceux dont ils entreprennent de parler.*

L'Usage des noms de surcroist que le vulgaire appelle *Sobriquets*, est plus ancien que ne l'ont crû quelques Auteurs modernes (7). C'est au moins ce que ne pourront nier ceux qui souffriront que l'on renferme sous ces termes les épithétes dont les Anciens parmi les Grecs & les Romains avoient coutume de caractériser les personnes. Ces épithétes se donnoient souvent par rapport à quelque qualité

ciens de la Crusca dans leur Dictionnaire, & par les autres puristes d'Italie. Comme il n'avoit pas le même talent pour le Latin ni pour les belles Lettres que pour sa langue maternelle, de mauvaises petites notes qu'il a faites sur S. Augustin de la Cité de Dieu, donnérent occasion à Vivès de railler ce bon Religieux, dans le nom duquel il trouvoit d'ailleurs je ne sais quoi de comique. C'est ce même Passavant que Rabelais a eu en vuë chap. 14. de son 1. livre, quand il a parlé de *Passavantus cum commento.* Théodore de Beze a écrit sous le nom de *Magister Benedictus Passavantius* une Epître fort plaisante en prose macaronique contre le Président Liset. Peu de tems après, c'est-à-dire en 1556. on vit paroitre *le Passevent Parisien répondant à Pasquin Romain.* Dialogue que l'Auteur de la Comédie du Pape malade a cru être d'Artus Desiré, mais qui très-certainement est d'un Ex-Cordelier Albigeois nommé, comme dit Baillet dans sa Liste, Antoine Cathelan ou Cathalan à qui Du Verdier pag 52. de sa Bibliothèque le donne en termes exprès. Passavant de plus est le nom qu'a pris dans quelque Ouvrage l'Evêque de Bellei Jean Pierre Camus, au rapport du même Baillet dans sa Liste.

5 ¶ Le P. Zacharie de Lisieux, Auteur du *Gyges Gallus*, de *Somnia Sapientis*, & de *Seculi Genius*, Ouvrages publiés sous le nom de *Petrus Firmianus*.

6 ¶ Le P. Jean Louis d'Amiens.

7 Naudé, la Roque.

qualité de l'ame, de l'esprit ou du corps, & plus souvent au sujet de quelque défaut ou de quelque vice, que de quelque perfection ou de quelque talent particulier, quoique ces derniéres considérations en ayent fourni aussi un grand nombre. De simples actions ou des rencontres particuliéres ont été souvent d'ailleurs les sources d'où plusieurs de ces sobriquets ont pris leur naissance.

Mais nous ne voyons pas qu'on les ait employés pour déguiser les Auteurs. Ce n'a été que dans la suite des tems qu'on s'est avisé de les faire glisser à la place des surnoms qui se sont infailliblement perdus ou anéantis par cette suppression. De sorte que de noms surnuméraires qu'ils étoient dans leur origine, ils sont devenus de vrais surnoms, & des noms propres de famille avant qu'on en ait pû faire des masques d'Auteurs.

On ne doit pas néanmoins refuser à l'industrie des Auteurs modernes le témoignage d'avoir su former sur le moule des sobriquets des masques diffamans & injurieux pour couvrir le visage de leurs Adversaires, lorsqu'ils ont cru qu'ils seroient plus libres de ne les pas épargner en épargnant leur nom. Pour marquer leur différence d'avec les masques que les Auteurs déguisés ont pris pour eux-mêmes, j'ai cru qu'on nous permettroit de les appeller des masques *passifs*, parce que ceux qui en ont été couverts n'y ont rien contribué de leur part, qu'ils ne les ont soufferts même que contre leur gré, & qu'en un mot ils ne se sont trouvés ainsi masqués que dans les écrits d'autrui.

Ces masques passifs ne sont pas en si petit nombre qu'on n'en puisse trouver assés pour remplir plusieurs classes & pour être divisés en plusieurs espéces.

Les uns sont formés sur les noms mêmes des Auteurs, soit par de simples allusions, soit par des Anagrammes. C'est ainsi que Casaubon semble avoir voulu déguiser le fameux Scioppius tantôt sous le nom de *Scorpius*, & tantôt sous celui de *Scoppius* dans quelques-unes de ses Lettres à ses amis (1). Ces deux masques ressembloient si bien au visage de son Adversaire, qu'ils paroissoient faits plutôt pour l'offenser que pour le cacher à ceux qui ne l'auroient pas connu d'ailleurs. En quoi il n'est pas incroyable que Casaubon, qui aimoit l'Antiquité autant qu'aucun Humaniste, ne se soit proposé pour exemples ceux des Anciens qui s'étoient étudiés à changer ainsi les noms des Auteurs pour marquer les caractéres de leurs esprits par des allusions, comme il a paru dans les noms de *Rabienus*, d'*Elenxinus*, d'*Epitimæus*, &c. qui avoient été substitués à ceux de Labienus, d'Alexinus, de Timæus (2), &c.

Mr. de Saumaise a fait voir en plus d'une rencontre qu'il n'étoit pas des moins ingénieux dans l'art de faire des masques injurieux & diffamans. On peut s'en rapporter à ce qu'il a écrit contre un Professeur d'Utrecht qu'il appelle *Coprianus* (3), auquel il ne donne d'épithétes que

1 ¶ Il n'en est pas de *Scoppius* comme de *Scorpius*. Celui-ci est manifestement injurieux, mais l'autre ne peut l'être, puisque ni *Scoppius* ni Σκόπτιος ne signifient rien. A la vérité *Scoppio* en Italien a diverses significations, de quelques-unes desquelles on pourroit faire une application injurieuse: mais outre que cela seroit extrèmement tiré, la coutume, quand on n'écrit pas à un Italien, n'a jamais été de faire en Latin une allusion Italienne. Ce qui obligea *Scioppius* à orthographier ainsi son nom, qui originairement s'écrivoit *Schoppius*, c'est qu'en Italie, où il étoit, ceux du payis, suivant leur maniére de prononcer le CH comme un K l'appeloient *il Signore Scoppi*, en sorte que pour leur faciliter le moyen de prononcer moins mal son nom, il changea *Schoppius* en *Scioppius*. C'est ce qu'il nous apprend lui-même pag. 64. de son *Scaliger hypobolimæus*.

2 ¶ L'allusion de *Rabienus* à *Labienus* se lit dans la préface du 5. livre des Controverses de Senèque le Rhéteur. Celle d'*Elenxinus* à *Alexinus*, dans Diogène Laërce en la Vie d'Euclide, & dans Hesychius de Milet. Celle d'*Epitimæus* à *Timæus*, dans Strabon l. 14. dans Diodore l. 5. & dans Athénee l. 6.

3 ¶ Parce que le nom de ce Professeur étoit Cyprianus Regnerus.

4 Erasm. præf. in Hier. Op.

¶ Erasme dans sa Préface sur les Oeuvres non pas de S. Jérome mais de S. Cyprien a dit: *Jam quod quidam (ut refert Lactantius) homo disertus, sed impius, Caprianum pro Cypriano vocavit, hoc magis nobis placere debet vir optimus, quod viro pessimo displicuerit.* Où l'on voit qu'Erasme au lieu de lire *Coprianus* suivant les meilleures éditions de Lactance, avoit lu *Caprianus*.

5 ¶ L'Ouvrage intitulé *Chronologicarum demonstrationum libri tres* de Joannes Temporarius Jurisconsulte de Blois, dont le nom François étoit peut-être *Jean des Tems*, fut pour la premiére fois imprimé l'an 1596. à Francfort *in-fol.* & pour la seconde à la

Excrément.

que celles qui peuvent se dériver ἀπὸ τοῦ κόπρου dans toutes les pages où il allégue cet Auteur. Si Mr. de Saumaise en avoit été le maître, nous n'aurions jamais su que cet Auteur s'appelloit *Cyprianus*. Mais pour avoir mal réussi à défigurer le visage de cet homme, on peut dire que l'infamie en est demeurée attachée à son nom plutôt qu'à celui de Cyprianus. Le sobriquet de *Coprianus* n'a servi qu'à nous faire voir qu'il y avoit quelque chose de plus bas & de plus sale dans sa passion, que dans celle des ennemis de S. Cyprien Evêque de Carthage, lorsque ceux-ci par une allusion semblable au nom de ce Saint l'appelloient *Caprianus* pour *Cyprianus* (4).

Le Coprianus de Mr. de Saumaise ne me permet pas d'oublier le *Stercorarius* de Joseph Scaliger, à qui Mr. de Saumaise a merité d'être comparé pour plus d'une raison. Mais pour sortir promptement de ce paralléle d'infamie, il faut dire en deux mots, que Scaliger vouloit désigner sous le nom de *Stercorarius* un Astronome ou Chronologiste de Blois nommé Temporarius. Il est vrai que ces deux noms ne se rapportent l'un à l'autre que par la terminaison; mais l'allusion de Scaliger retomboit sur le mauvais sobriquet que l'on a donné aux Habitans de la Ville de Blois (5).

Mr. de Saumaise en savoit bien d'autres que Scaliger en ces matiéres. Il ne faut pour en être persuadé, que se souvenir de son *Cercopetavius* (6), qu'il avoit figuré sur le modéle de *Cercopithecus* pour tâcher de deshonorer un Auteur célébre caché sous le nom de Kercoëtius. Cela me fait songer au génie des Hérétiques du seiziéme siécle, où les plus zélés Réformateurs croyoient qu'il étoit bon d'injurier les Peres de l'ancienne Eglise pour mieux détruire leur autorité. Témoins ceux qui de *S. Athanasius* ont eu l'impudence de forger *Sathanasius*; qui ont changé *Ambrosius* en *Ombrosus*, &c. (7).

Les Protestans ne manqueront peut-être pas de relever cette réflexion; & de nous objecter qu'il n'est pas nécessaire d'être hérétique pour former des masques injurieux à son Adversaire. Nous ne pourrons nier qu'ils n'ayent raison, si nous considérons ce qu'a écrit André Alciat Jurisconsulte Milanois sous le titre Latin d'Apologétique contre *Ranciscus Olidus* (8), qui est une allusion ingénieuse, mais fort désobligeante pour *Franciscus Floridus* que nous connoissons beaucoup mieux sous son nom ordinaire de Sabinus (9). Un Italien de nos jours, homme de mérite que je ne vous nommerai que lors qu'il sera question de le louër, & qui certainement ne paroit pas moins éloigné de l'hérésie qu'Alciat, n'a point fait difficulté de metamorphoser Mr. Gronovius le jeune en *Grunnovius*: & il s'est mocqué de tous les égards qui pouvoient être dûs au mérite de ce docte Hollandois, qui n'est pas moindre que le sien en matiére des Sciences humaines (10). On

la Rochelle en 1600. aussi *in-fol.* Joseph Scaliger s'étant apperçu que l'Auteur affectoit par-ci par-là de le picoter, lui rendit le change avec usure en divers endroits de ses Animadversions sur Eusebe; en trois desquels, savoir pag. 14. pag. 69 & pag. 181. de l'édition d'Amsterdam 1658. il l'a nommément traité, non pas de *Stercorarius*, mais de *Stercoreus*, par une équivoque maligne de foire *foria*, à foire *nundina*, à cause des Concessions Royales de plusieurs foires aux habitans de Blois, nommés de là ridiculement *les foireux de Blois*.

6 Singe à queuë.

¶ Saumaise n'a rien fait en cela de fort extraordinaire, le P. Petau sous le nom de Kercoët ayant été l'aggresseur.

7 Vid. apud Fr. Feuard. & Gilb. Genebr.

¶ Feuardent & Genébrard ne devoient pas être cités d'une maniére si vague. Il faloit marquer les endroits précis où ils rapportent les éxemples de ces allusions injurieuses. Le P. Garasse pag. 713, de sa Recherche des Recherches de Paquier dit que Servet appelloit le Symbole de S. Athanase, *Symbolum Sathanasii*; mais quoi qu'on sache que Servet a été très-capable de dire cela, le P. Garasse pourtant devoit alléguer le passage exprès de son Auteur.

8 ¶ Alciat Emblème 163. & son Commentateur Claude Mignault, qui s'est nommé *Minos*.

9 ¶ J'ai fait voir que *Floridus* étoit le nom de famille de cet Auteur, & *Sabinus* le nom de son payis natal. Rabelais ou l'Auteur du 5. livre attribué à Rabelais appelle ch. 19. ce *Franciscus Floridus* François Fleuri.

10 Jasithei Apolog. &c.

¶ Cet *Iasitheus*, car c'est ainsi que ce mot doit être écrit, est Raphaël Fabretti, qui a interprété son nom de batême Raphaël par *Iasitheus* composé d'ἴασις & de θεός parce qu'en Hébreu Raphaël est la même chose qu'ἴασις θεοῦ *medicina Dei*.

On avoit trouvé moins à redire aux allusions que les Poëtes de Paris, & quelques autres Esprits facétieux avoient faites sur le nom du Pédant Montmaur ou Mommor (1), lorsqu'ils l'ont déguisé les uns sous le masque de *Gomor*, les autres sous celui de *Cormorius*, & d'autres sous celui de *Mamurra*.

Les Anagrammes injurieuses tiennent aussi quelquefois lieu de masques propres à déguiser ceux qu'on maltraite, comme a fait Scioppius (2) lorsqu'il a tourné Scaliger en *Sacrilége*, qui fait une anagramme très-parfaite de son nom dans tous les cas obliques de la Langue Latine. Il y a d'autres anagrammes qui n'étant pas injurieuses peuvent passer néanmoins pour des masques passifs, lorsqu'on les jette sur le visage de celui dont on veut épargner le nom sans lui en demander son consentement. C'est ainsi que le Jurisconsulte Baudoin appelloit son ancien ami Calvin *Lucanius* par des considérations pour leurs anciennes habitudes, lors même qu'il étoit obligé d'écrire contre lui. Hotman a déguisé pareillement le même Calvin sous l'anagramme de *Lucianus*, non pas qu'il fût mal avec lui, mais parce-qu'il étoit dangereux d'être surpris en communication avec le fondateur de la nouvelle Prélature de Genève.

Une autre espéce de Masque passif, est celle des Synonymes ou des noms approchant de la signification du nom que l'on veut cacher. C'est ainsi que Meursius a voulu déguiser *Petrus Scriverius* sous le nom de *Rupex signatorius*, pour lui marquer avec plus de liberté le mécontentement & le chagrin qu'il lui avoit donné. On y peut rapporter aussi les autres synonymes que les Auteurs ont substitués aux noms propres de leurs Amis, lorsqu'ils ont apprehendé de leur nuire en les découvrant. C'est ce que Vossius le pere a fait à l'égard de Grotius dans leur commerce mutuel des Lettres qu'ils s'écrivoient sur les affaires de la Religion en Hollande. Il eût pû choisir le nom de *Magnus* pour representer celui de Groot ou Grotius : mais pour éloigner encore plus les soupçons, en cas que ses Lettres fussent interceptées par la faction des Gomaristes, ou le Parti du Prince d'Orange, il jugea plus à propos d'employer celui de *Celsus*.

Il y a encore des Masques passifs d'une autre espéce, lorsque pour diffamer un Adversaire, on ne le fait connoître que sous un nom connu, mais décrié dans l'Antiquité, comme est celui de *Polyphemus Borussus*, qu'Oecolampade a reçu d'Erasme (3); & comme sont ceux de *Fidentinus* & de *Broteus* dont Nicolas Perrot (4) & Ange Sabin ont été couverts par Domitius Calderinus. J'y joindrois volontiers celui de *Zoïlus Ardelio*, dont parle Erythræus (5), si l'Auteur ne s'étoit donné lui-même ce masque, & s'il ne l'avoit porté volontairement jusqu'à la mort.

Mais lorsque nous trouvons des personnes cachées par d'autres sous les masques de *Musæus*, de *Linus*, de *Bias*, d'*Homere*, d'*Orphée*, de *David*, & d'autres Anciens d'une réputation heureuse, nous devons nous persuader que tous ces masques, quoique de la même nature que les autres, ne sont pas faits pour deshonorer ceux à qui on les fait porter.

Enfin,

1 ¶ Le nom de ce Pédant parasite s'écrivoit *Montmaur*, & non pas Mommor. Dalibrai qui l'a nommé Gomor a fait contre lui sous le titre d'Anti-Gomor un livre entier de vers satiriques.

2 Adversus Josephum Sacrilegum.

3 ¶ Erasme n'a jamais songé à donner le nom de *Polyphemus Borussus* à Oecolampade, dont il étoit ami, quoiqu'il ne fût pas de son avis sur le dogme. L'application d'un tel nom, soit de *Polyphemus* pour les mœurs, soit de *Borussus* pour le payis, n'auroit été rien moins que juste. Ce qui a brouillé là-dessus les idées de Baillet, c'est qu'il y eut des gens qui s'imaginérent qu'Erasme dans un endroit de son Colloque intitulé *Cyclops*, où il fait parler *Polyphemus* & *Cannius*, avoit eu en vuë Oecolampade, ce qui étoit très-faux, comme Erasme s'en explique dans sa Lettre du 15. Juillet 1529. à Bilibaldus Pirckeimerus, & dans une autre de la même année à Oecolampade même.

4 ¶ Il faut écrire *Pérot* & *Brotheus*. De la maniére dont Baillet s'explique on croiroit que par *Brotheus* Calderin entendoit Ange Sabin, & par *Fidentinus* Pérot. C'est tout le contraire. Voyés Sabellicus dans son Dialogue *de Latinæ Linguæ reparatione*, & Gyraldus *lib. 1. de Poëtis sui temporis*.

5 Pinac. part. 1. n. 133. pag. 240.

¶ Il ne faut pas croire que l'homme nommé *Zoïlus Ardelio* par Erythræus, eût pris un nom aussi injurieux que celui-là, & qui auroit si mal convenu à toutes les belles qualités dont il se croyoit revêtu.

Le

Enfin, l'on peut dire que nos Auteurs Polémiques ont encore inventé une autre espéce de masques injurieux pour leurs Adversaires, lorsqu'ils leur ont appliqué des noms employés autrefois pour caractériser des gens de mauvaise réputation, afin d'en faire passer l'idée sur leur personne. On pouvoit demander à Grotius, si ce n'étoit point son intention, lorsqu'il appelloit *Borborite* un célébre Ministre, dont il vouloit épargner le nom (6). Mr. D. V. ayant à écrire contre un célébre Docteur de son tems, avoit entrepris de ne le faire connoître que sous le masque d'*Eraniste*, dans le dessein de nous faire transporter sur ce Docteur les idées que Theodoret avoit autrefois attachées au nom d'*Eranistes* (7). Sur le modelle du feu Duc de Buckingham, qui avoit voulu travestir un Poëte Anglois (8) mais Catholique, dans une Comédie sous le nom de *Bays*, à cause des expressions enflées & des caractéres extravagans qu'il lui attribuoit, & sous celui de *Drawcansir*, à cause de quelque prétenduë fanfaronnade; sur ce modéle, dis-je, le Sieur Marwell en ces derniers jours a prétendu deshonorer Mr. l'Evêque d'Oxford (9) sous les mêmes masques de *Bays* & de *Drawcansir*, dans l'espérance que son Lecteur pourroit se le représenter sous les mêmes caractéres.

CHAPITRE IX.

8. Maniére. *Prendre des noms tirés du fond de son sujet, ou formés sur la matiére que l'on traite, sur les intentions que l'on a en la traitant, sur la fin qu'on s'y propose, ou même sur la maniére dont on a entrepris de la traiter.*

Parmi les maniéres différentes de se déguiser, vous n'en remarquerés pas qui ayent été de plus grand usage, que celle de se former des noms sur la matiére même des Ouvrages que l'on compose. Elle est certainement des plus fines & des plus ingénieuses, ce qui suffit pour nous faire comprendre pourquoi elle a été tant recherchée par les Pseudonymes qui ont affecté de paroître spirituels. Un Controversiste Allemand de la Compagnie de Jesus (10) ayant à traiter de la Foi ancienne de l'Église Romaine contre les Protestans, s'est caché sous le nom de *Romanus Altglaub*, & il suffit de remarquer qu'Altglaub chés les Allemans veut dire *la Foi ancienne*, pour deviner la raison qui a fait prendre ce surnom au prétendu Romanus. Vous ne verrés point d'*Alethophile*, ni de *Philalethe* dans tout notre Recueil, qui n'ait eu intention de persuader à son Lecteur, que c'est l'amour de la Verité qui lui a fait prendre la plume. Vous n'en excepterés pas même Mr. de Saumaise, qui ne s'est appellé *Verinus*, que dans cette intention, & je vous laisse à juger de celle que peuvent avoir euë ceux qui ont pris les noms d'*Amandus Verus*, *Lucius Verus*, &c. (11). Il s'en est trouvé qui

Le faux nom qu'il se donna étoit Italien & non pas Latin. Il quitta le sien uniquement par la honte d'une affaire arrivée dans sa famille: ce qui fait voir combien il étoit sensible à l'honneur. *Zelus Ardelio* est donc un nom postiche, de l'invention d'Erythræus, comme *Euclio* & *Fortunatulus Lurco*, qui se trouvent dans la suite de ses Eloges.

6 ¶ Baillet dans sa Liste croit que *Borborita* est André Rivet. Il se trompe, c'est Samuel Des-Marets, par rapport à βόρβορος bouë, dont les marais sont pleins.

7 ¶ Les deux lettres initiales D. V. signifient *De Valois*, savoir Mr. de Valois le jeune, nommé Hadrien, qui piqué de ce que sa Dissertation *de Basilicis* fut critiquée par un écrit qu'y opposa Mr. de Launoy Docteur de la Maison & Société de Navarre, avoit dessein, dans la Réponse qu'il y fit, de ne donner à son Adversaire nul autre nom que celui d'*Eraniste*, mot Grec, qu'il pouvoit se contenter de prendre dans le sens de *Socius*, pour désigner la qualité de *Socius domus Navarra*, mais qu'il prenoit dans le sens de *collecteur*, pour appliquer à Mr. de Launoy la signification odieuse que Théodoret donne au nom 'Ερανιστής dans la Préface des trois Dialogues qu'on a de lui sous ce titre.

8 Nommé Dryden.

9 Samuel Parker.

10 Le P. Aschendorff.

11 Chrys. Eggenfeld. Wilh. Goes.

qui ont mieux aimé prendre ces sortes de noms dans les Langues vulgaires, que d'exposer leurs intentions à n'être pas entenduës de ceux qui n'entendent que la Langue du Pays. Ainsi un Danois assés connu dans notre siécle (1) s'est appellé *Blottesandæus*, qui veut dire, *la Verité toute nuë*, plutôt que *Nuditerius*: & dans notre Pays l'on a vû un Abbé prendre le nom du Docteur *Auvray*, pour publier ce qu'il pensoit du *Prædestinatus*.

Nous pourrons sans témérité faire un jugement semblable de l'intention de ceux qui se sont déguisés sous le nom d'*Irenée*, soit qu'ils ayent voulu traiter de la paix de l'Eglise ou de l'Etat, soit qu'ils ayent voulu insinuer qu'ils n'étoient animés que de l'esprit de paix en écrivant. Se sont-ils mêlés de donner de bons conseils pour la paix? Ils l'ont voulu marquer par le nom d'*Irenæus Eubulus* (2). Ont-ils voulu nous persuader qu'ils désiroient la paix? Ils se sont appellés l'un à la Grecque *Erasmus Irenicus* (3), l'autre à la Romaine *Desiderius Pacius* (4). Il s'en est vû qui n'ayant à traiter que de la trêve de quelque guerre, n'ont pas laissé de s'appeller en Latin *Pacatus Latinus* (5). D'autres ne s'étant pas soucié d'exprimer leurs dispositions par le terme Grec d'Irenée, ont voulu employer celui de *Pacidius* (6), ou de *Pacificus* (7) pris des Latins: & un des Ecrivains de notre Pays, quoiqu'il ne fût pas Moine, n'a point fait difficulté de se nommer *Dom Pacifique d'Avranches* (8). En Allemagne le Sieur Oldenburger s'est donné le sûrnom de *Friedberg*, pour faire connoître en sa Langue qu'il en étoit redevable à la matiére de son Ecrit sur la paix de Munster. Et Cassander s'étant engagé de travailler à la paix de l'Eglise, & à la réconciliation des partis de Religion par l'ordre de deux Empereurs d'Allemagne, n'auroit pas manqué de s'appeller aussi Friedberg, s'il n'avoit jugé le nom Latin de *Pacimontanus* capable d'être entendu de plus de monde.

De ceux qui ont écrit sur la Prédestination & la Grace, le Pere Courtot s'est déguisé sous le nom de *Charitopolitain*, pour marquer qu'il prétendoit demeurer toujours dans les termes qui lui étoient prescrits par la Grace, ou mériter que la Grace demeurât en lui. Le Pere Bagot s'est appellé *Thomas Augustin*, pour persuader ses Lecteurs, qu'ils ne devoient trouver que la doctrine de saint Thomas & de saint Augustin dans son Livre de la Défense de la Liberté & de la Grace. Le Pere Gerberon s'est nommé *Flore de sainte Foi*, parce qu'il jugeoit ses Maximes sur la Grace très-propres à rendre notre Foi florissante. Enfin le Sieur Sinnigh se croyant parfaitement couvert des armes de saint Paul, & inaccessible aux traits de ses adversaires comme un hérisson, s'est donné le nom de *Paulus Erynachus* (9), dans sa Triade des Peres sur la Grace.

Dans d'autres matiéres de Religion, le Pere Jacques Canisius a pris le nom de *Christianus Tanatophrastus*, tiré du fonds de la matiére qu'il a traitée dans son Livre de la mort d'un vrai Chrétien: Jerôme de Perea s'est appellé *Gerardus de Cruce* dans ce qu'il a fait sur la Passion de JESUS-CHRIST. Le Pere d'Alva s'est servi du nom de *Petrus à Conceptione*, pour publier une partie de ce qu'il avoit écrit sur la Conception de la Sainte Vierge. Beatus Rhenanus s'est nommé *Licentius Evangelus* dans ce qu'il a écrit contre quelques entreprises de la Cour Romaine, sous prétexte de parler pour la liberté Evangelique; & le Pere Maimbourg s'est déguisé sous le nom de *François Romain*, dans les quatre Lettres, où il a tâché de concilier quelques opinions de Rome avec celles de France.

Le Pere Jerôme Gracian de la Mere de Dieu, fameux par ses disgraces, a pris le nom d'*Anastasio* pour faire la description

1 Borrichius.
2 Hermanus Conringius.
3 If. Wolmar.
4 G. Saldenus.
5 Dom. Baudius.
6 Jacq. Godefroy.
7 Chr. Herdesian.
8 Des Deserts.
9 ¶ L'orthographe dans *Erynachus* pour *Erinaceus*, est extrêmement corrompuë.

tion de son rétablissement, comme s'il avoit voulu paroître ressuscité. Et l'Abbé de saint Germain ayant à décrire ou plutôt à déplorer les afflictions de la Reine Marie de Medicis, s'est donné le nom de *Benoni*, par rapport au dernier enfant de Rachel. Mais le même Auteur voulant montrer combien il étoit ferme & entier contre le Cardinal de Richelieu, a pris le nom de *Caton Chrétien*, dans un autre Ouvrage en faveur de cette Reine.

Dans des sujets de Politique & de Jurisprudence, Melchior Voets s'est fait un nom de *Juliers*, & un surnom de *Berg* ou *Monts*, pour le mettre à la tête de son Histoire du Droit de Juliers & de Berg. C'est lui que vous trouverés appellé du nom de *Julius de Monte* dans notre Recueil. Mr. Placcius dans son Traité du Jurisconsulte parfait, s'est donné le nom de *Nomicus*, & le surnom qu'il a pris d'*Analyticophilus* ne lui convient pas moins pour quelques-uns de ses autres Ouvrages, que pour celui-là. On peut rapporter aux matiéres de la Politique le fameux masque de *Junius Brutus*, dont s'est couvert Hubert Languet, pour écrire contre le gouvernement Monarchique, parce qu'il semble avoir voulu se revêtir du caractére Républicain des deux célébres Brutus, qui se sont soulevés l'un contre les Tarquins & l'autre contre Cesar. A propos de quoi vous saurés aussi que plusieurs Sociniens ont voulu transporter ce même caractére dans la Religion, pour tâcher d'y établir la liberté des consciences; & nous en connoissons au moins deux de cette sorte, qui ont voulu porter le nom de *Brutus* à la tête de quelques-uns de leurs Ouvrages.

Crellius, Lubieniecki.

Nos recherches seroient fatigantes pour nous & peut-être ennuyeuses pour nos Lecteurs, s'il falloit s'assujettir à representer ici les sujets différens, qui n'ont fourni les noms aux Auteurs Pseudonymes, que du fonds de leur matiére. Contentons-nous d'en produire encore un petit nombre d'éxemples, pour donner quelque idée de l'industrie de ceux qui ont usé de cet artifice dans d'autres genres d'écrire.

L'Abbé de Villars semble n'avoir mis le nom du *Comte de Gabalis* à la tête de ses Entretiens sur les Sciences secretes, que parce qu'il entreprenoit d'y traiter des réveries de certains Cabalistes (10). Le Pere Schonsleder Jésuite Allemand ayant beaucoup travaillé sur la Musique, pour en découvrir les beautés, & pour en faire sentir les agrémens, a pris le nom de *Volupius Decorus Musagetes*. Le Pere Fabri ayant fait un Traité en faveur de la Poudre du Perou, qui chasse la fiévre, & qui s'appelle autrement Quinquina, contre ceux qui révoquoient sa vertu en doute, a pris le nom de *Conigius*, qui semble ne vouloir signifier autre chose qu'une Poudre de santé (11). Un Conseiller de la Ville d'Anvers, nommé Pierre Scholier s'est déguisé sous le nom de *Magirus* ou de Cuisinier pour traiter de la Cuisine. Dans le genre Erotique Mr. Porcheres Laugier s'est caché sous le nom d'*Erandre*, pour publier ses Lettres galantes: & François Colonna s'est appellé non *Polyphilus*, mais *Poliphilus*, dans son Hypnerotomachie au sujet d'une Demoiselle de la famille des Poli de Trevis en Lombardie, pour laquelle il avoit de l'inclination (12). Enfin il s'est trouvé un Poëte, qui voulant décrire un combat de Porcs, s'est fait appeller *Publius Porcius*. Son Ouvrage étoit un de ces Poëmes que nous appellons *Lettrisés* ou *Tautogrammes*, & tous les mots de la Piéce commençant par la Lettre P. il n'auroit rien gâté de son œconomie, s'il s'étoit appellé *Petrus Placentinus*, qui étoit son nom, mais il lui préfera celui de *Porcius*.

De la maniére de censurer un Adversaire sont venus les noms d'*Epitimus*, de *Censor Carpitanus*, de *Severinus*, &c. Un Protestant

10 ¶ Je croirois plutôt que *Gabalis* viendroit du vieux mot François *Gab* conte pour rire, bourde, ou de l'Italien *Gabbare* synonyme d'*ingannare*.

11 Κόνις ὑγιὴς. ¶ Κόνις ὑγιὴ, c'est *pulvis sanus*. Κόνις ὑγιείας seroit *pulvis sanitatis*.

12 Voyés le Menagiana pag. 71. du tom. 4.

Protestant d'Allemagne nommé *Beyer* a pris le premier, pour écrire contre un Evêque Catholique de son Pays; l'Avocat *Feramus* s'est servi du second contre Montmaur, & le troisiéme a été employé dans un sujet plus sérieux par le Pere Annat contre un Docteur de Louvain.

Il y a d'autres maniéres de traiter des sujets, par lesquelles les Ecrivains ont eu intention de marquer les dispositions de leur esprit, afin de prévenir le monde en leur faveur. Ainsi Theodore de Beze s'est nommé *Nathanaël Nezechius* (1), croyant nous persuader qu'il n'avoit apporté que la prudence du serpent jointe à la simplicité de la colombe, ou à l'ingénuité d'un vrai Israëlite dans l'Ouvrage qu'il a publié sous ce nom. Ainsi le Socinien Slichting a cru nous surprendre par une affectation de simplicité, lorsqu'il a pris le nom de *Joannes Simplicius*, & Socin s'est appellé *Desiderius Peregrinus*, pour tâcher de se representer comme un Etranger qui soupire après sa patrie celeste dans l'éxil de ce monde. Parmi les Catholiques, le Pere Balduinus Junius s'est servi du nom de *Constantius Peregrinus*, pour marquer la constance avec laquelle il nous faut souffrir cet éxil commun; & le Pere Zacharie de Lizieux a voulu marquer la fermeté avec laquelle il s'estimoit fondé sur la pierre lorsqu'il a pris le nom de *Petrus Firmianus*.

CHAPITRE X.

9. Maniére. *Se cacher sous les Personnages de Dialogues, lorsque les Dialogues sont anonymes.*

10. Maniére. *Prendre des noms formés sur les Titres des Livres: Des noms de Livres qui deviennent des noms d'Auteurs.*

11. Maniére. *Affecter l'Antiphrase. Former des Antithèses par rapport à d'autres noms d'Auteurs.*

12. Maniére. *Prendre des Synonymes, ou des noms dont la signification approche de celle du nom qu'on supprime.*

§. I. Lorsque les Auteurs ôtent leur nom aux Dialogues qu'ils ont composés, on peut dire qu'ils n'en deviennent pas plus anonymes. La destinée de ces sortes d'Ouvrages veut que le principal Personnage soit pris pour le nom de l'Auteur qui se trouve en ce cas-là dans le sort des Auteurs Pseudonymes. Il arrive même assés souvent que tous les Personnages soient pris pour l'Auteur qui les produit lorsqu'il leur donne des caractéres qui n'éloignent point le Lecteur de l'idée que l'on peut d'ailleurs avoir conçuë de celui qu'on croit avoir composé le Dialogue.

Si les caractéres sont ménagés différemment, & s'ils sont partagés de sorte qu'on en mette les Personnages dans une contrarieté de sentimens, pour soutenir une dispute jusqu'à la fin du Dialogue, on peut sans s'exposer au danger de se tromper, chercher hardiment l'Auteur du Dialogue sous le masque du Personnage que l'on rend victorieux dans la dispute.

Ces noms de Personnages qui s'entreparlent dans les Dialogues se forment assés indifféremment, suivant le caprice de ceux qui les introduisent.

Au

1 ¶ *Nathanael*, qui est interprété *don de Dieu*, se rapporte à *Théodore*, mot Grec de même signification, & nom de batême de Beze. *Nezechius* de l'Hébreu *naschak* baiser est une allusion au nom de Beze, comme s'il s'écrivoit *Baise*. Par où l'on voit que Théodore de Beze en prenant le nom de Nathanael n'a point eu en vuë ces paroles du verset 48. de l'Evangile S. Jean: *Ecce vere Israëlita in quo dolus non est*, comme Baillet se l'est imaginé.

2 *De Interpretatione*.

3 ¶ Voyés Placcius dans ses Anonymes pag. 478, n. 1914. *B*.

Au tems de Platon & de Ciceron, on n'alloit pas hors de son siécle ni de son pays pour les emprunter. C'est une pratique qui s'observoit encore assés volontiers du tems de Politien, d'Erasme & de Pierius. On ne s'avisoit pas même de déguiser les noms, ni de travestir les Personnages; & Mr. Huet (2) a renouvellé avec succès dans ces derniers tems cette double maniére de prendre des entreparleurs de son siécle & de son pays, & de n'apporter pas plus de déguisemens dans leurs noms que dans leurs sentimens. Mais pour faire voir qu'on ne prétendoit pas imposer à ceux que l'on faisoit entrer dans la conversation, l'Auteur avoit toujours soin de se nommer pour se mettre en état de répondre par lui-même de ce qu'il faisoit dire à ses personnages.

Ceux qui dans la suite des tems ont jugé à propos de ne se pas nommer ont affecté de donner à leurs personnages des noms pris dans l'Antiquité, ou tirés au moins de personnes mortes depuis longtems, de crainte qu'il ne se trouvât quelqu'un qui pût s'intéresser à leur réputation. Mais la plupart ont eu recours à la fiction pour ces sortes de noms, soit qu'ils se soient étudiés à forger des noms qui fussent propres à marquer le caractére des personnages qu'ils vouloient representer comme les Irenées, les Philalethes, les Eusebes, &c. soit qu'ils ayent voulu prendre des noms incapables d'aucun sens convenable au sujet, comme les Attiques, les Octaves, &c.

§. II. Il y a des noms de livres qui ressemblent de si près à des noms d'hommes, que si les Auteurs n'ont soin d'exprimer leur nom propre à ces sortes d'Ouvrages, ils s'exposent à porter le nom de leur livre & de passer pour des Auteurs Pseudonymes. C'est ainsi que Barclay se trouve appellé *Euphormion*, quoique son intention eût été d'abord de n'en faire que le nom & le titre de son livre, comme il a fait du nom d'Argenis pour un autre de ses Ouvrages. L'Empereur Maximilien I. porte le nom de *Tewrdanck* qui est celui d'un livre que ce Prince a fait de ses propres avantures (3). Les Etrangers appellent *Amadaus* ou *Amadisius* l'Auteur du Roman qui porte le nom d'Amadis de Gaule. Et un livre composé au tems des disciples des Apôtres fait encore aujourd'hui porter le nom de *Pœmen* ou de *Pastor* à Hermas son Auteur.

Il est moins extraordinaire de voir que les titres de Livres ayent servi de surnoms à leurs Auteurs, lorsqu'il a été question de les distinguer d'avec d'autres Ecrivains de même nom. Jean le Scholastique s'appelle Jean *Climaque* du nom de son livre de l'échelle sainte. Avant lui, Clement Alexandrin a été surnommé *Stromateus* de son Ouvrage des tapisseries: & avant Clement, le Grammairien Demetrius d'Adramyte du tems d'Auguste avoit porté le surnom d'*Ixion*, du nom d'une Tragédie d'Euripide qu'il s'étoit attribué comme s'il en avoit été l'Auteur. Dans les tems postérieurs un Moine nommé Antoine ayant donné le nom de *Melissa* à un Recueil de lieux communs qu'il avoit tirés des Peres Grecs, a été appellé dans la suite *Antonius Melissa*. Jean de Hantwille porte le nom d'*Archithrenius* qu'il avoit donné à son Ouvrage en vers sur les désordres & les miséres de ce monde. Guntherus quoi qu'Allemand est appellé *Ligurinus* par Baronius & par le commun des Ecrivains, à cause du titre de Ligurinus qu'il avoit donné à son Histoire de la guerre de Frederic I. dans le Milanois qu'il appelle ordinairement Ligurie. Jean de Salisbery se trouve pareillement surnommé *Polycrate* du titre de son livre sur les vanités des gens de Cour (4). Matthieu de Westminster pour ses Recueils historiques qu'il

Selon Suidas.

4 ¶ Le titre du livre étant *Polycraticus* & non pas *Polycrates*, c'est *Polycratique*, suivant le raisonnement de Baillet, que Jean de Salisberi devoit être surnommé, & non pas Polycrate. Aussi Guillaume de Lorris feuillet 128. tourné du Roman de la Rose, de l'édition de Galliot du Pré 1529. a-t-il dit *Polycratique*, mais plusieurs autres depuis, quoique plus sçavans, tels que Pétrarque pag. 459. de l'édition de Bâle 1581. Marsile Ficin. l. 4. de ses Lettres, dans celle qu'il écrit *Jacobo Bracciolino Poggii Oratoris filio*, Bodin dans le sixiéme & dernier livre de son *Colloquium Heptaplomeres* manuscrit, & même Ménage au mot

qu'il avoit intitulés, Fleurs des Hiſtoires, porte le nom Latin de *Florilegus* qui ne revient pas mal au ſurnom Grec de Meliſſa dont nous venons de parler. Marbodæus pour ſon Traité des pierres précieuſes, s'appelle *Lapidarius*. Thomas de Cantimpré, dit le Brabantin, porte le nom de *Thomas Apiarius*, à cauſe de ſon livre des Abeilles, où il ſe propoſe la forme d'une conduite Chrétienne pour toute ſorte d'états ſur le modéle de l'œconomie des Abeilles. Durand Evêque de Mande eſt ſurnommé le *Speculateur* à cauſe du titre de Miroir de Droit qu'il a donné à ſon livre; & le nom de *Conciliator* eſt retourné à Pierre d'Albano (1) qui ne l'avoit deſtiné que pour ſon livre des différens entre les Philoſophes & les Médecins. Enfin le penchant y eſt ſi grand, que l'Auteur du Micrologue ſur les Obſervations Eccléſiaſtiques étant demeuré entiérement inconnu, on a mieux aimé lui forger un *Prénom* que de ne lui pas donner le ſurnom de Micrologue qui fait le titre de ſon livre: de ſorte que *Joannes Micrologus* eſt un nom purement chimérique d'un Auteur qui eſt encore caché au jugement des Critiques (2).

Mais la conduite que l'on garde au ſujet d'un Grammairien de Conſtantinople nommé Etienne de Byzance doit faire connoître que cette licence a beſoin de bornes. L'Ouvrage qui eſt cauſe que nous l'appellons vulgairement *Stephanus de Urbibus* n'avoit été intitulé *des Villes* ni par ſon Auteur, ni par ſon Abbréviateur Hermolaüs. L'erreur des Critiques poſtérieurs avoit fait porter le titre de *περὶ πόλεων* à l'abregé de l'Ouvrage qu'Etienne avoit intitulé *ἐθνικά*. Et l'on ne peut que louer la diſcrétion de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, qui ne pouvant empêcher que cet Auteur ne ſoit appellé *Stephanus de Urbibus*, ont employé du moins leur autorité pour empêcher qu'on ne l'appelle *Eſtienne des Villes*, en notre Langue (3).

§. III. L'Antiphraſe & l'Antithèſe ont été auſſi de quelque uſage aux Auteurs déguiſés principalement pour les Ouvrages où ils ont voulu combattre quelque Adverſaire. La plus ſimple des maniéres de ſe cacher ſous des noms *Antiphraſtiques*, eſt celle de joindre la particule Grecque d'*anti* au nom de ſon Adverſaire. C'eſt ainſi que Gentillet a été appellé *Anti-Machiavel*, & Hotman le jeune *Anti-Choppin*, quoique pluſieurs de ces noms ſemblent avoir été faits d'abord pour ſervir de titre à des Livres dont les Auteurs prétendoient ſe faire Anonymes. C'eſt au moins ce qui a paru dans la conduite de ceux qui ont compoſé les Satires d'*Anti-Coton*, d'*Anti-Theophile*, d'*Anti-Garaſſe*, &c. Une autre maniére plus figurée, eſt celle de ſe former un faux nom pour être oppoſé à celui de l'Adverſaire. Un Conſeiller de Barcelonne nommé Viloſa, du tems que Mr. de Marca étoit employé en Catalogne, voulant écrire contre le Sieur Martin Juriſconſulte Catalan du parti de la France, s'appella *Martinus contra Martinum*, à la tête de ſon Livre. Mais il y a plus d'induſtrie dans le prétendu *Nicodemo Macro ſeniore*, qui a écrit contre *Nicolo Craſſo juniore*. Paſſés le nom de *Nicodemo* qui n'eſt que le ſynonyme de *Nicolo*, vous voyés que ceux de *Macro* & de *Seniore* ne ſont point mal oppoſés à ceux de *Craſſo* & de *Juniore*. L'antithèſe eſt encore plus belle dans le prétendu *Anaſtaſius à Valle Quietis* par oppoſition au prétendu *Conſtantius à Monte Laboris*. Quelques-uns eſtiment auſſi qu'il y a quelque air d'Antithèſe dans le nom de *Bernardus Stubrockius* oppoſé à celui de

mot *Jongleur*, ont tous ecrit *Polycrate*, ce qui eſt une double faute. Un impertinent Commentateur du faux Boëce *de Diſciplina Scholarium* a bien fait pis. Au chap. 3. il cite *Joannem Solobrienſem in Policratone*. Sur quoi l'Auteur de l'Apologie de Lucilio Vanini imprimée in-8. l'an 1712. à Roterdam paroit avoir encheri, lorsqu'à la page 27. il fait mention *Joannis Petiti* (ce ſont ſes mots) *ſeu Politiani*, déſignant par *Joannis Petiti* Jean de Salisbéri dont le nom Anglois étoit *Litle*, en François *Petit*, comme nous l'apprend Salisberi lui-même dans cet endroit de ſon Epitre 192. *Sed quantum eſt quod me totum, id eſt hominem, parvum nomine, facultate minorem, minimum merito, vobis debere profiteor.* On pardonneroit à l'Apologiſte de Vanini l'affectation d'avoir déſigné l'Auteur du Polycratique par une dénomination auſſi peu connuë qu'eſt celle de *Joannes Petitus*, mais on ne peut lui pardonner l'équivoque de *Politianus* pour *Polycraticus*.

de *Wilhelmus Wendrockius*. Enfin lorsqu'on a vû un célébre Théologien écrire sous le nom de *Vincentius Severinus* contre un autre Théologien célébre qui s'étoit appellé *Vincentius Lenis*, on n'a pas eu lieu de douter que *Severinus* n'eût eu intention de marquer par cette Antithèse la maniére dont il prétendoit vaincre *Lenis* qui avoit affecté de se rendre victorieux par une maniére opposée (4).

§. IV. L'emploi des Synonymes est encore une maniére fort connuë aux Auteurs Pseudonymes lorsqu'ils veulent se déguiser. La liberté qu'ils ont euë de ne pas prendre les Synonymes lors même qu'ils les prenoient, semble en avoir dispensé la plupart d'une éxactitude trop scrupuleuse: & l'on peut dire que peu d'entre eux se sont souciés de representer précisément le sens de leur nom dans leur échange. L'illustre Dame Venitienne si connuë par son nom de Modesta Pozzo, se trouve déguisée sous celui de *Moderata Fonte*, qui, sans changer de Langue, ne laisse pas de rendre à peu près le sens de *Modeste du Puis*. Le Sieur Nicolas Villani a trouvé aussi de quoi se travestir par Synonymes sans recourir à une autre Langue, lorsqu'il s'est appellé *Vincenzo Foreze*. Vincenzo ne marque que la moitié du nom de Nicolas, mais celui de Foreze ne represente pas mal celui de Villani, c'est-à-dire de Paysan ou de Villageois (5). De même en notre Langue le Pere Binet a crû que le nom synonyme de *René* seroit capable de le cacher & de le dérober au Public, parce que tout le monde ne devoit pas deviner qu'il avoit voulu dériver *Binet* du Latin *Bisnatus*. La plupart des autres masques synonymes ne vous paroîtront guéres plus éxactement appliqués: ni le *Ferrarius* au lieu de Fabricius (6), ni le *Fornari* au lieu de Furnio, ni le *Rupex Signatorius* au lieu de Petrus Scriverius, ni plusieurs autres de ce même genre. C'est ce qui vous fera peut-être juger que les Synonymes parfaits ne se rencontrent souvent que par le changement d'une Langue en une autre. Il y a pourtant des Langues assés riches pour fournir plusieurs noms d'une même signification sans aucune altération du sens. Et pour ne pas sortir du sujet de nos Pseudonymes, je me contenterai d'alléguer l'éxemple du jeune Socin, dont le nom étoit *Faustus*, & qui a changé ce nom quelquefois en celui de *Felix*, & quelquefois en celui de *Prosper*, sans sortir des termes de la Langue Latine. Ajoutés-y l'éxemple de Melanchthon qui a su trouver le synonyme de *Melangæus* pour se déguiser sans quitter la Langue Grecque.

On peut compter aussi parmi les vrais Synonymes certains noms Géographiques, lorsqu'ils marquent précisément le même pays, tels que sont ceux de la Géographie ancienne substitués à ceux de la moderne. C'est ainsi que Gregoire Hungarus s'est déguisé sous le nom de *Pannonius*.

CHA-

1 ¶ Lisés *Pierre d'Abano*.

2 ¶ Le titre de *Micrologue* qui en général pouvoit se donner à tout Traité succint de quelque maniére que ce fût, a été affecté en particulier au livre *de Ritibus Ecclesiasticis*, qu'on croit du onziéme siecle, mais dont l'Auteur est inconnu. Feu Mr. Bossuet Evêque de Meaux pag. 51. de son Traité de la Communion sous les deux espéces a pris le *Micrologue* pour l'Auteur du livre même.

3 Nouvelles de la République des Lettres 1684. Juillet pag. 482.

4 ¶ Cherchés dans la Liste l'explication de tous ces noms.

5 En Allemand *Brentius* s'est appellé *Engster*.

6 Ou *Fabricius* pour *Ferrarius*.

CHAPITRE XI.

13. Maniére. *Changer son nom d'une Langue en une autre contre un nom de signification semblable ou approchante. Noms tournés du Vulgaire en Hebreu, & de l'Hebreu en Latin & en Vulgaire. Noms tournés du Vulgaire en Grec. Noms tournés du Vulgaire en Latin. Noms tournés en Langues vulgaires. Réflexion sur ceux qui tournent mal à propos les noms des Auteurs étrangers en notre Langue. Exemples d'une semblable conduite parmi les Allemans & les Italiens.*

De toutes les espéces d'Ecrivains qui se trouvent dans la Republique des Lettres, les Auteurs déguisés sont peut-être les seuls que l'on puisse justifier sur le changement de leur nom en d'autres noms pris d'une Langue étrangere. Les plaintes que l'on a formées jusqu'ici contre la licence exorbitante qui s'est introduite dans ce changement ne doivent tomber que sur les Auteurs qui n'ont eu ni besoin de demeurer inconnus, ni intention de se déguiser.

§. I. Supposant que nos Pseudonymes n'ont pas besoin d'Apologie sur ce point, je me contente de vous faire remarquer qu'ils ont toujours été libres de choisir telle Langue étrangere qu'il leur a plu pour se dépayser. Cette liberté en a porté quelques-uns à se donner des noms Hebreux, comme François du Jon qui s'est appellé *Nadab Agmon*, & Antoine de la Roche-Chandieu qui a pris tantôt le surnom de *Sadéel*, & tantôt celui de *Zamariel* (1). D'autres qui avoient reçu au Batême des noms pris des Hebreux, les ont changés en des noms pris des Latins, comme Blondel qui a changé son nom de David en celui d'*Amandus*, & Jacques Stein qui a changé celui de Jacob en celui de *Luctatius*; sans parler de tous ceux qui ont quitté Joannes pour *Janus*, ce qui n'a d'ailleurs aucun rapport à notre sujet, parce que *Janus* n'a point la même signification que *Joannes*. Au lieu de quoi nous pourrions rapporter quelques éxemples de ceux qui ont changé ce prénom Hebreu en un autre, équivalent dans la Langue Allemande, comme a fait Brentius qui s'est fait appeller *Huldrich* au lieu de *Joannes*.

§. II. Plusieurs ont fait échange de leur nom contre quelqu'autre de même valeur tiré de la Langue Grecque. Mais ils ne s'y sont pas comportés tous de la même maniére. Les uns n'ont pris ces noms étrangers que pour un tems, & pour quelques Ouvrages particuliers seulement, sans prétendre que le nom Grec leur demeurât hors le cas du Livre auquel ils l'ont fait porter. Les autres se les sont donnés pour les conserver éternellement, en supprimant une bonne fois leur nom vulgaire, tel qu'on le portoit dans leur famille; de sorte qu'on peut dire que ces noms Grecs ont été plutôt attachés à la personne qu'à aucun Ouvrage particulier de ces Auteurs.

De la premiére espéce sont les noms de *Thalassius Basilides*, pour dire Marin le Roy, parce que Mr. de Gomberville n'a point prétendu retenir ce nom Grec hors de la rencontre que je vous marquerai dans notre Recueil. Tels sont aussi *Alopecius* & *Bassarius*, pour dire Vossius; *Agathius* pour Bonacci; *Asterius* pour Stern ou l'Etoile; *Agathochronius* pour Bontemps; *Chlorus* pour Viret; *Cisseus* pour Schilsem ou de Lierre; *Dermasius* pour Feller; *Theophilus Ellychnius*, pour Gottlieb Dachtler; *Cephalus* pour Capito; *Dendrinus* pour Boom; *Aretius* pour Martin; *Nicius Erythræus* pour Vittorio de' Rossi; *Hephæstion* pour Smidt; *Hegemonius* pour Guide; *Melas* pour Schwartz; *Melanchthon* pour Chambrun; *Melangæus* pour le vrai Melanchthon; *Oxyorus* pour Montaigu; *Philyra* pour du Tillet; *Phyllarque* pour Général des Feuillans; *Myon* pour Musculus ou Meusel; *Selenus*

1 ¶ *Sadeel* Champ-Dieu. *Zamariel* Chant-Dieu.

2 ¶ Lisés *Naogeorgus* & voyés l'art. 1323 des Jugemens des Savans.

3 ¶ Il est vrai que le faux Luitprand & le faux Julien dans leurs Chroniques ont fait de ce Nicandre un Poëte natif de Tolède au 9. siécle, mais ils n'ont pas dit que ce fût un Poëte Grec. Il n'y a eu à Tolède au 9. siécle nul Poëte ni Grec ni Latin nommé Nicandre. Ce n'est qu'au 16. siécle qu'il s'y en est trouvé un dont le nom de batême étoit

Selenus pour Monnerus & pour Lunebourg; & d'autres de même nature employés pour déguiser les personnes en de certaines occasions & pour un certain tems.

Mais on peut dire que le déguisement n'est entré qu'à demi dans l'autre espéce de noms Grecs pris par des Auteurs, qui loin de se cacher sous ces nouveaux noms, & de vouloir demeurer inconnus au Public, ont eu intention de supprimer entiérement le nom qu'ils avoient reçu de leurs Peres, & de retenir le nom Grec au-de-là de la mort même dans toute la posterité. De cette derniere espéce sont *Acakia* au lieu de celui de Sansmalice, qui s'est trouvé supprimé même dans les descendans du Médecin qui avoit fait ce changement; *Ammonius* au lieu de Vander Maude; *Angelocrator* au lieu d'Engelhart; *Artopaeus* au lieu de Backer & de Brotbacker; *Batrachus* pour Froschius; *Capnion* pour Reuchlin, quoique ce dernier nom soit rentré dans ses droits malgré l'usurpateur Capnion; *Chytraeus* au lieu de Rock-Hafe; *Cycnaeus* au lieu de Swaens; *Dryander* au lieu de Enzina nom Espagnol; *Echinus* au lieu de Erizzo nom Italien; *Eutrachelus* au lieu de Goethals; *Gnaphaeus* au lieu de Foullon; *Haloander* au lieu de Hoffman; *Hamaxurgus* au lieu de Wirstelin; *Ischyrius* au lieu de Sterck; *Leucander* au lieu de Whiteman, nom Anglois; *Lithotomus* au lieu de Steen-Hauwer; *Lithodomus* au lieu de Steen-Huyse; *Lycosthene* au lieu de Wolfhart; *Macarius* au lieu de l'Heureux; *Macropedius* au lieu de Lanckweld; *Melanchthon* au lieu de Schwartzerdt; *Melander* au lieu de Schwartzman; *Nauclerus* au lieu de Vergehaus; *Naogeorgius* (2) au lieu de Kirchmayer; *Nicandre* au lieu de Victoria Espagnol qui a été pris par ses propres Compatriotes pour un ancien Auteur Grec (3); *Oecolampadius* au lieu de Hausszschein; *Ornatomus* au lieu de Schneidwin; *Oporinus* au lieu de Herbst; *Palaeonydorus* au lieu de Oude-Watter; *Panagathus* au lieu de Goethals que nous avons déja vû dans une autre signification transformé en Eutrachelus; *Pelargus* au lieu de Storck; *Peristerus* au lieu de Taub; *Polypus* au lieu de Wackefeld Anglois; *Pylander* au lieu de Thorman; *Siderocrates* au lieu de Eisen Menger; *Strabo* au lieu de Borgne; *Tragus* au lieu de Bock; *Xylander* au lieu de Holtzman; & grand nombre d'autres que je reserverai dans une Liste separée après le Recueil des vrais Pseudonymes, parce que je n'ai pas crû que ceux de cette derniére espéce tirés tant des Grecs que des Latins fussent essentiellement de notre sujet. Vous avés pû remarquer, Monsieur, que la plupart de ces Auteurs *transnommés*, pour me servir du terme Latin de Suetone, ont été ou Allemans ou Flamans: & l'on me permettra de demander grace pour les Ecrivains de ces deux Nations à ceux qui prétendent faire le procès aux Auteurs qui ont tourné leurs noms en Grec ou en Latin. J'allégue pour la défense des Allemans & des Flamans non seulement la raison de la dureté & de l'inflexibilité de leur langue naturelle, mais encore l'éxemple des Anciens qui n'ont pas fait difficulté de passer cette liberté aux étrangers qui vouloient se donner un nom Grec parmi les Grecs, ou un Latin parmi les Romains. Je me contente de vous remettre devant les yeux celui du Philosophe *Porphyre* & celui de l'Hérésiarque *Pelage*. Porphyre s'appelloit Malch en sa langue, qui étoit la Syriaque, parce qu'il étoit Phénicien. Personne ne trouva mauvais qu'il quittât ce beau nom pour celui de Porphyre qui est Grec, quoi qu'on eût pû lui objecter que celui de Basile dans la même langue auroit encore été plus propre & plus approchant de celui de Malch pour la signification. Pelage, qui étoit des Isles Britanniques, s'appelloit dans son pays Morgan, qui marquoit la Mer en langage Breton de ce tems-là. Mais ayant à vivre dans les Provin-

étoit Ambroise & le nom de famille apparemment *Victoria*, que l'amour du Grec lui fit changer en Nicandre. C'est lui qui donna en 1515. une édition de Silius Italicus plus correcte de beaucoup que les précédentes, chés Philippe Giunti à Florence in-8. Il vivoit encore en 1553. comme le fait voir Dom Nicolas Antoine qui en parle assés au long & dans la Bibliothèque ancienne d'Espagne pag. 372. & tome 1. de la nouvelle pag. 53.

Provinces les plus florissantes de l'Empire, où l'on ne parloit que le Grec ou le Latin, il se fit appeller Pelagius, sans que personne y trouvât à redire. Cependant on peut assûrer que Malch & Morgan n'avoient rien de plus rude à l'oreille des Grecs & des Latins de leur tems, que les Allemans & Flamans en peuvent avoir à notre égard.

Mais nonobstant la permission que les Allemans semblent avoir obtenuë pour nous representer leurs noms vulgaires en Grec ou en Latin, tous n'ont pas crû qu'il fût de la bienséance d'user de cette permission. Il s'en est trouvé à qui le bon sens a fait juger que tout ce qui est permis, n'est pas toujours avantageux. Melchior Adam nous en a donné un éxemple en la personne de Frischlin, dont il nous a donné la Vie. Frischlin pouvoit se faire appeller *Hygiænus* en Grec, ou *Vegetius* en Latin, pour exprimer le sens de son nom Allemand. Il a pourtant resisté jusqu'à la mort au torrent qui emportoit la plupart des gens de Lettres de son pays. Il faisoit gloire de prouver à toute la posterité qu'il avoit été d'origine Allemande, & il croyoit que ce changement ne pouvoit être qu'injurieux à ses parens, sur tout lorsqu'on est d'une famille distinguée. Je veux vous representer ici une partie des vers qu'il a faits sur ce sujet contre ceux qui par une allusion injurieuse à son nom, l'appelloient Froschlin pour Frischlin (1).

Frischline mihi non Froschlino nomen avitum est:
Hoc me Teutonici sanguinis esse probat.
Cecropiâ dices HYGIÆNUM *voce; Latinâ*
Si vis, me poteris dicere VEGETIUM.
Mens tamen est nobis nomen retinere paternum,
Ut me Germani stemmatis esse probem,
Hoc Tritavus nobis Bernhardus nomine vixit.
Hoc Atavus dudum nomine Janus erat.
Militia jurata manus, pia fulcra Senatus,
Legatique Ducum, signiferique Ducum...

Il avoit raison. Personne n'auroit deviné qu'un *Hygiænus*, ou un *Vegetius* de ces derniers siécles fût descendu en droite ligne de tant de personnages qui avoient eu les premiers emplois à la Cour, dans les armées, & dans le Conseil des Ducs de Würtemberg en Souabe.

§. III. Je ne m'arrêterai pas à vous faire voir que le nombre de ceux qui ont quitté leur nom vulgaire pour s'en donner de Latins, est incomparablement plus grand (2) que celui des Auteurs qui en ont pris de Grecs. Le détail en seroit infini, & l'on ne peut ouvrir de Catalogues ou de Bibliothéques d'Auteurs, qu'on ne puisse s'en convaincre par soi-même. De sorte que ceux qui ont prétendu se déguiser sous des noms Latins, ne sont presque plus reconnoissables dans la foule de ceux qui n'y ont point apporté de déguisement. A peine découvre-t-on un *Flavianus* pour dire Blondel; un *Vulturius* pour dire Gerard; un *Tubero* pour dire la Mothe; un *Turpio* pour dire Socin; un *Ocella* pour dire le Vayer; un *Tenebrio* pour dire Schott; un *Victorius Rusticus* pour dire Nicolas Villani; un *Refrigeratorius* pour dire Kuhlman; un *Felinus* pour dire Bucer; un *Candidus* pour dire de Witte; & quelques autres en petit nombre, qu'on ne peut pas ne pas considérer comme de vrais masques au milieu de tant d'autres qui ne le sont pas.

J'ajouterai aux maniéres de tourner son nom en des langues de Savans, c'est-à-dire en Hébreu, en Grec & en Latin, celle de le tourner aussi en une langue vulgaire. C'est une maniére qui doit paroître vicieuse à toute personne intelligente: aussi n'est-elle pas venuë d'aucun des Auteurs qui se trouvent changés de nom en cette sorte, mais de ceux qui ayant eu à les citer, ont crû devoir les tourner selon la langue en laquelle ils écrivoient. Après cette déclaration l'on ne m'accusera pas d'avoir voulu donner mon approbation à ceux de nos Ecrivains François qui ont forgé des noms pris de notre Langue pour des Auteurs qui n'auroient souffert au plus qu'une terminai-

1 Frosch *Rana.*
2 ¶ Il faut lire *moins grand.*
3 Picinelli nel Milanese Aten. 2 cart. 433.

mination Françoise ; & dont la plupart s'ils revenoient au monde ne se reconnoîtroient pas, & ne répondroient certainement pas lorsqu'on les appelleroit par ces sortes de noms.

On n'approuvera jamais ceux qui ont appellé *du Gardin* & *du Jardin* à la tête de leurs Traductions Françoises deux Auteurs qui n'ont même jamais porté, soit en langue maternelle, soit en Latin, un nom qui eût voulu dire un jardin. Le premier de ces Auteurs n'est inconnu à aucun de ceux qui peuvent se vanter d'avoir étudié en Droit. C'étoit un Jurisconsulte Milanois, vivant du tems de Frederic Barberousse, qui a traité des Fiefs. Il s'appelloit *Obertus de Orto*; & si la mauvaise Orthographe des Copistes & des Imprimeurs n'y avoit point ajouté d'aspiration, nos Ecrivains du siécle passé ne se seroient peut-être pas avisés de l'appeller *du Gardin*. Ce n'est pas que l'équivoque du nom Italien *dell'Orto* ne puisse avoir rendu plausible le nom ainsi tourné en François : mais un Auteur du même pays que ce Jurisconsulte (3) a prétendu lever l'équivoque en ces termes : *Oberto dell'Orto, il cui cognome prometteva frà quelle cadute nuova nascita, è più felice risarcimento.* Je veux que cette réflexion ne soit qu'un rafinement inventé purement pour faire honneur à la ville de Milan. Mais je suis persuadé que c'est dépayser un homme mal-à-propos, que de vouloir après sa mort & sans sa participation tourner un nom qui doit lui être propre en un nom tout différent & qui lui sera toujours étranger. L'autre Auteur que je trouve mal appellé en notre langue, est un Médecin Portugais du dernier siécle. Il s'appelloit *Garsias de Orta :* mais le Traducteur François qui publia l'an 1619. à Lyon une version de son Traité des Simples qui naissent dans les Indes, ayant ignoré jusqu'au nom de son Auteur, qu'il croyoit être *De Horto*, nous l'a representé sous celui de *Garsia du Jardin*; en quoi il n'auroit pas dû être approuvé, quand même il ne se seroit pas trompé dans le fond.

On n'a pas eu beaucoup plus d'égard pour le *Valere le Grand* de Jean le Blond, imprimé à Paris en François l'an 1548. & l'on n'a pas reçu plus favorablement les autres qui ont appellé Valere Maxime de la même maniére (4). Je doute que l'on doive approuver davantage ceux qui se donnent la liberté d'appeller *Valerien le Grand* le Capucin que nous connoissons sous le nom de Valerianus Magnus, dont le vrai nom étoit Magni. On n'a pas eu beaucoup plus de raison d'appeller *André l'Heureux* en notre langue un Jésuite de Candie, sous prétexte qu'il se nommoit *Eudæmon*: & l'on ne trouve rien ni dans les stations de sa vie, ni dans ses écrits, qui le rendent reconnoissable sous ce nom. Ceux qui ont fait porter le nom de *la Tour* à Turrianus, qui s'appelloit auparavant Torrensis, paroîtront sans doute plus recevables dans la pensée que le changement est moindre du nom Espagnol de la Torre au François qu'au Latin. Mais enfin avouons qu'il ne nous appartient pas de donner des noms à ceux qui en ont déja, ni de les changer à notre fantaisie, sous prétexte qu'ils se sont donnés eux-mêmes la liberté de faire de pareils changemens.

C'est une pensée qui m'est venuë presque toutes les fois que j'ai vû citer sous le nom de *Rochefort* un saint & célébre Casuiste du treiziéme siécle, nommé Raimond de Pennaforti. C'étoit un Catalan, troisiéme Général des Dominicains, Pénitencier du Pape Grégoire IX. Son vrai nom étoit *de Peña* (que nous prononçons *Pegna*) *Fuerte*. De sorte que ceux qui feroient difficulté de l'appeller en Latin *De Penna Forti*, qui est le nom que Raimond s'est donné lui-même, me paroîtront toujours moins libres de l'appeller en notre langue *Rochefort*, que *Peñafuerte* en sa langue maternelle.

Ceux qui prétendent ne nous faire connoître le Cardinal de Torquemade, ou plutôt Torre-chemada (5), que par le nom du Cardinal *De la Tour brulée*, ont crû sans doute pouvoir imiter l'exemple même de ce Cardinal, qui a fait passer son

4 ¶ *Valerius Maximus* n'est pourtant pas appelé en François autrement que *Valère Maxime*.

5 ¶ Il faloit écrire *Torrequemada*.

son nom d'Espagnol en Latin, & qui s'appelle communément *à Turrecremata*. Mais ils me permettront de leur faire voir qu'il n'en est pas de même, puisque ce Cardinal n'a jamais écrit en François, & que le nom de Tourbrulée ne peut pas être venu de lui. Nous n'approuverions pas des Italiens ou des Espagnols, qui dans leurs écrits appelleroient le Cardinal de Richelieu *De Ricceluogo*, ou *De Ricolugar*. C'est tout ce que le Public a pû faire que de passer au P. Petau (1) le nom Latin de *Ricolocius*, lorsque les autres ont dit *Richelius* pour ne pas trop s'écarter. Croyons que les Espagnols & les Italiens ne seront pas plus favorables au nom de la *Tourbrulée*, qui en qualité de nom propre n'est pas même capable de rappeller celui d'*à Turrecremata* dans la mémoire de plusieurs François. Après cette réflexion je vous laisse à penser ce qu'il vous plaira de la liberté de quelques autres Auteurs de ces derniers tems, qui nous ont parlé de Frere Thomas *Clochette* comme d'un Auteur que nous eussions dû connoître sous ce nom (2). Il est vrai que Campanella ayant eu à passer les derniéres années de sa vie en France, auroit pû se donner un nom pris de la langue du pays, comme ont fait quelques autres Italiens habitués parmi nous: mais il n'a point souffert d'autre changement que celui de la terminaison, & il en a été quitte pour se voir appellé *Campanelle*.

Permettés-moi, Monsieur, de vous retenir encore un moment sur cette maniére de tourner les noms des Etrangers en notre langue, pour vous faire voir par deux exemples tout récens que cette bizarrerie arrive souvent aux plus habiles gens. Un savant homme (3) (que je vous nommerai une autre fois, lorsqu'il se présentera une occasion de suivre son sentiment) écrivant en François, nous parle de deux Auteurs de nos jours, dont l'un nous est assés connu sous le nom de Mr. David, & l'autre sous celui de Lupus. Ce savant homme appelle le premier *Davidius* par trois ou quatre fois, quoi qu'il écrive en François, & que Mr. l'Abbé David, dont j'honore le mérite, & qui n'a jamais écrit qu'en notre langue, ne se soit jamais appellé autrement que David. Nous lui passerons volontiers son *Davidius*: mais en même tems pourquoi appelle-t-il toujours le *Pere Loup* en notre langue celui qui ne s'est jamais appellé que Lupus depuis Anvers & Cologne jusqu'à Rome, & qu'il n'a jamais trouvé nulle part cité sous le nom de *Loup*? S'il avoit envie de rendre à Lupus le nom vulgaire qu'il portoit en sa langue maternelle, il devoit l'appeller le *P. Wolff* ou *Wolfius*; ce qui ne nous auroit nullement paru nouveau, puisque Lupus ne s'étoit fait connoître que sous ce nom dans ses premiéres années. Mais au moins auroit-il apporté plus d'uniformité, si pour tout mettre en Latin, il avoit dit *Lupus* en retenant *Davidius*; ou pour tout mettre en François, s'il avoit dit *David* en retenant le *Pere Loup* (4). Mais pour ne surprendre personne, il devoit faire le contraire de ce qu'il a fait, & dire avec tout le monde *M. David* & *le P. Lupus*.

Le second exemple de bizarrerie que je vous ai promis est celui d'un autre Savant de différent caractére (5). Ayant eu a parler de Turrianus, dont je vous ai déja entretenu (6), il l'appelle dans une même page tantôt *De la Torre*, & tantôt *De la Tour*, en lui donnant partout la qualité de célébre Jésuite, quoiqu'il n'ait trouvé que Turrianus dans les Originaux qu'il allégue. Il continuë dans la suite de l'appeller *De la Tour*, & quelquefois *Turrianus*, sans nous avertir s'il a eu dessein d'en faire trois Auteurs.

Les Allemans & les Italiens n'ont pas été plus exemts de cette bizarrerie que nos François. Les premiers ont fait de *Capogistus Niger* Jurisconsulte Italien un Auteur

1 Rat. Temp.
2 P. Col. Du Val, &c.
3 ¶ C'est Mr. Le Clerc dans sa Bibliothèque universelle Tom. 6. pag. 159.
4 Le même Auteur pag. 170. dit *Bellarmin* & *Davidius* énonçant en François celui qui n'a écrit qu'en Latin; & en Latin celui qui n'a écrit qu'en François.
5 ¶ Mr. Nicole. Préjug. part. 2. pag. 152. 153. 155. 168. &c.
6 Voyés les Art. 222, 393, 876.

Auteur Allemand sous le nom de *Kapwisth der Schwartz*; & les seconds ont fait de Schwartz-erdt, ou Melanchthon Théologien Allemand, un Auteur Italien sous le nom de *Terranera* (7).

CHAPITRE XII.

Suite de la maniére de changer les noms d'une langue en une autre sans changer de signification. *Différence entre les Auteurs qui ne disposent que de leur nom, & les Historiens qui se donnent la liberté de changer les noms des autres. Que les Historiens sont moins excusables que les Auteurs particuliers, à qui dans le fond l'on ne peut contester le pouvoir de se* TRANSNOMMER *selon leur caprice dans des choses de nulle importance. Que l'éxemple des anciens Historiens Grecs & Latins ne peut justifier au plus que ceux des Historiens modernes, qui se contentent de mettre aux noms propres des Etrangers les terminaisons de la langue en laquelle ils écrivent leur histoire. Que l'éxemple même de Moyse qui a changé plusieurs noms propres en Hébreu, ne doit point autoriser la licence des Modernes.*

QUoi que je ne voulusse pas me rendre l'Avocat des Auteurs qui se sont *transnommés* d'une langue à l'autre, lorsqu'ils n'ont pas eu besoin de se cacher, & qu'ils n'ont pas songé à se déguiser: je ferois pourtant difficulté de les condamner avec leurs censeurs, lorsque leurs changemens n'ont point causé de confusion, & qu'ils n'ont apporté de dommage à personne. Où est, par exemple, le crime de Riccio, de Preud-homme, &c. pour s'être appellés l'un *Crinitus*, l'autre *Probus*, &c; Que nous importe que l'un ait eu le nom de *Riccio* ou d'*Erizzo*, & que l'autre ait eu celui de *Preudhomme* ou de *Bienné*, pourvû que ces noms supprimés ne paroissent nulle part pour mettre le trouble dans la connoissance que nous avons de ces Auteurs? Je veux qu'ils ayent eu tort une fois sur ce point: mais le tort qu'ils peuvent avoir eu ne nous nuira pas, tant qu'on ne les trouvera cités nulle part que sous les noms de *Crinitus*, de *Probus*, &c.

Au contraire, les choses étant une fois établies & généralement reçuës sur ce pied-là, on s'exposeroit à tout gâter dans l'art de connoitre les Auteurs, si l'on entreprenoit de faire revivre des noms supprimés, qui peuvent passer à leur égard pour entiérement éteints. Nous n'y comprendrions plus rien, si l'on nous citoit *Holtzman* que nous ne connoissons pas, pour Xylander que nous connoissons; *Stern de Zweibruck* pour Stella Bipontinus; *Vander Beken* pour Torrentius; *Schlossers* pour Serrarius (8); *La Scala* pour Scaliger; *Holywood* pour de Sacrobosco; de *Roquetaillade*, ou de *Rochetaillée* pour de Rupe-scissa; *Bruggs* pour Pontanus; *Cramers* pour Mercator, *Middleton* pour de Mediavilla; *Gerard* pour Erasme; *Spies-hammer* pour Cuspinianus (9); *Habnpol* pour Cornarius; *Bauern* pour Agricola, &c.

Le tort de ces Auteurs, s'ils en ont eu, n'est donc retombé que sur eux-mêmes, pour avoir abusé de la liberté qu'ils avoient de changer leur nom dans des choses indifférentes. Mais il n'en est pas de même des Historiens, qui semblent être les dépositaires des noms des personnes dont ils ont à parler, & qui ne sont pas moins obligés de garantir ces noms, que les choses mêmes qu'ils rapportent. Il n'y a point d'érudition, point d'éloquence qui puisse aujourd'hui nous persuader que ces Historiens, surtout ceux que nous appellons Modernes, ayent dû travestir & masquer, pour ainsi dire, les personnes qui ont porté des noms propres dont

7 Deckerr. n. 193.

8 ¶ Lisés *Serarius* parce qu'en Allemand Schlosz c'est *Sera* une serrure, & non pas *Serra* une scie.

9 ¶ Parmi les Epigrammes de Jérome Balbus de Gurck, imprimées l'an 1494. à Vienne en Autriche in-4. il y en a une sur le nom de *Cuspinianus* fort plaisante, mais trop Cynique pour être ici rapportée.

dont le sens étoit capable d'être rendu en une autre langue. On aura beau nous alléguer l'uniformité que ces Historiens ont crû devoir garder dans leur langage, afin de n'y pas laisser entrer de locutions étrangéres. Car outre que cette uniformité prétenduë n'a pas pu même être gardée par ceux qui l'ont affectée le plus, & qu'ils l'auroient beaucoup mieux observée en se contentant de donner à chaque nom propre la terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient leur histoire; c'est qu'il s'est trouvé très-souvent que les noms que ces Historiens ont substitués à ceux qu'ils ont supprimés, étoient & plus obscurs & moins connus. Ce qui est pécher autant contre le sens commun, que contre l'esprit & l'institut de l'Histoire.

Pour vous en donner quelques éxemples tirés des Historiens, même du premier ordre; je vous citerai l'*Interamnas* de Mr. de Thou. N'est-il pas vrai, Monsieur, que vous connoissés fort bien le nom d'*Entragues*, & même celui d'*Entraigues* en notre langue; & que vous ne connoissés celui d'*Interamnas* que comme un nom qui marque un habitant de Terni en Ombrie? *Interamnas* dans l'emploi qu'en fait Mr. de Thou, vous est donc plus obscur & moins connu que celui d'*Entragues*. Je pourrois vous alléguer encore son *Aeremontanus*, son *Alterivus*, son *Amurathes*, & un grand nombre d'autres, où l'on peut dire qu'il n'est pas toujours égal à lui-même. C'est ce qui vous paroîtra dans son *Quercetanus*, dans son *Quadrigarius* & ailleurs. *Quercetanus* chés lui veut dire en un endroit *De la Chenaye*, & en un autre il veut dire *Du Chesne*. Ce n'est pas tout, un autre *De la Chesnaye* s'appelle chés lui *Quercanus*; un autre *Du Chesne* s'appelle encore *Quercanus*; & ailleurs, mais toujours chés lui-même, *Quercaus* signifie encore *Des Chesnays*. Pour son *Quadrigarius*, j'ai lieu de croire qu'il l'avoit pris de Paul Emile autre Historien du premier ordre, mais de même humeur pour le changement des noms vulgaires. Paul Emile donne le nom de *Quadrigarius* à un Evêque de Paris nommé *G. Chartier* du tems de Louis XI. Mr. de Thou donne le même nom à un *Chartier*, mais il appelle un autre homme du même nom *Carterius*, sans qu'on voye le sujet de cette différence. Il ne manquoit plus que le nom d'*Auriga*, & nous ferons voir ailleurs qu'il étoit déja retenu pour Alain *Chartier* (1).

Je sai que les Historiens Modernes & les autres Partisans de cette liberté ne manqueront pas de nous renvoyer aux anciens Historiens. Mais je doute que la maniére dont en ont usé ces Anciens, doive servir d'éxemple à nos Modernes. Je sai que les Anciens n'ont point fait difficulté d'exprimer en Grec s'ils écrivoient pour des Grecs, ou en Latin s'ils écrivoient pour des Latins, certains noms propres des Persans, des Syriens, des Egyptiens (2). Mais il paroît que la plupart de ces noms étoient moins des noms d'hommes, que des noms de lieux, ou d'Offices militaires ou politiques. Ce qui fait une différence si considérable dans la question dont il s'agit, qu'elle change entiérement l'état de l'éxemple dont nos Modernes auroient besoin pour soutenir leurs prétentions. Il faut avouer qu'on a toujours eu plus d'égard pour les noms des Hommes que pour ceux des Choses. Herodote, Quinte-Curce & les autres qui ont exprimé en leur langue divers noms appellatifs de Charges & de Dignités, & quelques noms propres de Lieux, dont la signification étoit utile à quelque chose, ont été assés scrupuleux pour ne pas toucher aux noms des Hommes, si ce n'est pour leur donner une terminaison de la langue en laquelle ils écrivoient. Si nos Modernes avoient eu la discrétion de mettre dans leurs Histoires les noms propres avec la signification, telle qu'il leur auroit plû de leur donner: s'ils avoient dit, par éxemple, dans leurs Histoires Latines *Chartier*, id est, *Quadrigarius*; *Le Jay*, id est, *Gracchus* (3); *Du*

1 Mornac appelle aussi *Quadrigarius* l'Avocat Mathieu Chartier pag. 38.

2 Grot. ad cap. 11, Genes. pag. 20.

Huetii Demonstr. pag. 230.

Théol. de Holland. pag. 430.

Du Bois, id est, *Silvius*; *La Perriere*, id est, *Petrejus*; *Del Pozzo*, id est, *Puteanus*, &c. il y auroit eu dans cette conduite de quoi faire cesser les plaintes que l'on forme contre eux. Ils auroient pû s'autoriser de l'éxemple des Evangelistes, je ne dis pas pour des noms de Lieu, tels qu'*Haceldama*, *Golgotha*, &c. mais pour des noms d'Hommes changés par Jesus-Christ même, comme *Cephas*, *Boanerges*, dont ils n'ont pas permis que nous ignorassions la signification.

Ce que je viens d'avancer sur la reserve respectueuse que les anciens Historiens semblent avoir euë pour les noms propres des Personnes plus que pour les autres, n'est pourtant pas si général, qu'il n'y en ait eu parmi les Grecs qui ont pris la liberté de changer en leur langue quelques noms Hebreux, comme celui d'Isaac en *Gelos*, celui d'Edom (que portoit Esaü) en *Erythras* (4). Mais cela étoit de l'invention de quelques Ecrivains profanes, tels qu'Alexandre Polyhistor: & nous ne voyons pas que cette liberté ait jamais été suivie ou approuvée par aucun Grec Chrétien. Nos Modernes ne nous presseront pas sur l'éxemple d'un Rabin (5), qui ayant pris un Abrégé assés mauvais de l'Histoire sainte pour un Ouvrage véritable de Philon Juif, en publia la Traduction Hébraïque sous le nom de *Jedidée*, qui dans sa langue étoit équivalent au nom de Philon. Nous n'avons pas d'instances à craindre sur ce changement du Grec en Hebreu, ne venant que de gens incapables de faire un éxemple, depuis qu'ils sont hors de commerce avec nous.

Mais il n'en est pas de même de l'objection qu'on peut nous former sur la conduite de Moyse, c'est-à-dire, du premier des Historiens. J'avoue que nos Modernes n'ont pas de modéle plus parfait à se proposer, mais ils ne doivent pas se vanter de l'avoir parfaitement imité dans le changement des noms propres. Je veux que Moyse ait tourné en Hebreu les noms propres des Personnes qui avoient vécu depuis Adam jusqu'à Nemroth, & qu'il les ait changés en des noms d'une signification semblable (6). Mais il n'y avoit pas de confusion à craindre de ce changement dans la supposition que la premiére langue du monde étoit entiérement éteinte du tems de Moyse. Tous ces noms propres que Moyse a changés de la langue primitive en Hebreu se sont trouvés tellement supprimés, que personne n'en a ouï parler depuis, & que les noms changés par Moyse ont été considerés comme des noms primitifs & comme les originaux mêmes. Il n'en est pas de même de nos Modernes; ils n'ont point changé les noms propres d'une langue éteinte en une langue florissante. Ils ont fait tout le contraire de Moyse, qui a fait passer les noms d'une langue morte en une langue qui étoit vivante & vulgaire de son tems: au lieu que nos Modernes qui ont écrit en Latin, ont changé en une langue morte des noms de langues vivantes, qui loin d'être demeurés supprimés après ce changement subsistent encore & subsisteront plus longtems que les noms Latins par la propagation des familles. Moyse a fait en sorte qu'il ne nous est point resté d'autre nom pour marquer les anciens Patriarches, que ceux qu'il leur a donnés d'*Adam*, d'*Eve*, de *Mathusala*, &c. Mais nos Modernes n'ont pû venir à bout de supprimer les noms vulgaires de *Crevecœur*, des *Croisettes*, de *la Motte*, du *Mesnil*, de *la Haye*, &c. par leur *Crepacordius*, leur *Cruciarius*, leur *Cespitius*, leur *Mansionilius*, leur *Sepinus*, &c. La fortune de ces noms changés sera toujours fort contraire à celle des noms que Moyse a introduits, puisque ceux-ci vivront autant que l'Ecriture sainte, & que ceux-là sont déja censés être péris dans l'esprit de ceux qui pourront se passer de ces Histoires modernes.

Avertisse-

3 Le *Jay* pour le *Geay*.
4 Eusèb. de Præpar. Evang. lib. 9.
5 R. Azarias.
6 Grot. ut supr. Huet. prop. 4.

Avertissement sur les deux Chapitres suivans.

Les Chapitres XIII. & XIV. qui suivent, dépendent tellement du Chapitre précédent, qu'on auroit eu sujet de se plaindre, si après avoir parlé du changement des noms d'une Langue en une autre, on s'étoit dispensé de parler du changement des terminaisons, & de la suppression ou de la mauvaise expression de l'Article des Langues vulgaires. C'est ce qui m'a porté à ramasser dans le XIII. tout ce que le Lecteur peut raisonnablement éxiger sur la bizarrerie du changement de Terminaison: & dans le XIV. ce qui peut concerner les Articles. Comme il ne s'agit pas de déguisement affecté dans l'une ni dans l'autre de ces maniéres, il n'en sera point parlé du tout dans le Recueil des Auteurs déguisés; c'est ce qui m'a obligé à faire ici un détail plus grand des noms propres que nous trouvons alterés du côté de la terminaison ou de l'article, afin de donner à ceux qui s'en trouveront embarrassés en lisant les Auteurs les moyens de les rétablir en leur Langue naturelle.

CHAPITRE XIII.

Ceux qui condamnent le changement des noms propres en d'autres Langues ne doivent pas désapprouver l'usage des Terminaisons de la Langue en laquelle on écrit. Exemples des Anciens Ecrivains qui en ont usé de la sorte. Bizarrerie de ceux qui se mêlent de donner des Terminaisons Latines à des noms François, ausquels elles ne sont pas propres. Combien une Terminaison Latine, qui est presque toujours la même, confond & défigure la plupart des noms François, à cause de la variété de leurs Terminaisons.

J'Ai déja insinué plus haut que je ne prétendois pas comprendre l'usage des terminaisons étrangéres parmi les changemens des noms propres. C'est un usage qui paroît quelquefois indispensable, & qui sert même à la beauté du style en certaines occasions. Ainsi ceux qui sont dans cette pratique ne doivent pas craindre de se voir enveloppés dans la condamnation des autres pourvû que les Terminaisons soient toujours très-simples, & incapables de faire changer la prononciation & l'orthographe des noms propres. Il se trouve même des occasions où l'on ne doit point faire difficulté de leur passer le changement de la lettre que nous appellons *caractéristique* ou *figurative*, pourvû que l'altération que ce changement peut causer dans l'orthographe ou dans la prononciation ne fasse pas de changement essentiel au nom original.

C'est ce qui a été pratiqué par les Historiens & les autres Ecrivains de tous les tems dans presque toutes sortes de Langues. Il nous restera des monumens de cette honnête liberté tant que nous aurons les livres des Grecs & des Latins où nous voyons les noms des Egyptiens, des Phéniciens, des Perses & des Africains conservés en leur entier autant qu'il a été possible, mais terminés par une inféxion Grecque ou Latine. Cesar en a usé de même à l'égard des noms Gaulois ou Celtiques ausquels il a tâché de donner des Terminaisons convenables, si bien que la plupart des noms en *ich* se trouvent terminés en *ix* plutôt qu'en *us*, comme *Dumnorix*, *Ambiorix*, &c. parce que Dumnoricus, Ambioricus lui paroissoient un peu trop éloignés des originaux. Un aussi religieux conservateur des noms propres qu'étoit Cesar, ne doit pas être légérement accusé d'infidélité sous prétexte de la difficulté que l'on a de trouver aujourd'hui l'étymologie de quelques-uns de ces noms. Quand il seroit vrai que les copistes n'auroient pas corrompu chés lui *Arionistus* en *Ariovistus*, & que l'étymologie de ce nom seroit *Erbnuest*, on ne peut que louer Cesar de l'avoir fléchi si doucement: & il faut croire que c'est par une demangeaison familiére aux Critiques que quelques-uns

1 Wilh. Schickar. tom. 1. ad calc.
2 Autre Auteur est Manethon.
¶ On dit Manethos & Manethon indifferemment, mais Suidas distingue le Mendésien du Sébennyte.
3 ¶ L'usage est pour *Ariadne* & *Calliope*.

uns veulent réformer ſon *Vercingetorix*, afin de le faire venir du Saxon de *Hertoge Hinrich* que nous appellerions aujourd'hui le Duc Henri en notre Langue (1).

Les Hiſtoriens qui ont paru depuis ont uſé de la même liberté ſans oppoſition, à l'égard des noms Gothiques, Lombards, Eſclavons, Saxons & Teutons, & nous ne voyons pas qu'on y ait trouvé autre choſe à redire que l'ignorance de ces Langues qui a fait corrompre l'orthographe des noms à pluſieurs d'entre eux.

Il ne ſeroit donc pas juſte que nos Modernes ſi bien fondés en éxemples & appuyés d'une tradition ſi longue, fuſſent privés du droit de donner les terminaiſons de la Langue en laquelle ils écrivent au nom des Langues étrangéres. Mais d'un autre côté il eſt juſte de ne point étendre ce droit au-delà de ſes bornes naturelles.

On ne peut pas conteſter à la Langue Françoiſe l'avantage d'être l'une des Langues les plus commodes en terminaiſons. Il n'y a point de noms Grecs, Latins, Barbares, que l'on ne puiſſe terminer ſelon ſes maniéres tant maſculines que féminines qui lui ſont particuliéres, ſans jamais changer ou détruire une *caractériſtique*: & lors qu'après avoir conſulté ce que le ſens commun dicte à l'oreille, elle rencontre quelque choſe qui la choque dans la prononciation, elle aime mieux laiſſer les noms tels qu'elle les trouve en original. Elle a eu cette circonſpection pour la plupart des noms Hébreux. Elle en a eu auſſi pour quelques-uns des Grecs en *as*, comme *Bias*, *Pauſanias*, *Suidas*, *Sabas*, *Cteſias*, *Pallas*; en *es*, comme *Thales*, *Eutyches*, *Dares*, & même pour les Etrangers qui n'avoient que la terminaiſon Grecque, comme *Apries*, *Xerxes*, &c. en *is*, comme *Panyaſis*, *Anacharſis*; en *os*, comme *Eros*, *Manethos* (2), *Minos*; en *ys*, comme, *Dictys*, & en d'autres terminaiſons dont il eſt aiſé à chacun de ſe faire un détail, ſans avoir entrepris de mettre en uſage les prononciations de *Bie*, *Pauſanie*, *Suide*, &c. Le ſcrupule eſt allé ſi loin que pluſieurs noms de femmes, dont les noms pouvoient avoir une terminaiſon féminine en notre Langue, ſans changer même l'orthographe de la terminaiſon Grecque, gardent parmi nous presque la même prononciation qu'ils avoient parmi les Grecs, comme *Daphné* au lieu de Daphne, *Calliopé* au lieu de Calliope, *Niobé*, *Ariadné*, *Arachné* (3).

Notre Langue n'eſt pas moins circonſpecte envers les terminaiſons (4), ſoit des noms Latins, comme *Ennius*, *Duillius*, *Craſſus*, *Cornelius*, *Germanicus*, qu'elle n'a point tournés par *Ennie*, *Duille*, *Craſſe*, *Corneille*, *Germanique*; ſoit des noms Grecs ou Barbares terminés à la Romaine, comme *Apollonius*, *Hermolaus*, *Cyrus*, *Crœſus*, *Darius*, &c. qu'elle n'a point tournés en *Apolloine*, *Hermolas*, *Cyre*, *Creſe*, *Darie*, &c. Elle n'a point touché aux noms en *os*, comme *Nepos*; elle a laiſſé même en leur entier beaucoup de leurs noms en *a*, comme *Agrippa*, *Galba*, *Sylla*, *Juba*; quelques-uns en *is*, comme *Cerealis*; & tous ceux en *or*, en *ex*, en *ix*, en *ux*, dont on peut produire beaucoup d'éxemples.

C'eſt une reſerve qu'il ſera difficile de trouver en pareil degré dans les Langues Italienne & Eſpagnole. Mais il n'en faut pas chercher de veſtige dans la Grecque, dont les Ecrivains de moyen & de bas âge animés du même eſprit que leurs Anciens n'ont pas manqué de fléchir ou de réduire à leurs maniéres les noms des Francs; c'eſt-à-dire des Occidentaux, ceux des Sarazins & des Turcs. C'eſt ce qu'on n'auroit pas eu lieu de blâmer en eux s'ils s'étoient contentés d'ajouter leurs terminaiſons. Mais les changemens, les additions, les retranchemens de lettres qu'ils ont faits à divers noms propres, nous portent à les conſiderer plutôt comme des noms corrompus, que comme des noms ſimplement terminés à la Grecque (5).

Qui pourra s'empêcher d'avoir la même penſée, non pas des Latins anciens, mais

4 *Latinam rationem ſequi placet, quò usque patitur decor, præſertim ſi auctoritatem conſuetudo non ſuperet.* Quintil. Inſt. Lib. 1. cap. 9.

5 v. g. Charilaus pour Carolus, &c.

mais des *Latinistes* modernes, parmi lesquels on a vû une demangéaison presque semblable se communiquer comme une maladie contagieuse, dont il semble qu'on ne soit pas encore bien guéri de notre tems ? Encore aurions-nous quelque prétexte pour excuser leur caprice s'ils avoient au moins fixé leur fantaisie par quelque régle à laquelle on pût se tenir pour s'empêcher de tomber dans l'erreur. Au moins devoient-ils garder quelque uniformité dans leur conduite, & ne pas démentir si souvent un usage par un autre.

En A. La terminaison en A dans quelque Langue vulgaire que ce soit devroit être la moins embarrassante, puisqu'elle est semblable à une terminaison que les Latins ont employée fort communément pour les noms d'hommes. Comme nous avons conservé en Langue vulgaire ceux de *Sura*, *Scapula*, *Columella* (1), *Caligula*, *Fenestella*, *Caracalla*, *&c.* il étoit juste que nos Latinistes conservassent aussi dans leurs écrits Latins les noms François, Italiens & Espagnols en *a*. C'est ce qu'ils ont fait assés volontiers tant qu'ils n'y ont pas trouvé d'obstacle. Mais s'ils ont eu des raisons suffisantes pour tourner Pignoria en *Pignorius*, Gambara en *Gambarus*, Settala en *Septalius* (2), pourquoi n'ont-ils pas été uniformes? & pourquoi ont-ils dit en d'autres rencontres *Pignoria*, *Gambara*, *Septala* en Latin? Le Comte de Dona est appellé par les uns *Donæus*, par les autres *Dona* & *a Dhona*. Mais Mr. de Thou l'appelle *Donavus* lui qui tourne assés souvent en *a* simplement les noms Allemans terminés en *aw*.

ARD. ART. A l'égard des terminaisons en ARD & en ART, le même Historien les a presque tournées toutes en *arius*, & il les a confonduës ainsi avec celles qui sont en ARS ou en AR, en leur faisant perdre leur *caractéristique* qui devoit servir à leur distinction. *Lombard*, *Passart*, &c. *Luscarius*, *Passarius*, &c. Un seul *Mollarius* chés lui sert à trois personnes nommées différemment *Mollart*, le *Mollard*, de *Mollard*, qui seroient perduës d'extraction si elles n'étoient connuës que dans l'Histoire Latine de cet Auteur. Il appelle *Scholarius* un nommé *Cholard*, qui n'étoit ni Grec, ni Allemand, mais Gascon. La lettre Allemande *sch* dont il a exprimé notre *ch*, me fait souvenir de sa maniére de tourner le nom de *Choart*, nom fort connu dans l'épée & dans l'une & l'autre robe parmi nous. Il est vrai que M. de Thou n'a point fait perdre la *caractéristique* au nom de Choart comme aux autres: mais c'est ce qui a encore contribué davantage à le rendre Allemand. Si l'on ne connoissoit d'ailleurs Paul Choart de Buzanval Ambassadeur de France à la Haye, on pourroit le confondre sur le nom qu'il lui donne de *Schuartius* avec des Allemans, ausquels il fait servir plus naturellement le même nom pour exprimer celui de leur langue, qui est *Schwartz* (3).

AS. Les noms vulgaires en AS se latinisent assés ordinairement en *asius*, Colas *Colasius*, Corras *Corrasius* (4). Et quoique cette terminaison leur soit commune avec les noms en *ais*, comme *Sangelasius* saint Gelais ; & en *aise*, comme *Salmasius*, Saumaise (5) : nous aurions pû nous y accoutumer sans l'inconstance de nos Latinistes. Mais lors que nous penserons traduire *Gallasius* par *Gallas*, il viendra quelqu'un appûyé de l'autorité de Mr. de Thou nous soutenir que c'est un autre homme appellé *des Gaillards*; & que c'est aussi un nommé des *Galars*, selon la Croix du Maine ; quoique Nicolas Gallasius Ministre de Genève au siécle passé s'appelle communément en notre langue N. *de Gallas* (6). Mr. de Launoy

1 ¶ On dit *Columelle*, & peut-être hazardéra-t-on, sur tout en Poësie, *Caligule* & *Caracalle*.

2 ¶ On doit dire en François comme en Latin, *Pignorius*, *Gambara*, & *Septalius*.

3 *Niger* Le Noir.

4 ¶ Il faut avec *Coras* lui-même écrire *Coras* & *Corasius*, que par une maligne allusion Duaren dans son Epitre à François Baudouin du 13. Janvier 1549. appelle plus d'une fois *Corax*.

5 Quoique Boulaise se nomme toujours *Boulasius* & que Porthais soit *Porthasius*, *Pretasis* & *Protasius*.

6 ¶ Beze pourtant dit *Gallasius* en Latin, & *Des Galars* en François.

7 *Gallius*. Gau & Gallé.

8 *Govinus*. [illegible] & Gouyn.

noy appelle Mr. Varillas *Varillaus*: mais les Actes de Leipsick le nomment plus naturellement *Varillasius*. Le Poëte de Vias s'est nommé *Viassius*; & Mr. Cujas ne s'est pas moins éloigné de cette régle en s'appellant *Cujacius*, comme Mr. de Thou a dit *Duracius* pour de Duras. C'est une liberté qu'on pouvoit laisser aux noms en Ac, comme de Pybrac & de Balzac, qui s'appellent *Pybracius* & *Balzacius*. Mais Mr. de Thou s'est mis au dessus de la régle en disant *Campanicius* pour Champagnas, *Fabatus* pour Favas, &c.

AU. Nos terminaisons en AU se tournent volontiers en *avius*; *Petau*, *Sarrau*, &c. *Petavius*, *Sarravius*, &c. Mais de deux personnes qui ont porté le nom de *Gau*, Mr. de Thou à jugé à propos d'appeller l'une *Gallius* (7), l'autre *Govinus* (8). Pour augmenter encore notre embarras, il se sert du nom de *Gallius* pour marquer le Sieur de *Gallé*, & se sert aussi du nom de *Govinus* pour désigner un Doyen de Beauvais nommé *Gouyn* ou *Gouynes*. Le Sieur de *Palluau* chés le même Auteur se trouve tourné en *Paludellus*; & la femme de Pierre Pithou, qui se nommoit Catherine de Palluau, s'appelle elle-même *Paludella* dans l'Epitaphe qu'elle a dressée à son mari.

AUD. AUT. Les noms en AULD ou *aud*, en AULT ou *aut* ne nous feront pas de difficultés tant qu'ils ne seront qu'en *aldus* ou *oldus*, en *altus* ou *altius*. On peut y joindre la terminaison en *audus* ou *audius*, & *autius*. De sorte qu'on n'a rien à reprocher à Mr. de Thou, lorsqu'il tourne le nom de *Foucauld* par celui de *Fulcaudius*. Ceux qui se souviennent que dès le tems des premiers Empereurs Romains l'*o* & l'*au* se prenoient l'un pour l'autre, & qu'on disoit *Plostrum* & *Clodius* aussi volontiers que *Plaustrum* & *Claudius*, ne trouveront pas mauvais que le Pape Clement IV. qui s'appelloit *Foucauld* du nom de sa famille, se soit nommé *Fulcodius* avant son Pontificat. Je doute que la même raison pût servir aux amis de Pierre *Airault* Lieutenant Criminel d'Angers au siécle passé, s'ils entreprenoient de justifier le nom d'*Ærodius*, qu'il s'est donné. Cette licence auroit pû anéantir le nom de sa famille, s'il en avoit été le seul ornement, ou si elle n'avoit été connuë d'ailleurs. L'inégalité de Mr. de Thou peut être embarrassante sur ces noms. Il les tourne le plus souvent en *audius* & *autius*, quelquefois en *aldus*, comme *Bressaldus* de *Bressault*: mais lorsqu'il change ce même nom en *Bressalius*, il nous porte mal-à-propos à en changer la prononciation & l'orthographe Françoise. C'est encore pis pour nous, lorsqu'il tourne par *Pluvialius* non seulement un nommé *Pluviot* ou *Pluvot* (pour Pluviaut) mais encore un nommé *Puy-vidal*. Le même Auteur voulant déployer ses richesses en matiére de terminaisons, appelle *Andronius* un homme nommé *Andrault*. Les autres Auteurs n'ont pas tous été plus réguliers sur eux-mêmes. Robert *Cenaut* Evêque d'Avranches s'est appellé *Cenalis* (9); Gabriel du *Puy-Herbault* Moine de Fontevraut s'est appellé *Putherbeus*. Claude *Minault* de Dijon (10), mais Avocat du Roi à Estampes, a voulu approcher les terminaisons bien ou mal, & a changé son nom de *Minault* en celui de *Minos*. Les Berauds de France n'ont presque rien alteré dans leur nom en se faisant appeller du nom de *Beroaldus*, mais ils se sont exposés à être confondus avec les *Beroaldes* d'Italie (11).

AY. Les noms en AY se tournent indifféremment en *æus* & en *ajus*, sans faire beaucoup de violence à la terminaison Françoise. *Aius* est moins en état de nous embarrasser, parce qu'on ne peut l'appli-

9 ¶ La Croix du Maine page 208. de sa Biblioth. parlant de cet Evêque l'appelle *Robert Ceneau*. Du Verdier pag. 1223. de la sienne écrit Senalis. Calvin, par une allusion boufonne au mot Latin *Cæna*, parce que cet Evêque a lui-même écrit son nom *Cænalis*, l'a nommé *Robert Soupier*. Voyés le *Menagiana* tom. 1. pag. 170. & 171.

10 ¶ J'ai remarqué plus haut que c'est *Mignault* qu'il s'appelloit.

11 ¶ Mathieu Béroalde & François Béroalde son fils Auteur du Moyen de parvenir, n'ont jamais eu nom *Beraud*. Ils peuvent bien à la vérité au lieu de *Broald* ou de *Beroald* avoir écrit *Beroalde* en ajoutant un é final à l'ancienne orthographe de leur nom, telle qu'on la trouve dans La Croix du Maine & dans Du Verdier.

l'appliquer qu'à des noms en *ay*, quoiqu'il faille quelquefois deviner pour rencontrer juste, comme lorsqu'on trouve *Caius* pour dire *Du Quay* ou *Le Quay*, au lieu du nom Romain dont ce mot nous a laissé l'idée. Mais la terminaison en *Æus* étant commune à plusieurs terminaisons Françoises, même féminines, outre celle en *ay*, elle ne peut qu'apporter beaucoup de confusion. Vous croirés que *Codræus*, *Crenæus*, &c. veulent dire du *Coudray*, du *Crenay*, &c. & quoique vous ayés raison, je trouve qu'ils signifient *De la Coudre* & *De la Cresne*, &c. Encore aurions-nous quelque chose de fixe, si l'on s'en tenoit à une même terminaison Latine pour les noms François qui sont les mêmes: mais à quoi veut-on nous déterminer, lorsqu'après nous avoir produit *Codræus*, pour dire tantôt *du Coudray* & tantôt *de la Coudre*, on nous propose encore dans un même corps d'histoire tantôt *Corileus*, tantôt *Corilanus* & *Corilensis*, pour marquer aussi *du Coudray* & *de la Coudre*?

E. Notre terminaison en E, toute simple qu'elle est, ne laisse pas de souffrir beaucoup de la part de nos Latinistes dans leurs variations. Elle s'exprime le plus souvent en *æus*; d'Argentré, d'Urfé, *Argentræus*, *Urfæus*; & même *Caritæus*, pour dire de la Charité. Cela paroît assés tolérable. Budé y a pourtant été pris, & malgré la volonté qu'il a euë de conserver son nom à sa famille, il se trouve aujourd'hui nommé *Budée* par la plupart du monde sur le modéle de son *Budæus*. Mais Mr. de Thou a fait voir encore en cette occasion, que l'uniformité n'étoit point sa régle. *L'aidé* dans son histoire est *Lædus*, *Taboué* est *Taloetius*, *André* (en surnom) est *Andreanus*, qui veut dire aussi chés lui *Andrieu* en d'autres rencontres; enfin les noms d'Aubigné, d'Aubigny & d'Albigny n'ont reçu de lui qu'une même terminaison dans le mot *Albinius*, qui semble n'être pas propre pour les noms en *é*.

EAU. La terminaison des noms en EAU ayant pris la place de celle des noms en *el*, a donné lieu aux Auteurs d'en retenir la terminaison Latine. Bobineau, Chantreau (1), Godeau, &c. n'ont point paru fléxibles autrement, comme on le peut juger par les noms de *Bobinellus*, *Cantarellus*, *Godellus*, &c. Ragueau & Tiraqueau ont si bien accoutumé le monde à les appeller *Raguellus* & *Tiraquellus*, que plusieurs croyent avoir raison de les appeller en François *Raguel* & *Tiraquel*. C'est ce que leurs descendans sont en droit de rejetter, comme ceux de Budé rejettent le mot efféminé de *Budée*. Peut-être que le Médecin Moreau se seroit fait appeller aussi *Morellus* plutôt que *Moræus*, s'il n'avoit apprehendé de porter le nom de Morel dans la postérité, & de se voir hors de sa race confondu parmi le grand nombre des Morels. Mais je ne sai si ç'a été par un motif semblable que Mr. de Thou a donné à Pastoureau & à Charboneau les noms de *Pastoreus* & de *Carboneus*, plutôt que ceux de Pastorellus & de Carbonellus, parce qu'il y a d'autres gens du nom de Pastorel & Carbonel. Il n'en faut rien croire, puisqu'un nommé Pastorel s'appelle aussi chés lui *Pastoreus* sans distinction. S'il avoit été aussi curieux de belle Latinité que *Jouvenneau* (2), il l'auroit peut-être appellé *Pastoralis*, comme ce Jouvenneau s'est nommé *Juvenalis*, apparemment pour ne pas se confondre avec *Juvenel* des Ursins (3), à qui on vouloit laisser le nom de *Juvenellus*. Cette terminaison en *alis* pour des noms en *eau* n'étoit pas tout à fait inconnuë à Mr. de Thou, qui a dit *Caprealis* pour marquer *Capreau*. Chés lui *Capralis* veut dire encore *Chevreau* (4), ou plûtôt le Sieur de Chevreaux, qui se trouve appellé aussi *Capralius*, puis *Capreolus* par le même Auteur en divers autres endroits, comme le Sieur de Capres, & le nommé Cabral, sont pareillement appellés *Capralis*, & le Sieur de Cabrol

1 ¶ On écrit *Chantereau*.

2 ¶ Il entend *Gui Jouvenneaux* Abbé de S. Sulpice de Bourges. On a de lui sous le nom de *Guido Juvenalis* des Commentaires sur Térence impimés sur la fin du 15. siécle. Du Verdier l'appelle *Gui Juvénal*.

3 ¶ On dit plutôt Jean *Juvenal*, que Jean *Juvenel* des Ursins.

Cabrol *Capreolus* dans la même Histoire qui peut passer ainsi pour une pépiniére perpetuelle de confusion. M. de Thou ne se seroit pas laissé facilement épuiser en terminaisons Latines pour les noms en *eau*. Si le P. Fronteau de sainte Geneviéve, qui s'est nommé *Fronto* plutôt que *Frontellus* ou *Frontaeus*, a cru être l'inventeur de la terminaison Latine en *o* pour la Françoise en *eau*, j'appréhende que ce savant homme ne se soit trompé pour cette fois, puisque long-têms avant lui Mr. de Thou avoit dit *Bocho* pour Bouchonneau (5). Souvenés-vous toujours, Mr. que ce n'est pas la fécondité, mais l'uniformité qui manque à Mr. de Thou. S'il dit *Fortellus* en un endroit, il dit *Forteus* en un autre pour marquer Forteau. De Monceau (6) est tantôt *Moncellus*, & tantôt *Monceanus*, tandis que les autres Latinistes disent *Moncaeus* & *Moncejus*. S'il appelle du Cluseau *Clusellus*, il appelle Clausel aussi *Clusellus*, mais pourquoi appelle-t-il des Cluseaux *Clusius*? *Fresens Fresellerius* veut dire chés lui Freseau de la Freseliére; mais le second mot fait voir qu'il devoit au moins en cet endroit tourner le premier par celui de *Fresellus*. Je m'étonne qu'ayant tourné lui-même Brodeau par *Brodaeus* (après plusieurs Latinistes (7)) Dareau par *Daraeus*, Couronneau par *Coronaeus* (8), &c. il ait voulu introduire *Burgeolius* pour dire Bourgeau, *Preolius* pour dire Preau & du Preau dans le tems même qu'un Docteur de Paris natif de Marcoussis, nommé Gabriel du Preau, se faisoit appeller publiquement Gabriel *Prateolus*. Je m'étonne aussi qu'il ait voulu mettre non pas *Corvus* pour Corbeau (9), mais *Rullus* pour Roulleau, & même *Blondus* pour Blondeau, quoiqu'il ait peut-être songé à nous ôter Blondel de la pensée. Je m'étonne encore davantage qu'employant le nom de *Rufus* pour marquer non seulement les noms de Le Roux, Rosso, Ruffo, Ruffi, mais aussi celui de *Rousseau*, il ait forgé encore celui de *Rufillus* pour dire *du Rousseau*. Mais je ne suis pas étonné qu'un Auteur qui ne s'accorde pas ordinairement avec lui-même, ne soit pas souvent d'accord avec d'autres sur la terminaison en *eau*. Voulés-vous savoir comme les bons Auteurs traduisent Boisseau & Belleau? Mr. de Thou dit *Bocellus*, & Mr. Gassendi *Buxeus* pour exprimer Boisseau: Mr. de Thou dit *Bellaquèus*, & Mr. de sainte Marthe *Bellaqua*, pour marquer Belleau (10). Mais je trouve Mr. de Launoy plus agréable encore que les autres Latinistes, lorsqu'il appelle Mr. Boileau Doyen de Sens *Bevilaqua* à la tête des Lettres Latines qu'il lui a écrites Mr. de Thou n'a point affecté tant de génie que Mr. de Launoy, lors qu'il s'est contenté d'appeller *Bevilaca* un Gentilhomme Italien nommé Bevilacqua. Ce n'est pas au reste par ignorance du Latin que Mr. de Launoy n'a pas appellé Mr. Boileau *Bibaqueus*, comme auroit fait Mr. de Thou; ou *Bibaqua*, comme auroit fait Mr. de sainte Marthe. Ce n'est pas même par ignorance de la terminaison en *aeus*, qu'il ne l'a pas appellé *Boeleus* ou *Bulaeus*, lui qui n'a pas oublié d'appeller Mr. Phelipeau de Brosse *Phelippaeus Brossa*; Mr. Fauveau *Fauvaeus*, Mr. Gattineau *Gattinaeus*.

EL.

La diversité des terminaisons Latines pour les noms en *eau* ne peut avoir lieu pour ceux en EL. De sorte que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part de leurs censeurs, s'ils avoient apporté pour tous les autres noms autant de simplicité qu'il en paroît dans la maniére dont ils ont tourné Cappel, Blondel, Justel, Gaffarel, &c. Mais il seroit à souhaiter que Mr. de Thou eût eu deux mots différens pour exprimer les noms de l'Ange & de Langel, qu'il appelle *Angelus* l'un & l'autre. Je ne sai si c'est par raison ou par caprice que le Jurisconsulte Forcadel s'est fait appeller *Forcatulus*, qui est d'un degré moins diminutif

4 ou *Carteau*.
5 *Primitif* pour *diminutif*.
6 *Item* De Monceaux *plur.*
7 ¶ Après *Brodeau* lui-même.
8 & Daneau par *Danaeus*.
9 Nom d'homme.
10 Coëffeteau par les uns, *Coiffetaeus*: par les autres, *Cuffetellus*.

minutif que *Forcatellus*. Mais à l'égard du Mathematicien Bouvel ou de Bovelles, qui vivoit il y a prés de deux cens ans (1), je croi qu'il a preferé *Bovillus* à *Bovellus*, à cause qu'il étoit plus Latin.

EU. EUX. Nôtre terminaison en EU & EUX est une des moins traitables, quand il s'agit de se laisser latiniser. C'est ce qui paroît par l'éxercice qu'elle a donné au seul Mr. de Thou, dont les variations sont toutes plus gênées l'une que l'autre. De Brimeu est chés lui *Brimaeus*, de Pisseleu est *Pisseleus*. Maigneu ou de Magneux est tantôt *Mainius*, & tantôt *Minutius*; de Brigueux est en un endroit *Brignellius*, & en un autre *Brigneus*. *Hevius* veut dire De Heu, *Scauletus* Sculeu, & *Cantalupus* signifie également Canteleu & Chanteloup. Ce qui, bien que fondé en bonne raison, ne laisse pas de causer de l'embarras à un Lecteur qui ne comprend point par les mots de *Cantalupus* & *Cantaluptus* la différence qui se trouve entre plusieurs personnes du nom de Chanteleu, Chanteloup & Chantelouve. Si Mr. de Thou avoit eu à parler de quelque *Tulen* dans son Histoire, nous avons quelque sujet de croire qu'il l'auroit appellé *Tullius*, puisque la Dame de Celi qui s'appelloit Tuleu du nom de sa famille, se trouve nommée *Tullia* par cet Auteur. Chasseneu ou plutôt de Chasseneuz Avocat du Roi à Autun s'est donné le nom de *Cassaneus* autrement *Chassanaeus*: mais ce nom Latin est devenu équivoque depuis qu'il a été pris aussi pour un Jurisconsulte François nommé de la Chassaigne (2).

EUIL. A l'égard de notre terminaison en EUIL, nous sommes assés accoutumés à la voir changer en *olius* par nos Latinistes, & rien ne nous fait hésiter quand il s'agit de remettre en notre Langue *Monantholius*, *Longolius*, *Bizolius*, *Nantolius*, *Santolius*. Mr. de Thou appelle le Sieur de Saint Forgeuil *Forgeolius*; mais il gâte l'uniformité lorsqu'en un autre endroit il tourne le même nom par *Forgeus*, qui est celui que l'on a donné dans les pays étrangers au célébre Cartésien Mr. de la Forge. Mr. de Thou a tourné encore assés naturellement du Breuil par *Brolius*, comme avoit fait avant lui Charles du Moulin & quelques autres (3). Mais il n'a pû s'en tenir à ce nom, & l'on trouve que du Breuil selon lui est encore *Bruelius*. Il ne s'est point servi du nom de *Bolius*, mais de celui de *Buellius* pour dire de Beuil, quoique l'analogie de l'un & de l'autre nom soit la même, & que les termes de Broglio & de Boglio soient également connus en Italie. Mais comme Mr. de Thou ne s'est pas assujetti à tourner tous les noms terminés en *euil* par *olius*, l'on se tromperoit aussi de croire qu'il fallût retourner en *euil* tous les noms qu'il a terminés en *olius*, témoin *Rugerolius* qui chés lui ne veut dire autre chose que Rouge-oreille.

EUR. Les noms terminés en EUR ne sont pas tous latinisés de la même sorte. Les verbaux, c'est-à-dire ceux qui viennent des verbes, se tournent quelquefois en Latin pur, comme le Veneur *Venator* chés Mr. de Thou; le Tourneur *Tornator* chés le même Auteur (4). Mais Jean le Tourneur étant venu s'habituer à Paris du tems de Charles VII. pour suivre la coutume des gens de Lettres de son siécle, aima mieux s'appeller *Versoris* que *Versor*. Le nom de Versoris est demeuré tellement attaché à ses descendans dans toute sa postérité qui a été nombreuse, & qui a paru avec honneur dans le Palais, que l'ancien nom de le Tourneur s'y est trouvé entiérement éteint. Le Laboureur n'est pas moins un nom verbal que les précédens. Néanmoins un Auteur de notre tems, pour qui j'ai d'ailleurs beaucoup de considération, a mieux aimé appeller *Laborerius* que *Laborator* Mr. le Laboureur Prevôt de l'Isle-Barbe, qu'il nomme même en une autre occasion *Agricola* d'une maniére plus éloignée, mais plus Latine. Nicolas le Sueur & les autres du même nom devoient

1 ¶ Il vivoit encore en 1531. comme il paroit par l'Epitre dédicatoire qu'il a mise au devant de son Livre *de differentia vulgarium linguarum, & Gallici sermonis varietate*, datée du 5. Septembre de cette année-là.

2 ¶ Alexander Chassanaeus Parisinus.

devoient ce semble prendre plutôt le nom de *Sudator* que celui de *Sudorius* qui vient moins de *Sudare* que de *Sudor*. Néanmoins *Sudorius* semble avoir reçu une espéce de passe-droit parmi ceux qui ne condamnent pas indifféremment toutes sortes de noms latinisés, & on le souffre presque aussi volontiers que les noms de *Tectorius* & de *Sartorius* pour dire le Couvreur & le Tailleur. Les autres noms en *eur* qui ne sont point verbaux se tournent ordinairement en *orius*, comme le Prieur *Priorius*, de Mercœur ou Mercueur *Mercorius*, que plusieurs expriment aussi par *Mercurius* & par *Mercurianus*, comme fait Mr. de Thou. Le même Auteur dit *Vassorius* pour marquer le Vasseur; mais Mr. de Launoy écrit *Vasseurius* (5) dans la pensée de s'éloigner moins de l'original (6). Mr. de Thou a voulu introduire encore une autre terminaison pour ces sortes de noms, comme il paroît par le nom de *Balerus* pour signifier le Baleur.

IER. IERE. IERIE.

La terminaison des noms en IER a été sans doute l'une des plus favorables au caprice de nos Latinistes, tant qu'il n'a été question que de la tourner en *arius*, ou en *erius*. Mais leur industrie ne leur ayant pû rien fournir qui fût capable de faire sentir les différences de cette terminaison au féminin de notre Langue, ils n'ont pû éviter le désordre qu'ils ont causé en tant d'autres occasions. Ils n'ont pû fournir que le nom de *Pererius* pour marquer ceux de *Perier*, *du Perier*, *de la Perriere* & *de la Peyrere*. *Carrerius* leur sert pour *Charrier* ou *Carrier*, & pour *de la Carriere*; *Castellerius* pour *Chastelier*, *du Chastelier*, & *de la Casteliere*. De même il faut que *Poterius* leur tienne lieu de deux noms différens, pour marquer tantôt *Potier* & tantôt *la Poterie*, comme *Cevallerius* signifie chés eux tantôt *Chevalier* & tantôt *de la Chevalerie*; *Grangerius* quelquefois *Grangier* & quelquefois *de Grangeres*. Mr. de Thou avec toute sa fécondité n'a que le nom de *Ferrerius* pour marquer *du Ferrier*, *de la Ferriere*, *Ferrier*, *Ferrieres*, *Ferrero*, *Ferriero*, &c. mais en récompense de sa disette il y a trois noms différens pour marquer celui de *Chandenier*, qu'il exprime par *Chandenerius*, *Candenarius* & *Campodenarius*. Le nom de *Furnarius* chés lui sert aussi à marquer les nommés *Fournier*, *Fourneau*, *des Fourneaux* & *Fornari*; comme il employe celui de *Castellarius* pour signifier *de Castelard* aussi bien que *Chastelier*. Mais cet Auteur ne s'est pas toujours contenté de la terminaison en *arius* ou en *erius* pour les noms en *ier*. Le nommé *Bonouvrier* est appellé dans son Histoire *Bonovrius*, il nous auroit moins surpris s'il l'avoit appellé *Bonoperarius*. Il n'est pas le seul qui ait employé *Castaneus* pour marquer ceux qui ont porté le nom de *Chasteignier*, mais il embarrasse son Lecteur lorsqu'il se sert aussi du nom de *Castaneus* pour signifier le Sieur *de la Chastegneraye* & le Cardinal *Castanaga*. Le nom de *Pasquier* n'a pas toujours été terminé de la même sorte par les Latinistes. J'en connois deux qui se sont nommés eux-mêmes *Paschasius*; celui qui fut brûlé en 1560. pour le sujet de la Religion, & l'Avocat Général de la Chambre des Comptes. Les autres *Pasquier* s'appellent simplement du nom de *Pasquierius*, nom qui a servi aussi à Mr. de Thou pour marquer le Sieur *de Pasquieres* ou *de Pasquiers*. Enfin la terminaison en *erius* nous est encore un sujet d'équivoque, lorsqu'elle est employée pour marquer les noms François terminés en *ery*. Si *Auberius*, *Villerius*, *Guterius*, &c. signifient *Aubery*, *Villery*, *Gutterry* en de certaines rencontres; en d'autres ils signifient *Aubier* & *des Aubiers*, *de Villiers*, *de Goutiere*.

IEU. IEUX.

Pour ce qui regarde notre terminaison en IEU & en IEUX, on peut dire qu'il n'y en a guéres de plus indomptable, ni de moins propre à subir le joug de la Langue Latine. Mais les Latinistes ont crû pouvoir les réduire premiérement en retranchant les articles, comme ils ont fait

3 Wilhelm. Brolius G. du Breuil Avoc.
4 Le Pescheur *Piscator*.
5 ¶ Le Vasseur lui-même ne s'est pas autrement nommé que *Vassorius*.
6 Comme le Tanneur *Tannerius*.

fait à la plupart des autres, puis en restraignant la terminaison Françoise dans des bornes si serrées, que les noms Latins semblent être racourcis des noms François. Mais quelque invétérée que soit la mode de voir tourner nos *ieu* en *ius*, je doute qu'elle prescrive jamais sur les droits de notre Langue, & que nos Latinistes puissent gagner leur cause contre leurs Adversaires devant l'Academie Françoise. *Rossius*, selon eux, veut dire *Rossieu*, & même *de Rossieux*: mais qui m'empêchera de croire qu'il veut dire plutôt *Rossi* & *Ros*, & de deviner qu'il peut signifier en notre Langue *de la Rosse* & *le Roux*? C'est Mr. de Thou, me dirés-vous, qui a dit *Rossius* pour marquer *Rossieu* & *de Rossieux*? Et moi je vous répons que c'est Mr. de Thou qui dit *Rossius* pour signifier *Rossi*, *de i Rossi*, & le Capitaine *Ros*. Devant qu'on eut oüi parler du Cardinal de Richelieu en Latin, *Richelius* ou *Rickelius* n'étoit en usage que pour Denys le Chartreux. *Bressius* veut dire à la vérité, tantôt *Bressieu*, & tantôt *de Bressieux*, comme *Boesius* veut dire de *Boissieu*, & *Barbesius* de *Barbesieux*: mais voudrions-nous qu'ils ne signifiassent pas aussi *de Bresse*, *de Boissy*, & *des Barbes*? Je ne comprens pas aisément pourquoi Marvieu est *Marvius* chés Mr. de Thou, & que Marcieu n'est pas *Marcius*, mais *Marciellus*; pourquoi *Poesius* veut dire de Puysieux, & *Cuzieus* de Cuysieux; pourquoi *Moreus* & *Villeus* plutôt que *Merius* & *Villius* pour dire de Merieu & Villieu; pourquoi *Grieus* de Grieux, *Sarrieus* Sarrieu, lui qui dit *Disemius* Disimieu, au lieu de *Disimieus*, comme a fait Mr. Chorier depuis ce tems-là, dans le dessein de faire un peu mieux sentir la terminaison Françoise. Il faut croire que c'est par un semblable motif que Mr. Jurieu est appellé tout communément *Jurieus* par les Latinistes d'aujourd'hui. Ils ont raison au moins de ne l'avoir point appellé *Jurius*, parce que, s'ils s'en rapportent à Mr. de Thou, *Jurius* veut dire de Jours. Mais j'admire toujours Mr. de Thou qui dit *Argenlius* pour marquer le Sieur d'Argenlieu, & qui represente le Sieur de Beaulieu par le nom de *Bellilocus*, qui ne me paroît guéres plus recevable que le *Rivolocius* de quelques modernes pour dire le Cardinal de Richelieu. A propos de quoi je ne puis m'empêcher de rire de la maniére grotesque dont Vossius (1) ou ses garans ont voulu latiniser le surnom de Geoffroy de *Beaulieu* Historien du Roi S. Louïs. Ces Messieurs appellent cet Auteur *Beaglerius*, qui est une corruption venuë apparemment de la maniére vicieuse dont les Etrangers tâchent d'exprimer notre *l* mouillée avec notre terminaison en *ieu*. Ce qu'il y a de divertissant pour ceux qui connoissent Geoffroy de Beaulieu, est que Vossius & les autres voyant la différence qui se trouve entre G. *Beaglerius* & G. *de Belloloco*, en ont fait deux Auteurs fort différens, sans s'aviser de mettre en question de savoir si l'un ou l'autre s'appelloit *de Beaulieu*, ou si Geoffroy de Beaulieu étoit un troisiéme Auteur différent de ces deux masques d'Auteurs. Mr. de Thou n'est pas plus uniforme dans les noms en *dieu*, que dans ceux qui sont en *lieu*. Il appelle Donadieu *Deodatus* en un endroit, & *Donadeus* en un autre. Il dit *Ludeus* pour de Ludieu, & *Locideus* pour de Lieudieu. Mais il dit *Chandeus* pour Chandieu, soit que le nom Hébreu Sadéel ne l'ait pas fait souvenir de l'étymologie de Chandieu, soit qu'il n'ait pas voulu s'écarter du vulgaire. Il a eu cette considération pour le nom de Rieux qu'il a tourné simplement en *Riusius* & en *Riussius*; au lieu que les autres Latinistes ont dit *Rivius* qui signifie aussi du Rieu.

Nous avons une terminaison en IEU qui semble venir originairement d'une autre en *if*, comme celle qui est en *eau* vient d'une autre en *el*. Cela paroît justifier le mot de *Tardivus* pour marquer Tardieu, & déclarer irréguliers en même tems ceux de *Tardeus* & de *Tardieus* employés dans la même signification.

IS. La terminaison en IS n'a point tant donné d'exercice aux Latinistes. C'est ce qui les rend moins excusables de n'y avoir pas apporté plus d'uniformité que dans celles qui leur étoient plus difficiles à tourner. Mais ils ne s'accordent pas

1 De Hist. Lat.

pas mieux entre eux sur ce point que dans les autres. La terminaison en *ius*, qu'ils ont donnée le plus communément aux noms en *is*, est une des plus équivoques de toute la Latinité. Le hazard qui nous fera deviner que *Sanprius* dans Mr. de Thou doit signifier S. Pris, ou plutôt S. Prix, nous fera-t-il conjecturer que *Sangenius* & *Fargius* voudroient dire de S. Geniez & de la Farge, plutôt que de S. Genis & du Fargis, quoiqu'ils signifient l'un & l'autre dans Mr. de Thou? Beauxamis, que Possevin & le Mire appellent *Pulcheramicus*, & Mr. de Thou *Bellamicus*, se trouve nommé par d'autres *Beuxamius*, & même *Beuxamis* en terminaison Latine. G. de Lorris ou de Lauris est appellé communément en Latin *Laurisius*, & un nommé de Lauris au XIV. siécle est appellé *Laurens* par Mr. de Thou, qui d'ailleurs nomme *Patricius* deux personnes qui ont porté le nom de Patris (2). Floris & du Lis, comme encore le Lis, s'appellent chés le même Auteur *Florus* & *Lilius*. Mais nous nous tromperons si nous pensons tourner tous les *Florus* de Mr. de Thou par *Floris*, & tous ses *Lilius* par *le Lis* ou *du Lis*. *Florus* outre Floris signifie encore dans son Histoire Fleury, de Fleury, Flory, Florio ou Floriot, & de la Fleur: de même que *Lilius* veut dire aussi Lilio, & Gigli en Italie de Giglies, & même Leslé ou Lesley en Angleterre.

OIR. Les noms propres en OIR sont si rares, qu'on ne doit pas s'étonner que l'industrie de nos Latinistes y ait trouvé si peu d'éxercice. Je me contente de vous faire remarquer les variétés de Mr. de Thou dans Beaumanoir, Beaurevoir, Beauvoir, &c. qu'il exprime par les termes de *Bellomanerius*, *Bellorivius*, *Bellovarius*, &c.

OIS. Les noms en OIS sont beaucoup plus fréquens dans l'usage de la société humaine. Vous diriés que nos Latinistes se seroient attachés particuliérement à les tourner en *osius* sur les éxemples de *Blosius*, de *Chamosius*, de *Ragosius*, &c. pour dire de Blois, de Chamois, le Ragois. Mais l'exception des noms terminés en *esius* est d'une si grande étenduë, qu'elle pourroit passer pour la régle. *Curtesius*, *Valesius*, *Citesius*, *Gallesius*, *Burghesius*, *&c.* s'offrent en foule pour en fournir les éxemples sur les noms de Courtois, Valois, Citois, Gallois, Bourgeois, &c. Nos Latinistes n'ont pas mis du Bois, ni le Pois dans la même analogie: du premier nom nous trouvons des *Bosius*, des *Boisius* & des *Boscus*, sans parler des *Silvius*; mais il faut qu'Antoine *le Pois* Médecin du Duc de Lorraine ait jugé le nom de *Poisius* trop barbare pour la politesse de sa litérature: puisqu'il a mieux aimé se nommer *Piso* à la Romaine. Je veux finir nos terminaisons en *ois* par le prétendu Comte d'*Alsinois*, dont j'aurai occasion de parler dans le Recueil de nos Pseudonymes. Muret, Mr. de Thou, & la plupart des Latinistes du siécle passé n'ont pas hésité à lui faire porter le nom d'*Alsinoüs*: parce qu'ils ont jugé qu'un nom qui a quelque air d'Antiquité ne couvenoit pas mal à un Poëte & à un Humaniste.

ON. Notre terminaison en ON tient le milieu entre celle des Grecs en *ων* & celle des Latins en *o*. De sorte qu'il n'y a pas de noms en notre Langue qui paroissent plus propres à être latinisés. On peut considerer ces sortes de noms de deux maniéres, & en faire deux classes différentes, dont la premiére est celle des noms en *on* sans l'article du génitif, l'autre de ceux qui sont précédés de cet article. A l'égard de ceux de la premiére classe j'ose me persuader que nos Latinistes n'auroient rien à craindre de la part des Critiques, s'ils s'étoient contentés de les tourner simplement en *o*. On sait que le Parquet de nos Rois n'a été ouvert jusqu'à present qu'à des Magistrats qui ont dû joindre la belle litérature, & ce qui s'appelle l'érudition, aux autres qualités que demande la Magistrature. On sait par conséquent que Messieurs du Parquet, qui portent la qualité de Gens du Roi, ont eu des noms sujets à être latinisés par les gens de Lettres, & sur tout ceux qui tiennent parmi les Savans un rang aussi élevé que les *Marions*, les *Bignons*, les *Talons*. Mais quoique Mr. Marion ait été appellé *Marionus*

2 Mr. Patris ou Patrix de notre siécle est appellé *Patrisius* par quelques Latinistes.

rionus par Mr. de Thou, & *Marionius* par le Sieur de Mornac; quoique Mr. Bignon porte le nom de *Bignonius* d'un consentement qui est devenu presque universel, quoiqu'enfin Messieurs Talon ayent vû leur nom tourné en *Talonius* par le petit nombre, & en *Talæus* par le plus grand nombre des Latinistes (1): je suis assuré que notre vénération pour ces grands Magistrats n'auroit souffert aucune atteinte par les noms simples & naturels de *Mario*, *Binio*, *Talo*, qui ne sont pas moins augustes, ni peut-être beaucoup moins Romains que les noms Consulaires de *Scipio*, *Piso*, *Libo*, *Cato*, *Carbo*, *Curio*, *Tubero*, &c.

Sur cette régle on ne fera point difficulté de juger des autres noms en *on*, qui n'ont point d'article. Puisque le nom du Président Brisson est de ce nombre, j'estime qu'on n'a pas eu entiérement mauvaise raison de vouloir proscrire celui de *Brissonius*, qu'il s'étoit donné lui-même, & de lui substituer celui de *Brisso*, comme a fait Loysel dans son épitaphe, & quelques autres qui étoient en ce point du sentiment de Joseph Scaliger, & qui avoient estimé Savaron de s'être nommé simplement *Savaro*. Mais la bienséance n'a obligé personne à cette régle plus que les deux Nicolas *Bourbon*, qui sont sans doute deux ornemens remarquables de la République des Lettres (2). Leur surnom n'avoit pas d'article, & cette considération devoit les porter (sur tout l'ancien des deux qui n'étoit que le fils d'un Forgeron) à se distinguer, même en Latin, de la Maison Royale des Princes de Bourbon, & à prendre dans cette vûë le nom de *Burbo*, plutôt que celui de *Borbonius* (3). On peut dire qu'un Jurisconsulte Breton, mais Professeur à Bourges, nommé Eguinaire Baron, en usa avec plus de connoissance que Nicolas Bourbon l'ancien, dont il étoit contemporain, puisqu'il ne s'est jamais fait appeller autrement que *Baro* en Latin. En quoi il auroit été bon qu'il eût été suivi par le Jacobin Vincent Baron, qui a vécu dans notre siécle, & qui a pris le nom de *Baronius* sans necessité. Ce n'est pas au reste sans autorité que je dis que les deux Nicolas Bourbon pouvoient prendre au moins par modestie le nom de *Burbo* (4), & laisser par respect celui de *Borbonius* (5): puisque Mr. de Thou a usé d'une précaution assés semblable au sujet d'un nommé Bouillon, qu'il appelle *Bullo*, pour le distinguer sans doute de ceux de la maison de Bouillon, pour lesquels il a reservé le nom de *Bullionius* à cause de l'article du Génitif. On ne dira point que Mr. de Thou n'a pas songé à nous faire sentir la différence que cet article doit mettre dans les noms propres latinisés, si l'on veut prendre garde que pour exprimer Gouyon de Matignon, il a dit en deux terminaisons différentes *Gobio Matignonus*. Mais il faut avouer d'ailleurs que cet Historien ne s'est pas trouvé plus conforme à lui-même dans la terminaison en *on*, que dans les autres. Il n'a point oublié sa regle dans les noms de Calignon, Masson, Piron, & les autres qui n'ont pas d'articles, & qu'il a tournés par *Caligno*, *Masso*, *Piro*, &c. mais il ne s'en est pas souvenu dans d'autres rencontres, où les mêmes personnes se trouvent nommées chés lui *Calignonus*, *Massonius*, *Pironus*, &c. On auroit pû lui passer la terminaison *onus* pour les noms sans article (6), & *onius* pour les autres, s'il s'étoit fixement arrêté à cette distinction: mais on jugera qu'il ne s'est pas voulu contraindre sur ce point, lorsqu'on lira dans son Histoire non seulement *Arpajonus* & *Argentonius* pour d'Arpajon & Argenton, mais encore *Peguilio* & *Puiguillionius* pour de Péguillon ou de Puiguillon (7), comme *Castellio* & *Castellionæus* indifféremment pour *De Chatillon* (outre son *Castellio* pour du Chastel) de même qu'*Albo* & *Albonus* pour d'*Albon*, quoi qu'*Albonus* signifie

1 ¶ Omer Talon, Professeur en éloquence dans l'Université de Paris ne s'est jamais nommé autrement qu'*Audomarus Talæus* en Latin.

2 ¶ C'est de quoi l'on ne conviendra jamais à l'égard de Nicolas Bourbon l'ancien Auteur du misérable livre intitulé *Nugæ*.

3 ¶ Tout ce raisonnement n'est qu'une chicane. Nicolas Bourbon l'ancien trouvant le nom *Borbonius* tout fait, le prit, sans que cela fit de peine à qui que ce soit, jusque-là qu'en parlant de lui on l'appelloit communément le Poëte *Borbonius*. C'est ce qu'on peut voir au titre d'une Epigramme de Marot.

4 Ou quelque nom venant de *βόρβορος bourbe*.

5 ¶ Il y a au contraire bien de l'apparence qu'entre

signifie encore chés lui d'*Aubonne*, de même qu'*Anconus* veut dire d'*Ancone*; au lieu qu'il employe le nom de *Carbo* pour signifier *De Carbonne*; comme je crois que par une suite de la même irrégularité il n'auroit pas fait difficulté de dire *Carbonius* pour marquer quelqu'un de Messieurs *Carbon*. Mr. de Thou a eu encore recours à d'autres terminaisons pour les noms en *on*. Le nom de *Martinius*, qui est d'ailleurs un des plus équivoques, lui sert aussi pour exprimer un nommé Martignon, qu'il ne laisse pas d'appeller encore *Martino*, pour multiplier nos embarras. *Du Lion* chés lui est tantôt *Leontius*, & tantôt *Leonius*, selon qu'il se trouve prévenu par la pensée du Grec, ou par celle du Latin. De Bourron est *Burrus*; Truchon *Truchius*. Les autres Latinistes n'ont pas été beaucoup plus réguliers que Mr. de Thou. De Benjon, qui étoit un Breton enseignant à la Rochelle, puis à Genève, s'est fait appeller *Bignonæus*; Du Jon, qui étoit un Berruyer enseignant à Heidelberg, puis à Leyde, s'est donné le nom de *Junius*, qu'on fait être équivoque pour plusieurs autres noms, comme sont De Jonghe, Giugni, le Jeune, &c. (8). Mais je ne veux pas finir mes réfléxions sur les noms en *on*, sans vous faire remarquer, Monsieur, que votre nom même n'a pas été à l'épreuve du caprice des Latinistes. L'article dont il est précédé sembloit les inviter à le tourner en *Lamonionius*, comme ont fait deux ou trois Savans: mais ce nom a paru trop long & trop embarrassant à d'autres qui ont mieux aimé employer le nom de *Lamonio*, & il faut avouer que ce nom n'exprime point mal la terminaison, quoiqu'il ne fasse point sentir la force de l'article. Je ne parle pas de ceux qui ont dit *Mognonius*, *Mogno* & *Mognius*, parce qu'ils ont fait voir qu'ils ne connoissoient pas votre nom, non plus que les *Arrestographes* & autres Copistes du Palais qui écrivent en François de la *Moignon*. Je ne m'arrête pas non plus à ceux qui ont dit *Lamonæus* & *Lamoignius* dans divers Ouvrages de vers & de prose Latine. Mais le mot de *Lamonius*, quoique très-imparfait, n'exprimant ni l'article ni la terminaison de votre nom, n'a pas laissé de l'emporter sur tous les autres depuis près de cent cinquante ans. Les Savans l'ayant trouvé plus commode que les autres (9), l'ont tellement autorisé, que nous pouvons maintenant mettre la chose au nombre de ces erreurs invétérées qu'on est obligé de suivre, parce qu'elles ont pris un cours qu'on ne peut ni arrêter ni détourner.

OU. Notre terminaison en OU se trouve aussi fort diversifiée par les Latinistes. Il semble qu'elle soit tournée d'une maniére assés simple par ceux qui l'expriment en *ovius*, comme Mr. de Thou a dit *Challovius* pour marquer Chaillou, *Anassovius* pour Anassou, & comme on a coutume de tourner les noms Allemans & Polonois de la même terminaison. Mais parce que plusieurs de ces noms en *ou* dans notre langue étoient originairement terminés par une *l* simple, comme *choû*, *coû*, *moû*, *foû*, *soû* (10), ou par une *l* mouillée, comme *genoû*, *fenoû*, *verroû*, &c. (11) nos Latinistes ont crû sans doute qu'il seroit plus naturel de tourner les noms d'Hommes de cette espéce par *olius*. C'est ainsi que Mr. de Thou dit *Briolius* pour de Briou, *Giolius* pour de Giou, *Majolius* pour Mayou, *Priolus* ou *Priolius* pour Priou, *Tufolius* pour Tuffou; & s'il a dit *Vernulius* pour marquer Vernou, c'est peut-être pour ne le pas confondre avec *Vernolius* qui devoit signifier de Verneuil. Le même Auteur a dit *Pedifolius* pour exprimer Puy-du-Fou par une licence qu'il n'auroit pas osé prendre sans doute, s'il avoit pû former quelque Adjectif commode sur les deux mots de *Podium Fagi* (12). Il est vrai qu'un nommé du Fou est appellé chés

...me qu'ils se seroient fait moquer d'eux, on se seroit imaginé qu'ils auroient voulu par là rectifier le nom Latin *Borbonius* comme irréguliérement formé.

6 On entend toujours l'article du Genitif.

7 Le Sieur de Beaucaire s'est appellé lui-même *Peguillio* à la tête de son Histoire.

8 D'autres estiment qu'il devoit s'écrire *Du Jonc*, Ainsi cela ne regarderoit plus cette terminaison.

9 Comme le Patronymique *Lamonides* & l'Adjectif *Lamonianus*.

10 Choul, col, mol, &c.

11 Genouil, fenouil, &c.

12 *Podifagius* ne seroit pas plus dur que *Pedifolius*.

chés lui *Folius*, mais je ne vois pas ce qui l'auroit empêché de l'appeller *Fagius*, nom qui avoit déja été mis en usage avant lui, & qui pouvoit signifier également *Du Fou*, *Du Feu* & *Du Fau*, selon les différents dialectes, dont on appelle en diverses Provinces du Royaume l'arbre nommé d'ailleurs *Foûteau*, & quelquefois *Fayan*, mais qui s'appelle le plus communément *Hêtre* (1). Mr. de Thou a peut-être mieux rencontré, lorsqu'il a appellé *Folius* le Sieur de Fouillou, parce qu'il paroît y avoir mieux suivi l'étymologie. Cette inclination que Mr. de Thou a fait paroître pour tourner en *olius* les noms terminés en *ou*, donne quelque sujet de s'étonner qu'il ne se soit pas appellé lui-même *Tholius* (2), ou du moins *Tollius*, plutôt que *Thuanus*. Je ne doute pas que Joseph Scaliger son Ami, qui trouvoit à redire à *Thuanus*, n'eût toleré *Tollius*, s'il est vrai qu'il lui avoit remontré qu'il devoit s'appeller *De Tolla*, comme on l'a remarqué dans le Manifeste des noms propres latinisés que Mr. de Beauval a inseré dans son Histoire des Ouvrages des Savans (3). Mais pour excuser Mr. de Thou, il est à présumer qu'il n'étoit plus libre de réformer *Thuanus*, lorsqu'il commença à écrire, parce que ce nom étoit déja reçû parmi les Savans par la tolérance de son pere & de ses oncles. La même raison nous fait juger qu'il n'auroit pas mieux réussi à vouloir rendre plus régulier le nom Latin de ses amis Messieurs Pithou, parce que Cujas Maître de l'aîné avoit déja mis en vogue le mot de *Pithœus* (4). Mais on peut dire qu'il n'y a point de liberté que Mr. Thou ne se soit donnée sur la terminaison des autres noms en *ou*, qu'il a diversifiée en autant de maniéres qu'il lui a plû. Chés lui Romegou est *Romegus*, Romerou est *Rommereus*, Serriou *Sarrius*, Cadiou *Cadius*. Il tourne Fourrou par *Foraldus*, Clou & le Clou par *Clavius*, De Diou par *Dioüs*, Babou par *Baboüs*: mais *Ciboüs* qu'il employe pour marquer le nom Italien de Cibo, me paroît encore plus irrégulier que les autres. Pour le nom de Monjou ou Montjou, il se trouve diversement exprimé, tantôt par *Monjoius*, tantôt par *Monjolius*, & quelquefois même par *Mongonius*: mais je m'étonne qu'il ait oublié *Monjovius*, comme venant de *Monte Jovis*.

OUE. OUR. OURT. OUX.

Nos terminaisons en OUE, en OUR, en OURT, & en OUX ne sont pas toujours faciles à déveloper, quand il s'agit de les débarrasser des artifices de nos Latinistes. Le Sieur de la Nouë est appellé par les uns *Noæus*, par les autres *Lanovius*, & par d'autres *Lanua*. Mr. de Thou, qui est du nombre de ceux qui le nomment *Lanovius*, appelle un nommé de la Louë *Loëus*, & le Sieur de Longuejouë *Longojolius*.

Les noms en *our* se terminent ordinairement en *orius*, & plus communément encore en *urius*, comme *Curius*, *Solturius*, &c. De la Cour, De Sautour. Mr. De Thou exprime Gigour par *Gigoreus*, & plus artificieusement encore Échauffour par *Caldofurnius*.

Ceux en COURT (qui est une terminaison Géographique) devroient être tournés en *Curtius*, pour ne pas perdre leur *caractéristique*, qui leur est venuë du mot Latin *cors* ou *cortis*, ou plutôt *cohors* (5). Ainsi Maximilien de Vignacourt, Jean de Morecourt, &c. ont eu raison de se faire appeller dans leurs Ouvrages Latins *Vineacurtius* ou *Vignacurtius*, *Morocurtius*, *&c.* Mais Mr. de Thou, sans s'assujettir à ces minuties, dit *Bentencurius*, *Aldencurius*, *Allincurius*, pour de Betencourt, de Hodencourt, d'Allincourt; & pour égayer son Histoire par la varieté, il forme des Adjectifs de ces noms sans *caractéristique*, & il dit *Altacurianus*, *Bessancurianus*, pour signifier de Hautcourt, de Bessancourt.

La terminaison en *oux*, quoi qu'assés peu d'usage, ne laisse pas de souffrir aussi quelques variations de la part des Latinistes. L'un exprime Pardoux par le mot de *Pardulphus*; l'autre Le Goux par celui

1 ¶ On l'a nommé aussi *fayard*, mais nullement *fau*.

2 De θόλος.

3 Novemb. 1687. art. 5.

4 ¶ Nicolas Bourbon l'ancien avoit auparavant dit pag. 472. de ses *Nugæ* plus naturellement *Pithœus*.

lui de *Legulphus.* Mr. de Thou dit *Ventosius* pour exprimer De Ventoux ; & il se sert tantôt de *Pideus*, & tantôt de *Pidoxius* pour marquer Pidoux.

Y. Enfin toute simple que paroît la terminaison des noms propres en Y, & toute facile qu'elle est à se laisser latiniser, nous ne trouvons pas plus d'uniformité dans les maniéres dont les Latinistes l'ont traitée, que dans celles dont ils ont usé envers les autres. On auroit pû s'accoutumer aux deux terminaisons en *ius* & en *iacus*; comme *Calvinius*, *Marinius*, pour marquer de Cauvigny & de Marigny; *Alliacus*, *Juniacus* pour d'Ailly & de Joigny. Mais on a rendu ces terminaisons trop équivoques pour s'y fier, lorsqu'on les a appliquées à divers noms de différente analogie. Le nom de *Gruchius* semble ne devoir appartenir qu'à Nicolas de Grouchy qui a écrit sur les Antiquités Romaines : Mais Mr. de Thou, qui lui donne ce nom de *Gruchius* comme le reste des Latinistes, s'en sert aussi pour désigner un autre homme nommé de Grouches. De même *Guerrerius*, qui veut dire Guerry chés lui, signifie aussi Guerrero, Guerreiro & Guerrieri. *Malinius* veut dire également de Maligny & de Malain; *Marrius*, de Marry & Marrier; *Bussius*, de Bussi & de Bus. De même *Campaniacus* dans Mr. de Thou veut dire tantôt de Champigny & tantôt de Champagnac; *Attiniacus* ici d'Attigny & ailleurs d'Attignac. La diversité d'expressions pour un seul nom en Y a donné aussi matiére a beaucoup de confusion dans la connoissance des vrais noms. Mr. Hardy, par éxemple, est appellé *Hardiæus* par Messieurs Gassendi & Colomiés; *Hardius* par Vossius, & *Ardisius* par Mr. Sarrau. Il n'est pas extraordinaire que chacun suive sa fantaisie en appellant comme il lui plaît un homme dont il lui est libre de tourner le nom, pourvû qu'il ne détruise pas en un endroit un nom qu'il aura employé en un autre, en prétendant les établir tous à la fois : mais si Mr. Gassendi ou Mr. Sarrau avoient entrepris de donner trois noms différens à Mr. Hardy en le nommant tantôt Hardiæus, tantôt Hardius, & tantôt Ardisius, ils ne seroient pas moins extraordinaires ni plus excusables que Mr. de Thou, qui a donné au Sieur de Buhy de la maison de Mornay les noms de *Buhius*, *Bujus*, & *Buxetus* en différens endroits de son Histoire. Le Cardinal du Perron, dont le nom étoit Davy, s'étoit appellé assés réguliérement Jac. *Davius* dans ses premiers Écrits Latins. Cette terminaison, toute simple qu'elle étoit, n'a pas laissé de tromper Vossius, Lipenius & quelqu'autres étrangers qui n'ont pas cru devoir confondre *Jac. Davius* avec Jac. Cardin. Perronius. Mais il semble que d'autres, comme Mornac, &c. ayent travaillé à augmenter encore le désordre en le nommant *Davidius.* De sorte que ce surnom ayant été pris par d'autres pour un nom de batême, & la corruption s'étant mise en même tems dans celui de Du Perron, il s'en est formé un Auteur chimérique sous le nom de *David Perona*, ou *David de Peronne*, dont j'aurai lieu de vous parler parmi les noms corrompus d'Auteurs.

Vous voyés, Monsieur, dans quels déréglemens la diversité de nos terminaisons Françoises a engagé nos Latinistes, pour avoir entrepris de réduire sous le joug des Latins des noms qui sont infléxibles & indépendans des maniéres des Latins & des Grecs.

S'ils avoient affecté une terminaison Latine à une terminaison Françoise, de telle sorte que l'une put nous régler pour la fixation de l'autre, le mal qu'ils ont causé ne seroit peut-être pas sans reméde, & nous devinerions au moins par la terminaison Latine la terminaison Françoise que l'on devroit donner au nom qu'il seroit question de remettre en François. Mais vous trouverés encore beaucoup plus de désordre & de confusion de ce coté-là que de l'autre.

La seule terminaison en *ÆUS* envelope indifféremment les noms de notre Langue

tholli dans une Epigramme qu'il adresse *Joanni Pithoo Jurisconsulto Trecensi.* J'ai lu aussi quelque part *Thuus* pour de Thou.

5 Court de Ferme, basse-court.

Langue en *a*, en *an*, en *ay*; en *é*, en *eau*, en *en*, en *ey*; en *in*, en *on*, en *on* sans parler de l'*e* muët final, ou de notre terminaison feminine, qui se trouvant diversifiée en plusieurs maniéres fort agréables parmi nous, a souffert seule presque autant d'infléxions Latines en *aus* que toutes les terminaisons masculines que nous avons rapportées (1).

La terminaison en Anus n'est guéres moins équivoque; quoiqu'elle ne soit pas d'une si grande étenduë. Il faut avouer qu'*anus* est fort naturel pour les noms de notre Langue terminés en *an* & en *ain*. Voyés cependant l'embarras où Mr. de Thou nous jette quelquefois par l'usage qu'il fait de cette terminaison Latine, lorsqu'il employe par éxemple le nom de *Castellanus* (qui est un de ces noms latinisés qui méritent le plus d'approbation) pour marquer non seulement *Chastelain*, mais encore *du Chastel*, *Castelan*, ou *Câtelan*, *de Castelane*, *da Castello*, *di Castiglia*, *Castellano*, *&c.* Pour nous fixer à quelque chose de certain, & pour nous faire juger en conséquence, d'une terminaison par une autre, il devoit ce semble appeller aussi *Capellanus* un nommé Chapelain dont il parle dans son Histoire. Mais il a jugé à propos de ne l'appeller que *Capella*, qui est un nom qu'il a rendu fort équivoque en le donnant aussi aux nommés *de Capelle*, *de la Chapelle*, *Cappel* & *Capello*, quoiqu'il exprime encore les deux derniers par les noms de *Capellus* & *Capellius*.

Il n'y a pas plus de sureté à se fier aux autres terminaisons Latines. Nous avons remarqué que la plupart des Auteurs en *ois* aimoient à se tourner en *esius*. Sur cette régle irons-nous dire que *Cartesius*, *Cordesius*, *Maresius*, *Merbesius* veulent dire, *Cartois*, *Cordois*, *Marois*, *Merbois*? Nous ferons-nous une régle générale de la terminaison en *erius*? Si nous suivions la raison qui nous l'ordonne nous abandonnerions ceux qui ont dit *Bœtallerius* pour dire du Boistaillé; *Cugnerius* pour dire de la Coignée: En un mot nous ne le pardonnerions pas même à Mr. de Roberval pour s'être fait appeller *Personerius*, lui qui s'appelloit *Personne* du nom de son pere, à moins qu'il ne nous parût que pour imiter ceux qui veulent relever leur condition, il auroit voulu changer son nom de Personne en celui *de la Personniere*.

Ce n'est pas encore tout ce que nous avons à reprocher aux Latinistes qui nous ont ainsi défiguré les noms propres des Langues vulgaires. Qu'auront-ils à répondre à ceux qui trouvent mauvais qu'ils ayent, je ne dis pas déguisé, mais détruit tous nos pluriels? En effet quelle marque de distinction peuvent-ils nous donner pour nous faire entendre quand leur *Rupius* veut dire *des Rocs* & *des Roches*, & quand il signifie simplement *de la Roque* & *de la Roche*? Leur *Vallius* ne marque-t-il pas aussi souvent *de Vaux*, & *des Vallées*, que *du Val*, & *la Vallée*? *Pruneaus* signifie *des Pruneaux* & *des Prunes* aussi bien que de *Prunay*; *Æmarius* veut dire des Emars & Aymar; *Amorius* d'Amours & l'Amour; il n'est pas jusqu'au nom de *Grotius* qui signifie dans Mr. de Thou le Sieur des Grottes aussi bien que le Sieur de Groot. Comment savons-nous qu'*Altarius* marque plutôt des Autels que de l'Autel; & que *Prateolus* veut dire plutôt du Preau que des Preaux? puisque *Pratus* signifie des Prés & du Pré aussi bien que *Pratensis*.

De toutes les objections que les Latinistes peuvent faire pour leur justification, je n'en trouve de plausible que celle qui nous peut venir de la part de ceux qui sont obligés de composer en Latin. On ne peut nier que la construction de la Langue Latine ne demande que l'on réduise les noms propres sous la regle des autres noms; & il n'est pas possible de faire sentir la différence des cas obliques dans un nom propre de Langue vulgaire qu'on laisse sans infléxion.

L'objection est très-raisonnable, & s'il ne s'agissoit que de noms propres qui peuvent se conserver en leur entier avec une simple terminaison, comme Sirmond *us*, Rapin *us*, il y auroit de l'injustice à condamner des noms qui s'accommodent si facilement à la regle de la Latinité par le

1 Outre beaucoup de consonnes finales, *Merovaus*, *Chlodovaus*, *Ducaus*, *ec*, *ic*, *uc* & autres.

2 *V. g. Princeps*, *Dux*, *Comes*, *Cardinalis*, *&c.*

le moyen d'une terminaison. Mais je crains qu'à l'égard de tant d'autres noms inflexibles nos Latinistes ne puissent recevoir aucune composition de leurs Adversaires, qu'en s'assujettissant à mettre le nom de Batême ou quelque Appellatif déclinable (2) avant le surnom qui par ce moyen pourra demeurer en son entier, & rendre les uns & les autres contens.

C'est dommage que les Latins n'ont pas l'usage de quelque article *præpositif* comme est celui des Grecs ὁ, ἡ, τό. Un article de cette espéce pourroit servir de resnes pour gouverner toutes sortes de noms vulgaires indéclinables selon tous les cas de la Langue Latine : & dès que l'usage l'auroit établi, l'on n'en seroit pas surpris plus que si l'on voyoit dans le livre de quelque Grec moderne ὁ de la Nouë, ὁ du Preau ; τοῦ de la Nouë, τοῦ du Preau; τῷ de la Nouë, τῷ du Preau; τὸν de la Nouë, τὸν du Preau. Et pour les Auteurs de l'autre séxe, ἡ le Fevre, ἡ des Jardins ; τῆς le Fevre, τῆς des Jardins, &c.

CHAPITRE XIV.

De l'expression & de la suppression des Articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Embarras causés par cette pratique. Plaintes de quelques Auteurs sur ce sujet.

Les Articles des noms propres dans les Langues vulgaires ont donné lieu à quelques désordres aussi bien que les terminaisons, lorsqu'on a voulu latiniser les noms qui en étoient précédés. On sait de quelle importance est l'usage de ces articles, sur tout lorsqu'ils marquent le cas de la dépendance & de la possession, je veux dire le génitif des Grammairiens, comme est dans notre Langue celui que nous exprimons par *de*, *du*, *de la*, *des*. On y a attaché une idée de qualité & de distinction dans le monde, de sorte que nous connoissons encore aujourd'hui diverses personnes (3) qui dans la pensée de rehausser celui qu'elles y tiennent, ont entrepris d'ajouter un article du génitif à leur nom. Il s'est trouvé même des gens assés scrupuleux, qui touchés de cette passion n'ont osé prendre cette liberté sans l'autorité ou la permission du Prince. Nous voyons que *Jean Loir*, Commissaire Général de l'Artillerie & de la Marine du Ponant, obtint en l'an 1596. des Lettres patentes du Roi Henri IV. dattées du mois d'Avril, portant permission d'ajouter l'article *du* à son surnom, & de se faire appeller *Jean du Loir*. Louïs XIII. accorda la même faveur au Sieur Ambroise Vic par des Lettres du 2. de Mai de l'an 1613. pour *de Vic* (4).

Nous pourrons accorder aux Latinistes que l'expression de l'article du nominatif *le* est assés inutile dans un nom latinisé, telle que seroit *le* Comte, *le* Duc, *le* Roi, *le* Juge, *le* Brun, *le* Roux, *le* Grand, *le* Borgne, *le* Veneur, *le* Laboureur, *le* Normand, *le* Boulanger, *le* Tellier, & autres venus de termes appellatifs ; encore faudroit-il en excepter les noms des femmes qui ne changent jamais cet article quoique masculin, parce que c'est proprement le nom de leur pere ou de leur mari qu'elles portent. Mais à l'égard de l'article du génitif de quelque nombre qu'il soit, les Latinistes ne peuvent pas se vanter d'avoir encore trouvé le moyen de contenter le Public. Lorsqu'ils ont entrepris de le supprimer, on peut dire qu'ils ont soulevé contre eux la plupart des interessés ; & lorsqu'ils ont tâché de l'exprimer, ils se sont presque toujours rendus ridicules.

Il est certain que la suppression de l'article du genitif n'est pas favorable à la conservation ou à la distinction des familles. Si les personnes qui portent encore aujourd'hui les noms *de la Mouche*, *de la Monnoye*, *de la Ruë*, *&c.* étoient curieuses de faire remonter leur généalogie jusques au tems de la Ligue, elles devroient savoir mauvais gré à Mr. de Thou d'avoir appellé leurs ancêtres *Musca*, *Moneta*, *Ruta*, *&c.* Mais les Plaintes

3 Valois. Corneille.

4 G. Andr. de la Roq. Orig. des noms pag. 185.

tes des particuliers qui n'ont que peu de nom, feroient de petite conféquence auprès de celles que toute l'Europe pourroit former contre cet illuftre Hiftorien, qui par fes maniéres de latinifer les noms propres a confondu une infinité de familles confidérables avec d'autres moins confidérables dans la France, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans les Pays-bas par le retranchement des articles. Mr. Descartes trouvoit dans cette pratique, quoi qu'invétérée & déja fort établie de fon tems je ne fai quoi de bizarre qu'il ne pouvoit goûter. Encore qu'il parût prendre peu de part à tout ce que les Latiniftes auroient voulu entreprendre fur fon nom, il ne laiffa point de témoigner à quelqu'un de fes amis qu'il n'étoit pas trop content du nom de *Cartefius* que les Flamans, les Hollandois, les Allemans, & quelques Latiniftes François lui donnoient (1). La perte de l'article *des* jointe à une terminaifon qu'il ne pouvoit aprouver pour les raifons que vous avés pu remarquer dans le Chapitre précédent, lui faifoit prendre *Cartefius* pour un vrai masque fous lequel on le faifoit paroitre déguifé. Néanmoins tout fon raifonnement ne l'a pu rendre affés fort pour réfifter à la violence de ces petits Tyrans des Langues, & fe laiffant dans la fuite entrainer à la multitude pour ne pas affecter de fingularité, il confentit qu'on l'appellât *Cartefius* dans les écrits Latins (2), fous prétexte que *Des-Cartes* comme indéclinable, ou *Descartés* décliné par *Descartis* auroit été trop rude en Latin. C'eft dommage que Mr. Descartes n'avoit pas lu l'Hiftoire Latine de Mr. de Thou, il auroit peut-être adopté le nom Latinifé de *Descarteus*, dont cet Hiftorien s'eft fervi pour marquer une perfonne du nom de Des-Cartes, voyant que l'article y eft exprimé avec une terminaifon qui n'auroit eu rien de trop rude à l'oreille (3). Mr. Descartes auroit encore eu plus fujet de fe plaindre de la perte de l'article de fon nom, fi le Latin de *Cartefius* avoit renfermé quelque équivoque en fignifiant quelqu'autre nom qui n'auroit pas eu d'article en notre Langue. C'eft en quoi confifte principalement la confufion que l'on reproche aux Latiniftes qui employent fouvent un même mot pour marquer plufieurs noms, dont les uns ont l'article, & les autres ne l'ont pas, comme *Bofius*, *Capella*, *Pratus*, *Ferrerius*, & une infinité d'autres qui nous embarraffent en ce qu'ils fignifient tantôt fimplement *Bois* & *Bos*, *Capel*, *Pré*, *Ferrier*, & tantôt *du Bois* & *de Boiffy*, *de la Chapelle*, & *des Chapelles*, *du Pré*, & *des Prez*, *du Ferrier* & *de la Ferriere* (4), fans porter aucune marque de diftinction. Mais on pourra détourner ce reproche de deffus les gens de lettres qui ont eux-mêmes fupprimé l'article de leur nom, fi l'on fonge qu'ils ont ufé de leur droit en cette rencontre, & que le tort qu'ils ont pû fe faire par cette pratique a été très-volontaire.

Ceux qui fe déclarent contre la fuppreffion des articles dans les noms latinifés ne conviennent pas entre eux de la maniére dont ils voudroient qu'on l'exprimât. Les uns femblent favorifer l'expreffion de l'article au génitif: les autres fe contentent qu'on l'exprime au nominatif quand il eft au feminin, fans y faire fentir la marque du génitif. Mr. du Cange, qui aime mieux fuspendre fon jugement que de condamner ce qu'il ne peut approuver, eftime qu'il vaut toujours mieux exprimer l'article dans les noms latinifés que de le laiffer périr (5). Il croit que cette maniére d'agir, toute barbare qu'elle paroît aux Grammairiens Latins, eft néanmoins conforme à la maxime de Quintilien qui veut que l'on garde toujours la bienféance, & que l'on fe fauve des inconvéniens qui font inévitables felon lui par la fuppreffion des articles. Il demande même quelque chofe de plus pour la fûreté des noms latinifés. Car il eft d'avis qu'on oblige les Latiniftes à marquer les deux lettres capitales, celle de l'article, & celle du nom par deux caractéres de *majufcules*, & que l'on écrive par éxemple *DuClofius*, *LaBardæus*, au lieu de *Duclofius*, *Labardæus*, &c. pour fignifier du Clos, de la Barde, &c.

1 Let. tom. 1. pag. 387.
2 Tom. 2. pag. 284.

3 Naudé l'appelle *Descardius*, qui eft encore pis. Judic. de Niph. &c.

&c. Il faut avouer que cette pratique ne seroit pas conforme aux maximes de l'orthographe Latine; mais enfin la chose n'est pas si nouvelle qu'on n'en puisse trouver des éxemples. Le Docteur André du Val est appellé dans plusieurs Ecrits Latins *Du-Vallius* aussi bien que *Vallius*, & du nom *Du Vallius* est venu celui de *Du-Valistes* que les Richeristes ont donné à ses Sectateurs, & qui n'est guéres moins dur à l'oreille que celui de *Des-Cartistes* que Mr. Clerselier vouloit introduire pour celui de Cartesiens. Mr. du Cange lui-même a déja eu le plaisir de voir son sentiment mis en pratique dans l'expression de son nom faite en Latin par quelques étrangers qui écrivent *Du Cangius*. Mais quoiqu'il en coute si peu, je n'ai pas assés bonne opinion de la docilité des Latinistes pour croire qu'ils veuillent s'assujettir à suivre l'avis de Mr. du Cange. Ils jugeront sans doute que s'ils ont à se rendre ridicules, il vaut mieux pour eux le devenir avec ceux qui les ont précédés, que de causer un schisme sans éviter le ridicule. Mr. de Thou, diront-ils, n'auroit pas été mieux reçu du Public en écrivant *De Speüs*, *De-Potius*, *Du-Peracus*, *De Loinius*, *De Ganaius*, *De-Molineus*, &c. que quand il a dit *Despeus* pour signifier *De Scepeaux* en notre Langue, *Depotius* pour *Des Pots*, *Duperacus* pour *Du Peyrac*, *Deloïnius* pour *De Luines*, (Honoré d'Albert,) *Deganaius* pour *De Ganay*, *Demolineus* pour *De Moulins*, &c. Sans applaudir à leur raisonnement, nous pouvons dire que s'il y a quelque chose dans cette pratique de Mr. de Thou qui ne mérite pas entiérement l'approbation du Public, c'est principalement l'inégalité qui le fait varier en ce point. En effet, pourquoi dire *Dubrolius* en un endroit pour marquer du Breuil, & dire en un autre *Bruellius* & *Brolius* pour désigner le même nom? Pourquoi dire avec plusieurs autres Latinistes *Demontiosius* pour dire de Mont-Josieu, & dire ailleurs tout seul *Montjosius*? Pourquoi enfin dire *Depreus* pour des Prez (lui qui a dit en d'autres rencontres *Pratus* & *Pratensis*) & dire encore ailleurs *Depreus* au lieu de *Dupreus* pour signifier du Pré?

Les Auteurs même en qui tout semble devoir être toleré, tant qu'ils ne font d'entreprises que sur eux-mêmes ou sur leur nom en particulier, ont eu de la peine à nous faire passer l'expression de l'article. Il a fallu que le tems intervînt avec l'autorité dans la personne de Jean de *Merliere*, de Jean des *Pautres*, de Jacques du *Port*, de Guillaume & Jean-Baptiste du *Val*, de Jacques du *Pont*, de Pierre des *Bans*, de Luc d'*Achery*, &c. pour faire accepter les noms de *Demerlierius*, *Despauterius*, *Duportius*, *Duvallius*, *Dupontus*, *Desbannus*, *Dacherius*. Et l'on sait qu'André du Chesne, Historiographe de France, après s'être fait un scrupule de porter le nom de *Quercetanus* qu'il s'étoit imposé d'abord, n'a point trouvé beaucoup de facilité à faire recevoir celui de *Duchesnius* qu'il lui vouloit substituer. Il a jetté la division parmi les Latinistes, dont plusieurs vouloient qu'il s'appellât *Chesnius* ou *Chesneus* (6): ce qui a porté le Pere Labbe à lui donner enfin le nom d'*à Quercu* pour couper la racine à toute équivoque (7).

Mais lorsque les Auteurs ont trouvé le moyen de cacher l'irrégularité que forme la jonction de l'article par la rencontre de leur nom latinisé avec quelque beau nom de l'Antiquité, il semble que leur industrie leur tienne lieu de passeport parmi les gens de Lettres, comme nous voyons qu'il est arrivé au sujet du *Demochares* de Picardie, & du *Demetrius* de Flandre. Le Docteur Antoine de Mouchy se seroit peut-être rendu ridicule en s'appellant *Demuchius*; mais à droit ou à tort, on lui a passé le nom de Demochares, à cause de sa beauté & de sa ressemblance avec l'un des noms les plus populaires de la Grece ancienne. On peut dire qu'il en est presque de même de celui de Demetrius qui a été pris assés ingénieusement par l'Historien Emmanuel van Meteren que l'on a voulu faire passer pour le Tite-Live des Pays-bas. Cet Auteur connu d'ailleurs par le nom latinisé de *Meteranus*, changeant l'article Flamand

4 *Ramus* de la Ramée.
5 Præf. Gloss. Lat. pag. 15.

6 Du Cange Gloss. Lat. Præf. n. 15.
7 ¶ Labb. Bibl. Bibl. pag. 5.

Flamand (*van*) en François (*de*) s'est contenté de le joindre à son nom, non pas selon l'orthographe vulgaire, mais selon notre maniére de prononcer pour en former *de Metre*, d'où est venu *Demetrius*. Il est aisé de juger que ce n'est pas la rudesse ou la barbarie de l'article *Van* ou *Vander* qui a fait prendre l'article François à cet Auteur, puisqu'il ne pouvoit ignorer l'usage introduit par plusieurs de ses compatriotes de joindre l'article vulgaire de leur Langue avec leurs noms latinisés, comme on le peut voir par les noms *Wanderwillius*, *Vandermylius*, *Vanhelmontius*, *Vandalius* (pour Van-Dale) *Vander-Burchius*, &c. ce qui est arrivé aussi quelquefois aux articles de la Langue Espagnole, comme dans les noms de *Delrius*, *Delpasius*, pour del Rio, del Pas.

L'autre maniére de joindre l'article avec les noms latinisés, regarde particuliérement l'article féminin, & la différence de cette expression d'avec celle de l'article masculin, consiste au retranchement de la marque du génitif, comme *Lalandæus*, *Labessæus*, pour dire de la Lande, de la Bassée. Le Sieur de la Noüe est appellé *Lanua* par Possevin, & par quelques autres étrangers dont quelques-uns ont quelquefois dit *Nua*, & quelques autres *Noæus* par le retranchement de l'article entier: mais il est nommé *Lanovius* par Mr. de Thou, chés qui un nommé le Sieur de la Nohe se trouve pareillement appellé *Lanoüs* (1). Mais il faut se mêler un peu de l'art des Devins pour découvrir que dans l'Histoire du même Auteur *Lapardeus* veut dire le Sieur de la Part-Dieu, & *Labonus* le Sieur de la Baune ou de la Bonne. *Lalanius* chés lui est un terme équivoque, parce qu'il lui fait signifier tantôt la Lane & tantôt Lallain: mais après avoir employé le nom de *Lavernius* pour marquer Mr. de la Vergne, il semble qu'il ait voulu se rétracter dans son dernier volume, où il exprime le même nom par celui de *Vernia*. En effet, si tout le monde étoit du goût du Pere de la Cerda Jésuite Espagnol, l'on ne délibéreroit pas si long-tems sur la proscription des articles des Langues vulgaires dans les noms latinisés. Ce Pere n'a pû s'empêcher de faire connoître quel étoit son sentiment sur cet usage, prenant occasion de se plaindre du Pere Abram Jésuite de Lorraine qui l'avoit appellé *Lacerda* (2). On ne peut pas dire que la plainte du Pere de la Cerda soit injuste, mais on peut raisonnablement douter qu'il ait eu raison de soutenir que le Pere Abram devoit l'appeller en Latin *Cerda Cerdæ*, &c. puisque la suppression de l'article n'en vaut pas mieux que l'expression. Je suis persuadé que le Pere Abram (3) a mieux rencontré pour ce point que le Pere de la Cerda lorsqu'il l'appelle *Cerdanus* (nom qu'il lui donne beaucoup plus souvent que celui de *Lacerda*) parce que la terminaison marquant une espéce de nom adjectif en *Cerdanus*, elle fait sentir l'article du génitif qu'on ne peut appercevoir dans le substantif *Cerda*. C'est ainsi que Fronton *du* Duc Jésuite célébre de France, & Henri *de* Roi fameux Cartésien d'Utrecht se sont nommés par des adjectifs *Ducæus*, *Regius* pour ne pas laisser périr dans notre esprit la force de l'article qui étoit au génitif dans leur nom. C'est ce que j'ai cru pouvoir remarquer ici d'autant plus à propos, que plusieurs se sont donné la liberté de changer ces articles en notre langue, & de les remettre au nominatif en disant Fronton *le* Duc, Henri *le* Roi. Mr. Des-Cartes lui-même qui connoissoit si particuliérement ce Mr. Regius le second de tous ses Disciples qui ait enseigné publiquement, ne l'appelle pas autrement que *le Roy* à la tête des Lettres qu'il lui a écrites en notre Langue: mais pour ôter tout lieu de douter de la chose, il suffit de consulter la souscription des Lettres de Mr. Regius qui signe toujours *H. de Roy*. On peut remarquer même au sujet des autres Savans qui ont porté le nom de *le Roy*, de *le Duc*, de l'*Evêque*, avec l'article nominatif, que l'usage des Latinistes ne leur a pas permis de prendre l'Apella-

1 *Lanovius* signifie encore De Lanoi dans d'autres Auteurs.

2 Joh. Lud. de la Cer. p. 497. Adv. sacr.

3 Nicol. Abram. not. ad Virgil. passim.

4 Louis le Roi, Laurent le Duc, Nicolas l'Evêque.

l'Appellatif Latin *Rex*, *Dux*, *Episcopus* (4), &c. mais seulement l'Adjectif *Regius*, *Ducius*, *Episcopius*, au lieu que le même usage a établi le contraire pour d'autres Appellatifs de même genre, comme *Comes*, *Baro*, *Advocatus* pour des Auteurs nommés le *Comte*, le *Baron*, l'*Avocat*, &c. Mais lorsque les Latinistes, au lieu de se tourner en Latin pur, se sont contentés d'une terminaison Latine au bout du nom vulgaire, ils ont presque toujours affecté d'y exprimer l'article du nominatif même : Ainsi le Sieur l'*Aumônier* se trouve appellé *Laumonerius*, au lieu d'*Eleemosinarius*; L'*Allemant Lalemantius*, au lieu d'*Alamannus*; L'*Abbé Labbaeus*, au lieu d'*Abbas*; L'*Agneau Lagnaus*, au lieu d'*Agnus* ou *Agnellus*; L'*Echassier Lechasserius*, au lieu de *Grallator*; L'*Oysel Loyselius*, au lieu d'*Avis* ou *Avicula*, ce qui n'empêche pas que parmi tant de gens de Lettres de la famille des Loysels, on n'en ait vû quelques-uns qui se sont donné le nom Latin d'*Avis* (5).

CHAPITRE XV.

14. Maniére. *Changer le* Prénom *que nous appellons le nom de Batême, sans toucher au Surnom. De la transposition du* Prénom *&* *du Surnom.*

NOus rentrons enfin dans les termes du déguisement des Ecrivains dont nous avions été obligés de nous écarter au sujet des noms latinisés, & je vous fais revenir au changement des noms que nous avons interrompu par celui du *Prénom* des Auteurs. Mais pour me sauver de la véxation de nos Grammairiens sur le terme de *Prénom*, je demande au Lecteur & sa protection & la permission d'employer ce mot que j'emprunte des anciens Romains pour l'opposer à ce que nous appellons *Surnom*, & pour ne pas blesser le respect dû au Batême & la Confirmation, dont il est bon de ménager les noms dans des sujets où il ne s'agit pas de Religion.

Ce n'est pas au reste sans fondement que je vous fais compter le changement du *Prénom* parmi les maniéres de se déguiser, puisque nous connoissons grand nombre d'Auteurs qui ne sont Pseudonymes que par cet endroit. Mais il est à remarquer que la plupart de ces Auteurs n'ont été déguisés que fort imparfaitement, parce qu'ayant conservé leur surnom de famille, ils ont donné lieu à une découverte plus facile & plus prompte que les Pseudonymes, en ce qu'on n'a point été obligé de sortir hors de leur famille pour les rechercher. On en a souvent été quitte pour chercher entre le Pere & le Fils, entre le Frere & le Frere, entre l'Oncle & le Neveu, entre le Cousin & le Cousin où pouvoit être l'Auteur déguisé.

Cette maniére de déguisement a paru jusqu'ici d'un usage beaucoup plus fréquent en Espagne & en Italie que dans les autres quartiers de l'Europe; & il semble que l'invention en soit duë principalement aux Réguliers, qui se sont avisés d'emprunter le *Prénom* de leurs fréres, ou des autres parens qu'ils avoient laissé dans le monde en le quittant pour publier des Ouvrages dont ils ne souhaitoient point de paroître Auteurs. Mais il y a parmi les Réguliers une autre maniére de changer le *Prénom* que l'on ne peut pas toujours attribuer au déguisement. Je n'entends point parler des Religieux qui changent tout & nom & surnom avec leur habit & leur premier genre de vie à l'entrée du cloître, comme on le pratique chés les Feuillans, les Carmes, les Capucins, &c. mais de ceux dans l'Ordre desquels il est libre de conserver le nom de sa famille. Ceux de cette derniére espéce qui n'ont embrassé la profession Religieuse qu'après avoir déja paru dans le siécle en qualité d'Auteurs ou de gens de Lettres, ont quelquefois embarrassé les connoisseurs, lors qu'après avoir changé le *Prénom* qu'ils avoient porté

5 ¶ Jean L'Oisel Médecin, grand oncle d'Antoine L'Oisel, fut par allusion à son nom L'Oisel, nommé *Maitre Jean Avis*. Voyés les Mémoires de Beauvais de L'Oisel pag. 215. & sa Vie par son petit-fils Claude Joly pag. 4. & 5.

porté dans le siécle, & sous lequel ils avoient déja composé quelques Ouvrages, ils en ont publié de nouveaux sous le *Prénom* qu'ils avoient reçu dans le cloître. Les éxemples n'en sont pas si fréquens que des autres Religieux qui ont changé de surnom, & écrit diversement sous l'un & sous l'autre. Le nombre en est pourtant trop grand pour pouvoir être ici allegués en témoignage. Vous trouverés bon que je vous les reserve dans un Recueil à part de *Prénoms* changés qui suivra le Recueil général des Auteurs déguisés, avec un autre Recueil de Religieux qui ont changé leur surnom avec leur *Prénom*.

Le changement de demeure & le changement de condition ont encore produit assés souvent celui du *Prénom* dans les Auteurs hors de l'état Religieux. Le Luthérien Prætorius, ayant vécu assés longtems dans la Saxe tant à Wittemberg qu'à Magdebourg sous le *Prénom* de Gotteschalc, se crut obligé de le changer pour se mettre à couvert de la mauvaise volonté de ses Adversaires, & prit celui d'*Abdias* pour pouvoir vivre en sureté dans les terres de l'Electorat de Brandebourg. Le Calviniste de Beaulieu s'appelloit Eustorge étant dans la Communion de l'Eglise Catholique & faisant les fonctions de Prêtre à l'Autel & de Musicien au Chœur: mais depuis qu'il se fut fait Huguenot, & qu'il se fut retiré à Genève, il se fit appeller *Hector*, de peur qu'on ne le reconnût pour ce qu'il avoit été auparavant. Le Déiste Acosta Portugais qui se tua de son pistolet il y a environ 40. ans (1), portoit le *Prénom* de Gabriel étant Chrétien & Bénéficier dans son pays: mais il le quitta pour prendre celui d'*Uriel* après s'être fait Juif, Sadducéen, puis Naturaliste, ou Sectateur de ce qui s'appelle Naturalisme en matiére de Religion.

On peut rejetter aussi sur le changement d'état & de demeure celui que divers Savans ont fait de leur *Prénom* dans la vuë de se rendre plus recommandables, ou par un simple amour pour l'Antiquité profane. Flaminius ne s'étoit appellé qu'Antonius Maria pendant tout le tems qu'il avoit été à Boulogne: mais dès qu'il fut passé à Rome il le quitta pour prendre celui de *Marcus Antonius*. Un autre Flaminius qui portoit le surnom d'Antonius pendant son séjour en Italie & en Sicile, se fit appeller en Espagne où il alla ensuite s'habituer, *Lucius Flaminius Siculus*. Ce qui me fait souvenir de Jean Cauvin, qui est devenu le Pere des Calvinistes dans la suite des tems, & qui ayant quitté le *prénom* de Jean, s'est fait appeller par un caprice de jeune Humaniste *Lucius Calvinus Civis Romanus*, quoiqu'il ait repris depuis son prénom de *Joannes* avec le surnom de *Calvinus*.

On ne peut guéres attribuer qu'à cette passion pour l'Antiquité profane la fantaisie que plusieurs Savans ont euë de quitter leur *prénom*, lors principalement que c'étoit quelque nom de Saint ou de Chrétien reçu au Batème ou à la Confirmation, pour prendre quelque nom d'usage dans la Gentilité. *Petrus Valerii* s'est nommé *Pierius Valerianus*, & à son imitation Petrus Danielis, ou Pierre de Daniel, de qui nous avons le Servius, s'est fait appeller *Pierius Aurelianus*, parce qu'il étoit d'Orleans. Je ne répéterai pas ce que je vous ai déja fait remarquer ailleurs sur les noms de *Janus*, *Iacchus*, *Aulus*, *Petrejus*, &c. qui semblent n'être que des altérations faites à la Païenne des noms de Jean, Jacques, Paul, Pierre, de même que le nom de *Pierius* par les Savans de ces derniers siécles. Mais j'ajouterai en faveur de Papyre Masson que si le Public l'a excusé d'avoir changé son *prénom* de Jean en celui de *Papyrius*, ç'a été sur la protestation qu'il lui a faite de n'avoir songé en cela qu'à se distinguer de son frére Jean Masson, & de n'avoir pas eu intention de supprimer le *prénom* de Jean, mais seulement de lui associer celui de Papyre.

Il y a parmi les Savans d'autres maniéres de changer son *prénom*, qui semblent être plus ingénieuses & qui paroîtront encore plus innocentes. Telle est celle

1 Vers l'an 1646.

2 Pag. 6. Not. ad Sidon. edit. 2.

celle de le renverser par une anagramme, comme a fait un Jésuite de Naples nommé *Lionardo* Cinnami qui s'est appellé *Orlando* (pour Rolando) Cinnami, lorsqu'il a été question de publier des Poësies Italiennes. Telle est encore celle de changer le *prénom* d'une langue en une autre, lorsqu'on agit sans préjudice de l'interêt ou de l'honneur de qui que ce soit, & lorsqu'on conserve son surnom pour se faire reconnoître. C'est ce qu'a fait Gaucher de Sainte Marthe, qui s'est appellé *Scevole*.

La transposition du *prénom* & du surnom semble avoir été aussi de quelque usage parmi les Auteurs Pseudonymes pour servir à leur déguisement. Nous en trouvons un éxemple assés récent en la personne d'un Théologien de nos jours connu sous le nom de M. Feydeau. Cet Auteur a pris le nom de *F. Mathieu* à la tête de ses Ouvrages de piété, c'est-à-dire qu'il a mis la lettre capitale de son surnom en forme de *prénom* qu'il laisse à deviner, & qu'il s'est fait un surnom de son *prénom* de Mathieu. Ce n'est pas que nous n'ayons des éxemples assés anciens de la Transposition des *prénoms* parmi les Auteurs & nous disons encore tous les jours dans nos conversations *Sidoine Apollinaire*, au lieu d'*Apollinaire Sidoine*; *Prosper Tiro*, au lieu de *Tiro Prosper*. Mais il ne feroit pas juste d'attribuer ces transpositions à ces anciens Auteurs, puisque selon la remarque du P. Sirmond (2) c'est un abus dont la source ne remonte pas au-delà de Politien (3). Au reste, ce qui paroît si rare parmi nous, & qui semble n'avoir été pratiqué parmi les Auteurs que par déguisement ou par abus, est d'un usage fort autorisé & tout commun parmi divers peuples, comme les Esclavons, les Hongrois, les Transilvains. Leurs histoires nous fournissent des éxemples de ces transpositions de *prénom* en *Chimin Janos*, pour dire Jean Chimin, en *Bethlen Gabor* pour Gabriel Bethlen, &c. Il est arrivé aussi fort souvent dans les Pays-bas, que des personnes qui avoient pris le *prénom* de leur pere en forme de surnom, ont eu des enfans qui ont remis ce *prénom* en son premier état, & qui se sont fait un surnom de leur *prénom*. *Nicolaüs Everardi* étoit fils d'Everard, *Everardus Nicolaï* étoit petit-fils du même Everard & fils de Nicolas. Il en est de même de *Cornelius Adriani*, ou Adrianssen, par rapport à *Adrianus Cornelii* ou Cornelissen.

CHAPITRE XVI.

15. Maniére. *De la Pluralité des surnoms qui donne lieu aux Auteurs de varier dans l'expression de leur nom. De l'embarras que causent les Auteurs que nous appellons Polyonymes, quand il est question de les citer.*

La pluralité des noms n'est pas moins propre à déguiser un Auteur que le changement, lorsque l'Auteur s'appelle tantôt d'un nom, tantôt d'un autre, n'étant pas également connu sous l'un & l'autre. Cette diversité a souvent fait prendre une même personne pour deux Auteurs différens: & plusieurs des connoisseurs qui ne s'y sont pas trompés, n'ont pas laissé de prendre le nom moins connu dont ils se sont servi, pour le masque de celui sous lequel ils étoient plus communément connus du vulgaire. Le nom de la famille n'étoit pas toujours le plus connu dans un Auteur; c'étoit quelquefois celui du lieu de sa naissance, de la demeure, du Bénéfice, de la Seigneurie, quelquefois aussi celui de la dignité ou de l'office qu'on éxerçoit, & quelquefois celui de quelque qualité ou défaut du corps.

Plusieurs citent Robertus *Arboricensis* sans savoir que c'est R. Cenault (4) dit Cenalis, & qu'*Arboricensis* ne marque autre chose que la ville d'Avranches, dont cet Auteur étoit Evêque. Guillaume *Alvernus* ou *Arvernus* a été pris quelquefois pour un autre que celui que nous appellons Guillaume de Paris, & que quelques-uns prétendent avoir été nommé

3 ¶ Voyés les notes sur la 1. Epitre de Politien à la fin du Menagiana tom. 1. pag. 385.

4 ¶ Voyés ci-dessus chap. 13. pag. 265.

mé *Divus* du nom de sa famille. Le nom d'*Armachanus* est devenu embarrassant dans ces derniers tems. Jusqu'au tems d'Usserius & d'Isaac Vossius ce nom n'avoit trompé que ceux qui ne savoient pas que c'étoit le même que le célébre Richard Fitz-Raph, dit en Latin *Radulphi*, Archevêque d'Armagh en Irlande, défenseur de la Hiérarchie contre les Mandians. Mais depuis cinquante ans le nom d'Armachanus cité tout court a signifié tantôt Usserius Archevêque Protestant d'Armagh, & tantôt le prétendu Patricius, *id est* Jansenius, au sujet de son *Mars Gallicus* dans les Ecrits de plusieurs de leurs Adversaires.

Henri Brabantin, *Guillaume de Morbeck*, & *Thomas de Cantimpré* sont plusieurs noms & plusieurs surnoms d'un même Auteur, qui a donné lieu par cette diversité à se faire couper en trois Auteurs différens par ceux qu'il a trompés. Qui ne croiroit qu'Hieronymus *Castellioneus* ou *Castillionæus* est un Auteur différent de Jerôme Cardan? Qui est-ce qui voyant à la tête de quelques Ouvrages Italiens *Girolamo da Ferrara*, & de quelques Traductions Angloises *Jerom of Ferrari*, s'imaginera d'abord que ces Ouvrages sont du fameux Savonarole, si l'on ne sait qu'il porte aussi le nom d'*Hieronymus Ferrariensis*? N'en dirons-nous pas autant d'Alphonse de *Madrigal*, appellé aussi Alphonse d'*Avila* ou *Abulensis*, qui n'est autre qu'Alphonse Tostat? Du *Panormitain*, ou de l'Abbé de Palerme, qui s'appelle diversement l'Abbé de Sicile *Siculus* & *Nicolas Tudeschi*? de Jacques de *Janua* ou *Jannensis*, *id est*, de Génes, qui est le même que Jacques de *Voragine* ou de *Viragine* (1)? de Jean de Rochester, qui est plus souvent cité sous le nom Latin de sa ville Episcopale *Roffensis*, que sous celui de sa famille qui étoit Fisher? Pour augmenter notre embarras il s'est trouvé depuis lui un autre *Joannes Roffensis*, dont le vrai nom étoit Mountaguë.

Les noms de Terres ou de Seigneuries, que l'on appelle Toparchiques, semblent avoir aussi contribué quelquefois à rendre les Auteurs méconnoissables en multipliant leur surnom. *Franciscus Verulamius*, que plusieurs de nos Ecrivains appellent mal *Verulam* simplement, n'a pas été reconnu par tout le monde pour le Chancelier Bacon. Nous voyons beaucoup de faiseurs de Catalogues (2) qui distinguent mal-à-propos Nicolas Durant d'avec le Chevalier de Villegagnon, & plusieurs Auteurs, sur tout d'Angleterre, qu'ils énoncent tantôt sous le surnom de leur famille, & tantôt sous celui de leur pays ou de leur fief. Mr. de Callas, Mr. de Peiresc, Nic. Claud. Fabricius, & Nicolaus Faber ne signifient quelquefois qu'un seul homme.

Les noms de profession, d'emploi, de condition ont fait aussi tomber les plus clairvoyans dans l'erreur. Je me contente d'alléguer pour exemple *Petrus Bibliothecarius*, *Petrus Diaconus*, *Petrus Cassinensis* & *Petrus Ostiensis*, qui ne font qu'un Auteur qui a été d'abord Moine & Bibliothécaire du Mont Cassin, puis Diacre de l'Eglise d'Ostie. Cette multitude de surnoms détachés l'a fait prendre tantôt pour quatre, tantôt pour trois, & tantôt pour deux Auteurs différens. Le même surnom de *Diaconus* séparé de celui de Warnefridus, a fait croire à quelques Auteurs que Paul Diacre de l'Eglise d'Aquilée, & Paul Warnefride ou Winfrid, Auteur de l'Histoire des Lombards, étoient différens. Il en a été souvent de même à l'égard des noms de Profession, comme *Grammaticus*, *Scholasticus*, &c. lorsqu'ils ont servi de surnoms à des Auteurs qui en portoient encore d'autres.

L'ordre établi dans les noms Romains du tems de la République pour distinguer les Maisons, les familles de chaque Maison, les Branches de chaque Famille, & les Particuliers les uns d'avec les autres, s'étant troublé & confondu peu à peu sous les Empereurs, le désordre s'est mis parmi les noms des Auteurs, comme des autres hommes, qui se sont donnés plusieurs noms suivant la coutume

1 ¶ Jaques de Voragine Jacobin, fait Archevêque de Génes en 1292. n'est point appelé simplement *Jacobus de Janua*, *Jannensis* ou *Gennensis*, mais ou *Jacobus Archiepiscopus Genuensis*, ou *Jacobus de Voragine*. Ceux qui l'ont cité sous le nom de *Jacobus Jannensis* ou *de Janua* sont des Auteurs postérieurs

me des personnes qualifiées de ces tems-là, & que nous appellons *Polyonymes*. Les noms sous lesquels nous connoissons aujourd'hui la plupart de ces Auteurs, principalement ceux des quatre & cinquiéme siécles ne sont pas toujours les vrais noms sous lesquels ils étoient connus de leur tems. Celui que nous appellons *Macrobe* s'appelloit ordinairement *Theodose*, & il se trouve cité par la plupart des Anciens sous le nom de *Theodosius Grammaticus*, qui a trompé quelques-uns des Modernes, en leur répresentant l'idée d'un Auteur tout différent de Macrobe (3). On conteste encore sur l'arrangement de ses quatre noms. Les uns disent *Ambrosius Macrobius Aurelius Theodosius*; les autres *Aurelius Macrobius Ambrosius Theodosius*; d'autres commencent par *Macrobius* avec plus de vrai-semblance, & écrivent *Macrobius Ambrosius Aurelius Theodosius*. Mais tous généralement s'accordent à mettre *Theodosius* le dernier selon la coutume de ces tems-là, qui vouloit qu'on mît toujours le nom propre à la fin, pratique qui étoit opposée à celle du tems de la République.

On a lieu de douter que *Prudence* soit le nom propre du Poëte Chrétien que nous connoissons sous ce nom, s'il est vrai qu'il s'appelloit *Aurelius Prudentius Clemens Amœnus*. C'est une conjecture établie sur la persuasion où sont aujourd'hui les habiles Critiques que le Poëte *Amœnus* de qui nous avons l'*Enchiridion veteris & novi Testamenti* en vers, n'est autre que Prudence même; & cette supposition nous fait croire qu'*Amœnus* étant placé le dernier, devoit être le nom propre de Prudence à qui la pluralité des noms a causé le tort de se voir longtems divisé en deux Auteurs différens. On peut avoir la même pensée de Palladius qui a écrit *de re Rustica*, & qui étoit cité autrefois sous le nom propre d'*Æmilianus*. La suite de ses noms est *Palladius Rutilius Taurus Æmilianus*; de sorte que quand S. Isidore de Seville (4) compte parmi les Auteurs de l'Agriculture celui qu'il appelle *Æmilianus sive Columella*, & qu'il qualifie d'Orateur insigne, nous ne pouvons juger autre chose sinon qu'il y a erreur dans la disjonctive glissée à la place d'une copulative, & que cet *Æmilianus* n'est autre chose que Palladius fort différent de Columella qui parmi ses quatre noms n'a jamais porté celui d'*Æmilianus*.

La même chose est arrivée à Cassiodore qui n'étoit pas le nom propre de l'Auteur qui le porte maintenant, mais qui s'appelleroit sans doute *Senator* sans l'erreur de ceux qui ont cru mal-à-propos que ce dernier nom n'étoit que son épithéte, ou un terme appellatif pour marquer son rang. Mais enfin, puisque nous sommes tout accoutumés à ces erreurs, je ne puis approuver l'affectation de certains Savans de ces derniers siécles, qui, pour se distinguer du commun par une singularité que j'ose appeller puérile, n'ont voulu citer Cassiodore que sous le nom de *Senator*. Ces Savans que nous n'osons presque regarder qu'à genoux les yeux en haut, toujours soigneux de ne pas se laisser confondre avec le vulgaire, & de ne pas tomber dans nos maniéres triviales de citer les Auteurs, se gardent bien de citer *Quintilianus*, mais ils alléguent savamment *Fabius*; jamais *Suetonius* chés eux, mais toujours *Tranquillus*; *Manlius Severinus* leur paroît plus exquis que *Boëtius* ou *Boëthius*, parce qu'il est plus rare; & qui oseroit leur representer que Boëce est le nom propre & le seul qui doive être allegué, seroit traité sur l'heure d'ignorant ou d'insolent.

Nous avons eu peu d'Auteurs *Polyonymes* de cette maniére parmi les Modernes; au moins s'en est-il vû très-peu qui nous ayent embarrassés par la pluralité de leurs surnoms, & qui ayent été facétieux en ce point, comme le fameux Paracelse qui se trouve appellé quelquefois *Philippus Aureolus* simplement, quelquefois *Philippus Bombastius*, quelquefois *Philippus Theophrastus*, & peut-être encore autrement. Ce qui a donné lieu au Comte de Gabalis de se divertir de lui &

rieurs de 150 ans, & par conséquent des Auteurs sans autorité.

2 Ce qui est arrivé aussi au Catalogue des Auteurs du Glossaire Latinit. barb.

3 Avien. præf. Fabul. Boëtius, &c.

4 Orig. lib. 17. cap. 1.

& de ses six (1) noms, qui étoient *Philippus Aureolus Theophrastus Bombastius Paracelsus ab Hohenheim.* Les Espagnols modernes, sur tout ceux de qualité, ou ceux qui aiment leur parenté, ne méritent pas moins le nom d'Auteurs *Polyonymes*, que ces Anciens dont nous avons parlé. S'ils étoient uniformes à exprimer de suite tous les surnoms qu'ils se donnent à la tête de leurs Ouvrages, ils nous embarrasseroient moins que lorsqu'ils se contentent tantôt de l'un, tantôt de l'autre.

CHAPITRE XVII.

16. Maniére. *Retourner ou renverser son nom dans une Anagramme. Des Anagrammes parfaites & imparfaites, des Anagrammes retrogrades.*

17. Maniére. *Renfermer son nom dans une Acrostiche.*

18. Maniére. *L'envelopper dans une devise en forme d'Anagramme. Des devises que les Auteurs mettent à des écrits Anonymes à la place de leur nom.*

Il semble que l'artifice auquel les Auteurs ont eu recours pour se déguiser n'a paru nulle part plus ingénieux que dans le tour de l'Anagramme, dont l'art fait partie de la cabale au sentiment de quelques Savans. Ceux qui ont préféré cette maniére de déguisement à celles que nous avons rapportées, peuvent se vanter d'avoir quelque avantage sur les autres Pseudonymes qui se sont forgés de faux noms, ou qui ont supposé ceux d'autrui. Car on ne peut pas absolument les convaincre d'avoir supprimé leur nom pour lui en substituer un autre qui ne leur appartienne pas, puisque leur nom se trouve renfermé dans l'anagramme. Ainsi ils ont le plaisir de se voir cachés dans leur propre nom à la faveur d'une simple transposition de lettres; & lorsqu'ils sont las de demeurer cachés, ou qu'ils ont intérêt de se découvrir, ils n'ont pas besoin de témoins ni de preuves étrangéres comme les autres Pseudonymes pour en venir à bout.

Il faut avouer que l'*Anagrammatisme* ou l'art des Anagrammes n'est pas de l'invention de nos Pseudonymes. Il étoit d'usage parmi les Grecs; & c'est ce qui avoit rendu le Poëte Lycophron agréable à Ptolomée Philadelphe, & à sa sœur Arsinoé qu'il divertissoit par cet amusement. On prétend même qu'il n'étoit pas inconnu à Homere, autant qu'on l'a pû remarquer par quelques allusions (2). Il est devenu d'un goût un peu plus universel depuis la décadence de l'Empire & des deux Langues savantes, sur tout parmi les Versificateurs qui succédérent aux vrais Poëtes depuis les inondations des Barbares, & l'on peut dire qu'il s'est perpétué jusqu'à ces derniers siécles. Mais il n'est pas juste d'envelopper nos Pseudonymes dans la censure que les Personnes de bon goût ont porté du mauvais usage que divers Poëtes & Humanistes ont fait de ces subtilités. On peut assurer pour leur justification qu'ils n'ont point de part à ce que ces sortes de subtilités peuvent avoir de faux, de puérile, de ridicule & de superstitieux, puisqu'ils ne les ont employées que pour se dérober à la connoissance de ceux à qui ils n'ont pas voulu se faire connoître, sans prétendre y renfermer d'autres mystéres.

Les plus simples des Anagrammes que les Auteurs Pseudonymes ayent faites pour se déguiser, sont celles où il ne se trouve que la transposition & le dérangement d'une seule lettre. Ainsi les noms de *Cirellus*, de *Farbius*, d'*Aceilly*, d'*Arminis*, &c. sont des anagrammes très-simples, qui sans causer grand trouble n'ont pas laissé de cacher à nos yeux le Socinien *Crellius*, le Pere *Fabri* Jésuite, le Chevalier *de Cailly*, le Sieur *de Marinis* Génols, &c.

Autant qu'il est facile de découvrir ces Auteurs dont le voile n'est, pour ainsi dire, attaché qu'à une petite lettre, autant est-il difficile de développer ceux qui ont embarrassé leur nom dans des anagram-

1 ¶ Il pouvoit dire sept, & y ajouter celui que Paracelse lui-même y ajoutoit, savoir *Eremita*, pour marquer le petit bourg de Suisse nommé *Einsideln*, en Latin *Eremus*, où il naquit. Erasme lui écrivant, mit au dessus de sa Lettre, qui non plus que beaucoup d'autres n'a pas été jusqu'ici imprimée parmi

nagrammes imparfaites. Il faut être plus qu'Oedipe pour pouvoir déchifrer sur tout celles des Auteurs Espagnols. Mes yeux ne m'ont pas encore fait appercevoir le nom d'*André Rey de Artieda* dans celle d'*Artemidoro*; le nom de *Ferdinandus de Santander* dans celle de *Petrus Pentareus Sideratus*; le nom de *Joannes Ramos del Mancano* dans celle de *Romanus Sfortia Cusanus*, &c. Les Italiens en ont aussi qui ne sont quelquefois pas moins imperceptibles, & il faut suer beaucoup avant que de trouver; *Francesco Maria de Luco Sereni* dans *Cesare Leone Fruscadino*; & *Gio: Francesco Loredano* dans *Gneo Falcidio Donalero*. Il y a d'autres Anagrammes imparfaites qui sont plus agréables, du moins parce qu'elles sont plus courtes, & forment des noms qui ne paroissent pas nouveaux; comme celle du Pere *Bidermannus*, qui s'est appellé *Bernardinus*; celle du Pere *Fisher* qui s'est nommé *Perseus*; celle de Mr. de Saumaise qui a tourné *Salmasius* en *Messalinus* (3). J'y ajouterois celle du Pere Gerberon comme aussi imparfaite qu'aucune autre, si le nom de *Rigberius* ne m'avoit paru tout-à-fait nouveau.

Les Anagrammes parfaites sont certainement plus estimables, sur tout lorsqu'elles forment d'autres noms plausibles qu'on peut substituer à la place de ceux que l'on cache, sans être surpris ou arrêté par quelque air de nouveauté ou quelque arrangement extraordinaire des lettres. Et si l'on veut rendre justice à l'industrie de nos Pseudonymes, on connoîtra par notre Recueil qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que les imparfaites.

Il y en a qui forment des équivoques par la rencontre avec d'autres noms de personnes connuës, comme *Gustavus* pour Augustus, *Livius* pour Julius, *Lucianus* & *Alcuinus* pour Calvinus, *Pavillon* pour Poullain, *Macer Jurisconsultus* pour Volcmarus Kirstenius, &c.

Il y en a d'autres qui ne paroissent pas si aisées à découvrir, parce qu'on les a fait changer de langue pour en faire des noms vraiement Latins, & qui ne sont anagrammes véritables que quand on les met en leur langue vulgaire. Les plus belles de cette espéce qui me reviennent maintenant dans la mémoire sont celles d'un Docteur de Sorbonne, qui s'est nommé *Hieronymus ab Angelo-Forti* dans quelques écrits Latins de controverse, mais qu'il faut retourner en François par *Hierôme d'Ange-fort*, si l'on veut trouver l'anagramme de son nom: & celle du Théologien de la Seigneurie de Venise, qui se trouve appellé *Petrus Suavis Polanus* sur son anagramme vulgaire de *Pietro Soave Polano* (4).

Il y a d'autres Anagrammes parmi nos Pseudonymes que l'on peut appeller *Retrogrades*, & qui n'ont rien de recommandable que la maniére de se faire lire comme les Ecritures des Peuples Orientaux, pour découvrir le nom des Auteurs qu'elles cachent. Ainsi *Letsac* par rétrogradation n'est autre que *Castel*; *Nobel* est *le Bon*; *Torvobat* est *Tabourot*. On peut y ajouter *Itenev Ichanom Itneglus*, qui n'est qu'une rétrogadation du nom de Fra Fulgentio Servite au génitif, pour dire *Fulgentl Monachi Veneti*. On sent dans des noms retournés de la sorte un air de barbarie capable de les faire prendre pour des termes de Magie. Mais les Anagrammes rétrogrades ne sont pas les seules que l'on puisse mettre au nombre des noms barbares. Il s'en trouve d'autres qui n'ont ni l'apparence des noms d'hommes, ni des terminaisons convenables, comme *Donaes Indinau*, pour dire *Joannes David*; *Resene Gibronte Runeclus Hanedi* pour marquer *Daniel Schwenter Noribergensis*. Des noms si extraordinaires pourroient fort aisément passer pour des termes de Cabalistes, de Magiciens ou d'autres Sectateurs des Sciences occultes, où la barbarie tient lieu d'élégance, où le bouleversement des lettres, quoique fait au hazard, ne laisse pas d'être mysterieux, & où le sens paroît d'autant plus énergique, que les mots ne signifient rien.

Au reste les Anagrammes barbares qui n'ont

parmi les siennes, *Rei medica peritissimo Doctori, Theophrasto Eremita*.

2 Eryc. Putean. pag. 18, &c.

3 Mais *à Massalia* est une Anagramme parfaite pour *à Salmasia*.

4 ¶ C'est-à-dire *Paolo Sarpio Veneto*.

n'ont aucun sens, qui sont sans affectation, & où les Auteurs déguisés n'ont entendu aucune finesse, paroîtront toujours plus innocentes que ces Anagrammes malicieuses, où certains Auteurs, au lieu d'anagrammatiser leur propre nom, se sont couverts de la peau retournée de leur Adversaire pour leur faire insulte. C'est ainsi que le fameux Pere Aprosio voulant écrire contre le Cavalier Stigliani, qui étoit de la ville de Matera, prit le nom de *Masoto Galistoni da Terama*, qui est l'anagramme de son Adversaire, dont le nom étoit *Tomaso Stigliano da Matara*. C'est une malice dont quelques personnes, quoique sans fondement, avoient long-tems auparavant soupçonné les Ministres de Genéve, dans la pensée qu'ils pourroient avoir pris le nom de *Clarus Bonarscius*, pour jouer un mauvais tour à *Carolus Scribanius*.

§. II. Il en est presque de l'Acrostiche comme de l'Anagramme par rapport à l'usage que les Auteurs en ont fait pour se déguiser. Il semble qu'elle ne cache leur nom que pour le mieux conserver, & il faut avouer que le nombre des Auteurs qui l'ont employée pour demeurer inconnus, n'est rien auprès de celui des autres qui s'en sont servi pour ne point laisser périr leur nom, & pour ne point tomber eux-mêmes dans l'oubli de la Postérité. C'est ainsi qu'Epicharmus, au rapport de Diogène Laërce, avoit coutume de mettre à la tête de chaque section ou chapitre dans la plupart de ses Ecrits les lettres de son nom, afin de laisser par ce moyen des preuves convaincantes que ces Ecrits étoient de lui. Les argumens des Comédies de Plaute renferment par des Acrostiches les noms ou les titres de ces Comédies. On sait que *Philostorge* a affecté de commencer les douze livres de son histoire par les douze lettres de son nom, qu'il prétendoit garantir de l'oubli par cet artifice. Nicephore Calliste autre Historien Ecclésiastique a poussé encore plus loin cette passion de se faire reconnoître à la Postérité, lorsque non content d'avoir commencé la premiére phrase de son Histoire par l'expression de son nom à la maniére de quelques Anciens, il a voulu encore accrocher toutes les lettres du même nom à la tête de chaque livre de son Ouvrage. L'Empereur Basile n'étoit pas sans doute plus curieux de se cacher que Nicephore, lorsque, dans les Instructions qu'il a dressées pour son fils, il a jugé à propos de commencer chaque chapitre par une lettre du titre de son livre, dont son nom fait le premier mot.

Publius Optatianus Porphyrius s'est aussi servi de l'Acrostiche dans son Panegyrique à Constantin. S'il avoit eu dessein de se déguiser & de ne se point faire connoître au Prince, sa piéce ne lui auroit pas valu le retour de son éxil. Enfin je doute qu'on puisse raisonnablement attribuer au desir sincére de demeurer caché dans les livres, la curiosité qu'ont euë plusieurs Religieux & quelques Ecrivains séculiers des siécles postérieurs, de renfermer leurs noms dans des Acrostiches, plutôt que de les mettre à la tête de leurs livres (1).

Il faut avouer pourtant qu'on ne pourra se défendre de prendre cette pratique pour une des maniéres de se déguiser dans ceux qui n'ont pas exprimé leur nom d'ailleurs, sur tout lorsqu'ils n'ont pas laissé la clef de leur Acrostiche. A dire le vrai, l'Acrostiche ne permet pas absolument qu'on les considére comme des Auteurs Pseudonymes, ni même qu'on les mette au rang des Anonymes; mais elle n'empêche pas que nous ne les considérions comme des Auteurs véritablement déguisés par cet artifice. La Stance de dix vers que Lazare de Baïf a mise à la tête de sa Traduction Françoise de l'Electre de Sophocle, est une espéce de masque qui le cache à ceux qui ne s'avisent pas de rassembler les premiéres lettres de chaque vers pour en former son nom. Il en est de même de Pierre

1 Comme Cæsarius de Heisterbach & Roger Bacon, &c.

2 ¶ Tiré de la Croix du Maine aux mots *Lazare de Baïf*, *Pierre Gringore* & *Thomas Sibillet*.

3 Bibl. Hisp. tom. 2. pag. 2.

4 Naud. Add. à l'hist. de L. xI. pag. 74.

5 ¶ Il faloit traduire *combat de l'amour en songe*.

6 ¶ Ménage sur Diogène Laërce pag. 227. de l'édit. de Wetstein, par une méprise moins supportable l'appelle *Polydore*.

Pierre Gringore, dit Vaudemont, de Thomas Sibillet, & de quelques autres Ecrivains François, qui n'ayant pas déclaré leur nom à la tête de leurs livres, se sont contentés d'y mettre quelque Epigramme ou quelque Sonnet, dont les vers commençoient par une lettre de leur nom, selon la pratique de l'Acrostiche (2). C'est ainsi que ceux qui seroient Anonymes d'ailleurs, ont trouvé le secret de restituer leur nom à leurs livres. Ceux même qui s'étoient donnés de faux noms au commencement de leurs Ouvrages, ont eu quelquefois recours à l'artifice de l'Acrostiche, lorsqu'ils n'avoient pas résolu de demeurer toujours cachés & d'imposer long-tems au Public. Un Religieux Hieronymite d'Espagne, nommé Juan de Orche, ayant pris le nom de Laurent Calvete pour publier la Vie de saint Fructueux, fit imprimer avec cet Ouvrage des vers Acrostiches de son nom, composés par un de ses amis (3). Un autre Religieux Italien (4) nommé Francesco Colonna s'étant déguisé sous le nom de *Poliphile* au commencement de son livre intitulé *Hypnerotomachie*, ou combat de l'amour & du songe (5), n'a pas eu honte de comprendre son nom & son dessein dans les premiéres lettres des chapitres de son livre, qui étant assemblées composent les mots, *Poliam Frater Franciscus Columna peramavit*, Acrostiche qui ruine toutes les belles moralités que divers Humanistes ont tâché de tirer sur la spiritualité prétenduë de cet Ouvrage, dans la pensée que l'Auteur s'étoit appellé non *Poliphile*, mais *Polyphile* (6).

Tous les Auteurs qui ont employé l'Acrostiche pour exprimer leur nom dans leurs Ouvrages, n'ont pas toujours affecté d'en acrocher les lettres au commencement des livres, des chapitres, des phrases, ou des vers. Il s'en est vû qui pour les rapprocher davantage, les ont attachées au commencement de chaque mot de la phrase, comme a fait Jean de Fordun dans sa Chronique d'Ecosse, appellée ordinairement *Scotichronicon*. Il y a trois vers Latins à la tête de cet Ouvrage, dont tous les mots commencent par une lettre de son nom de cette sorte:

Incipies Opus Hoc Adonaï: Nomine Nostri
Exceptum Scriptis Dirigat Emmanuel.
Fauces Ornatè Ructent, Dum Verbera Nectant.

c'est-à-dire JOHANNES DE FORDUN (7).

§. III. La Devise a été jugée plus propre au déguisement par les Auteurs qui ont voulu sérieusement demeurer cachés, que ni l'Acrostiche, ni l'Anagramme même. Il est vrai que plusieurs se sont donnés des Devises qui ne sont proprement que des Anagrammes de leur nom: mais il suffisoit pour leur dessein que ces Devises formassent un sens assés éloigné pour détourner le Lecteur de l'idée de leur nom. C'est ce qui paroît avoir été particuliérement au goût des Sociniens. *Veri promus custos* est une Devise & une Anagramme tout à la fois. Elle exprime & elle cache tout ensemble le nom de *Petrus Morscovius*. *A Jesu jugi clementia cinctus*; *Sapis puriùs cum zelo*; *Pacis es ostium*; *Magnus Amicus honesti*, &c. sont autant de Devises anagrammatiques qui ont servi à déguiser les Sociniens Gittichius, Przypcovius, Pisecius, Stegmannus, &c.

Les Sociniens n'ont pas été seuls dans cette curiosité. Le Président d'Espagnet, que d'autres se contentent de faire Conseiller de Bourdeaux, a tourné son nom en Anagrammes, tantôt sous la Devise de *Penes nos Unda Tagi*, tantôt sous celle de *Spes mea est in Agno.* Pierre du Val Evêque de Séez en a fait autant de son nom (8) dont les Anagrammes de *Vray Prélude* & de *Le Vray Perdu* peuvent passer pour des Devises, comme *Cher Repos* qui cache le surnom de Mr. Porcheres; *Spes me durat*, qui comprend le

7 ¶ Voyés Sandius pag. 150. de sa Critique de Vossius de *Historicis Lat.*

8 ¶ La Croix du Maine pag 418. de sa Bibliothèque prétend que ces Anagrammes *Le Vrai perdu*, ou *Vrai prelude* ne dénotent point *Pierre du Val*, Evêque de Sèez incapable de ces puérilités, mais un *Pierre du Val*, auteur du livre intitulé *Le Puy du souverain amour*. A quoi j'ajoute que ces Anagrammes peuvent aussi bien dénoter un *Paul Verdier*, qu'un *Pierre du Val*.

le nom de Petrus Daems Auteur des Pays-bas; *Divi Leschi genus amo*, qui renferme assés ingénieusement le nom d'un Polonois amateur de sa patrie, nommé *Mich. Sendivogius* (1); *Omnium è alis hærens*, qui toute Anagramme qu'elle est du nom de *Joannes Hemelarius*, célébre Médailliste, a été presque inutile jusqu'ici pour découvrir cet Auteur qui l'avoit placée dans un coin de son livre anonyme, où très-peu de gens l'ont apperçuë.

Il y a quelques Devises qui se forment de la dissolution d'un nom d'Auteur, & qui ont quelque rapport à l'Anagramme. Je vous en allegueraí deux Grecques qui m'ont paru des plus ingénieuses; savoir οὐδὲν ὁ βίος, qui n'exprime pas mal le surnom d'*Utenbovius*, Auteur des Pays-bas; & Ἀνδρὸς ὀρθὸς ἥλιος, qui marque le nom entier d'André Orthelius, qu'on ne doit pas confondre avec Abr. Ortelius.

Il y en a d'autres formées sur de simples allusions aux noms des Auteurs, & qui ne laissent pas de les déguiser autant que les noms les plus éloignés, lorsqu'ils n'ont point mis dans leurs livres d'autres marques pour se faire reconnoître. Aussi ne devons-nous pas nous étonner que Du Verdier & les autres n'ayent pas reconnu l'Auteur d'une Histoire Evangélique à la devise de *Crainte de Dieu vaut zele*, que Jean de *Vanzelles* avoit mise à cet Ouvrage, au lieu de son nom. Mais les Auteurs ne se sont pas toujours assujettis à faire ces allusions en la langue vulgaire de leurs noms. Pierre de Mêmes, qui vivoit sous François I. & Henry II. en a mis une en Italien à la fin de sa Grammaire Italienne & Françoise, où on lit *Per me stesso son sasso*, qui veut dire en François, *De moi-même je suis Pierre*, ou par transposition, *Moi je suis Pierre de Mesme* (2). Un Chanoine de l'Isle nommé Florent Vander-Haer (3) au commencement de ce siécle en fit une Latine sur son nom vulgaire, savoir *Floridus castis Aris addictus ab incestis Haris alienus.* Elle est un peu longue pour mériter le nom de Devise, mais elle a servi à faire reconnoître ce Vander-Haer pour Auteur des Antiquités Liturgiques imprimées en trois Tomes in-8°. à Douai en 1605.

Au reste il y a peu de Savans qui ne se soient donnés quelque Devise particuliére, vraie ou fausse, parfaite ou imparfaite, tirée de l'Ecriture sainte, de quelque Auteur profane, de quelque ancien Auteur ou forgée de nouveau. C'est ce qui rendroit très-pénibles & presque infinies les recherches qu'on voudroit faire de celles qui ont servi de symboles aux Auteurs pour se reconnoitre entre eux dans leurs Ecrits particuliers, & sur tout dans les Lettres qu'ils se sont écrites mutuellement sans y exprimer leur nom. Les Savans eux-mêmes ont contribué à rendre cette curiosité inutile, lors qu'ils ont rassemblé ces Lettres en Recueils, ausquels ils ont fait porter leurs noms en les rendant publics.

CHAPITRE XVIII.

19. Maniére. *Dessigner son nom par les lettres capitales qui le commencent. Des noms formés de lettres capitales. Usages des Auteurs Juifs en ce point. Des lettres finales, & autres Monogrammes qui ont servi à marquer les noms des Auteurs cachés.*

LEs Auteurs déguisés n'ont point mal profité de l'éxemple qui nous a été laissé par les Anciens touchant l'usage de n'exprimer les mots que par des notes litérales ou par des lettres capitales des mêmes mots. Cette maniére de déguisement est certainement l'une des plus embarrassantes d'entre toutes celles dont ils ayent pû s'aviser pour se découvrir en se cachant; & quoiqu'elle soit d'ailleurs l'une des plus ordinaires, je n'ose dire que le nombre de ceux à qui j'ai tâché de lever le masque soit fort grand, par raport à la multitude des autres.

Quelque petit que puisse paroître le nombre

1 *S. Leschus* Patron de la Pologne.

2 ¶ La Croix du Maine aux mots *Jean de Vanzelles*, & *Jean Pierre de Mesmes.*

3 ¶ Cet Auteur dans ses livres Latins se nomme *Floren-*

nombre de ceux que j'ai ramassés, il ne m'a point empêché d'en faire un Recueil assés considérable, que je pourrai joindre à ceux qui suivront celui de nos Pseudonymes. Je suis persuadé que c'est toujours servir le Public, de la maniére qu'il a été servi par Valerius Probus, par Magnon, par Pierre Diacre, par Sertorio Orsati, qui ont fait de semblables Recueils pour expliquer les mots de la Langue Latine, chiffrés & abregés par des lettres, par des notes & par d'autres monogrammes.

Les Auteurs à qui il a plû de ne se faire connoitre que par ces marques, n'ont pas suivi tous la même méthode. Ceux qui ont cherché la maniére la plus simple, se sont contentés d'une seule lettre qui marque ordinairement leur surnom, quelquefois leur nom de batême simplement, & quelquefois autre chose qu'ils n'ont pas voulu nous faire savoir. C'est ce que nous pourrons voir dans notre Recueil sous les lettres uniques de D.... de F.... de M.... de S.... &c. qui désignent des Auteurs qui sont encore vivans parmi nous.

Les autres, qui sont assurément le plus grand nombre, ont voulu marquer leur *prénom*, & leur surnom: ce qui a produit au moins deux lettres capitales, comme A. B. Adrien Beverland, C. D. Carlo Dati, E. G. Edouart Grant, &c. quelquefois trois, lorsque les Auteurs ont eu deux *prénoms* avec un surnom, comme J. E. N. Joannes Eusebius Nierembergius; ou deux surnoms avec un *prénom*, comme P. H. G. Philibert Hegemon Guide, quoique ce ne soit qu'un même surnom en deux langues: ou enfin lorsque le surnom est précédé de l'article, comme A. L. F. Antoine le Févre, B. D. S. Benoist de Spinosa, L. V. B. Lancelot Van Brederode, &c. mais l'article féminin de notre langue est souvent cause de quatre lettres, comme F. D. L. T. François de la Treille, M. D. L. B. Margarin de la Bigne.

D'autres ajoutent leurs qualités, leur profession ou leurs emplois en lettres capitales comme leurs noms, & ils contribuent un peu plus que les autres à se faire reconnoître par ce moyen, comme A. G. E. D. G. Antoine Godeau Evêque de Grasse, D. H. P. E. M. Denys Henrion Professeur en Mathématiques, J. C. A. A. P. E. I. Jean Cusson Avocat au Parlement & Imprimeur. P. A. E. A. P. & P. A. V. D. M. *Petrus Allix Ecclesiæ Anglicanæ Pastor*, & *Petrus Allix Verbi Dei Minister*. D'autres, pour éviter cette longue file de lettres, se sont contentés de celle de leur surnom avec celle de leur profession, comme le feu Pere René Rapin, qui a signé quelques-uns de ses Ouvrages par les lettres R. J. c'est-à-dire, Rapin Jésuite, ce qui a été pratiqué aussi par d'autres Auteurs de la même Compagnie sous les lettres de V. J. de B. J. (4) &c. qui sont encore au monde. C. C. veut dire Carneau Chanoine, suivant la même méthode.

Mais rien ne paroît plus embarrassant que les titres appellatifs de *Pere*, de *Frere*, de *Sieur*, de *Monsieur*, de *Maître*, *&c.* lorsque les Auteurs en ont voulu mettre les lettres capitales avant celles de leur nom. On ne sait souvent si P. veut dire Pere, ou Pierre, Paul, Philippes, &c. si R. P. veut dire *Reverend Pere*, ou Robert Personius. Les mêmes lettres P. T. signifient *Pater* Tiburtius, *Pontus* Thiardæus (5), *Paulus* Tavernier ou Tafferner, *Pater* Tomsonus, *Pater* Thunderus, &c. F. J. F. C. R. S. T. P. A. P. C. veut dire *Frater* Joannes Fronto Canonicus Regularis Sacræ Theologiæ Professor Academiæ Parisiensis Cancellarius. Quelquefois les Appellatifs de *Pere* & de *Frere* se trouvent joints ensemble avant le nom. P. F. F. F. F. signifie *Padre Fra* Francesco Fulvio Frugoni: souvent celui de *Reverend* ne quitte pas celui de *Pere*; comme R. P. B. B. C. P. *Reverendus Pater* Bonaventura Basseanus Capucin. Prædicat. Quelquefois tous les titres honorifiques d'un Religieux se trouvent rassemblés en trois lettres R. P. F. qui veulent dire *Reverend Pere Frere* avant le nom & le surnom;

Florentius, & dans ses livres François *Floris.*

4 ¶ C'est-à-dire Verjus Jésuite. Bouhours Jésuite.

5 ¶ Il faloit écrire *Tyardæus*, comme Pontus de Tyard l'écrivoit.

nom ; & en quatre L. R. P. F. lorsque l'article y est mis en capitales, ce qui n'empêche pas que le nom & le surnom ainsi précédés ne soient encore suivis de plusieurs autres capitales, qui marquent la profession, le rang, les emplois du cloître.

Ce n'est pas seulement parmi les Religieux que l'on trouve de ces capitales d'Apellatifs qui sont embarrassantes. Un Catholique aura peine à deviner que R. D. T. veut dire *Reverend Docteur Tillotson.* Il en est souvent de même des Appellatifs honorifiques de *Sieur*, comme L. S. R. *le Sieur* Robert fameux Cuisinier ou Traiteur, L. S. P. J. P. E. P. E. T. A. R. *le Sieur* Pierre Jurieu, Prédicateur & Professeur en Théologie à Roterdam; de *Monsieur*, comme M. L. M. D. B. Mr. le Marquis de Beauveau (1), M. L. R. A. D. H. Monsieur le Roi Abbé de Hautefontaine; de *Maître*, comme M. C. S. Maître Charles Sorel; de *Messire*, comme M. A. G. E. D. V. Messire Antoine Godeau Evêque de Vence, M. P. C. Messer Paolo Catanio. Les mêmes embarras peuvent arriver au sujet des Auteurs de l'autre séxe touchant les appellatifs de *Madame*, de *Mademoiselle*, de *Mere*, de *Sœur*. M. L. P. D. C. veut dire Madame la Princesse de Conti (*Louise Marguerite de Lorraine*) L. M. D. L. V. R. D. S. T. veut dire, la Mere de la Visitation Religieuse de Saint Thomas. L. B. D. M. veut dire la Baronne de Marcé (*Agnés de Guilberdiere*) Les mêmes lettres marquent aussi des noms d'Hommes sans presque toucher à leur arrangement.

Quelquefois les Auteurs ont exprimé les deux premiéres lettres de leur *Prénom* pour le déterminer un peu davantage, en écartant l'idée de divers autres Prénoms qu'on auroit pû comprendre sous une seule lettre. Ainsi *Pa. P.* veut dire Paul Petau Conseiller au Parlement ; *Cl. S.* Claudius Salmasius ; *Sa. Oxon.* Samuel Oxoniensis, *id est* feu M. Parker Evêque d'Oxfort. D'autres au contraire ont jugé plus à propos d'exprimer les deux premiéres lettres de leur surnom, en ne marquant que la capitale de leur prénom, comme M. *Fl.* Mathias Flaccius; L. *Cr.* Ludovicus Cressolius ; N. *Ab.* Nicolaus Abramus; P. *Be. Ju. Th.* Pierre Belloy Jurisconsulte Tholosain (pour Toulousain). Il s'en est trouvé qui ont passé jusques aux trois premiéres lettres de leur surnom, comme un Dominicain qui vivoit il y a deux cens ans, & qui s'est appellé *B. Mor.* Ce qui l'a fait reconnoître enfin dans ces derniers tems pour Bartholomæus Mortarius; quoi qu'un Savant estime qu'on pourroit fort bien entendre par ces lettres un Dominicain de même tems nommé Benedictus Morandus (2). C'est dans la catégorie des surnoms aux trois premiéres lettres que M. le Chevalier d'*Her....* (3) a voulu ranger le sien dans ces derniéres années. S'il demeure caché aussi long-tems que B. Mor...., il faut espérer que nos arriére-neveux pourront le découvrir au dixneuviéme siécle ; mais s'il continuë de rencontrer des Lecteurs du caractére de ceux dont il est parlé au mois de Juin 1683. du Mercure Galant (4) il lui reste encore beaucoup de nazardes & de censures à essuyer, uniquement pour ne vouloir pas se faire connoître, & pour ne pas ajouter ce qui manque à son surnom de trois lettres.

D'autres Auteurs pour demeurer plus surement cachés sous les capitales de leurs

1 Dans la premiére édition à Metz.

2 Sand. not. ad Voss. de Hist. Lat. pag. 328.

¶ Il y a ici une faute de Vossius le pére, une de son Critique Sandius, & plusieurs de Baillet. La faute de Vossius est qu'ayant pu aisément s'instruire du nom & de l'époque de ce Jacobin, designé par les lettres initiales *B. Mor.* il ne l'ait point fait. La Bibliothèque des Jacobins d'Antonius Senensis n'est pas fort rare. Il pouvoit la consulter, elle lui auroit page 47. indiqué le nom de *Bartholomaus Mortarius* Ecrivain de la Vie du bienheureux Jaques de Bévagna. Vossius y auroit appris que ce *Mortarius* vivoit en 1510. & n'auroit pas été réduit à mettre le Jacobin *B. Mor.* entre les Historiens dont ni le nom ni le tems ne sont pas bien connus. Sandius a fort bien remarqué cette négligence de Vossius, mais il s'est trompé, lorsqu'en voulant lui en imputer une seconde, il l'a repris de n'avoir pas observé que les Lettres initiales *B. Mor.* qui dénotoient *Bartholomaus Mortarius*, pouvoient aussi dénoter *Benedictus Morandus.* Sandius ne faisoit pas réflexion qu'il s'agissoit là d'un Jacobin, & que *Benedictus Morandus* ne l'a pas été. Il étoit vers le milieu du 15. siécle Secretaire de la ville de Bologne. C'est la qualité qu'il se donna dans ses deux invectives contre Laurent Valle, comme celui-ci nous l'apprend dans sa Réponse.

leurs noms, & pour mieux jouer l'industrie des connoisseurs, ont voulu faire transposition de lettres, en mettant celle du surnom la premiére, & celle du *Prénom* ensuite. Ainsi C. E. veut dire Edouard Coffin; F. T. Thomas Fitz-Herbert; D. P. Philippes Dirixson, &c. D'autres enfin se sont avisés de vouloir imiter les Juifs & les autres Peuples qui ne se servent pas des voyelles dans leurs écritures, & rassemblant les consonnes de leur nom en ont formé des capitales qui ne sont pas à la verité les lettres initiales d'un seul mot, mais de chaque syllabe de leur nom. Il paroît que c'est par cet artifice que Mademoiselle de Scudery se trouve marquée des lettres de M. de S. D. R. dans le nouveau Livre qu'elle vient de publier (5). Et j'ai crû qu'on pourroit attribuer à une personne dont le mérite ne nous est pas inconnu le Traité des Excommunications imprimé à Dijon aux dépens de son Auteur l'an 1683. parce que les lettres PHBT m'ont paru être les trois consonnes maitresses du *Prénom Philebert*, les deux autres n'étant que des liquides. C'est une conjecture qui ne se trouvera solide qu'en cas que M. C. s'appelle Philebert (6). Il s'en est vû d'autres qui, par une conduite toute opposée à celle dont nous venons de parler, ont formé des noms nouveaux avec les lettres capitales de leurs vrais noms, en donnant des voyelles aux consonnes. Ainsi Carlostad dont les noms étoient *Andreas Bodensteinius Carolostadius Doctor* ayant pris les initiales de ces quatre mots A. B. C. D. en a formé le nom d'*Abecedarius* qu'il a voulu porter principalement depuis qu'il avoit renoncé à la lecture & aux Sciences. Mais personne parmi nous ne doit se vanter d'avoir été plus ingénieux que les Auteurs Juifs, & sur tout les Rabbins dans l'art de se former un nom de plusieurs capitales. Les uns se sont contentés de joindre les lettres initiales sans autre rafinement, comme אאע *Aa* ou *Aagb*, pour dire Abraham Aben Ezra, ou אע seulement pour dire Aben Ezra; אביה *Abiab* ou *Aviab* pour marquer Eliezer Ben Jose Hagalili, c'est-à-dire Eliezer fils de Jose Galiléen.

Les autres y ont ajouté la qualité de Rabbin, & en ont pris la capitale pour former le nom d'abbréviation, comme רח *Rach*, c'est-à-dire Rabbin Chasdaï; רדק *Radagk*, c'est-à-dire Rabbin David Kimhi; רג *Rag* est tantôt le Rabbin Gamaliel, & tantôt le Rabbin Gersom; רל *Ral* tantôt le Rabbin Levi, tantôt Resch Lachis Docteur du Talmud des Juifs. רלבג *Ralbag*, *id est*, Rabbi Levi Ben Gersom, ou le Rabbin Levi fils de Gersom. רמך *Ramach*, le Rabbin Moyse Cohen ou le *Prêtre*. רמבם *Rambam* Rabbi Moyse Ben Maimon qui s'appelle aussi d'un nom Patronymique Maimonide; רמבן *Ramban*, Rabbi Moyse Ben (ou *Bar*) Nahman, & quelquefois Rabbi Meir Ben Nathan. רמ tout seul marque aussi plusieurs autres Rabbins du nom de Meir. Par le même artifice רשבא *Rasba* signifie le Rabbin Salomon fils d'Adrath; רשבג *Rasbag* le Rabbin Simeon fils de Gamaliel, רשבם & son frere רת *Rasbam* & *Rat* le Rabbin Samuel fils de Meir & le Rabbin Tam enfans de la fille de Rasci. רשבי Rasbi veut dire le Rabbin Simeon fils de Jochai; רשט *Rasch at* Rabbin Sem Tob ou Schem Tof; רשי *Rasci*, Rabbin Salomon Isaaki que plusieurs ont confondu avec Jarhi, & רש tout seul désigne divers autres Rabbins du nom de Salomon, de Samuel, de Sem, de Simeon, &c.

D'autres

Réponse. Il étoit Jurisconsulte, Orateur, Poëte, Historien. Il écrivit contre les Députés de Siéne, qui à la faveur du Pape Pie II. pretendoient avoir la presséance sur ceux de Bologne. Il fit plus d'une fois la fonction d'Envoyé de cette République à Rome, en Espagne, à Milan. Philelphe & Mantuan ont fait son éloge; le premier, Epitre 3. du 26. livre; le second, dans une Sylve faite exprès à l'occasion de la dispute des Boulonnois contre les Siénois pour le rang. Il n'est pas nécessaire de s'étendre ici sur les fautes de Baillet. On voit qu'elles consistent à ne s'être point apperçu de celles que j'ai marquées de Vossius & de Sandius.

3 ¶ Au moment que les Lettres du Chevalier d'Her.... parurent, on sut, quoi qu'en veuille dire ici notre Auteur, qu'elles étoient de Mr. de Fontenelle.

4 Item tom. 2. des lettr. nouv. contre Maimbourg pag. 763. 764.

5 ¶ La Morale du monde, ou Conversations, 2. vol. in-12. 1686.

6 ¶ Le nom de batême de M. C. c'est-à-dire de Mr. Collet, de Chatillon lez-Dombes, Avocat, Médecin, Historien &c. étoit véritablement *Philibert*, car c'est ainsi qu'on devroit réguliérement écrire & prononcer, non pas *Philebert* ni *Philbert*.

D'autres y ont encore voulu ajouter la lettre capitale de la qualité honorifique de *Monsieur* ou de *Sage* dont le mot en leur langue commence par ה. Ainsi le nom abregé de הראש *Haraasb* ou *Harascb* veut dire Monsieur le Rabbin Asher ou Ascher; הראבד *Haraavad* ou *Harabad*, Monsieur le Rabbin Abraham Bar Dior ou fils de Dior; הראם *Haram* signifie le sage Rabbin Elie Misrahi (ou de l'Orient.) Il en est de même de הרן *Haran*, de הרף ou הראף *Hariph* ou *Hariaph*, pour dire le Rabbin Nissim, le Rabbin Isaac Phès ou Isaac Alphès, *id est* de la ville de Fez, & de plusieurs autres noms de même espéce.

Ce que nous avons rapporté touchant les Auteurs Latins ou Occidentaux, qui ont quelquefois exprimé les deux ou trois premiéres lettres de leur nom, n'est pas aussi sans éxemple parmi les mêmes Juifs. Je me contente de vous raporter celui d'Onkelos fameux Paraphraste Chaldéen du Pentateuque, qui s'appelle fort communément en abregé, אנק *Onk*, ou plutôt *Onak*, qui n'est que la premiére moitié du nom d'Onkelos.

Buxtorf qui a fait un petit Traité des Abbréviations des mots dans la Langue Hébraïque a remarqué que non seulement les lettres initiales, mais même les finales des noms étoient employées par les Juifs pour marquer ces mêmes noms en abregé, & il ajoute que cette maniére de désigner les noms par la queuë est d'assés grand usage parmi les Cabalistes. Nous ne voyons pas que nos Ecrivains des Langues Occidentales ayent été fort curieux de cette pratique, & je n'ai encore pû découvrir que Guillaume Cambden, l'un des plus célébres Auteurs des Isles Britanniques, qui se soit avisé de marquer son nom & son surnom par M. N. qui sont les lettres finales de *William Cambden* en Anglois.

Il y a d'autres notes d'Auteurs lesquelles, bien que literales, ne sont pourtant ni initiales ni finales de leur nom. Telle est principalement la lettre N. à qui l'on fait signifier tout ce qu'on veut, & qui peut cacher un Auteur avec autant de sureté que s'il étoit entiérement Anonyme. Nous avons un grand nombre de petits Traités ou Dissertations, de Lettres détachées & d'autres Ecrits volans & fugitifs, tantôt sous le nom de N. adressés à N. tantôt sous celui de N. N. & souvent sous celui de Monsieur N. dont nous ne pouvons pas connoître certainement les Auteurs, parce que cette note ne peut nous aider à les découvrir. Quelques-uns ont crû pouvoir se jouer de la curiosité de leurs Lecteurs, en prenant des lettres qui marquent toute autre chose que ce qu'on pourroit s'imaginer en devinant. C'est ainsi que M. Mauger, Avocat du Roi & Médecin à Beauvais, a fait imprimer une Dissertation sur une diéte ou *inedie* de plusieurs mois sous les lettres D. Q. ne voulant dire autre chose sinon, *Devinés Qui*? Enfin il s'en est vû qui non contens de prendre des lettres qui ne signifioient rien dans leur esprit, se sont attachés à en choisir qui fussent capables de nous empêcher de songer à eux par leur éloignement d'avec les léttres de leur nom. C'est ce qu'a fait Mr. Amelot de la Houssaye lorsqu'il a pris les lettres de Z. M. P. R. V. en publiant sa Traduction Françoise du *Squittinio della Libertà Veneta*, comme je l'ai appris de sa bouche.

CHAPITRE XIX.

20. Maniére. *Allonger son nom pour le déguiser: & de l'usage d'alonger son nom sans déguisement.*

21. Maniére. *Abbreger son nom pour le déguiser, & de l'usage de cette abbreviation parmi ceux-mêmes qui ne font pas profession des Lettres.*

Il faut avouer que la maniére d'allonger & de racourcir son nom, n'est pas de l'invention de nos Auteurs Pseudonymes. Nous la pouvons néanmoins considérer comme une de leurs maniéres de se déguiser sur l'éxemple de quelques Modernes qui ont cherché à se cacher par cet artifice.

§. I. On dira tant qu'on voudra qu'un Auteur ne perd rien de son nom en lui donnant de l'augmentation, il faut si peu de chose pour brouiller nos idées, & une seule lettre de trop ou de trop peu est

est si capable de nous déranger, qu'il est aisé à un Auteur de se déguiser en ajoutant quelque chose à son nom, comme à un homme qui trouve le moyen d'ajouter par artifice deux pieds à sa taille pour marcher en masque.

Les Espagnols & les Portugais qui connoissoient Antoine *Vasquez*, furent surpris lorsqu'il s'appella *Velasquez* d'autant plus facilement que ce nom allongé étoit d'ailleurs de grand usage parmi eux pour marquer d'autres personnes. En France la pratique d'allonger les noms par le moyen des terminaisons géographiques selon la diversité des Provinces semble être devenuë si commune qu'on auroit lieu de croire qu'un Auteur qui auroit eu dessein de se déguiser, seroit néanmoins assés mal déguisé par ce moyen. Nous ne pouvons pas douter que Mr. Simon n'ait eu intention de se déguiser lorsqu'il s'est donné le nom de *Simonville* à la tête de l'un de ses Ouvrages. Cependant ceux qui songent que ce fameux Ecrivain est de Normandie, ne le trouveront peut-être pas plus déguisé sous ce nom allongé que le seroit un Picard de même nom sous celui de *Simoncourt*, un Breton sous celui de *Kersimon*, un Auvergnac ou Limousin sous celui de *Simoniac*, un Dauphinois sous celui de *Simonien*, un Allemand sous celui de *Simonstadt* ou de *Simonbourg*. Si l'Auteur avoit voulu se faire connoitre le visage entiérement découvert, il auroit sans doute pris le parti de se nommer Mr. *Simon de Simonville*, sur plusieurs exemples de diverses familles remarquables de Normandie, tels que sont les Estouts d'Estouteville, les Godards de Godarville, les Durands de Duranville, les Normans de Normanville, &c.

Il y a parmi nous une autre maniére d'allonger les noms, lorsqu'on veut leur donner quelque air de Seigneurie, comme si ceux qui en usent de la sorte vouloient prendre le nom de quelque *Gentilhommerie* qui auroit été formé sur le surnom même de leur famille, la Mesnardiere, par éxemple, la Renaudiere, la Freseliere, la Murdraguiere, &c. noms de Terres ou de Maisons de Campagne formés sur les surnoms de leurs Maîtres ou Possesseurs, Mesnard, Renaud, Freseau, Murdrac, &c. Parmi les gens de Lettres on avoit cru que l'Auteur des Voyages d'Athenes, de Candie & de Lacedemone anciennes & nouvelles avoit voulu user de quelque déguisement en se donnant le nom du Sieur *de la Guilletiere*, qu'on s'imaginoit sans raison ne devoir être connu que sous le nom de Mr. *Guillet* (1). L'Auteur semble insinuer dans l'un de ses Ouvrages que ces deux noms ne sont qu'une même chose, & que l'un est allongé sur l'autre par une maniére différente de terminaison qui n'est pas sans déguisement. Mais puisqu'il s'est donné tantôt l'un, tantôt l'autre dans les mêmes Ouvrages, nous ne le trouvons pas plus déguisé sous le nom de *Guillet de la Guilletiere*, que divers autres Auteurs que nous connoissons sous les noms de Martin de la Martiniere, de Girard de la Girardiere, de Thaumas de la Thaumassiere, &c. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les noms allongés sont considérés comme des noms de noblesse, marquant quelque grandeur ou quelque qualité plus élevée que celle qui seroit designée par les primitifs de ces noms allongés. On fait là-dessus l'histoire de ce Simon dont Lucien a parlé dans son Dialogue du Songe. Tant qu'il avoit été gueux & misérable, il ne s'étoit appellé que Simon, mais s'étant vû gros Seigneur après une riche succession qu'il avoit recueillie, il se fit appeller *Simonide*. Il se plaignoit de l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui ne l'appelloient que *Simon*, comme si ce n'étoit qu'une mutilation du nom de Simonide, faite pour le deshonorer.

§. II. En effet il semble que l'abbréviation ou la diminution des noms n'étoit autrefois que pour les valets, & pour les petits enfans, dont l'état n'est guéres différent de celui des valets jusqu'à un certain âge, selon la remarque même de S. Paul (2). Ce n'est qu'au mépris pour les

1 Voyés Ath. anc. & nouv. p. 334. de la 1. édit. & 340. de la 2.

2 ¶ Gal. 4. 1.

les uns, & à la familiarité ou privauté careſſante envers les autres, qu'il faut attribuer la plupart des noms propres que les Grecs ſe donnoient la liberté de raccourcir à leur ſujet (1), *Demas* n'eſt qu'un raccourci de Demetrius, comme *Menas* de Menelaüs, *Amphis* d'Amphiaraüs, *Artemon* d'Artemidorus, *Alexas* d'Alexander, *Theudas* de Theodorus, *Antipas* d'Antipater, *Cleophas* de Cleophilus, &c. Mais il faut avoir l'inclination Grecque à l'excès, pour prétendre que *Cephas* n'eſt qu'un abregé de *Cephalus*. C'eſt ce qui a été avancé à l'occaſion de ſaint Pierre, comme du Chef de l'Egliſe viſible de Jeſus-Chriſt par quelques Peres qui ont crû pouvoir ôter ce nom aux Syriens, comme celui de Pâque aux Hébreux, en le faiſant venir ἀπὸ τοῦ πάσχειν (2).

Ce Simon, dont nous venons de parler ſur le rapport de Lucien, n'avoit pas grand tort de prétendre que le nom de Simon n'étoit qu'un abregé de celui de Simonide, pourvû que l'on conſidére ce nom comme un mot purement Grec, ſans faire réflexion au Simon des Hébreux. Il ſavoit que l'on avoit affecté preſque de tout tems de ne donner que des noms d'une ou de deux ſyllabes aux eſclaves & aux autres perſonnes viles, & que les noms de quatre ou cinq ſyllabes n'étoient que pour les perſonnes de qualité (3). C'eſt pourquoi, dit Lucien, de *diſſyllabe* qu'il avoit été pendant la baſſeſſe & la miſére de ſa première condition, il devint *tetraſyllabe* après le changement de ſa fortune. Euſtathius l'Interpréte d'Homére, qui convient auſſi que *Simon* n'eſt qu'un Simonide raccourci ou retranché par la moitié (4), comme *Bacchon* un diminutif de Bacchylide, attribuë ces raccourciſſemens aux maniéres de careſſer les enfans & les autres perſonnes que nous aimons & que nous traitons avec privauté. C'eſt un uſage qui a toujours été aſſés répandu dans le monde; & pour ne répondre que de celui de notre pays, on peut ſe contenter de citer les noms de *Phlés* pour Philippes, de *Colin* pour Nicolas; *Alix* pour Adelaïde, *Phanette* pour Eſtephanette ou Eſtiennette, *Javote* pour Geneviéve, *Toinon*, *Babet* & autres noms corrompus par tendreſſe.

Nous ne voyons pas que les Auteurs Pſeudonymes ayent eu recours à ces ſortes d'Abbréviations pour ſe déguiſer. Si l'on trouve un *Scalcus* qui s'appelloit d'ailleurs *Godtſcalcanus*, un *Mullerus*, dont le nom ordinaire étoit *Schragmullerus*, on ne s'aperçoit pas qu'ils ayent eu intention de tromper le Public, ou de ſe dérober à ſa connoiſſance. Ce n'eſt pas la crainte de ſe voir avilis ou conſidérés comme les Eſclaves & les roturiers de la lie du Peuple, qui a dû les détourner de ce moyen de déguiſement, puiſqu'ils ne peuvent pas ignorer qu'on racourciſſoit auſſi ſon nom quelquefois pour paroître plus noble & plus qualifié. C'eſt ce qui a donné lieu à Martial de ſe divertir d'un nommé Cinnamus, qui vouloit ſe faire appeller *Cinna*; pour ſe rehauſſer après s'être vû riche & faiſant le Chevalier Romain, de barbier qu'il avoit été auparavant. Voici les vers de ce Poëte:

> *Cinnam, Cinname, te jubes vocari.*
> *Non eſt hic, rogo, Cinna, barbariſmus?*
> *Tu ſi Furius antè dictus eſſes,*
> *Fur iſta ratione diceteris.*

Mais de la maniére d'abréger le nom & le ſurnom & de les joindre enſemble, il réſulte un nom nouveau qui peut contribuer au déguiſement des Auteurs Pſeudonymes. La choſe eſt arrivée à un ſavant Prélat du ſiécle paſſé (5), qui n'étoit déja point mal déguiſé ſous le nom d'*Elias Philyra*. Cet Auteur n'avoit marqué les deux mots de ce nom ſuppoſé qu'en

1 Caſaub. in Athenæum l. 7. c. 12.
Voſſ. l. 4. Inſt. Orat. cap. 1. n. 5.
2 Baron. ad an. 31. Opt. Mil. Greg. Naz.
3 πᾶς δοῦλος δεσπότῃ μονοσύλλαβος.
¶ Voſſius, dans l'endroit de ſes Inſtitutions Oratoires ci-deſſus marqué, rapporte ainſi ce Proverbe, qu'il auroit pourtant mieux fait de rapporter tel qu'il ſe trouve dans le Traité περὶ ἑρμηνείας, vulgairement, quoique fauſſement, attribué à Demetrius le Phalérien, où il eſt conçu en ces termes: πᾶς δεσπότης δούλῳ μονοσύλλαβος, pour donner une idée de la dignité & de l'air ſupérieur d'un maître qui parle

qu'en écrivant *Éli. Phili.* par abbréviation; mais l'union de ces deux morceaux a formé le nom d'*Eliphilus*, qui peut passer pour un masque renforcé d'un autre masque de J. du Tillet. Cette maniére de composer un nom abregé de plusieurs est assés commune d'ailleurs, pour nous empêcher de croire qu'elle n'ait été introduite que pour le déguisement. Sans quitter les gens de Lettres, vous trouvés parmi les Auteurs Espagnols des *Pedralvez*, parmi les Italiens des *Colanton*, des *Basgapé*, parmi les Allemans des *Wolffpiatz*, &c. qui ne sont que des composés abregés de *Pedro Alvarez*, de *Nicolas Antonio*, de *Basilica-di-Pietro*, de *Wolffgangus Platzius*; quoiqu'il s'en voye aussi qui sont composés de plusieurs mots sans abbréviation, comme *Cadamustus* Auteur Italien, *Confucius* Philosophe Chinois, &c.

CHAPITRE XX.

De la corruption des noms des Auteurs, venuë de ces maniéres de les abreger, ou même de la maniére de les transformer d'une langue en une autre. Cette corruption a produit beaucoup d'Auteurs chimériques qui n'ont jamais été. Diverses espéces de cette corruption d'où sont nés tant de faux Auteurs.

LEs noms des Auteurs ayant souffert tant d'altérations de différentes espéces, on ne doit pas être surpris que la corruption s'y soit mise. Les permutations qu'on leur a fait faire d'une langue en une autre, les changemens de terminaisons, la ressemblance & la proximité des noms & des surnoms des Personnes, les adoucissemens de prononciation, les abbréviations d'écriture, la mauvaise orthographe, les fautes d'impression, les additions & les retranchemens des Copistes, en un mot les bévuës des Critiques qui ont pris quelquefois des noms de Choses pour des noms de Personnes sont les sources les plus ordinaires de cette corruption.

Les Catalogues des Livres, les Bibliothéques, les Recueils d'hommes illustres pour les Lettres, & sur tout les Livres de l'*Index* sont chargés de ces sortes de corruptions, tant par l'inadvertance ou l'ignorance de leurs compilateurs, que par la nécessité inévitable où sont les derniers venus de copier ceux qui les ont devancés. De là est venu l'intrusion de beaucoup de faux Auteurs parmi les véritables, dont la multitude n'est déja que trop onereuse au Public.

Je ne prétens point mettre au nombre de ces faux Auteurs les Ecrivains Arabes dont nous avons corrompu presque tous les noms, pour les rendre plus fléxibles au tour de la Langue Latine, & les accommoder à notre prononciation, quoique cette corruption ne soit venuë à l'égard de plusieurs que de l'ignorance de leur Langue. Jamais ces Auteurs, je l'avouë, n'auroient pû se reconnoître à des noms tels qu'*Avicenna* ou *Abincenus*, *Apomasares*, *Averroës*, *Alchabitius* ou *Allacen*, *Alcmeon* (Arabe) &c. mais au moins ne les avons-nous pas multipliés en prenant ceux que nous avons nommés de la sorte pour des Auteurs différens de ceux que les personnes les plus intelligentes appellent de leur véritable nom.

Je ne crois pas y devoir aussi comprendre les autres noms corrompus qui n'ont pas leur origine dans les Langues Grecque ou Latine. Tels sont les noms venus d'Allemagne, *Albert*, *Lambert*, *Adalbert*, *Edilbert*, *Hildebert*, *Elbert*, *Autpert*, *Lampert*, *Ansbert* (6), qui sont presque tous corrompus l'un de l'autre, & qui ne se ressemblent que par leur racine de *Werd* corrompuë en *bert* ou *pert*, qui veut dire en langue vulgaire cher ou pré-

parle à son valet. Scaliger dans son Στρωματεὺς παροιμιῶν ἐμμέτρων a fort bien conservé l'expression de l'adage dans cet ïambe

Πᾶς ἐςὶ δούλῳ δεσπότης μονοσύλλαβος.

Vossius l'a au contraire alterée, dequoi Henri Etienne n'auroit pas manqué de le reprendre, comme il en a repris Erasme.

4 In. Odyss. 10. Eustath. Allat. de Symeonib. pag. 205.

5 J. du Tillet Evêque de Meaux.

6 Schard. Schand. Voss. Lambec. Visc.

précieux. De même *Amalaricus*, *Almaricus*, *Amalricus*, *Aymericus*, *Eymericus*, *Emericus*, *Mericus*, *Amalarius*, *Amaury*, *Aymar*, &c. qui pourroient se rapporter à une même racine *Imerrich*, *id est*, toujours riche, à son aise. De même *Arnoldus*, *Arnaldus*, *Reinoldus*, *Rainaldus*, *Ernoldus*, *Renaudus*, *Reginaldus*, *Regnoldus*, & même *Bernoldus* & *Bernaldus*, qui peuvent venir du mot *Erubold*, qui veut dire honnête. De même *Rupertus* ou *Ruitpertus*, *Rotbertus*, *Robertus*, *Orbertus*, *Osbertus*, *Osbernus*, *Northbertus*, *Rutbertus*, &c. que quelques-uns font venir de *Rutprecht*, & d'autres de *Ratwerd*, *id est*, d'une sagesse aimable. Nous ne voyons presque pas de noms propres Allemans latinisés, qui ne soient plus ou moins corrompus de la même maniére. Un seul Auteur peut avoir été nommé par corruption, *Herbertus*, *Heribertus*, *Herbrectus*, *Hebertus*, *Erembertus*, *Echrempertus*, *Werempertus*, *Aripertus* (qui se trouve aussi transposé en *Pertaritus*, comme *Hulfricbus* en *Richulfus*) *Herebertus*, *Cherebertus* ou *Charibertus*, *Erchempertus*, *Rembertus*, *Rampertus*, & peut-être *Ratbertus*, qui est le plus près de la racine *Ratwerd*. Il est à croire qu'on a divisé quelquefois un Auteur en plusieurs sur l'expression différente d'un même nom, comme de *Gilbertus*, *Gislebertus*, *Gisbertus*, *Guibertus*, *Wibertus*, *Vigbertus*, *Engelbertus*, *Guillebertus*, &c. comme de *Gaufredus*, *Gaufridus*, *Galfridus*, *Goffridus*, *Godefridus*, *Gothofredus*, *Odofredus*, *Gotfridus*, *Geofridus*, *Alfredus*, *Walafridus*, *Winfridus*, *Wilfridus*, &c. qui paroissent n'être qu'un seul nom corrompu en diverses façons.

Les corruptions des noms & surnoms venus des Grecs & des Latins sont infinies. Par mutilation on a doublé un Auteur sous les noms de *Sæus* & de *Perseus*, on en a triplé un autre sous ceux de *Simachus*, *Symmachus*, & *Lysimachus*, *Amblius* & *Iamblichus*, *Melesagoras* & *Amelesagoras* sont multipliés par la même voie d'erreur. *Clidamus*, *Xenon* &c. ayant été mutilés par la fin sont devenus différens de *Clitodemus*, *Xenocrates*, &c. Les modernes ont été doublés aussi quelquefois sur de pareilles mutilations, *Niverius*, *Spekianus*, *Butius*, &c. ne sont que des noms tronqués & corrompus encore d'ailleurs, d'*Oliverius*, *Espencaus*, *Duditbius*, &c. *Agellius* est une autre maniére de corruption par abregé d'*Aulus Gellius*: mais la contestation qui s'est élevée entre les Critiques sur ce nom, n'a jamais eu pour but de faire deux Auteurs différens d'Agellius & d'Aulu-Gelle.

Les additions vicieuses faites au nom des vrais Auteurs ont aussi contribué à multiplier les faux Auteurs. Et quoiqu'en ayent écrit divers Critiques, le Poëte *Arrianus* n'est point différent de *Rhianus*, *Adelphius* de Dellius, *Clavenius* de Cervinus, *Romacianus* de Chromatius, *Sudines* de Suidas, *Othocus Fruxinensis* d'Othon de Frisinge, & plusieurs autres Auteurs chimériques de cette espéce; dont il vaut mieux reserver le dénombrement pour un Recueil à part.

La corruption s'est glissée aussi dans plusieurs noms d'Auteurs qu'on a entrepris d'exprimer en des langues étrangéres: de sorte que ces Auteurs dépaysés ont été pris souvent pour d'autres qu'ils n'étoient dans leur pays. Les Grecs modernes nous ont envoyé deux espéces d'Auteurs de cette sorte, dont l'un est appellé *Anchinoûs*, & l'autre *Theacinus*. Mais on n'en a pas été long-tems la dupe (1), & l'on a reconnu sans peine que l'un & l'autre n'étoient point différens de S. Thomas Docteur des Ecoles Latines; qu'*Anchinoûs* étoit une pure corruption d'*Aquinas*, & que *Theacinus* en étoit une autre venuë de l'abréviation du nom de *Thomas* joint au surnom d'*Aquinas* (2). Les mêmes Grecs ont corrompu quelques-uns de nos Jules en *Jolass*, de nos Charles en *Charilaus*, &c. sous prétexte de les accommoder à leurs terminaisons. Des noms d'Auteurs Grecs corrompus ont aussi formé quelquefois des noms Latins d'Auteurs chimériques, comme *Sempronius*, qui est venu de Sophronius. Les Juifs ont aussi corrompu divers noms des Grecs & des Latins, pour

1 Lamb. comm. Vind. Bibl.

2 Ἀχῖνοος Θεάκινος.

pour les réduire à leur maniére. C'est ce qui a fait croire que leur *Jesopito* ישופיטו étoit différent de l'Esope des Grecs. Parmi les Espagnols, Allemans, Anglois & François il n'est pas rare de trouver aussi des noms d'Auteurs corrompus d'une langue vulgaire en une autre. *Hamen-Welton*, qui a l'extérieur d'un Auteur Anglois, n'est pas différent de Goldast Allemand, dont le surnom de *Haiminsfeld*, semble avoir été corrompu en Hamen-Welton, & trompé ceux qui en ont fait deux Auteurs. J. *du Breuil*, le Sieur *Osrés*, *Beaglerius* sont de faux Auteurs corrompus sur les vrais noms de J. *Bruck*, d'*Hier*, *Osorius*, de G. *de Beaulieu*.

On ne peut dire de quelle fécondité ont été les fautes des Copistes en matiére d'Orthographe, & celles même des Ouvriers de l'Imprimerie pour la production des faux Auteurs. De là nous est venu probablement un *Phornutus* pour Cornutus, un *Marius Sergius* pour Maurus Servius, un *Georgius Nicetas* pour Gregorius Nyssenus, un *Octavius* pour Actuarius, un *Vacceus* pour Bacchius, un *Sopitarius* pour Sosipater qui n'est autre que Charisius, un *Antonius Curchinus* pour Aytonus Georgianus, que nous appellons ordinairement Hayton Armenien, un *Paul de Prayeres* pour Raoul de Presles, & plusieurs autres, dont j'espére avoir lieu de découvrir la corruption ailleurs. Mais les Protestans me permettront de dire que c'est une chicane qu'un de leurs Ecrivains a faite à Mr. Soulier Auteur Catholique, lorsqu'il a prétendu l'accuser de fourbe en supposant un Auteur chimérique sous le nom de *Daret* à la place de celui qu'il devoit appeller *Durel* (3). Il est visible que la corruption de ce nom ne s'est formée que sous la presse, & ceux qui savent les maniéres négligées de l'écriture ne demanderont pas comment un Imprimeur a pû lire *Daret* pour *Durel* sur le manuscrit d'un Auteur.

Des termes appellatifs soit de qualités, soit de pays, qui n'étoient pas des noms d'Auteurs étant en leur entier ont passé depuis pour tels par voie de corruption. Les Italiens nous ont produit en leur langue un Auteur sous le nom de *Lelo Demno Saraceno* qui suffiroit seul pour en faire foi. Il n'y a jamais eu d'Auteur de ce nom, & le livre qui le porte est une traduction du fameux livre de la sagesse des Indiens, pour lequel toutes les Nations Orientales ont témoigné une passion demesurée. Il a été tourné d'Indien en Persan, en Arabe, en Turc, en Ethiopien, &c. en Grec, en Italien, puis en Latin: mais il est faux que l'Auteur du livre, ni même le Traducteur Arabe ait été appellé *Lelus Demnus*. L'erreur est venuë de ce que le livre étant anonyme a pris les noms de deux entre-parleurs du Dialogue *Kulile* wa *Dimne* qui ne sont que des appellatifs pour le nom propre & le surnom d'un homme; & l'on en a formé *Lelo Demno* par corruption, au lieu de tourner *Kulilé* par le mot de Roi ou de Prince couronné, & *Dimné* par celui de Philosophe ou de Curieux. Des appellatifs qui ne marquent que le pays d'un Auteur ont été pareillement corrompus en noms propres d'Auteurs. Agatharchide Philosophe & Historien du tems de Ptolomée Philometor étoit de Gnide & s'appelloit par maniére de surnom ὁ Κνίδιος. De la corruption de cet appellatif est venu un Auteur Latin, mais chimérique nommé *Ovidius*, & par transposition du *Prénom* & du surnom, l'on a appellé cet Auteur *Ovidius Abatarcides*, & *Ovidius Sabatarcides* de peur qu'il y restât encore quelque chose à corrompre. De même le prétendu *Thoromachus*, qui a trompé jusques ici tant de Savans, & des Critiques même du premier rang qui l'ont pris pour un Historien Grec, n'est qu'une corruption du terme appellatif qui marque le nom de la ville de Grégoire de Tours. Thoromachus s'est écrit au lieu de *Thoronachus* qui se trouve encore à la tête de quelques MSS. de Chroniques tirées de Grégoire de Tours, & *Thoronachus* est un terme corrompu sur *Turonicus* ou *Turonensis*.

Enfin la corruption s'est communiquée même sur des choses inanimées qu'elle a

3 Tom. 2. de l'Espr. de Mr. Arnauld, pag. 239. 240. 241. 242.

a fait passer imprudemment pour des noms d'Auteurs qui servent à grossir les catalogues. *Enantiophanes* a été pris par quelques personnes pour un Auteur Grec qui avoit interpreté les Loix : mais ce nom ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Loix qui se combattent en apparence & que l'on est en peine de concilier. *Basilius* est aussi un faux nom d'Auteur que quelques-uns ont crû avoir expliqué les Ordonnances des Empereurs, & ce nom a été forgé sur celui des Basiliques: C'est une chose tout-à-fait divertissante de voir citer *Acuerdus Oliva* comme l'Auteur du Roman de l'Amadis par les uns, ou comme le Traducteur de cet Ouvrage de l'original Flamand en Espagnol par les autres. *Acuerdus Oliva* n'est qu'un nom corrompu de deux mots Espagnols *Acuerdo Olvido*, *id est*, souvenir, oubli, qui composent la devise du Sieur des Essars que cet Auteur a mise à la tête de sa Traduction Françoise de l'Amadis. Le Sieur *du Vergier* dont parle Vauprivas (1) & les autres, & en Latin *Viridarius* qui a été cité comme Auteur du livre intitulé, le Songe, n'est pas un nom d'homme, mais de jardin ; de sorte que le livre qui a pour titre *le Songe du Verger* dans l'original François, & *Somnium Viridarii* dans la version Latine, ne doit nous représenter autre chose qu'une production ou un amas de pensées conçuës dans un Jardin où l'on a coutume de méditer & de discourir en se promenant. *Franciscus Layette Campanus* est encore une chimére d'Auteur assés burlesque. Ce nouvel Auteur est de l'invention du Pere Macedo, qui se l'est imaginé sur ce qu'il a vû dans Messieurs de sainte Marthe comme tiré de la *Layette* marquée du nom de *Champagne* & cottée F, & qui a fait par ce moyen un homme d'un tiroir. Il s'est fait encore en notre siécle un autre miracle de même espéce dans la métamorphose d'une *Pierre de touche* en un Auteur Italien sous le nom de *Pierre de Paragone*, ou plutôt *Pietro del Paragone*, corruption legére de *Pietra del Paragone* qui est le titre d'un des Ouvrages de Politique que nous avons sous le nom du Boccalini. *Don Gratia Theotistes* ou *Theotistæ* au genitif est encore un Auteur plus ridiculement forgé sur le titre d'un livre composé au neuviéme siécle par un Moine de Weissenburg en Alsace nommé Otfrid. Le titre de l'Ouvrage qui est en cinq livres commence ainsi : *Liber Evangelior. primus* Domini Gratiâ Theotiscè *conscriptus*, c'est-à-dire écrit par la grace de Dieu en Langue Tudesque ou vulgaire de ce tems-là (2). Ce qui suffit pour vous montrer la source de la corruption du prétendu *D. Gratia Theotiste*. L'Auteur que l'on a produit sous le nom d'*Urbanus Pestonensis* n'a jamais été au monde. C'est une corruption pure de *Pæstanus* & de *Vibonensis*, qui sont des noms de bayes ou de golphes, dont Ciceron a fait mention dans ses Lettres à Attique. Le prétendu *Paradius* Historien, dont parle saint Jerôme dans les fourrures de la Chronique d'Eusébe, a été forgé sur deux mots Grecs *παρὰ Διὸς à Jove* (3). La foi des manuscrits nous promet encore un bon nombre d'Auteurs chimériques, c'est-à-dire des noms de choses transformés par leurs copistes en noms d'Auteurs de l'espéce d'un *Promptuarius*, d'un *Piper de tempore*, d'un *Scackerius de Ludo*, d'un *Pertorius de vitiis & virtutibus*, d'un *Florus de Laudibus B. Mariæ*, &c. Mais nous espérons que les savans Critiques (4) auront le crédit d'exterminer tant de faux Auteurs, & de restituer leurs noms aux titres

Viridarium.

1 ¶ Pag. 1188. de sa Biblioth.

2 Lamb. Thomas. Voss. &c.

3 Scalig. Animad. ad Euseb. edit. Amstelod. 1658. pag. 47.

4 Feller. Sander. Bib. Mss. Mir. &c.

5 ¶ On n'a pas été peu surpris de trouver le surnom de *Nauta* donné à Properce en divers manuscrits, & dans les premiéres éditions. *Nauta* que Lipse vouloit y substituer comme un nom de famille Romaine, lui a paru à lui-même une assés vaine conjecture. On a eu plus de raison de croire que l'erreur étoit venuë de ce qu'au 38. vers de là 24. Elégie du 2. livre, on avoit originairement lu *navita dives eras*, au lieu de *non ita dives eras*. C'étoit au rapport d'Alexandre ab Alexandro chap. 1. du 2. livre de ses Jours Géniaux le sentiment de Sannazar.

6 ¶ L'opinion générale est que le surnom de *Coquus* n'a été donné à Martial qu'en conséquence de ces mots de Lampride dans la Vie d'Aléxandre Sévére : *Ut Martialis coci Epigramma significat.* Gruter dans sa note sur cet endroit a cru qu'il faloit, conformément à deux manuscrits de la Bibliothèque Palatine, lire : *Ut Martialis etiam Epigramma significat*,

titres des Livres anonymes, à la tête desquels nous nous contenterons de lire *Promptuarium Sermonum*; *Granum piperis*; *de Ludo scaccborum*; *Repertorium de vitiis*; *Flores de Laudibus B. Mariæ*, &c. La corruption des adverbes a fait donner quelquefois des surnoms aux Auteurs ou des sobriquets propres à nous divertir. Témoin deux anciens Poëtes Latins. *Propertius Nauta* est venu de Propertius *non ita* (5): *Martialis Coquus* est venu de Martialis *quoque* (6).

C'est ainsi, Monsieur, que la corruption a contribué à multiplier le nombre des Auteurs Pseudonymes. Je n'ai pas crû la devoir compter parmi les vraies maniéres de se déguiser, parce qu'elle n'est jamais volontaire, & qu'elle est plutôt le fruit de l'ignorance que de la malice. Mais cette considération seroit fort inutile à ceux qui prétendroient en avoir des pensées plus favorables que des autres maniéres de déguisement. Elle ne peut avoir de motifs qui soient capables de la sauver ou de la justifier, comme les autres maniéres qui ne sont pas sans dessein: & elle peut avoir des conséquences aussi fâcheuses que toutes les autres qui servent à nous tromper. C'a été sans doute sans motif, sans dessein, & par une ignorance que les Latins modernes ont corrompu le nom du Rabbin *Aben-Esra* pour en faire un Auteur de leur Langue sous le nom d'*Avenarius*. Ce faux nom, quoique peu éloigné de son original, a tellement trompé les Auteurs de l'*Index* des livres défendus, que ce Juif tout superstitieux & tout impie qu'il a été se trouve rangé dans cet *Index*, non parmi les Hérétiques dont on condamne la personne avec les écrits, mais parmi les Catholiques, dont on ne condamne que ce que l'on en exprime en épargnant toujours leur personne. C'est un inconvénient qu'a fait naître le nom corrompu d'*Avenarius*; mais voyons en deux mots ceux que le changement de nom a produit parmi les Auteurs.

cat, & l'a fait ainsi imprimer dans l'édition d'Hanau 1611. parmi les *Scriptores Latini minores Historia Augusta in fol.* A quoi il avouë que ne contribua pas peu la conjecture dont lui fit part Meursius: qu'au lieu d'*etiam*, quelques Copistes pouvoient avoir mis *quoque*, mot équivalant, qui étant écrit à l'antique *coce*, avoit dans la suite aisément dégénéré en *coci*. Cependant, comme Saumaise atteste n'avoir trouvé ni *coci* ni *etiam*, mais simplement *ut Martialis Epigramma significat*, soit dans le plus ancien manuscrit de la même Bibliothèque Palatine, soit dans l'édition de Milan 1465. antérieure de 15. ans à celle de Venise 1480. que Casaubon croyoit la premiére, on a cherché une autre raison de l'Epithète *coquus* attribuée à Martial, & quelques-uns se sont imaginé que ce pouvoit être par rapport à la fréquente mention qu'il fait de soupés, de dinés, de ragouts, de parasites, d'invitations, & de cent autres choses qui appartiennent près ou loin à la cuisine. Mais la premiére raison, tirée du texte, quoique corrompu, de Lampride est très-assurément la meilleure.

QUATRIE'ME PARTIE,

Des inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causé dans le monde ou dans l'Eglise, mais principalement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

CHAPITRE I.

Le tort que peut faire l'insinuation d'une doctrine dangereuse à la faveur d'un nom qui n'est pas suspect. 1. Dans les matiéres de Religion.

Rien ne justifie mieux la précaution des Puissances Ecclésiastiques & Seculiéres contre les faux noms, que les inconvéniens qui ont suivi les déguisemens de ceux qui ont usé de ces moyens pour imposer au Public.

Il n'y a point de matiéres qui demandent d'être traitées avec moins d'artifice que celles qui regardent la Religion. Mais l'Eglise n'a pas toujours eu la satisfaction qu'elle devoit attendre de ses soins à cet égard. Malgré sa vigilance & ses empressemens pour connoître le nom & les habitudes de ceux qui ont tâché d'insinuer des dogmes & des opinions étrangéres dans l'esprit de ses enfans; malgré le zèle qu'elle a toujours témoigné pour les écarter en rendant leur nom suspect parmi les Fidéles, elle n'a pas toujours pû éviter les inconvéniens qu'elle en appréhendoit. Un nom rendu suspect n'embarrasse pas ceux qui ne font pas plus de difficulté de changer de nom que d'habit, & qui font leur étude de l'art de dissimuler. Et l'on peut dire que le changement de nom a été le détour ordinaire par où les Adversaires de l'Eglise sont revenus contre elle, soit qu'ils se couvrissent du nom de quelque personne qui lui étoit agréable, ou qui ne lui pouvoit être suspecte, soit qu'ils prissent quelque nom qui lui étoit entiérement inconnu, & contre lequel elle ne pouvoit établir de sentinelle. Ceux qui savent un peu la conduite que ses ennemis ont gardée en ces occasions, à les prendre depuis Ebion & Cerinthe jusqu'à ceux qui se sont élévés contre elle en ces derniers siécles sous prétexte de réformation, ne demanderont pas de quelle espéce sont les inconvéniens causés par leurs impostures. La supposition & la fiction des noms parmi les Auteurs s'étant trouvée plus à la mode que jamais au tems des nouveaux Réformateurs, elles n'ont pû qu'augmenter encore ces inconvéniens. Il ne suffisoit pas pour leurs fins, & pour l'exécution de leurs desseins qu'ils trompassent le Public sous le nom & l'apparence de quelques anciens Peres ou Docteurs de l'Eglise, il falloit encore séduire les gens de bien sous le manteau de quelques Religieux ou de quelques autres Catholiques du tems. Mais quoique l'on en ait vû qui ont sû supposer leurs Ouvrages à des Evêques & à des Cardinaux mêmes, il ne s'en est pas trouvé, à mon avis, de plus artificieux que Socin qui a réussi pendant quelque tems dans la fourbe avec laquelle il a fait recevoir son Traité de l'Autorité de l'Ecriture Sainte pour l'Ouvrage d'un Jésuite nommé *Dominique Lopez*. L'inconvénient de cette imposture auroit été d'autant plus grand que quelques Savans de la Compagnie de Je-

ſus l'avoient déja reçu au nombre des Ecrivains de leur Société, ſi la pénétration de quelques autres n'eût enfin découvert ce loup traveſti qui s'étoit gliſſé dans le bercail.

Meſſieurs de l'Inquiſition qui ont toujours appréhendé la ſurpriſe du côté des faux noms, n'ont pû éviter l'inconvenient de nous faire paſſer pour des Auteurs Catholiques dans les compilations de leur *Index* les plus fameux Hérétiques, lors même qu'ils travailloient à nous préparer des préſervatifs contre leur doctrine. Il eſt vrai qu'on ne doit pas prendre droit contre leur ſilence à l'égard de pluſieurs Proteſtans déguiſés ſous de faux noms dans des Ouvrages de Théologie; & c'eſt une mauvaiſe maxime qui s'eſt répanduë parmi nous de croire que ces Cenſeurs approuvent ce qui ne ſe trouve pas exprimé ou expreſſément condamné dans leur *Index*. Mais l'inconvénient conſiſte en ce que nous permettant de prendre pour Catholiques ou Fréres de communion Eccléſiaſtique ceux qu'ils ont rangé dans la ſeconde claſſe, ils remettent ſans le ſavoir dans le ſein de l'Egliſe par ce moyen ceux qui en ont été exclus comme les chefs même de ſes ennemis. C'eſt ce qui leur eſt arrivé au ſujet de Melanchthon qu'ils appellent *Héréſiarque*, & qu'ils ont mis en cette qualité dans leur premiére claſſe ſous le nom qui ſert à le faire connoître à tout le monde. Mais on ne pourra nier qu'ils n'ayent été la duppe de ce ruſé Proteſtant, lors qu'il s'eſt aviſé de ſe traveſtir en *Hippophilus Melangæus*, pour publier un Abbrégé de la Théologie, & une Expoſition ſur l'Evangile de ſaint Mathieu. Ils ont eu aſſés de diſcernement pour condamner ces Ouvrages, mais ils ont fait grace à l'Auteur à la faveur de ſon maſque. De ſorte qu'il ne tient plus à eux que Melanchthon ne jouïſſe parmi nous de la réputation d'un Auteur Catholique, pourvû que nous ne l'appellions que *Melangæus*, tandis qu'ils retiennent dans la claſſe des Hérétiques les Eraſmes, & d'autres Catholiques qui ont eu le malheur de leur déplaire, ou de leur être inconnus.

Ce n'eſt point là l'unique inconvénient qui ſoit arrivé du changement des noms dans les matiéres de Religion au ſujet du même Melanchthon. Quelques-uns de ſes amis ou de ſes ſectateurs ayant conçu le deſſein de faire donner du cours & de la vogue à ſes Lieux Communs de Théologie parmi les Catholiques, principalement en Italie, crurent que le ſuccès de leur entrepriſe dépendoit du déguiſement de l'Auteur de cet Ouvrage & du changement de ſon nom. Ils tournérent ſon nom du Grec en Italien pour rendre l'Auteur plus agréable, & l'accès de ſon livre plus facile. L'ayant fait imprimer à Veniſe ſous le nom de *Meſſer Filippo di Terra-nera*, ils ne manquérent pas d'en envoyer des éxemplaires à Rome, où Scaliger, ſur la foi du Cardinal Seraphin, dit qu'on les debita & qu'on les lut avec tant de ſatisfaction & d'empreſſement, qu'il fallut en faire revenir de Veniſe. Mais un Cordelier qui avoit lû autrefois ces Lieux Communs ſous le nom véritable de Melanchthon, reconnut l'artifice, & en donna avis aux Inquiſiteurs, qui ſupprimérent l'Ouvrage comme Luthérien, & firent brûler le reſte des éxemplaires. C'eſt une ruſe qui a réuſſi encore en d'autres occaſions contre les Italiens, dont le raffinement, quoique tant vanté parmi les autres peuples de l'Europe, s'eſt ſouvent trouvé borné aux noms des Auteurs en matiére de livres. Je ne veux pour éxemple que celui de l'un des plus célébres de nos Avocats, qu'ils affectent d'appeller par tout *l'impie* du Molin. Ses Ouvrages ſont déteſtables ſous le nom de *Molinæus*, mais ils ſont excellens ſous le nom de *Gaſpar Caballinus de Cingulo*. Il n'eſt plus impie dès qu'il ne s'appelle plus du Molin.

Si l'on nous objecte que l'inconvénient n'eſt que pour un parti, & que le parti oppoſé à celui qui le ſouffre, trouve ſon avantage dans ce déguiſement des noms des Auteurs, nous pourrons répondre que c'eſt déja trop pour le bien public, que quelqu'un ait à ſouffrir de ces ſortes de déguiſemens, lorſqu'ils ne ſont d'aucune néceſſité. Mais pour vous faire voir que l'inconvénient peut quelquefois retomber ſur les deux partis oppoſés, malgré l'intention de l'Auteur déguiſé, il ſuffit de ſe ſouvenir de l'avanture arrivée au Com-

mentaire de Martin Bucer sur les Pseaumes. Cet Ouvrage ayant paru sous le nom d'*Aretius Felinus* (1), qui n'étoit suspect à personne; parce qu'il étoit inconnu à tout le monde, fut couru d'abord par les Catholiques, estimé même par des Prélats & des Cardinaux, & pour cette considération rejetté par les Protestans qui n'en connoissoient pas l'Auteur. Mais les Catholiques étant venus à savoir que ce Felinus n'étoit autre que Bucerus, ils le rejettérent aussi-tôt comme un méchant livre, & le supprimérent de toute leur industrie. Ce qui auroit fait périr l'Ouvrage, si les Protestans, par la crainte de se trouver d'accord avec les Catholiques, n'eussent repris leur contrepied, & n'eussent ramassé les restes qu'ils avoient eux-mêmes supprimé auparavant, pour en multiplier les éxemplaires par de nouvelles éditions.

CHAPITRE II.

De l'Inconvénient que le changement des noms jette dans les Familles. Etrangers intrus dans les Familles en prenant le nom de ces Familles. Naturels & legitimes censés déchus ou sortis de la Famille pour en avoir quitté le nom.

LA République des Lettres dans la pensée de ceux qui ne la considérent pas comme une pure chimère, passe pour une République d'Esprits, dont la police, s'il y en a, ne paroît pas avoir grand rapport à la forme du gouvernement des autres Etats que nous voyons dans le monde. Mais toute spirituelle que puisse être cette République, elle se trouve quelquefois sujette à des inconvéniens semblables à ceux que l'imposture des faux noms a produit de tems en tems dans les Royaumes de la terre, & dans les familles particuliéres.

Le petit nombre de ceux d'entre ces Imposteurs qu'on a pû découvrir, & dont la mémoire est demeurée dans l'histoire, nous fait assés juger de la multitude de ceux qu'une fourbe bien concertée a tenu cachés jusqu'à la fin de leurs desseins. Pour un faux Antiochus, un faux Agrippa, un faux Chlotaire, un faux Baudoin de Flandres, un faux Sebastien de Portugal, dont on est venu à bout de lever le masque & de mettre l'imposture à jour; combien devons-nous croire qu'il est demeuré d'imposteurs qui n'ont jamais été découverts & qui ont joui paisiblement à la faveur de leurs faux noms des fruits de leurs suppositions? Et si les familles destinées à porter la Couronne, que l'on sait être uniques dans chaque Etat, n'ont pas été éxemtes de ces inconvéniens, que doit-on penser du desordre & de la confusion que de semblables entreprises peuvent avoir apportée dans les Familles particuliéres, où la supposition semble être moins importante, & par conséquent moins éxaminée.

Les conséquences du trouble que les Gens de Lettres ont causé dans les familles dont ils ont pris les noms, n'ont pas été si dangereuses jusques ici. Leur supposition n'est point allée jusques à vouloir arracher la succession des héritiers du vrai nom & des biens d'une famille. Les Savans qui se sont fait appeller *Manutius*, *Flaminius*, *Puccius*, *Scaliger*, &c. n'ont point prétendu renverser ou déranger les Familles des Manucci, des Flaminii, des Pucci, della Scala. Et tout l'inconvénient venu de leur usurpation consiste dans l'erreur où leur ambition a fait tomber ceux à qui ils ont pû persuader qu'ils étoient des rejettons de ces familles.

La supposition des Etrangers, qui ont tâché de s'inserer dans les familles dont ils avoient affecté de prendre le nom, n'est pas plus préjudiciable au bien public, que l'imagination de ceux qui par une passion toute opposée, de naturels & legitimes qu'ils étoient dans leurs familles, se

1 ¶ Le nom *Martinus Bucerus* est caché dans celui d'*Aretius Felinus* d'une maniére à n'en pouvoir donner une explication bien nette. Du Grec Ἄρης, qui veut dire *Mars*, on a formé l'adjectif inusité Ἀρήτιος *Aretius*, pour désigner *Martinus*. L'allusion de *Bucerus* à *buch* qui en Alemand signifie *livre*, a fait changer *Bucerus* en *Felinus*, parce que *fell*, autre mot Alemand, signifie cuir ou peau qui sert à couvrir les livres.

se sont exposés à déchoir de cet avantage & à se voir considérés de leurs proches comme étrangers par le changement de leurs noms. Je parle principalement de ces familles dont il est dit dans le Corps de Droit, que le Public a intérêt de conserver l'ordre & la dignité (2). C'est ce qui regarde moins précisément les Savans de France, d'Italie & d'Espagne, où les langues vulgaires sont venuës de l'ancien Latin, que ceux d'Allemagne & du Nord, où la mode s'est introduite parmi la plûpart des Auteurs de tourner les noms vulgaires des familles en Latin ou en Grec. L'inconvénient où cette pratique les a fait tomber est d'autant plus remarquable, qu'ils paroissent plus empressés & plus inquiets que les autres Peuples du monde sur la conservation de leur noblesse & sur les suites généalogiques de leurs familles.

On n'a jamais prétendu empêcher les particuliers de se faire ce tort à eux-mêmes, & l'on s'est contenté souvent de les desaprouver & de rire de leur caprice. Mais le Public croit devoir aller plus loin contre les Historiens qui corrompent ou altérent tellement les noms des personnes dont ils ont à parler, qu'ils les rendent méconnoissables à leurs proches, & les exposent à les faire rejetter & les exclure de leur famille par leurs Descendans. Je suis sûr que les Irlandois ne reconnoissent pas aujourd'hui de *Finville* parmi leur Noblesse. *Finville* est un étranger, ou pour mieux dire une chimère formée sur le *Finvillanus* de Mr. de Thou, &c. *Finvillanus* n'est qu'une corruption Latine de *Fitz-William*, comme nous dirions *Fils de Guillaume*. Au nom de Fitz-William il n'y a personne qui refuse de reconnoître une famille illustre de Barons Mylords d'Irlande, & une autre encore plus illustre de Comtes Mylords connuë sous le nom de Tirconel. Si celui que le même Auteur appelle *Firsaverenus Botomensis*, s'étoit présenté au Parlement d'Angleterre dans le dessein de s'y faire reconnoître pour Mylord *Fitz-Walther Comte de Bathe*, je suis trompé, ou il auroit été pris pour un imposteur avec un nom si défiguré (3).

Encore que plusieurs de ces changemens de noms puissent s'excuser dans les Historiens, sous prétexte qu'ils ne seroient que des corruptions involontaires, l'inconvénient ne laisse pas d'en demeurer à leurs Lecteurs qui ne s'apperçoivent pas toujours de la corruption. *Percy* ne paroît pas un nom corrompu de celui de *Perez* à ceux qui ont quelque teinture de l'histoire d'Angleterre. Après la Maison Royale il y a peu de familles qui puissent disputer de la grandeur avec celle de *Percy*, qui a produit des Comtes & Ducs de Northumberland. Cependant l'on prétend que cet éclat n'a pas empêché un de nos plus célébres Historiens d'aujourd'hui de la confondre avec une famille Espagnole du nom de *Perez* en nommant *Percy* un homme qui s'appelloit *Perez* (4). Mais de combien de cas semblables auroit-on pû charger l'illustre Mr. de Thou? N'est-on pas la duppe de son *Latinisme*, lorsqu'on prend celui qu'il nomme *Paccius* pour quelqu'un de la maison Italienne de *Pazzi*, au lieu que c'est un homme de famille Septentrionale du nom de *Becken*? Les éxemples d'une semblable ambiguité ne sont pas en petit nombre dans cet incomparable Historien, & ils sont presque autant de sujets de confusion & de desordre pour les Familles, à la pureté desquelles on veut bien s'intéresser.

Mais l'inconvenient n'est pas si considérable à l'égard des Gens de Lettres, lors qu'il ne s'agit que de Familles obscures, dont on se soucie peu de laisser perdre la suite & le nom. Un Poëte Allemand, qui a changé son nom de famille en celui d'*Helius Eobanus*, a si bien fait par son industrie, qu'on ne sait plus quel étoit ce nom de famille. Mais qu'importe-t-il au Public que ce nom

2 *Publicè interest partus non subjici, ut ordinum dignitas, familiarumque salva sit. L.* 1 §. 13. *D. de vent. inspic.*

3 Cette corruption vient peut-être de l'Imprimeur, plutôt que de l'Auteur. Voyés l'*Index* Thuani.

4 Voyés Mr. de la Rocque pag 44.

nom soit perdu, s'il est vrai que ce Poëte étoit du nombre de ceux qu'on trouve sur les derniers rangs du genre humain, & qui ne savent souvent compter au-delà de leur grand-pere dans la généalogie de leur famille ? On ne s'est pas mis en peine de conserver parmi les Chrétiens le nom de famille qu'avoit eu Jean Leon d'Afrique avant son batême. Et quoique son retour au Mahométisme nous donne lieu de croire qu'il aura repris son nom de famille & quitté celui de son batême, nous continuons de l'appeller *Jean Leon* sans nous imaginer qu'il soit fort important de nous informer de sa famille. Ce n'est pas agir sans doute selon l'esprit des Arabes, qui sont curieux de généalogies autant que les anciens Romains & que les Peuples modernes de l'Europe. Les Grecs n'avoient certainement pas cette passion au même dégré; & l'on ne s'est jamais plaint que celui de leurs Poëtes, que nous appellons *Stesichorus* d'un terme appellatif, ait fait grand tort à la Postérité d'avoir laissé perdre la connoissance du nom qu'il avoit reçu de ses parens.

Après tout, quand il iroit du trouble ou du changement de quelques familles qu'on auroit pris à tâche de conserver dans quelque éclat, nous ne voyons pas que le sujet mérite que l'on se récrie si fort contre cette licence des Gens de Lettres. Où seroit le desordre de la famille de Messieurs le Cocq, s'ils avoient continué de se faire appeller *Galli* depuis le célébre *Jean Galli* qui vivoit au quatorziéme siécle? N'en seroit-on pas quitte pour dire que ceux qui s'appelloient autrefois le Cocq, se nommeroient Galli depuis trois cens ans? N'est-ce pas sans inconvénient & sans confusion d'idées que nous disons que la famille de Messieurs *Versoris* portoit le nom de *le Tourneur* avant Charles VII. du tems duquel Jean le Tourneur se fit appeller Versoris ? Certainement on peut assurer que sans cette ressource du changement des noms les plus illustres familles des derniers siécles auroient eu de la peine à persuader le Public de leur antiquité. Accordés aux Généalogistes que les noms ont changé autant de fois qu'ils en ont besoin, ils conduiront une famille d'aujourd'hui jusqu'aux Romains, jusqu'aux Grecs & jusqu'aux Troyens.

CHAPITRE III.

Des erreurs qui naissent tous les jours du changement des noms touchant la connoissance des Auteurs. Inconvéniens de l'ambiguité ou de l'équivoque d'un nom changé, lorsqu'il sert à plusieurs Auteurs. Inconvéniens de la diversité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur.

TOut ce que nous avons rapporté des maniéres différentes de changer ou d'altérer les noms, suffit pour nous faire connoître le peu de fidelité avec laquelle les Pseudonymes ont répondu aux intentions du premier Homme, j'ose dire de Dieu même, dans l'établissement des noms qui n'a été fait que pour nous donner la connoissance des Personnes & des Choses. Rien n'est plus éloigné de la fin de sa premiére & légitime institution, qu'un faux nom, & toutes les maniéres de le falsifier que l'on peut s'imaginer sont autant de sources d'erreur.

Un Auteur n'est pas distingué du reste des hommes dans la liberté qu'il prétendroit avoir de disposer de son nom, & il semble qu'il ne doive rien entreprendre sur ce point au-delà de ce qui peut servir à le faire connoître. Autant de fois qu'il change le nom qui lui est propre, autant faut-il compter d'Erreurs qu'il fait naître dans nos esprits. Selon ce calcul Beze nous aura fait peut-être tomber cinq fois dans l'erreur, parce que par le moyen des cinq masques différens qu'on suppose qu'il s'est donné, il a eu intention en se montrant au Public de se faire passer pour six Auteurs différens. De même il n'aura point tenu au Pere Macedo qu'il ne nous ait abusé au moins onze fois, lorsqu'il a fait douze personnages sur le théatre des Lettres dans la vuë de se multiplier en autant d'Auteurs différens. Que sera-ce de Scioppius, qui s'est joué du Public sous près de vingt visages divers? A-t-on mauvaise raison de prendre cette fausse multitude d'Auteurs, qui n'est qu'une multiplication ou une variation

variation de masques pour l'un des principaux inconvéniens qui puissent arriver dans la connoissance ou le discernement des Auteurs?

Doutera-t-on des inconvéniens que produit l'ambiguité ou l'équivoque d'un nom qui est devenu commun à plus d'un Auteur, soit par imposture, soit par telle autre usurpation que ce soit? Le nom d'*Aristote* devenu commun au Philosophe Précepteur d'Alexandre & au Rabbin Abraham fils de Chasdai; celui de *Ciceron* commun à un Orateur & Consul de l'ancienne Rome, & à un Humaniste moderne de l'Italie; celui d'*Aristarque Samien* commun à un ancien Astronome Grec de l'Isle de Samos, & à un Mathématicien François de nos jours; celui de *Cleante* commun à un ancien Stoïcien & à un homme de l'Academie Françoise, &c. sont assurément des piéges pour notre ignorance. Que pourrons-nous penser d'un *Angelus Politianus* d'Allemagne, d'un *Desiderius Erasmus* d'Angleterre, d'un *Jean Reuchlin* de France sur les idées que nous avons d'un autre Politien, d'un autre Erasme & d'un autre Reuchlin?

L'ambiguïté d'un nom étranger servant à plusieurs Auteurs de différens noms est encore plus embarrassante, quoique souvent ils n'ayent pas songé à se cacher. Je demande à un connoisseur qui est *Fabricius*? Il me répond que c'est un Auteur Anglois nommé *Carpenter* ou Charpentier. Non, reprend un autre connoisseur, *Fabricius* est un Auteur François nommé *Maréchal*. Pardonnés-moi, repart un troisiéme, *Fabricius* est un Auteur Allemand nommé *Schmidt*. Un quatriéme connoisseur prend la parole, pour me dire qu'on me trompe, & que *Fabricius* est le nom de deux Auteurs Normands nommés *Le Févre* en notre Langue, & surnommés *De la Boderie*; & un cinquiéme vient me soutenir que *Nic. Fabricius* veut dire *Nic. Fabri*; mais pas un ne s'avise de me persuader que ce nom peut signifier *Fabrice*. Ce n'est pas encore tout. Les connoisseurs, pour multiplier mes embarras, m'apprennent qu'il y a des Auteurs & d'autres Savans non Auteurs du nom de *Charpentier*, de *Schmidt*, de *Maréchal*, de *Fabri*, & de *Le Févre*, qui s'appellent non *Fabricius*, comme ceux de dessus, mais *Faber*; & que le même nom de *Faber* marque encore d'autres Auteurs du nom vulgaire de *Du Faur*, *Favre*, *Faure*, *Zimmerman*, *Werckman*, &c. Ainsi je trouve dans la République des Lettres près de quatre-vingts Auteurs du nom latin & étranger de *Faber* & de *Fabricius* dont l'équivoque me trouble dans la distinction qu'il faut faire des noms propres & des personnes particuliéres de ces Auteurs. C'est l'équivoque du nom de *Nicolaus Faber* qui a trompé Selden Anglois, lorsqu'il a pris pour Mr. de Peiresc Mr. le Févre Précepteur de Louïs XIII. sur la mention que Baronius en avoit faite sous ce nom Latin.

Cette République des Lettres n'est presque composée que de gens travestis de la sorte, elle n'est remplie que de noms tournés, ou du moins terminés d'une maniére étrangére à la langue du pays où ils vivent. C'est ce qui nous retient dans des appréhensions continuelles de nous tromper en prenant l'un pour l'autre, sur tout dans cette prétenduë République qui fourmille de Chicaneurs & de Pedans, qui ne savent point pardonner l'erreur d'une seule lettre, & qui prennent pour des injures atroces les bévûës les plus légéres dont ils sont eux-mêmes la cause. Si les Sieurs des Marais, du Fay, des Prez, des Hayes, &c se trouvent mal nommés par ceux qui sans les connoître les ont appellés *de la Pallu*, *de la Faye*, *du Prat*, *de Selve*, &c. ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes comme aux seuls coupables, & n'accuser que le caprice qui leur a fait prendre les noms équivoques de *Paludanus*, *Fayus*, *Prateus*, *Silvius*, &c. pour se faire connoître au Public (1). Je me croyois heureux d'avoir deviné que *Salicetus* pouvoit signifier *de la Saussaye*, & j'étois déja tout joyeux d'en avoir trouvé la preuve; mais mon industrie se trouve à bout lorsque je pense appeller aussi de la Saussaye

1 Bibl. Ant. Verd.

ſaye un autre *Salicetus* qui s'appelloit *de Saulx*. Je ne gagne donc rien d'avoir évité le piége qu'on me tendoit d'un côté, ſi j'y ſuis tombé lorſqu'on me l'a tendu d'un autre. Cet inconvénient augmente, ſi vous le voulés, la précaution qui m'empêche de me laiſſer ſurprendre une autre fois, & lorſque je trouve un Auteur nommé *Fraxineus*, je n'héſite point à l'appeller *du Fresne*. Mais peu de tems après je m'apperçois que le raiſonnement ne vaut rien ſur des conduites capricieuſes qui n'ont pas d'autre régle, que la fantaiſie, lorſque penſant tourner un autre *Fraxineus* par du Fresne, j'apprens qu'il faut l'appeller *de la Fresnaye*.

Voilà ce que peut produire l'équivoque d'un nom qui devient commun à pluſieurs Auteurs par le changement qu'on en fait d'une langue en une autre. Ajoutés-y les réfléxions que l'on peut faire ſur ce que j'ai rapporté non ſeulement de la bizarrerie de ceux qui par le moyen d'une autre terminaiſon Latine confondent & défigurent pluſieurs noms différens d'Auteurs, mais encore des embarras que cauſe la ſuppreſſion & quelquefois l'expreſſion des articles d'une langue vulgaire dans les noms latiniſés: & vous pourrés alors juger des ſuites que peut avoir cet inconvénient lorſqu'il s'agit de connoître les Auteurs.

L'autre extrémité venant de la diverſité des noms qui ne marquent qu'un même Auteur, n'eſt pas moins ſujette à l'inconvénient, parce que ſi l'équivoque d'un même nom nous fait confondre pluſieurs Auteurs en un, la diverſité de pluſieurs noms nous en fait couper un en pluſieurs. Les erreurs dans leſquelles cette diverſité a fait tomber les Ecrivains ſont infinies; & il ſuffit de vous ſouvenir de ce que j'en ai dit dans les maniéres différentes de ſe déguiſer qui compoſent la troiſiéme partie de ce Traité pour en demeurer perſuadé. Mais après tout il ſe trouvera peu de Juges équitables à qui ces erreurs ne paroiſſent pardonnables, & qui ne ſe ſentent diſpoſés à rejeter la faute ſur les Auteurs mêmes de ces variations de noms. On peut dire que le Jacobin *Séche-espée* ou *Saichespée* l'un des Docteurs de Paris qui furent au Concile de Trente, s'eſt mis dans ce cas lorſqu'il a donné lieu à ceux qui l'ont cité en notre langue de l'appeller *Aridiense* après s'être impoſé le nom Latin d'*Aridienſis*. Cela fait deux Auteurs, je l'avoue, dans l'esprit de la plupart du monde, mais la faute en eſt au Docteur Séche-espée, qui pouvoit s'appeller *Secbespeus* ou tout au plus *Siccaspatba* s'il avoit la maladie des Latiniſtes. *Aridienſis* n'étant pas ſeparé en deux mots, reſſemble ſi fort à un nom de pays de la qualité d'*Aricienſis*, *Arigienſis*, &c. qu'on pourroit le pardonner à ceux qui l'auroient pris pour un habitant de quelque lieu du nom d'*Aridie*. C'eſt ce qui eſt arrivé à un Traducteur François d'un Auteur nommé de la Foreſt qui avoit pris le nom Latin *de Nemore* ou *Nemorenſis* (1). Le Traducteur n'eſt-il pas excuſable d'avoir appellé cet Auteur *de Nemours* en notre langue plutôt que *de la Foreſt*? Voila de faux noms géographiques, qui, comme vous le voyés, ont apporté du désordre dans l'art de connoître les Auteurs. Mais il en eſt de véritables qui n'ont pas laiſſé de tromper le monde lors qu'ils ont été employés dans un ſens figuré par les Auteurs déguiſés. C'eſt par une erreur de cette nature que Mr. Mandoſi a mis parmi les Ecrivains natifs de la ville de Rome *Eugenius Philadelphus Romanus*, ſans avoir apperçu ſous ces noms myſterieux le P. Annat né & mort en France. Il n'eſt rien de plus commun aux Pſeudonymes que de feindre les noms du lieu de leur naiſſance ou de leur demeure, ou ſimplement celui de l'impreſſion de leurs Ouvrages. C'eſt pourquoi tous ceux qui ſe ſont nommés *Veronenſis*, *Conſtantienſis*, *Urbevetanus*, *de Villefranche*, *Eleutheropolitanus*, *Francopolita*, *Hierapolitanus*, *Faventinus*, *Placentinus*, *Colonienſis* ne ſont pas de Verone, de Conſtance ni de Coutance, d'Orviete ni d'Aldenbourg, ni de Ville-

1 La Croix du Maine pag. 414.

2 Jov. Elog. p. 94. & 96. M.

Ville-franche, ni des autres lieux marqués par ces noms équivoques.

CHAPITRE IV.

Inconvéniens survenus à la reputation, à la fortune, & à la vie de quelques Particuliers par le changement des noms. Des innocens que ce Déguisement a fait prendre par erreur pour les coupables, & des maux qu'il ont soufferts injustement par ces méprises.

IL faut avouer que les Auteurs déguisés sont moins à plaindre lorsque leur déguisement leur attire de méchantes affaires, que quand ils se trouvent mal-traités à découvert & en leur propre nom. Il en est presque de ce déguisement comme de celui des Princes, des Ambassadeurs & des autres Personnes qualifiées qui portent des caractéres extérieurs de distinction dans le monde. Lorsque ces personnes se dépouillent de ces caractéres & des autres marques qui servent à les faire reconnoître, afin de ne paroître qu'*incognitò*, non seulement elles ne supposent pas qu'on doive tous les égards & toute la déférence qui seroit renduë à leur rang en toute autre occasion, mais elles s'exposent encore à recevoir tous les traitemens que l'inadvertance, l'incivilité & la malice sont capables de faire souffrir à des étrangers & à des innocens. Les Auteurs qui se déguisent doivent être dans de semblables dispositions, & je suis persuadé que le vertueux Cardinal Bellarmin s'étoit bien préparé à la patience contre les duretés & les expressions désobligeantes qu'il pouvoit attendre de ceux qui ont réfuté Tortus & Schulckenius. D'un autre côté les Adversaires n'auroient peut-être pas manqué au respect dû à la pourpre Ecclésiastique, si ce Cardinal avoit honoré de son nom & du titre de sa dignité les Ouvrages qu'il n'a publiés que sous les masques de Tortus & de Schulckenius.

Voila des fruits du déguisement des Auteurs. Mais il est quelquefois arrivé que le simple changement de noms dans les gens de Lettres leur a été funeste, lors même qu'il n'étoit pas question de déguisement. Il faut pour vous en faire voir quelques exemples, vous rappeller dans l'esprit un trait de l'Histoire des Savans de Rome & d'Italie qui vivoient sous le Pape Paul II. Ce Pontife qui n'avoit nul goût pour les Lettres, & qui n'avoit ni protection, ni faveurs à donner pour ceux qui en faisoient profession, avoit pris occasion de les tourmenter sur la fantaisie qu'ils avoient euë de changer leurs noms. Un amour un peu trop affecté pour la belle & savante Antiquité joint au desir de se distinguer du reste des hommes dans leurs Assemblées, leur avoit fait prendre des noms d'anciens Grecs ou Romains, & ils avoient formé une espéce d'Académie dont tous les membres portoient de ces noms étrangers. Le Pape, au lieu de rire de ce caprice, alla s'imaginer que c'étoit un artifice dont ces gens de Lettres vouloient couvrir quelque conjuration tramée contre sa personne: & il les regardoit comme des gens de cabale, à peu près comme la Populace de Paris avoit conçu l'Academie Françoise comme une bande de Monopoleurs. Il en fit mettre plusieurs en prison, & en fit mourir quelques-uns. Les plus connus de ceux qui purent survivre à la rigueur des tourmens furent Pomponius Lætus, Platine & Philippe Callimachus Experiens dont on a perdu le vrai nom (2). Mais on peut dire que si les Lettres avoient encore quelque Paul II. à craindre, le seul récit de la cruelle & longue question que Platine & Callimachus ont soufferte, seroit capable d'ôter aux Savans pour jamais le desir de changer leur nom. Il semble que le déguisement ait apporté aussi quelquefois du préjudice à la réputation des Auteurs, je ne dis pas en les rendant suspects, mais en leur faisant perdre l'honneur qui leur seroit infailliblement revenu de leur Ouvrage, s'ils l'avoient fait paroître

¶ Baillet par cette M. qui doit être expliquée *Mihi*, donne à entendre qu'il cite les Eloges de Paul Jove suivant l'édition de l'exemplaire qu'il en avoit, savoir de Bâle in-8. 1561.

paroître sous leur nom véritable. Un Comédien de nos jours (1) connu pour un homme d'esprit par ceux qui ont le goût du théatre, a été privé à sa mort des honneurs de la sépulture solemnelle des Fidéles, suivant la sévérité de la discipline de l'Eglise. Mais il est probable que s'il avoit été reconnu pour l'Auteur d'une Vie des Saints nouvellement publiée sous le nom emprunté du Sieur *du Mesnil*, l'Eglise considérant ce travail édifiant comme le fruit de sa pénitence, auroit pû lui rendre cet honneur ou quelque autre récompense que son changement de nom lui a peut-être dérobée.

Ce n'est pas seulement à la réputation, c'est encore aux biens d'une famille que ce changement peut préjudicier. Pierre Joyeux Médecin du Prince de Dombes n'avoit acquis la réputation d'homme de Lettres que sous le nom Latin de *Petrus Lætus*. Sa femme qui ne l'avoit connu de son vivant que sous le nom de Joyeux ayant un Procès après sa mort contre les héritiers du Comte de Laval qui mourut en Hongrie, fut assés embarrassée pour faire connoître aux Juges que son mari avoit été un homme célébre parmi les Savans, & considéré des Grands & des honnêtes gens pour son mérite. Elle ne réussissoit point d'abord à persuader ses Juges, dont plusieurs, quoique gens de Lettres & assés instruits des vers & de la prose de *Petrus Lætus*, ne connoissoient pas le Médecin Joyeux. Il fallut qu'elle prouvât que ce *Lætus* n'étoit autre que son mari, & ayant produit pour cet effet les éloges de Scévole de Sainte Marthe, ce moyen parut suffisant pour l'empêcher de perdre son procès.

Que des Auteurs ayent à souffrir de leur propre déguisement, c'est ce qui ne doit surprendre personne. Mais qu'ils soient cause que d'autres soient maltraités pour eux, c'est à mon avis le plus fâcheux des inconvéniens que puisse produire le déguisement. Un Auteur résolu de demeurer caché sous son masque peut en galant homme laisser recueillir à un autre la gloire ou la récompense de son Ouvrage. Le mal n'est pas important, & le remède est de se découvrir, comme fit Virgile pour empêcher que Bathylle ne jouït long-tems du fruit de ses vers. Mais c'est une chose doublement mortifiante pour un honnête homme, pour un homme innocent, de voir que sous un faux nom l'on s'avise de le soupçonner d'avoir fait l'Ouvrage d'un autre, & que par une suite de cette méprise on lui fasse souffrir les mauvais traitemens qu'on auroit intention de faire souffrir à l'Auteur véritable. C'est ainsi que le Jurisconsulte François Baudoin a été maltraité par Calvin qui le croyoit Auteur du livre touchant les devoirs d'un homme de piété dans les différens qui s'élévent sur la Religion. L'erreur de Calvin venoit d'une fausse conjecture, qui lui avoit fait croire que *Veranius Modestus*, Auteur du livre, étoit Baudoin, quoique ce fût Cassander. Mais il fallut que Baudoin essuyât pour Cassander de la part de Calvin des injures qui font encore aujourd'hui honte à ses Sectateurs. C'est ainsi que le Pere Baron Jacobin avoit chargé Théophile Rainaud de tous les reproches qu'il avoit à faire au Théologien qui avoit pris le nom d'*Amadeus Guimenius*, parce qu'il ne savoit pas que ce Théologien étoit un Ecrivain Espagnol.

Mais il faut vous faire voir que le déguisement sous de faux noms a fait souffrir à des innocens quelque chose de plus dur à digérer que des paroles. Un Théologien Protestant de Breslau en Silesie nommé Ursinus ou Beer ayant publié une *Exegese* sur le Sacrement de l'Eucharistie sous le masque de *Joachim Curæus*, avoit excité du trouble parmi les Luthériens d'Allemagne. Dans le tems que les Théologiens de Saxe faisoient éclater leurs plaintes contre cet Ouvrage, il arriva par une fâcheuse conjoncture pour Gaspar Peucer gendre de Melanchthon qu'il se rendit suspect de Zuinglianisme. Cela le fit juger capable d'avoir fait le livre de *Curæus*. L'Electeur de Saxe le fit arrêter. Il eut beau protester contre la fausseté des conjectures & contre la malice de ses délateurs.

1 ¶ Rosimont.

teurs. Le témoignage du Libraire qui déposoit en sa faveur lui fut inutile, & il fut jetté dans les prisons de Dresde. Peucer ne fut pas le seul qui eut à souffrir pour l'*Exegese de Curæus*, on prétend qu'un Libraire nommé Voegelinus fut aussi puni pour ce sujet: cependant quoiqu'il fût innocent du fait, il semble qu'il avoit mérité sa punition pour s'être vanté faussement dans la première édition de cet Ouvrage d'en être l'Auteur. Mais on ne conviendra pas qu'Alexandre Morus ait merité les injures qu'il a reçuës du fameux Milton & du Gazetier de Londres pour l'Auteur d'un Livre publié contre les Partisans de Charles I. Roi d'Angleterre sous le titre de *Clamor Regii sanguinis*. Cet Auteur n'étoit autre que le jeune Pierre du Moulin Chapelain du Roi & Chanoine de Cantorbery. Morus fit imprimer ce Livre à la Haye sans y exprimer le nom de du Moulin: mais pour n'avoir pas eu soin de supprimer aussi le sien au bas de l'Epitre dédicatoire qu'il en fit au Roi Charles II. il s'attira les insultes & les mauvais traitemens que Milton & le Gazetier n'avoient destinés que pour l'Auteur du Livre (2). Ce défaut de prudence dans Morus le fait considérer encore aujourd'hui par plusieurs Anglois comme l'Auteur du Livre du jeune du Moulin; de sorte qu'il n'est pas absolument injuste qu'il en porte les charges tant qu'il en recevra les honneurs.

C'est une des régles de la justice qui a été funeste à Trajano Boccalini, s'il est vrai qu'il ne soit pas l'Auteur du Livre de politique qui porte son nom sous le titre de *Pietra del Paragone*. C'est un livre que plusieurs connoisseurs veulent attribuer au Cardinal Gaëtan, & que d'autres prétendent avoir été du moins composé par plusieurs personnes de la premiére qualité, de la maniére que Scipion, Lelius, Furius Pius, Sulpitius Gallus, Popillius, Fabius Labeo avoient fait les Comédies de Terence. Mais sans entrer dans la discussion d'un fait qui me paroît assés incertain, il suffit de remarquer que le Boccalini s'étoit rendu responsable du livre en y mettant son nom, & qu'il s'étoit exposé par ce moyen à recevoir seul tout le bien & tout le mal qu'il pourroit produire. Ainsi ce livre lui couta la vie de la part des Espagnols, dont il avoit choqué le Gouvernement & la Monarchie, & qui apostérent six soldats pour l'assommer à Venise.

Voila, Monsieur, les réfléxions que m'a fait faire le Recueil des Auteurs Pseudonymes. Je suis persuadé que la lecture de ce Recueil en pourra faire naitre encore davantage dans l'esprit des Lecteurs, s'ils jugent après avoir lu ce Discours qu'il soit de quelque utilité de le rendre public. Quand il en faudroit demeurer-là, je pense avoir fait assés pour découvrir une grande partie de ce que c'est que l'Homme, mais l'Homme par son plus bel endroit. Car on peut dire de Messieurs les Auteurs, au danger de s'attirer leur indignation, qu'ils ont assés de vanité pour se croire la portion la plus pure du Genre Humain. Mais quoi qu'après les Ignorans volontaires (sur tout ceux qui ayant le crédit & les richesses de ce monde sont en possession de mépriser les autres) j'ose m'imaginer qu'il n'y a point de race plus difficile à servir & plus incomprehensible que celle des Auteurs; j'espére néanmoins qu'en récompense de la bonne foi & de la sincérité avec laquelle j'en ai usé à leur égard, ils avoueront que je ne me suis pas rendu indigne de leur bienveillance, & qu'ils reconnoitront les considérations que j'ai euës pour leur mérite.

(2) Hyd. Bibl. Oxon. Bod.

AVIS AU LECTEUR.

Comme la premiére Partie du Recueil des Auteurs déguisés qui pourra suivre ce Traité préliminaire est la plus importante de toutes, & qu'elle est presque la seule où l'on découvre des Auteurs qui puissent interesser quelques Particuliers dans leur découverte : j'ai cru devoir donner ici la Liste des Auteurs renfermés dans cette Partie pour ne point surprendre ces Particuliers, & ne rien faire qui puisse déplaire à personne.

En prévenant ainsi l'édition du Recueil, je me mets en état de recevoir les avis de ceux qui seroient contens qu'on ne découvrît pas ce qu'ils souhaitent de voir caché pour de bonnes raisons, & de ceux qui seroient fâchés qu'on parlât d'eux-mêmes ou de leurs amis autrement qu'ils ne le désireroient. Comme il ne s'agit pas de Jugemens des Savans dans ce Recueil qui n'est qu'historique, c'est une satisfaction que je ne veux refuser à personne.

Il y a plusieurs noms d'Auteurs, lesquels, quoique faux, tant par usurpation que par supposition d'Ouvrages, ne se trouveront pas dans cette Liste. Mais il faut se souvenir que les uns appartiennent au Recueil des Plagiaires, & les autres à celui des Imposteurs, de la publication desquels il n'est pas ici question.

AVIS DE L'AUTEUR DES NOTES.

Touchant la Liste suivante.

Lorsqu'en mil six cens quatre-vingts dix Mr. Baillet publia cette Liste, il promit d'y joindre inceſſamment les témoignages par lesquels il paroitroit que tel & tel nom déſignoit tel & tel Auteur. Sa promeſſe, quoique depuis il ait vécu quinze années entiéres, n'a point eu d'exécution, ce qui n'empêche pas que la Liſte qu'il a donnée ne ſoit très-commode & très-utile. Chaque article en effet y masque un Auteur & le démasque. On y trouve le nœud & le dénouement, le menſonge & la vérité, l'énigme & le mot de l'énigme. Placcius dans ſes Anonymes & Pſeudonymes pourra ſuppléer au défaut d'une partie des preuves que Mr. Baillet avoit promiſes. Celui-ci s'étant mépris ſur quelques-uns des noms qu'il rapporte, j'ai pris ſoin de rectifier par des notes les endroits où cela lui eſt arrivé. J'ai auſſi ajouté en d'autres des éclairciſſemens néceſſaires, qui ne ſe rencontrent pas ſous la main. J'ai plus fait: comme dans ſon Discours préliminaire ſur les Déguiſemens des Auteurs, il a quelquefois par occaſion touché des particularités inſtructives qui donnent du jour à divers articles de cette Liſte, j'ai coté avec éxactitude, dans chacun de ces articles, les pages où ſont contenuës ces inſtructions, afin que dans le beſoin le Lecteur y ait recours.

LISTE D'AUTEURS DE'GUISE'S

Contenus dans la premiére Partie du Recueil, où les Modernes se trouvent selon l'ordre des surnoms.

A.

Agnon

1 ¶ Nul d'entre les noms proposés en cet article n'étant fondé sur l'autorité d'aucun manuscrit, ils devoient tous sans exception être rejettés comme faux. Charles de Louviers, c'eſt ainſi que le nomme Savaron pag. 16. de son Traité *que les Lettres sont l'ornement des Rois*, n'étoit, par la raison que j'ai dite, pas plus recevable que les précedens. Naudé dans son Addition à l'Hiſtoire de Louïs XI. pag. 360. de la 1. édition, a mal changé *Louviers* en *Louvieres.* Mais le plus téméraire de tous ceux qui ont cherché un nom à l'Auteur du Songe du Verger, eſt Goldaſt, qui pag. 58. du tom. 1. de sa *Monarchia S. Romani Imperii*, a fait imprimer ce Songe sous le titre *Philothei Achillini Consiliarii Regii.* On a peine à comprendre ce qui a pu l'y déterminer. Dans sa Diſſertation préliminaire sur les Auteurs dont son Recueil eſt composé, il dit lorsqu'il en vient à *Philotheus Achillinus*, que l'exemplaire lui en avoit été communiqué par Jaques Bongars, ce qui feroit croire que Bongars avoit effectivement un exemplaire du *Songe du Verger*, imprimé sous un tel nom, ſi immédiatement dans la suite il n'étoit aiſé de reconnoitre que cet exemplaire étoit ſimplement le *Somnium Viridarii* de l'édition *in-quarto* de Galliot du Pré à Paris l'an 1516. dans laquelle très-certainement le nom de *Philotheus Achillinus* ne paroit nulle part. Ce ne peut donc être que sur ce qu'ayant vu que Jean Névizan chap. 1. du l. 1. de sa Foreſt nuptiale n. 9. citoit *Philotheus Achillinus in proœmio Viridarii*, il a cru que cette citation, quoique ſelon lui *Philotheus Achillinus* fût un faux nom, lui donnoit le droit de le mettre à la tête du *Somnium Viridarii.* Cela, comme on voit, n'eſt guére ſensé & l'eſt encore d'autant moins que le *Philotheus Achillinus* de Névizan eſt le vrai nom d'un Italien son contemporain, Auteur d'un poëme en rime octave intitulé, *Il Viridario di Gioanne Philotheo Achillino Bolognese*, imprimé à Boulogne in-4. l'an 1513. Auſſi Névizan ne le cite-t-il pas *in proœmio Somnii Viridarii*, mais ſeulement *in proœmio Viridarii.* Il en uſe de même chap. 1. du l. 4. n. 33. & plus haut n. 14. ne le nommant qu'*Achillinus* il le cite *in suo Viridario*, mais pour le dire en paſſant, cette derniére citation eſt fauſſe. Du reſte celle du Songe du Verger eſt très-fréquente dans Névizan, qui n'en connoiſſant point l'Auteur, dit toujours ſimplement *Somnium Viridarii.* On ne ſera pas faché d'avoir appris l'origine de l'erreur de Goldaſt. Le poëme Italien intitulé *Viridario*, qui m'a plénement ſervi à la découvrir, eſt des plus rares. Son Auteur Jean Philothée Achillini l'acheva en 1504. Il étoit cadet du fameux Averroïſte Alexandre Achillini & ami de

Merlin

Ambrun,

Merlin Cocaie qui a parlé de lui dans sa 17. Macaronée, & dans quelques-unes des suivantes. Ce Philothée vivoit encore en 1536. Baillet a eu raison de dire que ce n'étoit pas un masque d'Auteur.

2 ¶ On n'a jamais douté que Ser Agresto Commentateur du *Capitolo de' Fichi* ne fût Annibal Caro, ni que ce Capitolo ne fût de Francesco Maria Molza, surnommé *Siceo* du Grec σῦκον. Cela se justifie par les éditions séparément faites de ces *fichi* du Molza tant à Venise qu'à Florence & ailleurs : par la Lettre du Caro mise sous le nom du prétendu Imprimeur Barbagrigia au devant de l'Ouvrage. Par diverses autres Lettres du Caro qui se lisent parmi les siennes. Par une Latine de Paul Manuce au même Caro, qui est la 13. du livre 2. Par la Bibliothèque du Doni feuillets 9. & 19. tourné de l'édition in-12. L'Arétin n'a eu nulle part ni au Capitolo ni au Commentaire, sinon que l'un & l'autre ont été imprimés à la suite de ses *Ragionamenti*, long-tems après sa mort arrivée en 1556. celle du Molza en 1544. & celle du Caro en 1559.

3 ¶ Il y a lieu de croire que par tout où Baillet a mis *Palea*, il a entendu que suivant le sens attaché vulgairement, dans les éditions du Decret de Gratien, à ce mot, il faloit tenir pour faux, incertains, obscurs, ou qui demandent quelque discussion, les articles de cette liste, au bout desquels il se trouveroit.

4 ¶ Claude Barthelemi Morisot de Dijon, où il mourut le 23 Octobre 1661. dans sa 70. année, fit étant jeune une Satire contre les Jésuites, intitulée *Veritatis lacryma* sous le nom d'*Alethophilus*, que par ignorance il écrivit *Alitophilus*, mot qui du Grec ἀλίτομαι signifioit amateur du mensonge, & non pas amateur de la vérité, comme d'ἀληθεύω ou d'ἀληθεύομαι l'auroit signifié *Alethophilus.* Voyés dans le 3. vol. du Menagiana pag. 39. ce qui a été remarqué touchant cette Satire mal attribuée à Barclai par Adrien Béverland pag. 35. de sa Dissertation du péché Originel.

5 ¶ Il ne faut pas croire qu'Alain Chartier ait jamais caché son nom sous celui d'*Allancé.* Il est vrai que Jean le Mâle a remarqué dans son Bréviaire des Nobles imprimé in-8. à Paris 1578. que le Seigneur d'Allancé Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, avoit fait en vers un livre aussi intitulé Bréviaire des Nobles, surquoi comme il y en a un de ce même titre parmi les Oeuvres d'Alain Chartier, La Croix du Maine pag. 27. de sa Bibliothèque a dit qu'il ne savoit lequel des deux en est l'Auteur.

6 ¶ Voyés la note sur *Bassarius.*

7 ¶ Ambrosiastès.

Ambrun, *Pierre:* Richard Simon.
Amœnus: Prudence Poëte Chrétien. *Ce n'est pas un masque* (1).
Amore, *Liberius de sancto:* Jean le Clerc.
Amstelius, *Peregrinus:* Augustin van Tellingen. 220
Amy ou Lamy: Antoine le Maistre. 240. 241
Amyntas: Jean Louis Guez de Balzac, *palea* (2).
Analyticophilus. *Voyés* Pacemutus. 249
Anastasio: Jerome Gracian de la Mere de Dieu. 248
Ancona. *Voyés* Juniperus.
Andreæ, *Cunradus:* Conrad Wetter. 229
Andreas Taxander, *Valerius:* André Schott.
André, *Antoine de saint:* Antoine Verjus.
Angeloforti, *Hieronymus ab:* Godefroy Hermant. 287
Anglois banni, *Catholique:* Louïs d'Orleans.
Anglus & Albius, *Thomas:* Thomas White.
Anilo, *Orosius:* Vitus Bering.
Antarvetus, *Joannes:* Jean Riolan le fils.
Antenor: Jean Balth. Schuppius.
Antiate, *Il Timauro:* Charles Dati.
Anti-Choppin, Anti-Colazon: Jean Hotman de Villiers.
Anti-Coton: Pierre du Coignet.
Anti-Garasse: Estienne Pasquier, *douteux*. Theophile Viaut, *douteux*.
Anti-Gastorello: Jean-Baptiste Noceto.
Anti-Macchiavellus: Innocent Gentillet.
Anti-Sixtus, Anti-Espagnol: N. du Fay.
Antistius Constans, *Lucius:* Louïs du Moulin, *faux* ou *douteux* (3).
Anti-Sturnius a Sturmeneck, *Laonicus:* Luc Osiander.
Anti-Theophile: Henri Alby.
Anti-Tribonien: François Hotman.
Antivigilmi, *Voyés* Aspasio *ci-après*.
Antoniatus, *Janus:* J. Guinther d'Andernach. 180. 181
Antonius *Alphonsus:* Alfonse Gianotto.
Apelles *post tabulam:* Christophle Scheiner.
Apiarius: Thomas de Cantimpré. 252
Apulus, *Franciscus:* Simon Ruccellani.
Aquifolio, *Franciscus de:* Francisque de Euzinas.
Aquilinius, *Cæsar:* Sallé *ou plutôt* Sallo, *faux*. Fabien Scotti, *douteux*. Scipion Errico *ou* Henri, *vrai-semblable* (4).
Aquilonius, *Voyés* Libertus *ci-après*.
Aquis, *Claudius de:* Claude de Seyssel (5).
Arbois, *Sillac de:* Jean François Sarrazin.
Arca, *Andrea dell':* Ferdinand Carli.
Arcas, *Baccalaurus:* Diegue Hurtado de Mendoza.
Archithrenius, *Joannes:* Jean de Hantwile. 251
Arcuarius, *Daphnæus:* Laurent Beger ou Boëger (6).
Ardelfranchi, *Luigiano:* Julien Francardelli.
Ardelio, *Zoilus:* Ferdinand ou Ferrante Carli. 246
Ardinghellus, *Augustinus:* Gaspar Scioppius, *douteux*.
Ardo: Smaragdus.
Aretinus, *Scipio:* Jacques Lampadius.
Arianus ou Arrianus, *Discipulus:* Fauste Socin, *douteux*. Pierre Statorius ou Stoinski, *vrai-semblable*.
Aridiensis, *Petrus:* Pierre Sechespée. 308
Arimini, *Anonymo de:* Jerome de Marini.
Aristarque: N. de Javersac.
Aristarchus Samius: Gilles Personne de Roberval. 225. 307
Ariste & Eugene; Eudoxe, &c. Dominique Bouhours.
Aristoteles: Abraham fils de Chasdai. 307
Armachanus, *Voyés* Patricius *ci-après*.
Armiuis, *Hieronymus de:* Jerome de Marini.
Arsenius: Wala.

Arteaga,

1 ¶ Voyés ci dessus part. 3. des Déguisemens des Auteurs chap. 16.

2 ¶ Amyntas est le nom que Balzac se donne dans ses poësies.

3 ¶ C'est constamment Spinosa.

4 ¶ Il pouvoit dire : *vrai*, parce que *Cæsar Aquilinius* n'est effectivement autre que Scipione Herrico de Messine comme l'apprend n. 92. la *Visiera alzata* du P. Angelique Aprosio. Ancillon, qui pag. 162. 163. &c. du tom. 2. de son *Mélange Critique*, reprend Baillet d'avoir cru qu'*Aquilinius* étoit *Scipian Henri*, merite d'être repris lui-même de n'avoir pas vu que cet Aquilinius, quoi qu'il s'érige en censeur de Scipion Henri, de Fra Paolo, & de Palavicin, ne l'est neanmoins veritablement que des deux derniers, excusant, approuvant & soutenant toujours le premier, en sorte qu'il est visible que le faux Aquilinius n'est autre que le véritable Scipion Henri, reconnu avec raison pour tel par Aprosio, & qui étoit, non pas Calviniste, comme le Sieur d'Hédouville, c'est-à-dire Denys Sallo, l'a presumé, mais Catholique Romain.

5 ¶ Claude de Scissel batard d'une famille illustre de Savoie, étant né à Aix proche Chamberi fut d'abord nommé Claude d'Aix, en Latin *Claudius de Aquis*. Mais il n'a jamais rien écrit sous ce nom. Il y a grande apparence qu'on prononçoit *Sissel*, son nom du moins dans le livre imprimé chés Regnauld Chaudiére in 4. à Paris l'an 1520. *adversus errores & sectam Valdensium* est écrit Scissel, ce qui donne lieu

de

B.

de croire que la ſeconde lettre qui étoit un c. ayant été priſe pour un e. on a écrit Seiſſel pour *Sciſſel*.

6 ¶ Voyés ſa Vie par Charles Ancillon pag. 439. Laurent Beger ayant composé par ordre de l'Electeur Palatin Charles Louïs, dont il étoit Bibliothecaire, un Traité en Alemand intitulé *Von Ehe Sachen*, c'eſt-à-dire *Inſtructions ſur le mariage*, y prit le nom de *Daphnæus Arcuarius* par alluſion de Δάφνη, Laurier, à ſon nom de baptême *Laurent*, & d'*Arcuarius* à ſon nom de famille *Boëger* tiré de l'Alemand *Bogen* qui ſignifie un *arc*. Le Livre parut en 1679. comme l'ont remarqué pluſieurs Auteurs, entr'autres feu M. Boſſuet pag. 289. du Tom. I. de ſes *Variations des Egliſes Proteſtantes*, Ouvrage imprimé en 1688. deux années avant celui-ci.

7 ¶ Badius étant d'Aſſche auprès de Bruxelles pouvoit auſſi bien être de là nommé *Aſcanius* qu'*Aſcenſius*.

8 ¶ Adalbéron Evêque de Lan, mort au commencement du XI. ſiécle eſt appelé Aſcelin & Azelin par divers Auteurs.

9 ¶ On ne doute plus que *Petrus Aurelius*, ne ſoit Jean du Verger de Haurane Abbé de S. Cyran.

10 ¶ Avénarius, nommé Jean, étoit un Docteur Luthérien, mort ſur la fin du ſeizième ſiécle: Aben Ezra un Rabbin du douzième

11 ¶ C'eſt la Vicomteſſe d'Auchi plus célébre par le nom de Caliſte dans les écrits de Malherbe.

Basilius Groninganus : Jean Wessels ou Vesselius.

Bassarius, *Vulturius Gratianus :* Gerard Jean Vossius (1). 254

Basseanus ou de la Bassée, *Bonaventura*: Louis le Pippre.

Bastone, *Scipione :* Jean Capponi.

Batterman, *Rudolphus* : Jean Schucking.

Baumann, *Bernard*: Chretien Hohburg.

Baume, *Denis de la sainte*: Jean-Baptiste Guesnay.

Bavarus Hallensis, *Germanus* : Jean Lagus.

Bays & Drawcansir : N. Dryden & Samuel Parker.

Beaubourg, *Claude de* : Antoine Arnaud.

Beaulieu, *Le Sieur de* : Pierre Thomas du Fossé.

Beaumanoir, *Loüis de*: Loüis Richeome.

Beckerus Elbingensis, *Georgius*: Michel Radau.

Bechtius, *Joannes G.* Balthasar Venator *avec d'autres.*

Belga. *Voyés* Spiritus. *Voyés aussi* Tiberius *ci-après.*

Bellermontanus, *Nicolaus*: Forstner, Besold, Ammirato, Machiavel, *& autres.*

Bellius, *Martinus*: Jerome Bolsec, *faux.* Lelio Socin, *douteux.* Sebastien Castalion ou Chatillon; *vrai-semblable.*

Bellocirius, *Petrus* : Pierre Danès.

Bellus, *Nicolaus*: G. Schonborner, *douteux.*

Belon ou Bellonius, *Petrus* : Pierre Gilles. *C'est plutôt un Plagiaire.* 231

Belsensi, *Gregorio*: Berlingiero Gessi.

Belus de Rocca contrada, *Lucianus*: Antoine Marie Betti.

Bembellona de Godentiis, *Antonius*: Barthelemi Goericius ou Gerick.

Benancio, *Liset*: Antoine Belise, Symphorien Champier *douteux.*

Benedictis, *Aristoteles de*: Pierre Antoine Spinelli.

S. Benedicti *Mariangelus. Voyés* à Fano, *ci-après.*

San-Benedictus, *Franciscus*: Jean Guillaume Calaveroni.

Benoni, *Le Rabin*: Mathieu de Morgues. 249

Beragrem Marq. d'Almacheu (2), *Pierre François Prodez :* Aremberg, *douteux.*

Berenicus, *Theodosius*: Mathias Bernegger.

Bernardinus *ou plutôt*, Bemardinus, *Didacus*: Jacques Biderman. 287

Bernestapolius, *Obertus*: Robert Turnell (3).

Bernicius. *Voyés* Lupus, *ci-après.*

Berose, Manethon, *& autres:* Jean Annius de Viterbe: *mais cela regarde plutôt les Imposteurs.*

Berrocal, *Petrus de*: Gabriel de Adarzo & Santander.

Bersabita, *Francesco*: Jacques Castellano.

Berti, *Scippione Africano di* : Cesar Cremonino.

Bertolino, *R. M. Leone*: Antoine Valentino.

Bertramus : Jean Scot Erigene, *faux.* C'est Ratramne.

Bessin, *Pierre*: Jacques du Puy. 231

Beuil de saint Val, *Le Sieur de*: Isaac le Maistre de Saci.

Biel ou Byel, *Gabriel*: Eggeling de Brunswich.

Biga Salutis Pannonius: François Hugarius ou Hungarus (4).

Bituris, *Olivus de*: Pierre Joannis.

Blondel, *Marin*: Pierre Langlois de Belestat.

Blote-Sandæus, *Benedictus*: Olaüs Borrichius. 248

Bobola,

1 ¶ Pour conserver à ces trois noms *Gerard*, *Jean* & *Vossius* leur signification dans leur ordre, il faloit écrire Bassarius, Gratianus, Vulturius, afin qu'en lisant à rebours Vulturius Gratianus Bassarius, le premier mot *Vulturius* répondit à *Gérard*, le second *Gratianus* à *Jean*, & le troisiéme *Bassarius* à *Vossius*. Parce que *Vulturius*, Vautour, est appellé en Flamand *Ghier*, ce qui répond à *Gérard*. *Gratianus* pris pour gracieux revient à la signification Ebraïque de Jean, & *Βασσάρα*, d'où vient *Bassarius*, signifie en Grec Cyrénéen un renard, qu'en Flamand on appele *Vos*. J'aurois pu remarquer ci-dessus au mot *Alopecius* que le même Gérard Jean Vossius se joüant sur le nom de Gérard & sur celui de Vossius, s'étoit quelquefois appelé *Desiderius Alopecius*, savoir *Desiderius* par rapport à Gérard qu'il dérivoit de l'Alemand *geren* desirer, & *Alopecius* du Grec *ἀλώπηξ* synonyme du Flamand *Vos*, renard. Mais comme il n'a jamais publié sous ces sortes de noms aucun Ouvrage, on ne doit pas les regarder comme des masques sous lesquels il ait sérieusement voulu se cacher, & l'on pouvoit se passer de les rapporter ici.

2 ¶ Le livre publié sous le nom du Marquis d'Almacheu est un in-douze composé de divers morceaux, tous plus mauvais l'un que l'autre, assemblés sans ordre & sans suite par un escroc qui ayant besoin d'argent, vendit ce fatras à un Libraire auquel il fit accroire que c'étoient des Mémoires énigmatiques de la Cour, qui seroient avidement recherchés des curieux.

3 ¶ C'étoit un Catholique Anglois, Professeur en éloquence à Ingolstad, où son écrit touchant la mort de Marie Stuart, *de cade Maria Scotia, Franciaque Regina*, fut imprimé en 1588. Quelques-unes de ses Epitres, où il est appelé *Robertus Turnerus* y avoient été imprimées in-8. quatre ans auparavant, avec une partie de celles de Muret.

4 ¶ Rabelais parmi les livres imaginaires dont il a

a composé sa Bibliothèque de Saint Victor, y en a rapporté quelques-uns qui ne le sont pas. Tel est ce recueil fait par un Cordelier Observantin du Couvent de Pesth en Hongrie, de 120. Sermons imprimés sous le titre de *Biga Salutis* à Haguenau l'an 1497. ils y furent réimprimés avec une augmentation de quatre Sermons en 1502. On voit dans la Bibliothèque Royale de Berlin cette seconde édition. Mr. le Duchat qui l'y a vuë en a mot à-mot extrait le titre en ces termes: *Sermones Dominicales perutiles à quodam fratre Hungaro Ordinis Minorum de Observantia in Conventu Pesthiensi comportati, BIGA SALUTIS intitulati.* Mr. le Duchat reprend avec raison Simler d'avoir ainsi rapporté ce titre: *Hungarii fratris Minorum Conventus Pesthiensis Sermones &c.* comme si *Hungarius* avoit été le nom propre de ce Cordelier. Mais c'est avec bien plus de justice, qu'il reprend Baillet d'avoir corrompu tout ensemble & le titre de ces Sermons, & le nom du bon Cordelier Hongrois qui les a recueillis.

5 ¶ Voyés les Déguisemens des Auteurs, à la fin du 4. chap. de la 4. part.

6 ¶ Les Lettres Italiennes de Bonino de' Bonini faites en apparence pour justifier la Cour de Rome, mais qui en effet s'en moquent & la condamnent, sont très-certainement de Pietro Paolo Vergerio. Elles se trouvent avec ses *dodici Trattatelli* & divers autres petits écrits très-rares de sa façon, recueillis ensemble in-8. & imprimés à Bâle chés Giacomo Parco 1549. & 1550. Benoit Bonin est un autre faux nom sous lequel Michel Parmentier imprima en 1538. à Lyon le *Cymbalum mundi*.

7 ¶ Voyés ci-dessus dans les Déguisemens des Auteurs, la note sur le mot *Borborite* à la fin du chap. 8. de la 3. part.

ger ou Erstenberger, *douteux*. André Gailius, *douteux*.
Burgoldensis, *Philippus Andreas*: Philippe André Oldenburger.
Burinus, *Petrus*: Florent Chretien, *douteux*.
Buronzi, *Gio*: *Alberto*: Nicolas Berzetti.
Busoni ou Buzoni, *Joseph*: Jean Rho.
Buy Sieur de la Perrie, *Jonas le*: Pierre de Launay.

C.

Caballinus, *Gaspar*: Charles du Moulin. 303
Cabiac, *Paul de*: Henri Alby.
Cæcilius ou Cecilio de Granada: Louïs de la Cueva.
Cæsius, *Willelmus*: Guill. Jansson de Blaew.
Calathino, *Despotico*: Dominique Panaroli.
Calcolone, *Ettore*: Charles Celano.
Calderius, *Henricus*: Alexandre Cariero.
Calliopius: Alcuin.
Calvaire, *Eliezer du*: Jacques Goutiere ou Gutherius.
Calvete, *Laurent*: Jean de Orche.
Camillus; *Marcus*: Thomas Pisecius.
Campaneo, *Philastes*: Felician de Silva.
Campanus, *Flavius*: Jean Goja.
Campanus, *Joannes*: Roussselet.
Campis, *Victor à*: François Mileman.
Campolini Veronois, *Fabricio*: François de la Mothe le Vayer.
Camus, *Hieronymus le*: Richard Simon.
Canaldo, *Vito*: Donato Calvi.
Candidus, *Ægidius*: N...... de Witte. 256
Candole, *Pyrame de*: Claude Fauchet.
Cannius, *Nicolaus*: Didier Erasme.
Cantellus, *Cæsar*: Raphaël Castelli.
Capella Veronensis, *Janus*: Gilles Ménage.
Caracotta, *Hippolytus Fronto*: Pierre du Moulin.
Carafa Card. *Decius*: Antoine Carracciolo.
Carion, *Joannes*: Philippe Melanchthon. 233
Cariopo Carcaria. *Voyés* Clorio, *ci-après*.
Carolis, *Luca de*: Jean Briccio.
Carolus Magnus: Alcuin, *douteux*.
Carolus V. Pflug, Helding, Agricola, *palea*.
Carpeneto ou Carpinettus, *Tarquinius*: Adrien Spigelius.
Carpitanus, *Papyrius*. *Voyés* Censor, *ci-après*.
Carpus Bononiensis, *Jacobus*: Jac. Berengarius.
Carrera, *Francisco de la*: Balthazar Campuzano.
Carrerius, *Alexander*: Belissaire Bolgarini.
Carvellus, *Thomas*: Thom. Thorold.
Carus ou Caro, *Josephus Maria*: Jos. Mar. Thomasius.
Casolo, *Claudio*: Louis de la Casa.
Castilioneus, *Hieronymus*: Jerome Cardan.
Castel-

1 ¶ C'est naturellement au chap. des Trad. art. 804. que j'aurois du m'expliquer touchant Lapus nommé en Latin par Philelphe *Castelliunculus*; en Italien par Landin, *Lapo de' Castiglionchi*; par Leandre Albert, *Lapo Castiglione*; & d'ordinaire simplement par ceux qui le citent en Latin, *Lapus Florentinus*. *Lapus* est un nom de batème synonyme de *Jacobus*. Ces corruptions de noms étant très-familiéres aux Italiens, ils ont d'*Iacopo* fait *Lapo*, *Lappo*, *Lampo*, *Lampugnino*, & *Lampugnano*. Ce que je remarque en partie pour faire voir l'ignorance de celui qui faisant imprimer à Venise en 1478. chés Nicolas Jenson in-folio des Vies de Plutarque traduites en Latin par *Lapus*, le nomma *Joannes Lapus*; en partie, & principalement pour indiquer la source de l'erreur qui a fait confondre *Lapus Castelliunculus*, vulgairement appelé *Lapus Florentinus* avec *Lapus*, *Lappus*, *Lampus*, ou *Lampugninus Biragus*. Ils ont été l'un & l'autre contemporains, avec cette différence qu'il paroît par l'Epitre 1. du 26. livre de Philelphe datée du 1. Août 1465. qu'il y avoit deja du tems que *Lapus Castelliunculus* étoit mort; au lieu que par l'Epitre 36. du 31. livre il paroit que *Lampugninus Biragus*, car Philelphe ne l'appelle jamais autrement, étoit plein de vie le 9. Decembre 1469. Il faut que ce Biragus ait vêcu longtems, puisqu'il étoit déja sur l'age lorsqu'au mois d'Août 1449. il étudioit encore le Grec. Il avoit en 1459. traduit en Latin les 7. livres de Xénophon de l'Expédition du jeune Cyrus & la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque. Ce sont très-assurément les deux Ouvrages que Philelphe désigne écrivant à Pie II. le 17. Octobre de cette année-là, & qu'il spécifie avec un plus ample éloge tant dans sa Lettre à Louis Casella du 6. Avril 1462. que dans la suivante. Ces Versions ne sont point venuës jusqu'à nous, mais il ne faut pas douter que celle de Denys d'Halicarnasse publiée sous le nom de *Lapus Biragus Florentinus*, ne soit véritablement de *Lampugninus Biragus*. J'ai dit que Philelphe le nommoit toujours *Lampugninus*. Laurent Valle livre 4. de son Antidote contre Poge, le nomme de même. Il est pourtant aisé de faire voir qu'on a beaucoup varié là-dessus. Naudé pag. 524. *de studio militari*, & le P. de Montfaucon pag. 42. de son *Diarium Italicum* citent un manuscrit intitulé *Strategicum Lampi Biragi contra Turcas*. L'Evêque d'Aléria Jean André le nomme aussi *Lampus Biragus* dans l'Epitre dédicatoire de son édition de Pline à Paul II. *Attingam-ne cætera*, dit-il, *quæ exquisitissimè Lampus Biragus* (C'est un Traité que celui-ci avoit fait des choses nouvellement inventeés) *multumque investigavit, &c. ut puto, redegit in volumen*. Et ce qui achève de prouver que *Lampugninus*, *Lampus*, *Lappus* & *Lapus* se disoient indifférem-

Ciprés

différemment, c'est que le même Evêque d'Aléria dans l'Epitre dédicatoire de la traduction Latine de Strabon au même Pape, faisant mention de notre *Biragus*, le nomme *Lappus*. Voici ses termes: *Amicorum ope addi omnia procuravi. In quo Theodoro meo Gaza, atque Andronico, Lappo item Birago, Græce, Latineque doctissimis viris non exigua gratia est habenda.* En voila plus qu'il n'en faut pour démontrer l'équivoque du nom *Lapus*. Reste *Biragus*, surnom qui étant propre à l'illustre & ancienne famille des Birагues de Milan, de laquelle étoit *Lapus Biragus* Milanois, ne peut par conséquent appartenir à celle de *Lapus Castelliunculus* de Florence. Cependant comme le Florentin *Lapus*, qui mourut très-jeune, étoit célèbre par ses Versions, long tems avant que le Milanois *Lapus* eût produit les siennes; que d'ailleurs le *Lapus* de Florence, & le *Lapus* de Milan avoient tous deux traduit la Vie d'Artaxerxe du Grec de Plutarque, on doit croire qu'en 1480. lorsque pour la première fois on imprima le Denys d'Halicarnasse traduit par Lapus-Biragus, mort alors de même que Paul II. les Editeurs ne faisant point d'attention à *Biragus*, y ajoutérent d'office *Florentinus* parce qu'ils ne connoissoient point d'autre *Lapus* que le Florentin. C'est ainsi que Raphaël Regius de Bergame ayant traduit l'Odyssée en prose Latine, sa traduction fut imprimée sous le nom de *Raphael Regius Volaterranus*, uniquement parce que ce dernier étoit plus connu. J'avouerai au reste ingénument que j'ai differé jusqu'à cet endroit la note sur les deux Lapus, à cause de la difficulté qu'il y avoit à les démêler, laquelle me paroissant fort grande, je ne pouvois presque me resoudre à l'entamer.

2 ¶ C'est de Sigonius qu'on doit entendre ce qu'a dit Baillet chap. 3. de la 4. partie des *Déguisemens des Auteurs* pag. 307. que le nom de Cicéron étoit devenu commun à l'illustre *Orateur de l'ancienne Rome*, *& à un Humaniste moderne d'Italie*. Cet Humaniste n'est autre que Sigonius, qui ayant ramassé avec art les fragmens restés du livre fait par Cicéron pour se consoler de la mort de sa fille, y joignit de sa façon, soit par le style, soit par le raisonnement, tout ce qu'il crut pouvoir aider à former un Ouvrage semblable à cette Consolation perduë, & le publia en 1583. sous le titre de *M. Tullii Ciceronis Consolatio vel de luctu minuendo* feignant en avoir découvert le manuscrit. Plusieurs Savans s'inscrivirent en faux contre cette prétenduë découverte, ce qui n'empêcha pas que d'autres en assés bon nombre n'en fussent les dupes, jusqu'à ce que, comme je l'ai remarqué ailleurs, lui-même, peu de tems avant sa mort, il déclara l'imposture.

Ciprés de Povar, *Silvius*: Louis Crespi & Borja.
Cirellus, *Joannes*: Jean Crellius.
Cirfea: Felician de Silva.
Civilis, *Gratianus*: François Gomarus, *douteux*. Pierre du Moulin, *douteux*. Sibrand Lubbert, *douteux*.
Clara, *Franciscus à Sancta*: Davenport.
Clavedan, *voyés* Estanco *ci-après*.
Clavigero, *Girolamo*: Jean Capponi.
Cleante: Jean Barbier d'Aucourt *douteux*. (1) 307
Clemens, *Fabius*: Jacinthe de Villapando. 192
Clemens Placentinus, *Julius*: Gaspar Scioppius, *douteux*. Fabio Scotti, *douteux*.
Cleonville, *le Sieur de*: Jean Sirmond.
Cleophilus, *Octavius*: François de Fano. 177
Clevier, *Thomas du*: Bonav. des Periers.
Clorio Cariopo Carcaria, *Anassiride di*: Jean-Baptiste Noceto.
Clouset ou du Clouset, *le Sieur*: Jean Coustel & Isaac le Maistre conjointement.
Coccaius, *Merlinus*: Théophile Folengi. 190. 191
Cochart, *Jean*: Gui Patin, *douteux*.
Cocles, *Bartholomæus*: André Corvo de la Mirandole.
Colato, *Seraphino*: Jean-Baptiste Guarini.
Colertius, *Petrus*: Jean Bolthe.
Colet Champenois, *Claude*: Gilles Boileau. (2).
Coltellenus, *Paulus*: Jerome Gessius ou Gypsius.
Colvinus, *Ludiomæus*: Louis du Moulin.
Columba: Jean Coster.
Comes *ou* de Comitibus, *Antonius Maria*: Marc Ant. Majoragius. 161. 181. 235
Comicus Veter, *Lepidus* (3): Leon Baptiste Alberti.
Commodianus, *Hercules*: Jean de Lannoy, *palea*. (4).
Comperat de Carcassone, B.: Estienne Gourmelen.
Conceptione, *Alphonsus à*: Alph. Hidalgo.
Conceptione, *Antonius à*: Ant. de Vimaraen, ou Ant. de Sienne.
Conceptione, *Petrus à*: Pierre d'Alva & Astorga. 248
Conchetta, *Toddaro*: Julien Rossi.
Conchis, *Guillelmus de*: Helinand de Froidmont.
Conchlax: Pamphile d'Alexandrie. 158
Condren, *Charles de*: Toussains des Mares, & Charles de Condren *conjointement* avec Pasquier Quesnel.
Congregans, *filius* Vomentis: Agur-*fils* de Jaké.
Conigius, *ou plutôt* Conygius, *Antimus*: Honorat Fabri. 249
Connestable, *Henri*: Jacques Davy du Perron.
Constantius, *Marcus Antonius*: Estienne Gardiner. 170
Contalgeni, *Ostilio*: Augustin Coltellini.
Coobuck, *Robarts*: Rob. Personius ou Pearsons.
Coprianus: Cyprien Regneri. 245
Coppa, *Idoplare*: Placide Reina.
Copus, *Alanus*: Nicolas Harpsfeld. 224
Corallus, *Abydenus*: Ulric ou Huldrich Hutten.
Cordatus, *Eubulus*: Ulric Hutten.
Cordo, *Geniate*: Simon de Genes.
Cordus, *Euricius*: Henri Urbanus.
Cornelius Europæus, *Lucius*: Melchior Inchoffer.
Cornicen Danicus: Pierre Vinstrup.
Corona ou Coronæus, *Joannes*: Jacques Estienne Menochius.

Coro-

1 ¶ Barbier d'Aucourt étoit très-certainement Auteur des Lettres sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugène. On pourroit lui avoir fourni quelques mémoires, mais il les avoit mis en œuvre. Baillet au reste pag. 307. de ses *Déguisemens des Auteurs* paroit avoir oublié la différence d'orthographe qu'il y a entre l'ancien Philosophe Stoïcien Cleanthe & Cléante le Critique des Entretiens d'Ariste & d'Eugène.

2 ¶ Si l'on pouvoit compter sur ce qu'écrit La Croix du Maine il paroitroit que vers 1550. Claude Colet Champenois auroit fait imprimer sous son nom la traduction du neuvième tome d'Amadis, de laquelle cependant le nommé Gilles Boileau de Bouillon se disoit l'Auteur. Mais en ce cas Claude Colet, au lieu d'être ici rapporté comme un Ecrivain déguisé, devoit être renvoyé parmi les plagiaires.

3 ¶ Alde Manuce fils de Paul s'avisa d'imprimer en 1588. in-8. une mauvaise Comédie qu'il disoit avoir tirée d'un vieux manuscrit & qu'il vouloit faire passer pour l'Ouvrage d'un ancien Poëte comique nommé *Lepidus*, quoique la piéce fût en prose, qu'elle ne valût absolument rien ni pour le dessein, ni pour le style, & que le titre même *Philodoxios* n'en fût pas correct. Ceux qui ont cru qu'elle étoit de Leon

Leon Baptiste Albert se sont trompés. Elle est constamment de Charles Arétin comme on en peut juger par les morceaux qu'en a rapportés Albert d'Eyb dans sa Marguerite Poëtique imprimée à Bâle *in-folio* 1495. Mais Charles Arétin ne prétendoit pas donner au public pour ancienne cette composition. Baillet tombe dans la même faute, lettre D. au mot *Diaretes*.

4 ¶ C'est le P. Theophile Raynaud Jésuite qui dans son livre intitulé *Hercules Commodianus* a désigné le Docteur Jean de Launoy par ce titre, sur quoi on peut voir ce dernier dans la Préface de son livre *de vera causa secessus Brunonis in eremum*. Baillet au lieu de *palea* devoit mettre ici *passivè*.

5 ¶ Il faut au lieu de *Jean Blaeuw*, lire *Jean Boom*, ce qui est relatif au chap. XI. de la 3. partie des *Déguisemens des Auteurs*, p. 254. c. 2. lign. 40. Le Grec *δένδρον*, d'où vient *δένδρινος*, signifiant *boom* en Flamand, c'est-à dire *arbre* en François. Le mot *blaeuw* en Flamand est la même chose que *bleu* en François, aussi les *Blaeuw* fameux Imprimeurs d'Amsterdam se nommoient-ils en Latin Willelmus *Cæsius*, Joannes *Cæsius*.

nardus Leſſius.
Diplici, *Gelaſius*: Euſtache Giſelius.
Diſunito, *Accadem.* Incapace : Florindo de Silveſtris.
Dithmarſus, *Urſus*: Nicolas Raymarus.
Doccomenſis, *Jacobus*: Michel d'Iſſelt d'Amoersfort.
Dolabella. *Voyés* Pomponius *ci-après.*
Dolerie, *le Sieur*: Guillaume Poſtel. 194
Dolet: Jerome Aleander l'ancien.
Dolmand: Rob. Pearſons, Guill. Allen, Franc. Inglefeld.
Dolſcius, *Paulus*: Philippe Melanchthon.
Domitius Calderinus: Dominique de Caldariis. 181
Donalero, *Gneo Falcidio*: Jean François Loredano. 287
Doulæus ou Dowley, *George*: Guillaume Warford.
Dourman, *Caſimirus*: Adrien Crommius.
Douté ou Douteus, *Philippus*: François Blondel.
Draxus ou Drack, *Thomas*: André Willet.
Driellius Noviomagenſis, *Godofredus*: Jean Buſée.
Druſac ou Druſſac: Gabriel du Pont. (1)
Ductor, *Optatus*: Jacques Munford.
Duncarena, *Solfridus*: Ferrante Carli.
Duranti ou Durantes, *Johannes Stephanus*: Pierre Danés, *douteux*. (2).
Dynaterus, *Eubulus*: Rodolphus Gualtherus.
Dyſidæus, *Proſper*: Fauſte Socin.

E.

EBlanus, *Candidus*: Jean Labenus.
Edmonds, *Father* ou *Pater* Edmundus: Guillaume Weſton.
Egiſte: François de la Mothe le Vayer. (3)
Egnatius, *Baptiſta*: Joannes de Cipellis. (4)
Ehrenberg ou Ernberg, *Wahremundus*: Eberhard de Weihe.
Ehrenhold: Balthaſar Schuppius.
Elching ou Elchingenſis, *Joannes*: Henri Wangnereck.
Eliphilus ou Elias Philyra: *Jean* du Tillet.
Eliſabat Griego ou Grec: Garſia Ordognez de Montalvo.
Elpidius, *Ludovicus*: Gaspar Sevenſtern.
Elverfeld, *Jonas ab*: Henri Rantzow.
Elychnius *ou plutôt* Ellychnius, *Theophilus*: Gottlieb Dachtler. 254
Emigliani ou Emiliani, *Pomponio*: N..... Miniani.
Emonerius, *Stephanus*: Theophile Raynaud.
Engſterus, *Huldricus*: Jean Brentius.
Enotus, *Everhardus*: Martin Becan.
Epictetus Philoſophus: Arrianus Nicomedienſis, *palea*. 233
Epitimus, *Andreas*: Hartmannus Beyerus 249
Erandre: Honorat Laugier de Porcheres. 249
Erasmus, *Deſiderius*: Guillaume Lilius ou Leſle. 307
Eremicola, *Gratioſus*: Hippolyte de S. George.
Eremite Exocionite, *Euſebe*: Pierre Allix, *douteux*.
Erhardus Francus, *Georgius*: Michel Gaspar Lundorpius.
Erneſt Land-grave de Heſſe: Adrien & Pierre de Walemburg.
Erynachus, *Paulus*: Jean Baptiſte Sinnigh. 248
Erythræus, *Janus Nicius*: Jean Vittorio de Roſſi. 254
Eſclave Fortuné: Michel d'Amboiſe de Chevillon. 237
Esperant, *l'Humble*: Jean le Blond. 237
L'Espinœil, *Charles de*: François Garaſſe.
Eſtanco, *Clavedan del*: Vasco Diaz de Frexenal.
Etiro, *Partenio*: Pierre Aretin. 192

Etrobius,

1 ¶ Le nom de cet Auteur étoit Gratian du Pont Sieur de Druſac Lieutenant Lai général du Sénéchal de Toulouſe, qui a composé en mauvaiſes rimes le livre intitulé Controverſes des ſexes masculin & féminin. Baillet trompé par la Croix du Maine le nomme mal *Gabriel*. Voyés Antoine du Verdier pag. 464. de ſa Bibliothèque.

2 ¶ Il faloit dire *faux*. Les 8. livres en effet *de ritibus Eccleſiæ Catholicæ* ſont véritablement de Jean Etienne Duranti premier Préſident au Parlement de Toulouſe, & non pas de Pierre Danès à qui ſans aucune preuve on a voulu les attribuer. Pierre Danès avoit un ſtyle bien plus poli & s'attachoit plutôt aux belles Lettres, au Grec & à la Philoſophie d'Ariſtote, qu'à lire les Hiſtoriens Eccleſiaſtiques, les Péres & les Canoniſtes.

3 ¶ La Mothe le Vayer a pris tantot le nom de Tubertus Ocella, tantot d'Oraſius Tubero, mais non pas d'Egiſte, que plus correctement il faloit écrire Egiſthe. C'eſt par ce nom tiré d'αἴξ, au génitif αἰγὸς, chévre, qu'il a deſigné Chevreau, l'un des perſonnages de ſon Hexameron ruſtique, comme je l'ai remarqué pag. 21. de l'Indice expurgatoire du Menagiana.

4 ¶ On est tellement accoutumé aux noms où faux ou déguisés qu'ont pris quelques Auteurs, qu'on ne les reconnoitroit pas si on vouloit leur rendre leurs véritables noms soit de batême, soit de famille. Si on citoit par éxemple, *Joannes de Cipellis in Racemationibus*; *Dominicus de Caldariis* sur Martial, sur Stace, ou sur Juvenal; *Joannes Paulus de Parisiis* sur Claudien; *Petrus de Valeriis* dans ses Hiéroglyphiques; *Gerardus Gerardi* dans ses Adages, &c. qui reconnoitroit Baptiste Egnace dans le premier? *Domitius Calderinus* dans le second? *Janus Parrhasius* dans le troisième? Pierius Valerianus dans le quatrième? Erasme dans le cinquiéme &c.? En cette rencontre les faux noms paroissent les véritables, & les véritables les faux.

5 ¶ Hubert de Giffen, en Latin *Hubertus* ou *Obertus Gifanius* ne s'est jamais déguisé sous le nom de *Fannius Buranus*. C'est Jean Douza le pére qui dans ses Satires l'a nommé tantôt *Fannius* par allusion à *Gifanius*, tantôt *Buranus*, par rapport à *Buren*, lieu de la naissance de Gifanius au Duché de Gueldres. Bayle dans son Dictionnaire détaille ceci amplement après Thomasius § 445. *de Plagio literario*.

Firmianus, *Petrus*: Zacharie de Lisieux. 250
Fisherus, *Joannes*: Martin Bucer, *douteux*.
Flaminius, *Lucius* ou *Lucivus*: Lucas Marinæus.
Flaminius, *Le Sieur*: François de la Nouë.
Flavianus, *Amandus*: David Blondel. 256
Flavianus, *sanctus*: Anastase le Sinaïte.
Flavio, *Angelo*: Jean Turiel de Roxas.
Florentia, *Hieronymus*: Fernando Chirinos de Salazar.
Floridus: Vander Haer, &c. 290
Fontana, *Joannes*: Antoine Possevin.
Fontanus, *ou plutôt* De la Font, *René*: Louis Richeome.
Fontanus, *ou plutôt* Fontaine, *François*: Etienne Binet.
Fontaine, *Louïs*: *Voyés le titre de* S. Marcel *ci-après*.
Fonte, *Moderata*: Modeste du Puis, *ou plutôt* del Pozzo. 253
Forbetta *Friano*: Ange Mathieu Buonfante.
Foresi ou Forensis, *Vincentius*: Nicolas Villani. 253
Fossa, *Jacobus à*: Sebastien Berettari.
Fosseus, *Fulgentius*: Henri Noris.
Foy, *Christophe de la*: Martin Fumée de Genilly.
Foy, *Paul de la*: Adam Fumée des Roches.
Foy, *Flore de sainte*: Gabriel Gerberon. 248
Fragoso, *Pedro Fernandez*: Jean Antoine de Vera & Zuniga.
Franceschi, *Ottavio de*: Benoît Giustiniani.
Francesius, *Ludovicus Petrus*: Martin de Roa.
Francez (1), *Nobile*: François Perrot. 237
Franchi, *Francesco*: Emmanuel Tesoro.
François, *Claude*: Alphonse le Moine & Claude Morel.
François, *René*: Etienne Binet. 253
Francus, *Franciscus*: Claude de Saumaise.
Francus, Georgius. *Voyés* Erhardus *ci-devant*.
Francus, *Joannes*: J. de Monte Regio, ou J. Muller, dit Regiomontanus, *palea*.
Francus, *Theophilus*: Simon Vigor.
Franolpinus, *ou plutôt*, Transalpinus, *Nectericus*; Jacques le Moine.
Frevill, *Robert*: R. Jenisson.
Fridberg, *Christianus Gottlieb von*: Guill. Ferdinand d'Efferen.
Friedberg ou Frideberg, *Wahremundus*: Philippes André Oldenburger. 248
Frigido-monte, *Guillelmus de*: Helinand de Pron-le-Roi.
Frizius, *Joachimus*: Roberd Fludd, ou de Fluctibus.
Froimont, *Le Sieur de*: François Delfau.
Frondator, *Mercurius*: Emeri de la Croix.
Fronto Caracotta, *Hippolytus*: Pierre du Moulin.
Fructuosus Episcopus: Jean Ferrer.
Fruscadino, *Cesare Leone*: François Marie de Luco Sereni. 287
Fugitivo *Accadem.* Indomito: Augustin Lampognani.
Fulgentius: Libert Fromond.
Fulgoso, *Raffaele*: Raph. Fregose. (2)
Fulvio Savojano, *Valerio*: Jacques Castellani.
Furnesterus, *Zacharias*: Hugues Doneau ou Donellus. 162
Furstenerius, *Cæsarinus*: Esaïe Puffendorff, *douteux*. N.... Alexandri, *douteux*.
Ludolphe

1 ¶ Il faloit écrire *Francese*, le livre qu'on indique ayant paru en Italien sous le titre d'*Aviso piacevole alla bella Italia per un nobile Francese* in-4. 1586. C'est un écrit qui, ni par les maniéres de penser, ni même par le style, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans sa Bibliothèque choisie.

2 ¶ Le nom Frégose, en Italien *Fregoso*, s'étant presque toujours rendu en Latin par *Fulgosus*, il est ensuite arrivé que du Latin *Fulgosus* on a fait l'Italien *Fulgoso*, mais il est visible que ce *Fulgoso* n'est pas un masque, & n'a pas du être rapporté comme tel.

3 ¶ Le Comte de Gabalis est simplement un titre de livre & non pas un nom sous lequel l'Abbé de Villars ait caché le sien. Il auroit falu pour cela qu'il eût intitulé son livre en ces termes: *Entretiens sur les sciences secrettes par le Comte de Gabalis*.

4 ¶ C'est Pierre Tressan de la Vergne, né l'an 1618. & mort au mois d'Avril 1684. en passant dans les Cévennes une riviére où il se noya.

5 ¶ Il y a ici beaucoup de fautes, qui seront redressées par ce qui suit. La Croix du Maine a corrompu le nom de l'Auteur, & le titre du livre, lorsqu'il a dit que *Geufroy de la Vallée* avoit intitulé son écrit: *Erre Geru*. Ce livre dont en 1713. je fis present à Mr. l'Abbé d'Estrées nommé depuis à l'Archevêché de Cambrai, & mort le 3. Mars 1718. consiste en un discours très-mal conçu & très-mal raisonné de 8. feuillets in-8. En voici tout au long le titre avec toutes les fautes d'orthographe très fidèlement copiées: *La Béatitude des Chrestiens, ou le fleo de la Foy, par Geoffroy Vallée natif d'Orleans, fils de feu Geoffroy Vallée & de Girarde le Berruyer. Ausquels noms des Pere & Mere assemblez il s'y treuve Lerre, Geru vrey fleo D. La Foy bygarrée. Et au nom du fils. Va fleo regle Foy. Au'trement. Guére la fole Foy.* Au devant de cet exemplaire, l'unique peut-être qui éxiste, étoient ces mots d'une écriture très-ancienne: *Il fut condamné à être pendu & son corps*

G.

corps réduit en cendres, le 2. Janvier, 1573. au Chatelet de Paris, & fut des Juges, dont appel, la Sentence exécutée le 9. jour de Fevrier ensuivant, place de Greve, & abjura son erreur publiquement cognoissant sa faute. Bayle, qui dans son Dictionnaire au mot VAL &c. a fait un article fort défectueux de ce Geoffroy Vallée, semble douter un peu qu'on y trouve, que quiconque veut être Athée, doit être premiérement Huguenot. Il n'en auroit pas douté, s'il avoit vu le livre & qu'il y eût lu ces mots f. 5. tourné: *Le libertin ne croit, ni décroit, ne se fiant, ne défiant de tout, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir s'il est bien instruit, ou qu'il medite souvent, à plus heureux port que tous les autres qui croient, (pourvu qu'il ait passé par la Huguenotterie) d'autant qu'il monte en intellect plus que le Papiste, aussi s'enferre-t-il lourdement, s'il ne se retire, pouvant tomber à l'Athéisme (il est vrai que l'homme ne peut jamais être Athéiste, & est ainsi créé de Dieu) mais il peut tomber au plus mauvais état que tous les dessusdits.* Louis d'Orléans, fameux ligueur, a dit à ce propos dans son Banquet du Comte d'Arète p. 48. *Et ne vous souvenez vous point du beau Vallée, qui fut brulé à Paris & le confirma par un livre, que plusieurs ont, que c'étoit Calvin qui l'avoit fait Athée.* Gui Patin dans sa Lettre à Charles Spon du 1. Avril 1657. croit que l'Athée dont parle le P. Garasse pag. 142. de sa Doctrine curieuse, & qu'il dit avoir été executé le grand Jeudi de 1573. n'étoit autre que ce Vallée, ce qui est assés vraisemblable, quoique la date & les circonstances du fait, telles que les rapporte le P. Garasse, Ecrivain sur ces sortes d'articles, & generalement très-peu éxact, ne s'accordent point avec ce qui a été dit ci-dessus. On peut voir dans le 4. vol. du Menagiana pag. 311. mes autres remarques touchant ce Geoffroy Vallée.

che *ou* Puig.
Giltel *ou* Ghiltel, *Josse*: Ambroise Zeebout.
Glareano, *Scipio*: Angelique Aprosio.
Glas, *Le Sieur de saint*: N.... de S. Ussans (1).
Glottocrisio, *Fidentio*: Camille Scrofa.
Gluckradius, *Christophorus*: Jean Hartman.
Gobelinus, *Joannes*: Pie II. 250
Godefroy, *Antoine*: Ant. Arnaud & God. Hermant, *conjointement*.
Godelmannus, *Joannes Georgius*: David Chrytræus.
Godentiis, *Antonius de*: *Voyés* Bembellona, *ci-devant*.
Goffar *ou* Goffaert, *Antonius*: Edouard Knott, *douteux*. Jean Floyde, *douteux*.
Goffridus Vindocinensis: Jean Roscelin, *douteux* ou *Impost*.
Gongora, *Luis de*: Carlo Sperone.
Gotlieb, *Christianus*: *Voyés* Fridberg *ci-devant*.
Gotwisus, *Donatus*: D. Wisart.
Grafedi, *Celio*: Felix Girardo.
Grandval, *Le Sieur de*: Jean du Verger de Hauranne.
Grace, *Felix de la*: Louïs Richeome.
Gratianus, *Vulturius*: *Voyés* Bassarius, *ci-devant*.
Greenwayus, Grenæus, Greenweld: Oswald Tesmond.
Griere, *Le Sieur de*: Henri Etienne.
Grifagni, *Astoro*: Guidubaldo Benamati.
Grimming, *Rodolphus*: Guillaume Gumppenberg.
Grisimani, *Dario*: Jean Ambroise de Marini.
Grosippus, *Pascasius*: Gaspar Scioppius.
Grubinius, *Oporinus*: Gaspar Scioppius.
Grundmannus, *M. Christ.*: Jacques Eisenberg.
Guadagno, *Giuseppe Lorenzo*: Paul Principe, *ou* Prince.
Gualterus: *Joannes*: Janus Gruterus.
Guerrero, *Francesco Antonio*: Archange Belboni.
Guersens, *Cajus Julius* ou *Julien de*: Catherine Fradonnet des Roches.
Guevara, *Petrus*: Pierre Alagona. 235
Gufo de Gufonibus: Augustin Coltellini.
Guidicciolo, *Joannes à*: François Macedo.
Guillelmi ou of Williams: J. Keynesius, *autrement* Neoportus.
Guillelmi ou Wilhelmi: J. Harlemius.
Guimenius, *Amadeus*: Mathieu de Moya. 310
Guymara, *Marc-Antoine*: Jean le Bon, *douteux*. Jacques Charpentier ou Carpentier, *douteux*.
Guymier, *Cosmas*: Jacques Maréchal, *douteux*. (2)
Gylander *ou* Gylmannus, *Adrianus*: Nicolaus Wineus, *douteux*. (3)

H.

HAechtanus, *Laurentius*: L. Godtsenhoven.
Haeres, *Voyés* Cyrinus *ci-devant*.
Hailbronnerus, *Jacobus*: Gaspar Barthius.
Hallus, *Edwardus*: Ed. Oldcorne.
Halyabas *ou* Haly fils d'Abat: Isaac Israëlite.
Hanedi, *Runeclas*: *Voyés* Gibronte *ci-devant*.
Harasch *ou* Haraash: R. Ascher ou Asher. 294
Haravaad ou Harabad: Abraham bar Dior. 294
Haram: Elie Misrahi ou Oriental. 294
Haran: Nissim. 294
Hariaph,

1 ¶ L'Abbé de Saint-Ussans de Toulouse nommé Pierre de S. Ussans, Auteur des Billets en vers imprimés à Paris in-12. 1688. y avoit dix ans auparavant fait imprimer sous le nom de S. Glas, un volume de même taille intitulé *Contes nouveaux en vers*. C'étoit fort peu de chose. Il mourut le 11. Mai 1699.

2 ¶ Il n'a pas tenu à du Moulin sur la Régle de la Chancellerie *de verisimili notitia* n. 53. que Jaques Maréchal (Quelques-uns le nomment mal Jean) ne soit cru le véritable Auteur du commentaire sur la Pragmatique Sanction attribué à Cosme Guymier, mais comme son opinion n'est fondée que sur des conjectures assés vagues, on ne balancera pas, je pense, à leur préferer les raisons solides qu'en faveur de Guymier y a opposées François Pinsson docte Avocat au Parlement de Paris, dernier éditeur de la Pragmatique.

3 ¶ Il s'agit des six tomes *Supplicationum Cameralium*, c'est-à-dire des Requêtes présentées à la Chambre Impériale de Spire. Quoique la collection qui en fut faite, eût paru sous le nom d'Adrien Gylman, on savoit néanmoins que Paul Mathias Wehner en avoit recueilli le troisième tome. C'est ce qu'on apprend n. 941. des Anonymes de Placcius, qui de plus n. 1276. de ses Pseudonymes témoigne ne pas bien entendre ce qu'a voulu dire ici Baillet qu'il croit avoir mis par erreur *Nicolaus Vinaus*, (car

I.

(car c'est ainsi qu'il l'écrit) à la place de *Paulus Mathias Vehnerus*.

4 On n'a jamais douté, ou du moins on n'a jamais du douter que les deux Ecrits satiriques publiés pour la premiére fois l'an 1646. contre Antoine Godeau Evêque de Grasse, l'un intitulé *Antonius Godellus Episcopus Grassensis, an elogii Aureliani Scriptor idoneus?* sous le nom de *Paulus Romanus*; l'autre, *Antonius Gudellus Episcopus Grassensis utrum Poëta?* sous le nom de *Candidus Hesychius* ne fussent du Jésuite François Vavasseur. La diction seule en est une preuve convaincante; aussi n'a-t-on pas manqué de les imprimer avec toutes ses autres œuvres à Amsterdam in-fol. 1709.

5 ¶ Quoique ce Poëte fût de la famille des Spagnoli de Mantouë, *ex gente*, comme dit Paul Jove, *Hispaniola*, il est pourtant bien sûr qu'il n'a jamais pris & qu'on ne lui a jamais donné le nom de *Joannes Hispaniolus*. Il est vrai que Vossius dans ses Historiens Latins, cent onze ans après la mort de Baptiste Mantuan, l'a nommé *Baptista Spagnolus Mantuanus*, mais ce n'est pas une raison pour le mettre parmi les Auteurs déguisés.

6 ¶ J'ai fait voir pag. 178. que *Quintus Januarius Fronto* étoit Hadrien de Valois, & non pas Jean Sirmond.

K.

L.

Lasca,

1 ¶ Aléxandre Picolomini de l'Academie des *Intronati* de Sienne avoit pour ſon nom particulier d'Académicien celui de *lo Stordito* qu'il joignoit toujours à celui d'*Intronato*, en ſorte qu'il ne ſe trouvera pas qu'il ſe ſoit jamais déguiſé ſous le ſimple nom d'*Intronato*, Voyés plus bas *Stordito*.

M.

Manés

2 ¶ C'étoit ici le cas de mettre *douteux.* On croit que les commentaires sur l'*Encomium Moriæ* d'Erasme imprimés sous le nom de *Listrius*, sont d'Erasme lui-même. Charles Patin dans la préface de son édition a fait voir qu'il y avoit dequoi le présumer, mais on ne sauroit le démontrer.

Miri-

1 ¶ Voyés ci-dessus parmi les Poëtes sur l'article 1267.

2 ¶ Mascurat & Saint-Ange sont les personnages d'un Dialogue dont Naudé est Auteur, mais on ne peut pas dire qu'il y ait pris ni le nom de Saint-Ange, ni celui de Mascurat. On peut seulement dire qu'il n'y a pas mis le sien, & qu'ainsi le livre est anonyme, mais non pas Pseudonyme.

3 ¶ *Mere-Sotte* est le titre du livre dont Pierre Gringore est l'Auteur. Il n'a pas mis son nom à la tête, mais il l'a découvert par acrostiche à la fin de l'Ouvrage.

4 ¶ Il faloit écrire *Rosimont*.

5 ¶ Les trois Poëtes Huguenots qui écrivirent en même

N.

même tems contre Ronsard sont Antoine de la Roche-Chandieu, B. de Montdieu & Florent Chrétien; le premier sous le nom d'A. Zamariel, le second retint le nom vrai ou faux de B. de Montdieu, le troisiéme, savoir Florent Chrétien, prit le nom de François de la Baronnie fort bien remarqué ci-dessus au mot *Baronnie* par Baillet qui ne s'en est pas ici souvenu. Ronsard dans sa Réponse en prose à ses calomniateurs, sans nommer Florent Chrétien, l'a intelligiblement désigné par les mots de *Chrétien reformé*.

O.

P.

1 ¶ C'est tout le contraire, *Andrea da Bergamo*, est le masque, *Pietro Nelli* le vrai nom. Nous avons de ce Pietro Nelli de Sienne deux livres de Satires intitulées *Satire alla Carlona di Messer Andrea da Bergamo*, écrites d'un style aisé & divertissant. Elles furent imprimées à Venise in-8. l'an 1548. & l'an 1566. Le 1. livre contient 16. Satires, le second 26. Naudé pag. 217. de son Mascurat n'a guére connu le goût des Satires *alla Carlona* quand il les a comparées avec celles de Regnier.

2 ¶ Ce nom auroit été plus correctement énoncé de cette sorte: *Nisieli Udeno*: Benedetto Fioretti da Vernio. Ce dernier mot marquoit le lieu de la naissance de Benedetto Fioretti: & pour *Udeno Nisieli*, c'étoit un nom bisarrement formé du Grec *οὐδὲν*, du Latin *nisi* & de l'Ebreu *Eli*, par où il donnoit à entendre qu'il ne s'attachoit qu'à Dieu seul.

3 ¶ Le mauvais petit Dialogue entre Passevent Parisien & Pasquin Romain fut imprimé in-16. l'an 1556. sans nom de lieu, mais à Lyon, comme je pense. L'Auteur de la Comédie du Pape malade imprimée à Genève *in* 8. l'an 1561. attribuë ce libelle au nommé Artus Desiré en ces termes pag. 60.

Messager, as-tu tant viré

Pour

Pour connoitre Artus Désiré,
Ce grand Poëte, & fort savant,
Qui a fait ce beau Passavant?

Mais il est sûr que le *Passevent Parisien* est veritablement de cet Antoine Cathelan auquel il est ici attribué, & contre lequel Calvin publia en la même année 1556. un petit ecrit dont le titre est: *Reformation pour imposer silence à un certain belitre nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois.* Ni la Croix du Maine, ni du Verdier ne donnent à Artus Désiré le *Passevent Parisien* dans leurs Bibliothèques, au lieu que le second le rapporte en termes exprès dans la sienne parmi les livres d'Antoine Cathalan Albigeois.

4 ¶ Baillet s'est donc mépris lorsqu'à la fin du 9. chap. de la 3. partie de ses *Déguisemens des Auteurs*, il a dit que c'étoit Socin qui s'étoit caché sous ce nom. C'est très-certainement Michel Servet qui se le donna dans le petit livre Espagnol de sa façon, intitulé *Tesoro de l'Anima Cristiana*, traduit depuis en Latin, en Italien, en François, en Allemand, en Flamand, & même en rimes Flamandes. Sur quoi on peut voir Sandius pag. 11. & 12. de la Bibliothèque des Anti-Trinitaires.

Phædrus: Jacques Goutiere ou Gutherus.
Phœdrus Volaterranus: Thomas Inghiramio. (1)
Phasianus. *Voyés* Fagiani, *ci-devant*.
Philadelphus Romanus, *Eugenius*: François Annat. 163. 308
Philadelphe, *Eusebe*: Theodore de Beze. 163
Philadelphus, *Irenæus*: Louïs du Moulin. 163
Philalethes Polytopiensis: Hortense Lando.
Philalethes Utopiensis: Huldrich Hutten.
Philalethes, *Candidus*: André Bianchi.
Philalethes, *Eudoxus*: Jerôme Donzellini.
Philalethes, *Eugenius*: Thomas Vaughan.
Philalethes, *Germanus*: Jacques Platel.
Philalethes, *Irenæus*: Samuel Przypcovius.
Philalethes *Irenæus*: ou *Eirenæus*: George Hornius.
Philalethes, *Irenæus*: Jean Lawson, *douteux*. François Withe, *douteux*. Jean Prideaux, *douteux*. Gilbert Ironside, *douteux*.
Philalethes, *Irenæus*: Jean Crocius, *douteux*.
Philalethes, *Irenæus*: Louïs du Moulin, *faux*. *Voyés* Philadelphus.
Philalethes Hyperboreus: Jean Cochlée, *faux*. Henri Corneille Agrippa, *douteux*. Jean Louïs Vivès, *probable*.
Philalethes Eupistinus, *Germanus*: Charles de l'Assomption.
Philalethe: Pierre Alix, *douteux*.
Philalethe & Empiriaste: Simon Foucher.
Philanax Anglicus: Pierre du Moulin le jeune, *faux & contr*.
Philandersons: Bernard Schmid.
Philaretus, *Gilbertus*: Gisleb. Limburg.
Philetymus *Baccal.*: Jean-Bapt. Sinnigh, ou Libert Fromond.
Philiatros ou Philiater, *Evonymus*: Conrad Gesner.
Philo Christianus, *ou plutôt* Philochristianus. *Voyés* Altglaub.
Philoecus, *Gratianus*: Jean Freinshemius.
Philomathus: Fabio Chigi. 148. 237
Philomusus: Jacques Locher. (2)
Philopater, *Andreas*: Robert Pearson, ou Joseph Creswel.
Philopatris, *Antonius*: Thomas Stapleton.
Philophrone: Jean Labadie.
Philoponus, *Honorius*: Gaspar Plautius.
Philo-Romæus, *Alexius*: Dorothée Loussius.
Philothée Bachelier, &c.: Jean Gontery ou Gontier.
Philotheus ou Filoteo d'Asti, *Giovan*: le même.
Phyllarque: Jean Goulu de S. François. 149. 254
Piccini, *Paolo*: Scipion Paolucci.
Pickarts, *Jeswald*; Philippe de Marnix de sainte Aldegonde.
Picke Christophilus, *Guillelmus*: William Lucy.
Pienorzecki, *Joseph*: Frederic Szembeck.
Piercham, *Morin*: Symphorien Champier.
Pierius Valerianus, *Joannes*: Pierre Valiero ou Valerii.
Pietad, *Francisco de la*: Jean de Ribas Carrasquilla.
Piguerre, *Miles* ou *Milon*: Lancelot Voisin de la Popeliniere, *douteux*.
Pinto, *Celio*: Dominique Ponticelli.
Piperno, *Theodoro Valle da*: *Voyés* Valle, *ci-après*.
Piscina, *Diego Ramirez de la*: Jean d'Avalos.
Pisseni: *Vegetio Agrippino*: *Voyés* Agrippino *ci-devant*.
Pistorius, *Hermes*: Hermannus Rosendorff.
Pitocco da Mantoa, *Limerno*: Theophile Folengi.
Pius, *Thomas*: Th. de Ituren.
Pius Manut. Rom. *Aldus*: Ald. de Bassiano.

1 ¶ Ce Thomas Inghiramio de Volterre fut surnommé *Phadra* & depuis *Phadrus*, pour avoir, étant jeune, representé le personnage de Phédre dans la cour du palais du Cardinal de Saint George, où l'on jouoit l'Hippolyte de Senèque. C'est d'Erasme dans sa Lettre du 1 Mars 1524. à Josse Gaver qu'on tient cette particularité, rapportée longtems après avec plusieurs autres par Leo Allatius sur la fin de son livre intitulé *Animadversiones in Antiquitatum Etruscarum fragmenta ab Inghiramio (Curtio) edita*, où il justifie Phædrus d'avoir supposé ces fragmens. Thomas Inghiramio, qu'Erasme, dans l'endroit cité, nomme mal Pierre, fut Chanoine de S. Pierre de Rome & pendant cinq ans, savoir depuis 1505. jusqu'à 1510 tems de sa mort, Bibliothécaire du Vatican. Il n'y a je pense rien d'imprime de lui qu'une Lettre Latine du 5. Décembre 1506. pag. 139. du Recueil de Mr. Burman *in-4. 1697*. Baillet a du écrire *Phadrus* & non pas *Phædrus*. Le Bembe l'appelle *Phadra* dans la Lettre qu'il lui écrit de Venise le 15. Septembre 1502. Mais presque tous ceux qui ont parlé de lui, & Bembe lui-même ailleurs, l'ont nommé Phædrus. Philippe Béroalde le jeune son successeur dans l'emploi de Bibliothécaire du Vatican a fait une Ode sur sa mort. Ceux qui en voudront savoir davantage pourront voir Bayle au

au mot *Phédre* (Thomas).

2 ¶ Jaques Locher n'a point écrit sous le nom simple de *Philomusus*, il a seulement joint cette épithète à ses deux autres noms.

3 ¶ *Palea* n'est point ici à propos, tout étant vrai dans cet énoncé, hors *Bassiano* au lieu de *Bassano*.

4 ¶ Il ne faut point non plus ici de *Palea*. Jaques Esprinchard de la Rochelle étoit véritablement Sieur du Plomb, c'est-à-dire, du lieu nommé *le Plomb.* Il est souvent ainsi qualifié dans les Epitres Françoises à Joseph Scaliger, parmi lesquelles il y en a plusieurs des siennes. Nous avons de lui une Histoire des Empereurs depuis Jule César jusqu'à Rodolphe II. en deux volumes *in* 8. à Genève 1600. Voyés la clef de Colomiés sur les Epitres de Scaliger, & sur celles de Casaubon. Esprinchard mourut l'an 1604.

5 ¶ Polyandre est le titre d'un livre dont Sorel est Auteur, mais ce n'est pas un nom sous lequel il se soit caché. C'est une erreur assés familière à Baillet de prendre, lorsque l'Ouvrage est anonyme, le titre du livre pour le nom de l'Auteur.

6 ¶ Leo Allatius qui a écrit contre les prétenduës Antiquités publiées sous le nom de *Prosper Fesulanus*, accuse uniquement *Curtius Inghiramius* de les avoir supposées.

7 ¶ Le P. Garasse écrit Quelberus pag. 156. de sa Doctrine curieuse.

Babylone. 293
Racemius : François de la Motte le Vayer. (1).
Radak : David Kimhi. 293
Ræmond, *Florimond de* : Louïs Richeome.
Rag : Gamaliel & Gerſom, &c.
Ragazonius, *Hieronymus* : Charles Sigonius.
Raguſa, *Hilarius à* : François Macedo.
Raimond, *Denys* : Claude Girard & Noël de la Lane.
Ral : Reſch Lakis.
Ralbag : Levi fils de Gerſom.
Ram : Meir.
Ramach : Moyſe Cohen. 293
Rambam : Moyſe fils de Maimon. 293
Ramban : Moyſe fils de Nahman. 293
Ramban : Meir fils de Nathan. 293
Ramirez ou Ramireſius à Prato, *Laurentius* : François Sanchez ou Sanctius, & Balthaſar de Ceſpedes. 232
Rantzovius, *Chriſtophorus* : Lucas Holſtenius.
Rapitus Renovatus : Antoine ou André Picciolo, *douteux*.
Rasba : Salomon fils d'Adrath. 293
Rasbag : Simeon fils de Gamaliel. 293
Rasbam : Samuel fils de Meir. 293
Rasbi : Simeon fils de Jochai. 293
Raſch : Salomon, Simeon, &c. 293
Raſchat : Sem Tob, ou Schem Tof. 293
Rasci : Salomon Iſaaki, *plutôt que* Salomon Jarhi. 293
Rat : Tam fils de Meir. 293
Rebulgo, *Mingo* : Jean de Mena ou Rodrigue Cota.
Refrigeratorius, *Quirinus* : Quir. Kuhlman. 256
Regenvolſcius, *Adrianus* : André Wengerſcius.
Reggius, *Honorius* : George Hornius.
Reginaldus, *Guillelmus* : Guil. Gifford.
Regius, *Nicolaus* : Chreſtien Francken.
Regnartius, *Valerianus* : Eudes Malcot.
Regulus, *Albonefius* : Theſée Ambrogio.
Reiſerus, *Petrus* : Jean Stalpart vander Vielen.
Relſendſo, *Johan. Volffg.* : Jean W. Roſenfeld.
Religioſo, *Pio* : Jerôme Ghetti.
Renatus, *Ivo* : Philippe Pflaumer.
René Clerc : Jean le Noir.
Repos, *Cher* : Porcheres Laugier.
Reppone, *Marſillo* : Pompée Sarnelli.
Reuchlinus, *Andreas* : Valentin Smalcius.
Reuchlin, *Jean* : Richard Simon. 307
Reves, *Michel de* : Mich. Servet.
Reymaeckerius, *Franciſcus Carolus* : Franc. Cauve.
Ramnuſius Satyromaſtix Severinus : Jean Rhodius.
Rhodienſis, *Menedemus* : Alexandre de Vincentinis.
Riah ou Riach : Janna Hacohen. *Item* Juda Hajat.
Riba ou Ribe : Jacob fils d'Eliezer.
Ribag : Joſeph fils de Gorion.
Ribal : Joſue fils de Levi.
Ribaldus, *Petrus* : Michel Pieczek.
Ribam : Joſeph fils de Meir.
Riban : Iſaac fils de Nathan.
Riban : Juda fils de Nahman.
Ribaſch : Iſaac fils de Scheſchat.
Ribaz : Johanan fils de Zachée.
Riboboli da Matelica, *Benduccio* : Benoît Buonmattei.
Ricardus, *Antonius* : Etienne Deſchamps.
Riccio Veneto, *Annibale* : François Macedo.

Riccius,

1 ¶ Il fait ici une faute toute ſemblable à celle que j'ai remarquée ci-deſſus au mot *Egiſte*. Il prend pour *la Mothe le Vayer*, qu'il écrit toujours mal *la Motte*, un des perſonnages de l'Hexaméron ruſtique, ſavoir *Racemius* Bautru par alluſion au Grec *βότρυς* raiſin.

2 ¶ Du Verdier pag. 620. de ſa Bibliothèque dit que Jaques Spifame a écrit ſous le nom de Pierre Richer *la Refutation des foles reveries & menſonges de Nicolas Durand dit le Chevalier de Villegaignon*, livre imprimé l'an 1562. *in-8*. Surquoi Bayle aux mots *Richer* & *Spiſame*, prétend que Pierre Richer n'eſt pas un maſque, & que c'eſt véritablement de lui qu'eſt l'Ouvrage. Mais quoi qu'en 1561. comme le remarque Bayle, il ait paru un *in-4*. à Genève intitulé *Petri Richerii Apologetici libri duo contra Nicolaum Durandum qui ſe Villagagnonem vocat* ; quoique ce ſoit de ce livre-là même que Jean de Léry, qu'il cite, entende parler, lorsqu'il dit que *Petrus Richerius* y dépeignit *Villegagnon de toutes ſes couleurs*, il ſe pourroit cependant bien faire que l'*in-8*. attribué par du Verdier à Spifame n'étant qu'une traduction Françoiſe de l'*in 4*. le Traducteur l'auroit par cette raiſon publié ſous le nom de Richer, du Latin duquel il l'avoit traduit. Il y a une Lettre de ce Richer du 31. Mars 1557. *ex Gallia Antarctica*, parmi celles de Calvin.

3 ¶ Voyés ci-deſſus la note ſur le mot *Heſychius*.

4 ¶ François Baudouin a toujours écrit *Rochius*, jamais *Roquius* ni *de la Roque*, le nom qu'il prenoit lorsqu'en 1547. & 1556. il écrivoit à Calvin, dont il ſuivoit alors les ſentimens. Il prétendoit par ce nom de *Petrus Rochius*, lui donner à entendre qu'il auroit dans l'attachement à ſa doctrine une fermeté ſemblable à celle de la pierre & de la roche. On ſait pourtant que Baudouin, à qui

S.

qui on a reproché qu'en vingt ans de tems depuis 1544. jusqu'à 1564. il avoit changé sept fois de Religion est mort en 1573. bon Catholique. Les Epitres de Petrus Rochius c'est-à-dire de François Baudouin ont été imprimées *in* 4. l'an 1562. sans nom de lieu mais apparemment à Genève, avec la Réponse de Calvin *ad Balduini convicia*, une Epitre de Duaren, quelques opuscules d'Antoine le Comte &c.

5 ¶ Scioppius ayant attaqué la naissance de Joseph Scaliger qui se disoit descendu des Scaligers Princes de Vérone, & celui-ci ne voulant pas lui faire l'honneur de lui repondre par lui-même, se cacha sous le nom d'un jeune Ecolier de Droit de l'Université de Leyde *Janus Rutgersius*, encore ne le désigna t il que par les deux lettres initiales J. R. dans le titre de la Réponse ainsi conçu: *Confutatio stultissimæ Burdonum fabulæ*, Auctore J. R. *Batavo, juris studioso*. Bien des gens qui furent ce que ces deux lettres signifioient, crurent qu'effectivement la Réponse étoit de Rutgersius. Naudé l'a citée sous ce nom p. 243. 255. 262. & 266. de son Addition à l'Histoire de Louïs XI. L'Ouvrage cependant est très-certainement de Scaliger, qui dans sa 433. Lettre s'explique bien nettement de la conduite qu'il vouloit garder en cette occasion. *Nomen*, dit il, *non apponam, neque meum, qui scripsi, neque ejus quem anonymum hujus auctorem facio. Itaque odorem hujus rei ad quenquam emanare nolo.* Il en fit même un secret à Casaubon qui ne sachant pas la signification des deux lettres J. R. fut obligé pour l'apprendre de recourir à un tiers C'est ce qu'on peut voir dans la Lettre même qu'il en a écrite à Rutgersius du 29. Aout 1609.

S.

1 ¶ On voit dans les *Anti* de Baillet chap. 199. que Jacques André fut appelé en Alemand Schmidlin parce qu'étant jeune il avoit travaillé du métier de maréchal. C'est un mal entendu. Melchior Adam dit parlant du pére de Jacques André: *Exercuit autem ille artem fabrilem*, à quoi il ajoute que c'est ce qui attira au fils le sobriquet de petit maréchal, *unde huic Jacobo Smidlini nomen adhasit, & Schmidlin ab aqualibus in pueritia fuit dictus*. Placcius n. 2553. de ses Pseudonymes a fait la même faute. Jaques André n'a pris nulle part le nom de Schmidelin.

2 ¶ Il faut écrire *Paolo Sarpio Veneto*, pour y trouver sans aucun changement *Pietro Soave Polano*.

3 ¶ Il y a long-tems que ce n'est plus un fait douteux. Outre que le livre étoit imprimé dans le 13. volume des Ouvrages de Théophile Raynaud dès l'an 1665. il paroit encore que l'Auteur l'a reconnu pour sien pag. 54. de l'Apopompæus imprimé 4. ans après. Il étoit bien aisé par conséquent à Baillet qui n'a publié sa Liste qu'en 1690 de savoir la chose au vrai.

4 ¶ Il est vrai qu'on le surnommoit *le Solitaire*, mais il n'a fait imprimer aucun livre soit Latin,

T.

soit François, sous le nom pur de *Solitarius* ni de *Solitaire.*

5 ¶ L'autorité de Photius qui reconnoit Jean Moschus pour Auteur du livre, intitulé *τὸ νέον Λειμωνάριον*, ne permet pas de l'attribuer à Sophronius, puisque, ajoute Photius, c'étoit à Sophronius même, comme à son disciple, que Moschus, prêt à passer à une meilleure vie, l'avoit adressé.

6 ¶ C'est sous ce nom qu'a paru la Préface du livre intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos.* Mais ce *Cono Superantius Vasco* à qui l'on attribue cette Préface; *L. Scribonius Spinther Belga, & Alphonsus Menesius Benavides Tarraconensis*, l'un prétendu Auteur des 16. vers Elégiaques qui sont à l'entrée du livre, l'autre des 78. qui sont à la fin, ces trois noms, dis-je, m'ont bien la mine d'être de l'invention d'Hubert Languet qu'on fait avoir composé sous celui de *Stephanus Junius Brutus Celta*, ses *Vindiciæ contra Tyrannos.*

7 ¶ Il se trompe ici de la même maniére qu'il a fait ci-dessus au mot *Nelli.* C'est en effet sous le faux nom de *Justus Springerus* que *Petrus Syringius* a écrit le traité *de pace Religionis*, comme divers Auteurs que cite Placcius n. 2612. de ses Pseudonymes l'ont remarqué, entre autres Decker à la fin de sa 7. section *de Scriptis adespotis.*

T.

TAba, *Paolo Licinio*: Tobie Pallavicin.
Tabia, *Joannes de*: J. Cagnatus ou Cagnasso.
Tacera, *Rinaldo*: Raphaël Badit.
Tacitus, *Erminius*: Terence Alciat.
Talpi, *Glemoglio*: Guillaume Plati.
Talpiteo da Contilmanno, *Costantio*: Augustin Paoletti.
Tanaglia: *Sulpizio*: Sebastien Forteguerra.
Tanquerel: Bertrix.
Tanto Magnalpina, *Giovan*: Augustin Lampognani.
Tavernier, *Jean-Baptiste*: N.... Chappuzeau, &c. (1).
Tenebrio: Schottus. (2) 256
Terentius: Scipion, Lælius, &c. 147
Terra-nera: Melanchthon. 303
Tertre, *Le Sieur du*: N.... Torrentier.
Terzon y Muëla, *Sancho*: Laurent Matheu & Sanz.
Teutonicus Philosophus: Jacques Bohmen.
Teutopulus, Teupolus, Tiepoli: François Piccolomini.
Texeira, *Josephus*: Etienne de Lusignan, *douteux*.
Thalassus Jungermannus, *Hyginus*: Pierre Mersenne.
Tanatophrastus, *Christianus*: Jacques Canisius. 248
Theocrenus ou Theocreno: Benoît Tagliacarné. (3)
Theodericus Virdunensis: Vennericus Vercellensis.
Theodontius (4): Paul de Perouse.
Theodorus, *Elæus*: Elie Diodati.
Theodotus, *Salomon*: Gilles Affnackeer.
Theophanes Cerameus: Gregorius Tauromenita.
Theophilus: Guillaume Lindanus Damasus.
Theophilus, *Christianus*: Thomas Bartolin.
Theophilus Cosmopolita: Gisbert Voetius, *douteux*.
Theophilus, *Joannes*: Jerôme Bolsec, *douteux*. Jean Tauler, *faux*. Gaspar Schwenckfeld, *douteux*.
Theophilus Francopolita: *Joannes*: Jean de la Renaudie.
Theophilus & Tranquillus: Godefroy Wandelman.
Theophile & Timoleon: Louïs de Courcillon de Dangeau, & Timoleon de Choisy.
Theophorus: Jean Gerson.
Theopompus: Anaximenes, *Impost. Voyés ailleurs*.
Theoreste, *Epimelio*: Mich. Ang. Torcigliani.
Theosdatus: *Voyés* Sarckmasius, *ci-devant*.
Thessalus: Omer Talon.
Theupulus ou Tiepoli: *Voyés* Teutopulus, *ci-devant*.
Thewrdanck: Maximilien I. ou Michel Pfinzing. 251
Thiacus Scotus, *Agricola*: George Tomson.
Thomas Aquinas: François Haræus.
Thomasinus, *Jacobus Philippus*: Joann. Rhodius; *cela regarde les Plagiaires*.
Thomson ou Tomson, *Georgius*: Jacques Tyrius.
Thormarius Spado, *Charisius*: Jean-Baptiste Capponi.
Thrasybulus, *Christophorus*: Basile Monner. 242

Thra-

1 ¶ Ce n'est ni tout à fait Tavernier, ni tout à fait Chappuzeau. Jean Baptiste Tavernier a fourni la matiere des rélations; Samuel Chappuzeau l'a rédigée par écrit.

2 ¶ On pourroit reprendre ici Baillet, premiérement de ce que Schottus étant le nom de plusieurs Auteurs morts avant lui, tels que Petrus, Franciscus, Andreas, Gaspar &c. connus tous par leurs Ouvrages, il devoit spécifier par le nom de batême *Andreas*, le *Schottus* qu'il avoit en vuë. Secondement le Jésuite *Andreas Schottus* de tant de livres qu'il a faits, n'en ayant absolument publié aucun sous le nom de *Tenebrio*, on ne voit pas que pour avoir un jour, écrivant à Vossius, fini son billet par dire, *Salutat te Tenebrio qui Photium dedit Latine*, on ait du lui donner place parmi les Auteurs déguisés. Ce ne fut qu'un pur jeu de mots, sur ce qu'ayant nom *Schottus* qu'il tiroit du Grec σκότος tenebres, il n'avoit pas laissé de traduire & d'illustrer de quelques notes la Bibliothèque de Photius, ainsi nommé de φῶς lumiére.

3 ¶ L'Abbé Tagliacarné Génois peu content de son nom Italien, s'avisa d'en relever la bassesse par une noble allusion Grecque. Au lieu de Tagliacarné il se fit de Θεὸς Dieu & de κρήνη fontaine, appeler *Theocrenus*, nom qu'il retint toujours depuis tant en vers qu'en prose, même en François nonobstant la terminaison, témoin le Rondeau de Clément Marot au Seigneur Theocrenus. Par ou l'on voit que ce qui originairement étoit un masque cessa de l'être, & que c'en auroit au contraire été un pour cet Abbé si au lieu de Mr. Theocrenus on l'avoit appelé Mr. Tagliacarné.

4 ¶ Theodontius n'est pas un faux nom dont Paul de Pérouse se soit couvert. C'est véritablement un Auteur, de même que Paul de Pérouse. Ils sont cités

Thrasymachus, *Cyriacus*: Herman Conringius.
Thuretensis Physicus: Thomas Erastus.
Tiberius Belga, *Philippus*: Ph. Briet.
Tientibene, *Modello*: Benoît Mellini.
Tilebomenus, *Cajus*: Jacques Mentel.
Timandre: Jean Sirmond.
Timauro, *Voyés* Antiate, *ci-devant*.
Timocrate: N.... Larroque le jeune, *douteux*.
Timophile, *Thierry de*: François d'Amboise. (5)
Timotheus: Salvien de Marseille. 158. 163. 208
Timotheus: Jean Thierry ou Joan. Theodoricus, *faux*. 163
Tirel, *Darinel de*: Gilles Boileau.
Tirelli, *Alberto*: Pierre Paul Caravaggio.
Titus de Moldavie: Mamout. *palea*.
Tomasini: *Voyés* Thomasinus, *ci-devant*.
Tonso (6) da Burden: Jules Cesar Scaliger. *palea*.
Torbizi, *Cleonte*: Nicolas Berzetti.
Torelli, *Pietro Paolo*: Santi Mariale, ou Sanctes Marialis.
Torner, *Joseph*: Raimond Dalman de Roccaberti.
Torrasius ou Torasius: *Voyés* Tosarrius, *ci-après*.
Torres Centurion: *Voyés* Castro *ci-devant*.
Torrus, *Ascanius*: Benoît Justinien ou Giustiniani.
Tortus, *Matthæus*: Robert Bellarmin. 171. 231. 309
Torvobatius, *Steph.*: Etienne Tabourot. (7)
Tosa, *Philippus*: Antoine Possevin.
Tosarrius ou Tosarius: Jean Sartorius ou Taylour.
Tour, *Le Sieur de la*: Guillaume le Roy. 242
Tourelle, *Le Sieur de la*: Toussains des Mares, *douteux*. 242
Tranquillus, *Hortensius*: Jeremie Lando. (8)
Transalpinus: *Voyés* Franolpinus *ci-devant*.
Treisbach, *Hippolytus à*: Gaspar Lerck de Durmstein, *douteux*. Jean Conrad Keitman ou Kreidenman, *douteux*.
Trembecius, *Joannes*: Jacques Rinieviecki.
Trevus, *Persius*: Pierre Servius.
Triacaro, *Anello*: Troile Lancetta.
Tribander, *Laurentius*: Laur. Stegmannus.
Trigny, *Le Sieur de*: Antoine Arnaud & Claude Lancelot. 241
Tubero, *Orasius*: François de la Motte le Vayer. (9)
Turlupinus, *Nicodemus*: Jean Hotman.
Turpinus ou Tilpinus, *Joannes*: Robert de saint Remi, *douteux*.
Turpio Urbevetanus, *Felix*: Fauste Socin. 255
Turpio Gerapolensis, *Gratianus*: Fauste Socin.
Tyburce, *Maistre*: Jean d'Abondance. (10) 242

V.

VAdin, Notoniano: Antoine Naudino.
Vadiscus: Hulric Hutten.
Valentis, *Ventura de*: Jurgen ou George Winther.
Valentinus, *Basilius*: André de Solea, *douteux*. N.... Tholden de Hesse, *douteux*.
Valla, *Laurentius*: Barthelemi Petracci.

Valle

tés l'un & l'autre par Bocace dans son livre de la Généalogie des Dieux.

5 ¶ La Croix du Maine dit que François d'Amboise a sous le nom de Thierry de Timophile fait imprimer à Paris chés Robert le Mangnier 1583. *le Dialogue & Devis des Demoiselles*, mais il n'ajoute pas que ce Dialogue est une traduction de celui d'Alessandro Piccolomini *trà Madonna Raffaella, e Margarita*, dont le titre est *La bella creanza delle Donne*, où l'on donne aux Dames des leçons de galanterie. C'est dequoi Du Verdier donne avis pag. 271. & 779. de sa Bibliothèque.

6 ¶ Il faloit écrire *Toso*.

7 ¶ Etienne Tabourot n'a jamais rien mis au jour sous le nom de *Torvobatius*, ou de *Torvobat*. Seulement dans ses Bigarrures au chapitre des Anagrammes, il rapporte tant en Latin qu'en François la sienne, & celles de deux Tabourots ses parens, que par une espece de bienséance il nomme *Torvobat* & *Torvobatius*, ne jugeant pas à propos de les nommer par leurs vrais noms. Il aimoit d'ailleurs à se déguiser ayant pris dans ses Bigarrures le nom de *Des Accords* & celui de *Jean Vostet Breton*, anagramme d'Etienne *Tabourot* dans son Almanac imprimé *in-8*. à Paris 1588. Son Oncle Jean Tabourot s'est de même par transposition de lettres appelé Thomas Arbeau dans son Compot & dans son Orchesographie.

8 ¶ Le nom de batème de ce Lando n'étoit pas Jéremie, mais véritablement *Ortensio* ou *Hortensius*. Ainsi ce n'est que son surnom qu'il déguisoit, substituant à Lando ou Tranquillus en Latin, ou Tranquillo en Italien. Voyés Bayle au mot *Lando*.

9 ¶ Baillet devoit écrire François de la *Mothe*, & François de la Mothe, *Horasius*.

10 ¶ Antoine du Verdier rapporte ces deux noms pag. 634. & 635. de sa Bibliothéque, mais ils sont tous deux faits à plaisir.

Valle da Piperno, *Theodoro*: Denys de Occillis.
Valle, *Renatus à*: Theophile Raynaud.
Valle-clausa, *Petrus à:* Theophile Raynaud.
Valle-Quietis, *Anastasius à: Voyés* à Monte-Laboris *ci-devant.* 252
Valle-Quietis, *Eques Germanus de*: Jean Joachim de Rusdorff.
Vallo, *Christophorus à*: Leonard Hutterus.
Valmisoto: *Voyés* Aiora *ci-devant.*
Vandoni, *Lucca*: Charles Basgapé.
Vannerus: Cosme Ruger, *dit* l'Abbé de S. Mahé. (1)
Vargas, *Alphonsus de*: Gaspar Scioppius.
Vargas, *Emmanuel de*: Gabriel de Adarzo & Santander.
Varna: *Voyés* Barna *ci-devant.*
Vassellus, *Fontanerius*: Sertorius de Galles.
Vatablus, *Franciscus*: Rodolphus Gualterus. *Item* N..... Bertin & autres. 233
Vatelmo, *Constantino*: Antoine Muscettola.
Vaticanus: Lelio Socin.
Vaux, *Le Sieur de*: Le Comte de Cramail.
Ubaldus, *Sinibaldus*: Hippolyte Colli ou à Collibus.
Ubeda, *Francisco*: André Perez de Leon.
Udenius, *Utes*: George Wolffgang Vedelius.
Vecchi, *Eraclio* ou *Heraclius*: François Rainaldi.
Vekiti, *Turanus*: Theodore Kjevit.
Velasquez, *Antonio*: Ant. Vasquez.
Velasquez, *Didacus*: Diegue de Simancas.
Velasquez, *Geronimo*: Louïs Guerrero.
Vellay, *François de*: Jean Sirmond.
Vellejus, *Gregorius:* George Reveau.
Velli, *Francesco*: François Marie Maggi.
Vera, *Luis de*, Gaspar Gerzeran de Pinos.
Verato: Jean-Baptiste Guarini.
Verdæus ou Verdajus, *Renatus*: André Rivet.
Veresmartus, *Michaël*: Pierre Pazmani.
Veridicus, *Didymus*: Thomas Stapleton.
Veridicus Belgicus: Charles Scribanius.
Veridicus Germanicus: Guillaume Federle.
Veridicus Christianus: Jean David.
Veridicus Catholicus: Thomas Saillius.
Verimontanus: *Voyés* Fidelis *ci-devant.*
Verinus, *Simplicius:* Claude de Saumaise. 247
Verita, *Latino*: Vittorio Siri.
Verité, *L'Abbé*: Jean le Noir.
Verone, *François de*: Jean Boucher, *douteux.* Robert Bellarmin, *faux.*
Veronensis, *Romanus*: Charles Scribanius.
Vertumnius Academicus: Melchior Inchoffer.
Verus, *Amandus*: Chrysostome Eggenfeld. 163. 247
Verus, *Joannes-Baptista:* J. Rhodius.
Verus, *Lucius*: Guillaume Goes.
Vezelet, *Glaumalis du*: Guillaume des Autels.
Vezzalmi, *Grivilio*: Virgile Malvezzi.
Ughelli, *Ferdinandus*: Charles Borelli.
Victor, *Ambrosius*: André Martin.
Vidal ou Vitalis, *Frutos* ou *Fructuosus*: Jean Ferrer.
Vigil, *Christianus*: Frederic Gesenius.
Vigil, *Fabius*: Fabianus Vetulæ. (2) 177
Vilbonius: Philebert Monet.
Villano Napolitano, *Giovanni*: Barthelemi Carracciolo.
Villanovanus, *Michael*: Michel Servet.
Ville, *Louis de la*: N.... de Valois.
Villela ou Vilela, *Balthasar*: Jean Baptiste Poza.
Villerius ou Vilierius, *Franciscus*: Fr. Hotman.
Villiomarus, *Yvo*: Joseph Juste Scaliger.
Vincentia ou Vicentia, *Petrus à*: Antonin Reginaldi ou Regnaud.
Vincentius, *Athanasius*: Jean Lyserus.
Vincentius Hollandus, *Liberius*: A. Melvinus, *faux.* Pierre Cunæus, *faux.* Nicolas Crasso, *vrai-semblable.*
Vincentius, *Nicolaüs*: Joseph Scaliger.
Vinerius: *Voyés* Sophodrus, *ci-devant.*

Vitus

1 ¶ Le P. Garasse pag. 156. de sa Doctrine curieuse.

2 ¶ Ceci a besoin d'éclaircissement. Majoragius accusé d'avoir changé son nom, allégue dans la dizième de ses Oraisons entre autres Savans, qui avoient usé impunément de la même liberté, ce Fabius Vigil, mais comme il parloit à des gens instruits de la chose, il ne l'a dit qu'à demi mot. Voici le fait plus au long. Fabiano della Veglia de Spolète, célébre au seizième siécle par son mérite dans les Lettres, n'aimant ni son nom de batême *Fabiano*, ni son nom de famille *Veglia* qui signifiant *Veille* & *Vieille*, donnoit lieu à une équivoque desagréable, comme s'il avoit eu nom *Fabiano de la Vieille*, se fit appeler *Fabio Vigile*, en Latin *Fabius Vigil*, nom qui lui demeura propre, & qu'il garda toujours depuis, ayant même, après la mort de sa femme, été fait sous ce nom le 9. Septembre

tembre 1539. Evêque de Foligno, & le 23 du même mois de l'année suivante Evêque de Spolète, dignité dont il ne jouït pas long tems, étant mort la même année. Il étoit grand Antiquaire & grand Humaniste. C'est l'idée qu'en donne Pierius dans ses Hiéroglyphiques dont il lui a dédié le 9. livre. Je ne sache pas qu'il y ait rien d'imprimé de lui hors très peu de vers Latins dans le recueil intitulé *Coryciana* in-4. à Rome 1524. où il est nommé *Fabius Agathidius Vigil.*

3 ¶ *Vulturius* indique le nom *Gérard* tiré de *Ghier* en Flamand *Vautour*. Erasme dans une Lettre du 2. Aout 1530. à Melanchthon parlant de ce Gérard: *Commigravit Argentoratum*, dit-il, *ebriolus quidam Gerardus Noviomagus, quem in Epistola, civilitatis gratia, Vulturium Neocomum nominavi.*

TABLE
DES
CHAPITRES
DU DISCOURS
PRELIMINAIRE
des Auteurs déguisés.

PREMIERE PARTIE.

Contenant quelques Réfléxions sur le changement des noms en général, & sur l'usage qui s'est observé dans cette pratique parmi le monde.

SECON-

SECONDE PARTIE.

Des Motifs que les Auteurs ont eus, ou pu avoir, pour changer leurs noms, & pour se déguiser.

TROI-

TROISIE'ME PARTIE.

Contenant les Maniéres différentes dont les Auteurs ont usé dans le changement des noms.

QUATRIEME PARTIE.

Des Inconvéniens que le changement de nom dans les Auteurs a causés dans le monde, dans l'Eglise, mais particuliérement dans ce qui s'appelle République des Lettres.

Fin de la Table & du Tome V.

JUGEMENS
DES SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

Augmentée 1. de l'ANTI-BAILLET de MENAGE, avec des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE; 2. des REFLEXIONS sur les Jugemens des Savans; 3. des REFLEXIONS sur la Vie de Descartes par Baillet; 4. des Jugemens des Savans sur les MAITRES D'ELOQUENCE par GIBERT Professeur de Rhetorique.

TOME SIXIEME.

Les Satires personnelles qui portent le titre d'ANTI.

A AMSTERDAM,

AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCC. XXV.

A MONSIEUR D'ARZEILLE SIEUR DE LA COUR-DORONNE, (1) &c.

MONSIEUR,

J'ai souffert volontiers que vous m'accusassiés de lenteur, lorsqu'il s'agissoit de vous envoyer l'Ecrit que je vous avois promis, parce que je ne voulois pas vous donner sujet de vous plaindre de mon éxactitude.

Si je vous avois crû de l'humeur de ceux qui préférent la promptitude à la prudence lorsqu'il s'agit de leur service, je n'aurois pas resisté si opiniâtrément à l'impétuosité de mon naturel, qui ne me permettoit presque pas d'écouter ou de suivre autre chose que le zéle que j'avois de satisfaire incessamment à la demande que vous m'aviez faite de cet Ecrit.

Mais prévoiant l'usage que vous en deviez faire, je me suis persuadé que le Public, auquel vous aviez intention de la communiquer, ne m'auroit point pardonné ma précipitation avec autant de facilité que vous. Que n'aurois-je pas dû appréhender de sa séverité d'ailleurs, si faute d'avoir pris un peu de loisir, je lui avois donné lieu de s'apercevoir de mes négligences & des défauts de ma mémoire?

Le détail que je vous fais dans cet Ecrit de la premiére Conversation que nous avons euë avec Mr. de Rintail, vous paroitra peut-être assez bien circonstancié pour vous faire juger qu'il demandoit plus de tems qu'il n'en faut pour une simple Lettre de civilité. Quant à la fidélité que j'ai tâché d'y apporter, je la crois si bien garantie par la

1 ¶ D'*Arzeille* par transposition de lettres est *Dezallier* Libraire de Baillet. La *Cour-d'Oronne* c'est *la Couronne d'or* nom de l'enseigne de Dezallier.

la bonne opinion que vous avez de ma sincerité, que je la mettrois volontiers à l'épreuve de tous les soupçons. En cas de scrupule, je suis prêt à produire Mr. de Brillat pour mon garant. Comme il a eu grande part à cette Conversation & à toutes les suivantes; & comme il m'a beaucoup aidé à rappeller les choses dans l'ordre, & même dans les termes qu'elles ont été dites, c'est à son témoignage que vous pouvez vous en rapporter.

Sa mémoire seule étoit capable de me fournir tout ce que j'aurois pû souhaiter pour mon dessein, & j'aurois toujours pû me contenter de ce qu'il m'auroit dicté sans préparation. Mais pour ne rien omettre de ce qui pourroit rendre votre satisfaction & celle de vos Amis plus entiere, j'ai obtenu de Mr. de Rintail qu'il me préteroit ses cahiers, afin de ne me point écarter de la suite qu'il a gardée, & de ne laisser échapper aucun des ANTI *dont il a fait le dénombrement.*

*Il faut, s'il vous plaît, que vous me passiez le mot d'*Anti, *& que vous accoutumiez votre oreille, toute délicate qu'elle est, à le souffrir. Il vous sera aisé de juger que je ne voudrois pas l'employer, si j'avois trouvé quelque chose de plus court & de plus propre pour marquer en un seul mot tout ce que j'ai dessein de vous faire savoir dans le récit de cette premiére Conversation, & dans celui des trois suivantes que j'espere vous envoyer au plutôt.*

*On peut dire que ce terme d'*Anti *est l'ame de tout l'Ouvrage dont il est question, & que vous prétendez publier sous le titre de* SATIRES PERSONNELLES: *On peut dire qu'il en fait toute l'essence. Enfin c'est assez qu'il serve à le caractériser & à le faire distinguer de tous les Ouvrages qui ont paru jusqu'ici dans le monde, pour me donner la liberté d'en user.*

Je consens que vous le fassiez consacrer, en telle sorte qu'il ne soit permis à personne de l'employer à d'autres usages.

On n'accusera pas au reste Mr. de Rintail de l'avoir fait. Aussi, quand le Public seroit tenté de l'adopter ou de se l'approprier, Mr. de Rintail n'auroit rien à y revendiquer: & il seroit peut-être aussi mal reçû dans ses oppositions, qu'un homme qui dans une Supplique réguliére oseroit proposer un pareil mot à l'Assemblée de Messieurs de l'Académie Françoise pour lui faire obtenir ses Lettres de naturalité dans nôtre Langue.

Vous verrez donc, Monsieur, *dans ce que je vous envoie aujourd'hui, & dans ce que je vous prépare pour la semaine prochaine, une suite assez nombreuse d'*Anti, *ou de piéces, satiriques pour la plupart, dont les titres sont assez souvent monstrueux, & presque toûjours offensans. Vous n'en trouverez pas devant les* Anti-Catons, *ni après l'*Anti-Baillet. *Ce sont les deux termes que Mr. de Rintail a mis à son Recueil des* Anti, *quelque recherche qu'il ait pû faire pour tâcher d'en faire remonter l'origine & l'usage jusqu'à la plus haute antiquité.*

Mais vous me permettrez de vous dire que je ne vois point par quel titre ce Recueil pourroit avoir merité le nom que vous voudriez lui donner de Prodrome *ou* Précurseur de l'Anti-Menage, *ou même* de Premier Anti-Menage, *comme s'il devoit être suivi d'un second & d'un troisiéme.*

Je ne voudrois pas nier que l'Anti-Baillet de Mr. Menage eût donné occasion à ce Recueil. Mais que doit-on raisonnablement conclure de-là, sinon, que c'est indirectement à Mr. Menage que le Public aura obligation de l'utilité ou du divertissement qu'il pourra trouver dans cet Ecrit que je vous adresse pour lui?

S'il falloit appeller Anti-Menage *un Ecrit historique comme est ce Recueil, parce qu'il ne s'est point presenté de prétexte assez honnête pour louer ou congratuler Mr. Menage lorsqu'on s'est trouvé engagé à rapporter en son rang la Satire ou l'Invective qu'il vient de publier sous le nom d'*Anti-Baillet: *n'auroit-on pas autant de raison de lui donner aussi le nom d'*Anti-César, *d'*Anti-Cardan, *d'*Anti-Coignet, *d'*Anti-Scherzer, *d'*Anti-Hotman, *d'*Anti-Beni, *&c.? Il n'y a pas un de ces titres qui ne se fût trouvé pour le moins aussi propre & aussi juste pour cet Ouvrage, que celui d'Anti-Menage, puisqu'on n'a pas cru devoir y épargner César pour ses Anti-Catons, ni Cardan pour son Anti-Gorgias, ni Du Coignet pour son Anti-Coton, ni Scherzer pour son Anti-Bellarmin, ni Hotman pour son Anti-Choppin, ni Beni pour son Anti-*

Crusca &c. On n'a pas même eu pour la plus grande partie de ces Auteurs l'indulgence dont on a bien voulu user à l'égard de Mr. Menage par rapport à son Anti-Baillet.

D'ailleurs je sai de Mr. de Rintail que ce seroit causer à Mr. Baillet un chagrin très-sensible de faire porter à mon Ecrit le titre surprenant de Prodrome à l'Anti-Menage. *Cette conduite pourroit déterminer le Public à croire que Mr. Baillet se prépareroit à faire porter la peine du Talion à Mr. Menage : pensée qui ne seroit pas moins injurieuse aux inclinations de Mr. Baillet & aux dispositions présentes de son ame, qu'elle paroit contraire aux maximes du Christianisme, & peu conforme même à la politesse du siécle où nous vivons.*

Je veux croire qu'on ne s'aviseroit pas d'attribuer à Mr. Baillet un Ecrit qui porte mon nom. Cependant les habitudes qui me tiennent aussi étroitement uni avec lui qu'avec Messieurs de Rintail & de Brillat pourroient bien rendre nos correspondances suspectes d'un peu trop d'intelligence mutuelle dans mon Ecrit, pour empêcher le monde de penser qu'il auroit consenti qu'on lui laissât porter le titre de Prodrome à l'Anti-Menage.

Ainsi, Monsieur, j'ai tout sujet d'esperer que vous & vos amis voudrez bien travailler avec moi pour épargner à Mr. Baillet le déplaisir qu'il pourroit avoir dans la suite de se voir compté pour un mot parmi les Auteurs Satiriques; & pour ôter à Mr. Menage la consolation d'avoir pû trouver un compagnon dans l'art de dire de gros mots, & le plaisir d'avoir sû attirer un Anti-Menage *contre son Anti-Baillet.*

Toutes les Conversations que nous avons euës sur ce sujet, se réduisent à quatre Entretiens dont je vous ai promis autant de Rélations différentes, que j'espere vous envoier à diverses fois par la commodité de notre Ordinaire. Ces Entretiens ne sont pas égaux, parce qu'ils n'ont pas été tenus dans une Assemblée de l'espéce de celles qui réglent leur commencement & leur fin sur l'horloge. Leur inégalité n'aura rien qui puisse vous déplaire, & vous remarquerez aisément que leur matiére & quelques incidens survenus à la conversation l'ont renduë néceſſaire.

*Le premier est le plus court de tous, parce qu'il ne contient presque que les vuës générales du dessein qu'avoit eu Mr. de Rintail, avec quelques exemples d'*Anti *qu'il ne vouloit point renfermer dans la généalogie de l'Anti-Baillet de Mr. Menage. Il finit par la division & la méthode qu'il a voulu observer dans la lecture qu'il nous a faite de ses cahiers.*

C'est au second Entretien que commencera tout serieusement l'histoire des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet. Vous verrez à la tête du troisiéme une autre espéce de petit Entretien qui vous paroîtra étranger à notre sujet. C'est pour vous seul que j'ai eu soin de le copier en faveur de cette curiosité que vous m'avez témoignée de savoir à quels Ouvrages sont presentement occupez certains Auteurs qui sont de la connoissance de nos amis. Si vous êtes resolu de faire part au Public de cette digression d'un quart d'heure, faites-moi au moins l'amitié d'ordonner qu'on la distingue de caractéres d'avec le reste des Entretiens, afin que le Lecteur ne soit point obligé de recourir à d'autres témoignages qu'à celui de ses yeux pour se persuader que cela n'est pas du corps de l'Ouvrage. Les Conversations ont leurs Intermédes aussi bien que les Représentations du Théatre. Les nôtres n'en auroient pourtant pas eu; si, lorsqu'il étoit question de notre troisiéme Entretien sur les Anti, *nous n'avions été prévenus par une compagnie étrangére qui se trouva chez Mr. de Rintail avant que nous y fussions arrivez. Ce qui s'y dit jusqu'à ce que la Compagnie se retira, concernoit les nouvelles de la litérature, & le récit succint que je vous en ferai est ce que j'appelle l'intermède de nos Conversations, qui par la différence des caractéres de son impression avertira le Lecteur de passer droit au commencement de notre troisiéme Entretien s'il ne veut point s'arrêter à la lecture de ce petit intermède.*

Le quatriéme Entretien vous paroitra le plus long de tous, parce que Mr. de Rintail se voyant à la fin de la liste des Anti *qu'il appelloit les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, fit scrupule de nous laisser revenir une cinquiéme fois chez lui pour rentendre la lecture d'une autre espéce d'Anti qu'il appelloit* Réels. *Comme il ne prétendoit pas faire la Critique de ces derniers qui n'avoient rien de commun avec l'Anti-Baillet, il*

en retrancha un grand nombre en notre présence (1), *& il sut abreger ce qu'il en voulut retenir, de telle sorte que ce que vous en verrez, ne vous paroitra que comme une dépendance du dernier Entretien; mais qui étoit nécessaire au dessein qu'il avoit de montrer à Mr. Menage des modéles sur lesquels il auroit pû réformer le titre de sa Satire.*

Vous ne comprendrez peut-être pas entiérement ma pensée que vous n'ayez lû la Relation que je vous envoie de notre premier Entretien. C'est là que vous verrez la différence qu'il établit entre les Anti *Personnels qu'il appelle les Prédécesseurs naturels de l'Anti-Baillet, & les* Anti *Réels au nombre desquels il estime que Mr. Menage devoit ranger son Ouvrage pour en rendre au moins le titre irrépréhensible.*

Pour ce qui est de la forme de ces Entretiens je ne prétens point prévenir la pensée que vous en pourrez avoir. Mais je me flate que le Public y fera aussi peu de réflexion que les Personnes qui les ont tenus. Je puis vous assurer que nous n'avons pas pris garde s'il y avoit parmi les Anciens & les Modernes des Dialogistes *dont il fallut suivre ou éviter les traces dans nos Entretiens. Ni Mr. de Rintail, ni Mr. de Brillat, ni moi, n'avons mis en aucune délibération si l'on prendroit Platon, ou Ciceron, ou Lucien, pour modéle. On s'est assemblé de bonne foi, non pas tant pour discourir ou pour agiter des questions, que pour entendre lire. Il est vrai que l'interruption de cette lecture faite de tems en tems par des personnes libres, qui n'ayant ni supérieur ni inférieur dans leur assemblée avoient la liberté de proposer, de répondre & de répliquer, semble avoir donné la forme de Dialogues à nos Entretiens. Mais on reconnoîtra bientôt que ces Entretiens ne sont pas de la nature de ces Dialogues où l'on dit peu de choses en beaucoup de paroles. Vous y verrez les matiéres fort serrées, sur tout dans les trois derniers Entretiens où nous avons fait scrupule d'interrompre la lecture de Mr. de Rintail par mille questions qui se présentoient d'elles-mêmes à chaque article, & qui auroient prodigieusement étendu & multiplié nos conversations.*

La mode des Dialogues est revenuë parmi les Gens de Lettres en ces derniers tems: & Mr. de la Motte (2) *le Vayer n'auroit plus aujourd'hui autant de raison qu'il en pouvoit avoir autrefois de se plaindre du mépris qu'on faisoit de son tems du* genre d'écrire par Dialogues.

La Critique, la Philosophie, la Théologie & tant d'autres belles connoissances ont été depuis peu traitées si agréablement avec le tour aisé du Dialogue, que je ne doute presque pas que ce succès ne fasse bientôt naître l'envie de l'employer pour expliquer plus galamment l'Algébre & l'Arabe qu'on n'a fait jusqu'à présent.

Il faut avouër que rien n'a encore été inventé de mieux pour tâcher de civiliser les esprits des Gens de Lettres dans ces derniers siécles, où les Savans n'ont pas été accusez d'excès dans leur politesse. Les exemples de l'incivilité de nos Saumaises, de nos Scaligers & de nos autres Critiques ont fait ouvrir les yeux à ceux qui sont venus après eux. On a eu recours à Platon, à Ciceron & aux autres Anciens pour apprendre à converser savamment en se formant sur le goût, & en même tems sur la politesse des anciens Grecs & des anciens Romains. En un mot, il semble que ce soit à l'artifice du Dialogue que l'on soit redevable d'une partie des honnêtetez qui se pratiquent un peu plus communément qu'auparavant dans l'art d'écrire.

Mais ce seroit rendre un bon office aux Savans de les avertir de bonne heure qu'ils aient à prévenir deux désordres considérables qui commencent à se glisser avec beaucoup de licence dans la pratique des Dialogues. Le premier de ces désordres est le mauvais choix que la plupart de nos Dialogistes *font de leurs Personnages. Quelques-uns manquent de jugement dans ce choix, lorsqu'ils admettent des* Entreparleurs *incapables de sou-*

1 Entre autres les *Antirrhetiques* du P. Sirmond contre P. Aurelius, & du P. Hard. contre Janus Pidius Valens; Les *Antidotes* figurés; Les *Antimoines* figurés; Les *Antilogies*; Les *Antithèses*; Les *Antigraphes*; Les *Anticharites*; Les *Anti-Bibliques*; &c. Item les *Anti* pour les *Ante* des Latins comme les *Anti-Diluvianes*; Les *Anti-Camerales*, &c.

2 Orasii Tuberonis Epist.

¶ Il y a ici plusieurs fautes tant dans le texte que dans la citation.

L. C'est la *Mothe* le Vayer qu'il faloit écrire, & non

soutenir le personnage qu'ils leur font faire, & qui ne savent pas conserver dans la suite le caractére qu'ils leur ont destiné dès le commencement, ni maintenir également la vrai-semblance qui doit au moins tenir la place de la vérité dans le Dialogue. D'autres ont quelquefois la malice de choisir des Adversaires aussi ignorans & aussi foibles qu'ils le souhaitent, pour les opposer à ceux qu'ils ont intention de rendre victorieux. S'ils prennent des combatans de forces égales, ils ne gardent pas long-tems la fidélité qu'ils leur doivent également. Ils ménagent mal les circonstances d'où dépend le gain d'une cause qu'ils veulent faire perdre, ou la perte de celle qu'ils veulent faire gagner. Ils distribuent les bons & les mauvais raisonnemens à qui il leur plaît, & ils font céder le solide à ce qu'il y a d'éblouissant & de trompeur quand ils le jugent à propos.

L'autre désordre est moins considérable, en ce qu'il ne regarde que les noms qu'ils ont coutume de donner à leurs Personnages dans leurs Dialogues. Mais l'imprudence qui paroit souvent dans ces dénominations n'est point capable de produire de bons effets dans l'esprit d'un Lecteur qui se persuade que ces noms ne doivent pas être les fruits du hazard. C'est un divertissement assez burlesque d'entendre tenir des discours séditieux à un Irenée; *de voir qu'un* Philalethe *ou un* Alethophile *dise des faussetez de sens froid, qu'un* Philadelphe *parle mal de ses freres & médise de son prochain, qu'un* Theophile *ou un* Philothée *confonde l'amour de la créature avec celui de Dieu, qu'un* Eudoxe *pense mal, & qu'un* Euloge *ne sache point parler. Rien n'est plus commun parmi les Modernes que ces* Dialogistes *qui ont tâché d'attraper le tour des Anciens, & qui n'en ont pû prendre que les noms.*

J'ose espérer que l'on ne nous imputera rien de semblable dans nos Entretiens, dès que l'on s'appercevra que nous n'avons pas affecté d'y faire sentir indiscrétement un goût d'Antique. Nous ne nous sommes pas donné des noms d'un sens recherché; nous n'en avons pas emprunté des Anciens, parce que la fiction n'a point eu de part à la matiére de nos conversations; & nous ne craignons pas qu'aucun Moderne s'avise de reclamer des noms qui nous sont propres, & qui sont d'ailleurs dans l'usage de notre Nation.

Au reste, il vous est assés inutile de savoir que c'est dans le cabinet de Mr. de Rintail que nous avons eu nos Entretiens sur les Anti: *Mais il ne vous sera pas indifférent sans doute d'apprendre que le jeune Mr. de saint Ton a toujours été des nôtres. Ce jeune Seigneur qui ne quitte Mr. de Rintail que très-rarement, est le fils aîné de Mr. le Marquis de Valbeil, Comte de Favieres, Baron de Hautefeuille & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Monthelier. Il a souhaité d'être de toutes nos conversations. Mais quoiqu'il ait toujours eu assés de modestie pour protester qu'il ne vouloit se mêler d'autre chose que de nous écouter, vous verrés néanmoins de tems en tems qu'il n'a pas laissé de jouer un rôle dans chaque conversation.*

Vous trouverez encore quelques autres Personnes, comme Mr. Terlaine d'Alby dans le second Entretien, & Mr. Bertier d'Allure dans le quatriéme. Mais ces Messieurs n'avoient pas été choisis par Mr. de Rintail comme Mr. de Brillat & moi. Ce n'est que la rencontre ou quelque incident étranger qui les a fait entrer dans nos conversations, & je ne vous crois pas trop curieux de les connoître plus particuliérement.

Pour Messieurs de Brillat & de Rintail, je me contenterai de vous dire que l'amitié qui est entre eux & moi est si ancienne, si étroite & si naturelle, que j'ai tout sujet de croire que nous avons été faits l'un pour l'autre. La conformité qui se trouve dans notre état, dans nos emplois & dans nos études, mais beaucoup plus encore

non pas la *Motte* le Vayer.

II. Ce n'est point en Latin, ni sous le nom d'*Orasius Tubero* que la Mothe le Vayer s'est plaint du mépris qu'on avoit de son tems pour les compositions en Dialogues.

III. Il n'y a point d'Epitres Latines d'Orasius Tubero. La Mothe le Vayer n'ayant, quelque nom qu'il ait pris, jamais écrit qu'en François.

IV. Ce qu'on allégue de la Mothe le Vayer n'est dans aucune de ses Lettres, mais au commencement du Traité qui a pour titre: *De la lecture de Platon & de son éloquence.*

core dans nos inclinations ne contribuë pas peu à entretenir entre nous une ſympathie parfaite dont la nature nous avoit donné d'abord les ſemences. Si je ne puis vous faire croire ſur les apparences extérieures que nous n'avons qu'une tête à trois, comme il eſt certain que nous n'avons qu'un cœur: il faut au moins que vous ſoyez perſuadé que nous tenons à une chaîne qui nous rend inſéparables de ſentimens & d'interêts.

Ainſi, Monſieur, il ſuffit que j'aie l'honneur d'être connu de vous, pour que vous puiſſiez connoître auſſi ces deux autres Meſſieurs: & comme nous ſommes en uſage de répondre l'un pour l'autre, je ne crains pas d'être déſavoué d'eux en vous offrant leurs ſervices avec ceux de

Vôtre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur,

ALBERT LAINIER DE VERTON.

A Paris le XXII. de Mars 1689.

DES SATYRES (1) PERSONNELLES, TRAITÉ HISTORIQUE ET CRITIQUE

De celles qui portent le Titre d'*Anti* (2).

PREMIER ENTRETIEN

Entre Messieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

NOus nous entretenions insensiblement des choses qui faisoient alors le sujet ordinaire des conversations. Nous parlions de l'accident des Villes de Naples & de Benevent, de la fortune de Soliman III. de la derniére Ambassade de Siam, de la catastrophe de l'Angleterre: & sans y songer nous entrions déja dans les matiéres qui regardent l'Electorat de Cologne, les Bulles des Evêques, & la nature des excommunications de Rome, lorsque Mr. de Brillat dit à Mr. de Rintail qu'il lui demandoit une tréve pour les nouvelles étrangéres. Les affaires des Grands, dit-il, ne nous regardent pas. Nous ne sommes pas faits apparemment pour gouverner ni pour réformer les Etats de ce monde. Laissons-là le Pape & le Turc; je suis bien-aise de vous avertir que nous ne sommes venus aujourd'hui Mr. de Verton & moi que pour entendre la lecture du Recueil que vous avés fait des *Anti*.

Vous commencés de bonne heure à vous divertir, lui dit Mr. de Rintail. Vous devriés vous souvenir que ce n'étoit qu'en riant & sans aucune conséquence que je vous dis l'autre jour que je vous ferois voir mes *Anti*. Je sai de bonne part que Mr. de Verton n'a pas oublié ce mot, qu'il en a déja prévenu cinq ou six personnes

1. ¶. Je pense avoir déja observé que Baillet écrit toujours *Satyre*, quoique ce mot, dans le sens qu'il lui donne, vienne du Latin *Satira*, & non pas du Grec Σάτυρος.

2. * Ce Traité a été imprimé pour la premiére fois en 2. vol, *in*-12, à Paris 1689.

ſonnes de Lettres en une ſeule compagnie: mais je doute qu'il pût être au goût de tout le monde, tout néceſſaire qu'il vous paroiſſe pour caractériſer mon Recueil.

Je vis bien à ſa mine que je ne devois pas négliger de mettre ma diſcrétion à couvert, & je lui répondis que je ne voyois rien de trop nouveau ni de trop ſurprenant dans le terme d'*Anti*. Que ſi le Maſcurat de Naudé, qui n'étoit pas d'une profeſſion à faire de nouveaux établiſſemens dans la République des Lettres, avoit eu aſſés de crédit pour faire recevoir celui de *Proto*; je ne voyois pas beaucoup de danger à expoſer celui d'*Anti*, venant d'une perſonne qui avoit quelque caractére dans le monde au-deſſus de Maſcurat.

Le jeune Mr. de S. Yon qui nous écoutoit tranquilement, ſe mit à rire du plaiſant effet que ces expreſſions produiſoient dans ſon imagination. Mais pour lui faire connoître que je voulois bien entendre raillerie avec lui, je lui dis que Maſcurat marque au commencement de ſes Entretiens avec Saint Ange (1) que Mr. *Renaudot l'avoit fait le* PROTO *de ſon Imprimerie contre les Médecins de Paris.*

Mr. de S. Yon me répondit d'un air enjoué, qu'il ne pouvoit qu'admirer la facilité des Magiſtrats qui gouvernent la République des Lettres, en ce qu'ils avoient bien voulu accepter le terme de *Proto* qui leur étoit propoſé par un homme d'auſſi petite conſidération qu'étoit Maſcurat. Car je vous dirai par la permiſſion de Mr. de Rintail, ajouta-t-il, que j'ai lû tous ces Entretiens de Maſcurat & de Saint Ange, que cette lecture m'a diverti agréablement, & que j'en ai tiré même quelque utilité. Mais après tout, ce ne ſont que des Entretiens de la lie du peuple, tels que les Artiſans ont coutume de fournir entre eux, lorſqu'ils boivent enſemble; & ſi vous vous en ſouvenés, Saint Ange n'étoit qu'un petit Libraire de bale, & Maſcurat un drole qui ſavoit quelque choſe, mais qui de méchant Imprimeur étoit devenu Colporteur de livres bleus, de gazettes, & d'autres feuilles volantes.

A dire le vrai, reprit Mr. de Brillat, le mot de *Proto* a bien de l'air d'un terme de boutique où il me ſemble que les expreſſions les plus nobles, & les locutions les plus rélevées, tombent ſouvent dans le Comique & le bas burleſque. Mais, continua-t-il, on peut très-volontiers paſſer cela ſoit à des Ouvriers d'Imprimerie, ſoit à des Valets de Collége, ſoit même à des Clercs de Notaires & de Procureurs qui entendent ſouvent parler de *Proto-Notaires*, *Proto-Coles*, &c.

Patience, dis-je, vous ne vous ſouvenés pas qu'on ne parle plus de la ſorte, mais qu'il faut prononcer PROTE-COLE, PROTE-NOTAIRE: *c'eſt comme parlent ceux qui parlent bien* (2).

Vous ne voyés pas, ajouta Mr. de Rintail, que Mr. de Verton nous débite du *Menage* tout pur: je ne croyois pas qu'il eût ſeulement lû une page des Ouvrages de cet Auteur. Mais Mr. Menage voudroit-il que nous diſſions auſſi *Prote-Syncelle*, *Prote-Pape*, &c. (3)?

Non, répondis-je: parce que Mr. Menage n'avoit entrepris d'établir cette prononciation que pour les *Proto* qui auroient trois O de ſuite, comme ſont les deux premiers mots que Mr. de Brillat vient d'alléguer, & comme pourroient être notre *Proto-Foreſtier*, *Proto-trone*, &c. que je ne prononcerois pas impunément de la ſorte en préſence de Mr. Menage (4).

Si nous nous engageons dans des diſcours vagues, dit Mr. de Brillat, nous perdrons le tems que nous avons deſtiné pour voir les *Anti*. Encore une fois croyés que cela doit faire tout le ſujet de la viſite que nous vous rendons aujourd'hui. Dans quelque digreſſion que vous vous laiſſiés engager, je vous ferai toujours revenir à ce point-là.

ANTI en général.

MR. de Rintail vit bien alors que nous ne demandions pas à perdre notre tems, & il prit le porte-feuille où étoient les cahiers dont il vouloit nous faire la lecture. Il nous fit connoître d'abord que ce-

que

1. Pag. 78.
2. Obſervat. ſur la L. Fr. ch. 167. p. 375. ſeconde Edition.
3. V. Codin de Offic. Conſt.

que nous appellions les *Anti*, n'étoit autre chose que des Ecrits Satiriques pour la plupart, c'est-à-dire des *Satires Personnelles*, dont les Auteurs avoient eu intention de choquer leurs Adversaires dès le premier mot du Titre.

Sur ce que je témoignai être en peine de savoir s'il prenoit le mot de *Satire* dans le sens naturel & dans sa premiére signification, & pourquoi il spécifioit ces sortes de Satires par le nom de *Personnelles*, il nous dit que les Satires dont il nous parloit n'avoient rien de commun avec celles des Anciens Grecs, & qu'on ne pouvoit pas aisément les rapporter à aucune des espéces qu'on a vû introduites parmi les Romains; mais que la plupart pouvoient être appellées des *censures accompagnées d'invectives & de médisances*. Je les appelle *Personnelles*, continua-t-il, afin de les mieux distinguer des Satires *Réelles*.

Monsieur, dit le jeune Mr. de Saint Yon parlant à Mr. de de Rintail, je ne comprens pas bien la force de ces termes. Est-ce que les Satires personnelles sont moins réelles que les autres?

Ce n'est point cela, repartit Mr. de Rintail, le terme de *Réel* ne veut pas dire en cette occasion quelque chose de *vrai*, d'*effectif*, de *solide*. *Réel* doit se prendre ici comme on le prend dans les Livres de Droit, & suivant la notion que nous donne son étymologie de la maniére que l'on dit *Servitude réelle*, *Action réelle*. Ainsi une Satire réelle est celle qui ne regarde que les choses sans en vouloir à la personne; elle ne s'en prend qu'aux vices de l'ame ou aux erreurs de l'esprit; au lieu que les Satires personnelles attaquent directement la personne du Vicieux ou de l'Errant, si bien qu'elles paroissent opposées encore plus que les autres au premier institut de la Satire.

Je l'interrompis pour le prier de nous en nommer quelques-unes de l'une & de l'autre espéce, afin de rendre encore plus nette & plus distincte l'idée qu'il nous en vouloit donner.

Je ne prétens pas, me dit-il, m'engager présentement à vous répondre du fonds de ces Ouvrages, dont quelqu'un de nos amis aura peut-être occasion de traiter plus à propos dans quelque tems. Mais pour ne m'arrêter qu'au Titre, & pour me renfermer dans les bornes de notre espéce que vous appelés des *Anti*, je vous nommerai parmi les *Satires personnelles* des *Anti-Catons*, des *Anti-Choppins*, des *Anti-Cottons*, & d'autres de cette nature que vous allés voir dans ma liste: & parmi les *Satires réelles*, je mets les *Anti-Paradoxes*, les *Anti-Sophistiques*, les *Anti-Grammaires*, les *Anti-Rosaires*, &c. Si quelqu'un a eu raison de dire (1) que le Titre d'un Livre doit en être l'abrégé, qu'il en doit renfermer tout l'esprit & tout le sens autant qu'il est possible: ou les Anti-Bellarmins, les Anti-Baronius, les Anti-Copernics, les Anti-Walenburchs sont de méchans Livres, ou il n'y a pas un mot dans ces sortes de Livres qui ne soit directement contre la personne de Bellarmin, de Baronius, de Copernic, des deux Wallembourg, &c.

Je trouve, dit Mr. de Brillat, votre argument fort embarassant pour la réputation des *Anti*. Vous les réduisés avec votre dilemme à la nécessité d'être mal faits en qualité de Livres qui ne répondent pas à leur Titre, ou de passer pour des Satires personnelles qui ne valent guéres mieux que des Libelles diffamatoires lorsque le corps du Livre est conforme à la tête.

C'est pour lors, reprit Mr. de Rintail, qu'on peut considérer les *Anti* ausquels on attache les noms des personnes à qui on en veut, comme des poteaux ou des pieux où sont liés ceux contre lesquels on prétend décocher ses traits avec plus d'assurance. C'est ainsi qu'on se fait une butte de son Adversaire: c'est le moyen de ne le perdre jamais de vûë; en un mot, c'est le secret de le massacrer à son aise.

Vous êtes donc persuadé, lui dis-je, que ceux qui ont attaché le nom de leur Adversaire à un *Anti* (permettés-moi d'user de vos termes) ont eu dessein d'attaquer la personne de l'Adversaire.

C'est, repliqua-t-il, la premiére pensée que nous donne le Titre de ces sortes d'Ouvrages, & si l'on veut suivre les Maximes de la Jurisprudence qui se pratique dans

4. ¶. Il se moque de Ménage avec raison. L'usage est pour Protocole, & pour Protonotaire.

5. Tom. 1. des Jugem. des Sav. pag. 165.

dans la République des Lettres à l'égard des Livres, on a droit de juger leurs Auteurs ſur le ſeul Titre; & ils ne pourront pas ſe plaindre que leurs Juges commettent aucune injuſtice à leur égard.

Mais, dit Mr. de Brillat, s'ils étoient reçûs à prouver que leur Titre n'eſt pas juste, & que leur Ouvrage n'a rien de commun avec lui, ne devroit-on pas réformer le jugement qu'on auroit prononcé contre eux?

Je crois au moins que cela ſe pourroit faire, répondit Mr. de Rintail, mais en même tems on ne pourroit ſe diſpenſer de les condamner ſur un autre chef qui leur ſeroit beaucoup plus ſenſible. On les obligeroit de renoncer à la qualité d'Auteur, ou de ſe contenter de celle de méchant Auteur. De ſorte que pour peu que l'on connoiſſe le génie de la plupart des Auteurs, on ſe perſuadera aiſément qu'il y en a peu qui n'aimaſſent mieux paſſer pour des médiſans, que pour de malhabiles gens; & qui ne vouluſſent, pour ainſi dire, vendre leur ame afin de ſauver leur eſprit.

Mais tout perſuadé que je ſuis que le Titre d'un Livre eſt ſouvent la marque du jugement de ſon Auteur: je ne voudrois pourtant pas accuſer indifféremment d'inhumanité, & de malignité, tous les Ouvrages dont j'ai à vous parler dans notre Entretien, encore qu'il ſoit difficile de trouver pluſieurs *Anti* en Titre de Livres, qui ne laiſſent dans l'eſprit l'idée de quelque choſe de cruel ou de malhonnête envers ceux qui en font le ſujet. Il y a toujours dans un *Anti* de cette nature je ne ſai quoi qui choque d'abord, ou du moins qui arrête l'eſprit du Lecteur, & qui réveille rudement ſon imagination. De ſorte que nous avons toujours quelque violence à nous faire pour tâcher de ſuſpendre le préjugé où nous ſommes pour l'ordinaire à l'égard de ces ſortes d'Ecrits, lors même qu'on eſt perſuadé d'ailleurs qu'il n'y a rien de trop ſatirique dans le corps de l'Ouvrage, & que leurs Auteurs ont eu intention de prendre les interêts de la justice ou de la vérité, ſoit dans la Religion comme les Auteurs des *Anti-Socins*, & de l'*Anti-Alcoran*, ſoit dans la Politique comme l'Auteur de l'*Anti-Machiavel*, ſoit même dans la Philologie comme l'Auteur des *Anti-Triſtans*. Je ne ſuis pas au reſte de l'opinion de ceux qui voudroient bannir les *Anti* du commerce des Lettres, ſous prétexte qu'ils ont pour l'ordinaire une apparence monſtrueuſe. Quelques difficiles que ſoient ceux qui ſe diſent Gens de Lettres, je ne les crois ni plus délicats, ni plus dégoûtés que la Nature-même qui ſouffre bien d'autres monſtres parmi les Plantes & les Animaux, je ne dis pas ſeulement dans les déſerts de la Libye, ou dans les Pays abandonnés du Genre humain, mais encore dans nos jardins (1) & dans nos baſſe-cours où l'on a vû & ſouffert de tout tems les Mulets (2) & les *Burdons* (3), pour me ſervir des termes des Latins; & les *Hibrides* (4), les *Muſmons* (5), & les *Tityres* (6). Les *Anti* tirent pour la plupart leur origine de deux eſpéces encore plus éloignées que celles qui compoſent tous ces Monſtres domeſtiques dont nous venons de parler. La premiére de ces eſpéces eſt toujours Grecque comme perſonne n'en doute: L'autre eſt tantôt Latine comme dans l'Anti-Silvius, l'Anti-Claudien, l'Anti-Martin, l'Anti-Fontaine, &c. Tantôt Italienne, Françoiſe, Allemande, ſelon le nom de ceux qui en font le ſujet; quelquefois même Hébraïque & Arabe comme dans les Anti-Jéſuites, & l'Anti-Alcoran.

Je ne voulus pas laiſſer continuer Mr. de Rintail, voyant qu'il commençoit à tourner ſes raiſonnemens en plaiſanterie, & qu'il étoit plus d'humeur à ſe divertir ſur les *Anti*, qu'à nous faire des leçons graves & ſérieuſes. C'eſt pourquoi je lui dis, comme ſi j'euſſe voulu enchérir ſur ſon rafinement, que je ne doutois pas que tous les *Anti* qui ne ſont pas compoſés de deux eſpéces Grecques ne fuſſent au moins monſtrueux par la tête: & qu'ainſi j'opinois à leur laiſſer le nom de *Satires*.

Quoi, dit le jeune Mr. de Saint Yon, ces *Satyres*, ces monſtres humains qui demeuroient dans les bois, qu'on faiſoit paſſer à nos Ancêtres pour des Demi-Dieux tout velus, qui avoient des cornes

1. Pêcheprune, Pommepoire, Arbres greffés.
2. D'un Ane & d'une Cavale.
3. D'un Cheval & d'une Aneſſe.
4. D'un Verrat & d'une Laye, ou d'un Sanglier &c.

nes à la tête, & des pieds de chévre?

L'application n'est pas mauvaise, repartit Mr. de Brillat, & je suis ravi que Mr. de Saint Yon ait si bonne grace dans ses jeux d'esprit. En effet je ne vois rien qui nous empêche de comparer le Titre des *Anti* à la tête des Satyres.

Mr. de Rintail l'interrompit en disant qu'il nous falloit rentrer dans notre sérieux, & laisser de bonne foi aux *Anti* le Titre de Satires personnelles, qu'il leur avoit donné d'abord sans s'arrêter à des équivoques. Que cette expression étoit plus douce que celle de *Libelles diffamatoires* dont j'étois presque d'avis que nous nous servissions, & qui dans le fonds ne convenoit pas à la moitié des *Anti*.

Mr. de Brillat auroit été fort éloigné de me donner son approbation, lui que le seul nom de Satire faisoit trembler, tant l'expression lui paroissoit odieuse.

Je n'ai jamais pû, dit-il, réconcilier mon esprit avec l'idée que je me suis autrefois formée des Ouvrages qui portent le Titre de Satires, qu'en y joignant des noms aussi heureux que ceux d'Horace, de Despreaux, &c.

Vous voulés peut-être nous faire connoître par-là, reprit Mr. de Rintail, que votre esprit s'apprivoiseroit plutôt avec des Satires en Vers, au moins celles qui auroient le sel & les agrémens de ces deux Auteurs, qu'avec des Satires en Prose. Si cela est, j'ai grand sujet de craindre pour nos *Anti*, car je ne puis vous dissimuler que la plupart sont écrits en Prose: Demandons à Mr. de Verton, dit-il en souriant, ce qu'il en pense: & prions-le de nous dire ingénûment s'il n'auroit pas aussi bonne opinion d'un *Prosateur* satirique, que d'un Poëte satirique.

Apprenés, lui dis-je, pour lui rendre sa plaisanterie, que *Prosateur* ne vous appartient pas, & qu'il n'a point été fait pour vous. Il a été forgé dans la boutique de l'*Observateur de la Langue Françoise*, & il n'en est pas encore sorti. Il y a même beaucoup d'apparence que son Auteur, soit par jalousie, soit par amour propre, soit par honte, soit par tel autre motif qu'il vous plaira, l'a retenu pour lui seul, & qu'il s'est réservé le droit de s'en servir à l'exclusion des autres.

Mais, repartit Mr. de Brillat, croyés-vous qu'*Observateur* ne soit pas unique aussi-bien que *Prosateur*. Etes-vous tellement ennemi des périphrases, que de n'aimer pas mieux dire l'*Auteur des Observations sur la Langue Françoise*, que l'*Observateur de la Langue Françoise*.

Non, lui repliquai-je, le nom d'*Observateur* ne me paroît pas unique, vous ne m'accuserés pas de l'avoir fait, ou de me l'être attribué par voie d'usurpation, si vous songés qu'il s'est communiqué dans le monde par l'usage qu'en ont fait d'Ablancourt, Patru, & plusieurs autres bons Ecrivains qui ont vécu devant, & après eux. Quand d'Ablancourt, Patru, & tous les bons Ecrivains viendront à me manquer, j'aurai mon recours à l'Auteur d'une grosse Lettre Apologétique forgée en 1688. sur l'enclume de Pierre Marteau dans la boutique duquel vous savés que la plupart des Libelles des Mécontens du tems ont pris naissance; & je vous ferai voir en moins de vingt-deux pages dans la seconde partie de cette Lettre Apologétique, qu'on appelle *Observateur* un Auteur d'Observations dont on a voulu faire les éloges.

Quant au mot de *Prosateur*, on sait assés dans le monde que celui qui s'étoit vanté de l'avoir fait, n'en a jamais pû avoir le débit, & qu'il n'a pas eu le crédit de le faire recevoir.

Il est plus aisé, dit Mr. de Rintail, de faire de la fausse monnoie, que de lui donner du cours. Je vous trouve bien délicats sur la nouveauté, & sur la mine étrangére de *Prosateur*. Un petit mouvement de compassion pour sa disgrace, m'avoit porté à l'exposer. Mais puisqu'il n'a point le bonheur d'agréer à Mr. de Verton, renvoyons-le à son Observateur sans le maltraiter: & au lieu d'appeller ceux des Auteurs de nos *Anti* qui ont écrit en Prose des *Prosateurs* satiriques, contentons-nous de les qualifier d'Auteurs de Satires en Prose.

Mr. de Brillat qui venoit d'entendre dire que les *Anti* quoique du nombre des Sati-

& d'une Truïe.
5. D'un Belier & d'une Chévre.

6. D'un Bouc & d'une Brebis.

Satires n'avoient pourtant rien qui approchât du caractére de celles des Anciens Grecs ou de celles des Romains, me dit en me regardant qu'il se souvenoit pourtant que Varron avoit introduit parmi les Romains une espéce nouvelle de Satire où la Prose se trouvoit mêlée parmi les Vers.

Je l'avouë, dit Mr. de Rintail, mais ce mélange de Prose & de Vers, de Philosophie & de belle Litérature, n'empêchoit pas que ces Satires ne fussent toujours de vrais Poëmes, comme Ciceron appelle celle de Varron, *Poëma elegans & varium* (1). Quoique nous ayons perdu ces agréables Satires de Varron, il nous en est resté néanmoins assés de morceaux pour juger de la variété des sujets que ce savant homme y avoit traités. Ce qui nous suffit pour faire voir que les Auteurs de nos *Anti* ne doivent rien prétendre à la gloire de ces ingénieux Ecrivains de l'Antiquité.

Je crus que Mr. de Rintail alloit intéresser l'honneur de tous les Satiriques modernes dans celui de ses *Anti.* Je voulus donc le prévenir en lui disant que j'étois très-persuadé que beaucoup d'Auteurs de ces deux derniers siécles soit dans leurs Satires de Prose pure, soit dans celles de Prose mêlée qui portent ordinairement le nom de ce Menippe de Gadare ancien Philosophe Cynique, avoient attrapé un peu le goût de Varron, de Seneque (2), de Petrone, de Lucien, & de Julien l'Apostat. Je m'offris même à lui en nommer sur le champ plus d'une trentaine des plus belles.

Si c'est pour me convaincre, repartit Mr. de Rintail, je vous en dispense. Je suis entiérement de votre avis pourvû que vous ne prétendiés pas faire entrer nos *Anti* dans ce nombre. Au lieu de cette délicatesse, de ce sens ingénieux, de cet enjoument de style, de cette agréable raillerie, de ces maniéres fines & adroites qui font le prix de ces belles Satires dont vous voulés me parler, vous ne trouverés dans la plupart de nos *Anti* que des traits de colére, des déclarations de chagrin, des effusions de bile, souvent de la malignité, & de la médisance, quelquefois des injures, des calomnies, des excès de brutalité que nous ne pouvons point pallier plus favorablement qu'en les appellant des duretés de style, & des grossiéretés de maniéres.

Il n'importe, dit Mr. de Brillat, voyons toujours la liste de vos *Anti*; nous n'exigerons pas d'eux ce qu'ils n'ont pas reçû de leurs Auteurs.

ANTI des Anciens.

ANTI-CATON.

1. Alors Mr. de Rintail prit son premier cahier, & nous dit: Je n'en ai point encore pû trouver de plus anciens que les deux *Anti-Catons* (3). S'il y en a eu, la Postérité s'est si peu intéressée à leur conservation, qu'elle en a laissé perdre la mémoire, sans en sauver même les noms. Il faut avouer qu'elle n'a pas été beaucoup plus curieuse au sujet des Anti-Catons: mais au moins n'a-t-elle pû empêcher que le nom n'en soit venu jusqu'à nous par les soins de Suetone (4), de Quintilien (5), de Juvenal (6), de Plutarque (7), & de Servius (8), que je vous nomme tous cinq avec honneur par une espéce de reconnoissance pour nous en avoir conservé la mémoire.

Anti-Caton.

Si l'on se souvient que l'Auteur de ces deux Piéces étoit Jules Cesar, doutera-t-on que la réputation d'un si grand homme n'ait un peu aidé le Titre de ces Piéces à passer avec elle jusqu'à ces derniers siécles?

Vous me surprenés, dit Mr. de Brillat: Quoi, Cesar se donner le loisir de faire des Satires? Oui Cesar, repartit Mr. de Rintail, & pour vous étonner davantage, Cesar occupé de toutes les affaires de l'Empire, embarassé dans les Guerres civiles entre la défaite de Pompée le Grand, & celle de son fils. Car il étoit à la veille de la bataille de Munde en Espagne, lorsqu'il y travailla, si nous en croyons Suetone.

Pour

1. Academ. q. lib. 1.
2. Sur la mort de Claudius.
3. ¶. Il auroit pu, s'il avoit bien cherché, trouver un *Anti* plus ancien de trois cens ans que celui-là, savoir l'*Anti-Laïs*, Comedie du Poëte Epicrate, citée en deux endroits du 13. livre d'Athenée &c

Anti-Caton.

Pour reprendre la chose un peu plus haut, vous me permettrés de vous dire qu'au mois d'Octobre de l'année que se donna la bataille de Pharsale, Ciceron (9), qui ne s'y étoit pas trouvé sous prétexte d'une maladie qui lui étoit survenuë, ayant appris que Cesar étoit arrivé à Tarente pour revenir à Rome, partit de Brindes où il s'étoit retiré depuis le mois de Juin pour aller au devant de lui. Vous savés l'accueil que lui fit Cesar, & la distinction honorable qu'il mit entre lui & les autres qu'il reçût dans ses bonnes graces dès qu'il fut arrivé à Rome. Ciceron voulut profiter de cette favorable conjoncture, & s'étant renfermé dans son cabinet pendant que Cesar étoit allé en Afrique contre Caton, Scipion, Petrejus, & le Roi Juba, il s'appliqua à faire des Livres, & à écrire des Lettres aux uns & aux autres.

Ayant appris la mort de Caton, il composa un Livre des louanges de ce grand homme; & sans éxaminer s'il seroit dans l'approbation de Cesar, il donna aux vertus de Caton tout le jour, & tout l'éclat que son éloquence fut capable de produire. L'Ouvrage portoit le nom même de *Caton* pour Titre. Mais ce beau Titre joint à l'excellence du Livre, & au mérite de son Auteur, ne l'a pû garentir de la perte que nous avons fait de cet Ouvrage. Cependant Cesar étoit de retour à Rome au milieu des honneurs de quatre triomphes qu'il venoit de remporter, & dans les commencemens embarassans de sa nouvelle dignité de Dictateur perpétuel. Il étoit occupé à lire, & à écouter tout ce qui l'abordoit de tous les côtés de l'Empire, à écrire, & à répondre à toute la terre. Il étoit actuellement enfoncé dans des opérations abstraites de Mathématiques, dans les supputations épineuses d'Astronomie & de Chronologie pour régler le cours du Soleil, pour réformer les Fastes & l'année des Romains. Enfin il falloit partir incessamment pour la Guerre d'Espagne contre le jeune Pompée. Toutes ces occupations ne l'empêchérent pas d'éxaminer le Caton de Ciceron. Et quoiqu'il s'y trouvât intéressé d'une maniére qui lui faisoit connoître que Ciceron s'étoit peu soucié de l'offenser indirectement en faisant le Panégyrique du plus ancien & du plus envénimé de ses ennemis; quoiqu'il n'y remarquât aucune des mesures que l'Auteur auroit dû prendre pour les égards dûs à sa nouvelle Souveraineté, il voulut faire voir encore en cette rencontre qu'il savoit aussi-bien se vaincre lui-même que ses ennemis, & n'employer que la plume contre Ciceron. Il s'y comporta avec autant de soin & de zèle que s'il avoit eu le loisir de Ciceron. Et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'en attaquant les mœurs de Caton & en faisant la peinture de ses vices, il épargna toujours Ciceron, contre lequel il auroit dû, ce semble, décharger particuliérement son chagrin, s'il en falloit juger par la conduite déréglée de nos derniers Faiseurs d'*Anti* qui n'ayant pas la modération au moins apparente de Cesar, n'auroient pas manqué d'appeller un Ouvrage de cette Nature *Anti-Ciceron* plutôt qu'*Anti-Caton*. Mais Cesar jugeoit sagement que ce n'étoit point la personne qui avoit fait le Livre, mais le sujet même du Livre qu'il falloit combatre.

Loin de cela (10), Plutarque nous fait remarquer que Cesar donna de grands éloges d'ailleurs à Ciceron, & qu'il *loua hautement dans l'Anti-Caton, les mœurs & l'éloquence de Ciceron comme étant semblable à celle de Periclès & de Theramenes.*

Ce témoignage, dis-je en interrompant Mr. de Rintail, suffit seul pour faire voir que l'*Anti-Caton* ne devroit pas être mis au rang des Satires personnelles. Si nos Modernes n'ont point trouvé d'autre modéle que celui-là pour établir leurs Satires d'*Anti* dans l'Antiquité Romaine, je les plains de s'être trompés si lourdement: & si l'*Anti-Caton* n'est point une Satire faite contre la personne de Ciceron, je les tiens déchûs en éxemples de plusieurs centaines d'années, & je les crois réduits à placer leur origine dans la barbarie des siécles les plus grossiers.

Quel-

& rapportée par Suidas au mot Ἀντιπάτρος.
4. Suet. Vit. Jul. cap. 56.
5. Quintil. Instit. lib. 3. cap. 7.
6. Juvenal, Sat. 6.
7. Plut. Vit. Ciceron.
8. Servius in 8. Æneid.
9. Cicer. lib. 14. Epist. ad Famil. 20.
10. Plut. Vit. Ciceron.

Anti-Caton.

Quelque chose que nous puissions dire de la prudence, & de la circonspection prétenduë de Cesar, reprit Mr. de Rintail, Ciceron n'en a point paru moins inquiet que s'il eût été Caton lui-même. A voir l'embarras qu'il fit paroître dans ses Lettres au sujet de l'Anti-Caton, vous diriés qu'il s'y agissoit de sa vie & de ses mœurs, & que Cesar y avoit fait une information de ses vices & de ses déréglemens, plutôt que de ceux de Caton. Mr. de Saint Yon nous pourra dire les termes ausquels il marque ses inquiétudes sur ce sujet à son ami Attique.

Alors le jeune Mr. de Saint Yon dit qu'il se souvenoit fort bien que c'étoit à Hirtius que Ciceron, Attique, & les autres devoient la connoissance qu'ils avoient de l'Anti-Caton de Cesar, & que Ciceron avoit été amplement informé du sujet de cette Satire par un Ecrit qu'Hirtius lui avoit adressé exprès, & qu'il appelle tantôt un *Livre*, & tantôt une simple *Lettre*. Mr. de Saint Yon savoit tous ces endroits de Ciceron par cœur. Néanmoins comme il est déja grand ennemi de l'ostentation pour un enfant de son âge, il aima mieux prendre à la tablette de Mr. de Rintail, le volume des Epitres à Attique, & nous lire les endroits qu'il avoit remarqués touchant l'Anti-Caton. J'eus la curiosité de les copier sur la lecture qu'il nous en fit, & je vous les envoye pour vous épargner la peine de les chercher dans l'original. Le premier porte (1): *Hirtii Epistolam si legeris, quæ mihi quasi* Πρόπλασμα *videtur ejus vituperationis quam Cæsar scripsit de Catone, facies me, quid tibi visum sit, si tibi erit commodum, certiorem.* Le second vous fera peut-être conjecturer qu'Attique lui en ayant mandé son sentiment, lui remplit l'esprit de confiance & de courage au sujet de l'Anti-Caton. C'est pourquoi il lui récrit pour le porter à divulguer l'Ecrit d'Hirtius, & à en faire multiplier les copies par ses gens, afin que la maniére dont il étoit traité dans l'Anti-Caton, pût contribuer à rehausser encore le mérite & le prix de son Panégyrique de Caton. *Illius* (Hirtii) *Librum quem ad me misit de Catone propterea volo divulgari à tuis, ut ex istorum vituperatione sit illius major laudatio* (2). C'est à quoi il l'exhorte dans une autre Lettre (3) en ces termes: *Tu verò pervulga Hirtium; id enim ipsum putaram quod scribis; ut cùm ingenium amici nostri probaretur,* ὑπόθεσις *vituperandi Catonis irrideretur.*

Vous jugeriés peut-être sur ces expressions que Ciceron auroit pris l'Anti-Caton pour un Ouvrage qui lui auroit été injurieux, ou qu'il se seroit rangé du côté de ceux qui ne l'approuvoient pas. Mr. de Saint Yon nous lut encore quelques passages qu'il avoit retenus, pour nous ôter cette pensée, & pour appuyer ce que Mr. de Rintail avoit avancé de la modération de Cesar. Voici les termes ausquels Ciceron (4) s'en est expliqué sur la seule lecture qu'il avoit faite de l'Ecrit d'Hirtius (qui étoit auprès de Cesar à la guerre d'Espagne lorsqu'il le lui envoya) avant que d'avoir vû l'Anti-Caton. *Qualis futura sit Cæsaris vituperatio contra laudationem meam perspexi ex eo libro quem Hirtius ad me misit, in quo colligit vitia Catonis, sed cum* MAXIMIS LAUDIBUS MEIS. *Itaque misi librum ad Muscam, ut tuis Librariis daret. Volo enim eum divulgari, quod quò faciliùs fiat imperabis tuis.*

Vous voyés, Monsieur, que l'amour propre de Ciceron trouvoit une bonne partie de son compte dans la maniére dont Cesar l'avoit traité, & que tout Panégyriste qu'il s'étoit fait des vertus de Caton, l'intérêt de cet ami mort lui étoit un peu moins précieux que le sien.

Ciceron étant parvenu, enfin à pouvoir lire l'Anti-Caton, ne rétracta point l'approbation qu'il lui avoit donnée par avance. Il voulut même la confirmer par une Lettre de compliment qu'il en écrivit à Cesar, & il en donna avis à son ami Attique (5), après que Balbus & Oppius qui avoient marqué à Cesar la satisfaction que Ciceron avoit reçuë de la lecture de l'Anti-Caton, lui eurent mandé qu'ils n'avoient jamais rien lû de meilleur que cette Lettre qu'il leur avoit adressée (6), & qu'ils n'avoient pas manqué de la faire tenir

1. Epistola 41. lib. 12. ad Atticum.
2. Epist. 44. libri 12. ad Atticum.
3. Epist. 45. lib. ejusd.
4. Epist. 40. lib. ejusdem.
5. Epist. 50. lib. 13. *Me legisse libros contra Catonem, & vehementer probasse.*

6. Ks

Anti-Caton.

nir à Cesar par le moyen de Dolabella, comme Ciceron les en avoit priés.

Il mande encore à Attique dans une autre Lettre qu'il lui écrivit depuis (7), que s'il ne lui avoit pas envoyé une copie de sa Lettre à Cesar, ce n'étoit point par aucune appréhension qu'il eût de passer auprès de lui pour un des flateurs de Cesar & des esclaves de sa nouvelle fortune. „ Je lui ai écrit, dit-il, comme à un égal „ sans bassesse & sans oublier le rang que „ je tenois avant la révolution des affai- „ res. Si j'ai dit du bien de son Ouvrage „ contre Caton, c'est que je n'ai osé tra- „ hir ma conscience ni contredire ma „ pensée, & quoique d'un autre côté, „ il semble que je lui aye parlé avec assés „ peu de ménagement, je suis pourtant „ très-persuadé que ma liberté ne l'offen- „ sera point. *Nec mehercule scripsi aliter, ac si πρὸς ἴσον ὁμοιονque scriberem. Bene enim existimo de illis libris ut tibi coram. Itaque scripsi & ἀκολακεύτως & tamen sic, ut nihil eum existimem lecturum libentiùs.*

Mr. de Saint Yon remettoit le volume des Lettres à Attique, lorsque Mr. de Brillat s'avisa de dire que sur ce qu'il venoit d'entendre de Ciceron, il lui paroissoit que Cesar ne s'étoit pas contenté d'un Livre contre Caton.

Non, dit Mr. de Rintail, il est constant qu'il en avoit composé deux, & l'on peut dire que ce n'étoient pas même deux Livres d'un seul Ouvrage, mais deux Traités séparés & connus parmi les Anciens sous le Titre de *Premier* & de *Second Anti-Catons*. Il les avoit faits de suite sans attendre que Ciceron ou quelque autre Partisan de Caton eussent répondu au premier pour leur opposer le second. S'il l'avoit attendu, il n'en auroit jamais fait plus d'un, puisque la passion de répondre sans vouloir céder, de parler le dernier, & d'avoir toujours raison ne paroissoit pas si violente en ces tems-là qu'elle semble l'avoir été dans ces derniers siécles, où nous voyons que les seconds, les troisiémes & les quatriémes *Anti-Pappus*, *Anti-Pareus*, *Anti-Sturmius*, *Anti-Tristanus*, &c. ne sont que des repliques qui ont été faites à des réponses, & des *tripliques* lancées contre des *dupliques*, s'il est permis d'employer ces expressions devant des gens qui ont l'oreille aussi délicate que vous. Il n'y a donc eu, repliquai-je, que l'abondance de la matiére qui ait porté Cesar à faire un second Livre des vices de Caton? Combien de Volumes auroit-il fallu pour décrire ceux de Clodius, de Salluste, de Verrès, de Catilina & de quantité d'autres auprès desquels Caton étoit un grand Saint?

Vous ne doutés pas, reprit Mr de Rintail, que Caton n'ait eu ses défauts. Peut-être auroit-on été obligé de lui en imputer de chimériques ou de lui attribuer ceux d'autrui, s'il en avoit fallu trouver suffisamment pour remplir deux gros Livres. Mais on jugera aisément que Cesar n'aura pas été obligé de recourir à cet artifice, lorsqu'on saura que ses deux Anti-Catons n'étoient que de fort petits Traités.

Puisque ce sont des Ouvrages perdus, dit Mr. de Brillat, il vous sera aisé de leur donner tel poids & telle mesure que vous jugerés à propos, sans qu'on puisse vous obliger à la garantir.

Je ne parle pas tout-à-fait en l'air, répondit Mr. de Rintail, & si vous vouliés un garant, je pourrois vous livrer Juvenal qui témoigne assés les avoir mesurés.

Je m'en rapporte volontiers, repartit Mr. de Brillat, à Mr. de Saint Yon qui pourra nous répondre là-dessus (8), car pour moi je ne me souviens plus de cela.

Je vous sai bon gré, continua Mr. de Rintail, de l'avoir oublié, & je serois fâché que Mr. de Saint Yon en eût jamais chargé sa mémoire. L'endroit se trouve dans une Satire (9) qui devroit être supprimée pour son infamie, & que je souhaiterois perduë à la place des Anti-Catons. Je ne crois pas que personne ait jamais mieux réussi à deshonorer Cesar; rien n'est plus propre pour nous inspirer de l'aversion & de l'horreur des deux Anti-Catons, que la place que ce Poëte lui a donnée au milieu de ses ordures. Ainsi je crois que, pour épargner notre imagination,

6. *Rescripserunt nihil unquam se legisse melius*, &c. ibidem.

7. Epist. 51. lib. 13.

8. ¶. Ceci suppose que Baillet avoit expliqué à son Disciple agé pour lors de 12. à 13. ans cet endroit de Juvénal.

9. Sat. 6.

Anti-Caton.

tion, nous devons parler d'autre chose.

Mais encore, lui dis-je, faites-nous connoître au moins en géneral, & en des termes honnêtes ce que Juvenal a voulu dire. La chose ne vaut pas la peine de se gêner, reprit-il : vous saurés à peu près ce qu'il faut savoir de sa pensée, si vous vous souvenés de ce que vous disiés l'autre jour chés un Libraire de la ruë S. Jacques en voyant passer Mr. de la Renaudiere: *Que son nés étoit plus long que deux des Sermons de Mr. l'Abbé*.......... (1).

Laissons-là Mr. l'Abbé, dit Mr. de Brillat, il est de nos amis. Il n'a pas besoin de nous pour devenir ridicule. N'insultons point à la briéveté de ses Sermons. S'il en faisoit de plus longs, ce seroit encore pis.

ANTI-HOMERE, ou ANT-HOMERE.

Anti-Homere.

2. MR. de Saint Yon qui avoit souvent jetté les yeux sur le cahier de Mr. de Rintail pendant qu'il nous en faisoit la lecture, voyant que personne ne parloit plus, s'avisa de lui dire. Vous avés avancé devant ces Messieurs que de tous vos *Anti*, vous n'en aviés pas trouvé de plus anciens que les deux *Anti-Catons*; & que s'il y en a eu, la Postérité en a perdu la mémoire. Cependant je viens d'appercevoir un *Anti-Homere*, & un *Anti-Gorgias* dans la suite de ceux que vous avés recueillis. Si l'Anti-Homere en veut au Patriarche des Poëtes; si l'Anti-Gorgias regarde ce fameux Rhéteur de Leontie (2) qui vivoit du tems de la guerre du Peloponese, & qui, selon que je me souviens de vous l'avoir ouï dire lorsque j'étudiois ma Rhétorique, a été l'un des principaux Auteurs de l'Art-Oratoire chés les Grecs: il faut que les Anti-Catons cédent le pas à l'Anti-Homere, & à l'Anti-Gorgias comme à leurs Anciens. Car je ne mets pas beaucoup moins de quatre cens ans entre Gorgias & Caton; & ceux qui travaillent à rapprocher Homere le plus près de nous qu'il leur est possible, ne feront jamais difficulté de nous accorder qu'en matiére d'Antiquité, Homere a pour le moins sur Gorgias la supériorité & l'avantage que celui-ci pourroit avoir sur Caton.

Ce n'est point par les personnes qui sont l'objet de nos *Anti*, dit Mr. de Rintail, mais par les Auteurs qui les ont composés, que nous considérons le tems de leur antiquité. Oui Homere & Gorgias ont paru dans le monde long-tems avant Caton: mais l'Auteur des Anti-Catons a vécu près de 200. ans avant celui de l'Anti-Homere, & plus de 1600. devant celui de l'Anti-Gorgias.

Nous attendons, reprit Mr. de Brillat, que vous nous contiés l'histoire de ces deux Auteurs, le récit que vous en ferés sera le meilleur moyen de nous persuader de ce que vous nous en dites.

Je n'ai que deux mots à vous dire de celui qui a fait l'*Anti-Homere*, repartit Mr. de Rintail. Cet Auteur n'est autre qu'un Grammairien d'Aléxandrie nommé *Ptolomée*, & surnommé *Chennus* qui vivoit du tems des Empereurs Trajan, & Adrien (3). C'est ce qu'on peut vous rapporter sur la foi de Suidas à qui nous avons l'obligation de nous avoir fait connoître au moins les noms de divers Auteurs, & les Titres de plusieurs de leurs Ouvrages que le tems & la barbarie nous ont fait perdre. Suidas (4) nous apprend que ce Ptolomée étoit fils d'Hephæstion, & cette circonstance peut nous servir comme une petite lumiére capable de nous faire découvrir le même Auteur dans la Bibliothéque de Photius Patriarche de Constantinople (5). Là nous trouvons un abrégé assés curieux de l'*Histoire nouvelle* de Ptolomée *fils d'Hephæstion*. Mais, bon Dieu, quelle Histoire! Nous trouverions peut-être moins à redire au Titre de cet Ouvrage, s'il ne s'y étoit puint appliqué plus sérieusement que Lucien

1. ¶. Il auroit falu pour rendre la comparaison juste que les Sermons de cet Abbé eussent été roulés comme Juvenal donne à entendre que l'étoient alors les livres, appelés par cette raison *volumina* du verbe *volvere*.

2. ¶. Il paroit que comme de *Byzantium* on ne dit pas *Byzantie* mais *Byzance*, on devroit aussi de *Leontium* dire plutôt *Léonce* que *Léontie*. Je croirois même que comme en retenant la terminaison Latine on dit en François *Latium*, *Actium*, *Clusium*, &c. Le meilleur seroit d'y dire aussi *Leontium*. Il sembleroit si l'on disoit *Léontie* que ce seroit un feminin qui viendroit de *Leontia*.

3. ¶. Après l'Anticaton, il y avoit lieu de parler

Anti-Homere.

cien dans son *Histoire véritable*, ou Rabelais dans son *Pantagruel*. Avouons pourtant que l'extrait que nous en donne Photius, n'est point inutile à ceux qui recherchent les Antiquités fabuleuses, & que Ptolomée avoit l'esprit entiérement tourné vers la Fable autant qu'on en peut juger encore par d'autres de ses Ouvrages, & sur tout par son Roman du Sphinx dont Suidas fait mention.

Il ne faut pas douter, lui dis-je, que son *Anti-Homere* ne soit de cette catégorie. A juger de l'Ouvrage par ce Titre, je n'attens rien moins qu'une réformation de la Mythologie, ou quelque Critique de ce Pere des Fables.

C'est se laisser prendre à l'ambiguité de cet *Anti*, me répondit-il, que d'avoir cette pensée. Il faut vous guérir de votre erreur, en vous disant que l'Anti Homere, ou plutôt *l'Anthomere*, comme il a plû à Ptolomée de l'appeller par syncope étoit un Poëme Grec qui paroît n'avoir pas eu d'autre rapport avec les Ouvrages d'Homere, que celui d'être divisé en vingt-quatre Livres comme son Iliade, ou comme son Odyssée. C'est au moins l'opinion d'un Savant de ces derniers siécles (6) qui semble avoir voulu porter ses vûes plus loin que Suidas qui s'étoit contenté de nous dire que l'Anthomere étoit un Poëme de vingt-quatre Livres, sans éxaminer les intentions de l'Auteur dans son Titre, & sans y chercher autre chose que des mots.

J'entens, lui repliquai-je, ce qu'a voulu dire votre Savant. Il faut selon lui que nous considérions Ptolomée comme un Singe d'Homere, au lieu d'un Adversaire que le Titre d'Anthomere sembleroit d'abord représenter à notre esprit.

Est-il possible, dit Mr. de Rintail en se tournant vers Mr. de Brillat, que nous ne venions pas à bout d'ôter à Mr. de Verton le préjugé odieux où il paroît être à l'égard des *Anti*? J'attens au moins ce bon effet de ce que je pourrai vous dire dans la suite de mon cahier, lorsqu'il sera question de l'Anti-Claudien. J'espére vous faire voir en cet endroit qu'il peut se trouver des *Anti* de simple imitation, comme il y en a de contradiction ou d'opposition.

Anti Homere.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je n'ose pas condamner Mr. de Verton si promptement, & je ne le juge pas extrémement coupable de préoccupation pour n'avoir pas une opinion fort avantageuse du Poëme d'un Egyptien sur un Titre d'Anti-Homere, lorsqu'on présume avec lui que le mérite de cet Ouvrage consistoit peut-être dans l'industrie que l'Auteur avoit euë, de couper son Poëme en vingt-quatre morceaux, afin de le rendre au moins par cette considération, semblable à l'un des deux célébres Poëmes d'Homere.

Pauvre industrie, repartit le jeune Mr. de Saint Yon! S'il suffisoit de faire des Poëmes Grecs de vingt-quatre Livres pour mériter le Titre d'*Anti-Homere*, il n'en faudroit que douze en Vers Latins pour porter celui d'*Anti-Virgile*. L'Ignatiade du P. le Brun, le Constantin du P. Mambrun seroient à ce compte-là des plus parfaits d'entre les *Anti-Virgiles*, sur tout lorsqu'on y joindroit leurs Eglogues & leurs Géorgiques spirituelles.

On peut vous passer votre réfléxion, dit Mr. de Rintail à Mr. de Saint Yon. Mais les deux Poëtes dont vous venés de nous parler, ont été trop judicieux pour souffrir à la tête de leurs Poësies un Titre d'aussi mauvais augure que celui d'Anti-Virgile. L'un d'eux ne voulant pas nous laisser perdre son modéle de vûë a mieux aimé faire porter à son Ouvrage le nom de *Virgile Chrétien*. Il a fait encore l'*Ovide Chrétien*, comme le P. Jonin avoit fait l'*Anacreon Chrétien*, le *Bion Chrétien*, & comme deux Poëtes Latins d'Allemagne nous ont donné des *Terences Chrétiens*. Ces Auteurs pouvoient alléguer deux prétextes assés spécieux pour appeller leurs Ouvrages *Anti-Terence*, *Anti-Bion*, &c. l'un d'avoir tâché d'imiter ces Anciens Poëtes

ler d'un *Anti* plus ancien de quelque cent ans que celui de ce Ptolomée, savoir de l'*Antibucolica* dont il est fait mention dans la Vie de Virgile publiée sous le nom de Tiberius Claudius Donatus, en cet endroit où il est dit que les Bucoliques de Virgile ayant paru, un badin qui n'est point nommé en parodia ridiculement deux Eglogues, & intitula ces parodies *Antibucolica*. Ce passage est corrompu dans les éditions communes, mais voici comme il se lit dans les plus correctes: *Prolatis Bucolicis, innominatus quidam rescripsit Antibucolica, duas modo Eclogas, sed insulsissime παρῳδήσας.*

4. Suid. Lexic.
5. Myriobibl. sert. 190.
6. Voss. de Histor. Græc. lib. 2.

Anti-Homere. Poëtes dans le ſtyle & la méthode, l'autre de s'être étudié à oppoſer des ſentimens Chrétiens à ce qu'ils pouvoient avoir de profanes. Mais enfin ils n'ont pas jugé à propos de deshonorer leur Ouvrage.

ANTI-GORGIAS.

Anti-Gorgias. 3. JE prévois, interrompit M. de Brillat, que vous allés nous engager dans de longs égaremens qui aboutiront à des embarras infinis, ſi vous n'abandonnés la foule des Imitateurs qui ont pû attacher leurs modéles à des *Anti*, & qui n'en ont rien fait. Croyés-moi, rentrons dans notre ſujet, & dites-nous l'Auteur & la matiére de l'Anti-Gorgias dont vous nous avés déja prévenus.

Cet Auteur, répondit Mr. de Rintail, n'eſt autre que Jerôme Cardan de Milan Philoſophe & Médecin connu de preſque toute la Terre. Son Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde, mais il ne parut qu'en 1566. pour la premiére fois. Je veux dire qu'il étoit déja ſur l'âge lorſqu'il y travailla & qu'il avoit ſoixante-ſix ans lorſqu'il l'envoya imprimer à Bâle.

Il n'y a pas huit jours, lui répondis-je, que j'ai lû les trois amples Traités que Cardan a faits touchant ſes propres Ouvrages. Il en donne, ce me ſemble, un aſſés grand détail, & on a tout ſujet de croire que la liſte qu'il en fait dans tous ces Traités doit être éxacte. Cependant je ne me ſouviens pas d'y avoir remarqué l'Anti-Gorgias.

Je ne m'en étonne pas, repartit Mr. de Rintail, parce que l'Anti-Gorgias n'étoit pas encore au jour lorſque Cardan fit & refit le catalogue de ſes Ouvrages. Mais il n'en eſt pas moins de lui, & il n'eſt pas le ſeul des Traités de Cardan qui ſe trouve exclus du catalogue. On a eu ſoin de l'inſérer dans le premier des dix grands Volumes de l'édition magnifique qui ſe fit de toutes les Oeuvres de Cardan *in-folio* l'an 1663. à Lyon, & qui fut dédiée au Premier Préſident de Lamoignon. Si vous en doutés encore après ces apparences, il faut vous renvoyer à l'Hiſtoire que Cardan a faite lui-même de ſa propre Vie un an avant ſa mort. Vous y trouverés l'Anti-Gorgias, & vous pourrés même corriger la faute de l'endroit où l'on a marqué mal à propos que cet Ouvrage eſt en cinq Livres.

Anti-Gorgias. Quel démêlé donc Jerôme Cardan avoit-il eu avec Gorgias, dit Mr. de Brillat? De quoi s'eſt-il aviſé d'attaquer un mort depuis deux mille ans?

L'Anti-Gorgias, repartit Mr. de Rintail, n'eſt pas contre la perſonne de cet ancien Gorgias qui étoit de Léontie en Sicile, qui avoit été diſciple d'Empedocle, & qu'on prétend avoir vécu cent-huit ou neuf ans, mais contre le Gorgias de Platon, c'eſt-à-dire, contre le Dialogue auquel ce Philoſophe avoit mis le nom de Gorgias, pour ſervir de Titre à tout ce qu'il vouloit nous débiter ſur la Rhétorique. Il eſt vrai que c'eſt chés l'un & chés l'autre le nom d'un ſeul même Gorgias: mais il ſemble que Cardan, loin de vouloir l'attaquer, ait eu intention de réhabiliter ſa réputation qu'il croyoit avoir été mal ménagée par Platon. C'eſt en quoi l'on peut établir la principale différence de l'Anti-Gorgias d'avec l'Anti-Caton; quoiqu'il ſemble que Cardan ait eu deſſein d'imiter Ceſar dans ce Titre, & qu'il ſe ſoit abſtenu peut-être d'appeller ſon Ouvrage *Anti-Platon*, parce que Ceſar n'avoit pas nommé le ſien *Anti-Ciceron*. C'eſt à ceux qui peuvent deviner, repliquai-je, le détail des choſes qui ſe trouvoient particulariſées dans le Caton de Ciceron, à nous juſtifier le Titre de Ceſar. Mais pour moi qui me ſouviens d'avoir lû autrefois le Gorgias de Platon, je cherche dans tout ce que j'ai retenu de ce Dialogue, de quoi ſoutenir le Titre de Cardan, & je ne trouve rien.

Auſſi faut-il avouer, dit Mr. de Rintail, qu'il ſeroit très-difficile de remarquer dans tout cet Ouvrage de Cardan autre choſe que le Titre qui fût ſatirique, ou diffamant. Je vous ai déja dit que c'eſt une eſpéce d'Apologie pour le vrai Gorgias, ce ſeroit donc ſur la tête de Platon que les efforts de Cardan devroient être tombés. Cependant il n'y eſt parlé de Platon que pour un trait d'Hiſtoire qui ne regarde point le ſujet qui eſt en queſtion; & Cardan a eu ſi grand ſoin de faire paroître ſa modération ſelon moi, ou peut-être, ſa diſſimulation ſelon vous, qu'il n'a pas même voulu reconnoître qu'il étoit redevable à Platon, de la matiére qu'il a traitée,

Anti-Gorgias.

tée, de la forme de son Dialogue, & des noms mêmes des Personnages qu'il y a introduits, de peur de nous faire réfléchir le moins du monde sur ce Philosophe.

Vous savés Messieurs, continua-t-il, que Platon dans le Dialogue qu'il a intitulé Gorgias, ne s'est point tant étudié à nous donner des régles pour l'Art de la Rhétorique, qu'à réfuter les Sophistes qui en abusoient par leur malice, ou qui le deshonoroient par leur ignorance. Il paroît que Cardan s'y est trompé lorsqu'il a cru que Platon avoit condamné l'usage de la Rhétorique en général, sans considérer qu'il n'en vouloit qu'à celle qui étoit débitée par ces Charlatans & ces faux Rhéteurs. De quelque maniére que nos Critiques veuillent expliquer la pensée que Ciceron en a euë (1), je ne me départirai jamais de l'opinion où j'ai toujours été, que Platon dans la premiére partie de son Gorgias, avoit à la vérité songé à détruire la fausse Rhétorique, mais que dans la seconde, il avoit travaillé à établir la véritable, c'est-à-dire celle qui peut servir à nous retirer du vice, à réformer nos mœurs, & à nous faire embrasser la vertu.

Cardan n'a pû souffrir apparemment que Platon ait fait triompher Socrate des Sophistes & des Rhéteurs dans son Dialogue. C'est pourquoi il a entrepris dans le sien de rétablir l'honneur des Rhéteurs, & de rendre Gorgias victorieux de Socrate, & des autres Philosophes qui n'avoient pas assés bonne opinion de l'Art Oratoire, & qui le croyoient fort inutile, & souvent nuisible au bien de l'Etat, & des Particuliers.

Mais dans le fonds l'on ne voit pas que Cardan soit fort éloigné des sentimens de Platon lorsqu'il s'agit d'expliquer sa pensée sur les biens & les maux de ce monde, sur le bon & le mauvais usage de la Rhétorique. Il veut aussi-bien que lui, qu'elle puisse nous servir à bien vivre, & il semble qu'il en ait voulu faire la principale maxime de son Anti-Gorgias, puisqu'il en a fait le Titre de son Ouvrage en ajoutant: *De recta vivendi ratione.*

Cela ne l'a point empêché de garder la bien-séance entre les Philosophes, & les Orateurs. Vous croiriés peut-être que ce seroit celle de parler en Chrétien parce qu'il faisoit profession au moins extérieure du Christianisme, & qu'il devoit être mieux instruit que Platon: mais vous vous tromperiés. La bien-séance qu'il a gardée, est de s'être rendu un Casuiste plus facile, & plus accommodant que Platon, sur les injures, sur la vengeance, sur l'usage des honneurs, des richesses, & des plaisirs de cette vie, parce qu'il n'avoit pas crû pouvoir mieux plaider la cause des Rhéteurs & des Orateurs, qu'en tâchant de rendre un peu odieuse la sévérité des maximes de la Philosophie que Platon faisoit soutenir à Socrate.

Vous pourrés juger, Monsieur, du plaisir que nous devions avoir d'entendre parler Mr. de Rintail. Mais Mr. de Brillat qui songeoit à la suite des *Anti*, & qui commençoit à se plaindre de la briéveté du tems que nous avions à lui donner, jugea à propos de l'interrompre sur le fonds de la doctrine de l'Anti-Gorgias, pour lui demander quelque chose de la constitution de la Piéce.

Si jamais l'Anti-Gorgias tombe sous la main de quelque Critique sévére, reprit Mr. de Rintail, il n'aura pas moins à craindre pour sa forme, que pour sa matiére. Le Critique sur toutes choses voudra savoir ce qu'étoit devenuë la mémoire & le jugement de Cardan, lorsqu'ayant voulu contrefaire Platon, & qu'ayant donné à son Anti-Gorgias la même époque pour les tems, que celle du Gorgias de ce Philosophe, il a oublié de tems en tems, ou perdu de vûë le modéle qu'il avoit à suivre. Il n'a point manqué d'emprunter tous les cinq personnages que Platon avoit fait parler dans son Dialogue: mais il devoit aussi se mettre lui-même à la place de Platon, & faire au moins comme s'il n'avoit eu aucune connoissance de tout ce qui est arrivé dans le monde depuis le tems auquel Platon faisoit son Dialogue. Cependant il a eu assés peu de discrétion pour faire dire à Gorgias dès le commencement de son Ouvrage, que Socrate étant mort, il étoit d'avis qu'on l'épargnât; quoique Socrate parle ensuite jusqu'à la fin de l'Entretien, & qu'il y dise lui-même qu'il avoit alors près de soixante-dix ans. Si j'ajoute que Socrate & Gorgias y parlent non

(1) Lib. 1. de Orat.

Anti Gorgias.

non seulement de plusieurs Athéniens qui leur ont été postérieurs, & de diverses autres personnes de la Gréce qu'ils n'ont pas pû connoître, mais encore de quelques Romains de distinction, comme d'Attilius Regulus, de Crassus, de Pompée, &c. vous n'aurés pas sujet de me demander d'autres preuves de ce que je viens de vous dire touchant le jugement, ou la mémoire de Cardan. Passons à l'Anti-Claudien.

☞ Avant que de changer de discours, je souhaiterois, lui dis-je, que vous nous voulussiés au moins fixer les deux extrémités de la Vie de Cardan. Vous ne sauriés croire combien l'esprit trouve de satisfaction dans la connoissance de la Vie & des mœurs d'un Auteur, quand il s'agit de ses Ecrits.

Je suis assés de votre goût, me répondit-il, & ce n'étoit que pour abréger que je voulois passer ici ces circonstances. J'avois marqué d'abord la naissance de Cardan au vingt-quatriéme jour d'Août à six heures quarante minutes du soir de l'an 1501. suivant le Tomasini au premier Tome de ses Eloges. L'Abbé Ghilini est d'accord avec lui, à un jour près qu'il lui donne de plus. La plupart des autres Auteurs conviennent de la même année, & du même mois, sans s'embarasser trop du jour. Mais je ne puis me vanter de pouvoir accorder cela avec ce que dit Cardan lui-même au 2. chapitre de sa Vie, où il marque sa naissance *au premier d'Octobre* à 1. heure & 35. ou 36. minutes après minuit de l'an 1508. *Ortus sum anno* M. D. VIII. *Kalendis Octobris, horâ noctis primâ* (1) *exactâ, sed paulò magis dimidiâ, & tamen besse minore.*

On dit communément qu'il naquit à Milan, & il est inutile de produire une foule d'Auteurs qui l'ont ainsi avancé après que Cardan nous a assuré lui-même que Milan étoit sa patrie. Cependant il dit en un autre endroit (2) qu'il étoit né à Pavie & qu'il ne fut transporté à Milan qu'en la quatriéme année de sa Vie.

Pour ce qui regarde sa mort, je ne sai personne qui ait nié qu'elle soit arrivée à Róme, & que son corps ait été transporté ensuite à Milan pour être mis avec son pere dans l'Eglise de Saint Marc. On ne dispute non plus de l'année 1576. que des lieux : mais il n'en est pas de même du jour de la mort. Selon Mr. de Thou, c'étoit le vingt-un de Septembre, mais c'étoit le vingt-huit d'Avril selon Mr. Naudé. Il a vécu 76. ans achevés selon Silvaticus & divers autres Auteurs: mais il s'en faut trois jours selon Mr. de Thou qu'il n'ait vécu 75. ans entiers.

Anti-Gorgias.

Vous voyés, Messieurs, les embarras où se jettent ceux qui ont recours à des calculs trop scrupuleux; & je ne puis assés admirer le bonheur de M. M...... de M. V........ (3) & de leurs semblables qui ont enlevé d'abord les suffrages de la Populace, sans leur donner des preuves de leur éxactitude, & sans qu'elle les ait rendus responsables de leurs supputations Chronologiques. Je ne leur porte pas envie: mais je vous promets que dans la suite de nos *Anti*, je ne m'amuserai plus à des supputations si scrupuleuses. Finissons seulement ce qui regarde Cardan, & disons que si au lieu de ce qu'on lit dans la Vie qu'il a écrite: *Ortus sum an.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* nous disions en séparant les chiffres: *Ann.* M. D. VIII. *Kalend. Octobr.* c'est-à-dire 1500. le 24. de Septembre, nous rapprocherions Cardan plus près des autres, & nous trouverions sans nous arrêter à ceux qui l'ont fait naître en 1501. qu'il auroit effectivement vécu 76. ans. Je ne vous dis rien de ses actions, de ses emplois, de ses mœurs, & de ses Ecrits. Vous pourrés consulter pour toutes ces choses, outre sa Vie écrite par lui-même, celle que Mr. Naudé en a faite, son Traité des horoscopes, & les trois Catalogues raisonnés qu'il a faits de ses propres Ouvrages.

ANTI-PAPINIEN ou ANTI-ΠΑΠΙΝΙΑΝΟΣ. *Voyés les* ANTI *dans la Jurisprudence, art.* 127.

ANTI-

1. Il ne comptoit pas à la Romaine.

2. Cap. 4. de vit. propr.

3. ¶. M.

ANTI-CLAUDIEN.

Anti-Claudien.

4. MR. de Rintail reprenant la suite de son cahier qu'il avoit interrompuë au sujet du jeune Mr. de Saint Yon nous dit ensuite. L'Auteur de l'*Anti-Claudien* est beaucoup plus ancien que celui de l'Anti-Gorgias, mais il n'étoit pas contemporain de son Adversaire prétendu. La distance des tems qui se sont écoulés entre l'un & l'autre n'est pas fort différente de celle qui se trouve entre le siécle de Claudien & celui de Gorgias.

Sur ce que je lui demandai si l'on pouvoit savoir le nom de l'Auteur, celui de son Adversaire & le sujet de l'Ouvrage, il me promit satisfaction en ajoutant néanmoins que ces trois choses n'avoient pas toujours été dans l'évidence où on a tâché de les mettre depuis quelque tems.

Premiérement pour ce qui est de l'Auteur de l'Anti-Claudien, nous dit-il, il est constant que c'est un Flamand du treiziéme siécle nommé *Alain de l'Isle*, surnommé le *Grand*, & qualifié du Titre de *Docteur Universel*. C'étoit un fait tout connu & tout public de son tems. Henri de Gand qui lui étoit contemporain, qui lui étoit lié d'amitié, & qui mourut même un an devant lui (je parle toujours selon l'opinion commune pour les tems ausquels Alain a vécu) n'avoit pas fait difficulté de le garantir dans son Livre des Auteurs Ecclésiastiques. On avoit eu grand soin de marquer son nom à la tête de la plupart des copies qu'on avoit tirées de cet Ouvrage. Cependant je ne sai comme il est arrivé que sur les éditions de Bâle en 1536. & d'Anvers en 1621. diverses personnes sembloient avoir voulu douter qu'Alain fût l'Auteur de l'Anti-Claudien, sous prétexte que l'Ouvrage étoit Anonyme dans l'une & l'autre de ces éditions. Mais s'il y a jamais eu de l'incertitude sur ce point, on peut dire qu'elle a été fixée par Dom Charles de Visch Prieur de N. D. de Dunes en Flandres qui fit réimprimer l'Anti-Claudien avec les autres Ouvrages d'Alain de l'Isle à Anvers *in-folio* l'an 1653. Cet Alain passoit pour le plus habile homme de son siécle dans les Sciences humaines comme dans la Théologie. Nous l'appellons communément Docteur de Sorbonne par une espéce d'anticipation. Car encore que Robert Sorbon soit mort plus de vingt ans avant lui, il est bon de vous dire qu'Alain avoit renoncé au Doctorat plus de quarante ans avant que Robert se fût avisé d'établir la Maison ou le Collége de Sorbonne.

Anti-Claudien.

Mais si vous m'obligiés à vous marquer précisément les deux extrémités de sa vie: le point de sa naissance & celui de sa mort, vous me jetteriés de nouveau dans les embarras d'une supputation scrupuleuse de Chronologie où j'ai promis de ne plus retomber en vous parlant de Cardan. Je ne m'arrête pas à Tritheme qui a mis sa mort en 1300. je veux m'en tenir, si vous le souhaités, au marbre de son Epitaphe où on lit à Cisteaux:

Mille ducenteno nonageno quoque quarto
Christo devotus mortales exuit artus.

Vous voyés que le voilà mort en 1294. Souvenés-vous qu'il assista au Concile Oecuménique de Latran sous le Pape Innocent III. en 1215. (4) qu'il étoit déja Frere Lay, ou Convers de la Maison de Cisteaux depuis plusieurs années après avoir gardé les brebis pendant quelques autres années dans l'enclos du Monastére. Ajoutés à ces notions qu'avant que de se retirer à Cisteaux, il avoit été Recteur de l'Université de Paris, qu'il avoit paru dans le monde avec éclat pendant plusieurs années en qualité de Docteur à la tête des Théologiens, & qu'il avoit composé un très-grand nombre d'Ouvrages. Joignés-y diverses circonstances de l'Université de ces tems-là qui font connoître qu'il devoit avoir plus de cinquante ans lorsqu'il renonça au monde. Après cela vous m'avouerés que je dois laisser à d'autres le soin de placer sa naissance où ils pourront. Chrysostome Henriquez qui en a fait un Bienheureux de son Ordre, prétend au trente de Janvier dans son Ménologe, qu'il a vécu plus de cent seize ans. Mais si Alain de l'Isle est l'Auteur

1. ¶. M. M. & M. V, sont M. Mezerai & Mr. Varillas.

4. Au rang des Laics quoiqu'il fût Prêtre.

Anti-Claudien.

teur du Commentaire que nous avons sur les *Prophéties de Merlin* (1), comme il n'est presque pas permis d'en douter, rien n'empêche qu'on ne lui donne *cent quatre-vingts* ans de vie, parce que cet Alain non content de marquer qu'il étoit natif de l'Isle, assure qu'il se souvenoit du tems auquel Thierri d'Alsace avoit été fait Comte de Flandre; & qu'il étoit encore petit garçon lorsqu'il lui vit faire son entrée, ce qui arriva vers l'an 1128. C'est vous réduire à l'impossible de rien croire de tout ce que je viens de vous dire. Sur ma parole vous pouvés oublier ces difficultés, & adopter, si vous le jugés plus à propos, l'opinion d'Alberic, ou Aubry Moine de Cisteaux dans l'Abbaye des Troisfontaines au Dioeèse de Châlons en Champagne. Cet Auteur qui a poussé sa Chronique jusqu'en 1241. seulement, (circonstance essentielle à notre remarque) met la mort d'Alain de l'Isle en 1202. en ces termes: *Apud Cistercium mortuus est hoc anno* (MCCII.) *Magister Alanus de Insulis Doctor famosus, & Scriptor ille Anti-Claudiani*, &c.

Voilà, Messieurs, ce que je voulois vous dire; mais sans rien conclure sur ce qui regarde la personne de l'Auteur de l'Anti-Claudien, il faut maintenant vous contenter sur celle de son Adversaire qui est le second point que vous m'avés demandé.

Il semble d'abord que cet Adversaire soit un Claudien, & que l'*Anti* auquel il se trouve attaché comme un prisonnier avec son soldat, nous le montre au doigt. Il faut avouer qu'Alain de l'Isle n'a pû envisager d'autre Claudien dans son Titre, que le fameux Poëte Latin de ce nom, qui vivoit du tems des Empereurs Arcade, & Honorius. Mais après tout, on ne voit pas qu'Alain de l'Isle ait commis des actes d'hostilité contre le Poëte Claudien hors de son Titre. C'est sans doute ce qui a fait dire à quelques Auteurs (2) que l'*Anti-Claudien* n'a point été composé contre Claudien, mais à l'imitation de Claudien, comme si son Auteur avoit voulu se mettre en paralléle avec ce Poëte.

Anti-Claudien.

Cette remarque parut frapper le jeune Mr. de Saint Yon qui interrompit Mr. de Rintail; pour nous dire qu'effectivement l'*ἀντὶ* des Grecs ne marque pas toujours *opposition*, mais qu'il insinuë tantôt une *alternative*, ou un réciproque, tantôt une *permutation* ou un échange, quelquefois une *comparaison* ou un *paralléle*, quelquefois une *considération*, une *subrogation*, un *retour d'action*, un *motif*, une *cause*.

La réfléxion de Mr. de Saint Yon n'est pas à mépriser, reprit Mr. de Rintail, & s'il falloit même à toute rigueur raisonner de l'*ἀντὶ* des Grecs par l'*adversus* des Latins, nous pourrions alléguer l'Epigramme qu'Ennodius Evêque de Pavie a faite sur les Mâles de notre Pays à l'imitation de celle que Claudien avoit composée sur le même sujet. Ce seroit suivre du moins la pensée du P. Sirmond Jésuite, qui veut que le Titre de l'Epigramme d'Ennodius qui porte: *Adversus Claudianum*, ne soit pas une promesse d'opposition; mais seulement d'imitation (3). Le P. Schott de la même Compagnie, qui travailloit sur le même Auteur dans le même tems, en a été si persuadé, qu'il aime mieux que l'on sépare les mots d'*adversus Claudianum* pour dire *ad Versus Claudiani*, que de souffrir qu'on entende l'endroit d'autre chose que d'une simple imitation.

Mais pour ne point user de reserve avec vous, j'ajouterai qu'il s'est trouvé un ancien Auteur dont nous ne connoissons pas le nom, dans un sentiment assés éloigné de celui de ces deux Peres. J'appelle ancien pour cette fois seulement un homme du quatorze ou du quinziéme siécle, qui a fait le sommaire de l'Anti-Claudien qui se trouve à la tête de l'Ouvrage. Cet Auteur prétend qu'Alain ne lui a fait porter le Titre d'Anti-Claudien que par rapport à son sujet; parce que la matiére qu'il y traite, semble être contraire à celle que Claudien agite dans les commencemens de son Poëme contre Rufin. Comme Claudien fait assembler dans son premier Livre tous les vices, & toutes les pestes du Genre humain pour pervertir Rufin,

1. Merlin Ambrof. Angl. edit. 16[illegible]. Francofurti.

2. Th. Dempster Hist. Eccl. Scot.

Caroli

Anti-Claudien.

fin; ou pour en composer un abrégé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans le monde: de même Alain ramasse les vertus pour former l'homme de bien, ou l'homme véritablement heureux: & cet homme, selon notre Auteur anonyme, s'appelle *Anti-Rufin*, comme l'Ouvrage d'Alain s'appelle Anti-Claudien, parce que c'est tout le contraire de Rufin.

Vous voyés, Mr. de Verton, qu'insensiblement je satisfais au troisiéme chef de votre demande: & pour continuer, j'ajouterai en deux mots qu'encore qu'il soit assés difficile de suivre sans interruption & sans égarement la pensée d'Alain, qui n'est pas lui-même toujours fort suivi, on voit qu'il a eu intention de traiter de quatre choses qui font tout dans le monde; de Dieu, de la Nature, de la Fortune, & du Péché ou du Vice. L'Ouvrage se divise en neuf Livres; il avoit d'abord pour Titre *Anti-Claudianus* de *Anti-Rufino:* mais pour expliquer plus nettement ce que c'étoit que cet Anti-Rufin, on a ajouté; *De Officio Viri boni & perfecti, Libri novem carmine Cyclopædiam universam, & multas res divinas ac humanas complectentes.*

Les Ouvrages de Dieu devoient ce semble tenir le premier rang: mais Alain a jugé à propos de commencer par ceux de la Nature; parce que selon Saint Paul (4), les Oeuvres invisibles de Dieu, sa puissance éternelle, ses grandeurs, sa divinité deviennent comme visibles en se faisant connoître par ses Ouvrages sensibles depuis la création du Monde. Ce n'est donc qu'en second lieu qu'il parle des Oeuvres de Dieu. Après il traite de celles de la Fortune & ensuite de celles du Vice.

Après sa proposition & son invocation, il introduit la Nature qui délibére sur la production d'un homme qui seroit accompli. Comme la Nature n'en peut venir à bout étant seule, elle assemble les Vertus avec lesquelles elle tient conseil. On conclud que la Prudence sera députée vers le Ciel pour présenter à Dieu les vœux de la Nature & des Vertus, & pour le prier d'envoyer une ame pure & sans tache dans un corps, afin que cette union puisse faire un Homme heureux & accompli par le ministére de la Nature & des Vertus. Tout cela se trouve accompagné de fictions qui sont assés ingénieuses & qui ne laissent pas d'avoir leur agrément au milieu de ces nuages qui nous dérobent la connoissance de ce qu'il a voulu dire dans la plus grande partie de son Ouvrage. Dieu après avoir donné une audience favorable à l'Ambassade, crée une ame sur l'idée qu'on lui avoit proposée, & la commet aux soins de la Prudence pour la conduire surement en terre en lui recommandant de prendre garde sur tout aux malignités que les Planétes pourroient *influer* dans leur passage. La prudence ayant remis son dépôt entre les mains de la Nature & des Vertus, la Nature lui fit un Corps, & les Vertus des ornemens chacune selon son état. Il n'y eut que la Noblesse qui ne pouvant rien contribuer de son fonds eut recours à la Fortune qui se transporta sur l'heure chés la Nature avec tous ses avantages pour en combler le nouvel Homme.

Sa perfection ayant donné de la jalousie à l'Enfer, Alecto l'une des Furies leve une armée de Vices qui viennent attaquer l'Homme, mais qui sont mis en déroute par ce nouveau Samson.

L'Auteur inconnu du Sommaire qui se trouve à la tête de l'Ouvrage, prétend que la matiére en est double, qu'elle est premiérement historique sous cette apparence continuelle de fiction; & qu'en second lieu elle est encore mystique, terme qui à mon avis doit s'entendre plutôt du sens que nous appellons Allégorique ou de celui qu'on nomme Tropologique, que du véritable Mystique à qui l'École a donné le nom d'Anagogique. Quoique ce soit un Poëme assés Philosophique, Alain ne s'est pourtant attaché à aucune sorte particuliére de Philosophie. On y trouve divers traits de Morale & quelquefois de Mathématiques, mais qui sont souvent tournés d'une maniére Scholastique qui l'a fait considérer comme un adroit Sophiste par quelques Critiques. Enfin il n'a point oublié d'y faire entrer un peu de

Carol. Visch. præf. ad Alan.
3. Not. ad Carm. Ennod.

4. Ad Rom. 1. 20.

Anti-Claudien.

de Théologie, de sorte qu'assaisonnant toutes ces choses de la Fable Païenne qu'il y répand en divers endroits, il a fait de tous ces mélanges une bigarrure continuelle dont la bizarrerie ne laisse pas d'avoir son prix autant que les choses irréguliéres en peuvent avoir.

Je vous avouë que nous fumes un peu surpris d'entendre parler si avantageusement de l'Anti-Claudien, & Mr. de Brillat me prévint lorsqu'il dit à Mr. de Rintail. Si vous continués, vous pourrez bien vous brouiller avec Mr. Baillet votre ami & le nôtre. L'idée qu'il nous a voulu donner de l'Anti-Claudien dans son Recueil de Jugemens sur les Poëtes Latins, pourra-t-elle se concilier avec tout le bien que vous venés de nous en dire?

Oui, nous répondit-il, si vous y joignés aussi le mal que j'en ai dit. Mr. Baillet en a dit du bien & du mal. Qu'ai-je fait autre chose? Il a même ajouté plus que moi une circonstance qui est avantageuse à l'Anti-Claudien. C'est l'honneur d'avoir non seulement été traduit en François depuis près de deux cens ans, mais d'avoir encore été réduit en un bel abrégé & enrichi de digressions morales par Adam de la Bassée Chanoine de l'Isle qui étoit un homme d'importance vivant sur la fin du quatorziéme siécle.

Anti en general.

5. SOnt-ce-là les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet dont vous nous promettiés l'histoire, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail? Sont-ce-là ces Ancêtres dont la race est devenuë si odieuse? Si le recit que vous avés à nous faire des suivans, n'a rien de plus affreux que ce que nous venons d'entendre, je crains de ne pas remporter chés moi toute l'aversion que Mr. de Verton m'en avoit donnée en venant ici.

Ayés patience, Monsieur, vous ne voyés pas, lui dis-je, que Mr. de Rintail a voulu imiter ces Généalogistes ingénieux d'Espagne, & de Flandre, qui pour faire plus d'honneur à leur Noblesse, savent trouver les moyens d'en faire remonter l'antiquité jusqu'à Japhet. Mr. de Rintail nous fait assés connoître qu'il n'a point eu l'intention de nous persuader que l'Anti-Baillet & ses semblables soient descendus en droite ligne de ces anciens *Anti*.

Trouvés-moi, répondit Mr. de Rintail, quelque origine qui ne soit point fabuleuse, dès que vous cherchés à la placer dans l'Antiquité. Ne vous souvenés-vous pas qu'une Maison ne passe pas pour être des plus illustres lorsqu'on ne sauroit reculer sa généalogie au de-là de l'Histoire, & la faire passer jusqu'aux tems Héroïques. Je parle à des gens qui ont lû Diodore de Sicile, & qui par conséquent ne m'obligeront pas de leur donner une explication des tems Héroïques ou Fabuleux. Je ne me suis pas engagé à vous faire voir que l'Anti-Baillet & ses semblables fussent de la même espéce que ces anciens dont je vous ai rapporté quatre exemples. Loin de vous faire croire qu'ils fussent même du nombre de ces Descendans infortunés qui sont dégénérés, & qui ont laissé effacer les traces que leurs Aïeux leur avoient marquées, je suis prêt de vous montrer que leur véritable origine n'est pas fort éloignée de nous. Vous aurés sans doute assés de pénétration pour juger qu'ils ne doivent leur naissance qu'à la corruption du genre humain qui s'est glissée enfin dans la République des Lettres depuis deux cens ans avec autant de licence, qu'il s'en pourroit trouver dans l'armée la plus mal disciplinée des Barbares, ou dans une société de Bohemiens & de Brigands. Après cela je vous permettrai de comparer leur origine avec celles des Insectes qui naissent de la corruption de la terre, je veux dire de l'infection & de l'ordure.

J'aurois souhaité, pour l'Anti-Baillet & ses semblables, pouvoir découvrir une source plus pure, & moins proche de nous: mais pourquoi n'est-elle pas plus incertaine, & plus obscure? Ne sait-on pas que ce n'est qu'à la faveur de l'incertitude & de l'obscurité que les d'Hozier, les du Bouchet, les du Chesne peuvent conduire surement de certaines Généalogies, annoblir de certaines Maisons, purifier leurs origines, & faire remonter leurs sources jusqu'à la belle Antiquité.

Croyés-vous, lui dis-je en l'interrompant, que Mr. de Brillat & moi nous nous interessions si fort dans l'honneur, ou dans la fortune de vos *Anti*? Qu'ils s'en prennent à leur destinée, ou à l'état de leur nature, s'ils ne peuvent pas être

autre

autre chose que ce qu'ils sont. Mais voyons toujours ces Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, voyons si vous pourrés nous faire sentir cette grande différence que vous prétendés mettre entre eux & les quatre anciens dont vous venés de nous faire l'histoire.

6. MR. de Rintail changeant aussi-tôt de cahier, nous dit d'un air de compassion qu'il ne pouvoit nous dissimuler que la plupart de ces *Anti* Modernes & Prédécesseurs de l'Anti-Baillet avoient eu le malheur de naître dans l'Hérésie, c'est-à-dire dans des Sociétés séparées de notre Communion; qu'il en avoit aussi apperçû quelques-uns parmi les Catholiques, mais qu'il n'assuroit pas que ceux d'entre eux qui avoient pris des maniéres satiriques, même contre la personne des Hérétiques, n'eussent pas deshonoré l'Eglise. Il ajouta que les moins raisonnables à son sens, étoient ceux qui sous le nom odieux d'*Anti* avoient prétendu traiter les matiéres de Religion qui demandent d'être maniées avec toute la sagesse, & tout le respect possible.

Je pris occasion de cette pensée, pour lui demander s'il y avoit du dessein dans son Recueil, & s'il y avoit fait entrer quelque division pour donner de l'ordre, ou de la méthode à la liste de ses *Anti*.

Il me répondit que ceux qui pourroient trouver du dessein dans son Recueil en la maniére que je l'entendois, seroient plus ingénieux que lui; que son intention avoit été simplement de faire un Catalogue plus ou moins raisonné, selon que les sujets lui avoient paru plus ou moins importans. Pour la méthode qu'il y avoit gardée, il nous dit qu'il n'avoit pas crû devoir s'assujettir à l'ordre des tems, parce qu'il ne s'agissoit que d'Ecrivains modernes des deux derniers siécles, & que plusieurs avoient vécu dans les mêmes tems.

Division de ce Traité.

Il s'étoit contenté d'une espéce de division que je veux vous rapporter ici avant que de finir la rélation de ce premier Entretien, afin de n'être pas obligé de la répéter à la tête du second dont je vous rendrai bon compte au premier jour. Il avoit partagé son Recueil, ou son Catalogue raisonné en deux principales parties. La premiére comprenoit les *Anti* que l'on trouve à la tête des Ouvrages de Théologie, & la seconde étoit pour ceux qui regardent les Sciences humaines.

La premiére partie se trouvoit encore divisée en divers chapitres assés inégaux entre eux suivant le nombre des *Anti* qu'ils contenoient. Le 1. Chapitre étoit destiné aux *Anti* des Protestans en général contre les Catholiques; le 2. à ceux des Protestans en particulier contre eux-mêmes, & premiérement des Luthériens contre les Calvinistes; le 3. à ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs confréres; le 4. à ceux des Calvinistes contre les Luthériens; le 5. à ceux des Calvinistes contre d'autres Calvinistes; le 6. à ceux des Protestans en général contre les Sociniens & contre les Juifs; le 7. à ceux des Catholiques contre les Protestans; le 8. à ceux de quelques Catholiques entre eux: mais ce dernier Chapitre étoit si peu de chose, que Mr. de Rintail vouloit que nous le comptassions pour rien.

La seconde partie du Recueil qui étoit pour les Sciences humaines, avoit aussi ses Chapitres différens. Le 1. contenoit les *Anti* dans le Droit & la Politique; le 2. dans la Philosophie & les Mathématiques; le 3. dans la Médecine; le 4. dans l'Histoire sacrée & profane; le 5. dans les belles Lettres.

Voilà, Monsieur, quelle étoit la division des *Anti* qu'il appelloit personnels, & qu'il nous faisoit considérer comme des Piéces satiriques & injurieuses au moins dans leur Titre. Il avoit fait un autre cahier pour les *Anti* réels qui ne regardent que les choses sans en vouloir aux personnes: il n'en désapprouvoit pas le Titre, & nous disoit que la plupart des *Anti* personnels auroient eu plus de justesse, s'ils n'avoient été que réels. Il nous en a promis la lecture & de mon côté je vous en promets au moins un abrégé en son tems.

Mr. de Rintail avoit donc pris déja le cahier sur lequel il avoit à nous entretenir touchant les *Anti* des Protestans contre les Catholiques, & il commençoit à nous faire faire quelques réfléxions générales sur les *Anti-Becans*, & les *Anti-Bellarmins* qui se rencontroient les premiers sur sa feuille, lorsque nous vîmes entrer chés lui une compagnie qui lui fit remettre le cahier dans le tiroir de sa table. C'étoient le P. Briet, & le P. de Billy accom-

pagnés de l'Abbé Nitarde Bellay. Le premier en qualité de parent, & les deux autres comme alliés de Mr. de Rintail ne devoient pas être du nombre des Fâcheux dont la préſence fait ſuſpendre la liberté des Entretiens, & qui troublent ce que la familiarité peut avoir d'agrément dans une Compagnie. Mais nonobſtant leur privilége, Mr. de Rintail nous fit aſſés connoître qu'il ne les avoit pas choiſis pour être ſes Auditeurs dans la lecture de ſes *Anti*. Les deux Peres & Mr. l'Abbé ſembloient n'être venus que pour complimenter Mr. de Saint Yon ſur le ſuccès d'une nouvelle expédition de Mr. le Marquis de Valbeil ſon Pere, & pour apprendre des nouvelles d'Angleterre. Mr. de Brillat s'étant levé & moi avec lui, nous prîmes congé de Mr. de Saint Yon qui nous ſomma de revenir, & Mr. de Rintail nous dit adieu tout bas pour trois jours.

Je ſuis, Monſieur, votre, &c.
Alb. Lain de VERTON.

SATY-

SATYRES PERSONNELLES,

SECOND ENTRETIEN,

Où commence l'Hiſtoire des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

ANTI des Modernes.

PREMIERE PARTIE.

ANTI qui ſe trouvent à la tête des Ouvrages de Théologie.

7. J'Ai conſidéré, Monſieur, la ſatisfaction que vous m'avés témoignée de la Rélation que je vous ai envoyée de notre premiére converſation avec Mr. de Rintail comme un engagement honnête à vous envoyer encore celle de la ſeconde, & à vous faire eſpérer celles des ſuivantes, ſi vous continués d'en être content.

Au bout des trois jours marqués par Mr. de Rintail, je fus chés Mr. de Brillat que je trouvai levé de table & tout prêt de me venir prendre ſi je ne l'avois prévenu. Il avoit donné à diner à Mr. *Terlaine d'Alby* qui, ſoit par conjecture, ſoit par l'entretien qu'il avoit eu à table, s'étoit douté que Mr. de Brillat devoit donner l'aprèsmidi à Mr. de Rintail qu'il avoit vû depuis notre premiére viſite. Il nous ſurprit lorſqu'il nous fit connoître qu'il ſavoit le ſujet de l'Entretien que nous devions avoir avec Mr. de Rintail, & voyant que nous ne le preſſions pas de ſe joindre à nous pour aller à l'Hotel de Valbeil, il ſe pria lui-même en nous aſſurant qu'il ne gâteroit rien, & que tout nouvellement converti qu'il étoit il ne ſeroit point ſcandaliſé de ce qu'il nous entendroit dire des Proteſtans.

Nous trouvâmes Mr. de Rintail ſeul, & comme je ſavois que Mr. de Saint Yon étoit dans ſes éxercices, je menai ma compagnie pour le ſaluer. Dès qu'il nous eût apperçû, il finit avec ſon Maître de Mathématiques, & il remercia pour ce jour-là ſon Maître à danſer en notre conſidération. Il nous fit remonter enſuite dans le Cabinet de Mr. de Rintail qui avoit déja le cahier en main. Chacun prit ſon ſiége, Mr. de Rintail s'adreſſant à Mr. Terlaine, lui dit. Nous allons mettre à l'épreuve les reſtes de l'affection que vous pourriés avoir conſervés pour vos anciens confréres.

Sont-ce des Satires que vous allés débiter contre eux, lui répondit Mr. Terlaine? Non, repartit Mr. de Rintail, ce sont des Satires qu'ils ont faites contre les Catholiques; & je sai que les honnêtes gens de votre caractére ne sont point pour ceux qui font souffrir, mais pour ceux qui souffrent les injures. Je prévois que vous aurés à souffrir vous-même, si je vous remets devant les yeux les marques qui nous sont restées de leurs emportemens contre nous.

Il n'est pas extraordinaire à de nouveaux Convertis, reprit Mr. Terlaine, de conserver encore après leur conversion des restes de leurs premiéres habitudes. Constantin & Clovis ne se dépouillérent pas aisément de certaines inclinations qu'ils avoient eües dans leur Paganisme. Mais par la grace de Dieu je ne me trouve point obligé de changer d'inclination pour le point dont vous allés nous entretenir. Avant la grace que Dieu m'a faite de me restituer à son Eglise je vivois dans la Société des Prétendus Réformés, sans approuver les excès de leur plume, & je n'avois même guéres de commerce qu'avec les plus modérés & les plus éclairés de leur Communion. En tout cas, je puis vous répondre pour éviter les longs raisonnemens que Terlaine Catholique a renoncé sincérement aux interêts de Terlaine Protestant.

Et moi, je suis persuadé, dit Mr. de Brillat, qu'il n'y a point de Protestant, fût-ce Mr. Jurieu, qui ne fût très-content de la modération & de la briéveté de Mr. Rintail, s'il étoit présent à la lecture qu'il va nous faire de ses *Anti*.

Je suis ravi, reprit Mr. de Rintail, que vous ayés mis en jeu ma briéveté avec ma modération. Je ne vous dédirai pas, & vous allés voir que mon Recueil est moins un Commentaire Historique qu'un simple Catalogue des *Prédécesseurs de l'Anti-Baillet*.

CHAPITRE I.

ANTI des Protestans contre les Catholiques, ou *ANTI-Catholiques Protestans*.

ANTI-BECAN.

Anti-Becan. 8. LE premier que je trouve non pas dans l'ordre des tems, mais dans celui de mon cahier, est l'*Anti-Becan*, dont il est fait mention dans les Indices des Livres défendus par l'Inquisition Espagnole & Romaine.

Vous débutés, dit Mr. Terlaine, par un endroit qui n'est pas capable d'augmenter de beaucoup l'aversion que les Catholiques François pourroient avoir pour l'*Anti-Becan*. Ils n'ont pas coutume de s'effrayer au mot d'Inquisition, & j'ai connu tel Auteur en France qui souhaitoit de voir son Ouvrage dans l'*Index*, afin que cet honneur pût lui donner du cours & de la réputation.

Ha! Monsieur, dis-je à Mr. Terlaine, vous m'avouerés que voilà déja un petit trait des impressions que vous pouvés avoir reçûës autrefois parmi vos Messieurs de la Religion prétenduë Réformée. Car enfin sans la glose que vous venés de donner à la pensée de Mr. de Rintail, je n'y aurois apperçû autre chose qu'une citation fort indifférente des Livres de l'*Index*, que l'on peut ce me semble alléguer avec aussi peu de conséquence que nous ferions des Auteurs sujets à révision.

Ne contestés pas, Messieurs, reprit Mr. de Rintail, sur l'autorité des Censeurs de Rome ou de Madrid. Elle nous est ici fort inutile. Ils n'ont censuré qu'un *Anti-Becan*, parce qu'ils n'en ont pas connu davantage. Ils n'en ont marqué ni l'Auteur, ni le pays, ni l'âge, ni le sujet; de sorte que de tous les *Anti-Becans* qui se sont élevés dans la République des Lettres, nous n'en pourrions pas convaincre un seul en particulier d'avoir été mis dans leur *Index*.

Vous me surprenés, dit Mr. de Brillat, avec votre multitude d'*Anti-Becans*. Il faut que cette race d'*Anti* soit bien feconde pour en produire tant de chaque espéce différente.

Je ne vous en rapporterai que trois de l'espéce dont nous parlons maintenant, répartit Mr. de Rintail, parce que les autres me sont inconnus. De ces trois Anti-Becans il y en a deux qui doivent leur naissance à des Luthériens, & un qui doit la sienne à un Calviniste.

§. I.

Le premier est celui d'un Allemand nommé Jean-Mathias Mayfart qui le fit pa-

Anti-Becan.

paroître à Leipsick en deux tomes *in*-8. l'an 1627. Ce Mayfart étoit actuellement Régent du Collége de Coburg lorsqu'il fit son *Anti-Becan*. Il n'avoit alors que trente-sept ans, mais il y avoit près de trois ans qu'il s'étoit fait passer Docteur en Théologie Luthérienne dans l'Université d'Iéne. C'est une circonstance que je vous rapporte, afin que vous l'excusiés de s'être mêlé d'écrire sur des matiéres Théologiques lorsqu'il ne passoit encore que pour un Humaniste. Depuis ce tems-là il fut Professeur en Théologie dans la Ville d'Erphord ou Erfurt qui est la principale de Turinge. Après il parvint aux premiers honneurs de la Profession, je veux dire à la dignité d'Ancien ou *Senieur du Ministere* & à celle de *Pasteur des Prédicateurs* parmi les Luthériens, & il mourut en 1642. âgé de 52. ans.

Voilà, dit Mr. de Brillat, le portrait d'un homme assés heureux qui a fait fortune parmi les gens de sa sorte; mais je voudrois celui d'un homme habile dans sa profession.

Je ne vous conseille pas, lui répondit Mr. Terlaine, de presser Mr. de Rintail sur l'habileté de Mayfart après ce que j'ai vû de lui lorsque je m'appliquois à la lecture de toutes sortes de Protestans. Cet Auteur a perdu presque toute mon estime depuis que je suis tombé sur son *Suscitabulum proponens absurda absurdorum absurdissima*.

Mais au moins, repartit Mr. de Brillat, que prétendoit Mayfart dans son *Anti-Becan*? A qui en vouloit-il?

Mayfart, dit Mr. de Rintail, en vouloit à un célébre Théologien de l'Eglise Romaine. Vous savés que Becan Jésuite du Brabant qui a professé la Théologie avec succès en diverses Villes de l'Allemagne, & qui fut ensuite Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. avoit composé un *Manuel des Controverses* qui fut jugé très-utile pour ramener les Protestans à l'Eglise, & qui est effectivement l'un des meilleurs Ouvrages de ce Pere. Les Pasteurs & Docteurs Luthériens qui trouvoient à redire de jour en jour au nombre de leurs Ouailles crurent qu'ils devoient s'en prendre au Manuel des Controverses de Martin Becan, & ils employérent tout ce qu'ils avoient d'industrie & de capacité pour repousser cet Adversaire. Ehinger, Hannekin & plusieurs autres firent voler divers Libelles: mais personne ne se montra plus animé que notre Mayfart, qui voulut faire de son *Anti-Becanus* un rempart à l'Hérésie.

Anti-Becan.

§. II.

Le second ANTI-BECAN Luthérien, continua Mr. de Rintail, a pour Auteur un autre Allemand nommé Gilles Hunnius, dont j'aurai encore occasion de vous parler dans la suite de mon Recueil. Je me contente de vous dire ici que son Ouvrage parut *in*-4. dans une des principales Villes de la Saxe (1) plusieurs années avant celui de Mayfart; & que s'il falloit juger de ces Ouvrages par la réputation de leurs Auteurs, celui de Hunnius devroit être un peu moins mauvais que celui de Mayfart.

§. III.

Le troisiéme ANTI-BECAN est celui de Jean Crocius Calviniste, ou si vous voulés, Luthérien-Calviniste du Landgraviat de Hesse qui a fait grand bruit en Allemagne par ses Ecrits, & qui a eu encore plus d'affaires à démêler avec les Protestans qu'avec les Catholiques, sur divers points de Théologie, & sur la conciliation de la Confession de Genéve avec celle d'Ausbourg.

Ce Crocius dont je vous entretiendrai encore ailleurs, avoit commencé de bonne heure à plaider contre le P. Becan. Il y avoit déja vingt-trois ans qu'il avoit publié contre lui son Enneade de Dissertations Théologiques à Francfort, lorsqu'en 1643. il s'avisa de faire imprimer son *Anti-Becan* in-4. dans la Ville de Cassel.

Tous ces Anti-Becans, dit Mr. de Brillat, sont-ils demeurés sans replique? Oui, lui répondit Mr. de Rintail, au moins de la part du Pere Becan qui étoit mort avant que ceux de Mayfart & de Crocius eussent paru dans le monde; & je suis persuadé qu'il n'auroit eu que du mépris pour eux, s'il eût vécu assés long-tems pour les voir naître, ou qu'il les auroit traité avec

1. On en vit une édition nouvelle en 1625.

Anti-Becan.

avec autant d'indifférence, qu'il avoit fait celui de Hunnius.

Il faut être bien malhonnête homme, dis-je en me tournant vers Mr. Terlaine, pour attaquer ainsi le nom, & la personne des morts, sur tout lorsqu'on n'a point eu de différends avec eux de leur vivant.

Que voulés-vous, me repartit Mr. Terlaine? S'il y a des personnes modérées parmi les Hérétiques, comme j'en ai connu plusieurs certainement parmi les Protestans; croyés que ce n'est pas l'esprit de l'Hérésie qui leur inspire la modération: c'est souvent le tempérament, c'est quelquefois l'éducation.

Revenons Messieurs, dit Mr. de Rintail, à la demande de Mr. de Brillat. Je vous ai répondu que les Anti-Becans étoient demeurés sans replique de la part de Becan: mais sa cause qui étoit celle de l'Eglise Catholique, n'est pas demeurée sans défense. Elle fut avantageusement vangée par divers Auteurs Catholiques; & il se trouva entre les autres un Jésuite de Westphalie nommé Melchior Cornæus qui voulut en particulier faire une réponse à l'*Anti-Becan* de Crocius; comme nous l'apprenons du P. Sotwel. Son Livre a pour Titre, *Animadversiones in Anti-Becanum Joannis Crocii Professoris Cassellensis*. Il fut imprimé à Maïence *in*-4. l'an 1647. Mais je ne puis vous dire si cet Ouvrage est différent d'un autre allégué par Mr. Lipen dans son premier Tome des Théologiens sous le Titre de *Theologorum Moguntinensium Animadversiones in Anti-Becanum contra Crocium* imprimé in-4. dans la même Ville. Il n'est pas incroyable que le P. Cornæus soit devenu en cette occasion le Sécretaire de la Faculté de Théologie à Maïence, où il a vécu fort long-tems premiérement en qualité de Professeur en Théologie, puis en celle de Recteur du Collége, & enfin comme Théologal, ou Prédicateur des Dominicales.

Quoiqu'il en soit, Crocius ne trouva pas qu'on eut assés ménagé son Anti-Becan, il songea quelque tems après à le venger de son Adversaire, & l'an 1654. il fit paroître à Marpurg dans cette intention un Livre Latin intitulé *Anti-Becani justa vindicatio*. Crocius fit si bien par cet Ouvrage, qu'il s'attira quatre ans après un *Anti-Crocius* que l'on vit sortir de la Ville de Wurtzbourg en Franconie de la part du Pere Melch. Cornæus, qui par ce moyen ôta à Crocius l'occasion de tirer vanité d'avoir écrit le dernier.

☞ Le P. Becan étoit né l'an 1563. dans une Bourgade du Brabant nommée Hilverenbeck au Pays de Kempenland, ou pour parler plus juste dans le quartier d'Oosterwick. Il se fit Jésuite en 1583. il professa la Philosophie pendant quatre ans, & la Théologie pendant vingt-deux à Wurtzbourg en Franconie, à Maïence, à Vienne en Autriche. Après il fut Confesseur de l'Empereur Ferdinand II. & il mourut de la colique à Vienne le 24. de Janvier de l'an 1624.

ANTI-BELLARMIN.

Anti-Bellarmin.

9. NE croyés pas, Messieurs, continua Mr. de Rintail, que sous le Titre d'*Anti-Bellarmin* je veuille vous faire l'Histoire des Ecrits qu'on a publiés contre le célébre Cardinal Bellarmin, ou même vous donner une liste de ses Adversaires. Vous en trouverés des Catalogues tout faits lorsque vous en serés en peine, mais je vous conseille d'y joindre en même tems celui de ses Défenseurs qui a été composé par Berald Italien. Il ne s'agit ici que de cinq ou six de ses Adversaires qui semblent avoir voulu prendre à partie le nom ou la personne de Bellarmin, au lieu de se réduire à l'éxamen de ses Ecrits.

§. I.

Le premier de ces Adversaires outrageans qui soient venus à ma connoissance, est un Luthérien du commencement de notre siécle nommé Samuel Huber qui voulut diviser son ANTI-BELLARMIN en six Livres & le publia l'an 1607. *in*-8. à Goslar Ville Impériale de la Saxe dans le Duché de Brunswick sous le Titre d'*Anti-Bellarminus*, id est, *confutatio eorum quæ adversus Christianam Fidem disputavit Robertus Bellarminus* (1). Voilà le Titre

1. L'édition in-fol. porte un Titre un peu différent.

2. ¶. Spinosa mourut l'an 1677. dans sa 45. année.

Anti-Bellarmin.

tre d'une Edition que je n'ai point vûë, & pour vous dire, ce que j'en pense, cette Edition *in*-8. ne m'est pas moins suspecte que le Titre.

Si je n'avois eu l'avantage, dit Mr. Terlaine, de connoître Bellarmin d'ailleurs, j'aurois juré sur l'expression de ce Titre que cet Auteur étoit quelque Juif ou quelque Déiste du caractére de ce Spinosa que nous avons vû mourir en Hollande depuis dix ou onze ans (2). C'est ainsi que de faux Titres imposent à ceux qui ne connoissent point d'ailleurs les Livres ausquels on les fait porter. Je donnerois volontiers ma voix pour condamner ces Faussaires, & j'estime que l'on devroit considérer plus qu'on ne fait, les fâcheuses conséquences que peut produire la licence qu'on se donne de mettre dans un Titre tout ce que l'on veut, ou ce qu'une passion déréglée peut suggerer à un Auteur.

Il se peut faire, continua Mr. Terlaine, que ce Samuel Huber ait montré sur son étiquette plus de fiel & de malignité qu'il ne s'en trouve dans le fond de son sac; & je n'ai pas oüi parler de lui comme d'un Adversaire capable de faire grand tort à la réputation de Bellarmin, moins encore à la cause de l'Eglise Catholique.

C'étoit un esprit assés chagrin, reprit Mr. de Rintail, sujet à tomber de tems en tems dans la mélancholie. Il ne se pouvoit peut-être rien ajouter au zèle qu'il témoignoit pour son Luthéranisme. Cependant vous diriés que les Catholiques lui étoient plus indifférens que les Calvinistes, & qu'il avoit entrepris une guerre irréconciliable avec ces derniers. Mais ses Ecrits étant composés pour la plus grande partie en Allemand, ils n'ont pas fait grand bruit parmi les Calvinistes de France & d'Angleterre.

Après tout, Messieurs, je crois que Mr. Terlaine auroit témoigné un peu plus de compassion pour Huber, s'il avoit vû le Titre de l'Edition de son Anti-Bellarmin *in-folio*. Du moins ne le soupçonneroit-il pas d'avoir voulu donner lieu aux Ennemis de l'Eglise Catholique d'accuser un si docte & si pieux Cardinal d'Athéïsme ou de Déïsme comme Joseph Scaliger avoit l'effronterie de le publier (3). Car enfin s'il prétend dans ce Titre que Bellarmin *a écrit contre la Foi de* JESUS-CHRIST, au moins reconnoît-il au même endroit que ç'a été *pour la défense de la Religion Romaine*.

Je vous ai marqué plus haut que l'Edition *in*-8. m'est fort suspecte aussi-bien que son Titre, nonobstant l'autorité de deux ou trois Savans d'Allemagne & d'Angleterre sur laquelle on prétend qu'il est en cette forme dans la Bibliothéque d'Oxford. Quelle apparence y a-t-il qu'un Livre d'une grosseur aussi monstrueuse qu'est l'Anti-Bellarmin de Huber ait été imprimé en deux formes différentes dans une même année & dans une Ville où le commerce des Lettres n'est pas fort grand. Mes yeux me montrent tous les jours que l'Edition *in-folio* est de l'an 1607. à la réserve des deux derniers Tomes ou Livres qui sont de 1609. Draudius qui nous donne d'ailleurs un détail assés éxact de l'impression des six Tomes *in-folio*, nous en représente encore une autre Edition faite à Francfort chés Feyrabendt en la même forme & en la même année de 1607. Cela ne sert qu'à multiplier nos difficultés sur un Ouvrage qui devoit ce semble être aussi incommode à ses Libraires qu'il l'a été au Public, à moins qu'on ne dise que le Libraire de Goslar se seroit accommodé avec celui de Francfort, & que celui ci auroit fait une premiere feuille pour lui.

Ce Huber, ou Hubern comme il est appellé dans les Livres écrits en Allemand, étoit un Suisse de la Ville de Berne; mais ayant quitté son pays, il se fit Luthérien & alla professer la Théologie à Wittemberg en Saxe. Il se brouilla avec ses Collégues & divers autres Théologiens de sa propre Communion sur le sujet de l'Election ou de la Predestination qu'il croyoit universelle tant pour les enfans du Diable que pour ceux de Dieu. Il n'étoit pas moins extraordinaire sur la Justification & la Rédemption : de sorte qu'ayant fait beaucoup d'Ecrits pour la défense de ses opinions, il est devenu Chef d'un Schisme & d'une Secte nouvelle

(3) Dans le 2. Scaligerana au mot *Bellarminus*.

Anti-Bellarmin.

le parmi les Luthériens qui porte le nom de *Huberianisme*.

§. II.

Le second ANTI-BELLARMIN dont j'ai à vous dire un mot est le dernier de tous dans l'ordre des tems : mais grace à la réputation de son Auteur, il devient insensiblement le premier dans l'esprit des Protestans de l'Allemagne. Cet Auteur est feu Mr. Schertzer mort depuis cinq ou six ans, chargé de titres & de dignités. Il publia son *Anti-Bellarmin* à Leipsick l'an 1681. *in*-4. sous le titre de *Adami Scherzeri ingenui Præsulatus Misn. &c. Anti-Bellarminus, sive in quatuor Tomos Controversiarum Rob. Franc. Rom. Bellarmini Polit Jes. E. R. Card. Presb. & Archiep. Capuani Disputationes Academicæ* (1). Mais vous, Mr. de Verton, que vous semble d'un si beau Titre où l'on donne quatre noms propres, & quatre appellatifs à Bellarmin?

Pure turlupinade, lui répondis-je, mais il est probable que Mr. Schertzer vouloit nous apprendre que Bellarmin s'appelloit François Romulus.

Passons-lui cela, reprit Mr. Terlaine: mais croyés que si j'étois en peine de savoir de quel pays, ou de quelle profession étoit ce Cardinal, je ne m'aviserois pas d'aller chercher un *Anti-Bellarmin*. Pour moi, dit le jeune Mr. de Saint Yon, quand j'ai entendu prononcer tant de noms, & tant de qualités au commencement de l'Anti-Bellarmin, j'ai conçû aussi-tôt l'idée de quelque Oraison funébre qu'on auroit voulu faire de Bellarmin.

J'ai vû, dit Mr de Brillat, le petit Extrait que Messieurs Menken, Rechemberg, &c. ont publié de l'Anti-Bellarmin de Scherzer au premier Tome de leurs Actes des Savans à Leipsick : mais le Titre qu'ils en représentent, n'a rien de cette affectation à laquelle vous donnés tous un tour si ridicule.

Ces Messieurs, repartit Mr. de Rintail, avoient des liaisons particuliéres avec Mr. Scherzer; ils ont employé leur prudence pour ménager la réputation de leur ami, si bien qu'ils se sont contentés de rapporter les noms, & une partie des qualités de l'Auteur de l'Anti-Bellarmin en retranchant celles de Bellarmin, sachant bien qu'on devoit les chercher ailleurs.

Mais si quelque zélé du nombre de ceux qui ne sauroient souffrir qu'on ait ainsi profané le grand nom de Bellarmin, avoit quelque *Anti-Scherzer* en tête, il pourroit pour vanger Bellarmin de Scherzer en explication de son Titre, ranger ainsi les qualités de Mr. Scherzer à la tête de son Ouvrage.

Incomparabilis Theologus
Vir
Summe Reverendus, Magnificus,
Amplissimus, atque Excellentissimus.
SS. Theologiæ Doctor,
Ejusdemque in alma Philuræa (2)
Professor Primarius.
Ingenui Præsulatus Misnensis (3),
ou bien,
Canonicorum Ingenua Misnensis,
Custos, Cantor, ac demum
Præpositus ac Senior.
Capituli ad D. Petri Budissinens. resp. itidem (4)
Præpositus ac Senior.
Polonicæ Nationis (5), *&* *Facultatis Theologicæ*
Senior ac Decanus.
Synedrii Electoralis (6) *ac Ducalis*
Assessor.
Majoris Principum Collegii collegiatus, ejusdem Decanus Procancellarius,
Ac bis Præpositus.
Alumnorum Electoralium Ephorus.
Academiæ Decemvir.

Ah, le grand homme, m'écriai-je! qui a sû réunir tant d'offices & tant de bénéfices sans incompatibilité: il ne falloit pas un homme moins bien escorté contre un Bellarmin. Un homme si qualifié mérite bien que vous nous disiés un mot de sa vie, afin de nous faire mieux connoître son mérite.

☞ C'est

1. Witten Memor. Theolog.
2. Nom de l'Université de Leipsick.
3. Misnie ou Meissen.
4. A Bautzen dans la Luzace.

5. Dans

Anti-Bellarmin.

☞ C'est une justice que je dois à sa mémoire, me répondit Mr. de Rintail. Vous saurés donc que Mr. Scherzer étoit un Bohémien fils d'un Avocat d'Egra; qu'il vint au monde l'an 1628. que son Pere ayant été chassé du pays pour le fait de Religion, il fut le compagnon de son éxil n'étant encore qu'un enfant; qu'il fit ses études comme il put en diverses Villes d'Allemagne, jusqu'à ce qu'en 1550. il vint à Leipsick qui devoit être le lieu de sa stabilité. Au bout de quelque tems il fut incorporé à l'Université, & déclaré capable d'entrer dans toutes les Charges. En 1658. il fut fait Professeur en Hébreu; il passa Docteur en Théologie l'an 1666. après quoi on le fit Professeur dans la sacrée Faculté où tous les honneurs & les plaisirs vinrent le chercher. Il avoit épousé deux femmes, l'une en 1659. & l'autre en 1670. mais il eut le déplaisir de les voir mourir toutes deux devant lui avec la plupart des enfans qu'il en avoit eus. On prétend que ces malheurs domestiques contribuérent un peu à lui avancer ses jours. C'étoit dommage: car Mr. Scherzer étoit l'un des plus galants Théologiens, & des plus mignons Ecclésiastiques que les Luthériens eussent encore eus parmi eux. J'ai ouï dire à un Gentilhomme de Saxe qui avoit étudié sous lui en Théologie, qu'il appréhendoit tellement de rien faire qui parût indigne du nom qu'il portoit, qu'il n'oublioit rien pour mériter la qualité de courtisan, & pour s'attirer les bonnes graces du beau séxe (7).

Après cela, interrompit Mr. Terlaine, je ne serai pas surpris que l'on vienne nous dire que l'Anti-Bellarmin de Scherzer est plus enjoué que celui de Huber que l'on nous fait passer pour un mélancholique.

Vous jugés bien, reprit Mr. de Rintail, qu'un homme qui fait son étude de la complaisance, ne doit pas être si sévére en matiére de conscience, & qu'il ne croit pas devoir s'assujettir aux maximes étroites de la bonne foi. Il met son industrie & son mérite à savoir dupper agréablement; & pour revenir à l'Auteur de l'Anti-Bellarmin, j'ajouterai que le Gentilhomme dont je vous ai parlé, me témoigna être dans une étrange surprise de voir qu'un aussi honnête homme que Mr. Scherzer, pour lequel il avoit eu une estime presque infinie, eût imposé dans ses Ecrits, & dans ses discours mille faussetés aux Catholiques, pour les rendre odieux à ses Ecoliers, & à ses bonnes amies. Le Gentilhomme s'étoit éclairé & convaincu par lui-même de la mauvaise foi; personne ne lui avoit donné d'instructions là-dessus parmi les Catholiques de France; ce qu'il avoit appris à Leipsick joint à ce qu'il a entendu & lû parmi nous, a produit cet effet.

Pour finir ce que j'avois commencé à vous dire de la vie de Mr. Scherzer, j'ajouterai qu'il mourut le vingt-troisiéme jour de Décembre l'an 1683. *avec une foi & une espérance d'Achille* (8), dit Mr. le Recteur de l'Université de Leipsick dans son Oraison funébre, où il nous apprend que ce *fut principalement dans sa derniére maladie, qu'il se rendit vrai Théologien de Pratique*, comme il l'avoit été de spéculative pendant sa vie.

§ III.

Après ces deux Anti-Bellarmins d'une forme gigantesque, je veux vous en faire voir un autre, qui semble néanmoins avoir voulu passer pour un ANTI-BELLARMIN en petit. C'est celui de Conrad Vorstius qui parut dans la Ville de Hanaw l'an 1610. *in*-4. sous le titre d'*Anti-Bellarminus contractus.* Cela vous doit suffire pour vous faire juger que ce n'est qu'un abrégé des Controverses émuës entre les Catholiques & les Protestans. J'ajouterai que c'est en faveur des derniers que cet Anti-Bellarmin fut dressé, parce que nonobstant son Titre, vous auriés peut-être fait scrupule de le croire, lorsqu'on vous auroit averti que son Auteur étoit de Cologne, c'est-à-dire d'une Ville où les Habitans sont assés bons Catholiques.

Il

5. Dans l'Université de Leipsick.
6. *Saxonia.*
7. *Scherzer*, veut dire un homme qui fait l'agréable, le poli, le plaisant, le rieur, &c.
8. Achilleâ fide ac spe.

Anti Bellarmin.

Il eſt vrai que Vorſtius étoit né à Cologne l'an 1569. mais il n'y paſſa point ſa vie. Il fut quelque tems Profeſſeur en Théologie à Steinfurt & ailleurs juſqu'à ce qu'en 1610 ſa réputation l'ayant fait connoître en Hollande, les Curateurs ou Echevins de la Ville de Leyde, ou plutôt les Remontrans le firent venir pour ſuccéder à Arminius dans la chaire de Profeſſeur en Théologie. Mais il eſt inutile de vous dire ici combien il fut traverſé non ſeulement par les Gomariſtes de Hollande & les Religionnaires du Prince d'Orange, mais encore par les Proteſtans d'Angleterre & ſur tout par le Roi Jacques, qui fit brûler ſon Traité *De Deo* l'an 1611. par la main du bourreau (1). Les alarmes qu'on avoit priſes ſur ſa vocation n'étoient pas ſans fondement. Car il étoit déja dans l'ame ce dont il s'étoit rendu ſuſpect dans l'eſprit des plus clairvoyans, je veux dire Socinien. Il mourut tel à Tonning l'an 1622. le 29. de Septembre, c'eſt-à-dire ſelon nous le 9. d'Octobre.

§. IV.

Le quatriéme ANTI-BELLARMIN eſt celui d'un autre Allemand nommé George Albert ou Albrecht. Quoiqu'il eût entrepris d'attaquer tous les quatre Tomes des Controverſes, il paroît n'avoir voulu chicaner Bellarmin que ſur l'intelligence des ſaintes Ecritures, c'eſt ce qui l'a porté à donner à ſon Livre le Titre d'*Anti-Bellarminus Biblicus*. L'Ouvrage eſt diviſé en deux parties, & il fut imprimé à Nordlingue l'an 1634. *in*-4. (2).

Cet Albrecht étoit du Palatinat de Baviére, il naquit à Pilenhof au Duché de Neubourg l'an 1601. le premier jour d'Août. Son Pere étoit Miniſtre à Ausbourg, & ſa mere fille de Miniſtre du même lieu, c'eſt en quoi conſiſtoit ſon origine Lévitique dont il ſe vantoit. Après avoir reçû les dégrés à Tubingue, & s'être exercé quelque tems dans Strasbourg à faire des Catéchiſmes & des Homélies, il s'en retourna à Ausbourg où ſon pere le fit Diacre avec les autres Miniſtres. En 1629. le huitiéme d'Août il fut chaſſé d'Ausbourg avec les autres Miniſtres Luthériens par les Impériaux; il fit pendant quelque tems les fonctions de Prédicant à Gaildorf au Duché de Limbourg juſqu'à ce qu'en 1641. il fut appellé pour être Paſteur, & Surintendant de Nordlingue en Suabe.

Anti-Bellarmin.

Y a-t-il compatibilité, dit le jeune Mr. de Saint Yon, entre la Charge de Surintendant, & celle de Paſteur? Qu'eſt-ce qu'une Surintendance en Allemagne? Meſſieurs les Proteſtans qui ont prêché ſi haut la Réformation, ſouffrent-ils que leurs Paſteurs joignent des emplois ſéculiers avec le Miniſtére Eccléſiaſtique?

Mr. de Saint Yon a raiſon, reprit Mr. de Rintail en ſe tournant vers nous, de nous arrêter ici. C'eſt l'équivoque du nom de *Surintendant* qui le brouille, & qui en brouilleroit bien d'autres qui ont quatre & cinq fois ſon âge. A dire le vrai, nous ne nous croyons pas obligés en France de ſavoir ſi un Surintendant en Allemagne n'eſt autre choſe qu'un Inſpecteur général ſur le Clergé d'un Diocèſe où il n'y a plus d'Evêque depuis que les Proteſtans ſe ſont rendus les maîtres des Villes Epiſcopales, & Archiépiſcopales. Mais cela ſuffit pour nous faire connoître les deux choſes dont Mr. de Saint Yon eſt en peine. 1. Qu'elle n'eſt pas plus incompatible avec le Miniſtére de leurs Paſteurs, qu'un Grand-Vicariat d'Evêché avec une Cure parmi les Catholiques.

Enfin le Surintendant Albrecht ayant eu quinze enfans de ſa femme, mourut le vingt-uniéme de Novembre de l'an 1647. âgé ſeulement de quarante-ſix ans. On dit une choſe remarquable de lui, qu'en moins de 22. ans qu'il fut Miniſtre, il fit 2712. Prônes ou Homélies, & qu'il en fit 707. à Nordlingue.

§. V. & VI.

Je paſſerai légérement ſur les deux ANTI-BELLARMINS qui me reſtent dans mon Mémoire. Le premier eſt celui d'un Amandus Polanus à Polanſdorf qui naquit

1. V. Præſtantium Theol. Epiſtol. Eccleſ. (Remonſtr.) in-fol.

2. Georg. Hauffen. ap. Wit. Memor. Theolog. pag. 664.

Anti-Bellarmin. quit à Oppaw en Silesie l'an 1561. le seiziéme de Décembre, & mourut l'an 1610. le dix-huitiéme de Juillet dans la Ville de Bâle où il étoit Professeur des saintes Ecritures depuis quatorze ans. L'Ouvrage qu'il a fait contre Bellarmin, est appellé dans les Ecrits de quelques Auteurs *Anti-Bellarminus*, mais son véritable Titre est *Collegium Anti-Bellarminianum*, qui semble avoir quelque chose de moins dur, & qui ne veut dire autre chose qu'un Recueil de Thèses opposées à celles de Bellarmin. Il fut imprimé à Bâle l'an 1613. *in*-8.

Le second est celui de Louïs Crocius Théologien Calviniste de Breme, parent de ce Jean Crocius dont je vous ai déja parlé. Mais on peut dire que ce n'est un Anti-Bellarmin qu'en la maniére de celui de Polanus à Polansdorf, ou que c'en est un en abrégé comme celui de Vorstius. Il est réduit à 54. Thèses ou Disputes *Anti-Bellarminiennes* pour parler comme Crocius, & il fut imprimé à Breme l'an 1632. *in*-8. Je n'ajoute rien au sujet de Crocius, parce qu'il sera encore question de lui sous notre Anti-Crocius. Ainsi, Messieurs, il ne vous reste plus qu'à me remercier d'avoir enfin fini mes Anti-Bellarmins parce que je présume que vous n'en étiés pas moins las que moi.

ANTI-BERTIUS,

Anti-Bertius. 10. APrès que Mr. de Rintail eût cessé de parler, Mr. de Brillat prit la parole, & dit en s'adressant à lui. Vous ne jugés pas assés équitablement de notre retenuë, & de notre discrétion. J'aurois eu vingt questions différentes à vous faire sans le scrupule que j'ai eu de vous interrompre. Je m'assure que ces Messieurs ne conviendront pas que ce soit être las que de ne vous pas fatiguer d'interrogations: condamnés notre silence tant qu'il vous plaira, mais ne discontinués pas votre lecture.

Continuons donc, repartit Mr. de Rintail, puisque vous affectés de paroître infatigables, mais soyons plus courts dans la suite de nos *Anti*.

L'ANTI-BERTIUS que je trouve dans mon cahier immédiatement après le dernier des Anti-Bellarmins a été composé par un Hérétique nommé Jean Corberus Allemand de Franconie autant que je puis m'en souvenir. Ce Bertius contre lequel il a été dressé, n'est autre que le Géographe Pierre Bertius qui mourut à Paris l'an 1629. & Mr. de Verton qui paroît si curieux de recueillir toutes les Epitaphes de nos Eglises & de nos Cimetiéres, nous dira si celle de Bertius se trouve encore dans l'Eglise des Carmes où il se fit enterrer.

Anti Bertius. ☞ Etoit-ce un François, dit Mr. de Saint Yon? Non, reprit Mr. de Rintail. Il étoit né à Biévre ou Beveren en Flandre sur les confins des Diocèses de Bruge & d'Ypre l'an 1565. le 14. de Novembre. A sept ans il fut transporté en Angleterre par motif de Religion, & cinq ans après à Leyde en Hollande, où il passa la plus grande partie de sa vie à régenter, soit après soit devant un assés long voyage qu'il fit dans les Pays Septentrionaux (3). Dans les bruits survenus en Hollande, entre les Gomaristes & les Arminiens, il se trouva lié d'interêt & d'inclination avec les derniers, & par conséquent du nombre des plus foibles. Le désir de s'éclaircir à fonds des matiéres contestées l'ayant porté à revoir l'Ecriture & les Peres avec toute l'éxactitude dont il étoit capable, la bonne foi qu'il y apporta lui fit remarquer que les uns & les autres étoient dans l'erreur, & pour ne point abuser de la grace que Dieu lui fit de lui ouvrir les yeux, il se fit Catholique, & il quitta la Hollande en 1620. pour se retirer à Paris où il enseigna pendant quelque tems au Collége de Boncourt comme Professeur Royal, ayant été gratifié par le Roi Louïs XIII. dès l'an 1618. du titre de Géographe de Sa Majesté avec pension.

Vous savés qu'il est assés ordinaire à ceux des nouveaux Convertis à qui Dieu a donné du talent pour écrire, de publier les motifs de leur conversion tant pour édifier les Catholiques que pour exciter les autres Errans à suivre leur éxemple. Ce fut pour avoir voulu pratiquer cette louable coutume que Bertius s'attira un *Anti-*

3. Voss. de Scient. Mathemat. Val. And. Dessel. Swert. &c.

Anti-Bertius.

Anti-Bertius de la part des Protestans.

Il avoit fait imprimer à Paris chés Claude Morel en 1620. *in*-4. puis à Anvers en 1621. *in*-8. un Discours Latin contenant les raisons qui l'avoient porté à quitter l'Hérésie pour l'Eglise Catholique & à transporter son ménage de Leyde à Paris. Vossius son Ecolier & son successeur dans la Chaire de Professeur, Grotius Pensionnaire de Roterdam, & les autres Savans les plus modérés de Hollande n'y trouvérent point à redire au moins publiquement. Je ne connois qu'un Allemand, qui est ce Corber dont je vous ai parlé, lequel n'étant pas satisfait de la conduite de Bertius ni du Discours où il en avoit expliqué les motifs, fit une espéce d'Invective ou de Satire contre lui, & la mit en lumiére à Nuremberg l'an 1623. *in*-4. sous le Titre d'*Anti-Bertius*, seu, *Refutatio XII. Rationum quas Petrus Bertius pro sua ad Romanam Ecclesiam accessione in lucem prodire jussit*.

ANTI-CICHOU.

Anti-Cichou.

II. §. 1. JE me trouve obligé, continua Mr. de Rintail, de recourir à la conjecture pour vous parler de l'ANTI-CICHOU. Son Auteur qu'il ne m'a point encore été possible de découvrir personnellement jusqu'ici, étoit un Socinien autant que j'ai pû me l'imaginer sur la maniére dont je l'ai vû allégué dans les Ecrits de divers Auteurs. S'il est permis de pousser la conjecture plus loin, j'ose vous dire que l'Auteur de l'Anti-Cichou m'a paru n'être autre qu'un Gentilhomme Polonois nommé Jonas Slichting, ou du moins André Wissowatz autre Gentilhomme de Pologne petit-fils de Socin qui mourut à Amsterdam en 1678. Tous deux ont écrit contre le Pere Nicolas Cichou ou Cichovius Jésuite Polonois : mais comme les Livres de Wissowatz contre Cichou sont encore manuscrits, il ne nous reste plus que Slichting à qui nous puissions attribuer l'*Anti-Cichou*, quoique de quatre ou cinq Ouvrages que nous avons de lui imprimés contre le P. Cichou, il n'en paroisse aucun sous le Titre d'*Anti-Cichou*. S'il étoit vrai que ce Titre eût disparu nonobstant la conservation de l'Ouvrage qui le portoit, il y auroit lieu, ce semble, d'attribuer la chose à la discrétion de ceux qui ont eu soin des éditions postérieures.

Anti-Cichou.

Mais leur industrie auroit été inutile pour en faire périr la mémoire, à moins que de supprimer en même tems la Réfutation que Mr. Fellwinger Professeur d'Altorf en Franconie a faite de l'Anti-Cichou. Tant que ce monument durera, il reprochera aux Sociniens qui se piquent d'honnêteté & de modération à notre égard au-dessus des Protestans, que l'Auteur de leur Anti-Cichou s'est écarté de leur méthode dès le Titre de son Ouvrage.

Que dites-vous, interrompit Mr. de Brillat ? Un Professeur d'Altorf refuter l'Anti Cichou, une Piéce faite contre un Catholique Romain ? Quoi, un Protestant seroit venu au secours d'un Jésuite ? Et vous passés si légérement sur une merveille aussi rare, aussi singuliére que celle-là ?

Ne croyés pas, répondit Mr. de Rintail, que Mr. Fellwinger ait eu intention de rendre service au Pere Cichou. Il y a dans les Livres des Sociniens de quoi donner de l'éxercice aux Protestans encore plus qu'aux Catholiques. Mr. Fellwinger dans la Réfutation de l'Anti-Cichou ne s'est interessé que pour les Protestans, croyés qu'il n'y est pas beaucoup plus favorable au Pere Cichou qu'à son Adversaire. Si le Pere Cichou n'a point jugé à propos de réfuter l'Anti-Cichou pour les Catholiques, j'estime que c'est, parce qu'il se voyoit attaqué personnellement dans cet Ouvrage, & qu'il appréhendoit de mêler ses propres interêts dans la cause de Dieu. Mais ne vous imaginés pas que les Sociniens, les Samosaténiens ou Ariens comme il vous plaira, ayent eu lieu de se glorifier du généreux mépris que fit ce Pere de cette Piéce satirique. Il les a vigoureusement poussés en toute autre occasion, & nous avons de lui plus de six Volumes qui en feront foi à toute la Postérité.

☞ Jonas Slinchting, ou Schligting Sieur de Buckowiecz, que je prens pour l'Auteur de l'Anti-Cichou, étoit d'une famille très-noble dans la Pologne. Il vint au monde l'an

1. ¶. Sandius qui dit 59. se trompe.

2. Meusel.

3. Wes-

Anti-Cichou.

l'an 1592. & ayant fait ses prémiéres études, il employa sa jeunesse à faire divers voyages pour étudier le Monde, connoître les mœurs des Peuples, la Police des Etats, & la différence des Sectes dans la Religion. Après son retour dans la Pologne il professa publiquement le Socinianisme. Il fut d'abord Ministre de ceux de sa sorte à Rackaw ou Racovie, & ensuite à Lucklawicz. Mais les Remarques qu'il avoit faites sur le Sermon de Vechner touchant le commencement de l'Evangile de Saint Jean ayant été déférées à la Diéte de Warsovie l'an 1647. il fut condamné, & chassé du pays après que son Livre qui contenoit sa Confession de foi eût été brûlé par la main du bourreau. Il erra quelque tems le long du Nieper & de la Mer noire parmi les Cosaques, les Tartares & les Turcs, jusqu'à ce qu'en 1654 il se cacha dans Lucklawicz pour écrire contre Josué de la Place, Ministre de Saumur, & contre le Pere Cichou dont il est question. L'an 1655. il se mit sous la protection du Roi de Suéde qui faisoit la Guerre en Pologne. En 1657. il se retira à Stetin en Pomeranie chés son allié Stanislas Lubieniecki qui étoit de sa Secte. Mais ne s'y croyant pas en sureté à cause des Guerres, il en sortit en 1660. au mois de Février ayant perdu sa femme quelque tems auparavant sur la fin du siége de la Ville. Mais il fut pris à Stargard par les Soldats de l'Electeur de Brandebourg, mené prisonnier au Château de Spandaw le 23. de Février, puis conduit à Berlin devant l'Electeur qui le mit en liberté & l'honora même de sa table. Il se retira ensuite à Zelichow chés une Dame nommée Elizabet Falkenrehd, & il y mourut le premier jour de Novembre de l'an 1661. âgé de 69. ans (1).

Pour le P. Nicolas Cichou, il étoit de la grande Pologne, & il vint au monde l'an 1598. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1615. & son humilité lui ayant fait demander seulement le rang de Frere servant, on le fit portier pendant trois ans. Mais les Supérieurs ayant remarqué qu'il étoit capable d'autre chose, le retirérent pour le mettre à l'étude, où il fit de si grands progrès qu'il enseigna la Philosophie à Posna pendant trois ans, la Théologie Scholastique pendant cinq, & l'Ecriture-Sainte pendant trois autres années. Après il fit diverses Missions, & il réussit si bien dans la guerre qu'il déclara aux Sociniens que son Livre intitulé le *Credo* des Ariens fut cause de la proscription ou bannissement géneral de tous les Sociniens hors du Royaume de Pologne sous peine de la vie sans excepter la Noblesse. Le P. Cichou mourut à Cracovie le 27. de Mars de l'an 1669. âgé de 71. ans.

ANTI-COCHLE'E.

Anti-Cochlée.

11. §. 2. Les Luthériens comptent l'ANTI-COCHLE'E au nombre des trophées qu'ils ont prétendu dresser à l'honneur de leur Parti pour nous faire insulte. C'est peut-être le plus ancien des *Anti* que les Protestans ayent imaginé contre les Catholiques. L'Auteur de l'Anti-Cochlée étoit un Lorrain natif de Dieuse du côté de l'Alsace nommé Wolffgang Musculus (2). Il étoit né l'an 1497. d'un pauvre Tonnelier qui n'ayant pas le moyen de le nourrir, l'envoya chercher son pain de porte en porte, en chantant selon la coutume des Mendians de ces pays-là. Il trouva moyen d'aller à l'école par la charité d'une bonne veuve qui l'entretint jusqu'à l'âge de quinze ans, qu'il entra dans un Monastére de Bénédictins (3) où il fut reçu gratuitement à cause qu'il avoit bonne voix. Il y prit les Ordres sacrés, & y demeura jusqu'à l'âge de trente ans. La lecture des Livres de Luther avoit commencé dès l'an 1518. à le pervertir, de sorte qu'ayant conçû le dessein d'apostasier, il refusa la Charge de Prieur, dont les Religieux ses confréres vouloient le revêtir. Au lieu de cela il sollicita une jeune fille parente du Prieur qu'il avoit fait élire à sa place (4). Le Prieur pour les congédier de meilleure grace, leur fit un beau festin, à la fin duquel Musculus fit un adieu si pernicieux aux Moines ses confréres, que de six qu'ils étoient restés en tout, il y en eut trois qui le suivirent dans l'Apostasie peu de jours après.

Le Prieur (5) non content de l'avoir bien

3. Westrich au Palatinat.
4. Melch. Ad. Vit. Theol. Germ.
5. Brisacius.

Anti-Cochlée.

bien régalé, lui donna encore de l'argent pour faire le voyage de Strasbourg où il épousa publiquement la fille qu'il avoit enlevée au sortir du Couvent. Ayant mangé l'argent de son Prieur avec sa nouvelle épouse, il tomba dans une gueuserie si affreuse qu'il fut obligé de mettre sa femme en service, & d'apprendre un métier pour gagner du pain de son côté. Il se mit en apprentissage chés un Tisserand Anabaptiste qui le mit dehors au bout de deux mois. Musculus se vit ensuite contraint de porter la hotte, & de servir les Massons jusqu'à ce qu'étant parvenu à la connoissance de Bucer qui étoit Ministre de Strasbourg, il devint son Copiste. Les Protestans comptent parmi ses mortifications les plus héroïques celle d'avoir couché sur la dure, parce qu'il avoit eu la générosité d'abandonner à sa femme le lit qu'il avoit apporté de son Couvent, d'autant qu'elle en avoit besoin pour ses couches. La fortune commençant à le regarder un peu plus volontiers, il fut fait Diacre de la nouvelle Eglise de Strasbourg, enfin Ministre à Ausbourg en 1531. l'année d'après la fameuse Confession des Protestans dressée en cette Ville. L'an 1541. Messieurs d'Ausbourg le députérent à la Diéte de Ratisbonne, & il fut le Sécretaire de la Conférence qui s'y tint entre Eckius & Melanchthon. Il fit dans la même Diéte deux Sermons sur la Messe qu'il fit imprimer à Wittemberg, puis à Ausbourg avec une addition *des abus étrangers de la Messe*.

Vous savés, Messieurs, ce que signifie *Abus de la Messe* dans la bouche des Protestans en général, & particuliérement dans celle des transfuges qui ont abandonné l'Eglise Catholique.

Jean Cochlée qui étoit l'un de ces Avocats volontaires qui s'étoient alors chargés de la cause de l'Eglise sans commission, ne jugea point à propos de laisser Musculus triompher si vainement de l'un de nos mystéres. Il fit pour réfuter ses deux Discours imprimés, un Traité Latin sous le Titre de *Sacerdotii & Sacrificii novæ Legis Defensio adversus Wolfgangi Musculi arrosiones*, & il le publia l'an 1544. à Ingolstadt en Baviére. Musculus répondit par l'*Anti-Cochlée* qu'il composa en Latin & en Allemand, & qu'il publia dès la même année sous le Titre d'*Anti-Cochlæus, id est, adversus Libellum pro Sacerdotii ac Sacrificii novæ Legis defensione*. Cet Ouvrage ne demeura pas sans replique de la part de Cochlée à qui les Livres ne coutoient plus guéres depuis qu'il s'étoit aguerri contre Luther, Melanchthon, & les autres Prédicateurs du nouvel Evangile en Allemagne. Ceux qui ont eu soin de recueillir les Ouvrages de Musculus, ne parlent d'aucune réponse qu'il ait opposée à la Replique sur l'Anti-Cochlée. Mais pour peu qu'on réfléchisse sur l'humeur de Musculus, on jugera aisément que ce fut moins la volonté que la commodité qui lui manqua. L'arrivée de Charles-Quint à Ausbourg en 1547. ne put apporter que de l'embarras & du désordre à ses affaires, & l'*Interim* qui fut reçû par les Habitans de la Ville l'année suivante, l'obligea d'en sortir après dix-huit ans de ministére. Il erra long-tems de Ville en Ville par la Suisse, & les pays voisins, jusqu'à ce qu'il trouva une retraite stable dans la Ville de Berne où il mourut l'an 1563.

Mr. Terlaine voyant que Mr. de Rintail finissoit pour passer à un autre *Anti*, prit la parole, & nous dit. Rien au monde à mon avis ne satisfait plus l'esprit de l'homme que l'histoire de son semblable. Le moyen de combler le contentement que nous venons de recevoir au sujet de l'Auteur de l'Anti-Cochlée, est de nous dire aussi quelque chose de la Vie de Cochlée.

☞ Il suffit de vous dire que Cochlée étoit Catholique, répondit Mr. de Rintail, pour vous faire connoître qu'il ne me seroit pas aussi aisé de vous raconter son histoire, que celle de Musculus. Vous savés que les Catholiques, hors les Religieux, n'ont pas témoigné autant de curiosité, qu'en ont fait paroître les Hérétiques des derniers siécles pour publier la Vie, ou les Eloges de leurs Hommes illustres. D'ailleurs il s'en faut beaucoup que Cochlée tienne parmi les Catholiques un rang égal à celui que les Protestans ont donné à Musculus parmi eux. Musculus est un de leurs Héros, Cochlée n'a point encore été retiré de la foule de nos Controversistes du commun, pour faire distinction. Messieurs les Pasteurs, & autres Ministres Ecclésiastiques des Protestans trouvent dans leurs familles toujours

Anti-Cochlée. jours quelques personnes interessées à leur réputation, & particuliérement leurs Enfans qui publient tantôt la Vie, tantôt les Eloges, & quelquefois l'Apologie de leur Pere. La mémoire des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine est souvent en danger par cet endroit de tomber dans l'oubli: ils n'ont point d'enfans qui puissent leur rendre ces devoirs de piété, & s'ils ont des neveux, ils paroissent souvent plus curieux de recueillir leur Bénéfice, ou leur succession, que leurs actions. Il semble que Cochlée ait tâché de pourvoir en quelque maniére à ce défaut en publiant le Catalogue de ses propres Ouvrages. Mais ce Catalogue ne sert qu'à nous faire voir qu'il a trop écrit. Il est vrai qu'il a souvent dit quelque chose de lui-même dans ses Préfaces. Mais avec tous ces secours, je ne puis vous dire autre chose de Cochlée, sinon qu'il étoit né à Nuremberg, ou plutôt à Wendestein autre Ville de Franconie l'an 1503. Qu'il fut pendant quelque tems Doyen de l'Eglise de Notre-Dame à Francfort sur le Mein. Qu'ayant été obligé de sortir de ce lieu par la violence des Hérétiques, il se retira à Maïence où on le fit Chanoine de Saint Victor: Que selon Olearius il avoit été auparavant Chanoine à Worms où il avoit commencé à lever l'étendart contre Luther: Qu'enfin il se transporta à Breslaw en Silésie où il fut revêtu d'un autre Canonicat: Que selon Aubert le Mire, il mourut dans cette Ville l'an 1552. & fut enterré dans l'Eglise de Saint Jean-Baptiste, mais que selon Simler, sa mort arriva dans la Ville de Vienne en Autriche en l'année que nous venons de marquer.

ANTI-COPPENSTEIN.

Anti-Coppenstein. 12. DE's que Mr. de Rintail eut nommé l'*Anti-Coppenstein* pour nous en faire l'histoire, ce nom me frappa d'abord, & je lui demandai si ce n'étoit pas encore un Allemand? Oui, me répondit-il, & vous en aurés peut-être meilleure opinion de l'*Anti-Baillet*. Comment cela, reprit Mr de Brillat? C'est, dit Mr. de Rintail, qu'encore que l'Anti-Baillet ne soit point un Allemand de naissance, la plupart de ses Prédécesseurs ont été Allemands. Vous l'avés vû dans tous les Anti-Becans, dans tous les Anti-Bellarmins, dans l'Anti-Bertius, & l'Anti-Cochlée, mais vous le verrés encore mieux dans les *Anti* suivans.

Anti-Coppenstein. Pourquoi donc, repliquai-je, voudriés-vous que nous en eussions meilleure opinion de l'Anti-Baillet?

Si ce n'est pas un grand avantage à l'Anti-Baillet, repartit Mr. de Rintail, d'avoir eu des Allemands pour Ancêtres, ou pour Prédécesseurs; vous ne disconviendrés pas au moins que ce ne soit pour lui beaucoup d'honneur de pouvoir se vanter d'une origine semblable à celle des Peuples les plus célébres qui soient aujourd'hui dans la partie la plus considérable de l'Europe. Ne reconnoissons-nous pas en France les anciens Francs, les Bourguignons, une partie des Gots, & les Normans pour nos Ancêtres? Les Italiens peuvent-ils renoncer les Ostrogots, les Herules, les Huns, & les Lombards? Les Espagnols ne doivent-ils pas une partie de leur naissance aux Wisigots, & aux Vandales? L'Angleterre n'est-elle pas encore peuplée par les Descendans des Pictes, des Angles, & des Saxons?

Voilà, dit Mr. Terlaine, des origines tout-à-fait Allemandes, ou du moins Germaniques, pour parler un peu plus juste. Il faudroit que l'Anti-Baillet fût bien fier, je dis plus, bien ingrat, & bien dénaturé pour refuser de reconnoître des Peres, & des Aïeux d'un pays qui en a donné à tout ce qu'il y a de plus noble, & de plus qualifié dans l'Europe.

Quoiqu'il en soit, reprit Mr. de Rintail, l'*Anti-Coppenstein* étoit d'Allemagne comme plusieurs autres *Anti*. Il fut mis en lumiére l'an 1626. *in* 4. dans la Ville d'Erfurt en Turinge sous le Titre d'*Anti-Coppensteinius, sive, Spongia Coppensteiniana contra Papæo-Calvinismum directæ modesta & methodica Refutatio*. Il avoit pour Auteur un Théologien Protestant nommé Jean Himmelius qui avoit publié contre les Calvinistes, & contre nous quelque *Papæo-Calvinisme* que je n'ai point vû, & qui n'est peut-être autre chose que le Livre intitulé *Calvino-Papismus, sive Harmonia Calvino-Papistica Theoretico-practica*, & imprimé dans la même Ville d'Erfurt *in*-4. l'an 1624.

Un Auteur Catholique nommé Jean André Coppenstein entreprit de repousser cet

Anti-Coppenstein.

cet Adversaire, & voulut lui montrer que ce n'étoit pas aux Catholiques Romains, mais aux Luthériens qu'il devoit associer les Calvinistes. Il donna pour Titre à son Ouvrage *Concordia Luthero-Calvinistica* qui fait partie de son *Luthero-Calvinisme* composé de trois Tom. *in*-4. en 1624.

Himmelius ne manqua point de répliquer par un nouveau Livre, qu'il intitula *Concordia concors Papæ-Calvinistica opposita Concordiæ Lutherano-Calvinisticæ Joh. Andreæ Coppensteinii*, & qu'il fit imprimer à Jhéne (1) dans les terres du Duc de Saxe-Weimar l'an 1625. *in*-4.

Coppenstein ne crut pas devoir laisser ce dernier Ouvrage sans Réponse. Celle qu'il lui prépara, fut publiée l'année suivante à Francfort sur le Mein *in*-8. sous le Titre de *Spongia Concordiæ Papæ-Calvinisticæ, quam Joh. Himmelius Concordiæ Lutherano-Calvinisticæ opposuerat, &c.* Il seroit superflu maintenant de vous dire que c'est ce Livre de l'Eponge qui a fait naître l'*Anti-Coppenstein*.

Je trouve, dit Mr. de Brillat, la suite historique que vous venés de nous donner des Ecrits à qui l'Anti-Coppenstein est redevable de ce qu'il est, assés courte, & assés claire. Nous ne serions pas moins curieux d'apprendre aussi quelque chose de la Vie de son Auteur, & de celle même de Coppenstein. Souvenés-vous donc de ce que Mr. Terlaine vous a dit sur ce sujet à l'occasion de l'Anti-Cochlée.

☞ Je ne me suis pas trompé, répartit Mr. de Rintail, lorsque j'ai répondu à Mr. Terlaine que la Vie & les actions des Ecrivains Catholiques, sur tout de ceux qui n'ont été d'aucun Ordre Régulier, nous sont ordinairement moins connuës que celles des Ecrivains Protestans. Admités tant qu'il vous plaira cette bizarrerie, & tirés-en telles conséquences que vous voudrés. Je vous dirai que Jean Himmelius naquit à Stolpe en Poméranie l'an 1581. le jour de Saint Jean l'Evangéliste qui étoit un Mardi, & qu'il fut jumeau d'une sœur qui vécut un an moins que lui. Il étudia en diverses Villes de la Saxe qu'il est peu utile de vous nommer. Après quelques voyages qu'il fit jusqu'aux extrémités de l'Allemagne, le Marquis de Bade George Frederic le fit Principal du Collége de Durlach; & au bout de quatre ans, c'est-à-dire en 1612. il eut le même emploi à Spire pendant deux ans, après lesquels on le fit Théologal, ou Prédicateur de la Ville. Il passa Docteur en Théologie à Giessen en 1615. Ayant été ensuite ordonné Ministre à la Luthérienne, il devint Professeur en Théologie au Collége de Sall, je veux dire dans l'Université de Iéne en Saxe. Il avoit épousé deux femmes dont la premiére lui avoit donné beaucoup d'enfans. Il mourut l'an 1642. après avoir choisi lui-même le texte de son Oraison funébre.

Pour Coppenstein, il faut vous avouer que je n'ai encore pû découvrir ni le lieu, ni le tems de sa naissance, & de sa mort. J'ignore encore quels ont été ses emplois & sa profession; je sai seulement qu'il a trompé quelques Auteurs qui l'ont pris en quelques rencontres pour un Calviniste sur les Titres de quelques Livres mal énoncés. Ses Ouvrages qui sont en assés grand nombre, & d'une maniére de controverse assés approchante de celle de Cochlée, sont tous suffisans pour détromper ceux qui seroient encore dans cette opinion, & entre les autres, celui qui parut à Francfort l'an 1627. sous le titre *Reexcalvinizatio catechetica adversus Blasium Tigurinum Calvino-Heidelbergensis Catechismi Excalvinizati Recalvinizatorem.*

ANTI-CORNÆUS.

Anti-Cornæus.

13. L'Anti-Cornæus est encore un fruit des Luthériens d'Allemagne. Il a pour Auteur un Théologien de Rostock nommé Jean-George Dorschæus, mais il faut vous dire en deux mots ce qui a donné occasion à cet *Anti*. Il paroit que le Pere Wolffgang Herman, ou quelque autre Jésuite d'Allemagne avoit intenté procès aux Protestans de la Confession d'Ausbourg, pour n'avoir pas bien expliqué le Mystére de la Sainte Trinité. Dorschæus voulant justifier ses Confréres contre cette accusation, composa un Livre Latin qu'il fit imprimer à Francfort l'an 1645. *in*-12. sous le Titre de

1. Il faut écrire & prononcer *Ine*, comme on écrit & prononce *Iambe*, *Ionie*, &c

Anti-Cornæus.

de *Interventio pro Mysterio SS. Trinitatis ad actionem læsæ SS. Trinitatis, Ecclesiis August. Confess. à Jesuitis intentatam contra Wolffg. Hermannum.* Non content de s'être porté pour défenseur des siens, il voulut attaquer les nôtres à son tour, & dressa une accusation contre les Catholiques touchant le même Mystére, & principalement sur la Divinité du Fils de Dieu. Il publia ce nouvel Ecrit à Strasbourg l'an 1646. *in*-12. sous le le Titre de *Detectio malæ fidei Papalis circa probationes SS. Trinitatis, & sigillatim Deitatis Filii Dei adversùs Wolfg. Hermannum.*

Nous ne voyons pas que le Pere Wolfgang Herman (hors son Anti-Muller) ait entrepris de répondre à ces deux Libelles. Il ne crût peut-être pas devoir y perdre le tems qu'il employoit plus utilement à des Ouvrages de piété, & de Théologie Ascétique. Mais le Pere Melchior Cornæus se chargea de cette commission d'autant plus volontiers, qu'il faisoit sa principale occupation de combattre les Protestans par des Ecrits Polémiques. Il repoussa rudement Dorschæus sur le Mystére de la Sainte Trinité, & sur divers autres sujets que le même Auteur avoit remués de son tems. Voilà ce qui irrita ce Protestant contre le P. Cornæus, & qui lui fit composer l'Ouvrage dont il est question. Il le fit imprimer à Strasbourg l'an 1649. *in*-4. sous le Titre d'*Anti-Cornæus*, sive, *Vindiciæ Interventionis pro Mysterio Trinitatis contra Cornæum*, &c. Cet Ouvrage réveilla le Pere Wolffgang Herman qui avoit affecté de ne point répondre à Dorschæus sur les choses dans lesquelles il l'avoit attaqué personnellement. Voyant donc que ce n'étoit point de l'interêt particulier de Cornæus son confrére ni du sien propre, mais de la cause publique de l'Eglise Catholique qu'il s'agissoit en cette rencontre, il prit la plume pour réfuter Dorschæus avec quelques autres Protestans dans un Livre écrit en Allemand dont j'espére vous parler en un lieu plus commode.

☞ Jean-George Dorschæus étoit né à Strasbourg l'an 1597. le 13. de Novembre d'un pere qui étoit de Würtzbourg en Franconie, mais qui étoit venu se marier à Strasbourg. Ayant fait ses études dans son pays, il fut établi Ministre d'Ensisheim en Alsace l'an 1622. Deux ans après il fit un long voyage dans les principales Universités de Franconie, de Hesse & de Saxe, & fut rappellé à Strasbourg au bout de trois ans pour remplir une Chaire de Théologie. Si nous en croyons Mr. Quistorp Ministre de Rostock, il ne manquoit dès lors à Dorschæus que la seconde qualité de celles que l'Apôtre requiert dans un Evêque. Cette qualité si importante est celle *d'avoir une femme*, suivant l'explication que cet Auteur grave donne aux paroles de Saint Paul (2). Si bien que Dorschæus voyant qu'il tenoit à si peu de chose pour devenir un Evêque complet prit une femme qui ne lui donna que six enfans quoi qu'il eût vécu vingt-sept ans avec elle. L'an 1653. il quitta la Ville de Strasbourg pour aller s'habituer à Rostock Ville Hanséatique du Duché de Mecklebourg dans la Basse Saxe près de la Mer Baltique. En 1654. il y fut reçû premier Professeur en Théologie & en 1657. il se remaria à une veuve du pays. Mais il fallut quitter cette nouvelle épouse avec la vie le jour de Noël de l'an 1659. après 62. ans & plus d'un mois de vie.

Tel a été l'Auteur de l'Anti-Cornæus, il est juste que je vous apprenne aussi ce que je sai de Cornæus. Il nâquit à Brilow dans la Westphalie l'an 1598. il fut reçû dans la Compagnie de JESUS l'an 1618. & y enseigna le Grec & la Rhétorique jusqu'à ce que l'armée des Suédois qui s'étoit répanduë dans l'Allemagne lui servit de prétexte pour se retirer en France durant la Guerre. Il professa la Philosophie à Toulouse pendant sept ans. Après son retour en Allemagne, il enseigna la Théologie Scholastique & la Controverse à Maïence & à Würtzbourg durant l'espace de quinze ans. Il fut aussi Recteur des Colléges de sa Compagnie dans ces deux Villes, puis Prédicateur de Dominicales à Maïence où il mourut le treize de Mars l'an 1665.

☞ On parle d'un autre ANTI-CORNÆUS fait par le Sieur Seldius Luthérien.

2. Ad Timoth. c. 3. *unius uxoris virum.* Quistorp. ap. Wit. memor. Theol. pag. 1349.

Anti-Cotonus. rien. Je pourrai vous en dire un mot à l'article 27.

ANTI-COSTER.

Anti-Coster. 14. Vous avés peut-être ouï dire, continua Mr. de Rintail, que les Calvinistes ont presque toujours affecté de paroître plus sérieux que les Luthériens dans leurs Ecrits.

Je ne vous dirai rien de leur sérieux, dit Mr. de Brillat, mais il m'a toujours paru qu'ils étoient moins féconds dans leurs Satires (1).

Leurs Satires, ajouta Mr. Terlaine, ne sont peut-être pas si nombreuses que celles des Luthériens. Mais je vous répons qu'elles sont souvent plus vives, plus serrées & qu'elles ne leur cédent pas en aigreur.

Joignés, reprit Mr. de Rintail, vos sentimens sur les Satires des Calvinistes avec ce que je vous dis de leur sérieux, & vous ne serés pas surpris de m'entendre dire que les Calvinistes ayent fait moins d'*Anti* que les Luthériens, soit qu'ils ayent appréhendé que l'idée de ce Titre ne donnât quelque caractére de badinerie à leurs Satires, soit qu'ils ayent eu plus de soin de renfermer leur fiel dans les choses que dans les mots. Ceux qui ont vû l'Anti-Coster, l'Anti-Coton & d'autres semblables Satires des Calvinistes contre les Catholiques ne me demanderont pas d'autres preuves de ce que je vous dis.

L'Anti-Coster a pour Auteur un fameux Calviniste, je dis plus, un Chef de Sectes parmi les Calvinistes, c'est-à-dire, François Gomar Pere des Contre-Remontrans appellés Gomaristes de son nom. Pour savoir l'Histoire de son Anti-Coster, il faut remarquer que le Pere François Coster Jésuite avoit composé en Latin un Abrégé ou Manuel de Controverses, qu'il fit imprimer pour la premiére fois l'an 1585. à Cologne; puis réimprimer avec des corrections & des augmentations à Tournon en 1591. & en diverses autres Villes Catholiques sous le Titre d'*Enchiridion Controversiarum præcipuarum nostri temporis de Religione*. La multitude des éditions de cet Ouvrage jointe à diverses Traductions qui s'en firent en Flamand, en Allemand, en François, en Italien, & peut-être en Espagnol, allarma un peu les Protestans qui prévoyoient ce qu'ils avoient à craindre de ce Livre pour leur parti. Gomar fut un de ceux qui firent paroître le plus d'inquiétude sur ce sujet. Il entreprit de réfuter le Manuel du P. Coster, & il voulut faire voir en même tems qu'il en vouloit aussi à la personne de l'Auteur par le Titre d'*Anti-Costerus* qu'il donna à sa Réponse. Il divisa son Ouvrage en deux parties dont la premiére fut imprimée à Anvers *in*-8. l'an 1599. & la seconde à Leyde l'année suivante dans la même forme. Gomarus prétendoit faire voir dans le premier Livre de la premiére partie de l'Anti-Coster en quoi consiste la différence qu'il y a entre les Hérétiques & les Catholiques, & dans le second il avoit entrepris de traiter de l'Ecriture-Sainte. Mais pour la seconde partie, elle étoit destinée à représenter *le miroir de la vraie Eglise de* Jesus-Christ. C'est au moins ce qu'il faisoit espérer au Public dans les Titres de ces deux Volumes.

Le Pere Coster qui avoit d'ailleurs assés bonne opinion du savoir & de l'esprit de Gomar, & qui voyoit qu'il ne s'étoit pas rendu méprisable parmi ceux de sa Communion, ne jugea point à propos de le mépriser. Il lui prépara diverses Réponses moins pour ses interêts personnels que pour la cause publique de l'Eglise. Il commença par un petit Avis qu'il lui adressa sous le Titre d'*Epistola ad Franciscum Gommarum Anti-Costerum*, & qu'il fit imprimer à Cologne l'an 1600. *in*-8. Ce Prélude fut suivi peu d'années après d'une Apologie réguliére pour son Manuel des controverses. Elle parut dans la même Ville & dans la même forme l'an 1604. Dès la même année il fit encore imprimer dans la même Ville un Traité de l'Eglise contre le même Anti-Coster. Non content d'avoir tant travaillé en Latin, il écrivit encore en Flamand contre lui sous le Titre de *Bouclier des Catholiques contre l'Hérésie*, & il fit imprimer cet Ouvrage à Anvers l'an 1606. Mais j'ai ouï dire à des personnes qui ont vû ce

1. ¶. Baillet a voulu dire *moins feconds en Satires*.

Anti-Coster.

ce Bouchier que ce n'eſt autre choſe que ſon Manuel des controverſes tourné en Flamand augmenté de quelques réfléxions contre l'Anti-Coſter.

☞ François Gomar étoit né à Bruges en Flandre l'an 1562. Il fut élevé de bonne heure dans le Calviniſme. Mais il n'étoit encore qu'au milieu de ſes études, lorſqu'il paſſa en Angleterre avec pluſieurs autres perſonnes de la nouvelle Secte qui appréhendoient pour la liberté de leur Religion dans un pays où les Catholiques étoient les Maîtres. De-là il paſſa en Allemagne, & acheva ſes études de Théologie à Heidelberg. Après il fut Miniſtre ou du moins Prédicateur à Francfort ſur le Mein, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Leiden pour y enſeigner la Théologie. Depuis il fut Paſteur à Middelbourg en Zelande où il enſeigna auſſi l'Hébreu & la Théologie après s'être marié à Leyde. Il devint enſuite Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Groningue. Vous ſavés ce qu'il a fait & écrit contre les Remontrans, principalement après la mort d'Arminius leur chef, j'ajouterai ſeulement qu'il mourut l'an 1641. âgé de 79. ans.

Ne croyés pas que le Pere François Coſter ſoit moins célébre parmi nous. Il naquit à Malines en Brabant l'an 1531. & il alla étudier à Rome l'an 1552. dans le nouveau Collége des Jéſuites. Saint Ignace de Loyola qui vivoit encore, l'envoya à Cologne en 1556. pour tâcher de mettre la doctrine & les études de ſa Compagnie en réputation dans le Collége des trois Couronnes qui étoit nouvellement établi. Il y enſeigna l'Ecriture-Sainte & l'Aſtronomie avec tant de ſuccès, qu'il donna envie à pluſieurs Enfans de la Ville d'embraſſer l'Inſtitut de Saint Ignace. Il paſſa Docteur en Théologie dans l'Univerſité de la Ville le dixiéme de Décembre 1564. Ayant fait les quatre vœux ſolennels, il fut ſouvent Recteur de Collége, & trois fois Provincial. C'étoit un homme infatigable aux éxercices de la pénitence ſur lui-même, & de la charité ſur les autres. Je vous ai fait remarquer au ſujet de Dorſchæus, & de divers autres Auteurs d'*Anti*, que les Paſteurs, & les autres Eccléſiaſtiques des Proteſtans font ſouvent conſiſter la perfection de leur état dans les plaiſirs d'une vie conjugale, & qu'ils enchériſſent même ſur le Précepte de Saint Paul qui ne veut point de bigames. Coſter au contraire auroit pû mettre ſa gloire & ſon honneur dans la profeſſion d'une Virginité chrétienne. Car ſelon Alegambe, il avoit avoué ingénûment qu'il l'avoit toujours conſervée inviolablement, ſans qu'une ſeule penſée y eût jamais donné la moindre atteinte. Il mourut à Bruxelles le ſixiéme de Décembre de l'an 1619. ſans avoir jamais eu d'autre maladie que celle qui le fit ſortir de ce monde à 88. ans.

ANTI-COTON.

Anti-Coton.

15. §. 1. De tous les Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet, je n'en connois pas qui ayent tant fait de bruit que l'ANTI-COTON. L'avantage qu'il a d'être connu de tout le monde, pourroit me diſpenſer de vous en faire de longs diſcours. (Souvenés-vous, Monſieur, que c'eſt toujours Mr. de Rintail qui parle.) Mais quoiqu'il n'y ait point de Satire plus connuë que celle-là, on auroit ſujet de dire qu'il y a peu d'Auteurs moins connus que celui de cette Satire; & ce n'eſt pas à moi qu'il faut vous adreſſer, ſi vous êtes en peine de le connoître.

C'eſt une affaire, lui dis-je, qui paroît être du reſſort de l'un de nos amis qui s'eſt chargé de la *Découverte des Auteurs déguiſés*, nous le conſulterons ſur ce fait. Paſſés de l'Auteur à l'Ouvrage, & liſés au moins ce que vous en avés recueilli ſur votre cahier.

Je veux, repartit-il, vous épargner la peine de conſulter l'ami dont vous parlés j'ai fait cette démarche avant vous, & ſi vous n'êtes pas plus difficile que moi, vous vous contenterés de la réponſe qu'il me fit, lorſque je le priai de me dire quel étoit l'Auteur de l'Anti-Coton.

Il me dit qu'il croyoit le Pere d'Orléans plus ſavant que lui ſur ce ſujet: mais qu'avant la publication que ce Pere avoit faite de la Vie du Pere Coton, il n'avoit ſû que deux perſonnes ſoupçonnées d'avoir compoſé l'*Anti-Coton*.

La premiére de ces deux perſonnes eſt le fameux Miniſtre Pierre du Moulin à qui les deux tiers des Calviniſtes donnoient l'Anti-Coton dans le tems de la nou-

Anti-Coton.

nouveauté (1). Il me montra sur ce sujet un endroit de la Vie que l'on a faite de ce Ministre en Latin, & je fus si surpris de l'air décisif dont l'Auteur de cette Vie en a parlé, que je voulus prendre le passage sur mes tablettes pour en faire part à d'autres. Il porte ces termes (2): *Post nefariam magni Regis cædem Molinæus Librum edidit cui titulus est* Anti-Coton. *Libro nomen suum non apposuit Molinæus. Eum tamen Libri Auctorem fuisse nemo dubitavit* (3). Mais vous allés voir que cet Auteur a trop avancé, lorsqu'il a prétendu que personne n'a douté de ce fait.

L'autre personne est un nommé *Pierre du Coignet*, qui dans l'esprit de divers François, & de quelques Anglois (4) a passé long-tems pour l'Auteur de cette Satire. Il semble même qu'il ait été reconnu pour tel par plusieurs Jésuites, du nombre desquels je ne puis vous nommer présentement que le Pere Richeome, & le Pere Garasse. Leur soupçon avoit pour fondement les trois lettres capitales P. D. C. avec lesquelles l'Auteur de l'Anti-Coton avoit signé son Epitre dédicatoire à la Reine.

Je me souviens, dit Mr. de Brillat, d'un *Pierre du Coignet*, c'est-à-dire d'un fantôme ridicule que la populace autrefois animée par les Partisans de la Cour de Rome avoit formé pour lui servir de jouet sur le nom du célébre *Pierre de Cuigneres* Avocat Général du Parlement de Paris, Défenseur rénommé de la Souveraineté de nos Rois, & des Droits de leur Couronne.

Je m'étois imaginé d'abord, reprit Mr. de Rintail, que l'on pouvoit avoir eu recours à un semblable spectre pour remplir le vuide des trois Lettres capitales de notre Auteur: Mais je me suis blâmé moi-même de cette précipitation depuis que j'ai appris qu'il y avoit eu dans Paris un Pierre du Coignet vivant du tems de Henri le Grand, & qu'il étoit l'ami d'Etienne Pasquier (5).

D'Etienne Pasquier, dit Mr. Terlaine; il n'en faut pas davantage pour le juger capable d'avoir fait l'Anti-Coton. Mais étoit-ce un Calviniste?

Je ne connois pas assés du Coignet pour vous dire de quelle Religion il étoit, repartit Mr. de Rintail. A vous dire le vrai, j'appréhende que quelque censeur ne vienne m'accuser d'avoir mal placé l'Anti-Coton en le mettant au rang des Satires des Hérétiques contre les Catholiques. J'avouë que la plupart de ceux qui l'ont refuté par leurs Ecrits, nous ont dépeint son Auteur comme un Hérétique & comme un des plus fins, & des plus dissimulés d'entre les Huguenots de France, qui avoit affecté de paroître Catholique pour mieux jouer son personnage (6). Mais d'un autre côté lorsque je vois que de divers Ecrivains des Jésuites qui en ont parlé, les uns l'ont exhorté à faire pénitence de ses médisances, & de ses mensonges, comme on exhorteroit de mauvais Catholiques; & que les autres nous assurent qu'il s'est repenti sérieusement, & qu'il s'est fait Religieux pour avoir lieu de rendre sa pénitence plus solide, & plus persévérante: je me crois obligé de reconnoître que si du Coignet étoit Huguenot, il n'est pas l'Auteur de l'Anti-Coton. Ainsi, Messieurs, vous me voyés rentrer dans l'état d'où j'avois essayé de sortir, j'entens, dans mon ignorance.

J'avois donc raison, Monsieur, lui répondis-je, de vous dire que vous pouviés laisser l'Auteur, & vous contenter de nous faire l'histoire de l'Ouvrage.

Pour ne vous pas refuser cette satisfaction, dit Mr. de Rintail, je commencerai l'histoire de l'Anti-Coton par un petit Ecrit que le Pere Coton publia quelques mois après la mort du Roi Henri le Grand le douze de Juillet de l'an 1610. à Paris *in*-8. sous le Titre de *Lettre déclaratoire de la doctrine des Peres Jesuites conforme aux Décrets du Concile de Trente.* Cette Lettre étoit adressée à la Reine Ré-

1. ¶. Casaubon en parle avec mépris dans sa Lettre 708. de la derniére édition, mais Casaubon & du Moulin n'étoient pas amis.
2. Pag. 705. Coll. Bates. edit. Lond.
3. ¶. Ces paroles qui se lisent tout à la fin du 4. chap. de l'Anti-Coton; *car ce sont mots trop difficiles pour nous qui n'entendons que le Latin d'Accurse*, pourroient faire croire que c'est plutôt l'Ouvrage d'un Jurisconsulte que d'un Théologien.
4. Th. Hyd. & alii pass. Alb. Idal. N.

5. ¶. Il

Anti-Coton.

Régente Mere de Louis XIII. & on lui marquoit que les ennemis de la Compagnie de Jesus voulant profiter de l'absence des principaux de ses Peres occupés à la translation du cœur du Roi à la Fléche, avoient répandu des calomnies atroces contre la Compagnie à l'occasion d'un mauvais Livre composé par Mariana Jésuite Espagnol. Comme si les Jésuites de France devoient être responsables des opinions particuliéres d'un étranger qu'ils avoient condamné dans une Assemblée Provinciale, aussi-bien que le Parlement de Paris (7).

Cette Lettre ayant donné du chagrin à ceux qui souhaitant de nuire aux Jésuites, n'étoient pas contens que le Pere Coton se rangeât si volontiers du côté du Parlement & de la Sorbone, ne manqua point d'attirer divers Libelles sur la personne du Pere Coton, & sur toute sa Compagnie. Mais il n'en parut pas de plus violent que la fameuse Satire de l'ANTI-COTON qui effaça presque tous les autres Libelles par son éclat. Cette Satire fut mise au jour dans Paris le douziéme Septembre de la même année 1610. sans nom d'Auteur & d'Imprimeur sous le Titre d'*Anti-Coton*, ou, *Réfutation de la Lettre déclaratoire du Pere Coton*, &c. C'est un Ouvrage de cinq chapitres qui se trouva en très-peu de tems répandu dans les principales Villes du Royaume.

Les ennemis du Pere Coton, ou plutôt de la Compagnie entiére des Jésuites craignant que cette Satire composée en Langue vulgaire ne pût point franchir les limites de la France, usérent de tant de diligence pour la traduire en Latin, qu'elle se trouva dès la même année exposée en vente à la Foire de Francfort. L'année suivante, il en parut encore une Version Angloise imprimée à Londres *in*-4. & une autre en Italien presque dans le même tems sans qu'on y exprimât le lieu de l'impression. Mais cette Version Italienne fut la plus mal traitée de toutes pour avoir osé paroître en un Pays d'Inquisition (8).

Alors le jeune Mr. de Saint Yon me dit à l'oreille qu'il savoit bien la disgrace qui étoit arrivée à l'Anti-Coton Italien. Je lui demandai quelle étoit cette disgrace: Il me répondit en riant, *qu'il avoit été immolé à Vulcain par un Sacrificateur de la race de Monsignor Gigolo.*

Mr. de Rintail qui l'entendit, ne put s'empêcher de sourire. Il faut, dit-il, passer ces expressions échappées à un jeune Humaniste qui aime quelquefois à se divertir. Mr. de Saint Yon s'expliquera d'une maniére plus simple, & plus grave, lorsque l'âge l'aura meuri.

Revenons à l'Anti-Coton François, dit Mr. de Brillat, & apprenés-nous quelle fut sa fortune.

Ses avantures, reprit Mr. de Rintail, furent assés bizarres, selon qu'il lui arriva de tomber dans les mains de personnes bien ou mal intentionnées pour l'Etat, ou pour les Jésuites. Vous pourrés les apprendre plus surement du Pere d'Orléans Jesuite qui en a rapporté une partie dans la Vie du Pere Coton que vous voyés sur cette tablette parmi mes Livres. Il suffira que je vous fasse la lecture de cet endroit.

Aussi-tôt Mr. de Saint Yon se leva pour prendre le Livre sur la tablette, & demanda à Mr. de Rintail qu'il lui fût permis de faire lui-même la lecture à la compagnie. Nous fûmes ravis d'entendre lire avec tant de grace & de netteté, & peut-être contribua-t-il un peu au contentement que nous eûmes de ce que le Pere d'Orleans a écrit de l'Anti-Coton. Comme je sai que vous n'avés pas le Livre, j'ai voulu vous épargner la peine de le chercher, en copiant l'endroit que je vous envoye (9).

„ Le Pere Coton ne fut pas plutôt re-„ tourné à la Cour, qu'il trouva la fameu-„ se Satire de l'Anti-Coton qui couroit „ le monde. C'étoit un Libelle où toute „ la haine des ennemis de la Compagnie, „ & toute l'envie de ceux du Pere Coton „ s'étoit repanduë avec d'autant moins de „ mé-

5. ¶. Il est fait mention d'un Ogier Coignet pag. 592. du Dialogue des Avocats par Loisel. Cet Ogier mal nommé Ange pag. 530. du même Dialogue, étoit, sinon ami, du moins contemporain de Paquier. La prétenduë amitié de celui-ci & de Pierre du Coignet, est une fiction burlesque du P. Garasse dans ses Recherches des Recherches de Paquier.

6. Exa. Categ. pag. 39.

7. Mercure François année 1610. fol. 494. 500.

8. Decr. Cong. 16. Mart. 1621. Ind. Al. VII.

9. Liv. 3. pag. 148. & suiv.

Anti-Coton.

„ ménagement, qu'elle avoit été plus „ long-tems retenuë par l'autorité du feu „ Roi: de sorte que comme un torrent „ qui vient une fois à forcer ses digues, „ fait payer son retardement par tout où il „ porte ses flots, de même la fureur de „ ceux qui ne pouvoient souffrir ni la „ prospérité des Jésuites, ni la faveur du „ Pere Coton, ne trouvant plus dans son „ chemin le Grand Henri pour l'arrêter, „ répandit sur eux tout le fiel qui peut en- „ trer en des ames déterminées à ne rien „ épargner pour nuire.

„ On douta si l'on répondroit. Le ser- „ viteur de Dieu ne le vouloit pas. Il „ avoit appris du feu Roi son Maître que „ les Satires ne décrient que leurs Au- „ teurs, dont le nom seul sert d'Apolo- „ gie à ceux contre qui ils écrivent. Il „ étoit persuadé que de tels Ouvrages „ portent avec eux leur contre-poison „ dans la passion qui y paroît, comme le „ monstre de Tobie portoit dans son fiel „ le remède de son venin; & l'expérience „ lui ayant fait voir que ce grand nombre „ de Libelles qu'on a faits de tous tems „ contre la Compagnie, ne l'avoit pas „ empêchée jusques-là de devenir assés „ considérable pour mériter la haine des „ Libertins, il regardoit ces sortes d'écrits „ comme des armes émoussées qui au lieu „ de faire des plaies par leurs calomnies, „ peuvent servir par des avertissemens u- „ tiles de préservatifs contre de véritables „ fautes.

„ Mais l'usage du tems étoit de répon- „ dre, & des Gens sages ayant remon- „ tré au Pere Coton, qu'il falloit quel- „ quefois convaincre la médisance, pour „ la décréditer, l'obligérent à faire la Ré- „ ponse qui parut au Libelle de l'Anti- „ Coton, où après avoir refuté ce que „ ses Adversaires objectoient à la Com- „ pagnie en général, il fit voir la fausseté „ de ce qu'ils lui imposoient à lui en „ particulier par des témoignages si au- „ thentiques de Villes & de Provinces „ entiéres, qu'il eût pû ôter pour jamais „ l'envie d'écrire aux faiseurs de Libelles, „ si telles Gens n'aimoient mieux souffrir „ la confusion d'être repris de mensonge „ que de se priver du plaisir de médire.

„ Mais il n'y eut point de meilleure „ Apologie pour le Pere Coton & pour „ sa Compagnie que l'horreur extrême „ qu'eut la Reine & la plus saine partie „ de la Cour d'un Libelle si emporté. „ Ainsi il fit du bien aux Jésuites, au lieu „ de leur faire du mal. Car comme la „ Reine avoit bien vû que cet Ouvrage „ n'avoit été mis en lumiére qu'à dessein „ de l'aliéner de cet Ordre, & de faire „ perdre au Pere Coton, en le lui ren- „ dant odieux, la place qu'il tenoit au- „ près du Roi, elle s'attacha d'autant „ plus à vouloir qu'il accompagnât le jeu- „ ne Monarque dans tous ses éxercices „ de dévotion. Elle donna même aux „ Ennemis du Serviteur de Dieu le cha- „ grin de lui conserver l'emploi de Con- „ fesseur du Roi qu'il éxerça publiquement „ à la cérémonie du Sacre..........

„ Telle fut la destinée de cette Satire. „ L'Anti-Coton (ajoute le Pere d'Orleans „ dans la suite de son Livre) en pouvoit „ avoir une plus glorieuse à ceux contre „ qui il avoit été fait, si la modestie de „ celui qui y étoit le plus intéressé, l'eût „ voulu permettre. L'Auteur étoit un „ homme en qui la haine n'avoit pû é- „ touffer la conscience. Les remords en „ furent si vifs, qu'ils l'obligérent à quit- „ ter le monde, & à se retirer dans un „ Cloître pour y faire pénitence de son „ péché. Sa retraite n'appaisa pas la syn- „ dérèse: plus il approcha de Dieu, plus „ Dieu lui fit sentir la nécessité de réparer „ l'injure qu'il avoit faite à son prochain. „ Dans cet état, il s'adresse au saint Hom- „ me, & lui fait offrir de se retracter de „ tout ce qu'il avoit dit dans l'Anti Coton „ par un Ecrit public, & authentique. On „ peut juger quel avantage une pareille „ rétractation auroit donné dans le mon- „ de à la cause des Jésuites. Le Servi- „ teur de Dieu ne voulut pas néanmoins „ donner cet embarras à ce Religieux, ni „ faire cette confusion à ses ennemis. Le „ Public ayant fait justice à l'innocence, „ il crut qu'il devoit faire quelque miséri- „ corde au crime, sur tout dans un hom- „ me qui le reconnoissoit, & qui en fai- „ soit une si grande pénitence.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai tiré du Livre du Pere d'Orleans sur l'Ouvrage & l'Auteur de l'Anti-Coton dans le dessein de vous faire plaisir. Je reviens à la suite du cahier de Mr. de Rintail qui reprit la parole après que Mr. de Saint Yon eut cessé de lire. Ne vous imaginés pas, nous dit-il,

Anti-Coton. dit-il, que la Réponse dont il est parlé dans la Vie du Pere Coton ait été la seule que l'on ait opposée à l'Anti-Coton. Ce Pere avoit peut-être raison, lorsqu'il estimoit qu'on devoit abandonner cette Satire à sa mauvaise fortune, & la laisser périr dans l'oubli & dans le mépris du genre humain. Mais s'étant laissé persuader par d'autres raisons, qu'il devoit une Apologie publique à sa Compagnie, & à soi-même, son éxemple eut tant de suite, que l'on vit naître en fort peu de tems neuf ou dix autres Réponses qui par leur grosseur, & par la qualité de leurs Auteurs, firent certainement plus d'honneur à l'Anti-Coton qu'il n'en méritoit.

Ces Réponses, dit Mr. de Brillat, ont-elles fait restitution à l'Anti-Coton? Lui ont-elles renvoyé ses injures, & ses médisances? N'ont-elles rien laissé perdre?

Voudriés-vous, reprit Mr. de Rintail, qu'on eût tout ramassé? Le moyen de ne rien laisser tomber? Ce que je puis vous dire, c'est qu'il s'en trouve parmi ce grand nombre qui n'ont pas moins de feu que l'Anti-Coton, & qui n'ont pas même fait difficulté de porter sur leur front un caractére de véritable Satire. Mais vous remarquerés s'il vous plaît, que pas une n'a été caractérisée du nom d'*Anti*; & que de tous ceux qui ont attaqué du Moulin, ou du Coignet qu'ils croyoient caché sous le masque d'Anti-Coton, il ne s'en est pas trouvé qui eussent voulu donner à leur Réponse le Titre d'*Anti-Coignet*, ou d'*Anti-Moulin*. Car vous me permettrés de compter pour rien ce que l'un d'entre eux a dit de lui-même pour plaisanter par une Piéce élégiaque insérée dans une espéce de Satire Ménippée lorsqu'il s'est appellé *Anti-Molendinus*, *Anti-Carentonius*.

Je ne m'assujettirai pas, continua Mr. de Brillat, à vous marquer l'ordre des tems ausquels ces Réponses commencérent à paroître: mais je vous dirai qu'on délibéroit encore à Paris si l'on devoit répondre à l'Anti-Coton, lorsqu'on vit sortir une Réponse des Presses d'Ingolstadt Ville de Baviere.

Vous me surprenés, dit Mr. Terlaine; il faut qu'il y ait du mystére dans ce que vous dites.

Il n'y en a pas plus que dans votre étonnement, repartit Mr. de Rintail. Vous connoissés Jacques Gretser ce fameux Jésuite Allémand l'un des plus vigoureux Athlétes que la Compagnie de Jésus ait fournis à l'Église Romaine contre les Protestans; cet homme qui jettoit les Livres en moule; à qui les Volumes ne coûtoient que ce que les pots coûtent à un habile Potier. Gretser n'eut pas plutôt vû un éxemplaire de la Traduction Latine de l'Anti-Coton tout fraichement arrivée à la Foire de Francfort, qu'il prit la plume pour le refuter, ne jugeant pas qu'il fut besoin de délibération pour repousser un mal si présent. Il écrivit sa Réponse en Latin, & la publia dès l'an 1610. sous le Titre de *Lixivium Anonymo Fabulatori*, seu, *ut vocant*, *Novellanti qui cædem Henrici IV. Regis Galliæ in Jesuitas confert.* L'Ouvrage fut jugé digne d'être lû par les femmes, & par le petit peuple d'Allemagne, afin de prevenir les esprits contre la Satire. Ce fut dans cette intention que le Pere Conrad Wetter prit la peine de traduire en Langue vulgaire l'Ouvrage de son confrére, & lui donna un Titre équivalent à celui que Gretser avoit mis au Latin, si ce n'est qu'il ajouta que *cette lessive étoit pour laver la tête mal-saine d'un Ministre anonyme* pour faire voir qu'on croyoit en Allemagne que l'Anti-Coton étoit l'Ouvrage d'un Ministre.

Je ne prétens pas me servir de cet éxemple pour rélever le zéle des Allemans au-dessus de celui des François. Il se trouva dans notre pays bien des Gens qui ne furent pas les maîtres de leur indignation, & qui ne crurent pas devoir imiter la patience du Pere Coton. On en apperçût des marques dans la conduite de ceux qui publiérent dans Paris *le Fleau d'Aristogiton* quelques mois après l'Anti-Coton, dont on peut dire qu'il pressoit les talons dans toutes les maisons de la Ville où il entroit.

Peu de tems après, mais toujours la même année, on vit venir sur les rangs diverses autres personnes qui faisoient profession de n'épouser dans cette querelle que les intéréts communs de l'Eglise Catholique.

Tels furent Mr. de Montreal, Mr. Pelletier, & Mr. de Courbouzon Montgom-

Anti-Coton.

mery (1), que le Pere Richeome appelle des *Gentilshommes d'honneur & de vertu, & très-bien informés des maximes de la secte de l'Anti-Coton & de la doctrine des Jésuites* (2). Cet Auteur ajoute que *beaucoup d'autres personnes* (3) *sous divers noms donnérent alors plusieurs Piéces de leurs éloquens & pieux Ecrits en faveur de la cause des Jésuites, & qu'ils soutinrent vaillamment le droit de leur Compagnie.* Je n'assurerai pas que Montreal, Pelletier, & Courbouzon fussent des noms empruntés par ceux qui ne vouloient point paroître sur la Scéne le visage découvert: mais je puis vous dire que l'année 1610. n'étoit pas encore expirée que l'on vit sortir de la Presse à Niort en Poitou *in*-8. un Libelle contre le dernier en faveur de l'Anti-Coton sous le Titre de *Remercimens des Beurriéres de Paris au Sieur de Courbouzon.*

L'année suivante produisit encore un grand nombre de Réponses à l'Anti-Coton. Je me souviens entre les autres de celle de Behote, de celle d'Eudæmon-jean, & de celle de Bonald. Adrien Béhote n'étoit point de la Compagnie du Pere Coton. C'étoit un Archidiacre de Rouen à qui l'on a donné la qualité de pieux, & de discret pour son tems. Son Livre parut à Rouen l'an 1611. *in*-8. sous le Titre de *Réponse à l'Anti-Coton pour la défense des Peres Jésuites.* Pour André Eudæmon-jean, c'étoit un Jésuite Grec venu de la Canée en Candie, & issu de la famille Impériale des Palæologues de Constantinople. Ayant été élevé à Rome, il mit toute son étude dans la Controverse qu'il employa ensuite contre les Protestans. Il ne crut pas sortir des desseins qu'il avoit pris de consacrer ses talens à la défense de l'Eglise Catholique, lorsqu'il entreprit de refuter l'Anti-Coton. Ce qu'il fit sur ce sujet parut à Mayence l'an 1611. *in*-8. sous le Titre de *Confutatio Anti-Cotoni, quâ respondetur calumniis ex occasione cædis Regis Christianissimi, & sententiâ Marianæ ab Anonymo quodam in Petrum Cotonem & Socios ejus congestis.*

La Réponse de François Bonald à l'Anti-Coton fut encore une des productions de l'an 1611. *in*-8. Je sai que le P. Alegambe, le P. Sotwel, & les autres qui ont tâché de recueillir les Ecrits du P. Bonald n'ont point fait mention de cet Ouvrage, mais je veux vous montrer un chemin plus court pour abréger la peine que vous donneroit cette recherche. Vous voyés sur ma table ce volume *in*-8. couvert d'un parchemin usé de vieillesse, prenés la peine de l'ouvrir, & vous y trouverés la Réponse de Bonald qui fait la troisiéme des Piéces de ces tems-là qui se trouvent ramassées dans ce Recueil. Bonald étoit un Jésuite de Mande en Givaudan qui mourut à Moulins trois ans après la publication de sa Réponse à l'Anti-Coton.

Nous pourrions compter aussi parmi les productions de la même année deux autres Ouvrages composés par deux Peres de la même Compagnie, l'un en Latin par Jean Perpezat Jésuite de Brive au Diocése de Saint Flour; imprimé à Lyon *in*-8. sous le Titre d'*Apologetica Responsio adversus Anti-Cotoni & Sociorum criminationes:* L'autre en Anglois par Thomas Owen ou Odoënus Jésuite d'Angleterre, publié à Saint Omer sous un Titre assés semblable. Mais l'un & l'autre de ces Ouvrages ne sont que des Traductions du François de la Réponse Apologétique dont il est parlé dans la Vie du Pere Coton, & c'est par une erreur qui ne se trouve pas dans Alegambe, que Sotwel a écrit (4) que le Latin du Pere Perpezat est une traduction du François du P. Louïs Richeome.

Je replique pour Sotwel, dit Mr. Terlaine en interrompant Mr. de Rintail; je me souviens d'avoir vû autrefois une Réponse de Richeome à l'Anti-Coton en François. Est-il impossible que le Latin de Perpezat soit une Traduction du François de Richeome?

Il n'y a, reprit Mr. de Rintail, qu'une difficulté qui m'empêche de vous avouer que cela est possible. C'est que Richeome

1. ¶. Bayle a fort bien remarqué au mot *Gournai*, lettre C. que l'écrit de Louïs de Montgommery Sieur de Courbouzon n'a point paru après le *fleau d'Aristogiton*, puisque *le fleau d'Aristogiton* est l'écrit propre de Louïs de Montgommery qui ne s'y qualifie pourtant point Sieur de Courbouzon.

2. Pag. 177. de l'Examen Categ. & pag. 37.

3. Il y eut une Femme de ce nombre, mais on se contente de l'appeller Amazone sans la nommer.

4. Pag. 487.

Anti-Coton. ment'a publié son Ecrit que deux ans aprés Perpezat. Mais quand vous voudrés vous convaincre que la chose, possible ou non, n'est point ainsi actuellement, confrontés Perpezat avec Richeome.

L'Ouvrage de ce dernier que vous qualifiés de Réponse, fut imprimé à Bourdeaux l'an 1613. *in-8.* sous le Titre d'*Examen catégorique du Libelle Anti-Coton, auquel est corrigé le Plaidoyé de Maître Pierre de la Marteliere, Avocat au Parlement de Paris, & plusieurs calomniateurs des Peres Jésuites réfutés, & les Droits inviolables de la Majesté & Personne des Rois défendus.* Le Livre est gros, mais sa Grosseur ne doit pas être un préjugé contre la diligence de son Auteur, qui n'a jamais été accusé de paresse quand il étoit question de prendre la plume pour la défense de sa Compagnie. Il l'avoit envoyé à Paris dès l'an 1611. pour y subir la Presse; mais les Jésuites & quelques Seigneurs de la Cour, estimant que les Réponses qu'on avoit déja faites à l'Anti-Coton étoient suffisantes, le Pere Richeome acquiesça pour quelque tems à leur sentiment, jusqu'à ce que s'étant apperçû que l'Anti-Coton donnoit encore quelque signe de vie, il crut *qu'il falloit continuer la batterie par reprises réitérées, & le lapider à plusieurs bras & cailloux*, pour me servir de ses expressions (5).

Je souhaiterois, dit Mr. de Brillat, qu'en nous faisant le dénombrement de tant de Réponses, vous voulussiés nous distinguer celles que vous disiés porter un caractére de Satire d'avec celles qui sont de simples Réfutations ou des Défenses Apologétiques.

Jusqu'ici, repartit Mr. de Rintail, je ne vous ai point donné lieu de me soupçonner de dissimulation en faisant passer des Satires pour Réponses. Je ne connois que deux Satires de celles qu'on a pû répandre contre l'*Anti-Coton*, encore n'ont-elles pas deux Auteurs différens. La premiére est le Testament d'Anti-Coton avec commentaire, dressé sur le modéle ancien du fameux Testament de Grunnius Corocotta Porcellius que Mr. de Saint Yon vous recitera par cœur quand il vous plaira. Cette Piéce a pour Titre *Testamentarius Anti-Cotonis Codex nuper inventus & ad fidem manuscriptæ Membranæ castigatus reformatusque.* Cet Ouvrage n'est point différent de celui qui court par le monde sous le nom d'*Elixir Calvinistique*, & qui paroît avoir été imprimé à Anvers, quoique la premiére feuille marque que ce fut à Charenton chés Jean le Meusnier l'an 1615. *in-8.* L'autre Satire avoit paru dès l'année précédente sous le Titre d'*Horoscopus Anti-Cotonis, ejusque Germanorum, Martillerii & Hardivillerii Vita, Mors, Cenotaphium, Apotheosis.* Elle est du même Auteur, de la même forme & de la même boutique que l'Elixir; & quoique le nom du lieu de l'Impression n'y soit pas marqué, celui de l'Imprimeur Jerôme Verdussius nous fait assés connoître la Ville d'Anvers. Mais il est à remarquer que ni le Pere Coton ni les autres Peres Jésuites n'ont voulu prendre aucune part à ces Libelles, ne jugeant pas que leur Compagnie eût besoin de recourir à la Satire pour se défendre. En quoi l'on peut dire que l'Inquisition des Pays étrangers s'est trouvée d'accord avec eux, puisque nous trouvons l'Horoscope de l'Anti-Coton dans l'*Index* des Livres défendus (6).

Est-ce donc à dessein, lui dis-je, que vous vous êtes abstenu de nommer l'Auteur de ces deux Satires? Sont-elles anonymes, & du nombre de ces Enfans qui ne connoissent pas leurs Peres, ou qui n'en sont pas reconnus?

Elles sont de cette derniére espéce, me répondit-il, quoiqu'elles ne soient pas anonymes. Je vous dirai, si vous le souhaités, le nom de leur Auteur, mais je ne crains pas de l'exposer par cet endroit au danger de vous le rendre reconnoissable. Il s'est appellé André Scioppius, frere de Gaspar (7).

C'est se mocquer de nous, repartit Mr. de Brillat, de nous dire qu'un homme est frere de Gaspar Scioppius, & de prétendre qu'il ne laissera pas de nous être inconnu.

5 Epitr. au Chancel. de Silleri.

6. Pag. 153. Ind. Sotomajor.

7. Scioppius pour les Italiens, Schoppius pour les Allemans.

¶ Ce faux André Scioppius Auteur de l'*Horoscopus* & de l'*Elixir* n'est autre que le P. Garasse Jésuite, comme le reconnoit Baillet lui-même dans sa Liste alphabétique des Auteurs déguisés, & après lui Bayle au mot *Scioppius*, lettre S.

Anti-Coton.

connu. Y a-t-il un nom plus connu dans toute la République des Lettres que celui de Scioppius ?

Assurément, ajouta Mr. Terlaine, il y a du mystére à tout cela. Je me picque un peu de science généalogique dans les familles des Savans. Mais je suis prêt de parier, ou que Gaspar Scioppius n'a point eu de frere, ou qu'il n'en a point eu qui ait écrit. Je sai qu'il y avoit au commencement de notre siécle un André Schoppius dans la Saxe qui étoit Luthérien, mais on ne me persuadera pas qu'il fût proche parent de Gaspar.

Vous êtes trop bon, dit Mr. de Rintail à Mr. Terlaine, de vous arrêter à la propriété des mots. Vous qui avés été nourri & formé parmi les Protestans, vous êtes encore excusable de ne connoître point d'autre fraternité ni d'autre paternité que la naturelle. André Scioppius pouvoit être frere de Gaspar comme Saint Augustin l'étoit de Petilien, aux termes de Saint Augustin. Je dis plus, Gaspar pouvoit sans mentir, & dans le langage ordinaire à l'égard des Religieux, appeller André son frere. Mais j'ai à vous prier de ne me pousser point à l'extrémité sur la révélation du sécret que je veux garder à notre prétendu Scioppius. Croyés seulement qu'en matiére de Satires s'il n'étoit point le frere de Gaspar il méritoit de l'être.

Ce n'étoit pas à un homme de ce caractére que la Compagnie des Jésuites avoit confié sa cause & sa défense. Cet honneur avoit été conféré tout d'une voix à l'Auteur de la *Réponse Apologétique à l'Anti-Coton*, qui parut dès l'an 1611. au mois de Janvier imprimée à Paris. Le Public eut pour cet Ouvrage toute la considération que mérite une Piéce autorisée, aussi fut-ce sur lui que tomba principalement le chagrin des amis ou des défenseurs de l'Anti-Coton. Je ne mets pas de ce nombre ceux qui portérent la Faculté de Théologie assemblée en Sorbonne le premier jour de Février de la même année à examiner quelque point de cette Réponse, parce qu'ils ont protesté dans la même Assemblée qu'ils ne prétendoient pas *noter cette Apologie*, en quelque façon que ce fût, mais seulement demander à la Faculté un éclaircissement sur l'autorité du Concile de Constance, de crainte que sur la foi de cet Ouvrage on ne crût que *Mariana ne fût d'accord avec les Décrets de Sorbonne* touchant une opinion condamnée par le Parlement & par la Sorbonne même (1).

Je n'y mets pas même ceux de la même Faculté qui ont fait un Extrait de l'Examen catégorique de l'Anti-Coton, ni quelques personnes qualifiées dans le Clergé (2) que l'on accuse en l'air d'avoir dit du bien de l'Anti-Coton, & du mal de la Réponse Apologétique, parce que notre créance n'est pas pour les rapports légers & les discours frivoles. Mais je ne puis me dispenser d'y mettre le célébre Humaniste Isaac Casaubon qui fit une grosse Dissertation Latine contre la Réponse Apologétique, où il attaque diverses personnes de la Compagnie de Jésus. Ce qui ne l'empêcha pas de l'adresser à un Jésuite de ses amis nommé Fronton du Duc à qui il l'envoya au mois de Juillet de l'an 1611. Elle se trouve imprimée parmi ses Lettres au nombre 624. (3).

☞ Voilà, Messieurs, ce que j'avois à vous dire de l'Histoire de l'Anti-Coton. Vous me dispenserés de vous faire celle de Pierre du Moulin puisque vous ni moi ne le croyons pas Auteur de cette Satire. Pour celle du Pere Coton, souffrés que je vous renvoye aux Auteurs de sa Compagnie qui ont fait sa Vie ou ses éloges, & contentés-vous de savoir qu'il étoit né à Néronde au Pays de Forez le 7. de Mars de l'an 1564. & qu'il mourut à Paris le 19. de Mars de l'an 1626.

ANTI-CUYCKIUS.

Anti-Cuyckius.

15. §. 2. N'Attendés pas, Messieurs, continua Mr. de Rintail, une Histoire de l'ANTI-CUYCKIUS aussi longue que celle que je vous ai faite de l'Anti-Coton. Tous les Catholiques qui sont devenus les objets de la Satire ou des *Anti* des Hérétiques, ne sont point de la réputation du P. Coton. A Dieu ne plaise pour-

1. Canons des Concil. avis & cens. in-8. pag. 39. & 232. Item Recueil d'Actes in-4. &c.

2. Perroniana pag. 12.

3. Edit. Gener. 1656. pag. 201.

Anti-Cuyckius.

pourtant que je voulusse rien diminuer de celle du savant & pieux Prélat Henri Cuyckius. Peu d'Athlétes de l'Eglise Catholique ont fourni une carriére plus honorable contre les Hérétiques des Pays-Bas : il étoit même l'ami particulier des Jésuites & peut-être du P. Coton. Ce fut à la priére de leur Provincial des Pays-Bas & pour faire honneur à leur Compagnie qu'il traduisit quelques Rélations de leurs Missions Orientales. Mais avec tout cela, je n'ai pas entrepris de vous faire voir que l'Anti-Cuyckius ait donné autant d'éclat au mérite de Cuyckius que l'Anti-Coton a fait à celui du Pere Coton.

L'Auteur de l'Anti-Cuyckius étoit un Prêtre Brabantin qui avoit apostasié parmi les nouveaux Réformés de Hollande. Il s'appelloit Henri Boxhorn ou Boxhornius, & quelquefois Bochorinck, mais je ne vous dirai pas si c'est par corruption, ou si c'étoit le nom de sa famille qu'il avoit changé contre celui de Boxhorn, soit pour cacher la bassesse de son extraction sous le nom d'une Noblesse empruntée, soit pour se déguiser à ses Compatriotes & à ses anciens confréres de Religion. Sa chute ne fut pas indifférente à Cuyckius qui avoit un amour très-sincére & très-ardent pour la vérité Orthodoxe & pour la gloire de l'Eglise Catholique. Il en eut une véritable compassion ; & il ne pût s'empêcher de lui en écrire pour l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise qu'il avoit abandonnée. Son exhortation fut imprimée à Louvain l'an 1596. *in*-8. avec d'autres Piéces sous le Titre d'*Epistola Parænetica*, &c. Mais elle trouva Boxhornius dans de si mauvaises dispositions, que loin de produire l'effet qu'elle devoit avoir suivant l'intention de son Auteur, elle l'irrita & l'aigrit jusqu'à le mettre en fureur, & à lui faire vomir mille injures contre un bienfaiteur qui n'avoit eu que de la charité pour lui.

Cuyckius ne se rebuta point & lui récrivit avec plus de force que la premiére fois, mais avec aussi peu de fruit. Ce fut ce second effort qui lui attira un *Anti-Cuyckius* de la part de Boxhornius qui de Renegat voulut s'ériger en Auteur Polémique. Cette Satire fut imprimée à Leyde en Hollande *in*-8. l'an 1598. Si elle n'a point eu d'autre suite, je crois qu'on peut s'en prendre au mépris qu'en fit Cuyckius.

☞ Henri Boxhornius étoit de cette partie du Brabant qui obéit maintenant aux Hollandois, d'une naissance que personne ne lui reprochoit & d'une parenté à l'obscurité de laquelle on ne trouvoit point à redire. Mais lorsqu'il fut question de prendre une femme à la place de son Bréviaire & de se rendre homme de qualité, il se dit de la Maison des Boxhorns, Noblesse connuë dans le Brabant. Cuyckius crut qu'il devoit revoquer la chose en doute pour rabatre quelque chose de sa vanité, quoique cela ne fût point essentiellement nécessaire à leur controverse. Boxhornius avoit fait ses études à Louvain avec assés de succès, & ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il se mit sur les bancs de Théologie & fut licencié dans la Faculté.

Il devint ensuite Doyen du Chapitre de Tienen ou Tillemont en Brabant, & son zèle pour l'Eglise Romaine le fit choisir pour être Inquisiteur. Mais le dégoût du célibat & l'amour des nouveautés le pervertirent, & lui firent prendre parti dans les Hérésies du tems. Il fut Ministre premiérement à Berg ou Monts près de Cléves dans les terres de l'Electeur de Brandebourg, puis à Woerden petite Ville de Hollande à cinq milles de Leyden, & enfin à Bréda dans le Brabant Hollandois dans le tems que le Prince Justin de Nassaw étoit Gouverneur de cette Ville. Sa fille mariée à un Ministre de Berg-op-Zoom nommé Jacques Zuers, fut mere de Marcus Zuerius Boxhornius qui s'est fait connoître par ses écrits.

Henri Cuyckius étoit aussi du Brabant Hollandois, ou pour parler plus juste de la Gueldre unie, puisqu'il étoit natif de Culembourg Ville située sur le Leck entre la Seigneurie d'Utrecht & la Bétuve. Il fit ses Humanités à Utrecht sous George Macropede ou Langwelt qui passoit pour le premier Maître du Pays. Après on l'envoya à Louvain faire sa Philosophie avec son frere Corneille. Il passa ensuite dans l'Ecole de Théologie où il fut Bachelier. Il y avoit neuf ans qu'il étoit à Louvain lorsqu'il fut engagé d'enseigner la Théologie chés les Chanoines Réguliers de Saint Martin, puis à Sainte Gertrude. Ensuite il fut Professeur de la Philosophie

Anti-Cuyckius. losophie Morale dans l'Université pendant quatorze ans. Après il prit le bonnet de Docteur en Théologie; il fut Vicaire Général de l'Archevêque de Malines, & son Official; puis Doyen de Saint Pierre de Louvain, & enfin Evêque de Ruremonde dans la Gueldre Espagnole. Il mourut le septiéme jour d'Octobre de l'an 1609. dans sa Maison Episcopale.

ANTI-FONTANUS.

Anti-Fontanus. 16. JE vous citerai seulement l'ANTI-FONTANUS de Jean Botsaccus imprimé à Dantzick *in-12.* l'an 1646. puis je passerai à un autre *Anti.*

Pourquoi tant de précipitation, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail? Avés-vous remarqué que nous ayons bâillé durant l'histoire de l'Anti-Coton, & de l'Anti-Cuyckius? si c'est vous-même qui vous lassés, donnés-moi votre cahier, je vous soulagerai du moins en ce qu'il n'y aura qu'à lire.

Je ne m'estime pas moins courageux que vous, lui répondit Mr. de Rintail. Ce n'est pas la fatigue que m'a pû donner la lecture de ces deux *Anti* qui me fait passer si légérement sur l'*Anti-Fontanus.* C'est le défaut de connoissance pour cet *Anti* dont je n'ai jamais vû d'éxemplaire. Je ne sai pas même si ce Fontanus qu'on attaque dans cet Ouvrage étoit Catholique, ou Protestant; parce que Botsaccus écrivoit assés indifféremment contre les Catholiques, les Protestans, & les Sociniens même, comme vous le verrés lorsque je vous parlerai de son *Anti-Stegmannus.* De quinze ou seize Fontanus de ma connoissance, je n'en vois pas un que l'on puisse prendre pour l'Adversaire de Botsack. Je n'ai donc rien à vous dire jusqu'à ce que quelqu'un de vous, ou de vos amis m'ait procuré la lecture de l'Anti-Fontanus.

Sachons au moins, dit Mr. Terlaine, qui étoit ce Botsaccus, cet Auteur de tant d'*Anti.* Il faut, répondit Mr. de Rintail, vous réserver cela pour l'Anti-Crellius. Voyons maintenant l'*Anti-Forer.*

ANTI-FORER.

Anti Forer. 17. POur vous dédommager de l'Anti-Fontanus, je vous donne deux ANTI-FORERS. Vous y mettrés le prix qu'il vous plaira: ils viennent tous deux d'Allemagne. L'un est de Pregitzer, & l'autre de Haberkorn tous deux Théologiens Protestans.

L'ANTI-FORER de Pregitzer vit le jour à Tubingue en Suabe l'an 1624 dans la forme que nous appellons *in-4.* L'Auteur en vouloit au Pere Laurent Forer, l'un des plus ardens des Controversistes de l'Eglise Catholique qui fussent en Allemagne après Gretzer. Ce Pere avoit fait imprimer à Dilling l'an 1623. *in-4.* un Traité Latin pour la défense des vœux Monastiques qui se pratiquent parmi nous. Voilà tout le sujet de l'*Anti-Forer*, dans lequel Pregitzer a ramassé tout ce qu'il a eu de force pour attaquer les vœux & le célibat.

Cette dispute, dit Mr. Terlaine, n'a-t-elle pas eu de suite? Je n'ai remarqué que cela dans mon cahier, repartit Mr. de Rintail. Il me paroît que le Pere Forer ne faisoit point grand cas de son Adversaire, & qu'il aima mieux combattre contre un autre Protestant de l'Université de Tubingue nommé Melchior Nicolai qui lui disputa toutes ses victoires avec plus d'opiniâtreté.

☞ Il faut avouer pourtant que Pregitzer n'étoit pas en petite considération parmi les siens. Il s'appelloit Jean Ulric, il étoit né l'an 1577. dans un village de Souabe nommé Custerding à trois quarts de lieuë de Tubingue; & je m'étonnerois qu'il eût lâché si-tôt le pied devant le Pere Laurent Forer lui qui avoit une barbe capable de faire peur à une armée de François.

Ce petit mot étoit sans doute pour le jeune Mr. de Saint Yon qui se mit à rire, & qui repliqua sur le champ qu'il ne faudroit pas oublier cet article dans la continuation que l'on feroit de l'*Apologie de Pierius pour les grandes barbes des gens d'Eglise.* Mr. de Rintail pour divertir la com-

1. Tob. Wagner in Vit. Pregitzeri pag. 1171. ap. Witt.

2. Lipen. Bibl. Theol. Real.
3. Mich. Heiland apud Witt. Theol.

Anti-Forer.

compagnie, nous dit que cette petite plaisanterie étoit fondée sur ce qu'un jour les Officiers de l'armée Françoise qui étoit en quartier d'hiver à Tubingue, ayant apperçû Mr. le Docteur Pregitzer dont la mine leur avoit frappé l'imagination, allérent trouver Mr. de Turenne leur Général pour l'en divertir, en lui disant, qu'ils *venoient de voir un homme qui avoit plus de barbe lui seul que tous les hommes de France ensemble.* „ C'étoit sans y penser faire l'éloge de Prégitzer, dit gravement un Auteur Allemand dans son Panégyrique (1), parce qu'ils faisoient voir combien les Allemands sont plus graves que les François lorsqu'ils ne vivent pas à la Françoise, étant certain que si sa barbe ne marquoit pas en lui un grand Philosophe, elle faisoit voir au moins que c'étoit un homme, selon le même Panégyriste.

Il fut d'abord Diacre, puis Pasteur, Doyen, & Inspecteur de diverses Eglises de son voisinage. Après il fut Professeur en Théologie à Tubingue, & Recteur de l'Université à diverses fois, puis Doyen de la Faculté de Théologie; jusqu'à ce qu'en 1652. le Duc Eberhard de Wirtemberg le fit Prévôt de l'Eglise de Tubingue, & Chancelier de l'Université. Il mourut l'an 1656.

L'ANTI-FORER de Haberkorn est un peu plus récent. Son Auteur le publia à Giessen dans la Hesse l'an 1654. *in-quarto* Ce Protestant prétendoit répondre sous ce Titre à quatre questions qui avoient été proposées aux Luthériens par le Pere Forer, & par d'autres Auteurs Catholiques sur la nature de la nouvelle Réformation, sur l'état de l'Eglise avant Luther, sur son invisibilité, & sur la propagation des Enfans de Dieu par le ministére d'un Sacerdoce corrompu. Le Pere Forer étoit encore au monde pour lors. Et si son grand âge, ou ses autres occupations l'empêchérent d'entrer encore en lice avec les Adversaires de l'Eglise Catholique, il y a grande apparence qu'il se déchargea du soin de réfuter Haberkorn sur quelqu'un de ses Confréres plus jeune & moins occupé. Mais ce Pere étoit mort depuis quelques années, lorsque Haberkorn entreprit la défense de son *Anti-Forer.* Il donna d'abord les Réponses qu'il avoit préparées sur la matiére de l'Eglise (2), & sur quelques autres sujets, & il les fit imprimer à Giessen *in-quarto* l'an 1662. sous le Titre de *Vindiciæ Anti-Foreri*, &c. Deux ans après il mit en lumiére le reste de ses défenses dans la même Ville sous le Titre d'*Apologia pro Anti-Forero in* XXXV. *Disputationib.* &c.

Voilà, Messieurs, ce que j'avois à vous dire de notre second Anti-Forer, & de sa suite; & il y a lieu de s'étonner que Mr. Henning Witte avec toute sa curiosité, & son éxactitude n'ait fait aucune mention de ces trois Ouvrages dans le Catalogue qu'il nous a donné des Livres de Pierre Haberkorn.

☞ Il étoit né à Butisbach dans la Wéteravie l'an 1604. le neuviéme de Mai (3). Il fit sa Théologie à Marpurg, où il passa Docteur de la Faculté, & à l'âge de trente-deux ans il fut retenu pour professer la Physique. Mais au bout d'un an le Landgrave de Hesse le fit Prédicateur de sa Cour, & vers le même tems il prit une femme qui lui donna quatorze enfans, & quarante-six petits-fils qu'il eut le plaisir de voir naître. Il mourut l'an 1676 âgé de près de 72. ans.

Pour le Pere Forer qui s'est trouvé en butte aux traits satiriques de ces deux Adversaires, il étoit né à Lucerne parmi les Suisses l'an 1580. Il fut reçû dans la Compagnie de Jesus âgé de vingt ans & fit les quatre vœux (4). Il enseigna d'abord la Philosophie, puis la Théologie Morale, & la Controverse. Après il fut Chancelier de l'Université de Dilling, puis Recteur du Collége de Lucerne, & enfin Confesseur de l'Evêque d'Ausbourg. Il mourut d'apopléxie à Ratisbonne le septiéme Janvier de l'an 1659. (5).

ANTI-

4. Nath. Sotwel.
5. ¶. Scioppius sous le nom d'Alphonsus de Vargas a plus maltraité le P. Forer que n'ont fait Haberkorn ensemble & Prégitzer.

ANTI-GARASSE.

Anti-Garasse.

18. MR. Terlaine ayant entendu prononcer le nom d'*Anti-Garasse* (1) à Mr. de Rintail, parut surpris comme un homme qui se réveille brusquement. Quoi, s'écria-t-il, le Pere Garasse a été aussi honoré d'un *Anti*? J'en ai d'autant meilleure opinion de lui, & je veux le considérer dans la suite plus que je n'ai fait jusqu'ici. Assurément, lui dit Mr. de Rintail, il n'appartient pas à tout le monde de parvenir à l'honneur de voir son nom attaché à un *Anti*. C'est toujours un service que l'on reçoit de ses ennemis: c'est un moyen que ceux-ci ont trouvé d'immortaliser les noms sans qu'on soit obligé de leur en témoigner aucune reconnoissance.

Il n'y á qu'un François, dit Mr. de Brillat, qui ait été capable de faire un Anti-Garasse, non plus qu'un Anti-Coton.

Il paroît, reprit Mr. de Rintail, que c'est en faveur des Allemans que vous voulés parler: mais les deux éxemples que vous venés de nous alléguer, ne seront pas les seuls qui pourront faire voir que l'on a très-grande raison de dire que les Allemans ne sont pas les seuls Auteurs d'*Anti*. Je suis persuadé comme vous que l'Auteur de l'*Anti-Garasse* (2) est un François. Mais du tems du Pere Garasse, il y avoit tant de François du nombre de ceux qu'il considéroit comme des Athées, comme des Libertins, ou comme des Hérétiques, & par conséquent comme des gens capables de faire des *Anti-Garasses* qu'il n'a point été nécessaire de jetter les yeux sur des Catholiques pour cela. Cependant je ne sai comme il est arrivé qu'il n'y ait presque eu que des Catholiques au moins de profession, qui ayent été accusés de ce fait. Je connois des Auteurs & des gens qui ne sont pas Auteurs, lesquels ne font point difficulté d'attribuer l'*Anti-Garasse* à Etienne Pasquier Avocat Général de la Chambre des Comptes. Et leurs raisonnemens sur ce point ne paroissent pas trop éloignés de la vraisemblance (3), lorsque l'on considére la Compagnie des Jésuites, ou même la seule personne du Pere Garasse par rapport à Pasquier. Ceux qui ont vû le Livre anonyme intitulé *les Recherches des Recherches* écrit contre Pasquier, & qui savent que le Pere Garasse en est l'Auteur, selon la remarque même des Peres Alegambe, & Sotwel, ne seront pas en peine de trouver les motifs qui auroient pû porter Etienne Pasquier à faire un Anti-Garasse. Mais d'un autre côté les parens & les amis de Pasquier qui se trouvent encore en assés grand nombre au Palais, ne veulent pas comprendre qu'un homme de sa gravité, établi dans la Magistrature eût voulu se deshonorer de la sorte par une si méchante Satire.

Cette réfléxion fit souvenir le jeune Mr. de Saint Yon de ce qu'il avoit vû dans Mr. Naudé sur ce sujet, & il nous dit que son Mascurat lui avoit paru raisonner d'assés bon sens touchant l'Anti-Garasse, & les autres Satires du même caractére. Il fut prié de nous faire part de l'endroit de Naudé, & Mr. de Rintail ayant souffert volontiers cette interruption, Mr. de Saint Yon ouvrit un Livre intitulé *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, & il nous lut ce qui suit aux termes de Mascurat.

„ *Poggius* n'a point noirci la bonne re-
„ nommée de *Laurent Valle* en le char-
„ geant des plus horribles médisances que
„ l'esprit humain pouvoit inventer. Les
„ deux célébres Philosophes *Patrice*, &
„ *Liceti* n'ont jamais été soupçonnés de
„ toutes

1. ¶. Il n'y a jamais eu de livre imprimé sous le titre d'*Anti Garasse*, mais seulement une Reponse au P. Garasse, intitulée *Défense pour Etienne Paquier* &c. imprimée à Paris in-8. l'an 1624. Elle a été attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Nicolas & Gui Paquier enfans d'Etienne par le soin desquels on présume qu'elle a été faite. Ce n'est que pour abréger qu'on a dit l'Anti-Garasse, de même qu'au lieu des *Recherches des Recherches d'Etienne Paquier*, bien des gens disent l'*Anti-Recherches* ou l'*Anti-Paquier*. Bayle dans son Dictionnaire attribuë aux enfans d'Etienne Paquier la Défense qui parut pour leur pére, mais il faut entendre par-là que pour venger sa mémoire ils empruntérent quelque bonne plume. Nul des enfans d'Etienne Paquier n'étoit capable d'une composition si vive. Qu'on voie ce que Nicolas Paquier a essayé là-dessus dans le 10. livre de ses Lettres; rien n'est plus froid, ni plus languissant.

2. Imprimé en 1626.

¶ Le livre vulgairement nommé l'*Anti Garasse*, quoiqu'il n'ait, comme je l'ai remarqué, jamais eu d'autre titre que *Défense pour Etienne Paquier &c.* fut im-

Anti-Garasse.

„ toutes les vilenies dont *Angelutius* & *Castro* les rendoient coupables. Cet impudent *Mastigophore de Fusil* n'a en rien flétri la bonne renommée de Mr. de Vivien. L'ANTI-GARASSE, *les Recherches des Recherches*, *l'Anti-Coton*, *le Banquet des sept Sages*, *le Comtadin Provençal*, *la Milliade*, qui sont les plus sanglantes Satires de notre tems, n'ont apporté ni honte ni dommage aux *Garasses*, *Pasquiers*, *Cotons*, *Servins*, *Luines*, & *Richelieux* contre qui elles étoient faites. Et pourquoi cela? Parce que, comme Claudien disoit fort sagement: *Opprobriis stat nulla fides*. Au contraire Saint Chrysostome maintient que l'offensé en ce combat est beaucoup plus avantagé que celui qui offense.

Mascurat, dit Mr. de Rintail, est du sentiment de toutes les personnes d'esprit. C'est pour cela que je ne suis pas surpris que ceux qui s'intéressent encore maintenant à la mémoire d'Etienne Pasquier prétendent le disculper de l'*Anti-Garasse* dont ils aiment mieux charger le Poëte Theophile (4) grand Adversaire du P. Garasse qui a vécu dix ans depuis la mort de Pasquier (5).

D'autres estiment, ajouta Mr. Terlaine, que l'Auteur de l'Anti-Garasse étoit un Huguenot dissimulé, & je vous nommerois quelques Religieux de ce sentiment si vous en étiés en peine.

Pasquier & Théophile, reprit Mr. de Rintail, ont passé pour tels dans l'esprit de ceux qu'ils avoient autrefois attaqués par d'autres Satires, quoiqu'on les vît aller à la Messe, & le dernier est encore aujourd'hui considéré comme un Libertin. Avec ce denoument vous pourrés expliquer la pensée de ceux dans les Ecrits desquels vous avés lû que l'Anti-Garasse est une production de l'Hérésie, ou de l'Athéïsme.

☞ Je ne vous dirai rien de la vie, & de la mort de l'Auteur de cette Satire jusqu'à ce que nous le connoissions avec toute l'évidence nécessaire. Pour le Pere Garasse, vous serés bien aise de savoir qu'il étoit fils d'un habitant de la Ville d'Engoulême, qu'il nâquit l'an 1585. Qu'il fut reçû chés les Jésuites l'an 1600. dans le tems du Jubilé séculaire. Qu'il fit ses quatre vœux l'an 1618. & qu'il mourut de la peste dans l'Hôpital de Poitiers le quatorziéme jour de Juin 1631. âgé de quarante-six ans.

ANTI-GESAVITE, ou ANTI-ESAU.

Anti-Gesavite.

19. Quel monstre d'*Anti* allés-vous nous faire voir, dit Mr. de Brillat à Mr. de Rintail, de quel Pays nous est venu ce nouvel *Anti*?

De Leipsick, répondit Mr. de Rintail. Mais n'allés pas juger du mérite de cette belle & célébre Ville par une production qui lui fait si peu d'honneur. La Ville de Leipsick peut être considérée comme l'Athéne de la Saxe pour les Savans qu'elle renferme aujourd'hui; mais la beauté & la vertu d'une mere ne la rendent pas toujours assés heureuse pour n'avoir point d'enfans difformes & vicieux.

Votre Anti-Gesavite, lui dis-je, pourroit bien être quelque sotte allusion à l'Anti-Jésuite des Protestans (6). Et moi, reprit Mr. Terlaine, j'estime qu'il y a encore plus de malignité que de puérilité dans la fiction de ce fantôme, & je m'imagine entrevoir l'opposition qu'on auroit voulu faire du nom d'un fameux Réprouvé ou qui est au moins la figure des Réprouvés avec le nom du Sauveur du Monde que porte

imprimé l'an 1624. & non pas l'an 1626. ce fut à la vérité en 1626. que la *Somme des fautes de la Somme Théologique du P. Garasse.* fut imprimée, livre qui auroit bien pu être intitulé l'*Anti-Garasse*, mais qu'il ne paroit pas que Baillet ait eu en vuë.

3. ¶. Le P. Garasse n'ayant écrit qu'en 1622. contre Etienne Paquier, il n'y a nulle vraisemblance à supposer que celui-ci, qu'on sait qui mourut en 1615. lui ait répondu par un *Anti-Garasse*.

4. ¶. Il y a deux Pieces de Théophile contre le P. Garasse, l'une Latine, *Theophilus in carcere*, l'autre Françoise: *Apologie de Théophile*, mais on n'a non plus donné à l'une ni à l'autre le titre d'*Anti-Garasse*, qu'à la *Censure* qu'en 1623. le Prieur François Ogier, alors fort jeune, publia contre *la Doctrine curieuse* du même P. Garasse, ni qu'à la *Somme des fautes &c* de laquelle j'ai parlé ci-dessus.

5. ¶. Paquier mourut le dernier d'Août 1615. & Théophile le 25. Septembre 1626. onze ans & 24. jours par conséquent après Paquier.

6. Il est ainsi appellé dans Lipen, &c.

Anti-Gesavite.

porte une Société célébre dans l'Eglise (1).

C'est, repartit Mr. de Rintail, tout ce qu'il vous plaira; je dis plus, c'est ce que je me soucie peu de savoir. Je me contenterai de vous dire qu'un Jésuite d'Allemagne nommé Jean de Mulhausen ayant mis au jour un Livre contre David Pareus Calviniste, Professeur en Théologie à Heibelberg sous le Titre de *Speculum Miseriarum*; un autre Professeur en Théologie à Leipsick, mais Luthérien, nommé Jean Mulman voulut entrer dans la querelle de Pareus, & publia son *Anti-Gesavite* contre le Pere Jésuite l'an 1594. *in*-12. puis l'an 1608. *in*-4. à Leipsick sous le Titre de *Disputationes Anti-Gesaviticæ de Verbo Dei scripto, in quibus speculum miseriarum sive mendaciorum contra Mulmannum à Johanne Mulhusiano Apostata fabricatum frangitur, tunditur, cernitur* (2).

Vous voyés que c'est sa propre cause que ce Mulman entreprend de défendre quoiqu'il paroisse que son Adversaire n'en ait voulu qu'à Pareus avec qui Mulman ne devoit pas avoir d'ailleurs grande liaison, lui qui avoit pris la plume contre les Calvinistes en d'autres occasions. Pour soudre la difficulté nous dirions que Jean de Mulhausen auroit encore fait un *Speculum Miseriarum* différent de celui que nous avons cité, si quelqu'un l'avoit dit avant nous. Il est vrai qu'il fit depuis un supplément à son Ouvrage intitulé: *Auctarium Speculi Miseriarum* imprimé à Maïence *in*-8. l'an 1606. Mais cela regarde encore Pareus. Toutefois il se peut faire que Mulman ait considéré comme écrit contre lui un Livre où il avoit peut-être été repris & noté en passant.

☞ Jean Mulman étoit né dans une bourgade appellée Pegaw. le 28. (18). de Juin de l'an 1573. A vingt & un ans il vint à Leipsick faire sa Philosophie & sa Théologie. En 1599. il fut fait Diacre à Naumbourg; en 1604. Pasteur ou Ministre à Lauch; & neuf mois après Archidiacre de Saint Nicolas à Leipsick. Il y passa Licentié en Théologie l'an 1606. & fut ensuite Professeur en cette Faculté après la mort de Zacharie Schilter. Il se maria pour la premiére fois en 1599. & pour la seconde en 1608. Ayant laissé des Enfans de ces deux lits, il mourut l'an 1613. âgé de quarante ans & quelques mois.

Jean de Mulhausen dont le surnom paternel étoit Spitznaes, étoit né à Mulhausen Ville Impériale de Turinge, de parens Luthériens, & fut élevé dans la Religion du Pays. Parmi les préjugés dont les Protestans ont coutume de prévenir leurs enfans contre la Religion Catholique, on lui avoit fait entendre que le Pape étoit un monstre, & une bête à cornes. Lorsqu'il fut en état de voyager, il alla à Rome, & l'une de ses curiosités fut de voir le Pape. Il s'attendoit à voir un monstre, & se préparoit à compter ses cornes; mais il fut si surpris de voir que le Pape n'étoit qu'un homme, que le dépit d'avoir été si grossiérement trompé jusqu'alors, le jetta heureusement dans l'Eglise Catholique, & de-là dans la Société des Jésuites où il fut admis le vingt-quatriéme jour de Juin de l'an 1585. Voilà ce qui lui a attiré le nom d'Apostat de la part de son Adversaire dans le Titre de son Anti-Gesavite. Après la Philosophie, il enseigna la Théologie à Maïence pendant huit ans. Mais ayant été établi Préfet, ou Principal du Collége des Jésuites de Treves, il y mourut d'apopléxie le dix-huitiéme jour de Septembre de l'an 1609.

ANTI-GONTIER, ANTI-GOURNAY.

Anti-Gontier, Anti-Gournay.

20. VOici, Messieurs, continua Mr. de Rintail, une autre Satire contre quelqu'un des Membres de la même Compagnie. Elle a deux Titres, celui d'ANTI-GOURNAY, & celui d'ANTI-

1. C'est dans le même esprit que Gretser est appellé outrageusement Monachus *Esawita* par Leonard Hutter. Et *Esawiticus* par Hailbrunner.

2. Ap. Witt. tom. 1. Theol. pag. 76.

3. ¶. Bayle dans l'endroit que j'ai cité plus haut en son Dictionnaire au mot *Gournay*, lettre C. rapporte quelques passages du Libelle intitulé *Remerciement des Beurriéres au Sieur de Courbouzon*, desquels il conclud, sur ce que la Demoiselle de Gournay y est maltraitée, qu'elle avoit apparemment écrit quelque chose pour les Jésuites à l'occasion de l'Anti-Coton. C'est aussi elle indubitablement que le P. Richeome dans son *Examen catégorique du Libelle Anti-Coton*, désigne sous le nom d'*Aliarone*. A l'égard

Anti-Gontier, Anti-Gournay.

TI-GONTIER; je veux dire que c'est un monstre à deux têtes.

Le monstre, dit le jeune Mr. de Saint Yon, n'est donc pas encore si effroyable que Cerbere.

Je n'ai presque rien à vous dire sur ce sujet, reprit Mr. de Rintail en tournant la tête vers Messieurs Terlaine, & de Brillat, parce que je ne suis pas encore parvenu à pouvoir rencontrer cette Piéce. Je vous avouë que le Titre d'*Anti-Gournay* (3) est un mystére pour moi, & j'ai sujet de douter même si je comprens quelque chose à celui d'*Anti-Gontier*. Il est vrai que le premier de ceux que j'aurois pû prendre pour objet de cette Satire, & qui soit venu à ma rencontre, a été le Pere Gontier, ou Gontery Jésuite célébre du tems de Henri IV. né à Turin en Piémont, mais élevé en France, & accoutumé à prêcher, à disputer, & à écrire en notre Langue. Cependant je trouve dans l'un des Livres du Pere Richeome que le Pere Theron autre Jésuite de ces tems-là, est traité dans l'*Anti-Gontier* comme le Pere Coton dans la Satire de l'Anti-Coton. Je vous rapporterai mot pour mot l'endroit de mon Auteur avec lequel je finirai.

„ L'*Anti-Gournai*, ou *Anti-Gontier* doit „ être mis ès premiers rangs entre les „ tiens (4), (il parle des compagnons ou associés de l'Anti-Coton, des conjurés contre la Compagnie des Jésuites) „ ton „ fils spirituel *Anti-redoublé* te ressem„ blant comme le corbeau ressemble au „ corbeau, Auteur à deux Titres, & Ser„ pent à deux têtes. Son Oeuvre est Fran„ çoise, & de grande importance, & doit „ être entenduë de tous. C'est pourquoi „ il la glose en Grec par des additions de „ trois à quatre Vers qui déclarent fort „ bien le sens de sa tête. Il ne vomit que „ cantharides, que chiens, que scorpions, „ que moucherons, que crocodiles, que „ viperes, que pestes, & autres ordures, „ & bêtes abominables. Il parle à trois „ Langues: Grec, Latin, & François „ comme un Démon, & comme Toi. „ Et comme un Serpent monstrueux il „ jette le venin de toutes contre les Jé„ suites, lesquels il tuë, & chasse à grand „ erre, & dit que le loup sauvage les chas„ se, & dit vrai. C'est le loup infernal qui „ nous chasse par les hurlemens des Mi„ nistres qu'il a rendu Loups. Il te faudra „ prendre garde à la santé de cettui-ci „ sur tous, tu lui es obligé: car il louë „ comme bon serviteur ton Oeuvre; qu'il „ appelle beau, docte, & très-utile Li„ vre, & en fait l'abrégé. Il calomnie le „ Pere Theron de même façon que tu as „ calomnié le Pere Coton, &c.

L'Auteur de l'Anti-Gontier m'étant inconnu, je n'ai rien à vous dire de son histoire, dispensés-moi aussi de vous faire celle du Pere Gontier, & du Pere Theron, afin de passer plutôt à un autre *Anti*.

ANTI-GRETSER.

Anti-Gretser.

21. JE connois peu d'Auteurs Catholiques qui se soient exposés personnellement au chagrin, & à la mauvaise humeur des Protestans plus que Jacques Gretser. C'étoit un homme de cœur à qui les dangers en matiére de Controverse n'avoient jamais fait tourner le dos. Il attaqua souvent, & fut attaqué à son tour par divers ennemis de l'Eglise Romaine. Vers le commencement de notre siécle, un habile Luthérien envoya de Wittemberg en Saxe un ANTI-GRETSER contre lui.

Si vous étiez en peine de savoir ce que Gretser a fait de son côté contre Hunnius, je vous citerois son *Labyrinthe* (5); & un autre Ouvrage où il répond aux Thèses de Hunnius; imprimés l'un & l'autre l'an 1602. c'est-à-dire l'année même du fameux Colloque de Ratisbonne dont il est tant parlé dans ces Ouvrages. Mr. de Rintail passoit déja aux circonstances

l'égard du P. Gontier ce furent plutôt ses Prédications qui lui attirérent l'*Anti-Gontier* qu'aucunes Apologies qu'il eût publiées pour sa Société contre le même Anti-Coton. Le Pere Théron fut mêlé dans cette Satire par rapport à quelques vers de sa façon qui déplurent aux Adversaires des Jésuites. Touchant le talent de ce Pere pour la Poësie Latine, voyés Balzac Lettre 5. du 6. Livre à Chapelain, où *Téron* est écrit pour *Théron*.

4. Examen Catégor. du Liv. Anti-Cot. pag. 255. 256.

5. Ce Labyrinthe est attribué ailleurs au P. Adam Tanner par Alegambe & Sotwel, selon Mel. Ad. tom. 1. p. 729.

Anti-Gretser. ces de la Vie de Hunnius, lorsque je pris la liberté de lui dire qu'en mon particulier je n'avois plus grand sujet d'être satisfait de sa briévété, d'autant qu'il supposoit souvent les choses au lieu de les expliquer, comme si ceux qui l'écoutoient, eussent été obligés de les savoir comme lui.

Voudriés-vous, me répondit-il, que je m'étendisse en des récits d'affaires qui n'ont rien d'essentiel à mon dessein, qui n'ont pas même de rapport nécessaire avec mon sujet? Pour vous marquer néanmoins les égards que j'ai pour tout ce qui vient de vous, je vous dis en deux mots, mais sans conséquence pour l'avenir, que Philippe-Louïs Duc Palatin de Neubourg, & Maximilien Duc de Baviére, dans le dessein de contribuer quelque chose à la réünion des esprits sur les points de la Religion dans leurs Etats, convoquérent une assemblée de Théologiens tant Luthériens que Catholiques à Ratisbonne. Le Colloque commença sur la fin de l'an 1601. & ne finit apparemment qu'au commencement de l'année suivante. C'est l'expédient que je trouve pour accorder six ou sept Auteurs partagés dont les uns mettent le Colloque en 1601. & les autres en 1602. Notre Hunnius fut l'un des principaux Théologiens qui s'y trouvérent du côté des Luthériens; & je vous nomme le P. Gretser & le P. Tanner tous deux Jésuites entre les autres Théologiens que produisit le Duc de Baviére. Il en fut de ce Colloque comme des combats où la Victoire ne se régle pas sur le nombre des morts. Chacun prétendit en être sorti avec avantage, on en fit des Rélations de part & d'autre, & des Traités tant en Latin qu'en Allemand jusqu'au nombre de plus de vingt. Parmi ces Ecrits j'en ai remarqué un en Langue vulgaire concernant le triomphe des Jésuites imprimé à Tubingue Ville Luthérienne l'an 1603. *in*-4. & un en Latin composé par Hunnius & publié à Wittemberg en Saxe la même année en la même forme sous le Titre d'*Epistola Consolatoria cum notis*. Je vous laisse à conjecturer de ces deux Ecrits de quel côté la Victoire s'étoit rangée, il me suffit de vous dire que Hunnius tâcha de vanger son parti par un *Anti-Tanner* dont je vous parlerai ailleurs, & par l'*Anti-Gretser* sur lequel le P. Gretser ne put s'empêcher de faire des Réfléxions Elles furent imprimées à Ingolstad quelque tems après, & insérées depuis parmi quelques autres de ses Oeuvres sous le Titre d'*Admonitio de Anti-Gretsero*. Anti-Gretser.

Ce n'est pas assés d'avoir contenté Mr. de Verton, continua Mr. de Rintail en s'adressant à Messieurs de Brillat & Terlaine, il faut aussi donner quelque chose à votre satisfaction, vous qui demandés toujours des circonstances de la Vie des Auteurs des Ouvrages desquels on vous entretient.

☞ Gilles Hunnius naquit dans un Village du Duché de Würtemberg en Soüabe appellé Winend l'an 1550. le 21. de Decembre jour de Saint Thomas. Il fit ses premiéres études dans les Monastéres d'Adelberg & de Maulbrunn où il trouva des camarades dont il ne fut guéres satisfait. Il fit ensuite sa Théologie à Tubingue où il devint Préfet des Boursiers du Duc de Würtemberg. Après il fut Théologal à Marpourg dans le Landgraviat de Hesse. Il prit une femme qui lui fit pratiquer le précepte de Saint Paul en le garantissant de l'irrégularité qui produit la Bigamie (1) Vous comprenés bien la nature de cette obligation qu'il avoit à sa fidéle compagne. Il eut beaucoup de combats à livrer & à soutenir tant de la part des Sacramentaires ou Calvinistes-Zuingliens, que de celle des Flacciens ou Illyriciens, c'est-à-dire, des Luthériens rigides. A propos de quoi il est bon de remarquer que ce fut lui qui après l'an 1580. introduisit dans les Ecoles Luthériennes l'opinion contraire au dogme de la Prédestination absoluë qui avoit été enseigné communément entre les Luthériens pendant près de 40. ans. Ce qui le fit accuser de Pélagianisme par ses Confréres. L'an 1592. il fut fait Professeur en Théologie à Wittemberg en Saxe & *Assesseur du Consistoire*; & deux ans après Pasteur & Surintendant de la Ville & Diocèse de cette Ville. Il mourut le 4. d'Avril de l'an 1603.

Jacques

1. *Unius uxoris maritus*. Vit. Hun. p. 730. M. Adam.

Anti-Gretser.

Jacques Gretser naquit à Marckdorff bourgade près du lac de Constance sur les confins de la Soüabe & des Suisses vers l'an 1561. Il entra chés les Jésuites l'an 1577. à Ingolstad en Baviére où il enseigna depuis la Philosophie, la Théologie Morale & Scholastique. Vous savés qu'il avoit joint une érudition fort diversifiée avec une vivacité d'esprit surprenante. De sorte que ses Compatriotes qui ne savoient pas qu'il avoit encore plus d'humilité que de science, députérent un jour à Ingolstad pour le tirer & le faire peindre, afin de pouvoir conserver dans leur Hotel de Ville le portrait d'un homme qui faisoit tant d'honneur à sa Patrie. Il renvoya les députés avec indignation, disant *que s'ils étoient curieux d'avoir son portrait, ils n'avoient qu'à faire peindre un Asne* (1): en quoi je trouve que sa vertu étoit un peu moins facile & moins complaisante que celle de quelques-uns de nos savans Réguliers qui veulent bien s'humaniser jusqu'à souffrir qu'on les tire & qu'on multiplie leurs portraits par le monde.

Gretser mourut à Ingolstad le 29. de Janvier de l'an 1625. âgé de 63 ans.

*Remettés ici l'*ANTI-HUNNIUS *dont il est parlé à l'article* 79.

ANTI-JANSENIUS.

Anti-Jansenius.

22. Si vous n'eussiés nommé cet *Anti*, dit Mr. de Terlaine à Mr. de Rintail, j'allois vous demander s'il n'y avoit eu que des Jésuites parmi les Catholiques qui eussent été exposés à la Satire, ou si vous voulés, à l'inhumanité des Hérétiques.

Pour moi, ajouta Mr. de Brillat, je ne suis pas surpris d'entendre parler d'un *Anti-Jansenius*, quand je songe au grand nombre des Adversaires que Jansenius a eus dedans & dehors l'Eglise.

Je vous demande un peu de patience, reprit Mr. de Rintail, afin de n'aller pas trop vîte dans nos jugemens, & de ne point confondre les objets de nos *Anti*.

L'Auteur de mon Anti-Jansenius étoit un Luthérien, Ministre de Hambourg, nommé Jean Müller qui n'avoit pû digérer l'affront que lui avoit fait Jansenius en réfutant un Ecrit qu'il avoit composé en faveur de son Luthéranisme. Le Livre de Jansenius sur ce sujet fut imprimé à Anvers l'an 1631. *in*-8. sous le Titre de *Defensio Fidei Catholicæ & Apostolicæ Romanæ, opposita Appositioni necessariæ Joannis Mulleri Lutherani Prædicantis Hamburgensis*.

Anti-Jansenius.

Muller se sentant poussé avec un peu plus de vigueur qu'il n'auroit souhaité pour la cause qu'il défendoit, prit à parti la personne-même de Jansenius, & se mit en devoir de lui répondre. Mais n'ayant pas meilleure opinion de la patience d'autrui que de la sienne, il lâcha par avance un précurseur de son *Anti Jansenius*, je veux dire un prélude de la Réponse qu'il méditoit contre son Adversaire. Cela fut imprimé à Hambourg l'an 1632. *in*-12. sous le Titre de *Prodromus Anti-Jansenii.*

Mais l'année n'étoit pas encore à son mois de Décembre lorsqu'on vit enfin paroître la Réponse dans la même Ville, *in*-4. sous le Titre d'*Anti-Jansenius, hoc est, necessaria Responsio ad defensionem Fidei Catholicæ Romano-Apostolicæ*, ce qui fut réimprimé deux ans après dans la même Ville *in*-8.

Voilà ce que je sai de cet Anti-Jansenius. Vous voyés que son histoire est courte. Quoi, dit Mr. Terlaine, Jansenius en seroit demeuré là? Quoi, il auroit fini le premier? Peut-être que non, répondit Mr. de Rintail, si ses Supérieurs ne l'eussent occupé aux Missions & aux Prédications. Je vous dirai néanmoins qu'un de ses freres (selon la chair & le sang) s'étoit chargé de repliquer pour lui contre Muller, mais l'Ouvrage fit naufrage avec son Auteur, qui périt malheureusement sur mer l'an 1636. dans un voyage qu'il faisoit de la Hollande à Rome.

Mr. de Brillat ne paroissant pas entiérement satisfait de cette histoire prit la parole. C'est un énigme que vous nous proposés, dit-il, plutôt qu'un récit historique, que nous venons d'entendre. Vous nous avés parlé de Supérieurs à l'égard de Jansenius, comme s'il avoit été quelque Moine: & vous voulés sans doute nous faire

1. Aleg. & Sotwel. Bibl. S. J.

Anti-Jansenius.

faire deviner qu'il pourroit avoir eu des freres de Couvent lorsque vous nous avés cité un de ses freres selon *la chair & le sang*.

Si vous croyés plaisanter, vous vous trompés vous-même, repartit Mr. de Rintail; je vois bien maintenant que l'équivoque du nom de cet Auteur a mis de la confusion dans vos idées. Aprenés donc que ce Jansenius étoit un Religieux Dominicain de Hollande, nommé *Nicolas*, & surnommé quelquefois *Boy*. Il étoit natif de Ziriczée en Zelande, Licencié en Théologie, & célébre Prédicateur dans la Ville d'Anvers. Mais étant allé en Dannemarck en qualité de Missionnaire Apostolique pour travailler à la conversion des Peuples, il y mourut peu de tems après avoir publié ce qu'il avoit écrit contre Muller. Il avoit trois freres tous Religieux de Saint Dominique comme lui, savoir Leonard, Cornelius & Dominique; singularité que j'ai voulu vous faire remarquer. Cornelius étoit celui dont je vous ai parlé, qui se noya en allant à Rome, & qui avoit fait l'Apologie de Nicolas. Il portoit la qualité de Lecteur en Théologie à Boulogne, & il étoit au moins le troisiéme de son nom, & l'onze ou douziéme de son surnom dans la République des Lettres.

Pour Jean Muller Auteur de l'Anti-Jansenius, il étoit né à Breslaw en Silésie le seiziéme Juin de l'an 1598. Il fit ses études dans sa Ville natale, puis à Wittemberg, & ensuite à Leipsick. Après il fut Professeur en Philosophie à Wittemberg, & il compta pour beaucoup l'honneur qu'on lui fit de le loger dans la chambre que le Patriarche Luther avoit habitée lorsqu'il demeuroit à Wittemberg. Deux ans après il fut Inspecteur à Lunebourg, & Ministre ou Pasteur de la Paroisse de Saint Michel, & enfin Pasteur de Saint Pierre & Saint Paul à Hambourg en 1626. Il passa Docteur en Théologie à Wittemberg l'an 1641. & il fut créé Sénieur, ou l'Ancien du Ministére de la Ville & Diocése de Hambourg en 1648. Il étoit Bigame avant que d'être Docteur en Théologie. Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1623. & pour la seconde en 1629. Il eut la joie de voir sortir de l'un & de l'autre lit des enfans, & des petits-fils; puis il mourut subitement comme il alloit monter en chaire le jour de Saint Michel 29. de Septembre de l'an 1672. âgé de 74. ans seize semaines & deux jours.

ANTI-JESUITES.

Anti-Jésuites.

23. QU'avés-vous donc fait de l'Anti-Jansenius de Mr. Moraines, dit Mr. Terlaine à Mr. de Rintail lorsqu'il le vit passer à d'autres *Anti*? Je vous ai écouté sans interruption, & sans impatience jusqu'à la fin de votre Anti-Jansenius de Muller, mais il n'est plus tems de dissimuler. Si je ne connoissois d'ailleurs l'Anti-Jansenius de Moraines, je ne me serois pas apperçu de votre omission, pour ne pas dire de votre infidélité.

Si vous connoissés ce Mr. Moraines, répondit Mr. de Rintail, vous devés vous souvenir que ce n'étoit pas un Hérétique; & que je ne vous parle ici que des *Anti* d'Hérétiques contre les Catholiques. Le seul Titre d'ANTI-JESUITE en feroit foi, quand tous les autres *Anti* de la conversation d'aujourd'hui seroient venus à me manquer.

Je ne sai si vous avés pris garde que les Hérétiques ont presque toujours fait l'honneur aux Jésuites de rendre le nom de leur Compagnie réciproque avec celui de l'Eglise Romaine. La notion du nom de Jésuite est souvent aussi étenduë dans la plupart des Ecrits des Protestans que celle du nom de Catholique: de sorte que soit qu'ils y ayent voulu entendre finesse, soit qu'ils ayent agi bonnement, ils n'ont jamais fait difficulté de publier que la Doctrine des Jésuites est celle des Catholiques Romains, & la doctrine des Catholiques Romains celle des Jésuites.

Je vous vois venir, dit Mr. de *Brillat*, vous tendés à nous faire conclurre qu'un *Anti-Jésuite* n'est donc autre chose qu'un *Anti-Catholique*, ou pour parler comme les Protestans, un *Anti-Papiste*.

Vous l'avés dit, repartit Mr. de Rintail; mais quoique personne ne s'avisât de chicaner les Protestans sur l'intention qu'ils ont euë de confondre l'espéce avec le genre, les Jésuites auront toujours sujet de leur reprocher cet esprit de singularité qui leur a fait inventer le nom d'Anti-Jésuite depuis que la Providence a fait venir Saint Ignace dans ce monde.

Où

Anti-Jésuites.

Où étoient donc, reprit Mr. Terlaine, les Anti-Jésuites avant Saint Ignace? Car enfin je ne suis pas en peine de trouver des Anti-Catholiques avant lui. Je ne vous oblige pas de me montrer des Anti-Papes avant Saint Pierre.

Vous croyés me surprendre, repliqua Mr. de Rintail, en me faisant des questions semblables à celles que Tertullien faisoit aux Hérétiques de son tems lorsqu'il leur demandoit où étoient les Marcionites avant Marcion. Mais je veux à mon tour vous faire une question; & sur la réponse que vous me donnerés, je vous promets de régler la mienne. *Jesus Fils de Marie est-il le Christ*? Oui certainement, répondit Mr. Terlaine, & je tiens pour blasphémateur, & pour Juif tout homme qui oseroit répondre autrement que moi à une pareille question. Vous m'avouerés donc aussi, repartit Mr. de Rintail, que tout ce qui est opposé au *Christ* l'est aussi à *Jesus*. Je l'avouë, repartit Mr. Terlaine. Si-bien, repliqua Mr. de Rintail, qu'un *Ante-Christ* est un *Anti-Jesus*, & réciproquement un Anti-Jesus sera un Ante-Christ. Je le veux encore, dit Mr. Terlaine: un Anti-Jésuite sera donc la même chose aussi qu'un Anti-Chrétien, reprit Mr. de Rintail.

Alors Mr. Terlaine se trouvant un peu embarassé, lui répondit: Je ne suis pas assés exercé dans l'art des Sophismes pour vous débrouiller ce qui fait ma difficulté dans votre raisonnement. J'aime mieux vous accorder votre conclusion, que de retourner en Logique: mais quelle conséquence prétendés-vous en tirer?

Je prétens, dit Mr. de Rintail, vous faire conclurre qu'il y a eu des Anti-Jésuites dès qu'il s'est trouvé des Anti-Chrétiens dans le monde, & qu'ils sont par conséquent aussi anciens que Saint Jean l'Evangéliste.

Alors Mr. de Brillat voulant tirer Mr. Terlaine d'intrigue, dit que Mr. de Rintail ne parloit que dans un sens général qu'on ne pouvoit pas nier, mais que Mr. Terlaine qui n'envisageoit que le sens particulier n'avoit pas eu tort de rapprocher les *Anti-Jésuites* au deça de Saint Ignace. Mais, ajouta-t-il, ceux qui aiment les longues généalogies ne pouvant faire remonter cette race d'*Anti*, je veux dire des ennemis des Jésuites, au-dessus de ce saint Patriarche, pourront la faire descendre jusqu'à la fin des siécles.

Anti-Jésuites.

Il faut, dit Mr. Terlaine, être inspiré pour parler de la sorte, je ne vous trouve pas assés obscur pour un Prophéte, & je vous estime un peu trop hardi pour un homme qui n'a pas tout le crédit qu'il lui faudroit pour pouvoir cautionner l'avenir. Mais tout de bon, est-ce par inspiration que vous avés appris qu'il y auroit des Anti-Jésuites jusqu'à la fin du monde?

Je crois voir la pensée de Mr. de Brillat, reprit Mr. de Rintail; ou il me dira que je me trompe, ou il veut dire que l'on verra des Anti-Jésuites tant qu'il y aura des Jésuites. Mais il me permettra de lui dire que je ne souscrirois pas volontiers à son sentiment.

A vous dire le vrai, je suis assés de l'avis d'un Pere Jésuite qui a publié depuis quelque tems *la Défense des nouveaux Chrétiens*, &c. contre un Moraliste de Port-Royal, & contre un Ministre de Roterdam. Cet Auteur s'explique assés nettement sur la durée qu'il donne aux Ennemis de sa Compagnie que j'appelle toujours *Anti-Jésuites*.

Vous allés l'entendre parler (1): „ Leur „ grand crime, (dit-il parlant des Jésuites) & qui sera toujours irrémissible, „ c'est d'avoir des Prédicateurs dans les „ Chaires, des Ecoliers dans leurs Collé„ges, & des personnes qui suivent leur „ direction: c'est d'avoir quelque part aux „ emplois Ecclésiastiques, & à la confian„ce des Princes. Tant qu'ils seront „ coupables de ces péchés-là, tant qu'ils „ auront quelque crédit dans le monde, „ & quelque zèle pour la Religion, jamais „ ils ne cesseront d'être des esprits &c. „ Cela veut dire qu'ils ne manqueront ja„mais d'*Anti-Jésuites*. Mais, continuë „ l'Auteur, s'ils venoient quelque jour à „ ne plus prêcher, ne plus confesser, ne „ plus enseigner, ne plus se mêler d'au„cune des fonctions qui regardent le „ Prochain, ne plus s'opposer aux entre„prises des Ennemis de la Foi: alors ils „ peuvent s'assurer, &c....... c'est-à-dire „ qu'ils

(1) Part. 1. pag. 2. 3.

Anti-Jésuites.

„ qu'ils verront alors tous les *Anti-Jésuites* à leurs pieds, & disparoître leur „ nom & leur mémoire de dessus la terre.

Si les Jésuites continuent de prêcher, d'écrire & de diriger jusqu'à la fin des siécles, ou l'on me prendra pour un faux Prophéte, ou l'on verra les Anti-Jésuites durer jusques-là : & joindre leurs forces avec celles de l'*Ante-Christ* pour venir fondre sur notre Postérité.

Après tout il faut avouer qu'on n'a presque vû que des Hérétiques qui ayent osé porter le nom d'Anti-Jésuites à la tête de leurs Livres. Leurs autres ennemis se sont souvent contentés de l'être sous le masque sans en prendre la qualité. N'attendés pas que je vous donne ici quelque ample Catalogue des premiers. Je ne me suis jamais senti trop de passion pour les lire, moins encore pour en faire des Recueils.

Le premier que je trouve sur ma feuille est l'ANTI-JESUITE *de Jean de Serre* Ministre Huguenot. C'est une Piéce que je confondrois volontiers avec l'*Anti-Jésuite* qui parut *in*-8. du tems de Henri le Grand sans nom d'Auteur, d'année, ni de lieu d'impression, circonstances ordinaires des Satires & Libelles diffamatoires. Je ne crois pas même qu'on le doive distinguer de celui dont le Pere Richeome fait mention parmi les Camarades de l'Anti-Coton. Voici ce qu'il en dit aux termes du langage de son siécle (1). „ Entre les premiers (il parle à l'Anti-Coton) „ est l'*Anti-Jésuite* ton Collatéral, & *Anti* „ comme toi. Ce pauvre Pantois passionné „ est toujours à la grosse haleine & n'en „ peut plus; tant il est échauffé & harassé „ à crier & heurler contre les Jésuites. Il „ les veut chasser de la France à fine force sans rémission, & avec eux le Code „ & le Digeste, le Droit Canon, les Langues Latine & Grecque, & tous les „ bons Livres, afin que personne ne soit „ plus savant que lui.

Le second, continua Mr. de Rintail disant qu'il ne s'arrêtoit pas éxactement à l'ordre des tems; le second, dit-il, est une Piéce Latine pareillement anonyme, intitulée *Gratianus Anti-Jesuita*, id est, *Canonum ex scriptis veterum Theologorum à Gratiano in illud volumen, quod Decretum appellatur, collectorum, & Doctrinæ Jesuiticæ ex variis istius Sectæ Matæologorum scriptis excerptæ collatio, à quodam studioso veritatis instituta.*

Les Hérétiques firent imprimer cet Ouvrage pour la premiére fois l'an 1586. *in*-8. & ils le remirent sous la Presse à Giessen l'an 1615. Je ne vous dirai rien du chagrin & de l'indignation avec laquelle les Catholiques regardérent ce Livre: je me contenterai de vous faire remarquer qu'on a eu grand soin de l'insérer dans l'Index du Pape Alexandre VII. & dans celui de Sotomajor, je veux dire qu'il a été proscrit par les Inquisitions de Rome & d'Espagne (2).

Le troisiéme *Anti-Jésuite* est un Calviniste des plus animés contre les Catholiques. Comme il étoit fort connu sous son nom, & par ses emportemens, il eut la discrétion de se cacher sous le masque de Joachimus Ursinus; mais il fut assés hardi pour se donner le surnom d'*Anti-Jésuite*, au lieu de le laisser porter au Titre de son Livre. C'est donc sous le nom de *Joachimus Ursinus Anti-Jesuita* que cet ennemi de l'Eglise Romaine fit paroître une grosse & sanglante Satire en Latin non pas contre les Jésuites en particulier quoique c'eût été son intention, mais contre les Religieux & le Clergé, & generalement contre tous les Chrétiens qui font profession de la foi Catholique sous la direction du Pape & des autres Successeurs des Apôtres. L'Ouvrage de cet Anti-Jésuite a pour Titre, *Jesuitici Templi stupenda. 1. De Idololatrica invocatione, & salutatione Angelica, unà cum horrendis blasphemæ adorationis & superstitiosæ consecrationis creaturarum exemplis. 2. De Patrociniis Sanctorum quos Monachi quibus rebus Deos atque Deas tutelares assignarint. 3. De Sanctorum reliquiis &c.* & il fut imprimé à Francfort *in*-8. puis à Amberg en la même forme l'an 1610. Je ne vous dis rien maintenant de l'Auteur de cette Satire, mais nous pourrons y revenir lorsque je vous parlerai de l'Anti-Machiavel.

Celui

1. Exam. Cat. P. 250.
2. Ind. lib. prohib. Alex. VII. p. 56. Ind. Ant. Sotomay. p. 474.

Anti-Jésuites.

Celui que j'ai à vous proposer comme le quatriéme des *Anti-Jésuites* de mon cahier, continua Mr. de Rintail, vient d'un Luthérien d'Allemagne nommé Herman Samson, & il se trouve renforcé d'un autre Anti-Jésuite que ce Samson lui donna pour être compagnon inséparable de sa fortune. Ils parurent ensemble à Giessen au Landgraviat de Hesse l'an 1605. *in*-4. sous le Titre Latin de *Anti-Jesuita primus, & secundus, sive, Discussio & Confutatio solida quæstionum aliquot quas Laurentius Nicolai Jesuita tractat initio Libri sui quem inscripsit : Confessio Christiana de via Domini*, &c. Le Livre que le Luthérien attaquoit par ses deux Anti-Jésuites, avoit été publié à Cracovie en Pologne dès l'an 1604. *in*-4. & le Pere Laurent Nicolaï de Nortwegue y avoit montré les vestiges du chemin que les Peuples de Dannemarck, de Nortwegue, & de Suéde avoient tenu dans le Christianisme depuis six cens ans pour faire voir combien les Prétendus Evangéliques ou Réformés de ces Pays s'étoient écartés de cette route. Le procès que Samson voulut lui susciter sur ce sujet, n'eut pourtant pas beaucoup de suite; ainsi je finirai en vous disant en deux mots quels étoient ces deux personnages.

☞ Herman Samson qui s'est acquis beaucoup de réputation parmi les Protestans, étoit natif de Riga en Livonie qui est maintenant de la domination des Suédois. Il fut élevé en Allemagne, & fit ses études à Wittemberg, à Rostock, &c. Il retourna ensuite dans son Pays où on le fit Professeur en Théologie, Pasteur dans la principale Eglise, & Surintendant (à la Luthérienne) de tout le Diocèse de Riga. Il mourut dans cette Ville l'an 1643.

Le Pere Laurent Nicolaï portoit véritablement le surnom de Nortwegue qui étoit celui de sa famille, quoiqu'il fût d'ailleurs natif du Royaume de ce nom. Il vint au monde l'an 1538. il étoit déja Prêtre, & Docteur en Théologie lorsqu'il entra dans la Compagnie des Jésuites. Il y vêquit pendant 59. ans tant en Pologne, en Autriche, en Bohéme en Moravie, & dans les Pays-Bas, qu'en Suéde, & en Dannemarck. Il mourut à Vilna dans la Lithuanie le cinquiéme jour de Mai de l'an 1622. âgé de 84. ans.

Enfin, Messieurs, je veux à quelque prix que ce soit vous tenir la parole que je viens de vous donner, de finir ici l'article des *Anti-Jésuites*. C'est pour y être encore plus fidéle que je supprime ce que j'avois à vous dire de ceux de divers Protestans tels que Misler, Christians, Affelman, Grawer, Meyfart, & de quelques autres *Anti-Jésuites* que personne n'ose reclamer, & qui ont été abandonnés dès leur naissance comme des enfans illégitimes, ou comme des avortons, par ceux qui leur avoient donné le jour.

ANTI-KEDDIUS.

Anti-Keddius.

24. JE vous ai délivrés, continua Mr. de Rintail, des Anti-Jésuites généraux comme de Satires vagues, dont le récit ne pouvoit contribuer qu'à vous ennuyer. Mais ayant commencé une fois à vous faire un détail des Anti-Jésuites personnels, il me semble que je ne suis plus libre de soustraire à votre raillerie, & à votre censure l'*Anti-Keddius*, & les autres *Anti* qui attaquent quelques particuliers d'entre les Jésuites à qui ces *Anti* satiriques n'ont pas fait moins d'honneur que les Anti-Becans, les Anti-Bellarmins, l'Anti-Cornée, l'Anti-Coster, l'Anti-Coton, les Anti-Forers, l'Anti-Garasse, & l'Anti-Gretser dont nous avons déja parlé, en ont procuré contre l'intention de leurs Auteurs, aux Jésuites qu'ils attaquoient.

Le Pere Keddius, ou Keddens Jésuite Allemand a l'obligation de son *Anti* à un Protestant nommé Jean Reinboth, c'est une particularité que je n'ai trouvé que dans le Livre qu'un autre Protestant nommé Bosius, a fait pour servir d'entrée à la connoissance des Auteurs Ecclésiastiques (3). Dans le dessein de m'éclaircir sur ce fait, j'ai consulté la liste que Mr. Witten nous a donnée des Ecrits de Reinboth, j'y ai remarqué véritablement trois Ouvrages composés en Allemand contre le Pere Keddens : mais l'omission de celui qui porte le Titre satirique d'Anti-Keddius servira plutôt à nous persuader que la liste de ses Ecrits

3. Pag. 46. Introd. in Not. Script. Eccles.

Anti-Keddius. Ecrits n'est point compléte qu'à nous prouver que Reinboth n'ait point fait d'*Anti-Keddius*.

☞ Jean Reinboth étoit né à Altenbourg en Misnie le quatorziéme de Février de l'an 1609. (1). Il fit ses études à Leipsick, & à Iéne, puis à Rostock, & à Coppenhague. Il passa ensuite du Dannemarck en Hollande à Leyde, & de Hollande en Angleterre à Oxford. Le Roi de Dannemarck Christiern IV. l'ayant rappellé, le fit établir Pasteur à Saint Nicolas de Flensburg, & lui donna la Prévôté des Eglises dépendantes de cette Ville avec la direction de son Conseil dans le même lieu. Au bout de deux ans, ce Prince le commit sur tout le Diocèse de Hattersleben, & le fit Pasteur, ou Prédicateur de la Cour. Mais six ans après il fut choisi par Frederic Duc de Sleswick & de Holstein, pour être Surintendant Général des Eglises de cette Duché, & il alla pour cet effet prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Rostock. Il se maria par trois fois, & vit ses trois femmes mourir devant lui. Le jour de sa mort arriva le vingt-septiéme de Juillet de l'an 1673. après soixante-quatre ans quatre mois & treize jours de vie.

Pour ce qui regarde le Pere Josse Kedd (car son surnom s'écrit ainsi aussi-bien que *Keddens* & *Kede*, & en Latin *Keddius*) vous saurés qu'il nâquit à Emmerick dans le Duché de Cléves l'an 1597. & qu'il se fit Jésuite à vingt ans. Après avoir enseigné les belles Lettres, & la Philosophie pendant quelque tems, il se donna à la Prédication, aux Missions, & à la Controverse; il mourut à Vienne en Autriche le vingt-septiéme Mars de l'an 1657.

ANTI-KIRCHER.

Anti-Kircher. 25. SI tous les *Anti* m'étoient aussi inconnus que celui que je viens de vous nommer, je ne vous donnerois pas la peine de revenir ici pour en écouter la suite, & cette seconde conversation que nous avons à leur sujet, seroit assurément la derniére. Je ne puis vous nier que je connoisse au moins deux *Anti-Kirchers*, mais je vous avoue aussi que je n'en sai presque autre chose que le nom.

1. Witt. Memor. Theol. pag. 1780.

§. I.

Anti-Kircher. Le premier se trouve écrit en Allemand par un Luthérien nommé Jean Conrad Schragmuller, & il parut l'an 1654. *in-quarto* dans la Ville de Dortmund qui appartient aujourd'hui au Marquis Electeur de Brandebourg, & qui est située entre la Westphalie, & le Comté de la Marck. Il ne s'agissoit pas d'un différend personnel entre Kircher, & Schragmuller, mais des matiéres contestées entre l'Eglise Romaine, & la Secte des Luthériens: ainsi vous pouvés juger du tort qu'a eu ce Protestant d'appeller son Ouvrage Anti-Kircher.

§. II.

Le second quoiqu'un peu plus personnel, semble d'ailleurs un peu moins choquant par le tour que son Auteur lui a donné. Aussi l'Auteur étoit-il plus en réputation d'habileté, & de discrétion, que Schragmuller, quoiqu'il n'eût que 31. ans lorsqu'il le fit paroître à Konigsberg en Prusse l'an 1643. *in-24*. Cet Auteur étoit le fameux Abraham Calovius chef de Secte parmi les Luthériens modernes opposé à George Calixte, & aux Calixtins qui vous sont peut-être plus connus sous le nom de Syncrétistes. Le dessein de Calovius n'étoit pas en apparence de dire des injures à Kircher, mais seulement de réfuter les raisons, ou les motifs qu'il avoit allégués de sa conversion. C'est peut-être suivant cette pensée qu'il avoit intitulé son Libelle: *Examen Anti-Kircherianum* plutôt qu'*Anti-Kircherus*. Passons à un autre *Anti*.

ANTI-LEON, ou plutôt ANTI-LEONIS.

Anti-Leon. 26. IL me semble, dit Mr. Terlaine à Mr. de Brillat, que Mr. de Rintail oublie ici sa méthode. Il vient de nous entretenir de l'Anti-Kircher sans nous avoir dit un mot de la vie, ou de la mort de ce Kircher qui est devenu l'objet de la Satire Luthérienne.

Vous n'auriés pas lieu de me faire ce re-

Anti-Leon. reproche, répondit Mr. de Rintail, si j'avois pû déterrer son regiſtre baptiſtére, ou son obituaire. Des quatre Kirchers Allemans que je connois pour s'être faits Auteurs, & dont il y en a eu deux Jésuites, le nôtre qui portoit le nom de Jean, eſt celui de la vie & des emplois duquel je ſuis le moins inſtruit. Je crois que s'il étoit mort Luthérien, Mr. Henning Witten lui auroit fait l'honneur de le placer dans ſes Mémoires avec tant d'autres qui n'en étoient pas plus dignes que lui : un autre de ſes Confréres auroit fait quelque oraiſon funébre de lui, ou ſon éloge hiſtorique. Il ſe peut faire auſſi que ſi Kircher en paſſant du Luthéraniſme à l'Egliſe Romaine ſe fût rendu Religieux dans quelque Monaſtére, quelque Bibliothécaire ou autre curieux de ſon Ordre auroit pris le ſoin de recueillir ſes actions & ſes écrits & de le mettre parmi les Hommes illuſtres de l'Ordre qu'il auroit embraſſé. Mais j'ai trop bonne opinion de votre mémoire pour vous répéter ce que je vous ai dit dans l'article de l'Anti-Cochlée ſur ce ſujet, lorſque vous étiés en peine de ſavoir pourquoi les Ecrivains Proteſtans nous ſont généralement plus connus que les Ecrivains Catholiques ; & pourquoi parmi ces derniers les Ecrivains Réguliers de quelque robe que ce ſoit le ſont ordinairement plus que les autres Catholiques.

Suivant ce raiſonnement, continua Mr. de Rintail, je pourrois plus facilement vous rapporter quelque choſe de la vie de Marquardus Leonis contre lequel on a publié l'ANTI-LEON, ou plutôt *Le Collegium Anti-Leoninum*. Il eſt vrai que ce Leonis ou de Leon étoit un Religieux de Saint François, & qu'il doit par conſéquent tenir ſon rang parmi les *Ecrivains illuſtres* de ſon Ordre. Car il ſuffit d'être *Ecrivain* pour être *illuſtre* parmi les Religieux qui ont publié les *Hommes illuſtres* de leur Ordre. Auſſi voyons-nous que Wadding ne l'a point oublié dans le Récueil qu'il nous a donné des Ecrivains de l'Ordre des Fréres Mineurs. Mais il en a parlé d'une maniére ſi ſéche que je ne puis après lui vous dire autre choſe de Marquardus Leonis, ſinon que c'étoit un Cordelier Allemand de la Province de Straſbourg dont il a été même Provincial par deux fois, qu'il a été auſſi Définiteur Général de ſon Ordre, & Profeſſeur ou Lecteur émérite en Théologie : enfin qu'il a fait tant en Allemand qu'en Latin quelques Ouvrages pour le ſervice de l'Egliſe Catholique. Je ne connois ni le jour ni le lieu de ſa naiſſance, de ſa mort, & de ſa profeſſion. Ainſi l'on peut dire qu'il eſt trop connu pour un Religieux qui a fait profeſſion d'une vie cachée & intérieure, & qu'il ne l'eſt point aſſés pour un Homme illuſtre. Ce n'eſt pas ſur lui qu'en doit retomber la faute, c'eſt ſur Wadding, qui pour la curioſité & l'éxactitude doit baiſſer le Pavillon devant Melchior Adam, Henning Witten, & les autres Proteſtans qui ont recueilli les Hommes illuſtres de leur Secte. Comme l'Auteur de l'*Anti-Leon*, c'eſt-à-dire Jean Himmelius, n'étoit pas ſur les derniers rangs parmi eux, on s'étonnera encore moins qu'il ſoit beaucoup plus connu dans la République des Lettres que le Pere Marquard Leonis, & que ſa Vie qui ſe trouve dans les Mémoires de Mr. Witten ſoit bien circonſtanciée. Souvenés-vous que je vous en ai fait un petit abrégé lorſque je vous ai entretenu de l'Anti-Coppenſtein. Anti-Leon.

Son Anti-Leon fut imprimé à Iéne l'an 1630. *in*-4. ſous le Titre de *Collegium Anti-Leoninum*, c'eſt-à-dire, Recueil de Thèſes dreſſées contre une *Catéchèſe* ou expoſition de la Foi que le Pere Marquard Leonis avoit publiée.

ANTI-MARCEL, ou ANTI-MARCELLIUS.

27. TOut *hibride*, & monſtrueux que l'ANTI-MARCEL eſt en lui-même, continua Mr. de Rintail, il vous paroîtra ſans doute moins barbare que la plupart des autres *Anti* que vous venés de voir avant l'Anti-Leon. Il a l'air extérieur auſſi Romain qu'un Anti-Caton, ou un Anti-Claudien (2) : c'eſt pourtant encore une production de l'Allemagne moderne. Son Auteur étoit un homme conſidéré parmi les Proteſtans, & il s'appelloit Jean-Chriſtophle Seldius. Son Adverſaire étoit un Jéſuite nommé Henri Marcel, Anti-Marcel.

2. ¶. Il n'y a pourtant point eu de famille Romaine du nom de *Marcellius*.

Anti-Marcel.

Marcel, ou plutôt Marcelli qui n'étoit pas moins considéré parmi les Catholiques. Le Pere Marcelli avoit fait une *Protestation Chrétienne* premiérement en Allemand imprimée à Bamberg l'an 1645. *in-douze*; puis en Latin imprimée l'année suivante à Würtzbourg en la même forme. L'Ouvrage ne plut pas au Sieur Seldius qui trouvoit que les intérêts de sa Secte n'y étoient point ménagés. Il prit l'Auteur à partie, & l'appella personnellement. Nous ne voyons pas que le Pere Marcelli acceptât le défi. Mr. Seldius ne laissa point de passer outre, & attaqua d'abord le Pere Marcelli par un Livre intitulé, *Topica Marcelliana in sex locos Jesuiticæ Theologiæ proprios digesta, & per Thesim, Ecthesim, Apodixim, & Antithesim resoluta*, imprimé à Coburg l'an 1648. *in douze*.

Cet Ouvrage fut suivi de l'Anti-Marcellius dont il est ici question. Il fut imprimé l'année suivante dans la même Ville, & en même forme sous le titre d'*Anti-Marcellius*, hoc est, *Refutatio Protestationis Christianæ & salutaris in sola Religione Catholica assecurata ab Henrico Marcellio Jesuita Bambergensi*. Seldius n'étant pas content de n'avoir écrit que contre la Protestation Chrétienne de Marcelli, entreprit encore son Traité de la Justification, & il produisit un nouvel Anti-Marcellius sous le Titre d'*Exercitationes Anti-Marcellianæ, quibus Controversiæ* XVI. *de Justificatione ab Henrico Marcellio motæ deciduntur*. Cet Ouvrage fut imprimé dans la même Ville de Coburg l'an 1650. *in-douze*: mais il ne fut pas le dernier de ceux que Seldius voulut écrire contre Marcelli, puisque l'année suivante il en fit paroître encore un autre de la même forme, & dans le même lieu sous le titre de *Theologiæ Marcellianæ, & Hæreticæ Parallelismus geminus*. Les Auteurs de sa Vie imprimée dans les Mémoires de Mr. Witte, ne font mention dans le dénombrement de ses Oeuvres que d'une premiére partie de l'Anti-Marcellius sous le titre d'*Anti-Marcellii pars prior Exegetica, & Polemica*. Vous avés pû remarquer que les deux Anti-Marcellius dont je viens de vous donner les titres, sont des Ouvrages purement Polémiques sans qu'il y paroisse rien d'Exégétique. Cependant pour ne pas multiplier nos *Anti* sans nécessité, je crois que c'est de l'un des deux que l'on peut entendre cet *Anti-Marcellius Exégetique & Polémique*

Les mêmes Auteurs alléguent aussi un ANTI-CORNÆUS comme un Ouvrage composé par le même Seldius contre un autre Jésuite nommé Melchior Cornæus. Mais je n'ai point eu assés d'éclaircissement à son sujet pour vous en parler en son lieu à la suite de l'Anti-Cornæus de Dorschæus.

☞ Seldius naquit à Hilperthuis en Franconie le prémier de Mai de l'an 1612. Ayant perdu son Pere à douze ans, sa mere l'emmena à Eisfeldt qui étoit son pays, & le mit aux petites écoles jusqu'à la fin de l'an 1628. qu'on l'envoya à Coburg Ville & Duché à la Maison de Saxe dans la Franconie. En 1636. il alla étudier dans l'Université de Iéne en Saxe où il passa Maître ès Arts, après il fut à Wittemberg où on le fit premiérement Adjoint, puis Doyen de la Faculté de Philosophie l'an 1644. La guerre l'ayant empêché de passer en Dannemarck pour occuper une Chaire de Théologie à Sore, il fut fait Ministre de Romhild l'an 1645. Il passa Licencié en Théologie la même année, & prit le bonnet de Docteur la suivante avec une femme qu'il épousa en même tems. En 1664. il fut fait premier Ministre, & Surintendant Général du Diocèse de Coburg, & Principal du Collége de la Ville. Il mourut le quatorziéme jour de Septembre l'an 1676.

Pour le Pere Henri Marcelli, il étoit né l'an 1593. à Sommor village du Diocèse de Boisleduc en Brabant. Il entra chés les Jésuites à Treves l'an 1613. & fit les quatre vœux dans la Société. Il enseigna la Philosophie, & les Mathématiques à Maïence: mais la guerre des Suédois l'en ayant chassé, il vint à Rheims où il enseigna la Théologie morale. Après son retour en Allemagne il professa la Théologie à Molsheim, puis à Bamberg où il prit le bonnet de Docteur. Il mourut en cette Ville le 25. d'Avril l'an 1664.

ANTI-MARTYR.

Anti-Martyr.

28. CE n'est pas seulement l'Ordre de Saint Dominique, mais tout le Genre Humain qui a dû consentir que le

nom

Anti-Martyr.

nom d'un infame Parricide appellé de son vivant frere Jacques Clement fût effacé de ses Régistres. C'est contre ce scélérat que l'*Anti-Martyr* fut publié en François l'an 1590. & je ne sai pourquoi son Auteur a fait difficulté d'y mettre son nom.

Je m'apperçois, dit Mr. de Brillat, que vous allés vous adoucir à l'égard de vos *Anti*; il semble que si vous trouvés mauvais que l'Auteur de l'Anti-Martyr ne vous ait pas fait connoître son nom, ce n'est que par le désir que vous auriés de dire du bien de lui, & de le féliciter de son Ouvrage.

Vous voyés, reprit Mr. de Rintail, que je vous donne des marques de ma bonne foi. Si j'ai inséré l'Anti-Martyr dans ma liste, ce n'est pas pour le condamner entiérement, mais pour faire une exception à la régle que je vous ai apportée des Satires personelles. Aussi voyons-nous que le Titre de cet Ouvrage nous fait moins remarquer la personne du Criminel, que la qualité de son crime. Autrement vous ne devés pas douter qu'il n'eût appellé son Livre *Anti-Clement* plutôt qu'*Anti-Martyr*, & qu'il ne lui eût donné un style, & un air de Satire. Je ne prétends pas excuser & moins encore justifier l'Auteur de tout ce qu'il a avancé contre son devoir sous prétexte de défendre la justice. Mais je prendrois volontiers la défense du Titre de l'Anti-Martyr, sachant l'illusion dans laquelle les séditieux & les rebelles avoient fait tomber Jacques Clement pour lui persuader qu'il pourroit acquérir la gloire du Martyre par un crime détestable.

Je tiens donc que l'Anti-Martyr est bien nommé, sans vouloir entrer dans la discussion de l'Ouvrage. Mais je suis persuadé que vous n'en voudriés pas dire autant de l'*Anti-Mayer*.

ANTI-MAYER, ou ANTI-MEYER.

Anti-Mayer.

29. D'Où est venu ce nouvel *Anti*, à qui en veut l'*Anti-Mayer*, dit Mr. Terlaine?

Vous jugés aisément, répondit Mr. de Rintail, que celui à qui il en veut n'est pas un François, je vous dis la même chose de son Auteur. L'Anti-Mayer parut au monde pour la premiére fois dans la Ville de Iéne en Saxe l'an 1626. *in*-4. & on le vit renaître ensuite à Leipsick en 1633. *in*-12. Il avoit pour pere ce Jean Himmelius dont je vous ai déja parlé au sujet de l'Anti-Coppenstein, & de l'Anti-Leon, & dont j'aurai encore à vous parler dans cinq ou six articles de nos Entretiens.

☞ Mais pour ce qui regarde celui qui est attaqué personnellement dans la Satire, je ne vous céle point la surprise où j'ai été de voir que Mr. Lipenius (1) ait pris cet homme pour un Calviniste du nombre de ceux que les Luthériens ont considéré comme leurs Adversaires. Vous saurés cependant que Christophle Mayer ou Meyer étoit un Catholique, & qui plus est un Jésuite natif d'Augsbourg sur les confins de la Souabe vers la Baviére, Ville célébre au moins par la Confession des Luthériens. Il vint au monde l'an 1568. Il remplit diverses Chaires à Passaw (2) en Baviére, à Brixen au Comté de Tirol, à Gracz en Stirie, & à Vienne en Autriche où il mourut le onziéme d'Octobre de l'an 1626. âgé seulement de cinquante-huit ans dont il en avoit passé quarante-quatre dans la Compagnie de Jesus.

ANTI-MOGUNTIN.

Anti-Moguntin.

30. L'*Anti-Moguntin* ou plutôt les *Anti-Moguntines* (continua Mr. de Rintail en excusant la Barbarie de cet *Anti*) n'ont pas été dressées contre un simple particulier d'entre les Catholiques. Elles attaquent une Faculté entiére de Théologie qui subsiste encore dans l'Université de Maïence; & vous voyés que c'est le nom de cette Ville que George Calixte a voulu attacher à son *Anti*.

C'est donc George Calixte qui est l'Auteur des *Anti-Moguntines*, dit Mr. de Brillat?

Oui, repartit Mr. de Rintail, c'est ce fameux Calixte le Pere des Calixtins, qui a eu presque autant à combattre & à souffrir de la part des Luthériens ses Confréres, qu'Arminius & les Remontrans après lui de la part des Calvinistes. Il étoit né dans un Village du Holstein en Basse Saxe au Diocèse de Sleswick près de la Ville de

1. Tom. 1. Theol. pag. 431.

2. Quelqu'un a dit mal à propos à Padoüe, & à Bresce.

Anti-Moguntin.

de Flensburg le quatorziéme jour de Décembre de l'an 1586. Son Pere qui avoit été écolier de Melanchthon à Wittemberg lui donna les premiers principes des Langues Grecque & Latine, après il l'envoya étudier à Flensburg & de-là à Helmstadt dans l'Université qui porte le nom de Jules Duc de Brunswick-Lunebourg. Il commença à enseigner la Théologie dès l'an 1609. mais l'envie de voyager lui fit interrompre cette profession pour aller visiter les Universités d'Allemagne, & les Gens de Lettres répandus de côté & d'autre. Etant retourné à Helmstadt petite Ville du Duché de Brunswick du côté de Magdebourg d'où il étoit parti, il reprit sa Profession l'an 1611. & se mit à faire des Livres. Après il entreprit un plus long voyage en Hollande, en Angleterre, & en France: & des diverses habitudes qu'il contracta avec les Savans de différente Religion & de divers génies, il se forma cet esprit syncrétistique que vous savés. Il fut établi Professeur ordinaire en Théologie à Helmstadt l'an 1614. pour commencer l'année suivante, & il prit le bonnet de Docteur en 1616. Après il fut fait Abbé de Lutter par le Duc Auguste de Brunswick-Lunebourg, & il épousa en 1619. une veuve dont il eut quatre enfans. Après trente-cinq ans de vie conjugale, il perdit avec sa femme & la santé & le goût pour la vie: si bien qu'ayant langui près de deux ans il mourut l'an 1656. le dix-neuviéme jour de Mars.

Ses *Anti-Moguntines* parurent à Helmstadt *in*-4. l'an 1644. mais il ne faut pas les confondre avec un autre Ouvrage publié la même année dans la même Ville sous le Titre Latin de Réponse 1. aux défenses des Théologiens de Maïence.

ANTI-PAPISTE.

Anti-Papiste.

31. AH! s'écria le jeune Mr. de Saint Yon, vous voila enfin parvenu au plus ridicule de vos *Anti* Mr. Terlaine, dit Mr. de Rintail, n'étoit pas sans doute de cet avis-là avant son retour à l'Eglise Romaine. Le tems de mes tentations est passé, repartit Mr. Terlaine, ainsi vous viendriés trop tard maintenant pour me surprendre avec de pareilles questions. Si vous vouliés vous souvenir de la bonne opinion que vous témoigniés avoir de ma retenuë, même avant notre réunion, vous en useriés sans doute avec plus de reserve à mon égard.

Anti-Papiste.

Mr. de Brillat, & Mr. de Verton, continua Mr. de Terlaine, sauront repondre quand il leur plaira de l'inclination que j'ai toujours euë pour la paix de l'Eglise, & pour la réconciliation des esprits divisés sur la Religion, lors même que je songeois le moins à quitter les Protestans. Je ne pouvois souffrir que ces derniers qui ne sont jamais disconvenus qu'ils se soient séparés d'eux-mêmes, donnassent aux Catholiques des noms qui sentent le Schisme & le parti pour tâcher de les rendre odieux. Je voyois qu'encore que le nom de *Papiste* pût avoir autant d'étenduë que celui de *Catholique*, leur intention étoit de donner un air de nouveauté à l'Eglise Romaine, afin de la faire passer pour une Secte particuliére si cela eût été en leur pouvoir, & de lui faire perdre insensiblement son ancien nom de *Catholique*. Je trouvois plusieurs de mes amis Protestans comme moi dans les mêmes sentimens, & nous nous moquions assés souvent des Ecrivains de notre prétenduë Réforme qui employoient le mot de *Catholique* pour marquer ceux de leur parti, sans même avertir leur Lecteur de cette nouveauté. De sorte que les Protestans même qui ne pouvoient se défaire de l'habitude d'entendre ceux de l'Eglise Romaine par le mot de *Catholique*, y ont été pris les premiers, & sont tombés dans le désordre, & dans la confusion sans y penser en lisant ces sortes de Livres. Je vous avouë que c'est l'un des embarras qui m'a dégouté de la grosse *Panstratie* de Chamier, & de divers autres Ouvrages de cette nature. Les plus sensés d'entre les Protestans se sont apperçu de cet inconvénient, & ils y ont remédié d'assés bonne foi depuis ces tems-là. Mais en restituant le nom de Catholique, ils n'ont pas repris celui de *Papiste*, dont les Catholiques n'ont aucun besoin. Loin de cela, ils semblent en avoir voulu faire la butte de leurs traits, & de leurs cailloux pour percer & lapider les Catholiques, au moins en effigie. Ainsi ils n'ont osé prendre la qualité d'*Anti-Catholiques*: mais ils n'ont pas eu honte de prendre celle d'*Anti-Papistes* à la tête de leurs Ouvrages. En quoi je les trouve moins judicieux que les Hérétiques de l'an-

Anti-Papiste.

l'ancienne Eglise qui appelloient les Catholiques Psychiques, Capitolins, Homousiens, & tout ce qu'il vous plaira. Car vous ne voyés pas que Tertullien, ni aucun autre Montaniste se soit appellé *Anti-Psychique*; que les Novatiens se soient qualifiés d'*Anti-Capitolins*, ni que les Arriens (1) ayent voulu porter le Titre d'*Anthoumousiens*.

Ainsi Monsieur, continua Mr. Terlaine parlant à Mr. de Rintail, désabusés-vous à mon sujet, & permettés-moi de vous dire avec Mr. de Saint Yon que l'Anti-Papiste me paroît le plus ridicule de vos *Anti*, à moins qu'on ne voulût prendre pour *Anti-Papistes* ceux qui témoigneroient autant d'opposition ou d'aversion que j'en pourrois avoir pour le mot ridicule de *Papiste*.

Si les Protestans, reprit Mr. de Rintail, avoient prévû que le terme d'*Anti-Papiste* pourroit être pris en ce dernier sens, ils n'auroient pas été si curieux de le mettre à la tête de leurs Livres. De près d'une vingtaine de ces sortes d'*Anti-Papistes* que j'ai recueillis dans mon cahier, je n'en ai pas remarqué un que l'on pût dire qui seroit le fruit d'une semblable réfléxion. De sorte que si vous me permettés de juger de tous ceux que je n'ai pas vûs par ceux dont je viens de vous parler, je conclurai qu'il n'y en a point qui dans la pensée même des Protestans, ne soit réciproque avec le terme d'*Anti-Catholique*, ni par conséquent qui ne mérite d'être rejetté des Catholiques avec indignation.

Vous me dispenserés donc de vous les citer, & de vous en faire connoître les Auteurs qui sont presque tous étrangers, & presque aussi éloignés de nos mœurs, que de notre Communion. Ainsi je passe pour abréger ma lecture à d'autres *Anti* plus particuliers.

ANTI-PISTORIUS.

Anti-Pistorius.

32. JEan Pistorius Catholique d'Allemagne s'est trouvé honoré de trois *Anti* par les Adversaires de notre Religion depuis qu'il eut abandonné leur Communion & leur parti.

§. 1.

Anti Pistorius.

Le premier des trois, est l'*Anti-Pistorius* de Christophle Agricola le Grison qui est le masque d'un Protestant (2) que vous pourrés trouver levé parmi les Pseudonymes de celui qui s'est chargé du soin de nous découvrir les Auteurs déguisés. Son Livre parut à Francfort *in*-8. sous le Titre de *Christophori Agricolæ Rhæti* ANTI-PISTORIUS, *sive*, *Exceptio prior contra primam Thesim Dodecamorii Symboli quod Pistorius defendendam suscepit Badæ Marchionum.* Mais ayant remarqué le peu d'effet qu'avoit eu cette premiére attaque, il revint à la charge quelque tems après, sans néanmoins vouloir passer pour aggresseur; & feignant de se mettre simplement sur la défensive contre les attaques de Pistorius, il publia à Francfort l'an 1592. *in*-4. un nouveau Livre intitulé *Anti-Pistorianum propugnaculum*, sive, *Exceptio posterior ad primam Theseon Pistorian. Acroama Catholicum pro Tabulis divini juris contra Hereticos Scripturifugas.*

§. 2.

Le second *Anti-Pistorius* que j'ai remarqué est celui de Conrad Vorstius cet Arminien, ou (si vous l'aimés mieux) ce Demi-Socinien dont je vous ai déja parlé au Chapitre de nos Anti-Bellarmins. Ce qu'il fit contre Pistorius parut dans la Ville de Hanaw *in*-8. l'an 1607. en deux parties séparées sous le Titre de *Tessaradecas Anti-Pistoriana*, *seu*, *Responsio ad Librum Johannis Pistorii de quatuordecim articulis in Religione controversis.*

§. 3.

Mais je crois qu'il est à propos que je vous arrête un peu plus long tems sur notre troisiéme *Anti-Pistorius*, & que je prenne cette occasion pour vous dire un mot de la personne & des Ecrits de Pistorius aussi-bien que de l'Auteur de cette derniére Satire.

Jean

1. ¶. Il faut écrire *Arien*.
2. ¶. David Schram mort l'an 1615. touchant lequel on peut voir les Pseudonymes de Placcius, article 62.

Anti-Pistorius.

Jean Pistorius de Nidde à qui nous sommes redevables de quantité d'Ouvrages, Historiques, Philosophiques & Théologiques, avoit été d'abord Médecin de profession; il s'étoit fait ensuite Jurisconsulte, & en cette qualité il étoit devenu Chancelier du Marquisat de Bade qui est une Principauté de l'Empire. S'étant appliqué à la lecture des Ouvrages de Luther avec beaucoup d'assiduité, il fut par la miséricorde de Dieu récompensé de la droiture de son cœur & de la sincérité qu'il avoit apporté à cette étude. Je veux dire qu'il renonça à la Secte de Luther qu'il avoit suivie jusqu'alors, & embrassa la Communion de l'Eglise Romaine. Peu de tems après il procura le même avantage au Prince Jacques Marquis de Bade qu'il rendit Catholique par les instructions qu'il lui fit sur les vérités de notre Religion. Voila le crime capital que les Protestans eurent à lui reprocher, voila toute la source de leur haine, & de la guerre qu'ils lui déclarérent depuis dans leurs Ecrits.

Pistorius ayant perdu sa femme eut la dévotion d'entrer dans la Cléricature & il y reçût l'Ordre de la Prêtrise. Ce fut pour lors que se voyant revêtu de ce caractére, il crut devoir sacrifier tous ses talens à l'honneur de l'Eglise Catholique, & qu'il entreprit de défendre par ses Ecrits la vérité Orthodoxe contre les Protestans. Comme il avoit été de leur nombre, & qu'il connoissoit mieux leur foible que la plupart des autres Controversistes, on doit moins s'étonner du succès qu'eurent ses Ecrits & ses Prédications. La réputation qu'il y acquit porta l'Empereur Rodolphe à l'attirer auprès de sa personne. Il le fit son Confesseur, & voulut qu'il fût aussi Conseiller de sa Cour. Le Pape Clement VIII. de son côté lui donna la Prévôté de l'Eglise Cathédrale de Breslaw en Silésie. Mais lorsqu'il fut question de prendre possession de ce Bénéfice, il trouva tant de résistance de la part de quelques Ecclésiastiques & de quelques Réguliers sous prétexte qu'il n'avoit point pris les dégrés ordinaires dans aucune des Universités Catholiques, que le Pape fut obligé de donner deux Brefs consécutifs pour les réduire, & de les menacer même de l'Excommunication. Je ne puis vous dire ce que fit Pistorius ni ce qu'il devint depuis ce tems-là, & il faut vous renvoyer à d'autres mieux informés que moi pour vous apprendre le tems & le lieu de sa mort.

Anti-Pistorius.

Mais je ne demeurerai pas si court sur ce qui concerne l'Auteur de notre troisiéme & dernier *Anti-Pistorius*.

Il s'appelloit Balthasar Mentzer, & il vint au monde dans Allendorff petite Bourgade du Landgraviat de Hesse du côté de la Thuringe le vingt-septiéme jour de Février de l'an 1565. A douze ans son pere le mit au Collége de Hersfeld; à dix-huit on le fit passer Bachelier en Philosophie à Marpurg; à dix-neuf Maître ès Arts; à vingt Major ou grand Boursier: à vingt-quatre il fut commis sur l'Eglise de Kirtoff par Louïs Landgrave de Hesse. Il tint pendant sept ans ce riche Bénéfice en qualité de Pasteur, jusqu'à ce qu'il devint Professeur en Théologie à Marpurg, & Principal des Pensionnaires ou Boursiers du Landgrave.

Il n'eut jamais qu'une femme à la *fois*; miracle d'Allemagne, qu'on veut nous faire passer pour la plus surprenante merveille de la vie de cet *irrépréhensible* Pasteur. Mr. Terlaine n'en croira rien si je ne lui en produis des témoignages. Qu'il écoute donc le Panégyriste de B. Mentzer dans la belle Oraison funébre qu'il prononça à son honneur (1).

Unius uxoris maritus fuit Mentzerus. Hic ronchos audio: Obe! Mentzerus unius uxoris maritus! At comprime spiritum Montanista, & quicunque κωλυεῖς γαμεῖν. A Mentzero disce, quid sit unius uxoris esse maritum, sic ille. (Ecoutés ce qui suit, ce sont les paroles de notre *incomparable Théologien*, Mentzer que le Panégyriste cite dans son Discours funébre) „ Verbis istis Apostolicis ubi scribit Episcopum & Diaconum debere esse unius „ uxoris virum, prohibitum esse sacris Ordinibus ordinare eos qui quovis modo „ digami fuerint apertè falsum est. Nam „ Apostolus disertè affirmat, Rom. 7. 2. „ 3. mortem liberare à lege uxoris vel viri: „ & Corinth. 1. c. 7. v. 39. ait: Mulier „ alligata est legi quanto tempore vir ejus „ vivit. Quod si dormierit vir ejus, libe- „ ra

1. Menon Hanneken apud Witten Memor. Theol, pag. 237.

Anti-Pistorius.

„ ra est ad nubendum cui vult, tantum in „ Domino. Et 1. Timoth. 5. 14. Volo, „ inquit Apostolus, juniores (*viduas*) nubere, filios procreare, domum administrare. Idem est judicium de viris viduis. „ Hæc vero verborum Apostoli vera sententia est, Episcopum non debere esse „ contaminatum peccatis contra sextum „ præceptum, sed unius uxoris esse virum, „ hoc est, castè vivere in legitimo conjugio secundùm ipsius Dei institutionem. „ OPPONITUR IGITUR PARTICULA (*unius uxoris vir*) QUIBUSVIS „ CONJUNCTIONIBUS CUM SEXTO „ PRÆCEPTO PUGNANTIBUS, ET „ IN PRIMIS SCORTATIONI ET „ (SIMULTANEÆ) POLYGAMIÆ. *Hactenus Mentzerus*, (continuë le Panégyriste) *qui & ibidem explicationem istam pluribus rationibus stabilit, adversusque Adversariorum strophas masculè defendit. Hinc nequicquam frremente & stridente Montanistico spiritu, piâ animi παῤῥησίᾳ primo, post primum secundo, post secundum etiam tertio conjugio se obstringi passus est.*

Ha! que de Montanistes parmi nous, à ce compte-là, dit Mr. de Brillat!

C'est la premiére fois de ma vie, ajouta le jeune Mr. de Saint Yon, que j'ai entendu un Commentaire Luthérien sur l'Ecriture. Si tous les Commentateurs Protestans sont de ce caractére, je les trouve divertissans. Je n'oublierai pas sur toutes choses la belle explication des trois mots de Saint Paul *unius uxoris vir* pour un Evêque.

Vous voyés, reprit Mr. de Rintail, que le Prélat de Kirtoff (2) en dépit du Paraclet Cataphrygien, se laissa enchaîner dans les liens de trois mariages non *simultanées*, mais consécutifs par une *pieuse liberté d'esprit* (3). Mais ne croyés pas qu'il ait jamais péché par une indulgence aussi philosophique que l'Empereur Marc Aurele, ou par une bêtise aussi burlesque que l'Empereur Claudius. Il a toujours eu grand soin d'ôter à toutes ses trois femmes les moyens de faire la Faustine, ou la Messaline.

Je cherchois depuis long tems, dit Mr. Terlaine, la raison pour laquelle les Luthériens d'Allemagne témoignent faire tant de cas de la Théologie de B. Mentzer, & paroissent si affectionnés à sa mémoire. Je crois l'avoir trouvée, puisque selon la Morale de ce Docteur, il semble que la Polygamie *simultanée* ne sera défenduë aux Laïcs Luthériens qu'en cas qu'ils voulussent passer à l'Etat Ecclésiastique pour être Pasteurs, c'est-à-dire Diacres, & Evêques selon Saint Paul.

Pour moi, Monsieur, j'aurois eu grande envie de dire mon mot comme les autres sur une matiére si réjouïssante. Mais voyant que notre tems s'usoit en réfléxions, j'interrompis Mr. Terlaine pour prier Mr. de Rintail de continuer sa lecture. Il le fit d'autant plus volontiers qu'il craignoit que quelques-uns des honnêtes Importuns du tems ne vinssent troubler la Compagnie avant qu'il eût achevé.

Je passe, dit il, les autres circonstances de la Vie de Mentzer pour venir droit à son *Anti-Pistorius*. Pistorius avoit publié l'an 1599. un Livre sous le Titre de *Guide* par lequel il avoit intention de faire rentrer dans les voies de la Vérité ceux que l'Hérésie avoit séduits. Mentzer voyant que cela regardoit les Luthériens comme les autres Sociétés séparées de l'Eglise Catholique, entreprit de s'opposer au dessein de Pistorius. C'est ce qu'il tâcha de faire en deux maniéres, premiérement par un Ouvrage Latin composé de quatorze Disputes, & ensuite par un Livre écrit en Allemand sous le Titre de *Guide Evangélique*. L'Ouvrage Latin parut à Marpurg pour la premiére fois l'an 1600. & ensuite l'an 1612. ou plutôt 1614. *in*-4. sous le Titre de *Anti-Pistorius*, seu, *Disputationes Theologicæ*, & *Scholasticæ de quibusdam capitibus contra Johannem Pistorium*. Et l'année 1600. ne se passa point qu'il ne mit au jour une défense de cet Ouvrage contre les Adversaires qu'il avoit eus dès sa naissance. Il la publia dans la même Ville, mais dans la forme *in*-8. sous le Titre d'*Apologia Disputationis* I. *Anti-Pistorianæ*.

Mentzer, après avoir professé la Théologie tant à Marpurg qu'à Giessen autre Ville du Landgraviat de Hesse vers la Franconie pendant l'espace de trente-un ans, mourut l'an 1627. dans cette derniére Ville.

ANTI-

2. Antistes Eccles. Kirtorff. ibid p. 235.

3. Pia animi παῤῥησίᾳ.

ANTI-PUCCIUS.

Anti-Puccius.

33. JE me contenterai de vous nommer l'ANTI-PUCCIUS, continua Mr. de Rintail, jusqu'à ce que quelqu'un veuille m'en apprendre quelque chose de plus que le nom. J'ai trouvé, je ne me souviens pas en quel endroit, que cet *Anti* avoit pour Auteur Luc Osiander fils d'André, pere d'un autre André, & Luthérien de la Confession d'Ausbourg qui mourut en 1604. Professeur en Théologie à Tubingue en Souabe. Il se peut faire que son *Anti-Puccius* prétendu ne seroit autre chose qu'un Ouvrage qu'il fit imprimer en 1593. *in-quarto* contre un François Puccius pour refuter l'Ecrit que cet Auteur avoit publié l'année précédente à Goude en Hollande sous le Titre *De Christi Servatoris efficacitate in omnibus hominibus assertio Catholica.*

Si la chose étoit aussi certaine que je la trouve probable, je conclurois à releguer cet *Anti* parmi ceux que les Hérétiques ont dressé les uns contre les autres, & dont j'espére vous entretenir dans la premiére conversation que nous aurons ensemble. Car ce François Puccius ne me paroît autre que l'Auteur du Puccianisme, c'est-à-dire d'une nouvelle Secte qui a duré trois jours, & qui est demeurée ensevelie sous les Pierres dont elle fut accablée par les Calvinistes, les Luthériens, & les Catholiques.

En remontant un peu plus haut, je trouve que ce Puccius pourroit bien être le même que Francesco Pucci de Florence (1), qui s'étoit retiré à Bâle, & qui eut quelque contestation avec l'Hérésiarque Socin sur l'état du premier Homme avant sa chute l'an 1577. & qui tenoit l'immortalité de toutes les créatures, & par conséquent de l'homme par la création.

Mais je n'assurerai pas que ce Florentin soit le même que ce Franciscus Puccius Filidinus, dont il est parlé dans la premiére classe de l'Index des Auteurs & des Livres condamnés sous le nom du Concile de Trente, où l'on a remarqué que c'est faussement que cet homme a pris le nom des Pucci.

Anti-Puccius.

Vous en jugerés, Messieurs, comme il vous plaira; pour moi je suis d'avis d'abandonner l'*Anti-Puccius*, & de passer à l'*Anti-Sixtus*.

ANTI-SIXTE.

Anti-Sixte.

34. L'Auteur de l'ANTI-SIXTE (2), c'est-à-dire de la Satire qu'on publia sous ce nom contre le Pape Sixte-Quint pendant les troubles du Royaume, n'étoit pas un des fauteurs de la Ligue ni des Factions Espagnolle & Italienne, comme il vous est aisé de juger. Mais d'un autre côté si l'on veut s'en rapporter à quelques Religieux, à des Italiens ou à des Espagnols, on s'imaginera qu'il étoit engagé dans le parti des Huguenots. C'est ce qui le porta peut-être à supprimer son nom pour nous ôter sa connoissance. Mais nous avons appris par d'autres voies qu'il n'étoit autre que Mr. du Fay, petit-fils du Chancelier de l'Hospital. Pour donner plus d'étenduë à cette découverte, j'ajouterai que cet Auteur est le même que celui à qui les fins connoisseurs attribuent un autre Livre anonyme qui parut en ces tems-là sous le Titre d'*Excellens & libres Discours*, &c. Si je vous apprens qu'il a fait encore deux autres Ouvrages du même caractére, dont le premier s'appelle l'*Anti-Espagnol* (3), ou Exhortation à rentrer sous l'obéïssance de Henri IV. & l'autre, *Francophile contre les conspirations du Roi d'Espagne, du Pape, & des Rebelles de France*; vous n'aurés pas de repugnance à croire qu'il a été très-capable de faire l'*Anti-Sixte*. Mais si par respect pour le Saint Siége vous n'osés prononcer sur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Sixte, vous ne ferés pas difficulté de reconnoître ailleurs que l'Auteur de l'Anti-Espagnol étoit un Catholique zélé pour son Roi contre le Pape & le Roi d'Espagne.

ANTI-

1. ¶. C'est celui-là même. Bayle au mot *Puccius* en parle assés au long. Voyés aussi plus bas l'article 69.

2. ¶. Bayle page 3049. de la 3. édition trouve que Baillet ne caractérise pas bien l'Anti-Sixte, & crois que ce livre est peut-être le même qui a pour titre: „ Moyens d'abus, entreprises, & nullités, du rescrit, & bulle du Pape Sixte V. du nom, en date „ du mois de Septembre 1585, contre le Sérénissime Prince.

ANTI-SOCOLOVIUS.

Anti-Socolovius.

35. UN Polonois nommé Socolow, qui étoit né, ou du moins qui avoit été élevé dans les opinions nouvelles de ceux qui se sont séparés de l'Eglise Romaine, ayant depuis reconnu la vérité de la Religion Catholique dans ses lectures & dans ses conversations; s'étoit fait un devoir de conscience de changer de parti. Il avoit même fait quelque chose de plus en publiant les motifs de sa conversion, soit pour sa propre justification, soit pour contribuer à la conversion des autres égarés. C'est, Messieurs, contre ces motifs qu'un Protestant d'Allemagne nommé Sebastien Finck, a mis en lumiére l'*Anti-Socolovius.* L'Ouvrage est écrit en Allemand. C'est ce qui m'oblige d'en demeurer là en vous marquant que le Livre paroît imprimé à Schleusing *in*-12. l'an 1633. La datte pourroit être suspecte de falsification par l'inadvertance de quelque Ouvrier d'Imprimerie, s'il étoit évident que ce Socolovius fût le même que Stanislas Socolow, qui étoit cinquante ans auparavant dans le sein de l'Eglise Catholique, & qui a publié pendant plus de trente ans divers Ouvrages pour la défense de la vérité à Cracovie, à Ingolstadt, à Cologne & dans diverses autres Villes soumises au S. Siége.

Si d'un autre côté je connoissois aussi particuliérement ce Sebastien Finck que je pourrois faire Gaspar Finck, ou deux ou trois Allemands du même nom; il me seroit moins difficile de juger de la datte de l'impression de son Livre, dont je n'ai jamais vû que le titre.

ANTI-STAPLETON.

Anti-Stapleton.

36. VOici, Messieurs, le premier des *Anti* qu'il me souvienne d'avoir vû sortir de l'Angleterre, continua Mr. de Rintail. Vous allés voir deux Combattans qui ont fait plus de bruit dans le monde que Finck & Socolow. Mais je veux auparavant vous faire remarquer à la gloire de la Nation Angloise que ces Ecrivains dans leurs plus grands emportemens contre l'Eglise Romaine, se sont très-rarement deshonorés par ces Satires ridicules qui portent le Titre d'*Anti*.

Anti-Stapleton.

Vous me surprenés, dit Mr. de Brillat. Quoi parmi tant d'esprits déréglés depuis l'Apostasie de ces Insulaires? Quoi parmi tant d'ennemis bizarres de l'Eglise Romaine, parmi ces monstrueux Chrétiens dont l'Angleterre a produit tant d'espéces différentes sous les noms d'Indépendans, de Familistes, d'Anabaptistes de nouvelle espéce, de Quouacres ou Trembleurs, de Sabbataires & Anti-Sabbataires, de Hétéringhtoniens, de Brownistes, de Séparatistes, de Nonconformistes, de Robinsoniens, de Barrowistes, de Fanatiques, de Seckers & Waiters, d'Erastiens, &c? Quoi, dit-il, parmi tant d'Adversaires de notre Religion, si peu d'*Anti* contre nous?

Les différends, repartit Mr. de Rintail, que ces Sectaires ont eu à démêler avec les Conformistes & les Puritains, avec les Episcopaux & les Presbytériens, les ont tellement occupés, qu'ils n'ont guéres eu le loisir de songer à nous: & je puis vous assûrer que l'*Anti-Stapleton* ne nous est pas venu de leur part. Il a pour Auteur un célébre Théologien de l'Eglise Anglicane nommé Guillaume Whittacker, ou, selon notre maniére de prononcer, Ouitacre, qu'Amesius n'a point fait difficulté de ranger parmi les Puritains, quoiqu'il fût Membre du Clergé.

Whittacker étant à Cambridge avoit écrit sur l'Ecriture-Sainte en 1588. mais il s'en étoit acquitté d'une maniére conforme aux préjugés de sa Secte. Il avoit entrepris de combattre principalement Bellarmin, espérant d'acquérir quelque nom aux dépens de celui d'un Adversaire si formidable. Bellarmin ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, de sorte que Whittacker le jugeant un peu trop indifférent, fit un nouveau Livre sur le même sujet, qu'il fit imprimer deux ans après dans la même

„ Prince Henri de Bourbon Roi de Navarre, & „ Henri de Bourbon Prince de Condé, par un Ca- „ tholique, Apostolique, Romain, mais bon Fran- „ çois, & très-fidéle sujet de la Couronne de Fran- „ ce. Mais il se trompe, ce livre n'étant autre que celui qu'indique Mr. de Thou l. 82. de son Hist. page 48. & qu'il dit être de Pierre de Beloy Avocat du Roi au Parlement de Toulouse.

3. ¶. Dont il est parlé n. 122.

Anti-Stapleton.

même Ville. Quoiqu'il eût employé dans ce nouvel Ouvrage tout ce qu'il croyoit capable de réveiller un homme en léthargie, il eut d'un côté le chagrin de n'avoir pû émouvoir Bellarmin, & de l'autre il se vit repoussé par un Docteur de Louvain auquel il n'avoit point songé. C'étoit un Catholique Anglois, nommé Thomas Stapleton, retiré aux Pays-Bas Espagnols, mais que le grand âge & les fréquens combats pour la Foi Catholique avoient rendu expérimenté dans la Théologie Polémique contre les Hérétiques de son tems.

Stapleton fit donc un Ouvrage divisé en trois Livres pour défendre contre Whittacker la cause que Bellarmin avoit soûtenuë touchant l'autorité de l'Eglise sur ce qui concerne l'approbation ou l'explication de l'Ecriture, & il le publia à Anvers *in*-8. l'an 1592. pour la premiére fois.

Whittacker se sentit rudement poussé dans cet Ouvrage, mais le déplaisir qu'il en conçût n'étoit pas l'unique source de son ressentiment contre Stapleton. Il se souvenoit encore de la mortification qu'il avoit reçûë de sa part peu de tems auparavant au sujet de son mariage, à l'occasion duquel il se trouvoit raillé de nouveau dans ce dernier Ouvrage. De sorte qu'il ne crut pas pouvoir se vanger de lui qu'en lui opposant son *Anti-Stapleton*, qu'il fit publier dans la même Ville de Cambridge l'an 1594. *in*-8. conjointement avec sa Duplique touchant l'autorité & l'*autopistie* de l'Ecriture-Sainte.

☞ Voila ce que je sai de l'Anti-Stapleton, mais voici deux mots de la vie & des emplois de son Auteur & de son Adversaire. Guillaume Whittacker naquit dans le hameau de Holme, dépendant de la Paroisse de Brundley au Duché de Lancastre l'an 1548. (1).

A treize ans on le mit au Collége à Londres, où il avoit son oncle maternel Doyen de Saint Paul, qui l'envoya à dix-huit ans faire sa Philosophie au Collége de la Trinité dans l'Université de Cambridge, où il passa Bachelier & Maître ès Arts. Peu de tems après il fit ses essais de litérature par des versions Grecques qu'il fit du Catéchisme & de la Liturgie. Il étoit encore fort jeune lorsqu'on le fit Président des Actes de Philosophie. Mais il se défit de cet emploi pour s'appliquer à la Théologie & à la lecture des Peres, & l'on remarque que pour ménager sa santé au milieu de ses travaux, il se divertissoit l'été à l'arc, à l'arbalête & à la pêche, & l'hiver aux échecs: Etant devenu Professeur Royal en Théologie en 1579. il se mit à écrire de la controverse contre Campian, Durée, Sanders, Rainold, Bellarmin & notre Stapleton. Il passa Docteur en Théologie de la Faculté de Cambridge l'an 1582. & il devint Principal du Collége de S. Jean l'Evangéliste en 1586. Il passa à de secondes noces, & il mourut un Jeudi quatriéme jour de Décembre de l'an 1595. dans la 47. année de son âge.

Stapleton étoit de Hemfeld, petite Ville du Comté de Southsex (2) & il vint au monde la même année & le même mois que Thomas Morus fut décapité. Le nom de Thomas qu'on lui donna au baptême lui plut si fort, que pour en rehausser la beauté il fit un Livre des trois illustres Thomas, savoir; Didyme l'Apôtre, Becket l'Archevêque de Cantorbery, & Morus Chancelier d'Angleterre. Il fit ses études à Winchester & à Oxford, après quoi il fut Chanoine de la Cathédrale de Chester. Mais la face de l'Eglise ayant changé en Angleterre, il se retira à Douay, où on le fit Professeur des Saintes Ecritures après qu'on eût reconnu son mérite. Le Roi d'Espagne l'honora ensuite d'une chaire de Professeur Royal en Théologie à Louvain, où il fut fait aussi Chanoine de S. Pierre, & Doyen du Collége de Hilvarbeck. Ce fut en vain que le Pape Clement VIII. voulut l'attirer à Rome avec de grands avantages. Il mourut à Louvain le douziéme jour d'Octobre de l'an 1598.

ANTI-TANNER.

Anti-Tanner.

37. HA, dit Mr. Terlaine entendant prononcer l'*Anti-Tanner*, c'est l'*Anti* que vous nous avés promis lorsque vous faisiés l'Histoire de l'*Anti-Gretser*. Vous

1. Ex Abd. Asthon & M. Adam.

2 D'autres ont dit à Chester.

Anti-Tanner.

Vous me faites plaisir de vous en souvenir, répondit Mr. de Rintail ; puisque j'ai à faire à des Auditeurs qui ont si bonne mémoire, ils me dispenseront de répéter tout ce que j'ai dit en cet article touchant le Colloque ou la Conférence de Ratisbonne tenuë au commencement de notre siécle entre les Catholiques & les Luthériens par les soins du Duc de Baviére & du Duc Palatin de Neubourg.

J'abrége donc ce qui me reste à vous dire de l'*Anti-Tanner*. Les Protestans qui jusqu'ici n'ont pas eu sujet de se plaindre de leur stérilité pour les Satires, firent paroître deux *Anti-Tanners* en une même année. L'un est celui de Gilles Hunnius, dont je vous ai parlé, comme étant l'Auteur de l'Anti-Gretser. Il avoit vû la part que le Pere Tanner avoit euë au Colloque, & il avoit lû la Rélation historique que ce Pere en avoit faite pour faire cesser tous les faux bruits que les Hérétiques avoient répandus parmi le Peuple contre la vérité de ce qui s'étoit passé au Colloque. Mais il n'avoit pas été satisfait d'un récit trop peu favorable à son parti. Pour prévenir les effets qu'il craignoit de sa lecture, il fit une contre-Rélation, c'est-à-dire, une Histoire à sa mode du Colloque de Ratisbonne, qui parut en 1602. à Wittemberg en Saxe. Le Pere Tanner ne crut pas devoir laisser cet écrit sans Réponse: & non content d'avoir fait réimprimer sa Rélation en Latin & en Allemand à Munich en Baviére, il publia encore des Réfléxions sur celle de Hunnius sous le Titre d'*Examen Narrationis quam Historicæ Relationis nomine insignitam de Colloquio Ratisbonensi edidit Ægidius Hunnius Prædicans*, à Munich 1602. *in-4.* C'est contre ce dernier Ouvrage que Hunnius écrivit son *Anti-Tanner*, qu'il fit imprimer dès la même année à Wittemberg. Cet Auteur ne survêquit pas long-tems à son Anti-Tanner, & il mourut dès le commencement du mois d'Avril de l'année suivante, comme je vous l'ai fait remarquer dans l'abrégé de sa Vie. Cet accident ne fit point perdre au Pere Tanner le dessein d'une Replique. Il en publia une dans laquelle il donna une Défense de sa premiére Réfutation de l'Anti-Tanner, & des Remarques sur la mort de son Auteur. Elle parut à Munich l'an 1603. in-4. intitulée *Apologeticus pro compendiaria Relatione de Colloquio Ratisbonensi* 1601. *adversùs Anti-Tannerum, cum Appendice de morte Ægidii Hunnii.*

Anti-Tanner.

§. II.

L'autre *Anti-Tanner* a pour Auteur un Théologien de la même Secte nommé Jacques Hailbronner. Je ne puis vous dire s'il y avoit eu du complot & de la convention entre Hunnius & lui, mais je trouve une correspondance admirable d'humeurs comme de sentimens entre eux, lorsque je vois que tout éloignés qu'ils étoient de pays, ils ne laissérent pas de composer, & de faire imprimer en même tems & sur le même sujet chacun un Livre sous un Titre tout semblable. Car ce fut en 1602. que Hailbronner fit paroître son *Anti-Tanner* contre la Rélation que le Pere Tanner avoit faite du Colloque de Ratisbonne, mais ce fut à Francfort qu'il la fit imprimer. Le Pere Tanner ne lui fit pas l'honneur de lui répondre, ainsi l'affaire finit de ce côté-là.

☞ Hailbronner ou Heilbrunnern étoit né l'an 1548. dans Eberting, Village du Bailliage de Vaihing au Duché de Würtemberg en Souabe. Il fit ses études à Studtgard, & fut l'un des Boursiers du Duc Christophle dans Alpirsbach. Il alla continuer ensuite ses études à Maulbronn, puis à Tubingue, où il passa Maître ès Arts, & se mit sur les bancs de la Théologie. En 1573. il fit quelques voyages, & à son retour il se maria dans Tubingue le 12. de Juillet 1575. & trouva de l'emploi dans la Ville des Deux-Ponts, ou Zweibruck, jusqu'en 1580. Il passa Docteur en Théologie à Tubingue l'an 1577. (3) Il fut apellé ensuite dans diverses fonctions de Prédicateur, de Pasteur & d'Inspecteur dans le Palatinat du Rhin & dans le Duché de Würtemberg, où il ne put s'accommoder. L'an 1581. on le fit Surintendant du Diocèse d'Amberg au Palatinat de Baviére, qui étoit alors du haut Palatinat du Rhin, dépendant du Comte Electeur, mais il y fut long-tems inquiété

3. Ex Thummio apud H. Witt.

Anti-Tanner.

té par son Prédécesseur qui avoit été déposé. Après un long & fâcheux procès, il fut obligé d'en sortir l'an 1585. & il passa à Neubourg, où il fut Prédicateur pendant près de trente ans. Il se trouva au fameux Colloque de Ratisbonne, qui commença au mois de Novembre de l'an 1601. où lui & les autres Protestans prétendirent vainement avoir eu l'avantage sur les Docteurs Catholiques. C'est le sujet de son *Anti-Tanner* aussi-bien que de celui de Hunnius. Le Prince Palatin Wolfgang Guillaume qui avoit procuré avec son Pere Philippe-Louïs Duc de Neubourg le Colloque de Ratisbonne pour les Protestans, comme le Duc de Baviére pour les Catholiques, s'étant ensuite converti à l'Eglise Romaine, Hailbronner se vit obligé de sortir de son emploi, & vint se refugier dans son pays au Duché de Würtemberg l'an 1615. Il perdit sa femme dans ce voyage après quarante ans de société conjugale. Peu de tems après le Duc le fit Abbé de Bebenhus & Surintendant Général des Eglises qui en dépendoient. Aussi-tôt il se remaria, quoiqu'il fût dans la soixante-huitiéme année de son âge, puis il mourut d'apopléxie le six de Novembre 1619. (1).

Je ne serai pas si long dans l'abrégé que je veux vous faire de la Vie d'Adam Tanner. Il étoit d'Inspruck au Comté de Tirol, & étoit venu au monde l'an 1572. Il fut reçû chés les Jésuites l'an 1590. & après deux ans de Noviciat il acheva chés eux la Philosophie qu'il avoit commencée dans le monde. On le mit d'abord à la Théologie sans lui faire enseigner les Humanités ni la Philosophie selon la coutume de la Compagnie. Il professa la Langue sainte à Ingolstadt; la Controverse, puis la Morale à Munich. Après le Colloque de Ratisbonne, d'où Alegambe dit qu'il sortit triomphant avec Gretser & les autres Catholiques, il prit le bonnet de Docteur, & enseigna la Scholastique à Ingolstadt pendant quinze ans. Il fit les quatre vœux le 29. d'Août de l'an 1617. Il fut Professeur en Théologie à Vienne après Bécan, puis Chancelier de l'Université de Prague. Mais les Suédois étant entrés en Bohème, il voulut s'en retourner dans son pays du Comté de Tirol, & il mourut en chemin travaillé d'hydropisie & de léthargie dans le petit village d'Uncken le vingt-cinquiéme jour de Mai de l'an 1632.

Voyons l'*Anti-Valerien* qui suit l'Anti-Tanner dans mon cahier.

ANTI-TRINITAIRES.

ANTI-SABBATAIRES.

ANTI-SCRIPTURISTES, &c.

Anti-Trinitaires.

38. JE m'apperçois, dit Mr. Terlaine, que vous vous attachés à quelque ordre alphabétique dans le dénombrement de vos *Anti*. Oui, répondit Mr. de Rintail, mais seulement suivant les classes différentes dans lesquelles je les ai rangés, de sorte que vous me voyés à la fin de mon alphabet, parce que je me trouve à la fin des *Anti* des Hérétiques contre les Catholiques. Quand je vous ferai voir ceux des Hérétiques contre les Hérétiques, ce qui sera le sujet de notre premiére conversation, vous me verrés commencer de nouveau le même ordre alphabétique.

§ I.

Permettés-moi donc, repartit Mr. Terlaine, de vous faire remarquer qu'en passant de l'Anti-Tanner à l'Anti-Valerien, vous omettés les *Anti-Trinitaires*. Vous ne me persuaderés pas que cette race d'*Anti* vous est inconnuë après tout l'éclat & les bruits qu'elle a faits dans l'Europe, s'étant multipliée jusqu'à fournir à Christophle Sandius de quoi faire du simple recueil de leurs Titres un juste Volume qu'on a imprimé après sa mort sous le Titre de *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*.

Je ne vous nierai pas, repliqua Mr. de Rintail, que cette Bibliothèque soit un Recueil d'écrits contre le Mystére de la Sainte Trinité, & contre la créance que les Catholiques, les Luthériens & les Calvinistes ont sur ce point. Mais croyés-vous que le titre odieux qu'on a mis à la tête

1. Je crois qu'il faut le 26. d'Avril.

Anti-Trinitaires.

tête de ce Recueil, soit celui que les Auteurs des écrits particuliers qui y sont rapportés auroient voulu donner à leurs Ouvrages. Je n'en connois pas un qui se soit qualifié d'Anti-Trinitaire, quoique les deux tiers le fussent dans le cœur comme dans leurs Ouvrages. Les Protestans se sont donnés eux-mêmes la qualité d'Anti-Papistes, comme nous l'avons vû, lorsqu'ils ont attaqué ceux qui reconnoissent l'autorité spirituelle du Pape. Les Sociniens & les nouveaux Ariens plus adroits & plus délicats empoisonneurs n'ont pas jugé à propos de les imiter dans ces maniéres offensantes, quoique plusieurs d'entre eux ne se soient pas moins ouvertement déclarés contre la Sainte-Trinité, que les Protestans contre le Pape. Je ne me souviens pas d'avoir remarqué d'autre *Anti* personnel dans toute cette Bibliothèque que l'*Anti-Wujeck* de Socin, outre ce que je vous ai rapporté de Vorstius. Car j'excepte toujours du nombre des Titres Satiriques les *Anti*-réels, tels que les Antapologies, les Anticrises, les Antapodixes que les Sociniens ont eu occasion d'employer aussi fréquemment que leurs Adversaires sans attaquer les Personnes.

§. II.

Anti-Sabbataires.

J'aurois à mon tour, poursuivit Mr. de Rintail, quelque sujet de trouver à redire à l'exactitude de Mr. de Terlaine, qui n'a point remarqué l'omission des ANTI-SABBATAIRES & des ANTI-SCRIPTURISTES entre l'*Anti-Puccius* & l'*Anti-Sixtus*.

Les Anti-Sabbataires sont incomparablement moins nombreux & moins à craindre que les Sociniens, & je les crois aujourd'hui fort affoiblis, & renfermés dans les Isles Britanniques. J'ai évité à dessein de vous en parler, parce que je n'ai connu leurs personnes & leurs Ecrits que dans les Ouvrages de ceux qui les ont refutés ou de ceux qui nous en ont fait l'Histoire (2) : leurs Livres ne sont pas encore venus jusqu'à moi. Cependant ils ne sont pas en si petit nombre que vous pourriés vous l'imaginer, & Wilkinson (3) les appelle *gigantea Anti-Sabbatariorum volumina* dans la Lettre qu'il écrivit l'an 1653. à un Curé d'Angleterre nommé Daniel Cawdrey qu'il louë d'avoir heureusement combattu ces Adversaires du Dimanche ou du Sabbat des Chrétiens. Il nomme parmi les principaux de ces Anti-Sabbataires, Trask, Broad, Oockford, Braburn, Pocklington, Heylin, Down, Ironsid, Fisher qui se qualifioit d'Ecuyer, & François White Evêque d'Ely.

§. III.

Anti-Scripturistes.

Les Anti-Sabbataires doivent être considérés comme étrangers à notre sujet, s'ils ne se sont donnés eux-mêmes cette qualité à la tête de leurs Livres, soit pour attaquer soit pour deshonorer leurs Adversaires.

Qui m'empêche, reprit Mr. Terlaine, d'en dire autant des *Anti-Scripturistes* que vous venés de nommer? Rien ne vous en empêche, répondit Mr. de Rintail. Vous pourrés même ajouter que ces derniers qui sont une branche séparée des Indépendans, & qui peuvent passer pour les Freres des Trembleurs, sont encore plus éloignés de notre sujet que les Anti-Sabbataires. Il en est de ces Sectaires comme des *Anti-Sacramentaires*, des *Anti-Adiaphoristes*, des *Anti-Mariens*; des *Antidico-Marianites*, des *Anti-Tactes*, des *Anti-Nomiens*, & des autres Hérétiques anciens & nouveaux dont vous ne seriés pas d'avis que j'eusse chargé mon cahier.

Je suis pour vous, dit Mr. de Brillat, contre les amateurs de digressions; je suis assuré que Mr. Terlaine consent maintenant que vous passiés à votre Anti-Valerien.

ANTI-VALERIEN.

Anti-Valerien.

39. CEt *Anti-Valerien* dont j'ai peu de choses à vous dire, repartit Mr. de Rintail en reprenant la suite de son cahier, est une invective de controverse écrite par un Luthérien de ces derniers tems contre un célébre Capucin de Milan nommé Valeriano Magni, que nos

2. Kemp. de trib. Hierarch. p. 334.

3. P. 151. Opusc. in VII. de jure divin. Diei Dominic.

Anti-Valerien.

nos Ecrivains François appellent souvent Valere le Grand, & les Latins, Valerius Magnus & non pas de Magnis.

Le Protestant, reprit Mr. Terlaine, ignoroit apparemment le surnom du Pere Capucin, puisqu'il n'a point appellé son Ouvrage *Anti-Magni*. Autrement je l'accuserois d'avoir eu moins d'adresse, & moins d'expérience que ses confréres, qui attachent non pas les noms de batême, mais les surnoms de leurs Adversaires à leurs *Anti*. Autant que je puis m'en souvenir, nous ne vous avons pas encore entendu alléguer d'Anti-Martin, d'Anti-Robert, d'Anti-Pierre, d'Anti-Jacques, ni d'Anti-Thomas.

A dire vrai, ajouta Mr. de Brillat, je ne trouverois pas les Becans, les Bellarmins, & les autres assés bien désignés par ces sortes d'*Anti*, parce qu'enfin ils n'ont pas été les uniques Martins, ni les uniques Roberts de ce monde, & que cette pratique pourroit rendre les titres de ces Satires encore plus équivoques, qu'ils ne paroissent monstrueux.

Vos réfléxions, dit Mr. de Rintail, sont bonnes pour d'autres que des Capucins. Ces Religieux pour nous persuader que c'est sans réserve qu'ils renoncent au monde & à ses dépendances, lorsqu'ils font leurs vœux solemnels, ont coutume de laisser à la porte de leurs Couvents les surnoms de leur famille, se contentant d'un nom de Calendrier auquel ils ajoutent ordinairement celui du lieu de leur naissance. Ainsi vous m'avouerés qu'un *Anti-Magni* n'auroit pas été propre à marquer une Satire faite contre une personne qui ne se faisoit connoître dans le monde que sous le nom de Valerien de Milan. Je ne disconviens pas que sa réputation extraordinaire n'ait fait faire une exception à cette pratique, & qu'on ne l'ait appellé aussi fort communément Valerius Magnus : mais comme sa famille étoit assés illustre, & nombreuse dans tout le Milanez, on auroit été en danger de prendre un Magni pour un autre. Il est vrai que c'est retomber par un autre endroit dans l'inconvénient de l'équivoque. Mais enfin je ne prétens pas justifier le titre d'Anti-Valerien plutôt que celui d'Anti-Magni ; & vous trouverés bon s'il vous plaît qu'un Catholique ne se croye pas obligé de s'intéresser dans l'imagination, ou dans la passion de l'un des ennemis de son Eglise.

L'Auteur de l'*Anti-Valerien* qui étoit un Théologien Allemand nommé Haberkorn, conservoit depuis plus de dix ans la volonté de vanger son parti de la plaie que le Pere Valerien lui avoit faite, par un Livre de Controverse imprimé à Vienne en Autriche l'an 1641. sous le titre de *Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*. Ce qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1652. *in*-4. sous le titre d'*Anti-Valerianus*, id est *solida & succincta Refutatio duorum Tractatuum fallacissimorum Valeriani Mediolanensis Papistæ, quos vocat Judicium de Acatholicorum, & Catholicorum regula credendi*, &c.

Ce fut vers le même tems que l'on pratiqua une entrevûë entre le Pere Valerien & le Sieur Haberkorn ; & il seroit à souhaiter que ce Pere se fût donné la peine d'écrire & de publier une Rélation de la Conférence qu'ils eurent ensemble sur le même sujet, comme Haberckorn eut la curiosité d'en composer une de son côté pour tâcher de prévenir le Public à son avantage. Mais ses Missions & les mouvemens continuels que lui donnoient son état de vie ambulante ne lui en laissérent pas le loisir. C'est ce qui me donne lieu de finir cet article en vous disant un mot de la vie de l'un & de l'autre.

☞ Pierre Haberkorn naquit à Butsbach dans la Weteravie Province d'Allemagne entre le Rhin & le Landgraviat de Hesse le neuviéme jour de Mai de l'an 1604. Il devint orphelin dans son bas âge, mais il trouva des personnes charitables qui firent ensorte que cette disgrace ne se répandit pas sur ses études. A vingt-deux ans il alla étudier en Théologie dans l'Université de Marpurg ; à trente-deux, il devint Professeur en Physique, & il prit les dégrés de la Faculté de Théologie. Dix ans après, il fut fait premier Inspecteur ou Surintendant du Diocèse de Giessen qui est du Landgraviat aussi-bien que Marpurg. L'Université de la Ville de Giessen ayant

1. ☞. C'est-à-dire vers 1676.

Anti-Valerien.

ayant été rétablie pendant qu'il y demeuroit; il succéda à son beau-pere Fewrbon dans la chaire de premier Professeur en Théologie. Il mourut il y a environ treize ans (1) après en avoir vécu près de 72. & en avoir passé 42. & quatre mois avec sa femme.

Le Pere Valerien étoit de la Noble Maison des Magni, comme je vous l'ai déja fait remarquer. Il naquit à Milan ou dans le Milanez vers l'an 1587. mais ce ne fut qu'en recevant l'habit de Capucin qu'il prit le nom de Valerien. Il fut long-tems Maître des Novices & souvent Gardien des Maisons de son Ordre. Il professa aussi la Philosophie & la Théologie, & comme il étoit fort expérimenté dans la Controverse, le Pape Urbain VIII. qui avoit beaucoup d'estime & de considération pour lui, le fit Missionnaire Apostolique par toute l'Allemagne, la Pologne, la Bohème & la Hongrie, & le déclara Chef des Missions du Nord. On étoit persuadé qu'il n'étoit pas moins expérimenté dans la Politique que dans la Théologie, c'est ce qui porta les Puissances de l'Europe à l'envoyer en diverses Ambassades. Il se trouva par ces routes fort près du Cardinalat, mais le généreux mépris qu'il avoit fait des grandeurs de la terre, le fit réduire aux fatigues de la Mission, où il travailla avec tant de zèle qu'en 1618. il fut assommé (2) par les Hérétiques & passa long-tems pour mort. Il eut aussi beaucoup à souffrir de la part des Péripatéticiens qui le considéroient comme l'ennemi de leur Aristote. On le jetta dans un affreux cachot sous quelque prétexte de nouvelle entreprise; mais il en sortit à son honneur avec l'assistance de l'Empereur Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg où il mourut âgé de 75. ans, dont il en avoit passé 60. dans l'Ordre des Capucins. L'Histoire de sa mort se trouve dans un petit Livre imprimé l'an 1662. *in*-12. sous le titre: *Relatio veridica de pio obitu R. P. Valeriani.*

ANTI-VENATOR.

Anti-Venator.

40. Vous avés pû remarquer, Messieurs, continua Mr. de Rintail, quelques Auteurs d'*Anti* qui ont pris le masque pour attaquer leurs Adversaires. Vous avés entendu ce que je vous ai dit d'un Christophle Agricola, & vous vous souviendrés s'il vous plaît de l'observation que je vous fais faire maintenant lorsque j'aurai à vous parler dans les autres Entretiens d'un Antonin Moraines, d'un Nicodeme Turlupin, d'un Humannus Erdemannus & de quelques autres de la même espéce. Mais vous n'aviés pas encore apperçû jusqu'ici qu'aucun de ces Auteurs eût jetté le masque sur son *Anti*.

Je crois être entré tout d'un coup dans votre pensée, dit Mr. Terlaine: Vous voulés parler de ces Auteurs Satiriques qui voulant attacher le nom de leur Adversaire à un *Anti*, semblent imiter les bourreaux, qui pour quelques considérations couvriroient le visage de ceux qu'ils attachent au gibet pour........

Vos expressions sont un peu fortes, répondit Mr. de Rintail en l'interrompant, mais à cela près, vous n'avés pas mal rencontré. L'*Anti-Venator* dont il s'agit ici n'est pas une Satire composée contre un homme qui ait porté véritablement le nom de Venator. C'étoit un Catholique d'Allemagne nommé J. Gaspar Jager. Mais l'Auteur de cet *Anti* appellé Martin Beer Luthérien de profession qui avoit eu diverses disputes avec Jager sur les matiéres controversées de la Religion, ne jugea point à propos de faire connoître au Public le nom de son Adversaire. Il s'avisa donc de tourner son surnom qui en Langue vulgaire signifie un Chasseur, en un autre qui exprime la même chose en Latin. Puisqu'il vouloit bien se donner cette licence, il lui étoit libre d'éviter le reproche d'avoir produit un monstre dans la composition de son *Anti-Venator*. Il ne tenoit qu'à lui de chercher dans la Langue Grecque quelque chose de plus sortable à son Anti. Il pouvoit choisir entre *Anti-Thereute* & *Anti-Cynegeta*. Vous m'avouerés que son Adversaire avoit mieux rencontré que lui, lorsque pour déguiser aussi le nom de Beer qui veut dire un Ours en Allemand, au lieu de recourir au mot Hybride d'*Anturfus* ou *Ant-Ursinus*, il a employé assés ingénieusement

2. ¶. Le mot *assommé* de la maniére dont il est ici employé, ne peut signifier que *tué*.

Anti-Venator. sement celui d'*Antarctique* dont je vous parlerai plus à propos lorsqu'il sera question des *Anti* composés par des Catholiques.

Je ne sai presque rien de la Vie de Mr. Beer, ni de celle de Mr. Jager. Le premier est peut-être encore au nombre des vivans, étant né l'an 1617. à Nuremberg. Il ne manquera pas d'être plus connu parmi nous, je veux dire parmi les étrangers lorsque la Providence l'aura fait partir de ce monde. Nous pouvons à coup sûr attendre son Oraison funébre, ou un Programme de l'abrégé de sa Vie de la part de quelque collégue ou de quelque ami. Nous avons tout sujet d'espérer cela de Mr. Henning Witten qui nous prépare les Mémoires historiques & Panégyriques d'une seconde centaine de Théologiens Protestans d'Allemagne, dont la plupart sont beaucoup moins célébres que Mr. Beer.

Pour Mr. Jager, je crains fort qu'il ne demeure dans l'oubli malgré tout son mérite, & les services qu'il a rendus à l'Eglise. Je ne vous alléguerai pourtant pas d'autre raison de mon appréhension, sinon que c'est un Auteur Catholique, & que je n'ai trouvé nulle part qu'il fût d'aucun Ordre Religieux.

ANTI-WAGNERECK.

Anti-Wagnereck. 41. J'Ai deux *Anti* à vous produire de l'espéce que je viens de vous nommer, dit Mr. de Rintail qui affectoit de paroître infatigable dans la conversation. Tous deux ont été dressés contre le Pere Wagnerech, ou plutôt Wangnereck Jésuite d'Allemagne.

§. I.

Le premier Anti-Wagnereck a pour Auteur un Théologien Protestant de Souabe nommé Wilderlin, ou plutôt Wilderfohn qui le fit imprimer à Tubingue l'an 1660. *in*-4. Leur contestation regardoit l'origine de l'ame raisonnable, & immortelle. Il s'agissoit de savoir si elle est créée, ou inspirée immédiatement de Dieu à mesure qu'il se forme des corps; ou si elle vient par propagation des parens aux enfans, *ex Traduce*. Les Protestans sont assés partagés sur ce point, & le Sieur Wildersohn étoit du nombre de ceux qui n'ont pas honte de vouloir passer pour des *Traduciens*. Le Pere Wagnereck qui soutenoit l'opinion communément reçûë parmi les Catholiques, entreprit d'écrire sur ce sujet; & non content d'avoir expliqué toute la question, & les raisons des Théologiens de l'Eglise Romaine dans son Traité *de Traduce* qui parut à Dillingue l'an 1628. *in*-8. il fit un second Ecrit sur la même matiére, pour réfuter les Théologiens Protestans, & sur tout les Prédicans de la Ville d'Ausbourg. Ce ne fut que long-tems après que Wildersohn voulut réveiller la querelle en faveur de ses confréres par son Anti-Wagnereck auquel il donna le second titre d'*Apologeticus pro Traduce oppositus sophismatis & argutiis Henr. Wagnereckii, &c.*

§. II.

Anti-Wagnereck. Le second Anti-Wagnereck est l'un des plus modernes d'entre les *Anti*, & je crois que son Auteur est encore au monde. C'est le Sieur Balthasar Bebelius Docteur en Théologie, & Professeur dans l'Université de Strasbourg. Il étoit âgé de cinquante ans, lorsqu'il publia son Anti-Wagnereck, ou *Anti Wangnereccius* à Strasbourg *in-quarto* l'an 1682. Ce n'est proprement qu'un petit Recueil de Thèses Théologiques que ses Ecoliers soutinrent sous lui, & voici en peu de mots selon Messieurs de Leipsick ce qui donna occasion à cette compilation (1).

Jean Kircher de Tubingue qui a fait le sujet des Anti-Kirchers de Schragmuller, & de Calovius, dont je vous ai parlé dans l'article vingt-cinq, ayant quitté la Communion des Luthériens pour entrer dans l'Eglise Catholique, crut devoir rendre compte de son changement au Public. Dans cette intention, il fit imprimer les motifs de sa conversion, & l'une de ses raisons, étoit que les Luthériens n'admettant pas d'autre fondement de leur créance que la Sainte Ecriture par elle-même, etoient

1. Act. 1682. pag. [illegible]

Anti-Wangnereck. étoient souvent embarrassés sur le sens de la parole de Dieu, sur l'autorité, & le nombre des Livres Canoniques, sur leur certitude, & que les deux tiers des Sectateurs de Luther, ne pouvant ni entendre, ni même lire l'Ecriture, ils ne savoient le plus souvent à quoi s'en tenir. Au lieu que dans l'Eglise Romaine on trouve tout ce qui est nécessaire pour mettre son esprit, & sa conscience en repos. Un Théologien de Strasbourg nommé Dorschæus écrivit contre lui l'an 1642. & voulut répondre à son *Aitiologie* par un *Hodegétique*, ou *Guide*, qui demeura long-tems sans replique, jusqu'à ce que le Pere Henri Wangnereck se chargea du soin d'en faire une à la sollicitation de Jean Abbé d'Elching. La replique porte le nom d'Anti-Dorschæus, comme je vous le ferai voir une autre fois. J'avouë que le Pere Sotwel n'a point inséré cet Ouvrage parmi ceux du Pere Wangnereck : mais il est probable qu'il ne l'ait pas crû de lui, ou qu'il n'ait pas jugé à propos de le reconnoître, sous prétexte qu'il paroît sous un nom étranger. C'est contre cet Anti-Dorschæus, ou si vous l'aimés mieux, contre le défenseur de Kircher que le Sieur Balthazar Bebelius a composé l'*Anti-Wangnereck* pour vanger son Prédécesseur Dorschæus. L'Ouvrage n'a point dû lui couter beaucoup de veilles. La fatigue a été de mettre douze disputes en un Corps de Thèses après les avoir fait soutenir à ses Ecoliers.

☞ Le Pere Wangnereck étoit de Munich en Baviére. Il vint au monde l'an 1595. & il fut admis dans la Compagnie des Jésuites l'an 1611. Il y enseigna les Humanités pendant cinq ans, la Philosophie pendant quatre, la Théologie Scholastique pendant huit, la Controverse pendant sept, la Morale je ne sai combien de tems, & le Droit Canon pendant quatre ans. Il fut Chancelier de l'Université de Dilling près de huit ans. Après quoi il s'appliqua à la Prédication & aux Missions. Il mourut d'apopléxie qui le prit à table le onziéme de Novembre de l'an 1664. à Dilling.

ANTI-WALEMBOURG.

Anti-Walembourg. 42. IL étoit assés juste, poursuivit Mr. de Rintail sans interruption, que Messieurs de Walembourg Théologiens, Hollandois de naissance, eussent part à la gloire de Bellarmin du côté de la Satire des Hérétiques, puisqu'ils ont travaillé avec autant de zèle que lui à la défense de la foi Catholique contre ces Adversaires de l'Eglise Romaine. Vous n'ignorés peut-être pas que le mérite de ces deux illustres Freres Adrien & Pierre tous deux Evêques suffragans dans les Electorats du Rhin leur a attiré les injures & les mauvais traitemens des Ministres des Eglises Protestantes d'Allemagne; qu'ils ont été glorieusement pour eux qualifiés Faux Prophétes. *Videntes non Videntes* par les uns, & Visionnaires de Hollande, *Onirocritæ Batavi*, par les autres dans les titres même de leurs Ouvrages Polémiques, & des Satires qu'ils ont faites contre eux; & que leur réputation a donné même un peu de cette émulation que nous appellons jalousie à quelques particuliers d'entre les Ecrivains Catholiques. Ainsi vous serés moins surpris d'apprendre qu'il a déja paru dans le monde quelques *Anti-Walembourgs* du caractére des Anti-Bellarmins. Je ne vous en nommerai que deux, parce qu'il n'en est pas encore venu d'autres à ma connoissance.

§. I.

Le premier est celui d'un Professeur en Théologie Luthérienne dans l'Université de Giessen nommé Pierre Haberckorn dont je vous ai déja entretenu plus haut au sujet de l'Anti-Valerien. Son *Anti-Walemburch* est un Recueil de sept disputes contre Messieurs les deux Freres touchant la question de savoir où étoit l'Eglise avant Luther. Cet Ouvrage parut à Giessen l'an 1658. *in*-4.

§. II.

Le second est celui d'un autre Luthérien de la Basse Allemagne nommé J. Arndt ou Arndius. Ce n'est pas le Mystique Arndius Surintendant de Lunebourg & Pasteur de Zell mort en 1621. si fameux par ses Livres de Dévotion & par les persécutions que lui firent souffrir les Protestans & sur tout les Calvinistes qui prétendoient le faire passer pour un Quiétiste & un Illuminé. C'est un autre de même

Anti-Walembourg.

même nom qui peut avoir été son fils ou son petit-fils, & qui s'étant jetté dans la Controverse voulut attaquer Messieurs de Walembourg sur les Motifs du Prince Ernest Landgrave de Hesse pour abjurer le Luthéranisme & rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. On peut dire que la Conversion du Prince n'étoit pas moins l'Ouvrage de ces Messieurs que le Livre des Motifs. C'est ce qui fit tourner contre eux la colére d'une infinité de Luthériens & de quelques Calvinistes, & qui fit tomber sur leur tête une grêle d'Ecrits Polémiques & Satiriques. Je vous permets de mettre en ce rang l'*Anti-Valembourg* de J. Arndius qui parut à Gustrow au Duché de Mecklebourg l'an 1664. *in-quarto.*

ANTI-WUJECK.

Anti-Wujeck.

43. Nous finirons notre conversation des *Anti* dressés contre les Catholiques par l'*Anti-Wujeck* de Socin. Cet Hérésiarque dans une Lettre écrite à un Seigneur Polonois nommé Christophle de Morstein datée du troisiéme Février 1595. faisant le dénombrement des Ouvrages qu'il avoit composés jusqu'alors, y marque précisément un *Anti-Wujeck* écrit en Polonois, & finit son Catalogue en ajoutant que son *Anti-Wujeck* écrit en Latin, étoit actuellement sous la presse (1).

Vous voyés, Messieurs, ajouta Mr. de Rintail, que l'Anti-Wujeck Polonois est venu au monde devant l'Anti-Wujeck Latin, selon le témoignage même de son Auteur. Vous remarquerés cependant que l'Anti-Wujeck Latin a été composé avant le Polonois qui n'en est qu'une version. Le Traducteur Stoïnski, dit Pierre Statorius le jeune, fut si diligent, qu'il fit cette Version dès la même année que l'original Latin étoit sorti de la plume de Socin. Ce fut en 1592. Elle sortit de la presse l'année suivante *in*-8. & l'*Anti-Wujeck* Latin ne parut que deux ans après, c'est-à-dire en 1595. Cet original de Socin se trouve réimprimé dans le corps de ses Oeuvres Polémiques. Mais ses disciples qui ont procuré cette derniére édition prétendant peut-être sauver une partie de la réputation de leur Maître, ont eu la discrétion de supprimer le titre satirique *Anti-Wujeck*, jugeant qu'il n'étoit bon qu'à décrier sa mémoire, & à le rendre haïssable dans l'esprit de ceux qui prennent les injures pour de la fausse monnoie dans les Livres. C'est ce qui fait que nous ne trouvons plus d'autre titre à la tête de cet Ouvrage, que celui de *Responsio ad Libellum Jacobi Wujecki Jesuitæ Polonicè editum, de Divinitate Filii Dei, & Spiritûs Sancti. Ubi eâdem operâ refellitur quidquid Robertus Bellarminus Disputationum suarum tomo primo secundæ Controversiæ generalis libro primo de eadem re scripsit.*

Anti-Wujeck.

Les Peres Alegambe, & Sotwel nous representent le Livre du Pere Wujeck auquel Socin a voulu répondre, comme un Ouvrage écrit en Latin, & ils le distinguent d'avec ceux qu'il a écrits en Langue vulgaire : mais il est croyable qu'ils ont pris une version Latine de l'Ouvrage, pour son original qui fut imprimé l'an 1590. Socin nous apprend qu'il fut composé en Polonois, & les divers passages qu'il en cite en cette Langue, ne nous permettent pas d'en douter. Il ajoute qu'encore qu'il portât le nom du Pere Wujeck, c'étoit pourtant l'Ouvrage de Bellarmin de qui Wujeck témoignoit publiquement l'avoir reçû. Cela nous porte naturellement à croire que Bellarmin aura envoyé des mémoires Latins à Wujeck qui les aura mis en Polonois. Ainsi les Peres Alegambe & Sotwel auront eu raison de le compter parmi des Livres originairement écrits en Latin.

Quoi, dit Mr. Terlaine, Socin persuadé qu'un Ouvrage auquel il répond est de Bellarmin, a eu la malhonnêteté d'attaquer la personne d'un autre? Quand j'étois parmi les Protestans, j'entendois les Sociniens nous reprocher à toute heure nos duretés à l'égard des Catholiques, & vanter hautement leur modération, & leurs complaisances. Il faut avouer que Socin, & ses disciples n'approchent pas des Saumaises, & des Scaligers dans l'art de dire des injures. Mais que les Sociniens viennent dorenavant nous faire parade de leur honnêteté jusqu'aux titres de leurs Livres, je leur objecterai l'*Anti-Wujeck*

1. Bibl. Anti-Trinit. pag. 65.

Anti-Wujeck.

jeck comme une marque de l'Incivilité de leur Patriarche.

☞ Le Pere Jacques Wujeck, reprit Mr. de Rintail, étoit né à Wagrowieck en Pologne l'an 1540. Il fit ses premiéres études dans son pays, & alla faire sa Philosophie à Vienne en Autriche où il prit le bonnet de Maître ès Arts. Il passa ensuite à Rome où il se fit Jésuite l'an 1565. Il y enseigna les Mathématiques, après quoi il retourna en Pologne où il prit le bonnet de Docteur en Théologie, & fit ses quatre vœux le douziéme Juillet de l'an 1571. Il fut Précepteur de Sigismond Batori de Transilvanie par ordre du Roi Etienne, puis Recteur de divers Colléges & Maisons Professes, Vice-Provincial, &c. Il mourut le vingt-septiéme Juillet de l'an 1597.

Pour ce qui regarde la Vie de Fauste Socin, je me contenterai de vous dire qu'il étoit de Siéne en Toscane, fils & petit-fils de Jurisconsultes, parent des Papes Pie II. Pie III. Paul V. & de divers Princes d'Italie du côté de sa mere. Il vint au monde le cinquiéme jour de Décembre de l'an 1539. Après avoir passé douze ans à la Cour du grand Duc de Toscane, il quitta son pays & tout ce qu'il y possedoit, & se retira l'an 1574. en un éxil volontaire dans lequel il fut errant sans feu, & sans lieu jusqu'à ce qu'en 1579. il s'établit en Pologne. Il mourut le troisiéme jour de Mars de l'an 1604. dans Lucklavicz qui est une bourgade du Palatinat de Cracovie où il est enterré. Nous avons sa Vie dont l'Auteur ne s'est nommé que Chevalier Polonois. Cet Auteur n'est autre que Samuel Przipcow.

Anti-Wujeck.

Après cette lecture, Mr. de Rintail remettant son cahier dans le porte-feuille, dit qu'il vouloit ménager notre curiosité pour la premiére visite. Mr. Terlaine d'Albi se leva en témoignant que la satisfaction qu'il venoit de recevoir de la lecture des *Anti* des Protestans contre les Catholiques, lui faisoit souhaiter avec passion de revenir avec nous le lendemain pour entendre ceux des Protestans contre des Protestans. Il prit congé du jeune Mr. de Saint Yon, & de Mr. de Rintail. Nous en fîmes autant que lui, & nous nous retirâmes ensemble. J'espére, Monsieur, travailler dès ce soir à mettre en ordre la Rélation de l'entretien que nous eûmes le lendemain sur les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes; sur ceux des Luthériens contre les Luthériens leurs Confreres; sur ceux des Calvinistes contre les Luthériens; sur ceux des Calvinistes contre d'autres Calvinistes; sur ceux des Protestans en général contre les Sociniens, & contre les Juifs; & enfin sur ceux des Catholiques contre les Protestans, ou d'autres Adversaires. Je serai court autant qu'il me sera possible dans une si ample matiére. Cependant je suis toujours,

Monsieur, votre très-humble, &c.
Alb. Lain. de VERTON.

SATIRES PERSONNELLES,

TROISIE'ME ENTRETIEN,

Suite des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Terlaine & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oronne.

44. NOUS *fûmes très-ponctuels Mr. de Brillat & moi, à nous rendre le lendemain chés Mr. de Rintail où Mr. Terlaine avoit promis de nous devancer. Mais au lieu de lui, nous trouvâmes une compagnie de quatre perſonnes Réguliéres, toutes de ma connoiſſance. C'étoient Dom* André Taillebi, *avec Dom* Leandre Tibial; *& le Pere* René d'Abilliat *avec le Pere* Trajan de Bille. *Comme les Gens de Communautés ont toujours dîné une heure avant les Gens du ſiécle, ils s'étoient rencontrés à l'Hotel de Valbeil de fort bonne heure, & s'étoient ſaiſis de Mr. de Rintail au ſortir de table. Après les civilités données & renduës de part & d'autre ſuivant les formules ordinaires, le jeune Mr. de Saint Yon m'attaqua avec ſon air enjoué. Sieur de Verton, me dit-il, les Reverends Peres vous garantiront de la peur que vous témoigniés hier que les Armes n'arrêtent le cours des Lettres. Ecoutés-les diſcourir ſur les nouvelles de Litérature qu'ils viennent d'entamer, & vous verrés ſi les Gens de Lettres s'épouvantent de la Guerre dans leur cabinet. Je connoîtrois mal, lui répondis-je, le caractére & l'humeur de Dom Leandre, ſi je le croyois jamais dépourvû de nouveautés en matiére de Livres.*

Nous parlions, dit ce Pere, de deux Commentaires ſur la Régle de Saint Benoit; de deux Hiſtoires Eccléſiaſtiques dont on fait déja grand bruit dans la République des Lettres, quoique de ces quatre Ouvrages il n'y en ait encore qu'un qui ſoit imprimé, puis ſupprimé; de quelques nouvelles Vies de Saint Louïs différentes de celles qui parurent l'année précédente; & de ce que quelques particuliers méditent ſur la nouvelle critique des Annales de Baronius & ſur le Livre de l'Antiquité des Tems.

Avant-hier, reprit Dom André Tailleby, je vis dans notre Bibliothéque l'Abbé Barillon du Teertre. *Il venoit chercher, mais inutilement, dans les Oeuvres du vénérable Bede, la prétenduë prophétie de ce Pere ſur les révolutions préſentes. Il me donna un petit mémoire de deſſeins & de Livres nouveaux auſquels on travaille. Comme il m'a recommandé de recueillir le ſentiment de nos amis ſur ces Ouvrages, j'ai apporté le mémoire pour le faire voir, & vous en demander votre penſée.*

Mr. de Rintail prit le mémoire, & lût tout haut les titres de divers Ouvrages, entre autres:

1. Un Calendrier Hiſtorique *diviſé en trois cens ſoixante-ſix parties. Par Mr.* Tibere

Tibere Dullain *du Pays de Forets. Chaque partie contenant un jour de l'année à commencer par les Calendes de Janvier; ensorte que sous le titre de chaque jour tous les faits qui sont marqués de ce jour dans toutes sortes d'Histoires se trouvent rangés dans un ordre chronologique devant & après* JESUS-CHRIST *jusqu'à present.*

Chaque jour sera donc un volume, dit le jeune Mr. de Saint Yon, & le Calendrier Historique sera donc un Livre de 366 *volumes? Apparemment, répondit le P. Tailleby. Je devine, reprit Mr. de Saint Yon, que le volume du Bissexte sera plus des trois quarts moins gros que les autres, mais il ne sera pas moins curieux.*

Il est certain, dit le P. de Bille, que le Public auroit besoin d'un Ouvrage de cette nature pour trouver précisement les dattes des naissances, des morts, des réceptions aux charges & aux professions, des Traités de Paix, & autres Concordats, des Mariages, des Combats les plus célebres, en un mot de tout ce qui doit être caractérisé par les tems.

2. *Ecoutés, poursuivit Mr. de Rintail, le titre d'un autre Livre:* Penitenciel général de tous les siécles de l'Eglise & de tous les lieux de la Chrétienté, *où l'on fait voir par la diversité des pratiques sur le sujet de la pénitence que l'Eglise n'a presque jamais gardé l'uniformité dans ce point de Discipline; & où l'on réduit en méthode les Canons des Conciles & les Statuts des Eglises particuliéres suivant les especes différentes du péché. Par* Antoine Birart de Ruelle *Licencié.*

Que pensés-vous de cet Ouvrage, dit le P. Taillebi? Le dessein ne vous paroit-il pas beau? Oui, répondit Mr. de Rintail, pourvû qu'il soit judicieusement éxécuté. Vous avés grande raison, repartit le Pere d'Abilliat, de demander beaucoup de jugement pour un Compilateur de Canons sur la Pénitence. Sans cette belle qualité, un homme avec toute sa diligence & toute sa fidélité prétendra témérairement mettre sur les péchés d'aujourd'hui les taxes spirituelles qu'on imposoit dans l'Eglise primitive, sans songer si nous sommes assés forts pour les supporter. On y satisfaisoit aisément alors, parce que c'étoit le siécle d'or de l'Eglise, au lieu que nous sommes maintenant dans le siécle de fer.

3. Tables Chronologiques *où l'on voit les principaux Faits historiques déduits par une suite continuelle d'années divisées par Décades, avec un dénombrement des Hommes illustres à la fin de chaque siécle, par le Sieur* Albert Vinet de Lorraine. *J'ai vû cet Ouvrage, dit D. Leandre Tibial, & j'en connois l'Auteur. Il étoit fort jeune quand il s'y appliqua. Il étoit alors plein de son Scaliger & de son Pere Petau; le dessein d'arranger toute l'Histoire dans sa tête pour son usage particulier lui fit ramasser divers Historiens bons & mauvais, il en fit une compilation qu'il réduisit en table selon la méthode de Helvicus qu'il n'avoit pourtant jamais vûe non plus qu'aucune autre Chronologie de cette nature. Mais ayant découvert depuis ce tems-là divers Ouvrages de la même espéce, il renonça au dessein de publier le sien; & je m'étonne que Mr. l'Abbé Barillon l'ait mis dans le mémoire qu'il a donné à D. André Taillebi parmi les Livres qui doivent voir le jour.*

4. De scriptis Parrhisiacis Auctorum Catholico-Romanæ fidei addictorum. Collectore Asdrubale Tilejano, &c. *Ah! dit Mr. de Brillat, j'ai connu le pauvre Mr. Tilejan sur la fin de ses jours. Mr. Terlaine d'Alby, avec lequel il se convertit de fort bonne foi, nous en auroit dit des nouvelles s'il étoit venu aujourd'hui. Il nous montra quelque tems avant sa derniére maladie cet Ouvrage Latin que nous prenions d'abord pour un Recueil des* Illustres Parisiens, *mais il nous désabusa en nous disant qu'il changeroit* Parrhisiacis *en* Parrhesiasticis. *C'étoit une Critique curieuse des Auteurs Catholiques qui se sont distingués par la liberté qui regne dans leurs Ecrits; tels que ceux qui sont recueillis dans les trois gros volumes de Goldast, dans le* Fasciculus Rerum expetendarum, *tels que l'Auteur de l'*Onus Ecclesiæ, *Paul Sarpi, De Thou, Richer, de Launoy, &c. Mais comme il l'avoit composé avant sa conversion, il craignit de causer quelque scandale en le publiant. Il le déchira en notre présence & le jetta dans le feu en nous prenant pour témoins du sacrifice qu'il en faisoit à l'Eglise Catholique.*

5. Des fameux Pédans de l'Antiquité & des derniers tems, *avec un Catalogue des Livres qui portent le titre de* Mastix, *où l'on fait voir que les Pédans de plume sont plus*

plus vains, & plus insupportables que les Pédans de férule ou de Langue. Par le Sieur A. l'Etabli d'Abeville.

6. Le Provincial de l'Empire depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand, *pour servir d'éclaircissement à l'Histoire des Martyrs de l'Eglise primitive par Mr.* Bertier. *Est-ce Mr.* Bertier d'Allure, *dit le P. d'Abilliat; Non, lui répondis-je, c'est Mr.* Bertier de Verton *mon parent. Son Ouvrage est une Histoire des Provinces de l'Empire par les Proconsuls, les Présidens, les Préfets, les Procurateurs, les Recteurs & Correcteurs, & les autres Magistrats, Intendans & Juges des Provinces & des Villes de l'Empire. Il y corrige divers endroits des Actes des Martyrs & de nos Martyrologes. Après cela il pourra travailler à un second* Provincial *de l'Empire depuis Constantin jusqu'à Justinien.*

7. L'Esprit de l'Eglise, dans l'Observation de sa Discipline. *Par Mr.* Tarin d'Abeille. *Je sai ce que c'est, ajouta Mr. de Rintail. L'Auteur prétend faire voir quelle a été l'intention de l'Eglise dans divers établissemens, dont les plus Gens de bien abusent quelquefois en ne croyant point mal faire. On y trouvera quelque chose d'assés remarquable, par éxemple, sur les trois basses Messes que les Particuliers se contentent de dire ou d'entendre immédiatement l'une après l'autre la nuit de Noël, sur le festin du* Medianox, *sur l'arrangement des Heures Canoniales, sur les Pélerinages & les Confrairies, sur l'âge légitime du jeûne de l'Eglise, & sur les petits rafinemens dont on s'est avisé pour chicaner avec Dieu sur ce point & sur diverses autres pratiques de Devotion. On y verra si c'est la prudence qui fait avancer l'Office du lendemain dès l'après-midi de la veille, & si c'est la négligence qui fait différer Matines à son lever; S'il est défendu de séparer Laudes d'avec Matines, les Nocturnes l'un d'avec l'autre, lorsqu'on dit son Office chés soi. Si c'est au Commandement de Dieu ou à celui de l'Eglise que désobéissent ceux qui se contentent d'entendre le Dimanche une courte Messe, & donnent le reste du jour à la chasse, à la promenade inutile, ou à d'autres parties de divertissement. Si après la Messe il est plus à propos de sanctifier le jour du Seigneur chés soi dans la retraite, la priere, la lecture de Livres de piété, & l'instruction de ses Gens, que d'aller satisfaire sa curiosité d'Eglise en Eglise, chercher les beaux Sermons, les belles Musiques, les Vêpres & les Saluts les plus pompeux. On y trouvera une agréable comparaison d'un Parisien avec un Paysan sur l'assistance à la Paroisse: le Parisien debout pendant la Messe le côté vers l'Autel, promenant ses yeux sur tout le monde, causant avec son voisin, ajustant continuellement sa perruque & sa cravate, distrait d'ailleurs par le tintamarre des Aveugles, des Bédeaux & des Marguilliers, par le bon air des belles Quêteuses, par la longue file des femmes qui vont à l'offrande, par la foule de ceux qui le pressent & qui le poussent; qui reconduit une Demoiselle après la Messe, lui donne à dîner, joue avec elle, ou la meine à la promenade: Le Paysan qui fait marcher devant lui ses enfans à la Messe de Paroisse, leur fait rendre compte à la maison des prieres qu'ils ont faites & des instructions qu'ils ont entenduës au Prône, leur fait lire l'Epitre & l'Evangile du jour, ou quelque Livre de piété, les reconduit l'après midi au Catéchisme & à Vêpres.*

8. Histoire des Sacremens de l'Eglise, *par le Sieur* Eilin d'Albattre.
Histoire de la Messe, *par le même.*
Histoire de l'Office de l'Eglise, *par le même.*
Histoire de l'Avent, du Carême, & des Quatre-tems, *par le même.*
Histoire de l'Eau-benite, du Pain-benit, du Cierge-Beni, du Rameau-beni, &c. *par le même.*

Le tout sans recourir aux origines douteuses, & sans entrer dans une dispute de Controverse, où l'on prétend ne rien avancer qui ne puisse être approuvé par les Protestans qui ont du savoir & de la raison, & qui sont Maîtres de leurs préjugés.

Il

1. *Verbi gratiâ*, Ste Synoride. Ste Veronique. Ste Eusebie. S. Eros. S. Viar, &c.

2. ¶ L'Hiérolexicon des deux Magri, Dominique & Charles, est un Dictionnaire très utile, dont il est aisé de reconnoitre que Du Cange, qui le cite néanmoins rarement, n'a pas laissé de bien profiter,

3. ¶. L'intelligence de cet endroit dépend de ce qui se trouve dans les Jugemens des Savans sur les Poëtes, article 1535. où il est rapporté que Ménage à qui Gilles Boileau avoit demandé ce qu'il faloit faire pour devenir bon Poëte, lui avoit répondu *Lisés Virgile, & mes Vers.* Quoiqu'il n'y ait nulle appa-

Il y auroit, dit Mr. de Rintail, beaucoup de choses à dire sur tous ces Ouvrages curieux, mais achevons notre mémoire.

9. Martyrologe de corruption *divisé en trois parties, dont la premiére contient les Hérétiques anciens, & autres excommuniés, dont l'Eglise a condamné la mémoire, & qu'on a pourtant fait glisser dans nos Martyrologes. La seconde comprend les noms des Saints imaginaires, c'est-à-dire les noms* (1) *des choses pris par erreur pour des noms d'homme. La troisiéme contient les Saints & les Saintes que les Critiques chagrins nous contestent sous prétexte qu'on a perdu leurs Actes ou que nous n'en avons que de pieux Romans.*

L'Auteur de ce Livre, dit D. André Taillebi, n'est pas nommé, mais l'Abbé Barillon m'a assuré, que c'est Mr. Labadie Trinel. *Je ne sai, ajouta Dom Leandre, s'il sied bien à un nouveau Converti de remuer ces matiéres dans la conjoncture présente des affaires.*

10. Invective contre l'Ennemi commun de l'Eglise de Jesus-Christ; Description de la malice avec laquelle il a sû éluder les meilleures intentions du Saint Pere & du Roi Très-Chrétien. *L'Auteur déplore les malheurs de l'Eglise, & exhorte les Fidéles à la priére & à la réformation de leurs mœurs. Il s'est caché sous la devise de* l'Atirail de bien, *ou* Bien de l'Atirail. *A la tête du Livre il y a une Lettre de cet Ennemi de l'Eglise addressée au premier des Réprouvés auquel il marque le désespoir où il sera réduit si jamais le Saint Siége se réconcilie avec l'Eglise Gallicane. L'inscription de la Lettre porte*: Le Diable Tyran à Caïn le Dragon, *Salut. Ce sont autant d'Enigmes pour nous, sinon que* Caïn le Dragon *est l'anagramme de Leon d'Arcagny, qui est un Ecclésiastique de ma connoissance. Après l'Epitre suit l'Approbation des Docteurs J. Os-aigu & F. Criard. Le Privilége joint à cette Approbation ne me persuade pas que nous puissions voir le Livre si-tôt imprimé.*

11. Nouveau Systême de l'Encyclopédie des Sciences *établi sur les idées & les projets de* Berald Italien, *de* Badelli Aretin: *d'*Abelard Tilien, *de* Jean le Tartron de Breuil, *& autres, par le Sieur* Antoine de la Blurtierre. *Je n'ai pas, dit Mr. de Rintail, une haute opinion de ce systême, passons Mr. de la Blurtierre & ses Auteurs aussi inconnus que lui.*

12. Lexicon Criticum omnigenæ Historiæ ab *Eridano Allabito* occeptum, à *Liberto Aladanio* Academ. Otioso & Ardente ad umbilicum fere perductum. *Il faudroit voir cet Ouvrage, dit Mr. de Brillat pour en pouvoir juger. On sait combien nous avons été trompés en France sur le titre de l'Hiérolexicon des deux Magri* (2). *Messieurs les Italiens comme les autres aiment la pompe & la magnificence jusqu'aux titres des Livres.*

13. Disceptatio inter Anastasium ac Cyriacum de rebus ad Rempublicam Christianam pertinentibus Auctore *Alberto Servio Andiliano. C'est un titre nouveau, dit le P. Tibial, d'un Livre qui courut dans le monde il y a sept ou huit ans sous le titre d'*Altercatio Harpagi & Hursobii in hortis Gorgiæ Interamnatis Autoliani habita & ab *Udenio de Nully Utopiensi* excepta. *Il est visible qu'*Udenius de Nully Utopiensis *sont des noms négatifs d'un Auteur supposé, dont le vrai nom, selon l'Abbé Barillon, étoit* Servatius Bellarius Andinus *que les uns ont pris pour Maître Servais de Bel-air Angevin, & les autres pour Servazzio Bellari Mantouan.*

*A propos de l'équivoque Géographique d'*Andinus, *qui marque un Compatriote de Virgile & un Enfant d'Angers, vous n'avés pas vû une inscription Latine faite pour être à la tête du plaisant Paralléle que le Sieur* Jaline d'Albret *a fait des deux Poëtes Latins, que les faiseurs de bons & de méchans Vers ont pris pour leurs modéles. Elle finit par*

UTRIQUE ANDINO.

je veux vous l'envoyer dès demain (3).

14.

apparence qu'une pareille réponse ait été faite à Gilles Boileau qui ne se mêloit pas de vers Latins, Baillet n'a pas laissé de prendre cette occasion de turlupiner Ménage par une équivoque maligne sur le mot *Andinus*, qui signifie également un homme natif ou du Village *Andès* près de Mantouë, comme Virgile, ou de la Ville d'Angers, comme Ménage. Il y ajoute dans le même esprit l'inscription UTRIQUE ANDINO, dont il donne même l'explication en faisant remarquer, de peur qu'on ne s'y mépréne, que l'*Andinus* d'auprès de Mantouë est le modéle des bons Poëtes, comme l'*Andinus* d'Angers l'est des méchans.

14. *De l'*Hypocrisie de plusieurs Savans *mal convertis du Judaïsme au Christianisme, & de leurs Ecrits pernicieux qui insinuent le Deisme. Ouvrage composé originairement par le* Rabbin d'Aitel, *& traduit en notre Langue par le Sieur* Elie d'Altinbar.

15. La Biblioteca Capitolare, *c'est-à-dire, des Chanoines séculiers qui se sont rendus célébres par leurs Ecrits. L'Auteur s'appelle* Dante Alliberi Napolitain (*ou si vous l'aimés mieux*, Néapolitain).

Nous avons divers Recueils des Hommes Illustres parmi les Chanoines Réguliers, & le Pere du Molinet peu de tems avant sa mort, m'en fit voir un nouveau qu'il venoit d'achever. Mais personne, ce me semble, n'avoit encore pris ce soin à l'égard des Chanoines Séculiers.

16. La misére des Gens de Lettres *qui n'ont travaillé que par interêt ou par vanité, qui ont été réduits à l'indigence lorsqu'ils pensoient faire fortune, & qui sont tombés dans le mépris des autres lorsqu'ils ne songeoient qu'à leur propre réputation. Traité Historique, où l'on tâche de faire voir quelles sont les vûës que doit avoir un Honnête-homme & un Chrétien, lorsqu'il écrit pour le Public. Par Mr.* Abellide Ranti.

17. Histoire des Universités *titrées & privilégiées dans toute l'Europe, par le Sieur* Billard *de Vacquebelle.*

18. Histoire des Académies des beaux Esprits, *avec diverses Réflexions sur la bizarrerie des Italiens & la modestie des François touchant les titres & les noms de ces Académies, par* Landri Beljatt *de Montclair.*

19. Eloges Historiques des Curés & Prélats du second ordre, *distingués par leur Science, avec le Catalogue de leurs Ouvrages, par le Sieur* Irin de la Table. *J'ai vû, dit le Pere d'Abiliat, le Manuscrit de cet Ouvrage chés un ami de Mr. de la Table qui m'en a lû la Préface. Après y avoir fait la peinture d'un véritable Curé, & avoir marqué quelles doivent être ses occupations, tant pour son particulier que pour sa Paroisse, il témoigne ouvertement qu'il n'a recueilli tant d'illustres Curés que pour faire une leçon éxemplaire de retraite & d'étude aux Curés de la Campagne qui passent cinq ou six jours de la semaine dans l'oisiveté ou dans des occupations indignes de leur vocation & de leur caractére. Il finit par une invective contre le mauvais éxemple & la coutume; & pour couvrir d'une confusion salutaire les Curés ignorans & fainéans de l'Eglise Catholique, il leur promet un Catalogue de Curés savans & laborieux parmi les Protestans d'Allemagne & d'Angleterre, c'est-à-dire de Gens mariés, embarassés d'un gros ménage, de l'éducation & de l'établissement de leurs Enfans & qui par conséquent ont beaucoup moins de loisir que les Curés de l'Eglise Catholique pour l'Etude.*

20. Histoire des Bibliothéques *& autres Trésors ou Munitions de la République des Lettres, avec quelques réfléxions sur l'usage qu'on en doit faire, par le Sieur* Elien d'Albirat.

21. Recueil des Questions *inutiles, frivoles & dangereuses que le raffinement & l'abus de la Scholastique a introduit dans les Ecoles, avec une Requête aux Puissances pour obtenir leur suppression ou leur bannissement, par le Sieur* Daniel Alibert *de Villeneuve.*

22. Conjuration générale des Protestans *& autres Hérétiques du Nord & de l'Occident contre l'Eglise Catholique concertée sur les visions & les inspirations du Prophéte de Roterdam avec l'Histoire des Visionnaires de l'un & l'autre séxe que les Protestans ont eu jusqu'ici, par le Sieur* Jean Daillé R. B. T. *fils d'Adrien, petit-fils de Jean. Je suis trompé, dit Mr. de Brillat, s'il n'y a point de supposition dans le nom de cet Auteur. Il est vrai que Mr. Daillé qui est maintenant retiré à Zurich s'appelle Adrien, & que son pere s'appelloit Jean, mais je n'ai pas ouï dire qu'il ait laissé en France un Fils qui s'est converti.*

23. Des Savans Autodidactes, *avec une Dissertation Problématique où l'on éxamine si un bon esprit peut se passer de Maîtres & d'Instructions de vive voix, par le R. P.* Aaron Tertullien de Brie *de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne.*

24. Des Patrons Fauteurs & Promoteurs

teurs des Lettres, *avec un Discours préliminaire, où l'on fait voir que ceux qui s'en sont déclaré les Ennemis, sont devenus l'horreur du Genre humain, par* J. Talon de Trulbierre.

25. Bibliothéque générale *de matiéres sacrées & profanes, c'est-à-dire, Théologiques, Juridiques, Historiques, Physiques, &c. qui ont été traitées singuliérement par les Auteurs, & examinées à fonds, par* Antoine Tribler de la Ruë.

26. Orbis Christianus, *c'est-à-dire, Histoire de l'établissement des Siéges Episcopaux de l'Eglise de* JESUS-CHRIST *par tout le monde, des translations, des révolutions, des extinctions, des rétablissemens, & nouvelles érections qui ont été faites depuis les Apôtres jusqu'à présent, le tout suivant la méthode des Géographes. Avec un abrégé historique de tous les Prélats qui ont occupé ces Siéges jusqu'à présent, autant que l'histoire nous en a conservé la mémoire, rangés selon l'ordre Chronologique, par* Renier Bataille de Turon. *L'Auteur, dit le Pere de Bille, m'a communiqué son dessein qui paroîtroit au-dessus de ses forces, s'il n'avoit de grands secours du côté des Livres, & des Savans. Si jamais il achéve son Ouvrage, il épargnera au Public plus de deux cens volumes in-folio contenant l'histoire des Evêques des Eglises particulieres. Il espére rectifier beaucoup de choses dans l'*Italia sacra *de l'Abbé Ughelli, dans le* Gallia Christiana *de Messieurs de Sainte Marthe, dans le* Theatro de las Iglesias de España y de las Indias *de Gilles Gonzalès d'Avila en six volumes, & dans divers autres Recueils de cette nature. Ayant vû l'essai du dessein du Pere Cantel Jésuite par le premier volume de ses* Villes Métropolitaines, *il délibéra d'abandonner le sien, ou de conférer avec lui. Mais la mort précipitée de ce Pere le fit résoudre à le continuer.*

27. Bibliothéque des Auteurs Homonymes, *c'est-à-dire de même nom, & de même surnom, où l'on fait une espéce d'histoire Généalogique de la République des Lettres, & où l'on découvre divers inconveniens venus de ce qu'on a confondu plusieurs Auteurs du même nom, par* Daniel Retabli *du Pays de Hez. Où est le* Pays de Hez, *dit le jeune Mr. de Saint Yon, ce n'est pas sans doute le Pays de Hesse en Allemagne? Non, répondit Mr. Rintail en rendant le mémoire des Livres à Dom André Taillebi. Le Pays de Hez est au Nord du pays de Telle.* Obscurum per obscurius, *reprit le Pere d'Abilliat, pour nous qui ne savons pas si bien la Géographie que Mr. de Saint Yon. La connoissance de ce qui s'appelle* Pays *aux termes des Géographes, repartit Mr. de Rintail, est assés obscure par tout le monde. Un Traité éxact des Pays* (de Pagis) *& une Division raisonnée de la France* per Pagos, *seroit une chose assés nécessaire pour tout le monde. Un de nos amis y songe, c'est Mr.* Bridallet; *mais pour y réussir plus surement, je lui conseillerois de joindre à ses propres lumiéres celles des Valois, des Mabillons, des Baluzes, & de ressusciter, s'il peut, l'aimable Mr. du Cange.*

A ces mots, les quatre Peres se lévérent, & ayant pris congé de Mr. de Saint Yon, & de Mr. de Rintail, ils nous laissérent la liberté de vacquer à nos *Anti.* Je fus d'avis que Mr. de Rintail fît fermer la premiére porte qui est sur l'escalier qui conduit à sa chambre, & à son cabinet, de crainte que de nouvelles compagnies ne vinssent nous enlever encore d'autres quarts d'heure, & je fus obéï sur l'heure. Mr. de Rintail bien résolu de ne nous point faire perdre l'après midi dont nous venions de nous rendre les maîtres, prit le cahier des *Anti* que les Hérétiques ont lancé les uns contre les autres.

ANTI des Protestans contre les Protestans, ou

ANTI Protestans Protestans.

45. NOUS sommes rebatus, dit-il, des divisions & des animosités qui ont éclaté jusqu'ici entre les Luthériens & les Calvinistes, & qui vivront apparemment aussi long-tems que ces deux Sectes. Les Livres qu'ils ont faits pour se déchirer les uns les autres dureront plus qu'eux: & si nous avons le déplaisir d'un côté de voir qu'ils servent de matiére aux risées & aux blasphémes des Libertins, ce seront d'ailleurs des avertissemens continuels aux Catholiques contre les horreurs du Schisme.

Quoique les Calvinistes n'ayent jamais

manqué d'habiles combattans contre les Luthériens, il paroît néanmoins qu'ils ont été les plus maltraités, ou les plus patiens. Que l'on s'en prenne à leur foiblesse, à leur politique, ou à leur respect pour les premiers Auteurs de leur Réformation; la chose nous est égale, & indifférente.

Il est constant que jamais les Calvinistes n'ont été amateurs d'*Anti* tant que les Luthériens. Ceux-ci les ont toujours traité avec hauteur, & avec beaucoup de fierté, comme s'ils avoient eu affaire à des ingrats, & à des enfans rebelles à leurs peres. Les Calvinistes obligés de reconnoître leur filiation ont proposé souvent des voies d'accommodement par des Traités *Ireniques*, *Conciliatoires*, *Syncrétistiques*, pour me servir de leurs termes (1). Les Luthériens ont affecté quelquefois de paroître sourds; & s'ils ont quelquefois voulu accepter leur réconciliation, ce n'a été qu'à des conditions cruelles pour les Calvinistes. Point de paix qu'en passant sous le joug.

Les Luthériens parmi leurs invectives, leurs Satires, & autres Ouvrages Polémiques, n'ont pas manqué de lancer un bon nombre d'*Anti*. Les Calvinistes ont souvent eu scrupule de leur répondre, & lorsqu'ils l'ont fait, ç'a été rarement par des *Anti*, je veux dire qu'ils ont moins souvent rendu malhonnêteté pour malhonnêteté, lors même qu'il leur est échappé des mouvemens de vengeance, & des duretés.

Vous vous souviendrés, s'il vous plaît, de ce que je vous dis, si vous êtes tentés dans la suite de notre conversation de me demander pourquoi il y a moins d'*Anti-Luthériens* Calvinistes que d'*Anti-Calvinistes* Luthériens.

CHAPITRE II.

ANTI des Luthériens contre les Calvinistes & autres Sectes Réformés, ou

ANTI-Calvinistes Luthériens.

ANTI-ALSTEDIUS.

Anti-Alstedius. 46. JE suis d'avis, continua Mr. de Rintail, de reprendre l'ordre alphabétique que nous suivions hier dans le dénombrement des *Anti-Catholiques* Protestans: & je vous donne avis que dans cet Entretien & dans les suivans, je tâcherai de me rendre de plus de la moitié plus court que je n'ai été dans les deux précédens. Commençons par l'ANTI-ALSTEDIUS d'un Docteur Luthérien nommé Jean Himmels ou Himmelius. Il fut imprimé à Iéne au Duché de Saxe-Weimar l'an 1619 puis réimprimé en 1631. *in-4.* sous le titre d'*Anti-Alstedius*, *sive*, *Examen Theologiæ Polemicæ Johannis Henrici Alstedii.*

Ce titre, dit Mr. de Saint Yon, me fait souvenir d'une observation que je faisois hier en moi-même sur les Prédécesseurs de l'*Anti-Baillet*; & que je n'osois proposer à la Compagnie. Hé! quelle observation, reprit Mr. de Rintail?

Je remarquois, repartit Mr. de Saint Yon à chaque *Anti* dont vous lisiés le titre, que tous ces plaisans Prédécesseurs devoient être d'une naissance bien basse ou du moins d'une origine bien obscure, puisque leurs Auteurs, persuadés sans doute qu'il ne seroit pas possible de les reconnoître par leur nom d'*Anti*, se sont crû obligés d'ajouter tantôt un *ou bien*, & tantôt un *c'est-à-dire*, pour les expliquer. Car autant que je puis m'en souvenir, vous avés dit:

Anti-Bellarminus, sive *Confutatio*, &c. de Huber.
Anti-Bellarminus, sive, *Disputationes Academicæ*, &c. de Schertzer.
Anti-Bertius, seu, *Refutatio*, &c.
Anti-Cochlæus, id est, *adversus libellum*, &c.
Anti-Coppensteinius, sive, *Spongiæ*, &c.
Anti-Cornæus, sive, *Vindiciæ*, *&c.*
Anti-Coton, ou *Réfutation*, &c.
Anti-Jansenius, hoc est, *Necessaria Responsio*, &c.
Anti-Jesuita, id est, *Canonum*, *&c.*
Anti-Jesuita, sive, *Discussio*, *&c.* par Samson.
Anti-Pistorius, sive, *Exceptio*, &c. par Agricola.
Anti-Pistorius, sive, *Disputationes*, &c. par Mentzer.
Anti-Valerianus, id est, *solida Refutatio*,

& les autres qui m'ont échappé de la mémoire

1. Nicole Préjug. chap. 12.

Boss. Ev. de Meaux, Variations, &c.

Anti-Alstedius. moire. Tous ces *sive* & tous ces *id est* marquent assés ce me semble l'inutilité ou la superfluité de ces *Anti*.

Ce sont des Etrangers, repliqua Mr. de Rintail, qui ne peuvent se faire entendre sans truchement. On convient qu'ils sont très-superflus & très-inutiles dans la République des Lettres. Mais l'air bouffon des uns, la structure monstrueuse des autres, & la bizarrerie de tous en général peuvent contribuer au divertissement public comme les Tabarins.

Je reviens à l'Anti-Alstedius dont l'Auteur ne peut pas vous être inconnu après l'abregé que je vous donnai hier de sa vie dans l'article de l'Anti-Coppenstein.

☞ Pour Alstedius, je me contenterai de vous dire que c'étoit un Docteur Calviniste de la Réforme de Heidelberg & du Palatinat. Il étoit Professeur dans la Ville de Herborn au Comté de Nassaw-Dillembourg, il fut l'un des Peres qui souscrivirent au fameux Conciliabule de Dordrecht, & il mourut l'an 1638.

ANTI-BARCLAY.

Anti-Barclay. 47. Vous le pardonnerés, s'il vous plaît, à l'Anti-Barclay de s'être glissé parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes. Sans cela il couroit risque de se trouver seul de sa bande. Il est vrai que son Auteur qui s'appelle Mr. Reiser est un Luthérien, & qui plus est l'un des disciples les plus naturels & les plus zélés du Patriarche d'Islebe. Mais Mr. Barclay contre qui l'Anti-Barclay a été dressé, est un Quouacre tout pur, & l'un des principaux chefs des Trembleurs d'aujourd'hui avec Mr. Pen Seigneur de Pensilvanie.

Robert Barclay qui est Ecossois de naissance, & qui se qualifie *Serviteur du Seigneur Dieu*, & *serviteur de* Jesus-Christ, ayant publié un Livre Latin dédié au Roi Charles II. sous le titre d'*Apologie de la Théologie vraiement Chrétienne* en faveur de sa Secte l'an 1675. (2) reçut tant d'applaudissemens pour ce gros Ouvrage de la part des Trembleurs, & des autres Enthousiastes du Nord, qu'il s'imagina avoir fait merveilles, & qu'il crut avoir solidement établi le Quackérisme, & avoir invinciblement prouvé les principes, & les conséquences de cette Secte contre les Catholiques, & les Protestans. Les premiers se sont contentés d'en rire: mais Mr. Reiser du nombre des derniers jugeant que le Livre étoit trop méthodique, & trop doctement écrit pour un Quouacre dont la profession est de renoncer aux Lettres, & à la Science, entreprit de défendre au moins les Luthériens, & de réfuter ce que Barclay a pû avancer en particulier contre eux. C'est ce qu'il fit par le Livre intitulé *Anti-Barclajus*, id est, *Examen Apologiæ quam non ita pridem Robertus Barclajus Scoto-Britannus pro Theologia verè Christiana edidit*, *institutum in gratiam Evangelicorum* (*Lutheranorum*) & qu'il fit imprimer à Hambourg *in*-8. l'an 1683.

☞ Mr. Reiser que je crois encore vivant aussi-bien que Mr. Barclay, s'appelle L. Antoine, & il est de la Ville d'Ausbourg en Souabe où il a demeuré longtems. Il a souffert ensuite le bannissement pour sa Religion, & il est devenu depuis ce tems-là Ministre ou Pasteur de la Paroisse de Saint Jacques à Hambourg.

ANTI-BECMAN.

Anti-Becman. 48. J'Ai deux Anti-Becmans à vous faire voir, tous deux composés par des Luthériens contre un Auteur Calviniste.

§. I.

Le premier est d'un Christofle Althofer, & l'autre est de ce Jean Himmels Professeur de Iéne en Saxe, dont je vous ai déja parlé fort souvent. Son *Anti-Becman*, est postérieur pour le tems à celui d'Althofer, & il parut à Iéne l'an 1633. *in*-4. Comme c'est un des grands Auteurs d'*Anti*, qu'ayent eu les Luthériens, vous pourrés vous attendre à le voir encore revenir dans la suite de nos Entretiens, & pour ne vous point fatiguer de lui, je passe à l'autre *Anti-Becman*.

§. II.

L'histoire en est courte, en voici deux mots.

2. Act. Lip. an. 1683. p. 545.

Anti-Becman.

mots. Le Sieur Jean Schroëder premier Ministre, ou Pasteur des Luthériens à Nuremberg ayant écrit l'an 1615. en Allemand, puis l'an 1620. en Latin un Traité de la séance de JESUS-CHRIST à la droite de son Pere, & l'ayant fait imprimer à Giessen au Landgraviat sous le titre de *Thronus Regalis Christi*, hoc est, *Expositio ardui illius Christianæ fidei articuli de sessione Christi ad dexteram Dei Patris omnipotentis* in-8. s'attira quelques Adversaires qui l'obligérent de reprendre la plume pour se défendre, & pour expliquer encore mieux son opinion qu'il n'avoit fait. Il s'en acquitta par un nouveau Livre auquel il donna pour titre *Sceptrum Regale Christi, sive, Defensio Throni Regalis Christi*. Et il le fit imprimer l'année suivante (en 1621.) dans la même Ville, & dans la même forme (1). Cet Ouvrage ne fut pas mieux reçû de ses Adversaires que le précédent, du moins ne fut-il pas traité plus favorablement par quelques Calvinistes. Notre Becman fut l'un de ceux qui l'attaquérent : mais Schroëder n'étoit plus au monde pour le défendre, étant mort dès la même année, & dès le vingt-troisiéme jour du mois de Juin.

Les Luthériens de la haute Saxe s'intéressérent particuliérement à la conservation de la mémoire, & de la réputation de leur Confrére, & les principaux d'entre leurs Professeurs de Iéne tels qu'étoient J. Major, J. Himmelius (qui prit lui-même ensuite la plume pour le même sujet, comme vous venés de l'entendre) & J. Gerhard, chargérent un jeune Théologien nommé Althofer, de la commission de refuter le Livre de Becman, & de rétablir l'honneur de Schroëder (2). C'est ce qu'il a eu intention de faire dans le Livre qu'il composa à l'âge de vingt-trois ans, & qu'il mit au jour dans la Ville de Iéne l'an 1629. *in*-8. sous le titre d'*Anti-Becmannus*, sive, *Apologia Sceptri Regalis Jesu Christi à Joanne Schroedero adornata*.

☞ Cet Althofer étoit né à Herschbrug au territoire de Nuremberg le neuviéme jour de Novembre de l'an 1606. A quinze ans, on l'envoya faire sa Philosophie dans la Ville d'Altorf en Franconie vers le haut Palatinat, où Messieurs de Nuremberg avoient établi une Université dès l'an 1579. Au bout de deux ans, c'est-à-dire en 1623. il passa à Wittemberg, que le Médecin Daniel Sennert lui persuada de changer quelque tems après contre Leipsick à cause de sa mauvaise santé. Après quoi il passa à Iéne où il employa cinq ans à l'étude de la Théologie. Etant retourné dans son Pays après la mort de son pere, il fut fait Diacre du Ministére d'Altorf, puis Professeur en Théologie dans l'Université de cette Ville. L'an 1630. il épousa une femme. Mr. Wolfgang Erhardi qui d'ailleurs ne paroît pas un grand Astrologue ni un faiseur d'Almanach parle ainsi de cette conjonction (3). *Concursus horum siderum nequaquam extitit inutilis, sed influente summo Motore, XII. Phases, Liberos intelligo, produxerunt*, &c. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie à Iéne le douze de Janvier de l'an 1639. Cinq ans après, il devint Conseiller Ecclésiastique de l'Electeur de Brandebourg & Inspecteur ou Surintendant Général du Diocèse de Culmbach. S'étant mis en chemin pour retourner de la Saxe à Altorf, il fut rencontré par des voleurs ou des soldats qui tuérent son Compagnon à ses côtés. Pour lui, il fut seulement volé, dépouillé, & battu. Il se sauva pieds nuds dans les neiges à Coburg avec de grandes difficultés à cause qu'on étoit dans le fort de l'hyver; mais il en perdit la santé & traîna sa vie jusqu'au onziéme jour de Mai de l'an 1660.

ANTI-BERGIUS.

Anti-Bergius.

49. VOus voyés, (dit Mr. de Rintail en continuant toujours sa lecture) que j'avois raison de vous préparer à revoir bien-tôt le Sieur Himmelius dans notre Compagnie. C'est lui qui a fait l'*Anti-Bergius* contre un Docteur Calviniste employé dans la Marche de Brandebourg, nommé Jean de Berg ou Bergius. Cet Auteur touché des divisions qui augmentoient tous les jours entre les Protestans d'Allemagne qui s'appelloient d'un côté *Evangéliques*, & de l'autre *Réformés*, avoit travaillé à réunir les esprits, &

1. Christ. Mathias ap. Wit. p. 853. & seqq.
2. Wolfg. Erhard. ap. Wit. p. 1489.
3. Henn. Wit. Memor. Theol. p. 1460.

Anti-Bergius.

& avoit tâché de montrer dans ses écrits que les différends qui se trouvent entre les Luthériens & les Calvinistes ne sont point essentiels à la véritable Religion, & qu'ils ne touchent point les fondemens de la Foi.

Himmelius qui ne savoit user de dissimulation dans son Luthéranisme composa l'*Anti-Bergius* pour lui faire voir que les Calvinistes qui pensoient comme Bergius s'abusoient beaucoup, & que les Luthériens étoient fort éloignés de penser comme eux.

Nous en parlerons encore à l'Anti-Crocius.

ANTI-CALVIN, & ANTI-CALVINISTE.

Anti-Calvin.

50. NOus vous attendions Mr. de Verton & moi, dit Mr. de Brillat, aux Anti-Calvins des Luthériens. Nous n'avons parlé d'autre chose dans les ruës en venant ici que de l'espérance d'en voir une légion sur votre cahier. Je ne veux pas éxaminer la cause du silence qu'il a gardé si éxactement jusqu'ici : pour moi j'ai affecté de ne vous point interrompre dans votre lecture afin de vous laisser arriver plutôt aux Anti-Calvins. Vous n'aviés pas mauvaise raison, repartit Mr. de Rintail, de vous figurer une légion d'Anti-Calvins, si vous songiés à l'humeur inéxorable, & à l'inflexibilité des Luthériens pour les Calvinistes. Mais il faut reconnoître de bonne foi que c'est moins la personne de Calvin, que celle de ses sectateurs qui se trouve attaquée dans ces sortes d'*Anti*. Aussi remarquons-nous que la plupart de ces Ouvrages ne sont pas véritablement des *Anti-Calvins*, mais seulement des Piéces *Anti-Calvinistes*. C'est la pensée que j'ai euë, & que vous pourrés avoir des Piéces suivantes.

1. ANTI-CALVINIANUM *Collegium quo Disputationibus* XIV. *Mataeologia Calviniana profligatur*, &c. à Iéne 1624. 1634. *in*-4. par le Docteur J. Himmelius mort en 1642.

2. ANTI-CALVINIANUM *Collegium primum* XII. *Disputationibus contra Christophorum Masson. Christianum Becman. aliosque Calvinistas &c. in*-4. à Wittemberg 1645. par J. Scharffius mort en 1660.

Anti Calvin.

3. ANTI-CALVINIANUM *Collegium secundum X. Disputationibus* contre les mêmes par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1646.

4. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* sur le principe de la Foi par Jacques Martini Professeur de Wittemberg mort en 1649. imprimé à Wittemberg 1642. *in-quarto*.

5. ANTI-CALVINIANUM *Collegium novum* par le même Auteur dans la même Ville en la même forme l'an 1645.

6. ANTI-CALVINIANUM *Collegium* de Jean Adam Schertzer Professeur de Leipsick mort en 1683. Mais l'Ouvrage n'est pas encore imprimé, & il sera libre à celui qui prendra le soin de l'édition d'en changer le titre ou de le laisser comme il jugera à propos, si l'Auteur n'a rien ordonné sur ce sujet dans son testament.

7. ANTI-CALVINIANÆ *Disputationes* est un titre fort commun pour les Ecrits des Luthériens contre les Calvinistes. Ce titre n'étant point personnel non plus que celui d'*Anti-Calvinianum Collegium*, & plusieurs des suivans, il n'a rien de satirique, ni rien de choquant par lui-même. Ainsi je serois d'avis d'enrôler ces sortes d'*Anti* parmi les *Anti*-réels; & c'est leur faire injustice de les mettre parmi les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet. Il faut dire la même chose des suivans que je ne veux point séparer des Anti-Calvinistes Luthériens pour faire plaisir aux Calvinistes.

8. ANTI-CALVINIANÆ *Exercitationes* en deux parties par Gaspar Maurice Pasteur de Hambourg mort en 1675. imprimé à Rostock en 1665. *in*-8.

9. ANTI-CALVINISTICUS *Tractatus Gnomoni Apologetico D. Wenceslai Budowetz Baronis à Budowa &c. oppositus* par Mathias Hoë de Hoenegg Prédicateur de l'Electeur de Saxe mort en 1645. imprimé à Leipsick l'an 1618. *in*-4. Cet Adversaire n'est autre que ce Baron de Budow qui eut la tête coupée à Prague l'an 1621. Cet *Anti-Calvinistique* de Hoë fut attaqué par Martin Borrichius, & défendu par Pierre Alberus : mais je n'approuve

Anti-Calvin.

prouve pas Borrichius, qui faisant profession du Calvinisme, n'a pas laissé de donner le titre d'*Anti-Calvinisticus Tractatus* à un Ouvrage fait sous le même titre par un Luthérien.

10. ANTI-CALVINISTICA *Isagoge* selon le formulaire du Livre de la Concorde par Godefroi Olearius Surintendant Ecclésiastique de Hall en Saxe né vers 1605. & mort depuis quelques années, imprimé à Leipsick 1662. *in*-8.

11. ANTI-CALVINIANUS *Elenchus* où l'on éxamine comment les Calvinistes sont réprouvés, ou prédestinés pour l'Enfer par le Décret immuable de Dieu selon les Luthériens, par J. Christophle Seldius Surintendant, Ministre de Coburg mort en 1676. Si l'Ouvrage est imprimé, il est posthume.

12. ANTI-CALVINISTICI *Syllogismi*, partagés en trois bandes, par Jean Affelman Professeur de Rostock mort en 1624. Ouvrage posthume imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8. avec les défenses de cette Triade de Syllogismes Anti-Calvinistiques par J. Stecker contre Jean Crocius.

13. ANTI-CALVINIANUS *Speculator*, &c. par Christophle Althofer Professeur d'Altorff, Surintendant Ecclésiastique de Culmbach mort l'an 1660. imprimé à Altorff en 1636. *in-quarto*.

Je ne pense pas, dit Mr. de Brillat, que les Catholiques trouvent à redire aux titres de ces Piéces Anti-Calvinistiques, & qu'ils songent jamais à faire le procès à leurs Auteurs.

Non pas même aux *Anti-Calvinismes* des Luthériens, répondit Mr. de Rintail, quoiqu'ils paroissent un peu plus personnels que les autres Traités Anti-Calvinistiques. J'en ai remarqué deux que je vous citerai pour tous les autres.

14. ANTI-CALVINISMUS *Grundliche* &c. titre Latin d'un Livre composé en Allemand par George Nigrinus de Battenburg mort en 1603. imprimé à Francfort sur le Mein l'an 1595. *in-quarto*.

15. ANTI-CALVINISMUS *Orthodoxus*, *XVI. Disputationibus*, &c. par Auguste Varen Professeur à Rostock mort en 1684. imprimé à Rostock l'an 1668. *in-quarto*.

16. & 17. Mais je doute qu'un Critique Catholique qui auroit un peu de délicatesse & de discernement, voulût goûter le titre d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus*, que le Sieur Ananie Weber donna au Livre qu'il fit imprimer à Leipsick l'an 1644. *in-quarto*. pour faire voir que les Calvinistes sont plus éloignés de la pensée de Saint Paul qu'ils ne pensent. J'ai vû citer un Livre de même nom d'ANTI-CALVINIANUS *Paulus* attribué à Jean Maukisch Professeur & Principal du Collége de Dantzick (1) imprimé la même année en la même forme & dans la même Ville de Leipsick. Ces circonstances sont presque suffisantes pour rendre la chose suspecte: mais à mon sens c'est encore trop d'un ANTI-CALVINIANUS *Paulus* dans la République des Lettres. L'Auteur me paroît aussi peu discret que celui du Livre intitulé *Anti-Photinianus Esaias*, dont je pourrai vous dire un mot. Un *Calvinus Anti-Paulinus*, un *Photinus Anti-Esaias* sembleroient moins intolérables, parce qu'enfin Saint Paul & Esaïe n'ont point souffert de changement à la venuë de Calvin & de Photin dans le monde, & que leur doctrine est toujours demeurée la même. S'il y a eu de l'opposition, elle est venuë de la part de Calvin contre Saint Paul comme de celle de Photin & de Socin contre Esaïe. En un mot vous ne souffririés pas un homme qui diroit qu'Esaïe est un *Anti-Photin* & que Saint Paul est un *Anti-Calvin*, comme si c'étoient Esaïe & Saint Paul qui eussent déclaré la guerre à Photin, & à Calvin, lorsque c'est le contraire. Si l'on ne réprime ces licences, & si on laisse ces indiscrétions impunies, je ne répons pas que les Ridicules qui sont toujours en grand nombre parmi les Ecrivains, ne viennent nous dire *Christus est Anti-Diabolus*

1. Mort en 1669.

2. ¶. On trouve toujours *Cinglius* & *Cingliani* dans les

Anti-Calvin. *bolus* pour *Diabolus est Anti-Christus.* Vous comprenés mieux que moi l'irrégularité de cette expression, & vous voyés assés où elle méneroit un Théologien qui en voudroit tirer des conséquences.

ANTI-CINGLIENS.

Anti-Cingliens. 51. SI vous faites réfléxion, continua Mr. de Rintail, sur l'étroite liaison de sentimens qu'il y a entre les Cingliens & les Calvinistes, vous jugerés aisément qu'il n'y a pas grande différence entre un *Anti-Cinglien* & un Anti-Calviniste lorsqu'il s'agit de combattre les sentimens des uns ou des autres.

Il me semble, dit le jeune Mr. de Saint Yon, que par la route de l'orthographe & de la prononciation un Cinglien n'est pas fort éloigné d'un Zwinglien (2).

L'un ressemble si fort à l'autre, repartit Mr. de Rintail, & ils ont toujours été de si bonne intelligence ensemble, qu'ils ne se sont jamais mis en colére de se voir confondus & pris l'un pour l'autre: mais il faut avouer qu'on n'a guéres vû de Cingliens, c'est-à-dire des Sacramentaires portant ce nom que depuis Zurich en Suisse jusqu'à Wittemberg en Saxe.

Ainsi je vous permets de prendre indifféremment pour une Piéce Anti-Cinglienne ou Anti-Zwinglienne le *Syngramma Anti-Cinglianum*, écrit en Latin & imprimé l'an 1613. *in quarto*, & un autre Ouvrage écrit en Allemand par un nommé Pierre Ebert Auteur Saxon, que je ne connois point. Son Livre est intitulé pour une moitié *Synopsis Analytica Syngrammatis Anti-Cingliani*, le reste du titre est semblable au Livre, je veux dire, exprimé en Allemand, & il fut imprimé à Iéne en 1613. *in-quarto* comme le précédent. Il s'agit de savoir si les Cingliens peuvent être censés de la Confession d'Ausbourg & être soufferts à la Communion des Luthériens.

ANTI-CLUTO.

Anti-Cluto. 52. L'ANTI-CLUTON n'est autre chose qu'un Livre de Controverse Protestante composé en Allemand par Michel Walther Luthérien contre un Théologien Calviniste de Frise nommé Jean Cluton sur les différends qui se trouvent entre les Prétendus Evangéliques, & les Prétendus Réformés touchant le Sacrement de l'Eucharistie. Il fut imprimé pour la premiére fois à Hambourg l'an 1640. puis à Zell l'an 1644. *in*-4. & réimprimé une troisiéme fois en 1660.

Pour le Livre que Cluton avoit fait sur cette importante matiére en même Langue, il avoit été imprimé dans la Ville d'Embden en 1640. *in*-8.

☞ L'Auteur de l'Anti-Cluton étoit natif de Nuremberg. Sachant lire, écrire, jetter, & calculer à dix ans, on le mit chés un Marchand de Bohéme pour apprendre la marchandise; mais sa mere qui étoit veuve, ayant appris qu'il seroit plus propre pour l'étude, le retira à la sollicitation d'un Marchand de Nuremberg affectionné jusqu'à vouloir l'entretenir de son bien dans le Collége. Ayant fait sa Philosophie à vingt-un ans, il voulut étudier en Médecine sous Sennert à Wittemberg: mais sa mere voulut en faire un homme d'Eglise, & un Théologien. Après avoir étudié considérablement à Giessen, & à Wittemberg, il alla s'établir à Iéne, & de là il fut fait Prédicateur de la Cour de Brunswick-Lunebourg. Ensuite le Comte de la Frise Orientale l'établit son premier Prédicateur, & Surintendant Ecclésiastique de ses Terres, & ce fut pour lors qu'il fit son Anti-Cluton. L'an 1642. le Prince Frederic Duc de Brunswick & Lunebourg l'ayant mandé, il l'établit Surintendant Général, c'est-à-dire Inspecteur, ou Prélat de toutes les Eglises de son Duché de Lunebourg. Le jeune Gerhard (Professeur à Iéne comme son pere) a eu soin de remarquer que notre Walther n'avoit pas vécu comme un Moine reclus sans compagne (3). Mais en relevant son obéïssance pour l'avis de Saint Paul (*Episcopus unius uxoris vir sit*) il ne devoit pas imiter l'impudence de l'Esprit Calomniateur qui l'a porté à dire que l'Eglise Romaine en défendant le mariage aux Ecclésiastiques, *leur permet le concubinage par une Bulle, ou une Ordonnance.* Walther

les Epitres de Melanchthon quoiqu'il y ait à la table *Zuinglius* & *Zuingliani*.

3. Orat. Funebr. Walther. p. 1417. Witt. Memor. Theol.

Anti-Calvin. ther mourut l'an 1662. entre les bras de sa femme qui lui avoit donné quatorze enfans. Ceux qui liront son Oraison funébre, ou son grand Panégyrique fait par le jeune Gerhard, trouveront l'histoire de sa servante encore plus curieuse que la sienne.

ANTI-CROCIUS (contre Louïs).

Anti-Crocius. 53. Les deux Crocius (Jean & Louïs) se sont rendus si fameux dans le Landgraviat de Hesse, la Westphalie, la Basse Saxe, & la Prusse depuis le Conciliabule de Dordrecht, qu'il est inutile de vous prévenir à leur sujet. Souvenés-vous seulement qu'ils ont eu prise avec les Catholiques, les Luthériens, & les Calvinistes leurs confréres: mais que je ne vous parle ici que des *Anti* que les Luthériens ont dressés contre eux.

Louïs Crocius se qualifioit Docteur en Théologie, Ministre de l'Eglise de Brême dans la Paroisse de Saint Martin, Professeur dans l'Ecole illustre de cette Ville tant de l'Ecriture sainte que de la Philosophie morale & pratique. Ajoutons parmi ses qualités qu'il fut l'un des Peres du Synode National de Dordrecht tenu en 1618. & 1619. qu'il y dit son avis sur les abus de l'Imprimerie, qu'il y fit un discours sur la Justification; & qu'il y fut assés maltraité par Gomarus chef des Contre-remontrans, car vous saurés que c'étoit à la personne de Crocius qu'en vouloit Gomarus lorsqu'il pria le Synode de prendre garde à de certaines gens qui nourrissoient des monstres dans leur sein, & qui vouloient introduire dans les Eglises Réformées le langage des Jésuites en parlant de *détermination*, ou d'*indifférence* (1).

Les Luthériens ne l'ont pas traité avec plus d'indulgence, autant qu'on peut le remarquer par divers Ecrits qu'ils ont faits contre lui, & particuliérement par l'*Anti-Crocius* de Balthasar Mentzer Professeur de Giessen au Landgraviat de Hesse, dont je vous ai suffisamment entretenu dans notre article de l'*Anti-Pistorius*. Voici en deux mots l'histoire de l'Anti-Crocius de Mentzer.

Vous connoissés sans doute, au moins de réputation, Urbanus Pierius de Birnfeld Théologien de Brême vivant au commencement de notre siécle. Vous pourrés compter sur ma parole que c'étoit un des plus patiens, & des plus rusés Calvinistes qui eussent encore eu affaire à des Luthériens jusqu'alors, & qui leur ayent donné de l'éxercice par leurs détours, & leurs subterfuges. Pierius né, & élevé dans la Marche de Brandebourg, employé long-tems au Ministére dans la Saxe Electorale, persécuté jusqu'au cachot par les Luthériens, retiré depuis dans le haut Palatinat, & enfin établi dans la Ville de Brême, se croyant arrivé à la fin de ses jours l'an 1616. qui fut effectivement la derniére, & la soixante & dixiéme de sa vie, voulut mourir avec la *réputation* d'un Confessioniste, je veux dire d'un Protestant de la Confession d'Ausbourg. Pour en faciliter la persuasion, il alléguoit qu'il avoit signé le *Formulaire de Concorde*, & qu'il avoit fait serment de ne jamais rien dire, ni rien écrire contre la *Confession de Saxe*. Il ajoutoit qu'il y avoit de la dureté à vouloir exclure les Calvinistes de la Confession d'Ausbourg, & de l'inhumanité à condamner leur doctrine comme contraire à cette Confession. Qu'il savoit très-mauvais gré à Balthasar Mentzer, du Paralléle odieux qu'il avoit fait (en 1610.) de la Confession d'Ausbourg, & de la doctrine des Calvinistes pour montrer qu'elles n'avoient aucun rapport ensemble; & qu'il ne croyoit point avoir manqué contre son serment, lorsqu'il avoit pris la plume pour réfuter cet Ouvrage de Mentzer.

Anti-Crocius. La mort emporta Pierius au milieu de ces sentimens; mais Louïs Crocius son collégue & son ami ne jugeant point à propos de les laisser perir, eut soin de les renfermer dans des Disputes qu'il publia, & répandit par le monde l'an 1617. tant pour défendre la mémoire de Pierius, que pour montrer au long que les Calvinistes doivent être associés aux Protestans de la Confession d'Ausbourg.

Mentzer trouva dans cet Ouvrage son Paralléle rudement attaqué, & il voulut montrer sur l'heure que la chose ne lui étoit pas indifférente. Le Livre qu'il fit dans cette intention, parut à Giessen l'an 1618. in-4. sous le titre de *Defensio Collationis Augustanæ Confessionis cum Doctrina Zwinglianorum, & Calvinistarum*, oppo-

(1) Bibl. Univers. tom. 4. p. 334.

Anti-Crocius. *sito Urbano Pierio*, *& Ludovico Crocio* (2).

Crocius étoit à Dordrecht avec son Collégue Martinius lorsqu'il entendit parler de ce nouveau Livre de Mentzer, & les occupations que lui donnoit le Synode National, ne lui permettoient pas de l'éxaminer, & d'y répondre sitôt; mais après la cloture du Synode étant de retour à Brème, il s'y appliqua tout sérieusement; & pour rendre sa réfutation plus spécieuse, il s'érigea en défenseur de la Confession d'Ausbourg qu'il feignit avoir été fort maltraitée par Mentzer quoique bon Luthérien. Son Livre fut imprimé à Brème l'an 1621. *in-quarto* sous le titre d'*Apologeticus pro Augustana Confessione contra Balth. Mentzerum, ejusque collationem, & defensionem Anti-Pierianam.* C'est ce dernier Ouvrage qui attira sur lui l'*Anti-Crocius*, sive, *contra Apologeticum Ludovici Crocii pro Augustana Confessione*, imprimé à Giessen sur la fin de 1622. mais différé à paroître au commencement de 1623. Mentzer indigné qu'un Livre composé selon lui contre la Confession d'Ausbourg portât le titre spécieux d'Apologie de la même Confession, entreprenoit non seulement de détromper le Public dans son Anti-Crocius, mais encore de défendre, & d'expliquer les trois premiers Articles de la Confession d'Ausbourg qui traitent 1. de Dieu. 2. Du Péché originel. 3. Du Christ.

Crocius ne perdit point de tems, & il dressa une Réplique qui parut presque aussi-tôt que l'Anti-Crocius. Il l'intitula *Assertio Augustanæ Confessionis*; item *Censura Collationis*, *Exegesis*, (Ouvrage imprimé dès l'an 1615.), *Anti-Crocii Mentzeriani. Bremæ* 1623. Mais ne croyant pas en avoir assés dit contre l'Anti-Crocius, il composa un nouvel Ecrit pour servir de supplément sous le titre de *Coronis*, seu, *Anti-Crocii Mentzeriani consideratio*.

Mentzer s'imaginant qu'il falloit écrire, & parler le dernier pour gagner sa cause, composa un nouvel Ouvrage qu'il fit imprimer dès la même année sous le titre d'*Examen Censuræ Crocianæ de collatione Augustanæ Confessionis, & doctrinæ Calvinianæ contra Ludovicum Crocium.* A Giessen 1623. *in-4.* Il s'applaudit avec tant de complaisance, que sans attendre le jugement de ses Arbitres il mit à la tête de ce dernier Ouvrage une petite sentence *Chronique* qui marquoit l'année de sa Victoire prétenduë en ces termes *tanDeM VICtrIX VerItas.*

2. Cet Ouvrage est appellé par quelques-uns ANTI-PIERIUS.

ANTI-CROCIUS. (contre Jean).

54. JE ne sai pas à quel dégré de consanguinité Jean Crocius étoit parent de Louïs: je sai seulement qu'il étoit contemporain, mais plus jeune, engagé dans la même Secte, & prévenu des mêmes sentimens à l'égard des Luthériens, & de la Confession d'Ausbourg.

Il ne vous reste plus qu'à dire qu'il a eu les mêmes Adversaires, dit Mr. de Brillat.

Vous me prévenés, répondit Mr. de Rintail. J'allois vous faire remarquer que le même Balthazar Mentzer avoit eu querelle avec Jean dans le même tems qu'il écrivoit contre Louïs, & que les Ouvrages qu'il a composés contre Jean, sont des années 1620. 1623. 1626. mais j'aurois ajouté qu'il n'est Auteur d'aucun des *Anti-Crocius* que les Luthériens ont faits contre lui.

Quoi, dis-je, plusieurs *Anti* contre Jean, & un seul contre Louïs? Pourquoi lui a-t-on fait plus d'honneur? avoit-il plus de réputation?

S'il y a de l'honneur, me répondit Mr. de Rintail, & de la réputation à devenir l'objet, & la matiére d'un *Anti*, il faut convenir que Jean Crocius a eu l'avantage au-dessus de Louïs Crocius de se voir honoré de quatre *Anti*, de trois par les Luthériens, & d'un par un Catholique particulier dont je vous parlerai en son lieu. Je me contente de vous citer ici les autres.

§. I.

Le premier ANTI-CROCIUS est celui de Gaspar Movius imprimé à Konigsberg l'an 1625. mais je ne sai autre chose de Mr. Movius, sinon qu'il a encore écrit contre Bergius, dont je vous ai parlé au sujet de l'Anti-Bergius; qu'il a fait d'ailleurs d'autres Traités contre les dogmes des Calvinistes sur la Prédestination, & la Réprobation; qu'il étoit Sous-Principal ou Vice-Rec-

Anti-Crocius.

Recteur du Collége de Stralsund Ville maritime de la Poméranie; & qu'il mourut en 1671.

§. II.

Le second Anti-Crocius est de même âge que le précédent, & il a pour pere un Luthérien nommé George Rostius Prédicateur ordinaire de Madame la Duchesse de Mecklebourg. Il a pour titre *Anti-Crocius*, seu, *Vindicatio Triadis Syllogismorum Johannis Affelmanni de Auctore peccati, Fractione Panis Eucharistici*, &c. imprimé à Rostock l'an 1625. *in*-8. & *in*-12.

☞ Rostius étoit né à Mansfeld Capitale du Comté de ce nom le sixiéme Décembre l'an 1582. Son pere qui étoit un Maçon estimé parmi ceux de son métier, l'envoya étudier à Wolferbyte (1) où il fut enfant de Chœur. Deux ans après il fut reçu au Séminaire de Hanovre: mais le dessein de chercher sa fortune, le fit voyager par la Prusse, & la Lithuanie sans fruit. A son retour il trouva quelques Patrons à Parchim, à Mecklebourg, & à Rostock. L'an 1616. il fut fait Diacre de Mansfeld, & l'année suivante Prédicateur de la Princesse Sophie Duchesse de Mecklebourg. Il mourut le vingt-sixiéme Janvier en 1629. âgé seulement de 47. ans.

§. III.

Le troisiéme Anti-Crocius beaucoup postérieur aux autres est du Sieur Jean Deutschman Théologien de Saxe fort connu en ces derniers tems. Il ne put souffrir que Crocius qui avoit travaillé de toutes ses forces pour faire voir que les points controversés entre les Calvinistes & les Luthériens n'étoient point essentiels à la Foi Orthodoxe, & que le différend n'étoit point assés important pour porter les Luthériens à rejetter la Communion des Calvinistes: il ne put, dis-je, souffrir qu'il eût imposé aux Auteurs de la Confession d'Ausbourg jusqu'à soutenir que ce n'avoit pas été leur intention d'exclure de la Société Evangélique les Sacramentaires, ou Zwingliens. C'est ce qui le porta, quoiqu'un peu tard, à écrire contre lui un Livre qu'on appelle assés communément l'*Anti-Crocius* de Deutschman, quoique son vrai titre soit *Apologia Augustanæ Confessionis Anti-Crociana*. Il parut à Wittemberg l'an 1670. *in-quarto*.

ANTI-CROCK-BERG, ou plutôt ANTI-CROCIO-BERGIUS.

§. IV.

Anti-Crocio-Bergius.

55. Je devois vous faire passer ce nouveau monstre pour un quatriéme *Anti* des Luthériens contre Crocius, continua Mr. de Rintail, ce n'est pas moins un Anti-Crocius, qu'un Anti-Bergius: mais la nouveauté de son espéce méritoit sans doute que je vous le fisse remarquer à part. C'est encore une production du fameux Himmelius Professeur de Iéne.

Je ne m'étonne plus, dit Mr. de Brillat, de voir deux Adversaires attachés à un *Anti*. Himmelius n'en étoit point avare: mais la crainte d'en manquer, l'a porté vrai-semblablement à user de ménage. De quelle année est l'*Anti-Crocio-Bergius*? De l'an 1637. répondit Mr. de Rintail. Combien avoit-il déja mis d'*Anti* en œuvre en ce tems-là, reprit Mr. de Brillat? Neuf ou dix, dit Mr. de Rintail, & il ne lui en restoit plus.

Vous voyés donc, repartit Mr. de Brillat, que Himmelius jouoit de son reste. Il n'avoit plus qu'un poteau, & il lui restoit encore deux criminels à exécuter; n'étoit-ce pas un ménage pour lui de les y attacher tous deux?

Quand Himmelius auroit eu affaire à des Catholiques dans son *Anti-Crocio-Bergius*, dit le jeune Mr. de Saint Yon, Mr. de Brillat ne pouvoit rien inventer de plus humiliant pour lui, que la qualité de bourreau. Pour moi je serois d'avis qu'on le traitât plus honorablement. N'est-ce pas un Protestant Evangélique qui couche en joue deux Protestans Réformés? Cela se peut dire. Je me contenterois donc d'insinuer que c'est un *Braconnier de Limours* contre deux *Braconniers de Chevreuse*, & de dire que son *Anti-Crocio-Bergius* est un fusil à deux coups, ou à deux canons qui n'a qu'un chien.

Pour vous faire rentrer dans le sérieux, dit Mr. de Rintail, je vous ferai remarquer que l'on trouve dans quelques Catalo-

(1) C'est Wolfembutel.

Anti-Crocio-Bergius.

talogues de Livres un *Anti-Bergius* du même Himmelius, comme une Piéce différente de l'*Anti-Crocio-Bergius* qui n'auroit été imprimée que deux ans après. Mais il paroît par d'autres circonstances que c'est le même Ouvrage.

ANTI-DANEAU ou ANTI-DANÆUS.

Anti-Daneau.

56. L'An 1580. continua Mr. de Rintail, un Docteur Luthérien d'Allemagne mit au jour à Tubingue un ANTI-DANÆUS *in-quarto* contre un Calviniste François nommé Lambert Daneau. Etienne Gerlach, (c'est le nom de l'Auteur Luthérien) & quelques-uns de ses Collégues de Souabe ayant fait connoître qu'ils ne pouvoient approuver les excès des Zwingliens & des Calvinistes sur divers articles qui distinguoient leur Schisme d'avec celui des Protestans d'Allemagne, Daneau se crut intéressé dans la défense de ses Confréres, & répondit pour eux aux Théologiens de Tubingue qu'il appelle ses freres, nonobstant la fierté avec laquelle les Luthériens rejettoient la fraternité des Calvinistes. La Réponse contenoit un éxamen selon ses préjugés de trois questions importantes & fort débattuës en ce tems-là. 1. *de Cœna Domini.* 2. *de Majestate Christi hominis.* 3. *de non damnandis Dei Ecclesiis nec auditis nec vocatis.* C'est contre cet Ouvrage que Gerlach dressa son Anti-Danæus.

Daneau se voyant personnellement attaqué dans cet Ecrit, redoubla ses efforts pour repousser l'Adversaire & fit une Réplique qu'il intitula *Ad Stephanum Gerlachium & illius Anti-Danæum necessaria Responsio*, & il la fit suivre peu après d'un autre petit Traité intitulé *Sophismatum Gerlachii Elenchus*.

Gerlach n'abandonna point son Anti-Daneau, il lui donna un nouveau renfort pour lui servir de défense sous le titre d'*Hyperaspistes Anti-Danæi*, & il le fit imprimer à Tubingue l'an 1581. *in-quarto.*

☞ Ce Gerlach étoit né l'an 1546. au mois de Décembre le jour de Saint Etienne, dont on lui donna le nom, dans le Village de Knitling qui étoit de la dépendance de l'Abbaye de Maulbrunn. L'an 1558. il fut envoyé au Collége de Studgart en Souabe à l'âge de douze ans, & de-là à Maulbrunn, après quoi il fut à Tubingue faire sa Théologie l'an 1563. Il passa Bachelier, puis Maître ès Arts en 1567. Après il se fit Répétiteur d'Ecoliers & gagna de quoi subsister pour continuer sa Théologie qu'il acheva en 1573. En ce même tems il se mit à la suite de David Ungnad Ambassadeur de l'Empereur Maximilien II. à la Porte. Il revint à Tubingue au bout de cinq ans. Il y fut établi Pasteur, & Professeur en Théologie l'an 1578. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie l'année suivante, & se maria le lendemain de la cérémonie. C'étoit un homme d'un cerveau très-foible, travaillé d'un fâcheux vertige depuis son retour de Turquie; & qui ayant perdu la mémoire vers le commencement du siécle, vécut plusieurs années dans un état semblable à celui de Messala Corvinus, d'Hermogene, de George de Trebizonde, sans savoir même s'il s'appelloit *Etienne Gerlach*, ou *Lambert Daneau.* Il mourut le 30. de Janvier de l'an 1612. âgé de 66. ans.

Anti-Daneau.

Lambert Daneau étoit de la Ville d'Orléans & il vint au monde vers l'an 1530. Après ses études d'Humanités il étudia en Droit pendant 4. ans, & il eut pour Maître le fameux Anne du Bourg qui fut depuis Conseiller au Parlement de Paris, & dont le nom se trouve en gros caractéres rouges dans le Martyrologe des Huguenots. Il fut l'un de ceux qui se laissérent gâter à la vûë du supplice de Du Bourg qui fut éxécuté le vingt-un de Décembre de l'an 1559. De sorte que dès le commencement de l'année suivante il renonça à la profession de Droit, se retira à Genève, où il fut Ministre pendant quelque tems. De-là il passa à Leide en Hollande, où il enseigna la Théologie pendant près d'un an. L'an 1582. il vint s'établir à Gand en Flandre, où il tint son école jusqu'à ce que les troubles survenus en cette Ville le firent sortir des Pays-Bas pour se transporter au Royaume de Navarre, c'est-à-dire en Bearn. Il enseigna quelque tems dans la petite ville d'Ourtès, où la Reine de Navarre avoit établi un Collége de Huguenots, & il y mourut vers le commencement de l'an 1596. âgé d'environ 66. ans.

ANTI-EISENBERG.

Anti-Eiſenberg.

57. L'ANTI-EISENBERG eſt un des plus inconnus & des plus obſcurs de ſon eſpéce. Il a été compoſé en Allemand, & publié à Urſel l'an 1592. *in*-8. par un Luthérien nommé Chriſtophle Kittelmanns contre Jacques Eiſenberg Sacramentaire ſur les points conteſtés entre les diſciples de Luther & ceux de Zwingle.

Kittelmanns & Eiſenberg n'ont pas fait grand bruit dans le monde. L'un vivoit dans la Saxe, l'autre dans la Luſace & les Frontiéres du Marquiſat de Brandebourg ſur la fin de l'autre ſiécle. Je me contenterai d'ajouter que l'*Anti-Eiſenberg* de Kittelmanns attaque Eiſenberg caché ſous le maſque de Chriſt. Grundmanns ſur les différends que les Luthériens & les Calviniſtes ont entre eux touchant l'Euchariſtie.

ANTI-GOCLENIUS.

Anti-Goclenius.

58. SI Rodolphe Goclenius (c'eſt toujours Mr. de Rintail qui parle) n'étoit point ſorti des termes de ſa Philoſophie & de ſa Médecine pour faire des incurſions ſur la Théologie, il n'auroit peut-être pas trouvé d'ANTI-GOCLENIUS à ſa rencontre. Non content d'avoir publié ſes mélanges de Théologie avec ceux de Philoſophie, il voulut encore écrire en particulier ſur la maniére dont les Zuingliens & les Calviniſtes prétendent expliquer le myſtére de l'Euchariſtie.

Ce n'étoit pas ſans doute pour flater le goût des Luthériens. Gaſpar Finck, qui d'ailleurs n'étoit guéres plus grand Théologien que lui, témoigna en être aſſés perſuadé dans le Livre qu'il écrivit contre lui ſous le titre d'*Anti-Goclenius* ou plutôt *Diſputationes Anti-Goclenianæ de Analogia Sacramentali Cingliana, & Fractione panis Calviniſtica*, & qu'il fit imprimer à Gieſſen l'an 1607. *in*-8. Ce n'étoit point la premiére fois qu'il avoit meſuré ſes forces contre celles de Goclenius. Leur diſpute ſur l'Analogie ſacramentelle, & ſur la Communion Euchariſtique avoit commencé dès l'an 1606. Mais je n'ai rien remarqué qui m'ait fait connoître que leurs différends perſonnels ayent été plus loin que l'Anti-Goclenius.

☞ Gaſpar Finck vint au monde l'an 1578. le 19. jour d'Octobre dans la Ville de Gieſſen au Landgraviat de Heſſe. Son pere qui n'étoit qu'un pauvre Cardeur, voulant l'élever au-deſſus de ſa fortune l'envoya à l'âge de dix ans étudier à Marpourg, parce qu'il n'y avoit pas encore d'Univerſité à Gieſſen. Le Juriſconſulte Kirchner le prit quelque tems après pour être le Répétiteur de ſes enfans, ce qui lui facilita les moyens de prendre les Dégrés ordinaires de l'Univerſité. Après il fut Bourſier ou Stipendié premiérement de Meſſieurs de Gieſſen, & enſuite du Landgrave.

En 1602. il fut Correcteur d'Imprimerie ſous l'Imprimeur Egenolphe, qui lui donna ſa fille en mariage l'an 1604. Lors qu'on eut fondé & érigé l'Univerſité de Gieſſen, il y fut appellé des premiers pour remplir la chaire de Logique, puis celle de Phyſique, après, celle de Métaphyſique & celle de Rhétorique. On le fit auſſi Préſident des Actes & des Théſes Philoſophiques. L'an 1609. il fut fait Profeſſeur en Théologie à la place de Jérémie Victor, & prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Univerſité l'an 1612. Quatre ans après il paſſa de Gieſſen à Coburg, où le Duc de Saxe le fit Paſteur & Surintendant Général du Diocèſe, Aſſeſſeur de ſon Conſeil, Profeſſeur & Principal du Collége de la Ville. Il mourut l'an 1631.

Goclenius étoit de Corbach, Ville de Heſſe, capitale du Comté de Waldeck, entre Paderborn & Marpourg. Il nâquit l'an 1547. & fut Profeſſeur de Philoſophie, de Phyſique & de Médecine dans l'Univerſité de Marpourg. Il mourut l'an 1628. laiſſant un fils du même nom que lui; ce qui a donné lieu à pluſieurs de les confondre & d'attribuer les Ouvrages de l'un à l'autre.

ANTI-GROTIUS.

Anti-Grotius.

59. J'Attens des lumiéres de quelques connoiſſeurs ſur l'Anti-Grotius, dont je me ſuis contenté d'écrire le nom dans mon cahier. Je me ſouviens de l'avoir vû cité quelque part, & j'en ai même retenu le nom de l'Auteur, qui s'appelle

Anti-Grotius.

pelle Jean Fréderic Mayer. J'en aurois remarqué quelque chose de plus par écrit, & je ne me serois pas si legérement fié à ma memoire, qui ne m'a jamais été trop fidéle, si j'avois deviné que Mr. de Verton dût un jour éxiger de moi un Catalogue d'*Anti*.

Je n'ai pas encore ouï dire, reprit Mr. de Brillat, qu'un vrai Savant se soit répenti d'avoir remarqué par écrit pour pouvoir procurer du secours à sa mémoire. C'est une présomption que je n'éxemterois pas de folie, si un homme prévenu de la beauté & de la fidélité de sa mémoire ne se soucioit point de l'accabler, pouvant la décharger sur le papier de ce qui lui seroit onéreux.

Nous connoissons un Jean Fréderic Mayer qui pourroit être encore vivant dans la Saxe, qui a fait imprimer divers Ouvrages en Latin & en Allemand dans la Ville de Leipsick depuis vingt ans, qui publia entre autres Ouvrages le *Luther Apocalyptique* en 1677. Ses *Défenses de la coupe contre le Livre de Mr. l'Evêque de Meaux* sur la Communion des deux espéces, l'an 1683. *Du Mariage de Jacob avec les deux sœurs* en 1674. *De l'élection d'un Pape* en 1671. *De l'Eucharistie donnée autrefois aux Enfans* en 1673. *Des dégrés du serment* en 1683. *Du rendés-vous des Apôtres* à la mort de la sainte Vierge en 1671. *De l'utilité que la prétenduë Réformation de Luther a apportée à l'Eglise Romaine* en 1684. *Du salut des sourds & de ceux qui sont tombés en démence*, &c. sans parler de quelques Ouvrages écrits en Allemand depuis quatre ou cinq ans. Vous voyés (continua Mr. de Brillat en resserrant une Lettre qu'il avoit tirée de sa poche fort à propos touchant les livres de Mr. Mayer) que je ne vous parle point par cœur, & que j'ai des amis dans la Saxe qui ont soin de m'instruire des nouvelles de Litérature, & de m'envoyer des listes d'Ouvrages que font les Auteurs du pays. Il auroit été bon pour votre *Anti-Grotius* d'éxaminer si son Auteur est celui dont je viens de vous lire les Ouvrages. C'est déja un pas fait dans cette découverte de savoir que le nom & le surnom conviennent. Le reste n'étoit pas indigne de vos recherches.

D'accord, dit Mr. de Rintail, je profiterai une autre fois de vos avis. Récrivés toujours à votre ami de Saxe qu'il vous envoye des éclaircissemens sur l'*Anti-Grotius* du Sieur Jean Fréderic Mayer, & mandés-lui que si c'est le même Auteur, on s'étonne ici qu'il n'y ait pas eu de place pour l'Anti-Grotius dans une Lettre où il vous a fait une liste si éxacte des Ouvrages de Mr. Mayer. En attendant de ses nouvelles, passons à d'autres *Anti*.

ANTI-KECKERMAN.

Anti Keckerman.

60. L'Auteur de l'ANTI-KERCKERMAN étoit un Docteur Luthérien du commencement de notre siécle, continua Mr. de Rintail : mais il s'en faut beaucoup que sa réputation ait approché de celle de son Adversaire, & qu'il soit aussi connu que lui. En vous disant qu'il s'appelloit André Schopff ou Schopffer, je vous dis ce que j'en sai. Son Anti-Keckerman fut imprimé dans la petite Ville d'Islebe l'an 1618. in-8. sous le titre de *Disputationes Anti-Keckermannianæ, seu Spongia errorum Calvinisticorum quibus Keckermannus Systema suum Logicum fœdavit*. Mais il combattoit contre un homme mort depuis quatre ans.

La victoire ne lui couta donc rien, dit le jeune Mr. de S. Yon ; si les morts qu'on attaque pouvoient revenir à la charge, ce ne seroit qu'en songe.

Le différent, reprit Mr. de Rintail, commença & finit par l'Anti-Keckerman. Mais pour ne vous point cacher son origine, j'ajouterai que Keckerman avoit fait imprimer dès l'an 1603. son premier Systême de Logique en trois Livres, appellé ordinairement *Systema majus* ; qu'il l'avoit fait suivre peu de tems après de son *petit Systême* ; qu'en 1604. il avoit publié à Hanaw ses trois Traités *Præcognitorum Logicorum* ; qu'en 1605. il avoit donné la seconde partie de son grand Systême en trois autres Livres, premiérement sous le titre de *Gymnasium Logicum*, & en 1609. sous celui de *Systematis Logici plenioris pars altera*. Voila tout ce qui a précédé l'Anti-Keckerman : & quoiqu'on ait imprimé long-tems depuis un autre Ouvrage de Keckerman sous le titre de *Commentarius posthumus ad Systema Logicum majus*, à Berlin l'an 1620. in-8. cet Ouvrage n'a pû être postérieur à l'Anti-Keckerman pour la composition, puisque

Anti-Keckerman.

que Keckerman étoit mort dès le 25. jour de l'an 1609.

☞ Il étoit originaire de Pomeranie, mais il nâquit à Dantzick en Prusse l'an 1571. Il fit ses premiéres études sous Jacques Fabricius Professeur & Recteur du Collége de la Ville. A dix-huit ans on l'envoya faire sa Philosophie à Wittemberg en Saxe, où il étudia deux ans, après lesquels il fut à Leipsick passer six mois dans l'Université, jusqu'à ce qu'en 1592. il vint à Heidelberg, où il passa Maître ès Arts, fut Préfet des Pensionnaires, puis Régent de troisiéme, & après Professeur de la Langue sainte. L'an 1602. s'étant fait passer Licencié en Théologie, il retourna à Dantzick, où il fut Professeur en Philosophie, & ce fut là principalement qu'il fit ses Systèmes de diverses Sciences. Au bout de six ans il fut saisi d'une maladie qui l'exerça pendant près de douze mois, & qui l'enleva du monde en la 38. année de sa vie.

ANTI-KRELLIUS.

Anti-Krellius.

61. L'Anti-Krellius est l'Ouvrage d'un Luthérien de nos jours, qui n'a pas jugé à propos de se nommer, à moins qu'on ne dise qu'étant devenu amoureux du titre de son Ouvrage, il s'en est fait un surnom imaginaire, & qu'il s'est appellé *André Anti-Krell* pour se rendre encore plus caché, & plus inconnu au Public sous ce masque (1). Il publia son Livre à Dresden en Misnie in-4. l'an 1674. pourvû que la datte que j'en ai vuë ne soit pas défectueuse. L'Ouvrage regarde principalement le point de division qui tient les Calvinistes d'Allemagne séparés des Luthériens de la Confession d'Ausbourg. Il a pour titre: A. *Anti-Krellius*, sive *Vindiciæ Dissertationis de Momento Discrepantiæ inter Lutheranos & Calvinianos à calumniis & cavillationibus Chr. Krellii*, &c.

ANTI-LAMPADIUS.

Anti-Lampadius.

62. Le dogme monstrueux de l'Ubiquité de JESUS-CHRIST selon son humanité est une des contestations qui ont le plus commis les Calvinistes avec les Luthériens. Je dis plus, il a fait la matiére d'un Schisme même parmi ces derniers, dont les plus raisonnables, comme Melanchthon & quelques autres, ont eu une juste horreur d'une doctrine qui confondoit si grossiérement les deux natures de JESUS-CHRIST, le faisant immense selon son humanité, & même selon son corps, comme il l'est selon sa Divinité. L'Anti-Lampadius de Jean Weber Luthérien de Hesse est l'Ouvrage d'un des plus zélés Ubiquistes contre un Calviniste qui avoit osé le chagriner sur ce sujet & sur celui de la Prédestination absoluë qui est encore un point rudement balotté entre les deux Sectes.

Lampadius avoit fait imprimer dans la Ville de Marpourg au Landgraviat de Hesse deux Ouvrages Latins dont l'un combattoit l'Ubiquité sous le titre de *Censura Ubiquitatis*, hoc est, *succincta confutatio argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolai librorum*, 1609. in-8. L'autre attaquoit la Prédestination Luthérienne sous le titre de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de solido Prædestinationis Sanctorum fundamento*, 1610. in-4.

Jean Weber, qui considéroit ce second Ouvrage comme le renfort du premier, entreprit de les refuter tous deux par un seul Ecrit fait pour la défense des personnes de Philippus Nicolai & de ses autres Confréres aussi-bien que pour les dogmes de sa Secte. L'Ecrit a pour titre *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in subsidium censuræ Ubiquitatis & specialiter Dogmatis de Prædestinatione absoluta Calvinistarum emisit*, & il fut imprimé à Giessen l'an 1610. in-4.

Lampadius lui fit une Réponse qui fut imprimée à Brème, & qui attira une Réplique de la part de Weber. Elle ne fut imprimée qu'en 1616. dans la même Ville de Giessen in-4., & elle eut pour titre *Lampadius nescius*, id est, *Renovata confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius censuræ subsidium Ubiquitatis, & specialiter de absoluta Calvinistarum Prædestinatione emisit, sed prætensa ignorantia hactenus scire noluit*. Je ne sai pas si Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau; mais il paroît que Weber voulut terminer la

1. Il est ainsi nommé dans Lipen. Tom. 1. Theol. pag. 453.

Anti-Lampadius. la querelle par son ANTI-LAMPADIUS, qu'il fit imprimer dans la même Ville l'an 1617. in-4.

ANTI-LUBIN.

Anti-Lubin. 63. LEs Luthériens comptent Albert Grawer Théologien de Iéne en Saxe parmi les Braves qu'ils ont mis en campagne contre les Calvinistes, & ils ne font pas difficulté de mettre son *Anti-Lubin* au rang de leurs Ouvrages Anti-Calvinistes (2). Mais étant persuadé qu'Eilhard Lubin dont le nom est attaché à cet Anti a vécu Luthérien, & qu'il est mort tel, je veux épargner aux Calvinistes le chagrin de voir une Satire surnuméraire parmi celles que les Luthériens ont écrites contre eux, & reléguer l'Anti-Lubin avec les *Anti* des Luthériens contre eux-mêmes.

ANTI-MARESIUS.

Anti-Maresius. 64. CElui de vous, continua Mr. de Rintail, qui a lû l'*Anti-Maresius* du Sieur Charisius Puchesanus me fera plaisir de m'en instruire. Pour moi qui n'en ai vû que le titre qui porte *Charisii Puchesani Diatribe Anti-Maresiana super Quæstione an Reformati per instrumentum Pacis declarati sint Socii Augustanæ Confessionis.* Je suis persuadé que Charisius Puchesanus n'est qu'un masque sous lequel aura voulu se cacher l'Auteur qui a écrit cet Ouvrage contre Des Marais, pour faire voir que les Calvinistes ne doivent point être compris parmi les Associés & les Confréres de la Confession d'Ausbourg. Le Livre fut imprimé l'an 1677. C'est tout ce que je sai de l'Anti-Maresius.

ANTI-MARTINIUS.

Anti-Martinius. 65. MAis je pourrai vous dire quelque chose de plus particulier & de mieux circonstancié pour l'histoire de l'ANTI-MARTINIUS, qui a pour Auteur ce Balthasar Mentzer, Docteur Luthérien, dont j'ai déja eu occasion de vous parler plus d'une fois.

Le Livre que Mentzer avoit composé contre le Calviniste Sadéel, que l'on connoît mieux en France par le nom du Ministre Chandieu peut être consideré comme la source de *l'Anti-Martinius*. L'Anti-Sadéel n'avoit que quatre ans lors que Mathias Martinius, qui s'est rendu depuis fort célébre dans le parti des Calvinistes, entreprit la défense de Sadéel. Il écrivit dans cette intention divers Ouvrages dont il seroit ennuyeux de vous faire le dénombrement. Je me contenterai de vous avertir que pour mettre Sadéel à couvert, il s'exposa à tous les traits de Mentzer, qui les rassembla dans son Anti-Martinius. Il parut à Francfort dès l'an 1604. *in-8.*, puis à Giessen l'an 1612. en même forme, & enfin l'an 1620. sous le titre d'*Anti-Martinius*, sive, *Modesta & solida Responsio ad futiles Object. Math. Martinii Præcept. in Schola Herbornensi quibus Sadeelem vindicare infeliciter conatus est.* Le Sieur Hanneken prétend que Mentzer terrassa si vigoureusement Martinius par cet Ouvrage, que celui-ci fut dix ans entiers à se reconnoître & à se mettre en état de retourner à la charge. Le combat redoubla par de nouveaux Ecrits, où l'on remuoit, aux dépens de la modération & de l'honnêteté qu'on se devoit de part & d'autre, plusieurs questions des plus importantes de celles qui ont cruellement commis les deux Sectes jusqu'ici (3).

Le point qui les tint le plus opiniâtrement acharnés l'un contre l'autre fut celui de la Personne unique & des deux Natures de JESUS-CHRIST. Mentzer avoit soin de rendre son style conforme à la dureté des titres de ses réponses, & d'y insérer de tems en tems des traits d'amertume pour guérir son Adversaire de l'assoupissement. Martinius de son côté craignant de s'éloigner du génie des Calvinistes envers les Protestans, affectoit quelquefois de cacher son aigreur sous quelques apparences de retenuë. Dans tout ce qu'il a fait contre Mentzer, je n'ai remarqué qu'un *Anti*, dont je ne puis me dispenser de vous dire un mot. Ce n'est pas un ANTI-MENTZER, ç'auroit été rendre injure pour injure, & par conséquent oublier le respect & la douceur que les Calvinistes font profession de garder à l'égard des Luthériens: Mais

2. Lipen. tom. 1. Theol. pag. 431.

3. Witt. Theol. Mem. pag. 249. 250.

Anti-Martinius.

Mais c'est un MENTZERUS ANTI-NUTHETUMENUS, sive, *Examen querelarum, & demonstratio Christum secundum utramque naturam exinanitum & exaltatum esse*, imprimé à Brème en 1616. in-8. Vous voyés qu'il n'est pas impossible de trouver des *Anti* sans injures.

Ne vous semble-t-il pas, dit le jeune Mr. de S. Yon, que cet *Anti-Nuthetumenus* est un *Anti* plus régulier que les autres? Assurément ce n'est pas un monstre, ce n'est pas un *Hybride* comme les autres *Anti*. Son pere & sa mere étoient de la Gréce, & de vrais Grecs.

Vous trouvés donc l'Anti-Nuthetumene à votre goût, répartit Mr. de Rintail? Assés, répondit Mr. de Saint Yon; je ne lui vois rien de satirique comme à la plupart des autres *Anti*. Autant que je puis me souvenir du Grec que j'ai appris avec vous, un *Anti-Nuthetumene* ne veut dire autre chose qu'un homme qui s'est mêlé de donner des avis, & qui en reçoit à son tour; un homme à qui on fait une rémontrance sur une remontrance qu'il avoit faite auparavant. Y a-t-il à un *Anti* de cette nature la moindre ombre d'insulte, d'outrage, ou de malhonnêteté comme aux *Anti* personnels?

Point du tout, reprit Mr. de Rintail: aussi ne vous ai-je pas cité l'Anti-Nuthetumene comme un *Anti* personnel & injurieux, je vous ai fait remarquer que ce n'étoit pas un *Anti-Mentzer* que Martinius eût voulu opposer à l'*Anti-Martinius* de Mentzer; & je crois que c'est au moins par cet endroit que Martinius a pû remporter l'avantage sur Mentzer.

Cependant le Sieur Hanneken Panegyriste de ce dernier ajoute dans son Oraison funébre que je vous ai déja alleguée; qu'enfin Martinius sembla rendre les armes à Mentzer. Mais leur guerre ayant duré jusqu'au Concile de Dordrecht, il vous sera aisé de comprendre comment Martinius aura cédé à son Antagoniste, si vous vous souvenés qu'il se transporta en Hollande en 1618. avec son Collégue Louïs Crocius pour assister, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Concile qui ne finit qu'en 1619.

☞ Il étoit natif de Freienhage, & avoit été élevé dans le Calvinisme de Heidelberg & de Marpurg. Il parut d'abord à Herborn dans l'Université des Terres du Comté de Nassaw, puis dans la Weteravie, jusqu'à ce qu'il fut fait Recteur de l'Ecole illustre, ou Principal du Collége, & Professeur des saintes Ecritures à Brème, où il mourut l'an 1628.

Pour ce qui regarde l'abregé de la Vie de Balthasar Mentzer, je ne repeterai pas ici ce que j'en ai dit ailleurs.

ANTI-PARÆUS.

Anti-Paræus.

66. LA chaleur avec laquelle David Paræus entreprit la défense de Calvin son Patriarche contre les Protestans des Confessions d'Ausbourg, de Saxe, de Strasbourg, de Wurtemberg en Souabe, &c. lui attira tant d'affaires de la part des Docteurs Luthériens répandus par l'Allemagne que je doute s'il y a un Ecolier de la Théologie moderne qui n'ait pas oüi parler de lui & de ses Disputes. Si vous vous souvenés de l'humeur de la plupart des Controversistes Luthériens & de leur amitié pour les *Anti*, vous ne serés pas surpris d'apprendre qu'il se trouve un bon nombre d'*Anti-Parées* dans la foule des Ecrits Polémiques dont ils ont voulu accabler Paræus.

J'en connois deux de ce Gilles Hunnius dont vous avés déja vû l'Anti-Tanner, l'Anti-Gretser, & l'Anti-Becan contre les Catholiques; un d'Albert Grawerus, un de Leonard Hutterus; un de David Owen dont je vous parlerai parmi les *Anti* de Politique, & qui d'ailleurs n'est pas d'un Auteur Luthérien; un de D. Gerhard imprimé à Leipsick in-4. dont je n'ai rien de particulier à vous dire maintenant; & un Anonyme qui fut imprimé à Francfort l'an 1594. & censuré par les Inquisiteurs Romains & Espagnols sous le titre d'*Anti-Paræus*, sive, *Refutatio venenati Scripti*, &c. dans la troisiéme Classe de leur Index où l'on relégue les Anonymes.

§. I.

Je reviens aux deux *Anti-Parées* de Gilles Hunnius, c'est-à-dire de l'un des plus determinés Adversaires que les Sacramentaires eussent encore eu jusqu'alors dans l'Allemagne. Il s'étoit déja signalé contre eux en diverses rencontres dans le Landgraviat de Hesse à Marpurg, à Cassel,

&c

Anti-Paræus. & ailleurs tant par ses Disputes de vive voix, que par ses Ecrits. Il avoit déja intenté divers procès à Lambert Daneau, à J. Ursin, à Pezelius, à Grabius, &c. sur la Personne du Christ, sur sa Majesté divine, sur sa séance à la droite du Dieu Tout-puissant, sur la destruction des Autels, & l'abrogation qu'ils avoient faite de la Liturgie. Il avoit purgé une grande partie de la Silesie du Calvinisme, ayant su joindre le bras du Duc de Lignitz avec la force de sa voix, & de sa plume. Il avoit même livré divers combats aux Flacciens ou Illyriciens, à Samuel Huber, aux Ministres d'Anhalt lorsqu'il attaqua David Paræus en particulier sur les Ecrits que celui-ci avoit faits pour justifier Calvin du Judaïsme que les Luthériens lui imputoient. L'Auteur de sa Vie (1) nous apprend que ce fut en 1598. qu'il composa ses deux Anti-Parées: mais on peut rapporter l'origine de cette querelle à un livre que Hunnius avoit publié à Francfort dès l'an 1575. sous le titre de *Calvinus Judaïsans*, sive, *Confutatio corruptelarum in explicandis Scripturæ testimoniis in veteri Testamento de Trinitate.* Il avoit renouvellé la querelle dans son premier *Anti-Paræus* imprimé à Francfort vingt-trois ans après; & sur ce que Paræus ne témoigna point en être satisfait, il donna quelque tems après son second *Anti-Paræus*, *de Calvino Judaïsante* tant en Latin qu'en Allemand dans la même Ville in-8. comme le premier. Nous voyons cette édition datée de l'an 1599. en divers endroits: mais cette différence doit être reputée pour rien, lorsqu'on sait la pratique des Libraires, qui ayant achevé leurs impressions de la Toussaints ou la saint Martin, ont coutume de ne les dater que de l'année suivante. Mais je crois qu'on peut reformer la date de 1594. que donne Mr. Lipenius sous le titre de la sainte Trinité, où on lit parmi les Ouvrages de Hunnius sur ce Mystére: *Anti-Paræus*, id est, *Refutatio in defensionem corruptelarum quibus Joannes Calvinus Scripturæ testimonia de Trinitate, & Christo corrupit. Wittebergæ* in-4. 1594. Les deux Anti-Parées ont paru encore depuis à Wittemberg en Saxe, & ailleurs en diverses formes. Je n'ajoute ici rien de la personne, & de la Vie de leur Auteur après l'abregé que je vous en ai fait dans notre article de l'Anti-Gretser; je vous ferai seulement remarquer que David Paræus entreprit de se défendre par un livre nouveau qu'il fit imprimer à Neustadt l'an 1599. in-8. sous le titre d'*Orthodoxus Calvinus oppositus Pseudo-Calvino judaizanti*: Ouvrage qui fut imprimé quarante-deux ans après à Genéve.

§. II.

Albert Grawer qui s'étoit toujours déclaré jusqu'alors le fidéle disciple de Hunnius, voyant que David Paræus continuoit toujours d'écrire en faveur de sa Secte, après la mort de son Maître qui étoit arrivée l'an 1603. se crut en état de succeder à la commission que Hunnius avoit prise d'écrire contre lui. Il dressa quelques années après un nouvel *Anti-Paræus* pour mettre à couvert le sens des paroles de Jesus-Christ en la consecration de son Corps contre le trope des Calvinistes, & il le fit imprimer sous le titre d'*Anti-Paræanum propugnaculum*, vel, *solida & invicta defensio argumentorum quibus Calvinistarum Metonymia quam verbis Christi in sacra cœna affingunt funditus destruitur.* A Leipsick l'an 1611. in-4. Ce qui fut suivi l'année d'après d'un autre Ouvrage intitulé: *Absurda absurdorum absurdissima Calvinistica absurda*, imprimé à Iéne, où l'on a réimprimé long-tems depuis l'*Anti-Paræus*, dans le volume de *Polemica sacra*.

☞ Ce Grawer dont je ne vous avois pas encore fait l'histoire, étoit né à Messkow dans la Marche de Brandebourg le troisiéme d'Avril de l'an 1575. Il fit ses premiéres études à Perleberg, & à Seehaus. A douze ans on l'envoya à Rostock où il étudia en particulier chés un de ses Parens qui enseignoit en Ville. Au bout de quatre ans il passa à Francfort sur Oder, & deux ans après à Wittemberg où il fut fait Maître ès Arts lors qu'il n'avoit encore que dix-neuf ans. Ce fut alors qu'il demeura avec Gilles Hunnius dont je vous ai parlé. Ce fut lui qui le détermina à la Théologie, & qui le conduisit dans cette étude. L'an 1595. il fut appellé en Hongrie pour y enseigner la Théologie Luthérienne, & pour traiter la Controverse contre

1. Leon. Hutter. ap. M. Adam.

Anti-Paræus. contre les Calvinistes dont ce Royaume étoit rempli. Après la prise d'Agria par les Turcs, il s'en revint à Wittemberg l'an 1599. & fut fait Principal du Collége d'Islebe où il fut neuf ans, après lesquels il devint Doyen général de Mansfeld. L'an 1609 il passa Docteur en Théologie dans l'Université de Iéne le vingt-septiéme Octobre, & l'an 1611. le vingt-neuf d'Août il fut nommé Professeur ordinaire en Théologie dans la même Université. Il épousa une femme qui ne lui donna point d'enfans. Enfin il se vit premier Ministre, & Surintendant Ecclésiastique du Diocése de Weimar en Thuringe le vingt-septiéme Janvier de l'an 1616. & il mourut le 30. de Novembre de l'an 1617. n'ayant pas encore 43. ans accomplis.

L'ANTI-PARÆUS de Leonard Hutterus ne parut qu'après celui de Grawerus, quoique son Auteur fût plus ancien dans le monde. Il regarde les moyens de paix & de reconciliation, que Paræus avoit proposés pour la réunion des Réformés avec les Evangéliques, je veux dire des Calvinistes avec les Luthériens. Le livre de Paræus avoit été imprimé à Heidelberg au commencement de l'an 1616. in-4. sous le titre d'*Irenicon*, *sive*, *De unione*, *& Synodo Evangelicorum liber votivus*. Hutterus qui n'avoit plus que huit mois à vivre quand il vit l'Irenicon de Paræus, eut encore assés de loisir pour composer deux Traités différens contre cet Ouvrage. Il eut la satisfaction d'en voir sortir un de la presse sous le titre de *Irenicon verè Christianum*, *sive*, *Tractatus de Synodo*, *& unione Evangelicorum non fucatâ conciliandâ:* mais le second qui est l'*Anti-Paræus* a tout l'air d'un Ouvrage posthume: c'est pourquoi il est appellé indifféremment par les uns *Irenicon Anti-Paræanum*, & par les autres *Anti-Irenicon Paræanum*. Le premier titre attaque la personne de l'Auteur, mais le second n'attaque que l'Ouvrage, c'est une variation qui probablement n'est venuë que de ceux qui ont pris soin de l'édition de Wittemberg & de celle de Francfort.

☞ Leonard Hutterus étoit né dans Ulm Ville de Souabe au mois de Janvier de l'an 1563. Il commença ses études sous son Pere qui étoit Prédicant du lieu & les alla continuer à Strasbourg. Il passa Maître ès Arts sous Jean Pappus au mois d'Octobre de l'an 1583. En 1591. il alla à Leipsick, & deux ans après à Heidelberg, puis à Iéne en Thuringe. En 1596. il fut fait Professeur en Théologie à Wittemberg, & il se maria l'an 1599. puis il mourut le 23. de Septembre de l'an 1616.

Pour ce qui est de David Paræus, je me vois obligé de remettre à une autre occasion, le desir que j'aurois de vous en dire autant que de Grawer & de Hutter, faute d'avoir entre mes mains l'Histoire que son fils Jean Philippe a publiée de sa vie & de sa mort. Sachés cependant par provision que David Paræus étoit né à Franckstein en Bohême, ou plutôt à Francostein dans la haute Silesie l'an 1548. qu'il fut élevé dans le Calvinisme; qu'il fut Professeur en Théologie à Heidelberg; qu'en 1576. il fut Pere d'un fils nommé Jean Philippe devenu célébre par ses Ouvrages; qu'il ne fut pas député au Synode de Dordrecht, mais qu'il y envoya son jugement sur les cinq Propositions des Remontrans lequel y fut bien reçu; que ses Commentaires sur l'Epitre aux Romains furent brûlés à Londres par la main du Bourreau, pour les opinions pernicieuses qu'il avoit de la Monarchie; & qu'il mourut l'an 1622.

ANTI-PELARGUS.

Anti-Pelargus. 67. CHristophe Storck a beaucoup écrit contre les Luthériens depuis qu'il eut abandonné leur Communion pour celle des Calvinistes. Si l'ANTI-PELARGUS étoit le fruit de quelqu'un d'eux qui se seroit crû obligé de le remercier pour l'avoir instruit, persuadé, ou attiré à son parti; Mr. de saint Yon pourroit nous montrer dans cet *Anti* un jeu d'esprit assés ingénieux.

Je sai déja assés d'Allemand, repartit Mr. de S. Yon, pour ne pas ignorer que *Storck* en cette Langue veut dire une *Cicogne*, & je devine que quelque Adversaire de Storck aura voulu exprimer à la Grecque par le terme régulier d'*Anti-Pelargus*, ce qu'il auroit marqué en Langue vulgaire par celui de *Wider-Storck*, sans y entendre d'autre finesse.

Cela est tout naturel, reprit Mr. de Rintail, & la chose me paroît d'autant plus probable que Storck s'appelloit déja tout communément Pelargus lors qu'on vit l'Anti-Pelargus s'élever contre lui. Il est

Anti-Pelargus.

certain que s'il y avoit eu un jeu d'esprit sur la reconnoissance ou la gratitude, il faudroit recourir à l'ironie pour entrer dans l'esprit de son Auteur, & croire qu'il en seroit de l'Anti-Pelargus comme de l'*Eucharisticon* de Mr. de Saumaise au P. Sirmond pour son *Adventoria Causidico Divionensi.*

L'*Anti-Pelargus* n'est proprement qu'un Recueil de Disputes partagées en deux tomes touchant les contestations qui se sont élevées entre les Luthériens & les Calvinistes. Il fut imprimé à Giessen en Hesse sans que l'Imprimeur ait eu la curiosité de marquer l'année de l'impression.

Son Auteur étoit un Docteur Luthérien nommé Henri Eckard natif de Wetter au Landgraviat de Hesse. Il vint au monde l'an 1582. le 19. d'Octobre au commencement de la réformation du Calendrier. Il fit ses premiéres études dans son Pays jusqu'à l'âge de 14. ans qu'il fut envoyé à Marpurg où il eut Rod. Goclenius pour Maître en Philosophie, & passa Maître ès Arts l'an 1599. Il fit sa Théologie sous Balth. Mentzer & Winckelman, & il prit le bonnet de Docteur dans la nouvelle Université de Giessen le 16. de Novembre de l'an 1607. Il avoit déja fait la fonction de Diacre & de Ministre en divers endroits lors que le 29. de Février de l'an 1608. il fut nommé Professeur en Théologie à Giessen, jusqu'à ce qu'en 1616 il fut établi Evêque & Inspecteur général du Diocése d'Altembourg en Misnie. Il eut trois enfans de sa premiére femme & onze de sa seconde. Il mourut l'an 1626. âgé de 41. ans & trois mois.

☞ Christophe Pelargus étoit de Suidnick ou Sweidnitz Ville & Duché de Silesie. Il naquit l'an 1565. & fut élevé dans le Luthéranisme. Après avoir étudié & enseigné dans quelques Villes de Saxe, il s'arrêta & fixa sa demeure à Francfort sur Oder dans le Marquisat de Brandebourg, il passa Docteur en Théologie dans l'Université de cette Ville l'an 1590. & fut fait Recteur de la même Université la même année pour la premiére fois. Il fut encore honoré cinq fois depuis de la dignité du Rectorat en 1598. 1608. 1616. 1624. & 1633. Il fut aussi Professeur en Théologie, puis des saintes Ecritures dans le même lieu, & fut vingt-cinq fois Doyen de la Faculté de Théologie. Il avoit paru long-tems fidéle disciple & zélé défenseur de Luther. Mais il abjura enfin le Luthéranisme publiquement l'an 1614. pour embrasser le Calvinisme, témoigna souvent depuis malgré toutes les injures & les malédictions dont les Luthériens le chargérent, qu'il n'avoit jamais été intérieurement persuadé de leurs opinions. C'est ce qui a fait dire à Daniel Cramer & à Conrad Schlusselbourg que Pelargus étoit un grand Maître dans l'art de dissimuler, & qu'ils l'avoient connu fin Calviniste caché près de trente ans durant sous le masque d'un Luthérien. Il mourut le 10. de Juin seconde Fête de la Pentecôte de l'an 1633. âgé de 68. ans.

ANTI-PONIATOW.

Anti-Poniatow.

68. §. 1. AH! dit Mr. de Brillat, nous allons apprendre des nouvelles de la Prophétesse Poniatow. Nous saurons si elle est ressuscitée.

Un Auteur Calviniste, répondit Mr. de Rintail, nous assure qu'oui dans un Livre de l'an 1687. & prétend que la mort & la resurrection de cette Christine Poniatow est le type de la mort & de la résurrection de l'Antechrist. Que voulés-vous ? Les Protestans ont pris le change contre les Catholiques. C'est leur tour à nous débiter leurs visions, leurs revélations, leurs miracles, & leurs Propheties. C'est peut-être leur dernier reduit. Mais il ne s'agit point de cela entre nous. L'Anti-Poniatow n'est pas contre la Prophétesse Protestante Christine Poniatow, mais contre Julien Poniatow Gentilhomme Polonois, Seigneur de Duchniki, Calviniste & peut-être parent de la Prophetesse. Il avoit publié un Livre Latin à Francfort ou à Hanaw l'an 1620. in 4. sur la question de savoir si les Anges & les Bienheureux connoissent parfaitement Dieu tel qu'il est dans son essence. Mais l'année ne fut point expirée, qu'on vit paroître contre lui l'Anti-Poniatow à Leipsick in-4.

☞ L'Auteur de cet Ecrit étoit un Docteur Luthérien nommé Mathias Hoe de Hoenegg, Sieur de Gonsdorff & de Lunckwitz, Comte Palatin ou Conseiller d'Etat de l'Allemagne, Confesseur, Prédicateur & Conseiller de l'Electeur de Saxe. Il étoit né à Vienne en Autriche le 24. de Février, jour de Bissexte de l'an 1580. Ses parens lui firent faire ses études dans l'Uni-

Anti-Poniatow. l'Université Luthérienne de Wittemberg. Il y prit les dégrés ordinaires dans les Facultés, & eut depuis divers emplois Ecclésiastiques parmi les Protestans. Mr. Puffendorff au huitiéme Livre de son Histoire de Suéde dit que ce Théologien avoit reçu onze mille écus de l'Empereur, pour persuader à l'Electeur de Saxe que le Traité de Prague contre les Suedois n'étoit nullement préjudiciable à la Religion Protestante. Mr. le Clerc juge de là que Hoë empêcha la paix & la réunion entre les Protestans auprès de l'Electeur parce qu'on ne lui presenta point d'argent (Biblioth. univ. tom. 3. pag. 458.) Il mourut à Dresde le 4. jour de l'an 1645.

ANTI-PRÆ-ADAMITA.

Anti-Præ-Adamita. 68. §. 2. MR. Lipen cite un Anti-Præ-Adamite de Micrælius, Professeur de Stetin en Pomeranie, mort en 1658. Mais je crois qu'il a voulu nous marquer en un seul mot la matiére du Livre plutôt que son titre.

ANTI-PUCCIUS.

Anti-Puccius. 69. FRançois Pucci d'Italie de mauvais Catholique étoit devenu faux Catholique. Dans cette considération j'avois mis l'*Anti-Puccius* du Luthérien Osiander au nombre des Anti des Protestans contre les Catholiques, sans prétendre pourtant qu'on en dût tirer la moindre conséquence en faveur de sa prétenduë Catholicité. Il est constant qu'il a levé le masque après s'être retiré parmi les peuples revoltés contre l'autorité spirituelle du S. Siége. Si vous croyés qu'il ait mieux aimé se rendre disciple de Zwingle ou de Calvin, que de se faire Acephale, ou même Chef de Secte, je vous permets de faire transporter ici l'Anti-Puccius dont je vous ai entretenu dans l'Article 33. de notre conversation d'hier.

ANTI-RATHMAN.

Anti-Rathman. 70. IL se presente à moi, continua Mr. de Rintail, trois Rathmans tous Luthériens que je ne cherche point, & j'en cherche un quatriéme qui ait été Calviniste & que je ne trouve point. C'est néanmoins à ce dernier que j'appliquerois volontiers l'*Anti-Rathman* de Jean Behm, Auteur Luthérien qui le fit imprimer à Dantzick l'an 1629. in-4. après avoir déja écrit contre divers Calvinistes de Brandebourg & nommément contre J. Crocius, J. Bergius, & Chr. Pelargus qui ont fait tous trois la matiére de quelques *Anti* de Luthériens.

☞ J. Behm étoit né à Konigsberg en Prusse le 23. de Juin de l'an 1578. Il fit ses études dans le Pays, jusqu'à la fin du siécle qu'il fit un voyage de neuf ans en Allemagne. Etant à Leipsick il y passa Bachelier en 1601. puis Maître ès Arts en 1602. En 1603. il alla étudier à Wittemberg. Etant retourné à Leipsick l'an 1606. il s'attacha avec tant d'assiduité à la personne de Calvisius, qu'il en devint Chronologiste. En 1607. il voulut voir la Hollande & la Flandre, & il retourna au bout de six mois à Wittemberg, où il se fit passer Docteur en Théologie l'an 1608. après avoir ouvert une Ecole de Chronologie dès l'année précédente. Ayant reçu le bonnet il s'en retourna dans son Pays, où un mois après qui étoit le commencement de Janvier de l'an 1609. il fut fait Professeur extraordinaire en Théologie, & sur la fin de la même année Prédicateur de la Cour Ducale. L'an 1612. il fut Professeur ordinaire & en 1613. Assesseur du Consistoire de Sambickz ou Sambie, où il y avoit autrefois un Evêque résidant à Konigsberg suffragant de Riga. Il s'étoit marié le 7. Septembre de l'an 1611. & il mourut entre les bras de sa femme & de ses enfans le 27. d'Avril 1648.

ANTI-SADEEL.

Anti-Sadeel. 71. VOus nous avés assés bien preparés, dit Mr. de Brillat, à vous entendre discourir de l'*Anti-Sadéel* depuis que vous nous avés débité l'histoire de l'*Anti-Martinius*.

Je me suis contenté, répondit Mr. de Rintail, de vous le nommer en passant, comme on est obligé de dire au moins le nom du pere d'un homme dont on fait la Vie.

J'ajoute ici que l'Anti-Sadéel a eu pour Auteur celui qui a fait depuis l'Anti-Martinius, je veux dire ce fameux Luthérien Balthasar Mentzer, qui ne vous est plus inconnu depuis notre Entretien d'hier sur l'Anti-Pistorius.

L'Ou-

Anti-Sadeel.

L'Ouvrage parut pour la premiére fois à Wittemberg l'an 1594. puis à Giessen l'an 1609. & enfin l'an 1615. dans la même Ville sous le titre d'*Anti-Sadéel*, autrement, *Elenchus errorum Antonii Sadeelis*, touchant la Céne du Seigneur, la Personne & les Natures de JESUS-CHRIST, &c. (1). Martinius qui demeuroit encore dans le Collége de Herborn au Comté de Nassaw, entreprit de défendre Sadéel: mais je vous ai fait remarquer ailleurs ce que lui coûta sa défense.

Sadéel n'étoit plus en état de se défendre par lui-même, étant mort près de trois ans avant que Mentzer eût songé à écrire contre lui.

☞ Il étoit né l'an 1534. au Château de Chabot dans le Diocèse de Mascon en Bourgogne du côté de la Savoie. Son pere étoit des Barons de Chandieu, autrement la Roche-chandieu ancienne Noblesse du Royaume, connue dans notre histoire: & sa mere étoit de la maison des Chabots. Il perdit son pere à l'âge de quatre ans. Sa mere qui avoit destiné son aîné pour les armes, envoya Antoine à Paris pour faire ses études. De-là il fut étudier en Droit à Toulouse & de Toulouse il passa à Genéve, où Calvin & Beze achevérent de le pervertir (1).

Etant retourné à Paris pour un procès concernant la succession de son pere & de son oncle, il se mit sous la conduite du Ministre Coulonges qui le détermina à l'étude de la Théologie, & peu de tems après on le mit au nombre des Ministres de Charenton, n'ayant guéres plus de vingt ans. Après quelques dangers qu'il courut de la vie à Paris, il se retira à Orleans où il dogmatisa pendant quelques mois, au bout desquels il revint à Paris pour assister au premier Synode des Huguenots. Depuis la mort de Henri, II. il se remua plus que jamais pour l'établissement de sa Secte: mais son humeur inquiéte, & turbulente, l'ayant rendu odieux même à quelques-uns de la Noblesse Huguenotte, il quitta la France, & se retira à Lausanne en Suisse où il fit le Ministre jusqu'à ce que voyant qu'on donnoit quartier aux Huguenots en France, il vint faire le Prédicant à Lyon, & dans la Bourgogne. De-là il se mit à la suite du Roi de Navarre auprès duquel il fut trois ans avant la conversion de ce Prince, après quoi il s'en retourna à Genéve où il avoit laissé sa femme, & ses enfans. Il y mourut assiégé de Beze, des autres Ministres, & d'une foule de Huguenots le treiziéme de Février de l'an 1591. âgé de 57. ans.

De Paris.

ANTI-SALMASIUS.

Anti-Salmasius.

72. J'Ai ouï parler d'un petit ANTI-SALMASIUS composé par Mr. Kortholt Professeur à Kiel dans le Duché de Holstein que je crois encore vivant. On dit qu'il attaque Mr. de Saumaise sur le sens que doit avoir le mot de *Pain quotidien* dont il est parlé dans l'Oraison Dominicale; & qu'il a été imprimé depuis onze ou douze ans avec une espéce de petit *Anti-Baronius*. J'attens quelques éclaircissemens sur cet Anti-Salmasius, pour pouvoir vous en parler avec plus d'éxactitude.

ANTI-SIMONIUS.

Anti-Simonius.

73. §. 1. L'Auteur de l'Anti-Simonius étoit un Luthérien, & Simonius son Adversaire étoit Calviniste. Mais le sujet de leur querelle n'étoit pas un point de controverse Théologique. Nous en parlerons dans une autre occasion où nous verrons les *Anti* de Philosophie, & de Médecine.

ANTI-STEGMANUS.

Anti-Stegmanus.

73. §. 2. L'Auteur de l'Anti-Stegman étoit pareillement Luthérien comme les Auteurs des deux Anti-Ostorodes, de l'Anti-Enjedin, de l'Anti-George: mais Stegman, Ostorode, & les autres étoient encore moins que des Calvinistes en matiére de Catholicité. Vous les verrés à part dans une petite liste d'*Anti* contre les Sociniens, quand j'aurai achevé celle qui regarde les Protestans.

ANTI-STENIUS.

Anti-Stenius.

74. PAul Stein ou Stenius l'un des quatre Députés du Landgrave de Hesse au Conciliabule de Dordrecht, portoit

1. Witt. pag. 249.

2. Jac. Lect. Epist. ad Whitgift. Cantuar. Arch.

Anti-Steinius.

toit la qualité de Ministre de la Cour, & Professeur en Théologie au Collége de la Noblesse dans la Ville de Cassel. Il se fit distinguer dans le Synode par la dispute publique qu'il soutint le Mercredi sixiéme de Février 1619. dans la 75. Session sur la grace de Dieu par laquelle l'homme est régéneré.

§. I.

Quelques mois avant que de partir pour Dordrecht, il avoit fait un grand Sermon aux habitans de Cassel le vingt-deuxiéme jour de Juin 1618. touchant l'amour de la paix, & la néceffité de la reconciliation des esprits divisés en Allemagne sur la Religion. Il avoit souvent apostrophé les Luthériens en les conjurant ardemment de vouloir se réunir avec les Réformés Sacramentaires, affectant de les appeller par tout son discours ses *très-chers Freres*, & faisant retentir fort haut la *fraternité Evangélique* à laquelle il les convioit. Son discours n'auroit été bon que pour ses Auditeurs, s'il n'avoit eu le soin de le faire imprimer pour le faire lire aux Luthériens répandus par l'Allemagne. Les impressions que fit sa lecture ne produisirent pas l'effet qu'il avoit espéré de la publication de son Sermon: mais elles lui firent connoître au moins que la réunion leur paroissoit plus difficile qu'il ne l'avoit faite en prêchant. Voyant qu'ils passoient même à la censure de son discours, il se crut obligé de travailler à sa justification, & publia sa défense peu de tems après.

Elle ne manqua pas de tomber entre les mains de ce Balthasar Mentzer dont je vous ai parlé tant de fois. Après l'avoir examinée, il y trouva la matiére de deux ANTI-STEINIUS: mais avant que d'y travailler il produisit l'Examen qu'il avoit composé en Allemand de la *défense du Sermon de Steinius*, & le fit imprimer dès l'an 1618. Son premier ANTI-STEINIUS écrit en Latin, ne parut que deux ans après. L'Ouvrage imprimé à Giessen in-4. consistoit en neuf Questions dans lesquelles il prétendoit faire voir que ce qu'avoit avancé Steinius pour prouver que les Protestans de la Confession d'Ausbourg, & les Zwingliens ou Calvinistes convenoient ensemble de tous les points essentiels à la Foi, n'étoit qu'une vision; & que toutes les vuës qu'il avoit proposées pour la réunion, étoient une vraie chimère.

Steinius répondit en Allemand, & il s'appliqua particuliérement à refuter l'Examen de la défense de son Sermon. Sa Réponse fut imprimée à Francfort l'an 1622. in-4. Mentzer repliqua en Latin par son second ANTI-STEINIUS qui parut encore à Giessen in-4. l'an 1623. Il étoit partagé en huit Questions, dans lesquelles il refutoit les idées que Steinius avoit données de la *Fraternité Evangelique*, & tâchoit ensuite de montrer en quoi devoit consister la vraie Fraternité des Prétendus Réformés avec les Prétendus Evangeliques.

§. II.

Un Auteur moderne (1) fait mention d'un autre ANTI-STEINIUS qu'il attribuë à Polycarpe Lyser Théologien, Professeur de Leipsick mort en 1633. Mais n'ayant rien trouvé dans la Vie de Lyser publiée par le Sieur Hopffner, ni dans le Catalogue de ses Ouvrages, qui m'ait fait connoître qu'il eût jamais eu affaire à Steinius, j'ai examiné les circonstances du titre que l'on nous a donné de *son prétendu Anti-Steinius* (2); & je leur ai trouvé tant de ressemblance avec celles du premier *Anti-Steinius* de Mentzer pour la matiére du sujet, le nombre des Questions, & le lieu de l'impression que je ne doute presque point qu'il n'y ait eu de la confusion, & que le nom de Lyser n'ait pris la place de celui de Mentzer dans le titre de cet *Anti-Steinius*.

ANTISTURMIUS.

Anti-Sturmius.

75. SI vous vous souvenés de l'état où la Religion s'est trouvée dans la Ville de Strasbourg depuis le tems de Bucer, vous ne serés pas étonnés d'apprendre que le fameux Rhéteur Sturmius ait pû y demeurer pendant plus d'un demi siécle en qualité de Professeur dans son Université, & qu'il y ait fait une profession publique du Calvinisme. Mais ne préten-

dés

1. Lipen. Bibl. real. Theol. tom. 1. p. 392.

2. Pag. 250. ad marg.

Anti-Sturmius.

dés pas qu'il ait pû jouïr d'un calme continuel dans les agitations que cette Ville a souffertes de tems en tems.

Nous ne devons pas douter qu'il n'ait eu presque autant d'Adversaires, qu'il y avoit d'habiles Luthériens de son tems dans l'Alsace, & la Souabe. Mais de tout ce grand nombre, il n'y a que Jean Pappus de Strasbourg, & Luc Osiander de Tubingue qui nous ayent donné lieu de parler d'eux dans la liste de nos *Anti*. Car vous me permettrés de compter ici pour rien les disputes *Anti-Sturmiennes* attribuées par Menon Hanneken à ce Balthazar Mentzer dont vous devés avoir la tête rompuë depuis notre conversation d'hier.

Les contestations que Sturmius a euës avec Luc Osiander, lui ont valu plus d'un ANTI-STURMIUS. Son premier Ouvrage de ce nom parut à Tubingue vers le commencement de l'an 1580. ou la fin de l'année précédente.

Sturmius lui répondit par un ANTI-OSIANDER qui fut redevable à la facilité, & à l'habitude que Sturmius avoit d'écrire, de la promptitude avec laquelle il fut mis au monde.

On vit peu de tems après paroître un Avanturier caché sous un masque qui sembloit avoir été formé sur le visage de Sturmius même. C'étoit un petit stratagème dressé pour lui insulter, ou pour le faire tomber plus aisément dans quelque piége. L'Avanturier s'étoit donné le nom de *Laonicus* (qui est un *Nicolaus* renversé) *Anti-Sturmius Sieur de Sturmeneck Chevalier de la Toison d'Or:* mais ce ne fut pas Sturmius qu'il vint attaquer. Il tourna ses armes contre Lambert Daneau Calviniste François dont je vous ai parlé, & qui avoit fait de son côté un ANTI-OSIANDER comme Sturmius, imprimé la même année, croyant l'épouvanter par le spectre nouveau de cet *Anti-Sturmius*. L'Auteur qui s'étoit ainsi transformé, n'étoit autre que notre Osiander, & il fit paroître son Ouvrage dès la fin de la même année à Tubingue in-4. sous le titre de *Laonici Anti-Sturmii à Sturmeneck Equitis Aurati spongia adversus Lamberti Danæi Calvinistæ Gallicani Anti-Osiandrum*.

Voulant montrer qu'il se croyoit assés fort pour tenir contre deux à la fois, il retourna presque en même tems à la charge contre Sturmius, & il produisit son second ANTI-STURMIUS dès le commencement de l'an 1581. dans la même forme & dans la même Ville de Tubingue.

Sturmius vit bien-tôt le tort qu'il avoit eu de vouloir repousser un *Anti* par un autre *Anti*, je veux dire de payer son Créancier en espéce, & de lui rendre une injure pour une autre injure. Il ne jugea donc point à propos de lui envoyer un second ANTI-OSIANDER, mais il crut devoir prendre le parti de l'ironie pour lui dresser une Rétractation qui étoit un stratagème plus subtil sans doute que celui du Chevalier de Sturmeneck. Sa Rétractation fut imprimée à Neubourg dans le Palatinat (3) l'an 1581. in-4. sous le titre de *Palinodia ad Lucam Osiandrum*.

Osiander persuadé qu'un nouvel *Anti-Sturmius* ne seroit plus de saison, se servit de l'artifice qu'il avoit remarqué dans cette prétenduë Rétractation de Sturmius pour lui en marquer sa reconnoissance. Le compliment qu'il lui fit sur ce sujet, fut publié à Tubingue in-4. en la même année sous le titre d'*Epistola Eucharistica ad Joh. Sturmium pro edita Palinodia Ironica*, après quoi on se tût de part & d'autre.

☞ Luc Osiander étoit fils du vieux André qui avoit tant excité de troubles parmi les Luthériens touchant la justice de l'homme devant Dieu. Il étoit Pere du jeune André qui s'est signalé de son côté dans l'Université de Tubingue; & selon les apparences il étoit Bisaïeul de M. Osiander d'aujourd'hui (Jean Adam) Chancelier & Prevôt de Tubingue, grand Adversaire du Particularisme & du Syncrétisme. Luc Osiander ayant quitté la Prusse où son Pere s'étoit retiré vint s'habituer en Souabe, & trouva de l'emploi à Plabyr ou Blaubeur bourgade du Duché de Wirtemberg. Il fut ensuite Ministre de la Cour du Duc, puis de la Ville d'Esling.

Il se signala au fameux Colloque de Maulbrunn dont il fut le Sécrétaire. Il fut Professeur dans l'Université de Tubingue, tant pour l'Ecriture Sainte que pour la Théologie, & il mourut le 17. jour de Septembre de l'an 1604.

Jean Sturmius étoit natif de Schleyden ou de Sleide petite Ville & Comté au Midi

3. Neapoli Palatin.

Anti-Sturmius.

di d'Aix-la-Chapelle, entre les Duchés de Juliers, & de Limbourg & l'Archevêché de Trêves. Il n'y avoit qu'un an que là Ville de Sleide avoit produit le célébre Historien Jean Sleidan, lors que Sturmius son compatriote vint au monde le premier jour d'Octobre de l'an 1507. Il commença ses études dans son pays, & les alla continuer à Liége & à Louvain. De là il passa à Paris où il se perfectionna dans le Grec, l'Eloquence, & la Philosophie. Après il se transporta à Strasbourg, où il s'établit si bien qu'il y demeura le reste de ses jours, & enseigna l'espace de cinquante & un ans dans l'Université dont il fut souvent Recteur. J'oubliois presque de vous dire, qu'étant à Louvain, il dressa une boutique d'Imprimerie conjointement avec Rutger Rescius Professeur en Grec dans l'Université, & qu'ayant imprimé un Homere, & quelques autres Auteurs Grecs, il en apporta la plupart des éxemplaires à Paris l'an 1529. où il les vendit. Qu'il épousa une Jeanne le Pois, se fit Maître de Pension, & s'enrichit par le grand nombre qu'il eut de Pensionnaires d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, aussi bien que de France. J'ajouterai qu'après avoir pris le bonnet de Docteur en Médecine, & avoir enseigné le Grec à Paris, ce fut son changement de Religion qui le fit quitter cette Ville pour Strasbourg, où étant devenu aveugle dans ses derniéres années, il mourut entre les bras de sa troisiéme femme le 3. jour de Mars (vieux style) de l'an 1589. âgé de 81 ans cinq mois & deux jours.

ANTI-VORSTIUS.

Anti-Vorstius.

76. LE Sieur Jean Vorstius Allemand natif de Berlin, sujet de l'Electeur de Brandebourg, qui est considéré parmi nous pour un Grammairien, & un Critique, plus que pour un Théologien, ayant fait imprimer dans la Ville de Cleves l'an 1662. in-4. un volume de *Dissertations sacrées* partagées en trois livres, les Docteurs Luthériens ne les trouvérent point à leur goût. Quelques-uns écrivirent contre lui: mais je crois que le Sieur Samuel Cocus fut le seul d'entre eux qui ait employé le terme choquant d'ANTI-VORSTIUS. Son Livre fut imprimé à Leipsick l'an 1664. in-4. sous le titre d'*Anti-Vorstius tribus Dissertationum Libris Johannis Vorstii oppositus*. Jean Vorstius s'est défendu contre Samuel Cocus en répondant à d'autres Adversaires qui l'avoient attaqué. C'est tout ce que j'ai pû savoir de cette dispute.

§. II.

ANTI-WILLIUS. Voyés ci-après nombre 84. §. I.

ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS.

Anti-Zwinglio-Calvinianus.

77. ENfin vous trouverés bon, Messieurs, que je finisse les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes par un ANTI-ZWINGLIO-CALVINIANUS, je veux dire, par le Livre d'un Auteur Luthérien nommé Erasme Willichius qui le fit imprimer à Wittemberg l'an 1646. in-4. sous le titre de *Lutherus Anti-Zwinglio-Calvinianus*. Vous comprenés la force, & l'étenduë de ce titre, il renferme lui seul tout ce que la Secte de Luther a pû imaginer en général contre celle de Zwingle, & de Calvin sous le titre d'*Anti*; & il rassemble en idée ce que je vous ai dit séparément dans les articles des Anti-Cingliens, & des Anti-Calvins. Voyons maintenant si les Luthériens n'ont point fait de bréche à la Fraternité Evangelique qu'ils font profession de garder entre eux, & qu'ils font sonner si haut contre les Calvinistes, lors même qu'ils témoignent le plus de zèle dans le refus qu'ils font de leurs conditions de paix, & de fraternité.

CHAPITRE III.

ANTI des Luthériens contre des Luthériens, ou

ANTI Luthériens Luthériens.

MOnsieur de Brillat voulant ménager la poitrine & les poumons de Mr. de Rintail, commençoit à le complimenter sur la lecture qu'il venoit de faire; il le convioit en même tems de remettre le reste à une autre conversation, & détournoit déja le discours ailleurs. Mais Mr. de Rintail nous dit que si notre patience ne finissoit avant son courage, il acheve-

roit

Anti-Zwinglio-Calvinianus.

roit ce qu'il avoit à nous lire des *Anti* qu'il avoit recueillis sur la Théologie, ajoutant qu'il ne nous demanderoit plus qu'une conversation pour tout le reste des *Anti* concernant les autres Sciences.

Puisque Mr. de Rintail, dis-je à Mr. de Brillat, veut paroître infatigable pour nous, profitons de la tranquillité que j'ai procurée à la compagnie en faisant fermer sa premiére porte. L'occasion d'un après-midi si favorable ne sera peut-être pas aisée à recouvrer un autre jour.

Il ne s'agit, reprit Mr. de Rintail, que d'une audience de trois petits quarts d'heures, & il ne tiendra qu'à vous d'être encore des premiers au cabinet de Mr. de V... au sortir d'ici. Je n'ai à vous débiter que cinq ou six *Anti* de Luthériens à Luthériens; trois ou quatre de Calvinistes à Luthériens, & autant de Calvinistes à Calvinistes; dix ou douze de Protestans en général contre les Sociniens, & les Infidéles; & autant environ qui ont pour Auteurs quelques particuliers d'entre les Catholiques.

ANTI-GROSSIUS.

Anti-Grossius.

78. JE commence par l'ANTI-GROSSIUS qui est composé en Allemand, & qui fut imprimé à Helmstadt où l'on n'a point coutume d'imprimer d'autres livres que ceux des Luthériens. C'est une Ville de la Basse-Saxe située sur les extrémités de l'Archevêché ou Administration de Magdebourg, mais qui appartient maintenant au Duc de Brunswick. Tout est Protestant dans l'Université, & dans l'Imprimerie de cette Ville. Ce petit détail seroit assés inutile ici, si je ne le croyois propre à vous persuader que l'*Anti-Grossius* doit être une Piéce Luthérienne. D'ailleurs si l'on fait réfléxion que Grossius, ou Grossen contre lequel l'Anti-Grossius a été dressé, étoit un Syncretiste & que ceux de ce sentiment, quoique disciples de Luther, se sont attirés un grand nombre d'Adversaires de leur Communion, sur tout dans la haute Saxe, ce sera encore un nouveau préjugé pour le Luthéranisme de l'*Anti-Grossius*. Mais je me trouve arrêté d'un autre côté, lorsque je vois que l'Anti-Grossius est attribué par Mr. Lipen sous le titre Latin d'*Apologia Anti-Grossiana* à Jean Breving qui est le nom d'un Auteur Catholique de ces derniers tems, dont les Ouvrages se trouvent presque tous imprimés à Maïence & quelques-uns à Würtzbourg, Ville Catholique. Ceux qui seront mieux instruits que nous sur ce sujet, pourront nous apprendre s'il y a eu deux Brevings, ou deux *Anti-Grossius*.

Anti-Grossius.

☞ Cependant vous saurés que Chrétien Grossius qui en a fait le sujet, étoit né à Wittemberg en Saxe le 30. de Septembre de l'an 1602. Qu'il perdit son pere homme considéré dans la Robe le huitiéme Février 1627. & sa mere le 3. Août 1613. Il fit ses études de Grammaire à la maison, & les autres dans l'Université. L'an 1620. il passa Maître ès Arts, & se donna ensuite à la Théologie, & il quitta Wittemberg l'an 1623. pour s'établir à Leipsick où il fut six ans. En 1629. il fréquenta la plupart des Universités d'Allemagne & s'arrêta principalement du côté du Rhin. En 1632. il passa à Lubeck où il fut Précepteur chés un Conseiller de la Ville. L'an 1634. il fut fait Professeur en Théologie à Stetin & se maria. Il fut ensuite honoré des plus belles Charges que les personnes de sa Robe pouvoient posséder, Prédicateur, Assesseur du Consistoire, Conseiller de la Cour de Brandebourg, Trésorier du Clergé, puis Curé ou Pasteur de saint Nicolas de Stetin en 1645. Huit ans après il fut fait Surintendant général de la Pomeranie Electorale & Prévôt de Colberg, puis de Stargard. Sa premiére femme mourut l'an 1668. âgée de 62. ans, & quelque tems après il se remaria à une jeune fille par la permission de ses enfans. Il mourut le 17. de Juillet de l'an 1673.

ANTI-HUNNIUS.

Anti-Hunnius.

79. JE vous ai fait connoître mes doutes sur la Religion de l'Auteur de l'Anti-Grossius, continua Mr. de Rintail; mais j'ai des scrupules d'une autre espéce sur l'ANTI-HUNNIUS à qui l'on donnera le rang après l'Anti-Gretzer parmi les Satires contre les Catholiques, quand on voudra lui faire justice. Lorsque les Protestans qui nous alléguent l'*Anti-Hunnius* & la *Resolution Anti-Hunnienne* de Valentin Bullen Luthérien, comptent encore Hunnius parmi ceux de leur Communion

Anti-Hunnius.

munion : ou ils nous donnent lieu de croire qu'ils ont confondu Nicolas Hunnius Luthérien mort dès l'an 1643. avec Helfricus Ulricus Hunnius Jurisconsulte Allemand converti du Luthéranisme à l'Eglise Romaine qui vivoit en même tems que l'autre Hunnius ; ou ils ont voulu dissimuler sa conversion, soit qu'ils ne la crussent pas véritable, soit qu'ils la jugeassent de peu de durée. Quoiqu'il en soit Val. Bullen fit imprimer contre lui son Anti-Hunnius à Leichen l'an 1633. in-8. sous le titre de *Resolutio Anti-Hunniana* seu *Responsio ad calumniosam Resolutionem tertiam præjudicialium Quæstionum H. Ulr. Hunnii.* Il témoigne dans cet Ouvrage être très-persuadé qu'il n'y avoit point de dissimulation dans son renoncement au Luthéranisme, & il fait assés connoître qu'il avoit lû son Livre des XII. *Argumens indissolubles de la Religion Catholique* qui avoit paru à Cologne in-12. dès l'an 1632.

Ce n'est donc pas l'Anti-Hunnius de Bullen que je voudrois produire si j'étois engagé de prouver que les Luthériens ont employé les *Anti* pour se maltraiter mutuellement.

ANTI-LUBIN.

Anti-Lubin.

80. IL n'en est pas de même de l'ANTI-LUBIN d'Albert Grawer Professeur en Théologie à Iéne, & Surintendant des Eglises du Duché de Weimar dont je vous ai fait l'histoire dans l'article de l'Anti-Paræus. Eilhard Lubin qui a donné la matiére à l'Anti-Lubin, n'étoit pas moins Luthérien que Grawer, & il mourut dans la Secte comme il avoit vécu. Il avoit composé un Ouvrage plusque Metaphysique sur l'origine, & la nature du peché où il avoit fait assés connoître qu'il étoit du nombre des Luthériens de la vieille roche touchant l'Election, la Reprobation, la Justification, la Liberté de l'homme &c. Son Livre avoit été imprimé à Rostock au Duché de Mecklebourg l'an 1596. & réimprimé dans la même Ville quatre ans après in-8. & in-12 sous le titre de *Phosphorus, de prima causa & natura mali, Tractatus Hypermetaphysicus, in quo multorum gravissimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur* (1). Grawer toujours prêt à montrer qu'il étoit fidéle disciple de Gilles Hunnius qui a changé, par une variation de blanc à noir, le systéme des Luthériens sur la Prédestination absoluë & la Grace de JESUS-CHRIST, jusqu'à se rendre suspect de Pélagianisme, se récria contre le Phosphore de Lubin, comme si c'eût été quelque Cométe. Il l'accusa d'être tombé dans les paradoxes les plus exorbitans des Calvinistes, & il écrivit contre lui peu de tems après. Lubin lui répondit pour lui faire voir que ses accusations étoient de pures calomnies, & fit imprimer un nouveau livre à Rostock l'an 1600. sous le titre d'*Apologeticus quo Alb. Graw. calumniis respond.* &c. qui fut réimprimé en 1605. in-4. dans la même Ville.

Anti-Lubin.

Ce fut alors que Grawer se trouvant obligé de se défendre à son tour, dressa l'Anti-Lubin contre son Adversaire, il le fit imprimer à Magdebourg l'an 1606. in-4., sous le titre d'*Anti-Lubinus*, sive, *Elenchus Paradoxorum Lubini, & Emblematum Calvinisticorum*, &c. *De prima causa, & natura mali.* L'Ouvrage n'étoit que pour servir de réponse au Phosphore de Lubin : mais Grawer en fit un autre pour son Apologétique, & il fut imprimé par maniére d'Appendice avec l'Anti-Lubin sous le titre de *Responsio ad elumbem Lubini Apologeticum.*

Je ne sai si Lubin en appella aux Théologiens de la Confession d'Ausbourg contre les mauvais traitemens de Grawer, & s'il fit dans cette intention le Livre intitulé *Tractatio Theologica de causa peccati, ad Theologos Augustanæ Confessionis in Germania* qu'il fit imprimer l'année suivante à Rostock in-4., mais je puis assurer que tous ces Ouvrages n'ont pas empêché la Postérité de le croire meilleur Humaniste que Théologien.

☞ Il étoit né le Mercredi d'entre le Dimanche de la Passion & celui des Rameaux XXIV. jour de Mars de l'an 1565. à Westerstede bourgade du quartier d'Ammerland.

1. Georg. Calixt. cité par Jur contre Scultet.

2. ¶ Il s'est extrémement trompé d'avoir cru que Syncretisme, en Grec Συγκρητισμὸς, venoit de συγκεράννυμι, & qu'on avoit dit συγκρητισμὸς ioniquement, au lieu de συγκρατισμὸς dans la signification de *mélange.* Premiérement συγκρατισμὸς est un composé

Anti-Lubin.

merland. Il fit ses études en divers lieux de l'Allemagne, à Leipsick, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il y réussit si bien qu'il devint habile Critique, & qu'il acquit la réputation de Poëte, d'Orateur, & de Mathématicien. Il fut fait Professeur en Poësie à Rostock l'an 1596 puis en Théologie l'an 1605. & il prit le bonnet de Docteur le 23. jour de Juin de la même année. Il se maria par deux fois, & il mourut le 2. jour de Juin de l'an 1621.

ANTI-MEYFART.

Anti-Meyfart.

81. LOrs que je vous entretins hier de l'*Anti-Becan* du Luthérien Meyfart Théologien & Ministre d'Erfurt en Thuringe, je ne vous fis point remarquer que cet Ouvrage quoique fait contre un Auteur Catholique ne plut pas également à tous les Protestans. Meyfart ayant trouvé lui-même qu'on y pouvoit désirer encore quelque chose qui manquoit à sa perfection; y fit une Addition après, comme s'il eût voulu y mettre la derniére main: & appella cette Addition *Coronis* en Latin, pour marquer que c'étoit l'accomplissement de son Anti-Becan. Il y toucha le dogme de l'Ubiquité Luthérienne concernant l'Humanité de JESUS-CHRIST. C'est le point qui lui suscita un Adversaire qui étoit d'ailleurs de la même Communion, nommé Gaspar Henri Marx. Cet homme entreprit de réfuter ce que Meyfart avoit écrit de l'Ubiquité par un Livre qu'il fit imprimer l'an 1630 in-8. dans Erfurt pour l'envoyer à Coburg où demeuroit encore Meyfart. Le Livre a pour titre *Anti-Coronis Meyfartica, cum Coronide Anti-Meyfartica &c.* Vous voyés que la premiére partie de ce titre est réguliére, & qu'elle en veut moins à la personne de Meyfart qu'à son écrit. Il n'en est pas de même de la seconde partie qui ne vaut guéres mieux qu'un *Anti-Meyfart.*

ANTI-NAGELIUS.

Anti-Nagelius.

82. PAul Nagelius est un fameux Visionnaire que la Secte de Luther a produit en Allemagne vers le commencement de ce siécle. Il étoit Professeur à Leipsick, & il a eu l'honneur de se voir Chef de Secte comme Valentin Weigelius autre espéce d'Enthousiaste Luthérien, quoique le Nagelianisme ait fait moins de bruit que le Weigelianisme.

Nagelius se croyoit destiné par la Providence pour révéler les Mystéres de l'Apocalypse. Pour en venir à bout, il avoit appellé l'Astrologie à son secours. Entre autres Visions il renouvelloit celle des Millénaires.

Plusieurs Luthériens prirent la plume pour le réfuter & pour arrêter le cours de sa nouvelle Secte: mais de tous ses Adversaires je n'ai remarqué que Philippe Arnold qui ait fait un ANTI-NAGELIUS. C'est le titre qu'il mit à la tête d'un Livre Allemand qu'il fit imprimer contre Nagelius l'an 1612. in-4.

ANTI-SYNCRETISTE.

Anti-Syncretiste.

83. DEpuis hier, dit le jeune Mr. de S. Yon, que je vous ai entendu parler des opinions syncretistiques d'un George Calixte, j'épie l'occasion de vous demander ce que c'est qu'un *Syncretiste*, & ce que veut dire *Syncretisme.*

Si j'avois à vous expliquer ces termes par leur étymologie, répondit Mr. de Rintail, c'est à vous que ces Messieurs & moi devrions nous adresser. Vous ne manqueriés pas de nous conduire par les dégrés ordinaires des Grammairiens jusqu'à συγκεράννυμι.

Bon, reprit Mr. de S. Yon, si vous disiés *Syncratiste*, & *Syncratisme.*

L'un vaut l'autre, répartit Mr. de Rintail; les Savans d'Allemagne qui parlent, ou qui écrivent en Grec, ne se croyent pas obligés de parler toujours le Dialecte commun, ou l'Attique, ils savent que l'Ionique a ses graces (1).

Quoi-

posé que les Grecs ne connoissent point. Secondement peu de personnes ignorent que Συγκρητίσαι & Συγκρητισμὸς sont des façons de parler proverbiales, empruntées des peuples de Créte, qui malgré leurs divisions ordinaires, ne manquoient pas de se réünir quand ils étoient menacés d'un péril commun. Plutarque dans son Traité de l'*amitié fraternelle* a mis ce proverbe dans tout son jour.

Anti-Syncretiste.

Quoiqu'il en soit, le *Syncretisme* des Allemans en matiére de Religion, n'est autre chose que le *mélange des Sectes différentes en une seule Communion*, ou si vous l'aimiés mieux: *La Réunion des Sociétés separées par le schisme.* Je ne sache point que personne ait encore fait l'histoire du Syncretisme: c'est pourquoi je vous en ferai la division telle que je pourrai. La maniére dont les Protestans ont traité l'affaire du Syncretisme soit en l'attaquant, soit en le défendant, nous donne lieu de le diviser en deux façons. Si l'on considére le Syncretisme en lui-même, il y en a de quatre sortes. 1. Le Syncretisme général, c'est-à-dire, la réunion des Luthériens & des Calvinistes avec les Catholiques. 2. Le Syncretisme des Luthériens avec les Catholiques à l'exclusion des Calvinistes. 3. Le Syncretisme des Luthériens avec les Calvinistes à l'exclusion des Catholiques. 4. Le Syncretisme des Calvinistes avec les Catholiques. Mais cette derniére espéce ne doit point passer pour un Syncretisme d'Allemagne, où on n'a point encore agité la question de réunir les Calvinistes avec les Catholiques à l'exclusion des Luthériens. S'il faut admettre cette derniére espéce, on la prendra plutôt pour un Syncretisme de France, & d'Angleterre où les Ministres des Reformés, les Prélats des Episcopaux, & d'autres Auteurs (1) avoient dressé divers projets de Réunion, & fourni des moyens, & des propositions de paix avant que Louïs le Grand eût rendu la France toute Catholique.

Mais si l'on regarde le Syncretisme par ses dispositions locales, on pourra le diviser en quatre autres espéces selon les lieux où il a pris naissance, & où il a été le plus agité. Ainsi l'on peut compter 1. Le Syncretisme de Helmstadt petite Ville au Duc de Brunswic, c'est celui des Calixtins, & le plus célébre de tous. 2. Le Syncretisme de Cassel au Landgraviat dont le Prince Guillaume Landgrave de Hesse semble avoir été l'Auteur. 3. Le Syncretisme de Brandebourg ou de la Marche, dont Bugey & Botticher semblent avoir été les principaux promoteurs. 4. Le Syncretisme de Prusse dont on fait Auteurs Drejer, Laterman, & quelques autres Professeurs de Konigsberg. Mais à dire le vrai, je crois qu'on pourroit rapporter ces quatre sortes de Syncretisme local à la troisiéme espéce de la premiére division, je veux dire au Syncretisme des Luthériens avec les Calvinistes à l'exclusion des Catholiques. C'est le point dans lequel elles conviennent toutes quatre, quoiqu'elles différent entre elles par de certaines conditions qu'il seroit trop long de vous spécifier.

Le nombre des Ecrits que les Luthériens francs ont composés contre les Syncretistes, n'est pas aisé à compter: mais il s'en est trouvé peu qui ayent eu la dureté d'employer le titre satirique d'*Anti* pour repousser l'humeur pacifique de ces Ecrivains de reconciliation & de concorde. Je me contenterai de vous en nommer quatre ou cinq des plus zélés, qui n'ont point fait difficulté de faire porter à leurs Ouvrages la qualité d'*Anti-Syncretiste*.

Le premier est le Sieur Abraham Caloff, ou Calovius né en 1612. Théologien Saxon que je crois encore vivant, & qui est d'ailleurs homme d'érudition; & fort estimé parmi les siens.

Le second est Jean Botsack Professeur & Ministre des Luthériens à Dantzick mort en 1674. comme je vous l'ai fait remarquer ailleurs.

Le troisiéme est Pierre Haberkorn Professeur de Giessen mort en 1676. dont j'ai eu occasion de vous parler au sujet de l'Anti-Valerien.

Le quatriéme est Jerôme Kromayer Professeur de Leipsick mort en 1670. âgé de soixante ans, sur les livres & la vie duquel je vous entretiendrois plus au long si je prétendois que les Anti-Syncretistes fussent blâmables comme les autres Auteurs satiriques d'*Anti*.

Le cinquiéme est le Sieur Schertzer Professeur en la même Ville, mort en 1683. dont je vous ai parlé dans l'article des Anti-Bellarmins.

Vous pretendés donc, reprit Mr. de Brillat en interrompant Mr. de Rintail, que les *Anti-Syncretistes* sont plus tolérables que les autres *Anti*?

Oui sans doute, repartit Mr. de Rintail,

1. Dysse, d'Huisseau, &c. Davenant, Morton, Hall, Forbes, Duræus, &c.

Anti-Syncretiste. tail, si vous vous souvenés de la différence que j'ai établie dans notre première conversation entre les *Anti* Personnels & les *Anti* Réels. Encore que les Syncretistes soient une secte d'hommes comme les Zwingliens, & les Calvinistes, je n'hésiterois pourtant pas d'ôter les *Anti-Syncretistes* du nombre des Satires personnelles, puisqu'ils n'attaquent & ne deshonorent la personne d'aucun Adversaire, & qu'ils ne marquent le nom de personne dans leur titre. Si je m'étois chargé de vous chercher d'autres titres satiriques que des *Anti* contre les Syncretistes, je vous produirois le *Syncretismus Pilato-Herodianus* de Drefschler; le *Syncretismus Paradisiacus*, *& fons omnis Syncretismi à Diabolo*, *&c*, par Deutschman; & d'autres de cette nature.

ANTI-WILLIUS.

Anti-Willius. 84. §. I. QUoique l'ANTI-WILLIUS soit un Ouvrage de controverse satirique, ou de contestation de Luthérien à Calviniste, il se trouve néanmoins, je ne sai par quel hazard, à la queuë des Piéces Luthériennes contre les Luthériens. Il est vrai que Crowæus, & quelques autres Critiques prétendent que Balthazar Willius qui a donné lieu à l'*Anti-Willius*, étoit Luthérien: mais je ne voudrois que l'Anti-Willius pour les détromper de cette opinion; & je leur alléguerois plusieurs de ses Ouvrages imprimés dans des boutiques Zuingliennes pour leur persuader le contraire. Si d'un autre côté l'on venoit m'opposer d'autres Ouvrages du même Willius imprimés à Cassel au Landgraviat de Hesse pour nous faire voir qu'il n'avoit pas renoncé au Luthéranisme, je consentirois volontiers qu'on le mît dans la Classe de ceux que les Inquisiteurs appellent Luthero-Zuingliens.

L'Anti-Willius doit son origine à un livre que Michel Havemans, ou Havemannus avoit publié dans la Ville de Hambourg l'an 1647. sous le titre d'*Eris Eucharistica* in-12. Il est constant que Haveman étoit Luthérien: mais il admettoit en même tems diverses opinions des Calvinistes, ou Zuingliens. Son Livre du combat, ou contestation Eucharistique ne fut pas trouvé bon dans toutes ses parties, sur tout par Balth. Willius qui en voulut attaquer les premiers chapitres. C'est ce qui lui attira de la part de Haveman le Libelle intitulé *Anti-Willius*, sive, *Expedita Responsio*, *quod Balthazar Willius duo priora Capita Eridos suæ Eucharisticæ oppugnare non potuerit*. Ce second Ouvrage fut imprimé l'an 1656. dans la même Ville & en la même forme que le premier.

☞ Haveman étoit né le 29. de Novembre, ou plutôt de Septembre jour de saint Michel de l'an 1597. dans la Ville de Brème qui étoit encore alors Archevêché, ou Siége Métropolitain. Il étudia les Langues sous Sluter & Casman, après quoi on l'envoya à Hambourg pour continuer ses études sous Lauremberg. De là il passa à Rostock où il fit sa Théologie sous les deux Tarnow. Ils le firent recevoir Maître ès Arts. Ayant passé huit ans dans l'Université de Rostock, les Echevins de la Ville de Staden dont son Pere étoit Collegue l'appellérent pour lui donner de l'emploi. Il obéit d'autant plus volontiers qu'il considéroit cette Ville comme sa seconde patrie. Il y vint en 1624. y enseigna la Philosophie, les Mathématiques. Il s'y maria & fut Recteur de l'Université l'an 1625. puis Théologal de saint Cosme & saint Damien, Ministre du Château, & Ancien des Pasteurs. Durant la Guerre de Suede, le Comte de Tilly s'étant rendu Maître de la Ville de Staden, y rétablit la Religion Catholique avec l'Evêque d'Osnabruck, & chassa les Ministres. Haveman se sauva à Hambourg, mais le Comte de la Frise Orientale le fit Ministre principal d'Aurick & de Norden, Professeur & Recteur du Collége du lieu. Après la paix de Munster, les Suedois étant devenus paisibles Possesseurs de Brème & de Verden sous le titre de Duchés, il fut établi Surintendant Général des Eglises Luthériennes des Diocèses de ces deux Villes dont on avoit supprimé la Prélature Catholique. Il fut fait en même tems Président du Conseil Royal de Suede à Staden. Il mourut le 24. jour de Janvier de l'an 1672. après 75. ans de vie, 47. de mariage, 46. de Ministére, & 21. d'Episcopat ou de Surintendance.

ANTI-

ANTI-BOHMIUS.

Anti-Bohmius.

84. §. 2. C'Est au hazard que je compte Jacques Böhme Cordonnier de Gorlitz en Lusace (1) parmi les Schismatiques Protestans qui sont sortis du sein du Luthéranisme pour faire une Secte à part. Si j'ai bien rencontré, l'on ne m'accusera point d'avoir mal placé ici l'ANTI-BOHMIUS du Sieur Calovius ou Caloff l'un des plus célébres Docteurs que les vrais Luthériens ayent eus en ces derniers tems. Cet Ouvrage est un des plus recens d'entre les *Anti*. Il fut imprimé à Wittemberg en Saxe l'an 1684. in-4. sous le titre de *Abrahami Calovii Anti-Böhmius, quid habendum de Jacobi Böhmen sutoris Gorlicensis Sectâ*, *&c.* L'Ouvrage n'est point encore tombé entre mes mains, ainsi je ne puis vous dire de quelle nature est la nouvelle Secte de ce Böhmen, ni quelle en a été la fortune jusqu'ici. Je ne suis pas mieux instruit de ce qui concerne la personne de ce nouveau Sectaire, je sai seulement qu'un autre Luthérien d'Allemagne nommé Jean Müller a composé en Langue vulgaire un Livre contre le même Böhmen qu'il a fait imprimer à Hambourg in-8.

Nous avons quelques Ouvrages tant en Latin qu'en Allemand qui ont paru dans ce siécle sous le nom d'un Jacques Böhmen. Je ne serois pas éloigné de croire que notre Böhmen dont il s'agit ici, fut l'Auteur de celui qui fut imprimé en Latin à Francfort en 1676. in-8. sous le titre de *Jacobi Böhemi Aurora Philosophiæ, Theologiæ, & Astrologiæ*; & je lui en attribuerois volontiers un autre que Mr. Lipenius Auteur Allemand qui a écrit en Latin, nous représente dans sa Bibliothéque Philosophique comme un Ouvrage composé en François sous le titre de *Miroir temporel de l'Eternité* par Jacob Böhm imprimé à Francfort l'an 1664. in-8.

CHAPITRE IV.

ANTI des Calvinistes contre des Luthériens, ou

ANTI Luthériens Calvinistes.

APrès ce que je vous ai dit de la Politique & de la retenuë des Calvinistes à l'égard des Luthériens, vous pourriés les considérer comme des personnes qui ont pris le parti du silence ou de la patience pour souffrir les reproches & les remontrances de ceux-ci, ou qui ne se sont point écartées des régles de la modération dans leurs Réponses lorsqu'il a été question de se défendre contre eux.

Je ne prétens point leur faire perdre ici cette réputation, quoi qu'il ne me fût pas difficile de vous citer un bon nombre de leurs Satires contre les Luthériens autant & plus sanglantes que plusieurs de celles des Luthériens contre eux. Et je ne vous alléguerai les deux *Anti-Osiander*, les quatre *Anti-Pappus*, & l'*Anti-Weigelius* que comme des Piéces de Controverse dont ils desavouent les titres.

ANTI-OSIANDER.

§. I.

Anti-Osiander.

85. LE premier ANTI-OSIANDER ou *Anthosiander* que les Calvinistes ayent produit contre les Luthériens, est celui qui parut en faveur du Zuinglianisme & de la Confession des Suisses & de Genève, contre Luc Osiander Professeur de Tubingue en Souabe. Il eut pour Auteur ce Lambert Daneau Calviniste retiré de France dont je vous ai fait l'histoire dans l'article de notre *Anti-Danæus* de Gerlach. C'est ce qui me dispensera de vous en parler davantage. J'ajouterai seulement que son Livre fut imprimé à Genève in-8. l'an 1580. sous le titre d'*Anti-Osiander, seu Apologia Christiana & necessaria in qua tum Helveticæ Ecclesiæ, & quæ iis in Fidei Confessione consentiunt, tum etiam eorum vera de S. Cœnâ Domini sententia defenditur adversus injustam Lucæ Osiandri condemnationem* : & que cet Osian-

1. ¶. Ce Bohme étoit un Mystique comme nos Quiétistes.

Anti-Osiander. Osiander y fit une Réponse dès la même année sous le nom de Laonicus Anti-Sturmius de Sturmeneck Chevalier de la Toison d'Or, que j'ai rapportée en son lieu.

§. II.

Le second ANTI-OSIANDER parut presque en même tems contre le même Auteur. Vous m'avés paru satisfaits de ce que je vous en ai rapporté au sujet de l'Anti-Sturmius de cet Osiander. Pour ne rien diminuer de votre contentement, je m'abstiendrai de vous en faire ici une répétition ennuyeuse.

ANTI-PAPPUS.

Anti-Pappus. 86. JEan Sturmius fameux Calviniste de Strasbourg Auteur de ce second Anti-Osiander eut encore plus d'affaires à démêler avec les Luthériens de cette Ville, qu'avec ceux du dehors. Il y avoit à Strasbourg un Luthérien de réputation nommé Jean Pappus qui professoit la Théologie avec plus de faste, ou plus de bruit que les Calvinistes. Sturmius qui étoit son ancien de plusieurs années dans l'Université, voyant que ceux de sa Secte n'y étoient pas les plus forts, tâcha pendant quelque tems de calmer les émotions que produisoient les fréquentes disputes de Religion jusqu'à ce qu'il put trouver une occasion favorable pour l'entreprendre, & pour vanger le Calvinisme de ses insultes. Cette occasion devoit être d'autant plus rare, & plus difficile à rencontrer, que les Luthériens sembloient avoir plus souvent l'avantage sur les Calvinistes dont les paradoxes étoient plus outrés, & moins soutenables. Mais l'ubiquité Luthérienne de l'humanité de JESUS-CHRIST que Pappus enseignoit sans ménagement, la lui présenta si belle, qu'il ne différa plus de l'attaquer par divers endroits où il lui avoit donné prise sur sa personne, & sur son parti. Il fit marcher d'abord son premier *Anti-Pappus* qu'il fit suivre aussi-tôt d'un second *Anti-Pappus* sans attendre la réponse au premier, & mit immédiatement à leur queuë un troisiéme *Anti-Pappus* pour redoubler leurs forces. Il fit imprimer ensemble ces trois *Anti-Pappus* à Neubourg in-4. l'an 1579. ayant ajouté dans leur titre qu'il en vouloit particuliérement à la charité que Pappus avoit euë de condamner les Calvinistes, & de les envoyer Chrétiennement en Enfer.

Anti-Pappus. Pappus répondit prémiérement aux deux premiers Anti-Pappus par un Livre composé de deux Traités, & imprimé à Tubingue sous le titre *Defensiones duæ quibus Joannis Sturmii Rectoris Anti-Pappis duobus respondetur, & majori & Epitomico*, par lequel vous voyés que le second Anti-Pappus n'est considéré que comme l'abrégé du premier.

Sturmius lui prépara un quatriéme *Anti-Pappus* dont il donna les trois premiéres parties dès la même année dans la même Ville de Neubourg in-4. sous le titre de *Tres priores partes Anti-Pappi quarti; prima, Commonitio; secunda, Anti-Proœmium; tertia, Anti-Osiander pro exteris Ecclesiis, & pro Synodo.* La quatriéme partie parut l'année suivante en même forme, & dans le même lieu sous le titre de *Pappus elenchomenos primus, Anti-Pappi quarti pars quarta.*

Pappus qui avoit tâché de disposer ses défenses sur les attaques de son Adversaire, avoit exposé dès la fin de l'an 1580. sa Réponse au troisiéme Anti-Pappus sous le titre de *Defensio tertia contra Sturmium de charitate, ac condemnatione Christiana; & de Libro concordiæ, & de confessione Ecclesiæ Argentinensis ac Augustanensis.* Cette troisiéme défense se trouve jointe aux deux premiéres dont je vous ai parlé plus haut.

Les termes de ce titre, dit Mr. de Brillat, qui portent: *De charitate, ac condemnatione Christiana*, me font comprendre maintenant ce que vous vouliés dire lorsque vous nous faisiés remarquer que Sturmius avoit déclaré au Public dans le titre de ses trois premiers Anti-Pappus qu'il en vouloit particuliérement à la *charité* que Pappus avoit euë de *damner Chrétiennement* les Calvinistes.

Vous gâteriés tout, répondit Mr. de Rintail, si vous preniés l'un pour une traduction litérale de l'autre. Si j'avois prévû l'ambiguité, je n'aurois pas manqué de vous avertir d'abord que toute la querelle émuë entre Sturmius & Pappus, avoit commencé par la publication d'un Livre que celui-ci avoit fait imprimer à Strasbourg dès l'an 1578. in-4. sous le titre de

Anti-Pappus.

J. Pappi de charitate Christiana Quæstiones duæ. Après on y joignit les incidens du Livre de la Concorde, & des deux Confessions de Strasbourg, & d'Ausbourg.

Mais pour revenir aux Réponses de Pappus, ce fut par une suite de son attachement à la méthode de Sturmius, qu'après avoir opposé trois défenses aux trois Anti-Pappus de cet Auteur, il donna les trois premiéres parties de sa quatriéme Défense contre les trois premieres parties du quatriéme Anti-Pappus. C'est ce qui fut imprimé à Tubingue in-4. l'an 1581. sous le titre de *Defensionis quartæ partes tres priores pro Ecclesiis Augustanæ Confessionis, & Libro Concordiæ.*

D'autres voulurent aussi s'engager dans la querelle de nos Duellistes. Jacques d'André, Professeur Luthérien de Tubingue, s'interessant pour Pappus entreprit de refuter le quatriéme *Anti-Pappus* de Sturmius par un Livre qu'il publia dans la Ville de Dresde l'an 1581. in-4. sous le titre de *Jac. Andreæ brevis Responsio contra Librum Joannis Sturmii, quem Anti-Pappum quartum inscribit.*

Il se trouva même un Catholique de Baviere qui voulut prendre part à ce différend. Il y entra par une espéce de remontrance qu'il fit à Sturmius sous le titre de *Joannis Jacobi Rabi ad Johannis Sturmii Anti-Pappos amica Syzetesis.* Il parut à Ingolstadt l'an 1580. in-4. Mais nonobstant le nom d'Ingolstadt je vous donne avis de ne pas confondre ce Rabus avec le P. Juste Rabus Jésuite du même tems.

☞ Jean Pappus étoit né l'an 1549. le seiziéme de Janvier à Lindaw sur le Lac de Zell près de Constance du côté de Schaffouse. Ayant fait ses humanités & sa Logique dans son pays, ses parens l'envoyérent à Strasbourg dès l'an 1562. pour continuer ses études, & de-là à Tubingue en 1564. Il y passa Maître ès Arts n'ayant que quinze ans, & l'an 1566. il fut Précepteur des deux enfans du Comte de Falkenstein. Mais son pere qui l'avoit devoué au service de la Secte de Luther dont il avoit été disciple, le fit retourner à Strasbourg dès l'an 1567. pour y apprendre la Théologie, & deux ans après on le fit Ministre de Reicheville. L'an 1570. il devint Professeur à Strasbourg premiérement pour l'Hébreu, & ensuite pour la Théologie. L'année suivante il alla se faire passer Licencié en Théologie à Bâle & l'an 1573. il prit le bonnet de Docteur à Tubingue. Son retour à Strasbourg fut suivi de son mariage. Il fut Visiteur de l'Université une fois, Doyen cinq fois, & Recteur deux fois. L'an 1578. il fut fait Pasteur de la grande Eglise, mais il fut obligé de se demettre l'an 1593. Enfin il fut Président de l'Assemblée du Clergé Luthérien pendant 29. ans & il mourut le 13. de Juillet de l'an 1610.

Pour ce qui est de la Vie de Jean Sturmius, souvenés-vous de l'abrégé que je vous en ai donné à l'occasion de l'Anti-Sturmius.

ANTI-WEIGELIUS.

Anti-Weigelius.

87. Il y a cent ans que le nouveau Prophéte Valentin Weigelius n'est plus de ce monde, mais il a laissé des disciples & des Ecrits qui lui ont fait des Sectateurs dans notre siécle parmi les Protestans. Les Docteurs Luthériens, & Calvinistes voyant les dangereuses conséquences, que la suite des tems feroit naître de ses opinions contre leurs Sectes n'ont rien oublié de ce qu'ils jugeoient être de leur prudence & de leur devoir pour arrêter le cours du Weigelianisme. Weigelius selon eux étoit un mélancholique qui avoit le cerveau malade & l'esprit égaré, un *Mystique* imaginaire, un Visionnaire, un Enthousiaste, un Fanatique, un Swenckfeldien Réformé. Cela regarde les qualités de son esprit; & pour faire connoître celles de son cœur, ils ajoutent que c'étoit un hypocrite, qualité plus propre à cacher les autres qu'à les découvrir. Les Quiétistes ne croiront pas sans doute que Weigelius ait eu l'ame si noire; mais qu'il ait eu l'*esprit* renversé ou non, c'est une affaire à démêler entre les Protestans, sans que les Catholiques paroissent s'y intéresser beaucoup.

Je me contente de vous dire ici que de tous ceux qui ont écrit contre Weigelius je n'ai encore remarqué que Jean Crocius Calviniste ou plutôt Luthéro-Zuinglien dont je vous ai parlé sous le second Anti-Crocius, qui l'eût attaqué par un Anti-Weigelius. C'est ce qu'il fit plus de soixante ans après la mort de Weigelius par un Livre imprimé à Cassel au Landgraviat in-4. 1651. puis in-8. l'an 1657. sous

Anti-Weigelius.

le titre d'*Anti-Weigelius*, sive, *Confutatio Theologiæ Weigelii*. Je ne vous dirai pas si quelque Rosælius ou quelque autre Weigelien s'est mis en devoir de défendre ou de vanger son Patriarche. J'ajouterai seulement que Valentin Weigel étoit né dans la petite Ville de Haym l'an 1553. & qu'il mourut l'an 1588. âgé de 35. ans environ. La plupart de ses Ouvrages tant en Latin, qu'en Allemand n'ont vû le jour que long-tems après sa mort.

CHAPITRE V.

ANTI des Calvinistes contre des Calvinistes, ou

ANTI-Calvinistes-Calvinistes.

LEs Calvinistes, dit le jeune Mr. de S. Yon, ont-ils eu des guerres civiles à souffrir comme les Luthériens? En doutés-vous, répondit Mr. de Rintail? L'affaire seule du syncretisme ne les a-t-elle pas brouillés, & ne les a-t-elle pas armés les uns contre les autres dans l'Angleterre (1)? L'Histoire ne vous a-t-elle rien appris des contestations survenuës entre les Episcopaux & les Presbyteriens; entre les Conformistes & les Puritains? Mais sans vous laisser sortir de notre Continent, ne vous souvient-il plus des Arminiens & des Gomaristes? Avés-vous oublié ce que vos bons amis Vossius & Grotius ont souffert pour avoir été Remontrans ou Arminiens?

Je m'en souviens, repartit Mr. de S. Yon, je les plaignois comme des pauvres Persécutés toutes les fois que j'y songeois, mais seulement pour l'amour des belles Lettres. Et puisque vous remués mes amitiés du Parnasse, je vous dirai que j'étois fâché pour l'amour de la Poësie que mon ami Heinsius se fût declaré leur Antagoniste en faisant le Gomariste ou Contre-Remontrant: surtout depuis que vous m'avés appris qu'il avoit été même le Secretaire du Conciliabule de Dordrecht.

C'étoient d'honnêtes gens de part & d'autre, repliqua Mr. de Rintail, ils ne laissoient point d'être en commerce d'ailleurs pour les Sciences & les Lettres. Quand ces grands hommes auroient été portés à écrire l'un contre l'autre pour la défense de leurs sentimens, ils avoient trop de jugement, & trop de modération pour se maltraiter, & pour s'attaquer personnellement par des *Anti*, ou des Satires.

ANTI-ARMINIEN.

Anti-Arminien.

88. NE croyés pas qu'il soit beaucoup plus aisé de trouver des *Anti* parmi les Ecrits des autres qui pourroient être d'une moindre réputation, je dis de ceux-même qui ont passé pour les moins judicieux, & les moins retenus dans toute la Secte. L'on trouve à la vérité un ANTI-ARMINIANISME de Guillaume Prin ou Prynne: mais ce titre attaque moins la personne des Dogmatisans, que la nature, & la qualité des Dogmes des Remontrans. Son Ouvrage ne tend qu'à montrer la perpétuité du sentiment de la Prédestination absoluë telle que la tiennent les Contre-Remontrans. Il y a apparence que ce Mr. Prynne est le même que ce fameux Adversaire des Evêques d'Angleterre, & particuliérement de l'infortuné Guillaume Laud Archevêque de Cantorbery. C'est le même qui eut les deux oreilles coupées par la main du Bourreau dans la Cour du Palais de Westminster le 30. de Juin de l'an 1637. pour sa Tragédie du *violement du Sabat*, & *de l'état des Evêques*; & qui ayant été condamné à cinq mille livres sterlin avec un Médecin nommé Bastwick, & un Curé de Londres nommé Bourton, fut jetté dans une prison qui devoit être perpétuelle. Mais les troubles du Royaume étant survenus, il fut mis en liberté à la mort de Charles I. & même associé aux Membres du Parlement. Il fit depuis un nombre prodigieux de Livres la plupart en Langue vulgaire, & fut fait Garde des Archives de la Tour de Londres. Il mourut il y a environ dix-huit ou dix-neuf ans (2).

ANTI-MONTAIGU, ou ANTI-MOUNTAGUE.

Anti-Montaigu.

89. MAis, continua Mr. de Rintail, nous ne devons pas avoir la même indulgence pour le titre de l'ANTI-

1. V. Kemp. Charism. sacror. triade.

2. ¶ Vers l'an 1670.

Anti-Montaigu. TI-MOUNTAGUE Ouvrage ſatirique compoſé en Anglois, & imprimé à Edimbourg en Ecoſſe l'an 1629. L'Auteur s'eſt peut-être douté des diſpoſitions de ſes Lecteurs futurs ſur ce ſujet: c'eſt pourquoi il a eu la diſcrétion de ſe cacher, & de ſupprimer ſon nom. Je ne vous apprendrai rien d'un Livre que je n'ai pas encore vû: mais ſur ce qu'un titre ſi offenſant ſemble nous promettre, nous pouvons préſumer que Richard de Montaigu y eſt traité non ſeulement comme un Arminien, c'eſt-à-dire, dans la bouche d'un Puritain Contre-Remontrant comme un Pélagien, un Socinien, & un Sceptique, mais encore comme un franc Papiſte, terme qui dans la tête des Anglois renferme tous les crimes que l'on peut imaginer dans le plus ſcélérat des hommes(1).

Montaigu étoit né à Dorney, ou Thorney dans le territoire de Buckingham. Il fut d'abord Evêque de Cheſter, puis de Norwich, & il mourut l'an 1641. dans la réputation d'un homme diſpoſé à embraſſer la Communion de l'Egliſe Romaine. On peut voir ſur ce ſujet un Livre écrit contre lui en Anglois par un Proteſtant d'Angleterre nommé James, ou Jacques Yates, imprimé à Londres in-4. dès l'an 1626. ſous le titre Latin *Ibis ad Cæſarem* par alluſion à l'Appel de S. Paul à Rome.

CHAPITRE VI.

ANTI des Proteſtans ſoit Evangeliques, ſoit Réformés contre les Sociniens & nouveaux Ariens, ou

ANTI-Sociniens Proteſtans.

ENfin, dit Mr. de Brillat ayant entendu la lecture de ce Titre, le tour des *Anti* qui méritent quelques louanges ſemble être venu. Il n'y a pas d'apparence qu'un Chrétien auſſi réligieux qu'eſt Mr. de Rintail, vienne nous dire qu'il puiſſe ſe trouver de l'excès dans la vigueur avec laquelle on a tâché de repouſſer les ennemis de la ſainte Trinité, & de l'Incarnation du Fils de Dieu; & qu'un *Anti* de quelque part qu'il vienne ſoit blâmable lors qu'il va droit attaquer un Socinien.

Vous ſavés, répondit Mr. de Rintail, que j'ai ſoumis à votre jugement & à celui de toutes les perſonnes ſages & judicieuſes tout ce que je vous ai dit des *Anti* juſqu'ici, & tout ce qui me reſte à vous en dire. Si vous croyés que les *Anti* des Proteſtans n'ont pas quelque air de ſatire, & qu'ils ne ſont point blâmables au moins par leur Titre dès qu'ils ſont contre des Sociniens, je vous demande pourquoi les Catholiques ſe ſont abſtenus d'employer ce Titre à la tête de tant de Livres qu'ils ont faits de leur côté contre les Sociniens. On ſe mocque d'un Avocat qui fait parade de ſon ſac, lors que toute la force de ſes Piéces ne ſe trouve que ſur l'étiquette. Croyés-moi, Monſieur, les Proteſtans auroient mieux fait d'être moins forts dans les Titres de leurs Livres, & d'être moins foibles dans le fonds de leurs Ouvrages contre les Sociniens. S'ils avoient été plus prudens, ils auroient ſongé à ſe bien défendre contre eux avant que de les attaquer. Ces Meſſieurs qui ſe piquent ſi fort de faire remonter leur prétenduë Egliſe juſqu'aux tems les plus anciens & les plus purs de l'Egliſe primitive, devroient bien nous avoir produit des éxemples de leur conduite parmi les anciens Auteurs qui ont traité la Controverſe ou la Théologie Polémique. Les Païens & les Juifs n'étoient pas, ce me ſemble, moins ennemis de la Trinité & de l'Incarnation que les Sociniens. Que ne nous montrent-ils donc des *Anti-Tryphons*, des *Anti-Celſes*, des *Anti-Porphyres*, des *Anti-Juliens* ? Qu'ils voyent parmi les Auteurs Eccléſiaſtiques de tous les tems, mais ſur tout des premiers ſiécles, qui ils voudront prendre pour leur ſervir d'éxemple? Qu'ils choiſiſſent de Juſtin, d'Athénagore, de Tatien, de Theophile, de Tertullien, de Clement Alexandrin, d'Origène, de Minucius Felix, d'Arnobe, d'Euſebe, de Grégoire de Nazianze, ou tel autre qu'il leur plaira qu'ils ſauront avoir écrit contre les Païens ou les Juifs. Après cela nous les admettrons à la juſtification de leurs Titres d'*Anti-Sociniens* ſur les modéles *Anti-Ethniques*, & *Anti-Judaïques* des Anciens.

ANTI-

1. Eſpr. de Mr. Arn. &c.

ANTI-CRELLIUS.

Anti-Crellius.

90. LE premier des Anti-Sociniens Protestans que je trouve dans mon ordre alphabétique, est l'ANTI-CRELLIUS du Luthérien Botsack, Ministre de Dantzick. Jean Crellius l'un des plus habiles, je veux dire des plus dangereux Ecrivains d'entre les Sociniens, avoit mis en lumiére un Livre imprimé l'an 1631. contre la sainte Trinité, sous le Titre *De uno Deo Patre, libri duo, in quibus multa etiam de Filii Dei, & Spiritus sancti natura disseruntur.* Un Théologien Protestant du Comté de Nassaw, nommé Jean-Henri Bisterfeld, avoit tâché de réfuter cet Ouvrage par un Livre imprimé à Leyde en 1639. dans lequel il avoit disposé les pages par deux colonnes, ayant mis le Texte de Crellius dans l'une, & ses Réponses dans l'autre pour la commodité de ses Lecteurs. A vous dire le vrai, cette méthode me paroît très-réguliére. Si j'avois à réformer les *Anti*, je commencerois par leur couper la tête: après, je les purgerois de leurs ordures, je veux dire de leurs duretés, de leurs injures & de leurs malhonnêtetés, & je rangerois enfin ce qui pourroit rester de solide & d'utile en une colonne paralléle à l'Ouvrage que l'on réfute. N'est-il pas vrai qu'un tel paralléle seroit un véritable *Anti*, mais un *Anti* conforme au bon sens? Si l'on étoit curieux d'en faire porter le Titre à son Livre, je voudrois le faire attacher non à la personne, ou au nom de son Adversaire, mais à son Ouvrage, pour éviter ce qui pourroit le rendre odieux ou le faire paroître incivil. C'est ainsi qu'en a usé Scriverius écrivant contre la Critique de Meursius, lors qu'il a intitulé son Livre *Anti-Criticus* au lieu d'*Anti-Meursius*. De même Buxtorf contre la Critique de Capel a pris pour Titre *Anti-Critica*, non pas *Anti-Capellus*; Matharel *Anti-Franco-Gallia* au lieu d'*Anti-Hotomannus*, & généralement tous les Savans qui ont eu un peu de conduite & de jugement.

Mais ce n'est pas ainsi que raisonnoit sans doute Maître Jean Botsac, lors que voulant publier son Livre contre Crellius à Dantzick en 1642. il lui donna pour titre ANTI-CRELLIUS, hoc est, *Johannis Crellii de uno Patre librorum duorum confutatio.* N'est-il pas vrai que ces premiers mots *Anti-Crellius, hoc est*, sont très-inutiles à ce Titre, & qu'ils ne pouvoient servir qu'à donner prise à Crellius sur Botsac, qui ne savoit peut-être pas combien son Adversaire étoit artificieux, & adroit à profiter des emportemens & des foiblesses des Protestans?

Anti-Crellius.

Vous me faites souvenir, dit Mr. de Brillat, d'une reflexion très-sensée que Mr. de Saint-Yon nous faisoit faire tantôt le plus à propos du monde, sur la superfluité & l'air ridicule des Titres d'*Anti-Bellarminus, sive*; d'*Anti-Cochlæus, id est*; d'*Anti-Coton, ou bien*; & des autres de semblable structure.

Ils sont tous par la tête les uns faits comme les autres, repartit Mr. de Rintail; vous les avés vûs tels jusqu'ici, vous ne les verrés pas autrement dans la suite de mon Recueil jusqu'à la fin. Si je parlois à des Logiciens ils me reprocheroient peut-être en leur langage que je ne commence point d'Article de nos *Anti*, que je ne fasse un *Coccysme*.

C'est, dit Mr. de Saint-Yon, la chanson d'un oiseau à qui la nature n'a point appris à diversifier son ramage, comme au rossignol.

C'est la faute des Auteurs de nos *Anti*, reprit Mr. de Rintail; c'est à leur caprice qu'il faut rapporter toute l'ordonnance de mon Recueil. Mais revenons à notre *Anti-Crellius*, & disons un mot de la Vie de son Auteur, & de celle de son Adversaire qui en a fait le sujet.

☞ Jean Botsack ou Botsaccus étoit né à Hervord en Westphalie le 11. jour de Juin de la premiére année de notre siécle. Il fit ses premiéres études dans la maison de son Pere, & il n'y eut point d'autre obstacle à son avancement qu'un accident par lequel il se rompit la jambe droite à l'âge de six ans, qu'il lui fallut rompre une seconde fois après avoir été remise de travers par un Chirurgien mal-adroit. Ses parens étant allés s'établir à Lubeck en 1613. il étudia pendant quelque tems en cette Ville, après il fut envoyé à Hambourg jusqu'à ce qu'en 1617. il passa à Leipsick, & de là à Wittemberg, où il solemnisa le Jubilé des Luthériens avec une satisfaction dont il se vanta tous les jours de sa vie, si nous en croyons le Sieur O-

Anti-Crellius.

muth (1). La maladie l'obligea de retourner ensuite à Lubeck, où il fut fait Précepteur du fils de l'Evêque du lieu nommé Hanius, & de celui d'un Bourgeois nommé Garthius l'an 1625. S'étant fait passer Maître ès-Arts à Rostock, il suivit ses deux Eléves dans l'Université de Wittemberg. En 1629 Messieurs de Lubeck le firent Diacre de Notre-Dame, mais ils le dispensérent de la résidence à cause de ses études de Théologie. Le 19. de Juillet de l'an 1630. il fut Licencié; & peu de mois après, destiné pour être Ministre, Recteur & Professeur en Théologie à Dantzick. L'année suivante il prit le bonnet de Docteur, & se maria à une veuve dont les noces, par ordre de l'Electeur de Saxe, furent célébrées solennellement (pour le festin) dans l'ancien Couvent des Augustins, où la cellule de Frere Martin Luther servit de chambre nuptiale par dévotion. Il se mit en chemin pour Dantzick au printems avec des Marchands de Leipsick, mais ayant été rencontré par des Soldats Suédois il fut volé, dépouillé, conduit au Roi, puis relâché. Il perdit sa femme au mois de Décembre de l'an 1642. & se remaria deux ans après à la fille du Pasteur ou Curé de S. Jean de Dantzick, qu'il perdit encore en 1659. Il fut établi Pasteur de la Cathédrale de Notre-Dame de Dantzick en 1643. puis Ancien du Ministére & Evêque ou Surintendant du Diocèse. Il mourut le 16. de Septembre de l'an 1674. âgé de 74. ans trois mois & quatre jours.

Il s'en faut plus de trente ans que la Vie de Jean Crellius ait été aussi longue que celle de Botsack. Il naquit le 26. de Juillet (selon le vieux style) de l'an 1590. dans le village de Helmetzheim en Franconie, sur le chemin de Nuremberg à Francfort près de la Ville de Kitting. Son Pere qui étoit Ministre Luthérien le fit étudier chés lui jusqu'en 1600. qu'il l'envoya à Nuremberg où il fut trois ans, puis à Stolberg, & au bout de deux ans à Marienberg en Misnie, d'où il fut rappellé à Nuremberg l'an 1606. & envoyé dans l'Université d'Altorf, où il fut fait Boursier à la saint Martin. Quatre ans après on lui donna l'Inspection ou la Préfecture des Boursiers ou Pensionnaires de la Republique de Nuremberg. Mais comme il étoit déja Socinien dans l'esprit & dans le cœur, il trouva peu de tems après quelque prétexte spécieux pour s'excuser de cet emploi, où il croyoit trouver sa conscience embarassée. Mais ne se voyant pas encore dans une aussi grande liberté qu'il souhaitoit, il quitta tout pour se retirer en Pologne vers la Toussaints de l'an 1612. Il alla d'abord à Cracovie, puis à Rackaw, où il arriva le 13. de Décembre de la même année, & s'y établit pour le reste de ses jours. On lui donna de l'emploi parmi les Unitaires en 1613. dès qu'on eût reconnu ses talens, mais sans aucun engagement, & le Palatin de Podolie lui fit une pension, & l'établit Prédicateur de sa Cour. L'an 1616. il fut fait Recteur ou Principal du Collége qu'il gouverna cinq ans, & il se maria dès la même année, n'ayant alors que 26. ans. C'est depuis ce tems-là qu'il s'appliqua principalement à écrire tant d'Ouvrages que nous avons de lui. Vers l'an 1623. il fut associé comme Pasteur au Ministére de sa Secte à Rackaw, & engagé à enseigner la Théologie. Il mourut le 11. de Juin l'an 1633. dans la même Ville, âgé de 42. ans, dix mois & six jours.

ANTI-ENJEDINUS.

Anti-Enjedinus.

91. JUste Fewrborn, Docteur Luthérien d'Allemagne, n'étoit plus au monde lorsqu'on y vit paroître l'ANTI-ENJEDINUS sous son nom. Il n'est donc pas juste d'accuser sa mémoire & de la rendre responsable d'un titre auquel il n'a peut-être point de part. Ceux qui voudront y trouver à redire, pourront se pourvoir contre les promoteurs de l'édition.

Pour moi je vous avoue que si ce titre est de Fewrborn, je ne le crois point excusable d'avoir pris à partie le nom & la personne d'un homme mort depuis soixante ans, au lieu de faire connoître au public qu'il vouloit se contenter de réfuter ses erreurs.

Quoiqu'il en soit, son livre parut à Giessen au Landgraviat de Hesse in-4. l'an 1658. sous le titre de *Anti-Enjedinus posthumus*, sive, *Vindicationes locorum sacrorum*,

1. Orat. Funeb. ap. Henn. Wit. pag. 18. 7.

Anti Enjedinus.

rum, tam in Veteri quam in Novo Testamento occurrentium, & veram ac æternam Christi Deitatem invictè demonstrantium. Vous voyés que ce titre n'en seroit pas moins bon ni moins net quand il ne commenceroit qu'à *Vindicationes locorum &c.* Le Livre que cet Auteur entreprenoit de réfuter par cet Ouvrage étoit un Recueil de passages de l'Ecriture tant de l'Ancien que du Nouveau Testament que l'on allégue ordinairement pour établir le Mystére de la sainte Trinité, & que George Enjedin avoit expliqués à la Socinienne. Cet Ouvrage d'Enjedin avoit été imprimé d'abord en Transsilvanie in-4., & il y avoit été supprimé par autorité publique, & brûlé même par la main du Bourreau. Cet accident auroit sans doute dispensé Fewrborn de la peine de réfuter cet Ouvrage, si la tendresse des Hollandois pour les Livres disgraciés ne l'avoit fait revivre contre les intérêts du Christianisme.

☞ Fewrborn étoit né le 13. de Novembre de l'an 1587. dans Herword Ville de Westphalie, lieu de la naissance de Jean Botsack dont je vous ai fait l'Histoire dans l'article précédent. Ses parens songeoient à l'appliquer à la Jurisprudence, & pour leur obéir il en fit quelque étude dans la Ville de Lemgou. Mais les Ministres du lieu lui ayant donné de l'inclination & du goût pour la Théologie, il renonça au Droit, & alla étudier dans l'Université de Giessen. Il y passa Maître ès Arts l'an 1614. il y enseigna même la Philosophie, & épousa la fille du Théologien Mentzer en 1616. qui fut aussi l'année de sa reception au Doctorat. Il devint ensuite Professeur en Théologie, & il mourut après 40. ans de service dans l'Université de Giessen le 6. de Février de l'an 1656.

Pour ce qui regarde Enjedin, je ne sai autre chose de lui sinon qu'il étoit Hongrois de naissance; qu'il a été Surintendant & Ministre des Sociniens, Photiniens, Ariens, & autres Anti-Trinitaires, qui s'étant mêlés en Transsilvanie comme en Pologne, se sont nommés Unitaires; qu'il a été pareillement Principal ou Recteur du Collége de Klausenbourg que les Hongrois appellent Koloswar; & qu'il mourut en la fleur de son âge le 28. de Novembre de l'an 1597.

ANTI-GEORGIUS.

Anti-Georgius.

92. JE vous avoue, continua Mr. de Rintail, que je n'ai encore pû savoir ce que c'est qu'un ANTI-GEORGE de Pancrace Capritzius Auteur Protestant de nos jours. Je sai en général que c'est un Ouvrage composé contre les Photiniens de ces derniers siécles, c'est-à-dire, les Sociniens & les nouveaux Ariens, & que le Livre a été imprimé à Zurich in-12. l'an 1674. sous le titre d'ANTI-GEORGIUS, seu, *Vindiciæ Capritzianæ.* Je ne connois point ce Mr. George Socinien, ni même le Sieur Pancrace Capritzius son Adversaire. Celui de vous qui voudra s'en informer me fera plaisir.

Puisque c'est à Zurich, lui répondis-je, que l'Anti-George a été imprimé, & puisque c'est une affaire de notre tems, je me charge volontiers de cette commission. J'en parlerai à Mr. Terlaine d'Alby qui étoit hier ici. Il connoît particuliérement Mr. Daillé (Adrien) avec qui il avoit habitude avant sa conversion. Mr. Daillé aujourd'hui habitant de Zurich, l'homme de l'humeur la plus honnête & la plus obligeante du monde pourra savoir la chose de Mr. Heidegger son hôte, & ne manquera point de mander à Mr. Terlaine ce qu'il en aura appris.

Passons donc, reprit Mr. de Rintail, à l'*Anti-Ostorodus* de Fewrborn.

ANTI-OSTORODUS.

Anti Ostorodus.

93. SI l'Auteur de votre ANTI-OSTORODUS, dit Mr. de Brillat, est le même Fewrborn que celui dont vous venés de nous entretenir, quelle nécessité de séparer l'*Anti-Ostorodus* d'avec l'Anti-Enjedinus? S'ils sont enfans d'un même pere, pourquoi ne les point associer comme freres, sur tout lors qu'il s'agit de faire la table généalogique de l'Anti-Baillet?

Cela n'auroit rien coûté, répondit Mr. de Rintail, à un autre moins curieux de garder son ordre alphabétique. Mais vous ne pouvés pas deviner que pour associer l'Anti-Ostorodus de Fewrborn avec l'Anti-Enjedinus du même Auteur, il auroit falu le séparer d'un autre lui-même, je veux dire, d'un autre *Anti-Ostorodus* avec lequel

Anti-Ostorodus.

lequel il devoit avoir une liaison plus étroite.

Fewrborn l'avoit mis au jour plusieurs années avant l'Anti-Enjedin, & il l'avoit fait paroître à Marpurg dès l'an 1618. pour la premiére fois sous le titre *d'Anti-Ostorodus*, seu, *Refutatio Institutionum Theologicarum Christophori Ostorodi Religionem Photinianorum blasphemè professi.* Le Livre fut réimprimé depuis à Francfort l'an 1631., & encore l'an 1658. in-4. Mais pour ce qui regarde ces Institutions Théologiques d'Ostorod que l'on y réfute, je ne puis pas me vanter de les avoir encore rencontrées nulle part, à moins qu'elles ne soient la même chose qu'un livre Allemand de ce Socinien, dont le titre commence par le mot d'*Unterrichtung*, & dont j'aurai occasion de vous parler plus bas au sujet de notre second Anti-Ostorod. Si cela est, l'Ouvrage n'étoit autre chose qu'une espéce de Catéchisme ou Exposition des points ou articles dans la Confession de Foi des Anti-Trinitaires de la Pologne de ces tems-là.

§. II.

Le second ANTI-OSTORODUS n'est que d'un an postérieur à l'autre dans la République des Lettres. Il a pour Auteur le Sieur Jean Paul Felwinger qui n'étoit qu'un jeune homme de vingt-trois ans lorsqu'il le publia à Marpurg in-4. l'an 1629. sous le titre *d'Anti-Ostorodus*, seu, *Refutatio libri Germanici Ostorodi cui titulum fecit*; *Unterrichtung von den vornehmste haupt puncten der Christlichen Religion, in welche begriffen ist fast die gantze Confession oder Bekentniss der gemeine im Konigreiche Polen*, &c. *Rachau*. Cet Ouvrage d'Ostorod avoit été imprimé en 1604. puis en 1612. in 8. dans la Ville de Rackaw ou Racovie en Pologne. Je vous en ai copié le titre sur deux éditions différentes d'une maniére fort scrupuleuse, comme font ceux qui lisent ou transcrivent quelque chose en une Langue qu'ils ne connoissent pas, & qui sont par cette raison plus éxacts & plus fidéles pour l'ordinaire que ceux qui se fient sur leur savoir.

C'est une défaite, dit Mr. de Brillat, pour vous dispenser sans doute de nous expliquer ce titre. Mais vous me permettrés de m'adresser à Mr. de S. Yon qui ne me refusera pas cette faveur (1).

J'aurois tout lieu, répondit Mr. de S. Yon, de m'excuser sur mon peu d'expérience, & mon peu de commerce avec les Allemands: mais pour vous faire voir que je ne craindrai pas de tout exposer, mon honneur même, quand il s'agira de vous faire plaisir, je vous traduirai le titre Allemand comme je pourrai. Il ne veut dire autre chose, ajouta-t-il en lisant l'Allemand sur le cahier de Mr. de Rintail, qu'une *Instruction ou Doctrine des principaux articles de la Religion Chrétienne, dans laquelle est contenuë presque toute la Confession des Eglises dans le Royaume de Pologne*, &c.

Vous comprenés assés, reprit Mr. de Rintail en nous regardant, quelles Eglises il faut entendre. Toutes les Eglises de Pologne, dit Mr. de Brillat, hormis la Catholique, la Grecque, la Luthérienne & la Calviniste.

Vous l'avés dit, ajouta Mr. de Rintail, ce sont toutes les prétenduës Eglises ou Congrégations poussées aux abois depuis ce tems-là, chassées de presque toute la Pologne, & reduites au néant si elles n'avoient point trouvé d'asyle. Revenons à notre *Anti-Ostorod*.

☞ Son Auteur Mr. Fellwinger étoit de la Ville de Nuremberg, & étoit venu au monde l'an 1606. Il a été long-tems Professeur dans la Ville d'Altorf, où est proprement l'Université de la République de Nuremberg, dans laquelle il a enseigné la Logique & la Politique. S'il est mort, ce n'est que depuis peu d'années.

Pour Christophe Ostorod, je vous apprens qu'il étoit de Goslar en basse Saxe dans le Duché de Brunswick; qu'il étoit fils d'un Ministre Luthérien; qu'il avoit été Recteur ou Principal du Collége de Sluchow Ville Luthérienne de la Poméranie, mais qu'il en avoit été chassé pour avoir

1. ¶ Pour expliquer ce titre Alemand il suffisoit d'entendre la Traduction Latine qu'en a donnée Sandius pag. 91. de sa Bibliothéque des Anti-Trinitaires, Auteur que Baillet ne fait que copier dans tous ses arti-

Anti-Ostorodus.

avoir voulu combattre la Religion du lieu. Il se sauva en Pologne l'an 1585. & y professa publiquement le Photinianisme. Il trouva de l'emploi parmi les siens, & fut Ministre d'abord dans le quartier de Semigallen (2) en Livonie, puis à Dantzick. L'an 1598. il fut député en Hollande par ceux de sa Secte avec André Voidovius. Ils y firent une espéce de Mission Socinienne par leurs prédications, par leurs instructions particuliéres, & par leurs écrits. Leurs opinions furent déférées à la Faculté de Théologie dans l'Université de Leyde. La Faculté jugea leur doctrine *blasphématoire*, *impie*, *& presque Mahometane*; de sorte que les Etats Géneraux donnérent une Ordonnance pour brûler leurs Livres, & les chasser des Provinces-unies. Ce qui fut exécuté. Je ne sai ni le tems, ni le lieu de la mort d'Ostorod.

ANTI-PHOTINIENS.

Anti-Photiniens.

94. ENfin il ne faut pas désespérer, dit le jeune Mr. de S. Yon, de voir quelques *Anti* dans l'Antiquité Ecclésiastique. Les Photiniens, selon mon calcul, n'ont pas moins de treize siécles sur la tête.

Oui les Photiniens sont anciens, répondit Mr. de Rintail, mais les *Anti-Photiniens* sont modernes. Souvenés-vous de la Réfléxion que je vous ai fait faire sur la sagesse & la modération des Anciens Auteurs de l'Eglise, qui n'ont pas jugé à propos d'employer le titre d'*Anti* dans les Ouvrages qu'ils ont écrits contre les Païens & les Juifs. Ils n'ont pas cru devoir traiter les Hérétiques avec moins de prudence, quoi qu'ils les considérassent comme des ennemis domestiques d'autant plus cruels qu'ils allumoient la guerre civile dans le Royaume de Jesus-Christ. Ceux même qui ont écrit en Grec, & qui par cette considération sembloient avoir quelque droit particulier sur l'*Anti*, se sont abstenus de l'employer dans leurs titres, afin d'épargner le nom & la personne de ceux dont ils attaquoient les erreurs. En un mot nous ne voyons point d'Anti-Ariens, d'Anti-Pelagiens, d'Anti-Nestoriens en titres de Livres dans l'antiquité Ecclésiastique.

Anti-Photiniens.

Pour ce qui regarde les anciens Photiniens, disciples de ce fameux Photin Evêque de Sirmich au quatriéme siécle, nous voyons que ses Adversaires pour expliquer l'antiphrase qu'ils prétendoient remarquer dans leur nom, les appelloient assés ordinairement *Scotiniens* pour Photiniens, & leur Chef *Scotin* pour Photin.

Certainement, repartit Mr. de S. Yon, un *Scotinien* ressemble si fort à un *Anti-Photinien*, que je m'y laisserois volontiers surprendre. Trouvés-vous qu'en bonne Grammaire l'un ne vaille point l'autre? J'avouerai qu'un *Scotin* chés les Grecs n'est pas un *Anti-Photin*, quand on m'aura convaincu que la *nuit* parmi nous n'est pas un *Anti-jour*.

Cette opposition que vous remarqués dans l'allusion de ces mots, repliqua Mr. de Rintail, n'est qu'un jeu & une plaisanterie populaire qui a été relevée en passant par quelques Auteurs. Mais le mot de Scotinien n'a jamais été reçu sérieusement pour nommer un Photinien. Si cela étoit nous ne pourrions pas excuser les Controversistes de ces deux derniers siécles, soit Catholiques, soit Protestans, d'avoir préféré le nom de *Photiniens* à celui de *Scotiniens* (3) pour marquer les Sociniens, puisque la signification de ce mot auroit été plus favorable à leur dessein, & que le jeu de l'anagramme auroit pû divertir ceux d'entre eux qui auroient aimé ces ragouts.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je ne vois pas qu'on puisse excuser de bizarrerie ces Modernes qui ont employé le titre d'*Anti-Photiniens* à la tête des Ouvrages publiés contre les Sociniens. Car enfin devroient-ils nous avertir au moins que Photin étoit ressuscité.

Et moi, reprit Mr. de Rintail, je les en estime plus louables que ceux qui ont pris les titres d'*Anti-Socin* & d'*Anti-Sociniens*. Vous m'avouerés que celui d'*Anti-Photinien* n'a point l'air satirique, lors qu'il

articles qui contiennent quelques particularités des Ecrivains Sociniens.

2. Ou plutôt à Smiglea.

3. Scotinien, Sotinien, Sozzinien, Socinien.

Anti-Photiniens.

qu'il n'attaque nommément personne en particulier. On est persuadé qu'on n'y songe point à la personne de Photin, ni des Photiniens de l'Antiquité. On y trouve le nom de Socin & celui des Sociniens épargné; de sorte que toute l'application & toutes les réflexions d'un Lecteur retombent sur les erreurs que l'on y réfute.

Ainsi vous me permettrés d'excepter du nombre des *Anti* Satiriques ou offensans les Ouvrages des Protestans qui portent à la tête le titre d'*Anti-Photiniens*, tels que sont principalement ceux de

Jacques ou Jacob Martini, Professeur en Théologie à Wittemberg, mort en 1649.

Nicolas Hunnius, Docteur, & premier Ministre de Lubeck, mort en 1643.

Jean Himmelius, Docteur & Professeur en Théologie à Iéne, mort l'an 1642.

Chrétien Mathias, Professeur d'Altorf en Franconie, puis de Sore en Dannemarck, mort en 1655.

Pierre Haberkorn, Professeur de Giessen au Landgraviat de Hesse, mort en 1676.

Mais pour ce qui regarde l'*Esaie Anti-Photinien* de Jean Scharffius, Professeur de Wittemberg, mort en 1660. je m'en tiens volontiers à ce que je vous en ai dit au sujet du *Paul Anti-Calviniste*, pour vous faire voir que ce renversement d'expression ne me plaisoit pas.

ANTI-SMALCIUS.

Anti-Smalcius.

95. **V**Alentinus Smalcius l'un des plus renommés d'entre les Ecrivains Anti-Trinitaires, a été réfuté par des Adversaires de trois espéces, des Catholiques, des Calvinistes, & des Luthériens. Mais je n'ai point trouvé de Catholique qui ait jugé à propos de lancer un ANTI-SMALCIUS contre lui. Ne vous étonnés donc pas, Messieurs, de ce que je n'ai que deux *Anti-Smalcius* à vous produire.

§. I.

Le premier est celui qui nous est venu de la part des Luthériens. Il a pour Auteur un Ministre de Nuremberg nommé Jean Saubert qui le fit imprimer à Giessen l'an 1615. in-4. sous le titre d'*Anti-Smalcius*, seu, *Vindiciæ pro Thesibus de SS. Unitate divinæ essentiæ, & Personarum Trinitate à D. Jacobo Schoppero Professore Altorfiensi scriptis adversùs Valentinum Smalcium*. Le Livre de Smalcius que l'on refute dans cet Ouvrage avoit paru l'année précedente à Rackaw in-8. sous le titre de *Refutatio Thesium Schopperi de SS. Unitate divinæ essentiæ & in eadem SS. Personarum Trinitate.*

Anti-Smalcius.

§. II.

Le second ANTI-SMALCIUS est celui d'un Docteur Calviniste nommé Jean Cloppenbourg qui professoit dans les Provinces Unies au milieu de notre siécle. Il fut dressé contre un livre de Smalcius touchant la divinité de Jesus-Christ, imprimé en Latin, puis en Polonois dès l'an 1608. en Flamand dès l'an 1623. in-4. comme les deux autres éditions, & en Allemand in-8. l'an 1627. Cloppenbourg le fit imprimer à Franeker en Frise l'an 1652. in-4. sous le titre d'*Anti-Smalcius de Divinitate Jesu-Christi*.

☞ Je n'ai rien à vous dire de la vie ni de la mort de cet Auteur. Mais *je vous* dédommagerai par le récit de celle de Jean Saubert. Il étoit fils & petit-fils de Charpentiers. Il naquit dans la Ville d'Altorf en Franconie au territoire de Nuremberg le 26. de Février de l'an 1592. Il perdit son pere à l'âge de sept ans, & l'inquiétude où l'on fut pour sa subsistance le fit mettre sous un Meunier dans le moulin de Haggerhuff. Au bout de six mois il trouva quelques Patrons qui le retirérent pour le faire étudier. Ils l'entretinrent fort généreusement à Tubingue, à Giessen, à Iéne, & par tout ailleurs où il voulut aller continuer ou perfectionner ses études. Il commença sa Théologie l'an 1613. En 1616. il fut établi Prefet des douze Boursiers ou Pensionnaires de la République de Nuremberg à Altorf. En 1617. il fut fait Catéchiste du lieu; en 1618. on le fit Diacre & Professeur en Théologie. Ayant été rappellé à Nuremberg, on le fit d'abord Ministre de l'Eglise de S. Gilles en

1622.

Anti-Smalcius.

1622. puis en 1627. Curé ou Pasteur de Notre-Dame, ensuite de S. Laurent, & enfin de S. Sebald l'an 1637.

Il s'étoit marié pour la premiére fois en 1619. & pour la seconde en 1631. Sa vie ne fut pas également tranquille dans tous ses états, il eut beaucoup à souffrir de la part de ceux même de sa secte pour avoir entrepris de corriger divers abus & de réformer les mœurs. Ses peines redoublérent dans la découverte & la poursuite des Weigeliens qu'on faisoit passer pour une secte de Fanatiques composée d'opinions des Sociniens, des Flaviens, des Puritains, des Swenckfeldiens & des Anabaptistes dans le sein du Luthéranisme. Pour combler ses afflictions il avoit un *aiguillon de la chair* (1), dit l'Auteur de sa Vie ou de son Eloge funébre. Cet aiguillon dans un Pasteur bigame & actuellement mari, n'étoit pas de la nature de celui de S. Paul, c'étoit une pierre pesant plus de dix onces, qui lui a acquis la qualité de Martyr, si l'on s'en rapporte à son Panégyriste. Il mourut le 2. jour de Novembre de l'an 1646. âgé de 54. ans 8. mois & 5. jours.

Pour Valentin Smalcius il étoit natif de la Ville de Gotth en Thuringe entre Erfurt & Isenach, & il vint au monde le 12. de Mars de l'an 1572. Il fut d'abord Recteur de l'Ecole Socinienne à Smiglen; après il fut Pasteur ou Ministre à Rackaw. Il passa ensuite à Lublin pour y faire les mêmes fonctions. Après il retourna à Rackaw pour rentrer dans le ministére qu'il avoit quitté. Il y mourut le quatriéme jour de Décembre de l'an 1622. Crellius recule sa mort quatre jours plus tard.

ANTI-SOCIN & ANTI-SOCINIEN.

Anti-Socin, & Anti-Socinien.

96. JE me lassois de garder le silence, lors qu'entendant lire ce titre je demandois à Mr. de Rintall s'il mettoit de la différence entre un ANTI-SOCIN & un ANTI-SOCINIEN.

Oui, me répondit-il, je suppose qu'il y en a une assés considérable, & je ne suis pas en peine de vous la rendre sensible. Un *Anti-Socin* ne vous paroît-il pas regarder la personne de Socin dans son opposition? Sans doute. Et croyés-vous qu'un *Anti-Socinien* nous marque autre chose que ce qui est opposé à la Secte de Socin? Pour moi je n'y apperçois que cela. C'est ce qui me fait dire que le titre d'*Anti-Socinien* à la tête d'un Ouvrage Polémique contre les erreurs de Socin, n'a rien que de régulier & de juste: & que celui d'*Anti-Socin* semble s'écarter de la justesse & de la régularité requise, lors qu'il semble nous faire réfléchir sur le nom & la personne de Socin, au lieu de rassembler & retenir toutes nos vuës sur ses opinions & ses dogmes qu'on entreprend de réfuter.

Il seroit donc fort inutile de vous faire ici le dénombrement des Ouvrages qui portent le titre d'*Anti-Socinien*, tels que pourroient être parmi les Luthériens ceux qui ont été composés par Gaspard Maurice, par Jean Adam Schertzer, par Jean Deutschmans, par J. C. Schomer, par Abraham Calovius; ou parmi les Calvinistes ceux que nous connoissons de J. Polyander, de Frédéric Spanheim, de Jean Hoornbeck, de Louïs Lucius ou Luyck, de Reinh. Pauli, &c.

J'abandonne même les réfléxions que je pourrois faire avec vous sur trois *Anti-Socinianismes* de ma connoissance, celui d'Auguste Varenius Luthérien, celui de Louïs Crocius Calviniste ou Luthéro-Zwinglien d'Allemagne, & celui de N. Chewney Protestant Anglois, afin de vous dire un mot de deux ANTI-SOCINS qui sont les seuls *Anti* de cet article dont je voudrois changer le titre.

§. I.

Le premier est celui d'un Sacramentaire Allemand nommé Othon Casman, Théologien du Comte Palatin du Rhin. Il fut imprimé dans la Ville d'Amberg au Palatinat de Baviére l'an 1612. in-8. & ensuite à Francfort sous le titre d'*Anti-Socinus, sive, Tractatus ad dijudicandum controversiam Theologicam quæ inter Socinianos & Orthodoxos de corpore Doctrinæ Christianæ penè universo agitatur apprimè utilis; cum narratione historica Joachimi Ursini de nostri sæculi Anti-Trinitariis.* Cette Rélation historique des Anti-

1. *Stimulum carnis.*

Anti-Socin, & Anti-Socinien.

Anti-Trinitaires, composée par Joachim Urfin, me fait croire qu'il y a eu de secrettes intelligences & des communications d'avis & de sentimens entre Casman & l'Auteur du second Anti-Socin dont je vous parlerai ensuite; & que le Sieur Gentillet qui a été surpris & découvert sous le masque d'Ursin, pourroit bien avoir donné du secours au premier Anti-Socin, dans le tems même qu'il songeoit à mettre le second sur pied.

Casman est un Ecrivain assés connu parmi les Philosophes & les Théologiens réformés. Ses Ouvrages sont entre les mains de tout le monde. Mais ce que j'en ai vu ne m'a point donné beaucoup de lumiéres pour l'histoire de sa vie. J'ai trouvé même les esprits partagés sur le tems de sa mort. Le Sieur Konig l'a marquée en 1607. Mais G. Grovæus nous assûre sur la foi de Regenvolscius qu'il fut emporté par la peste l'an 1600. âgé seulement de 45. ans dans la Ville de Stade en basse Saxe, au-delà de Brème, à côté de Hambourg,

§. II.

L'autre Anti-Socin ne porte point le nom de son Auteur, je ne sai par quelle réserve. Il parut la même année que le précédent, & en la même forme dans la Ville de Francfort sous le titre d'*Anti-Socinus*, hoc est, *solida confutatio errorum quos olim Ariani, Ebionitæ, Samosateniani, Pelagiani, & Tritheitæ horribili audacia propugnarunt & nuper ab inferis revocarunt Servetus, Ochinus, Christ. Ostorodus eorumque complices.* Il a pour Auteur un Calviniste François du Dauphiné nomme Innocent Gentillet, Avocat de sa profession. Ne vous étonnés pas de voir que cet Ouvrage soit anonyme. Si l'Auteur s'y est caché, ce n'est pas qu'il ait eu rien à craindre de la part des Sociniens, qui ne se sont encore trouvés les plus forts ou les maîtres nulle part: ce n'est pas aussi que le sujet fût indigne de la plume d'un Chrétien, ou qu'il y eût rien d'odieux dans une matiére aussi noble, aussi sainte qu'est celle de nos premiers mystéres.

C'étoit l'humeur de Gentillet, qui n'aimoit point à paroître dans ses Livres, ou qui ne s'y montroit qu'en masque. Vous aurés encore de ses nouvelles à l'Anti-Machiavel.

Pour ce qui est de la vie de Fauste Socin, souffrés que je vous renvoie à notre article de l'Anti-Wujeck pour éviter des répétitions inutiles.

ANTI-STEGMAN.

Anti-Stegman.

97. L'Anti-Stegman est l'Ouvrage d'un Docteur Luthérien nommé Jean Botsack, Professeur de Dantzick, dont je vous ai déja entretenu au sujet de l'Anti-Crellius. Il en vouloit à Joachim Stegman l'ancien, qui avoit entrepris sur la fin de ses jours de réfuter un Ouvrage que Botsack avoit écrit contre les Sociniens en Langue vulgaire sous le titre de *Warnung fur des new Photinianischen, &c.* qui veut dire *Avertissement pour les nouveaux Photiniens, &c.* Le Livre de Stegman parut quelques mois après sa mort à Rachaw ou Racovie l'an 1633. in-8. sous le titre de *Proba der einfaltigen Warnung Botsacci, fur der new Photinianischen lehr*, ou selon nous, Examen de l'Avertissement de Botsack pour la Doctrine des nouveaux Photiniens.

C'est à ce livre que Botsack opposa l'*Anti-Stegman* qu'il composa pareillement en Langue vulgaire, & qu'il fit imprimer à Dantzick l'an 1635. in-8., sous le titre de *Anti-Stegmannus*, oder, *Warhafftige Gegen-Probe der Falschen Probe Joachim Stegmanns Socinianers.*

On voit bien, dit Mr. de S. Yon, que Botsack a voulu faire un *Contre-Examen* à *l'Examen* de Stegman: mais après tout les *Anti* de Langue Allemande sont bâtis comme les autres. Ils sont suivis d'un *Oder* ou d'un *Das ist*, comme ceux de la Langue Latine le sont d'un *sive*, ou d'un *id est*, & ceux de la Françoise d'un *ou bien*, ou d'un *c'est-à-dire*. Le titre du Livre de Botsack n'en seroit pas moins entier quand on en retrancheroit l'*Anti-Stegmannus, oder*, pour le faire commencer à *Warhafftige Gegen-Probe, &c.*

La mort de Stegman, reprit Mr. de Rintail, fut peut-être cause que la contestation se termina à cet Anti-Stegman. Au moins ne voyons-nous pas que ni son fils ni ses deux freres tous Ecrivains Sociniens l'ayent relevée. Botsack de son côté se contenta de retoucher son *Warnung*.

Anti-Stegman. *nung*, & de le faire imprimer avec ses changemens & ses augmentations à Konigsberg l'an 1643. in-8. c'est-à-dire l'année d'après la publication de son Anti-Crellius à Dantzick.

Le vieux Stegman étoit Allemand, né dans la Marche de Brandebourg. Il se retira en Pologne, asyle ordinaire de ceux de sa secte en ce tems-là. Il fut Recteur du Collége de Rakaw après Martin Ruarus qui avoit succédé à J. Crellius dans cet emploi. S'étant ensuite retiré en Transsilvanie il fut Pasteur & Ministre de l'Eglise Socinienne, appellée des Saxons dans la Ville de Klausenbourg, où il mourut l'an 1632.

ANTI-ZWICKER.

Anti-Zwicker. 98. Pour trouver l'origine de l'*Anti-Zwicker* dont il est ici question, il faut remonter jusqu'à la fameuse dispute que Calovius Luthérien eut avec le Socinien Crellius. Le bruit courut alors que le Luthérien avoit été défait dans ce combat, & l'on vit bien par cet événement que ce n'étoit pas entre ses mains que Dieu auroit voulu confier la cause de la sainte Trinité. Les Sociniens prétendans en tirer avantage ne manquérent pas d'en publier des Rélations. Celle de Daniel Zwicker parut l'an 1650. in-4., sous le nom d'un Etudiant en Théologie & sous le titre de *Specimina infelicis pugnæ D. Calovii contra Crellium*. Cet Ouvrage fut suivi d'un autre du même Zwicker qui le publia en Allemand, mais sous le titre Latin de *Revelatio Catholicismi veri* l'an 1655. L'Auteur se vantoit d'y porter un jugement solide de la doctrine la plus pacifique & la plus certaine des Chrétiens ; & d'y faire voir la foiblesse de ceux qui se déclaroient les Adversaires des *Monarchiques* : c'est ainsi qu'il appelloit lui-même les Unitaires & les Sociniens. Dans cet écrit il accusoit personnellement Botsack, Ministre Luthérien de Dantzick, de raisonner mal, & de tomber souvent dans le Sophisme, que l'Ecole qualifie de *petition de principe*.

C'est à ces deux Ouvrages de Zwicker que l'ANTI-ZWICKERUS doit sa naissance. Il fut imprimé à Dantzick in-4. l'an 1668. sous le titre d'*Anti-Zwickerus*, sive, *Refutatio Danielis Zwickeri Medic. Doctoris qui à Lutherana Religione ad Socinianismum deficiendo sub nomine studiosi Theologiæ illustria aliquot specimina infelicis pugnæ D. Abrahami Calovii contra Crellium sparsit : & in Revelatione Catholicismi veri D. Johannem Botsaccum petitionum principii iniquè accusavit, &c. XII. Disputationibus reprehensus fuit.* Anti-Zwicker. Cet Ouvrage n'a été composé ni par Calovius ni par Botsaccus, quoiqu'ils fussent pleins de vie l'un & l'autre. Il a pour Auteur un autre Luthérien nommé Jean Maukisch qui voulut se charger de leur cause, & en même tems de celle du Luthéranisme contre cet Adversaire.

☞ Maukisch, dit en Latin Maukisius, étoit un Allemand de la haute Saxe. Il étoit né dans Fridberg, Ville de Misnie l'an 1617. le quatorziéme jour d'Août (vieux style). Après avoir commencé ses premiéres études auprès de ses parens, on l'envoya au Collége Ducal à l'âge de douze ans, & de là à Leipsick vers le commencement de l'an 1638. Il y passa Maître ès Arts en 1640. & y enseigna la Philosophie pendant quelque tems. Il s'appliqua ensuite à la Théologie, passa Bachelier en 1643. Licentié en 1650. & Docteur en 1651. Après treize ans de séjour à Leipsick, il fut choisi pour être Recteur de l'Université de Dantzick & pour y professer la Théologie après Abraham Calovius qui avoit succedé à Jean Botsac dans ce Rectorat & dans la chaire de Professeur. Il se maria à Dantzick le 23. du même mois, & de la même année 1651. On le fit ensuite Pasteur de la Paroisse de la Trinité. Il mourut la veille de la Pentecôte de l'an 1669. âgé de près de 52. ans.

Pour Daniel Zwicker, il étoit natif de la Ville de Dantzick même. Il vint au monde le 22 de Janvier de l'an 1612. Il fut élevé dans le Luthéranisme, & s'appliqua particuliérement à la Médecine, dans la Faculté de laquelle il passa Docteur. Ayant renoncé à la secte des Luthériens pour embrasser celle des Sociniens, il fut obligé de ceder comme les autres à la disgrace du parti, & se retira en Hollande. Il mourut à Amsterdam le 10. jour de Novembre de l'an 1678. âgé de près de 67. ans.

CHAPITRE VII.

ANTI des Protestans contre les Sociétés qui ne sont pas Chrétiennes, ou

ANTI Infidelles Protestans.

99. N'Attendés pas de moi, continua Mr. de Rintail, une liste d'*Anti* contre les Mahométans & les Juifs. Je n'ai encore rien remarqué sur notre sujet qui nous soit venu de la part des Protestans sous ce titre. Vous ne seriés point d'avis que je comptasse ici pour quelque chose les disp. *Anti-Judaïques* de Hoornbeck ; ou les *Anti-Turciques* de Luther publiées par Rosen, puisque nous ne parlons que des *Anti* qui sont personels, & qui ont un air satirique. Ces deux Piéces n'ont rien de plus dur que l'*Anti-Alcoran* d'un Espagnol, dont je vous pourrai dire un mot dans notre premier entretien.

Seroit-il possible, dit le jeune Mr. de S. Yon, que les Protestans eussent voulu ménager les Infidéles, eux qui n'ont jamais épargné les Catholiques, & qui se sont accablés mutuellement eux-mêmes par des traits satiriques & des invectives?

Il n'est pas extraordinaire, répondit Mr. de Rintail, de vivre en paix avec les Etrangers qui n'ont rien ou peu de chose à démêler avec nous. Les différends sont le plus souvent entre les freres & les parens; les procès entre les compatriotes & les habitans d'un même pays qui vivent sous les mêmes loix; & les guerres entre les peuples voisins. Pour moi je serois beaucoup plus surpris si les Protestans avoient conservé la concorde & l'union entre eux; s'ils avoient laissé les Catholiques en paix, & s'ils n'avoient déclaré la guerre qu'à des Mahometans & à des Juifs. Mais il est tems que nous laissions à notre tour les Protestans en repos.

CHAPITRE VIII.

ANTI de quelques Catholiques sur des matiéres Théologiques, contre des personnes de diverses Communions.

L'Esprit de contestation, dit Mr. de Brillat, qui regne parmi les Hérétiques, ne m'a jamais paru dans un si grand jour que depuis hier que nous l'avons vû passer d'*Anti* en *Anti* par une propagation très-féconde; si j'osois, je dirois par une vertu de génération qui ne manquera pas sans doute de le conduire jusqu'à l'Anti-Baillet dont on nous prédit la naissance.

Vous allés un peu vîte, répondit Mr. de Rintail à Mr. de Brillat. Songés que l'esprit qui regne parmi les Hérétiques ne cherche point à sortir des bornes de la Théologie, & l'Anti-Baillet a d'autres Prédécesseurs encore ailleurs que dans la Théologie. Contentés-vous de nous dire que si l'Anti-Baillet vient à terme heureusement, il ne manquera pas d'être animé de l'esprit de contestation, puisque cet esprit est l'ame de tous les *Anti*. Mais ne vous exposés pas à soutenir que cet esprit ne regne que parmi les Hérétiques.

L'esprit de l'Eglise Catholique n'étant autre que l'esprit de Jesus-Christ même, est un esprit de douceur: mais les membres particuliers de cette Eglise n'agissent pas toujours selon cet esprit. C'est ce qui fait de tems en tems le sujet de ses plaintes contre ceux qui entreprennent de la défendre sans avoir été appellés à cette commission.

Votre Morale est belle, dit Mr. de Brillat, mais je crains qu'elle ne paroisse inutile, si vous n'en faites l'application.

Je ne fais point difficulté, répartit Mr. de Rintail, d'apliquer ma Morale à ceux qui prévenus d'eux-mêmes s'érigent en Controversistes, en Auteurs Polémiques, mais dont il n'a point plû à Dieu de benir les travaux lorsqu'ils se sont trouvés faits dans un autre esprit que le sien. L'intention de l'Eglise dans les Controverses de Religion est de persuader ceux que l'on entreprend de convaincre, & rien ne lui est plus contraire que les moyens d'hostilités qu'y employent ceux qui confondent les duretés de l'expression avec la véritable force de raisonnement. Que penserons-nous de l'indiscrétion de ceux qui font paroître cette hostilité dès le titre de leurs Livres? Y a-t-il rien de plus capable d'éloigner les Adversaires qu'il s'agit de faire revenir? Un titre ayant le nom & la qualité d'*Anti*, ou d'*Ennemi* ne peut être qu'un préjugé contre le Livre qui le porte à sa tête, dût-il n'avoir point d'autre marque d'hostilité dans toute la suite.

Cela veut dire, reprit Mr. de Brillat, que

que vous ne ferés pas difficulté de blâmer les *Anti* des Catholiques mêmes, fussent-ils dressés contre des Hérétiques.

Je ne blâme personne, dit Mr. de Rintail, j'ai un respect & une reconnoissance sincére pour ceux qui employent leurs talens à la défense de notre Communion. Mais il s'agit ici de savoir si les Protestans ne nous blâment pas? S'il n'y a point dans nos écrits quelque autre chose que la vérité orthodoxe qui les choque?

Que nous importe, repartit Mr. de Brillat, que des Protestans nous blâment?

Je conviens, répartit Mr. de Rintail, que les reproches des Hérétiques nous doivent être aussi indifférens que leurs éloges : mais il nous importe beaucoup qu'ils n'ayent point autre chose à nous reprocher que notre Religion.

Je ne prétends donc pas refuser aux *Anti* des Catholiques dont j'ai à vous parler les louanges qui leur conviennent. Mais je n'ai pas assés de crédit pour pouvoir les garantir du blâme de leurs Adversaires.

ANTARCTIQUE.

Antarctique.

100. S'Ils étoient tous, continua Mr. de Rintail, de la qualité des deux ANTARCTIQUES que je trouve dans ma liste, ils auroient dans leur structure ingénieuse dequoi se défendre peut-être contre la censure de leurs Adversaires.

On peut dire que ces deux Piéces qui ont deux Catholiques pour Auteurs, n'ont rien d'odieux ni rien de choquant dans leur titre. Ces Auteurs vouloient sans doute épargner le nom & la personne de leur Adversaire. Leur prudence se trouvant secondée par leur industrie les fit recourir au Grec, afin de prendre dans cette Langue un terme qui pût tout à la fois désigner le nom de leur Adversaire en le tenant caché, & servir à ménager sa personne auprès de ceux qui n'entroient point dans leur artifice lors qu'ils travailloient à combattre ses opinions.

Cet Adversaire s'appelloit Martin Béer Docteur Luthérien de notre siécle. Vous m'avouerés que le titre d'*Anti-Béer* auroit eu quelque chose de choquant dans son extérieur satirique, & quelque chose de monstrueux dans sa composition du Grec & de l'Allemand comme les autres *hybrides*. Vous ne trouvés rien dans celui d'*Antarctique* qui soit desagréable à l'oreille, ou qui nous fasse songer à Mr. Béer (1), si nous ne savons d'ailleurs la signification de son surnom, & l'histoire du différent qu'il a eu avec les Auteurs des Antarctiques. La rencontre de ce nom avec celui de l'un des Poles du monde pourra lui tenir encore lieu de quelque mérite, si vous le voulés.

Antarctique.

L'un de ces ANTARCTIQUES a été composé par Jean Gaspar Jager en Langue vulgaire, & imprimé à Wurtzbourg l'an 1665. in-12. sous le titre d'*Antarcticus*, oder, *Grundlicher &c.* Quoique je vous le nomme le premier, il n'a paru néanmoins qu'en conséquence de l'autre, & pour servir de défense au P. Erberman qui en étoit l'Auteur. Je n'ai rien à ajouter touchant Gaspar Jager à ce que je vous en dis hier dans l'article de notre *Anti-Venator*. Je vous prie de vous souvenir de la remarque que je vous fis faire sur un retour vindicatif de Mr. Béer, qui pour se vanger de l'allusion de l'*Antarctique* à son nom, trouva plus à propos (je parle selon son sens) celui d'*Anti-Venator* quoiqu'*hybride*, pour opposer au nom de Jager, qui veut dire un chasseur.

Vous devriés souhaiter, dit Mr. de Brillat, que je l'eusse oublié. Mais il semble que je ne m'en sois souvenu que pour avoir lieu de vous avertir d'une petite inégalité que je trouve dans vos jugemens. Car vous n'étiés point favorable hier à l'Anti-Venator, & vous paroissés l'être aujourd'hui à l'Antarctique.

Prenés garde, Mr., répondit Mr. de Rintail, que vous ne me confondiés avec Mr. Terlaine d'Alby qui parloit un peu fortement contre l'artifice de l'*Anti-Venator*. Mais souvenés-vous aussi que je n'étois point pour la dureté de ses expressions. Consultés de nouveau mon cahier que j'ai prêté à Mr. de Verton, & si vous voulés entrer dans ma pensée, je me promets que vous ne me condamnerés pas d'inégalité.

L'autre ANTARCTIQUE, le premier des deux selon l'ordre des tems, est celui du Pere Vitus Erbermannus, qui l'avoit fait publier en Allemand dans la même Ville

1. *Béer* ou *Baer* veut dire un *Ours*.

Antarctique. Ville de Würtzbourg dès l'an 1651. in-12. sous le titre d'*Antarcticus*, das ist, *Kurtzer Beweiss*, (1) &c. Le P. Sotwel n'a point fait mention de cet Ouvrage parmi ceux du P. Erberman *, qu'il appelle Eberman †. Mais Mr. Lipen ne l'a point oublié dans sa Bibliothéque Réelle des Théologiens: & le titre de l'autre Antarctique ne nous permet pas d'en douter, puisque Jager y exprime le nom de ce Pere avec celui de l'Ouvrage dont il est question.

* *Harus.*

† *Apor.*

☞ Le Pere Erberman étoit de Franconie, & il vint au monde l'an 1597. dans un Village du Diocèse de Bamberg, nommé Rentweinsdorff. L'an 1620. il quitta le monde pour entrer dans la Compagnie des Jésuites. Il y enseigna les Humanités pendant cinq ans. La Philosophie pendant trois ans. La Théologie scholastique pendant seize, tant à Maïence qu'à Würtzbourg. Il professa la Théologie Morale durant cinq autres années, & la Controverse durant trois autres. Il fut aussi Supérieur ou Recteur du Seminaire de Fuld pendant sept ans, & il mourut à Maïence le 8. jour d'Avril de l'an 1675.

§. II.

ANTI-BASILIC *Pour servir de Réponse à l'Anti-Camus.* Voyés Anti-Hermite n. 106.

ANTI-CALVIN.

Anti-Calvinisme. 101. LE P. Alegambe fait mention d'un ANTI-CALVIN composé en François par le P. Aléxandre Regourd: mais il n'a marqué ni le lieu ni le tems de son impression. C'est tout ce que j'ai pû savoir jusqu'ici touchant cet Ouvrage. J'ajouterai qu'un Ecrivain Huguenot nommé Charles Andrieu entreprit de répondre à cet Ouvrage par un Livre imprimé à Bergerac l'an 1611. in-8. sous le titre de *La Défaite de Goliath*, &c. ou *Refutation d'un Livre intitulé* Anti-Calvin Catholique, *fait par Aléxandre Regourd*, *&c.*

☞ Le P. Regourd étoit né à Castelnaudary en Languedoc Ville du Diocèse de Saint Papoul l'an 1585. & fut reçu dans la Compagnie à l'âge de 17. ans. Il y enseigna la Philosophie & la Théologie, il fut Recteur du Collége de Cahors, & fit ses quatre vœux l'an 1619. Il mourut à Toulouse l'an 1635. le 26. d'Avril.

Anti-Calvin.

Pour Calvin il est presque inutile que je vous fasse souvenir qu'il étoit de Noyon, & qu'il naquit le 10. de Juillet de l'an 1509. Il fut élevé dans son enfance chés Messieurs de Montmor à Paris, il étudia d'abord au Collége de la Marche sous Mathurin Cordier, puis dans celui de Montaigu sous un Régent Espagnol. L'Evêque de Noyon lui donna un Benefice dans sa Cathédrale & la Cure de Pont-l'Evêque, qui étoit le lieu de la naissance de son Pere. Après il alla étudier le Droit à Orléans sous P. Stella, puis à Bourges sous Alciat. Là il connut Melchior Wolmar Allemand, qui lui apprit le Grec & le Luthéranisme. Après la mort de son Pere il se retira au Collége de Fortet à Paris, d'où il se sauva auprès de la Reine de Navarre. Il voulut retourner à Paris l'année suivante, c'est-à-dire en 1534. Mais voyant sa vie dans un danger continuel il se retira en Allemagne à Strasbourg, puis à Bâle, où il apprit l'Hébreu. Il y fit aussi ses Institutions; mais après un voyage en Italie auprès de la Duchesse de Ferrare, il s'établit à Genève, où il fut constitué premier Ministre & Professeur de l'Ecriture sainte au mois d'Août de l'an 1536.

L'an 1537. il fit abolir totalement la Religion Catholique dans la Ville de Genève par un Edit ou Placard des Magistrats, publié dans toutes les ruës le vingtiéme jour de Juillet. Le reste de ses expéditions vous est assés connu; j'ajoute seulement qu'il mourut le 27. de Mai, l'an 1564. âgé de 54. ans, dix mois & 17. jours.

ANTI-CALVINISME.

102. SI les Calvinistes trouvent que ce n'est point avoir assés de respect ou de ménagement pour le nom de leur Patriarche, que de faire porter le titre d'Anti-Calvin à des Ouvrages écrits contre lui; ils n'ont pas sujet de former les mêmes plaintes, contre ce qui n'est qualifié que d'*Anti-Calvinisme*, puisqu'un titre de

Anti-Calvinisme.

1. Courte demonstration.

Anti-Calvinisme.

de cette espéce ne promet rien contre la personne de Calvin, ou de ses Disciples. Néanmoins il faudroit avoir meilleure opinion que je n'ai de la bonté ou de la facilité des Calvinistes, pour s'imaginer qu'ils fussent contens d'un Livre du Sieur Burlot, intitulé *Anti-Calvinisme*, ou, *Le contraire de l'Introduction à la vie Huguenotte*, & imprimé à Rennes en Bretagne l'an 1663. in-8. avec approbation, mais sans privilége. Burlot étoit un Curé du vieux bourg de Quintin en Brétagne, & Docteur même de la Faculté de Paris. Il témoigne n'avoir pas voulu prendre le parti de la gravité dans son Anti-Calvinisme, parce qu'il vouloit seconder les écrits graves des autres Controversistes par quelque chose qui fût capable de divertir le public, & qui pût contribuer à faire voir le ridicule & l'absurdité du Calvinisme, après avoir été abbatu par la force des raisonnemens des autres Docteurs.

Vous diriés que Burlot auroit voulu composer son Ouvrage en vers François, & l'on ne peut pas nier que ce n'ait été son intention; mais il n'en savoit point la mesure ni même la rime. C'est un assemblage de termes empruntés de la Scholastique, avec un style du plus bas Comique qui paroît aujourd'hui burlesque contre l'intention, sans doute, de son Auteur. Vous y seriés trompé au moins d'un siécle pour le langage & pour l'âge de l'Auteur, si je n'avois eu soin de vous marquer l'an 1663. comme le tems de la naissance de son Livre. Voilà peut-être, ce qui fait rire Mr. de S. Yon. Mais qu'y faire? Il est permis de rire quand on en a sujet.

Permettés-moi, Monsieur, répondit Mr. de S. Yon, de vous dire que c'est encore quelque autre chose qui me fait rire. C'est le souvenir d'une anagramme que j'ai lûë au commencement de l'Anti-Calvinisme de Burlot, lorsque le livre étoit sur votre table. L'anagramme étoit *Joannes Burlotus: Sorbonæ Tullius.* Vous me le pardonnerés, si l'idée que cette anagramme nous donne de Burlot jointe à ce que vous venés de nous dire de son éloquence m'a fait rire.

La Sorbonne n'a-t-elle pas considéré l'anagramme, dit Mr. de Brillat, comme une insulte qui lui étoit faite?

Quel intérêt voudriés-vous, répartit Mr. de Rintail, qu'une Compagnie si grave eût pris à une Piéce de cette nature? Avés-vous rémarqué qu'elle ait jamais avoué des Ecrivains faits comme Burlot? Je vous ai dit que l'Anti-Calvinisme avoit reçu l'approbation sans privilége: mais l'approbation de deux Docteurs Bretons. Quels Docteurs? Un Cordelier de Rennes, & un Carme de la même Ville, tous deux de la Faculté de Paris comme Burlot. Croyés-vous que le concert de deux Docteurs Mandians fasse une Sorbonne, ou qu'il vaille l'assemblée de toute une Faculté?

Sur la peinture que vous faites de l'Anti-Calvinisme, reprit Mr. de Brillat, je suis assuré que la Sorbonne n'auroit jamais député Burlot pour tourner les Calvinistes en ridicule.

J'ai peur, dit Mr. de Rintail, que le ridicule ne lui soit demeuré pour avoir traité l'Eucharistie & notre élection d'une maniére indigne de nos mystéres & de la sainteté de sa profession.

§. II.

ANTI-CAMUS *Contre l'Evêque de Belley* (2). Voyés le tit. Anti-Hermite n. 106.

ANTI-CAPPELLUS.

Anti-Cappellus.

103. NOus trouverons plus de satisfaction à discourir de l'*Anti-Cappel* de Heribert Rosweyde. C'est un Ouvrage très-sérieux, où les Calvinistes sur tout, n'ont pas trouvé sujet de rire: il a été composé contre Jacques Cappel le Ministre de Sedan.

Je ne prétens point faire remonter l'origine de l'*Anti-Cappel*, jusques aux Centuries de Magdebourg, ce seroit commencer l'histoire de la guerre de Troye par les couches de Leda: je veux me borner au Livre qu'Isaac Casaubon composa contre les Annales de Baronius, comme à la source véritable du différend survenu entre Rosweide & Cappel.

Vous savés que Casaubon y perdit quelque

2. ¶ Il faut écrire & prononcer *Belley*. Ce que je remarque ici une fois pour toutes.

Anti-Cappellus.

que chose de la belle réputation qu'il avoit acquise ailleurs. Ses amis & les autres personnes intelligentes de sa sorte auroient souhaité que les Ecrivains Catholiques eussent laissé dans l'oubli la peine qu'il avoit prise de composer ses seize *Exercitations* sur les Annales. Mais Rosweyde ne jugea point à propos de leur donner cette consolation. Il crut qu'il étoit du devoir d'un ami sincére du Cardinal Baronius, de prendre la défense de sa mémoire & de ses Ouvrages, & il ne fit point difficulté d'attaquer Casaubon par un Livre intitulé *Lex Talionis* XII. *Tabularum Cardinali Baronio ab Isaaco Casaubono dicta (retaliatione retorta) retaliante Heriberto Rosweydo*, & imprimé à Anvers l'an 1614. in-8.

Casaubon étant mort la même année eut besoin d'un ami aussi zélé pour sa défense que Rosweyde paroissoit l'être pour celle de Baronius après la mort de ce Cardinal. Tel étoit sans doute Jacques Cappel, qui entreprit de le défendre non-seulement contre Rosweyde, mais encore contre André Eudemon-Jean, Jules César Boulanger, & les autres Auteurs qui avoient défendu Baronius contre Casaubon. Son Ouvrage ne parut qu'en 1619. Il le divisa en quatre Livres, & le fit imprimer à Francfort in-4. sous le titre de *Vindiciæ pro Isaaco Casaubono contra Rosweydum, Eudæm. Buleng.* &c.

C'est à cet Ouvrage, que Rosweyde opposa son Anti-Cappel, qu'il publia dès la même année dans la Ville d'Anvers in-8. sous le titre d'*Anti-Cappellus*, sive, *Explosio næniarum Jacobi Cappelli quas funeri Isaaci Casauboni ad legem* XII. *Tabularum in Vindiciis suis accinuit*. La contestation ne se termina point là, & l'année 1619. n'étoit pas encore expirée, que Cappel fit paroître un nouveau Livre à Sedan in-8. sous le titre d'*Assertio bonæ fidei adversus Rosweydum*, &c. dans lequel il avoit prétendu examiner non-seulement l'Anti-Cappel de Rosweyde, mais encore un autre Livre de cet Auteur imprimé à Anvers dès l'an 1610. touchant la foi que l'on doit garder aux Hérétiques, & la conduite du Concile de Constance à l'égard de Jean Huss.

Rosweyde se trouva ainsi engagé à la défense de l'un & de l'autre de ces deux Ouvrages, & il s'en acquita quelques années après par un nouveau Livre qu'il fit imprimer encore à Anvers in-8. l'an 1626. sous le titre de *Syllabus malæ fidei Cappellianæ excerptus ex Jacobi Cappelli mendaci Assertione bonæ fidei, & fictis artibus Romanæ Sedis, pro Anti-Cappello suo & Dissertatione de fide Hæreticis servanda*.

Nous ne voyons pas que Cappel ait fait aucune replique, & il est probable qu'il aura abandonné le champ à son Adversaire.

☞ Heribert Rosweyde étoit de la Ville d'Utrecht en Hollande, & il vint au monde le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1569. Il fut admis dans la Compagnie des Jésuites à l'âge de 20. ans. Il enseigna la Philosophie, puis l'Ecriture-sainte à Douai, & ensuite à Anvers. Mais le désir de servir le public par la plume le fit descendre de la chaire pour se mettre au cabinet, déterrer & feuilleter les Manuscrits, ramasser les Actes des Martyrs & les Vies des Saints, & pour s'appliquer à des travaux dont nous avons de si grandes suites. Il mourut le 5. d'Octobre de l'an 1629. dans la Maison Professe d'Anvers.

Je ne suis pas si bien instruit de la vie de Jacques Cappel. Je sai seulement qu'il étoit fils d'un Conseiller au Parlement de Bretagne nommé Jacques Cappel, & successeur de son beau-pere Nicolas du Val dans cette charge à Rennes : qu'il étoit frere unique du célébre Louïs Cappel Professeur de Saumur, qui mourut en 1658. Pour lui, il fut Ministre à Sedan, puis Professeur de la Langue-sainte, & de la Théologie. Il mourut vers l'an 1633. dans la réputation d'un habile homme, comme son frere.

ANTI-CROCIUS.

Anti-Crocius.

104. L'Anti-Crocius est un Ouvrage de Controverse composé par Michel Cornæus Jésuite d'Allemagne, contre Jean Crocius Auteur Calviniste, vivant au milieu de notre siécle. Ce Protestant ayant osé attaquer le P. Martin Becan par un Anti-Becan satirique, comme je vous le faisois remarquer hier dès le commencement de notre conversation, le P. Cornæus réfuta cet Ouvrage par un livre de remarques & de censures qu'il fit imprimer à Maïence l'an

1647.

Anti-Crocius. 1647. sous le titre d'*Animadversiones in Anti-Becanum*, &c. Mais ayant remarqué depuis que cet Ouvrage n'avoit pas eu la force de corriger Crocius, il crut devoir user d'un reméde plus violent pour produire l'effet qu'il souhaitoit ; c'est ce qu'on appelle dans la Librairie *Anti-Crocius*, sive *Animadversio Theologica iterata in Joannem Crocium*; & qui fut imprimé à Würtzbourg l'an 1658. in-4.

Je ne vous dis rien de la Vie du P. Cornæus ni de celle de J. Crocius. Vous n'aurés pas oublié sans doute ce que j'ai rapporté du premier parmi les *Anti* des Protestans contre les Catholiques dans l'article de l'*Anti-Cornæus* ; & du second parmi les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes, au sujet de l'*Anti-Crocius*.

ANTI-DORSCHEUS.

Anti-Dorscheus. 105. Vous avés entendu l'origine & la suite de l'Histoire de cet *Anti-Dorscheus* dans notre article 41. au sujet de l'Anti-Wangnereck du Sieur Bebelius Docteur Luthérien, avec lequel il avoit une liaison nécessaire. Je me contente d'ajouter ici que l'Ouvrage parut à Dilling & à Ulm dans la Souabe, l'an 1653. in-4. sous le titre d'*Anti-Dorscheus*, sive, *Duo Controversiarum Religionis cardines Sacrament. & Evangel. adversus Johannis Georgii Dorschæi Hodegeticum qui Johannis Kircheri motivas conversionis ad Ecclesiam Catholicam causas oppugnavit*. L'Ouvrage porte le nom d'un Catholique nommé Jean, Abbé d'Elching, que d'autres appellent Evêque : mais il y a apparence que cet homme n'a été que le Conseiller & le Promoteur de l'Ouvrage, il est dû au P. Henri Wangnereck Jésuite Allemand, comme à son véritable Auteur. C'est une vérité que Mr. Bebelius n'a point voulu que nous ignorassions.

Je finis en vous renvoyant à l'Anti-Cornæus pour l'Histoire de ce Dorscheus, & à l'Anti-Wangnereck pour celle du P. Wangnereck.

ANTI-GROSSIUS.

Anti-Grossius. 105. L'On nous parle aussi d'un *Anti-bis. Grossius*, comme d'un Ouvrage de controverse composé par un Catholique Allemand nommé J. Breving, contre Chr. Grossen Syncretiste Luthérien. Je vous ai proposé mes difficultés sur ce point dans notre article 88. vous y ferés réfléxion quand il vous plaira.

ANTI-HERMITE.

Ou par renversement, Hermiante. Anti-Moine. ANTI-BASILIC. ANTI-CAMUS.

Anti-Hermite. 106. L'ANTI-HERMITE, & l'ANTI-MOINE de Messire Jean Pierre Camus Evêque de Belley dans la Bresse se sont trouvés tellement attachés à la fortune des autres Ouvrages de cet Auteur que l'on ne sait presque plus s'ils ont jamais été au monde. S'ils continuent avec la même précipitation qu'ils ont fait jusqu'ici pour courir à leur anéantissement, soyés assurés que la mémoire en sera bientôt effacée, & qu'il sera difficile d'en sauver même les noms dans les Catalogues de Librairie. Ne doutés pas que la gloire d'une suppression si bien entenduë & si paisible, ne soit dûë à l'industrie & à la bourse de ceux qui se sont trouvés interessés dans l'Anti-Moine, & dans l'Anti-Hermite renversé.

Il ne s'agit ici que du dernier de ces deux Ouvrages, & je me contenterai de vous dire qu'il fut imprimé à Rouen l'an 1639. in-8. sous le titre d'*Hermiante*, ou, Les *deux Hermites contraires*, *le Reclus*, & *l'Instable*.

Pour le premier, nous devons tous croire qu'il a été étouffé dès sa naissance, au moins pourrai-je vous assurer qu'il ne m'en est pas encore tombé d'exemplaire entre les mains.

Les Moines, c'est-à-dire ceux des Religieux que Mr. de Belley a combattus, n'auroient travaillé qu'à demi pour leur sureté, s'ils s'étoient contentés de soustraire les exemplaires des Livres qui leur paroissoient préjudiciables. Ils ont eu recours à la plume pour se défendre, & l'on a remarqué que les Capucins ont témoigné plus de zèle que les autres Réguliers pour la cause commune. Mais dans le dessein de me renfermer précisément entre les bornes de nos *Anti*, je passe ce qu'ils ont fait contre notre Prélat sous divers mas-

Anti-Heremite.

masques, & le visage découvert, pour ne vous parler que de l'ANTI-CAMUS.

Cet Ouvrage a eu pour Auteur un Religieux du nombre de ceux que nous appellons Mendians, quoique Mr. de Belley l'appelle toujours *Monsieur le Moine* dans la Réponse qu'il lui a faite. L'Ouvrage du Religieux Anonyme a pour titre l'*Anti-Camus*, ou, *Censure des erreurs de Mr. Camus Evêque de Belley, touchant l'état des Religieux : où est particuliérement réfuté son Livre intitulé : De la Desappropriation Claustrale, & de la Pauvreté Religieuse.*

Il est inutile de vous dire que le Religieux a oublié en toute rencontre qu'il avoit affaire à un Evêque, ou qu'il a ignoré les égards qui sont dûs à l'Episcopat. Mr. Camus a eu soin de l'en faire souvenir dans une grosse Réponse, qu'il eut la patience de composer contre cet Anti-Camus. Mais quoi qu'on ne puisse pas trouver mauvais qu'il se voulût défendre contre une satire aussi injurieuse & aussi indigne de l'humilité religieuse, que l'étoit l'Anti-Camus, il seroit bon néanmoins que nous pussions attribuer à un autre qu'à ce Prélat le Livre intitulé *Anti-Basilic, pour Réponse à l'Anti-Camus* (1), composé par le prétendu Olenix du Bourg-l'Abbé, & imprimé l'an 1645. in-4.

J'étois en peine, dit Mr. de Brillat, de savoir la cause de cette grande aversion que quelques Réguliers témoignent à l'égard de Mr. de Belley. Je ne demanderai plus doresnavant aux RR. PP. ce qu'ils veulent dire lors que dans les conversations de leurs Cloîtres ils nous assurent que ce Prélat étoit un *franc Anti-Moine*.

Je vois bien, reprit Mr. de Rintail, que c'est fait de la réputation de Mr. de Belley parmi les Religieux d'une certaine espéce, & je souhaiterois de bon cœur qu'ils eussent tort de se plaindre de lui. Mais après tout, je ne les crois point assés puissans pour détruire sa mémoire. Mr. de Belley, à ses Livres près, s'étoit fait un fort beau nom dans le monde, tant par les prédications & la fécondité de son esprit, que par beaucoup de belles qualités morales & chrétiennes, qui le faisoient considérer dans l'Eglise & dans le siécle.

☞ Il étoit Parisien de naissance, & l'estime que S. François de Sales faisoit de sa personne & de son mérite, est capable seule de faire son éloge & son apologie contre tous ses Adversaires. Il fut nommé à l'Evêché de Belley par le Roi Henri le Grand, l'an 1609. après cinq ans de vacance de ce siége. Il fut sacré le trentiéme d'Août de la même année par l'Evêque de Genève François de Sales, qui depuis ce tems-là voulut entretenir avec lui un commerce d'amitié, comme il paroît par ses Lettres. Pour ruiner ce qu'on débite de sa prétendue antipathie pour les Moines, on n'a qu'à jetter les yeux sur deux Couvens qu'il a bâtis & établis dans la Ville de Belley, l'un de Capucins en 1620. l'autre de Sœurs de la Visitation en 1622. Il se démit de son Evêché en faveur de Mr. de Passelaigue l'an 1629. & on le fit Abbé d'Aunay en Normandie. Mr. de Harlay Archevêque de Rouen l'établit son Vicaire Général: mais quelques années après il vint se retirer dans l'Hôpital des Incurables à Paris, où il mourut Evêque nommé d'Arras le 16. d'Avril de l'an 1652. âgé de 70. ans.

ANTI-JANSENIUS.

Anti-Jansenius.

107. VOus futes trompés hier, je m'en souviens, par une ressemblance fort équivoque de l'Anti-Jansenius dont je vous entretenois avec celui dont il s'agit maintenant. Mais pour prévenir toute erreur je veux commencer par un éclaircissement qui vous fera d'abord distinguer l'un d'avec l'autre. L'Anti-Jansenius d'hier est une Piéce Luthérienne composée par le Protestant Muller contre un Religieux Dominicain : l'Anti-Jansenius d'aujourd'hui est un Ouvrage Catholique publié par un Auteur de l'Eglise Romaine contre un Docteur de Louvain, ou si vous l'aimés mieux, contre un Evêque Flamand. Vous en jugerés, si vous voulés, par le nom de son Auteur, c'est le Sieur Antonin

1. ¶. Ces mots: *composé par le prétendu &c.* doivent se rapporter à *Anti-Basilic*, quoiqu'ils semblent naturellement se rapporter à l'*Anti-Camus*, notre Auteur nous apprenant dans sa Liste des Auteurs dégui-

Anti-Jansenius.

nin Moraines. Mais si vous m'en croyés, ne vous en tenés point là, & fiés-vous plutôt à la lecture de son Livre. Il fut imprimé à Paris l'an 1652. *in-folio* sous le titre d'*Anti-Jansenius*, hoc est, *Selectæ Disputationes de Hæresi Pelagiana, Semi-Pelagiana; deque variis statibus humanæ Naturæ, & de Gratia Dei Salvatoris, in quibus vera de illis doctrina proponitur, & Cornelii Jansenii Iprensis falsa dogmata refutantur.* Nous apprenons du P. Nathanaël que Mr. Moraines avoit fait beaucoup d'additions à cet Ouvrage, qui d'ailleurs se trouvoit déja fort considérable par sa grandeur, & qu'il se disposoit à une seconde édition lors qu'il fut surpris de la mort.

Je n'ai pas ouï dire qu'il y ait eu une Réponse à cet Anti-Jansenius. Il est vrai que Cornelius Jansenius étoit mort avant que ni le Sieur Moraines ni aucun de ses autres Adversaires pussent savoir qu'il avoit laissé dans son cabinet de quoi leur donner un jour de l'exercice: mais il n'a point manqué de Défenseurs après lui qui se sont intéressés dans sa cause. Cependant nous ne voyons pas que ceux qui avoient entrepris de répondre à Vincent Severin, à Antoine Ricard, à Thomas Augustin, à Messieurs de Vabres & de la Vaur, au Feuillant de S. Joseph, & à plusieurs autres Auteurs Catholiques qui avoient écrit contre Jansenius, ayent eu le courage de repliquer contre l'Anti-Jansenius d'Antonin Moraines. Ainsi il faut me retrancher à vous dire un mot de la Vie de l'un & de l'autre.

☞ Jansenius étoit Hollandois de naissance, mais de parens Catholiques. Il naquit à Leerdam au mois d'Octobre de l'an 1585. le jour de S. Simon S. Jude. Il fit ses Humanités à Utrecht & sa Philosophie à Louvain, où il passa Maître ès Arts l'an 1604. Après il se mit sur les bancs de Théologie. Une maladie qui lui survint porta ses Médecins à lui persuader de prendre un air plus pur que celui de Louvain. Cet ordre joint au désir de voyager lui fit parcourir la France. Douze ans après il retourna à Louvain, prit le bonnet de Docteur l'an 1617. & fut établi Professeur ordinaire. Il fut député par deux fois auprès du Roi d'Espagne par l'Université du lieu. L'an 1630. on le fit Professeur Royal de l'Ecriture Sainte & cinq ans après il fut nommé par le Roi d'Espagne à l'Evêché d'Ypre le jour même de sa naissance, mais il ne fut sacré qu'un an après au même jour. Il mourut le 6. de Mai de l'an 1638.

Anti-Jansenius.

Pour le Sieur Antonin Moraines, vous serés contens de peu de chose si vous l'êtes de ce que j'ai à vous dire sur son sujet. Il étoit de la Ville de Bervi (d'autres disent Viber) au Comté de Vagneruë. Il naquit l'an du Monde r. 5581.

Vous n'êtes donc pas Pezeronite en Chronologie, dit Mr. Brillat?

Il n'en est pas, répondit Mr. de Rintail, de la science des tems comme de la science de Dieu. Nous sommes libres pour le choix des sectes dans celle-là. Mais souffrés que je vous dise, que si vous aviés compris quelque chose à mon calcul, vous ne m'auriés pas interrompu.

Le Sieur Moraines se détermina à un état de vie stable l'an 6310. de la P. C. Il enseigna la Religion Chrétienne dans la Guinée pendant plusieurs années. Mais il mourut à Ausbourd le 5. de Février de l'an 6621. de la même Période dans la réputation d'un homme de probité.

Puisque vous avés fini, reprit Mr. de Brillat, ce n'est plus vous interrompre que de vous demander quelle Période vous entendés.

Choisissés: toutes les Périodes me sont indifférentes, dit Mr. de Rintail, pourvû que vous en préniés une qui soit Chrétienne. Par cette raison il faut exclure la Judaïque, & trois ou quatre qui nous viennent des Païens.

C'est donc la Victorienne, repartit Mr. de Brillat. Cela ne se peut, repliqua Mr. de Rintail, ne voyés-vous pas qu'elle est douze fois plus courte qu'il ne faut pour cela? C'est donc la Julienne, dit Mr. Brillat, pourvû qu'elle soit Chrétienne. Elle n'est plus à la mode, répondit Mr. de Rintail, grace aux Chronologistes de nos jours. Tout vieillit dans ce monde. Elle aura bientôt le sort des trois Périodes de l'E-

déguisés, au mot *Bourg-l'Abbé*, que cet *Olenix* n'est autre que *Jean Pierre Camus*. Bayle pag. 3039. &c. de la 3. édit. de son Diction. à Roterdam cite un passage très-curieux, extrait de cet Anti-Basilic.

Anti-Jansenius. l'Eglise Orientale qui ne sont plus d'usage.

Ne seroit-ce pas la *Période Louise*, dit le jeune Mr. de S. Yon, autrement la Période Royale de l'Atlas des tems? Elle est trente fois plus grande que la Victorienne, elle vaut deux Juliennes: mais ce qui fait son prix, c'est qu'elle est de bonne race, c'est tout dire qu'elle a pour Pere le R. P. Seigneur de la Motte Capucin (1).

Helas, je plains la pauvre Période Louïse, répartit Mr. de Rintail. Le Sieur Régulier de la Motte son Auteur est le meilleur homme du monde. Il travailloit depuis plusieurs années à changer son Atlas des tems en un *Atlas Temporum* pour faire recevoir la Période Louïse chés les Etrangers. Mais il vient de paroître un terrible concurrent du même Ordre que lui, quoique de famille différente. Ce concurrent déja formidable par sa qualité de *Baronio-Mastix* (2), sans se déclarer Adversaire du Capucin, dont il est le frere en qualité de Mineur Conventuel, sans songer même s'il y a jamais eu un Atlas des tems au monde, semble n'être venu avec sa nouvelle Période *Græco-Romaine*, que pour mettre en fuite la pauvre Période Louïse. Mais c'est assés se divertir; rentrons dans notre sujet.

ANTI-JANSENIEN.

Anti-Jansenien. 108. §. 1. JE ne vous promets sous ce titre rien moins qu'un ample Catalogue de Piéces ANTI-JANSENIENNES, continua Mr. de Rintail. A dire le vrai, ce ne sont pas les Ouvrages énoncés dans ce Recueil qui portent le titre d'*Anti:* & parmi un assemblage de deux ou trois cens je n'ai remarqué que celui de Mr. Moraines qui ait été qualifié de la sorte. Cela étoit reservé pour le titre du Recueil ou Catalogue entier de ces Piéces qui a paru en Public sous l'inscription Latine de *Bibliotheca Anti-Jansenianа*, sive, *Catalogus piorum eruditorumque Scriptorum qui Cornelii Jansenii Episcopi Iprensis & Jansenianorum hæreses, errores, ineptiasque oppugnarunt. Cum præludiis Historiæ, & cribratione Farraginis Jansenisticæ. Bonorum laborum gloriosus est fructus.* Sapientiæ III. 15. L'Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1654. in-4. sans porter le nom de son Auteur; mais le Privilége de sa Majesté le met à couvert du reproche que l'on fait souvent aux Anonymes d'être fugitifs & suspects. Mais depuis que le Pere Labbe s'est publiquement déclaré l'Auteur de cet Ouvrage dans les deux Catalogues de ses Oeuvres, le Public content d'un nom si connu, n'a plus demandé d'autre caution.

☞ Le P. Philippe Labbe Berruyer de naissance Fils & Petit-Fils de Philippe, naquit dans la Ville de Bourges le 10. jour de Juillet de l'an 1607. Il fut admis dans la Compagnie de Jesus le 28. de Septembre de l'an 1623. ayant déja reçu dans le siécle le bonnet de Maître ès Arts, comme une marque de l'avancement de ses études. Il enseigna les Humanités, la Rhétorique & la Philosophie à Bourges dans le Collége de Notre-Dame. Il y professa aussi la Théologie Morale, & il vint faire le même exercice à Paris pendant cinq ans dans le Collége qui s'appelloit alors de Clermont. Il y mourut après avoir souffert une fiévre violente de 58. jours le 17. de Mars de l'an 1667. selon le Pere Sotwel, car d'autres estiment qu'il étoit mort dès l'année précedente. Mais je n'ai encore trouvé personne qui ait dit avec M. Konigius qu'il ne mourut qu'en 1674. Admirés l'incertitude des choses même de notre tems, & jurés tant qu'il vous plaira sur la fidélité des dattes anciennes de l'histoire des hommes.

ANTI-LUTHER.

Anti-Luther. 108. §. 2. MR. l'Evêque de Meaux (3), continua Mr. de Rintail, a remarqué que pendant que l'Allemagne menacée par les armes du Turc, étoit toute en mouvement pour résister à cet ennemi commun du nom Chrétien, Luther établissoit pour principe, qu'il falloit vouloir non seulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais absolument tout ce que Dieu veut: & qu'il concluoit de là que, combattre le Turc, c'étoit résister à la volonté de Dieu. Si les Catholiques, qui ont cru Luther encore plus ennemi de l'Eglise Romaine que le Turc ne l'est de la Chrétienté, avoient été dans de semblables Principes, ils l'auroient laissé ravager la vigne

1. ¶. Le P. Jean Louïs d'Amiens.

2. ¶. Le P. Antoine Pagi Cordelier.

vigne du Seigneur sans s'opposer à sa fureur.

C'est raisonner du temporel au spirituel, dit Mr. de Brillat, contre l'intention de Luther. Ne vous souvient-il pas que le Réformateur qui vouloit qu'on laissât entrer le Turc dans les Provinces & les Villes Chrétiennes, étoit le même qui vouloit qu'on allât l'épée à la main massacrer le Pape? „ Cessés, s'écrioit-il en Prophete, „ de faire la guerre au Turc, jusqu'à ce „ que le nom du Pape soit ôté de dessous „ le Ciel. Il faut, disoit-il, s'assembler „ de tous les villages & de tous les bourgs „ contre lui, &c. (4).

Cela veut dire, ajouta le jeune Mr. de S. Yon, que Luther qui ne vouloit point être *Anti-Turc*, se déclaroit *Anti-Pape*.

Ces excès, reprit Mr. de Rintail, ne servoient qu'à faire voir un renversement étrange de cervelle dans la tête de ce nouvel Elie. Lorsque nous aurons une fois compris qu'il s'étoit chargé du bouleversement de l'Eglise & de l'Etat, nous ne serons plus surpris que les mouvemens qu'il devoit se donner pour cela, l'ayent porté souvent d'une extremité à l'autre. Il n'a point été nécessaire que les Défenseurs de l'Eglise & de la Papauté le suivissent dans toutes ces extremités pour le combattre, & ceux qui ont prétendu l'y poursuivre, ont peut-être excédé leur commission. Les plus prudens sachant que la Foi de l'Eglise est incapable de changer de situation, ont cru devoir demeurer dans le Fort de cette même Eglise, & s'y fortifier contre les insultes de cet ennemi.

On peut mettre de leur nombre le Docteur Josse Clichtouë, ou selon notre prononciation *Cliquedouë*, qui a rendu des services fort utiles à l'Eglise tant qu'il est demeuré sur la défensive. Il suffiroit pour en donner des preuves de produire ce qu'il a fait sur le Sacrifice de la Messe, sur la chute d'Adam, sur l'Etat Monastique, mais principalement l'Ouvrage qu'il a intitulé: *Propugnaculum Ecclesiæ adversus Lutheranos*, divisé en trois Livres. Nous n'oserions peut-être pas en dire autant de son *Anti-Lutherus*, dont le titre seul semble nous porter à croire qu'il seroit sorti de son poste pour aller chercher Luther. Mais si vous m'en croyés, nous nous en rapporterons aux célébres Controversistes de nos jours, qui par leur habileté ont su réparer avantageusement ce que la surprise & le zèle avoient pû outrer dans les Pighius, les Eckius, les Cochlées, les Clichtovées & les autres contemporains des premiers Réformateurs. Je me contente de vous dire ici que l'*Anti-Lutherus* de Clichtouë ou Clichtovæus est un Ouvrage divisé en trois Livres & qu'il fut imprimé à Paris l'an 1524. in-folio chés Simon de Colines, puis à Cologne en 1525. in-4. chés Quentel; & j'ajouterai un mot de la Vie de son Auteur & de l'Adversaire qui en a fait le sujet.

☞ Josse Clichtouë étoit de Niewport en Flandres du Diocèse de Therouenne. Il fut amené assés jeune à Paris, après avoir été quelque tems à Louvain, & il fit le rèste de ses études dans l'Université dont il fut Membre étant de la Nation de Picardie. Il fit sa Philosophie au Collége du Cardinal le Moine sous le célébre Jacques le Fevre d'Etaples, & professa ensuite cette Science avec beaucoup de réputation. Il étudia quelque tems après la Théologie au Collége de Navarre, où il fut Chapelain, & commis pour les Instructions & Catéchismes des Ecoliers. Ayant achevé ses études de Théologie en 1505. il reçut le bonnet le 4. jour de Décembre de l'année suivante, & fut Docteur non de la Maison de Sorbonne comme quelques-uns l'ont publié, mais de celle de Navarre. Il étoit alors Précepteur des neveux de l'Evêque de Clermont. Il se retira ensuite au Collége de Cluny, il demeura auprès des neveux du Cardinal George d'Amboise, jusqu'à ce qu'en 1513. il rentra dans le Collége de Navarre pour prendre soin de l'éducation de Louïs Guillard jusqu'en 1517. Il eut ensuite un Canonicat dans l'Eglise de Chartres où il fut Théologal, & pour y résider il se défit de sa Cure de S. Jacques de Tournay que l'Evêque du lieu lui avoit donnée. Il mourut à Chartres le 22. de Septembre de l'an 1543.

Luther naquit à Islebe, Ville du Comté de Mansfeld au Duché de Saxe, le 10. de Novembre de l'an 1483. Il fut envoyé aux études à Magdebourg l'an 1496. & fut obligé

3. *Hist. des Var. Liv. 1. n. 23. pag. 20.*

4. *Ibidem num. 25. pag. 28. 29.*

Anti-Luther. obligé de mandier son pain pendant un an selon la coutume des jeunes Etudians de ce tems-là en Allemagne. L'an 1498. il fut envoyé à Isenach pour continuer ses études, il passa à Erfurt l'an 1501. pour y faire sa Philosophie, & deux ans après il y passa Maître ès Arts. Il s'étoit engagé à enseigner la Philosophie & à étudier le Droit en même tems, lorsque par une résolution qui surprit ses parens il entra dans le Couvent des Augustins l'an 1504. & demanda l'habit qu'il ne reçut pourtant que le 2. de Mai de l'an 1507. L'année suivante (1508.) on l'envoya à Wittemberg où on le fit Lecteur ou Professeur en Philosophie. En 1510. il fut député de son Couvent pour aller à Rome négocier quelques affaires de sa Communauté; & deux ans après il passa Docteur en Théologie à Wittemberg.

L'an 1516. arriva l'affaire des Indulgences que l'on sait, & l'année suivante est comme l'époque du Luthéranisme & du grand schisme des Sociétés Anti-Papales dans l'Occident & le Septentrion. Le reste de la Vie de Luther vous est trop connu. J'ajoute en deux mots, que l'an 1518. il fut par obéissance au Chapitre de Heidelberg; quelque tems après il fut trouver le Cardinal Cajetan à Ausbourg. C'est de la fin de la même année qu'est datté son Appel du Pape au Concile. La suite de sa vie n'est plus qu'un enchaînement de desordres. Il fut excommunié par le Pape Leon X. le 28. de Mars 1521, & proscrit par l'Empereur le 8. de Mai de la même année. L'Electeur de Saxe le cacha ensuite pendant dix mois pour le sauver du danger. Il se brouilla avec Carlostadt à son retour à Wittemberg. Il jetta son froc en 1524. & se maria en 1525. le 27. de Juin à une Religieuse nommée Catherine Borre. Pour couper court, il mourut à Islebe lieu de sa naissance le 18. jour de Févrler de l'an 1546, & son corps mis dans une biére d'étain, fut transporté à Wittemberg le 22. du même mois.

ANTI-MELANDER.

Anti-Melander. 109. LA structure de l'ANTI-MELANDER n'a rien de cet air monstrueux qui paroît dans des *Anti*, composés de deux espéces différentes. En un mot, il n'est pas *hybride*. Il n'a été injurieux à personne, & s'il avoit eu quelque chose de choquant, il n'auroit pû choquer qu'un fantôme. Il est vrai que l'*Anti-Melander* en veut à un certain Philoxenus Melander; mais savés-vous que ce Melander est un pur fantôme, ou du moins un masque d'Auteur.

Le P. Forer Jésuite Allemand dont je vous ai entretenu dans notre Article 17. au sujet des deux Anti-Forers Luthériens, en étoit très-persuadé lors qu'il composa son Anti-Melander: & ce fut peut-être dans cette persuasion qu'il se crut d'autant moins obligé de l'épargner. Ajoutés à cela qu'il avoit affaire au terrible Scioppius, & qu'il ne pouvoit pas ignorer qu'il se fût caché sous le masque de Melander pour écrire contre la Compagnie des Jésuites à son ordinaire. Son Livre avoit été imprimé in-4. sous le titre de *Philoxeni Melandri Actio Perduellionis*, & *Flagellum Jesuiticum*. Le P. Forer lui répondit en Allemand, mais sous le titre Grec de l'*Anti-Melander*. Sa réponse devint publique à Munich en Baviére l'an 1633.

Pour ce qui regarde les principales circonstances de la Vie du P. Forer, je vous renvoye à ce qui en fut dit hier dans notre conversation. Et pour ce qui est de Scioppius, il faut attendre que j'aye reçu un livre de sa Vie & de ses moeurs imprimé en Italie par ses bons amis, & que je puisse le confronter avec un autre du même titre imprimé en Allemagne par ses ennemis.

ANTI-MOLINÆUS.

Anti-Molinæus. 110. VOici encore un Ouvrage Polémique du P. Forer. Il a été composé contre Pierre du Moulin fameux Ministre de Charenton & de Sedan, mais il n'a paru en public que deux ans après la mort de son Auteur. Le P. Sotwel nous apprend qu'il fut imprimé à Dilling in-4. l'an 1661. sous ce titre demi-Grec & demi-Latin d'*Anti-Molinæus*, quoiqu'il fut écrit en Allemand.

☞ Pierre du Moulin devoit être d'Orléans, mais ses parens s'étant refugiés pour le sujet de la Religion auprès de Messieurs de Mornay en Vexin, il naquit le 18. d'Octobre de l'an 1568. dans le Château de Buhi qui est maintenant au Comte de Broglie Lieutenant Général des

armées

Anti-Mornæus. armées du Roi & Commandant en Languedoc. Mr. de S. Yon ne sera point fâché d'apprendre que sa Mere accoucha de lui dans la chambre de Madame la Comtesse de Broglie, dans laquelle étoit né auparavant le célébre Philippe de Mornay Sieur du Plessis-Marly. Son Pere comblé des bienfaits du Seigneur du lieu, s'en retourna à Orleans avec toute sa famille en 1570. Mais s'étant sauvé à la S. Barthelemi de l'an 1572. premiérement à Muret en Limosin, puis à Sedan, il fit étudier son fils en cette Ville avec Jacques Cappel dont je parlois tantôt. En 1588. il passa en Angleterre pour se former dans les Universités de l'Isle. Quatre ans après il passa en Hollande, où Buzanval Ambassadeur de France le protegea & le produisit à la Princesse d'Orange qui lui fit donner une Chaire de Philosophie. Au bout de quelques années il fut fait Ministre de Charenton, & revint en France en 1599. Trois ans après se tint la Conférence entre le Docteur Cayer & lui. Mais je ne prétens pas vous faire un Journal de sa vie qui est sûe de tout le monde. J'ajoute seulement qu'en 1615. le Roi Jacques le fit passer en Angleterre, où il ne demeura que trois mois pour ce voyage; qu'en 1620. il fut obligé de se sauver dans cette Isle pour éviter le dernier supplice qui le menaçoit comme un séditieux & un criminel d'Etat après 21. ans de ministére à Charenton, où jamais il ne put retourner de sa vie non plus qu'à Paris. Je ne vous parle point du Ministére de Sedan qu'il exerça depuis, ni de la Chaire de Théologie qu'il y occupa. Il mourut le 10. de Mars de l'an 1658. âgé de 89. ans & de près de cinq mois.

ANTI-MORNÆUS.

Anti-Mornæus. III. LEs Prétendus Reformés de France avoient quelque sujet de faire valoir l'honneur que Mr. de Mornay faisoit à leur Parti dans lequel il s'étoit trouvé engagé à la faveur des ténébres que les troubles du Royaume sembloient avoir répanduës sur la Religion du pays. C'étoit assurément un Gentilhomme de grande distinction; il joignoit à la noblesse de son sang beaucoup de belles qualités d'esprit & beaucoup d'érudition acquise. S'il a employé ses talens pour le service de son Parti dans ses Ecrits, on ne doit pas trouver étrange que les Prétendus Réformés d'un côté en ayent fait tant de cas & témoigné tant de reconnoissance; & que les Catholiques de l'autre ayent redoublé leurs efforts contre un Adversaire d'autant plus à craindre qu'il apportoit beaucoup de mérite personnel acquis dans le monde à une suffisance plus qu'ordinaire.

L'un de ces Adversaires nommé Leonard Coquæus voulut faire éclater son zèle pour l'Eglise Romaine à l'occasion d'un Livre que Mr. du Plessis avoit publié en François contre elle en 1607. sous le titre de *Mystére d'Iniquité*, autrement, *Histoire de la Papauté*, & qu'il avoit mis deux ans après en Latin pour en procurer la lecture aux Etrangers.

Coquæus n'étoit pas moins louable que du Perron & les autres célébres Controversistes pour le dessein qu'il prit de répondre à Mr. du Plessis; mais s'il avoit eu autant de discrétion qu'eux, il se seroit abstenu d'employer le terme d'*Anti-Mornæus* pour en faire le titre de son Ouvrage. La précaution que l'Eglise Catholique demande de ses Ecrivains Controversistes, veut qu'ils fassent paroître d'abord qu'ils n'en veulent ni au nom ni à la personne d'un Adversaire particulier, & qu'ils ne prétendent combattre autre chose que l'erreur.

Quoiqu'il en soit, l'Ouvrage de Coquæus fut donné au Public devant & après sa mort en divers endroits sous le titre d'*Anti-Mornæus*, sive, *Apologia pro Summis Pontificibus*, hoc est, *Confutatio Mysterii Iniquitatis*, *seu Historiæ Papatûs Philippi Mornæi*, *in quo elucidata Historiæ veritate*, *Romani Pontifices vindicantur ab Adversarii calumniis*, *erroribus*; *Sacra eorum auctoritas ac Fides Orthodoxa asseritur*; *Imperatorum*, *Regum ac Principum jura*, *tum Bellarminus & Baronius Cardinales defenduntur. Opus in duos tomos distributum.* On le trouve imprimé à Paris l'an 1603. à Venise l'an 1616. à Cologne l'an 1617. & à Milan en 1619. en tout ou en partie, car ces éditions ne sont point égales.

☞ Leonard Coquæus (soit que ce fut en notre Langue *le Cocq*, soit que ce fut *de Queux*, ou autrement) étoit François de naissance, venu au monde dans un village près d'Orleans. Il avoit fait de bonnes études en sa jeunesse, & savoit l'Hébreu

Anti-Marnæus.

breu, le Syriaque, & le Caldaïque comme le Grec & le Latin, quoique Mr. Colomiez ne lui ait pas fait l'honneur de le nommer dans la France Orientale. Il étoit Profès de l'Ordre des Ermites de S. Augustin, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris retiré d'abord au Couvent des grands Augustins du Quai, puis employé dans diverses fonctions pour son Ordre. Il fut le Président ordinaire des Thèses qu'on soutenoit dans les Assemblées générales de son Ordre à Rome & ailleurs, qualité qui s'appelle parmi ces Religieux *Magister Circuli*. L'an 1595. il fut appellé à Florence pour être Confesseur de la Grand'Duchesse Christine de Lorraine, & il y fit la belle Bibliothéque des Augustins de cette Ville. Il mourut au même lieu l'an 1615.

Philippes de Mornay Seigneur du Plessis-Marly, Baron de la Forêt sur Sêvre, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gouverneur de Saumur, &c. naquit le 5. Novembre de l'an 1549. au Château de Buhi en Vexin. Comme il étoit le puîné de la maison, son Pere qui étoit alors bon Catholique songeoit à le faire d'Eglise selon le style de ces tems-là & du nôtre, afin de pouvoir succéder aux Benefices de son Oncle Bertin de Mornay Doyen du Chapitre de Beauvais. Mais ces vuës furent rompuës à la mort de l'Oncle, lorsque le petit de Mornay n'avoit encore que huit ans. Sa mere, qui étoit fille de Charles du Bec-Crespin Vice-Amiral de France & Chambellan du Roi François II., étoit secrettement Huguenotte: elle lui choisit un Précepteur qui lui inspira peu à peu ses sentimens sous un extérieur Catholique. A huit ans il fut mené à Paris en pension dans le Collége de Lisieux par son pere qui mourut deux ans après. Sa mere fit l'année suivante 1561. profession ouverte de la Religion Pretenduë Réformée, établit un Prêche dans sa maison de Buhi, & renvoya son fils aux études à Paris l'an 1562. L'an 1567. il voulut prendre les armes malgré sa mere, & servit sous Mr. de Vardes son Oncle Mestre de Camp de la Cavalerie Legere; mais s'étant rompu la jambe gauche il changea de dessein. Il entreprit ensuite divers voyages à Génève, au Palatinat, & en Italie l'an 1568. en Allemagne, aux Pays-bas & en Angleterre l'an 1571. Il se sauva comme il put à la journée de saint Barthelemi, il demeura à Jamets jusqu'à la mort de Charles IX. & vint ensuite à Sedan. Il se maria l'an 1575. à la veuve de Mr. de Pas-Feuquiéres laquelle avoit échappé de la S. Barthelemi aussi ingénieusement que lui. Dans un combat contre Mr. de Guise il fut pris par Mr. de Tavanes en 1576. Après sa prison en 1577. il alla trouver le Roi de Navarre en Guienne; après il passa en Angleterre, puis en Flandres, & fut emprisonné à Anvers l'an 1578. En 1579 il fut député à la Diéte d'Ausbourg. Depuis le commencement de la Ligue en 1585. il s'attacha particuliérement au service du Roi de Navarre. L'an 1590. il fut fait Conseiller d'Etat. Il perdit sa mere en 1591. en 1598. Mr. de Buhi son frere aîné; en 1606 son fils unique Mr. des Boves, & sa femme peu de jours après. Il se retira ensuite à Saumur pour composer des Livres; mais en 1621. on lui ôta le Château de Saumur & il se retira dans sa maison de la Forêt sur Sêvre, où il mourut le matin d'un Samedi 11. jour de Novembre de l'an 1623. après 74. ans & cinq jours de vie.

ANTI-MORTON.

Anti-Morton.

122. JE n'ai presque rien à vous dire de l'ANTI-MORTON, continua Mr. de Rinsail. Je sai seulement que c'est un Ouvrage de Controverse en Anglois en forme d'Apologie contre Thomas Morton, & imprimé sans nom d'Auteur & sans nom de Ville l'an 1640. in-4. Mais le P. Sotwel nous apprend que cet *Anti-Morton* a pour Auteur le P. Jean Pricius Jésuite d'Angleterre qui vint au monde dans la Ville de Chester l'an 1579. & qui entra dans la Compagnie de Jesus à Séville en Andalousie l'an 1600. Il y fit les quatre vœux, & il professa la Philosophie & la Théologie à Valladolid & à Louvain. Après il fut employé dans les Missions en Angleterre, où il mourut le 27. de Février de l'an 1645.

Pour son Adversaire, je n'ai encore trouvé personne qui m'ait appris les circonstances de sa vie. Je me contente de vous dire qu'il est le plus célébre des trois Thomas Morton que nous connoissons parmi les Ecrivains modernes de l'Angleterre,

Anti-Morton. terre, qu'il a fait grand nombre d'Ecrits en Langue vulgaire & quelques-uns en Latin, qu'il a été d'abord Evêque de Coventry au Comté de Warwick, puis de Durham, Ville dans la partie Septentrionale de l'Angleterre.

ANTI-MULLER ou ANTI-MOLLER.

Anti-Muller. 113. QUe pensés-vous de l'Anti-Muller?

Ce que vous nous faites penser des autres *Anti*, répondit Mr. de Brillat. Voulés-vous nous dire que l'*Anti-Muller* ne feroit pas une Piéce contre un nommé Muller, comme l'Anti-Mornay, l'Anti-Jansenius sont des Ouvrages écrits contre Mornay, Jansenius.

C'est la premiére pensée qui m'en est venuë, repartit Mr. de Rintail, qu'un Anti-Muller doit être contre un Muller; & c'est celle que m'en auroit donné d'ailleurs le P. Sotwel, qui n'en a point eu d'autre lorsqu'il nous a parlé de l'Anti-Muller du P. Wolffgang Herman. Il témoigne que l'Ouvrage a été composé en Allemand & imprimé à Maïence l'an 1649. in-8. Mais il nous le représente sous le titre Latin d'*Anti-Mullerus*, seu *Responsum contra errores Mulleri Praeconis Lutherani Spirensis*, *& alterius Argentinensis*. Vous voyés que c'est un titre formé sur la matiére de l'Ouvrage; mais je doute qu'il ait été traduit & copié mot pour mot sur celui que l'Auteur a donné à son Livre. Le voici tel que Mr. Lipen nous l'a rapporté au second tome de sa Bibl. Réelle d'Ecrits Théologiques (1). *Anti-Mullerus*, das ist, *Grundliche Widerlegung derer falschen Aufflagen, so wider die Catholischen Lehre, von dem Geheimnisz der allerheiligsten Dreyfaltigkeit Jesu Christi, Schragmüller in seinem colloquio, und J. G. Dorschæus in syner Intervention auszgegossen. Durch Wolffgang Hermann. Mayntz.* 1646. Il n'y a point d'apparence que cet Ouvrage soit autre chose que celui qui est attribué plus haut au P. Herman par le P. Sotwel. La datte de l'impression paroît différente, mais il est visible qu'elle a été troublée par l'Imprimeur de Mr. Lipen, qui a renversé le 9. la queuë en haut, comme il lui est arrivé en divers autres endroits. Mais je ne vois pas dans ce titre Allemand, que le nom de Müller soit donné à aucun des deux Adversaires qu'on y refute, nonobstant le premier titre d'Anti-Müllerus. De plus de quarante Auteurs Allemands qui ont porté le nom de Müller, je n'en connois pas un à qui l'Anti-Müller puisse se rapporter.

Pour moi, j'ai toujours recours à Mr. de S. Yon, dit Mr. de Brillat, lors que vous nous parlés Allemand ou quelque autre Langue que je n'entens pas. Il aura la bonté de nous expliquer encore le titre Allemand de l'*Anti-Muller*.

Ce titre, répondit Mr. de S. Yon, veut dire à la lettre: *Anti-Muller*, c'est-à-dire: *Exacte Refutation des impostures que Schragmüller dans son Colloque, & J. G. Dorschæus dans son Intervention ont publiées contre la doctrine des Catholiques touchant le Mystére de la Toute Sainte Trinité, &c. Par Wolffgang Herman. A Maïence, &c.*

Cette interprétation, reprit Mr. de Rintail, me fait naître une pensée que je soumets volontiers à vôtre jugement. Il me paroît que l'Auteur a voulu user d'abréviation, & qu'il a dit *Anti-Mullerus* pour *Anti Schragmullerus*. Il est très-probable que Schragmuller est ce Luthérien Prédicant de la Ville de Spire, dont le P. Sotwel a voulu parler, comme il est visible que Dorschæus n'est autre que le Protestant de Strasbourg dont il fait mention au même endroit.

☞ Wolffgang Herman étoit de Franconie, natif d'un village du Diocése de Bamberg. Il vint au monde l'an 1599. & se fit Jésuite vingt ans aprés. Il enseigna d'abord les Humanités; aprés il s'employa aux Missions & à la Prédication. Il fut Recteur du Collége de Bamberg, Supérieur du Séminaire de Mosheim. Il mourut à Spire le huitiéme jour de Janvier de l'an 1569.

ANTI-MUSÆUS.

Anti-Musæus. 114. LEs Allemands ont eu leurs Musées aussi bien que les Grecs. Celui qui a fait le sujet de l'*Anti-Musée* du

1. Pag. 876. Col. 2.

Anti-Musæus.

du P Vite Erberman étoit un Docteur Luthérien de notre siécle. Ayant voulu publier quelque chose, touchant les marques de la vraie & de la fausse Eglise, il ne pût s'empêcher d'en écrire suivant les préjugés de sa Secte. C'est ce qui donna occasion au P. Erberman d'écrire contre lui le Livre intitulé *Anti-Musæus*, sive, *Parallela Ecclesiæ veræ & falsæ contra Joannem Musæum Lutheranum*, & imprimé à Würtzbourg l'an 1659. in-4. Cet Ouvrage, quoiqu'achevé dans son espéce, s'est trouvé néaumoins dans la suite n'être que la première partie de l'Anti-Musæus. Une contestation sur les Versions de l'Ecriture en Langue vulgaire, & en particulier sur la Traduction Allemande de Luther, en fit paroître une seconde partie deux ans après sous le titre *Anti-Musæi Pars* II. *De Bibliis vernaculâ linguâ corruptis à Lutheranis, & Analysi divinæ Fidei*. Imprimé dans la même Ville, & en même forme l'an 1661.

Musée parut être plus sensible à cette seconde attaque qu'à la premiére. La diligence qu'il apporta pour y répondre plutôt qu'à l'autre, fit voir au moins que la chose lui étoit moins indifférente. Il joignit ce qu'il avoit à répondre avec des Notes qu'il avoit faites sur la Bible de Luther, & fit imprimer le tout en un corps à Iéne en Saxe l'an 1663. in-4. sous le titre de *Biblia Lutheri auspiciis Sereniss. Principis Saxon. Ernesti, glossis ac interpretationibus illustrata & Noribergæ excusa, à Viti Erbermanni iterata maledicentia vindicata*. Pour la réponse à la premiére partie de l'Anti-Musée, elle ne vint que plusieurs années après, n'ayant paru qu'en 1671. pour la premiére fois, & en 1678. in-4. pour la seconde.

☞ Je ne vous dis rien de la Vie du P. Erberman après ce que j'en ai rapporté plus haut, sous le titre de l'Antarctique. Mais voyons qui étoit Jean Musée.

Il étoit natif d'une petite Bourgade du territoire de Schwarzenbourg, que je ne trouve nommée qu'en Latin *Longopratum*, & qui s'appelle peut-être, Langwiese ou Langmatte (1), peut-être aussi d'une autre maniére que je ne connois pas. Il naquit le 7. de Février de l'an 1613. Il étudia d'abord sous son Pere qui étoit Ministre du lieu, & fut envoyé ensuite à Arnstad en Turinge, où il fit sa Philosophie, & suivit son Maître George Groshain à Erfurt, où il fut appellé pour professer la Théologie. Il passa Maître ès Arts en 1635. & il fut établi Professeur de l'Histoire & de la Poësie en 1643. dans l'Université de Iéne (2), puis Professeur ordinaire en Théologie l'an 1646. prit le bonnet de Docteur trois mois après, se maria le même jour, qui étoit le 5. de Mai; & se remaria 27. ans après. Il étoit l'Ancien ou Senieur de l'Université de Iéne, lors qu'il mourut l'an 1681. au commencement du mois de Mai.

ANTI-MYLIUS.

Anti-Mylius.

115. §. 1. L'ANTI-MYLIUS est encore l'Ouvrage d'un Catholique Allemand contre un Luthérien d'Allemagne, dont je vous ferai l'histoire en deux mots. George Mylius avoit publié à Leipsick en 1593. puis à Wittemberg en 1606. un Livre composé en Langue vulgaire, dans lequel il prétendoit faire voir sous le nom d'Harmonie, une concorde & un rapport parfait des Peres de l'Eglise & de Luther avec l'Ecriture-Sainte, & montrer que la doctrine de ce dernier est entiérement conforme avec celle des Apôtres. Le P. Adam Tanner jugea qu'il n'étoit pas encore trop tard de travailler trente ans après à desabuser les Luthériens de cette opinion, & il publia dans cette intention son *Anti-Mylius*, composé pareillement en Allemand. Il fut imprimé à Ingolstadt in-8. l'an 1629. & le Titre, qu'il est inutile de vous représenter ici en sa Langue, promet au Lecteur de lui démontrer que Luther n'avoit jamais ni compris dans son esprit, ni enseigné dans ses Ecrits, ni pratiqué dans sa conduite & ses mœurs la véritable doctrine des Apôtres.

☞ Je ne vous répéterai pas ce que je vous dis hier de la Vie de Tanner en abregé, sous le titre de l'Anti-Tanner de Hunnius. Et il ne me reste qu'à vous faire connoître George Mylius. Il étoit fils d'un Charpentier & petit-fils d'un Meusnier.

1. Forté Longobratum. *Langbrat.*

2. In Salana.

Anti-Mysius. nser. Il nâquit à Ausbourg l'an 1548. Après avoir fait ses premiéres études dans son pays, il alla les continuer dans les Colléges en 1566. à Strasbourg, puis à Tubingue, ensuite à Marpourg. Se voyant passé Maître ès Arts il se mit sur les bancs de Théologie, & ayant été rappellé en son pays l'an 1572. il y fut ordonné Diacre, puis Ministre, & alla prendre le bonnet de Docteur en Théologie à Tubingue le 10. de Décembre de l'an 1579. S'étant obstiné contre Messieurs de la Ville d'Ausbourg à ne vouloir point recevoir la Reformation du Calendrier, il fut déposé du Ministére & de la Sur-intendance sur tous les autres Ministres du Diocèse.

Il se sauva à Ulm, & perdit sa premiére femme en même tems d'une fausse couche que cet accident lui avoit causée. Mais il se remaria dans cette Ville, & il devint en 1585. Professeur à Wittemberg, Chancelier de cette Université, & Prevôt de l'Eglise de la Citadelle. Il ne fut pas longtems paisible possesseur de tant de beaux emplois, & l'année n'étoit pas achevée qu'il se vit obligé de tout abandonner pour se retirer à Iéne, où il fut Professeur & Ministre en 1589. mais il fut rappellé à Wittemberg l'an 1603. pour succéder à Gilles Hunnius. Il y mourut l'an 1607. le 28. de Mai, jour de la mort de sa premiere femme.

ANTI-THEOPHILE.

Anti-Théophile. 115. §. 2. Les Contestations survenuës de Catholiques à Catholiques sur des points de discipline n'ont pas toujours été terminées sans chaleur. Quelque soin qu'on ait apporté pour ne point sortir des bornes d'une juste modération, je n'aurois point la hardiesse de nier qu'on eût jamais lâché de traits satiriques d'une part ou de l'autre. Si vous jugés que l'ANTI-THEOPHILE ne porte pas extérieurement le caractére de Satire, c'est peut-être parce qu'il semble n'attaquer personne en son nom.

Je comprens votre pensée, dit Mr. de Brillat: vous voulés nous faire connoître sans doute que l'*Anti-Théophile* n'est pas contre un homme qui a porté véritablement le nom de Théophile; & qu'au lieu de s'en prendre à la personne, il semble n'attaquer que la matiére traitée dans quelque Livre, ou la maniére dont les choses pourroient avoir été traitées dans le Livre.

Anti-Théophile. Je serois ravi, reprit Mr. de Rintail, que tout le monde eût la même pensée que vous. Et pour vous faire voir tout d'un coup le fondement de cette pensée, je vous déclare sans détour que l'Anti-Théophile n'en veut qu'au titre d'un Livre appellé *Théophile Paroissial* dont l'Auteur véritable passe encore pour entiérement inconnu (3).

Quoi? répartit Mr. de Brillat, seroit-ce le Théophile Paroissial qui fit tant de bruit à Lyon durant les guerres de Paris?

C'est lui-même, répondit Mr. de Rintail. Vous me faites plaisir de vous en souvenir. Cela me dispensera de vous en dire davantage. Aussi bien faut-il vous laisser aller. Je finirai donc notre conversation par deux mots que je vous dirai de l'Anti-Tortor.

Faut-il donc, lui dis-je, que la belle mémoire de Mr. de Brillat soit cause que nous perdions Mr. de S. Yon & moi l'occasion d'apprendre l'Histoire de votre Anti-Théophile?

Arrêtons-nous un moment, dit Mr. de Rintail, en faveur de Mr. de Verton. Et pour ne le pas mécontenter, faisons au moins quelque abrégé de ce qu'il souhaite de nous.

Un Capucin Flamand qui ne s'étoit fait connoître d'abord que par les lettres initiales de R. P. B. B. C. P. & qui depuis a passé pour le *Rev. Pere Bonaventure Basseau Capucin Prédicateur*, s'étoit avisé vers l'an 1633. de composer un Livre Latin touchant les devoirs des Fidéles à la Paroisse. Cet Ouvrage qui étoit écrit suivant des lumiéres qui n'avoient pas été puisées dans les Maximes ordinaires des Réguliers, tomba entre les mains d'un Abbé de l'Ordre des Chanoines Réguliers nommé Robert qui possédoit l'Abbaye de Hennin auprès de Douay.

Cet Abbé ayant jugé que l'Ouvrage n'étoit pas indigne de la lumiére, le fit éxaminer par les Censeurs ordinaires des Universités de Louvain & de Douay: & s'étant muni de leurs Approbations avec le Privi-

3. 15. Lettre de Louïs de Montalte.

Anti-Théophile.

Privilége du Roi, il le dédia au Cardinal François Barberin, & le fit imprimer à Anvers l'an 1635. in-8. sous le titre de *Theophilus Parochialis*, seu, *De quadruplici debito in propria Parochia persolvendo: Concionis, Missæ, Confessionis Paschalis, Paschalisque Communionis. Per R. P. B. B. C. P.* C'étoit une espéce de suite ou d'augmentation à un autre Ouvrage que le même Auteur avoit écrit auparavant & qu'on avoit imprimé l'année précédente, sans sa participation sous le titre de *Parochianus obediens*. L'Abbé qui avoit encore fait ce présent au Public nous apprend dans un petit Avertissement aux *Paroissiens zélés* que l'Auteur de l'un & l'autre s'appelloit de son vrai nom *Louis le Pippre*; qu'il avoit vécu dans le siécle avec la qualité de *Licentié en Théologie*; qu'il avoit été Professeur en Philosophie dans le Collége Royal à Douay; qu'il se fit Capucin dans la suite; qu'il fut Gardien, puis Lecteur ou Professeur en Philosophie & en Théologie dans le Couvent de Liége.

L'Ouvrage fut réimprimé vingt-deux ans après dans la Ville de Paris in-12. sous le titre de *Parochophilus* chés Huré & Leonard par les soins d'un Prêtre qui s'est appellé Timothée Cleritime, & qui a fait une grande Dissertation aux Curés de Paris ausquels il dédie cette nouvelle édition.

Mais des quatre parties de cet Ouvrage, celle qui concerne la Messe de Paroisse, parut si importante à Mr. Puys Curé de Saint Nizier à Lyon, qu'il voulut la traduire en François pour l'usage du commun des Fidéles du Royaume. Il fit imprimer sa Traduction avec privilége & approbation l'an 1649. in-8. à Lyon sous le titre de *Théophile Paroissial de la Messe de Paroisse, par le R. P. B. B. C. P. traduit du Latin de l'Auteur par Benoît Puys Docteur en Théologie, Chanoine, Sacristain, & Chef du Chapitre de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Saint Nizier de Lyon, Juge Lieutenant en la Primatie de France.* L'Ouvrage est dédié aux Prélats du Clergé de France, & il y avoit lieu d'espérer que cette vuë pourroit contribuer à le faire recevoir favorablement de tout le monde.

Mais n'ayant pû dissimuler qu'il avoit entrepris ce travail pour s'opposer à la *liberté de quelques Prédicateurs*, *Membres d'une Compagnie Reguliére* qu'il honoroit beaucoup, *qui s'étoient échappés à déclamer publiquement contre la Messe de Paroisse*, &c. il s'attira la petite tempête dont Mr. de Brillat vient de nous parler sous le nom de ces bruits excités dans l'Eglise de Lyon pendant la guerre de Paris.

La tempête commença par un petit Livre d'un Auteur (1) Anonyme qui parut à Lyon sans privilége & sans approbation l'an 1649. in 12. sous le titre de l'*Anti-Théophile Paroissial*, ou *Réponse au Livre qui porte pour titre, le Théophile Paroissial de la Messe de Paroisse.* Il ne se peut rien ajouter au zèle de l'Anonyme pour la défense des prétentions des Réguliers. Non content de dire que le Traducteur a *augmenté de son nom le Catalogue des Anti-Réguliers* Wicleff, Jean de Polliac, Guillaume de S. Amour, Odon, Siger, Hallier, Aurele, &c. il prétend que ce *Capucin* (qu'il appelle *sans nom* parce qu'il n'étoit pas encore connu en France) *est un phantôme, & un Auteur supposé. Que le vrai Auteur de ce Livre est un Ecclésiastique séculier qui ne voulant point se faire connoître pour celui qu'il étoit, & cherchant encore un avantage pour battre à couvert les privilèges des Reguliers, a pris le nom d'un Régulier; & s'est caché en Ulysse madré sous ce bouclier emprunté.*

L'Anonyme qu'on auroit crû n'avoir eu d'autre intention que d'éxaminer ce qui concernoit les devoirs des Fidéles pour la Messe de Paroisse, ne laissa point de toucher souvent à la personne du Traducteur qu'il vouloit bien considérer comme son Adversaire. Il s'en forma une querelle personnelle qui fut accompagnée de quelque ombre de scandale parmi le peuple.

Le Traducteur de Théophile Paroissial se trouvant offensé par l'Anti-Théophile, entreprit de le faire connoître au Public. Ce fut dans cette intention qu'il mit au jour l'an 1649. in-8. dans la Ville de Lyon un nouveau Livre contre lui, sous le titre de *Réponse Chrétienne à un Libelle anonyme, honteux, & diffamatoire, intitulé, Anti-Théophile Paroissial. Faite par Benoît Puys, Docteur, &c.* L'Auteur qui dédie encore cet Ouvrage aux Prélats de France

1. B. S. J. pag. 323.

Anti-Théophile.

France, nous apprend que l'Anti-Théophile avoit été débité & *vendu le jour de l'Assomption de Notre-Dame par des Religieux, dans la Chapelle d'une Congrégation dédiée à la Vierge, à des personnes qui sortoient du Tribunal de la Pénitence & de la Communion.* Il ajoute que le Livre ne *revenoit pas à deux sols, mais qu'il en fut vendu quatre, & que ce fut au profit de ces Reguliers qui en reçurent l'argent, avec un benefice de cent pour cent.*

L'Auteur de l'Anti-Théophile ne fut point insensible aux reproches de Mr. Puys. Mais voyant qu'on traitoit son Ouvrage de Libelle diffamatoire, & qu'on prétendoit tirer avantage contre lui de ce qu'il s'étoit rendu Anonyme sans donner sa caution, conformément au Réglement du Concile de Trente, il voulut remédier à cet inconvénient dans la Replique qu'il fit à la Réponse Chrétienne de son Adversaire. Il commença par se donner un nom, un surnom, & une qualité. Après il prit diverses approbations, de deux Carmes, d'un Augustin, & d'un Jacobin, qui furent suivies d'une permission d'imprimer. De sorte que son Livre composé de huit Chapitres, parut avec autorité l'an 1649. in-8. à Lyon chés Antoine Cellier, sous le titre d'*Apologie pour l'Anti-Théophile Paroissial contre la Replique injurieuse, & les plaintes injustes de Mr. Benoît Puys, où de nouveau est solidement établi le privilége des Eglises des Réguliers. Par Paul de Cabiac, Prêtre Régulier.*

Je ne vous dirai rien des impressions que ce dernier Ouvrage a pu faire dans l'esprit de Mr. Puys, & de ses amis: mais je puis raisonnablement présumer que toute la querelle se termina enfin par une bonne reconciliation de cet Auteur avec celui de l'Anti-Théophile, qui mourut à Arles dix ans précisément après la publication de cette dernière Apologie, âgé de 69. ans. Leur accommodement se fit publiquement, & de la meilleure grace du monde; comme il paroît par un Acte qui en fut dressé le 25. jour de Septembre de l'an 1650. en présence des principaux du Clergé de la Ville, des Magistrats, & premiers Officiers, de trois Gentils-hommes, & de quelques-uns des premiers Bourgeois, qui ont tous signé l'original de la Declaration, avec Mr. Puys & l'Auteur de l'Anti-Theophile.

☞ L'OCCASION que l'Anti-Theophile m'a donnée de vous parler des contestations sur la Hiérarchie entre les Pasteurs & les Réguliers, me fait souvenir de ce que je vous ai dit plus haut (1) de l'*Anti-Moine* de Mr. l'Evêque de Belley. Je vous faisois remarquer que l'industrie & les soins que ses adversaires avoient apportés pour le supprimer, pouvoient être cause qu'il ne m'en étoit pas encore tombé d'éxemplaire entre les mains. Mais je ne songeois pas qu'un de mes amis m'en avoit apporté un, qui m'étoit échappé je ne sai comment, & qui m'étoit peut-être glissé des mains par sa petitesse. En effet, ce n'est qu'un Livre d'une feuille & demie, ou de 24. pages in-8., imprimé l'an 1632. sous le titre de l'*Antimoine bien préparé*, ou *Defense du Livre de Mr. l'Evêque de Belley, intitulé, le Directeur desinteressé. Contre les Réponses de quelques Cœnobites. Par B. C. O. D.*

ANTI-TORTOR.

Anti-Tortor.

116. Voici un *Anti* capable de réjouïr Mr. de Verton, continua Mr. de Rintail en me souriant, s'il aspire à la fin de notre conversation. C'est le dernier de ceux des Auteurs Catholiques que j'aye à vous alléguer, & généralement de tous ceux que j'aye recueillis en matiére de Théologie.

Je vous répondrai une autre fois, lui dis-je, croyés seulement que si je souhaite de vous voir finir, ce n'est que pour me saisir de votre cahier, & pour l'emporter chés moi, le relire à mon aise, & en faire l'usage que vous savés.

L'*Anti-Tortor*, reprit Mr. de Rintail, tout *hybride* qu'il est, ne laissera pas de vous plaire par sa bizarrerie. On peut dire même en sa faveur qu'il ne méritoit pas d'être confondu parmi les autres *Anti* personnels. Ce n'est point au nom ni à la personne de son Adversaire qu'il en veut, c'est plutôt à la qualité odieuse que l'Adversaire, Anonyme d'ailleurs, s'est donnée dans le Livre que l'*Anti-Tortor* a entrepris de réfuter. En un mot, l'*Anti-Tortor*

(1) Art. 106.

Anti-Tortor.

tor dont j'ai à vous parler est la même chose en Latin qu'un *Anti-Bourreau* en termes appellatifs.

Il n'est pas extraordinaire, dit Mr. de Brillat, que les gens de cette profession soient exécutés par leurs confréres. Mais s'est-il trouvé quelqu'un assés misanthrope parmi les gens de Lettres pour aimer cette qualité, & s'en glorifier à la tête d'un Livre?

Je veux vous satisfaire, répartit Mr. de Rintail, par un mot que je vous dirai de l'histoire de l'*Anti-Tortor*. Car pour le détail de l'affaire, je le laisse volontiers à ceux qui ont à traitter des Auteurs déguisés. Vous saurés que le Cardinal Bellarmin se trouvant engagé d'écrire contre le Roi de la Grand'Bretagne, & voulant en même-tems garder la bien-séance avec les égards qui étoient dûs à une Majesté, crût qu'il seroit plus respectueux de ne point paroître à la tête de son Ouvrage. Il emprunta le nom de son Chapelain ou son Aumônier, qui n'ayant point de rang dans le monde pouvoit agir & paroître sans conséquence & sans ménagemens. Ce Chapelain s'appelloit *Matthæus Tortus* en Latin, & nos Ecrivains François se sont contentés de l'appeller Matthieu le Tortu. Mais les Anglois y ont entendu d'autres finesses. L'Evêque d'Ely entre les autres (c'étoit Lancelot Andrew, qui portoit ordinairement la qualité de Chapelain du Roi de la Grand'Bretagne) porta son raffinement jusques à vouloir jouer sur le nom de Tortus, qu'il savoit bien n'être que le masque de Bellarmin, & il intitula sa réponse au Livre de ce Cardinal *Tortura Torti* (1), Titre qui ne vaut guére mieux qu'un *Anti-Tortus*. Si *Tortus* suppose *Tortura*, on ne peut pas nier que *Tortura* ne suppose aussi *Tortor*, comme *Censura* suppose *Censor*. Ainsi vous voyés que l'*Anti-Tortor*, attaquant un Livre, dont l'Auteur ne s'est fait connoître que par le Titre Latin de *Tortura-Torti*, est lui-même un Titre raisonné, qui marque plus d'esprit que les *Anti* du commun.

L'Auteur de l'*Anti-Tortor Bellarminianus* étoit un Jésuite d'Allemagne nommé George Stengelius qui le fit imprimer à Ingolstadt vers la fin de l'an 1610. in-8. On le vit en Angleterre & on n'en fut pas content, autant qu'on peut le conjecturer par les Ecrits des Protestans Insulaires de ce tems-là. Je ne sai si Lancelot Andrew affecta de paroître indifférent, ou s'il se déchargea sur quelqu'un de ses amis du soin de répondre, pour ne pas s'exposer à être trahi en montant une seconde fois sur le théatre. Il paroît au moins qu'un Docteur de son tems nommé Jean Gordon Théologien de l'Eglise Anglicane, Doyen de l'Eglise de Salisbury avoit entrepris de le vanger de l'Anti-Tortor en répondant à Stengelius. C'est ce que semble supposer une Réplique de Jacques Gretser au livre *Tortura-Torti*, pour la défense de son Confrére Stengelius. Elle fut imprimée à Ingolstadt l'an 1611. in-4. sous le titre de *Tonsura Gordoniana*, *seu Anti-Tortor Bellarminianus bene tonsus & Jacobo Regi remissus*. On ne savoit peut-être pas encore en Allemagne le nom de l'Auteur, & quelques-uns soupçonnoient ce Gordon de l'avoir fait.

Anti-Tortor.

✿ Stengelius étoit né dans la Ville d'Ausbourg l'an 1585. & entré chés les Jésuites seize ans après. Il enseigna parmi eux les Humanités pendant quatre ans, la Philosophie pendant six, la Théologie Scholastique pendant huit ans. Il enseigna aussi la Théologie Morale, mais pendant un an seulement. Il fit les quatre Vœux l'an 1620. passa Docteur de la Faculté d'Ingolstadt, fut Recteur du Collége de Dilling. Il mourut le dixiéme jour d'Avril de l'an 1651.

Pour Lancelot Andrews (2) il étoit natif de la Ville de Londres. Il vint au monde l'an 1555. & fit ses Etudes dans son pays & dans l'Université de Cambridge où il prit les Dégrés ordinaires. *Il fut* Docteur en Théologie de la Maison & Société de Pembrok dans cette Université, puis Doyen de Westminster. Après il fut Chapelain & Aumônier du Roi Jacques I. qui le fit Evêque de Cichester. Il fut sacré à la maniére Anglicane le 3. de Novembre de l'an 1605. Quatre ans après il fut transferé à l'Evêché d'Ely dont il prit possession vers le commencement de l'an 1610.

Enfin il passa de cet Evêché dans celui

1. *Impr. en* 1609.

2. *Lat.* Ladislaus Andreas.

Anti-Tortol.

lui de Winchester dont il mourut Evêque le 21. de Septembre de l'an 1626. âgé de 71. ans.

C'est, Messieurs, tout ce que j'avois à vous lire aujourd'hui, ajouta Mr. de Rintail en quittant le cahier. Permettés-moi de prendre le change, & de vous écouter à mon tour.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je suis si content de la conversation, que je ne serois point d'avis d'y mêler rien d'étranger. Je prétens n'occuper ma mémoire pour le reste de la journée que de ce que je viens d'entendre. J'ai trouvé la conversation courte, mais, graces à la prévoyance de Mr. de Verton qui a condamné votre porte, c'est pour n'avoir pas eu d'interruption. L'agrément & la diversité des matiéres ont encore contribué beaucoup à me la rendre telle. Songés que nous avons encore besoin de votre poûmon pour le reste de vos *Anti*, & qu'il faut nous chasser pour l'épargner.

Mr. de Brillat se leva aussi-tôt & moi avec lui. Mr. de Rintail en nous congédiant nous marqua le Samedi suivant à trois heures pour notre retour. Mr. de Brillat s'en alla de l'Hôtel de Valbeil au Cabinet pour y apprendre les nouvelles, & moi droit au logis avec le cahier de Mr. de Rintail sur lequel j'ai disposé cette troisiéme Relation de nos Conversations que je vous envoye avec toute la fidélité possible.

Je suis, Monsieur,

Votre très, &c.

Alb. Lain. de VERTON.

SATIRES PERSONNELLES,

QUATRIE'ME ENTRETIEN,

Suite des Prédéceſſeurs de l'Anti-Baillet.

Entre Meſſieurs de Saint Yon, de Rintail, de Brillat, Bertier d'Allure, & de Verton.

Envoyé à Mr. de la Cour d'Oxonm.

SECONDE PARTIE.

ANTI DANS LES SCIENCES HUMAINES,

CHAPITRE I.

De ceux qui regardent la Politique & le Droit.

NOus étions convenus, Mr. de Brillat & moi en nous quittant, que nous ne nous chargerions pas l'un de l'autre pour ſe remener à l'Hôtel de Valbeil, mais que le premier arrivé attendroit l'autre chés Mr. de Rintail; je m'y rendis le Samedi un peu avant trois heures; & Mr. de Rintail qui étoit deſcendu pour un moment, fut ſurpris en remontant de me trouver avec Mr. de S. Yon. Mais je le fus encore plus de le voir ſuivi, non pas de Mr. de Brillat que j'attendois, mais de Mr. Bertier d'Allure, que je n'attendois pas. J'ai ſu depuis qu'ayant appris notre ſecret de Mr. Terlaine, Mr. de Brillat n'avoit pu ſe défendre de lui au ſortir du Cabinet. Mr. Bertier étoit ami de Mr. de Rintail, & le conſultoit ſouvent dans ſes études : il avoit même apporté une partie de ſon Traité Hiſtorique & Geographique des Forêts & autres Bois de la Terre pour le lui faire voir après notre converſation. Comme ils s'étoient joints avant que je les euſſe apperçus : il ne fut plus queſtion de civilités quand ils entrérent, ſi cè n'eſt à l'égard de Mr. de S. Yon.

ANTI-CARAMUEL.

117. CE matin, dit Mr. de Rintail en prenant ſon cahier, j'ai vérifié l'opinion où ſont bien des gens, qui eſtiment que les conteſtations ſur les choſes humaines n'approchent que de loin celles qui touchent la Religion, ſur tout ſi on les enviſage par l'ardeur & l'animoſité avec laquelle on les a pouſſées. C'eſt une réfléxion que m'a fait faire le petit nombre des *Anti* que je ramaſſois ſur les Sciences humaines pour faire le ſujet de notre converſa-

Anti-Caramuel.

Anti-Caramuel.

versation. Je doute que vous puissiés avoir d'autres sentimens quand je vous aurai donné lieu de conférer ce que vous allés entendre avec ce que vous entendîtes Mercredi & Jeudi dans nos deux derniéres conversations.

§. I.

Je commence par les *Anti* qui regardent la Politique & le Droit, & je trouve l'*Anti-Caramuel* à leur tête. Car je vous ai averti plus d'une fois qu'il ne s'agit ni du mérite ni de l'ordre des tems dans le rang de nos *Anti*. L'Anti-Caramuel est un Ouvrage de contestation d'Etat ou de Controverse politique touchant le Royaume de Portugal. Vous savés l'histoire de la séparation de cette Couronne d'avec celle d'Espagne. C'est un des événemens les plus considérables de notre siécle, & ce seroit perdre le tems que d'en discourir avec vous.

Pour me réduire précisément à ce qui ne regarde que notre *Anti-Caramuel*, je me contente de vous faire remarquer que le fameux Caramuel étoit l'un des plus zélés d'entre les Partisans de la Couronne de Castille; & l'on n'en sera point surpris, si l'on considére quel étoit son tempérament, quels étoient les engagemens de sa naissance & de son éducation. Dès le commencement des soulevemens qui se firent en Portugal pour secouer le joug de la domination Espagnole, il prit la plume pour faire valoir les droits ou les prétentions du Roi Philippe II. en faveur de son petit-fils le Roi Philippe IV. & il fit imprimer à Anvers un grand Livre écrit en Latin sous le titre de *Philippus Prudens, Caroli Quinti Imperatoris filius Lusitaniæ, Algarbiæ, Indiæ, Brasiliæ, &c. legitimus Rex demonstratus.* Cet Ouvrage parut dès la fin de l'an 1638. c'étoit l'année même de la mort de Dom Manuel de Portugal, qui étoit décédé le 22. de Juin.

Ce Dom Manuel étoit fils de Dom Antoine de Portugal, qui ayant pris la qualité de Roi en 1580. après la mort de son oncle le Cardinal Henri, successeur de Dom Sebastien à la Couronne, avoit été défait à la bataille d'Alcantara par l'Armée de Philippe II. sous le commandement du Duc d'Albe, & étoit mort à Paris l'an 1595.

Dom Antoine étoit fils legitime (comme tout le monde en convient) de Louïs Duc de Beja, oncle de D. Sebastien & frére du Roi D. Henri Cardinal.

Dom Louïs Duc de Beja étoit fils de D. Emmanuel ou Manuel Roi de Portugal, puîné du Roi Jean III. mais aîné du Roi Henri Cardinal. De sorte que si D. Manuel de Portugal étoit fils legitime du Roi D. Antoine réfugié en France, il pouvoit avec justice se récrier contre la domination Espagnole, & protester de nouveau contre l'usurpation de Philippe II.

Cependant c'est de ce D. Manuel que Caramuel a prétendu tirer les Mémoires qu'il a mis en œuvre contre la Maison de Portugal en faveur de Philippe II. & de ses successeurs. Il semble même que D. Manuel ait eu beaucoup de part à la composition du Livre *Philippus Prudens*. Si l'on en croit Caramuel, & D. Nicolas Antonio après lui, D. Manuel avoit reçu de son Pere D. Antoine de Portugal ce grand nombre de papiers & de Mémoires manuscrits qui servoient à détruire leurs prétentions, & à établir les droits de la Maison d'Autriche. Mais comme D. Manuel avoit laissé en mourant tous ces papiers en pur don à Caramuel, comme un gage de leur amitié, l'autorité & le poids de tous ces papiers ne put plus rouler que sur la bonne ou la mauvaise foi de Caramuel, c'est-à-dire, d'un des grands *Habladores y Burladores* d'entre les Savans de son siécle.

On ne fit pas grand cas de son Livre en France, & l'on fit assés connoître en Portugal qu'on n'y avoit point grand égard, lors qu'on publia un Manifeste au nom de tout le Royaume pour faire valoir le droit de la Maison Royale, & restituer la Couronne à D. Jean IV.

Caramuel ne manqua point de répondre au Manifeste. Mais comme cette Piéce étoit en Langue vulgaire, il ne jugea point à propos de faire sa Réponse en Latin, comme son Livre précédent. Ce second Ouvrage fut imprimé l'an 1642. in-4. dans la même Ville d'Anvers sous le titre de *Respuesta al Manifesto del Reino de Portugal*; & réimprimé vingt-deux ans après à Sant-Angelo, où Caramuel entretenoit une Imprimerie à ses dépens, qualifiée d'Imprimerie Episcopale pour l'impression de ses propres Ouvrages. Mais com-

Anti-Caramuel.

comme le Livre ne pouvoit être à l'usage de ceux qui ignoroient l'Espagnol, un des disciples ou des amis de Caramuel nommé Leandre Bandtius le tourna en Latin, & publia sa Traduction à Louvain l'an 1643. in-4. sous le titre de *Joannes Brigantinus Lusitaniæ, Algarbiæ, Indiæ, & Brasiliæ illegitimus Rex demonstratus.*

C'est contre cette Réponse, que l'*Anti-Caramuel* a paru dans le monde pour la défense du Manifeste du Royaume de Portugal. Il a eu pour Auteur un Portugais nommé Emmanuel Fernandès de Villareal. Cet Auteur étoit Consul de la Nation Portugaise pour le negoce à Rouen en Normandie, lors qu'il composa cet Ouvrage, mais il le publia à Paris l'an 1643. in-4. sous le titre d'*Anti-Caramuel, ó, Defença del Manifesto del Reino de Portugal à la Respuesta que escrive Don Juan Caramuel Lobkowitz Abbad de Melrosa, &c. Por el Capitan Man. F. de Villareal.*

Il a eu le jugement de prévoir que le titre d'*Anti-Caramuel* pourroit surprendre ses Lecteurs, & je l'estime plus excusable que la plupart des autres Auteurs d'*Anti* qui n'ont pas daigné même nous faire voir qu'ils avoient raison d'employer ce titre. Villareal n'a point montré tant de fierté envers le Public: & si ce public n'a pas été entiérement satisfait des raisons qu'il allégue pour la justification de son titre, au moins doit-il être content de l'intention qu'il a euë de le justifier & de lui en faire des excuses. Je veux vous rapporter la maniére dont il s'en est expliqué à la fin de sa Préface dans les termes mêmes de sa Langue, parce qu'ils sont intelligibles à toute la compagnie: „ He intitulado, dit-„ il, este Libro *Anti-Caramuel* por que „ en su respuesta dice, mostrando su ig-„ norancia, o su malicia, me parecio ti-„ tulo adequado y proprio del sugeto. A-„ demas que pues vuo Anti-Papa, y hade „ aun Anti-Christo parece conveniente „ que haya tambien Anti-Abbad, ó Anti-„ Caramuel que es lo mismo.

§. II.

Nous étions M. de Brillat & moi accoutumés à laisser dire Mr. de Rintail, & nous affections de ne lui point faire d'objections, parce que nous avons remarqué que les interruptions étoient d'autant moins nécessaires qu'il avoit coutume de prévenir nos difficultés. Mr. Bertier d'Alure qui étoit tout neuf dans nos conversations l'interrompit. Je ne puis m'empêcher de vous avouer, dit-il, que vous venés de troubler un peu l'idée que je m'étois formée de l'*Anti-Caramuel* sur quelques citations que j'avois vuës de lui dans quelques-uns de nos Modernes, je n'avois point compris que ce fût un Ouvrage de Politique.

Prenés garde, répondit Mr. de Rintail, de ne point confondre deux Anti-Caramuels qui se trouvent très-distingués par la différence de leurs Auteurs, & de leurs sujets. Je ne doute point que l'*Anti-Caramuel* dont vous vous étiés formé l'idée, ne soit celui d'un Auteur qui m'est inconnu d'ailleurs, & qui n'a voulu paroître en public que sous le masque d'Humanus Erdemannus. J'ai travaillé inutilement jusqu'ici pour en pouvoir rencontrer un éxemplaire. Si c'est celui que vous aviés dans la pensée, c'est à vous à nous en instruire.

Je ne sai de l'Anti-Caramuel, repartit Mr. Bertier, que ce que j'en ai lû dans le premier mois des Nouvelles de la République des Lettres où je me souviens d'avoir trouvé la mesure que l'Auteur avoit faite de l'esprit, de l'éloquence & du jugement de Caramuel. La circonstance de tant de mesures différentes m'a paru si singuliére qu'elle ne m'est point échappée de la mémoire. Quand cet accident me seroit arrivé, la répétition qui en a été faite dans le Journal des Savans, &c. auroit été capable de réparer la chose.

C'est justement l'*Anti-Caramuel* d'Humanus Erdemannus qui fut imprimé cinq ans après l'Anti-Caramuel de Villareal, dans une Ville qui m'est inconnuë tant sous le nom de Trimonade que sous celui de Friedmonat.

☞ Caramuel étoit fils d'un Gentilhomme de Luxembourg & d'une Dame Allemande de la Maison de Lobkowitz. Mais il naquit à Madrid le 23. de Mai de l'an 1606. Il fut élevé en Espagne où il fit ses premieres études. Il fit sa Philosophie dans l'Université d'Alcala, au sortir de laquelle il entra dans l'Ordre de Cisteaux. Il fit profession dans la Maison de l'Epine au Diocèse de Palencia dans la Castille. On lui fit commencer de nouveau sa Philosophie dans le Monastére de Monteramos au Diocèse d'O-

Anti-Caramuel.

d'Orense dans la Galice. Après on l'envoya dans l'Université de Salamanque faire sa Philosophie sous Manrique. De là il retourna en celle d'Alcala où il enseigna la Théologie pendant trois ans, au bout desquels il fut fait Abbé de Melrose en Ecosse dans le Diocèse de S. André, & chargé d'un emploi aux Pays-Bas dont l'Officier s'appelle *Comes*, puis créé Vicaire général de son Ordre pour l'Angleterre, l'Ecosse, & l'Irlande. Cela le fit passer aux Pays-Bas pour s'établir dans l'Université de Louvain où il enseigna encore la Théologie, & fut Prieur de sa Maison. Cela ne l'empêchoit pas de prêcher en Latin à la Cour de Bruxelles avec grande assiduité ; & de se mêler encore bien avant dans les affaires du monde. Le Roi Philippe IV. le fit Abbé de S. Disibod ou de Dissembourg au bas Palatinat dans le Diocèse de Maïence, je ne sai par quel droit. Il s'y transporta & fut fait Evêque suffragant de l'Electeur sous le titre de Missy. De là il se fit appeller par l'Empereur Ferdinand III. pour recevoir la supériorité des Benedictins de Montserrat établis à Vienne & à Prague. Après suivirent les différentes catastrophes de sa vie ambulante qui vous ont été marquées par l'Auteur des Jugemens des Savans. Enfin ayant voltigé par divers Evêchés de l'Allemagne au Royaume de Naples, & de là au Milanés, il mourut l'an 1682. dans les bras de sa derniére Epouse, je veux dire dans l'Eglise de Vigevano.

ANTI-CHOPPIN.

Anti-Choppin.

118. PArmi les disgraces qui peuvent arriver à une bonne cause, continua Mr. de Rintail, j'ai toujours considéré particuliérement celle d'être tombée entre les mains d'un Avocat bouffon & mal intentionné. C'est une pensée que je ne pousserai pas plus loin, afin de vous laisser le plaisir d'en faire l'application à l'ANTI-CHOPPIN sur le simple recit que je vous ferai de cette Satire.

Elle a pour titre: *Anti-Chopinus, seu, Epistola congratulatoria M. Nicodemi Turlupini ad M. Renatum Chopinum S. Unionis Hispanitalogallicæ Advocatum incomparabilissimum* imprimé in-4 de petit papier l'an 1592. sans nom de lieu, *anno à Liga nata septimo, & secundum alios quintodecimo, calculo Gregoriano.* L'Ouvrage est écrit d'un style burlesque en des termes écorchés du Latin. La cause que cet Auteur Turlupin avoit entreprise contre Choppin ne pouvoit être plus noble ni plus importante comme vous l'allés voir, mais on peut dire que rien n'étoit plus propre pour la déshonorer & pour la faire perdre que les moyens qu'il y a employés, si elle avoit eu besoin de la plume de ce bouffon pour sa défense.

Anti-Choppin.

René Choppin d'Angers Avocat au Parlement de Paris, homme dont la réputation tient encore aujourd'hui les esprits assés partagés dans le Palais, s'étoit trouvé inconsidérement engagé dans le parti de la Ligue, soit par des vuës d'interêt, soit plutôt par l'ignorance du Droit commun & de ses devoirs. Dans cet engagement aveugle il avoit eu le malheur d'écrire contre le Roi & le Parlement en faveur des Factions Espagnole & Romaine qui animoient la Ligue ou la sainte Union, pour parler comme nos ennemis de ces tems-là. Le Livre de Choppin étoit le fruit des vacations de l'an 1591. & il l'avoit fait paroître à la S. Martin suivante (1). On peut dire que c'étoit un Libelle séditieux plutôt que l'Ouvrage d'un Jurisconsulte François récompensé par son Prince de Lettres d'anoblissement pour avoir bien écrit du Domaine de France. Parmi les diverses conclusions qu'il y tiroit des Propositions de l'Ecriture ou des Canons que nous recevons, en voici une qui ne cedoit en rien en impertinence à aucune des autres:

Sur la Proposition (2) *Christus dedit Petro potestatem condonandi peccata*, il concluoit, *Ergo Papa Gregorius Sfondratus XIV. habet potestatem deturbandi Regem Henricum de suo Solio, & dandi Regnum Franciæ in prædam primo occupanti* : & pour prouver sa thèse il avoit eu la sottise d'alléguer entre autres choses ridicules, un Vers de Virgile où il est dit:

Tu regere imperio populos Romane memento

Tout homme de bon sens auroit jugé aussi-bien que Nicodème Turlupin que le Libelle de Choppin étoit indigne d'une réfuta-

1. A Paris chez Guillaume Bichon rue S. Jaques.

2. *Gratul.* p. 11. & p. 60. & 59.

Anti-Choppin.

futation sérieuse: on auroit pris le parti de le mépriser ou d'en demander la punition. Les moins discrets se seroient contentés de tourner Choppin en ridicule, sans commettre la bonne cause. Mais il falloit être aussi bouffon que Turlupin pour croire qu'une matiére de cette nature fût susceptible du burlesque, pour en faire une farce de Tabarin; en un mot, pour l'exposer à nos yeux sous le titre d'*Anti-Choppin*.

Je comprens bien, dit Mr. de Brillat, que Turlupin n'avoit point de vocation pour la défense de la Souveraineté de nos Rois contre l'ambition démesurée de la Cour de Rome. Mais hors cela il me paroît que Choppin avoit assés bien rencontré son homme.

Oui, repartit Mr. de Rintail, comme un cheval de carosse peut rencontrer un Palfrenier qui sait chanter, sifler & goguenarder en l'étrillant.

Alors je me tournai vers le jeune Mr. de S. Yon, & lui demandai s'il avoit jamais lu cet Anti-Choppin, & s'il y avoit rencontré des Turlupinades qui l'eussent diverti?

Cette Piéce en est remplie, me répondit-il, & il y en a plusieurs qui m'ont fait rire encore plus que le Merlin Coccaie & plus que tous nos Burlesques François. Mais il s'en trouve aussi qui sont si basses & si fades qu'elles ont pensé m'ôter par deux ou trois fois le courage d'achever cette lecture de divertissement. Je pourrois, continua Mr. de S. Yon, vous nommer entre autres Turlupinades, l'étymologie qu'il apporte du nom de *Choppin*, qu'il dérive à *bibendo*, *vel choppinando: quia*, dit-il, *si choppinnificentissimus Magister Choppinus choppinando non choppinaret choppinaliter de choppina choppinabili, profectò dictus Choppinus non mereretur Choppinificum nomen Choppinatoris quod ei inditum est à Choppinatione*.

Choppinus vient donc *à choppinando*, lui dis-je? Oui, me répondit-il, comme l'inventeur du Bajuletus pourroit dire que *Bajulus* vient *à bajulando*; c'est-à-dire, comme la mere vient de son enfant, & la source de son ruisseau.

Mr. de S. Yon s'appercevant qu'il avoit mis la compagnie en humeur de rire, & jugeant que Mr. de Rintail pourroit avoir besoin de quelque interméde pour se délasser de sa lecture, continua en ces termes. L'Auteur de l'*Anti-Choppin*, qui s'est appellé, *Magister Nicodemus Turlupinus de Turlupinis Decretorum Candidatus & Logista*, pourroit passer pour un Etymologiste grossier auprés de Frere André de l'Escouvette, Gardien des Cordeliers de Mehun sur Loire, qui étoit le pays de Clopinel, comme vous le savés. L'Escouvette ou plutôt le Bouffon inconnu (1), qui s'est donné ce nom en Latin, a fait une addition à l'Anti-Choppin que l'on trouve à la fin de cette Satire avant le petit Poëme Macaronique de Pullisage qui lui sert de conclusion. Dans cette addition il rejette l'étymologie apportée par Turlupin, non pas qu'il la trouve mauvaise ou fausse, mais parce qu'il prétend en avoir trouvé une plus naturelle & plus simple qu'il veut substituer à sa place. *Choppinus*, dit-il, vient du mot *Plato*, changeant *Pla* en *Cho*, *to* en *pi*, & ajoutant *nus*.

Ah, m'écriai-je! je ne douterai plus doresnavant que *Laquais*, puisse venir de *Verna*; & *Larigot* de *Fistula*. *Jargon* viendra aussi de *Barbarus*, non point par le long chemin & les détours que lui a fait prendre l'heureux Etymologiste de nos jours (2), mais par les voies courtes de Frere André de l'Escouvette. On dira qu'il suffit de changer *Bar* en *Jar*, *ba* en *gon*, & de retrancher *rus*.

Frere André, reprit Mr. de S. Yon, avoit plus d'un artifice pour dériver les noms. Je veux vous faire admirer celui avec lequel il avoit prétendu consoler son ami Choppin, & lui faire voir que l'Auteur de l'*Anti-Choppin* devoit être quelque Mahometan, ou pour le moins un Hérétique des plus envenimés selon la valeur & la force de son nom de Turlupin. *Tur*, selon lui, veut dire *Turca*, *lu* veut dire *Lutheranus*, *pi* signifie *Pilatus*, & *nus* est un abrégé d'*Ugonottus*.

Raillerie à part, dit Mr. de Brillat, je plains l'Anti-Baillet de voir parmi ses Prédécesseurs une canaille du caractére de l'Anti-Choppin, & je suis fâché que l'Auteur de l'Anti-Baillet pour lequel j'avois encore

1. Andr. à Scopa seu Scopatoris.

2. ¶ Ménage, qui n'a pas laissé de justifier autant

Anti-Choppin. encore un petit reste de considération se soit ainsi rangé dans la catégorie de ce Me. Nicodème Turlupin.

C'est faire trop d'honneur aux puérilités de l'*Anti-Choppin* que de s'y arrêter davantage, repartit Mr. de Rintail, laissons le reste aux plaisans du Pont-neuf ou des Halles. Je n'ai plus que deux lignes à vous lire de cet article. Je vous disois que René Choppin ne paroissoit pas avoir été choisi par la Providence pour écrire sur la puissance Royale. Aussi voyons-nous que son Libelle fut condamné par un Arrêt du Grand Conseil, & brûlé par la main du Bourreau avec un autre Livre composé en François sous le titre de *Réponse au Conciliabule*, que Turlupin attribue aussi à Choppin, mais sans fondement (3).

Au reste il est assés probable que Choppin s'étoit laissé gâter à la compagnie de Louïs d'Orleans ce fameux Avocat Général de la Ligue, qui publia deux Volumes d'injures contre l'Etat & contre la personne d'Henri IV. sous le titre de *Catholique Anglois* (4). On sait qu'ils s'étoient liés étroitement ensemble pour agir & écrire de concert en faveur de la Ligue; mais il falloit que ces deux Avocats fussent d'une science bien bornée, ou d'une malice bien étenduë pour prétendre que le Royaume étoit électif.

A celà près, Maître René Choppin avoit acquis, soit par préjugé, soit par quelque mérite réel, l'estime & la considération des habiles gens de la Robe, qui ne prenoient point garde de trop près à sa Latinité qui n'étoit pas excellente, ni à son éxactitude qui ne répondoit pas assés à ses lectures & à son érudition.

☞ Il étoit né sur la fin du mois de Mai de l'an 1537. dans la terre de Chaston, lieu dépendant de la Paroisse de Bailleul, assés près de la Fléche au pays d'Anjou. Il fit ses Humanités à Paris & ses études de Droit à Angers, où il répondit en Public l'an 1554. d'une maniére qui le fit admirer, parce qu'il n'avoit que 17. ans. Ayant jetté ces premiers fondemens de sa réputation, il vint plaider à Paris, où il s'étoit fait recevoir Avocat. L'an 1564. il épousa la fille d'un Procureur nommé Pierre Baron; il eut des Lettres de noblesse du Roi Henri III. pour son Livre du Domaine, & mille pistolles pour la premiére partie de ses Commentaires sur la Coûtume d'Anjou. La Ville d'Angers le fit son Echevin honoraire ou Défenseur perpétuel de ses droits. Il mourut à Paris le 2. de Février de l'an 1606. & fut enterré dans l'Eglise de saint Benoît.

Pour ce qui regarde la personne de son Adversaire, il ne m'est pas possible de vous en parler avec autant d'assurance. On juge aisément que cet Auteur ayant dessein de faire le bouffon aux dépens de Choppin, a eu la prudence de ne point paroître sur le Théatre le visage découvert, qu'il a pris le masque de *Turlupinus de Turlupinis*, pour rendre sa mine extérieure plus conforme au caractére qu'il vouloit donner à sa Piéce qu'à la matiére dont il entreprenoit de discourir. Je confesse avoir consulté le Devin que vous connoissés pour découvrir cet Auteur déguisé. Le Devin ne m'a répondu que d'une maniére ambiguë & obscure, en me disant que l'Anti-Choppin passoit pour le fruit d'un Hotman. Je lui ai objecté le grand nombre des Hotmans pour le prier de me dire quelque chose de plus, & de se restraindre à quelqu'un nommément, parce qu'entre les Hotmans qui ont écrit nous trouvons les noms de Pierre, d'Antoine, de François, de Jean, de Philippe, de Jacques, qualifiés de titres, non pas simplement d'Avocats, mais de Conseillers au Châtelet, au Parlement, & au Conseil d'Etat, de Lieutenans Généraux des Eaux & Forêts, de Trésoriers de l'Extraordinaire des Guerres, d'Ambassadeurs en Suisse & ailleurs, d'Avocats Généraux au Parlement de Paris. Il a eu la complaisance de me dire que le soupçon étoit tombé sur *Jean*. Nous connoissons deux Hotmans du nom de Jean qui ont été Auteurs, l'un frére de François, de Philippe, & d'Antoine, dit le Sieur d'Infendic Secretaire du Roi; l'autre fils de François, dit le Sieur de Villiers, Agent pour le Roi en Allemagne. Le Sieur d'Infendic mourut l'an 1596. le 21. d'Avril trois mois après Antoine, cinq mois après Philippe, & six ans après François, ses trois fréres. Mais le Sieur de Villiers a vécu assés avant dans notre siécle.

S'il

ans qu'il a pu, ces étymologies chap. 92. de la 1. part. de ses Observat. sur la L. F.

3. D'autres le donnent à Mathieu de Launoy.
4. Nouveau Converti, &c.

Anti-Choppin.

S'il falloit opter je me déterminerois plus volontiers au plus jeune, parce que l'Anti-Choppin est un Ouvrage de pure jeunesse, & fort indigne de la gravité du Sieur d'Infendic qui étoit déja sur l'âge quand on fit paroître cette Satire, & qui devoit mourir dix-huit mois après. D'ailleurs, le nom supposé de la prétenduë Ville de *Wilierban* où se fit l'édition de l'*Anti-Choppin* in-8. en 1593. semble nous faire songer au Sieur de Williers plutôt qu'à aucun autre (1). On trouve une édition de l'année précédente en même forme où le nom de la Ville de Chartres est marqué comme du lieu de l'impression, cela supposeroit trois éditions d'un assés mauvais Libelle. Mais il y a assés d'apparence que les deux derniéres éditions de l'Anti-Choppin n'ont eu que la premiére feuille pour toute différence.

ANTI-COLAZON.

Anti-Colazon.

119. LEs esprits ne sont point partagés touchant le véritable Auteur de l'ANTI-COLAZON. Personne ne s'est avisé de douter que cet Ouvrage de Controverse Politique n'ait eu pour Auteur le Sieur de Villiers Jean Hotman fils de François le Jurisconsulte, depuis que l'Auteur même a reconnu publiquement son Ouvrage. Il doit son être au Traité que Charles Paschal avoit fait de *l'Ambassadeur*. Ce Traité composé en Latin fut imprimé d'abord dans la Ville de Rouen l'an 1598. puis à Paris l'an 1612. in-4., & enfin dans les pays étrangers en diverses formes. La réputation qu'il acquit à son Auteur le fit considérer comme un Ouvrage singulier & presque unique sur ce sujet, jusqu'à ce que Jean Hotman Sieur de Villiers fit paroître quelque chose de nouveau sur la même matiére à Dusseldorp in-16. l'an 1603. sous le titre *De la Charge & Dignité de l'Ambassadeur*, puis à Paris en 1604. & 1616. parmi les Opuscules François des Hotmans recueillis in-8.

Tout petit qu'étoit ce dernier Ouvrage, il ne laissa point de mettre la division dans les esprits & d'exciter la jalousie parmi ceux qui estimoient Paschal & qui ne croyoient pas qu'on pût rien dire de nouveau après lui sur un même sujet. Un certain Breton nommé Colazon (2) parut plus intéressé que les autres dans la réputation de Paschal, sans doute, parce qu'il avoit été à son service, & qu'il le considéroit toujours comme son Maître & son Patron. Il étoit pour lors Regent d'une Classe au College de Montaigu à Paris, & ayant vû le livre de Hotman-Villiers, il ne put s'empêcher de faire des Remarques sur cet Ouvrage, & il les fit imprimer à Paris l'an 1604. in-8. sous le titre simple de *Notes sur un Livre intitulé l'Ambassadeur par le Sieur de Villiers Hotman.*

Rien ne fut plus sensible au Sieur de Villiers Hotman dans les Notes de Colazon que le crime de Plagiaire qu'il lui imputoit, comme si son Traité de l'Ambassadeur étoit un larcin pur de celui de Mr. Paschal. Ce fut pour repousser cette accusation que le Sieur de Villiers composa l'ANTI-COLAZON dont je n'ai vû que l'Extrait que l'Auteur en a fait lui-même, & qu'il a joint à la suite de son *Ambassadeur* de l'édition de 1616.

Sur la fin de cet Extrait il parle de la Satire de *Turlupin* comme d'une *lessive* propre à laver des gens faits comme Colazon, & préparée depuis plus de dix ans. C'est une circonstance que j'ai crû devoir faire remarquer, pour donner encore un nouvel éclaircissement à ce que je vous ai dit de l'Auteur de l'Anti-Choppin dans l'article précédent.

ANTI-CONRINGIUS.

Anti-Conringius.

120. SUr la contestation qui s'étoit élevée entre quelques Particuliers touchant le droit de couronner le Roi des Romains en Allemagne, Hermannus Conringius, qui de Médecin s'étoit érigé en Jurisconsulte & en Politique, prit la plume pour maintenir la possession de l'Electeur

1. ¶ Sa conjecture est bien fondée tant par les raisons qu'il allégue ici que par celle dont à la fin du chapitre suivant il se sert pour les confirmer.

2. ¶ Le Livre que le Sieur de Villiers Hotman intitula l'Ambassadeur ayant paru en 1603. Charles Paschal qui le regarda comme une copie du sien en racourci, s'en vengea par des Notes publiées l'an 1604. sous le nom Grec de Κολάζων qui signifie *vengeur*, & que Baillet prend pour le nom de famille du prétendu Auteur de ces Notes. Paschal qui les avoit faites, étoit, quoiqu'il témoignât le contraire, bien aise qu'on crut qu'elles étoient d'un Breton

Anti-Conringius.

teur de Maïence; & il fit imprimer un Livre à Francfort l'an 1655. in-4., puis à Helmstadt l'an 1664. in-4. sous le titre de *Assertio juris Moguntin. in coronandis Regibus Romanorum.*

Un autre Auteur qui m'est inconnu entreprit de refuter Conringius en faveur de l'Electeur de Cologne qui contestoit le droit de couronner à celui de Maïence, & publia un Ecrit sous le titre d'*Anti-Conringius*, ou d'*Anti-Conringiana Defensio juris Coloniensis in coronandis Romanorum Regibus*. Conringius voulut repousser son Adversaire par une Replique qu'il fit imprimer en 1664. in-4. dans la même Ville de Helmstadt sous le titre de *Castigatio libri cui titulus, Anti-Conring.* &c. & il publia en même tems un Examen nouveau des Défenses de la Ville de Cologne touchant les prétentions de son Archevêque.

☞ Herman Conringius étoit né en Frise l'an 1605. selon Mr. Konigius, mais l'an 1606. selon Mr. Mercklin, dans la Ville de Norden au Comté de la Frise Orientale d'où son Pere étoit Ministre. L'an 1636. il passa Maître ès Arts & Docteur en Medecine dans l'Université de Helmstadt sur les confins du Duché de Brunswick & de Magdebourg. Il se maria le jour même qu'il prit le bonnet & fut fait Professeur en Physique dans la même Université, & un an après Professeur en Médecine. Il fut établi premier Médecin du Comte de Frise l'an 1649. de la Reine de Suéde l'an 1650. & reçut dans la suite le titre de Médecin & Conseiller de divers autres Princes & Electeurs. Il étoit Ancien ou Senieur de l'Université lorsqu'il mourut l'an 1681. âgé de 75. ans.

A N T I-C U J A S.

Anti-Cujas.

120. §. 2. NOus n'avons pas besoin, continua Mr. de Rintail, de l'exemple de Mr. Cujas pour vous faire voir que les Faiseurs d'*Anti* n'ont pas épargné les noms des plus grands Hommes & de ceux que nous considérons comme les premiers dans leur Profession. Si je ne vous croyois pas contens du grand nombre des exemples que je vous en ai produits, je me mettrois plus en peine de savoir si l'on doit prendre pour un véritable ANTI-CUJAS le Livre qui fut imprimé à Paris l'an 1644. in-16. sous le titre de *Ars Digestorum Tribonianica & Anti-Cujaciana*, seu *In Heptatencho Justinianeo Germanus Triboniani genius Cujaciano contrarius*; *Auctore Claudio Gendræo Ferto Frenæo Jurisconsulto*. L'Auteur dédie son Ouvrage à JESUS-CHRIST. C'est-à-dire, *Au Legislateur éternel de la Sagesse substancielle*, *à la Vérité originale*, qui étant incarnée s'est découverte sous la forme d'un Enfant de douze ans dans le Temple aux Docteurs de la Loi.

Je m'imagine, dit Mr. de Brillat, entendre la Dédicace d'un Livre de la plus fine dévotion. Je croyois que la liberté de dédier ses Livres à la sainte Trinité, à Jesus-Christ, à la sainte Vierge, n'étoit accordée qu'à des Auteurs Mystiques, qu'à des personnes qu'une spiritualité consommée par de longs exercices de piété & une Conversation extatique dans les Cieux auroient renduës privilégiées.

Voilà, reprit Mr. de Rintail, de quoi vous desabuser. Il est vrai que le Gendre pour tâcher de rendre son présent plus agréable à J. C. & pour nous faire voir qu'il n'est pas tout-à-fait indigne de lui, a eu la hardiesse de comparer le Digeste à la Vérité éternelle, & d'avancer que le plan de Tribonien qu'il entreprenoit de reduire en art, étoit cette Sagesse *qui avoit été cachée jusqu'alors*, *puis revelée aux Petits pour la première fois* par le moyen de son Livre qu'il appelle les Premices des fruits de ses études.

Il n'y aura peut-être que cette derniére circonstance, repartit Mr. de Brillat, qui puisse contribuer à lui faire obtenir le pardon de sa témérité. On a de l'indulgence pour les foiblesses, & pour le peu d'expérience qui se trouve en un âge aussi peu avancé que pourroit avoir été celui auquel se trouvoit cet Auteur.

☞ C'é-

ton autrefois son domestique, alors Régent d'une Classe du Collége de Montaigu, ce qui a donné lieu au Sieur de Villiers de se jouer là-dessus dans l'extrait de son Anti-Colazon en ces termes: *On dit que Colazon est un Breton, je dis Breton Bretonnant, jadis valet de Mr. Paschal, & maintenant fessecul d'une Classe au Collége de Montaigu. Ce qu'il tient à gloire, puisqu'il en prend le nom.* Où l'on voit que *fessecul* est pris là pour un synonyme de *Colazon*, parce que Κολάζω signifiant je punis, je châtie, peut fort bien aussi signifier *je fouette*, ou *je me venge en fouettant le coupable.*

Anti-Cujas.

C'étoit un jeune Juriste, dit Mr. de Rintail, qui étoit sorti des Ecoles avec les préjugés de ses Maîtres, & cet air de présomption que forme l'ignorance de tout ce qui n'est point dans les cahiers d'un Professeur dont on a pris les leçons. Il se croyoit incomparablement plus habile que Cujas & tous les autres Modernes, & il prétendoit aussi retomber sur tous ceux qui s'étoient écarté de la méthode de Tribonien. Je ne puis vous apprendre autre chose de ce Claude le Gendre, sinon, que c'étoit un Normand (1) qui s'étoit venu établir à Paris, & qui s'étoit fait passer Avocat au Grand Conseil. J'ai ouï dire à des personnes de sa connoissance qu'il se rendit Huguenot quelque tems après la publication de son Livre. Mais je ne sai ce qu'il est devenu depuis ce tems-là.

Il n'en est pas de même du célébre Cujas qui est connu de toute la terre. Je me contente de vous dire qu'il étoit né à Tolose l'an 1522. qu'il ne devoit presque qu'à sa propre industrie (après Dieu) tout ce qu'il avoit acquis d'érudition ; qu'il professa le Droit dans diverses Villes du Royaume ; & qu'il mourut à Bourges le quatriéme jour d'Octobre qui étoit un Jeudi de l'an 1590. Car pour le reste vous souffrirés que je vous renvoye à la Vie qu'en a faite Papyre Masson, & à celle que l'un de nos amis prépare pour le Public.

ANTI-DESINTERESSE.

Anti-Desinteressé.

121. IL me semble, dit Mr. de Brillat, que de tous vos *Anti* je n'en ai point remarqué de plus monstrueux que celui que vous venés de nommer.

J'estime avec vous, répondit Mr. de Rintail, qu'une conjonction de cette nature ne peut être que le fruit d'une fantaisie bien bizarre. Il n'y a pour l'ordinaire qu'une passion dereglée qui puisse produire les accouplemens irréguliers & le mélange d'espéces différentes. Aussi faut-il avouer que l'*Anti-Desintéressé* n'est qu'une de ces productions fugitives que la sédition semble avoir mises au jour à la faveur des troubles du Royaume durant nos guerres civiles. C'est un Ouvrage anonyme du nombre des Piéces satiriques qui ont été répanduës dans la Ville & les Provinces contre la personne du Cardinal Mazarin & contre le Gouvernement. Il fut imprimé à Paris in-4. l'an 1646. & ce qui ne vous surprendra pas beaucoup, avec permission. Je me contenterai de vous représenter ici fidélement son titre qui est l'*Anti-Desintéressé*, ou l'*Equitable Censeur des Libelles semés dans Paris sous le nom du Desintéressé, commençant par ces mots :* Pauvre Peuple abusé, decille tes yeux, &c. *& tendant à desunir les Habitans de cette Ville d'avec les Princes & le Parlement.*

ANTI-ESPAGNOL.

Anti-Espagnol.

122. L'ANTI-ESPAGNOL, continua Mr. de Rintail, est une Piéce anonyme comme la précédente, mais elle a pour Auteur une personne qui est plus connuë dans le Monde. L'Auteur n'est autre que Mr. du Fay dont je me souviens de vous avoir parlé au sujet de l'*Anti-Sixte:* L'Ouvrage est le fruit d'un Catholique, mais bon François affectionné au service de son Roi. Il a été imprimé en des tems differens avec quelques changemens. Celui qui parut l'an 1594. in-12. a pour titre l'*Anti-Espagnol, Et Exhortation de ceux de Paris qui ne se veulent faire Espagnols, à tous les François de leur parti, de se remettre en l'obéissance du Roi Henri quatriéme, & se délivrer de la tyrannie de Castille.* Il fait le quatriéme & dernier des Excellens Discours sur l'Etat de la France publiés en 1595. Mais celui qui a été depuis retouché a été remis au jour sous le titre de l'*Anti-Espagnol*, ou *Brief Discours du but où tend Philippe Roi d'Espagne se mêlant des affaires de France.* Il se trouve inseré au quatriéme volume des Mémoires de la Ligue publié l'an 1604. par le Sieur Samuel du Lis pour les choses arrivées sous la Ligue depuis la mort du Roi Henri III. au mois d'Août 1589. jusqu'au second voyage du Duc de Parme pour réduire la France sous le Roi d'Espagne vers la fin de 1591.

ANTI-

1. ¶. Que par conséquent il ne faut pas confondre avec cet autre Le Gendre dont Richelet au mot Sifleur.

ANTI-GUISARD.

Anti-Guisard.

123. JE ne suis point encore parvenu à découvrir la personne & le nom de l'Auteur qui a publié l'ANTI-GUISARD: mais son esprit se fait assés connoître dans toute la suite de son Ouvrage, qui est aussi peu favorable aux partisans de la Ligue que l'*Anti-Espagnol* que nous venons de quitter. Il n'est pas moins ponctuel à exécuter ce qu'il promet dans son titre, & je puis vous assurer que la Maison de Guise n'y est pas plus épargnée que celle d'Espagne dans l'Anti-Espagnol. L'Auteur affecte de témoigner tant de compassion & tant de bonté pour les Huguenots que je le prendrois volontiers pour un Huguenot lui-même. A voir le zèle dont il fait son Apologie, vous en feriés le même jugement que moi, & vous le distingueriés au moins par cet endroit de l'Auteur de l'*Anti-Espagnol*, que les Ligueurs étourdis ont voulu faire passer pour Huguenot avec un peu trop de précipitation.

L'*Anti-Guisard* fut imprimé sans autre explication de titre ou de dessein à Paris in-8., & sans nom de Ville ou d'année pour en caractériser l'impression. Mais il fut réimprimé depuis au premier volume des Memoires de la Ligue l'an 1602.

ANTI-MACHIAVEL.

Anti-Machiavel.

124. IL est inutile de mettre en question de savoir s'il y a jamais eu un Livre qui ait porté le titre d'ANTI-MACHIAVEL après l'expérience de nos yeux qui ont vû & qui voyent encore tous les jours ce titre à la tête d'un Ouvrage anonyme, & qui le trouvent non-seulement en Latin, mais en François, & en Allemand dans les Traductions diverses de cet Ouvrage.

J'ai souvent oui parler de l'*Anti-Machiavel*, dit Mr. Bertier; mais de tous ceux que j'ai entendu discourir sur cet Ouvrage, personne ne m'a encore fait douter de son titre.

Il nous arrive quelquefois dans des entretiens libres & familiers, reprit Mr. de Rintail, d'employer les termes d'Anti-Maimbourg, d'Anti-Varillas, &c. pour marquer en abrégé des Réponses faites à Messieurs Maimbourg, & Varillas, sans prétendre néanmoins que ces expressions doivent faire conclure que ces Réponses portent le nom d'*Anti*. Il n'en est pas de même de l'Anti-Machiavel, si ce n'est dans une édition Françoise de cet Ouvrage qui a pour titre: *Discours d'Etat contre Machiavel*, & qui au rapport du Sieur Sorel (2) ne laisse point de s'appeller ordinairement l'*Anti-Machiavel*.

Anti-Machiavel.

Les autres éditions en notre Langue portent tout net & sans periphrase le titre d'*Anti-Machiavel*, & le Sieur de la Croix du Maine (3) semble insinuer même que ces éditions Françoises ne sont pas en petit nombre. Pour l'*Anti-Machiavel* Allemand je n'en ai vû qu'une édition de Strasbourg, l'année n'y est point marquée, ou je n'ai pas eu la curiosité de la remarquer.

Les éditions Latines faites en Allemagne & en Hollande sont entre les mains de tout le monde. Mais il ne faut pas s'imaginer que ce soit au mérite du Livre plutôt qu'à la prévention générale des esprits contre Machiavel que l'on doive attribuer la multitude de ces éditions.

Le Livre dépouillé des circonstances de l'Adversaire qu'il refute, est la production d'un Calviniste zélé, mais d'un médiocre Savant & d'un très-petit Politique, au jugement même des Protestans: & je ne prétens pas m'opposer à l'opinion commune qui veut que son Auteur soit un Huguenot du Dauphiné nommé Innocent Gentillet qui fut d'abord Avocat plaidant au Parlement de Toulouse & depuis Syndic de la République de Genève. La Croix du Maine prétend néanmoins que l'Auteur de l'Anti-Machiavel François est une autre personne de même surnom qu'il appelle François Gentillet Dauphinois, & qu'il qualifie de Président en la Chambre de l'Edit de Grenoble. Mais il est aisé de reconcilier la Croix du Maine avec les autres en convenant d'une legére erreur dans le nom.

Il se presente une autre difficulté dont je n'attens l'éclaircissement que de ceux qui

Sisteur ne fait pas fort honorable mention.
2. Pag. 71. Bibl. Fr.

3. Pag. 97. Bibl. Fr.

Anti-Machiavel.

qui ont vû tous les Ouvrages que Gentillet a écrit contre Machiavel, & qui ont éxaminé les éditions différentes de l'*Anti-Machiavel*. Mr Geisler, Mr. Placcius, & Mr. Deckerrus nous parlent de l'Anti-Machiavel, comme d'un Ouvrage qui ne porte pas le nom de son Auteur, & les deux premiers nous disent nettement que l'*Anti-Machiavel* a pour titre *Commentariorum de Regno & quovis Principatu rectè & tranquillè administrando libri tres, in quibus ordine agitur de consilio, religione, & politia quam Princeps quilibet in ditione sua tueri & observare debet* (1). Mais vous aurés tout présentement le divertissement de voir deux choses que je ne trouve pas dans l'opinion des trois Messieurs d'Allemagne que je viens de vous citer. Ce sont les premieres éditions de ce Livre, continua Mr. de Rintail en se levant, sur lesquelles je veux avoir le témoignage de vos yeux.

Il nous donna aussi-tôt trois formes différentes du Livre dont il s'agissoit, & qu'il sembloit avoir ramassées à dessein, à Mr. de Brillat un *in*-4., à Mr. Bertier un *in*-8. & à moi un *in*-12. Mr. de S. Yon de son côté se servant de cet intervalle de lecture alla prendre à la tablette un Geisler, un Placcius, & un Deckerrus qu'il connoissoit d'ailleurs: & Mr. Bertier prenant la parole:

Ce n'est pas, dit-il, un Anti-Machiavel que vous me faites voir. Il est vrai que je lis le titre du Livre que vous venés de citer, mais le Livre n'est pas anonyme, comme vous le dites (il parloit à Mr. de Rintail.) J'y trouve le nom d'Innocent Gentillet (2) qui y est qualifié de *Jurisconsulte*. Le titre m'apprend à la vérité, que l'Ouvrage est écrit contre Machiavel. Mon édition est celle de l'an 1571. faite à Lausanne; mais où est donc le nom d'*Anti-Machiavel* dont il s'agit ici?

La mienne, dit Mr. de Brillat, en parlant d'édition, est de l'an 1599. à Strasbourg; je demande comme Mr. Bertier en quoi le Livre qui porte le nom de son Auteur est un Ouvrage anonyme, & si c'est à la tête ou à la queuë qu'il est stigmatisé du nom d'Anti-Machiavel?

Mr. de Rintail voulut m'écouter à mon tour sur mon édition qui étoit encore différente, & voyant que je parlois comme les autres. Vous avés donc remarqué, Messieurs, ajouta-t-il, les deux choses dont je voulois vous divertir, le titre de l'Anti-Machiavel & la qualité d'Anonyme que vous n'avés point apperçuë dans vos éditions, & que Mr. de S. Yon vous montre dans les Auteurs que je vous avois cités d'abord. Nous avouërons donc, pour ne contredire persone, que l'invention de l'*Anti-Machiavel* est postérieure aux premiéres éditions des trois *Livres* de Gentillet contre Machiavel; & que s'il étoit vrai que Messieurs Geisler & les autres que j'ai cités eussent pris un peu trop à la lettre ce que Melchior Goldast (3) a dit que l'Anti-Machiavel Anonyme étoit l'Ouvrage de Gentillet, sous prétexte que celui-ci a écrit en son nom contre Machiavel, nous serions libres de ne les pas confondre. Croyés-moi, Messieurs, & consultés les éditions de l'an 1630. à Strasbourg in-12. & de l'an 1647. à Leyde en Hollande, & elles pourront lever vos difficultés.

Au reste la considération de Gentillet ne méritoit pas trop que nous entrassions dans un si grand détail, & ce qu'il a écrit contre Machiavel, même hors des préjugés de son Calvinisme, n'étoit pas si important au jugement de Boëcler, de Bosius son fidéle & secret Copiste, & de diverses autres personnes, qu'il falût lui faire autant d'honneur qu'à des Ouvrages qui se sont distinguer.

☞ Je ne vous dis rien de ceux de Machiavel ni de leurs diverses éditions. Le grand nombre de ses Adversaires & de ses Défenseurs vous les ont fait assés connoître. C'étoit un homme de condition assés médiocre natif de Florence, qui n'avoit pas beaucoup d'étude. Mais il supplée au défaut d'érudition Grecque & Latine par les qualités d'un esprit aisé, vif, pénétrant, agréable. Vous savés combien il étoit

1. ¶ Ce titre est à la tête de la Traduction Latine du livre François, intitulé, non pas *Discours d'Etat contre Machiavel*, mais *Discours sur les moyens de bien gouverner & maintenir en une bonne paix un Royaume, ou autre Principauté.* La traduction a été faite par l'Auteur même, qui constamment n'est autre qu'Innocent Gentillet comme le marque Jaques Monau à David Chytræus dans le tems que le livre parut. Anti-

Anti Machiavel.

étoit estimé & chéri du Pape Leon X. favorisé & protegé des Grands, soit à Florence, soit à Rome où Leon l'avoit fait aller. Il fut Secrétaire de Marcellus Virgilius, qui étoit lui-même Secrétaire de la Ville de Florence, & qui lui apprit le peu qu'il savoit de Grec & de Latin. Lors que les Medicis chassérent Soderini, Machiavel fut mis en prison; mais les mêmes Medicis par une espéce de répentir de lui avoir fait souffrir une cruelle question lui firent une pension, & l'engagérent à écrire l'histoire du pays. Il ne fut pas aussi généreux qu'eux dans l'oubli du passé. Il parut vouloir imiter la liberté de Cremutius Cordus, mais il n'avoit pas son desintéressement, & il ne laissa pas de demeurer gueux le reste de sa vie. Il s'empoisonna pensant prendre un remède, & il mourut de cet accident quelques jours avant la prise de Florence par l'armée de l'Empereur & le rétablissement des Medicis.

ANTI-MARIANA.

Anti-Mariana.

125. Ceux qui savent que les Ouvrages de Mariana qui regardent l'autorité des deux Puissances souveraines sur la terre ont été moins universellement approuvés que son Histoire, jugeront aisément que l'*Anti-Mariana* doit être un *Anti* de pure Politique plutôt que de Théologie ou d'Histoire. Son Auteur étoit un Avocat du Parlement de Paris, si je ne me trompe, & il s'appelloit Michel Roussel. L'Ouvrage fut imprimé à Paris l'an 1610. in-8. sous le titre d'*Anti-Mariana* ou *Refutation des Propositions de Mariana*, &c.

Nous ne demandons pas, dit Mr. Berrier, si cela regarde l'Ouvrage de Mariana publié en trois Livres à Tolede & à Maïence sous le titre *De Rege & Regis Institutione*; & si Roussel auroit voulu se prévaloir de l'Arrêt du Parlement donné le 8. de Juin de l'an 1610.

Je n'ai remarqué dans mon cahier que ce que je viens de vous en lire, répondit Mr. de Rintail, & je veux finir cet article en vous disant un mot de la Vie de Mariana. (Car pour celle de son Adversaire Michel Roussel, je n'en ai encore pû savoir aucune circonstance.)

Anti-Mariana.

☞ Mariana étoit né à Talavera dans la Castille-Neuve au Diocèse de Tolede, l'an 1536. Il n'avoit que 17. ans lors qu'il renonça au monde, & il fut reçu le premier de Janvier de l'an 1554. dans la nouvelle Compagnie des Jésuites. Etant allé à Rome en 1561. il y enseigna l'Ecriture-sainte, & il fut ordonné Prêtre au Carême qui suivit son arrivée. Quatre ans après il passa en Sicile, où il enseigna encore pendant deux ans. Etant venu à Paris l'an 1569. il y professa la Théologie & expliqua la Somme de saint Thomas pendant cinq ans. Son peu de santé le fit retourner en Espagne l'an 1574. & depuis ce tems-là il demeura toujours à Tolede jusques au 17. de Février de l'an 1624. qui fut le jour de sa mort.

ANTI-MORUS.

Anti-Morus.

126. Je crois, Messieurs, poursuivit Mr. de Rintail, que le premier éxemplaire de l'*Anti-Morus* qui ait passé le Rhin est celui que vous voyés sur ma table. Au moins n'en avois-je pas encore oüi parler lors qu'il me fut envoyé par un ami des quartiers du Nord. Il est à la tête d'un petit Traité Latin qui a pour titre *Parnassus infamis*, non pas à la maniére des autres *Anti*, comme s'il falloit doubler le titre par une disjonctive en disant *Anti-Morus*, sive, *Parnassus infamis*; mais comme le nom d'un Auteur qui auroit voulu se déguiser sous le masque de T. Anti-Morus pour publier son Parnasse infame.

A quel Morus en veut l'Auteur, dit Mr. de Brillat? Choisissés, répondit Mr. de Rintail, celui qu'il vous plaira, de Thomas, de Jean, d'Horace, de Henri, de George, d'Aléxandre, de François, d'Ascanius, ou de tout autre Auteur du nom de Morus que vous puissiés connoître; &

Anti-Machiavel est un titre qui s'est introduit par l'usage, & qui n'a été employé que dans les derniéres éditions.

2. ¶ Nul Auteur n'a parlé plus amplement de cet Innocent Gentillet que Bayle dans son Dictionnaire.

3. *De Regn. Boh. pag.* 43. & 48.

Anti-Morus.

& je vous déclare que vous ne devinerés jamais juste. L'Adversaire que l'Anti-Morus a prétendu combattre & que je crois encore vivant, ne porte pas le nom de Morus. Il n'est autre que ce Sarckmasius d'Allemagne qui a donné tant de chagrin aux Jurisconsultes vivans de son pays depuis environ vingt ans. Mais comme Sarckmasius de son côté n'est qu'un masque d'Auteur, je vous promets de considérer la Satire du Parnasse infame, comme une Piéce de théatre en prose, qui ne mérite pas, peut-être, le nom d'*Anti* personnel, parce qu'on n'y attaque le nom de personne, mais qui n'en est guére moins injurieuse à Sarckmasius, puisque son Adversaire n'a formé son masque d'*Anti-Morus*, que sur les qualités qu'il lui donne en Latin de *Fatuus*, *inter doctos stultus opinione eruditionis infatuatus*, &c.

Sarckmasius s'est attiré cette Satire par un petit Ecrit Latin qu'il avoit publié sur la fin de l'an 1668. sous le titre de *Judicia de novissimis Prudentiæ civilis Scriptoribus ex Parnasso*, &c. *Martismonte*, &c. L'Auteur entreprenoit dans cet Ouvrage de deux feuilles, de dire son sentiment sur XV. Jurisconsultes ou Ecrivains Politiques tous Allemands avec un peu plus de liberté que ces derniers tems semblent n'en pouvoir souffrir. Je ne sai s'il avoit bien pris ses mesures pour demeurer caché, mais il fut bien-tôt découvert par le grand nombre des Adversaires qui l'assiégérent & qui pensérent l'accabler sous la grêle de leurs traits. Quelqu'un a été curieux de les ramasser, & on nous les conserve sous l'inscription de la *Pie du Parnasse*. La Piéce de l'*Anti-Morus* s'y trouve parmi les autres. Elle est sans doute des plus violentes, mais je doute qu'elle soit des plus solides. Son Auteur ne s'est designé que par les lettres capitales V. M. O. que je n'ai encore pu déchiffrer.

Pour ce qui est d'Eubulus Theosdatus Sarckmasius, je me contente de vous dire que c'est un masque sous lequel on a crû appercevoir le Sieur Conrad Samuël Schurtzfleisch, auparavant Recteur du Collége de Corbach au Comté de Waldeck dans la Hesse, & qui étoit Professeur en Poësie à Wittemberg en Saxe, lors qu'il se déguisa en Sarckmasius. Si vous êtes curieux d'un plus grand détail, vous pourrés vous satisfaire dans le Recueil des Auteurs déguisés de Mr. Baillet lors qu'il aura vu le jour.

ANTI-PAPIANUS, ou plutôt, ANTI-PAPINIANUS.

Anti-Papianus.

127. JE me serois abstenu très-volontiers de vous parler de l'Αντιπαπιανός des Jurisconsultes Grecs si je n'avois apprehendé que l'on ne m'en eût fait dans la suite une objection contre tout ce que je vous ai débité. Vous n'auriés peut-être pas été aussi persuadé que je le suis des raisons que j'aurois euës de l'omettre. Mais afin de ne point donner d'atteinte à la bonne opinion que vous avés de ma sincérité, je vous déclare qu'il n'y auroit eu ni finesse ni mystére dans l'omission que j'aurois faite de cet *Anti*.

Je ne l'aurois exclus de ma liste, que parce qu'il n'a rien de commun avec les Prédécesseurs de l'Anti-Baillet: Mr. Bertier, qui doit savoir plus particuliérement que nous, ce que c'est que l'*Anti-Papinien*, pourra nous dire si ce terme passe pour odieux & pour satirique dans le Barreau.

Je hante quelquefois le Palais, dit Mr. Bertier, & je ne me souviens pas d'y avoir entendu parler ni en bien ni en mal de l'Anti-Papinien. Je vous répondrois plus pertinemment sur ce qu'on y appelle *Anti-datte*, *Anticipation*, & sur les autres *Anti* que j'y trouve en usage selon notre style. Mais comment prétendés-vous que l'on y connoisse les Adversaires de Papinien, puis qu'à peine le nom de Papinien y est-il connu?

Je veux faire à votre Palais plus d'honneur que vous, repartit Mr. de Rintail. On peut y connoître Papinien, & n'y avoir pas entendu parler d'un Anti-Papinien qui n'est connu que parmi des Grecs.

L'ANTI-PAPINIEN n'est autre chose que le titre de la quatriéme partie du Digeste qui comprend huit Livres; & qui ne commence qu'au vingtiéme Livre des Pan-

1. ¶ VII. Observ. 32. où il a rapporté le mot Αντιπαπιανὸς tel qu'il l'a trouvé parmi les Grecs,

Anti-Papinianus.

Pandectes *de Pignoribus & Hypothecis.* Ne vous imaginés pas que les Compilateurs du Digeste ayent eu intention de réfuter Papinien ou de s'opposer à lui comme des Adversaires. C'est un préjugé que forme souvent le terme d'*Anti*, & dont il faut ici vous garantir. Cette partie du Digeste selon l'observation de Mr. Cujas (1) n'a été appellée Αντι-παπιανὸς par les Interpretes Grecs que parce qu'elle devoit tenir lieu des Livres de Papinien entre les mains des Ecoliers en Droit, suivant l'Ordonnance de l'Empereur Justinien. Ainsi l'*Anti-Papinien* loin de détruire Papinien n'a été fait que pour suppléer au défaut des Originaux-mêmes de Papinien que les jeunes gens ne pouvoient pas étudier. On peut dire même que ce n'est qu'une compilation des extraits de Papinien comme des autres anciens Jurisconsultes.

Jugés maintenant si j'avois mauvaise raison de vouloir biffer le nom de l'Anti-Papinien dans la généalogie de l'Anti-Baillet?

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je vous donne les mains pour l'exclusion de l'Anti-Papinien. Votre raisonnement me fait souvenir de ce que Mr. de S. Yon nous disoit il y a huit jours dans notre premiére conversation, que l'*Anti* des Grecs est souvent équivoque, & qu'il a été employé quelquefois pour marquer la subrogation & la permutation aussi-bien que l'opposition.

Puisqu'il ne s'agit point des Adversaires de Papinien, reprit Mr. de Rintail, je me crois dispensé de vous entretenir de ce célébre Jurisconsulte, & je passe à d'autres *Anti*.

ANTI-PARÆUS.

Anti-Paræus.

128. **P**Uisque Mr. de Verton a retenu le cahier de notre conversation d'avant-hier sur les *Anti* des Luthériens contre les Calvinistes, il faut qu'il se charge de communiquer à Mr. Bertier ce que j'avois remarqué touchant les divers Anti-Parées.

Volontiers, répondis-je, dès ce soir, s'il veut passer chés moi. Mais s'il sait d'ailleurs quel étoit David Paræus, & si par provision nous lui disons que les Anti-Parées que je pourrai lui faire voir, ne regardent que des points de Théologie controversés entre les Calvinistes & les Luthériens, je le croirai assés bien préparé à vous écouter.

Vous voulés sans doute, dit Mr. Bertier, me faire entendre que je ne comprendrai rien à votre *Anti* de Politique contre Paræus, si je ne sai ce que vous avés dit des *Anti* de Théologie contre lui.

Chanson, reprit Mr. de Rintail, ce n'est que pour vous procurer le divertissement de voir que si les Luthériens ont voulu faire de Paræus un Criminel de Religion, il s'est trouvé un Calviniste qui sans avoir égard à la société de communion l'a représenté au Public comme un Criminel d'Etat. Ce Calviniste étoit un Anglois nommé David Owen qui est l'Auteur de notre *Anti-Paræus* Politique dont voici l'histoire en abregé.

David Paræus Théologien Calviniste Professeur de Heidelberg avoit publié à Francfort en 1608. & depuis encore ailleurs un Commentaire Latin de sa composition sur l'Epitre aux Romains (2). Dans cet Ouvrage l'Auteur établissoit quelques Propositions touchant la puissance civile, & renfermoit en abregé dans la seconde ce que le fameux Junius Brutus, & le Protestant Auteur anonyme du Livre *De jure Magistratuum* avoient enseigné de séditieux contre l'autorité souveraine des Rois. Selon la doctrine de ce Paræus, „ Les Sujets qui ne sont pas tout „ à fait personnes privées, mais qui sont „ élevés dans des Magistratures inférieu„ res, peuvent se défendre & la Répu„ blique & l'Eglise ou la véritable Reli„ gion même, avec armes contre le Sou„ verain Magistrat sous certaines condi„ tions. “ Le détail qu'il donnoit de ces conditions en faisoit assés connoître les pernicieuses conséquences, & l'Ouvrage reçût son jugement du Public dès qu'il en eut eu la communication.

Le Roi Jacques I. de la Grand'Bretagne tout indulgent qu'il étoit d'ailleurs, porta la chose plus loin. Il fit condamner cette mé-

au lieu d'Αντιπαπινιανός. On trouve de même assés souvent *Papianus* dans les anciens manuscrits Latins pour *Papinianus*. Mais c'est une corruption.

2. *Explic. dubior. in Epist. ad Rom. c.* 13. *Pos.* 21.

Anti-Paræus.

méchante doctrine par l'Université d'Oxford ; brûler le Livre de Paræus par la main du Bourreau dans Londres ; & réfuter l'Ouvrage par un Théologien de sa Secte, qui est ce David Owen dont je vous ai parlé (1). La réfutation fut imprimée à Cambridge, l'an 1622. in-8. sous le titre d'*Anti-Paræus*, seu, *Determinatio de jure Regio contra Davidem Paræum*, &c. Paræus qui mourut la même année n'eut peut-être pas la commodité de lire le Livre d'Owen, moins encore d'y répondre.

Son fils Philippe mit au nombre des derniers devoirs que la piété exigeoit de lui, celui de le défendre & de justifier sa mémoire. Mais la cause qu'il plaidoit étoit si mauvaise qu'il se rendit ridicule à tout le monde. Il fit plus même, selon la remarque de l'illustre Défenseur des Catholiques, lorsque par ses prétendus adoucissemens il a donné lieu de croire qu'il y a autre chose que de l'inadvertance dans les explications indiscrétes & offensantes que plusieurs Calvinistes ont données depuis un siécle au pouvoir absolu des Souverains. Les distinctions du jeune Paræus sont si frivoles, si impertinentes, que si elles sont avouées des Calvinistes, ils sont obligés pour se faire justice de reconnoître parmi eux-mêmes cet esprit de chicane & de Sophistiquerie qu'ils ont prétendu attribuer aux autres. Le tour qu'il donne à la méchante Théologie de son pere par ses restrictions malignes, ne laisse pas de la rendre aussi pernicieuse à tous les Rois Chrétiens qu'en la laissant générale (2). On peut dire même, qu'il est plus ignorant & plus séditieux que son pere, lors qu'il soutient qu'il n'y a présentement dans toute la Chrétienté aucun „ Roi ou Prince Souverain qui soit véritablement Roi (3), c'est-à-dire entiérement absolu (comme il avoue qu'étoit Auguste & ses successeurs) & n'ayant que Dieu au-dessus de lui, en quoi consiste l'essence de la véritable Monarchie. Ils ne sont tous, si on l'en croit, que des Rois *Conventionnels* (c'est ainsi que Paræus les appelle) contre qui les Magistrats inférieurs se peuvent révolter, s'ils ne tiennent pas les *Conventions* ausquelles ils se sont obligés. Il nomme en particulier, comme n'étant Rois qu'à cette condition, les Rois de France, d'Espagne, d'Ecosse, de Dannemarck, de Hongrie. Mais il met une restriction pour ceux d'Angleterre, (chose très-remarquable dans la situation des affaires présentes) encore qu'il pût livrer Polydore Virgile pour sa caution.

C'est dommage, dit Mr. de Brillat, que le Roi Jacques avoit fait brûler le livre de son pere à Londres, le jeune Paræus n'auroit peut-être pas appréhendé de parler des Rois d'Angleterre comme des autres. C'est toujours un bon effet de la Puissance souveraine, puis qu'il n'a point été insensible à la disgrace & à l'infamie de son pere. Si l'on avoit brûlé son livre à Paris & à Madrid, peut-être auroit-il fait aussi quelque exception pour les Rois de France & d'Espagne. Le monde est rempli de gens qui ne deviennent sages que par la peur.

Quoiqu'il en soit, reprit Mr. de Rintail, Philippe Paræus a fait réparation d'honneur à la Majesté Britannique pour son pere & a donné satisfaction à l'*Anti-Paræus*. Ne croyés pas que sa restriction fût sans autre fondement que celui de la condamnation de son pere. Il a eu soin de l'appuyer de l'autorité du célébre Cambden dont le passage sera une honte éternelle aux Anglois d'aujourd'hui (4). *Cambdenus*, dit le jeune Paræus, *in Britannia sua ait*, *Regem supremam potestatem & merum habere imperium*, *nec præter Deum superiorem agnoscere*.

Comment, m'écriai-je, les Anglois du tems du Roi Jacques I. reconnoissent dans leur Roi *une Puissance souveraine & une Domination absolue : supremam potestatem & merum imperium*? Hé, que penserons-nous donc de l'infidélité des Anglois du tems du Roi Jacques II.? N'admirerons-nous pas la légereté & l'inconstance de ces Insulaires?

Il y a plus que cela, répartit Mr. de Rintail, dans la conduite étrange de ces Peuples. Mais laissons-en le jugement à Dieu; & au lieu de prévenir les réfléxions que la Postérité fera sur des évenemens si inouïs, retournons à l'Anti-Paræus.

Toute

1. *Joan. Latus in Comp. Hist. pag.* 754.

2. Apolog. pro Dav. Par. paragr. 2.

3. Ch.

Anti-Paræus.

Toute la défense du jeune Paræus se reduit donc à soutenir les ambiguités d'un cœur double, & par des détours affectés d'un fugitif, que les Rois & les Princes souverains d'aujourd'hui ne sont que *Conventionnels:* & que ce que son Pere a dit en faveur des Magistrats inférieurs les regarde tous indifféremment (5). „ Il a cru „ justifier encore mieux son pere, en prétendant que Luther, les Théologiens „ de Wittemberg, Pierre Martyr, Robert Abbot, & tous les autres Théologiens Protestans en général (*Omnis chorus Theologorum Protestantium*) avoient „ enseigné la même doctrine. Et sur ce „ que son Adversaire avoit parlé de Buchanan, comme d'un ennemi des Rois, „ & comme d'un méchant homme qui autorisoit les rebellions ; il lui répond: „ *Qu'il n'est pas d'un homme de bien de „ parler mal des gens de bien à qui la République & l'Eglise sont si obligés.*

Si tous les gens de bien parmi les Protestans, dit Mr. Bertier, étoient faits comme Buchanan & Paræus ; & si le fils de Paræus étoit avoué de la sorte pour soutenir que c'est *obliger la République & l'Eglise*, que d'enseigner la doctrine de ces deux personnages, pourroit-on s'abstenir de penser que l'Eglise des Protestans n'est qu'une société de séditieux?

Ils se garderont bien d'avouer un si pitoyable Apologiste, repliqua Mr. de Rintail. D'ailleurs il suffit que le jeune Paræus ait été Allemand comme son pere, pour n'avoir pas été en état de défendre sa doctrine & de repousser un Anti-Paræus. Vous riés? Et vous n'avés pas pris garde que le jeune Paræus a oublié l'Empereur d'Allemagne dans son Catalogue de Princes *conditionnels*. Non, croyés-moi, les Allemands n'ont pas été destinés du Ciel pour bien expliquer leur Paræus. Cet avantage étoit reservé à quelque François Réformé de la communion de Paræus, & pour deviner tout d'un coup, à Mr. de Daillon, dont je veux vous rapporter le sentiment pour vous faire voir combien nous nous sommes abusés jusqu'ici, de croire que Brutus & Buchanan étoient des séditieux, selon le raisonnement de ce nouvel Auteur. Ecoutés Mr. le Clerc, c'est-à-dire l'un des plus moderés de sa communion. Mr. de Daillon, dit-il, en „ adoptant sa pensée, fait voir qu'aucun „ Théologien Protestant n'a enseigné rien „ de contraire à l'obéissance qu'on doit „ aux Rois, & que quand Paræus dit: *Que les Magistrats inférieurs peuvent de droit défendre, même par armes, l'Etat & l'Eglise contre le Magistrat supérieur*; il ne parle pas des Sujets d'un Prince absolu, MAIS DES MAGISTRATS DES VILLES LIBRES D'ALLEMAGNE, AUSQUELLES L'EMPEREUR, QUOIQU'IL SOIT LEUR MAGISTRAT SUPERIEUR EN BEAUCOUP DE CHOSES, N'A PAS DROIT NEANMOINS DE RAVIR LEURS LIBERTE'S (6).

Ah! dit Mr. de Brillat, je suis maintenant persuadé que Mr. de Daillon étoit bien plus propre pour expliquer Paræus que le fils de cet Auteur. Il est bien moins embarassé & beaucoup plus net. Mais si Paræus n'en vouloit qu'à l'Empereur d'Allemagne, qui n'est pas Roi du Corps Germanique, pourquoi s'est-on tant échauffé en Angleterre sur ce sujet? Est-ce que l'Université d'Oxford n'auroit point compris la pensée de Paræus en condamnant sa doctrine? Est-ce que le Roi Jacques, qui étoit Protestant de si bonne foi, auroit voulu obliger un Prince Catholique, ou la Maison d'Autriche en faisant brûler son Livre? Adieu donc l'Anti-Paræus de David Owen, & tous les beaux raisonnemens de ce Docteur Anglois.

Vous voyés au moins, reprit Mr. de Rintail, que Mr. de Daillon n'a point affecté de paroître Allemand dans l'explication du sentiment de Paræus. Mais j'aurois souhaité que Mr. le Clerc d'Amsterdam nous eût facilité les moyens de démêler son sentiment d'avec celui de Mr. de Daillon, lors qu'il a copié l'endroit où il marque ; qu'*aucun Théologien Protestant* (sans en excepter Brutus ni Buchanan) *n'a enseigné rien de contraire à l'obéissance qu'on doit aux Rois.*

ANTI-

3. Ch. 4. p. 56. & seq. Ap. des Cath.
4. Pag. 101.
5. Pag. 58. Ap. des Cath.
6. Tom. 5. Bibl. Univers. pag. 72.

ANTI-SCIOPPIUS.

Anti-Scioppius.

129. NOus entendons parler quelquefois de l'*Anti-Scioppius* de Bernegger, qui étoit un célébre Professeur de l'Histoire dans l'Université de Strasbourg, & qui mourut en 1640. Mais ce Titre ne se trouve que dans la bouche de ceux qui ont occasion d'en parler dans les compagnies, & qui ne l'employent sans doute que pour abréger le circuit de l'expression. Il faut avouer néanmoins que nous avons un Livre composé par Theodosius Berenicus écrit contre le *Classicum Belli Sacri* de Scioppius, & imprimé l'an 1621. dans la Ville d'*Augusta Triboccorum*, sous le titre de *Tuba Pacis Anti-Scioppiana*, &c. que ce Berenicus n'est autre que Bernegger, & cette Ville des Tribocques ne peut marquer que celle de Strasbourg. Mais tout cela ne me fait point envie de m'étendre davantage sur un sujet qui paroît étranger au dessein de mon Recueil.

ANTI-SOLDAT.

Anti-Soldat.

130. JE passerai aussi légerement sur l'*Anti-Soldat François* imprimé l'an 1604. parce que j'ai lieu de douter que vous voulussiés le reconnoître pour un *Anti* personnel du caractére des autres. Je n'ai jamais vu cet Ouvrage qu'en passant le long des Quais, mais je ne me souviens plus de ce que j'en ai lu. D'autres que moi pourront vous dire si l'Auteur en vouloit au *Soldat François* d'un certain Pierre de Lostal ou Laustaut Sieur d'Estrem, qui vivoit du tems de Henri IV. & que Scaliger vouloit faire passer pour un fou.

§. II. J'en use de même à l'égard de l'ANTI-TURCICUS *Miles* de David Herlicius Médecin de Stargard en Poméranie, qui mourut en 1637. Vous pouvés juger par le seul titre de cet Ouvrage, que si tous les *Anti* étoient de cette nature, personne n'y trouveroit à redire. Il n'appartient proprement qu'à des Soldats de se déclarer *Anti*, lors qu'ils marchent contre les ennemis de l'Etat ou de la Religion. Je vous promettrois volontiers de faire les éloges de tous les *Anti* de mon Recueil, s'ils étoient tous contre le Turc, & de la nature de l'*Anti-Turcicus Miles* de Herlicius.

Anti-Soldat.

ANTI-TRIBONIEN.

Anti-Tribonien.

131. NOus n'aurions jamais pu nous imaginer que l'*Anti-Tribonien* fût né pour la ruine de la Religion & celle de l'Etat, si Mr. le Doyen de l'Université de Toulouse (Guillaume Maran) n'avoit employé toutes ses lumiéres & tout son crédit pour nous faire entrer cette imagination dans l'esprit.

Qu'est-ce que l'*Anti-Tribonien*, dit Mr. de S. Yon? N'est-ce pas un *Anti* de quelque Auteur de l'Antiquité.

L'Anti-Tribonien, repartit Mr. de Rintail, est un Traité concernant la maniére de bien étudier le Droit. Il fut composé par le Jurisconsulte François Hotman sur l'avis du Chancelier de l'Hospital dès l'an 1567. imprimé d'abord sans porter le nom de son Auteur, & réimprimé depuis à Paris en 1603. par Nevelet Sieur de Dosches, puis l'an 1616. in 8. à la tête des Opuscules François des Hotmans, sous le titre de l'*Anti-Tribonien*, ou *Discours sur l'étude des Loix*.

Il m'a paru d'abord que le dessein de l'Auteur étoit de frayer un nouveau chemin à la connoissance des Loix, ou de raccourcir & débarrasser celui qu'on avoit pris dans les Ecoles jusques à son tems pour l'étude du Droit. Il prétendoit faire voir une différence très-grande entre le Droit Civil des Romains, & les Livres de l'Empereur Justinien que nous appellons les Compilations de Tribonien. Selon son systême, l'étude que la Jeunesse peut faire du Code, du Digeste, &c. est ingrate pour les particuliers qui s'y appliquent, & ne sert de rien ni pour l'avancement du bien public en général, ni pour la police de la France en particulier.

Il fait voir dans la premiére partie de l'Anti-Tribonien, que l'étude d'un Art qui est hors d'usage est fort inutile; que l'Etat de la République Romaine étoit fort différent de celui de la France; que cet Etat même des Romains ne se peut apprendre par les Livres de Justinien; que le Droit des personnes, la nature & la qualité des choses y sont envisagées tout autrement: en un mot que la maniére d'enseigner

Anti-Tribonien.

seigner le Droit des Anciens est toute différente de la nôtre.

Dans la seconde, il éxamine les Livres de Justinien, je veux dire les Travaux de Tribonien d'une maniére qui ne fait pas beaucoup d'honneur à ces deux grands Personnages. Après avoir dit quelque chose des matériaux de la compilation de Tribonien, il s'arrête à considérer la suffisance du Compilateur, & descend dans le détail des vices de cet homme pour nous en donner de l'horreur & pour décrier son Ouvrage. De la peinture de ce Tribonien, dont les couleurs sont empruntées de Suidas & de Procope, il passe à celle de l'Empereur Justinien qu'il ne rend guére plus agréable. Après les informations faites contre le Prince & son Ministre, il éxamine la suffisance, le jugement & l'éxactitude des seize Jurisconsultes qui travaillérent aux Pandectes sous Tribonien, & il remarque qu'étant tous Grecs, ils étoient peu propres à manier tant de Livres Latins. Il témoigne avec raison être surpris que ces médiocres Savans ayent su en moins de trois ans réduire 2000 volumes en 50. livres. Mais je suis encore plus pour lui lors qu'il se plaint que Tribonien ayant achevé son Ouvrage ait fait supprimer & abolir universellement les Loix anciennes, les Edits du Préteur, & les Arrêts du Senat, & je lui pardonne volontiers son titre d'*Anti-Tribonien*.

Vous disiés quelque chose au commencement de l'Article, reprit Mr. de S. Yon, qui faisoit voir que Mr. Maran ne lui pardonnoit pas si volontiers que vous.

Il est vrai, repliqua Mr. de Rintail, que Mr. Maran s'est un peu échauffé contre l'Anti-Tribonien, parce qu'il se trouvoit personnellement intéressé dans la cause de nos Jurisconsultes Scholastiques ausquels Hotman ne lui paroissoit point assés favorable. Il craignoit que la lecture de l'Anti-Tribonien ne contribuât à l'avilissement de la Jurisprudence Romaine dont l'étude se rallentissoit déja d'ailleurs en France. Son zèle le porta à prendre la plume pour en prévenir les conséquences dangereuses, & il publia dans cette vuë un Traité écrit en Langue vulgaire comme l'Anti-Tribonien, dédié au Roi sous le titre de *Discours Politiques de l'établissement & conservation des Loix de la Justice, contre les mocqueries & les cavillations de l'Anti-Tribonien déguisé & de ses Sectateurs* imprimé à Toulouse l'an 1621. in-4. Après avoir ainsi précautionné ceux du Pays contre l'Anti-Tribonien, sa prévoyance s'étendit encore sur les Etrangers qui n'entendent point notre Langue, & dès l'année suivante il mit au jour un livre écrit en Latin sous le titre *De Æquitate sive Justitia Commentarii duo adversus nugamenta & offucias Anti-Triboniani personati. Opus ad nativam Jurisprudentiam in Schola & Foro restituendam non modo utile sed apprimè necessarium.* L'Ouvrage a beaucoup de rapport au précédent, il fut imprimé dans la même Ville & en même forme, adressé à Messieurs du Parlement de Toulouse.

Voila ce qu'a fait Mr. Maran pour l'honneur du Droit écrit contre les idées que Hotman s'étoit formées d'une Réformation pour la maniére d'enseigner la Jurisprudence Romaine dans les Ecoles de France. Vous voyés par cet essai ce que c'est que d'attaquer des Préjugés invétérés, & de ne point assés ménager les intérêts du plus grand nombre. Je reviens à l'Anti-Tribonien pour vous dire un mot de la Vie de son Auteur Hotman & de son adversaire Tribonien.

Celui-ci n'étoit qu'un Jurisconsulte que Justinien éleva à la charge de Trésorier Général. Il avoit de l'esprit & du savoir pour son tems, mais sur tout il avoit l'estime & la confiance de son Maître. Plusieurs Auteurs, comme Hesychius l'Illustre, Suidas & Procope, l'ont fait passer pour un homme sans Religion & sans Foi, ennemi déclaré du Christianisme, sans faire néanmoins profession du Paganisme, fourbe, délateur, flateur, avare jusqu'à vendre la Justice & les choses les plus saintes, faire & défaire les Loix pour les plus offrans, opprimer les innocens sans scrupule, & autoriser les crimes.

François Hotman avoit pour grand-pere un Allemand habitué en France, né à Emmerick au Duché de Cleves, mais originaire de Silesie, & pour pere un Conseiller au Parlement de Paris. Il naquit dans cette Ville l'an 1524. & y fit ses études d'Humanité. Mais il alla étudier en Droit dans l'Université d'Orleans. Son changement de Religion irrita tellement son pere, qu'il en fut deshérité, si nous en croyons les Ecrivains du parti. Le dé-

Lambert.

Pierre.

plaisir

Anti-Tribonien.

plaisir joint au zèle pour sa nouvelle Religion, lui fit quitter la France en 1547. pour se retirer à Lausanne en Suisse, où il fut Regent du Collége dans une Classe de Grammaire. Montluc Evêque de Valence le fit revenir & lui procura une Chaire de Professeur en Droit dans l'Université de cette Ville. De là il passa dans celle de Bourges où il fit la même profession, jusqu'à ce que les troubles du Royaume le firent retirer pour ne plus revenir en France de sa vie. Il s'en alla d'abord à Montbelliard, & de là il passa à Bâle, où il s'établit avec sa famille, hors sa femme qu'il avoit perduë auparavant. Il y mourut d'hydropisie le 13. jour de Février de l'an 1590. âgé de 65. ans & quelques mois.

ANTI-VULTEJUS.

Anti-Vultejus.

132. JE finis nos *Anti* en Droit, poursuivit Mr. de Rintail, par l'ANTI-VULTEJUS de Godefroi Antoine Jurisconsulte Allemand. Herman Vultejus avoit publié sa *Jurisprudence Romaine* en Latin à Marpourg, à Hanaw & ailleurs, en diverses éditions réitérées depuis l'an 1590. Godefroi Antoine jaloux de la réputation & du débit de cet Ouvrage, ou animé du désir de corriger son prochain & de desabuser le Public, entreprit de le redresser par un *Anti-Vultejus* qui fut imprimé l'an 1609. à Giessen in-4. sous le titre de *Disputationes Anti-Vultejanæ quatuor, Jurisprudentiæ Romanæ ab Hermanno Vultejo editæ specimen exhibentes*.

☞ Godefroi Antoine étoit né à Freudenberg en Westphalie l'an 1571. & il fit ses Etudes dans la Province. Il fut Précepteur des enfans d'un Gentilhomme nommé Thal: il n'avoit alors que douze ans (singularité remarquable) & il fut douze autres années avec ses éléves au Collége de Zoest, où il se servit de l'occasion pour apprendre le Droit. L'an 1594. il alla à Marpourg avec ses Disciples, où il passa Docteur en Droit au bout de deux ans, & fut nommé Professeur quelque tems après par le Landgrave de Hesse. Lors qu'on eut érigé l'Université de Giessen & confirmé ses priviléges, le Landgrave l'y fit venir pour être le Chancelier de cette nouvelle Université, le principal Professeur en Droit & le premier Recteur du Collége. Il fut aussi Conseiller du Prince, & il mourut l'an 1618. après s'être acquité de diverses députations & autres commissions honorables dont le Prince l'avoit chargé (1).

Anti-Vultejus.

Pour Herman Vultejus il étoit né au Wetteraw en Hesse le 16. de Décembre de l'an 1555. Il fit ses Humanités dans son pays. A quatorze ans il alla à Marpourg où il passa Maître ès Arts ou Docteur en Philosophie à dix-neuf ans. Son pere Juste Vultejus célébre parmi les Savans l'envoya ensuite étudier à Heidelberg où il fut trois ans. Après il le fit passer dans la plûpart des autres Universités d'Italie & de France pour le perfectionner de plus en plus dans toute sorte de litérature, & il passa Docteur en l'un & l'autre Droit à Bâle à l'âge de 24. ans. A son retour dans son pays on le fit Professeur en Grec, & l'année suivante Syndic de l'Université de Marpourg. En suite il fut Professeur des Institutes du Droit Civil, & dix ans après il eut la premiére Chaire en Droit. Il fut aussi Chancelier de l'Université; Conseiller & Assesseur de la Ville de Marpourg & Vice Chancelier du Landgrave. Il refusa les premiéres Charges de la plupart des Universités & des principales Cours d'Allemagne, pour ne pas sortir de son établissement. Il mourut le 31. de Juillet de l'an 1634. après 79. ans de vie, 55. de Profession, & 53. ans de mariage.

CHAPITRE II.

ANTI en Philosophie & en Mathématiques.

ANTI-ARISTARCHUS.

Anti-Aristarchus.

133. IL me semble, continua Mr. de Rintail, que si j'étois obligé de dire ma pensée sur la nature & la qualité des contestations qui exercent les Hommes, je me trouverois d'inclination à parler plus favorablement de celles qui regardent la Physique que de toutes les autres.

Vous

1. Apud Witt. Jurisc.

2. Eccl. 3. 11.

3. Tit.

Anti-Aristarchus.

Vous avés pû remarquer dans notre seconde & notre troisiéme Conversation une partie des tristes & funestes effets qu'ont produit & que produisent encore de jour en jour celles qui s'élévent sur les matiéres Théologiques au préjudice de la véritable Religion. Vous venés de voir ce qu'on peut appréhender de celles qui regardent la Politique touchant le repos de l'Etat. Et vous pourrés juger par la suite de mon Recueil si celles que les Critiques & les Grammairiens ont excitées sur les Lettres, ont peu contribué à les rendre méprisables.

Mais vous diriés volontiers que les contestations que l'on forme sur la Philosophie naturelle trouvent leurs excuses, & si je l'osois dire, leur approbation dans l'Ecriture-sainte. Le Sage dit (2), que Dieu *a livré le monde aux disputes des hommes, sans qu'ils puissent connoître les Ouvrages que Dieu a créés depuis le commencement du monde jusqu'à la fin.*

Vous m'en faites souvenir, dit Mr. de Brillat. Sans la crainte de vous interrompre, j'allois vous citer le passage en Latin lorsque vous l'avés cité en François. Mais je n'ai jamais trop bien compris la pensée de Salomon; je vous demande par digression l'éclaircissement de cet endroit.

Je puis vous dire sans sortir de notre sujet, répondit Mr. de Rintail, ce qu'il me souvient d'en avoir lû dans les Interprétes les plus intelligens. Nous devons croire que Dieu a fait le monde au commencement, afin que l'homme qu'il avoit rempli de son amour, y reconnût & y adorât par tout sa grandeur & sa puissance. Si les choses avoient subsisté dans cet heureux état, vous êtes assuré qu'il n'y auroit jamais eu de disputes ni de division dans les esprits & par conséquent jamais matiére d'*Anti*. Mais Dieu voyant que les hommes depuis le péché ne regardent plus le Monde que par curiosité, il en a abandonné la constitution, l'ordre & le gouvernement à leurs disputes. Il les a abandonnés eux-mêmes à cette ardeur inquiéte qu'ils ont de raisonner sur toutes choses, sans qu'ils puissent comprendre cette admirable sagesse qui reluit & qui reluira dans tous les Ouvrages du Créateur depuis le commencement du Monde jusqu'à la fin.

Ce qui reluit dans les Ouvrages du Créateur, dit Mr. Bertier, n'est-ce pas ce qui éblouït les yeux de ceux qui les regardent?

Sans doute, repartit Mr. de Rintail, tout ce que Dieu a fait est très-beau & très-bon. Mais vous savés ce que saint Paul (3) vouloit nous faire comprendre lorsqu'il a dit, que tout est pur pour ceux qui sont purs. Si les hommes avoient les yeux de l'esprit aussi purs & aussi perçants que Dieu les leur avoit donnés, ils ne regarderoient pas le monde d'une maniére si différente, si foible & si incertaine. Vous voyés maintenant d'où peut venir la source des contestations des Savans sur la connoissance des choses naturelles, & vous jugés aisément qu'encore qu'elles soient les suites de la disgrace arrivée à l'homme par le premier péché, elles n'ont rien de criminel en elles ni rien d'odieux, lors qu'il n'y a point de dereglement dans la curiosité qui nous fait rechercher les vérités naturelles, & non revélées.

L'une des plus fameuses de ces contestations, est celle qui regarde la question de savoir si nous tournons avec la Terre, & s'il est vrai que les yeux de notre corps peuvent se promener autour de l'Univers dans l'espace de 24. heures? Plusieurs Philosophes de marque dans l'Antiquité Grecque avoient crû & enseigné contre les préjugés populaires que la Terre tourne & que le Soleil est fixe. On peut vous nommer parmi les Auteurs principaux de ce sentiment le célébre Pythagore, Philolaüs de Crotone, Hicetas de Syracuse, Cleanthe de Samos, Seleucus, Leucippus, Ecphantus, Heraclide du Pont (4), & Platon même, qui au rapport de Theophraste avoit embrassé la même opinion sur la fin de ses jours après s'être convaincu du peu de solidité de la créance contraire. Mais il semble que personne ne s'étoit tant appliqué à faire valoir cette opinion qu'Aristarque de Samos qui tâcha de perfectionner ce que Pythagore dont il étoit compatriote avoit découvert ou imaginé sur cela. Ses soins n'empêchérent point qu'après sa mort l'opinion du mouvement de la

3. Tit. c. 1. v. 15.
4. ¶ Il faloit dire *de Pont*, comme l'a ci-devant remarqué Ménage.

Anti-Aristarchus.

la Terre & de l'immobilité du Soleil ne soit demeurée presque ensevelie pendant dix-huit siécles par l'industrie ou le crédit des Sectateurs d'Aristote, d'Hipparque & de Ptolomée. Mais Copernic ayant entrepris de la faire revivre depuis 150. ans, il se trouva suivi par tout ce qu'il y a eu de plus habiles Mathématiciens dans l'Europe jusqu'à présent.

Je ne prétens point par ces expressions ôter aux Défenseurs de l'opinion de Ptolomée la réputation d'habileté qu'ils ont pû acquérir de leur côté. Je suis persuadé même que ceux qui sont venus après Copernic, Galilée, & tous nos illustres Modernes ont eu besoin d'une capacité plus grande, & de beaucoup plus de forces que ceux qui ont paru auparavant & qui n'ont eu personne à combattre: de même que le Gouverneur d'une Place assiégée est souvent plus brave que ceux des Villes de sureté, & fait mieux remplir ses devoirs qu'eux, quoique la prise de la Place soit inévitable d'ailleurs.

Libert Fromond a été certainement l'un des plus capables d'entre les Partisans du système de Ptolomée. La qualité de Docteur de Louvain, c'est-à-dire d'une Université parfaitement soumise à l'Inquisition lui ôtoit peut-être la liberté d'éxaminer le préjugé dont ses Maîtres l'avoient prévenu sur ce sujet. Il craignoit sans doute comme la plûpart des Catholiques de son tems, que l'opinion de Copernic ne donnât quelque atteinte à l'autorité de l'Ecriture; & il la croyoit d'autant plus dangereuse que les Protestans paroissoient ardens à l'embrasser & à l'adopter en dépit de nous, comme si elle leur eût été propre, quoiqu'ils en eussent obligation à un Catholique, & qui plus est, à un membre du Clergé (1). C'est ce qui le porta plus volontiers à combattre ceux des Protestans qui enseignoient l'opinion de Copernic.

Un Ministre de Hollande nommé Philippe Lansbergius avoit composé un assés gros Traité sur le mouvement de la Terre; mais parce que l'Ouvrage étoit écrit en Langue vulgaire, un autre Mathématicien du pays nommé Hortensius de Delpht depuis Professeur à Amsterdam le mit en Latin pour en rendre la lecture universelle. Cette Traduction fut imprimée à Middelbourg l'an 1630. sous le titre de *Commentationes in motum Terræ diurnum & annuum; & in verum aspectabilis Cæli typum*. Ce n'étoit pas le seul Ouvrage que Lansbergius avoit publié sur le même sujet. Mais Fromond n'attaqua que celui-là, étant très-persuadé que l'Auteur y avoit rassemblé toutes ses forces. Lors qu'il fut question de publier sa Réponse, il se souvint des régles de l'honnêteté qui veulent qu'on épargne autant qu'il est possible le nom & la personne de l'Adversaire dont on refute les sentimens. Il la publia donc à Anvers l'an 1631. in-4., non pas sous le titre d'*Anti-Lansbergius*, mais sous celui d'*Anti-Aristarchus*, sive, *De orbe Terræ immobili adversùs Philippum Lansbergium*.

Anti-Aristarchus.

S'il est plus excusable d'avoir attaché le nom d'un ancien Auteur à son *Anti*, je m'en rapporte volontiers à votre jugement. Mais pour vous continuer l'Histoire de l'*Anti-Aristarchus*, il faut vous dire, que Lansbergius avoit un fils nommé Jacques, savant dans les Mathématiques comme lui. Ce fils crut qu'il étoit de la piété naturelle d'entreprendre la défense de son pere contre l'Anti-Aristarchus de Fromond, & dans ce dessein il fit paroître un Livre imprimé à Middelbourg l'an 1633. in-4. sous le titre d'*Apologia pro Commentationibus Phil. Lansbergii in motum Terræ diurnum & annuum, contra Fromondum & Morinum*, par lequel vous voyés qu'il avoit associé à Fromond un second Adversaire qui n'étoit autre que le Sieur Jean-Baptiste Morin Mathématicien François.

Le Docteur Fromond ne demeura point sans replique, & l'année 1634. ne fut point expirée qu'il ne publiât encore dans la même Ville d'Anvers un nouveau Livre in-4. sous le titre de *Vesta*, sive, *Anti-Aristarchi Vindex contra Jacobum Lansbergium Phil. F. & Copernicanos*: & je pense que ce fut lui qui termina cette contestation personnelle.

☞ Philippe Lansbergius étoit natif de la Zélande, & quoiqu'il fit profession de la Medécine & des Mathématiques, il ne laissa point de faire le Ministre & le Prédicant dans Anvers auprès des Protestans l'an

1. Copernic étoit Chanoine de Warmie dans la Prusse Royale.

Anti-Aristarchus.

l'an 1586. Quelque tems après il s'en retourna en Zélande où il fut Ministre de Goez pendant 29. ans selon Vossius en un endroit (2), ou environ 39. selon le même en un autre. Après ce terme les Etats de Zélande le firent Vétéran ou Emérite, & lui donnérent une pension le reste de ses jours qu'il alla passer à Middelbourg. Il mourut dans cette Ville vers l'an 1632. selon toutes les apparences.

Pour Libert Fromond il étoit né le 3. jour de Septembre de l'an 1587. dans un village du Liégeois nommé Hackuyr ou Hackoer sur la Meuse entre Liége & Mastricht. Ayant fait ses études d'Humanités au Collége de Liége, il alla faire sa Philosophie dans l'Université de Louvain, & y passa Docteur en Théologie l'an 1628. après avoir enseigné la Philosophie pendant trois ans à Anvers, & pendant quatorze à Louvain.

Ayant reçu le Bonnet de Docteur en Théologie, il fut fait Professeur ordinaire dans la sacrée Faculté, jusqu'à ce que Jansenius ayant été nommé à l'Evêché d'Ipres, il fut choisi pour remplir la Chaire de Professeur Royal des saintes Ecritures que ce Prélat laissoit vacante. Enfin il fut élu Doyen de saint Pierre de Louvain le 9. de Septembre de l'an 1639. & il mourut l'an 1653.

ANTI-CARTESIUS.

Anti-Cartesius.

134. NOus avons ouï parler d'un ANTI-CARTESIUS contre Mr. Descartes comme d'un Ouvrage imprimé à Francfort in-4. depuis environ deux ans. On dit qu'il a pour Auteur un Allemand nommé Eccard Leichner natif de Saltzung en Turinge qui s'est déja fait connoître dès l'an 1645. par ses Ouvrages de Medécine, & qui a professé cette Science à Erfurt. Si cela est, nous pouvons conjecturer que l'*Anti-Cartesius* est le fruit d'une vieillesse usée. Mais pour en parler avec plus de certitude, je suis d'avis d'attendre qu'il m'en soit venu un éxemplaire de delà le Rhin, & de passer à l'*Anti-Copernic*, sans vous retarder sur le sujet de Mr. Descartes.

ANTI-COPERNIC.

Anti-Copernic.

135. DAns la multitude des livres que les Sectateurs de Ptolomée & les Défenseurs du systême Populaire ont eu soin de publier par le monde contre Copernic, vous ne devés pas douter qu'il ne se soit trouvé un bon nombre d'*Anti-Copernics*. Mais je n'en connois que deux qui ne soient pas encore entiérement ensevelis dans l'oubli : le premier est celui d'un Venitien nommé Polacchi, le second celui d'un François qui n'a designé son nom que par les Lettres capitales J. M.

Le premier fut imprimé à Venise l'an 1644. in-4. sous le titre d'ANTI-COPERNICUS, sive, *De Terræ statione, & de Solis motu contra systema Copernicanum Catholicæ Assertiones. Auctore Georgio Polacco.*

Le second est beaucoup plus récent: car encore que son style soit trompeur jusqu'à nous faire croire qu'il seroit de l'an 1572. vous saurés néanmoins qu'il n'a été composé que cent ans après, & qu'il n'a paru qu'en 1672. dans Paris in-4. sous le titre d'ANTI-COPERNIC, ou *Le Traité Astronomique*; autrement *Introduction familière en la Science d'Astronomie contre Copernic, en laquelle on voit les Principes & les choses plus essentielles qui concernent cette Science. Où est ajouté un Supplément touchant une nouvelle & extraordinaire Méthode de mésurer la hauteur du Soleil par dessus la Terre. Le tout avec les autres Parties accommodé à la portée de ceux qui n'ont qu'une connoissance superficielle des Mathématiques & de la Sphére.*

Vous avés pû remarquer dans le détail que je vous ai fait à dessein de ce long titre, que l'Auteur de cet Anti-Copernic nous promettoit plusieurs Parties de son Ouvrage, c'est-à-dire plusieurs Volumes. Mais le Public a paru plus que content de la premiére qu'il a dédiée aux Mathématiciens, Philosophes, Théologiens & *ceux qui sont Universels ès Sciences, un chacun desquels n'est point du sentiment de Copernic.*

Cela me paroît divertissant, dit Mr. Ber-

2. De Sc. Math. p. 341. & 397.

Anti-Copernic.

Bertier, la Dédicace vaut-elle son Titre ?

Il y a dequoi se divertir, répondit Mr. de Rintail, depuis le commencement du Livre jusqu'à la fin, mais aux dépens de son Auteur. Il débute par soutenir dans un long chapitre: *Que les Etoiles fixes luisent de lumiére empruntée des rayons du Soleil, & ne sont pas autant de petits Soleils luisans d'eux-mêmes.*

La seconde partie, & les suivantes sont-elles aussi divertissantes, reprit Mr. Bertier?

Je vous ai dit, repartit Mr. de Rintail, que le public a paru plus que satisfait de la premiére. J'ajoute que l'Auteur n'a point pû ignorer en quel sens on étoit plus que satisfait, s'il a consulté quelque Lecteur intelligent; & qu'il a crû devoir en demeurer là.

Je le trouve louable, dit Mr. de Brillat, d'avoir sû cacher son nom, puisque vous en parlés de la sorte. On doit au moins faire cas de la discrétion qu'il a euë de ne pas continuer.

Je ne connois pas, poursuivit Mr. de Rintail, plus particuliérement l'Auteur de l'Anti-Copernic François, quoique peut-être encore vivant, que l'Auteur de l'Anti-Copernic Latin: c'est ce qui me dispense de vous rien dire de la vie du Sieur J. M. non plus que de celle de George Polacchi.

☞ Il n'en est pas de même de Nicolas Copernic dont ils se sont rendus les Adversaires, & dont il ne nous est point libre d'ignorer la réputation. Il nâquit dans la Ville de Thorn en Prusse le dix-neuf de Janvier de l'an 1472. selon Jonctin, ou plutôt selon Mestlin le dix-neuf de Février un Vendredi veille de la Chaire S. Pierre à Antioche de l'année suivante 1473. Il fit ses premiéres études d'Humanités dans son pays, & les alla continuer à Cracovie où il fit sa Philosophie. Il y passa Docteur en Médecine avant que de s'en retourner à Thorn, & il se donna particuliérement aux Mathématiques, mais sur tout à l'Astronomie sans négliger les Arts Liberaux. Il se rendit hab le Peintre; & l'on dit qu'il se peignit lui-même au miroir, comme a fait depuis Mademoiselle Schurmans. A vingt-trois ans il voyagea en Italie, & enseigna publiquement les Mathématiques à Rome. A son retour l'Evêque de Warmie son oncle frere de sa mere lui donna un Canonicat dans la Cathédrale, le fit son grand Vicaire & Econome des revenus de l'Evêché. Cela ne l'empêcha point de travailler à son Systême & à son grand Ouvrage des Révolutions, sans interrompre ni ses exercices particuliers de piété, ni les œuvres de charité que sa vertu lui faisoit faire. Il mourut aimé des gens de bien, & estimé des Savans de l'Europe le 24. de Mai de l'an 1543. âgé de soixante-dix ans trois mois & cinq jours.

ANTI-DÉMON.

Anti-Démon.

136. JE vous ferai sauter de l'Astronomie à l'Astrologie & à la Magie pour vous dire un mot de l'*Anti-Démon* & de l'Anti-Gastorello L'Auteur du premier est un Ecrivain François nommé Perreaud ou Perrauld (1), & son Livre fut imprimé à Genève l'an 1653. in-8. sous le titre de l'*Anti-Démon de Mâcon*, il est joint avec la Démonologie ou Traité des Démons & Sorciers du même Auteur. C'est tout ce que j'en sai.

J'ajouterai seulement qu'il se trouve encore un autre *Anti-Démon* in-8. surnommé *Historial* & imprimé à Lyon, mais je n'en connois que le Titre.

ANTI-GASTORELLO.

Anti-Gastorello.

137. UN Auteur Milanois nommé Genesio Gastorello (je ne vous dirai pas si ce nom étoit emprunté, ou s'il lui étoit propre) avoit mis au jour un Livre sous le titre du *Ciel découvert* dans lequel il débitoit beaucoup d'Astrologie judiciaire & de vaines curiosités. Cet Ouvrage quoi qu'assés méprisable par lui-même parut assés dangereux au Pere Noceto Jésuite Génois pour mériter qu'on le réfutât. Il écrivit d'abord un petit Livre en forme de Lettre sous le titre d'*Anassiride di Clorio Cariopo Carcaria al Cavalier Genesio Gastorello Ogoroboto Milanese Autore del Cielo aperto*, & le fit imprimer à Lu-

1. ¶ C'est Perreaud Ministre à Macon. L'affaire du prétendu Diable qui infesta sa maison arriva depuis le 4. Septembre jusqu'au 22. Décembre 1612. quarante & un ans avant que l'Anti-Démon ait été im-

Anti-Gastorello. Lucerne (lieu supposé sans doute) l'an 1656. in-12. Non content de cela, il composa contre lui l'ANTI-GASTORELLO en même Langue, comme nous l'apprenons du Soprani. Et pour développer entiérement la matiére de l'Astrologie judiciaire, il composa un troisiéme Ouvrage qui fut imprimé à Paris l'an 1663. in-12. sous le titre d'*Astrologia ottima, indifferente, pessima, censure publicate dal P. Gian Battista Noceto Genovese della Compagnia di Giesu.*

Le P. J. Bapt. Noceto étoit né à Génes l'an 1586. avoit été reçu dans la Compagnie de Jesus l'an 1602. & avoit fait les quatre Vœux. Il avoit enseigné les Belles Lettres, la Philosophie & l'Ecriture-Sainte avant que de faire la fonction de Prédicateur ordinaire. Il vivoit encore l'an 1676. dans la Maison Professe de Génes, comme nous l'assure le P. Sotwel dans la Bibliothéque des Ecrivains de la Compagnie.

ANTI-PERIPATETIQUE.

Anti-Peripatetique. 138. LE respect général que toute la République des Lettres a toujours porté au nom d'Aristote, est peut-être une des causes de la retenuë de nos Auteurs d'*Anti* à son égard. Ils n'ont pas toujours usé d'un semblable ménagement envers ses Sectateurs, n'étant point persuadés que ceux-ci eussent tout son mérite. C'est peut-être ce qui nous a produit des *Anti-Péripatéticiens* au lieu des *Anti-Aristotes*, en quoi je trouve leurs Auteurs moins répréhensibles.

Je vous donnerai volontiers pour éxemple l'*Anti-Péripatiade*, ou l'*Anti-Péripatie* d'un Médecin de Naples, qui se nommoit en Latin Marcus Aurelius Severinus Thurius Cratigena Tarsiensis. Cet Ouvrage composé en Latin fut imprimé à Naples in-folio l'an 1659. sous le titre *Anti-Peripatias*, hoc est, *adversùs Aristotelæos de respiratione Piscium, Diatriba*; avec divers autres petits Traités joints ensemble.

Ce Severin étoit natif de Tarsia dans la Calabre citérieure au pays des anciens Turiens. Il vint au monde l'an 1580. Ayant perdu son pere à sept ans, son oncle qui étoit son Tuteur le fit étudier d'abord en Droit dans la vuë d'en faire un Avocat comme son pere, mais ses inclinations le portérent à la Médecine & à la Physique. Il fut Professeur d'Anatomie, & premier Lecteur dans la Faculté de Médecine à Naples; il entretenoit des liaisons étroites avec les Médecins les plus célébres d'Allemagne, de Dannemarc & d'Angleterre. Il fut par deux fois déféré à l'Inquisition; & il s'en tira avec assés de peine toutes les deux fois. Il mourut le quinziéme jour de Juillet de l'an 1656. & fut enterré dans la petite Eglise de saint Blaise.

§. II.

Anti-Peripatetique. Joignés-y, si vous le jugés à propos, les XX. Dissertations ANTI-PERIPATETIQUES d'Eccardus Leichnerus, touchant la génération des Animaux, la multiplication des Plantes & des Mineraux, & la propagation de l'Ame de l'Homme, imprimé à Erfurt l'an 1649. in-4.

ANTI-PHILOLAUS.

Anti-Philolaus. 139. PHilolaüs de Crotone ancien Philosophe de la Secte des Pythagoriciens, qui fut tué quelques années avant la mort de Platon, n'a point été traité par nos Péripatéticiens Modernes avec plus de respect qu'Aristarque de Samos. Vous savés la contestation Astronomique qui a rendu leur cause commune; imaginés-vous donc que ce que je vous ai dit dans l'Article de l'Anti-Aristarque peut se rapporter également à notre Anti-Philolaüs, & dispensés-moi de vous rebattre les oreilles de la question du mouvement de la Terre, & de l'immobilité du Soleil.

L'Anti-Philolaüs a pour Auteur un Philosophe Péripatéticien nommé Scipione Chiaramonti, ou en Latin, Claramontius, natif de Cesene dans la Romandiole, vivant au milieu de notre siécle. Son Ouvrage fut imprimé à Cesene même l'an 1643. in-4. Si personne n'a répondu à l'Ouvrage de cet Italien, on doit s'en prendre moins

imprimé. Baltasar Bekker chap. 21. du 4. livre de son *Monde enchanté* s'en est mocqué comme d'une imposture dont le Ministre Perreaud fut la dupe.

Anti-Philolaus. moins au défaut des Défenseurs de Philolaüs, qu'au peu de conséquence de son Livre. Les Anciens qui se sont fait un vrai mérite de leur vivant, ont l'avantage en ces derniers tems de trouver leur gloire comblée par le zèle & la capacité de leurs Admirateurs. Pour moi, je me contenterois de Mr. Bouillaud pour maintenir l'honneur & le nom de Philolaüs contre le Chiaramonti & les autres Adversaires de cet Ancien.

ANTI-PISCATOR.

Anti-Piscator. 140. JE vous aurois surpris sans doute, si j'avois fini nos *Anti* de Philosophie, sans vous rien dire des Contestations que le fameux Ramus a excitées dans cette Science. Il a eu trop d'Adversaires, pour qu'il ne s'en soit pas trouvé quelqu'un qui l'eût voulu attaquer en son nom & personnellement, & ce seroit une chanson de dire qu'on auroit voulu porter plus de respect à son nom qu'à celui d'Aristarque & de Philolaüs parmi les Anciens, ou à celui de Descartes & de Tycho-Brahé parmi nos Modernes. Je vous avouë néanmoins qu'il ne m'est pas encore tombé d'Anti-Ramus entre les mains. Mais au défaut de cela je me contente de vous produire l'ANTI-PISCATOR, je veux dire un *Anti* qui regarde la Secte des Ramistes.

Jean Piscator n'étant encore que Philosophe avoit publié quelques Ouvrages de Dialectique, de Rhétorique & d'autres Sciences humaines, suivant les principes & la méthode de P. Ramus & du premier de ses Disciples Omer Talon. Ce n'étoit point sans doute pour s'attirer les applaudissemens des Péripatéticiens. Autrement il faudroit avouer qu'il auroit mal réussi. C'est ce qu'a prétendu lui faire voir un autre Philosophe Allemand nommé Guillaume Adolphe Scribonius, qui s'est déclaré son Adversaire en publiant un Livre à Bâle l'an 1588. in-8. sous le titre d'ANTI-PISCATOR *Logicus ad Logicas Exercitationes Johannis Piscatoris respondens.* Ce Scribonius étoit de la Ville de Marpourg au Landgraviat de Hesse, & si je ne me trompe, il y fut Professeur en Philosophie, puis en Médecine, ayant embrassé la Secte des Péripatéticiens pour la Philosophie, & celle des Luthériens pour la Théologie.

Anti-Piscator. Mais Jean Piscator, dont le nom vulgaire étoit Fischers, étoit de la Ville de Strasbourg. Il étoit né l'an 1546. & après avoir enseigné pendant quelque tems les Langues, la Poëtique, la Rhétorique, & la Philosophie dans son pays, il fut choisi pour y professer la Théologie. Mais comme on vit qu'il ne vouloit point démordre de son Calvinisme, & qu'il introduisoit insensiblement les dogmes de cette Secte, on se crût obligé de le congédier de l'Université dans laquelle on n'avoit souffert Sturmius de la même Secte, qu'en reconnoissance de ses longs services.

Piscator se retira dans les Provinces d'Allemagne où l'on fait Profession du Calvinisme; & s'étant trouvé suivant le cours de sa fortune à l'érection de la nouvelle Université de Herborn au Comté de Nassaw l'an 1585. il fut retenu par le Comte Jean pour y remplir la premiére Chaire de Théologie. Vous savés ce qu'il a fait sur l'Ecriture, & vous n'ignorés pas les bruits qu'il a excités parmi les Prétendus Réformés de sa Secte par la nouveauté de sa doctrine touchant la *Justice imputée.* Il mourut l'an 1625.

ANTI-TYCHO.

Anti-Tycho. 141. A Ce que je vois, dit Mr. Bertier, les *Anti* en titre de Livre n'ont pas été faits pour de petits Auteurs de bale. C'est un honneur réservé sans doute aux Auteurs du premier ordre? Vous ne parlés que d'Anti-Cartesius, d'Anti-Copernicus, d'Anti-Tycho.

Que n'auriés-vous donc pas dit, repartit Mr. de Brillat, si vous vous étiés trouvé à nos trois premiéres conversations? Demandés à Mr. de Verton si c'est à des noms d'un moindre éclat que ceux des Homeres, des Catons, des Bellarmins, des Cotons, &c. que les Ecrivains Polémiques ont attaché leurs *Anti.*

Je trouve la chose assés mêlée, répondis-je. Votre remarque seroit sans exception, si les faiseurs d'*Anti* avoient juré de n'en faire que pour les personnes du mérite le plus élevé. Mais sachés que le mérite d'autrui n'a point été leur régle. Il est fort vrai-semblable qu'il n'y a eu que leur

Anti-Tycho.

leur passion propre qui les ait conduits dans la direction de leurs *Anti*; & s'il est vrai que leur passion ait été aveugle, on se persuadera aisément qu'ils ont distribué indiféremment leurs *Anti* à des Adversaires de tout rang.

Vous savés, dit Mr. de Rintail, quel étoit celui de Tycho Brahé parmi les Astronomes de son tems. Vous savés aussi que les habiles Mathématiciens font incomparablement plus de cas de ses Observations que de ses Livres, & que ceux-ci sont beaucoup moins à l'épreuve des Critiques. C'est néanmoins contre ses Observations que Scipion Claramontius dont je vous ai parlé au sujet de l'Anti-Philolaüs voulut dresser son ANTI-TYCHO. Il y avoit vingt ans que Tycho n'étoit plus au monde, lorsque Claramontius s'avisa de révoquer en doute ses Observations & de troubler le Public dans la bonne opinion qu'il en avoit. Quelques mauvaises qu'il jugeât ces Observations, il entreprit de prouver par elles-mêmes que les Cométes sont des corps sublunaires, contre ce que Tycho y avoit très-constamment enseigné. Son livre fut imprimé à Venise l'an 1621. in-4 sous le titre d'*Anti-Tycho Scipionis Claramontii, in quo Tychonem Brahe & nonnullos alios, rationibus eorum ex Opticis & Geometricis principiis solutis, demonstratur Cometas esse sublunares, non cœlestes.*

Claramontius savoit bien qu'il n'y avoit point de réponse à attendre de la main de Tycho, mais il ne devoit pas ignorer qu'il eût laissé des amis & des disciples dans le monde capables de soutenir sa réputation & d'entreprendre sa défense contre ses Adversaires. Kepler Mathématicien de l'Empereur Rodolphe le lui fit assés sentir. Tycho l'avoit fait le dépositaire & le gardien perpétuel de ses Observations en mourant. Jugés de l'interêt que Kepler avoit d'entreprendre leur défense. Il le fit par un Livre qu'il publia l'an 1625. à Francfort in-4. sous le titre de *Tychonis Brahei Hyperaspistes adversùs Scipionis Claramontii Anti-Tychonem in aciem productus à Joanne Keplero.*

Claramontius ne croyant pas qu'il fût de l'honneur d'un Italien de céder à des Allemands, fit une Reponse à Kepler, & la publia à Venise l'année suivante in-4. sous le titre d'*Apologia Scipionis Claramontii pro Anti-Tychone suo adversùs Hyperaspisten Joannis Kepleri.*

Le Défenseur de Tycho ayant remarqué que son Adversaire dégénéroit en Rhétoricien dans sa Réplique apologétique, ne crut pas y devoir répondre. Mais Claramontius ayant continué d'écrire sur la matiére contestée, s'attira sur les bras un nouvel Adversaire qui étoit de son pays, je veux dire le célébre Galilée. Claramontius en qualité de zélé Péripatéticien vouloit pousser jusqu'au bout la défense de la doctrine d'Aristote & du vulgaire des Philosophes touchant l'incorruptibilité des Cieux, & paroissoit indigné de voir que les Modernes traitoient cette opinion de préjugé dont il fallût se dépouiller. Il composa donc un nouvel Ouvrage pour maintenir son Anti Tycho & pour défendre ce qu'il avoit avancé sur la nature & la situation des Cométes à l'occasion des étoiles qui avoient paru nouvellement en 1572. 1600. & 1604. & qu'il soutenoit être des Cométes & des corps sublunaires. Ce nouveau Livre fut imprimé à Cesene lieu de la naissance & de la demeure de l'Auteur l'an 1628. in-4. sous le titre de *Scip. Claramont. de tribus novis stellis quæ annis 1572. 1600. & 1604. comparuere, in quibus demonstratur rationibus ex parallaxi præsertim ductis stellas fuisse sublunares & non cœlestes adversùs Tychonem, Gemmam, Mæstlinum, Diggesseum, Hagecium, Samucium, Keplerum aliosque plures quorum rationes in contrarium adductæ solvuntur.*

Galilée, l'un des premiers Mathématiciens de toute l'Italie, se souvint de l'amitié qu'il avoit liée avec Tycho Brahé par l'entremise du Seigneur Pinelli lors qu'il étoit Professeur à Padouë, & il en donna des preuves publiques dans les quatre Dialogues Italiens qu'il publia à Florence l'an 1632. touchant le Systême du monde. Claramontius y est poussé avec beaucoup de vigueur, & les Observations de Tycho y sont délivrées de la véxation.

L'Adversaire de Tycho ne perdit point courage; il reprit l'Apologie Latine qu'il avoit faite de son *Anti-Tycho* pour la retoucher. Il en refit un nouvel Ouvrage en Italien, & y joignit une Défense de son Livre des trois nouvelles Etoiles contre ce que Galilée avoit établi dans ses Dialogues touchant les deux grands Systé-

 mes

Anti-Tycho.

mes de Ptolomée & de Copernic. Cela fut imprimé dans Florence même par les soins de ceux qui n'aimoient pas beaucoup Galilée, & parut l'an 1633. in-4. sous le titre vulgaire de *Difesa di Scippione Chiaramonti al suo Anti-Tychone, e libro delle tre nuove Stelle d'all'oppositioni dell'Autore de due massimi Sistemi Tolemaico e Copernicano.* Galilée vit le livre sans en paroître fort touché. De sorte que si Claramontius avoit été fanfaron il auroit pris de pareilles occasions pour se vanter d'avoir fermé la bouche & ôté la plume aux deux premiers Astronomes de son tems: l'un de toute l'Allemagne depuis la mort de Tycho qui étoit Kepler, & l'autre de toute l'Italie comme vous savés.

Mais il n'eut point si tôt fait avec un autre Mathématicien d'Italie nommé J. Camille Glorioso qui étoit de Naples, mais qui étoit Professeur dans l'Université de Padouë. Glorioso avoit pris la liberté d'éxaminer d'abord l'Apologie pour l'ANTI-TYCHO contre le livre de Kepler, & ne l'avoit pas trouvée entiérement conforme à une Dissertation qu'il avoit faite sur les Cométes quelques années auparavant. C'est ce qui le porta à écrire presque sur le champ un Traité qu'il fit imprimer à Venise en 1626. sous le titre de *J. Camilli Glor. Responsio ad Controversias de Cometis Peripateticas.* Claramontius avoit compris dans son Livre des trois nouvelles Etoiles ce qu'il avoit à lui répondre parmi les Réponses qu'il faisoit aux autres. Glorioso fit dans la suite du tems une Censure du livre des trois nouvelles Etoiles, & Claramontius en fit un éxamen qu'il publia à Florence l'an 1636. in-4. sous le titre d'*Examen Scipionis Claramontii ad Censuram Joannis Camilli Gloriosi in librum ejusdem Scipionis Claramontii de tribus novis Stellis.*

Glorioso ne fut point insensible à ce qui le regardoit dans cet Ouvrage. Il y fit une Réponse qui parut à Naples l'année suivante in-4. sous le titre de *Castigatio Examinis Scipionis Claramontii in secundam Decadem Joannis Camilli Gloriosi. Auctore eodem J. C. Glorioso.* Mais il avoit affaire à un homme qui n'avoit pas plus égard pour lui que pour Kepler & Galilée, & qui étoit bien résolu de ne rendre les armes à personne. Claramontius repliqua donc en dernier lieu, & la Replique fut imprimée à Cesene l'an 1637. in-4. sous le titre de *Castigatio Johannis Camilli Gloriosi adversus Scipionem Claramontium castigata ab eodem Scipione Claramontio.* Après quoi il paroît que Claramontius se tût enfin parce qu'il ne trouva plus personne qui voulût repartir.

Voila, Messieurs, poursuivit Mr. de Rintail, l'Histoire de l'*Anti-Tycho* du Chiaramonti telle qu'il m'a été possible de la recueillir de divers endroits. Vous attendés sans doute, que selon ma coutume je vous dise un mot de la vie de celui qui a été l'objet de l'Anti-Tycho. Pour ne vous point tromper je commence par vous dire, que Tycho étoit de l'illustre Maison de Brahé en Dannemarck, & pourtant originaire de Suéde. Il vint au monde à Knudstrup Seigneurie de son pere dans le pays de Schonen près de Helsingborg du côté de la Suéde Méridionale qui regarde le Dannemarck, & il naquit l'an 1546. au mois de Décembre un Mardi entre sainte Luce & Noël, qui revenoit au 19. de ce mois suivant notre maniére de compter depuis la Réformation. Il étudia la Grammaire en particulier chés son oncle frere de son Pere, & à douze ans il fut envoyé à Coppenhague où il fit sa Rhétorique & sa Philosophie. Il commença l'étude de l'Astronomie dès l'âge de treize ans, & à 15. il fut envoyé à Leipsick pour étudier en Droit, où à l'insû de son Gouverneur & de son Précepteur, il passoit les nuits à considérer les Astres. Dès l'âge de 17. ans il conçut le grand dessein de réformer l'Astronomie. L'an 1556. étant à Rostock il perdit le nés dans un duel nocturne avec un Gentilhomme Danois nommé Manderup Pasberg qui l'avoit piqué dans une noce & dans un bal postérieur. Mais il se fit un nés d'or, d'argent & de cire, avec un artifice qui trompa presque tout le monde le reste de ses jours. L'an 1570. il retourna à Coppenhague & fit son Observatoire & son Laboratoire, n'ayant encore que vingt-quatre ans. L'an 1573. songeant à prendre une femme qui ne voulût point être la maitresse & faire obstacle à ses grands desseins, il épousa une paysanne de Knudstrup, & cette mésalliance le brouilla avec toute sa famille jusqu'à ce que l'Empereur s'entremît pour les raccommoder. En 1575. il se mit en voya-

ge

Anti-Tycho.

ge par l'Allemagne jusqu'à Venise, faisant par tout ses admirables Observations. L'an 1576. il vouloit quitter encore le Dannemarck, mais le Roi Frederic l'arrêta, & pour l'attacher au pays lui fit present en propre de l'Isle de Ween, & de tout ce qui lui étoit nécessaire pour la dépense des bâtimens, & des instrumens de Mathématique. Tycho y fit bâtir, selon les régles de l'Astronomie, le célébre Château d'Uranienbourg avec la Tour merveilleuse de Stellebourg. C'étoit sans doute une huitiéme merveille de ce Monde. Les Seigneurs du pays accompagnés des Savans qu'on put ramasser, firent par des sacrifices & des réjouïssances la consécration de ses fondemens dont la premiere pierre fut mise par l'Ambassadeur de France le 8. d'Août de l'an 1576. Le Roi pour l'encourager lui fit une pension de 2000. Thaléres, lui donna une Terre ou Fief considérable en Norwege, & un gros Canonicat qui étoit ordinairement possédé par le grand Chancelier du Royaume. Il fut vingt-un ans de suite à faire ses Observations dans son Uranienbourg. Le Roi Jacques d'Ecosse, & depuis de la Grande Bretagne lui rendit visite l'an 1590. Le Roi Christiern de Dannemarck en fit autant en 1591. & lui donna le collier de l'Elephant. Il dépensa plus d'une tonne d'or, c'est-à-dire, trois cens mille livres à ses Observations. Outre cela il entretenoit les pauvres Etudians du pays à ses dépens, & faisoit faire les remédes nécessaires aux malades gratuitement. C'est ce qui lui suscita des envieux qui vinrent à bout de le ruiner à la Cour & de lui faire perdre ses pensions & autres bienfaits du Roi. Il en conçût un si grand déplaisir, qu'ayant mis un Concierge dans Uranienbourg, & un Fermier pour Ween, il fit embarquer toute sa famille & passa à Rostock, & de là à Wandesbourg près de Hambourg. En 1597. comme il songeoit à se retirer en Hollande l'Empereur Rodolphe l'attira auprès de lui, & lui fit un établissement à Prague avec trois mille pistoles de pension, & il disposa entiérement du Château de Benach appartenant à l'Empereur pour ses Observations. Il mourut à Prague le 24. d'Octobre de l'an 1601. & fut enterré dans la Cathédrale avec les cérémonies marquées pour les grands Seigneurs.

[1] Il étoit de Trente.

CHAPITRE III.

ANTI en Médecine.

ANTI-ARGENTERIQUE.

Anti-Argenterique.

142. LA Médecine n'est pas moins sujette à la Controverse que le reste de la Philosophie humaine, & les Médecins ont souvent fait voir dans les Disputes des uns contre les autres, qu'ils n'étoient pas moins hommes que les autres mortels. Je vous ferai part de ceux de ma connoissance qui s'y sont servi du titre satirique d'*Anti*, mais je serai d'autant plus court qu'ils sont en petit nombre, & tous d'assés petite importance.

Je commence par les ANTI-ARGENTERIQUE de Julius Alexandrinus Médecin du siécle précédent. Cet homme s'étoit mis en tête que Jean Argentero ou Argenterius Médecin Italien, n'avoit pas rendu au merite & aux Ecrits de Galien la justice qui leur étoit duë, qu'il avoit mal entendu ou mal expliqué ses sentimens. Dans cette pensée il se declara son Adversaire, & fit imprimer contre lui un Livre qu'il avoit composé pour la défense de Galien. Il parut à Venise l'an 1552. in-4. sous le titre de Jul. Al. *Ant-Argenterica pro Galeno*. Cet Ouvrage ne reçut point une approbation aussi générale qu'il l'auroit souhaitée; Argentero ne fut pas le seul qui trouva à redire à ses Ant-Argenteriques, quoiqu'en apparence il y fût le seul interéssé. De sorte que Julius Alexandrinus se vid obligé de défendre son Ouvrage par un nouvel Ecrit dans lequel il tâchoit de décrier les mécontens sous le nom de calomniateurs de Galien. Ce second Ouvrage fut imprimé dans la même Ville que le premier l'an 1564. in-4. sous le titre d'*Ant-Argentericorum Jul. Alexandr. adversus Galeni Calumniatores defensio.*

☞ Julius Alexandrinus surnommé de Neustein étoit Allemand au moins d'établissement (1). Il étoit né l'an 1506. ou environ. Il fut premier Médecin des Empereurs à Vienne, & il fut si cheri de Maximilien II. qui étoit un Prince fort valétudi-

Anti-Argenterique. tudinaire, qu'il voulut élever & enrichir ses bâtards, parce qu'il n'avoit point d'enfans legitimes; il mourut à Trente l'an 1590. âgé de 84. ans.

Pour Jean Argentero il naquit à Castelnuovo en Piémont. Il professa publiquement la Médecine dans plusieurs Universités d'Italie, premiérement à Naples, ensuite à Pise, après à Mondovi entre le Piémont & la Ligurie, où il y avoit encore alors Université. Mais ayant travaillé pour faire passer cette Université dans la Ville de Turin sous le Duc Emmanuel Philbert, il alla s'y établir pour le reste de ses jours; & il y mourut le 13. de Mai de l'an 1572. âgé de près de 59. ans.

ANTARVET pour ANTI-HARVET.

Antarvet. 143. JOannes ANTARVETUS (pour *Anti-Harvetus*) n'est pas tant le titre d'un Livre que le masque d'un Auteur déguisé. On dit que la plupart des Bibliothécaires & faiseurs de Catalogues dans la Librairie s'y sont laissés tromper. Mais sans entrer dans ces recherches, je m'en rapporte volontiers pour ce point à ceux qui s'étudient à nous découvrir les Auteurs déguisés.

Voici en deux mots l'Histoire de l'Antarvet. La Faculté de Médecine à Paris ayant censuré la Chymie d'André Libavius Médecin Paracelsiste d'Allemagne, & Libavius ayant mis à la tête d'une nouvelle édition de son Alchymie une Défense de cet Art opposée à la censure de la Faculté de Paris, Riolan le pere entreprit l'Apologie de cette censure dans un Livre imprimé à Paris l'an 1606. in-8. sous le titre d'*Ad Libavii Maniam Responsio pro censura Scholæ Parisiensis contra Alchymiam lata.*

Libavius repliqua l'année suivante par un Livre intitulé, *Alchymia triumphans de injusta in se Collegii Galenici spurii in Academia Parisiensi censura, & Johannis Riolani Maniographia falsi convicta & funditus eversa.* Imprimé à Francfort en 1607. in-8.

Mais comme tous les Médecins en France n'étoient pas Galénistes, il s'en trouva qui ne souscrivirent pas à la censure de la Faculté de Paris & qui n'eurent pas le zèle de Riolan contre Libavius. La seule Ville d'Orleans en fournit deux qui se déclarérent assés ouvertement en faveur de la Chymie contre la censure de Messieurs de Paris. L'un étoit Israël Harvet, & l'autre Guillaume Baucinet. Le vieux Riolan ne se trouvoit pas d'humeur à les aller attaquer, soit qu'il fût retardé par le poids de sa vieillesse, soit qu'il fût détourné par d'autres occupations, soit enfin qu'il fût occupé de la Défense de la censure contre Libavius & les Allemands. Mais il voulut apparemment se décharger de cette commission sur son fils à qui il fit prendre le masque d'ANTARVET ou Anti-Harvet pour mieux faire connoître le nom de son principal Adversaire. L'Ouvrage du jeune Riolan parut donc à Paris l'an 1604. in-12. sous le titre de *Joannis Antarveti Apologia pro judicio Scholæ Parisiensis de Alchymia. Ad Harveti & Baucineti recoctam cramben*; & il fut réimprimé à Francfort dès la même année, près de deux ans avant que Libavius eût donné la Défense de son Alchymie à la tête de sa nouvelle édition. Antarvet.

Israël Harvet & Guillaume Baucinet répondirent à cette Apologie & défendirent la Chymie contre la censure de la Faculté par un Livre qui fut imprimé vers la fin de la même année 1604. sous le titre d'*Isr. Harv. Aurelian. Defensio Chymiæ adversus Apologiam & censuram Scholæ Medicorum Parisiensium. Et in easdem Guillelmi Baucineti Med. Aurel. Notationes.*

Le jeune Riolan se souvint encore d'Harvet & de Baucinet dans la comparaison qu'il fit de la Médecine ancienne avec l'Hermétique, & de la Dogmatique avec la Spagirique: & il ajouta à la fin de l'édition qu'il en fit faire à Paris l'an 1605. in-12. ce qu'il en vouloit donner au Public sous le titre d'*Examen animadversionum Baucineti & Harveti.* Je ne sai ce que dit ni ce que fit Baucinet quand il eut vû ce dernier livre de Riolan. Mais pour Harvet il ne demeura point court, il composa en faveur de la Chymie contre Riolan un nouvel Ouvrage qui fut imprimé à Hanaw en Allemagne l'an 1605. in-8. sous le titre de *Demonstratio veritatis doctrinæ Chymicæ, adversus Johannis Riolani comparationem veteris Medicinæ cum nova, Hippocraticæ cum Hermetica, Dogmaticæ cum Spagirica.*

Des deux Riolans, le pere qui étoit d'Amiens mourut en 1609. & le fils en 1657. ayant été Doyen de la Faculté de Paris & Professeur Royal d'Anatomie & de

Antiarvet. de Botanique. Pour Mr. Harvet, je ne sai ce qu'il est devenu.

ANTI-BILLICHIUS.

Anti-Billichius. 144. JE ne connois point d'autre ANTI-BILLICHIUS, poursuivit Mr. de Rintail, qu'une Addition qu'Arnold Schroeder Médecin de Francfort a faite à un Traité satirique concernant la Chymie en faveur de Pierre Lauremberg contre Billichius. Ce Traité fut imprimé l'an 1625. in-4. sans nom de Ville ni d'Imprimeur sous le titre bizarre de *Bonum Factum Flabellum, quo fumus Chymicus & cinis contumeliarum in elumbi sua sylloge Assertionum excitavit & Medico ac Philosopho celeberrimo Petro Laurembargio afflare conatus est Antonius Guntherus Billichius, dispellitur & abigitur in auras per Arnoldum Schroederum. Addictis Assertionibus Chymicis Anti-Billichianis.*

C'est un Ouvrage rempli de fiel, de duretés & d'un caractére tout-à-fait semblable à un autre qu'il avoit publié l'année précédente contre le même Billichius dans le titre duquel il avoit dit: *Fatuitas hominis detegitur, stulto pro stultitia respondetur, &c.* Mais il ne songeoit pas qu'il se deshonoroit lui-même lorsqu'il ne donnoit point à son Adversaire d'autre qualité que celle de *Cacula militaris profugus*, dans le même titre. C'étoit soutenir un duel contre une personne bien vile; marque certaine de la bassesse de son ame. Mais la chose ne mérite pas qu'on s'y arrête plus long-tems.

ANTI-DEUSINGIUS.

Anti-Deusingius. 145. LEs Médecins nous parlent en quelques occasions d'un ANTI-DEUSINGIUS composé par François de le Boë dit Silvius, Médecin d'Amsterdam, contre Antoine Deusingius Médecin du Comte de Nassaw Gouverneur de Frise. Ce n'est qu'une Epitre Apologétique qui a été imprimée à Amsterdam avec d'autres Ouvrages du même Auteur, & quelquefois même séparément tant à Leyde en 1686. qu'à Amsterdam en 1688. mais avec le retranchement du terme d'*Anti-Deusingius*.

Je reserve pour l'Article de l'*Anti-Silvius* ce que j'aurois à vous dire de la Vie & des emplois de Deusingius & de Silvius.

ANTI-FANCHELIUS.

Anti-Fanchelius. 146. L'ANTI-FANCHELIUS est l'Ouvrage d'un Médecin Allemand nommé Thaddée Hagecius de Hayck, Médecin de l'Empereur Maximilien I. & il a pour objet un Médecin Flamand nommé Philippe Fanckel, qui n'est connu que par le livre de son Adversaire, soit qu'il n'ait jamais écrit, soit que ses Ecrits soient péris.

Hagecius fit un procès à Fanchelius sur le mauvais succès d'une cure que celui-ci avoit entreprise sur une petite Demoiselle de six ans qui avoit la tigne ou la dartre. Il prétendoit qu'il avoit tué cet enfant par son ignorance & par la témérité qu'il avoit euë de vouloir employer les remédes de Paracelse sans les connoître. Il écrivit contre lui pour le perdre de réputation devant le Public, & fit imprimer son Ouvrage à Amberg l'an 1596. in-8. sous le titre d'*Actio Medica adversus Philippum Fanchelium Belgam incolam Budvicensem Medicastrum & Pseudo-Paracelsistam.* Le volume contient trois Piéces qui sont trois Traités différens que l'on a joints sous ce titre général.

Le premier a pour titre particulier, *Exegesis singularis curationis fœdæ scabiei in filiola sexenni illustris Baronis Gasparis Zerotini*, &c. Accessit simul, *Justa querela in Philippum Fanchelium: quod in extremo uttunque felicis curationis actu, eamdem clandestinè & furtim deleteriis pharmacis crudeliter excarnificatam necaverit.*

Le second est une Réponse de ce Fanchelius à l'Exegese de Hagecius.

Le troisiéme est une Réplique de Hagecius à Fanchelius, c'est ce dernier Traité qui porte le titre d'ANTI-FANCHELIUS.

☞ Hagecius étoit de la bourgade de Hayck en Bohême: il fit ses meilleures études sous le célébre Joachim Camerarius, au moins se vantoit-il d'être son disciple. Il ne se contenta point d'être Médecin, il voulut encore être Astronome, & qui plus est, Astrologue jusqu'à la Metoposcopie. Je ne sai rien des autres circonstances de sa vie. Vous trouverés son éloge dans le Théatre de l'Abbé Ghilini, mais dressé à sa maniére, c'est-à-dire fort superficiélement.

ANTI-GLAUBERUS.

Anti-Glauberus.

147. PEu de gens savent ce que c'est que l'ANTI-GLAUBERUS, continua M. de Rintail: mais ne croyés pas que ce soit un effet de son grand prix & de son mérite. Il y a vingt-huit ou vingt-neuf ans qu'il fut imprimé en Allemagne.

Le terme, dit Mr. Bertier, est assés long pour l'avoir fait connoitre dans le monde.

Trop long pour un bon livre, repartit Mr. de Rintail. Mais il a suivi sans doute la fortune de son Auteur, qui nous est demeuré inconnu pour ne s'être pas nommé à la tête de son Anti-Glauberus. Cependant malgré l'obscurité de son Auteur, & malgré le peu de mérite que le livre se seroit acquis par lui-même, je crois qu'il ne laisseroit pas de nous être connu, s'il n'étoit venu dans le monde qu'après la naissance de la Bibliothéque Universelle, ou des Actes des Savans. Il semble que l'Auteur ait contribué innocemment à la mauvaise fortune de l'Ouvrage, lorsqu'il l'a mis en Allemand.

C'étoit un moyen fort sûr & fort court, reprit Mr. Bertier, pour empêcher son livre de passer le Rhin & les Alpes.

Ce que vous dites, repliqua Mr. de Rintail, me persuaderoit volontiers que l'Auteur de l'*Anti-Glauberus* n'auroit songé peut-être qu'à se faire connoitre de son Adversaire, sans se soucier du reste. En ce cas-là il me suffira de vous dire que cet Adversaire étoit un Médecin de delà le Rhin nommé Jean Rodolphe Distillateur & Chymiste assés connu par ses livres Latins & Allemands, & que la matiére de l'Anti-Glauberus ne regarde que la Chymie.

ANTI-GRAMANNUS ou ANTI-GRAMANUS.

Anti-Gramannus.

148. JE vous crois si bien apprivoisés avec tous nos petits monstres de littérature, poursuivit Mr. de Rintail, que je ne me soucie plus de vous préparer lorsqu'il s'agit de vous en faire voir quelqu'un qui vous est nouveau. L'*Anti-Graman* n'a rien de plus effrayant que les autres. Son Auteur qui étoit le fameux Chymiste Libavius a eu soin même de lui donner quelque adoucissement en lui faisant porter le nom d'*Anti-Gramania* au lieu d'*Anti-Gramanus*. Car je veux vous dire d'abord, que l'Ouvrage dont il est question a pour titre, *Anti-Gramania secunda, supplemento absurditatum & conviciorum in Galeni Artem & Professores ejus à Johanne Gramano Chymico Paracelsico effusorum opposita*, imprimé à Francfort l'an 1595. in-8. Vous voyés sans mon secours ce que suppose ce titre.

Anti-Gramannus.

Ce titre, dit Mr. de Brillat, suppose deux choses: premiérement un premier *Anti-Graman*, ou une premiére *Anti-Gramanie*, pour parler comme votre Libavius, & ensuite une Apologie pour Galien & pour les Professeurs Galénistes.

A voir la maniére dont ce Graman avoit traité Galien & les Galénistes, répondit Mr. de Rintail, on peut dire qu'il y a peu d'Innocens maltraités qui eussent plus besoin d'Apologie. Vous en jugerés par le seul titre du Livre qu'il avoit fait imprimer à Erfurt en Thuringe l'an 1593. in-4. Il porte: *Tractatus de Pharmaco purgante. Quòd Galeni mancipia, Pseudo-Medici ac Log-Iatri suis catharticis seu purgantibus cum sint deleteria, venenosa, corrosiva, nullo Spargirices artificio separata, digesta, atque correcta plurimùm obsint.* Cet Ouvrage joint à un autre que le même Graman fit suivre dès la même année sous le titre d'*Apologetica Refutatio calumniæ quâ Paracelsistæ Philosophi & Medici saniores nimis violenta, corrosiva, deleteria ægris propinare dicuntur*, est sans doute ce qui auroit pû donner lieu à un *Anti-Graman* de Libavius que j'ai cherché jusqu'ici & que je n'ai encore pû trouver nulle part.

Jusqu'à ce qu'on me l'ait fait découvrir il me sera permis de vous produire comme un premier *Anti-Graman* l'Ouvrage que Libavius avoit fait contre Graman & publié à Francfort l'an 1594. in-8. sous le titre de *Neo-Paracelsica, in quibus vetus Medicina defenditur adversùs τερετίσματα Joannis Gramani olim Theologi nunc Pseudo-Chymici qui omnes Medicos acerbissimâ chartâ est insectatus*, ou du moins celui qu'il fit la même année contre le premier Ouvrage de ce Graman sous le titre d'*Anatome Tractatus Neo-Paracelsici de Pharmaco cathartico scripti adversùs Galenicos veteris veræque Medicinæ Professores. In qua vicissim ostenditur vanitas & odiosa Neo-Paracelsi calumnia, &c.*

On

Anti-Gramannus.

On ne connoit presque plus maintenant ce nouveau Paracelsiste qui de Théologien de la Religion du pays s'étoit fait Chymiste. Il n'en est pas de même de Libavius qui avoit trouvé le moyen de devenir grand Chymiste sans déclarer la guerre aux Galénistes & sans renoncer à la Médecine des Anciens, quoi qu'en voulussent dire les Médecins de la Faculté de Paris.

☞ Il étoit Saxon natif de la Ville de Hall dans la haute Saxe. Il fut fait Professeur en Histoire & en Poësie dans l'Université de Iéne l'an 1588. De là il passa dans Rottembourg sur le Tauber en Franconie l'an 1591. pour être Principal du Collége & Médecin de la Ville. Mais les Habitans de la Ville de Coburg ayant érigé un beau Collége chés eux, ils le choisirent en 1605. pour en être le premier Directeur, & il y mourut l'an 1616.

ANTI-HARVE'E.

Anti-Harvée.

149. GUillaume Harvée (1) Médecin Anglois de notre siécle s'est fait une réputation immortelle, comme vous le savés, pour avoir découvert le premier, ou du moins pour avoir heureusement démontré la circulation du sang dans nos corps. Mais ne vous semble-t-il pas qu'il manqueroit quelque chose à sa gloire, s'il n'avoit point eu d'Adversaires?

C'est, dit Monsieur de Brillat, une espéce de fatalité attachée à la fortune des grands hommes, sur tout lorsqu'ils s'élévent au-dessus des préjugés ordinaires, & qu'ils parviennent à quelque heureuse découverte par des routes nouvelles. L'Envie ne manque jamais de les suivre pour faire ombre à leur nom.

Vous dites vrai, reprit Mr. de Rintail, mais c'est une ombre qui ne sert qu'à rehausser l'éclat de leur mérite. C'est ainsi qu'un Allemand nommé Eccard Leichner dont je vous ai déja parlé, a fait honneur à G. Harvée par son ANTI-HARVE'E, si l'on peut appeller de ce nom un Traité Latin qu'il a publié sous le titre d'*Exercitatio Anti-Harveiana* touchant le mouvement du sang, & qu'il fit imprimer à Arnstad en 1645. à Iéne en 1653. puis à Amsterdam en 1665.

1. ¶ Il mourut l'an 1657. à l'âge de 80. ans.

ANTI-SCHEGKIUS & ANTI-SIMONIUS.

Anti-Schegkius, & Anti-Simonius.

150. DEux Médecins d'Allemagne vivans au siécle passé, l'un naturel du pays appellé Jacques Schegkius; l'autre retiré d'Italie en Saxe nommé Simon Simonius, eurent ensemble une assés longue querelle qui produisit l'ANTI-SIMONIUS de Schegkius, & l'ANTI-SCHEGKIUS de Simonius.

La querelle commença vers l'an 1569. & elle s'étendit sur des matiéres de Philosophie, de Médecine & de Théologie. Simonius avoit avancé sur la cause & la nature de la fiévre quelque chose qui n'avoit point été goûté de Schegkius, & que celui-ci avoit relevé par occasion. Simonius n'en fut point plus content, que de ce que Schegkius lui avoit objecté quelque tems auparavant sur quelques points de la Physique d'Aristote, & il le refuta par un Livre qu'il appella *Anti-Schegkius*, ou plutôt les *Anti-Schegkianes*. L'Ouvrage parut à Bâle sur la fin de l'an 1570. in-8. sous le titre d'*Anti-Schegkianorum liber unus in quo ad objecta Schegkii respondetur, vetera nonnulla ejusdem errata inculcantur, novaque quamplurima pejora deteguntur.*

Schegkius se préparant à répondre à cet Ouvrage envoya par provision l'avant-coureur de sa Réponse sous le titre de *Prodromus Anti-Simonii contra Simonem Simonium*, imprimé à Tubingue en Souabe l'an 1571. in-4. Quand Simonius eut vû cet essai, il y fit une Replique qu'il rendit publique par un petit Ecrit qui parut peu de tems aprés.

Ce dernier Ouvrage étant venu entre les mains de Schegkius il l'examina dans toutes ses parties, & la réfutation qu'il en fit, se trouva en état de paroître devant son *Anti-Simonius*, & fut imprimée en 1572. sous le titre d'*Anatome Simonii ad Prodromum Anti-Simonii.*

Aprés cela il mit au jour sa grande Réponse aux *Anti-Schegkianes* de Simonius, imprimée à Tubingue l'an 1573. sous le titre d'*Anti-Simonius, sive, Refutatio errorum in Philosophia Simonii in suo libro Anti-Schegkianorum, in quo plures quàm tre-* centi

Anti-Schegkius, & Anti-Simonius.

centi errores ejusdem repelluntur, &c. Ces deux combattans eurent encore prise l'un avec l'autre sur des Controverses de Théologie au sujet d'un livre que Schegkius avoit écrit sur l'union des deux Natures en Jesus-Christ, mais cette contestation n'est plus de notre compétence.

☞ Simon Simonius étoit de Lucques, Ville & République en Italie; mais s'étant retiré en Allemagne pour cause de Religion, il fut fait Professeur en Médecine dans l'Université de Leipsick en Saxe. Il étoit pourtant Calviniste de la Confession de Genève, c'est peut-être ce qui le fit retirer ensuite de Leipsick en Silesie & en Moravie, & de là en Pologne, où il y a quelque apparence qu'il se fit de la Secte des Anti-Trinitaires sur la fin de ses jours.

Pour Jacques Schegkius, dont la Vie nous est un peu plus connuë, il nâquit l'an 1511. vers la fête de la Pentecôte à Schorndorff Ville du Duché de Wirtemberg en Souabe. Il étudia dans son pays jusques à l'âge de seize ans, après lesquels on l'envoya à Tubingue pour faire sa Philosophie, & il passa Maître ès Arts l'an 1529. & l'année suivante on le fit regenter dans le Collége nonobstant sa jeunesse. A vingt-trois ans il fut fait Maître ou Préfet des Pensionnaires. Il se donna ensuite à l'étude de la Théologie pendant cinq ans, après quoi il prit les Ordres sacrés à Constance (1), & il se disposoit à recevoir le bonnet de Docteur en Théologie, lors qu'une petite révolution d'affaires le fit passer à l'étude du Droit, & de là à celle de la Médecine. Il se maria l'an 1539. vers la Pentecôte, & quelques mois après il passa Docteur en Médecine. Il professa d'abord la Philosophie & ensuite la Médecine à Tubingue, mais il ne l'exerça jamais & ne visita point de malades. En 1564. il eut une chaire en Logique, & fut Recteur de l'Université; mais il perdit la vuë l'an 1577. & il mourut dix ans après le neuviéme de Mai de l'an 1587.

ANTI-SILVIUS.

Anti-Silvius.

151. Les cinq ANTI-SILVIANES d'Antoine Deusingius Médecin dans la Westfrise, sont les fruits d'une vieillesse échauffée contre un autre Médecin de la Hollande nommé François-de-le-Boe-Silvius. Je dis d'une vieillesse échauffée non pour vous marquer les chagrins & les impatiences d'un âge décrépit, auquel Deusingius n'est point parvenu, mais pour vous apprendre que ces Piéces satiriques sont les productions des derniéres années de sa vie, qu'une effusion de bile aussi abondante que celle qui paroît dans ses Ouvrages pourroit bien avoir abregée.

Ces Piéces concernent toutes des Controverses de Médecine: La premiére, sur la chaleur naturelle entretenuë par la chaleur du sang au cœur: La seconde, sur le mouvement du cœur & des artéres: La troisiéme, sur les signes de la fiévre: La quatriéme, sur la digestion des alimens; & la cinquiéme, sur les esprits animaux, sur l'usage de la rate & des glandules. Je me contenterai de vous en rapporter les titres pour vous donner lieu de juger du reste.

La premiére fut imprimée à Groningue l'an 1663. in-12. & intitulée *Disquisitio Anti-Silviana De Calido innato & acto in corde sanguinis calore: quâ celeberrimi viri* (c'étoit une ironie dans sa bouche) *Francisci Silvii suspiciones ac conjecturæ, ut ab ipso dicuntur; quin imò verè ineptiæ ejus & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur ac refutantur.*

La seconde, imprimée au même lieu, la même année & en même forme sous le titre de *Disquisitio Anti-Silviana De motu cordis Arteriarum, quâ celeberrimi viri Francisci Silvii ineptiæ & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur, refutantur.*

La troisiéme imprimée l'année suivante au même lieu, intitulée *Disquisitio Anti-Silviana De signo Febrium pathognomonico, &c. cum præfatione Epistolam cacologeticam Silvii concernente, & Additamento ad erroneam Silvii experientiam spectante*, &c.

La quatriéme imprimée la même année (1664.) au même lieu & dans la même forme sous un titre également badin & injurieux, qui porte par allusion *Silva cæduα*

1. ¶ Ces mots qui se lisent dans la Vie de Schegkius que Melchior Adam nous a donnée; *Hinc Constantiam profectus sacris initiatus est*, ne devoient pas être rendus par *il prit les ordres sacrés à Constance*, ex.

Anti-Silvius.

dua cadens, seu, *Disquisitiones Anti-Silvianæ de Alimenti assumpti elaboratione, & distributione, &c. Præmissa est præfatio causas Silviani in Deusingium Furoris nudè repræsentans; simulque Silvium injuriosum Aggressorem evidenter demonstrans.*

La cinquiéme l'an 1665. au même lieu, mais par différent Imprimeur sous un titre de même caractére, portant; *Silva cædua jacens, seu Disquisitiones Anti-Silvianæ ulteriores, &c.*

Toutes ces Anti-Silvianes avoient été précédées d'une espéce de Prodrome qui avoit paru vers le commencement de l'année 1653. sous le titre puérile *In Silvam Echo*, seu *Silvius Heautontimorumenos*, &c. Et l'on peut dire que tous ces Ouvrages ne sont pas moins les monumens de la passion que de la science de Deusingius.

☞ Cet homme étoit de Meurs, Ville & Comté appartenant aux Princes d'Orange, entre l'Archevêché de Cologne & le Duché de Cleves. Il vint au monde l'an 1612. Il fit ses études d'Humanités & de Philosophie en Hollande, & s'étant fait passer Docteur en Médecine dans l'Université de Leide il retourna dans son pays où il exerça cette profession, jusques à ce qu'en 1638. il fut fait Professeur des Mathématiques dans l'Université de Groningue en Frise. L'année suivante il quitta ce poste pour Harderwick, où il fut aussi Professeur de Physique & de Mathématiques, & Médecin ordinaire de la Ville. Mais en 1647. il devint premier Médecin de la Province de Groningue, se fit passer Maître ès Arts, & fut fait Professeur de Philosophie & de Médecine de cette Ville, jusques à ce qu'en 1652. il fut nommé pour être le Médecin du Comte de Nassaw Gouverneur de Frise. Il mourut l'an 1666. n'étant âgé que de 54. ans.

Pour ce qui regarde son Adversaire François de le Boë, dit Silvius, il étoit né l'an 1614. dans la Ville de Hanaw en Franconie. Ayant fait ses études en diverses Villes d'Allemagne il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Bâle, & retourna dans son pays où il éxerça cette profession pendant deux ans. Il passa ensuite à Amsterdam n'ayant pas encore 28. ans. Mais le grand succès avec lequel il faisoit la Médecine le mit en credit, le fit considérer comme le premier Médecin de pratique dans cette grande Ville, & le fit choisir pour être Professeur dans l'Université de Leide après la mort de Kyper. Il mourut dans cette Ville l'an 1675.

ANTI-SIMONIUS.

Anti-Simonius.

152. 1. **P***Rodromus* Anti-Simonii *contra Simonem Simonium*, &c.

2. *Anatome Responsi Simonii ad Prodromum* Anti-Simonii, &c.

3. Anti-Simonius, *seu Refutatio Errorum S. Simonii in suo libro Anti-Schegkianorum* &c. sont trois Ouvrages de Jacques Schegkius Professeur en Médecine & en Philosophie dans l'Université de Tubingue au siécle passé; mais je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai dit dans l'Article de l'*Anti-Schegkius*. Vous êtes priés seulement de vous en souvenir.

ANTI-THESEUS.

Anti-Theseus.

153. **J**E ne connois le nom de l'ANTI-THESEUS, que par les Ouvrages de son Adversaire, poursuivit Mr. de Rintail. Si j'ai deviné que son sujet regarde la Médecine, c'est par une conjecture que je tire du Thesée qu'il attaque.

Un Médecin Espagnol nommé Gaspar Caldera de Heredia avoit composé un Traité Latin sous le titre de *Theseus Climactericus peregrinus*, &c. C'est sans doute ce qui lui avoit attiré l'ANTI-THESEUS dont il est question. Il ne sera point permis d'en douter, lors qu'on saura que Caldera de Heredia a fait en conséquence de son Theseus Climactericus un nouvel Ouvrage sous le titre d'*Anti-Theseus expugnatus* que l'on peut prendre en toute assurance pour la réfutation de l'Anti-Theseus que je ne connois point. Ces deux Ouvrages de Caldera

expression qui donne une idée de l'Ordination telle que l'Eglise Romaine la pratique, ce qui ne convient point à Schegkius qui étoit Protestant. *Sacris initiatus* en cet endroit ne signifie autre chose, sinon qu'il fut reçu dans l'Ordre Ecclésiastique.

Anti-Theseus.

dera se trouvent imprimés à Leide in-folio l'an 1658. dans le corps de ses Dissertations de Médecine qu'il a publié sous le titre de *Tribunal*.

☞ Cet Auteur est peut-être encore aujourd'hui du nombre des vivans, peut-être aussi que non. D. Nic. Antonio en parle comme de son ami particulier dont il épargne la modestie en supprimant ses louanges. Il étoit natif de Seville, mais originaire de Portugal. Il paroît qu'il a eu de l'emploi premiérement dans l'Espagne, & ensuite dans les Pays-bas Espagnols, soit qu'il y ait professé, soit qu'il y ait exercé la Médecine.

CHAPITRE IV.

ANTI en Histoire.

LEs contradictions des Historiens sont infinies, dit Mr. Bertier, & j'ai toujours ouï dire que la connoissance des Faits humains est de toutes les Sciences celle qui est la plus sujette aux démentis.

Les Réflexions qu'il faudroit faire, répartit Mr. de Rintail, sur la bonne ou la mauvaise foi, sur l'intérêt ou le désintéressement de chaque Historien qui écrit pour en réfuter d'autres, ne seroient pas moins infinies. Mais je suis d'avis que nous laissions ce soin aux Nouvellistes & aux Politiques, & que nous nous bornions à quatre ou cinq *Anti* de Contestations historiques que j'ai recueillies.

ANTI-ANICIEN.

Anti-Anicien.

154. LE premier est l'ANTI-ANICIEN d'un Seigneur d'Autriche nommé Richard Streinn. Cet Ouvrage n'est pas public, mais il se conserve avec soin dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne, comme nous en assure le Bibliothécaire Lambecius (1). Il est même hors d'apparence qu'il voie jamais le grand jour, parce qu'au rapport du même Auteur l'Ouvrage est demeuré imparfait. Voila le prétexte dont on pourra se servir pour envier cet Ouvrage au Public. Mais pour vous en dire ma pensée, je crois qu'il y a une raison plus importante qui le fera tenir dans la suppression, tant que la Maison d'Autriche sera la maitresse du Manuscrit.

Anti-Anicien.

Si l'Ouvrage ne vaut rien, dit Mr. de Brillat, la perte n'en sera pas grande. S'il est bon, & s'il paroît offensant d'ailleurs pour la Maison d'Autriche, pourquoi s'entêter du titre d'*Anti*, qui ne peut être que choquant, & ne peut servir qu'à rendre l'Ouvrage odieux? Ne seroit-on pas libre de l'imprimer sans ce titre satirique, puisque son Auteur n'est plus au monde?

Oui, je le crois comme vous le dites, reprit Mr. de Rintail, je douterois même que Richard Strein qui a vécu & qui est mort en réputation d'honnête homme, eût donné le titre d'*Anti-Anicien* à son Ouvrage, aimé comme il étoit de l'Empereur & attaché étroitement d'inclination & d'habitudes à toute la Maison d'Autriche. Vous savés que les Manuscrits, sur tout ceux des Auteurs modernes, n'ont rien de fixe dans l'expression de leur titre, jusqu'à ce qu'ils ayent passé par la presse: & il est très-croyable que c'est à Blotius & à Lambecius, ou à quelque autre Bibliothécaire qu'il faut attribuer le titre d'un Ouvrage qui s'est trouvé parmi les papiers & les livres que Strein avoit légués à la Bibliothéque de l'Empereur en mourant.

Mais c'est autre chose que le titre qui pourra porter les flateurs de la Maison d'Autriche à tenir l'Ouvrage supprimé. Il n'est point composé sur les préjugés du vulgaire des Pays Héréditaires, ni sur les idées de ceux qui pour faire leur cour à leur Empereur ont fait remonter la Maison d'Autriche jusqu'aux Aniciens de l'ancienne Rome. Cela suffit pour le voir condamner aux ténébres perpétuelles d'un cachot de Bibliothéque.

L'Auteur l'avoit entrepris pour fronder les Moines de S. Benoist en Allemagne, sur ce qu'ils paroissoient infatués de leur parenté avec la Maison d'Autriche, & pour refuter en particulier le livre d'un Bénédictin Flamand nommé Arnold Wion, qui par un enchainement de réveries avoit fait voir les deux branches de la Famille Romaine *Anicia*, l'une pour les Princes de la Maison d'Autriche, l'autre pour son Patriarche S. Benoist. Richard Strein étoit un

1. Tom. I. Comm. Bibliothec. Cæs. num. 50.

Anti-Anicien.

un homme fort exercé dans la connoiſſance des Antiquités, du Droit, de l'Hiſtoire, & ſur tout des Familles Romaines.

Tant pis pour ſes Adverſaires, dit le jeune Mr. de S. Yon : Mais je ne me ſouviens pas d'avoir vû la Généalogie de la Maiſon des Aniciens dans le livre des Familles Romaines compoſé par Streinnius.

C'eſt pourtant le même Auteur, repondit Mr. de Rintail: s'il n'a point parlé des Aniciens dans ſon Livre, c'eſt parce que ce n'étoit pas une des Familles de la vieille Roche. Il ne faut pas douter qu'il n'ait bien récompenſé ce défaut dans ſon *Anti-Anicien*.

Quelle neceſſité aura-t-il donc eu de parler de cette famille dans ſon dernier Ouvrage, reprit Mr. de Brillat, ſi ſon deſſein étoit de faire voir que les Princes d'Autriche n'en ſont point deſcendus?

L'intention de Streinnius, repartit Mr. de Rintail, n'étoit point ſans doute de nier que cette Maiſon tirât ſon origine de celle des *Perleoniens* de Rome moderne par le moyen de deux freres fugitifs petits-fils de *Petrus Leonis* ou *Per-Leon* chef de la famille, leſquels ayant été chaſſés de Rome l'an 1144. s'étoient réfugiés ſous Conrad III. dans la haute Allemagne. Il ne pouvoit ignorer que Rodolphe de Hapsbourg le premier Empereur de la Maiſon d'Autriche fût deſcendu en droite ligne de l'un de ces deux Etrangers. Mais il prétendoit faire voir que ce Pierre-Leon ou *Petrus Leonis* & les *Perleoniens* ne pouvoient venir des Illuſtres Aniciens de Rome que par une viſion toute chimérique.

Lambecius qui ne ſe croyoit point capable d'excès dans le zèle qu'il avoit pour faire honneur à ſon Maître, avoit conçu le deſſein de répondre à l'*Anti-Anicien* de Streinnius dans les Prolégomenes des Annales d'Autriche qu'il promettoit, mais la mort a renverſé ſon projet avec d'autres deſſeins dont il nous faiſoit eſperer l'éxécution. Par la maniére proviſionnelle dont il nous avoit tracé ſon deſſein, il paroit qu'il étoit fort réſolu de ne point tomber dans la mauvaiſe délicateſſe dont il accuſoit la plupart des Hiſtoriens d'Allemagne (2), qui ayant honte de reconnoître que leurs Empereurs deſcendoient de deux fugitifs bannis de Rome pour cauſe de ſédition, avoient cru leur faire beaucoup d'honneur de les faire deſcendre d'un bâtard de la Maiſon de France.

Il ſemble que Lambecius (3) avoit choiſi pour ſervir de fondement & de modéle à ſa Réponſe le livre qu'un Abbé Bénédictin, mais de l'Ordre de Ciſteaux, nommé Jean Seyfrid publia douze ans après la mort de Streinnius ſous le titre d'*Arbor Aniciana*. Mais quand ce Seyfrid auroit eu intention d'attaquer l'*Anti-Anicien*, on peut dire que Streinnius auroit été vangé ſuffiſamment par Scioppius qui publia l'an 1651. une petite Diſſertation pour tourner en ridicule ce Seyfrid & ſes ſemblables, juſtement dans le tems qu'un autre Moine Bénédictin nommé Bucelin, pour augmenter le nombre des ridicules, mit au jour ſon *Aquila Imperii Benedictina*.

Il ſemble que vous fremiſſiés au nom de Scioppius ; mais pour le reconcilier avec vous, je vous dirai que ce n'étoit plus en cette occaſion ce médiſant & ſatirique Scioppius. C'étoit un fidéle & zélé ſerviteur de la Maiſon d'Autriche, un Conſeiller de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, attaché aux interêts des Princes de leur nom par plus d'un enchainement, infiniment plus ſavant que ces Réveurs oiſifs, qui s'étoit rendu terrible en matiére de fauſſes Généalogies plus de quarante ans auparavant par ſon Scaliger Hypobolimée. Si donc Scioppius tout dévoué qu'il étoit d'ailleurs à la Maiſon d'Autriche, a cru devoir s'oppoſer aux vanités & aux chiméres de la Généalogie Anicienne de ces Moines : c'eſt un préjugé que leurs inventions ne font point honneur aux Princes de la Maiſon d'Autriche, ni aux Diſciples de S. Benoiſt, & que l'*Anti-Anicien* de Streinnius doit être quelque Ouvrage d'importance.

Je ſouhaiterois pour mon plaiſir, dit Mr. de Brillat, que Dom André Tailleby & Dom Leandre Tibial que nous trouvâmes ici avant-hier, s'y fuſſent retrouvés aujourd'hui pour vous entendre raiſonner comme vous faites ſur leurs Confréres.

Vous

2. Lazius, Manlius, Gebwiller, Stabius, Tritthem, Fugger, &c.

3. Tom. 2. Comm. Vind. pag. 418. ac deinceps.

Anti-Babau.

Vous les verriés bien enchérir sur mes raisonnemens, répondit Mr. de Rintail; vous auriés le plaisir de sentir la différence des Benédictins François qui tendent au solide & au sérieux, & qui sont les disciples légitimes de S. Benoist, d'avec ces Bénédictins Flamans & Allemans qui se repaissent de visions & de chiméres. Vous seriés contens du jugement qu'ils vous feroient de leurs Wions, de leurs Seyfrides & leurs Bucelins, & vous jugeriés vous-même de leur goût & de leur discernement par ce qu'ils pourroient vous dire de l'*Anti-Anicien* de Streinnius sur la seule connoissance qu'ils auroient de l'habileté & de la sincerité de cet Auteur.

Vous ne me ferés point d'objection semblable de la part des Thomistes ou des Dominicains. Car encore que Seyfrid ait avancé que S. Thomas étoit de l'illustre famille des Aniciens il n'est pas à esperer qu'un Jacobin François s'avise jamais de faire un *Aquila Imperii Thomistica.* Cet avantage est peut-être reservé à quelque Dominicain Allemand ou Espagnol, serviteur zélé de la Maison d'Autriche.

☞ Richard Streinn libre Baron de Schwartznaw étoit né d'une des plus illustres & anciennes Noblesses de l'Archiduché d'Autriche. Après avoir fait ses Etudes dans son pays à la maniére du commun des Etudians de Collége, il vint étudier le Droit à Strasbourg sous le célébre François Hotman qui lui donna du goût pour la belle litérature, & lui fit joindre l'étude de l'Antiquité & de l'Histoire avec la Jurisprudence. Il fut Conseiller d'Etat, c'est-à-dire du Conseil secret & *intime* de l'Empereur, Grand Trésorier ou Surintendant des Finances, Grand Maitre ou Inspecteur de la Bibliothéque Imperiale au dessus du Bibliothécaire Blotius. Sa mort arriva l'an 1601. au calcul de Mr. de Thou; mais selon une autre supputation plus éxacte, ce fut le 8. jour de Novembre de l'année 1600. Il étoit âgé pour lors de 36. ans, & il mourut dans le Château de Freideck.

ANTI-BABAU.

155. Dès que Mr. de Rintail eut nommé l'ANTI-BABAU, la gravité de Mr. de Brillat se trouva déconcertée. Pour moi qui n'ai jamais su me gêner, je crus que le tems de rire étoit venu, & je ne pus m'empêcher de seconder Mr. de S. Yon qui nous avoit prévenus. J'avois gardé jusques-là un long silence dans toute la conversation. Mais je m'échappai de dire à Mr. de S. Yon que Mr. de Rintail avoit peut-être dérobé l'*Anti-Babau* à la nourrisse de la petite Demoiselle du logis; que c'étoit dommage de l'avoir ôté de la compagnie du *Machefer*, du *Fil-ourdi*, & des autres petits spectres destinés pour être la bête des enfans.

Vous vous trompés, reprit Mr. de Rintail, l'*Anti-Babau* vient de la boutique du Sieur de la Peyre, & loin d'être *la bête aux petits enfans*, il a été envoyé dans le monde pour étrangler la bête. Mais pour nous remettre dans le sérieux, il faut vous dire que c'est un livre composé contre un Capucin nommé Jacques Bolduc, & publié à Paris l'an 1632. in-8. sous le titre d'*Anti-Babau, ou Anéantissement de l'attaque imaginaire du R. Pere Jacques Bolduc P. Capucin. Par Jacques d'Auzoles-la Peyre, fils de Pierre d'Auzoles & de Marie Madelaine Fabri d'Auvergne. Regnans les très-Chrétiens Louis XIII. & Anne d'Espagne, &c.* Ne vous étonnés point du nom de son pere & de sa mere, & de ce qui les suit dans le titre de cet Anti-Babau C'est un formulaire qui est commun à tous les titres de ses Livres.

Cela me paroît aussi divertissant que le nom de l'*Anti-Babau*, dit Mr. Bertier, il faut que la Peyre ait été quelque Galant homme, & quelque Auteur de distinction.

Il s'est assurément distingué du reste des Au-

a. ¶ Il y a grande apparence que le mot vulgaire étoit originairement *Barbuaud* d'où Guillaume Evêque de Paris, mort au milieu du treiziéme siécle a fait son Latin *Barbualdus* au livre *de moribus* chapitre 5. *Hic est Barbualdus, qui parvulis ad terrorem ostenditur, etiam de quo matres, & nutrices parvulis minantur, quod eos devoret, si fecerint hoc vel illa. Barbualdus enim vulgari Gallicano dicitur figura, vel pictura terribilis qua matres, & nutrices utuntur ad parvulos deterrendos.* De *Barbuaud* on a d'abord fait *Barbau*: & depuis

Anti-Babau.

Auteurs par ce caractére qu'il a donné à ses livres, repartit Mr. de Rintail. Vous ne sauriés vous tromper en attribuant tous les livres marqués en titre *du fils de Madelaine Fabri* à l'Auteur de notre *Anti-Babau*. Mais puisque vous êtes en humeur de rire, je veux continuer de vous divertir par le tour des maniéres & par les expressions même de notre Auteur.

Après avoir prié Mr. le Garde des Sceaux à qui il dédie l'Ouvrage, de ne point s'effrayer du nom d'*Anti-Babau*, qui selon lui ne veut dire autre chose que *Chasse-Frayeur*, il ajoute dans sa Préface. „ C'est une coutume déja reçue parmi les „ plus Savans, de mettre les titres des „ livres que l'on fait en une autre Lan„ gue que celle en laquelle on les com„ pose, soit que les mots inconnus ayent „ plus de force pour expliquer briévement „ ce qu'on veut dire, soit que les Au„ teurs s'agréent de telles licences ne se „ souciant pas beaucoup sur ce regard si „ le vulgaire les entend pourvû qu'ils se „ contentent. C'est pourquoi prenant ma „ part de ce Privilége, & voulant dire en „ un seul mot ce que le P. Jacques Bol„ duc a fait contre moi, & ce que j'ai „ dressé pour mes Défenses, j'ai le tout „ appellé *Anti-Babau*, comme qui diroit „ en François *Contre-Babau*. Et ne peut „ ce mot être accusé de barbarie, puisque „ la premiére partie d'icelui vient du Grec „ & que la seconde se dit en plusieurs „ Provinces de la France. *Babau* (1) est „ je ne sai quel fantôme imaginaire, ou „ un rien dont les nourrisses de Langue„ doc & Pays voisins se servent pour faire „ peur aux petits enfans, ou aux timides „ & imbéciles. Et on appelle *Babau* gé„ néralement tout ce dont on fait peur „ sans jamais pourtant faire de mal. Tel„ le est à mon regard la Lettre du P. Bol„ duc Capucin, me diffamant, & se glo„ rifiant d'avoir remarqué mes imperti„ nences dans les derniéres Oeuvres que „ j'avois données au Public. J'ai ri de sa „ colére, voyant que tout le bruit qu'il „ faisoit contre moi n'étoit que *Babau* de „ Languedoc pour me faire peur, ou quel„ que *Paraxippe d'Elide* (2). Pour lequel „ chasser & dissiper j'ai fait avec pitié l'é„ xamen nécessaire, lequel j'appelle *Anti*„ *Babau* pour expliquer ses mauvais des„ seins & mes justes pensées, entendant „ par ce nouveau jargon, mes Défenses, „ c'est-à-dire, raisons solides & véritables „ contre les songes & imaginations du „ bon Pere Bolduc.

Si le livre vaut la Préface, dit Mr. de Brillat, il ne se peut payer.

Il y a des sottises, reprit Mr. de Rintail, qui sont quelquefois aussi chéres que les bonnes choses. Souvent ceux qui les font sont ceux a qui elles coûtent davantage, sur tout lors qu'ils sont obligés de les payer; témoin Mr. de la Peyre. Mais, je vous prie, n'interrompés point l'Auteur de l'Anti-Babau qui continue de vous parler dans mon cahier. „ Je suis en posses„ sion, dit Auzoles de la Peyre, d'être as„ sailli de toutes parts. Mon malheur est „ tel que ma prudence, mes humilités, „ & mes douceurs sont reduites à néant „ par ceux-mêmes qui me devroient pro„ téger.

Je me sens tout attendri, interrompit Mr. Bertier, pour le fils de Madelaine Fabri. Ses plaintes sont touchantes: peut-on savoir quel en a été le sujet?

Il faut l'entendre encore lui-même, repartit Mr. de Rintail, il va plaider sa cause devant vous, mais par une déduction très-courte & très-simple du fait. Ecoutés-le comme si vous étiés ses Juges.

„ L'an 1622. (c'est la Peyre qui parle) „ mon petit livre touchant la vie perdu„ rable de *Melchisedech* fut imprimé avec „ approbation de la Sorbonne & applau„ dissement.

„ L'an 1623. mon petit livre de *Job* „ fut imprimé avec les mêmes formes & „ louanges.

„ Au premier je soutenois que Melchi„ sedech le P. Bolduc étoit d'un senti„ ment

puis en supprimant la lettre r *Babau*, comme de *harper*, happer; de *varlet*, valet; de la ruë *Garlande*, la rue Galande &c. Les Italiens disent *far bau bau* ou *far bau* pour dire, faire peur aux enfans, & simplement *il bau* parmi eux, c'est *le loup* parmi nous. *Faire la babou* dans Rabelais l. 4. c. 56. c'est faire la grimace. Les Poitevins disent *la babouë*, & peut-être faut-il lire ainsi dans Rabelais.

2. ¶ Voyés Pausanias dans ses Eliaques.

Anti-Babau.

„ ment que Sem. étoit Melchisedech (1).
„ Dans mon Job ayant soutenu selon
„ les Hébreux & S. Jerôme que Job des-
„ cendoit de Nachor contre ceux qui veu-
„ lent qu'il descende d'Esaü, je pris à
„ partie Jacques Bolduc Capucin, Jac-
„ ques Salian, & Denis Petau Jésui-
„ tes.

Ah! le grand fat, dit tout bas Mr. de S. Yon, je voudrois l'avoir vu le ventre sous la pantoufle du P. Petau.

Encore une fois, reprit Mr. de Rintail, n'interrompons pas d'Auzoles la Peyre. Laissons-le achever.

„ Le Pere Salian écrivit contre mon
„ Melchisedech... le P. Bolduc écrivit
„ contre mon Job.

„ Je fis donc premiérement mon Apo-
„ logie contre Salian, lorsque le livre du
„ P. Bolduc intitulé *Ecclesia ante Legem*
„ tomba entre mes mains. Il y maltraite
„ mon Melchisedech, prétendant qu'il
„ n'est plus vivant d'une vie naturelle.
„ Mais dans une seconde édition il épar-
„ gna mon nom. Cependant le P. Petau
„ écrivit aussi contre mon Job, mais je
„ me défendis contre lui par mon *Disciple*
„ *des Tems*, & je traitai le P. Bolduc
„ avec honnêteté comme un homme qui
„ dans la seconde édition du livre *Ecclesia*
„ *ante Legem* n'avoit rien dit contre la
„ Peyre ou contre d'Auzoles QUI EST
„ MOI. Mais ces paroles....

Nous allions encore crier au fat Mr. de S. Yon & moi, lorsque Mr. de Brillat nous fit signe de la main pour laisser continuer La Peyre par la bouche de Mr. de Rintail.

„ Mais ces paroles que j'ai écrites &
„ dû écrire (moi la Peyre, ou d'Auzoles
„ qui est moi) à sa décharge (de lui Bol-
„ duc) & à la mienne, il les a prises de
„ si mauvais sens & avec si peu de modes-
„ tie, qu'il en a écrit la Lettre contre
„ moi à Mr. de la Nauve Conseiller au
„ Parlement avec tant de colére & d'igno-
„ rance que j'ai crû devoir la réfuter par
„ l'*Anti-Babau*.

Anti-Babau.

Voila, Messieurs, l'idée que La Peyre nous a voulu donner de son *Anti-Babau*, dit Mr. de Rintail. Nous ne prenons pas grand intérêt à la forme de ce sot livre, ni à la réputation de cet Auteur de bale. Mais j'appréhende que vous ne trouviés de la conformité entre l'Anti-Babau & l'Anti-Baillet, & que quand vous aurés vu ce dernier qui vient de naître vous n'alliés vous écrier que c'est l'*Anti-Babau ressuscité*. Suspendés au moins votre jugement: & si vous voulés que l'Anti-Babau reconnoisse son sang & le caractére de sa génération dans l'Anti-Baillet, il faut que vous les approchiés, & que vous fassiés prosterner ce dernier devant l'Anti-Babau, afin que l'honneur soit rendu à qui il appartient.

Quoi, reprit Mr. Bertier, l'Anti-Baillet à genoux devant l'Anti-Babau? Si d'Auzoles La Peyre venoit à le savoir, il reviendroit de l'autre monde pour triompher, & pour publier son triomphe par toute la terre. Hé que deviendroit l'honneur de Mr. Ménage? La Peyre pourroit bien s'en saisir & se l'attribuer, repliqua Mr. de Rintail. Mais en échange il laisseroit à Mr. Ménage celui d'être entré par alliance dans la race de l'Anti-Babau.

Le résultat de toute cette Histoire, poursuivit Mr. de Rintail, est donc que La Peyre se mit en colére contre le P. Petau de la liberté que ce Pere avoit prise de critiquer son Job; qu'il voulut répondre à ce Pere par un livre qu'il appella par une prétendue humilité *Le Disciple des Tems*, pour contrequarrer, (disoit-il) le titre pompeux *De Doctrina Temporum* du bel Ouvrage de ce grand Homme sur la Chronologie, supposant impertinemment que le P. Petau par ce titre s'étoit qua-

1. ¶ *Au premier je soutenois que Melchisédech le P. Bolduc étoit d'un sentiment que Sem étoit Melchisédech.* Cet endroit que Baillet cite, non pas tout au long, mais de même que les précedens & les suivans, par abregé, est visiblement défectueux, & corrompu. Les paroles de La Peyre pag. 5. 6. & 7. de son *Anti-Babau*, me font présumer que celles de Baillet pouvoient être telles: *Au premier je soutenois que Melchisédech est encore en vie, & faisois voir les erreurs du P. Salian qui a soutenu le contraire. J'y réfutois de plus le sentiment du P. Bolduc que Sem étoit Melchisédech.* Peut-être aussi, qu'après le mot *Melchisédech*, Baillet ne voulant qu'indiquer le passage, sans le rapporter tout entier, avoit écrit ainsi: *Au premier je soutenois que Melchisédech*... ensorte que c'est l'omission seule de ces points suspensifs qui aura fait l'embarras.

2. ¶ Je ne ferai nulle difficulté de déclarer que la raillerie touchant l'Epigramme ici désignée me regarde. Des amis du P. Pagi m'ayant dit des merveilles

Anti-Babau.

qualifié *Docteur des Tems*, & qu'en opposant le Disciple des Tems au Docteur des Tems, La Peyre qui se disoit ce Disciple, auroit par son humilité le sort de David contre Goliath. Que le P. Bolduc écrivit contre le Livre du Disciple des Tems une Lettre addressée à Mr. de la Nauve. Que cette Lettre est ce que La Peyre appelle son Babau, & que c'est ce spectre qu'il attaque par son Anti-Babau où il met la Lettre tout au long, & y répond par articles d'une maniére capable de faire rire ceux à qui cela fait pitié d'ailleurs.

Il date son Anti-Babau. *A Paris de la Maison de Mr. Couturier homme de bien & d'honneur, où il faisoit sa demeure*, le 5. Août 1631. C'est finir par une singularité qui ne dément pas le reste.

ANTI-BARONIUS.

Anti-Baronius.

156. Je vous fais passer, Messieurs, de l'Histoire Sacrée à l'Histoire Ecclésiastique pour considérer une autre maniére de spectre dont un Protestant a voulu effrayer ceux qui voudroient se hazarder à lire Baronius. Il faut avouer que le nombre des Censeurs qui ont entrepris de critiquer les Annales de ce laborieux Auteur est incomparablement plus grand que celui de ses Défenseurs, quand vous voudriés y joindre la multitude de ses Continuateurs & de ses Abbréviateurs. Mais personne d'entre eux n'avoit encore perdu le respect pour le mérite de ce grand Cardinal jusqu'à l'insulter en son nom, lorsque Mr. Magendie est venu près de cent ans après la premiére publication des Annales Ecclésiastiques opposer un Anti-Baronius au cours impétueux que ce grand Ouvrage s'étoit donné par la multiplication étonnante de ses éditions.

Il faut, dit Mr. de Brillat, que l'*Anti-Baronius* ait été une digue bien grosse & bien forte pour arrêter un cours si long & si étendu. Baronius n'est que de douze volumes *in-folio*, l'*Anti-Baronius* ne doit pas être moindre que de vingt-quatre pour produire son effet.

Anti-Baronius.

C'est un volume épais d'un doit, repartit Mr. de Rintail, de sorte que si Mr. Magendie avoit seulement pû trouver parmi ceux de sa Secte un Poëte capable de le flater, il en auroit pû arracher quelque Epigramme où l'Anti-Baronius auroit fait la figure du petit poisson que les Latins appelloient *Remora*, & les Grecs *Echeneis*, & qu'on dit arrêter tout court les plus grands vaisseaux.

Je comprens votre pensée, dit Mr. Bertier; vous voulés nous faire entendre qu'il seroit aussi ridicule de croire que l'Anti-Baronius de Magendie pût arrêter les Annales, que le conte de Pline sur le petit Poisson à l'égard des vaisseaux nous paroît badin.

Vous trouverés peut-être, repartit Mr. de Rintail, qu'un de nos Poëtes modernes (2) a beaucoup plus heureusement imaginé le *petit poisson qui montre le chemin à la baleine* pour honorer d'une Epigramme la nouvelle Critique de Baronius. On ne nous a point dit de quelle longueur est le *petit poisson*, quoi qu'on nous fasse espérer que la Critique de Baronius sera de trois gros volumes *in-folio* (3).

Mais tournés les yeux vers ma tablette, & vous verrés vous-même de quelle épaisseur est l'Anti-Baronius de Magendie.

Mr. de Brillat qui étoit le plus près se leva, prit le livre, lût le titre qui porte: *Anti-Baronius Magenelis*, seu, *Animadversiones in Annales Baronii*, *cum Epitome lucubrationum Criticarum Casauboni in tomi primi annos* XXXIV. *Auctore Andrea Magendeo Ecclesiastico Benearnensi. Quibus accesserunt quædam ad Baronium Anti-*

veilles de sa Critique des Annales de Baronius, me donnérent à entendre qu'il y auroit au devant du livre une estampe où seroit représentée une baleine conduite par le petit poisson qu'on a dit lui servir de guide. C'est sur cette idée que je fis les six vers suivans dont Baillet se moque, ne prévoyant pas le besoin qu'il pouvoit avoir d'un pareil guide.

Difficili cetus luctatur in æquore dudum
Grandis mole licet, non tamen inde piger,
Sed quia circumstant nantem discrimina mille,
Et scopuli, & syrtes ancipitesque sinus:
Hinc se adeo piscis tandem vix explicet ingens,
Ni minor huic fido lumine monstret iter.

3. ¶ Le premier tome de cette Critique parut en 1689. & depuis elle a été imprimée toute entiére l'an 1705. en 4. volumes *in-folio* six ans après la mort de l'Auteur, par le soin de son Neveu le P. François Pagi, Cordelier, mort le 21. Janvier 1721.

Anti-Baronius.

Animadversiones Davidis Blondelli. Il se mit ensuite à feuilleter, & après s'être trouvé en peu de tems au bout du Magendie, il lût tout haut *Anti-Baronius Blondelli*. Cela le surprit & l'arrêta, puis s'adressant à Mr. de Rintail, il lui dit : Vous voulés nous faire croire que depuis Baronius jusqu'à Magendie il ne s'est point fait d'*Anti-Baronius* ? Trouvés-vous que Blondel n'a point vécu devant Magendie?

Je vous avouë, repliqua Mr. de Rintail, que David Blondel est venu dans le monde avant le Sieur Magendie; mais vous vous tromperiés de croire que Blondel fût l'Auteur du titre d'Anti-Baronius, qui se trouve à ses Notes sur Baronius sous son nom. C'est un surcroît de satire qui est encore dû au Sieur Magendie; & ceux qui ont quelque connoissance de ce qu'étoit Blondel, jugent aisément qu'il n'auroit pas inventé un titre si choquant & si fanfaron pour des Notes d'aussi petite conséquence que celles du petit recueil de Magendie. Sachés-donc, que l'*Anti-Baronius Blondelli* est une injure faite à Blondel par Magendie son Confrére, de même que Jean André Bosius Protestant d'Allemagne a mal parlé de Casaubon en citant l'*Anti-Baronius Casauboni* pour les Exercitations de ce savant Homme sur le commencement des Annales de notre Cardinal. L'amour des contestations est si naturel aux esprits tournés d'un certain côté, & élevés dans certains préjugés, que l'*Anti* se presente de lui-même à leur secours, dès qu'ils trouvent quelque chose à leur rencontre qui les arrête ou qui les choque. Le Sieur Kortholt a-t-il remarqué dans Baronius un trait qui ne lui plaisoit point *touchant le pain Eucharistique*, c'est-à-dire un brin d'herbe dans un pré, aussi-tôt il dresse un Anti-Baronius, ou du moins des *Disquisitions Anti-Baroniennes* qu'il fait imprimer à Kiel en 1677. deux ans après l'Anti-Baronius d'Amsterdam ou de Magendie. Si cette licence a du cours, & si les autres Censeurs de Baronius sont tous faits comme ceux-ci, il ne faut pas desespérer que nous puissions voir quelque jour dix mille *Anti-Baronius*.

Et moi, dit Mr. de Brillat, je prétens revoir l'armée des Pygmées contre Hercule, quand vous me montrerés dix mille ennemis de cette espéce.

Je suis assés persuadé, repartit Mr. de Rintail, que de tous les Adversaires de Baronius, les plus formidables ne seront pas ceux qui portent le titre d'Anti-Baronius, pourvû qu'il ne s'en voye pas de plus terrible que celui de Magendie. Celui-ci a paru si méprisable au P. Pagi qui vient de nous faire voir le succès que peut avoir une véritable & legitime Critique de Baronius, qu'il ne lui a pas fait même l'honneur de le nommer dans sa Préface parmi les Adversaires de Baronius.

Les Protestans voudront peut-être se récrier contre le silence d'un Catholique, dont le mépris seroit l'effet de quelque fierté affectée. Mais nous leur opposerons d'un côté la conduite du P. Pagi à l'égard de Casaubon, de Goldast, de Montaigu, & d'Ottius; & de l'autre le témoignage que les Protestans même ont rendu de l'Anti-Baronius de Magendie. Je me contente de vous citer Mr. Colomiez (1) qui juge sur ce qu'il en a vû : *Qu'il n'y a rien dans ses Observations qui soit comparable à celles de Casaubon :* Et qui assure qu'*il y a même quantité de fautes que Mr. Magendie a faites pour avoir copié ceux de son Ordre, comme il arrive souvent à ces Messieurs.* Vous voyés que j'ai copié fidélement les paroles de Mr. Colomiez, qui est de la même Religion que Mr. Magendie, & que ces autres Messieurs dont il fait mention.

Il seroit maintenant de mon devoir ou de la coutume que je me suis prescrite, de vous dire quelque chose de la Vie du Cardinal Baronius, & de son Adversaire Mr. Magendie. Mais je ne sai ce qu'est devenu ce dernier, & je me reduis à ne vous dire que deux mots du premier.

Il nâquit à Sora Ville de la Terre de Labour au Royaume de Naples la veille de la Toussaints de l'an 1538. Il fit ses Humanités à Veroli, sa Théologie & son Droit à Naples. Mais les troubles du lieu le firent passer à Rome en 1557. avec son pere; il y acheva ses études de Droit sous César Costa, & peu de tems après il se mit sous la discipline de saint Philippe de Néri qui le fit ordonner Prêtre & l'attacha

à

1. Bibl. Choisi. p. 109. 110.

Anti-Baronius. à l'Eglise de saint Jean-Baptiste. Baronius y commença une Congrégation de son nouvel Ordre, & en fit autant dans l'Eglise de Sainte Marie *in Vallicella*, lors qu'en 1576. il y fut transporté par saint Philippe de Néri.

L'an 1593. il fut fait Supérieur Général de la Congrégation de l'Oratoire par la démission volontaire du Fondateur, & le Pape Clement VIII. le fit son Confesseur. Le 21. de Novembre de l'an 1595. peu de tems après la mort de saint Philippe de Néri il fut fait Protonotaire Apostolique, & créé Cardinal le 5. de Juin de l'année suivante, après quoi il fit vœu de n'être jamais Pape, & surmonta, comme on le sait, les violentes tentations dont il fut attaqué sur ce point l'an 1605. Il n'avoit que vingt & un ans, lorsque saint Philippe de Néri le détermina à entreprendre les Annales contre les Centuriateurs, & l'Ouvrage l'occupa le reste de ses jours. L'impression du dernier tome n'étoit pas entiérement achevée, lorsqu'il mourut à Rome le dernier jour de Juin de l'an 1607. âgé de soixante-huit ans & huit mois.

ANTI-PAPESSE.

Anti-Papesse. 157. SUr la fin du siécle précédent, poursuivit Mr. de Rintail, & vers le commencement du nôtre, le Parlement de Bourdeaux avoit parmi ses Conseillers un homme si savant & si exercé dans la Controverse & l'Histoire Ecclésiastique, qu'il se rendit suspect d'intelligence avec des Théologiens de Profession pour la composition de ses Livres.

C'est apparemment Arnaud de Pontac, dit Mr. de Brillat. Il a écrit sur la Controverse & sur l'Histoire Ecclésiastique.

Il est vrai, répondit Mr. de Rintail; mais Arnaud de Pontac, quoique Membre du Parlement de Bourdeaux, n'a dû surprendre personne en écrivant sur des sujets historiques ou dogmatiques de Religion, puisqu'étant Evêque de Bazas il ne sortoit point des termes de sa profession. Celui dont je veux vous parler est Florimond de Raimond, qui étoit ami & contemporain de Mr. de Pontac. Vous savés avec combien de zèle il a tâché de servir l'Eglise Catholique, soit en prenant la plume, soit en prêtant son nom à d'autres. Il ne s'est point contenté de donner un Traité François contre la fable qu'on a inventée d'une prétenduë Papesse, & de tourner ou de faire tourner cet Ouvrage en Latin pour l'usage des Etrangers, il a encore composé après coup un petit Ecrit François sous le titre d'*Anti-Papesse* qui se trouve imprimé à Paris l'an 1607. C'est un Ouvrage de si peu de feuillets, qu'il passe pour rien parmi quelques personnes, & pour quelque chose de confondu dans son juste Traité de la fausse Papesse, parmi les autres. J'étois du nombre de ces derniers, jusqu'à ce qu'on m'en a fait voir une édition séparée. J'avois crû que c'étoit par abregé que l'on citoit quelquefois son Ouvrage sous le titre d'*Anti-Papesse*, de même que Samuel Desmarais appelle sa Réponse à Blondel *Animadversiones ad* ANTI-PAPISSAM *Blondelli*, dans son Epître aux Curateurs de l'Université de Groningue. Il est constant néanmoins que le docte Blondel n'a point employé le terme d'*Anti-Papesse* pour en faire le titre du Livre qu'il a composé pour détruire la fable de la Papesse Jeanne; mais on m'a fait connoître qu'il n'en est pas de même de Florimond de Raimond ou de son fils François. Je vous parle donc de l'Opuscule de l'*Anti-Papesse*, non pas comme d'une même chose que le Traité de l'*Erreur Populaire*, &c. de Florimond de Raimond; mais comme d'une espèce de suite ou dépendance de cet Ouvrage.

Cela est fort honnête & fort louable à Blondel, dit Mr. Bertier, d'avoir rendu service à l'Eglise Catholique malgré les engagemens de sa Secte. Je trouve qu'il méritoit quelques remercimens ou quelques civilités de la part du Pape Innocent X. comme on dit que le Pape Urbain VIII. avoit fait remercier Saumaise quoique Calviniste pour son Ouvrage des Regions Suburbicaires contre le Pere Sirmond (2).

A dire vrai, je crois que Blondel en méritoit plus que Saumaise, reprit Mr. de Rintail, si l'on considére qu'il le surpassoit en modération, comme dans la connoissance de l'Histoire Ecclésiastique. Mais si l'on considére la qualité de leurs Adversaires,

2. ¶ C'est une fable. Urbain VIII. en remerciant Saumaise auroit remercié un homme qui attaquoit l'autorité Papale vigoureusement soutenuë par le P. Sirmond.

Anti-Papesse.

saires, je crois que Saumaise auroit été plus glorieux que Blondel, s'il avoit jamais pû remporter le moindre avantage contre le seul Sirmond, quoique celui-là pût se vanter d'avoir mis en déroute des légions entiéres de Protestans, & quelques compagnies de Catholiques qui avoient entrepris de défendre la fable de la Papesse.

Blondel avoit si bonne opinion de ses propres forces, qu'au lieu de faire venir Florimond de Raimond à son secours, il a mieux aimé l'abandonner à ses Ennemis & le combattre en les battant.

C'étoit donc, dit le jeune Mr. de Saint-Yon, *Anti-Papesse* contre *Anti-Papesse*, & Rome contre Rome.

C'est trop dire, repartit Mr. de Rintail. Il faut avouer que Blondel ne perdoit pas grand' chose en abandonnant Florimond de Raimond, non pas pour le fonds & la vérité de la cause, mais pour la critique des faits. Ce Magistrat étoit un homme de bien, quoi qu'en ayent dit quelques ennemis qu'il avoit à Bourdeaux: mais on peut dire que sa principale érudition consistoit dans la confiance qu'il avoit aux Mémoires que lui fournissoient ses amis. Plût à Dieu qu'il eût eu le discernement necessaire pour faire un bon usage de ces Memoires, il n'auroit point tant corrompu de noms d'Auteurs, de passages & de faits, & il se feroit passé plus aisément de la critique de Blondel, de Desmarais & des autres Protestans.

ANTI-PUTEANUS.

Anti-Puteanus.

158. IL y a tant de liaisons entre les matiéres historiques & celles de politique, que l'on n'est guére surpris de les voir souvent mêlées les unes avec les autres, soit à cause de leur alliance & leur proximité, soit à cause des lumiéres & des secours qu'elles se donnent mutuellement. Il faut donc que vous excusiés l'ANTI-PUTEANUS si le hazard le fait rencontrer entre l'Anti-Papesse & l'Anti-Sanderus au rang des *Anti* en Histoire, quoique sa place lui eût été destinée parmi nos *Anti* de Politique.

L'ANTI-PUTEANUS a pour Auteur un Inconnu qui s'est addressé au Roi Philippe IV. mais qui n'a point jugé à propos de se nommer. Il fut composé contre un célébre Professeur de Louvain nommé Erycius Puteanus, & imprimé l'an 1633. in-4. sous le titre d'*Anti-Puteanus, sive Politico-Catholicus Stateram Puteani Inducias expendentis aliâ Staterâ expendens*. Le lieu de l'impression est appellé *Cosmopolis*. Rien n'est plus vague, comme vous le voyés, & si l'Anti-Puteanus avoit fait honneur à sa patrie en naissant, il n'y a point de Ville dans le Monde qui ne pût s'attribuer cet honneur sous le titre de *Cosmopolis*. Cependant je suis très-persuadé que ce lieu n'est point hors des Pays-Bas Espagnols, & je n'en veux point d'autre témoin que le Libraire qui s'est appellé *Belga Fidelis*.

Anti-Puteanus.

L'Ouvrage qui avoit donné occasion à l'Anti-Puteanus, avoit été composé par Erycius Puteanus au sujet de la Trêve que le Roi d'Espagne méditoit avec les Hollandois, & il avoit paru quatre ou cinq mois auparavant, vers la fin de Mai de la même année sous le titre de *Belli & Pacis Statera, quâ Induciæ auspicio Regio tractari cœptæ expenduntur*, in-4. L'Ouvrage est divisé en autant de Chapitres qu'il y a de lettres à l'Alphabet. Mais l'usage des Latins n'étant point de marquer leurs Nombres par les lettres de leur Alphabet, je ne pense pas que l'on doive blâmer l'Auteur de l'Anti-Puteanus, d'avoir taxé de bizarrerie la singularité dont Puteanus a voulu distinguer son Ouvrage en marquant ses vingt-trois morceaux ou sections d'une lettre au lieu de chifre. Pour ce qui regarde le reste, il y a lieu de douter que l'Adversaire ait eu raison de s'emporter avec tant de véhémence contre Puteanus, sous prétexte que celui-ci sembloit avoir un peu trop rehaussé l'importance de faire la paix avec la Hollande, & qu'il avoit paru prodigue d'éloges pour le Prince d'Orange & les Etats Généraux, par rapport à ce qu'il devoit au Roi d'Espagne son Maître.

☞ Erycius Puteanus, que plusieurs de nos Ecrivains François appellent Henri du Puis, étoit né le 4. de Novembre de l'an 1574. à Venloo Ville de la haute Gueldre sur la Meuse. Il avoit dans son enfance les inclinations toutes militaires; mais ayant été transporté à Dordrecht en Hollande après la mort de sa mere, il fit ses Humanités avec tant de succès, qu'en peu de tems il se trouva en état d'aller à Cologne faire sa Rhétorique & sa

Anti-Puteanus. sa Philosophie sous les Jésuites. Il aima dès lors les Mathématiques, la Musique & la Peinture. Il étudia le Droit à Louvain & passa Bachelier en 1597. Ayant vécu deux ans à Louvain, Lipse lui fit entreprendre le voyage d'Italie, & il fut arrêté à Milan pour y remplir une chaire d'Eloquence l'an 1601. & il y reçut presque en même tems le titre d'Historiographe de Sa Majesté Catholique. L'an 1603. il fut honoré de celui de Citoyen Romain, & passa ensuite Docteur en l'un & l'autre Droit à Milan, après quoi il se maria le dernier jour de Février de l'an 1604. Mais il fut rappellé deux ans après par les Etats du Brabant pour succéder à Lipse en la Chaire de l'Histoire à Louvain, & il s'y transporta avec sa famille l'an 1606. Outre la qualité de Professeur, il y posséda encore avec d'honorables émolumens celle d'Historiographe du Roi, de Conseiller de l'Archiduc & Gouverneur Albert, & celle de Gouverneur ou Capitaine de la Citadelle de Louvain, quoi qu'il fût de robe. Il mourut l'an 1644. âgé de près de soixante & dix ans.

ANTI-SANDERUS.

Anti-Sanderus. 159. De tous les Ouvrages que Nicolas Sanderus avoit composés pour la défense de l'Eglise Catholique, il n'y en a point qui lui ayent attiré plus de Répliques de la part des Anglois, que les huit Livres de la Monarchie visible de l'Eglise, & son Histoire du Schisme d'Angleterre, qui est un Ouvrage postume. Si tous ses Adversaires avoient été aussi curieux de nous dire leurs noms que Barthelemi Clercke, George Ackworth, Guillaume Fulke, & Mr. Burnet, nous ne serions pas en peine de savoir quel étoit l'Auteur de l'ANTI-SANDERUS. Cet Auteur a cru qu'il suffisoit de faire connoître au Public son zèle pour sa Maitresse la Reine Elizabeth, & sa passion contre Sanderus. S'il n'a point eu intention de faire autre chose, personne n'a dû lui contester la satisfaction d'avoir bien éxécuté son dessein. On ne peut pas même lui refuser la gloire d'avoir sû renfermer ces deux choses dans le titre de son Ouvrage, & de n'avoir point imposé à son Lecteur par une inscription trompeuse.

Son Livre, composé de deux Entretiens, fut imprimé à Cambridge l'an 1593. in-4. intitulé, *Anti-Sanderus, duobus Dialogis Venetiis habitis, in quibus Sanderi & aliorum calumniæ in Elizabetham Reginam refelluntur*. Anti-Sanderus.

Vous voyés quel est le sujet du Livre. Ce seroit vous fatiguer mal à propos que de vous retarder sur des matiéres dont le détail ne peut plus être qu'ennuyeux, après tout ce qui s'en est dit dans le Monde depuis quelques années.

Pour moi, dit Mr. de Brillat, je vous dispenserai volontiers de la peine de répéter ce que les autres ont dit, si vous n'avés rien de nouveau à ajouter.

Les Matiéres sont toutes usées, lui répondit Mr. de Rintail; mais Mr. Bertier en est-il aussi instruit que vous? A-t-il lu tout ce qui s'est fait?

J'ai lû, dit Mr. Bertier, ce qui m'est tombé entre les mains sur ce sujet. L'Histoire du Schisme par Sanderus, l'Histoire de la Réformation par Mr. Burnet. J'ai lû aussi ce que Mr. Varillas en a dit dans son Histoire des Révolutions de l'Europe; ce qui lui a été répondu par Messieurs Burnet & Larroque le jeune, & quelques autres Ouvrages encore, jusqu'à ce que je me suis apperçu qu'on dégénéroit en répétitions, & que ma patience & ma curiosité finissoient.

Vous ne parlés pas de l'Ouvrage de Mr. le Grand, reprit Mr. de Rintail, sa nouveauté est cause sans doute qu'il n'est pas encore arrivé jusqu'à vous. Si l'Auteur ne vous est pas connu, je veux vous prêter son livre avant que vous sortiés de mon cabinet. Je vous ordonne par le droit de l'amitié de le lire éxactement. Vous me payerés comme il vous plaira le plaisir que vous recevrés de sa lecture. Mais vous ne laisserés pas de demeurer mon redevable.

☞ Sanderus étoit né dans une bourgade du Comté de Surrey au Diocése de Winchester. Il commença ses études au Collége de Wiccam qui est dans le fauxbourg de Winchester, & les alla continuer à Oxford dans un Collége de même nom. Il passa Bachelier dans cette Université l'an 1550. & fut établi Professeur en Droit Canon, sept ou huit ans après, étant encore assés jeune. Mais à l'avénement d'Elizabeth à la Couronne il se vit obligé de quitter sa chaire & son pays pour

Anti-Sandeius.

mettre en fureté fa Religion & fa liberté. Il fe retira à Rome où il reçut l'Ordination de la Prêtrife & le Bonnet de Docteur vers l'an 1560. Il fuivit le Cardinal Hofius au Concile de Trente, puis en Pologne & dans fes autres voyages. Au bout defquels il paffa à Louvain où il fut retenu pour la chaire de Profeffeur Royal en Théologie. Le Pape Pie V. ayant vû fon Ouvrage de la Monarchie vifible de l'Eglife imprimé à Louvain en 1571. l'appella à Rome dans le deffein de reconnoître fes fervices. Mais la mort de ce Pontife ayant renverfé fes belles efpérances, il s'attacha au Cardinal Commendon qu'il fut trouver à la Diéte d'Ausbourg où ce Cardinal étoit Légat du S. Siége. Après il paffa en Efpagne avec le Nonce Sega. Quelque tems après il fut lui-même en qualité de Nonce renvoyé en Efpagne par le Pape Gregoire XIII. qui le fit paffer enfuite en Irlande avec la même qualité. Il y mourut accablé de fes travaux & des autres miféres que la faim lui fit fouffrir. Pitfeus fon neveu (fils de fa fœur) marque fa mort en 1580. d'autres la mettent en 1581. & Cambden la transporte jufqu'en 1583.

ANTI-TRISTAN.

Anti-Tristan.

160. IL eft affés naturel à mon fens, continua Mr. de Rintail, de comprendre parmi les conteftations de l'Hiftoire celles des Savans qui fe font élevées fur la connoiffance des Médailles. Ainfi je ne ferai pas difficulté de finir nos *Anti* fur l'Hiftoire par les deux ANTI-TRISTANS du Pere Sirmond.

Il s'agit d'une conteftation qui a roulé toute fur fix petits Traités: trois du côté du P. Sirmond, & trois de celui du Sieur de faint Amant, & qui femble n'avoir fini que par la mort de l'un des Combattans.

Le P. Sirmond étoit âgé de plus de quatre-vingts-dix ans lorfqu'il publia une Differtation Latine fur trois médailles dont l'une étoit de JESUS-CHRIST, l'autre de la petite Ville de Perperene en Phrygie où fe fit le fameux jugement de Pâris, & la troifiéme du Roi Hanniballien de la famille de Conftantin. Il la fit imprimer à Paris l'an 1650. fous le titre de *Triplex nummus antiquus, Chrifti Domini, Perperenæ Civitatis, Hannibalkiani Regis.*

Mr. Triftan de S. Amant qui avoit paru jufqu'alors au nombre des amis du P. Sirmond penfant ufer de la liberté que donne l'amitié pour dire fon avis, témoigna tout haut qu'il ne trouvoit pas bon que le P. Sirmond eût écrit autrement que lui fur la Médaille d'Hannibalien, & qu'il n'eût pas fuivi le fentiment qu'il avoit établi dans fes grands Commentaires Hiftoriques fur les Médailles des Empereurs Romains. Il en écrivit même une Differtation en forme de Lettre qu'il fit imprimer fur le champ: fans s'être donné le loifir de retrancher ou de refferrer dans de juftes bornes ce que la précipitation & la chaleur lui avoient fait échapper de trop libre ou de trop dur.

Le P. Sirmond parut choqué, & prenant cette Lettre de Triftan pour une rupture d'amitié, il crut lui devoir une Réponfe. Il la fit & la publia dès la même année fous le titre d'*Anti-Triftanus, five, ad Joannis Triftani Sanctamantii de triplici nummo antiquo Epiftolam Refponfio.* Il répond à tout ce que Triftan lui avoit objecté, & nonobftant fon titre d'Anti-Triftan, il fait profeffion de n'oppofer que la raifon & la douceur aux emportemens de fon Adverfaire. Le flegme qui fert à modérer fon ftyle, n'empêche pourtant pas qu'il ne paroiffe quelques étincelles de feu de tems en tems, & l'on y remarque une vivacité d'efprit qu'une vie laborieufe de près d'un fiécle n'avoit pû éteindre.

Mr. Triftan ne manqua point de repliquer. Il publia pour fa Défenfe un nouveau Traité fous le titre, d'*Antidotum*, five, *Æqua & jufta Defenfio adverfùs querulam Jacobi Sirmondi Refponfionem.* L'Auteur n'y diminuë rien de fa premiére vigueur, & paroît fort déterminé à pouffer la querelle fans rien rabattre de fon courage. Il prétend n'avoir pas été affés épargné par fon Antagonifte, & ne fe croit point obligé au ménagement que le grand âge & le mérite du Pere Sirmond auroient éxigé de lui en une autre occafion.

Le P. Sirmond qui avoit témoigné dès la fin de fon premier Anti-Triftan que

cette

Anti-Tristan.

cette querelle commençoit à le fatiguer, & qu'elle n'étoit point d'ailleurs assés digne de lui, auroit souhaité la finir en cet endroit. Mais craignant que son silence ne donnât lieu à son Adversaire de vouloir triompher mal-à-propos, il reprit la plume & publia une nouvelle Réponse sur la fin de la même année sous le titre d'*Anti-Tristanus secundus, sive, ad Joannis Tristani Sanctamantii Antidotum Responsio.*

Quoique la Piéce fût d'un caractére semblable à son premier Anti-Tristan, elle ne laissa pas d'aigrir l'esprit du Sieur de S. Amant. De sorte que celui-ci ne gardant presque plus de mesures avec lui composa dans les transports de sa colére une nouvelle Dissertation qu'il fit imprimer l'an 1651. sous le titre de *Anti-Sophisticum, sive, Defensio secunda adversùs malignum & sophisticum Jacobi Sirmondi Anti-Tristanum secundum.*

Voila, Messieurs, ce que j'ai pû savoir de cette contestation. Il paroit que le P. Sirmond ne jugea point à propos de la continuer, & qu'il aima mieux réserver le peu de tems qui lui restoit à vivre pour se préparer à la mort.

☞ Il étoit né à Riom en Auvergne l'an 1559. & avoit été admis dans la Compagnie de Jesus l'an 1577. Il enseigna les Humanités pendant l'espace de dix ans, & vit S. François de Sales au nombre de ses Ecoliers. Il fit ses quatre vœux en 1596. Le Général Aquaviva l'appella à Rome & le fit son Secretaire pour les Lettres & Expéditions Latines, & s'acquitta (1) de cet emploi pendant seize ans. Il fut Confesseur du Roi Louïs XIII. durant quelque tems, mais ne pouvant gouter les maniéres de la Cour, il se retira au Collége de Clermont le reste de ses jours, & jouït d'une santé vigoureuse jusqu'à l'âge de quatre-vingts-treize ans. Il mourut le 7. d'Octobre de l'an 1651.

Pour ce qui regarde son Adversaire, Jean Tristan Sieur de Saint Amant & du Puy d'Amour, je ne puis vous en dire autre chose, sinon que c'étoit un Gentilhomme établi de demeure dans la Ville de Paris, n'ayant point d'autre office ni qualité que celle de Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi. J'ai ouï dire qu'il venoit d'une Noblesse assés récente de Picardie, & qu'il étoit petit-fils d'un vendeur d'huile dans un Bourg du Beauvaisis nommé Hallwin autrement Maignelai sur les limites du Santerre.

CHAPITRE V.

ANTI en Grammaire, Philologie, Critique, belles Lettres, &c.

IL n'y a point de Profession, dit Mr. de Rintail, où l'on connoisse mieux, & où l'on exerce plus impunément l'art de la Satire que dans celle des Grammairiens & des Critiques que nous appellons *Philologues.* Vous savés que c'est ce qui a pensé perdre l'honneur de la Profession, & ruiner la réputation des plus grands hommes de Lettres. Mais comme leur industrie leur a fait trouver mille maniéres ingénieuses de diversifier les titres de leurs Satires, nous avons moins sujet de nous étonner qu'il s'en trouve si peu sous le titre d'*Anti.* Il semble que ceux qui ont voulu leur communiquer la grace de la nouveauté & celle de la surprise, ayent eu dessein de s'abstenir de ce titre lors qu'ils se sont apperçu qu'il devenoit trivial.

Vous me surprenés, dit Mr. de Brillat, j'avois espéré que les desordres de la guerre Grammaticale dont on fait tant de bruit, & que les incursions & autres actes d'hostilités que les Critiques ont faits les uns sur les autres dans la République des Lettres vous fourniroient la matiére d'une cinquiéme Conversation.

Nous nous assemblerions tous les jours du plus long mois de l'année, répondit Mr. de Rintail, sans venir à bout d'épuiser ce sujet. Mais étant reduit à ne vous parler que de cette espéce de Satires qui portent le titre d'*Anti*, je trouve la disette favorable au désir que j'ai de vous faire voir la fin de mon Recueil. Je passerai donc legérement sur l'Anti-Bossicon, sur l'Anti-Crusca, & sur quatre ou cinq autres *Anti* dont je ne connois presque que les noms, pour finir par l'Anti-Baillet que nous devons considérer comme le dernier venu des *Anti* sur la Critique & la Grammaire.

AN-

1. ¶ Quoique j'aie laissé passer à l'Auteur presque toutes les fautes de Langue, sans les relever, je ne puis m'empêcher de dire que la construction souffre ici beaucoup.

ANTI-BOSSICON.

Anti-Bossicon.

161. J'Ai remarqué dans la Librairie trois ANTI-BOSSIQUES, qui ont pour Auteurs trois Grammairiens différens, mais qui n'en veulent néanmoins qu'à une même personne. A juger de ce qui en est par ce qui vous en paroît à l'extérieur, vous penseriés d'abord que la personne attaquée n'est autre que Bossus ou Bossius. Mais il faut vous avertir que l'apparence est trompeuse. Bossius avec ses Enigmes n'a fait que prêter son nom, & fournir le prétexte. Le véritable Adversaire mis en bute aux Auteurs des Anti-Bossiques, est un autre Grammairien nommé Whittington.

Ce dernier, qui avoit joint au vice de la pedanterie toutes les mauvaises qualités d'un faux Plaisant, s'étoit rendu odieux à ses Confréres & aux autres Savans de son pays par le caractére railleur & mordant qu'il avoit donné à son esprit. Il avoit le génie tourné au stile des pointes, & il ne s'en servoit que pour picquer le monde dans les conversations; sa critique étoit rarement séparée de la médisance, & son plaisir ordinaire étoit de déchirer les gens par des vers satiriques.

Entre ceux de sa sorte qu'il avoit piqués plus sensiblement, nous en connoissons trois principalement qui se liguérent ensemble pour réprimer cette manie, & pour vanger les autres. Le premier qui se leva contre lui fut Jean Aldrisius qui anima Guillaume Horman & Guillaume Lilius. Ces mécontens ne l'attaquérent pourtant pas en corps, mais ils convinrent apparemment de ne prendre qu'un même titre pour divers Ecrits qu'ils devoient lancer contre lui.

§. I.

Celui de Guillaume Lilius parut l'an 1521. in-4., imprimé à Londres sous le titre d'*Anti-Bossicon in ænigmata Bossi* (1). Et il n'y a point d'apparence que ce soit un Ouvrage différent de celui que Pitseus appelle, *Apologia ad Whittingtonum*, pour dire une défense contre Whittington.

Anti-Bossicon.

§. II.

Celui d'Aldrisius est une Piéce écrite en vers héxametres, & publiée aussi sous le titre d'*Anti-Bossicon contra Robertum Whittingtonum*. L'Ouvrage est adressé à Guillaume Horman, mais on ne nous dit pas en quel lieu ni en quelle année il a été imprimé. On peut conjecturer qu'il est du même tems & peut-être du même lieu que l'Anti-Bossicon de Lilius. Il commence par ces mots: *Quæ facis in Bossum, te Carmina, &c.*

§. III.

Celui de Guillaume Horman qui le composa à la sollicitation d'Aldrisius, mais qui l'adressa néanmoins à Lilius, fut publié presque en même tems que les autres sous le même titre d'*Anti-Bossicon Guill. Hormanni ad G. Lil. in Whittingtonum*, in-4 L'Ouvrage est écrit en Prose, & il commence par les mots: *Occurrit mihi nuper Whittingtonus*, &c.

Ces trois Adversaires n'étoient pas les seuls avec lesquels ce Whittington se fût brouillé. On a remarqué qu'il ne pouvoit entretenir aucune liaison avec personne, qu'il étoit de ces gens qui aiment mieux perdre un ami qu'un bon mot, & de ces esprits malfaits qui se ruinent de sens commun pour acquérir la facilité de jetter à tort & à travers des mots Latins dans la conversation. Il étoit natif de Lichfield Ville Episcopale du Comté de Stafford en Angleterre, & vivoit du tems de Henri VIII. Il mourut après l'an 1530

☞ Pour ce qui est des Auteurs des Anti-Bossiques; le premier, savoir Guillaume Lilius ou Lesle, étoit d'Odiham petite Ville du territoire de Southampton au Diocèse de Winchester. Etant encore fort jeune il entreprit le pélérinage de Jérusalem, & il s'arrêta à son retour dans l'Isle de Rhode, où il apprit les principes du Grec & du Latin. De-là il vint à Rome où il continua & perfectionna ses études sous d'excellens Maîtres. Etant revenu dans son pays quelques années après, il y enseigna les deux Langues avec grand succès dans le Collége de saint Paul nouvelle-

1. Bibl. Bodley. p. 402.

Anti-Bossuon. vellement érigé à Londres. Après quinze ans de Régence, il fut emporté par la peste avec sa femme & quelques-uns de ses enfans : & il mourut au commencement de l'année que l'Isle de Rhode fut prise par les Turcs, c'est-à-dire en 1522. âgé de cinquante ans. Son corps fut enseveli dans l'Eglise de saint Paul de Londres.

Le second, qui est Jean Aldrisius & que Godwin (2) appelle Robert Aldrich, fit ses premiéres études au Collége d'Etone, où il fut Boursier, puis Principal ou Régent, selon l'usage du tems & du lieu. Après il passa dans l'Université de Cambridge, où il fut d'abord Boursier au Collége Royal, dont il fut ensuite Recteur ou Principal. Enfin il fut nommé le dix-huitiéme de Juillet de l'an 1537. à l'Evêché de Carlisle, Ville suffragante de l'Archevêché d'Yorck au Comté de Cumberland du côté de l'Ecosse, & il mourut dans une petite Ville appellée Horncastle le cinquiéme jour de Mars de l'an 1555.

Le troisiéme, savoir Guillaume Horman, étoit plus âgé qu'Aldrisius & mourut vingt ans avant lui. Il étoit natif de la Ville de Salisbury; il commença ses études à Etone comme Aldrisius, & alla ensuite les continuer à Cambridge comme lui. Il y passa Docteur en Théologie, & retourna quelque tems après à Etone où il enseigna les Humanités. Il fut choisi par le Chapitre d'Etone pour être son Sous-Doyen, ou son Vice-Prévôt. Il mourut dans le Collége le douziéme d'Avril de l'an 1535.

ANTI-CRUSCA.

Anti-Crusca.

162. PLus les Italiens ont affecté de marquer de la politesse dans leurs livres au-dessus des autres peuples de l'Europe, moins ils se rendent excusables lorsqu'ils s'oublient sur ce point. Je vous permets de faire application de cette refléxion à l'ANTI-CRUSCA de Paul Beni que vous absoudrés de grossiéreté & d'inhumanité tant qu'il vous plaira pourvû que vous conveniés que ce seul titre l'a rendu coupable d'incivilité & de temérité même. Vous m'avouerés que le Beni avoit à choisir entre une centaine d'expressions plus modestes & plus honnêtes pour se former le titre d'un Livre qu'il avoit à publier contre une Compagnie aussi célébre qu'étoit alors l'Académie *Della Crusca.* Cette Académie, qui est établie à Florence, a toujours passé non-seulement pour une des plus anciennes & des plus florissantes; mais elle a été considérée encore comme la Maitresse des autres Sociétés de beaux esprits qui se sont liées dans plusieurs Villes de l'Italie. Que dis-je? Elle a été regardée comme la Mere, ou du moins comme le modéle de l'Académie Françoise de Paris. De sorte, que si nous suivons le préjugé avantageux que forme en nous le mérite présomptif de l'Académie de la Crusca, nous n'excuserons pas de témérité un petit Particulier tel que Beni, lors qu'il a eu la hardiesse de dresser contre elle un *Anti-Crusca*, principalement en ce qui regarde la Langue Italienne, des régles de laquelle il semble que cette Académie ait été la Maitresse ou la Dépositaire depuis son établissement.

L'Académie de la Crusca, dit le jeune Mr. de S. Yon, a donc eu son Furetiére aussi-bien que l'Académie Françoise?

Effectivement, repartit Mr. de Rintail, il y a du raport, ou du moins de la rencontre dans la conduite de ces deux Critiques. Tous deux ont attaqué leur Académie dans leur citadelle. Tous deux ont entrepris la censure de leurs Dictionnaires. Tous deux avoient le tour du génie & le caractére d'esprit assés semblables. Mais je n'ai point su que le Beni fût Membre de la Crusca, ou qu'il eût donné de la jalousie à cette Académie par quelque entreprise semblable à celle de leur *Vocabolario* ou Dictionnaire de la Langue Italienne qu'ils firent imprimer à Venise l'an 1612.

C'est à cet Ouvrage qu'en vouloit particuliérement le Beni. Il n'eut pas plutôt vu le jour qu'il se vit remué & maltraité entre les mains de presque autant de Censeurs qu'il rencontra de Lecteurs. Mais le Beni entre les autres ne cessa de décrier l'Ouvrage & de déclamer contre ses Auteurs, comme s'ils eussent été autant de Monopoleurs de la Langue Italienne; il entreprit de leur faire voir qu'ils n'avoient ni la suffisance ni l'autorité nécessaire pour décider. Le Livre qu'il publia dans cette vûë,

2. De Præsulib. Angl. pag. 152. Part. 2.

Anti-Crusca.

vûë parut à Padouë dès l'an 1613. in 4. sous le titre d'*Anti-Crusca*, ò vero, *Il Paragone della Lingua Italiana, nel qual si monstra chiaramente che l'antica sia inculta e rozza à la moderna regola*, *&c. in quattro Libri, di Paolo Beni.*

Messieurs de l'Académie voulurent s'assujettir à lui répondre avec la plume (1), au lieu de proceder contre lui par voie de fait. Mais si nous en croyons le Tomasini, cette méthode qui étoit d'ailleurs la plus longue & la plus embarrassante, ne réussit pas à leur honneur. Car elle leur attira une furieuse Replique de la part du Beni qui la produisit comme une Défense de l'Anti-Crusca. Il la fit imprimer sous le titre d'*Il Cavalcanti*, ò vero, *la Difesa del Paragone della Lingua Italiana, &c.*

Je suis curieux, dit Mr. Bertier, d'apprendre la suite de ce combat. Je comprends aisément qu'un homme seul, n'écoutant que les sollicitations & les premiers mouvemens de son cœur, peut bien attaquer une Compagnie entiére lors qu'il use de surprise. Mais qu'un homme seul retournant à la charge contre un grand nombre de gens préparés, puisse soutenir le combat, resister & vaincre, c'est autre chose que ce que vous nous allés dire sans doute de la fin tragique du Beni.

Vous allés donc être surpris d'entendre autre chose que ce que vous attendés, repartit Mr. de Rintail, il y a des témerités qui sont quelquefois heureuses, & vous reconnoîtrés que celle du Beni a été de ce nombre, si vous vous en rapportés à ce qu'en a écrit le Tomasini. Je dis plus, la fin de ce combat a été si glorieuse pour le Beni (au sentiment de cet Auteur) qu'il remporta le triomphe sur toute l'Académie de la Crusca, & fut proclamé *Défenseur de la Langue Italienne.*

Anti-Crusca.

Messieurs de la Crusca, dit Mr. de Brillat, ont interêt de ruiner la foi de votre Auteur. Franchement il n'est point agréable pour eux que l'on publie, qu'un particulier sans autorité les ait mis à la raison, principalement sur une affaire qui fait l'essentiel de leur établissement. S'ils n'y remédient, la chose pourroit devenir d'une conséquence fâcheuse pour d'autres Académies qui ont eu de semblables Adversaires.

Je suis assés de votre avis, repliqua Mr. de Rintail, & pour assister Messieurs de l'Académie de la Crusca dans la défense de leur cause, je veux les soulager de la peine que leur donneroit la recherche des Piéces qui favorisent leur partie en leur produisant le passage qu'ils ont à réfuter *adversus Academicos Cruscantes*, dit le Tomasini (2), *& Dictionarium Italicum ab iisdem editum*, Anti-Cruscam *condidit. Cui cum respondissent Academici, cumulatè libro iisdem altero sub* Cavalcantis *nomine satisfecit*, *seque à variis eorumdem jurgiis valide adeo vindicavit, ut toto Orbi clarissimus acerrimusque Italici Idiomatis Defensor fuerit acclamatus.*

S'ils négligent de réfuter le Tomasini, ils nous donneront lieu de croire que c'est par une suite de leur foiblesse ou de leur indifférence;

1. ¶ Le Crescimbeni néanmoins pag. 116. du 5. vol. de ses Commentaires sur son Histoire *della volgar Poësia*, témoigne avoir vu une Lettre manuscrite adressée de la part de l'Archiconsul & des Académiciens de la Crusca le 24. Janvier 1614. à leur Confrére Curzio Pichena Secretaire du grand Duc par laquelle ils lui marquoient amplement les raisons qui les empêchoient de répondre à la Critique du Beni.

2. Pag. 351. Elog. tom. Minor.

3. ¶ L'Anti-Hermaphrodite semble par son titre être une réponse au livre intitulé l'*Isle des Hermaphrodites*, qui parut sous le régne d'Henri III. & qui est une satire allégorique contre la Cour efféminée de ce Prince. Sorel pag. 171. de sa Bibliothéque Françoise, au chap. des Fables & des Allégories, parlant de cette *Isle des Hermaphrodites* donne à entendre que c'est un Ouvrage de la jeunesse du Cardinal du Perron. Je ne puis rien dire de l'*Anti-Hermaphrodite* ne l'ayant point vu. Je crois seulement que si le nom de l'Auteur y est ainsi marqué, J. Petit, cet J. pourroit signifier *Jonathas*, qui seroit ce Jonathas Petit à qui Joseph Scaliger a écrit une Lettre Latine. Au reste quoique par rapport à leurs titres, *Hermaphrodite* & l'*Anti-Hermaphrodite* paroissent directement opposés, je doute fort que le dernier de ces deux Livres soit la réfutation du premier; je ne puis croire en effet que quinze ans après la mort d'Henri III. on s'avisât de vouloir justifier sa Cour généralement décriée par sa mollesse. Je croirois plutôt que l'Auteur & l'Imprimeur de l'*Anti-Hermaphrodite*, savoir Jonathas Petit, & Jean Berjon, étant Huguenots, c'étoit l'Ouvrage d'un Calviniste zèlé contre ces Hermaphrodites de religion, ces politiques, qui, sans abandonner la croyance dans laquelle ils étoient nés, mollissoient dans la pratique, à cause de la religion du Prince alors regnant.

4. ¶ Placcius pag. 375. col. 2. n. 1523. de ses Anonymes fait mention d'un Livre intitulé *Menippus*, qu'il range parmi les Ouvrages Philologiques, & lequel par conséquent ne seroit pas celui que l'*Anti-Menippus* combattoit.

5. ¶ Je rapporterai ici, avec les retranchemens &

Anti-Crusca.

rence, qu'ils se sont encore laissé battre quelque tems après le Beni, qui enflé de ses succès entreprit de défendre le Tasse contre leurs censures.

Mais il est probable que Messieurs de la Crusca auroient amplement vangé leur honneur s'ils avoient eu l'autorité du Pape ou de l'Inquisition. Quand le Beni auroit été aussi médiocre Grammairien qu'il étoit mauvais Théologien, il auroit bien été au pouvoir de l'Académie de le mépriser, mais non pas de le citer devant son Tribunal de Florence, comme on fit à Rome pour la témérité qu'il avoit eue d'écrire sur les matiéres *De Auxiliis* sans les connoître.

Ce qu'il souffrit de la part des Juges Ecclésiastiques, ne le rendit gueres plus sage. On le vit déchaîné depuis ce tems-là contre des Auteurs de mérite différent; sans épargner même la personne de Tite-Live. De sorte qu'il étoit devenu la terreur des Ecrivains de son tems dont plusieurs n'ont osé laisser voir le jour à leurs compositions de crainte de les exposer à sa censure impitoyable.

☞ Il étoit natif de Gubbio ou Ugubbio dans l'Ombrie au Duché d'Urbin. La chaire de Riccobon étant venuë à vacquer l'an 1599. dans l'Université de Padouë, il fut choisi pour être Professeur des Humanités à sa place avec six cens florins d'appointemens. Il remplit cette chaire pendant vingt-six ans avec assés de suffisance & il mourut le douziéme jour de Février de l'an 1625.

ANTI-HERMAPHRODITE (3), ANTI-MENIPPUS (4).

Anti-Hermaphrodite, & Anti-Menippus.

163. 164. Vous ne trouverés pas mauvais que j'aye rejetté sur la fin, ceux des *Anti* dont je n'ai point encore pû acquerir une connoissance parfaite. L'ANTI-HERMAPHRODITE, & l'ANTI-MENIPPUS, que je viens de vous nommer sont de ce nombre. J'ai trouvé des Critiques qui ont inseré celui-ci parmi des Ouvrages de Théologie, & qui ont pris celui-là pour une Piéce Historique. Mais jusqu'à ce que j'en sois plus particuliérement instruit, je ne leur donnerai point d'autre rang que la place qui reste dans mon Recueil après les *Anti* en Grammaire.

Je me contente de vous avertir par provision,

1. Que l'*Anti-Hermaphrodite* a pour Auteur un Ecrivain François nommé Jean Petit vivant au commencement du seiziéme siécle, & qu'il fut imprimé à Paris l'an 1605. in-8.

2. Que l'*Anti-Menippus* est d'un Auteur Allemand nommé Gaspar Bucherus, & qu'il fut publié à Tubingue en Souabe l'an 1617.

ANTI-MORUS (5), ANTI-PHILARQUE, & ANTI-PHILARCHIA.

Anti-Morus, & Anti-Philarque.

165. 166. Je me vois obligé de joindre l'ANTI-MORUS & l'ANTI-PHILARQUE aux deux *Anti* précédens pour les

& additions convenables, ma remarque sur l'*Anti-Morus* imprimée dans le *Menagiana* de 1715. pag. 130. &c. du tom. 1. Brixius ayant composé en 1512. un Poëme intitulé *Chordigera*, où il décrivoit, en 300. vers hexamètres, le combat donné le jour de S. Laurent de la même année, entre le vaisseau de France nommé la Cordeliére, & celui d'Angleterre nommé la Régente. Thomas Morus, qui n'étoit pas alors constitué en dignité, fit diverses Epigrammes pour se moquer de quelques endroits de ce Poëme. Brixius sensible à l'injure s'en vengea par l'*Anti-Morus*, Elégie d'environ 500. vers, où il releva impitoyablement tout ce qu'il crut avoir remarqué de fautes dans les Poësies de Morus. Il garda néanmoins long-tems cette Piéce sans la publier, témoignant s'il en consentoit l'impression, que c'étoit par déférence pour ses amis qui lui remontroient que ces sortes d'Ouvrages perdent beaucoup de leur grace, quand ils tardent trop à paroître. Il y a trois éditions de l'*Anti-Morus*. La premiére par les soins de l'Auteur en 1520. où il y a 22. vers plus que dans toutes les autres, savoir 14. vers Grecs & 8. Latins. La seconde en 1560. dans le second tome des *Flores Epigrammatum* de la collection de *Leodegarius à Quercu*, en François *Leger du Chêne*. La troisiéme de Francfort dans le corps des Poësies Latines des Auteurs François recueillies par Ranutius Gherus, nom anagrammatisé de Janus Grutherus. On en pourroit compter une quatriéme, si le bruit qui au rapport d'Erasme courut en 1520. avoit été vrai, que Thomas Morus se mettant fort au-dessus de cette Satire, l'avoit fait lui-même imprimer. Je ne pense pas qu'il en soit venu là, quoique dans une longue, & très-piquante Lettre contre Brixius, réimprimée l'an 1642. à Londres à la suite des Epitres de Melanchthon, il témoigne à Erasme en avoir eu le dessein. Claude du Verdier fils d'Antoine pag. 163. &c. de sa *Censio in Auctores*, parle fort au long de cette querelle de Morus & de Brixius. Celui-ci, à le bien prendre, étoit véritablement l'aggresseur, comme Morus dans une grande & forte Lettre qu'il lui écrit, pag. 48. de l'édition ci-dessus marquée, le lui fait bien voir.

Anti Morus, & Anti-Philarque.

les mêmes raisons qui me les ont fait reléguer à la fin de mon Recueil.

Je ne connois l'*Anti-Morus* que par la Réponse que Thomas Morus Chancelier d'Angleterre y a faite. Il est de cent cinquante ans plus ancien que l'*Anti-Morus* dont je vous ai entretenu ailleurs; & il a eu pour Auteur un savant Humaniste de France nommé Germain Brice ou Brixius. Je n'ai encore pu trouver rien qui m'ait pu conduire à la connoissance de cet *Anti-Morus* qu'un passage de Scévole de Sainte Marthe l'ancien, qui dit au premier livre de ses Eloges. *A Thoma Moro Britannorum doctissimo in describenda unius navis Gallicæ cum duabus Anglicis pugna versibus virulentis atrociter & improbè lacessitus, ex illo certamine Doctorum omnium judicio facilè victor evasit. Non illustri quidem triumpho, cùm ad Poëtarum qui tempestate illa passim in Italia florebant neuter adhuc satis accederet.*

Je me suis abstenu de vous alléguer cet endroit en notre Langue parce qu'il m'a paru un peu trop dur pour un homme de la réputation de Thomas Morus. Mais il nous fait conjecturer que l'*Anti-Morus* de Brice étoit une Piéce de vers Latins touchant le combat d'un vaisseau François contre deux Anglois. De sorte qu'avec un peu plus d'éclaircissemens j'aurois pu placer l'*Anti-Morus* parmi nos *Anti* en Histoire.

☞ Puis qu'il s'agit de deux Adversaires qui méritent par leur savoir d'être connus de tout le monde, il faut vous dire que le premier étoit né à Londres l'an 1483. Il fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance, & les alla continuer à Oxford. Il embrassa la profession du Droit, se maria par deux fois, fut d'abord Avocat ou Orateur de la Ville de Londres, puis Syndic ou Pensionnaire de la même Ville. Il fut Ambassadeur en France & aux Pays-bas. Après il fut Conseiller d'Etat ou du Conseil Privé du Roi, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere & Vice-Trésorier du Royaume d'Angleterre. Ensuite il fut Chancelier & Administrateur du Duché de Lancastre. Enfin il fut fait Chancelier du Royaume l'an 1529. le 26. d'Octobre après la dégradation du Cardinal Wolsey. Mais il se démit volontairement de cette Charge le quinziéme de Mai de l'année 1532. & se retira de la Cour. Enfin il fut décapité le sixiéme de Juillet 1535. pour le sujet que tout le monde sait, treize jours après le supplice du Cardinal Fisher.

G. Brice étoit d'Auxerre en Bourgogne. Il fit d'excellentes études en Italie & sur tout à Padouë. Il rapporta de ce pays en France la maniére de bien cultiver les belles Lettres. Il mena dans Paris un genre de vie fort commode & fort aisé, mais il fut tourmenté sur la fin de ses jours d'une humeur atrabilaire qui troubla le repos de sa vieillesse jusqu'à ce que s'étant mis en chemin pour revenir de la Cour, qui étoit dans la Ville de Blois, à Paris, il mourut dans le Diocèse de Chartres vers Dourdan la même année que Guillaume Budé (1).

§. I.

Pour ce qui est de l'ANTI-PHILARQUE, je n'en ai encore pu savoir autre chose, sinon que c'est un Livre écrit en notre Langue, & imprimé à Lyon in-8.

§. II.

Mais nous avons deux Ouvrages Latins différens l'un de l'autre sous le titre d'ANTI-PHILARCHIA. Ils paroissent écrits tous deux contre l'Eglise Romaine, & l'un des deux attaque en particulier un Controversiste Catholique nommé Albert Pighius. Ils ont pour Auteur un Anglois nommé Jean Lelandus, qui après avoir changé de Religion du tems de Henri VIII. tomba en démence sur la fin de ses jours, & mourut à Londres le 18. jour d'Avril de l'an 1552.

ANTI-BAILLET.

Anti-Baillet.

167. Enfin, Messieurs, vous êtes arrivés jusqu'au dernier des *Anti* Personnels, jusqu'au Successeur de tant d'avortons de la passion humaine, en un mot jusqu'à l'ANTI-BAILLET. Il vient de

1. ¶ J'ai fait voir dans la note sur l'article 244. des Jugemens des Savans que Brixius étoit mort en 1538. au plus tard, 2. ans par conséquent tout au moins avant Budé. A quoi j'ajoute le témoignage de

Anti-Baillet.

de naître enfin après avoir fait souffrir de longues & cruelles tranchées à la personne à qui il doit la vie.

J'ai sû, dit Mr. de Brillat, une partie des tourmens qu'il a causés à son Auteur. Ses cris & ses plaintes ont retenti si loin qu'ils sont venus jusqu'à moi, tout éloigné que j'étois. Le ton m'en avoit paru si lamentable, que j'en fus attendri & que je fus touché d'une vraie compassion. Imaginés-vous, pour me servir de votre comparaison, une Mere dont les couches ont été fréquentes & toujours aisées, & qui se dispose à accoucher de son dernier enfant dans le lieu de son établissement, au milieu des commodités & des secours necessaires. Une femme en cet état qui par un entêtement bizarre refuse de se soumettre aux loix ordinaires que toutes les autres subissent en pareil cas, n'est-elle pas bien à plaindre, lorsque son obstination seule l'oblige de quitter son pays, d'errer comme une fugitive dans les pays étrangers, de porter son fruit de Ville en Ville avec toutes les incommodités d'une grossesse pressante? Vous m'avouerés que la faute d'une telle femme, quelque énorme qu'elle ait été, ne diminuë point la compassion que l'on a pour elle. Ceux qui savent l'histoire de l'Anti-Baillet ne me demanderont point l'application de cette comparaison.

Personne ne doit ignorer maintenant, répondit Mr. de Rintail, ce qui se passa vers la fin de l'an 1686. sur ce sujet, après le bruit que cette affaire excita dès lors par la Ville & les Provinces. J'avouë que M. Ménage manqua pour lors de soumission au Magistrat & à la Loi. Mais au lieu de croire que ce fût par un refus qu'il fit de reconnoître les Puissances légitimes, j'aimai mieux me persuader que c'étoit par une opinion particuliére de son propre mérite qui demandoit peut-être de la distinction d'avec le reste des Auteurs, & une dispense d'être éxaminé dans la forme des autres pour obtenir le privilége de l'impression. Il n'étoit point encore question du titre d'*Anti-Baillet*, & il ne s'agissoit que d'un Livre qu'on auroit intitulé *Réponse à M. B.* ou *Remarques sur, &c.* Mais l'indocilité de l'Auteur ayant été suivie du refus du privilége, on prit la route des pays de licence & d'impunité; & pour se vanger (je ne vous dirai pas de qui) l'Auteur a jugé à propos de mettre le titre d'*Anti-Baillet* à la tête du Livre qu'il vouloit publier contre celui des *Jugemens des Savans*.

Le bruit commun, dit Mr. Bertier, veut que l'Anti-Baillet soit effectivement contre l'Ouvrage des *Jugemens des Savans*, & c'est ce qui me surprend un peu. Car enfin Mr. Baillet n'ayant pas mis son nom à son Ouvrage, le bon sens nous apprend que l'*Anti* de Mr. Ménage devoit tomber sur l'Ouvrage qu'il prétendoit attaquer, & non sur le nom de l'Auteur qui ne paroît pas. Le Public n'a que de l'indignation & du mépris pour un Anti-Bellarmin, un Anti-Baronius, &c. quoique Bellarmin & Baronius eussent mis leur nom à la tête de leurs Ouvrages comme pour les cautionner & pour faire connoître à leurs Adversaires qu'ils ne craignoient point d'en être attaqués personnellement. Mais que pourra-t-il penser d'un *Anti-Baillet*, dont l'Auteur n'a pas même eu le prétexte, duquel les Auteurs des Anti Bellarmins, des Anti-Baronius, &c. auroient pû se couvrir pour excuser leur passion?

Je suis ravi, répondit Mr. de Rintail à Mr. Bertier, de vous entendre raisonner d'une maniére si conforme à ce que j'ai pensé. Mr. de Brillat & Mr. de Verton se souviennent de ce qui fut dit dans notre premiére Conversation sur ce sujet. Personne de nous ne songeoit alors que vous duffiés venir huit jours après pour confirmer sans y penser ce que j'avançai ce jour-là touchant les *Anti* Personnels & les *Anti* Réels. On fit en même tems quelque irruption sur l'incivilité & l'inhumanité des *Anti* Personnels; & l'on ne donna son approbation qu'aux Réels.

Mais, dit Mr. de Brillat, de quelle maniére souhaiteriés-vous que Mr. Ménage eût rendu son *Anti-Baillet* réel pour mériter quelque approbation sans étouffer ses ressentimens?

Rien ne lui étoit plus facile, repliqua Mr. de Rintail: Il pouvoit ne point faire mention d'une personne qu'il ne connoît pas

de Jean Vouté de Reims, qui dans l'Epitre dédicatoire de ses deux livres *Inscriptionum* imprimés l'an 1538. *in*-16. chés Simon de Colines, parle de Brixius comme d'un homme mort il n'y avoit pas long-tems, *Brixius non ita multo ante tempore vita functum*, l'Epitre est du 13. Décembre 1538.

Anti-Baillet.

pas & dont il n'eſt pas connu; (car c'eſt toute la rélation qu'on ait encore pu découvrir juſqu'à preſent entre Mr. Ménage & Mr. Baillet) il pouvoit laiſſer ſon nom dans l'obſcurité ſans l'aller déterrer pour l'attacher à ſon *Anti*. Il pouvoit ſe contenter d'attaquer ſon Ouvrage, & imiter au moins en ce point les perſonnes prudentes qui ont la diſcrétion de démêler la choſe d'avec la perſonne dans leurs différens, & de ne ſonger qu'à détruire le vice & l'erreur ſans bleſſer la perſonne du Vicieux ou de l'Errant.

Je ne trouve rien à dire à votre raiſonnement, repartit Mr. de Brillat. Mais que voudriés-vous que Mr. Ménage eût fait de ſon *Anti*? Il étoit queſtion de ne point perdre une conception ſi bien imaginée.

Il pouvoit le conſerver, reprit Mr. de Rintail, en l'attachant au titre du Livre, comme ont fait tous les Auteurs Polémiques d'*Anti* que nous appellons Réels.

Quoi, dit Mr. Bertier, au lieu d'Anti-Baillet, vous voudriés qu'il eût dit *Anti-Jugemens des Savans*? Cela ſeroit un peu monſtrueux, & indigne d'un bon Helléniſte.

Vous allés vîte, répondit Mr. de Rintail, je voulois ajouter que Mr. Ménage auroit toujours conſervé ſon *Anti* en le changeant en notre Langue. Que trouveriés-vous à critiquer dans ſon titre s'il l'avoit appellé CONTRE-JUGEMENS? Où ſeroit l'irrégularité de ce titre? Où ſeroit la nouveauté? Vous ne l'accuſeriés pas au moins d'invention téméraire, ſi vous ſongiés qu'on a déja vu dans la République des Lettres,

Le *Contr'-Aſſaſſin* de D. H. Proteſtant,
Le *Contr'-Amour* de Fulgoſe,
Les *Contre-Images* de Beze,
Les *Contre-Motifs* d'un Calviniſte anonyme,
Les *Contre-Vérités* du tems,
Le *Contre-Examen de Geſtin*,
La *Contre-Mode* de Fitelieu,
La *Contre-Critique* de la Princeſſe de Cleves par M. D. D. D. V.
Le *Contr'-Un* de la Boëtie à qui on a depuis changé de titre,
Le *Contre-Flat*, ou plutôt *Counterblaſt* de Stapleton,
Le *Contra-Calvinum* de Nic. Romanus de Bruges.

Et ſi vous preniés garde que les Gomariſtes ont été mieux reçus que les Sociniens par nos Grammairiens pour s'être appellés *Contre-Remontrans*, qui eſt un terme régulier, au lieu que les autres ſe ſont donnés le nom *hybride* & irrégulier d'*Anti-Trinitaires* pour dire *Contre-Trinitaires*.

Je ſuis perſuadé, dit le jeune Mr. de S. Yon, que le titre de *Contre-Jugemens des Savans* n'auroit pas été du goût de Mr. Ménage. Il aime trop le Grec pour ſe deſſaiſir de celui d'Anti-Baillet. Mr. l'Abbé Caniſius (1) qui a vu le Manuſcrit de cet Ouvrage, me diſoit hier que l'Auteur avoit voulu mettre une Epigramme Grecque à ſa tête, & ſemer encore un peu de Grec parmi ſon François, afin d'attirer les Savans.

Puiſque Mr. Ménage eſt ſi grand amateur de Grec, repartit Mr. de Rintail, & qu'il fait paroître tant de paſſion pour le titre d'*Anti*, qui l'empéchoit de ſe ſatisfaire en faiſant venir des Grecs un titre équivalent à celui de *Contre-Jugemens des Savans*? Il auroit pu ſans choquer Mr. Baillet intituler ſon Livre ANTI-CRITIQUES DES GNOSTIQUES.

Ah le beau titre, m'écriai-je! il auroit charmé tous les Pédans & toutes les Précieuſes qui baiſent un livre *pour l'amour du Grec* (2), ANTI-CRITIQUE; ah le beau mot! ah que mon oreille en eſt contente! Mais, me dit Mr. de S. Yon, vous ne prenés pas garde que voila trois i de ſuite, comme il y a trois o de ſuite dans *Protocole*. Avés-vous oublié ce que Mr. nous diſoit il y a huit jours dans la premiére Converſation touchant les mots que Mr. Ménage n'aime pas, lors qu'ils ont trois ſyllabes de ſuite formées par une même voyelle?

Paſſons l'harmonie de la prononciation à Mr. de Verton, reprit Mr. de Brillat en s'adreſſant à Mr. de Rintail, ne nous arrêtons pas, ſi vous voulés, à la rime du titre d'*Anti-Critiques des Gnoſtiques*. Croiriez-

1. ¶ L'Abbé *Caniſius* anagramme de Nicaſius, c'eſt l'Abbé Nicaiſe.

2. ¶ Alluſion à la Scéne 3. du 3. Acte des Femmes Savantes de Moliére, où Ménage eſt joué ſous le nom de Vadius.

Anti-Baillet.

riez-vous Mr. Ménage d'humeur à vouloir employer un mot aussi décrié que l'est celui de *Gnostique* pour faire un beau titre à son livre?

Le nom de *Gnostique*, répondit M. de Rintail, ne gâteroit rien dans la pensée de Mr. Ménage, ni dans celle de Mr. Baillet. Les Gnostiques n'étoient-ils pas des Hérétiques qui se croyoient les vrais Savans? Je m'en rapporte à Tertullien & à S. Epiphane. N'est-ce pas la définition que Mr. Baillet a donnée de ces *Savans* dont il a rapporté les *Jugemens* lors qu'il les a qualifiés de *prétendus Savans plus ou moins environnés de ténébres & de passions, qui se sont mêlés de dire leur avis sur ce qu'ils croyoient savoir*? Je suis assuré que Mr. Ménage n'a rien à dire de plus fort contre ces *Savans*, à moins qu'il ne leur veuille dire des injures. Il ne seroit donc pas moins satisfait du nom de *Gnostique* que Mr. Baillet, pour tâcher de décrier les Jugemens de ces Savans par réflexion à ces anciens Hérétiques qui se croyoient les seuls possesseurs de la vraie Science.

Ainsi, au lieu de s'amuser à faire un Anti-Baillet, j'aurois persuadé à Mr. Ménage (si j'avois été de son Conseil) d'imiter plutôt Clement Alexandrin, qui pour perdre les *Prétendus Gnostiques* de réputation & munir les Fidéles contre leur doctrine, a entrepris de faire la peinture des *véritables Gnostiques* dans le bel Ouvrage de ses Tapisseries. Mr. Baillet auroit su gré à Mr. Ménage s'il avoit tâché de faire voir le faux mérite de ces *Prétendus Savans*, & en même tems de leur substituer les *Véritables Savans* dont on auroit du produire les Jugemens.

Mr. Ménage a peut-être mieux imité Clement Alexandrin que vous ne pensés dans son Anti-Baillet, dit Mr. Bertier. J'ai ouï dire à un de nos amis qui en a vû les premiéres feuilles, qu'il a tout l'air d'une Tapisserie de paysage. Mais ce qu'il ajoutoit des bigarrures de cette Tapisserie qui forment de plaisantes Grotesques, me fait juger que Mr. Ménage aura encheri sur Clement d'Alexandrie.

Je crains la précipitation du jugement, repartit Mr. de Rintail. Ne parlons pas, je vous prie, d'un Livre que nous n'avons pas encore vû. N'allons pas au-delà de son titre, puisque nous n'en connoissons que cela. Je me suis retranché à vous dire que le titre d'*Anti-Baillet* pourra passer pour le titre d'une Satire personnelle, & par conséquent aussi peu pardonnable que les *Anti-Personnels* dont je vous ai donné la liste; au lieu que le titre de *Contre-Jugemens*, ou d'*Anti-Critiques* (puis qu'il aime le Grec) n'auroit eu rien de plus odieux que les Satires Réelles qui portent le titre d'*Anti*, ausquelles on ne trouve point à redire tant qu'elles n'attaquent que des titres de Livres, & qu'elles ne regardent que les choses.

C'est ce que je veux vous rendre sensible avant que de finir, par un petit dénombrement d'*Anti*-Réels dont les titres n'ont pas eu besoin de justification.

SATI-

SATIRES RE'ELLES.

ANTI de Satires Réelles, ou plutôt d'Ecrits Polémiques, attachés non au nom des Auteurs, mais au titre de leurs Ouvrages.

ANTI-CRITIQUES.

168. POUR autoriser une *Anti-Critique* réelle que Mr. Ménage auroit pû substituer à un Anti-Baillet personnel, poursuivit Mr. de Rintail, je me contenterois d'alléguer deux *Anti-Critiques* plus anciennes dont le Public n'a point blâmé les titres.

§. I.

L'une est du jeune Buxtorf Professeur à Bâle contre Louïs Cappel Professeur à Saumur, ou plutôt contre la Critique Sacrée de cet Auteur. Elle fut imprimée à Bâle l'an 1652. in-4. sous le titre d'ANTI-CRITICA, seu, *Vindiciæ veritatis Hebraicæ contra Ludovicum Cappellum.* Vous voyés que Buxtorf a eu la discrétion de ne pas appeller son Livre *Anti-Cappellus*, ce que Mr. Ménage n'auroit point hésité de faire s'il avoit été en sa place.

§. II.

L'autre est d'un Hollandois nommé Pierre Scriverius contre Jean Meursius du même pays. Scriverius, sans toucher au nom ni au mérite personnel de Meursius, s'est contenté d'attaquer son Ouvrage sur Arnobe, intitulé *Criticus Arnobianus* par un *Anti-Criticus.* Et lorsque Meursius lui en écrivit pour lui témoigner ses ressentimens, il voulut aussi lui épargner le nom de son Adversaire ; de sorte, qu'à moins qu'on ne sache l'histoire de leur différent, on ne devinera pas que l'Epitre de Meursius adressée à Pierre Signatorius étoit pour Pierre Scriverius.

ANTI-CRISE.

169. SI malgré cette pratique autorisée par ces deux Auteurs célébres, Mr. Ménage ne se fût point senti d'inclination pour le titre d'*Anti-Critique*, on auroit pû lui proposer celui d'ANTI-CRISE, qui n'est pas de moindre usage dans le commerce des Lettres.

§. I.

Nous avons l'*Anti-Crise* d'un Luthérien d'Allemagne nommé Dorschæus contre le jugement d'Ernest de Eusebiis, ou pour parler à découvert de Fabio Chigi Nonce du Pape au Cercle du Rhin, touchant la paix d'Osnabrug ou de Munster. L'Ouvrage fut imprimé à Strasbourg l'an 1648. sous le titre d'ANTI-CRISIS *Theologica opposita judicio Theologico Ernesti de Eusebiis super quæstione: An Pax qualem desiderant Protestantes, sit licita.* Il fut précédé d'un Avant-coureur, portant pour titre : *Prodromus Anti-Criseos Theologicæ, seu Invectiva in vehiculum judicii Theologici pro Pace contra Ernestum de Eusebiis*, & accompagné ou suivi d'un *Triga Syndromos Anti-Criseos Theologicæ.* Ses

Ses Adverſaires ne lui ont pas reproché ſon titre d'Anti-Criſe. Le Pere Cornæus Allemand s'eſt contenté de donner à ſa Répoñſe le titre de *Criſis Anti-Criſeos*, &c.

§. II.

Les Luthériens Syncretiſtes de la Pruſſe écrivant contre le jugement que les autres Luthériens avoient porté de leur doctrine employérent auſſi le titre d'ANTI-CRISIS qu'ils mirent à la tête de leur Défenſe anonyme imprimée à Dantzick l'an 1649. On leur paſſa volontiers ce titre, lorſqu'on entreprit de refuter le Livre qui le portoit. La Réponſe n'en fit mention que pour indiquer l'Ouvrage auquel on vouloit répondre; & l'on ne s'allarma point du titre d'un autre Livre qui parut la même année dans la même Ville, intitulé *Fulmen brutum in librum Anti-Criſeos*, pour la Défenſe de l'Anti-Criſe.

§. III.

Si l'on prétend que les jugemens contre leſquels on ſe récrie, ſont non ſeulement injuſtes, mais faux & nuls, comme Mr. Baillet en a fait voir une infinité parmi ſes Jugemens des Savans; & comme Mr. Ménage a interêt de le faire voir auſſi de ſon côté, rien n'empêche qu'on n'employe le titre d'ANTACRISIS pour celui d'*Anti-Criſis*, comme a fait le Sieur Oſterman à la tête d'un Livre qu'il publia l'an 1640. ſur la Diéte de Ratisbonne.

ANTI-ALCORAN.

170. VOus voyés, Meſſieurs, comme j'aurois fourni à Mr. Ménage des moyens honnêtes d'*Anti* pour ſe vanger du Livre des Jugemens des Savans, & pour prévenir le deshonneur qu'il reçoit de ſon titre d'Anti-Baillet, s'il m'avoit conſulté. En vain le titre d'*Anti-Critique*, ou celui d'*Anti-Criſe* lui auroit-il ſuſcité de nouveaux Cenſeurs; je l'aurois mis à l'épreuve de leurs attaques par les éxemples d'une infinité d'*Anti* de même eſpéce qui n'ont pas été improuvés.

L'ANTI-ALCORAN, par exemple, eſt un titre qui n'a jamais été mal reçu des Chrétiens & des Juifs. Vous voyés ce qu'il veut dire. Je me contente de vous faire remarquer qu'il n'eſt point perſonnel. J'ajoute qu'il a eu pour Auteur un Eſpagnol nommé Bernard Perés de Chinchon Chanoine de Gandie au Royaume de Valence, & que le Livre qui le porte, ſe trouve écrit en Eſpagnol & tourné en Latin. Vous m'objecterés ſans doute, que ce Livre a été condamné à l'Inquiſition. Je n'en diſconviendrai pas, mais vous m'avouerés que c'eſt ſur le corps du Livre & non ſur le titre d'*Anti-Alcoran* que tombe la cenſure de l'Inquiſition. Car je vous prie de vous ſouvenir que je n'entreprens pas de juſtifier tous les mauvais Livres qui portent le titre d'*Anti*, ſous prétexte qu'il n'attaqueroit point le nom & la perſonne d'un Auteur. Ce ſeroit une plaiſante illuſion, par éxemple, & une grande ſimplicité à Mr. Ménage de croire que dès qu'il auroit ſupprimé ſon titre d'Anti-Baillet, ſon Ouvrage pût devenir un bon Livre. Je ne vous parle que des titres que je ne crois point blâmables en ce qu'ils attaquent d'autres titres de Livres.

ANT'-ANALYSE.

171. AInſi le titre de l'ANT'-ANALYSE de Salvator Griſio (permettés-moi de ſuivre l'ordre de l'Alphabet ſans m'arrêter à celui des matiéres) n'a point paru odieux ni digne de cenſure, comme il l'auroit été, ſi l'Auteur l'avoit appellé *Anti-Maghetti*. Il eſt contre le titre de l'*Analyſe* de Benedetto Maghetti, à la tête d'un Ouvrage Italien ſur des queſtions d'Algébre, imprimé à Rome en 1641.

ANT'-ANATOMIE.

172. JE dis la même choſe de l'ANT-ANATOMIE du P. Forer Jéſuite d'Allemagne. Cet Auteur avoit à répondre à un libelle diffamatoire que les Ennemis de la Compagnie de Jeſus avoient répandu par le monde ſous le titre d'*Anatomia Societatis Jeſu*. Euſſiés-vous déſiré un titre plus naturel & plus ſimple que celui que le P. Forer donna à ſa Réponſe lorſqu'il l'intitula ANT-ANATOMIA

TOMIA *infamis libri, cui titulus*, &c. Sive, *Anatomia Anatomiæ Societatis Jesu*? L'Ouvrage fut imprimé à Inspruck au Comté de Tirol l'an 1634. & il fut suivi l'année d'après d'un autre Livre du même Pere qui parut au même lieu sous le titre de *Mantissa* ANT-ANATOMIÆ *Jesuiticæ opposita famosis contra Societatem Jesu libellis*, &c. Personne ne trouva à redire à ce titre, non pas même les Protestans ni les Adversaires particuliers du P. Forer.

ANT'-APOCRISE.

173. L'ANT-APOCRISE de Christophle Pelargus peut être comprise dans la même espéce, quoique le Livre de son Adversaire ne fût point intitulé *Apocrise* mais simplement *Réponse*.

C'est justement le cas de Mr. Ménage, dit Mr. de Brillat; vous eussiés voulu qu'en supprimant son titre personnel d'*Anti-Baillet*, il eût pris celui d'*Anti-Critiques* ou *Anti-Crises*, au lieu de celui de *Contre-Jugemens*, parce qu'il aime le Grec. Il auroit donc trouvé de quoi justifier sa conduite dans celle de Pelargus qui a préferé le Grec d'*Ant-Apocrise* au Latin de *Contre-Réponse*.

Je le croirois assés volontiers, répondit Mr. de Rintail; Pelargus a été si curieux de nous faire comprendre que son titre étoit Grec, qu'il a employé des caractéres exprès pour cela, lorsqu'il fit imprimer en 1605. à Leipsick son Livre en forme de Replique intitulé: Ἀνταπόκρισις *ad Responsum* Ἀνώνυμον *cujusdam Arriani*. Le Livre de Pelargus ne pouvoit point être dans l'approbation des Catholiques, quoiqu'il fût écrit contre la Secte des Sociniens, parce que Pelargus n'étoit point de notre Communion. Mais personne n'a trouvé d'hérésie dans son titre d'*Ant-Apocrise*.

ANT'-APODIXES.

174. NOus ne blâmerions pas même un Socinien quand il employeroit le terme d'*Anti* dans le titre de ses Livres, pourvu qu'il ne fût pas injurieux à la personne de son Adversaire. Je vous citerai pour éxemple les ANT-APODIXES de Conrad Vorstius contre quelques Démonstrations d'un Ecrivain de l'Eglise Catholique. C'est un Ouvrage imprimé à Hanaw en 1609. sous le titre d'*Ant-Apodixes de tribus primis Fidei Articulis*, sive, *Contrariæ Demonstrationes tres, quibus totidem Jesuiticæ Apodixes à B. D. adversus Apologiam emissæ confutantur*: J'avoue que c'est une bizarrerie fort inutile, qui pourroit nuire même à l'opinion que l'on auroit conçuë de la solidité d'esprit dans un Auteur. Mais enfin ce n'est pas le titre d'*Ant-Apodixes* qui a fait condamner l'Ouvrage & détester l'Auteur comme un Socinien d'autant plus dangereux qu'il étoit plus dissimulé.

ANT'-APOLOGIE.

175. QUelque idée que nous ayons de la politesse des anciens Grecs & de la délicatesse de leur Langue, il a falu pourtant nous faire quelque violence pour nous empêcher de considérer les termes d'*Ant-Apocrise* & d'*Ant-Apodixe*, comme des noms barbares ou étrangers. Si celui d'ANT-APOLOGIE a quelque chose de plus doux, c'est parce que nous y sommes plus accoutumés. Entre les productions diverses de l'Imprimerie, qui portent ce titre, nous pouvons compter,

§. I.

L'ANT-APOLOGIE d'un Chartreux de Paris nommé Pierre Sutor ou Dom Cordouanier (1) qui mourut le dix-huitiéme de Juin de l'an 1537. C'est une Réponse

1. ¶ Le nom François de *Petrus Sutor* étoit *Pierre le Sueur*. Dans l'ancien petit Dictionnaire Latin-François du P. Labbe *Sutor* est interpreté *Suerre*, qu'on disoit alors pour *Sueur*, comme *Chanterre* pour Chanteur; *trompeerre* pour trompeur: *trouverre* pour trouveur, quoique *trouver* dans le sens de *trouverre* soit inusité, & ne soit reçu que pour un terme de chasse. *Sueur*, dit Ménage dans son Dictionnaire Etymologique *in-folio* pag. 738. *vieux mot qui signifie Savetier. Des Sueurs de vieil*, ajoute-t-il après Du Cange au mot *Corvesarii*, *c'est ce que les Latins disent Sutores veterinarii, autrement dits en François Corvoisiers* à co-

ponse à l'Apologie qu'Erasme avoit publiée contre ce Religieux, & nous l'avons de l'impression de Paris de l'an 1523. sous le titre d'*Ant-Apologia contra Erasmi Apologiam adversus Petrum Sutorem Cartusianum*. Theod. Petrejus fait mention d'une autre ANT-APOLOGIE du même Sutor ajoutant qu'elle est écrite contre Luther. Je n'en ai encore pû découvrir aucune édition, & il n'est pas incroyable que Petrejus, dont l'éxactitude n'a jamais été excessive, ait pris Luther pour Erasme.

§. II.

L'ANT-APOLOGIE d'un Anglois nommé Jean Ivellus ou Jewels Evêque Protestant de Sarisbury. Cet Anti est d'un caractére différent des autres. Au lieu de répondre à une Apologie, il est contre la Réfutation qu'on avoit faite à l'Apologie contre laquelle il devoit être dressé naturellement si le titre en étoit juste. Voici le fait. Ivellus avoit publié en Latin une *Apologie pour l'Eglise Anglicane*, imprimée à Londres l'an 1561. Un Catholique Anglois nommé Thomas Harding la réfuta par un Livre écrit en Langue vulgaire publié à Anvers l'an 1565. C'est contre cet Ouvrage de Harding, qu'Ivellus fit paroître le Livre dont il est question sous le titre d'*Ant-Apologia opposita confutationi ab Hardingo scriptæ contra Ecclesiæ Anglicanæ Apologiam*.

§. III.

L'ANT-APOLOGIE (Anonyme) de Monsieur de Peguillon Evêque de Mets (François de Beaucaire Sieur de la Creste (2) qui mourut en 1591. Son Livre regarde un point de Controverse entre les Calvinistes & nous, touchant la sanctification des enfans morts-nés. Il fut imprimé à Paris en 1567. & joint à un autre de même sujet sous le titre d'*Ant-Apologia contra Apologiam Metensium Ministrorum nomine scriptam pro eversione sanctificationis Calvinianæ*.

§. IV.

L'ANT-APOLOGIE d'un Gomariste nommé Isaac Junius, contre une Apologie des Arminiens ou Remontrans. Il vous est aisé d'en deviner le sujet. Je me contente de vous dire que c'est un Ouvrage écrit en Latin, & qu'il fut imprimé à Delft en Hollande l'an 1640.

§. V.

L'ANT-APOLOGIE de Jean Botsack Luthérien, dont j'ai eu occasion de vous parler plus d'une fois dans les conversations précédentes. C'est un Livre publié contre l'Apologie d'un Calviniste de Brême ou des environs nommé George Pauli qui affectoit de se dire de la Confession d'Ausbourg, comme Crocius & quelques autres Calvinistes. Il fut imprimé à Lubeck l'an 1638. in-8. sous le titre d'*Ant-Apologia contra Φλυαρίας Georgii Pauli D. in Apologia ipsius Bremæ edita proditas*.

§. VI.

L'ANT-APOLOGIE d'Eustache Giselius Polonois Socinien de Secte, contre un Prélat Catholique du Royaume de Pologne, nous est representée dans la Bibliothéque des Anti-Trinitaires sous le titre d'*Ant-Apologia*, sive, *Refutatio Apologiæ quam ad nationem Ruthenicam fecit Meletius Smotriski dictus Archiepiscopus Polocensis, sub nomine Gelasii Diplici*. L'Ouvrage fut imprimé l'an 1631. mais il paroît qu'il a été premiérement composé en Polonois.

§. VII.

L'ANT-APOLOGIE d'un Calviniste déguisé sous le nom de Daniel Clementinus. Elle est dressée contre une Apologie

à corio veteri. Un vieux Dictionnaire Latin-François imprimé en lettre Gothique *in-folio* à Rouen chés Martin Morin l'an 1500. explique *Sutor* par *Sueur*. Il y a un Nicolas le Sueur à Paris plus illustre par sa traduction de Pindare en vers lyriques Latins, que par sa dignité de Président aux Enquêtes, mais qui ne s'accommodant pas, comme le Chartreux Pierre le Sueur, de l'idée attachée au mot *Sutor*, a mieux aimé être appelé en Latin *Nicolaus Sudorius*.

2. ¶ Il faut écrire & prononcer *Crête*.

logie des Sociniens, comme il paroit par la Réponse que Jonas Schlichting y fit l'an 1631. en faveur de sa Secte.

§. VIII.

L'Ant-Apologie d'un Médecin Italien de Bresce déguisé sous le nom d'Evandro-Phylax, contre l'Apologie d'un autre Médecin caché sous le nom d'Eudoxus Philalethes. Celui-là étoit Calzavelia, & celui-ci étoit Donzellini. L'Ant-Apologie avoit paru à Bresce en Latin l'an 1572.

§. IX.

Je joindrai à cet Ouvrage de controverse en Médecine une autre Ant-Apologie écrite en Anglois par un autre Médecin nommé Jean Cotta, contre un homme du pays appellé Antonys, touchant l'or potable. Cette Piéce fut imprimée à Oxford l'an 1623. in-quarto.

§. X.

Enfin j'y ajouterois un Ant-Apologetique composé en Latin par Samuel Desmarets Ministre de Groningue, & publié en forme de Lettre à Groningue-même l'an 1651. Mais c'est languir trop long tems sur les Ant'-Apologies.

ANTI-BARBARES.

176. Les Anti-Barbares que vous voyés quelquefois en titres de Livres, ne sont pour l'ordinaire que des Ouvrages de Grammaire, où l'on n'attaque que la barbarie du langage & le vice des mots. Ces sortes d'Ouvrages n'entrent pas essentiellement dans notre dessein. Mais pour vous divertir en diversifiant la matiére, je veux vous en citer cinq ou six de ceux qui sont les plus connus sous ce titre.

§. I.

Nous avons en premier lieu l'Anti-Barbare ou plutôt les *Anti-Barbares* d'Erasme, qui furent imprimés séparément à Cologne en 1520. à Bâle en 1525. & ailleurs, & réunis ensuite au corps de ses Ouvrages.

Il en veut à la barbarie des siécles qui l'avoient précédé, & il s'applique principalement à tourner en ridicule non seulement le mépris qu'on faisoit de l'Eloquence & des Lettres, mais encore le style des Scholastiques. C'est ce qui a fait considérer cet Ouvrage comme une vraie Satire par ceux qui ne trouvoient pas bon qu'on entreprît de séparer la grossiereté & la barbarie du discours d'avec la simplicité naturelle & la pureté du langage. On peut voir l'Histoire de ces Anti-Barbares, & sur tout du premier des quatre Livres qu'il en a faits dans la Lettre qu'il en écrivit à Louvain à son ami *Sapidus*.

§. II.

Nous avons aussi l'Anti-Barbare *Philosophique* d'un Grammairien d'Italie nommé Marius Nizolius. Il fut imprimé vers le milieu du siécle passé, & réimprimé en ces derniers tems. Il persécute beaucoup les Philosophes Scholastiques sur la barbarie de leurs termes. Mais au lieu de se borner à la Critique de leur style & de leurs maniéres, comme avoit fait Erasme à l'égard des Théologiens Scholastiques, il passe assés souvent jusqu'à l'examen de leurs opinions, & il a prétendu faire voir les vrais principes & la maniére véritable de philosopher.

§. III.

L'on trouve encore un Anti-Barbare de Jean George Seybold Grammairien Allemand. J'en ai vû citer une édition de Nuremberg de l'an 1676. in-8. sous le titre d'*Anti-Barbarus Latinus*, qui

1. ¶ Le livre de du Moulin est intitulé *Anti-barbare* & non pas *Anti-barbarie*.

2. ¶ On trouve parmi les Opuscules de Philippe Beroalde l'ancien trois Déclamations, desquelles voici le sujet. Un pére qui avoit trois enfans, l'un ivrogne, l'autre rufien, & le troisiéme joueur, desherite le plus vicieux. En conséquence de quoi chacun des trois fréres plaide contre les deux autres sa cause

qui nous fait assés connoitre le dessein de l'Ouvrage.

§. IV.

L'on parle avec encore plus d'estime d'un autre ANTI-BARBARE pour la Langue Latine publié sous le même titre d'*Anti-Barbarus Latinus*, l'an 1677. à Zeitz dans la haute Saxe. Son Auteur n'est autre que le Sieur Christophe Cellarius de Smalcalde. Il a tâché de ramasser dans ce Livre ce que les meilleurs Grammairiens tels que Vossius, Scioppius, &c. avoient remarqué sur les mots Latins qui ont vieilli, sur les termes nouveaux ou barbares qui se sont glissés dans la Latinité, & sur tout ce qui peut servir à justifier son titre d'Anti-Barbare.

§. V.

Il ne faut pas oublier l'ANTI-BARBARE qu'un Professeur en Hebreu de l'Université de Franecker en Frise nommé Sixtinus Amama publia sur le texte de l'Ecriture Sainte l'an 1656. in-4. dans la Ville où il enseignoit, sous le titre d'*Anti-Barbarus Biblicus*. Dans le premier des quatre Livres qui composent cet Anti-Barbare, l'Auteur a prétendu découvrir les sept sources de toute la Barbarie qu'il croit être venuë fondre sur l'Ecriture Sainte dans les siécles précédens. Les trois autres sont employés à produire les erreurs qu'il prétend s'être glissées sur les mots en particulier. L'Ouvrage est farci de diverses petites Dissertations & Discours qui ne rendent pas son œconomie fort agréable. Mais pour ne me point égarer, je me contente d'ajouter ce qu'il rapporte pour tâcher de justifier son titre. „ Je l'ai appellé, dit-il, „ *Anti-Barbarus Biblicus*, Premiérement „ *Anti-Barbarus*, parce que j'en veux „ particuliérement à ceux qui condamnent l'Etude des Langues originales „ comme si elles n'étoient d'aucun usage. „ C'est avec raison que je considére ces „ personnes comme des *Barbares*, ou du „ moins comme les *Patrons & les Défenseurs de la Barbarie*. Secondement „ *Biblicus*, parce que je ne touche point „ au reste de la Barbarie qui est tombée „ sur les autres Langues, & qui a gâté „ tant de belles Sciences ausquelles les „ Anciens avoient donné tant de lustre „ par la politesse de leurs Langues. Je „ me suis borné uniquement au texte Hébreu de l'Ecriture.

§. VI.

Mais je ne prétens point mettre sur la ligne de tous ces Anti-Barbares de Grammaire l'ANTI-BARBARIE (1) de Pierre du Moulin Ministre des Réformés. Cet homme avoit entrepris dans cet Ouvrage d'attaquer autre chose que des mots. Il n'en vouloit pas seulement au Latin de notre Breviaire. Vous en jugerés par le titre de son Livre qui fut imprimé à Sedan en 1629. in-8. sous le titre de l'*Anti-Barbarie*, ou, *du Langage inconnu, tant ès Priéres particuliéres, qu'au Service public*, &c.

ANTI-BOLES.

177. NOus voyons divers ANTI-BOLES des Protestans, comme de Zuingle, de Bullinger, &c. La plupart ne veulent dire autre chose que des dards lancés contre leurs Adversaires, sans marquer aucune opposition aux titres de leurs Livres. C'est un prétexte suffisant pour ne nous y point arrêter.

ANTI-CATEGORIES.

178. NOus avons les trois ANTI-CATEGORIES Latines de Philippe Beroalde de Boulogne (2) célébre Humaniste qui vivoit en Italie il y a deux cens ans. Elles ont été imprimées à Cologne, à Bâle, & ailleurs. Mais le mot d'*Anti-Categorie* n'étant pas de son invention, il n'est pas juste que vous lui en

cause pardevant le Magistrat. Beroalde n'a point donné d'autre titre que celui de *Déclamations* à ces trois discours. Ce n'a été qu'après diverses éditions qui en avoient paru depuis la mort de l'Auteur, qu'ils furent pour la premiére fois intitulés *Anticategoria, id est mutua accusationes* &c. dans l'impression qui en fut faite à Cologne chés Gymnicus. Le nommé Calvy de la Fontaine leur conserva dans la Traduction Françoise qu'il en donna en 1556. le titre de *Déclamations*.

en donniés l'honneur. Vous le trouverés employé par Quintilien (1) & plus d'une fois par S. Augustin dans son troisiéme Livre contre le Grammairien Cresconius. Il n'a donc fait qu'ériger en titre de Livre un terme que l'on avoit déja mis en œuvre plusieurs siécles avant-lui.

ANTI-CATON. ANTI-GORGIAS.

179. MR. Bertier n'étoit pas des nôtres (c'est toujours Mr. de Rintail qui continue de parler) lorsque nous nous entretenions de l'ANTI-CATON de Cesar & de l'ANTI-GORGIAS de Cardan. C'est en sa considération que je fais revenir ici la pensée que j'avois ce jour-là de les ôter du nombre de nos *Anti* personnels pour leur donner le rang parmi les *réels*. Ma raison étoit, qu'il ne s'y agissoit pas de la personne de Gorgias ni de celle de Caton, que l'*Anti-Caton* de César n'attaquoit qu'un Livre de Ciceron qui avoit *Caton* pour titre; & que l'*Anti-Gorgias* de Cardan n'en vouloit qu'à l'un des Dialogues de Platon intitulé *Gorgias*.

ANTI-CATOPTRON.

180. CE n'est pas contre un Livre qui auroit été intitulé au pié de la lettre *Catoptron* qu'un Auteur du siécle passé, caché sous le nom de Philalethes Hyperboreus, a composé son ANTI-CATOPTRON. Le Livre qui étoit attaqué & réfuté par cet Ouvrage, avoit pour titre, *Speculum veritatis*, & avoit été composé apparemment par quelque Anglois, ou par quelque Etranger esclave de la passion de Henri VIII. Mais Philalethes qui paroît n'avoir pas ignoré la Langue Grecque faisant scrupule d'employer le mot hybride d'*Anti-Speculum*, a mieux aimé tourner en cette Langue le titre de son adversaire que de rien faire d'irrégulier. C'est en conséquence du titre d'*Anti-Catoptron* qu'il appelle ordinairement cet Adversaire *Catoptropœe* plutôt que *Speculator* ou *Speculificus* comme il a eu soin d'en avertir son Lecteur.

Le dessein de l'Ouvrage étoit de défendre les interêts de Catherine Reine d'Angleterre, & de montrer la validité de son Mariage avec Henri VIII. Mais pour mieux préparer les esprits à la persuasion, Philalethes fit devancer son *Anti-Catoptron* d'une espéce de Prodrome ou d'Avant-coureur sous le titre de *Philalethæ Hyperborei in Anti-Catoptrum suum quod propediem in lucem dabit Parasceue*; *sive, adversus improborum quorumdam temeritatem Illustr. Angliæ Reginam ab Arthuro Walliæ Principe priore marito suo cognitam fuisse impudenter & inconsultè adstruentium*, *Susannis extemporaria* (2). Cette Piéce fut imprimée à Lunebourg si l'on s'en rapporte à la premiére feuille, quoi qu'on soit tenté de croire que ç'ait été à Bâle. L'Imprimeur y est appellé Sebastien Golsen, & l'impression est de l'an 1533. au mois de Juillet.

Le nom de Philalethes, dit Mr. Bertier, me fait envie de vous demander quel est cet Auteur, & quelle occasion il avoit de faire imprimer en Allemagne des Ouvrages concernant les affaires d'Angleterre?

Je ne puis pas, répondit Mr. de Rintail, vous donner là-dessus une satisfaction fort entiére. Le surnom d'*Hyperboreus* que l'Auteur s'est donné, nous porte à croire que c'est un Ecrivain du Nord. Mais qui sait s'il y a moins de fiction dans ce nom que dans celui de *Philalethes*, qui ne vient pas comme vous le voyés, de la Langue des Allemans? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Auteur paroit fort affectionné à la Maison d'Arragon & à celle d'Autriche: & je suis trompé s'il n'étoit pas des Sujets de Charles-Quint. Mes premiéres vuës s'étoient tournées d'abord sur ce Jean Cochlée de Nuremberg Auteur Catholique dont j'ai eu occasion de vous parler dans notre second Entretien, parce que je savois d'ailleurs qu'il avoit eu part aux contestations survenuës dans l'Europe au sujet du divorce de Henri VIII. & qu'il avoit même écrit sur ce sujet contre un Anglois nommé Morison. Mais j'ai cru que

1. Quintil. lib. 3. c. 12.

2. ¶ Qu'est ce que *Susannis*? Je crois qu'il faut lire *Suasio*, ou plus vrai-semblablement, comme le présume Mr. le Président Bouhier, *Subsannatio*; à moins

que c'étoit en vain après avoir remarqué que le style de Cochlée dans ses Ouvrages n'approchoit pas de la beauté de celui de notre Philalethes Hyperboréen. Ce seroit une pure vision de prendre cet Auteur pour Erasme, ou Erasme pour lui, sous prétexte qu'on y trouve quelque ressemblance de style. Il est vrai qu'Erasme écrivant à Damien de Goes le 25. de Juillet de l'an 1533. lui marque son attache & son affection pour la Reine Catherine en ces termes: *τὴν αὐτοῦ σύνοικον multis de causis diligebam ac diligo, idque, ni fallor, cum omnibus bonis*, & qu'il a marqué en toutes rencontres beaucoup de zèle pour les interêts de l'Empereur neveu de cette Princesse. Mais il n'a jamais voulu se mêler dans la contestation du divorce, & loin d'avoir voulu prendre la plume sur ce sujet, il proteste au même endroit que personne ne lui a jamais entendu dire une syllabe pour ou contre le divorce. Je serois moins éloigné de croire que ce Philalethes pourroit être *Vivés* Auteur Espagnol qui auroit peut-être pris le surnom d'Hyperboréen par rapport à la situation des Pays-bas où il faisoit son séjour à l'égard de l'Espagne. L'honneur qu'il avoit d'être zélé serviteur de la Reine Catherine, & Précepteur de la Princesse Marie sa fille, joint à la part qu'il prit à sa disgrace, rend cette conjecture assés probable, sur tout lors qu'on considére qu'il prit la plume d'ailleurs pour la défense de la Reine après s'être vu obligé de sortir de la Cour d'Angleterre pour s'en retourner à Bruges où étoit sa famille.

ANTI-CENTURIE.

181. UN Livre qui a pour titre ANTI-CENTURIE, nous fait connoître sans autre éxamen qu'il est opposé à un autre qui doit être intitulé *Centurie*. Cela s'est rencontré de la sorte au sujet des différends qui s'élevérent entre le Palatin de Neubourg & l'Electeur de Brandebourg pour leurs prétentions dans les Duchés de Juliers, Cleves, Berg, &c. Ce fut en 1647. qu'on vit paroître en faveur du premier le Livre intitulé, *Anti-Centuria Juris Palatino-Neoburgici in Ducatum Juliæ, Cliviæ, Montium, &c. opposita Centuriæ prætensi Juris Brandeburgici.* Les Auteurs sont anonymes de part & d'autre.

ANTI-CHRISTOLOGIE. ANTI-CHRISTOSOPHIE.

182. IL n'en faut pas juger de même des Livres qui portent le titre d'ANTI-CHRISTOLOGIE & d'ANTI-CHRISTOSOPHIE, si l'on ne veut s'exposer à l'erreur.

§. I.

Témoin le Docteur Dannhawer Professeur de Strasbourg qui mourut en 1666. C'étoit un Théologien Protestant qui ayant publié sa Christosophie en Latin l'an 1638. dans la Ville de Strasbourg, mit au jour son *Anti-Christosophie* en même Langue deux ans après dans la même Ville. Diriés-vous que ce dernier Ouvrage avoit été entrepris pour attaquer & refuter le premier? L'Auteur étoit fort éloigné de cette pensée, puis qu'il étoit le même en 1640. qu'en 1638. & que ses deux Ouvrages roulent sur les mêmes principes. Un même homme peut écrire *De Anti-Christo*, avec la même plume qui lui auroit servi auparavant pour écrire *De Christo*, sans se combattre ou se contredire soi-même. Croyés qu'il en est de même à l'égard de Dannhawer qui a fait paroître son *Anti-Christosophie* après sa Christosophie.

§. II.

Un autre Théologien de Strasbourg nommé Isaac Froereisen plus ancien que Dannhawer de quelques années, nous a fait connoître par sa propre conduite que l'on pourroit faire de ces sortes d'Anti-Christosophies indépendemment d'aucune Christosophie. Car il publia en 1624. dans la même Ville une *Anti-Christologie* Latine, sans que nous sachions que ni lui ni aucun

moins qu'on n'aime encore mieux lire *Sicinnis*, sorte de danse satyrique, parce qu'effectivement *Sicinnis* approche encore davantage de *Susannis*, & que cette préface de l'*Anti-Catoptron* pouvoit être regardée comme un divertissement servant de prélude à la Piéce.

aucun Ecrivain eût donné auparavant une *Christologie* qui eût servi d'occasion à son Anti-Christologie.

ANTI-CONFEDERACY. ANTI-COVENANT.

183. CEt art d'attacher l'*Anti* aux noms des choses, n'a point été inconnu aux Anglois, lors même qu'il a été question de former des titres convenables pour des Livres écrits en leur Langue. Ainsi nous voyons un ANTI-CONFEDERACY imprimé à Londres vers la fin de l'an 1639. ou le commencement de 1640. de la part des Episcopaux contre les Puritains, & un ANTI-COVENANT publié au même lieu mais en 1643. par des personnes attachées au parti des mêmes Episcopaux. Si vous vous souvenés qu'on appelloit en Angleterre *le Convenant*, ou *The Covenant*, cette fameuse Ligue d'Ecosse qui se fit contre l'Episcopat il y a environ cinquante ans, vous devinerés aisément le sujet de ces deux Ouvrages, dont les titres sont *hybrides* de leur nature.

ANTI-CORONIDE.

184. JE vous ai fait voir dans notre derniére conversation à l'occasion de l'Anti-Meyfart de Gaspar Heuri Marxen une ANTI-CORONIDE Latine du même Auteur contre la Coronide de Meyfart. Je ne répéte point ici les raisons que je croyois avoir de ne point improuver son titre d'*Anti-Coronis Meyfartica*, quoique je n'approuvasse point celui de *Coronis Anti-Meyfartica*.

ANTI-DECALOGUE.

185. L'ANTI-DECALOGUE que je connois est l'Ouvrage d'un Catholique nommé Laurent Dript. Il a été composé contre un Protestant de Curland nommé Theodore Reinking Chancelier du Duché de Holstein pour le Roi de Dannemarck, & il fut imprimé à Cologne sous le titre d'*Anti-Decalogus Theologico-Politicus contra Reinkingii Librum de Regimine Sæculari & Ecclesiastico* l'an 1672. in-12. huit ans après la mort de Reinking, & plus de cinquante ans après la premiére édition du Livre qu'on entreprend de réfuter.

ANTI-DIATRIBES.

186. JE ne me vanterai pas de pouvoir vous faire un dénombrement éxact des Ouvrages qui portent le titre d'ANTI-DIATRIBES. Il a paru beau à nos Critiques de Philologie. C'est peut-être ce qui l'a mis en vogue & qui l'a rendu plus commun que la plupart des *Anti* réels. Il faut que vous vous contentiés de ceux que la memoire me fournit maintenant.

§. I.

Les ANTI-DIATRIBES de Richard Mountague, ou de Montaigu Evêque de Chichester vivant du tems de Jacques I. furent composées pour la défense de Casaubon contre Boulanger, & imprimées en 1625. sous le titre d'*Anti-Diatribæ ad priorem partem Diatribarum Jul. Cæsaris Bulengeri contra Isaacum Casaubonum*. Vous voyés que cela regarde les *Diatribes* ou Dissertations que Boulanger avoit publiées contre les *Exercitations* que Casaubon avoit faites sur le premier tome des Annales de Baronius.

§. II.

L'ANTI-DIATRIBE d'Emeri de la Croix dit Crucejus, (ou si vous l'aimés mieux avec son masque) de Mercurius Frondator, est une Piéce Latine de Critique Philologique contre la *Diatribe* ou les Remarques que Gronovius le Pere avoit publiées sur les Silves du Poëte Stace à la Haye en 1637. Cet Ouvrage de Frondator fut imprimé à Paris l'an 1639. in-24. Mais Gronovius quoiqu'éloigné trouva moyen de se vanger sur les lieux en faisant imprimer dès l'année suivante dans Paris même par le ministére de quelques amis une Censure de l'*Anti-Diatribe* de son Adversaire sous le titre d'*Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris ad Statii Silvas.*

§. III.

L'ANTI-DIATRIBE Polonoise du Pere Juste Rab Jésuite de Pologne fut com-

composée en Langue vulgaire contre un Ministre Calviniste qui tâchoit de ruiner indifféremment les Catholiques & Luthériens par des comparaisons odieuses qu'il faisoit entre eux, afin de pouvoir établir sa Secte aux dépens des uns & des autres. L'Ouvrage fut imprimé à Cracovie l'an 1610. in-4. sous un titre que les Peres Alegambe & Sotwel ont rendu Latin en ces termes: *Anti-Diatriba*, seu, *Refutatio Diatribæ quâ Calvinianus quidam Minister Evangelicus cum Catholicis componens pestifera dogmata spargebat in vulgus.*

§. IV.

L'Anti-Diatribe Angloise du Sieur Humphrey Saunders ou Humfredus Sanderus touchant l'administration du Sacrement de l'Eucharistie parut à Londres l'an 1655. Il est inutile de vous en representer le titre en sa Langue. J'ajoute seulement qu'un autre Anglois nommé le Sieur John ou Jean Timson a écrit en même Langue & dès la même année contre cette Anti-Diatribe.

ANTI-DIDAGMA.

187. L'Anti-Didagma de Mr. Scultet Docteur Luthérien de Hambourg trouve ici son rang, grace à la Loi de l'Alphabet. Il fut imprimé l'an 1684. à Hambourg.

Peut-on savoir, dit Mr. Bertier, à quel *Didagma* Mr. Scultet en vouloit dans son *Anti-Didagma*?

Je me doutois, reprit Mr. de Rintail, que la nouveauté de ce titre pourroit nous produire quelque question semblable pour nous faire rire. Vous auriés raison de faire cette demande, si le Livre auquel Mr. Scultet avoit entrepris de répondre étoit en une autre Langue qu'en François. Mais plut à Dieu qu'il n'y eût eu dans tout l'Ouvrage de Mr. Scultet que le mot d'*Anti-Didagma* de nouveau ou d'hétérodoxe, nous ne le compterions pas aujourd'hui au nombre de ces infortunés dont les efforts n'ont servi qu'à donner plus d'éclat au triomphe que le Livre de l'*Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique* a remporté sur l'hérésie.

On peut dire néanmoins à l'avantage ou pour la consolation de Mr. Scultet, qu'il n'est pas le seul d'entre les Allemans qui ait cru que le Livre de l'*Exposition* devoit être appellé *Didagma* en une autre Langue que la nôtre. Je vous avoue que j'ai été surpris de voir dans la Bibliothéque Théologique de Mr. Lipen (1) un Livre imprimé à Paris l'an 1681. sous le titre de *Jac. Benig. Bossueti Meldensis Episcopi Didagma.*

ANTI-DROME.

188. L'Anti-Drome de ce Jean Piscator fameux Calviniste d'Allemagne dont je vous ai entretenu ailleurs, m'a paru l'un des mieux inventés d'entre les *Anti* réels. Il est opposé au Prodrome d'un Luthérien Allemand nommé André Schaafman, & si vous êtes de mon goût vous aimerés mieux *Anti-Drome* qu'*Anti-Prodrome*. Piscator publia cet Ouvrage à Herborn au Comté de Nassaw où il professoit la Théologie l'an 1596. in-8. sous le titre d'*Anti-Dromus ad Prodromum Andreæ Schaafmanni*. Et Schaafman lui fit réponse dès la même année par un autre Livre imprimé à Mulhausen en Thuringe sous le titre d'*Hyperaspistes pro suo Prodromo adversùs Anti-Dromum Joannis Piscatoris Professoris Sigenensis.* Vous voyés que Piscator y est appellé Professeur de Sigen qui est une Ville du Weteraw. C'est une circonstance qu'il faut ajouter à l'histoire que je vous ai faite de Piscator.

ANTI-ENCLEMA.

189. L'Ant-Enclema de Jean Major Docteur Luthérien Professeur à Iéne en Saxe, qui mourut en 1654. semble ne marquer autre chose qu'une Recrimination, de même que le titre d'Anti-Categorie (2). Il ne paroît pas qu'il ait été fait contre aucun Livre caractérisé du titre d'*Enclema*, ou d'un autre terme équiva-

1. Tom. 2. pag. 538.
2. Lipen cite cet Ouvrage sous le titre d'*Anti-Melema*, Tom. 2. Theol. pag. 22. c. 2.

équivalent pour marquer un chef d'accusation ou une action qu'on intente à celui qu'on poursuit en justice. Je me contente de vous dire qu'il avoit été composé contre un autre Luthérien nommé Conrard Hornejus Professeur à Helmstadt au Duché de Brunswick, mort dès l'an 1649. Hornejus s'étoit déclaré particuliérement le patron des bonnes œuvres contre quelques-uns de ses Confréres qui sembloient en diminuer la nécessité en donnant tout à la Foi considérée toute seule. On avoit publié un petit Manifeste contre la Thèse qu'il en avoit dressée, & il l'avoit défenduë par un Ecrit imprimé en 1647. sous le titre de *Perbrevis Defensio Disputationis de summâ Fidei non cujuslibet, sed ejus quæ per charitatem operatur necessitate ad salutem, adversùs Programma hac de re editum*. Rothmaler & d'autres Protestans avoient répondu: Hornejus avoit repliqué pour la nécessité des bonnes œuvres ou de la Foi qui opere par la charité. Sa mort n'avoit pas mis fin à la Dispute. Ses amis & ses disciples la continuérent en faveur de la bonne cause. Les choses étoient en cet état lors que Major s'avisa de publier à Francfort l'an 1653. son *Ant-Enclema Defensioni D. Conr. Horneji oppositum*.

ANT-EROTEMATA.

190. L'Ant-Erotemata est un titre assés bien imaginé pour dire: *Réponses à des Questions* (1). En ce sens-là il n'a rien de polémique ni rien qui sente l'hostilité de la plume. Nous connoissons quelques Ouvrages qui ont le titre Grec d'*Erotemata*: mais je n'en connois aucun d'eux qu'on ait voulu réfuter par des Ecrits opposés, qui soient intitulés *Ant-Erotemata*.

Il est vrai qu'un Médecin de Naples de notre siécle nommé Marc-Antoine Severin, qui mourut en 1656. a donné à ses Réponses sur des Questions de Médecine le titre d'*Ant-Erotemata* (2). Mais cela ne regarde que les consultations que l'on fait ordinairement dans cette profession, de même que les Réponses des Jurisconsultes.

ANT-EXEGEMATA.

191. JE suis persuadé que les titres des Ouvrages nommés, Ant-Exegemata, n'ont gueres plus de rapport à notre sujet que ceux d'*Ant-Enclema* & d'*Ant-Erotemata* que nous venons de voir. C'est au moins ce que je puis vous dire du Livre d'un Philosophe Péripatéticien nommé Christophle Rufus qui vivoit à la fin du siécle précédent. Ce Livre, quoi qu'intitulé *Ant-Exegemata*, n'est qu'une compilation de diverses explications des choses prises des (3) Anciens, & particuliérement d'Aristote. Ce n'est donc point à ces sortes de titres que je voudrois vous arrêter.

ANTI-FRANCO-GALLIA.

192. C'Est à ceux qui sont de la nature & de l'espéce de l'Anti-Franco-Gallia de Matharel (4), Avocat au Grand Conseil & au Parlement de Paris. Vous savés ce que c'est que le Livre Anonyme de François Hotman que l'on fit courir par la France & le long du Rhin sous le titre de *Franco-Gallia* durant les troubles du Royaume excités sous les derniers Rois de la branche des Valois. Le Livre étoit contre les Lois du Royaume, désapronvé des bons François & propre à faire passer son Auteur pour séditieux, en ce qu'il osoit avancer que la Couronne devoit se donner à l'Election. Matharel crut pouvoir profiter avantageusement de ces considérations pour réfuter cet Ouvrage. Ce qu'il fit dans cette vûë parut

1. ¶ *Anterotemata* ne signifie pas *Réponses à des Questions*, mais Questions faites reciproquement.

2. ¶ Ce Médecin n'a pas eu raison: puisque le mot *Ant-erotemata* ne peut signifier que de ces deux choses l'une, ou des *Questions*, comme je viens de le dire, *faites reciproquement*, ou réfutation de quelque écrit qui auroit pour titre *Erotemata*.

3. ¶ Le livre que ce Rufus, ou *Rossi*, car c'étoit un Italien, a intitulé *Ant-exegemata*, n'est directement opposé à aucun écrit qui ait pour titre *Exegemata*; mais on peut dire que dans les explications qu'il contient de divers passages, il est opposé à autant d'autres explications que de précédens Auteurs en avoient données. C'est ce qu'a entendu Rufus lui-même lors qu'il a ainsi conçu le titre de son livre: *Ant-exegemata, seu diversa explanationes*, où il ne faut pas, comme fait ici Baillet, prendre *diversa* pour *varia* mais pour *discrepantes ab aliorum explanationibus*. Ce n'est pas une moindre erreur de prendre ces *Ant-exegemata* pour une compilation, comme si Rufus n'avoit fait que les recueillir d'ailleurs. Ce sont toutes opinions qui lui appartiennent,

dans

parut à Paris l'an 1575. in-8. sous le titre d'*Anti-Franco-Gallia*, sive, *Responsio ad Hotomani Franco-Galliam*. Hotman ne s'en vangea qu'en la maniére des bouffons qui tâchent de tourner en ridicule ce qui leur fait peine, quand la raison & la force leur manquent. Vous en conviendrés si je vous dis que c'est lui qui est l'Auteur de l'impertinent Livre intitulé *Matagonis de Matagonibus Decretorum Baccalaurei Monitoriale adversùs Italo-Galliam, sive, Anti-Franco-Galliam Antonii Matharelli Alvernogeni*, imprimé en 1578.

ANTI-GRAMMA.

193. L'ANTI-GRAMMA est un Ecrit opposé à un autre intitulé *Programma*, par un artifice assés semblable à celui que je vous ai fait remarquer dans l'*Anti-Drome* de Piscator contre le *Prodrome* de Schaafman. L'*Anti-Gramma* est d'un Philosophe Ramiste nommé Jean Marrianus contre un Péripatéticien appellé Owenus Guntherus. Il fut imprimé à Francfort l'an 1598. in-8. sous le titre de *J. Marriani Anti-Gramma ad Programma Oweni Guntheri quo is Petrum Ramum proscribere ausus est.*

ANTI-GRAMMAIRE.

194. L'ANTI-GRAMMAIRE d'un Auteur de ces derniers tems nommé Piélat est un Ouvrage composé en François, & imprimé à Amsterdam en 1673. in-8. Mais je n'en connois que le titre.

ANTI-GRATULATION.

195. L'ANTI-GRATULATION est le titre d'un Livre écrit en Allemand par un Auteur Catholique nommé Jean Naff ou Nassen, contre un Luthérien de Souabe fort connu au siécle passé sous le nom de Jacobus Andreæ. Ce Protestant ravi de ce que le Luthéranisme avoit reçu quelques marques d'indulgence & de faveur dans la Baviére touchant la liberté de la prédication pour les Ministres, en avoit publié une Congratulation en Langue vulgaire sous le titre de *Gratulation dass die Prediger*, &c. à Tubingue en 1568. C'est à ce Livre que Jean Nass opposa sa Réponse sous le titre d'*Anti-Gratulation Wider D. Jac. Andreæ Gratulation dass die in Bayern*, & le reste que je ne dis point, parce que c'est de l'Allemand. L'Ouvrage fut imprimé à Ingolstadt dès la même année.

ANTI-HÆRESIS. ANTI-HENOTICON.

196. 197. IL y a d'autres *Anti* qu'on peut appeller *Réels*, & qui sont de pure controverse, mais qui ne se trouvent point attachés à des titres de Livres qu'on ait entrepris de combattre.

§. I.

L'ANTI-HÆRESIS d'Everard ou Ebrard de Bethune surnommé le Greciste est de cette nature. C'est un Ouvrage de Controverse Ecclésiastique contre les Vaudois des Pays-Bas, que l'on appelloit Piples ou Piffles en langage Flamand.

§. II.

Si vous êtes en peine d'un autre éxemple de même nature pris dans la Controverse Politique, je vous produirai le Traité qu'Estienne de la Boëtie, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, avoit écrit contre la Monarchie. Je ne sai quel étoit le titre que cet Auteur lui avoit destiné (5), mais je sai que Mr. de Thou lui a donné celui d'ANT-HENOTICON dans son Histoire, quoi-

dont il est l'Auteur original, & non pas le compilateur.

4. ¶. Matharel n'a pas intitulé *Anti-Franco-Gallia* sa Réponse à Hotman, mais tout au long: *Ad Francisci Hotomani Franco-Galliam Antonii Matharelli Reginæ matris à rebus procurandis primarii Responsio.* C'est uniquement pour abréger, que l'usage a introduit le titre d'*Anti-Franco-Gallia.*

5. ¶ Il faut s'en rapporter à Montagne c. 27. du livre 1. de ses Essais où voulant donner l'éxemple d'un discours également poli & sensé il cite celui qu'Etienne de la Boëtie intitula *de la Servitude volontaire.* Ceux qui ont ignoré ce titre, ajoute Montagne, lui ont donné celui de *Contre-un*, ou pour me servir de ses termes, *l'ont rebatisé le contre-un.* Si on ne savoit ce titre François, on ne devineroit jamais la signification d'*Ant'Henoticon*, d'autant plus qu'*Henotici* & *factio Henotica* dans Mr. de Thou, signifiant les Ligueurs & la Ligue, il semble qu'*Henoticon* soit un Discours contre la Ligue.

quoiqu'il soit croyable que l'Auteur n'auroit pas choisi ce titre pour un Livre composé en François s'il avoit vécu plus longtems.

ANTI-HERMETIQUES.

198. Nous avons de la plume des Médecins Galéniques quelques Traités ANTI-HERMETIQUES (1) contre les Ouvrages des Chymiques, dont la Médecine s'appelle *Hermétique*. Mais je n'ai pas dessein de vous fatiguer d'un dénombrement ennuyeux qu'on en pourroit faire.

Les Médecins faisant profession d'être en guerre éternellement avec les maux du corps humain, ont toujours eu de bonnes raisons lors qu'ils ont employé l'*Anti* pour faire le titre de leurs Ouvrages *Thérapeutiques*, s'il est permis d'employer ici les termes de leur profession. Ainsi personne ne trouve à redire à des titres faits comme:

1. L'ANTI-PESTIFERUM (*consilium*) de Martin Pansa Médecin Allemand de Schleusing, imprimé à Leipsick l'an 1614. in-4.

2. L'ANTI-PODAGRICUM du même Auteur, imprimé au même lieu en 1627. in-8.

3. L'ANTI-PHLEBOTOMICUM du même en 1624. au même lieu in-8.

4. L'ANTI-NEPHRITICUM du même, imprimé en même tems, même lieu, même forme.

5. L'ANT-HYPOCONDRIACUM (*consilium*) de Lævin Fischer imprimé l'an 1630. in-12. sans nom de lieu.

6. L'ANTI-CATARTICON de George Fedro ou Phædrus de Geleine, imprimé à Ingolstadt en 1607.

7. Je ne vous parle pas d'un Livre de Pompeo Sprecchi, intitulé ANTI-ABSINTHIUM, imprimé à Venise en 1611. pour faire le paralléle de l'Absinthe qui croît en un lieu, avec l'Absinthe d'un autre pays: ce seroit nous écarter de notre sujet.

ANT-HYPERASPISTES.

199. L'ANT-HYPERASPISTES est un titre qui a plus de rapport à notre sujet. Je connois deux Ouvrages de ce nom composés, l'un & l'autre par des Auteurs Catholiques.

§. I.

Le premier est celui de Mathias Bredembach, qui ne put souffrir qu'un Protestant nommé Smidelin eût entrepris la défense de Brentius l'un des principaux Docteurs de la nouvelle Secte. Comme Smidelin avoit intitulé son Livre *Hyperaspistes*, terme dont vous n'ignorés pas la force: Bredembach crut devoir appeller le sien *Ant-Hyperaspistes*. Il le fit imprimer à Cologne l'an 1568. (2).

§. II.

L'autre ANT-HYPERASPISTES est celui de Jacques d'André que l'on pourroit confondre avec le fameux Luthérien de Tubingue, Jacques d'André, que nous appellons plus communément en Latin, Jacobus Andreæ. Il traite de la véritable maniére d'appaiser les différens survenus dans l'Eglise en matiére de Religion, & il fut imprimé dans la même Ville & presque en même tems que l'autre (3). Si j'avois pu recouvrer ce dernier *Ant-Hyperaspistes*, dont je n'ai vu que le titre, je pourrois vous en apprendre quelque chose de plus certain. Je me sens arrêté par trois choses qui me font peine à son sujet.

1. Le nom de cet Auteur, que quelques-uns ont fait passer pour un Jésuite, m'est suspect, non seulement parce qu'il ne se trouve point dans la Bibliothéque d'Alegambe & de Sotwel, à l'éxactitude desquels il n'est presque échappé aucun des Auteurs de leur Compagnie: mais encore, parce qu'il n'en est parlé ni dans l'Apparat sacré de Possevin, ni dans la Bibliotheque Ecclésiastique d'Aubert le Mire, ni dans les autres Recueils d'Auteurs Catholiques.

2. L'année & le lieu de l'impression, qui quadrent tellement avec l'année & le lieu de l'impression de l'*Ant-Hyperaspiste* de Bredembach, qu'on seroit tenté de croire que c'est la même chose.

3. La Religion de ce Jacques d'André, parce que si l'on nous avoit laissé croire qu'il n'étoit autre que le Luthérien, nous nous serions plus facilement imaginé qu'il auroit pu composer un *Ant-Hyperaspiste* sur l'accommodement des différens de

1. V. G. Gabr. Fontan, &c.

2. Bibl. Bold. tom. 1. pag. 106.

de la Religion contre un Livre du même Bredembach intitulé *Hyperaspistes pro libro de Dissidiis Ecclesiæ, contra Henricum Pileum*, & imprimé à Cologne en 1560. huit ans avant que le même Bredembach eût publié son *Ant-Hyperaspiste* contre l'*Hyperaspistes* de Smidelin. Ce Smidelin n'étoit autre que Jacques Andreæ le Luthérien, qu'on avoit ainsi appellé pour avoir servi & travaillé dans la forge d'un Maréchal en sa jeunesse. Cela étant ainsi, j'aime mieux avouer qu'il y a erreur dans les Auteurs qui nous font mention d'un *Ant-Hyperaspistes* de Jacques d'André; & je me reduis uniquement à celui de Bredembach, dont le vrai titre est: *M. Bredembachii Ant-Hyperaspistes pro vera componendorum Ecclesiæ dissidiorum ratione adversus Jacobi Andreæ convicia, qui librum suum inscripsit Hyperaspisten τῶν προλεγομένων Johannis Brentii* (4).

ANTI-LESINE.

200. COmme il ne s'agit pas ici de faire un triage des bons Livres d'avec les mauvais, je n'aurois pas de prétexte suffisant pour exclure l'ANTI-LESINE du nombre de nos *Anti*-Réels. Il y a environ soixante ans que l'on vit paroitre au jour une Comédie Françoise sous le titre de *Noces d'Anti-Lesine* conjointement avec un autre Ouvrage de même caractére, intitulé *La Contre-Lesine* ou *Compagnie de la Marmite grasse*, où l'on prétendoit donner des préceptes d'une honnête magnificence. Ces deux Piéces avoient été faites pour être opposées à un autre Livre, intitulé *La célébre Compagnie de la Lesine*, & imprimé à Paris l'an 1618. in-12. Ce dernier Ouvrage n'est qu'une Traduction Françoise d'un Traité Italien, composé par le Vialardi sous le titre de *La famosissima Compagnia della Lesina*, où cet Auteur propose les divers moyens de faire la *Lesine*, c'est-à-dire, de s'enrichir par une épargne sordide & par l'avarice. Il feint qu'il s'étoit formé une société des Taccagnons, c'est-à-dire, de misérables qui se retranchent sur toutes choses, & qui ménagent jusques aux plus petites bagatelles pour tâcher d'épargner: que dans cette compagnie on recevoit des novices pour apprendre ce métier; & qu'on les admettoit ensuite à faire profession parmi les *Initiés*, quand ils savoient adroitement manier l'alesne & alonger le cuir avec les dents, c'est-à-dire au terme figuré, faire la Lesine, dont le terme au sens propre, signifie une *Alesne* de Savetier parmi les Italiens. C'est peut-être sur ces idées du Vialardi, que Jean Ferri autre Italien dans son Théatre des Emblêmes s'est imaginé qu'il y avoit à Florence une Académie des beaux Esprits appellée *della Lesina*, c'est-à-dire, *de Savetiers* ou de l'*Alesne*, comme celle *della Crusca*, qui veut dire l'Académie *du Son*.

ANTI-LIBELLE.

200. §. 2. L'ANTI-LIBELLE est un titre *hybride* & monstrueux d'un Libelle encore plus monstrueux qui parut à Paris in-4. l'an 1649. à la faveur des troubles causés par les Guerres civiles. C'est une méchante Satire en vers burlesques composée contre le Cardinal Mazarin. Vous voyés que ce seroit insulter à votre patience, si je continuois à vous entretenir de ces fadaises.

ANTI-LUCERNA.

200. §. 3. IL ne faut pas oublier en son rang un Livre Italien, qui porte pour titre l'ANTI-LUCERNA *di Eureta Misoscolo*, qui fut imprimé à Verone l'an 1648. in-8. Il est visible que cet Ouvrage a de la rélation avec un autre qui parut à Venise dès l'an 1628. in-4. composé en même Langue, & publié sous le titre de *la Lucerna, Dialogo di Eureta Misoscolo, cioè, Inventore nemico d'Ozio; Opera tessuta da un genio libero*. Cet ingénieux ennemi de l'oisiveté n'étoit autre que le S. Francesco Pona né d'une des bonnes familles de Verone, & Médecin de profession. Il s'est fait remarquer parmi les gens de Lettres dans l'Italie par un grand nombre de compositions en Langue Latine & vulgaire du Pays, tant en prose qu'en vers, sur des sujets de différentes espéces, & il n'est mort que depuis quelques années.

ANTI-

3. Lip. Theol. Bibl. tom. 1. pag. 535.

4. Poss. App. sacr. tom. 2.

ANTI-MARE.

201. L'Anti-Mare est un autre nom *hybride*. Irrégularité qui pourroit suffire pour vous faire connoître que ce n'est point un terme de l'ancienne Géographie pour marquer quelque Mer à l'opposite d'une autre Mer, de même qu'*Anti-Libanus*, *Anti-Gragius* (1) & *Anti-Taurus*, au tems des anciens Grecs & Romains, marquoient trois montagnes opposées, l'une au Mont Liban, l'autre au Mont Gragius (2), & la troisiéme au Mont Taurus. L'Anti-Mare est le titre d'un Livre Anonyme qui doit sa naissance à un autre Livre composé sur la question de savoir si la Mer Baltique appartient de droit au Roi de Dannemarck ou au Roi de Pologne. Celui-ci avoit été publié l'an 1638. in-4. sans nom d'Auteur & de lieu d'impression sous le titre *Mare Balticum*, id est, *Historica deductio utri Regum, Daniæ-ne, an Poloniæ, prædictum Mare desponsatum se fateatur & agnoscat, Poloni cujusdam nuper typis excuso Tractatui*, *qui* Discursus necessarius *inscribitur opposita*. Il avoit pour Auteur un Danois, ou du moins un homme attaché aux intérêts du Roi de Dannemarck. On lui répondit pour le Roi de Pologne par l'Ouvrage qui est en question sous le titre d'*Anti-Mare Balticum, seu, brevis & analytica Recapitulatio Tractatus nuper editi cujus titulus est Mare Balticum*; & qui fut imprimé l'an 1639. in-4.

ANTI-MÆOLOGIQUE.

202. Anti-Mæologique contre la Mæologie, ne veut dire autre chose qu'un Traité fait contre quelques Discours ou Ecrits composés en faveur des Sages-femmes ou sur les devoirs de leur profession. Je connois un Médecin d'Angers nommé Thomas Tigeon (3) vivant au siécle passé qui voulut employer ce titre pour avertir le public de ne pas trop se fier aux témoignages que les Sages-femmes se mêlent de rendre sur la virginité du séxe. Son Traité fut imprimé à Lyon l'an 1574. in-8. & intitulé *Anti-Mæologicon*, *quo demonstratur Obstetricibus non esse fidendum de virginitate, aut defloratione mulieris adulteræ testimonium ferentibus*.

ANTI-MELEMA (4).

203. Anti-Melema sembleroit d'abord n'avoir rien d'irregulier dans sa composition. Il est Grec naturel & sans mélange, quoiqu'il n'ait peut-être jamais été d'aucun usage chés les Anciens. Mais la ressemblance des caractéres Latins avec lesquels on l'a exprimé, l'a fait prendre pour *Ant-Enclema* dont je vous ai parlé au nombre 189.

ANTI-MOTIFS.

204. Les Anti-Motifs ne sont pas si réguliers du côté de la composition. Ils ne laissent pas d'exprimer assés nettement les intentions de leurs Auteurs. Je ne connois que des Protestans qui ayent eu recours à ce titre pour combattre les Motifs ou Raisons que les personnes de leur Communion ont eues pour revenir à l'Eglise Catholique. C'est ainsi qu'un David Christianus publia un Livre à Giessen au Landgraviat de Hesse l'an 1656. sous le titre d'*Anti-Motiva Catholica*, hoc est, *Refutatio & Examen Motivarum & causarum ob quas hodie multa non tantùm ad apostasiam tentantur, verùm etiam ex aulis Principes, Magnates, Nobiles; ex Academiis Doctores; & ex trivio Plebecula ad Romano-Catholicam Religionem transeant.*

On trouve une suite de cet Ouvrage sous le titre d'*Anti-Motivarum Continuatio*. Elle est attribuée à un autre Christianus nommé Jean contemporain de David par quelques Bibliothécaires d'Allemagne, dans les Catalogues desquels nous trouvons aussi l'*Anti-Motiva Catholica* sous le nom de Johannes Christianus. Il arrive souvent par l'entremise des Bibliothécaires que les Auteurs se prêtent les noms des uns aux autres.

ANTI-NUTHETUMENE.

205. Anti-Nuthetumene entre les titres de cette espéce seroit l'un des derniers que je voulusse condamner.

1. ¶. C'est *Anti-Cragus*.
2. ¶ C'est *Cragus*.
3. ¶ Je crois qu'il faut lire Tigeou, & qu'il étoit parent de Jaques Tigeou Angevin, Auteur de plusieurs livres

damner. Il ne veut dire autre chose qu'un homme à qui l'on fait une Remontrance à son tour, en Latin *vicissim admonitus*. Je n'ajoute rien à ce que je vous en ai dit dans notre derniére Conversation au sujet de l'Anti-Martinius de Balthazar Mentzer Lutherien. Je me contente de vous faire souvenir que le *Mentzerus Anti-Nuthetemenus* a pour Auteur ce Mathias Martinius Calviniste de Breme qui assista au Synode de Dordrecht.

ANTI-PÆDO-BAPTISME.

206. L'ANTI-PÆDO-BAPTISME contre l'usage des Eglises Catholique & Protestante de baptiser les Enfans, est l'Ouvrage d'un Anglois fameux Anabaptiste & Indépendant nommé Jean Tombes. Il est écrit en Langue vulgaire, divisé en deux parties, dont la premiére imprimée à Londres en 1652. lui attira beaucoup d'Adversaires sur les bras. La seconde qui fut imprimée en 1654. au même lieu ne servit qu'à les multiplier. Les principaux furent Jean Gerée, Jean Kragh, Henri Vaughan, Henri Savage & le célébre Henri Hamond qui donnérent en diverses rencontres & presque tous en Langue vulgaire leur *Pædo-Baptisme justifié & défendu*. Mr. Tombes publia contre eux la troisiéme partie de son *Anti-Pædo-Baptisme* dans la même Ville de Londres l'an 1657.

ANTI-PARÆNESE.

207. ANTI-PARÆNESE est le titre d'un Traité opposé à une Parænese, c'est-à-dire, une contre-Exhortation contre une Exhortation. Le Traité dont je veux parler fut composé par un Senateur de Venise nommé Nicolo Crasso contre le Cardinal Baronius au sujet de l'interdit de la Seigneurie jetté par le Pape Paul V. Baronius non content d'avoir dit son avis dans le Consistoire avec les autres Cardinaux du Conseil de Sa Sainteté, voulut écrire une Exhortation à la République pour la faire rentrer dans son devoir. Il la rendit même publique sous le titre de *Parænesis*, l'ayant fait imprimer en Latin à Ausbourg l'an 1606. in-4. & en Italien traduite par le Serdonati à Rome dès la même année. C'est contre cet Ouvrage qu'écrivit le Crasso. Sa Réfutation parut en Latin à Padouë en 1606. pour la premiére fois sous le titre d'*Anti-Parænesis ad Card. Baronium pro Republica Veneta.*

ANTI-PARADOXES.

208. LEs Paradoxes de Ciceron ont fait naître l'envie à quelques-uns des Modernes de publier des ANTI-PARADOXES; aux uns pour expliquer ou commenter cet Ancien; aux autres pour le contredire; & à quelques autres simplement pour faire quelque chose à son imitation.

§. I.

Les ANTI-PARADOXES de Vitus Amerpachius Auteur Allemand qui mourut en 1557. parurent en Latin dans la Ville de Strasbourg l'an 1541.

§. II.

Les ANTI-PARADOXES de Marc Antoine Majoragius Humaniste Italien du Milanez qui mourut deux ans auparavant Amerpachius, furent imprimés aussi en Latin à Lyon l'an 1546.

§. III.

Les ANTI-PARADOXES d'Angelus à Sancto-Joanne Jurisconsulte du siécle passé ont été dressés contre les Paradoxes d'André Alciat Jurisconsulte Milanez sur le Droit Civil. Cet Ouvrage fut imprimé à Anvers l'an 1565. sous le titre de *Monomachia Anti-Paradoxorum Juris Civilis contra Andreæ Alciati Paradoxa*, &c.

§. IV.

Enfin nous trouvons aussi un Livre qualifié d'ANTI-PARADOXES parmi les Ouvrages de Médecine. Il a pour Auteur un Espagnol, de Cordouë, nommé Francisque de Leiva & Aguilar Docteur en

Livres rapportés par la Croix du Maine, & par du Verdier.

4. J'aimerois mieux *Anti-Meletema* que Anti-Melema.

en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarez, & il fut imprimé à Cordouë l'an 1634. in-4. sous le titre d'*Anti-Paradoxa de motu duplici.*

ANTI-PARALOGISME.

209. ON trouvera aussi le terme d'ANTI-PARALOGISME, à la tête d'un Ouvrage de controverse en Médecine. Il a été employé par un Médecin d'Italie nommé Franc. Martianus contre Aëtius Cletus & Jean Manelphe deux personnes de la même profession pour la défense de Prosper Martianus. Son dessein étoit de faire voir par l'autorité d'Hippocrate les abus que commettent les Modernes dans la saignée sur tout pour la Pleurésie. Cet Anti-Paralogisme est écrit en Latin & il se trouve imprimé à Rome l'an 1622. in-4.

ANTI-PARASCEVE.

210. UN autre Médecin nommé Jean Sperlingius Professeur en Physique à Wittemberg en Saxe a donné le titre d'ANTI-PARASCEVE à un livre composé pour la défense de Sennert & de Paracelse touchant l'origine de l'ame contre les *Préparatifs* qu'avoit fait un Auteur de la même Profession nommé Jean Freitagius pour ruiner ce dogme par les Principes d'Aristote & de Galien. Cela fut imprimé à Wittemberg l'an 1648. sous le titre d'*Anti-Parasceve pro Traduce.*

ANTI-PERICOPE.

211. ANTI-PERICOPE à la tête d'un Livre de Controverse Théologique contre David Paræus Calviniste est un titre de l'invention d'un Catholique des Pays-bas unis nommé Godefroi Driel. L'Ouvrage parut à Maïence l'an 1607. in-8. sous le titre de *D. Godefr. à Driel Anti-Pericope Disputationis III. Paræana de supremo Controversiarum Theologicarum Judice.* Mais il est bon de savoir que Driel est un nom que Busée célébre Jésuite avoit emprunté de l'un de ses Ecoliers pour publier cet Ouvrage.

ANTI-PHILIPPIQUE.

212. L'ANTI-PHILIPPIQUE est le titre d'un Livre composé en Allemand pour être opposé à la *Philippique* Latine de Jacques Silvanus Auteur Catholique; qui vous sera plus connu dès que je l'aurai appellé le Pere Keller. Il étoit question de repousser les accusations ou les injures d'un Protestant anonyme sur les affaires de la Religion & de l'Etat en Allemagne. Le P. Keller le fit par le Livre intitulé *Philippica in Anonymum quemdam Prædicantem qui Societatem Jesu mendaciis oneravit*, & imprimé à Ingolstadt l'an 1607. in-4. C'est contre cet Ouvrage qu'un Conseiller de l'Electeur Palatin publia l'année suivante l'*Anti-Philippique* dont il est question.

ANTI-PRIMATUS.

213. L'ANTI-PRIMATUS de J. Grossius est un titre *hybride* qui sera tellement unique de sa sorte, que comme l'Auteur du livre qui le porte n'a trouvé avant lui personne qui lui en ait donné l'éxemple, il ne trouvera, si je ne me trompe, personne après lui qui veuille l'imiter dans sa bizarrerie. Les Protestans qui ont entrepris en foule d'attaquer la Primauté du S. Siége par leurs Ecrits, ont pris pour l'ordinaire des titres assés naturels pour marquer leurs intentions. Il n'y a que Grossius en Allemagne qui se soit avisé d'intituler son livre *Anti-Primatus Papæ* dans les deux éditions qu'il en fit faire à Hambourg en 1639. & en 1640. in-8. & in-12.

ANTI-PROBLEMES, ANTI-PROGNOSTIQUES.

214. 215. EN matiére d'Astrologie nous avons

1. Des ANTI-PROBLEMES Latins imprimés à Darmstad contre le Philosophe Goclenius qui s'étoit rendu le Défenseur de l'Astromantie.

2. Un ANTI-PROGNOSTIQUE en même Langue composé par Guillaume Fulke ou Fouque Anglois contre les vaines prédictions des Astrologues, & imprimé à Londres l'an 1560. in-8.

ANTI-

ANTI-PROOEMIUM.

216. L'Anti-Prooemium de Jean Sturmius Auteur Calviniste demeurant à Strasbourg compose la seconde partie du quatrieme Anti-Pappus de cet Ecrivain contre le Luthérien Jean Pappus qui demeuroit dans la même Ville.

Il vaut mieux vous renvoyer à ce qui en fut dit dans notre derniére Conversation, que de tomber dans des répétitions inutiles.

ANTI-PSEUDIRENICON.

217. L'Anti-Pseudirenicon de Zacharie Hogelius Protestant de l'Allemagne suppose un autre Livre intitulé *Pseudirenicon*, & celui-ci un autre appellé *Irenicon*. Hogelius fit imprimer son *Anti-Pseudirenicon Apocalypticon* à Stetin en Pomeranie l'an 1646. in-8.

☞ Cet Ouvrage me donne occasion de vous faire souvenir qu'il n'a aucun rapport avec l'*Anti-Irenicon* de Hutterus Luthérien contre Paræus Calviniste.

ANTI-ROMAN.

218. L'Anti-Roman est le titre d'un Roman qui est venu au monde pour détruire les autres Romans. Je veux que son Auteur qui n'est autre que le Sieur Sorel Historiographe de France, vous raconte lui-même son histoire(1). „ Le *Berger extravagant*, dit-il, a été „ fait pour représenter l'extravagance de „ quelques Livres du tems, & des personnes qui les aiment. Il a été imprimé „ pour la troisiéme & quatriéme fois sous „ le nom de l'Anti-Roman, parce „ qu'en effet c'est un Anti-Roman, une „ histoire comique & satirique où toutes „ les sottises des Romans & des Fables „ Poëtiques sont censurées. L'histoire du „ Berger extravagant décrit un homme „ qui est devenu fou pour avoir lu des „ Romans & des Poësies, & qui se fait „ Berger à la maniére de ceux de l'ancienne Arcadie. L'édition qui s'en est „ faite sous le titre de l'*Anti-Roman* a été „ accompagnée de Remarques si amples „ qu'il a fallu les diviser en plusieurs Parties..... Au reste cet *Anti-Roman* n'est „ pas seulement fait contre les Romans „ qui l'ont précedé, mais contre ceux qui „ doivent venir après. Vous voyés qu'il n'a point tenu à Mr. Sorel que nous n'eussions bonne opinion de son Anti-Roman.

ANTI-ROSARIUM.

219. L'Anti-Rosarium est l'Ouvrage d'un Protestant anonyme qui n'est autre que Barthelemi Pitiscus de Silesie Ministre de l'Electeur Palatin qui mourut en 1613. (2). Pour en connoître l'origine, il faut savoir que le P. Jean Busée de Nimegue Jésuite établi à Maïence ayant publié un Livre en faveur du Chapelet sous le titre d'*Apodixis Theologica pro ritu orandi Rosarium B. Mariæ Virginis XX. Propositionibus comprehensa*, imprimé à Maïence en 1587. un Calviniste de Heidelberg au Palatinat y trouva à redire, & tâcha de le réfuter par un libelle. C'est ce qui obligea le P. Busée de reprendre la plume pour la défense de son Ouvrage qu'il publia sous le nom de l'un de ses compatriotes & de ses Ecoliers Docteur en Théologie à Maïence comme lui. Ce nouvel Ouvrage fut imprimé à Würtzbourg l'an 1588. sous le titre de *Godofredi Driellii Noviomag. Theologi Moguntini Hyperaspistes*, seu, *Rosarii Defensio*, sive, *Depulsio cavillationum quibus Calvinista quidam Heidelbergensis Apodixim Rosarii obscurare conatus est. In qua pro nomine Rosarii, pro Orationibus ac repetitione numeroque earumdem, proque Globulis precariis disputatur.* C'est ce dernier Ouvrage que Piscator a voulu combattre par le Livre intitulé *Anti-Rosarium*, seu, *Refutatio Thesium Gothofredi Driellii Noviomagi.* Il le fit imprimer à Heidelberg in-8. l'an 1589.

ANTI-

1. Bibl. Fr. pag. 399. 400.

2. Melch. Ad. Vit. Theol. pag. 841.

ANTI-SATIRE.

220. L'ANTI-SATIRE a servi de titre à un Ouvrage Latin qu'un Italien nommé Barthelemi Tortoletti fit imprimer à Francfort en 1630. (1) Cet Auteur n'étoit pas satisfait d'une Satire Latine que Nicolo Villani de Pistoie avoit composé contre les désordres de son tems. Comme le Villani n'avoit pas mis son nom à sa Piéce, le Tortoletti voulut l'imiter dans son *Anti-Satire*. Mais pour ne se pas rendre entiérement anonyme, il prit la qualité d'*Academicus Neglectus Romanus*, & donna à son Ouvrage le titre d'*Ad Satiram*, Dii vestram fidem *Anti-Satira Tiberina*.

ANTI-SOPHISTIQUE.

221. VOus devés avoir encore la mémoire toute récente de l'ANTI-SOPHISTIQUE que Mr. Tristan de S. Amant voulut opposer au second Anti-Tristan du P. Sirmond. Je n'ajoute rien à ce que je vous en ai dit, mais je vous prie de remarquer que la chaleur avec laquelle le bon homme Mr. de S. Amant s'est lancé contre son Adversaire, l'a empêché de voir qu'il se faisoit passer lui-même pour un Sophiste sans y penser, en appellant son Ouvrage *Anti-Sophistique*. Il avoit lu son Suetone, ses livres en font foi, mais il avoit passé trop legerement sur le XI. chapitre de la Vie de Tibere, où cet Historien nous marque assés que ceux qu'il appelle *Anti-Sophistæ* étoient proprement des chicaneurs, des querelleurs, en un mot, de vrais Sophistes.

ANTI-SQUITINIO.

222. L'ANTI-SQUITINIO est un titre de Livre qui se fait remarquer par sa singularité. Vous voyés qu'il est hybride, composé d'une espéce Grecque & d'un Italienne ou Latine. Vous saurés ce qui lui a donné l'origine ou du moins l'occasion de naître, si vous vous souvenés du fameux *Squitinio della Libertà Veneta*, Livre anonyme composé par Alphonse de la Cueva Ambassadeur d'Espagne à Venise. La Noblesse Venitienne est examinée dans cet Ouvrage avec une étrange exactitude, & le chagrin que la Serenissime Seigneurie en avoit conçu fut si grand, qu'elle crut qu'il ne faloit pas moins qu'un Fra-Paolo pour pouvoir réfuter un Ouvrage de cette conséquence. Il en fut sollicité par le Doge. Mais Fra-Paolo pénétrant & prudent, comme vous savés qu'il étoit, s'en excusa devant sa Sérénité disant le proverbe ordinaire:

> Μὴ κινεῖν καμαρίναν, ἀκίνητος γὰρ ἀμείνων;

pour lui faire connoître qu'il étoit dangereux de remuer cette matiére.

Scipion Henri ou Errigo de Messine en Sicile ne fut pas si scrupuleux que Fra-Paolo. Il prit la plume sans hésiter, quoique long-tems après, pour repousser cet Adversaire, & il publia son Livre à Messine l'an 1650. in-8. sous le titre d'*Anti-Squitinio, Apologia di Scipione Herrico, nel quale di ponto in ponto si responde à tutto ciò que se oppone alla Libertà Veneta, nello Squitinio d'innominato Autore.*

ANTI-STRENA.

223. NOus avons du P. Gretser Jésuite, un petit Traité polémique, intitulé ANTI-STRENA *Polycarpica*, & imprimé avec plusieurs autres en 1608. dans la Ville d'Ingolstadt où il demeuroit. L'histoire n'en est ni longue ni inutile à savoir. Polycarpus Lyserus avoit pris le soin de faire une nouvelle édition de l'histoire de l'Ordre des Jésuites composée par Hasen Muller à la maniére des Protestans. Le P. Gretser crut devoir reconnoître ses peines par une petite gratification qu'il lui envoya l'an 1606. sous le titre de *Honorarium Polycarpicum Lauserianum* (2) *ob recusam Jesuiticam historiam.* Polycarpe de son côté voulant le remercier par un autre présent prit occasion du commencement de l'année 1607. pour lui envoyer ses étreines. Il s'en acquitta par un petit Livre imprimé à Leipsick, sous le titre de *Strena ad Gretserum pro Honorario ejus*, &c. (1607. in-8.)

Mais

1. Alacci Cinelli.

2. Pour *Lyserianum*.

Mais il avoit affaire à un ami encore plus généreux que lui. Gretser ne voulut donc pas demeurer en reste, & ce fut pour payer l'étreine de Polycarpe Lyser qu'il fit la Piéce intitulée *Anti-Strena* Polycarpica & imprimée à Ingolstad l'an 1608.

ANTI-SYNCRETISME.

224. J'Ai mis le titre d'ANTI-SYNCRETISME, qui se trouve à la tête de quelques Livres d'Allemagne au rang de nos *Anti* Personnels, pour ne le point séparer de celui d'Anti-Syncretistes. Vous savés les raisons que j'ai pu avoir pour ne pas les désaprouver.

ANTI-SYNODALES & ANTI-SYNODIQUES.

225. ON peut rapporter ici les titres d'ANTI-SYNODALES & d'ANTI-SYNODIQUES, qui n'ont rien d'étranger dans leur structure.

§. I.

Les ANTI-SYNODALES de Guillaume Amesius Protestant Anglois, Gomariste habitué dans les Provinces-Unies contre les Ecritures *Synodales* des Remontrans, imprimées à Franecker en Frise l'an 1619. in-8. sous le titre d'*Anti-Synodalia*, seu, *Animadversiones in scripta Synodalia Remonstrantium quoad articulum primum*, &c.

§. II.

Mais les ANTI-SYNODIQUES, dont j'ai à vous parler, ont pour Auteur un Ecrivain Catholique nommé Jean Malder du Brabant, Evêque d'Anvers mort en 1633. C'est au Synode de Dordrecht en général & à ses Decrets qu'il en a voulu dans le titre qu'il fit imprimer à Anvers l'an 1620. in-8. sous le titre d'*Anti-Synodica*, sive, *Animadversiones in Decreta Synodi Nationalis Dordracenæ de quinque capitibus controversis inter Remonstrantes & Contra-Remonstrantes*.

§. III.

Ces deux *Anti* concernant le Synode de Dordrecht & ses Décisions, me font souvenir d'un autre qui regarde la Confession d'Ausbourg, & qui a été publié sous le titre Latin d'ANTI-AUGUSTANA *Confessio* par Leopold de Kollonitsch, quoiqu'il fût composé en Allemand. Mais la recherche de ces sortes d'Ouvrages seroit infinie, & les difficultés dont elle se trouve accompagnée, m'ont fait connoître enfin que je devois me borner & laisser le reste à d'autres qui pourront être d'un plus grand commerce que moi dans les affaires qui concernent la République des Lettres.

ANTI-TAMI-CAMI-CATEGORIA.

226. PArmi ceux dont la recherche m'a été inutile jusques ici, je puis vous nommer un ANTI-TAMI-CAMI-CATEGORIA, dont je ne connois que le nom. Il a pour Auteur un Anglois, ou plutôt un Ecossois nommé A. Melwin, qui passe aussi pour l'Auteur de la fameuse Satire intitulée *Nescimus quid serus vesper trahat*. C'est tout ce que je puis vous en dire.

ANTI-TRIMASTIX.

227. JE ne suis pas beaucoup plus instruit de l'ANTI-TRIMASTIX du Médecin Allemand Struppius. Il n'est pas tout-à-fait si effrayant que l'*Anti-Tami-Cami-Categoria*, & l'on voit par la suite du titre qu'il n'a voulu marquer qu'une opposition aux trois derniers fléaux dont Dieu afflige le corps humain avec les moyens d'y remédier & de s'en garentir. Cela nous fait assés connoitre que l'*Anti-Trimastix* n'est pas essentiellement de notre sujet.

ANTI-TRITHEIA.

228. ENfin je veux finir par l'ANTI-TRITHEIA d'un Socinien de la Prusse nommé Valentin Baumgart, qui mourut à Clausembourg en Transsylvanie l'an 1670. Ce titre montre d'abord tout le venin de l'Ouvrage qui le porte. Car il ne faut pas vous imaginer qu'il ait été fait contre les anciens Trithéïtes, ces Hérétiques de l'Eglise, qui ont été détruits depuis

depuis plusieurs siécles. Il n'attaque rien moins que la Sainte Trinité; il en veut aux Catholiques, aux Protestans, & généralement à toutes les Sociétés qui reconnoissent ce Mystére, par la malice qu'il a de prendre pour *nature* ce que nous appellons *Personnes divines*. Vous en jugerés par son titre, qui porte *Anti-Tritheia*, seu, *Dissertatio vulgatæ opinioni de tribus Elohim, hoc est, Diis, seu, de tribus Personis quarum qualibet est summus Deus, opposita*. Cet Ouvrage fut composé en 1654. mais on dit qu'il a été beaucoup augmenté depuis ce tems-là par son Auteur.

CONCLUSION.

VOilà, Messieurs, poursuivit Mr. de Rintail, plus d'éxemples qu'on n'en auroit pû éxiger de Mr. Ménage pour justifier l'inclination qu'il avoit pour le titre satirique d'*Anti* au cas qu'il eût eu l'esprit de l'attacher au titre de l'Ouvrage de Mr. Baillet plutôt qu'à son nom.

La Liste de ces derniers *Anti* que vous appellés *Réels*, dit Mr. de Brillat, nous a paru fort courte; parce que nous avons eu la discrétion de ne pas interrompre votre lecture. Mais quelque courte qu'elle ait été, je n'ai pas laissé d'y remarquer un grand nombre de titres que je n'ai pas trouvés à mon goût. A quoi bon les Anti-Rosaires, les Anti-Philippiques, les Anti-Paræneses, lors qu'on peut parler plus naturellement? Mr. Ménage auroit moins mal fait d'appeller son Ouvrage *Anti-Critique*, qu'*Anti-Baillet*, je l'avoue: mais après tout, il se seroit toujours rendu suspect d'affectation. Que ne faisoit-il d'autres Jugemens pour les opposer aux Jugemens des Savans que Mr. Baillet a produits?

Je serois assés de votre goût sur ce point, répondit Mr. de Rintail. Cet usage n'est pas d'aujourd'hui ou d'hier. Rien n'est plus commun que de voir des *Rélations opposées à d'autres Rélations*; des Histoires opposées à d'autres Histoires: c'est ainsi que le Sieur Kunad a pris pour titre d'un de ses Livres: *Constantinus Evangelicus Constantino Catholico oppositus*. C'est la pratique des Controversistes les plus sensés dans les Ouvrages de Théologie. Mr. Ménage n'auroit pas été moins bien reçu avec son titre de *Jugemens contre Jugemens*, que le fut il y a quarante ans le Livre de Vilosa contre Villadamor intitulé *Martin contre Martin*, touchant les affaires des François en Catalogne. Il semble, Messieurs, dit Mr. Bertier, pour vous dire ma pensée, que vous n'êtes pas assés indifférens sur le titre d'Anti-Baillet. Pour moi loin de plaindre Mr. Baillet je le trouve assés glorieux de pouvoir partager en ce point la gloire des plus grands Hommes tels que les Bellarmins, les Cotons, les Baronius (pour ne point parler des célébres Protestans) qui ont vu leurs noms attachés à des *Anti* par leurs Adversaires.

A dire vrai, reprit Mr. de Rintail, nous ne douterons plus que l'*Anti* ne soit honorable pour tout le monde, si nous songeons qu'un Moderne n'a (1) point fait difficulté de le faire porter à JESUS-CHRIST même. Ce n'est pas que je voulusse jamais applaudir à la témérité de cet Auteur Protestant qui a intitulé son Livre ANTI-BACCHUS *Christus crucifixus Hinnulus matutinus*. Quelque chose qu'on puisse dire en faveur de sa bonne intention, on doit convenir qu'un Auteur circonspect auroit évité d'appeller le Sauveur du Monde *Anti-Bacchus*. C'est assez que ces sortes de rélations se fassent entre de simples créatures. Opposons ou comparons Bacchus à Moyse ou à Noé tant qu'il vous plaira comme a fait M. l'Evêque de Soissons (2): mais ne parlons pas indignement du Sauveur.

C'est encore par un autre endroit, repliqua Mr. Bertier, que je porte envie à Mr. Baillet. Je souhaiterois que Mr. Ménage fit un Anti-Bertier contre moi, ou du moins que son *Anti-Baillet* fût contre moi.

Je vous trouve un peu trop avide de gloire, repartit Mr. de Rintail; il ne seroit pas juste de ravir ou de contester à Mr. Baillet un honneur qui coûte tant à Mr. Ménage.

Hé

1. Himmelius.

2. ¶ Mr. Huet dans sa Démonstration Evangélique imprimée pour la premiére fois à Paris sur la fin de l'an 1678. sept ans avant qu'il fût nommé à l'Evêché de Soissons.

Hé combien en coûte-t-il donc à M. Ménage, dit Mr. de Brillat, pour honorer son Adversaire d'un Anti-Baillet?

Je pourrois vous dire après plusieurs des amis de Mr. Ménage, reprit Mr. de Rintail, qu'il lui en coûte un tiers de sa réputation. Mais pour vous répondre plus simplement, je vous dirai qu'il lui en coûte deux volumes.

Deux volumes! s'écria Mr. de Brillat, on a donc raison de plaindre Mr. Ménage: & Mr. Baillet doit lui savoir gré d'avoir tant travaillé en sa considération.

Soyés persuadé, repartit Mr. de Rintail, que Mr. Baillet ne manquera pas de reconnoissance. Mais aussi ne faut-il pas tant éxagérer l'obligation qu'il a à Mr. Ménage pour son travail. L'Anti-Baillet est en deux volumes, je l'avoue, mais s'il en faut croire ceux de ses amis à qui il l'a fait voir, la plus grande partie des choses dont le premier volume est farci, n'a point été faite exprès pour Mr. Baillet. Vous savés que Mr. Ménage avoit promis au Public *La Défense de ses Mœurs* dans plusieurs endroits de ses Livres, & qu'il travailloit à recueillir *les éloges qu'il avoit reçus de ses amis*. Il étoit en peine de trouver un beau titre à ce curieux Recueil, lorsque le Livre des Jugemens des Savans vint à paroître. Le chagrin de voir que l'encens dont l'Auteur de ce Livre l'avoit honoré, ne lui avoit pas été prodigué avec toute la profusion qu'il auroit souhaitée, lui fit naître le desir de s'en vanger. Il l'a fait en employant le nom de cet Auteur pour la composition du titre de son Ouvrage. De sorte que l'*Anti-Baillet* est en partie *la Défense des mœurs de Mr. Ménage*, & *la Legende de ses Eloges*, avec beaucoup de gros mots tirés des lieux communs de sa Rhétorique *à conviciis* employés premiérement contre le P. Bouhours & d'autres Adversaires sans succès, & remis en œuvre contre Mr. Baillet pour ne les point perdre.

Le second volume de l'Anti-Baillet n'est pas beaucoup mieux fourni de choses qui puissent n'appartenir qu'à Mr. Baillet, & n'avoir été faites que pour lui, disent les amis de Mr. Ménage, hors quelques gros mots de nouvelle structure. Ce volume n'est presque composé que de la grosse Apologie pour la Casa, qui est un des principaux Héros de Mr. Ménage. Vous voyés que cela regarde peu le Livre de Mr. Baillet, & moins encore sa personne. Mais souvenés-vous toujours que je n'en parle que sur le rapport d'autrui.

Je comprens donc, reprit Mr. de Brillat, que Mr. Ménage nous aura débité quatre sortes de denrées sous le titre de son Anti-Baillet. 1. La Défense de ses mœurs. 2. Le Recueil de ses Eloges. 3. Les lieux communs de ses gros mots, 4. & l'Apologie de son Héros de la Case. Apprenés-nous donc quel rapport ces quatre choses peuvent avoir avec le titre d'Anti-Baillet. Car enfin vous ne me persuaderés pas que Mr. Ménage soit entiérement dépourvû de jugement en un âge où sa mémoire paroît encore si fidéle.

Je vous satisferai, dit Mr. de Rintail, sur vos quatre points, autant que la chose est possible à un homme qui n'a que la foi d'autrui pour garant.

I.

La Défense des mœurs de Mr. Ménage avoit été promise au Public plusieurs années avant que Mr. Baillet eût songé à écrire. Ce n'est donc pas contre lui que Mr Ménage avoit composé cette Défense. Mais Mr. Ménage voyant que Mr. Baillet avoit remarqué dans ses Vers & dans sa Prose certaines choses qu'il auroit souhaitées plus conformes à la bonne Morale qu'elles ne paroissoient, publia & fit publier par quelques-uns de ses amis, que Mr. Baillet avoit attaqué ses mœurs, & jugea aussi-tôt qu'il devoit au Public *la Défense de ses mœurs*. J'ai trouvé plus d'une fois Mr. Baillet surpris de ce que Mr. Ménage se plaignoit qu'il eût touché à ses mœurs, lui qui avoit usé d'un si grand ménagement sur ce sujet, & qui avoit même représenté Mr. Ménage comme un homme de probité & de vertu, sans le connoître, par le simple desir de penser & de dire du bien de tout le monde. Mr. Baillet pourra bien un jour (au cas que l'Anti-Baillet demande une Réponse) faire souvenir Mr. Ménage & les autres Poëtes de joie, de la différence qu'ils veulent mettre entre leurs Ecrits & leurs mœurs, suivant le Vers de l'un de leurs semblables qui disoit autrefois:

Lasciva est nobis pagina, vita proba est.

Si Mr. Ménage persiste à soutenir que c'est attaquer ses mœurs que de s'en prendre à ses Vers ou à ses autres Ecrits, Mr. Baillet ne s'opiniâtrera pas contre lui; mais il fera voir que ce n'est plus sa faute si Mr. Ménage vient à prouver contre lui qu'il ne faut point mettre de différence entre ses mœurs & ses Ecrits.

II.

Pour répondre à votre second point concernant la rélation que le Recueil des Eloges de Mr. Ménage pourroit avoir avec le titre d'Anti-Baillet, je ne puis m'imaginer autre chose que ce que je me souviens d'avoir lû dans les Livres de Mr. Baillet. Il rapporte scrupuleusement les propres termes de Mr. Ménage (1) qui dit dans sa Préface sur Malherbe, *qu'il n'y a gueres d'Hommes savans dans l'Europe qui ne lui ayent donné dans leurs Ecrits des témoignages de leur estime.* Joignez ces paroles de Mr. Ménage avec celles de Mr. Baillet qui dit en un autre endroit (2), que *dans la peine où il se trouvoit de pouvoir ramasser tous les éloges que Mr. Ménage a reçus de différentes personnes, il s'étoit senti soulagé par la bonne nouvelle qu'un de ses amis venoit de lui apprendre, & qui lui faisoit connoître que Mr. Ménage travailloit sérieusement à les recueillir lui-même.* Vous devinés aisément l'effet que cela peut avoir produit dans l'esprit de Mr. Ménage. Mais ces éloges se trouvent mêlés indifféremment avec la Défense de ses mœurs: de sorte que cette seule partie a fait dire à diverses personnes de ses amis que son Livre n'est pas un *Anti-Baillet*, mais un *Pour-Menagé* ou un *Hyper-Ménage*.

III.

Sur votre troisiéme point il faut vous faire remarquer que Mr. Ménage jugeant qu'il falloit donner de la force à son Anti-Baillet, a eu recours aux gros mots (c'est le terme de Mr. Baillet qui ne veut pas qu'on se serve de celui d'*injures*) pour soutenir son Ouvrage. Mais après que les Personnes sages qui ont eu pitié de sa vieillesse lui ont fait retrancher les plus grossiéres de ces injures, je ne puis vous dire de quelle nature sont celles qui sont restées, si je ne vois son Livre auparavant.

Pour moi, dit le jeune Mr. de S. Yon, je devine ce que peuvent être ces gros mots, & jusqu'où peut aller le courage de ce bon vieillard par l'Epigramme qu'il a faite sur les *Jugemens des Savans*; & qu'il a inserée dans la derniére & seule véritable édition de ses Poësies; *Quam solam ipse Menagius agnoscit.* L'Epigramme est en Latin, & elle commence par l'exclamation (3), *O l'infernal! l'horrible! l'éxécrable libelle!* Elle continue de la même force par les termes de *sordes*, *quisquilias*, *ineptiasque*, *omnia venena*, c'est tout dire; & elle finit par *l'infernal*, *l'horrible*, *l'éxécrable libelle*, c'est-à-dire, par où elle a commencé, comme la Vie de son Auteur.

Il ne s'agit pas ici de savoir si la Vie d'un Vieillard finit par où elle a commencé, repartit Mr. de Rintail. Mais s'il faut juger du courage de Mr. Ménage par la force de cette Epigramme, on a lieu d'espérer que l'Anti-Baillet sera bien armé de gros mots. N'admirés-vous pas la vigueur d'une vieillesse si avancée, d'une vieillesse animée d'un si beau feu?

Je le crois bien aussi vigoureux que le bon Roi Priam: *assurément*, reprit Mr. de S. Yon en souriant: & je gage sur cette Epigramme, qu'il sera bien aussi éloquent que la bonne Reine Hécube dans son Anti-Baillet.

IV.

Je passe au quatriéme point de la question de Mr. de Brillat, continua Mr. de Rintail, sur le rapport que l'Apologie de Mr. Ménage pour la Case pourroit avoir avec le titre qu'elle porte de l'Anti-Baillet. Je n'en connois point d'autre de Mr. Ménage que le désir de ne point laisser perdre ce qu'il avoit préparé pour la défense de son Héros, joint à ce que Mr. Baillet avoit dit de cet homme au Recueil des Jugemens sur les Poëtes (4). Mais Mr. Ménage ne pourra réussir dans son Apologie sans faire un insigne plaisir à Mr. Baillet, qui

1. Tom. II. art. 564.
2. *Ibid.* art. 756.
3. *O dirum, horribilem, & sacrum libellum!*
4. Tom. IV. art. 1535.

qui étoit en peine de justifier l'Eglise Catholique contre les accusations de quelques Protestans, & sur tout de Mr. Jurieu, qui prétendoient rejetter l'infamie de la Casa sur l'Eglise Romaine. Mr. Baillet pour ne pas contester, supposa ce que des Catholiques & des Protestans avoient dit avant lui touchant la Case & ses Vers, & il se retrancha à faire voir seulement l'injustice de quelques-uns d'entre les Protestans qui vouloient charger toute l'Eglise Catholique du crime vrai ou faux d'un simple Particulier. Jugés de la joie qu'il auroit si Mr. Ménage venoit à bout de faire voir l'innocence de ce Particulier. Le chemin seroit infiniment plus court pour parvenir à la défense de l'Eglise en ce point contre ses ennemis. Mr. Baillet n'hésiteroit point pour y entrer, & je serois sûr de sa reconnoissance pour Mr. Ménage.

J'ai appris d'une personne, dit Mr. de Brillat, à qui Mr. Ménage avoit lû lui-même la fin du Manuscrit de son Ouvrage que l'Anti-Baillet finit par un Formulaire de Pénitence dans lequel Mr. Ménage lui demande pardon de tout ce qui pourroit l'offenser dans ce Livre.

Il demandoit donc pardon pour l'avenir plutôt que pour le passé, repartit Mr. de Rintail, puisque le Livre n'étoit pas encore imprimé. Ne tenoit-il pas à lui de supprimer ou de corriger ce qu'il croyoit capable d'offenser Mr. Baillet puis qu'il en étoit encore le Maître? J'appréhende que Mr. Ménage ne se fasse mettre au nombre de ceux qui se *soucient moins d'éviter les fautes que de les commettre, pour avoir le plaisir d'en demander le pardon*, & que quelqu'un ne vienne lui dire: *Næ tu nimium nugator es, cùm maluisti culpam deprecari quam culpâ vacare.*

Ce n'est apparemment qu'un Formulaire de Pénitence Poëtique semblable à celle que Mr. Ménage a fait paroître à deux ou trois reprises différentes dans ses Vers, comme un Poëte qui auroit eu dessein de jouer la vertu de la Pénitence Chrétienne sur le Théatre. Mais n'entreprenons pas sur ce qui doit entrer plus naturellement dans la Réponse que Mr. Ménage peut attendre de Mr. Baillet. Il me suffit de vous avoir fait l'Histoire des Prédécesseurs de l'Anti-Baillet, au titre duquel vous voyés que je me suis borné, afin de donner lieu à l'Auteur de la Réponse de commencer où je finis.

A ces mots nous nous levâmes Mr. de Brillat & moi, & après quelques complimens nous laissâmes Mr. Bertier qui vouloit faire voir quelques papiers à Mr. de Rintail.

FIN.

NOMS ET SURNOMS DES PERSONNES,

dont il est parlé dans les Entretiens, & dont il n'a point encore été parlé ailleurs.

Lean-

TABLE DES PARTIES ET CHAPITRES GENERAUX, du Traité Historique & Critique des Satires Personnelles & Réelles.

TABLE GENERALE DES ANTI.

Où l'on distingue les Réels d'avec les Personnels *par le caractére Italique.*

Les Chiffres sont ceux des Articles.

C.

D.

E.

Anti-

T.

V.

W.

Z.

TABLE

TABLE DES AUTEURS DES ANTI.

Les Chiffres sont ceux des Articles.

Cel-

Po-

TABLE GENERALE DES MATIERES

Contenuës dans les six Volumes.

Des Chiffres Latins (ou Romains) *indiquent le Volume : les Chiffres communs, la page : & cette marque* ¶ *les Notes.*

A.

Aci-

B.

C.

D.

Da-

Doc-

G.

Quo-

H.

I.

Leo-

Lon-

M.

Ma-

Maus-

N.

O.

P.

Sen-

Præ-

Q.

Ré-

S.

T.

V.

Son.

Avoit

X.

Y.

Z.

Fin de la Table generale des Matieres.